LE GRAND DICTIONAIRE HISTORIQUE, OU LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE;

QUI CONTIENT EN ABREGÉ,

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des saints Péres & anciens Docteurs Orthodoxes; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats célébres; des Héréſiarques & des Schiſmatiques, avec leurs principaux Dogmes:

Des Empereurs, des Rois, des Princes illuſtres, & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes, des Philoſophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui ſe ſont rendus recommandables en toutes ſortes de Profeſſions, par leur Science, par leurs Ouvrages, ou par quelque Action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRÈS

Des Ordres Religieux & Militaires, & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GENEALOGIES

De pluſieurs Familles illuſtres de France & d'autres Païs.

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux, & des Héros de l'Antiquité Payenne.

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Iſles, Montagnes, Fleuves, & autres Lieux conſidérables de l'ancienne & nouvelle Géographie, où l'on remarque la ſituation, l'étendue & la qualité du Païs; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples. Où l'on voit les Dignitez: les Magiſtratures ou Titres d'Honneur: les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: les principaux Noms des Arts & des Sciences: les Actions publiques & ſolemnelles: les Jeux: les Fêtes, &c. les Edits & les Loix, dont l'Hiſtoire eſt curieuſe; & autres Choſes, & Actions remarquables.

AVEC

L'Hiſtoire des Conciles Généraux & Particuliers, ſous le nom des lieux où ils ont été tenus.

Le tout enrichi de Remarques & de Recherches curieuſes, pour l'éclairciſſement des difficultez de l'Hiſtoire, de la Chronologie, & de la Géographie.

Par Mre. LOUÏS MORERI, Prêtre, Docteur en Théologie.

DIX-HUITIEME ET DERNIERE EDITION,

Revue, corrigée & augmentée très conſidérablement.

TOME TROISIEME. Lettres CHEI—E.

A AMSTERDAM { Chez P. BRUNEL, R. WETSTEIN, la Veuve de P. DE COUP & G. KUYPER, F. L'HONORE & Fils, P. HUMBERT, Z. CHATELAIN, H. UYTWERF, F. CHANOUION, J. WETSTEIN & G. SMITH, P. MORTIER, & J. CATUFFE.

A LEYDEN, Chez S. LUCHTMANS & C. HAAK.

A LA HAYE, { Chez P. GOSSE, J. VAN DUREN, J. NEAULME, A. MORTJENS, G. BLOCK, & A. VAN DOLE.

A UTRECHT, Chez E. NEAULME.

} *LIBRAIRES.*

M. DCC. XL.

Avec Privilége de nos Seigneurs les Etats de Hollande & de Weſt-Friſe.

C.

C.

CETTE Lettre, qui a la troiſiéme place dans l'alphabet des Latins, & dans celui des Langues vivantes de l'Europe, ſemble tirer ſon origine du *Caph* des Hebreux. Selon le ſentiment de Scaliger, le C eſt la moitié du K des Grecs; car ſi l'on retranche la colomne de cette lettre, les deux pointes qui reſtent, forment le C, en les arrondiſſant pour en rendre la figure plus aiſée. Elle a differentes prononciations: elle ſe prononce d'ordinaire comme un K devant les voyelles A, O, U, à moins qu'il n'y ait une cédille, ce qui fait une lettre que les Imprimeurs nomment un Ç à queue, qui déſigne qu'il le faut prononcer comme une S initiale; mais devant les voyelles E & I, elle ſe prononce toûjours comme une S initiale. Les Italiens la prononcent par Ch, & les anciens Romains la prononçoient apparemment de la même maniére, puiſqu'on voit dans les anciennes inſcriptions *Choronus*, pour *Coronus*. Voſſius remarque que les Romains prononçoient comme un K la lettre C devant E & I & qu'ils diſoient *Kikero* & non *Cicero* comme nous. Le P. Mabillon remarque que Charlemagne écrivoit ſon nom par un C, au lieu que les Rois de la ſeconde race nommez Charles, l'écrivoient avec un K. Chez les Latins, le G prenoit quelquefois la place du C, ſur tout quand il précédoit une N, comme *Gnatus* pour *Cnatus*, *Gaius* pour *Caius*, &c. Ils écrivoient indifferemment *Pregſimus* & *Pigeſimus*, & le C ſe changeoit en G dans les mots compoſez de *Centum*. On a trouvé un ſi grand rapport entre le C & le Q, que pluſieurs Grammairiens ont voulu rejetter le Q comme une lettre ſuperflue, prétendant que le C & l'U peuvent ſuffire. La différence de ces lettres eſt pourtant ſi néceſſaire, que nous voyons que les anciens Poëtes employent le C où nous mettons un Q, lorſqu'ils veulent diviſer le mot. Ainſi Lucréce, *l. 1. v. 72.* a dit *cuere* triſyllabe pour *quiret*; (Dans la plupart des éditions de Lucréce, on lit *cupire* au lieu de *cuere*) & Plaute *acua* & *relicuus* pour *aqua* & *reliquus*. Auſone parle ainſi de ces deux lettres,

Prævaluit poſtquàm Cumme viſa fuiſſe priùs C,
Atque alium pro ſe titulo repliceſa dedit Q.

La lettre C, étoit nommée la lettre ſiule, parce que c'étoit une marque de condamnation, de même que l'A étoit une abſolution & de pardon. Comme le C exprimoit ſouvent chez les Latins le nom propre *Caius*, auſſi le C renverſé ſignifioit *Caia*, nom de femme. Au reſte la lettre C exprimoit le nombre de cent, & avec une barre par deſſus Ć, cent mille, comme encore aujourd'hui dans le chifre Romain. Suidas remarque que le K Romain ſe mettoit d'ordinaire ſur les ſoulers des Sénateurs, comme une maniére de C ou de lune.

Appoſitam nigræ lunam ſubtexit alutæ.

Juvenal, *Satyre 7. v. 192.*

Le C ſignifie auſſi *Conſule*, & deux CC *Conſulibus*,
Plaute, *Caſſell. Act 2. ſc. 1. v. 30.* Auſone, *de Lettr.* Pierius, *l. 7. Hieregl. c. 23.* Voſſius, *de Arte Grammatica, l. 1. c. 18.*

C A A. C A B.

CA, premiére partie d'un Tchuy ou Cycle de dix années, que les Cataïens font roules avec un autre Cycle de douze, pour compoſer une Periode de ſoixante ans, qui ſert à marquer les caractéres de leurs années, & de leurs époques. * D'Herbelot, *Bibliot. Orient.*

CAAB, Poëte diſtingué parmi les Arabes, & Rabbin parmi ceux qui avoient embraſſé le Judaïſme. Mahomet, qui haïſſoit Caab, fit la guerre aux Tribus Arabes qui profeſſoient la Religion Juive, principalement pour le perdre & le faire mourir. La cauſe de cette haine venoit de ce que *Bejar*, frére de Caab, ayant embraſſé le parti de Mahomet, le Poëte Arabe fit un Poeme ſatyrique, dans lequel il irrita ſi fort l'Impoſteur, que n'étant pas maître de ſes reſſentimens, il reſolut de venger cet affront par la perte de celui qui l'avoit fait, s'il tomboit jamais entre ſes mains. Pendant quelque tems Caab échapa de tous les piéges qu'on lui tendoit; mais lorſque le pouvoir de Mahomet fut devenu ſi conſiderable que la plus grande partie de l'Arabie s'étoit ſoumiſe à ſon Empire, voyant qu'il ne pouvoit être en ſûreté qu'en faiſant ſa paix avec lui, pour obtenir la grace il l'alla trouver lui même & ſe fit Mahométan. Mahomet alors lui commanda une palinodie du Poëme qui l'avoit tant offenſé, ce qu'il fit en mettant le nom d'*Abubeker* dans tous les vers où auparavant il avoit mis celui de Mahomet. Mais cela ne ſuffiſant pas, Mahomet ne voulut point encore lui pardonner; quoique pourtant il ne voulût prendre aucun avantage pour ſe venger, de ce qu'il s'étoit venu rendre à lui. Caab, s'étant apperçu du peu de ſuccés de ſon premier Ouvrage, s'aviſa de cet autre moyen pour rentrer en grace. Car ayant appris que Mahomet avoit depuis peu fait une nouvelle Maîtreſſe qu'il aimoit extrémement, & dont il ne s'éloignoit pendant la guerre qu'avec beaucoup de chagrin, le Juif ſubtil ſe ſervit de cette paſſion pour le toucher, & compoſa un Poëme excellent à la loüange de cette femme, & l'ayant récité devant lui, il gagna ſi bien le cœur laſſé du vieillard, que non ſeulement il lui accorda ſon pardon, mais encore le reçut au nombre de ſes premiers Favoris, & le fit toûjours enſuite un de ſes plus intimes Confidens. Pour marque de la faveur il lui donna alors le manteau qu'il portoit, qui ayant été gardé par Caab, par un reſpect affecté pour l'Impoſteur, comme une ſainte Relique, fut enfuite acheté par *Moawias* quand il parvint à l'Empire, trente mille piéces d'or, & fut la robe que lui & tous ſes Succeſſeurs, de la Maiſon d'Ommia, portoient dans toutes les occaſions ſolemnelles. L'on dit de ce Caab qu'il s'inſinua ſi bien dans l'eſprit de l'Impoſteur, qu'il le fit entrer dans ſes plus grands ſecrets, même dans celui de l'impoſture, pour la compoſition de l'Alcoran, à quoi le rendoit propre la connoiſſance qu'il avoit de la Langue Arabe & des ſciences qui étoient les plus eſtimées parmi eux. * Prideaux, *la vie de Mahomet, p. 99. &c.*

CAABAH, ou CAABEH, nom Arabe, étoit celui qu'on donnoit au Temple de la Mecque, & proprement à la tour quarrée que l'on nommoit autrement le Kiblah. *Caabah* ſignifie un dés ou une maiſon quarrée. Dans la deſcription de la Religion des Perſans, Chardin remarque, qu'ils enſeignent que lorſqu'on veut faire ſes prieres il faut ſe tourner du coté du *Kebla*, c'eſt a dire, vis à vis de la *Mecque*, excepté lorſqu'on eſt à la Mecque, car alors il faut ſe tourner vis à vis du *Kaaba*, qui eſt l'oratoire d'Abraham; & ſi l'on eſt joignant le Kaaba alors il faut tacher d'avoir en face le Kaaba & ſon pais natal. Si étant hors de la Mecque & ne pouvant s'orienter on découvre qu'on a fait ſa priére en lui tournant le dos, il faut recommencer ſa priére, quand même l'heure ſeroit paſſée; mais ſi on ne s'étoit tourné que de côté & que l'heure de la priére fût écoulée, on n'eſt pas tenu à la faire de nouveau; on y eſt pourtant engagé lorſque le tems de la priére dure encore. * Chardin, *Voyage &c. tome 2. p. 405.* D'Herbelot, *Bibliotb. Orient. Voyez* KIBLAH.

CAANA, ville de la Haute Egypte, qu'on trouve allant de Girgio vers les Cataractes du Nil. Elle eſt ſur la rive gauche de ce fleuve, & les maiſons en ſont fort rantes, quoiqu'elles ne ſoient que de terre. Ces maiſons ſont blanches par le bas, & le haut qui ſert de colombier, comme dans pluſieurs autres villes, eſt tout peint de rouge. * *Voyage* de Paul Lucas *au Levant, tome 1. ch.* 18. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CAATH, fils de Lévi, pére d'Amram, & ayeul de Moïſe, naquit, ſelon ſaint Epiphane & la plupart des Chronologiſtes, en la 34 année de ſon pére Levi, c'eſt à dire, l'an du monde 2312, & avant J. C. 1723. Il mourut à l'âge de 133 ans, en l'année du monde 2445, & avant J. C. 2590. Torniel croit que ce Patriarche vint au monde la 20 année de la vie de ſon pére Lévi, & prétend refuter ce que les autres ont écrit à ce ſujet. * *Exode, c. 6. v. 18.* S. Epiphane, *in Anchorato.* Euſebe, *de Præparat. Evang. l. 9.* Uſſerius, *in Annal.*

CAB ou CABUS, meſure des choſes ſéches parmi les Hébreue. Le Cab émit la ſixiéme partie du *Sea* ou du *Satum*, qui contenoit 144 œufs: de ſorte que le Cab ne renfermoit que 24 œufs. Le *log* ou le *ſextier* étoit la quatriéme partie du Cab. Il en eſt parlé, II. ou IV. *Rois, ch.* 6. v. 25. où il eſt dit que la quatriéme partie d'un Cab de fiente de pigeons, ou de *fois chiches*, ſuivant quelques uns, ſe vendoit cinq ſicles pendant le ſiége. Les Hébreux ſe ſervent de la meſure du Cab dans pluſieurs proverbes. *Si dix Cabs de ſageſſe ont été donnez au monde, la terre d'Iſrael en a eu neuf, & le reſte de la terre un ſeul. Si dix Cabs de folie ont été donnez au monde, les femmes en ont emporté neuf, & les hommes un ſeul.* * Lightfoot, *tome 1. in Joan. c. 2.* Buxtorfii, *Lexicon Rabb. p. 1949.*

CAB-BEN-ZOHAIR, Poëte Arabe de la Gentilité, qui floriſſoit avant le Muſulmaniſme, vécut juſqu'au tems de Mahomet, & mourut la premiére année de l'Hegire, l'an de J. C. 622. Il ſe déclara ennemi de ce faux Prophete, qui publia de ſon côté, qu'il étoit permis de ſe défaire de lui. Cette proſcription l'effraya, & pour ſe reconcilier avec Mahomet, il compoſa un Poëme à ſa loüange. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

CABA. *Cherchez* CAVA.

CABADE ou CAVADE (*Cabades*) Roi de Perſe, fils de Péroſes, ſuccéda l'an de J. C. 486, à Oblas ſon oncle. En 497, il fut chaſſé du thrône, parce qu'il vouloit que les femmes fuſſent communes, pour autoriſer le penchant qu'il avoit à la debauche. Blaſe ſon frére fut élu en ſa place, mais quatre ans aprés, Cabade s'étant ſauvé de priſon, ſous les habits de ſa femme, fit crever les yeux à ſon frére & remonta ſur le thrône. Il perſecuta longtems les Chrétiens, juſqu'à ce qu'un Evêque eût chaſſé les Démons d'un château, ou ce Preſce tenoit de grands threſors. En reconnoiſſance de ce ſervice, il laiſſa vivre les Fideles en paix. Les Manichéens conſpirerent contre lui, & entreprirent de lui ôter la Couronne pour la donner à ſon fils, qui leur promettoit de les favoriſer. Ce projet l'irrita ſi fort, qu'il en punit un grand nombre, en chaſſa pluſieurs hors du Royaume, & déclara ceux qui y reſtoient incapables d'exercer aucune charge. Il fit la guerre à l'Empereur Anaſtaſe, & en 502 il commença le ſiége d'Amida, ville de Méſopotamie, lequel dura cinq mois. Il la prit par la trahiſon des Moines juſquels il fit couper la tête pour les payer de leur perfidie. En 503, la ville fut repriſe. Cabade fit avec Anaſtaſe une paix qu'il renouvella avec Juſtin ſon Succeſſeur; elle dura quelque tems; & depuis, Juſtinien remporta de grands avantages ſur Cabade, par la conduite de Beliſaire. Cabade mourut l'an 531 de J. C. aprés un régne de 41 an, en deux fois. Ceux qui ne lui donnent que 35 ans de régne ſe trompent. Son fils Coſroés lui ſuccéda. * Marcellin, *in Chron.* Agathias, *l. 4.* Procope, *de la Guerre des Perſes.* Nicé-

phore, l. 16. *Hist. Misc.* 15. Théophane. Cédrène. Pagi, *Crit. Annal. Baronii*, ann. 481. 496. 501. 530.

CABAICNAC, lieu du Haut Languedoc, vers la source du Girou, entre Toulouse & Castelsonne. * Mary, *Dict. Geogr.*

CABALE ou CABBALE, Secte qui a été parmi les Juifs. Ce mot de Cabale est tiré de l'Hebreu *kibbel*, qui veut dire, *tradidit, il a enseigné*. Ainsi les Cabalistes sont des gens qui se sont principalement attachez à la tradition des Anciens, ou à la science qui renferme, à ce qu'ils prétendent, tous les mystères de l'ancienne Loi, les secrets du nom ineffable de Dieu, les hiérarchies célestes, les sciences des nombres, &c. Ils enseignent que les secrets de la Cabale furent découverts à Moïse sur le Mont de Sinaï, & qu'ils sont venus de lui de main en main jusques à eux sans interruption, & sans aucun usage des lettres, parce qu'il n'est pas permis de les écrire. On croit que cette Secte étoit déja formée dès le tems de J. C. & que des Juifs visionnaires croyoient même que le Sauveur n'opéroit des miracles, qu'avec le secours de la Cabale. Le premier Auteur Cabaliste que l'on connoisse, est Simon fils de Jochaï, que les Juifs & quelques Chrétiens vantent beaucoup, & qu'ils prétendent avoir vécu peu de tems avant la ruine de Jérusalem par Tite. Mais d'autres ne le placent qu'au deuxiéme siécle. Les Cabalistes divisent leur science en *Theorétique*, qui ne consiste que dans la spéculation & dans la recherche de ces mystéres; & en *Pratique*, qui consiste dans les talismans, & dans la connoissance des astres, & peut être dans la Magie, & dans la recherche de la Pierre philosophale. Car la Cabale est la source de toutes ces vaines imaginations, qui sont le fondement de la Magie. Il y a plusieurs Juifs entêtez de la Cabale, qui s'addonnent à la Magie en abusant du nom de Dieu & des Anges, dans la vûe de faire des choses surnaturelles. Il y a apparence que la Cabale tire son origine de la Philosophie de Pythagore & de Platon, que quelques Juifs ont mêlée avec le Judaïsme, & chargée d'une infinité de resveries, nées de l'oisiveté & de la superstition; comme cela se voit dans les livres d'Adam, d'Enoc, de Salomon, de Zohar, de Bahir & dans plusieurs autres. Dans les premiers siécles de l'Eglise, les Hérétiques donnoient facilement dans ces superstitions cabalistiques. Les Valentiniens, & sur tout les Basilidiens y étoient attachez, & on trouve encore des agathes de ces derniers, avec des medailles gravées, & chargées de figures hieroglyphiques assez semblables aux talismans Judaïques. On voit encore de leur façon quelques unes de ces figures que les Latins nommoient *Ansibea*. C'étoit un remède préservatif, qu'on attachoit au cou des enfans, ou même des animaux, contre toutes sortes de maux, & particuliérement contre les enchantemens.

Le P. Kirker Jesuite, qui s'est bien donné de la peine à ces sortes de découvertes, entre dans un detail plus precis. Il divise la Cabale en trois parties, que l'on nomme *Gematria, Notarica, & Themura*. La Gematrie est une interprétation qui se fait, par la transposition des lettres du mot. Par exemple, il est dit dans l'Exode, *Praeclat te Melachi*, c'est à dire, *Angelus meus*. Les Cabalistes trouvent que cet Ange est S. Michel, parce que les lettres de *Melachi*, étant transposées font *Michaël*. La Notarique fait de chaque lettre un mot entier, ou explique un mot par un autre qui contient le même nombre. Il est écrit dans le Pseaume 3, *Multi insurgunt in me*. Le mot Hébreu qui signifie *multi*, est composé d'une R, d'un B, d'un I, & d'une M. De la les Cabalistes conjecturent que ces ennemis sont les Romains, les Babyloniens, les Iduméens, c'est à dire, *les Grecs*, & les Médes. Ils disoient aussi que *Atsem* est le même nom que *Jehova*, parce que les lettres de ces deux mots écrits en Hébreu, font le même nombre de 186. L'art que l'on nomme *Thémura* ou *Zhuph*, consiste dans le changement des lettres que l'on fait équivaloires en certaines combinaisons. En voici un exemple dans la langue Latine. Après avoir fait la combinaison des lettres en cette manière, A, B. I. C, D, I E, F, &c. on pretend que les deux lettres de cette combinaison se mettent l'une pour l'autre, & que ce qui sera écrit D A C E, se pourra dire C A D E, c'est à dire, *Tombez*. Cette Cabale dans toutes ces trois parties n'est bonne qu'à amuser les petits Esprits; car pour reprendre les mêmes exemples, au lieu de *Michael*, ne peut-on pas dire, *Chamuel, Kimaël*, &c. c'est à dire, Ange de feu, Ange de playes, &c. Par les quatre lettres R, B, I, M, on peut entendre les Rabbins, les Babiniens, les Indiens, & les Moabites. Cette division de la Cabale n'est qu'une superstition inventée par les nouveaux Rabbins. Les plus habiles divisent la Cabale en deux parties, l'une appellée *Mercava*, c'est à dire, *science du Chariot*, & l'autre *Bereschi*, c'est à dire, *ouvrage de la création*. Celle-la considére le monde intellectuel, & celle-ci le monde visible. Reuchlin ou Capnion, qui étoit un très savant homme du dernier siécle, s'amusa à écrire lus cette matière, *De Cabala & verbo mirifico*. On a imprimé en Allemagne *Ars Cabalistica*. * *Porta lucis* de Pic de la Mirande. *Urna manna. Liber Jezira*. Le Traité des Talismans de Gaffarel. Le P. Morin. M. Simon. Athan. Kirker, *in Oedipo Ægyptiaco*.

CABALE, endroit dans la Sicile où Denys le Tyran gagna une bataille contre les Carthaginois. * Diodore de Sicile, *liv.* 13. C'est aussi le nom d'une ville de Cilicie. * Appien. C'est aussi une ville de Thrace. * Cédrène & Zonaras. Ces Auteurs font mention d'un château de ce nom près d'Icone.

* CABALICH, ville d'Asie dans le Turkestan située au 103 degré de longitude, & au 44 de latitude septentrionale. Il ne faut pas confondre cette ville avec celle de Khan Balek qui est au 124 degré de longitude, & au 46 de latitude; mais il est incertain à laquelle de ces deux villes nos Voyageurs donnent le nom de Cimbalu. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CABALLIN, *Caballinus*, Fontaine d'une eau très-claire du mont Hélicon dans la Béotie, consacrée aux Muses. Les Grecs la nomment *Hippocrène*, c'est à dire, *Fons equi*, la fontaine du cheval, parce que le Cheval Pégase après avoir frappé une roche de son pié, en fit sortir une fontaine; ce qui fait que Strabon la nomme *le Pegase*. Perse en parlant de cette fontaine dans son Prologue, assure qu'il n'y a jamais bu.

Nec fonte labra prolui Caballino.

Et Properce, *l.* 3. *Elegie* 2. *v.* 1.

Visus eram molli recubans Heliconis in umbra,
Bellerophoneas qua fluit humor equi.

Stace, *l.* 2. *Silv.* 7. *in Genethliaco Lucani*, *v.* 4. dit

Pendentis bibit ungula liquorem.

CABALLO, (Emmanuel) illustre Génois, a immortalisé son nom par une entreprise très-hardie qu'il fit, pendant que les François assiégeoient la ville de Gênes. Après treize mois de siege, les François qui s'étoient emparez de la citadelle, avoient réduit les Génois à la derniere extrémité. Un vaisseau Génois chargé de vivres & de munitions, parut près de la ville, & ne sachant pas que la citadelle fût prise, alla s'y ranger, dans le dessein d'éviter la flotte des ennemis. Les Génois s'étant apperçus de cette erreur ne songeoient plus qu'à se rendre, lors que le brave Caballo demanda un vaisseau, pour délivrer celui qui étoit pris. Une troupe de jeunes gens se joignirent à lui, & ils firent droit à la citadelle, joüant au milieu des François, malgré les continuelles décharges que l'on faisoit sur eux. Lors qu'ils y furent arrivez, Caballo coupa les cordages du vaisseau qui y étoit arrêté, & l'emmena dans la ville. Cette action généreuse fut suivie des acclamations & des applaudissemens de tous les Genois, qui regarderent Caballo comme le libérateur de la patrie, & lui rendirent des honneurs extraordinaires. Cela arriva en 1513. * Ub. Foglieta, *Elog. Clar. Vror.*

CABARNÉS, *Cabarni*, étoit le nom des Prêtres de Cérès dans Paros. Ce mot dans son origine est Phenicien ou Hebreu קרבן / *Carbanin*, qui vient du mot קרב / *carab*, offrir, d'où vient קרבן/ *Corbon*, oblation, offrande. Joséphe fait voir par Théophraste que ce mot étoit en usage dans ce lieux parmi les Syriens. * Hésychius. Suidas. Etienne de Byzance.

CABASILAS, (Nicolas) Grec de Nation, Archevêque de Thessalonique, vivoit dans le XIV siécle, sous l'Empire des Andronics. Il étoit neveu de Nil Cabasilas Archevêque de Thessalonique, qui l'envoya l'an 1346, à l'Empereur Cantacuzene pour lui proposer de quitter l'Empire. L'an 1347, Cabasilas fut envoyé par Cantacuzéne qui venoit de se mettre en possession de Constantinople, vers l'Impératrice Anne lui faire des propositions de paix. Il succéda l'an 1350, à son oncle dans l'Archevêché de Thessalonique. Il fourint le Schisme des Grecs, & écrivit deux Traitez contre les Latins, l'un des causes de la division des deux Eglises, & l'autre de la primauté du Pape, & une exposition de la Liturgie Grecque, que nous avons de la Version de Gentien Hervet, & qu'on a depuis mise dans la Bibliotheque des Peres. On a encore de Cabasilas un Traité de la *Vie en Jesus Christ*, partagé en six livres, où il parle des Sacremens; & un Discours contre les Usuriers. Il avoit outre cela composé un grand Traité de la Procession du Saint Esprit, & quantité d'Opuscules & d'Homelies qui n'ont point été imprimées, mais que l'on trouve dans les Bibliotheques. On lui attribue quelques autres Ouvrages qui ne sont pas de lui. Les deux premiers Traitez ont été imprimez à Londres en Grec & sans date; à Bâle en Grec & en Latin en 1544 & en 1555; avec les Notes de Saumaise à Hanau en 1608; & à Amsterdam en 1645. L'Exposition de la Liturgie a été imprimée en Grec à Paris en 1524, & la Version en avoit déja été imprimée à Venise en 1545, & à Anvers en 1560. La Traduction des six livres de la *Vie en Jesus Christ* a paru à Ingolstad en 1604. Les Ouvrages de cet Auteur sont pleins d'érudition, & écrits avec beaucoup d'ordre & de netteté. * Jean Cantacuzéne, *l.* 3. *c.* 53. & 99. *l.* 4. *c.* 16. Bellarmin, *Script. Eccles.* Hervet. Pollevin. Sponde. Pontanus. Leo Allatius *de Nius.* Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siécle.*

CABASSOLE (Philippe de) Gentilhomme Provençal, natif de Cavaillon ville de Provence, fut Chanoine dans sa cathedrale, puis Archidiacre, Prevôt, & Evêque de la même ville, en 1334. Il fut honoré de la qualité de Chancelier de Sancha, Reine de Sicile, par son mari Robert en 1341, pour gouverner le Royaume avec cette Princesse pendant la jeunesse de Jeanne sa petite-fille. En 1366, il fut nommé Patriarche de Jérusalem, & fut chargé de l'administration de l'Evêché de Marseille. Enfin Urbain V l'éleva à la dignité de Cardinal, & le fit son Vicaire Général pour le spirituel & pour le temporel, dans le Diocése d'Avignon. Il fut aussi fait Evêque de Sabine. Grégoire XI lui donna le Gouvernement des Terres du Saint Siége en Italie dans le tems que les Papes résidoient à Avignon. Il mourut à Pérouse en 1372, & son corps fut porté en Provence, où il fut enterré à la Chartreuse de Bon-Pas. On attribue à ce Cardinal un Traité *de Magis Carnalium*, des Sermons, & deux livres de la Vie & des Miracles de sainte Marie-Magdelaine, qui sont dans la bibliothéque de saint Victor à Paris. Pétrarque, qui avoit beaucoup de part à son amitié, lui dédia son livre de la Vie solitaire, & lui écrivit diverses lettres. Les autres Auteurs de son tems parlent aussi de lui avec éloge. * Petrarque, *l.* 2. *Epist.* 1. & 2. & *l.* 4. *Epist.* 1. 95. & 96. Sainte-Marthe, *Gall. Christiana.* Frizon, *Gall. Purpur.* Baluze, *Vitæ Paparum Avenionensium, tome* 1.

CABASSUT (Jean) Prêtre de l'Oratoire, né en Provence, est mort en 1685, âgé de 81 ans. Il a donné de grands exemples d'humilité, de retraite continuelle, de mortification & de desintéressement admirables. Le Cardinal Grimaldi le choisit pour son Directeur, le mena à Rome, où il fut fort estimé, & le détermina à donner divers Ouvrages au public. Il ne perdoit jamais de tems; mais il interrompoit ses études, dès qu'on lui venoit proposer des Cas de Conscience, ou des difficultez, & il les décidoit avec une clarté, une précision & une modestie qui gagnoit tous les cœurs. Les per-

ſonnes de la condition la plus baſſe, avoient audience auſſi tôt que les plus diſtinguez. Il a donné en 1673, *la Théorie & la Pratique du Droit Canonique pour le Fore de la penitence & pour le Fore contentieux, tant Eccléſiaſtique que ſéculier*, imprimée pour la première fois à Lyon en 1675; & une *Notice d'Hiſtoire Eccléſiaſtique des Conciles & des Canons confirez les uns avec les autres*, imprimée en un volume *in folio*, en 1681. Ces deux Ouvrages Latins, d'un grand uſage pour les Eccléſiaſtiques (quoiqu'il y ait pluſieurs principes contraires aux maximes & aux uſages de l'Egliſe Romaine fondez ſur l'ancienne Diſcipline de l'Egliſe) ont été réimprimez pluſieurs fois. Il a auſſi compoſé un *Traité de l'Uſure* imprimé à Aix, & a traduit quelques decrétales ſur diverſes Queſtions ſous le titre de *Hora ſubſiciva*. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques XVII ſiécle, tome 3.*

CABBALE. *Voyez* CABALE.

CABBE'OO OE VASCONCELLOS (Michel) né à Séuvul ou Saint-Ubes, en 1525, s'appliqua avec un ſuccès merveilleux à l'étude du Droit, tant en Portugal, qu'en France, ou ſon oncle maternel Gonçalo Pinheiro, qui étoit Evêque de Vizeu, l'avoit fait venir. Il fut ſucceſſivement Conſeiller au Parlement, Auditeur Criminel, & Préſident de la Province de Beira, d'entre Douro & Minho, & de Tras-los-Montes; & il étoit un des trois Senateurs qui gouvernoient la ville de Lisbone, lorſqu'il mourut en 1577, étant âgé de 52 ans. On a de lui des lettres au Roi Jean III, à Antoine Pinheiro Evêque de Miranda, & d'autres Ouvrages en vers, imprimez à Rome en 1597, *in octavo*. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CABBÉOO OE VASCONCELLOS (George) fils du précédent, ne fut pas moins illuſtre que ſon pére. Dès ſa jeuneſſe il profeſſa le Droit Civil dans l'Univerſité de Coimbre; & étant âgé de 28 ans, il fut fait Sénateur. Philippe II, & le Prince Albert l'honorérent de leur eſtime. On le vit ſucceſſivement *Dezembargador de Paço*, Grand Chancelier du Royaume, & enfin Membre du Conſeil d'Etat de Madrid pour le Portugal. Cette derniére charge conſuma beaucoup à altérer ſa ſanté. Il ne put ſupporter l'air d'Eſpagne, & étant retourné en ſon païs, il y mourut le quatriéme mars 1604, âgé de 45 ans. On a de lui divers Ouvrages imprimez à Lisbone, *Deciſiones ſupremi Luſitania Senatus*, en deux parties 1602 & 1604, *in folio*; *De Patronatibus Eccleſiarum Regia Corona Luſitana*, 1603, *in quarto*. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CABBELIAUX. *Voyez* CABILLAUX.

CABBON. *Voyez* CHEBBON.

CABE, petite riviére du Royaume de Galice en Eſpagne, paſſe près de Monſorl de Lemnos, ſe jette dans le Vélezar, & avec lui dans le Minho. On l'appelle en Latin *Chalybs*, c'eſt à dire, *acier*, parce que, dit-on, les eaux ſont fort bonnes pour tremper ce métal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CABEÇAS, village d'Andalouſie en Eſpagne, au ſud de Séville tirant vers l'oueſt, à la diſtance d'environ dix lieues. On croit que Cabeças eſt l'ancienne *Ugia*, ville des Turdétains. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CABEÇAS RUBIAS, village de l'Andalouſie, province de l'Eſpagne. Il eſt vers les confins de l'Eſtrémadure d'Eſpagne & de celle de Portugal, à ſeize lieues de Séville vers le couchant ſeptentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CABEÇON, village du Royaume de Léon en Eſpagne, ſur le Pizuerga, au midi de Paleocia dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues. On croit qu'il eſt l'ancienne *Cauſum* des Vaccéens.

CABE'DIUS (Michel) Eſpagnol, naquit en 1585, & mourut en 1577. Il s'attacha tellement à la Langue Créque, qu'il ne la ſavoit pas moins bien que la Latine. Etant à Paris fort jeune, il traduiſit élégamment en Latin le *Plutus d'Ariſtophane*. * Lundorp, *l. 17. Hiſtor.*

* CABELLIAU (George) d'Aldenbourg, Religieux de l'Ordre de St. Benoît, eſt Auteur d'un livre intitulé *Hiſtoria Urbis & Abbatiæ Aldenburgenſium*, qui eſt en manuſcrit dans l'Abbaie. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 259.*

CABE'RA, fille de Prothée, eut de Vulcain trois garçons nommez Caberes, & autant nombre de filles nommées Caberides, à qui on a bâti des temples. * Strabon, *l. 10.*

CABES, CAPES, CAPE', TACAPA, ville conſidérable de la côte de Barbarie, dans le Royaume de Tunis, vis à vis de Trapano en Sicile, à l'embouchure de la riviére de Capès dans le Golfe de ce nom, qui anciennement étoit appellé *la petite Syrte*. Cette ville, qui autrefois étoit épiſcopale, a un port, qui n'eſt pas, dit-on, de grand uſage, parce qu'il eſt expoſé aux vents. Elle eſt défendue par une bonne citadelle. Ptolomée nomme le Lac qui eſt en cet endroit, *Triton*; on dit qu'il eſt chaud, & qu'il guérit de la lépre. Léon l'Africain dit que Capès étoit une ville des Romains, tres-importante par ſa force. * *Diction. Anglois.* Maty, *Dict. Géogr.* Pline l'apelle Tacape. & il y a bien de l'apparence que c'eſt le nom qu'elle avoit de ſon tems; car celui de Cabes, qui ne ſe trouve dans aucun Auteur ancien, ne lui a été donné que par quelques Modernes, qui ne ſachant que faire d'une médaille de Lépidus, où étoit écrit COL. CABE, ce qui ſignifie *Cavaillon, colonia*, ont prétendu corriger Pline, & lire *Cabe* dans ſon texte, afin d'avoir en Afrique une ville à qui donner cette médaille. Ce qui étoit d'autant plus mal imaginé que Lépidus ne fut pas maître de l'Afrique.

CABES, riviére d'Afrique. *Voyez* CAPES.

CABESTAN, bourg de France dans la province de Languedoc près de Nimes. C'eſt de ce bourg qu'a tiré ſon nom GUILLAUME ou GUILHEM DE CABESTAN, ou de CABESTAING, Gentilhomme & Poete Provençal, qui vivoit dans le XIII ſiecle. Il étoit de l'ancienne Maiſon de Serviéres, & avoit paſſé les premiéres années de ſa vie auprès du Seigneur de Cabeſtan. Il devint amoureux d'une Dame de la Maiſon de Brux, & fit des vers à ſa louange. Cette Dame que ces vers mettoient en réputation, craignant que Guillaume de Cabeſtan ne devint infidéle, lui fit manger d'une certaine herbe qui penſa lui être mortelle; car ayant produit un effet contraire à celui qu'elle avoit eſpéré, ce malheureux Poëte perdit d'abord toute ſorte de connoiſſance. Un Medecin lui donna un antidote, qui lui rendit la ſanté. Alors Cabeſtan déteſtant la Dame de Baux, ſervit Triſtane Carbonel, de la Maiſon de Rouſſillon, femme de Raimond de Seillans. Cabeſtan qui avoit du mérite, & que ſes vers avoient rendu celebre, plut à cette Dame, qui lui témoigna trop d'eſtime, & de complaiſance. Son mari en devint ſi jaloux, qu'ayant rencontré le Poëte à la campagne, il le tua, & lui arracha barbarement le cœur, qu'il fit manger à ſa femme comme une autre viande. Elle le fut & en mourut de déplaiſir vers l'an 1213. Pétrarque parle de Guilhen de Cabeſtan, dans ſon Triomphe d'amour, *ch. 4.*

Et quel Guglielmo
Che per cantar ha l'ſpoſa de ſuoi ſe ſeme.

* Noſtradamus, *Vies des Poëtes Provençaux, ch. 12.*

CABEZZA DEL GRIEGO. *Voyez* SE'GORBE.

CABIGIAK & CAPCHAK, Tribu des Turcs orientaux, à laquelle Oghuz Kan donna ce nom. Ce Prince qui faiſoit la guerre à un Prince de la nation des Tartares, fut obligé de reculer. Une femme qui étoit dans ſon camp pretlée d'accoucher, ſe cacha dans le creux d'un arbre ou elle accoucha. Oghuz l'ayant ſçu, prit ſoin de cet enfant, le fit élever comme ſon fils, l'adopta, & voulut lui donner un nom qui marquât l'avanture de ſa naiſſance. Ce nom fut celui de Cabigiak, qui ſignifie *écorce de bois*. Cabigiak eut enſuite une poſterité fort nombreuſe, qui ſe répandit juſques au Nord de la Mer Caſpienne. Ces peuples ſont encore aujourd'hui connus en Perſien & en Turc ſous le nom de *Deſchi Kiptchak*. C'eſt de ces gens-là, que ſont ſortis les grandes armées qui ont ravagé les Etats que les Mogols poſſédoient dans la Perſe. Ce fut chez eux que Bajazet premier Sultan des Turcs, fit de grandes levées de troupes contre Tamerlan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CABILA, ville de Turque. *Cherchez* CE'BILA.

* CABILLAU (Baudouin) d'Ypres en Flandre, Jéſuite, fut en ſon tems un Poete diſtingué. Il a donné des preuves de la capacité dans ce bel Art par les Ouvrages qu'il a publiez, & qui ſont, *Epigrammata ſelecta; Magdalena, Tragedia ſacra; Boſphorus, ſive Johannes Baptiſta, Lyrica, Symbolica, Epigrammata, Elegia; Agar ſecundo exul, Elegiarum libri duo, Venatio ſacra, ſive Puer à B. Virgine amiſſus, Elegiis 80; Lemmata Hiſtorica, tetraſtichis comprehenſa.* * Valére André, *Bibliath. Belgica, p. 98.*

CABILLAU (George) CABELLIAU.

CABILLAUX, *Cabeljeuſes*, nom d'une faction qui s'éleva en Hollande en l'année 1350. Une autre faction qui lui fut contraire, prit le nom de *Hoekſchen*. Jean de Leyde parle auſſi de ces deux factions. Ceux qui étoient de la premiére faction prirent le nom d'un poiſſon que les Latins nomment *Aſellus*, c'eſt à dire, un *Cabillau*, pour marquer que, comme ce poiſſon dans la mer dévore tous les autres, de même ceux-ci viendroient à bout de leurs adverſaires, & qu'ils les vaincroient. Ceux de l'autre partie s'appelloient *Hoekſchen*, mot qui ſignifie *hameçonniers*, ou *munis d'un hameçon*, pour faire entendre qu'ils ſeroient comme le hameçon qui prend d'ordinaire le poiſſon quel qu'il puiſſe être. * Jean de Leyde, *l. 29. ch. 16.*

CABILLE ou CABILAH, eſt parmi les Arabes une Tribu qui vit ſous un Chef. Ces Tribus ou Cabilles ſont indépendantes, & ne reconnoiſſent aucun Souverain. Ce ſont des troupes de Vagabonds qui marchent ſous un Chef qu'ils appellent Cacique. On compte 80 de ces Tribus parmi les Arabes. * D'Herbelot, *Bibliath. Orient.*

CABIRES, certains Dieux qui étoient révérez en Samo-Thrace, iſle de la Mer Egée ſelon Herodote, *l. 8.* Ce nom vient peut-être de l'Hébreu *Cabir*, qui ſignifie grand & puiſſant. On avoit une ſi grande vénération pour ces Cabires, que c'étoit un crime de les nommer parmi le peuple. On croyoit que ceux qui étoient initiez dans leurs myſtéres, étoient favoriſez de leur protection, & qu'ils en obtenoient tout ce qu'ils pouvoient ſouhaiter. Les anciens Auteurs ne ſont pas d'accord touchant le nombre de ces Dieux. Mnaſéas en compte trois, *Axiéros, Axiocerſa* & *Axiocerſus*, c'eſt à dire, Cérès, Proſerpine & Pluton. Dionyſiodore en ajoûtant un quatriéme, qu'il nomme *Caſmil*, c'eſt à dire, Mercure. D'autres tiennent qu'il n'y eut que deux Cabires, Jupiter qui étoit l'aîné, & Otooſius le plus jeune. Athénon dit que de Jupiter & d'Electra naquirent Jaſion & Dardanus, qui furent nommez Cabires. Quelques-uns croyent que c'étoient les Miniſtres des Dieux; d'autres les mettent au rang des Démons ou Génies. Ils avoient auſſi un temple en Egypte, dont l'entrée n'étoit permiſe qu'aux ſeuls Prêtres de ces Divinitez; & un au territoire de Thebes. Dans une médaille de Claude le Gothique, il n'eſt repréſenté qu'un Dieu Cabire, la tête couverte d'un chapeau, tenant un marteau d'une main, & une tenaille de l'autre, & l'on apprend de Plutarque dans la Vie d'Alexandre, que c'étoit le Dieu tutélaire de Theſſalonique, ce qui eſt confirmé par les médailles frappées dans cette ville, au coin de Valérien. Il y avoit encore des Cabires de Cérès, qui étoient tellement reſpectez, qu'on s'imaginoit que ceux qui auroient oſé les battre, n'échapperoient jamais à la vengeance des Dieux. Les Phéniciens avoient des Dieux appellez Cabires, ou Cabéres, qui étoient particuliérement révérez à Beryte. *Voyez* de Méurſac qui s'étend fort au long ſur les Cabires. Bochart en parle preſque de la même maniére dans la ſeconde partie de ſa Géographie ſacrée, *l. 1. ch. 10*, & ſelon ſa méthode ordinaire, il remonte juſqu'à la Langue Phénicienne, d'où les Grecs ont formé les noms des Dieux Cabires, en les accommodant au génie de leur Langue.

Le mot de Cabires a un autre ſens dans Origéne contre Celſe, où il ſe prend pour les anciens Perſans. M. Hyde qui a donné depuis quelques années une Hiſtoire de la Religion de ces anciens Perſans, tirée de leurs Ecrits en leur Langue, a remarqué que le mot de Ca-

bures eſt Perſin, *Cabiri*, dit-il, au chapitre 29 de ſon Ouvrage, *Sunt Gabri, vetus Perſica aliquantulum detorta*. En effet, ceux qui ont donné des Rétamons de la Perſe, nous apprennent qu'il reſte encore aujourd'hui chez les Perſans des Oelcendans de ces anciens Gabres ou Gianres adurateurs du feu ; mais il n'ont aucun rapport aux Cabires dont on a parlé cy-deſſus. M. Hyde qui en traite fort au long dans ſon Hiſtoire, prétend qu'ils ne rendeoit point au feu & au ſoleil un véritable culte, mais ſeulement un culte civil, & qu'ainſi ils ne ſont point idolatres: prétention inſoutenable, & qui tend à condamner de folie & d'entêtement tous les Martyrs de Perſe. * Santhoniaton cité par Euſébe, *au l. 1. de la Prep. Evang.* Le Scholiaſte d'Apollonius. Damaſcius *dans* Photius. Helychius. Caſaubon. Bochart. Meurſius, *des Fetes des Grecs.*

CABIROLE, eſt une des montagnes des Pyrénées. Elle eſt ſur les confins du Comté de Foix, de celui de Cerdagne, & du Conſerans. * Maty, *Dict. Geogr.*

CABLAN, ville de l'Inde au delà du Gange, en Aſie, ſur la riviére de Menan Elle eſt capitale du Royaume de Cablao, entre la ville d'Ava au ſeptentrion, & celle de Tranbane au midi ; mais elle eſt de peu de conſideration, & eſt ſoumiſe préſentement au Roi d'Ava, avec tout le Royaume qui dependoit autrefois du Roi de Pegu. Dans la Carte que M. Delille a publiée des Indes & de la Chine, on ne trouve ni ville, ni Royaume, du nom de Cablan.

CABO, *Caput*, Royaume d'Afrique au pais des Négres, que l'on dit plein de mines fort riches, ſur le Rio-grande, vers le Sud

CABO de AQUER ou dAGUER ou de SANTA-CRUZ. *Voyez* CAP dAGUER.

CABO CORSO ou CAPO CORSO. *Voyez* l'art. de CORSE

CABO D'ISTRIA, ville. *Cherchez* CAPO DISTRIA.

CABOUL. *Voyez* CABUL.

CABRA, étoit autrefois une ville épiſcopale, nommée *Agabra*, ou *Ægabra*. Maintenant, c'eſt un petit lieu d'Eſpagne, ſitué dans l'Andalouſie, aux confins de la Grenade, entre la ville de ce nom, & celle de Corduue, & à onze lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

CABRAL (Pierre Alvarez) fils de Fernand Cabral, Seigneur conſiderable en Portugal, fut le Commandant de la ſeconde flotte que le Roi D. Emanuel envoya aux Indes en l'an 1500. Cabral ayant eu, après un mois de navigation, une groſſe tempête à eſſuyer, fut jetté ſur les côtes du Breſil, qui étoit inconnu alors, & auquel il donna le nom de Sainte-Croix. Il fit voile de là à Sofala, où il arriva avec ſept vaiſſeaux, en ayant perdu ſix des treize que le Roi lui avoit donnez, & étant allé enſuite à Calecut, il traita avec le Zamorin ou Empereur, qui lui permit de bâtir une maiſon de commerce pour les Portugais. La perfidie de ce Barbare obligea peu après Cabral de lui déclarer la guerre : un vaiſſeau de la Méque pris, quinze autres vaiſſeaux brûlez à l'ancre, la ville battue de tous côtez forcérent le Zamorin à être plus ſage. Cabral traita auſſi avec le Prince de Cananor & revint en 1501, en Portugal, avec ſa flotte richement chargée. Il a eu ſoin de décrire ſon Voyage, que Ramuſio a fait imprimer avec pluſieurs autres à Veniſe, après l'avoir traduit en Italien. * *Mémoires envoyez de Portugal.* *Voyez* auſſi ALVAREZ CAPRAL (Pierre) qui eſt le même que Cabral.

* CABRELLA, village de Portugal à l'eſt-ſud eſt de Liſbone, dont il eſt éloigné d'environ quatorze lieues. Il eſt ſitué ſur une riviere du même nom. On le prend pour l'ancien *Castraleucos*, ville épiſcopale que Moletius pourtant place à Guimaranes. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CABRELLA, petite riviére de Portugal dans l'Eſtrémadure, coule d'abord de l'eſt à l'oueſt, puis du nord au ſud, & ſe décharge dans le Cadaon un peu au de ſous de Marteos.

CABRERA (Dom Bernard de) fameux Miniſtre d'Etat ſous le regne de Pierre IV, Roi d'Arragon. Voyant que ſa fortune & ſes vertus, lui mettoient à dos quantité d'envieux, il prit de lui même le parti de renoncer à tous ſes emplois & de ſe retirer dans un couvent. Le Roi qui s'appergut aiſément, que depuis la retraite de ſon Miniſtre, toutes ſes entrepriſes échouoient, ſe rendit en perſonne en 1349. dans la chapelle que Dom Bernard de Cabrére avoit choiſie pour ſa retraite, & le preſſa de ſe charger de nouveau du ſoin de ſes affaires. Pluſieurs années après, les ennemis de ce Miniſtre, parmi leſquels on comptoit la Reine, Jean Prince héréditaire, & le Roi de Navarre, eurent tellement le deſſus qu'ils perſuadérent au Roi de le faire punir comme un traître & comme ſuteur de pernicieux conſeils. On lui trancha donc la tête à Sarragoſſe le 26 juillet 1364. & tous ſes biens furent confiſquez. Peu de tems après, toute l'innocence de Cabréra parut à découvert. Le Roi en fut vivement touché & declara dans ſon teſtament, que Cabréra avoit toujours ſervi fidelement, & que la ſentence portée & exécutée contre lui avoit été très injuſte. Il ordonna outre cela que l'on retablit le petit fils de Cabréra dans la poſſeſſion des biens confiſquez, & qu'on lui accordât pluſieurs autres marques de diſtinction. * Jérôme Surita, *Hiſt. d'Arragon.* Pedaços, *de la Hiſtoria de Antonio Perez*, p. 203. 204. Mariana, *Hiſt. d'Eſp. l. 19. ch. 15. l. 17. c. 7.*

CABRÉRA (Bernard de) étoit Preſident du Royaume de Sicile vers la fin du XIV & le commencement du XV ſiécle. Cette dignité lui fut donnée, parce qu'en 1386, il avoit été preſque l'unique cauſe que Martin neveu de *Jean I*, Roi d'Arragon obtint la poſſeſſion tranquille de la Couronne de Sicile. Car dans le tems que les affaires de Martin étoient dans un état fort équivoque en Sicile, Cabréra y arriva avec la flotte d'Arragon qu'il commandoit, & fut ſi bien diſpoſer tout par ſa prudence & par ſa valeur, que dans peu Martin fut généralement reconnu Roi de Sicile. Mais Cabréra ſe voyant élevé au plus haut poſte de la Sicile, ſe donna ſouvent plus d'autorité qu'il ne falloit. Le pére de Martin ayant ſuccédé à ſon frére *Jean I*, dans le Royaume d'Aragon, Martin alla le voir. Cabréra commit tant d'inſolences pendant l'abſence du Prince, qu'il fut obligé de revenir au plutôt. Cabrera reçut d'abord ordre de ſortir de ſon palais & du Royaume, & d'aller rendre raiſon de ſa conduite au Roi d'Aragon. Son que ſes eſcules fuſſent bonnes, ou que l'on craignit ſon parti, il fut rétabli dans tous ſes honneurs. Lorſqu'en 1410, le thrône de Sicile vaqua, Cabréra le mit en tête de s'en emparer & crut qu'il réuſſiroit en épouſant *Blanche*, fille de Charles III, Roi de Navarre, & veuve de Martin, Roi de Sicile. Mais le grand âge de Cabréra & pluſieurs autres circonſtances dégoûtérent tellement la Reine, qu'elle ne voulut point prêter l'oreille à ſes propoſitions. Il crut néanmoins d'en venir à bout par la force, & pour cet effet il aſſiegea la Reine dans le chateau de Syracuſe. Il fut cependant obligé de lever le ſiége par *Sancho Roys de Libori* Amiral de Sicile & par *Jean Moncada*. Quelque tems après Cabréra courut le riſque de ſurprendre la Reine à Palerme, ou elle eut toutes les peines du monde de s'échapper de ſes mains. Quoique quelque tems après les Siciliens euſſent déclaré Roi, *Ferdinand* Infant de Caſtille, Cabrére continua malgré cela le ſiege du chateau de Palerme, ſous prétexte d'une inimitié particuliére entre lui, *Sancho* & *Moncada* ; mais à la fin en 1412, il fut ſurpris & fait priſonnier. Sancho le fit tranſporter dans le chateau de *Mota* près de Taormina, où on le mit d'abord dans une citerne deſſechée, que la premiére pluye remplit cependant aſſez pour l'incommoder beaucoup. Enſuite on le tranſfére dans une tour fort haute, de laquelle il voulut ſe ſauver en deſcendant par le moyen d'une corde qu'un Garde lui avoit fourni. Mais le même ſoldat le trahit, de ſorte qu'on prit les meſures néceſſaires pour le prevenir dans ſa fuite. On diſpoſa tellement les choſes que Cabréra croyant s'évader, fut pris en l'air dans un filet, dans lequel on le laiſſa ſuſpendu un jour entier en ſpectacle à tout le peuple. Ferdinand, le nouveau Roi, ordonna cependant quelque tems après qu'on le mit en liberté, à condition qu'il quitteroit la Sicile & ſe rendroit en Arragon pour y rendre raiſon de ſa conduite. Il ſuivit ces ordres & ſe preſenta humblement devant le Roi, qui lui fit grace. Le grand âge de Cabrera & les chagrins cuiſans qu'il avoit eſſuyez avancérent ſa mort, qui arriva peu de tems après que le Roi lui eut pardonné. * Mariana, *Hiſt. de Eſpagne, l. 18. 19. 20.* Laurent Valle, *de Ferdin. l. 2.*

CABRERA MORALES (Franciſco de) Eſpagnol, natif du bourg du *Las Brozas* dans l'Eſtrémadure, vivoit au commencement du XVII ſiecle. Il favoit les Langues, qu'il avoit enſeignées à Salamanque, & depuis étant venu à Rome, il y fit Théologien du Cardinal Deza, mort en 1600. Il a continué l'Hiſtoire des Papes faite par Ciaconius, & a travaillé à quelques autres Ouvrages. * Nicolas Antonio, *Bibliorh. Hiſp.*

CABRERA (François de) Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin, étoit Eſpagnol, & a publié les Généalogies des Maiſons de Ponce de Léon, de Cordoue, &c. Il eſt mort en 1649. * Nicolas Antonio, *Bibliorh. Hiſp.*

CABRERA (Louis de) de Cordoue, vivoit l'an 1630. Il étoit Gentilhomme, & fut Capitaine d'Infanterie. Il a compoſé l'Hiſtoire de Philippe II, Roi d'Eſpagne, & un Traité de l'Hiſtoire. * Nicolas Antonio, *Bibliorh. Hiſp.*

CABRERA (Pierre de) de Cordoue, étoit Religieux de l'Ordre de ſaint Jerôme dans le XVI ſiecle. Il a écrit ſur ſaint Thomas ; & ſon frére nommé Alfonſe, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, a été un excellent Predicateur, & mourut en 1598, âgé de près de 50 ans. * Nicolas Antonio, *Bibliorh. Hiſp.*

CABRERA (Alphonſe de) *Voyez* l'art. précédent.

CABRE'RE (La) *Capraria*, petite iſle d'Eſpagne, dans la Mer Méditerranée, proche de l'iſle de Mayorque, dont elle n'eſt étoignée que de deux lieues au midi, vers le Cap de Salines.

CABRE'RE (La) ou la Terre de Cabrers, *Capraria*, contrée d'Eſpagne, dans la partie ſeptentrionale du Royaume de Léon, dans les montagnes. Il n'y a aucun lieu de conſideration.

CABRIE'RA. *Voyez* FICO.

CABRIE'RES, bourg dans le Comté Vénaiſſin en Provence. *Voyez* MERINDOLE, lieu ſameux.

CABSEEL ou CABTSEEL, ville de la Tribu de Juda. Elle fut la patrie de Banaias ou Bénaja. * *Joſué, ch. 15. v. 21.* II. *Samuel* ou II. *Rois, ch. 23. v. 20.*

CABUL, la Terre de Cabul ou de Chabul. C'étoit une contrée de la Tribu d'Aſer, au midi des montagnes de Tyr. Elle contenoit une ville, & vint bourgs ou villages, que Salomon donna à Hiram Roi de Tyr, pour le bois & l'or que ce Roi avoit fourni pour bâtir le temple de Jéruſalem. * I. ou III. *Rois, ch. 9. v. 13.* *Voyez* auſſi CHABUL.

CABUL, ville de la Tribu d'Aſer. * *Joſué, ch. 19. v. 27.*

CABUL, ville & Royaume des Indes dans les Etats du Grand Mogol. Il eſt le plus avancé vers la Perſe & l'Usbeck ou Zagathai, & à le Royaume de Cachemire au Levant ; au nord le Mont-Caucaſe ; au midi les Royaumes de Candahar & d'Attock. Les ſources du Nilab & du Behar, rivières qui ſe jettent dans l'Indus, ſont dans ce Royaume. La ville eſt grande & fort peuplée, avec deux forteresſes vers les montagnes, & pluſieurs belles maiſons pour la manière du pais ; les autres ſont Parna ou Farvan, Ghidel & Paſſaur. Le commerce eſt aſſez grand dans ces villes, à cauſe du muſc, des ſoyes, de la rhubarbe, & des autres marchandiſes qu'on y apporte du Cathai. Ce pais eſt fort fertile, mais tout plein de montagnes. * Baudrand, Maty, *Dict. Geogr.*

CABUS, ſurnommé *Schems al Maala*, c'eſt à dire, *le Soleil dans ſon Apogée*, étoit fils de Vaſchméghir, ou Vaſchamghu, & neveu de Mardavige. Vaſchméghir étoit de Sisd, & pretendoit deſcendre de Raſch, ancien Gouverneur de la Province de Ghilan, du tems que Kai Khoſru, Prince de la Dynaſtie des Cajanides, régnoit en Perſe. Il entra à la Cour de Nub, fils de Naſſer, Sultan de la Dynaſtie des Samanides, l'an de l'hégire 352, de Jeſus-Chriſt 943. S'y étant fait connoître pour homme de valeur & de con-

conduite, on lui conſia une armée avec laquelle il conquit l'année ſuivante la Province de Giorgian. Après la mort de Vaſchmeghir, ſon fils aîné lui ſuccéde, & régna juſqu'en 356 qu'il mourut, laiſſant ſa ſucceſſion à ſon cadet nommé Cabus, qui eſt celui dont nous parlons. Cabus fut un Prince de tres grande réputation pour toutes les belles qualitez qu'il poſſédoit. Il avoit l'eſprit noble & élevé; il étoit ſavant & éloquent, & écrivoit avec beaucoup de politeſſe. Ces belles qualitez ne l'empêchérent pas d'être malheureux. Ayant donné retraite à Fakhreddulat, Prince de la maiſon des Boudes, chaſſé de ſes Etats par ſon frére Mouaeddulat, celui-ci entra l'an de l'hegire 371, de Jeſus-Chriſt 982, avec ſon armée victorieuſe dans le Giorgian, & contraignit Cabus de ſe ſéqueſtrer lui-même avec Fakhreddulat dans le Khoraſſan, où il demeura pres de trente ans fugitif & dépouillé. Le comble de ſon chagrin, fut que Fakhreddulat étant rentré après le mort de ſon frére dans ſes Etats, uſa de la plus grande ingratitude dont on ait jamais ouï parler; car au lieu de rétablir Cabus dans les ſiens, il s'en empara lui même. Après la mort de cet ingrat, qui arriva l'an 387 de l'hégire, de Jeſus-Chriſt 997, Cabus fut reconnu par les peuples du Giorgian, & du Mazanderan pour leur Prince légitime. Entré dans ſes Etats, il les augmenta peu apres des Provinces de Ghilan & de Tabareſtan; mais il ne jouit pas long-temr du fruit de ſes victoires. Sa ſévérité, qu'on nommoit d'un autre plus odieux, ne plaiſut pas à ceux qui vouloient pécher avec impunité, les Grands de ſa Cour conjurérent contre lui, ſe ſaiſirent de ſa perſonne, & envoyérent à Manugeher ſon fils, pour lui faire ſavoir qu'ils vouloient le placer ſur le thrône de ſon pére, que s'il refuſoit leurs offres, ils les feroient à quelque autre. Manugeher ne voyant pas d'autre parti à prendre, accepta les offres, mais dès qu'il eut été reconnu & proclamé Sultan, il alla à Baſtham, où ſon pére étoit retenu, baiſa la terre devant lui, l'aſſura de ſon obeïſſance, & lui dit, que s'il le lui commandoit, il lui offroit au péril de ſa Couronne & de ſa vie de punir les Rebelles & de le rétablir. Cabus conſent des ſoumiſſions de ſon fils, lui dit legement, *J'ay fixé ici le terme de mes actions & de ma vie, & je vous remets toute mon autorité entre les mains.* Cabus ne ſongeoit plus dans ſa priſon qu'à ſervir Dieu. Mais ſes ennemis appréhendant qu'un jour il ne pût ſe venger d'eux, ſubornérent des gens qui le firent mourir par le poiſon. Ce Prince étoit ſavant. Il a compoſé des lettres & des vers qui ont été fort eſtimez. Il fit beaucoup de careſſes & de préſens à Avicenne, qui avoit guéri ſon neveu d'une paſſion amoureuſe fort violente. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orient.*

C A C.

CACA, ſœur de Cacus, découvrit à Hercule le larcin que ſon frére avoit fait de ſes bœufs, & mérita d'être honorée par des ſacrifices qui lui étoient offerts par les Veſtales, dans une petite chapelle bâtie à Rome ſous ſon nom, ſelon Servius, *ſur le huitiéme livre de l'Enéide.* Virgile néanmoins *au même lieu*, & Ovide, *au premier livre des Faſtes*, diſent que ce larcin fut découvert d'une autre maniere. *Voyez* CACUS.

CAÇAÇA, ville de la Province de Garet, dans le Royaume de Fez, en Afrique, ſur la côte de la Mer Méditerranée, à ſept lieues de Melile, pas mer, d'où elle n'eſt éloignée que de deux lieues par terre. Le Duc de Médina s'en étoit rendu maître en 1496, après le priſe de Mélile. Les Habitans qui n'avoient oſé attendre la venue, s'étant ſauvez ailleurs, il fit raſer la ville, ne conſervant que le château qui eſt fort, & ſitué ſur un roc, que l'on ne peut miner. * Marmol de l'Afrique, *l. 4.*

CACACIONI, ville de Tartarie. *Cherchez* GIRACUNDA.

CAÇALLA (Auguſtin) étoit de Valladolid en Eſpagne, & fut long-tems Prédicateur de l'Empereur Charles-*Quint*; mais il quitta la Religion Romaine pour ſuivre les opinions de Luther. Après la mort de Charles-*Quint*, il fut condamné par l'Inquiſition, & brûlé à Valladolid le 21 mai 1559. * Théodore de Béze, *de Vir. Illuſtr.*

CAÇALLA ou CAZALLA, bourg d'Eſpagne, ſitué dans l'Andalouſie, vers l'Eſtremadure d'Eſpagne, à douze lieues de Séville, & à quatorze d'Ecija. On croit que *Lacuſmurgium*, ancienne ville épiſcopale, pouvoit être en ce lieu, ou à Couſtantina, ou à Colmenar. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAÇAR, ville du Royaume de Fez. *Cherchez* ALCAÇAR.

CAÇAR-FARAON, ou *Château-Pharaon*, ville ruinée, ſituée ſur la montagne de Zarhon, proche de la ville de Fez, en Afrique. On dit qu'elle a été bâtie par les Goths; & les Habitans, ſur une tradition fabuleuſe, en attribuent la fondation à Phaeton, Roi d'Egypte. Les plus célébres Hiſtoriens la nomment le palais Zarhon, ou Zarahanum, & non pas de Pharaon. On voit encore en pluſieurs endroits des inſcriptions en lettres Gothiques, qui font connoître qu'elle fut bâtie ou embellie par les Goths. Toutes les entrées & les vallées d'alentour ſont couvertes d'oliviers. * Marmol, *de l'Afrique, l. 4.*

* CACARI, village & Cap de l'Avogaſie, province du Royaume de Mingrelie, au nord-oueſt de la ville de Savatopoli, ſe trouve au nord de la Mer Noire vers ſa partie orientale. * Maty *Dict. Géogr.*

* CACCA (Capo della) Cap de l'Iſle de Sardaigne au couchant de le ville d'Alghéri. On croit qu'il eſt le même que les Ancien appellent *Hermæum Promontorium.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CACCIA (Auguſtin) natif de Novare dans le Milanois, vivoit vers l'an 1550. Il porta les armes avec réputation dans l'armée de l'Empereur Charles-*Quint*, & s'attacha auſſi à faire des vers. Lorſqu'il fut avancé en âge, il compoſa deux volumes de Poëſies ſpirituelles; & en dédia un à Catherine de Médicis Reine de France, & l'autre au Cardinal de Granvelle. * Nicolas Antonio, *Bibliorh. Hiſp.*

CACCIA (Frideric) Cardinal & Archevêque de Milan. Etant Nonce en Eſpagne, il fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XII, le douziéme décembre 1695. Il mourut à Milan le 16 janvier 1699, âgé de 65 ans.

CACCIALUPI (Jean-Baptiſte) de San-Sévérino en Iſalie, Juriſconſulte, vivoit dans le XV ſiécle vers l'an 1407. C'étoit le Docteur de ſon tems le plus conſulté ſur les matieres civiles & eccléſiaſtiques. Il écrivit divers Ouvrages de Droit, *De Juſtitia & Jure; De Debitore ſuſpecto fugitivo; De Pactis; De modo ſtudendi, De tranſactione deffinitorum Juris, &c.* Il enſeignoit à Sienne en 1404. * Forſter, *in Vit. Juriſc.* Bumaldi, *Bibliotheca. Bonon. &c.* M. Simon, *Bibliothe des Auteurs du Droit.*

CACCIANE'MICI, eſt le nom d'une famille de Bologne en Italie, d'où ſortoient GÉRARD de Caccianémici Pape; ſous le nom de LUCIUS II, & HUMBERT de Caccianemici, que le même Pape fit Cardinal en 1144. Il rendit de grands ſervices à Alexandre III, durant le Schiſme, & mourut peu de tems après ſous ſon Pontificat. * Sigonius, *de Epiſcop. Bonon. l. 1.* Baronius, Onuphre, &c.

CACE'CAS (Louïs) Religieux de l'Ordre de S. Dominique en Portugal. Il travailla à l'Hiſtoire de ſa Province en Portugais, & à celle de la Vie de Dom Barthélemi des Martyrs, & Louis de Souſa ſe ſervit de ſes Memoires. Cacégas mourut vers l'an 1610, âgé de plus de 70 ans. * Nicolas Antonio, *Bibliorh Hiſp.*

CACE'RES, petite ville de l'Eſtrémadure d'Eſpagne. Elle eſt ſur la petite riviére de Salor, environ à ſix lieues d'Alcantara. * Maty, *Dict. Geogr.*

CACE'RES, ou CACE'RES DE CAMARINHA, ville de l'Iſle de Luçon, l'une des Philippines, avec Evêché ſuffragant de Manille. Elle eſt ſituée dans la contrée de Camarinha, ſur le detroit dit *Eſtrecho de Manilha*, avec un bon port, qui eſt aux Eſpagnols. On voit dans cette Iſle la montagne de Mayonque, qui jette des flammes. * Baudrand.

CACHAN, ville de Perſe dans la Province d'Yérak à vint deux lieues d'Iſpahan vers *Kom*, en Latin *Cachanum*. C'eſt la premiere ville qu'on rencontre en entrant de la Perſe dans la Medie. Olearius écrit *Kaſchan*, & d'autres Voyageurs *Cazem*. Elle eſt ſituée dans une grande plaine, proche d'une haute montagne. La chaleur y eſt exceſſive. Sa latitude eſt de trente cinq degrez trente cinq minutes, & ſa longitude de 86 degrez. Sa longueur eſt d'Orient en Occident. Elle a une lieue de longueur, & un quart de lieue de largeur. Elle eſt ſituée dans un terroir ſtérile. Elle eſt grande, belle, bien peuplée & fort marchande. Les eaux n'y ſont pas bonnes. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne Ragues, dont il eſt parlé en pluſieurs endroits de l'Hiſtoire de Tobie. Il y a de beaux Bazars ou marchez & pluſieurs Caravanſéras bâtis de brique. Le Caravanſera Royal, qui eſt hors de la ville du coté de la porte ottenale, eſt le plus beau de toute la Perſe. C'eſt Abas *le Grand* qui l'a fait bâtir, & on y lit ſur ſon frontiſpice ce diſtique,

Le monde eſt un Caravanſera, & nous ſommes une Caravane.
Dans un Caravanſera, n'élevez point de Caravanſera.

C'eſt dans la vue d'enſeigner que nous ne devons point nous promettre d'habitation durable, dans un monde qui n'eſt qu'un lieu de paſſage. C'eſt le lieu de toute la Perſe, où il ſe fait le plus de ſatin, de velours, de taffetas, de tabis, de Brocard uni & à fleurs de ſoye, & de ſoye mêlée d'or & d'argent. Dans le bourg d'*Arun*, à dix lieues de Cachan, il y a mille maiſons d'Ouvriers en ſoye. Il y a dans cette ville beaucoup de ſcorpions, dont la piqure eſt tres-dangereuſe; c'eſt ce qui a donné lieu à une imprécation des Perſans, *Que le Scorpion de Cachan puiſſe te piquer à la main.* Olearius & Jean Struis parlent d'une eſpéce d'araignée dont les Habitans de Cachan ſont fort incommodez. Les Perſans la nomment *Enkuruchae.* Elle eſt longue de deux pouces, & rayée de brun ſur le dos. En quelque endroit que ſon venin tombe, celui ſur lequel il eſt tombé s'aſſoupit, & il eſt impoſſible de l'éveiller, à moins qu'on n'écraſe un de ces inſectes ſur la playe. Comme il eſt difficile d'en trouver dans le beſoin, à ce défaut on met le bleſſé ſur le dos, & on lui fait avaler autant de lait doux qu'il eſt poſſible. On le met enſuite ſur le côté dans une caiſſe ſuſpendue à quatre cordes, & après avoir fait faire à le caiſſe autant de tours qu'elle peut ſouffrir, on l'abandonne à leur mouvement qui fait vomir le malade & le guéri en partie. Il y a beaucoup moins de ces inſectes dans la ville qu'à la campagne, ou ils ſe cachent ſous une plante appellée *Termoé*, qui reſſemble fort à l'abſinthe. Les moutons leur font le guerre, & les cherchent comme un morceau friand qui ne leur fait aucun mal. Il y a dans la ville & dans les fauxbourgs, ſix mille & cinq cens maiſons, quarante Moſquées, trois Colléges, & plus de deux cens ſepulchres des Deſcendans d'Aly. Outre cela on y compte plus de mille familles de Juifs qui ſe diſent, de même que ceux d'Iſpahan & de Kom, deſcendus de le Tribu de Juda. Ce ſont eux qui ont ſoin des vignes & à qui les Chrétiens ſont obligez du vin qu'on y boit. Pluſieurs Auteurs Européens croyent que Cachan eſt l'ancienne *Ambrodux* des Auteurs Grecs, où celle qu'ils nomment *Téſiphonte du pais des Parthes.* Les Hiſtoriens Perſans diſent que *Zobeide-caton*, femme de *Haroun Raſchid* Calife de Bagdad l'a fait bâtir, & qu'elle lui donna le nom de *Caſan* ſon ayeul, petit-fils de *Hali*; & que de *Caſan* on a fait *Cachan.* Elle eſt ſurnommée *Darelmoumenin*, c'eſt à dire le ſéjour des Fidéles, à cauſe que les Deſcendans d'Haly s'y retirérent, & qu'ils y ſont enterrez. * Chardin, *Voyage, &c. tome 1. p. 214.* Tavernier, *Voyage de Perſe.* Th. Corneille, *Dictionn. Géogr.*

CACHEMIRE, Royaume. *Cherchez* KACHEMIRE.

CACHIEU, CATCHEU ou CATCHE'D; bourg ou petite ville de la Nigritie en Afrique. Il eſt ſur la riviére de Saint-Domingo, qui eſt une des embouchures du Niger, & a un bon port fréquenté par les Européens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CACHOMAS (le Royaume de) eſt un petit de l'Inde delà le Gange, avec la ville de même nom près de la riviere de Caſmin, & ſur les frontiéres du Royaume de Bengale. Il étoit autrefois ſujet au Roi de Pegu; mais il obéit préſentement à ſon propre Roi, qui eſt tributaire du Roi de Pegu. * Baudrand.

CACHOUB, c'eſt un bout de la Poméranie, qui eſt reſté au Roi de Pologne, & qui commence à huit lieues de Dantzick. Ce ne ſont que des montagnes & des bois, qui n'ont que de petits ſentiers faits, ce ſemble, ſeulement pour les Cerfs: il n'y a ni terre cultivée, ni village. * *Mémoires du Chev. de Beaujeu.*

CACIQUES, noms des Gouverneurs ou Princes, ſous les anciens Incas, ou Empereurs du Perou. Les plus conſiderables des Nobles originaires du pais, retiennent encore ces noms d'Incas, & de Caciques, quoiqu'ils obéiſſent aux Eſpagnols. Les Princes de l'Iſle de Cuba dans l'Amerique ſeptentrionale portoient le même nom de Caciques, lorſque les Eſpagnols s'en rendirent les maîtres. * Herrera. Antonio de Solis, &c.

CACOBERRO, bourg du Royaume de Barca en Barbarie. Il eſt ſitué ſur un Cap qui porte ſon nom, entre les lieux de Rapalu, & de Terre delb Arabi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CACONGO, Royaume d'Afrique. On le met dans la région de Butara vers le pais des Anziccains & des Ciaques. On n'en connoit aucune particularité. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAÇORLA ou CAZORLA, bourg d'Eſpagne, ſitué dans l'Andalouſie, au confluent du Guadalquivir & de la Guadarména, à ſix lieues de la ville d'Ubéda, du côté de l'Orient. Ce bourg donne quelquefois ſon nom à une partie de la Sierra Ségura, & il appartient à l'Archevêque de Tolède, avec un petit païs qui en dépend. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAÇORLA, montagne. *Voyez* SIERRA SE'GURA ſous SE'CURA.

CACOUCHACS, peuples de l'Amérique ſeptentrionale. Ils ſont dans le Saguenay, contrée de la nouvelle France, & au nord de la ville de Tadouſſac. * Maty, *Dict. Géogr.*

CACUS, Berger d'Italie, du Grec Κακὸς méchant, fauſoit ſa demeure ſur le Mont-Aventin, qui fut depuis renfermé dans l'enceinte de la ville de Rome, & exerçoit de continuels brigandages aux environs. On dit qu'Hercule revenant d'Eſpagne, après avoir tué Géryon, paſſa près du Mont-Aventin, avec le troupeau de ce Roi qu'il emmenoit. Cacus lui enleva pendant la nuit quelques bœufs, les orant par la queue dans ſa caverne, afin que leurs pas imprimez à reculons, ne puſſent découvrir le lieu où ils étoient. Hercule ayant reconnu ce larcin, chercha vainement aux environs de la caverne de Cacus, & ce s'imagina pas que ſes bœufs y fuſſent renfermez, parce que les veſtiges donnoient lieu de croire le contraire. Cependant il entendit le cri d'un de ſes bœufs, qui ſentant le reſte du troupeau, commença à mugir. Auſſi-tôt il enfonça la porte de cette caverne, & aſſomma ce Voleur à coupe de maſſue. Les Poetes diſent, que Cacus étoit fils de Vulcain, & qu'il jettoit des flammes par la bouche, peut-être, parce qu'il brûloit les maiſons après les avoir pillées. Quelques uns ont prétendu qu'il avoit été domeſtique d'Evandre. Ils ajoûtent, que c'étoit un Géant d'une grandeur prodigieuſe, qu'il vivoit de chair humaine, & qu'il étoit demi-homme, comme on nous repréſente les Satires. D'autres diſent, que Cacus habitoit l'Eſpagne Tarragonnoiſe, qu'il donna ſon nom au Mont-Cacus, maintenant Moncaio, dans l'Aragon ſur les confins de la Caſtille Vieille; qu'il étoit affreux à voir, & d'une hauteur extrémement ſauvage, ce qui avoit donné lieu de l'appeller *Dema-horome*; qu'il avoit inventé certaines armes à feu, & une poudre ſemblable à notre poudre à canon, ce qui le fit paſſer pour le fils de Vulcain: enfin qu'il pourſuivit Hercule juſques en Italie, où il lui déroba quelques-uns de ſes bœufs. * Tite-Live, *l.* 1. Virgile, *Eneide*, *l.* 8. *v.* 222. 259. Ovide, *Faſt. l.* 1. *v.* 550. Properce, *l.* 4. *Eleg.* 10. *v.* 7. Cerund. *l.* 1. *Parallp. Hiſp.* Martial, *l.* 5. *Epigr.* 67. *v.* 5. Solin, *c.* 2. *Voyez les Notes* de Saumaiſe *ſur Solin.*

C A D.

CADAGUES, ou *Cap de Quers*, ou *Cap de Creux*, en Latin *Cadacherium Promontorium*, & *Caput Aquarum*, bon bourg d'Eſpagne, ſitué dans la Catalogne à une lieue & demi de la ville de Roſes ſur le Cap de Creuz. Il y a un aſſez bon port. * Maty, *Dict. Geogr.*

CADALOÜS ou CADOLUS, Evêque de Parme, fut élu Pape l'an 1061, par la faction de l'Empereur Henri IV, comte Alexandre II, qui avoit été élevé ſur le ſaint Siége par les Cardinaux, après la mort de Nicolas II. Cadalous fut reconnu ſous le nom d'Honore II, par les Evêques & par les Princes de deça les Alpes. Il vint avec une armée devant Rome pour ſe mettre en poſſeſſion de cette ville; mais il fut repouſſé par les troupes de Godefroy Marquis de Toſcane & de Mathilde la femme, qui avoit pris le parti d'Alexandre, & fut contraint de ſe retirer à Parme. Cette premiere tentative ne lui ayant pas réuſſi, il revint une ſeconde fois avec un plus grand nombre de troupes, & s'empara de la partie de la ville nommée Léonine & de l'égliſe de ſaint Pierre; mais il fut encore chaſſé, & ſes troupes miſes dans un ſi grand déſordre, qu'il penſa être pris, & fut obligé de s'enfermer dans le château Saint-Ange, d'où il eut bien de la peine à ſe ſauver, en donnant de l'argent à ceux qui l'avoient aſſiégé. Quelque tems après, on aſſembla un Concile à Mantoue pour juger le différent, qui étoit entre Alexandre & Cadalous. Cadalous y ſoutint foiblement ſon droit & ſe retira. Alexandre y fut reconnu pour Pape légitime, mais on l'obligea à pardonner à Cadalous. Ce Concile fut tenu l'an 1064, en préſence de Hannon Archevêque de Cologne, qui étoit le principal Adminiſtrateur des affaires d'Allemagne ſous l'Empereur Henri IV. Cadalous mourut depuis miſérablement, ſans avoir voulu renoncer à la qualité de Pape. * Léon d'Oſtie, *l.* 3. *ch.* 20. Platine *dans Alexandre II.* Baronius, *A. C.* 1061. 1062, 1064. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Eccléſiaſtiques, onziéme ſiécle.*

CADAMUSTI, (Louis) de Veniſe, a vécu vers l'an 1504. Il publia une Relation de ſes Voyages de mer, que nous avons en Latin par les ſoins d'Archangélo Madrignant.

CADAON. *Voyez* ZADAON.

CADARIENS, Secte parmi les Muſulmans, qui attribue les actions de l'homme à l'homme même, & non au Décret divin qui détermine ſa volonté. Le premier Auteur de cette Secte fut Maabed Ben Khalid Al-Gohni, que l'Hégire fit mourir à Baſora. Ben Aün, un des plus célébres Docteurs du Muſulmaniſme, ne ſçavoit point les Cadariens, & diſoit qu'ils étoient les Mages ou les Manichéens du Muſulmaniſme, parce qu'ils admettoient deux principes, ſavoir, Dieu & l'homme. Schiabi diſoit, que pour n'être point Cadarien & Motazale (car c'eſt la même choſe) il faut rapporter toutes les bonnes actions à Dieu, & les méchantes à l'homme. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient. Voyez* auſſi KADARITES.

CADAVAL, famille ducale fort illuſtre en Portugal. Jean IV, Roi de Portugal créa pour premier Duc de Cadaval, *Nuno Alvarez* de la Maiſon de *Mélo*, lorſque celui ci étoit encore fort jeune. Le Duc de Cadaval dans les troubles qui s'élevérent entre Alphonſe VI, & Dom Pedro, prit le parti du dernier, qui étant devenu Roi, fit le Duc de Cadaval ſon premier Miniſtre. Il occupe encore le même poſte ſous le Roi d'aujourd'hui. Il y en a qui avancent qu'il a toûjours été partiſan de la France & que c'eſt pour cela qu'il s'eſt allié deux fois avec des familles Françoiſes. * Lehman, *apud Imhof. in Mantiſſa Stemmat. Lufit.* Rélation *de la Cour de Portugal ſous D. Pedro II.*

CADAVRE ou CORPS MORT Il n'y a point de nation qui n'ait eu ſes cérémonies pour l'enterrement des morts. Les Romains gardoient pendant huit jours le corps dans la maiſon, & pendant ce tems l'on mettoit d'ordinaire un cyprès à la porte, ſur tout ſi c'étoit une perſonne riche, pour empêcher le monde d'entrer; le huitiéme jour ils faiſoient avertir le peuple par un Crieur, afin qu'il aſſiſtât à l'enterrement, EXEQUIAS L. TITIO L. FILIO QUIBUS EST COMMODUM, IRE JAM TEMPUS EST A OLLUS EA ÆDIBUS EFFERTUR. C'eſt cet avertiſſement au peuple que Feſtus appelle *Funus indictivum*. Le peuple étant arrivé, on mettoit le corps dans une eſpéce de lit, avec des linceuls fort propres. Les Pleureuſes alors ſe preſentoient devant la maiſon du défunt, ou elles faiſoient de leur mieux pour marquer une triſteſſe qu'elles ne ſentoient point: elles verſoient des larmes en concert, & pleuroient aſſez haut pour faire une eſpéce de muſique lúnébre. La pompe funebre marchoit; un Joueur d'inſtrument précédoit le corps, & chantoit les louanges du Défunt. Lorſque les Anciens mettoient le corps ſur le bucher pour le brûler, on lui ouvroit les yeux comme pour lui faire regarder le ciel; & l'ayant appellé pluſieurs fois à haute voix, le plus proche parent mettoit le feu au bucher avec une torche, en tournant le dos pour dire que c'étoit à regret qu'il rendoit ce ſervice au Défunt. Pline veut que l'uſage de brûler les corps des Défunts, ne ſoit pas fort ancien à Rome; vû, dit-il, que nous ne voyons pas qu'aucun de la famille de Cornélius ait été brûlé juſques à Sylla; mais Pline ſemble ſe contredire lui-même, puiſqu'il écrit que le Roi Numa défendit d'arroſer de vin les feux qu'on allumoit pour brûler les corps. Auſſi Plutarque aſſure, que le même Numa défendit expreſſément qu'on brûlât ſon corps après ſa mort; qu'il ordonna de faire deux tombeaux de pierre, dans l'un deſquels on meurt ſon corps, & dans l'autre on enfermeroit les livres ſacrez qu'il avoit compoſez ſur la Religion & ſur le culte des Dieux: ce qui eſt une preuve que l'uſage de brûler les corps eſt fort ancien, & qu'il ſe pratiquoit même de ſon tems. Les loix des douze Tables faites trois cens ans après la fondation de Rome, qui défendoient d'enterrer & de brûler les corps dans la ville, ne favoriſent point le premier ſentiment de Pline; & l'on n'en peut rien conclurre autre choſe, ſi ce n'eſt que les deux manéres d'enterrer les corps & de les bruler, étoient en uſage; & qu'il n'étoit défendu de les brûler & de les enterrer dans la ville, qu'à cauſe de l'infection & des incendies qui en pourroient arriver.

Cicéron nous apprend que la coutume d'enterrer les corps fut introduite à Athénes par Cecrops, & qu'on les enterroit du côté du ſoleil couchant; au lieu qu'à Mégare ils avoient le viſage tourné au ſoleil levant. La coutume d'enterrer les corps a duré fort longtems par toute la Gréce.

Les Egyptiens embaumoient les corps des défunts, pour les préſerver de la corruption. Les Ethiopiens avoient divers uſages; quelquefois ils les jettoient dans le courant des fleuves & des riviéres, quelquefois ils les brûloient, ou ils les enfermoient dans des vaiſſeaux de terre cuite, ſelon le témoignage d'Herodote & de Strabon. Les Indiens les mangeoient, pour leur donner, par ce beau ſecret une ſeconde vie, les changeant ainſi en leur propre ſubſtance. Pour ce qui regarde ceux qu'Herodote appelle MACROBIENS, c'eſt à dire, de *longue vie*, on deſſéchoit leurs corps, puis on peignoit leurs viſages avec du blanc, leur donnant leur coloris naturel. On les enfermoit enſuite dans une colomne de verre, puis ayant gardé le corps un an en cet état, on l'expoſoit en quelque lieu proche de la ville, ou on le voyoit. Diodore de Sicile rapporte, qu'il y avoit certains peuples qui brûloient les corps, puis enfermoient leurs cendres & leurs os dans des ſtatues d'or, d'argent, & de poterie, les revêtant de verre par deſſus. Les Garamantes les enterroient ſur le bord du rivage dans le ſable, afin qu'ils fuſſent levez des eaux de la mer.

Pour revenir à la coutume des Grecs & des Romains de brûler les corps, le corps du défunt ayant été conſumé par le feu, après que les Aſſiſtans lui avoient dit le dernier adieu, *Vale æternum, nos eo ordine quo natura voluerit, ſequemur*, les proches perens en ramaſſoient les cendres, & recueilloient les os que l'on arroſoit d'eau luſtrale, & qu'on enfermoit dans des urnes de matiére différente, pour les mettre enſuite dans des tombeaux, verſant deſſus des larmes, qui étoient reçues dans de petites phioles appellées *lacrymatoires*, qu'on enfermoit pareillement avec l'urne dans le tom-

tombeau. On ne voit pas trop bien de quelle maniére ils pouvoient recueillir les cendres, & empêcher qu'elles ne se mêlaſſent avec celles du bois & des autres choſes que l'on brûloit avec le corps. Pline fait mention d'un lin qui croît dans les Indes, nommé par les Grecs *Asbeſte*, ἀσβεστος, c'eſt à dire, *incombuſtible*, dont on faiſoit de la toile qui ne brûloit point, quoiqu'on la jetat dans le feu. L'on pouvoit en envelopper le corps, & ramaſſer aiſément les cendres du défunt, ſans qu'elles fuſſent mêlées avec celles du bois; mais peu de perſonnes pouvoient s'en ſervir, puiſque le même Pline aſſure, que cette toile étoit fort rare, & qu'on la gardoit pour les Rois du pais. Peut-être ſe ſervoient-ils d'une autre toile faite de la pierre d'Amiante, qu'on avoit alors le ſecret de filer, au rapport de Pline. Et Plutarque nous aſſure, qu'il y avoit de ſon tems une carriére de cette pierre dans l'iſle de Negrepont; on en trouve même dans l'iſle de Chypre, dans celle de Tunes, & ailleurs. Ils pouvoient encore avoir quelque autre invention, comme de mettre le corps ſur le bucher dans un cercueil d'airain ou de fer, dont il étoit fort aiſé de recueillir les cendres & les os qui n'étoient point brûlez. * Rofin, *Antiq. Rom.* Dempſter. Danet. Perſe, *Sat.* 3. v. 103. Lucain, *l.* 5. v. 442.

Les Grecs & les Romains avoient coutume de fermer les yeux à leurs morts. Ils remettoient tous les membres dans leur ſituation naturelle, quand ils avoient été derangez par quelques convulſions ou par les derniers efforts du malade. Ils lavoient leurs cadavres & les embaumoient, ſoit qu'ils duſſent les enterrer, ou les brûler. C'eſt parce, diſent quelques Auteurs, que l'uſage étant de garder les corps pendant longtems, on voulois par ce moyen faire ceſſer, ou du moins diminuer l'infection du cadavre. Les Grecs habilloient ſoigneuſement leurs cadavres que l'on devoit enterrer, dans la fauſſe perſuaſion où ils étoient, que les morts étant ſenſibles au froid, ils ſeroient incommodez par les rigueurs de l'hyver. Les habits mortuaires n'étoient pas uniformes, par rapport à la qualité de l'étoffe, chacun ne conſultoit que ſon amitié pour le mort, ou l'envie qu'il avoit de paroître, en lui donnant des habits magnifiques. Enfin les Magiſtrats Romains étoient diſtinguez par la richeſſe de leurs parures, qui étoient quelquefois de pourpre & même enrichies d'or: mais ils étoient ſemblables quant à la façon; car c'étoit toûjours une robe qui enveloppoit le mort depuis la tête juſques aux piez. Les pauvres comme les riches mettoient une couronne ſur la tête des morts; parfumoient leurs biéres ou tombeaux de fleurs, avoient également ſoin de mettre une piéce de monnoye dans leur bouche, pour obliger Caron à leur faire paſſer, dans ſa barque, ce fleuve ſi renommé chez les Grecs & les Romains. Ils mettoient enſuite le mort de ſon lit, & le menoient en quelque autre endroit de la maiſon. Dans les funérailles des Princes, les Domeſtiques du mort avoient coutume d'entourer le cadavre & d'exciter l'air, afin d'en éloigner les mouches. On les expoſoit auſſi dans des lits de parade, les piez tournez du côté de la porte. Quand la mort avoit defiguré le cadavre, on ſubſtituoit en ſa place une figure de cire. Ils s'aſſeuroient par trois fois & parloient au mort, comme s'il avoit été encore vivant, & n'en ayant point de reponſe, ils publioient ſon decès avec des pleurs & des lamentations extraordinaires. Lorſqu'un homme avoit fait des deues, ſes Creanciers s'emparoient de ſon cadavre, & ne le rendoient qu'après le payement entier de leurs créances. On regardoit comme une infamie le peu de cas que les heritiers ou les amis du défunt auroient fait d'acquiter ſes dettes. L'Empereur Sévére fut obligé de rendre un Edit contre la dureté des Créanciers, qui détenoient les cadavres, & qui ne les vouloient rendre qu'après avoir été payez. Les enterremens ſe faiſoient preſque toûjours la nuit. Il n'y avoit rien de fixé ſur l'heure, mais la coutume étoit de prendre celles qui précédoient immédiatement l'aurore. On gardoit les cadavres pluſieurs jours après leur mort, ſoit pour les preparatifs des funérailles, ou par une prudente précaution, de peur qu'ils ne fuſſent dans quelque lethargie, & qu'ils n'euſſent pas encore rendu l'ame. Quelques uns cependant, pour ôter un ſpectacle auſſi triſte de devant leurs yeux, faiſoient enterrer leurs cadavres ſur le champ. Les parens ou les plus proches héritiers, les amis ou les Domeſtiques portoient le mort en terre: parmi les gens du commun, on ſe ſervoit de gens à gages; mais on tranſportoit ſouvent dans des chaiſes les perſonnes de diſtinction depuis leur porte, juſqu'au lieu de leur ſepulture. Les méres enſevelifſoient leurs enfans, & les portoient elles mêmes en terre. Dans les funérailles des perſonnes de diſtinction, on portoit leur ſtatue à la tête du convoi, & on la plaſoit dans la place publique avec celles de leurs parens, qui s'étoient rendus recommandables dans la République. On portoit auſſi la marque des charges, dont le mort avoit été honoré. Cela étoit accompagné de Joueurs d'inſtrumens.

Lucien dans ſon Traité du Deuil décrit agréablement les cérémonies qui ſe pratiquoient lorſque quelcun étoit mort. „ Après, *dit-il*, que le plus proche parent a recueilli l'Ame du Mort, & qu'il lui a ferme les yeux, on a ſoin de lui mettre une piece d'argent dans la bouche pour payer le Batelier des Enfers, qui eſt Caron, ſans conſiderer ſi c'eſt une monnoye qui ait cours dans le pais; pourqu'on ſerve mieux à mon avis, de ne rien donner, afin qu'on fût contraint de le renvoyer ici. Après cette cérémonie on lave d'eau aédé le corps du défunt, comme s'il n'y avoit point d'eau là-bas, ou qu'il dut aſſiſter à quelque feſtin en arrivant: car outre cela, on le parfume, on le couronne de fleurs, on l'habille de ſes plus beaux habits, ſoit qu'on ait peur qu'il ne meure de froid en chemin, ou qu'on ne le traite pas ſelon ſa condition. Tout cela eſt accompagné de plaintes & de regrets, de larmes & de ſanglots, pour répondre à un Maître de cerémonies, qui preſide à l'action, & qui rapporte d'un ton lugubre les anciennes eſclamations, pour faire pleurer, ſi l'on n'en avoit point d'envie. Les uns donc s'arrachent les cheveux, les autres ſe frappent l'eſtomac ou s'égratignent le viſage: il y en a qui déchirent leurs habits, & qui mettent de la pouſſiere ſur leurs têtes, ou qui ſe couchent par terre & ſe heurtent contre les murailles; ſi bien que le Mort eſt le plus heureux de la bande; car tandis que ſes amis & ſes parens ſe tourmentent, il eſt placé en quelque lieu éminent, lavé, nettoyé, parfumé & couronné, comme s'il vouloit aller en compagnie. Enfuite ſon pére & ſa mere, s'il en a, ſortent de la troupe & le viennent embraſſer avec des lamentations ſi ridicules, que cela ſeroit capable de le faire crever de rire, s'il avoit quelque ſentiment. Il y en a, qui à la mort de leurs parens, égorgent leurs chevaux & leurs eſclaves, pour les aller ſervir en l'autre monde; & brûlent ou enterrent avec eux ce qu'ils ont de plus précieux, comme ſi cela leur devoit être fort utile. Cependant tout ce que ces gens-là diſent, ce n'eſt ni pour le mort, qui ne les ſauroit entendre, quand ils crieroient du ſon plus haut; ni pour eux-mêmes, car il ſuffiroit de parler tout bas: ſi bien qu'il ne reſte, ſinon que ce ſoit par coutume, de peur qu'on ne les croye ſans armé & ſans ſentiment pour leurs proches. S'il les entendoit donc, voici ce qu'il pourroit dire, *Qu'avez vous tant à pleurer & à vous tourmenter pour moi, qui ſuis plus heureux que vous? Eſt-ce que les tenébres où je ſuis vous font peur, & que vous appréhendez que je ne ſois ſuffoqué par la peſanteur de mon ſepulcre? Mais un Mort n'a rien à craindre, puis qu'il ne ſauroit plus mourir. & mes yeux pourris ou brûlez n'ont plus beſoin de voir la lumiere? D'ailleurs, quand je ſerois miſerable, à quoi me ſervoient toutes vos plaintes, & tous ces coups donnez contre l'eſtomac à la cadence des inſtrumens, & cette tombe couronnée, ces effuſions & ces lamentations de femmes? Croyez-vous que ce vin que vous repandez, deſcende juſques aux oſſets, où qu'il ſoit encore bon à boire en l'autre monde? car pour les bêtes que vous brulez en ſacrifice, une partie s'en va en fumée, & le reſte n'eſt que cendres, qui ſeront un fort mauvais aliment.* Voilà donc les plaintes que l'on fait pour les Morts, & qui ſont ſemblables à Rome & en Gréce; mais les ſépultures ſont différentes ſelon les differentes nations. Car les uns les brûlent, les autres les enterrent & les embaument. J'ai aſſiſté à des feſtins en Egypte, où on les place au bout de la table, & quelquefois un homme par néceſſité prête la carcaſſe de ſon pére ou de ſa mére pour ſervir à cet uſage. Pour les monumens, les colomnes, les pyramides, & les inſcriptions, y a-t'il rien de plus inutile? Il y en a qui célébrent des jeux à la memoire du défunt, & qui font des Oraiſons funébres ſur ſon ſepulcre, comme ſi cela lui devoit ſervir là-bas de ceinture & d'amelioration de vie & de mœurs. Après tout cela on traite l'Aſſemblée, où les amis vous conſolent, & vous convient à manger. *Juſques à quand*, diſent-ils, *voulez-vous pleurer un Mort? vous ne le rappellerez pas en vie par vos larmes. Voulez-vous vous faire mourir, pour déſeſperer vos amis, & laiſſer vos enfans orphelins? Il faut pour le moins manger, quand ce ne ſeroit que pour faire durer votre deuil.* Voila ce que dit Lucien. * Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum*, &c.

C A D D É E. *Voyez* C A D É E.

C A D E, (Jaques) fameux Rebelle contre Henri VI, Roi d'Angleterre. C'étoit un Irlandois qui avoit beaucoup d'eſprit & de courage. *Richard*, Duc d'Yorck qui prétendoit à la Couronne, l'engages à porter le nom de *Mortimer* & à faire ſoulever le peuple en 1450. ſous prétexte qu'on l'avoit trop chargé. Il eut dans peu un grand nombre d'adherens, principalement dans le pais de *Kent*. Il conduiſit ſa troupe d'abord à Blackheath, & en prit & ſaccagea les environs pendant un mois. Comme un grand nombre des Bourgeois de Londres, auſſi-bien que pluſieurs des Grands du Royaume le ſoutenoient par les ſecours qu'ils lui fournifſoient, il ne s'émut point lorſque le Roi & le Parlement le declarérent Rebelle & envoyerent contre lui une armée de 15000 hommes. Il rencontra une partie de cette armée près de Sévenoacke & la battit. *Humphred* & *Guillaume Stafford* qui commandoient cette troupe reſterent tous les deux ſur la place, & Cade s'étant armé de la cuiraſſe du premier marcha vers Londres. Dans la route, ſon armée groſſit par le monde qui lui vint de Surrey, de Suſſex & d'Eſſex, ce qui le rendit ſi fier que, lorſque le Roi lui envoya l'Archevêque de Cantorbéry & le Duc de Buckingham, il leur répondit, *qu'il ne poſeroit point les armes, à moins que le Roi ne vint en perſonne lui accorder ce qu'il demandoit.* Henri VI trouva ceux, ſur qui il le fit le plus, ſi mal intentionnez, qu'il ſe retira au Château de Kilingworth, ne laiſſant de mort, que la Tour de Londres. Cade en étant informé s'avança, ſans aucune réſiſtance, juſques à Southwarck qui eſt un Fauxbourg de Londres, & le deuxiéme juillet on ſe vit obligé de lui ouvrir les portes de la ville. Dans les deux premiers jours il n'exerca aucune violence contre les Habitans de cette Capitale, mais il fit decapiter Jacques Fines, Lord Say & Tréſorier d'Angleterre, & le Chevalier Jaques Cromer Shérif de Kent & gendre du précédent. Il les fit exécuter ſous prétexte qu'ils avoient opprimé le peuple. On porta enſuite leurs têtes au bout de deux perches par toute la ville. Le troiſiéme jour les adhérens de Cade commirent pluſieurs violences, de ſorte que la Bourgeoiſie ſe declara hautement contre lui & empêcha que d'autres Rebelles n'entraſſent encore dans la ville. Ce changement fit perdre courage aux Rebelles, & après que l'Archevêque de Cantorbery, qui étoit en même tems Chancelier, eut fait publier une amniſtie générale pour tous ceux qui s'en retourneroient chez eux, Jaques Cade ſe vit tout d'un coup abandonné de toute ſa bande. Il envoya tout ce qu'il avoit de precieux par eau à Rochester & ſe ſauva auſſi dans la Province de Suſſex, eſpérant d'y attrouper du monde. Mais le dixiéme juillet 1450, le Roi ayant mis ſa tête à prix, & promis mille marcs d'argent à qui le livreroit mort ou vif, *Alexandre Eden*, Gentilhomme de Kent, le trouva dans un jardin à Hothfield en Suſſex, le battit contre lui & le tua. Un tranſporta enſuite ſon cadavre ſur un chariot à Londres, où on le mit en quatre quartiers, qui furent expoſez en trois autant de différens endroits du Kent. Sa tête fut placée ſur le pont à Londres. Le Parlement s'étant aſſemblé à Weſtminſter le ſixiéme novembre 1450, Cade y fut declaré coupable de haute trahiſon, tous ſes biens confiſquez au profit du Roi & toute la poſtérité pour toujours infame. * *The Compleat hiſtory of England, tome 1. p. 403. 404. 405.* Holinshead.

C A-

CADÉE, ou la Ligue de la Maison de Dieu, en Latin *Casa Dei Fœdus*, *Fœdus Cathedrale*. C'eſt une des trois Ligues, qui compoſent la République des Cantons. Elle eſt la plus étendue & la plus puiſſante des trois. Elle renferme l'Evêché de Coire, la grande Vallée d'Engadine & celle de Bregaille ou de Pregel. De onze grandes Communautez ou vint & une petites, dont ce Pays eſt compoſé, il n'y en a que deux qui parlent Allemand, le Langage des autres, qu'on appelle Rhetique, eſt un Italien corrompu. La Religion Proteſtante eſt dominante dans cette Ligue, qui eſt alliée avec les ſix premiers Cantons Suiſſes depuis l'an 1498. L'Adda & l'Inn ont leurs ſources dans cette Ligue, dont les lieux principaux ſont Coire capitale, & Furſtenaw. * Mary, *Dict. Géogr.*

CADELSBURG. *Voyez* CATELSBURG.

CADEMOTH, ou CEDIMOTH. *Voyez* KEDEMOTH.

CADENAC, petite ville de France dans le Quercy, ſur les frontières du Rouergue, eſt ſituée ſur la rivière de Lot, à huit ou neuf lieues de Cahors. Quelques Auteurs la prennent pour *Uxellodunum*, qui eſt célébre parmi les anciennes villes des Gaules, parce que ce fut la derniere qui ſe défendit contre Céſar; mais il y a apparence que cette ville étoit differente de Cadenac d'aujourd'hui, & peut-être que c'eſt Cahors même. * Baudrand.

CADENET, bon Bourg de France dans la Viguerie d'Apt en Provence, à demi lieue de la Durance, à trois d'Apt & à cinq d'Aix. * Mary, *Dict. Géogr.*

CADER *Billah*, fils d'*Iſaac*, & petit-fils du Calife *Moktader*, fit, dit-on, un ſonge qui l'avertiſſoit de ſa grandeur future & de la longueur de ſon régne, & immédiatement après il fut élevé au Califat par Bahaedduleh, Sultan de la Maiſon des Buides, l'an de l'Hégire 381, de J. C. 991, après la depoſition de Thaï ſon prédéceſſeur. Il fut le 25 Calife de la Maiſon des Abbaſſides. Cader ayant fait ſon entrée dans Bagdet, & étant entré en poſſeſſion de ſa nouvelle dignité, ordonna toutes choſes avec plus d'autorité que n'avoient fait ſes prédéceſſeurs depuis longtems. Bahaeddulah, qui avoit fait dépoſer Thaï, à cauſe qu'il en prenoit trop, trouva la ſienne beaucoup affoiblie ſous ce Calife, qu'il avoit élevé lui-même, d'autant plus que ſon régne fut fort long; car il régna 40 ans & trois mois, & ne mourut qu'en l'an 421 de l'Hégire, de J. C. 1030. Cader qui croyoit qu'Ali étoit celui qui lui avoit annoncé en ſonge ſon élévation, témoigna toûjours être fort reconnoiſſant de cette faveur, en procurant de grands avantages à tous ceux de ſa famille. L'an 416 de l'Hégire, & de J. C. 1025, Cader déclare ſon fils *Caim Bemrillah* pour ſon Succeſſeur, & l'an 421 il mourut dans la 81 année de ſon âge, fort regretté de ſes Sujets auſquels il avoit toûjours rendu tres-bonne juſtice. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CADERD, fils de *Giafar beg*, fils de *Mikaïl*, fils de *Seljouk*, premier Sultan de la ſeconde race des Seljoucides, qui a établi une Dynaſtie particuliére dans le pais de Kerman, qui eſt la Caramanie Perſique. Ce fut ſon oncle paternel, nommé *Togrul Beg*, premier Sultan de la premiére race des Seljoucides de Perſe, qui le fit Gouverneur de ce pais-là, l'an de l'Hégire 433, de J. C. 1041. Il y devint en peu de tems ſi puiſſant, que de ſimple Gouverneur il ſe rendit Prince Souverain, & d'ajoûta même à cette Province celle que l'on nomme Fars, qui eſt la Perſe proprement dite; en ſorte que l'an 455, il s'étoit fait un Etat très-conſiderable, dont il ſe pouvoit contenter. Mais l'ambition l'ayant porté à entreprendre ſur les Etats de Malek Schah ſon neveu, il ſe donna entre eux une des plus ſanglantes batailles, que la Perſe eût encore vues. La Victoire ſe déclara enfin pour Malek Schah. Caderd, fait priſonnier, fut conduit dans un château, où il fut empoiſonné par l'ordre du Victorieux. Il avoit regné 32 ans, & il laiſſa pour ſucceſſeur un fils nommé *Soltan* Schah, qui régna toûjours ſous la dépendance de Malek Schah ſon couſin germain, qui lui fit rendre ſes Etats. * D'Herbelot, *Bibliath. Orient.*

* CADEROUSSE, petite ville de France dans la Provence. Elle eſt enclavée dans la Principauté d'Orange, ayant la ville d'Orange à l'eſt & le Rhône à l'oueſt.

* CADES (le Déſert de) ou le Déſert de Sin, s'étendoit depuis la Mer Rouge, juſqu'aux frontiéres de la Paleſtine.

CADES ou CADES-BARNÉ, ville dans le Déſert de Pharan & de Sin, qui eſt entre la Terre promiſe, l'Egypte & l'Arabie. Chodorlahomor Roi des Elamites, & les Rois ſes Alliez, après être ſortez dans le Déſert de Pharan, revinrent à la fontaine de Miſpat, *Geneſe, ch.* 14. *v.* 7. Il eſt encore fait mention de ce lieu, *Nombres, ch.* 20. *v.* 14. *Deuter. ch.* 32. *v.* 51. Ce fut là que Marie ſœur de Moïſe mourut & fut enterrée, *Nombres, ch.* 20. *v.* 1. & que Moïſe & Aaron marquérent quelque défiance qui les exclut de la Terre de Canaan, *Nombres, ch.* 27. *v.* 14. Les Iſraelites y ſéjournérent après être ſortis d'Aſion-Gaber, & ayant que d'aller à la montagne de Hor. Il y avoit dans la Paleſtine d'autres villes qui portoient le nom de Cadès, comme *Cadès-Azur, &c.*

CADES, ville de la Tribu de *Nephtali*. Flave Joſéphe l'appelle *Cadeſa* ou *Cadiſa*, & le Grec de Tobie *Cadis*. C'étoit une ville de refuge, qui fut donnée aux Lévites de la famille de *Gerſon*. Elle étoit ſituée au haut d'une montagne, à l'Occident du Lac de Lamechon. Ce fut là où Jonathas, frére de Judas *Machabée*, accompagné d'une poignée de gens, qui ſembloient n'être animez que par le déſeſpoir, pouſſa & pourſuivit avec tant de fureur une groſſe armée de Demétrius *Nicanor*, qu'il lui tua trois mille hommes. * I. *Machab. ch.* 11. *v.* 63. *Voyez* auſſi CEDES, ville de la Haute Galilée.

CADESA. *Voyez* l'article précédent.

CADESAND. *Voyez* CASSANDT.

CADESSIA, Cadiſia, ville de Perſe, dans la province d'Iraque Babyloniennne, à trente lieues de Cufa. * Baudrand.

CADI nom au pluriel, en Grec *Kadoi*, eſt une ville de Myſie, ſelon Etienne de Byzance & Strabon, *l.* 12; mais Ptolomée la place dans la Lydie ſur les frontiéres de la Phrygie, & non ſeulement dans Hiérocléa elle eſt appellée ville de la Phrygie Capitane; mais on trouve qu'un Evêque de cette ville ſouſcrivit au ſixiéme Concile de Conſtantinople, *Philippe Evêque de Cadi de la Capitane*. Cette ville a dû être conſidérable au troiſiéme ſiécle; car on trouve qu'elle frappoit des Medailles du tems de l'Empereur Valérien.

CADIAR (Le) *Cadiarus*, riviére d'Eſpagne, dans le Royaume de Grenade. Elle a ſa ſource près du bourg de Cadicer, puis coule vers le Midi, où elle reçoit diverſes autres petites riviéres, & ſe rend dans la Mer Méditerranée entre Motril & Salobrena, * Baudrand.

CADICUI. *Voyez* CHALCÉDOINE.

CADIGE. *Voyez* TADIGE.

CADILESCHKER ou CADILESQUER, dans l'Empire du Turc, eſt le Chef de la Juſtice, qui juge toutes les cauſes dans le Divan. *Cadi*, ſignifie Juge, & *Leſchker*, armée; d'où eſt venu le nom de *Cadileſchker*, c'eſt à dire, Juge de l'armée, parce qu'il étoit le Juge des ſoldats. Il n'y a que trois Cadileſchkers, dans toute l'étendue de l'Empire du Grand Seigneur. Le premier, eſt celui de l'Europe: Le ſecond, celui de la Natolie, ou de l'Aſie: & le troiſiéme, celui du grand Caire. Ce dernier fut établi, lors que Sélim eut conquis l'Egypte, & il eſt le plus conſiderable; car ſa juriſdiction s'étend ſur les Egyptiens, les Syriens & les Arabes, & ſur une partie de l'Armenie. Aujourd'hui les Cadileſchkers n'exercent plus aucune juriſdiction ſur les Soldats, qui ont le privilége de ne pouvoir être jugez, que par les Officiers qui les commandent. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CADILLAC, petite ville de France dans la Guienne. Elle eſt ſituée près de la Garonne à côté de Bordeaux & de Bâſas; ſon château eſt un des plus agréables de la Province, & ſon terroir des plus fertiles. Elle eſt capitale du Comté de Benauges. * Baudrand.

CADIMA ou CÉDIMA, anciennement, *Carima*, *Carinna*. Ç'a été autrefois une ville; maintenant ce n'eſt qu'un village de la Province de Beira, en Portugal. Il eſt ſur la ſource de la riviére de Giraon, à quatre lieues de la ville de Coimbre, & à deux de la mer. On dit qu'il y a dans ce lieu là une fontaine ou baſſin, qui engloutit, à l'inſtant, tout ce qu'on y met, quelque réſiſtance qu'on y apporte. * Mary, *Dict. Geogr.*

CADIS, Juges des cauſes civiles de l'Empire du Turc. Ils connoiſſent auſſi des affaires criminelles, dans le Biledulgérid en Afrique. Cadi ſe prend ordinairement pour le Juge d'une ville. Les Juges des provinces ſe nomment Mollas. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CADIS, ville de la Tribu de Nephtali. *Voyez* CADES & CÉDES.

CADIS, CADIX, CADIZ ou CALIS, que les Anglois & ceux du Païs-Bas nomment *Calis Mallis*, iſle & ville d'Eſpagne près de la côte occidentale d'Andalouſie, au Nord du détroit de Gibraltar. Elle a été connue à Céſar, à Strabon, à Pline, à Pomponius Méla, & à divers autres Auteurs, qui en parlent ſous le nom de *Gades* & de *Gadira*. Elle en eſt encore d'autres, comme celui de *Tarteſſus*, que lui donne Feſtus Avienus.

Strabon dit qu'il y avoit autrefois deux villes de ce même nom; mais Pline n'en met qu'une, dite *Julia Gaditana*, parce que Jules Céſar, après avoir ſoumis l'Eſpagne, y laiſſa une Colonie de Romains. On croyoit auſſi autrefois, que Cadis étoit comme le terme de la navigation, & qu'on ne pouvoit pas avancer au delà. On y avoit bâti un temple à Hercule, qui y amena, dit-on, les bœufs de Geryon. C'eſt dans ce temple, où l'on dit que Jules Céſar ayant vu la ſtatue du grand Alexandre, verſa des larmes, en ſe ſouvenant de tout ce qu'avoit fait ce Conquérant à l'âge de 33 ans. On dit que Cadis a été la patrie de L. Cornelius Balbus, & du Poëte Canius qui vivoit du tems de Martial. Columella aſſure auſſi de lui même, que Cadis étoit le lieu de ſa naiſſance.

L'iſle de Cadis eſt plus longue que large. Sa longueur eſt environ de ſix lieues. Elle a vers le Septentrion le Golfe appellé Baye de Cadis, où ſe rend la riviére de Guadalquivir. Du côté d'Orient, elle n'eſt ſéparée de la terre ferme, que par un petit bras de mer qu'on y paſſe même ſur un pont, dit *la Puente de Suaco*, ou *le Pont du Sac*. Preſque au bout de l'Iſle, du côté de l'Océan occidental, il y a une langue de terre ſéparée par un petit golfe & un grand foſſé rempli d'eau, où eſt bâtie la ville de Cadis; de ſorte qu'elle ſeroit fort une' ſeconde Iſle. De chaque côté du rivage, & ſur tout à l'entrée du port, il y a pluſieurs Forts, entre leſquels ceux de San-Filippo & de San-Sébaſtiano ſont les plus conſidérables. On a même eu ſoin d'en bâtir un ſur un rocher, qui s'éléve au milieu de la mer. Les Eſpagnols n'ont rien négligé pour fortifier cette place, quoiqu'elle ne ſe ſoit peut-être pas auſſi regulierement que celles qu'on fortifie à la moderne. Depuis l'avénement de Philippe V, petit-fils de Louis XIV, à la Couronne d'Eſpagne, on a beaucoup augmenté ſes fortifications. C'eſt le rendez-vous ordinaire des galions d'Eſpagne & des plus grands vaiſſeaux, parce que le port eſt très-beau; & c'eſt là qu'arrivent les flottes des Indes occidentales, avec l'or & l'argent du Pérou. Cadis eſt une clef d'Eſpagne, l'une des trois qu'on dit que l'Empereur Charles-Quint recommanda au Roi Philippe II, ſon fils, & dont la garde eſt d'une extrême importance pour la conſervation de cet Etat. Les deux autres étoient Fleſſingue & la Goulette, l'une dans le Païs-Bas & l'autre en Afrique. Son terrain eſt mêlé de plaines & de montagnes, mais ſans aucunes fontaines, défaut auquel on ſupplée par quantité de puits. L'entrée de la baye de Cadis eſt fort dangereuſe, à cauſe des écueils appellez le *Diamant*, & *les Bueres*. Le port de la ville, qui eſt ſituée à la pointe de l'Iſle, regarde l'Orient. La ville eſt peuplée d'un grand nombre de riches Marchands, qui y ont les plus beaux magazins de l'Europe. Le chateau a été bâti par les Mores, & depuis il a été mis dans un très-bon état. Le Fort de Saint-Sébaſtien a été conſtruit pour defendre l'entrée du Golfe; & le fort de Saint-Philippe pour aſſurer le port. La ville

eſt

eſt le ſiége d'un Evêché, & l'on y voit pluſieurs Egliſes dont la ſtructure eſt aſſez bien entendue. La terre de l'Iſle produit de ſi bons pâturages, que le bétail y eſt fort gras, ſi on l'y abandonnoit, & ſi l'on n'avoit ſoin de le ſaigner tous les mois. On y trouve des ſalines dont le ſel eſt excellent. En 1702, les flottes combinées de l'Angleterre & de la Hollande tacherent de ſe rendre maîtres de Cadix, mais cette entrepriſe échoua. * Pline, *l. 4. c. 22. & l. 5. c. 5.* Pomponius Mela, *l. 3 c. 6.* Silius Italicus, *l. 1. & 3.* Nonius, *Hiſp. c. 9.* Martina. Marinæus. Mariana. Jouvin, *Voyage d'Eſpagne.* Le P. Labbe, *Géographie Royale.*

* CADIS (le Golfe de) ou de la Yégua, c'eſt-à-dire, *le Golfe des jumens*, comprend toute cette partie de l'Océan Atlantique qui eſt renfermée entre les côtes de l'Algarbe & de l'Andalouſie vers le nord, & celle des Royaumes de Fez & de Maroc vers le midi, depuis le détroit de Gibraltar, juſqu'à une ligne tirée du Cap de S. Vincent en Europe, & à celui de Cantin en Afrique. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CADIS (la Baye de) eſt une partie du Golfe de Cadis. Elle eſt renfermée entre l'iſle de Cadis qui la borne au midi, & les côtes de l'Andalouſie qui ſont au nord & au levant. Cette baye peut avoir douze lieues de circuit & deux de large: elle eſt défendue par pluſieurs châteaux, dont les principaux ſont ceux de Puntal & de Matagorda, ſituez vis à vis l'un de l'autre, à l'endroit le plus étroit de la Baye. * Maty, *Dict. Geogr.*

CADIX. *Voyez* CADIS.

CADIZ. *Voyez* CADIS.

CADIZADÉLITES, Secte de Mahométans, qui imitent à peu près la maniére de vivre des Stoiciens. Ils fuyent les feſtins & les divertiſſemens, & affectent une gravité extraordinaire dans toutes leurs actions. Ils parlent ſpecialement de Dieu, en public & en particulier. Quelques uns de cette Secte ſont un mélange du Chriſtianiſme & de la Religion de Mahomet. Ceux-ci vivent ſur les limites de la Hongrie & de la Boſnie. Ils liſent l'Evangile en Eſclavon, & l'Alcoran en Arabe. Ils boivent du vin pendant le mois de Ramazan, qui eſt le mois du jeûne des Mahométans, mais ils n'y mettent point de canelle, ni d'autres ingrédiens; & alors ils paſſe parmi eux pour une liqueur permiſe. Ils aiment & protégent les Chrétiens autant qu'il leur eſt poſſible. Ils croyent que Mahomet eſt le Saint-Eſprit, & que la deſcente des langues de feu au jour de la Pentecôte, étoit une figure de la venue de ce faux Prophéte. Ils pratiquent auſſi la circonciſion, comme les Juifs, & ſe ſervent de l'exemple de JESUS CHRIST pour l'autoriſer. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* *Voyez* auſſi KADÉZADÉLITES.

CADLUC ou CADLUCUS (Vincent) Polonois ou Ruſſien de nation, & Prévôt de l'Egliſe de Sendomir, vivoit encore au commencement du XIII ſiécle, & mourut l'an 1226. C'eſt le premier qui ait entrepris d'écrire l'Hiſtoire de Pologne avec quelque ſuccés, quoique ſon ſtile ſoit aſſez peu poli. * Herbertus de Fulſtin, *Hiſt. Polon. compendioſa Deſcr.*

CADMONÉENS. *Voyez* CEDMONÉENS.

CADMUS. Roi de Thébes, étoit Egyptien de nation, ou, ſelon les Poetes Grecs, fils d'Agénor Roi de Phenicie & de Téléphaſſa, frére de Phénis & de Cilis, & petit-fils d'Epaphus. Son frére Phénix & lui fonderent enſemble le Royaume de Tyr & de Sidon. Il paſſa depuis dans la Beotie, & y bâtit Thébes, ou au moins la citadelle nommée Cadmee, l'an 2545 du monde, & 1490, avant JESUS CHRIST. Ce fut lui qui apporta en Grece ces ſeize lettres α, β, γ, δ, ε, ι, υ, λ, μ, ν, ο, π, ρ, σ, τ, υ, auxquelles Palamede ajoûta ces quatre, θ, ξ, φ, χ, du tems de la guerre de Troye; & Simonide ces quatre autres η, ω, ζ, ψ, plus de 112 cens ans après. Les Poetes ajoûtent qu'il ſortit de ſon pais pour chercher la ſœur Europe, que Jupiter avoit enlevée; mais que n'ayant pu apprendre de ſes nouvelles après de longs & de perilleux voyages, il alla conſulter l'oracle de Delphes, qui lui ordonna de baſir une ville à l'endroit où un bœuf le conduiroit. S'étant mis en devoir, avant toutes choſes, de ſacrifier aux Dieux, il envoya ſes compagnons à la fontaine de Dircé, qui étoit proche, afin d'avoir de l'eau; mais ils furent dévorez par un dragon. D'autres diſent qu'il n'y en eut qu'un ſeul de dévoré. Minerve pour conſoler & venger Cadmus de cette perte, lui ordonna d'aller tuer ce monſtre, & d'en ſemer les dents ſur le terre, ce qu'ayant exécuté, il en vit naître un grand nombre de ſoldats armez, qui s'entremirent l'un l'autre, à l'exception de cinq, qui étant reſtez de ce carnage, lui aiderent à baſir une ville, qui fut Thebes, dans la Beotie, où il régna pluſieurs années. Il épouſa enfin Hermione, ou Harmonie, fille de Mars & de Vénus, de laquelle il eut Polydore qui lui ſuccéda, Sémélé, Ino, Autonoe, & Agavé, toutes célébres dans la Fable par leurs avantures. Ceux qui cherchent la vérité hiſtorique dans les fictions, aſſurent que Cadmus ayant paſſé dans la Beotie, province de Gréce, qui s'appelloit alors Eolide, y tua un Prince du pais nommé Dracon; qu'il mit adroitement la diviſion parmi les peuples, qui voulurent s'oppoſer à ſon établiſſement; & que profitant de leurs deſordres, il ſe rendit maître du pais. Par le nom qu'il donna à la ville qu'il bâtit, il voulut marquer la premiére origine de ſes ancêtres, Souverains de la grande ville de Thebes en Egypte. Il poliça ſes peuples, & leur communiqua l'invention de l'écriture. Depuis, les malheurs de ſa Maiſon l'obligérent d'aller finir ſes jours en Illyrie. La Fable ajoute que ſa femme & lui furent changez en ſerpens.

Cadmus, ſelon d'autres, étoit Maître d'Hôtel d'un Roi de Tyr, ou de Sidon; & *Hermione* ou *Harmonie* ſa femme étoit une Joueuſe de flute. Le nom de Cadmus ſemble être venu de *Cadmus*, qui eſt le nom d'une nation de la Paleſtine, la même que les *Héviens*. Harmonie tire ſon origine de *Hermon*, montagne du même pais, & l'on ſait qu'elle étoit changée en *ſerpent*, parce que le mot Heveen ſignifie en Syriaque un ſerpent. On dit que Cadmus ſema des dents de ſerpent, & qu'il en naquit des hommes armez, parce qu'en Phénicien, pour dire des gens *armez de javelots de cuivre*, on ſe ſert de certains mots, qui peuvent être traduits, *armez de dents de ſerpent*. Conon rapporte que Cadmus qui étoit puiſſant parmi les Phéniciens, fut envoyé de Thébes ville d'Egypte en Europe, par le Roi de Phenicie; qu'il laiſſa ſon frére Talus dans l'Iſle de Talos, & qu'étant allé en Beotie, il y bâtit la ville de Thebes, que les Beotiens l'ayant attaqué, les Phéniciens ſe défendirent avec tant de vigueur, qu'ils ſe rendirent maîtres de toute la Beotie. La frayeur que les Beotiens eurent des armes des Phéniciens, qui parurent avec des caſques & des boucliers (ce qu'on n'avoit point encore vû) & qui leur dreſſerent des embûches, leur fit croire que ces hommes étoient ſortis tout armez de la terre. Ils les appellerent des ſerpens, comme ayant été ſemez en ce païs. C'eſt là, ſelon Conon, la veritable hiſtoire de Cadmus, & de la fondation de Thebes. L'arrivée de Cadmus en Gréce, & la fondation de la ville de Thebes eſt marquée dans les marbres d'Arondel, à la 64 année de l'Ere Attique, 1519 avant J. C. l'an 3195 de la Période Julienne. Si l'on en croit les Grecs, c'eſt aux Phéniciens qu'un eſt redevable des lettres que Cadmus fit paſſer en Gréce. Ce peuple ota le premier, ſelon Lucain, *l. 3. v. 220. & 221*, exprimer les penſées par différentes figures.

Phœnices primi, fama ſi creditur, auſi
Mansuram rudibus vocem ſignare figuris.

Penſée qu'un Poete François a heureuſement étendue dans ces quatre vers.

C'eſt de lui que nous vient cet Art ingénieux
De peindre la parole, & de parler aux yeux,
Et par les traits divers des figures tracées
Donner de la couleur & un corps aux penſées.

Il eſt plus vraiſemblable que les lettres ont été en uſage chez les Hebreux, long-tems avec Cadmus, qui ne paſſa en Europe avec Phenix, que l'année d'après la fonte des Iſraelites d'Egypte. * Ovide, *Metamorph. l. 4. v. 575.* Horace, *l. 2. Carm. Ode 10. v. 17.* Pauſanias, *l. 3.* Hygin, *dans ſes Fables.* Natalis Comes, *l. 9. ch. 14.* Lucain. Brébeuf, *Traduction de la Pharſale.* Bochart, *in Canaan.* *Voyez* le livre intitulé, *Palæographia Græca*, de Dom Bernard de Montfaucon.

CADMUS, de Milet, fils de Pandion, eſt le premier des Grecs, qui ait écrit l'Hiſtoire en Proſe. On croit qu'il vivoit dans le tems qu'Halyatès regnoit en Lydie; du moins il eſt certain qu'il eſt un peu plus ancien que Phérécyde, qui floriſſoit du tems de Cyrus. Ceux qui l'ont cru un peu plus récent qu'Orphée, n'avoient aucune connoiſſance des tems. La Gréce a toûjours eu de ces Ecrivains, qui par ignorance ont rapproché des tems éloignez les uns des autres de pluſieurs ſiécles. Cadmus écrivit les Antiquitez de Milet, & de toute l'Ionie en quatre livres. Denys d'Halicarnaſſe dit qu'on liſoit de ſon tems un Ouvrage ſur cette matiére, attribué à cet ancien Hiſtorien; mais que les habiles Gens le croyoient ſuppoſé. S'il ne ſe trompe pas, on n'a pas beaucoup perdu de ce que cet Ouvrage n'eſt pas venu juſqu'à nous; mais un ne peut trop regreter la perte de l'original. On parle d'un autre CADMUS fils d'Archélaus, qui compoſa l'Hiſtoire d'Athénes en ſeize livres. Suidas, qui eſt le ſeul qui ait conſervé la mémoire, ne dit pas en quel tems il vécut. * Voſſius, *de Hiſt. Grac.*

* CADODAQUIOS, peuples de l'Amérique dans la Louiſiane, ſelon la carte de M. Deliſle, qui les place aux environs d'une grande riviére qui porte le nom de *Riviere rouge*, & qui après un long cours du nord-nord-oueſt au ſud-ſud-eſt, le décharge dans le Miſſiſipi.

CADDI, ville. *Voyez* CADI.

CADDLESBURG. *Voyez* CATELSBURG.

CADOLUS, Aruſpice. *Cherchez* CADALOUS.

* CADORE (la Piéve de) capitale du Cadorin. On l'appelle quelquefois ſimplement *Cadore*, quelquefois ſimplement *la Piévé*, & d'autres fois en joignant ces deux noms enſemble, on l'appelle *la Piévé de Cadore.*

CADDRIN, CADDRINE ou IL CADORINE, pais d'Italie dans la Marche Tréviſane, dans les Etats de la Republique de Veniſe. C'eſt le plus ſeptentrional de toute l'Italie. Il a le Comté de Tirol & les Alpes au couchant & au ſeptentrion, le Frioul au Levant, & la Marche Tréviſane au midi. Ce pais eſt diviſé en neuf Centuries ou Centaines qui ſont la Piéve, Doméges, il Valle, Comélico-deſſus, Comelico-deſſous, S. Vito, Auronzo, delà la Piévé, & Venanzo. La ville capitale eſt LA PIÉVÉ DE CADORE, ſituée ſur la riviére de Piévé ou Piſve, qui ſépare ce pais en deux. Il étoit autrefois ſujet au Patriarche d'Aquilée; mais il appartient à la Republique de Veniſe depuis l'an 1420. Il n'a pas plus de ſoixante-quinze mille de tour; & ſes Habitans ſont exemts à perpetuité de toutes ſortes d'impôts & de ſubſides, par conceſſion du Senat de Veniſe, à cauſe de leur fidelité envers la Republique. La Centaine d'Ampezo, & le château de Buonſagno étoient auſſi de cette province; mais ils furent cédez en 1505, à la Maiſon d'Autriche, par le traité de paix entre l'Empereur Maximilien I, & les Vénitiens: ainſi ils ſont préſentement maîtres d'une partie du Tirol, ſelon que le marquent plus au long les Sieurs Goldat, & Léonard Cethéréo, Recteur de Sainte-Juſtine d'Aronzo. * Baudrand.

CADOUIN, Abbaie de l'Ordre de Cîteaux, Diocéſe de Sarlat dans le Périgord. On dit que l'on y garde le ſaint Suaire de Jeſus-Chriſt, qui fut autrefois retiré des mains des Infidéles, & qui fut dépoſé dans une égliſe de la ville de Jéruſalem, ou il demeura juſques à l'an 1000, qu'il fut tranſporté à Antioche, dans le tems que le Calife de Babylone faiſoit une cruelle guerre aux Chrétiens. Ce thréſor fut conſervé à Antioche juſques en l'an 1099, dans lequel les François s'étant rendus maîtres de Jeruſalem, & de la Terre-Sainte, Aymar Evêque du Puy en Velay, Legat Apoſtolique de l'armée Chrétienne, le retira de la ville d'Antioche. Il le garda pen-

dant

dant ſa vie, & le confia en mourant à un de ſes Aumoniers, natif de Perigord, qui l'apporta, dit-on, en ſon pais l'an 1105, avec l'Hiſtoire du même Suaire, & le cacha dans une egliſe proche de Cadoun. Le feu s'y étant pris par accident, y conſuma tout, à la réſerve du cuffre où cette Relique étoit enfermée. Les Religieux de l'Abbaie de Cadoun accoururent à ce miracle; enlevérent le coffre du milieu des flammes; & le portérent dans leur égliſe. Depuis ce tems-là, il y vint un concours extraordinaire de toutes parts; cette dévotion s'augmentant de jour en jour, non ſeulement dans la France, mais auſſi en Italie, en Eſpagne, & en Angleterre. Les Anglois ayant deſſein d'enlever ce précieux thréſor, on le tranſporta en 1398 à Toulouſe, où, par permiſſion du Pape, l'Archevêque le porta ſolemnellement par la ville, accompagné de neuf Evêques. Les Religieux de l'Abbaïe de Cadoun intentérent enſuite procès devant le Pape & le Roi, pour être remis en poſſeſſion de cette Relique; mais ils furent obligez de s'en déſiſter. Néanmoins en 1456, le ſaint Suaire fut emporté de la ville de Toulouſe, & rapporté à Cadoun. Le Roi ſaint Louis l'alla viſiter en 1269. Charles VI ordonna en 1399, qu'il lui fût apporté à Paris pour le révérer, & Louis XI, l'ayant vu, donna quelques biens à l'égliſe de Cadoun. Quelques-uns diſent que ce fut Raimond de Saint-Gilles, Comte de Toulouſe, qui apporta le ſaint Suaire en France, après la conquête de la Terre-Sainte, du tems du Pape Urbain II, vers l'an 1099. * *Hiſtoire du Roi Charles VI. Chronic. Monſtrac.* Du Puy, *Hiſt. des Evêques de Paris, mſcrit.*

L'Abbaïe de Cadoun fut fondée au commencement du douziéme ſiécle par Giraud de Sales, compagnon de Robert d'Arbriſſel, qui lui donna les Conſtitutions de Cîteaux, auſquelles il en joignit de particulieres. Le même Giraud fonda d'autres monaſtéres ſous la dépendance de Cadoun, qui devint ainſi Chef d'une Congrégation, qui s'eſt diviſée depuis. * Hélyot, *Hiſt. des Ordres Monaſt. tome 6. ch. 14.*

CADRITES, ſorte de Religieux Mahométans, dont le Fondateur qui s'appelloit Abdul Cadri, avoit la réputation d'être grand Philoſophe & Juriſconſulte. Ils paſſent une partie de la nuit à tourner en rond, ſe tenant tous par la main, & répétant inceſſamment le mot *Hai*, qui ſignifie *vivant*, & qui eſt un des attributs de Dieu, pendant qu'un des Religieux joue de la flûte, pour les animer à cette danſe extravagante. Ils font cet exercice toutes les nuits du vendredi. Ce ſont de grands Sophiſtes, & de ſins Hypocrites, qui ne révélent leurs ſecrets qu'à ceux de leur profeſſion. Ils ne ſe raſent point les cheveux, ne ſe couvrent jamais la tête, & marchent toûjours les piez nuds. On leur permet de ſortir du couvent, & de ſe marier s'ils le veulent, à la charge de porter des boutons noirs, pour ſe diſtinguer du peuple. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CADSANT. *Voyez* CASSANDT.

* CADVALLUS, fut choiſi Viceroi d'Ecoſſe, après que *Gillus* eut été chaſſé pour ſes malverſations. Cadvallus fut un de ceux qui conſpirérent contre lui. Gillus étant retiré en Irlande, fit de là la guerre aux Ecoſſois. Non ſeulement Cadvallus le repouſſa; mais il le mit entiérement en déroute. S'en retournant en Ecoſſe, il perdit une bonne partie de ſon armée par la tempête, avec un tres-riche butin qu'il avoit fait, dont il fut tellement affligé, qu'il en mourut de chagrin. * Buchanan.

CADUCÉE, c'eſt ainſi que l'on appelloit la verge que Mercure reçut d'Apollon en échange de la lyre à ſept cordes, dont il lui fit préſent. Quelques-uns veulent que ce mot tire ſon origine du mot Latin *cadere*, qui ſignifie *chuter*, parce que ſelon la fable, cette verge avoit la vertu de faire tomber, c'eſt à dire, d'appaiſer toutes ſortes de querelles & de différens. C'eſt pourquoi les Ambaſſadeurs ou les Héraults pour la paix à Rome, portoient un Caducée d'or à la main, & on les appelloit à cauſe de cela CADUCEATORES; comme ceux qui alloient déclarer la guerre le nommoient FECIALES. Les anciens Egyptiens ont orné cette verge de deux ſerpens, dont l'un étoit mâle & l'autre femelle; leſquels entortillez alentour & comme nouez enſemble par le milieu, venoient à s'entrebaiſer, & faiſoient comme un arc de la plus haute partie de leurs corps, à quoi l'on ajoûta deux aîlerons. Ceci eſt fondé, diſent les Mythologiſtes, ſur ce que Mercure ayant trouvé un jour deux ſerpens qui ſe battoient opiniâtrément, il jetta ſa verge entre deux, & auſſi tôt les accorda; de ſorte que depuis il la porta toûjours pour une marque & pour un ſymbole de paix. D'autres diſent que le Caducée marque la force & l'éloquence, qui adoucit les eſprits, & gagne les cœurs; que les ſerpens ſont le ſymbole de la prudence néceſſaire à l'Orateur; & que les aîles ſignifient la ſublimité de diſcours, & la promptitude à parler: d'où vient qu'Homére appelle les paroles *aîlées*. Cette verge, ſelon les Poëtes, avoit encore d'autres propriétez, comme de conduire les ames aux Enfers, ou de les en faire ſortir; d'endormir, ou de troubler le ſommeil, &c. * Pierius, *in Hieroglyph.* Voſſius, *in voce Caduceus.* Virgile, *Enéide, l. 4. v. 242.*

CADUMIM. Le torrent de *Cadumim* eſt marqué dans les *Juges, ch. 5. v. 21.* Pluſieurs croyent que ce torrent coulant d'occident en orient, du pié du Mont-Thabor, dans la Mer de Tibériade: mais on n'a aucune preuve de ce prétendu torrent de *Cadumim* en cet endroit. D'autres croyent que le torrent de Cadumim eſt ſynonyme au torrent de Cîſon. L'Ecriture n'eſt pas contraire à ce ſentiment. On connoit dans ces quartiers-là la ville de Cadmon marquée dans Judith, qui pourroit bien avoir donné le nom au torrent de Cadumim. * D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

CADUSIENS, peuples de l'Aſie prés du Pont Euxin. Voici la deſcription que Plutarque fait de leur païs dans la Vie d'Artaxerxès. *Il eſt fort raboteux & fort ſujet aux brouillards, dans lequel on ne recueille point de grain, & où la terre produit ſeulement des pommes & des poires, & d'autres ſemblables fruits, dont ces Nations braves & belliqueuſes ne laiſſent pas de ſe nourrir.* C'eſt cette ſtérilité qui auroit fait perir l'armée de trois cens mille hommes d'infanterie, & de dix mille de cavalerie qu'Artaxerxès Mnémon, l'an 21 de ſon régne, mena contre ces peuples pour les ſubjuguer, ſi Tiribaze qui l'avoit ſuivi, ne lui avoit donné un bon conſeil. Tiribaze avoit découvert que les deux Rois des Caduſiens n'étoient point en bonne intelligence, & que la jalouſie les empêchoit d'agir de concert. Sachant outre cela qu'ils étoient campez ſéparément, il propoſa au Roi de les engager à ſe ſoumettre par la voye des négociations. Il s'offrit de conduire cette affaire; & le Roi y ayant conſenti, Tiribaze alla lui même trouver un de ces Rois, & envoya ſon fils, avec de bonnes inſtructions auprés de l'autre. Par ces artifice il fit croire à chacun de ces Rois que l'autre traitoit ſéparément avec Artaxerxès; ce qui les obligea à traiter & à ſe ſoumettre, & par là l'armée fut miſe hors de peril. Foller a cru que les Caduſiens ſont la poſterité des dix Tribus captives. Il s'appuye ſur cette foible obſervation que le mot *Caduſiens* peut venir de l'Hébreu *Kadoſchim* qui ſignifie *Saints*; que Pline les nomme *Gelæ*, nom qui vient du Chaldaïque *Gela* qui ſignifie *tranſporter*; & que dans Feſtus Avienus ils ſont appellez *Gerri*, qu'il dérive de *Gerim*, Etrangers. Mais le ſavant Bochart a remarqué d'un côté, que ces preuves tirées des étymologies ſont trop peu concluantes, & que de l'autre Cteſias met les Caduſiens & les Tapyriens entre les Sujets de Ninus. Etienne de Byzance les met entre le Pont-Euxin & la Mer Caſpienne, & Strabon qu'il cite au *l. 2.* dit effectivement que les Caduſiens, qu'il nomme Montagnards, tenoient la partie ſeptentrionale de la Medie Atropaténe, partie qu'il dit pleine de montagnes & de rochers, & fort froide. Un peu après il dit que les Caduſiens habitent ſur la Mer d'Hyrcanie, qui eſt la Mer Caſpienne; & plus haut, que les Caduſiens tiennent la côte pleine de montagnes dans l'etendue d'environ cinq mille ſtades. Ptolomée s'accorde avec Strabon, *l. 6. ch. 2.* & met les Caduſiens entre les Caſpiens à l'occident, la Mer Caſpienne au ſeptentrion, les Celes à l'orient, & les Marundes & Carduques vers le midi. Il répond au païs, que nous nommons à préſent le Schirvan; & ſelon les nouveaux Geographes, il ſe trouve, comme le dit Etienne de Byzance, entre le Pont-Euxin & la Mer Caſpienne, qui dans leur ſentiment leur eſt Orientale.

CADYTIS, ville. *Voyez* CADES ou CADES-BARNE.

CADZANT. *Voyez* CASSANDT.

C Æ. C A E.

CÆADAS, étoit un lieu ſouterrain, ou une eſpéce de gouffre, proche de Lacédemone, dans lequel on précipitoit les criminels; & comme il y avoit pluſieurs cadavres les uns ſur les autres, les renards, par le moyen des crevaſſes ſouterraines qui y répondoient, ſe glitſoient dans ce gouffre, pour ſe nourrir de la chair des cadavres qu'on y jettoit. Un nommé Ariſtomene y ayant été jetté, tomba par hazard d'une maniére à ne ſe point bleſſer. Après y avoir demeuré deux jours, il apperçut le troiſieme, à travers d'une foible lumiére, un renard qui rongeoit un cadavre, ſur laquel s'étant jetté, comme la néceſſité eſt ingénieuſe, il empoigna la queue de cet animal, qui ne cherchant plus qu'à s'enfuir, l'entraina à travers tous ces paſſages étroits. Il ſe ſauva par la moyen de cet animal, qui le conduiſit toûjours, montant par différens chemins juſqu'à un trou qui étoit à raſe terre. * Pauſanias n'eſt pas le ſeul qui rapporte cette Hiſtoire, mais encore Polyen, *Stratagem. l. 2. ch. 31.* & Pline, *l. 11. ch. 13.* où il traite des Renards.

CÆCILIUS. *Voyez* CE'CILIUS.

CÆCINNA. *Voyez* CE'CINNA.

CÆCULUS, fils de Vulcain. *Cherchez* CE'CULUS.

CÆLIUS. *Cherchez* COELIUS.

CÆLIUS ANTIPATER. *Voyez* ANTIPATER.

CÆLIUS JANSONIUS, Imprimeur. *Cherchez* BLAEU.

CAEN, (*prononcez* CAN) ſur la riviére d'Orne, ville de France, capitale de la Baſſe Normandie, dans un païs tres-fertile & agréable, avec Officialité dépendante de l'Evêque de Bayeux, Prélidial, Bailliage, Election, Generalité, Bureau des Finances, & des Threſoriers, & Uniformité. Les Auteurs Latins la nomment *Cadomum*, mot dont un eſpagnol divertiement l'origine. Le Préſident Fauchet croit que Caen eſt un mot corrompu & abbrégé de celui de Quenwic ou Quenvoic, une des villes où Charles *le Chauve* faiſoit battre monnoye; mais il s'eſt trompé, & a trompé Honthus, Janſon, Berthius & quelques autres; car dans leurs cartes Geographiques, on trouve Quenvoic mis pour Caen, ſur la riviére d'Orne entre Bayeux & Falaiſe. D'autres diſent que Caius Céſar la fit bâtir, & qu'il la nomma *Cadomum*, comme qui diroit *Caii domus*. Cela eſt encore fabuleux, quoi que tres bien exprimé dans un Poëme de M. Halley, Profeſſeur Royal en Eloquence de l'Univerſité de Caen, & par M. Rouſſet dans cette épigramme.

Mitè ſolum, flavius per gemmea prata liquatur,
Aſpicis, immenſos rurſus ab arce lacus.
Hic cum Marte jocos credas miſcere Dionem,
Sit ad bella facis deſitaſque locus:
Adventum Cæſar, noſtri ſint cætera juris,
Dixit; erit Cæſaris iſta domus.

Il faut mettre encore entre les Fables les étymologies de quelques Auteurs, qui tirent le nom de *Cadomum*, de la ſituation de Caen, qui la rend maîtreſſe de la campagne voiſine *Campo-domus*. Le ſentiment de Guillaume le Breton n'eſt pas plus heureux, lorſqu'il s'eſt imaginé dans la Philippide, que Caen avoit pour Fondateur un certain Csius Maître d'Hôtel du Roi Artus. Bochart, qui n'a pas été un der moindres ornemens de la ville de Caen, a tiré ce nom du mot Saxon latiniſé *Kadomum*, comme qui diroit *demeure agréable & divine*. Quoi qu'il en ſoit, Caen n'eſt point une ville ancienne, & elle n'eſt devenue conſidérable que depuis le XIII ſiécle. Aujourd'hui la ville de Caen eſt grande, belle, riche & bien peuplée. La riviére d'Orne la ſépare du fauxbourg de Vaucelle, & ces deux parties de la ville communiquent enſemble par le pont Saint-Jacques,

&

& par le Pont-Saint-Pierre. La Maiſon de ville bâtie ſur ce dernier, eſt un grand édifice avec quatre groſſes tours. Caen a auſſi un bon château bâti ſur une éminence. Il y a de belles égliſes, divers monaſteres, & tout ce qui peut contribuer à l'ornement des villes, comme des édifices publics, des places, des fontaines, & des promenades, & deux Abbaies ſur tout remarquables par leur origine. Le Pape Nicolas II accorda l'an 1059, à Guillaume Duc de Normandie, qui fut depuis Roi d'Angleterre, une diſpenſe pour épouſer Mathilde fille du Comte de Flandre ſa parente; à condition qu'il bâtiroient chacun un monaſtére à leurs dépens pour les perſonnes de leurs ſexes. Guillaume bâtit Saint-Etienne de Caen, où il mit pour premier Abbé le B. Lanfranc, Prieur du Bec; Mathilde bâtit celui de la ſainte Trinité, où elle mit des Religieuſes. Nous avons marqué les divers Tribunaux de Juſtice qui ſont à Caen. Le Roi Henri II y établit une Chambre des Monnoyes. L'Univerſité y a été fondée vers l'an 1430 ou 1431. L'Evêque de Bayeux en eſt Chancelier, & les Evêques de Lizieux & de Coutances ſont les Conſervateurs des Privileges Apoſtoliques. Cette Univerſité eſt compoſée de trois Colléges, qui ſont ceux du Bois, du Clouſtet, & des Arts. Les Jeſuites ont auſſi un Collége dans cette ville, qui a été fondé en Gens de Lettres, & ſur tout dans ces derniers ſiécles. On y a encore établi ſous ce régne une Académie, compoſée de perſonnes de merite & de ſavoir. Caen eſt une ville de commerce; car elle n'eſt qu'à trois ou quatre lieues de la mer, d'où remontent avec la marée de gros navires ſur l'Orne, qui y reçoit l'Oudon, au Pont-Saint-Pierre. L'Oudon qui traverſe la ville par des canaux, y ſert pour divers uſages aux Habitans, & remplit les foſſez. Il y a un de ces canaux qui paſſe près d'une des places, dite la Place Royale, & un autre à celle de Saint-Sauveur, où eſt le Collége du Bois. Caen a diverſes foires, entre leſquelles, celle de la *Quaſimodo* eſt des plus renommées. Au reſte cette ville eut beaucoup de part, ſur la fin du XVI ſiécle, aux guerres civiles. Elle tomba au pouvoir des Huguenots, qui y abolirent l'exercice de la Religion Catholique en 1562. Quelque tems après, les Habitans qui étoient preſque tous Huguenots, en vinrent aux mains avec ceux du château. Coligny donna du ſecours aux Habitans. Ils aſſiégérent le château dans les formes au mois de mars, & ils l'emportérent. Ceux de Caen ſe vantent d'avoir toûjours eté tres-fidéles à nos Rois; & ils diſent même que c'eſt pour cette raiſon qu'on leur a permis de porter trois fleurs de lis dans leurs armes. On croit que le ſecond Concile, que Maurille Archevêque de Rouen célébra en 1063, fut tenu à Caen en preſence de Guillaume *le Bâtard*, lequel y eſt enterré dans l'Abbaie de Saint-Etienne, qu'il y fonda, comme Mahaut ou Mathilde de Flandre ſa femme y fonda celle de la Trinité. * Chronique de Saint-Etienne de Caen. Charles de Bourgueville, *Recherches des Antiquitez de Normandie, & de Caen.* Du Chêne, *Recherches des villes de France.* Papire Maſſon, *Deſcript. Fluin. Gall.* De Thou, *Hiſt. ſui temp. l.* 33. De Breu, *in Epit.* Robert Cenalis. M. Huet, *Antiq. de Caen.*

CÆNIS, fille d'*Elatéde* Lapithe, qui fut aimée de Neptune, & changée en un homme invulnérable. Il combattit contre les Centaures pour les Lapithes, ſans qu'il reçut aucune bleſſure; mais il fut accable ſous la chute des grands arbres. Virgile nous apprend qu'elle reprit ſon Sexe après ſa mort; mais Ovide veut qu'elle ait été changée en Oiſeau. * Virgile, *Eneide, l.* 6. *v.* 448. Ovide, *Métam. l.* 12. *v* 532.

CÆPION. *Voyez* CE'PION.

CÆPOLLA (Barthélemi) natif de Vérone, un des plus ſavans Juriſconſultes du XV ſiécle. Il avoit étudié la Juriſprudence à Bologne ſous *Ange Arétin*, & ſous *Paul de Caſtres*. Il y reçut le bonnet de Docteur en 1446, au rapt de *Pierre Donat* Evêque de Padoue, & dans les Fêtes ſuivantes il expliqua l'*Ædictum Edictum* avec beaucoup d'applaudiſſement. Son érudition lui avoit non ſeulement valu une Chaire de Profeſſeur à Padoue, mais auſſi la qualité de Noble & la dignité de *Comes Palatin*; cependant les cautions ingénieuſes qu'il avoit inventées lui firent perdre la réputation d'homme franc & conſcientieux. On dit qu'il mourut à Padoue en 1477. * Panctrollus, *de Leg. interpr. l.* 3. *ch.* 113.

CAERDICAN. *Voyez* CARDICAN.

CAERLE'ON ou CAERLION, anciennement *Iſca, Iſca Silurum, Legio* 2. *Auguſta*, petite ville d'Angleterre. Elle eſt dans le Comté de Monmouth, à cinq lieues de la ville de ce nom, & ſur la riviére d'Ouſque, environ à une lieue de ſon embouchure dans la Saverne. Caerléon eſt une ville ancienne, qui fut une des trois Métropoles, que les premiers Chrétiens établirent en Bretagne. Son ſiége transféré à ſaint Denys par les Saxons, a été depuis ſoumis à celui de Cantorbéry. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAERMARDEN. *Voyez* CARMARDEN.

CAERNARVAN. *Voyez* CARNARVAN.

CÆRON. *Voyez* CE'RON.

CAERPHILLY, bourg du païs de Galles, dans le Comté de Glamorgan, qui eſt la capitale de ſon Canton. Il y a un beau château. Il eſt à 122 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CAERWENT, village d'Angleterre ſitué dans le Comté de Monmouth vers la frontiére de celui de Glocester, à trois lieues de la petite ville de Caerléon, du côté du couchant. On voit bien dans ce village les ruines de l'ancienne *Venta Silurum*, dont il conſerve encore le nom. * Mary, *Dict. Geogr.*

CAERWIZ ou CAYERWIS, bourg d'Angleterre, dans la contrée de Flint, qu'on appelle *Colefual*, à 155 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CÆSAR. *Voyez* CE'SAR.

CÆSAREE. *Voyez* CE'SARE'E.

CÆSAREOPOLIS, ville. *Voyez* KESMARCKT.

CÆSARIUS (Jean) Médecin & Philoſophe, a fleuri au XVI ſiécle. Il enſeigna à Cologne, d'où il fut chaſſé en 1543, comme ſuſpect de Lutheraniſme: ce qui l'obligea de ſe retirer chez le Comte de Nuwenar & de Meurs, où il mourut en 1550, âgé de plus de 50 ans. Quelques-uns cependant diſent qu'il rentra dans la Religion Catholique; & qu'étant mort à Cologne en 1551, il fut enterré au couvent des Hieronymites, proche le grand autel, où l'on avoit placé une longue épitaphe, qui marquoit entre autres choſes, qu'il n'avoit jamais été marié. Il a procuré l'édition de pluſieurs Auteurs. Son zéle pour l'avancement des Sciences fut tres-grand, & il n'y épargna point ſes peines; mais bien loin de faire en cela quelque choſe pour ſa fortune, il ſe mit hors d'état d'avoir dequoi ſubſiſter pendant ſa vieilleſſe; & il ſeroit mort de faim, ſi ſes amis ne l'euſſent aidé. Alexandre Hegius, dont il avoit été Diſciple à Deventer, ſe trouvant trop âgé pour accepter l'offre qu'on lui faiſoit, le propoſa pour la direction de l'Ecole qu'on fonda à Munſter vers la fin du XV ſiécle: ce qu'il refuſa auſſi, & l'on choiſit pour cet emploi Simon Camener, qui étoit un de ceux que Cæſarius avoit propoſez. On a de lui, *Diomedes Grammaticus, emendatus, Scholiſtes illuſtratus; Rhetorica; Dialectica; Commentarii in Jodoci Clicthovæi Introductionem cognitionis terminorum, Epitome Introductorii Geometrici Caroli Bovilli; C. Plinii Secundi Opus Hiſtoria Naturalis, cum argumentis ad libros ſingulos, & brevibus ad margines Scholiis; C. Plinii libri duo de Medicina Piſcium, caſtigati & Scholiis explanati; Boëtiana de Conſolatione Philoſophiæ recognitus.* * Chytræus, *in Saxonia*, l. 16. & *p.* 80. Valere André, *Bibliath. Belgica, p.* 475 & 476. Joannes Sturmius, *Epiſt. Dedicat. tome* 2. *Orationum Ciceronis.*

CÆSELLIUS (Aulus) *Voyez* CASELLIUS ou CASCELLIUS.

CÆSENNIUS, *Cherchez* PÉTUS, Capitaine Romain.

CÆSON. *Voyez* CE'SON.

CÆSONIE. *Voyez* CE'SONIE.

C A F.

CAFATES ou CAPHAT, ville & contrée de l'Afrique dans l'empire des Abitſins à l'orient du Lac de Zaire.

CAFCHEU. *Voyez* CACHIEU.

CAFERS, ville. *Voyez* CAPO D'ISTRIA.

CAFFA, ville de la petite Tartarie, eſt ſituée ſur le bord de la Mer Noire, du côté de l'ancien Boſphore Cimmerien, qui a été depuis appellé detroit de Caffa, du nom de cette ville. Les Génois s'en rendirent maîtres dans le XIII ſiécle, du tems de la Guerre ſainte, & de la decadence de l'Empire d'Orient. Mahomet II la prit en 1475 ſur les Génois, & les Sultans y ont depuis entretenu une forte garniſon. Il y a deux chateaux, dont l'un commande les environs, & eſt la demeure du Bacha; & l'autre eſt plus petit, mais bien muni d'artillerie. On compte quatre mille maiſons dans Caffa; trois mille deux cens de Mahometans, Turcs, & Tartares; & huit cens de Chrétiens, Catholiques, Grecs & Armeniens. On n'y voit aucun édifice de pierre; excepté huit ou neuf eglifes, qui ont été bâties par les Génois: quoi que d'autres rapportent qu'il y a quarante cinq égliſes, une pour les Catholiques, dediée à ſaint Pierre, douze pour les Grecs, & trente-deux pour les Arméniens. Les maiſons ordinaires ſont de terre & de mortier. L'air y eſt treſſain; mais les eaux n'y ſont pas bonnes. Il y croit auſſi fort peu de fruits. Pour ce qui eſt des autres alimens, on dit qu'il n'y a point de ville au monde où ils ſoient meilleurs & à plus bas prix. Le mouton y a un goût excellent, & la livre n'en coûte que quatre deniers. Les autres viandes, la volaille, le beurre & le pain ſe vendent à proportion encore moins; mais le poiſſon frais y eſt aſſez rare, & l'on n'en pêche aux environs du port que de fort petits en Automne ou au Printems. Preſque tous les Turcs & les Tartares, qui ſont là, portent de petits bonnets de drap, doublez de peau de mouton; & comme le bonnet eſt dans toute l'Aſie la coëffure la plus ordinaire des Chrétiens, ceux de Caffa ſont obligez d'attacher à ce bonnet une petite piéce de drap (comme en Allemagne les Juifs en ont à leur manteau) afin que cette marque les diſtingue des Mahometans. La rade de Caffa eſt commode, & fort aſſurée pour les vaiſſeaux; il n'y fait un plus grand commerce qu'en aucun port de la Mer Noire. Le trafic le plus ordinaire eſt de poiſſon ſalé, & de Caviar, qui vient de la Mer de Zabache, & qui ſe tranſporte dans l'Europe, & juſques aux Indes. On dit que l'on prend dans cette Mer des poiſſons qui pèſent huit à neuf cens livres chacun, & dont on fait trois ou quatre quintaux de Caviar. La raiſon que les gens du païs apportent de l'abondance & de la groſſeur des poiſſons, qui ſe trouvent dans la Mer de Zabache, eſt que ſon eau eſt limoneuſe, graſſe & peu ſalée, à cauſe du Don ou Tanais, qui s'y jette; c'eſt pourquoi elle attire, à ce qu'ils diſent le poiſſon du Don, & de la Mer Noire, le nourrit & l'engraiſſe en peu de tems. La pêche ſe fait depuis le mois d'octobre juſqu'en avril. Outre le tranſport du poiſſon, on vient encore charger à Caffa du blé, du beurre, & du ſel pour Conſtantinople & pour d'autres lieux. Le beurre de ce pais eſt le plus excellent de Turquie. Les Vénitiens ont ſouvent demandé permiſſion d'y négocier: mais on la leur a toûjours refuſée. L'an 1672, le Chevalier Quirini fit de grandes dépenſes pour l'obtenir, & il l'obtint en effet, mais le Douanier de Conſtantinople la fit revoquer, ayant remontré au Grand Viſir, que le négoce des Vénitiens ſur la Mer Noire, étoit tres-dommageable au Grand Seigneur, & à ſon Etat; que c'étoit ouvrir aux Princes Chrétiens une nouvelle voye de communiquer, & de ſe lier avec ceux qui ſont ſur les côtes de cette mer, leſquels ne ſupportent qu'avec peine le joug des Turcs; que cette permiſſion ruineroit une infinité de gens, Sujets du Grand Seigneur, parce que les Vénitiens ſeroient en forte d'être les ſeuls Voituriers de la Mer Noire; & que chacun croiroit avoir plus de ſureté de s'embarquer avec ſes marchandiſes ſur leurs vaiſſeaux. Ces raiſons furent goûtées du Grand Viſir, qui ordonna au Gouverneur de Conſtantinople, de ne laiſſer paſſer aucun vaiſſeau Vénitien à la Mer Noire. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perſe en* 1673.

CAFFE, plante qui croît dans l'Arabie Heureuſe au Royaume d'Yémen, & aux environs de la Meque. Cette plante eſt tou-

jours verte, assez semblable au foin ou bonnet-de-prêtre. Les Arabes la nomment *Cachua*, & les Egyptiens *Elkarie*. Ce fruit est de couleur brune, dur, pesant, de la grosseur & presque de la figure de nos petites fèves, plat d'un côté & rond de l'autre, ayant du côté plat une petite feme disposee en long comme celle du froment. Pour en faire usage, on le brule sans le calciner; & quand la violence du feu l'a rendu presque noir on le met en poudre, & on en fait bouillir environ demi-once dans une chopine d'eau pendant un quart d'heure, puis on laisse éclaircir la liqueur dont du feu, & on la verse toute chaude dans des tasses pour la boire avec un peu de lucre. Le Caffé est une des choses que les Turcs sont obligez de fournir à leurs femmes. Quelques Auteurs tiennent que le Caffé est chaud, & qu'il n'est bon que pour les flegmatiques; d'autres croyent qu'il est froid, & ne le conseillent qu'aux sanguins & aux bilieux; d'autres enfin prétendent qu'étant d'une qualité tempérée, il est propre a toutes sortes de personnes. Peut-être y a-t-il plus de prévention que de solidité dans ces décisions: quoi qu'il en soit, cette boisson, qui est depuis long-tems en usage chez les Persès & chez les Turcs, qui la nomment *Cahué*, est devenue mise à la mode en Europe, surtout en Angleterre & en France. On dit que dans la seule ville de Londres, il y a trois mille Caffez ou maisons destinées à prendre de ce breuvage, & qu'elles sont pleines de Buveurs pendant tout le jour & une partie de la nuit. Ces lieux publics sont en très-grand nombre à Paris, & ils s'y multiplient tous les jours: outre que dans les maisons particulières, il se consume encore une quantité prodigieuse de Caffé. Le premier qui s'écrit sur le Caffé vers le neuvieme siecle a été Zacharie Mahomet, Rasès ou Rhasite, célebre Medecin Arabe; après lui plusieurs Auteurs comme Ebensina, *autrement* Avicenne, Prosper Alpinus au livre des plantes d'Egypte, qui est le premier qui en a donné connoissance aux Européens il y a environ cent ans, Veslingius dans ses Observations, Bauhin dans son Pinax, Olaus Wormius, Oléarius & Leonard Rauwolf dans leurs Itineraires, Mollenbrock Pietro della Valle, Thevenot, &c. dans leurs Rélations en ont parlé fort au long. Simon Pauli en a condamné l'usage dans un Commentaire contre le The & le Tabac, dans lequel il prétend qu'il énerve les hommes, comme le témoigne Oléarius.

Le Caffé fut découvert, au rapport du Maronite Faustо Nairone, par le Frere de quelques Moines, après qu'il eut été averti par un homme qui gardoit des chèvres ou des chameaux, que quelquefois son bétail veilloit & faisoit toute la nuit, après avoir mangé certaines petites fèves; ce qui fit qu'il essaya la vertu qu'il a d'empêcher le sommeil, & il l'employa d'abord à empêcher que ces Moines ne dormissent à matines. Le Caffe de la meilleure qualité, que l'on nomme *Epicscia*, doit être choisi nouveau, verdatre, ne lentant point le moisi, d'une moyenne grosseur, le moins rempli qu'il se peut de grains secs & arides ou couverts de leurs coques. On apporte le Caffé d'Alep & d'Alexandrette même, depuis le commencement du dix huitiéme siécle. Les François se font hazarder d'aller le quérir en droiture jusqu'à la Mocha, port fameux de l'Arabie Heureuse, ou se charge presque tout celui qui le vend en Europe. * *Dissertation sur le Caffé. Savari, Dict. du Commerce.*

CAFFILA, troupe de gens qui s'assemblent pour passer avec plus de sureté dans les Etats du Grand Mogol, dans la terre ferme de l'Inde. Il y a aussi des Caffilas qui traversent une partie des deserts d'Afrique, particulièrement ce qu'on appelle la Mer de sable, qui est entre *Maroc* & *Tombouctou*, capitale du Royaume de Gago. Ce voyage qui est de 400 lieues dure deux mois pour aller, & autant pour le retour, la Caffila ne marchant que la nuit à cause des excessives chaleurs du pais. Les principales marchandises qu'elle rapporte consistent en poudre d'or, qu'ils nomment *Atibar*, & les Européens *Tibar*. Ces Caffilas font ce qu'on appelle ailleurs, Caravanne. *Voyez* CARAVANNE. * Mandelso, *tome* 2. d'Oléarius. *Savari, Dict. du Commerce.*

CAFRERIE ou côtes DES CAFRES, païs d'Afrique, qui occupe la partie la plus meridionale de l'Ethiopie. Les uns mesurent l'étendue de ce pais depuis le Cap Negre du côté de Congo, jusques à la riviere de Cuama, qui le sépare du Zanguébar; & les autres placent ses bornes, sous le Tropique du Capricorne. Toutes ces côtes de la Cafrerie ont onze ou douze cens lieues de longueur; elles sont bornées dans les terres par une longue chaine de montagnes, que les Monts de la Lune forment, & qui enferment le Monomotapa. Les Portugais ont nommé *Pizos Frageos*, pointes ou roches aigues, cette partie des montagnes qui s'avancent du côté du Cap de Bonne-Espérance, qui est le plus considérable du pais, & la pointe la plus méridionale de l'Afrique. Ce mot de Cafre veut dire sans loi, & vient du mot *Cafir*, au pluriel *Cafirma*, que les Arabes appliquent à tous ceux qu'ignorent l'unité d'un Dieu, & qu'on a donné aux Habitans de ce pais, parce qu'on a cru qu'ils n'avoient ni Princes, ni Religion: ce nom de Cafres leur est inconnu. On a depuis appris par les Rélations qu'ils ont divers Rois, & entre autres ceux de Malemba, de Chicanga, de Sedanda, de Quiéfava, de Céfala, & de Méavsn. Les peuples y sont noirs, bruaux, cruels; & il y en a même d'Anthropophages, c'est à dire, *Mangeurs d'hommes*. Les Cafres du côté de l'orient sont beaucoup plus civilisez, & plusieurs sont soumis au Roi de Monomotapa. Ceux qui sont près de la mer, vendent leurs denrées aux Etrangers. On comprend dans le pais des Cafres le Royaume de Zofala ou Sofala, qui est si abondant en or & en éléphans, que quelques-uns le prennent, mais sans beaucoup de fondement, pour l'Ophir, où Salomon envoyoit sa flote. Les Portugais y ont la forteresse de Sofala, ou de Cuama, vis à vis de Madagascar. Ce pais est habité par divers peuples, qui ont leurs Chefs particuliers. Les principaux de ceux, qu'on a découverts, sont les *Gorinhaicouas*, qui demeurent tous vers le Cap de Bonne-Espérance à cinq lieues aux environs du Fort des Hollandois; les *Cochoquas*, les *Cariguriquas*, les *Hofuas*, les *Chainouquas*, les *Cobouas*, les *Souquas*, les *Namaquas*, les *Henfoquas*, les *Brigoudis*, & les *Hantamoquas*; &c.

Voici ce que les Voyageurs nous disent de ces peuples dans leurs Rélations. Les *Gorinhaicouas*, que les Hollandois appellent *Hottentots*, c'est à dire, Hommes d'eau, sont quatre ou cinq familles de Cafres, qui font environ le nombre de cinquante personnes, sous la conduite d'un Chef. Les *Cochoquas*, surnommez *Larrons de tabac*, sont trois ou quatre cens hommes, capables de porter les armes, qui ont aussi leur Capitaine. Les *Gorinhaiquas*, ou gens du Cap, ainsi appellez, parce que ce sont eux qui s'attribuent la propriété du Cap de Bonne-Espérance, peuvent fournir environ quatre cens bons soldats, & obéissent à un petit Prince. Les *Cochoquas*, ou Soldanhans, sont quatre ou cinq cens familles qui occupent quinze ou seize villages dans les vallées de Soldanha-bay qui sont à vingt-sept lieues du Cap de Bonne-Espérance vers le nord-ouest. On dit qu'ils ont plus de cent mille bêtes à corne, & que leurs moutons ont lieu d'une laine frisée, ont le poil long, moucheté, & de divers couleurs. Ces peuples ont un Chef, lequel prend le titre de Coeque, & pretend être le Roi de tous les Cafres qui demeurent aux environs du Cap à quatre-vint lieues à la ronde. Les *Cariguriquas* & les *Hofuas* demeurent proche des vallées de Soldanha bay, & sont le metier de Pasteurs. Tous les Hottentots ou Cafres habitent vers le Cap de Bonne-Esperance: ceux dont on va parler, sont plus éloignez de la côte. Les *Chainouquas*, demeurent à plus de trois mois de chemin du Cap: leur Coeq est habillé d'une peau de Leopard, & sa tout le corps luisant de graisse, selon la coutume du pais. Les *Cobouas* sont au delà des *Chainouquas*. Ce sont des Anthropophages qui rôtissent tout vifs ceux qu'ils attrapent, sans épargner les Cafres mêmes: ils sont les plus noirs d'entre les Negres, & ils portent les cheveux fort longs. Les *Souquas* habitent sur de hautes montagnes. Les hommes & les femmes s'adonnent à la chasse; aussi ne vivent-ils que de venaison, & d'une racine qui leur tient de pain. On trouve dans leur pais des chevaux & des ânes sauvages, qui sont mouchetez, de plusieurs couleurs très-vives, & très-belles. Ordinairement les chevaux y sont bien pris, & ont le dos & le ventre tachetez de jaune, de noir, d'écarlate & d'azur: mais la peau des ânes sauvages est marquée de blanc, & de couleur de noisette. En 1662, les *Souquas* porterent une de ces peaux au Cap de Bonne-Espérance, & la donnerent pour du tabac aux Hollandois, qui l'ayant remplie de paille, la suspendirent dans la salle du charsou, comme une chose digne de la curiosité des Etrangers, qui prennent terre sur cette côte. Ces Cafres font voleurs de profession, & tout le bétail qu'ils peuvent enlever est de bonne prise: les autres Hottentots ne tuuroient ni les attraper, ni les trouver dans leurs cavernes. Leurs habits sont de peaux de bufle cousues ensemble, dont ils font une espèce de manteau. Les femmes portent un parasol fait de plumes d'autruche, qu'elles attachent autour de leur tête. Les *Namaquas* se tiennent à plus de cent cinquante lieues, & quelquefois a deux cens lieues du Cap de Bonne-Esperance. Ce sont des gens de belle taille; ils se couvrent le corps de peaux de bêtes, embellies de grains de verre de Cambaye, qu'ils achetent des Portugais, pour des brebis & des chévres, pénétrant souvent jusques dans le Monomotapa. Les hommes portent une plaque d'ivoire au bas du ventre, & les femmes le couvrent cette partie d'une belle peau: elles portent un parafol sur la tête comme celles des *Souquas*, & ont tout le reste du corps nud. Ces Cafres obéissent à un Roi. Lorsqu'ils reçûrent les Hollandois en 1661, une troupe de Joueurs d'instrumens les vint saluer: ils sautoient chacun dans un rofeau, dont le son imitoit celui d'une trompette marine. Le Roi régala les Hollandois de lait & de chair de mouton; & ceux-ci lui firent present d'eau de vie, de tabac, de grains de corail, & de quelques morceaux de cuivre. Les *Henfoquas* demeurent fort loin, au nord-ouest du Cap. On n'a jamais été dans leur pais, & on en a seulement vu quelques uns qui étoient venus sur la côte, avec le Chef des Chainouquas pour faire trafic de bétail. Ils sont Pasteurs comme les autres Cafres; mais ils ont cela de particulier, qu'ils s'adonnent à l'Agriculture. Ils cultivent entre autres une certaine racine, qu'on nomme *Docha*, laquelle étant imbibée dans de l'eau, enivre comme le vin le plus fort. On dit que ces Henfoquas tendent des piéges pour attraper des lions, qu'ils les apprivoisent, & les rendent aussi dociles que des chiens, jusques-là même qu'ils les mènent avec eux à la guerre, & les lachent contre leurs ennemis dans la chaleur du combat. Les *Brigoudis* n'ont point encore été vus des Voyageurs: on a seulement ouï dire que c'étoit un peuple fort riche en bétail. Les *Hantamoquas* demeurent auprès des Henfoquas; mais on n'a point de commerce avec eux.

La plupart des Cafres ont le teint bazané & nîvaire, le nez plat, les lèvres grosses & le visage affreux. Ceux qui ont quelque communication avec les Hollandois se civilisent peu à peu: les autres sont fort sauvages, & vivent dans une grande ignorance. Leurs armes sont l'arc & les flèches, avec une zagaye, ou javelot: ils ne se nourrissent que de racines cuites dans l'eau, ou rôties sur les charbons, de la chair de leurs plus méchantes bêtes (qu'ils ne tuent point si elles ne sont vieilles ou malades,) ou du poisson qu'ils trouvent mort sur le rivage. Ils se font un morceau délicat d'un chien de mer, & ils n'en manquent pas; car il en vient par centaines sur la côte ou les Sauvages les tuent à coup de bâton. Ils s'adonnent aussi à la chasse des éléphans, des élans, des rhinocéros, des tigres, des lions & des buffles. Les Cafres vivent fort longtems, & la plupart vont jusques à cent ou six-vints ans. On enterre les morts assis & nuds, & l'on observe dans leurs funérailles une cérémonie très-dure & fâcheuse; car tous les parens du défunt font obligez de se couper le petit doigt de la main gauche, pour le jetter dans la fosse auprès du mort; c'est pourquoi il n'aiment pas à voir mourir leurs parens. Les Cafres vivent à la campagne sous des tentes, faites de branches d'arbre, & couvertes de nates de jonc. Il y en a de si grandes, qu'une famille de trente personne s'y peut retirer. Tous les Hottentots du Cap parlent la même Langue, mais elle est si confuse, que leurs mots ressemblent plûtôt au son des cloches, qu'à des paroles articulées. Le langage des Bas-Bretons & des Basques est fort doux en comparaison du leur. Quoique les Etrangers ne puis-

puiſſent apprendre leur Langue, les Cafres néanmoins apprennent aiſément celle des Etrangers, & il y en a beaucoup qui le font entendre en Flamand. Ces peuples ne font pas beaucoup d'état des toiles, des étoffes & des laines, des murrs, ni des ſonnettes, dont les Négres ſont ſi amoureux; mais ils eſtiment le fer, la cuivre, le laiton, les haches, les couteaux, & autres pareils inſtrumens. Ils aiment auſſi le corail, le tabac, & l'eau de vie. Ils donnent une vache pour deux piéces de laiton de la largeur de la main, avec un morceau de tabac. A l'égard de leur Religion, ils reconnoiſſent qu'il y a un Etre Souverain, auquel ils donnent le nom de *Hummo*; mais il ne l'adorent guéres que quand il leur envoye du beau tems, & ils ſe plaignent de lui, lorſque la vent ou la pluye, le froid ou la chaleur les incommodent. Ils rendent auſſi quelque culte à la lune, & lorſqu'elle commence à paroître, ils paſſent toute la nuit à chanter & à danſer. On apprend par les nouvelles Relations que le pais vers le Cap eſt remply de montagnes fort hautes: elles ne parlent d'aucune ville ou lieu conſiderable, mais ſeulement de quelques golfes & de quelques terres, comme la Côte de la Terre de Natal, la Terre des Fumées, la Terre des Naonéras, la Baye de Saldaigne, celles de la Table, de Saint-Sebaſtien, de Saint-Blaiſe, de Sainte-Catherine, de Saint-François, & le Baye de Lagoa, ou du Matau. Depuis l'an 1653, les Hollandois ont commencé de s'habituer en ce pais-là, en baſtant un Fort près de la Baye de la Table au Cap de Bonne-Eſperance, avec une Colonie auprès, qui devient tous les jours plus conſidérable. Depuis quelques années ils ont fait une habitation aſſez forte qu'ils nomment Heilenbock, à dix lieues avant dans le pais, auſi qu'on l'apprend des Relations du Chevalier de Chaumont, & de l'Abbé de Choiſi, qui ont paſſé en ces quartiers, en allant à Siam dans les Indes Orientales. * Dapper, *Deſcript. de l'Afrique.* Ludolf, *Hiſt. Ethiop. l.* 1.

C A G.

CAGAJON, *Voyez* SÉGOVIE, où il eſt dit un mot de Cagajon, que les Eſpagnols nomment la *Nouvelle Ségovie*.

CAGALGAR, lieu ou paſſage très-fort dans les montagnes de la Tranſomare, où il y a une porte qui ferme l'entrée aux Nations Barbares du Septentrion, dans les plaines fertiles de cette province. On dit de ce lieu, qu'il a la tête au ciel & le pié dans l'eau. * D'Herbelot, *Biblioth Orient.*

* CAGAN, ou GAGAN, nom qu'on croit avoit été commun aux Rois des Huns. Un d'entre eux ſe jetta avec ſes troupes ſur les terres de Sigebert Roi d'Auſtraſie, ſur la fin du VI ſiécle. Ce Prince les vainquit d'abord; mais étant revenus deux ans après en 571 ou 572, au lieu d'armes ils ſe ſervirent d'enchantemens. Ce qui épouvanta ſi fort les François qu'ils furent inveſtis ſans ſe pouvoir défendre. Sigebert ne put ſortir de cette extrémité qu'à force d'argent, & en leur fourniſſant encore des vivres dont ils avoient beſoin. * Gregoire de Tours, *l.* 4. *ch.* 23. *&* 27. Aimoin, *l.* 3 *ch.* 6 *&* 11.

* CAGANUS, Roi des Avares, dans la Scythie Européenne, ayant tué Giſulfe, Duc des Lombards en Italie, & aſſiégeant la ville de Friouli en 611, avec une puiſſante armée, fut vu par Romilda femme de Giſulfe, lorſqu'il viſitoit ſes troupes dans le camp: & cette Princeſſe fut ſi charmée de la beauté de ce jeune Roi, qu'elle lui fit ſavoir que, s'il vouloit l'épouſer, elle lui livreroit la ville. Ce Barbare accepta les offres, entra dans la ville, & la prit pour femme pendant un jour: mais le lendemain il l'expoſa à douze jeunes ſoldats, pour aſſouvir la paſſion de cette Princeſſe laſcive & impudique, après quoi il la fit empaler. Il ne fut pas content de cette inhumanité, il fit ſortir tout le peuple de la ville, y mit le feu, & brûla toutes les richeſſes que les Princes Lombards y avoient renfermées depuis longtems comme dans un lieu de ſûreté. * Sabellicus, *l.* 6.

* CACANUS ſous l'empire de Maurice, fit vers les années 598 & 601 une invaſion dans la Thrace; mais il ſe laiſſa porter à faire la paix par Priſcus General de l'Empereur & par Théodore ſon Médecin. Mais s'étant jetté une ſeconde fois ſur la Thrace, la moitié de ſon armée mourut de la peſte, & perdit en un jour ſept de ſes fils. Il avoit réſolu d'aſſiéger Conſtantinople, mais il ne put exécuter ſon deſſein. * *Gr. Diſt. Univ. Hiſt.* Nicéphore, *l.* 18. *&* 19.

CAGLI ou CACLIO, *Cale, Calle & Callium*, ville d'Italie dans le Duché d'Urbin, dans l'Etat Eccléſiaſtique, avec Evêché ſuffragant d'Urbin. Elle a eu durant quelque tems le nom de *Cité-ſainte-Ange*. Cagli eſt ſituée au pié des montagnes, vers la confluent de la rivière de Cantiano & de Baſſo, entre Urbin & Eugubio. * Cluvier, Sanſon, Baudrand.

CAGLIARI, CACLIER ou CAILLERI, en Latin *Calaris*, ville capitale de l'Iſle de Sardaigne avec Archevêché & Univerſité, ſituée ſur une petite montagne, au bord de la mer, avec un bon château & un grand port, eſt diviſée en trois bourgs différens. Outre ſon commerce qui la fait valoir, elle eſt encore habitée par une partie de la Nobleſſe de l'Iſle. Elle donne ſon nom à un Cap voiſin dit *Cape Cagliari*, *Calaritanum Promontorium*, & au Golfe de CAGLIER, *Calaritanus Sinus*. Ce Golfe eſt la plus grand de tous les Golfes qui ſont ſur la côte de l'Iſle. Pline, Tite-Live, & Pomponius Méla, parlent de Cagliari qui eſt une ville très-ancienne. Il en eſt auſſi fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin, & dans Claudien. Elle appartenoit autrefois aux Piſans, mais Jacques II, Roi d'Arragon, la prit ſur eux en 1330, & depuis ce tems elle a été ſoumiſe aux Eſpagnols, auſſi bien que le reſte de l'Iſle, qui a été cédée au Duc de Savoye. Le Vicerois y fait ſon ſéjour ordinaire. Ça été la patrie de ſaint Hilaire Pape; & Martin Roi de Sicile y mourut en 1409. Cette ville a des privilèges ſinguliers. Le ſiége métropolitain y eſt fondé dès les premiers ſiécles du Chriſtianiſme, puiſque la célébre Lucifer en étoit Prélat ſous l'Empire de Conſtantin *le Grand*, & de Conſtantin *le Jeune*. Il y a un Ouvrage Latin imprimé l'an 1639, à Cagliari ſous ce titre, *Deſcriſio ſanctitatis B. Luciferi, nec non primatus Archiepiſcopi Calaritani*. Cagliari étoit la Metropole civile de Sardaigne, & des iſles d'alentour: elle fut auſſi dans la ſuite Metropole eccléſiaſtique; elle l'étoit au moins en 681, du tems du Pape Agathon. Quelques uns ont prétendu qu'avant ce tems là elle avoit été immédiatement ſoumiſe à l'Egliſe de Rome. S. Saturnin fut martyriſé en cette ville du tems de Dioclétien vers l'an 303. Il a été conſidére comme le Patron de toute l'iſle de Sardaigne. Lucifer honoré comme ſaint dans l'iſle de Sardaigne, quoi qu'Auteur d'un Schiſme dans l'Egliſe, étoit Evêque de Cagliari, ainſi qu'on l'a déja dit. Saint Euſebe, qui fut depuis Evêque de Verceil, étoit né dans la ville, ou du moins dans le territoire de Cagliari. * Baillet, *Topogr. des Saints.* Tite-Live, *l.* 30. Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.* Le Mire, *Notit. Epiſc. Orbis.*

CAGLIARI (Paul) *Cherchez* CALIARI.

CAGLIO. *Voyez* CAGLI.

CACNATI (Marcilio) de Vérone en Italie, célébre Médecin, a vécu au commencement du ſiécle paſſé, ſous le Pontificat de Clément VIII & de Paul V. Il étudia à Padoue ſous Zaberelli & fit un très-grand progrès dans les Langues, dans les Belles Lettres, dans la Philoſophie & dans la Médecine. On le choiſit entre tant de grands hommes qui floriſſoient alors en Italie, pour enſeigner à Rome, où il paſſa le reſte de ſa vie. Cagnati étoit fort melancholique, il paroiſſoit même ſévére, & ne paſſion qu'avec peine; mais il s'exprimoit pourtant dans les occaſions avec une admirable facilité, & avec beaucoup d'eloquence. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *De ſanitate tuenda, libri duo; Opuſcula varia, &c.* Janus Nicius Erythraeus, *Pin. I. Imag. Illuſtr. c.* 52. Vander Linden, *de Script. Medic.*

CAGNAZZO, (Jean) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, eſt connu ſous le nom de *Tabienſis*, bien que le lieu fût Cagnazzo. Il prit l'autre du lieu de ſa naiſſance, qui eſt un bourg ſur la côte de Gênes & dans le Diocéſe d'Albinga. Ce bourg eſt aujourd'hui fameux par les bons vins muſcats. Jean de Cagnazzo fut ami du Cardinal Cajetan, auquel il dédia ſa Somme des Cas de Conſcience, qu'on appella ordinairement, *Summa Tabiena*, ou *Summa Summarum*. Il mourut en 1521. * Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Antoine de Sienne, *de Illuſtr. Domin.* Sopranzi, *Script. Ligur.* Echard, *Script. Ord. Prad.*

CAGNOLI (Jerôme) Juriſconſulte célébre, étoit de Verceil, dans le Piémont, & fut nommé par le Duc de Savoye Conſeiller d'Etat, & Chevalier de l'Ordre de ſaint Lazare. Il profeſſa aſſez longtems à Turin, puis à Padoue, où la République de Veniſe l'attira, & où il mourut la premier février 1551, âgé de 59 ans. Il a compoſé divers Ouvrages, *Variæ Legum Enarrationes, de vera & regnante bona Principis, &c.* * Thomaſini, *in Elog.*

CAGNOLI (Belmonte) connu ſous le nom de l'Abbé Cagnoli, Italien de Nation, s'eſt diſtingué au commencement du XVII ſiécle. Il avoit quelque érudition, mais ſes talens étoient obſcurcis par de grands défauts. Il a laiſſé divers Ouvrages en proſe, & en vers, comme un Poéme de la reduction d'Aquilée, un Eloge de ſaint Grégoire *le Grand*, &c. * Janus Nicius Erythraeus, *Pin. I. Imag. Illuſtr. c.* 8. Le Mire, *de Script. Sac. XVII.*

CACOTS, ou CAPOTS. C'eſt le nom de certaines Familles habituées en Bearn & en pluſieurs endroits de Gaſcogne, deſcendues, ſelon quelques uns, des Viſigoths, qui reſterent en ces quartiers après leur deroute générale. Ils ſont cenſez ladres & infects, & par un article de la Coutume de Bearn, & par l'uſage des Provinces voiſines, il leur eſt défendu très-ſévérement de ſe mêler avec le reſte du monde. Dans les Egliſes, ils ont une porte ſéparée, pour y entrer avec la benitier & bancs ſiéges pour toute la famille: ils ſont logez à l'écart des villes & des villages. En pluſieurs endroits les Prêtres ne veulent pas les recevoir à la Confeſſion. Ils ſont Charpentiers, & ils ne peuvent porter d'autres armes ni ferremens que ceux qui ſont propres à leur travail. Ils ne ſont point reçus en témoignage. L'ancien For de Béarn leur laiſſoit cette grace, de prendre ſept témoins d'entre eux, pour en valoir un d'un autre homme du commun. On croit qu'ils ont été appellez *Cagots* comme pour dire, *Canes Gothi*, c'eſt à dire, *Chiens Goths*; ce reproche leur étant reſté de même que le ſoupçon de ladrerie, en haine de l'Arianiſme, dont les Goths faiſoient profeſſion, & des rigueurs qu'ils avoient exercées dans ces pais. Ils ſont tous Charpentiers, parce, dit-on, que pour peine de leur ſervitude, on leur avoit impoſé la néceſſité de couper le bois, comme les liſtéches firent aux Gabaonites. En 1460, les Etats de Béarn démanderent à Caſton de Béarn, Prince de Navarre, qu'il leur fût défendu de manger piez ouds par les rues, de peur d'infection; & qu'en cas de deſobeïſſance, on leur perçât les piez avec un fer; & qu'ils portaſſent ſur leurs habits leur ancienne marque de pié d'oye ou de canard, animal aquatique, & qui ſe lave ſouvent, pour marquer qu'ils étoient immondes, & qu'ils avoient beſoin d'être lavez. On les a auſſi appellé *Gézitains*, comme deſcendans de Giézi, Serviteur d'Eliſée, qui fut frappé de lépre. * Marca, *Hiſtoire de Béarn, l.* 1. *ch.* 16.

CAGUAY, (le Port de) ou le *Port Royal*, c'eſt un grand Port, ou un petit Golfe, qui eſt dans la côte Méridionale de la Jamaïque, à l'embouchure de la rivière de Caguay. C'eſt ſans doute le même qu'on nomme dans pluſieurs Cartes *le Port de l'Aguia*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAGURRIA, Bourg de la Navarre, ſitué ſur une petite rivière, aux confins de la Caſtille Vieille, environ à trois lieues de Logrono, du côté du Levant. On prend communément Cagurria pour l'ancienne *Graccuris*, que quelques uns pourtant placent au Bourg d'Agréda. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAH.

CAHER Billah, dix-neuvième Calife de la Maiſon des Abbaſſides, étoit fils du Calife Motadhed. Il le trouvoit priſonnier & deſtiné à la mort, parce qu'il avoit été proclamé Calife dans une ſedition, lorſque le Calife *Moktader* ſon frère venant à mourir, lui donna par ſa mort la vie & le Califat. Il fut ſi avare, qu'on dit, que pour avoir de l'argent, il tourmenta les enfans de ſon frère & même ſa belle-mère, juſqu'à lui faire ſouffrir la queſtion; quoiqu'elle l'eût élevé, & qu'elle tût hydropique. Cette cruauté & cette avarice ſoulevérent contre lui les grands Seigneurs de ſa Cour, & lui attirérent la haine generale des peuples. Munas l'Eunuque, un des plus conſiderables de tout l'Empire, & quelques autres, conjurérent contre lui; mais le Calife averti, les prevint & fit couper la tête à Munas, & à deux autres des Conjurez. Ben Mucla, qui étoit auſſi de la conjuration, le ſauva; & demeurant caché, conduiſit ſi bien ſon intrigue, qu'il gagna *Sima*, Chef de la milice Turque, qui aſſiégea le Palais Impérial, & ſe ſaiſit de Caher. Il fut auſſi tôt privé de la vue & de la liberté, n'ayant joui du Califat que dix-huit mois; ſon régne ayant fini l'an de l'hégire 322, de J. C. 933. Il vécut juſqu'au Califat de Mothi, & fut reduit, après avoir recouvré ſa liberté, à une ſi extrême miſére, qu'il alloit tous les Vendredis à la porte de la grande Moſquée, avec les autres aveugles, & diſoit aux paſſans, *Souvenez-vous de celui qui étoit autrefois votre Calife, & qui vous demande aujourd'hui l'aumône.* Il mourut âgé de 55 ans. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

CAHERA, ville capitale de l'Egypte. *Voyez* CAIRE (Caire)

CAHIER (Pierre Victor Palma) *Voyez* CAIET.

CAHORLE ou CAORLE, petite iſle avec une ville Epiſcopale, mais mal peuplée, à cauſe du mauvais air qu'on y reſpire: elle eſt dans le Golfe de Veniſe, ſur les côtes du Frioul, & au Midi de la ville de Concorde. L'Evêché de Cahorle, ſuffragant du Patriarche de Veniſe, ne s'étend pas au delà des murailles de la ville. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAHORS ſur le Lot, ville de France, capitale de la Province de Quercy, avec un riche Evêché ſuffragant de Bourges dans la premiére Aquitaine, Sénechauſſée du reſſort du Parlement de Toulouſe, & une Univerſité. C'eſt la *Divona Cadurcorum* des Anciens. Elle eſt ſituée dans une preſqu'iſle, que forme la riviére du Lot, & elle eſt élevée d'un côté ſur un rocher eſcarpé, où étoit bâtie la citadelle. Cahors eſt une ville ancienne, aſſez grande & bien peuplée; Ptolomée & Pline en font mention. Auſone alors qu'Exupére fameux Rhéteur de Toulouſe, mourut en cette ville, qui a été depuis honorée par la naiſſance de Jacques d'Oſſa, Evêque de Fréjuls, puis Cardinal & Souverain Pontife ſous le nom de Jean XXII. C'eſt ce Pape qui pour témoigner l'amour qu'il avoit pour ſa patrie, y fonda l'an 1331 une Univerſité célébre par l'érudition de ſes Profeſſeurs. Baovius s'eſt trompé en diſant que ce Pape y fonda l'Evêché: il y eſt établi dès les premiers ſiécles du Chriſtianiſme. L'Egliſe Cathédrale de ſaint Etienne eſt une des plus anciennes, & l'on croit même que ſaint Martial la conſacra. Il y a eu pluſieurs illuſtres Evêques, entre leſquels Cenulphe, Urſice, ou plutôt Urſicin, Didier, & Ambroiſe ſont reconnus pour Saints; mais ſur tout ſaint Genoû (*Genulphus* ſelon les uns, & *Genulus* ſelon d'autres) a paſſé pour Evêque de Cahors, & même pour le premier. Mais on croit qu'il ne fut tout au plus qu'Evêque régionnaire & paſſager dans la ville & le Diocéſe. Saint Didier (*Dejdevivus*) fut fait Evêque l'an 629, après la mort de Ruſtique ſon frére aîné qui avoit été aſſaſſiné. Il mourut l'an 654, au pais des Albigeois lieu de ſa naiſſance, à l'âge de 75 ans. Après la mort de Capuan qui avoit ſuccédé à ſaint Didier, & qui avoit tenu le ſiége pendant 30 ans environ, juſqu'à la fin du VII ſiecle, cette Egliſe demeura plongée pendant cinquante autres années dans de grands déſordres, ſous les derniers Rois de la premiere race, & on ne connoit aucun de ſes Evêques dans cet intervalle. Ce fut dans les commencemens du régne de Pepin, que pour réparer les maux qu'elle avoit ſoufferts & rétablir ſon ancienne diſcipline, S. Ambroiſe fut fait Evêque du lieu vers l'an 752, mais il ſe rebuta au bout de cinq ans & ſe retira. Les plus renommez des autres Evêques, ſont Géraut, Hector, Guillaume Bertrand, François de Cardaillac, Géraud de Barras, Sicard de Montagu, Hugues Géraldi, Guillaume d'Arpajon, Jean de Caſtelnau, Louis d'Albret & Dominique de Carrete Cardinaux, Pierre Bertrand, Antoine Ebrard de Saint-Sulpice, Pierre Habert, & Alain de Solminhac: ce dernier dont la mémoire eſt en bénédiction, y tint un Synode l'an 1639. Outre la cathédrale, il y a un grand nombre d'autres égliſes & de monaſtéres, avec un Collége de Jéſuites, depuis l'an 1605. L'Evêque prend le titre de Baron & Comte de Cahors, & on y dit qu'il eſt en droit d'officier avec la boute & les éperons. Quelques Auteurs ont pris cette ville pour l'*Uxellodunum*, qui fut la derniére qui le défendit dans les Gaules contre Céſar; mais bien qu'elle ait été dans le Quercy, il n'y a pas apparence que ce ſoit Cahora. La riviére du Lot ſert aux Habitans pour diverſes manufactures, & on la paſſe ſur trois ponts de pierre. Cahors ſouffrit beaucoup dans le XVI ſiécle, pendant les guerres civiles. En 1560, les Huguenots, avec le ſecours des Ecoſſois qui étudioient en Droit ſous François Roaldes, grand Juriſconſulte, commencérent à y faire des prêches publiquement, après avoir fait venir de Montauban un Miniſtre nommé Dominique Ceſtat. Les Catholiques s'en formaliſérent, & prirent les armes pour l'empêcher: ce qui ne ſe put faire ſans que pluſieurs y perdiſſent la vie. En 1580, le Roi Henri IV, qui n'étoit alors que Roi de Navarre, prit la ville après un ſiege de trois jours, & la mit au pillage. Cahora étoit alors une ville forte, tant par ſa ſituation, que par les fortifications d'un château bati ſur un roc, qui a été détruit. * Ptolomée, *l.* 2. Pline, *l.* 4. *ch.* 19. Hauteſerre ou Alteſerra, *Hiſtoire d'Aquit. l.* 1. *ch.* 5. De Thou, *l.* 31. Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des Villes.* Pſpetre Maſſon, *Defer. flum. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* François Roaldes, *Diſcours des choſes mémorables de Cahors*, 1589. Guillaume de la Croix, *de Epiſc. Cadurc.*

CAI. CAJ.

CAI, Royaume, *Cajanum Regnum*, province du Japon, dans l'iſle de Niphon, & dans le pais de Quanto, entre le Royaume de Conzueo, au Septentrion, & celui de Surunga au Midi.

* CAI, ville du Royaume de Caï dont il eſt parlé dans l'art. précédent. Elle ſe nomme auſſi *Caia.* * Garduc.

CAIA, ville. *Voyez* CAI.

CAIA. *Voyez* le premier article de CAIUS.

CAJABO, Province de l'iſle Eſpagnole en Amérique, embraſſe tout l'eſpace qui ſe trouve entre Cubaho & la riviére de Yaqui, & s'étend juſques aux Monts de Cibao, pleins de mines d'or, & où le fleuve de Nuba a ſa ſource. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CAJADO (Henri) connu ſous le nom d'HERMIGUT CAJADUS, ou HERMIGO CAJADO, Poëte célébre, & Portugais de nation, vivoit ſur la fin du XV ſiécle, vers l'an 1495. Un de ſes oncles nommé Nonio Cajado lui perſuada de paſſer en Italie, où la réputation d'Ange Politien l'appelloit depuis longtems. Ce fut là qu'il s'attacha à cet habile homme, & qu'il conſulta les Savans qui étoient à Florence, à Ferrare & à Bologne. On publia à Bologne-la-Graſſe en 1501, un Recueil de ſes Poëſies *in quarto*, ſous ce titre, *Ecloga, Silva & Epigrammata.* Cajado étudia auſſi en Droit, comme on le peut voir par ces vers, qu'il envoya à ſon oncle,

Legibus incumbo, Nonî, tua juſſa ſecutus:
Namque jubes pavet, & pater & Dominus:
Ingeniumne, Muſas, artemne tuos debeo? Cæſar
Non dare plura poteſt, non dare plura Deus.

On ne ſait pas en quel tems il eſt mort. Eraſme juge qu'il a été heureux dans ſes Epigrammes, & Beroalde l'ainé témoigne que les vers de Cajado ſont voir qu'il avoit du genie, qu'ils ont de l'elegance, des ornemens recherchez, de l'agrement & du ſel; que les expreſſions ſont véritablement Latines, les penſées tout à fait poetiques, & ſa verification polie; enfin que les Epigrammes ſont fort régulieres, qu'elles ont une fin aiſée, & que la pointe en eſt jolie & ingénieuſe. Il eſt à remarquer que le Pape Alexandre VII en fit donner à Dom Nicolas Antonio un témoignage favorable, par le ſavant & vertueux Cardinal Bona; & que c'eſt à ce Pape que l'on a obligation de le voir inſeré dans la Bibliothéque des Ecrivains d'Eſpagne. * Eraſme, *in Ciceronano.* François Beroalde, *in Reſp. ad Textor.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script. Hiſp. tome* 1. *p.* 432. 433. M. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poetes modernes, tome* 4. *part.* 1. *p.* 69. *n.* 1232. de l'edit. d'Amſterdam 1725.

CAJAN, Evêque de Jeruſalem. *Cherbuz* CAJAN.

* CAJANEBOURG, bourg defendu par une bonne citadelle. Il eſt dans la Cajanie dont il prend le nom, ſur le lac d'Uls, vers les confins de la Laponie environ à 36 lieues du Golfe de Bothnie & à 80 de la ville de Cronebourg ou de Tavaſthus vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAIANIDES, ſeconde Dynaſtie des anciens Rois de Perſe, qui ſont proprement ceux que les Grecs ont connus pour Rois de Perſe. Pour ceux de la premiére Dynaſtie qui ſont nommez Piſchdadiens, ils doivent plutôt paſſer pour Rois des Babyloniens, des Aſſyriens, & des Médes, que des Perſes, ſelon la connoiſſance que les Grecs nous en ont donnée.

Cette ſeconde Dynaſtie a tiré ſon nom de *Caï*, mot qui ſignifie dans l'ancienne langue Perſienne nommée Pehelévienne, un grand Roi ou un Géant. Elle contient neuf Rois qui ont régné 734, ſelon le Lebunk, & 938, ſelon le Tarikh Montekheb; de ſorte qu'il faut pour remplir ce nombre d'années, compter néceſſairement quelques uns de ces Rois parmi ceux des Médes & même des Aſſyriens. Voici la ſucceſſion de ces Rois ſelon les Hiſtoriographes Perſiens.

Le premier Roi & Fondateur de cette Dynaſtie eſt Caicobad.
Le ſecond, Caikaus, fils de Caicobad.
Le troiſiéme, Caikhoſru, fils de Siaveſch.
Le quatriéme, Lohoraſp, fils d'Orond Schah.
Le cinquiéme, Kikhtaſp, fils de Lohoraſp.
Le ſixiéme, Ardéchir, dit Bahaman, fils d'Aſfendiar.
Le ſeptiéme, Homai, fils d'Ardéchir Bahaman.
Le huitiéme, Darab ou Darius, fils de Bahaman.
Le neuviéme, Dara ou Darab, que nous appellons Darius ſecond du nom, fils de Darab premier.

Celui-ci qui eſt le dernier des Caianiens ou Caianides, fut défait par Eſkander Roumi, Alexandre le Grec, que nous appellons le Grand; lequel paſſe pour le dixiéme Roi de cette Dynaſtie, ſelon quelques Hiſtoriens. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

Toute cette ſuite de Rois eſt fauſſe, & imaginée par les Arabes, qui n'ont eu aucune connoiſſance de l'Hiſtoire ancienne. M. d'Herbelot ne devoit point y reconnoître les Rois de Perſe, dont les Grecs ont fait mention; mais dire ſeulement que tous les Arabes, avoient ſubſtitué cette liſte de Rois à celle des anciens Rois de Perſe. Tout ce qu'on lit des Princes de ces Dynaſties dans les articles particuliers eſt faux, & ne mérite aucune créance. M. d'Herbelot n'a pas eu ſoin de les faire conformes à celui-ci.

CAJANIE (la) *Bothnia Orientalis, Cajania*, Province de Suéde, au pais de la Finlande, que l'on appelle autrement la Bothne Orientale, a de long vingt-quatre milles de Suéde, & de large près de quarante. Elle s'étend entre le Golfe de Bothnie qui eſt au Couchant, la Laponne au Septentrion, & la Finlande propre au Levant & au Midi, & eſt ſéparée de la Bothne Occidentale par le Gol-

Golfe de Bothnie. Ses lieux les plus conſidérables ſont Waſa, Vlaborg, Carleri, & Cajanebourg.

CAJANIENS. *Voyez* CAINITES.

CAJANS. *Cherchez* CAINITES.

CAJAPHAS. *Cherchez* CAIPHE.

CAJAZZO & GAIAZZO, *Caiatia*, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples dans la Terre de Labour, avec l'évêché ſuffragant de Capoue. Elle eſt ſituée près de la rivière de Volturne, entre Capoue, Téléſe & Calvi. Cajazzo eſt aujourd'hui peu conſidérable; elle eſt pourtant ancienne. * Cluéron, Céſar, Pomponius Méla, & Pline, en font mention. Cluvier. Léandre Alberti.

* CAJBARES & CÉNDPOLI, *Tenarum, Cerotopolis, Cenopolis*, étoit autrefois une ville de la Laconie. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village de la Zaconie en Morée, ſitué ſur la côte, près du Cap de Matapan. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAIBOCARAN. *Voyez* COIBOCARAN.

CAICHEU, ville de la Chine dans la Province de Xantung, près du Golfe du Cang, à quarante lieues de la ville de Cinan, du côté du Levant. On conjecture que ce pourroit être le *Carrigara* de Ptolomée. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAICOBAD, fils de *Zab*, fils de *Tahamaab*, fils de *Manugehar*, premier Roi de la ſeconde Dynaſtie de Perſe, que l'on nomme des *Caianiens* ou *Caianides*. Ce Prince monta ſur le thrône après la mort de Kerſa Schaſ, dernier Roi de la Dynaſtie nommée des *Pichdadiens*, tant par le droit qu'il prétendoit avoir à la Couronne, comme deſcendant de la fignée de Naudar, ou de Manugeher, que par le crédit de Zalzer, qui avoit toutes les forces de l'Etat entre ſes mains. Il reconnut les obligations qu'il lui avoit, en faiſant paſſer à Rudaim ſon fils toutes les Charges qu'il avoit. Ce Heros de la Perſe, ſe voyant à la tête de ſes armées, les fit marcher auſſi tôt contre Afraſiab Roi du Turqueſtan, qui s'étoit emparé d'une grande partie de la Perſe, après la mort de Naudar. Il lui livra pluſieurs combats, & l'obligea enfin à demander la paix; & chaſſé pour une ſeconde fois de la Perſe, il fut contraint de ſe retirer en ſon païs, au delà du fleuve Ciſon. Caicobad régna 120 ans, ſi on en veut croire les anciens Hiſtoriens de Perſe, qui diſent auſſi qu'il vivoit du tems du Prophète Samuel, & qu'il apprit de lui la connoiſſance du vrai Dieu, qu'il adora, & qu'il fit adorer à ſes Sujets. Ce fut lui qui établit les décanes, & ordonna que les chemins fuſſent marquez de quatre mille en quatre mille pas, ce que les Grecs & les Latins ont appellez *Parafanges*. Il choiſit auſſi la ville d'Iſpahan, dans l'Iraque Perſienne pour en faire ſa capitale, y fit ſon ſéjour ordinaire, & y fut enterré après ſa mort. * Lebeurith. Khondémir. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAICOBAD *Alaeddin*, fils de *Cai Khoſrou*, fut le dixième Sultan de la Dynaſtie des Seljucides de Rum ou de Natolie. Il ſuccéda à ſon frére *Caikaus*, qui mourut ſans enfans l'an de l'Hégire 616, de J. C. 1219. Il fit la guerre au Roi des Khouarezmiens, conjointement avec le Sultan d'Egypte & de Syrie, & ils remportérent des avantages conſidérables ſur lui. Peu après il envoya des Ambaſſadeurs à Octai Khan, qui avoit ſuccédé aux Etats de Genghiskhan ſon pére. Ils en furent bien reçus, il loua la prudence de leur Maître, & répondit gravement à leurs complimens, que ſi Caicobad venoit à ſa Cour, il lui en donneroit une des principales charges, & le laiſſeroit jouir des revenus de ſes Etats. Le Sultan bien ſurpris d'entendre parler ce Mogol d'un ton ſi fier, diſſimula ſon reſſentiment, & ſongea ſeulement à ſe prévaloir de la bienveillance que ce Prince lui témoignoit. Pour cet effet il entreprit dès l'an 630 de l'Hégire, de Jeſus Chriſt 1232, de rompre avec Malek al Aſchraf & Malek al Kamel, Princes de la Dynaſtie des Ajubites ou Jobnes, c'eſt à dire, de la Maiſon de Saladin, qui régnoient en Egypte, en Syrie & en Meſopotamie. Il prit ſur le premier les villes d'Akhlat & de Sarmarai, & ſur le ſecond celle de Roha ou Edeſſe. Il n'épargna dans cette derniére un les Chrétiens, ni les Mahométans, il pilla les égliſes, & ruina tout le plat-païs. Les villes de Harran, de Racca, & de Bir ſe rendirent auſſi à lui; mais enfin preſſé d'un côté par les Mogols, & de l'autre par les Jobites, il fut obligé, après avoir fait un très-grand butin, de retirer ſes troupes de leurs Etats, pour veiller à la conſervation des ſiens. Ce Prince, de retour chez lui, plein de gloire, après avoir étendu bien loin ſon nom & ſes conquêtes, & rétabli la réputation du grand nom des Seljucides, que les enfans de Kilige avoient un peu flétri par leur diviſion, mourut au milieu des ſiens, l'an de l'Hégire 634, ſelon Ben Schonab, qui met le commencement de ſon régne l'an 616; ou l'an 636, ſelon Khondemir, qui fixe ce commencement en l'année 610, & qui par conſéquent lui donne 26 ans de régne. Ce dernier Auteur dit que ce Prince fut empoiſonné par l'ordre de Cai Khoſrou ſon fils, qu'il avoit déclaré ſon héritier, & qui effectivement lui ſuccéda. * D Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

CAICDBAD, fils de Faramorz, neveu de Cautheddin Maſſud, eſt le dernier Sultan de la Dynaſtie des Seljucides, qui ont régné dans la Natolie. Il avoit ſuccédé à ſon oncle, qui mourut l'an 687 de l'Hégire, de J. C. 1288, ſous l'autorité de Gazan Khan Empereur des Mogols; mais s'étant revolté contre ce Prince, les Tartares envahirent ſes Etats, & lui ôtérent la vie, éteignant ainſi en ſa perſonne la famille & la Dynaſtie des Seljucides. * D Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

* CAICDL, *Caicolus Mons*, anciennement *Abo*, *Abus*, *Capetes*, montagne de la Turque en Aſie. Elle eſt dans la Turcomanie & n'eſt conſiderable que parce que l'Euphrate y prend ſa ſource. * Mary, *Dict. Geogr.*

CAICOS (Les) eſt une petite iſle de la Mer du Nord qu'on met au nombre des Lucayes. Elle eſt entre celle de Majagnane, (appellée Mayaguana par M. Deliſle) & celle de S. Domingo, environ à douze lieues de la premiére & à trente-cinq de la derniére. Cette iſle avec trois ou quatre autres auſſi petites, ne ſont remarquées qu'à cauſe des bancs de ſable qui les environnent. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAIDU KHAN, fils de *Dutumadin* & de *Mouelun*, ſeptiéme ayeul de *Genghizkhan*, fut Empereur des Mogols, ayant échappé ſeul à la fureur des peuples nommez *Giatair*, qui firent mourir lui de ſes frères avec la Reine leur mere. La cauſe de ce cruel maſſacre fut le refus qu'avoit fait Menulun aux Giatair, de labourer & de cultiver les terres de ſes Etats. Caidu Khan ayant imploré le ſecours des peuples de Gin & de Magin (ce ſont les Chinois) contre les Giatair, leur fit longtems la guerre & les réduiſit enfin à lui donner ſatisfaction. Les Giatair, par la médiation des Chinois, lui livrérent entre les mains 70 des principaux auteurs du crime, qui furent punis de mort, pour expier celui de toute la nation. Caidu, après cette guerre inteſtine, régna paiſiblement ſur tous les Mogols, & eut trois enfans nommez *Baiſancor*, *Gincalenghin*, & *Giurmaghin*. Le premier lui ſuccéda dans l'Empire, les deux autres devinrent Princes & Chefs de deux grandes Tribus, renommées parmi les Mogols, & connues ſous les noms de *Tabunt* & de *Sabaut*. * Mircond. D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

CAIEM-ADAM ou CAIM-ADAM, vingt-quatriéme Calife, ou Succeſſeur de Mahomet, régna après Ozmen, qui mourut en l'an 873 de J. C. & 260 de l'Hegire. Il eut de grandes guerres contre les Perſes & contre les Grecs, qui implorérent le ſecours des Turcs, & leur donnérent entrée dans l'Empire Mahométan; mais il réduiſit ces Rebelles, & après avoir défolé leurs provinces, il tourna ſes forces contre l'Empereur de Conſtantinople, Nicéphore Phocas, depuis Empereur, & pour lors Général des Romains, le vainquit, & lui prit la ville de Bétoé.

Marmol eſt tombé ici dans un nombre infini de contradictions groſſiéres. Ce Caiem Adam, ſelon ſa ſupputation, auroit régné au moins 80 ans; car Nicephore Phocas ne parvint à l'Empire qu'en l'an 963 de J. C. L'Hiſtoire des Califes eſt abſolument contraire à cette longue durée de régne. Le Caiem Adam de Marmol, eſt ſans doute Cahir Mahomet, ou Caher Billah qui ne régna que ſix ans ſelon les uns, ou 18 mois ſelon les autres; & qui mourut l'an de l'hégire 322, & de J. C. 933. * Marmol, *de l'Afrique, l. 1.* Elmacin. Abulfarage.

CAIEM ou CAIM BEM-RILLAH ou BIAMRILLA, Caliſe de Carvan en Barbarie, fut l'un de ces Gouverneurs particuliers qui s'aggrandirent aux dépens des Califes, & qui cauſérent une eſpece d'anarchie dans l'Empire des Muſulmans, vers l'an 325 de l'Hegire, & de J. C. 936. Avec l'aide des Arabes, il ſe rendit maître en peu de tems de l'Afrique orientale; d'où paſſant vers l'occident, il ravagea pluſieurs provinces du Royaume de Fez. Enfuite, par la valeur d'un Capitaine Eſclavon, il conquit toute la Barbarie, la Numidie, & la Lybie, ou eſt maintenant le Biledulgerid; & amaſſant de grandes richeſſes dans Carvan, il devint le plus puiſſant Prince qui eût encore régné en Afrique, avant le X ſiecle. Il aſpira enſuite à de plus hauts deſſeins, & envoya l'Eſclavon à la conquête de l'Egypte & de la Syrie. Ce brave Capitaine ayant pris le Caire, y fit une nouvelle enceinte de bonnes fortifications, & y attira le Calife Caiem, qui s'y vint mettre en poſſeſſion de tous les tréſors de l'Egypte; mais comme il méditoit le ſiége de Babylone en Syrie, il apprit qu'Abulhagen, Gouverneur de Carvan, avoit fait ſoulever tout le païs en ſon abſence, & avoit dépêché vers le Calife Elvir, pour le reconnoître. Cette nouvelle rompit l'entrepriſe de Babylone, & fit reſoudre Caiem à permettre aux Arabes l'entrée dans l'Afrique, qui leur avoit été fermée par ſes prédéceſſeurs. Il fit publier par toute l'Arabie une permiſſion pour toutes ſortes de perſonnes, de paſſer en Afrique avec train & équipage, moyennant un ducat par tête à la ſortie d'Egypte, où l'on fourniroit des vivres pour le voyage, pourvu qu'on jurât de faire la guerre à Abulhagen. Cela ne fut pas plûtôt publié, que trois grandes lignées d'Arabes qui étoient dans leur pais, ſe mirent en chemin au nombre de plus d'un million de perſonnes, entre leſquels il y avoit cinquante mille combattans. Etant entrez dans la Barbarie, ils paſſérent juſques à Carvan, où ils prirent Abulhagen, & le firent mourir d'une maniére cruelle. La ville fut détruite l'an 1001. Les Arabes victorieux partagérent entre eux le païs, & reconnurent Caiem pour Calife, lequel demeura en Egypte, où ſes ſucceſſeurs régnérent après lui, l'eſpace d'environ 160 ans. * Elmacin. Abulfarage. Marmol, *de l'Afrique, l. 1.*

CAIEM-BEMRILLAH, vingt-ſixiéme Calife des Abaſſides, étoit fils de Cader Billah, à qui il ſuccéda l'an de l'hegire 422, de Jeſus-Chriſt 1030. L'an 447 de l'Hégire, Rais al Roſa, Viſir du Calife Caiem, ayant eu de grands différents avec Beliſaſiri, un des principaux Chefs de l'armée des Sultans de la race de Beyh, qui gouvernoit pour lors le Califat, Beliſaſiri fut obligé de ſortir de Bagdet, & de ſe mettre ſous la protection de Muſtanſer, Calife d'Egypte. Ce Prince lui donna des troupes, avec leſquelles il vint piller & ſaccager tous les environs de Bagdet; ce qui obligea le Calife Caiem d'appeller à ſon ſecours Togrul Beg le Seljucide, dont la puiſſance s'étoit établie depuis peu dans le Khoraſan. Ce Sultan vint avec une groſſe armée de Turcs, & entra dans Bagdet, où il rendit au Calife tous les honneurs qui étoient dûs à ſa dignité; mais le peuple s'étant ſoulevé peu de tems après contre les Turcs qui commettoient des inſolences & les ayant chargez à coups de pierres, Togrul Beg fit piller la ville. La ſédition étant appaiſée, & le Sultan Malek al Rahim, Généraliſſime des armées du Calife, s'étant rendu près de Togrul Beg ſur ſa bonne foi, celui-ci le fit mettre en priſon; & fit lui finir la Dynaſtie des Sultans Buïdes, qui avoit duré 127 ans. Après diverſes révolutions, le Calife Caiem déclara ſon fils Abdallah pour ſucceſſeur au Califat, & le ſurnomma Moctadi. Il fut mis à fait ſous la dépendance de Togrul Beg, ou de ſon fils Malek Schah, les deux dernières années de ſa vie; & il mourut l'an 467 de l'hégire, de Jeſus-Chriſt 1074. Son régne fut de 44 ans & de huit mois. Il eut la réputation d'un Prince ſage, & il cultiva les Belles Lettres & la Poëſie. * Khondémir. D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

CAIEM-BEMRILLAH, fils de Mahadi, fut ſecond Calife des Fatimites en Afrique, & lui ſuccéda l'an de l'hegire 322, de

de Jesus-Christ 933. Abu-Jézid son Chancelier, qui étoit fort puissant, se revolta contre lui, & ayant formé un gros parti, l'obligea de le renfermer dans le château de Mahadie. Il y fut affiége pendant quelque tems, & sa mort seule, qui arriva l'an 934 de l'hegire, le mit en pleine liberté. Son fils Al Manfur Ismaïl, qu'il avoit declaré son successeur, le vengea de l'affront qu'Abu-Jézid lui avoit fait souffrir. * D'Herbelot. *Biblioth. Orient.*

CAIM-BEMRILLAH, (Abulbsca Hamzah) fils d'Al Motavakel, fut le quatorzieme Calife de la race des Abbassides en Egypte. Il succeda à son frere Moftach l'an 655 de l'hegire, 1451 de Jesus-Christ; & il fut dépossédé l'an 859 par Malek al Aschraf Insl, dixieme Sultan de la Dynastie des Mamelucs Circassiens. Voici comment. Le Sultan ayant ce Calife pour suspect, le fit venir en la presence pour lui reprocher son ambition; car on l'accusoit d'avoir affecté la souveraineté dans le temporel, au préjudice du Sultan. Caiem craignant que ce Prince ne le privât de la dignité, lui dit brusquement. *Je m'abdique moi-même du Califat; mais en même tems je vous declare decheu de la qualité de Sultan.* Le Calife n'eut pas plûtôt prononcé ces paroles, que la demission fut acceptée; & en même tems on lui déclara, que s'étant dépouillé de premiere de son autorité, il ne pouvoit plus l'exercer sur la personne du Sultan. Il fut relegué à Alexandrie, & il y demeura jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 863 de l'hegire, & 1458 de J. C. * D'Herbelot. *Bibliath. Orient.*

CAIENNE, Isle de la Guiane, sur la côte de la Mer du Nord dans l'Amérique méridionale, regarde au midi l'embouchûre de la riviere de Cayenne, qui coule entre le pais des Caribes, & celui des Galibis. Cette Isle a environ sept lieues de longueur, trois de largeur, & 18 ou 20 de circuit. Elle forme quelques caps ou promontoires, dont les plus remarquables sont ceux de Fort-Louis, de Seperou & de Mahuri. On y voit quantité de belles prairies, que les Sauvages appellent *Savanes*. Les principales habitations de l'Isle sont de Mahuri, d'Asmine, du Bourg, & de Mashouri, sans y comprendre celles des Sauvages. L'air y est temperé, quoique l'Isle ne soit qu'à quatre degrez de la ligne équinoctiale du côté du nord, & cette proximité est cause que les jours y sont égaux aux nuits. Les bois y sont pleins de gibier, & les rivieres de poisson. Le principal trafic du pais consiste en tabac. Les François en sont les maîtres, & y ont bâti le Fort Louis, dans l'habitation du Bourg, qui est ainsi nommé, parce qu'il n'est point fermé de murailles, & qu'il n'est composé que de deux cens cases ou maisons, qui forment deux rues. Le Fort-Louis a été appellé de ce nom, parce qu'il fut bâti par les ordres du feu Roi Louis XIII. Il est situé sur une hauteur, & ses batteries sont toûjours en état de faire feu sur le bourg, & sur la mer. Le port a un fort bon ancrage; & l'entrée en est défendue par quatre grosses piéces de canon. Les François s'y étoient établis les premiers en 1625, mais ils ont été contraints plusieurs fois de se retirer. Après y être retournez en 1630, ils s'en retirérent en 1645, faute de secours. Les Hollandois s'y établirent vers l'année 1656, & y resterent jusqu'en 1664, qu'ils en furent chassez par les Sieurs de Tracy & de la Barre. Les François y étant encore mis en possession de cette isle, l'abandonnérent en 1676 aux Hollandois, qui en furent chassez en 1677 par Monsieur d'Etrées Vice-Amiral. Les Sauvages de cette isle sont tous bien proportionnez. Les hommes n'ont point de barbe, excepté les plus vieux qui la laissent croître fort claire. Ils vont tous nuds tant hommes que femmes, n'ayant rien sur eux qu'un morceau de linge qu'ils nomment *Camisa*. Ils vivent sans Religion, n'ayant aucun terme pour désigner la Divinité. Ils invoquent le Démon & le consultent pour savoir le succès de leurs entreprises. Ils l'appellent *Iruneau*, & en font souvent butin. Ces peuples croyent l'immortalité de l'ame, & on leur entend dire qu'après qu'ils sont morts ils vont à-haut. Quand quelqu'un d'eux est malade, les Piayes ou leurs Médecins vont à sa case, où ils évoquent le Démon dans un lieu secret, lui demandant pourquoi il n'a pas envoyé cette maladie plûtôt à leurs ennemis & ce qu'ils doivent faire pour la guérir. * De Lact, *Histoire du Nouveau Monde. Relation de la riviere des Amazones.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CAIENS. *Voyez* CAINITES.

CAIER-BEY, Bassa ou Gouverneur d'Alep & de Comagéne, pour se venger de l'empoisonnement de son frére, trahit son Prince Campson, Soudan d'Egypte, & l'engagea malicieusement dans une guerre avec Sélim Empereur des Turcs. Comme il étoit Général des armées du Soudan, il tourna ses armes contre son Maître, & fut cause de la défaite de ses troupes, & de sa mort le 24 d'août l'an 1516. Cette victoire ouvrit à Sélim les portes de toutes les places de la Syrie; & depuis ce tems-là, l'Egypte obéït aux Turcs, avec lesquels Caier-Bey, & quelques autres des principaux Mamelucs se joignirent, sans néanmoins avoir eu aucun pouvoir, que fort limité. * Davity.

CAIERNITTES, petites Isles situées proche de la côte occidentale de l'isle Espagnole. On va à ces isles pour y pêcher des tortues, parce qu'il y en a beaucoup, & de fort grosses. Une de ces tortues peut fournir plus de deux cens livres de viande sans compter la graisse, que l'on fond, & dont les Habitans François & Espagnols se servent pour assaisonner des légumes. Il y en a qui fournissent plus de trente pintes d'huile: la chair en est de fort bon goût, & assez nourrissante; & les Avanturiers en font des régals. On prend ces tortues avec des rets, que les Insulaires nomment *folles*; qu'ils tendent sur les fonds d'herbes où elles paissent ordinairement, ou avec des harpons & bâtons armez au bout d'un fer pointu, qu'ils leur lancent sur le dos; ou bien en les renversant lors qu'elles viennent à terre pour pondre: ce qu'ils font en posant un bâton sur le sable par où la tortue doit passer, & quand elle à les deux pattes de devant passées par dessus ce bâton, ils le levent & jettent à la renverse la tortue qui ne peut plus se relever. Lors que la tortue est prise; ils la frappent avec le manche d'un couteau sur le nez qui est au dessus du bec, en forme de deux petits trous, par où elle prend l'air, ce qui la fait saigner en abondance; & elle meurt bien-tôt après. Il faut nécessairement la blesser en cet endroit; car si on la frappoit sur la tête ou ailleurs, on ne pourroit pas l'assommer même avec un levier. * Wuifet, *des Indes Occidentales.* Oexmelin, *Histoire des Indes.*

CAIET ou CAYET (Pierre Victor Palma) né à Montmichard en Touraine, d'une famille pauvre de la Religion Reformée, fut entretenu dans les études d'Humanitez par un Gentilhomme du pais. Comme il y feuilla, ceux de cette Religion le firent étudier en Théologie; & ensuite lui donnerent le titre de Ministre, & l'établirent d'abord à Pontets vers l'an 1582: il le fut ensuite à Montreuil Bonnin. Caiet quitta bien-tôt son église, se mit à la suite de la Cour, & fut placé en qualité de Ministre auprès de la Princesse Catherine, sœur du Roi de Navarre Henri IV, depuis Roi de France; mais environ deux ans après la conversion de ce Prince, comme il fut soupçonné de s'adonner aux sciences curieuses, il fut accusé de Magie & d'avoir fait un livre infame, & fut déposé pour ce sujet dans un Synode: peut-être parce que les Ministres prévoyoient qu'il étoit disposé à se faire Catholique. En effet il fit son abjuration solemnellement à Paris l'an 1595, & en reçut un Brief de congratulation du Pape Clement VIII, daté du 20 mars 1596. Il se retira ensuite au College de Navarre, où il se mit en état d'être reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. Il reçut l'Ordre de la Prêtrise, & le bonnet de Docteur en l'année 1600, & fut nommé Penitencier Royal en Langue Hébraïque. Il mourut le 22 juillet 1610, & fut enterré dans l'église de saint Victor, où il avoit élu sa sépulture.

Il a composé plusieurs livres de Controverse contre les Réformez. Dès qu'il fut forti de leur communion, il publia les motifs de sa conversion dans un livre, auquel le Ministre Roian fit une reponse en 1596. Caiet publia la même année une Remontrance Chrestienne à Messieurs de la Noblesse de France qui ne sont pour Catholiques; un Traité de l'Eucharistie; la Vraye Intelligence du Sacrifice de la Messe; Un Avertissement sur les points de la Religion, pour en composer les differens. En 1597, il donna un Traité de la condamnation de Calvin par lui même; un Traité de l'Eglise & de la succession directe & légitime des Pasteurs. Il eut en 1602 une conference avec le Ministre du Moulin, & publia trois Ecrits sur leur dispute, avec un autre Ecrit contre du Moulin sur le Purgatoire. Il mi enfin en 1603, un Traité sur le Sacrifice de la Messe. Après avoir été Controversiste, il travailla à l'Histoire de son tems. Il avoit déja fait en 1598, une Relation de la guerre entre les Turcs & les Chrétiens de Hongrie depuis 1597, jusqu'au printems 1598. En 1608, il publia sa Chronologie Septenaire depuis la paix qui se fit à Vervins l'an 1598, jusqu'en 1604. Cet Ouvrage fut si estimé, que quelques-uns des plus grands Seigneurs de la Cour l'obligérent d'ajouter à son Histoire de la paix, celle de la guerre que le Roi Henri IV avoit faite pendant neuf ans, depuis son avénement à la Couronne en 1589, jusqu'à la paix de Vervins: c'est ce qu'il fit dans les trois tomes de la Chronologie Novennaire, qui fut imprimée à Paris en 1611, & dans laquelle, avant que d'en venir au régne de Henri IV, il fit un abbrégé de ce qui se passa de plus considerable pendant la Ligue jusqu'à la mort de Henri III. Il a composé encore deux autres livres, dont l'un a pour titre, *Conflictus pium de componendo Religionis dissidio*, & l'autre, *Remède aux dissolutions publiques*, prêtent à Meilleurs du Parlement. Il a aussi fait en Latin une Instruction des quatre principales Langues Orientales, imprimée à Paris en 1596. * J. de Touloute, *Antiquit. Abbat. S. Victor.* Maimbourg, *dans l'Avertissement de l'Histoire de la Ligue.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques, XVII siecle, tome* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

CAJÉTAN, Maison qui a donné à l'Eglise un Pape, dit Boniface VIII, & plusieurs Cardinaux, est originaire d'Espagne selon quelques Auteurs, d'où elle vint s'établir à Cajete en Italie, & prit le nom de Cajetan comme l'assurent les mêmes Auteurs. Quoi qu'il en soit, l'on rapporte ici la posterité de cette Maison depuis MATTHIAS, qui fut.

1. MATTHIAS Cajétan, commandoit les armées de Mainfroy Roi de Sicile, & fut pere 1. de LOVVROT, qui fuit; 2. de *Pierre*, Evêque de Sora, puis de Todi & d'Anagnie en 1226; & 3. d'*Adenulphe* Cajétan, Podestat de Viterbe, qui fut pére de *Jacques* Cajétan, qui eut pour fils *Benoit* Cajétan, qui fut créé Cardinal par le Pape Celestin V, en 1294, & mourut le onziéme octobre 1296.

2. LOFFROS, LUITFROS ou CÉNFROS Cajétan, Chevalier, vivoit en 1255. Il épousa *N.* . . . de la famille des Comtes de Segni, & niéce du Pape Alexandre IV, dont il eut 1. LOFFROS 2. qui fuit; & 2. *Benoit* Cajétan qui fut Pape sous le nom de Boniface VIII. *Voyez* BONIFACE VIII.

3. LOVVROS Cajétan, II. du nom, Comte de Caserte, Seigneur de Sermonette, &c. épousa *N.* . . . dont il eut 1. PIERRE, qui fuit; & 2. *François* Cajétan, qui fut nommé Cardinal par son oncle en 1295, & mourut en mai 1312.

4. PIERRE Cajetan, Comte de Caserte, Seigneur de Sermonette, &c. épousa *Jeanne* de Ceccano, veuve de *Guillaume* Bendardi, & fille de *Landolfe* de Ceccano, Seigneur de Calvi, dont il eut, 1. LOVFROS III. qui fuit; & 2. BENOIT Cajetan, Comte Palatin, qui épousa 1. *Jeanne* des Ursins; 2. *Hilaire* de Sus, qui étoit deja veuve de trois maris: 3. *Philippe* de Granville, Comtesse de S. Angéle. Du premier lit vinrent, BONIFACE qui fuit; *François*; *Lucrèce*, mariée à *Erasmond* Monaldeschi, Seigneur d'Orviene; & *Françoise* Cajétan, alliée à *Robert* de Capoue. BONIFACE Cajetan, Comte Palatin, épousa *Empérière*, fille de *Matthieu* Ceccano, dont il eut BONIFACE Cajétan, Comte Palatin, qui epousa *Marie* Conti, dont la posterité finit à la troisiéme génération.

5. LOFFROT Cajétan, III. du nom, Comte de Fondi, épousa 1. *Marguerite*, Comtesse Palatine de la Maison d'Aldobrandeschi, qu'il répudia: 2. *Jeanne* d'Aquila, fille & héritiére de *Ricard*, Comte de Fondi: 3. *Catherine* de Ruta, fille de *Dique*, Comte de Montorio & de Caserte. Du second mariage sortit 1. NICOLAS, qui fuit; & du troisiéme vinrent 2. *Jacques*, qui laissa posterité;

vié ; 3. *Jean*, Conſul Romain, & 4. *Charles* Cajétan Châtelain de Mole.

6. NICOLAS Cajétan, Comte de Fondi, Grand Chambellan du Royaume de Naples, épouſa 1. *Jeanne* des Urſins ; 2. *Violante* Rana, ſœur de *Catherine* ſa belle-mère, & fut père 1. d'HONORÉ, qui ſuit ; 2. de JACQUES, qui continua la poſtérité *rapportée après celle de ſon frere aîné* ; & 3. *François* Cajétan, Châtelain de Mole.

7. HONORÉ Cajétan, Comte de Fondi, Seigneur de Sermonette, mourut en 1401. Il épouſa *Catherine* de Baux, fille de *Bertrand*, Comte d'Andric & de Montefcagnoſo, dont il eut 1. *Chriſtophle*, mort peu après ſon père, ſans avoir été marié ; & 2. *Jeanne* Cajétan, Comteſſe de Fondi, alliée à *Balthaſar*, Duc de Brunſwick, dont elle n'eut point d'enfans.

7. JACQUES Cajétan fils puîné de NICOLAS, fut Comte de Fondi, &c. & épouſa *Sueve* de S. Severin, veuve de *Henri* de Leoneſſe, & fille de *Robert*, Comte de Carrigliano, dont il eut 1. CHRISTOPHLE, qui ſuit ; 2. JACQUES, qui a fait la *branche de* SERMONETTE *rapportée cy-après* ; 3. *Antoine*, créé Cardinal en 1402, mort le onzieme janvier 1418 ; 4. *Roger* ; 5. *Colette* ; 6. *Jeannelle*, mariée à *Charles* de Artus, Comte de Sainte-Agathe, & *Angele* Cajetan, alliée à *Jean* Tomacelli, neveu du Pape Boniface IX.

8. CHRISTOPHLE Cajetan, Comte de Fondi, &c. Grand Protonotaire du Royaume de Naples, épouſa 1. *Iſabelle* de Ficzuns, dont il n'eut point d'enfans : 2. *Jeannelle* de Furno, dont il eut 1. HONORÉ II, qui ſuit ; 2. *Gaſpard Jacquet*, qui fit *la branche des Seigneurs de* LONGANO ; 3. *Nicolas* mort ſans enfans de *Catherine* Colonne ; 4. *Jourdain*, Archevêque de Capoue en 1447, puis Patriarche d'Aimoche, mort le 13 octobre 1496 ; 5. *Melchior*, Seigneur de Campello ; & 6. ALFONSE Cajétan, Seigneur de Téléſe, qui étoit le ſecond fils, lequel épouſa *N.* . . . dont il eut JEAN-BAPTISTE qui ſuit ; & *Honorée* Cajetan, mariée à *Heitor* Bongarelli, Seigneur de Vico. JEAN-BAPTISTE Cajetan, Seigneur de Téléſe, épouſa *Camille* Caraffe, dont il eut. *Alfonſe*, mort ſans alliance ; & *Hippolyte* Cajétan, mariée 1. à *Vincent* Giudice : 2. à *Jacques* Gergano.

9. HONORÉ Cajétan, II. du nom, Comte de Fondi, de Trajetto & de Morcone, Grand Protonotaire du Royaume de Naples, mourut en 1489. Il épouſa 1. *Françoiſe* de Capoue, fille de *Fabrice*, Comte de Moliſe : 2. *Catherine* Pignatelli dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme, furent 1. BALTHASAR qui ſuit ; 2. PIERRE-BÉRARDIN, qui fit *la branche des Comtes de* MORCONE *& de* FONDI, *Ducs de Trajette, mentionnée cy-après* ; 3. ANTOINE, qui fit *celle des Seigneurs de* S. MARCO, *auſſi rapportée cy-après* ; 4. *Jeannelle*, mariée 1. à *Jean* Cantelmi, Comte de Popoli ; 5. *Catherine*, alliée à *Charles* de Sangro, Seigneur de Torre Maggiore ; 6. *Lucrèce*, qui épouſa *Henri* Pandone, Comte de Vénifro ; & 7. *Sueve* Cajétan, femme de *Balthaſar* Spinelli.

10. BALTHASAR Cajetan, Comte de Trajetto, mourut avant ſon pére, ayant eu d'*Antonelle* Caraccioli ſa femme, fille de *Jean*, Prince de Capoue, 1. *Jeannelle*, mariée à *Jerome* de S. Severin, Prince de Capoue ; & 2. *Laure* Cajétan, alliée à *Antoine* de Guévara, Comte de Potenza.

COMTES DE MORCONE ET DE FONDI, DUCS DE Trajette.

10. PIERRE BÉRARDIN Cajétan, ſecond fils d'HONORÉ, II. du nom, Comte de Fondi, fut Comte de Morcone, Grand Protonotaire du Royaume de Naples, & mourut en mars 1487. Il épouſa *Conſtance* des Urſins, fille de *Robert*, Grand Connetable du Royaume de Naples, dont il eut 1. HONORÉ III, qui ſuit ; & 2. *Jean-Marie* Cajetan, Comte de Morcone, qui de *Conſtance* Pignatelli, fille d'*Hector*, Duc de Monteléon, eut pour enfans, *Victoire*, Comteſſe de Morcone, mariée à *Scipion* Caraffe, fils du Prince de Stigliano ; & *Hieronyme* Cajetan, alliée à *Balthaſar* Aquaviva, Marquis de Bellante.

11. HONORÉ Cajétan, III. du nom, Comte de Fondi, fut créé Duc de Trajetto en 1492. Prince d'Altamire en 1507, & mourut après l'an 1528. Il épouſa *Lucrèce* d'Arragon, fille *naturelle d'Alfonſe*, Duc de Calabre, puis Roi de Naples, dont il eut 1. *Frédéric*, qui eut la tête tranchée en 1528, pour cauſe de rebellion, ayant eu de *Catherine* de S. Severin, fille de *Bernardin*, Prince de Biſignano, *Béatrix* Cajetan, mariée à *Jean-Jourdain* de Aréna ; 2. LOUIS qui ſuit ; 3. *Nicolas*, 4. *Jeanne*, mariée 1. à *Jean*, Duc de Ferrandine : 2. A *Jean Bérardin* Aquaviva, Duc de Nardo ; 5. *Porcia*, alliée à *Dionide* Caraffe, Duc de Madalone ; 6. *Béatrix*, qui épouſa *Camille* Cajetan, Duc de Sermonene ; & 7. *Ferdinand* Cajetan, Seigneur de Grotola, qui de *Caſſandre* de Capoue, ſœur de *Vincent*, Duc de Termoli, eut pour enfans *Jean*, Seigneur de Grotola, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Catherine* de Cardines, fille de *Léonard*, des Marquis de Laino ; & *Victoire* Cajétan, mariée à *Antoine* Caraffe Duc de Laurino.

12. LOUIS Cajetan d'Arragon, mourut avant ſon pére, laiſſant de *Lucrèce*, fille de *Louis* de Montalte, SCIPION, qui ſuit.

13. SCIPION Cajétan d'Arragon, Duc de Trajetto, laiſſa de *Camille* Zurla, 1. LOUIS, qui ſuit ; 2. ALFONSE, qui a fait *la branche des Ducs de* LAURENZANO, *rapportée cy-après* ; & 3. *Caſſandre* Cajétan, mariée à *Scipion* de Moccia.

14. LOUIS Cajétan d'Arragon, II. du nom, Duc titulaire de Trajetto, Seigneur de Minrepéolo, &c. épouſa 1. *Lucrèce* des Urſins, fille de *Raymond*, Comte de Pacentro : 2. *Cornelie* Caraffe, fille de *Fabio*, Seigneur de S. Maur. Du premier mariage ſortit 1. *Scipion*, II. du nom, Duc de Trajetto, mort ſans laiſſer d'enfans de *Hiéronyme* Bozzato : & du ſecond vint, 2. *Camille* Cajétan, mariée à *Philippe* Cajétan, Duc de Sermoneue.

DUCS DE LAURENZANO.

14. ALFONSE Cajétan, ſecond fils de SCIPION, Duc de Trajetto, fut Duc de Laurenzano. Il épouſa 1. *Julie* de Rogerlis, Baronne de Laurenzano : 2. *Camille* Revertera, des Duc de Salendre, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; 2. *Louis*, feiſune 3. *Ferdinand* ; 4. *Frédéric*, Chevalier de Malthe ; & 5. *Camille* Cajetan, mariée à *Joſeph* Cantelmi, Duc de Popoli.

15. FRANÇOIS Cajetan d'Arragon, Duc de Laurenzano, &c. épouſa *Diane* de Capoue, dont il eut 1. ALFONSE, qui ſuit ; 2. *Charles*, Seigneur d'Avignano, mort en 1688 ; 3. *Louis*, Colonel, tué à l'armée ; 4. *Jean*, Théatin ; 5. *Joſeph*, Clerc de chambre ; & 6. *Julie* Cajétan, mariée à *Placide* de Sangro, Prince de S. Séveró.

16. ALFONSE Cajétan d'Arragon, Duc de Laurenzano, mourut en Catalogne en 1645. Il épouſa *Hippolyte* Caraffe, veuve de *Ferdinand* Caraccioli, Duc d'Airole, & fille d'*Antoine* Caraffe, Duc d'Andrie, dont il eut, 1. *François*, mort enfant ; 2. *François*, Duc de Laurenzano, mort à la fleur de ſon age ; 3. ANTOINE, qui ſuit ; 4. *Joſeph*, Chevalier de Malthe, puis Archevêque de Neocetaſtée, Nonce à Florence, Patriarche d'Alexandrie, Clerc de Chambre ſous le Pape Innocent XII ; 5. *François Julie*, Religieuſe ; & 6. *Diane* Cajétan, mariée à *Joſeph* Cantelmi, Duc de Popoli.

17. ANTOINE Cajetan d'Arragon, Duc de Laurenzano, &c. épouſa *Cecile* Aquaviva d'Arragon, fille de *François*, Duc d'Atri, dont il eut, 1. NICOLAS, qui ſuit ; 2. *François*, Capitaine ; 3. *Dominique*, Capitaine & Conſeiller de guerre du Roi d'Eſpagne ; 4. *Louis*, Capitaine de cavalerie en Eſpagne ; 5. *Thomas*, Capitaine de cavalerie en Flandre ; 6. 7. & 8. 9. *Hippolyte, Thecliſe, Diane*, & *Anne* Cajétan, Religieuſes.

18. NICOLAS Cajétan d'Arragon, Duc de Laurenzano, a épouſé *Aurore* de S. Severin, veuve de *Jerome* Aquaviva, Comte de Converſano, & fille de *Charles* de S. Severin, Prince de Bifignano, dont il eut 1. PASCAL, qui ſuit ; 2. *François-Marie* ; & 3. *Cécile* Cajetan.

19. PASCAL Cajétan d'Arragon, Comte d'Aliſe.

SEIGNEURS DE S. MARCO.

10. ANTOINE Cajétan, troiſiéme fils d'HONORÉ, II. du nom, Comte de Fondi, épouſa *Medée* de S. Acapi, Dame de S. Marco de Licatola, dont il eut, 1. *Céſar* Seigneur de S. Marco, mort ſans alliance en 1511 ; 2. SÉBASTIEN, qui ſuit ; & 3. *Lucrèce* Cajétan, mariée à *Philippe* Caraccioli, Seigneur de Monte-Folcione.

11. SEBASTIEN Cajetan, Seigneur de S. Marco, épouſa *Catherine*, fille de *Jean-François* Sangro, dont il eut JEAN-ANTOINE, qui ſuit.

12. JEAN-ANTOINE Cajétan, eut de *N.* . . . ſa femme, MARC-ANTOINE, qui ſuit.

13. MARC-ANTOINE Cajétan, Seigneur de S. Marco épouſa *N.* . . . Sorente, dont il eut 1. *Proſper*, Seigneur de S. Marco, mort ſans alliance ; 2. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ; & 3. *Victoire* Cajétan, mariée à *Fabrice* de Rocco.

14. JEAN-BAPTISTE Cajétan, Seigneur de S. Marco, épouſa *N.* . . . Palma, fille de *N.* . . . Duc de Santella, dont il eut 1. *Violante*, Dame de S. Marco, allié à *Pompée* Pignatelli, Marquis de Paglieta ; & 2. *Jeanne* Cajétan, alliée à *Horace* Pignatelli, frére de *Pompée*.

DUCS DE SERMONETTE, MARQUIS DE CISTERNA, Princes de Caſerte.

8. JACQUES Cajétan, fils puîné de JACQUES, Comte de Fondi, mourut avant ſon pére. Il épouſa *Magaſſe* d'Eboli, Dame de Macchia, veuve de *Thomas* Marzani, Comte d'Aliſe, dont il eut, 1. *Roger*, Seigneur de Sermonette, Grand Chambellan du Royaume de Naples, mort ſans alliance ; 2. JACQUES, qui ſuit ; 3. *Louis* ; & 4. *Sueve* Cajétan, mariée à *Laurens* Colonne, Comte d'Alba.

9. JACQUES Cajetan, Seigneur de Sermonette, épouſa 1. *Jeanne* des Urſins, fille de *Pierre*, Comte de Nole : 2. *Angele* des Urſins, dont il eut 1. HONORÉ, qui ſuit ; 2. *Jeannelle*, mariée à *Pierre-Louis* Farnéſe, Seigneur de Montalto ; & 3. *Béatrix* Cajétan, alliée à *Berard Gaſpard* d'Aquin, Comte de Lorette, Marquis de Peſcaire.

10. HONORÉ Cajétan, fut créé Duc de Sermoneue, & fut dépouillé de ſes biens par le Pape Alexandre VI. Il épouſa *Catherine* des Urſins, dont il eut, 1. *Nicolas* Cajétan, Duc de Sermonette, pere de *Bérardin* Cajétan, qui fut étranglé par l'ordre de ce Pape en 1499 ; 2. GUILLAUME, qui ſuit ; 3. *Jacques*, Protonotaire, qui fut empoiſonné par l'ordre du même Pape en 1499 ; & 4. *Iſabelle* Cajétan, mariée à *Paul* Morgan.

11. GUILLAUME Cajétan, fut rétabli dans tous ſes biens par le Pape Jules II, & fut Duc de Sermoneue, &c. Il épouſa *Françoiſe* Conti, dont il eut 1. CAMILLE, qui ſuit ; & 2. *Eryſie* Cajétan, mariée à *Jean-François* des Urſins, Comte de Pitigliano.

12. CAMILLE Cajétan, Duc de Sermonene, &c. épouſa 1. *Béatrix* Cajétan d'Arragon, fille d'*Honoré*, III. du nom, Comte de Fondi, dont il n'eut point d'enfans : 2. *Hortenſia* Savelli, dont il eut 1. BONIFACE, qui ſuit ; & 2. *Nicolas*, né le 24 février 1526, qui fut fait Cardinal à l'âge de dix ans par le Pape Paul III, en 1536, & mourut le ſeptiéme mai 1585 ; 3. 4. *Guillaume* & *Attile* Cajétan, morts jeunes.

13. BONIFACE Cajétan, Duc de Sermonette, Seigneur de Cliſtera, épouſa *Catherine* Pio, des Comtes de Carpi, dont il eut 1. HONORÉ, qui ſuit ; 2. *Henri*, né le huitiéme août 1550, créé Cardinal par le Pape Sixte V, le 18 décembre 1585, Patriarche d'Alexandrie, Légat de Bologne, puis en France, où il étoit pendant le ſiege de Paris, & en Pologne, & Cemerlingue de la ſainte Egliſe, mort le 13 décembre 1599 ; 3. *Camille*, Patriarche ; 4. *Béatrix*, mariée à *Ange Céſi*, Duc d'Aqui-Sparta ; 5. *Jeanne*, alliée à *Virginio* des Urſins, Duc de S. Gémini ; 6. 7. *Iſabelle* & *Cecile* Cajétan.

14. Honoré Cajétan, Duc de Sermonette, Marquis de Cifterna, Chevalier de la Toiſon d'Or, épouſa *Agnes* Colonne, fille d'*Aſcagne*, Duc de Paliano, dont il eut 1. *Pierre*, Duc de Sermonette, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, mort ſans laiſſer poſtérité de *Felice-Maria* des Urſins, ſœur & héritiére de *Michel*, Duc de Gravina; 2. Philippe, qui ſuit; 3. *Antoine*, Archeveque de Capoue en 1605, Nonce en Allemagne & en Eſpagne, qui fut créé Cardinal par le Pape Grégoire XV, en 1621, à qui l'Academie des Humoriſtes doit en partie ſon établiſſement, & qui mourut le 17 mars 1624, âgé de 58 ans; 4. *Boniface*, Evêque de Caſſano, qui fut créé Cardinal par le Pape Paul V, en 1605, qui prêcha étant Cardinal, fut fait Archevêque de Tarente en 1613, & mourut le 29 juin 1617, âgé de 50 ans; 5. *Roger*; 6. *Grégoire*, Chevalier de Malthe; 7. 8. *Guillaume* & *Benoît*, morts jeunes.

15. Philippe Cajétan, Duc de Sermonette, Marquis de Cifterna, épouſa *Camille* Cajetan d'Aragon, fille de *Louis*, Duc de Trajeto, dont il eut, 1. François, qui ſuit; 2. *Grégoire*, Chevalier de S. Jacques; 3. *Louis*, né en 1595, Patriarche d'Antioche, puis Archevêque de Capoue en 1624, ſur la démiſſion de ſon oncle, créé Cardinal par le Pape Urbain VIII, le 19 janvier 1626, mort le huitiéme avril 1642; 4. *Honoré*, Patriarche d'Alexandrie; & 5. *Corneille* Cajétan, mariée à *Jérôme* Céſarini, Duc de Citta-Nova.

16. François Cajétan, Duc de Sermonette & de S. Marco, Marquis de Cifterna, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, fut Vicerοi de Valence, Gouverneur du Milanois, Viceroi de Sicile, Conſeiller d'Etat, & mourut à Rome en octobre 1683, âgé de 72 ans. Il épouſa 1. *Anne* Aquaviva d'Arragon, fille & héritiére d'*André Matthieu*, Prince de Caſerte: 2. en 1662, *Eleonore*, dus auſſi *Monceo* Pimentel, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. Philippe, qui ſuit; 2. *André Matthieu*, Abbe; & 3. *Marie-Iſabelle* Cajétan, Religieuſe.

17. Philippe Cajétan, Duc de Sermonette, & de S. Marco, Prince de Caſerte, &c. mourut en décembre 1687. Il épouſa 1. *Cornélie* d'Aquin, Princeſſe de Caſtiglione & de Feroleto: 2. *Françoiſe* de Médicis, fille d'*Octavien*, Prince d'Ottajano, deſquelles il n'eut point d'enfans: 3. *Theopatie* Cajétan, veuve de *Jean-François* Fardello, Prince de Paceco, &c. & fille de *Pierre* Cajétan, Marquis de Sortino en Sicile, Prince de Caſſaro, dont il eut, 1. François, qui ſuit; 2. *André-Jérôme*, Abbe, mort en ſeptembre 1688; 3. 4. *Anne* & *Camille*, Religieuſes à Rome au monaſtére de Tuvié-Spécia; & 5. *Iſabelle* Cajetan, mariée en 1692, à *Balthaſar* Cattanée, Prince de S. Nicandre.

18. François Cajétan, Duc de Sermonette, Prince de Caſerte, &c. après avoir avoir reconnu Philippe V, Roi d'Eſpagne, pour ſon Souverain, fut l'un des auteurs de la révolution du Royaume de Naples en 1701, en faveur de l'Empereur, pour lequel il leva des troupes; ce qui cauſa la confiſcation de tous ſes biens, dans leſquels il fut rétabli par l'Empereur, & mourut en ſeptembre 1716, âgé de 64 ans. Il épouſa le 20 janvier 1681, *Conſtance* Barberin, fille de *Marphée*, Duc de Paleſtrina, morte en décembre 1687, dont il eut, 1. Michel-Ange qui ſuit; 2. *Eleonore*, mariée en 1699, à *François* Caraccioli, Comte de Bucino; 3. *Lucrèce*; & 4. *Anne* Cajétan.

19. Michel-Ange Cajétan, Duc de Sermonette, Prince de Caſerte, &c. a épouſé en juin 1708, *Anne* Strozzi fille de *Jean-Baptiſte*, Marquis de Forano.

Il y a encore en Sicile une branche de la Maiſon de Cajétan, dont l'origine n'eſt pas connue, & d'où ſortoient les Marquis & Princes qui ſuivent.

MARQUIS DE SORTINO, PRINCES DE CASSARO.

1. Pierre Cajétan, noble Citoyen de Piſe, fut appellé en Sicile en 1417, à cauſe de ſes belles qualitez, par le Roi Alfonſe, ſeptiéme du nom, qui le nomma l'un des Gouverneurs de ſon Royaume. Il y aquit quatre chateaux, ſavoir Chiaramonte, Diruſin, Calabiano, & Tripi, & épouſa *Catherine*, dont il eut, 1. Guy, qui ſuit; 2. *Louiſe*, mariée à *N.* . . . Agatha; 3. *Brigitte*, alliée à *Gérard* de Agrigeno; 4. *Jaquelene*, qui épouſa *Luc* Bellacére; & 5. *Bernabé* Cajétan, Seigneurs de Tripi, mort ſans poſtérité de *N.* . . . Alagon.

2. Guy Cajétan, Seigneur de Chiaramonte, & de Diruſin, aquit la Terre de Sortino, & mourut en 1459. Il épouſa *Laurèce* Barréle, fille de *Jean-Baptiſte*, Baron de Méliſello, dont il eut, 1. Pierre, qui ſuit; 2. *Diegue*, qui laiſſa poſtérité; & 3. *Elizabeth* Cajétan, mariée à *Blaiſe* Alagon.

3. Pierre Cajétan, Seigneur de Sortino, épouſa *N.* . . ſœur de *Blaiſe* Alagon, & fut pére de Guy, qui ſuit.

4. Guy Cajétan, Seigneur de Sortino, mourut en 1504, laiſſant de *N.* . . . Vintimille, 1. Pierre, qui ſuit; & 2. *Henri* Cajétan, mort ſans laiſſer de poſtérité de *N.* . . . Criſafi, fille de *N.* . . . Baron de Linguaglofia.

5. Pierre Cajétan, Seigneur de Sortino, laiſſa de *Marguerite* Siracuſa, fille de *Pierre*, Seigneus de Caſſaro, 1. *Guy*, Seigneur de Sortino & de Caſſaro, qui fut accablé avec ſa mére en 1542, de la chûte du chateau de Sortino, cauſée par un tremblement de terre; & 2. Céiar, qui ſuit.

6. César Cajétan, Seigneur de Sortino & de Caſſaro après ſon frére, épouſa *Antonette* del Boſco, ſœur de *N.* . . Comte de Vicari, dont il eut, 1. Pierre, qui ſuit; 2. *Octave*; 3. *François*, 4. *Melchiore*; 5. *Laure*, mariée à *N.* . . . Baron de Sciultana; & 6. *Lienore* Cajétan, alliée à *François* Moncada, Baron de Turturici.

7. Pierre Cajétan, Seigneur de Sortino & de Caſſaro, épouſa *Jeanne* Moncade, fille de *Cefar*, Prince de Paterno, dont il eut 1. César, qui ſuit; 2. *François*, Jéſuite; 3. *Fabrice*, qui épouſa *Emilie* Moncade, dont il eut quatre enfans morts ſans poſtérité; 4. *Blaiſe*, mort ſans enfans d'*Iſabelle* Norta; 5. *Antonette*, mariée à *Gaſpard* de Porto, Baron de Sommatino; & 6. *Lucrèce* Cajétan.

8. César Cajétan, Marquis de Sortino, Prince de Caſſaro, épouſa 1. *Anne* de Taglavia-Arragon, ſœur de *N.* . . . Prince de Caſtelluterano: 2. *Anne* de Careto, ſœur de *N.* . . . Comte de Ragalmuta. Du premier mariage vint 1. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Requéſens-d'Arragon, Prince de Pemellana: & du ſecond fortirent 2. Pierre, qui ſuit, 3. *Joſeph*, mort avant ſon pere, ſans enfans d'*Iſabelle* Bards; & 4. *Antonette* Cajétan, alliée à *N.* . . . Duc de S. Jean.

9. Pierre Cajetan, Marquis de Sortino, &c. épouſa *Antonette* Saccano, veuve de *Balthaſar* Naſelli, Comte de Comiſo, dont il eut 1. *Anne* mariée à *Ignace* de Moncade; & 2. *Theopatie* Cajetan, alliée 1. à *Jean-François* Fardello, Prince de Paceo: 2. à *Philippe* Cajétan, Duc de Sermonette, Prince de Caſerte, &c. dont elle fut la troiſieme femme, & dont elle eut des enfans. * *Voyez* De Lille, *Hiſtoire de la Nobleſſe de Naples*. Imhoff, *en ſon Hiſtoire d'Italie & d'Eſpagne*, &c.

CAJETAN (Conſtantin) Abbé Bénédictin de Saint-Baronte, étoit de Syracuſe, & fleurit dans le commencement du XVII ſiécle juſqu'à l'an 1650, qu'il mourut âgé de 85 ans. Il fut très-affectionné à la gloire de ſon Ordre, & crut qu'il étoit de ſon honneur de lui donner quantité de grands hommes, que l'on croit communément n'avoir point eu de cet Ordre. Il commença par Amalarius Fortunatus, ſur lequel il fit un livre imprimé à Rome en 1612, pour ſoutenir qu'il étoit de l'Ordre de ſaint Benoît. Il fit enſuite un Ecrit ſur le Monachiſme Bénédictin de S. Gregoire, qui fut reſuté par Gallonius. Cajetan y fit une replique en 1620. Il publia en 1627, un Ecrit pour montrer que S. Colomban avoit ſuivi la Régle de S. Benôît. Il a compoſé pluſieurs Ecrits pour prouver que l'imitation de Jéſus Chriſt eſt d'un Abbe Benedictin nommé Geſſen. Enfin il a publié en 1641, à Rome, un livre dans lequel il ſoutient que S. Ignace de Loyola a été Bénédictin, & que ſon livre des Exercices eſt preſque tout tiré de celui de Garcias Gifneros Abbe du Mont-Serrat, *De religioſa ſanctiſ Ignatii ſive Emeconis Fundatoris Societatis Jeſu, per Patres Benedictinos Inſtitutione, deque libro exercitiorum ejuſdem ab extranatore venerabili ferui Dei Garcia Ciſneri Abbatis Montiſſerrati, magna ex parte deſumpti, Conſtantini Abbatis Cajetani Vindicia Benedictina libri duo.* A l'égard de ſaint Ignace, la Congregation du Mont-Caſſin déſavoua Cajetan en 1644, & celle des Bénédictins de Portugal en fit autant l'année ſuivante. Cajetan faiſoit encore de ſaint François d'Aſſiſe, de ſaint Thomas d'Aquin, &c. autant de Bénédictins; & il étoit ſi accoutumé à avoir des Bénédictins par tout, que cela fit dire au Cardinal Scipion Cobellucci, qu'il craignoit que bien tôt Cajetan ne transformât S. Pierre en Bénédictin. * Bouhours, *Vie de S. Ignace*, *l.* 1. Théophile Raynaud, *de bonis & malis lib.* n. 230. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiecle*, *tome* 1.

CAJÉTAN (Octavio) de l'illuſtre Maiſon des Marquis de Sortino, naquit le 22 avril de l'an 1566, à Saragouſſe ou Syracuſe en Sicile. Il entra dans la Compagnie de Jéſus en 1582, & mourut à Paleme, l'an 1600, âgé de 34 ans, après s'être extrêmement diſtingué dans ſon Ordre, par ſa ſageſſe & par ſon érudition. On publia à Palerme un Ouvrage poſthume de ſa façon *in quarto*, en 1707. En voici le titre, *Vindex ad Hiſtoriam ſacram Novi Teſtamenti, Auctore P. Octavio Cajetano Syracuſano Societatis Jeſu, Opus Poſthumum & diu expectatum, nunc primum prodit cum duplici Indice.*

CAJETTE. *Cherchez* CAIETE.

CAIFA, ville de la Paleſtine. *Voyez* CAIPHAS.

CAIFUNG, ville autrefois capitale de la province de Honan dans la Chine, étoit ſituée dans un fond, au ſud de la riviére de Huang qui n'en eſt éloignée que d'une lieue & demie; & parce que l'eau de ce fleuve étoit beaucoup plus haute que le terrain de la ville, il y avoit une grande digue de pierre, qui la retenoit, & l'empêchoit d'inonder la campagne. Lorſque cette ville fut aſſiégée par l'Uſurpateur Lyncuang-h en 1642, les Aſſiégez percérent la digue pour ſubmerger l'armée ennemie: ce qui réuſſit, & obligea les Aſſiégeans de ſe retirer ſur des hauteurs; mais les mêmes eaux ayant pris leurs cours vers Caifung, & y variant fondre avec impétuoſité, renverſérent toutes les maiſons, noyérent plus de trois cens mille Habitans, & firent un grand lac de cette ville, qui étoit autrefois le ſéjour des Empereurs. Elle s'eſt rétablie depuis, & eſt encore la capitale de la province, ſelon Martin Martini. * *Ambaſſade des Hollandois au Japon.*

CAIKAUS ou CAI-KAUS, ſecond Roi de Perſe de la ſeconde Dynaſtie, nommée des *Caianides*, étoit un fils ou petit-fils de *Caiumbad* ſon prédéceſſeur; car les Hiſtoriens ne conviennent pas ſur ce point. Il fit la guerre dans le Mazandéran, & tua le Prince qui y commandoit, dans une bataille qu'il lui livra; mais ayant fait une ſeconde expédition dans le même pais, il fut fait priſonnier, & demeura en cet état, juſqu'à ce que Roſtam le vint délivrer. Peu après il tourna ſes armes du côté de l'Egypte, de la Syrie, & de l'Aſie Mineure, où toutes choſes lui ſuccédérent heureuſement par la bonne conduite & par la valeur du même Roſtam, auquel en récompenſe il donna la propre ſœur en mariage. Ce Prince eut deux enfans, *Siaveſch*, & *Feramorz*. Le premier fut accuſé par Saudabah la belle-mére de l'avoir voulu corrompre: ce qui l'obligea à quitter le Cour du Roi ſon pére, & de ſe retirer auprès d'Afraſiab Roi du Turqueſtan. Ce Turc le reçu fort bien, lui donna en mariage ſa propre fille, nommée *Frankis* ou *Franghou*, de laquelle il eut *Kai-Khoſrou*, qui ſuccéda à Caikaus ſon ayeul. Siaveſch qui ſe ſuſſoit diſtinguer par les rares qualitez qu'il poſſédoit, attira bien tôt ſur ſoi la jalouſie des plus grands Seigneurs du Turqueſtan: de la jalouſie ils paſſérent à une haine mortelle: ils conjuré-rent contre lui & le tuérent avant que ſa femme, qui étoit groſſe, fût accouchée. Après la mort de Siaveſch, ſon cadet nommé *Feramorz*, ſe porta pour héritier du Roi ſon pére; mais Cai-Khoſrou, qui étoit ſon neveu, fils de Siaveſch, lui fut préféré. Caikaus étoit fort appliqué à l'étude de l'Aſtronomie, & fit bâtir deux grands

Ob-

Obſervatoires; l'un dans Babel ſur l'Euphrate, & l'autre ſur le Tigre, au lieu qui a porté depuis le nom de Bagdet. Pluſieurs Hiſtoriens le font contemporain de David & de Salomon. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIKAUS ou CAI-KAUS ſurnommé *Ezzeddin*, fils de *Cai-Khoſrou Gaiatheddin*, ſeptieme Sultan des Seljucides, de la Dynaſtie de *Rum*, c'eſt à dire, de la race de ceux qui ont regné dans la Natolie, & aux environs, mourut de phthiſie l'an de l'Hégire 609, de J. C. 1212, après avoir régné ſeulement un an. Aheddin Catcubad ſon frére lui ſuccéda. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

CAI-KHOSRAU ou CAI-KHOSRU, troiſiéme Roi de Perſe, de la Dynaſtie ou Race des Caianides, étoit fils de *Siavoſch*, fils de *Cai Kaus*, fils de *Cacobad*. Sa mere le nommoit *Frankis*, & étoit fille d'*Afrajiab* Roi du Turqueſtan, lequel avoit été pendant quelque tems maître de la Perſe ſous la Dynaſtie précédente des Pichdadiens. Il naquit quatre mois après la mort de ſon pere, & fut conduit en Perſe, après avoir été élevé par Piran Viſeh. Ce Prince étant arrivé en Perſe, trouva un fort parti formé contre lui; mais la priſe du château de Bahaman dans la ville d'Ardebil, decida en ſa faveur. Ce Prince devenu paiſible poſſeſſeur de la Couronne de Perſe, porta la guerre dans le Turqueſtan, pour venger la mort de ſon pere. Après pluſieurs combats, qui ne decidoient rien, la guerre fut réduite à un combat d'honneur entre douze Turcs & douze Perſans, ou, comme on les appelloit alors, entre douze Touraniens, & douze Iraniens. Ce combat, qui eſt fort fameux dans les Hiſtoires de Perſe, ſe termina heureuſement pour les Perſes, qui vainquirent les Turcs: ce qui rétablit la paix entre les deux nations; mais elle ne dura pourtant pas longtems. Cai-Khoſrou remporta tant d'avantages ſur les Turcs, qu'il obligea Afraiab & Carnaveich ſon frere de s'enfuir du côté de l'Adherbegian, leur ayant entiérement coupé le chemin du Turqueſtan. Ces Princes fugitifs, après avoir couru longtems de province en province, furent enfin acculez dans les montagnes de la Medie, & enveloppez par les troupes de Cai Khoſrou, qui les défit entiérement, & leur fit perdre la vie. Ce Prince vécut, ſelon le calcul des Perſans, 90 ans, & en régna 60. Il déclara pour ſucceſſeur ſon fils *Lahoraſp*, qu'il mit en poſſeſſion de ſes Etats avant ſa mort, s'étant retiré dans une montagne de la province de Ghilan, pour y faire ſa retraite, & vaquer ſeulement au ſervice de Dieu. On dit que du tems de ce Prince, il parut dans les montagnes qui ſeparent l'Iraque d'avec la Perſe, un dragon furieux auquel on donnoit le nom de *Gavſchad*. Ce dragon faiſoit un tel ravage dans le pays, que les Habitans épouvantez fuyoient de toutes parts. Cai-Khoſrou lui donna longtems la chaſſe, & le tua enfin de ſa propre main. Il fit bâtir enſuite ſur le lieu un Pyrée ou Maiſon conſacrée au feu, & ce Pyrée retenant le nom du ſerpent eſt nommé dans toute la Perſe, & conſerve encore le nom de *Dair Gavſchad*, c'eſt à dire, *le Temple de Gavſchad*. * Lebtarikh. Montekheb. D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

CAI-KHOSRAU *Gaiatheddin*, ſecond du nom, fils de *Caikobad*, dixiéme Sultan des Seljucides, fut chaſſé par les Mogols de ſes Etats de Natolie & d'Aimenie, après un régne de huit ans, l'an de l'hégire 644, de J. C. 1246. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

CAI-KHOSRU, troiſiéme du nom, fils de *Soliman*, fils de *Cai-Khoſrou*, ſecond du nom, fut le douziéme des Sultans Seljucides de Rom, étant encore enfant. Abaka Khan Empereur des Mogols épouſa ſa mere, & lui donna pour tuteur Pervaneh Kaſchi. Il regna dix-huit ans, à la fin deſquels il fut mis à mort l'an 682 de l'Hégire, de Jeſus Chriſt 1283, par l'ordre d'Ahmed Khan Empereur des Mogols ou Tartares; & Maſſud fils de Cai-Kaus fut établi enſuite ſon ſucceſſeur par Argun Khan, qui avoit ſuccédé à Ahmed Khan. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

* CAILLET (Jean) de Douay, Jéſuite, a fait un Recueil qui a pour titre, *Illuſtria ſanctorum Virorum Exempla & Facta lectiſſima per ſingulos anni dies.* Il mourut à Douay le quatriéme ſeptembre de l'an 1628, âgé de 50 ans. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, p. 474.

CAILERI, CAILLERI, ou CAILLIERI. *Cherchez* CACLIARI.

CAILLY, (de) natif d'Orléans, de bonne famille, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, connu ſous le nom d'Aceilly, qui eſt l'anagramme de ſon nom, vivoit ſous le miniſtere de M. Colbert. C'étoit un génie facile, aiſé & naturel, qui s'eſt acquis une réputation conſidérable, par la facilité qu'il avoit à compoſer des vers. Il nous reſte de lui un petit Recueil de pluſieurs Epigrammes en François, où il a très-bien réuſſi. Ce que nous avons de lui eſt écrit d'un ſtile ſimple, naif, & où on trouve néanmoins quelques penſées fines & delicates, ou même des penſées communes, mais exprimées avec tant de naturel, que cette ingénuité ſeule tient lieu de delicateſſe. On a réimprimé ſes Poëſies avec celle de la Chapelle en Hollande en 1720. * *Recueil des Poëtes François depuis Villon juſqu'à Benſerade. Recueil d'Epigrammes, tome 1.*

* CAILLY, bourg de France en Normandie, dans le Païs de Caux, au nord-nord-eſt de Rouen, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

CAILSO. *Voyez* KELSO.

CAIM-ADAM. *Voyez* CAIEM 24 Caliſe.

CAIMACAN, dans l'Empire Ottoman, eſt le nom du Gouverneur de Conſtantinople, qui eſt comme le Lieutenant du Grand Viſir. Outre celui-là, il y en a encore un autre, qui eſt toûjours auprès du Sultan. On choiſit ordinairement pour Caimacan de Conſtantinople un homme courageux, intrépide, & capable de réſiſter aux inſultes des Janiſſaires & des autres troupes, qui ſe pourroient mutiner en l'abſence du Grand Viſir. Quand il arrive quelque incident entre les gens de guerre, ou entre les Ambaſſadeurs, le Caimacan en donne auſſi tôt avis au Grand Viſir, ou bien il va recevoir les ordres du Grand Seigneur. Lorſque le Grand Viſir eſt à Conſtantinople, le Caimacan n'a aucune autorité. On a vu de ces Officiers parvenir à la charge de Grand Viſir. * Ricaut, La Croix, *Etat de l'Empire Ottoman.* La Guilletiére.

CAIMAN, iſle de l'Amerique Septentrionale dans le Golfe de Mexique, eſt celebre par la grande peche des tortues qui y viennent terrir. Elle eſt au ſeptentrion de l'iſle de Cuba, dont elle eſt éloignée de près de quarante lieues. On la nomme Caiman la grande, pour la diſtinguer d'une autre de ce nom ſur le même Golfe, dite *Caiman Paquegua*, la petite Caiman, aujourd'hui aux Anglois. Les François l'appellent quelquefois l'iſle des Lezards. * Sanſon. Baudrand.

CAIMI ou CAIMO, (Eufébe) d'Udine, Evêque de Citta-nova, a vecu dans le XVII ſiécle: il étoit frere de Pompée, excellent Medecin. Leur famille eſt originaire de Milan, ou elle a été des plus conſidérables; & depuis elle s'etablit dans le Frioul en l'Etat de Veniſe. Jacques Caimi y devint pere d'Eufebe & de Pompée. Eufebe étudia à Padoue ſous le Juriſconſulte Menochius. Il exerça des emplois importans à Udine qui étoit ſa patrie, & fut un de ceux que le Senat avoit nommez, pour tirer les limites de cette province. Depuis il eut un canonicat à Aquilée & fut envoyé à Venise en 1606, pour y complimenter le nouveau Doge Jean Bembo. Il s'y aquit tant de reputation, que l'Evêché de Citta nova d'Iſtria ayant vaqué peu de tems après, par la mort de François Monini, qui étoit auſſi d'Udine, Eufebe Caimo fut nommé pour remplir cette place. C'étoit un Prelat de grand merite, ſavant & zelé, & ami de la paix. Il mourut en 1640, âgé de 75 ans. Il a laiſſé quelques Ouvrages manuſcrits, *Reſponſorum volumina duo*; *De Retractu, libri tres*; *Juris Miſcellanea.* * Tomaſini, *in Vit. Illuſt. Viror.*

CAIMI ou CAIMO, (Pompée) frére du précédent, étudia ſous Jerôme Mercurialis, & fit de grands progrés dans les Sciences & dans les Langues. Tous les Princes d'Italie s'empreſſerent à l'envi de l'attirer dans leur Cour; mais il ſe fixa à Rome, où il fut reçu chez le Cardinal de Montalte, & où on le fit Profeſſeur au College Romain. Depuis, le Senat de Veniſe l'ayant appellé à Padoue, il y enſeigna encore la Medecine, & y publia pluſieurs de ſes Ouvrages, entre autres trois livres *De Calido innato*. Céſar Crémonini improuva les principes, comme Céſar Lagalla l'avoit déja fait à Rome. Depuis, la peſte ravageant le territoire de Padoue, Caimi ſe retira à Tuiano dans le Frioul, ou il mourut le 30 novembre 1631, âgé de 63 ans. Il a encore écrit, *De febrium putridarum indicationibus*; *De nobilitate*; *Dell' ingegno humano*, *&c.* * Thomaſini, *in Vit. Illuſt. Viror.* Imperialis, *in Muſ. Hiſtor.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt. c.* 25.

CAIMO (Eufebe) & (Pompée) *Voyez* CAIMI.

CAIMO, (Marc-Antoine) Juriſconſulte de Milan, & Profeſſeur dans l'Univerſité de Pavie, vivoit vers l'an 1550, & fut très-conſideré de l'Empereur Charles-*Quint*. Il a écrit ſur le Code.

CAIN, dont le nom ſignifie *acquiſition*, fils aîné d'Adam & d'Eve naquit au commencement de la ſeconde année du monde, & labours le premier la terre. Il offroit des fruits de ſon travail à Dieu, & ſe laiſſa ſi fort emporter à l'envie, que voyant les ſacrifices de ſon frére Abel mieux reçus que les ſiens, il le tua l'an 130 du monde. Lorſque Dieu lui demanda où étoit Abel, il lui répondit qu'il ne le ſavoit point, & qu'il n'étoit pas le gardien de ſon frére. Ce crime le fit maudire de Dieu, & condamner à être vagabond ſur la terre. Après avoir couru longtems, il établit ſa demeure en un lieu nommé *Nod*, où il eut pluſieurs enfans; mais bien loin que ſon châtiment le rendit plus juſte, au contraire il en devint encore plus mechant, car il s'abandonna à toutes ſortes de voluptez, rapt, pour s'enrichir, le bien d'autrui; raſſembla des méchans & des ſcélérats, dont il ſe fit le chef, & leur apprit à commettre toutes ſortes de crimes & d'impiétez. Il fut le premier qui mit des bornes pour diſtinguer les heritages, & qui bâtit une ville, qu'il nomma *Enoch*, ou *Enochie*, du nom de ſon fils aîné, qu'il enferma de murailles, & qu'il peupla d'Habitans. L'ancienne tradition des Hébreux, que ſaint Jerôme ſemble approuver, & qui la été depuis par Rupert, Rabanus Maurus, Lirinus, Cajetan, Abulenſis, & pluſieurs autres Commentateurs, rapporte des choſes aſſez ſingulières touchant la mort de Cain; car elle aſſure qu'il fut tué par Lamech, lequel allant à la chaſſe, & voyant remuer les feuilles d'un buiſſon, ſous lequel Cain étoit couché, crut que c'étoit une bête fauve, lui tira une fleche & le tua, non pas l'an 705 du monde, mais après l'an 875, puiſque ce ne fut qu'en cette derniére année que Lamech naquit, 3160 ans avant J. C. Comme il n'y a pas d'apparence que Lamech ait été Chaſſeur dès le berceau, il faut conclurre que Cain avoit près de 900 ans lorſqu'il mourut. Selon ſaint Auguſtin, Abel eſt la figure du Sauveur du monde & des Chrétiens perſécutez, & Cain l'eſt des perſecuteurs: mais ces ſortes de reflexions ne conviennent point dans ces ſortes d'Ouvrages. * *Geneſe, ch.* 4. Joſephe, *Antiq. Judaiq. l.* 1. *ch.* 2. S. Jérôme, *Epiſt.* 125. *ad Damaſ. q.* 1. S. Auguſtin, *l.* 15. *de Civit. Dei, c.* 1. Pererius Lirinus, &c. *in caput quartum Geneſeos.* Uſſer. *in Annal. Vet. Teſtam.*

CAINAN ou KENAN l'*Ancien*, fils d'Enos, naquit l'an 326 du monde, ſon pere étant âgé de 90 ans. Il eut Malaleel ou Mahalaleel à 70 ans, l'an 396 du monde, & il mourut âgé de 910 ans en l'an 1235 du monde, & avant J. C. 2800. * *Geneſe, ch.* 5.

CAINAN, *le Jeune*, fils d'Arphaxad, naquit l'an 1694 du monde, ſon pere étant âgé de 35 ans. Sala ſon fils naquit l'an 1724, & Cainan mourut âgé de 360 ans, l'an 2035 du monde. * *Geneſe, ch.* 11. *v.* 14, *ſelon les Septante*, & *Luc, ch.* 23. *v.* 36.

Il faut remarquer que le nom & les années de ce ſecond Cainan ne ſe trouvent point dans l'original Hébreu de la Geneſe & du Deuteronome, ni dans la Vulgate, ni dans la Paraphraſe Chaldaique, ni dans Joſephe, ni dans Bérofe, ni dans Philon, ni dans Théophile d'Antioche, ni dans Jule Africain, ni dans S. Epiphane; mais ſeulement dans la traduction des Septante, & dans la Généalogie de N. S. J. C. rapportée par ſaint Luc. Pluſieurs Auteurs croyent qu'il s'y eſt gliſſé par la faute des Copiſtes, & ſoutiennent

que dans les plus vieux exemplaires il ne ſe trouve point, & veulent qu'on l'omette. Auguſtin d'Eugubio, Sante de Sienne, Cajetan, Janſenius Evêque de Gand, Genebrard, Benedictin, Pererius, Cornelius *à Lapide*, le P. Petau, Uſſerius, retiennent la généalogie de Cainan, & avouent qu'il vaut mieux conteſter qu'on ne fait pas la cauſe de l'omiſſion de ſon nom dans l'Hebreu; que d'accuſer le texte de l'Evangile de corruption, ou d'avoir ſuivi l'erreur des Septante; ce que Tornel & Salien prouvent par pluſieurs raiſons & par l'autorité de ſaint Auguſtin. Salien établit ſon opinion, par 26 ou 27 argumens, qu'Uſſerius a eſſayé inutilement de refuter. * Sixte de Sienne, *l. 5. Biblioth. num.* 65. Auguſtin d'Eugubio, *in caput ſecundum Geneſeos.* Cajetan. *in caput tertium Luc.* Janſenius, *Conc. Evang. c.* 14. Genebrard, *in Chron.* Tornel. Sponde & Salien, *in Annal. Vet. Teſtam.* Uſſerius, *in Chron. Sacr.*

CAINITES, CAIANS ou CAIENS, Héréti-ques, Secte de Gnoſtiques dans le ſecond ſiécle, étoient un rejetton de Valentin, de Nicolas & de Carpocrate. Ils furent appellez du nom de Cain, qu'ils diſoient avoir été formé par une vertu céleſte & très-puiſſante, au lieu qu'Abel l'avoit été par une vertu plus foible. Ils ſoutenoient que pour être ſauvé, il falloit éprouver toutes choſes, & commettre même toutes ſortes d'actions infâmes pour contenter ſa paſſion. Ils feignoient un grand nombre d'Anges, auxquels ils donnoient des noms barbares, attribuant à chacun un peché particulier; de ſorte qu'avant que de faire quelque mauvaiſe action, ils invoquoient l'Ange qui y préſidoit ſelon eux. Ils condamnoient la Loi de Moiſe, & diſoient que le Dieu de l'Ancien Teſtament avoit formé la zizanie dans le monde. Ils avoient compoſé un livre ſous le titre d'*Aſcenſion de ſaint Paul au ciel*, qui étoit rempli de blaſphémes & d'impuretez execrables, comme ils euſſent été ces paroles ſecrettes que l'Apôtre avoit entendues dans ſon ravillement. Ils honoroient d'un culte particulier Caïn, Core, Dathan, Abiron, les Sodomites, & ſur tout le traître Judas, comme celui qui par ſa trahiſon avoit donné lieu à la mort de Jeſus Chriſt. Ils ſe ſervoient auſſi d'un Evangile qui portoit le nom de cet Apôtre infidele. * Tertullien, *l. de Præſcrip. c.* 33. 47. *&c.* Saint Jerôme, *l. 1. c.* 33. Saint Epiphane, *Hær.* 33. Saint Auguſtin, *c.* 18. *Hær.* Baronius, *A C.* 145. Tillemont, *Mémoires Eccléſiaſtiques.*

Les CAÏNITES ou Caïaniens, ainſi appellez du nom de Caïn qu'ils honoroient, ſuccederent aux Nicolaïtes, ou plûtôt la Secte des Nicolaïtes paſſa dans celle des Caïnites, comme Tertullien le remarque dans ſon *livre des Preſcriptions.* Ils étoient auſſi du nombre des Gnoſtiques, mais ils ont commencé avant les Valentiniens, ſelon Saint Irenée, quoique Saint Epiphane & Théodoret les en faſſent deſcendre. Ils diſtinguoient deux vertus, l'une ſupérieure qu'ils appelloient *ſophie* ou ſageſſe, & l'autre inferieure ou ſoûveraine qui a fait le monde. Ils diſoient que Caïn, Eſaü, Core, les Sodomites & tous les autres criminels de cette nature, appartenoient à la vertu ſupérieure; & que c'eſt pour cela qu'ils avoient été combattus par le Createur de ce monde, qui ne leur avoit néanmoins porté aucun préjudice, parce qu'ils s'étoient cachez, & étoient retournez dans le ſouverain Æon; que ces choſes avoient été ſçues particuliérement de Judas, qui connoiſſant la vérité avoit achevé le myſtere de la trahiſon, par lequel les choſes terreſtres & celeſtes avoient eu leur diſſolution; ſoit qu'ils craignent que Jeſus Chriſt avoit été traité juſtement, parce qu'il renverſoit la véritable doctrine, blaſphémoit que quelques uns diſoient avancer; ſoit qu'ils craignent que par la mort de Jeſus Chriſt, toute la puiſſance du Créateur devoit être detruite. Ils condamnoient la Loi dont ils prétendoient que Dieu n'étoit point auteur, & nioient la réſurrection. Ils exhortoient les hommes à détruire les ouvrages du Createur, & à commettre toutes ſortes de crimes; perſuadez qu'ils étoient que les hommes ne pouvoient être ſauvez qu'ils n'euſſent fait toutes ſortes d'actions. Ils invoquoient les Anges à chaque crime qu'ils commettoient, parce qu'ils croyoient qu'il y avoit un Ange qui préſidoit à chaque péché, & à chaque action honteuſe, & qui adoit à la faire. Enfin ils croyoient que la ſouveraine perfection conſiſtoit à faire hardiment les actions les plus horribles, qu'il n'eſt pas même permis de nommer.

Le principal livre de cette Secte étoit l'Evangile de Judas. Saint Irenée dit qu'ils avoient encore d'autres Ecrits, pour apprendre à detruire les ouvrres du Créateur, c'eſt à dire, à commettre toute ſorte de crimes; & ſaint Epiphane parle d'un livre, dans lequel on rapportoit les noms & les actions des Anges qui avoient favoriſé & aſſiſté les méchans. L'Aſcenſion de ſaint Paul étoit encore un livre apocryphe, dont cette Secte ſe ſervoit. Il y eut du tems de Tertullien une femme de cette Secte nommée Quintille qui vint en Afrique, & qui perverti pluſieurs perſonnes en parlant contre le baſtême, comme Tertullien le témoigne dans ſon livre du baſtême, qu'il compoſa à cette occaſion. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiecles, tome* 2.

CAIPHA, CAIPHAS, CÉPHA ou HÉPHA, ville de la Paleſtine, ſituée ſur le bord de la Mer Méditerranée, au pié du Mont-Carmel, entre Celarée & Ptolémaïde, & à deux lieuës au-deſſus de Saint-Jean d'Acre, qui eſt vis à vis ſur l'autre rivage du port: ce n'eſt maintenant qu'un village habité par des Maures, des Juifs & des Grecs. La ville de Caïphas avoit, dit-on, pris ce nom de Caïphe, Grand Prêtre des Juifs, qui l'avoit fait rétablir du tems de Jeſus Chriſt. Dans le tems que les Chrétiens étoient maîtres de la Terre-Sainte, il y avoit à Caïphas des Seigneurs qui étoient très-puiſſans. Le P. Labbe en rapporte la genéalogie dans ſon Lignage d'Outremer. Le nom ancien de Caïphas, étoit *Sycaminos*, ou *Porphyreon.* Le premier lui étoit apparemment donné à cauſe des ſycomores qui y étoient, & le ſecond à cauſe de la pêche du poiſſon qui ſert à la teinture de couleur de pourpre. M. le Moine croit que le nom de Cepha lui avoit été donné à cauſe des rochers qu'il y avoit, nommez en Syriaque *Cépha.* Mais M. Réland ſuppoſe que du tems de Joſeph cette ville étoit appellée *Gaba* & que de là on a formé les noms de *Hapha* & de *Céphe.* Les Arabes la nomment *Hépha* ou *Hipha.* Benjamin la décrit dans ſon Itinéraire, mais fort mal. Depuis Caïphas juſques à *Acre* ou Ptolemaïde, il y a par mer dix-huit milles; mais par terre on compte 30 milles de chemin. Après la mort de Godefroi de Bouillon, le Prince de Tancréde, le Patriarche de Jeruſalem, le Duc & l'Evêque de Venſe aſſiegérent cette ville, la prirent & y firent un grand carnage. L'Egliſe fut érigée en Evêché, qui depuis a été annexé à celui de Céſarée. Saladin s'en rendit le maître en 1188, & le voyant, trois ans après, dépouillé de Ptolémaïde, qui avoit été reprſe par les Chrétiens, il fit demolir Caïphas, Jaffa, Céſarée, & les autres villes maritimes, afin d'empêcher qu'ils ne s'y fortifiaſſent. * Réland *Paleſtina l.* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.* Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte.*

CAIPHE ou CAIPHAS, ſurnommé *Joſeph*, Grand Sacrificateur des Juifs, ſuccéda à Simon fils de Camithe l'an 26 de J. C. par la faveur de Valerius Gratus, Gouverneur de Judée pour les Romains. Caïphe interrogea J. C. pour ſavoir s'il étoit fils de Dieu; & l'entendant repondre clairement qu'il l'étoit, il dechira ſa robe comme s'il eût entendu un blaſphéme exécrable, ne ſongeant pas que cela lui étoit défendu par la Loi, dans le *Lévitique, ch.* 21. Ces ſimple juges le Sauveur du monde digne de mort, à cauſe de ce prétendu blaſphéme. Lorſque les Juifs tinrent conſeil pour faire mourir J. C. Caïphe prophetiſa qu'il étoit expédient qu'un homme mourût pour conſerver la nation. L'Ecriture lemble même manuer qu'il détermina les Juifs à le deſaire de J. C. & qu'il accelera en quelque façon ſa mort. Quelque tems après, ſous l'empire de Tibere l'an de J. C. 35, Vitellius lui ôta ſa dignité, qu'il avoit retenue pres de neuf ans; ce qui l'affligea ſi ſenſiblement, qu'il ſe donna lui même la mort de deſeſpoir, ſi on en croit ce qui eſt rapporté dans les Conſtitutions de ſaint Clément, Ouvrage manifeſtement ſuppoſé. Nicephore, Auteur aſſez peu exact, dit la même choſe d'Anne ou Annus. * *Matthieu, ch.* 26. *Marc. ch.* 14. *Jean, ch.* 11. *v.* 49. *ch.* 18. *v.* 14. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 3. S. Clement, *in Conſt. l.* 8. *c.* 1. Nicephore, *Hiſt. l.* 2. *&c. Chronologie* ANANUS I.

CAIRE ou le grand CAIRE, que les Turcs nomment en leur Langue, Caherah & Al Caherah, eſt la plus grande ville de toute l'Afrique & la capitale de l'Egypte, & eſt ſituée ſur le bord oriental du Nil, dont un canal paſſe même dedans. On dit qu'autrefois elle ſurpaſſoit en grandeur cinq fois la ville de Paris. L'origine de ſon nom vient de ce que Giauhar General de l'armée de Moëz Ledinillah, premier Calife de la race des Fathimites, qui avoit ſubjugué par la force de ſes armes toute l'Egypte, voulut que l'on jettât les fondemens de la ville qu'il entreprit d'y bâtir, ſous l'horoſcope ou l'aſcendant de Mars, à qui les Aſtrologues Arabes donnent l'epithéte de *Caher*, qui ſignifie *vainqueur & conquerant*; de ſorte que cette ville fut nommée Al Caherah, comme qui diroit *la Victorieuſe.*

Le Caire fut bâti auprés de l'ancienne capitale d'Egypte, que l'on nommoit pour lors Meſr ou Foſtath; mais Saladin fit depuis entourer ces deux villes d'une ſeule muraille qui avoit 26 mille coudées de tour. Ce Prince ne put pas cependant achever entierement ſon ouvrage, quoiqu'il y fit travailler ſans diſcontinuation juſqu'à ſa mort. Giavhar n'avoit employé que cinq ans à bâtir ſa nouvelle ville; car les fondemens en furent jettez l'an de J. C. 969, & de l'Hégire 358. & le Calife Moëz y fit ſon entrée l'an de J. C. 973, & de l'Hégire 362. On appelle communément aujourd'hui l'ancienne ville de Foſtath, le vieux Caire; & on en a bâti même une autre nommée Kebaich, entre le vieux & le nouveau. Ce ſont ces trois villes jointes enſemble, que l'on appelle aujourd'hui d'un ſeul nom LE GRAND CAIRE. Le Calife Hakem Beemrillah y fit mettre le feu par ſes ſoldats, qui en brûlerent la quatriéme partie environ l'an de J. C. 1019, & 410 de l'Hegire, pendant que le reſte de la ville étoit au pillage. L'on dit que le Caire étoit ſi peuplé pendant le régne des Sultans Mammelucs, qu'en l'année de J. C. 1343. & de l'Hégire 744, la peſte y faiſoit mourir mille hommes par jour, au rapport de Ben Dokmak dans ſon Hiſtoire.

Saladin, outre l'enceinte qu'il fit faire au vieil & au nouveau Caire, y fit bâtir une Moſquée & un College au lieu où étoit la ſépulture de l'Imam Scafei, un des quatre Chefs des Sectes orthodoxes du Muſulmaniſme. Cette moſquée & le collége qui y eſt joint, s'appellent d'un nom commun, la Salehiah, du nom de ce Prince dont le titre royal étoit *Al Malek Al Saleh*, le bon Roi. Il les accompagna enſuite d'un grand hôpital qu'il fit bâtir à ſes dépens, & aſſigna à chacun de ces trois édifices, de fort gros revenus, environ l'an de J. C. 1176, & de l'Hegire 572, ſelon le rapport de Ben Schohnah. La ville du Caire eſt grande, bien peuplée, & même marchande; mais elle eſt d'une mauvaiſe extrémement, & eſt devenue bien différente de ce qu'elle étoit, lorſqu'elle ſervoit de demeure au Sultan d'Egypte; car elle eſt maintenant ſous la domination des Turcs, depuis que Sélim la prit l'an de J. C. 1517 & de l'Hegire 921, ſur les Mammeluca, qui l'avoient gardée environ 270 ans. Marmol moins croyable en cecy que les Auteurs orientaux, croit que la véritable ville du Caire fut fondée par un Renegat Eſclavon; qu'elle contenoit ſix mille maiſons bien bâties, avec pluſieurs riches palais, qui répondoient ſur la riviere; & une Moſquée admirable par ſa ſtructure. Il ajoûte auſſi que la ville de Memphis, où les Pharaons tenoient leur ſiége, & qui eſt aujourd'hui détruite, étoit ſur le canal du Nil, à quelques lieues du Caire, où l'on voit encore ſes ruines. Quelques Auteurs veulent que le Caire d'aujourd'hui ſoit la Babylone d'Egypte des Anciens; mais ils ſe trompent, on en voit encore les maſures près du Caire. Il y en a qui diviſent cette ville en quatre parties, qui ſont Boulac, le vieux Caire, le nouveau Caire, & Charatar, qui ont un eſpace conſidérable entre deux. Ils ajoûtent que ces quatre parties enſemble, avec leurs fauxbourgs, ont dix ou douze lieues de long, ſept ou huit de large, 25, de circuit, & que toutes enſemble elles ont 16 ou 18 mille rues, ſix mille Moſquées publiques, vint mille particulieres, deux cens mille maiſons, & un très-grand nombre de places, & de bazars

zars ou marchez. Mais les Voyageurs moins ſujets à l'exagération, diſent que le Caire ſéparé des bourgs & des maiſons qui l'environnent, n'eſt pas plus grand que Paris, qu'il n'y a rien d'extraordinaire, que les rues y ſont fort étroites, & qu'enfin cette ville eſt beaucoup diminuée de ce qu'elle a été. C'eſt la ruine du négoce, qui a rendu cette ville moins conſidérable; car depuis que la navigation a ouvert une route par mer, pour aller aux Indes, nous recevons en Europe de ce côté-là les denrées, qui ne nous venoient autrefois que du Caire & d'Alexandrie; car ſon grand commerce ſe faiſoit par le moyen des épiceries, qu'on tranſportoit de la Mer Rouge ſur le Nil, & de là par Alexandrie en Europe: mais préſentement que ce commerce a ceſſé, & qu'il n'y a plus de Soudan en Egypte, cette ville a allez perdu de ſa grandeur ancienne, quoi qu'elle ſoit encore fort peuplée, & le ſéjour du Bacha d'Egypte. Le Caire a un château ſur un roc, qui eſt très-beau & allez fort; les peintures & les ornemens qui y reſtent, ont encore quelque choſe qui ſe reſſent de la magnificence des Soudans d'Egypte. Sa vue ſur la ville, ſur le Nil & ſur les campagnes voiſines, eſt incomparable. L'eau y eſt portée du fleuve ſur un aqueduc de 350 arcades: car elle eſt près de la rive droite du Nil, lequel un peu au deſſous ſe partage en deux grands bras, qui forment ce pais qu'on appelle Delta; mais elle n'a point de fortifications, & quoiqu'elle ſoit encore fort grande, bien peuplée & fort conſidérable, & qu'elle ait de grands fauxbourgs, néanmoins elle eſt bien plus petite & moins peuplée que Paris. On prétend qu'il y a une très grande quantité de Moſquées, pluſieurs égliſes de Chrétiens Cophtes, & quelques unes de Grecs. L'on va dans le Caire ſur des ânes, comme on fait à Paris en carroſſe. Les Turcs y ont introduit cette coutume, afin de garder leurs chevaux pour eux. Il y a diverſes manufactures, & entre autres de ces beaux tapis que nous appellons tapis de Turquie. Le Caire eſt à quatre vint mille pas de la côte de la Méditerranée au midi, & à ſix vint mille d'Alexandrie. Les Voyageurs ne manquent pas d'aller voir les célebres Pyramides & les Momies qui ſont près du Caire, & les greniers & les puits de Joſeph, qu'on trouve dans la ville: mais en cela, comme en d'autres choſes, ils nous en font ſouvent bien accroire. * Marmol, *l.* 21. *c.* 24. Texeira, *l.* 1. Sanut, l. 9. Leon d'Afrique, *par.* 8. Vincent le Blanc, Céſar Lambert, Monconis, Sanſon, Duval, Collius & Pierre de la Vallée ou Pietro della Valle ont écrit amplement du grand Caire.

CONCILE DU CAIRE.

Quelques Eccléſiaſtiques & quelques Jéſuites le tinrent l'an 1582, par ordre du Pape Grégoire XIII, pour faire connoître les erreurs de Neſtorius & de Dioſcorus aux Cophtes, & les ramener dans le ſein de l'Egliſe. Le Patriarche de ces Cophtes y aſſiſta avec les Abbez & les perſonnes les plus conſidérables de ſa communion. On leur fit avouer qu'il y avoit deux natures en J. C. & ils abjurerent leur erreur de bouche; mais après la mort du Patriarche, au commencement de l'année ſuivante, ſon Vicaire qui prétendoit à cette dignité, empêcha qu'on ne donnât cette abjuration par écrit. * Poſſevin, *in Appar. ſacro*, *tome* 2. Sponde, *A. C.* 1582.

CAIRGUENT, (Grégoire) de l'Ordre de ſaint Benôît, a compoſé des Ouvrages hiſtoriques. * Simler. Voſſius, *De Hiſtoricis Latinis lib* 2.

CAIRO, bourg ancien de l'Italie, dans le Montferrat au pié de l'Apennin, près de la rivière de Bormida, entre Final & Aqui, environ à cinq lieues de l'une & de l'autre. * Mary, *Dict. Geogr.*

CAIROAN, ou CARVAN, eſt le nom d'une ville & d'une province d'Afrique, que l'on dit avoir été *Cyrène*; & la province Cyrenaïque des Anciens: les Arabes l'appellent Cairavan. Elle fut fondée par les Mahométans l'an 652. Cette ville aujourd'hui dépeuplée du Royaume de Tunis, fut priſe par les Arabes Mahometans l'an 46 de l'Hegire, & de J. C. 666, ſous le Califat de Moavie, qui la fit démolir pour en bâtir une autre qui porta le même nom, & qui fut quelque tems la capitale de l'Empire des Muſulmans en Afrique. On y voit une Moſquée, où ſont quelques tombeaux des Rois de Tunis. Il y avoit auſſi une Académie compoſée de pluſieurs Docteurs, où l'on accouroit autrefois de tous les côtez d'Afrique, comme les François viennent à Paris, & les Eſpagnols à Salamanque. Tout le païs d'alentour eſt plein de ſablon, où il ne croît ni blé ni fruits; c'eſt pourquoi on y en apporte d'ailleurs. On n'y boit que de l'eau de citerne, parce qu'il n'y a ni ſource, ni puits, ni rivière. Lorſque l'Empereur Charles-Quint chaſſa Barberouſſe de Tunis en 1535, les Habitans de Cairoan eûrent pour Roi, le principal Alfaqui ou Docteur de la grande Moſquée; mais il fut tué par Dragut, qui le ſurprit la nuit, & qui ſe rendit maître de la place l'an de l'Hégire 956, & 1549 de J. C. Elle eſt encore aujourd'hui au pouvoir des Turcs. On croit, dit Baudran, qu'elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Thyſdrus* ou *Thyſdra*, ville de la Bilacéne, ou de celles d'*Uzena*, qui en étoit voiſine, ou peut être de toutes les deux. Elle eſt environ à quarante mille pas de la côte de la Mediterranée & du Golfe de Capès aocouchant, ſur la rivière de Capulia, & à quarante mille de Hammédhe vers le midi. *Voyez* CYRÈNE. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 6. d'Herbelot, *Bibliob. Orient.*

CAIROAN, petite ville de Barbarie dans le Royaume de Barca, dont elle étoit autrefois la Capitale, ſous la domination du Turc, eſt ſituée ſur une montagne près de la rivrere de Doreo, à mille pas de la côte de la Mediterranée, & à 70 mille pas de Barca vers le Septentrion.

CAISTRE ou CAYSTRE, rivière près du bord de laquelle Epheſe eſt bâtie. Les Poëtes l'ont rendu fameux, en parlant du grand nombre de cygnes qui s'y trouvent. * Pline, *l.* 5. *ch.* 29. Ovide, *Metam. l.* 5. *v.* 386. Virgile, *Georg. l.* 1. *v.* 383. Martial, *Epigr.* 54. *du premier livre.* Etienne de Byzance. Les Turcs donnent au Cayſtre deux ou trois noms différens, *Carafou*, c'eſt à dire, *eau noire*; *Couchouk-Menderé* & *Menderſuare*, c'eſt à dire, *petit Meandre*, ou *Meandre noir*, à cauſe de la reſſemblance qu'il a avec le véritable Méandre. * Spon, *Voyages*, *tome* 1. *p.* 383. & 384. de l'édit. de Lyon, 1678.

CAIT-BEY, Sultan d'Egypte & de Syrie, étoit originaire de Circaſſie, & né Eſclave. Les Mammelucs, d'une commune voix, l'élurent pour leur Souverain. Il défit près de Tarſe, l'armée de Bajazet Empereur des Turcs commandée par Querſeul ſon gendre, qui étoit un vaillant homme, & qui fut fait priſonnier. Enfuite de cette victoire, il repouſſa Aſſambée qui régnoit en Meſopotamie, & qui s'étant rendu maître de la ville de Bir ſur l'Euphrate, faiſoit des courſes bien avant dans la Syrie. Il ne lui ſuffi les Arabes ſous le joug, & diſſipa cette multitude d'eſclaves Ethopiens, qui s'étant aſſemblez en très-grand nombre pour détruire les Mammeluks, menaçoient l'Egypte d'un terrible orage. Il mourut l'an de J. C. 1449, de l'hégire 853, & de ſon régne le 33. * Paul Jove, *l.* 1.

CAITHNESS ou CATHNESS, eſt la province la plus ſeptentrionale de l'Ecoſſe. Elle s'avance dans l'océan Caledonien en forme de Promontoire, juſqu'aux iſles Orcades, dont elle n'eſt ſéparée que par le Detroit de Pentland ou Pichtland. Elle confine du côté de la terre aux Comtez de Southerland ou de Sutherland & de Strathnavern. Quoique le Caithneſs ſoit ſous le 59 & le 60 degré de latitude, & ainſi fort ſeptentrional, l'air ne laiſſe pas d'y être tempéré, & le terroir fort fertile en grains, & même en fruits. Ses rivières, ſes lacs, & ſes mers abondent ſi fort en poiſſons, que ſes Habitans en font un grand commerce. Il a auſſi de bons pâturages. Ses lieux principaux ſont Wyck capitale, Thurſo, & Dungsby ou Dungesby. Cette province donne le titre de Comte à une des familles de *Sinclair* ou *Sainct Clairs*. Le Lord Sinclair de Ravensheugh en Fife, eſt le Chef de cette famille, dont les Ancêtres étoient autrefois en poſſeſſion des Orcades, & des iſles de Shetland, & avoient l'honneur d'être alliez à la famille Royale de Danemarc. Guillaume, ſurnommé *le Prodigue*, perdit toutes ces iſles. Cependant il y a encore dans ces iſles, & ailleurs en Ecoſſe, pluſieurs familles de ce nom. Le premier de la famille de Sinclair, qui fut élevé à la dignité de Comte de Caithneſs, par ſon mariage avec l'héritiére de ce Comté, étoit Parent du Roi d'Ecoſſe. * *Dictionnaire Anglois.* Maty, *Dict. Géogr. Etat preſent de la Grande Bretagne*, *ſous George II*, *tome* 2. *p.* 279.

CAIUS, nom propre. Les Romains diſoient *Caius* & *Caia*, pour marquer les deux ſexes: & la lettre C dans ſa ſignification naturelle, ſignifioit *Caius*, comme le même Ↄ renverſé ſignifioit *Caia*. Quintilien rapporte que dans les épouſailles & têtes nuptiales des anciens Romains, on faiſoit également un nuon de *Caius* & de *Caia*; ce que Plutarque confirme lorſqu'il dit, „ Pourquoi ceux qui con„ duiſoient l'épouſe en la maiſon du mari lui font ils prononcer „ ces mots, *Où tu ſeras Caius, je ſerai Caia?* N'eſt-ce pas pour lui„ re voir qu'elle y entre à cette condition, qu'elle aura ſa part à „ tous les biens & au gouvernement de la famille, & que *Caius* é„ tant maître, *Caia* doit être maîtreſſe? Ainſi ces mots ſignifient la même choſe que ceux-ci, UBI TU DOMINUS ERIS, ET PATER FAMILIÆ, EGO DOMINA ERO, ET MATER FAMILIÆ. * Quintilien, *l.* 1. Plutarque, *dans ſes Opuſcules.*

CAIUS AGRIPPA, fils puîné d'Agrippa & de Julie fille d'Auguſte, fut adopté par cet Empereur avec ſon frére Lucius. Dès qu'ils eurent pris la robe virile, le peuple Romain voulut leur donner le conſulat; mais comme ils étoient trop jeunes, Auguſte ordonna qu'ils ſe contentaſſent de la qualité de Conſuls déſignez. Les Chevaliers Romains les déclarérent Princes de la Jeuneſſe, c'eſt à dire, Princes de l'Ordre équeſtre. Ils ceſſerent de vivre dans un âge où ils ne faiſoient que commencer à goûter l'élevation de leur fortune. Caius mourut en Arménie d'une bleſſure qu'il reçut la trentiéme année de l'Ere Chrétienne. Auguſte qui venoit de lui faire épouſer Lollia à l'âge de 18 ans, l'avoit envoyé en Orient, avec le titre de Proconſul, & accompagné de Lollius ſon beau-pére, afin d'y faire la guerre aux Parthes, & d'y régler les affaires d'Egypte, de Syrie & d'Arménie. Ce jeune Prince avoit fait avec lea Parthes un traité par lequel ils abandonnérent l'Arménie, qui reçut Ariobarzane pour Roi de la main de Caius. Le Cardinal de Noris publia à Piſe en 1681, un livre de Diſſertation, dont la ſeconde connent la Vie de ces deux Princes. * Paterculus. Tacite. Suétone.

CAIUS MEMMIUS, Edile Curule, célébra le premier la fête des Céréales ou la fête de Cerés, comme on le peut voir par cette deviſe. *Memmius Ædilis Cerealia primus fecit.*

CAIUS, ſurnommé OCTAVIUS, pére de l'Empereur Auguſte, défit les Eſclaves fugitifs, & diſſipa les reſtes de la conjuration de Catilina. * Suétone, *in Auguſto.*

CAIUS JULIUS IULUS. *Voyez* IULUS.

CAIUS ou GAIUS, Macédonien, Diſciple de ſaint Paul dans le preuier ſiécle, fut converti à Corinthe par ce ſaint Apôtre avec Criſpe l'an 52 de J. C. Il l'accompagna dans ſes voyages, eut part à ſes perſécutions, & fut pris l'an 57 avec Ariſtarque par les ſéditieux d'Epheſe, que Démétrius Orfévre avoit animez contre S. Paul. On doit le diſtinguer de Caius de Derbe en Lycaonie, autre Diſciple de ſaint Paul. * Actes, *ch.* 19. *v.* 29. *&c. ch.* 20. *v.* 4. Baillet, *Vies des Saints.*

CAIUS, Prêtre de l'égliſe de Rome, fleurit ſous les Papes Victor & Zephyrin, c'eſt à dire, ſous les empires de Severe & d'Antonin Caracalla. Il eut à Rome une conférence contre un fameux Montaniſte, appellé Proclé, ou Proculé, & en mit enſuite le réſultat par écrit en forme de Dialogue. Euſébe avoit vu la rélation de cette conférence, & en parle en trois endroits de ſon Hiſtoire. Dans le *ſecond livre*, *ch.* 25, il cite un paſſage touchant les ſépulcres de S. Pierre & de S. Paul, qu'on voyoit à Rome du tems de ces Auteur. Dans le *troiſiéme livre*, *ch.* 28. Caius combat l'erreur de Cérinthe touchant le regne de J. C. ſur la terre, pendant lequel cet Héréſiaque prétendoit que ſes hommes jouiroient des volu-

peez & des plaiſirs charnels. Dans le *ſixiéme livre*, *ch.* 20, Euſébe remarque que Caius en condamnant le hardieſſe avec laquelle les ennemis de l'Egliſe ſuppoſoient des livres ſacrez, ne comptoit que treize Epîtres de ſaint Paul; ne mettant pas celle qui eſt écrite aux Hebreus, au nombre de celles de cet Apôtre. Le même Auteur, *l.* 3. *ch.* 31, rapporte encore quelques paroles tirées du Dialogue de cet Auteur touchant les filles du Diacre Philippe. Photius fait mention de trois autres Ouvrages attribuez à Caius, le premier contre l'Heretique Artémon, qui croyoit que J. C. étoit un pur homme; le ſecond intitulé, *le petit Labyrinthe*, d'où Euſebe a tiré l'Hiſtoire de la penitence de Natalis; & le troiſiéme *de l'Univers*, dont il dit qu'il y avoit de ſon tems un Ouvrage tout ſemblable, qui dans quelques manuſcrits étoit attribué à Joſephe, & dans d'autres à S. Juſtin ou à Saint Irénée. Photius ajoûte que ce dernier Traité ne peut guere être de Joſephe, parce qu'il y eſt parlé de Jeſus-Chriſt d'une maniere tres catholique; & que quelqu'un avoit remarqué qu'en effet il n'étoit pas de ce celebre Hiſtorien, mais de Caius. Cependant il ne prend pas parti, & laiſſe indecis tout ce qui concerne ces trois Ouvrages, qui étoient du tems de Photius ſous le nom de Joſephe. * Euſebe, *Hiſt. l.* 2. *ch.* 25. *l.* 3. *ch.* 31. *l.* 6. *ch.* 20. Saint Jerôme, *de Script. Eccleſ. c.* 59. Honoré d'Autun, *de Lum. Eccleſ. ch.* 60. Photius, *Cod.* 48. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. des trois premiers ſiecles*. Tillemont.

CAIUS (S.) originaire de Dalmatie, a ce qu'on croit, & parent de Dioclétien, fut élu Pape l'an 283 de J. C. ou plûtôt 276, ſelon Euſébe & les anciens Catalogues des Papes. C'eſt de lui apparemment dont Anaſtaſe a voulu parler, lorſqu'il dit que le Pape Etienne fut mis en priſon l'an 257, avec les Diacres Sixte, Denys & Caius; d'où il peut avoir acquis dès ce tems-là, le titre de Confeſſeur. Quelques-uns pretendent que le ſien qu'il eut d'animer les Martyrs à la mort, & ſur tout ſa niece Suzanne, fille de Gabinius que Dioclezien voulut marier à Maximin Galere ſon gendre, & ſon aſſocié à l'Empire, lui acquit la couronne du martyre: mais ce fait eſt tiré d'Actes ſur leſquels il n'y a pas beaucoup de fond à faire, non plus que ſur ce que l'on dit qu'il reçut la couronne du martyre. L'Hiſtoire dit qu'il vécut la perſécution ſous Dioclétien, en ſe cachant dans une grotte, & qu'il mourut en paix l'an 296, après avoir gouverné l'Egliſe 12 ans, quatre mois & 17 jours, ou plûtôt 15 ans ou environ. Sa fête eſt marquée le 22 avril. On pretend qu'il fut enterré dans le cimetiére de Calliſte, d'où l'on tient que ſon corps fut tiré le 22 d'avril 1622, & tranſporté en 1631, dans une fort ancienne égliſe de ſon nom. D'autres diſent qu'il fut tranſporté, dès l'an 1622, à Nortellara, entre Reggio & Mantoue: fait dont Bollandus n'a pu encore d'éclaircir. Le Pontificat porte qu'il fit quatre Ordinations au mois de decembre; & qu'il ordonna vingt-cinq Prêtres, huit Diacres, & cinq Evêques pour diverſes égliſes. On lui attribue une Epître écrite à un Prélat nommé Felix, mais elle eſt fauſſe. Il ordonna auſſi que les Evêques paſſeroient par tous les ſept Ordres inferieurs de l'Egliſe, avant que de pouvoir parvenir à l'Epiſcopat; ſans qu'il ait neanmoins établi ces Ordres qui l'étoient déja depuis les Apôtres. * Euſébe, *en ſa Chron. & l.* 7. *c.* 26. *Hiſt.* Nicephore, *l.* 6. *c.* 34. *tome* 1. *Conc.* Tillemont. Bollandus, le Martyrologe Romain, *au* 22 *avril*. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſiaſt. des premiers ſiécles.*

CAIUS. Il s'en trouve deux de ce nom qui ont été Patriarches de Jeruſalem; l'un qui célébra le carême & la Pâque à la leçon de ſes autres Chrétiens, & qui mourut après s'être appliqué à la converſion des Idolatres, & avoit été fait Patriarche vers l'an 166; & un autre Martyr à Apamée, qui ſouffrit le martyre au milieu du troiſieme ſiecle. * Bollandus, *tome* 3. *au mois de mai.*

CAIUS Ogius. *Cherchez* OPPIUS.

CAIUS (Jean) dont le nom Anglois étoit *Kaye*, mais qui eſt plus connu ſous celui de *Caius*, naquit à Norwich, ville capitale du Comté de Norfolck en Angleterre l'an 1510. Il commença ſes études dans cette ville, & alla les continuer à Cambridge, où il étudia en Medecine & ſe fit recevoir Docteur. Il voyagea enſuite en Italie pour ſe perfectionner ſous les habiles Maîtres qui y enſeignoient. De retour en Angleterre, il ſe fit une ſi grande réputation par ſon habileté qu'il fut ſucceſſivement Medecin du Roi Edouard VI, de la Reine Marie & de la Reine Elizabeth. Il avoit à cœur l'honneur des Sciences & des Belles Lettres, qu'il fit refleurir preſque entierement à ſes frais le Collége de Cambridge, où il avoit étudié, & augmenta ſes revenus de ſon propre bien. Puſeus dit qu'il n'avoit pas des ſentimens trop aſſurez ſur la Religion, & que dans les différentes révolutions qui ſe firent de ſon tems en Angleterre, il ſe conforma toûjours à la Religion du Prince ou de la Princeſſe qui régnoit. La Reine Elizabeth étant à Cambridge en 1564, fut haranguée par l'Orateur de l'Univerſité, qui entre autres choſes lui dit que cette Univerſité étoit plus ancienne que celle d'Oxford. Cette harangue fit beaucoup de bruit à Oxford, & Thomas Caius, Préſident du Collége de l'Univerſité de cette ville, y oppoſa un Ecrit intitulé, *Aſſertio Antiquitatis Oxonienſis Academiæ*; mais ſans y mettre ſon nom. Jean Caius le propoſa de refuter cet Ecrit ſous le nom de *Londinenſis Autor* par un livre intitulé, *De Antiquitate Academiæ Cantabrigienſis Libri duo*, en 1568, *in octavo*, & en 1574, *in quarto*. Thomas Caius ayant vu cette réponſe, y fit une replique ſous ce titre, *Animadverſiones aliquot in Londinenſis de Antiquitate Cantabrigienſis Academiæ Libros duos*; mais il n'eut pas le tems de la publier, étant mort en 1572. Après avoir paſſé par pluſieurs mains, elle a été enfin remiſe à Thomas Hearne qui l'a fit imprimer à Oxford en 1731, *in octavo*. Samuel Jebb a donné une nouvelle édition de quelques Ouvrages de Caius qui étoient devenus extrémement rares. Outre l'Ecrit dont on a déja parlé, on a encore de lui les Ouvrages ſuivans, *De medendi Methodo*; *Cl. Galeni Pergameni libri aliquot Graci, partim hactenus non viſi, partim a mendis quibus ſcatebant innumeris ad vetuſtiſſimos Codices repurgati, & integritati ſua reſtituti annotationibuſque illuſtrati*; *Galeni Liber de ſanitate tuenda*, *in Ephemera Britannica Liber*; *De ratione victus ſuppoſitis in morbis acutis*; *De Placitis Hippocratis & Platonis*; *Galeni Libri de Oſſibus*, *de Pulſuum*, *&c. De Canibus Britannicis Liber unus*; *De Pronunciatione Græcæ ac Latinæ Linguæ*, *cum ſcriptione nova*. Caius a fait un grand nombre d'autres Ouvrages qui ſont périts, ou qui n'ont jamais été imprimez. * Le Pere Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 11. *p.* 12. *& ſuiv. & tome* 20. *p.* 6. *&* 7.

CAK. CAL.

CAKET, Royaume de la Géorgie, vers le Mont Caucaſe, eſt proprement l'ancienne Iberie. Ce pays a été conquis par le Roi de Perſe, & le Prince n'a plus maintenant que la qualité de Vice-Roi. Les villes de ce Royaume ſont aujourd'hui toutes ruinées, à la réſerve d'une, nommée auſſi Caket. On connoît par ſes ruines, qu'elle étoit grande & magnifiquement bâtie: on croit que ce ſont les peuples ſeptentrionaux du Mont-Caucaſe, ſavoir les Alains, les Huns, &c. qui ont ravagé & deſolé tout ce pays. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perſe*, 1673.

* CAKI-SCALA, *Mala ſca*, anciennement *Saxa Scironia*, montagne de la Grece. Elle eſt dans l'Achaie entre Mégare & Corinthe, & elle pouſſe diverſes pointes de rochers, le long de la côte ſeptentrionale du Golfe d'Egine qui en rendent la navigation dangereuſe. C'eſt pour cette raiſon qu'on lui a donné le nom qu'elle porte aujourd'hui, & qui ſignifie *un méchant chemin*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALA, ville. *Voyez* CALÉ.

CALAA, ou CALAAT HOARA, ville du Royaume d'Alger en Barbarie, ſituée entre des montagnes, dans la province de Telentin, entre la ville d'Oran, & celle de Mouſcar. * Maty, *Dict. Geogr.*

CALAH. *Voyez* CHALÉ.

CALABER (Nicolas) Heretique, étoit Eſpagnol de nation, & publioit des erreurs dans le XIV ſiecle. Ayant été pourſuivi par l'Inquiſiteur d'Arragon, il fut brulé en 1359. * Sponde.

CALABER (Quintus) a compoſé un Poeme Grec, intitulé les *Paralipomenes d'Homere*, parce que c'eſt la fuite & l'achevement de l'Iliade. Cet Auteur eſt vulgairement connu ſous le nom de *Calaber*, à cauſe que cet Ouvrage fut trouvé par le Cardinal Beſſarion dans un ancien monaſtere de Saint-Nicolas, près de la ville d'Otrante en Calabre; ce qui eſt auſſi remarqué dans la Grammaire Grecque de Conſtantin Laſcaris. Mais il ſemble qu'il y ait plus de raiſon de l'appeller *Smyrnæus*, puiſqu'il dit de lui-même, *qu'il s'eſt occupé à Smyrne à paître les illuſtres brebis des Muſes*. D'où l'on peut juger que Smyrne étoit ſa patrie, ou du moins qu'il y a tenu une celebre Ecole; mais c'eſt ſans fondement que quelques-uns ont cru qu'il étoit Romain. Au reſte, de quelque nation qu'il ait été, c'eſt un Auteur poli & agreable, qui approche fort de Moſchus, & au ſentiment de quelques-uns, d'Homere même, ſoit pour l'invention, ſoit pour le ſtyle. Voſſius conjecture qu'il a vecu ſous le régne de l'Empereur Anaſtaſe I, vers l'an de J. C. 491.

CALABRA CURIA, *la Cour Calabre*, bâtie par Romulus ſur le mont Palatin auprés de ſon logis, ſelon Varron, ou ſelon d'autres, près du Capitole, au lieu où eſt maintenant le magazin du ſel, fut appellée CALABRA, du Latin *Calare*, qui ſignifie *convoquer*, parce que Romulus deſtina ce lieu pour les aſſemblées generales du peuple. Depuis ce tems-là, le Roi des Sacrifices y convoquoit le Senat & le Peuple, pour leur annoncer les jours des Jeux & des Sacrifices. On peut voir ſur ce mot Macrobe, *livre premier des Saturnales*, *ch.* 15. & Feſtus.

CALABRE, province d'Italie dans le Royaume de Naples, avec titre de Duché, eſt bien differente de ce qu'elle a été autrefois; & elle comprend bien moins de pays que dans le tems qu'elle fut poſſedée par les Meſſapiens, ſortis d'un certain Meſſapus qui donna ſon nom au pays. Elle prit celui des Calabres venus de la Grande Gréce. La partie de la province qui eſt vers le Golfe de Tarente, fut habitée par les Salentins; & par ſucceſſion de tems le nom de Pouille fut employé à ſignifier le pays que s'étendoit depuis les Ferentins juſqu'en Calabre. Ainſi en ce tems-là, la Calabre comprenoit tout ce qui eſt au bout de l'Italie, entre la Mer Méditerranée; ſavoir la Terre d'Otrante, la Terre de Bari, la Baſilicate, & tout ce qui eſt à l'entour du Golfe de Tarente. Aujourd'hui la Calabre occupe le pays des Bruttiens, & une partie de la Grande Grece, ainſi nommée parce que pluſieurs Grecs s'y établirent. C'eſt la partie le plus meridionale de l'Italie du côté de la Sicile, dont elle n'eſt ſeparée que par un petit detroit, & elle eſt proprement une preſqu'île; car elle a le Golfe de Tarente & la Mer Ionienne au Levant & au Midi, la Mer Tyrrhéne ou de Toſcane au couchant, & le Baſilicate au Septentrion. Sa diviſion ordinaire eſt en Citeriеure ou Haute, & en Ulteriеure ou Baſſe. La Calabre Citériеure occupe le pame ſeptentrionale, où elle a un Iſthme renommé dans l'Hiſtoire, par la muraille qu'y bâtit autrefois Licinius Craſſus contre les troupes de Spartacus, Chef des Eſclaves revoltez, 73 ans avant la naiſſance du Fils de Dieu. Coſence, Archevêché, eſt le ville capitale de cette partie de la Calabre. Les autres ſont Roſſano Archevêché, Caſſano, S. Marco, Biſignano, Montalto, Amantea, Martorano, Cariati, Umbriatico, Strongoli, qui ſont toutes villes Epiſcopales. Roſſano, Biſignano, Tarſia, Cintano, Strongoli, Caſtiglione, ont titre de Principauté. La ville des Sybarites, renommée dans les Ecrits des Anciens, étoit encore dans cette partie de la Calabre. La Baſſe ou Ulteriеure à Sainte-Séverine & Reggio Archevêchez; Catrone, Iſola, Belcaſtro, Taverna, Nicaſtro, Cantazaro, Squillace, Monte Léone, Tropea, Miléto, Nicotéra, Oppido, Gierace & Bova, avec Evêché; Maida, Satriano, Mileto, Roccelle, Sciglio ou Sille, & S. Agathe Principautez; Séminara, où les François défirent Ferdinand d'Arragon en 1496, & Gioia ou ils furent défaits en 1503. La Calabre n'eſt pas un pais également fertile; elle l'eſt même tres-peu en certains endroits, bien qu'en d'autres elle le ſoit beaucoup: ſa ſituation la rend tres-importante. Elle a été ſoumiſe aux Romains, enſuite aux Sarraſins, & enfin aux Empereurs de Conſtantinople, qui

qui s'en rendirent maîtres vers l'an 827. Après ce tems-là, les Grecs & les Sarrasins firent des courses dans le reste de l'Italie. Le célèbre Robert Guischard Normand les en chassa dans le onzième siècle. Il fut fait Duc de la Poüille & de la Calabre en 1059, & mourut en 1085. Il avoit un frére qui s'établit dans la Sicile. Roger, le second de ses fils, eut la Calabre, qu'il laissa à Guillaume, & celui-ci la ceda à son cousin Roger II, qui fut Roi de Naples & de Sicile, célèbre par son courage & par ses conquêtes. Il mourut en 1152, avec cet éloge d'avoir soumis la Poüille, la Calabre, la Sicile, & une partie de l'Afrique, ce qui est exprimé dans ce vers qu'il avoit fait graver sur son epée.

Appulus & Calaber, Siculus mihi servit & Afer.

Depuis ce tems-là la Calabre a fait partie du Royaume de Naples; & les fils de ces Rois ont quelquefois porté le titre de Duc de Calabre, comme Charles fils du Roi Robert, Jean d'Anjou fils du Roi René, & Nicolas fils du même Jean. La Calabre est sujette à de tres-fréquens tremblemens de terre, tels que ceux qu'elle souffrit depuis l'an 1638, jusqu'en 1641, dont nous avons une relation singuliére sous ce titre, *Historico Racconto Di Terremoti della Calabria, dell' anno 1638, fin al anno 1641, dal Agatio de Somma.* Ce livre fut imprimé à Naples, en un volume *in octavo*, en l'année 1641. * Pline, *l. 3. ch.* 11. Ptolomée, *l.* 3. Strabon, *l. 6.* Cedrenus. Curopalate. Cluvier, *l* 3. Mérula, *Cosmogr. partie* 2. *l. 4. c.* 27. Leandre Albert, *Descr. Ital.* Gabriel Barius, *de Antiq. & situ Calab.* Solmonte. Collenuto.

CALABROIS (Gioachino Gréco, connu sous le nom de) fameux Joueur d'echets. *Cherchez* CIOACHINO.

* CALAC, selon Sanson dans la carte de Bretagne, & CALLAC selon Jaillot & de Wit, dans la carte du même pais, est un bourg situé dans le Diocèse de Cornouaille ou Quimper, vers les confins du Diocèse de Tréguier. Il est au nord-est de Quimper ou Quimpercorentin, dont il est éloigné d'environ quinze lieues.

CALAGURRITAINS ou CALACURITAINS, anciens Habitans de la ville que l'on nomme à présent *Calahorra*, dans la Castille vieille en Espagne, soutinrent le siége de leur ville, contre l'armée de Pompée & de Metellus, qui y avoient assiégé Sertorius, & ce fut avec tant d'opiniâtreté, qu'après avoir mangé toutes les bêtes, les cuirs & les autres choses qu'avoient quelque peu de substance, ils mangérent enfin leurs femmes & leurs enfans, qu'ils saloient comme de la chair de porc. Les Romains furent contraints de lever le siége, l'an de Rome 679, & 75 ans avant J. C. * Valére Maxime, *l. 7. c.* 6. *Exempla Ext.* 3.

CALAH, ville. *Voyez* CALE.

CALAHORRA, *Calagurris, Calagurris, Fibularia*, ville d'Espagne dans la Castille Vieille, avec Evêché autrefois suffragant de Tarragone, & à présent de Burgos, est bâtie sur l'Ebre, qui y reçoit la riviére de Cidacos de Cattiglia. L'Evêché de la Calzada ou de S. Domingo de la Calzada, fut uni à celui de Calahorra en 1256. Pline parle de deux villes de ce nom. *Calagurris Nasicæa*, & *Calagurris Fibularis*, toutes les deux dans l'Espagne Tarragonoise, qui comprenoit les deux Castilles, Arragon, Biscaye, Valence, Catalogne, Murcie & les Asturies. Quinthen & Prudence étoient de Calahorra. Ce dernier en parle en ces termes, *Peri Steph. Hymn. 4. v.* 31.

Nostra gestabit Calagurris ambos,
Quos veneramur, &c.

Les Martyrs S. Emetére ou S. Madir, & S. Chélidoine y souffrirent la mort, y furent enterrez, & y sont honorez encore actuellement. * Pline. Surita, *ad Itiner. Antonini.* De Marca, *Hist. de Bearn.* Nonius Marcellus. Mérula.

CALAJATE, ville de l'Arabie Heureuse en Asie, dans la contrée d'Oman, sur le Golfe d'Ormus entre la ville de Mascate, & le Cap de Raz al gate, à trente-cinq lieues de celle-là, & à trente de celui-ci. Quelques Géographes croyent que Calajate est la ville nommée par les Anciens *Metacum* ou *Cumaracum*, que d'autres placent à *Calhat* ou à *Masergua*. * Mary, *Dict. Géogr.*

CALAIS (*en deux syllabes*) en Latin *Caletum*, ville & port de mer de France dans cette partie de la Picardie qu'on appella *Pas reconquis*, depuis qu'on l'ôta aux Anglois. Quelques Auteurs croyent qu'elle est le *Portus Iccius* des Anciens, qui du moins n'en doit pas être loin. Sanson a cru que ce *Portus Iccius* est celui de Bologne. La ville de Calais, comme plusieurs autres, fut nommée du nom de tout le pais, qui étoit celui de *Caletes*, que quelques-uns mettent depuis l'embouchure de la riviere de Seine, jusques à celle d'Az. S'étant accrue des ruines de Wissant, qui est à trois lieues de là, on commença à la fortifier, & à y faire un château l'an 1228, au lieu que ce n'étoit auparavant qu'un village. Le port de Calais fut commencé sous Baudouin IV, dit *Belle-Barbe* ou *le Barbu*, Comte de Flandre. On le nomma *Scalas* ou Pétresse, & Philippe Comte de Boulogne, un des Mécontens qui se ligüerent pendant la régence de Blanche, mére de saint Louis, fit entourer de murailles la ville, qui n'étoit auparavant qu'un simple bourg. Edouard III, Roi d'Angleterre l'emporta l'an 1347, après un siége d'environ dix ou onze mois, sans que le Roi Philippe de Valois la pût secourir. Jean de Vienne qui y commandoit, sans espoir de secours, pressé de toutes parts sur terre & sur mer, fut contraint de la rendre. L'Histoire vante, & avec raison, le courage des Habitans de Calais en cette occasion, sur tout d'un nommé Eustache; pendant que le Prince victorieux y fit éclater toute l'inhumanité & la dureté d'un naturel féroce, & indigne d'un Roi. Depuis, les Anglois qui par le moyen de ce Port se vantoient d'avoir les clefs de la France pendues à la ceinture, conservérent cette ville 210 ans, jusqu'à ce que le Duc de Guise la prit au commencement de l'an 1558, après un siége de neuf ou dix jours. L'Archiduc Albert d'Autriche, Gouverneur pour le Roi d'Espagne dans le Pais-Bas, prit Calais l'an 1596, & elle fut rendue deux ans après au Roi Henri IV, par un des articles de la paix de Vervins. Lorsque la ville fut prise par le Duc de Guise, elle étoit défendue par trois bastions, & par un quatrième qui regardoit le midi ou étoit la vieille citadelle, & par plusieurs Forts, de sorte que Calais est une des plus importantes villes du Royaume. Elle a un double fossé fort large & profond, où passe la riviére de Hames, qui coule le long des murailles, & divers ruisseaux qui après avoir arrosé les jardins d'alentour, se viennent décharger dans les fossez. On ne peut aller dans la place que par ce marais, si ce n'est par la chaussée qu'on appelle le pont de Nieullai; & l'on ne peut entrer dans le port qu'avec la permission de la garnison du Risban. Ce port est divisé en deux, l'un dit le *Cadegray*; l'autre plus grand est fermé de deux môles, revêtus de pierres. Une partie de la riviere coule dans la ville, où il y a de l'autre côté un canal, qui sert beaucoup à y entretenir le commerce. Calais n'est pas une grande ville, mais elle est bien bâtie & tres-bien peuplée, & les rues y sont belles & droites. Celle qui commence à la porte de terre, & qui aboutit au port, est la plus considerable. Elle passe par le milieu de la grande place où est la Maison-de-ville, & on y voit tout proche le palais de l'Auditoire avec la tour du Guet. Il y a plusieurs autres belles maisons, des églises magnifiques, plusieurs monastéres & divers Forts. Cette place donne son nom au détroit de sept lieues, qui est depuis la France jusques à Douvres en Angleterre, & que nous appellons *le Pas de Calais*. Les Anglois bombardérent cette ville pendant les années 1695 & 1696; mais sans y causer aucun dommage. Mr. Amelot de la Houssaye fait sur l'Histoire de Calais quelques remarques, qui peuvent avoir ici leur place. Un Normand, *dit-il*, nommé Jean de Fontenai, Sieur de Breteville, étant retiré à Calais en 1545, pour un meurtre commis à Caen, en la personne de l'Avocat du Roi, donna quelques avertissemens à François I, de ce qu'il y avoit à faire pour prendre Calais; & cela s'en écoula heureusement sous Henri II, qui pour récompense lui fit expédier une abolition, & donner 300 écus, pour payer l'intérêt civil aux enfans de l'Avocat assassiné. Calais ayant été repris sur les Anglois au commencement de l'an 1558, Philippe II, Roi d'Espagne, qui en étoit la cause par le conseil qu'il avoit donné à la Reine d'Angleterre, son épouse, de déclarer la guerre à la France, crut qu'il y alloit de son honneur de faire rendre cette place aux Anglois, par le traité de Cateau-Cambrésis. C'est pourquoi il traita long-tems sur cet article par l'obtention duquel il espéroit aussi de parvenir à la conclusion de son mariage avec la Reine Elizabeth, sa belle-sœur. Mais le Duc d'Albe, son premier Plénipotentiaire, le fit enfin consentir, pour plusieurs raisons, à laisser à Henri II, Calais & ses dependances. L'Archiduc Albert ayant pris Calais en 1596, le Comte d'Essex, Favori de la Reine Elizabeth, & serviteur secret de Henri IV, dont on dit qu'il étoit Pensionnaire, empêcha toujours qu'Elizabeth ne reürât cette place des mains du Roi d'Espagne, de peur qu'elle ne la rendit en échange les villes qu'elle tenoit en Hollande & Zelande. * Aumont de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2. Payne Masson, *Descript. Flam. Gall.* Du Chêne, *Recherches des Antiquit. des villes.* De Thou, *Hist. l.* 29. Mézeray, *Hist. de France*

CALAIS (*en trois syllabes*) & ZE'TE'S frères, nez de Tarente, & fils de Borée ou Aquilon, & d'Orithye, firent le voyage de la Colchide avec les Argonautes, & délivrérent Phinée, Roi de Paphlagonie ou de Bithynie, des Harpyes qui l'incommodoient. Ce fut, dit la Fable en les poursuivant dans les airs l'épée à la main car ces deux frères étoient ailez. Après qu'ils les eurent poursuivies jusques aux îles Strophades, il leur fut fait défense par Iris, de la part de Junon, d'aller plus avant. Enfin ils lûrent tuez par Hercule, auprès de l'île de Ténédos. On dit que les pierres que l'on avoit mises sur leur tombeau, étoient agitées par le souffle de Borée leur pére, & qu'ils furent changez en ces vents qui précedent la canicule, d'environ 18 jours, c'est pourquoi les Grecs les ont nommez *Prodromes*, c'est à dire, *Avantcoureurs*. * Ovide, *Metamorph.* 6. Apollodore. Hygin, *Fab.* 14. *Voyez* HARPYES.

* CALAL, CHALAL & KELAL, Israélite, qui quitta sa femme au retour de Babylone, parce qu'il l'avoit épousée contre la Loi. * *Esdras* ou I. *Esdras, ch.* 10. *v.* 30.

* CALALONCA ou CINEU, *Calalonga, Cinium.* C'étoit autrefois une petite ville, mais maintenant un village, situé sur la côte de l'isle de Majorque, du côté du levant. * Mary, *Dict. Géogr.*

CALAMA, ancienne ville d'Afrique, entre Hippone aujourd'hui *Bone* ou *Bona*, & Curthe aujourd'hui *Constantine*, qui a eu un Evêché suffragant de Carthage. Il en est souvent parlé dans les Ecrits de saint Augustin, & principalement dans le *second livre contre les Donatistes* & dans le *second des Rétractations*. Possidius, Disciple de saint Augustin, en fut fait Evêque en 397, après la mort de Crescentien successeur de Megale. Cette ville fut entiérement ruinée par les Vandales, vers l'an 429, du vivant même de Possidius. * Orose.

CALAMA, ville d'Afrique dans le Royaume d'Alger, près de la riviére de Malvia, au pié des montagnes.

CALAMA, riviere de la Gréce, anciennement appellée Thyamus, coule dans l'Epire, & se jette dans la Mer Ionienne, au midi de Butrinto, vis à vis de l'isle de Corfou. * Mary, *Dict. Géogr.*

CALAMATA, ville. *Voyez* CALAMA.

CALAMATA, bourg de la province de Belvédére dans la Morée, est assez peuplé, quoiqu'il n'ait pas de murailles pour se mettre à l'abri d'une surprise. Il y a fus une hauteur voisine un château qui étoit fortifié assez régulierement; & où les Habitans pouvoient se mettre en sureté; mais le Généralissime Morosini Vénitien, s'en rendit Maître en 1685, & le fit detruire. * P. Coronelli, *Description de la Morée.*

CALAMATA, Golfe. *Voyez* CORON.

CALAMATUS (Alexandre) Prêtre de Messine ville de Sicile, habile Prédicateur, mourut à Messine l'an 1648. Le grand nombre de Traitez de piété, la solidité des principes, & la politesse

teſſe de l'élocution ont fait rechercher ſes Ouvrages, qu'il a preſque tous compoſez en Italien. * Mongitor, *Bibliotb. Sicula.*

CALAMEA, bourg d'Eſpagne. *Cherchez* ZALAMEA.

CALAMI. *Voyez* CALAMY.

CALAMIANES, iſle des Indes. *Cherchez* PARAGOYA.

CALAMINUS (George) Allemand, étoit de Silberberg ou Silverberg, en Latin *Argentinorium*, bourg dans la Siléſie. Son pére étoit un pauvre Ouvrier nommé Nonich, & ce nom étoit celui de ſa famille. George, après avoir fait beaucoup de progrès dans les Lettres, quitta ſon nom, pour prendre celui de Calaminus, ſelon l'entêtement de pluſieurs Savans de ſon tems. Il étudia à Breſlau, à Heidelberg, à Strasbourg & ailleurs; & enſuite après avoir été Précepteur de M. de Collignı en France, & des Princes de Winemberg, il enſeigna à Lintz, où il mourut le premier décembre 1595, âgé de 48 ans. Il a compoſé des Eloges des Hommes Illuſtres en vers, & a traduit quelques Tragédies d'Euripide. * Melchior Adam. *in Vit. Germanor. Philoſ.*

CALAMITA, anciennement *Hiranus*, petite riviere de la petite Tartarie, coule dans la preſqu'iſle, qu'on nomme la Crimée, & ſe décharge dans la Mer Noire près de Caffa. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAMO, anciennement *Claros*, *Clarus*, petite iſle de la Mer Egée ou de l'Archipel, eſt entre celles de Léro & de Lango: ſon étendue n'eſt pas au delà de 14 lieues de circuit, & elle n'a rien de remarquable qu'un bourg de même nom. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* CLAROS.

* CALAMOTO (il Molo di SanGiovanni) anciennement *Hieraus portus*, port de la Natolie, eſt près de la ville de Chalcédoine, à l'entrée du Canal de Conſtantinople. * Maty, *Dict. Geogr.*

CALAMUS, ſorte de meſure, en Hébreu *Kanna*. Ezechiel, *ch.* 40. *v.* 4. & S. Jean dans l'Apocalypſe, *ch.* 11. *v.* 1. en parlent. Ezéchiel dit qu'elle avoit ſix coudées & ſix palmes; c'eſt à dire, ſix coudées Hébraïques, dont chacune eſt plus grande d'une palme que la coudée Babylonienne. Le Prophete eſt obligé de déterminer ainſi la coudée dont il parle, parce qu'alors il étoit au delà de l'Euphrate, & que les meſures de ce pais étoient moins grandes que celles de la Paleſtine. La coudée Hebraïque avoit vingt-quatre doits, ou ſix palmes, ou environ vingt pouces & demi, en prenant le pouce pour douze lignes. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CALAMUS *Aromaticus*, ou *odoratus*, ſorte de roſeau, ou racine odorante. Il en eſt parlé dans l'Ecriture, *Exode*, *ch.* 30. *v.* 23. *Iſaie*, *ch.* 43. *v.* 24, & ailleurs. La véritable canne vient des Indes. Les Prophétes en parlent comme d'une marchandiſe étrangere & de prix. Théophraſte & Pline parlent des cannes odorantes qui naiſſoient dans la Syrie, au delà du Liban, entre cette montagne, & une autre petite montagne, dans un lac, dont on deſſéchoit les marais pendant l'Eté, qui occupoit un eſpace de plus de trente ſtades, & qui étoit à cent cinquante ſtades de la mer. Ces circonſtances font croire qu'ils parlent du lac *Semechon*. Ces cannes odorantes ne donnent aucune odeur pendant qu'elles ſont vertes; mais ſeulement lorſqu'elles ſont ſéches. Leur forme n'eſt point différente des autres roſeaux, & leur odeur ſe fait ſentir dès qu'on entre dans le marais. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CALAMUS *Scriptorius*, canne ou jonc à écrire. Les Anciens ſe ſervoient de tiſſeus pour écrire ſur les tablettes enduites de cire, ou de jonc & de canne pour écrire ſur le parchemin ou le papier d'Egypte. Le Pſalmiſte, ſuivant la Vulgate, dit que ſa langue eſt comme la *canne* ou le *jonc* à écrire d'un habile Ecrivain, *Pſ.* 44. *v.* 2. Mais le texte Hébreu ſignifie plutôt un ſtilet qu'une canne à écrire. L'Auteur du troiſiéme livre des Maccabées dit que les Ecrivains employez en Egypte, vinrent montrer leurs roſeaux tout uſez, diſant qu'ils ne pouvoient ſuffire à faire le dénombrement que l'on demandoit. Baruch écrivoit les Prophéties de Jérémie avec de l'encre, *Jeremie*, *ch.* 36. *v.* 18, & par conſéquent avec des roſeaux, l'uſage des plumes n'étant pas encore connu. S. Jean dans ſa *troiſieme épitre*, *v.* 13, dit qu'il n'a pas voulu écrire avec l'encre & le roſeau. Cet uſage eſt trivial chez les Auteurs profanes Perſe, *Sat.* 3. *v.* 11.

Ioque manus charta, nodoſaque venit arundo.

Les Arabes, les Perſes, les Turcs, les Grecs & les Arméniens ſe ſervent encore aujourd'hui de ces roſeaux, comme le ſupportent les Voyageurs. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CALAMY, (Edmond) Miniſtre Presbytérien Anglois, & Bachelier en Théologie, naquit à Londres en 1600. A l'âge de 15 ans il alla à Cambridge, mais comme il étoit du parti des Contre-Remontrans il ne put obtenir aucun emploi. Felton Evêque d'Ely eut à la fin la bonté de le nommer ſon Chapelain. On dit que pendant qu'il fut dans ce poſte, il donna 16 heures par jour aux études, & qu'il lut tout Bellarmin avec les réfutations; tout Thomas d'Aquin & cinq fois toutes les œuvres de S. Auguſtin. En 1626, après la mort de l'Evêque d'Ely, il fut appellé à la Cure de S. Edmond-Bury en Suffolck, où il reſta pendant dix ans, au bout deſquels il en fut chaſſé à cauſe qu'il étoit Non-Conformiſte. Quelque tems après il eut la charge de Recteur à Rochefort en Eſſex, & en 1639 il obtint le même emploi à Aldermanbury. Il étoit Membre de l'aſſemblée Presbytérienne, qui prétendoit réformer les Egliſes. Quoiqu'il fût dans ces ſentimens, il ne les outra jamais. Il haïſſoit les Sectaires, & fut envoyé en Hollande auprès de Charles II, dans le tems de ſon rétabliſſement. On eſtimoit fort ſes Sermons & ſans doute qu'il auroit obtenu quelque Evêché, s'il eût voulu ſe conformer. Il fut mis en priſon pour peu de tems à cauſe d'un Sermon qu'il avoit prononcé le jour de S. Barthélemy. Il vécut juſques au tems du grand embraſement de Londres, qui le toucha ſi fort, qu'un mois après il mourut. Outre pluſieurs Sermons, on a imprimé de lui, *The godly mans ark*, c'eſt à dire, l'Arche de l'homme dévot; *Treatiſe of Meditations*. Il eut auſſi bonne part au livre Presbyterien intitulé *Smectymnus*, & à la *Defenſe du Gouvernement Presbyterien*; il a auſſi écrit *Jus divin. Miniſter. Evangel.* Edmond Calamy ſon fils ainé & Miniſtre Presbyterien étoit d'abord Membre de Pembruk-Hall à Cambridge, & prêcha depuis dans les aſſemblées particulieres; & quoiqu'il lui cela tous les Dimanches, il ne fut cependant ni découvert ni puni. Il mourut en 1685, & laiſſa un fils, qui eſt le célebre Dr. Edmond Calamy, dont les Ecrits ont beaucoup illuſtré la famille. Voici les titres traduits de la plupart de ſes Ouvrages, *Abregé de la Vie de M. Baxter*; *Relation touchant les Miniſtres chaſſez & ſuſpendus*; *Defenſe de la Non Conformité moderée*; *Inſpirations des Saintes Ecritures*; *Pluſieurs Sermons.*

CALANDRA. *Voyez* SALANDRA.

CALANDRINO, Cardinal. *Cherchez* CALENDRINO.

CALANE ou CALANNE, ville de la campagne de Sennaar ou Scinhar, baſie par Nimrod, qui y jetta les premiers fondemens de ſa tyrannie. Depuis ce tems-là, juſqu'à l'Empire des Parthes, elle demeura ſoumiſe à Babylone. Les Parthes s'en étant rendus les maîtres, la rendirent la capitale de leur Empire, & l'appellérent *Ctéſiphon*. * *Geneſe*, *ch.* 10. *v.* 10. *Amos*, *ch.* 6. *v.* 2.

CALANO (Piniſper) Médecin célebre de Sarzane, profeſſa à Rome, & à Bologne en 1524. * Wolfgang Juſtus, *Chronologia ſive Temporum ſuppoſitatio omnium Illuſtrium Medicorum.* Vanden Linden, *de Script. Medic. &c.*

CALANUS, Philoſophe Indien, ſuivit Alexandre *le Grand*, dans le voyage qu'il fit aux Indes; & ayant paſſé l'eſpace de 83 ans ſans avoir jamais été incommodé d'aucune ſorte de maladie, il fut enfin tourmenté d'une colique, & reſolut de ſe faire mourir. Il pria le Roi de commander qu'on lui dreſſat un bucher, & que l'on y mit le feu quand il ſeroit deſſus. Alexandre l'en voulut détourner, mais le voyant ferme dans ce deſſein, il lui accorde cette permiſſion. L'eſtime qu'il faiſoit de ce Philoſophe, fit qu'il voulut honorer ſa mort d'une pompe funébre. Il fit mettre l'armée en bataille, & ordonna certaines perſonnes pour répandre des parfums ſur le bucher, ſur lequel Calanus ſe fit porter couvert de magnifiques habits. Il s'y coucha, & lorſque la flamme le vint ſaiſir, il demeura dans la même poſition, ſans ſe mouvoir, & ſans donner aucun ſigne de douleur. On dit que, lorſqu'on lui demanda s'il n'avoit rien à dire au Roi qui ne voulut pas aſſiſter à ce ſpectacle, il répondit qu'il n'avoit rien à lui faire ſavoir, parce qu'il le reverroit dans peu de tems dans Babylone. Ces paroles furent comme un Oracle de la prochaine mort d'Alexandre, qui arriva trois ans après. Calanus le fit bruler ſur les frontieres de la Satrapie, la quatriéme année de la CXIII Olympiade, 325 ans avant J. C. * Quinte Curce, *l.* 10. Arrien, *l.* 7. Valere Maxime, *l.* 1. *ch.* 10. *Ex.* 26. Strabon, *l.* 15.

CALAPATE, ville de la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, eſt dans le Royaume de Bifnagar, ſur la côte de Coromandel, au midi de Saint-Thomas. On conjecture que ce pourroit être la *Chaberis* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAPHATES. *Cherchez* MICHEL V.

CALARA. *Voyez* CALAVA.

CALAROCA. *Voyez* CALARUE'GA.

CALARUE'GA ou CALAROCA, petit bourg d'Eſpagne, dans la Caſtille Vieille, & dans le diocéſe d'Oſma, eſt célebre par la naiſſance de Iaint Dominique de Guzman, Fondateur de l'Ordre des Prêres Prêcheurs. * Baudrand.

CALASANTIUS, (Joſeph) natif d'Aragon, fut le Fondateur de l'Ordre des Clercs Reguliers des Pauvres de la Mere de Dieu, & des Ecoles de piété. Ceux qui entrent dans cet Ordre s'obligent d'enſeigner *gratis* à de pauvres enfans les Elemens de la Latinité, la Grammaire & l'Arithmetique. Ce fut Gregoire XV, qui le leur preſcrivit en 1621. Les Papes Alexandre VII, Clément IX, Clement X, & Alexandre VIII, ſouhaiterent encore de nouvelles régles aux anciennes. * Bonanni, *Catalogo, de gli Ordini Religioſi*, *num* 72.

CALASIO (Marius de) Franciſcain, Profeſſeur en Langue Hebraïque à Rome, a commencé une Concordance de la Bible, qui a été imprimée dans la même ville en 1621, en quatre grands volumes *in folio*. Cette Concordance eſt proprement une Concordance des mots Hebreus de la Bible, qui ſont dans le corps du livre, avec la Verſion Latine vis à vis. On trouve aux marges les différences de la Verſion des Septante & de la Vulgate; de ſorte qu'on voit tout d'un coup en quoi ces trois Bibles conviennent, & en quoi elles différent. De plus il y a une eſpece de Dictionnaire où l'on donne l'explication de chaque mot Hébreu. On le compare en même tems avec les autres Langues voiſines, ſavoir avec la Chaldaïque, la Syriaque & l'Arabe: ce qui eſt d'une grande utilité, pour connoître la ſignification des mots Hebreus. Le fond de cette Concordance Hébraïque a été pris de la Concordance du Juif Rabin Nathan, imprimée à Veniſe, qui a été enſuite augmentée par Rabin Mardochée, & imprimée à Bâle. * *Mémoires des Savans.*

* CALATA, village reſté des ruines de l'ancienne Calydon. * Spon, *Voyages*, *tome* 2.

CALATABELLOTA, bonne petite ville de Sicile, eſt ſituée dans la vallée de Mazara, près de la ville de Calatabellota, dont elle prend ſon nom, & ſe décharge dans la mer au bourg de *Monte Vergine*. Quelques Géographes la prennent pour l'*Iſaurus* des Anciens, & d'autres pour leur *Solus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALATAFIMI ou CALATASIMI, bourg de Si-

Sicile, dans la vallée de Mazara, ſur la rivière de *San-Bartholomeo*, à trois lieues de Caſtel à Mar, du côté du Midi. On voit à Calatafimi les ruines de l'ancienne *Locarinum*. * Mary, *Dict. Géogr.*

CALATACIRONE, petite ville de Sicile dans les montagnes, eſt peu conſidérable, & on l'a bâtie ſur les ruines de l'ancienne *Calata Hieronum*. * Baudrand.

CALATACIRONE (Bonaventure) Sicilien, Général des Cordeliers, vivoit en 1600, & avoit beaucoup de génie pour les négociations. En 1598, il ſe trouva au traité de paix qui ſe conclut à Vervins, & qu'il avoit ébauché dès l'année précédente. Le Roi Henri IV lui témoigna beaucoup d'eſtime, & le Pape Clément VIII le nomma Patriarche de Conſtantinople. On l'envoya depuis en France, pour les affaires du Marquiſat de Saluces. * *Mémoires du tems.*

CALATAJUD, ville d'Eſpagne dans le Royaume d'Arragon, *Bilbilis nova*. Elle eſt ſituée au pié d'une haute montagne, ſur le Xalon, qui y reçoit une autre rivière dite *Rio Bandula*, vers les frontières de la Caſtille, entre Sarragoce & Médina Céli. Il y a un rocher detaché ſur lequel eſt bâti un château qui commande la ville, qui eſt grande & belle, & dans une campagne fertile. Oliverа Auteurs prennent Calatajud pour l'ancienne *Bilbilis*, qui étoit la patrie de Martial; mais ce qui cauſe quelque difficulté, c'eſt que ce Poëte aſſure que ſa patrie étoit ſituée ſur une montagne, *l.* 10. *Epigr.* 103. *v.* 5.

Municipes, Auguſta mihi quos Bilbilis acri
Monte creat, rapidis quam Salo cingit aquis.

Le même Poëte, *l.* 1. *Epigr.* 50. *v.* 1. dit

Videbis altam, Liciniane, Bilbilim.

Paulin, *Epiſt.* 5. *ad Auſonium*, *v.* 120. dit encore la choſe en termes plus exprès.

Montanamque mihi Calagurrim & Bilbilim acutis
Harentem ſcopulis.

Cependant Calatajud eſt dans une plaine. On doit croire, & c'eſt le ſentiment de divers Auteurs, que Calatajud a été bâtie près des ruines de Bilbilis: d'autres ajoûtent qu'un Arabe fit bâtir cette ville, à laquelle il donna ſon nom, & que Bilbilis ayant été déja ruinée, ceux qui vinrent après, la confondirent avec Calatajud, qu'on a même nommée *Bilbilis nova*. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'on voit encore les maſures de celle-ci dans un endroit que ceux du pais nomment *Banbula*. * Nonius Marcellus, *Hiſt. ch.* 25. Mérula. Suria.

CALATANISSE'TA ou CALATANIXE'TA, bon bourg, ou petite ville de la Sicile, eſt ſur une colline, près de la riviere de Salſo, dans la Vallée de Noto, aux confins de celle de Mazara, & à huit lieues de la ville d'Alcata vers le nord. * Mary, *Dict. Géogr.*

CALATASIMI. *Voyez* CALATAFIMI.

CALATASSIBE'TA. *Voyez* CALATA XIBE'TA.

CALATA-XIBE'TA ou CALATASSIBE'TA, petite ville de Sicile, eſt dans la Vallée de Noto, aux confins de celles de Oémona, & de Mazara, & près de la ſource du Dataino. * Mary, *Dict. Géogr.*

CALATAYUD. *Voyez* CALATAJUD.

CALATRAVA, Ordre militaire en Eſpagne, fut inſtitué ſous Sanche III, Roi de Caſtille, l'an 1158. Alfonſe le Guerrier, pére de Sanche, ayant pris Calatrava l'an 1147, la donna aux Templiers, qui deſeſpérant de la conſerver, la rendirent huit ans après à Sanche, à qui D. Didace Vélaſquez, Religieux de Notre-Dame de Fitéro, Ordre de Cueaux, la fit demander par ſon Abbé, pour en entreprendre la défenſe contre les Maures. Les ſecours d'hommes & d'argent que ces Religieux reçûrent auſſi-tôt, les ayant rendu puiſſans, ils s'appliquérent à former le nouvel Ordre militaire, qui fut d'abord compoſé de Fréres Convers de Cîteaux, auxquels ils avoient fait prendre les armes: d'où vient qu'ils portoient un ſcapulaire blanc, & un capuce en forme de camail juſqu'a l'an 1397, que l'Antipape Benoit XIII leur permit de s'habiller comme les Séculiers, & leur ordonna ſeulement de porter ſur leurs habits une croix fleurdeliſée de drap rouge. Raimond, Abbé de Fuéro, Inſtituteur de l'Ordre étant mort l'an 1163, les Chevaliers ne voulurent plus avoir de Moines avec eux, & élurent pour premier Grand-Maître Dom Garcias l'un d'entre eux: ce qui n'empêcha pas qu'ils ne demeuraſſent parfaitement ſoumis à l'Ordre de Cîteaux, & à la viſite de l'Abbé de Morimond en France. Les Chevaliers remportérent enſuite grand nombre de victoires contre les Infidéles, & leur enlevérent beaucoup de places juſqu'a l'an 1193, qu'ils furent preſque entiérement défaits à Alarcos. La bataille fut ſuivie de la priſe de Calatrava, & elle fut encore cauſe que les Chevaliers de l'Ordre en Arragon voulurent que le Commandeur d'Alcanuz fût leur Grand-Maître dans ce Royaume; ce qui cauſa des brouilleries capables de les ruiner, ſi elles n'avoient été bien-tôt terminées. Le principal couvent de l'Ordre fut transféré enſuite à Cirvelos, & l'an 1198 à Salvaterra, que les Chevaliers venoient de ſurprendre ſur les Maures; mais cette place ayant été repriſe l'an 1210, D. Ruiz Diaz Grand-Maître transféra l'Ordre à Curita, d'où il revint à Calatrava l'an 1212, après que le Roi Alphonſe eut repris cette place. L'année ſuivante l'Ordre militaire d'Avis en Portugal, ſe ſoumit à l'Ordre de Calatrava dont il reçut les Conſtitutions, & peu après, on transféra le couvent de l'Ordre à la nouvelle ville de Calatrava. Les Chevaliers de Saint Julien-du Poirier, prenant en 1218 le nom d'Alcantara, ſe ſoumirent auſſi en 1218, à la viſite, correction & réformation du Grand-Maître de Calatrava, & l'année ſuivante on vit inſtituer des Religieuſes du même Ordre. Voilà quels furent les commencemens de cet Ordre ſi célébre. Les Grands-Maîtres devenus puiſſans, & étant toûjours pris dans d'illuſtres familles, eurent enſuite beaucoup de part aux affaires d'Eſpagne, & quelques-uns d'entre eux eurent lieu de ſe repentir d'y en avoir trop pris. Le dernier d'entre eux mourut l'an 1486. Les Chevaliers ſe diſpoſant à en élire un nouveau, Ferdinand & Iſabelle, leur firent ſignifier une Bulle d'Innocent VIII, par laquelle ce Pape ſe reſervoit la nomination de la Grande-Maîtriſe, & le Roi Ferdinand en eut l'adminiſtration pendant ſa vie. Charles I, qui lui ſuccéda, la demanda auſſi lorſque les Chevaliers la lui offrirent, & le Pape Adrien VI annexa enfuite la Grande-Maîtriſe à la Couronne d'Eſpagne.

Cet Ordre dont les Chevaliers peuvent ſe marier une fois, ſuivant la Bulle de Paul III, de 1540, poſſéde encore cinquante-ſix Commanderies, qui ne peuvent être données qu'à ceux de l'Ordre même, & environ ſeize Prieurez, qui ne ſe peuvent donner auſſi qu'aux Chapelains de l'Ordre. L'habit de céremonie des Chevaliers eſt un grand manteau blanc, ſur lequel il y a du côté gauche une croix rouge fleurdeliſée. Ils font vœu de pauvreté, d'obeïſſance, de chaſteté conjugale, & de ſoutenir l'immaculée Conception de la ſainte Vierge. Ce dernier vœu n'a été ajoûté aux autres que depuis l'an 1652. * François de Radez, *Chronica de las Ordenes y Cavall. de Santiago, Calatrava, &c.* Andreas Mendo, *de Ordin. Milit.* Hélyot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome 6. ch.* 4.

CALATRAVA ou CALATRAVE, ville d'Eſpagne dans la Caſtille Neuve, ſur la rivière de la Guadiane, vers la Sierra-Moréna, dans le quartier que l'on nomme la Camp de Calatrava. Cette ville fut bâtie en l'an 1212. Elle eſt éloignée, ſelon Sanſon, de dix lieues de Ciudad-Réal, de quatorze d'Almagre, & d'autant des yeux ou des ſources de la Guadiane au couchant. Dans les cartes les plus modernes de la Nouvelle Caſtille, Calatrava n'eſt éloignée de Ciudad-Real, que de trois lieues, & d'Almagre que de huit. L'Ordre militaire nommé de Calatrava, fut inſtitué dans une autre villa du même nom, qui étoit éloignée de huit lieues de celle-ci, qui fut anciennement appellée Oreto, & qui ſe nomme aujourd'hui *El Convento de Calatrava*.

* CALATRAVA *la Vieja*, petite ville ou village d'Eſpagne dans la Caſtille Vieille, ſur la rive gauche de la Guadiane à l'Orient de Calatrava.

CALAU. *Voyez* CALAW.

CALAUN ou KÉLAUN, ſurnommé *Malek al Manſur Seifeddin*, ſeptiéme Roi d'Egypte, de la premiére Dynaſtie des Mamelucs, ſurnommés *Baharites*. Il porta auſſi le ſurnom de *Saleh* & de *Nagmi*, à cauſe de ſon maître Saleh Nagmeddin, qui l'avoit acheté autrefois mille dinars d'or: ce qui donna occaſion de le ſurnommer encore *Al Alfi*, *Alf* ſignifiant en Arabe *mille*. Il commença ſon régne l'an de l'hégire 678 de J. C. 1279, après que Malek al Adel Badreddin Salamelch eut été dépoſſedé. Il attiqua d'abord le Gouverneur de Damas, qui s'étoit fait proclamer Sultan dans cette ville ſous le nom de *Malek al Kamel*. Ce nouveau Sultan fut bien tôt défait, & ſa revolte ne ſervit qu'à lui faire perdre ſon Gouvernement, qui fut donné à Lagin ſon Lieutenant, proclamé depuis Sultan d'Egypte, l'an 696 de l'hégire. Calaun ſe trouvoit paiſible poſſeſſeur de l'Egypte & de la Syrie l'an 679; mais il eut l'année ſuivante une grande guerre à ſoutenir contre Abaka Khan, fils de Holagu, Empereur des Mogols ou Tartares. Ce Mogol affiégea la ville de Rohabah en Syrie & envoya de là Mangu Timur ſon frére avec 80000 chevaux vers Damas. Le Sultan partit d'Egypte avec ſes Mamelucs & combattit ſi vaillamment, qu'il défit entiérement l'armée des Tartares dans la campagne d'Emeſſe, contraignit Mangu Timur de prendre la fuite, & Abaka de quitter le ſiége de Rohabah, pour ſe retirer bien avant dans la Perſe. L'an de l'hégire 681, Abaka Khan étant mort après 17 ans de régne, ſon frére Niaudar Oglân lui ſuccéda, & ayant embraſſé la Religion Mahométane, *le* fit nommer Ahmed Khan. Il avertit Calaun de ſa converſion par une ambaſſade, & lui fit entendre qu'il vouloit vivre en bonne intelligence avec lui & avec tous les Muſulmans; mais le régne de ce Prince fut fort court, car Argun, fils d'Abaka, lui ôta ſes Etats & la vie l'an 682. Le Sultan vécut en bonne intelligence avec Argun Khan: ce qui lui donna occaſion de pacifier ſes Etats au dedans. L'an de l'hégire 688, il aſſiégea & prit par force la ville de Tripoli en Syrie, qui fut entiérement pillée, & on y trouva de grandes richeſſes: car les Francs ſur leſquels elle fut priſe, la tenoient depuis l'an 503 de l'hégire, de J. C. 1109, & s'y étoient maintenus contre les efforts que Saladin & les autres Rois d'Egypte & de Syrie avoient faits pour les en chaſſer. Ce Sultan fit démolir les fortifications & les maiſons de Tripoli, & la fit rebâtir en l'état où elle eſt aujourd'hui. Il mourut l'année ſuivante, 689 de l'hégire, de Jeſus Chriſt 1299, après avoir régné près de onze ans, & laiſſé la Couronne à ſon fils *Salaheddin Khalil*, qui fut ſurnommé *Malek Al Aſchraf Ben Selonah*. * D'Herbelot, *Bibliath. Orient.*

CALAVON, petite rivière de Provence, baigne la ville d'Apt & va ſe décharger dans la Durance à deux ou trois lieues au deſſous de la ville de Cavaillon. On l'appelloit anciennement *Ancalo*. * Mary, *Dict. Géogr.*

CALAW, bourg ou petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe, & dans la Baſſe Luſace. Elle eſt au nord oueſt de Cotbuſs ou Cottbuz, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues. Elle eſt ſituée ſur la rivière de Dober qui ſe rend à une lieue & demie de là dans la Sprebe à Dobermunde.

CALAZOPHYLACES. *Voyez* CHALAZOPHYLACES.

CALBE, KALBE, CALBEFLECK ou KALBEFLECK, petite ville d'Allemagne dans la Vieille Marche de Brandebourg, ſur la rivière de Biefe. Elle eſt au nord de Magdebourg tirant vers l'oueſt, & en eſt éloignée d'environ treize lieues.

* CALBEN, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Magdebourg au confluent de la rivière de la Sala qui ſe jette en cet endroit dans l'Elbe.

CALBO, ancienne famille noble Vénitienne. Ils ſont venus

leur origine, auſſi bien que les *Quirini*, de *Mauriex* & de *Jean Galbaje*, qui furent tous deux Doges de Veniſe. Le premier régna depuis 764, juſques en 787. & n'acquit tant de crédit par ſa prudence & par ſa juſtice, que *Jean* ſon fils eut ſa ſurvivance. Jyso ſuccéda donc à ſon pere & obtint auſſi de pouvoir s'aſſocier dans le Gouvernement ſon fils Maurice. Mais le pére & le fils ſe conduiſirent très-mal dans le ſuite. En 802, ils firent précipiter du haut d'une tour *Jean* Archevêque de Grado. *Fortunatus*, ſucceſſeur de Jean imita ſi fort tout le monde contre eux que deux ens après ils ſe virent dépoſez & obligez de prendre le ſuite. Le pére s'ils en France & le fils ſe retira à Mantoue. * Vimoli, *Hiſt. Venet. l.* 2. Ughelli, *Ital. Sacra. Hiſtoria di Trieſte del* P. P Ireneo delle Croce, *p.* 596. Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. du Gouvern. de Veniſe, p.* 537.

CALCAGESTER. *Voyez* TAOCASTER.

CALCAGNINI (Célio) Chanoine de l'égliſe de Ferrare en Italie, Poëte & Orateur, vivoit au commencement du XVI ſiécle. Il étoit natif de Ferrare, & Paul Jove qui n'épargne preſonne dans ſes méditancre, eſtime que le pére de Calcagnini étoit un homme de même, mais que ſa mére étoit inconnue. Il eppru les Langues, écrivit avec aſſez de facilité en Latin, & ſi même de très-bons vers. Le même Jove dit, qu'il ne ſut pas ſi heureux en proſe, que ſon ſtile étoit rude, ſes expreſſions languiſſantes; & que rempliſſant ſon diſcours de citations pour faire voir qu'il ne manquoit pas d'erudition, il tomboit dans le ridicule, & devenoit ennuyeux. Il mourut en 1540. Calcagnini oſe attaquer Cicéron & blâmer ſon livre *des Offices*, mais Majoraggio le défendit avec beaucoup de force & d'éloquence. Notre Celio avoit une ſi forte paſſion pour les livres & pour la lecture, qu'il y donnoit tout ſon tems. Il voulut même être enterré dans ſa bibliothéque. Il le légua au Public, & elle ſe trouve dans le couvent des Dominicains de Ferrare avec cette inſcription ſur le porte, *Iudex Tumuli Cœlii Calcagnini, qui ibidem pepulit volvit, ubi ſemper vixit.* Dans la Bibliothéque on lit ces paroles: *Cum Cœlius Calcagninus nihil magis optavarit, quam de omnibus, pro fortuna capto optimus mereri, decedens Bibliothecam, in qua maximam partem ætatis egit, in ſuorum civium gratiam publicavit, & in uſ ſe condi mandavit. Tu quiſquis es, roga, ut hominis B. M. manibus Deum propitium precetis. Ex diuturno ſtudio ſuprimis hoc diſcito, mortalia contemnere, & ignorantiam ſuam non ignorare.* Il a laiſſé un bon nombre de livres de ſe façon & en proſe & en vers, *Epiſtolarum Suaſionum & Epiſtolarum Familiarium libri* 16; *De Rebus Æ gyptiacis, Commentarius; Diſquiſitiones aliquot in libros Offiiorum; De tolorum, teſſerarum, & calculorum ludis; De Re nautica, Carminum libri tres; De Imitatione Commentarius; De Fudicitia; De verborum & rerum ſignificatione, Commentarius; De libero animi motu; De Vita Aulica, Encomium pulicis; De Concordia; De Calumnia; De ſalute ac reſta valetudine; Paraphraſis trium librorum Meteororum, in primum librum Ethicorum, in Politica & in Commentationem de ſenſu & ſenſili Ariſtotelis*; & pluſieurs autres dont on trouve le Catalogue dans les Eloges de Teiſſier. * Paul Jove, *in Elog.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Louis Jacob, *des Bibleoth.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 239 *& ſuiv.* de l'édit. de Hollande 1715.

CALCAGNO, en Latin *Calcaneus* (Laurent) natif de Breſſe en Italie, vivoit dans le XV ſiécle. C'étoit un des plus célébres Juriſconſultes de ſon tems. Il compoſe divers Ouvrages, *De commendatione ſtudiorum*; *De ſeptem peccatis mortalibus*; *De Conceptione ſanctæ Mariæ*; *Conciliis*, *&c.* Il mourut en 1478. * Trithéme, *de Script. Eccl.* Leandre Alberti, *Deſcript. Ital.*

CALCAL. *Voyez* CALCOL.

CALCAR, ville d'Allemagne dans le Duché de Clévres, appartient à l'Electeur de Brandebourg. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Men, à une lieue du Rhin, & à deux de Clévres, avec un château. Calcar eſt aſſez bien fortifiée, mais les rues ſont étroites, & on n'y voit rien de conſidérable qu'une belle place ou eſt la Maiſon de ville. * Baudrand.

CALCAR ou CALKER (Jean de) Peintre, natif de la ville de Calcar dans le Duché de Clévrs, a été un excellent homme; mais une mort prématurée ne lui donna pas le tems de le montrer eu monde. En 1536, il entra chez le Titien, où il fit un ſi grand progrès, que beaucoup de tableaux & de deſſeins à la plume de la main de ce Diſciple paſſent pour être du Titien même; en quoi beaucoup d'habiles Connoiſſeurs ſont tous les jours trompez. De Veniſe il alla à Rome, où après s'être rendu la manière de Raphael très-familiére, il paſſa à Naples, & y mourut en 1546. C'eſt lui qui a deſſiné les figures anatomiques du livre de Véſale, & les portraits des Peintres, qui ſont à la tête de leurs Vies, que Vaſari a écrites. Cela ſeul ſuffiroit pour faire ſon éloge. Il a fait un tableau entre autres d'une Nativité, accompagnée d'Anges, où le lumière vient du peut Chriſt. Cet Ouvrage paſſe pour admirable. Rubens, qui en étoit poſſeſſeur, le voulut garder juſqu'à la mort, & à ſon inventaire Sandrat l'acheta & le revendit à l'Empereur Ferdinaud, qui en faiſoit beaucoup de cas. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres.*

CALCEDDINE. *Cherchez* CHALCÉDDINE.

CALCHAS fils de Theſtor, ſuivit l'armée des Grecs à Troye en qualité de Devin, l'an du monde 2841, & avant J. C. 1194. Il prédit que le ſiége duroit dix ans, & que la flotte retenue par les vents contraires au port d'Aulide, ne pourroit faire voile, qu'après qu'on euroit immolé à Diane Iphigénie fille d'Agamemnon. Homére parle ſouvent de lui, & particuliérement au ſujet de la querelle qui s'éleva entre Agamemnon & Achille. On dit qu'après la priſe de Troye Calchas alla à Colophon, où il mourut de chagrin, pour n'avoir pu deviner ce qu'un homme de ſe profeſſion, nommé Mopſus, devina. Sophocle rapporte que le deſtin de Calchas étoit de mourir, lorſqu'il auroit trouvé un plus habile Devin que lui. On dit auſſi que l'une des Sibylles étoit fille de Calchas; c'eſt celle que l'on nomme *Lampuſa*, & qui étoit Colophonienne. * Homére, *Iliade, l.* 1. Virgile, *Enéide, l.* 2. *v.* 100. 102. 176. 182. 185. Apollodore. Hygin, *Fable* 97. 98. 128. 190. *Voyez* MDPSUS.

CALCHINIA, fille unique de Leucippe Roi de Sicyone, dans le Péloponnéſe, ſuccéda à ſon pere, & épouſa Meſſapus, Capitaine de vaiſſeau qui l'avoit violée. Pour couvrir ce deshonneur, elle fit accroire aux Sicyoniens que c'étoit Neptune qui l'avoit ſurcée, & non pas Meſſapus ſon époux, qui régna 47 ans, & mourut l'an du monde 2272, & avant J. C. 1763. Eratus leur fils monta enſuite ſur le thrône. * Euſébe.

CALCHUT, certain lieu en Angleterre, *Calchutum*. Il n'eſt connu que par un Concile que Grégoire Evêque d'Othe, & Theophylacte de Tods, Légat du S. Siége, y unirent l'an 787, ſous le Pape Adrien I. Nous en avons encore vint chapitres dans le ſeptiéme tome des Conciles.

CALCIOE. *Voyez* CHALCIOE.

CALCIOPE. *Voyez* CHALCIOPE.

CALCITIU, *Chalcedon*, village de Turquie dans l'Aſie Mineure, ſur le canal de la Mer Noire, près de Scutarei, & vis à vis de conſtantinople. Les Etrangers l'appellent encore *Calcedone*, parce que c'étoit autrefois la ville de *Chalcedoine*, où fut tenu le quatriéme Concile Oecuménique, l'an 451, du tems de S. Leon I, Pape. *Voyez* CHALCEDOINE.

* CALCOL ou CHALCOL, quatriéme fils de *Zara*, fils du Patriarche *Juda* & de *Thamar* ſa belle-fille. * 1. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 6. Il faut remarquer que, 1. ou III. *Rois, ch.* 4. *v.* 31, ce Celcol eſt eppellé fils de *Maholi*, & vſt mis avec Ethan, Hunan & Dardah ſes fréres, eu nombre de gens extrêmement ſages; mais dont pourtant le Roi Salomon ſurpaſſoit le ſagvile.

* CALCOL, CHALCHIOL & CHOLCHOI, Lévite, quatriéme fils de *Mahol*, Lévue & Muſicien fameux. * 1. *Rois* ou III. *Rois, ch.* 4. *v.* 31.

* CALCOL, fils de *Zara* de la Tribu de *Juda*. * 1. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 6.

CALCONOYLE. *Cherchez* CHALCDNDYLE, & DE'ME'TRIUS CHALCONDYLE.

* CALCOSTHE'NE, célébre Sculpteur de l'Antiquité, faiſoit premiérement ſes modéles en cire.

CALCUL, ce mot vient du Latin *Calculus*, qui ſignifie une pierre, parce que les Anciens ſe ſervoient de petits caillou, au lieu de jetons, pour faire leurs ſuppuiations en Aſtronomie & en Geométrie. Les Rois de Lacédémone donnoient leurs ſuffrages avec deux petites pierres, & les Romains marquoient les jours heureux d'une pierre blanche, & les malheureux d'une pierre noire: d'où vient cette expreſſion Latine, *dies albo aut nigro notanda lapide*, & cette autre dont ſe ſert Pline *le Jeune, l.* 6. *Epiſt.* 21. *O diem lætum, notandumque mihi candidiſſimo calculo.* On s'en ſervoit auſſi pour marquer ſon approbation, comme on le voit dans ces phraſes ſi ordinaire ſue Latins, *Calculo comprobare*, & *Calculum album adjicere*, pour dire *approuver*, *donner ſon ſuffrage*. * *Antiq. Greq. & Rom.* Roſinl, *Antiq. Rom.*

CALCULUS (Guillaume) Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, dans l'Abbaie de Jumiégvs, vivoit dans le douziéme ſiecle, vers l'an 1120. Il écrivit divers Ouvrages. * Arnoul Wion, Gelner, &c.

CALCOAR, province de Turquie. *Cherchez* YE'RACH.

* CALCOAS, en Latin *Aqua Calida*, village du Royeume de Galice vn Eſpagne, à une lieue d'Orenſe du côté du midi. * Mary, *Dict. Géogr. Voyez* ORENSE.

CALCOAS DE PEREIRA (Jean) Juriſconſulte Eſpagnol natif de Thu dans la Galice, & originaire de Portugal, a vécu ſu commencement du XVII ſiécle. Il a compoſé divers Ouvrages de Droit que nous evons en quatre volumes, *Quæſtiones forenſes & controverſiæ civiles*; *Syntagma de univerſo Jure Emphyteutico*, *&c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

CALDE'RA (Edouard) Juriſconſulte Portugais, vivoit en 1610. Nous evons divert Ouvrages de ſa façon, *Variarum Lectionum Juris libri quinque*; *De erroribus Pragmaticorum*, *&c.* * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.*

CALDE'RIN (Jean) de Bologne, fils adopuf de Jean André, joignit dans le XIV ſiécle une vertu ſolide à une tres grande érudition. Jean André l'adopta, après avoir perdu ſon fils Bonicome, qui evoit déja donné dre preuves de ſa capacité par un Traité *de Appellationibus, & Accuſationibus.* Ce fils adopté étoit digne d'un ſi ſavant pére. Il mourut le 13 juillet 1348, après evoir pris l'habit de ſaint Dominique, & il a laiſſé, outre des Commentaires ſur les livres des Décrétales, d'autres Ouvrages fort eſtimez. * Forſites, *l* 3. *Hiſt. Juris, ch.* 26. Bellarmin, *de Script. Eccl.* Bumaldi, *Bibliotb Bonon.* Echard, *Script. Ord. Prad.*

CALDE'RIN (Jean) vivoit dans le XVI ſiécle en 1571, car ce fut en cette année qu'il publia un Ouvrage intitulé *de Hæreticis*, où il parle de ce qui regarde les devoirs d'un Inquiſiteur de la Foi. * Le Mire, *de Script. XVI ſæcul.*

CALOE'RIND, bain fameux à die milles de Vérone en Italie, que l'on eppelle ordinairement, *le bain de Vérone.* Ses eeux ſont très-ſalutaires, & pluſieurs Auteurs ont écrit de leur vertu pour la guériſon des maladies. * Beyerlink, *tome* 1.

CALOERINUS (Domitius) célébre Grammairien naquit vers l'an 1447, à Caldéra, petit bourg près de Vérone, d'où il prit le ſornom de Caldérinus. Le Cardinal Beſſarion, qui l'avoit connu particuliérement, & qui l'avoit mis au nombre de ſes Domeſtiques, ſe fit un plaiſir de le produire à Rome, où Caldérinus enſeigna avec beaucoup de réputation. Il ſevoit les Langues, avoit fait une étude particuliére des Poëtes Latins, & fit le premier qui en éclaircit quelques-uns par des Commentaires. Il compoſa auſſi d'aſſez bons vers; mais ce fut un Critique préſompueux, que quelques Auteurs ont accuſé de n'avoir pas eu beaucoup de Religion. Caldérinus étoit extrêmement délicat, & contracta par le grand attachement qu'il avoit à l'étude, une foibleſſe d'eſtomac, qui la jetta enſuite dans une fiévre pourprée dont il mourut en 1477, dans ſon pais. Il n'avoit alors que ſrente ans. Ange Politien lui fit cette épitaphe,

Heute

Hunc Domiri ſiccis tumulatum qui tranſit ocellis
Vel Phœbi ignarus, vel male gratus homo eſt:
Intulit hic vitam cæcis pia lumina chartis,
Obſtruſum ad Muſas hic patefecit iter.
Hunc Verona tulit, doctis patrona illa Catulli,
Hanc lethum atque urnam Roma dedit ja veni.

* Paul Jove, *in Elog. Doct. Vigor. ch.* 91. Trithéme. Philippe de Bergame.

CALDÉRON (Rodéric) fils de François Calderon, & de Marie Sandelin, naquit d'une concubine, à Anvers où ſon pére étoit en garniſon; mais il fut enſuite légitimé par le mariage de ſon pére & de ſa mére. Après avoir été Page du Vice-Chancelier d'Aragon, il entra au ſervice de Dom François Sandoval, Marquis de Dénia, Duc & Cardinal de Lerme, premier Miniſtre de Philippe III, Roi d'Eſpagne. Calderon, ayant gagné les bonnes graces de ce Miniſtre, parvint à de grandes charges. Il fut premiérement Aide de la Chambre du Roi, puis Sécretaire d'Etat. Après qu'il eut épouſé Agnès de Vargas Dame d'Oliva, il reçut le Collier de l'Ordre de ſaint Jacques, fut fait Commandeur d'Arcana, & obtint, la charge de Capitaine de la Garde Allemande. Ce rang illuſtre & le crédit qu'il avoit auprés du Roi, le rendirent ſi inſolent, qu'il mépriſoit les plus grands Seigneurs du Royaume, & s'abandonnoit à toutes ſortes de crimes: ce qui cauſa ſa diſgrace. Il fut arrêté l'an 1619, & fut conduit au château de Montanchez vers le Portugal. Son procés lui ayant été fait, il fut condamné à avoir la tête tranchée dans la place publique, où il fut conduit ſur une mule. Sa ſentence contenoit plus de deux cens cinquante chefs d'accuſation. Le 19 octobre 1621, on l'avertit de faire ſon teſtament, de diſpoſer de deux mille ducats, & de ſe préparer à la mort. On lui ôta enſuite l'habit de Chevalier, & le 21 du même mois il fut conduit au ſupplice, revêtu d'une ſoutane, d'un manteau de deuil, d'un capuchon de friſe, avec une croix ſur l'eſtomac, & quatre torches au côté, & fut gardé en cet état juſqu'au ſoir ſur l'échafaut par pluſieurs Archers. Le Clergé & les Religieux s'étant aſſemblez pour lui faire une pompe funébre, on les renvoya, & on leur fit défenſes d'accompagner ce corps, qui ſelon la coutume du païs fut eſcorté par les Confraires, & porté dans l'Egliſe des Carmes, ainſi qu'il l'avoit ordonné. On aſſure qu'il avoit plus de deux cens mille ducats de rente, & que ſes meubles furent eſtimez à plus de quatre cens mille ducats. Au commencement de ſa faveur il avoit fait ſon pére; mais enſuite s'en étant repenti, il lui procura de grands emplois, & le traita avec des marques d'amour & de reſpect. Le pére uſa modeſtement de ſa fortune, & s'y fit autant d'amis, que ſon fils ſe fit d'ennemis par ſon humeur hautaine & mépriſante. Il lui avoit ſouvent prédit qu'il périroit s'il ne conduiſoit mieux ſa barque. Entre les articles dont on accuſa Dom Roderic, l'on trouve ces deux qui furent mal prouvez, d'avoir empoiſonné la Reine Marguerite, & de s'être ſervi de ſortiléges. On lui trancha la tête *mort Hiſpanico*, c'eſt à dire, par devant; car en Eſpagne il n'y a que les traîtres qui ſoyent décapitez par derriére. Il mourut ſi courageuſement & ſi chrétiennement, qu'il fut honoré des pleurs & des regrets de ſes ennemis mêmes. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome* 2. Du Puy, *Hiſt. des Favor.*

CALDÉRON (Jean Alphonſe) Avocat, natif de Noruella dans le diocéſe de Tolède, a fleuri en Eſpagne vers l'an 1640. Il compoſa cinq ou ſix gros volumes des droits du Roi d'Eſpagne, qu'on l'obligea de réduire à la moitié, & il les publia ſous ce titre, *El Imperio de la Monarchia d'Eſpagna.* * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.*

CALDERON (Antoine) Eſpagnol, nommé à l'Archevêché de Grenade, étoit de Baeza, ville dans le diocéſe de Tolède. Il s'avança extrémement dans les Sciences, & fut choiſi pour enſeigner dans l'Univerſité de Salamanque. Enſuite il s'attacha à l'étude de la Théologie, où il fit aſſez de progrès. On lui donna un Canonicat en la même ville de Salamanque, depuis il en eut un autre à Tolède; & enfin on le choiſit pour être Précepteur de l'Infante d'Eſpagne Thérèſe d'Autriche, qui a été Reine de France. En 1632, le Roi Philippe IV le nomma à l'Archevêché de Grenade; mais il mourut en 1634, avant que d'avoir été ſacré. Il compoſa quatre ou cinq Ouvrages différens, en faveur de l'Immaculée Conception de la ſainte Vierge, & un autre touchant ſaint Jacques Patron d'Eſpagne. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.*

CALDERON (Pierre) connu ſous le nom de Dom Pédro Calderon de la Barca, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques & Chanoine de Tolède. Il eſt célébre par les belles Comédies Eſpagnoles qu'il a compoſées, & que nous avons en trois parties, dont la derniére a été imprimée en 1664. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.*

* CALDIVEL (Richard) célébre Médecin en Angleterre. Il ſe fit pendant ſa vie, par ſon ſavoir, une haute réputation, & pour ſe la conſerver par quelque monument après ſa mort, il augmenta les revenus du Collége de Linacre à Londres, & légua une penſion annuelle au Profeſſeur qui y enſeigneroit l'Anatomie. Il mourut en 1574 ou 1585. * *Gr. Dict. Univ. Hiſt.* Camden, *in Vita Elizabetha.* Larrey, *Hiſt. d'Anglet. tome* 2. *p.* 402.

CALDIUS, c'eſt ainſi qu'en tranſpoſant quelques lettres, les Soldats appellérent par dériſion l'Empereur Claudius, comme on dit depuis *Biberius* pour *Tiberius*, & *Nero* pour *Naro.* * Suétone.

CALE, nous ne parlons de ce mot que dans le ſens dans lequel il ſignifie l'action par laquelle on plonge quelcun dans l'eau. Ce fut autrefois un paſſetems dont uſoient les Goths par forme d'exercice, comme le témoigne Olaüs Magnus: mais ça été un ſupplice entre les Celtes & les François. Les Allemans l'ont pratiqué contre les infames & les fainéans, comme le témoigne Tacite. A Marſeille & à Bourdeaux, les hommes & les femmes de mauvaiſe vie ſont condamnez à la cale, ou à être baignez, & pour cela on les enferme nuds en chemiſe dans une cage de fer, attachez à le vergue du grand mât, ce qui ſe fait une ou pluſieurs fois ſuivant la qualité de la faute. Quelquefois on leur attache un boulet de canon aux piez, pour rendre la choſe plus rapide, & le ſupplice plus rude. On appelle cale ſeche, lorſque le patient eſt ſuſpendu à une corde racourcie qui ne deſcend qu'à cinq ou ſix piez de la ſurface de la mer ou de la terre; c'eſt une eſpéce d'eſtrapade. Ce chatiment eſt rendu public par un coup de canon qu'on tire, pour avertir ceux de l'eſcadre ou de la flote d'en être les ſpectateurs. Du Cange dit qu'on a appellé cela dans la baſſe Latinité *accabuſſare*, qui vient du mot Gaſcon *cabuſſa*, ſignifiant *faire la culbute, ſe jetter la tête la premiére.*

* CALE', CALA, CALAH, CHALACH & CHALE' ville d'Aſſyrie bâtie par Aſſur ou par Nimrod. * *Geneſe, ch.* 10. *v.* 11. *&* 12.

* CALEB fils de *Hetſron* & petit-fils de *Juda* l'un des douze Patriarches, naquit l'an du monde 2352, avant J. C. 1683. Il eut pour premiére femme *Hanuba*, qui fut mére de *Jeriath*, de *Jeſer*, de *Sobab*, & d'*Ardon*. Caleb eut encore une autre femme, après la mort de la premiére. Elle avoit nom *Ephrat*, & en eut un enfant nommé *Hur*. * I. *Chronic.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 18. 19.

CALEB fils de Jéphoné, autrement Jéphunné, naquit l'an 2505 du monde, 1530 avant J. C. A l'âge de 40 ans, il fut choiſi entre ceux de la Tribu de Juda pour aller avec les Députez des autres Tribus du peuple Juif, reconnoître la Terre de Canaan. Il raſſura le peuple épouvanté & découragé par le rapport affreux de ceux qui l'avoient accompagné. Il fut le ſeul avec Joſué de ceux qui étoient ſortis d'Egypte qui entrérent dans la Terre de Canaan. Quarante cinq ans après qu'il eut été reconnoître le païs de Canaan, étant pour lors âgé de 85 ans, il prit Joſué de lui vouloir aſſigner pour ſa portion les montagnes & la ville d'Hébron. Joſué lui accorda ſur le champ ſa demande. Caleb chaſſa de ce païs trois Rois fils de Hanak, ſavoir Sceſcai, Ahiman, & Tolmai; enſuite il marcha contre les Habitans de Debir, qui ſe défendirent avec tant de valeur, que Caleb deſeſpérant de la prendre, promit de donner ſa fille en mariage à quiconque pourroit s'en rendre maître. Othoniel, fils de Kénak frére de Caleb la prit, & épouſa enſuite Hacſa fille de Caleb. Après avoir été feuze ans paiſible poſſeſſeur de la ville d'Hébron & de ſes dépendances, Caleb mourut l'an 2619 depuis la création du monde, âgé de 114 ans. * *Nombres, ch.* 14. *Joſué, ch.* 14 & 15. *Juges, ch.* 1. Uſſerius, *in Annal.*

* CALEB, Canton de la Tribu de Juda ou étoient ſituées les villes de Cariath-Sépher & d'Hébron, appartenant à la famille de Caleb fils de Jéphunné. I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 30. *v.* 14. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CALEB-ABBA, Juif Caraïte, vécut dans le XV ſiécle à Andrinople & à Belgrade. Il fut Diſciple du célébre Docteur Caraïte *Elie Byzantin.* Caleb entreprit de finir l'Ouvrage intitulé *Addores Eliahu*, que ſon Maître avoit commencé, mais la mort renverſa ſon projet. Il a écrit un livre qui a pour titre *Gano hammeleh*, c'eſt à dire, *Jardin du Roi*, qui eſt compoſé de toute ſorte de piéces d'éloquence. On a encore de lui le *livre des dix Traitez*, qui contient une explication du Cantique des Cantiques & du Pſeaume 119. * Mardochée, *Script. de Caraïs.* Wulffi, *Bibliotb. Hebr.*

CALE'BEC. *Voyez* KILBEGS.

CALE'CA. *Voyez* CELAYA.

CALE'CAS, Religieux. *Cherchez* EMMANUËL CALE'CAS.

CALE'COULAN, ville de l'Inde deçà le Gange, eſt capitale d'un petit Royaume, qui porte ſon nom, & ſituée ſur la côte de Malabar, à 40 lieues de Calecut, du côté du Midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

CALE'CUT. *Cherchez* CALICUT, Royaume.

CALE'DONIE, ancien nom de l'Ecoſſe, dont les peuples étoient nommez *Caledones*, ou *Caledonis*. On voit des traces de cet ancien nom dans le mot *Dunkeld*, qui ſignifie une *Montagne pleine de Coudriers*, parce qu'il y en a pluſieurs dans ce Païs. De là la Mer qu'on appelle *Deucaledon* doit être appellée *Duncaledon*. Auparavant les Calédons ou Calédoniens, une des plus célébres Nations des Bretons, compoſa une partie du Royaume des Pictes, au témoignage d'Ammien Marcellin, qui divile les Pictes en deux Tribus, les Calédoniens & les Vecturions. Il eſt évident que par les Calédoniens, dont Tacite & d'autres Hiſtoriens font ſi ſouvent mention, il faut entendre les Ecoſſois. * Buchanan.

CALE'DONIE, nom d'un iſthme ou langue de terre de l'Amérique, entre le huitieme & le dixiéme degré de latitude ſeptentrionale, ayant en longueur 140 milles Anglois depuis la riviére de Darien juſqu'au Port de Sonvan. Il ſeroit fort commode pour le négoce entre la Mer du Nord & celle du Sud, ſi ce n'étoit les pluyes exceſſives & l'air mal ſain, qui le rendent inhabitable. Quelques vaiſſeaux envoyez par la Compagnie Orientale d'Ecoſſe, y prirent terre, & cherchérent à y faire un établiſſement ſur la fin de l'an 1698, mais après pluſieurs rencontres avec les Eſpagnols, & autres traverſes, qu'il ſeroit trop long de rapporter ici, ils furent obligez d'abandonner ce Païs, auquel ils avoient donné le nom de *nouvelle Calédonie*. Ce fut en 1700, qu'ils le quittérent, après avoir enduré beaucoup de fatigues, & dépenſé inutilement de très-groſſes ſommes. * Wafer. Dampier, *Hiſtoire de l'établiſſement des Ecoſſois à Darien.*

CALE'DONIEN, l'Océan Calédonien, *Deucaledonius Oceanus*, ou *Caledonius*, c'eſt une partie de l'Ocean ſeptentrional, qui s'étend depuis les Iſles de la Grande Bretagne juſqu'aux méridionales de l'Irlande. Il a pris ſon nom de l'ancienne Calédonie, qui comprenoit les Provinces d'Ecoſſe, que l'on nomme aujourd'hui Roſs, Locquabyr & Athol, & qui a même quelquefois donné ſon nom à toute l'Ecoſſe.

* CALE'CAN ou CALE'GUAN, petite Iſle du nombre des Philippines, au nord de l'Iſle de Mindanao, dont elle eſt éloignée d'environ trente lieues; & eſt ſud-oueſt de l'Iſle de Cébu,

dont elle n'eſt ſéparée que par un petit trajet. * Sanſon, *Carte des Iſles Philippines, des Moluques & de la Sonde.*

* CALEMBERG, famille de Comtes qui tenoit un rang diſtingué dès le tems de Charlemagne. Cet Empereur ayant ſoumis la Weſtphalie à ſon obéiſſance, créa en 804 quatre Chevaliers de cette Maiſon, dont l'un bâtit le Château de Calemberg qui fait le ſujet de l'article ſuivant. * *Gr. Dict. Univ. Hall.*

CALEMBERG, château du Duché de Brunſwick en Baſſe Saxe, ſur la Leine à trois lieues de la ville de Hanovre, au midi de cette ville tirant vers l'eſt dans la Principauté de Calemberg, à laquelle il a donné le nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

CALEMBERG, Principauté d'Allemagne dans la Baſſe Saxe. Ce pais eſt une des trois parties du Duché de Brunſwick. Il conſiſte en deux parties ſéparées l'une de l'autre, & que l'on peut diſtinguer en Haut & Bas Calemberg, par rapport à leur ſituation ſur la Leine. Le Haut eſt vers les ſources de cette rivière & eux confins de la Heſſe. Il peut avoir ſix lieues de long & à peu près autant de large, & l'on y voit les villes de Gottingben & de Northeim. Le Bas Calemberg eſt vers le confluent de la Leine & de l'Aller, aux confins du Duché de Lunebourg. Il peut avoir onze lieues de long, & cinq à ſix de large. Neuſtadt & Hanovre en ſont les lieux principaux. La ville de Hamelen, quoique détachée de cette Principauté, en dépend pourtant. Le Duc de Hanovre eſt le maître de la Principauté de Calemberg, de même que de celle de Grub nbrgue. * Le même.

CALEMBERG ou KALEMBERG, *Ceſius* ou *Ceſius mons*, montagne d'Allemagne dans l'Autriche, ou elle s'étend depuis le Danube juſqu'à la Save, & ſe diviſe en diverſes parties qui ont auſſi différens noms. * Bartius. Clovier.

CALENBERG. *Voyez* CALEMBERG.

CALENOARIO (Philippe) célèbre Architecte & Sculpteur, ſe mit en réputation à Veniſe, du tems de Marin Faliéri, Doge de cette République l'an 1354. Ce fut lui qui fit dans la place de ſaint Marc, ces beaux Portiques ſoutenus par des colomnes de marbre, qui font le circuit de cette place; au deſſus deſquels on voit de ſuperbes bâtimens ornés de bas reliefs & de riches peintures. Ces ouvrage fut admiré de tout le monde, & lui attira de grandes récompenſes de la Republique. Le Doge même voulut l'honorer de ſon alliance. * Ignatius, *l. 1. c. 11.*

CALENDERS, eſpéces de Derviches, qui ſont répandus dans la Perſe, & dans la Turquie, tirent leur origine d'un Saxon Celendéri leur Fondateur, qui étoit du nombre des Abdals. Il prononçoit inceſſamment le nom de Dieu au ſon de ſa flute, & continuoit cette muſique jour & nuit. Il marchoit le tête nue & ſans chemiſe, couvrant ſes épaules d'une peau de bête ſauvage & ayant une maniére de rabat, dont la ceinture étoit ornée de pierres précieuſes, mêlées de fins diamans. Ses Diſciples ne s'adonnent qu'aux divertiſſemens & aux plaiſirs, & forment plutôt une Secte d'Epicuriens, qu'une ſociété de perſonnes Religieuſes. Ils entrent le cabaret auſſi ſaint que la moſquée; & croyent autant honorer Dieu, en ſe ſervant librement de ſes créatures, que les autres l'honorent par leurs dévotions, & par leurs auſtérités. On les appelle Abdals ou Abdallas, en Arabe ou en Perſan, c'eſt à dire, des gens conſacrez à Dieu. Ceux-ci ſont ſimplement habillez d'une tunique de pluſieurs piéces, & peuvent comme des maſetas. Quelques uns ne ſe couvrent que d'une peau velue, ayant, au lieu de ceinture, un ſerpent de cuivre, que leurs Docteurs leur donnent quand ils font profeſſion, & qu'ils portent comme une marque de leur ſcience. On voit ces Abdals dans les marchez & les places publiques, prêcher les miracles de leurs Saints, & maudire Abubéker, Omar & Oſman, que les Turcs honorent: comme auſſi les Saints des Tartares Usbecks, dont ils font des contes ridicules, pour les faire mépriſer. Ils mangent tout ce que leurs Auditeurs leur donnent, & prennent l'argent qu'on leur préſente; c'eſt pourquoi on les appelle Kalanderans. Ils ſont la plupart abandonnez à toutes ſortes de vices, & font non ſeulement le métier de Charlatans, mais auſſi celui de Voleurs. Pour ne les point recevoir dans les maiſons, à cauſe de leurs débauches & de leurs larcins, on les oblige de ſe retirer dans des chapelles que l'on a bâties exprès proche des moſquées. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Oléarius, *tome 1.*

CALENDES, (les Fréres des) C'eſt ainſi qu'on nomma autrefois en Allemagne ceux qui étoient Membres d'une Société, qui s'aſſembloit tous les premiers jours des mois & qui régloit les fêtes, les aumônes, les jours de jeûnes &c. pour tout le mois. Cette Société fut répandue en Saxe, en Thuringe, en Miſnie, en Poméranie, en Weſtphalie & en France. On ne ſauroit fixer ſa juſte la date de l'origine de cette Confraternité. Il y en a cependant qui la rapportent au tems dans lequel S. Dominique fonda la Confrérie du Roſaire contre les Vaudois. L'Ordre des Fréres des Calendes eſt différent de tous les autres, parce qu'on y recevoit des Eccléſiaſtiques & des ſéculiers, hommes & femmes. Comme ils faiſoient de grands repas les premiers jours des mois, ils s'y gliſſa beaucoup de déſordres, de ſorte que vers le commencement de la Réformation, les Théologiens poſérent des plaintes contre cette Société, qui fut totalement abolie. * Felter, *Orat. de Fratr. Calend.* Tenzelius, *ad an. 1692. menſ Mart.*

CALENDES. *Cherchez* KALENDES.

CALENOION, Patriarche d'Antioche dans le cinquiéme ſiécle, fut élu l'an 482, par les Evêques de Syrie, après la mort d'Etienne III. Comme il étoit très-zélé pour la Foi orthodoxe, auſſi tôt qu'il fut ordonné, il aſſembla un Synode, fit ſavoir ſon élection au Pape Simplicius qui gouvernoit l'Egliſe, & fit prononcer anathéme contre Timothée Elurus Patriarche d'Alexandrie. L'empreſſement qu'il témoigna à défendre la Foi orthodoxe, lui attira la haine des Hérétiques, qui l'accuſérent auprès de l'Empereur Zénon, d'avoir favoriſé la rebellion d'Illus & de Léonce, que Vérine, belle-ſœur de l'Empereur, avoit fait revolter. Ce Prince, ſans examiner la vérité de l'accuſation, députa Calendion à Oeſis en Aſſirie, & rétablit Pierre le Foulon, qui avoit autrefois uſurpé la Chaire épiſcopale, & avoit été chaſſé par l'Empereur Leon. Calendion fut envoyé en exil en 483, d'où il écrivit une lettre au Pape Felix pour la juſtification. C'eſt cet Evêque qui a le premier ajouté, *Cioyle, &c. au Trisagium.* Son nom ſe trouve dans les Faſtes de l'Egliſe Latine & de l'Egliſe Gréque. * Evagre, *l. 3. Hiſt. c. 10. & 16.* Liberatus, *in brev.* Theophanes, *in Chronico.* Victor Tunnunenſis, *in Chronico.* Theodore Lecteur, *l. 2.* Baronius, *in Annal. & Martyrol.*

CALENDRIER, liſte des mois qui compoſent l'année. Ce mot vient de *Calendes*, qui eſt le nom que les Romains donnoient au premier jour de chaque mois. Le Calendrier Romain fut dreſſé par Romulus, Fondateur de la ville de Rome, qui ayant plus de connoiſſance des affaires de la guerre, que du mouvement des aſtres, compoſa ſon année de dix mois ſeulement, dont le premier étoit le mois de mars, & enſuite les mois d'avril, mai, juin, Quintil, depuis appellé juillet, Sextil, depuis nommé août, ſeptembre, octobre, novembre, decembre. Il donna 31 jours à mars, à mai, à Quintil & à octobre, & 30 à chacun des ſix autres; de ſorte qu'ils faiſoient tout enſemble 304 jours. Numa Pompilius, qui regna après lui, reforma pour la première fois ce Calendrier, & tira à peu près les Grecs, qui compoſoient leur année de ſix mois lunaires, de 30 & de 29 jours l'un après l'autre; ce qui faiſoit 354 jours. Comme il connut le nombre impair par une ſuperſtition commune chez les Egyptiens, il fit ſon année de 355 jours, & lui donna douze mois, ſavoir, janvier, février, mars, &c. Janvier étoit de 29 jours; février de 28, mars, mai, Quintil & octobre de 31 jours; & les ſix autres de 29. Il ne le mit pas en peine que février eut un nombre pair, parce qu'il l'avoit deſtiné aux lectrices qui ſe faiſoient aux Dieux des Enfers, & que ce nombre, comme malheureux, ſembloit appartenir. Numa voulut que le mois de janvier, qu'il plaça en Solſtice d'hiver, fut le premier mois de l'année, & non plus celui de mars que Romulus avoit mis à l'Equinoxe du Printemps. Il le ſervit auſſi de l'intercalation des Grecs, qui ajoûtoient un mois ſurnuméraire de deux ans en deux ans, lequel étoit compoſé alternativement de 22 ou de 23 jours, pour regler l'année civile au cours du Soleil, qui fait la revolution en 365 jours, & près de ſix heures. Il ordonna en même tems aux Souverains Pontifes de marquer au peuple le tems & la maniere de cette interpolition de mois extraordinaires: mais par ignorance ou par ſuperſtition, ou pour quelque intérêt particulier, ils mirent les choſes dans une ſi grande confuſion, que leurs fêtes arrivoient dans des ſaiſons entierement oppoſées à celles où elles devoient être célébrées, ſuivant leur inſtitution: de ſorte qu'on célébroit les fêtes d'Automne au Printems, & celles de la moiſſon dans le milieu de l'Hyver.

Ce déſordre fut ſi grand, que Jules Céſar, Dictateur & Souverain Pontife, après avoir gagné la bataille de Pharſale, crut que la réformation du Calendrier étoit digne de ſes ſoins. Il fit venir d'Alexandrie un célébre Aſtronome nommé Sotigene, qui régla l'année ſur le cours du Soleil, & qui, après avoir compoſé le Calendrier de 365 jours, laiſſa les ſix heures, pour en faire un jour au bout de quatre ans, qui ſeroit ajouté dans le mois de février, avant le 24 jour de ce mois que les Romains appellent le ſixiéme des Calendes, ſelon leur maniere de compter; d'où eſt venu le nom de biſſextile, parce qu'alors on diſoit *Bis Sexto Calendas.* Pour placer les dix jours, deſquels l'année ſolaire de 365 jours excédoit celle de Numa, qui étoit de 355, il ajoûta deux jours à chacun des mois de janvier, de Sextil & de decembre, qui n'en avoient que 29, & un jour à chacun de ces quatre autres, avril, juin, ſeptembre & novembre, laiſſant le mois de février de 28 jours aux années communes, & de 29 à la biſſextile. Et comme (par la negligence de ceux à qui on avoit commis le ſoin de la diſtribution des mois intercalaires) le commencement de l'année ſe trouvoit alors precéder de 67 jours le Solſtice d'Hiver, & que c'étoit auſſi l'année de l'intercalation du mois de 23 jours ce qui fit 90 jours, cette année de la correction du Calendrier faite par Jules Céſar, fut de 15 mois, ou de 445 jours: c'eſt pourquoi on l'appella *l'année de confuſion.* Il eſt important de remarquer ici que cet Empereur voulant s'accommoder en quelque maniere aux uſages des Romains, accoutumez ſi longtems à l'année lunaire, fit commencer la premiere année du Calendrier Julien, un jour de la nouvelle lune qui ſuivit le Solſtice d'Hiver, & qui vint alors huit jours après. Et c'eſt de là que les années Julienes ont commencé depuis, environ huit jours après le Solſtice du Capricorne. Il ne fut pas difficile aux Romains qui commandoient preſque à toute la terre, de faire recevoir par tout cette correction que Jules Céſar avoit faite du Calendrier; & d'en introduire l'uſage parmi les nations même les plus éloignées. Les Grecs ceſſérent en ce tems-là de ſe ſervir de l'année lunaire, & de faire leur intercalation de 45 jours tous les quatre ans. Les Egyptiens firent leur *Thot* ou le premier jour de leur année, qui paſſoit auparavant d'une ſaiſon dans une autre. Les Hébreux en firent autant, & ce Calendrier devint le Calendrier de preſque tous les peuples.

Les premiers Chrétiens gardérent les mêmes noms de mois, la même quantité de jours jours: & la même intercalation d'un jour, dans l'année biſſextile. Ils ôtérent du Calendrier Romain ou Julien, les lettres Nundinales (qui marquoient les jours des Aſſemblées ou Féries,) & en mirent d'autres en leur place, pour marquer le Dimanche & les autres jours de la ſemaine. Au lieu des Fêtes profanes, & des Jeux Romains, ils rengérent par ordre les Fêtes & les cérémonies de la véritable Religion. Vers le commencement du VI ſiécle, l'Abbé Denys ſurnommé *le Petit*, pour concilier les différens uſages des Egliſes d'Orient & d'Occident, ſur le tems de la célébration de Pâques, propoſa une même forme de Calendrier, ſuivant la Période Victorienne, compoſée des cycles du ſoleil & de la lune, & rapportée à la naiſſance de Jesus Christ. Juſques alors la plupart des Chrétiens avoient compté les années du tems de la fondation de Rome, ou des Conſuls & des

des Empereurs. Quelques uns commençoient à compter, ou du jour de la paſſion du Sauveur, ou de l'Ere des Martyrs ſous l'Empereur Dioclenen; mais Denys *le Petit* trouva plus à propos de commencer une nouvelle Epoque à l'Incarnation de JESUS CHRIST, & cette Ere de Denys *le Petit* eſt encore en uſage à la Cour de Rome, dans les dates des Bulles & des Brefs. Neanmoins peu de tems après, les Chrétiens commencérent à compter depuis la naiſſance de Nôtre Seigneur, gardant toûjours la coutume des Romains, à l'égard du commencement de l'année, fixé au premier jour de janvier.

Ce Calendrier de l'ancienne Egliſe faiſoit connôître aſſez préciſément les nouvelles lunes, & par conſéquent le tems de la fête de Pâques; mais la ſuite de quelques ſiécles fit découvrir que ce calcul ne s'accordoit pas entiérement avec le mouvement du ſoleil & de la lune, & que la fête de Pâques ne ſe celebroit plus à la pleine lune du premier mois. Cette erreur dans l'Aſtronomie étoit très-dangereuſe; parce que la fête de Pâques auroit inſenſiblement remonté juſques en Hiver, puis auroit paſſé en Automne, & de là en Eté. Ce fut dans le deſſein de remédier à ce déſordre, que le Page Grégoire XIII envoya ſur la fin du XVI ſiécle des Brefs aux Princes Chrétiens, & aux Univerſitez les plus célébres, pour les inviter à chercher les moyens de rétablir l'Equinoxe du Printems en ſon véritable lieu. Après avoir reçu l'avis de tous les Savans, il réſolut de retrancher dix jours du Calendrier; ce qu'il ordonna par une Bulle de l'année 1582. Ainſi le lendemain de la fête de ſaint François, qui eſt le quatriéme d'octobre, on compta 15 au lieu de 5. Par ce moyen, le jour qui avant la correction s'appelloit le onziéme octobre, devint enſuite le 21 & de même dans les autres mois: ce qui fit que l'Equinoxe du Printems, qui tomboit ſur le onziéme de mars, ſe trouva au 21, comme il y étoit au tems du Concile de Nicée l'an 325. Le même Pape Grégoire trouva auſſi un moyen pour empêcher un pareil déſordre à l'avenir, en retranchant un jour biſſextil de cent ans. *Voyez* BISSEXTE. Au reſte cette correction a été reçue avec ſoumiſſion de tous les peuples qui ſont demeurez dans l'obéïſſance de l'Egliſe Romaine: mais les Grecs Schiſmatiques & les Proteſtans, ſoit d'Allemagne, de Suéde, de Danemarc ou d'Angleterre, n'ont pas voulu en admettre l'uſage parmi eux, quoqu'ils en reconnoiſſent le néceſſité. Peut-être que les Allemans s'y ſeroient ſoumis, ſi la choſe avoit été ordonnée par l'Empereur, & du conſentement des Etats de l'Empire; mais ni l'Empereur, ni les Princes Catholiques n'ont pas jugé à propos de faire des réglemens ſur ce ſujet. Louis XIV Roi de France, fit recevoir cet uſage du Calendrier Grégorien dans la ville de Strasbourg en 1682, mais ce fut une ſuite néceſſaire du culte de la Religion Catholique qu'il y a rétablie. Il y a eu même pluſieurs Savans qui ont écrit contre cette réformation; entre autres Mœſtinus, Profeſſeur en Mathématique à Tubingue, Scaliger & George Germanus. Nous avons auſſi une conſtruction nouvelle d'un Calendrier, faite par Viéta, & adreſſée à ſa Sainteté, avec des Notes ſur les défauts, qu'il diſoit avoir remarquez dans le Grégorien. C'eſt ce qui obligea Clavius, l'un des Mathématiciens qui ont eu le plus de part à cette correction, de donner au public, par l'ordre de Clément VIII, un Traité du Calendrier, pour éclaircir les doutes, & répondre par forme d'apologie à tout ce que l'on y trouvoit à redire. Séthus Calviſius eſt venu longtems après, & il a prétendu faire voir par les obſervations aſtronomiques de Tycho-Brahé, qu'il faudra bien-tôt faire de grands changemens dans le Calendrier. Mais voici comment l'illuſtre Tycho-Brahé en parle lui même: *Ceux-là ſe donnent bien de la peine inutilement, qui travaillent au rétabliſſement de l'année, par les Tables de Copernic; c'eſt en vain qu'ils prétendent par là combattre la nouvelle réformation Grégorienne, tant parce qu'elle s'accorde, au plus près, avec les régles des mouvemens céleſtes; que parce qu'il eſt difficile d'arriver à la derniere préciſion, laquelle même n'eſt pas abſolument neceſſaire.* Ce témoignage eſt d'autant plus conſiderable, que Tycho-Brahé étoit de la Religion Proteſtante, & que ſa ſcience extraordinaire l'a fait nommer à juſte titre le *Reſtaurateur de l'Aſtronomie.* Outre le nom de *Grégorien*, qui fut donné au Calendrier après ſa correction, il eut auſſi celui de *Calendrier nouveau*, parce qu'il eſt différent de l'ancien, & celui de *Calendrier perpétuel*, parce que la diſpoſition des Epactes, qui ſont miſes à la place du nombre d'or, le rendront utile en tout tems, quelque nouveauté que l'on puiſſe découvrir dans les mouvemens céleſtes. Chamberlaine dans ſon Etat d'Angleterre, après avoir dit ſur ce Calendrier tout ce qu'on pouvoit ajoûter d'un Proteſtant auſſi habile homme qu'il étoit, avoue que quelque difficulté que faſſent ceux de ſa nation, ils ſeront obligez d'y revenir. * Ricciol. *Chron. réformat.* Blondel, *Hiſtoire du Calendrier Romain.* *Voyez* ANNÉE & KALENDRIER.

CALENDRINO ou CALANDRINO, (Philippe) Cardinal, de Sarzane en Italie, & frére utérin du Pape Nicolas V, étoit un homme d'un rare mérite, ſage, & craignant Dieu. Il fut Chanoine & Archidiacre de Luques, & puis Evêque de Bologne; & le Pape Nicolas V, qui donnoit tout à la vertu & au mérite, le mit au nombre des Cardinaux en 1449. Quelque tems après, il fut Légat dans la Marche d'Ancone, où il gouverna avec tant de prudence & de modération, que les peuples de cette province le comblérent de mille bénédictions. Pie II le fit Grand Pénitencier de l'Egliſe, & Paul II le pourvut de l'Evêché de Porto. Calendrino ſe trouva à l'élection de Sixte IV, & mourut à Bagnaia dans le diocéſe de Viterbe le 22 juillet 1476, à l'âge de 73 ans. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'Egliſe de S. Laurent *in Lucina*, où l'on voit ſon épitaphe. * Platina, *in Nicolao* V. Sigonius, *l.* 4. Garimbert. Onuphre. Ciaconius. Ughel. Aubery.

CALENIUS (Gautier) Anglois, natif de la Principauté de Galles, & Archidiacre d'Oxford, vivoit du tems de Henri, Roi d'Angleterre, environ l'an 1190. Il fit une addition de plus de 400 ans à l'Hiſtoire de ſon païs, laquelle on traduiſit depuis en Latin, & qu'on mit même en abbrégé. Cet Ouvrage eſt intitulé, *Auctuarium Annalium Britannia.* Il écrivit encore, *De Rebus ſui temporis, &c.* * Balæus & Piſeus, *De Script. Angl.* Voſſius, *l.* 2. *de Hiſt. Lat. c.* 48.

CALENTER, les Perſes nomment ainſi le Tréſorier & Receveur des Finances d'une province. Il a la direction du Domaine du Roi, fait la recette de tes deniers, & en rend compte au Conſeil; ou, par l'ordre du Roi, au Chan, qui eſt le Gouverneur de la province. * Olearius, *Voyage de Perſe.*

CALENTIO ou CALENTIUS (Eliſius) Poëte Latin, natif du Royaume de Naples, vivoit vers l'an 1480, en même tems que Jovianus Pontanus & Sannazar: ces deux-ci, & les autres grands hommes de ſon tems, l'honorérent de leur amitié. Il a écrit de très-belles Elegies & divers Ouvrages en vers, entre autres un Poëme du combat des Rats contre les Grenouilles, dont le ſujet eſt tiré d'Homere. Calentius avoit de bonnes qualitez; mais le penchant qu'il eut pour l'amour, le rendit malheureux. Il l'avoue lui-même par ces vers qu'il a conſacrez à la poſterité:

Talia poſt cineres de me tua urbs loquatur,
Scriptaque ſint tumulo carmina digna meo,
Ingenium natura dedit, fortuna Poëta
Defuit, atque utinam vivere ſacit Amor.

On ne ſait pas en quel tems arriva ſa mort; mais ce fut du moins avant l'an 1503, auquel mourut Pontanus: car nous avons une épitre de ce dernier, écrite à Lucio Calenno, fils du Poëte, qu'il exhorta de ſe rendre digne de la reputation que ſon pére s'étoit acquiſe par ſon eſprit. On voit qu'il y travailloit alors. Son pére lui avoit recommandé en mourant, de mettre ſur ſon tombeau, cette épitaphe, qu'il avoit lui même compoſée,

Sit tibi, ſit felix & ſanctum iter,
Qui ſum defectus, paucis, ſcies:
Hic ego vates jaceo Calennus,
Somno ſopitus gravi,
Donec me tubicen alteris exciter,
Vocans ad pias ſuperum ſedes.
Legiſtis? amabo, dic adieu, vale.

* Paul Jove, *in Elog. Doct.* 2. 45. Cornélius Tollius, *in Appendice.* Pierius Valérianus, *de infelicit. Litterat.*

CALENUM, ville d'Italie. *Cherchez* CARINOLA.

CALENUS (Oléaus) le plus fameux Devin de ſon tems parmi les Etruriens, auroit trompé les Ambaſſadeurs de Rome dans une affaire de la plus grande importance, ſi ſon fils ne leur avoit enſeigné les précautions néceſſaires. Tarquin *le Superbe* le fit conſulter ſur un prodige. On avoit trouvé la tête d'un homme en creuſant les fondemens d'un Temple, qu'il vouloit bâtir à Jupiter ſur le Mont Tarpeius. Il crut qu'il ne falloit point paſſer outre, ſans ſavoir ce que cela préſageoit. Il fit venir les Devins de ſon Royaume; mais ils lui répondirent, qu'ils n'étoient pas aſſez habiles, pour lui expliquer ce préſage, & qu'il falloit s'adreſſer aux Devins d'Etruvie. Ils lui nommérent le plus célébre, & auſſi tôt il lui envoya des Députez. Quand ce Devin eut connu que ce prodige ſignifioit un grand bonheur, il tâcha de détourner au profit de l'Etrurie ce précieux avantage, & d'en fruſter les Romains. Il en feroit venu à bout, ſi leurs Deputez averts de ſes fineſſes n'euſſent évité de prendre le change dans les réponſes qu'ils firent à ſes interrogations. Voici comment la choſe le paſſa. Des que Calenus eut ſçu de quoi il étoit queſtion, il traça un cercle ſur la terre, il s'orienta par des lignes droites, *Voici le Mont Tarpeius*, diſoit-il aux Ambaſſadeurs, *Voici l'Orient, le Midi, le Septentrion, l'Occident, Eſt-ce ici, eſt ce là, que la Tête a été trouvée?* S'ils euſſent répondu, *c'eſt ici*, les promeſſes du Devin euſſent été pour l'Etrurie, & la lieu où étoit Calénus ſeroit devenu le ſiége de la Monarchie d'Italie: mais les Députez le tinrent bien ſur leurs gardes, *on n'eſt point ici*, répondirent-ils toûjours, *que l'on a trouvé cette Tête, on l'a trouvée ſur le Mont Tarpeius à Rome.* Le fils de Calénus leur avoit appris cet expédient. *Mon pére*, leur dit-il, *vous expliquera le prodige, ſans uſer d'aucun menſonge, car cela n'eſt point permis à un Devin, mais prenez bien garde aux réponſes que vous ferez à ſes demandes.* Il y a bien de l'apparence que Pitnæ, qui raconte cette Hiſtoire dans ſon Livre XXVIII, n'y ajoûte pas beaucoup de foi.

CALÉOS. *Voyez* ASPROPITI.

CALEPIN (Ambroiſe) étoit de Calépio, bourg près de Bergame en Italie, dont il a tiré le nom de Calepin, ſous lequel il eſt fort connu. Il vivoit dans le XV ſiécle, & au commencement du XVI, & il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre des Auguſtins, où ſa vertu & ſa doctrine le firent beaucoup eſtimer. Son Dictionnaire auquel il avoit longtems travaillé, fut imprimé pour la premiére fois en 1503. Il mourut en 1510, privé de la vue par ſon extrême vieilleſſe, après avoir l'année précédente retouché ſon Ouvrage, qu'il dédia à Gilles de Viterbe, ſon Général, comme il paroît par ſa lettre dédicatoire datée du premier octobre 1509. Depuis, cet Ouvrage a été augmenté par pluſieurs & par d'autres. * Joſeph Pamphile, *in Chron. Auguſt.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.*

CALEPIO, Bourg d'Italie, près de Bergame, donne ſon nom à une vallée dite *Valle di Calepio*, près du Lac d'Iſeo. Il eſt ſitué ſur l'Oglio, & les Auteurs Latins le nomment *Calepium*, & ſes habitans *Calepini*. C'eſt de là qu'on a formé le nom d'Ambroiſe Calepin, dont on vient de parler. * Léandre Alberti.

CALETRICUS (ſaint) fut Evêque de Chartres. *Voyez* ſous CHARTRES l'article qui regarde l'Egliſe de Chartres.

CALETURE. *Voyez* CALITURE.

CALFORDE, ou CALVORDE, place forte du Duché de Brunſwick en Baſſe Saxe. Elle eſt dans le Principauté de Wolfembuttel, environ à quatorze lieues de la ville de ce nom, & de celles de Brunſwick & de Havelberg. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CALGIUN, ville du païs nommé *Idahaſchaab*, c'eſt à dire,

re, des Abyſſins ou de l'Ethiopie. Elle eſt ſituée dans une campagne fort déſerte à l'occident de Mancunach, ville du même pais ſur la Mer Rouge. Calgium eſt plus avant dans les terres, de quelques journées. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CALGOCZ, ville de Hongrie. *Voyez* FREYSTADT.

CALHAT, QUALHAT, & QUELHAT, ville de l'Arabie Heureuſe en Aſie. Elle eſt dans le pais, qu'on appelle Dman ou Jamana, ſur un Golfe auquel elle donne ſon nom. *Voyez* CALAJATE.

CALHAT (le Golfe de) Il eſt ſur la côte méridionale de l'Arabie Heureuſe, entre le Cap de Raz-al-gate, & la ville de Dolfar, à ſoixante & dix lieues de celle-ci, & à cent dix de celle-là. On prend ce Golfe pour le *Sachalites Sinus* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALI, CHALI & HALI. *Voyez* CHALI.

CALI, petite ville peu conſidérable. Elle eſt dans le Royaume de Popayan, dans l'Amérique Méridionale, ſur la riviere de Cauca, à vint lieues au deſſous & au nord de la ville de Popayan. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALIARI ou CAGLIARI (Paul) Peintre célébre, connu ſous le nom de PAUL VÉRONÉSE. Il étoit de Vérone en Italie, où il naquit en 1530 ou 1531, de Gabriel Caliari Sculpteur. Paul apprit à deſſiner & à peindre ſous Antonio Badile un de ſes oncles; & comme il avoit un admirable génie pour la peinture, il y fit bien tôt de merveilleux progrès. En effet, étant encore fort jeune, il peignit à Vérone, quelques tableaux dont on fit une eſtime particuliére. Le Cardinal Hercule de Gonzague l'engagea à venir à Mantoue, pour y travailler à l'Egliſe du Dome, qui eſt la Cathédrale, & il y aquit beaucoup de reputation. Depuis, il travailla dans quelques autres villes d'Italie, & s'arrêta à Veniſe. C'eſt là qu'il acheva tant de merveilleux ouvrages, dont pluſieurs ſe ſont répandus dans toute l'Europe, & qu'il fut conſulté & employé pour tous les grands deſſeins du Palais Ducal, de la bibliothéque de ſaint Marc, & de la ſalle du conſeil des Dix. Il fit une ſeule fois un voyage à Rome, en la compagnie de Jérôme Grimani, Procurateur de ſaint Marc, & Ambaſſadeur en cette Cour. Il retourna bien tôt à Veniſe, & continua d'y achever ces excellens ouvrages, qui rendront ſon nom immortel. Il s'attacha ſur tout au coloris, & peignit dans le goût du Titien, & preſque toûjours en concurrence du Tintoret. On trouvoit plus de force dans les tableaux de ce dernier, & plus de grace & de magnificence dans ceux de Paul Véronéſe, qui ſemble d'ailleurs avoir trop négligé le Deſſein & le Coſtume. Cet habile Peintre étoit très-homme de bien, pieux, ſévil & magnifique. Il avoit un frére & deux fils de même profeſſion que lui, & il mourut en 1588, âgé de 58 ans.

CALIARI (Benoit) frére du précédent, étoit Peintre & Sculpteur. Il peignit ſous ſon frére, avec les ouvrages duquel les ſiens ont été confondus. C'étoit un homme fort laborieux, & ſans ambition. Il mourut en 1598, âgé de 60 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 274.

CALIARI (Charles & Gabriel) fils de Paul, embraſſérent tous deux la profeſſion de leur pére. Le premier dès l'âge de 18 ans, faiſoit des tableaux qui égaloient ceux des plus habiles Maîtres. On croit qu'il auroit été plus loin que ſon pére, s'il eût vécu auſſi long-tems; mais comme il étoit très-délicat, & qu'il travailloit avec une très-grande applicanon, il ſe gâta la poitrine, & mourut en 1596, en la 26 année de ſon âge. Gabriel ſon frére s'adonna au négoce, quoi qu'il fit quelques tableaux de tems à autre. Il mourut de peſte en 1631, âgé de 63 ans. * Vaſari, *in Vit. de Pitt.* Rodolfi, *Vit. de Pit. Venet.* De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 274 *&* 275.

CALIBIA. *Voyez* CALIPIE.

CALICA, petite ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Bulgarie, ſur la Mer Noire, où elle a un bon port, entre la ville de Varne, & celle de Pangala, que quelques Géographes prennent pour l'ancienne *Callatis*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALICALA. *Voyez* HASENCALE.

CALICD. *Voyez* VERA.

CALICDULAN. *Voyez* CALECDULAN.

CALICUT ou CALECUT, ville & Royaume ſur la côte de Malabar, dans la preſqu'île de l'Inde, en deça du Golfe de Bengale. Ceux du pais l'appellent *Coicara*, c'eſt à dire, *forteresſe du Coq*, parce que, diſent-ils, le Royaume de Calicut ne s'étendoit pas autrefois plus loin que le chant du coq. Le plus beau commerce des Indes s'y faiſoit dans le XVI ſiécle, & on y voit encore aborder quantité de riches Marchands, qui en rapportent du poivre & des pierreries. Ce fut là que les Portugais defendirent, quand ils découvrirent les Indes Orientales; mais quelques victoires qu'ils ayent remportées, ils n'ont jamais pu y bien établir, ni profiter long-tems de la bienveillance du Roi, qui les chaſſa, dit-on, à cauſe de leur ingratitude, & des outrages qu'ils faiſoient à ſes Sujets. Les Anglois s'y ſont établis depuis long-tems, & y ont bâti une maiſon ſur un lieu élevé, parce que celle qu'ils avoient auparavant, avoit été ſubmergée dans une inondanon. Ce pais eſt bas & ſujet à des débordemens d'eaux. Le ſable du rivage eſt mêlé de morceaux d'or très-fin, que chacun peut chercher & ramaſſer pour ſon profit. La forteresſe que les Portugais avoient bâtie en 1529, aſſez loin du rivage, ſe voit à plus de deux lieues en Mer, à demi ſubmergée, & les barques paſſent aiſément entre ce chateau & la terre. Cette ville étoit autrefois le ſejour du Zamorin, ou Roi de Calicut; mais il n'y demeure plus, & il y a mis un Rajadou ou Gouverneur, qui loge dans le palais. Zamorin ou Samori en Langue du pais ſignifie *Souverain Empereur*, ou *Dieu ſur la Terre*. Les Gentilshommes de ce pais, qui s'appellent *Nayres*, portent des bracelets de perles, & des anneaux d'or pour ſe diſtinguer des perſonnes de moindre condition, qu'ils nomment *Polyas*. Il y a pluſieurs de ces Nayres qui ne ſe marient point, parce qu'ils ont la liberté de voir les femmes & les filles de leurs camarades, quand il leur plait. En entrant dans la maiſon, ils laiſſent leur épée & leur rondache à l'entrée, pour marques qu'ils y ſont; & le maitre même de la maiſon voyant ces armes paſſe outre, & n'y entre point. Les Nayres portent tous les armes, & ſe trouvent ordinairement auprés de la perſonne du Roi, pour la Garde, & pour l'accompagner à la guerre. Tous les Polyas ſont Gens de métiers, ou Marchands. Le Roi de Calicut ne mange rien, qui n'ait été auparavant preſenté à la Pagode, ou Idole. Il y a encore cela de particulier en ce Royaume, que la nouvelle Reine (auſſi-bien que toutes les Epouſes,) eſt miſe entre les mains d'un Bramen, pour en diſpoſer, avant la conſommation du mariage; & que ce n'eſt pas le fils du Roi, mais le fils de la ſœur du Roi qui ſuccéde à la Couronne, parce qu'ils croyent que ce moyen eſt le plus sûr, pour avoir un ſucceſſeur du ſang Royal, la Reine pouvant avoir des enfans d'un autre que du Roi, particuliérement du Bramen; & ceux de ſa ſœur étant toûjours du ſang Royal, comme leur mére. On y trouve diverſes ſortes de Religions, des Payens, des Mahométans, des Arabes, des Chrétiens de ſaint Thomas, & de ceux qui ont été convertis par les Miſſionnaires. Le Roi a ſouvent promis d'embraſſer la Religion Chrétienne; mais il n'a jamais exécuté ſes promeſſes. Munſter dans ſa Coſmographie rapporte bien des particularitez touchant la figure du Démon que le Roi du pais adore, avec les Prêtres. *Voyez* auſſi Hofmanni *Lexicon* au mot Calicut. * Mandelſlo, *tome* 2. *d'Olearius.* Dellon, *Relations des Indes Orientales.*

CALIDIUS (L. Julius) Poete Latin, contemporain d'Auguſte, qui mourut l'an de Rome 730, & 24 avant Jeſus-Chriſt. P. Volumnius ami d'Antoine, mit Calidius dans la liſte des Proſcrits, à cauſe des grands biens qu'il avoit dans l'Afrique; mais T. Pomponius Atticus, qui étoit ſon ami, le délivra de ce danger. Calidius fut un des plus excellens Poetes de ſon ſiécle, après la mort de Lucréce & de Catulle. * Cornélius Nepos, *dans la Vie d'Atticus.*

CALIFE. Les Perſes donnent ce nom au Régent, qui enſeigne dans une Meszid ou Moſquée qui ſert de temple, & d'école. Le Molla eſt le Prêtre du temple, & le Principal du Collége. * Dléarius, *Voyage de Perſe.*

CALIFE. Ce nom étoit propre aux ſucceſſeurs de Mahomet, appellez Califes de Syrie, lorſqu'il s'éleva d'autres Califes qui uſurperent l'autorité ſouveraine en Perſe, en Egypte, en Afrique. Du régne de Mahomet II, l'an 814 de Jeſus-Chriſt & de l'hegire 199. l'Empire Mahométan étoit diviſé en cinq parties. Mahamet, Calife de Syrie, quitta la ville de Damas, & tranſporta ſon ſiége à Bagdat, qu'il fit bâtir ſur les ruines de Séleucie, à une journée de l'ancienne Babylone; c'eſt pourquoi on le nomma auſſi Calife de Bagdat: le ſecond fut le Calife du Caire en Egypte. Il y eut un troiſiéme Calife à Carvan, & un quatriéme à Fez en Barbarie: outre le Calife d'Eſpagne, qui prit auſſi le titre de Roi. Pluſieurs qui régnoit en 958, fut le dernier Calife en Aſie, dont les Turcs ſe rendirent les maitres, & il ne reſta que le Calife d'Egypte, & ceux d'Afrique, & d'Eſpagne. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 2.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CALIFES, ou SUCCESSEURS DE MAHOMET qui ont régne dans la Syrie.

Commencement du régne.			*Durée du régne.*		
{Ans de l'Heg.	{Ans de J. C.		*Ans.*	*Mois.*	*Sem.*
11.	632.	Aboubécre, Abubéker ou Aboubékre.	0.	4.	
13.	634.	Dmar I, fils de Chetab ou Khaf.	9.		
23.	643.	Othman ou Dſman.	12.		
		OMMIADES.			
35.	655.	{Alli, fils d'Abou Taleb, *reconnu par les meurtriers d'Othman.*	*un peu plus de* 4.		
41.	661.	{Moavia ou Mauvias, fils d'Abou Sophian.	19.		
60.	680.	{Yézid, fils de Moavia.	*près de* 4.		
64.	683.	Moavia II, fils de Yézid.	0.	0.	7.
64.	683.	{Abdalla, après deux mois & demi d'interrégne, régne d'abord en Egypte ſeulement, & {en tout	0.	10.	
		{Mérouan I, ou Méruvam, ou Maruvan en Syrie.			
65.	684.	Abdulmaluc ou Abdulmeluch, Abdolmalek ou Abdelmélic fils de Mérouan.	21.		
86.	705.	Gualid, ou Oulid, ou Walid fils d'Abdulmalic.	9.	10.	
96.	714.	Soliman, ou Suleiman, ou Zuleimin, deuxiéme fils d'Abdulmalic.	2.	8.	

Com-

Commencement du règne. Ans de l'Hég.	Ans de J. C.		Durée du règne. Ans.	Mois.	Sem.
99.	717.	Omar II, neveu d'Abdulmalic.	2.	5.	
101.	719.	Yézid II, troiſiéme fils d'Abdulmalic.	4.		
105.	723.	Hichan, ou Hechen, ou Huſcham, quatriéme fils d'Abdulmalic.	19.		
125.	742.	Gualid, ou Oulid II, dépoſé.	1.	3.	
126.	743.	Yézid III. ſurnommé Al-nakès fils de Gualid I.	0.	5.	
126.	743.	Ibrahim fils de Gualid I.	0.	2.	
127.	744.	Mérouan II, petit-fils de Mérouan I, ſurnommé *Alinadi* ou *Himar-Algizira* régna en tout	5.		

Ce Mérouan fut le dernier Calife de la race des Ommiades, qui occupa le thrône pendant l'eſpace de 91 ans, depuis Moawia en l'an 41, juſqu'en l'année 132 de l'Hegire.

ABBASSIDES.

Abdalla de la Race des Abbaſſides, chaſſe Mérouan le dernier Calife d'entre les Ommiades.

132.	749.	Abdalla *Aboulabas*, ou Mahomet Abdalla *Saffah*.	4.		
136.	753.	Aboujafar, ou Abu-Jafar ſurnommé ALMANSOR, fiére d'Abdalla.	22.		
158.	776.	Mahamet ou Mahomet, ſurnommé *le Mahadi* ou *Mehédi*, fils d'Aboujafar.	10.		
169.	785.	Moiſe, ou Mouça, ſurnommé *Hadi* ou *Mahadi*, fils d'Aboujafar.	1.	3.	
170.	786.	Aaron I, ou Haroun, ſurnommé *Raſchid*, *Récind*, ou *Mahachid* fils d'Aboujafar.	23.	1.	
193.	809.	Mahamet ou Mahomet, ſurnommé *Al-Amin* & *Abou Abdalla*, fils d'Aaron.	5.		
198.	813.	Almamon, ou Mamun, Abdalla, ſurnommé *Aboujafar*, fils d'Aaron.	20.		
218.	833.	Al-Mouſaém ou Mootaſem, ou Mahem, *Mahomet Abou-Iſac*, fils d'Aaron.	8.	8.	
227.	841.	Aaron II, *Al-Ouathec*, ou *Watik* ou *Aboujafar*, fils d'Almouſaém.	4.		
231.	845.	Motevaquel, Mouwakel ou Mutewakkel, autrement Jafar, fils d'Al-Mouſaém.	14.		
246.	860.	Al-Mouſtanſer, ou Montaſer, *Mouſtanſir Billah*, *Mahomet Aboujafar*, fils de Motevaquel, fait tuer ſon père, & régne	0.	6.	
247.	861.	Mouſtain, Muſtain, Moſtain, *Aboulabas*, *Achmed*, frére d'Al-Mouſtanſer	3.		
252.	866.	Mouzz, *Mahomet Abou-Abdalla*, frére d'Al-Mouſtanſer, eſt dépoſé par l'Achmed Turc. *près de*	3.		
255.	868.	Mouhtadi, ou Mohtadi, *Mahomet Abou-Abdalla*, fils d'Aaron II.	1.	1.	
256.	869.	Moutamid, ou Mutamud, Al Alla, *Aboulabas Ahmed*, fils de Motevaquel.	23.		
279.	892.	Moutadid, ou Mohtadel, *Ahmed*, *Abul Abbas*, neveu de Moutamid.	9.		
289.	901.	Mouctafi, ou Moctafi *Billah*, *Ali*, fils de Moutamid.	9.		
298.	910.	Mouctadir Almoctader, *Abul*, *Jaafar*, fils de Moutadid.	19.		
317.	929.	Cahir, ou Kahir, *Mahomet Aboulmanſor*, fils de Moutadid.	6.		
322.	935.	Arradi, ou Radi, *Aboulabbas Ahmed*, fils de Mouctadir.	7.		
329.	942.	*Mort* d'Arradi.			

Après ce Calife & pendant ſa vie même, l'Empire des Muſulmans tomba dans une Anarchie univerſelle, & fut diviſé en pluſieurs parties par différens Chefs, dont les uns s'emparérent de la Syrie, les autres de l'Arabie, d'autres de la Perſe, d'autres enfin de l'Afrique, &c. De ſorte qu'il ne reſta plus au Caliſe que l'honneur de ce titre, celui de voir ſon nom gravé ſur la monnoye, & le droit des inveſtitures, qu'il ne refuſoit jamais au plus fort. * Eutychius, Elmacin, Abulpharage. *Voyez* l'article des ABBASSIDES, & celui de la COTBET.

CALIFORNIE, preſqu'iſle de l'Amérique Septentrionale dans la Mer du Sud, eſt à l'Occident du nouveau Mexique, & n'en eſt ſéparée que par le fleuve du *Colorado*; comme remarque le P. Kino, Jéſuite Allemand, qui paſſa du Royaume de Sumatra en Californie l'an 1701, n'ayant eu pour s'y rendre qu'à traverſer le *Rio-Azul*, ou riviére bleue, & le *Colorado*, dans lequel ſe jette l'autre riviére. La longueur de la Californie, eſt de ſix à ſept cens lieues du Septentrion au Midi, depuis les promontoires eppellez Cap-Blanc, Cap de Saint-Sébaſtien, & Cabo Mendocino, juſques à un autre promontoire du Cabo de San-Lucar.

La Cſalifornie fut premiérement decouverte par Fernand ou Ferdinand Cortès en 1535, & depuis, les Eſpagnols ont ſeulement navigé ſur ſa côte occidentale, mais très-peu vers l'orientale. Il n'y a point de ville ſelon Baudrand, dans toute l'iſle, il n'y e qu'une Colonie d'Eſpagnols établie depuis peu dans la partie meridionale, qu'ils eppellent Californie, dans un fort bon terroir, ſur la côte, vis à vis de la nouvelle Eſpagne.

Pendant l'été, les chaleurs ſont très grandes le long des côtes de Californie, & il y pleut rarement: l'air eſt plus tempéré dans les terres. Quand la ſaiſon des pluyes eſt paſſée, la roſée eſt abondante tous les matins; & depuis le commencement d'avril juſqu'à la fin de juin, cette roſée eſt accompagnée d'une eſpéce de manne qui ſe congéle & s'endurcit ſur les feuilles des roſeaux. Elle e toute la douceur du ſucre, mais non pas ſa blancheur. On trouve dans tout le pais de grandes plaines & de acellens pâturages. Il y a de fort bonne eau & des riviéres fort poiſſonneuſes. Les arbres fruniers y ſont beaux. Tous les légumes & les grains qu'on y a ſemez y ſont très-bien venus. On y trouve deux eſpéces de bêtes fauves inconnues en Europe, & dont la chair eſt bonne & délicate. Preſque tous les oiſeaux d'Eſpagne, & tous ceux du Mexique ſe trouvent dans la Californie. On trouve dans les terres, des ſalines dont le ſel eſt blanc & très-dur. Le poiſſon de mer y eſt bon, & en abondance, mais la pêche des perles rend ſur tout ces côtes fameuſes.

Les Californiens n'ont point de maiſons; l'ombre des arbres les défend des ardeurs du Soleil pendant le jour, & ils ſe font des eſpéces de feuillées pour paſſer la nuit. Pendant l'Hyver ils s'enfermment dans des caves qu'ils creuſent en terre, & y demeurent pluſieurs enſemble. Les hommes ſont tout nuds. Ils ſe peignent ſeulement la tête d'une bande de roüle très-deliée, & portent au cou, & quelquefois aux mains des nacres de perles aſſez bien travaillées. Leurs armes ſont l'arc, la fléche ou le javelot, & ils les portent toûjours à la main. Les femmes ſont vêtues un peu plus modeſtement: elles ont à le ceinture une eſpéce de tablier tiſſu de roſeaux, comme les nattes les plus fines. Elles ſe couvrent les épaules avec quelques peaux de bêtes, & ſe peignent comme les hommes la tête avec des roſeaux fort déliez. Elles portent auſſi comme eux des colliers & des braſſelets. L'occupation la plus ordinaire des hommes & des femmes, c'eſt de filer. Les hommes ſont encore une eſpéce de vaiſſelle avec diverſes herbes, dont les fibres ſont fort ſerrées. Les Californiens n'ont aucune forme de gouvernement ni de culte réglé: on a cependant remarqué qu'ils adorent la Lune, & qu'ils ſe coupent les cheveux en ſon honneur. Chaque famille ſe fait ſes loix à ſon gré; de là vient la diviſion qui regne parmi eux, & les fréquentes guerres qu'ils ſe font. * *Lettres édifiantes & curieuſes des Miſſionnaires Jeſuites*, V. Recueil 1705. Herréra, *Deſcr. Amer.*

* CALIFORNIE (Mer de) s'appelle auſſi *Mer Vermeille* ou *Mar Vermejo*. Elle s'étend tout le long des côtes orientales de la preſqu'iſle de Californie, & des côtes occidentales de Vieux & du Nouveau Mexique. On pêche des perles le long des unes & des autres.

CALIGARI ou PELACANI (François) de Florence en Italie, Profeſſeur en Mathématiques, vivoit en 1515. Il écrivit en Italien un Traité d'Algebre, & treize livres d'Arithmétique pratique, qu'il dédia à Jules de Médicis, depuis Pape ſous le nom de Clement VII. * Pucciancius, *de Script. Florent.* Voſſius, *de Mathem.*

CALIGNON (Soffroy) Maître des Requêtes, & depuis Chancelier de Navarre, tous Henri IV, étoit de Dauphiné. Le Seigneur de Leſdiguieres, qui fut depuis Connetable de France, contribua beaucoup à ſon élevation. D'ailleurs il étoit ami de Révol Sécretaire d'Etat. Henri n'étant que Roi de Navarre, avoit employé Caligñon dans les affaires les plus difficiles; & lorſqu'il fut devenu Roi de France, il n'eut pas de Miniſtre qu'il eſtimât davantage. Il le fit Chancelier de Navarre. L'Edit de Nantes eſt ſon Ouvrage, & il y travailla plus qu'aucun autre. Au reſte Caligñon étoit ſavant en tout genre de Literature, & il a même fait des vers en François. Du Verdier en a conſervé pluſieurs dans ſa Bibliothéque, les autres ſont perdus. Il mourut l'an 1607, agé de 56 ans, laiſſant au Roi un ſenſible regret de ſa perte. Il faiſoit profeſſion de la Religion Réformée. Ses vers que Du Verdier Vauprivas a confervez, ſont une Satyre intitulée, *Le Mépris des Dames*. D'Aubigné dit que Caligñon étoit un des plus grands eſprits de ſon tems. Caſaubon le traite de perſonnage illuſtre par ſa doctrine, par ſa piété, & par les ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat. M. De Thou qui avoit travaillé avec lui pendant trois ans à dreſſer l'Edit de Nantes, le fait regarder comme très-habile dans les Belles Lettres, dans la Philoſophie, dans les Mathematiques, dans la Juriſprudence, & comme conſommé dans les affaires & dans l'uſage du monde. Il auroit pu être très avancé s'il avoit changé de Religion. Le Roi Henri IV diſoit que ſi Caligñon eut été Catholique, il l'auroit fait Chancelier de France. Ce fut par ſon interceſſion que les Proteſtans de Paris obtinrent de s'aſſembler à Charenton, au lieu qu'auparavant le temple étoit à *Blond*, village ſur la Seine à quatre ou cinq lieues de Paris. L'Auteur de la Vie aſſure qu'il a répondu à la Bulle de Sixte V, par laquelle il déclaroit Henri IV incapable de ſuccéder à la Couronne de France, & que cet Ecrit a été public. Il a auſſi compoſé une Apologie du Roi de Navarre, contre un livre intitulé, *Incendium Calvinianum a Navarri Legatis apud quoſdam Imperii Ordines, ad certam Religionis ac Reipublicæ contaminationem procuratum.* * Du Verdier, *Biblioth.* Chorier, *Hiſt. du Dauphiné, tome 2.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p. 510. & ſuiv.* de l'édit. de Hollande 1715.

CALIGULA (Caius Julius Céſar Germanicus) Empereur Romain naquit le 31 août, l'an 12 de Jeſus-Chriſt, & ſuccéda à Ti-

Tibère l'an 37. On ne convient point du lieu de la naiſſance de Caligula. Quelques uns ont prétendu qu'il naquit à Tivoli, ou à Antium près de Rome, d'autres en un village près de Coblentz au Duché de Tréves, & parmi les quartiers des Légions. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant qu'il étoit fils de Germanicus & d'Agrippine, & qu'il vint au monde pendant que ſon pére étoit Conſul avec C. Fonteius. Il fut élevé dès ſon enfance dans les armées de Germanie, dont ſon pére étoit les délices auſſi bien que du peuple Romain. Ce fut même dans ces troupes qu'il reçut le ſurnom de *Caligula* du mot Latin *caliga* chauſſure militaire; mais depuis qu'il fut parvenu à l'Empire, c'étoit lui faire une injure digne de punition, que de lui donner le nom de *Caligula*, qu'il avoit tant aimé avant que d'être Empereur. Il avoit auſſi porté dès l'enfance le nom de Céſar, parce que ſon pére étoit entré dans la Famille des Céſars, par l'adoption que Tibère, fils adoptif d'Auguſte, fit de ſa perſonne. On lui donna encore le nom de Jules, qui étoit propre à la famille des Céſars; enfin on l'appelloit auſſi Germanicus comme ſon pére. D'abord qu'il eut atteint l'âge de vint ans, il reſta toûjours auprès de Tibère, & ſut ſi bien profiter de la diſſimulation qui étoit propre à cet Empereur, qu'il ne fit éclater aucune des mauvaiſes qualitez que l'on remarqua en lui, lorſqu'il fut parvenu à l'Empire. C'eſt ce qui a donné lieu à Suétone de dire qu'il n'y avoit jamais eu de meilleur valet & de plus mauvais Maître. Caligula ne prit la robe virile qu'à 20 ans, au lieu que les autres la prenoient à 17. Tibere le fit Pontife, & l'an 33 de J. C. il lui donna entrée dans les dignitez en le faiſant Queſteur, le déclara Prince de la Jeuneſſe, & lui fit épouſer Junia Claudia ou Claudilla, fille de M. Junius Silanus. Cette femme étant morte peu de tems après, Macron rechercha & gagna l'amitié de Caligula en lui abandonnant ſa propre femme. Caius s'étoit déja ſignalé avant ſon mariage par ſes impudicitez affreuſes, en ſorte que quelques Auteurs l'accuſent d'avoir violé ſa ſœur Druſilla. Tel étoit Caius quand il ſe trouva maître de l'Empire à l'âge de 25 ans, l'an 37 de J. C. Tibere par ſon Teſtament lui avoit donné pour Collégue ſon petit-fils Tibérius Néro Gemellus âgé tout au plus de 18 ans. Caius fit caſſer ce Teſtament par le Sénat, ſous prétexte que Tibére n'avoit par eu l'eſprit ſain & libre, lorſqu'il avoit confié l'Empire à ſon petit-fils dans l'âge où il étoit, & l'on donna à Caius ſeul la ſouveraine puiſſance. D'abord il harangua le Sénat avec une modeſtie qui charma tous ceux qui l'entendirent. Il leur promit une part entière au gouvernement, & de faire tout ce qu'ils jugeroient à propos comme leur fils & leur élève. Il refuſa par une modeſtie affectée les titres & les charges honorables que l'on voulut lui donner; mais il dégénera d'une ſi horrible maniére, qu'il fit regretter le regne de ſon prédéceſſeur, quoique très-cruel. Ceux qui ont dit que la nature l'avoit choiſi, afin de montrer au monde juſques où elle pouvoit étendre ſes forces du côté du mal, paroiſſent avoir rencontré aſſez juſte. Il fit un voyage dans les iſles de Pendataire & de Ponce, d'où il rapporta les os & les cendres de ſa mére & de ſon frére Néron, & les fit mettre dans le monument d'Auguſte. Il fit un paquet de tous les papiers que Tibére avoit ramaſſez contre eux & contre les autres perſonnes accuſées de léze-Majeſté, & le brûla publiquement, ſans avoir la curioſité d'en lire aucun. Peu de jours après qu'il fut arrivé à Rome, il rendit la liberté à Agrippa petit-fils d'Herode, que Tibére avoit fait emprisonner ſix mois auparavant. Il élargit auſſi tous les autres priſonniers, rétablit tous ceux que Tibére avoit depoſez ou exilez; accorda une amniſtie à tous ceux qui avoient été accuſez ou arrêtez pour crime de leze-Majeſté, & défendit d'accuſer perſonne de ce crime. Il donna enſuite à Antonia ſa grand'mére la nom d'*Auguſte*, la qualité de Préſtreſſe d'Auguſte, & tous les privilèges des Veſtales. Il accorda auſſi ce dernier privilége à ſes ſœurs Druſilla, Agrippine, & Livilie ou Julie, action que l'on regarda plûtôt comme une récompenſe du commerce criminel que quelques Auteurs diſent qu'il eut avec elles, que comme la marque d'un bon naturel. Caius fut fait Conſul au mois de juillet de l'an 37 de J. C. & voulut avoir pour Collégue Claude ſon oncle, que la foibleſſe de ſon eſprit avoit écarté juſqu'alors des charges. Le 31 août de la même année, il fit repréſenter des Jeux très-magnifiques, dont on rapporte une ſingularité qui mérite de trouver ici ſa place, ſavoir que ce fut pendant ces Jeux que l'on commença à mettre des couſſins ſur les bancs nuds. Caius fit des dépenſes ſi exceſſives pour les fréquentes repréſentations des Jeux, qu'il diſſipa en peu de mois des threſors immenſes que Tibére avoit amaſſez en pluſieurs années. Ils ſe montoient, dit-on, ſelon nôtre façon de compter, à ſoixante & deux millions ſix cens ſoixante & quinze mille écus d'or. Dans la ſuite il ne fit point de ſcrupule de commettre les plus horribles Injuſtices, & les plus grandes baſſeſſes qu'il croyoit utiles pour lui faire trouver de l'argent. Il rendit à Antiochus le Royaume de Comagéne que les Romains avoient pris ſur un autre Antiochus pére de celui-ci, & qui avoit été réduit en Province, 19 ans auparavant. Il ajoûta à ce Royaume la Cilicie maritime, & lui donna une ſomme conſidérable, comme pour lui reſtituer les revenus que le Fiſc avoit tirez de ſes Etats pendant que les Romains en avoient joüi.

Caius tint ſeulement le Conſulat pendant deux mois & douze jours, c'eſt à dire, juſqu'au 12 de Septembre, & laiſſa cette dignité pendant les derniers mois de cette année à veua que Tibére avoit déſigné pour la remplir. Il tomba extrêmement malade vers la fin d'octobre. Cette maladie cauſée par ſes excès & par ſes débauches, jetta la conſternation parmi le peuple, dont il avoit trouvé le ſecret de ſe faire aimer, ſa convaleſcence changea la triſteſſe du peuple dans une joye dont il donna des témoignages & des marques par les fêtes & les réjoüiſſances dont elle fut ſuivie. Ce que l'on regardoit comme la guériſon de Caius, ne fut que le commencement des maux & des cruautez que le changement de ſon tempérament lui fit commettre. Il avoit refuſé d'abord les titres d'Auguſte, d'Empereur, de Pére de la patrie, de Grand Pontife, & la puiſſance du Tribunat; mais depuis ſa convaleſcence il les prit tous en un ſeul jour, à l'exception de *Pére de la patrie*, qu'il ne prit que quelque tems après les autres. Il ajoûta à ces grands noms ceux de pieux, de fils des troupes, de Pére des armées, d'excellent & de très-grand Céſar. Sa folie alla même juſqu'à ſe vouloir faire paſſer pour Dieu. Il faiſoit ôter la tête aux images des Divinitez anciennes, & y faiſoit mettre la ſienne: il ſe plaçoit entre les ſtatues de Caſtor & de Pollux pour ſe faire adorer, & ſe vantoit de coucher avec la Lune. Il ne vouloit pas ſeulement être adoré comme un Dieu, & être appellé le nouveau Jupiter, ſe faiſant dorer la barbe, & prenant un foudre à la main; mais il affectoit de repréſenter en ſa perſonne, tous les Dieux & toutes les Déeſſes. Il portoit tantôt un trident, comme Neptune; tantôt un caducée, comme Mercure; tantôt une lyre comme Apollon. Quelquefois il prenoit une pouvre & un bouclier, pour reſſembler à Mars, ou une maſſue pour repréſenter Hercule: ſouvent il s'habilloit en Venus, avec une couronne de myrthe; puis en Diane avec la javelot & le carquois. Lorſqu'il vouloit paroître en homme, il ſe ſervoit d'un manteau brodé d'or, de pierreries & de perles: quelquefois il s'habilloit de taffetas le Héros, avec le corcelet d'Alexandre, qu'on avoit tiré du tombeau de ce Conquérant; mais il marchoit ordinairement avec les ornemens triomphaux, c'eſt à dire, avec la couronne de laurier ou d'or, le bâton d'ivoire, la robe bordée de pourpre & la caſaque brochée à palmes. Il avoit des machines avec leſquelles il faiſoit durant les éclairs une eſpéce de tonnerre, & lorſque la foudre tomboit, il lançoit une pierre contre le ciel avec ces paroles impies, *tue-moi, ou je te tuerai.* Ces folies furent bien-tôt ſuivies de pluſieurs actions de cruauté, qu'il commença à ſignaler par la mort du jeune Tibere, le jour que ce Prince entroit dans la 19 année de ſon âge. Caius l'adopta pour fils & le déclara Prince de la Jeuneſſe, ainſi, dit Philon, de lui ôter le droit de partager l'Empire, & d'être maître de lui & de ſa vie, ſelon l'autorité que le Droit Romain donnoit aux péres. En effet Caius ôta la vie à ce jeune Prince lorſqu'il s'y attendoit le moins. Il fit porter l'arrêt de mort à Tibere par un Tribun accompagné de quelques Centeniers, & obligea ce jeune Prince à ſe tuer lui-même, ſous prétexte qu'il n'étoit permis à perſonne de mettre la main ſur le petit-fils d'un Empereur. Il traita la grand mére Antonia avec la même cruauté. Dion met auſſi ſur ſon compte la mort de Silanus ſon beau-pére & Proconſul d'Aſie, qu'il contraignit de ſe couper la gorge. Toutes ces actions arrivérent l'an 37 de Jeſus-Chriſt. Celles de l'année ſuivante furent encore plus cruelles; car ne ſe contentant pas d'avoir fait mourir quantité de perſonnes d'une maniére inhumaine dans les ſpectacles publics, il obligea Macron Gouverneur d'Egypte, ſa femme & ſes enfans, à qui il étoit redevable de l'Empire & de ſa vie, de ſe donner la mort. Il enleva Orteſilla femme de C. Calpurnius Piſon, dans le jour & dans le tems même du feſtin des noces, & l'épouſa. Il fit laſſa de cette alliance; car il répudia cette femme quelques jours après, & la rélégua avec Piſon ſon mari, avec lequel on prétendoit qu'elle s'étoit réconciliée. Caligula ſe maria enſuite à Lollia Paulina, quoique C. Memmius Régulus Gouverneur de Macedoine & d'Achaïe, ſon époux, fût encore vivant. L'an 39 de Jeſus-Chriſt, Caligula fut fait Conſul pour la ſeconde fois. Les occupations férieuſes de cette charge ne diminuérent pas la diſſipation & les extravagances de cet Empereur. Il cherchoit chaque jour à ſe ſignaler par quelque ſingularité cruelle ou bizarre. Rien ne prouve mieux ſa folie, que ce qu'il fit par rapport à ſon cheval nommé *Incitatus*: il l'invitoit à ſouper, lui faiſoit ſervir de l'orge dorée, & préſenter du vin dans des vaſes d'or. Il lui avoit fait faire une écurie de marbre, une auge d'ivoire, des couvertures de pourpre & un collier de perles: il lui avoit donné une maiſon, des ſerviteurs, & des meubles pour recevoir magnifiquement ceux qui ſeroient priez de ſa part à ſouper. Il juroit par la vie & par ſa fortune, l'avoit déclaré Pontife, promenoit de le faire Conſul, & eût peut-être exécuté cette promeſſe, s'il eut vécu plus long-tems. Quelque bizarre que fut ce procédé, il en conçut un autre qui ne le paroiſſoit pas moins: ce fut de faire un pont ſur la mer. Il le commença, & en fit conſtruire environ cinq quarts de lieues de long, mais tous les vaiſſeaux ayant été employez à ce ridicule deſſein, il ne s'en trouva plus pour apporter du blé à Rome, ce qui y cauſa une très-grande famine, qui dura juſques ſous l'empire de Claudy. Les dépenſes exceſſives que l'Empereur avoit faites pour la conſtruction de ce pont, le portérent à faire mourir pluſieurs perſonnes très opulentes, afin de pouvoir s'emparer de leurs biens. Vitellius Gouverneur de Syrie, pour ſe conſerver la vie, eut la lâcheté d'adorer Caius comme une Divinité, & fut le premier qui fit une loi pour obliger les Romains à faire la même choſe. L'Empereur paſſa les Alpes & fit mourir les plus riches habitans des Gaules, ſous prétexte qu'il avoit perdu ſon argent au jeu. Il fit mourir Gétulicus & Lépidus, ſous prétexte d'une conjuration dans laquelle il prétendit que ſes propres ſœurs avoient eu part. Pour les punir de ce crime qu'il leur imputoit, il les chaſſa de ſa Cour. Quelque tems après il répudia ſa femme Paulina, & épouſa Milonia Céſonia, le jour même qu'elle étoit accouchée d'une fille, dont il s'avoua le pere, & à qui il donna le nom de Julia Druſilla. Caius s'empara de la charge de Conſul pendant les 12 premiers jours de l'an 40 de J. C. & la quitta après ce tems-là pour s'occuper uniquement de ſes cruautez. Il les recommença par la mort de Ptolomée Roi d'une partie de l'Afrique, & par l'empoiſonnement de Mithridate Roi d'Arménie. Vers le même tems, comme s'il eut formé le deſſein de paſſer en Angleterre, il s'avança à la tête de ſon armée juſques ſur les bords de l'Océan, où l'ayant fait ranger en bataille, il donna le ſignal du combat. L'étonnement des troupes fut extrême, quand ils virent aborder tous ces grands préparatifs à l'ordre qu'il leur donna de ramaſſer des coquilles ſur le bord du rivage, & d'en remplir leurs habits & leurs caſques. Caligula crut que ces eſpéces ridicules de trophées ſeroient les honneurs du triomphe, & il conçut une ſi cruelle haine contre le Sénat, que n'ayant pas cru devoir les lui déférer, qu'il réſolut de faire mourir tous les Sénateurs: il n'exécuta pas néanmoins ſon deſſein. Il conçut celui de faire placer ſa ſtatue dans le temple de Jéruſalem, à cauſe de la répugnance qu'il ſavoit que

que les Juifs auroient à loi rendre un honneur que leur Loi condamnoit. L'an 39 de Jesus Christ il donna ordre à Petrone, Gouverneur de Syrie, de faire tailler une ſtatue qui le repréſentât ſous la forme de Jupiter, & de la faire placer dans le Sanctuaire. Ce dernier vit tant de conſternation dans l'eſprit de tous les Juifs d'Orient, que craignant quelque revolte, il écrivit à l'Empereur que les Ouvriers n'avoient pu achever la ſtatue. Caligula pénétra ſon deſſein, & entra dans une fureur étrange contre lui; mais le Roi Agrippa ayant appris ſon intention tomba évanoui, & lui écrivit depuis une lettre ſi touchante, qu'il promit de ne faire aucune innovation dans le temple des Juifs. Il s'en repentit peu après, & ordonna de faire à Rome un coloſſe doré, pour le placer dans le Sanctuaire, avant que l'on en sût aucune nouvelle. Aſiaticus & Chærea, piquez de ſes railleries, formérent une conjuration contre lui, dans laquelle pluſieurs perſonnes entrérent. Chærea commença d'inſulter Caius dans le tems qu'il ſortoit du théâtre; pluſieurs perſonnes le ſeconderent en frapant Caius de pluſieurs coups, que quelques Auteurs font monter juſqu'à trente; & enfin Aquila lui donna le coup de la mort le 24 janvier de l'an 41 de Jeſus Chriſt, après un regne de trois ans neuf mois & vint-huit jours, étant âgé de vint-huit ans, quatre mois & vint-quatre jours. La nuit d'après, ſa femme Celoina & ſa fille furent tuées par Julius Lupus par l'ordre de Chærea.

Caius avoit un naturel violent & impétueux, une légéreté & une inconſtance qui tenoit de la fureur. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il avoit été porté à la débauche & à la cruauté. Il aimoit paſſionnément à railler & à picquer tout le monde par des mocqueries ſanglantes, & regardoit comme des injures les moindres paroles qui ne répondoient pas à l'idée que ſa valeur lui donnoit de lui même. Il étoit très-credule, & ajoûtoit foi aux calomnies les plus noires & les plus atroces. Enfin il étoit très-timide dans les dangers, & très-cruel quand il croyoit le pouvoir être impunement. Au reſte ſon extérieur répondoit aſſez aux défauts de ſon eſprit, du moins ſelon le portrait que les medailles & les Hiſtoriens nous font de ce Prince. Il avoit, ſelon les uns & les autres, le menton relevé, le regard terrible (ce qui l'affectoit pour imprimer de la crainte dans le cœur de ceux qui l'approchoient) le cou délié, le front grand, le ſommet de la tête chauve, les jembes minces, & le corps mal proportionné. * Spon, *Recherches curieuſes d'Antiquité*. Dion. Suétone. Aurélius Victor. Tacite, *in Annal.* Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *c.* 8. *&c. & l.* 19. *c.* 21. *Guerre des Juifs, l.* 2. *c.* 17. *&* 18. Philon, *Relation de l'Ambaſſade vers Caligula*. Tillemont, *Hiſtoire des Empereurs*.

CALIGURRITAINS. *Voyez* CALACURRITAINS.

CALINCIENS, anciens peuples de l'Inde, vers la mer, parmi leſquels on dit que les femmes portoient des enfans dès l'âge de cinq ans, & n'en vivoient que huit au plus. * Pline, *l.* 6. *c.* 17.

CALIPIE, anciennement *Curubis*, *Curubus*, ville autrefois Epiſcopale, dans le Royaume de Tunis en Barbarie, entre le Cap Bon & la ville de Hamamétha, ſur la côte, où elle a un bon port. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALIPO, ou CARIPO, petite ville de Turquie en Aſie, dans la Natolie, à l'embouchure de la riviére de Lali dans la Mer Noire, où elle a un aſſez bon port. Maty, *Dict. Géogr.*

CALIPPE (*Calippus*) Mathématicien de Cyzique, étoit en grande eſtime dans la Gréce. Reconnoiſſant qu'il ne pouvoit ajuſter avec aſſez d'exactitude les années ſolaires avec les lunaires, & trouvant du défaut en l'ordre de Méton, il inventa une période qui contenoit quatre cycles Metoniques, chacun de 19 ans, & en tout de 76 années, ou XIX Olympiades. Il la commença ſur la fin du mois de juin, & la troiſiéme année de la CXII Olympiade, qui étoit la 419 de Nabonaſſar, la 4334 de la Période Julienne, 424 de Rome, 3705 du monde, 330 avant Jeſus Chriſt, Anthiphon étant Archonte d'Athénes, & la même année que Darius fut mis par Beſſus. * Ptolomée, *l.* 3. *p.* 63. *Gr. Edit.* Pétau, *l.* 2. *c.* 16. *& l.* 10. *Doctr. temp.* Voſſius, *de Math. c.* 33. Scaliger, *in Not. ad Euſebium*. Riccioli, *Chron. Reform.*

CALIS. *Cherchez* CADIS.

CALISCH ou KALISCH, en Latin *Caliſium* ou *Caliſia*, ville de Pologne. Quelques uns croyent que c'eſt la même Caliſcia dont Ptolomée fait mention. Elle eſt ſituée ſur la Przoſna dans des marais. Jean Sprow, Archevêque de Gneſne, y tint un Concile en 1423. En 1706, le 29 octobre, Auguſte Roi de Pologne, remporta une victoire complette près de Caliſch ſur l'armée Suédoiſe, commandée par le Général Mardefeld. En 1706, les Moſcovites déſolerent preſque entierement cette pauvre ville.

CALISSIN, (le Cap) ou de *Resbel*, anciennement *Dire*, *Dert*: ce Cap eſt dans le Royaume de Dangali en Ethiopie, vis à vis du Cap d'Ara en Arabie, & ils forment entre eux deux le fameux détroit de Babelmandel, qui eſt l'entrée du Golfe Arabique, qu'on nomme la Mer Rouge, quoique cette mer s'étende beaucoup plus loin. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALISTE NICEPHORE. *Cherchez* NICÉPHORE.

CALISTO ou CALLISTO, fille de Lycaon Roi d'Arcadie, & Nymphe de Diane, fut abuſée par Jupiter comme elle ſe baignoit avec Pallas. Sa groſſeſſe parut, & cette Deeſſe, pour la punir, la chaſſa de ſa compagnie. Elle accoucha dans les bois, d'un fils nommé Arcas, qui donna ſon nom à l'Arcadie. Caliſto o'eo fut pas quitte pour la diſgrace de Diane; Junon toûjours attentive aux démarches de ſon mari, & ennemie implacable de celles, qui par leur beauté, pouvoient partager le cœur & l'eſtimé de ce Dieu, la métamorphoſa en Ourſe avec ſon fils nommé Arcas. Les Poëtes feignent que Jupiter, en ayant compaſſion, les plaça depuis au ciel, où ils forment une conſtellation, nommée la *grande Ourſe*, que les Grecs appellent *Helice*. * Apollodore, *l.* 3. Ovide, *Metam. l.* 2. *fab.* 3. *&* 6. Properce, *l.* 2. *Eleg.* 28. *v.* 33.

C

* CALITA, KÉLITA ou KÉLAJAH, Lévite qui quita ſa femme au retour de Babylone, parce qu'il l'avoit épouſée contre la loi. * *Eſdras* ou I. *Eſdras. c.* 10. *v.* 23.

* CALITURE ou CALETURE, riviére de l'Iſle de Ceylan prend ſa ſource vers le Pic d'Adam, & coule à peu près de l'eſt à l'oueſt. Elle ſe rend dans la mer, vers la côte occidentale de l'iſle, un peu au deſſous de la ville de Caliture. * M. Deliſle, *Carte de Ceylan*.

* CALITURE ou CALE'TURE, ville de l'Iſle de Ceylan, ſur la rive gauche de la riviére de ce nom, pas loin de la mer. Elle eſt dans le Pais de la Canelle, appellé cy-devant le Royaume de Cota. * Le même.

* CALIXTE (Thomas) Juriſconſulte Allemand, mourut à Wittenberg en 1591.

CALIXTE, (George) Théologien célébre parmi les Luthériens, étoit né dans le Holſtein, à Medelbuy village de la Juriſdiction de Sleſwik, le 14 decembre 1586. Son pere, qui étoit Miniſtre, le deſtina dès ſa jeuneſſe à l'étude de la Theologie, à laquelle il s'appliqua dans les Académies de Helmſtadt, de Jene & de Gieſſen, parcourant preſque toutes les Ecoles Proteſtantes d'Allemagne. Il voyagea auſſi avec Mathias Overbeek, riche Luthérien établi en Hollande. Cet homme qui connoiſſoit le merite de Calixte, l'aida de ſon bien, & uſa de la même générosité envers Hermannus Conringius & envers d'autres. Enfin Calixte, après avoir voyagé en France, en Angleterre & en Hollande, retourna en Allemagne, & fut fait Profeſſeur en Theologie en 1614, à Helmſtadt. Frédéric Ulric, Duc de Brunſwik, ne voulut jamais permettre qu'il allât ailleurs, quoi qu'il fût appellé en 1635, par Erneſt Duc de Weimar. Calixte étoit un homme modéré dans ſa Religion, tolérant tout ce qui n'eſt choquant point l'eſſentiel. Il ne pouvoit ſouffrir que l'on donnât tant d'autorité à Luther, & traitoit de ſuperſtitieux ceux qui n'oſoient s'éloigner de ſes ſentimens. Il mourut le 18 de mars 1656. Entre les dernières paroles qu'il dit, celles-ci ſont remarquables: *Je ſouhaite*, dit-il, *de mourir ſous Jeſus Chriſt, Chef de l'Egliſe, dans la foi de la veritable Egliſe Catholique, & dans l'amour de tous ceux qui ſervent ſincérement & qui aiment Dieu le Pere, le Fils & le ſaint Eſprit. Je ne condamnerai aucun de ceux qui errent dans des queſtions non néceſſaires; & j'eſpére que Dieu me pardonnera, ſi j'ai erré dans des choſes de cette nature, comme il a pu arriver.* Il a laiſſé quantité d'Ouvrages, dont on peut voir le catalogue dans le Theatre *des Hommes Illuſtres de Freher*.

CALIXTE, (Frédérie Ulric) premier Profeſſeur en Théologie à Helmſtadt, Conſeiller au Conſiſtoire du Prince de Wolfembuttel & Abbé de Königslutter, fils de George Calixte, dont l'article précéde. Il naquit à Helmſtadt le huitiéme mars 1622. Il étudia l'Eloquence ſous Chriſtophle Schrades. Comme il avoit beaucoup d'inclination pour la Medecine, il fréquenta aſſidûment les leçons de Jacques Tautus. En 1640, il paſſa à Leipſic, & y ſéjourna pendant que cette ville fut affligée. Après que Leipſic eut été rendu aux Suédois, Calixte fut rappellé chez les ſiens. Ce fut alors qu'il abandonna la Medecine & s'adonna entiérement à l'étude de la Théologie. Il puiſa beaucoup de l'excellente bibliothéque de ſon pere. On lui donna pour conducteur dans ſes études *Gerhard Titius* de Quedlinbourg, qui fut dans la ſuite Profeſſeur en Théologie à Helmſtadt. En 1644, ils ſuivirent tous deux le pére de Calixte au Colloque de *Thorn*, & viſitérent Dantzic & Königsberg, où le jeune Calixte eut une diſpute fort vive au ſujet de ſon pere, avec le Docteur *Muſculus*. De retour chez lui, il donna pluſieurs preuves de ſon érudition & écrivit un Traité *du Purgatoire*, dans lequel il prit auſſi la défenſe de quelques Theſes ſoutenues ſous ſon pére contre le Jeſuite *Adulman* de Munſter. En 1650, il diſputa publiquement *de Baptiſmo & antiquis circa illum ritibus*, après quoi on lui confia la Chaire de Profeſſeur en Theologie poſtérieure. Quelque tems après, il eut la permiſſion de faire un voyage. Il parcourut la Haute Saxe, la Boheme, l'Autriche, & la Hongrie; il alla enſuite en Italie & en France. Il fit quelque ſéjour à Rome, où il s'aquit l'eſtime du Pape Innocent X, & de pluſieurs Cardinaux. A ſon retour ſon pére le créa Docteur en Theologie. En 1664, Auguſte Duc de Wulfembutel le nomma Conſeiller Conſiſtorial. En 1681, il ſuccéda à Titus dans la Chaire des Controverſes. En 1684, les Ducs Rodolphe Auguſte, & Antoine Ulric le créérent Abbé de Königslutter. Calixte fut auſſi enveloppé dans les affaires de ſon pere. Il eut ſur tout à faire à Calles *Strauch*; & ils ſe maltraitérent réciproquement par des injures. Toute l'Univerſité de Helmſtadt ſe déclara pour Calixte, & publia un livre intitulé *Pietas Julia*. Mais la querelle dura juſques à la mort de *Calovius*. Calixte mourut le 13 janvier 1701, âgé de 79 ans. Voici les principaux de ſes Ouvrages, *Conſultatio de Tolerantia Reformatorum*; *Tractatus de diverſis totius mundi Religionibus*; *De Chriſtiſmo*; *De Spirituum Diſcretione*; *De variis humanis ſtatu*; *Immaculata B. Virginis Conceptionis Hiſtoria*; *Epercitis ad viam pacis, &c.* * Caroli, *in Mem. eccleſ. ſec.* 17. Arnold, *Hiſt. de l'Egliſe & des Héréſiques*, en Allemand, *tome* 2. *l.* 17. *c.* 22.

CALIXTE, (Saint) *Cherchez* CALLISTE.

CALIXTINS. *Cherchez* CALLISTINS.

* CALKA, Royaume d'Aſie dans le Grande Tartarie. M. Deliſle le place au nord de la Chine, à près de cent lieues de la fameuſe muraille qui ſepare la Chine de la Tartarie.

CALKER, Peinture. *Cherchez* CALCAR.

* CALLABAS, gros bourg d'Aſie dans l'Empire du Grand Mogol. Autrefois un Raja qui payoit tribut au Grand Mogol y faiſoit ſa réſidence. Le plus ſouvent quand les Caravanes paſſoient, les Marchands étoient volez, & il exigeoit d'eux des droits exceſſifs. Mais depuis qu'Aureng-Zeb fut monté ſur le thrône, il lui fit couper la tête, & à un grand nombre de ſes Sujets. On éleve des tours proche du bourg ſur le grand chemin, percées tout autour de pluſieurs fenêtres, où l'on mit dans chacune une tête d'homme de deux piez en deux piez. Cette execution ſe fit en l'an 1661.

E * Ta-

* Tavernier, *Voyages, tome* 2. qui renferme le *Voyage des Indes, l.* 1. *ch.* 4. de l'edit. de Hollande 1692.

CALLAN, ou CALLEN, bourg d'Irlande, ſitué ſur une riviére de même nom, dans le Comté de Kilkenny en Lagénie, à quatre ou cinq lieues de la ville de Kilkenny, & de celle de Carick. Callan a ſéance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CALLAN, riviére d'Irlande dans la Lagénie prend ſa ſource dans le Comté de Tipérari, traverſe une partie du Comté de Kilkenny, & ſe jette dans la Nure un peu au deſſous de Thomaſtowne.

CALLAO ou CALLAO DE LIMA, *Callaum*, petite iſle de l'Amérique Méridionale, ſur le côte du Pérou, vis à vis de la ville de Lima, ou de los Reyes, dont elle eſt le port. Il y a un petit bourg avec un château ſur le rivage. La petite ville de Callao eſt à deux lieues de Lima. Son port eſt beau, & les fortifications quoique peu régulieres, ſont munies de belles piéces de canon. Comme la Cour d'Eſpagne ne peut nommer un Vice-roi dès que la place eſt vacante, à cauſe de la diſtance des lieux; l'Evêque de Quito eſt Vice-roi juſques à l'arrivée de celui qui a été nommé par le Roi. Les Habitans du Pérou n'aiment pas le Gouvernement Eccléſiaſtique, parce que toutes les affaires paſſent par les mains des Prêtres, qu'ils taxent d'une avarice ſordide. * Baudrand. M. le Cenul, *Nouveau Voyage autour du monde, tome* 1. *p.* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CALLEAS, mari de Bérénice, fille de Salomé ſœur d'Hérode le Grand, Roi des Juifs. * Simon, *Dict. de la Bible.*

CALLEMBERG. *Voyez* CALEMBERG.

CALLEN. *Voyez* CALLAN.

CALLENBERG. *Voyez* CALEMBERG.

* CALLEPIUS, Intendant de trois provinces ſous Conſtant, l'an 340. * Jac. Gothofredi, *Prosopographia Codicis Theodoſiani.*

CALLER. *Voyez* CAGLIARI.

CALLI, canal artificiel de 90 mille ou cinquante lieues de long, & de quatre canaux de large, qui porte l'eau du Nil depuis le vieux Caire juſqu'a Damiete. Les Baſſas le font garder par des Soldats, de peur que quelcun n'en détourne ou n'en enléve l'eau. Ils ſont obligez de l'entretenir & de le nettoyer à leurs dépens. Il y a au Caire une grande colomne de marbre, ſur laquelle l'on va obſerver la croiſſance des eaux du Nil; & quand elles montent à 23 piez, les Habitans du pais font de grandes réjouiſſances, parce qu'ordinairement cela inonde les terres & les rend très-fécondes; ce qui n'arrive pas lorſque les eaux ne montent qu'à 19 piez, qui ſont cinq ou ſix toiſes de France. L'ouverture s'en fait tous les ans par le Baſſa avec grande cérémonie & réjouiſſance. * *Rélation de l'Empire Ottoman.*

CALLIACRA. *Voyez* CALICA.

CALLIAN, bourg de France en Provence, ſitué dans la Viguerie de Draguignan, ſur la riviere de Cuigne, environ à cinq lieues de Draguignan & de Frejuls, & à trois de Grace. Ce bourg a donné ſon nom au *Callianis* dont on ignore les bornes. * Mary, *Dict. Geogr.*

CALLIANAX. *Voyez* l'article de CALLIPATIRA.

* CALLIAR, petite ville d'Aſie, dans la preſqu'iſle de-çà le Gange, dans le Royaume de Viſapour, à l'oueſt de la ville de Viſapour, dont elle eſt éloignée de 35 à 40 lieues. * M. Delille, *Carte des Côtes de Malabar & de Coromandel.*

CALLIAS, Poëte d'Athénes, & fils de Lyſimachus, compoſa des Tragédies & des Comédies, entre leſquelles on compte les Cyclopes, Atalante, &c. On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu. * Athénée, *l.* 10. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 1. *c.* 11. *de Poet. de quatuor Art. Popul. c.* 2. Scaliger, *l.* 1. *de Re Poët. c.* 8.

CALLIAS, fils de Phénippus, Athénien, eſt celebre par la haine qu'il fit voir contre la tyrannie, en ſe préſentant ſeul pour acheter les biens de Piſiſtrate, dont la République avoit ordonné la vente. Il remporta le premier prix de la courſe à cheval, & le ſecond de la courſe à quadriges aux Jeux Olympiques. Egalement heureux aux Jeux Pythiens, il fut couronné Vainqueur, & ſe ſignala encore plus par la magnificence avec laquelle il régala tous les Grecs qui étoient accourus à ce ſpectacle, que par l'honneur de la victoire. Il avoit trois filles, à chacune deſquelles il donna une riche dot, & le choiſit d'un époux entre les Athéniens. Il eut de plus un fils nommé Hipponicus, qui fut apparemment pére de ce Callias, que les Athéniens députérent à Artaxerxès. * Hérodote, *l.* 6. & 7.

CALLIAS, Auteur, étoit de Syracuſe en Sicile, compoſa une Hiſtoire des Guerres de Sicile, & s'étant laiſſé corrompre par les preſens d'Agathoclès, écrivit à ſon avantage. Ses Ouvrages ſont ſouvent citez par les Anciens. Ce Poëte vivoit ſous la CXVI Olympiade, vers l'an 316 avant J.C. * Joſeph, *l.* 1. *contre Apion.* Athénée, *l.* 12. Elien, *Hiſt. Anim. l.* 16. *c.* 28. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1. *de Antiq. Rom.* Macrobe, *Saturnal. l.* 5. *c.* 19. Suidas, Voſſius, *l.* 1. *de Hiſt. Græc. c.* 11.

* CALLIAS, Architecte & Ingénieur célébre, natif d'Aradus, iſle de Phénicie, s'acquit de la réputation à Rhodes par ſes nouvelles inventions. Il fit une machine avec laquelle il enleva une Hélépole par deſſus la muraille. L'Hélépole étoit une eſpéce de tour roulante, dont on ſe ſervoit pour approcher d'une ville aſſiégée, afin de combattre les ennemis, qui en défendoient les murs. * Vitruve, *l.* 10.

* CALLIAS de Mitylène, Auteur Grec qui avoit écrit quelques Ouvrages du Grammaire dont parlent Athénée, *l.* 3. & Strabon, *l.* 3.

* CALLIAS *Elée*, Prêtre des Sybarites en Italie ayant manqué à ſon devoir dans un ſacrifice, & craignant d'être puni, s'enfuit à Crotone, où il donna des avis pour prendre la ville de Sybaris. Les Crotoniates profitérent de cette trahiſon, & détruiſirent la ville. * Hérodote, *l.* 5.

* CALLIAS, Athénien qui épouſa Elpinice promiſe à Cimon fils de Miltiade, à condition qu'il payât l'amende à laquelle Miltiade avoit été condamné. * Corn. Nepos, *dans la Vie de Cimon.*

* CALLIAS, nom de celui qui trouva le vermillon, l'an 349 de Rome, ſelon Pline, *l.* 33. *c.* 7.

* CALLIAS, nom d'un Général des Athéniens & de quelques autres, dont Xénophon, Pauſanias & Plutarque font mention.

* CALLICLES, ancien Peintre, excellent à peindre en détrempe. Les piéces qu'il faiſoit n'avoient ordinairement que trois pouces de circonférence. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 95.

CALLICRATE, (*Callicrates*) Hiſtorien Grec, étoit de Tyr, & vivoit ſur la fin du troiſiéme ſiecle, vers l'an 280. Il compoſa la Vie de l'Empereur Aurelien. * Vopiſcus, *in Aureliano.*

CALLICRATE, Sculpteur ingénieux, gravoit des vers d'Homére ſur un grain de millet. Il fit un chariot d'ivoire, qu'on pouvoit cacher ſous l'aile d'une mouche; & des fourmis auſſi d'ivoire, dont on pouvoit diſtinguer les membres. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Ce Sculpteur mettoit du poil ou des ſoyes noires auprès de ſes Ouvrages pour faire voir la blancheur & la beauté de l'ivoire, & la délicateſſe de l'ouvrage. * Pline, *l.* 7. *c.* 21. & *l.* 36. *c.* 5. Elien, *l.* 1. *c.* 17. *Hiſt.* Plutarque, *Tract.* 2. *in Stoic.* Varron, *de Lingua Latina, l.* 6. *apud Salmaſium in Solinum, p.* 46.

CALLICRATE, Grec qui eut une grande autorité en Achaie & qui reduiſit la partie ſous la puiſſance des Romains, après que Perſée, Roi de Macédoine, en eut été vaincu l'an de Rome 580, dans la CLI Olympiade, l'an du monde 3561, & 174 ans avant Jeſus Chriſt. Lorſqu'après la défaite de Perſée, les Romains envoyerent des Ambaſſadeurs dans l'Achaie, Callicrate, pouſſé par l'envie qu'il portoit aux Principaux de ſa patrie, conſeilla aux Ambaſſadeurs d'accuſer les Cénerſus des Achéens, d'avoir été d'intelligence avec Perſée & de lui avoir fourni du ſecours contre les Romains, pendant qu'il étoit en guerre avec eux. *Xénas* un de ces Généraux entendant cette accuſation, & ſûre de ſon innocence, répondit d'abord ſans détour, qu'on lui faiſoit tort & que s'il avoit le Sénat de Rome pour Juge, il lui prouveroit ſon innocence. Callicrate confeſſa les Romains de le prendre au mot: c'eſt ce qu'ils firent en citant à Rome non ſeulement Xénas, mais encore environ mille autres Achéens, pour rendre raiſon de leur conduite. Cette démarche une fois faite de la part des Achéens, leurs affaires furent toûjours du depuis fur un très-mauvais pié; mais Callicrate vit croître conſidérablement ſon pouvoir dès qu'il eut réuſſi à decrediter les Principaux de ſa patrie. Il ne jouit cependant d'aucun bonheur ſolide. *Ménalcidas*, à qui les Oropiens avoient fait compter dix talens, afin qu'il leur procurât quelque ſecours de la part des Achéens leurs Alliez, voyant qu'il ne pourroit rien faire ſans le crédit de Callicrate, lui promit la moitié de cette ſomme. Callicrate leurré par cette promeſſe donna les mains à tout; mais la choſe étant exécutée, Ménalcidas le mocqua ouvertement de lui, refuſant de le payer. Quelque tems après, Callicrate s'étant chargé d'une Ambaſſade à Rome, contre les Lacedemoniens, mourut en chemin, autant mépriſé des Romains à qui il avoit vendu ſa patrie, que déteſté des Grecs qu'il avoit trahis d'une maniére ſi noire. * Pauſanias, *l.* 7.

* CALLICRATIDAS, Général des Lacédémoniens, & ſucceſſeur de Lyſandre dans cet emploi, remporta de grands avantages ſur les ennemis de ſa patrie, qu'il avoit vaincus ſur mer. Il prit la ville de Methymne, & aſſiégea dans Mytilene Conon, Général des Athéniens. Ces derniers accoururent au ſecours, & donnérent un combat près des iſles nommées *Arginuſes*, où ils furent victorieux. Callicrandas fut noyé au commencement de l'année ſuivante qui étoit la quatriéme de la XCIII Olympiade & la 405 avant J. C. * Xénophon, *l.* 1. *Hiſt. Græc.*

* CALLICRATIDAS, Auteur Grec, dont on trouve un fragment conſidérable dans Stobée, *Serm.* 68.

* CALLIDÈME, Auteur que Pline cite en parlant de l'Eubée. * *Hiſt. Nat. l.* 4. *c.* 12.

CALLIDIUS ou CORNELIUS CALLIDIUS, de Goude ou Ter-Goude en Hollande, dont le veritable nom étoit Loos ou Looseus, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle. Il fut Docteur de Mayence & Chanoine de Goude. Depuis ce tems-là les guerres civiles l'ayant obligé de ſortir de ſon païs, pour ſe retirer ailleurs, il vomit tout ſon fiel contre les Proteſtans par de violens Ecrits. Il en publia un en 1579 ſous le titre, *De tumultuoſis Belgarum Rebellionis fodandis*, ou, comme il l'intitule auſſi, *Spiritus vertiginis utriuſque Germaniæ in Religionis diſſidio vera origo, progreſſus ac indubitatus curandi modus*, dans lequel il s'emporte fort contre les Proteſtans. Il donna auſſi au jour quelques Ecrits contre Chriſtian Frank, Jéſuite qui avoit embraſſé la Réformation & qui l'abandonna dans la ſuite. Il compoſa un Traité, *De vera ac falſa Magia*, qui fut condamné, & qu'il fut lui même contraint de déſavouer. D'abord on le mit en garde dans le Couvent de St. Maximin à Tréves, mais enſuite étant contraint d'en ſortir, il ſe retira à Bruxelles, où il fut Vicaire d'une paroiſſe. Mais étant accuſé de nouveau de perſiſter dans ſes ſentimens, on le mit en priſon pour la ſeconde fois, & il ne fut relâché qu'après une longue détention. On voulut renouveller l'accuſation pour la troiſiéme fois, & il eût aſſurément couru grand riſque, ſi ſa mort arrivée le troiſiéme février 1595, ou, comme Bayle le prétend, en 1597, ne l'en eût garanti. Ses autres Ouvrages furent mieux reçus. Les principaux ſont, *Illuſtrium utriuſque Germaniæ Scriptorum Catalogus; Deſcriptio urbis & orbis, Duellum Fidei & Rationis; Apologia in Orationem Philippi Marnixii, pro Sereniſſimo Archiduce Auſtria & Ordinibus Belgicis; Eccleſia Venatus; Thuribulum aureum ſuffitorum Precationum; Apparatus Manſa Dominica; Officium venerabilis Sacramenti cum precibus; Epitome Melchioris Cani Dominicani, de Locis Theologicis; Scopa Latina ad pur-*

Digitized by Google

purgandam Linguam a barbaria. * Valère André, *Bibliotb. Belgica, p.* 157. & 158.

* CALLIE'RES, (François de) Chevalier, & Seigneur de Rochelay & de Gigny, Conſeiller & Sécretaire du Cabinet à la Cour de France, fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1689. Le Roi s'en eſt ſervi depuis pour diverſes Ambaſſades. Il fit fur tout paroître une habileté extraordinaire dans les traitez ſecrets entre la France & les Hollandois, qui précéderent la paix de Ryſwick; c'eſt pourquoi la Roi le nomma ſon Plénipotentiaire pour la dite paix. Le Roi récompenſa les ſervices diſtinguez que de Callieres lui avoit rendus en cette occaſion, par un preſent de 100000 livres & par la charge de Sécretaire du Cabinet, qu'il remplit juſques à ſa mort arrivée le cinquiéme mars 1717, dans ſa 72 année. Lorſqu'en 1687, M. Perrault en publiant ſon *Poeme du ſiecle de Louis le Grand*, donna occaſion à la diſpute, *qui devoient être préferez, les Anciens ou les Modernes*, Callières écrivit l'*Hiſtoire Poetique de la guerre nouvellement déclarée entre les Anciens & les Modernes*, dans laquelle ſous une fiction ingénieuſe, il decrit le merite des Ecrivains des deux partis. Il publia dans la ſuite les Ouvrages ſuivans, *Des mots à la mode & des nouvelles façons de parler; du bon & du mauvais uſage de s'exprimer; des façons de parler bourgeoiſes, &c. des bons mots & des bons contes, & de leur uſage; de la raillerie des Anciens, de la raillerie & des Railleurs de notre tems; de la maniere de négocier avec les Souverains; de la ſcience du monde & des connoiſſances utiles à la conduite de la vie:* les deux dernieres piéces ont fait naître une approbation univerſelle. On en a fait des traductions en Allemand & en Hollandois. * Zeitungen von gelehrten Sachen, 1717.

CALLIMACHUS. *Voyez* CALLIMAQUE.

CALLIMACO. *Voyez* CALLIMAQUE (Philippe)

CALLIMAQUE (*Callimachus*) célébre Architecte, ſurnommé καταξυστης, c'eſt à dire, *qui ne trouva jamais ſes ouvrages aſſez parfaits*, étoit de Corinthe, & floriſſoit peu de tems après la LX Olympiade, dont la premiére année tombe ſur l'an 540 avant J. C. Il taillon le marbre avec une délicateſſe admirable. Ce fut lui qui inventa le chapiteau Corinthien, orné de feuilles d'Acanthe, par une rencontre qui mérite d'être ſçue. Une fille de Corinthe étant morte, ſa Nourrice poſa ſur ſon tombeau dans un panier quelques petits vaſes, que cette fille avoit aimez pendant ſa vie; & afin que le tems ne les gâtât pas ſi tôt, elle couvrit le panier d'une grande tuile. Il arriva par hazard que ce panier fut poſé ſur la racine d'une plante d'Acanthe, d'où il ſortit au printems des feuilles & des tiges qui s'élevérent le long des côtez du panier, & qui rencontrant les bords de la tuile, furent contraintes de ſe recourber en leur extrémité & de faire le contournement des volutes. Callimaque vit ce panier environné de ces feuilles, & cette forme nouvelle lui ayant plu, il en imita la maniére, dans la chapiteau des colomnes qu'il fit depuis à Corinthe, établiſſant ſur ce modéle les proportions & les meſures du chapiteau. Il réüſſiſſoit auſſi fort bien dans la Peinture, & ſur tout dans la Sculpture, dont il faiſoit ſa principale occupation. On remarque encore qu'il fit pour le temple de Minerve à Athénes, une lampe d'or, dont la méche étant de cette eſpéce de lin qu'on tire de la pierre d'*Amianthe*, éclairoit nuit & jour pendant un an entier, ſans qu'il fût beſoin de renouveller l'huile de la lampe. * Vitruve, *l.* 4. *c.* 1. Pline, *l.* 34. Pauſanias, *in Atticis.* Felibien, *Vie des Architectes.*

CALLIMAQUE, (*Callimachus*) Capitaine Athénien, fut élu Général des Armées d'Athénes, dans le Conſeil de guerre que les Athéniens tinrent avant la bataille de Marathon qui ſe donna la troiſiéme année de la LXXII Olympiade, 490 ans avant J. C. Il fut de l'avis de Miltiade, qui conſeilloit de livrer le combat aux Perſes, & l'on ſe qu'après la bataille, il fut trouvé tout percé de fléches, & neanmoins debout. * Sudas.

CALLIMAQUE (*Callimachus*) fameux Poëte Grec, étoit de Cyréne, ville d'Afrique, fils de Batus, & Diſciple d'Hermocrate le Grammairien. Il vivoit ſous le régne de Ptolomée Philadelphe, & ſous celui de Ptolomée Evergéte, ſous la CXXV Olympiade, vers l'an 280 avant J. C. Il fut un des plus célébres Poëtes de ſon ſiécle, & peut-être ſeroit-il difficile de trouver aucun Auteur qui ait fait un plus grand nombre de Poëmes que Callimaque; mais il n'aimoit pas les longs Ouvrages: auſſi n'en fit-il que deux aſſez étendus l'un intitulé *Hecale*, & l'autre *Aetia*, c'eſt à dire, *les Cauſes*. Lorſqu'on lui demandoit, pourquoi il aimoit tant les petits Ouvrages, il répondoit qu'un grand livre étoit toûjours un grand mal, μεγα βιβλιον μεγα κακον. On trouve encore la même penſée à la fin de ſes Hymnes; mais elle y eſt expliquée d'une maniére differente. Il dit qu'à la vérité l'Euphrate eſt un grand fleuve; mais que pour lui il aime mieux ces petites fontaines claires & paiſibles, dont toutes les goutes ſont plus précieuſes, que toute la fange & tout le limon des grandes rivieres. Cette raiſon ne ſatisfaiſoit pas la plupart des Critiques de ſon tems, qui prétendoient avec aſſez peu de raiſon, que les Faiſeurs de vers ne devoient non plus ſécher que la mer, & que l'abondance étoit la plus belle qualité d'un Ecrivain. Il enſeigna la Grammaire en Egypte avec beaucoup de réputation, & forma entre autres Diſciples, le Poëte Apollonius, qui dans la ſuite reconnut mal les obligations qu'il avoit à ſon Maître. Callimaque fit encore un Poëme très-piquant, où il le deſignoit ſous le nom d'*Ibis*, & où il l'affoit contre lui toutes les imprécations qu'Ovide a depuis traduites en Latin dans l'Ouvrage intitulé, *les Ibis*. Il ne nous eſt rien reſté de Callimaque, ſinon quelques Epigrammes & quelques Hymnes. Son ſtile eſt net & fort, Catulle e traduit en vers Latins ſon petit Poëme *de Coma Berenices*. Madame Dacier qui a publié depuis quelques années ſes Epigrammes & ſes Hymnes, avec des Remarques aſſure que parmi tout ce que la Créce ancienne nous a produit, il ne s'eſt rien trouvé de plus élégant, ni rien de plus poli. C'étoit auſſi le ſentiment de Monſieur le Févre ſon pére, qui trouvoit que la maniére de compoſer que Callimaque avoit embraſſée, étoit neuve & forte; que Catulle & Properce l'avoient imité fort ſouvent, & qu'ils n'avoient fait même que le traduire. Au reſte Callimaque paſſoit pour le Prince des Poëtes Elegiaques parmi les Grecs au jugement de Quintilien & de quelques Modernes, comme de Philippe Beroald ſur Properce, & de Jean Gerard Voſſius dans ſon Inſtitution Poetique; mais outre cela il étoit encore excellent Critique, & l'on ne ſauroit aſſez regreter les Ouvrages qu'il avoit compoſez en cette qualité. Il étoit auſſi fort bon Grammairien. Joſeph Scaliger l'accuſe neanmoins d'avoir choiſi les mots les plus obſcurs, les plus anciens & les plus impropres, pour faire ſes vers. C'eſt ce Callimaque, qui fut Bibliothécaire du Roi Ptolomée dans Alexandrie, & qui avoit compoſé pour la part huit cens Ouvrages, ſuivant la remarque de M. de Baillet au 2. *tome des Jugemens des Savans, preuve de la multitude des livres.* Nous avons une belle édition de Callimaque donnée au public par M. Théodore Graevius, fils du célébre Profeſſeur de ce nom, en deux vol. *in octavo.* Outre les Remarques de l'Editeur, on y trouve les Notes de Frifchlinus, de H. Etienne, de B. Vulcanius, de P. Voetius, de Madame Dacier & de R. Bentley, avec le Commentaire & les Annotations d'Ezéchiel Spanheim. On y voit auſſi les Fragmens publiez par Madame Dacier & par Vulcanius, & ceux qui ont été ramaſſez par Spanheim & Bentley. Le premier volume contient les Oeuvres de Callimaque avec les Notes de tous les Commentateurs, hors de Spanheim dont le Commentaire occupe le ſecond volume tout entier. * Madame Dacier, *Præfat. in Callimachum.* Voſſius, *de Poet. Græc. c.* 8. Jonius, *l.* 2. *c.* 5. Joſeph Scaliger, *in poſteriorib. Scaliger. p.* 287. Tanegui le Févre, *Vies des Poëtes Grecs.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Grecs, tome* 5. *p.* 252: ou *tome* 3. *partie* 1. *p.* 420. *n.* 1124. de l'edit. de Hollande 1725. Joann. Jonſius Hollatus, *de Scriptor. Hiſtor. Philoſoph.* Suidas.

CALLIMAQUE, dit *le Jeune* (*Callimachus*) Poëte Héroïque, fils d'une ſœur du précédent, ſelon Suidas, vivoit un peu après ce premier, ſous la CXXXII Olympiade, vers l'an 252 avant Jeſus-Chriſt. On en met un autre de Colophon, auſſi Poëte, elegué par Tatien, *Orat. ad Græc.* & par Euſebe, *l.* 10. *Præpar. Evang.*

CALLIMAQUE (*Callimachus*) Médecin Grec, fit un Traité des Couronnes, dont on ſe ſervoit dans les Feſtins, pour montrer les mauvais effets de l'odeur des fleurs dont elles étoient compoſées, qui bleſſoient ſouvent le cerveau, & cauſoient de grandes maladies. * Pline, *Hiſt. l.* 21. *c.* 3. *n.* 9.

CALLIMAQUE (*Callimachus*) Poëte, natif d'une ville d'Ombrie appellée Mevanie, aujourd'hui Bevagee dans le Duché de Spolette, en Italie. On ne ſait pas en quel tems il vivoit, mais ſeulement que Mevanie étoit la patrie de Properce, lequel perle de Callimaque, *an l.* 5. *Eleg.* 1. *v.* 64.

Umbria Romani patria Callimachi.

Il y a une grande apparence que Properce entend parler de lui-même dans ce vers, & qu'il ſe nomme *Callimaque Romain*, parce qu'il excelloit dans la même eſpece de Poëſie, que Callimaque de Cyréne. Ainſi c'eſt en vain que l'on cherche un Poëte Grec en Ombrie.

CALLIMAQUE (Dominique) natif de Sienne vivoit à Rome ſous la Pontificat de Paul II. Après avoir rempli differens poſtes en divers endroits, & principalement à Rome, il retourna à Sienne, où il fut propoſé avec pluſieurs autres au Gouvernement de cette ville. Mais ayant, dans un Conſeil, reproché ouvertement à ſes confréres, qu'ils penſoient moins à bien gouverner, qu'à s'enrichir aux dépens du peuple, il fut dépoſé, & eut quelques diſgraces à eſſuyer. Platine fait entendre qu'il aimoit les Antiquitez, & qu'il en connoiſſoit la prix. * Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 6. *p.* 196.

CALLIMAQUE (Monteverde) naquit à Mazaes en Sicile. Il vivoit en 1477, & eut de grandes relations avec Calderino qui étoit alors à Rome en réputation de ſcienre. On a de lui, *De Laudibus Sicilia; Commentario poſtica; Epiſtola Familiares*; mais il ne paroît pas qu'ils ayent été imprimez. * Le Pere Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 6. *p.* 197.

CALLIMAQUE (Angelo) Sicilien, étoit probablement de Meſſine. Il s'appliqua à la Poëſie Latine, & compoſa en cette Langue, un Poëme intitulé *Rhegina*, à la louange du Cardinal Pierre Ruaglia, Archevêque de Reggio en Calabre, & appellé pour cela par les Auteurs *Cardinalis Rhegenus.* On a auſſi de lui une lettre à ce même Cardinal qu'il écrivit à la tête des Oeuvres Aſtronomiques de Gabriel Pirovano Milanois, dont il lui fit préſent. Elle a été imprimée dans le 28 *tome du Journal de Veniſe, p.* 380. * Le même au même endroit.

CALLIMAQUE ou CALLIMACO (Philippe) *Eſperiente* ou *Experiens*, naquit à San-Gimignano dans les Etats de Florence, ce qui a donné lieu à l'erreur de Voſſius & de ceux qui l'ont ſuivi, qui l'ont fait Florentin. Le véritable nom de ſa famille qui étoit très-noble & très illuſtre à San-Gimignano eſt *Buonaccorſi*. Il s'aviſa de le changer en celui de Callimaco, lorſqu'étant allé à Rome ſous le Pontificat de Pie II, il forma avec Pomponius Lætus une Académie dont tous les Membres changérent leurs noms en noms Latins ou Grecs. Le ſurnom d'*Eſperiente* lui a été donné à cauſe de la grande expérience qu'il avoit dans les affaires du monde; expérience que les differens états de proſperité & d'adverſité par leſquels il avoit paſſé, lui avoient fait acquérir. Leur Académie ſubſiſta pendant la vie de Pie II, mais Paul II lui ayant ſuccédé en 1464, s'imagina qu'elle cachoit quelque myſtére; & prévenu par des perſonnes mal intentionnées, il regarda cette Société de Savans comme une troupe de Conjurez. C'eſt ce qui l'engagea à les pourſuivre avec la derniére rigueur. On en arrêta pluſieurs à qui l'on donna la queſtion pour découvrir leur prétendu complot. Le Pape n'eut pas plutôt donné ſes ordres pour arrêter les perſonnes qui lui étoient ſuſpectes, que Callimaque prit la fuite avec un de ſes amis qui fut cependant arrêté en chemin. Pour lui il eut le bonheur d'échaper & de ſe ſauver en Pologne, après avoir erré long tems en

divers endroits & avoir parcouru toute la Créte, les Iſles de Chypre & de Rhodes, l'Egypte, les Iſles de la Mer Egée, la Thrace & une partie de la Macédoine. Il trouva en Pologne un Protecteur dans la perſonne de *Grégoire Sanocce*, que d'autres nomment *George*, Archevêque de Léopol. Ce Prelat ayant pris de l'amitié pour lui, lui fit bientôt oublier toutes ſes diſgraces par les bons traitemens qu'il lui fit. On ne ſait pas préciſément le tems de ſon arrivée en Pologne & de ſon ſéjour à Leopol. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt qu'il étoit à Conſtantinople en 1473, & qu'il dut être arrivé peu de tems après en Pologne. Callimaque avoit été peu réglé dans ſa jeuneſſe, ce qui a donné occaſion à Paul Jove d'en faire un portrait fort desavantageux. Il le repréſente comme un homme addonné au vin, & qui du côté du corps & de l'eſprit n'avoit rien que de mépriſable. Mais la paſſion & la haine que Jove avoit pour lui, ont eu plus de part à tout ce qu'il en a dit que la vérité. Ce qu'il fit & ce qu'il devint en Pologne, ſuffit pour en donner une idée toute différente. En effet le Roi Caſimir III en connoiſſant le mérite, qu'il crut devoir lui donner le ſoin de l'éducation de ſes enfans. Il le fit même quelque tems après ſon Sécretaire, qualité qu'il conſerva ſous Jean Albert ſon fils & ſon ſucceſſeur. Callimaque fut outre cela employé dans pluſieurs négociations importantes. En 1475, ou 76 il alla à Conſtantinople en qualité d'Ambaſſadeur du Roi de Pologne, pour tâcher de détourner les Turcs d'attaquer la Valachie qu'ils menaçoient. En 1486, le Roi Caſimir l'envoya encore en Ambaſſade à l'Empereur Frédéric III, & enſuite à la République de Veniſe, pour les engager à former une ligue contre le Turc. Il demeura plus de deux mois à Veniſe, où il vit les funérailles du Doge Marc Barbarigo mort le 14 août 1486, & on l'y combla d'honneurs. Il alla auſſi à Rome pour la même ſujet; mais ſes pourſuites n'eurent aucun effet. Enfin, las de voir que les Vénitiens ne finiſſoient rien, il s'en retourna en Pologne, d'où le Roi l'envoya de nouveau à Conſtantinople, où il fit une tréve de deux ans avec la Porte. Il lui arriva en 1488, un accident qui l'affligea beaucoup. Le feu prit à ſa maiſon & conſuma ſes meubles, ſa bibliothéque & pluſieurs de ſes Ecrits. La mort du Roi Caſimir arrivée en 1492, fut pour lui un nouveau ſujet de chagrin; mais Jean Albert ſon fils lui ayant ſuccédé après quelques débats, il ſe vit encore plus en faveur qu'il n'avoit été auparavant. Comme le nouveau Roi avoit été ſon Eleve & ſon Diſciple, il lui donna beaucoup de part à ſa confiance. Les affaires de la plus grande conſequence lui étoient confiées; il ne faiſoit rien ſans ſon avis; les dignitez & les honneurs le diſtinguoient à ſa volonté, en un mot tout lui paſſoit par les mains. Un ſi grand crédit dans un Etranger ne pouvoit manquer de lui attirer l'envie des Polonois, qui n'oublierent rien pour lui nuire, mais il ſçut toûjours ſurmonter leurs traverſes & diſſiper leurs mauvais deſſeins. Jove prétend que les Grands du Royaume le chaſſerent enfin de la Cour, comme l'auteur de la ſanglante défaite des Polonois dans la Moldavie, perſuadez qu'il avoit conſeillé au Roi, d'expoſer à la boucherie la plus grande partie de la Nobleſſe, comme le moyen le plus propre pour établir en Pologne un Gouvernement arbitraire. Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela. La défaite de la Moldavie n'arriva que par la perfidie d'*Etienne*, Prince de Moldavie, qui attaqua les Polonois, lorſqu'ils ſe repoſoient ſur la bonne foi d'un traité qu'ils venoient de conclure avec lui; & Callimaque fut toujours en crédit & en authorité juſques à ſa mort, qui arriva à Cracovie le premier novembre 1496. Voicy l'épitaphe que l'on mit ſur ſon tombeau. *Philippus Callimachus Experiens, Natione Thuſcus, Vir doctiſſimus, utriuſque fortuna exemplum imitandum, atque omnis virtutis cultor præcipuus; Divi olim Caſimiri, & Johannis Alberti, Polonie Regum Secretarius acceptiſſimus, relictis ingenio ac rerum a ſe geſtarum pluribus monumentis, cum ſummo communis dolore moritur & Regia Domus atque hujus Reipublicæ incommodo, anno ſalutis noſtræ MCCCCXCVI, Calendis novembris vita decedens, hic ſepultus eſt.* On a de lui *Philippi Callimachi Experientis Hiſtoria de iis quæ à Venetis tentata ſunt, Perſis ac Tartaris contra Turcas movendis, non ſolum verborum elegantia conſcripta ſingulari, verum etiam multis graviſſimis conjecturationibus ad id bellum conficiendum referta*, Haganoæ 1533, *in quarto*, *Commentaris Rerum Perſicarum*, Francofurti 1601, *in folio*. Callimaque a compoſé cet Ouvrage en Pologne. On y a joint un Diſcours qu'il fit en 1486, au Pape Innocent VIII, pour l'engager à ſe ligner avec le Roi de Pologne contre les Turcs; *Attila*, *in quarto*; ſans date & ſans nom de lieu; *Hiſtoria de Rege Uladislao ſeu Clade Varnenſi*, Auguſtæ Vindelicorum 1519, *in quarto*; *De Clade Varnenſi Epiſtola*, Baſle 1556, & Francfort 1578, *in folio*; *in Synodo Epiſcoporum de contributione Cleri Oratio*. Les Auteurs qui parlent de lui ſont Paul Jove, *Elog.* Jean Vincent Brutus *dans ſa Vie*, & *le Journal de Veniſe*, *tome* 26, *p.* 475. * Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 6. *p.* 196 & *ſuiv.* Volaterran, *l.* 7. Cromer, *l.* 30. Michow, *l.* 4. *c* 75. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *c.* 8.

* CALLIMORPHUS, Hiſtorien qui avoit écrit l'*Hiſtoire des Parthes*, & quelques autres Ouvrages. * Lucien, *de la maniere d'ecrire l'Hiſtoire*

CALLINICUS. *Voyez* CALLINIQUE.

CALLINIQUE (*Callinicus*) dit *Sutorius*, fils de Caius Sophiſte de Syrie, ou de l'Arabie Pétrée, ſelon les autres, vivoit dans le ſecond ſiécle. Il enſeigna à Athenes ſous l'empire d'Antonin *le Débonnaire*, qui régna 22 ans & demi juſques à la 161 année de Jeſus Chriſt. Il compoſa un Ouvrage de la Dédicace, dédié à Galien; un de la mauvaiſe Imitation de l'Art Oratoire, dédié à Lupus, que quelques-uns croyent être ou Rutilius Lupus, Rhéteur ſicilien, ou ſon fils; un en dix livres des Hiſtoires d'Alexandre, cité par ſaint Jérôme; un des Sectes des Philoſophes, &c. * Saint Jérôme, *Præf. in Danielem.* Suidas. Voſſius, *Hiſt. Græc.* l. 2. *ch.* 13.

CALLINIQUE (*Callinicus*) natif d'Heliopolis en Syrie, inventa l'an 670. cette ſorte de feu, qu'on nomme ordinairement *le feu Grec ou Gregeois*, que l'Empereur Conſtantin *Pogonat* ou *le Barbu*, employa avec tant de ſuccès pour brûler les navires des Sarazins. On peut conſulter Valturius, qui enſeigne comment on prépare la matiére de ce feu. * Zonaras, *in Conſtantino Pogonato.* Valturius; *l.* 11. *de Re militari*, *c.* 9. Jean-Baptiſte Porta, *l.* 12. *de la Magie Nat.* Jules Céſar Scaliger, *exercit. o.* 3. *diſſ.* 3. Cardan, *de Subtilitate*, *l.* 2. Salmuth, *in Not. ad Pantrellum*, *partie* 2. *Rer. Memorab. tit.* 19.

CALLINIQUE (*Callinicus*) après avoir eu ſoin des vaſes ſacrez de l'Egliſe de Conſtantinople, fut élu Patriarche en 693, après la mort de Paul III. Il étoit grand ennemi de l'Egliſe Romaine, & grand amateur des nouveautez: ce qui porta Juſtinien *le Jeune*, qui prit Conſtantinople en 705, à lui faire crever les yeux, & à l'envoyer en cet état à Rome. * Baronius, *A. C.* 691. 703. *c.* 1. Théophanes. Cédrenus.

* CALLINIQUE, fils d'Antiochus Roi de Comagéne. * Simon, *Dict. de la Bible.*

CALLINIQUE. *Cherchez* SÉLEUCUS II.

CALLINUS, Poéte Grec, qui fleuriſſoit des Elegies. * On ne ſait pas en quel tems il a vécu; mais il eſt cité par Athénée, *l.* 12. par Clement Alexandrin, *au I des Tapiſſ.* & par Strabon, *au* l. 13.

CALLIOPE, Muſe qui préſide à l'Eloquence & à la Poeſie Héroique. C'eſt pour cela que les Anciens l'invoquoient, lorſqu'ils decrivoient les belles actions des Heros. Ils la repréſentoient fort jeune, couronnée de pluſieurs guirlandes de laurier, & tenant en la main droite une trompette & trois livres, ſavoir l'Iliade, l'Odyſſée & l'Enéide. * Cartari, *De Imagin. Deorum. Iconologie*, de Ripa.

CALLIPATIRA, épouſe de Callianax, étoit fille du célebre Diagoras, ſœur d'Acuſilas, de Damagéte, & de Dorieus, & mére d'Eucles & de Piſidore, qui furent tous couronnez Vainqueurs à diverſes fois dans les Jeux Olympiques. Les Eléens avoient une loi qui ordonnoit que les femmes qui oſeroient paſſer le fleuve Alphée pendant la célebration de ces Jeux, ſeroient précipitées du haut de la montagne appellée Typée. Callipatira, réſolue de conduire elle-même ſon fils Piſidore dans la lice, s'embarqua peu de cet obſtacle; mais de peur d'être découverte, elle ſe déguiſa ſous l'habit d'un Maître d'exercices. Lorsqu'elle vit ſon fils Vainqueur, tranſportée de joye, elle franchit la barriére qui ſéparoit les Maitres d'avec les Combattans; & laiſſant tomber par hazard l'habit qui la déguiſoit, fit reconnoître ſon ſexe. Elle eût été punie de mort; mais on lui fit grace en faveur de ſon pere, de ſes fréres & de ſes fils; & on ſe contenta de faire une loi, qui ordonnoit aux Maitres d'exercices, de paroître nuds dans les Jeux auſſi-bien que les Athletes. Cette femme vivoit vers la LXXXVIII Olympiade, environ 428 ans avant J. C. * Pauſanias, *la Eliaque*, *l.* 6. Conius Rhodiginus, *l.* 14. *c.* 14.

CALLIPE, Mathématicien. *Voyez* CALIPPE.

CALLIPE, Hiſtorien de Corinthe, compoſa un Traité des Orchoméniens, ſelon Pauſanias dans le livre neuviéme. On ignore le tems auquel il vivoit. Il y a auſſi eu un Capitaine Athénien, & un Philoſophe de ce nom. * Diogéne Laerce, *en la Vie de Zenon*, *l.* 7.

CALLIPE, Tyran de Sicile, eſt celui qui aſſaſſina Dion, qui avoit rendu la liberté à la Sicile, & qui s'en fit le Tyran: ce fut l'an 400 de Rome, & 354 avant J. C. mais le ciel permit qu'il fût tué du même couteau, qu'il avoit employé pour ravir la vie à ce grand homme. * Plutarque, *in Dione*, & au *Traité de la mauvaiſe honte.*

CALLIPIDAS, Hiſtorien Grec. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il a écrit un Traité des Scythes, que Strabon met au rang des Hiſtoires fabuleuſes d'Hellanicus, d'Herodote, & de quelques autres, *l.* 12.

CALLIRHOÉ, Fontaine de Judée, au delà du Jourdain. Ses eaux chaudes tombent dans le Lac Aſphaltite & n'étoient pas ſeulement médicinales, mais encore très-agreables à boire. Joſéphe qui parle de cette Fontaine, remarque qu'Hérode *le Grand*, étant tombé dans une maladie dangereuſe, y vint pour prendre de ces eaux, qui ne lui ſervirent de rien. Le P. Calmet dit qu'il y a voit auſſi là une ville du nom de Callirhoé. * *Antiquitez Judaiques*, *l.* 17. *ch.* 8.

* CALLIRHOÉ, Fontaine dans le païs d'Attique. Pauſanias *in Atticis*, dit qu'elle fut appellée *Enneakrounos*, parce qu'elle répand ſes eaux par neuf tuyaux. C'eſt pourquoi Stace, en parlant de cette fontaine, *Thébaide*, *l.* 12. *v.* 629. dit

Et quos Callirhoe novies erumpitur undis
Implicat.

Pauſanias ajoûte que Piſiſtrate y fit des embelliſſemens.

CALLIRHOE, Fontaine de l'Etolie, dont les Poëtes ont ſouvent fait mention. Elle tire ſon nom de Callirhoé qui ſuit.

CALLIRHOE, étoit une jeune fille de Calydon, dont Coréſus l'un des Prêtres de Bacchus, devint éperduement amoureux. Rebuté des rigueurs de ſa Maitreſſe, il eut recours à Bacchus, qui pour le venger, frappa les Calydoniens d'une revelle qui approchoit de la fureur. Le Dieu conſulté ſur le moïen de qu'on pouvoit oppoſer à ce mal, répondit qu'il ne ceſſeroit point, à moins qu'on n'immolât par la main de Coréſus, ou la cruelle Callirhoé, ou quelque autre perſonne qui voulut ſe dévouer pour elle. Pour ſatisfaire à l'Oracle, on conduiſit à l'autel l'inſenſible Callirhoé ornée en victime, lorſque Coréſus, qui préſidoit à cette ſanglante cérémonie, tourna le couteau ſacré contre ſoi-même, & ſe ſacrifia pour cette ingrate. Alors Callirhoé touchée, mais trop tard, d'amour, de regret & de pitié, ſe tua, pour appaiſer les Manes de ſon Amant, près d'une fontaine, à laquelle elle laiſſa ſon nom. * Strabon. Thucydide, *l.* 2. Pauſanias, *in Arcadicis.*

CALLIRHOE, fille de Scamandre, épouſa Tros, troiſiéme Roi de Dardanie, qui prit ſon nom de Troye, & eut trois fils, Ilus qui laiſſa ſon nom à la même ville appellée quelquefois Ilion; Ganyméde enlevé par Jupiter, ou ſelon d'autres par Tantale, Roi

Roi de Méonie ou Paphlagonie ; & Aſſaraque père de Capys, & grand-pere d'Anchiſe. * Homére. Virgile. Euſébe, *en ſa Chronique*.

CALLIRHOE, fille de Lycus, Tyran de Lybie, délivra ſon mari Diomède des embûches que ſon père lui avoit dreſſées. Dans la ſuite délaiſſée de ſe voir abandonnée de cet ingrat, elle ſe pendit de deſeſpoir.

CALLIRHOE, fille du fleuve Achéloüs épouſa Alcméon, qui avoit tué ſa mére Eriphyle. Ce Prince étoit déja marí d'une autre femme, à laquelle il avoit donné le fameux collier d'or d'Hermione, dont on avoit fait preſent à Eriphyle, afin qu'elle perſuadât à ſon mari Amphiaraüs de s'engager à l'expédition de Thebes. Callirhoé ayant ouï parler de ce collier, le demanda à Alcmeon, & refuſa de lui laiſſer conſommer le mariage, juſqu'à ce qu'il lui eût accordé ce qu'elle exigeoit de lui. Alcméon alla trouver Phégeus, pere de ſon autre femme, & lui fit accroire qu'il avoit ſû de l'Oracle, qu'il ne guériroit jamais de ſa fureur, s'il ne faiſoit une offrande de ce collier au temple de Delphes. Phégeus le lui livra, mais ayant appris qu'on le deſtinoit à Callirhoé, il donne ordre à ſes deux fils d'aſſaſſiner Alcméon : ce qu'ils firent. Callirhoé nés-ſenſible à cette mort, demanda ardemment d'être vengée. Les Poetes diſent qu'elle pria Jupiter de faire en ſorte que les fils qu'elle avoit eus d'Alcméon, qui étoient encore enfans, devinſſent en un moment hommes, afin qu'ils vengeaſſent la mort de leur pére. Jupiter lui accorda la demande, & auſſi-tôt Amphoterus & Acarnan ſes deux fils, parurent pour cette vengeance. Ils trouvérent ſur leur route les aſſaſſins d'Alcméon, qui alloient offrir à Delphes le collier & la robe d'Eriphyle. Ils les tuérent, & enſuite allerent à Plophis, où ils maſſacrerent Phégeus & ſon épouſe. En ſe retirant, ils furent pourſuivis juſqu'à Tégée. Après avoir rendu compte à Callirhoé de ce qu'ils avoient exécuté, ils partirent pour Delphes, & y conſacrerent le collier & la robe d'Eriphyle : ce fut Achéloüs qui leur ordonna de le faire. Ils allérent de là dans l'Epire, & y fondérent une Colonie que l'on appelle *Acarnanie*. Quant aux deux enfans qu'Eriphyle témoigne qu'Alcmeon eut de la Prophéteſſe Manto, il les donna à élever à Créon Roi de Corinthe. L'un d'eux étoit appellé Amphilochus, l'autre étoit une fille qui avoit nom Tiſiphone, & qui étoit parfaitement belle. La femme de Créon appréhendant que ſon mari n'épouſat cette belle fille, & voulant l'en empêcher, la fit vendre : ce fut Alcméon qui l'acheta ſans la connoître. Apollodore ne dit point comment Tiſiphone fut reconnue. * Apollodore, *l.* 3. Ovide, *de Arte amandi*, *l.* 3. Bayle, *Dict. Critiq.*

CALLISTE, Poete, Grec de nation, vivoit dans le quatriéme ſiécle du tems de Conſtance & de Julien l'Apoſtat. Nicephore Calliſte parle de lui, & dit que ce Poéte ſuivoit toûjours le même Julien, & qu'il compoſa un Eloge à la louange de ce Prince. * Nicéphore, *l.* 10. *Hiſt.* c. 34. Socrate, *l.* 3. *c.* 18.

S. CALLISTE ou CALIXTE, I. de ce nom, Pape, que quelques-uns font Romain, & fils de Domice, fut mis ſur la Chaire de S. Pierre, après le mort de S. Zéphyrin, l'an 219. La clémence que l'Empereur Alexandre Sévére fils de Mammée, fit paroître pour les Chrétiens, & la ſentence qu'il prononça en leur faveur, lorſqu'il leur fit rendre une place, que les Taverniers de Rome avoient uſurpée, lui donna la penſée de bâtir une égliſe au même lieu : ce qu'il exécuta en l'honneur de l'Enfantement de la ſainte Vierge, dans un tems où l'on croyoit par tradition qu'en ce même lieu une grande abondance d'huile étoit ſortie de la terre, pour annoncer aux hommes l'avénement de Jeſus-Chriſt, qui eſt l'Oint du Seigneur. Cette égliſe s'appelle aujourd'hui Nôtre Dame au delà du Tibre. Ce fut apparemment vers le même tems qu'il fit faire ſur le chemin d'Appius un cimetére qui porte ſon nom, & qui eſt ſi connu dans l'Hiſtoire. D'autres croyent qu'il le fit ſeulement rebâtir. Les Miniſtres de l'Empereur, qui n'avoient pas les mêmes ſentimens pour les Chrétiens que ce Prince, exercérent contre l'Egliſe une perſecution ſecrette, dueant laquelle le ſaint Pontife fut arrêté, & martyriſé le 24 octobre l'an 224, ou plûtôt 223, après avoir tenu le ſiége cinq années, un mois & 12 jours. Ceux qui prétendent qu'il avoit été enfermé dans une priſon, ne ſongent pas que cela eſt contraire à la grande liberté que les Chrétiens avoient ſous l'Empereur Sevére ; & en effet la maniére dont on s'en defit, convient mieux à quelque tumulte extraordinaire, qu'à un jugement réglé. Ses Actes portent qu'il fut précipité dans un puits ; ce qui fait croire que cette exécution fut faite dans quelque émotion populaire. Saint URBAIN I lui ſuccéda. * Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Anaſtaſe. Platina. Ciaconius. Papire Maſſon. Du Chêne, *in Vitis Pontificum*. Thomas Valdenſis. Tillemont.

Le Pape Calliſte n'eſt point nommé dans le Catalogue des Papes du Pere Mabillon, cinq ans, deux mois & dix jours, ſelon le ſecond & ſelon celui de Buchérius ; ce qui fait voir qu'il eſt mort l'an 224, le 14 octobre, ſuivant l'ancien Calendrier donné par Buchérius & ſuivi dans les Martyrologes. Il eſt marqué dans le Calendrier de Buchérius, que ce Pape étoit enterré ou honoré *in Via Aurelia*, ou dans le chemin d'Aurélie, à trois milles de Rome. On prétend que ſon corps a été tranſporté en France ſous le Pontificat de Léon IV, l'an 854, à la priére du Comte Everard, & mis dans un monaſtére que le Comte avoit bâti proche de Tournay, que l'on appelle à préſent Cisoin ou Chijoungh. On croit qu'il a depuis été tranſporté à Rheims : mais tout cela n'eſt fondé que ſur des monumens fort incertains. * *Mémoires de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de* Tillemont, *tome* 3. Baillet, *14 ſeptembre, Vies des Saints*. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

CALLISTE II, l'un des plus grands Papes que l'Egliſe ait eu, étoit François de nation, & Archevêque de Vienne en Dauphiné. Son nom étoit *Gui* de Bourgogne, & il étoit cinquiéme fils de *Guillaume II*, frére de *Rainaud* & d'*Etienne*, Comtes de Bourgogne, & oncles d'*Adélaïs* Reine de France, femme du Roi Louis VI, dit *le Gros*, fille de Humbert II, Comte de Maurienne, & de Cille de Bourgogne, ſœur de *Gui*. Il fut mis ſur le ſiége de l'Egliſe de Vienne en 1083, & gouverna cette égliſe juſqu'à l'an 1119, qu'il fut élu Pape le premier jour de février dans l'Abbaie de Cluny en la place de Gélaſe II, qui y étoit mort. Cette élection fut faite par les Cardinaux du parti de Gélaſe II, qui étoient en France. Le Siege de Rome étoit alors occupé par Maurice Bourdin natif de Limoges, auparavant Archevêque de Brague, que l'Empereur Henri avoit fait élire Pape en 1118, après la mort de Paſchal II, & qui avoit pris le nom de Gregoire. Gélaſe avoit été élu quarante deux jours auparavant ; mais l'arrivée de Henri a Rome l'avoit obligé de ſe retirer en France. Calliſte n'oſa pas aller à Rome auſſi-tôt après ſon élection, & alla au mois d'octobre un Concile à Rheims, dans lequel il excommunia l'Empereur Henri, avec Bourdin & ſes Fauteurs : il paſſa enſuite en Italie avec une armée. Henri fut obligé de ſe retirer : Bourdin ſe ſauva à Sutri : Calliſte l'y ſuivit & le vainquit ſans peine ; le prit priſonnier ; le fit entrer dans Rome d'une maniére ignominieuſe, aſſis ſelon quelques-uns, à rebours ſur un âne ; & l'envoya dans le monaſtére de Cave, d'où il le fit enſuite pour l'enfermer dans un château. Honoré II le tranſéra de là dans une autre citadelle, ou ce Prélat finit ſes jours. Calliſte fit enſuite ſa paix avec Henri, & compoſa touchant les Inveſtitures un Traité qui fut approuvé dans un Concile tenu à Latran, l'an 1123, que l'on appelle le premier Concile général de Latran. Il mourut le 13 décembre de l'an 1124, après cinq ans, dix mois & neuf jours de ſiége. On a de lui 35 lettres, & on lui attribue quatre Sermons ſur l'Apôtre ſaint Jacques, qui ſont des piéces ſuppoſées & indignes de ce Pape. Louis *le Gros* lui écrivit une lettre pour le congratuler de la priſe de Bourdin. Ce Pape étant encore Archevêque de Vienne, fonda l'Abbaie de Bonnevaux en Dauphiné, & fit de grands biens aux égliſes de ſon Diocéſe. HONORÉ II lui ſuccéda. * Saint Antonin, *Hiſt.* Trithéme, *de Script. Eccleſ.* Vincent de Beauvais, *l.* 26, *Spec.* c. 30. *& ſuiv.* Ciaconius. Papire Maſſon. Du Chêne, *de Vit. Pontif.* Louis Jacob. *Biblioth. Pontif.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Chorier, *Hiſtoire du Dauphiné*. M. Baluſe, *tome* 3. *des Oeuvres mêlangées.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du douziéme ſiécle.*

CALLISTE III, Pape, nommé auparavant, *Alfonſe* de Borgia, étoit Eſpagnol, natif de Xauva dans le Diocéſe de Valence. Il étudia à Lérida, & s'étant avancé dans la Juriſprudence Civile & Canonique, il enſeigna enſuite, & en un Canoniçat en cette ville. Alfonſe V, Roi d'Arragon, le choiſit pour ſon Sécretaire. Il employa ſes ſoins & ſa prudence pour étendre le Schiſme en Arragon, & le Pape Martin V lui témoigna ſa reconnoiſſance, en lui donnant l'Evêché de Majorque. Il ne l'accepta pourtant pas, ou du moins il n'en prit pas poſſeſſion, mais il eut depuis celui de Valence. Le Roi Alfonſe l'employa en diverſes négociations, & le Pape Eugéne IV le fit Cardinal en 1444. Cette dignité ne ſervit qu'à faire paroître davantage ſon mérite, & il fut élu Pape le huitiéme avril de l'an 1455. On dit qu'il étoit alors âgé de plus de 76 ans. Saint Vincent Ferrier lui avoit prédit qu'il ſeroit Pape, long-tems auparavant qu'il le fût, & dans cette aſſurance, il fit vœu de faire la guerre au Turc. En effet il excita toute l'Europe à prendre les armes, mais ſes bons deſſeins n'eurent pas une iſſue auſſi avantageuſe qu'il le ſouhaitoit. Il canoniſa le Saint qui lui avoit prédit ſon élévation à la Papauté. On remarque qu'étant Evêque & Cardinal, il ne poſſéda jamais qu'un Bénéfice en commende ; & il avoit accoutumé de dire, parlant de l'égliſe de Valence, qu'il ſe contentoit d'une épouſe vierge. Auſſi quand il fut Pape, il n'en voulut jamais donner aux perſonnes, qu'il en croyoit indignes. Il ſe trompa pourtant en la perſonne de quelques-uns de ſes parens ; mais leur mérite apparent en avoit bien trompé d'autres. Calliſte III mourut le ſixiéme août de l'an 1458. Il a écrit quelques Epitres, & on lui attribue l'Office de la Tranſfiguration. Il régna trois ans, trois mois & 29 jours. PIE II lui ſuccéda. * Ciaconius. Rainaldi. Platina. Surius. Bollandus, *tome* 1. *du mois de mai.*

CALLISTE, Antipape. Les Partiſans de l'Empereur Frédéric, qui avoient créé Antipape Octavien, Cardinal de ſainte Cécile, ſous le nom de Victor, contre Alexandre III, élurent enſuite Gui de Creme, qu'ils nommérent Paſchal III. Après la mort de ces Antipapes, Jean Abbé de Strume, fut mis en leur place en 1170. Ils le nommérent Calliſte III, & il porta ce titre juſqu'en 1177, qu'il fut dégradé au Concile de Veniſe, où l'accord ſe fit entre le Pape & l'Empereur. L'année d'après, Calliſte le vint jetter à Freſcati ſus piez d'Alexandre, qui le reçut charitablement, & fit même prendre place à ſa table. Il mourut la même année. * Baronius, *in Annal.*

CALLISTE, I. de ce nom, Patriarche de Conſtantinople qui vivoit dans le XIV ſiécle, avoit été Moine au Mont-Athos, &

ſuccéda à Iſidore l'an 1349. Il préſida au Concile tenu en 1355, contre les Adverſaires de Palamas, & n'ayant pas voulu couronner le fils de Cantacuzene, il ſe retira dans un monaſtére; mais il fut rétabli peu de tems après par Jean Paleologue, qui l'envoya en Ser-vie pour y conclurre un traité de paix. Il y mourut en 1358, ayant tenu le ſiége environ neuf ans, bien que Pontanus en mette dix. On lui attribue une Homélie ſur l'Exaltation de Sainte-Croix, donnée par Gretſer; & deux Ecrits, l'un ſur la mort de la Vierge, & l'autre ſur la Decollation de ſaint Jean. La méthode ou la regle monaſtique eſt d'un autre Calliſte Patriarche Latin de Conſtantinople, vers l'an 1406, dont on va parler. * Cantacuzéne, *l. 4. ch. 26.* Spondе, *in Annal.* M. Ou Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, du XIV ſiecle.*

CALLISTE II, Patriarche Latin de Conſtantinople, avoit auſſi été Moine. On dit qu'il ſuccéda à Ange Corario l'an 1406, & qu'il tint le ſiége pendant 27 ans, juſqu'en l'an 1432. * Sponde, *A. C.* 1406.

CALLISTE, un de ceux qui accompagnérent à la guerre l'Empereur Julien, écrivit en vers héroïques l'Hiſtoire de ſes expéditions. * Socrate, *l. 3. ch. 18.* Nicéphore, *l. 10. ch. 34.*

CALLISTHE'NE, fédicieux & ſcélérat qui mit le feu aux portes du temple de Jeruſalem l'an 3871 du monde, 164 ans avant J. C. le jour que les Juifs célébroient la victoire que Judas Machabée avoit remportée ſur Nicanor, Timothée & Bacchide, Généraux des Syriens. Calliſthéne ſe cacha dans une maiſon qui étoit proche du temple, mais ayant été découvert, il fut pris & brûlé vif. * II. *Maccab. ch 8. v. 33.*

CALLISTHE'NE d'Olynthe, fut au rapport de Diogéne Laerce *in Theophraſto*, couſin & Diſciple d'Ariſtote, qui l'engagea à ſuivre Alexandre *le Grand*, dont il entreprit d'écrire l'Hiſtoire. On a cru dans le XVI ſiecle avoir cette Hiſtoire, parce qu'on en montroit une qui portoit le nom de Calliſthéne dans quelques Bibliothéques, & entre autres dans celle du Roi de France, mais Caſaubon après l'avoir examinée ingénieuſement, aſſure dans ſes lettres 39, 93 & 95, à Scaliger, que c'eſt un Ouvrage ſuppoſé, & le même que le faux Gorgias cite, *l. 17*, & Polybe, auſſi grand homme de guerre que bon Hiſtorien, aſſure, *l. 12.* qu'il falloit que l'Auteur ignorât tout à fait le Tactique, c'eſt à dire, l'Art de ranger les armées, puiſqu'il décrit le bataille d'Alexandre & de Darius dans la Cilicie, d'une maniére contraire non ſeulement à la vérité, mais à la vraiſemblance. Il s'en faliut donc bien qu'il ne ſurpaſſât par ſes Ecrits les grandes actions d'Alexandre, comme il le prétendoit; puiſqu'il n'étoit pas même capable de les bien repréſenter. Il écrivoit aſſez mal, dit Suidas; & Ciceron, *l. 2. de Oratore*, aſſure que ſon ſtile étoit plutôt celui d'un Orateur que d'un Hiſtorien. Au reſte il joignit à une grande vanité, une mortelle haine du même vice dans autrui, & il s'oppoſa avec beaucoup de vigueur au deſſein où étoient quelques Courtiſans d'adorer Alexandre à la maniére des Perſes: ce qui le rendit extrêmement odieux à ce Prince. Tous les Hiſtoriens parlent diverſement de la mort de Calliſthéne, mais ils s'accordent tous à dire qu'Hermolaus & quelques autres ayant conſpiré contre la vie d'Alexandre, on accuſa Calliſthéne d'avoir trempé dans la conjuration, & qu'on ne le fit mourir qu'après ſept mois de priſon. * Arrien, *de Exped Alexandri, l. 4.* Plutarque, *in Alexandro.* Juſtin, *l. 15.* Quinte-Curce, *l. 8.* Pluſieurs crurent dès-lors qu'on l'avoit accuſé fauſſement, & Théophraſte ſon ancien ami en étoit ſi perſuadé, qu'il compoſa en ſon honneur un Traité qu'il intitula Calliſthéne, ſu rapport de Diogéne Laerce, qui dans la Vie de Théophraſte dit que ce Philoſophe avoit rencontré en Alexandre un Prince très-puiſſant & très-heureux, mais qui ignoroit l'art d'uſer de ſa proſpérité, ainſi que l'obſerve Ciceron, *l. 3. Quæſt. Tuſcul.* Outre l'Hiſtoire d'Alexandre, Calliſthéne compoſa pluſieurs Ouvrages qui ſont citez par les Anciens. Le plus conſidérable étoit une Hiſtoire de la Gréce, dont Plutarque, *in Cimone & in Agéſilao*, Athénée, *l. 10*, & Etienne de Byzance, *in voce Τέγυρα, hoc* mention. On apprend de Diodore de Sicile, *l. 14. & 16*, & de l'Auteur de la Deſcription des Olympiades, que cette Hiſtoire compre-noit ce qui s'étoit paſſé durant trente années depuis la paix d'Antalcide en la XCIII Olympiade, juſqu'à l'année ou le temple de Delphes fut pillé par Philomele. Ciceron qui en parle auſſi dans ſa belle Lettre à Lucceius, ajoûte que Calliſthéne écrivit ſéparément l'Hiſtoire de la guerre de Troye, ce que Plutarque a obſervé auſſi le *Camille*. Que ſi Athénée ne ſe trompe point, lorſqu'il lui attribue *l. 13*, une Hiſtoire de la Guerre ſacrée, il faut dire, qu'ayant fini d'abord ſon Hiſtoire de la Gréce, où nous l'avons marqué, il l'a continuée enſuite juſques fort près de ſon tems. Le Scholiaſte d'Apollonius, *l. 1*, cite encore un *Périple* de lui; Apoſtolius, *in voce Σαμοθράκαζος*, des *Preſiques*; Plutarque, *in Parallelis*, des *Macédoniques*, des *Thraciques*, & des *Metamorphoſes*; mais ces Ouvrages, qui à l'exception du dernier, ne peuvent être regardez que comme des Deſcriptions de divers païs, pourroient bien être d'un autre CALLISTHÉNE, & je les attribuerois volontiers à l'Auteur des *Galatiques*, qui étoit de Sybaris, ainſi que Plutarque l'obſerve, *l. de Fluviis.* & que Stobée cite au chapitre des maladies. Il n'en eſt pas de même des Apophthegmes, dont Pollux fait mention, *l. 9. ch. 6.* Rien n'empêche qu'on ne les croye du Philoſophe. Une de ſes maximes, *Que ce n'étoit pas la ſageſſe, mais la fortune qui gouvernoit la vie*, a été fort célebre autrefois dans les Ecoles, au rapport de Ciceron, *Quæſt. Tuſcul. l. 5.* On dit qu'Alexandre fit graver ſur le tombeau de ce Philoſophe une épitaphe, en un ſeul vers, dont voici le ſens,

Odi Sophiſtam qui ſibi non ſapit.

Je hais un Philoſophe qui n'eſt pas Philoſophe pour lui même, ou *Je hais un Sage qui n'eſt pas ſage pour ſes propres intérêts.* * Plutarque, *in Alexandro.* Quinte-Cr ce, *l. 8. c. 6.* Arrien, *l. 4. Hiſt.* Juſtin, *l. 12.* Voſſius, *de Hiſt. Grec. l. 1. c. 9.*

CALLISTHE'NE, Hiſtorien Grec, du païs des Sybarites, dans la Grande Gréce. On ne ſait pas en quel tems il a vécu, mais ſeulement qu'il compoſa une Hiſtoire des Galates Παλάτων, dont Plutarque cite le 23 livre, & Stobée le 13. * Plutarque, *de Fluv.* Stobée, *Sermon. de morb.* Voſſius, *de Hiſt. Grec. l. 3.*

CALLISTINS ou CALLIXTINS, peuples de Bohême, prirent ce nom, parce qu'ils croyoient le calice abſolument néceſſaire au peuple, dans la communion. Cette Secte ſe forma dans le commencement du XV ſiecle. Tous les Chrétiens occidentaux avoient eu juſques-là pour l'uſage de l'Euchariſtie. Un certain Jacobel prétendit que l'on devoit donner le calice avec le pain. Les Bohémiens donnérent dans ce ſentiment; & après diverſes conteſtations pour le bien de la paix, le Concile de Bâle crut y donner remède, en leur accordant la Communion ſous les deux eſpéces, par un accord qui fut nommé *compactata.* Ils ne s'y tinrent pas dans la ſuite, voulant que la coupe fût donnée aux enfans nouvellement baptiſez; & Requeſane leur Chef, Prêtre & Diſciple de Jacobel, homme ambitieux, n'ayant point eu l'Archevêché de Prague, comme il s'en étoit flatté, empêcha leur réunion avec la Cour de Rome. Ces deux derniers partis ſubſiſtérent, juſqu'à ce que Luther les unit dans le ſien. Quelques Rélations de Pologne nous apprennent qu'on trouve encore de ces ſortes de Calliſtins dans ce Royaume. * Sponde, *An. Chriſt.* 1421. n. 2. M. de Meaux, *Hiſtoire des Variations, l. 11.*

CALLISTO ou CALLISTON fille de Lycaon. *Cherchez* CALISTO.

CALLISTRATE, Poéte Comique d'Athénes, vivoit ſous la XCVII Olympiade, environ 392 ans avant J. C. & fut rival d'Artiphane. * Voſſius, *de Poet. Grec.*

CALLISTRATE, ancien Auteur d'une Hiſtoire de Samothrace, citée par Denys d'Halicarnaſſe, *l. 1.* eſt apparemment celui dont Tzetzès dit, *Chil. 12. Hiſt. 398*, qu'il accoutuma les Samiens, c'eſt à dire, ceux de Samothrace, à ſe ſervir des vingt-quatre lettres de l'alphabet Grec: mais il eſt différent d'un CALLISTRATE de Ténédos, qui commenta Aratus, au moins à ce que dit Voſſius, *de Hiſt. Grec. l. 3.* Celui-ci pourroit bien n'être pas différent de celui que le Scholiaſte d'Ariſtophane employe quelquefois; puiſqu'entre autres choſes qu'il en a extraites, il y a dans le *Plutus* un article ſur l'Iſle de Ténédos. Il eſt pas difficile de ſavoir qui eſt le CALLISTRATE, Auteur d'un Traité des femmes publiques, dont Athenée fait mention, *l. 13.* & l'on n'a pas plus de connoiſſance de celui à qui quelques uns attribuent une Deſcription d'Athénes, que d'autres prétendoient appartenir plutôt à Meneclés; car c'eſt tout ce qu'en a dit Harpocration, *in voce Ιαλίσιον δῆμος*; mais il n'y a pas beaucoup de peine à ignorer tout cela, & il n'eſt par néceſſaire d'être mieux inſtruit de ce qui regarde l'Auteur des explications des ſtatues imprimées avec les Oeuvres de Philoſtrate.

* CALLISTRATE, Orateur dont parle Xenophon, *Hiſt. l. 6.*

* CALLISTRATE, Auteur, qui étoit de Ténédos, a fait des Commentaires ſur Aratus.

CALLISTRATE, Athénien, fut choiſi par ſes citoyens avec Timothée & Chabrias pour commander les troupes contre les Lacedemoniens, la quatriéme année de la centiéme Olympiade, 377 ans avant J. C. * Diodore de Sicile, *l. 15.*

CALLISTRATE, excellent Orateur d'Athénes, lequel plaidant un jour la célebre cauſe d'Oropus, Demoſthéne, quoiqu'encore fort jeune, en fut tellement touché, que ne voulant plus ſuivre que Calliſtrate, il abandonna Platon & ſon Académie. * Xenophon, *l. 6* & Aulugelle, *l. 3. c. 13.*

* CALLISTRATE, (Dominus) Auteur d'une Hiſtoire d'Heraclée, qu'Etienne de Byzance allegue très-ſouvent; & quelques autres de ce nom, rapportez par Voſſius, *l. 3. des Hiſt. Grecs, p. 338. des Math. c. 33. §. 21.*

* CALLISTRATE, Archonte d'Athénes, dans la ſeconde année de la CXV Olympiade.

CALLISTRATE, Juriſconſulte, un des Diſciples de Papinien, & du nombre des Conſeillers de l'Empereur Alexandre Severe. * Lampridius, *in Alexandro, c. 68.* Pour connoître les différens Calliſtrates, il faut conſulter Voſſius, *de Hiſt. Grec. l. 3. p. 338. & de Scient. Mathem. c. 33. §. 21. p. 156.*

* CALLISTRATON, Auteur Grec qui avoit écrit des Méchaniques. * Athénée, *in Mechanicis.*

CALLIXÉNE, Hiſtorien, étoit de Rhodes. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il laiſſa ſelon Athénée, *l. 5.* un Ouvrage ſur la ville d'Alexandrie.

CALLIXE'NE avoit compoſé un Traité des Peintres & des Sculpteurs, comme nous l'apprenons de Photius, *en ſa Bibliothe.*

CALLIXE'NE, habile Statuaire, vivoit dans l'Olympiade CLV, auquel tems la Sculpture que l'on avoit un peu négligée, reprit une nouvelle vigueur.

* CALLIXE'NE, Général, qui mourut de faim, ſelon le rapport de Xénophon, *Hiſt. l. 1.*

CALLOET (Jean) Evêque de Tréguier ou Lantriguet en Bretagne, vivoit au commencement du XVI ſiecle, étoit Breton de nation, ſorti d'une famille noble de cette province. Il ſavoit les Belles Lettres, le Droit & la Théologie. On le fit Chantre de Cornouaille ou de Quimpercorentin, puis de Tréguier, dont il fut élu Evêque après Robert Cubé. Il mourut au Mont-Saint-Michel le quatriéme ſeptembre 1504. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

* CALLONE, riviére de Normandie, dans l'Evêché de Liſieux, coule d'abord du ſud au nord, puis de l'eſt à l'oueſt, juſqu'à ce qu'elle ſe décharge dans le Lézon un peu au deſſous de Pont-l'Evêque.

CALLOO, village avec un bon Fort, eſt dans le païs de Waes en Flandre, près de l'Eſcaut, à deux lieues d'Anvers, du côté du couchant. * Mary, *Dict. Géogr.*

CALLOT (Jacques) célébre Graveur, étoit fils de *Jean* Callot, Héraut d'armes de Lorraine, & naquit à Nancy l'an 1593. Son

Son grand-père *Claude* Callot, Exempt des Gardes du Corps du Duc de Lorraine, Conſervateur des lettres & regîtres des Nobles du pays, fut annobli par le Duc Charles II, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus dans les armées. Il portoit cinq étoiles en écu. Quoiqu'il fût d'une famille qui dès l'an 1417, avoit poſſedé les premières charges ſous les derniers Ducs de Bourgogne, il ne ſe fiana point d'une fotune variée & il ne crut point déroger, en s'adonnant au travail ou ſon inclination le portoit. Dès l'âge de 12 ans, il prit le chemin de Rome, pour y voir ce qu'il y avoit de rare; mais l'argent lui ayant manqué, il ſe mit avec une troupe de Bohémiens, qu'il ſuivit juſqu'à Florence. Lorſqu'il y fut arrivé, il les quitta, & rencontra un Officier du Grand Duc, qui le prit auprès de lui, & l'envoya deſſiner chez un excellent Peintre nommé *Canta Gallina*, qui s'appliquoit à la gravûre. De là il continua ſon voyage juſques à Rome, où il fut reconnu par des Marchands de Nancy, qui le remenèrent à ſes parens; mais il les quitta bien tôt après, & retourna en Italie, étant alors âgé d'environ 14 ans. En paſſant à Turin, il rencontra ſon frère aîné que ſon père y avoit envoyé pour quelques affaires, lequel le remena encore une fois à Nancy. Tout cela ne put empêcher que Callot ne contentât la paſſion qu'il avoit de voir les excellens ouvrages de Rome. Il obtint ſon congé de ſon père, & alla à la ſuite d'un Gentilhomme que le Duc de Lorraine envoyoit au Pape. Lorſqu'il fut arrivé à Rome, il s'appliqua à deſſiner & à graver au burin ſous Philippe Thomaſſin, de Troye en Champagne, qui s'étoit établi à Rome; de là il paſſa à Florence, où le grand Duc l'employa à ſon ſervice avec pluſieurs autres Graveurs. Callot commença alors à deſſiner en petit, & quitta le burin pour graver à l'eau-forte; parce que les Ouvrages de cette manière s'exécutent plus promptement, & reçoivent mieux l'eſprit & la vivacité que l'Ouvrier leur inſpire. Après la mort du Grand Duc de Florence, Callot revint en ſon pays. Le Prince Charles, qui venoit de Rome, l'ayant reconnu à Florence, admira les pieces qu'il avoit gravées, & l'engagea à le ſuivre en Lorraine; promettant de lui faire donner de bons appointemens. Henri Duc de Lorraine le reçut, & lui donna une penſion conſidérable. Callot épouſa en 1625, étant âgé de trente-deux ans, une jeune Demoiſelle nommée Catherine Kuttinger, qui avoit ſon origine d'une noble famille de Marſal.

Pendant qu'il étoit à Florence, il examina le vernis des Faiſeurs de luts, qui ſéche & durcit promptement, & obſerva qu'il étoit beaucoup plus propre pour les ouvrages qu'il falloit, que le vernis mol: c'eſt pourquoi il en apporta une aſſez bonne quantité, lorſqu'il revint à Nancy; & fut le premier qui le mit en uſage dans la gravûre à l'eau-forte. Il ſe propoſa auſſi de ne faire ſouvent qu'un ſeul trait, pour graver les figures, groſſiſſant plus ou moins les traits, ſans le ſervir de hachures, en quoi il a été imité depuis dans de petites figures, par des Graveurs à l'eau forte, & dans de grandes ordonnances par des Graveurs au burin. Sa réputation ſe répandant par toute l'Europe, l'Infante des Pais-Bas le fit venir à Bruxelles, lorſque le Marquis de Spinola aſſiégeoit Breda, afin de deſſiner la priſe de cette ville. Il vint en France l'an 1628, & le Roi Louis XIII lui donna ordre de deſſiner le ſiége de la Rochelle, & celui de Ré, qu'il vint graver à Paris. De là il s'en retourna à Nancy, où il continua de travailler avec tant d'application, qu'il ſe trouve peu de Graveurs qui ayent gravé un ſi grand nombre de planches que lui, & dans l'eſpace d'une vie auſſi courte qu'a été la ſienne; car on en compte juſques à 1380. Il eſt vrai que l'empeſte a gravé juſques à 1800 pièces, mais il a vécu plus longtems, & tout ce qu'il a fait n'eſt pas également bien, ni d'une maniere auſſi fine que ce qu'on voit de Callot. Lorſque Monſieur le Duc d'Orléans, Gaſton de France, ſe retira en Lorraine, il lui fit graver pluſieurs planches de monnoyes, & il voulut même apprendre de lui à deſſiner. Pour cela il alloit tous les jours avec le Comte de Maulevner au logis de Callot, où il paſſoit deux heures de tems à prendre des leçons. Le Roi ayant aſſiégé & réduit ſous ſon obéïſſance la ville de Nancy en 1631, envoya quérir Callot, & lui propoſa de repréſenter cette nouvelle conquête, comme il avoit fait la priſe de la Rochelle; mais Callot ſupplia ſa Majeſté de vouloir l'en diſpenſer, parce qu'il étoit Lorrain, & qu'il croyoit ne devoir rien faire contre l'honneur de ſon Prince & contre ſon pays. Le Roi reçut ſon excuſe, & du que le Duc de Lorraine étoit bien-heureux d'avoir des Sujets ſi fidéles & ſi affectionnez. Quelques Courtiſans diſent allez haut, qu'il falloit l'obliger d'obéir à ſa Majeſté: ce que Callot ayant entendu, il répondit avec beaucoup de fermeté, qu'il ſe couperoit plutôt le pouce, que de faire quelque choſe contre ſon honneur. Le Roi bien loin de ſouffrir qu'on lui fit aucune violence, le traita toûjours favorablement; & pour l'attirer en France, il lui offrit mille écus de penſion, s'il vouloit s'attacher à ſon ſervice; mais Callot témoigna qu'il ne pouvoit quitter le lieu de ſa naiſſance, où il ſeroit toûjours prêt de travailler pour ſa Majeſté. Néanmoins comme dans la ſuite il vit le mauvais état où la Lorraine fut réduite après la priſe de Nancy, il réſolut de ſe retirer à Florence avec ſa femme; mais il mourut le vint-huitiéme mars 1635, âgé de quarante deux ans & fut enterré dans le cloître des Cordeliers de Nancy, dans l'endroit ou ſes parens avoient leur ſépulture; & on lui dreſſa une épitaphe, où il eſt repréſenté à demi corps ſur une table de marbre noir. * Félibien, *Entretien ſur les Vies des Peintres.* Perrault, *Hommes Illuſtres qui ont paru en France pendant le XVI ſiécle.*

CALLUNDBORG. *Voyez* KALINBOURG.

* CALMANA, prétendue fille d'*Adam* & d'*Eve* qu'on fait gemelle de *Caïn*, & qui naquit, dit on, le dixiéme mois de la premiére année de la Création. Il eſt étonnant que des Auteurs graves ayent donné dans des contes ſi groſſiers, & dont on ne ſauroit avoir la moindre preuve. * Sponde. Tirin, *Chronol. Sacra, ch.* 8.

CALMAR, ville de Suede dans l'Oſtro-Gothie, ou Oſtro-Gothlande, la capitale de la Smalandie ou Smalande, eſt fortifiée régulièrement avec un port ſur la Mer Baltique. Cette ville fut preſque brûlée en 1476, mais depuis on l'a réparée. C'eſt l'endroit où s'embarquent ordinairement les Suédois qui paſſent en Allemagne. Elle donne ſon nom au détroit, de *Calmar-Sund*. Elle eſt celebre par la conſtitution que la Reine Marguerite de Danemarc y fit faire l'an 1395, par laquelle les trois Royaumes du Nord, devoient être unis à perpetuité: ce qui pourtant ne dura pas longtems après la mort de cette Heroine. * Baudrand. Maty, *Dict. Geogr.*

* CALMAR-SUND, Détroit de la Mer Baltique entre la côte orientale de Suede & l'iſle d'Oeland. Il tire ſon nom de la ville de Calmar dont on vient de parler. Il s'étend du nord au ſud l'eſpace d'environ vint-cinq lieues. La largeur de ce Détroit eſt inegale, & l'endroit le plus étroit eſt entre Calmar & l'iſle d'Oeland, ou il n'a que pres de deux lieues de large.

CALMET, (Dom Auguſtin) Religieux Benedictin de la Congrégation de S. Vanne & S. Hidulphe, naquit à Ménil-la-Horgne, proche de Commercy, Diocèſe de Toul, le 26 février 1672. Il fit ſes premieres études au Monaſtère de Breuil proche de Commercy; puis alla étudier en Rhetorique en l'Univerſité du Pont-à-Mouſſon. Il prit l'habit de Benedictin dans l'Abbaie de S. Mauſuy, proche de la ville de Toul, le 27 octobre 1688, & y fit profeſſion le 23 octobre 1689. Il commença, auſſi tôt après ſon Noviciat, à étudier la Langue Greque, & s'appliqua à la Langue Hebraïque, étant dans l'Abbaie de Munſter en Alſace, où il étudioit en Theologie. On le chargea d'enſeigner la Philoſophie & la Théologie aux jeunes Religieux de l'Abbaie de Moyenmoutier en l'an 1698, & il demeura à leur tête en qualité de Profeſſeur, juſqu'en l'an 1704, qu'il fut de nouveau envoyé à l'Abbaie de Munſter, où il continua dans une Academie de jeunes Théologiens les Commentaires ſur l'Ancien & le Nouveau Teſtament qu'il avoit commencez quelques années auparavant. En 1706, il fut envoyé à Paris, où par le conſeil du R. P. Dom Jean Mabillon, & du célèbre M. l'Abbé du Guet, il ſe determina à faire imprimer ſes Commentaires ſur l'Ecriture, en François plûtôt qu'en Latin. Le premier volume parut *in quarto*, à Paris chez Pierre Emery en 1707, & les autres de ſuite juſqu'en 1716, en 24 volumes *in quarto*. En 1709, il répondit à deux lettres critiques que M. l'Abbé Fourmont avoit publiées contre ſon Commentaire. En 1716, il compoſa ſon Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament en deux vol. *in quarto*, imprimez en 1718. De retour en Lorraine il compoſa ſon Dictionnaire de la Bible dans l'Abbaie de Moyenmoutier. Cet Ouvrage fut imprimé en 1719 ou 1720; mais il ne parut qu'en 1722, à cauſe des étampes ou tailles douces dont on l'enrichit après l'impreſſion. Dans le même tems, il écrivit 19 Diſſertations nouvelles pour joindre au Recueil que l'on vouloit faire à Paris de ſes Préfaces & de ſes Diſſertations en trois vol. *in quarto*, leſquelles parurent à Paris en 1720. En 1718, il fut nommé Abbé de S. Leopold de Nancy, où étant il écrivit *l'Hiſtoire Eccleſiaſtique & Civile de Lorraine*, enrichie de cartes géographiques, de plans de villes & d'Egliſes, de tombeaux & d'autres monumens, de medailles & de ſceaux, avec les pieces juſtificatives à la fin. Cet Ouvrage fut achevé d'imprimer en 1728, à Nancy, chez Jean Baptiſte Cuſſon en trois gros vol. *in folio*. Le Pére Calmet a encore compoſé en différens tems quelques autres Ouvrages de moindre conſequence, comme, Une *Diſſertation* ſur les anciens Chiffres, imprimée dans les Journaux de Trévoux; *Diſſertation* ſur la nature des perles au même endroit; *Diſſertation* ſur quelques jambes d'étain trouvées à Léopont proche de Luneville, imprimée dans les Journaux de Trévoux; *Diſſertation* ſur les grands Chemins de Lorraine, faite par les ordres de S. A. R. Léopold I, imprimée plus d'une fois à Nancy, traduite en Anglois & imprimée en Angleterre; *Supplement au Dictionnaire de la Bible*, imprimé à Paris en deux vol. *in folio avec fig.* en 1728. On les a refondus dans la nouvelle édition du Dictionnaire de la Bible, qui ſe fait à Paris & à Genéve; & on a imprimé le Dictionnaire & le Supplement traduits en Latin, à Luques, à Veniſe & à Aubourg. On l'a auſſi imprimé en Flamand, ou en Hollandois. *La Vie* de J. C. tirée de l'Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, du même Auteur, a été imprimée à Paris, en Hollande & à Nancy, *in 12 vol.*; *Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire ſacrée & profane, depuis le commencement du monde juſqu'à nos jours*, imprimée chez Cuſſon à Nancy, 1729. Tous les Ouvrages ſuivans ſont en manuſcrit. *Hiſtoire* de Lorraine; *Notes* ſur les pièces juſtificatives de l'Hiſtoire eccléſiaſtique & civile de Lorraine; *Diſſertation* ſur les Seigneurs vôuez des Egliſes; *Diſſertation* ſur la Nobleſſe de Lorraine; *Diſſertation ſur les anciennes monnoyes de Lorraine*; *Diſſertation ſur l'origine des dixmes eccléſiaſtiques*; *Diſſertation ſur l'ancienne Juriſprudence de Lorraine*; *Tableaux*, ou *Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament*, en deux vol. *in quarto*; *Hiſtoire* de l'Abbaie de Munſter en Alſace; *Hiſtoire* de l'Abbaie de Sénones; *Hiſtoire* de l'Abbaie de S. Léopold de Nancy; *Hiſtoire* du Prieuré de Lay; *Liſte* des Ecrivains tant anciens que nouveaux, & des autres Hommes Illuſtres qui ſe ſont diſtinguez dans les Arts, en Lorraine & dans la Province eccléſiaſtique de Tréves.

Le R. P. Calmet fut fait Prieur titulaire du Prieure de S. Clou-de-Lay, par la démiſſion de Meſſire François Philippe Morel en 1715. Il fut nommé Abbé de S. Léopold de Nancy en 1718, & gouverna le Monaſtère pendant cinq ans. Il en étoit encore Abbé pour la ſeconde fois, lorſqu'il fut élu Abbé de Sénones le cinquiéme juillet 1728. Le Pape Benôit XIII, ayant agréé ſon élection, lui offrit un titre épiſcopal *in partibus* qu'il s'excuſa d'accepter; & S. S. eut la bonté d'admettre ſes excuſes en 1729. Il vit encore & connue ſes Ouvrages. Il a l'honneur d'être actuellement, pour la ſeconde fois, Préſident de ſa Congrégation. * *Cet article a été fourni.*

CALMOUKS. *Voyez* KALMOUCKS.

* CALMURE, montagne Suiſſe, dans le Pais des Griſons & dans la Baſſe Engadine. Comme cette montagne, auſſi bien que les autres du même Canton ſont couvertes de neige, il en arrive ſouvent des *Avalanches* ou éboulemens qui y cauſent de grands dommages. En 1689, le 25 janvier, il le fit auprès de Sass un éboulement de neige qui

qui s'étant détachée du Mont-Calmure, entraîna une partie d'un bois avec un fracas horrible, & traînant avec soi quantité de bois & de pierre, tomba jusqu'au delà du Lanquart, renverſa neuf maiſons avec pluſieurs étables & fit périr vingt perſonnes. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome 4. p. 78.* de l'édit. d'Amſterdam, 1730.

CALNE, CALNO ou CHALANNE ville dans le païs de Sçinhar bâtie par Nimrod. *Voyez* CALANE.

CALNE, petit bourg en Angleterre, dans le Comté de Kent. On y aſſembla l'an 977 un Concile, où les Clercs ſe plaignirent du tort que leur faiſoit ſaint Dunſtan, en mettant des Moines en leur place, & où l'on devoit terminer la Queſtion touchant le Célibat des Eccléſiaſtiques. On dit que le planches de la ſalle de l'aſſemblée tomba, & que le ſeul ſaint Dunſtan n'en fit point bleſſé. On fit regarder alors cet événement comme un miracle qui favoriſoit la cauſe des Moines, en conſervant Saint Dunſtan qui étoit de leur parti & qui ſoutenoit le célibat; mais il y a des Hiſtoriens qui ſoutiennent qu'on devoit ce miracle à la ſupercherie des Moines. * Matthieu de Weſtminſter, *Additions à l'Hiſtoire d'Angleterre de Bède, l. 2. c. 11.* Baronius, *A. C. 977.* Beeverell, *Délices d'Angleterre, tome 3. p. 615 & 616.*

CALNE, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Wilt, au nord-nord-oueſt de la ville de Salisbury, dont il eſt éloigné de huit à neuf lieues.

* CALNO, CALANO, CALANUS, CALANNA, CALANE & CALANNE, ville de Perſe. *Voyez* CALANE.

CALO (Pierre) de Veniſe, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, vivoit environ l'an 1300. Il écrivit une Vie des Saints, & d'autres Traitez. * Léandre Alberti, *de Vir. Illuſtr. Ordr. S. Domin.*

CALO, ville & Comté. *Voyez* KALO.

CALOCÈRE, homme de vile naiſſance, après avoir gagné longtems ſa vie à conduire des chameaux, devint Chef de Voleurs, & ſe fit appeller Roi dans l'iſle de Chypre. Son audace ne reſta pas impunie: Dalmatius ou Delmatius neveu de Conſtantin *le Grand*, le prit vers l'an 324. & le punit en eſclave. Théophane dit qu'il fut brûlé vif à Tarſe: mais on ne punuloit du feu ni les Rebelles ni les Voleurs. * Sextus Aurelius Victor, *Hiſt. Abbrev. parte 2. de Cæſaribus, c. 41.*

CALOGERS. *Voyez* CALOYERS.

CALO-JEAN, ou BEAU-JEAN, ou JOANNITZ, Roi des Bulgares dans le XIII. ſiecle, ſe ſoumit à l'Egliſe Romaine, ſous Innocent III. En 1202. il fit la guerre à l'Empereur Baudouin, & l'ayant pris dans une embuſcade qu'il lui avoit dreſſée, il le mit priſonnier plus d'un an à Trinobis ou Eſnné, capitale de la Bulgarie, & enfuite il le fit mourir ſur la fin de juillet 1206. Il eut auſſi tant de haine contre les Grecs, qu'il favoriſa le parti des Empereurs, qu'il en fit mourir un très-grand nombre. Calo-Jean mourut de pleuréſie à Theſſalonique. * Jean-George, Nicetas, & le Père Outreman, *De Vita & rebus geſtis à Balduino & Henrico Imperatoribus Conſtantinopolitanis, orta Valentianenſibus Belgis.* * Sponde, *A. C. 1202. 1205.*

CALO-JEAN, ou BEAU-JEAN. *Cherchez* JEAN II. COMNÈNE, & JEAN VI. PALÉOLOGUE, Empereurs d'Orient.

CALOMNIE, Divinité à laquelle les Athéniens avoient conſacré des autels, étoit appellée par les Grecs, Διάβολη, *Diaboli*, d'où eſt venu le nom de Diable, que nous donnons au Demon comme au père du menſonge & de la calomnie. Le tableau de cette Déeſſe, fait par Apellès, eſt mis au nombre des excellens ouvrages de ces habile Peintre. On y voyoit la Calomnie repréſentée en grand avec tous ſes accompagnemens; la Crédulité y paroiſſoit avec de grandes oreilles, ſemblables à celles de Midas, tendant les mains à la Calomnie qui s'approchoit; aux deux côtez de la Crédulité, étoient l'Ignorance & le Soupçon, celle-là ſous la figure d'une femme aveugle, & celui-ci comme un homme d'une mine aſſez refrognée, marquant quelque ſecrette inquiétude, exprimée avec un tel artifice, que par ſa contenance il ſembloit n'applaudir d'avoir découvert quelque choſe de caché. Au milieu du tableau, en face de la Crédulité, paroiſſoit la Calomnie comme une femme fort belle & très-ajuſtée, mais irritée, ayant le regard farouche, & les yeux ardens de colere. Elle portoit à la main gauche un flambeau allumé, & de la main droite elle traînoit un petit enfant, qui implorait par ſes cris le ſecours du ciel. Elle étoit précédée de l'Envie ſous la forme d'un homme maigre & ſec, dévoré par ſes propres chagrins; & elle étoit ſuivie de deux femmes qui ſembloient prendre ſoin de ſes ornemens, & de ce qui regardoit ſon ſervice: ces deux Suivantes étoient l'Impoſture & la Flaterie. Dans une diſtance qui permettoit encore de diſtinguer les objets, on voyoit la Vérité, qui ſembloit marcher vers l'endroit où étoit la Calomnie; & derrière la Vérité étoit le Repentir ſous un habit lugubre. C'eſt ainſi qu'Apellès avoit ingénieuſement depeint la Calomnie dans ce tableau, dont il fit préſent à Ptolomée, Capitaine d'Alexandre, pour ſe venger de la calomnie d'un autre Peintre, qui l'avoit injuſtement accuſé d'avoir eu part à une conſpiration faite contre ce Prince. Il eſt aiſé d'entendre ce que ſignifioit chaque partie de cet excellent ouvrage. La Calomnie qui déchire l'innocence, & qui porte par tout un feu dangereux, n'eſt reçue que par une ſotte & malicieuſe crédulité, & cette crédulité ne vient que d'ignorance & de ſoupçon: le Calomniateur ajuſte tout ce qu'il dit par le moyen de l'impoſture, & il ſe ſert de la flaterie pour s'inſinuer dans l'eſprit de celui qui l'écoute; mais la vérité perſuſſant tôt ou tard, découvre la malice du menſonge; & il ne reſte à la Calomnie qu'un cuiſant repentir, qui ſuit ſon partage & ſa peine. * Théophraſte. Lucien, *ou Traité de ne pas croire facilement la Calomnie.*

* CALONE, bourg des Païs-Bas dans le Comté d'Artois, ſur la rive droite de la Lys à l'eſt de S. Venant, dont il eſt éloigné de pres d'une lieue. * M. Deliſle, *Carte d'Artois.*

CALONE, rivière. *Voyez* CALLONE.

* CALONICA, étoit autrefois une petite ville nommée *Ara Tarila*: aujourd'hui ce n'eſt qu'un village ſitué ſur la côte orientale de l'iſle de Corſe entre Mariana diſtruta & Aléria diſtruta. * Mary, *Dict. Géogr.*

CALONIO, appellée autrement Magnine, Maignine ou Magunie, l'Iſola del Papa, anciennement *Besbycus*, ou *Besbycus*, eſt une petite iſle de la Mer de Marmara. On la place vers la côte de la Natolie au couchant de Bourſe. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CALONNE, Comté dans le Brabant, qui renferme les Seigneuries de Braige, de Berenge, & de Scameibeek. On l'appelloit autrefois *Begarde*, mais Charles-Antoine de Calonne, Préſident du Conſeil de Guerre d'Eſpagne, Général de l'Artillerie & Gouverneur de Carthagène, en ayant été fait Comte, fut obligé de lui donner ſon nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Erection de terres les Terres du Brabant.*

CALOPINACO, anciennement *Tamarus fluvius*, petite riviere de la Calabre Ultérieure, province du Royaume de Naples, baigne le bourg de Saint-Agathe, & ſe décharge dans le Fare de Meſſine, au midi de Reggio. * Mary, *Dict. Geogr.*

* CALOPIZZATI, petite ville ou bourg d'Italie, au Royaume de Naples dans la Calabre Ultérieure, eſt à l'eſt-ſud-eſt de Roſſano, & en eſt éloigné de cinq à ſix lieues.

CALORE, rivière du Royaume de Naples, prend ſa ſource dans la Principauté Ultérieure, près de Monte Mirano, & ſe décharge dans le Sabato, près de la ville de Benévent. * Mary, *Dict. Géogr.*

CALOVIUS (Abraham) célébre Théologien Luthérien, naquit le 16 août 1612 à Morungen en Pruſſe, ou ſon pere étoit fort conſideré. Il y commença ſes études & les continua à Thorn, où la peſte l'empêcha de demeurer plus de ſix mois. Il revint donc chez lui, & après y avoir vaqué à l'étude des Langues Orientales, il alla à Koningsbergen pour s'y perfectionner. Il s'y fit tellement aimer que Joachim Heſſius l'adopta pour ſon fils. De là il alla à Roſtok, où il donna diverſes preuves de ſon ſavoir, & où il reçut en 1637 le titre de Docteur en Théologie. Peu de tems après il y fut fait Profeſſeur en Théologie. C'étoit un Lutherien très-rigide, & le zéle qu'il temoigna dans le différent qu'il avoit avec Jean Bergius Théologien Reformé au ſujet de la ſainte Cene, le fit choiſir pour Viſitateur des Egliſes & des Ecoles du Cercle de Saxelande en Pruſſe, & pour Conſeiller de la Cour de Juſtice. En 1643. il fut appellé de Koenbergen à Dantzick, & fut établi Recteur du College & Miniſtre à la place de Boſtik. Il eut la beaucoup de demêlez, principalement avec Martin Stanis, Docte Lutherien de cette ville, avec Henri Nicolai, Profeſſeur en Philoſophie, & avec Jean Ceſar, Miniſtre Reformé à Dantzick. La diſpute avec ce dernier alla fort loin & produiſit pluſieurs Ecrits de part & d'autre, de ſorte que les Lutheriens prirent parti pour Calovius, & les Réformez pour Ceſar. En 1645. Calovius alla avec Jean Botrick à Thorn, pour y aſſiſter au Colloque qui s'y tint. En 1650. il fut appellé Profeſſeur en Théologie à Wittenberg, où il temoigna beaucoup d'acharnement contre ceux qui travailloient à reunir les différents Religions d'Allemagne, & dont étoit Chef George Calixte Profeſſeur en Theologie à Helmſtadt. On appella les partiſans de Calovius, Calovins & ceux de Calixte, Calixtins, & cette diſpute dura juſques à la mort de Calovius qui arriva le 20 février 1686. Il exerça à Wittenberg la charge de Superintendant general. Il a compoſé beaucoup d'Ouvrages qui contiennent la plupart en Diſputes. Les principaux ſont, *Metaphyſica divina & alia ſcripta Philoſophica; Criticus ſacer Biblicus, Sacrauſtinas præfigatas, Syſtema Locorum Theologicorum; Conſideratio Arminianiſmi; Biblia illuſtrata; Una Biblia* Allemande avec les explications de Luther. Il publia contre Bergius, *Sturtema ſacratiſſima Teſtatoris Chriſti voluntatis de ſubſtantiali præſentia & orali perceptione Corporis & ſanguinis ſui in Sacroſancta Euchariſtia.* Il écrivit contre Nicolai, *Vindicia Arminianiſmi, cum Syllabo errorum Nicolaitanorum.* Il eut ſa jour contre Calixte & les autres Adverſaires, *Digreſſio de nova Theologia Helmſtadio-Regiomontanorum Syncretiſtarum; Syncretiſmus Calixtinus; Harmonia Calixtino-Hæretica,* & pluſieurs autres tant en Latin qu'en Allemand. Calovius a écrit des Diſputes ſur la Confeſſion d'Ambourg dans leſquelles il refute d'ordinaire les Notes de Grotius. Elles ont été imprimées en 1676. En 1682. on vit paroître ſon *Hiſtoria Syncretiſtica* dans laquelle il rapporte ce qui ſe paſſa au Colloque de Thorn, dont on a parlé cy-deſſus. Mais parce que cet Ouvrage donnoit lieu à de nouveaux troubles, il fut défendu & ſupprimé par ordre de l'Electeur de Saxe. Cela n'empêcha pas qu'on ne le réimprimât en 1685. Il eut encore quantité d'autres Adverſaires, comme Chriſtian Ravius contre lequel il publia en 1670, *Deſtructio infallibilitatis novæ Chronologiæ Chriſtiani Ravii*, Théodore Hakſpan, qu'il accuſa en 1659 de diverſes erreurs; ſans parler de Jacob Böhm & de Jean Labadie avec leſquels il eut pluſieurs diſputes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CALOW. *Voyez* CALAW.

CALOYERS ou CALOGERS, Religieux Grecs de l'Ordre de ſaint Baſile, ou de ſaint Elie, ou de ſaint Marcel, ſuivent preſque la même Regle, & portent tous un même habit dans la Gréce, ſans aucun changement ni reforme particuliere, & ſans avoir auſſi nen relâche de leurs anciennes conſtitutions. Ils habitent particuliérement le Mont-Athos, mais ils deſſervent preſque toutes les égliſes d'Orient, dont ils font toute la gloire & l'ornement. Ils font des vœux comme les Moines en Occident. Il n'a jamais été fait de réforme chez eux; car ils gardent exactement leur premier Inſtitut. Ils mènent une vie fort retirée & fort pauvre, & ne mangent jamais de viande, & outre cette abſtinence continuelle, ils obſervent encore pendant l'année quatre carêmes, ſans compter trois autres jeûnes, que toute l'égliſe Grégue garde religieuſement. Le premier de ces jeûnes eſt de S. Démétrius qui dure 26 jours; le ſecond au commencement de ſeptembre qui dure quatorze jours, avant la fête de l'Exaltation de la ſainte Croix; & le troiſieme avant la fête de ſaint Michel, qui dure huit jours. Dans ce tems de jeûne, ils ne

mais-

gent ni œufs, ni beurre, ni poiſſon: les Arméniens en retranchent encore l'huile. Quand néanmoins ils veulent traiter ceux qui les viſitent en carême, ils ne laiſſent pas de faire d'aſſez bons ragoûts. Ceux qui font ſcrupule de manger du poiſſon, garniſſent leur table de toute ſorte d'herbes, & de coquillages, & de pluſieurs compoſitions faites avec des œufs & des laitues de poiſſon, qui ſont beaucoup plus delicates que le poiſſon même. Les Arméniens ne veulent ni beurre, ni huile dans leurs ſauſſes; ils le ſervent d'amandes, de piſtaches & de noix pilées dans un mortier, qui étant miſes ſur le réchaud, font un meilleur effet que notre beurre. Pendant leurs jeûnes ils ont cela de particulier, qu'ils ne croyent point pécher, en mangeant quelque choſe entre les repas, pourvu que ce ne ſoit ni chair, ni poiſſon, ni œufs, ni beurre, ni huile; mais les plus auſtéres ſe contentent de manger une ſeule fois le jour un peu de pain, & quelques herbes amorties ſur le feu, avec quelques grains de ſel, & ne boivent que de l'eau. Ils paſſent la plus grande partie du carême à pleurer, & à gémir pour leurs péchez & pour ceux des autres. On ne peut pas porter plus loin les obligations de la vie monaſtique. Il y a auſſi des Religieuſes nommées *Calogères*, qui ſuivent à peu près la même Regle. Ce nom de Caloyers ou Calogers, ſe donne proprement à ces Religieux qui ſont vénérables par leur âge & par leur vertu, & eſt compoſé du mot καλος, *palchor* beau, & de γερας ou γεροις qui veut dire vieillelſe. *Creſol, *Voyage de Conſtantinople*. La Guilletiére. Tavernier. Philippe Mazerius, *in Vita S. Thomaſini Patriarcha Conſtantinopolit. num.* 130: *in Vita S. Severi Abbatis Agat. ch.* 16. Palladius dans la Vie de ſaint Chryſoſtome, *p.* 26, donne l'épithéte de Caloyer à l'Evêque de Theſſalonique. *Voyez* auſſi Etienne Paſquier dans ſes Recherches Françoiſes, *l.* 8. *ch.* 50. Jacques Spon, Voyage de Gréce, *partie* 2. *p.* 354. *Cherchez* ATHOS, & ſur tout conſultez la Paléographie de Dom Bernard de Montfaucon, ſavant Benédictin, où l'on trouve une deſcription fort exacte de tous les monaſtéres des Caloyera qui habitent le Mont-Athos.

Les Calogéres ſont des Religieuſes qui vivent en communauté, qui ſuivent la Regle de ſaint Baſile, & qui ſont enfermées dans des monaſtéres, ayant à la tête de leur Communauté une des plus ſages Religieuſes qui leur tient lieu d'Abbeſſe. Cependant ces monaſtéres de femmes dépendent toûjours de quelque Abbé. Ces Religieuſes portent toutes un même habit qui eſt noir, & un manteau de même couleur. Cet habit eſt de laine ſimple. Elles ont les bras & les mains couvertes juſqu'au bout des doigts, elles ſe font raſer la tête, & chacune a une cellule ſéparée, où il y a de quoi ſe loger. Celles qui ſont les plus riches ont des ſervantes, & elles nourriſſent même quelques-fois de jeunes filles pour les élever à la piété. Après qu'elles ſe ſont acquittées de leur devoir ordinaire, elles font des ouvrages à l'aiguille. Les Turcs, qui ont quelque reſpect pour ces Religieuſes, viennent juſques dans leurs monaſteres, pour acheter des ceintures de leur façon. Les Abbeſſes ouvrent volontiers les portes de leur couvent aux Turcs, qui viennent acheter le travail de ces bonnes filles, & retournent à leur appartement, auſſi-tôt qu'elles ont vendu leur marchandiſe. Le Sieur de Mont qui a fait cette deſcription des Calogéres ou Religieuſes Créques après Léon Allatius, ajoûte en même tems, qu'il a lu une Rélation manuſcrite de Conſtantinople, où il n'eſt pas parlé ſi avantageuſement d'elles. Les Calogéres de Conſtantinople, dit l'Auteur de cette Rélation manuſcrite, ſont des veuves dont quelques-unes ont eu pluſieurs maris, & qui n'embraſſent cette profeſſion, que lors qu'elles ſont avancées en âge. Elles ne font point de vœux, & toute leur regularité conſiſte à prendre un voile pour ſur leur tête, & à dire qu'elles ne veulent plus ſe marier. La plupart demeurent en leurs maiſons, où elles prennent le ſoin de leur menage, & même de leurs parent. Cet Auteur ayoue neanmoins qu'il y en a quelques-unes qui vivent en communauté; mais que celles-ci ſont plus miſérables que les premiéres; que les unes & les autres vont par tout où il leur plaît; & qu'enfin elles ont plus de liberté ſous cet habit de Religieuſes qu'elles n'en avoient auparavant. Les Evêques défendent à leurs Prêtres ſous peine d'interdit, d'entrer dans les monaſteres de Calogéres. * Moni (*ou plutôt* Richard Simon) *Rélation de la Créance & des Coutumes des Nations du Levant.*

CALPÉ, haute montagne de l'Andalouſie, & l'une des colonnes d'Hercule. De l'autre côté en Afrique, eſt l'Abyla des Anciens, que les Eſpagnols nomment *Sierra de las Monas*, Montagne des Singes, parce qu'on y trouve grand nombre de ces animaux. * Botero, *Relat. d'Eſp. Voyez* COLOMNES D'HERCULE.

CALPENTINE, petite iſle de l'Aſie, eſt ſur la côte occidentale de celle de Ceilan, dont elle n'eſt ſéparée, que par un petit canal. Les Hollandois qui la poſſédent, y ont une ville forteſiée, qui porte le même nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

CALPHI, pére de Judas *Machabée*, Colonel Général de la Cavalerie de Jonathas *Machabée*, n'abandonna jamais Jonathas, & lorſque les troupes de cet illuſtre Commandant prirent lachement la fuite au combat qui ſe donna dans la Plaine d'Azot, près du Lac de Genézareth, ce brave Colonel tint ferme avec un courage extraordinaire. * I. *Machab. ch.* 11.

CALPIN-ZEE, petit Lac de la Baſſe Saxe, dans le Duché de Meckelbourg, près de la petite ville de Waren. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALPRENE'DE, (de la) étoit un Gentilhomme de Périgord, qui ſe rendit à Paris, & ſe mit dans le regiment des Gardes, où il compoſa ſon Silvandre. De l'argent qu'il en eut il s'habilla d'une maniére bizarre; & comme on lui demandoit le nom de ſon étoffe, il répondoit que c'étoit *du Silvandre*. * *Sentimens critiques ſur les Caractéres de la Bruyére.* Boileau l'accuſe de s'être peint ſoi-même dans les Heros de ſes Romans: voici l'endroit, *Art Poetique, Chant* 3.

Tout à l'honneur Gaſcons on un Auteur Gaſcon;
Calprenede & Juba parlent du même ton.

C

Il a fait le Cléopatre, la Caſſandre, & une partie de Pharamond. *Voyez* COSTES (Gautier de)

CALPURNIA, femme de Jules Céſar, fille de L. Piſon; ſongea, avant le jour auquel Céſar fut aſſaſſiné, que le faîte de la maiſon tomboit, & qu'on poignardoit ſon mari entre ſes bras, & tout à coup les portes de la chambre s'ouvrirent d'elles-mêmes. Après la mort de ſon mari, elle ſe retira chez Marc-Antoine, & y porta une ſomme très-conſiderable d'argent, & tous les papiers de Céſar, dont Marc-Antoine profita beaucoup. * Suetone & Plutarque, *in Julio Cæſare.*

CALPURNIA, ornée de femme Romaine, peu modeſte, plaidoit elle-même ſes cauſes avec tant d'emportement, que les Magiſtrats furent obligez de faire un Edit, par lequel ils défendoient aux perſonnes de ce ſexe de plaider. * *Paral. ch.* 20. Antonius Auguſtinus, *de Legib.*

CALPURNIA, Loi que les Romains avoient faite contre le Péculat, dite *Calpurnia Repetundarum*; & deux autres, *Calpurnia de ambitu, & Calpurnia mileturis.* * Antonius Auguſtinus, *de Legib.*

CALPURNIENS: la famille des Calpurniens à Rome étoit Plébéienne, & néanmoins Conſulaire. Plutarque la fait deſcendre de Calpus, qu'on croit avoir été un des fils de Numa Pompilius, Roi des Romains. C'eſt auſſi le ſentiment de l'Auteur du Panégyrique à Piſon dans ces vers.

——— *Nam quid memorare neceſſe eſt,*
Ut domus à Calpo nomen Calpurnia ducat?

Cette famille étoit diviſée en pluſieurs branches, qui prirent les différens ſurnoms d'Aſprenas, de Bibulus, de Flamma, de Piſo. Ces derniers étoient encore diviſez en Frugi, Beſtia, & Cæſonius. Le même Auteur nous apprend l'origine du nom de Piſon, dans ces vers.

Claraque Piſonis tulerit cognomina primi,
Humida cæleſta cum pinxerit hordea dextra.

M. CALPURNIUS, Tribun Militaire, rendit un très-grand ſervice à la République en Sicile l'an de Rome 496, & 258 avant J. C. Le Conſul Aulus Calatinus s'étoit engagé dans un défilé, d'où il ne ſeroit jamais ſorti ſans le ſecours de Calpurnius. Ce brave homme ayant pris 300 ſoldats, marcha droit aux ennemis, & les combattit avec une ardeur ſi conſtante, que l'armée eut le loiſir de ſe dégager, & de ſe mettre au large. CALPURNIUS PISON, beau-pére de Jules-Céſar, fut Conſul l'an 753 de Rome, dans laquelle année pluſieurs Chronologiſtes mettent la naiſſance de J. C. Tacite dit qu'il mourut dans le tems qu'il devoit être condamné par Tibére, *l.* 4. *Annal.* Valere Maxime fait mention d'un CALPURNIUS PISON Conſul, lequel ayant délivré la Sicile de la fureur des Eſclaves fugitifs, récompenſa de toutes ſortes de dons militaires les Soldats qui avoient bien ſervi, & ne donna à ſon fils que le témoignage qu'il méritoit une couronne d'or de trois livres, dont il lui légueroit la valeur dans ſon teſtament, ajoûtant qu'un ſage Magiſtrat ne devoit jamais rien donner, qui pût retourner au profit de la maiſon, *l.* 4. *ch.* 3. *ex.* 11. CALPURNIUS BESTIA Conſul, négligea de réſiſter à Jugurtha, s'étant laiſſé gagner pour une ſomme d'argent que le Roi de Numidie lui donna. Il fut enſuite accuſé par M. Cæcilius, d'avoir empoiſonné les femmes qu'il avoit eues. * Pline, *l.* 37. *ch.* 2, *Cherchez* PISON.

CALPURNIUS. *Cherchez* BIBULUS.

T. CALPURNIUS ou CALPHURNIUS, Sicilien, Poëte Latin, vivoit ſous l'Empire de Carus, & de ſes fils Carinus & Numérien, vers l'an de J. C. 283. Il a écrit des Eclogues qu'il dédia à Néméſianus de Carthage, auſſi Poëte Bucolique. Nous en avons encore ſept, & nous apprenons d'une Lettre de Hincmar de Rheims à Hincmar de Laon, que de ſon tems on liſoit les vers de Calpurnius dans les Claſſes. Les Critiques modernes, comme Jules Scaliger & le P. Briet, ne font pas grand cas de ce Poëte. Le P. Rapin dit qu'il a fait ſes Eclogues d'une très-petite maniere, c'eſt à dire, dans un caractére auſſi bas que le ſtile. * Jul. Cæſ. Scaliger, *Hypercritiq. Sev. l.* 6. *Poet. p.* 822. 823. Philippe Briet, *l.* 3. Rapin, *Reflexions ſur la Poetique.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poetes, tome* 6. *p.* 442: ou *tome* 3. *partie* 2. *p.* 364. *n.* 1172. de l'édit. d'Amſterdam 1725. Lilius Giraldus, *aux Dial. des Poëtes.* Voſſius, *de Poet. Lat. ch.* 4. Il parle au *ch.* 8. d'un CALPURNIUS qu'on croit différent de celui-ci, & qui compoſa une Comédie qu'il nomma *Pironeſis.* La meilleure édition eſt celle de Janus Ulmius.

CALSA. *Voyez* CALZA.

* CALSERY, ville du Mogolſtan en Aſie dans le Royaume de Jamba, environ à 35 lieues du Gange du côté du couchant. Pluſieurs Géographes la prennent pour la *Baran Cæſara* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALTRY (Saint) en Laon *Calatricus*, Evêque de Chartres dans le ſixiéme ſiécle, naquit l'an 529, d'une famille noble. Il fut ordonné Prêtre par S. Lubin Evêque de Chartres, & lui ſuccéda l'an 556. Il aſſiſta au Concile troiſiéme de Paris l'an 557, & au ſecond Concile de Tours l'an 566. Il mourut l'année ſuivante. * *Vita Leobini.* Fortunat, *l.* 4. *Carm.* 7. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Baillet, *Vies des Saints, huitiéme octobre*, jour auquel on fait la fête à Chartres.

CALVAIRE, eſt une montagne hors de Jéruſalem, du côté du Septentrion, où l'on avoit accoutumé d'exécuter les Criminels; ce qui lui avoit fait donner le nom de *Golgotha, de Crane* ou *de Calvaire.* C'eſt le lieu où JESUS-CHRIST fut conduit après ſa condamnation, où il fut attaché à une croix, ſur laquelle il expira. Pluſieurs Péres ont prétendu que c'étoit en ce lieu qu'Adam avoit été enterré; mais S. Jérôme rejette avec raiſon cette penſée. Quelques-uns croyent auſſi que c'eſt la montagne de Moria, où Abraham mena ſon fils Iſaac pour l'immoler. L'Empereur Adrien y fit dreſſer l'an 131, les idoles de Jupiter & de Vénus, en haine des

F Chré-

Chrétiens, comme nous l'apprenons de ſaint Jérôme, de Sulpice Sévére, de ſaint Paulin, de ſaint Ambroiſe, & de quelques autres. Conſtantin *le Grand* & ſainte Héléne ſa mére abolirent depuis, tous ces trophées d'Idolatrie, & firent batir des égliſes au même lieu, ſelon Euſébe, en la Vie de l'Empereur Coonſtantin. Saint Jérôme & Sozomene parlent d'une croix brillante de lumiére, qui fut vue en plein jour ſur le Calvaire l'an 351, ou ſelon d'autres en 353, lorſque l'Empereur Conſtance favoriſoit avec paſſion l'erreur des Ariens. Saint Cyrille, Patriarche de Jéruſalem, écrivit cette merveille au Prince, pour lui faire ſavoir que c'étoit par ce ſigne de nôtre ſalut, que JESUS-CHRIST, dont il attaquoit la divinité, avoit vaincu le monde, & que c'étoit par lui ſeul qu'on pouvoit être victorieux ſur la terre. Il ſemble que ce Conſtance comptit cette vérité; car faiſant la guerre à Magience, il portoit la croix ſur ſes enſeignes, & fit battre des médailles où l'on voit qu'il tient cet étendart à la main, avec ces mots à l'entour, *En ce ſigne tu ſeras vainqueur*. Les paroles, *en ce ſigne tu ſeras victorieux*, n'ont point rapport à la croix qui parut à Jeruſalem du tems de S. Cyrille, mais à celle que Conſtantin VII, & ſur le modéle de laquelle il fit faire ſes etendarts. *Voyez* Euſébe dans *la Vie de Conſtantin*, *ch.* 28. Les Grecs faiſoient autrefois la fête de l'apparition de cette croix ſur le Calvaire; ce qui ſe peut voir dans leur Menologe au ſeptiéme jour du mois de mai. Nous avons encore la lettre que S. Cyrille écrivit à Conſtance, dans laquelle il témoigne que cette croix s'étendoit depuis la montagne du Calvaire juſques à celle des Oliviers, remplifſant une étendue de quinze ſtades ou trois quarts de lieue & que ſa largeur étoit proportionnée à cette longueur. Ce ſpectacle fit embraſſer la Religion Chrétienne à un grand nombre de Juifs & de Payens.

Vers l'an 326, pendant que l'Empereur Conſtantin *le Grand* faiſoit paroître un zele pour la Religion Chrétienne, l'Impératrice Héléne ſa mere entrepit le voyage de la Terre-Sainte, ou elle découvrit la vraye Croix, avec les inſtrumens, qui avoient ſervi à la Paſſion de JESUS-CHRIST. L'Empereur ayant appris ces heureuſes nouvelles, fit encore le Calvaire, & bâtir l'égliſe du ſaint Sépulchre, avec toute la magnificence poſſible. Il donna la charge de ce ſomptueux bâtiment à l'Evêque Macaire, & lui écrivit qu'il deſiroit que cet édifice ſurpaſſât tous les autres du monde en beauté & en richeſſe, comme il les ſurpaſſoit en ſainteté. Environ neuf ans après, le même Empereur fit dédier cette égliſe, à laquelle on donna le nom de MARTYRION, c'eſt à dire, *lieu de Martyre ou de témoignage*; parce que JESUS-CHRIST y avoit ſouffert le plus cruel des tourmens, & y avoit témoigné l'excès de ſon amour pour les hommes. En 615, Choſroès II, Roi de Perſe, s'empara de la Judée, pilla la ville de Jéruſalem, détruiſit l'égliſe du ſaint Sépulchre, & emporta la vraye Croix. Mais l'Empereur Héraclius vainquit cet Infidele 12 ans après, & l'obligea à rendre cette ſainte Croix, qu'il reporta lui-même ſur ſes épaules, & qu'il poſa au même endroit du Calvaire l'an 628. Il donna ordre enſuite à l'Evêque Modeſte, ſucceſſeur de Zacharie, de faire rétablir l'égliſe; mais à peine le bâtiment fut-il commencé, que les Arabes ſe rendirent maîtres de la ville de Jeruſaleon. Néanmoins à la faveur de l'Empereur Conſtantin Monomaque, les Chrétiens obtinrent la permiſſion de rebâtir le S. Sépulchre & les autres égliſes; ce qu'ils firent vers l'an 1044. L'Archevêque de Tyr dit dans ſon Hiſtoire, qu'ils ne bâtirent que la Rotonde qui couvre & enferme le S. Sépulchre, & que Godefroy de Bouillon, I. Roi de Jéruſalem, fit rétablir, en 1099, le chœur que l'on voit aujourd'hui.

La plus grande partie de cette montagne, a été renfermée dans un grand enclos, qui comprend l'égliſe du S. Sépulchre, environnée de pluſieurs chapelles, & de petites égliſes particuliéres, avec les logemens des Catholiques, des Grecs, des Arméniens, des Syriens, des Coptes ou Cophtes, & des Abyſſins. A l'entrée, qui eſt du côté du midi, il y a un grand parvis, où l'on voit à main droite le logement des Armeniens, celui des Coptes, & une chapelle de la ſainte Vierge, nommée *Stabat Mater*, & à main gauche, le logement des Grecs, avec la groſſe mur quarrée, qui ſervoit autrefois de clocher. En face de l'entrée du parvis eſt le grand portail de l'égliſe du S. Sepulchre, auprès duquel eſt une Statuë des Turcs. Au bas de ce portail, on voit une grande quarenè de clous enfoncez juſqu'à la tête entre les pierres du pave, ſur leſquels il faut néceſſairement paſſer. Il y ſont mis à grands coups de marteau par le Patriarche des Grecs, lequel tous les ans revêtu de ſes habits pontificaux, excommunie tous les Latins, comme ils appellent les Catholiques Romains: & pour marque de l'anathéme qu'il prononce, il enfonce ces clous, avec défenſe de les ôter ſur peine de cinq cens baſtonnades, & de payer une groſſe amende au Bacha, & au Cady de la ville. Lorſqu'on eſt avancé dix ou douze pas dans l'égliſe, on trouve la pierre de l'Onction, qui eſt le place où JESUS-CHRIST fut embaumé. Vis à vis de cette pierre il y a trois tombeaux de quelques Rois de Jéruſalem, dont les Schiſmatiques ont effacé les inſcriptions. A main droite eſt une chapelle, où l'on voit le tombeau de Godefroy de Bouillon, premier Roi de Jéruſalem, & celui de ſon frére Baudouin I, qui lui ſuccéda à la Couronne. Ces deux tombeaux ſont fort ſimples, & ſont portez par quatre petites colomnes de pierre d'un pié de haut. Proche de là eſt la chapelle du Crucifiement, qui eſt le lieu où JESUS-CHRIST fut attaché à la croix, & où elle fut dreſſée. Saint Jérôme dit que cette place du Calvaire demeura cachée depuis l'Empire d'Adrien, juſqu'à celui de Conſtantin *le Grand*, pendant 180 ans, ou environ: ce qui arriva par la malice des Payens, qui la couvrirent de terre, & qui y mirent une idole de Vénus, afin d'en éloigner les Chrétiens; mais ſainte Héléne fit enfermer cette place dans l'enclos de la grande égliſe, avec le S. Sépulchre, ſur lequel étoit l'idole de Jupiter. Cette chapelle eſt très-magnifique; ſa voûte & ſes murailles ſont revêtues de peintures à la moſaïque, compoſées de petites pierres auſſi claires que le cryſtal, dont les diverſes couleurs ſont ſi trémemere vives & éclatantes; ce qui paroîtroit encore davantage, ſi les figures n'étoient pas noircies de la fumée des lampes, qui y brûlent continuellement. De cette chapelle du Crucifiement, en faiſant le tour, le long d'autres chapelles, qui environnent l'égliſe, on va du côté du Nord à la chapelle de l'Apparition, qui eſt le lieu où Notre-Seigneur apparut à la ſainte Vierge après la réſurrection. Cette chapelle appartient aux Catholiques, & les Religieux de ſaint Sauveur y célébrent l'Office divin ſelon le Rit de l'Egliſe Latine. Elle ſe voyent de riches ornemens, qui y ont été donnez par les Rois & les Princes Chrétiens; & principalement par le Roi de France, & par celui d'Eſpagne. Les Religieux ont le privilege d'y loüer leur office avec une petite cloche: ce qui eſt bien rare en toute la Terre-Sainte. Leur logement eſt à côté. En tournant à l'Occident, on trouve les chapelles des Syriens, des Coptes & des Abyſſins.

Voilà une bonne partie de ce qu'il y a de plus remarquable autour de l'égliſe du S. Sepulchre, dont il faut maintenant repréſenter la ſtructure. La nef qui eſt du côté de l'Occident, eſt une Rotonde, dont le dôme eſt d'une belle charpenterie de bois de cedre, qui eſt couverte de plomb, & qui reçoit le jour par une ouverture ronde au faîte, fermée d'un treillis de fil de fer. Elle eſt environnée de ſix gros piliers quarrez, de pierre de taille, & de dix colomnes de marbre, leſquelles ſont dix-ſept arcades qui tournent une belle & grande galerie. Au milieu de cette nef eſt le S. Sépulchre, revêtu de tables de marbre blanc, & entouré de dix petites colomnes auſſi de marbre, qui ſoutiennent une platte forme, ſur laquelle ſont élevées douze petites colomnes jointes deux à deux, faiſant ſix arcades qui portent un dôme couvert de plomb. Sous ces arcades il y a toujours 18 lampes allumées, dans celle du milieu de la voûte. Au dedans de ce bâtiment eſt la roche où eſt taillé le ſépulchre de Nôtre Seigneur. Il contient deux petites grottes ou caveaux tenans l'un à l'autre; la premiére grotte eſt appellée la chapelle de l'Ange, parce que c'eſt le lieu ou l'Ange apparut aux ſaintes femmes, qui alloient embaumer le corps du Fils de Dieu; le ſeconde eſt le tacre tombeau de JESUS CHRIST. Elle a ſix piez de longueur, & autant de largeur, le voûte eſt haute d'environ huit piez. A main droite en entrant, du côté ſeptentrional on voit l'autel qui couvre le cercueil ou fut mis le corps de Nôtre Sauveur, qui eſt long de ſix piez, large de trois, & haut de près de deux piez & demi. Le dedans de ces chapelles, & l'autel, ſont revêtus de tables de marbre gris, mais qui eſt noirci de la fumée de ſoixante deux lampes d'argent qui y ſont continuellement allumées. Il y en a 44 dans le S. Sepulchre, & 18 dans la chapelle de l'Ange, dont il y en a 30 aux Religieux, & le reſte aux Chrétiens Grecs & Schiſmatiques, qui ont la liberté d'y faire leurs devotions; mais il ne leur eſt pas permis d'y dire la Meſſe, parce que les Latins y ont ſeul ce droit.

Dans la premiere grote, à côté de la porte du S. Sépulchre, étoit la grande pierre longue de cinq piez & demi, large de cinq piez trois pouces, & épaiſſe de oeuf pouces & demi, qui avoit ſervi à fermer l'entrée. Elle y étoit encore du tems de S. Cyrille vers l'an 380, & S. Jérôme, qui mourut environ 40 ans après, écrit qu'elle y étoit auſſi de ſon tems. Mais depuis elle a été tranſportée en l'égliſe bâtie au lieu où étoit la maiſon de Caiphe, ſur le mont de Sion. Vis à vis la porte du S. Sepulchre, il y a une pierre quarrée qui tient encore par le pié à la roche même de laquelle elle a été taillée, ſelon la tradition, pour ſervir d'appui à la grande pierre qui fermoit l'entrée du monument. Quelques Auteurs celébrez ont écrit, qu'outre cette pierre quarrée, il y en avoit deux grandes, dont l'une bouchoit la porte, & l'autre la rercueil. D'autres diſent, que l'une de ces pierres fermoit l'entrée de la premiére grotte, & l'autre celle de la ſeconde, qui eſt proprement le ſepulchre, quoique l'on comprenne auſſi toutes les deux ſous le nom de ſépulchre. Mais l'Ecriture-Sainte ne parle que d'une pierre, & la tradition y eſt conforme. La raiſon le perſuade auſſi; car outre les preuves de cette vérité, que l'on peut tirer de l'Evangile, il eſt certain que l'entrée de la premiére grotte étoit une ouverture auſſi vaſte que la grote même; ce qui ſe voit en d'autres ſépulchres: outre que l'on n'auroit pas pu trouver de pierre aſſez grande pour la fermer.

De le nef, on entre dans le chœur, qui eſt vers l'Orient. Ce chœur eſt fermé d'un mur de clôture tout au tour, comme ceux des monaſteres, & la principale porte eſt vis à vis du S. Sepulchre. Il eſt diviſé en deux parties, par un très beau baluſtre de bois doré, ou il y a trois portes, l'une grande au milieu, & deux moyennes aux deux côtez. Dans la premiére partie, qui eſt le chœur des Grecs, on voit à côté de l'eourez, une pierre de marbre, ronde & creuſée de quatre doigts, que les Orientaux diſent être le milieu de la terre, à cauſe de ce paſſage du Prophéte Roi au Pſeaume 73, ſelon la Vulgate, & le 74 ſelon l'Hébreu. *Deus autem Rex noſter operatus eſt ſalutem, in medio terræ.* Mais S. Jérôme explique ce paſſage de la ville de Jéruſalem, qui étoit, en ce tems-là, au milieu des terres connues de la plupart du monde: & d'ailleurs ce n'eſt pas là l'endroit du crucifiement. Dans la ſeconde parne, qui eſt le chœur des Latins, vis à vis de la grande porte du baluſtre, eſt le grand autel, avec un petit, au côté de l'Evangile, où le Prêtre prépare toutes les choſes néceſſaires pour la Meſſe. On y voit dans le fond le ſiége du Pape, auquel on monte par ſix degrez: à droite, un peu plus bas, eſt celui du Patriarche de Conſtantinople, & à gauche celui du Patriarche d'Alexandrie, auſquels on monte par quatre degrez. Les ſiéges des Patriarches d'Antioche & de Jéruſalem ſont de l'autre côté du baluſtre, vers le chœur des Grecs. Tout le chœur eſt couvert d'un beau dôme de pierre de taille, ſoutenu de gros pilliers. Preſque entre les deux premiers, proche la grande porte du chœur qui regarde le S. Sépulchre, eſt un autel, ſur lequel le Patriarche des Grecs monte le jour du Samedy Saint, pour diſtribuer ſon feu céleſte. Cette cérémonie n'eſt établie, à cauſe du miracle qui ſe faiſoit autrefois dans le ſaint Sépulchre, où la veille de Pâques une flamme de feu deſcendoit viſiblement, & y allumoit les lampes qu'on y avoit éteintes le jour du Vendredi Saint: & ce feu deſcendoit non ſeulement dans le S. Sépulchre, mais encore quelquefois ſur les lampes de l'égliſe, à la vue de tout le peuple. Le Pape Urbain

bain II parle de ce miracle dans la Harangue qu'il prononça en l'aſſemblée du Concile de Clermont l'an 1095. Du tems de Baudouin, I. du nom, Roi de Jeruſalem, cette merveille continuoit encore, comme le rapporte Fulchérius de Chartres, lequel ajoûte que pendant le regne de ce même Roi, il y eut une grande déſolation parmi les Chrétiens, qui ne purent obtenir le feu du ciel le Samedi Saint, & qui ne le virent que le matin du jour de Pâques, après avoir fait une proceſſion au temple de Salomon, marchant tous nuds piez, & accompagnant leurs prieres de pleurs & de gémiſſemens. On dit que le feu ſacré deſcendoit encore du tems de Baudouin II, vers l'an 1120; mais on ne marque pas préciſément le tems auquel ce miracle a fini, de même qu'on ignore le tems de ſon commencement. Quelques uns croyent qu'il a ceſſé un peu après les premiers Rois de Jeruſalem, parce que le zéle des Princes Chrétiens ſe ralentit, & que les Latins ſouilloient cette Terre-Sainte par leurs vices, au lieu de l'honorer par leurs vertus, & d'unir la piété de ceux qui en avoient fait la conquête ſur les Infidéles. Ceux qui doutent de la vérité de ce feu céleſte, doivent ſe ſouvenir des exemples pareils que la Sainte Ecriture nous fournit, du feu qui deſcendoit du ciel pour conſumer les ſacrifices, ou pour punir les impies. Le fait eſt poſſible, mais eſt-il aſſuré? C'eſt la queſtion. La fourberie moderne decrédite beaucoup l'ancien prétendu miracle.

A l'égard de la cérémonie qui ſe fait maintenant, c'eſt une trompeſie des Grecs qui ſont gens adonnez aux ſuperſtitions, & qui tâchent de ſe mettre en crédit parmi le peuple, en faiſant ſecrettement du feu avec un fuſil dans le S. Sépulchre, ou entre le Patriarche accompagné de deux Evêques ſeulement. Voici l'ordre de cette cérémonie. Toutes les lampes de l'Egliſe ſont éteintes, le S. Sépulchre eſt fermé à la clef, & la porte eſt gardée par les Janiſſaires gagnez pour cet effet. Environ une heure après midi, tous les Schismatiques, Grecs, Armeniens, Syriens, & autres, commencent à courir autour du S. Sepulchre par bandes de quatre ou cinq qui ſe tiennent par deſſous les bras, criant de fois à autre, *Eleiſon, Eleiſon.* A meſure que le monde arrive, la confuſion & le déſordre l'augmentent: les uns crient comme des inſenſez, pour appeller le feu du ciel, les autres courent, & font des poſtures extravagantes. Les femmes qui ſont dans les galeries ou ſur des échaffauts, font de leur côté de grandes exclamations, élevant les mains au Ciel, & taiſant des geſtes ridicules. Cet exercice de courſes & de cris dure plus de quatre heures; & enſuite environ ſur les cinq heures les Grecs font leur proceſſion. Après pluſieurs Prêtres, Evêques & Archevêques, tous vêtus de riches chappes à la Grecque, c'eſt à dire, fermées par devant & retrouſſées ſur les bras, le Patriarche vient precédé de quatre Diacres, qui marchent en arriere, & qui l'encenſent continuellement. Il eſt revêtu d'une tunique de velours à fond d'or, & d'une chappe de toile d'argent; & il porte une tiare preſque toute d'or, tenant ſon bâton paſtoral de la main gauche, & une petite croix à la droite, avec laquelle il benit le peuple. Après avoir fait la proceſſion trois fois autour du S. Sepulchre, le Patriarche y entre avec deux Evêques, pendant que les Turcs gardent la porte; de crainte que quelque autre n'en approche. Là ayant battu le fuſil qui y eſt caché, ou qu'il porte ſur lui, il tire du feu, & allume une des lampes, & deux paquets de bougie qu'il diſtribue en ſortant; puis il va à l'entrée du chœur, où il monte ſur l'autel de pierre qui y eſt, pour en diſtribuer d'autres au peuple. Cependant on allume toutes les lampes de la grande Egliſe, & celles des chapelles des Armeniens, des Syriens, des Cophtes & des Abyſſins, ce qui produit une ſi grande lumiere, qu'il ſemble que toute l'Egliſe eſt en feu. Ceux qui peuvent obtenir de ce feu en allument leurs bougies, ſe l'appliquent à la barbe, au viſage, à l'eſtomac pour marquer qu'il ne brûle point comme les flammes terreſtres. Maundrell qui a été préſent à cette cérémonie ridicule, dit qu'au ſortir de l'Egliſe, ils virent pluſieurs perſonnes aſſemblées au tour de la pierre de l'onction, & qui s'occupoient à faire diſtiller de la cire de leurs cierges allumez au feu ſacré, ſur les draps mortuaires dans leſquels un jour ils devoient être enſevelis. La raiſon de cette conduite, dit-il, c'eſt qu'ils ſe ſont perſuadez que pourvu qu'ils eyent le bonheur d'être enſevelis dans ces draps, ils ne ſeront point expoſez aux flammes de l'enfer. * S. Jerôme, *Epiſt.* 3. *ad Paul.* S. Peulin, *Epiſt.* 11. S. Ambroiſe, *in Pſalm.* 43. Sulpice Sévére, *Hiſt. l.* 2. Sozoméne, *l.* 4. *c.* 4. *&c.* Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte.*

CALVAIRE, (la Congrégation de Notre Dame du) eſt un Ordre de Religieuſes, vêtues de blanc, avec une eſpéce de manteau noire qui leur couvre la tête & qui deſcend juſqu'au deſſous des genoux. Elles s'obligent à vivre ſelon l'étroite obſervance de S. Benôît. Antoinette d'Orléans, fille d'Hélonore, Duc de Longueville & veuve de Charles de Condi, Marquis de Belle-Iſle en fut la Fondatrice. * Paul V & Louis XIII, confirmérent cet Ordre en 1617, & le 25 octobre Antoinette prit poſſeſſion d'un Couvent nouvellement bâti à Poitiers, avec 24 Religieuſes de l'Ordre de Fontevrault, qu'elle avoit tirées de la maiſon de l'*Enclouire*, ſituée à environ cinq lieues de Poitiers. Le 25 avril de 1618, Antoinette d'Orléans mourut, & le fameux P. Joſeph du Tremblay Capucin qui avoit beaucoup contribué à la fondation de ce nouvel Ordre prit beaucoup de ſoin pour lui procurer pluſieurs autres avantages. Il lui obtint en 1621 & 1622, des Bulles perticuliéres de Grégoire XV, & un Couvent à Angers, auſſi bien que deux autres à Paris. Cet Ordre a pû depuis quelques autres maiſons. * *La Vie du P. Joſeph.* Bonanni, *Catal. degli Ordini Relig. partie* 2. *n.* 78. Brice, *Deſcript. de Paris, partie* 1. *p.* 353. *partie* 2. *p.* 295. *Hiſtoire des Ord. Monaſt.*

CALVAIRE, nom moderne d'une ville de Pologne. *Voyez* GOURA.

* CALUCALA, riviére de l'Afrique méridionale, dans le Royaume d'Angola. Elle ſerpente beaucoup, & après un cours fort irrégulier, elle ſe décharge dans la riviére de Coanza, pas loin de ſon embouchure.

CALVERT (George) Lord Baltimore, naquit vers l'an 1579, à Kyplog près de Richemont, dans le Comté d'Yorck en Angleterre, & fut élevé dans le College de la Trinité à Oxford, après quoi il paſſa la Mer & voyagea pour augmenter ſes connoiſſances. Etant de retour en Angleterre ſous le regne de Jacques I, il fut fait Sécretaire de Robert Cécil, qui dans les grands emplois, qu'il eut ſucceſſivement, le retint toûjours près de lui, pour ſa prudence & ſa fidelité dans pluſieurs affaires importantes, qui lui furent confiées. Enfin par le moyen de Robert Cécil, il fut fait Clerc du Conſeil, & créé Chevalier à Hamptoncourt en 1618. Il ſuccéda à Thomas Lake dans la principale Charge de Sécretaire d'Etat, qu'il exerça avec beaucoup de prudence, juſques à ce qu'étant devenu Catholique Romain, il la rétigna de ſon propre mouvement. Cependant le Roi le continua pendant tout ſon régne dans la charge de Conſeiller du Conſeil Privé, & peu après le créa Lord Baltimore, de Baltimore en Irlande. Il poſſédoit en propre la Province d'Avalon, dans le Newfoundland, ou *le Pais nouvellement découvert*, qui lui fut accordée par le Roi Jacques I, dans laquelle on dit qu'il dépenſa vint-cinq mille livres ſterling, & où il alla lui même deux fois; mais les François l'y incommodérent tellement, qu'il fut contraint de l'abandonner. Il ſe rendit dans la Virginie, & l'ayant reconnue, il obtint à ſon retour une Patente pour lui & pour ſes héritiers, pour s'établir dans le Maryland, ou Nord de la Virginie, avec le même titre & les mêmes privilèges, qu'il avoit eus à Avalon; ce qui faiſoit eſpérer une Plantation conſiderable. Le Roi Charles I, qui avoit autant d'eſtime pour lui qu'en avoit eu Jacques I, fut celui qui lui accorda cet établiſſement. Il mourut à Londres en 1632, à l'âge de 53 ans, laiſſant ſes biens & ſes titres à Cécil Calvert ſon fils. Quoiqu'il fût Catholique, il s'aſſura par ſa douceur & ſa moderation l'eſtime des Proteſtans mêmes. Il avoit beaucoup de jugement; & étoit en peu enviée de lui même, qu'il ſouffroit auſſi patiemment une cenſure modérée, qu'une louange affectée. Quand il étoit au ſervice du Roi, il lui portoit tous les ſoirs un détail bien digéré de l'état des affaires. Quant aux Plantations dans les Pais nouvellement découverts, le Juge Pephon & lui convenoient dans le deſſein de faire de tels établiſſemens; mais non pas dans la maniere de les faire. Le premier voulut qu'on exterminât tous les Indiens; & le ſecond, que l'on travaillât à leur converſion; & qu'on peuplât ces Pais de perſonnes de bonnes mœurs, & non pas de gens perdus & débauchez, leur accordant des priviléges avec de grandes précautions, & permettant à tout particulier de pouvoir à ſon entretien par ſa propre induſtrie. * *Dict. Anglois.*

CALVERT, (Jacques) Presbyterien Anglois, naquit à Yorck & étudia ſous David Clarckſon à Cambridge en Clare-Hell, où il prit les degrez. Comme il ne voulut pas ſe conformer, il fut ſuſpendu de ſa charge à Topcliff, après quoi il mena une vie retirée à Yorck, s'appliquant uniquement à ſes études. En 1675, il fut Chapelain de Guillaume Strickland, qui lui confia auſſi l'inſtruction de ſes enfans. Il eut dans la ſuite le même emploi en Northumberland auprès de Guillaume Middleton, & mourut en 1698, au mois de décembre. C'étoit un homme fort ingénieux, mais en même tems fort modéré, qui ne travailloit qu'à ramener à un certain milieu, les eſprits imbus de l'Arminianiſme, & de l'Epiſcopat. Il fut fort en crédit auprès de l'Evêque Wilkins. Il croyoit qu'il falloit entendre hiſtoriquement & à la lettre la Prophétie du Temple d'Ezéchiel, & que les dix Tribus étoient renfermées avec les deux autres dans leur patrie, ſous les Rois de Perſe. Il écrivit là-deſſus un livre imprimé à Londres *in quarto*, en 1672, & intitulé *Naphtali, ſive Collectiones Theol. de reditu decem Tribuum, &c.* Il avoit auſſi formé le deſſein de publier des Commentaires ſur les Prophétes, mais il ne l'executa point. * *Ex Epiſt. ejus in Poſth. Lightfooti.* Cal. *Account.*

CALVERT, (Thomas) oncle du précédent, naquit à Yorck vers le commencement du XVII ſiecle. Il étudia à Cambridge, & ayant pris les Ordres à la maniére épiſcopale, il fut Chapelain de Th. Burdet & de pluſieurs autres. Du tems du rétabliſſement de Charles II, il fut démis de ſa charge à cauſe qu'il étoit *Non Conformiſte*. Il s'appliqua fort aux études, lut les Rabins & expliqua heureuſement les endroits difficiles de l'Ecriture. Il a écrit *Adi Caili*, qui eſt une *explication du chap.* 53. *d'Iſaie*, & quelques autres livres Anglois. Il mourut 1679, âgé de 73 ans. * Les mêmes.

CALVI, ville d'Italie, dans la Terre de Labour, au Royaume de Naples, avec Evêché ſuffragant de Capoue, eſt petite, & preſque toute deſerte, n'ayant plus qu'une vintaine de maiſons. Les Anciens l'ont nommée *Cales*, & quelques uns même ont prétendu qu'elle avoit été bâtie par Calais, fils de Boree. Elle eſt à cinq ou ſix lieues de Capoue. Tite-Live, Ciceron, Virgile & Horace parlent de *Cales*. Les François & les Turcs l'aſſiegérent inutilement en 1555. * Baudrand.

CALVI, ville de l'iſle de Corſe, eſt ſituée ſur la Mer, où elle fait à l'Occident de cette iſle un Golfe du *Golfe di Calvi*. La ville a un bon port avec une forteresſe conſiderable, & eſt la demeure de l'Evêque de Sagone. * Baudrand.

CALVI (le Golfe de) *Calvenſis Sinus*, Golfe qui s'avance dans la côte occidentale de l'iſle de Corſe, & qui prend ſon nom de la ville de Corſe, bâtie ſur ſes bords. La plupart des Geographes le prennent pour le *Cafalus Sinus* de Ptolomée. * Mat, *Dict. Geogr.*

CALVI, (le Cap de) *Calvenſe Caput*, Cap qui eſt à l'entrée du Golfe de Calvi du côté du midi. On le prend communement pour celui qui porte le nom de *Viriballum Promontorium* dans les Cartes de Ptolomée. * Mat, *Dict. Geogr.*

CALVI, (Lazaro) Peintre de Gênes, vivoit dans le XVI ſiécle. Marciano Calvi de Sancta Agatha en Lombardie, s'étant venu établir à Gênes, y eut pour fils Agoſtino Calvi, Peintre de peu de réputation. Agoſtino fut pere de Lazaro, qui naquit en 1502. Ce dernier apprit à peindre dans le palais du Prince Doria, ſous Périno del Vaga. C'étoit un eſprit ardent, attaché au travail; mais ſi jaloux, que ſe voyant ſurpaſſé par Jacques Bargone, jeune

Peintre, il réſolut de s'en défaire. Un jour ſoupant avec Bargone, & ſept ou huit autres Peintres de leurs amis, Calvi but ſur la fin du repas d'une bouteille remplie de vin, qu'il préſenta à ſes camarades; lorſque ce fut le tour de Bargone, il lui en verſa d'une autre, dans laquelle il avoit mis du ſel & d'autres drogues, qui lui firent perdre l'eſprit. Calvi avoit auſſi ſoin de ſe ménager des amis fidèles qui applaudiſſoient à tout ce qu'il faiſoit. Néanmoins le Prince Doria employa divers Peintres pour peindre l'égliſe de ſaint Mathieu, ſans ſe ſervir de Calvi, qui en eut tant de dépit, qu'il renonça à la Peinture, & porta les armes. Quelque tems après ſes amis l'obligérent de reprendre le pinceau, & il le fit avec aſſez de réputation. Il mourut en 1607, âgé de 105 ans, ne laiſſant qu'une fille qu'il avoit mariée richement. * Raſaele Soprani, *Vita de Pitt. Genov.*

CALVI, (Pantaleon) frère de Lazare, étoit auſſi Peintre, & mourut en 1587, âgé de 35 ans. Il laiſſa quatre fils tous Peintres, mais dont les ouvrages n'ont égalé ni ceux de leur père, ni ceux de leur oncle. * Raſaele Soprani, *in Vita de Pitt. Genov.*

CALVIAC, autrefois *Calidrum*, village de France, ſitué dans le Perigord ſur la Dordogne, à une lieue de Sarlat. * Mary, *Dict. Geogr.*

CALVIDA, Roi des Scythes, ou Gaduia, ſelon Suidas, étoit frère d'Anacharſis, & régnoit du tems de Solon vers la LVIII Olympiade, & l'an 548 avant J. C. * Diogene Laerce. Suidas.

CALVIMONT, (Dame de) étoit la plus belle femme de Bordeaux. Elle ſe fit enlever par un Prince du Sang. Ce Prince l'ayant enſuite renvoyée à ſon mari, ce Gentilhomme la fit renfermer dans un Chateau; d'où elle ſe ſauva par le moyen d'une corde qu'un nommé *Turly* lui envoya dans un pâté, & vint à Paris avec cet homme qui la mena chez le Duc de Candale pour la faire voir au Roi. Le Duc mourut peu après, & la Dame tomba entre les mains du Prince Guillaume de Furſtemberg, qui depuis a été Cardinal. Epris de ſa beauté, il lui donna un collier de perles, & de tems en tems pluſieurs bijoux & pierreries de prix, qu'il lui eſcroqua enſuite par ruſe. Il les lui emprunta pour une prétendue vêtue de Religieuſe, & il ne lui en rendit que de fauſſes; donnant les fines à Madame de Lionne dont il étoit devenu l'amant. D'habiles gens croyent que c'eſt par ce commerce amoureux qu'ont commencé toutes les intrigues que le Prince Guillaume a ourdies contre l'Allemagne ſa patrie, & contre l'Empereur ſon Souverain légitime. * Amelot de la Houſſaye, *Memoires, tome 2.*

CALVIN (Jean) appellé autrement *Kalvi* fut Profeſſeur en Droit à Heidelberg. Il a publié un *Lexicon Juris* fort connu. Il publia auſſi en 1595 *Tiberii Hebræa Romana*. Ludolphe remarque deux fautes conſidérables dans le Dictionnaire de Calvin. Ce Juriſconſulte dit qu'Oaſis eſt une eſpece de peine, au lieu qu'il falloit dire que c'étoit une iſle terreſtre, c'eſt à dire, un lieu inhabité, environné de ſable de toutes parts, où l'on envoyoit en exil les Criminels. Sur le mot *Onagis*, Calvin dit que c'eſt un lieu déſert en Afrique, au lieu qu'il devoit dire que c'étoit un lieu cultivé & habité dans les déſerts d'Afrique. * Kouig, *Bibliath. Vetus & Nova*, M. le Clerc, *Bibliath Univerſelle, tome 23. partie 2. p. 10.*

CALVIN, (Jean) naquit à Noyon en Picardie le dixiéme juillet 1509. Son père nommé *Gerard* Cauvin, étoit fils d'un Batelier, & Tonnelier de Pont l'Evêque, petit village près de Noyon; & ſa mére, Jeanne le Franc, étoit fille d'un Cabaretier de Cambray, qui s'étoit venu établir à Noyon, auſſi bien que Gérard ſon gendre. Ce dernier fut quelque tems Commis dans les Fermes, & devint enſuite Procureur Fiſcal du Comté de Noyon, & Sécretaire de l'Evêché. Gerard Cauvin eut ſix enfans de ſa femme, mais n'ayant pas depuis les faire étudier, il eut recours à la protection d'une perſonne de diſtinction de ſon pais, qui le porta à envoyer Jean Calvin étudier à Paris où Gérard avoit deux fréres Maréchaux ou Serruriers. L'un nommé Antoine Cauvin demeuroit près de S. Merry; l'autre qui s'appelloit Richard demeuroit près de S. Germain l'Auxerrois. Ce fut chez ce dernier que Calvin fut adreſſé. Cet Artiſan qui a toujours perſiſté dans la Foi Catholique, lui fit faire les Humanitez au Collége de la Marche, ſous Mathurin Cordier, & ſon cours de Philoſophie au Collége de Montaigu, ſous un Profeſſeur Eſpagnol. Calvin avoit été pourvu dès le onziéme mai 1521, n'étant encore âgé que d'onze ans, de la chapelle de Nôtre-Dame de la Geſine, dans l'égliſe de Noyon. Le 27 ſeptembre 1527, il fut pourvu de la Cure de Marteville, qu'il permuta le cinquiéme juillet 1529, avec celle de Pont-l'Evêque près de Noyon. Son pére néanmoins ne voulut point qu'il étudiât en Théologie, mais il l'envoya à Orléans pour y étudier en Droit, ſous le ſavant Profeſſeur Pierre de l'Etoile, qui fut depuis honoré d'une charge de Preſident au Parlement. De là, ſans avoir pris aucun degré, Calvin fut à Bourges, pour y entendre le célébre Juriſconſulte Alciat, qui enſeignoit avec un concours extraordinaire dans cette Univerſité, la plus floriſſante qui fût alors en France pour le Droit. Il avoit déja pris à Paris quelque teinture de l'héréſie, qui lui avoit été inſpirée par ſon allié Robert Olivétan; mais ce fut à Bourges qu'il acheva de ſe gâter l'eſprit, par la grande communication qu'il eut avec Mechior Wolmar Allemand, & Profeſſeur de la langue Gréque, qui étoit Luthérien, quoiqu'il contrefit encore le Catholique. Calvin apprenoit en même tems la Langue Gréque, l'Hébraïque & la Syriaque, pour s'addonner à la lecture de l'Ecriture Sainte; & s'inſtruiſant dans la doctrine de Luther & de Zuingle, il prêchoit quelquefois aux environs de Bourges, & ſur tout à Ligniéres, où le Seigneur du lieu prenoit plaiſir à l'entendre. Ainſi comme il s'appliquoit à tant de choſes, il ne ſe rendit pas fort ſavant; & Théodore de Béze ſon Panégyriſte, avoue lui même que Calvin n'étudia jamais en Théologie. C'eſt pourquoi ceux-là ſe trompent qui s'imaginent que la différence qu'il y a entre l'Héréſie de Luther & celle de Calvin, c'eſt que la premiére eſt materielle & groſſiére, & l'autre ſubtile & formelle. C'eſt tout le contraire. Luther étoit Docteur en Théologie, & habile Docteur; mais Calvin ne fut jamais Théologien, il fut ſeulement le Droit Civil & les Langues.

Après la mort de ſon pére il retourna à Noyon, & s'y défit de ſes deux Benéfices en faveur d'Antoine Marlier, & de Guillaume du Bois qui le ſuivit depuis à Geneve; puis il revint à Paris, où il fit imprimer un aſſez beau Commentaire ſur les deux livres que Sénéque a faits *de la Clemence*, qu'il dedia au mois d'avril 1532, à Claude Hangeſt, Abbe de Saint Eloy-de-Noyon. Ce fut alors, qu'après avoir mis ſon nom en Latin, *Calvinus*, au titre de ſon livre, on le nomma Calvin. Enfuite appuyé de la protection de Marguerite Reine de Navarre, & ſœur de François I, il ſe mit à dogmatiſer ſecrettement dans les maiſons, & eut en 1533, un grand commerce avec Nicolas Copus, Recteur de l'Univerſité de Paris, à qui l'on dit qu'il ſuggéra cette Harangue ſi hardie, qui excita la premiére tempete contre les nouveaux Sectaires. Le Lieutenant-Criminel, Jean Morin, eut ordre de ſe ſaiſir de la perſonne de Calvin; mais ce Magiſtrat l'étant allé chercher au Collége du Cardinal le Moine, ſelon quelques Auteurs, ou au Collége de Fortet, où il logeoit, ſelon pluſieurs autres, trouva qu'il s'étoit evadé. Calvin ſe retira à Angoulême, où il prit le nom de *Deparcus* ou de *Happeville*, & y ſubſiſta avec le ſecours de la Langue Gréque qu'il y enſeigna quelque tems, ce qui lui fit donner le nom de *petit Grec*. Après quelque ſejour dans cette ville, ayant reduit l'eſprit du Chanoine Louis du Tillet, il compoſa dans ſa maiſon à Claix, dont ce Chanoine étoit Curé, la plus grande partie de ſon Inſtitution. Du Tillet ſuivit Calvin en Allemagne, mais revint de ſon égarement, par les remontrances de ſon frere Jean du Tillet, celebre Greffier en chef du Parlement de Paris; de ſorte que Calvin abandonné de ſon Patron, & n'oſant plus ſe montrer à Angoulême, en alla chercher d'autres à Poitiers. Il y perſeverit pluſieurs Officiers du Preſidial, & quelques Docteurs de l'Univerſité, entre autres un Profeſſeur en Droit, qui abandonna la Chaire pour aller prêcher de ville en ville la doctrine de Calvin, & qui ſe fit appeller *bon-homme*. On lui donna auſſi le nom de *Mouſnier*, parce qu'auparavant ſa profeſſion étoit de lire le Droit dans la *Mouſtiere*, (c'eſt ainſi qu'on appelle l'Ecole de Droit à Poitiers:) & c'eſt de là que quelques uns tirent l'origine du nom de *Mouſnes*, qui a été depuis commun à tous les Prédicateurs de la Religion prétendue reformée. On dit qu'il avoit des partiſans qui travailloient à lui faire des créatures. Les plus zelez étoient Véron, le Ramaſſeur & Benhomme qui alloient de tous côtez ſolliciter les Religieux & les Religieuſes à ſouffrir aux ſentimens de ce nouvel Apôtre qui leur permettoit de ſe marier. Ils chantoient une certaine chanſon, qu'ils prétendoient que Calvin avoit lui même compoſée avec ce refrain, *O Moines, Moines, il vous faut marier. Cecii enarrant gloriam Dei.*

Calvin étoit allé à Nerac ſaluer la Reine de Navarre; mais après un voyage qu'il fit enſuite à Paris en 1534, voyant qu'il n'y avoit plus de ſureté pour lui en France, il ſe retira à Bâle, où il acheva ſon Inſtitution, qu'il dedia au Roi François I: ce qui ne ſervit qu'à augmenter la rigueur des ordonnances contre les Heretiques. L'Epitre Dedicatoire au Roi François I, paſſe pour un chef d'œuvre, & on lui donne même la préference ſur la preface de l'Hiſtoire de M. de Thou, & ſur celle des Commentaires de Calaubon ſur Polybe. On prétend qu'alors, pour orner cet Ouvrage, il ſe ſervit du nom d'Alcuin, qui eſt l'anagramme de celui de Calvin. Il n'eut pas à la Cour tout l'accueil que les amis des nouveautez en attendoient. Calvin eſperoit d'y être bien tôt appellé, mais il ſe trompa en cela, comme en bien d'autres choſes. Il s'arrêta quelque tems à Bâle, & Bucer l'ayant préſenté à Erasme, grand homme qui ſe connoiſſoit aſſez en gens, s'étant entretenu avec lui de la Religion, du hautement que l'Egliſe avoit élevé en la perſonne de ce jeune homme une peſte qui lui ſeroit fatale, *Valeo*, ce ſont les termes d'Erasme, *orbi magnum peſtem in Eccleſia contra Eccleſiam.* Il paſſa enſuite les Alpes, & ſe rendit à la Cour du Duc de Ferrare, pour attirer à ſon parti la Ducheſſe, fille de Louis XII, qui protegeoit ouvertement les Luthériens. Il ſe dégoûta alors ſous l'habit d'un Eccleſiaſtique, & reprit ſon ancien nom de *Happeville*: mais craignant d'être mis à l'Inquiſition, il ne demeura pas longtems auprès de la Ducheſſe, dont il acheva de corrompre l'eſprit. S'étant évadé de Ferrare, il repaſſa en France, d'où, après avoir mis ordre à quelques affaires, il reſolut de retourner à Bâle; mais en 1536, paſſant par Genéve, les inſtances de Guillaume Farel & de Pierre Viret qui avoient commencé à y prêcher les opinions des Sacramentaires, & celles du Sénat de Genéve, l'obligerent d'y reſter non ſeulement en qualité de Miniſtre, mais encore de Profeſſeur en Théologie. Ils partagérent entre eux les emplois de leur Miniſtere. Farel continua à prêcher, & Calvin qui n'avoit oüi le grace à parler en public, ſe chargea d'y enſeigner la Théologie, quoiqu'il ne l'eût jamais étudiée. La même année il aſſiſta avec Farel & pluſieurs autres à la Diſpute de Lauſanne. Mais comme ces nouveaux Prédicans entrepreirent d'établir de jour en jour des nouveautez, & qu'ils refuſerent de ſouſcrire aux decrets du Synode de Berne, qui avoit demandé par un acte le retabliſſement à Genéve du pain ſans levain dans la communion, des fêtes, & des Fonts baptiſmaux; les Bernois firent en ſorte auprés des Syndics, qu'on les bannit comme des ſéditieux par Arrêt de l'an 1538. Après quoi Farel ſe retira à Neufchâtel, & Calvin à Strasbourg, où il obtint permiſſion de dreſſer une égliſe à ſa mode, pour les François qui s'y étoient réfugiez, & d'y enſeigner ſa Théologie. Ce fut là qu'il revit ſon Inſtitution Chrétienne, qu'il publia ſon Commentaire ſur l'Epitre aux Romains, & qu'il épouſa la veuve de Jean Stordeur ou Sterder Anabatiſte, nommée Idelette de Bure. Il alla enſuite avec Bucer & les autres Deputez, à la Conference de Wormes en 1540, puis à celle de Ratisbonne; d'où il revint à Geneve le 13 ſeptembre 1541. Le parti de ceux qui l'avoient fait chaſſer étoit diſſipé, & ſes amis ſe trouvérent les plus puiſſans dans cette ville, où il prit le reſte de ſes jours, aimé & conſidéré de tout ceux de ſa Secte. Lorſqu'il fut de retour à Geneve, il y dreſſa un Formulaire de ſa Confeſſion de foi, de la Diſcipline eccleſiaſtique & du Catechiſme à l'u-

à l'uſage de ſa Secte. Ce ne fut pas ſans oppoſition de la part du peuple ; mais enfin Calvin l'emporta, & ſi pailer ce nouveau Canon en forme de loi, dans une aſſemblée tenue le 20 novembre 1541. A l'egard de la doctrine, on ne peut douter qu'il n'ait ſuivi celle des Vaudois, particuliérement en ce qu'il dit qu'il n'y a dans la Cène du Seigneur que du pain & du vin, ſans preſence reelle & locale du corps & du ſang de JESUS CHRIST ; en ce qu'il ne veut ni vénération, ni invocation des Saints, ni Chef viſible de l'Egliſe, ni Hierarchie, ni Evêques, ni Prêtres, ni Meſſes, ni Fêtes, ni Images, ni Croix, ni Benédictions, ni aucune des ceremonies de l'Office Divin. Pour les choſes qui demandent plus de ſcience, (à la reſerve de ce qu'il enſeigne touchant l'Euchariſtie) il a preſque tout pris de Luther ; comme, tous les articles de ſon Héréſie, qui concernent la liberté de l'homme, la juſtification par la ſeule foi ſans les bonnes œuvres, & autres ſemblables erreurs. Ainſi Calvin n'eſt veritablement qu'un habile Copiſte, qui a tout pris des Héréſiques qui l'ont précedé ; & ſon Inſtitution, qui eſt ſon Ouvrage, n'eſt à proprement parler qu'un Recueil de ce qu'il a choiſi de plus à ſon goût dans les Ecrits de Luther & de Mélanchthon, de Zuingle & d'Oecolampade. Il eſt vrai néanmoins qu'il a plus de politeſſe que Luther, & qu'il donne a ce qu'il écrit en Latin, un tour beaucoup plus fin & plus delicat, ou il paroît bien de l'eſprit, de la vivacité, & du feu ; mais c'eſt un feu qui eſt plus apre que brillant, car ſon ſtyle eſt trop animé, & il inſulte ſouvent à ſes Adverſaires avec trop de fierté. A l'égard de la Diſcipline, il la regla, de ſon automne, à peu près de la maniere qu'on la voit dans les Egliſes Pretendues Réformées, établiſſant des Conſiſtoires, des Colloques, & des Synodes, des Anciens, des Diacres, & des Surveillans, la forme des priéres & des prêches, & la maniere de célébrer la Cène, de baiſer, & d'enterrer les morts. Il étoit conſulté dans toutes les affaires, & on s'en tenoit à ſes déciſions ; il donnoit la miſſion aux Miniſtres de ſon parti, & c'eſt avec raiſon que divers Auteurs l'ont appellé *le Pape de Genéve*. Au reſte Calvin avoit un beau genie, une pénétration d'eſprit admirable, une grande délicateſſe, beaucoup d'étudiants, peu de talent pour la chaire, mais infiniment pour la compoſition, comme on le peut voir dans ſes Ouvrages.

Bolſec, qui a connu particuliérement Calvin à Genéve, aſſûre qu'il fut en ſa jeuneſſe fuſtigé, & eut la fleur-de-lis, pour un crime infame & déteſtable. Il ajoûte qu'il en a vu une atteſtation de Meſſieurs de Noyon, entré les mains de Berthelet, Sécretaire de la Seigneurie de Genéve, lequel fut envoyé à Noyon pour informer de la vie de Calvin. Mais les Proteſtans s'inſcrivent en faux contre cette piece, parce, diſent-ils, qu'on ne trouve rien de cela ni dans les Regiſtres du Chapitre de l'Egliſe Cathédrale que l'on ſauva de l'embraſement arrivé en 1552, ni dans les Informations très-exactes qu'on en a faites à Noyon de nos jours. Ils diſent que cette opinion commune eſt fondée ſur ce qu'un autre Jean Cauvin ſon neveu, Chapelain de la même Egliſe, ne s'étant pas corrigé après quelque châtiment qu'il avoit reçu pour ſon inconduite, fut privé de ſon Benéfice, comme on le marque dans les Regiſtres de ce Chapitre : ce qui n'arriva que longtems après que Calvin fut ſorti du Royaume. Il étoit beaucoup plus réglé que Luther dans ſes mœurs, ſobre, chaſte, laborieux, deſintéreſſé. On dit qu'il reſſortoit tout ſon Cicéron chaque année, pour cultiver ſon ſtyle : quoiqu'au jugement de Pepre Maſſon, il reſſemble plus à celui de Tacite & de Senéque, qu'au ſtyle de ce Prince des Orateurs. Il étoit infatigable au travail, comme il paroît par la multitude de ſes Ouvrages ; extrémement ſobre, & ſi peu intéreſſé, qu'il ne laiſſa qu'environ deux rens écus de bien à ſa mort, y compris ſes meubles & ſes livres. Il étoit ambitieux, & d'un eſprit bien oppoſé à cette humilité chrétienne, ſans laquelle les plus belles qualitez de l'eſprit & les vertus les plus éclatantes, ſont de fauſſes vertus & des qualitez miſérables. Quoiqu'il affectât de faire paroître un grand mepris des honneurs du monde, il étoit néanmoins très-ſuperbe dans le fond de l'ame, voulant exercer un empire abſolu ſur les autres Miniſtres ſes Collégues, qu'il regardoit comme ſes Diſciples, ou même comme ſes Eſclaves. Cet eſprit de vanité le rendoit ſi meuſement opiniâtre dans ſes ſentimens : il vouloit qu'on ſouſcrivit aveuglément à ce qu'il avançoit ; & il répondoit avec aigreur & avec emportement, à ceux qui oſoient le contredire. Ce caractére paroît aſſez dans ſes Ecrits ; & on y voit régnes par tout cet eſprit piquant & chagrin qui pare adroitement les coups qu'on lui porte ; mais qui échape en injures atroces, qui meed ſans raiſon, & qui manque enfin de cette honnêteté qui caractériſe le Chrétien, & l'honnête homme. Cette humeur chagrine & ſévére le rendoit même cruel, & ſur tout ſur la fin de ſes jours. Michel Servet Eſpagnol, fit une funeſte expérience de la cruauté de Calvin, qui le fit brûler en 1553 à Geneve. Servet y publioit une doctrine contre le Myſtére de la Trinité, & Calvin entreprit de prouver, à cette occaſion, qu'on peut faire mourir les Héréſiques. Outre le livre de l'*Inſtitution* dont j'ai parlé, il a laiſſé l'*Harmonie* des trois premiers Evangiles, des *Commentaires* ſur ſaint Jean, ſur les Epitres de ſaint Paul, ſur quelques Prophetes, & divers autres Traitez qu'on a recueillis en neuf volumes *in folio*. Il a auſſi écrit contre Serret, contre les Anabatiſtes, & contre les Libertins Quintinus & Coppinus. Papire Maſſon fait auſſi le portrait de ſon corps en cette maniére. Il dit que Calvin étoit d'une ſtature médiocre, qu'il avoit le viſage long, fort maigre & bazané, le poil noir avant que la vieilleſſe l'eût blanchi, la barbe claire & longue, les yeux vifs & étincelans, le nez aquilin, la voix éclatante, & l'air desagreable & rebutant. Dans les dernières années de la vie, il devint valétudinaire, toûjours réveur, melancolique, & ſouvent incommode à ſes amis & à ſoi-même. Il fut incommodé de la goutte, des hémorrhoïdes, d'une fiévre eſtique, d'une difficulté de reſpirer, de la migraine, d'une perte de ſang ; & il mourut, (ſi l'on en croit quelques Auteurs Catholiques) maudiſſant la penſée qu'il avoit eue d'écrire & d'enſeigner une doctrine, qui le devoit rendre malheureux pour une éternité. Ses Sectateurs n'en parlent pas ainſi, quoiqu'ils avouent que Calvin fut accablé de toutes ſortes de maux corporels. Les intereſſez oppoſez de ceux qui ont fait mention de ce Chef de parti, ne laiſſent pas lieu de s'étonner qu'ils en ayent parlé d'une maniere ſi differente. Les Proteſtans lui donnent toutes ſortes d'eloges, & lui attribuent de grandes vertus : au contraire les Catholiques Romains le deteſtent comme un Heretiarque, qui a introduit la Schiſme, & font bien éloignez de ſouſcrire aux louanges exceſſives que Théodore de Béze lui donne, dans l'abbregé de la Vie. Calvin mourut la 24 de mai 1564, âgé de cinquante-quatre ans, dix mois & quinze jours. Le Préſident de Thou, parle auſſi de cette mort ſous l'an 1564, après avoir parlé de celle de l'Empereur Ferdinand. *Un peu devant, dit-il, Jean Calvin de Noyon en Vermandois, perſonnage d'un eſprit vif, & d'une grande eloquence, & parmi les Proteſtans, Theologien d'une grande reputation, étoit mort le 20 de mai,* (Bezze dit le 24) *après avoir été tourmenté pendant ſept ans de diverſes maladies. Neanmoins il n'en fut pas moins aſſidu dans ſa charge, & cela ne l'empêcha jamais d'écrire. Il mourut a Geneve, où il avoit enſeigné vingt-trois ans de ſuite, d'une difficulté de reſpirer, âgé de cinquante-cinq ans preſque accomplis.*

2° Comme l'équité naturelle demande que l'on écoute les deux parties, avant que de juger de quelque different que ce ſoit, ceux qui voudront ſavoir, s'ils doivent croire divers faits injurieux, que l'on dit de Calvin, ſont obligez auparavant de lire les Apologiſtes, & particuliérement la *Défenſe de Calvin par Charles Drelincourt*, qui a entrepris de réfuter par des Actes authentiques & par les témoignages memes des Auteurs Catholiques, ce qu'on a dit contre Calvin. Dans la relation qu'on vient de donner de Calvin, on ne ſe contente pas de marquer les faits, mais on procure dans les motifs ſecrets qui l'ont fait agir. Pour ſavoir ſi l'on a raiſon, il faudroit avoir lu les livres, & examiné la doctrine, pour voir ſi l'on y trouve des marques de l'orgueil, & de la mauvaiſe foi qu'on lui attribue. On ajoutera ici ce que Bayle dit de Calvin dans ſon *Dictionnaire Critique* afin de mettre le Lecteur au ſtat pour juger de la perſonne de ce Réformateur.

Jean Calvin l'un des principaux Réformateurs de l'Egliſe du XVI ſiécle naquit à Noyon en Picardie le dixiéme de juillet 1509. Comme on le deſtinoit à l'Egliſe, on lui obtint de bonne heure un Benéfice dans la cathedrale de Noyon, & enſuite la Cure du Pont-l'Evêque ; mais cette premiére deſtination n'eut aucun effet, tant parce que les conſeils de Robert Olivetan ayant engagé Calvin à étudier la Religion dans ſa ſource, firent cauſe qu'il reſolut de renoncer aux ſuperſtitions, qu'à cauſe que ſon pére changeant d'avis, aima mieux le faire Avocat que Theologien. Après donc qu'il eut achevé ſes Humanitez à Paris, il fut envoyé à Orléans, où d'y étudier la Juriſprudence ſous Pierre de l'Etoile, & puis à Bourges pour continuer cette étude ſous André Alciat. Il fit de grands progrés dans cette Science, mais il n'en fit pas moins dans les Lettres par ſes études particuliéres. Il s'appliqua au Grec à Bourges ſous la direction de Wolmar qui y profeſſoit cette Langue. La mort de ſon pere l'ayant rappellé à Noyon, il y demeura ſon peu de tems. Il ſe en alla bientôt à Paris & y compoſa un Commentaire ſur le Traité de Senéque *de Clementia*. Il ſe fit bientôt connoître à ceux qui avoient ſecretement embraſſé la Réformation. La Harangue qu'il fuggera à Nicolas Copus Recteur de l'Univerſité de Paris ayant fort deplu à la Sorbonne & au Parlement, excita un commencement de perſécution contre les Fidéles, de ſorte que Calvin qui avoit penſé être pris au Collége de Forteret, ſe retira en Xaintonge, après avoir eu l'honneur de parler à la Reine de Navarre, qui avoit appaiſé cette premiere tempête. Cette Princeſſe arracha auſſi des mains des Inquiſiteurs la Savant Faber d'Etaples, & l'envoya à Nérac. Calvin lui l'y ſaluer, après quoi il retourna à Paris l'an 1534. Servet y étoit alors, & manqua au rendez-vous qu'on avoit reglé pour une Conférence entre eux deux. Cette année fut très rude pour les Réformez, & cela fut cauſe que Calvin ſe réſolut à ſortir de France après avoir publié à Orléans un Traité contre ceux qui croyoient le dormir des ames. Il choiſit Bâle pour le lieu de ſa retraite, & y étudia l'Hébreu. Il y fut très-particuliérement aimé de Grynæus & de Cepion, & quoi qu'il ne cherchât point l'éclat, il fut néanmoins obligé de publier un Ouvrage très-propre à faire voler ſa reputation. Ce fut ſon *Inſtitution Chrétienne* dédiée à François I. Après la publication de ce livre, il fut voir la Ducheſſe de Ferrare dont la piété étoit fort célébre. Il en fut très-bien reçu. Il retourna en France, & ayant mis ordre à ſes affaires, il ſe prépara à s'en aller ou à Strasbourg ou à Bâle, accompagné d'Antoine Calvin, le ſeul frere qui lui reſtoit ; mais comme la guerre ne lui laiſſa de chemin libre que par les terres du Duc de Savoye, il prit cette route. Ce fut une direction particuliére de la Providence : il étoit deſtiné à prendre poſte à Genéve, & lorſqu'il ne ſongeoit qu'à y paſſer pour aller plus loin, il s'y trouva arrêté en quelque façon par un ordre d'enhaut ſignifié à ſes oreilles ; car Guillaume Farel lui dénonça ſolemnellement la malédiction de Dieu, s'il ne devenoit leur Compagnon d'œuvre dans cette partie de la Vigne. Il fallut donc que Calvin acceptât la vocation que le Conſiſtoire & les Magiſtrats de Genéve, avec le conſentement du peuple, lui adreſſerent tant pour prêcher que pour être Profeſſeur en Théologie. Il s'étoit réduit à leur accorder ſon Miniſtére pour cette derniére fonction, & ne voulut point la premiére ; mais il fallut enfin qu'il ſe chargeât de l'une & de l'autre au mois d'août 1536. L'année ſuivante il fit jurer ſolemnellement à tout le peuple un Formulaire de foi avec la réjection du Papiſme ; &, parce que la réformation des dogmes n'avoit point ôté toute la corruption des mœurs qui avoit regné dans Genéve, ni l'eſprit factieux qui avoit tant diviſé ſes principales familles, Calvin aſſiſté de ſes Collégues, déclara que vu l'inutilité de leurs remontrances on ne pouvoit point célebrer la Cène pendant que ces déſordres ſubſiſteroient. Il déclara auſſi qu'on ne pouvoit pas ſe ſoumettre aux Réglemens que la Synode du Canton de Berne venoit de faire, & qu'on vouloit être ou dans le Synode qui ſe devoit tenir à Zurich. Sur cela les Syndics ayant convoqué le peuple, il fut ordonné à Calvin, à Farel & à un autre Miniſtre, de ſortir dans deux jours hors de la ville, à cauſe qu'ils n'a-

voient point voulu célébrer la Céne. Calvin entendant l'arrêt qui lui fut ſignifié, dit, *Certes, ſi j'euſſe ſervi les hommes, je ſerois trop mal récompenſé; mais j'ai ſervi un Maître, qui bien loin de ne récompenſer point ſes ſerviteurs, leur paye ce qu'il ne leur doit pas.* Calvin ſe retira à Strasbourg, où Bucer & Capiton lui donnérent mille marques de leur amitié & de leur eſtime. Il fonda une Egliſe Françoiſe dans Strasbourg, & en fut le premier Miniſtre; & outre cela, il fut établi Profeſſeur en Théologie. Il ne diſcontinua point les témoignages de ſon affection pour l'Egliſe de Genéve. Cela paroît entre autres choſes par la réponſe qu'il compoſa l'an 1539 à la belle & artificieuſe lettre du Cardinal Sadolet, Evêque de Carpentras. Deux ans après, les Théologiens de Strasbourg voulurent qu'il aſſiſtât à une Diéte que l'Empereur avoit convoquée à Worms & à Ratisbonne, pour voir s'il ſeroit poſſible de pacifier les troubles de Religion. Il s'y trouva donc avec Bucer & conféra avec Mélanchthon. Ceux de Genéve firent tant d'inſtances pour le recouvrer, qu'enfin il leur engagea ſon miniſtére pour un certain tems; mais il fallut attendre qu'il fût revenu de la Diéte de Ratisbonne. Il rentra dans Genéve le 13 ſeptembre 1541, au grand contentement du peuple & des Magiſtrats. La premiére choſe qu'il y fit, fut d'établir un Formulaire de Diſcipline & une Juriſdiction Conſiſtoriale qui eut en main l'exercice des cenſures & des peines canoniques juſqu'à l'excommunication inclusivement. Cela déplaiſoit à pluſieurs perſonnes qui diſoient que par là on feroit revivre la tyrannie Romaine: néanmoins la choſe fut exécutée, ce nouveau Canon paſſa en forme de loi dans une Aſſemblée de tout le peuple, le 20 novembre 1541. Le Clergé & les Laïques s'engagérent pour jamais à s'y conformer. La ſévérité inflexible avec laquelle Calvin maintenoit en toutes rencontres les droits de ſon Conſiſtoire, lui attira beaucoup d'ennemis, & cauſa quelquefois du déſordre dans la ville. Il ne s'étonnoit de rien, & on auroit de la peine à croire, ſi les preuves n'en étoient inconteſtables, que parmi ces agitations & dedans il ait pu avoir autant de ſoin qu'il avoit des Egliſes du dehors & en France, & en Angleterre, & en Allemagne, & au Pologne & compoſer tant de livres & tant de lettres. Il agiſſoit plus par la plume que par ſa preſence, & il ne laiſſa pas quelquefois de ſe trouver en perſonne aux occaſions; comme quand il fut à Francfort l'an 1556, pour pacifier les différens qui diviſoient l'Egliſe Françoiſe. Il avoit été malade peu auparavant, & le bruit qu'on fit courir de ſa mort avoit donné beaucoup de joye aux Catholiques. Il vécut toûjours actif, & preſque toujours la plume à la main, lors même que ſes maladies l'attachoient au lit. Il vécut, dis-je, dans les travaux communels que ſon zéle pour la bien général des Egliſes lui impoſoit, juſques au 27 (Béze dit au 24) de mai 1564. C'étoit un homme à qui Dieu avoit confére de grands talens, beaucoup d'eſprit, un jugement exquis, une fidéle mémoire, une plume ſolide, éloquente, infatigable, un grand ſavoir, un grand zéle pour la vérité. Joſeph Scaliger qui ne trouvoit preſque perſonne digne de ſes louanges, ne ſe laiſſoit point de l'admirer. Il le louoit entre autres choſes, de n'avoir pas commenté l'Apocalyſe. Les Catholiques ont été enfin obligez de renvoyer au pais des fables les calomnies atroces qu'on avoit publiées contra les mœurs de Calvin: leurs meilleures plumes ſe retranchent préſentement à dire que s'il a été exempt des vices du corps, il ne l'a pas été de ceux de l'eſprit, comme ſont l'orgueil, l'emportement, la médiſance, &c. On a fait courir un plaiſant conte de ſa dévotion pour St. Hubert. Ceux qui ont traîné cela de fable par la raiſon que Calvin n'eut point d'enfans, ſe trompent; car il n'eſt pas vrai que ſon mariage ait été ſtérile. Rien ne montre mieux les mauvais effets du zéle ſur le jugement, que de voir des Ecrivains de réputation qui débitent avec tout leur ſérieux que Calvin voulut faire accroire qu'il reſſuſciteit les morts. Il n'y a pas longtems qu'un jeune Abbé l'accuſa d'une penſée tout à fait brutale; mais ayant été ſommé de citer l'endroit qu'il ſe vantoit d'avoir lu, il n'en a rien fait: du ſorte qu'on peut encore mettre ſon accuſation au nombre des calomnies convaincues. Il y auroit beaucoup de gens parmi les Catholiques Romains, qui rendroient juſtice à Calvin, s'ils oſoient dire ce qu'ils penſent. Guy Paon nous conduit à faire ce jugement. C'eſt lui qui a été cauſe que la Vie de ce Réformateur compoſée par Papire Maſſon a été rendue publique. Cette Vie a fait grand tort aux Copiſtes de Boſſec; car on ne ſauroit la lire ſans ſe moquer de ceux qui ont été aſſez étourdis pour accuſer ce Miniſtre d'avoir aimé le bon vin, la bonne chére, l'argent, &c. Des Satyriques adroits feroient convenir, qu'il étoit ſobre par tempérament, & qu'il ne s'étoit point ſoucié d'amaſſer du bien. Pour ce qui regarde le jugement que l'on aſſure qu'Eraſme fit de Calvin après avoir conféré avec lui ſur les diſputes de ce tems-là, l'Hiſtorien qui raconte cette particularité, commet tant de fautes qu'il n'eſt propre qu'à faire douter de ce qu'il débite. D'ailleurs il eſt la ſeul qui ſoit témoin dans cette entrevûë; car celui qui s'eſt donné tant de mouvemens pour aſſurer à Eraſme la qualité de bon Catholique, & qui auroit pu tirer tant d'avantages de la vérité de ce conte, n'a pu dire que Florimond de Rémond qui eſt l'Hiſtorien dont il s'agit ici. On a été ſi ardent à ramaſſer des médiſances contre ce Réformateur qu'on lui a même reproché la mauvaiſe vie de la femme de ſon frére. On a prôné avec beaucoup de ſinéſſes le retour d'un de ſes neveux au giron de l'Egliſe Catholique. Le bruit que l'on fit courir à Ausbourg pendant la Diéte de l'Empire, que Calvin étoit rentré dans la communion de Rome, trouva plus de créance qu'il n'auroit fallu auprès même de quelques Princes Proteſtans. Il s'en plaint comme d'une ingratitude dont ſa conſtance tant de fois éprouvée, l'auroit dû mettre à couvert. * Bayle, *Diction. Crit.* auquel il faut joindre *les Remarques* de l'Auteur *ſur ſes Articles.*

A tout ce qui vient d'être rapporté, du *Dict. Crit.* de M. Bayle touchant la perſonne du Calvin, nous ajoûterons encore les témoignages ſuivans qui ſervent à caractériſer plus particuliérement ce grand Perſonnage. Calvin étoit capable d'un très-grand travail, malgré la foibleſſe de ſon tempérament. Il faiſoit des leçons en Théologie, trois fois la ſemaine, & des diſcours dans l'aſſemblée des Paſteurs tous les Vendredis. De deux ſemaines il y en avoit une, où il prêchoit tous les jours. Il aſſiſtoit à tous les Conſiſtoires. Il viſitoit les malades avec beaucoup de ſoin, répondoit à quantité de lettres qu'on lui écrivoit de toutes parts, recevoit beaucoup de viſites & écrivoit un grand nombre de livres. Il avoit une mémoire ſi heureuſe qu'il reconnoiſſoit tous ceux qu'il avoit vus une ſeule fois & qu'il n'oublioit rien de ce qui regardoit ſa charge, malgré la multiplicité de ſes affaires. Dans la préface ſur les Pſeaumes, il avoua que naturellement il étoit timide; cependant en diverſes rencontres il a donné de grandes preuves de la fermeté; ſur tout dans l'affaire du Berthelier, qui, ayant été ſuſpendu de la ſainte Cene, avoit eu recours aux Seigneurs de l'Etat pour n'être pas obligé de ſubir cette peine; mais à qui Calvin, en Chaire, proteſta qu'il ne donneroit point la Communion, quoique le Magiſtrat l'eût rétabli, déclarant, qu'à l'imitation de feint Chryſoſtome, il n'appoſeroit plûtôt à la mort que de donner les choſes ſaintes aux chiens. On prétend qu'il n'étoit point ennemi de l'Epiſcopat, mais mitigé. Voici comment il en écrivit à *Sigiſmond Auguſte* Roi de Pologne. *L'ancienne Egliſe*, dit-il, *a établi des Patriarches, & quelques Primats dans chaque Province, afin que ce fut un lien, qui tint mieux les Evêques en union entre eux. C'eſt tout de même que je vis établiſſoit aujourd'hui dans l'illuſtre Royaume de Pologne, un ſeul Archevêque; non pour dominer ſur les autres, ou pour y arroger aucun de leurs droits, mais afin que pour l'ordre, il préſidat dans les ſynodes, & qu'il entretint une ſainte union entre ſes Collegues & ſes freres. Il pourroit y avoir auſſi des Evêques dans les Provinces, ou dans les villes, qui s'appliqueroient à y maintenir l'ordre, comme il eſt naturel que chaque College ait un Préſident ſur qui roule le ſoin de tout le corps.* Calvin a été loué par pluſieurs Savans de la Communion Romaine. Barclai a dit de lui,

Et qui torgeminam videt, Calvine, coronam,
Et Lateum Latio deſtruis eloquio.

Papire Maſſon aſſure que les Ecrits de Calvin ſont en plus grand nombre & plus remplis d'érudition que ceux de tous les Docteurs Proteſtans. Le Jeſuite Sanderton avoue que Calvin eſt un diligent, poli, & agréable interprete de l'Ecriture Sainte, & que ſes Commentaires ſont pleins d'une belle Morale, & écrits avec beaucoup de pureté. Pain a écrit dans ſes lettres, que Calvin a l'âge de 22 ans, étoit le plus ſavant homme de l'Europe, & que *Monime* Evêque de Valence diſoit ordinairement que Calvin avoit été le plus grand Theologien du monde. Arminius ayant été accuſé de parler mal des Ouvrages de Calvin, ſe plaint de cette accuſation dans une lettre qu'il écrivit à un Magiſtrat d'Amſterdam, & où il dit, qu'après l'Ecriture Sainte, il n'honoroit ſes Ecoliers à lire les Commentaires de Calvin; qu'il croyoit que Calvin a mieux expliqué les ſaints livres que tous les autres Interpretes; & que les Commentaires ſont plus eſtimables, que tous les Ouvrages des Peres; qu'après le Catechiſme des Pais-Bas, il recommandoit auſſi aux Etudians la lecture des Inſtitutions de Calvin; parce qu'on y trouva une ample explication de ce Catéchiſme. Il ajoûte que cependant on ne devoit lire ces livres, que comme des Ouvrages compoſez par un homme. Les Réformez n'ont jamais regardé Calvin comme infaillible, & n'ont pas fait difficulté de s'éloigner de ſes ſentiments, lorſqu'ils ont cru qu'ils n'étoient pas conformes à l'Ecriture Sainte, l'unique régle infaillible de la foi & des mœurs. * Papire Maſſon, Jérôme Boſſec & Theodore de Béze, *in vita Calv.* Florimond de Raimond. Surius. Sponde. Feuardent. Opmeer. Jacques Langæus. Sleidan. De Thou. Melchior Adam. Dupleix. Mézeray. Drelincourt, *Défenſe de Calvin.* Bayle, *Dictionnaire Critique, ſeconde édition.* Le Clerc. Teiſſier, *Eloges des Savans, tome 2. p. 132. & ſuiv.* de l'édit. de Hollande 1715. Gérard Brandt, *Hiſt. de la Réformation, tome 1. p. 377. Biblioth. Germanique, tome 25. p. 291 & 298.*

*CALVINET, bourg de France dans la Haute Auvergne vers les confins du Rouergue, eſt au ſud-ſud-oueſt d'Aurillac ou Orillac, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

CALVINISME, Doctrine de Calvin, ou Secte de ceux qui ſuivent ſes ſentiments, prit naiſſance en France, ſous le regne de François I. Ce Prince voulant faire refleurir les Belles Lettres dans ſon Royaume, donna lieu à pluſieurs perſonnes ſavantes d'y venir de toutes parts, pour y enſeigner la Philoſophie & les Langues, principalement à Paris. Luther & Zuingle, qui commençoient en ce tems-là à former deux partis contre l'Egliſe Romaine, envoyérent en France l'an 1521, quelques-uns des plus habiles de leurs Diſciples. Le rendez-vous des Sectateurs de l'une & de l'autre Secte étoit à Strasbourg auprès de Martin Bucer, qui balançoit alors, comme il fit aſſez long-tems, entre Zuingle & Luther; ce qui fit, que ceux qui ſuivoient ſes opinions, ſe nommoient *Luthero-Zuingliens*, pour ne ſe pas détruire les uns les autres, par la diverſité de leurs dogmes. Ainſi en peu de tems, l'Univerſité de Paris ſe trouva remplie d'Etrangers, qui s'inſinuérent dans les maiſons de qualité, & ſe donnérent la liberté d'interpréter la Bible ſelon leur ſens, qu'ils prétendoient être conforme au Grec & à l'Hébreu. L'Evêque de Meaux, (Guillaume Briçonnet) ſe laiſſa ſurprendre par ces nouveaux Docteurs, & voulut avoir auprès de lui quelques-uns de ceux qui ſvoient le plus de réputation, ſavoir Guillaume Farel de Dauphiné, Jacques Fabet ou la Févra d'Etaples, Arnaud Roufiel, & Gérard Roufiel de Picardie. Ces quatre nouveaux Docteurs ſemérent adroitement leurs opinions dans le Diocéſe de Meaux; & comme le déſordre qu'ils y cauſoient, ſe fit bientôt connoître, le Parlement de Paris nomma des Commiſſaires pour informer contre ceux qui en étoient les auteurs; ce qui épouvanta ces premiers Miniſtres de la Religion Proteſtante, qui ſe ſauvérent en Allemagne. Cependant, après que les informations eurent été faites, le Parlement rendit en 1525 un Arrêt, par lequel il décréta priſe de corps contre ceux qui étoient nommez dans les informations. Cette Doctrine ne laiſſa pas de faire du nouveaux progrés, principalement à Paris, par la protection qu'elle trouva à la Cour auprès de la Ducheſſe d'Alençon, Marguerite de Valois, ſœur de François I, laquelle fut mariée depuis à Henri d'Albret, Roi de Navarre. Cette Princeſſe étant allée en Béarn avec le Roi ſon époux, reçut

à ſa Cour pluſieurs de ceux qui fuyoient les pourſuites de la Juſtice, entre autres Gérard Rouſſel, qu'elle prit pour ſon Directeur, qu'elle fit Abbé de Clairac, puis Evêque d'Oléron; fut donnant ainſi le moyen de jetter en Béarn les fondemens de la Religion Réformée, qu'un acheva d'y établir après ſa mort: car durant la vie il ne fut à proprement parler, ni Luthérien, ni Zuinglien, ni même Luthero-Zuinglien, & beaucoup moins Catholique, quoi qu'il affectât de le paroître. Cet Evêque acheva d'inſtruire l'eſprit de la Reine de Navarre, laquelle venant ſouvent à Paris, tâcha de gagner le Roi François I, en faveur des Novateurs, qu'elle loua tant ceſſe en ſa préſence, comme des gens de bien, & très-ſavans. En 1533, elle mena le Roi au Sermon du Curé de ſaint Euſtache nommé le Coq, qui prêcha aſſez clairement le dogme de Zuingle touchant le ſaint Sacrement, le déguiſant néanmoins ſous des expreſſions équivoques. Le Roi paroiſſant ébranlé, les Cardinaux de Lorraine & de Tournon obligerent ce Curé de ſe retracter publiquement en préſence de ſa Majeſté. La cabale que l'on avoit tant à la Cour ne ſe ralentit pas pour ce mauvais ſuccès, & la Reine de Navarre eut encore l'adreſſe de perſuader à François I, de faire venir à Paris Philippe Melanchthon, dont elle lui parla comme d'un homme paiſible & d'un eſprit doux, qui pourroit utilement travailler avec les Théologiens Catholiques, au rétabliſſement de l'ancienne police de l'Egliſe. Mais le Cardinal de Tournon défabuſa le Roi, & fit révoquer la permiſſion qu'il avoit donnée à Melanchthon de venir à la Cour. Enfin ce Prince, ſortant de ſon aſſoupiſſement, ordonna en 1535, qu'on fit la proceſſion la plus ſolemnelle que l'on eût jamais vue à Paris. Tous les Ordres Religieux, le Clergé de toutes les égliſes, le Chancelier & le Conſeil, le Parlement en robes rouges, la Chambre des Comptes, & les autres Compagnies, la ville, & tous les Officiers y aſſiſtérent, chacun en ſon rang. L'Evêque de Paris, Jean du Bellay, portoit le très-ſaint Sacrement ſous un dais magnifique porté par Monſeigneur le Dauphin, par les Ducs d'Orléans & d'Angoulême ſes deux freres, & par le Duc de Vendôme, premier Prince du ſang. Le Roi ſuivoit immédiatement, tête nue, un flambeau à la main, ſuivi de tous les Princes, des Officiers de la Couronne, des Cardinaux, des Evêques, des Ambaſſadeurs & de toute la Cour, marchant tous deux à deux, & tenant chacun un flambeau allumé. Les inſtrumens & la muſique accompagnoient cette auguſte cérémonie, & l'on marcha en cet ordre depuis la paroiſſe du Louvre juſqu'à Notre-Dame. Enſuite, le Roi étant monté dans la grande ſalle de l'Evêché ſur une eſpéce de thrône, fit un diſcours très-pathétique, & exhorta tous les Aſſiſtans à retenir conſtamment le Religion des Rois très-Chrétiens. Le même jour vers le ſoir, les Luthériens qui avoient été condamnez par Arrêt du Parlement, furent brûlez à petit feu. Depuis ce tems-là le Roi ne voulut plus ſouffrir qu'on lui parlât des Luthériens, que pour les faire rigoureuſement punir par le feu, comme on fit par toute la France. Il ſçut même remener par ſes puiſſantes remontrances la Reine de Navarre ſa ſœur, qui proteſta n'avoir jamais prétendu renoncer à la Foi Catholique, non plus que le Roi ſon mari. Les Docteurs Proteſtans prirent preſque tous la fuite, ſe retirérent, les uns en Allemagne, les autres en Suiſſe, & le plupart à Genéve, où ceux du Canton de Berne avoient introduit les ſentimens de Zuingle, & où la Religion Romaine fut entiérement abolie en 1535. Calvin s'y retira en 1536, & fut fort bien reçu par Guillaume Farel, qui partagea avec lui les emplois de ſon miniſtére, & qui le fit élire Profeſſeur en Théologie: peu après ils furent tous deux chaſſez de la ville comme des ſéditieux. En 1538, Farel ſe retira à Neufchâtel, & Calvin à Strasbourg, d'où quelque tems après il fut reppellé à Genéve.

Alors Calvin y établit ſa doctrine & ſa diſcipline en 1541. Pour ſe former une juſte idée de ſes dogmes, il eſt néceſſaire de reprendre la choſe de plus haut, & de voir quelle en a été l'origine. Depuis que Bérenger Archidiacre d'Angers, qui commença le premier à nier avec opiniâtreté la préſence réelle de Jeſus Chriſt dans le ſaint Sacrement, eut été condamné par les Conciles de Rome en 1050, 1059, & 1079, & par celui de Tours en 1055, & que cet Archidiacre s'y fut ſolemnellement retracté, l'Egliſe jouit d'une aſſez profonde paix, juſqu'à ce que, quatre-vingt ans après, elle fut troublée par une nouvelle doctrine, que Pierre Valdo, Chef des Vaudois, publia en 1160. Ce Bourgeois de Lyon qui étoit un homme ignorant, mais fort riche, s'alla mettre dans l'eſprit que le Meſſe, le Purgatoire, l'autorité du Pape, & autres ſemblables articles de Foi, étoient de pures inventions des hommes. S'étant érigé lui-même en Apôtre, il s'attira un grand nombre de Diſciples, par les aumônes qu'il faiſoit aux pauvres. Ces gens-là s'étant diſperſez par toute l'Europe, pour y prêcher leurs dogmes, ſe multipliérent étrangement, & depuis furent appellez non ſeulement *Vaudois*, ou *Pauvres de Lyon*, mais auſſi *Albigeois*, *Picards*, & *Arnaldiſtes* en France; *Bohémiens* en Allemagne; *Lollards* en Angleterre; *Frariſels* ou *Frérots* en Italie; *Turlupins* en Flandre; & ils eurent ailleurs d'autres noms tirez des lieux où ils avoient répandu leurs ſentimens, ou du nom de leurs plus fameux Prédicateurs. Les Rois Philippe *Auguſte*, Louis VIII, & S. Louis, dans le XIII ſiécle, les exterminerent, à la réſerve de quelques-uns qui ſe réfugiérent dans quelques vallées des Alpes vers le Dauphiné. Cette Secte affoiblie de la ſorte, & preſque éteinte, reprit de nouvelles forces environ deux cens ans après, lorſque Wiclef d'une part, & Jean Hus avec Jérôme de Prague de l'autre, en ayant pris ce qu'ils voulurent, y ajoûtérent quelque choſe de plus ſubtil. Au ſiécle ſuivant parut Luther, qui étant encore plus habile homme, enſeigna ſa doctrine compoſée de celles des autres Sectes qui l'avoient précédé, & de quelques articles qu'il inventa ſur des points un peu plus Théologiques, comme ceux qui concernent le péché originel, la Grace, la juſtification de l'homme, & les Sacremens: en quoi il fut ſuivi d'abord d'une grande partie des Allemands; puis abandonné de pluſieurs de ſes principaux Diſciples, comme de Carlonſtad, de Zuingle, & d'Oecolampade, qui ſe firent Sacramentaires. Voilà quelle fut la premiére origine du Calviniſme. Les plus célébres des Proteſtans conviennent que Calvin a pris pour le fonds de ſa doctrine, celle des Vaudois, particuliérement en ce qui regarde la préſence réelle, la Meſſe, le Purgatoire, l'invocation des Saints, la Hiérarchie de l'Egliſe, & les cérémonies. A l'égard des autres points qui ſont plus Théologiques, il a preſque tout pris de Luther; comme les articles de ſa doctrine qui concernent la liberté de l'homme, laquelle il détruit; la Grace, qui ſelon lui, a toujours ſon effet & emporte la volonté de l'homme par une néceſſité abſolue; la juſtification par la foi ſeule; la juſtice de Jeſus-Chriſt qui nous eſt imputée; les bonnes œuvres ſans aucun mérite devant Dieu; les Sacremens qu'il réduit à deux, & auſquels il ôte la vertu de conferer la grace par eux-mêmes; la foi qu'il fait conſiſter dans une préſomptueuſe certitude qu'on ſera ſauvé; l'impoſſibilité d'accomplir les commandemens de Dieu; l'inutilité & la nullité des vœux, à la réſerve de ceux du baptême; & d'autres ſemblables ſentimens qu'il a tirez des livres de Luther, pour en faire la plus grande partie de ſon Inſtitution. Les opinions que Calvin y a ajoûtées du ſien, ſont, Que la foi eſt toûjours mêlée de doute & d'incrédulité; que la foi & la Grace ne ſe peuvent jamais perdre; Que le Pére Eternel n'engendre pas continuellement ſon Fils; Que Jeſus-Chriſt n'a rien mérité à l'égard du jugement de Dieu; Que Dieu a créé la plupart des hommes pour les damner, parce qu'il lui plaît ainſi, & avant même que de prévoir leurs crimes. Pour ce qui regarde l'Euchariſtie, c'eſt-là le point capital en quoi la doctrine de Calvin eſt différente de celle de Luther, qui a toûjours cru la préſence réelle dans le ſaint Sacrement. Il eſt vrai que Calvin aſſure que J. C. nous donne réellement ſon corps dans l'Euchariſtie, mais il ajoûte que c'eſt par la foi, & en nous communiquant ſon eſprit & ſa vie, quoi que la chair n'entre pas dans nous; créance qui eſt celle de Zuingle, & de tous les Sacramentaires.

Calvin envoya de Genéve des Miniſtres dans les autres lieux où ſon opinion étoit reçue. Il en envoya auſſi en France; mais ils n'y faiſoient leurs prêches & leur Céne que fort ſecrettement, parce qu'on obſervoit exactement en ce tems-là les Edits du Roi contre les Réformez: ce qui parut dans le ſanglante exécution faite contre les Vaudois de Mérindol & de Cabriéres. Henri II, ayant ſuccédé à François I, en 1547, fit contre ceux de la Religion des Edits encore plus rigoureux que ceux de ſon Prédeceſſeur. Il fit publier le fameux Edit de Château Briant, donné le 27 juin 1551, par lequel, renouvellant les anciens Edits contre les Réformez, il donna même aux Juges Préſidiaux le pouvoir de les juger ſouverainement. Il ordonna que perſonne ne fût reçu en aucun office Royal, ni admis à profeſſer aucune ſcience, ſans avoir une bonne atteſtation qu'il étoit Catholique; & il voulut que les Mercuriales ſe tinſſent dans les Cours ſouveraines, pour y traiter avant toutes choſes des affaires de la Religion. Malgré ces Edits & ces rigoureuſes exécutions, cette Secte ne laiſſoit pas de faire de nouveaux progrès en France, & de s'étendre dans toutes les Provinces. Après la funeſte bataille de Saint-Quentin, que les François perdirent en 1557, les Proteſtans, tirant avantage de l'affliction publique, le hazardérent de faire leurs aſſemblées en plein jour, dans le Pré-aux-Clercs, pour y chanter à haute voix les Pſeaumes de Clément Marot; mais après que la paix eut été faite en 1559, le Roi réſolut de régler les affaires de la Religion, & voulut aſſiſter à la Mercuriale, qui ſe tint le dixiéme de juin aux Auguſtins de Paris (parce que l'on préparoit les Chambres du Palais, pour la ſolemnité des noces de Madame Elizabeth de France ſa fille avec le Roi d'Eſpagne.) Il y alla donc, accompagné des Princes, des Cardinaux, du Connêtable, & des autres Grands du Royaume. La plupart s'accordérent d'abord à demander un Concile général; mais il y eut une grande diverſité d'avis dans le ſuite. Les uns vouloient, que, ſuivant l'intention du Roi, on procédât cependant, ſelon la rigueur des Edits & des Ordonnances, contre ceux qui tiendroient opiniâtrément une doctrine contraire à celle de l'Egliſe Catholique. Les autres ſouhaitoient qu'on devoit adoucir les peines qui leur ſembloient trop rigoureuſes. Quelques-uns demandérent la ſuſpenſion de l'exécution des Edits, contre ceux que l'on diſoit être Hérétiques, & parurent même adhérer aux nouvelles opinions. Ceux-ci furent le Préſident du Ferrier, les Conſeillers Fumée, du Val, Viole, de la Porte, de Foix, du Four, & du Bourg. Le Roi fit prendre ſur le champ, & mener à la Baſtille les Conſeillers du Four & du Bourg, & ordonna peu après qu'on en fit autant des ſix autres; mais on n'en put arrêter que trois, qui furent pris dans leurs maiſons, ſavoir Fumée, de la Porte & du Foix, les trois autres ayant pris la fuite. On travailla enſuite au procès de ces priſonniers; mais avant qu'on l'eût achevé, le Roi fut malheureuſement bleſſé dans un Tournoi, & mourut le dixiéme juillet 1559. François II, qui lui ſuccéda, fit commuer le procès aux Conſeillers, quoiqu'on eût avis que les Religionnaires avoient fait une conſpiration pour les tirer de la Baſtille, après avoir mis le feu en pluſieurs quartiers de Paris, & qu'ils euſſent même fait aſſaſſiner le Préſident Minard, qui étoit très-zélé pour la Religion Romaine. L'Arrêt ayant été rendu, du Bourg qui connoit mieux à ſoutenir ſes ſentimens juſques ſur l'échelle, fut pendu & brûlé en place de Gréve le 23 décembre. Les autres furent, partie ſuſpendus de leur charge pour un tems, & partie renvoyez abſous, parce qu'ils parlérent, dans leurs interrogatoires en aſſez bons Catholiques.

Enſuite on publia contre les Huguenots des Edits encore plus ſévéres que ceux du feu Roi, & on les pourſuivit par tout, principalement à Paris, avec plus de rigueur qu'on n'avoit fait juſqu'alors; mais enfin le parti des Calviniſtes s'étant groſſi de pluſieurs mécontens d'entre les Grands du Royaume, excita ces étranges deſordres, qui ont preſque déſolé toute la France. Il y avoit alors à la Cour deux Maiſons très-illuſtres, qui tenoient le premier rang après les Princes du ſang, ſavoir la Maiſon de Guiſe, & la Maiſon de Montmorency. Le Chef de celle-ci étoit le fameux Anne de Montmorency, Connêtable de France, puiſſamment ſoutenu par ſes cinq fils, & par les trois Colligny ſes neveux, Odet Cardinal de Châtillon, Gaſpard de Colligny Amiral de France, & François d'Andelot

lot, Colonel de l'Infanterie Françoiſe. La Maiſon de Guiſe avoit pour Chefs le Duc de Guiſe & le Cardinal de Lorraine, ſon frere, & ces deux Princes avoient l'honneur d'être oncles du Roi François II, qui avoit épouſé Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe, fille de Jacques V, Roi d'Ecoſſe, & de Marie de Lorraine, ſœur du Cardinal & du Duc de Guiſe. La Reine-Mere, Caterine de Médicis porta le Roi François II, à donner l'intendance des armées & des finances, & la direction des affaires publiques au Duc de Guiſe & au Cardinal de Lorraine. Les Princes du Sang, qui en parurent mécontens, furent éloignez ſous quelques prétextes ſpécieux. Le Connétable à qui on ôta le commandement des armées, ſe retira dans ſa maiſon. Il y avoit entre les Mecontens deux Princes, Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & Louis, Prince de Condé ſon frere, qui s'étoient déja laiſſé gagner par les Calviniſtes. Pour ce qui regarde les Colignis, ils avoient auſſi embraſſé la nouvelle doctrine, quoiqu'ils n'en fiſſent pas publiquement profeſſion. Ainſi ces Princes & les Colignis ſe mirent à la tête des Huguenots qui n'avoient point encore de Chefs, & formérent un puiſſant parti, non ſeulement contre les Guiſes, mais auſſi contre l'Egliſe Romaine. Alors les principaux Miniſtres Proteſtans réſolurent entre eux de chercher les moyens de ſe défaire des Guiſes, pour avoir la liberté d'exercer leur Religion. Ils tinrent une aſſemblée ſecrette à la Ferté-ſous-Jouare, ou ſelon l'avis des Théologiens, des Canoniſtes, & des Juriſconſultes, c'eſt à dire, des Miniſtres, des Proteſſeurs & des Avocats Proteſtans d'Allemagne, on conclut que l'on pouvoit prendre légitimement les armes pour ſe ſaiſir du Duc de Guiſe & du Cardinal de Lorraine, qui avoient, diſoit-on, uſurpé le gouvernement de l'Etat, pourvu qu'un Prince du Sang, qui en ce cas étoit Magiſtrat, voulût être Chef de l'entrepriſe. Cette reſolution étant approuvée de toute l'aſſemblée, le Prince de Condé ſe déclara leur Chef, à condition qu'on n'attenteroit rien contre le Roi & la Maiſon Royale, ni contre l'Etat, & donna la conduite de cette entrepriſe à la Renaudie. Celui ci aſſembla à Nantes au mois de janvier de l'année 1560, un grand nombre de Gentilshommes & de Députez des Egliſes Proteſtantes, qui délibérérent de la maniére, du tems & du lieu de l'exécution; & il fut arrêté que cinq cens Gentilshommes & mille hommes de pié, conduits par trente Capitaines choiſis, ſe rendroient le dixiéme de mars, par différentes routes, à Blois, où la Cour devoit être encore en ce tems-là, & que ſous prétexte de préſenter une Requête au Roi, ils ſe ſaiſiroient de ſon logis, pour y exécuter ce qu'on avoit réſolu contre les Guiſes. On eut bien-tôt des avis de cette conſpiration, dont Arenelles, Avocat Proteſtant, découvrit tous les particularitez. Pour rompre les meſures des Conjurez, on mena d'abord la Cour à Amboiſe. On apprit enſuite le nouveau projet qu'ils avoient fait depuis que la Cour étoit ſortie de Blois. On ſçut que l'entrepriſe ſe devoit exécuter le 16 mars; auſſi il ne fut pas difficile de les prendre les uns après les autres. Le corps de la Renaudie qui fut tué, lorſqu'il s'efforçoit de rallier ſes gens, fut pendu & mis en quarriere ſur le pont d'Amboiſe; & les principaux des autres Chefs eurent la tête tranchée. Enſuite le Duc de Guiſe fut déclaré Lieutenant Général dans tout le Royaume, avec le pouvoir le plus abſolu qu'aucun Seigneur eût jamais eu depuis les Maires du Palais. Le Prince de Condé, à qui on avoit donné des Gardes, trouva moyen de s'évader, & de ſe retirer en Béarn auprès du Roi de Navarre ſon frére. Pour les Colignis, la Reine-Mere qui avoit deſſein de s'en ſervir, afin de balancer la puiſſance des Guiſes, empêcha par ſon adreſſe qu'on ne les mêlât dans cette affaire; de ſorte que les Chefs des Huguenots étant toûjours ſur pié, leur parti qui ſembloit abbatu par l'exécution d'Amboiſe, parut avec autant de fierté qu'auparavant. Mouvans & Montbrun ravagérent, l'un la Provence, & l'autre le Dauphiné; & le Calviniſme alloit dominer dans ces deux provinces, ſi les troupes du Roi n'euſſent promptement chaſſé ces deux fameux Chefs des Proteſtans. En même tems les Huguenots, appuyez de la Reine de Navarre, s'étendoient juſques dans une grande partie de la Guienne; & l'Amiral à qui ſa charge donnoit un grand pouvoir dans la Normandie, les y maintenoit avec tant de hauteur, qu'on faiſoit le prêche publiquement à Dieppe, au Havre, à Caën, & dans quelques autres villes maritimes: ce qu'on eût fait même à Rouen, ſi les plus conſidérables du Parlement ne s'y fuſſent vigoureuſement oppoſez.

Tant d'entrepriſes que les Calviniſtes faiſoient tous les jours impunément, obligérent le Duc de Guiſe & le Cardinal de Lorraine à preſſer fortement la Reine de conſentir à l'établiſſement de l'Inquiſition: remède trop violent pour être approuvé. Le Chancelier de l'Hopital propoſa un autre expédient, & ſuivant ſon avis le Roi fit au mois de mai 1560, l'édit de Romorantin, qui portoit, que la connoiſſance du crime d'héréſie n'appartiendroit qu'aux ſeuls Prélats; mais que tous ceux qui parleroient de leurs dogmes Hérétiques, ſoit en particulier, ſoit en public, ou qui écritoient en faveur des nouvelles opinions, ſeroient punis ſelon la rigueur des ordonnances comme criminels de léze-Majeſté. Cet Edit contenta tout le monde, excepté les Huguenots, qui l'appelléreot l'*Inquiſition d'Eſpagne*. Néanmoins parce qu'on en différoit l'exécution, ils ne laiſſerent pas d'agir avec autant de liberté qu'auparavant, ſous la protection de l'Amiral, qui préſenta au Roi de la part de tous les Proteſtans de France, une Requête, par laquelle ils demandoient qu'on leur permit d'avoir des temples, pour exercer publiquement leur Religion; oſant même avancer qu'en cas de déceſſité, elle ſeroit ſignée de cent cinquante mille perſonnes; mais cette Requête fut rejettée. Après cela, le Roi ordonna que les Evêques ſe rendroient à la Cour le dixiéme de janvier 1561, pour aller tous enſemble au Concile de Trente. Cependant les Etats du Royaume furent convoquez à Meaux, & enſuite à Orléans. Ce fut là que le Prince de Condé fut arrêté. On lui fit ſon procès; mais le Roi étant mort au mois de décembre de l'année 1560, le Prince fut relâché, & la Reine-Mére Catherine de Médicis eut la Régence; à condition de ne rien ordonner, ſans le conſentement du Roi de Navarre, qui fut nommé Lieutenant Général du Royaume. Alors ce Prince proté-

gea hautement les Calviniſtes, qui firent publiquement & ſans aucune oppoſition, tous les exercices de leur Religion; juſques là même qu'ils prêchérent dans le château de Fontainebleau, lors que la Reine Catherine l'emprêcha. On publia en même tems un Edit en faveur des Huguenots, par lequel les Bannis furent rappellez, & rétablis dans leurs biens. Ces déſordres firent tant d'horreur au Connétable, qu'il abandonna le parti des Princes, & de l'Amiral ſon neveu, & ſe reconcilia avec le Duc de Guiſe, auquel le Maréchal de Saint-André ſe joignit. Ces trois grands hommes s'unirent étroitement, pour maintenir la Religion Catholique contre toutes les entrepriſes des Calviniſtes, qui donnérent à cette union le nom de *Triumvirat*. Cependant l'Amiral de Coligni, preſenta au Roi la même requête qu'il avoit préſentée ſix mois auparavant au feu Roi, pour avoir des temples dans tout le Royaume: ſur quoi on fit à Saint-Germain en Laye le fameux Edit de juillet en 1561, par lequel il étoit défendu d'inquiéter perſonne, pour fait de Religion; de ſorte neanmoins que l'on ne ſeroit aucunes aſſemblées ni en public ni en particulier, ou il y eut d'autre exercice que celui de la Religion Cathoique & Romaine, juſqu'a la deciſion du Concile général.

Au mois d'août de l'an 1561, on tint le fameux Colloque de Poiſſy, c'eſt à dire, une Conférence entre les Prélats & les Docteurs Catholiques d'une part, & les Miniſtres Proteſtans de l'autre, pour chercher quelque voye d'accommodement, & pour convenir des choſes qui le devoient propoſer au Concile général. Après pluſieurs diſputes, qui ſe paſſérent ſans rien conclure, la Reine ne voulut plus que la Conférence ſe tint entre un ſi grand nombre de perſonnes; & elle ordonna que cinq Docteurs de chaque côté conféreroient enſemble à Saint-Germain, pour voir s'ils pourroient couvenir d'une Formule de Foi ſur le Sacrement de l'Euchariſtie. Ces Deputez furent d'une part Jean de Montluc Evêque de Valence, Pierre du Val Evêque de Sées, & les Docteurs Claude d'Eſpence, Louis Boutillier, & Jean de Salignac: de l'autre coté cinq Miniſtres, ſavoir, Béze, Pierre Martyr, Marlorat, des Gallards, & de l'Epine. Après cinq jours de conférence, on dreſſa une Formule conçue en ces termes, *Nous confeſſons que* JESUS-CHRIST *eſt ſa ſainte Cene, nous préſente, donne & exhibe véritablement la ſubſtance de ſon corps & de ſon ſang, par l'operation de ſon ſaint Eſprit, & que nous recevons & mangeons ſacramentalement, ſpirituellement & par foi, ce precieux corps qui eſt mort pour nous, pour être ou de ſes os, & chair de ſa chair, afin d'en être vivifiez, & en percevoir tous ce qui eſt neceſſaire à notre ſalut: Et pour ce que la foi appuyée ſur la parole de Dieu, nous fait & rend préſentes les choſes promiſes, & que par cette foi nous prenons vrayement & de fait le vrai & naturel corps & ſang de Notre Seigneur, par la vertu de ſon ſaint Eſprit, à cet égard nous confeſſons la preſence du corps & du ſang de notre Sauveur en la ſainte Cène.* Le Sacramentaire Lavatherus & le Miniſtre Beze ont dit, que le Docteur d'Eſpence & ſes Collégues s'accordoient avec les cinq Miniſtres ſur cette Formule de Foi; mais Spoode a ſoutenu que c'eſt une impoſture, puiſqu'il eſt certain que ces Docteurs avoient auparavant prouvé très-fondement la préſence réelle & locale de JESUS-CHRIST au ſaint Sacrement de l'autel, que le Pape Pie IV leur donna de grandes louanges après le Colloque, & que le Docteur d'Eſpence en ſon particulier nous a laiſſé, dans ſes Ecrits, une doctrine tres-Catholique, & toute contraire à cette Formule. Il y a donc apparence que les Evêques de Valence & de Sées, qui étoient Députez avec les trois Docteurs, & qui penchoient fort en ce tems-là du côté des Calviniſtes, dreſſerent eux ſeuls avec les cinq Miniſtres cette expoſition de foi touchant le ſaint Sacrement de l'Euchariſtie, & qu'ils la firent préſenter à la Reine comme ayant été faite du commun conſentement de tous les Députez. Cette Princeſſe l'envoya à l'aſſemblée des Archevêques & des Evêques, ne-cupez pour lors à Poiſſy à faire des réglemens, & à rétablir la Diſcipline Eccléſiaſtique du Royaume. Ces Prélats declarérent cette Formule captieuſe & hérétique, & ſupplierent le Roi d'exterminer ces Hérétiques, s'ils ne vouloient par signer cet autre Formulaire de foi touchant l'Euchariſtie, *Nous croyons & confeſſons qu'au ſaint Sacrement de l'Autel le vrai corps & le ſang de* JESUS-CHRIST *eſt réellement & tranſſubſtantiellement ſous les eſpeces du pain & du vin, par la vertu & la puiſſance de la divine parole prononcée par le Prêtre, ſeul Miniſtre ordonné à cet effet, ſelon l'inſtitution & commandement de Nôtre Seigneur* JESUS-CHRIST. Les Miniſtres demandoient toûjours à haranguer & à diſputer, ſans vouloir neo conclurre; mais les Evêques demeurérent fermes dans la réſolution de ne plus traiter avec eux, s'ils ne ſignoient le Formulaire qu'on leur préſentoit; ce qu'ils ne voulurent pas faire. Ainſi le fameux Colloque de Poiſſy fut rompu. Après cette Conférence, l'Amiral continua de protéger le plus en plus les Calviniſtes, qui s'aſſembloient publiquement au fauxbourg Saint-Marceau, dans un lieu appellé *les Patriarches*, aux environs de l'égliſe de ſaint Médard. Ils obtinrent auſſi l'Edit de janvier 1562, qui leur permettoit l'exercice libre de leur Religion par tout le Royaume, excepté dans les villes claſſes, & dans les fauxbourgs de Paris. Ramus célebre Profeſſeur à Paris, abbatit en plein midi toutes les images, qui étoient dans la chapelle du College de Preſle, dont il étoit principal. Cela fut en partie cauſe, qu'ou-tre que l'on toforms contre lui, le Parlement ordonna par ſon Arrêt du neuviéme juillet 1562, que tous les Officiers & Suppôts de l'Univerſité, les Principaux, les Profeſſeurs & les Regent de tous les Colléges & de toutes les Communautez ſignaſſent le Formulaire de foi, que la Faculté de Théologie de Paris avoit dreſſé en 1542, contre la doctrine de Calvin.

Preſque en même tems le Roi de Navarre quita le parti Huguenot, & ſe mit à la tête du *Triumvirat*, compoſé du Duc de Guiſe, du Connétable, & du Maréchal de Saint-André, pour défendre la Religion Romaine. Le Prince de Condé ſe fit Chef des Huguenots; & ce fut alors que commencérent les premiers troubles, c'eſt à dire, la premiére guerre civile, à laquelle le Calviniſme donna occaſion en France. Le Prince s'étant rendu maître d'Orléans, les Huguenots ſurprirent enſuite un grand nombre de villes dans preſ-

que

que toutes les provinces. Peu s'en fallut que Toulouſe ne tombât ſous leur puiſſance. Rouen y fut reduit par le moyen des Calviniſtes, qui étoient dans la ville; mais l'armée Royale la reprit le 26 octobre, après cinq ſemaines de ſiége. On y trancha la tête à Jacques du Boſc d'Elmendreville, ſecond Préſident de la Cour des Aydes, qui étoit fort attaché au parti Huguenot. De Croſe Gouverneur du Havre, qui avoit mis cette place entre les mains des Anglois par ordre du Prince de Condé, le Miniſtre Auguſtin Marlorat, deux Conſeillers de ville, & deux Bourgeois furent pendus pour crime de rebellion. Environ un mois après, le Roi de Navarre mourut à Andely, de la bleſſure qu'il avoit reçue au ſiége de Rouen. La fameuſe bataille de Dreux le donna la même année au mois de decembre, entre les Catholiques & les Huguenots. Le Duc de Guiſe demeura victorieux, & fit priſonnier le Prince de Condé, mais le Connétable tomba entre les mains des Calviniſtes, & le Maréchal de Saint-André fut tué. L'année ſuivante le Duc de Guiſe alla mettre le ſiege devant Orléans, ou il fut aſſaſſiné par le ſcelérat Jean Poltrot. On fit enſuite la paix, & on publia l'Edit d'Amboiſe du 19 mars 1563, qui portoit, *Que les Seigneurs Proteſtans Hauts Juſticiers auroient dans leurs maiſons l'exercice libre de leur Religion, pour eux & pour leurs Sujets: Qu'en tous les Bailliages & Seneſchauſſées (la ville & la Prevôté de Paris exceptées) il y auroit une ville aſſignée, dans un fauxbourg de laquelle les Huguenots pourroient avoir un prêche, comme auſſi dans toutes les villes où l'exercice de la nouvelle Religion ſe faiſoit avant le ſept mars: Que toutes les villes que tiendroient les Huguenots, ſeroient remiſes en la puiſſance du Roi, & toutes les egliſes qu'ils auroient occupées, ſeroient rendues aux Catholiques; & Que les priſonniers de guerre ſeroient élargis ſans rançon.* Les premiers troubles ayant été pacifiez par cet Edit, la Reine Catherine le déclara pour les Catholiques contre les Huguenots, qui reprirent les armes, ſous prétexte qu'on avoit deſſein de les chaſſer du Royaume. Ils furent défaits en 1567, dans la plaine de Saint-Denys; mais le Connétable fut bleſſé dans cette bataille, d'un coup de piſtolet dont il mourut. Le Prince de Condé ayant tiré du ſecours des Calviniſtes d'Allemagne, aſſiégea Chartres en 1568, & alors on fit la paix à Long-jumeau, & on publia l'Edit du 23 mars, dont les principaux articles furent, *Que l'Edit de pacification d'Orléans ſeroit obſervé purement & ſimplement; que le Prince & ceux qui l'avoient ſuivi, remettroient promptement entre les mains du Roi toutes les villes & toutes les places qu'ils avoient occupées.* Mais les Huguenots ne voulurent pas rendre la Rochelle; ce qui donna lieu aux troiſiémes troubles pendant leſquels ſe donna en 1569 la bataille de Jarnac, où le Prince de Condé fut tué. L'Amiral ayant réparé cette perte par le ſecours des Reîtres & des Lanſquenets d'Allemagne, perdit encore la bataille de Montcontour, après laquelle il remit ſur pié de nouvelles troupes; mais les deux armées étant en préſence, on fit la paix au mois d'août 1570. L'Edit que le Roi accorda aux Huguenots portoit, qu'outre les villes ou ils faiſoient le prêche, il leur ſeroit encore permis de le faire dans deux autres villes qu'on leur aſſigna dans chaque province, & qu'ils auroient pour deux ans quatre villes de ſûreté, ſavoir la Rochelle, Montauban, Coignac & la Charité. Cette paix dura juſqu'en l'année 1572, dans laquelle l'Amiral, & un grand nombre de Huguenots furent maſſacrez à la journée de la S. Barthélemi.

Le Roi Charles IX, obligea enſuite le Roi de Navarre & le Prince de Condé, d'abjurer l'Héreſie & d'embraſſer la Religion Catholique; mais les Héretiques devinrent plus obſtinez, & ſe rendirent plus puiſſans que jamais, ſous le régne du Henri III. Ils élurent pour Chef & Protecteur le Roi de Navarre, qui gagna pluſieurs batailles contre l'armée de la Ligue; & qui étant parvenu à la Couronne de France, leur accorda ſous le nom de Henri IV, l'Edit de Nantes, l'an 1598. Dix ou douze ans après la mort de ce grand Prince, ils ſe revoltérent; mais Louis XIII ayant pris la Rochelle, capitale de la nouvelle République qu'ils vouloient établir en France, & toutes les autres places, les fournit entiérement ſous ſon obéiſſance. Il ne put neanmoins éteindre ce Parti, & c'eſt ce qu'a fait ſon fils le Roi Louis XIV, ſurnommé *le Grand*. Ce Prince fit d'abord abattre les temples que les Calviniſtes avoient bâtis depuis plus de 60 ans, & défendit l'exercice de la Religion Réformée en quantité de lieux, ou il ſe faiſoit contre les Edits mêmes, qui les favoriſoient le plus. Il fit défenſes aux Catholiques de changer de Religion, & aux Huguenots qui avoient abjuré, de retourner au Calviniſme. Il abolit les Chambres mi-parties, & ôta à tous ceux qui s'obſtineroient dans cette Religion, toute eſpérance de pouvoir prétendre aux dignitez, aux charges & aux offices, ſoit tout dans ſa Maiſon. Il prit ſoin d'envoyer de bons & ſavans Miſſionnaires juſques dans les vallées des Alpes, il fit diſtribuer des ſommes trés-conſidérables aux pauvres qui quitteront la Religion Réformée pour embraſſer la Catholique, & il combla de graces & de faveurs tous ceux qui avoient abjuré. Après avoir commencé ce grand deſſein, ce Prince défendit l'exercice public de la Religion Reformée dans tout ſon Royaume, par un Edit donné à Fontainebleau au mois d'octobre 1685.

Il eſt important d'en remarquer ici les motifs & les principaux chefs. Sa Majeſté déclare, que le Roi Henri *le Grand* voulant empêcher que la paix qu'il avoit donnée à ſes Sujets, ne fût troublée à l'occaſion de la Religion Pr. Réformée (comme il étoit arrivé ſous les régnes des Rois les prédéceſſeurs) régla par ſon Edit donné à Nantes au mois d'avril 1598, ce qui regardoit ceux de cette Religion, pour maintenir la tranquillité de ſon Royaume, afin d'être plus en état de travailler, comme il avoit réſolu de le faire, pour retirer à l'Egliſe ceux qui s'en étoient ſi facilement éloignez: & comme l'intention de Henri *le Grand* ne put être effectuée, à cauſe de ſa mort précipitée, ceux de la Religion Pr. Réformée firent de nouvelles entrapriſes pendant la minorité du Roi Louis XIII, dont on les punit, en les privant de diverſ avantages, qui leur avoient été accordez par l'Edit de Nantes. Neanmoins Louis XIII leur accorda depuis un nouvel édit à Nimes en juillet 1629, pour rétablir la tranquillité dans le Royaume, & dans le deſſein de profiter de ce repos, pour exécuter ce que le Roi Henri IV avoit réſolu. Mais les guerres avec les Etrangers étant ſurvenues, en ſorte que depuis 1635, juſqu'a la treve conclue en 1684, avec les Princes de l'Europe, le Royaume avoit été peu de tems ſans agitation, on n'avoit pu faire autre choſe pour l'avantage de la Religion, que de diminuer le nombre des exercices de la Religion Pr. Réformée, par l'interdiction de ceux qui s'étoient trouvez établis contre la diſpoſition des Edits de Nantes & de Nimes, & de ſupprimer les Chambres mipartites, dont l'érection n'avoit été faite que par proviſion. Enfin ſa Majeſté profitant du repos de ſes peuples, s'eſt appliquée à rechercher les moyens de parvenir au ſuccés du deſſein des Rois Henri IV & Louis XIII, de faire que la plus grande partie de ſes Sujets de la Religion Pr. Réformée avoient déja embraſſé la Religion Catholique. Enfin les choſes étant en cet état, il étoit à propos d'effacer entiérement la mémoire des troubles & des maux, que le progrés de la Religion Pr. Réformée avoit cauſez dans le Royaume, & de révoquer entiérement l'édit de Nantes, & tout ce qui a été fait depuis, en faveur de cette Religion. Pour ces cauſes, le Roi Louis XIV ſupprima & révoqua l'édit de Nantes donné en 1598, & l'édit de Nimes fait en 1629, & en conſequence, ordonna que tous les temples de cette da la Religion Pretendue Reformée ſituez dans le Royaume & terres de ſon obeïſſance, fuſſent abbatus & démolis; défendit l'exercice de cette Religion en quelque lieu que ce fût; & enjoignit à tous les Miniſtres qui ne voudroient pas embraſſer la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, de ſortir du Royaume; promettant à ceux qui voudroient changer, une penſion d'un tiers plus forte que les appointemens qu'ils touchoient. A l'égard des enfans qui naîtroient de cette de la Religion Pr. Réformée, ſa Majeſté ordonna qu'ils ſeroient à l'avenir baptiſez par les Curez des paroiſſes, & élevez dans la Religion Catholique. Elle fit auſſi défenſes à tous ſes Sujets de la Religion Pr. Réformée de ſortir du Royaume, & de ſe tranſporter leurs biens, ſous peine des galéres pour les hommes, & de confiſcation de corps & de biens pour les femmes. Elle ordonna que les déclarations rendues contre les Relaps ou Huguenots qui après avoir abjuré leur Religion, y retourneroient encore, y ſuſſent ponctuellement executées; & enfin permit à ceux de la Religion Pr. Reformée de demeurer dans ſon Royaume, d'y continuer leur commerce & de jouir de leurs biens, à condition de ne point faire l'exercice de leur Religion, ou des aſſemblées ſous prétexte de prieres. Par un autre Edit du mois de janvier 1686, la Roi Louis XIV ordonna que tous les enfans de ſes Sujets de la Religion Pr. Réformée depuis l'âge de cinq ans juſqu'à celui de ſeize accomplis, fuſſent élevez dans la Religion Catholique, ſoit par leurs parens Catholiques, ou par d'autres perſonnes nommées par les Juges des lieux, ou par les ſoins des Adminiſtrateurs des hopitaux généraux. Au mois de mai de la même année, ſa Majeſté fit une declaration par laquelle il fut défendu aux nouveaux Catholiques de ſe retirer dans les pais étrangers.

2o. Les Ecrivains Proteſtans ont taché de faire paſſer dans leurs libelles, tous ces effets de la juſtice, de la prudence & de la fermeté du Roi, pour une perſécution qu'on leur a faite, contre la diſpoſition des Edits des Rois ſes Prédéceſſeurs, & même de ceux de ſa Majeſté. L'injuſtice de leurs plaintes paroît évidemment, ſi l'on conſidere, que ſur la plupart des chefs dont ils ſe plaignent, on n'a fait que leur ôter ce qu'ils avoient uſurpé contre les Edits, comme les temples qu'on a démolis dans les commencemens; ou ce dont on abuſoit contre l'intention des mêmes Edits, comme les Chambres mi-partias; ou enfin ce qu'on ne leur avoit jamais accordé, comme de laiſſer aux Catholiques la liberté de proſeiter le Calviniſme, laquelle n'a été permiſe par ces Edits, qu'aux ſeuls Huguenots qui l'avoient demandée. Il faut encore remarquer que ces Edits n'ont été obtenus, que durant la minorité de Charles IX, ou par des Rebelles qui les demandoient les armes à la main, étant ſoutenus de l'Etranger qu'ils avoient introduit en France; que quelques uns ont été accordez par proviſion ſeulement, comme il eſt porté par les arrêts de leur enregiſtrement; & que tous enfin ont été faits dans l'urgente néceſſité des tems & pour certaines raiſons qui ne ſubſiſtent plus maintenant. Si donc les Huguenots ont trouvé bon que l'édu da Juillet, favorable a la Religion Catholique, fût révoqué par celui de janvier, contre une poſſeſſion paiſible de prés de douze ſiécles, ſur la remontrance du Chancelier de l'Hopital, qui fit eſtimement valoir cette maxime, *Qu'il faut que les Edits s'accommodent aux tems & aux perſonnes*; ont ils raiſon de ſe plaindre de ce qu'on a révoqué les Edits qui leur étoient favorables, par un autre qui remet les Catholiques dans leur ancienne poſſeſſion, maintenant que les tems ſont changez, & que les perſonnes ne ſont plus dans l'état ou elles étoient alors? D'ailleurs il eſt certain, que les Huguenots ont ſouvent contrevenu à ces Edits, par des entrepriſes trés-criminelles contre l'autorité du Roi: c'eſt pourquoi on a pu juſtement révoquer les graces qu'on leur avoit accordées. On peut ajouter que le Roi a pu faire ſon équilibrement, à l'égard des Huguenots, ce que pluſieurs Princes Proteſtans font à l'égard des Catholiques, à qui ils ôtent le libre exercice de leur Religion dans leurs Etats, quoiqu'ils n'ayent pas les ſujets, ni les raiſons qu'a eus le Roi Louis XIV, pour révoquer les Edits que la ſeule néceſſité des tems avoit fait accorder, afin d'appaiſer la fureur des guerres civiles. * D'Avila. Mezeray. De Thou. D'Aubigny. Sleidan. Maimbourg, &c.

CALVINISTES: c'eſt le nom qu'on donne aux Sectateurs de Calvin, qu'on connoît encore ſous celui de SACRAMENTAIRES, de RÉFORMEZ, de PROTESTANS, & plus communément en France ſous celui de HUGUENOTS. Sur l'origine de ce dernier nom. *Voyez* l'article de HUGUENOTS.

2o. Les principales opinions des Calviniſtes, tirées des Ecrits de Calvin, & exprimées dans les quarante articles de la Confeſſion de Foi qu'ils préſenterent au Roi de France, dans leurs Catéchiſmes, & dans leur Diſcipline Eccléſiaſtique, attaquent le Sacrifice de la Meſſe, le mérite des bonnes œuvres, la préſence réelle du corps de J. C. dans le ſacrement de l'autel, le nombre & l'efficace des Sacre-

Sacremens, les conſeils évangéliques, les vœux de religion & les vœux particuliers, & la doctrine de la juſtification. Il y en a pluſieurs autres qui ſont rapportées par Prateole ou du Preau, par Florimond de Raimond, par Sponde, par Schluſſelbourg Luthérien, qui a fait le Catalogue des Héretiques, au nombre deſquels il met Calvin & ſes adherans; & par pluſieurs autres, entre leſquels les Cardinaux du Perron, Bellarmin, de Bérulle & de Richelieu, qui ont écrit contre cette doctrine, ne ſont pas des moins illuſtres. Il y a ſans doute de l'exagération dans ces cent héréſies, que le Père Gautier Jéſuite leur attribue dans ſa Chronologie, & on peut les réduire à beaucoup moins. On doit encore faire le même jugement de ce qu'a écrit le Père François Feuardent Cordelier, qui a marqué mille quatre cens erreurs des Calviniſtes dans l'Ouvrage qu'il nomme *Theomachia Calviniſtica*.

2°. On peut remarquer ſur l'article du Calviniſme & des Calviniſtes, ce que l'on a remarqué ſur celui de Calvin, ſavoir, que pour en bien juger, il faut entendre les deux parties. Mais outre cela, on doit faire réflexion ſur trois choſes. 1. Il paroît, par la Relation de notre Auteur, tirée de Mainbourg, que d'abord que les Proteſtans entreprirent de reprendre en France ce qu'ils croyoient devoir être changé dans le Religion Romaine, on ne leur répondit qu'en les menaçant de les brûler, & en les brûlant effectivement, quand on les pouvoit ſaiſir. Cette conduite, loin de deshonorer les Réformez, eſt capable de donner un préjugé favorable pour eux à ceux qui y feront réflexion; puis que l'on ſait que la Verité a été ſouvent traitée de la ſorte, par ceux qui étoient dans l'erreur. 2. Comme Dieu n'a dit en aucun endroit que les Rois ſoient revêtus du pouvoir de régler les dogmes que l'un doit croire, ni que le plus foible parti doive ſe ſoumettre au plus fort; on ne peut pas dire, ſelon les principes d'aucune Religion, que les Réformez fuſſent obligez de ſe ſoumettre au jugement du parti oppoſé. Cela étant ainſi, lorſque les Rois & leurs Miniſtres ont voulu les contraindre à ſe ſoumettre à un pouvoir, qu'ils n'avoient point, faut-il s'étonner ſi les peuples ont défendu par les armes une liberté, qu'ils croyoient tenir immediatement de Dieu, & qu'ils en tenoient en effet, ſelon les principes communs de tout le Chriſtianiſme? Si une grande partie des Sujets du Roi du Japon ſe faiſoient Chrétiens, voudroit-on qu'ils ſe ſoumiſſent au jugement de ce Prince Idolatre? S'il les vouloit contraindre de laiſſer ſa Religion, contre le droit divin, ces peuples feroient-ils un grand mal de défendre leurs droits naturels par la même force, par laquelle on les attaqueroit? En vérité le droit de ſe defendre eſt pour le moins auſſi bien fondé, que celui d'attaquer. On ne peut pas dire qu'il y ait rien de ſedicieux, parce que la ſédition ne vient pas de ceux qui ne demandent que d'être ſoufferts, mais de ceux qui refuſent de les ſouffrir, & qui employent la violence pour ſoutenir des droits, que l'on reconnoît qu'ils n'ont point. 3. Pour ce qui regarde la révocation de l'édit de Nantes en France, l'Auteur ſuppoſe qu'il n'y a point d'Edits, ni de traitez des Rois avec leurs Sujets, que les Rois ne puiſſent révoquer. Sans examiner le fonds de cette maxime, ce devroit être la un myſtére d'Etat que l'on ne dit point, parce que ſi les peuples venoient un jour à faire réflexion là-deſſus, ils ne pourroient avoir aucune confiance dans la foi de leurs Princes, & dès qu'il ſe fera quelque ſédition, elle ne finira que par la ruine totale de l'un ou de l'autre des partis, puis que l'on regardera les traitez comme des piéges lâcheux que les Princes tendent à leurs Sujets. Outre cela les peuples comprendront par là qu'on ne les regarde plus comme de ſimples Sujets, obligez à certaines choſes, mais comme des Eſclaves, qui n'ont pas droit de le plaindre qu'on leur ôte la vie & les biens; parce qu'ils appartiennent en propre aux Souverains, à qui Dieu les a donnez immédiatement, pour en rendre compte à lui ſeul. Si les peuples étoient bien convaincus que les Princes s'imaginent avoir ces droits, pourroit-on les empêcher de regarder les Princes comme les ennemis du genre humain, & quelles fâcheuſes conſéquences ces penſées n'auroient-elles pas? Du côté des Princes, la ſeule crainte de Dieu ſeroit-elle un frein aſſez fort, pour les empêcher de s'abandonner aux derniers excès? Auſſi en flattant les Princes d'une maniére ſi odieuſe, on perd tout à penſer & eux & leurs Sujets, & l'on renverſe de fonds en comble la ſociété civile. Mais il y a un milieu à tenir en ces doctrines, qui peut porter les peuples à l'obéiſſance, & les Princes à n'abuſer pas de leur autorité. Ces derniers n'ont même qu'à être médiocrement honnêtes gens, pour être adorez de leurs Sujets.

CALVISANO, bourg de l'Etat de Veniſe en Italie, il eſt dans le Breſſan, à cinq lieues de Breſſe, vers le Midy. * Mary, *Dict. Géogr.*

CALVISIUS, Romain, vivoit ſous l'empire de Tibére, l'an 35 de J. C. Il accuſa Agrippine, mére de Néron, à la priere de Julia Silana; mais cette Princeſſe ayant été trouvée innocente, Calviſius fut envoyé en exil, & rappellé quelque tems après, comme le dit Tacite, *l.* 13. & 14. Il y a eu auſſi CALVISIUS Tullus, & C. CALVISIUS Sabinus, Conſuls Romains.

CALVISIUS, (Sethus) Allemand, étoit de Groſſleb ou Groſchleben pent bourg de la Thuringe. Il a vécu au commencement du XVII ſiécle, & a publié divers Ouvrages de Chronologie. En 1605, il publia la premiére fois ſa Chronologie Latine, ſelon les principes de Joſeph Scaliger, qui lui donna de grands éloges. En 1612, il fit imprimer un Ouvrage contre le Calendrier Grégorien, ſous ce titre *Elenchus Calendarii à Papa Gregorio XIII comprobati*, Lorſqu'il mourut en 1617, on preparoit une ſeconde édition de ſa Chronologie, & on la réimprima corrigée en 1620. Calviſius naquit en 1556, de Jaques Kralwitz pauvre Paiſan. On le deſtinoit à quelque métier, mais d'ſe ſentit de l'inclination pour les études, quoiqu'il n'eût rien moins que les commodités de la vie. Il eut du talent pour la Muſique, & ce fut par là qu'il gagna de quoi ſubſiſter. Il étudia longtems à Leipſic & y acquit de grandes connoiſſances dans les Belles Lettres & dans l'Hiſtoire. Il y fut enfin établi Chef de la Muſique. C'eſt là qu'il compoſa ſes excellens Ouvrages. L'Univerſité de Wittenberg lui offrit la Chaire de Profeſſeur en Mathématiques. Celle de Francfort le voulut auſſi attirer, mais il préféra ſon poſte quoique peu brillant. Outre les Ouvrages dont on a parlé, il en a laiſſé pluſieurs autres, comme *Theſaurus Latini Sermonis, &c. Enchiridion Lexici Latino-Germanici; Hiſtopolia, ſive Melodia condenda ratio; Exercitatio Muſica de practicis in Arte Muſica Quæſtionibus*, & quelques autres. * Scaliger, *Epiſt.* 308 & 404. David Origan, *in Præfat. Elench.* Voſſius, *de Scient. Mathe. c.* 6. §. 20. Quenſtedt, *De Patr. Doctr. &c.* Spizelii, *Templum Honoris.*

CALVO, (Antoine) Cardinal, Evêque de Todi, natif de Rome, après avoir eu un canonicat à ſaint Pierre, fut pourvu de l'Evêché de Todi. Le Pape Innocent VII le mit au nombre des Cardinaux en 1405. Grégoire XII ſe ſervit de lui en diverſes occaſions, lui donna l'Archiprêtre de ſaint Pierre, où il eut ordre de reformer les Chanoines, & lui fit beaucoup de bien. Comme Calvo étoit reconnoiſſant, ce ne fut qu'à l'extrémité qu'il abandonna ce Pape, pour ſe joindre au Concile de Piſe. Les Cardinaux qui étoient dans cette aſſemblée, lui écrivirent une lettre injurieuſe que l'heodoric de Niem a conſervée. Il donna ſon conſentement pour l'élection d'Alexandre V, & mourut le deuxiéme octobre de l'an 1421. * Ciaconius, *in Innocentio* VII, *& Alexandro* V. Ughel, *Ital. ſacra*, Aubéry, *Hiſtoire des Cardinaux, &c.*

CALVO, (Boniface) Poëte, vivoit dans le XIII ſiécle. Il étoit de Gênes, & après avoir eu exilé de ſon pais, il vint en Provence, & puis paſſa en Eſpagne, où il fut tres-bien reçu dans la Cour de Ferdinand III, Roi de Caſtille. Ce fut vers l'an 1248, que ce Prince, ſur la fin de ſon régne, fit Chevalier Boniface Calvo, qui y devint amoureux de la Princeſſe Berengére. Il commença diverſes piéces de Poëſie en Langue Provençale, Italienne & Eſpagnole, & mourut peu de tems après. * Jean Nuſtradamus, *Vie des Poetes Provençaux.* La Croix-du-Maine, *Bibliotheque Françoiſe.* Soprani & Giuſtiniani, *Scriptor. della Liguria, &c.*

CALVO GUALBES, (François de) Gentilhomme Catalan, étoit de Barcelone où il naquit en 1627, d'une famille conſiderable, par les grands hommes qui en ſont ſortis, & par le titre de libérateurs de Barcelone, que cette grande ville leur a donné. Un de ſes ancêtres nauf de Veniſe étant venu à échoir à Manréle, ville de Catalogne, & les Maures ayant aſſiegé Barcelone, il commanda l'armée Chrétienne qui défit celle des Barbares, & fut reçu en triomphe dans cette ville, ou cette action a été inſerée dans les Archives: ce qui a donné lieu à cette famille de prendre pour armes une tête de Maure. François de Calvo prit le parti de France dans la revolte de Catalogne, arrivée en 1640, & ſervit depuis dans ce Royaume. Il fut en 1664, en Hongrie, avec le ſecours que Louis XIV envoyoit à l'Empereur, & il y combatit vaillamment. En 1672, il accompagna le Roi à la conquête de la Hollande, & fit des premiers à paſſer le Rhin. Sa Majeſté le fit Gouverneur d'Arnheim. Le Roi ayant pris la ville de Maſtricht en 1673, l'en fit Gouverneur. Il s'y défendit plus de deux mois contre les forces des ennemis, commandées par le Prince d'Orange, qu'il contraignit de lever le ſiége. Le Roi reconnoiſſant ſon merite, le fit Lieutenant Général de ſes armées, & lui donna une penſion de vint mille livres. Il ſe trouva à la bataille de Seneff en 1674. Les Eſpagnols ayant auſſi déclaré la guerre en ce tems-là, il alla ſervir en Catalogne, où ayant paſſé la riviere du Pont Major à la nage, & chargea ſi rudement les ennemis, que ſans la nuit qui ſurvint, il auroit fait priſonnier le Duc de Bournonville leur Général. La guerre ayant recommencé en 1688, avec les Eſpagnols & leurs Alliez, il ſervit dans l'armée de Flandre, ſous le Maréchal d'Humiéres. En 1689, le Roi le fit Chevalier de ſes Ordres, & il fut commandé avec un corps de cinq mille hommes, pour défendre les lignes que les Eſpagnols & les Hollandois vouloient attaquer, avec une armée de vint mille hommes. Il mourut à Deuſle le 29 mai 1690, âgé de 63 ans ou environ, & fut enterré à Aire, dont il étoit Gouverneur. Il avoit épouſé la ſœur de Dom *Joſeph* Marguerre, Marquis d'Aguilar, cy-devant Vicerot de Catalogne, qui fut Auteur de la revolte des Catalans, arrivée en 1640. & il n'en eut point d'enfans. * *Mémoires du tems.*

CALVORDE. *Voyez* CALFORDE.

CALUS, que d'autres nomment ACCALUS, ou ATTALUS, neveu de Dédale, fils de ſa ſœur, fut un des Eléves de ſon oncle, & inventa la ſcie & le compas; dont Dédale conçut une telle jalouſie, qu'il le tua. Ce fut pour ce ſujet qu'il ſortit d'Athénes où il avoit commis cette action, & qu'il s'enfuit dans l'iſle de Créte. * Pauſanias, *l.* 9.

CALUTA. *Voyez* CALYDON.

CALVUS, (Cornélius Licinius) Orateur célébre de ſon tems, vivoit ſous la CLXXIX Olympiade, & 64 ans avant l'Ere Chrétienne. Il étoit ami de Catulle, à qui il envoya de méchans vers d'Auteurs inconnus, pour le divertir pendant la fête des Saturnales. Ce Poëte lui écrivit l'Epigramme, qui eſt la quatorziéme de celles qui nous reſtent de lui. Il le raille auſſi de ſa petite taille dans l'Epigramme 54; & dans la 97, il lui recommande de pleurer la mort de Quintilia qu'il avoit aimée. Ovide parle de lui dans l'Elégie de la morde Tibulle, & Horace dans ſes Satyres, *l.* 1. *Sat.* 10.

CALW, en Latin *Calva*, *Calëa* ou *Chalmus*, ville ancienne du Duché de Wirtemberg ſur la riviére de Nagold à l'occident de Stutgard dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues.

CALYDON, ville d'Etolie, qui a donné ſon nom à cette forêt où les Poëtes feignent que Méléagre tua un ſanglier prodigieux. Il y a auſſi une forêt de ce nom en Ecoſſe, & un bourg que ceux du pais nomment *Dunkeld*. On donne auſſi ce nom à une partie de l'Ecoſſe, & à la mer, vers le Septentrion, celui d'*Oceanus Caledonius*. La ville de Calydon en Etolie a été le ſiége d'un Evêque, & Capitale du pais. * Xénophon, Strabon, Pauſanias, Etienne de Byſance, &c. en font mention.

CALYONI, eſt un petit château d'Italie dans le Vicentin, & donne ſon nom à une noble famille de Vicence, ville dans l'Etat de Veniſe. * Cluvier.

CALYPHE, eſt la premiére dignité Eccléſiaſtique chez les Sar-

Sarrafins. Ce mot eſt Arabe, & ſignifie *ſucceſſeur & héritier*. Cet en effet Abubeker ou Aboubeker étoit ſucceſſeur de Mahomet, & cette dignité étoit héréditaire. *Cherchez* CALIFE.

CALYPSO, une des Nymphes, fille de l'Océan & de Téthys, régna dans l'iſle d'Ogygie, où elle reçut favorablement Ulyſſe, que la tempête y avoit jetté. Ils vécurent ſept ans enſemble dans un commerce familier; mais Ulyſſe la quitta, préférant ſa patrie & Pénélope à ſa nouvelle maîtreſſe. Lucien, *l. 2. de ſon Hiſtoire véritable*, dit, „ qu'en formant de l'iſle des Bienheureux, „ Ulyſſe la tira à part, & lui donna une lettre pour Calypſo, ſans „ que ſa femme en vit rien; & qu'étant trois jours après arrivé „ dans l'iſle d'Ogygie, il décacheta la lettre d'Ulyſſe, de peur que „ ca fourbe ne lui eût fait quelque ſupercherie; & il y trouva écrit „ ce qui ſuit. Je ne vous eus pas plutôt quittée que je fis naufrage, „ & ma vie ſauvai qu'a peine à l'aide de Leucothée en la contrée „ des Pheaques. Etant de retour chez moi, je trouvai ma femme, à qui pluſieurs Amans faiſoient la Cour, & qui diſſipoient „ mon bien; & après les avoir tuez je fus aſſaſſiné par Telégone „ que j'avois eu de Circé: maintenant je ſuis en l'iſle des Bienheureux, où je regrette les plaiſirs que nous avons eus enſemble, & „ voudrois être toujours demeuré avec vous, & avoir accepté l'offre que vous me fîtes de l'immortalité: ſi je puis donc m'échaper, ſoyez aſſurée de me revoir. Adieu. Lucien rendit cette lettre à Calypſo, qu'il trouva dans une grotte, telle qu'Homère la décrit, où elle travailloit en tapiſſerie.

CALZA ou CALZA, Ordre militaire de Veniſe, fut inſtitué à l'occaſion de celui de la Bande en Eſpagne, pour dreſſer la jeuneſſe aux exercices de la guerre, tant ſur mer que ſur terre. On le renouvella l'an 1562: ce qui a fait croire à quelques Auteurs, que c'eſt eo ce tems ſeulement qu'il fut établi. * Giuſtiniani, *Hiſtoire Veneti.*

CALZAOA, LA CALZADE ou S. DOMINICO DE LA CALZADA, *Calciata*, ville d'Eſpagne, dans la Caſtille Vieille, & dans le petit Païs de la Rioja, autrefois de la Navarre, a eu Evêché ſuffragant de Burgos, uni depuis l'an 1236, à celui de Calahorra. Calzada eſt ſituée dans les montagnes, & eſt célebre par la dévotion à ſaint Dominique, dont elle a le même nom. Ce fut en cette ville que mourut Henri II, Roi de Caſtille le 29 de mai 1379. Elle n'eſt qu'à trois lieues de Najera ou Nagere & à douze de Calahorre au Couchant. * Baudrand.

C A M.

CAMAIEUX, ou comme diſent ceux qui en ont écrit en Latin, *Camæa figura*, ſont des pierres ſur leſquelles ſe trouvent pluſieurs figures, ou repréſentations de paſſages & autres choſes par un jeu de la nature: en ſorte que ce ſont des eſpéces de tableaux ſans aucune peinture de l'art, mais travaillez au pinceau de la nature ſeule. On y voit des arbres, des fruits, des villes, des fleuves, des lettres de l'alphabet, des chiffres, des animaux, & pluſieurs autres choſes, qu'un pinceau delicat & ſecret de la nature y a repréſentez. On en voit pluſieurs de cette ſorte à Rome dans le Cabinet de Kircher & dans ſon Monde ſouterrain, *tome 2. Voyez* auſſi George Deshayes, ou comme il le nomme *de ſepibus*, dans le Cabinet du College Romain, *Sec. Tof. p.* 43. Il n'y a point de Curieux qui n'ait ecoeodu parler de l'Agathe du Roi Pyrrhus, dont Pline fait mention, où l'on voyoit repréſenté au naturel les neuf Muſes & Apollon tenant ſa Lyre au main. L'art n'y avoit aucune part, mais la nature avoit ſi bien diſtribué les taches & les couleurs, que chaque Muſe auſſi bien qu'Apolloo, avoit ſa marque pour la reconnoître parmi les autres. Pline, *l.* 37. *c.* 1. Charles Patin dans ſes Relations hiſtoriques, *Relation* 1, & qui, pour un Voyageur ne donnoit guéres dans les fables, a vû à Vienne en Autriche une Agathe d'une groſſeur extraordinaire, qui eſt dans le cabinet de l'Empereur, & ſur laquelle on voit ciſelez des mains de la nature ces lettres, B. XPIETOΣ, où l'Auteur explique la lettre B. par le mot Βάπτισμα, comme s'il y avoit *Jeſus Chriſt Roi*. L'on donne encore le nom de Camaieux à certaines pierres précieuſes, comme Onix, Sardoines & Agathes, ſur leſquelles les Lapidaires exercent leur art, pour aider la nature à perfectionner ces repréſentations.

CAMALOOLI, Ordre Religieux, fut fondé par ſaint Romuald ſur la fin du X ſiécle. Ce Saint donna à ſes Moines la Régle de ſaint Benôt avec quelques conſtitutions particulières & un habit blanc, après une viſion qu'il eut de pluſieurs perſonnes ainſi vêtuës, qui montoient par une échelle, qui touchoit juſqu'au ciel. Il étoit de Ravenne en Italie, & d'une maiſon illuſtre, mais il le devint bien davantage par ſa ſainteté. Ayant rencontré dans les Monts Appennins, près d'Arezzo, une affreuſe ſolitude, due *Campo Maldoli*, peut-être du nom de celui à qui la terre appartenoit, il commença vers l'an 1009, à y bâtir le célebre Monaſtére qui a donné le nom à tout l'Ordre. Ce monaſtére eſt dans la Romagne de l'Etat de Florence, en deça de l'Arne, & il y a un petit bourg qui porte ce nom à trente milles de Florence au Levant, & à quinze de Sarſina. La Congrégation des Hermites de ſaint Romuald, ou du Mont-de-la Couronne, eſt une branche de celle de Camaldoli, avec laquelle elle fit une union en 1532. Paul Juſtiniani de Veniſe commença ſon établiſſement en 1520. Le principal monaſtére de cette Congrégation eſt dans l'Appennin en un lieu nommé *le Mont-de-la-Couronne*, à dix milles de Perouſe, & l'Egliſe en fut dediée au Sauveur du monde l'an 1555. Il y a en France une Congrégation de Camaldules ſous le nom de Nôtre-Dame de-Conſolation, gouvernée par un Majeur ou Général de Camaldules. Elle a un Monaſtére auprès de Gros-Bois dans le voiſinage de Paris. Un de leurs Statuts porte que leurs maiſons ſeront éloignées au moins de cinq lieues des grandes villes. * Pierre de Damien, *in Vita S. Romuald.* Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Rainaldi. Sponde Baudrand, *Dict. Geogr.* Corneille, *Dict. Geogr.* Baillet, *Topographie des Saints*,

CAMALDULES. *Voyez* l'art. de CAMALOOLI.

* CAMALET, montagne d'Angleterre, dans le Comté de Sommerſet. Elle eſt fort roide à monter, & l'on voit ſur ſon ſommet les reſtes d'un château fermé d'un triple rempart qui occupoit vint acres de terre. Les Medailles que l'on y a trouvées font juger que ç'a été un ouvrage des Romains. * Everard, *Delices de l'Angleterre, tome* 3. *p.* 640.

* CAMARAN, petite iſle de la Mer Rouge qui eſt la même choſe que le Golfe Arabique. Elle eſt au 16 degré de latitude ſeptentrionale, & au 61 de longitude, ſelon M. Delille dans ſa Carte de l'Empire des Turcs en Aſie, de l'Arabie & de la Perſe. Elle eſt à l'occident de la ville de Zibit ou Zebit, dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues.

CAMARANA, ville de Sicile. *Voyez* CAMARINE.

CAMARASA, bourg ou petite ville d'Eſpagne, dans la Catalogne, ſur la Ségre, vis à vis de l'embouchure de la Noguere, à deux lieues au deſſus de Balaguer. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAMAREDDIN Khan, Roi des Mogols, qui donna ſa fille en mariage à Tamerlan, après qu'il eut défait le Sultan Huſſain, & ſe fut rendu maître de Samarcand. Ils étoient tous deux de la Religion de Ghenghizkhan, & ennemis capitaux des Muſulmans; c'eſt pourquoi Tamerlan obtint aiſément de lui tous les ſecours de troupes dont il avoit beſoin dans ſes entrepriſes. * D'Herbelot, *Bibliothe. Orient.*

CAMARELLI (François) de Vicence, célébre Juriſconſulte, qui vivoit en 1640, ſous le Pontificat d'Urbain VIII, a été fort conſidéré par ſa doctrine & par ſes Ouvrages. * Joannes Imperialis, *in Muſ. Hiſt.*

* CAMARET, bourg de France, ſur la côte occidentale de la Bretagne, au ſud-ſud-oueſt de Breſt, dont il eſt ſéparé par la Baye de Breſt, & dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues. *Voyez* CAMMARET.

CAMARET, bourg de Provence. *Voyez* CAMERET.

CAMARGUE (la) petit païs de France dans la Provence, entre les deux bras du Rhône, commence un peu au deſſus d'Arles, & s'étend juſqu'aux embouchures de ces bras dans la Mer Mediterranée. Il eſt entiérement ſterile & plein; il a au couchant le bas Languedoc & au Levant la Crau; & eſt fort peuplé, mais bas & arroſé de quantité de canaux. On prétend qu'il a été ainſi nommé de *Cains Marius*, qui s'y campa contre les Cimbres, qu'il défit peu de tems après dans ces quartiers.

CAMARINA. *Voyez* CAMARINHA.

* CAMARINAS, petite ville ou bourg d'Eſpagne dans le Royaume de Galice ſur la côte occidentale, à l'oueſt-nord-oueſt de Saint-Jaques de Compoſtelle, à la diſtance d'environ quinze lieues.

CAMARINE, ville de Sicile, fut bâtie ſelon Euſebe, ſous la XLIV ou XLV Olympiade, ſuivant le Scholiaſte de Pindare. Les Syracuſains la refirent cinquante-deux ans après, & elle fut depuis rebâtie par un nommé Hippone. Thucydide, Polybe, Diodore de Sicile, Pline, Strabon, &c. en font mention, & Virgile en parle, *l.* 3. *Æneid.* Camarine a été depuis entiérement ruinée. Il ne reſte plus de cette ville qu'une tour ſur la côte méridionale de la vallée de Noto, à quinze lieues de Paſſaro. Son nom eſt reſté à une riviére de Sicile. Cette ville a été remarquable par ce qui arriva aux Habitans, à cauſe de certains marais, dont la mauvais air les incommodoit fort; car ayant prié l'Oracle de leur apprendre ce qu'ils devoient faire, ils firent que s'ils les deſſéchoient, ils en ſeroient plus incommodez: mais cette réponſe leur ſemblant ridicule, ils firent écouler leurs marais; & il arriva que les ennemis entrerent depuis par ces endroits dans leur ville: ce qui a donné lieu au proverbe, *Camarinam ne moveas*, qui ſignifie, que pour ſe délivrer d'une petite incommodité, il ne faut pas s'expoſer à un plus grand danger. * Thucydide, *Hiſt. l. 6. & 7.* Polybe, *au l.* 2. Diodore, *l.* 14. Pline, *l.* 3. *ch.* 8. Strabon, *l.* 6. Hérodote, *l.* 7. Leandre Alberti, *Deſcr. de Sicile.* Eraſme, *Adag. tit. Malum accerſitum.*

CAMARINHA. *Cherchez* CACÉRES.

* CAMARINO, petite riviére de Sicile dans la partie méridionale de la Vallée de Noto. Elle coule du nord au ſud, à l'oueſt de la riviére de Fraſcolari, & ſe rend dans la mer.

* CAMARON, Cap de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Golfe de Honduras, eſt au 16 degré de latitude & au commencement du 295 degré de longitude.

* CAMARONES (la grande riviére de) riviére d'Afrique dans le Royaume de Benin, qu'elle traverſe du nord-eſt au ſud-oueſt. Elle prend ſa ſource dans le Royaume de Biafara, & ſe rend dans la mer vis à vis de la partie ſeptentrionale de l'Iſle de Fernando-Po.

CAMATA ou CARMON, anciennement *Charax*, ville ancienne de Perſe. Elle eſt dans le Chuſiſtan, ſur le Golfe de Balſera, vers l'embouchûre de l'Euphrate. * Maty, *Diction. Géogr.*

CAMATÉRE. *Cherchez* BASILE II, Patriarche de Conſtantinople, ANORONIC CAMATÉRE, & JEAN X, ſurnommé *Camatére*, Patriarche du Conſtantinople.

CAMAYEUX. *Voyez* CAMAIEUX.

CAME ou KAMP, riviere de la Haute Autriche, a ſa ſource vers les frontiéres de la Bohême, & elle ſe jette dans le Danube au deſſous de Krembs. * Baudrand.

CAMBADACI, Diſciple de Xaca, enſeigna aux Japonois d'adorer le Diable, & enchanta cette nation par ſes effets prodigieux de ſa Magie. Cucubao l'aida à introduire le culte des Démons dans le Japon. * Kircher, *de la Chine.*

CAMBAIA, CAMBAIE, CAMBAYA, CAMBAYE ou CUZURATE, ville & Royaume des Indes, dans les Etats du Grand Mogol. Ce Royaume eſt partie en preſqu'iſle, entre les Golfes de l'Inde & de Cambaye, partie en Terre-

Fesme, qui s'avance vers le Décan. La ville capitale eſt Amedabad ou Anadabad, les autres ſont Cambaye, Surate, Baroch, Diu, &c. La ville de Cambaye eſt ſituée au bout d'un Golfe, auquel elle donne ſon nom, à l'embouchure de la riviere de Carari. Elle donne ſon nom à ce Royaume, & eſt ſi conſidérable, qu'on la nomme ordinairement *le Caire des Indes*. Elle a de bonnes murailles de pierre de taille avec douze portes, les maiſons ſont grandes & belles, & la ville eſt tout à fait marchande & riche. Guzurate eſt une provnice de cet Etat, & elle eſt ſi conſidérable, que quelques-uns ont appellé de ce nom tout le païs. Les Habitans ſont Payens ou Mahométans, ils aiment les Lettres, ſe ſervent de toutes ſortes d'armes, & ſont ingenieux. Le païs eſt fertile en res ſortes de denrées qu'on apporte des Indes; & on y trouve des mines de cormalines, de diamans, & d'autres pierres precieuſes. Il y a auſſi toutes ſortes de grains, de fruits, d'animaux, du coton, de l'anis, de l'opium, des huiles, des ſavons, des ſucres, &c. avec des manufactures de toile de coton, de tapis, de cabinets, &c. que les Habitans ſont très-bien & debitent de même, car ce ſont les plus habiles Marchands des Indes. Enfin Cambaye a plus de trente bonnes villes, ou le negoce fleurit. On dit qu'autrefois ſon revenu a monté juſqu'à vint millions d'or par an. Il y avoit alors des Rois, qui mettoient de nombreuſes armées en campagne: aujourd'hui cet Etat dépend du Grand Mogol, comme on le remarqué. *Voyez* GUZURATE. * Barbola. Linſchoten. Maffée, *Hiſtoire des Indes*. Sanſon, &c.

* CAMBAIA ou CAMBAYE (Golfe de) *Cambaicus Sinus*, anciennement *Barygazenus Sinus*, grand Golfe de l'Ocean Indien, s'avance ſoixante ou quatre vints lieues dans les côtes du Royaume de Cambaye, & baigne pluſieurs villes fort frequentées par les Européens, entre les autres celles de Cambaye, dont il prend le nom. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAMBALAN & CAMB-ALAN, riviére d'Angleterre. *Voyez* ALAN.

CAMBALU, elle que la plupart des Géographes ont fait capitale du Catay, & qu'ils ont cru être un des principaux pais de la Tartarie. On a reconnu que Cambalu & Peking étoient deux noms d'une même ville, & que le Catay étoit la partie ſeptentrionale de la Chine. On voit à Lisbonne en Portugal, le profil de cette ville, avec cette inſcription, *Viſta de la Ciuada de Cambalu in Tartaria*, c'eſt à dire, *profil de la ville de Cambalu en Tartarie*. Il eſt enſuite pluſieurs autres profils & plans de villes d'Orient, dans l'Allandegue ou maiſon de la Douane. Cette erreur a été découverte par les Hollandois, dans le voyage qu'ils ont fait à la Chine, & par le P. Kirther Jeſuite, dont les Relations nous ont appris que la ville de Peking, capitale de la Chine ſeptentrionale eſt celle que les Sarraſins & les Moſcovites appellent Cambalu. Il eſt vrai que le profil de Cambalu eſt différent de celui de Péking, que les Hollandois ont apporté; mais cela vient de ce que les Hollandois ont repreſenté Peking dans un autre aſpect, & vu d'un autre côté. Au reſte, la maniére des bâtimens eſt ſemblable; & l'on ſait d'ailleurs que les Tartares, qui ſont au Nord de la Chine, ſont des peuples vagabonds, & qui n'ont point de villes telles qu'on a dernia Cambalu, où l'on rapporte qu'il y a des Palais, des Pagodes ou temples, des Ares triomphaux, & des Monumens publics, dont la magnificence eſt extraordinaire. * *Ambaſſades des Hollandois à la Chine, parte 2.*

* CAMBAMBE, place d'Afrique dans le Royaume d'Angola, ſur une montagne au nord de la riviére da Coanza. Elle eſt à l'eſt-ſud-eſt de Loanda dont elle eſt éloignée d'environ 60 lieues.

* CAMBANA, l'une des petites iſles que l'on compte entre les Moluques. Elle eſt au midi de celle de Celebès. Outre le nom da Cambana, on lui donne encore ceux de CAMBAVA, de CAMBONA, da CABONA & de CUMBANA.

CAMBAYA ou CAMBAYE. *Voyez* CAMBAIA.

CAMBDEN. *Cherchez* CAMDEN.

CAMBEL. (Archibald) *Voyez* ARCILE, ville.

* CAMBERC, petite ville de la Vétéravie en Allemagne, au nord-nord-eſt de Mayence, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

CAMBIS (Marguerite de) Demoiſelle Feſnçoiſe, qui étoit femme du Baron d'Aigremont en Languedoc, a fait connoître ſon nom à la poſtérité par deux Traductions, qu'elle publia dans le XVI ſiécle, ſavoir un Traité Italien de Jean George Triſſin, ſur les devoirs d'une femme veuve; & une Lettre de conſolation écrite par Boccace, à Pino de Roſſi, qui étoit exilé. Ces deux Ouvrages ſont tous deux imprimez à Lyon, celui-là en 1554, & l'autre en 1556. * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *Bibliotb. Franç.* Hilarion de Coſte, *dans ſes Eloges des Dames Illuſtres*, où il cite M. Colliers.

CAMBISE. *Voyez* CAMBYSE.

CAMBODIA. *Voyez* CAMBOJE.

CAMBOJE ou CAMBOGE, Royaume de la preſqu'iſle de l'Inde, au delà du Golfe da Bengale, eſt ſitué ſur la côte méridionale, entre les Royaumes de Siam, de Chiampaa, & de la Cochinchine. Sa ville capitale qui porte le même nom, & que l'on nomme auſſi Ravecca, eſt à ſoixante lieues de la mer, ſur un des bras du fleuve Mécon, qui déborde tous les ans, comme le Nil en Egypte & comme le Ménam au Royaume de Siam. Il commence à s'enfler dès le mois de juin, & au mois de juillet & d'août il inonde tous les environs: c'eſt pourquoi on a bâti la ville da Camboje ſur une grande levée, où elle ne fait qu'una rue. Il y a beaucoup de Japonois, de Cochinchinois, de Malais, & da Portugais qui y trafiquent. Les peuples du pais ont de l'inclination pour la Religion Chrétienne, & pluſieurs d'entre eux l'ont embraſſée. Le Roi de Camboje eſt tributaire du Roi de Siam. Son palais eſt fortifié d'une bonne paliſſade, au lieu de murailles. On y voit quelques piéces d'artillerie de la Chine, & vint-cinq piéces de canon, qu'il a reçûes de deux navires Hollandois, qui avoient fait naufrage ſur la côte. Les Seigneurs de ſa Cour ſont diſtinguez en Otinas, en Toumas, en Nampras & en Sabandars, qui ont chacun leur rang, mais le plus ſouvent ſans aucune fonction particuliere, à la réſerve des premiers qui ſont les plus conſidérables de tous, & qui ſont comme les Conſeillers d'Etat. Il n'y a dans la ville qu'une ſeule Pagode ou temple, dont les Prêtres ont leur maiſon tout proche. Le pais eſt très-fertile, & les vivres y ſont en la grande abondance, que les Habitans donnent pour très-peu da choſe les cerfs, les bœufs, les porcs, les lièvres, & toute ſorte de volatile, auſſi-bien que les citrons, les oranges, des cocos, & les autres fruits du païs. Les Portugais s'y ſont bien établis, qu'ils ont empêché que les Hollandois n'y fiſſent commerce. Le palais du Roi de Camboje eſt muni non ſeulement da pluſieurs piéces de canon, mais auſſi de ſeize éléphans, & défendu par deux régimens de ſes Gardes. Lorſque les Conſeillers d'Etat de ce Prince, qu'on appelle *Otinas*, vont à l'aſſemblée, ils portent avec eux, chacun un ſac en broderie d'or, dans lequel il y a trois boetes d'or remplies de *Cardamum*, & d'autres choſes de bonne odeur. Quand ils ſont en preſence de leur Roi, ils s'alleyent à terre en demi-cercle, & ont derriére eux les Tonimas, ou Grands du Royaume. Les Prêtres ſont ceux qui approchent de plus près la perſonne du Roi. Lorſque un Ambaſſadeur eſt admis à l'audience, il eſt aſſis au deſſous des *Otinas*, à 25 pas du Roi. * *Ambaſſade des Hollandois au Japon.* Mandelſo, *tome 2.* d'Oléarius.

CAMBOLOMAR, Roi des Tectoſages, qui paſſérent en Aſie, & le retranchérent ſur le Mont-Mogaba, lorſque le Conſul C. N. Manlius y paſſa pour les ſubjuguer. * Tite-Live, *l. 39. num. 19.*

CAMBONA, iſle. *Voyez* CAMBANA.

* CAMBORI, ville d'Aſie dans le Royaume de Siam, au ſud-ouëſt de la ville de Siam dont elle eſt éloignée d'environ vint-cinq lieues.

CAMBOUT (du) Maiſon illuſtre & ancienne de Bretagne, deſcend de GILBERT, Seigneur du Cambout, qui vivoit l'an 1347. Il épouſa *Marguerite* Goyon de Matignon, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur du Cambout, tué à la bataille d'Auray en 1367, portant la Bannére du Vicomte de Rohan pour Charles de Blois; 2. ALAIN qui ſuit; 3. *Alienor* mariée à *Jean* de Moulimères, en 1358; 4. *Mahaut*, alliée à *Guillaume* de la Cornilliére; & 5. *Thomine* du Cambout, Dame de la Houſſaye près de Gael en l'Evêché de S. Malo.

2. ALAIN, Seigneur du Cambout, Echanſon du Duc de Bretagne en 1372, épouſa 1. *Jeanne* de Tournemine, fille de *Guillaume*, Seigneur de Barahé, & d'*Aliette* de Pluſquellec, morte en 1382: 2. *Orable* Picquet, veuve de N. . . . Seigneur de Montagu en Normandie, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. ETIENNE, qui ſuit; 2. *Jean*, qui ayant la terre de Veuruou en en 1417, ſe trouva à la journée d'Azincourt l'an 1415, où il demeura priſonnier, ſervit depuis en 1418, vivoit encore en 1424, & mourut ſans enfans da *Jeanne* de Rohan, fille d'*Olivier*, Seigneur du Gué de l'Iſle; & 3. *Thomine* du Cambout, mariée à *Jean*, Seigneur de Montagu en Normandie, fils de la belle-mére.

3. ETIENNE, Seigneur de Cambout, Echanſon du Duc de Bretagne, Capitaine de Montrelmour, de la Hunaudaye, de Châtel-Audran, & de l'Arriére-Ban de l'Evêché de S. Brieu, épouſa le 16 août 1412, *Catherine* de la Moſne, Dame de Blus, fille d'*Alain*, Seigneur de Vaucler, de Lorteil & de Blus, & de *Jeanne* de la Moultiye ſa premiere femme, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Rolland* le Danois; 3. *Jacquette*, alliée à *Jean* le Nour, Seigneur de Kerlay; 4. *Beatrix*, qui épouſa *Thomas* le Nour, Seigneur de la Landec, vivante en 1473; & 5. *Alienor* du Cambout, mariée à *Guillaume* Laurans de Noyal.

4 JEAN, I. du nom, Seigneur du Cambout & de Blois, vers l'an 1476, épouſa en 1444, *Jeanne* de Quelen, fille de *Jean*, Seigneur de Broualy, & de *Marie* de Coesbic, morte en 1430, dont il eut, 1. JEAN II. qui ſuit; 2. *Catherine*, mariée à *Jean* de Châteautro, Seigneur du Cartes; 3. *Guillemette*, alliée à *Guillaume* Chalon, Seigneur de Vaucler; & 3. *Orfraiſe* du Cambout, Religieuſe en l'Abbaïe da S. George de Rennes, Prieuré da Pligeno.

5. JEAN, II. du nom, Seigneur de Cambout & de Blois, auquel la Reine Anne de Bretagne, femme du Roi Louis XII, donne la Capitainerie de Coſſon le 18 mai 1507, mourut fort âgé le 18 octobre 1534. Il épouſa le 22 février 1480, *Bobine* Avaleve, fille d'*Olivier*, Seigneur de la Cree, dont il eut 1. ALAIN, II. du nom, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur du Chef-de-Bois; 3. *Marie*, alliée à *François* Trouſſier, Seigneur de la Gabetiére; & 4. *Anne* du Cambout, mariée à *Jean* du Buis-Riou.

6. ALAIN, II. du nom, Seigneur du Cambout & de Blois, fut auſſi Capitaine de la Cour de Coſſon, en 1522, & mourut en novembre 1534, laiſſant de *Jacquemine* Madeuc ſa femme fille de *Roland*, Seigneur de Guémadeuc, & de *Perronelle* de Coëquen, 1. RENÉ, qui ſuit; 2. *Anne*, mariée le 17 décembre 1531, à *Jean* le Vayer, Seigneur de la Morandaye; & 3. *Jeanne* du Cambout, alliée à *René* Brehant, Seigneur de la Roche.

7. RENÉ, Seigneur du Cambout, du Chef-du-Bois & de Blois, Capitaine de l'Arriére-Ban des Evêchez de S. Brieu & de Nantes, Grand Véneur, & Grand Maître des Eaux & Forêts de Bretagne, mort en mai 1577, épouſa *Françoiſe* Baye, Dame de Coſſin & de Mérionec, fille de *François*, Seigneur de Merionec, & de *Jeanne* Chauvin, Dame de Coſſin, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *René*, Seigneur du Chef-du-Bois, Capitaine de l'Arriére-Ban de l'Evêché de S. Brieu, mort ſans enfans; 3. *Louiſe*, mariée le quatriéme avril 1560, à *Louis* de la Forraune, Seigneur de Cléray & de Benville; 4. *Perrine*, alliée à *Mathurin* de Mars, Seigneur de Ste Agatha; 5. *Jeanne*, qui épouſa *Bonabès* de la Motte, Seigneur da Launay-Guenguen; & 6. *Philippe* du Cambout, Seigneur de Blois, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bretagne, lequel épouſa *Françoiſe* du Pleſſis, fille de *Jean*, Seigneur du Pleſſis en S. Dolay, Evêché de Nantes, & de *Jeanne* de Trégus, dont il eut *Philippe*, Seigneur de Valleron, Capitaine de la Chéze, mort ſans en-

enfans de *Marie* Bonnier, fille de *François*, Seigneur de Gaudinaye; *Jacques*, Seigneur du Pleſſis, mort ſans laiſſer de poſtérité de *N....* veuve de *N. . .* de Prancheville; *Jean*, Chevalier de Malthe; & *Suſanne* du Cambout, mariée à *Pierre* du Griffon, Seigneur d'Argenteüil, & de Villeneuve ſur Beuvron près de Blois.

8. FRANÇOIS, Seigneur du Cambout, de Coiſlin, de Mérionec & de Pont-Château par acquiſition, Grand-Véneur, Grand-Réformateur des Eaux & Forêts de Bretagne, & Capitaine de la ville & chateau de Nantes, mourut le douziéme octobre 1625, âgé de 85 ans. Il épouſa *François* du Pleſſis-Richelieu, Dame de Béçay, fille ainée de *Louis* du Pleſſis, Seigneur de Richelieu, & de *Françoiſe* de Rochechouart, tante des Cardinaux de Lyon & de Richelieu, dont il eut, 1. *Henri*, Baron de Pont-château, mort jeune; 2. CHARLES, qui ſuit; 3. LOUIS, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BÉÇAY, *rapportée cy-après*; & 3. *Françoiſe* du Cambout morte jeune.

9. CHARLES de Cambout, Marquis de Coiſlin, Baron de Pont-château & de la Roche-Bernard, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des ville & Forteresſe de Breſt, & Lieutenant Général de la Baſſe Bretagne, fut Député des Etats de Bretagne pour l'Ordre de la Nobleſſe le 31 août 1625, & maintenu par lettres du ſixiéme mai 1630, en toutes les aſſemblées publiques de la Province, aux aſſiſes & tenues d'Etats, dans le rang des anciens Barons du Païs; & par autres lettres du 22 janvier 1633, il eut ſéance & voix délibérative au Parlement de Bretagne, & mourut en 1648. Il épouſa 1. *Philippe* de Beurges, Dame de Seury & de la Moguelaye, fille unique de *Charles* de Beurges, Seigneur de Seury, Gouverneur de Nomeny, & de *Jeanne* Leſcoet, Dame de la Moguelaye: 2. *Lucrèce* de Quinquempoix, veuve de *Jean* Trouſſier, Seigneur de Pontmenart, & fille de *Henri*, Comte de Vignorys & d'*Helene* de Clermont d'Amboiſe, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vinrent, 1. PIERRE-CÉSAR, qui ſuit; 2. *François*, Baron de Pont-château, lequel eut l'épaule caſſée au ſiége d'Aire, & mourut en 1650; 3. *Sébaſtien-Joſeph*, Abbé de S. Gildas-aux-Bois, de la Vieville & de Geneſtoe; 4. *Marie*, alliée en 1634, à *Bernard* de Nogaret, Duc de la Valette & d'Epernon, Gouverneur de Guiéne, Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe, Chevalier des Ordres du Roi & de la Jarretière, morte le douziéme février 1691; & 5. *Marguerite-Philippe* du Cambout, mariée 1. en 1634, à *Antoine* de Lauge, Duc d'Aiguillon, du *de Puy-Laurent*; 2. en février 1639, à *Henri* de Lorraine, Comte de Harcourt, Grand Ecuyer de France, mort le neuviéme décembre 1674.

10. PIERRE CÉSAR du Cambout, Marquis de Coiſlin, &c. Colonel Général des Suiſſes & des Griſons, Lieutenant Général des armées du Roi, mourut le dixiéme juillet 1641, des bleſſures qu'il reçut au ſiége d'Aire, n'étant âgé que de 28 ans. Il épouſa le cinquiéme février 1634, *Marie* Séguier, fille ainée de *Pierre* Séguier, Chancelier de France, & de *Marie* Fabry. Elle reprit une ſeconde alliance en 1644, avec *Guy* Marquis de Laval, Lieutenant Général des armées du Roi, & mourut le 31 août 1710, âgée de 92 ans, ayant eu de ſon premier mariage, 1. ARMAND, qui ſuit; 2. *Pierre*, Cardinal de Coiſlin, Evêque d'Orléans, Grand Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit, mort le cinquiéme février 1706, âgé de 69 ans; & 3. *Charles-César* du Cambout, Chevalier de Malthe, mort le 13 février 1699.

11. ARMAND du Cambout, Duc de Coiſlin, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes armées, né le premier ſeptembre 1635, en faveur duquel les Baronies de Pont-château, & de la Roche-Bernard furent unies au Marquiſat de Coiſlin, en 1663, lors de l'érection de cette Terre, en Duché-pairie, mourut le 16 ſeptembre 1702, âgé de 67 ans. Il épouſa *Magdelaine* du Halgoet, fille unique & héritiere de *Philippe*, Seigneur de Kargreſt & de la Rocherouſſe, Maître des Requêtes, & de *Louiſe* de la Buſtrate, morte le neuviéme ſeptembre 1705, dont il eut 1. PIERRE, qui ſuit; 2. *Armand-Jérôme*, Comte de la Roche-Bernard, mort jeune; 3. *Dominique*, Chevalier de Malthe, mort jeune; 4. *Céſar-Philippe-François*, Abbé, mort jeune; 5. *Henri-Charles*, Duc de Coiſlin après la mort de ſon frére ainé, Pair de France, Evêque & Prince de Metz, Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit, & premier Aumonier du Roi; & 6. *Magdelaine-Armande* du Cambout, mariée en avril 1689, à *Maximilien-Pierre-François-Nicolas* de Béthune, Duc de Sully, morte ſans poſtérité le 30 janvier 1721, en ſa 56 année.

12. PIERRE du Cambout, Duc de Coiſlin, Pair de France, mourut le ſeptiéme mai 1710, âgé de 46 ans, ſans poſtérité de *Louiſe-Marie* d'Alégre, fille d'*Emmanuel*, Baron d'Alégre, & de *Marie* Raymond de Modéne, qu'il avoit épouſée le ſixiéme mai 1683, morte le 25 ſeptembre 1692.

SEIGNEURS DE BÉÇAY, MARQUIS DU CAMBOUT.

9. LOUIS du Cambout, fils puîné de FRANÇOIS Seigneur du Cambout, de Coiſlin, &c. & de *Françoiſe* du Pleſſis-Richelieu, Dame de Béçay, fut Seigneur de Beçay, & Gouverneur des iſles d'Oléron. Il épouſa 1. *Gilberte* du Puy-du-Fou, veuve de *Philippe* de Château-Briant, Seigneur des Roches-Baritaut, & fille de *René*, Seigneur du Puy-du-Fou, & de *Catherine* de la Roche-Foucaut-Barbezieux: 2. *Renée* Avrel, Dame de Kermarker, veuve de *Jean* Guégan, & de *Jean* Budes, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint, JÉRÔME, qui ſuit.

10. JÉRÔME du Cambout, Seigneur de Béçay, Gouverneur de l'iſle de Rhuis, & Lieutenant au Gouvernement de Breſt, épouſa *Marie* Dame de Kareheil, de Villeneuve & de Catsden, fille & héritiére de *Michel* Seigneur de Kareheil, & de *Jacquette* de Kermeno, Dame de Catſden, dont il eut, 1. *Charles*, Seigneur de Kareheil; 2. *Sébaſtien*, Seigneur de Villeneuve; 3. *François*, Seigneur de Kareheil, mort ſans alliance; & 4. RENÉ, qui ſuit.

11. RENÉ du Cambout, Comte de Kareheil, &c. Gouverneur de l'iſle de Rhuis, & du Château de Sucino dans le diocéſe de Vannes, épouſa 1. *Jeanne* Raoul, fille de *Jacques*, Seigneur de la Gubourgére, Conſeiller au Parlement de Bretagne, Sénéchal de Nantes, puis premier Evêque de la Rochelle, & d'*Yvonne* Charene: 2. *Louiſe-François* de Lauriere, fille de *Léon*, Seigneur de Lauriere, & de *Gilberte* Regneau. Du premier mariage vinrent 1. JACQUES, qui ſuit; 2. *Guillaume*, Chevalier de Malthe, Lieutenant de vaiſſeau; 3. *Armand-Joſeph*, Comte du Cambout, Capitaine & Major dans le premier régiment des Dragons de Bretagne, qui fut bleſſé au combat de Martaille, à qui Pierre du Cambout, Duc de Coiſlin, donna par ſon teſtament en 1709, la Terre du Cambout comme à ſon couſin, & qui épouſa *Marguerite* le Maiſtre, morte ſans enfans; 4. *Anne*, mariée le 19 décembre 1683, à *Louis* de Gourdon-de-Genouillac, Comte de Vaillac, premier Baron de Guienne; & 5. *Armande-Magdelaine* du Cambout, alliée en avril 1695, à *Gaſpard* des Monliers, Comte de Mérinville, Baron de Rieux en Languedoc, Gouverneur de Narbonne, &c. & du ſecond mariage ſortirent, 6. *Charles-Louis*, Garde-marine du Pavillon; & 7. *Louiſe-Gilberte* du Cambout, Abbeſſe de Nioiſeau.

12. JACQUES, Marquis du Cambout, Comte de Kareheil, &c. Gouverneur de l'iſle de Rhuis, & du château de Sucino, Colonel du premier régiment des Dragons de Bretagne en 1688, puis Colonel du régiment de Dragons de ſon nom, Chevalier de l'Ordre de ſaint Louis, Brigadier des armées du Roi, fut tué au combat de Carpi en Italie le neuviéme juillet 1701. Il épouſa *Renée-Marie* le Marchand, fille de *René*, Seigneur de la Rebourciére, & de *Perrine* Drouet, dont il eut 1. PIERRE-LOUIS, qui ſuit; & 2. *Anne-François-Guillaume* du Cambout, Abbé de Saint-Mange, Aumonier du Roi, puis Agent Général du Clergé de France en 1710, ſacré Evêque de Tarbes le 19 novembre 1719.

13. PIERRE-LOUIS, Marquis du Cambout, &c. Gouverneur de l'iſle de Rhuis & du château de Sucino après la mort de ſon pere, Capitaine de Dragons, a épouſé, *Magdelaine-Beatrix* le Brun de Trojedo, dont il a 1. *Pierre-Armand*; 2. *Renée-Marguerite*; & 3. *Marie-Joſeph* du Cambout. * Le Pere Anſelme, &c.

CAMBRA, ſurnommée *la Belle*, à cauſe de ſon excellente beauté, étoit fille de Bélin Roi des Bretons, ancien peuples du païs que nous nommons à préſent Angleterre. Cette Princeſſe avoit tant d'eſprit & de prudence, que le Roi & les grands Seigneurs la conſultoient comme un Oracle, & ſuivoient les conſeils. Les Sicambriens furent ainſi appellez de ſon nom Cambra. Elle gouverna ces peuples environ quarante ans, ſuivant les loix qu'elle leur donna, & elle inventa la maniére de fortifier les citadelles. Après s'être acquis beaucoup de gloire, elle mourut l'an du monde 3590, & avant J. C. 445.

Voilà ce que l'amour de la patrie a fait inventer à quelques Auteurs amateurs des Fables. * Puteus, *de illuſtr. Angl.*

CAMBRAY, ſur l'Eſcaut, ville dans le Pais-Bas avec Archevêché, eſt capitale d'un petit pais du Cambreſis. C'eſt le *Camaracum* des Anciens. Elle eſt grande, belle, bien bâtie, & eſt une des plus fortes ville de l'Europe, avec deux citadelles. Quelques Auteurs ont écrit que Camber Roi des Sicambres en eſt le Fondateur. Adon remarque que Clodion Roi de France le conquit l'an 445. Elle fut depuis le partage de Charles *le Chauve*, l'an 843 & 870, après la mort de Lothaire II, Roi de Lorraine; enſuite elle devint le ſujet de la guerre entre les Rois de France, les Empereurs, & les Comtes de Flandre. Baudouin I, Comte de Flandre la prit & la donna à ſon fils Raoul. Les Empereurs la déclarérent cité libre. Malgré cela les François ne cédérent jamais leurs droits. En 1542, le Roi François I lui accorda la neutralité; mais l'Empereur Charles-Quint la prit l'an 1543, par l'intelligence qu'il entretenoit avec l'Evêque qui étoit de la Maiſon de Croui. Il y mit garniſon, & la brida par une citadelle qu'il fit bâtir aux dépens des Habitans, pour empêcher, diſoit-il, qu'elle ne tombât entre les mains des François. Elle changea encore de maître, quand le Duc d'Alençon, frére du Roi Henri III, fut fait Comte de Flandre en 1582, & qu'il s'empara de Cambray, qu'il remit à Jean de Montluc, Sieur de Balagny. Celui-ci ſe joignit depuis au parti de la Ligue, & fit enſuite la paix avec le Roi Henri *le Grand*, qui le fit Prince de Cambray, & lui donna le bâton de Maréchal de France en 1594; mais il perdit peu de tems après cette ville, que les Eſpagnols ſurprirent, & il fut encore obligé de leur remettre la citadelle le neuviéme octobre de l'an 1595. Les Habitans reconnurent Philippe II, Roi d'Eſpagne; mais l'Archevêque s'en étant plaint, & faiſant voir qu'il étoit Seigneur de Cambray, il obtint qu'il auroit la Juſtice & un certain domaine dans la ville & dans le pais de Cambreſis, dont la protection demeureroit au Roi d'Eſpagne, avec les citadelles. Auſſi les Eſpagnols étoient véritablement maîtres de Cambray, qu'ils avoient très-bien fortifié. Ils y entretenoient une groſſe garniſon, & la réputation de cette ville s'étoit tellement augmentée dans le ſiécle paſſé, qu'elle paſſoit pour une place imprenable. Louis XIV, ayant emporté Valenciennes au commencement de l'an 1677, aſſiégea Cambray, dont il ſe rendit maître le 18 avril de la même année, juſqu'à ce qu'elle fut cédée aux Eſpagnols par la paix de Nimégue en 1678. Néanmoins depuis ce tems-là, les François n'en ſont rendus maîtres & en jouiſſent encore à préſent. Ainſi Cambrey eſt revenu ſous la domination des François ſes anciens maîtres. Il eſt ſitué ſur la riviére de l'Eſcaut qui la traverſe d'un côté, la grande citadelle eſt ſur un lieu éminent d'où elle commande ſur toute la ville, & ſes foſſez ſont taillez dans le roc: ce qui a ſervi à hauſſer les murailles. Les murailles de la ville ſont auſſi revêtues de bons baſtions & entourées de profonds foſſez, principalement du côté de l'Orient, où eſt la citadelle, dont une partie eſt enclôſe dans les murailles de la ville. De là, elle s'étend doucement juſques à la riviére, ſur laquelle on a bâti un Fort, qui défend Cambray de ce côté-là: autrement cette ville ſe trouveroit là dans un païs aſſez bas, on pourroit inonder ſes environs, en y lâchant les écluſes qui y retiennent les eaux. Les autres Forts ſont de la même importance. L'égliſe métropolitaine de Nôtre-Dame eſt très-belle. Le Chapitre, qui eſt des plus conſidé-

sables du Païs-Bas, eſt compoſé de quarante-huit Chanoines, & de quatre-vingt-quinze Eccléſiaſtiques qui ſervent dans l'égliſe de Nôtre-Dame. On aſſure, mais ſans fondement, que S. Origéne, Grec de nation, a été le premier Evêque de Cambray, & qu'il a été envoye en France du tems du Pape Sirice. Cet Evêché fut depuis uni à celui d'Arras juſqu'a l'an 1095. Le Pape Paul IV l'érigea en Archevêché l'an 1559, à la priere de Philippe II, Roi d'Eſpagne. On lui donna pour ſuffragans Arras, Tournay, Saint-Omer & Namur. Ainſi Cambray fut diſtrait de l'Archevêché de Rheims, au déſavantage de l'Egliſe Gallicane, à qui celle de Flandre étoit ſoumiſe. Les Archevêques de Cambray y prennent le titre de Ducs de Cambray, de Comtes du Cambreſis, & de Princes de l'Empire. Il y en a eu pluſieurs parmi eux qui ont été célébres par leur merite, par leur naiſſance & par leur doctrine, comme le B. Odon ou Odard, qui étoit d'Orléans, Burchard, Liétard, Nicolas de Chiévres, Roger, Warin, Pierre de Corbeil, Jean de Béthune, Godefroy, Nicolas de Fontaines, Engelran de Créqui, Guillaume de Hainaut, Pierre de Lévis, Guy d'Auvergne, Guy de Vanadour, Robert de Genéve élu Pape contre Urbain VI ſous le nom de Clement VII, Pierre d'Ailli Cardinal, Jean de Bourgogne, Jacques, Guillaume, & Robert de Croy ou Crouï, dont le ſecond étoit Cardinal, Maximilien de Berghes, premier Archevêque de Cambray, Louis de Bertaimont, Jean Sarrazin, Jean Richardot, François Vander-Burch, l'Abbé de Fénelon, Monſieur l'Abbé d'Etrées nommé à cet Archevêché le 24 décembre 1716. Outre l'égliſe Métropole, il y en a pluſieurs autres à Cambray, les Collégiales de S. Géry, de Sainte-Croix, les Abbaies du Saint-Sepulchre & de Saint-Aubert, avec diverſes paroiſſes, pluſieurs monaſteres, & un College de Jeſuites. Les rues ſont grandes & propres, & les plus belles aboutiſſent à la place de la Maiſon de ville, où les étrangers vont admirer une horloge curieuſe qu'on y voit. Cambray eſt auſſi renommé par ſes manufactures, & ſur tout par ſes toiles. La guerre en avoit entiérement éloigné le commerce; mais il s'y rétablit peu à peu, depuis que cette ville eſt devenue Françoiſe. Cette ville n'eſt qu'à deux lieues de Bouchain, à quatre de Douai, à ſept d'Arras, de Peronne, de Saint-Quentin, & de Valenciennes. * Cuchardin, *Deſcript. du Pays-Bas*. Adrien Serteck, *in Orig. Belg.* Gazet, *Hiſt. Eccleſ. du Pays-Bas*, Arnoul Reis de Douai, *Belg. Chriſt.* Sainte-Marthe, *Gall Chriſt.* Jean le Carpentier, *Hiſt. de Cambray*. Le Mire. Valéra André.

CONCILES DE CAMBRAY.

Maximilien de Berghes en aſſembla un provincial l'an 1565, pour ſatisfaire à ce que le Concile de Trente avoit ordonné qu'on en celebreroit ſouvent. Il tint un Synode en 1567. Louis de Berlaimont ſon Succeſſeur convoqua en 1586, un Concile auquel Jean François Bonhomio, Evêque & Comte de Verceil, & Nonce Apoſtolique, avec pouvoir de *Légat a Latere*, préſida avec lui. On met un Synode en 1598, tenu par Pierre d'Ailli, Cardinal & Evêque de Cambray; un en 1551, par Robert de Croui, & quelques autres.

CAMBRESIS ou LE CAMBRESIS, contrée du Païs-Bas, entre la Picardie, la Flandre, l'Artois, &, la Hainaut: il eſt d'environ dix lieues, à le prendre depuis les villages d'Or & de Chaillon, juſqu'à la ville d'Arleux. Ce païs eſt extrémement fertile. Il y a le Château ou Catelet-Cambreſis, où l'on conclut en 1559. entre la Roi Henri II, & le Roi d'Eſpagne, cette paix ſi déſavantageuſe pour la France, par laquelle on céda cent quatre-vingt-dix-huit places conſiderables pour Saint-Quentin, Ham, & le Catelet. Jean le Carpentier a publié depuis l'an 1664, une *Hiſtoire de Cambray & du Cambreſis*.

CAMBRIDGE, la ville capitale du Comté de Cambridge, eſt ſur la *Cam* à 44 milles au Nord de Londres. C'eſt la *Cambritum* des Anciens qu'on appelle à preſent en Latin *Cantabrigia*, nom que l'on derive de *Bridge* qui ſignifie en Anglois un *pont*, & de la riviere de *Cam*. Du tems des Romains c'etoit une de leurs principales Colonies & une des 28 Citez de Bretagne. Or ces Colonies Romaines avoient leurs Académies où la Jeuneſſe Romaine & Bretonne étoit inſtruite dans les Arts & dans les Sciences. *Lucius* Roi Breton, & le premier Chrétien fut inſtruit dans la Religion Chrétienne par des Docteurs de Cambridge, dont il députa deux à Rome, *Elvanus* & *Medwinus*, pour avoir de plus grands éclairciſſemens ſur quelques points de doctrine. Je ne décideraï pas ſi ce fut le Roi Lucius ou le Pape Eleuthere qui accorda de grands privilèges à cette Univerſité. Il eſt certain qu'elle eſt fort ancienne, & qu'elle a eu le nom d'Univerſité dès la fin du ſecond ſiécle, lorſque Lucius régnoit en Bretagne, & qu'Eleuthére étoit Evêque de Rome. J'avoue qu'elle tomba en ruïne par l'invaſion des Saxons & des Danois, dont la fureur diſſipa les Muſes; mais elles furent rappellées dans la ſuite. La ville n'eſt pas des mieux ſituées, ni des plus belles d'Angleterre. Elle a 13 ou 14 Paroiſſes & elle eſt gouvernée (comme Oxford) par un Maire qui prête ſerment, lorſqu'il entre dans ſa charge, de maintenir les droits & les privilèges de l'Univerſité laquelle a autorité ſur lui. L'Univerſité a 16 Colléges dont quatre s'appellent *Halls*, ſavoir *Clare*, *Pembroke*, *Trinity*, & *Catherine-Hall*. Les autres portent tous le nom de Collége; & chacun entretient un certain nombre d'Aggrégez, (*Fellows*) & d'Etudians, qui vivent ſuivant les régles & les ſtatuts du Fondateur. Ils ont tous des chapelles & des bibliothéques. De tous les Colléges, les plus conſidérables ſont ceux de la Trinité, & de Saint-Jean. Mais la chapelle du Collége du Roi l'emporte ſur toutes les autres. c'eſt un morceau d'une grande beauté. Chaque Collége eſt gouverné par un Principal, qui porte la titre de *Maſter* ou *Maître*, hormis celui du Collége du Roi qui s'appelle Prevôt, & celui du Collége de la Reine à qui on donne le titre de Préſident. Cambridge a des Profeſſeurs, ſavoir, en Théologie, en Droit, en Médecine, en Phyſique, en Mathématiques, en Hébreu, en Grec, en Arabe, &c. outre un Orateur public. Ici on prend le degré de Bachelier ès Arts, dans le Carême, & l'on commence dès le jour des cendres. Le premier Mardi en Juillet eſt toûjours *Dies Cameriarum* où l'on prend le degre de Maître ès Arts, & celui de Docteur dans les trois Facultez. Trois ans après qu'on a été fait Bachelier, on peut être reçu Maître ès Arts; ſept ans après on peut commencer à être Bachelier en Théologie, & au bout de trois autres années prendre le degré de Docteur. A la tête de ce grand & illuſtre Corps il y a un Chancelier, choiſi par l'Univerſité, & qui eſt d'ordinaire un Seigneur du premier rang. A Cambridge on peut choiſir un nouveau Chancelier de trois en trois ans, ou bien le continuer, *durante tacito conſenſu Senatus Cantabrigienſis*, au lieu que celui d'Oxford eſt Chancelier pour ſa vie. Il y a auſſi un Vice-Chancelier qui gouverne actuellement l'Univerſité, en la place du Chancelier, qui n'eſt proprement qu'un poſte d'honneur. Le choix du Vice-Chancelier ſe fait le troiſieme de novembre de chaque année par l'Univerſité; ſon pouvoir eſt indépendant de celui du Chancelier. Le Vice-Chancelier a au deſſous de lui une eſpéce de Magiſtrats qu'on appelle *Proctors* & quelques autres Officiers. * *Etat préſent de la Grande-Bretagne ſous George* II, *tome* 2. *p.* 43. Camden, *Britannia*. Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

CAMBRIOGESHIRE, ou Comté de Cambridge, province médnerranée dans le Diocéſe d'Ely, a 130 milles de tour, & contient environ 370000 arpens de terre, & 17347 maiſons. Elle eſt fertile en blé & en paturages, en volaille, en gibier, en poiſſon, & en ſaffran. Il eſt vrai que vers le Nord la partie de cette Province que l'on nomme l'Iſle d'Ely, eſt marécageuſe & ſujette aux debordemens de l'*Ouſe*, & d'autres rivieres, ce qui rend cet endroit mal ſain, & moins fertile en blé; mais ce défaut eſt ſuppléé par ſa grande abondance de bétail, de poiſſon & de gibier. Cette Province eſt bornée au Nord par le Comté de Lincoln, & par celui de Norfolck, qui le confine auſſi vers l'Orient, de même que le Suffolck. Elle a ceux d'Eſſex & de Hartford au Midi, & ceux du Bedford, de Huntington, & de Northampton au Couchant.

CAMBRIE, partie du païs & Principauté de Galles en Angleterre, ſur la côte occidentale qui regarde l'Irlande. Il y fut tenu un Concile environ l'an 465, ſelon Matthieu de Weſtminſter. Les Anglois le nomment Zambre, & on le prend ordinairement pour tout le païs de Galles ou Walles. * Baudrand.

* CAMBRILL, CAMBRILLE, CAMBRILS, ville de Catalogne en Eſpagne, ſur la côte méridionale de cette Principauté à l'oueſt de Tarragone, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues. Ce fut dans le voiſinage de cette place que l'Amiral Leake, en 1708, le rendit maître de plus de cent vaiſſeaux de tranſport appartenans à la France.

* CAMBRON. Il y a dans les Païs-Bas au Comté de Hainault trois lieux du nom de *Cambron*, ſavoir *Cambron Abbaie*, *Cambron-château*, & *Cambron-Saint-Vincent*. Ils ſont un triangle, & ne ſont éloignez l'un de l'autre que d'environ un bon quart de lieue. L'Abbaie eſt ſur la riviére de Dendre. Ce lieu eſt connu par les divers campemens des armées pendant les dernières guerres, les troupes ayant ſouvent fait de longues & de pénibles marches pour recuperer ce camp avantageux. L'Abbaie, qui eſt de l'Ordre de Cîteaux fut fondée en 1148 par Anſelme, Seigneur de Peronne. Ces trois lieux ſont à peu près au nord de Mons dont ils ſont éloignez d'environ trois lieues. * *Délices des Païs-Bas*, *tome* 2. *p.* 333. & 334. de l'édit. de Bruxelles, 1720.

CAMBRY, (Jeanne de) connue ſous le nom de Jeanne-Marie de la Préſentation, native de Tournay, étoit fille de *Michel* de Cambry. Elle fut Religieuſe de l'Ordre de ſaint Auguſtin, puis recluſe à Lille, où elle mourut le 19 juillet en 1639. Elle écrivit divers Ouvrages, entre autres, *la Ruine de l'Amour propre*, & *le Baſtiment de l'Amour divin*. * Louis Jacob, *Biblioth. des Femmes Illuſt.*

CAMBYSE, Perſan de médiocre naiſſance, vivoit ſous la 50 Olympiade, environ 580 ans avant J. C. Aſtyage, dernier Roi des Medes, lui fit épouſer ſa fille Mandane, croyant éviter par ce mariage diſproportionné, les ſuites d'un ſonge qu'il avoit fait, & qui lui prédiſoit ſa ruine: car il avoit vu ſortir du ſein de la Princeſſe une vigne, dont les rameaux couvroient toute l'Aſie: ſur quoi les Devins lui avoient annoncé que le fils qui naîtroit de Mandane, le dépoſſéderoit. En effet, Cambyſe eut pour fils Cyrus, qui le mit ſur la thrône de ſon ayeul. * Hérodote, *l.* 1. *on Clio*. Juſtin, *l.* 1.

CAMBYSE, Roi de Perſe, fils de Cyrus, premier Roi de Perſe, & de Caſſandane, fille de Pharnaſpe, Prince des Achéménieus. Il fut élevé dans le *Gynecée*, & ne reçut pas la meilleure éducation. Son pére allant dans une expédition contre les Scythes, lui donna le titre de Roi, & la déclara ſon ſucceſſeur. Cyrus ayant perdu la vie dans cette expédition l'an du monde 3506, & 529 ans avant Jeſus Chriſt, 225 ans après la fondation de Rome, & dans la quatriéme année de la LXII Olympiade, Cambyſe commença à régner. Un certain Médecin Egyptien, qui ſe trouvoit malgré lui à la Cour de Perſe & qui ne cherchoit qu'un prétexte honnête de s'en retourner en Egypte, conſeilla à Cambyſe de faire demander en mariage la fille d'*Amaſis* Roi d'Egypte. Amaſis craignant que ſa fille ne fût que le rang de concubine auprès de Cambyſe, & ne voulant cependant point le refuſer, envoya, à la place de ſa fille, *Nitetis*, fille d'Apriès Roi d'Egypte, qu'Amaſis avoit dépouillé de ſon Royaume. * Nitétis fut la premiére qui découvrit la fraude à Cambyſe, qui, outré de cet affront, entra en Egypte avec une puiſſante armée. Amaſis étoit mort avant cet armement, mais *Pſammenite* ſon Succeſſeur & ſon Fils fut l'objet de la vengeance de Cambyſe. Pſammenite s'oppoſa d'abord au Roi de Perſe & tâcha de lui empêcher l'entrée de l'Egypte auprès de Péluſium. On en vint à une bataille, dans laquelle Pſammenite fut vaincu & obligé de ſe retirer à Memphis. Dix jours après, il ſe vit encore forcé de rendre cette capitale. Polyen rapporte un ſtratagême, par lequel Cambyſe ſe facilita la priſe de Péluſium. Comme les Egyptiens

piens vénéroient certains animaux, comme les cicognes, les bœufs, les chiens, les chats, les singes, les moutons, &c. Cambyſe en fit raſſembler un grand nombre, qu'il fit marcher à la tête de ſes troupes; & lorſqu'on alla à l'attaut, les Egyptiens voyant qu'ils ne pourroient ſe défendre qu'en tuant un grand nombre de ces animaux ſacrez, mirent bas les armes & aimèrent mieux ſe rendre au Roi de Perſe. Pſammenite tomba lui-même entre les mains de Cambyſe avec la ville de Memphis; après quoi le Libye, Cyrene & Barcé ſe ſoumirent ſans coup ferir. Cambyſe fit deterrer le corps d'Amaſis qui étoit dans la ville de Sais, & après l'avoir fait battre & percer de toutes parts, il le fit réduire en cendres dans la place publique. Quelque tems après il tenta de faire la guerre aux Carthaginois & aux Ammoniens. La premiére de ces guerres fut heureuſe, parce que les Phéniciens, qui faiſoient la force navale des Perſans, ne voulurent point ſervir contre une ville, à laquelle ils avoient autrefois donné naiſſance. Cambyſe ſe rendit d'autant plutôt aux raiſons des Phéniciens, qu'il n'y avoit pas long-tems qu'ils s'étoient ſoumis de leur gré à le Perſe, & que la Politique ne vouloit pas qu'on les rebutât ſi tôt en les faiſant ſervir par force. La guerre contre les Ammoniens, dont Cambyſe voulut detruire le Temple fameux, dédié à Jupiter Hammon, fut très-malheureuſe. Un grand vent de Sud ſurpaſſa 50000 hommes de ſes troupes entre Oaſis & le Temple de Jupiter Hammon, & les couvrit tous de ſable, de ſorte qu'il n'en revint pas un ſeul. La derniére guerre de Cambyſe fut contre les Ethiopiens; mais ſon armée ayant été obligée de marcher par des deſerts, fut preſque entiérement ruinée par la famine, avant qu'elle fût à la vue de l'ennemi. Au reſte voici les autres particularitez que les Hiſtoriens racontent au ſujet de Cambyſe. Il avoit épouſé *Atoſſa* ſa propre ſœur, & vivoit avec *Méroé* ſon autre ſœur comme avec une concubine. D'autres diſent qu'il l'avoit auſſi épouſée; quoiqu'il en ſoit, il la fit mourir étant enceinte, parce qu'elle avoit paru triſte, lorſque le deſir immodéré de régner avoit porté Cambyſe à faire périr Smerdis leur frére commun. Strabon veut que Méroé fût morte de maladie dans quelque endroit de la Haute Egypte, & que Cambyſe, pour en honorer la mémoire, ait appellé de ſon nom la ville & l'Iſle de Méroé. Il étoit fort adonné au vin. Prexaſpes, un de ſes Favoris voulut, dans une occaſion, la guérir de ce penchant. Cambyſe s'envra quelque tems après, & s'étant fait amener le fils de Prexaſpes, il lui tira une fléche au milieu du cœur, pour montrer à Prexaſpes que le vin ne l'empêchoit pas de ſe ſervir de ſes yeux & de ſes mains. Dans une rencontre il fit enterrer vifs, & ſans aucune raiſon, des principaux Perſans, la tête en bas. Créſus un de ſes Conſeillers intimes l'en ayant repris, Cambyſe ordonna qu'on le fît mourir. Ceux qui étoient chargez de cette exécution, connoiſſant l'amour du Prince pour Créſus, lui conſervérent la vie; Cambyſe fut charmé de la conſervation de Créſus, mais il fit punir du dernier ſupplice ceux qui avoient déſobéi à ſes ordres. Il retarda le rétabliſſement du Temple de Jéruſalem, que Cyrus avoit ordonné; il ſuivit en cela les avis des ennemis de la nation Juive, qui étoient auprès de lui. Imbu de l'opinion des Perſans, que c'étoit faire injure à la Divinité, que de vouloir l'enfermer entre quatre murailles, il détruiſit preſque tous les Temples en Egypte, parmi leſquels il y avoit des baumens de la derniére magnificence. Il ſcandaliſa bien plus encore les Egyptiens, en tuant de ſon épée le Dieu Apis. Cambyſe n'eut pas toûjours la libre uſage de ſa raiſon, & il eſt sûr qu'il étoit épileptique. La plus belle action de Cambyſe & preſque la ſeule qui mérite quelque éloge, eſt d'avoir fait écorcher *Sifamne* Juge injuſte qui s'étoit laiſſé corrompre, & d'avoir ordonné que l'on couvrit de cette peau le Tribunal, & qu'on y plaçât *Otanes* fils de Sifamne & ſon ſucceſſeur. Enfin lorſque Cambyſe fut en Egypte, il reçut avis de *Perſe*, que les *Mages*, ou les Grands du Royaume avoient élu pour Roi, un homme qui ſe diſoit être *Smerdis*, frére de Cambyſe. Lors donc qu'il voulut monter à cheval pour conduire ſon armée contre le faux Smerdis, ſon fabre ſortit du fourreau, & lui fit une bleſſure ſi dangereuſe, qu'il en mourut peu de jours après à Ecbatane en Syrie, dans la troiſiéme année de la LXIV Olympiade, l'an de la fondation de Rome 232, l'an du monde 3513, & avant J. C. 522. Quelques uns diſent qu'il régna ſix ans, d'autres ſept & cinq mois, & d'autres huit ans. Il ne laiſſa point d'enfans, & après un tres court interégne, Darius fils d'Hyſtaſpe, la main d'Artiſtone, troiſiéme fœur de Cambyſe, lui ſuccéda. On croit que Cambyſe eſt le même que celui qui eſt appellé *Aſſuérus au ch. 4. d'Eſdras* ou I. *Eſdras*. Il y en a qui croyent auſſi que c'eſt lui qui eſt nommé *Artaxercès* ou *Artaſaſthe*. * Platon, *l. 3. de Legibus*. Hérodote, *l. 3. c. 5.* Sabellicus, *l. 9. c. 7.* Valére Maxime, *l. 6. c. 3. ex. 21.* Juſtin, *l. 1.* Joſeph, *Antiq. Judaïq. l. 11.* Melanchthon, *Chronol.*

CAMDEN, (Guillaume) Proteſtant Anglois, de la Religion des Epiſcopaux, naquit à Londres le deuxiéme mai 1551. Son pére étoit Peintre & ſe nommoit Sampſon; ſa mére deſcendoit d'une maiſon ancienne. A l'âge de 15 ans, il fut envoyé à Oxford, après y avoir demeuré pendant cinq ans, il y prit le degré de Maître ès Arts; enſuite il revint à Londres, & y obtint en 1575, la Sous-régence de l'Ecole de Weſtminſter, fondée par la Reine Elizabeth. Depuis il entrepra l'Ouvrage qu'il intitula *Britannia*, lequel, outre une exacte deſcription de toutes les provinces de la Grande Bretagne, contient encore l'hiſtoire des anciens peuples Britanniques, leurs mœurs, leurs loix, & leur origine; qu'il fit imprimer à Londres en 1586. Cet Ouvrage fut bien reçu du public, & aquit à ſon Auteur le ſurnom de *Strabon d'Angleterre*. Il lui fallut pour réüſſir dans cet Ouvrage, fixer le texte de l'Itinéraire d'Antonin, apprendre le Langue des anciens Bretons & la Saxonne, & voyager dans pluſieurs provinces du Royaume. L'an 1607. Camden mit la derniére main à ſon Ouvrage qui ne fut plus critiqué. Il l'avoit été auparavant par Brooke, qui publia en 1599, un livre intitulé, *Découverte de certaines erreurs qui ſe trouvent dans la fameuſe Britannia, &c.* L'an 1588, après avoir été pourvu par l'Evêque de Salisbury de la prébende d'Iſarcombe, il fut élu Modérateur de l'Ecole de Weſtminſter en 1593, & compoſa une Grammaire Gréque, qui a été reçue dans tous les Colléges de la Grande Bretagne. Après le fatigue de l'Ecole, Camden le délaſſoit en examinant les tombeaux des Rois, des Reines & de la Nobleſſe d'Angleterre, dans l'égliſe de Weſtminſter. Il en publia une Deſcription en 1600, avec l'hiſtoire de la fondation de cette égliſe. Des l'an 1597, la Reine Elizabeth donna à Camden l'office de Roi d'Armes, ſous le titre de *Clarenceux*. En 1608 & 1603, il donna au Public un volume d'Hiſtoriens Anglois. Ce livre fut imprimé à Francfort. L'année ſuivante, il donna au public un ſupplément de ſon grand Ouvrage, ſous le titre de *Reliquiæ Britannicæ*. Camden fut chargé d'écrire en Latin l'Hiſtoire de la Conſpiration des Poudres. Il travailla auſſi aux Annales d'Angleterre & d'Irlande, depuis le commencement du régne d'Elizabeth juſqu'en l'année 1589. La ſuite de ces Annales achevée vers l'an 1617, ne parut qu'après la mort de l'Auteur, qui ne put ſe réſoudre à le publier pendant ſa vie. Camden fonda en 1622, une Chaire pour l'Hiſtoire, dans l'Univerſité d'Oxford. Degory Wheat, connu par ſa Méthode pour apprendre l'Hiſtoire, fut le premier qui remplit cette Chaire. Il mourut le neuviéme novembre 1623, dans une maiſon de campagne, où il ſe retiroit ordinairement depuis environ 14 ans, & fut enterré avec pompe dans l'égliſe de Weſtminſter, proche du ſavant Iſaac Caſaubon, & vis à vis du tombeau de Chaucer, Poëte célebre. Il donna au College des Héraults tous ſes livres de Blaſon, & au Chevalier Cotton tous les autres tant imprimez que manuſcrits. Les livres imprimez furent enſuite mis dans la Bibliothéque de Weſtminſter, en vertu d'une expreſſion équivoque du Teſtament. * Thomas Smith, *Vita Camdeni.* M. Bayle, *Dict. Crit. Mémoires Litteraires de la Grande Bretagne.*

* CAMEI (Dominique de) Graveur en pierre, étoit de Milan. Il grava ſur un rubis balais le portrait du Duc Louis ou Ludovic, ſurnommé le More. Il vivoit au commencement du XVI ſiécle. * Felibien, III. *Entretien ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome 2.*

CAMEL, *Al Malek al Camel*, Roi d'Egypte, étoit fils de *Malek al Adel* Abubecr, fils d'*Ajub*, ou de *Job*, & par conſéquent neveu de *Saladin*, frére de Malek al Adel. Il ſuccéda à ſon pere l'an 615 de l'hegire, de J. C. 1218; & l'an 618, accompagné de ſes freres & d'autres Princes de la Maiſon, il aſſiégea les Francs dans la ville de Damiette, qu'ils tenoient depuis environ deux ans, & les obligea de ſe rendre, en ſtipulant la liberté des priſonniers faits de part & d'autre. Ce Sultan, après le conquête de Damiette, en convertit la grande égliſe en moſquée, & bâtit au lieu où le Nil ſe ſépare en deux, au-deſſus de Damiette, une nouvelle ville qu'il nomma *Maſſurach*, pour marque de ſa victoire, & en étendit les murailles & les fortifications, d'un côté juſqu'à Damiette, & de l'autre juſqu'à la ville nommée *Aſchmum*. Cependant les Francs, qui recevoient tous les jours de grands ſecours de l'Europe, continuoient de faire la guerre dans la Syrie, aux autres Sultans Ayubites; car c'eſt ainſi que s'appelloient les Princes régnans de la poſterité de Saladin. Malek al Moaddham, l'un d'eux, avoit fait démolir les murailles de Jéruſalem, de peur que les Francs ne s'en emparaſſent; de ſorte que Malek al Camel, qui s'étoit rendu puiſſant en Syrie aux depens de ſes frères & de les autres proches parens, fut enfin obligé de conclurre la paix avec eux, & de leur abandonner Jéruſalem avec la plus grande partie de la Terre-Sainte. L'an 630 de l'hégire, de J. C. 1232, le Sultan des Seljucides de Natolie fut pris la ville d'Edeſſe, qu'il reprit quatre mois après; & ſans les Tartares, qui le ſerroient de fort près, il eût pouſſé plus loin ſes conquêtes. L'an 635, il ſe rendit maître de la ville de Damas: mais dans le tems qu'il pourſuivoit la conquête de le Syrie, & qu'il rouloit dans ſe tête de grands deſſeins contre les Francs, & contre les Tartares & les Seljucides, qui contenoient de tous côtez ſes Etats, il mourut cette même année de l'hegire 635 qui eſt de J. C. la 1257, dans la ville de Damas, après vint années de régne en Egypte & en Syrie. Il mourut avec la reputation d'un Prince ſage & ſavant. L'Egypte reçut de lui de grands avantages; & les Gens de Lettres en particulier lui eurent de grandes obligations; car il tenoit ſouvent des conférences & des diſputes dans ſon palais, dans leſquelles il leur propoſoit lui même pluſieurs difficultez tantôt ſur les Belles Lettres, & tantôt ſur la Juriſprudence Muſulmane; & il ne les congédioit jamais, qu'il ne les eût régalez de préſens conſidérables. *Malek al Saleh Ajub* ſon fils lui ſuccéda l'an 636 de l'hégire dans les Etats de Syrie. & alla l'année ſuivante prendre poſſeſſion de ceux d'Egypte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

CAMELEON, ou CHAMELEON, petit animal qui habite les rochers, fait comme un lézard, ſi ce n'eſt que ſa tête eſt plus groſſe & plus large. Il a quatre piez à chacun deſquels il y a trois doits, la queue plate & longue, avec laquelle il s'attache aux branches des arbres, auſſi bien qu'avec les piez. Son muſeau eſt long, ſon dos aigu, ſe peau pliſſée & hériſſée comme une ſcie depuis le cou juſqu'au dernier nœud de la queue. Il a une forme de créte ſur la tête, & il eſt ſans cou comme les poiſſons & fait des œufs comme les lézards. Son muſeau eſt fait en forme oblongue. Il a dans la tête deux petites ouvertures qui lui ſervent de narines; ſes deux machoires ſont jointes par une ligne preſque imperceptible. Ses yeux qui ſont gros, ont plus de cinq lignes de diamétre, & l'iris en eſt iſabelle, bordée d'un cercle d'or. Il n'a point d'oreilles, & ne reçoit ni ne produit aucun ſon. Sa langue eſt longue de dix lignes, & large de trois, faite de chair blanche, ronde & applatie par le bout, où elle eſt creuſe & couverte, ſemblable en quelque façon à la trompe d'un éléphant: il la darde promptement ſur les mouches qui s'y trouvent attrapées comme ſur de la glu: elle s'allonge & ſe retire aiſément. Il devient quelquefois ſi maigre, qu'on lui compte les côtes, de ſorte que l'Italien l'appelle une *peau vivante*. Parmi les Anciens Elien, & parmi les Modernes Geſner & Aldrovandus diſent, qu'il ſe défend contre un ſerpent par un ſien qu'il

qu'il tient dans ſa gueule. Sa couleur ordinaire, quand il eſt en repos & à l'ombre, eſt d'un gris bleuâtre, mais il prend différentes couleurs. On a une relation de deux Caméléons apportez d'Afrique, que l'on a conſervez dix mois. Pendant tout ce temps-là, ils ne prirent rien du tout; on les mettoit au ſoleil & à l'air qui paroît être leur unique aliment. Ils changeoient ſouvent de couleur, ſans prendre celle des choſes ſur quoi on les mettoit: on remarquoit ſeulement, quand ils s'étoient variez, que la couleur ſur laquelle ils étoient, ſe mêloit avec les autres, qui par leurs fréquens changemens faiſoient un effet agreable. On ajoute que c'eſt un petit animal pareſſeux, triſte & muet, & qui de ſes deux yeux en tient l'un immobile ou vers le ciel, & l'autre vers la terre. On voit ſur quelques tapiſſeries des Gobelins des Caméléons repréſentez fort au naturel. * *Memoires de l'Acad. Royale des Sciences.*

Mr Thuſe rapporte pluſieurs ſuperſtitions des Anciens touchant le Cameleon. Ils ont dit que ſa langue qu'on lui avoit arrachée étant en vie, ſervoit à faire gagner le procès de celui qui la portoit; qu'on faiſoit tonner & pleuvoir, ſi on brûloit ſa tête & ſon gozier avec du bois de chêne, ou ſi on rôtiſſoit ſon foye ſur une roſtie rouge; que ſa langue liée ſur une femme enceinte, la faiſoit accoucher ſans danger; que ſa machoire droite étoit toute peur & frayeur, étant portée ſur ſoi, & que ſa queue arrêtoit les rivieres: ce qui prouve que les Naturalitez ont du des choſes auſſi fabuleuſes que les Poetes. Le Caméléon, ſuivant la Vulgate, étoit un animal immonde ſous la Loi; mais le ſavant Bochart dit que par le terme d'*Hacoah* qui ſe lit, *Levitique, ch.* 11. *v.* 30, il faut entendre une eſpece de lézard trés vigoureux, qui ſe trouve dans l'Arabie, & qui attaque les ſerpens dans leur repaire, les en chaſſe & les tue. Les Arabes les nomment *Alvarlo.* * Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.* On peut conſulter les Voyages de Corneille le Brun, *ch.* 31, où il fait pluſieurs remarques curieuſes ſur le Caméléon.

CAMELFORD, bourg d'Angleterre, ſitué dans le païs de Cornouaille, & gouverné par un Maire, près du canal de Briſtol ſur la riviére de Camel, à cinq lieues du bourg de Launſton. Camelford a ſéance & voix dans le Parlement d'Angleterre. * Mat, *Dict. Géogr. Dict. Anglois.*

CAMÉLI (François) Antiquaire de la Reine Chriſtine à Rome, n'eſt connu que par un livre ou il donne la Deſcription du cabinet de ſes médailles de cette illuſtre Reine, qui fut imprimée en 1692. On connoit peu d'Ouvrages plus mal travaillez.

CAMÉLIONE (Monte) en Latin *Cema*, ou *Cemenus Mons*, eſt une partie des Alpes maritimes. Cette montagne eſt entre le Vicariat de Barcelonette & le Marquiſat de Saluces; mais elle communique ſon nom à toutes celle qui ferment la vallée de Barcelonette, & qui s'étendent juſqu'aux ſources du Var & du Verdon, & aux confins de la Provence. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAMEN *Voyez* KAMEN.

CAMENEC, bourg du Royaume de Hongrie, eſt dans l'Eſclavonie, ſur le Danube, un peu au deſſus de Peter-Waradin. Quelques uns le prennent pour l'ancienne *Acumincum*, ville de la Pannonie, laquelle d'autres mettent à *Salankemen.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMÉNÉCIA, ville. *Cherchez* KAMINIECK.

CAMÉNI POYAS, ΣΤΕΜΝΟΥ ΡΟΥΑΣ, c'eſt à dire, *la Ceinture du Monde*, anciennement *Riphæi montes*. Ce ſont des montagnes de la Moſcovie ſeptentrionale. On les confond ordinairement avec les montagnes de Stolp & d'Oby, & on les étend depuis la Mer Blanche, juſqu'à l'embouchure de l'Oby. M. Witſen dans la carte qu'il a donnée des parties ſeptentrionales de l'Europe & de l'Aſie, diſtingue ces trois ſortes de montagnes. Il met celles de Stolp au couchant de la riviére de Petzora; celles d'Oby au levant de celles de Stolp, entre l'embouchure de la riviére de Petzora & celle d'Oby; & il met dans ce même lieu les Monts Hyperboréens des Anciens. Au midi de ceux-ci, environ à trente lieues de la côte, il met les montagnes de Sémino, ou Caméni Poyas, qu'il appelle auſſi les montagnes de Wergatur; & il croit que c'eſt la proprement qu'étoient les Monts Riphéens, que Ptolomée a placez mal à propos, à la ſource du Tanais, ou il n'y a point de montagnes.

* CAMÉNIUS, Vicaire de l'Afrique ſous Valentinien le Jeune en 381. Il en eſt fait mention dans le Code Théodoſien, *Tit. de Decurionibus, l.* 84.

CAMENTS ou CAMENTZ. *Voyez* CAMITZ.

CAMÉRA, la Torre de Camera ou de Cambia, anciennement *Hercules Pyrgos*, *Turris Herculis*, bourg ou petite ville du Royaume de Barca en Barbarie, eſt ſitué ſur le Golfe de Sidra, entre la riviére des Salines & celles de Melel. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMÉRARIUS, (Barthélemi) de Benévent, publia en 1556, un Ouvrage de la Grace & du Libre Arbitre contre Calvin, & quatre Dialogues de la Prédeſtination, du Jeûne, de l'Oraiſon, & de l'Aumône. Il en donna deux autres du Purgatoire, en 1557, ſur la fin; & en 1552, un Conſeil ſur le Mariage. Il eſt mort en 1564.

CAMÉRARIUS (Joachim) naquit le douziéme avril de l'an 1500, à Bamberg. En 1513, il fut envoyé à Leipſic & recommandé à la direction de George Helle Forchéme. En 1514. il ſoumi ſes Théſes au public, mais une fiévre quarte l'obligea de retourner à Bamberg. Il revint à Leipſic en 1515, & y continua ſes études ſous Metzler, Richard Crocus, & Pierre Moſellanus. En 1518, il alla à Erfurt & y fit connoiſſance avec Eobane Heſſus & George Sturzade. En 1521, il reçut le degré de Maitreès Arts, après quoi il alla à Wittenberg, où la réputation de Luther & de Melanchthon l'attirérent, & devint grand ami du dernier. En 1524, il accompagna Mélanchthon dans un voyage juſques à Breſlen, ou il le quita & vint à Bâle. Eraſme de Rotterdam le reçut de la maniere la plus gracieuſe. Il rejoignit enſuite Mélanchthon & retourna avec lui en Saxe. Son château d'Aurach auſſi-bien que celui de ſon frére, fut ruiné dans le ſoulévement des païſans. Comme ſon pére avoit tenu le parti de l'Evêque, Camérarius craignant pour ſa perſonne, ſe tourna du côté de la Pruſſe en 1525; mais le Sénat de Nuremberg le prit, l'année ſuivante, de donner ſon avis ſur la meilleure maniére d'enſeigner le Grec dans leur nouvelle Ecole. En 1527, il perdit la faveur de l'Evêque de Bamberg, parce qu'il avoit fait ſortir ſa ſœur du Couvent & qu'il faiſoit profeſſion de la Religion Réformée. Il fut donc obligé, pendant quelque tems, de ſe tenir caché chez un Gentilhomme de ſes amis. En 1529 & 1530, il alla aux Diétes de l'Empire à Spire & à Ausbourg. En 1532, il retourna à Nuremberg. En 1535, Ulric Duc de Wirtemberg le chargea de l'arrangement de la nouvelle Univerſité de Tubingue, ou il paſſa une vie tranquille juſques en 1540. En 1538, il fit un tour à Nuremberg, pour y voir Daniel Subarn, ſon ancien ami & Prévôt du Chapitre des Chanoines. En 1539, il ſe ſervit des bains de Bâſle à cauſe des douleurs qu'il ſentoit aux jambes; il revit dans ce tems-là le livre *de la Naiſſance des Baleines*, & l'envoya faire imprimer à Bale. En 1540, le mauvais état de ſes yeux l'obligea d'aller à Konigshofen dans la Franconie pour y conſulter un habile Chirurgien. Dans ce voyage il tomba dangereuſement de cheval. Quelque tems après il alla aux eaux de Plombiere en Lorraine. Il en fit en vers Latins une Deſcription. En 1541, il retourna à Wildbad; de là à Ratisbone, & enfin à Leipſic, ou Henri Duc de Saxe l'avoit appellé pour réformer l'Univerſité de cette ville. Maurice Electeur de Saxe & fils de Henri continua auſſi de témoigner beaucoup d'eſtime à Camérarius. En 1543, il alla à Nuremberg & pendant ce voyage, il aſſiſta à Dreſde à un Conſeil ou l'on delibera encore ſur la maniére en laquelle on reformeroit l'Univerſité de Leipſic. En 1544, il fut élu Recteur de la même Univerſité. En 1546, il perdit une partie conſiderable de ſes biens pendant le ſiege de Leipſic. En 1553, il alla à Ausbourg avec ſon fils aîné, & en 1555, il ſe trouva à la Diéte de l'Empire tenue dans cette ville. En 1556, il alla encore à la Diéte de Ratisbone. En 1557, il ſe rendu au Colloque de Worms. En 1568, le 28 de juillet, l'Empereur Maximilien II l'appella à Vienne pour des affaires importantes. Goldaſt dans ſa *Polit. Imperial.* rapporte le Mémoire ou le *Conſilium*, que Camérarius dreſſa & préſenta alors à l'Empereur, conjointement avec Chriſtophle de Carlowitz. L'Empereur voulut alors employer Camérarius dans des Ambaſſades, & le mettre au rang de ſes Conſeillers, mais il s'en excuſa à cauſe de ſes infirmitez. Il mourut à Leipſic le 17 avril 1574. Il fit ces vers dans ſon lit de mort,

Morte nihil tempeſtiva eſſe optatius aiunt,
Sed tempeſtivam quis putat eſſe ſuam!
Qui putat ille ſapit, namque in fatalia certa,
Sic & quisque ſua tempora mortis habet.

Il laiſſa un grand nombre d'Ouvrages ſur la Philoſophie, ſur les Mathématiques, ſur la Théologie & ſur les autres Sciences, & pluſieurs Traductions Latines d'Auteurs Grecs. Voici la liſte des principaux de ſes Ouvrages, *Catalogus Epiſcoporum in præcipuis Eccleſiis*; *Notatio figurarum Sermonis in quatuor libros Evangeliorum*; *Hiſtoria Jeſu Chriſti Filii Dei ſummatim relata expoſitio*; *nempe eorum quæ de Apoſtolis Jeſu Chriſti ſigillatim commemorari poſſe, vifa ſunt, hiſtorica enarratio de Fratrum Orthodoxorum Eccleſiis in Bohemia, Moravia & Polonia*; *Narratio de vita Philippi Melanchthonis*; *De Georgio Principe Anhaltino*; *De Helio Eobano Heſſo*; *Vita Mauritii Electoris*; *De bello Smalcaldico Gratz*; *De Comitiorum nominibus, natura, cauſis, ſignificatione cum Hiſtoriarum exemplis*; *De Divinationum generibus*; *De Numiſmatibus Græcorum & Latinorum*; *Proverbia Hiſtorica*; *Opuſcula quædam moralia*; *Commentarius de Theriaca & Mithridatica remediis*; *Conjuncta Medica*; *Nota in Ariſtotelis Ethica, Politica & Oeconomica*; *in Homerum, &c. Commentarii in Ciceronis Quæſtiones Tuſculanas & in Orationes*; *in Cæſaris librum primum ſecundum & tertium de Bello Gallico & primum & tertium de Bello Civili*; *in Pythagoræ aurea Carmina*; *in Sophoclem, in Phædrum, in Plautum, in Terentium, in Lucani librum primum*; *Epiſtola, Epitaphia & carmina ipſius atque aliorum doctorum Virorum ab ipſo publicata & dedicata Principi Georgio Anhaltino, &c.* Il a traduit du Grec les Ouvrages ſuivans, *Homerus*; *Herodotus*; *Sophoclis Tragedia*; *Galeni de Theriaca, de Antidotis*; *Xenophon*; *Apollonii Pergæi mathemata*; *Euclidis Elementa*; *Gregorii Nyſſeni de Filii & Spiritus ſancti divinitate*; *de Paſchate, de natiuitate Jeſu Chriſti*; *Adamantii Phyſiognomica, &c.* Lorſque Camérarius étoit à Leipſic il copia de la main pluſieurs Auteurs Grecs, parce qu'on n'en avoit pas encore fait des éditions, où qu'elles étoient très rares. Dans ſa jeuneſſe il fit tous les exercices, & ſelon le témoignage de M. de Thou il étoit excellent homme de cheval. Son Ouvrage intitulé *Hippocomicus*, ou l'Art d'élever les chevaux eſt un de ſes bons Ouvrages. Camérarius s'étoit marié en 1527, avec *Anne Truchſeſſe* de Gruniſperg, & en eut cinq fils, 1. *Jean*, Conſeiller de la Pruſſe Ducale, mort à Konigsberg; 2. *Joachim*, Médécin célébre, mort en 1598, âgé d'environ 64 ans, dont il eſt parlé dans l'article ſuivant; 3. *Philippe*, dont l'article ſuit; 4. *Louis*; 5. *Gottfrid.* * Solmius, *de Vita Joachimi Camerarii.* Jovius, *Elog. ch.* 146. Thuanus, Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 12. *& ſuiv.* de l'édit. de Hollande 1715. Bayle, *Dict. Critiq.* Melchior Adem, *in Vit. Philoſoph.* Voſſius, *de Mathemat. c.* 65. *S.* 14. Sunler, *Bibloth.* Freheri *Theatr.* Seckendorf, *Lutheranismi.*

CAMÉRARIUS (Joachim) Médecin célébre, fils de *Joachim* Camerarius, dont nous venons de parler, naquit à Nuremberg le ſeptiéme novembre de l'an 1534. Il étudia dans les meilleures Univerſitez d'Allemagne, & enſuite en Italie, dans les Univerſitez de Padoue & de Bologne, ou il ſe fit des amis, entre autres, Fallope, Aquapendente, Capivaccio, Aldrovandus, & Vincem Pinelli. Lorſqu'il fut de retour chez lui, ſa réputation le fit ſouhaiter à divers Princes, mais ſon attachement pour les Belles Lettres l'empêcha de s'y attacher. Il fit une étude particuliére de la Chymie & de la Botanique, & non ſeulement il eut ſoin de cultiver un jardin, ou l'on trouvoit les plantes les plus curieuſes; mais il acheta la Bibliotheque Botanique de Geſner. Quelque réſolution qu'il

qu'il eût faite de s'éloigner des maiſons des Grands, il ne put ſe dérober à ceux qui le venoient conſulter. Ce ſavant homme laiſſa des enfans de trois femmes, & mourut le onzieme octobre 1598. Ses Ouvrages ſont *Horrus Mediens*; *De Re Ruſtica*, *De Plantis Epiſtola*; *Symbolorum & Emblematum Centuria tres*; *Epiſtola Meanca*. Melchior Adam, *in Vit. Med. Germ.* Vander Linden, *de Script. Med.*

CAMERARIUS (Philippe) excellent Juriſconſulte & fils de *Joachim*, naquit en 1537. Après avoir commencé ſes études à Leipſic & à Tubingue, il alla à Strasbourg pour y entendre Jean Sturm, ſous qui, & ſous François Hotoman, il paſſa quelques années, à appliquer principalement au Droit. En 1563, il fit un voyage en Italie, & arriva le 23 octobre à Padoue, où il acheva ſon cours de Droit, & paſſa enſuite à Ferrare où il reſta pendant un an. Enfin il alla auſſi à Bologne & y fit un ſejour de quelques mois. Enſuite il viſita le reſte de l'Italie, & arriva à Rome en 1565. Il s'y arrêta pendant quelque tems & entendit le fameux Muret. Il avoit pour compagnon de voyage le Chevalier de Cornbourg, un de ſes coutins. Lorſqu'ils étoient ſur le point de partir de Rome pour aller à Ferrare, quelques Sbirres les arrêterent tous deux & les mirent dans la priſon *Sabelle*, où ils reſterent juſques au ſoir, ſans qu'on leur dit la raiſon de ce procedé. Le ſoir étant venu, quelques Archers les tranſporterent dans la maiſon de l'Inquiſition. Le Chevalier fut mis avec un Moine Franciſcain, & Camerarius eut pour compagnon de priſon un Baron de la Maiſon *de Monaldus* de Naples. Frére Anee Dominicain Inquiſiteur, Donat Stampa Docteur, les Cardinaux d'Ara Coeli & Alexandrin les examinérent ſouvent avec le dernière rigueur; mais ils virent bien que l'accuſation, ſur laquelle on les avoit empriſonnez n'étoit pas fondée. Ils voulurent donc les condamner au feu ſous prétexte d'Heréſie. On employa pluſieurs Jéſuites pour les déterminer à changer de Religion. On ſe ſervit de Ferdinand de Malacéra, Eveque Eſpagnol, de Roſenbuſch & de Canſius; ce dernier avoit vu Camerarius en 1557, au Colloque de Worms. Camérarius refuſa conſtamment leurs propoſitions & demeura fermement attaché à la Confeſſion d'Ausbourg. Il tomba dans une maladie dangereuſe, caulée, d'un côté, par la crainte du danger dans lequel il le voyoit, & de l'autre, parce que preſſé par le ſoif il avoit goûté, ſans le ſervir, d'un breuvage empoiſonné que le Géolier avoit apporté au Baron de *Manthua*. Les deux priſonniers furent cependant, contre toute leur attente, remis en liberté après deux mois de priſon. Voici quelle fut le véritable cauſe de leur empriſonnement. Pendant que Camerarius avoit été à Ferrare en 1564, *Gribius*, jeune Gentilhomme de Leipſic, l'avoit invité, avec un bon nombre d'autres amis, pour célébrer avec lui le jour de ſa naiſſance. Le maître de la maiſon chez qui Gribius étoit logé, & qui étoit un Juif banſi fut auſſi de la fête. Gribius & ſon hôte s'étant grillez tous deux, le premier donna un ſoufflet à l'autre, & Camérarius qui jouoit aux échecs dans un coin de la chambre, accourut auſſi tôt pour les ſéparer. Mais Gribius pourſuivit le Juif juſques dans ſa chambre & le maltraita fort. Le Juif jura de s'en venger; mais Camérarius conſeilla à Gribius de lui en ôter l'occaſion par la fuite. Le Juif convint alle depuis à Rome & rencontra en rue Camérarius, qui alloit faire quelque emplette pour ſon départ. Le Juif lui demanda d'abord, avec une douceur affectée, ce qu'étoit devenu ſon camarade; il parloit de Gribius, & avoit pris pour lui le Chevalier de Cornbourg. Camérarius répondit qu'il y avoit long-tems que Gribius étoit parti pour l'Allemagne, ce qui fit croire au Juif qu'il vouloit le tromper par un faux avis, c'eſt pourquoi il courut auſſi-tôt chez le Cardinal Alexandrin, depuis Pape ſous le nom de Pie V, & l'altura que ces deux Allemands l'avoient maltraité d'une maniere barbare pendant leur ſéjour à Ferrare, & qu'outre cela ils avoient vomi pluſieurs injures & blaſphémes contre le Pape & la Religion Catholique. Ce fut là la cauſe de leur empriſonnement. Quoique les amis de Camérarius euſſent obtenu des intercellions auprés du Pape, de la part des Electeurs de Saxe & de Baviére, auſſi-bien que des lettres pour pluſieurs Cardinaux, pour l'Ambaſſadeur de l'Empereur & pour le Baron Proſper d'Archa, tout cela n'auroit rien opéré en leur faveur, ſi un accident tout à fait imprévu n'eût procuré leur liberté. *Cuchius*, Docteur & Chancelier du Cardinal Delphini, Nonce du Pape à la Cour Impériale, étant envoyé à Halle auprés de l'Adminiſtrateur de Magdebourg, eut occaſion de s'entretenir avec Camerarius le pére du priſonnier, qui lui dit qu'il étoit perſuadé que ſon fils n'étoit à l'Inquiſition qu'à cauſe de la haine que les Catholiques avoient conçue, depuis long-tems, contre lui-même; mais que les Allemands, irritez de cette injuſtice, feroient ſe ſervir du droit du Talion. Il dit encore à Cuchius de prendre garde à lui-même, & qu'il pourroit être une des victimes immolées à ſon fils. Cuchius proteſta qu'il avoit entiérement ignoré cette affaire, & promit d'en écrire au Nonce ſon Maître, afin que les priſonniers fuſſent mis en liberté. Il arriva peu de tems après que Cuchius fut attaqué par un détachement de Cavaliers près de Saalfeld. C'étoit un parti que Grumbach de Crimmenſtein avoit envoyé pour enlever à Cuchius les lettres dont on ſoupçonnoit qu'il étoit le porteur. La plupart des domeſtiques de Cuchius reſterent ſur le carreau, il fut bleſſé & eut bien de la peine à ſe ſauver par la fuite. Auſſitôt il ſe répandit un bruit en Italie que Cuchius étoit en priſon, & qu'il ſeroit traité de la même maniére dont on traiteroit les deux priſonniers à Rome. Paſquin en fit auſſi deux mots, & le Pape avec les Cardinaux s'imaginerent qu'il n'y auroit plus de ſûreté en Allemagne pour aucun Italien; ce qui les détermina à mettre au plutôt en liberté Camerarius & ſon couſin. Le premier le trouvant encore malade, on le tranſporta dans un logis, & au lieu qu'auparavant on n'étoit occupé qu'à hâter la perte, on ne fit dans le ſuite que des vœux pour ſoe entendre & prompt rétabliſſement; enfin qu'il pût convaincre ſes compatriotes par ſa préſence, qu'il avoit obtenu ſa liberté; mais ſur tout afin de délivrer les Italiens de la peur dont ils étoient remplis. A peine Camérarius eut-il recouvré quelques forces, qu'il partit de Rome pour Sienne par le chemin de Péroufe, le 27 ſeptembre 1565. Ce voyage ne fut pas ſans danger, car quelques Jéſuites coururent après lui & manquérent heureuſement le chemin, parce qu'ils crurent qu'il avoit pris la route par Lorette & Ancone. Les Jéſuites avoient conçu de la haine contre Camérarius, parce qu'auſſi-tôt qu'il fut ſorti de la maiſon de l'Inquiſition, le Pape, à la requiſition de l'Ambaſſadeur de l'Empereur, ordonna au Cardinal Pacheco de leur défendre de le voir davantage, car le Médecin avoit repréſenté à l'Ambaſſadeur, que toutes les fois que Camerarius avoit eu une viſite des Jéſuites, il le trouvoit il mal, que ſi cela continuoit, il n'y auroit aucune eſperance pour ſon rétabliſſement. Avant que de quitter Rome, Camérarius prit congé de l'Ambaſſadeur de l'Empereur & de Gaſpard Hurſtin & de Bonhold de Gent, deux Cavaliers de la ſuite de l'Ambaſſadeur qui avoient pris beaucoup de ſoin de lui. Ajoutons qu'au moment que Camérarius arriva de la priſon au logis dans lequel on l'avoit tranſporté, un vieillard vénérable le vint voir pour lui offrir de l'argent, s'il en avoit beſoin, le priant de ne point s'informer de ſon nom. Camérarius ſoupçonna que ce vieillard pourroit bien être envoyé par Pierre Victorius de Florence, qui avoit été ami intime de ſon pere. Il arriva enfin à Veniſe vers le fin de cette année, & le 16 janvier 1566 il vint à Nuremberg. En 1569, il reçut à Bâle le bonnet de Docteur en Droit. En 1573, la République de Nuremberg lui donna le titre de ſon Conſeiller, & peu de tems après le Landgrave de Heſſe lui accorda le même charge. En 1581, il fut le premier Vice-Chancelier de la nouvelle Univerſité d'Altorff. Lorſque cauſe de ſon grand âge il eut réſigné tous ſes emplois, il écrivit les trois Centuries *Hiſtoriarum Subſiſivarum*, qui depuis ont été traduites en François, en Italien, & en Allemand. Il avoit commencé la quatrième Centurie; mais la mort arrivée le 22 juin 1624, l'empêcha de le finir. Il mourut âgé de 87 ans & laiſſa un fils nommé *Philippe*.

*CAMERARIUS (Joachim) fils de Joachim Camérarius, Medecin, dont il eſt parlé cy-deſſus, naquit le 13 janvier 1566, & fut très verſé dans la Médecine. Après avoir vuité l'Italie, les Pays-Bas & l'Angleterre, il s'établit dans ſon pays, & fut un Conſeiller & Medecin de Chriſtian Prince d'Anhalt, mais l'amour de la tranquillité de la vie, lui fit dans la ſuite choiſir le ſejour de Nuremberg, où il fut plus d'une fois Doyen du Collége de Médecine. Il ſurvécut à tous ſes enfans, & mourut le 13 juin 1642.

CAMERARIUS (Louis) petit-fils de *Joachim*, par ſon ſecond fils *Joachim*, naquit à Nuremberg le 22 janvier 1573. Il commença le Cours de ſes études à Salzbitch, & ne ſa Juriſprudence à Leipſic, à Helmſtadt & à Altorff, après quoi il fit un voyage en Italie, s'arrêta pendant quelque tems à Padoue, & fut créé Docteur en Droit à Bâle en 1597. Il paſſa enſuite à Spire pour s'y perfectionner dans la pratique, & pour ſe rendre plus propre au ſervice de quelque Prince. Frédéric IV, Electeur Palatin ayant appellé le pere de Camérarius, auprés de lui à Neumarck, l'Electeur lui dit de le ſuivre à Heidelberg, où il fut d'abord nommé Conſeiller de ce Prince en 1598. En 1600, on lui donna le titre de Conſeiller Aulique. En 1603 & en 1608, il fut aux Dietes de Ratisbonne, auſſi-bien qu'en 1613. En 1609, il ſuivit le Prince Chriſtian d'Anhalt à Prague. Après la mort de l'Electeur ſon Maître en 1610, Jean Comte Palatin des Deux-Ponts, Adminiſtrateur de l'Electorat, le nomma Conſeiller privé, & en 1612 il fut envoyé, avec le même Comte Palatin, auprés de l'Empereur Rodulphe II, au nom des Princes & des Etats de l'Empire. L'Empereur l'admit à une audience particuliere, & s'en ſervit dans ſes propres affaires, à il n'avoit pas été prévenu par la mort. En 1613, il fut encore envoyé auprés de l'Empereur Matthias; pour obtenir une diſpenſe d'age en faveur de Frederic Comte Palatin & Succeſſeur dans l'Electorat, afin que, quoiqu'il ne fût âgé que de 18 ans, il pût gouverner par lui-même. Il réuſſit parfaitement dans ſa négociation. Le 16 mai de la même année, on lui donna la vie, le Prélature du Couvent de Réchenbach dans le Haut Palatinat. En 1615, on ſe ſervit de lui & d'Engelbert de Lautern, pour prendre l'inveſtiture du Palatinat au nom de l'Electeur. Il aſſiſta pendant plus de 20 ans, aux Dietes de l'Empire & du Cercle, en qualité de Deputé de l'Electeur Palatin. Il a ſouvent été envoyé aux Empereurs, aux Rois, aux Electeurs & à divers Princes. Dans toutes ces Ambaſſades, il fut ſouvent obligé, pour le maintien de la liberté de l'Empire & du ſalut des Proteſtans, de faire des démarches, qui déplurent à pluſieurs, de ſorte qu'il ne manqua pas de ſe faire des ennemis. Lorſqu'en 1619, l'Electeur Palatin voulut s'emparer du Royaume de Bohême, Camérarius le ſuivit, & en 1620 il fut reçu Chancelier des Princes & des Etats de Siléſie. Il eut auſſi entrée aux Etats du Royaume de Bohême. Lorſque l'Electeur eut perdu la bataille auprés de Prague, il envoya Camérarius en Ambaſſade auprés des Etats de la Baſſe-Saxe, & en 1622 auprés du Roi de Danemarck. Après avoir encore aſſiſté à quelques aſſemblées à Heilbron & à Erfurt, Camerarius vint à Nuremberg, & quitta cette ville avec tous les ſiens pour ſuivre l'Electeur qui étoit en exil aux Pays-Bas. En 1623, il conduiſit ſon fils à l'Univerſité de Leyde, & quelque tems après il y mena auſſi les Princes de Bohême. Il y en a qui diſent que Camérarius fut un de ceux qui conſeillérent à l'Electeur cette malheureuſe entrepriſe, mais ce ſoupçon n'eſt nullement fondé, puiſque l'Electeur n'avoit auprés de lui que deux Princes Proteſtans, lorſque le Deputé des Etats de Bohême le vit la premiere fois à Amberg, & qu'il ne fit que ſuivre leurs avis en conſentant à ſon élection. Camérarius ſe trouvoit alors à Francfort à l'élection de Ferdinand II, pour Roi des Romains. D'ailleurs il eſt ſûr, que les Miniſtres de l'Electeur l'avertirent de Francfort, qu'il falloit bien tout peſer avant que de rien entreprendre. Il y a plus, il paroît par un Acte, que l'Empereur ſçut la fidelité de Camérarius & l'aſſiſta de ſa protection impériale; ce qui ne ſeroit point arrivé ſi Camérarius eût été coupable. Frédéric Roi de Bohême écrivit auſſi une lettre, dans laquelle il rend témoignage à l'innocence de Camérarius, & le plaint de ce que ſes ennemis répandent contre lui des calomnies auſſi atroces. En 1621, le Roi de Bohême l'envoya auprés de Guſtave Adolphe Roi de Suéde. En 1625, il fut encore envoyé au Roi de Suéde, qui le prit à ſon ſervice, avec

le conſentemeot de ſon Maitre. Peu de'iems après, le Roi de Suéde envoye Camérarius a le Haye en qualité de ſon Conſeiller privé & de ſoo Ambaſſadeur ordinaire auprès des Etats Généraux. Il s'aquita de cet emploi avec beaucoup de diſtinction pendant 17 ecs, c'eſt à dire, juſques à la mort de Guſtave Adolphe & ſous le régne de Chriſtine. En 1629, Guſtave Adolphe lui donna plein pouvoir de faire avec l'Ambaſſadeur de France, une alliance offenſive ou défenſive, ſelon qu'il le trouveroit à propos. En 1648, le Reine Chriſtine voulut qu'il fit un tour en Suéde, mais les infirmitez & ſon âge ne lui permirent pas de le faire. Il demanda, quelque tems après, ſa demiſſion du caractére d'Ambaſſadeur, & l'obtint, à condition que le reſte de ſes jours il demeureroit Conſeiller privé de la Gouronne de Suéde, & qu'il en toucheron toujours les eponiemens. Camerarius ſe retira enſuite de la Haye a Leyde avec toute ſa famille, & en 1642 il paſſa e Gronogue ou il vécut pendant dix ans d'une manière fort tranquille. Lorſqu'en 1643, il ſe préſenta pluſieure difficultez au ſujet du rétabliſſement des affaires du Palatinat, l'Electeur *Charles-Louis* tâcha de faire rentrer dans ſon ſervice un Miniſtre auſſi expert que Camerarius, qui cependant n'accula ſur ſon grand age & propoſa à l'Electeur ſon fils unique *Joachim*. La Reine Chriſtine y conſentit auſſi, & le fils de Camérarius alla à la pua de Munſter, en qualité de Conſeiller privé & de Plenipotentiaire de l'Electeur Palatin en 1645. Enfin en 1651, Louis Camérarius ella avec toute la famille à Heidelberg, ou ſa préſence ne fut pas indifférente a l'Electeur. Il y mourut le quatriéme octobre de le même année. On lui attribue quelques-uns des Ecrits qui parûrent pendant les troubles de Bohéme & du Palatinat, en particuliere *Confœderationes ad Cancellariam Hiſpanicam Adjecta*, qui ſont oppoſées à un Ecrit intitulé *Cancellaria ſecreta Auhaltina*, publié en 1621. On lui attribue auſſi *Epiſtolæ Solidæ*, où l'on trouve pluſieurs faits curieux qui arrivérent de ſon tems. On a inſeré un grand nombre de Lettres, que pluſieurs Savans ont écrit à Camérerius, dans la collection des Lettres de Grotius, & dans les *Monumenta Virorum potens & doctrina illuſtrium*. Ge que Landorp e inſeré de pallionné dans ſes *Acta publica*, contre Camerarius, eſt entiérement deſtruit de fondement. * Camérerius, *Apologia adverſus Hervm. Cancellariam Anhaltinam*. Puffendorf, *de Rebus Suec. l.* 1. S. 27. Dekherus, *de Scriptis Adeſp. p.* 56. Goldaſtus, *de Rebus Bohem. l.* 3. *ch.* 365. Freher, *in Theatro*.

* GAMÉRARIUS (Joachim) fils du précédent, naquit à Heidelberg le premier juin 1603. Il commença ſes études dans cette ville, & les achéve en 1624, dans celle de Leyde, que la peſte lui fit quitter le neuviéme ſept. de le même annee. Le 13 décembre ſuivant, il paſſa eo Angleterre, d'où, après y aeoir vu tout ce qu'il y evoit de plus remarquable, il alla en France l'année ſuivante & ſe rendit au mois de ſeptembre à Genéve, où il eppra l'Italien. Il fit enſuite le voyage de Savoye & de Suiſſe, & revint à Genéve ou il ne fit pas un long ſéjour. De la il vint à Bourges où il fut fait Vice-Preſident de la Nation Allemande en 1647. Enſuite il paſſe par Paris pour retourner en Hollande. Dès qu'il fut arrivé à la Haye, il s'y epplique aux Mathématiques. En 1631, il alla faire un tour en Suéde, & entra au ſervice de Guſtave Adolphe qui l'envoye auſſi tôt à Wurtzbourg pour y traitee avec l'Ambaſſadeur d'Angleterre. Après la mort de ce Roi, il ſe rendu à l'armée avec le Chancelier Oxenſtiern qui l'envoya enſuite comme Reſident a la Cour de l'Electeur Palatin & en d autres Cours voiſines. Il l'accompagna enſuite à celle de France & revint auprès de ſa famille après quatre ans d'abſence. En 1637, il alle en Suéde pour le ſeconde fois, & quatre ans eprès il y fit un troiſiéme voyage. En 1645, il ſe rendit à Munſter pour y aſſiſter au Congrès de la part de l'Electeur Charles Louis. En 1647, il ſe retira à Gronogue, d'ou l'annee d'après il paſſa pour le quatriéme fois en Suéde. Enfuite il revint à la Haye, d'où en 1650, il retourna à Gronogue, qu'il quita pour ſe rendre avec ſun pére a Heidelberg où il demeura juſqu'à ſa mort arrivee le 24 nov. 1687, laiſſant deux fils & une fille. * *Gr. Dict. Univ Holl.*

CAMÉRARIUS, (Guillaume) Ecoſſois, Prêtre de l'Oratoire, Docteur de la Faculté de Théologie de Peris, ſoutint vivement la doctrine du P. Gibieuf contre un Auteur qui l'avoit enquié. Il a donné pluſieurs Ouvrages mêlez de Philoſophie, avec un recueil de quelques Traitez des Péres, qui n'avoient pas encore été imprimez. Il a fait un Traité pour ſoutenir le prémotion phyſique, & l'accorder avec la liberté, ſelon le ſyſtême du P. Gibieuf ſous le titre, *Antiquitatis de novitate victoria, contra Eugenium Philadelphum*, imprimé à Paris en 1634. Il y répond à un livre imprimé à Cahors contre ſon livre, & contre celui du Pére Gibieuf. Son Recueil d'Ouvrages des Péres, contient le réponſe de S. Fulgence eue demandes de Scentias, ſur l'incarnation; un Traité deſſept vices, & des ſept dons du Saint-Eſprit; une Explication du Symbole, attribuée à Saint-Auguſtin; le Traité de ſaint Anſelme de le Garde de l'homme intérieur; & une Epitre de ce Pére à Bernard Prieur, & aux Religieus de Saint-Alban. Le P. Camérarius a encore fait une Diſſertation Théologique ſur cette Queſtion, ſi un Confeſſeur peut abſoudre un Pénitent qui n'a plus de connoiſſance, & qui ne donne aucuo ſigne de pénitence: il tient l'affirmative. Cette Diſſertation a été imprimée en 1648. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle, tome* 2.

* CAMERET, bourg de France dans le Principauté d'Orange, qui eſt enclevée dans la Provence. Il eſt au nord-eſt de la ville d'Orange, dont il eſt éloigné d'une lieue & demie.

GAMERIGK, CAMERIK & GAMERYCK. *Voyez* CAMBRAY.

CAMÉRINO, ville d'Italie, autrefois dans l'Ombrie, & aujourd'hui dans le Marche d'Ancone, avec Evêché ſuffragant du ſaint Siége. Les Auteurs Latins la nomment *Camerinum* & *Camerinus*, & ſes Habitans *Camerices*. Elle eſt ſituée entre Macérate & Spolete, & elle e eu autrefois le titre de Duché: cette ville eſt tres ancienne. Tite-Live fait mention en pluſieurs endroits du zéle de ſous ſes Habitans pour les Romains, & témoigne qu'ils fournirent à Scipion 600 hommes pour paſſer en Afrique. Léandre Alberti remarque les divers changemem qui ſont eu lieu au gouvernemenc de cette ville. Elle a eu autrefois des Ducs Souverains de la Maiſon de Varano, juſques au tems du Pape Peul III, qu'elle fut reunie à l'Etat de l'Egliſe, faute d'hoirs mâles. Nous avons les Statuts & les Ordonnances de deux Synodes qu'on a tenus à Camerino, l'un *en* 1584, ſous Gaſpard des Urſins, & l'autre en 1587, ſous Jérôme Bobo ou Bobus.

Outre cette ville, il y a dans la Campagne de Rome un autre Camérino aujourd'hui Camérota, fondé par Camer Roi des Aborigénes, ſelon le même Léandre Alberti, & dont Romulus vainquit les Habians, comme le veut Denys d'Halicarſe, *l* 2. Tite-Live, *l.* 9. *&* 28.

GAMERINUS, Poéte Latin, compoſe un Poéme ſur Troye, & eſt mis par Ovide au nombre des Poetes de ſon tems.

Quique tenit demoto Camerinus ab Hectore Trojam.

* Ovide, *l.* 4. *de Ponto, Epiſt.* 16. *v*, 19.

GAMERLINGUE, Cardinal, qui régla l'Etat de l'Egliſe & adminiſtre la Juſtice. C'eſt l'Officier le plus éminent de la Cour de Rome, parce que tout le bien du ſaint Siége eſt adminiſtré par le Chambre, dont il eſt le Preſident. Le Siége vacant, il fait battre monnoye, marche en cavalcade, & publie des Edes. Il a ſous lui un Threſorier & un Auditeur appellez généraux, qui ont une Juriſdiction ſeparée, & douze Prelats appellez Clercs de Chambre. Du Cange dit qu'on e auſſi appellez Camerlingues, les Threſoriere du Pape & des Empereurs. Ce mot eſt Allemand dans ſon origine, & vient de *Kamarling*, qui ſignifie *Chambrier*, ou Maitre de le Chambre, ou Threſoriers; & dans une Chartre de l'Empereur Lothaire de l'an 837, l'on trouvee que Berthold exerçant le charge de Threſorier, portoit ce nom. * Du Cange, *Glojſarium Lat.* Ughellus.

GAMERON (Jean) qui evoit dans le XVII ſiécle, étoit né à Glaſcow en Ecoſſe, où il fit ſes études. Il vint enſuite en France, & parut avec éclat entre les Proteſtans de ce Royaume. On dit qu'il ſavoit très-bien le Grec, & qu'il s'enonçoit en cette Langue ſur le champ avec une facilité ſurprenante. Il evoit enſeigné dans le lieu de ſa naiſſance, puis a Bergerac en France, d'où il alla à Sedan, où il profeſſa pendant deux ans la Philoſophie. Enſuite il revint à Paris; d'où il alla à Bourdeaux ſur la fin de l'an 1604. Le Conſiſtoire de cette ville promit de l'aſſiſter pendant quatre ans, pourvu qu'il voulut étudier eo Théologie. Il accépta cette offre, & fut fait Précepteur des enfans du Chancelier de Nevaree, nommé Calignon, avec leſquels il alla à Genéve & à Heidelberg. En 1608, l'Egliſe Proteſtante de Bourdeaux le rappella & l'élut Miniſtre à la place de Renaud. Au bout de dix ans, il fut nomme Profeſſeur en Théologie a Saumur; ou il ſuccéda eu célébre Gomar Hollandois. De la il paſſa en Angleterre vers l'an 1621, & il y enſeigna quelque tems, auſſi bien qu'à Glaſcow, lieu de ſa naiſſance. Il revint enſuite a Saumur, ou le ſituation dans laquelle etoient les affaires des Proteſtans, ne lui permit pas de profeſſer; c'eſt pourquoi il fut contraint de ſe retirer à Montauban, mais l'etant oppoſé aux Huguenots qui ſe ſoulevérent en 1625, il les irrita tellement, qu'un d'entre eux l'aſſomma preſque à coups de poing, & à coupe de baton; & l'eût même achevé, ſans le ſecours d'une femme qui le mit entre deux. Camérón ſe retira à Monſiac pour n'y faire panſer; & étant reveau quelque tems après à Montauban, il y mourut de chagrin à l'age de 46 ans. Il fut Auteue d'un nouveau Syſteme de la Grace, car les Calviniſtes etoient eloes partagez entre eux, à cauſe des opinions d'Arminius, deſquelles Cameron approcha fort. Les plus ſevans hommes qu'ils eyent eus dans leur parti, comme Amiraut, Cappel, Bochart, Daillé, & quelques autres, ont ſuivi ſes ſentimens, etant perſuadez que ceux de Calvin ſur la Grace, ſur le Libre Arbitre, & ſur la Prédeſtinatuo, etoient trop durs. C'eſt ce qui a fait que les autres Galviniſtes ont parlé dans leurs Ecrits de l'Ecole de Saumur, comme d'un parti oppoſé au pur Galvinisme. Cameron avoit publié de ſon vivant une Conférence avec Tilenus, intitulée, *De Gratia & voluntatis humanæ concurſu in vocatione, Leydæ anno* 1622, & un autre Traité auſſi en Latin, imprimé à Saumur en 1624, où il défend ſon opinion touchant la Grace & le Libre Arbitre. On a imprimé apres le mort ſes *Prolectiones*, ou Leçons de Théologie, qui contiennent l'explication de certains paſſages de l'Ecriture en forme de leur communs, & à la maniére des Controverſiſtes. Il eſt diffus dans ſon ſtyle, & s'exprime avec beaucoup de netteté. On a auſſi imprimé à Geneve en 1632, des Remarques ſevantes & judicieuſes ſur tout le Nouveau Teſtament, avec le titre de *Myrotheciam Evangelicum*; & on les a inſerées depuis dans les Critiques d'Angleterre. Caméron etoit perſuadé qu'on pouvoit ſe ſauver dans l'Egliſe Romaine, dont il ſortit à peu de choſes prés la doctrine ſur la Grace. * *Memoires Hiſtoriques*.

GAMÉRONES. *Voyez* GAMARONES.

GAMÉRONIENS: c'eſt un parti de Presbytériens d'Ecoſſe, auſſi eppellez d'*Archibald Cameron*, Prédicateur de le campagne, qui fit le premier qui ſe ſépera de le communion des autres Presbyteriens, qu'n n'etoient pas de ſon opinion touchant les Miniſtres qui evoient accepté la liberté de conſcience accordée par Charles II, diſant que c'étoit favoriſer le droit de Suprémacie, que ce Prince prétendoit evoir dans l'Egliſe. Eux, au contraire, ſoutenoient, qu'ils n'avoient fait qu'uſer de la liberté qui leur étoit accordée, d'exercer les fonctions paſtorales, dont ils avoient été juſtement privez. Les diſputes & la chaleur augmentérent de part & d'eutre, mais d'autres Presbyteriens reſolurent de les ſuſpendre, juſques à ce que le différent eût été terminé dans une aſſemblée générale. Les Gaméroniens ſe ſéparérent d'eux, & pouſſérent leur animoſité juſqu'à l'excès. Ils dirent que le Roi Charles étoit déchu de ſon droit à la Couronne, & de le ſociété de l'Egliſe; parce qu'il avoit violé la Ligue ſolemnelle & la Convention ſous laquelle il avoit

avoit reçu la Couronne ; & que ſa vie criminelle l'excluoit de droit du privilege d'être Membre de l'Egliſe. Ils ne prétendoient rien moins, que de le dethroner & de l'excommunier, & le jetterent dans une rebellion ouverte, qui fut étouffée par le Duc de Monmouth à Bothwell-Bridge. Ils ſe ſoumirent avec plaiſir au Roi Guillaume III, & ont ſe montré dans toutes les occaſions leur zele pour lui, comme à Dunkeld, à Steinkerke, & ailleurs, tous leurs Officiers Cléricaux, Fullerton, & le Major Ker de Kerland, le dernier étoit le chef d'une ancienne famille d'Ecoſſe de ce nom, & qui contribua à porter les Cameroniens à convenir avec le Gouvernement d'alors, tant dans le Civil que dans l'Eccléſiaſtique. Mais il fut enlevé par une mort prématurée, cauſée par les bleſſures qu'il reçut à Steinkerke. Quant à leurs diſputes ſur les matieres eccléſiaſtiques, elles furent terminées, parce que leurs prédicateurs ſe ſoumirent à l'aſſemblée générale de l'Egliſe d'Ecoſſe, tenue en 1690. * *Dict. Anglois.*

CAMERYCK ou CAMERYK. *Voyez* CAMBRAY.

CAMIENICUM. *Voyez* KAMINIECK.

CAMILLA (la Signora) ſœur du Pape Sixte V, étoit femme d'un Habitant du village des Grottes, proche la ville de Montalte, dans la Marche d'Ancône en Italie. Lorſque ſon frere Felix Peretti, appellé depuis le Cardinal de Montalte, eut été crée Pape ſous le nom de Sixte V, l'an 1585, elle fut mandée à Rome, & y vint accompagnée des enfans de la fille. Comme elle approchoit de la ville, les Cardinaux de Medicis, d'Este & Alexandrin furent au devant d'elle, & la conduiſirent dans un Palais, où ils la firent habiller en Princeſſe, croyant faire ainſi leur Cour au Pape, qui aimoit cette ſœur avec beaucoup de tendreſſe. Ces Cardinaux la conduiſirent enſuite chez le Pape & la lui préſenterent ; mais Sixte V, la voyant avec des habits ſi magnifiques, fit ſemblant de ne la pas connoître, & ſe retira dans une autre chambre. Camilla retourna le lendemain au Vatican avec ſes habits ordinaires, & alors le Pape l'embraſſa, & lui dit, *Vous êtes à preſent ma ſœur, & je ſe préſens pas qu'un autre que moi vous donne la qualité de Princeſſe.* Il la logea dans ſon Palais de ſainte Marie Majeure, & lui aſſigna une penſion fort honnête : mais il lui défendit de ſe mêler d'aucune affaire, & de lui demander aucune grace ; à quoi elle obéit ſi ponctuellement, qu'elle ſe contenta d'obtenir des indulgences pour une Confrairie établie dans l'égliſe du Refuge de Naples, dont on l'avoit fait Protectrice. * Grégorio Leti, *Hiſt. du Pape Sixte V.*

CAMILLE (*Camilla*) Reine des Volſques, fille de Métabe Roi des mêmes peuples & de Camille, fut conſacrée à Diane par ſon pere : c'eſt pourquoi dès ſes premieres années elle fut occupée aux exercices de la chaſſe & aux armes. Comme elle ſe ſentit une violente inclination pour l'un & pour l'autre metier, elle s'y rendit ſi habile, qu'elle y aquit beaucoup de gloire. Enfin elle vint au ſecours de Turnus & des Latins contre Enée, & elle ſe ſignala par pluſieurs beaux exploits. Elle fut tuée en trahiſon par Aruns ou Arronce, comme on le voit dans Virgile, *Enéide, l.* 7. *v.* 803. *& ſuiv. l.* 11. *en pluſieurs endroits, & particulierement v.* 759. *& ſuiv.*

CAMILLE (*M. Furius Camillus*) l'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome, triompha quatre fois, & fut cinq fois Dictateur, ſix fois Tribun Militaire, & une fois Cenſeur ; mais il ne fut jamais Conſul. Quoiqu'il eût ſervi la République utilement, & qu'on lui eût donné le titre de ſecond Fondateur de Rome, on ne laiſſa pas de l'exiler. Il vainquit les Annates joints aux Latins & aux Herniques, quoiqu'avec une armée fort inférieure en nombre, comme le rapporte Tite-Live dans le *ſeptieme & huitieme chapitre du cinquiame livre de la premiere Decade.* Pendant ſa Cenſure l'an 367 de Rome, il fit ordonner que ceux qui étoient à marier, le marieſſent avec les veuves de ceux qui étoient morts pendant la guerre. Il dédia les Faliſques, & prit, après un ſiege de dix ans, l'an 358 de Rome, & 396 avant Jeſus Chriſt, la ville de Veies, d'où il remporta un très-grand butin, qu'il diſtribua aux Soldats contre ſon vœu : car il avoit promis à Apollon la dixiéme partie du butin de Veies, & il ne s'étoit point ſouvenu de la mettre à part. Le Senat averti par les Auſpices que le ciel étoit irrité, ordonna que chaque Soldat rapporteroit la dixiéme partie de ſa portion du butin. Cet Edit fit murmurer contre Camille, & lorſqu'il eut fait rejetter la propoſition d'envoyer des Habitans à Veies, l'un des Tribuns le mit en juſtice, pour lui faire rendre compte du butin de cette ville. Camille prevint ſa condamnation, s'exila de lui-même, & fut de plus condamné à une fort groſſe amende. Il avoit déjà dédié le temple de Junon, & celui de Matute ou Leucothée. Durant cet exil l'an 364 de Rome, le Capitole étant aſſiegé par les Gaulois Sénonois, il fut élu Dictateur, quoiqu'exilé par ſon ingrate patrie. Camille qui étoit à Ardée ayant appris cette nouvelle, ſollicita les Ardéates de venir au ſecours de Rome & de toute l'Italie, contre l'invaſion des Gaulois. Il arriva à Rome au moment qu'on peſoit les deux mille livres d'or, en exécution du traité fait avec les Gaulois, pour les obliger à quitter le ſiége ; & ayant chargé ces ennemis à l'improviſte, il les contraignit de ſe retirer honteuſement & avec perte. Il mérita par cette action le nom de ſecond Romulus, & de reſtaurateur de ſa patrie, principalement pour avoir empêché que les Romains, quittant leur exil, ne ſe retraffent à Veies. Après cette défaite & la délivrance de Rome, il traça un temple à cette fois qui avoit acquis les Romains de l'arrivée des Gaulois, & qu'ils avoient negligée ; & lui inſtitua des ſacrifices ſous le nom de DEUS LOCUTIUS. Enſuite il remit les loix en leur premiere vigueur, contraignit les Volſques de ſe rendre, & défit les Eques, les Toſcans, & autres peuples voiſins. Lorſqu'il aſſiegeoit Falérie ou Falére, ceux l'an 360, un Maître d'ecole lui amena les enfans des plus conſidérables familles de cette ville. Camille déteſtant cette trahiſon, renvoya cet homme lié à Falére, & le fit accompagner par ces enfans : ce qui charma ſi fort les Habitans, qu'ils ſe rendirent à ce généreux ennemi. Le bruit d'une nouvelle courſe de Gaulois en Italie, obligea le Sénat de le créer Dictateur pour la cinquiéme fois en 387. Il défit les ennemis qui s'étoient avancez juſques dans les campagnes d'Albe, & retourna dans Rome triomphant, 23 ans après qu'il l'eut délivrée pour la premiére fois. Les Romains pour reconnoître tant de bienfaits & des ſervices ſi importans, lui éleverent une ſtatue equeſtre dans le marché de Rome ; honneur qui n'avoit encore été rendu à aucun Citoyen. Il mourut de la peſte deux ans après, à l'âge de quatre-vingt ans, l'an 389 de Rome, 365 avant l'Ere Chrétienne. * Plutarque, *dans la Vie de Camille.* Florus, *l.* 1. Aurelius Victor, *des Hommes illuſtres, c.* 23. Diodore. Orofe.

CAMILLE (*L. Furius Camillus*) Conſul Romain & Dictateur, fils du precedent, fut nommé Dictateur en l'an 405 de Rome, & 339 avant J. C. L'année d'après, étant Conſul avec Appius Claudius Craſſus, qui mourut auſſi tôt, il fut obligé de s'oppoſer aux Gaulois. Il eut le bonheur de les vaincre ; & ce fut en cette occaſion que le Tribun Valerius fut un Gaulois par le ſecours d'un corbeau, qui voltigeoit, dit-on, autour de ſa tête, d'où on lui donna le nom de *Corvinus.* En l'année 417 de Rome, 337 ans avant Jeſus Chriſt, Camille fut Conſul avec C. Mænius ou Mænius Nepos. Son Collegue & lui deffirent entierement les Latins, & furent honorez de triomphes equeſtres. Camille prit auſſi la ville d'Antium, & ayant été toutes les galeres qui le trouverent dans le port, il en fit porter les proues d'airain à Rome, & les fit attacher ſur la Tribune aux Harangues, qu'à cauſe de cela on appella depuis *Roſtra.* L'an 430 de Rome, & 324 avant Jeſus Chriſt, il fut encore Conſul avec Decius Junius Brutus. Ce dernier le mit en marche contre les Péligniens, les Marſes & les Veſtiniens, & Camille s'avança contre les Samnites ; mais étant ſurpris de maladie ſur la route, il nomma Dictateur le plus fameux Capitaine de ſon tems, qui étoit L. Papirius Curſor. * Tite-Live, *l.* 7. & 8. Pline, *l.* 34 *c.* 5. Florus.

CAMILLE SCRIBONIEN (*Camillus Scribonianus*) fut élu Empereur par quelques Romains lâches du régne de Claude ; mais il fut abandonné des uns, & tué peu après. Arria ſon épouſe, animée d'un courage au deſſus de ſon ſexe, ne voulut pas lui ſurvivre, & ſe donna la mort en même tems, l'an de J. C. 42. * Tacite, *dans la Vie d'Agricola* Pline, *l.* 3.

CAMILLE (Jules) *Voyez* CAMILLUS.

CAMILLUS ou CASMILLUS ; c'étoit le nom du Serviteur des Dieux Cabires. Auſſi Plutarque dit que les Romains & les Grecs donnoient ce nom au jeune Miniſtre du temple de Jupiter, comme les Grecs le donnoient à Mercure. Varron veut que ce nom étoit une des myſtéres des Samothraces. Macrobe nous apprend que les jeunes enfans & les jeunes filles, qui ſervoient aux Prêtres & aux Prêtreſſes des Divinités Payennes, s'appelloient Camilles. Servius dit qu'en Langue Toſcane, Mercure étoit appellé Camille, comme étant Miniſtre des Dieux. Ce terme de Camille aeuſt pris cours parmi les Toſcans, les Romains, & les Grecs, les Samothraces & les Egyptiens, & avoit paſſé de l'Orient à l'Occident. Bochart croit que ce mot peut venir de l'Arabe *Ghadamel*, c'eſt à dire, *Miniſtrare.* Du fut que l'Arabe a beaucoup de rapport au Phénicien & à l'Hébreu. Grotius veut que *Camillus* vienne du *Chamarum* des Ecrivures, où ce terme ſignifie les *Prêtres*, ou les *Augures.* * Denys d'Halicarnaſſe, l. 2. Rolin, *Antiquitez Romaines. l.* 3. *c.* 31. *& l.* 5. *c.* 37. Varron, *de Lingua Latina, l.* 6

CAMILLUS, (Jules) natif du Territoire de Forli, fut nommé communément *Delminius*, d'une petite ville de Dalmatie où ſon pére naquit peu après le commencement du XVI ſiecle. Il enſeigna la Logique à Bologne. Il étoit fort verſé dans les Langues Orientales, dans la Cabale, & dans la Philoſophie des Egyptiens, de Pythagore & de Platon. Il poſſedoit outre cela de très beaux talens pour l'Eloquence & pour la Poeſie. Il réuſſiſſoit mieux dans la Langue maternelle que dans la Latine. Il n'étoit pas ſort habile dans le Grec. Jean Batiſte Pallavicini Evêque de Cavaillon, obtint la liberté de ſon frere auprès de François I, par l'efficace d'un Diſcours pathetique, qu'il s'étoit fait compoſer par Camillus. Ce Diſcours de même que le compliment de remercîment, ſe trouvent encore parmi ſes Ouvrages. Il tacha de contribuer à la perfection de l'Eloquence en réduiſant tous certaines claſſes les divers ſujets que l'on peut traiter, & ce que les Orateurs & ſur tout Ciceron en ont dit, afin qu'avec facilité on eût & des idées & des materiaux. Il ſe ſervit pour cet effet d'une grande machine de bois, faite en Amphithéatre & garnie d'un nombre prodigieux, de tiroirs, tous remplis de feuilles de papier manuſcrites. Il tranſporta ſa machine en France & la préſenta à François I, qui lui fit payer 500 ducats, afin qu'il pût la conduire à ſa perfection. Mais comme il ne conſia ſon ſecret qu'à ſon gendre & à un certain Venitien nommé *Michel Ange*, & que le travail étoit immenſe, il y employa 40 ans & dépenſa, à ce qu'il dit, 1500 ducats ſans pouvoir y mettre la derniére main. Michel Ange mourut avant Camillus, qui le ſuivit de près & laiſſa ſa machine imparfaite. Ce qui a été imprimé là-deſſus, tiré de ſes Ecrits, a ſeulement été publié après ſa mort par François Patrice, Thomas Porcacchi & quelques autres de ſes amis. D'abord il avoit rangé tous les mots ſelon l'ordre des parties du corps humain, & il crut pouvoir renfermer dans ce plan la nature entiére ; c'eſt pourquoi il fouilla, avec beaucoup de ſoin, ce que Platon dans ſon Timée, Ariſtote, Galien, Cicéron, Celſe, Pline, Lactance, & pluſieurs autres en ont écrit. Il ſe fit même diſſequer quelques corps humains par un habile Anatomiſte. Il changea de plan dans la ſuite & prit le nombre ſeptenaire pour la régle de tout ſon arrangement, parce que ce nombre eſt fort eſtimé dans la Philoſophie Platonicienne & qu'il y a ſept Planétes. Camillus fut obligé d'avoir recours à Sturmius en 1540, parce qu'il ne put pas ſe lire ſeul de la lecture de Demoſthene. Mais Sturmius ne goûta point le plan de Camillus, & pluſieurs crûrent que tout ce Duvrage n'avoit pour but que d'engager les Grands & quelques amis à fournir des ſommes à l'Auteur pour faire réuſſir ſon projet. C'eſt ce qui obligea Camillus à diſſiper ce ſoupçon injurieux par un Diſcours qui eſt dans ſon Théatre & par un Poeme Latin adreſſé à *Bembo.* Lorſqu'il étoit à Paris il lui arriva un évenement bien ſingulier, & qu'il raconte lui même dans ſon *Idea del Theatro.* Il étoit avec pluſieurs Cavaliers dans une ſalle de la Tournelle, lorſqu'un

qu'un Lyon, qui s'étoit échappé y entra. Camillus regardoit dans ce tems-là par la fenêtre pendant que le reſte de la compagnie prenoit la fuite. Le Lyon s'approcha de Camillus, lui mit une patte ſur l'épaule & commença à le lécher; & lorſque Camillus ſe tourna du côté du Lyon, l'animal ſe jetta par terre & ſe proſterna devant lui. Camillus conclut de la que le Lyon avoit remarqué dans ſes yeux les mêmes *vertus Solaires* qui ſe rencontrent dans ceux des coqs & que c'étoit là la cauſe de la démarche reſpectueuſe du Lyon. Camillus mourut environ l'an 1550. Thomas Porcacchi fit imprimer ſes Ouvrages en deux volumes à Venise, en 1597. En voici le contenu, *Diſcorſo ſu materia del ſuo Theatro*; *Lettere del rivolgimento dell'huomo à Dio*; *La Idea del Theatro*; *Trattato della mattrice*; *Trattato dell' Imitatione*; *Due Orazioni*; *Rime & Lettere diverſe*; *La Topica overo dell' Elocutione*, *Diſcorſo ſopra l'Idea d'Hermogene*; *Eſpoſitione ſopra il primo & ſecondo Sonnetto del Petrarca*; *La Grammatica*; *Artificio della ſcrivere & giudicare le buon ſcritte Orazioni*, *come anco dell' Oratore*, *con alcune conſiderationi ſopra la Bucolica di Virgilio*. Ses Poëſies Latines ſe trouvent dans les *Delicæ Poetarum Italorum*. * Ghilini, *Theatrum*. Caddiue, *de Scriptoribus non Eccleſiaſticis*. Krauſit, *Nota in Manutium*.

CAMILLUS de Lellis. *Cherchez* LELLIS, Inſtituteur de la Congrégation des Clercs Réguliers.

CAMIN ou CAMMIN, ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, eſt dans la Poméranie Ducale ſur l'embouchure orientale de l'Odes, à cinq lieues de Griffenberg & de Treptow. Camin, bâtie des ruines de l'ancienne *Julin*, lui ſuccéda en l'épiſcopat l'an 1198. Elle embraſſa la Reformation l'an 1574, & elle fut cédée à l'Electeur de Brandebourg par le traité d'Oſnabrug, aux conditions qu'il la tiendroit avec ſon diocéſe, en fief de l'Empire, & qu'il pourroit en éteindre les Canonicats, après la mort des Chanoines, qui étoient alors établis. Voici quelle fut l'origine de l'Evêché de Cammin. 1. Lorſqu'Otton Evêque de Bamberg convertit les Poméraniens, il avoit avec lui *Albert*, Moine natif de la Franconie, que les Ducs de Pomeranie créerent, en 1128, le premier Evêque de *Julin* ou *Wolin*, quoqu'Albert ne prit jamais le titre d'Evêque, pendant qu'Othon vecut. Albert abolit donc entierement ce qui reſtoit encore du Paganiſme à Gramin, à Tribeſées & à Barth; & il mourut le 17 novembre 1158. 2. Lorſque ſous *Conrad* I, ſon Succeſſeur, les Habitans de Wulin mirent eux mêmes le feu à leurs maiſons, afin que la ville ne tombat pas entre les mains des Danois, l'Evêque Conrad ſe retira auſſi à Cammin & obtint en 1176, de Bogiſlas I, & de Caſimir I, qu'on lui donnât & à ſon Chapitre pour y demeurer, le Chateau, qui jusques alors avoit été la réſidence des Princes. Ils promirent en échange de reconnoître le Patronage de la Maiſon Ducale & de ne procéder jamais à l'Election d'un nouvel Evêque ſans ſon conſentement. C'eſt pourquoi cet Evêché ne fut jamais ſujet à aucun Archevêque, & ſe charges du ſixiéme des impôts de tout le pais. Conrad, I. du nom mourut en 1185. 3. *Sigfried* qui juſques alors avoit été Prévôt du Chapitre, fut élu. 4. En 1202, *Sigwin*, *Sigerwin*, ou *Sigiſmund* ſuccéda & néges juſques en 1217. On remarque, comme quelque choſe d'extraordinaire alors, qu'il prêchoit & faiſoit les Catéchiſmes lui même. 5. *Conrad* II, de Demmin. 6. *Conrad* III, Comte de Gurzkou réſigna en 1243. 7. *Guillaume*, Docteur. Il obtint des Ducs de Stargard les villes de Colberg & de Cœslin en payant 1500 marcs d'argent, outre la ceſſion de quelques dimes. Il réſigna en 1249. 8. *Herman*, *Comte de Gleichen*, qui obtint des avantages conſidérables en faveur du Chapitre, de Barnime I, & de Bogiſlas IV. 9. *Jaromare* III, *Prince de Rugen*, qui n'étoit que Diacre. Il mourut en 1299. 10. *Henri Wachold*, mort en 1317. 11. *Conrad* IV. Il obtint du Pape Jean XXII, que l'Evêché de Cammin ne ſeroit jamais ſujet à aucun Archevêque; il mourut en 1322. 12. *D. Guillaume* ou *Arnold* Dominican, ſiegea juſques en 1329. 13. *Frédéric d'Eichſtatt*, qui rendit des ſervices conſidérables à ſes Princes dans la guerre contre le Brandebourg & négocia la paix entre le Markgrave *Louis le Romain*, & *Barnime* III, Duc de Poméranie. 14. *Jean*, fils d'Eric, Duc de la Baſſe-Saxe parvint à l'Evêché n'étant âgé que de 14 ans, & mourut en 1373. 15. *Philippe Lumbach de Rehberg*, juſques en 1386. 16. *Jean Guillaume*, qui mourut avant que d'avoir été ſacré, de ſorte que *Bogiſlas* VIII fut proprement le Succeſſeur de Philippe; il réſigna en 1392, & fut chargé du gouvernement par la mort de Wratiſlas VII, ſon frére. 17. *Nicolas de Bock*, qui excommunia Bogiſlas VIII, ſon prédeceſſeur, parce que celui ci ne voulut point céder les biens de l'Evêché qu'il avoit affranchi & dégagé de ſes propres deniers, avant que l'Evêché lui eût remboursé ſes 40000 florins. Le Duc en appella au Pape, qui nomma des Commiſſaires, devant leſquels l'Evêque ne voulut point plier. Bogiſlas prit donc la réſolution de le faire payer par la force des armes, en entrant avec ſes troupes dans le pais de l'Evêque: ce qui la chagrina tellement qu'il ſe démit de ſon Evêché en 1395, & ſe fit de l'Ordre de Pruſſe. 18. *Magnus*, Duc de la Baſſe Saxe, qui continua la diſpute avec Bogiſlas, qui fut enfin condamné par le Commiſſaire du Pape à reſtituer les biens au Chapitre, ſans qu'il eût reçu la ſomme qu'il demandoit. Bogiſlas n'eut qu'une reſſource, ſavoir l'appel au futur Concile; il s'en ſervit, & reſta ainſi tranquille poſſeſſeur de ces biens juſques à ſa mort. Peu de tems après l'Evêque *Magnus* aſſiſta au Concile de Conſtance, où il donna, non ſeulement ſon ſuffrage au ſupplice de *Jean Hus*, mais ſceut auſſi diſpoſer les choſes de maniére, que le fils & la veuve de Bogiſlas VIII furent condamnez par le Concile. Ils reſuſérent de ſe ſoumettre à ſa deciſion, & on lança l'excommunication contre eux. Cependant cet Evêque ne vit point la fin de ce procès. 19. *Sigfried Bock* de Stolpa, qui avoit été Chancelier du Roi Eric. Celui-ci voyant que les foudres du Vatican n'opéroient point, eut recours au bras ſéculier & fit ſi bien que Bogiſlas IX, & ſa mére, furent mis au Ban de l'Empire, par le Concile de Bâle. Ce ne fut qu'alors qu'ils ſe virent obligez d'entrer en un accommodement, par lequel le Duc reſtitua, en 1436, une partie des biens au Chapitre, & en retint pour le dédommagement des frais que l'on avoit cauſez à ſon pére, exigeant de plus qu'on lui confirmât ſon droit de Patronage & que jamais on n'élirait un Evêque de Cammin ſans le conſentement du Duc de Poméranie regnant. Cet Evêque mourut en 1446. 20. *Henning Iwan de Stolpa*. Il dédia l'Univerſité de Greyswalde le 17 octobre 1456. 21. *Louis* qui ſe démit de ſon Evêché en 1479. 22. *Mario de Frigeno*, Italien, que d'autres nomment *Martin de Frigeo*, ou *Stiggeno*. Il avoit rendu de grands ſervices à la Cour de Rome, parce qu'étant Légat en Suéde & ailleurs, il avoit prêché les Indulgences avec beaucoup de ſuccès; c'eſt pour cette raiſon que le Pape le propoſa au Chapitre qui l'élut finalement. Il mourut à Rome, où il étoit allé pour obtenir le Chapeau de Cardinal, en 1488. 23. *Benoît de Waldſtein*, qui acheta l'Epiſcopat d'un Cardinal, en faveur duquel le Pape avoit diſpoſé de l'Evêché de Cammin, parce que Marin de Frégéno avoit cédé ce droit au Pape contre toutes les immunitez de cet Evêché. Après qu'il eut été reçu dans ſon Chapitre, il aſſembla un Synode en 1492, à Stargard, où l'on ſe donna beaucoup de peine pour mettre des bornes au luxe & l'habillement des Concubines des Prêtres. Comme cet Evêque agréoit peu au Duc Bogiſlas X, le Duc obtint du Pape Alexandre VI, qu'on pourroit élire un Adminiſtrateur ou un ſimple Evêque. 24. *Martin Carith*, Maître ès Arts & Docteur du Decret. Il avoit été auparavant Chancelier du Duc de Bogiſlas. Il célébra à Stetin en 1500 un Synode, où l'on attaqua vivement le concubinage des Prêtres. Il mourut en 1520. 25. *Eraſme Manteuffel*, Licentié en Droit, qui avoit été Gouverneur du fils de Bogiſlas. Il s'oppoſa d'abord vivement à la Doctrine de Luther, & porta le Duc George, ſon Elève, à uſer de pluſieurs violences contre ceux qui en faiſoient profeſſion. Mais lorſqu'après la mort de George, Barnime XI, & Philippe n'écouterent plus ſes avis, il changea de ſentiment & ſe rangea, en 1536, à la Confeſſion d'Ausbourg. Il examina & ordonna dans la ſuite, pluſieurs Miniſtres Lutheriens. Cependant il ne put être engagé à accepter le titre de Surintendant général des Egliſes de Poméranie. Il mourut le 26 janvier 1543. 26. *Barthelemi Schwavenius*, que trois Surintendans & ſept Paſteurs de Poméranie ordonnérent & confirmérent. Quelques Etats de ſon Evêché proteſtérent contre lui, parce qu'il vivoit dans le mariage, & obtinrent de l'Empereur, en 1548, un Edit pour le faire caſſer. Les Ducs de Pomeranie en appellérent à la Diéte de l'Empire & deduiſirent leurs droits ſur cet Evêché. Mais Schwavénius mit bientôt fin à ce débat en réſignant ſon Evêché. 27. *Martin Walter*, Diſciple de Melanchthon. Schwavénius l'avoit envoyé à Rome pour y demander ſa confirmation; mais comme on la refuſa à Schwavénius, parce qu'il étoit marié, Martin l'obtint pour lui même. Schwavénius fut ſi éloigné de s'irriter contre Martin, qui avoit été Chantre du Chapitre, qu'au contraire il réſigna volontairement en la faveur & intercéda pour lui auprès du Duc. Martin fut cependant obligé de promettre, que malgré la confirmation obtenue du Pape, il reconnoîtroit toujours les droits du Duc ſur l'Evêché, & contribueroit, de toutes ſes forces, à l'avancement de la Doctrine de Luther. Il obſerva fidelement ſa promeſſe, juſques au jour de ſa mort, qui fut le huitiéme juin 1556. 28. *Jean-Frédéric*, Duc, juſques en 1574. 29. *Caſimir*, juſques en 1600. 30. *François*, juſques en 1618. 31. *Ulric*, juſques en 1622. 32. *Bogiſlas*, juſques en 1637. Ces cinq Evêques furent tous Ducs de Poméranie, & ne jouirent de l'Evêché que juſques au tems où ils durent ſe charger du Gouvernement. 33. *Erneſt Bogiſlas*, Duc de Croy & d'Arſchot. Il avoit déja été deſigné en 1632, par Bogiſlas ſon predeceſſeur. La guerre qui ſurvint jetta les affaires dans un déſordre extrême, juſques à ce qu'à la Paix de Munſter, toute la Poméranie, auſſi bien que les terres de l'Evêché de Cammin, furent partagées entre la Suéde & le Brandebourg. Le Brandebourg eut preſque toutes les dépendances de l'Evêché & la liberté de rentrer les prébendes des Chanoines d'alors, à meſure qu'ils mourroient, ce que l'on ne fit pourtant pas; mais on laiſſa tout ſur l'ancien pié, à l'élection de l'Evêque près. L'Evêque d'alors, qui n'oſa plus porter que le titre de Prevôt du Chapitre, fut cependant grande du Baillage de *Stolpe*, & de quelques biens du Comte d'Eberſtein, qui retombérent à l'Electeur en 1680, lorſque cet Evêque mourut. * *Scriptores Pomeranici*. Micrælius, *l.* 3. *parte* 2. *p.* 636. Zulichius, *in Hiſtoria Epiſc. Camminenſ.* Pontanus, *Rerum Danicarum*, *l.* 20. P. Wojac, *Canon. irregular. Camminn.* *Hiſtorica Synopſis Epiſcoporum Camminenſium*. Maty, *Dict. Geogr.*

* CAMINHA, petite ville de Portugal dans la province qui porte le nom d'Entre-Douro-&-Minho, à l'embouchure & au midi du Minho. Elle eſt au nord-oueſt de Braga, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

CAMINIEK. *Voyez* KAMINIEK.

CAMINITZA ou CHAMINITZA, anciennement *Olenus*, *Olenum*, étoit autrefois une ville Epiſcopale: maintenant ce n'eſt qu'un petit bourg du Duché de Clarence en Morée, ſur la rivière de Primanto en Latin *Peras* ou *Parus*, près de ſon embouchure, à cinq ou ſix lieues de la ville de Patras vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAMIS, idoles qu'adorent les Japonois, & principalement les Bonzes, ou Miniſtres de la Secte de Xenxus. Ces idoles repréſentent les plus illuſtres Seigneurs du Japon, à qui les Bonzes font bâtir de magnifiques temples comme à des Dieux, qu'ils invoquent pour obtenir la ſanté du corps, & la victoire ſur les ennemis. * Kirchet, *de la Chine*.

CAMISARS: c'eſt ainſi qu'on a nommé les Rebelles des Sévennes & du Vivarais, qui ſe ſoulevérent au commencement de ce ſiecle. Les ſources de ces déſordres, étoient d'un côté, la perſécution que les Religionaires de ce pais-là avoient à ſouffrir, ſur tout de la part des Eccléſiaſtiques; & de l'autre la miſére, qu'ils attribuoient à des Impôts accablans dont on les ſurchargeoit. C'eſt pour cela que parmi les Rebelles il y avoit des Catholiques Romains, quoique la plus grande partie fût de Proteſtans, qui ſe ſouvenoient mal des préceptes de leur divin Maître. Ils firent encore pouſ-

pouſſez à ces excès par un reſte de cet eſprit fanatique qui y avoit fait de grands ravages du tems der petits Prophetes du Dauphiné, & qui n'y étoit pas entiérement éteint. Sur la fin de l'année 1702, les attroupemens commencérent. On en vit 300 au deſſus d'*Alais* dans les Sevennes. L'Intendant du Languedoc y envoya des troupes & des Archers qui en prirent trois que l'on roua tout vifs. Les Camiſars, pour ſe venger, ſe jettérent ſur pluſieurs Eccléſiaſtiques qu'ils mirent & ſur pluſieurs égliſes qu'ils pillérent & brûlérent. Quarante ou cinquante de ces Mutins vinrent fondre ſur l'Abbé du *Chela* duquel ils ſe plaignoient beaucoup & le maſſacrerent. Ce fut là comme le ſignal d'une revolte générale. Ils enlevérent de quelques maiſons, de quelques châteaux, & même de quelques compagnies de milice, des fuſils pour armer trois cens hommes; le reſte n'avoit encore que des haches & des faulx. Les munitions de guerre & de bouche ne leur manquoient point, ayant des intelligences dans Nîmes, & toute la campagne pour eux. En janvier 1703, on faiſoit monter les Rebelles à dix mille hommes. La Cour, qui dans ler commencemens avoit négligé ces mouvemens, dont les ſuites étoient fâcheuſes, envoya contre eux M. *Julien* Maréchal de camp, avec quelques régimens de troupes réglées pour ſoutenir le Comte de *Broglio* Lieutenant Général qui y étoit déja. Dans différentes rencontres les Camiſars, qui ſe battoient en deſeſpérez, remportoient le plus ſouvent tout l'avantage, & par là trouvoient le ſecret de s'armer aux dépens des troupes du Roi. Le deſordre ſe répandit ſi fort que l'exercice de la Religion Romaine fut comme aboli dans trois diocéſes. La Cour fit penſer dans ce même mois de janvier le Maréchal de *Montrevel* avec ordre de former une armée de dix ou douze mille hommes pour faire rentrer ler Rebelles dans leur devoir. Il offrit d'abord, de la part du Roi, une amniſtie générale, à l'exception des Chefs de la revolte, mais ſans effet; & il apperçut dans peu que cette guerre étoit de conſequence. Pour mettre ler Eccléſiaſtiques à couvert de toute inſulte, il rendit, par une ordonnance du 24 février, les Communautez reſponſables de tout ce qui leur arriveroit. Cette ordonnance ne fit qu'augmenter le nombre des Rebelles qui avoient pour Chef *Roland*. Il ne ſe paſſoit preſque point de jour ou il n'y eut des rencontres entre les troupes du Roi & les Camiſars. Il y eut un combat aux *Gueriigues de la Calmette* où le régiment de *Fimarçon* ſouffrit beaucoup. Il y en eut un plus ſanglant à *Pompignan* où les Sérenois firent tomber les troupes du Roi dans une embuſcade, & où ils mirent en piéces 1500 hommes & quantité de Nobleſſe, dans une action qui ne dura qu'une demie heure. Les troupes du Roi, à leur tour, bruſlérent quantité de villages pour allumer & punir les Rebelles; mais ces rigueurs ne faiſoient qu'en groſſir le nombre, & les rendre plus furieux. Le Comte de Broglio alla en Cour pour donner une jolie idée du péril, & pour demander de nouvelles troupes. Quoi que le Maréchal de Montrevel fût dans Nîmes, une aſſemblée de Religionnaires oſa, le jour des Rameaux, faire publiquement, & ſans précaution, l'exercice de la Religion, dens un moulin à la porte de la ville. Le Maréchal ſortit avec quelques troupes & ler peſta, au nombre de 150, au fil de l'épée. Ler Mécontens ayant proteſté que ſi l'on maſſacroit auſſi leurs Frérer, ils ne feroient grace à aucun ancien Catholique, le Maréchal à ſon mur declara que la mort d'un Catholique Romain ſeroit vengée par le ſupplice de dix nouveaux Convertis. Mais toutes cer menaces n'intimidoient pas des Eſprits que le deſeſpoir avoit pouſſez aux dernières extrémitez. Le 19 avril il y eut un combat ſanglant à *Bagar* entre Anduze & Alais; le Roi y perdit 1800 hommes, & les Camiſars qui avoient pour Chefs les Sieurs *Deperres* & *Cavallier* & le *Chevalier de S. Chartes* ancien Catholique natif de Nîmes, y en perdirent trois cens. M. de *Salgas* ayant été accuſé d'avoir prêté ſa maiſon aux Camiſars pour y fondre de l'argenterie, fut condamné le 23 juin aux galéres perpétuelles; ſon château fut raſé & ſes biens confiquez. Le 28, il y eut un combat ſanglant entre 450 Rebelles, & les troupes de M. Julien, ou ce dernier eut du deſſous. Les pertes que les Camiſars ſouffrirent étoient d'abord réparées, & jamais on n'a vu une guerre plus cruelle de part & d'autre. La Moulon rappella ler Camiſars chez eux, mais dès qu'ils l'eurent ſirnè, ils reparurent les armes à la main, & on n'entendoit parler que de rencontres, que de ſupplices & de réprêſailles. Dans le mois de ſeptembre on arrêta quelques-uns der Officiers étrangers qui vouloient ſe jetter parmi les Camiſars, les autres échapérent & ſe joignirent aux Rebelles. Le Marquis de Rochegude tut conduit au fort de Saint-Hippolyte. Au mois d'octobre, la troupe de Cavallier ſe battit auprés de Luſſan contre le régiment Royal Comtois, commandé par M. de *Forgetas*: chaque parti s'attribua la victoire. Les troupes du Roi y perdirent environ ſix cens hommes. On permit aux anciens Catholiques des Sevennes & du Vivarais de prendre les armes contre les Rebelles. Ils ſe donnérent le nom de *Camiſars blancs* ou *Camiſars Royaliſtes*. Le Maréchal de Montrevel voyant qu'ils ne s'amuſoient qu'à piller leur fit ordonner de ſe retirer chez eux. Le 20 decembre, il y eut un combat entre Alais & Saint-Hippolyte, entre Cavallier & des troupes qui eſcortoient des priſonniers que l'on transféroit de la premiere de ces placés dans la ſeconde. Les *Camiſars noirs* tuérent bien du monde. Quoiqu'on eût preſque tout brûlé dans les Sévennes, les Rebelles ne ſe découragerent point & faiſoient ſuccéder der barricades à leurs maiſons réduites en cendre. En 1704, au commencement de l'année, Mr. de Fimarçon battit une troupe de Rebelles proche de Nages, mais il y perdit un très-grand nombre de ſes Dragons. Environ ce tems-là, le Duc de Savoye fit une irruption dans la Provence. Les Habitans der Vallées fachant les mouvemens des Sévennes, faiſoient des courſes juſques dens le Dauphiné, tâchant de ſe joindre aux Rebelles. Roland, à la tête de ſa troupe, s'avança dans le Vivarais pour hâter, s'il étoit poſſible, une jonction qui leur auroit été ſi avantageuſe. La Cour de ſon côté n'omit rien pour l'empêcher, & on ne peut exprimer les cruautez que les troupes du Roi exercérent dans les Sevennes, reduiſant les Paroiſſes en cendre, & les Habitans à la dure néceſſité de mourir de faim, ou par le fer & le feu. Les Camiſars ne cherchoient qu'à vendre leur vie bien cher, & à venger leurs femmes & leurs enfans maſſacrez. Le 14 février, ils en vinrent aux mains avec le régiment de la *Marine* auquel ils tuérent 500 hommes & quantité d'Officiers; de leur côté ils perdirent très peu de monde. M. le Maréchal de Montrevel ſachant que M. le Maréchal de *Villars* étoit nommé pour le relever, voulut faire un coup d'éclat pour réduire les Rebelles. Ayant donc appris qu'il y avoit, aux environs de Lunel, une troupe de 1800 Camiſars commandez par Cavallier, le Maréchal y envoya le 16 avril des troupes, qu'il ſuivit. Le combat fût opiniâtré; il y eut ſix à ſept cens hommes tuez de part ou d'autre. Cavallier eut deux chevaux tuez ſous lui, & fit tous les devoirs d'un bon Général. Après cette action, le Maréchal de Montrevel partit pour la Guienne, & le Maréchal de Villars arriva à Nîmes le 22, avec ordre de tâcher de ramener les Rebelles par la douceur & par des promeſſes. On entama dans le mois de mai des negociations pour terminer cette guerre ſanglante. Il y eut une Conférence entre M. de la *Lande* Maréchal de Camp & Cavallier à la vue de leurs deux troupes, auprés du bourg de Véfenobre. Cavallier demandoit qu'on accordât la liberté de conſcience; que l'on délivrât tous ler priſonniers pour cauſe de Religion; qu'on accordât une amniſtie générale, & à lui Cavallier le pouvoir de ſortir du Royaume avec 400 hommes de ſa troupe. Le neveu du Maréchal de Villars ſe rendit en Cour pour faire ratifier le traité. Mais pendant qu'on amuſoit ler Camiſars par des traitez, les troupes du Roi les environnoient pour les ſurprendre. Les Camiſars s'en apperçurent, & le 19 mai il ſe donna un combat où il y eut un grand carnage. L'on compte que les Camiſars n'étoient que quatre mille hommes & que l'armée du Roi montoit à 14000. Les Camiſars gagnérent trois drapeaux, un étendart, deux cens chevaux & autant d'armes qu'ils purent emporter. La diviſion ſe mit parmi les Chefs des Camiſars. Cavallier prêta l'oreille à un accommodement, & eut une conférence à la vue de tour Nîmes dans le Jardin des *Récolets* avec M. le Maréchal de Villars. On lui accorda de ſortir du Royaume avec ſix ou ſept cens hommes de ſa troupe & d'être eſcortez juſques en Alſace. En paſſant à Lyon le Roi lui fit toucher par le Prévot des Marchands 500 écus de gratification. Le traité avec Cavallier ne fit pas ceſſer les troubles. *Roland*, *Ravanel*, & *Catinat* demeurérent les armes à la main; ne voulant point entendre de traiter qu'à condition que l'amniſtie fût générale & que la liberté de conſcience fût rendue. Le Maréchal de Villars outré du peu de ſuccès de ſes négociations, paſſa tout d'un coup aux dernières cruautez. Le huitiéme juin il partit de Nîmes & fit maſſacrer tout ce qu'il rencontra à *Courvilles*, à *Manoblet* & à *Colognac*. Le Comte de Toulouſe écrivit au Maréchal de Villars que l'on avoit embarqué de la part des Alliez cinq ou ſix cens hommes la plupart François refugiez pour les faire débarquer à *Cette*. Le Maréchal profitant de l'avis, y fit marcher des troupes, & il s'y rendit en perſonne. Les trois tartanes où étoient ler troupes de débarquement furent mal traitées. L'une fut priſe par ler François, l'autre étant reſtée à ſec ſur les mers de Gênes fut brûlée, après avoir ſauvé ce qui étoit dedans, & la troiſiéme rentra dans le port de Ville-Franche. *Gailles* d'Uzès qui avoit ménagé l'accommodement des Camiſars, retourna à Nîmes au mois d'août, gratifié d'une penſion de 800 livres, & avec ordre de temes un nouvel accommodement. Mais on eſtuſa de l'entendre. Roland fut ſurpris dans le château de Caſtelnau avec cinq ou ſix de les Officiers. Un Dragon le tua d'un coup de fuſil. Ravanel ſe mit à la tête des troupes revoltées. Cependant le parti der Camiſars commençoit à ſe deſunir & à diminuer. *Joannes* un des Chefs des Mecontens ſe rendit avec quelque monde. *Catinat* & *Caſſanet* arrivérent à Genéve le huitéme octobre, & il n'y avoit plus de Chef accrédité que Ravanel qui avoit commencé de traiter avec le Maréchal de Villars, mais qui trompa le Maréchal. Ce Maréchal partit au mois de janvier 1705, pour ſe rendre en Cour; il arriva le 15 à Paris. Le lendemain il alla à Verſailles, où il ſalua le Roi qui le traita de Duc. Le 28 de mars, le Duc de Berwick prit congé de la Cour pour aller commander dans le Languedoc où les Rebelles faiſoient encore des courſes. Dans le mois ſuivant *Ravanel* & *Catinat* qui étoient rentrez dans le Royaume, furent pris, de même que *Pilas* & *Joncquet*. Les deux premiers furent brûlez vifs, & les deux autres rompus; de même que les Sieurs *Alifon* & *Alegre*, Marchands de Soye, pour les avoir favoriſez. La ſentence fut exécutée le 21 avril. Ce fut un Suiſſe du régiment de *Courten*, qui ayant été pris à Nîmes parmi les Camiſars, offrit au Duc de Berwick de lui faire avoir Ravanel & Catinat ſi on lui accordoit ſa grace. Le Duc ayant demandé à Catinat pourquoi il étoit rentré dans le Royaume, il répondit *qu'il y étoit envoyé par la Reine d'Angleterre, & que ſi on lui permettoit d'écrire à Londres, il pourroit être échangé avec le Maréchal de Tallard.* Le Duc repartit, & *moi je te dis que dans quelques heures tu ne ſeras pas en vie.* Le 28, on prit *Francezo* autre Chef der Camiſars qui fut brûlé vif. Les Chefs des Rebelles ayant ou traité, ou payé de leur tête, la paix fut enfin rendue à cet Province infortunée. Le Roi accorda à la province du Languedoc quatre mille livres à peendre ſur le don gratuit du Clergé, pour rétablir les égliſes détruites pendant les troubles. * *Mémoires du tems. Lettres choiſies de* M. Fléchier, &c. *tome* 1.

CAMITZ ou CAMENTS, petite ville ou bourg du Cercle de la Haute-Saxe. Ce lieu eſt fortifié & ſitué dans la Haute Luſace ſur la riviére d'Eſſer, à cinq lieues de la ville de Bautzen, & à ſept de celle de Dreſde. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMMA, Dame de Galatie, épouſa Sinatus qui étoit très-confidéré dans le pais: ce qui irrita tellement Sinorix, qui aimoit éperdument Camma, qu'il fit mourir Sinatus. Camma ſe retira dens un temple de Diane, pour y pleurer la perte qu'elle venoit de faire, tandis que Sinorix la ſollicitoit continuellement de l'épouſer, faiſant agir ſes ſoins d'un côté, & les parens de l'autre, pour l'y porter. Cette Dame feignant de déférer aux ſervices de l'un, & aux prieres des autres, promit de le prendre pour mari. Lorſqu'ils furent au temple, ou la cérémonie des épouſailles ſe devoit faire, comme c'étoit la coutume parmi les Galates de faire boire les nou-

veaux mariez dans la même coupe, Camma présenta à Sinorix la coupe nuptiale, dans laquelle elle avoit mis du poison, & voyant qu'il en avoit bu la moitié, elle avala le reste, protestant qu'elle mourroit contente, après avoir vengé la mort de Sinatus. * Plutarque, *de Virtute Mulierum*. Polyen, *l. 8. ch.* 39.

* CAMMARATA (Philippe) né à Palerme, y fut premierement Juge Criminel, & Conseiller à la Cour des premiers appels, ensuite Juge Royal à la Cour suprême du Royaume, enfin dans une nécessité urgente, Général de toutes les troupes de Sicile avec un pouvoir illimité. Tant de hauts & de penibles emplois ne l'empêcherent pas de faire part au public de plusieurs beaux Ouvrages qui sont, *Juridicum discrimen inter Episcopos, Abbates, & Regulares necessitate disactum in causa Mag. D. Dyonisii Magno Ord. Magn Domus, Abbatis Ecclesiæ D. Chrysophori felicis urbis Panormi*; *Patrocinium D. Bernardi Ferro XIX, contra D. Jacobum Sarri*; *Propugnaculum Veritatis circa Monasteriorum successionem in primogenitis, aliisque bonis feudi communibus subjectis*; *Allegationes in causa manutentionis possessionis Principatus Butera & Petra Portia, cum dignitate Magnatis Hispanarum, ac Marchionatus Militelli, aliarumque opparatum, Responsa, Decisiva, tome* 1; *Responsa Legalia*; *Decisiva, tome* II; *Allegationes pro favore Annæ Mariæ de Jesino nonnullos contra Ven. Conventum S. Mariæ Montis Carmeli excitatis Suessæ*. Il mourut à Palerme le quatrieme decembre 1675. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CAMMARET, petite place sur la côte de la Bretagne en France, dans le voisinage de Brest. Ce fut là qu'en 1694, la flotte Angloise entreprit de faire une descente qui n'eut pas un heureux succès.

CAMMATA. *Voyez* ALLIA.

CAMMERMEISTER, est le nom Allemand des *Camerarius* d'Allemagne. *Voyez* CAMERARIUS.

CAMMERSTAD (George) Allemand, natif de Misnie, étoit un célebre Jurisconsulte. Les Princes de la Maison de Saxe l'employérent dans plusieurs affaires, où il reüssit si heureusement, qu'il acquit de grands honneurs & de grands biens. Il étoit né en 1498, & mourut en 1560. * Petrus Albinus, *in Chron. Misn. tit.* 25. Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.*

CAMMIN, ville. *Voyez* CAMIN.

CAMOENS (Louis) Portugais, Poete célebre, nommé par ceux du pays *le Virgile de Portugal*, étoit fils de Simon Vaz le Camoens, Gentilhomme, & d'Anne Macedo. Il fit ses études dans l'Université de Coimbre, & dès son plus jeune âge, il donna des marques d'un excellent genie. Se voyant sans biens, il porta d'abord ses armes avec assez de réputation, & fut envoyé à Ceuta en Afrique, que les Portugais occupoient alors. Il se signala en diverses occasions, & dans une où l'on poussa rudement les Maures, il perdit malheureusement un œil, qu'un lui creva d'un coup de fléche. Lorsqu'il fut de retour en Portugal, n'y trouvant aucun établissement, il resolut de passer dans les Indes. Il le fit, & son talent pour la Poesie lui procura des amis parmi les Officiers de l'armée navale; mais ayant composé des vers Satyriques contre un des principaux, qui ne s'estimoit pas assez les Ouvrages d'esprit, il fut obligé de s'exiler volontairement, pour éviter la vengeance de son adversaire; & se retira jusques sur les frontiéres de la Chine. Il trouva moyen de revenir à Goa, & repassa en Portugal; mais le vaisseau sur lequel il revenoit, s'étant brisé contre un rocher, il perdit dans ce naufrage, tout ce qu'il avoit gagné dans les Indes. Il ne perdit pourtant pas le jugement, & il eut l'esprit assez present pour sauver son Poëme des *Lusiades*, en le tenant de la main gauche, tandis qu'il nageoit & qu'il ramoit de la droite, comme on dit qu'avoit fait autrefois Jules César auprès d'Alexandrie. Ensuite ayant trouvé un autre vaisseau, il repassa en Portugal, où il eut beaucoup de peine à subsister. Il se flatta que son esprit le pourroit tirer de la misére, & il acheva le Poeme que nous avons de lui, sous le titre de *les Lusiades*, qu'il dédia l'an 1569, au Roi Dom Sebastien. Ce Prince étoit alors si jeune, & ceux qui approchoient de sa personne avoient si peu d'estime pour la Poesie, que Camoens ne reçut point la recompense qu'il esperoit de son Ouvrage. Il rampa donc le reste de ses jours à Lisbonne, & y mourut l'an 1579, âgé d'un peu plus de cinquante ans. Outre ce Poeme qu'on a traduit en diverses Langues, nous avons un Recueil de ses Poësies, sous le titre de *Rimas de Luis de Camoens*. Ses autres Ouvrages sont perdus. On lui reproche de n'être pas assez clair, & d'avoir mêlé trop indiscrétement les Fables du Paganisme avec les véritez de la Religion. Sa Vie est à la tête de son Poeme, & on pourra la consulter, aussi bien que Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispanica*, & particulierement Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 7; ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 294 *n.* 1324. de l'édit. de Hollande 1725.

CAMON, ville de la Tribu de Manassé au delà du Jourdain, où fut enlevé Jair septiéme Juge des Hebreux. * *Juges, ch.* 10. *v.* 5.

* CAMON, ville en deçà du Jourdain dans le Grand-Champ ou *Campus-Magnus*, à dix milles de Légion tirant vers le septentrion. * Le Pére Calmet, *Dict. de la Bible.*

CAMONICA, VAL CAMONICA, petit pais de l'Etat de Venise en Italie, est dans le Bressan, le long de la riviere d'Oglio, aux confins de la Valteline. C'est un passage fort fréquenté de Suisse en Italie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMOS (Marc Antoine) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il étoit de Barcelone, & sortant d'une Maison noble, il se vit obligé par honneur d'en soutenir l'éclat, à la guerre & ailleurs; mais après avoir perdu sa femme à l'âge de trente-huit ans, il entra parmi les Religieux de l'Ordre de saint Augustin. Quoique dans un âge assez avancé, il étudia en Philosophie & en Théologie avec les jeunes Religieux, & y fit un grand progrés. Depuis, étant nommé à l'Archevêché de Trani, dans la Terre de Bari, il passa en Italie pour y solliciter ses Bulles, & mourut en 1606, dans la ville de Naples, avant que de les avoir reçues. Il étoit alors âgé de 63 ans. Nous avons quelques Ouvrages de sa façon, comme *Microscomo y gobierno universal del Hombre Christiano, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CAMOTI ou CAMOTIO (Jean-Baptiste) d'Azolo en Italie, fut très-savant dans les Langues Orientales, & au jugement de Sainct il étoit incomparable dans les Lettres Grecques. Il étudia quelque tems en Medecine, & ensuite ayant renoncé à cette Science, il enseigna publiquement la Philosophie à Bologne dans l'Ecole Lipanienne du tems du Pontificat de Jules III. Et pendant celui de Paul IV, il exerça la même profession à Macerata dans la Marche d'Ancone. Pie IV, l'appella à Rome pour l'occuper à traduire les Ouvrages des Peres Grecs. On a publié ses Harangues, & les Commentaires sur la Métaphysique de Théophraste. Il a traduit en Latin la Physique de Philon, & les Commentaires d'Olympiodore sur les Meteores. On dit que plusieurs autres de ses Ouvrages restent manuscrits dans les bibliotheques d'Italie, sans que ceux qui les possedent prennent la peine de les donner au public. Il mourut en 1582, âge de 60 ans, & laissa un fils nommé *Timothée*. * De Thou, *l.* 74. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 227 *& suiv.* de l'édit de Hollande 1715.

CAMOUS, canal. *Voyez* l'article de TZARITZA.

CAMPAGNA, ville du Royaume de Naples, dans la Principauté Ultérieure, avec titre de Marquisat, & Evêché suffragant de Conza, auquel on a uni celui de Satriano, qui est une ville ruinée. Campagna est du côté de Salerne à trois ou quatre lieues de la Mer. * Leandre Alberti, *Descr. d'Italie.*

* CAMPAGNA (Leonard) Docteur en Philosophie & habile Jurisconsulte de Malines, florissoit vers l'an 1627. On a de lui, *Pro Legibus Panegyricus*; *Secundum pro Lege Panegyricus*; *Prolusio, quam ad auspicanda Imperatorum Institutionum explanationem habuit primo Idus Septembres*; *Prolusio, quam ad exordienda Civilis Juris Institutionum explanationem habuit Idibus Septembribus*, 1625. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotb. Sicula.*

CAMPAGNA DI ROMA, ou Campagne de Rome. *Cherchez* LATIUM.

CAMPAGNANO ou SAVUTO, en Latin, *Campagnanus, Sabatus, Acherus, Acherna, Ornanus*, petite riviere du Royaume de Naples, coule dans la Calabre Citerieure, près de Mariorano; baigne les bourgs d'Antia & de Savuto, & le décharge dans le Golfe de Sainte-Eufemie. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CAMPAILLA (Caloger) né en Sicile de parens nobles en 1698, fut dès sa plus tendre jeunesse fort attaché à l'étude. Il fut bon Orateur, Poete & Jurisconsulte. Il eut divers emplois dans sa patrie. En 1563, il donna au public un Poeme intitulé *Piacer e Amanti*. Il mourut 24 ans après, savoir en 1569. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotb. Sicula.*

* CAMPAILLA (Thomas) naquit le septiéme avril 1668, de parens fort nobles, à Modica ville de Sicile, au Sud-ouest de Noto. Jusqu'à l'âge d'onze ans, il eut l'esprit bouché, mais depuis ce tems-là, son esprit se dégagea de la masse, de sorte qu'en peu de tems il surpassa ses Condisciples, & qu'il regagna amplement le tems perdu. L'application qu'il eut à l'étude le rendit habile Philosophe, bon Poete, grand Arithmeticien, Astronome, Geographe, Jurisconsulte & même Theologien. Mais il excelloit sur tout dans la Poesie Italienne dont il faisoit ses délices. On a de lui plusieurs pieces très-jolies qui lui font honneur, & qui peuvent le faire passer pour un des meilleurs Poetes que l'Italie ait produits. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotb. Sicula.*

* CAMPAN, petite ville de France dans la Bigorre. Elle est sur l'Adour au midi de Tarbe, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

CAMPANA (Albert) de Florence, savoit les Belles Lettres, la Philosophie, & la Theologie qu'il professa à Pise, & à Padoue. Dans la derniére de ces villes, s'étant conné avec un peu trop de bonne foi, à une certaine femme qui avoit entrepris de le guérir d'une maladie, il mourut d'apoplexie le 24 Septembre de l'an 1639. Albert Campana avoit composé divers Ouvrages; mais on n'a de lui qu'une Traduction de la Pharsale de Lucain en Langue Italienne. * Thomasini, *in Vit. Illustr. Viror.*

* CAMPANA, lieu où il y a des bains près de Pouzol, dans la Terre de Labour, province du Royaume de Naples. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAMPANA, village du Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure à une grande lieue d'Umbriatico du côté du couchant. On prend Campana pour l'ancienne *Calasarna*, bourg des Lucaniens. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAMPANA, nom d'un Cap de Sicile près des ruines de l'ancienne Populania, environ à deux lieues de la ville de Piombino vers le couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAMPANELLA (Thomas) de l'Ordre de saint Dominique, étoit de Stilo, petit village de la Calabre en Italie, où il naquit le cinquiéme septembre de l'an 1568. Il apprit avec une rapidité prodigieuse, tout ce qu'on enseigne à la jeunesse. Dès l'âge de 13 ans, il possédoit parfaitement les Orateurs, & les Poetes anciens, & faisoit avec facilité des discours & des vers sur les sujets qu'on lui proposoit. Il prit l'habit de Religieux dès l'âge de 14 ans. Lorsqu'il étudioit en Philosophie à *San-Giorgio*, son Professeur s'étant engagé d'aller argumenter à des Théses dans la ville de Cosenza, & le trouvant incommodé, pria le Frére Campanella d'aller disputer en sa place; il le fit avec tant de succès, que tout le monde en fut très-satisfait; & le flatta même d'avoir le genie de Telésius. Après qu'il eut achevé son Cours de Philosophie, on l'envoya à *Cosence* pour étudier en Theologie; mais son penchant l'entraînoit vers la Philosophie. Il commença dès lors à secouer le joug de l'autorité & d'établir pour principe qu'il devoit prendre par tout ce qu'il trouveroit de bon. Les louanges qu'on lui avoit données dans la dispute dont on a parlé, firent une telle impression sur son esprit, qu'il voulut avoir le livre de Télésius. Il le lut avec empressement; il donna même dans ses sentimens & dans sa maniere de philosopher; & ayant depuis sçu qu'on avoit écrit contre ce Philosophe, il travailla à son Apologie. Il n'avoit que 22 ans, quand il commença à écrire. En 1590, il alla à Naples pour faire imprimer quelques uns de

de ſes Ouvrages. En arrivant en cette ville, & paſſant devant un monaſtère de Récolets, il vit une ſi grande quantité de monde qui y entroit & qui en ſortoit, qu'il eut la curioſité d'en apprendre la raiſon. On lui dit qu'on y ſoutenoit des Théſes de Philoſophie. Il y entra comme les autres, & ayant obtenu la permiſſion d'y diſputer, il s'en acquita ſi bien, qu'il s'attira des Eloges de tous ceux qui ſe trouvérent dans cette aſſemblée. Les Religieux de ſon Ordre le menérent en triomphe dans leur monaſtére, & quelque tems après il aſſiſta à d'autres Théſes de Théologie, qu'un ancien Profeſſeur de ſon Ordre faiſoit ſoutenir. Campanella y parla avantageuſement de quelqu'une des propoſitions qui étoient dans ces Théſes. L'ancien Profeſſeur mépriſant ces louanges, l'interrompit bruſquement, & lui dit que ce n'étoit pas l'affaire d'un jeune homme comme lui, qui ne faiſoit que de ſortir de Philoſophie, de juger des Queſtions de Théologie. Ce mépris aigrit la bile de Campanella qui s'emporta à ſon tour, & répondit à l'ancien Profeſſeur qu'il étoit un ignorant, que tout jeune qu'il paroiſſoit, il en ſavoit plus que lui, & qu'il étoit en état de lui apprendre la Théologie. Ce Religieux offenſé déclara une guerre mortelle à Campanella; & ce fut par les cabales de ce vieux Profeſſeur, qu'on le pourſuivit vivement. Les nouvelles opinions de Campanella revoltérent bien du monde de Naples & il n'y trouva pas tous les agrémens qu'il croyoit y trouver. Il en ſortit donc en 1592, pour aller à Rome, où il ne fut pas mieux reçu. Il paſſa de là à Florence où il preſenta quelques-uns de ſes Ouvrages au Grand Duc Ferdinand, qui étoit le Protecteur des Gens de Lettres; mais il n'y demeura pas long-tems & reſolut d'aller à Padoue. Comme il paſſoit par Bologne, on lui enleva adroitement ſes Ecrits & on les envoya à Rome au Tribunal de l'Inquiſition; mais il ne s'en inquiéta pas & continua ſa route. Il demeura quelques années à Padoue, occupé à inſtruire quelques jeunes Vénitiens, & à leur enſeigner ſes lentimens, auſſi-bien qu'à compoſer quelques Ouvrages. Il retourna enſuite à Rome où il fut mieux reçu que la premiére fois, & où pluſieurs Cardinaux lui témoignérent beaucoup d'amitié. Il étoit en 1598 à Naples, mais il n'y demeura que peu de tems, & alla faire un mur dans la patrie. Quelques paroles qui lui étoient échapées ſur le gouvernement d'Eſpagne & ſur des projets de revolte, ayant été rapportées aux Eſpagnols, ils le firent arrêter & conduire à Naples en 1599 comme criminel d'Etat. On le mit juſqu'à ſept fois à la queſtion, dans laquelle on lui fit ſouffrir les douleurs les plus cruelles & on le retint 27 ans en priſon. On n'en uſa pas mûjours auſſi ſévérement à ſon égard; dans les commencemens il ne voyoit perſonne, & il ne pouvoit ni étudier ni écrire; mais dans la ſuite il eut la liberté de voir ſes amis & de travailler. Il compoſa même dans ſa priſon pluſieurs Ouvrages; & *Tobie Adami* de Saxe qui revenoit de Jeruſalem, ayant eu en paſſant par Naples la curioſité de le voir, s'en chargea, à la priére de quelques uns, & les fit enſuite imprimer en Allemagne. La diſgrace du Duc d'Oſſone, Viceroi de Naples, qui l'aimoit & le conſoloit ſouvent, le fit dans la ſuite tenir plus reſſerré, & prolonges même ſelon les apparences la priſon. Il paroit que l'Inquiſition ſe mêla auſſi de ſon affaire, puiſqu'il dit lui même que les accuſations qu'on propoſa contre lui, rouloient ſur la Religion, & qu'on lui faiſoit un crime de ſes nouveaux ſentimens ſur la Philoſophie. Au reſte pluſieurs perſonnes de diſtinction ſollicitérent en Eſpagne en ſa faveur. Le Pape Paul V envoya même, en 1608, *Scappino* à Naples pour demander ſa liberté, mais l'affaire du Duc d'Oſſone qui arriva en ce tems-là, rendit ſes bons offices inutiles. Urbain VIII, qui le connoiſſoit par ſes Ecrits, agit plus efficacément pour lui auprès du Roi d'Eſpagne Philippe IV. Car à ſa ſollicitation le Duc d'Albe, Viceroi de Naples, eut ordre de le mettre en liberté: ce qui ſe fit le 15 mai 1626. Campanella alla auſſi-tôt à Rome, où il demeura encore quelques années dans les priſons du ſaint Office, mais il n'y étoit priſonnier que de nom; car il y avoit toute la liberté qu'il pouvoit ſouhaiter. On apporte différentes raiſons de cette nouvelle captivité. Les uns prétendent que Campanella pour ſe délivrer de la dure & longue priſon où les Eſpagnols le retenoient, avoit appellé de l'Inquiſition d'Eſpagne à laquelle on l'avoit déferé, à celle de Rome où il eſpérot trouver plus de douceur. D'autres veulent que le Pape, pour avoir un prétexte de le retirer de Naples, avoit fait entendre au Roi, que puiſque Campanella n'étoit convaincu d'aucun crime contre l'Etat, & qu'il étoit d'ailleurs accuſé d'avoir avancé quelques erreurs dans ſes livres, il étoit à propos qu'il vint à Rome rendre raiſon de ſa foi devant le Tribunal de l'Inquiſition. En ce cas-là, il falloit qu'il demeurât quelque tems en une eſpéce de priſon, pour colorer ce prétexte. Il fut mis enfin entiérement en liberté en 1629, mais les Eſpagnols le harſſoient trop pour le laiſſer en repos. L'amitié du Pape qui le prit au nombre de ſes Domeſtiques, qui lui donna une bonne penſion, & qui le combla de biens, excita leur jalouſie; & les hailons qu'il eut avec quelques François, leur donnérent de nouveaux ſoupçons contre lui. Il ſçut qu'ils machinoient quelque choſe contre ſa perſonne, & crut devoir ſe mettre à couvert de leurs coups. Il ſe déguiſa donc en Moine, & ſortit ſecrettement de Rome, en 1634, dans le carroſſe de M. de Noailles Ambaſſadeur de France. Il s'embarqua enſuite pour la France & arriva à Marſeille, au mois d'octobre. M. Peireſc ayant appris ſon arrivée, l'envoya chercher dans une hôtiére, & le fit venir à Aix, où il le retint quelques mois chez lui. L'année ſuivante, Campanella vint à Paris, où il fut fort bien reçu du Roi Louis XIII, & du Cardinal de Richelieu, qui lui procura une penſion de deux mille livres. Il a paſſé le reſte de ſa vie dans la maiſon des Jacobins de la Rue ſaint Honoré & y eſt mort le 21 mai 1639, dans ſa 71 année. Les jugemens ont été fort partagez ſur cet Auteur. Une choſe dont on ne peut diſconvenir, c'eſt qu'il a eu des ſentimens bien ſingulliers & bien hardis, & qu'il s'eſt trop abandonné à ſon imagination. On a de lui, *Philoſophia ſenſibus demonſtrata & in octo Diſputationes diſtincta adverſus eos, qui proprio arbitratu, non autem ſenſatis duce Naturæ philoſophari ſunt, ubi errores Ariſtotelis & Aſſeclarum ex propriis dictis, & Naturæ decretis convincuntur, & ſingula imaginationibus pro ea à Peripateticis falſa perperàm rejiciuntur, cum vera defenſione Bernardi Telſii*, Neapoli, 1591, *in quarto*; *Prodromi Philoſophiæ inſtaurandæ, id eſt, Diſſertationes de natura rerum compendium, ſecundum vera præcepta ex Scripta Thomæ Campanellæ præmiſſum*, Francofurti, 1617, *in quarto*; *De Senſu rerum & Magia libri quatuor mirabilis occultæ Philoſophiæ, ubi demonſtratur mundum eſſe Dei verum ſimulacrum, benèque ragionantem, omniaque illius partes, partiumque particulas ſenſu donatas eſſe aliasque clarueri, aliàs obſcurieri, quantum juſſerit ipſarum obſervatum, ac totius ita quo conſtantiam, & ferè omnium Naturæ arcanorum rationes aperiuntur, Tobias Adami recenſuit & nunc primum evulgavit*, Francofurti, 1620, *in quarto*; *Idem libri correcti & defenſi à ſimplicium tacitarum mundi calumniis*, Pariſiis, 1636, *in quarto*; *Apologia pro Galileo Mathematico Florentino, ubi diſquiritur utrum ratio philoſophandi, quam Galileus celebrat, faveat Sacris Scripturis an adverſetur*, Francofurti, 1622, *in quarto*; *Realis Philoſophiæ Epilogiſticæ partes quatuor, hoc eſt, de rerum naturâ, hominum moribus, politicis, ejus civitas ſolis adjuncta eſt, & œconomica, cum adnotationibus Phyſiologicis à Tobia Adami unàe primum editæ, quibus accedunt Quæſtionum partes totidem, ejuſdem Campanellæ contra omnes ſectas veteres utriuſque ad naturalem ac Chriſtianam Philoſophiam hiſce libris contentam confirmandam*, Francofurti, 1623, *in quarto*; *Atheiſmus triumphatus, ſeu contra Antichriſtianiſmum*, Romæ, 1631, *in folio*, item Pariſiis, 1636, *in quarto*; *De Gentilismo non retinendo Quæſtio unica. Utrum liceat novam poſt Gentiles condere Philoſophiam, Utrumne liceat Ariſtotelis contradicere, Utrum liceat jurare in verba magiſtri*, Pariſiis, 1636, *in quarto*; *De Prædeſtinatione, electione, reprobatione & auxiliis divinæ gratiæ Comte Themiſticus*, Pariſiis, 1636, *in quarto*; *Aſtrologicorum libri ſex, in quibus Aſtrologia, omnis ſuperſtitione Arabum & Judæorum vindicata, Peripatetici tractatur ſecundum Sacras Scripturas, & Doctrinam S. Thomæ & Alberti & Summorum Theologorum, ita ut abſque ſuſpicione malæ in Eccleſiæ Dei multa cum acutiate leges poſſit*, Lugduni, 1629, *in quarto*; *Medicinalium juxta propria principia libri ſeptem*, Lugduni, 1635, *in quarto*. Cet Auteur a laiſſé pluſieurs autres Ouvrages. * Gaſſendi, *in Vita Peireſc.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. 1, imag. Illuſtr. cb. 21.* Lorenzo Criſio, *Eleg. d'Huom. Lit.* Le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 7. p. 67, & ſuiv.*

CAMPANI (Jean-Antoine) *Voyez* CAMPANUS.

* CAMPANILIS (Jean-Baptiſte) Prêtre de Palerme. Dans ſa jeuneſſe il étudia chez les Jeſuites où il fut reçu Docteur en Théologie. Enſuite il y enſeigna la Philoſophie. Il fut Confeſſeur du Marquis de Caſtel-Rodrigo, Viceroi de Sicile, lequel eut de l'amitié pour lui, & le fit Juge. On a de lui pluſieurs Ouvrages, mis en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Hall. Bibliath. Sicula.*

CAMPANUS de Lombardie, Philoſophe & Aſtronome célébre, homme ſubtil, bon Scholaſtique, verſé dans l'Ecriture Sainte, ſavant dans les Nombres & dans le Calendrier. Ce ſont les louanges que lui donne Trithéme, qui ajoûte qu'il avoit publié pluſieurs petits Ouvrages, dont la lecture pouvoit être utile aux Evêques, & dont il avoit lu les ſuivans, un Livre des Nombres Eccléſiaſtiques; un Traité de la compoſition des cadrans; un Calendrier, & quelques autres Ouvrages d'Aſtronomie. Cet Auteur a fleuri vers l'an 1040. * Trithéme, *de Script. Eccleſ.* M. Du Pin, *Bibliath. des Auteurs Eccléſiaſtiques, du onziéme ſiecle.*

* CAMPANUS, Mathematicien, vivoit dans le douziéme ſiécle, & étoit de Novare dans le Milanois. Il écrivit ſur l'Aſtronomie, ſur le Calendrier, & ſur l'erreur de Ptolomée dans la ſupputation du mouvement de la Lune & du Soleil, & il quelques autres Ouvrages. Trithéme, Génébrard & Blancanus parlent de lui, & Voſſius croit qu'il y en a eu deux de ce nom. *de Matheſ. ch. 35. &c. Voyez* l'article précédent.

CAMPANUS (Jean-Antoine) Italien, Evêque de Téramo, dans l'Abruzze, naquit vers l'an 1427, à Cavello village de la Campagne de Rome, & fut pour cette raiſon nommé *Campani*. Il étoit fils d'un pauvre paiſan; & ſa mere l'enfanta à la campagne. On l'avoit deſtiné à garder les brebis; mais un Curé de village l'ayant pris à ſon ſervice, lui enſeigna le Latin. Delà que ſon Maître fut hors d'état de le pouller plus loin, il alla à Naples, où il apprit les Belles Lettres ſous *Laurent Valle*, & ou peut-être il puiſa cet eſprit ſatyrique qu'on lui a reproche. De Naples il voulut aller à Sienne pour apprendre le Droit, mais ayant été volé en chemin il ſe retira à Pérouſe ville de l'Etat Eccléſiaſtique. Là il s'appliqua à la Philoſophie, aux Mathematiques, à l'Eloquence, à la Poeſie, & à l'etude de la Langue Gréque ſous *Démétrius Chalcondyle*. C'eſt là que Campanus compoſa quelques piéces en vers trop peu chaſtes. Pie II étoit venu à Pérouſe, *Jacques Piccolomini*, enſuite Cardinal de Pavie, connut Campanus & le fit connoître au Pape qui en fut charmé. Pie II le nomma Evêque de Crotone, & le transféra enſuite à l'Evêché de Téramo; & Paul II lui donna l'Archiprêtré de ſaint Euſtache. Campanus accompagna François Piccolomini, Cardinal Légat, en Allemagne, pour perſuader la guerre contre les Turcs. A ſon retour en Italie, Paul II lui donna le gouvernement de Tuderti; il eut ſous Sixte IV, celui de Todi en Ombrie, & enſuite celui de Fuligno & de Città di Caſtello. La conſpiration qui ſe trama dans ce pais pendant ſon gouvernement lui fit perdre ces emplois & l'affection du Pape, qui le ſoupçonna d'avoir part à la conſpiration, qui le bannit de toutes les terres de l'Egliſe, & qui n'écouta aucune des ſollicitations que l'on fit pour remettre Campanus en grace. On attribue ſur tout ſa diſgrace à la lettre que ce Gouverneur écrivit au Pape en faveur des Habitans de *Città di Caſtello*, aſſiegez par les troupes de Sixte IV. *Si V. S.* lui diſoit-il, *n'y met point d'autre ordre, qu'eſt ce que tous ceci, ſinon une cruauté digne des Turcs, & non pas une conduite Chrétienne, Sacerdotale, ou qui reſſemble à celle du Sauveur.* Campanus paſſa le reſte de ſa vie tantôt à Naples, & tantôt à Sienne. Le chagrin augmenta ſes infirmitez à un tel point, qu'il mourut à Sienne le quinze juillet 1477, âgé d'environ cinquante ans; & fut enterré dans l'egliſe cathédrale. Campanus s'eſt ſouvent diſtingué dans des actions publiques, entre autres dans la Diéte de Ratisbonne où il s'aquit beaucoup de réputation, par les ſavantes Harangues qu'il y fit. Il ſe chargea auſſi des

des Oraiſons funébres de Calixte III, de Pie II, dont il a écrit la Vie, & de celle d'André Braccio, grand Capitaine de Pérouſe. Il a laiſſé pluſieurs autres Ouvrages en proſe & en vers. On ne doit pas omettre ici une circonſtance curieuſe, ſavoir, qu'Ulric le Coq étant venu établir une Imprimerie à Rome vers l'an 1466, Campanus, alors Evêque de Téramo, lui prépara les manuſcrits, & y joignit des préfaces de ſa façon. Michel Fernus a écrit ſa Vie, & pluſieurs Grands Hommes lui ont conſacré des Eloges funébres. En voici un de la façon d'Ange Politien

Ille ego, laurigeros cui cinxit & infula crines,
Campanus, Roma delicium, hoc ſaxo.
Mi ſoca dicturus Charites; nigro ſate Momus,
Mercurius nuveo, tinxit utroque Venus.
Mi joca, mi riſus, placent mihi utrique Cupido,
Si me ſles, procul hunc, quaſo, Viator, abi.

On a de Campanus, *Joannis Antonii Campani Opera, cum ejus Vita, per Michaelem Fernum*, Romæ, 1495, *in folio*, & Venetiis, 1502, *in folio*; *Epiſtola & Poemata una cum Vita Authoris, Recenſuit Joan. Burchardus Menckenius*, Lipſiæ, 1707, *in octavo*; *Tit. Livii Decades ex editione Campani*, Romæ, 1471 & 1472, *in folio*; *Andreæ Brucchi Vita*, Baſileæ, 1545. * Voltaterranus, *l.* 12. *Anthropologiæ.* Lilio Giraldi, *Dialog.* 1. *de Poetis ſui temporis.* Paul Jove, *in Elog. Doct. ch.* 92. Voſſius. Le Mire. Sponde. Poſſevin. Geſner. Bayle, *Diction. Critiq.* Charlier, *Origine de l'Imprimerie.* Naudé, *Addition à l'Hiſtoire de Louis XI.* Le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, &c. tome* 2. *p.* 268, *& ſuiv.*

CAMPANUS (Jean) Allemand, étoit originaire du Duché de Juliers, & vivoit vers l'an 1530. Il ſuivit Luther durant deux ans; mais depuis faiſant ſecte à part, il enſeigna à Wittenberg une opinion touchant la Céne, non ſeulement contraire à celle de Luther, mais encore différente de celle des autres Sacramentaires. Il enſeignoit auſſi que le Fils & le ſaint Eſprit n'étoient pas deux perſonnes differentes de celle du Pére. Il n'auroit pluſieurs ennemis par ces blaſphemes, que les Catholiques & les Proteſtans ont également en abomination. * Prateole, *Vita Campani.* Florimond, *l.* 2. *ch.* 16. *num* 7. Oſius, *l.* 3. *des Herejies.* Sponde, *A. C.* 1531.

CAMPASPE ou PANCASTE, l'une des concubines d'Alexandre *le Grand*, étoit une des plus belles perſonnes de ſon ſems. Ce Prince la fit peindre nue par le fameux Apelle, & la céda généreuſement à ce Peintre qui en étoit devenu amoureux. * Pline, *l.* 35. *ch.* 10. Elien, *l.* 30 Lucien.

* CAMPATOIS, Secte d'Hérétiques, que S. Jérôme, écrivant contre les Luciferiens, appelle *Alcutois* Ils s'éleverent contre l'Egliſe dans le quatriéme ſiécle, & ſuivoient la doctrine des Donatiſtes & des Circoncellions. * Prateole, au mot *Campatois.*

CAMPDEN, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Glocester appellée *Kyſgate*. Le Comte de Gainsborough, Vicomte de Campden, y fait la reſidence. * *Diction. Anglois.*

CAMPÊCHE. *Voyez* SAN FRANCISCO DE CAMPÊCHE.

CAMPECCI, famille illuſtre, & très conſidérée en Italie depuis pluſieurs ſiécles. UGOLIN Campeggi fut chuſi par ceux de Fiſe pour être leur Général. Un de ſes Deſcendans nommé BARTHÉLEMI Campeggi, ſe rendit célébre par ſa probne & par ſa doctrine. Il vivoit ſur la fin du XIV ſiécle, & il s'exila volontairement de ſa patrie, pour n'être pas obligé de ſuivre le parti des Guelphes: mais le tems de ſon exil ne lui fut pas inutile; car il l'employa à l'étude du Droit Civil & Canonique, & y fit un très-grand progrés. Son fils JEAN Campeggi, fut encore plus verſé que lui dans cette Science, qu'il enſeigna avec beaucoup de reputation à Padoue & ailleurs. Il a laiſſé divers Ouvrages, & entre autres, *Conſilia*; *Tractatus de Statutis*; *De Immunitate*; *De Dote*, *&c.* Ce ſavant homme eut divers enfans, & entre autres le Cardinal LAURENT Campeggi dont il ſera parlé dans un article ſéparé. Ce dernier s'étoit marié avant que de ſe faire Eccléſiaſtique, & avoit épouſé *Françoiſe* Guaſtavillain, dont il eut trois fils & deux filles; 1. *Alexandre* Cardinal; 2. RODOLPHE, qui fut Général des Venitien; 3. *Jean-Baptiſte*, Evêque de Majorque, l'un des plus doctes Prelats de ſon ſiecle; 4. *Louiſe* femme de *Camille* Fanuccio de Bologne; 5. *Eléonore*, mariée à *Alphonſe*. Alexandre eut pour Maîtres les plus ſavans hommes de ſon ſiecle, comme Lazare Bonamici, Pierre Borthann, & Antoine Bernardi, qui fut depuis Evêque de Caſerte. Le Pape Paul III le fit Clerc de la Chambre, lui donna d'autres emplois, & en 1541 l'éleva ſur le ſiége épiſcopal de l'égliſe de Bologne ſa patrie. Le Concile de Trente ayant été transferé en cette ville, les Prélats s'aſſemblérent chez Alexandre & Jean-Baptiſte Campeggi, & on y remarqua cinq Prélats de cette famille, proches parens du Cardinal Laurens, ſavoir Thomas & Marc-Antoine ſes fréres, l'un Evêque de Feltri, & l'autre de Croſſet; Jean Evêque de Parenzo ſon neveu, fils d'Antoine-Marie, ſon frére; & ſes fils Jean Baiſte, Evêque de Majorque, & Alexandre qui l'etoit de Bologne. Ce dernier fut auſſi Vice-Légat à Avignon, où il fit échouer les deſſeins des Huguenots qui cherchoient à ſe jetter ſur les terres de l'Egliſe. Il fut fait Cardinal par le Pape Jules III, au mois de novembre 1551, & il mourut trois ans après, le 25 ſeptembre 1554. âgé de 48 ans. Dans le XVII ſiécle le Comte RODOLPHE Campeggi s'eſt aquis beaucoup de réputation, non ſeulement par la connoiſſance qu'il avoit du Droit, mais encore par ſes Poeſies. Il mourut le 28 juin 1624, & nous avons de lui deux tomes de Poeſies, un Poéme intitulé, *La Lacrime di Maria Virgine, & l'Italia conſolata*, qui eſt un Epithalame qu'il fit en 1620, pour le mariage de Madame Chriſtine de France avec Victor Amédee Duc de Savoye. THOMAS Campeggi, Evêque de Feltri, fils de *Thomas* Campeggi qui accompagna ſon frére en diverſes légations, & fut chargé avec lui par Léon X, du gouvernement des villes de Parme & de Plaiſance, lui ſuccéda dans l'Evêché de Feltri, & fut envoyé par Paul III, en qualité de Nonce à la Conférence tenue à Wormes en 1540. Il fut un des trois premiers Evêques qui ſe trouverent à l'ouverture du Concile de Trente en 1545, & y aſſiſta aux ſeſſions tenues ſous le pontificat de Paul III. Il mourut à Rome le onze juvlet 1564, âge de 65 ans. Il a compoſé pluſieurs petits Traitez ſur divers petits points de Police Eccléſiaſtique, dont le plus conſiderable & le plus rare eſt celui *de l'Autorité des SS. Conciles*, dédié au Pape Pie IV, & imprimé à Venile en 1561. Il y en a encore d'autres imprimez au même lieu en 1555, ſavoir de l'Autorité & de la Puiſſance du Pape; des devoirs des Princes Chrétiens; des biens temporels des Eccléſiaſtiques; de la pluralité des Benéfices; de la Simonie, des Annates; des Réſerves; des Penſions ſur les Benefices; des Cas reſervez, des Exemptions; de l'Obſervation des Fetes; ſi un Evêque contacte par des Schiſmatiques eſt vraiment Evêque; & diverſes queſtions ſur le mariage. Il y a encore un Traité de lui ſur le Celibat des Prêtres, imprimé à Venile en 1554. Il traite ces matiéres brévement & ſuccinctement, mais avec beaucoup de méthode & de clarté. Il juge aſſez ſainement & avec moins de prevention que la plupart des Canoniſtes Ultramontains. Il ſavoit non ſeulement le Droit Canonique, mais il avoit encore des principes de Théologie. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiecle.* Un autre CAMILLO Campeggi, Théologien de l'Ordre de ſaint Dominique, fut fort eſtimé dans le Concile de Trente, & paſſa pour un grand Prédicateur: ce dernier étoit de Pavie.

CAMPECCI (Laurent) Cardinal, perſonnage recommandable par ſa vertu & par ſa ſcience, vivoit dans le XVI ſiecle. Il étoit de Bologne, fils de Jean Campeggi ſavant Juriſconſulte, & fut lui même Profeſſeur en Droit à Padoue. Après la mort de ſa femme, s'étant fait Eccléſiaſtique, il eut des emplois conſidérables, & contribua beaucoup à la reduction de la ville de Bologne ſous Jules II, Pape, lui donna un office d'Auditeur de Rote, le nomma à l'Evêché de Feltri, & enſuite l'envoya Nonce en Allemagne & à Milan. Léon X lui confia, & à Thomas Campeggi ſon frere, le Gouvernement des villes de Parme & de Plaiſance, & le renvoya Nonce en Allemagne. Il le crea Cardinal le premier juillet 1517, ſous le titre de ſaint Thomas, qu'il changea depuis pour celui de Sainte-Marie de delà le Tibre, & pour les Evechez d'Albe, de Palestrine & de Sabine. Il revint à Rome au mois de janvier 1518, & l'année d'après on l'envoya Légat en Angleterre, pour y lever les décimes contre les Turcs. Cette commiſſion ne lui reuſſit pas; il obtint ſeulement l'Evêche de Salisburi pour lui l'an 1524. Sous le pontificat du Pape Clement VII, il fut envoyé Legat en Allemagne, pour s'oppoſer aux Luthériens, & il fit des ordonnances pour la réforme des mœurs. En 1528, il fut auſſi envoyé Legat en Angleterre, pour être juge du divorce de Henri VIII, qui voulut faire déclarer nul ſon mariage avec Catherine d'Arragon, dans le deſſein d'épouſer Anne de Boulen. Il ne conclut pourtant rien, & le Pape le rappella l'année d'après, s'étant réſervé la connoiſſance de cette affaire. Campeggi revint en 1529, à Rome. Il étoit Evêque de Bologne depuis l'an 1523. Il ſe trouva en cette ville au couronnement de Charles-*Quint*, d'où étant repallé comme Légat en Allemagne, il aſſiſta à la Diete d'Ausbourg. A ſon retour, le Pape étant mort, il donna ſa voix pour l'élection de Paul III, qui le nomma en 1538, pour ſe trouver en qualité de Legat à Vicence, où l'on devoit faire l'ouverture du Concile; mais Campeggi mourut à Rome le 19 juillet 1539. Il avoit compoſé quelques Ouvrages de Droit, qui n'ont pas été publiez. * Signonius, *de Epiſcopis Bonon.* Carimbert, *l.* 1. Onuphre, *in Chron.* Sanderus, *de Schiſm. Angl.* Surius, *in Comment.* Sleidan, *in Annal.* Ughel, *Ital. ſacra.* Sponde, *in Annal. Eccleſ.* Aubery, *Hiſtoire des Cardin.* Bumaldi, *Biblioth. Bononienſis.*

CAMPEMENS des Iſraelites. *Voyez* STATIONS.

CAMPEN, ville des Pais-Bas, dans la province d'Over-Iſſel, eſt ſituée ſur la rive gauche de l'Iſſel, près de ſon embouchure, à cinq lieues de Déventer. C'eſt une jolie ville tres-bien bâtie, & d'où l'on peut inonder la campagne voiſine qui eſt très-baſſe. Elle a droit de battre monnoye. Les Auteurs Latins la nomment *Campi*. * Sanſon. Ortelius.

CAMPEN, (Heimeric de) connu ſous le nom d'HEIMERICUS DE CAMPO, natif de la ville de Campen dans le XV ſiecle, enſeigna la Philoſophie à Cologne. Depuis il ſe trouva au Concile de Baſle, où le Cardinal Nicolas de Cuſa, homme d'une rare doctrine, conçut beaucoup d'eſtime pour lui, & lui perſuada d'écrire quelques Traitez. Celui *De Auctoritate Concilii*, fut le plus conſidérable. Il s'attacha enſuite à Eugéne IV, & en publia les raiſons dans une Apologie. Lorſqu'il fut de retour dans les Pais-Bas, il enſeigna quinze ans la Theologie à Louvain, & mourut en 1460. Outre les Ouvrages dont j'ai parlé, il a écrit *Compendium Queſtionum, Super Sententias Libri quatuor; De Eſſe & Eſſentia*; *Compendium Divinorum*; *Queſtiones varie in Magiſtrum Sententiarum*; *Expoſitiones in Apocalypſin*; *De Laude Solitudinis*; *De Inclauſione Canonicorum Regularium*; *De Imagine Chriſti e cruce depoſiti, & in ſuo Matris funerali linteo involuti*; *Diſputatio de controverſiis Fidei inter Bohemum & Catholicum*, & de pluſieurs autres Ouvrages qui ſont en manuſcrit dans l'Abbaie de Parc près de Louvain. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 341.

CAMPEN, (Jean de) du vulgairement *Vanden Campen*, natif de la ville de Campen, vivoit au commencement du XVI ſiécle, & ſavoit très-bien les Langues, qu'il enſeigna à Louvain. Le Pape Léon X le fit venir à Rome, où il lui donna un canonicat; mais Campen en revenant dans les Pais Bas, mourut de peſte à Fribourg en Brifgaw l'an 1538. Il laiſſa une Grammaire Hébraique; des Paraphraſes ſur les Pſeaumes; ſur l'Eccléſiaſte; Un petit Commentaire ſur les Epitres aux Romains & aux Galates. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 475.

CAMPEN (Jean de) Religieux de l'Ordre des Carmes, qui vivoit en 1404. Il étoit des Pais Bas, & il compoſa des Commentaires ſur les Sentences; *Quodlibet rerum opus, Summula artium, &c.* * Trithéme, *de Script. Eccl.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 475.

* CAMPEN (Jaques de) Seigneur de Rumbroek, fameux Peintre & Architecte, naquit à Harlem le quatrieme mars de l'an 1658. Dans la Peinture, il ne travailla gueses qu'en Hiſtoires & en perſonnages de grandeur naturelle, à la maniére de Jean de Bronchorſt. Il a eſt ſignale dans l'Architecture par pluſieurs magnifiques edifices, entre leſquels on peut lur tout remarquer à Amſterdam la Maiſon de ville, le Théatre ou ſe joue la Comédie, des Mauſolées érigez à l'honneur de pluſieurs Amraux; à la Haye, la maiſon du Prince Maurice, &c. On raconte de lui une choſe aſſez ſinguliére que perſonne n'eſt obligé de croire. On dit qu'allant en Italie, il rencontra une Oiſeuſe de bonne avanture qui lui demanda l'aumone, & qui s'offrit à lui prédire ce qui lui devoit arriver, & que lui ayant préſenté la main, elle lui dit qu'il étoit Peintre, & qu'il alloit en Italie pour ſe perfectionner, mais qu'il en reviendroit Architecte, & que de retour en ſon pais, il y ſeroit employé à de magnifiques ouvrages. Elle ajouta que l'ancienne Maiſon de ville d'Amſterdam ſeroit réduite en cendres, & qu'il lui en ſeroit ſuccédet une autre qui ſurpaſſeroit la premiere. Quoique Campen ne fit que rire de cette prediction, elle ne laiſſa pas de s'accomplir. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres des Pais Bas*, en Flamand, III. *partie*, *p.* 380. *& ſuiv.* Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pais-Bas*, en Flamand, III. *partie p.* 217. *& ſuiv.*

CAMPER, ville des Indes, ſituée dans l'Iſle de Sumatra près de la Ligne, & à l'entrée du detroit de Maleca du côte de l'orient, eſt capitale d'un Royaume qui porte ſon nom, & qui a ſon Roi particulier. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CAMPESTER, Poete, comme il ſemble, de la Baſſe Latinité, avoit compoſé un Poeme intitulé *Cocubolicon* ou *Infernalis*, au rapport de Fulgence *de continentia Virgilii*

* GAMPESTER (Laurent) dont le nom Flamand eſt *Vanden Velde*, étoit de Dieſt en Brabant. Il fut Diſciple de Clenard qui étoit de la meme ville. Il enſeigna la Jeuneſſe à Louvain chez les Chanoines Reguliers de S. Auguſtin, & compoſa les Ouvrages ſuivans; *Dialogi Ethici ſive Morales*; *Synaxeos Propædeumata exemplis Ethicis inſtructa*, *Sophroniſmus*; *Oratio laudatoria pro Francisco Valeſio Francorum Rege.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 620.

CAMPESTRE ou CAMPESTE, étoit chez les Romains ce que nous appellons *tonnelet*, *bas de ſoye* tourné en rond, ciperé de *taffetas*, dont le ceignoient ceux qui faiſoient leurs exercices dans le Champ de Mars. Il leur prenoit depuis le nombril, & leur deſcendoit juſques ſur le milieu des cuiſſes, pour couvrir les parties que la pudeur defend de nommer.

CAMPHUISEN. *Voyez* KAMPHUISEN.

GAMPIAN, (Edmond) de Londres, Jeſuite, a vécu dans le XVI ſiecle. Il etudia à Oxford, & depois, étant attiré par les Anglicans, il fut reçu Docte parmi eux; mais quelque tems après il fit abjuration, vint à Douay, où il y avoit un Seminaire d'Anglois; & étant paſſé à Rome, il s'y fit Jeſuite en 1573. Après ſon noviciat, on l'envoya à Vienne en Autriche, & de là à Prague, d'où on le rappella à Rome. En 1580, il paſſa en Angleterre, où il ſoutint genéreuſement ſa Religion, & la ſigna de ſon ſang le 28 novembre 1581, ſous le régne d'Eliſabeth. Il compoſa pluſieurs Ouvrages, dont les plus conſidérables ſont, une Chronique univerſelle, & un Traité adreſſé aux Univerſitez d'Angleterre, où il rapporte dix raiſons en faveur de l'Egliſe Romaine. * Sponde, *A. C.* 1580. *n.* 1581. Riccioli, *en la Chronique.* Pluſieurs Ribadeneira.

CAMPIANO, petite ville d'Italie, dans le Val de Taro, que ceux du pais nomment Stato di Val di Taro, eſt ſituée près de la riviére de Taro. Les Ducs de Parme, à qui elle appartient, ont eu ſoin de la faire fortifier. * Baudrand.

CAMPIOOGLIO. *Voyez* GAPITOLE.

CAMPIGNE ou KEMPEN-LAND, contrée des Pais-Bas. Elle eſt diviſée en Campigne Hollandoiſe & Campigne Liegeoiſe. La premiére eſt une partie de la Maiſne de Bois-le-duc en Brabant, qui ne contient que des villages, avec le petite ville d'Eyndoven. L'autre eſt une partie du diocéſe de Liége, & elle comprend le Comé de Horn, & toute la portion de celui de Loorz, laquelle eſt au Septentrion du Démes & dans laquelle on voit les petites villes de Peer, de Hamont, de Bitey, de Maſeik, de Béringue, & de Stochem. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAMPION, ville du Païs de Tangut dans la Tartarie. Elle eſt ceinte d'une muraille fort epaiſſe, & ſon terrain-plain eſt ſi large, que quatre charettes peuvent y rouler de front. Cette place eſt defendue par de groſſes tours, & pas un grand nombre de canons. Ses foſſez ſont larges & lecs; mais faits de telle maniére qu'on peut les remplir d'eau quand on veut. Il s'y fait un grand trafic de rhubarbe, dont le Pais eſt fort abondant. On l'y va prendre de pluſieurs endroits pour la porter aux Indes & à la Chine. La grande place eſt tous les jours remplie de chaſlatans, qui font voir au peuple beaucoup de choſes qui ne ſont qu'en apparence. Il ſemble qu'ils percent un homme, qu'ils lui coupent un bras, & qu'ils répandent ſon ſang, & tout cela ſe fait pas un art qu'ils nomment *Simio*. Les Caravanes des Marchands s'arrêtent à Campion ſans pouvoir aller plus loin, & on ne laiſſe paſſer au Catay, grand pais de la Tartarie, aucun Etranger, à l'exception des Ambaſſadeurs. * Davity, *Provinces du Tangut.* Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

* CAMPIXIANUS (Fréderic) Juriſconſulte de Catane, & l'un des plus illuſtres de ſon tems dans l'Italie, enſeigna le Droit Civil dans la ville de ſa naiſſance. Il mourut à Palerme le 26 avril 1583. Il a compoſé pluſieurs excellens Ouvrages qui ſont ſouvent citez par Marius Muſa, Antonin Amaua & Octave Cortſetto; mais il n'y en a d'imprimé que, *Conſilia Tria*, *& Adnotationes ad Bullam Apoſtolicam Nicolai V. & Reg. Pragmaticam Alphonſi de Concilus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CAMPLI. *Voyez* CAMPOLI.

* CAMPO (Jean de) Noble de Palarme, fut un Poëte célébre dans les Ouvrages de qui on voit briller une grande érudition. Il floriſſoit vers l'an 1570. Ses Poëſies ſont péries par un accident inconnu, & n'ont pu par conſequent venir le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

GAMPO (Henricus de) *Voyez* GAMPEN (Heinerie de)

CAMPOBASSE, Gentilhomme Napolitain, de très-mauvaiſe foi. Il s'appelloit *Niccolo de Combattiſa*; mais en France on le nommoit Campobaſſe. Comme il avoit été partiſan de la Maiſon d'Anjou, il avoit été banni de Naples, & ſes terres avoient été confiſquées. Depuis ce tems-là, il a etoit arrêté en Provence ou en Lorraine, avec le Roi René de Sicile, ou avec le Duc Nicolas; après la mort duquel le Duc de Bourgogne prit le Comte Campobaſſe à ſon ſervice, & le fit un des Chefs de ſon armée. Ce Comte paſſant par Lyon s acoûta d'un Médecin, appelle Maître Simon de Pavie, par le moyen duquel il fit offrir au Roi Louis XI, de lui remettre le Duc de Bourgogne entre les mains, ou de le tuer moyennant certains avantages qu'il lui demandoit. Paul Jove dans ſon Dialogue des Devises Militaires, indique la cauſe du mécontentement de Campobaſſe. Il dit que ce fut à cauſe d'un ſoufflet, que le Duc avoit donné au Comte dans un Conſeil de guerre. L'Auteur Anonyme cité par M. Amelot de la Houſſaye découvre l'occaſion pour laquelle ce ſoufflet fut donné à Campobaſſe. Ce fut à cauſe qu'il s'oppoſoit à la réſolution du Duc qui vouloit faire pendre *Chiffron de la Vachiére*, Gentilhomme Provençal au ſervice du Duc de Lorraine, & qui avoit été ſurpris voulant à introduire dans Nanci aſſiégée par le Duc de Bourgogne. Chiffron fut pendu; mais le Duc Rene vengea la mort ſur plus de 120 Bourguignons, qui ſe trouvérent priſonniers dans les villes d'Epinal, de Mirecourt &c. leſquels furent tous pendus. On leur mit cet écriteau qui marquoit la cauſe de leur mort, *Pour le meurtre commis cruellement en la perſonne de feu le bon Chiffron de la Vachiére, pris en bon & loyaument ſervant ſon Maitre, par le Duc de Bourgogne, qui par ſa tyrannie ne ſe peut ſouler de repandre le ſang humain.* Ce qui ſert à refuter ce que dit de Commes que Campobaſſe avoit hâté le ſupplice de Chiffron, parce que ce dernier vouloit découvrir au Duc de Bourgogne les menées du Comte avec le Duc de Lorraine. Le Duc René n'auroit pas honoré & rangé la mort de Chiffron, s'il s'étoit montré prêt à trahir le ſecret pour ſauver ſa vie. Campobaſſe méditant toûjours ſa vengeance, le retira avec l'élite du monde qu'il commandoit, (Mezeray dit avec 400 chevaux) & s'alla jetter aux piez du Duc René qui lui fit un bon accueil, & qui lui fit expédier des patentes d'une ſeconde donation de la ville & Seigneurie de Commercl-Doute ou quinze hommes que le Comte avoit laiſſez auprés du Duc de Bourgogne, pour l'aſſaſſiner dans la déroute qu'il prévoyoit, s'acquitterent de leur barbare commiſſion, en le perçant de trois coups, au commencement de l'année 1477. le Duc étant dans ſa 46 année. Campobaſſe portoit pour deviſe un figuier ſauvage avec ce vers de Martial pour légende, *Marmora Meſſalæ findit Capricus*, *l.* 10. *Epgr.* 2. *v.* 9. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires*, *&c. tome* 2. Commes. Mézeray, *ſur l'année* 1476 *&* 1477.

CAMPO DI S. PIÉTRO, petite ville du domaine des Vénitiens en Italie. Elle eſt dans le Padouan, ſur une petite riviére entre la ville de Trévigne, & celle de Vicenze. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAMPO GABIO. *Voyez* GABIENS.

GAMPOIS. *Voyez* CAMPATOIS.

CAMPOLI, petite ville épiſcopale, dans l'Abruſſe Ultérieure, aux confins de la Marche d'Ancone, environ à deux lieues de Téramo, d'Alcoli, & du Golfe de Venſe. Cette ville eſt compoſée de trois parties, qui ſont ſeparées par quelque diſtance l'une de l'autre, & qui portent les noms de Campli, de Nucella, & de Caſtronuovo. * Maty, *Dict. Geogr.*

GAMPOLONGO, (Æmilius) de Padoue, Profeſſeur en Medecine, lavoit les Langues & les Belles Lettres, & s'attacha à l'étude des Ouvrages d'Ariſtote & de Galien. Il fut fait Profeſſeur en Medecine dans l'Univerſité de Padoue l'an 1578, & continua d'enſeigner juſqu'à ſa mort arrivée en 1604. Il fut enterré aux Servites de la méme ville, où l'on voit une Inſcription qu'Annibal Campolongo ſon fils, Juriſconſulte, y fit élever. Outre des Conſultations qu'on a publiées avec celles des autres Médecins d'Italie, nous avons encore de lui, *Methodus conſultandi*; *De variolis*; *De Arthritide.* * Thomaſin, *la Eleg. Illuſtr. Vir. partie* 1.

* CAMPOLUS (Hyacinthe) Religieux de l'Ordre de St. Dominique naqua à Meſſine en Sicile le 22 juillet 1646. Il prit l'habit le 13 avril 1663. Après avoir achevé ſon cours de Philoſophie, il fut fait Lecteur. Enſuite il ſe donna à la prédication, & il s'en acquita ſi bien que les Péres de ſon Ordre dans une aſſemblée generale l'honorérent du titre de Prédicateur général. On lui donna enſuite la charge de Miſſionnaire dans toute l'étendue de la Juriſdiction Eccléſiaſtique de Meſſine; après quoi il fut fait Sous-Prieur & enfuite Prieur de divers monaſtéres. On a de lui en Italien, *Teſoro del S. S. Roſario diviſo in tre parti.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotb. Sicula.*

* CAMPO-MAJOR, ville de Portugal dans la province d'Alentejo, ſur la riviére d'Algat, au nord-nord-eſt d'Elvas dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues; & au nord-nord-oueſt de Badajoz à une diſtance un peu plus grande.

CAMPO MARINO. *Voyez* MARINO.

CAMPREOON, petite ville d'Eſpagne dans la Catalogne, aux confins de Rouſſillon entre Girone & Furcerda. Elle eſt foroſiée, & on la prend communément pour l'ancienne *Sebendunum*, petite ville des Caſtellans. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMPSON-GAVRI, Sultan d'Egypte, fut élevé à cette dignité par les Mammelucs vers l'an 1504 de JESUS-CHRIST & de l'Hégire 910. Il la refuſa d'abord, conſiderant les malheurs qui étoient arrivez en peu de tems aux Sultans d'Egypte, par la faction des plus conſidérables de l'Etat; mais la fortune, qui l'avoit tiré de l'eſclavage, pour le mettre au nombre des Mammelucs, & lui faire obtenir les premiers emplois auprés des

Sultans, le plaça malgré lui sur le Thrône. Il gouverna avec une prudence admirable; car ayant fait mourir sans bruit les plus remuans, il calma les troubles du Royaume; puis envoya des troupes dans les Indes, pour en chasser les Portugais, & occuper ses Sujets par le commerce. Mais les Portugais déferent son armée navale le troisieme février 1509. Campson fut l'arbitre de l'Orient, & balança la puissance de deux grands Monarques, Ismaël Roi de Perse, & Selim Empereur des Turcs. Il fut enfin opprimé par ce dernier, & trahi par un de ses Sujets nommé Caietbey, Gouverneur d'Alep & de Comagène: car Selim feignant de marcher contre Ismael, tourna contre Campson qui l'attendoit avec son armée. Les armées se rencontrérent dans la Comagene, au même lieu où deux ans auparavant les Turcs avoient défait les Perses. Caietbey s'acquitant de la promesse qu'il avoit faite à Selim, se rangea de son parti. Campson âgé de plus de 70 ans, chargé d'embonpoint, & incommodé d'une hergne, tomba de son cheval & fut écrasé l'an 1516 de JESUS-CHRIST & de l'Hégire 922. * Leunclavius, *l.* 17. Paul Jove, *l.* 17. Baudier, *Hist. des Turcs.*

CAMPUS-MAGNUS, ou *Grand-Champ*. C'est une plaine fort étendue, qui a douze cens stades de long, & six vint de large. Le Jourdain la divise en deux parties, elle commence au Bourg de Genebath & finit au Lac Alphaïude. La ville de Jérico est bâtie au milieu du Grand-Champ. Il y a tout auprès une grande montagne qui la commande, & qui est si sterile, qu'on n'y voit ni arbre, ni plante: & si longue, qu'elle s'étend du côté du Septentrion, jusqu'au territoire de Scythopolis, & du côté du Midi, jusqu'à Sodome. Sa grande sterilité est cause qu'il ne s'y rencontre aucuns Habitans: à l'opposite de cette montagne, & de l'autre côté du Jourdain, on voit une autre montagne, qui commence à Julnade vers le Septentrion, & s'étend du côté du midi, jusqu'à Gomorrhe, où elle confine à Pétes, qui étoit autrefois la capitale de l'Arabie. Il y a encore le Mont-Serré qui s'étend jusqu'au territoire des Moabites. Un Auteur moderne écrit dans son Voyage de la Terre-Sainte, qu'à la vérité cette plaine est la meilleure du monde & très-fertile en blé; qu'elle est terminée à l'Orient par les montagnes de l'Arabie, à l'Occident par celles de Judée, au midi par la Mer Morte, & au Septentrion par celle de Tibériade; que c'est dans cette belle plaine qu'on recueillit autrefois des plantes si estimées, des liqueurs si précieuses, & des gommes d'une odeur incomparable; mais qu'à présent elle est presque toute deserte, & qu'on dirait qu'elle le ressent encore de la malédiction & des anathèmes, dont Josué foudroya Jérico & son Grand Champ. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *c.* 27.

CAMPUS *Piarum*, lieu célébre en Sicile, près de Catane, où les deux frères Amphinomus & Anapus, sauvérent sur leurs épaules leur pere & leur mère, des flammes du Mont-Etna. * Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 4.

CAMP-WÉR. *Voyez* VEERE.

CAMSIN, (le) est le tems de Pâques, selon le langage des Coptes, ou Chrétiens d'Egypte.

* CAMUEL, KAMUEL & KE'MUEL, troisiéme fils de Nachor. Moïse dit qu'il fut pére des Syriens, ou plutôt pére d'Aram. Il eut un fils de ce nom, ou il eut un fils surnommé le Syrien ou l'Arameen: car on sait que la nation des Syriens vient d'Aram un des fils de Sem. Camuel a pu donner son nom aux Camiétes peuples Syriens au couchant de l'Euphrate. Strabon en parle au livre 16. * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

* CAMUEL, KAMUEL & KE'MUEL, fils de Sephtan de la Tribu d'Ephraïm, fut un des Députez pour faire le partage de la Terre promise aux autres Tribus. * *Nombres, ch.* 34. *v.* 24.

CAMUL, ville de la grande Tartarie en Asie, située dans le Royaume de Tangut. Sanson la nomme aussi *Xamo*, & la met près du Désert de ce nom; mais M. Witsen la met beaucoup plus vers le Couchant.

CAMULE, *Camulac*, est le nom d'un Dieu du Paganisme. Ce sont les inscriptions de Gruter qui font connoître ce Dieu. La premiére, *p.* 40. *n.* 9. est *Ardoino Camulo, Jovi, Mercurio, Hercili.* Sous chacun de ces noms est le Dieu qui le porte; & sous *Camulo*, c'est un Mars avec un bouclier & une pique. Une autre, *p.* 56. *n.* 11, *Camulo Sanc. Fortiss. Sat.* &c. Cette seconde inscription a été dans le pais des Sabins. Une troisiéme, trouvée proche de Clèves, porte, *Marti Camulo ob salutem Tiberi Claudii Caes. Cives Remi templum constituerunt.* De tout cela on peut conclurre que *Camule* étoit le nom que les Sabins donnoient à Mars. * Gruter. Struvius, *Antiq. Roman. Syntagma*, *c.* 1. *p.* 96. Ifidore, *Orig. l.* 20. *c.* 16.

CAMULOGE'NE, Capitaine général des Parisiens, & de sa autres peuples de leur voisinage, fut choisi à cause de son espérience, quoique dans une extrême vieillesse, pour s'opposer aux desseins de Labiénus Lieutenant de César, qui s'avançoit avec quatre Légions vers Paris. Il combattit avec beaucoup de valeur contre les Romains, & fut tué à la tête des troupes Gauloises, qui donnérent un combat des plus opiniâtrez dont César ait conservé la mémoire dans ses Commentaires de la Guerre des Gaules: ce fut la septiéme année de cette guerre. * Jules César, *l.* 7.

CAMUS, (Jean-Pierre) Parisien, Evêque de Belley, fut nommé par le Roi Henri IV, & sacré par S. François de Sales, l'an 1609. Sa piété & sa vertu lui attirérent l'amour de tous ses Diocésains. Il quitta son Evêché l'an 1629. se retira en son Abbaie d'Aunay, & fut grand Vicaire de François de Harlay, Archevêque de Rouen. Enfin il se retira à l'hopital des Incurables de Paris, & y mourut âgé de 70 ans le 26 avril 1652. Il a été l'un des grands Prédicateurs de son tems, & a composé un si grand nombre d'Ouvrages, qu'il seroit difficile d'en faire le catalogue. Il y en a de Controverse, de Morale, de Mystiques. Il n'a point épargné les Religieux Mendians, ni dans ses prédications, ni dans son Ouvrage qu'il a intitulé, *des Moines*. Il écrivoit avec une facilité merveilleuse sur différents sujets, mais avec peu d'exactitude. Il a mené une vie sainte & pénitente, qui lui auroit peut-être mérité la canonisation, comme à son bon ami saint François de Sales, s'il ne s'étoit pas déclaré si ouvertement contre les Religieux & les Moines. Il ne voulut pas même le retracter à la mort en faveur des Moines, protestant devant Dieu, qu'il n'avoit jamais rien dit ni écrit contre eux, qu'il n'eût cru devoir dire & écrire en conscience. Il haïssoit fort les Religieux Mendians & sur tout les Capucins, dont il appelloit le Capuchon *Chaussé d'Hipocras*. Les Moines croyent qu'il est damné, *quia nolusti se in extremo actu contemnere.* Mais tous les autres en pensent bien différemment. Il refusa deux Evêchez considérables qui lui furent offerts par le Cardinal de Richelieu, Arras, & Amiens. *La petite femme que j'ai épousée*, disoit-il à ses amis, *est assez belle pour ma Comtesse.* Il avoit l'esprit vif & la repartie prompte. Le Cardinal de Richelieu lui demandant son sentiment sur deux livres nouveaux, le *Prince* de Balzac, & le *Monsieur d'Etat* de Silhon, il lui répondit, *Monseigneur, l'un ne vaut guéres & l'autre rien du tout.* Prêchant un vendredi-saint dans un hopital, il apostropha un Crucifix de la sorte, *Ah! Monseigneur je vous vois entre deux larrons.* A ces mots, Monsieur le Duc d'Orleans, Gaston de France, qui avoit à ses côtez un Surintendant des Finances, & le Parisan Monnerot, leva son chapeau, comme si le Prédicateur lui eût adressé la parole. Quand il prêchoit, la longue barbe se divisoit en deux ou trois toupets suivant le nombre des points de son Sermon. Il auroit prêché trois heures qu'on ne s'y seroit point ennuyé, & il avoit la mémoire si sûre que rien ne pouvoit l'interrompre. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Guichenon, *Histoire de Bresse & de Bugey.* Amelot de la Houlaye, *Mémoires*, *&c. tome* 2.

1. Il descendoit de NICOLAS Camus, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, Capitaine & Gouverneur d'Auxonne, qui eut pour fils PERNET, qui suit.

2. PERNET Camus, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, fut aussi Gouverneur d'Auxonne, & frére de JEAN, qui suit.

3. JEAN Camus, Baron de Bagnols en Lyonnois, Seigneur de Chatillon, &c. épousa *Antoinette* de Vignola, Dame d'Aigny, de Pontcarré, &c. dont il eut, 1. ANTOINE Camus, Seigneur de Rivery & du Perron, *duquel descendent les Seigneurs de ce nom*; 2. JEAN, Seigneur de Saint-Bonet, *dont sont issus les Seigneurs de ce nom dans la province de Lyonnois*, & dont étoit *Jean-Pierre* Camus, Evêque du Belay, qui a donné lieu à cet article; 3. CLAUDE, Baron de Bagnols & de Châtillon, Thrésorier general des Finances à Lyon, *dont descendent les Seigneurs de ce nom, aussi établis dans le Lyonnois*; & 4. GEOFROS, qui suit.

4. GÉOFROS Camus, Seigneur de Pontcarré & de Torcy, ayant pris le parti de la robbe, vint s'établir à Paris, où reçu Maître des Requêtes en 1573, & fut employé en pluheurs négociations importantes. Il fut nommé en 1583, par le Roi Henri III, à la charge de premier Président du Parlement de Provence, à la place de M. de Foresta, en laquelle il ne put être reçu par les obstacles que les Ligueurs, qui étoient maîtres de la ville d'Aix, y apportérent. Le Roi Henri IV l'y nomma de nouveau en 1596; mais il n'y put être reçu non plus que la premiére fois, pour les mêmes raisons, & mourut Conseiller d'Etat. Il épousa *Jeanne* Sanguin, fille de *Jacques*, Seigneur de Livry, Lieutenant des Eaux & Forêts, & de *Barbe* de Thou, sœur de *Christophle* de Thou, premier Président du Parlement de Paris, dont il eut 1. NICOLAS, qui suit; 2. *Jacques*, nommé Evêque de Séez en 1614, mort en 1650; 3. *N.* . . . Sécretaire des Commandemens de trois Princesses, filles du Roi Henri IV, qui furent, Reine d'Espagne, Reine d'Angleterre, Duchesse de Savoye; 4. *Antoinette*, seconde femme de *Jacques* Prevôt, Seigneur de Saint-Cir, Maître des Requêtes; 5. *Marie*, alliée à *Elie* Laisné, Seigneur de la Margerie, premier Président du Parlement de Dijon, puis Conseiller d'Etat; & 6. *Jeanne* Camus de Pontcarré, Coadjutrice d'*Anne* de Thou, fa grand tante, Abbesse de S. Antoine-des-Champs, à laquelle elle succeda.

5. NICOLAS Camus, Seigneur de Pontcarré, &c. mourut Sous-Doyen du Parlement en 1645, ayant eu de *Magdelaine* de Pincé sa femme, 1. NICOLAS, II. du nom, qui suit; 2. *Jacques*, Chevalier de Malthe; 3. *Pierre*, Prieur de Saint-Trojan, Conseiller, Aumonier du Roi, mort en mai 1684; 4. *Jeanne*, mariée à *Louis* Moryneau, Seigneur d'Elure, Secretaire du Roi, morte en novembre 1679; & 5. *N.* . . . Camus de Pontcarré, Religieuse.

6. NICOLAS Camus, II. du nom, Seigneur de Pontcarré, du Bois-Pincé en Anjou, &c. fut reçu Conseiller au Parlement en avril 1636, & mourut en novembre 1660, ayant eu d'*Hélène* Hallé sa femme, morte en novembre 1661; 1. NICOLAS, III. du nom, qui suit; 2. *Elie*, Chevalier de Malthe, mort le 27 novembre 1709, en sa 62 année, recommandable par sa charité envers les pauvres; & trois filles qui n'ont point été mariées.

7. NICOLAS Camus, III. du nom, Seigneur de Pontcarré, &c. reçu Conseiller au Parlement en mai 1661, puis Conseiller d'honneur en tous les Parlemens du Royaume, mourut le huitiéme février 1705, âgé de 66 ans. Il épousa *Marguerite-Hélène* Durand, morte le 13 octobre 1705, âgé de 55 ans, fille unique d'*Ursin* Durand, Conseiller au Parlement, & de *N.* . . . Bouet-des-Fontaines, dont il eut entre autres enfans 1. NICOLAS-PIERRE, qui suit; 2. *Ursin* Camus Durand de Pontcarré, reçu Conseiller au Parlement en février 1698, mort sans alliance le 25 decembre 1715, en sa 42 année; & 3. *Jeanne-Philberte* Camus de Pontcarré, mariée le 13 août 1697, à *Etienne* Bochart, Seigneur de Sarron, Président en la premiére Chambre des Enquêtes du Parlement, arriére-petit-fils de *Jean* Bochart, Seigneur de Champigny, &c. premier Président du Parlement de Paris, morte le premier mai 1711, en sa 41 année, laissant postérité.

8. NICOLAS-PIERRE Camus, Seigneur de Pontcarré, &c. fut reçu Conseiller au Parlement en février 1688, Maître des Requêtes en 1691, & a été nommé premier Président du Parlement de Rouen en août 1703. Il épousa 1. en avril 1695, *Marie-Anne-Claude-Auguste* le Boullanger, morte en couche le 27 mars 1702, fille

fille unique d'*Auguſte-Macé* le Boullanger, Seigneur de Vitrmes, de Miffliers, &c. Maître des Requêtes & Préſident au Grand-Conſeil, & d'*Anne* de la Forêt : 2. en mars 1703, *Marie-Françoiſe Mabeille* de Bragelongne, morte en juin 1705, fille unique de *Chriſtophle-François* de Bragelongne, Seigneur d'Enjenville, &c. Conſeiller au Parlement, & de *Marie* Chantute : 3. en février 1706, *Jeanne-Marguerite* de Bouvin, morte le troiſième juin 1718, en la 35 année, fille de *N.* . . . de Bouvin, Seigneur de Bonnetot, premier Préſident en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Rouen. Il a eu de ſon premier mariage, 1. GÉOFROY-MACÉ, qui ſuit ; & 2. *Jean-Baptiſte-Elie* Camus, de Pontcarré, Seigneur de Viarmes, de Sugy, de Helloy, &c. reçu Conſeiller au Parlement en février 1721. Du ſecond lit ſont iſſues 3. 4. *N.* . . . & *N.* . . . filles ; & du troiſième vinrent 5. &c. un fils & quelques filles.

9. GÉOFROY-MACÉ Camus, Seigneur de Pontcarré, de Miſſliers, de Moullon, de Bétemont, de Quincampoix, &c. a été reçu Conſeiller au Parlement en août 1713, & Maître des Requêtes en février 1722. Il a épouſé en février 1719, *Marie-Anne* de Jallaud, fille d'*André-Nicolas* de Jallaud, Préſident en la Chambre des Comptes ; & de *Marie-Anne* Coullad, dont ſont venus des enfans.

CAMUS (Antoine le) Chevalier, Seigneur de Jambeville & Marquis de Meillebois, Préſident au Parlement de Paris, étoit fils de MARTIN le Camus, Conſeiller dans le même Parlement, mort en 1564, & petit-fils de CHARLES, Conſeiller au Sénat de Milan ſous François I. On aſſure que leur Maiſon étoit originaire de Poitou, où elle poſſedoit la Terre de la Borde-Popelotière. Antoine perdit ſon père à l'âge de 18 ans ; & à 22 ans l'an 1573, il fut nommé par le Roi Charles IX, Conſeiller au Grand Conſeil. Henri III lui donna le charge de Maître des Requêtes en 1585. Henri IV le fit en 1590, Intendant de Juſtice en Normandie, où il fit fait priſonnier par le Duc de Mayenne à la priſe de Ponteau-de-Mer, & mis à douze mille livres de rançon, que Sa Majeſté paya. Elle l'honora d'une charge de Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & enſuite d'une de Préſident en 1595. Depuis, il ſervit encore le Roi dans le Limoſin ; & à ſon retour il eut la charge de Préſident à Momer, qu'il exerça depuis 1602, juſqu'en 1619, qui fut l'année de ſa mort. Il eut de *Marie* le Clerc, deux fils & trois filles, dont il ne reſta qu'*Anne* le Camus, qui fut mariée 1. à *Claude* Pinart, Cenſihomme de la Chambre du Roi, premier Baron de Vaux, & Marquis de Combli : 2. à *François Clerſſelier* de Lévi, Duc de Damville, Gouverneur du Limoſin, & Capitaine de Fontainebleau, mort en 1661. Elle n'eut point d'enfans de ces deux mariages. * Blanchard, *Hiſtoire des Préſidens du Parlement de Paris & des Maîtres des Requêtes.*

CAMUS (Nicolas le) Secretaire du Roi en 1618, puis Conſeiller d'Etat en 1620, s'acquit beaucoup de gloire dans le maniment des grandes affaires où il fut employé, & mourut en novembre 1684, âgé de 80 ans, laiſſant de *Marie* Colbert ſa femme, morte en 1642, ſix fils & quatre filles, ſavoir, 1. NICOLAS le Camus, qui ſuit ; 2. ANTOINE le Camus, Seigneur d'Hémery, *qui a fait branche rapportée ci-après* ; 3. *Edouard* le Camus, Conſeiller au Parlement de Grenoble, puis en celui de Paris, & enſuite Procureur general de la Cour des Aides, qui quitta cette charge pour ſe faire Prêtre, & mourut le 24 février 1674, en ſa 70 année : 4. *Etienne* le Camus, Maître des Comptes, puis Surintendant des Bâtimens, mort en juin 1673, ſans laiſſer de poſtérité de *Magdelaine* Colbert, laquelle ſe remaria à *Claude* Pellot, premier Préſident du Parlement de Rouen, & mourut le huitième juillet 1696, âgée de 66 ans ; 5. *André-Gérard* le Camus, Conſeiller au Grand Conſeil, puis Procureur général de la Cour des Aides, & Conſeiller d'Etat, mort le 15 ſeptembre 1678, âgé de 88 ans, ſans enfans de *Charlotte* Meiſon ſon épouſe, célebre par ſon eſprit & par les Poëſies, morte le 22 juin 1702 ; 6. *Jean* le Camus, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes & Intendant de Champagne, mort ſans alliance le 26 juin 1680 ; 7. *Marie* le Camus, alliée à *Michel* Parocelli, Seigneur d'Emery, Surintendant des Finances, morte en ſeptembre 1676, 8. *Catherine* le Camus, Carmélite au grand couvent de Paris, morte en 1668 ; 9. *François* le Camus, mariée à *René* le Rous, Seigneur du Pleſſis-S. Antoine, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat, morte en octobre 1680 ; & 10. *Claude* le Camus, première femme de *Claude* Pellot, premier Préſident du Parlement de Rouen, morte en juillet 1668.

2. NICOLAS le Camus fut Conſeiller au Grand Conſeil, Procureur général de la Cour des Aides en 1631, puis Conſeiller d'Etat en 1632, & Intendant de l'armée en Italie & en Languedoc, & mourut en 16. . . Il épouſa *Marie* de le Barre, laquelle le remaria à *Jacques* le Tillier, Seigneur de la Chapelle, Intendant des Finances, & mourut en ſeptembre 1661, laiſſant de ſon premier mari, 1. NICOLAS le Camus, qui ſuit ; 2. *Charles* le Camus, Seigneur de Montaudier & de Puypin, Gouverneur de Meullon en Provence ou il s'établit, qui épouſa *Angélique* de Pontevez, fille d'*Annibal* de Pontevez, Seigneur de Sainſ-André, dont il eut des enfans ; 3. *Etienne* le Camus, Evêque & Prince de Grenoble, nommé Cardinal du propre mouvement du Pape Innocent XI, le deuxième ſeptembre 1686, Prélat également diſtingué par le profonde érudition, par ſa piété ſolide, & par ſon zèle ardent pour le bien de ſon diocèſe, mort le 12 ſeptembre 1707, en ſa 76 année, après une réſidence de 30 ans en ſon diocèſe, n'en étant ſorti que pour deux Conclaves depuis ſa promotion à l'Epiſcopat ; 4. *Gérard* le Camus, Maître des Comptes, mort le 26 ſeptembre 1717, ſans poſterité de *Marie* de Creil, fille d'*Etienne* de Creil, Conſeiller au Grand Conſeil, morte le neuvième mars 1718 ; & 5. *Jean* le Camus, Conſeiller de la Cour des Aides, puis Maître des Requêtes, Lieutenant Civil au Châtelet de Paris, l'un des plus intégres & des plus habiles Magiſtrats de ce ſiècle, mort le 28 juillet 1710, âgé de 73 ans, ayant eu de *Marie-Catherine* du Jardin, morte le 14 juin 1719, en ſa 70 année, pour fille unique, *Marie-Catherine* le Camus, première femme de *Jean-Emard* Nicolai, Marquis de Goullainville, premier Préſident de la Chambre des Comptes, morte le onzième mai 1696, âgée de 25 ans.

3. NICOLAS le Camus, Seigneur de la Grange-Bligny, &c. après avoir été Conſeiller au Grand Conſeil, & Procureur general de la Cour des Aides, fut pourvu en 1672, de la charge de premier Préſident de la Cour des Aides, qu'il exerça avec toute l'intégrité poſſible juſqu'à la mort arrivée le douzième mars 1705, en ſa 90 année. Il épouſa *Marie* Larcher, fille de *Michel* Larcher Préſident en la Chambre des Comptes, morte en février 1680, dont il eut 1. NICOLAS le Camus, qui ſuit, 2. *François* le Camus, Marquis de Bligny, Maréchal des camps & armées du Roi, qui a épouſé le 23 février 1716, *N.* . . . de Barillon, fille de *N.* . . . de Barillon, Maître des Requêtes ; 3. *Pierre* le Camus, Prieur de Bére ; 4. *Claude*, dit le Chevalier le Camus, Lieutenant de vaiſſeau pour le Roi, mort à Meſſine en 1676 ; 5. *Leon-Etienne* le Camus, Seigneur de la Grange, Maître des Requêtes, mort Intendant à Pau le 24 juillet 1710, laiſſant poſterité de *Catherine Soyenot* Aubert ; & 6. *Marie* le Camus, mariée à *René* Balan, Marquis de Flamanville, Lieutenant Général des armées du Roi.

4. NICOLAS le Camus, Seigneur de la Grange, de Bligny, &c. Conſeiller de la Cour des Aides, puis Maître des Requêtes, fut reçu le ſeptiéme juillet 1707, en ſurvivance de ſon père, en la charge de premier Préſident de la Cour des Aides ; mais il mourut avant lui le 15 avril 1718, laiſſant de *N.* . . . Langlois ſa femme, fille de *Jacques* Langlois, Secretaire du Roi & Receveur des Conſignations, 1. *Marie-Eliſabeth* ; 2. NICOLAS le Camus, qui ſuit ; 3. *Jacques-Charles* le Camus, Bacheler en Théologie, mort le 23 ſeptembre 1713 ; & 4. *N.* . . . le Camus, mariée en juin 1716, à *N.* . . . Andrault, Marquis de Maulevrier, Maréchal des camps & armées du Roi.

5. NICOLAS le Camus, Seigneur de la Grange, &c. Conſeiller de la Cour des Aides, a été nommé premier Préſident de le même Cour en février 1704, en ſurvivance de ſon grand-pere. Il a pris poſſeſſion de cette charge en mars 1715, & le Roi lui donna quelques jours après la charge de Prévôt & de Grand-Maître des Ceremonies de les Ordres. Il a épouſé le 14 mai 1714, 1. *Charlotte-Magdelaine* Bauger, fille unique d'*Edme* Bauger, Seigneur de Voiſe & de Monsrouge, l'un des Fermiers généraux de S. M. & d'*Hélène* de Lalire, morte le deuxième octobre 1722, en ſa 27 année : 2. le 23 décembre de la même année, *Marie-Anne* le Maître, fille de Peſſac, Conſeiller au Parlement, & de *Marie-Marguerite* Boucher.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'HE'MERY.

2. ANTOINE le Camus, Seigneur d'Hémery, de Courcerin, &c. ſecond fils de NICOLAS le Camus, Conſeiller d'Etat, fut Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes, Préſident en la Chambre des Comptes, puis Contrôleur general des Finances, & mourut en janvier 1687, âgé de 84 ans, laiſſant d'*Eliſabeth* Feydeau, fille de *Denys* Feydeau, Seigneur de Brou, morte en avril 1676, 1. *Denys* le Camus, Seigneur d'Hemery, Préſident de la Cour des Aides, mort ſans alliance en janvier 1688 ; 2. *André* le Camus, Seigneur d'Hémery, Conſeiller au Parlement, mort auſſi ſans alliance le premier decembre 1695 ; 3. *Etienne* le Camus, Chanoine Régulier de ſainte Geneviève ; & 4. *Marie* le Camus, mariée à *Adrien* de Hannyvel, Comte de Manneviéue, Marquis de Crévecœur, &c. Sécretaire des Commandemens de Philippe de France, Duc d'Orléans, dont ſont venus des enfans.

CAMUSAT (Jean) célebre Imprimeur de Paris dans le XVII ſiécle, paſſoit en ſon tems pour le plus habile des Libraires de cette ville. C'étoit un homme de bon ſens, & qui n'imprimoit que de bons Ouvrages ; en ſorte qu'une marque preſque infaillible de bonté pour un livre, c'étoit de ſortir de ſon Imprimerie. L'Académie Françoiſe le choiſit pour ſon Libraire. * *Relation de l'Académie Franç.*

CAMUSAT (Nicolas) Chanoine de Troyes en Champagne, a vécu dans le XVI ſiecle. Il a recueilli le *Promptuarium ſacrarum Antiquitatum Tricaſſina Dioceſis*, &c. qu'il publia en 1610. & un volume de *Miſcellanea*, qui a été imprimé deux fois. Il mourut fort âgé vers l'an 1655.

C A N.

CAN DE L'ESCALE. *Cherchez* Patricle de la Maiſon de L'ESCALE.

CANA, petite ville de Galilée dans la Tribu de Zabulon, où le Fils de Dieu fit ſon premier miracle, changeant l'eau en vin à des noces où il ſe trouva. Depuis, paſſant en cette même ville, il y guérit le fils d'un Prince, ou d'un Officier qui y commandoit. Saint Jean en fait mention, *ch. 4. v. 54* ; car ces paroles de l'Evangeliſte, *C'eſt-là que Jeſus fit ſon ſecond miracle*, doivent s'entendre ainſi, *c'eſt le ſecond miracle que Jeſus fit à Cana*, comme ſaint Auguſtin l'explique dans ſa Concorde des Evangeliſtes. Cana n'eſt plus qu'un village habité par des Mahométans. L'Impératrice ſainte Heléne y fit bâtir une égliſe à la place de la maiſon où nôtre Seigneur fit ce miracle. Ce bâtiment eſt tout de pierres de taille, & comprend l'égliſe, ſoutenue au milieu d'un rang de colomnes, & le maiſon où demeuroient les Eccléſiaſtiques. Entre l'égliſe & le logement eſt une cour aſſez ſpacieuſe, ſur laquelle il y a une grande pierre qui ſert de de linteau. On y voit trois cruches taillées en relief, avec une écriture ancienne à moitié effacée. L'égliſe eſt maintenant profanée par les Infidéles, qui la font ſervir de Moſquée, & le logement eſt occupé par des Saniots ou Religieux Mahométans. * S. Jérôme, *de Loc. Hebr.* S. Auguſtin, *Concord. Evang. l. 4. c. 10.* Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

☞ Quelques Auteurs ont cru que l'Epoux de ces noces, étoit ſaint Jean l'Evangéliſte ; d'autres, que ce fut Simon le Cananéen : mais le premier eſt faux, & le ſecond très-incertain. En mémoire du premier miracle de JESUS-CHRIST, ſaint Epiphane aſſure qu'il

y avoit tous les ans en pareil jour des fontaines dont l'eau ſe changeoit en vin. Ce Pere rapporte la même choſe des eaux du Nil, & il aſſure que quelques Moines l'avoient éprouvé d'une fontaine dans l'égliſe de la ville de Gerafa en Arabie, & qu'il avoit lui-même de celle qui étoit à Cibyre dans la Phrygie, ou dans la Cane. Pline remarque que dans l'iſle d'Andros il y avoit une fontaine, dont l'eau prenoit tous les ans le goût de vin le cinquiéme de janvier. Tout ces faits ont ſi peu de vrai-ſemblance, qu'il eſt inutile de les refuter. * Saint Epiphane, *l. 51. c. 30.* Pline, *l. 2. ch. 103.* Tillemont, *Mémoires Eccléſiaſtiques.* Caſaubon, *ch. 13. §. 22.* Nicéphore, *l. 8. c. 10.*

* CANA ou CANES, ville dans la Phénicie, ou dans la Tribu d'*Aſer*, proche le fleuve *Eleutherus*, appellée *Cana la grande*, pour la diſtinguer de *Cana* ou *Jeſus Chriſt* changea l'eau en vin. La premiére eſt entre Tyr & Sidon. Simon, dans ſon *Dictionnaire de la Bible*, veut que la *Chananée* ou la *Cananéenne*, dont Jeſus guérit la fille, fût de cette ville; mais je ne ſai s'il en fesoit facile de le prouver.

* CANA, petite ville ou bourg du grand Duché de Toſcane dans le Siennois, au ſud de Sienne tirant vers l'eſt, à la diſtance d'environ douze lieues.

CANAAN, nom d'homme. *Voyez* CHANAAN.

* CANAAN, nom d'un païs qui fut habité par les Deſcendans de Chanaan, le plus jeune des enfans de Cham, & qui après avoir été promis au peuple d'Iſreel, lui fut donné en poſſeſſion. On peut voir dans le livre de Joſué comment les Iſraelites y furent introduits par ce Succeſſeur de Moïſe. Cette Terre de Canaan a été un type & une figure du Royaume des Cieux, auquel on donne ſouvent le nom de *Canaan céleſte.*

CANAAN, fils de CHAM. *Voyez* CHANAAN.

CANAAN (Païs de, ou Terre de) *Voyez* JUDÉE.

* CANACÉE, fille d'Eole, eut d'un commerce inceſtueux avec ſon frére Macarée un fils qu'elle avoit deſſein de faire expoſer, mais l'enfant en venant au monde découvrit tout par ſes cris, qui étant parvenus aux oreilles d'Eole, ce Dieu le fit jetter aux chiens, & envoya un poignard à ſa fille pour ſe punir elle même de ſon crime. On ignore ce qu'elle fit; mais Macarée ayant pris la fuite fut fait Prêtre d'Apollon à Delphes. * Hoffmann, *Lexic. Univ.*

CANADA, grand païs de l'Amérique ſeptentrionale, au quel on donnoit autrefois une fort grande étendue; car on mettoit ſous ce nom tout ce qui ſe trouve entre le détroit de Hudſon, l'ancien & le nouveau Mexique, avec toutes les terres inconnues qui ſont au deſſus, ce qui comprenoit la Floride, toutes les Colonies Angloiſes du Continent, & tout ce que les Françoſ poſſédent encore aujourd'hui dans ces contrées. On donnoit encore à tout cela le nom de NOUVELLE FRANCE, ſus ce fondement, que les Françoſ ont les premiers abordé dans cette partie de l'Amerique, qu'ils ont parcourue preſque toute entiére, & dont ils avoient même pris poſſeſſion en pluſieurs endroits. A préſent le Canada ou Nouvelle France eſt réduit à des bornes plus étroites, & ne comprend que les iſles du Golfe de Saint Laurent, & toutes celles qui bordent la Gaſpéſie, dont la principale eſt l'iſle Royale ou du Cap-Breton; la Terre de Labrador ou Laborador; tout le cours du fleuve Saint-Laurent & celui du Miſſiſſipi au nord juſqu'au quarantiéme degré, avec toutes les riviéres qui s'y déchargent: de ſorte, qu'il a l'ocean à l'eſt, l'Acadie au ſud-eſt, la Mer de l'Acadie & ſes Colonies Angloiſes au ſud, la Capaline & le Golfe de Mexique au ſud oueſt, la Louiſiane, à l'oueſt; mais au nord-oueſt il n'a point encore de bornes connues.

La premiére découverte du Canada ſe fit en 1504, par des Bretons & des Normands, qui découvrirent le grand Banc. En 1523, Jean Vérazani Vénitien, prit au nom de François I, poſſeſſion de toutes ces terres depuis le 33 degré de latitude ſeptentrionale, juſques au 47. En 1535, Jacques Cartier de Saint-Malo, entra le premier dans le fleuve Saint-Laurent, le remonta juſqu'au Saut de Saint Louis, & en prit poſſeſſion au nom du Roi. En 1564, Ribault & Laudonniére, découvrirent une partie de la Floride & la Caroline, qu'ils nommérent ainſi en l'honneur de Charles IX. au nom duquel ils ſe rendirent maîtres du païs, & batirent Charles-Fort en 1609. Champlain monta par la riviére de Sous, juſqu'au lac qui porte ſon nom, par où il pénétra juſqu'aux Iroquois, & arbora par tout les armes du Roi Henri IV. En 1611 ou 1612, il monta juſqu'au Lac Huron, & à la baye des Saguenaut, qui eſt dans ce même Lac à l'oueſt. Ce Capitaine avoit pris poſſeſſion des païs de Sous-Biſcon, de Manathe & d'Orange, avant qu'aucun Anglois ou Hollandois y eût paru. La baye de Hudſon même, quoiqu'en diſent les Anglois, a été découverte pour la premiére fois en 1657, par des Françoſ partis de Québec, qui l'habiterent; & ſi quelques vaiſſeaux Anglois, Danois & Françoſ, avoient paſſé avant ce temslà par les détroits de Davis & de Hudſon, ils n'avoient fait aucun établiſſement, & n'avoient pas même reconnu le fonds de la baye.

L'iſle Royale eſt entre l'Acadie, & l'iſle de Terre-Neuve, & elle n'eſt établie que depuis quelques années par les Françoſ, qui y ont Louisbourg, le Port Dauphin ou de Sainte-Anne, & le Port-Toulouſe. Elle fournit beaucoup de charbon de terre. Elle a au nord-oueſt l'iſle de Saint-Jean, qui n'eſt pas ſi grande, & on ne fait que commencer à l'établir. C'eſt la pêche qui fait le principal commerce de ces iſles. Le fleuve de Saint-Laurent peut avoir vingt-cinq ou trente lieues de large à ſon embouchure & porte de gros navires juſqu'à Québec, qui eſt à plus de cent lieues de la Mer, mais dès lors il eſt bien rétréci, & n'a guéres qu'une petite demie lieue de large. L'eau eſt ſalée juſques à dix ou douze lieues au deſſous. A l'embouchure il n'y a aucun établiſſement que quelques pêches vers Mingan au nord, vis à vis de l'iſle d'Anticoſti; mais dans le Golfe on a établi la grande baye par les 53 degrez, où la morue eſt très abondante. On ne commence à trouver des habitations Françoiſes, qu'à quarante lieues au deſſous de Québec, encore y ſont-elles rares, & paſſé 70 au deſſus on n'en voit plus. Toutes ces habitations ſont le long du fleuve. Les égliſes y ſont propres, & l'Habitant n'y vit pas mal. Trente lieues au deſſous de Québec, ce fleuve reçoit le Saguenay, grande riviére très-profonde, qui vient du nord. C'étoit autrefois un des grands abords des Sauvages qui venoient traiter de leurs pelleteries. L'endroit ſe nomme Tadouſſac, plus quelques-uns de nos Geographes ont mal à propos érigé en ville; quoiqu'il n'y ait jamais eu qu'une maiſon. On y fait aujourd'hui peu de commerce, preſque tous les Sauvages des contrées du nord & de l'oueſt ayant diſparu, ſans qu'on ſache bien au juſte ce qu'ils ſont devenus, car quoiqu'il en ait peri une tres-grande quantité par les guerres & par les maladies qu'on leur a apportées d'Europe, il faut qu'il y en ait pluſieurs qui ſe ſoient retirez plus loin, apparemment vers la baye de Hudſon.

Le fleuve de Saint-Laurent eſt couvert de quantité d'iſles, dont quelques-unes ont juſqu'à quarante lieues de long, comme Anticoſti à l'embouchure, & Manitoualin dans le Lac Huron. On en trouve quelques unes où il y a de fort belles habitations. La plus conſidérable eſt l'iſle d'Orléans, érigée en Comté, ſous le nom de Comté de Saint-Laurent. Elle a cinq paroiſſes, & forme la ſade de Québec du côté de l'eſt & du nord. Vint-cinq lieues au deſſus on trouve ſur la droite une petite ville qu'on appelle les Trois-riviéres, à cauſe d'une riviére qui vient du nord, le déchargeant par trois branches dans le fleuve. Cette ville, dont la ſituation eſt aſſez agreable, quoique ſur un chemin ſablonneux, eſt preſque à l'entrée du Lac Saint-Pierre, qui a ſept lieues de long & trois de large, & que l'on peut regarder comme le fleuve qui s'élargit.

A trente lieues de ce Lac ſont les iſles de Montréal & de Jéſus: la premiére tire ſon nom d'une montagne aſſez haute qui eſt au milieu; ce ſont les Jéſuites qui ont nommé l'autre, qui leur appartenoit alors. Elle eſt aujourd'hui à MM. du Seminaire des Miſſions étrangéres; car elles ſont à côté l'une de l'autre. Le fleuve ſe ſépare là en trois. L'iſle de Montréal a douze lieues de long, & un peu plus de trois de large au milieu; elle ſe rétrécit fort par les extrémitez: elle eſt preſque toute habitée, & appartient à Meſſieurs du Séminaire de Saint-Sulpice. Ville-Marie, baſtie ſur la cote du ſud, au bas de la montagne, eſt une jolie ville, qui ſert de place d'armes au païs. Elle brula en bonne partie en 1721, mais elle eſt déja preſque toute rebâtie. L'iſle de Jeſus n'eſt pas tout à fait ſi grande, ni à beaucoup prés ſi peuplée. Au deſſus de Ville Marie, environ à deux lieues, le fleuve commence à former des cascades, & n'eſt plus navigable. Ce premier rapide ſe nomme le Saut de Saint-Louis, & donne ſon nom à une belle Maiſon d'Iroquois gouvernée par les Jéſuites, & qui eſt au deſſus & à main gauche, ayant un petit Lac qui forme le bout de l'iſle & l'embouchure d'une grande riviére qui vient du nord-oueſt, & qu'on appelle la riviére des Outaouaks, & plus communément la grande raviere. Son cours eſt fort embaraſſé de chûtes & de rapides; c'eſt le plus court chemin pour aller au Lac ſupérieur.

Pour revenir au fleuve de Saint-Laurent, qui porte auſſi le nom de Canada, depuis le Saut du Lac-Saint-Louis, il n'eſt point du tout praticable l'eſpace d'environ quarante lieues; ce ne ſont que Lacs & rapides où il faut ſouvent decharger les canots & les trainer vint lieues au deſſus. On entre dans le Lac Ontario, qui a bien cent cinquante lieues de tour. Avant que d'y entrer on laiſſe à la droite le Fort de Catarocoui qui eſt bati de pierre à quatre baſtions. C'eſt M. de Frontenac, Gouverneur general du Canada, qui l'a fait conſtruire, & il en porte le nom, auſſi bien que le Lac Ontario. Ce Lac eſt la décharge du Lac Erie, par un détroit d'environ quatorze lieues, vers le milieu duquel on voit cette fameuſe chute de Nugara, où le fleuve tombe perpendiculairement d'environ cent cinquante piez de haut, & forme une nappe d'eau en forme de fer à cheval de pres d'un quart de lieue de circonference, & eſt ſeparée par le milieu par une petite iſle inabordable à cauſe de la violence du courant. Le Lac Erié eſt la décharge du Lac Huron par un detroit de vint-deux lieues d'un pais charmant, mais dans cet entre-deux, il y a encore un petit Lac qui porte le nom de Sainte-Claire, & qui a ſept lieues de long ſur trois de large. Le Lac Huron eſt la décharge du Lac Michigan, qui reçoit encore les eaux de la baye des Puans, & du Lac Superieur. Le Lac Supérieur reçoit les eaux du Lac Alemapigon. Les Lacs Tacamamioven, des Chriſtinaux & des Aſſinipouls, ſont encore au deſſus, & ont communication. Pluſieurs croyent que le dernier eſt de la hauteur des terres, & le ſource non ſeulement du fleuve de Saint Laurent, mais encore du Miſſiſſipi & de la riviére de Bourbon, qui a ſa décharge dans la baye de Hudſon, mais on n'a rien de bien certain ſur tout cela. Au reſte on donne au Lac des Aſſinipouls ſix cens lieues de circuit, cinq cens au Lac Supérieur, trois cens aux Lacs Michigan, Huron, & Erié; les autres ne ſont pas bien connus, & pallera pour être plus petits. Le Lac Michigan, qui eſt une eſpéce de cul-de-ſac vers le ſud de cent lieues de profondeur, reçoit un très-grand nombre de belles riviéres.

Dans toute cette étendue de païs les Françoſ ont quelques Forts, dont le plus conſidérable eſt celui de Chambli, bâti comme celui de Catarocoui, mais plus beau encore, à cinq lieues de l'iſle de Montréal du côté des Anglois.

Il y a eu autrefois dans le Canada un fort grand nombre de nations ſauvages, dont pluſieurs ont diſparu preſque abſolument, & la plupart des autres ſont réduites à tres-peu de choſe. Il eſt vraiſemblable que quelques-uns ſe ſont retirez dans des terres écartées; mais il eſt certain que les maladies contagieuſes, les boiſſons envenimées, & les guerres en ont détruit la plus grande partie. Tous ces peuples différens ont chacun leur Langue: celle des Eſquimaux qui habitent dans la Terre de Labrador, celle des Hurons, celle des Algonquins, & celle des Iroquois n'ont entre elles aucun rapport, & preſque toutes les autres que nous connoiſſons en ſont les dialectes. On prétend qu'il y a de l'accent Chinois dans la maniére de parler de quelques uns de ces peuples.

Les mœurs des Sauvages ſont féroces, quoique dans le fonds leur humeur ſoit aſſez traitable. Il en faut, ce ſemble, excepter les Eſ-

qui-

quimaux, Habitans de la Terre de Labrador, qu'on ne ſauroit apprivoiſer, & qui ſont tout le mal qu'ils peuvent aux Européens. Les Sauvages, lorſqu'on découvrit le Canada, étoient tous Anthropophages. Aujourd'hui on voit peu d'exemples de cette barbarie, mais ils traitent encore les priſonniers qu'ils font en guerre d'une maniere bien cruelle. Ils les attachent à des poteaux, ou les étendent dans des quadres, & là ils les brûlent lentement avec des fers chauds. Ce ſupplice dure quelquefois pluſieurs jours, & preſque jamais moins de cinq ou ſix heures, & tout ce que la plus capricieuſe & la plus inhumaine férocité peut inſpirer de maniéres de tourmenter un malheureux, y eſt employé. Ce qu'il y a de plus inconcevable, c'eſt que le patient, tant qu'il peut parler, inſulte les bourreaux, ou chante comme s'il ne ſouffroit rien. Cela n'eſt pourtant pas général, & il y en a qui jettent des cris & font des hurlemens qui feroient trémir tout autre qu'un Sauvage; mais ces inhumains ne ſont qu'eo rire. Ils préparent leur ennemi à ce ſupplice par des baſtonnades, en lui arrachant les ongles, en lui coupant les doits, ou avec un méchant couteau, ou avec les dents, & cela s'appelle careſſer les priſonniers. Les Iroquois ont exercé ces cruautez ſur bien des François. Les cauſes de leurs guerres ne ſont ſouvent rien, un caprice, un rêve, la mort d'un enfant, ſuffiſent pour attaquer une nation qui ne ſonge à rien, & une guerre une fois commencée ne finit point.

Entre Sauvages d'un même village on voit peu de querelles, & ces peuples ne ſont m intéreſſez, ni polis. Comme ils ne poſſédent rien, que tout leur eſt bon, & que leur grande richeſſe eſt de pouvoir ſe paſſer de ce qui n'eſt pas le pur néceſſaire, ils n'ont pas grande matiére de démêle, & rien ne fait mieux voir leur détachement, que la maniere dont ils prennent les pertes qu'ils font. La plus ſtoique inſenſibilité des anciens Philoſophes n'en approche pas. Une bande de Sauvages ſe trouvera dans un canot tout neuf chargé de marchandiſes, le canot trouve une roche qui le créve, & le met hors de ſervice, toutes les marchandiſes ſont perdues; la premiére choſe qu'ils font c'eſt de rire, & de ſort bon cœur, à ce qu'il paroit; enſuite ils voyent s'ils pourront ſauver quelque choſe, & s'ils ne le peuvent pas, ils s'en vont auſſi tranquilles que ſi rien ne leur étoit arrivé. Quand le mari & la femme ne ſont pas contens l'un de l'autre, ils le quittent, & ſe remarient ailleurs: les enfans ne manquent point, & ordinairement ſuivent la femme, dont ils ſont la principale richeſſe. La polygamie n'eſt point en uſage parmi eux. Il n'eſt point de peuple civiliſé qui pouſſe l'hoſpitalité plus loin, ni qui l'exerce plus noblement.

On ne peut pas dire qu'ils ayent une Religion; ils ont quelques traditions confuſes, parmi leſquelles on démêle la création du monde & le Déluge. Ils n'ont aucun culte qu'on puiſſe appeller religieux; cependant quelques-unes de leurs coutumes prouvent qu'autrefois ils en ont eu un, dont le ſoleil étoit l'objet. Le calumet, qui eſt le grand inſtrument de paix & d'alliance, peut bien avoir été dans ſon origine un ſacrifice qu'ils faiſoient à ce bel aſtre. Un homme d'eſprit qui a découvert le Genſing en Canade, & qui fait actuellement imprimer un Ouvrage, où il prétend vapporter les mœurs des Sauvages à celles des Anciens, prétend que le calumet eſt le caducée de Mercure. Quoi qu'il en ſoit, il ne peroit pas qu'aujourd hui l'on y reconnoiſſe rien de religieux. Ils ont des Jongleurs qui ſe mêlent de guérir les maladies; mais on ne peut pas dire qu'ils employent d'autres remédes que les naturels. Ils prédiſent auſſi l'avenir: ce qu'ils ne peuvent faire auſſi juſte qu'ils le font aſſez ſouvent, ſans avoir commerce avec les demons. On trouve entre eux & les Juifs bien des rapports, dont un des plus marquez eſt que leurs femmes ſont ſéperées dans le tems auſquels les femmes Juives l'étoient.

Ces Sauvages ſont extrémement portez à la vengeance, & exercent ſur leurs ennemis une cruauté extraordinaire. Ils ont beaucoup de perfidie, & l'on ne peut jamais ſe fier à leurs promeſſes. Ils vivent la plupart ſans Religion & ſans loi. Il y a quelques Magiciens & Sorciers, qu'ils nomment *Pillotans*, qui feignent de parler ſamilierement au Demon, & d'en recevoir des oracles pour la connoiſſance de l'avenir. Quelques-uns les repréſentent comme des hommes fort laids & difformes, quoiqu'ils ſoient aſſez bien-faits, & d'une médiocre ſtature. Leur couleur eſt brune ou olivâtre, mais cela vient des drogues dont ils ſe frotent pour cet effet, & non de la nature. Il y en a qui ſe marquent auſſi la peau de certaines figures qu'ils font avec des pointes de ferrement. L'été ils vont tout nuds, mais l hiver ils ſe couvrent de peaux d'elans, de caſtors, & d'autres bêtes ſauvages. Leurs armes ſont l arc, & les fléches, une maſſue de bois, & un boucher couvert de cuir. Les filles, dés qu'elles ont atteint l'âge de quatorze ou quinze ans, s'abandonnent indifféremment à ceux qui leur plaiſent: puis, après avoir paſſé un an dans cette laſcive liberté, elles choiſiſſent un mari avec lequel elles vivent chaſtement le reſte de leurs jours. Si elles ſe trouvent ſtériles, il eſt permis aux maris de les répudier, & d en prendre d'autres. Quand ils enterrent leurt morts, ils mettent auprés d'eux leurs habits, leurs armes, & es qu'ils ont te plus aimé pendant leur vie. Ceux qui ont quelque Religion croyent l'immortalité de l'ame, & qu'il y a en l'autre monde un beu de delices où les defunts vivent avec leurs amis. Les Sauvages qui habitent depuis le Saut de Saint-Louis juſques à l'embouchure du fleuve, ſavoir les Montagnois, les Canadois, les Sourquois, ne cultivent point la terre & ménent une vie fort pauvre. Mais ceux qui demeurent au deſſus du Saut, comme les Algonmequins, les Ochaſtaguins, & les Iroquois, enſemencent les champs, & recueillent d'aſſez bonnes moiſſons.

Les Attigouantans, qui habitent vers le Lac de Camplain, demeurent dans des loges faites en forme de fours, couvertes d'écorces d'arbres, longues d'environ trente verges, & larges de ſix. De côté & d'autre il y a un plancher élevé à quatre pieds de terre, ſur lequel ils repoſent pendant les chaleurs de l'été. Ils couchent l'hiver ſur des nattes auprés du feu, qu'ils y allument eo pluſieurs endroits ſelon le nombre des familles qui y demeurent, y ayant quelquefois juſques à vint familles qui ſe tiennent dans une même caſe ou loge. Leur proviſion la plus ordinaire eſt du maïs, & des féves de Turquie. Ils trouvent la chair de chien & d'ours fort delicate, & la ſervent dans leurs feſtins avec celle des bêtes Sauvages. Pluſieurs d'entre eux ſe peignent le viſage de noir ou de rouge mêlé avec de la graiſſe d'ours. Les hommes ne s'employent preſque à autre choſe qu'à la chaſſe, à la pêche, & à la marchandiſe. Les femmes ſuivent leurs maris à la guerre, & ſervent à porter le bagage. Ils vivent ſans loix & ſans Religion, ſi ce n'eſt qu'ils aſſemblent quelquefois un Conſeil des plus vieux dans chaque village pour deliberer ſur ce qu'ils ont à faire, & qu'ils honorent ſuperſtitieuſement une certaine Divinité qu'ils nomment *Oqui*. C'eſt un nom qu'ils donnent à tout ce qu'ils admirent extraordinairement, & même à leurs Magiciens, que d'autres Sauvages appellent *Manitous*. Ces Magiciens exercent la Médecine & la Chirurgie, & ſe mêlent de peédire l'avenir. Leur maniére de pratiquer la Médecine eſt extravagante: car ils ne font autre choſe que danſer, chanter, & boire auprés du malade, pour le guérir, diſent-ils, par cette réjouiſſance. Pendant l'hiver, qui dure depuis le commencement de décembre juſques à la fin de mars, ils paſſent d'ordinaire le tems à faire bonne chére, & invitent les villages voiſins à leurs féſtes qu'ils appellent *Tabagies*: de ſorte qu'il s'y trouve quelquefois juſqu'à cinq cens Sauvages avec leurs femmes & leurs enfans. Dans ces divertiſſemens ils ſe déguiſent, & courent par les villages chantant & danſant, avec les filles qui ſont alors extraordinairement parées.

Il y a un ſiécle qu'on a commencé à faire connoitre aux Sauvages la Loi de l Evangile. On peut dire qu'on y a fait aſſez de progrés, ſur tout parmi les Hurons, les Algonquins & les Abenaquis. Le peu de ſtabilité des mariages, & les guerres injuſtes ſont de grands obſtacles à la réception de l'Evangile; mais le mauvais exemple des François, & la traite de l'eau de vie mulent encore plus aux progrès de la Foi, & ont même ruiné les plus floriſſantes Miſſions. La nation qui fait aujourd hui le plus d'honneur à la Religion eſt celle des Abenaquis, parmi leſquels les Jéſuites ont cinq Miſſions. Ils en ont une à trois lieues de Québec, qui ſe nomme Nôtre Dame de Laurette, & qui n'eſt compoſée que de Hurons. Ces Sauvages vivent dans une grande ferveur, & ſe ſont interdit par vœu l'uſage de toute boiſſon enivrante.

L'air du Canada eſt ſain: les froids y ſont exceſſifs, & l'hiver dure ſix à ſept mois. Il eſt ſur tout fort rude depuis la mi-novembre juſques vers la fin de mars. La Neige y tombe en ſi grande abondance, que dans les campagnes on ne peut marcher que la raquette aux piez. Les terres ne ſont découvertes, & les eaux écoulées qu'à la fin de mai: alors on ſéme le froment qui vient bien, & dont la recolte ſe fait en août. Les Sauvages ne ſement que le maïs ou blé-d inde; mais les François y font de beaux fruits & de toutes ſortes de grains. La terre eſt bonne preſque par tout. Les plus beaux endroits ſont le païs des Iroquois, le cours de l'Obio ou Ouabache ou belle riviére, qui y a ſa ſource, le détroit du Lac Erié & du Lac Huron, la Baye des Saguinaux, le fonds de la Baye des Puans, Chegagou dans le ſud-oueſt, & la riviére Sainte-Joſeph dans le ſud-eſt du Lac Michigan. Les environs des Lacs ſont couverts de vignes ſauvages, & les bois ſont preſque par tout très-beaux. L'érable par le moyen d'une entaillure qu'on y fait dans le printems, donne en abondance une eau claire & ſucrée, très-agréable à boire, & dont on fait un ſucre fort peſtoral: le plane à le même qualité, mais il ne rend pas tant de ſuire. Il découle des ſapins blancs une très-bonne térébenthine, laquelle priſe dans un bouillon eſt bonne à l'eſtomac & les aufſi à fermer & à guérir les playes. Tout le canton des trois riviéres eſt plein de mines de fer. Il y a du cuivre vers le Lac Supérieur, & on pretend qu'il y a des mines d'argent en pluſieurs endroits. Le fleuve de Saint-Laurent eſt fort poiſſonneux, l'anguille ſur tout y eſt abondante pendant trois mois. Les poiſſons les plus eſtimez ſont le Saumon, le Brochet, le Turbot, le Bar, le poiſſon doré & l achigan. Les Lacs ſont pleins d'eturgeons, d'une grandeur extraordinaire. Dans l'eau ſalée on trouve des Baleines, des Juifs marins, & des marſouins, dont on fait quantité d'huiles: les Marſouins ſont blancs dans l'eau douce. Autrefois les bois & les montagnes étoient remplis d'Elans ou Originaux, & de Caribous ou Anes Sauvages. Le peu de ménagement qu'on a apporté en les chaſſant, les a détruits ou écartez de ſorte qu'a peine en voit-on un ou deux en 40 lieues de pais. C'eſt une perte, la chair en eſt excellente & les peaux très-bonnes. Les Caſtors, les Loutres, les Renards, les Martres, les Chats Cerviers, les Chevreuils, les Percans, &c. dont les peaux ſont preſque tout le commerce de cette Colonie, commencent auſſi à devenir rares par la même raiſon. * Champlain. Lefcarbot. Jacques Carher, *Relations du Canada. Mémoires particuliers, &c.* Lahontan. De Laët, *Hiſt. du Nouv. Monde.*

* CANADA (la riviére de) ou fleuve de Saint-Laurent. On a deja parlé de ce fleuve dans l'article de Canada, mais il mérite bien que l'on en donne une deſcription plus détaillée. C'eſt une des plus grandes riviéres de l'Amérique. Elle prend ſa ſource dans le Lac des Hurons, traverſe ceux d Erié, d'Ontario & de Saint-Pierre, & va ſe décharger dans le grand Golfe de Saint-Laurent, à l'iſle d'Anticoſti, aprés avoir reçu pluſieurs riviéres, dont les principales ſont celles des François, des Prairies, des Munts, des Trois riviéres, de Saguenay & de Sainte-Marguerite qui s'y dechargent du côté du nord, & celle des Iroquois & de Champlain qui s'y vendent du côté du midi. On lui donne huit cens lieues de longueur, & trente de largeur à ſon embouchure, qui peut avoir deux cens braſſes de profondeur. Les vaiſſeaux de guerre remontent ce fleuve juſqu'à Tadouſſac, & les vaiſſeaux marchands juſqu'à Québec; mais au deſſus de cette ville on trouve divers ſauts ou chûtes, qui en rendent la navigation impoſſible. Les principales de ces chûtes ou cataractes ſont le Saut de Saint-Louis, le Saut long qu'on trouve entre l'iſle de Mont-Réal & le Lac Ontario, & le Saut de Niagara, qui eſt entre le Lac Ontario & celui d'Erié. Cette chûte eſt la plus grande que l'on connoiſſe, & a en ligne perpendiculaire plus de cent toiſes ou de ſix cens piez de hauteur.

L'Auteur de l'article précédent ne lui en donne que 150 piez. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANADA (Le Golfe de) ou le Golfe de Saint-Laurent, eſt une partie de la Mer de Canada. Ce Golfe eſt renfermé entre l'Iſle de Terre-Neuve, celle du Cap-Breton, & les côtes de la Nouvelle France, & il eſt formé par la grande rivière de Canada qui y décharge. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CANADA (La Mer de) eſt une partie de la Mer du Nord, & environne la Nouvelle France du côté du Levant. Elle s'étend depuis les Détroits de Hudſon & de Davis juſques aux Iſles Bermudes, du même juſqu'aux Lucayes, & elle s'avance vers les Iſles Açores, juſqu'au de la du grand Banc & du petit Banc; & auſſi c'eſt dans cette Mer que ſe fait la grande pêche des morues. * Maty, *Dict. Geogr.*

CANACIGU ou CANAGD. *Voyez* SÉRÉNÉGAR.

* CANAL, Mer de Bretagne ou la Manche, eſt un grand Détroit de l'Océan Atlantique, & s'étend entre les côtes d'Angleterre au nord & celles de France au ſud, depuis les iſles d'Oueſſant juſqu'au Pas de Calais qui le ſépare de la Mer d'Allemagne. * Maty, *Dict. Géogr.* Les Anglois l'appellent *Channel*.

CANAL artificiel, lieu creuſé pour recevoir les eaux de la mer, ou d'un fleuve. Les Anciens ont ſouvent travaillé inutilement pour rompre des iſthmes, & couper les terres, dans le deſſein de faire par eau, une communication d'un lieu à un autre. Hérodote rapporte que les Gnidiens, peuples de Carie, dans l'Aſie Mineure, entreprirent de couper l'iſthme qui joint la preſqu'iſle de Gnido à la Terre-ferme; mais que l'Oracle les en détourna, comme d'un ouvrage qui leur ſeroit pernicieux. Pluſieurs Rois d'Egypte ont taché de joindre la Mer Rouge à la Méditerranée, par un canal creuſé depuis la Mer Rouge juſqu'à un des bras du Nil, qui ſe va décharger dans la Méditerranée. Cleopatre tenta auſſi ce deſſein; & Soliman II, Empereur des Turcs, y employa cinquante mille hommes qui y travaillerent ſans effet. Les Grecs & les Romains voulurent faire un canal à travers l'iſthme de Corinthe, qui joint la Morée à l'Achaïe, pour paſſer de la Mer Ionienne dans l'Archipel. Le Roi Démetrius, Jules-Céſar, Caligula & Neron, y firent tous leurs efforts; mais ſans aucun ſuccès: & l'on remarque même que tous ceux qui s'obſtinèrent à cette entrepriſe, eurent une fin malheureuſe. Du tems de Neron, Lucius Verus, un des Généraux de l'armée Romaine dans les Gaules, entreprit de joindre la Saone & la Moſelle, par un canal tiré de l'une à l'autre, & de faire une communication entre la Mer Méditerranée & la Mer d'Allemagne, par une navigation continuelle ſur le Rhône, la Saone, la Moſelle & le Rhin, ce qui n'exécuta pas, parce qu'il fut traverſé dans ce deſſein.

» L'Empereur Charlemagne forma le deſſein de joindre les rivières du Rhin & du Danube, afin d'établir une communication entre l'Océan & la Mer Noire, en tirant un canal de la rivière d'Altmul, qui ſe décharge dans le Danube, à celle de Rednitz, qui ſe rend par Bamberg dans le Mein, lequel va tomber dans le Rhin près de Mayence. Il y fit travailler une multitude innombrable d'Ouvriers; mais les pluyes continuelles remplirent le canal, & éboulant la terre de tems en tems, les gens (qui la plupart y travailloient par corvées) firent courir le bruit qu'on voyoit divers prodiges fort étranges: ſi bien que Charlemagne, ne voulant pas s'opiniatrer contre des difficultez qui ſembloient inſurmontables, ni contre l'opinion des peuples, fit ceſſer cet ouvrage, qui eut apporté de grandes commoditez à toute l'Europe. On diſoit qu'on entendoit des voix mugiſſantes qui ſortoient de ce canal; qu'il s'étoit trouvé à la campagne, des monceaux de blé qui faiſoit crever le bétail qui en mangeoit; & que la farine qui en ſortoit, s'évanouiſſoit entre les mains de ceux qui penſoient la pétrir; & pluſieurs autres choſes extraordinaires, que le peuple croyoit très véritables. Cet Empereur fut encore detourné de cette entrepriſe, par une revolte des Saxons, & par une victoire des Sarrazins, qui avoient gagné une bataille en Eſpagne. Charles Bernard, au Traité qu'il a fait de la conjonction des mers, propoſe de faire une communication entre la Mer de Provence & l'Océan vers la côte de Normandie, en joignant la riviere d'Ouche à celle d'Armançon, vers Grosbois où elles ne ſont éloignées que de trois lieues. Ainſi on traverſeroit la France par le Rhone, la Saone, l'Ouche, l'Armançon, l'Yonne & la Seine, dont on pourroit encore couper quelques détours & Méandres, où elles ſerpentent en certains endroits. Le Roi Louis XIII fit faire le canal de Briare pour joindre la Loire à la Seine, par le rivière de Loing, & le Roi Louis XIV a fait creuſer celui de Languedoc, pour faire une communication entre la mer Méditerrannée & l'Ocean, par la Garonne. *Voyez* LANGUEDOC. * Berger, *Hiſtoire des grands Chemins*. Bernard, *de la Conjonction des Mers*. Mézeray, *Hiſt. l.* 9.

CANAL D'ALBORG. *Voyez* ALBORG.

CANAL DE BAHAMA. *Voyez* BAHAMA.

* CANAL DE BRAZZA, Détroit qui eſt dans le Golfe de Veniſe, & qui ſépare l'Iſle de Brazza de la côte de Dalmatie.

CANAL DE BRIARE. *Voyez* l'article de BRIARE.

* CANAL DE BRISTOL, eſpace de mer qui ſe trouve entre la Principauté de Galles au nord, & les provinces de Sommerſet, de Dévon & de Cornouille.

* CANAL DE CE'RIGD, l'eſpace de mer qui ſe trouve entre l'Iſle de Cérigo dans l'Archipel & la partie méridionale de la Tzaconie dans la Morée.

CANAL DE CONSTANTINOPLE ou DE LA MER NDIRE. *Voyez* BOSPHORE DE THRACE.

CANAL DE CORFOU. *Voyez* CORFOU (Canal de).

CANAL DE LANGUEDOC ou CANAL ROYAL. *Voyez* l'article de LANGUEDOC.

CANAL DE MALTE. *Voyez* MALTE (Canal de)

CANAL DE MOZAMBIQUE. *Voyez* MOZAMBIQUE (Canal de)

CANAL D'ORLE'ANS. *Voyez* ORLE'ANS (Canal de)

CANAL DE RHODES. *Voyez* RHODES (Canal de)

CANAL ROYAL. *Voyez* l'article de LANGUEDOC, ou il eſt ſimplement parlé du CANAL DE LANGUEDOC.

CANAL DE SAINT-GEORGE. *Voyez* CANAL DE BRISTOL.

* CANALE, eſt le nom d'une des plus anciennes familles nobles de Veniſe, de laquelle ſont ſortis pluſieurs grands hommes & des Provéditeurs généraux.

CANALES (Jean) de l'Ordre des Freres Mineurs, floriſſoit à Ferrare vers le milieu du XV ſiecle. Il a compoſé quelques Ouvrages de piété, qui ſont un Traité de la Vie éternelle; un Traité de la Nature de l'ame, & de ſon immortalité; un Traité du Paradis, & de la Felicité de l'ame; un Traité de l'Enfer, & de ſes tourmens. Ces Ouvrages ont été imprimez à Venise en 1474. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. du XV ſiecle.*

CANANOR, ville & Royaume de la preſqu'iſle de l'Inde, en deçà du Golfe de Bengale, dans le Malabar, au bord du fleuve Cangerocora, ou commence le Malabar, & s'étend juſqu'à Puripatan. Outre la ville capitale qui lui donne ſon nom, il y a Cous, Mangate, Maesbra & Choraba. Cananor a environ vingt-cinq lieues, le long de la côte. Les Hollandois ont pris depuis quelque tems la capitale. Le Roi de ce pays a pluſieurs iſles de Dirandurou & de Maſcut, entre les Maldives. * Mathee, *Hiſt. des Indes*, l. 12. Barbole, l. 9. *c.* 1. Linſchoten.

CANAPÉ, (Jean) Medecin du Roi François I, vivoit en 1542. Le Croix-du-Maine le nomme Lecteur public des Chirurgiens à Lyon. Il traduiſit de Grec en François divers Ouvrages des Anciens, & il en compoſa d'autres en Latin & en François. * La Croix du-Maine & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoiſe.*

CANAPINA. *Voyez* CANEPINA.

* CANAPLES, bourg de France dans la Picardie, eſt au nord-nord-oueſt d'Amiens, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

CANARA, Royaume, ou plutôt grand païs de la preſqu'iſle de l'Inde, au delà du Golfe de Bengale, ſur la côte occidentale. Quelques uns le mettent dans le Bilnagar. La riviere de Cangerocora qu'il a au Midi, le ſépare du Malabar; & celle d'Aliga, au Septentrion, du Royaume de Cuncan. A l'Orient, il a des montagnes qui lui ſervent de bornes, avec le Bilnagar particulier, & au couchant la Mer des Indes. Il comprend les Royaumes d'Onor & de Bancala ſur la côte; & plus avant dans la Terre-ferme, Borçopa, qui avance aux montagnes de Gate. Le Roi de Canara & la plus grande partie de ſes Sujets, ſont Payens; les autres ſont Mahométans. Les Canarins ſont ennemis des Malabares, & leur font une guerre continuelle. Ils ſont tous bons Soldats, & s'entendent parfaitement bien à muet. Leurs manieres approchent fort de celles qu'obſervent les Sujets du Mogol, dont le Roi de Canara eſt tributaire. La bizarrerie, avec laquelle ils ſolemniſent leurs grandes fêtes, eſt ſurprenante. On porte les idoles en triomphe ſur un char orné de fleurs, dont les roues ont de gros crochets attachez aux rayons; & ceux qui veulent ſignaler leur zele, s'y jettent à corps perdu pour tourner avec la roue. D'autres ſe couchent à terre ſur ces crochets pour être écraſez ſous le poids du chariot; & tous périſſent de cette ſorte, dans la folle penſée qu'ils obtiendront l'immortalité, en mourant ainſi pour la gloire de leurs Dieux. La maniére dont on punit les criminels dans le Canara, eſt digne d'être remarquée. On les expoſe tout nuds, piez & mains liez, ſur le ſable au plus grand Soleil, pour y périr peu à peu par la violence de la chaleur, & par les piquures des mouches. Quoique ce Royaume ſoit petit, il eſt néanmoins ſi fertile, qu'il fournit preſque tous les Européens de riz, outre ce que l'on en emporte dans les Iſles de la Sonde, & dans les autres païs d'Orient. * Texeira, l. 1. *c.* 22. Linſchoten. Barboſa. Samſon. Deſlon, *Relations des Indes Orientales.*

CANARANE, Royaume des Indes, dans la dépendance du Roi de Pegu. Il a pour bornes à l'Orient le Païs de *Tazaray*; au Midi *Carpa*; & au Nord le Royaume de *Maantay*. Sa ville capitale qu'on nomme auſſi *Canarane*, eſt ſituée entre deux grandes rivieres, dont l'une eſt l'Ame, & l'autre celle de Pégu. Cette ville eſt belle, riche, & bâtie magnifiquement. Son circuit eſt de quatre lieues. Les mœurs de ſes Habitans different fort de celles des Peguans. Ils ne vont jamais nuds piez, comme font les autres. Les Princes & les Seigneurs ont des brodequins & des ſandales garnies d'or. Le Roi de Canarane, outre les mines d'or & d'argent qui ſe rendent très-puiſſant, en a d'émeraudes & de turquoiſes, dont il tire un revenu fort conſidérable. Quand ce Roi meurt, ſon thréſor eſt enterré avec lui, & l'on fait jurer à ſon ſucceſſeur de n'y point toucher. La premiére année de ſon régne il eſt entretenu par ſon peuple, lui & ſa Cour. Comme toutes les charges & les Seigneuries ſont alors vacantes, tous les Seigneurs qui ſont obligez à venir le reconnoître, apportent de riches préſens pour y être rétablis, & cela lui fait acquérir un grand thréſor dès la premiére année. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.* M. Deliſle dans ſa Carte des Indes & de la Chine, publiée à Amſterdam, ne met dans ce quartier des Indes ni ville ni Royaume du nom de *Canarane*.

CANARIE, eſt la principale iſle de celles que l'on connoit à l'occident de l'Afrique ſous le nom général de *Canaries*, auxquelles elle a donné ſon nom. Elle eſt à l'oueſt de l'Iſle de Fortaventura & à l'eſt de l'Iſle de Ténériffe, c'eſt à dire, que la partie ſeptentrionale de l'Iſle de Canarie, eſt à l'eſt de la partie méridionale de

de celle de Ténériffe. Elle occupe à peu près le 27 degré de latitude ſeptentrionale. Elle eſt preſque de forme ronde, & elle peut avoir quarante lieues de circuit. On y voit la ville de Canarie qui en eſt la capitale, & ces autres, Tedie, Galder, Cua & Arguinoy. Il y a auſſi dans l'iſle douze moulins à ſucre. Les grains s'y recueillent deux fois l'année en février & en Mai, & il y a par tout grande quantité de fruits. Le terroir eſt très fertile, ſur tout en bons vins, dont il paſſe tous les ans près de ſeize mille tonneaux en Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANARIE, ville capitale de l'Iſle de Canarie, eſt auſſi appellée CIUDAD DE LAS PALMAS. Elle eſt bâtie au fonds d'un Golfe ſur la côte orientale de l'Iſle, où elle a un fort bon port. Elle eſt grande & floriſſante, ayant l'avantage d'être le ſiége du Gouverneur, du Parlement ou de l'Audience de toutes les Canaries, & d'un Evêché, fondé l'an 1485, & ſuffragant de Seville. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANARIES, Iſles à l'Occident de l'Afrique, que les Anciens nommoient *Fortunées*, à l'oppoſite de la Mauritanie Tingitane, qui comprend les Royaumes de Fez & de Maroc, & preſque vis à vis des Caps de Boyador & de Nun. Elles ſont au nombre de ſept, bien que les Anciens n'en ayent connu que ſix. La plus importante eſt celle de Canarie, avec une ville du même nom. Les autres iſles ſont Ténériffe, l'iſle de Palme, l'iſle de Fer, Fuente-Ventura ou Fortaventure, Goméra, & Lancelote. Pline dit que le grand nombre des chiens qu'on y trouvoit, les fit nommer Canaries. Quelques uns mettent au nombre des Canaries, Madére, l'iſle des Sauvages, la Roche, & la Grancuſe. Parmi les Anciens, Ptolus en compte dix, Ptolomée ſix, & Plutarque deux. Elles nous étoient inconnues dans le XIV ſiécle. Les Hiſtoriens de Gênes remarquent, qu'en 1291 Doria & Vivaldo, accompagnez d'autres Avanturiers, entreprirent un voyage vers les côtes d'Afrique avec deux Galeres; mais qu'on n'eut depuis aucunes nouvelles d'eux. La même entrepriſe, ſelon quelques uns, fut tentée par Louis de la Cerda, Comte de Clermont, ſurnommé *l'Exhérédé*, petit-fils d'Alfonſe X, Roi de Caſtille. Ce Comte ayant ouï dire que ceux de Gênes & de Catalogne avoient fait voile juſqu'à ces iſles, ſe reſolut en 1344 de les chercher. Le Pape Clement VI les lui donna, & l'en couronna Roi dans Avignon. Mais la Cerda abandonna cette entrepriſe, pour venir prendre de l'emploi dans la guerre que la France avoit contre les Anglois. Jérôme Surita, qui dit à peu près la même choſe rapporte qu'en l'an 1345, Louis de la Cerda, Comte de Clermont fut couronné Roi des Canaries, à condition qu'il iroit les conquérir, & qu'il y feroit prêcher la Foi; mais que ce deſſein ne reüſſit pas: qu'en 1395, des Avanturiers de Guipuſcoa & d'Andalouſie en Eſpagne, allérent à la découverte de ces iſles, & qu'ils pillerent Lancelot, avec quelques autres. Il ajoûte que Henri III, Roi de Caſtille, permit en 1401, la conquête des Canaries à Robert de Braquemont, qui en donna la commiſſion à Jean de Bethencourt ſon parent; & que celui-ci obtint le titre de Roi, & bâtit une forteresse dans l'iſle de Lancelote en 1417. Elles ont eu depuis divers maîtres en divers tems; & ſont enfin venues au pouvoir des Eſpagnols. Les Habitans ſont Catholiques. Il y a un Evêché à Canarie, qui eſt la ville capitale de l'Iſle de Canarie. Cette iſle, outre les bons vins qui portent ſon nom, produit grande abondance de grains. L'iſle de Fer, Ferreri ou Fervo, eſt célebre, par un arbre qui, à ce qu'on dit, fournit de l'eau aux Habitans, n'y ayant point de ſource dans toute l'étendue de ſon terroir. C'eſt une nue qu'on voit toûjours ſur cet arbre, & qui ſe reſout en eau ſur les feuilles, qui diſtillent continuellement dans des réſervoirs, où les Habitans la puiſent. Le tour du tronc de cet arbre, à qui les Eſpagnols donnent le nom de *Sabine*, eſt de douze piez, ſa hauteur depuis le pié de quarante, & le diametre de ſes branches de cent vint. Il porte un fruit avec un noyau en forme de gland, d'un goût aromatique très-excellent. Les autres Relations en parlent autrement. *Voyez* FERRERI. * *Voyez* BETHENCOURT, Pline, *l. 6. c.* 32. Sanut. Gramaye. Linſchoten. Vincent le Blanc. Sanſon. Mariana. Jérôme Benzoni, *Hiſtoire du Nouveau Monde*. Thomas Nicolas dans ſes Voyages. Gomare, *Hiſtoire des Indes*. Jérôme Surita, *Commentaire ſur l'Itinéraire d'Antonin*.

CANARINS, peuples de l'Amérique ſeptentrionale, conquis par les Yncas. La Province qu'ils habitent eſt fort conſidérable, & pluſieurs autres Provinces en dépendent. Les hommes en ſont très-vaillans. Avant que l'Ynca Tupac Yupanqui les eût aſſujettis, ils adoroient la lune comme leur plus grande Divinité; enſuite les arbres, & les pierres extraordinaires, & particuliérement celles qui étoient jaſpées. Ils s'attacherent après cela au culte du ſoleil qui étoit le Dieu Souverain des Yncas, auquel ils bâtirent un Temple ſuperbe couvert de lames d'or & d'argent. Parmi ces Nations qui dépendoient des Canarins, on nomme celle de *Quillacu*, dont les Habeans ſont ſi avares & ſi unides qu'ils ont peur que la terre, l'air & l'eau ne leur manquent, & ſi mal propres qu'ils ſe laiſſoient manger par la vermine. Les Eſpagnols pour déſigner un avare, qui ne vaut rien, diſoient, *c'eſt un vrai Quillacu*. L'Ynca qui les avoit ſoumis leur impoſa un tribut, qu'ils devoient payer en *joux*, pour les engager à être plus propres. * Garcilaſſo de la Véga, *Hiſt. des Yncas, tome* 2. *l.* 8. *ch.* 4. *&* 5.

CANARINS. *Voyez* CANNARES.

CANARVAN. *Voyez* CARNARVAN.

* CANAS, peuple de l'Amerique meridionale dans le Pérou, au nord-oueſt du Lac de Titicaca, ſous le ſixiéme degré de latitude, & ſous le 316 de longitude.

CANATH ou KE'NATH, ville de la Tribu de Manaſſé, qui fut priſe par Nobé ou Nobah, qui lui donna ſon nom, lorſqu'il s'en fut emparé. Il paroît par l'Ecriture-Sainte que cette ville étoit conſiderable, puiſqu'il y eſt dit qu'elle avoit ſoixante villes de ſon reſſort. * *Nombres, ch.* 32. *v.* 42. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 23.

CANATHE, *Κάναθα*, fontaine près de Nauplie, dite aujourd'hui Napoli de Romanie. La tradition des Argiens portoit que Junon, ſe lavant tous les ans dans cette fontaine, devenoit encore vierge. Ptolomée parle de Canathe ville de la Célesyrie, laquelle a eu enſuite un Evêché ſuffragant de Bolſra. * Pauſanias, *in Corinthiacis.*

CANAVE'SE, ou IL CANAVE'SE, ou le CANAVOIS, *Canapicium*, pais de Piemont en Italie, entre la ville d'Yrrée & la riviére du Pô. Il a été autrefois dans le Monferrat, mais preſentement il fait partie du Piémont, & a été cédé par le Duc de Mantoue au Duc de Savoye, par le traité de Quérasque de 1631. * Ortelius. Baudrand.

CANAVOIS. *Voyez* CANAVE'SE.

CANAYE (Philippe) Sieur du Frêne, Conſeiller d'Etat, naquit à Paris en 1551. Son pére Jacques Canaye célébre Avocat, le fit élever avec beaucoup de ſoin. Dès l'âge de quinze ans, Philippe qui s'étoit déclaré pour le Calviniſme, entreprit de voyager en Allemagne, en Italie, & même à Conſtantinople. Il publia la Rélation de ce dernier voyage ſous le nom d'*Ephémérides*, & à ſon retour en France, il parut dans le barreau du Parlement de Paris, où il ſe fit eſtimer. Il eut une charge de Conſeiller d'Etat ſous Henri III. Henri IV l'epvoya Ambaſſadeur en Angleterre, en Allemagne, puis à Veniſe. En 1594, ce grand Monarque le nomma Preſident de la chambre mi-partie de Caſtres. Il exerça cette charge avec beaucoup d'intégrité, de ſagelle & de déſintéreſſement. M. du Frêne fut un des Juges de la célébre Conference qui ſe fit l'an 1600, à Fontainebleau, entre le Cardinal du Perron & du Pleſſis-Mornai, & il fut un de ceux qui profitérent du ſuccès de cette conference; car il ſe fit Catholique, & le Pape Clement VIII, lui en témoigna ſa joye par une lettre obligeante. L'année ſuivante le Roi l'envoya à Veniſe en qualité d'Ambaſſadeur, & il eut le bonheur de contribuer à terminer les différens de cette République & du Pape Paul V, qui lui en marqua ſa reconnoiſſance. Enſuite il revint en France, où il mourut le 27 février 1610, il avoit compoſé divers Ouvrages, dont on a publié ſeulement trois volumes *in folio* de ſes ambaſſades. Sa Vie eſt à la tête du premier tome.

CANAYE, Jéſuite, avoit régenté la Rhétorique dans le Collége de Clermont. Il fut enſuite Directeur de l'Hopital de l'armée de Flandre. S. Evremont qui avoit étudié ſous ce Pére, l'a voulu illuſtrer en rapportant la converſation de ce Jéſuite avec le Maréchal d'Hoquincourt, qui étoit alors, c'eſt à dire, en 1654, à Péronne, dont le Roi l'avoit fait Gouverneur. Canaye étant à la table du Maréchal, prêcha beaucoup la ſoumiſſion de l'eſprit en fait de Religion. Le Maréchal fit aſſez voir ſon caractére, qui ſcandaliſa beaucoup le Jeſuite. Cependant il ſe radoucit en faveur du Maréchal, lorſqu'il eut fait cet aveu, que depuis un certain tems il ſe ſeroit crucifier pour la Religion; non pas qu'il y vît plus de raiſon qu'auparavant, au contraire moins que jamais. Canaye s'écria d'un ton dévot & avec joye, *tant mieux*, Monſeigneur, *tant mieux; ce ne ſont point des mouvemens humains, cela vient de Dieu*, pour de raiſon! *c'eſt la vraye Religion cela.* Point de raiſon! *Que Dieu vous a fait*, Monſeigneur, *une belle grace! Eſtote ſicut infantes, ſoyez comme des enfans.* S. Evremont s'étant trouvé ſeul avec le Pére Canaye, lui fit cette queſtion, d'où vient la grande animoſité qu'il y a entre les Janſéniſtes & vos Péres? Vient-elle de la diverſité des ſentimens ſur la doctrine de la Grace? Quelle folie! quelle folie! replique le Jéſuite, de croire que nous nous haiſſions pour ne penſer pas la même choſe ſur la Grace. Ce n'eſt ni la Grace, ni les cinq Propoſitions qui nous ont mis mal enſemble. La jalouſie de gouverner les conſciences a tout fait. Les Janſéniſtes nous ont trouvez en poſſeſſion du gouvernement, & ils ont voulu nous en ôter. Pour parvenir à leurs fins ils ſe ſont ſervis de moyens tout contraires aux nôtres. Nous employons la douceur & l'indulgence; ils affectent l'auſtérité & la rigueur; nous conſolons les ames par des exemples de la miſéricorde de Dieu; ils les effrayent par ceux de ſa juſtice; ils portent la crainte où nous portons l'eſpérance; & veulent s'aſſujettir ceux que nous voulons nous attirer. Ce n'eſt pas que les uns & les autres n'ayent deſſein de ſauver les hommes; mais chacun ſe veut donner du crédit en les ſauvant; & à parler franchement l'intérêt du Directeur va preſque toûjours devant le ſalut de celui qui eſt ſous ſa direction. Je parle à preſent tout autrement qu'avec Monſieur le Maréchal. J'étois purement Jéſuite avec lui, & à préſent j'ai la franchiſe d'un homme de guerre. * S. Evremont, *tome* 1. *p.* 240. *à Londres, in quarto.*

* CANCALE, ville de France en Bretagne, eſt la plus ſeptentrionale de toute la Province. Elle eſt au nord-eſt de Saint-Malo, dont elle eſt éloignée de deux bonnes lieues.

* CANCE, riviére de France dans la partie ſeptentrionale du Vivarais, coule de l'oueſt à l'eſt, arroſe Annonay dans l'endroit où elle ſe joint à le Deume, & ſe rend dans le Rhône, un peu au deſſus de Saint-Vallier.

CANCER, ou Ecreviſſe, l'un des douze Signes du Zodiaque, lequel eſt compoſé de neuf Etoiles, qui repréſentent, à ce que l'on s'eſt imaginé, le figure d'une écreviſſe. Le Soleil entre dans ce Signe au mois de Juin, & fait alors le Solſtice d'été, commençant à revenir vers l'Equateur: d'où il eſt plus croyable que l'on a donné le nom de *Cancer* à cette conſtellation, parce que le Soleil y entrant, ſemble marcher à reculons comme l'écreviſſe: les Poetes ont feint que c'eſt l'Ecreviſſe que Junon envoya contre Hercule, lorſqu'il combattoit l'Hydre de Lerne, & qui le mordit au pié. Ce Héros, diſent-ils, tua cette Ecreviſſe, & Junon pour la récompenſer, la mit dans le ciel au nombre des Conſtellations. * Cæſius, *Aſtronom. Poetic.* Hyginus, *Aſtron. Poet.*

CANCER, (Jaime) connu ſous le nom de JACOBUS CANCE'RUS, Eſpagnol de nation, a vécu ſur la fin du XVI ſiécle, en 1590. Il étoit de Balbaſtro dans le Royaume d'Arragon, & s'établit à Barcelone dans la Catalogne, où il exerça la profeſſion d'Avocat, & où il mourut âgé de 72 ans. Il a laiſſé un Ouvrage excellent, que nous avons en trois volumes, ſous ce titre, *Varia Reſolutiones Juris Cæſarei, Pontificii, & municipalis Prin-*

ëpatus Catalauia. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

CANCER, (Jérôme) Officier de la Cour de Philippe IV, & Poete Eſpagnol, e eu peu d'égaus en l'art d'écrire des facétes, & dans la faculte de faire des vers plaiſins & propres à divertir, quoiqu'il eût beaucoup de compagnons dans cet exercice, & que la Cour du Roy Catholique fût remplie, de ſon tems, de Poetes Comiques & bouffons. Son principal talent conſiſtoit à bien faire des équivoques & des jeus de mots, qui pour lors étoient en vogue dans ſon païs. Outre ſes jeus & ſes plaiſanteries qu'il a mis en vers, il a fait encore des Comédies qui ſont eſtimées chez les Eſpagnols. Il mourut à Madrid au mois de ſeptembre en 1655. Ses Ouvrages y furent imprimez l'an 1651, *in quarto.* ' Nicolas Antonio, *Bibliath. Scrip. Hiſp. tome* 1. *p* 430, 437.

' CANCHE, riviére de France, prend ſa ſource dans l'Artois, coule du ſud eſt eu nord-oueſt juſques a Beaurains, traverſe enſuite la Picardie, ſépare le Boulonois du Ponthieu, & le jette dans le Canal ou la Manche un peu au deſſous d'Etaples. Elle arroſe Heſdin qu'elle e à ſa droite, & Montreuil qu'elle e à ſa gueche.

' CANCHE, village du Duché de Bourgogne dans l'Autunois, eſt à peu près au nord-eſt d'Autun dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

' CANCHES, peuple de l'Amérique méridionale dans le Pérou, entre la ville de Cuſco & le Lac de Titicaca.

CANCHEU, grande ville de la province de Kiangſi, dans la Chine. Elle eſt capitale d'un territoire de même nom, & a onze cnez ſous la dépendance. C'eſt une ville fort marchande, & de grand abord. Il y a un Viceroi qui y tint ſa demeure, & qui commande à quelques villes des provinces de Fokien, de Quantung & de Huquang, qui ſont voiſines de Cancheu. Ce Viceroi n'eſt point interieur au Viceroi de la province de Kiangſi, & il e été établi en ce païs, pour empêcher les courſes des Voleurs, qui faiſoient de continuels brigandages ſur les frontiéres de ces quatre provinces, & qui ſe retiroient ſur les montagnes. Il y e un beau pont à Cancheu, bâti ſur cent trente bateaux, attachez avec des chaines de fer. On voit des moulins ſur la riviére, faits comme ceue d'Italie & d'Allemagne; & on s'en ſert pour faire monter les eaux, & les faire entrer dans les campagnes ſemées de ris. ' Martin Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recueil de* Thévenot, *vol.* 3.

' CANCON, bourg de France dans l'Agénois. Il eſt à peu près au nord d'Agen, dont il eſt éloigné de ſept à huit lieues.

' CANDA (Charles) Prieur du monaſtére de Domp-Martin, a traduit d'helléen en Latin, les Vies de S. Charles Boromée & de Sie Françoiſe Romaine. ' Valére André, *Bibliath. Belgica, p.* 118.

CANDACE. Pluſieurs Auteurs anciens & modernes diſent, que c'étoit la coutume des Ethiopiens d'être gouvernez par des Reines. Eufébe prétend que cela duroit encore de ſon tems, & l'on ajoûte que toutes ces Reines s'appelloient *Candace.* On trouve en effet qu'environ 20 ans avant l'Ere Chrétienne, il y evoit une *Candace* Reine d'Ethiopie, dont parle Strabon. Pendant l'expédition de Cailus contre les Arabes du midi, Candace fit une invaſion dans la Thébaide, s'empara de la ville de Syéne, & de pluſieurs autres places frontiéres; mais Pétronius, Prétet alors de l'Egypte, la pourſuivit, la battit, pénétra plus de huit cens lieues dans l'Ethiopie, prit Napata la capitale du Royeume, & mit, evant que de s'en remuer, une garniſon de quatre cens hommes à Premnis, une des plus forte places de l'Ethiopie. Deue ans apres, Candace alliegea Premnis; mais Pétrone étant inceſſamment accouru, fit lever le ſiege, & engagea la Reine à demander la paix à Auguſte qui etoit alors à Samos. Elle lui envoye des Ambaſſadeurs qui obtinrent ce qu'ils ſouhaitoient. Il ſemble, ſelon les Actes des Apôtres, qu'il y en evoit encore une de ce nom, lorſque l'Eunuque d'Ethiopie fut batiſé par ſaint Philippe, puiſqu'il y eſt dit que cet Eunuque étoit Surintendant de ſes threſors, & non pas qu'il l'avoit été. Pline dit que des perſonnes envoyées par Neron en ce pais-là, rapporterent que l'iſle de Méroé evoit pour Reine une Candace, & ajoute, que ce nom evoit paſſé depuis pluſieurs années, de Reine en Reine. Ce feminment, qui ſemble difficile à recevoir, quoique nés bien établi par l'antiquité, paroitra tres-vrai-ſemblable, ſi l'on conſidere que les Rois de ces païs-là, étant toûjours renfermez dans leur Palais & reverez comme des Dieus, laiſoient l'adminiſtration & le gouvernement à leurs femmes, qui même avoient accoutumé de porter les armes, auſſi-bien que les hommes; & de le vient que l'on parloit d'elles plutôt que de leurs maris, qui ſe faiſoient une gloire de demeurer dans cene fainéantiſe faſtueuſe.

L'Eunuque de Candace etoit un Proſelyte de la Religion Judaique, & il étoit venu à Jéruſalem pour y adorer. Il s'en retournoit ee Ethiopie; & étant dans ſon chariot, il liſoit le Prophéte Iſaïe, lorſque Philippe Diacre s'approchant de lui, lui demanda s'il entendoit bien ce qu'il liſoit. L'Eunuque ayant témoigné qu'il ne le comprenoit pas, Philippe lui en donna une eeplication ſi claire, qu'il le convertit & le batiſa l'an de JESUS-CHRIST 34. Ce nouveau converti fut l'Evangéliſte de JESUS-CHRIST en Ethiopie, ſelon le témoignage de divers ſaints Docteurs. S. Dorothée ajoute qu'il prêcha auſſi dans l'Arabie Heureuſe & dens l'iſle de Taprobane, & qu'il fut enfin honoré de la couronne du Martyre; mais cet Ecrivain ne mérite pas plus de créance dans cette occaſion que dans pluſieurs autres. ' Saint Iréenée, *l.* 3. *ch.* 12. Saint Jérôme, *ſur le ch.* 51 *d'Iſaïe.* Saint Cyrille de Jéruſalem, *Catech.* Eufébe, *l.* 2. *c.* 1. S. Dorothée, *la Synopſi.* Strabon, *l.* 17. Pline, *Hiſt. Nat. l.* 6. *ch.* 29. Prideaux, *Hiſt. des Juifs, tome* 5. *p.* 143 & 151.

CANOAHAR, province de l'Aſie, autrefois dans la Perſe, & aujourd'hui dans les Etats du Grand Mogol. Elle eſt enclavée dans la Perſe, qu'elle e au couchant, au midi & au leptentrion, & elle touche à la province de Haracan au levant ou au ſud-eſt. On dit que la province de Candahar eſt terile, & ſur tout vers le midi; mais qu'elle manque de bonne eau, celle qu'on y trouve étant ou puante ou ſalee. Les Patans, les Agnans & les Coulis, qui ſont des Voleurs, ſont ſouvent des courſes dans cene province, pour y attendre les Caravannes qui y paſſent ordinairement, venant des Indes dans le Perſe. Ce paſſage rend la ville de Candahar conſidérable, à cauſe des drouts que les marchandiſes y doivent.

' CANDAHAR, ville d'Aſie, capitale de la province de Candabar. C'eſt une ville fort importante, parce qu'elle eſt un grand paſſage du Mogoliſtan en Perſe. Elle eſt raiſonablement grande, fortifiée & deſendue par une bonne citadelle. Les Mogols & les Perſes ſe l'enlevent tout à tour. On croit que les derniers en ſont préſentement les maîtres. On prend communement cene ville pour l'ancienne *Alexandria*, ville de l'Arachoſie.

CANDALE, Maiſon. *Cherchez* FOIX.

CANDALE, Comté en Angleterre, qui entra dans la Maiſon de Foix par le mariage de *Jean* de Foix, I. du nom, avec Marguerite de Suffolck héritiere de ce Comté. *Voyez* KENDAL.

CANOALOR, ville de la Turquie en Aſie, eſt près de la côte méridionale de la Natolie, à quinze lieues de Satalie, du côté du levant. Candalor eſt l'ancienne *Sida*, ville de Pamphylie. Elle e ete autrefois conſidetable & epiſcopale; mais c'eſt peu de choſe aujourd'hui. ' Maty, *Dict. Geogr.*

' CANOANNEDO, *Candanus Mons*, une des montagnes des Aſturies en Eſpagne. On la trouve entre la ville de Leon & celle d'Oviédo. ' Maty, *Dict. Geogr.*

' CANDAS, bourg de Picardie dans l'Amiénois, à peu pres au nord d'Amiens, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

CANDATE. *Voyez* CANDE dans la Touraine.

CANDAULE, (*Candaules*) que les Grecs nommoient Myrtile, ſelon Hérodote, etoit fils de Myrtis ou Melas, fort d'Alcee fils d'Hercule, & fut le dernier Roi de Lydie, de la famille des Héraclides. Il amor evec paſſion la femme, qui etoit une des plus belles perſonnes du monde; & il fut aſſez imprudent, pour vouloir qu'un de ſes Favoris nommé Cygès, la vit toute nue. La Reine conçut tant de douleur de cette eſtime, qui la rendoit infame ſuivant les mœurs des Lydiens, qu'elle contraignit Cyges de tuer Candaule, dont le regne fut de dix-huit ans. Après la mort de ce Prince, Cygès épouſa la Reine, & ſe fit Roi de Lydie l'an du monde 3319. & avant Jeſus Chriſt 716. Ce fut lui qui commença la Dynaſtie ou lignée des Mermnades, qui dura juſqu'a la detaite de Creſus. ' Eufebe, *dans ſa Chron.* Hérodote, *l.* 1. *in Clio.*

CANDAW. *Voyez* CANDOW.

CANDE, CANDES ou CANOATE, *Candanum* & *Candatenſis vicus*, bourg de France dans la Touraine & ſur les frontieres de l'Anjou. Il eſt ſitué ſur le riviére de Loire, dans l'endroit ou elle reçoit la Vienne. Candate eſt célebre dans les Ecrits de Sulpice Severe & de Grégoire de Tours, lors qu'ils parlent de ſaint Martin, qui mourut en ce bourg. ' Baudrand.

CANDE'A ou CANDY, ville d'Aſie dans l'iſle de Ceylan, capitale du Royaume de Candee ou Candy. Elle eſt ſituee vers le milieu de l'Iſle de Ceylan, ſur une riviére que l'on appelle *Trinquilemale, Manvillagonge*, ou ſelon M. Delille *Mauvillangue.* Cette ville e été entiérement ruinée par les Portugais, & depuis ce tems-là elle n'a pas été beaucoup reparée. Il y e quelques fortifications de terre, & le palais du Roi en occupe une partie.

CANOEA ou CANDY, Royaume qui fait l'une des trois parties de l'Iſle de Ceylan. Il eſt borne ee l'oueſt par le pais de Wanny, & environne de tous les autres côtez par les terres occupées par les Hollandois, à la réſerve d'un pate endroit vers le Levant, ou il s'etend juſqu'a la côte. Ce Royaume peut contenir environ le quart de l'Iſle. Comme il eſt par tout entoure de hautes montagnes, couvertes d'epaiſſes forêts, ou il n'y a pour tous chemins que des ſentiers tres petits & trer difficiles que le Roi de Candea fait garder avec ſoin, tant pour empêcher la fortie de les Sujets que l'entrée des Etrangers. Cela fait qu'il a été fort peu connu juſqu'ici. Mais Robert Knock, Capitaine Anglois, ayant fait naufrage ſur la côte de ce Royaume, & ayant eté arrêté 21 ans, avec la liberté pourtant de faire quelque petit commerce dans les provinces de cet Etat, d'où enfin il ſortit evec bien de la peine en 1679, en a donné une Carte & une Deſcription qui l'e mieux fait connoître qu'il n'avoit été juſqu'a ces tems-là. Il dit que ce Royaume eſt rempli en dedans de collines, d'où ſortent des ruiſſeaus tres poiſſonneux, mais qui roulant leurs eaux parmi des rochers, ne ſont pas navigables, & que les Habitans du pais s'en ſervent pour arroſer non ſeulement les vallons & les plaines, mais auſſi les collines & une partie de leurs montagnes qu'ils rendent par ce moyen tres fertiles en vins, en legumes, en chanvre, &c. Cet Auteur rapporte que ce Royaume eſt divile en pluſieurs provinces & en Comtez. Il met au nord la province de *Nauve Calava* qui e cinq Comtez; au levant la province de *Maurais* & celle d'*Ouvais*, ont chacune trois Comtez. Il met du même côte les Comtez de *Tammanpaad*, de *Bintana*, de *Vellas* & de *Paanna*; & place dens le milieu du pais les Comtez de *Vallapanbry*, de *Poncipit*, de *Goddapenahoy*, d'*Hevadenray*, de *Catemal*, d'*Horſepot*, de *Tunpenahoy*, d'*Oudanour* & de *Tarranour.* Enfin il met au couchant les provinces d'*Oudipollar*, de *Dolaubang*, de *Partalaun*, d'*Hettara-Courli*, & de *Tun-Courli*, dont le penultieme e quatre Comtez, & la derniere trois, ſujets en partie aux Hollandois. On voit dans ce Royaume pluſieurs villes ruinées par les guerres civiles. Celles qui reſtent ſont peu de choſe. On les nomme *Allour-Nour*, *Badoula*, *Candea* capitale, *Nellemby Nour* qui lui e ſuccedé en cene dignité, & *Digli-Nour*, qui la poſſéde maintenant. La principale riviére de ce Royaume, eſt celle ſur laquelle Candéa eſt ſituée, & la principale montagne l'*Adams-Pic* ou le *Pic d'Adam.* LeRoi de Candea régne deſpotiquement. Ses Sujets ſont idolatres, & ſi eſclaves de leur Prince, qu'ils ſe rendent à la Cour au moindre ordre, quoiqu'ils ſachent que c'eſt ordinairement pour les faire mourir ſans raiſon. ' Maty, *Dict. Geogr.*

CANDEENS, ancien peuple du Golfe Arabique, que quelques-uns ont appellé *Ophiophages*, parce qu'ils evoient coutume de ſe nourrir de ſerpens. ' Pline, *l.* 6. *ch.* 29. Pomponius Méla, *l.* 3.

CANDEL, riviére. *Voyez* KANDEL.

' CAN-

* CANDEL (Grégoire) eſt Auteur d'un livre intitulé, *De la antiguedad de la Fuyla de Conception en la Orden del Carmen*. Ce livre eſt imprimé à Valence en Eſpagne en 1634, *in quarto*.

* CANDÉLA (Jean Dominique) Sicilien, naquit en 1541, entra en 1563, dans la Société des Jeſuites, s'appliqua à la Théologie & y fit de tels progrès qu'il ſe fit admirer par les lavantes prédications. Il fut Recteur des Colléges de ſon Ordre à Palerme, à Meſſina & à Syracuſe. Il mourut le 24 août 1606, à Catane. On a de lui, *Del Bene Della Vergognà, Diſcorſi XIV*; *Dello Stato della Vergognà*; *De Coſtumi delle Vergini*. * *Gr. Dict. Univ. Hiſt. Bibliothe. Sicula.*

CANDELAIR (Jean) *Cherchez* CHAUNDULER.

* CANDÉLARIUS (Godefroy) Prieur des Carmes d'Aix-la-Chapelle eſt, ſelon Trithéme, Auteur des Ouvrages ſuivans, *Sermones de tempore & Sanctis*; *Orationes ad Clerum*; *Oratio pro coronatione Reginæ*; *De Conceptione Beatiſſimæ Virginis*; *Epiſtola variæ ad Trithemium & alios*. Il mourut l'an 1499. * Valère André, *Bibliothe. Belgica*, *p.* 292.

* CANDELARO, rivière d'Italie dans le Royaume de Naples. Elle a la ſource aux Monts Apennins dans la Capitanate, & ſe jette dans la Mer Adriatique, près de Manfrédonia. Il ne faut pas la confondre avec Candelora, ville & Principauté de l'Anatolie dans la Caramanie.

* CANDELBURG (Jaques) & ſon frére Conrad ſont renommez dans l'Hiſtoire de Boheme, pour avoir contribué à l'établiſſement de la doctrine que Jean Hus prêchoit. En 1404, ils vinrent tous deux à Prague pour y pouſſer leurs études. Si l'on en veut croire *Hageicus*, ils prenoient leur nom de la ville de Cantorbéry qui en Allemand ſe nomme *Cantelberg*. Jaquea, qui étoit l'aîné, fut Bachelier en Théologie. Dès qu'ils furent arrivez à Prague, ils ſe firent fouvent voir dans l'Audioire, diputétent contre la puiſſance & l'autorité du Pape, & inſpirérent leurs ſentimens à beaucoup de perſonnes & entre autres à Jean Hus. Cela leur ayant été retardu, ils firent du conſentement de leur hôte, dreſſer dans une ſalla un tableau qui dans un des côtez repréſentoit l'entrée de Jeſus-Chriſt en Jérusalem & ſa paſſion, & dans l'autre la corruption & le luxe de l'Egliſe Romaine. Tous ceux qui avoient la curioſité de la voir y étoient admis, & Jean Hus prit de là occaſion d'expoſer ſes ſentimens au peuple d'une maniére plus poſitive. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hageeius, in *Chron. Bohem.* Théobald, *Huſſiten Krieg*, *ch.* 3. *Hiſtoria Perſec. Eccleſ. Bohem. ch.* 8. Arnold, *Hiſt. des Heréſiques*, en Allemand. *Obſerv. ſelecta ad Rem Literariam*, *tome* 4. *Obſerv.* 10.

CANDELOR ou CANDELORA. *Voyez* CANDALOR.

* CANDENOES, Cap ſeptentrional de l'Iſle de Marſonowitz dans la Mer glaciale au nord de la province de Dwina en Moſcovie.

CANDENOES (Iſle de) *Voyez* MARSONOWITZ.

CANDES. *Cherchez* CANDÉ.

CANDI. *Cherchez* CANDÉA.

CANDIA, bourg des Etats de Savoya. Il eſt dans le Canavéſe, entre Ivrée & Chivaſſo, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANDIA, bourg du Duché de Milan, en Italia. Il eſt dans la Laumelline, environ à une lieue du Pô, & à cinq de Veſceil du côté du levant. Le nom de ce lieu, partie d'Alexandra V, a donné lieu à l'erreur de ceux qui ont cru que ce Pape étoit de l'Iſle de Candie. * Maty, *Dict. Geogr.*

CANDIDATS (Les) *Candidati* ou les *Aſpirans* aux charges de la République Romaine, étoient ainſi nommez de la robe blanche, qu'ils étoient obligez de porter pendant les deux années qu'ils poſtuloient les charges. Cette robe devoit être ſimple ſans aucun autre vêtement, au rapport de Plutarque, dans la Vie de Coriolan, afin d'ôter le ſoupçon qu'ils euſſent de l'argent caché, pour acheter les ſuffrages, & afin auſſi qu'ils puſſent plus aiſement faire voir au peuple les cicatrices des playes, qu'ils avoient reçues pour la défenſe de la République.

La premiere année de leur pourſuite, ils demandoient permiſſion au Magiſtrat de haranguer le peuple, ou de le faire haranguer par quelqu'un de leurs amis. Ils lui declaroient à la fin de ces Harangues, qu'ils deſiroient obtenir une telle charge ſous ſon bon plaiſir, le priant d'avoir égard au mérite de leurs ancêtres, & aux ſervices qu'ils avoient rendus, dont ils faiſoient une ample énumération. Cela s'appelloit *profiteri nomen ſuum*, & cette année *annus profitiendi*, qui étoit toute employée à ſe faire des amis parmi les Grands & parmi le peuple. Il n'étoit pas permis aux Candidats de donner des jeux & des feſtins publics; cela étoit reſervé aux Magiſtrats, ſoit Edilas ou Préteurs. Au commencement de la ſeconde année, les Candidats retournoient vers le Magiſtrat avec la recommandation du peuple, conçue ordinairement en ces termes, *rationem illius habe*, & la prioient d'écrire leurs noms ſur la liſte des Prétendans; ce qu'ils appelloient *alios nomen apud Prætorem aut Conſulem*; & il y avoit cette difference entre *profiteri apud populum*, & *profiteri apud Magiſtratum*, c'eſt à dire, entre *declarer ſon intention au peuple* & lui demander une charge, & *être reçu à cette demande par le Magiſtrat*, qu'on n'empêchoit perſonne de demander une faveur au peuple, mais que tout le monde n'étoit pas reçu par le Magiſtrat à faire cette demande en public le jour de l'élection: car ſi tôt que le Magiſtrat avoit vu la requête du Candidat avec la recommandation du peuple, il aſſembloit la Conſeil ordinaire des Sénateurs, laſquels après avoir examiné les raiſons qu'il avoit pour demander une telle charge, & s'être informé de ſa vie & de ſes mœurs, le Magiſtrat lui permettoit ſa pourſuite en ces termes. *rationem habebo*, *renuntiabo*; & s'il le rejettoit, il répondoit, *rationem non habebo*, *non renuntiabo*, c'eſt à dire, *je n'y aurai point d'égard*. Nous avons une infinité d'exemples de cela. Aſconius Pedianus écrit que Catilina demanda le Conſulat au peuple à ſon retour d'Afrique; & néanmoins le Conſul Volcatius ayant aſſemblé le Sénat, déclara qu'il n'étoit point recevable. C. Marius Rutilus la déclara pour la Cenſure; mais les Conſuls proteſtérent qu'ils n'auroient point d'égard à ſon nom, *non renuntiabo*. Cette réſiſtance étoit ſi forte, qu'elle prévalut d'ordinaire ſur la faveur du peuple, & même ſur l'autorité des Tribuns. L'on ne ſauroit voir une plus forte brigue, ni avoir plus de travaux qu'en eut Pélicanus pour obtenir le Conſulat, puiſqu'il étoit ſoutenu par les Tribuns & favorité du peuple; mais le Conſul Piſon declara tout haut en préſence du peuple, comme la rapporte Valere Maxime, qu'il ne le nommeroit point, *non renuntiabo*.

Les Tribuns s'oppoſoient auſſi très-ſouvent, lorſque le Magiſtrat ne paroiſſoit pas aſſez inſtruit des défauts du Poſtulant, ou qu'il leur diſſimuloit exprès; car alors les Tribuns lui donnoient l'excluſion. Le défaut général & eſſentiel, qui excluoit des charges, étoit les mauvaiſes mœurs & les actions criminelles. Il y en avoit un ſecond, qui étoit le défaut de l'âge preſcrit par les loix pour monter aux charges de la République. Tacite dit que dans les commencemens on ne conſideroit point l'âge, & qu'on admettoit indifferemment la jeuneſſe comme la vieilleſſe aux dignitez, même au Conſulat, néanmoins on fut contraint dans la ſuite de faire des loix, qui preſcrivoient l'âge pour les charges.

Il falloit avoir vint-ſept ans pour la Quaſture, trente ans pour le Tribunat; l'Edilité majeure ou curule ne ſe pouvoit exercer qu'à trente-ſept ans; la Preture à trente-neuf; & la Conſulat à quarante-trois ans; mais au ſurnom de Juſte-Lipſe on pouvoit avoir la Queſture à vint-cinq ans; le Tribunat & l'Edilité majeure à vint-ſept ans ou vint-huit commencez; la Préture à trente, & le Conſulat à quarante-trois commencez. On ne laiſſoit pas de diſpenſer très-ſouvent de la rigueur des loix; car Scipion fut Conſul à vint-quatre ans, & Pompée à trente-quatre.

Il y avoit encore un troiſiéme défaut qui excluoit des charges, lorſqu'on vouloit obtenir les grandes charges ſans avoir paſſé auparavant par celles qui étoient inférieures: ainſi il étoit défendu de prétendre au Conſulat, qu'on n'eût exercé les autres charges. C'eſt pourquoi Cicéron dans ſon livre intitulé BRUTUS, appelle la demande de Celius pour le Conſulat, une demanda prematurée & extraordinaire, *extraordinariam & præmaturam petitionem*; parce qu'alors il n'avoit été qu'Edila: & nous apprenons de l'Hiſtoire que Sylla témoigna tant de zéle pour l'obſervation de cette loi, qu'il tua de ſa propre main Q. Lucrétius Oſella, qui demandoit le Conſulat, ſans avoir exercé auparavant la Queſture ni la Préture. Le Magiſtrat ayant admis le Poſtulant à demander la charge, celui-ci chetchoit des amis, du crédit & de l'autorité parmi les Grands de Rome & parmi le peuple, pour la pouvoir obtenir. Il employoit pour cela la civilité & l'intrigue pour les gagner. Il faiſoit des careſſes aux particuliers, & des largeſſes, il en vanoit même juſques à acheter ouvertement les ſuffrages des Tribus dans le tems de la corruption de la République. Il ſe ſervoit pour acheter ces ſuffrages de trois ſortes de perſonnes qui ſe nommoient *Interpretes*, *Diviſores*, *Sequeſtres*. *Interpretes*, c'eſt à dire, les *Entremetteurs*, qui aidoient à faire le marché, *per quos pactio inducebatur*, du Alconius Pédianus, *Diviſores*, c'eſt à dire, les *Diſtributeurs*, qui étoient ceux qui par la loi *Tabellaria*, étoient chargez de diſtribuer à chaque Citoyen autant de billets qu'il y avoit de Competeurs ou de Candidats. Quelquefois ces Miniſtres des aſſemblées ſervoient à corrompre les ſuffrages, en diſtribuant ſecretement de l'argent qui leur avoit été mis entre les mains, par ceux qui avoient plus de confiance en leur argent qu'en leur merite: ce qu'ils faiſoient en mettant ſous le bulletin une piéce d'or ou d'argent. *Sequeſtres*, c'eſt à dire, *Sequeſtres* ou *Depoſitaires*, entre les mains deſquels on avoit dépoſé l'argent, pour la diſtribuer en cas que les ſuffrages ne manquaſſent point. Pour remédier à ce deſordre, on fit pluſieurs loix qu'on appelloit *Leges de ambitu*, mais on ne laiſſoit pas de les éluder de tems en tems.

Le tems de l'élection étant arrivé, le Magiſtrat indiquoit l'aſſemblée par trois jours de marché differens, afin que ceux de la campagne, comme des villes municipales & des Colonies qui avoient droit de ſuffrage, puſſent ſe rendre à la ville. Le jour venu les Candidats ou les prétendans aux charges, vêtus de blanc, ſe trouvoient dès le grand matin, aſſiſtez de ceux qui les favoriſoient, au Mont-Quirinal ou ſur la colline des jardins qui regardoit ſur le Champ de Mars; afin qu'étant en un lieu éminent, le peuple les pût mieux voir. Ils deſcendoient de là dans le Champ de Mars, où ils continuoient leurs ſollicitations & leurs brigues; comme Horace le remarque, *Odes*, *l.* 3. *Ode* 1. *v.* 10. *& ſuiv.*

——— *Hic generoſior*
Deſcendit in campum petitor;
Moribus hic meliorque fama
Contendat; *illi turbo Clientium*
Sit major.

Pour lors le Préſident de l'aſſemblée, après avoir nommé tout haut les Prétendans aux charges, & rapporté les raiſons que les uns & les autres avoient d'y prétendre, appelloit les Tribus aux ſuffrages, que l'on comptoit; & celui qui en avoit le plus étant déclaré Magiſtrat, remettoit l'aſſemblée ſur le champ, & de la montoit tout droit au Capitole, pour y faire ſa priére aux Dieux. Car ordre changea un peu ſous les Empereurs. Auguſte brigua ſon premier Conſulat d'une maniére aſſez nouvelle, n'ayant encore que vint ans; car il fit approcher ſon armée de Rome, & envoya une députation célebre, pour le demander pour lui au nom des Légions; & la Chef de cette députation nommé Cornélius, voyant que l'on differoit à répondre à ſa demande, eut la hardieſſe, mettant la main ſur la garde de ſon épée, de proférer ces paroles, ſi vous ne le faites, celle-ci le fera, *hic faciet*, *ſi non feceritis*. Dans la ſuite, Auguſte étant devenu le Maître abſolu, brigua lui-même pour ceux qu'il voulut favoriſer, juſques à aller donner ſa voix dans ſa Tribu; & ces Candidats s'appelloient, *Candidati Cæſaris*. Suétone ajoûte qu'il ne laiſſa dans la ſuite au peuple, que le droit de nommer une partie

des Magiſtrats inférieurs, & qu'il ſe réſerva celui de nommer au Conſulat : *Cæſar Comitiis non Populo partiens eſt, ut, exceptis conſulatûs Competitoribus, de cætero numero Candidatorum pro parte dimidia, quos populus vellet, pronuntiaretur.* Encore gênoit-il le peuple dans l'élection des charges qu'il lui avoit accordées, faiſant répandre des billets de ſa part dans les Tribus, leſquelles étoient forcées par ce moyen d'élire ceux qu'il leur recommandoit, *& obtrahat per libellos eorum Tribus miſſos ſcripturæ breves, Cæſar dilatat illi Tribui: commendo vobis illum, ut veſtro ſuffragio ſuum dignetur tenere.* Tibère Succeſſeur d'Auguſte ôta le droit d'élection au peuple, & le tranſmit au Senat. Neron le rendit au peuple ; le Senat s'en ſaiſit pour toujours, & ſe contenta de proclamer dans le Champ de Mars les élus aux charges, pour verſer encore par là quelque choſe de l'antiquité des élections. De tous les Magiſtrats qu'on éluoit, il n'y avoit que les Cenſeurs qui entraſſent ſur l'heure en fonction, les autres Magiſtrats demeuroient quelques mois ſans y entrer, afin de s'inſtruire des devoirs de leurs charges ; car ils s'eſſoient au commencement du mois d'août, & ils n'entroient en charge qu'au premier de janvier, de ſorte qu'ils avoient pour cela cinq mois d'intervalle. Les Magiſtrats de quelque ordre qu'ils euſſent été, ſoit Plébeiens ſoit Patriciens, n'entroient en charge le premier jour de janvier, que long-tems après l'établiſſement de la République ; & ce ne fut que ſur les fins, que les Conſuls & les Preteurs commencérent en ce jour-là leur exercice. La Police de Rome a beaucoup varié depuis le bannillement des Rois, juſques ſers l'an 150 de la République. * Macrobe, *Saturnal. l.* 1. *ch.* 16. Cicéron, *de Petit. Conſul.* Aſconius Pédianus. Plutarque. Rolin, *Antiq. Rom. l.* 7. *ch.* 8.

CANDIDE (Vincent) naqua à Syracuſe le deuxième février 1572. Etant entré dans l'Ordre de ſaint Dominique, il s'y diſtingua, tant par ſa piété, que par ſa ſcience. Il fut pluſieurs fois Prieur du Convent de la Minerve à Rome, trois fois Provincial, deux fois Vicaire général de l'Ordre, Pénitencier à ſainte Marie Majeure l'eſpace de 24 ans, & enfin Maître du ſacré Palais ſous Innocent X. Il mourut le ſeptième novembre 1654. Il a laiſſé quelques Ouvrages, *Deciſiſtiones Morales*, deux ſolumes *in folio* ; & un Traite de la Primatie de ſaint Pierre. * *Bibliorh. Ord. FF. Prædicat.* Fontanus, *Thrstr. Dominic. p.* 457. *Alt. Cap. general.* 1656. Echard, *Script. Ord. Prad.*

CANDIDI (Pierre) *Voyez* CANDITO.

CANOIOIANO, petite rivière de l'Etat de l'Egliſe en Italie, coule dans la Romagne, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, au deſſous du Lac de Chaile, un peu au midi de la ville de Ravenne. * Mary, *Dict. Géogr.*

CANDIDIEN, Comte des Domeſtiques de l'Empereur Theodoſe *le Jeune*, aſſiſta l'an 431, par le commandement de ce Prince au Concile d'Ephéſe, pour y faire obſerver l'ordre & la paix ; mais s'étant laiſſé gagner par Neſtorius, il écrivit à l'Empereur contre les Prelats Orthodoxes, & fut tout contre ſaint Cyrille. Théodoſe fut depuis détrompé de ces calomnies par les lettres des Evêques du Concile ; & il punit le Comte Candidien. * *Act. Conc. Epheſ. tome* 2. *des Conciles*. Baronius, *A. C.* 431.

CANDIDUS, Auteur Eccleſiaſtique, vivoit au commencement du troiſieme ſiécle, vers l'an 200 de JESUS-CHRIST ſous l'empire de Severe. Il compoſa diverſes explications ſur l'heure de ſa jours, comme nous l'apprenons de ſaint Jerôme & d'Euſebe, qui parlent de cet Ouvrage que nous n'avons plus. * Euſebe, *in Chron.* Saint Jérôme, *de Script. Eccl. ch.* 48.

* CANDIDUS. C'eſt le nom d'un des Martyrs d'*Agaunum*, préſentement S. Maurice en Chablais. Il ſouffrit ſous Dioclelien, environ l'an CCLXXXVI. *Voyez* ſa Paſſion ecrite par S. Euchére, Evêque de Lyon, parmi les *Acta ſincera* de Theodore Ruinart.

* CANDIDUS, Martyr de Sébaſte en Arménie, qui ſouffrit ſous Licinius, en CCCXX. *Voyez* la 20 *Homelie du tome* 1. de S. Baſile.

CANDIDUS, Hiſtorien, vivoit ſur la fin du cinquiéme ſiécle, vers l'an 490. Il étoit Illyrien de nation. Il compoſa une Hiſtoire qui commençoit à l'empire de Léon ou de Zénon, & qui finiſſoit au commencement de celui d'Anaſtaſe. Il étoit Chrétien, & il défend le Concile de Chalcédoine, comme Orthodoxe. Photius rapporte quelque choſe de lui, & condamne ſon ſtile, comme étant trop poetique. * Photius, *Bibliath. Cod.* 79. Voſſius, *de Hiſt. Grac. l.* 2. *ch.* 21.

CANDIDUS, de Fulde, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, vivoit dans le neuviéme ſiécle, vers l'an 830. On le nomme de Fulde, parce qu'il étoit Moine de cette Abbaie en Allemagne. Il compoſa deux livres, l'un en proſe, & l'autre en vers ; la Vie de ſaint Egile Abbé de Fulde, que le P. Chriſtophle Brower, publia en 1616, & celle de ſaint Bangolfe, auſſi Abbé de Fulde. * Brower, *in Præfat. ad Vit. Ægil.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Le Mire, *in Auctuario.*

CANDIDUS, Prêtre Anglois, que quelques-uns ont confondu avec Candidus Hugo, dont nous parlons plus bas, vivoit en 790, & a fait quelques Ouvrages citez par Alcuin.

CANDIDUS (Hugo) ou White, Religieux de l'Ordre de de ſaint Benoît, étoit Anglois de nation, & vivoit dans le XIII ſiécle, vers l'an 1217. On lui attribue divers Ouvrages, & entre autres l'Hiſtoire du monaſtere de Péterborroug, dans lequel il étoit. * Leland. Prieus. Voſſius.

* CANDIDUS (Matthieu) de Léontini ou Lentini en Sicile entre Syracuſe & Catane, iſſu de parens nobles, floriſſoit vers l'an 1440, & fut eſtimé de tous les Savans pour les hautes connoiſſances qu'il avoit dans les Sciences & dans l'Hiſtoire. On a de lui, *Hiſtoria de Rebus Siculis ab anno* 1435 *uſque ad annum* 1445. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliath. Sicula.*

CANDIDUS DECEMBER (Pierre) Italien, vivoit dans le XV ſiécle en 1460. Il étoit de Vigévano, ville dans le Duché de Milan. Philelphe, qui étoit brouillé avec lui, l'accuſe d'avoir eu l'eſprit médiſant. Au veſte Candidus eut beaucoup de part dans les bonnes graces du Pape Nicolas V, & des Princes d'Italie qui aimoient les Lettres. Il traduiſit Appien Alexandrin à la ſollicitation d'Alfonſe V, Roi d'Arragon, & premier Roi de Naples de ce nom : il ne réuſſit pas également dans cet Ouvrage. Depuis, il écrivit avec plus de ſuccès la Vie de Philippe Viſconti Duc de Milan. François Sforce, Prince du même Etat fit de grands biens à Candidus, qui mourut à Milan âgé de 80 ans. On voit ſon épitaphe dans l'égliſe de S. Ambroiſe. * Paul Jove, *in Elog. Doct. ch.* 14. Léandre Albert. Voſſius.

* CANDIDUS (Alexandre) autrement BLANCKART, de Gand, Religieux de l'Ordre des Carmes, Licentié en Theologie, donna à Cologne une Verſion de la Bible en Flamand, plus correcte que les précédentes, & la dedia à George d'Egmont, Evêque d'Utrecht. On a encore de lui, *Judicium Johannis Calvini de Sanctorum Reliquiis collatum cum Eccleſia Catholica Patrum ſententia ; Oratio de Retributione Juſtorum ſtatim a morte.* * Valera André, *Bibliath. Belgica, p.* 41.

CANOIDUS (Vincent) *Voyez* CANDIDE.

CANOIOUS (Pantaleon) Miniſtre Proteſtant en Allemagne, étoit d'Autriche, où il naquit le huitiéme octobre de l'an 1540. Le nom de ſa famille étoit *Weiſs*, qui veut dire *blanc*, & il le changea à la perſuaſion de Melanchthon, pour prendre celui de Candidus. Il fut Miniſtre de Deux-Ponts, & mourut le troiſieme de janvier 1606. Il a écrit divers Ouvrages, *Auctuarium libri ſui* ; l'Hiſtoire des Goths, outre des Tables Chronologiques depuis le commencement du monde juſqu'en 1597, qui continua après juſqu'en 1602 ; *Epitaphia*, &c. * Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.*

CANDIE, anciennement Créte, Iſle & Royaume de l'Europe, dans la Mer Mediterranée, entre le 41 degré de longitude, & le 44. 30 m. & depuis le 34 de latitude, 40 m juſqu'au 35, elle ſituée au midi & à l'entrée de l'Archipel, s'étend de l'Orient à l'Occident, & à l'Afrique au midi. Sa plus grande longueur ſe prend du Cap Salomon au Cap de Crabuſe ou Garabuſe, & contient plus de quatre-vints lieues. Sa plus grande largeur n'eſt que de vint à vint-cinq lieues, & dans pluſieurs endroits de beaucoup moins & d'une maniére fort inegale. Le pais eſt bon & fertile, assez divers ruiſeaux & quelques montagnes, entre leſquelles le Mont Ida, aujourd'hui Pulorin, eſt la plus haute ; car de ſon ſommet on découvre les deux mers. Les Anciens lui donnoient le nom de *Creta*. *Voyez* ſous ce nom ce qui regarde les Antiquitez de cette iſle. On la diviſe aujourd'hui en quatre territoires, qui portent les noms d'autant de villes principales, ſavoir, Candie qui en eſt la capitale, la Canée, Retimo, & Setia. Après avoir été poſſédée par les Rois, par des Souverains étrangers, par les Romains, & par les Empereurs de Conſtantinople, elle tomba enfin l'an 823, ſous la puiſſance des Sarraſins d'Eſpagne. Michel le Begue qui régnoit alors, fit de vains efforts pour la reprendre. Photin, l'un de ſes Generaux fut battu, & Cratere qui lui ſuccéda, perdit par ſa négligence le fruit d'une victoire qu'il avoit remportée, & fut priſonnier dans l'iſle de Cos aujourd'hui Lango, & fut attaché à une croix. Enfin Oerphas qui prit le commandement après Cratere, ne put pas même mettre pié à terre dans l'iſle. Les Sarraſins y bâtirent la ville de Candie, qui a donné ſon nom à l'iſle. Cette ville eſt ſituée dans la partie de l'iſle qui regarde le Septentrion, au à vis de l'iſle de Standia ; & il ſemble que l'art & la nature ayent contribué à la rendre très forte. Il y a eu un ſiége Archiepiſcopal, & neuf Suffragans. Nicéphore Phocas, alors Général des armées de l'Empereur Romain *le Jeune*, & depuis Empereur lui-même, la reprit en 961, & S. Nicon y rétablit la Foi Catholique. Après la priſe de Conſtantinople par les François & les Venitiens, Baudouin I, Empereur de Conſtantinople, donna l'iſle de Candie à Boniface, Marquis de Montferrat, qui la vendit aux Venitiens par traité ſur le douziéme août 1204, avec Henri Dandolo Doge de Veniſe. Depuis ce tems-là, les Venitiens étoient maîtres de l'iſle de Candie, ou ils avoient fait fortifier quelques places en differentes occaſions. Les Candiots ſe revolterent ſouvent, & l'an 1364, ils le voulurent donner aux Génois ; mais la ligue politique des Venitiens les retint toûjours ſous leur domination. Les Turcs ayant feint de vouloir aſſieger Malthe en 1645, pour ſe venger d'une priſe conſiderable que les Chevaliers, conduits par le Commandeur de Bois-Baudrand, avoient faite en 1644 d'une Sultane & d'un Prince Ottoman, le jettérent tout à coup ſur la Candie, dont ils furent obligez de ſe retirer, après y avoir perdu les meilleures de leurs troupes. Ils la tinrent pourtant bloquée juſqu'au mois de mai 1667, qu'ils recommencérent le ſiége : ils avoient pris la Canée le 26 août 1645. Le Pape Clément IX, ayant été élevé au Pontificat, s'employa pour procurer du ſecours à cette ville contre les efforts des Barbares. Les François à la ſollicitation de ce Pontife, paſſerent les mers, afin d'aller donner des marques de leur bravoure, pour la défenſe de la Foi & des Vénitiens, contre l'ennemi commun du nom Chrétien ; mais après une guerre opiniâtre de plus de 20 ans, la ville de Candie fut enfin obligée, en 1669, de ſe rendre aux Ottomans, par une compoſition honorable. On a prétendu que les Turcs y avoient perdu plus de 50000 hommes. Cette nouvelle affligeanne fut ſuivie de la mort de Clément IX, & on ne doute point que le chagrin qu'il en conçut, n'y contribuat beaucoup. André Valiéri Sénateur de Veniſe, rapporte un fait tres-ſingulier au ſujet de cette guerre. Jean-Baptiſte de Crema Cordelier Obſervantin, demanda au Pape en 1654, qu'il lui fût permis de faire dans toute l'Europe une levée de troupes de ſon Ordre, pour marcher au ſecours de Candie. Cette négociation, qui étoit appuyée par Nicolo Sagredo, Ambaſſadeur de Veniſe, étoit ſur le point de réuſſir, lorſqu'elle échoua par l'oppoſition du Duc de Terranova, Ambaſſadeur d'Eſpagne. Nous avons parlé des quatre parties de l'iſle de Candie. On dit que Gortina dans la vallée de Meſarée, Meſſarée ou Meſſalie, a été autrefois la capitale. Cette vallée eſt au midi de l'iſle ; & il y a encore les campagnes de Liſe, de Laſcilo, de Campo, & d'Omal-Campo. On trouve de ce côté-là, le long de la côte, les villes de Cierapétra, Girapétra ou Gérapétra, d'Arimpoli, de Sirsamali, de Girotels, de Sitia, & de Fénice : les villes qu'on trouve vers le Septentrion, ſont Setia, Mirabel, Candie, Retimo, la Canée ; celles de Ter-

re-

re-Perme ſont Certonéſe, Cinoſa, Gortim, Olémo, &c. On aſſûre que vers la ſource du ruiſſeau du Lenée, qui eſt au ourd du Mont-Ida ou Pilorin, on trouve une grotte taillée dans le roc, que l'on dit être le Labyrinthe de Minos, que Oédale y fit creuſer. Les principales forteresſes de l'iſle de Candie ſont Grabuſe ou Garabuſe, la Suda, & Spinalonga, qui ſont demeurées aux Vénitiens. Pour la Religion, il y a quelques Chrétiens Latins & Grecs, & ceux-ci ont encore quelques monaſtéres de Caloyers; mais la Religion dominante eſt celle des Turcs, qui ont changé les plus belles égliſes en moſquées. * Pline, *l. 4. ch. 12.* Strabon, *l. 10.* Solin, *ch. 16.* Pomponius Méla, *l. 2.* Athénée, *l. 13. ch. 27.* Cedrene. Zonaras, *Annal. Græc.* Juſtiniani, *Hiſt. Venet. l. 2. 3. 4. & ſuiv.* Sabellicus, *l. 2.* Belon, *l. 2. Obſerv. ch. 4. & ſuiv.* Du Cange, *Hiſt. de Conſtantinople.* André Vallier, *Guerre de Candie. Voyez* CHTHONIE ET CRÉTE.

* CANOIE, la Nouvelle Candie, forteresſe que les Turcs avoient bâtie à une lieue de Candie pour la reſſerrer; mais maintenant qu'elle leur eſt inutile, ils la laiſſent tomber en ruine. * Maty, *Dict. Geogr.*

CANDIE, ville. *Voyez* l'article précédent.

* CANOIE (Le Territoire de Candie) l'une des quatre parties de l'iſle de Candie. Elle eſt la plus conſidérable, occupant le milieu de l'iſle, & renfermant la ville de Candie, capitale de toute l'iſle. Ce Territoire eſt borné en couchant par celui de Rétimo, au levant par celui de Sitia, & il eſt baigné par la mer au nord & au ſud. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANOIS, CANOISH, CANOISCH, Royaume de l'Indoſtan, ſous l'Empire du Grand Mogol en Aſie. Il eſt dans la partie méridionale de l'Indoſtan, & confine à la préqu'iſle de deça le Gange. Il eſt borné à l'occident par le Royaume de Guzurate, au nord par la province de Chinor, & à l'orient par celle de Bérar. La ville de Brampour en eſt la capitale. M. Thevenot dit que ſon Memoire des revenus annuels de l'Empereur de Mogol, fait monter celui de cette province à plus de vingt-ſept millions. * M. Delisle, *Cartes des Indes & de la Chine.* Thevenot, *Voyages des Indes Orientales, l. 1. ch. 42. p. 212.*

CANOISH ou CAVENOISH (Thomas) Gentilhomme Anglois, de la province de Suffolk, après s'être ſignalé dans quelques combats, & avoir rendu des ſervices conſidérables à ſa patrie, forma le deſſein de paſſer dans l'Amérique. Dans cette réſolution, il freta un navire à ſes dépens l'an 1585, & ayant couru la Virginie, le Floride, & quelques iſles voiſines, il retourna en Angleterre avec beaucoup de richeſſes. Ce ſuccès lui fit entreprendre un ſecond voyage, pour faire le tour du monde. Il partit du Port de Plimouth en juillet 1586, avec trois galliotes, accompagné de cent vint-cinq ſoldats. Leur première deſcente fut dans un Havre nommé Sierra-Liona, ſur les côtes de la Guinée, où il fit un butin conſidérable. Paſſant enſuite la ligne équinoctiale, il arriva aux côtes du Breſil, & traverſa le détroit de Megellan au mois de janvier de l'année 1587. De là, il ſuivit les côtes de Chili, puis ebords dans l'iſle de Californie, d'où il fit voile aux iſles des Larrons, puis aux Philippines & aux Moluques. Enfuite il gagna le Cap de Bonne-Eſpérance; & ayant côtoyé toute l'Afrique, rentra dans le Port de Plimouth en ſeptembre 1588, où il rapporta des richeſſes immenſes. Trois ans après il retourna ſu détroit de Magellan avec cinq navires; mais le tempête le jetta ſur les côtes du Breſil, où il périt à la fleur de ſon âge. * Laet, *Hiſt. du Nouveau Monde.* Sanſon. Iſaac Bullart, *Academie des Arts.*

CANDITO (Pierre) de Munich en Allemagne, étoit un fort habile Peintre. Il a peint preſque tout le Palais de Maximilien, Duc de Bavière, au ſervice duquel il étoit. C'eſt lui qui a fait les deſſeins des Hermines de Bavière, que *Raphaël* & *Jean Sadeler* ont gravez, auſſi bien que pluſieurs autres choſes de ſon deſſein. On voit encore de lui quatre Docteurs de l'Egliſe, gravez par *Gilles Sadeler.* * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres.*

* CANOOW ou CANOAW, ville du Duché de Courlande à l'orient de Goldingen dont elle eſt éloignée d'environ neuf lieues.

CANOY, Royaume de l'iſle de Ceylan. *Voyez* CANDÉA.

CANDY, Royaume de l'Indoſtan. *Voyez* CANOIS.

CANÉE (la) ville de l'iſle de Candie, capitale d'un Territoire, avec titre d'Evêché: elle a été nommée autrefois *Cydonia. Voyez* CANOIE ET CYDON.

CANELAND ou CANEELLANO, c'eſt à dire, *le pays de la Canelle*, eſt une contrée de l'iſle de Ceylan, qui eſt dans l'Océan Indien. Elle s'étend tout le long de le côte occidentale de l'iſle, depuis la ville de Chilau, juſqu'à celle de Manare. Ce pais peut avoir environ cinquante lieues de côtes, & douze de profondeur dans les terres. On lui a donné le nom de Caneland, parce que les Hollandois y ont fait planter un très-grand nombre d'arbres de canelle: ſes villes principales ſont Chilau, Negombo, Colombe, Calture, Punto Gallo ou Ponto-Gale, & Manare, * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANELLA (Capo della) Cap de l'iſle de Corſe. Il eſt à l'entrée du Golfe de S. Fiorenzo, du côté du midi. On croit communément que c'eſt ce même Cap que les Anciens appelloient *Titon Promontorium.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANELLE (Monti di) anciennement *Manemona, Manemoni* ou *Infami Montes*, montagnes de l'iſle de Sardaigne, dans la partie ſeptentrionale de l'iſle vers celle de Corſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANELLE (le Païs de la) *Voyez* CANELAND.

CANENTE (*Canens*) Nymphe, épouſe de Picus Roi de Laurentum en Italie, fut ainſi nommée par rapport à la douceur de ſa voix. Elle aimoit tendrement ſon mari, qui fut changé en pivert par l'Enchantereſſe Circé. Canente en mourut de douleur, & laiſſa ſon nom au lieu où elle expira. * Ovide, *Métamorph. l. 14. fab. 6.*

CANÉPHORIES, *Canephoria*, Fête de Oiane chez les Grecs, dans laquelle toutes les filles qui étoient à marier, offroient à cette divinité des paniers pleins de petits Ouvrages tant à l'aiguille, & faiſoient connoître par cette offrande, qu'elles s'emmyoient d'être filles, & qu'elles avoient envie de goûter du mariage. Les Athéniens célébroient une fête à Bacchus, pendant laquelle les jeunes filles portoient des corbeilles ou paniers d'or pleins de fruits; ce qui faiſoit appeller cette fête *Canephoria*, & les filles *Canephores*, porte-corbeilles. Suidas parle de ces corbeilles conſacrées à Bacchus, à Cérès & à Proſerpine; auſſi-bien que le Poëte Théocrite dans ſes Idylles. Elles étoient un couvercle, afin qu'on y pût conſerver les myſtéres de Bacchus, & les cacher aux yeux de ceux qui n'y étoient pas initiez & qu'on traitoit de profanes.

CANEPINA, appellée autrefois *Capina*, ville du Patrimoine de S. Pierre & de l'Etat de Roncaglione, entre Viterbe & Caprarole, éloignée de Rome d'environ 32 milles vers le nord, tirant toutefois vers l'Occident d'été. Etienne de Byzance la nomme *Capinna.* * Lubin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque.*

* CANES ou CANNES, bourg de France dans la Provence, au Diocéſe de Graſſe. Il eſt ſur la mer, vis à vis & dans le voiſinage de l'iſle de Sainte-Marguerite. Il eſt ſur le petit Golfe de Napoule où il a une petite baye, à l'oueſt-ſud-oueſt d'Antibes, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues & demie.

* CANET, petite ville de Rouſſillon, à l'orient de Perpignan dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* CANET, lieu dans la Catalogne en Eſpagne. Il eſt dans la Viguerie de Girone, proche de la mer vers le midi.

* CANETA, petite rivière du Royaume de Naples, coule dans la Celabre Citérieure & ſe décharge dans le Golfe de Tarente à une lieue de Carian. *Voyez* TRIONTO. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANETE, petite ville de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Elle porte auſſi le nom de CUARCO. Elle eſt au ſud-ſud-eſt de Lima ou Los Reyes, dont elle eſt éloignée d'environ vint lieues. * M. Delisle, *Carte de la Terre-Ferme, du Perou, du Breſil & du Pais des Amazones.*

CANETO, petite ville d'Italie ſur la rivière d'Oglio, dans le Mantouan, entre Mantoue & Crémone. Ce lieu eſt le Bebriac des Anciens, célébre par deux grandes batailles, qui s'y donnerent, l'une dans laquelle Vitellius défit Othon, & l'autre dans laquelle il fut lui-même défait par Veſpaſien. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CANETO, village d'Eſpagne dans le Royaume de Grenade, près de la ville de Malaga, paſſe pour être la petite ville qu'on nommoit autrefois *Sabora.* * Maty, *Dict. Geogr.*

CANEVARI (Odémétro) Médecin, étoit de Gênes, où il naquit en 1559. Il étudia à Rome, où s'étant rendu très-habile dans les Langues, dans les Belles Lettres & dans la Médecine, il acquit beaucoup de réputation & de très-grands biens. Il y mourut en 1625, & laiſſa une très-belle Bibliotheque. Nous avons auſſi divers Ouvrages de ſa façon, *Art Medica; De Ligno ſanctæ Commentarium, &c.* * Janus Nicius Erythræus, *de Script. Med.* Sopranzi & Juſtiniani, *Script. della Ligur.* Octaviano Canevari.

CANFERA ou CAMPHER. *Voyez* VEERE.

* CANFILA, païs de l'Abyſſinie en Afrique. C'eſt la partie ſeptentrionale du Royaume de *Barnagas*, & il donne ſon nom à la rivière de Canfila, qui y prend ſa ſource, & ayant traverſé la côte d'Abex, va ſe décharger dans la Mer Rouge à Susquen. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANGA, ville de l'iſle de Niphon, une de celles du Japon. Cette ville qui eſt capitale d'un Royaume, qui porte ſon nom, eſt ſituée vers la côte ſeptentrionale du païs de Jeſeſen. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANGCHEU. *Voyez* CHANGCHEU.

CANCE (Charles du Frêne, Seigneur du) *Chevreau.* FRENE.

CANGIANO, petite ville du Royaume de Naples, eſt dans la Principauté Citérieure, entre les rivières de Négro & de Sélo, vers le Confluent, à l'eſt-ſud-eſt de Salerne, dont elle eſt éloignée de 13 à 14 lieues. Cangiano s'eſt aggrandie des ruines de Santani. * Maty, *Diction. Géogr.*

CANCIATU Khan, fils d'*Abaka* Khan, que quelques-uns appellent *Caikhatu*, étoit frére d'*Argun* Khan, & lui ſuccéda l'an de l'Hégire 690, de J. C 1291, dans l'Empire des Mogols ou Tartares de la Dynaſtie de *Genghikkhan.* Il eut la guerre contre les *Seljucides*, qui étoient encore fort puiſſans dans la Natolie, & remporta des avantages ſi conſidérables ſur ſes ennemis, qu'il pacifia bientôt toutes choſes, & retourna triomphant dans ſa capitale, l'an 692 de l'Hégire. Alors il s'appliqua à régler les affaires de ſes Etats, & après avoir nommé un Commandant de ſes troupes & un Grand Viſir, il leur en abandonna entiérement la conduite. Les Mogols ſe laſſérent enfin d'être gouvernez par un Prince corrompu par les plaiſirs & perdu dans la débauche. Un des premiers Chefs de la nation conjura contre lui, & fit offrir à *Baidu Ogul*, petit-fils de Holagu, qui commandoit dans Bagdet, le Couronne des Mogols. Baidu, après avoir été preſſé par pluſieurs Couriers de partir promptement, mit enfin ſes troupes en état de marcher. Cangiatu alla au devant de lui avec une bonne armée; & il l'auroit vaincu, ſi le même grand Seigneur qui avoit appellé Baidu, & qui commandoit l'aile droite de l'armée de Cangiatu, ne l'eût abandonné, pour ſe rendre à l'ennemi. Ce Prince, ſe voyant trahi, ſe retira à Mogan, où on le fit mourir l'an de l'Hégire 694, & le cinquiéme de ſon régne. On dit que ce Prince, quoique débauché, rendoit très-bonne juſtice à ſes Sujets, qu'il n'avoit jamais fait mourir aucun innocent, & qu'il étoit fort vaillant. * D'Herbelot, *Bibliath. Orient.*

CANCICU. *Voyez* SE'RE'NE'GAR.

CANGRI. *Voyez* CANGRES.

CANI, bourg de France, dans la Normandie au Païs de Caux. Il eſt au nord-nord-oueſt de Rouen, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues. Il n'eſt pas loin de la mer.

CANICEUS, (Jacques) M. Bayle nous apprend que c'eſt un auteur de quelque lettres d'amour, dont il ne fait autre choſe que ce qu'en dit *Agrippa*, dans le chap. 64. de ſon livre *de Vanitate Scientiarum*, non plus que d'un autre *Jean Calendrin*, dont parle le meme Agrippa. * Bayle, *Dict. Crit.*

CANICIA, province ſituée entre Alger & Tunis, eſt grande, feuile, & obéit à une race des anciens Rois d'Afrique. Les peuples y poſſedent tous leurs biens en commun, vivent tous des tentes comme les anciens Scythes, ſément ou ils campent, campent ou ils trouvent de bons paturages, & menent à la guerre leurs enfans & leurs beſtiaux. Les Algériens, qui ont eté leurs ennemis de tout tems, n'ont remporté de victoire ſur eux, que lorſqu'ils étoient ſous la conduite d'Amouda, Bey de Tunis. * *Hiſt. des dernieres revolutions du Royaume de Tunis.*

CANICULAIRE (Porte) ou Porte du chien, étoit une des portes de Rome, ſelon Feſtus, ou l'on immoloit des chiens de poil roux à l'etoile canculaire, pour faire murir les blez.

CANICULAIRES (Jours) *Voyez* CANICULE.

CANICULE, Signe celeſte, qui ſe leve le 16 de juillet, & paroit ſur notre horiſon pendant un intervalle de ſix ſemaines, qu'on appelle jours caniculaires. Les Grecs appellent ce Signe *Procyon*, c'eſt à dire, *Avant-Chien*, parce qu'il y a une autre conſtellation nommée *le Chien*, avant laquelle la Canicule ſe leve un jour entier. Les Poetes ont feint que ce Chien fut établi par Jupiter Gardien d'Europe, & que ſa fidelité lui fit meriter d'etre place au ciel. * Pline, *l.* 10. *c.* 40. Hyginus, *l.* 2. *de Signis Celeſtis*, Cælius, *dans ſon Ciel Aſtronomique & Poetique. Voyez* ERIGONE & CHIEN CELESTE.

* CANICO ou CANIGOU, une des montagnes des Pyrénées. Elle eſt entre les rivieres de Teth & de Tech, vers leurs ſources, & les confins du Rouſſillon & de la Catalogne. On y voit S. Martin de Canigo, qui eſt à trois lieues de Conflant du côté du Midi. * Maty, *Dict Geogr.*

CANIGRITZA. *Voyez* CAMINITZA.

CANILLAC (Raimond de) Cardinal, Archevêque de Toulouſe, étoit de Canillac dans le Givaudan, & avoit une grande connoiſſance du Droit Civil & Eccleſaſtique. Il fut Chanoine Regulier de S Auguſtin, dans le Chapitre de Maguelone, & il étoit Prevot de cette egliſe, lorſque Guillaume de Laudun Archevêque de Toulouſe, étant devenu aveugle, donna ſa demiſſion au Pape Clément VI. Raimond de Canillac fut nommé en ſa place en 1345, & fut fait, en 1350, Cardinal du titre de ſainte Croix de Jeruſalem, qu'il quitta tous Innocent VI, pour l'Evêché de Palestrine. Après la mort d'Innocent VI, en 1362, il eut outre voix pour être élevé ſur le Siége Pontifical. Il mourut à Avignon le 20 juin 1373, & fut enterré dans l'egliſe des Freres Mineurs. On lui attribue quelques Ouvrages, & entre autres un volume de Recueils, *Recueilcteurum Liber.* * Du Chene, *Hiſtoire des Cardinaux Francois*, Frizon, *Gall Purpur.* Auben, *Hiſt. des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſtiana* Baluze, *Vita Pap. Aven.*

2. Cette famille des Marquis de Canillac, eſt noble & ancienne. Outre ce Cardinal, elle a encore eu dans le XIV ſiecle *Dieu-donné* Canillac, Evêque de Saint-Flour. Ces Seigneurs, ſous le nom de Beaufort & de Montbonſiers, ſe ſont ſignalez dans les armes pour le ſervice des Rois de France & de l'Etat: pluſieurs y ont perdu la vie, dans le XVI ſiécle, & ils ſoutinrent avec ze e le parti des Catholiques contre les Proteſtans. JEAN de Beaufort, Marquis de Canillac, défendit contre eux la ville de Saintes, en 1570.

* CANILLAS, autrefois ville, n'eſt plus maintenant qu'un village d'Eſpagne, ſitué dans la contrée de Rioxa en la Caſtille Vieille entre Nagera & la Calzada. * Maty, *Dict. Geogr.*

CANINA, anciennement *Chaonie* & *Maloſſie*, contrée de la Turquie en Europe, eſt la partie ſeptentrionale de l'Epire, & elle s'étend le long de la Mer Ionienne: depuis le Golfe de la Valona, juſqu'à celui de Butrinto. Ses lieux principaux ſont Canina capitale, Chimera, & Santi Quranti. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANINA, autrefois *Elyma*, ville de Créce, capitale du Gouvernement de Canina, eſt ſituée au pié des montagnes de la Chimere, à huit lieues de la Valona, du côté du Midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANINANA, eſt un ſerpent de l'Amérique long d'un pié & demi ou de deux piez, qui a le dos vert & le ventre jaune, qui fait les hommes ſans leur faire de mal, & qui ſe laiſſe prendre aiſement comme les chiens, & c'eſt de là qu'on l'appelle *Caninana*. Sa chair eſt en uſage dans le pais comme celle de la vipere en Europe.

* CANINE FATES, ancien nom de peuple, qui habitoit autrefois le pais connu ſous le nom de Province ou de Seigneurie d'Utrecht, avec une petite partie de la Hollande. * Baudrand.

CANINCTON. *Voyez* BRAYCHIPULT.

CANINI (Jean Ange & Marc Antoine) deux freres, Romains, attachez au Cardinal Chigi, eurent beaucoup de goût pour les monumens de l'Antiquité. L'aîné en avoit déja fait graver un grand nombre lorſqu'il mourut. Son frére continua ſon travail, & fit enfin paroître un recueil de portraits des Anciens, gravez fort proprement, avec quelques Obſervations en 1669.

* CANINIA, nom d'une famille Romaine qui ſe partagea en quatre branches.

CANINIO ou CANINIUS (Angelus) natif d'Anghiari dans la Toſcane, vivoit dans le XVI ſiécle. Il étoit illuſtre par l'exacte connoiſſance qu'il avoit acquiſe, non ſeulement de la Langue Gréque, de la Latine & de l'Hébraique; mais encore de la Syriaque & des autres Langues Orientales qu'il enſeigna à Veniſe, à Padoue, à Bologne, à Rome, & enfuite en Eſpagne. Depuis il profeſſa à Paris, & le célebre André Dudith Hongrois, qui fut depuis en réputation par ſa ſcience & par les ambaſſades, y fut l'un de ſes Ecoliers. Enfin etant entré chez Guillaume du Prat, Evêque de Clermont, il finit ſa vie & ſes études en Auvergne vers l'an 1557. Il avoit compoſé quelques Ouvrages qu'on n'a pas eu ſoin de publier. Nous avons néanmoins de lui une Méthode pour apprendre les Langues Orientales ſous ce titre, *Inſtitutiones Linguarum Syriaca, Aſſyriaca & Thalmudica, una cum Aethiopica & Arabica collatione, quibus additus eſt ad calcem Novi Teſtamenti multorum locorum hiſtoria enarrata, Grammatica Græca*, qui eſt un Ouvrage incompatable & connu au Tréteur de la Langue Greque. On a encore de lui une Traduction Latine du Commentaire de Simplicius ſur le Manuel d'Epictéte; *de Locis Scripturæ Habacucis Commentarius.* M. le Fevre de Saumur le regardoit comme le premier de tous les Grammairiens Grecs. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 1. p.* 256 & 287. de l'Edit. de Hollande 1715.

Un autre JÉRÔME Canini d'Anghiari a traduit Tacite en Italien, ou il a joint les Aphoriſmes d'Alamos: cette traduction a été imprimée à Veniſe en 1600. * De Thou, *Hiſtor.* Bayle, *Dict. Crit.*

CANINIUS CALLUS (L.) Conſul Romain avec Vipſanius Agrippa, l'an 717 de Rome, & le 37 avant l'Ere Chrétienne. Ce fut en la même année que Jéruſalem fut emportée par Hérode, aſſiſté de Caius Soſius. * Onuphre. Sigonius.

CANINIUS CALLUS (C.) fut fait Conſul en la place de M. Plautius Silvanus, mort en exerçant cette charge. C'étoit l'an 752 de Rome, & le deuxiéme avant l'Ere Chrétienne. * Onuphre. Sigonius.

CANINIUS REBILUS, (C.) Conſul avec Jules Céſar, l'an 709 de Rome, & 45 avant J. C. Cette Trebonius etant mort le premier jour de l'an, on lui ſubſtitua pour ſept heures ſeulement C. Caninius Rébilus. Ciceron dit agreablement que *les valets étoient obligés à la vigilance de ce Conſul, que n'avoit point dormi, pendant tout le tems de ſon Conſulat.* * Onuphre. Sigonius.

CANINIUS RUFUS, ami de Pline *le Jeune*, vivoit vers l'an 80 de Jeſus Chriſt, & compoſa une Hiſtoire des Daces en vers. * Pline *le Jeune*, *l.* 1. *Epiſt.* 3. & *l.* 8. *Epiſt.* 4.

CANIS, riviere dite *le Chien*, qui lave & traverſe le pais de Quriloan dans la Phénicie, au Mont-Liban. Elle deſcend de ces montagnes, & le va precipiter dans la mer avec tant de rapidité & de bruit, qu'on croit que ſes flots ſont autant d'aboyemens de chiens, ſur tout lorſque la mer eſt agitée. Les Anciens avoient cru autrefois, qu'on l'entendoit à cent cinquante milles; ce qui donna lieu aux Phéniciens de lui dreſſer une ſtatue au bord de la mer, ſemblable à celle d'un gros dogue, à qui ils rendoient des adorations. On voit encore là-auprés, dans le creux de la riviere, une partie de cette ſtatue. Cette riviere eſt aujourd'hui nommée par les Turcs *Nahor Kalp.* Des Géographes la confondent, mal à propos, avec la riviere d'Adonis. On paſſe le Canis à un trait de la mer ſur un beau pont, fait de quatre arcades, & qui a été bati par les ſoins de *l'Emir Faccardin*, qui faiſoit la principale réſidence dans les montagnes, du milieu deſquelles coule cette riviere. Il vivoit ſous le régne du *Sultan Morat*, & il étoit le quatriéme Emir, ou Seigneur des *Druſes*, que l'on croit être les reſtes des Chrétiens diſperſez qui étoient allez aux Croiſades. Fac cardin ne ſe contenta pas de ſes montagnes, étendit ſes Etats dans la plaine juſques à Acri. Mais le Grand Seigneur prenant ombrage de ces accroiſſemens, le renferma dans ſes limites, ou les Deſcendans gouvernent encore aujourd'hui. Les reſtes du Palais de ce Prince marquent & ſa magnificence & ſon goût. L'Orangerie eſt ſupérieure pour la quantité & la grandeur des Orangers. Mais ces lieux qui ſeroient de l'heureux entre de bonnes mains, ne ſervent aujourd'hui que de parc à des brebis & à des chevres. * Maundrell, *Voyage, &c. p.* 59. 60. 64. *&c.* * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

CANISA & CANISCHA, ville de Hongrie. *Chercher* KANISE.

CANISI. *Voyez* CANISY.

CANISIUS, (Pierre) de Nimégue, dans les Païs-Bas, Religieux & premier Provincial de la Compagnie de Jesus en Allemagne, a été l'un des grands hommes du XVI ſiecle. Il s'eſt rendu également célébre par la prudence dans les affaires, par ſon zele pour la Religion, & par ſon erudition, dont il a donné des preuves dans les livres qu'il a compoſez, dans les Académies ou il a enſeigné, & dans les villes ou il a prêché. Il parut avec eclat au Concile de Trente, & mourut en odeur de ſainteté le 21 decembre 1597, à l'âge de 77 ans dans le Collége de Fribourg qu'il avoit fondé. Les plus conſiderables de ſes Ouvrages ſont, *Summa doctrinæ Chriſtianæ; Inſtitutiones Chriſtianæ pueriles; De beatiſſima Virgine Maria, Commentarius de Verbis Dei corruptelis adverſus Centuriatores Magdeburgenſes; Manuale Catholicum; Enchiridion Controverſiarum; Notæ in Evangelicas Lectiones quæ per totum annum Dominicis feſtisque diebus in Eccleſia recitantur.* Il a auſſi écrit en Allemand, de la Confeſſion & de la Communion; un Martyrologe; un livre de Prieres; Predications de l'Advent & des Fêtes de Noël. Il a encore publié les Epitres choiſies de S. Jérôme, & les Oeuvres du Pape Léon. Les PP. Matthieu Raderus, & François Sachuu ont écrit ſa Vie. * Le Mire, *in Elog. Belg.* Guillaume Eſtengrein, *in Catal. Teſt. Veritat.* Alegambe & Ribadeneira, *Bibliothec. Scriptor. S. J.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 728 & 729.

* CANISIUS (Gilles) Religieux de l'Ordre de St. Auguſtin, natif de Viterbe, fut bon Prédicateur & ſavant Théologien, & fut fait Cardinal par Leon X, qui l'employa en diverſes negociations. Il a laiſſé pluſieurs Poëſies en Italien, & mourut le 12 novembre 1532. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CANISIUS (Henri) de Nimégue, a été non ſeulement célebre Juriſconſulte, mais encore tres-ſavant en toute ſorte de Lateérature. Il étoit neveu du Pere Pierre Canisius; & après avoir étudié dans l'Univerſité de Louvain, il fut choiſi pour enſeigner le Droit Canon dans celle d'Ingolſtadt: ce qu'il fit juſqu'à la fin de ſa vie. Son érudition étoit ſoutenue de beaucoup de modeſtie, de piété & de prudence. C'eſt ce qu'on peut voir dans ſes Ecrits, qui ſont, *Summa Juris Canonici; Commentar. in Regulas Juris; Prælectiones Academicæ; De Decimis, Primitiis, Oblationibus & Uſuris; In lib. tres Decretalium; De Sponſalibus & Matrimonio*, & divers autres Traitez d'Hiſtoire & de Droit Canon, outre ſix volu-

mes

mes d'un Ouvrage intitulé, *Antiquæ Lectiones*, qui eſt un Recueil de diverſes pièces curieuſes, ſur l'Hiſtoire du moyen âge, & ſur la Chronologie. Il les publia en 1601, 1602, 1603, & mourut l'an 1609. Comme on a négligé juſqu'aujourd'hui de réimprimer ſes fix volumes *Antiquarum Lectionum*, & que cet Ouvrage ne ſe trouve que dans les bibliothèques, on a cru devoir marquer ici les Traitez qu'ils contiennent, & ceux qu'on peut trouver ailleurs.

Le premier volume contient 67 Epitres d'Alcuin, qu'André du Chêne a publiées en 1617, avec les autres Ouvrages du même Alcuin; une leure du Père Edmond Campian, qu'on trouve dans les Oeuvres de ce Père, qui ont été depuis données au public; la Chronique de Proſper, que Scaliger & d'autres ont eu ſoin de faire réimprimer; *Witæ ortenſis de Gueifis Principibus*; *Ejuſdem Chronicon à Christo ante aſque ad an.* 1197; *Annales Henrici Stenosis ab an.* 1142; *ad ann.* 1273; *Annales Eberardi Altaſenſis*; l'Hiſtoire de Charlemagne en deux livres par un Moine de Saint Gal, qu'on trouve dans le premier tome des Hiſtoriens de France d'André du Chêne; *Hermanni Contracti Chronicon*; *Concilia Salisburgenſia III*: *Viennenſe I.* (Tous ces Conciles ſont dans les éditions de Binius, du P. Sirmond & du P. Labbe.) *Sancti Columbani Poemata*, que le Père Sirmond a fait réimprimer en 1619, avec les Opuſcules d'Eugène de Tolède; *Poemata Salomonis*, *Waldramni*; *Purimalia Merelli Tegernſenſis*. Ce premier volume fut imprimé en 1601.

Le ſecond volume publié en 1602, renferme ces Traitez, *Vita ſancti Emmerani, per Megenfredum & Aribonem*; *Vita ſancti Lamberti*; *Geſta Epiſcoporum Salisburgenſium*; *Widonis Panegyricus*; *Udalſcalchi narratio de Controverſiis inter Hermannum Epiſcopum Auguſtanum & Egenonem Abbatem ſancti Udalrici, cum carmine de utriuſque obitu ejuſdem Egenonis*; *Vita Beati Ottonis*; *Arnonis Salisburgenſis annotatio, ſive index eorum quæ Eccleſiæ Salisburgenſi tradita ſunt*; *Vita ſancti Ecziuonis*; *Vita ſancti Gauzberti*; *Collectio hiſtorica chronographica ex Idatio & aliis*; *Collectio ex Turomacho & aliis*; *Monologium Græcorum, interprete Card. Sirleto.*

Les Traitez du troiſiéme tome imprimé en 1603, ſont, *Sancti Gregorii Thaumaturgi Anathematiſmi, & duodecim capita de Fide*; *Sancti Gregorii Magni Papæ 1 lib. III Dialogorum ſex cum duodus Capita Græca reddita à ſancto Zacharia Romano Pontifice.* (Il fut tiré la dernière édition des Oeuvres de ſaint Gregoire en 1640 & 1675.) *Hippolyti Thebani Chronicon*; *Anaſtaſius Abbas contra Judæos*; *Francicorum Annalium Fragmentum ab anno* 741 *ad* 793; (André du Chêne l'a donné plus exactement dans le ſecond volume des Auteurs de l'Hiſtoire de France.) *Joannis Eugubini Ord. Prædic. Oratio in Concilio Baſileenſi*; (Elle ſe trouve dans l'édition des Conciles de Binius & du P. Labbe.) *Ærcidus Carlertus ad Articulum Bohemorum, de corrigendis peccatis publicis*; *Diſputatio Capituli Eccleſiæ Pragenſis cum Rockyſana de Huſſitarum controverſiis, &c.*

Le quatrième volume auſſi publié en 1603, contient les Traitez ſuivans, *Leontius Byzantinus contra Eutychianos, Nejtorianos, Eunomianos, Apollinaritas &c.*; (ces Traitez ſe trouvent encore dans la Bibliothèque des Peres de Cologne, de Paris & de Lyon.) *Sancti Joannis Damaſcenicenarii Acephalos, ſeu Monophyſitas & Neſtorianos*; (Voyez la dernière édition des Oeuvres de ſaint Jean de Damas du Pere le Quien, imprimée à Paris chez Jean-Baptiſte Delespine, en 1712, & l'Addition à la Bibliothèque des Péres, par le P. François Combefis.) *Collectanea contra Severianos. Nicephori Opuſcula varia*; *Theodori Hagiopolitani diſputationes III*; *Henricus Kalteiſen de libera Predicatione verbi Dei. Joannes de Palomar contra quartum Articulum Bohemorum, De civili dominio Clericorum*, (On trouve ces Traitez dans les éditions des Conciles de Binius, du P. Sirmond & du P. Labbe.) *Vita ſancti Bonifacii per Willibaldum & Othonem Faldenſem*; *Vita ſancti Willibaldi*; *De fundatione Eccleſiæ Illumienſis & Tegernſeenſis*; *Item Chronicorum Tiudas fragmentum*; *Vita ſancta Sola, Angli Abbatis, ſanctæ Walpurgis, SS. Kiliani, Karlomani, &c. ſancti Burchardi, ſancti Tiemonis.*

Les Traitez du cinquième volume ſont, *S Serapionis libri adverſus Manichæos*; *Item Didymi Alexandrini, Titi boſtrenſis, Zacharia Mitylenenſis*; *Excerpta ex libri ſancti Hippolyti Portuenſis Epiſcopi & Martyris, Epiſtola ſancti Gregorii Nyſſeni*, (Elle eſt dans les Oeuvres de ce Saint.) *Sancti Baſilii Magni Rationes ſyllogiſticæ contra Arianos*; *Scholion Eunomii*; *Expoſitio SS. PP. Magni Baſilii & Gregorii Theologi de ſancta fide*; *Photii Epiſt. ad Michaelem Bulgarorum Regem*; *Fragmentum Leontii Cypri adverſus Hebræos*; *Vita ſanctæ Mechtildis*; *Prodecti I Epiſcopi Ajacc*; *Guillelmi de Baldericii Hodoeporicon ad Terram ſanctam*; *Theodorici Thuringi Ord. Prad. l. 8. de Vita ſanctæ Eliſabethæ*; *Hattigardi Cameracenſis de variis & variationibus & ordine pœnitentiæ libri antiqui*; (Cet Ouvrage eſt dans la Bibliotheque des Peres. Le P. Menard Benedictin, & le Pere Morin de l'Oratoire en ont publié un ſixiéme livre.) *Pruvencialis Hattigarii*; *Sancti Iſidori de converſis*; *Alcuini Epiſtola de Confeſſione*, *&c.* : (Voyez l'édition des Oeuvres d'Alcuin.) *Vita ſancti Adalberti*; *Gunzberti Monachi Hiſtoria Conſtantinopolitana*; *De Adelaide conjuge Othonis I*; *Epiſtola Fauſti Regienſis & De natura Cadurcus*; (Ces dernières ont été publiées par Marcuardus Freher, & par du Chêne.) *Evantii Epiſt. contra eos qui ſanguinem animalium nonnudum eſſe judicant*, *S. Adamantii Scoti libri tres de ſancta Columbano, Cognoſci de vita S. Brigittæ lib.*; *Acta S. Athan Martyris*; *Vita Henrici à Zwifaltach Sueni*; *Synodus Regnaticina*; *Genealogia Caroli Magni*; *Acta S. Cuthberti Lindisfarnenſis Epiſcopi à Venerab. Beda carmine deſcripta*; *Epigrammata ſeu Hymni ſacri Bernardi, Columbani, &c.*; *S. Ambroſius libri duo carmine deſcripti, I. de laude Virginum, II. de octo principalibus vitiis*; *Theodulphi Elegia, &c.* ; (Le pere Sirmond a fait depuis imprimer en 1646, toutes les Oeuvres de Théodulphe Evêque d'Orléans.) *Sermo ſancti Galli*; *Vita ſancti Magni*; *Sancti Oregii de ſex cogitationibus SS. Libribus*; *Synodus Aucupſtana, an.* 952, *& Engilenheimenſis an.* 948. Nous avons les Actes de ces Synodes dans les dernières éditions des Conciles.

Enfin le ſixiéme tome contient les Traitez ſuivans, *Bertaami Epiſt.*; *Humberti Silva Candida Epiſcop. S. R. E. Card Lib. adv. Michaelem Patr. C. P. &c.*; *ſancti Anſelmi libri duo contra Guibertum Antipapam*; *Epitome hiſtorium pro recuperatione Terræ ſanctæ*; *Burchardi de Monte Sion deſcriptio Terræ S.*; *Rudolphi Iſburiarium in Paleſtinam*; *Walafridi Tract. de ſubverſione Hieruſalem*; *Alcuini Homilia*, *&c.* : (Voyez l'édition des Oeuvres d'Alcuin) *Vita ſancti Henrici Imper*; *Relatio de orig. fund. &c. Monaſterii Windbergenſis in Bojaria*; *Epitome Canonum, quam Adrianus I, Carolo Magno Roma detulit*; *Martyrium ſancti Deſiderii Viennenſis*; *Epiſt. Eugippii ad Vitam Severini*; (Nous l'avons dans le premier volume des Vies des Saints du Père Bollandus ſur le huitième janvier.) *Vita ſancti Gregorii Magni*; *Vita ſancti Gebhardi Conſtantienſis*; *Theodulphi & Joan. Poemata*, (Le Sieur du Chêne & le Pere Sirmond ont depuis publié les Poemes de ces deux Evêques d'Orléans.) *Walafridi Poemata*; *Strabi Fuldenſis Hortulus*; *Arabani & Notkeri Martyrologium*, *Feberhardi de Vita B. Norberti cognomento Balbuli*, *Monumenta Salisburgenſia*; *Chronica Salisburgenſis*; *Deſcriptio Terræ Sanctæ, authore Anſelmo Ord. Minorum*, *& Prafatio Jacobi Vitriaci in Hiſt. Orient.*

CANISIUS (Jacques) Jéſuite, naquit à Calcar dans le Duché de Cléves, & il y enſeigna les Humanitez pendant quelques années. On a de lui, *Fons Salutis, ſeu primus Sacramentorum omnium Baptiſmus*; *Meditationes ſacræ de Chriſto & Beata Virgine*; *Hypognlia Mariana u Joanne Brechmanno exercita*; *Ari Arianæ, fra da bona mortis.* Il a traduit d'Italien en Latin les Prédications de Gregoire Maſtrille, & d'Eſpagnol en Latin les Actions & les Vies des Saints par Ribadeneira, avec des Notes & quelques nouvelles Vies.

* Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 405.

CANISIUS (Jean) Jéſuite, & neveu du Pére *Pierre* Canifius a fait divers Ouvrages. *Conſultez les Auteurs cités après* PIERRE CANISIUS.

CANISTRO, en Latin *Caniſtra*, *Pallene*, petite ville de Macédoine, eſt ſituée ſur le Cap Canitro, nommé par les Anciens *Ampelus*, qui s'avance dans l'Archipel entre le Golfe de Salonichi, & celui d'Ajonamis. * *Mati, Dict. Geogr.*

* CANISTRO, Cipo Canitro qui s'appelle auſſi Capo Cno, eſt ſur la côte méridionale de la Macedoine entre le Cap Palio & le Golfe de Salonichi

* CANISY, bourg de France dans la Baſſe Normandie, au ſud-oueſt de Saint-Lo, dont il eſt éloigné d'une lieue & demie.

CANITZ, (Frédéric Rodolphe Louis Baron de) Chevalier de l'Ordre de St. Jean, Conſeiller intime de l'Electeur de Brandebourg, Seigneur de Blumberg, de Dalewitz, d'Eiche & de Helmsdorff, naquit le 27 novembre 1654. Son pére étoit auſſi dans des emplois très-conſiderables, à la même Cour. A l'âge de 17 ans, il fut envoyé aux Univerſitez de Leyden & de Leipzic, après quoi il fit un voyage en France, en Italie, en Angleterre & en Hollande. A ſon retour, Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg, le nomma d'abord Gentilhomme de ſa chambre, & quelque tems après, Conſeiller des Ambaſſades, & Capitaine des Baillages de Zollen & de Trebbin. En 1681, l'Electeur l'envoya à Francfort ſur le Mein, pour aſſiſter aux negociations qu'on y devoit entamer. L'année ſuivante il fut envoyé auprès de l'Electeur de Mayence, & en 1684 auprès de celui de Cologne. Enſuite il fut chargé d'une commiſſion pour Hambourg & pour Zell. En 1686, il fut envoyé à Vienne pour féliciter l'Empereur ſur la prife de Bude. Pendant ſon ſejour à Vienne, Monſieur de Schmettau, Réſident de l'Electeur de Brandebourg vint à mourir, ce qui fit que le Baron de Canitz fut obligé d'y demeurer juſques en 1687. Son Electeur étant mort en 1688, il en donna le decès à l'Empereur, & géra encore pendant cinq mois les affaires de Brandebourg. En 1689, il ſe trouva aux traitez de Danemarc & de Holſtein. En 1697, l'Electeur l'envoya au Congrès à la Haye, auquel il aſſiſta pendant plus d'un an, & où il eut pluſieurs audiences du Roi de la Grande Bretagne. En 1699, l'Electeur lui donna permiſſion de retourner à Berlin, à cauſe des indiſpoſitions dont il ſe ſentoit accablé. Il y mourut la même année, & laiſſa tous ſes biens à ſon plus proche parent le Baron de *Canſtem*. On a de lui un recueil de Poeſies Allemandes, où la beauté des penſées & la richeſſe de la verſification brillent également, au jugement des plus grands Connoiſſeurs. Il avoit été marié deux fois, en 1685, avec *Dorothée Emerence* d'Arnimb, dont il eut un fils, qui mourut en 1699; & en 1696, avec *Dorothée Marie*, Baronne de Schwerin. * *Dict. Allemand de Bale.*

CANIUS RUFUS, Poëte Latin, étoit de Cadix en Eſpagne, & vivoit ſous l'empire de Domitien. Il étoit ami de Martial, qui nous apprend que ce Poete étoit de fi belle humeur, qu'il rioit toujours, & faiſoit rire les autres. C'eſt dans la 90 Epigramme du troiſiéme livre, où il marque quels pouvoient être les Ouvrages auſquels Canius travailloit,

Dic, Muſa, quid agat Canius meus Rufus?
Utrum ac chartis tradit ille vacturis
Legenda temporum actu Claudianorum?
An qua Neronis falsus afferat Scriptor?
An amulatur improbi jocos Phædri? &c.

Ce Poëte épouſa deux femmes, Théophila ſavante, mais un peu trop libre; & Sappho moins éclairée, mais plus retenue. * Martial, *l. 1. Epigr. 62. & 70. l. 3. Epigr. 64. & l. 7. Epigr. 63. & 86.* Voſſius, *de Poetis Latinis.*

CANNARES ou CANARINS, Sauvages de la province de Quito, dans le Pérou, Royaume de l'Amerique Méridionale. Ils ſont bien faits, & agiles de corps, ils portent leurs cheveux longs; mais ils les treſſent & les lient en nœuds autour de leur tête en forme de couronne: ce qui les diſtingue des autres Sauvages. Leurs habits ſont de drap de laine, ou de coton; & ils ſe ſervent de bottes laites fort proprement. Les femmes y ſont belles, mais elles aiment trop les Eſpagnols & les Etrangers. Elles travaillent ordinairement à la campagne, & cultivent les terres, pendant que leurs maris font l'office des femmes dans la maiſon & s'occupent à filer, ou à faire des ouvrages de laine & de coton. Ce pais avoit pluſieurs mines d'or très-riches, que les Eſpagnols ont épuiſées.

ſées. Le terroir eſt bon pour le froment & pour l'orge, & les vignes y ſont aſſez belles. Le magnifique palais de Thomebamba étoit dans le pais de ces Cannares. ° Laet, *Hiſtoire du Nouveau Monde.*

° CANNE, *Il Fiume di Canne*, anciennement *Gallus* & *Vergellus*, petite rivière de la Terre de Bari dans le Royaume de Naples en Italie, fe jette dans l'Ofanto près des ruines de Cannes. On remarque qu'Annibal, après avoir défait les Romains à la célèbre journée de Cannes, fit conſtruire un pont de leurs cadavres ſur cette rivière pour la paſſer. ° Maty, *Dict. Géogr.*

° CANNE, ou, CHENE', Région de Syrie, proche de Damas, où l'on croit qu'*Adam* fut formé, & que Dieu mit le Paradis terreſtre: d'où vient que les Septante au lieu de dire *Chenné dilexit Chanaan Eden*, qui ſignifie *deinde ou voluptex. Ezéchiel, ch.* 27. *v.* 23. ° Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

CANNES, petite ville ruinée dans la Pouille, dite aujourd'hui *Canna deſtructa*, devint célebre à cauſe de la victoire qu'Annibal y remporta ſur quarante mille Romains, conduits par le Conſul Paul Emile, que la témérité de ſon Collégue Terentius Varro engagea au combat, l'an 538 de Rome, & 216, avant l'Ere Chrétienne. Paul Emile y demeura mort ſur la place, & Annibal envoya à Carthage trois boiſſeaux remplis d'anneaux de Chevaliers Romains qui avoient péri en cette funeſte journée. ° Tite-Live, *l.* 22. Florus, *l.* 2. *c.* 6. Polybe, *l.* 4.

CANNES, bourg de France en Provence. *Voyez* CANES.

° CANNE'TIUS (Jean Antoine) célébre Juriſconſulte de Raguſe, fut longtems Préſident de la Cour de Juſtice à Modica en Sicile. Il alla enſuite s'établir à Palerme, où il fut fait Conſeiller du Roi En 1544. il fut revêtu de la charge de Procureur Fiſcal de la Cour Souveraine, & en 1551 & 1552 de celle de Juge. Il mourut ſubitement à Raguſe vers l'an 1580, & fut enterré dans l'égliſe des Frères Mineurs, avec une épitaphe ſur ſa tombe. En 1576, il donna au jour *In Extravagantem. Volentes, Frederici, & in Extravagantem, Si aliquem. Jacobi, variæ Regum Enarrationes perſpicuæ.* Depuis ſa mort Eraſme Sareon imprima à Paleme en 1647, un autre Ouvrage de le Leçon, intitulé, *Conſilium.* ° *Gr. Dict. Univ. Hiſt. Biblioth. Sicula.*

CANNETTE, ville de l'Amérique méridionale. *Voyez* CANETE.

CANNIBALES, ou CARAIBES, peuples qui habitoient les iſles Antilles, & qui n'en poſſedent plus que quelques unes. Ils mangeoient les priſonniers qu'ils faiſoient à la guerre, après les avoir fait jeûner quelques jours; & dévoroient les ennemis morts ſur le champ de bataille. Ils n'avoient pas de Religion, mais ils avoient en horreur l'avarice. La fréquentation des Européens, & ſur tout des François les a rendus plus doux, plus civiliſés & plus traitables. *Cherchez* ANTILLES, & conſultez les Voyages d'Oviedo, de Herrere, & Relation des Antilles de Rochefort.

CANNISIUS. *Voyez* CANNYSIUS.

° CANNIUS (Nicolas) d'Amſterdam, ſervit pendant ſix ans de Clerc à Eraſme, & fut enſuite Curé de l'égliſe neuve à Amſterdam, & Directeur du couvent des Urſulines. Il mourut en 1555. On a de lui des Poëmes en Grec & en Latin, la Vie de Cornélius Crocus, Savant d'Amſterdam, & pluſieurs autres Ouvrages. Il a auſſi écrit ſa propre Vie, & quelques Dialogues ou Colloques à l'uſage de la Jeuneſſe. ° *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 682.

° CANNYSIUS (Gerard) Bachelier en Théologie, & Recteur du Collége de Bois-le-duc, fut un très ſavant homme, ſelon le témoignage de Jean Deſpautère qui fut ſon Diſciple, & qui lui attribue une Grammaire dans la préface de le premiere partie de le ſienne. ° Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 271.

CANO ou CHANA, ville & Royaume d'Afrique dans la Nigritie. Il a le fleuve Niger au Midi, Caſſena à l'Orient, les Agades au Couchant, & le Deſert au Septentrion. La ville de Cano eſt la capitale du pais, les autres ſont Taſſava & Germa. Cano ſituée ſur le bord d'un lac, eſt fermée d'une muraille de bois & de terre & les maiſons y ſont baties de même matiére. Les Habitans du pais y ſont preſque tous Bergers ou Laboureurs. Le Roi en étoit autrefois puiſſant, & entretenoit grand nombre de troupes, dont il s'étoit ſervi pour rendre tributaires les Royaumes de Zegzeg & de Caſſene; mais le Roi Yéchua tatant la guerre à ce Prince, l'obligea après un long ſiége d'épouſer l'une de ſes filles, & de lui céder la troiſiéme partie de ſes revenus. ° Saint, *l.* 6. Marmol, *l.* 9. *c.* 10. Jean du Lénn.

CANO, (Melchior) *Cherchez* CANUS.

CANO, (Sébaſtien.) *Cherchez* CANUS.

CANOBINE ou STINOBA, qui veut dire *l'aſſemblée des Religieux*, eſt un couvent des Maronites, & le ſiége de leur Patriarche. C'eſt un pauvre bâtiment comme enfoncé dans une grotte, mais ſitué fort agréablement dans le montagne du Liban, & tout environné d'arbres. On dit que c'eſt une fondation de l'Empereur Theodoſe. Il y a deux petites cloches attachées à le muraille du couvent, pour appeller les Moines à leurs dévotions. C'eſt un privilége particulier à ce lieu, & qui lui eſt laiſſé par ce que les Turcs ſont trop éloignez pour entendre le ſon de ces cloches. La vallée de Canobine étoit autrefois très-fréquentée par des Solitaires. On y voit encore un grand nombre de cellules & de Monaſtéres; mais il y en a peu d'habitez. Les perdrix ſont fort communes & fort privées à Canobine; & ſi l'on en croit Corneille le Brun, il y croît les meilleurs vins, & les plus délicats, qui ſe trouvent dans le reſte du monde. Ils ſont rouges d'une très-belle couleur, & ſi onctueux qu'ils s'attachent au verre. On croit qu'Oſée en parle au *ch.* 14. *v.* 7. Ce lieu eſt très-abondant en eaux qui ſe précipitent du haut de la montagne, & qui forment un très-beau ſpectacle. Salomon ſemble avoir ce lieu en vue au *ch.* 4. *v.* 15. du *Cantique des Cantiques.* Si l'on en vouloit croire les Moines de Canobine, on diroit que c'étoit là le lieu de le demeure de Noé. Ils montrent deux montagnes aux environs de l'Antiliban qui s'appellent encore aujourd'hui, l'une *Caïn*, & l'autre *Abel*. Dans le même endroit on voit ces deux montagnes il y a une ville avec un fort beau lac, & les Habitans du pais croyent que cette ville a été baſie par Caïn, & qu'elle eſt la plus ancienne du monde, à quoi ils ajoûtent que dans la ſuite des tems elle a été appellée Héliopolis, ou la ville du ſoleil. ° Maundrell, *Voyages*, *&c.* Corneille le Brun, *Voyages*, *&c. ch.* 57.

CANOBIO, bourg du Duché de Milan en Italie, eſt ſur le bord occidental du Lac Majeur entre la ville de Palanza, & celle de Locarno, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. ° Maty, *Dict. Géogr.*

CANON, piéce d'artillerie. On croit que l'on commença à ſe ſervir de cette machine de guerre ſur le Mer Baltique l'an 1350; mais ce ne fut gueres que vers l'an 1380, que l'on s'en ſervit dans la guerre des Venitiens contre les Genois. Six ans après, l'uſage de cette invention paſſa en Angleterre, par la priſe que ceux de cette nation firent de deux navires Françoiſe montez de quelques piéces de fonte, où l'on trouva des caques de poudre, comme le témoigne Walſingham. Depuis, vers le milieu du XVI ſiécle, les Anglois firent fondre des canons de fer; & enfin le grand effet de ces machines les a rendues ſi communes, que d'Europe elles ſont paſſées dans les trois autres parties du monde. Sans entrer dans le détail de tout ce qui regarde le canon, on ſe contentera de remarquer ici que la charge de poudre d'un canon, eſt environ le moitié du poids de ſon boulet. Il faut rafraîchir le canon après une trentaine de décharges, avec deux pintes de vinaigre, que l'on mêle avec quatre pintes d'eau, & qu'on met dans l'ame du canon, après avoir bien bouché le lumiere. Sans cette précaution le canon ſeroit en danger de crever ou de s'éventer. Les piéces que l'on appelle de la nouvelle invention, ou à l'Eſpagnole, ont une concavité ou chambre au fonds de l'ame, qui fait qu'elle pouſſe plus loin le boulet, & avec moins de poudre que les autres: elles ſont auſſi plus courtes. D'autres ont avoir inventé une maniere de ſuſpendre le canon dans un vaiſſeau marchand ou de guerre, qui le fait demeurer dans ſon point de mire, nonobſtant l'agitation de la mer. ° Plaume, *In Urbano VI.*

CANON (la poudre à) eſt une compoſition faite de ſalpêtre, de ſoufre & de charbon, qui s'enflamme & ſe raréfie aiſément, & qui eſt cauſe de tout l'effet du canon. Il y a diverſes opinions touchant l'inventeur de la poudre. Polydore Virgile, qui n'eſt pas toujours bien sûr dans ce qu'il avance, dit qu'elle fut inventée par hazard par un Chymiſte, qui ayant de cette compoſition dans un mortier qu'il avoit couvert d'une pierre, vit que le feu s'y étant pris, fit ſauter en l'air la pierre avec une grande violence. Thevet dit que c'étoit un Moine de Fribourg nommé Conſtantin Anclitzen; mais Belleforêt & d'autres Auteurs difent que ce fut un nommé Berthold Schwartz, ou le Noir qui l'inventa. Il en enſeigna premiérement l'uſage aux Vénitiens l'an 1380, pendant la guerre qu'ils avoient contre les Génois, dans un lieu nommé autrefois Folle Claudiane, & à préſent *Cinoggia*, contre Laurent de Medicis: de quoi toute l'Italie ſe plaignit, comme d'une contravention manifeſte aux loix de la bonne guerre. Néanmoins Pierre Meſſie dit dans les diverſes Leçons, que les Maures qui étoient aſſiégez en l'an 1343, par Alphonſe IX, Roi de Caſtille, tiroient de certains mortiers de fer qui faiſoient un bruit ſemblable au tonnerre; & Don Pedre Evêque de Léon dans la Chronique du Roi Alphonſe qui conquit Tolede, rapporte qu'en une bataille navale qui fut donnée entre le Roi de Tunis, & le Roi More de Séville, il y a plus de 400 ans, ceux de Tunis avoient certains tonneaux de fer, avec quoi ils tiroient force tonnerres de feu. Du Cange dit qu'on voit dans les Registres de la Chambre des Comptes, que l'uſage en étoit en France dès l'année 1338, & on tient que les Anglois en uſérent à la bataille de Créci en l'an 1346. Mezeray rapporte que le Roi Edouard jetta l'épouvante dans l'armée Françoiſe par cinq ou ſix pieces de canon, parce que c'étoit le premier fois que l'on eut vu de ces ſortes de machines; mais je ne vois rien de pareil dans les Hiſtoriens de ce tems-là.

CANON, eſt un mot Grec qui ſignifie *Régle*, & qu'on attribue à pluſieurs choſes. On dit par exemple, le Canon de la Meſſe, le Canon de l'Ecriture, & les livres Canoniques, c'eſt à dire, ceux qui ſont dans le Canon de la Bible; & ſuiſi les Canons des Conciles. On appelle le Canon de le Meſſe, les prières que le Prêtre prononce en ſecret, & qui commencent par ces mots, *Te igitur*, parce qu'ils ſont en effet la régle de le célébration du ſacrifice. Ce Canon étoit établi avant le cinquiéme ſiecle. Dans les Conciles on nomme *Canons*, les decifions qui ſervent de régle. Les Juifs ont leur Canon diſtingué de celui des Chrétiens; car ils ne reconnoiſſent pour livres Canoniques & divins que ceux du Vieux Teſtament, qui ſont écrits en Hebreu; au lieu que les Chrétiens reconnoiſſent le Vieux & le Nouveau Teſtament. Les Proteſtans ont adopté le Canon des Juifs pour l'Ancien Teſtament; mais les Catholiques l'ont étendu davantage, & y ont fait entrer pluſieurs livres écrits en Grec, & poſterieure au Canon des Juifs.

CANON (Droit Canon) Dans les Gaules & ſous la premiére race des Rois, on ſuivoit le Code des Canons de l'Egliſe Univerſelle, qui étoient ceux de l'Egliſe Grèque: on ajoûta ceux des Conciles d'Ephéſe & de Chalcédoine, &c. Depuis, l'Egliſe Romaine ſe ſervit d'un Code des Canons compoſé & traduit par Denys le Petit ſur la fin du cinquiéme ſiécle. Les Décrétales des Papes depuis Sirice juſqu'à Anaſtaſe groſſiſſoient ce recueil: c'eſt en quoi conſiſtoit l'ancien Droit Canonique juſqu'à l'onziéme ſiécle. On l'obſervoit par tout l'occident avec les Capitulaires de Charlemagne, & l'on n'avoit aucun égard à ce qui n'y étoit pas compris. C'eſt ſur ce fondement qu'on ſoutient en France, que les Libertez de l'Egliſe Gallicane conſiſtent à ne pas recevoir tout ce qui s'eſt introduit dans la Juriſprudence Canonique, depuis cette ancienne compilation, & à rejetter les Décrétales des Papes avant le Pape Sirice, comme fauſſes & ſuppoſées. Mais le Droit Canonique fut beaucoup

coup altéré depuis la fin du VIII, jusqu'à la fin du IX siécle. On y fit entrer les Décretales depuis faint Clement jusqu'à Siricе, leſquelles juſques-là avoient été inconnues. Enfin la confuſion qu'apportoient les différentes collections, fit penſer à rediger & à ramaſſer un nouveau Corps de Droit Canon. C'eſt donc aujourd'hui un recueil intitulé, *la Concordance des Canons diſcordans*, qui a été fait en 1151, par Gratien Religieux Benedictin, des textes de la Bible, des Conciles, & des ſentimens des ſaints Peres ſur chaque matiére eccleſiaſtique. Il a partagé ſon Ouvrage par l'ordre des tems & des Conciles, comme la plupart avoient fait avant lui. Cette compilation fit que les anciennes demeurérent tout d'un coup abolies. Elle eſt diviſée en trois parties; la premiére contient 101 diſtinctions; la ſeconde 36 cauſes; & la troiſieme cinq diſtinctions. La ſeconde partie du Droit Canonique eſt compoſée des Decrétales des Papes depuis 1150, juſqu'à Grégoire IX, en 1229. En 1297, le Pape Boniface VIII continua le recueil des Décrétales des Papes juſqu'à ſon tems; mais cette derniére partie n'a pas beaucoup d'autorité en France, à cauſe des différens de Boniface VIII, avec le Roi Philippe le Bel. Le Pape Jean XXII y joignit les Clémentines en cinq livres: ce ſont les Conſtitutions de Clement V, ſon predeceſſeur. On y a joint ao Conſtitutions faites par le même Jean XXII, qui ſont appellées *Extravagantes*, & quelques autres Conſtitutions de ſes Succeſſeurs. Toutes ces choſes compoſent le Corps ou le Cours du Droit Canon que nous avons en trois volumes, en y comprenant les Commentaires. C'eſt aujourd'hui la Juriſprudence autoriſée par le ſaint Siége, & de laquelle on ſe ſert dans le For exterieur & contentieux.

CANONS des Apôtres, collection des Canons ou Loix Eccléſiaſtiques, qui paroît avoir été faite en Orient dans le troiſiéme ſiecle. Les Grecs ont quatre-vint-cinq Canons ſous ce titre; mais les Latins n'en ont que cinquante. Les trente-cinq derniers des Grecs ne ſont pas conformes à la Diſcipline de l'Egliſe Latine. L'ancienneté de ces Canons les rend reſpectables: ils ſont citez dans les Conciles de Nicée, d'Antioche & de Conſtantinople. Jean d'Antioche qui vivoit du tems de Juſtinien, les a inſerez dans la Collection des Canons, Juſtinien lui-même les a citez dans ſa ſixiéme Novelle, & ils furent approuvez dans le Concile *in Trullo*. On n'eut pas moins de reſpect en occident pour les cinquante premiers Canons. Denys le Petit les mit à la tête de la Collection qu'il publia peu après l'année 500. Le Pape Jean II les mit au nombre de ceux qu'il envoya en 532, ou 533, aux Evêques de la province d'Arles, pour terminer l'affaire de Contumelioſus Evêque de Riez. Caſſiodore aſſure, *Divin. Lect. ch.* 23. que l'Egliſe Romaine en faiſoit un très-grand uſage de ſon tems. En 517, les Evêques de France s'en ſervirent dans l'affaire de Prétextat, & à la fin du ſeptiéme ſiécle Creſconius les mit dans ſa Collection.

Cette ſuite de faits, en juſtifiant le reſpect qu'on eut conſtamment dans le ſixiéme & le ſeptiéme ſiecle pour ces cinquante Canons, ſemble montrer que pendant tout ce tems-là, on n'eut aucune connoiſſance d'un Décret qui a été publié ſous le nom du Pape Céleſtin I, lequel ſuivant ce qu'on y lit, l'auroit prononcé en 494, dans un Concile où il préſidoit à la tête de ſoixante & dix Prélats. Dans ce Décret où le Pape paroît cenſurer avec une extrême rigueur & même anathématiſer avec leurs Ecrits, divers Auteurs qu'on croit morts dans le ſein de l'Egliſe, & en opinion de ſainteté, les Canons des Apôtres ſont déclarez apocryphes, & Iſidore Mercator cité par Gratien (*Diſt. 16. ch. 1.*) dit qu'ils ont été rejettez par le ſaint Siege, parce qu'ils ont été compoſez par des Héretiques, ſous le nom des Apôtres. Mais il falloit que ces Auteur ne les eût pas lus pour avancer une pareille propoſition; ou cela vient de ce qu'on avoit groſſi prodigieuſement cette Collection depuis Creſconius. C'eſt ce que ſemble faire entendre la réſolution du Pape ſaint Leon IX, où du Cardinal Humbert ſon Légat, dans la réponſe à la lettre de l'Abbé Nicétas: *les Péres, dit-on dans cette réponſe qui eſt dans Gratien, Diſt. 16. ch. 3. les Péres mettent les Canons des Apôtres au nombre des apocryphes, à l'exception de 50 articles, qu'ils ont regardez comme Orthodoxes.* On n'auroit apparemment pas parlé ainſi s'il n'y avoit eu alors que quatre-vint-cinq Canons ſous le nom des Apôtres.

Suivant cela, Iſidore les condamne auſſi dans le paſſage que Gratien rapporte de lui dans la 16 *Diſtinction*. Le Pape Léon IX, au contraire, excepte 50 Canons du nombre des apocryphes. Avant lui, Denys le Petit avoit commencé ſon Code des Canons Eccléſiaſtiques par ces cinquante Canons. Gratien dans la même *Diſtinction* 16, rapporte qu'Iſidore ayant changé de ſentiment, en ſe contrediſant ſoi-même, mit au deſſus des Conciles ces Canons des Apôtres, comme approuvez par la plupart des Péres, & reçus entre les Conſtitutions Canoniques; & ajoute que le Pape Adrien, I. du nom, a approuvé ces Canons, en recevant le ſixiéme Concile ou ils lont inſerez: mais on peut dire que Gratien ſe trompe, & qu'il prend le ſecond Concile *in Trullo*, que les Grecs appellent ſouvent le ſixiéme Concile pour le premier Concile *in Trullo*, qui eſt véritablement le ſixiéme œcuménique ou général. Quant à Iſidore, le premier paſſage eſt d'Iſidore de Séville, & le ſecond eſt d'Iſidore *Mercator* ou *Peccator*, ſelon la remarque d'Antoine Auguſtin, Archevêque de Tarragone, qui dit que, pour concilier ces diverſes opinions, il faut ſuivre le ſentiment de Léon IX, qui eſt, qu'il y a 50 de ces Canons des Apôtres qui ont été reçus, & que les autres n'ont aucune autorité dans l'Egliſe occidentale. Il eſt certain que ces Canons ne ſont point des Apôtres, mais ils paroiſſent fort anciens, & ont été citez par les Anciens, ſous le nom de *Canons anciens, Canons des Péres, Canons Eccléſiaſtiques*. S'ils ſont quelquefois appellez ordinairement, Canons Apoſtoliques, ce n'eſt pas à dire pour cela qu'ils ſoient des Apôtres; mais il ſuffit qu'il y en ait quelques-uns qui ayent été faits par des Evêques, qui vivoient peu de tems après les Apôtres, que l'on appelloit hommes Apoſtoliques. L'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques eſt le premier qui ait attribué ces Canons aux Apôtres. Ils contiennent des reglemens qui conviennent à la Diſcipline du ſecond & du troiſiéme ſiécle de l'Egliſe, & ſont citez dans les Conciles de Nicée, d'Antioche, de Conſtantinople, & par pluſieurs Anciens. On ne ſait pas en quel tems cette Collection de Canons a été faite. Il ſe peut faire que ce ſoit en différens tems; non ſeulement les 50 premiers, mais les 35 derniers ſont fort anciens. Les Grecs les ont toujours reçus. Jean d'Antioche qui vivoit du tems de Juſtinien les a inſerez dans ſa Collection des Canons. Juſtinien les cite dans ſa ſixiéme Novelle, ils ſont approuvez dans le Synode *in Trullo*, & loüez par ſaint Jean Damaſcéne & par Photius. Parmi les Latins ils n'ont pas toujours eu le même ſort. Le Cardinal Humbert les a rejettez; Gelaſe les a mis au nombre des apocryphes; Denys le Petit a traduit les 50 premiers, & les a mis à la tête de ſa Collection, remarquant toutefois que quelques perſonnes ne les avoient pas voulu reconnoître. C'eſt peut-être pour cette raiſon que Martin de Braque ne les a pas voulu mettre dans ſa Collection de Canons; mais Iſidore ne fit point difficulté de les mettre dans la ſienne; & depuis ils ont toujours fait partie du Droit Canon. Auſſi dès qu'ils parurent en France, ils furent eſtimez & allèguez pour la premiére fois dans la cauſe de Prétextat du tems du Roi Chilpéric, & on y deffera. Hincmar témoigne qu'ils étoient à la tête d'une Collection de Canons faite par l'Egliſe de France, & les croit anciens, quoiqu'ils ne ſoient pas des Apôtres. *Voyez* Beveregius dans la *Defenſe du Code des Canons de l'Egliſe primitive.* * Daille, *de Pſeudepigraphis.* M. Du Pin, *Diſſertation préliminaire ſur la Bible, tome 3.* Dupin, *Hiſtoire des Droit.*

CANONIQUES: on donne ce nom aux livres, qui ſont compris dans le Canon ou catalogue des livres de l'Ecriture Sainte. Le premier Canon des livres ſacrez & divins, a été fait par les Juifs. Quelques-uns en diſtinguent trois, autoriſez en différens tems, par le Sanhedrin, ou par la grande Synagogue des Juifs. Le premier fut fait par Eſdras, & approuvé par la Synagogue; le ſecond par une aſſemblée de la grande Synagogue, lorſqu'on envoya les Septante à Ptolomée; & le dernier dans le tems de la diſpute contre les Sadduceens & les Phariſiens. Mais il eſt beaucoup plus probable qu'il n'y a jamais eu qu'un ſeul Canon, & qu'une ſeule Collection des livres ſacrez de l'Ancien Teſtament, faite par Eſdras, après le rétabliſſement de Jéruſalem; laquelle fut depuis approuvée & reçue par toute la Nation des Juifs, comme contenant tous les livres ſacrez. Joſephe en compte 22. Origéne, ſaint Jerôme, ſaint Epiphane, & pluſieurs Auteurs Chrétiens témoignent auſſi que les Juifs n'avoient que 22 livres dans leur Canon. Voici le dénombrement & la diviſion qu'en fait ſaint Jerome. Il les diſtingue en trois claſſes; la premiére comprend les cinq livres de Moiſe, qu'on appelle la Loi; la ſeconde contient les livres qu'il appelle les livres des Prophétes, qui ſont au nombre de huit, ſavoir, 1. le livre de Joſué; 2. le livre des Juges, auquel ils joignent, dit ſaint Jérôme, le livre de Ruth; 3. les deux livres de Samuel, (que dans l'Egliſe Romaine on appelle le premier & le ſecond livre des Rois;) 4. le troiſiéme & le quatriéme livre des Rois. Ces livres ſont ſuivis de trois grands Prophétes, 5. Iſaïe; 6. Jerémie; 7. Ezéchiel, qui ſont mis livres différens; & 8. des douze petits Prophétes, qui ne ſont qu'un ſeul livre. La troiſiéme claſſe comprend les livres qu'ils appellent Agiographes, dont le premier eſt le livre de Job; le ſecond, les Pſeaumes de David; les trois ſuivans, les livres de Salomon, qui ſont, 3. les Proverbes, 4. l'Eccleſiaſte, & 5. le Cantique des Cantiques; le 6 Daniel; le 7. les Paralipomenes; le 8. Eſdras; & le 9. le livre d'Eſther. Ainſi, dit ſaint Jerôme, tous les livres de l'Ancien Teſtament, parmi les Juifs, ſont au nombre de 22, dont il y en a cinq de Moiſe, huit des Prophétes, & neuf Agiographes. Quelques-uns en comptent vint-quatre, en ſéparant Ruth, & les Lamentations du Prophete Jerémie, & les mettant au nombre des Agiographes. Suivant le Canon des Juifs, le livre de la Sageſſe, l'Eccleſiaſtique, Judith, Tobie, & les deux livres des Machabées ſont apocryphes.

L'Antiquité Chrétienne a ſuivi le Canon des Juifs, pour les livres de l'Ancien Teſtament. Le premier catalogue que nous ayons des livres de l'Ecriture Sainte, parmi les Chrétiens, eſt celui de Melitou, Evêque de Sardes, rapporté par Euſebe, *Hiſt. l. 4. ch.* 25. Il eſt conforme à celui des Juifs, ſinon qu'il n'y met point le livre d'Eſther, diſtinguant le livre de Ruth à avec celui des Juges, pour faire le nombre de vint-deux. Origéne y comprend Eſther, & joint le livre de Ruth avec celui des Juges. S. Gregoire de Nazianze diſtribue les livres de l'Ecriture en Hiſtoriques, Poetique & Prophetiques. Il compte douze livres Hiſtoriques, ſavoir les cinq livres de Moiſe, Joſué, le livre des Juges, Ruth, les deux livres des Rois, les Paralipomenes & Eſdras; cinq livres Poetiques, qui ſont Job, David, & les trois livres de Salomon; cinq Prophetiques, ſavoir les quatre grands Prophétes & les douze petits. Le premier catalogue des livres de l'Ecriture, où l'on ait ajoûté quelques livres à l'ancien Canon des Hebreux, eſt celui du troiſiéme Concile de Carthage, tenu en 397, où l'on trouve au nombre des livres Canoniques, la Sageſſe de Salomon, l'Eccleſiaſtique, Judith, Tobie, & les deux livres des Machabées; & ce catalogue eſt confirmé par le Concile de Trente. Il faut néanmoins remarquer qu'avant même le troiſiéme Concile de Carthage, les livres qui n'étoient pas réputez Canoniques, & qui le furent depuis, étoient toutefois ſouvent citez par les Péres, comme des livres de l'Ecriture, ou du moins comme des livres d'une grande autorité, & très-utiles à l'Egliſe.

A l'égard des livres Canoniques du Nouveau Teſtament, on a toûjours reçu conſtamment dans l'Egliſe les quatre Evangiles, les quatorze Epîtres de ſaint Paul, (à la réſerve de l'Epître aux Hebreux,) & les premiéres Epîtres de ſaint Pierre & de ſaint Jean. Il y avoit quelque doute à l'égard de l'Epître aux Hebreux; des Epîtres de ſaint Jacques, & de ſaint Jude; de la ſeconde de ſaint Pierre; de la ſeconde & de la troiſieme de ſaint Jean & de l'Apocalypſe; mais ces Lettres des Apôtres & l'Apocalypſe étoient néanmoins d'une grande autorité, & dès lors reconnues par pluſieurs égliſes; & elles furent bien-tôt declarées Canoniques par l'Egliſe Univerſelle.

le. Cela ſe voit par les anciens catalogues des livres ſacrez du Nouveau Teſtament, ou ſont compris les livres que nous recevons aujourd'hui, par le Canon du Concile de Laodicée; par le Concile de Carthage; par le Concile Romain, &c. auſquels eſt conforme la déciſion du Concile de Trente.

Le nom de Canonique vient du mot de Canon qui ſignifie non ſeulement *une loi, une régle*, mais auſſi *une table, un catalogue*. Ainſi les livres Canoniques ſont ceux qui ſont renfermez dans le catalogue des livres ſacrez. Le premier Canon de ces livres n'étoit compoſé que des cinq livres de Moiſe. On n'y en a point mis d'autres juſqu'à la diviſion des dix Tribus; puiſque les Samaritains ne connoiſſent que ces cinq livres. Le ſecond Canon fut fait par les Juifs après le retour de la captivité de Babylone. On l'attribue communément à Eſdras, mais il faut néanmoins que Néhémie y ait ajoûté ſon livre pour faire le dernier volume du Canon. Joſephe partage les livres ſacrez & Canoniques des Juifs en trois claſſes; la premiére contient les cinq livres de Moiſe; la ſeconde trente livres Hiſtorique & Prophétique, écrits depuis la mort de Moiſe juſqu'au regne d'Artaxercès; & la derniére, quatre livres d'hymnes ou de morale, ſavoir le livre des Pſeaumes, les Proverbes, l'Eccléſiaſtique & le Cantique des Cantiques. A l'égard de la ſeconde claſſe, il y a lieu de douter s'il y a compris le livre de Job & celui d'Eſther. Les anciens Péres conviennent tous que le livre de Job étoit compris dans le Canon des Juifs; mais quelques-uns en rejettent le livre d'Eſther. Dans quelques anciens catalogues des Chrétiens, Baruch eſt joint à Jérémie. Le Concile de Carthage, qui mit dans le Canon des livres ſacrez les livres de la Sageſſe, de Tobie, de Judith, & les deux livres des Machabées, ſouhaita que ſon jugement fût confirmé par l'avis des Egliſes d'Outremer. Et en effet l'Egliſe Romaine s'accorda avec celle d'Afrique ſur ce ſujet, comme il paroît par la lettre d'Innocent premier à Exupére, & par le Decret du Pape Gelaſe. Les livres qui n'étoient point dans l'ancien Canon ont été appellez *Deutéro-Canoniques* dans ces derniers ſiécles. Ils n'avoient point été reçus pour Canoniques dans les premiers ſiécles de l'Egliſe; mais ils y avoient toûjours été en veneration. Les Egliſes d'Afrique & de Rome les ont reçus. Ils ſont fort ſouvent citez par les Anciens ſous le nom d'Ecriture-Sainte. Après le Decret du Concile de Trente, il n'eſt plus permis aux Catholiques Romains de douter qu'ils ne ſoient veritablement Canoniques.

Le Canon des livres du Nouveau Teſtament n'a point été dreſſé par aucune aſſemblée des Chrétiens, ni par aucun particulier; il s'eſt formé ſur le conſentement unanime de toutes les Egliſes, qui avoient reçu par tradition & reconnu de tout tems certains livres, comme écrits par certains Auteurs divinement inſpirez, & par l'inſpiration du ſaint Eſprit. Euſébe diſtingue trois ſortes de livres appartenans au Nouveau Teſtament. La premiére claſſe comprend ceux qui ont été reçus d'un conſentement unanime par toutes les Egliſes, ſavoir les quatre Evangiles, les quatorze Epitres de ſaint Paul, à l'exception de celle aux Hébreux, & les premiéres Epitres de ſaint Pierre & de ſaint Jean. La ſeconde claſſe comprend ceux, qui n'ayant point été reçus par toutes les Egliſes du monde, ont été toutefois conſidérez par quelques unes comme des livres Canoniques, & citez comme des livres de l'Ecriture par des Auteurs Eccléſiaſtiques. Mais cette claſſe ſe diviſe encore en deux; car quelques-uns de ces livres ont été depuis reçus de toutes les Egliſes, & reconnus comme légitimes, tels que ſont l'Epitre de ſaint Jacques, l'Epitre de ſaint Jude, la ſeconde Epitre de ſaint Pierre, la ſeconde & la troiſiéme Epitre de ſaint Jean; les autres au contraire ont été rejettez, ou comme ſuppoſez, ou comme indignes d'être mis au rang des Canoniques, quoique d'ailleurs ils puſſent être utiles; tels que ſont les livres du Paſteur, la Lettre de ſaint Barnabé, l'Evangile ſelon les Egyptiens, un autre ſelon les Hebreux, les Actes de ſaint Paul, la révelation de ſaint Pierre. Enfin la derniére claſſe contient les livres ſuppoſez par les Heréтiques, qui ont toûjours été rejettez par l'Egliſe, tels que ſont les Evangiles de ſaint Thomas & de ſaint Pierre, &c. L'Apocalypſe étoit miſe par quelques-uns dans la premiére claſſe, & par d'autres dans la ſeconde; mais quoique quelques livres du Nouveau Teſtament n'ayent pas été reçus au commencement dans toutes les Egliſes, ils ſe trouvent tous dans les Catalogues anciens des livres ſacrez, ſi l'on en excepte l'Apocalypſe, qui n'eſt point dans le Canon du Concile de Laodicée; mais que le conſentement unanime des Egliſes a depuis autoriſé. * M. Simon, *Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament*. M. Du Pin *Diſſertation preliminaire ſur la Bible, tome 3. Voyez* APOCRYPHE.

CANOPE, *Canopus*, Dieu ſouverain parmi les Egyptiens, duquel Suidas raconte ainſi l'origine. Il s'éleva, dit-il, un jour un grand différent entre les Egyptiens, les Chaldéens & les autres peuples voiſins, touchant la primauté de leurs Dieux, & comme chacun ſoutenoit la prééminence du ſien, il fut arrêté que celui des Dieux qui demeureroit vainqueur, ſeroit reconnu pour le ſouverain de tous les autres. Or les Chaldéens adoroient l'élément du feu, qui fondit infiniment les autres Dieux faits d'or, d'argent & d'autre matiere fuſible & combuſtible. Alors ce Dieu alloit être eſtimé la ſouveraine Divinité, quand un Prêtre de Canaple ville d'Egypte, s'aviſa de prendre une cruche de terre percée de pluſieurs petits trous, dans laquelle les Egyptiens purifioient l'eau du Nil; puis l'ayant remplie d'eau, il en boucha les trous avec de la cire, & l'ayant poſée ſur la tête du Dieu qu'ils adoroient, il la préſenta au combat contre le feu. La chaleur ayant fondu la cire, l'eau s'épancha auſſi-tôt, & éteignit le feu; ainſi le Dieu de Canope fut reconnu pour le ſouverain des Dieux parmi ces peuples. * Suidas. Ruffin, *Hiſt. Eccleſiaſt. l.* 11. *ch.* 26.

CANOPE, ville d'Egypte, éloignée de cent vint ſtades d'Alexandrie vers une des embouchures du Nil, qui en tire ſon nom, & qui eſt appellée Canopique. Peut-être lui donne-t'on ce nom, parce qu'on y adoroit le Dieu Canope; ou ſelon d'autres, elle le tira de Canope d'Antyclée, Pilote de Ménélas qui y fut enterré, après y être mort de la morſure d'un ſerpent, & en l'honneur de qui on fonda cette ville. Ses Habitans étoient extrémement voluptueux & débauchez. Quelques Modernes croyent que c'eſt la *Bocchara* d'aujourd'hui. Elle a été autrefois le ſiege d'un Evêque. On a auſſi cru que c'étoit la patrie du Poete Claudien; mais ce Poete étoit de Vienne en Dauphiné. * Méla, *l.* 2. *ch.* 7. Solin, *ch.* 34. Strabon, *l.* 17. Ammien Marcellin, *l.* 22. Virgile, *Georg. l.* 4. *v.* 287.

* CANOPINA, petite ville de l'Etat Eccleſiaſtique en Italie, eſt au nord de Ronciglione dont elle eſt éloignée de prés de deux lieues.

CANOPUS eſt une étoile que nous ne connoiſſons, dit Vitruve, que par le rapport des Marchands qui ont voyagé dans les extrémitez de l'Egypte, & juſques aux terres qui ſont aux bouts du monde; parce qu'elle demeure toûjours cachée ſans ſe lever ſur la terre, quoi qu'elle tourne à l'entour du pole meridional.

CANOSE ou CANOSA, ſur l'Ofante, ville & Comté d'Italie, au Royaume de Naples, & dans la Terre de Bari, avec Evêché uni à l'Archevêché de Bari. Le Prelat de Bari, porte le titre des deux égliſes. Canoſe eſt ſituée ſur le penchant d'une colline, qui a la riviére en bas, à cinq milles des ruines de l'ancienne Cannes. Strabon, Pline, & les autres Auteurs anciens, parlent aſſez ſouvent de cette ville, qu'il ne faut pas confondre avec CANOSSA, Comté dans le Modénois, près du Parméſan. Leandre Alberti a cru que Canoſa étoit la même que Cannes, célébre par la défaite des Romains; mais il s'eſt trompé, puiſque Tite-Live, Strabon, Pline, & Appien, diſtinguent evidemment ces deux lieux, & que Procope dit clairement que *Canuſium* étoit à vint-cinq ſtades de Cannes. Elle fut autrefois renommée pour les laines de couleur d'or, dont il ſe faiſoit de belles étoffes; & ceux qui s'en habilloient étoient nommez *Canuſinati*. Martial, *l.* 9. *Epigr.* 23. *v.* 9. & *l.* 14 *Epigr.* 127. Ce fut en cette ville que l'Empereur Henri IV, qui avoit été excommunié par Gregoire VII, le rendit auprés de ce Pape pour ſe ſoumettre à ſa diſcrétion, & qu'il y fut abſous l'an de Jeſus-Chriſt 1077. * Sigonius, *l.* 9. Horace appelle *Bilingues* les Habitans de *Canuſium*, pour parce qu'ils parloient les deux Langues, la Latine & la Gréque; ou plutôt, parce que ne parlant pas bien ni l'une ni l'autre, leur langage étoit un mauvais melange de toutes les deux. Cette ville a été detruite l'an 1694. par un tremblement de terre. * Pline. Strabon. Cluvier, &c.

CANOTIO (Lorenzo) Peintre, vivoit dans le XV ſiécle. Il étoit de Padoue, où il travailla à divers Ouvrages, & il y mourut le 28 mars en 1470. On voit ſon tombeau dans le cloître de l'égliſe del Santo. * Vaſari.

CANOVIA, petite contrée de l'Albanie, entre le Golfe de Drin & la ville de Scutari, avoit autrefois une capitale de même nom, où il y avoit un Evêché, dont le ſiége eſt maintenant dans l'égliſe de ſaint Juſtille de Médea, & il n'y a que vint-quatre paroiſſes ſous ſa direction. Baudrand aſſure que le principal lieu de ce pais, eſt aujourd'hui le bourg de Rabuchi, qu'on ne trouve point ſur les cartes. * Mary. *Dict. Géogr.*

CANSO ou CANSU ABUSAIO, ſurnommé *Malek Al Dhaher*, dix-neuviéme Sultan de la ſeconde Dynaſtie des Mamelucs, ſuccéda contre ſa volonté à Malek-al-Naſſer ſon neveu l'an 904 de l'Hegire, de Jeſus-Chriſt 1498. Il ne régna que vint mois car il fut dépoüillé par les Circaſſiens, vére la fin de 905. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

CANSO, ſurnommé *Khamſmiah*, à cauſe qu'il avoit été acheté par ſon maître 500 dinars d'or, porta le titre de *Malek al Aſchraf*. Il avoit interrompu le régne de Malek-al-Naſſer, dix-huitiéme Sultan de la Dynaſtie des Circaſſiens, ſon prédeceſſeur; mais il ne joüit de la dignité Royale que très-peu de tems. D'où vient que quelques-uns ne le comptent pas dans la liſte des Rois ou Sultans d'Egypte de cette Dynaſtie. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

* CANSTAOT, ville d'Allemagne dans le Duché de Wirtemberg ſur le Nécre entre Eſlingue & Stutgard.

* CANSTEIN, noble famille de Barons dans la Marche de Brandebourg, s'eſt auſſi établie en Weſtphalie.

CANSU ſurnommé *Gauri*. *Voyez* CAMPSON-CAURI.

CANTABRES ou CANTABRIENS, anciens peuples de l'Eſpagne Tarragonoiſe, qui ſont proprement ceux de Guipuſcoa, de Biſcaye, des Aſturies, & de Navarre. Leur principale ville étoit *Juliobriga*. Au reſte ces peuples étoient les plus feroces & les plus cruels de toute l'Eſpagne. Ils ſe revolterent du tems d'Auguſte contre les Romains. Cet Empereur y fut en perſonne pour les ſoumettre; & après les avoir défaits en pluſieurs rencontres, il les obligea de prendre la fuite ſur les montagnes & dans les déſerts. Enfin ils furent aſſiégez dans une ville, ou ils ſe tuerent eux-mêmes, préférant la mort à la ſervitude. Cela arriva l'an 728 & 729 de Rome, & le 25 & 26 avant l'Ere Chrétienne. Auguſte étant tombé malade durant cette guerre, en donna la conduite à Caius Antiſtius. Silius Italicus parle ainſi des mœurs des Cantabres, *l.* 3. *v.* 326 *& ſuiv.*

Cantaber ante omnes, hyemiſque, eſtuſque, famiſque
Invictus, palmamque ſuo non ſanguine ferre laborat:
Mirus amor populo, cum pigra tecannis ætas,
Imbelles; famulandum annos præcertere ſæno,
Nec vitam ſine Marte pati, quippe omnibus in armis;
Lucis cauſſa ſita, & damnatum vivere paci.

C'eſt à dire, que les Cantabres étoient belliqueux, qu'ils ne pouvoient pas vivre honorablement ſans guerre, & qu'ils en ſupportoient courageuſement les fatigues. Auſſi conſerverent-ils long-tems leur liberté contre les armes des Romains; & dans la ſuite des tems, ils ne purent être ſubjuguez par les Maures, qui poſſédoient le reſte des Eſpagnes. * Strabon, *l.* 3. Florus, *l.* 4. *ch.* 12. Pline, *l.* 34. *ch.* 14. Nonius, *Hiſt. ch.* 44.

CANTACUZÉNES, Empereurs. *Cherchez* JEAN CANTACUZÉNE.

* CANTAL, montagne de France en Auvergne, preſque toujours couverte de neige.

CANTALICE ou CANTALICIO, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, ſitué dans le Duché de Spolète, ſur une montagne, à deux ou trois lieues de la ville de Riéti. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CANTALUPO, château d'Italie dans l'Etat Eccléſiaſtique & dans la Mrrche d'Ancone. * Baudrand.

CANTANIUS, Bénédictin. *Cherchez* OOON.

CANTARA, rivière de Sicile. *Voyez* CANTERA.

CANTARA, autre rivière de Sicile. *Voyez* ACHATES.

CANTAZARO, ville Epiſcopale du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, près du Golfe de Squilace, entre la ville de ce nom & celle de Belcaſtro. Elle eſt la reſidence du Gouverneur de cette province. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CANTECROY ou CANTECROIX (le Comté de) petit païs du Brabant, province des Pais-Bas, eſt dans le Quartier d'Anvers, & n'a rien de conſidérable que la petite ville de Lire ou Lier, qui en eſt le lieu principal, & le bourg de Cantecroy qui lui donne le nom. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CANTEL (Pierre-Joſeph) Jéſuite fut choiſi par le Duc de Montauſier pour faire un Commentaire ſur Juſtin à l'uſage du Dauphin. Cet Auteur s'eſt fait encore connoître par d'autres Ouvrages, entre autres, par celui qui a pour titre *De Romana Republica, ſive de Re Militari & Civili Romanorum.*

CANTELBERG. *Voyez* CANTORBE'RY.

CANTELMI, Maiſon des plus illuſtres du Royaume de Naples. Charles II, Roi d'Angleterre, reconnut par un Acte ſolemnel de 1683, que cette Maiſon étoit ſorte des Rois d'Ecoſſe, & il avoua pour ſes parens ceux qui en portoient le nom. Charles II, Roi d'Eſpagne approuva la publication de cet Acte en 1688, & le confirma de nouveau autant qu'il étoit en lui. EVERARD dernier des fils de Duncan, I. du nom, Roi d'Ecoſſe dans le onzième ſiécle, fut obligé après la mort de ſon père, aſſaſſiné par Macbéte, uſurpateur de la Couronne, de ſe retirer en Angleterre auprès du Roi ſaint Edouard. On l'avoit ſurnommé *Cantelm*, ou plutôt *Kanclam* pour la force de ſon eſprit. De là il paſſa en Normandie auprès des Ducs qui étoient ſes parens, & s'établit en France. Son fils ALPHONSE d'Ecoſſe, fut Seigneur de Luc & de Trilly; & ſon petit-fils ROSTAING, Seigneur de Luc & de Trilly, qui eut de grands biens en Provence, ſous le Comte Raimond, prit le ſurnom de *Cantelme*. Ses enfans ſuivirent Charles, Duc d'Anjou dans la conquête du Royaume de Naples, & s'y établirent. Ils eurent la Terre de Popoli qui fut érigée en Duché dans le XVI ſiécle par le Roi d'Eſpagne Philippe II.

L'on rapporte ici la poſtérité de cette Maiſon depuis JACQUES Cantelmi qui fut.

1. JACQUES Cantelmi, auquel Charles d'Anjou, Roi de Naples, donna la Terre de Popoli, ſa pere, 1. de ROSTAING, qui ſuit; 2. de *Blanche*, mariée à *Raimond* des Baux en Provence; & 3. de *Berlinger* Cantelmi.

2. ROSTAING Cantelmi, Seigneur de Popoli, ſe ſignala en la guerre contre les Sarraſins, où il courut riſque de la vie, fut nommé Sénateur Romain par le Pape, fut depuis Capitaine de Naples & Régent de la Cour Vicariale, & mourut en 1310. Il épouſa, 1. *N.* . . . dont le nom n'eſt pas connu: 2. *Marguerite* de Saint-Lacet. Il fut père 1. de JACQUES, qui ſuit; 2. de *Cantelma*, mariée 1. à *Bertrand* d'Artus, Seigneur de Manuppello: 2. à *Thomas* de Procida, Seigneur de Capri & d'Iſchia; 3. de *Jeannelle*; & 4. de *Roſtaing* Cantelmi, qui épouſa *Marguerite* de Corbano, veuve d'*Aymon* de Marimont, Seigneur d'Ateno, dont il eut *Roſtaing*, Seigneur de Pettorano, mort ſans enfans de *Himine* de Rajann; & *Jacques* Cantelmi, Seigneur d'Albaron en Provence, qui de *Jeanne* de Capoue, eut pour fils *Antoine* Cantelmi.

3. JACQUES Cantelmi, Seigneur de Popoli, fut Juſticier & Capitaine Général de l'Abruzze; & en 1313. Vicaire de la République de Florence. Il épouſa *Philippe*, fille de *Bertrand* de Réale, Seigneur de Bovino, de Cerri, &c. dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Popoli, qui fut créé Comte de Bovino en 1333, & qui mourut en 1337, ſans enfans d'*Angélique* Stenderda; 2. ROSTAING, qui ſuit; 3. *Guillelmine*, qui épouſa *Henri* della Léonella; 4. *Berlinger*; & 5. *N.* . . . Cantelmi, mariée à *Henri* Ruffo, Seigneur de Gérace.

4. ROSTAING Cantelmi, Seigneur de Popoli, Comte de Bovino, épouſa *N.* . . . fille de *Thomas* de Rajano, & veuve de *Thibaut* de Leuo, Seigneur de Ceſſo, dont il eut 1. JACQUES, qui ſuit; 2. *Roſtaing*; 3. *Ceccarelle*, mariée à *Antoine* Aquaviva, Duc d'Adria; 4. *Catherine*, alliée à *Barthélemi* de Rillano; & 5. *Portie* Cantelmi, qui épouſa *Mathieu*, Baron de Tufo.

5. JACQUES Cantelmi, Seigneur de Popoli, eut de *N.* . . . ſa femme, dont le nom n'eſt pas connu, 1. ROSTAING, qui ſuit; 2. *Rose*, mariée à *Jean Antoine* Caldore; 3. *Catherine*, alliée à *Guillaume* de Tocco, Seigneur de Montemiléto; 4. *Antoinette*, qui épouſa, 1. *Adimolphe* d'Aquin: 2. *Simon* de Sangro; 5. *Jacques*, Comte d'Alvito; 6. *Françoiſe*, mariée à *Jacques* Caraffe, Seigneur della Rocca; & 6. *Berlinger* Cantelmi, Comte d'Arce, Grand Chambellan du Royaume de Naples, qui de *N.* . . . ſa femme, eut pour fils unique *Jacques* Cantelmi, Comte d'Arce, mort ſans poſtérité.

6. ROSTAING Cantelmi, Seigneur de Popoli, épouſa *Jeanne* Ruffo, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bovalino, dont il eut 1. JACQUES, qui ſuit; 2. *Roſtaing*, Sénateur Romain; & 3. *Antoine* Cantelmi, mort ſans poſtérité de *Marie* Caldora.

7. JACQUES Cantelmi, premier Comte de Popoli & d'Alvito, épouſa *Iſabelle* d'Aquin, veuve de *Bernard* d'Aquin, Comte de Samano, & fille de *François* d'Aquin, Comte de Loreto, dont il eut 1. *François*, Comte de Popoli, mort en 1423, ſans laiſſer de poſtérité de *Perinelle* Caracciole, dite *Caraffe*, ni de *Marie* de Capoue, fille d'*André*, Comte d'Altavilla, ſes deux femmes; 2. ANTOINE, qui ſuit; 3. *Nicolas-Antoine*; 4. *Thomaſſe*, mariée à *Iſhard* de Pomevez; & 5. *Françoiſe* Cantelmi, alliée, 1. à *Berard* de Célano: 2. à *Pierre Paul* d'Aquila.

8. ANTOINE Cantelmi, Comte de Popoli, d'Alvito & d'Arce, mourut en 1439. Il épouſa, 1. *Angèle* Marzana, fille de *Jacques* Duc de Seſſa: 2. *Blanche* de Varano, fille de *Gentile*, Comte de Camérino, morte en 1478. Du premier mariage, ſortit 1. NICOLAS, qui ſuit: & du ſecond ſortirent 2. ONUPHRE-GASPAR, *qui a fait la branche des Princes de* PETTORANO, Ducs de Popoli, *rapportée cy après*; & 3. *Iſabelle* Cantelmi.

9. NICOLAS Cantelmi, Comte d'Alvito, d'Arce & de Popoli, fut créé Duc de Sora en 1451. Il épouſa *Antonelle* de Célano, dont il eut 1. PIERRE-JEAN-PAUL, qui ſuit; & 2. JEAN, *qui continua la branche des Comtes de* POPOLI, *rapportée cy après.*

10. PIERRE-JEAN-PAUL Cantelmi, Duc de Sore & d'Albéte, Comte de Popoli, épouſa *Catherine* de Baux, fille de *François*, Duc d'Andrie, dont il eut 1. ALFONSE, qui ſuit; 2. *Ferrante*; 3. *Diane-Marie*, alliée à *Léon* Caracciole, Comte de Saint-Angelo; 4. *Cornélie-Camille*, mariée à *Berlinger* Caldora; & 5. *Sigiſmond* Cantelmi, Duc de Sore, qui de *N.* . . . ſa femme, eut pour fils *Hercule* Cantelmi, qui fut tué à la guerre de Veniſe en 1509.

11. ALFONSE Cantelmi, Comte d'Ortone, épouſa *Erlande* de Caſtro, fille de *Raimond*, Vicomte d'Etoli, dont il eut FRANÇOIS, qui ſuit.

12. FRANÇOIS Cantelmi, Comte d'Ortone, mourut ſans laiſſer de poſterne de *Jeanne* Cantelma, fille de *Roſtaing*, Comte de Popoli, & de *Jeannelle* Caraffe, ſa ſeconde femme.

SUITE DES COMTES DE POPOLI.

10. JEAN Cantelmi, fils puiné de NICOLAS, Duc de Sora, Comte d'Alvito, de Popoli, &c. & d'*Antonelle* Célano, fut Comte de Popoli & d'Alvito. Il épouſa *Jeannette* Cajetan d'Arragon, fille d'*Honoré*, Comte de Fondi, dont il eut 1. ROSTAING, qui ſuit; 2. *Diane*, mariée à *Antoine* Annechino, Baron de Civitella; 3. *Portie*, alliée, 1. à *Charles* Caraffe, Marquis de Montefarchio: 2. à *Fabrice* Marramaldo, ſameux Capitaine; & 4. *Laure* Cantelmi, qui épouſa *Jean* de Mariéri.

11. ROSTAING Cantelmi, Comte de Popoli, &c. mort en 1514, épouſa, 1. *Diane* Camponeſca, fille de *Pierre*, Comte de Montorio, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Jeannelle* Caraff. ſœur du Pape Paul IV, dont il eut 1. JEAN-JOSEPH BONAVENTURE, qui ſuit; 2. *Barthélemi*, mort ſans enfans de *Catherine* Son-Felice; 3. *Jacques*, Seigneur d'Aquaviva; 4. *Briande*, mariée, 1. à *François* Torello, Baron de Régnano: 2. à *Jules* Caraffe; 5. *Jeanne*, alliée à *François* Cantelmi, Comte d'Orione; 6. *Hippolyte*, qui épouſa *Jean-François* Cajetan; & 7. *Portie* Cantelmi.

12. JEAN-JOSEPH BONAVENTURE Cantelmi, Comte de Popoli & d'Orione, fut créé Duc de Popoli, & mourut en 1560, ayant eu de *Portie*, fille de *Jerome* Colonne, 1. *Fabrice*, mort avant ſon père, ſans enfans de *Catherine* Caracciuli, fille de *Marcel*, Comte de Biccari; 2. FRANÇOIS, qui ſuit; 3. *Scipion*; & 4. *Diane* Cantelmi, mariée à *Horace* Careſſe.

13. FRANÇOIS Cantelmi, mourut avant ſon père en 1556, ſans laiſſer de poſtérité de *Julie* de Médicis, fille *naturelle* d'*Alexandre*, Duc de Toſcane.

PRINCES DE PETTORANO, DUCS DE POPOLI.

9. ONUPHRE-GASPARD Cantelmi, 8ia puiné d'ANTOINE, Comte de Popoli, & de *Blanche* de Varano, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Pettorano. Il épouſa *Lucrèce* Caracciuli, dont il eut ANTOINE, qui ſuit.

10. ANTOINE Cantelmi, Seigneur de Pettorano, épouſa, 1. *Marguerite* Bandone, fille de *Camille*, Baron de Cerro: 2. *Paule* Aquaviva, veuve d'*Honoré* de Saint-Sévérin, & fille de *Jean-Antoine*, Duc d'Atri, dont il n'eut point d'enfans: ceux du premier mariage furent 1. ONUPHRE, qui ſuit; 2. *Céſar*; 3. *Camille*, & 4. *Jeanne* Cantelmi, mariée à *Jerôme* de Legni.

11. ONUPHRE Cantelmi, Seigneur de Pettorano, épouſa *Jeanne*, fille de *Ferdinand* d'Ayerbe-Arragon, dont il eut 1. FRANÇOIS-ANTOINE, qui ſuit; & 2. *Jean* Cantelmi, qui de *Julie* Piſcicella, eut pour fils unique *François* Cantelmi.

12. FRANÇOIS-ANTOINE Cantelmi, Seigneur de Pettorano, épouſa *Camille*, fille de *Jean Antoine* Muſcettola, dont il eut 1. OCTAVE, qui ſuit; 2. *Jules-Céſar*, auquel *Jean-Joſeph Bonaventure*, Duc de Popoli ſon couſin, donna par ſon teſtament le Duché de Popoli, mort ſans enfans de *Hercenſe* de Mariéri; 3. *Aſcagne* Comte d'Orione, mort ſans alliance; 4. *Martius*; 5. *Onuphre*; 6. *Mario*, alliée à *Alphonſe* Pagnano, Baron de Verrana; 7. *Victoire*, mariée à *Dominique* de Calce; & 8. *Julie* Cantelmi, qui épouſa *Pierre-Antoine* Caſtighar.

13. OCTAVE Cantelmi, Seigneur de Pettorano, puis Duc de Popoli après la mort de ſon frère puiné, épouſa *Hieronyme* Caſtighar, fille de *Pierre-Antoine*, Baron de Bervicaro, dont il eut 1. FABRICE, qui ſuit; 2. *Felicie*, mariée à *Hector* Caracciuli, Baron de Montaquila; & 3. *Catherine* Cantelmi.

14. FABRICE Cantelmi, Duc de Popoli, &c. épouſa 1. *Clémence* Pinelli, fille de *Côme*, Duc d'Acérenza: 2. *Laure* d'Evoli. Du premier mariage ſortirent, 1. JOSEPH, qui ſuit; 2. *Hiéronyme*; & 3. *Marie* Cantelmi: & du ſecond vinrent, 4. 5. 6. *François*, *Iſabelle* & *Olivie*, morts en 1639; 7. *André*, qui ſervit dans les guerres des Pais-Bas, où il fut Meſtre de camp général & Gouverneur de Flandre. Il commanda auſſi les armées en chef en Catalogne, où il fut défait par le Comte de Harcourt à Lorens le 22 juin 1645, & aſſiégé dans Balaguer, qui fut emporté: dont il mourut de chagrin le neuvième novembre de la même année ſans avoir été marié; 8. *Roſtaing*, 9. *Pierre*; 10. *Jean*; 11. *Paul*, qui fut d'Egliſe; & 12. *Jules-Céſar* Cantelmi, mort jeune.

15. JOSEPH Cantelmi, Duc de Popoli, &c. épouſa *Camille* Cicéjan, fille d'*Alfonſe*, Duc de Lorenzano, dont il eut 1. FABRICE, qui ſuit; 2. *François*; 3. *Jean*; & 4. *Simplicius* Cantelmi.

16. FABRICE Cantelmi, Duc de Popoli, fut créé Prince de Pettorano par Philippe IV, Roi d'Eſpagne, & épouſa *Béatrix* Brancia, fille de *François*, Duc de Bivelere, dont il eut 1. JOSEPH, qui ſuit; 2. JACQUES, Cardinal, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſeparé*; 3. *André* mort à Gênes; 4. ROSTAING, *qui a continué la poſtérité des Ducs de* POPOLI, *qui ſera rapportée après celle de ſon frére aîné*; 5. 6. 7. *Camille*, *Hippolyte* & *Jeanne* Cantelmi, Religieuſes.

17. JOSEPH Cantelmi, Duc de Popoli, Prince de Pettorano, &c. épouſa *Diane* Cajetan d'Arragon, fille d'*Alfonſe*, Duc de Lorenzano, dont il eut 1. *Béatrix*, Princeſſe de Pettorano, mariée en 1690, à *Roſtaing* Cantelmi, Duc de Popoli ſon oncle, morte le 26 juin 1711; & 2. *Hippolyte* Cantelmi, mariée à *Vincent* Caraffe, Duc de Bruzzano.

17. ROSTAING Cantelmi, né en 1653, fils puîné de FABRICE, Duc de Popoli & Prince de Pettorano, & de *Béatrix* Brancia, fut Duc de Popoli, après la mort de ſon frére aîné. Après avoir ſervi en Sicile, en Eſpagne, en Afrique & en Flandre, où il ſe diſtingua en qualité de Major Général de bataille, il ſe retira en 1676, dans le Royaume de Naples, & fut nommé Général des troupes de ce Royaume. Charles II, Roi d'Eſpagne étant mort en 1700, il fut des premiers à reconnoître le Roi Philippe V. Louis XIV, Roi de France, la nomma Chevalier de l'Ordre du ſaint Eſprit en juin 1701, & il en reçut le Colliet le 26 juillet 1717. Le Roi d'Eſpagne le nomma Meſtre de Camp Général dans le Royaume de Naples en février 1702, & Capitaine d'une des quatre compagnies de ſes Gardes du Corps en novembre 1703. Il ſerve lors de la priſe de Barcelone par l'Archiduc d'Autriche, depuis Empereur, en octobre 1705, prit poſſeſſion de la Crandeſſe d'Eſpagne le cinquiéme avril 1706, en ſe couvrant la premiere fois devant le Roi, & fut fait Commandeur de Baſtimentos, de Léon, de l'Ordre de ſaint Jacques au mois de novembre de la même année. Il ſe diſtingua à la bataille d'Almanza en Valance le 25 août 1707, fut nommé Général de Catalogne en mars 1713, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or en juillet 1714, qu'il reçut le 16 août ſuivant, fut fait Conſeiller du Conſeil de Guerre & du Conſeil des Finances en mai 1715, & nommé Couverneur du Prince des Aſturies en juillet 1716. Il épouſa en 1690, *Beatrix* Cantelmi, Princeſſe de Pettorano ſa niéce, fille de *Joſeph*, Duc de Popoli, morte le 26 juin 1721, dont il a eu JOSEPH, qui ſuit.

18. JOSEPH Cantelmi, Prince de Pettorano, a épouſé le 22 avril 1717, *Berthe* de Bouffliers, fille de *Louis-François*, Duc de Bouffliers, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toiſon d'Or, & de *Catherine-Charlotte* de Crammont.

CANTELMI (Jacques) né le 27 juin 1645, fils puîné de FABRICE Cantelmi, Duc de Popoli, Prince de Pettorano, &c. & de *Béatrix* Brancia, après avoir été Inquiſiteur à Malthe, Nonce à Veniſe, en Pologne & à Vienne, fut encore Nonce extraordinaire à la Cour de l'Empereur & à la Diéte d'Ausbourg, lorſque l'Empereur Joſeph y fut élu Roi des Romains. Le Pape Alexandre VIII la créa Cardinal en 1690. Il fut enſuite Archevêque de Capoue, qu'il quitta pour l'Archevêché de Naples, où il fut des premiers à ſe déclarer pour la Roi Philippe V, qui il eut la joye de revenir à Naples en 1702. Il y mourut la onziéme décembre de la même année, âgé de 57 ans. * Lelli, *Famiglie di Napoli*. Scipione Ammirato, *Famiglie Napol.* Imhof, *Hiſtoire Genealogique d'Italie & d'Eſpagne*. Le P. Anſelme, *Mémoires du tems*.

CANTELOUP. *Cherchez* ARNAUD, dit de CHANTELOUP.

CANTER. *Voyez* CANTERUS.

CANTERA ou CANTARA, anciennement *Acceſines Tauromenius*, riviére de la Vallée de Démona, province de Sicile, qui prend ſa ſource vers la Mont-Gibel, & va ſe décharger dans le Mer de Sicile à deux ou trois lieues de Taormina du côté midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

CANTERBURY. *Voyez* CANTORBERY.

* CANTE'RUS (Jean) natif de Groningue, vivoit au milieu du XV ſiécle & depuis. Il a été celebre par ſon propre ſavoir, auſſi bien que par celui de ſes enfans, qui étoient un fils, dont il ſera parlé dans l'article ſuivant, & une fille que ſes rares talens firent appeller *une Merveille du monde*. Sa femme avoit auſſi quelque teinture des Sciences. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* CANTE'RUS (Lambert) habile Juriſconſulte, fut Conſeiller à la Cour de Juſtice de la province d'Utrecht. Il étoit né à Groningue en 1513. Il fut reçu Docteur en Droit à Orléans & mourut à Groningue où il étoit retourné pour rendre viſite à ſa mére; & ſa mort arriva le 27 juin 1553. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CANTE'RUS, (Guillaume) fils de Lambert Cantérus, naquit à Utrecht le 24 juillet 1542. On juge dès la premiére année, qu'il auroit une forte paſſion pour les Sciences, par la plaiſir qu'il prenoit d'avoir des livres entre les mains. Rien n'étoit plus capable de le divertir, & de l'appaiſer que de lui préſenter un livre. Il étoit encore dans le berceau, lorſque ſon pére lui donna un Précepteur, & lui même prit ſoin de lui donner toutes les connoiſſances qui convenoient à ſon âge. Dès qu'il eut atteint ſa ſixiéme année, il alla à l'Ecole publique, & à l'âge de douze ans il fut envoyé à Louvain où il étudia ſous Corneille Valére d'Utrecht. Puis étant paſſé à Paris, il y apprit la Langue Grêque dans l'Ecole du fameux Daurat. Il voyagea en Italie & en Allemagne, s'acquit l'amitié des Savans & eut une liaiſon étroite avec Daurat, Muret, Sigonius, & Fulvius Urſinus. Enfin il ſe rendit à Louvain, où il mena une vie extrémement réglée. Il ſe levoit tous les jours à ſept heures, dinoit à midi, ne ſoupoit jamais, & ſe couchoit à minuit. Comme il vivoit avec beaucoup de ſobriété, il évitoit les occaſions de manger trop. Voilà pourquoi il ne traitoit jamais ſes amis, & il refuſoit de manger avec eux quand ils l'invitoient. Quoique jeune, il étoit parvenu au faîte d'une ſolide érudition. Il ſavoit exactement ſix Langues, ſans compter celle de ſon pais; la Latine, la Créque, l'Hebraique, le Françoiſe, l'Italienne, & l'Allemande. Il étoit bien verſé dans le Poetique, la Rhétorique, l'Hiſtoire & la Critique. Sa proſe & ſes vers Latins ſont admirablement beaux & élégans. Il a été conſidéré comme un des plus doctes & des plus heureux Creiques de ſon ſiecle, & comme un des plus excellens & des plus judicieux Interprétes. Il eſt également fidéle & poli, & il a auſſi bien reuſſi en traduiſant les vers que la proſe. Il mourut d'une fiévre hectique le 18 mu 1575. Cantérus avoit une belle Bibliothéque qu'il laiſſa à Théodore ſon frére. L'on voit dans l'Egliſe de ſaint Jacques ſon tombeau avec une Epitaphe que ſon frére y fit graver. Quoiqu'il ne fût encore que dans la trente-troiſiéme année de ſon âge quand il mourut, il compoſa quantité d'Ouvrages. On a de lui, *Variarum ac Græcis Bibliis Lectionum Libellus*; *Emendationes in Thucydidem, Sophoclem & Æſchylum, oſtenſa carminum varietas, autea aut ignorata penitus, aut obſcurius, nec cum ſententiis inſignioribus, Latine verſa redditis*; *Nota breves in Epiſtolas Ciceronis ad Familiares*; *Scholia brevia in Propertium*; *Annotationes in Lycophronis Caſſandram*; *Tradaction Latine de la Caſſandre de Lycophron*; *Epitome Caſſandræ Græcæ Latinæ, carmine Anacreontico*; *Pœtæ Fragmentum, ſive Hemiſtichiorum Heroum Epitaphia*. *Auctori ſuæ Aræ, olim reſtituta, Latine verſa, & Annotationibus aucta*; *Pythagoreorum quorundam Fragmenta è Stobæo deſumpta, Græco-Latina cum emendationibus*; *Ariſtidis Oraciones Latine redditæ*, *Gorgiæ Orationes duæ*, *Thucydidis una*, *Lyſiæ una*, *Dinarchi una*, *Andocidis una*, *Herodis una*, *Antiphontis una*, *Lyſiæ una*, *Dinarchi una*, *Andocidis una*; *Syneſii Orationes aliquot*, *de Dono ad Pacenium Concionem duæ*; *Conſtitutiones duæ*, *& Hymni aliquot*; *Joannis Stobæi Eclogarum libri duo*; *Gnomiſtu Pœticorum de Rebus Peripennacis Orationes duæ*, *& libellus de Versuribus*; *&c.* Dans ſa premiere jeuneſſe il traduiſit en Latin les Oraiſons funébres de quelques animaux, compoſées par un Auteur dont on ne ſait pas le nom. Lipénius dans ſa *Bibliotheca Realis* lui attribue entiére *Deorum & Hominum Illuſtrium Progenies*. * Valére André, *Biblioth Belgica*, *p.* 309. & 310. Sufridus Petri, *de Script. Frif.* Le Mire, *in Elog. Belg.* De Thou, *l. 61.* Melchior Adam, *in Vitis Germ. Philoſophorum.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 78. de l'édit. de Hollande 1715.

CANTE'RUS, (Theodore) frére de *Guillaume*, étudia à Paris ſous Denys Lambin, & devint très-ſavant dans les Langues. Depuis qu'il ſut revenu à Utrecht, il s'éleva par ſon mérite aux premiéres charges; mais enſuite ayant été exilé, il demeura que lque tems à Anvers; puis il alla à Leuwarden, où il mourut en 1617, d'autres diſent en 1615, à l'âge de ſoixante-douze ans. Il a écrit divers Ouvrages, *Variarum Lectionum Libri duo*; *Notæ in Arnobium*, *&c.* * Suffridus Petri, *de ſcript. Frif.* Valére Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 826. & 827. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 81. de l'édit. de Hollande 1725.

* CANTE'RUS (André) frére des deux précédens, & par conſéquent fils de Lambert Cantérus, les ſurpaſſa en érudiuon au rapport de Selden, qui dit qu'à l'âge de dix ans il avoit fait de ſi grands progrès dans tous les Arts, dans la Théologie, & dans la Juriſprudence, qu'il interpreta publiquement le Vieux & le Nouveau Teſtament, le Droit Civil & Canonique, au grand étonnement de tous ſes Auditeurs, & qu'il répondit ſur le champ à diverſes queſtions difficiles qu'on lui propoſa. C'eſt pourquoi l'Empereur fit venir à Vienne ce miracle de la nature, lui ayant écrit des lettres fort honnêtes, par leſquelles il lui promettoit la titre de Docteur, & un rang honorable à la Cour. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 82. de l'édit. de Hollande 1715.

NB. L'Auteur du Grand Dict-onnaire Univerſel Hollandois ne s'accorde pas avec Teiſſier, puis qu'il fait *André* Cantérus fils de *Jean* Cantérus.

CANTH, bourg de Bohéme dans la Principauté de Breſlaw en Siléſie, ſur la riviere de Weſtritz à cinq lieues de la ville de Breſlaw, vers le couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

CANTHARA, (Simon Canthara) fils de Simon Boëthus, fut fait ſouverain Sacrificateur par la faveur d'Agrippa, ſurnommé le Grand, qui le fit ſuccéder à Théophile fils de Jonathas. Il joüit de cette dignité environ deux ans, à deux diverſes reprifes. La premiére pendant un an, depuis l'an 4044. juſqu'en 4045, ayant été obligé de s'en démettre en faveur de Matthias fils d'Ananus. Et la ſeconde, il ſuccéde à Elmée en 4048. Dans cette même année, après la mort d'Agrippa, Hérode Roi de Chalcide lui ôta cette dignité, pour la donner à Joſeph, fils de Camith. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CANTHARUS, Poëte Grec, Athénien de naiſſance. On ignore en quel tems il a vécu; mais on ſait ſeulement qu'il compoſa quelques Comédies, la Médée, le Théſée, la Symmachie, & pluſieurs autres. C'eſt auſſi le nom d'un célébre Impoſteur chez les Athéniens, qui donna lieu au proverbe, *Plus rusé que Cantharus*. * Suidas.

CANTHER ou CANTHE'RUS. *Voyez* CANTE'RUS.

CANTIANUS (Odon, dit) *Voyez* ODON.

CANTILLANA, autrefois Baſilippo, petite ville ou bourg de l'Andalouſie en Eſpagne, près du Guadalquivir, à cinq lieues au deſſus de Séville. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTIMPRE, village avec une Abbaïe dans le Cambreſis, & fort près de la ville de Cambray. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTIMPRE, Chanoine Régulier. *Cherchez* THOMAS DE CANTIMPRE.

CANTIN, (le Cap) autrefois *Promontorium Herculis*, Cap du Royaume de Maroc en Afrique, dans la province de Ducala. Il s'avance beaucoup dans la mer au couchant de la ville & du Golfe d'Azafa, & de l'embouchure de la riviére de Tenſift. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTIPRE. *Voyez* CANTIMPRE.

CANTIQUE DES CANTIQUES (le) c'eſt à dire,

dite, ſuivant la force du terme Hébreu *un Cantique excellent*, eſt l'Ouvrage du Roi Salomon, dont il porte le nom dans le titre du texte Hebreu, & dans celui de l'ancienne Verſion Grèque. Les Thalmudiſtes l'ont attribué à Ezéchias; mais les Rabbins ont reconnu qu'il étoit de Salomon qui avoit écrit pluſieurs Cantiques, & dont le nom ſe trouve en pluſieurs endroits dans celui-ci. C'eſt un Epithalame en forme d'Idylle, ou de Bucolique, dans lequel on fait parler un Epoux & une Epouſe, les amis de l'epoux & les compagnes de l'epouſe. Les Juifs ne permettoient la lecture de ce livre qu'à des perſonnes qui étoient dans un âge de maturité, c'eſt à dire, à ceux qui avoient au moins trente ans. Ils étoient tellement perſuadez que ce livre n'étoit pas un ſimple Cantique d'amour, & que ſous les termes il y avoit des myſteres cachez. Quelques uns ont cru que l'antique but de Salomon dans ce Cantique avoit été de décrire ſes amours avec Abiſag Sunamite, ou avec la fille de Pharaon. D'autres au contraire croyent que cet Ouvrage n'a point d'autre ſens que l'allégorique, que Salomon n'a penſé à aucun amour charnel, & que tout cela ne ſe doit entendre que de l'amour ſpirituel de Dieu pour la Synagogue, ſelon les Juifs; ou de Jeſus Chriſt pour l'Egliſe, ſelon les Chrétiens. On peut tenir le milieu entre ces deux opinions, en diſant que ſelon le ſens de l'Hiſtoire, c'eſt un Cantique pour célébrer les noces de Salomon avec la fille du Roi d'Egypte qui eſt appellée Salamite ou Sulamite du nom de Salomon, & que ſelon le ſens myſtique, dont l'hiſtorique n'eſt que la baſe, cela ſe doit entendre de Jeſus Chriſt & de ſon Egliſe, dont l'union eſt comparée dans l'Evangile à celle du mari & de la femme. M. l'Evêque de Meaux a diſtingué dans ce Cantique ſept parties d'Eglogues, qui répondent aux ſept jours pendant leſquels les Anciens avoient coutume de célébrer leurs noces. Pluſieurs autres ont commenté ce livre, & l'ont expliqué en différens ſens. Quelques uns même en ont abuſé. Rien n'eſt plus élegant ni plus noble en ce genre d'Idylle, que cet Ouvrage; on y voit un feu, un eſprit, une delicateſſe, une variété, une nobleſſe & des agrémens inimitables. * M. de Meaux, *ſur le Cantique des Cantiques*. M. du Pin, *Diſſertation préliminaire ſur la Bible, tome 1. Voyez* le catalogue de beaucoup d'Auteurs, qui ont fait des Commentaires ſur ce livre dans Crowæus, dans Hofman, & dans la Table des Auteurs Eccléſiaſtiques de M. du Pin. On ne connoît entre les Anciens que Théodore de Mopſueſte, qui ait rejetté le Cantique des Cantiques, & qui ait été ſi cenſuré. M. Wiſthon, célebre Anglois, a taché de montrer que le Cantique des Cantiques n'eſt point un livre ſacré de l'Ancien Teſtament, & qu'il n'a jamais paſſé pour tel, ni dans l'ancienne Egliſe Judaïque, ni dans l'ancienne Egliſe Chrétienne. Il ſouhaiteroit qu'on le retranchât des Saintes Ecritures; pendant qu'il adopte comme canoniques les Continuations attribuées aux Apôtres. * D. Calmet, *Dict. Geogr. Mémoires Litteraires de la Grande Bretagne, tome 14. p. 190. &c.*

CANTIQUES. L'uſage des Cantiques eſt très-ancien, & c'eſt la maniére dont les premiers hommes ſe ſont ſervis pour celebrer & pour conſerver la mémoire des choſes mémorables. La victoire remportée par Sehon ou Sihon Roi des Amorrhéens contre le Roi de Moab, & la priſe de la ville de Heſchon fut conſervée à la poſterité par un Cantique rapporté dans le 21 *chapitre des Nombres*, v. 27. Les Iſraelites ont ſouvent celébré par des Cantiques les choſes mémorables qui leur arrivoient, comme le paſſage de la Mer Rouge, &c. Si l'on paſſe de l'Hiſtoire ſacrée à la profane, l'on trouvera que les plus anciens monumens hiſtoriques ſont des Cantiques. Linus, Amphion, Olen de Lycie, Orphée écrivirent les événemens en Cantiques, & l'un mit auſſi en chanſons le Poëme d'Homere. Chez les Latins, Carmenta ou Themis, au rapport de Denys d'Halicarnaſſe, compoſa des Cantiques qui l'on nommoit des Hymnes de la patrie, où l'on parloit de Romulus & de Remus; & lorſque Romulus triompha des Cenſenates, les Soldats chantoient des Hymnes en l'honneur des Dieux, & récitoient les louanges de leur General. Polybe nous apprend que dans l'Arcadie les enfans chantoient les actions des Heros. Chez les Perſes, leurs Mages chantoient des Hymnes de la nation dans les marches des Rois. On s'eſt auſſi ſervi en tout tems de Cantiques, pour célébrer les louanges de Dieu dans la véritable Religion, & celles des faux Dieux & des Heros parmi les Payens. Les Juifs ſe ſont non ſeulement ſervis des Pſeaumes & des Cantiques de l'Ecriture Sainte dans leurs priéres, mais ils en ont fait même de nouveaux en diverſes occaſions. Les premiers Chrétiens en ont compoſé dès le ſecond ſiecle de l'Egliſe. Saint Clément d'Alexandrie en rapporte un du Martyr Athenogéne. Enfin l'uſage de chanter dans les Egliſes des Cantiques en l'honneur de Dieu, & même des Martyrs, a été pratiqué depuis, dans tous les ſiecles. * M. du Pin, *Biblioth. Univ. des Hiſt. Prof.*

CANTIRE, CANTYR, preſqu'iſle de l'Ecoſſe méridionale, eſt compriſe ſous le Comté d'Argile & n'eſt attachée à la Knapdale, autre contrée de ce Comté, que par un iſthme, qui n'a pas demi-lieue de large. Cette preſqu'iſle peut avoir ſeize lieues de long, & trois de large. Elle eſt mal peuplée, & les Habitans ne s'attachent qu'à paître leurs troupeaux. On n'y trouve que des villages, dont les principaux ſont Terbart, Kilkeran & Dunaworty. * May, *Dict. Geogr.*

CANTIRE, (le Détroit de) eſt dans la Mer d'Irlande, & eſt formé par la pointe la plus méridionale de la preſqu'iſle de Cantire, & par la côte du Comté d'Antrim en Irlande. * May, *Dict. Géogr.*

CANTIRE, (le Mull ou la Mule de Cantire, autrement le Cap de Cantire) eſt la pointe de la preſqu'iſle de Cantire appellée par les Anciens, *Epidium promontorium*. * May, *Dict. Geogr.*

CANTIUNCULA, (Claude) de Metz, vivoit vers l'an 1530. Il étudia à Bâle, devint habile Juriſconſulte, & fut depuis Chancelier d'Enſisheim dans la Haute Alſace. On ne ſait pas en quel tems il eſt mort. Il a compoſé divers Ouvrages, *De poteſtate Papæ, Imperatoris, & Concilii; Paraphraſes in 3. priores lib. Inſtit. Juſtiniani, De Officiis Judicis libri duo.* * Eraſme, *in Ciceronian.* Pantaléon, *lib. 3. Proſopogr.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Philoſ.* Louis Jacob, *Bibliothe. Pontif.*

CANTIUS (S. J.) Polonois, mourut en 1473. Il fit un Commentaire ſur ſaint Matthieu. *Starowolſcius* rapporte qu'il avoit tellement en horreur le menſonge, qu'ayant été un jour dépouillé par des Voleurs, il leur demanda pardon de ce qu'ayant oublié qu'il avoit encore de l'argent dans quelque endroit plus caché de ſon habit, la frayeur lui avoit fait dire, qu'il n'en avoit pas davantage. * Konig, *Bibliothe. Vetus & Nova.*

CANTON, QUANTON ou QUANTUNG ville capitale de la province de Quantung, eſt la premiere que l'on trouve dans la Chine, en y entrant par Macao. Cette ville eſt plus grande que Paris & preſque auſſi peuplée, les rues y ſont étroites & pavées en beaucoup d'endroits de grandes pierres plates & fort dures: les maiſons ſont très-belles & preſque toutes en boutiques, mais elles ſont ordinairement fort pauvres: on ne voit aucune fenêtre à ces maiſons. Les plus beaux quartiers reſſemblent aſſez aux rues de la Foire Saint-Germain à Paris; & il y a preſque autant de peuple qu'à cette Foire, aux heures qu'elle eſt bien fréquentée. On voit peu de femmes, & le peuple, qui fourmille dans les rues, paroît fort pauvre. Preſque tous ſont chargez de quelque fardeau, n'y ayant point d'autre commodité, pour voiturer ce qu'on vend & ce qui s'achette, que les épaules des hommes. Ces portefaix vont ordinairement la tête & les piez nuds, quelquefois pourtant ils ſe couvrent d'une eſpéce de chapeau de paille de figure bizarre, pour ſe défendre de la pluye ou du ſoleil. On trouve dans Canton d'aſſez belles places & des arcs de triomphe magnifiques, à la maniére du pais. Il y a des portes au bout de toutes les rues pour les fermer pendant la nuit. On voit ſur la riviére une eſpéce de ville flottante; les barques ſe touchent & forment des rues; chaque barque loge toute une famille, & a des compartimens pour tous les uſages du ménage. Le petit peuple qui habite ces maiſons flotantes, décampe tous les matins, pour aller pêcher ou travailler au riz qu'on recueille trois fois l'année. La demeure des Mandarins dans Canton a quelque choſe qui ſurprend; & l'on remarque au lieu où ils donnent audience, qu'après avoir traverſé un grand nombre de cours. Quand ils ſortent, leur train eſt nombreux, quelques uns ayant à leur ſuite juſqu'à cent hommes, au milieu deſquels paroît le Mandarin élevé ſur une chaiſe bien dorée, que ſix ou huit hommes portent ſur leurs épaules. * *Recueil des Lettres édifiantes ecrites par les Miſſionnaires Jeſuites en 1702.*

CANTONS, eſt le nom que l'on donne aujourd'hui aux treize peuples confédérez, qui compoſent la République des Suiſſes. Voici le rang qu'ils tiennent dans les aſſemblées générales, Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwits, Underwald, Zug, Glaris, Bale, Fribourg, Soleurre, Schaffouſe, Appanzel. Bien que le Canton de Zurich ne ſoit que le cinquiéme qui s'eſt ligué avec les quatre premiers, neanmoins en conſideration de l'antiquité & de la nobleſſe de cette ville, les autres Cantons d'un commun conſentement, lui ont donné le premier rang dans toutes les occaſions. Celui de Berne n'a que le ſecond rang; mais c'eſt le plus grand & le plus puiſſant de tous. Il environne preſque tout celui de Lucerne; au moins au ſeptentrion, au midi & au couchant. Les trois ſuivans, Uri, Schwits & Underwald, donnent le pas à Zurich, à Berne & à Lucerne, bien qu'ils ayent été les premiers auteurs de la liberté des Suiſſes, & qu'ils le ſoient alliez, avant tous les autres: ils n'ont point de villes, mais ſeulement des villages qui ſont bien bâtis.

Schwits a communiqué ſon nom à tous les autres Cantons, ſoit parce que l'on combattit premiérement pour la liberté dans les terres de Schwits, ou que leur confederation ait commencé dans ce pais. Robbe dans la Géographie donne une autre raiſon de cette dénomination: *L'Empereur Albert, dit-il, voyant la revolte de ces peuples qui étoient ſes Sujets, envoya une armée dans leur pays pour les remettre en leur devoir, mais il fut aſſaſſiné dans le même tems par ſon Neveu. Ses enfans enſuite y menerent une armée de cinq mille hommes qui furent défaits par une centaine de ce Canton de Schwits: tellement que ces Autrichiens n'entendans par tout crier que ce mot* Schwits, *apprehenderent de ce nom, non ſeulement ces premiers Rebelles, mais encore tous ceux des autres Cantons, qui les tinrent dans leur revolte: Ainſi ce nom leur eſt reſté.* Zug & Glaris ſont de peu d'etendue, & hors la ville de Zug, il n'y a que des villages. Bale eſt hors des limites de l'ancienne Suiſſe; néanmoins à cauſe de l'alliance, il eſt reputé aujourd'hui etre une partie de la Suiſſe. Le Canton de Fribourg eſt entiérement enclavé dans celui de Berne, qui l'environne de toutes parts, & qui lui fournit des vins. Soleurre eſt pour la plus grande partie dans le Mont-Jura. Schaffouſe eſt du coté d'Allemagne près du Rhin & de la Forêt-Noire. Appenzel eſt au deſſus de Saint-Gal, & vers les frontiéres des Grifons. Ces cantons ſont diſtinguez en grands & petits: les grands ſont Zurich, Berne, Lucerne, Bale, Fribourg, Soleurre & Schaffouſe: les petits ſont Schwits, Uri, Underwald, Zug, Glaris & Appenzel. On les diſtingue encore à l'égard de la Religion, en ceux qui ſuivent la Religion Réformée, qui ſont Zurich, Berne, Bâle & Schaffouſe; & ceux qui ſuivent la Religion Romaine, qui ſont Lucerne, Fribourg, Soleurre & les autres petits cantons, à la reſerve de Glaris & d'Appanzel, où les deux Religions ſe trouvent mêlées. A l'égard des interêts, les grands Cantons ſe ſont toûjours montrez attachez au ſervice de la France, & les petits à celui d'Eſpagne.

Pour ce qui eſt des Alliez des Cantons, il y en a de deux ſortes; les uns ont une confederation commune avec la plupart des Cantons; & les autres en ont une plus particuliére avec quelques Cantons ſeulement.

L'Abbé de Saint-Gal a pour Alliez & Proteſteurs, les Cantons de Zurich, de Schwits, & de Glaris; & la ville de Saint-Gal eſt de ſon côté alliée de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Schwits, de Zug & de Glaris.

Les Griſons qui ſont trois Ligues, la Ligue Criſe, la Ligue de la Maiſon de Dieu, & la Ligue des Dix Communautez, & qui ont auſſi

les ſouverainetez de la Valteline, & du Comté de Chavenne, ſont alliez des ſept premiers Cantons, Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwits, Underwald & Zug.

Les Valeſans ou les Habitans du Valais & leur Evêque, ont eu premiérement une alliance étroite avec les Bernois, & depuis, avec les ſept Cantons qui ſuivent uniquement la Religion Catholique, ſavoir, Lucerne, Fribourg, Soleurre, Zug, Uri, Schwits, & Underwald.

La ville de Mulhauſen avoit fait alliance avec les treize Cantons; mais aujourd'hui elle eſt particuliérement alliée des quatre Cantons Reformez. A l'égard de ceux qui ont alliance ſeulement avec quelques uns des Cantons, la ville de Genéve a confédération particuliére avec Zurich & Berne. La ville de Bienne & celle de Neuchâtel ſont alliées aux Bernois. * Davity, *de l'Europe*. Plantin, *Deſcription de la Suiſſe*.

CANTORBE'RY, (Gervais de) Religieux de l'Ordre de S. Benôt. *Cherchez* GERVAIS.

CANTORBE'RY ou CANTORBIE ſur la Stoure, appellée auſſi Kenterbury, ou Canteberg, *Cantuaria*, ville d'Angleterre dans le Comté de Kent, avec Archevêché & Primatie du Royaume, étoit autrefois nommée *Durobernum* ou *Durobernum & Dorvernum*. Elle eſt à deux lieues de la mer, à quatre de Douvres, & à 14 de Londres. Elle fut le ſiége des Rois durant la domination des Saxons, juſqu'au régne d'Ethelbert V, qui la donna à S. Auguſtin, que le Pape S. Grégoire *le Grand* avoit envoyé en Angleterre, & qui fut le premier Prelat de cette ville. L'Archevêque de Cantorbéry eſt regardé comme le Primat d'Angleterre; mais il a eu de tout tems de grandes conteſtations, au ſujet de ce titre avec l'Archevêque d'York, qui avoit pour lui le droit d'ancienneté, comme il paroît par les ſignatures des Actes du Concile d'Arles en 314. Cette diſpute fut agitée dès le ſeiziéme de Guillaume le Conquérant; elle fut réveillée ſous Henri VIII, & enfin ſous la Reine Elizabeth, qui décida en faveur de l'Archevêque de Cantorbery, à condition que ce Prélat par une exception qui le diſtingue de tous les autres en Angleterre, ſeroit obligé de vivre dans le célibat: ce qui s'obſerve encore aujourd'hui. Pluſieurs Archevêques de Cantorbéry ont honoré l'Egliſe par leurs Ecrits, par leur ſainteté & par leur martyre. Théodore, ſaint Anſelme, Lanfranc & ſaint Thomas ſont des plus conſidérables. Le temple dédié en l'honneur de ce dernier, a été l'un des beaux édifices du pais, enrichi de grandes ſtatues de marbre, & d'argent maſſif que Henri VIII, Roi d'Angleterre fit enlever, lorſqu'il ſe ſaiſit du revenu de l'Archevêché, qui étoit de trois cens ſoixante mille livres. Cantorbéry eſt une des plus célébres villes d'Angleterre, quoiqu'elle ne ſoit pas des plus grandes. Sa ſituation eſt tres-agréable; la riviére la diviſe en deux; il y a trois ou quatre belles rues, dont les maiſons ſont peintes fort proprement. Cette ville a beaucoup perdu de la beauté, & ſa gloire s'eſt évanouie, depuis l'enlevement de la riche chaſſe de Thomas Becket, la ſuppreſſion du Couvent de ſaint Auguſtin, & la perte de Calais en France; car la chaſſe, le Couvent, & Calais y attiroient une infinité de monde. Depuis la chute de cette ville, l'Archevêque tint ſa réſidence à Lambeth ſur la Tamiſe, vis à vis de Weſtminſter. On compte dans Cantorbery 14 Paroiſſes. Il y a une Ecole Royale, & divers Hopitaux. Sous les Rois d'Angleterre Normans, l'Egliſe de Cantorberi étoit Métropolitaine d'Angleterre, d'Ecoſſe, & d'Irlande, & par conſéquent Patriarchale. En ce tems-là ſon Archevêque s'intituloit *Orbis Britannici Pontifex*, & mettoit au bas de ſes mandemens & de ſes ordonnances, *anno Pontificatus noſtri*, 1. 2. &c. Il précédoit les Princes du ſang & taiſoit battre monnoye. Aujourd'hui il n'a ſeulement Primat & premier Pair d'Angleterre, & précede tous les Ducs & tous les grands Officiers de la Couronne, excepté les Enfans & les Fréres légitimes des Rois. Quand le Roi lui écrit, il met à la ſuſcription *N. Dei gratia Archiepiſcopo Cantuarienſi*; & dans ſes mandemens l'Archevêque met *N Divina Providentia*; au lieu que les autres Evêques diſent *divina permiſſione*. L'Evêque de Londres autrefois Archevêque, eſt ſon Doyen provincial; l'Evêque de Winchester, ſon Chancelier, & l'Evêque de Rochelles, ſon Chapelain d'honneur. On lui donne le titre de *Votre Grace*. Il eſt le Curé Ubiquiſte du Roi. *Rex*, dit le Statut, *eſt ſpiritalis domeſticus parochianus Domini Archiepiſcopi Cantuarienſis*. C'eſt à l'Archevêque de Cantorbery de donner des Coadjuteurs à ſes Suffragans, lorſqu'ils ſont hors d'état d'agir, & à jour de tous les droits épiſcopaux de leurs Evechez lorſqu'ils viennent à vaquer. Ces Suffragans ſont les Evêques de Londres, de Rochester, de Lincoln, de Chichester, de Winchester, de Salisbury, d'Exceſtes, de Bath, de Wels, de Glocester, de Worcester, de Coventry, de Lichfield, d'Hereford, d'Ely, de Norwich, d'Oxford, de Peterborough, de Briſtol, de Landaff, de Bangor, de S. Davids, de S. Aſaph. * Bede, *Hiſt. Angl.* Camden, *Deſcript. Britannia*. Goodwin, *de Epiſc. Angl.* Raguenet, *Hiſtoire de Cromwel*. Amelot de la Houlaye, *Mémoires*, *tome* 2. May, *Dict. Géogr. Etat de la Grande Bretagne*, *ſous George* II, *tome* 1. *p.* 76. *&* 77.

CONCILES DE CANTORBERY.

Saint Auguſtin, Apôtre d'Angleterre, célébra un Concile à Canorbéry environ l'an 604, pour l'établiſſement du monaſtére de Saint-Pierre & de Saint Paul, fondé près de la même ville, & pour la célebration de la Fête de Paques. Le Roi Ethelbert V, la Reine Berthe la femme & Ebald leur fils s'y trouvérent. Le ſecond fut aſſemblé l'an 705: le troiſiéme, l'an 785. le quatriéme l'an 820, ſous Wilfrid Archevêque, & ſous Beraulfe Roi des Merciens: le cinquiéme, l'an 1236, par ſaint Edmond, qui y publia des Conſtitutions Synodales: le ſixiéme l'an 1341, par Jean Stetfold, contre ceux qui ſollicitent des Bénéfices avant la mort du poſſeſſeur: le ſeptiéme, l'an 1309, par le Chapitre, pendant l'exil de Thomas d'Arundel leur Archevêque, pour la défenſe du Clergé & pour la Réforme des mœurs. Henri Chicheley Archevêque en célébra auſſi un l'an 1439. Richard Walecher y fut accuſé de ſe ſervir d'un certain livre rempli de figures de Magie. On le condamna à faire pénitence, & le livre fut brûlé. * Uſher, *Antiq. Eccl. Brit.*

CANTORY, & CANTORSI, ſelon M. Deſiſle. *Voyez* BIGUEA.

CANTYR. *Voyez* CANTIRE.

CANUBIN. *Voyez* CANOBINE.

* CANVE' ou CANVEY, petite iſle du Comté d'Eſſex en Angleterre, au nord de l'embouchure de la Tamiſe. On y nourrit quantité de brebis dont le lait & la chair ſont d'un goût fort delicat; mais elle eſt ſi baſſe, que la marée la couvre quelquefois toute entiére, à la réſerve de certaines hauteurs ou l'on retire les troupeaux. * Beeverell, *Del. de l'Angl. p.* 73.

CANULEIUS, (Caius) Tribun du peuple Romain, ſe fit aimer par ſa complaiſance pour ceux du menu peuple, & par le ſoin qu'il avoit de s'oppoſer aux Nobles, aſſembla le peuple l'an 309 de la fondation de Rome, avant JESUS CHRIST 445, ſur la montagne du Janicule, fut auteur d'une ledtion à l'occaſion des mariages, & obint que les familles du peuple le pourroient allier avec celles des Patriciens: ce qui n'étoit pas permis auparavant. * Tite-Live, *l.* 4. Florus, *l.* 1. *c.* 25.

CANUS (Melchior) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, puis Evêque de Canarie, étoit natif du bourg de Tarançon dans le diocéſe de Tolède en Eſpagne. Il ſe fit Religieux à Salamanque, & étudia ſous le célebre Francisco Victoria. Outre la Philoſophie & la Théologie, il apprit l'Hiſtoire, les Belles Lettres & les Langues. On le choiſit en 1546, pour enſeigner la Théologie après la mort de Victoria, & il aquit une tres-grande reputation par ſon ſavoir & par la maniére d'enſeigner. Barthelemi Caranza du même Ordre de ſaint Dominique, qui fut depuis Archevêque de Tolede, enſeignoit en même tems avec grand applaudiſſement. Il y eut entre eux une eſpece d'emulation, & ils formerent comme deux partis dans l'Ecole de Salamanque. Leurs eſprits étoient extrémement differens. Caranza l'avoit doux, honnête, engageant, & néanmoins adroit; Canus au contraire avoit une extrême vivacité d'eſprit, une vehémence ſurprenante de paroles, & avec cela beaucoup de fierté & d'ambition. On dit qu'il contribua beaucoup à la diſgrace de Caranza, qui étoit homme de même & bon Prelat. Canus fut envoyé au Concile de Trente ſous Paul III, & fut peu de tems après fait Evêque de Canarie en 1552, après la mort de François de la Cerda qui étoit de ſon Ordre. Il le mit très bien dans l'eſprit du Roi Philippe II, dont il flatta toutes les paſſions. Il fut louant entre autres choſes, qu'il pouvoit faire la guerre à quelque Prince que ce fût, lorſqu'il s'agiroit de faire valoir ſes droits. Ce point qui regardoit principalement le Pape, ne plut pas à la Cour de Rome, & fut improuvé par l'Univerſité de Salamanque. Canus ne garda pas longtems ſon Evêché, peut-être pour ne pas s'éloigner de la Cour. On le fit Provincial de la province de Caſtille, & il mourut à Tolede l'an 1560. Il laiſſa un Ouvrage intitulé, *Locorum Theologicorum Libri duodecim*, qu'on imprima après ſa mort. Cet Ouvrage eſt un chef-d'œuvre d'eloquence ou en ce genre; les régles qu'il y donne ſont excellentes; mais les applications qu'il fait de ces régles ne ſont pas toujours juſtes ni véritables. Il fatigue quelquefois le Lecteur par de longues digreſſions, & par le grand nombre de queſtions étrangéres qu'il a fait entrer dans cet Ouvrage. Enfin il ſemble avoir trop rédui cette matiére en art, & trop affecté d'imiter Ariſtote, Ciceron, Quintilien, & les autres Auteurs profanes, qui ont traité des lieux des arguments, par rapport aux Ouvrages de Rhétorique & de Dialectique. Cornelius à Lat l'abbregé de cet Ouvrage. Les autres que nous avons de Canus, ſont, *Prælect. de Pœnitentia*; *De Sacramentis*, *&c.* * Sate de Senne, *l.* 4. *Biblioth. Sancta*. Jacques Gallé, *de Script. non Eccl.* Pofſevin, *in Appar. Sacro*. Baronius, *in Not. ad Martyrol. ad diem* 23 *decemb.* Razzi, *Hiſt. Script. Domin.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp.* Gabriel Naudé, *in Bonargr. Polit.* Andreas Schottus. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiecle*.

CANUS, CANUT ou CANO (Sébaſtien) natif de Biſcaye, n'étoit embarqué avec Magellan, qui étant parti d'Eſpagne le dixiéme août 1519, & ayant paſſé le Detroit, auquel il donna ſon nom, mourut dans l'iſle de Matan, l'une des Philippines. Après la mort de cet illuſtre Voyageur, Canus gagna les iſles de la Sonde, d'où il alla doubler le Cap de Bonne-Eſperance, & rentra dans Seville le huitiéme ſeptembre 1522, ayant fait le tour du monde en trois ans & quatre ſemaines. L'Empereur Charles-Quint donna à Canus pour deviſe un Globe Terreſtre avec ces paroles, *Primus me circumdediſti*, c'eſt à dire, *Tu as le premier parcouru tout autour*. François Drack Anglois, fit le même voyage en 1580, & le fit en moins de trois ans. Olivier de Nord, Hollandois, le commença en 1601, & le finit auſſi en trois ans & huit ſemaines; & de nos jours, François Palu, Evêque d'Hélyopolis, Vicaire Apoſtolique de la Chine, allant au pais de ſa Miſſion, fut pouſſé par la tempête à Manille dans les Philippines, d'où les Eſpagnols le renvoyérent en Europe par le Mexique, lui faiſant ainſi faire le tour du monde malgré lui: il eſt à remarquer qu'il eſt le premier qui l'ait fait par l'Orient. * Maffée, *l.* 8. Manara, *l.* 26. L'Abbé de Choiſy, *Hiſt. de Salomon*.

CANUS (Alexandre) étoit d'Evreux en Normandie. Il ſe fit Jacobin; mais il quita l'habit pour embraſſer à Geneve la Religion des Proteſtans, ſous Guillaume Farel, & revint enſuite en France pour y répandre cette nouvelle doctrine. Etant à Lyon, il fit pluſieurs prêches en particulier; mais ayant été découvert, il fut arrêté & condamné à mort. Il en appella au Parlement de Paris qui confirma la ſentence, & la fit exécuter en 1534. Les Reformez, après Béze, le mettent au nombre de leurs Martyrs. * Theod. de Béze, *de vir. Illuſtr.*

CANUSIUS ou GANUSIUS, Hiſtorien Grec, vivoit ſous les régnes de Ptolomée Auletés, de Ptolomee Denys, & de Cléopatre Roi d'Egypte, quelques années avant l'Ere Chrétienne.

ne. Il eſt cité par Plutarque dans la Vie de *Céſar*: c'eſt le même que Geſner nomme Gallus, *dans ſa Bibliothe.*

ROIS D'ANGLETERRE.

CANUT I, Roi de Danemarc, puis d'Angleterre, commença de régner en Danemarc, environ l'an 1014. Il paſſa en Angleterre avec ſon pére Suénon, pour venger la mort des Danois qu'Ethelbert Roi du pais, avoit fait égorger. Ce Prince avoit pouſſé la cruauté juſques à faire enterrer leurs femmes juſqu'à la moitié du corps, afin d'avoir le plaiſir d'en voir devorer le reſte par des dogues affamez. Après la mort de Suénon arrivée en 1014, il pouſſa ſes conquêtes contre Edmond II, ſurnommé *Côte-de-fer*, qui avoit ſuccédé à Ethelbert, & ayant eu quelques déſavantages, il répara ſes pertes par le gain d'une bataille. Enfin il devint ſeul maître un combat ſingulier, & l'obligea de partager avec lui le Royaume. Depuis, Edmond ayant été tué, il poſſéda ſes heritages, gouverna lui ſeul le Royaume, porta la guerre en Suéde, conquit la Norvége, & rendit la Couronne d'Ecoſſe tributaire. Il alla en pélerinage à Rome l'an 1027, & mérita le nom de *Grand*. Il mourut l'an 1036, laiſſant trois fils, HARALD, à qui il donna l'Angleterre; CANUT, qui eut ſon partage le Danemarc; SUÉNON, Roi de Norvége; & une fille nommée *Gunegonde*, mariée à l'Empereur Henri III. Il avoit eu Canut & *Gunegonde* d'*Emme* de Normandie. * Matthieu de Weſtminſter, *Hiſt. d'Angleterre.* Polydore Virgile. Du Chêne.

CANUT II. ou HARDI-CANUT, fils du précédent, Roi de Danemarc, & puis d'Angleterre, ſuccéda à ſon frére Harald, qui mourut peu de tems après ſon couronnement en 1040. Les Anglois le reçûrent très-bien, mais il reconnut mal leur affection; car il fit mourir pluſieurs Princes & Grands du Royaume; & chargea le peuple de ſubſides. Pour venger les injures que Harald avoit faites à ſa mére Emme, il le fit déterrer, & fit jetter ſa tête dans la Tamiſe; mais ſa tyrannie ne fut pas de longue durée; car s'étant trouvé à une noce dans un bourg nommé Lambeth, il le laiſſa tomber de ſon ſiége, & ſe tua l'an 1031. ALFRINE lui ſuccéda en Angleterre, & MAGNUS en Danemarc. On crut que Canut avoit été empoiſonné. Après ſa mort, les Anglois prirent les armes, chaſſerent les Danois, & firent une loi par laquelle il étoit porté qu'on ne ſouffriroit jamais le ſceptre entre les mains d'un Prince de ce pais. * Polydore Virgile, & Du Chêne, *Hiſt. Angl.*

ROIS DE DANEMARC.

CANUT Roi de Danemarc, III. du nom, en comptant les deux Rois d'Angleterre, dans le XI ſiécle, ſuccéda à ERIC III. ſon pére qui s'étoit fait Chrétien. Il avoit auſſi reçu le Baême; mais enſuite ſe laiſſant ſéduire par quelques Payens, il apoſtaſia lâchement, renonçant à la Religion, que FRONTON ſon ſucceſſeur rétablit. * Saxon le Grammairien, *Hiſt. Dan.*

CANUT, IV. de ce nom, Roi de Danemarc, ſurnommé *Le Saint* & *le Martyr*, étoit frére de Harald ou Hérold, dit *Le Fainéant*, auquel il ſuccéda l'an 1074. Il entreprit l'expedition d'Angleterre, où il perdit la vie. Ce Prince fut devot & fourna au ſaint Siége, fut tué dans l'égliſe de ſaint Alban, & mis au nombre des Martyrs, l'an 1087. Un de ſes fils de ſon nom, qui fut auſſi le martyre, fut canoniſé par le Pape Alexandre III, en 1164. L'Egliſe fait ſa fête le dixiéme du mois de juillet.

CANUT V, Roi de Danemarc, ſuccéda à ERIC V, vers l'an 1147, & fut tué par Suénon dans un feſtin, vers l'an 1155. WALDEMAR II lui ſuccéda. * Meurſius & Pontanus, *Hiſt. Dan.*

CANUT VI, Roi de Danemarc, fils de WALDEMAR I, & de *Sophie*, ſœur de *Canut* V, regna quelque tems avec ſon pére, & lui ſuccéda en 1185. Il fit la guerre aux peuples de la Poméranie, ſoumit quelques rébelles, & mourut vers l'an 1202. On dit qu'il avoit épouſé *Mathilde*, fille de Henri dit *le Lion*, Duc de Saxe. * Pontanus, *Hiſt. Dan.* Bertius, *in Comment. Germ.*

CANUT, Roi de Suede dans le XII ſiecle, étoit fils d'ERIC IX, ſurnommé *le Saint*. Il fut Charles VII, qui étoit ſoupçonné d'avoir eu part à la mort de ſon pére, & régna 23 ans avec beaucoup de gloire & de bonheur. Il mourut vers l'an 1192 ou 1193. * Magnus, *Hiſtoire de Suéde, &c.*

CANUT (Sain) Duc de Jutland ou de Sleſwick, Roi des Obotrites, c'eſt à dire, de Holſtein & de Mecklebourg, Martyr, étoit fils d'ERIC, dit *le Bon*, frére de *Canut* IV, Roi de Danemarc, & quitta ſon pais, dans la crainte que ſon oncle Nicolas, qui s'étoit emparé du Royaume, ne le fit mourir. S'étant raccommodé avec lui, il revint, & Nicolas lui donna le Duché de Sleſwick, & la conduite de ſon armée contre Henri Godefcalque, Prince de Wenden & des Sclavons, que l'on appelloit Obotrites. Canut remporta pluſieurs victoires ſur ce Prince: mais enfin il fit la paix & ſe reconcilia avec le Roi de Danemarc. En reconnoiſſance, Henri laiſſa Canut héritier de ſes Etats en 1122, & l'Empereur Lothaire les érigea en Royaume en 1125. Magnus fils de Nicolas, craignant que Canut après la mort de ſon pére, ne fit valoir les droits qu'il avoit ſur la Couronne de Danemarc, le fit aſſaſſiner l'an 1133. On l'a mis au rang des Martyrs, quoiqu'il n'ait point ſouffert pour la Foi. On célébre ſa fête le dixiéme de juillet. * Saxon Grammairien. Helmolde, *Hiſtoire des Sclavons.* Bollandus, Baillet, *Vies des Saints, Juillet.*

CANUT (Sebaſtien) *Voyez* CANUS.

CANUTIUS (Tibérius) Tribun du peuple, ſe déchaîna contre Antoine, qui étoit tenu pour ennemi dans la République; mais cette liberté qu'il prit à l'exemple de Ciceron lui coûta depuis la vie. On rapporte de lui qu'Antoine & Céſar lui ayant reproché, que dans l'adminiſtration de ſa charge, il ſuivoit les inſtructions d'Iſauricus, qui avoit été Conſul, il répondit hardiment qu'il aimoit mieux être ſon Diſciple que celui du calomniateur Egnatius. * Velleius Paterculus, *l. 2. c. 68.*

C A O.

* CAOCHEU ou KAOCHEU, ville de la Chine dans la province de Quantung, au pié des montagnes, vers la côte, vis à vis de l'iſle d'Hainan. Cette ville qui eſt une de celles que les Chinois appellent grandes, en a ſix moindres dans ſa dépendance. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAONERSIN. *Voyez* CAORSIN.

CAOR, ville de l'Inde delà le Gange, eſt ſituée ſur une riviére de même nom aux confins de l'Udeſſa, Province du Mogoltan, & eſt capitale d'un Royaume qui porte ſon nom & qui dépend du Roi d'Ava. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAORLE. *Voyez* CAHORLE.

CAORS. *Voyez* CAHORS.

CAORSINS, CORSINS ou CAURSINS; nom que l'on donna à certains Marchands d'Italie, qui ſe rendirent fameux par leurs uſures, principalement en France & en Angleterre. Le Roi ſaint Louis fit un Edit contre eux en 1236, & après lui, Philippe *le Hardy*. Henri III les chaſſa d'Angleterre en 1240, & après y être revenus, ils en furent encore chaſſez en 1251. Henri III, Duc de Brabant, les fit ſortir des Pais-Bas en 1260, & Charles II, Roi de Sicile, les contraignit de ſe retirer de ſes Etats en 1289. Quelques uns croyent qu'ils furent ainſi appellez de la ville de Cors ou Cahors, où ils exerçoient un grand commerce. D'autres tirent leur nom de la famille des Caorſins ou Corſins à Florence, qui le rendit célébre par le commerce qu'elle fit preſque dans toute l'Europe. Il eſt vrai qu'on appelloit Lombards les Marchands d'Italie; mais il y avoit pluſieurs ſociétez ou compagnies qui prenoient leur nom de quelque famille conſidérable, comme de celle des Amanates, des Acciaioli, des Bardes, des Corſins, &c. On peut remarquer ici qu'il y en a qui en tirent l'origine de ce proverbe, *Enlever comme un Corps Saint, ou Caorſin*, de ce que ces Marchands uſuriers étoient ſouvent enlevez de leurs maiſons, & menez en priſon. D'autres interprétent plus vraiſemblablement, *Enlever comme un Corps ſaint*, c'eſt à dire, comme une châſſe où ſont les Reliques d'un Saint, que l'on porte ſur les épaules dans les proceſſions. * Du Cange, *Gloſſarium Latinitatis.*

* CAOULT (Waltand) de Douay, Peintre, a publié un livre qui a pour titre *Miracula B. Virginis Deiparæ apud Tungros, Camberones & Servitos in Hannonia.* * Valére Andre, *Biblioth. Belgica, p.* 848.

CAOURS. *Cherchez* CAVOURS.

* CAOURSIN (Guillaume) naquit à Douay en Flandre, d'une famille originaire de Rhodes, où ſon pere même étoit né. Il fut 40 ans de ſuite, en qualité de Vice-Chancelier, au ſervice de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, qu'on appelloit alors de Rhodes, & qui de puis a pris le nom d'Ordre de Malte. Il ne prit cependant jamais l'habit, & ne fit point de profeſſion. Le Grand-Maître s'étant en 1466 tranſporté à Rome, par ordre du Pape, pour y tenir ſon ſecond Chapitre général, Caourſin l'y accompagna en qualité de Secretaire & de Lieutenant du Vice-Chancelier qui étoit alors Melchior Bandino. A la cloture de ce Chapitre, lorſqu'on ordonna à tous ceux qui n'avoient point l'habit de l'Ordre, de ſortir, le ſeul Caourſin reſta en faveur de ſa qualité. Le Grand-Maître étant mort à Rome, on lui donna un Succeſſeur avec lequel Caourſin retourna à Rhodes. En 1470, le nouveau Grand-Maître l'envoya en ambaſſade vers le Pape Paul II, pour lui demander du ſecours contre la puiſſance Ottomanne, qui menaçoit alors l'iſle de Rhodes. Ce dernier Grand-Maître étant mort on élut pour lui ſuccéder Pierre d'Aubuſſon, François, Protecteur de Caourſin. Ce fut ſous ſon gouvernement que le fit le fameux ſiege de Rhodes en 1480, & Caourſin fut un de ſes défenſeurs. Peu de tems après il ſe maria, & à cette occaſion le Grand-Maître & ſon Conſeil, pour le récompenſer de ſes ſervices, lui firent preſent de mille florins d'or, afin qu'il pût acheter une maiſon pour ſa famille. En 1481, Zyzyme, frére de Bajazet II. Empereur des Turcs, étant venu à Rhodes, pour y chercher un azyle contre les mauvais traitemens de ſon frére, Caourſin fut du nombre de ceux que le Grand-Maître députa, pour en donner avis au Pape & aux Princes Chrétiens. En 1414, il fut un des Commiſſaires preſidez pour examiner l'authenticité d'une Relique qu'on avoit apportée de Conſtantinople, & que l'on diſoit être une main de S. Jean Baptiſte. Dans la même année il fut envoyé de la part du Grand-Maître avec deux autres en ambaſſade vers le Pape Innocent VIII, pour le complimenter ſur ſon exaltation. La perſonne & les diſcours de Caourſin plurent tellement au Pape, qu'il lui donna les titres de Comte Palatin & de Sécretaire Apoſtolique. De Rome il paſſa à Naples en 1485, pour voir le Roi Ferdinand au ſujet de l'affaire de Zyzyme. Après bien des négociations, on convint qu'il ſeroit mis entre les mains du Pape, & Caourſin fut préalablement envoye à Rome avec Philippe du Cluis pour convenir des conditions. De retour à Rhodes, il y paſſa le reſte de ſes jours en repos. En 1496, il acheva l'arrangement des Statuts de l'Ordre. Il mourut en 1501. Tous ſes Ouvrages ont été imprimez à Ulm en 1496, en un volume *in folio*, orné de pluſieurs planches en bois, dont la groſſiéreté fait le prix, & qui eſt très rare. Voici ce qu'il contient, *Obſidionis Rhodiæ urbis Deſcriptio; De terræ-motus labe, qua Rhodii affecti ſunt; Oratio in Senatu Rhodiorum de morte Magni Turci habita; De Caſu Regis Zyzymi Commentarius; De celeberrimo Fœdere cum Turcarum Rege Bajazete per Rhodios inita Commentarius; De Tranſlatione ſacræ dextræ S. Joannis Baptiſtæ ex Conſtantinopoli ad Rhodios Commentarius; De admiſſione Regis Zyzymi Gallias, & diligenti cuſtodia & aſſervatione Exhortatio; Ad ſummum Pontificem Innocentium VIII Oratio; De Eradicatione Zyzymi Soldani ſæxitis Magni Turci ad urbem Commentarius; Veterum Statutorum Rhodiorum Militum Sacri Ordinis S. Johannis Hierosolymitani.* * Le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 15. p. 142. & ſuiv.*

CAP.

CAP, nommé par les anciens *Promontoire*, eſt une pointe de terre élevée & avancée en mer, qui le découvre de loin, & qui ſert ordinairement de marque aux Pilotes, pour reconnoître les côtes. Les François appellent un promontoire *Cap*; les Italiens, *Capo* & *Punta*; les Eſpagnols, *Cabo*; les Anglois, *Point*, *End* & *Head*, c'eſt à dire, *Pointe*, *Fin* & *Tête*; les Hollandois *Hoofd*; tous ces mots ſignifient la même choſe. *Voyez* PROMONTOIRE.

CAP DACUER ou SANTA-CRUZ, ville de la province de Sus, dans le Royaume de Maroc en Afrique, ſituée ſur la côte que forme au bas d'un Cap le Mont-Atlas, entre les villes de Melli & de Tetuan. Cette place doit ſes commencemens à un Gentilhomme Portugais, lequel, vers l'an 1500, y bâtit à ſes dépens un château de bois, pour la ſûreté de la pêche des morues & d'autres poiſſons qui ſe prennent en quantité ſur cette côte. Il le nomma Santa Cruz ou le château de Sainte-Croix, & les Maures l'appellérent *Dar Rumia*, c'eſt à dire, la maiſon du Chrétien; mais le Roi de Portugal, voyant l'importance de ce poſte, pour la navigation de ces mers, & pour la conquête de l'Afrique, acheta ce château, & y fit bâtir une ville bien fortifiée, où il mit une bonne garniſon, avec quantité d'artillerie. De là les Portugais faiſant des courſes par mer avec pluſieurs Arabes & Africains, qui s'étoient faits leurs Vaſſaux, le ſeroient rendus maîtres du païs, s'ils n'euſſent entrepris la découverte des Indes, qui leur ſembla plus avantageuſe. Cette ville fut priſe en 1536, par le Chérif de Sus: ce qui porta un grand préjudice aux Portugais, qui alloient en Guinée & aux Indes, avoient la une retraite aſſurée, pour s'y rafraîchir. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 3. Dapper, *Deſcript. de l'Afrique*.

CAP DE BONNE-ESPERANCE, Promontoire célébre d'Afrique en la partie la plus méridionale de la Cafrerie, & ſur la pointe que l'Afrique forme du côté du midi, entre le Cap de Sainte Lucie, & le Cap des Aiguilles. On aſſure que c'eſt le Cap le plus long & le plus dangereux qui ſoit au monde. Barthélemi Diaz Portugais le découvrit la première fois vers l'an 1487, & on le nomma alors le *Cap des Tourmentes*. D'autres l'ont appellé *le Lion de la mer*, & *la tête de l'Afrique*. Mais Emanuel Roi de Portugal, lui donna lui même le nom de Cap de Bonne-Eſperance, parce qu'après l'avoir paſſé, on eſpére d'arriver bientôt aux Indes. Les Hollandois ont proche de ce Cap un Fort à cinq baſtions, & environ cent maiſons d'Habitans, éloignées du Fort d'une portée de mouſquet. Ces maiſons ſont auſſi propres dedans & dehors que celles de Hollande, & quelques Habitans y ſont Catholiques, quoiqu'ils n'ayent pas la liberté d'y exercer leur Religion. La ſituation en eſt belle, & le climat y eſt aſſez doux. Leur Printems commence en Octobre, leur Eté en Janvier, l'Automne en Avril, & l'Hyvee au mois de Juillet. Les chaleurs y ſont fort grandes; mais il y a toûjours un vent qui rafraîchit l'air. La Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales y a un très-beau jardin, où l'on voit dans quatre compartimens, les arbres & les plantes les plus rares de l'Europe, de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique. Au delà d'une grande montagne vuiſine, qui eſt remplie d'une infinité de gros ſinges, il y a une plaine de près de dix lieues, où les Hollandois ont fait bâtir des Habitations, qui ſe peuplent tous les jours. La terre y eſt très-bonne, & rapporte du blé, & de toute ſorte de grains en abondance. Ce païs eſt rempli de bêtes ſauvages; & il y a une grande quantité de lions, de ours, de léopards, de chiens ſauvages, de loups, d'élans & d'éléphans. On y voit beaucoup de gibier de toutes ſortes, particuliérement des cerfs, dont le nombre eſt prodigieux. Il y a quantité de chevaux ſauvages qui ſont très beaux, & qui ont la peau diverſifiée de rayes blanches & noires, mais on a bien de la peine à les dompter. La mer de cette Baye eſt fort poiſſonneuſe, & les loups marins y approchent ſouvent des vaiſſeaux. Il eſt néanmoins difficile de les tuer, parce qu'ils ſont trop de tours en nageant. Les eaux des fontaines & des rivières y ſont excellentes. On dit que les Hollandois y ont trouvé des mines d'or & d'argent, & qu'ils les tiennent cachées.

Les peuples qui habitent la pointe méridionale de l'Afrique, vers le Cap de Bonne-Eſpérance, ſont partagez en pluſieurs nations, qui ont toutes la même forme de vivre. Leur nourriture ordinaire eſt le lait & la chair des troupeaux qu'ils nourriſſent en grande quantité, outre une racine qui leur ſert de pain, & qui a le goût de noiſette. Chacune de ces différentes nations a ſon Chef ou ſon Capitaine auquel elle obéit; & cette charge eſt héréditaire. Le droit de ſucceſſion appartient aux aînez, à qui les cadets doivent rendre ſervice, ſans avoir aucune part à l'héritage. Leurs habits ne ſont que de ſimples peaux de moutons avec la laine, préparées avec de l'excrément de vache, & une certaine graiſſe qui les rend inſupportables à la vûe & à l'odorat. Ces peuples n'ont aucune connoiſſance de la création du Monde; ils adorent pourtant un Dieu, auquel ils ſacrifient des victimes, pour en obtenir tantôt de la pluye, tantôt du beau tems, ſelon leurs beſoins; & ils pratiquent quelques cérémonies lorſque la lune eſt pleine: car ils n'attendent point d'autre vûe après celle-ci. Avec tout cela, ils ne laiſſent pas d'avoir de bonnes qualitez; car ils ſont ordinairement fideles & charitables les uns envers les autres, & punifſent l'adultere & le larcin comme des crimes capitaux. La principale nation eſt celle des *Sonquas*, que les Européens appellent *Hottentots*; peut-être, parce que ces peuples ont coûtumiérement ce mot à la bouche, lorſqu'ils rencontrent des Etrangers. Leur pais eſt vers la côte orientale & méridionale. Comme ils ſont agiles, robuſtes, hardis & plus adroits que les autres à manier les armes, qui ſont la zagaye & les fléches, ils vont ſervir chez les autres nations en qualité de Soldats; & ainſi il n'y en a pas une qui, outre ſon païs, n'ait encore des Sonquas qui compoſent ſa milice. Ils ſont adonnez à la chaſſe, & tuent avec beaucoup d'adreſſe & avec des armes empoiſonnées, des éléphans, des rhinocéros, des élans, des cerfs, des chevreuils, & pluſieurs autres ſortes d'animaux; dont il y a une prodigieuſe quantité aux environs du Cap. Les Hottentots, bien perſuadez qu'il n'y a point d'autre vie, ne travaillent qu'autant qu'il faut pour paſſer doucement celle-ci. A les entendre parler, lors même qu'ils ſervent les Hollandois, pour avoir un peu de pain, de tabac, & d'eau de vie, ils les regardent comme des Eſclaves qui viennent cultiver les terres de leur païs avec beaucoup de peine, au lieu d'y vivre en repos, ou de s'occuper à la chaſſe; mais quelque bonne opinion qu'ils ayent d'eux-mêmes, ils mènent une vie miſerable. Ils ſont mal propres juſqu'à l'excès, & il ſemble qu'ils s'appliquent à ſe rendre affreux. Quand ils reçoivent ſe parer, ils ſe frottent le viſage & les mains de le luye de leurs chaudiéres, ou d'une graiſſe noire qui les rend puants & hideux. Ils s'en graiſſent auſſi la tête, & c'eſt ce qui fait que leurs cheveux s'amaſſent en petites toufles, auſquelles ils attachent des pieces de cuivre ou de verre. Les plus conſiderables parmi eux portent auſſi de grands cercles d'ivoire, qu'ils paſſent dans leurs bras au deſſus & au deſſous du coude: les femmes, outre cela, s'entourent les jambes de petites peaux taillées en pres, ou d'inteſtins d'animaux, & ſe font des colliers & des ceintures, avec de petits os de différentes couleurs. On dit qu'ils ont quelque connoiſſance de l'Aſtrologie, & de la vertu des Simples pour la Medecine; mais ils n'ont pas tant d'eſprit qu'ils paroiſſent en avoir. Ils ont des coûtumes fort bizarres. Lorſqu'une femme a perdu ſon premier mari, elle eſt obligée de ſe couper autant de jointures de doits, en commençant par le petit, qu'elle ſe remarie de fois. Les hommes ſe font de même lorſque dés leur jeuneſſe, croyant que cela ſert beaucoup à augmenter l'agilité. Leurs cabanes ſont faites de branches d'arbres, & ſont couvertes de peaux & de nattes en forme de tentes. La deuxiéme nation des Habitans du Cap, eſt celle des *Namaquas*, vers la côte occidentale. Ces peuples ſont en reputation dans le païs, & ſont eſtimez guerriers & puiſſans, quoique leurs plus grandes forces ne conſiſtent pas deus mille hommes, portant tes armes. Ils ſont tous d'une taille avantageuſe & robuſte, ont un bon ſens naturel, tient & parlent fort peu. La troiſiéme nation eſt celle des *Ubiquas*, qui ſont au milieu des terres. Ceux-ci ſont Larrons & Voleurs de profeſſion; & quoiqu'ils ne puiſſent pas mettre cinq cens hommes ſur pié, il n'eſt pas aiſé de les vaincre; parce qu'ils ont des retraites dans des montagnes inacceſſibles. Les *Gouriquas*, ſont proche de la côte orientale, vers le nord, & n'ont pas beaucoup d'etendue. Les *Gaſſiquas*, qui ſont aux environs de l'embouchûre du fleuve Sanſan, ſont riches & puiſſans; mais ils ont peu d'adreſſe dans le metier de la guerre. Les *Gregriquas* au contraire qui habitent vers la côte occidentale, ſont grands guerriers. La ſeptieme nation eſt celle des *Souſiquas*, qui ſont les plus proches du Cap, dont les *Oſiquas* ſont alliez.

Dans un voyage que le Sieur Vander Stel, Commandeur ou Gouverneur du Cap de Bonne-Eſpérance, fit en 1685, marchant toûjours à dix ou douze lieues de la Mer Occidentale, il découvrit quelques nations différentes vers le vint-huitieme degré de latitude, dans un païs agreable, & abondant en toutes ſortes de fruits & d'animaux. Ces peuples ſont beaucoup plus traitables que les autres; ils ont le corps bien fait & robuſte, & ils laiſſent flotter leurs grands cheveux ſur leurs epaules. Leurs armes ſont l'arc & les fléches avec la zagaye, qui eſt une eſpéce de lance. Leur vêtement eſt un long manteau de peau de tigre, qui deſcend juſques aux talons. Parmi eux il s'en trouve d'auſſi blancs que les Européens; mais ils ſe noirciſſent avec de la graiſſe, & de la poudre d'une certaine pierre noire, dont ils ſe frottent le viſage & tout le corps. Pluſieurs ſe connoiſſent fort bien en minerais, qu'ils ſavent fondre & préparer; mais ils ne les eſtiment pas beaucoup, peut-être, parce qu'il y a une grande quantité de mines d'or, d'argent, & de cuivre dans leur païs. Leurs femmes ſont naturellement fort blanches; mais au lieu de plaire à leurs maris, elles le mettent comme eux. Celles qui ſont mariées ont le deſſus de la tête raſe, & portent de grandes coquilles pointues attachées aux oreilles. Par tout ce qu'on vient de remarquer, on voit aſſez que cette partie de l'Afrique n'eſt pas moins peuplée, ni moins fertile que les autres qui ſont déja découvertes; & que les peuples qui l'habitent ne ſont ni cruels, ni farouches. Quand le Sieur Vander-Stel arriva chez eux, comme il avoit avec lui deux trompettes, quelques haut-bois, & cinq ou ſix violons, dés que ces peuples eurent entendu le ſon de ces inſtrumens, ils vinrent en foule, & firent venir leur muſique compoſée d'environ trente perſonnes, qui avoient preſque tous des inſtrumens différens. Celui du milieu avoit une eſpéce de cornet à bouquin, les autres avoient des flageolets & des flutes. Cette ſymphonie étoit accompagnée de danſes & de ſauts, pendant que le Maître de muſique ſe tenoit debout pour regler la meſure & la cadence avec un bâton qui pouvoit être vu de tout le monde. * Mandelſlo, *tome* 2. d'Olearius. Le P. Tachard, *Voyage de Siam*. Dapper, *Deſcript. de l'Afrique*.

CAP BRETON, iſle qui ſe trouve tout à l'entrée du Golfe de S. Laurent, & qu'on nomme aujourd'hui l'Iſle Royale, eſt entre l'Acadie à l'oueſt, & l'iſle de Terre-Neuve au nord-eſt. Elle eſt fort coupée par la Mer, & comprend pluſieurs iſles fort petites, ſa figure eſt aſſez irréguliére, & elle a environ cent lieues de tour. Elle a deux ports excellens, celui de Louis-Bourg & le Port-Dauphin. Ce dernier fut tout eſt un des plus beaux qui ſe voyent. Il y en a un troiſiéme qu'on a nommé le Port-Toulouſe, dans une de ces petites iſles qui ne ſont preſque pas ſéparées de la grande iſle. Le terrain de l'Iſle Royale eſt fort ſtérile, & ne produit guére que du charbon de terre. * *Memoires du tems.*

CAP DE NAC. *Voyez* CADENAC.

CAP DE NON, Promontoire, ou Cap ſur la côte de la province de Sus, au Royaume de Maroc, ſut ainſi appellé, à ce qu'on croit, comme qui diroit Cap de *Non ultra*, parce qu'on s'imaginoit il y a trois cens ans, qu'il n'y avoit point de terre plus occidentale, & qu'on ne pouvoit aller plus outre ſans ſe perdre dans l'Océan. * Sanſon. Baudrand.

CAP DE QUERS. *Voyez* CADACUES.

CA-

CAPACCIO ou CAPACCIO NUE'VO, *Caput Aquarum*, ville d'Italie dans la Principauté Ultérieure, au Royaume de Naples, avec Evêché ſuffragant de Salerne, eſt une ville nouvelle, ſituée dans une plaine. Il y en avoit une autrefois ſur une montagne, ou l'on en voit les ruines, qui ont encore le nom de *Capaccio Vecchio*. * Cluvier. Baudrand.

CAPACCIO (Jules-Céſar) né à Campagna dans le Royaume de Naples, a fleuri au commencement du XVII ſiécle. Il n'étoit pas d'une famille diſtinguée, mais ſon mérite la releva par les honneurs qu'il lui procura. Il étudia à Naples & apprit la Philoſophie, la Juriſprudence Civile & Canonique ; enſuite de quoi il s'attacha à la lecture des Poëtes & des Hiſtoriens. On le choiſit pour être Sécretaire de la ville de Naples, & il fut un de ceux qui contribuérent le plus à établir l'Académie *de gli Oziosi* dans la même ville. François de la Rovére Duc d'Urbin, lui confia le ſoin de l'éducation du Prince ſon fils, & ce fut durant ce tems-là, que Capaccio compoſa une partie des Ouvrages que nous avons de lui. Il mourut en 1631. Ses Ouvrages ſont *Tractatus d'ell'Impreſa*; *il Secretario*; *Prediche quadrageſimali*; *Il Principe*; *Hiſtoria Puteolana*; *Hiſtoria Napolitana*, *&c.* * Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter. partie* 1.

CAPACE, ville. *Voyez* CAPACCIO.

* CAPALITA, ville de l'Amérique ſeptentrionale, près de la Mer du ſud, dans la Nouvelle Eſpagne & dans la province de Guaxaca au ſud-eſt de la ville de Guaxaca, dont elle eſt éloignée d'environ 45 lieues.

* CAPANACIA, Hôtellerie célébre d'Italie, ſituée près de Sutri dans le Patrimoine de Saint-Pierre, province de l'Etat Eccléſiaſtique. On voit près de cette Hôtellerie les ruines de *Vicus Martani*, ancienne ville de l'Hétrurie. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAPANÉE, fameux Capitaine Argien, & mari d'*Evadné* fut l'un des Capitaines qui ſe trouvérent au ſiége que Polynice mit devant Thébes. Ce fut lui qui eſcalada le premier les murailles de cette ville, dont les Habitans l'allommérent à coups de pierre. C'eſt pour cela que les Poëtes ont feint qu'il fit la guerre à Jupiter, & qu'il en fut foudroyé. * Apollodore. Hygin. Stace, *dans ſa Thébaïde*.

CAPARA, petite ville d'Eſpagne, dans la Vieille Caſtille ſur les confins de la province d'Eſtremadure, au nord-oueſt de Placentia, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieuer.

CAPARNAUM. *Voyez* CAPHARNAUM.

CAPAX, dans l'Ordre de Malte, eſt le nom que l'on donne aux Chevaliers, qui ont fait cinq années de réſidence à Malte & quatre Caravanes, & qui ſont en état de parvenir à la Commanderie.

CAPDENAC. *Voyez* CADENAC.

CAPE, ville. *Voyez* CABES.

CAPE'CE (Scipion) en Latin *Scipio Capycius*, Gentilhomme de Naples, a vécu juſques vers l'an 1550. Il a écrit en proſe & en vers. Ses Ouvrages en proſe traitent de matieres de Droit ; les principales piéces en vers Latins ſont, deux livres des *Principes des eloges* ; trois *du grand Prophéte*, c'eſt à dire, ſaint Jean-Baptiſte ; *des Elégies* ; *des Epigrammes*. Il a tâché d'imiter Lucréce dans les livres des Principes des choſes ; mais quoi que Scipion ait eu le Cardinal Bembo & Manuce en ſa faveur, il ne mérite point d'être mis en parallèle avec Lucréce. Il pourroit peut-être tenir le premier rang après lui. Pour ce qui eſt du Poëme du grand Prophéte, Geſner dit ſeulement que c'eſt un Poëme ſavant, qui pourroit être comparé aux Anciens pour ſa majeſté. * Bembo, *Epiſt. ad Scip. Capycium*, an. 1545. Lilio Gregorio Giraldi, *Dialog.* 2. *de Poetis ſui avi*, *p.* 417. Jacob Gaddius Flor. *de Scriptorib. non Eccleſ. tome* 1. *& apud* Leon. Nicod. *Addit. ad bibliath. Neapolit.* Nicolai Toppi, *p.* 226. *c.* 1 *per* Leonard. Nic. Paul Manuce, *Præf. in Capyæ Permata ad Iſabellam Villamarinam*, *&c.* Conrad Geſner, *in bibliath. ejuſdem Epitome ſeu commmat.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes*, *tome* 7. *p.* 216: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 193. *n.* 1277, de l'edn. d'Amſterdam 1725. Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.*

CAPE'CE, CAPYCIA (Hiſtoire) de Naples, Juriſconſulte, que Philippe IV, Roi d'Eſpagne, employa en diverſes affaires. Il a compoſé quelques Ouvrages de Droit, & mourut le dialéme août de l'an 1654. On a de lui, *Deciſiones Neapolitanæ*, imprimées à Naples en 1652 ; *Reſolutiones & ſelectiones*, à Geneve en 1664. * Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.*

CAPE'CE, Fabio. *Cherchez* CALE'OTA.

CAPEL, famille Françoiſe. *Cherchez* CAPPEL.

CAPEL (Guillaume) fut Maire de Londres en 1504. Il fit bâtir une très belle chapelle, dans la partie orientale de l'égliſe de S. Barthélemi, où il a été enterré. De lui deſcendoit *Arthus* ou *Arthur* Capel qui fera le ſujet de l'article qui ſuit.

CAPEL (Arthus ou Arthur) Baron de Hadham dans le Comté de Hartford, Ecuyer, perſonnage d'un grand mérite, & qui fut fait Baron du Royaume ſous le titre de Lord *Capel* de Hadham, en 1641. Il prit les armes & leva des troupes à ſes propres dépens, pour le ſervice du Roi Charles I, & ſerva pendant toute la Guerre Civile. Le Roi étant priſonnier dans l'iſle de Wight, il ſe hazarda courageuſement pour le délivrer, avec tout ce qu'il put avoir de troupes ; mais n'ayant pu réuſſir, il fut pris, condamné à mort, & exécuté le neuviéme mars 1648 ou 1649, ſelon notre maniére de commencer l'année au mois de janvier. Voici comment *Raguenet* raconte l'Hiſtoire de ce Seigneur Anglois, dans *la Vie de Cromwel*. Je ne ſai où il a puiſé ce qu'il en dit. Il étoit Gouverneur de Cincefort, lorſque Fairfax Chef des Parlementaires & General de leurs troupes aſſiégea cette place en 1645. Il s'y défendit avec tant de vigueur, que l'on douta long-tems du ſuccès de ce ſiége. Fairfax voyant le peu d'apparence qu'il y avoit de prendre cette place par les armes, ſe ſervit d'un ſtratagéme aſſez ſingulier pour tâcher d'en devenir maître. Il fit venir Arthus ſon fils unique de Capel, jeune homme de 17 ans qui étudioit à Londres, pour engager cet enfant à ſe jetter à genoux devant ſon pére, & le prier de lui conſerver la vie, en s'accommodant avec le Parlement. Fairfax ne put jamais obliger ce digne enfant d'un pére ſi généreux de faire cette démarche, diſant toûjours *que ſon pere étoit trop ſage pour avoir beſoin des avis d'un enfant comme lui* : ce qui ayant mis Fairfax en fureur, il fit propoſer au pere une entrevue ; mais ce ne fut que pour lui faire voir ſon fils nud juſqu'à la ceinture au milieu d'une troupe de ſoldats qui avoient les épées tirées contre lui. A ce ſpectacle, ce grand homme plein de fermeté & ſans s'émouvoir, cria ſeulement à ſon fils par trois fois, *Dieu & le Roi, mon fils* : & enſuite ſe tournant vers les Officiers qui l'accompagnoient, il les exhorta à demeurer fermes & à faire leur devoir juſqu'à la fin, *non pas*, dit-il, *pour venger l'outrage qu'on me fait en la perſonne de mon fils, mais pour ſatisfaire à la fidélité que vous devez à votre Roi.* Le jeune Capel fut renvoyé à Londres, & le pere ſoutint encore long-tems ; mais le ſecours qu'on lui envoya ayant été défait, les Habitans forcérent leur Gouverneur à capituler. On envoya Capel priſonnier à la Tour de Londres, où on lui coupa le cou, le neuviéme mars 1649, par ſentence des mêmes Juges qui avoient peu auparavant condamné le Roi Charles I, à perdre la vie. Il avoit épouſé *Elizabeth* fille & héritiére de *Charles* Morriſon de Capa-Hobercy, dont il eut quatre fils, *Arthur* & *Henri* tous Chevaliers du Bain lors du couronnement du Roi *Charles II*, *Edouard* & *Charles*. Il laiſſa auſſi quatre filles, *Marie* qui épouſa *Henri* Lord de Beauchamp, & après la mort, *Henri* Marquis de Worceſter ; *Elizabeth* mariée à *Charles*, Comte de Carnarvan ; *Théodoſie* mariée à *Henri*, appellé alors Lord *Cornbury*, & depuis Comte de *Clarendon* ; & *Anne* mariée à *Jean* fils & héritier préſumptif de *Gilles Strangway* de Melbury-Sandford, dans le Comté de Dorſet, Ecuyer.

CAPEL (Arius ou Arthur) fils du précédent, héritier de ſon pére, tant pour le mérite & les ſouffrances de ſon dit pére, que pour ſon propre mérite, reçut du Roi Charles II, le titre de Vicomte de *Maldon* dans le Comté d'Eſſex, & la dignité de Comte d'Eſſex. Quelque tems après, il fut fait Lord Lieutenant d'Irlande, où il conduiſit lui aquit beaucoup de reputation. Sur la fin du régne de Charles II, ce malheureux Comte généralement aimé, fut mis à la Tour, accuſé de trahiſon, & l'on a publié qu'il s'étoit coupé la gorge avec un raſoir. Cependant l'opinion commune a été, que ceux qui l'avoient fait mettre en priſon, s'y avoient fait égorger. On prétend que le contraire paroît par les informations des Juges commis, pour examiner les meurtres, qui décidérent qu'il s'étoit tué lui-même, & par le ſilence du Commité des Lords établi depuis la Révolution ; qui s'étant informez de la choſe avec ſoin, abandonnérent cette affaire, ſans en venir à aucune concluſion, marque certaine, diſent-on, qu'ils étoient convaincus de la verité du rapport, qui avoit été fait, qu'il s'étoit tué ſoi même. Il avoit épouſé *Elizabeth* fille d'*Algernon* Percy, Comte de Northumberland, dont il a laiſſé des enfans.

CAPELAN, montagne à douze journées de Siren, capitale du Royaume de Pégu dans la preſqu'iſle de l'Inde au delà du Golfe de Bengale. Il y a une mine d'où l'on tire une grande quantité de rubis, de topaſes jaunes, de ſaphirs bleus & blancs, d'hyacinthes, d'améthiſtes, & d'autres pierres precieuſes de différentes couleurs. * Tavernier, *Voyage des Indes*.

CAPELLA, Poëte Latin, vivoit ſous l'empire de Jules-Céſar, ou d'Auguſte : il compoſoit des vers Elegiaques, & Ovide fait mention de lui, *Ex Ponto*, *l.* 4. *Eleg.* 16. *v.* 36.

Claudentes inparibus verba Capella modis.

CAPELLA, ſavant Orateur, vivoit dans le ſecond ſiécle : Il fut un de ceux que l'Empereur Marc-Aurèle Antonin *le Philoſophe* choiſit pour l'éducation de Commode ſon fils, qui promit très-mal des ſoins de ſes Maîtres. * Lampridius, *in Commodo*.

CAPELLA, MARCIANUS ou MARTIANUS MINEUS FE'LIX CAPELLA. On ne ſait pas préciſément en quel tems il vivoit, on ignore même s'il étoit Carthaginois ou Romain ; mais il y a apparence qu'il a vécu avant le commencement du VI ſiécle, parce qu'il eſt cité par Boece, On croit auſſi que l'Afrique étoit ſa patrie. Il eſt nommé parmi les Couſulaires, & a écrit, *De Nuptiis Philologiæ libri ſeptem*. Franciſcus Vitalis les fit imprimer la premiére fois à Vicence l'an 1499. Depuis, en 1577, on les publia avec des Notes de Bonaventure Vulcanius. Hugues Grotius nous en procura une édition beaucoup plus correcte en 1599, *in 8vo*. Capella eſt un ancien Auteur du cinquiéme ou du ſixiéme ſiécle, qui avoit enveloppé beaucoup de choſes ſavantes & curieuſes dans les embarras de l'Allégorie & dans un ſtile Africain ou demi-barbare. Son Ouvrage ſuquel, à l'exemple de Petrone, il avoit donné le titre de *Satyricon*, ou *du mariage de la Philologie avec Mercure*, étoit devenu très defectueux par la négligence des Copiſtes ; & par la pourriture ſurvenue aux exemplaires pas la longueur du tems. Quelques Critiques du XV & du XVI ſiécle, tentérent avec peu de ſuccès d'y apporter du remède. La gloire en étoit réſervée à Grotius, qui au rapport de M. Baillet n'ayant alors que 14 ans, en rétablit une infinité d'endroits corrompus, avec un ſuccès tout à fait admirable, & tel que les Savans les plus avancez en âge n'oſeroient preſque prétendre pour eux mêmes. Après tout Capella ne mérite preſque pas le nom de Poëte. * Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes*, *tome* 6. *p.* 545 : ou *tome* 3. *partie* 2. *p.* 448. *n.* 1205. de l'édn. d'Amſterdam 1725 : & *Recueil des Crit. Gramm. tome* 2. *partie* 1. *p.* 317. *n.* 289. de la même édn. Le même, *Enfans devenus célebres par leurs études*, *p.* 234. de l'edit. de Paris, 1683. Voſſius, *de Hiſt. Lat.* 3. Le même, *de Poet. Lat.*

CAPELLA, ou CAPRA, (Galeaſſe Flavius) naquit à Milan en 1487, & fut réputé un des plus ſavans hommes de ſon tems. Son érudition lui donna un grand crédit auprès de *François Sforce* II, Duc de Milan, qui le nomma Sécretaire du Conſeil de Milan & l'envoya auprès de la République de Veniſe. Charles-Quint ayant pris Milan, confirma Capella dans ſa charge de Sécretaire, l'employa en différentes Ambaſſades & en fut ſatisfait. Il a beau-

beaucoup écrit en Latin & en Italien ; mais on n'a imprimé que les pièces ſuivantes, *Delle Eccellenza e dignità delle Donne* ; *De Bello Muſſano liber* ; *De Rebus geſtis pro reſtituendo Franciſco II. Mediol. I. Ducis*, qui contient l'Hiſtoire de la guerre entre Charles-Quint & François I, depuis 1521, juſques en 1550. Il mourut à Milan en 1537, âgé de 50 ans. * Ghilini, *Theatrum*. Fréheri, *Theatr.*

CAPELLA ou DE CAPILLA, (André) Evêque d'Urgel en Catalogne, étoit de Valence en Eſpagne. Dès ſon jeune âge il entra chez les Jéſuites, où il exerça la charge de Maître des Novices. Vers l'an 1569, il entra chez les Chartreux, pour y vivre caché dans la ſolitude. On lui donna le gouvernement de diverſes maiſons de ſon Ordre ; & le Roi Philippe II le nomma, en vertu d'un Bref Apoſtolique, pour viſiter quelques monaſtères de Bénédictins en Catalogne. Il eut encore d'autres emplois importans ; & en 1587, il fut nommé à l'Evêché d'Urgel, qu'il gouverna 23 ans. Enfin, il mourut le 22 ſeptembre 1610. André Capella ſavoit le Latin, le Grec & l'Hébreu, & s'attacha particuliérement à l'étude de l'Ecriture. Il a compoſé des Commentaires ſur Jérémie en Latin, & divers autres Ouvrages en Eſpagnol, comme *des Conſidérations ſur les Dimanches de l'année, ſur les jours du Carême, & ſur les Fêtes des Saints, &c.* * Joſeph de Valles, *in Hiſt. Carth. Hiſp.* Petreus, *Bibliath. Carth.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVII.* Nicolas Antonio, *Bibliath. Script. Hiſp.*

* CAPELLARI (Michel) Poëte Italien, né à Belluno, s'appliqua à la Juriſprudence, à la Philoſophie, à la Théologie & ſur tout à la Poëſie. A l'âge de 38 ans il vint à Rome, où il fut élevé à pluſieurs emplois conſidérables dans l'Egliſe. L'Empereur Léopold le créa Baron de l'Empire, le Roi Louis XIV le fit Chevalier, & la Reine Chriſtine le prit pour ſon Sécretaire. Il refuſa les Evêchez de Feltri & de Belluno, auſſi bien que la Chaire de Profeſſeur dans les Belles Lettres à Padoue, & quand il commença à venir ſur l'âge, il paſſa ſa vie dans la retraite tantôt à Rome, tantôt à Veniſe, & tantôt à Belluno, ville de ſa naiſſance. On a de lui en vers un bel Eloge de la Reine Chriſtine, & pluſieurs autres piéces publiées à Padoue en 1697. Il mourut le 19 ſept. 1717. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAPELLE, petite ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne, eſt dans l'Archevêché de Tréves ſur le Rhin, au deſſus de Coblentz. On voit quelques monumens d'antiquité Romaines en ce lieu, où l'on croit qu'étoit l'*Ambitatinus Vicus* des Anciens, où, ſelon *Pline* ſecond, l'Empereur Caligula naquit. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAPELLE (la) forteresſe de France en Picardie, eſt dans la Thérache, vers les frontiéres du Hainaut, environ à une lieue de la riviere d'Oyſe, qu'elle a au midi, entre Landeſci, Avénes & Guiſe. La Capelle fut bâtie dans le XVI ſiécle, pour être oppoſée à ceux du Païs-Bas qui faiſoient des courſes dans la Picardie. Dans le XVII, elle a été ſouvent priſe & repriſe. En 1636, les Eſpagnols la prirent ; mais l'année ſuivante le Cardinal de la Valette la leur enleva. * Mézeray, *Hiſt. de France.*

CAPELLE (Marc-Antoine) de l'Ordre des Fréres Mineurs, après avoir défendu en 1606 & 1607, la cauſe de l'interdit de Veniſe pour le Pape Paul V, & combattu, en 1610, les prétentions du Roi de la Grande-Bretagne, touchant la Primauté Eccléſiaſtique, ſoutint, en 1621, la Primauté de ſaint Pierre & le ſucceſſion du Pontife Romain à cette dignité, & attaqua, en 1625, le Traité de Vecchietti de l'année primitive. Cette derniére Diſſertation d'Antoine Capelle eſt ſavante & bien écrite. Il avoit à faire à un très-habile homme en ce genre d'érudition, mais qui, comme nous avons dit, s'étoit éloigné des ſentimens communément reçus. * M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccléſ. XVII ſiécle, tome 1.*

* CAPELLETTI, eſt le nom que les Veniziens donnent aux troupes tant d'infanterie que de cavalerie qui ſont compoſées de leurs Sujets d'Eſclavonie de Dalmatie & de Morlaquie. Ils les eſtiment à un tel point à cauſe de leur fidélité envers la République, & particuliérement contre les Turcs, qu'ils leur confient les meilleures places qu'ils ayent en terre-ferme, & qu'ils en ont toujours deux compagnies à Veniſe pour garder le Palais du Doge & celui de St. Marc. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. du Gouvernement de Veniſe, p.* 66 & 67. Saint-Didier, *Ville & République de Veniſe, p.* 266

CAPELLIEN, Préfet de la Mauritanie pour l'Empereur Maximin, ſur la fin du troiſiéme ſiécle, attaqua les deux Gordiens, pére & fils qui s'étoient fait déclarer Empereurs en Afrique, & qui avoient obtenu que le Sénat approuvât leur élection. Le fils âgé de quarante-ſix ans, fut vaincu dans la bataille ; & on ajoûte que le pere ſe donna la mort de déplaiſir, l'an 237. * Jules Capitolin, *dans Gordien.* Hérodien, *l.* 7.

* CAPELLO, ſocienne famille noble de Veniſe, qui a donné à la République des Procurateurs de St. Marc, des Généraux, & d'autres illuſtres perſonnages. Les Procurateurs ſortis de cette famille ſont *Marin* en 1263, *Jean* en 1386, *Antoine* en 1523, *Paul* en 1524, *André* en 1557, *Vincent* en 1558 ; (*Voyez* l'article ſuivant) Jean en 1645.

* CAPELLO (Vincent) fils de Nicolas Capello Capitaine Général des forces maritimes, eut, outre la dignité de Procurateur de St. Marc, celle de Subſtitut du Doge Pierre Lando. Il fut enterré à Santa Maria Formoſa, où le Sénat honora ſa mémoire d'une ſtatue équeſtre. On peut voir par ſon épitaphe qu'il fut trois fois Capitaine Général ſur mer ; qu'il rétablit la diſcipline militaire ſur la flotte ; qu'il inveſtit près de Prévéſe le fameux Barberouſſe, Amiral des Ottomans ; & qu'il auroit pu remporter ſur lui une victoire entiére, ſi les Chrétiens pour ſon malheur n'avoient eux mêmes fait échouer cette glorieuſe entrepriſe, c'eſt à dire, ſi le Prince Doria Généralde des Galéres d'Eſpagne avoit voulu faire ſon devoir. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. du Gouvernement de Veniſe, p.* 24. 103. 508. 537.

CAPELLUS, (Rodolphe) naquit à Hambourg en 1634. Après avoir ſolidement commencé ſes études dans ſon lieu natal, il paſſa en 1652, à Wittenberg où il s'appliqua particuliérement à la Littérature & à l'Hiſtoire, quoiqu'il donnât auſſi quelque tems à l'étude de la Théologie. Il alla enſuite à Giellen, & s'y exerça ſur tout dans l'art de diſputer méthodiquement. De Giellen il retourna dans ſa patrie où il fut fait Profeſſeur en Eloquence en 1660. Dans cette même année il retourna à Giellen, pour y prendre le degré de Docteur en Théologie. Lorſqu'en 1675, on erigea quatre nouvelles Chaires de Profeſſeur à Hambourg, Capellus eut celle de Profeſſeur en Hiſtoire & en Grec, & demeura dans cet emploi juſques à ſa mort arrivée en 1684. Il mourut d'une fiévre maligne, dans le tems qu'il étoit occupé à publier un Traité ſur le Croix de J. C. Voici la liſte de ſes autres Ouvrages, *Cæſii tabula Scriptorum Eccleſiaſticorum* ; *Nummophylacium Lutheranum* ; *Syntagma Lectionum Bibliothecarium* ; *Exclamatio de B. Luthero ejuſque divino reformationis opere* ; *Byzantina* : ce dernier Ouvrage n'a été imprimé que depuis la mort de l'Auteur. * Gonzii, *Elogia Theologorum, Sec.* 16. & 17.

CAPELUCHE, Bourreau de Paris, le mit à la tête d'une foule de ſéditieux au mois d'août de l'année 1418, & prit parti pour le Duc de Bourgogne, pendant les factions des Armagnacs & des Bourguignons. Cette émotion ayant été appaiſée quelques jours après, il fut pris & eut le tête coupée par ordre du Duc de Bourgogne, parce qu'il s'étoit trop familiariſé avec lui ; juſques-là que le Duc ne le connoiſſant pas, avoit ſouffert qu'il lui eût touché dans la main. * Jean Juvénal des Urſins, *Hiſtoire du Roi Charles VI.*

CAPE'NE (*Capena*) la porte Capéne à Rome, ſelon Feſtus, a pris ſon nom d'une ville voiſine, près de la fontaine Egérie. Elle étoit encore nommée *la porte Appienne*, parce qu'elle conduiſoit au chemin d'Appius ; & *Triumphale*, parce que c'étoit par cette porte que les Triomphateurs entroient leur entrée dans la ville : on l'appelle aujourd'hui la porte de *S. Sébaſtien.*

CAPERNAUM. *Voyez* CAPHARNAUM.

CAPER-NOMA. *Voyez* CAPHARNAUM.

CAPEROLE (Pierre) Religieux de l'Obſervance, acquit une grande réputation par ſes prédications dans le quinziéme ſiécle. Il étoit né ſujet de la République de Veniſe, & entra dans l'Ordre de ſaint François à Breſce. La guerre ayant été déclarée entre les Vénitiens & les Milanois, Caparole fit voir de la partialité : ce qui lui attira les mauvais traitemens de ſes Supérieurs qui étoient les Milanois. Il chercha à s'en venger avec quelques autres qui s'étoient attirez les mêmes diſgraces par une conduite ſemblable, en ſe jettant chez les Conventuels ; mais il ne fit d'abord par là qu'irriter les Supérieurs, qui diſperſérent les Rebelles, & les logérent dans les couvens les plus pauvres, & les plus éloignez de l'Eau de Veniſe. Cette ſorte de banniſſement fit connoître toute l'adreſſe & en même tems toute l'opiniâtreté de Caperole ; car il trouva moyen de ſéparer pluſieurs couvens de la Province de Milan, pour les mettre ſous l'obéïſſance des Conventuels : cela ſe fit vers l'an 1472. La ſéparation de ces couvens cauſa un procès, qu'on crut appaiſer en 1575, dans le Chapitre de l'Obſervance à Naples, en érigeant un Vicaire de Breſce ; mais quoique les autres Religieux parurent contens de rentrer dans l'obſervance, Caperole voulut pouſſer à bout ſes ennemis ; & obtint du Pape l'érection de cette Vicairie en Congrégation, qui fut nommée *des Caperolans*, & ſoumiſe aux Conventuels. L'empreſſement qu'il fit voir auſſi-tôt à attirer dans cette Congrégation tous les Obſervans qui ſe préſentoient à lui, cauſa de nouveaux troubles. Il en fut repris par le Pape dès le même année ; ce qui n'empêcha pas que cinq ans après, c'eſt à dire, en 1480, il ne ſe fit donner le couvent de Veſletri. Il étoit appuyé par le Général de l'Ordre qui l'aimoit, & par les Vénitiens, qui craignoient toûjours que les Supérieurs Milanois ne cauſaſſent quelques déſordres dans leur Etat ; mais Caperole étant mort peu après, la République ſe contenta de l'offre qu'on lui fit de faire, de la Congrégation des Caperolans, une province de l'Obſervance ſéparée de celle de Milan ; de ſorte que le nom de ce Religieux n'a guéres plus vécu que lui. * Luc Wadingue, *Annal. Minor. tome 6.* Domin. de Gubernat, *Orb. Seraph. tome 1. l. 5. c. 9.* Heliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome 7. ch. 15.*

CAPE'S, riviére du Royaume de Tunis en Afrique, vient du Mont-Atlas, & va ſe décharger dans la Mer Méditerranée, proche de la ville de Capès, où eſt le Golfe de même nom. Son eau eſt ſalée, & ſi chaude, lorſqu'on la puiſe, qu'il la faut laiſſer refroidir à l'air, une heure avant que d'en boire. * Marmol, *de l'Afrique l. 1.*

CAPES, ville. *Voyez* CABES.

CAPESTAN, bourg du Languedoc à trois heures de Narbonne du côté du nord, s'appelle en Latin *Capus Stagni*, & tire ce nom de ſa ſituation, ſur le commencement d'un petit étang.

CAPET, (*Caperus*) ſixiéme Roi des Latins, deſcendu d'Enée, & fils d'Alba Silvius, régna 26 ans, depuis l'an 3058 du monde, & avant Jeſus Chriſt 977. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils CAPYS, dont le régne dura 28 ans ; & ce dernier fut ſuivi d'un autre CAPETUS, qui ne régna que 13 ans. * Tite-Live. Meſſala. Euſebe. Denys d'Halicarnaſſe.

CAPET, ſurnom de *Hugues*, Comte de Paris, & Duc de France, fils de Hugues *le Grand*. *Chercher* HUGUES-CAPET.

CAPET, (Jean) Chanoine de Liſle en Flandes, où il avoit pris naiſſance, & Docteur de Louvain, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, & mourut le douziéme mai de l'an 1599. Il a écrit diverſ Ouvrages, *De vera Chriſti Eccleſia, deque Eccleſiæ & Scripturæ auctoritate* ; *De Hæreſi & modo convincendi Hæreticos* ; *De Origine Canonicorum & eorum officio* ; *De perpetua Sacerdotum caſtitate* ; *De Indulgentiis* ; *De Jejuniis* ; *De Pœnitentia & Pœnitentiæ Miniſtris* ; *De Pœnitentiis Canonicis & ſatisfactione* ; *De Confeſſione ſecreta* ; *De Statu Hominis condito, lapſo & redempto, libri tres* ; *Expoſitio Symboli Apoſtolorum* ; *Commentaria in D. Pauli Epiſtolas & alias Canonicas* ; *Orationes duæ ad Clerum Inſulenſem.* * Valére André, *Bibliath. Belgica, p.* 475. 476. Du Pin, *Table Univerſelle des Auteurs Eccléſiaſtiques.*

CA-

CAPÉTANS ou CAPETIENS, nom que l'on donne aux Rois de France de la troiſiéme race, qui a commencé par HUGUES CAPET, l'an 987.

CAPE'TES, nom des Bourſiers du Collége de Montaigu, fondez par Jean Standonc en 1480, ainſi appellez, parce qu'ils portoient de petits manteaux, que l'on nommoit anciennement des *Capes*, ou des *Capets*. * Malingre, *Antiq. de Paris*.

CAPE'TIENS. *Voyez* CAPE'TANS.

CAPGRAVE, Religieux. *Cherchez* CATGRAVE.

CAPHA, ville. *Voyez* CAFFA.

* CAPHAR, en Hébreu ſignifie un *champ* ou un *village*: d'où vient qu'il ſe trouve aſſez ſouvent avec un autre terme qui eſt le nom propre du champ ou du village. On trouve auſſi le nom de *Caphar* joint à un nom de ville parce qu'il eſt ſouvent arrivé qu'un village s'eſt aggrandi, & eſt devenu ville. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CAPHAR, c'eſt le droit que ceux qui voyagent en Turquie ſont obligez de payer à pluſieurs paſſages, où il y a des Officiers établis pour les recueillir. Ces droits étoient autrefois recueillis dans la Paleſtine par des Chrétiens, pour l'entretien des grands chemins, & pour ſubvenir aux frais néceſſaires, pour empêcher les courſes des Arabes, & celles des Voleurs. Les Turcs ont continué cette collecte, ſous les mêmes prétextes. Ils obligent même les Paſſagers, & ſur tout les Francs, à payer des ſommes arbitraires & déraiſonnables, quoiqu'au lieu de leur ſervir de ſauvegarde, ils ſoient les premiers à les voler. * Maundrell, *Voyage, &c. p. 5. & 6.*

CAPHARA, ou CAPHIRA, ville de la Tribu de Benjamin. *Joſué, ch. 9. v. 17. ch. 18. v. 26.* * Huré, *Dictionnaire de la Bible*.

* CAPHARABIM, CAPHARABIN, & mieux CAPHARABIS, château en Idumée qui fut pris par *Céréalis*, quoique cette place fût très-forte, & que ce Capitaine n'eût pas aſſez de troupes, ni pour la prendre pas aſſaut, ni pour en former un ſiége réglé. La ſeule réputation des Romains allarma ſi fort la Garniſon, qu'elle ſe rendit, lorſque Céréalis deſeſpéroit de la prendre. * Joſeph, *Guerre des Juifs, l. 4. ch. 33*: & de l'édition Grèque & Latine de Cologne en 1691, *l. 5. c. 8.*

* CAPHAR-ARIA, le village ou le champ du Lion, entre Jéruſalem & Aſcalon, ſuivant les Tables de Peutinger. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

* CAPHARATH, village de Galilée que Joſeph fit fortifier, comme il le dit dans ſa Vie. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CAPHAR-BARUCHA, c'eſt à dire, *village de Bénédiction*, dans la Tribu de Juda. Saint Jérome dit que Ste Paule y étant montée, ſe ſouvint de la caverne de Loth, & vit l'endroit où étoient autrefois Sodome & Gomorrhe. On croit que le Patriarche Abraham accompagna juſques là les Anges, qu'il avoit eu l'honneur de recevoir, lorſqu'ils elloient à Sodome. S. Epiphane met ce lieu à trois milles d'Hébron. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CAPHARBISCH, ville du *Daroma*, contrée en deça du Jourdain, qui s'étend depuis Eleuthéropolis vers le midi. Les Talmudiſtes diſent que dans le Daroma il y avoit trois villes dont chacune contenoit le double d'Habitans, qu'il étoit ſorti d'Iſraélites du Pais d'Egypte. Ces trois villes étoient *Capharbiſch, Capharſchihalim*, & *Caphar-Duroin*. La premiére tiroit ſon nom de ſa dureté à l'égard des Etrangers; la ſeconde de ce que les Habitans nourriſſoient leurs enfans de dattes vertes; ou comme traduit Buxtorff dans ſon *Lexicon Rabbinique* au mot בסר, de ce que leurs enfans ſe multiplioient comme les dattes vertes. La troiſiéme de ces villes ſe nommoit Caphar-Duroin, la ville des mâles; parce que toutes les femmes de cette ville ne mettoient au monde que des enfans mâles; ſi elles vouloient avoir des filles il falloit aller ailleurs; & ſi quelque femme des autres villes deſiroit un fils, elle devoit ſe rendre à *Caphar-Duroin*. Ce récit mérite de ſortir de la bouche d'un Juif. * Relandi *Paleſtina, l. 3.*

* CAPHAR-DAGON, ou le village de Dagon entre Dioſpolis & Jamnia, ſelon Euſébe. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CAPHARE'E, Promontoire fameux de l'Iſle d'Eubée, nommée aujourd'hui *Capo dell' ora*, ou *il Capo Figera*, à la pointe orientale de l'Iſle de Négrepont. Il eſt très-dangereux pour la navigation, à cauſe de quantité de rochers contre leſquels les vaiſſeaux peuvent ſe briſer dans l'orage. Il eſt à 90 milles de l'Iſle de Schio, à 12 de Cariſto, & à 70 de la ville de Négrepont. C'eſt où Nauplius Roi d'Eubée, vengea la mort de ſon fils Palamède, qui fut tué par la trahiſon d'Ulyſſe: car, comme les Grecs revenoient du ſiége de Troye, Nauplius fit allumer un fanal à la cime de cette montagne, pour faire croire pendant la nuit, que c'étoit un havre, & pluſieurs vaiſſeaux des Grecs, trompez par ce ſignal, vinrent donner contre ces rochers, & y firent naufrage. Bochart tire ce nom du Syriaque, *Capharna*, c'eſt à dire, *fanal brillant*. * Virgile, *Æneid. l. 11.* Ovide, *Metamorph. 4.* Priſcien.

* CAPHAR-ETHAIA, patrie de l'Héréſiarque Ménandre: ce lieu étoit dans la Samarie. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

* CAPHAR-GAMALA, lieu à vint milles de Jéruſalem. Il ſemble que ce lieu prenoit ſon nom de Gamaliel qui en étoit le propriétaire, & qui y avoit fait enterrer St. Etienne. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

* CAPHAR-IAMA eſt la même ville que Jabnéël dans la Tribu de Nephtali.

* CAPHAR-LABA, ville de l'Idumée. Elle oſa ſe revolter contre les Romains, ce qui lui attira ſur les bras les armes de *Veſpaſien*, qui l'aſſiegea, s'en rendit maître, & y fit un carnage de deux mille hommes, outre mille autres Habitans qu'il mit aux fers. Cet Empereur voyant que la place étoit très-forte, ne la voulut pas démolir; mais il ſe contenta d'y mettre une bonne garniſon, pour en retenir le peuple dans le devoir. * Simon, *Dict. de la Bible*.

CAPHARNAUM, ou CAPERNAUM, ville maritime de la Tribu de Nephtali à l'extrémité de celle de Zabulon, ſur le rivage de la Mer de Tibériade. Après que J. C. eut quité la ville de Nazareth, il vint demeurer dans celle de Capharnaum, où il commença à prêcher publiquement & fréquemment l'Evangile. Il paroît par le grand nombre de miracles que Notre Seigneur a faits, tant aux environs que dans la ville de Capharnaum, qu'il y venoit très-ſouvent; c'eſt apparemment la raiſon pour laquelle on l'appelloit la ville de Jeſus Chriſt. Lorſque Notre Seigneur ſéjournoit à Capharnaum, il y faiſoit des inſtructions à ſes Apôtres, & endoctrinoit le peuple dans les Synagogues. Ce fut dans cette ville, que J. C. en préſence du peuple & de tous ceux qui étoient dans la Synagogue, chaſſa le démon du corps d'un poſſédé, qu'il guérit la belle-mére de ſaint Pierre, un grand nombre d'autres malades que l'on lui avoit amenez, le Paralytique que l'on avoit deſcendu de deſſus le toit, le Domeſtique du Centenier & l'Hémorrhoiſſe, qu'il reſſuſcita la fille de Jaïr Prince de la Synagogue, & qu'il rendit la vue à deux aveugles. C'eſt auſſi dans cette ville que J. C. ordonna à S. Pierre d'aller au bord de la mer, d'ouvrir la gueule au premier poiſſon, & de prendre une piéce d'argent que les Juifs appellmoient *ſtater*, qu'il y trouveroit pour payer un impôt qu'on lui avoit demandé. Quoique Capharnaum eût été le theatre de tous les miracles éclatans dont nous venons de parler, & de pluſieurs autres, qu'elle eût été, comme dit J. C. *élevée juſqu'au ciel*, ſes Habitans profitérent ſi peu des prédications & des miracles, que Notre Seigneur y avoit faits, qu'il maudit cette ville, & prédit qu'elle ſeroit abbatiſſée juſqu'aux enfers, c'eſt à dire, qu'elle perdroit toute ſa réputation, & ſeroit entiérement ruinée. L'événement a vérifié la prédiction du fils de Dieu; car cette ville, qui étoit deja ruinée, fut entiérement réduite en cendres par Soliman Empereur des Turcs, en ſorte qu'au lieu où elle étoit ſituée il n'y a plus que quelques familles logées dans des mazures. * *Matthieu, ch. 8. 9. 17. &c. Marc, ch. 1. 4. 5. &c. Luc. ch. 4. 8. 10. &c.* Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte*.

* CAPHARNAUM, fontaine proche de la ville de Capharnaum, qui ſe va rendre dans la Mer de Galilée. Elle eſt dans la Tribu de *Nephtali*. On aſſure que les eaux en ſont excellentes. * Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

CAPHAR-SABA, campagne où Hérode bâtit la ville d'Antipatride en l'honneur de ſon pére Antipater. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l. 16. ch. 9.*

CAPHAT. *Voyez* CAFATES.

* CAPHEN ou CAPIIENG, ville du Royaume de Siam, dans l'Inde delà le Gange. Baudrand la fait capitale d'une province de même nom; mais il n'en marque pas la ſituation, & on ne la trouve, ni dans les Cartes de Sanſon, ni dans celles de Viſcher.

* CAPHÉNATA, muraille de Jéruſalem, que *Judas Machabée* fit réparer. * I. *Machab. ch. 12. v. 37.*

CAPHE'SA, ou CAPHSA, ancienne ville du Biledulgérid en Afrique. *Voyez* CAPSA.

* CAPHE'TRA, forteresſe de l'Idumée, qui fut raſée par le Tribun Céréalis. * Simon, *Dict. de la Bible*.

CAPHIRA. *Voyez* CE'PHIRA.

CAPHSA. *Voyez* CAPHE'SA.

CAPHTOR, iſle. *Voyez* l'article qui ſuit.

CAPHTORIM, peuples qui, de même que les Chaſluhim, deſcendoient de Miſraïm fils de Cam. Les Philiſtins tiroient leur origine de l'un & de l'autre de ces peuples, *Geneſe, ch. 10. v. 14. Jérémie, ch. 47. v. 4.* Ce qui fait croire au ſavant Bochart que ces deux peuples n'en formoient qu'un ſeul. Les Anciens ont mis les Caphtorim dans la Cappadoce, Euſébe, S. Jérôme, Théodoret, S. Cyrille, Procope, Dinkélos, Jonathan, Joſeph Ben-Gorion &c. Bochart eſt bien dans la même penſée, pourvu que par la Cappadoce on entende ici cette partie qui s'étendoit du côté de *Trébiſonde* & qui eſt nommée la Colchide. Il ſe fonde ſur ce que les Hébreux nomment la grenade *Caphtor*, & les Grecs *Sidé*. Or, dit-il, Strabon & Ptolomée réconnoiſſent qu'il y avoit dans cette partie de la Cappadoce une ville de *Sidène*, qui n'eſt autre choſe que la ville de *Capétor* déguiſée ſous un nom Grec. Et ſi l'on eſt ſurpris, que les petits-fils de Cam ſe ſoient tranſportez ſi loin, il en trouve la cauſe dans les richeſſes que la Colchide renfermoit. D. Calmet s'éloigne de la penſée des anciens Interprétes, & du ſentiment de Bochart. Il croit que par Caphtor il faut entendre l'Iſle de Créte. Il ſe fonde 1. ſur ce que les Philiſtins étoient étrangers dans la Paleſtine, & que les Septante traduiſent toujours ce nom par celui d'*Allophilôi*, les Etrangers. L'on voit par le *ch. 23. v. 16. d'Ezéchiel*, & par le *ch. 2. v. 5. de Sophonie* que le nom propre des Philiſtins étoit celui de *Kérethiens*. Or les Septante ont entendu par le mot de Kérethiens les *Crétois* & par le nom de Kéroth la *Créte*. D'ailleurs l'Ecriture marque poſitivement que les Philiſtins ſont venus de l'Iſle de Caphtor, *Jérémie, ch. 47. v. 4.* (Bochart traduit *de* par *province* & non par *iſle* dans cet endroit) & il n'y a aucune iſle de la Mer Mediterranée, à laquelle ce qui eſt dit de Caphtor & de Caphtorim, conviennе mieux qu'à l'Iſle de Créte & à ſes Habitans. 2. Il ſe fonde ſur le langage des anciens Crétois, ſur leurs mœurs, ſur leurs armes, ſur leur Religion & ſur leurs Divinitez, où il trouve une grande affinité avec ce qui ſe remarquoit dans les Philiſtins. Les Philiſtins étoient nommez *Kérethiens*, c'eſt la même choſe que *Cretenſes*: leur Dieu Dagon étoit le Dictime des Crétois. Le Dieu Beelzébub ou le Dieu Mouche étoit apparemment adoré, en mémoire des abeilles qui nourrirent Jupiter ſur le Mont-Ida. Le ſentiment de ce ſavant Bénédictin, eſt aſſez plauſible, d'autant plus qu'il n'eſt pas apparent que dans les premiers âges du monde, les familles ſe tranſportaſſent ſi loin de leur pais natal, que de la Méſopotamie elles allaſſent chercher à s'établir dans la Colchide & de la Colchide dans la Paleſtine. * Bochart, *Phaleg, l. 4. c. 32.* Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CAPI-AGA, ou CAPOU-AGASI, eſt comme le Grand Maître du Serrail. C'eſt le premier en dignité & en crédit de tous les Eunuques blancs, & il eſt toujours auprès de la perſonne du Grand Seigneur. C'eſt lui qui introduit les Ambaſſadeurs à l'audience; & toutes les grandes affaires paſſent par ſes mains, avant que de venir à la connoiſſance du Prince. Sa charge qui le rend néceſſaire à tous, lui attire de riches préſens. Perſonne ne peut entrer dans l'appartement de l'Empereur, ni en ſortir, que par ſon ordre; & quand le Viſir veut parler à quelcun, c'eſt le Capi Aga qui le préſente. Il porte le turban dans le Serrail, & va par tout à cheval, par le privilége de ſa charge. Il accompagne le Grand Seigneur juſqu'au quartier des Sultanes; mais il demeure à la porte. Sa table eſt ſervie aux dépens du Prince, & il a de plus dix ſultanins par jour, qui ſont ſoixante livres monnoye de France. Il n'eſt vu des Capi Aga qui ſont morts riches de deux millions, ce qui retourne dans les coffres du Grand Seigneur. Si le Capi-Aga quitte ſa charge, & ſort du Serrail, il ne peut être Bacha. * Tavernier, *Relation du Serrail.* De la Croix, *Etat de l'Empire Ottoman.*

CAPILLA, Evêque. *Cherchez* CAPELLA.

CAPILUPI ou CAPILUPPI (Camille) natif de Mantoue, fit imprimer l'an 1572, à Rome, un libelle intitulé *les Stratagêmes*, dans lequel il parle du maſſacre de la S. Barthélemi, & de la ſuite de cette action. Il y a des choſes aſſez ſingulières touchant les motifs & les raiſons qu'on avoit eues de ſe porter à cette violence. * De Thou, *Hiſt. l.* 22. & 23. Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

CAPILUPI ou CAPILUPPI (Lélio) de Mantoue, Poëte célèbre par ſes Centons, vivoit dans le XVI ſiécle. Il ſe jouoit ſi heureuſement des vers de Virgile, ſon Compatriote, en leur donnant une autre ſignification, qu'en cela il a effacé la gloire d'Auſone, de Proba Falconia, & des autres qui ſe ſont exercez ſur le même ſujet. En effet, outre les autres piéces, il a fait des vers de ce Poëte, un ou deux Centons de l'origine des Moines, de leur vie, de leurs régles, des cérémonies de l'égliſe, du mal de Naples, & ſur divers autres ſujets. Il avoit un neveu nommé JULES, qui au jugement de Puſſevin, le ſurpaſſoit de beaucoup en ce genre d'écrire. Lelio étoit frére d'HIPPOLITE Capilupi, Evêque de Fano, excellent Poëte Lyrique, & ami intime de Joachim du Bellay. Il mourut à Mantoue le troiſiéme janvier 1560, à l'âge de 62 ans. Janus Rofcius publia depuis ces Centons à Rome en 1590. A l'occaſion de Lélio qui étoit comme un ſecond Virgile, on a fait ce Diſtique ſur la ville de Mantoue,

Quis ager hac murum? Reliquis ex urbibus unum
Nullam, Virgilius te genuiſſe dans.

Il y a eu quatre Capilupi, ſavoir, 1. Lélio, 2. Hyppolyte, 3. Camille, 4. Jules, tous frères & Poëtes Latins. Le plus célébre des quatre eſt Lelio Capilupi qui s'eſt diſtingué dans le monde poetique par ſes Parodies & ſes Centons ſur Virgile. On y a remarqué tant d'adreſſe, d'artifice & de conduite, que, ſelon M. de Thou, il n'a pas ſeulement effacé Auſone & *Proba Falconia*, mais qu'il ſemble que c'eſt Virgile même qui a fait un Poëme ſur les Moines, & ſur le mal que nous appellons de Naples. On prétend néanmoins qu'il a eu la même fortune que ceux qui l'avoient devancé dans ce genre d'écrire, & que quelques uns de ceux qui l'ont ſuivi, comme Alexandre Roſa d'Aberdeen en Ecoſſe, & Pierre Ange Spers de Pomarico dans la Baſilicate, ont beaucoup enchéri ſur lui dans cet art de demembrer & de recoudre Virgile, le premier dans ſa *Pſychomachie*, & le ſecond dans ſes quatre livres de la paſſion de J. C. * Johan. Matthæus, *In Pepli Italia.* Poſſevin, *Biblioth.* l. 17. c. 24. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 141 de l'édit. de Hollande 1715. Jacques Auguſte de Thou, *Hiſtoria ſui temporis ad annum* 1560. Jerôme Chitini, *In Theatro Homm. Literator. parte prima*, en Italien, *p.* 145. 146. Olaüs Borrichius, *Diſſert. 3. de Poët. Latin num.* 96. Baillet, *Jugement des Savans ſur les Poëtes, tome* 4. *partie* 1. *p.* 246. *n.* 1300. de l'édit. d'Amſterdam 1725.

CAPIS, Capitaine Troyen. *Voyez* CAPYS.

CAPIS (Silvius) Roi du Latium. *Voyez* CAPYS.

CAPIS. *Cherchez* MECKAW.

CAPISTRAN (Jean) Religieux de l'Ordre de ſaint François, naquit l'an 1385, à Capiſtran près d'Aquila dans l'Abruſſe au Royaume de Naples. Il étoit fils d'un Gentilhomme Angevin qui s'étoit marié en Italie, étant à la ſuite de Louis Duc d'Anjou, qui avoit été couronné à Avignon, Roi de Naples, trois ans auparavant. Il fit ſes Humanitez en ſon païs, & alla enſuite étudier le Droit à Pérouſe, où il ſe maria, & eut une charge de Judicature. Ayant favoriſé le parti de Ladiſlas Roi de Naples contre ceux de Pérouſe, il fut arrêté. Au ſortir de ſa priſon, il vendit tout ſon bien, & ſe fit Religieux de ſaint François dans le couvent du Mont de Pérouſe en 1415. Il y mena une vie très-auſtére, & ſa vertu le fit élever aux charges de ſon Ordre. Il fut chargé pluſieurs fois de l'office d'Inquiſiteur contre les Héretiques, ſur tout contre les Fraticelles ou Frérots, & contre les Bloches, qui étoient de la même Secte. Le Pape Eugéne IV le fit ſon Nonce en Sicile, & l'employa dans le Concile de Florence à travailler pour la réunion des Grecs avec les Latins. Il l'envoya vers les Ducs de Bourgogne & de Milan pour les détacher du Concile de Bâle & de Felix V, dont ils s'étoient rendus les Fauteurs; il le députa même vers le Roi de France Charles VII. Capiſtran travailla à la réforme de ſon Ordre avec S. Bernardin de Sienne, & à celle des Jéſuates avec Laurent Juſtinien Patriarche de Veniſe. Nicolas V le fit Commiſſaire Apoſtolique en Allemagne, en Bohême & en Hongrie, où il convertit pluſieurs Hérétiques par ſes Prédications. Il n'agit pas avec moins de zéle & d'activité contre les Juifs, & finit par la guerre contre les Turcs. Etant déclaré Prédicateur & Chef de la Croiſade, où étoient ligués Ladiſlas Roi de Hongrie, le brave Hunade, Vaivode de Tranſilvanie, & George Deſpote de Ruſſie, il ſe trouva l'an 1456, à la tête de l'armée Chrétienne devant Belgrade, aſſiégée par Mahomet II, & il fut avec Hunade le principal auteur de le levée du ſiége & de le victoire des Chrétiens. Il mourut trois mois après, le 23 octobre 1456, âgé de 71 ans, & fut enterré dans le couvent de Willach en Hongrie. Son corps a été depuis porté à Elloc près de Vienne en Autriche. Il a été beatifié, mais ſans cérémonie, par Léon X, qui permit d'en faire la Fête dans le ſeul diocéſe de Sulmone. Grégoire XV étendit cette permiſſion à tous les Religieux de S. François. Il fut canoniſé ſolemnellement le jour de le Touſſaints 1690, par Alexandre VIII. Il a compoſé pluſieurs livres, ſavoir, *Speculum Clericorum*; un Traité *De Poteſtate Papæ & Concilii*, un livre *de pœnis Inferni & Purgatorii*, & un autre contre les Huſſites. * Wadingue, *Annal. Minor.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'octobre.*

CAPISUCCHI, famille conſidérable de Rome, a produit des Cardinaux & pluſieurs Grands Hommes dans ces derniers ſiecles.

CAPISUCCHI (Paul) vivoit dans le XVI ſiécle. Il fut Chanoine du Vatican, Référendaire de l'une & de l'autre Signature, Auditeur de Rote, Evêque de Nicaſtro, Vicaire Général de Clément VII, & de Paul III, Préfet de la Signature de Grace, & Vicelégat de l'Ombrie. Ces deux Papes l'employérent en pluſieurs négociations importantes, dont il ſe tira avec gloire. Il fut envoyé à Pérouſe qui s'étoit revoltée, & la fit rentrer ſous l'obéïſſance du Pape. Le Pape Paul III l'envoya depuis à Avignon, qui étoit pour lors agitée de factions, & qu'il calma par ſa prudence. Le Pape Clement VII l'avoit choiſi auparavant pour être Examinateur & Rapporteur des piéces qui ſervoient au divorce de Henri VIII. Il étoit alors Doyen de la Rote, & il ne fut point favorable à Henri, puiſque l'on voit encore aujourd'hui dans deux de ſes déciſions, qu'il jugea que ce Prince avoit encouru les Cenſures Eccléſiaſtiques, pour avoir répudié Catherine d'Arragon, & s'être marié à une autre femme, malgré les defenſes du ſaint Siége; & que cette Reine devoit être rétablie dans ſa premiére dignité. Il publia pluſieurs Conſtitutions très-utiles, concernant les troubles de Pérouſe & d'Avignon, le Gouvernement de l'Ombrie, dont il étoit Vicelégat, & les Clercs de ſon diocéſe. Il mourut à Rome en 1539, à l'âge de 60 ans, & fut enterré dans le tombeau de le famille.

CAPISUCCHI (Jean Antoine) neveu du précédent, fut Cardinal du titre de ſaint Pancrace, puis de ſainte Croix de Jéruſalem, & enfin de ſaint Clément. Il avoit été d'abord Chanoine du Vatican, & Auditeur de Rote, ſous le Pape Paul III. Ce fut Paul IV, qui l'éleva au Cardinalat l'an 1555, & il l'Evêché de Lando, & qui le mit dans le Tribunal de l'Inquiſition. Il fut Préfet de la Signature de Grace ſous Pie V, & Gouverneur de Gualdo, avec caractére de Légat Apoſtolique. Il mourut le 29 janvier 1569, dans la 54 année de ſon âge, après avoir publié des Conſtitutions pour ſon diocéſe, & avoir tenu un Synode.

CAPISUCCHI (Blaiſe) Marquis de Montério, vivoit vers la fin du XVI ſiecle, & ſe diſtingua par ſon courage & par ſon intelligence dans l'Art Militaire. Les Proteſtans ayant aſſiégé Poitiers en 1569, il fit une action digne de remarque. Comme ils avoient fait jetter un pont ſur la riviére, & qu'ils étoient prêts d'y donner l'aſſaut, Capiſucchi & deux autres le jettérent dans le riviére & allérent couper les cables qui tenoient le pont attaché; en ſorte que le pont fut entraîné par les eaux. Ce Marquis ſervoit alors dans le compagnie des Arquebuſiers de Paul Sforze, frére du Marquis de Santa-Fiore. Le Pape Pie V fait mention de cette action dans une de ſes Bulles. Il ſervit depuis dans les Pais-Bas ſous le Duc de Parme, qui l'employa en 1584 au ſecours de ceux de Cologne qui étoient alors en guerre avec Gebhard Truchſes leur Electeur, qu'on avoit fait Proteſtant. Le Duc de Toſcane le fit enſuite Lieutenant Général de ſes armées à Avignon & dans le Comté Vénaiſſin. Il a écrit au Cardinal Aldobrandin, neveu de Clement VIII, un volume de lettres, que l'on garde dans la Bibliothéque du Vatican à Rome. * *Conſultez* les Auteurs citez à la fin de l'article de RAIMOND CAPISUCCHI.

CAPISUCCHI (Camille) Marquis de Puy-Catin, frére de *Blaiſe*, ſe ſignala comme lui dans le XVI ſiecle. Il donna des preuves de ſa valeur à la bataille de Lépante en 1571: ce qui porta D. Juan d'Autriche à lui donner le commandement de 400 Gentilshommes ſur ſon vaiſſeau, lorſqu'il alla à l'expédition de Tunis. Il ſervit depuis dans les guerres des Pais-Bas, où le Duc de Parme le fit mettre de camp d'un régiment d'infanterie en 1584. Il fit pluſieurs campagnes ſous ce Prince, tant en Flandre qu'en France, lorſqu'on y mena du ſecours au Duc de Mayenne, Chef de le Ligue. Le Pape Grégoire XIII lui donna le commandement des troupes qu'il envoya en Hongrie contre les Turcs, au ſecours de l'Empereur Rodolphe II. Il y aqut beaucoup de réputation, & mourut dans ce Royaume au commencement de novembre 1597, âgé de 60 ans, d'une maladie qu'il avoit gagnée en travaillant à empecher qu'on ne ne rompit un pont qu'on avoit été dreſſé ſur le Danube. Il ſavoit les Mathématiques & les Fortifications, & écrivit un Ouvrage *de Officio Præfecti Caſtrorum*, qui n'a point été imprimé. Il a auſſi écrit pluſieurs lettres au Cardinal Aldobrandin, neveu du Pape Clement VIII. On voit ſon tombeau & ſon épitaphe à Vienne en Autriche dans l'égliſe de ſainte Croix.

CAPISUCCHI (Raimond) fils de Paul Capiſucchi, Marquis de Puy-Catin, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique à l'âge de 14 ans, & enſeigna à Rome la Philoſophie & la Théologie. Innocent X le fit Secretaire de la Congrégation de l'Indice. Peu après il le mit dans la Congrégation de l'examen des Evêques, & en 1654, il le crée Maître du Sacré Palais. Le Pape Innocent XI le fit Cardinal le premier ſeptembre 1681, & il mourut le 20 avril 1691, âgé de 75 ans. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, comme, *Controverſia Theologica, Scholaſtica, Morales, &c. ad mentem Divi Thomæ reſolutæ; Appendices ad Controverſias; Vita B. Joannis Cili, 3 t; Conſtans, ſeu votum de cultu Sanctorum Veteris Teſtamenti; Diſcurſus de gradu Virtutum in Sanctis canonizandis requiſito, &c.* * Proſper Mandoſi,

Mandoſi, *Biblioth. Rom.* Ughel, *Gènnal. Capſur.* Vincent Aſanmus, *Hiſt. Capſur.* M. du Pin, *Table Univerſ. des Aut. Eccléſiaſt.* Echard, *Script. Ord. Prad.*

CAPITAINE (*Paulin*) *Voyez* ESCALIN.

CAPITAINIES ou CAPITAINERIES *Voyez* CAPITANIES.

CAPITAN ou CAPOUTAN-BACHA, nom de l'Amiral ou du Bacha de la mer parmi les Turcs. *Capoutan* eſt un mot corrompu de l'Italien *Capitano*.

CAPITANATE (La) Province d'Italie, dans le Royaume de Naples, que les Grecs, qui la poſſédoient autrefois, appelloient *Catapanata*, du nom du Gouverneur ou Capitaine des armes qu'ils envoyoient avec le titre de Catapan, & qui nommoit Capitanate, à ce que l'on prétend, depuis que l'Empereur Baſile y envoya un Capitaine célèbre. Elle a au levant & au ſeptentrion la Mer Adriatique; au couchant le Comté de Molize; au midi la Terre de Bari, la Baſilicate & la Principauté Ultérieure, qui eſt auſſi en partie à ſon couchant. La Capitanate eſt l'*Apulia Daunia* des Anciens. Les villes ſont Mont-Saint Ange, avec titre d'Archevêché uni à celui de Manfredonia, Alcoli, Lucére, Bovino, Arpi, Fiorenzuola, Troia & Siponte. Le Mont-Gargan y eſt auſſi fameux par l'apparition de Saint-Michel, & c'eſt là ou eſt la ville de Mont-Saint Ange. Cette province eſt très-fertile. * Leandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Mérula, *Coſmograph.* Mazella, *Del regn. Napol.*

CAPITANES, nom des Gouverneurs de province, ſous les Empereurs Grecs, en Iſtrie. C'eſt de là qu'a pris ſon nom la province du Royaume de Naples, appellée *Capitanate*. * Sigonius, *de Regn. Ital. l.* 8.

CAPITANIES, CAPITAINIES ou CAPITAINERIES, nom de quatorze petits Gouvernements dans le Breſil, ſelon la diviſion que les Portugais ont faite de ce pais, dont ils ſont les maîtres. * *Relation du Breſil.*

* CAPITELLO, anciennement *Lacra*, petite rivière de l'Iſle de Corſe, ſe décharge dans le Golfe d'Adjazzo, du côté du ſeptentrion.

* CAPITIO & CAPIZZI, bourg ou petite ville de la Vallée de Demona en Sicile. Ce lieu eſt dans la montagne de la Madona à la ſource de la Jaretta, & à dix lieues du Mont-Gibel, du côté du couchant. *Voyez* auſſi CAPIZZI.

CAPITO (*Aceius*) *Voyez* ATTEIUS CAPITO.

CAPITO, Archevêque de Meſſine. On célèbre la regularité de ſes mœurs, la pureté de ſa foi, & ſon zele contre l'erreur des Ariens. Saint Athanaſe loue ſes Ecrits, & le joint à Oſius, à Sylveſtre, à Julius, à Libérius & à pluſieurs autres Défenſeurs de la Foi. On croit qu'il eſt mort vers l'an 340. * Octave Cajétan, *tom. 11. Vit. SS. Siculorum in Appendice.* Carol. Morabit, *Annal. Eccléſ. Meſſ. p.* 280. *&c.* Hieronymi Ragnſæ, *Elogia Siculorum, &c. p.* 73.

CAPITOLE, *Capitolium* ou *Mons Capitolinus*, &, comme diſent les Italiens, *Campidoglio*, le Capitole ou *le Mont Capitolin*, fut appellé d'abord *Saturnius*, parce que Saturne, y faiſant ſa demeure; enſuite il fut nommé *Tarpeius*, de la Vierge Veſtale *Tarpeia*, qui y fut accablée ſous les boucliers des Sabins: & enfin *Capitolinus* de la tête d'un homme nommé *Tolus*, qu'on trouva, dit-on, en creuſant les fondemens du temple de Jupiter, qui a cauſé de cela a été appellé *Jupiter Capitolinus*. Ce Mont étoit le plus conſidérable de tous ceux qui étoient à Rome tant pour ſon étendue, que pour les édifices qu'on y avoit conſtruits. On y avoit bâti une forteresſe & trente temples, dont le plus fameux étoit dédié à Jupiter ſous ce titre *J. Opt. Max.* Il fut commencé par le vieux Tarquin, achevé par Tarquin *le Superbe*, & dédié par Horatius Putrillus. La forteresſe fut commencée par Tarquin l'*Ancien*, l'an de Rome 139, & avant J. C. 615. Tarquin *le Superbe* l'acheva l'an de Rome 221, avant J. C. 531, & y employa les dépouilles d'Apioles ville des Latins. Le Capitole étoit regardé comme le ſiége le plus auguſte de la puiſſance & de la Religion Romaine. On y conſervoit dans le temple conſacré à Jupiter, les dépôts les plus ſacrez de la République, comme les livres des Sibylles, les *Ancules* ou boucliers que l'on diſoit être tombez du ciel, &c. & c'étoit dans ce même temple que venoient ſacrifier ceux qui avoient obtenu l'honneur du triomphe. Cette forteresſe, dernier aſyle des Romains dans la premiere guerre contre les Gaulois, étoit ſur le point d'être eſcaladée la nuit, ſans la valeur de M. Manlius, qui repouſſa l'ennemi, après avoir été reveillé par le cri des oyes ſacrées, l'an de Rome 364, & avant J. C. 390. Il aquit de cette action le ſurnom de *Capitolin*, & fut dans la ſuite précipité de ce même Capitole pour avoir aſpiré à la Royauté. Le Capitole fut brûlé du tems de Sylla, avec les livres des Sibylles; il le fut encore ſous Vitellius, & enfin ſous Titus. Domitien le rebâtit avec plus de magnificence qu'auparavant, & inſtitua des Jeux appellez CAPITOLINA, qu'on célébroit de cinq en cinq ans. C'étoit dans le temple de Jupiter Capitolin, où l'on faiſoit les vœux & les ſacremens ſolemnels, où les Citoyens raniaſſoient les Actes des Empereurs, où ils leurs prêtoient ſerment de fidélité, & où enfin les Magiſtrats, & ceux qui obtenoient les honneurs du triomphe, venoient rendre graces aux Dieux pour les victoires qu'ils avoient remportées, & faire leurs prières pour la proſpérité de l'Empire. Les Chrétiens ont élevé dans la ſuite ſur ce Capitole, une égliſe dédiée à la ſainte Vierge, ſous le nom de *Ara cœli*. Caſſiodore dans ſa Chronique, appuyé ſur le témoignage de Varron & de quelques autres Auteurs, fait mention d'un Capitole ancien, bâti par Numa Pompilius, & différent de celui des Tarquins. * Pline, *l.* 3. *ch.* 4. *n.* 9. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 4. Varron, *l.* 4. Martial. *l.* 9. *Epigr.* 4 Valére Maxime, *l.* 1. *ch.* 1. *Ex.* 11. Caſſiodore, *in Chron.* P. Victor, *in Topogr. Urbis & Notitia Imperii.*

2. Le nom de Capitole paſſa ſous les Empereurs aux temples de différentes villes, & ſur tout des Colonies Romaines; ainſi Conſtantinople, Jéruſalem, Carthage, Milan, Ravenne, Florence, Capoue, Benévent, Vérone, Ausbourg, Cologne, Trèves, Narbonne, Autun, Nimes, Beſançon, Xaintes, Clermont en Auvergne, Rheims, Pamiers, Toulouſe, Pampelune avoient chacune leur Capitole; mais ce nom étoit ſouvent celui des citadelles, & non des temples dans ces villes. * Lilio Giraldi, *De Imag. Deor. Du Cange, Gloſſar. Latinit.*

CAPITOLIAS, ville de Paleſtine, que les Tables de Peutinger mettent entre *Gadara*, & *Edrai*, ou *Adraa*, au delà du Jourdain. Dans l'Itinéraire d'Antonin elle eſt placée entre *Neve* & *Gadara*. Les anciennes Notices Eccléſiaſtiques la mettent dans la troiſième Paleſtine. Ptolomée ſe trompe lorſqu'il dit que Capitolias eſt la même que Jeruſalem. Le contraire paroît par les médailles où Capitolias eſt appellée *autonome*, *vivant ſous ſes loix*, au lieu qu'*Ælia Capitolina*, ou Jéruſalem, étoit une Colonie Romaine. D'ailleurs dans les Conciles de Nicée & de Chalcedoine, on voit que *Macaire* de Jeruſalem & *Anaſtaſe* de Capitolias étoient les Evêques de deux Sieges différens. * Reland, *Paleſtina, l.* 3.

CAPITOLIN, ſurnom donné par les Romains à Jupiter, à cauſe du temple qu'il avoit au Capitole. CAPITOLIN ſurnom de M. Manlius. *Voyez* MANLIUS.

CAPITOLIN (*Cornelius Capitolinus*) Hiſtorien Latin, qui vivoit dans le troiſième ſiécle. Il étoit Auteur d'un Ouvrage que nous n'avons plus, & qui eſt cité par Trebellius Pollio, dans la Vie des Trente Tyrans. * Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Un autre CAPITOLIN (*Caius Julius*) Conſul, l'an 274 de J. C. avec l'Empereur Aurelien. * Onuphre. Idatius.

CAPITOLIN (*Julius*) Hiſtorien Latin, floriſſoit ſur la fin du troiſième ſiecle & au commencement du quatrième. Il compoſa la Vie d'Antonin *le Pieux*, & celle de Verus, adreſſées à Dioclétien; celle de Claude Albin, de Macrin, des deux Maximins & des trois Gordiens, dediées à Conſtantin; celle de Maximе, de Balbin, & d'autres que nous n'avons plus. * Voſſius, *de Hiſtor. Lat. l.* 2.

CAPITON, vint-cinquiéme Patriarche de Jéruſalem, à commencer à St. Jaques le Mineur, & le diziéme de ceux qui n'ont point été de la Nation Juive; ſuccéda à Julien II, & mit le ſiége juſques en l'an 185 de J. C. ſous l'empire de Commode. * Euſebe, *in Chron.* Baronius, *in Annal.*

CAPITON (*Tittianus*) Hiſtorien Latin, dont nous avons perdu les Ouvrages, écrivoit du tems de Pline *le Jeune*, qui le cite avec éloge. Il avoit pris pour ſujet de ſes Ouvrages, auſſi bien que C. Fannius qui vivoit de ſon tems, la mort des Hommes illuſtres de leur ſiecle. * Pline, *l.* 8. *Epiſt.* 12.

CAPITON, Hiſtorien Grec, natif de Lycie, ſur la fin du quatriéme ſiécle, avoit écrit huit livres de l'Iſaurie, de la Lycie, de la Pamphilie, & avoit traduit l'Abbregé d'Eutrope; d'où l'on peut conclurre certainement qu'il floriſſoit après l'empire de Julien, puiſqu'Eutrope écrivit ſous cet Empereur. Capiton eſt cité par Etienne de Byzance. * Voſſius, *de Hiſt. Grac.*

CAPITON, Poete Grec, né à Alexandrie, écrivit des Commentaires à Philopappus. * Voſſius, *de Poet. Grac.*

CAPITON, homme cruel & barbare, commandoit une compagnie en Judée dans l'armée de *Florus*, & ſon inhumanité alla ſi avant, qu'il fit de ſang froid un maſſacre horrible des Juifs, lorſqu'ils alloient au devant de ce Gouverneur, pour lui faire honneur, & lui rendre des ſoumiſſions: cela arriva l'an 25 de la Paſſion, & le 12 de Néron. * Joſephe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 25.

CAPITON (Ancius) vivoit du tems d'Auguſte & paſſa avec *Labéon* pour un ornement de la République Romaine en tems de paix; c'eſt l'éloge que Tacite donne à tous les deux. Il étoit grand Juriſconſulte & ſe tenoit colle aux ſentimens de ſes Précepteurs, au lieu que Labéon s'en éloignoit ſouvent; ce qui dans la ſuite fit naître la Secte des *Sabiniens* ou *Caſſiens*, & celle des *Proculiens* ou *Pégaſiens*. Capiton tenoit ſa réputation par une lâche hypocriſie, par laquelle il tâcha de s'acquérir la faveur des Empereurs; il monta en effet juſques au Conſulat de Rome. Voici quelques preuves que Capiton étoit un Adulateur. Lorſque *Lucius Ennius* fut accuſé du crime de Léze-Majeſté, parce qu'il avoit mis dans le creuſet un portrait de Tibére, l'Empereur ne voulut point que l'affaire fût pouſſée. Capiton, tâtant alors ſemblant de parler pour le bien public, s'écria, que l'Empereur ne pouvoit nullement priver le Sénat du pouvoir de punir les crimes & que celui de Lucius Ennius ne devoit pas demeurer impuni. Il ajoûta, qu'il tomboit d'accord que l'Empereur avoit le droit de faire grace, lorſqu'il s'agiſſoit des crimes qui le regardoient lui ſeul; mais que l'Empereur n'étoit pas autoriſé à pardonner une injure faite à tout le peuple & à la République. Une autrefois Tibére s'étant ſervi d'un mot nouveau, voulut entendre là-deſſus les avis des Grammairiens de Rome; & Capiton prononça ſans balancer que le terme étoit ancien & fort bon, & qu'en cas qu'il ne le fût pas, il le deviendroit bien-tôt, puiſque pour complaire à l'Empereur, Rome ne feroit point de difficulté de le recevoir parmi les termes uſitez. Mais *Pompeius* Grammairien répondit là-deſſus, que Capiton jugeoit mal, & que quoique l'Empereur pût accorder la Bourgeoiſie de Rome aux hommes, il ne pouvoit pas du même privilege par rapport aux mots. Aulu-Gelle, Macrobe & quelques autres citent les Ecrits ſuivans de Capiton, *Commentarii ad duodecim Tabulas*; *Confeſſionum lib.* 2do. *de Pontificio Jure, l.* 10. *Collectanea de Officiis Senatorii*; *de Jure Sacrificiorum, &c.* * Rutilius, *in Vit. JCt. ch.* 48. Bertrandus, *in JCt. l.* 2. *ch.* 51. Grotius, *in JCt. l.* 1. *ch.* 12. *Voyez* auſſi ATTEIUS CAPITO.

CAPITON (Wolfgang Fabrice) étoit fils d'un des principaux Magiſtrats de Haguenau en Alſace, où il naquit en 1478. Il étudia à Bâle, & ſe fit Docteur en Médecine l'an 1498, par complaiſance pour ſon pére; mais depuis, cédant à l'inclination qu'il ſe ſentoit pour la Théologie, il s'y fit recevoir Docteur en 1506, apprit la Langue Hébraïque, & s'appliqua pendant quatre ans à la Science du Droit ſous le fameux Lazius, dont il reçut le titre de Docteur, & entra en 1520, chez le Cardinal Albert de Brandebourg, Electeur de Mayence, qui lui fit donner des Lettres de No-

bleſſé pour lui & pour ſa famille, le troiſiéme février 1523. Capiton fut un de ceux qui ſe laiſſérent entraîner au torrent des nouveautez que Luther avoit répandues en Allemagne. Il fit commerce avec Oecolampade & Bucer, s'unit étroitement avec eux pour l'établiſſement de la Religion Proteſtante, ſe trouva l'an 1529, au Colloque de Marpurg dans le Landgraviat de Heſſe, & paſſa pour l'un des plus habiles Theologiens de ſon parti. Il mourut de la peſte le dixiéme janvier 1542, à l'âge de 63 ans, & laiſſa entre autres Ouvrages, *Inſtitutionum hebraicarum libri duo*; *Enarrationes in Habacuc & Oſeam*; *Vita Joannis Oecolampadii*; *Reſponſio de Matrimonio & Jure Magiſtratus in Religionem*, &c. Sa premiére femme étoit veuve d'Oecolampade, la ſeconde nommée Agnés, paſſoit pour ſavante, & ſe mêloit même de prêcher, lorſque ſon mari étoit indiſpoſé. * Schultet ou Scultet, *in Annal.* Seidan. Melchior Adam.

CAPITOULS: c'eſt le nom que prennent à Toulouſe ceux qui adminiſtrent les affaires de la ville, & qui ont ſoin de la police. A Paris, à Lyon, à Rouen, à Orléans, à Rheims, à Troyes, à Poitiers, à la Rochelle, & aux autres villes de France, entre la Garonne & la Somme, riviére de Picardie, on les appelle Echevins; à Bourdeaux, Jurats; & dans les autres villes de Guienne, de Languedoc, de Dauphiné, & de la Provence, Conſuls, qui eſt un nom pris des Romains, mais dans un ſens bien différent. Dans quelques grandes & bonnes villes du Royaume le Roi les annoblit après leur année d'exercice. Ils ont de beaux priviléges, qui leur ont été confirmez par les Rois. Le Chef de ces Magiſtrats eſt appellé Prévôt des Marchands en pluſieurs villes, comme à Paris, à Lyon, à Rouen, &c. & Maire en d'autres, comme à Bourdeaux, à la Rochelle, &c.

CAPITULAIRES, nom qui ſignifie en général un livre diviſé en pluſieurs chapitres ou capitules, eſt appliqué en particulier aux Loix tant Civiles que Canoniques, & ſpecialement aux Loix ou réglemens que les Rois de France faiſoient dans les aſſemblées des Evêques & des Seigneurs du Royaume. Les Evêques rédigeoient en articles les réglemens qu'ils croyoient néceſſaires pour la Diſcipline Eccleſiaſtique, qu'ils faiſoient pour la plupart des anciens Canons; les Seigneurs dreſſoient des ordonnances, ſuivant les loix & les coutumes; le Roi les confirmoit par ſon autorité; & enſuite ils étoient publiez, & reçus. L'exécution de ceux qui regardoient les affaires Eccléſiaſtiques, étoit commiſe aux Archevêques & aux Evêques; & celle des Capitulaires qui concernoient les Loix Civiles, aux Comtes & aux autres Seigneurs temporels: & en cas qu'ils négligeaſſent de les faire obſerver, c'étoit aux Commiſſaires envoyez par le Roi qu'on appelloit *Miſſi Dominici*. Ces Capitulaires avoient force de loi dans tout le Royaume, non ſeulement les Evêques, mais les Papes mêmes s'y ſoumettoient. Childebert, Clotaire, Dagobert, Carloman, Pepin, & ſur tout Charlemagne, Louis *le Débonnaire*, Charles *le Chauve*, Lothaire & Louis II, ont publié pluſieurs Capitulaires; mais cet uſage s'eſt aboli ſous la troiſiéme race des Rois de France. Anſegiſe Abbé de Lobbes, ſelon quelques-uns, ou ſelon M. Baluze, Abbé de Fontenelles, a fait le premier, un Recueil des réglemens contenus dans les Capitulaires de Charlemagne & de Louis *le Débonnaire*. Ce Recueil eſt partagé en quatre livres, & a été approuvé par Louis *le Débonnaire* & par Charles *le Chauve*. Après lui, Benoît Diacre de Mayence recueillit vers l'an 845, des Capitulaires de ces deux Empereurs obmis par Anſegiſe, & y joignit les Capitulaires de Carloman & de Pepin. Cette Collection eſt diviſée en trois livres, qui compoſent avec les quatre précedens les ſept livres des Capitulaires des Rois de France. Les ſix premiers livres ont été donnez par du Tillet en 1548, & le Recueil entier des ſept livres par Meſſieurs Pithou; mais on a encore des Capitulaires de ces Princes en la maniére qu'ils ont été publiez; & dès l'an 1545, il y en a eu quelques-uns imprimez en Allemagne. En 1557, on en a imprimé une autre Collection plus ample à Bâle. Le Pére Sirmond a fait paroître quelques Capitulaires de Charles *le Chauve*; & enfin Monſieur Baluze nous a procuré une belle édition des Capitulaires des Rois de France, fort ample & revûe ſur pluſieurs manuſcrits, imprimée en deux volumes *in folio* à Paris en 1677. Elle contient les Capitulaires originaux de ces Rois, & les Collections d'Anſegiſe & de Benoît, avec quelques autres piéces.

Les Evêques donnent auſſi dans le huitiéme ſiécle & dans les ſuivans, le nom de Capitules & de Capitulaires aux Réglemens qu'ils faiſoient dans leurs aſſemblées Synodales ſur la Diſcipline Eccleſiaſtique, qu'ils tiroient ordinairement des Canons des Conciles, & des Ouvrages des ſaints Peres. Ces Réglemens n'avoient force de loi que dans l'étenduë du diocéſe de celui qui les publioit, à moins qu'ils ne fuſſent approuvez par un Concile, ou par le Métropolitain; car en ce cas ils étoient obſervez dans toute la province. Cependant quelques Prélats adoptoient ſouvent les Capitules publiez par un ſeul Evêque. C'eſt ainſi qu'ont été reçûs ceux de Martin, Archevêque de Brague, de l'an 572; ceux du Pape Adrien I, donnez à Angilram ou Engueran Evêque de Metz, l'an 785; ceux de Théodulphe Evêque d'Orléans, de l'an 797; ceux de Hincmar Archevêque de Rheims, en 858; & ceux d'Isaac Evêque de Langres. * M. Doujat, *Hiſt. du Droit Canon.* Baluze, *Præfat. ad Capitularia.* M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. huitiéme ſiécle.*

CAPITULATION, eſpéce de contract, que l'Empereur paſſe avec les Electeurs avant que d'être élu, & qu'il ratifie après ſon élection. On n'a introduit ces Capitulations que depuis l'élection de Charles-*Quint*, dont la puiſſance faiſoit craindre aux Princes d'Allemagne, qu'il n'attentât à leurs priviléges & à leur liberté. Avant le régne de ce Prince, on ſe contentoit de faire jurer à celui qui étoit élu l'obſervation des Conſtitutions Impériales: aujourd'hui lorſque l'Empereur eſt élu, les Electeurs le conduiſent à l'Egliſe, & l'ayant fait aſſeoir ſur le grand autel, l'Archevêque de Mayence lui donne la Capitulation pour la ſigner, avec promeſſe de confirmer auſſi-tôt après ſon couronnement, tous les Ordres & toutes les prééminences dont jouïſſent les Electeurs, & les autres Princes & Etats de l'Empire: ce que l'Empereur exécute ſur le champ, faiſant expedier à chaque Electeur les lettres patentes, ſignées & ſcellées du grand ſceau. Cette Capitulation eſt une eſpéce de baniére à l'autorité de l'Empereur pour empêcher que la puiſſance ne ſoit tout à fait monarchique: ce qui le reduit dans un gouvernement mixte, c'eſt à dire, mêlé de la Monarchie & de l'Ariſtocratie. Par la Capitulation de Léopold I, élu l'an 1658, cet Empereur s'obligea d'obſerver & de maintenir la Bulle d'or, la convention d'Aubourg faite en 1555, le Traité de Munſter & d'Oſnabruk en 1648, & pluſieurs autres articles, qui montent au nombre de 47, & ſe réduiſent principalement, à ne rien innover ſur le fait de la Religion; à ne point faire ni abolir de loix ſans le conſentement des Etats de l'Empire; à demander l'avis des Electeurs & des autres Princes ou villes Impériales, lorſqu'il s'agira de denoncer ou de faire la guerre, d'impoſer des ſubſides ou des contributions, de faire la paix ou des alliances, de bâtir de nouvelles forteresſes, & autres points qui regardent le bien général de l'Empire. Juſqu'à préſent les Capitulations ont été prêtées par les ſeuls Electeurs, ſans la participation des autres Princes & Etats, qui s'en ſont plaints de tems en tems. Lorſqu'on traita de la paix de Weſtphalie, on propoſa de délibérer dans la prochaine Diéte ſur la maniére de dreſſer une Capitulation perpétuelle; mais ce projet n'a point eu de ſuite. * Heiſs, *Hiſt. de l'Empire*, *tome* 8. *p.* 16. *& ſuiv.* de l'édit. d'Amſterdam 1730. Sevérin de Monzambano, *Etat préſent de l'Empire d'Allemagne.*

CAPIVACCIO (Jérôme) de Padoue, célébre Médecin dans le XVI ſiécle, poſſedoit les Langues & la Philoſophie, & enſeigna pendant trente-cinq ans, avec beaucoup de réputation. Ce fut en vain que le Duc de Toſcane voulut l'attirer dans l'Univerſité de Piſe. Capivaccio ſe fixa dans ſa patrie, & mourut d'une fiévre violente l'an 1589, au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la Cour du Duc de Mantoue: genre de mort qui lui avoit été prédit autrefois, à ce qu'on prétend, par un habile Aſtrologue. Il a laiſſé entre autres Ouvrages, *Medicina practica libri ſeptem*; *De Methodo Affectuum*; *De differentiis doctrinarum.* * Ruelbod, *in Gymnaſ. Patavin.* Thomaſini, *Elog. Doctor. Vener. Illuſtr.* Caſtellan, *in Vit. Medicor.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

CAPIZZI, anciennement *Capitium*, ville de Sicile, vers la ſource du Syméthus, étoit une des principales de cette ille; ſes Habitans étoient nommez *Capitini*. * Pluſonée. Cicéron, *Orat.* 2. *in Verrem*. *Voyez* cy-devant CAPITIO.

* CAPNIAS, Poete Grec, qui n'avoit rien écrit d'excellent ſelon Suidas: ce qui a donné lieu à Voſſius de dire, qu'il ne faut pas étonner que tout ce que ce Poete avoit compoſé, le ſoit diſſipé, puiſqu'en Grec ſon nom ſignifie fumée. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Voſſius, *de Poet. Græc. p.* 87.

CAPNION. *Cherchez* REUCHLIN.

CAPNOBATES, ſurnom que l'on donna anciennement aux Myſiens, peuples d'Aſie, parce qu'ils faiſoient une profeſſion particuliére d'honorer les Dieux, & qu'ils s'employoient uniquement à leur culte. Ils s'abſtenoient des autres occupations de la vie, ne mangeoient point de chair, ni de tout ce qui a eu été animé, & vivoient ſimplement de miel, de lait & de fromage. *Capnobata* (mot dérivé du Grec) ſignifie *celui qui fait monter la fumée*, Luna doute par rapport à l'encens que ces peuples brûloient. * Strabon, *l.* 7.

* CAPO, mot Italien qui ſignifie *Cap*, & ſe trouve dans la compoſition de pluſieurs noms, comme dans Capo d'Iſtria, Capo-Bianco, &c.

CAPO ou CABO-D'ISTRIA, autrefois *Ægida*, *Juſtinopolis* & *Caput Iſtriæ*, ville d'Italie dans l'Etat de Veniſe, avec Evêché ſuffragant d'Aquilée. C'eſt la capitale de la province d'Iſtrie. Elle eſt ſituée ſur la Mer Adriatique, entre Trieſte & Parenzo, & eſt bâtie en pleine eau ſur un rocher, ou on ne peut aborder que par des ponts-levis. On croit que l'Empereur Juſtin la fit rebâtir, & qu'elle prit de lui le nom de *Juſtinopolis*: les Allemands la nomment *Coſere*, & les Eſclavons *Copra*. * Cluvier, *Introd. in Geogr.* Baudrand, *Diction. Géogr.*

CAPO CORSO. *Voyez* l'art. de CORSE.

CAPO DI LECCI, ville de la Terre d'Otrante. *Cherchez* LECCE.

CAPO MALIO, Promontoire. *Voyez* MALIO.

CAPOCHI. *Cherchez* CAPPOCHI.

CAPORALI (Céſar) Poete Italien, & Gouverneur d'Atri dans le Royaume de Naples, natif de Perouſe en Toſcane, floriſſoit dans le XVI ſiécle. Il compoſa, ſur la Cour & ſur la maniére des Courtiſans, un Poéme qui lui aquit beaucoup de réputation: ſa vivacité, ſon enjouement, & le talent qu'il avoit de penſer, & de dire les choſes plaiſamment, lui firent un grand nombre d'amis. De ce nombre fut Alcagne Marquis de Cotta, avec lequel il demeuroit ordinairement dans le château de Caſtiglioni. Ce fut là que Caporali mourut en 1601, laiſſant un Poéme imparfait de la Vie de Mécénas, qui fut publié par les ſoins de ſon fils. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacotheca.* Jacobilli, *Biblioth. des Ecrivains d'Ombrie.*

CAPORCO. *Voyez* CAPORIA.

CAPORIA ou CAPORIO. *Voyez* COPORIO.

* CAPOS, CAPOZ, CAPOCZ, CAPOTS, petite riviére de la Baſſe Hongrie, coule de l'Oueſt à l'Eſt, & après avoir arroſé Capoſwar, ſe décharge dans le Sarwitz.

* CAPOSWAR, CAPOSWIWAR, CAPOSVIWAR, &c. KOPURCO, ville de la Baſſe Hongrie, dans le Comté de Tolna ſur la riviére de Capos, au nord-eſt de Segeth, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues. On trouve auſſi KAPOSWAR.

CAPOU-ACASI. *Voyez* CAPI-AGA.

CAPOUE, (*Capua*) ville d'Italie, dans la Terre de Labour au Royaume de Naples, eſt bâtie ſur le Vulturne, aujourd'hui *Volturno*, à deux milles des ruines de cette ancienne Capoue, qui mé-

mérita d'être comparée à Rome & à Carthage, & qui fut appellée *ville de délices* par excellence. Les uns attribuent la fondation aux Osciens ou Osques, & les autres à Capys, onzième Roi des Latins. En l'année de Rome 331, & avant J. C. 422, les Samnites le saisirent de Capoue, dont ils maltraitèrent les Habitans. Annibal s'en rendit maître long-tems après, & y fit hiverner son armée après la bataille de Cannes, l'an de Rome 538, & 216 avant J. C. Séjour qui amollit tellement les troupes Carthaginoises, qu'elles devinrent incapables de soutenir leur conquête. En reconnoissance de ce service involontaire, les Romains, ayant repris Capoue jugèrent à propos de la conserver, malgré le dessein qu'ils avoient pris de la détruire. Elle devint depuis Colonie Romaine, d'où vient que Frontin l'appelle *Julia Capua Felix*, & dans le huitième siècle, sous l'empire de Justinien, elle fut ruinée par Genseric Roi des Vandales, & rebâtie par le célèbre Narsès. Depuis, les Lombards la ruinèrent une seconde fois, & jetèrent, à ce qu'on croit, les fondemens de la nouvelle Capoue à deux milles de l'ancienne. Le Pape Jean XIV l'érigea en Archevêché. Cette ville peu considerable aujourd'hui, diminue de jour en jour, & n'est neanmoins défendue par un château, & par quelques fortifications.

CONCILES DE CAPOUE.

Le premier Concile de Capoue fut assemblé l'an 390, sous le régne de Valentinien II, pour terminer le different qui étoit entre Flavien Evêque d'Antioche, & Evagre successeur de Paulin dans le même siége. On y nomma Théophile d'Alexandrie & les Evêques d'Egypte pour Juges de cette cause; mais Flavien ne les voulut pas reconnoître. Bonose, Evêque de Sardique ville de la Dace, fut déferé à ce Concile, pour avoir eu la hardiesse d'assurer que la sainte Vierge avoit eu des enfans de saint Joseph après la naissance de Jesus-Christ. Le Concile renvoya cette cause à Anthus Evêque de Thessalonique, & autres Evêques de Macédoine, & lui interdirent à Bonose l'entrée de son église. On traita encore dans ce Synode de la rebaptisation, des réordinations & des translations des Evêques. * Saint Ambroise, *Epist* 56. *Epitre du Pape Sirice dans les Oeuvres de saint Ambroise, après la precedente.* Baronius, *ad ann* 389. Tillemont, *Memoires de l'Hist. Eccles, tome* 10. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du quatrieme siecle.* Le second Concile de Capoue fut assemblé l'an 1087, pour l'élection du Pape Victor III; & le troisième fut célebré en 1118, par le Pape Gelase II, qui y excommunia l'Empereur Henri V, & l'Antipape Maurice Burdin, connu sous le nom de Gregoire VIII. * Léandre Alberti, *Descrips. Ital.* Scipio Mazella, *Descript. del Regn. Napolit.* Giulo Cesare Capaccio, *Hist. Napol.*

CAPOUE (Leonard de) *Voyez* CAPUA.

CAPOUE (Pierre de) natif d'Amalphi, dans le Royaume de Naples, fut créé Cardinal Diacre en 1193, par le Pape Celestin III, qui l'employa en trois légations consecutives. Pierre de Capoue eserça la première au Royaume de Naples, la seconde en Lombardie, & la troisième en Pologne, où il retorma quelques abus. Il courut risque de la vie pour avoir entrepris la même chose au Royaume de Naples. A son retour en Italie, il fut arrêté près de Plaisance par quelques Soldats, & fut obligé de se racheter. Le Pape indigné de ce que les Citoyens avoient negligé de punir cet attentat, mit leur ville en interdit, & donna leur évêque à l'Archevêque de Ravenne. Depuis, Pierre de Capoue fut nommé Légat par le Pape Innocent II, pour ménager une trêve entre les Rois de France & d'Angleterre. Après y avoir réussi, il prêcha la Croisade, & dans une assemblée de Prelats qu'il convoqua à Dijon, il mit le Royaume en interdit au sujet du divorce de Philippe Auguste avec Engelberge ou Ingelbuege: jugement dont ce Prince appella au saint Siege. Peu de tems après, le Pape Innocent trea Pierre de Capoue Cardinal, & le nomma son Legat dans cette fameuse Croisade, où les Latins se rendirent maîtres de Constantinople. Après avoir fait quelque séjour en Orient, il revint à Rome, où il mourut l'an 1205. * Cinnamus Cromer. Roger. Hoveden. Duplex, *Hist. de France.* Aubery, *Hist. des Cardin.*

CAPOUTAN-BACHA. *Chercher* CAPITAN-BACHA.

CAPPA, ville. *Voyez* CAPSA ou CAPSIA, ville de Numidie.

CAPPADOCE, grand païs de l'Asie Mineure, qui portoit autrefois titre de Royaume, étoit borné par l'Arménie Mineure au levant, par la Cilicie au midi, par la Pamphilie & la Galatie au couchant, & par le Pont-Euxin au septentrion. Ses villes les plus considérables étoient, Comane, Sebaste, Neocésarée, Trébisonde, Cesarée, & Amasie. Pharnace fut le fondateur du Royaume de Cappadoce, vers l'an du monde 3475 & avant J. C. 560. Six Rois qui nous sont inconnus remplirent avec Pharnace un intervalle de 198 ans, jusques à Ariarathe I, dont les Successeurs furent tantôt amis, tantôt ennemis des Romains. Ce Royaume, qui a duré plus de cinq cens ans finit après Archelaüs, qui mourut à Rome l'an 16 de l'Ere Chrétienne. La Cappadoce fut reduite alors en province par les Romains, & fut gouvernée depuis par les Procurateurs. Dans le XIII siecle, après la prise de Constantinople par les Latins en 1204, Illaac Comnene établit en Cappadoce l'Empire de Trebisonde, ainsi nommé, parce que cette ville en étoit la capitale. Le dernier Empereur de Trébisonde, fut David, surnommé Calo-Jean, qui fut pris l'an 1461, par Mahomet II, & fut tué à Constantinople avec ses enfans. Aujourd'hui la Cappadoce est divisée par les Turcs en quatre provinces; qui sont Chemach, Sivas, Amidoli, & Amasie. * Pline, *l. 6. ch* 8. Strabon, *l* 12. Volaterran & Génebrard, *in Chronic.* Nicetas. Paul Jove, *Hist.*

SUITE DES ROIS DE CAPPADOCE.

Noms.	*Ans du Monde.*	*Avant Jesus-Christ.*	*Durée du Régne.*
Pharnace.	3475.	560.	
Six Rois qui sont inconnus.	*Ans de Rome.*		
Ariarathe I.	398.	362.	
Orupherne, frére d'Ariarathe I.			
Ariarathe II, fils d'Ariarathe I.	424.	330.	8.
Ariarathe III.	437.	317.	
Ariamne ou Ariamnes.			
Ariarathe IV.	452.	268.	38.
Ariarathe V, fils d'Ariarathe IV.	550.	224.	62.
Ariarathe VI.	592.	162.	33.
Ariarathe VII.			
Ariarathe VIII. } fils d'Ariarathe VI.	625.	129.	
Ariarathe IX.			
Ariobarzane I.	665.	89.	
Ariobarzane II.			
Ariarathe X.	711.	42.	1.
Archélaüs.	713.	41.	50.

CAPPARS. *Voyez* CHAPPARS.

CAPPEL, famille. OLIVIER Cappel, enterré à Paris au cimetière des saints Innocens, mourut l'an 1472, & laissa GERVAIS Cappel, duquel naquit JACQUES, Conseiller & Avocat du Roi en 1536, qui eut de *Marguerite* d'Aumery, 1. JACQUES; 11. GUILLAUME, Seigneur de Presigny, Médecin & Curé de Planoy; 3. LOUIS, Ministre & Professeur à Sedan & à Leide; 4. ANGE, Sécretaire du Roi, & plusieurs filles. JACQUES fut Conseiller au Parlement de Rennes; mais faisant profession de la Religion Reformée, il fut obligé de se defaire de sa charge. Il se retira à la campagne dans une Terre qu'il avoit en Brie; & en 1585, il alla s'établir à Sedan, où il mourut l'année suivante. * *Abrégé de sa vie.*

CAPPEL (Jacques) Avocat du Roi au Parlement de Paris sous François I, en 1540, célebre par son éloquence, sa doctrine & sa pieté, laissa divers Ouvrages en Latin & en François. GUILLAUME Cappel son fils, Docteur en Medecine, s'aquit aussi beaucoup de réputation parmi les Gens de Lettres. Il publia les Mémoires de Guillaume & de Martin du Bellay, traduisit Machiavel en François, & composa d'autres Ouvrages. Il vivoit encore en 1584, aussi bien qu'ANGE Cappel son frére, Seigneur du Luat, Sécretaire du Roi, qui traduisit quelques Traitez de Senéque, de Tacite, &c. Leur frére Louis Cappel, Ministre de la Religion Reformée naquit en 1534, à Paris, où il enseigna dans le Collége du Cardinal le Moine; mais étant allé à Bourdeaux pour y étudier en Droit, il s'engagea dans les nouvelles opinions, & fut un des plus zélez partisans du Calvinisme. En sortant de Bourdeaux il se retira à Genéve, où il erudia en Theologie; & depuis, étant revenu à Paris, il s'attacha aux Chefs du parti Huguenot, & fut envoyé Ministre à Meaux, à Sedan & ailleurs. On l'employa en diverses négociations importantes pour le parti; & il enseigna depuis la Théologie à Leide, où il mourut en 1586. On a de sa façon quelques Ouvrages, remplis d'aigreur & d'emportement contre l'Egliſe Romaine. * Le Clerc du Maine. Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth Franç.* De Thou, *Hist.* Meurtius, *Athenæ Batavæ, l.* 11.

CAPPEL (Jacques) Seigneur du Tilloy, Professeur en Théologie à Sedan, étoit fils de JACQUES Cappel, Conseiller au Parlement de Rennes, & naquit en 1568, il étudia en Theologie à Sedan, où il fut reçu Ministre; & il commença à exercer son ministére dans sa Terre du Tilloy, qui étoit un fief de Haubert. Depuis il fut appellé par le Duc de Bouillon en 1599, & mourut en 1624. Il a fait divers Ouvrages de Theologie, de Critique sur l'Ecriture-Sainte, de controverse & d'Histoire, dont quelques-uns sont imprimez, & les autres sont restez manuscrits.

CAPPEL (Louis) né le 14 oct 1585, ou 1585, fut Ministre & Professeur à Saumur, dans la Langue Hebraique; & a donné au public plusieurs Ouvrages, où il fait paroître beaucoup de jugement & un grand fonds de Littérature pour tout ce qui regarde la Critique des livres sacrez. Il est Auteur d'un excellent Traité intitulé, *Arcanum punctationis revelatum*, qui fut publié en Hollande par Thomas Erpenius, parce que Cappel ne trouvoit personne ni en France ni à Genéve, qui voulût l'approuver. Au contraire ceux de son parti s'y opposérent, s'imaginant que ce livre detruisoit les principes de leur Religion. Il y montre invinciblement la nouveauté des points voyelles, qui sont dans le texte Hébreu. Cet Ouvrage merite d'être lu de tous ceux qui veulent savoir la Critique

ſacrée. Le célébre Alexandre Morus, qui l'avoit vu avant qu'il fût imprimé, rend juſtice à l'Auteur, qu'il appelle dans ſes Interceſſions ſur l'Ecriture, un homme d'un jugement très-fin & d'une profonde érudition: il ajoûte au même endroit que cet excellent Ouvrage étoit la terreur de pluſieurs Théologiens de Geneve, animez de zéle pour la cauſe de Dieu, mais d'un zéle amer & mal réglé. Cappel compoſa un autre Ouvrage intitulé, *Critica ſacra*, imprimé à Paris en 1650, qui fit encore plus de bruit, que le premier, & qui lui attira la haine de pluſieurs de ſon parti; comme s'il ſe fût uniquement propoſé d'appuyer les ſentimens des Catholiques Romains ſur l'autorité de l'Ecriture, & de ruiner l'autorité du texte Hebreu. On s'oppoſa pendant dix années entiéres à Geneve, à Sedan & à Leide, à l'impreſſion de ce livre, mais le Pére Pétau Jéſuite, le Pére Morin de l'Oratoire, & le Pére Merſenne Religieux Minime, obtinrent un privilége du Roi, pour le faire imprimer à Paris: ce qui parut étrange à la Cour de Rome, qui fit tout le poſſible pour le condamner; parce qu'il étoit mort qu'on imprimât en France avec un privilege du Roi, les livres des Héretiques ou il étoit parlé de Théologie. Mais ce fut le fils de Cappel qui eut le ſoin de cette impreſſion, & qui étoit Catholique, le pere n'y ayant point part. Le Pére Simon cite là-deſſus une lettre écrite au Cardinal François Barberin par le Pére Morin, qui lui marque qu'on feroit plaiſir à Cappel de condamner à Rome ſon livre, qui lui avoit attiré la haine de ceux de ſa Secte; mais qu'en même tems on feroit tort aux Catholiques, qui ſe ſervoient utilement de cette Critique contre les Proteſtans. Cette lettre du Pére Morin, qui n'étoit alors que manuſcrite, a été depuis imprimée en Angleterre, dans un Recuëil de lettres, ſous le titre de *Bibliotheca Orientalis*, où l'on trouvera auſſi la lettre que le Cardinal Barberin écrivit touchant cette Critique au Pére Morin. Au reſte cet Ouvrage, qui a fait tant de bruit, ne contient autre choſe dans les ſix livres dont il eſt compoſé, que des Leçons diverſes, & un Catalogue de fautes que Cappel prétend s'être glitſées dans les exemplaires de la Bible, par le moyen des Copiſtes: ce que l'Auteur accompagne de Réflexions Critiques. Pluſieurs Proteſtans ont attaqué cette Critique, mais d'une maniere foible; & tout ce qu'il y a aujourd'hui d'habiles gens, ſi l'on en excepte quelques Théologiens du nord, qui ſont entêtez des ſentimens des deux Buxtorfs, conviennent avec Cappel, & approuvent ſon Ouvrage. Grotius, qui entendoit parfaitement cette matiére, écrivit à Cappel une lettre, où il marque qu'il devoit faire plus d'eſtime d'un petit nombre de perſonnes ſavantes qui louoient ſa Critique, que de ceux qui s'y oppoſoient en foule, *Centenos ego magni penſo quam multos laudatoribus* Cappel a écrit quelques Apologies, pour défendre ſon livre; mais celle qui mérite le plus d'être remarquée, eſt une lettre apologétique qu'il adreſſa à Uſſerius contre Boonus, qui l'avoit accuſé d'être convenu avec le Pére Morin, pour ruiner les originaux de la Bible. Il prouve au contraire dans cette lettre, qu'il avoit attaqué fortement dans ſa Critique l'opinion du Pére Morin; mais que comme ce Pére avoit eu part avec ſon fils Jean Cappel à l'édition de ce livre, il avoit retranché ce qui étoit contre lui; & on trouve ces retranchemens imprimez dans cette lettre apologétique, à la *page* 19, & dans les ſuivantes. Cappel a donné au public pluſieurs autres Ouvrages. Walton a fait réimprimer dans ſes Prolegoménes, qui ſont au devant de la Polyglotte d'Angleterre, la Chronologie ſacrée de cet Auteur, qui avoit été réimprimée à Paris en 1655, & ſon Ouvrage ſur la Deſcription du Temple de Salomon. On a imprimé à Amſterdam en 1689, ſes Commentaires Théologiques & Critiques ſur le Vieux Teſtament, avec la défenſe de ſon *Arcanum in folio*. Ce ſavant homme mourut à Saumur le 16 de juin 1658. Il a fait lui-même un Abbrégé de ſa Vie dans ſon Ecrit *de Capellanorum Gente*. * *Mémoires des Savans.*

* CAPPEL ou WALT-CAPPEL, petite ville bien bâtie dans le Landgraviat de Heſſe-Caſſel, à peu près au ſud-eſt de la ville de Caſſel, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

CAPPELL, Couvent du Canton de Zurich ſitué à une demi lieue de la ville de Zug. Il fut fondé par *Walther d'Eſchenbach*, Seigneur de Schnabelberg & de Schwartzenberg, en 1185. Henri Bullinger y fut appellé pour être Régent en 1523. Il inſtruiſit les Moines d'une telle ſorte que dans peu ils renoncérent tous à la Meſſe, à la vie Monaſtique & à la Religion Romaine en embraſſant la Doctrine des Réformez. Quelque-tems après ils remirent tout le Couvent & ſa Juriſdiction à la ville de Zurich, qui le convertit en Ecole & y établit outre cela une maiſon de correction. Ce Couvent eſt illuſtre dans l'Hiſtoire de la Suiſſe à cauſe de la fameuſe guerre qui en porte le nom & qui commença en 1529, à l'occaſion de quelques différens que le changement de Religion cauſa parmi les Cantons. Les premiers troubles de 1529 furent un peu calmez par la médiation des Cantons de Glaris & d'Appenzell, mais il en ſurvint de nouveaux en 1531. Le Canton de Zurich mit alors 600 hommes & pluſieurs piéces de Canon dans le Couvent de Cappel. Les Bernois envoyérent 6000 hommes dans l'Argow, & les Catholiques y remuérent auſſi toutes leurs forces. Les Zuricois les ſuivirent de près avec 4000 hommes, que les Catholiques attaquérent le onziéme octobre 1531, & mirent entiérement en fuite. Les Zuricois perdirent 500 hommes ſur le champ de bataille, du nombre deſquels ſe trouva auſſi Ulric Zwingle, le Réformateur & premier Miniſtre de l'Egliſe de Zurich, dont le corps ayant été trouvé par les Catholiques, en fut traité d'une maniére cruelle. Les Cantons Catholiques ne perdirent dans cette bataille que 80 hommes, & pillérent le Couvent de Cappel. Les Zuricois, les Bernois & les autres Cantons Proteſtans ſe joignirent depuis à Breingarten; mais cela n'empêcha pas que le 14 d'octobre ils ne fuſſent attaquez de nuit par les Catholiques & qu'ils ne perdiſſent encore 800 hommes. Les cinq Cantons Catholiques entrérent dans le Canton de Zurich & y firent un grand ravage. Enfin la paix & le calme furent rétablis parmi les Cantons moyennant un traité ſolennel fait entre eux. Les Catholiques Romains firent bâtir une chapelle ſur le champ de bataille, où ils vont encore toutes les années en proceſſion. * Rhanuſius, *ex Stumpfio & Hottingero.* Bullinger, *Hiſt. Helvet. Mſcr. l. 15. ch. 21, item de Trad. l. 20. ch. 9. 20. & 21.* Stettler. Urſitie. *Etat & Delices de la Suiſſe, tome 2. p. 28.* de l'édit. d'Amſterdam, 1730.

* CAPPENDEZA, bourg de France dans le Languedoc. Il eſt dans le diocéſe de Carcaſſonne, au bas de l'Aude, à l'oüeſt de Narbonne, dont il eſt éloigné d'environ neuf lieues. * M. de Liſle, *dans la Carte de la partie Orientale du Languedoc.*

* CAPPEREL (Henri) Prevôt de Paris en 1380. Mézeray dit que ce Capperel, pour avoir fait pendre un pauvre innocent en la place d'un riche condamné à mort pour les crimes, fut par Arrêt du Parlement attaché au même gibet. *Tome 2. de l'Abbrége Chronologique*, ſous le régne de Philippe *le Long*.

CAPPIDUS, Prêtre de Staveren dans la Friſe, vivoit dans le dixiéme ſiecle, du tems de Conrad & de Henri l'*Oiſeleur*, Empereurs. Il compoſa la Généalogie des Princes, Ducs & Rois de Friſe, l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du pais, & quelques autres Traitez, qui ont tous été brûlez dans l'incendie d'une bibliotheque. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 2. ch. 39.*

CAPPOCHI (Renier) Cardinal, étoit de Viterbe. Ughel croit qu'il avoit été Religieux de l'Ordre de ſaint Benôît, & qu'il fut depuis Evêque de Viterbe. Le Pape Innocent III le fit Cardinal en 1212. Honoré l'envoya Légat dans la Toſcane. Grégoire IX lui continua cet emploi, & Innocent IV qu'il avoit accompagné au Concile général de Lyon de l'an 1245, l'envoya en Italie, pour y publier les cenſures contre l'Empereur Frederic II, & retenu dans le devoir les villes ſoumiſes au ſaint Siége. Il fut pourvu depuis du Gouvernement du Patrimoine de ſaint Pierre, & mourut à Viterbe l'an 1258, après y avoir fait diverſes fondations conſidérables d'égliſes & de monaſteres. * Onuphre & Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Bzovius, *A.C.* 1220. Aubery, *Hiſt. des Card.* Ughel, *Ital. Sacra.*

CAPPOCHI, (Pierre) fut fait Cardinal l'an 1244, par le Pape Innocent IV, qui l'ayant mené avec lui en France, s'en ſervit utilement dans le Concile de Lyon. Il l'envoya en Allemagne, où il ſe trouva l'an 1248, à la Diéte de Francfort, dans laquelle Guillaume de Hollande fut élu Empereur contre Frédéric II. Le Cardinal Cappochi fut chargé depuis de faire la guerre en Italie contre le même Frédéric II: commiſſion dont il s'acquita aſſez heureuſement. Lorſqu'il fut de retour à Rome, il lui arriva cette avanture d'une Image de la Sainte Vierge tombée dans un puits, qui donna occaſion à Cippochi de faire bâtir l'égliſe de Nôtre-Dame du la Place, qui eſt aujourd'hui aux Sreviles. Il mourut à Rome le 18 mai 1259, & fut enterré dans l'égliſe de ſainte Marie Majeure, dont il étoit Archiprêtre, & où l'on voit encore ſon Epitaphe. * Ciaconius, *in Innoc. IV.* Aubery, *Hiſt. des Card.* Martineau.

CAPPOCHI (Nicolas) Cardinal, Evêque d'Urgel en 1348, étoit petit-neveu du Pape Honorius IV. Son pere Jean Cappochi l'envoya à Perouſe, où il ſe rendit habile dans le Droit Canon & civil. Depuis, étant venu à Avignon, où étoit alors le ſaint Siége, il s'y fit eſtimer, & fut fait Cardinal par le Pape Clément VI, en 1350. En 1356, le Cardinal Talleyrand de Perigord & lui, furent envoyez Légats en France, pour y régler les differens qui étoient entre le Roi Jean, & Edouard III, Roi d'Angleterre. Leurs ſoins furent inutiles, & la funeſte bataille de Poitiers decida de cette guerre. Le Cardinal Cappochi ſe trouva à l'élection d'Urbain V, qu'il ſuivit à Rome. Ce fut eu ce tems-là qu'il fonda un Collége à Pérouſe, un monaſtere à Mont-Marciano pour les Religieux de la Congrégation du Mont des Oliviers, & divers autres édifices ſacrez. Il mourut ſaintement à Monte-Fiaſcone le vint-ſixiéme juillet 1368, & ſon corps fut porté à Rome, & enterré dans l'égliſe de ſainte Marie Majeure, ou l'on voit encore ſon Epitaphe. * Martineau. Onuphre. Bolquet. Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.*

CAPPOCHI (Alexandre) Religieux de l'Ordre de ſaint Domatique, né le quatorze octobre 1515, étoit fils de *Pierre* Cappochi Citoyen de Florence, & de *Marguerite* de Falcano. Après la mort de ſon pére, à l'âge de douze ans, il reçut l'habit de Religieux des mains du Pére Archange le vint-neuviéme avril 1527. Il ſe rendit fort ſavant dans les Langues Orientales, & après avoir donné pluſieurs preuves de ſon zéle & de ſon érudition, il mourut à Florence le huitiéme jour d'octobre 1581. * Hilarion de Coſte, *Hiſt. Cathol. des Hommes Illuſtres.*

* CAPPORIUS (Jean Baptiſte) Médecin, Poëte & Aſtrologue de Bologne, fut Profeſſeur en Médecine, & en Philoſophie, & mourut au mois de novembre de l'année 1676. Il publia ſous le nom de *Charifius Thermarius Spado* un Ouvrage intitulé, *Animadverſiones ad Jo. Caroli Senici Opuſculum de Febribus.* Après là mort, on a donné au public les Ouvrages ſuivans dont il eſt l'Auteur, *Lectiones Phyſicæ, Morales; De Morbis particularibus; De Febribus; De Erroribus Clarorum Scriptorum Latinorum Lib. XII; De humano Semine nequaquam animato, Paradoxon Philoſophia Democratica.* Il a auſſi écrit en Italien, *Comparaiſon de l'ancienne République d'Athénes avec la République de Florence*, telle qu'elle eſt aujourd'hui; *Remarques Politiques ſur la Vie de Bentivoglio*, & quelques autres piéces. * *Gr. Dict. Univ. Hall.*

* CAPPUCHINI. *Voyez* CAMERINO.

CAPRA, (Benôît) de Pérouſe, l'un des plus célébres Juriſconſultes de ſon tems, a fleuri vers l'an 1400, il lavoit le Droit Canon & Civil, la Théologie, les Belles Lettres, & laiſſa pluſieurs Ouvrages, entre autres des Commentaires ſur les Decrétales, ſur les Clémentines, & des Conſeils, *Communium opinionum.* Socin, *en ſon Conſeil 92. vol. 1.* appelle Capra, *inſignes, ſolennes, optimi judicii & timorata conſcientiæ.* Corneus avoit étudié ſous lui. * Trithéme, *de Script. Eccleſ.* Gesner & Poſſevin, *Bibliotheque Hiſtorique & Chronologique des principaux Auteurs & Interpretes du Droit Civil* par Denys Simon, *edit. in douze, de Paris* 1692.

CAPRA (Célèſtin Flavius) *Voyez* CAPELLA.

CAPRAIA, Iſle. *Voyez* CAPRARIA.

CAPRAIS ou CAPRAISE (Saint) premier Evêque d'A-

d'Agen fut martyriſé vers l'an 303, ſous Dacien, Préfet des Gaules. *Voyez* ACEN.

CAPRAIS (Saint) s'appliqua dès ſes plus tendres années à la piété, à la pénitence, & à la retraite. Etant encore fort jeune, il vendit ſon bien, & ſe retira dans les montagnes qui ſéparent la Gaule Belgique d'avec la Lyonnoiſe. Il y fut découvert & y reçut quelques Diſciples, quoiqu'il n'y eût pas d'apparence qu'il eût de communauté reglée. Il quitta ſa retraite pour voyager avec deux jeunes Seigneurs, Honorat Evêque d'Arles & ſon frére Vénance. Ils allérent en Gréce, d'où ils vouloient paſſer en Aſie: mais la mort de Vénance les obligea de revenir dans les Gaules. Ils s'arrêterent dans le diocéſe de Fréjus, & y aſſemblérent quelques particuliers qui ſe mirent ſous la conduite de ſaint Caprais, juſqu'à ce que ſaint Honorat alla dans l'iſle de Lérins, où il jetta les fondemens du monaſtére de Lérins, qu'il gouverna ſous le direction de ſaint Caprais juſques au tems qu'il fut fait Evêque d'Arles. On ne ſait pas combien ſaint Caprais ſurvécut à Honorat; mais le ſentiment le plus commun eſt, qu'il eſt mort le premier juin de l'an 430. Eucher de Lyon & Sidoine Apollinaire ont parlé de lui avec beaucoup d'eſtime. Le corps de ſaint Caprais fut enterré dans le monaſtére de Lérins; où l'on prétend que l'on conſerve encore ſes Reliques. Son nom ſe trouve dans la plupart des Martyrologes, où il eſt qualifié Abbé de Lérin. * Bailles, *Vies des Saints, premier juin.*

CAPRAL. *Voyez* ALVAREZ CAPRAL (Pierre)

* CAPRALIS (François) natif de Portugal, Jéſuite, enſeigna à Goa la Philoſophie & la Théologie, & exerça dans le ſuite, à la Chine & au Japon, les plus hauts emplois eccléſiaſtiques. Il mourut le ſixiéme avril 1609, âgé de 81 ans. On a de lui, *Annua Litera e Sinis & Japonia, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAPRANICA (Dominique) Romain de nation, étoit fils de *Nicolas* & frére d'*Ange* Capranica. Il étudia à Padoue & à Bologne ſous les plus célébres juriſconſultes, & s'acquit la réputation d'être un des ſavans hommes de ſon tems. Le Pape Martin V le pourvut de divers emplois conſidérables, lui donna le Gouvernement d'Imole, & le nomma Cardinal en 1423; mais comme ce Pape mourut avant que de lui avoir donné les marques de cette dignité, on refuſa de le recevoir dans le Conclave. Eugéne IV, ſuivi les ſentimens des Cardinaux contre Dominique Capranica, qui s'en plaignit au Concile de Bâle, & ſe fit attribuer les honneurs dus à ſa dignité. Le Pape Eugéne IV, ayant trouvé moyen de l'appaiſer, l'attira à Florence, le reconnut pour Cardinal, l'envoya Légat en la Marche d'Ancone, & lui donna le Gouvernement de Pérouſe. Nicolas V l'aima, & lui conſia les emplois les plus importans; car il l'envoya deux fois Légat à Alphonſe V, Roi d'Arragon. Il fut encore Grand Pénitencier. Caliſte III, ſucceſſeur de Nicolas, eut auſſi beaucoup de confidération pour Capranica, qui eût été peut-être élu en ſa place, s'il lui eût ſurvécu de quelques jours; mais il mourut en même tems que lui, le 14 août 1458. Ce Cardinal avoit une très-belle Bibliothéque qu'il laiſſa pour l'uſage d'un Collége qu'il fonda à Rome: ſon corps fut enterré aux Dominicains de la Minerve, où l'on voit ſon tombeau. * Ciaconius, *in Add.* Victorel & Onuphre, *dans Martin* V. S. Antonin, *tit.* 22. *c.* 16. *ſur la fin.* Platine, *dans Calixte* III. Æneas Sylvius, ſous le nom de Gobelin, *Comment. l.* 1. Sponde, *aux Annal.*

CAPRANICA, (Ange) Cardinal, Evêque de Riéti, & Légat à Boulogne, aimoit les Lettres, & avoit parmi ſes domeſtiques des perſonnes d'un rare ſavoir, entre autres Æneas Sylvius, lequel ayant été élevé ſur le Siége pontifical ſous le nom de Pie II, mit au nombre des Cardinaux Ange Capranica en 1460. C'étoit un homme de grande vertu. Il mourut à Rome l'an 1478, & fut enterré dans le même tombeau que ſon frére. * Gobelin, *in Comment. Pii II. l.* 2. Onuphre. Aubery, *Hiſtoire des Card.*

CAPRANICA, ville de l'Etat de l'Egliſe, eſt ſituée dans la province du Patrimoine de St. Pierre, ſur une colline entre le Lac de Bracciano & celui de Ronciglione. Cette ville a été aſſez bonne; mais elle déchoit tous les jours. * May, *Dict. Géogr.*

CAPRANITZ. *Voyez* COPRANITZ.

CAPRARA, (La) iſle du Golfe de Veniſe, ſituée ſur les côtes de la Capitanate, province du Royaume de Naples. C'eſt l'iſle la plus ſeptentrionale de celles de Trémiti. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Teutria*, que d'autres placent à l'iſle de *San-Domino*, qui eſt au ſud-oueſt de la Capraie. * May, *Dict. Géogr.*

CAPRARA, (Alexandre) Jéſuite, Italien, étoit d'une noble famille de Bologne. Le Cardinal Paléotte l'obligea de mettre au jour pluſieurs Ecrits qu'il avoit faits ſur diverſes matiéres avant l'âge de vint & un an; & Charles Sigonius, qui avoit été ſon Maître, lui laiſſa tous ſes Ouvrages en mourant. Caprara entra dans la Société des Jéſuites en 1580, à l'âge de 21 an, & fut chargé depuis du gouvernement de pluſieurs Colléges. Son fort étoit la Morale. Ce Religieux mourut ſaintement à Mantoue le ſiſtéme octobre 1625, âgé de 66 ans. Les Magiſtrats de la ville voulurent que ſon corps fût mis dans un tombeau ſéparé des autres. * Alegambe, *Biblioth. Patr. Soc. Jeſ.*

* CAPRARA (Enée Comte de) Seigneur de Siſtos, Chevalier de la Toiſon d'Or, Conſeiller Privé de l'Empereur, Vice-préſident du Conſeil de Guerre, Colonel d'un Régiment de Cuiraſſiers, Général des armées de l'Empereur, Gouverneur de Waradin en Eſclavonie, étoit iſſu d'une famille diſtinguée de Bologne, où ſon pére *Nicolas*, Comte de Caprara, étoit Conſeiller. Sa mére s'appelloit *Victoria* Piccolomini, ſœur du fameux Général Impérial de ce nom. Capeses fit quarante quatre campagnes. Il ſe ſignala fur tout dans celle de 1685, lorſque ſous le commandement du Duc de Lorraine il prit d'aſſaut ſur les Turcs le ville de Neuhauſel. Depuis ce tems-là, il commanda ſouvent en chef l'armée de l'Empereur. C'étoit auſſi un excellent Politique, & il fut envoyé en 1682 & 1683, Ambaſſadeur à la Porte. Il ne pouvoit ſouffrir le vieux Général Dunewald, & cela alla ſi loin qu'il ſe battit un jour en duel avec lui près de Nuremberg. Caprara fut percé d'outre en outre, mais il en guérit. Il mourut à Vienne le troiſiéme février 1701, dans la 70 année de ſon âge, & ni ſon neveu héritier de tous les biens qu'il poſſedoit en Italie & dans les Pais Héréditaires de l'Empereur. Il n'avoit point été marié. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAPRARIA ou LA CAPRAIA, petite iſle entre celle de Corſe & l'Italie dans la Mer de Gênes, étoit autrefois habitée par de ſaints Moines, & eſt aujourd'hui ſujette aux Genois, qui y tiennent garniſon. Ils s'en emparérent l'an 1507, ſur Giacomo de Maro qui en étoit Seigneur. Son circuit eſt de dix-huit milles, & elle eſt aſſez habitée, quoique remplie de montagnes. Elle a un bourg avec un bon château pour le défendre contre les Pirates. Les Anciens la nommoient *Ægilon* ou *Ægilium*, *Capraria* & *Capraſia*. * Pline, *l.* 3. *c.* 6. Ptolomée.

CAPRAROLA ou CAPRAROLE, château célébre d'Italie, & maiſon de plaiſance du Duc de Parme, a été bâti dans le XVI ſiécle. Il eſt dans le Patrimoine de ſaint Pierre, au Comté de Ronciglione près de Viterbe, & environ à vint-cinq milles de Rome. Caprarols eſt un ouvrage du fameux Architecte Vignole, qui l'entrepris pour le Cardinal Alexandre Farnéſe, & on l'eſtime un des plus magnifiques palais qui ſoient en Italie, pour ſon architecture. Il eſt bâti en pentagone, avec cinq tours fort hautes, toutes égales, & une cour au milieu parfaitement ronde, de même que les condors & les galeries qui l'environnent, & cependant les ſalles ſont quarrées & bien proportionnées. La principale eſt peinte de la main de Pietro Orbiſta, qui étoit en réputation ſous Paul III. Il y a une des chambres, où quatre perſonnes placées chacune dans un coin, l'oreille tournée à la muraille, s'entendent parler fort diſtinctement, quoiqu'elles parlent bas, & quoique ceux qui ſont au milieu de la chambre n'en entendent rien. Il y en a une autre, où, ſi vous frappez du pie quand vous êtes au milieu de la chambre, ceux qui ſont au dehors croyent qu'on y a tiré un coup de piſtolet. Tous les autres appartemens ont chacun leur beauté particuliére. Les jardins & les fontaines y ſont dignes de cet admirable Palais. * Vignole, *Ordres d'Architecture.*

CAPRE'E, ou ISLE DE CAPRI, *Capræ* & *Capreæ* iſle de la Mer Tyrrhéne ou de Toſcane, vis à vis de Pouzzol, dans le Royaume de Naples. C'eſt dans cette iſle que Tibére ſe retira pour y commettre tous ces crimes que les Hiſtoriens ont découverts. Son circuit n'eſt pas de plus de douze milles. Autrefois Caprée avoit deux villes, mais elle n'en a plus qu'une, qu'on appelle auſſi Capri, *Capreæ*, qui eſt épiſcopale ſous la métropolitaine d'Amalfi. Ses Habitans ſont francs de toutes ſortes d'impoſitions, à cauſe de la garde qu'ils font dans l'iſle. Il y paſſe tous les ans une ſi grande quantité de cailles, qu'on dit que c'eſt le principal revenu de l'Evêché: d'où vient que quelques uns l'ont appellé aſſez agréablement l'Evêché des cailles. * Pline, *l.* 3. *c.* 5. Strabon, *l.* 5. Suétone, *dans Tibere.*

CAPRE'E, ville. *Voyez* l'article précédent.

CAPRE'OLE, ſucceſſeur d'Aurélie dans le ſiége de Carthage, envoya le Diacre Beſſula pour aſſiſter au Concile d'Ephéſe en 431. Le miſérable état où ſe trouvoient les égliſes d'Afrique par la guerre des Vandales, ayant empêché les Prélats d'y aller eux-mêmes, il écrivit une lettre d'excuſe, qui ſe voit parmi les Actes du Concile d'Ephéſe. Il a auſſi compoſé un petit Traité, pour répondre à Vital & à Conſtance, Chrétiens d'Eſpagne, qui l'avoient conſulté, ſi l'on pouvoit dire que Dieu eſt né d'une Vierge. Il y établit cette vérité, en montrant qu'il n'y a qu'une perſonne en Jeſus Chriſt, & réfute ceux qui étoient dans un autre ſentiment. Il parle dans ce Traité de le condamnation de Neſtorius & de ſon héréſie, par le Concile d'Epheſe, auquel il dit qu'il avoit envoyé ſes Députez. Ce Traité a été donné par le P. Sirmond, & imprimé à Paris en 1630. Capréole avoit encore écrit une lettre à l'Empereur Théodoſe. Vincent de Lérins parle avantageuſement de ce Prélat. * *Actes du Concile d'Epheſe.* Libératus, *in Breviario, c.* 5. S. Fulgence, *adverſus Pelagianos, num.* 6. *Edit. du Traité de Capreolus par le* P. Sirmond. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du V ſiécle.*

CAPRE'OLE, (Jean) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, a vécu dans le XV ſiecle, & étoit natif d'un village près de Rhodez, où il ſe fit Religieux. Il devint un des plus ardens Défenſeurs de la doctrine de ſaint Thomas, & compoſa quatre livres de Commentaires ſur le Maître des Sentences, & une défenſe de la doctrine de ſaint Thomas, imprimez à Veniſe d'abord en 1483, & depuis en 1588. Il enſeignoit à Paris, & y tint les Sentences en 1409, fit ſa licence en 1410 & 1411, travailla ces années-là mêmes à ſon Commentaire, qui ne fut achevé qu'en 1434, & mourut à Rhodez en 1444. Trithéme dit qu'il vivoit en 1415, Bellarmin en 1410, Antoine de Sienne en 1424, & Sponde aſſure que c'étoit en 1443: c'eſt ſur cette année qu'il eſpporte une diſpute que Capréole eut avec Toſtat au Concile de Bâle du tems d'Eugene IV. * Echard, *Script. Ord. Prad.*

CAPRE'OLE (Elie) natif de Breſſe en Italie, & excellent Juriſconſulte & Hiſtorien, au commencement du XVI ſiécle, compoſa divers Ouvrages qui lui aquirent beaucoup de réputation, comme, l'Hiſtoire de Breſſe en quatorze livres, dont il y en a douze d'imprimez; *Defenſio ſtatuti Brixienſium. de ambitione & ſumptibus funerum minuendis, Dialogus de confirmatione Fidei, &c.* Elie Capréole mourut fort âgé en 1519. * Baptiſta Mantuanus, *in Carm.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Le Mire, *de Script. ſec. XVI.*

CAPRE'RA, (Bernard) grand Juge de Sicile, qui vivoit dans le XV ſiécle, voulut envahir le Royaume après la mort du Roi Martin en 1410, & épouſer Blanche veuve de ce Prince: ce qui fut le ſource de pluſieurs malheurs. * Fazel, *l.* 2. *Decr.* 9. *ch.* 8. Surita, *l.* 11.

* CAPRE'SE ou CAPRILE, en Latin *Capra*, village de Toſcane dans le Florentin, eſt aux confins du Duché d'Urbin, à le ſource de la Marecchia, & à deux lieues de celle du Tibre.

Nar-

Narsès rendit autrefois ce lieu célèbre par la défaite & par la mort de Totila Roi des Goths. ' Mary, *Dict. Geogr.*

CAPRI, isle. *Voyez* CAPRE'E.

CAPRIATA, (Pierre-Jean) Jurisconsulte & Historien, étoit de Gênes, & a vécu au XVII siécle. Paulus Amannus, dans le Poëme qui a été mis au devant du livre de Capriata en parla en ces termes,

Qui consulto Patrum, & vadosi dogmata Juris,
Atque vagas Legum anfractus, dubiosque recessus,
Ingenio solitus scrutarier, & quem
Jurisconsultum insignem Menochius *olim*
Tollatur, scriptis commendans laudibus. . . .

Un peu après on trouva cecr.

Tu, seu Jura dares, Jurisve peracrilis acuris,
Seu Patronus agis causas, dubiumque Clientem
Sublevas, arguto, quem promis pectore, sensus,
Unde audet dubia molitus considere causa;
Seu Jurisresponsa refers consulta petenti;
Seu iters dirimis certantes Arbiter ultor;
Tam rus, & recto peragis tibi cuncta videntur,
Tam facile, atque brevi interjecto tempore quantum
Per sordida perfecta moras vix quisque dedisset.

Ce qui fait connoître qu'il réussit également, soit à expliques les questions les plus épineuses de la Jurisprudence, soit à plaider des causes, soit à répondre aux Consultans, soit à finir les procès par la voye de l'arbitrage. Quoiqu'on puisse ne point prendre au pié de la lettre les expressions dont on se sert dans ces éloge, il est sûr que les travaux historiques de cet Ecrivain sont estimables; puisqu'il y expose les faits avec une grande netteté, & qu'il en dévelope les motifs, les instrumens & les suites. On trouve dans ses Ouvrages tout ce qui s'étoit passé de son tems, sur tout en Italie. Il publia comme un essai ses deux premiers livres l'an 1626, (dans le catalogue de M. de Thou, *p.* 305. *de la première partie*, on marque l'édition en 1627, *in octavo*) intitulez. *I due primi libri dell' Historia sopra i movimenti d'armi successi in Italia dall'anno* 1613, *fino al* 1618. Il les fit réimprimer à Gênes *in quarto* en 1638, auſquels il en a ajoûté dix autres, lesquels joints aux deux premiers, font une Histoire de son tems & d'Italie, conduite depuis 1613, jusqu'en 1634. Ces douze livres furent réimprimez à Genéve *in octavo* 1644. Il publia à Gênes en 1648 une seconde partie de son Histoire, qui fut réimprimée à Genéve *in octavo*, dont le titre est, *Dell' Historia di Pietro Giovanni Capriata, parte seconda in sei libri distinta; nel primiero de' quali si contengono alcuni movimenti d'armi fuor d'Italia succeduti; e ne' cinque susseguenti la continuazione di quei d'Italia dall'anno* MDCXXVIII, *fino al* MDCXLIV. On a imprimé à Londres en 1663, une Traduction Angloise de tous les Ouvrages de cet Auteur, qui se vante d'avoir gardé l'équilibre sans aucune partialité, ot pour la France, ni pour l'Espagne. *Dans la Preface de la partie de ses Ouvrage*, il donne pour exemple de son impartialité, ce qu'il a écrit sur les deux guerres du Montferrat, ou il dit que le Duc de Mantoue, attaqué dans la première par le Duc de Savoye, fut soutenu par le Roi d'Espagne; mais que dans la seconde, attaqué par le Roi d'Espagne, il fut soutenu par le Roi de France: ce qui montre qu'après avoir loué le Roi d'Espagne dans la première, il le condamne à l'egard de la seconde; & donne tant d'éloges à Louis XIII, que l'Auteur du Politique très Chrétien n'a pas dedaigné de le copier. Les Vénitiens se sont plaints d'avoir été maltraitez dans son Histoire; & même André Balbo, Noble Vénitien, qui étoit à Gênes lorque la première partie de l'Ouvrage de Capriata vit le jour, lui en fit des reproches, auſquels il répondit entre autres choses: on ne peut pas se plaindre (dit il dans la même préface) que j'aye manqué de respect pour la République de Venise en ce qui concerne la sagesse de son gouvernement; que si j'ai décrit les succès des guerres d'une manière qui n'a pas été agréable, ce n'est point ma faute; car j'ai du les représenter tels qu'ils ont été: & il ne faut point s'attendre que la description des choses qui nous ont causé du chagrin quand elles sont arrivées, se puisse lire avec plaisir. Il répresente encore, qu'il n'étoit ni Sujet de la République de Venise, ni à ses gages; & que néanmoins il l'avoit mieux ménagée que n'avoient fait quelques Auteurs Vénitiens, qu'elle avoit punis, & en leurs personnes & en leurs Ouvrages, pendant qu'elle permettoit le débit de son Histoire. Il dédia la première partie de son livre à Ottaviano Raggi, Auditeur de la Chambre d'Urbain VIII, & la seconde à Carlo Emmanuel Durazzo, Référendaire de l'une & de l'autre Signature. *Dans son Epitre dédicatoire*, il rapporte les raisons qui l'ont empêché de dédier son Ouvrage à des Princes. ' Bayle, *Dict. Crit. dernière édit.*

CAPRICORNE, un des douze Signes du Zodiaque, composé de vint huit étoiles qui répresentent, dit-on, la figura d'une chévre. Le soleil entra dans ce Signe au mois de décembre, & fait alors la solstice d'hiver, commençant à revenir vers l'Equateur. Les Poëtes disent que ce Signe a été occupé par la chévre d'Amalthée qui avoit nourri Jupiter de son lait, & dont ce Dieu voulut faire une constellation, pour la récompenser de ce bon office. D'autres ont feint que le Dieu Pan, craignant le Géant Typhon, se déguisa en se transformant en un bouc qui avoit une queue de poisson, & qu'il fut ensuite enlevé au ciel par ordre de Jupiter, qui avoit admiré cette adresse. ' Cicéron, *Astronom. Poetic.* Auguste César étant né sous ce Signe, fit battre quantité de pièces d'or & de cuivre qui en portoient la figure. ' Ch. Patin, *sur Suétone.* M. de Thou remarque aussi que Côme de Médicis, Grand Duc de Toscane, vint au monde sous le même Signe. Pline, *l.* 18. *c.* 25, dit que ceux qui habitoient l'Attique vers le midi, avoient un jour nommé *Caprifici initium* qu'ils consacroient à Vulcain, & auquel ils commençoient la recolte de leur miel.

CAPRILE. *Voyez* CAPRÉSE.

' CAPRINUS (Jean Antoine) Jésuite d'Aquila dans le Royaume de Naples naquit en 1614. Il enseigna les Belles Lettres & la Philosophie dans quelques endroits, & fut Recteur en divers Colléges. Il donna au public, *Apes Barberina, seu Universa Philosophia; De Motu trepidationis terræ; Lux Philosophica*, & le tout sous le nom de *Syderius Leo.* ' *Gr. Dict. Univ. Hall.*

' CAPRONA (Archange) Capucin, né à Palerme d'une race noble, embrassa la vie religieuse à l'age de dix huit ans, quelques efforts que ni son pére pour l'en empêcher. Il prêcha dans les principales villes & dans les bourgs les plus considérables de Sicile, fut tour à Trapano où il érigea trois Confrairies, & travailla à faire bâtir un Hopital pour les pauvres, allant lui même de maison en maison tous les dimanches recueillir pour eux les aumones. Il mourut en 1577. On a de lui, *Statuta & Documenta pro Confraternitatibus domus Hospitalis, Montis pietatis & misericordiæ in Civitate Drepanensi.* ' *Gr. Dict. Univ. Hall. Bibliothe. Sicula.*

CAPRONCZA ou CAPRONZA. *Cherchez* COPRANITZ.

CAPROTINE, est la com que les anciens Romains donnérent à Junon & aux Nones de juillet, tems auquel ils célébroient une fête solemnelle, dont voici l'origine. Après que les Gaulois furent sortis de Rome, les peuples voisins, qui savoient que les forces de la République étoient épuisées, crurent avoir trouvé l'occasion de s'en rendre maîtres. Ils donnérent le commandement de leurs troupes à Lucius, Ostateur des Fidénates, qui envoya un Héraut au Sénat, pour lui déclarer que, s'il vouloit conserver les restes de Rome, il falloit que les Romains lui envoyaillent toutes leurs femmes & toutes leurs filles. Les Sénateurs voyoient leur perte prochaine, & ne savoient à quoi se resoudre; mais une Esclave nommée *Philotis*, ayant assemblé toutes les autres, leur fit prendre avec elle les habits de leurs maîtresses & de leurs filles; & dans cet équipage trompeur, elles parlerent dans le camp des ennemis. Le Général les ayant distribuées aux Capitaines & aux soldats, elles les invitérent à boire & à se réjouir, sous prétexte qu'elles célébroient ce jour-là une fête solemnelle entre elles. Après que les ennemis se furent remplis de vin, & que le sommeil les eut assoupis, elles donnerent un signal du haut d'un figuier sauvage, auquel les Romains accoururent, & firent main-basse par tout. Le Sénat en mémoire de ce bon office, accorda la liberté à ces généreuses Esclaves, & leur assigna à chacune une somme d'argent des deniers publics, pour se marier. Les Romains appellerent ce jour de leur délivrance, *les Nones Caprotines*, & établirent une fête annuelle en l'honneur de Junon Caprotine, ainsi nommée de *Caprificus*, qui signifie un figuier sauvage. Depuis ce tems, à pareil jour, toutes les Esclaves donnoient la collation à leurs Maîtresses hors de la ville sous des figuiers sauvages, se battoient, & se jettoient des pierres en folâtrant, pour répréſenter le combat dans lequel les Romains avoient défait les Latins par l'industrie des Esclaves. ' Plutarque, Macrobe, *Saturnalia, l.* 1. *c.* 11.

CAPSA ou CAPHSA, ville de la Lybie Intérieure, a tiré son nom des vastes désarts, dont elle est environnée, selon le sentiment de Bochart, qui de *Caphsa* en Hébreu, dérive *Capsa, presser & serrer.* Florus & Salluste, parlant des Habitans de Capsa, disent que leurs fables & leurs serpens les défendent mieux que leurs armées, leurs murailles & leurs remparts, contra ceux qui les voudroient attaquer. Il y avoit une autre ville de ce nom dans la province Bizacéne: ces deux villes sont marquées dans les Notices des églises d'Afrique. ' Salluste, *in Bello Jugurthino.* Florus, *l.* 3. *ch.* 1.

' CAPSA, CAPSIA, CAPPA ou CHAPSE, bourg ou petite ville de la Turquie en Europe dans la Romanie au sud-est d'Andrinople ou Drénale, dont elle est éloignée d'environ huit lieues, & au nord de Trajanopoli, à la distance d'environ dix lieues. On prend ce lieu pour le *Carpudamum* des Anciens.

' CAPSIOUX ou CAPCIOUX, Bourg de France dans le Bazadois qui est une des provinces du Gouvernement général de Guienne. Il est au sud-sud-ouest de la ville de Bazas, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

CAPTIVITÉ des Juifs à Babylone. Les Savans sont en contestation sur le commencement & sur la fin de cette captivité, à laquelle l'Ecriture-Sainte donne soixante-dix ans de durée. Quelques uns, comme le Pére Pétau, la commencent à la première transmigration du peuple Juif, l'an premier de Nabuchodonosor, & le quatriéme du Roi Joakim. Ussérius la place une année plus bas: le P. Tirin, & quelques autres, la font commencer dès l'année XIII de Josias, quarante ans avant la dernière désolation de Jérusalem: Cajetan, Génébrard, & quelques autres, mettent son commencement, sous l'année neuviéme du régna de Nabuchodonosor, & à la seconde transmigration, lorsque Jechonias fut enlevé de Jérusalem à Babylone, & que Sédécias fut mis sur le thrône: le P. Labbe commence ces soixante-dix années de la captivité des Juifs, à l'année onziéme & dernière de Sédécias, lorsque la temple fut brulé, la ville rasée, & tout le peuple emmené hors du pais, & les finit l'an premier de la Monarchie de Cyrus sur tout l'Orient. Ce qu'il allégue ne conclut rien contre l'opinion d'Ussérius & du P. Pétau, à moins que d'admettre sa Chronologie peu sûre en cet endroit. Nous rapporterons néanmoins ici ses raisons telles que nous les avons trouvées. La premiére est tirée du *chapitre* 25 *de Jérémie, v.* 11. *Et tout ce pais sera reduit en une solitude épouvantable, & ils serviront au Roi de Babylone soixante-dix ans*: la seconde du *chapitre* 29. *v.* 10. du même Prophéte, *lorsqu'on aura demeuré soixante-dix ans en Babylone*: la troisiéme est prise du dernier chapitre du second livre des *Chron.* ou *Paralipomènes, v.* 20. 21. *&* 22. *Il a été mené esclave en Babylone, & a servi au Roi & à ses fils*, (son fils & les petits-fils,) *jusqu'à ce que le Roi des Perses l'en rendit maître, & que la parole de Dieu annoncée par la bouche du Prophéte, eût son effet; le pais de Judée ayant accompli dix semaines d'années, &c. La première année de Cyrus, Roi des Perses, &c.* Ces passages parlent d'une désolation entiére de la ville de Jérusalem, qui ne commença qu'après la ruine du temple, & non pas à l'an premier de Sédécias, ni au quatriéme de Joakim, ni au trei-

XIII de Joſias. La fin des ſoixante-dix années eſt marquée par ces paroles, *Juſqu'à ce que le Roi des Perſes s'en venge maître.* Ayant déja régné vingt-deux ans dans la Perſe, il fit la guerre aux Babyloniens, & après avoir tué ou dépoſé Nabonadius, qui eſt le Darius-Mede de l'Ecriture, il commença d'être le Monarque de toute l'Aſie pendant neuf ans, & c'eſt cette premiere année dont parle l'Ecriture, *la premiere année du Roi des Perſes Cyrus.* La fin de ceux captivité de ſoixante-dix ans, eſt encore clairement établie au *chapitre premier* du *premier livre d'Eſdras:* de ſorte qu'il y a lieu de s'étonner que quelques Peres de l'Egliſe ayent differé cette fin juſqu'a la deuxiéme année du régne de Darius, fils d'Hyſtaſpe, troiſiéme Roi des Perſes. * Le P. Labbe, *Introduction à la Chronologie, c.* 39.

CAPTIVITE', Chefs de la Captivité parmi les Juifs en Orient & en Occident. Les Juifs ſe vantent que depuis la deſtruction du Temple par les Romains, ils ont toûjours eu des Chefs. Le Chef de la Captivité d'Orient gouvernoit les Juifs qui habitoient à Babylone, dans la Chaldée, dans l'Aſſyrie & dans la Perſe; & le Chef de la Captivité d'Occident gouvernoit ceux qui demeuroient en Judée, en Egypte, en Italie, & dans les autres parties de l'Empire Romain. Les Juifs mettent une grande différence entre les Patriarches de Judée, & les Princes de la Captivité à Babylone. Les premiers s'appelloient *Rabban*, & les autres *Raſchana*, ceux-ci deſcendoient de David en ligne directe par les mâles, au lieu que les Patriarches n'en deſcendoient que par les femmes. Ils diſent de plus que la Maiſon de David eſt dans toute la vigueur, parce qu'il y a encore des perſonnes illuſtres de cette famille à Bagdet, parmi leſquels on choiſit des Chefs de la Nation, comme on a toûjours fait depuis un tems immémorial. C'eſt ainſi que le content les Juifs. Le Prince de la Captivité qui réſidoit en Judée, faiſoit la demeure ordinaire à Tibériade, & prenoit le titre de *Rabbi Abbath*, Chef des Péres ou Patriarches. Il preſidoit dans les aſſemblées & dans les Synagogues; il décidoit des affaires importantes de la nation, & des cas de conſcience; il levoit des tributs pour ſubvenir aux frais de ſes viſites; il avoit ſous lui des Officiers qui couroient les Provinces pour l'exécution de ſes ordres. Les Juifs tiennent que l'inſtitution de ces Patriarches précéda de cent ans la ruine du Temple; car ils content que trente ans avant la Naiſſance de Jeſus Chriſt, *Hillel* ſurnommé le Babylonien, arriva à Jéruſalem, fut conſulté ſur la célébration de la fête de Paque, qui tomboit cette année-là ſur un Samedi, & que l'on fut ſi content de ſa déciſion, qu'on le fit Patriarche de ſa nation, & que ſa poſterité lui ſuccéda, juſqu'au cinquiéme ſiécle de l'Egliſe Chrétienne, auquel les Patriarches de Judée furent abolis. Les Auteurs Juifs ne ſont pas d'accord ſur le nombre de ces Patriarches; les uns en comptent treize depuis Hillel, & les autres dix ſeulement. Voici leurs noms.

1. Hillel Babylonien.
2. Siméon ſon fils.
3. Gamaliel fils de Siméon.
4. Siméon II, fils de Gamaliel.
5. Gamaliel II, fils de Siméon.
6. Siméon III, fils de Siméon II.
7. Judas fils de Siméon III.
8. Gamaliel III, fils de Juda.
9. Juda II, fils de Gamaliel III.
10. Hillel II, fils de Juda.
11. Juda III, fils de Hillel II.
12. Hillel III, fils de Juda.
13. Gamaliel IV, fils de Hillel.

On peut voir M. Baſnage, *Hiſtoire des Juifs, l.* 4. *c.* 1. 2. 3. 4. 5. où il s'étend fort au long ſur les Princes de la Captivité d'Occident, & examine tout ce que les Juifs en racontent, montrant qu'il y a bien du douteux & du faux dans tout cela. Quant aux Princes de la Captivité de Babylone ou d'Orient, on n'en ſait ni l'origine, ni la fuite; il paroît ſeulement qu'ils ne ſubſiſtoient point avant la fin du ſecond ſiécle. On ne ſongea pas à faire des Chefs de la Captivité pendant que le Temple ſubſiſta: les Juifs d'Orient, comme ceux d'Occident demeurérent ſoumis au Grand-Sacrificateur. Aucun Hiſtorien n'a parlé de ces prétendus Princes de la Captivité avant la ruine du Temple. Le premier de ces Chefs qui paroît ſur la ſcéne eſt *Huna*, qui ne vivoit qu'à la fin du ſecond ſiécle de l'Egliſe; & depuis Huna juſqu'à la perfection du Thalmud, c'eſt à dire, dans un eſpace de trois cens ans, à peine en produiſent-ils trois. Les Juifs prétendent que c'eſt parmi ces Princes de la Captivité de Babylone, qui étoient tous de la Tribu de Juda, & de la race de David, que ſe trouvoit *le Sceptre de Juda*, dont parle le Patriarche Jacob, & que dans la Judée parmi les Patriarches dont nous avons parlé, ſe trouvoit le Légiſlateur dont il parle au même endroit. Les Auteurs Juifs décrivent avec pompe la maniére dont le Chef de la Captivité d'Orient étoit établi. Les Chefs des Académies voiſines, les Sénateurs & le peuple ſe rendoient en foule à Babylone. Le Prince de la Captivité s'aſſeyoit ſur un thrône, & le Chef de l'Académie le haranguoit, & l'obligeoit à ne pas abuſer de ſon pouvoir. Le jeudi ſuivant, les Directeurs des Académies lui impoſoient les mains dans la Synagogue. Le ſamedi matin il étoit conduit à la Synagogue en cérémonie: il y faiſoit, & donnoit la bénédiction au peuple. Quelques jours après il alloit à l'audience du Roi de Babylone, qui lui faiſoit de très-grands honneurs. Les Chefs de la Captivité d'Orient ont eu quelquefois leur domicile à *Maharzia*; mais de là il fut tranſferé à Babylone ou Bagdet. Là il y avoit dix ſiéges de Juſtice ſur leſquels il préſidoit. Il y avoit auſſi vint-huit Synagogues, entre leſquelles celle du Prince étoit diſtinguée par la beauté & la magnificence de la ſtructure. Au devant de l'armoire qui renferme le Loi, étoit un tribunal élevé de dix degrez, ſur lequel étoit placé le ſiége du Prince de la Captivité & de ſa maiſon. Son Empire s'étendoit ſur tous les Juifs diſperſez dans l'Aſſyrie, dans la Chaldée, & dans tout le Royaume des Parthes. Benjamin de Tudele, qui vivoit au douziéme ſiécle, dit qu'il trouva encore en ce pays un Chef de la Captivité. Mais depuis ce tems on n'en connoît plus, & peut-être étoient-ils les plus puiſſans des auparavant. Il ſeroit à ſouhaiter que la ſucceſſion & l'hiſtoire de ces Princes de la Captivité, tant d'Orient que d'Occident, fût mieux prouvée & plus lûrie. Les Hiſtoriens Juifs ſont trés-peu exacts, & les Hiſtoriens étrangers ne nous apprennent rien du tout ſur ces Chefs de la Captivité. Je n'excepte le Patriarche d'Occident, de Paleſtine ou d'Egypte, dont l'Empereur Adrien, Origéne, ſaint Jerôme, & le Code Theodoſien font mention; mais ils ne diſent rien du Chef de la Captivité de Babylone, parce qu'il ne vivoit ſous le dominion des Perſes. Après les premiéres nouvelles qui vinrent en Portugal de la découverte qui avoit été faite du *Preſtre-jan*, ou Roi d'Ethiopie, qui portoient que ce Prince étoit de la race de Salomon, que tous ſes Sujets étoient circoncis, qu'ils obſervoient le Sabbat, & s'abſtenoient de la chair de porc, & qu'ils avoient diverſes autres coutumes Judaïques, on crut d'abord que ces peuples étoient des Juifs. Comme parmi ceux qui furent choiſis pour faire cette découverte il y avoit deux Juifs, ils ne manquérent pas d'exagérer à ceux de leur nation toutes ces circonſtances. Il n'en fallut pas davantage pour leur perſuader qu'il y avoit un Roi Juif en Afrique; ils en tirérent toutes les conſéquences favorables à leurs préjugez. Le Rabin Aburbanel qui étoit alors à Liſbonne ſe ſervit en quelque endroit de ſes Commentaires ſur les Prophétes, des premiéres réflexions des Portugais ſur le grand nombre de Juifs qu'ils avoient trouvez dans les Indes. Ceux de Conſtantinople firent imprimer une Traduction Eſpagnole d'une prétendue lettre du *Preſtre-jan* en caracteres Hebreux, & elle ſe répandit par tout en diverſes Langues. Mais on ne fut pas longtems à reconnoître la fauſſeté de cette opinion des Juifs, lorſque les Portugais étant entrez dans l'Ethiopie, trouvérent que ſi ces peuples avoient pluſieurs pratiques Judaïques, dont quelques Auteurs modernes ont taché inutilement de les juſtifier, ils étoient néanmoins Chrétiens. Auſſi tout le ſyſtéme qu'on avoit bâti ſur ce fondement, pour dire que le ſceptre n'étoit pas encore ôté de Juda, tomba de lui même. Les Juifs avoient un Chef en Angleterre, ſous les premiers Rois Normands; le Gouvernement l'approuvoit, & on lui donnoit le titre d'*Evêque des Juifs.* * D. Calmet, *Diſſ. Georg.* qui a profité de l'Hiſt. de Mr Baſnage, & des Notes de l'Abbé Renaudot ſur le Voyage de deux Arabes à la Chine. Prideaux, *Hiſt. des Juifs, &c. tome* 4. *p.* 72.

CAPUA, (Barthélemy de) Juriſconſulte Napolitain, paſſa par les premiéres dignitez du Royaume de Naples, & mourut en 1300. Il a écrit ſur le Digeſte, ſur le Code, & ſur les Uſages de Naples. * *Bibliotheque Hiſtorique des Auteurs de Droit Civil, Canonique & particulier de pluſieurs Etats & Provinces depuis Irnerius, avec les caracteres de leurs eſprits, & des jugemens ſur leurs Ouvrages*, par Denys Simon, *in douze, Paris* 1692.

* CAPUA (Léonard) célébre Médecin naquit en 1617 à Bagnolo dans le Royaume de Naples, & erudita la Philoſophie & la Théologie chez les Jeſuites juſques à ſa dix-huitiéme année. Il s'appliqua enſuite à la Juriſprudence, qu'il quitta pour la Médecine. Pour cet effet il apprit le Grec, pour mieux entendre Hippocrate, Galien & les autres Anciens qui ont écrit en cette Langue. A l'âge de 22 ans, il revint à Bagnolo, mais ayant été impliqué dans un meurtre, il retourna à Naples pour ſe dérober au danger dont il étoit menacé. Il inſtitua l'Académie, appellée *Academia Inveſtigantium*, pour faire de nouvelles recherches dans la Medecine. Elle ſe tint pendant un certain tems dans le Palais du Marquis d'Arena, où chacun faiſoit part des découvertes qu'il avoit faites dans la Philoſophie & dans la Médecine. Dans deux Ouvrages differens qu'il publia il ſoutint qu'il y avoit beaucoup d'incertitude dans la Médecine & dans les remedes: ce qui lui attira la haine des autres Medecins. La Reine Chriſtine l'eſtima extrémement, & l'Académie des Arcadiens le reçut dans ſon corps, ſous le nom d'Alceſtus Cilenius. Il mourut le 17 janvier de l'an 1695. On a de lui, *Lectiones de Mempſitiaca Natura, Vita Andreæ Cantelmi Ducis Popolani*, & quelques autres Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAPUA (Pierre) *Voyez* CAPOUE (Pierre de)

* CAPUANUS (François) Jéſuite de Sicile, né en 1608, entra dans l'Ordre en 1625. Il donna par tout des preuves de ſon habileté dans les Belles Lettres, la Philoſophie & la Théologie. Après avoir heureuſement achevé le cours de ſes études, on le chargea d'enſeigner la Rhétorique, mais il épuiſa ſes forces dans cet exercice, de ſorte qu'il mourut jeune en 1647, dans le Collége de Palerme. On a de lui, *Oratio in ſolemni ſtudiorum inſtauratione apud illuſtriſſimum Panormitanæ Urbis Senatum extemporanea.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliath. Sicula.*

CAPUCI ou CAPUCIO, (Antoine) natif de Spoléte, a vécu au commencement du XVII ſiécle. Il avoit été Diſciple de Marc-Antoine Muret, & avoit appris ſous lui le Grec, & les Belles Lettres, qu'il enſeigna depuis avec beaucoup de réputation. On dit que ſes mœurs étoient peu réglées, & qu'il porta même ſur le viſage des marques de ſes débauches. Il mourut de la peſte à Padoue, avec ſa femme & ſes enfans l'an 1631. Ses Ecrits ſe ſont perdus. * Jac. Phil. Thomaſin, *in Vit. Illuſt. Vior.*

CAPUCIATI ou ENCAPUCHONNEZ, certains Sectaires qui s'élevérent en Angleterre en 1387, & qui furent ainſi nommez, parce qu'ils ne ſe découvroient point devant le ſaint Sacrement. Ils ſuivoient la doctrine de Wiclef, & ſoutenoient le changement de Pierre Paredul, Moine Auguſtin, lequel ayant quitté le froc, accuſa ſon Ordre de pluſieurs crimes. * Sponde, *A. C.* 1317.

CAPUCINS, Congrégation de Religieux de ſaint François, qui ſont ainſi nommez, par rapport à la forme extraordinaire de leur capuchon. Matthieu de Baſci, Prêtre Mineur Obſervantin du Duché d'Urbin & Religieux au couvent de Monte-Falco, ſitua l'an 1525, que Dieu l'avoit averti d'exercer une plus étroite pauvre-

né, & ſe retira dans une ſolitude avec permiſſion du Pape. Quelques autres, pouſſez du même eſprit, ſe joignirent à lui, & ſouffrirent diverſes perſecutions, juſqu'à l'an 1528, que Clement VII leur permit de ſe mettre ſous l'obéiſſance des Conventuels, & de s'appeller *Frères Hermites Mineurs*. Ils pouvoient recevoir en leur compagnie tous ceux qui ſe preſenteroient pour prendre leur habit, & demeurer en quelque lieu que ce fût, & élire un Vicaire général; mais aux proceſſions ils devoient marcher ſous le crois des Conventuels dans les lieux où il y en avoit, & dans ceux où il n'y en avoit point, ſous la croix de la paroiſſe. Les prédications des nouveaux Hermites convertirent un grand nombre d'hommes qui ſe joignirent à eux. Ils avoient déjà quatre couvens en 1530, & depuis il ne ſe paſſa point d'année ſans qu'ils en euſſent pluſieurs. Paul III, qui leur fut très-favorable, fut celui, qui leur donna le nom de Capucins de l'Ordre des Frères Mineurs, qu'ils ont preferé à leur ancien nom. Il ordonna en même tems qu'ils ſeroient ſujets à le viſite & à la correction des Conventuels, au Général deſquels leur Vicaire Général ſeroit obligé de demander la confirmation de ſon élection. Cette Bulle eſt de 1536. L'année ſuivante le même Pape leur défendit par une autre Bulle de s'établir en deçà des monts; mais l'an 1573, Grégoire XIII, à la priére de Charles IX, leur permit de venir en France, où ils ont aqui depuis un grand nombre de couvens. Ils eurent à Meudon leur premier Couvent que leur fit bâtir le Cardinal de Lorraine. Henri III leur en fit conſtruire un à Paris au fauxbourg St. Honoré. Ils ont neuf Provinces dans ce Royaume-là, ou dix, en y comptant celle de Lorraine. Ils commencérent auſſi en 1606, à s'établir en Eſpagne avec le permiſſion de Paul V, qui érigeant enfin leur Congrégation en Ordre, leur accorda une parfaite independance des Conventuels, & donna le nom de General à leur Superieur. On dit que le premier couvent de cet Ordre, fut bâti à Camerino par le Ducheſſe Catherine Cibo. Cet Ordre eſt devenu ſi conſidérable, qu'il eſt diviſé préſentement en plus de cinquante provinces, & trois cuſtodies, où il y a près de cinq cens couvens, & vint cinq mille Capucins; ſans compter les Miſſions du Breſil, de Congo, de Barbarie, de Créce, de Syrie, & d'Egypte: car ils ont auſſi paſſé les mers pour travailler à la converſion des Infidéles. Ceux qui ont écrit que Bernardin Ochin ou Okin, qui paſſa chez les Proteſtans, fut Inſtituteur d'une Congrégation ſi ſainte, étoient mal informez de le vérité. Il eſt vrai qu'il eut l'avantage d'en être Général, & un des premiers & des plus ſignalez de ceux qui commencérent la Réforme; mais il ne le fonda pas. *Cherchez* BERNARDIN. * Boverius & Marcellus de Piſe, *Annal. FF. Minor. Capuc.* Wadingue, *Annal. Minor. tome* 2. Domin. de Gubern. *Ord. Ser.* Helnt, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 7. *c.* 24.

Les Capucins ont ſous leur direction quelques couvens de filles, appellées *Filles de la Paſſion*, & *Capucines*: Marie Laurence Longa, veuve d'un Seigneur Napolitain, les inſtitua à Naples. Elle avoit fait bâtir un monaſtére dans cette ville, où étant âgée de ſoixante ans, elle s'engagea par des vœux à la troiſiéme régle de ſaint François; mais quatre ans après, elle embraſſa la premiére régle de ſainte Claire, & ſe mit ſous le conduite des Capucins. Il y a quelques Couvens de cette régle à Rome, & à Milan; mais celles-ci ſont ſous la conduite de l'Archevêque. Louiſe de Lorraine, veuve de Henri III, en fonda un à Paris, qui ne fut occupé qu'après ſa mort en 1606. * *Voyez les mêmes Auteurs.*

CAPUCIO. *Voyez* CAPUCI.

CAP-VERD, Promontoire célébre d'Afrique ſur la côte occidentale de la Nigritie, près de l'embouchûre du Sénéga. Cette côte eſt fréquentée par les Européens. Les iſles qui ſont vers l'occident à 150 lieues de ce Cep, ſont connues ſous le nom d'iſles du Cap-verd, parce que ce Cap eſt la partie de la terre-ferme, qui en approche le plus. Elles ſont rangées en forme de croiſſant ou demi cercle, dont la partie convexe regarde l'Afrique, & les deux pointes, l'Océan. Les Portugais en ſont les maîtres; elles ne ſont pourtant pas toutes habitées. Les principales ſont Saint-Jacques, Saint Nicolas, Sainte-Luce, Sainte-Marie, l'iſle du Sel, l'iſle du May, Bonne-Vue, Saint-Antoine, Saint-Vincent, l'iſle du Feu, & Bravo. Nous parlerons ailleurs de ces iſles en particulier; il ſuffit de remarquer que quelques Auteurs les prennent pour les Heſpérides des Anciens; mais il y a plus d'apparence que ce ſont les Gorgades ou Gorgones: d'autres en parlent diverſement. * Sanſon. Laet. Baudrand.

CAPUL, CAPOUL & CAPULO, petite iſle de l'océan oriental. C'eſt une des Philippines, que l'on trouve entre celles de Tendaye & de Maſbate. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAPULE *Capulus*, étoit chez les Romains une biére à porter en terre les corps des défunts; d'où vient qu'on appella les Foſſoyeurs qui ſont ſur le bord de leur foſſe, & prêts à mourir, *Capulares fossæ*; & *Capulares rei*, des criminels condamnez à mort. * *Antiq. Rom.*

CAPURI, peuples de l'Amérique méridionale, dans le Royaume de Guyane, habitent ſur les bords de l'Orénoque, & la plupart d'eux ſont Charpentiers. Ils font des canons, & pluſieurs uſtenciles de bois qu'ils troquent en Guyane pour de l'or, & en l'iſle de la Trinité pour du tabac. Les Capuri ſont grands, extrémement forts, & ſujets au dernier point à la jalouſie & à l'yvrognerie. Ils uſent de viandes fort dures. Quand leurs Capitaines ou Couverneurs meurent, ils les pleurent en les enterrant; & dans le tems qu'ils croyent leur chair conſumée par l'humidité de la terre, ils les en tirent & les vont pendre dans la meiſon que les Capitaines occupoient pendant leur vie, parant le tête de plumes de différentes couleurs, & attachant aux oſſemens du reſte du corps tous les eſclaves d'où qu'ils poſſédoient. * Raleigh, *Deſcr. de Guyane*, Th. Cornetille, *Dict. Géogr.*

CAPUCIA. *Voyez* CAPE'E.

CAPYS, (Silvius) Roi de Latium. On lui attribue la fondation de Capoue dans la Terre de Labour, quoique d'autres attribuent cette fondation au Troyen Capys, pére d'Anchiſe, mais ſans aucune apparence. Suétone parle de certaines lames d'airain, ſur leſquelles on avoit gravé des lettres Créques, & qui furent trouvées à Capoue dans le tombeau de Capys, l'année que Jules Céſar fut tué, qui marquoient que, quand les os de Capys ſeroient découverts, un des Deſcendans de Jules ſeroit tué par ſes proches parens; d'où l'on peut tirer une preuve inconteſtable, que Capys n'étoit point Troyen; car vraiſemblablement il ne ſe ſût point ſervi de caractéres Grecs.

* CAPYS, Capitaine Troyen, qui après l'embraſſement de Troye s'attacha à Enée, & l'accompagna dans ſes courſes. Virgile en parle en pluſieurs endroits de ſon Enéide.

C A R.

CAR, fils de Phoronée, Roi d'Argos, régna à Mégare, & donna ſon nom à la villa de Mégalopolis capitale de la Carie, & par conſéquent à toute cette Province. Il y bâtit un temple à la Déeſſe Cerés. Ce fut, dit-on, le premier qui trouva l'art de deviner par le vol & le chant des oiſeaux. * Hérodote, *l.* 1.

CAR (Robert) Comte de Sommerſet. *Voyez* SOMMERSET.

* CARA, en Latin *Zarax*, *Zorex* & *Xarax*, bourg, ou petite ville de Zaconie, en Morée. Elle eſt à huit lieues de Malvaſie, ſur la Golfe de Napoli, où elle a un aſſez grand port. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CARA *Cathaian*, Dynaſtie de neuf Princes, qui ont régné dans le Kerman ou dans le Caramanie Perſienne, depuis l'an de l'Hégire 621, juſqu'en l'an 766, pendant l'eſpace de 86 ans, c'eſt à dire, depuis l'an 1224, juſqu'à l'an 1306, de J. C.

Le premier eſt *Bucak Hagib*, natif du Caracathai, Ambaſſadeur des Mogols à *Mohammed Khuarezm Schah*, qui le reuns e ſon ſervice. Il régna onze ans.

Le ſecond, *Moberik Khuage*, fils de Barak, qui régne ſeize ans.

Le troiſiéme, Sultan *Cothbeddin*, neveu de Barak, regna huit ans.

Le quatriéme, *Hégiage*, fils de Cothbeddin, lequel étant encore enfant, ſa belle-mére gouverna pour lui pendant douze ans.

Le cinquiéme, *Sourgatmiſch*, fils de Cothbeddin, régna neuf ans.

Le ſixiéme fut *Padiſcha*, ou, *Paſcha Khatun*, fille de Cothbeddin.

Le ſeptiéme, *Schah Géhan*, fils de Sourgatmiſch.

Le huitiéme, *Mohammed Schah*, fils de Hegiage, fils de Cothbeddin. Il faut remarquer, que pour trouver ici le nombre de neuf Princes, il faut compter le régne de la Belle-mére de Cothbeddin ſéparément de celui de ce Prince. * *Nighiariſtan*, & *Khondemir*, qui néanmoins place Mohammed Schah avant Schah Géhan, D'Herbelot, *Bibliot. Orient.*

* CARA COIN, ſignifie en Turc *le Mouton noir*. Ce fut l'Etendard d'une race de Turcomans, qui s'établirent dans l'Arménie, & dans la Meſopotamie ſous les dernieres Empereurs Mogols, & Tartares, de la famille de *Gengikkhan*, environ l'an 800 de l'Hégire, de J. C. 1397. Le Sultan *Ahmed Ilekhani*, fils d'*Avis* ou *Veis* à qui *Tamerlan* avoit ôté & peu après cendu la Gouvernement ou le Principauté de Bagdet, donna à *Cara Mohammed*, Chef & Capitaine Général de ces Turcomans, qui étoient à ſon ſervice, le commandement de ſes Troupes. Après la mort de Cara Mohammed, *Cara Joſeph*, ou *Iſſuf*, ſon fils, fut confirmé dans cette charge par le même Sultan. Mais ce Turcoman le paya par une ſingne ingratitude, de tous les bienfaits, que lui & ſon Pére en avoient reçus; car il le dépouilla de ſes Etats & le chaſſa de Bagdet. C'eſt de ce Cara Joſeph, que la Dynaſtie des Cara Coiutu ou Turcomans du Mouton noir a pris ſon origine. Comme ces Turcomans s'étendirent beaucoup dans la Natolie & y faiſoient leur demeure, leur nom eſt reſté juſqu'à préſent au Pais des environs de Trébizonde, qui eſt la Colchide, car les Turcs l'appellent encore aujourd'hui *Cara Coiulu Ili*, *le Pais du Mouton noir*, de même que l'Arménie Mineure a retenu celui d'*Ak-Coiulu Ili*, qui ſignifie *le Pais du Mouton blanc*. Les Grecs Modernes appellent encore aujourd'hui ces deux races de Turcomans *Mauroprobatada* & *Aſproprobatada*.

Cara Coiulu, premiére Dynaſtie des Turcomans de la race du Mouton noir, qui a régné 63 ans en Aſie. Elle comprend quatre Sultans, qui ont régné dans l'ordre qui ſuit.

1. *Cara Joſeph* ou *Iſſuf*, fils de Cara Mohammed a régné quatre ans.

2. *Eſcander*, fils de Cara Joſeph, a régné 16 ans.

3. *Géhan Schah*, fils de Cara Joſeph & frére d'Eſcander, a régné 31 ans.

4. *Haſſan Alli*, fils de Géhan Schah, régna onze ans. Il fut défait & mis par *Haſſan Beg*, ou *Uſſuncaſſan*, Fondateur de le Dynaſtie du Mouton Blanc, l'an de l'Hégire 873, de J. C. 1455. Ainſi finit le Dynaſtie du Mouton Noir qui avoit commence l'an 810. * *Nighiariſtan* D'Herbelot, *Bibliath. Orient.*

* CARA KHAN, fils de *Mogul* Khan, ſecond Roi de la Dynaſtie des Moguls ou Mogols, qu'on nomme aujourd'hui d'un nom général Tartares, quoi que ceux-ci ſoient une Nation diſtinguée des Mogols dans leur origine. Il tenoit ſon ſiége royal à Caracum, ville ſituée dans une grande plaine de ſable noir, d'où elle a tiré ſon nom. Cette plaine eſt dans la partie de la Scythie la plus avancée vers l'orient, bordée par deux chaînes de montagnes oppoſées les unes aux autres, que l'on nomme Artak & Gherrak. Cara Khan eut un fils, qui, ſelon la Tradition des Mogols, fut trois jours entiers ſans vouloir prendre le lait de ſa Mére. La Princeſſe ſurpriſe de cet accident, fut encore plus troublée par les ſonges, qu'elle faiſoit chaque nuit; car il lui ſembloit, que ſon fils lui diſoit, *Juſqu'à ce que vous ayez quitté l'Idolatrie, & embraſſé le culte du vrai Dieu, je ne prendrai point de votre lait.* Sur ces avis, elle réſolut de renoncer ſecrettement à ſon impiété, n'oſant faire profeſſion publique d'une nouvelle Religion, inconnue à tous ces peuples plongez alors dans l'infidélité. Après que la Mére eut fait

ſaitcotte profeſſion ſecrette du Muſulmaniſme, c'eſt à dire, de la creance du vrai Dieu, l'enfant tens. Parvenu à l'âge d'un an, il s'agit de lui donner un nom, car les Mogols ne la donnere pas avant ce tems-là. Cara Khan ayant aſſemblé les Grands du Royaume en preſence de la Reine, leur demanda, quel nom l'on donneroit à cet Enfant, que ſe levant alors tot ſon barceau dit, au grand étonnement de tout le monde, *mon nom eſt Oguz*. Parvenu à l'âge de puberté, le Roi ſon Pere lui donna pour femme la fille de *Gaz* Khan ſon premier frére, qui, quoique très-belle, ne put gagner les bonnes graces de ſon mari, parce qu'elle étoit Idolatre. Le Roi s'en appercevant, réſolut de lui en donner une ſeconde, fille de ſon autre frére nommé *Azer* Khan, qu'Oguz ne traita pas mieux pour la même raiſon. Enfin, ſon Pére voulant lui en donner une troiſiéme, fille de ſon frére *Orkhan*, il arriva qu'Oguz étant à la chaſſe, la rencontra ſur le bord d'une riviére, & lui dit, *ſi vous voulez croire en un ſeul Dieu tout-puiſſant, & Créateur du Ciel & de la Terre, & abandonner le culte de vos idoles, je vous prendrai pour ma femme, & je vous aimerai plus que mon ame*. La Princeſſe ayant conſenti au déſir d'Oguz, ils vécurent enſemble dans une très-grande union. Dans un feſtin, où ce Prince n'étoit point, & ou les deux premiéres femmes furent conviées, Cara Khan leur demanda, pourquoi ſon fils lui temoignoit tant d'averſion, & n'aimoit que la derniére femme. Ces Princeſſes animées par la jalouſie & qui avoient conjuré entre elles la perte d'Oguz, dirent au Roi, que ce Prince les avoit voulu attirer à la nouvelle Religion qu'il profeſſoit; mais qu'elles n'avoient pas voulu y conſentir, préferant la Religion du Roi à celle du Prince, & que leur rivale avoit entiérement aquieſcé à ſa volonté. Cara Khan inſtruit de cette nouvelle, réſolut d'aller à main armée punir ſon fils de ſa témérité. Mais Oguz, averti par ſa troiſiéme femme, ne ſe laiſſa pas ſurprendre. Il vint bien accompagné au devant de ſon Pere. Il ſe donna un terrible combat entre le Pere & le fils, dans lequel Cara Khan étant tombé mort, Oguz fut reconnu pour ſon héritier & pour Empereur de tous les Mogols. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CARA ILUG OCHMAN, fils de *Carlalog*, troiſiéme Prince des Turcomans de la Dynaſtie du Mouton blanc. Il s'attacha au ſervice de Tamerlan, & l'accompagna dans ſon expédition de Natolie, en ſorte qu'après que ce Prince eut défait Bajazet, il fut amplement recompenſé de ſes ſervices; car Tamerlan lui donna les villes de Sivas en Natolie, d'Arzengian en Arménie, d'Edeſſe & de Mardin en Méſopotamie. Cara Ilug devenu puiſſant par les bienfaits de ce Prince, fit la guerre aux Princes de ſa Nation, qui portoient l'étendard du Mouton noir; mais il fut enfin défait, & tué par Eſcander fils de Cara Joſeph, Prince de la même Dynaſtie, l'an de l'Hegire 809, de Jeſus Chriſt 1406. Il étoit âgé de plus de quatre-vint-dix ans, laiſſant pour ſucceſſeur *Hamzah Beg* ſon fils. Il fut ayeul de celui que nous connoiſſons ſous le nom d'*Uſſuncaſſan*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CARA JOSEPH ou ISSUF, fut fils de Cara *Mohammed*, premier Prince de la famille ou Dynaſtie des Turcomans du Mouton noir. Son pére n'avoit proprement été que Capitaine de la milice de cette nation, qui obéiſſoit aux ordres du Sultan Ahmed Ben Avis. Il commença ſon régne par une ſoligne perfidie; car il enleva la ville de Bagdet au Sultan Avis, qui étoit ſe protecteur & le bienfaiteur de ſa Maiſon; mais il ne jouit pas longtems du fruit de ſa tradition, & Tamerlan le fit chaſſer de Bagdet, qu'il rendit au Sultan Ahmed. Cara Joſeph ſe voyant dépouillé, ſe retira en Egypte, & Ahmed ayant été chaſſé une ſeconde fois de Bagdet par Miranſchah fils de Tamerlan, fut auſſi obligé de ſe réfugier dans le même pais. Farage, qui régnoit alors, les fit tous deux priſonniers pour complaire à Tamerlan, lequel étant mort l'an 807 de l'Hegire, & de Jeſus Chriſt 1404, il les mit tous deux en liberté, & les traita fort bien. Ces deux Princes étoient convenus pendant leur priſon, que s'ils rentroient dans leurs Etats, il y vivroient en bonne intelligence; mais dés que Cara Joſeph ſe fut ſauvé d'Egypte, il paſſa en Chaldée, de là en Méſopotamie, où s'étant mis à la tête des Turcomans, qu'il avoit ramaſſez en chemin, il réſolut de pouſſer fortune auſſi loin qu'elle pourroit aller aux dépens de ſa parole & de ſon repos. Il attaqua les enfans de Tamerlan dans l'Adherbigian, ou il prit la ville de Tauris après avoir défait & tué dans une bataille Abubecre fils de Miranſchah, près de la ville de Nakſchivan, & puis Miranſchah lui même fils de Tamerlan l'an 810 de l'hégire, mais ayant quité cette ville, pour faire la guerre en Gurgiſtan, le Sultan Ahmed s'en empara: ce qui fut cauſe d'une nouvelle guerre entre eux dans laquelle ce Sultan perit, l'an de l'hégire 813. Par cette mort Cara Joſeph monta à un haut degré de puiſſance; car il poſſedoit la Chaldée, la Méſopotamie, la Medie, une grande partie de l'Arménie & de la Georgie. Il menaçoit déja la Syrie & la Natolie, lorſqua Scharok quatriéme & dernier fils de Tamerlan, après avoir pacifié les provinces les plus orientales de ſon empire, réſolut enfin l'an 820 de l'hégire, de Jeſus Chriſt 1419, de tirer vengeance de la mort de Miranſchah ſon frére, qu'il méditoit depuis douze ans. Ce Prince étoit déja arrivé dans la Medie ou l'Adherbigian, avec une armée formidable, pour combattre Cara Joſeph. Celui-ci ſans rien craindre, marcha auſſi de ſon côté avec une puiſſante armée, compoſée de troupes accoutumées depuis longtems à vaincre, & l'on étoit ſur le point de voir une ſanglante bataille, quand Cara Joſeph mourut de mort naturelle dans ſon camp d'Aougian près de Tauris. Son armée ſe diſſipa en peu de tems, n'y ayant ni enfans, ni parens de Cara Joſeph dans le camp pour la retenir. Il y en eut même une partie qui ſe jeta ſur les terres de en France, & les pilla. On lui coupa les oreilles, pour en avoir les pendans; & ſon corps demeura longtems ſans ſépulture; mais quelques uns de ſes amis le portérent à Argin, ou il fut enterré. Cette mort arriva l'an 823 de l'hégire, & de Jeſus Chriſt 1420, la quinziéme année de ſon régne. Ce Prince eut ſix enfans, *Pir Budu Khan* mort avant ſon pere; *Emir Eſcander*, qui lui ſuccéda; *Mirza Genna Schah*, qui ſuccéda à Eſcander; *Schah Mohammed*, qui eut le gouvernement de Perſe; *Emir Abſal*, qui mourut avant ſon pére; & *Abuſaid*, qui fut tué par ſon frére Eſcander. * *Khondemir.*

GARA MUSTAPHA, Grand Viſir. Le Grand Viſir Coprogli ſon oncle, le fit élever parmi les Ichoglans ou jeunes gens du Serrail. Il ſe fit aimer des Eunuques, & en moins de dix ans il fut mis au nombre des Officiers de la Chambre du Threſor. Un jour la Sultane-Mere Validé y étant allée avec l'Empereur Mahomet IV, fut charmée de l'air & de la bonne mine du jeune Muſtapha, & lui fit d'abord préſent d'une très-belle émeruude que le Sultan lui avoit donnée: depuis, cette Sultane en devint amoureuſe, & le fit entrer ſouvent dans ſa chambre. Ce fut par les ſoins de cette Princeſſe, qu'il eut les plus belles charges de l'Empire, & qu'il parvint à celle de Grand Viſir. Elle lui fit donner d'abord la charge de premier Ecuyer du Grand Seigneur. Quelque tems après il tua le Rebelle Aſſan, Bacha d'Aſie, par l'ordre de ſa Hautelſe: ce qui lui aqui entiérement l'eſtime de ſon Prince, qui le récompenſa de la charge de Bacha ou General de la mer. Il fut enſuite Caimacan, qui eſt la ſeconde dignité de l'Empire; & enfin Grand Viſir: après quoi le Grand Seigneur lui donna la fille en mariage. Il auroit eu plus de bonheur pendant ſon miniſtére, s'il eut eu moins d'attachement aux intrigues du Serrail. La Princeſſe Baſch-Lari, veuva du malheureux Aſſan, & ſœur de l'Empereur Mahomet, fut cauſe de ſa perte. Il en devint éperduement amoureux, qu'il mit tout en œuvre pour la poſſeder, mais inutilement; car la Sultane Validé, indignée du mépris de Muſtapha, qu'elle avoit ſeule élevé, fit avorter tous les deſſeins de ce Miniſtre. Muſtapha, pour ſe venger, fit ôter à la Sultana Validé la part qu'elle avoit au gouvernement de l'Empire. Il n'en fallut pas davantage pour mettre le comble à l'indignation de cette Princeſſe; elle chercha tous les moyens de le perdre; elle appuya auprès du Grand Seigneur les plaintes que les Grands de la Porte firent de ſa tyrannie; elle blâma la mauvaiſe conduite dans la guerre de Hongrie; elle condamna ſa lâcheté au ſiége de Vienne, qu'il leva honteuſement en 1683, après y avoir fait périr les meilleures troupes de l'Empire Ottoman; & ſe ſerva enfin de la perte de Gran, pour animer les Janiſſaires à la revolte, & pour obliger par ce moyen le Grand Seigneur à le ſacrifier à la haine publique. Mahomet eut d'abord de la peine à y conſentir, parce que la perſonne du Grand Viſir lui étoit extrémement chére; mais s'y voyant contraint, après l'avoir fait condamner par le Muphti ou Chef de la Loi, il lui envoya ſon arrêt de mort par deux Agas des Janiſſaires, qui l'exécutérent à Belgrade le 25 decembre 1683. On porta ſa tête en diligence à Andrinople, ou elle fut un ſpectacle fort agréable au peuple. La ſeule Princeſſe Baſch-Lari donna des pleurs à ſa mort; & ne pouvant ſouffrir que la tête d'un homme qui l'avoit aimée, ſervit de ſpectacle au peuple, elle la fit enlever ſecretement du lieu ou elle étoit expoſée. *Voyez* l'Hiſtoire de la Vie.

GARA MÉHÉMET. *Voyez* KARA MÉHÉMET.

GARABI, petite riviére de Sicile, coule dans la vallée de Mazara, entre la riviére de Bélica & celle de Calatabelloia, & ſe décharge dans la mer à une lieue de Xarca. Quelques Géographes la prenoent pour celle que les Anciens nommoient *Hyrs* ou *Acathus*, que d'autres croyent être la riviére de Birgi. * Mary, *Dict. Géogr.*

GARABIN, Cheval leger armé d'une petite arme à feu qui tire avec un rouet. Ces Cavaliers qui faiſoient autrefois des compagnies ſeparées, & quelquefois des Régimens ſervoient à la garde des Officiers Généraux, à ſa ſaiſir des paſſages, à charger les premiéres troupes que l'ennemi faiſoit avancer, & à les harceler dans leurs poſtes. Souvent auſſi ils ne faiſoient que lâcher leur coup, & auſſi-tôt ſe retiroient. Lorsqu'on donnoit quelque bataille, ils combattoient ſur les ailes de la premiére ligne, ſur le front des Dragons & des Cravates. Il n'y a plus aujourd'hui de Carabins en France, ſi ce n'eſt dans les compagnies de Chevaux-legers, où il y en a ſeulement deux, qui ſont des Cavaliers armez chacun d'une carabine, & qui ſuivent les Brigadiers de la compagnie. Gara dans ſon Traité des armes, croit que le mot de Carabin vient du mot Eſpagnol *Cara* & du mot Latin *binas*, qui ſignifie double, comme qui diroit gens à deux viſages, à cauſe de leur maniére de combattre, tantôt en fuyant, tantôt en faiſant volte-face. Ces Carabins ſervoient du tems de Henri IV & de Louis XIII, & portoient une cuiraſſe échancrée à l'épaule, afin de mieux coucher en joue, un gantelet à coude pour la main de la bride, un caballet ou caſque en tête, una longue épée & une carabine à l'arçon de la ſelle.

CARACALLA (Marc-Aurèle Antonin) Empereur, ſuccéda à ſon pére *Septimius Sévére*, au mois de février 211. Il étoit né à Lyon dans le palais de l'Antiquaille, le quatriéme avril 188 de l'Ere commune, lorsque ſon pére gouvernoit cette province, & il y fut proclamé Empereur près de Vienne. Il avoit ſuccé en ſa jeuneſſe le lait du Chriſtianiſme, ayant eu pour un de ſes Gouverneurs Evodus, de qui la femme & le fils étoient imbus de la Religion Chrétienne; en ſorte qu'il donnoit des ſignes d'un naturel extrémement doux, ce qui le rendoit aimable à tout le monde; mais ſon pére ayant été d'auprés de ſa perſonne ceux qui lui inſpiroient le goût de la véritable piété, il étouffa les bonnes ſemences qu'il avoit reçues, & en fit un monſtre, penſant en Litre un grand Prince; car il voulut uſurper la ſouveraine puiſſance par un parricide, ayant mis la main à l'épée pour tuer ſon pére, lorsqu'il marchoit un jour derriére lui pour monter à cheval; & il l'eût fait, ſi ceux qui étoient à l'entour, faiſant un grand cri, ne l'en euſſent empêché. L'horreur d'une action ſi noire cauſa à Sévére une ſi profonde triſteſſe, qu'il en mourut environ un an après. A ſon retour à Rome, il fit mourir les Médecins, parce qu'ils n'avoient pas abbrégé la vie de ſon pére, qu'il avoit voulu faire mourir. Il tua ſon frére *Géta* entre les bras de ſa mére, pour n'avoir point de compagnon ſur le thône, fit mourir le grand Juriſconſulte Papinien, qui n'avoit voulu ni approuver ni défendre ſon parricide, & fit même périr tous les ſerviteurs de ſon pére & de ſon frére; de ſorte que les

Hiſtoriens de ce tems-là comptent juſques à 20000 perſonnes maſſacrées. Quelques Hiſtoriens ont dit qu'il oſa même épouſer Julie veuve de ſon pere; mais le ſilence de Dion Caſſius, qui n'eut en ces tems-là, & qui n'eut du rieu, non plus qu'Hérodien, dont fait croire que ce n'eſt qu'une fable. Caracalla étant paſſé en Orient, remplit la ville d'Alexandrie du ſang de ſes Habitans, & ne connût plus que les Magiciens, & les Aſtrologues, bien qu'il ſe piquât d'imiter Alexandre le Grand. Tant de cruautez avancérent ſa mort. Quelques Officiers conſpirérent contre lui; & comme il alloit d'Edeſſe à Carres de Méſopotamie, un de ſes Centurions nommé Martial l'aſſaſſina, par ordre de Macrin Préfet du Prétoire qui lui ſuccéda. Il fit le coup dans le tems que Caracalla étoit deſcendu de cheval, pour aller à quelque néceſſité naturelle, & qu'il étoit éloigné de ſes Gardes. Ce fut une juſte punition de ſes crimes; car il étoit devenu l'objet de la haine de tout l'Empire & des Princes étrangers. Abgare Roi d'Edeſſa, l'étoit venu voir comme un Allié de l'Empire; & Caracalla s'aſſûra de ſa perſonne, & la rendit maître de ſes Etats. Il en uſa de même à l'égard du Roi d'Arménie & de ſes enfans, & d'Artabon Roi des Parthes, qu'il traita tous de la même ſorte, après les avoir trompez lâchement par une longue ſuite de fourberies & d'artifices. Son emportement contre les Alexandrins ne vint que de ce qu'on lui avoit rapporté que ces peuples avoient dit quelques paroles piquantes contre ſa perſonne. Le régne de Caracalla fut de ſix ans, deux mois & quatre jours, depuis la quatriéme ferrier de l'an 211, juſqu'au huitiéme avril de l'an 217. Lorſqu'il fut tué, il étoit âgé de 29 ans & quatre jours, ſelon Dion; d'autres diſent de quarante-trois. Le nom de Caracalla lui fut donné à cauſe d'un certain vêtement qu'il avoit apporté des Gaules, & dont il vouloit que la peuple ſe ſervit. Il ſe fit auſſi donner le nom de Germaniqua, après avoir vaincu certains peuples Allemans qui s'étoient revoltez; & voulu qu'on y ajoûtât celui de Parthique & d'Arabique. Cela fit dire à Helvius Pertinax, fils de l'Empereur de ce nom, qu'il y falloit encore ajoûter celui de Gétique: ce qui étoit une équivoque dans laquelle Pertinax finſon malignement alluſion à la mort de Géta, quoiqu'elle pût avoir rapport au nom des Gothe, qui étoient auſſi nommez Gétes. Cette ſaillerie lui coûta la vie. Macrin ſuccéda à Caracalla. On a des médailles de ce Prince, qui nous le repréſentent tel qu'il a été, étant parvenu à l'Empire. L'entre-deux des ſourcils froncé, les yeux enfoncez, & la narine un peu retirée en haut qu'on obſerve dans la médaille, lui font le viſage d'un homme penſif, diſſimulé & méchant. Auſſi fut-il un des plus cruels hommes du monde. Avec cela, il étoit adonné au vin & aux femmes, fier, inſolent, ſourbe, haï de la milice & de ſes domeſtiques mêmes. Il étoit fort peut, buvoit & mangeoit beaucoup; ſon tempérament mal ſain lui cauſoit pluſieurs incommoditez qu'il avoit ſoin de cacher; il n'avoit preſque point de cheveux. Ce qui eſt ſurprenant, c'eſt qu'un ſi méchant homme ait été mis au nombre des Dieux, comme on l'apprend par le nom de DIVIN, & par la conſécration que nous voyons dans ſa médaille. Peut-être que Macrin qui lui ſuccéda, & qui étoit l'auteur de ſa mort, voulut par cet honneur qu'il lui fit rendre, le laver du ſoupçon de ce meurtre; peut être auſſi que c'étoit un ſiécle d'aſſervilſement, & des plus baſſes flateries que le peuple eſclave donnoit aux plus mauvais Princes. * Spartien. Aurélius Victor. Dion. Herodien. Euſebe. *Voyez* ſur tout *l'Hiſtoire des Empereurs* par M. Tillemont.

* GARAGAS, grand pûis de la Terre-Ferme dans l'Amérique méridionale. On dit qu'il renferma les Gouvernemens de Paria & de Vénézuéla. * Mary, *Dict. Geogr.*

* GARACAS, ville de l'Amérique méridionale dans la province de Vénézuela. Elle eſt au midi de la Mer du Nord dont elle n'eſt pas fort éloignée. M. Delille dans ſa *Carte du Pérou, du Breſil & du Pays des Amazones*, lui donne auſſi le nom de *Saint Jaques de Léon*.

GARAGATAY. *Voyez* KARAKATHAY.

CARAGGIO. *Voyez* CARACHE.

GARAGGIOL. *Voyez* CARAGCCIOLI.

GARACCIOLI, Maiſon des plus illuſtres, des plus anciennes, & des plus étendues du Royaume de Naples. On la croit originaire de Gréce, & établie à Naples, dès le neuviéme ou dixiéme ſiécle. Elle a été depuis diviſée en deux branches; l'une nommée de *Roſſi*, & qui porte pour armes, d'or à trois bandes de gueuſſes, au chef d'azur; l'autre nommée *del Leone*, dont les armes ſont d'or, au lion d'azur; & chaque branche a produit un nombre conſidérable de rameaux.

De la premiére, dite *de Roſſi* ont été 1. les Comtes de Gérace & de Terranova, d'où étoient *Bérardin* Archevêque de Naples & les Cardinaux *Nicolas* & *Conrad* Caracciolí. *Thomas* Caracciolí, Comte de Gerace, &c. fut dépouillé de ſes biens en 1457, ſous le Roi Alphonſe pour crime de leze-majeſté. 2. Les Comtes de Nicaſtro, Princes de Fornio, Ducs de Belcaſtro, dont a été OTTIN Caracciolí, neveu du Grand-Maître de Malthe *Richard* Caracciolí. Il fut Grand-Chancelier & Gouverneur du Royaume, ſous la Reine Jeanne, puis ſous le Roi René d'Anjou, dont il ſuivit le parti contre le Roi Alphonſe. Cette branche ſubſiſte encore dans la perſonne d'OCTAVE Garaccioli, Prince de Fornio, dont le frére *Eloy* Caracciolí, qui avoit été Théatin, mourut Archevêque de Coſence en 1700, & dans celle de *Fabio* Caracciolí, premier Duc de Belcaſtro. 3. Les Marquis de Maſuraca, Seigneurs de Banderano, qui ſubſiſtent dans la perſonne d'Aſcanio Caracciolí, Seigneur de Banderano. 4. Les Marquis de Vico & de Torrecuſo, Comtes de Biccari, Ducs d'Airola, & de San-Vito, dont ſont iſſus NICOLAS-ANTOINE Caracciolí, Marquis de Torrecuſo, Prince de Caſapanna, Duc de S. George, Grand d'Eſpagne, dont le pére mourut en 1695; *Luca* Caracciolí, Duc de San-Vito; & *Charles* Duc d'Airola, Comte de Biccari, dont le pére mourut en 1689. 5. Les Barons de Salvia, Marquis de Brienza, Seigneurs de Réco, dont étoit le Cardinal *Mario* Caracciolí, & *Charlotte* Caracciolí, Auteur d'un Traité Moral *de Felicitate humana*, imprimé en 1574: cette branche eſt éteinte. 6. Les Princes d'Avellino & de Torella, Ducs d'Atripalda, de Botano, & de Montenegro; Marquis de Sant-Ermo & de Brienza, dont étoient *Mario* Caracciolí, Archevêque de Tarente en 1637, & *Domitius* Caracciolí ſon frére, Marquis de la Bella, qui fut tué d'onze coups à la défenſe de Boſle-Duc en 1629. Cette branche ſubſiſte dans la perſonne de MARIN-FRANÇOIS Caracciolí, Prince d'Avellino & Grand Chancelier héréditaire du Royaume de Naples, Chevalier de la Toiſon d'Or, qui, d'*Antoinette* de Spinola, fille de *Paul*, Marquis de Balbazès, a eu *François-Marie* Caracciolí, Duc d'Atripalda né en 1688: dans celle de *Joſeph* Caracciolí, Duc de Lavello, Prince de Torella, qui de *François* Caracciolí ſa couſine, ſœur de *Marin-François*, Prince d'Avellino, a *Marin* Caracciolí, Duc de Lavello, & pluſieurs autres enfans, auſſi bien que des frérea: & dans celle de JOSEPH Caracciolí, Duc de Muntenégro, Prince d'Athene, Marquis de Brienza, qui a des enfans de *Therèſe* de Pinto & Mendoza.

De la ſeconde branche de la Maiſon de Caraccioli, dite *del Leone*, ou *de Péquoti*, ſont ſortis 1. les Comtes de Piſciotta & de Pareute, dont étoit *François* Caracciolí, Chanoine de Rouen, & Chancelier de l'Univerſité de Paris, dans la XIV ſiécle. Cette branche eſt finie. 2. Les Seigneurs d'Orta, Comtes de Nicaſtro, Ducs de Feroleto, Marquis de Gioiola, Ducs de Rocca, de Rainola, d'Atella, & de Girifalco, dont il ne reſte plus que *François* Caracciolí Duc d'Atella, Marquis de Gioiola, père de *Nicolas-Marie*, Duc de Girifalco, de *Jerome* Duc de Soturo, de *Thomas* Chevalier de Malthe, & d'*Ignace* Caracciolí Abbé. 3. Les Ducs de Cagguano, depuis de Martina, Marquis de Macchia-Godemen, & de Caſtellaneta, dont étoit *François*, Duc de Martina, qui ſoutint beaucoup de la part des Revoltez dans le milieu de XVII ſiecle: il eut pére d'*Innigo* Caracciolí, qui d'Inquiteur à Malthe, fut fait Evêque d'Averſa en 1697, & Cardinal le 16 décembre 1715; de *Jean-Baptiſte*, qui ſert dans les troupes de l'Empereur, & de *Patrice* Caracciolí, Duc de Martina, pere de *François* Caracciolí, Comte de Bocino & de Burgenza, marié en 1699, à *Eleonore* Gaétan, fille du Duc de Sermonetta, Prince de Gaiette. 4. Les Ducs de Sicignano, Marquis de Binetto, finis en la perſonne de *Bernardin*, Duc de Sicignano, mort ſans poſterité. 5. Les Marquis de Bucchionico, Princes de S. Buono; & de Villa-Santa, Ducs de Ceſenza & de Caſtel-Sangro, dont étoit FERDINAND Caracciolí, Duc de Caſtel Sangro, tué à la défenſe de Nole, du tems de la révolution de Naples, dans le milieu du XVII ſiécle: il fut pére de MARIN Caracciolí, Prince de San-Buono, Duc de Caſtel-Sangro, &c. Grand d'Eſpagne & Ambaſſadeur du Roi ſon Maître à Rome, qui mourut en 1694, laiſſant CAMIN-NICOLAS Caracciolí, Prince de San-Buono, &c. Grand d'Eſpagne, pére de pluſieurs enfans, dont l'aîné MARIN Caracciolí, Duc de Caſtel-Sangro, eſt né en 1686. De cette même branche étoit *Jean* Caracciolí, Duc de Ceſenza, mort en 1700, ne laiſſant qu'une fille, & il reſte encore *Ferdinand* Caracciolí, Prince de Villa-Santa, Duc de Getli, qui a des enfans. Son frére *Nicolas* Caracciolí, a été Nonce à Florence, & fut fait Archevêque de Capoue en 1701, & nommé Cardinal le 16 décembre 1715. 6. Les Princes de Marſico Vetere, Ducs de Girifalco & de Montefardo, Marquis de Bariſcino: de cette branche étoit *Antoine* Caracciolí, Marquis de Sant-Sébaſtien, qui ſignala ſa fidélité pour ſon Roi dans les troubles de 1647. Les Ducs de Girifalco ſont éteints par la mort de *Fabrice* Caracciolí, qui ne laiſſa qu'une fille qui porta ce Duché dans la branche de Gioiola. Les Princes de Marſico Vetere ſubſiſtent dans la perſonne du *Sauveur* Caracciolí, pére de *Jean Baptiſte*, Prince de Marſico Vetere; & les Ducs de Montefardo dans celle de *Joſeph* Caracciolí, Duc de Montefardo, neveu de *Jules-Céſar* Caracciolí, Marquis de Bariſcino, Régent de la Vicairie de Naples. 7. Les Ducs & Princes de Melfi, Marquis de Gromola, dont étoit *Jean*, Maréchal de France, ne ſubſiſtent plus que dans la perſonne de *Jean-Baptiſte*, Marquis de Gromola, qui a un frére *Nicolas* Caracciolí, lequel a pris l'état eccléſiaſtique. 8. Les Comtes de S. Angélo, dont étoit *Camille*, qui fut tué au ſiége de Gaivi en 1460, & *Sidonie* Caracciolí, femme d'*Alphonſe* de Cardine, Marquis de Laino, laquelle ſe ſignala en 1528, à la défenſe de ſon château de Laino, contre l'armée Françoiſe: cette branche eſt finie, *Catherine* Caracciolí, ayant porté la Comté de Sant-Angélo dans la Maiſon de Pignatelli, par ſon mariage avec *Hector*, Duc de Montéleon: mais il reſte encore des cadets ſurnommez *du Soleil*, à cauſe de la devile que prit un de leurs ayeuls, Grand Sénéchal du Royaume de Naples. 9. Les Marquis de Capriglia & de Caſtel-Guidone, Ducs de Miranda, Seigneurs de Villa-Matona, dont ſont iſſus *Dominique* Caracciolí, Marquis de Capriglia, Seigneur de Villa-Maina, & *Jules Céſar*, Duc de Miranda: les Marquis de Caſtel-Guidone ſont éteints. 10. Les Marquis de Caſa d'Albéro, de Volturata, de Servirana, & de Sant-Ermo Princes de Tirranova, ſubſiſtent dans la perſonne de *Thomas*, Marquis de Caſa-d'Albéro, Prince de Terranova, époux d'*Aurélie* Caracciolí, fille de *Fabio*, Duc de Belcaſtro, & dans celle de *Jean-Baptiſte* Caracciolí, Marquis de S. Ermo de la Volturata & de Servirana, pére de *Marie*, Marquis de S. Ermo, marié à la fille de *Joſeph* d'Arragon Prince de Caſſano.

Cette grande Maiſon diviſée en ſeize branches, a produit ſept Cardinaux, un Patriarche, dix-ſept Archevêques, vint-quatre Evêques, & nombre conſidérable de Grands Officiers de Royaume de Naples, quatre Chevaliers de la Toiſon d'Or, & cinq Grands d'Eſpagne. On compte dans cette famille douze Principautez, vint-ſept Duchez, vint-ſix Marquiſats, & une ſois autant de Comtez: nous allons parler en particulier d'une partie de ceux qui ſe ſont le plus diſtinguez. * *Voyez* Imhoff, *Notitia Italiæ*.

GARACCIOLI (Richard) Chevalier de Rhodes, & de la branche des Comtes de Gérace, dans le XIV ſiécle, étoit de la famille des Caraccioli. Le Pape Urbain VI le fit Grand-Maître environ l'an 1383, pour l'oppoſer à Jean-Ferdinand de Héredia, qui

avoit

avoit reconnu à Avignon Clément VI, pour légitime Pontife ; mais les Chevaliers ne reconnurent jamais Caraccioli, qui mourut ayant celui qu'on avoit élu canoniquement en 1376. ° Bofio & Baudouin, *Hiſtoire de Malthe.*

CARACCIOLI (Jean) fut un des plus grands Seigneurs de la branche de ſa famille. Il ſe mêla de la plume au commencement de ſa jeuneſſe. La pauvreté lui fit prendre ce parti, quoiqu'il fût bien Gentilhomme. Il eut le bonheur de plaire à *Jeanne*, Reine de Naples, ſeconde du nom. Ce fut pour lui le chemin de la fortune. On n'en demeurait pas avec cette Reine aux beaux ſentimens de l'amitié. On paſſoit à la jouiſſance, & on obtenoit enſuite les grands emplois, ſelon qu'on ſavoit la ſervir & ſe bien faire valoir. La maniere dont on dit que cette Princeſſe lui fit les premieres avances eſt ſingulière. *Il craignoit fort les ſouris*, c'eſt *Brantome* qui parle. *Un jour qu'il jouoit aux échets dans la garderobe de la Reine, elle même lui fit mettre une ſouris devant lui, & lui, de peur, courant çà & là, & tournant, & puis l'un, & puis l'autre, s'enfuit à la porte de la Chambre de la Reine, & vint choir ſur elle, & ainſi la Reine lui découvrit ſon amour, & eurent tôt fait leurs affaires enſemble, & après ne demeura guere, qu'elle ne l'eut fait ſon Grand Sénéchal.* Caraccioli eut enſuite la deſtinée, qui eſt ſi commune à de ſemblables Favoris. Il s'intrigua trop, & ſe rendit odieux à la Ducheſſe de Selle, qui avoit beaucoup de credit auprès de la Reine. Quelques-uns diſent qu'il fut aſſez inſolent, pour dire de groſſes injures à cette Princeſſe, & même pour lui donner un ſoufflet, lorſqu'il ne put obtenir d'elle la Principauté de Salerne. On avoit lieu de le ſoupçonner de pluſieurs mauvaiſes pratiques, contre les intérêts de l'Etat ; car ce fut lui qui inſpira à *Alphonſe*, Roi d'Arragon le deſſein de revenir à Naples, d'où il ne s'étoit retiré, que parce qu'il n'avoit pu enlever la Reine *Jeanne* ſa mère d'adoption. On peut juger combien cette Reine haïſſoit depuis ce tems-là le parti de ce fils ingrat. Ce fut pourtant à ce parti que Caraccioli entreprit de procurer la ſupériorité dans le Royaume de Naples. On connut ſes inclinations, &, pour les rendre inutiles, on fit ſemblant de ſe confier en lui : on l'attira, ſous cette feinte auprès de la Reine, qui le fit tuer au mois d'août 1432, par le conſeil de ſa Favorite. Au commencement de la rupture entre Alphonſe d'Arragon & la Reine Jeanne, Caraccioli, qu'on envoya vaincre ce Prince, qui feignoit de ſe porter mal, fut arrêté priſonnier. Il fut mis en liberté quelque tems après. ° *Conſultez* Paſquier *au liv.* 16. *du* 6. *l. des Recherches de la France.* Brantôme, *Vie des Dames illuſtres.* Mariana, *l.* 25 *&c.* Bayle, *Dictionn. Critique.*

CARACCIOLI (Marin) Cardinal, étoit fils de *Domitius* Caraccioli, Seigneur de Ruvo. Dès ſon plus jeune âge il fut envoyé à Milan ; & ayant achevé ſes études, il entra chez le Cardinal Aſcagne Sforce. Le Duc l'envoya au Concile de Latran en 1515, où il parut ſous le nom du Protonotaire Caraccioli ; mais les François, s'étant rendus en même tems les maîtres de Milan, il ſe vit contraint de chercher un nouveau Patron. Il le trouva dans la perſonne du Pape Léon X, qui l'envoya Nonce en Allemagne l'an 1520. L'Empereur Charles-*Quint* le jugeant capable des plus grandes affaires, l'attira à ſon ſervice, & l'envoya Ambaſſadeur à Veniſe. Il s'y acquitta très-bien de cet emploi, & l'Empereur en témoigna hautement ſa ſatisfaction. Non ſeulement il lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul III lui donna en 1535 ; mais il lui confirma encore le don du Comté de Galéra & de quelques autres Terres en Lombardie, & le nomma à l'Evêché de Catane en Sicile : c'eſt ce même Evêché qu'il donna depuis à Louis Caraccioli ſon neveu, fils de ſon frere Jean-Baptiſte, qui porta le titre de Comte de Galera. Quelque tems après ſa promotion, le Pape l'envoya Légat auprès de l'Empereur, & ce Prince lui donna le Gouvernement du Milanois. Il en vint prendre poſſeſſion ; mais il n'y vécut pas long-tems ; car il mourut le 28 janvier 1538, qui étoit le 69 de ſon âge. ° Guichardin. *Hiſt. l.* 15. 16. *&* 17. Paul Jove, *Hiſt.* Ughel. Victorel. Sanſovin.

CARACCIOLI (Jean) Prince de Melphes, Duc de Vénouſa, d'Aſcoli & de Sora, Grand Sénéchal du Royaume de Naples, & Maréchal de France, étoit de Naples, fils de JEAN Caraccioli, Prince de Melphes. Il s'attacha au parti de France ſous le régne de Charles VIII, il y demeura ſous celui du Roi Louis XII, & il ſe trouva même à la célébre bataille de Ravenne en 1512 ; mais depuis, les changemens arrivés dans le Royaume de Naples, lui ayant fait prendre de nouvelles meſures, il ſe déclara pour l'Empereur Charles-*Quint*. Lautrec qui commandoit les armées de France, le prit lui & ſa famille à Melphes en 1528. Dans cet état, ſe voyant abandonné de l'Empereur, qui lui refuſa le ſecours dont il avoit beſoin pour ſa rançon, il eut recours à la généroſité du Roi François I, lequel étant le Prince du monde le plus honnête & le plus obligeant, lui donna la liberté, & le fit Chevalier de ſon Ordre. Quelque tems après il le choiſit pour être Lieutenant Général de ſes armées ; & en conſidération de ſes ſervices & de la perte de ſes Terres en Italie, il lui en donna pluſieurs en France, comme Rémorantin, Nogent, & Bric-Comte-Robert. Jean Caraccioli ſervit très-bien contre l'Empereur en Provence, l'an 1536. L'année ſuivante il ſe trouva à la priſe du château d'Heſdin, & continua dans la ſuite à ſe faire admirer par ſa bravoure & par ſa fidélité. Les ennemis tâcherent de le corrompre, mais ce fut inutilement. En 1543, il ſecourut Luxembourg & Landreci, en 1544 le Roi lui donna le Bâton de Maréchal de France à Fontainebleau ; & en 1545, il le nomma pour être ſon Lieutenant Général dans le Piémont, où il demeura juſqu'en 1550. Il mourut à Suze la même année, lorſqu'il retournoit en France, après avoir rétabli la diſcipline militaire dans les troupes qui ſervoient en Italie. Il étoit alors âgé d'environ 70 ans. D'*Eléonore* de Saint-Sévérin, fille de Prince de Salerne, ſon épouſe, il eut 1. *Trajan* Caraccioli tué à la bataille de Cérizoles l'an 1544 ; 2. *Jules* ; 3. JEAN-ANTOINE, qui ſuit ; & 4. 5. ſi. trois filles. ° Du Bellay, *Mémoires.* Paul Jove, *Hiſt.* De Thou, *l.* 6. Godefroy. Le P. Anſelme.

CARACCIOLI (Jean-Antoine) fils du précedent, naquit de Melphes, cultiva les Sciences avec ſuccès, & fut deſtiné par ſon pere à l'état eccléſiaſtique. Il fut Chanoine Régulier de S. Victor à Paris, & il en fut auſſi le dernier Abbé Régulier. Le Roi l'y nomma en 1543, & en même tems lui accorda des lettres d'œconomat, en vertu deſquelles il en fit ſaiſir tous les revenus. Antoine ſa ſervit fort honnêtement par le livre qu'il publia, intitulé, *Miroir de la Vraye Religion*, & par ſes prédications, ſi en même tems il n'eût pas uſurpé ſur ſes Chanoines une autorité qui ne lui appartenoit pas. Ils ſe défendirent ſi vivement, qu'on crut enfin devoir leur accorder une partie de leurs demandes, & Antoine en fut ſi mécontent, qu'il permuta ſon Abbaie avec l'Evêché de Troyes, que Louis de Lorraine lui réſigna. Il fut ſacré l'an 1551. Le penchant ſecret qu'il avoit pour les nouvelles opinions en fait de Religion, éclata l'an 1563. Conduit par les conſeils de Vermilli, qui avoit paſſé par Troyes, en revenant du Colloque de Poiſſy, il ſe fit élire Miniſtre par ſes Diocéſains, & il leur prêcha enfuite le Calviniſme, après leur avoir donné, en le marriant, une preuve de ſon attachement à leur parti. L'indignation qu'on eut de cet attentat à la Cour, le fit chaſſer de ſon Evêché, & le contraignit de ſe retirer à Châteauneuf ſur Loire, l'une des Terres que le Roi François I avoit données à ſon pere Caraccioli y mourut en 1569. ° La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* De Thou, *Hiſt. l.* 28. Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Camuzat, *Antiquit. Trecaſſ.*

CARACCIOLI (Galeas) Marquis de Vico, étoit fils de Nicolas Antoine Caraccioli qui acquit beaucoup de gloire pendant les guerres d'Italie ſous le Prince d'Orange, & fut fort eſtimé à la Cour de Charles-*Quint* & à celle de Philippe II. Sa mere étoit ſœur de Pierre Caraffe, lequel étant parvenu au Pontificat le fit appeller Paul IV. Il épouſa *Victoire*, fille du Duc de Nocére, de laquelle il eut une famille nombreuſe. Or Pierre Martyr Vermil étant allé à Naples, & ayant communiqué en ſecret à ſes amis le Doctrine qui étoit répandue en Suiſſe & en Allemagne, il inſpira ſes ſentimens à Jean Valdés Eſpagnol, à Jean-François Carent parent de Galeas, & à Galéas lui-même, que l'amour de la piété unit bientôt à Flaminio, qui vivoit tendrement avec Victoire Colonne, veuve du Marquis de Pelcaire. Il eſt vrai que Flaminio n'embraſſoit pas la Doctrine des Proteſtans en tous ſes points. Mais il croyoit que l'on devoit corriger beaucoup de choſes en l'article de la juſtification, & retrancher divers abus qui s'étoient gliſſez dans l'Egliſe. Enfin, après que Galéas eut été gagné par Valdés & par Martyr, & qu'étant allé en Allemagne faire les fonctions de ſa charge auprès de l'Empereur, il eut été confirmé dans ſes ſentimens par Martyr, qui avoit quitté ſon pais, & qui demeuroit alors à Strasbourg, il ſe retira à Genéve, abandonnant ſon pere, ſa femme, & ſes enfans. Et puis étant retourné en Italie, mû de reſpect qu'il avoit pour ſon pere, ni l'amour de ſa femme, ni les careſſes & les larmes de ſes enfans ne purent jamais lui faire changer de deſſein. De ſorte qu'ayant entiérement renoncé à la patrie, il établit ſon ſéjour à Geneve, & préſuppoſant que la femme, qui ne l'avoit pas voulu ſuivre, avoit la premiére fait divorce avec lui, après avoir conſulté les Paſteurs, il y épouſa une veuve, nommée *Anne* Frémejére, de la ville de Rouen, âgée de quarante ans, laquelle avoit été obligée de quitter ſon pais pour éviter les ſupplices qu'on faiſoit endurer à ceux de la Religion. Il vécut avec cette femme dans une étroite union. Et comme il avoit été dépouillé de tous ſes biens, il paſſa le reſte de ſes jours dans une extrême pauvreté. Il mourut enfin en 1586, âgé de ſoixante-huit ans, ayant par ce nouvel exemple de divorce, animé ſur les Proteſtans le blâme de beaucoup de perſonnes, qui ne pouvoient ſouffrir qu'un mari, du vivant de ſa femme, en épouſât une ſeconde. A ce récit, tiré de l'Hiſtoire de M. de Thou, M. Teiſſier ajoûte 1. que Paul IV, fit tout au monde pour engager Galéas à demeurer dans une ville de l'Etat de Veniſe, où il pourroit être en liberté de conſcience ; mais qu'il préféra de vivre à l'étroit à Genéve, où il ſe ſentoit conſidéré, & ſa Ancien de l'Egliſe Italienne. 2. Que l'on juſtifioit le divorce de Galéas par les preuves de S. Paul, *I. Cor. ch. 7. v.* 15. Enfin que Jean Valdés dont il a été parlé, donna dans le Socinianiſme & que même il l'inſpira à Bernard Ochan. ° Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 398. de l'édit. de Hollande 1715. Grégorio Léti, *Hiſt. Genev.*

CARACCIOLI (Charles-André) Marquis de Torrecuſo & Duc de S. George, né en 1583, étoit fils de LELIO Caraccioli, & petit-fils de GALÉAS. Ce fut en Afrique qu'il jetta les premiers fondemens de cette réputation qu'il s'eſt acquiſe dans le métier des armes. Il commanda depuis quelques troupes dans le Brefil, accompagna le Cardinal Infant dans ſes Poſte-Bas, & ſe trouva à la bataille de Nortlingue en 1634. Il fut nommé Général de l'Artillerie en Alſace ; & jetta du ſecours l'an 1635, dans Valence en Lombardie : ce qui fit lever le ſiege de cette place, qui étoit aſſiegée par le Maréchal de Créquy, joint aux Ducs de Savoye & de Parme. Dans la ſuite, Caraccioli commanda en Franche-Comté, dans la Navarre & en Catalogne. Il ſauva Fontarabie en 1638, reprit Salſas l'année ſuivante, & eut ſon fils *Charles-Marie*, Duc de Saint-George, tué au ſiége de Barcelone en 1640 ; perte ſur laquelle le Roi d'Eſpagne lui écrivit de ſa propre main. Après avoir eu depuis, le commandement des armées d'Eſpagne dans le Rouſſillon, en Portugal & à Naples, il ſe retira chez lui pour y mener une vie tranquille, & ſe vit obligé bien-tôt après de ſortir de ſa retraite, pour ſecourir Orbitello aſſiégé par les François. Il vint à bout de cette entrepriſe, & fit lever le ſiége de la place ; mais en ſe retirant il fut attaqué d'une fiévre violente, dont il mourut le cinquiéme août 1646, auſſi reſpecté par ſa probité, que célébre par ſa prudence & par ſa valeur. ° Galeazzo Gualdo Priorato, *Scena de gli Huomi. illuſtr.*

CARACCIOLI (Robert) né à Lice dans le Royaume de Naples, de l'Ordre des Freres Mineurs, puis Evêque d'Aquila, fut en réputation d'excellent Prédicateur en ce ſiécle. Il mourut l'an 1495, après en avoir fait la fonction pendant cinquante années. Il nous reſte de lui divers Recueils imprimez à Veniſe & à Bale, ſur

la fin du même siécle, un Traité de la formation de l'homme, & un Miroir de la Foi Chrétienne. La plupart de ſes Ouvrages ont été imprimés à Venise en 1490, & à Lyon en 1503. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XV ſiecle.*

2°. Outre ceux dont nous avons parlé, BÉRARDIN Caraccioli mourut Archevêque de Naples en 1462. NICOLAS MOSCHIN Caraccioli, Cardinal, s'eſt aquis beaucoup de reputation dans le XIV ſiecle. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de ſaint Dominique, & fut Inquiſiteur de la Foi dans le Royaume de Naples, enſuite Archevêque de Meſſine. Urbain VI le créa Cardinal en 1378, & il mourut à Rome en odeur de ſainteté, le 29 juillet 1389. CONRAD Caraccioli, Patriarche de Grade, Archevêque de Nicoſie & Evêque de Malte, fut mis au nombre des Cardinaux par Innocent VII, en 1405, ſe trouva au Concile de Piſe à l'élection d'Alexandre V, fut depuis Legat dans la Lombardie, & mourut à Bologne le 15 février de l'an 1411. CALEAZZO Caraccioli fut Général de l'armée navale de Ferdinand d'Arragon Roi de Naples. ANTOINE Caraccioli exerça quelques charges à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint*, & entre autres celle de Majordome. Dans le XVII ſiecle, INNIGO Caraccioli, Archevêque de Naples, fils du Duc d'Airola, fut fait Cardinal par le Pape Alexandre VII, en 1666, & mourut le 30 janvier 1685. CÉSAR-EUGÉNE Caraccioli publia un Ouvrage intitulé *Napoli ſacra*. ANTOINE Caraccioli fit imprimer en 1645, un Traité ſous le titre *de ſacris Eccleſiæ monumentis*. METELLO Caraccioli, Jéſuite, fut Auteur de trois volumes de Commentaires ſur Iſaïe, & de quelques autres Ouvrages. * Sanſovin, *Famiglie Ital.* Ammirato, *Famiglie Neapol.* Le Mire, *de Script. ſac. XVII.* Francisco de Petri, *Chron. della Famiglia Carac.* Imhof, *Hiſt. Gen. Hiſp. & Italiæ.*

CARACENA, nom d'une famille noble d'Eſpagne. Ce mot vient d'un Gentilhomme qui ayant donné à ſouper à un Roi de Caſtille, en fut ſi libéralement récompenſé, que les Courtiſans envieux de ſon bonheur, dirent en le moquant, *et cara cena*. C'eſt un ſouper bien cher. Ce qui donna lieu à ce Roi, qui étoit de la Maiſon de la Trouſſaye ſoupçonné être Henri IV, grand prodigue, d'appeller ce Gentilhomme *Caracena*, pour faire ſouvenir ſes Deſcendans de la libéralité dont il avoit uſé à ſon égard. Louis XI, Roi de France en uſa à peu près de la même maniére à l'égard d'un Conſeiller au Parlement, nommé *Guillaume* de Corbie, chez qui il avoit ſoupé. Au ſortir du repas, il le fit premier Préſident du Dauphiné. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

* CARACÉNE (Louis de Benavidès, de Carillo, & de Toléde, Marquis de) fameux Général Eſpagnol dans le XVII ſiécle. Il commença à ſervir ſous le Cardinal Albornoz, & ſous le Marquis de Léganez dans la guerre contre la France, la Savoye & le Duché de Parme, & fut bleſſé dangereuſement dans une bataille. En 1640, il fut fait Général de Cavalerie & la même année il reçut de très-dangereuſes bleſſures, lorſque le Comte de Harcourt, Général François, fit lever le ſiége de Caſal. Dans la ſuite il fut envoyé dans les Pais Bas où il donna en beaucoup d'occaſions des preuves de ſa valeur & de ſa prudence. Le Roi Philippe IV en étant informé, lui donna le Gouvernement du Milanois. En 1652, après avoir pris Trino & Creſcentino, il enleva aux François la ville de Caſal, & la rendit au Duc de Mantoue. Après que le terme de ſon Gouvernement fut expiré, on l'envoya dans les Pais-Bas pour ſervir ſous D. Juan d'Autriche. Enfin il fut employé contre le Portugal, & mourut en 1668. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CARACHÉ, c'eſt le nom d'une maladie extraordinaire, qui parut pour la premiere fois au Perou en 1544 & 1545, ſous le Viceroi *blaſco Nunnès Véla*. C'étoit une gale contagieuſe qui attaquoit les animaux. Ce mal commençoit par les cuiſſes, & par le verare, d'où il s'étendoit par tout le corps, & y faiſoit une croute de deux ou trois doits d'épais, principalement ſous le ventre, qui en étoit attaqué plus cruellement que les autres parties. Il s'y faiſoit des trous ſi profonds, qu'ils perçoient juſqu'à l'os, & étoient couverts de durillons, d'où ſortoit une eau ſaineuſe & purulente, de ſorte qu'en fort peu de jours, toutes les bêtes qui en étoient atteintes, devenoient ſi maigres, qu'elles en mouroient. Ce mal contagieux emporta les deux tiers du bétail, grand & petit, dans le pais des *Pacas*, & des *Huanacas*. Cette contagion paſſa plus avant & s'attacha aux bêtes ſauvages, principalement dans la contrée des *Huanacas* & des *Vicunnas*. Il eſt vrai qu'elles n'en furent pas attaquées ſi violemment que les autres, à cauſe que le climat où elles vivent eſt froid, & que le nombre n'en eſt par auſſi grand que des animaux privez. Les renards n'en furent pas exemts; ce venin les infecta ſi cruellement, qu'en l'an 1548, au tems que *Gonçalo Pizarro* conra dans *Cuzco* après la victoire de *Huarina*, il y en avoit pluſieurs, qui ſe feintra attaquez de cette peſte entroient de nuit dans la ville, où l'on en trouvoit de vifs & de morts étendus par terre dans les rues, ayant le corps percé en deux ou trois endroits, par la malignité de cette humeur venimeuſe. Les Indiens, qui ont accoutumé de tirer des préſages de tout, s'imaginérent que la maladie de ces renards préſageoit la mort de *Gonçalo Pizarro*, qui arriva en effet quelque tems après.

On eſſaya dès le commencement divers remédes, pour arrêter ce fleau: auſſi-tôt qu'une bête en étoit attaquée, on la tuoit ou on l'enterroit toute vive, comme le remarque le R. P. Acoſta, *l. 4. ch. 41.* Cette précaution n'ayant point réuſſi, on s'imagina qu'un cauſtique compoſé de ſouffre, d'arſénic, & d'autres matiéres violentes, ſeroit propre à guerir ce mal. Mais bien loin que cela ſervit de quelque choſe, les bêtes en mouroient plutôt. On s'aviſa enſuite de mettre ſur la partie malade du ſain-doux, tout bouillant, & cela ne ſervit encore qu'à aigrir le mal. Enfin après toutes ces expériences, on trouva à propos d'oindre la partie malade avec du ſain-doux tiéde, & de bien prendre garde que le mal n'allât pas plus avant que les cuiſſes, où il commençoit à ſe former; ſoit que ce remède fût bon, ou que la mauvaiſe influence, qui préſidoit à ce mal, vint à s'adoucir, il s'appaiſa ſi bien, qu'il n'a jamais été depuis ſi cruel qu'il le fut alors; de ſorte qu'il y a bien de l'apparence qu'on ne fait tant de cas des pourceaux, dans ces lieux-là, qu'à cauſe du ſain doux qu'on en tire, qui eſt un antidote contre ce mal dangereux. Quoique cette contagion fût ſi univerſelle, les cerfs ni les daims, non plus que les autres bêtes ſemblables, n'en furent point atteints. Les Habitans de Cuzco prirent, en ce tems-là, *S. Antonin* pour leur Patron, afin d'être delivrez de cette peſte par les prieres, & ils célébrent encore aujourd'hui, tous les ans, une fête ſolemnelle en ſon honneur. * Garcilaſſo de la Véga, *Hiſtoire des Yncas, tome 2. ch. 16.*

CARACHE (Louïs) naquit à Bologne en 1555, & après avoir étudié le Tintoret & Paul Véronèſe à Venise, André Del Sarte à Florence, & Jules Romain à Mantoue, il s'attacha ſur tout à la maniére du Corrége. Il étoit rempli d'une grande idée ſur ſon Art, & en poſſédoit parfaitement les principes: ce qui fit qu'il fut maître de ſes coutins. Ce fut encore lui qui leur perſuada d'étudier avec lui en commun, & de le communiquer les découvertes qu'ils feroient dans leur Art. Il y reuſſit, au moins pour un tems, malgré l'oppoſition de leurs humeurs; & c'eſt à l'union de ces trois habiles gens, qu'on doit la naiſſance de leur Academie, & la réuſſite des ouvrages qu'ils entreprirent dans la ſuite, ou en ſociété, ou en particulier. Lorſqu'ils ſe furent ſéparez, Louïs Carache, ſuivant ſon génie naturellement doux, s'appliqua à peindre des ſujets de devotion avec beaucoup de ſuccés. Enfin après avoir été à Rome, & après y avoir travaillé avec ſon couſin Annibal, dans la galerie du Palais Farnéſe, il revint à Bologne, où il fournit encore pendant pluſieurs années la réputation qu'il s'étoit aquiſe. Il y mourut après ſes couſins en l'année 1618, à l'âge de 63 ans.

CARACHE (Auguſtin) fils d'un Tailleur de Bologne, couſin de *Louis* & frére d'*Annibal*, s'appliqua dès ſa jeuneſſe au deſſein & à la gravure, qu'il apprit depuis ſous Corneille Cort. Il y fit de grands progrès; mais le talent qu'il avoit pour la Peinture, l'engagea d'en faire la principale occupation, conjointement avec ſon frére & ſon couſin; ce qui ne l'empêcha pas de cultiver les Belles Lettres qu'il avoit apprîſes, la Poeſie, la danſe, la Muſique, les inſtrumens, les Mathématiques & d'autres exercices qui ornent, mais qui perfectionnent ſon eſprit. Il ne laiſſa pas de ſe faire adopter dans la profeſſion, quoiqu'il fût inférieur à ſon frére Annibal, avec lequel il ne s'accordoit que difficilement. Lorſque ce dernier fut appellé à Rome pour y peindre la galerie du Palais Farnéſe, Auguſtin l'y ſuivit; mais ce ne fut pas pour long tems. Leur mêſintelligence éclata à un tel point, que le Cardinal Farnéſe fut obligé d'envoyer Auguſtin à Parme, où il peignit pluſieurs tableaux dans la voûte d'un des appartemens du Palais du Duc de Ranuccio. Carache reçut tant de chagrins pendant le cours de cet ouvrage, que n'y pouvant réſiſter, il ſe retira dans un couvent de Capucins pour s'y diſpoſer à la mort. Il ceſſa de vivre à l'âge de 45 ans, en 1605, & laiſſa un fils naturel appellé Antoine. Dans la galerie qu'il avoit entrepriſe, il y eut la place d'un tableau qui demeura vuide. Le Duc ne voulut pas qu'aucun autre Peintre y touchât, & remplit cette place de l'Eloge d'Auguſtin qui finit par ces paroles,

Et ſatebere decuiſſe potius totaſque ſpectari,
Quam aliena manu tractatas maturari.

CARACHE (Annibal) frére d'*Auguſtin* naquit en 1560, avec des diſpoſitions merveilleuſes pour la Peinture. Il eut pour Maître *Louis* Carache ſon couſin, & pour le perfectionner, il fit enſuite un voyage à Parme, dans la Lombardie & à Veniſe. Il admira ſur tout les tableaux du Corrége qu'il ſe propoſa d'imiter, & revint enſuite à Bologne, où il peignit avec un ſuccès extraordinaire. Le Cardinal Odoart Farnéſe l'attira à Rome, pour y peindre la galerie de ſon Palais; & Annibal, après avoir étudié d'après les Antiques, y changea la maniére du Corrége, pour en prendre une plus ſavante, plus recherchée & plus prononcée, quoique peut-être moins aiſée & moins naturelle: ce fut celle qu'il mit en uſage dans ſes ouvrages du Palais Farnéſe. Il y employa huit années entiéres avec des ſoins inconcevables, & fut très-mal récompenſé par le Cardinal, qui crut le bien payer en lui donnant cinq cens écus d'or. Annibal en tomba malade de chagrin, & après avoir fait un voyage à Naples pour y rétablir ſa ſanté, que la débauche des femmes avoit d'ailleurs altérée, il revint à Rome, où il mourut l'an 1609, à l'âgé de 49 ans.

CARACHE (Antoine) fils naturel d'Auguſtin, étudia les Belles Lettres & fut inſtruit dans l'Art de peindre par ſon oncle Annibal. Ce fut avec un ſi grand ſuccès, que l'on crut qu'il eût pu même ſurpaſſer ce grand homme, s'il eut vécu plus long tems. C'eſt le jugement que l'on fait d'Antoine, ſur le peu de tableaux qu'on voit de ſa main à Rome, où il mourut à l'âge de 35 ans. * Le Comte Malvezzie, *Vies des Peintres de Bologne.* Félibien, *Entretiens ſur les Vies des Peintres.* De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres.*

* CARACHE: C'eſt ainſi que l'on appelle le tribut que payent les Chrétiens qui vivent ſous la domination de l'Empereur des Turcs. *Voyez* CHARADY.

CARACHES (les) Peintres célébrez de Bologne ſur la fin du ſeiziéme ſiécle & au commencement du dix-ſeptiéme, s'acquirent par leurs ouvrages une réputation immortelle, & formérent une Ecole, d'où eſt ſorti un grand nombre de Peintres très-habiles, tels que le Cuide, l'Albane, le Dominiquin, Lanfranc, le Guerchin, Badalocchi, Boncone, le Taccone, &c. Ils ſoutinrent par leur ſavoir & par leur génie le bel Art de la Peinture, contre la fauſſe réputation que s'étoit faite à Rome de leur tems Michel Ange Caravage grand Coloriſte, & mauvais Deſſinateur, & contre Joſépin qui deſſinoit avec une très-grande facilité, mais ſans goût & ſans exactitude. Louïs Carache étoit couſin d'Auguſtin & d'Annibal, avec leſquels il fut toûjours étroitement uni. Nous avons parlé cy-deſſus de cha-

chacun d'eux en particulier. Quoique tous les trois ſe ſoient diſtinguez par un grand goût dans le deſſein, & que leur manière ſoit aſſez ſemblable, on y remarque néanmoins une différence, qui vient de la diverſité de leur tempérament. Louis avoit moins de feu, plus de grandeur, plus de grace & plus d'onction; Auguſtin avoit plus de genuileſſe; & Annibal, qui, à tout prendre, l'a ſans doute emporté ſur les deux autres, avoit plus de fertè & de ſingularité dans ſes penſées, plus de profondeur dans le deſſein, plus de vivacité dans les expreſſions, & plus de fermeté dans l'exécution.

* CARACHIZAR, CHURCO, anciennement *Ceryeus*, ville de la Natolie en Aſie. Elle eſt ſur la côte de la Caramanie ou du Béglerbeglic de Cypre, vis à vis de la ville de Nicoſie. Elle a un grand port & une bonne citadelle. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARACORAM. *Voyez* ISSEDON.

CARACTACUS, Prince des Silures, dans la Grande Bretagne, ſous l'empire de Tibère, ayant été défait par Oſtorius, Gouverneur du pais pour les Romains, ſe réfugia chez Cartiſmandua Reine des Brigantes, mais cette Princeſſe ne voulant pas rompre avec les Romains le leur renia pour en honorer le triomphe de l'Empereur. * Tacite, *Annal. l.* 12. *ch.* 33. 37.

CARACTACUS, Roi d'Ecoſſe, ſuccéda à Matellanus, l'an 87 de l'Ere Chrétienne, & régna heureuſement pendant 20 années, ſi l'on en croit Buchanan & les autres Compilateurs de l'Hiſtoire d'Ecoſſe. * Buchanan, *Hiſt. Scot.*

CARACTÉRE, ou lettre de l'Alphabet: c'eſt dans ce ſens que l'on en va parler. Les Médailliſtes ont obſervé que le caractére Grec, compoſé de lettres majuſcules, s'eſt conſervé uniforme ſur toutes les médailles, ſans aucune altération, & ſans aucun changement dans la conformation des caractéres, quoiqu'il y en ait eu dans l'uſage & dans la prononciation. Ce caractére s'eſt conſervé juſqu'à Galien, depuis lequel tems il paroît moins rond & plus aſſamé. Depuis le régne du grand Conſtantin juſqu'à Michel, c'eſt à dire, pendant 500 ans, on ne trouve que des caractéres Latins. Après Michel on retrouve des caractéres Grecs, qui commencérent à s'altérer, auſſi bien que la Langue, qui n'étoit plus qu'un mélange de Grec & de Latin. Les médailles Latines ont mieux conſervé leur Langue & leur caractére juſqu'à la Barbarie de Conſtantinople. Vers le rems de Décius le caractére commença à s'altérer, & à perdre de ſa rondeur & de ſa netteté; mais quelque tems après il ſe rétablit: & demeura aſſez beau juſqu'à Juſtin; & alors il tomba dans la dernière barbarie, où on l'a vu ſous Michel, dont on vient de parler. Ce fut encore pis dans la ſuite; le caractére Latin dégénéra en Gothique. Ainſi quand le caractére eſt rond & bien formé, c'eſt une marque d'antiquité.

CARACTÉRES. *Voyez* PHYLACTÉRES.

CARADOCUS, né dans la province de Galles en Angleterre, vivoit vers l'an 1150. Il écrivit un Traité de quelques petits Rois d'Angleterre, un autre de *Situ Orbis*, des Commentaires ſur les Prophéties de Merlin, la Vie de l'Abbé Gildas, &c. C'eſt de lui qu'on a dit

Hiſtoriam Britonum doctas ſcripſit Caradocus,
Poſt Cavvalladrum regia ſceptra tenans.

* Pitſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* l. 2. *c.* 52.

CARAEMIT ou CARAEMID, ville, *Voyez* DIARBEK & CARAMIT.

CARAFFA ou CARAFFE, Maiſon illuſtre du Royaume de Naples. Quelques Auteurs la font deſcendre d'un Roi de Sardaigne dans le onziéme ſiécle: d'autres diſent, qu'un Chevalier de la Maiſon de Caraccioli, qui étoit attaché à l'Empereur Othon dans le dixiéme ſiécle, ſauva la vie à ce Prince dans une bataille au dépens de la ſienne, & mourut de pluſieurs bleſſures, dont une entre autres lui avoit percé le cœur. On ajoûte qu'Othon ayant trouvé le corps de ce brave homme, lui porta la main ſur le cœur, en s'écriant, *O Cara ſi*, d'où l'on tire le mot *Caraffe*. Quelques uns content que l'Empereur paſſant trois doigts ſur la cuiraſſe de Caraccioli toute teinte de ſang, y laiſſa une empreinte de trois faſces blanches ſur un champ rouge, ou de gueules, en diſant, *Cara ſi mi la voſtra*, origine, à ce qu'ils prétendent, du nom & des armoiries des Caraffes.

Comme cette Maiſon eſt communément diviſée en deux principales branches, qui en ont produit pluſieurs autres, & que l'une eſt nommée DE SPINA, l'autre DE STATÉRA pour ſe différencier les uns des autres; ceux de la première ont mis à côté de leur écuſſon, ou derrière en ſautoir, deux bâtons d'épine verte; & les autres deux peſons: mais pluſieurs d'entre eux ſe ſont défaits dans ces derniers tems de ces Symboles. Cette Maiſon ayant été une des plus illuſtres du Royaume de Naples, & produit nombre de grands hommes, & dans l'égliſe, & dans les armes, nous en rapporterons ici toutes les branches, nous contentant pourtant de nommer ceux, qui dans chacune, ſe ſont le plus diſtinguez. Les cinq premières ſont dites *de Spina*, les autres *de Statéra*.

Sans remonter aux tems incertains, nous commencerons par celui qui eſt reconnu univerſellement le Chef de cette illuſtre Maiſon, PHILIPPE Caraffa, qui fut Seigneur de Ripa-Longa; & qui mourut en 1200. De lui ſont ſorties toutes les branches ſuivantes.

PREMIÉRE BRANCHE.

Comtes de Sainte-Séverine.

Elle commença par BARTHÉLEMI Caraffa, fils de PHILIPPE, dont on vient de parler, & qui épouſa une Casaccioli. De cette branche il y a eu *Barthélemi* Caraffa, Archevêque de Bari, mort en 1367; *Philippe*, Evêque de Bologne, créé Cardinal en 1378, par le Pape Urbain VI, qui le fit Légat dans la Romagne, mourut de peſte le 22 mai 1389; *Nicolas* Conſeiller d'Etat, ſervit utilement le Roi Ladiſlas en diverſes ambaſſades; *Barthelemi*, fut nommé par le Pape Boniface IX, Lieutenant du Grand Maître de Malthe & mourut en 1395: ANDRÉ dont Charles *Quint* récompenſa les ſervices par la Vicerovauté de Naples en 1525, & par l'érection de la Terre de Sainte-Séverine en Comté, mourut en 1526. Cette branche finit dans le XVII ſiécle, en la perſonne de *Veſpaſien*, derniers Comte de Sainte-Séverine.

DEUXIEME BRANCHE.

Comtes de Grotterra, Ducs de Caſtel Véteré, Princes de la Roccella, & de Botéro.

Elle commença par JACQUES Caraffa, fils d'ANDRÉ, Seigneur de Forli, arrière-petit fils de BARTHELEMI, Chef de la branche précédente. Preſque tous ſes Deſcendans ſe rendirent recommandables par leur zéle pour les Rois de la Maiſon d'Arragon, & de celle d'Autriche, & ils en reçurent de grands biens: JÉRÔME ſe ſignala dans la défenſe de la Roccella contre les Turcs qui avoient fait deſcente dans la Calabre, & qu'il força de ſe rembarquer: FABRICE ſon fils brilla auſſi beaucoup dans une pareille occaſion, battit ces Infideles qui déſoloient la Calabre ſous la conduite de Cicala leur Amiral, fut fait Prince de la Roccella, Prince du S. Empire en 1622, & Chevalier de la Toiſon d'Or; ſon fils *Charles* Caraffa, fut Evêque d'Averſa, Nonce Apoſtolique, puis Légat en Allemagne ſous Urbain VIII, & mourut en 1644, ayant laiſſé un Ouvrage intitulé *Germania reſtaurata*: SIMON ſon frére qui étoit Théatin, fut fait Archevêque d'Acérenza & de Matéra, puis de Meſſine, & mourut en 1675, âgé de 80 ans: JÉRÔME leur frére aîné, Prince de la Roccella, marqua un grand zéle dans la revolte d'Aniello en 1647, & par ſon autorité, il retint la Calabre dans ſon devoir. Il eut pluſieurs enfans qui ſe diſtinguérent, 1. CHARLES, qui fut Evêque d'Averſa, Nonce Apoſtolique en Suiſſe, à Veniſe & à Vienne, créé Cardinal par Alexandre VII, en 1664, & qui mourut le 19 octobre 1680; 2. *Grégoire*, qui fut Chevalier de Malthe; qui ſuccéda à *François* ſon oncle au Grand-Prieuré de la Roccella que ſon pere avoit fondé en faveur de l'Ordre; qui ſe trouva en 1656, au combat des Dardanelles avec les ſept galéres de la Religion, & ſecondant Laurent Marcello Généraliſſime de la Flotte Vénitienne, emporta pour ſa part trois grandes galéres Turques & huit moyennes, qu'il amena dans le port de Malthe, avec 560 de ces Infidéles priſonniers, & 2600 Chrétiens qu'il tira de l'eſclavage; qui fut élu Grand-Maître de ſon Ordre le deuxiéme mai 1680, & qui mourut le 21 juillet 1690; 3. *Jacques*, Archevêque de Roſſano, mort en 1664; 4. *Scipion*, Théatin, puis Evêque d'Averſa, mort en 1686; 5. *François*, Commandeur de l'Ordre de Malthe & Ambaſſadeur d'obédience auprès du Pape Alexandre VII, Général des galéres de la Religion, & qui s'étant diſtingué en diverſes occaſions, mourut en 1679; 6. *François-Marie*, Théatin, mort Procureur Général de ſon Ordre en 1671; 7. *Fortuné*, Evêque d'Averſa, fut Cardinal en 1686, mort en janvier 1697, âgé de 72 ans; 8. FABRICE Caraffa, leur frére aîné, fit éclater beaucoup de vertus, & mourut en 1671, laiſſant *Charles-Marie*, Prince de la Roccella & de Botero, premier Baron du Royaume de Sicile, où il eut de grands biens, Grand d'Eſpagne, &c. Ambaſſadeur extraordinaire à Rome en 1684, pour préſenter la haquenée. Il fut très-ſavant dans les Belles Lettres, les Langues, l'Art Oratoire, la Philoſophie, les Mathématiques, & le Droit: il compoſa même pluſieurs Ouvrages, & mourut en 1695, âgé de 49 ans ſans enfans: en lui finit cette branche.

TROISIEME BRANCHE.

Ducs de Bruzzano.

Il ſont ſortis de VINCENT Caraffa, l'un des fils de FABRICE, premier Prince de la Roccella, qui obtint l'érection de la Terre de Bruzzano en Ouche l'an 1641, il fut pére 1. de *François*, Archevêque de Lanciano, puis de Catane en 1687; & 2. de JOSEPH, qui ſe ſignala dans la guerre de Meſſine en 1674, & qui mourut en 1678, laiſſant VINCENT, troiſiéme Duc de Bruzzano, qui a épouſé la fille de *Joſeph* Cantelme, Duc de Popoli; & PAUL, Comte de Caraffa, qui ſert dans les troupes de l'Empereur.

QUATRIEME BRANCHE.

Comtes de Policaſtro.

Ces Comtes ſont iſſus de la ſeconde par JEAN Caraffa, fils de JACQUES, Seigneur de Caſtel Véteré & de la Roccella. Il fut Ambaſſadeur à Veniſe pour le Roi Ferdinand I, & il, il fut rendu de ſi grands ſervices, que ce Prince lui donna en 1496, la Terre de Policaſtro, qu'il érigea depuis en Comté: FRÉDÉRIC, l'un de ſes fils, ſe ſignala à la bataille de Pavie, & fut un des Conſeillers de l'Empereur Charles-Quint: une femme le fit aſſaſſiner dans Naples: FABRICE Caraffa, mort en 1688, fut un homme très-vindicatif, & qui s'attira de fort méchantes affaires, pour leſquelles il fut ſouvent en priſon, ou banni. Il avoit eu le Duché de Forli par ſa mére; mais il fut obligé de le vendre, & ne laiſſa que le Comté de Policaſtro à ſon fils HECTOR Caraffa, qui vivoit encore l'an 1710.

CINQUIEME BRANCHE.

Ducs de Forli, & de Montenégro.

Les premiers qui étoient ſortis de la première branche par CHARLES Caraffa, Seigneur de Forli, frére cadet de JACQUES, Chef

Chef de la ſeconde branche, ſont éteints. L'héritière porta le Duché de Forli à *Fabrice*, Comte de Policaſtro. Les Ducs de Montenegro, leurs cadets, ſubſiſtent dans le perſonne de JEAN-BAPTISTE Caraffa, qui a trois garçons; l'un Prêtre, les deux autres Théatins. C'étoit des Seigneurs de Forli qu'étoit iſſu *Antoine*, Comte de Caraffa, qui, ayant quitté la Croix de Malte, alla ſervir l'Empereur dans les guerres de Hongrie, où il ſe ſignala à la tête d'un regiment impérial. Ce fut lui qui alla en Pologne ſolliciter de la part de l'Empereur le ſecours du Roi Jean Sobieski. Après s'être trouvé à divers ſiéges & batailles, il fut fait Major Général de bataille en 1685, & ſervit beaucoup à la réduction de le Tranſylvanie. Il emporta Agria en 1687, & força l'année ſuivante le fameux de Mongali a le rendre. L'Empereur le fit ſon Commiſſaire général au ſiége de Belgrade; au retour duquel il reçut le Toiſon d'Or. Enfin, après avoir ſervi ſur le Rhin en Italie, il mourut en 1693, comme il venoit d'être nommé du Conſeil ſecret de l'Empereur, & ne laiſſa point d'enfans de ſon épouſe *Catherine* de Cardonne, fille du Marquis de Caſtelnuovo. Son frère *Adrien* Caraffa n'en a point eu plus.

SIXIEME BRANCHE.

Seigneurs de Flamara, de Siſſola, de Roſſito & de Salet-Alpin.

Ceux de cette branche ont été les moins conſidérables en biens: on les dit iſſus de THOMAS Caraffa, dont le triſayeul étoit PHILIPPE, Chef de toute cette maiſon. Dans cette branche, il y eut *Guerri* Caraffa, Grand Maréchal du Royaume de Naples, ſous le Roi Ladiſlas, & qui ſans avoir aquis de grande biens mourut en 1402: *Jean-Antoine*, Conſeiller d'Etat, Auteur d'un Traité *de la Sommaire*, imprimé à Rome en 1566, fut un grand Juriſconſulte, qui mourut en 1586: *Berthold* Caraffa, rendit un ſervice ſignalé au Roi Alphonſe en introduiſant ſes troupes dans Naples, par un aqueduc: *Caſarello* Caraffa ſervit le même Prince en diverſes négociations importantes, & contribua beaucoup à lui gagner les eſprits des Napolitains. Ce fut lui qui dans une joûte contre Léonel de San-Séverin, le plus fort homme de ſon tems, & le plus habile Joûteur, lui perça la tête d'un coup de lance en 1420: *Marcel* fut Général des Théatins, Evêque de Caſſino, Archevêque de Salerne, & mourut en 1675, âgé de 87 ans: cette branche eſt finie.

SEPTIEME BRANCHE.

Comtes d'Arola & de Ruvo, Ducs d'Andria, &c.

Ils deſcendent d'ANTOINE Caraffa, ſurnommé *Malizia*, pour la fineſſe de ſon eſprit, petit-fils de THOMAS, Chef de la branche précedente, & frère de *Guerri*, Grand Maréchal. Il ſervit bien la Reine Jeanne II, par la fagelle de ſes conſeils, & lui procura l'eſprit du Pape Martin V. Il engagea auſſi dans ſes intérêts le Roi Alphonſe d'Arragon; & mourut en 1438, âgé de 83 ans, pendant que le Roi aſſiégeoit Naples, en recommandant à ſes enfans de ſuivre le parti de ce Prince. Son fils aîné FRANÇOIS fut pris au combat de Sarni par les Florentins en 1460, & mourut âgé de 84 ans. Il fut père d'*Olivier* qui fut Archevêque de Naples, & fut Cardinal par Paul II, en 1464. Il fut Général des dix-neuf galéres, que le Pape Sixte IV envoya contre les Turcs en 1472, & qui ſe joignirent à la flotte des Vénitiens, qui étoit de 47 galéres, & à celle de Ferdinand qui étoit de 17. Cette armée compoſée de 94 voiles, en comptant deux galéres de Rhodes, ne fit point d'autres conquêtes, que celle de Smyrne & du port de Satalia. *Olivier* Caraffa, qui avoit eu le titre de l'Evêché d'Albe, opta depuis celui de Sabine, & enfin celui d'Oſtie, comme Doyen des Cardinaux. Il mourut à Rome âgé de plus de 80 ans, le 20 janvier 1511. Ce fut lui, qui porta à l'état eccléſiaſtique *Jean-Pierre* Caraffa ſon Neveu, qui fut depuis Pape ſous le nom de PAUL IV. *Alexandre* ſon frére jumeau lui ſuccéda dans l'Archevêché. C'eſt lui qui publia les Ordonnances ſynodales d'un de ſes prédéceſſeurs, & les uſages de ſon égliſe, ſur leſquels Albert Oliva a fait des Commentaires. Il mourut en 1505. *Vincent* leur neveu fut leur ſucceſſeur. Il étoit déjà Evêque de Rimini, & le Pape Clément VII le fit Cardinal en 1527. Il eut encore les Evêchez d'Albano & de Peleſtrine, & mourut en 1540. *François*, ſon neveu, fut Archevêque de Naples après lui, & mourut en 1544, ayant pour ſucceſſeur ſon frére *Olivier*, qui mourut la même année. JEAN-VINCENT Caraffa, neveu du Cardinal *Olivier*, fut Marquis de Montefarchio. C'étoit un homme d'eſprit, qui fut dépouillé de tous ſes biens, pour avoir pris le parti de France, lorſque le Maréchal de Lautrec entra dans le Royaume de Naples. HECTOR ſon frére, Comte de Ruvo, fut un des Généraux du Roi Alphonſe II, & ſuivit toûjours ſon parti: il mourut en 1517. FABRICE, Duc d'Andria, Comte de Ruvo, fut Gouverneur des provinces d'Otrante & de Bari. Il fut tué âgé de 65 ans en 1590, par un homme de qualité, qui le ſurprit en adultére avec ſa femme qu'il tua auſſi. *Vincent*, un de ſes fils, ſe fit Jéſuite à 16 ans, & fut le ſeptiéme Général de ſa compagnie, élu en 1645, mort en 1649, âgé de 64 ans. On a de lui quelques Ouvrages de piété. Un autre nommé *Charles*, fut auſſi Jéſuite, & ſortit de cette Société à cauſe de ſes infirmitez, après y avoir demeuré cinq ans. Il prit enſuite le parti des armes, vécut d'une maniére peu chrétienne, & enfin ſe convertit & embraſſa l'état eccléſiaſtique. Peu de perſonnes ont pouſſé auſſi loin que lui l'amour de la pénitence, & la charité pour le prochain. Il s'appliqua particuliérement aux Miſſions, où il convertit un grand nombre de gens de tout état, de l'un & de l'autre ſexe; & établit enfin la Congrégation des *Ouvriers pieux*. Il mourut le huitiéme ſeptembre de l'an 1633, après avoir vécu 72 ans. CHARLES Duc d'Andria, arriére-petit-fils du Duc FABRICE, marqua beaucoup de fidélité pour ſon Prince dans les troubles de Naples. Le Duc de Guiſe fait une honorable mention de lui dans ſes Mémoires, *l.* 2. Il eut querelle avec le neveu du Comte de Caſtriglio, Vicerοi de Naples, & fut tué en 1655. Son fils & ſon petit-fils, Ducs d'Andria, moururent jeunes; ainſi le ſucceſſion paſſa à un de les frérea, HECTOR Caraffa, mort Chevalier de le Toiſon d'Or en 1686, laiſſant FABRICA IX, Duc d'Andria, Comte de Ruvo, &c. qui a épouſé *Aurélia* Impériale, fille d'*André* Prince de Francavilla. Il y a encore eu de cette branche *Vincent* Caraffa, frere d'*Antoine* I, Duc d'Andrie. Il fut Chevalier de Malte & Prieur de Hongrie. Lorſque les Turcs firent le ſiége de Malte, il y conduiſit du ſecours, accompagna enſuite Dom Juan d'Autriche à toutes ſes expéditions de mer, & commanda juſqu'à 6000 hommes en Flandre & en Italie. Son Ordre l'envoya Ambaſſadeur d'Obedience eux Papes Clément VIII, & Paul V. Il mourut en 1611, âgé de 69 ans.

HUITIEME BRANCHE.

Marquis de Montenégro, Princes de Chiuſano.

THOMAE Ceraffe II, fils d'ANTUINE, ſurnommé *Malizia*, commença cette branche. Il ſervit bien le Roi Alphonſe, & mourut vers l'an 1449, ſur une galére qu'il commandoit contre les Turcs, qui ravageoient les côtes. Un de ſes petits fils, *Troile* Caraffa, fut Evêque de Rapolla, puis de Gérace, vers l'an 1437. Les neveux de celui-ci, furent *Jean Antoine*, Evêque de Vénaſre, mort en 1558, & *Antoine* Cardinal, qui fut élevé avec ſoin par le Pape Paul IV, ſon grand oncle, & eut pour Maître le célébre Sirlet. Il avoit reçu du Pape une charge du Camérier, & il avoit été pourvu d'un canonicat de ſaint Pierre qu'on lui ôta lorſque ſon oncle fut mort. La diſgrace de ſa famille lui fit chercher un azile à Padoue, où il étudia avec beaucoup d'application. Le Pape Pie V, élu en 1566, le rappella à Rome, & le fit Cardinal en 1568. Quelque tems après Antoine Caraffa fut nommé Chef de le Congrégation établie pour la correction des Bibles, & de celle qu'on venoit pour l'explication du Concile de Trente. Il fit encore Bibliothéquaire Apoſtolique ſous Grégoire XIII, & mourut en 1591. Le Cardinal Baronius deplore, dans ſes Annales, la mort de ce Prélat, laquelle il conſidére comme un des plus grands malheurs qui pouvoit alors arriver à l'Egliſe & aux Lettres. Ce Cardinal corriges le Bible des Septante, & y ajoûta des Notes de la façon. Il recueillit les Decretales des Papes en trois volumes, & traduiſit de Grec en Latin, *Catena veterum Patrum in Cantica veteris & Novi Teſtamenti; Commentar. Theodoreti, in Pſalm. S. Gregorii Nazianzeni orationes.* Il réduiſit les Epures de S. Grégoire en leurs communs, & il laiſſa d'autres Ouvrages qui témoignent que la ſcience étoit profonde, & qu'il étoit fort laborieux. *Jules Céſar* ſon petit-neveu, fût Evêque d'Oſtuno, & mourut en 1603. JÉRÔME, Marquis de Montenégro, autre petit-neveu de ce Cardinal, & fils de RENAUD Caraffa, naquit en 1564. Son grand oncle le fit élever dans l'étude des Sciences & des Langues; & en l'an 1587, il ſervit avec beaucoup de réputation ſous le Duc de Parme, dans les Pais-Bas. Montenegro ſe trouva depuis à l'aſſaut de Lagny en 1590, au ſecours de Rouen en 1592, à la ſurpriſe d'Amiens en 1597, & défendit cette derniére ville après le mort de Fernand Portocarréro, contre le Roi Henri *le Grand*. Il ſervit auſſi dans le Milanois, ſous le Gouverneur Général Pierre de Tolède, en qualité de Maître de Camp Général, & ſe diſtingua au ſiege de Vercel en 1617. Depuis, l'Empereur l'ayant demandé à Philippe IV, Roi d'Eſpagne, il l'employe utilement dans la Siléſie, dans le Bohéme, en Hongrie, dans l'Alſace, & le fit Prince de l'Empire. Lorſque Montenégro fut revenu en Eſpagne l'an 1628, le Roi le fit Vicerοi & Capitaine Général du Royaume d'Arragon; & enfin le Cardinal Infant, Gouverneur des Pais-Bas, le voulut avoir auprés de lui. Le Marquis de Montenégro mourut à Gênes, au mois d'avril 1633, âgé de 69 ans, & ne laiſſa point d'enfans d'*Hippolyte* de Lanoy ſon épouſe. THOMAS Caraffa, l'un des neveux du Marquis de Montenégro, fut un ſavant Juriſconſulte, que le Pape Grégoire XV fit Référendaire des deux Signatures; & Urbain VIII, l'un de ſes Camériers. Il eut les Evêchez de le Volturne & de Cappaccio, fut député du Royaume de Naples vers le Roi Philippe IV, & mourut en 1668, âgé de 77 ans. Son neveu FRANÇOIS Caraffa fut tiré de chez les Théatins pour l'Evêché d'Acerra. Il reſte encore quelques perſonnes de cette branche; mais ils ne jouiſſent plus du Marquiſat de Montenégro. Les Princes de Chiuſano ſont encore de cette breoche. Le Roi Philippe IV en donna le titre en 1657, à TIBÉRE Caraffa, qui fut Prince de l'Académie des *Oziofi* à Naples & qui laiſſa un fils, FABRICE Prince de Chiuſano, qui a des enfans.

NEUVIEME BRANCHE.

Ducs d'Ariano, de Corſi, de Campolato, Comtes de Montecalvo, Princes de Sopino.

Ils ſortent d'ALBÉRIC Caraffa, l'un des fils de THOMAS, qui commença le branche de Montenégro. S'étant rendu agréable par ſes ſervices au Roi Ferdinand, ce Prince lui donna le Comté de Mariglan, & érigea en ſa faveur la Terre d'Ariano en Duché, l'an 1496. Albéric fut le premier de ſa maiſon qui jouit de cet honneur. *Bérardin*, un de ſes fils, fut Archevêque de Chiéti ou Théatino, Patriarche d'Alexandrie, & nommé Archevêque de Naples en 1505; mais il mourut avant que d'en prendre poſſeſſion. *Alphonſe* ſon frére, fut Evêque de Sainte-Agathe, puis de Nocéra, & Patriarche d'Antioche, & mourut en 1534. ALBÉRIC, Duc d'Ariano leur neveu, fut dépouillé de ſes biens & banni pour avoir pris le parti des François. *Diomède* ſon frère, fut Evêque d'Ariano, & nommé Cardinal en 1555, par le Pape Paul IV. Il mourut à Rome le 18 août 1560, reſpecté de tout le monde pour ſa piété. Auſſi quand les Romains, après la mort du Pape Paul IV,

s'acharnérent ſur tout ce qui appartenoit aux Caraffes, ſans même épargner leurs tombeaux, ils reſpectérent celui que ce Cardinal s'étoit dreſſé lui même, à Saint-Marun-des-Monts. SIGISMOND frére de ce Cardinal ſuivit, comme ſon aîné, la parti de France, & fut tué au ſiége de Molfette en 1529. DIOMÉDE leur neveu rentra en grace par ſon mariage avec *Portia* Caraccioli, fille du Grand Tréſorier du Royaume de Naples. Il eut la charge de ſon beau-pére, acheta du conſentement du Roi Philippe III, Cerſi Maggiore, qui fut érigée en Duché l'an 1660. Son fils qui fut Duc comme lui, mourut ſans enfans. Il y a eu encore de cette branche, les Comtes de Montecalvo, dont il reſte des enfans, & les Princes de Sopino, créez en 1625, en la perſonne de FRANÇOIS Caraffa; mais qui n'ont point laiſſé de poſtérité, non plus que les Ducs de Campoléto.

DIXIEME BRANCHE.

Marquis de San-Lucido, Ducs de Jelzi.

Ils ont commencé par ANTOINE Caraffa, troiſiéme fils d'ANTOINE, ſurnommé *Malizia*. Son petit-fils FRÉDÉRIC fut adopté par ANDRÉ Caraffa, Comte de Sainte-Séverine, de la premiére branche. Il lui laiſſa le Marquiſat de San-Lucido, & autres terres que FERDINAND ſon fils vendit pas la ſuite. Celui-ci fut un très-habile Poéte, qui eut le douleur de voir mourir avant lui ſon fils & ſon petit-fils. Il avoit un frére *Mario* Caraffa, qui fut fait Archevêque de Naples en 1565, & qui mourut en 1576. Dans la branche des Ducs de Jelzi, iſſue d'un frére de FRÉDÉRIC, Marquis de San Lucido, il y eut DÉCIO Caraffa, qui fut Noore à Bruxelles auprés de l'Archiduc Albert, puis en Eſpagne avec la qualité d'Archevêque de Damas. Paul V la fit Cardinal en 1611, puis Archevêque de Naples en 1613. Il mourut en 1626. Son frére ELOI Caraffa, Duc de Jelzi, laiſſa pluſieurs enfans, dont il y en eut un nommé *Jérôme*, Evêque de Cotrone, & un autre *Octavien*, Archevêque de Patras. L'aîné nommé JEAN-BAETISTE, laiſſa MARIO Caraffa, Duc de Jelzi, & Seigneur de Campobaſſo, qui a un frére *François* Caraffa, qui eſt dans la Prélature.

ONZIEME BRANCHE.

Princes de Stigliano, Ducs de Mondragon, Comtes de Morcone

ANTOINE Caraffa, petit fils d'ANTOINE, qui fit la branche de San-Lucido, commença celle-ci. Il fut d'abord Comte d'Alaun, Duc de Mondragon en 1519, Prince de Stigliano en 1522, & mourut en 1531. Son fils LOUIS lui ſuccéda, fut Grand d'Eſpagne, ſe diſtingua beaucoup à Naples par ſa magnificence, & fut pére d'ANTOINE auſſi Grand d'Eſpagne, qui ſe trouva à la bataille de Lepante. Son fils, LOUIS II, fut auſſi Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Prince du Saint Empire. Il eut par ſa femme *Iſabelle* de Gonzague le Duché de Sabionette, & mourut en 1630, ayant eu la douleur de voir mourir avant lui ſon fils & ſon petit-fils. Le Roi d'Eſpagne maria ſa petite fille Princeſſe de Stigliano à *Philippe Ramirez* de Guſman, Duc de Médina de las-Torres, auquel elle porta les grands biens de ſa branche: elle mourut en 1644. Il reſte encore des Comtes de Morcone, iſſus des cadets du premier Prince de Stigliano, dont il y a eu *Vincent* Caraffa, qui de Chanoine Regulier fut fait Evêque de Calvi, & qui mourut en 1679. Il y a outre cela THOMAS-FERDINAND-CHARLES Caraffa, Comte du Saint Empire, iſſu de la branche de Stigliano, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, & Conſeiller de la Chambre Aulique.

DOUZIEME BRANCHE.

Ducs de Laurino, Princes de Saint-Laurent.

JÉRÔME Caraffa II, fils d'ANTOINE I, Prince de Stigliano, fut Chef de cette branche. Son fils JEAN-ANTOINE fut créé Duc de Laurino en 1591, dont l'arriére-petit-fils *Jean-Baptiſte* V, Duc de Laurino, mourut ſans poſterité en 1686. JÉRÔME petit-fils de JEAN-ANTOINE, fut fait Prince de Saint-Laurent en 1654, & fut pére de Louis, Prince de Saint-Laurent, qui a des enfans. *Voſpaſien* frére de ce Jérôme, fut Evêque d'Ugento.

TREIZIEME BRANCHE.

Ducs de Matalone, Princes de Colobraro.

FABIO Caraffa, troiſiéme fils d'ANTOINE, premier Prince de Stigliano, Seigneur de San-Mauro, épouſa *Hiéronyme* Carraffa, ſœur & héritiére de *Diomède*, Duc de Matalone, de la ſeiziéme branche. Son fils MARIO hérita de ſon oncle, & fut Duc de Matalone, & Comte de Cerreſte. Il fut auſſi Meſtre de camp général de la Cavalerie, dans le Royaume de Naples, & mourut en 1607. Son petit-fils MARTIO, Duc de Matalone, ſe diſtingua dans la guerre de Milan, & mourut en 1628, laiſſant deux fils, DIOMÉDE Duc de Matalone, & JOSEPH, qui ſouffrirent beaucoup de la part des revoltez en 1647. Joſeph fut unrepé par eux, & eut la tête tranchée par un malheureux Boucher. Son corps fut traîné indignement par toute la ville, & les biens du Duc ſon frére furent pillez. M. de Cuiſe le venges par la ſuite, en faiſant mourir le Bouche nommé *Miguel de Sanis*. Il eſt vrai que Bruſoni a dit dans ſon Hiſtoire d'Italie, que la mort de Dom Joſeph fut une punition de Dieu, de ce que peu d'années auparavant il avoit été cauſe de la mort ignominieuſe du Prince de Sans, qu'il accuſa fauſſement, & que s'étant trouvé avec ſon frére le Duc de Matalone, au ſupplice de ces innocent qui eut la tête tranchée, il eut la cruauté de donner des coups de pié à cette tête pour la tourner de tous côtez. L'année d'auparavant ſa mort, il avoit eu du bruit avec le Cardinal Filomarini, Archevêque de Naples, à la proceſſion du ſang de ſaint Janvier, & ſans reſpect pour ſa dignité, il lui avoit donné un coup de pié. MARTIO Caraffa, Duc de Matalone, fils de DIOMÉDE, eſt Chevalier de la Toiſon d'Or: c'eſt un homme de merite & de vertu, qui aime les Lettres, qui protége les Savans, & qui a auſſi une curieuſe Bibliotheque. D'*Emilie* Caraffa fille de *Charles*, Duc d'Andre, il a un fils nommé CHARLES, Prince de la Guardia, qui a épouſé en 1699, *Thérèſe Charlotte* Colonna, fille du Prince de Sonnino, & *Lelio* Caraffa, Abbé. FABIO Caraffa, frére de MARTIO I, Duc de Matalone, fut Prince de Colobraro par ſon mariage avec *Hieronyme* Caraffa, fille de *Charles* qui avoit cette Principauté. Il étoit de la XVI branche. Son petit-fils FABRICE, Prince de Colobraro fut tué en duel par Jean-Baptiſte de Capoue, Duc de Mignano. Sa tante *Fauſtine* Caraffa, femme de Ferdinand de Cardines, Marquis de Laina, hérita de lui, & *Eléonore* de Cardines, fille de cette Dame, porta la Principauté de Colobrero à *Domenique* Caraffa, fils de *Joſeph*, cy-deſſus mentionné. Après la mort de cette Dame, il ſe remaria avec ſa couſine *Catherine*, fille de Matteo, Duc de Matalone, Chevalier de la Toiſon d'Or.

QUATORZIEME BRANCHE.

Ducs de Nocéra, de Noia, & de Cancellara.

GURREL Caraffa, quatriéme fils d'ANTOINE, ſurnommé *Malizia*, commença cette branche. Il eut l'oreille du Roi Ferdinand, qui reçut auſſi ſes avis avec plaiſir. CALIOT, ſon fils, Comte de Terranova, fut fort attaché à ce Prince, & il fut en toute la vie, que lui fit ôter Fréderic, qui prétendoit avoir droit ſur ce Royaume. Le Roi Ferdinand récompenſa la veuve du Comte de Soriano, Son fils TIÉRRIN fut Duc de Nocéra, & épouſa *Hiéronyme* Borgia, niéce du Pape Alexandre VI. Un de ſes petit-fils, *Tiberio* Caraffa, fut Evêque de Potenza, puis de Caſſano, & mourut en 1588. Le petit neveu de celui-ci, FRANÇOIS-MARIE, cinquiéme Duc de Nocéra, Comte de Soriano, Marquis de Saint Ange, fut Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Vicerol d'Arragon & de Navarre, d'où il fut rappellé à la Cour, & mis en priſon, où il mourut au bout de dix mois, en 1642. Son fils *François-Marie Dominique*, mourut ſans enfans en 1645, & en lui finit la branche des Ducs de Nocéra. De cette branche ſortirent les Ducs de Noia & de Cancellara. POMPÉE Caraffa, qui s'étoit trouvé à la bataille de Lepante, & qui avoit ſervi en Flandre, fut fait Duc de Noia en 1600, ſon petit-fils fut auſſi Duc de Boiano. Celui-ci fut pére de JEAN, qui eut de grands demêlez avec les Comtes de Converſano, de la famille d'Aquaviva: ce qui alluma un duel conſiderable dans la ville de Nuremberg en 1673, entre Jean-Antoine Aquaviva, & FRANÇOIS MARIE Caraffa, frére du Duc de Noia. Le fils de celui-ci eſt CHARLES, cinquiéme Duc de Noia & de Boiano, marié à *Beatrix* Spinella de la maiſon des Princes de Tarſis. La branche de Cancellara eſt finie.

QUINZIEME BRANCHE.

Marquis d'Anzi, Princes de Belvidére.

DIOMÉDE Caraffa, l'un des fils de GALÉOT, Comte de Terranova, de la branche précédente, fut député du Royaume de Naples auprés de l'Empereur Charles-Quint, & il y ſervit utilement ſa patrie. Un de ſes fils, *Céſar*, ſe retira à Veniſe, & y fut Général des troupes: l'autre, *François*, fut Grand Amiral de Naples, après la mort de Gonſalve Ferdinand de Cordoue, & mourut vers l'an 1595. Un troiſiéme, *Ferdinand*, eut grande part à la victoire de Lepante, & mourut en 1583. OCTAVE, le dernier de tous, acheta la Terre d'Anzi, qu'il fit ériger en Marquiſat. *Diomède*, un de ſes fils, fut Evêque de Tricarico, & mourut en 1609. Son frere *Pierre Louis*, fut auſſi Evêque de Tricarico, puis Cardinal. Il naquit à Naples la 18 juillet 1581, & étudia à Veniſe & à Naples la Juriſprudence Civile & Canonique, & la Théologie en 1607; & il eut à Rome une charge de Référendaire de l'une & de l'autre Signature. Le Pape Paul V l'envoya Vice-legat à Ferrare, où il fut ſix ans de ſuite, conſideré comme le pere du peuple, & l'oracle de la Juſtice. Depuis, le Pape Gregoire XV l'envoya en 1621, Gouverneur à Perme; & comme Pierre-Louis Caraffe prenoit congé de lui, *Alias*, lui dit ce Pontife, *gouvernez avec votre prudence ordinaire, & ſouvenez-vous que le gouvernement que je vous confie, a fait pluſieurs Cardinaux.* On croit que ce Pape l'auroit mis dans le ſacré Collége, s'il eût vécu plus longtems. Urbain VIII donna à Caraffe, dans la Baſilicate, l'Evêché de Tricarico que ſon frere avoit poſſédé. Enſuite il l'envoya Nonce dans les Pais-Bas, en Allamagne & à Cologne, où il demeure pendant onze ans, eſtimé & applaudi des Proteſtans même. Caraffa étant de retour à Rome eût augmenté le nombre des Cardinaux, ſi les Colonnes ne ſe fuſſent oppoſez à ſon élection. On lui offrit l'Archevêché de Capoue & celui d'Urbin qu'il refuſa, diſant qu'il ſe contentoit de l'Epouſe que Dieu lui avoit donnée, quoique pauvre. Il s'y retira, y établit un Séminaire, & y travailla à remplir tous les devoirs d'un ſaint Prélat. Lorsqu'Urbain VIII fut mort, divers Cardinaux avoient réſolu de le faire Pape; & Innocent X, ayant été élevé ſur le ſiége Apoſtolique, le revêtit de la pourpre en la ſeconde promotion qu'il fit en 1645, & l'envoya Légat à Bologne. Après la mort d'Innocent X, arrivée le ſeptiéme janvier de l'an 1655, le Cardinal Caraffa entra dans le Conclave, & mourut le quinziéme janvier ſuivant, dans la tems que tout ſembloit concourir à l'élever ſur le thrône de ſaint Pierre. Il fut enterré dans l'egliſe de JESUS des Péres Jéſuites, qui voulent recevoir ſon corps à la porte du Conclave. *Tibére* Caraffa, un de leurs fréres, fut Prince de Bruſſano & de Belvédére, Grand d'Eſpagne, & Chevalier de la Toiſon d'Or.

d'Or. S'étant retiré de Naples dans le tems de la rébellion, il alla mourir à Rome le cinquième octobre 1647. Son neveu OCTAVE Caraffa, fils de son frère aîné, FRANÇOIS, Marquis d'Anzi, fut son heritier. Il fut grand pére de FRANÇOIS-MARIE, Prince de Belvédére, Chevalier de la Toiſon d'Or, qui a pluſieurs enfans, un deſquels ſe nomme CHARLES, & eſt marié à la fille du Marquis de Caſtel-Nuovo. Un autre de ſes enfans fut tué en duel au mois de mai 1702, par le Prince Vaini. *Ascanio*, frére d'*Octave*, Prince de Belvédére, Théann, fut Evêque de Tricarico; & FRANÇOIS, l'un des fils de cet *Octave*, après avoir bien ſervi dans les guerres de Flandre, du Milanois & du Portugal, mourut en 1689, Doyen du Conſeil collatéral de Naples. Il étoit Duc de Maira.

SEIZIE'ME BRANCHE.

Comtes de Matalone & de Cerrette, Marquis de Baranello.

DIOMÉDE Caraffa, deuxiéme des fils d'ANTOINE, ſurnommé *Malizia*, fut un des premiers artiſans de la gloire de ſa Maiſon, par les ſervices qu'il rendit d'abord au Roi Alphonſe, puis au Roi Ferdinand. Il s'acquit la confiance de ce Prince, qui le récompenſa en 1465, par les Comtez de Matalone & de Cerrette, le fit toûjours pour un de ſes plus affidez Conſeillers, lui abandonnant preſque la conduite du Royaume, & faiſant à ſa conſideration beaucoup de biens à tous ceux de ſon nom; de ſorte qu'ils ſe trouvérent en peu de tems enrichis des dépouilles de tous ceux qui avoient ſuivi le parti de la Maiſon d'Anjou. C'eſt ainſi qu'en parlent preſque tous les Auteurs. Diomède, ſecourut par quelques uns de ſon nom, contribua beaucoup à introduire les troupes d'Alphonſe dans la ville de Naples, par un aqueduc, ainſi que nous l'avons déja rapporté. Il fut homme magnifique, aimant les Belles Lettres, curieux d'antiques, & il dépenſa juſqu'à 1700 écus pour en avoir, ſomme très-conſidérable pour ces tems-là. Il ſe plut à faire des vers, & compoſa un livre *de Inſtitutionibus militaribus*, qui fut imprimé après ſa mort. Il laiſſa deux fils, JEAN-ANTOINE, Comte de Montorio, qui commença le derniére branche, & l'aîné JEAN-THOMAS Caraffa, Comte de Matalone. Le Roi Ferdinand confia à celui-ci un corps de troupes, pour oppoſer aux François, qui en 1495, venoient au ſecours du Duc de Montpenſier aſſiége dans Naples. Pescy qui les commandoit, enveloppa ſi bien le Comte de Matalone près d'Eboli, que de 4000 hommes qu'il avoit, il s'en ſauva très-peu. Ce fut ce Comte de Matalone qui prit pour premiére le deſſein pour ſa deviſe, en quoi les autres de ſa branche le ſuivirent: il y avoit joint ces paroles, *Hoc fac & vives*. Le Général Percy ayant vu les Enſeignes ornées de cette deviſe, dit aſſez plaiſamment dans le langage du tems, *Par ma foi, que mon ennemi a a pas fait ce qu'il a écrit à l'entour de ſon poſon, parce qu'il n'a pas bien peſé ſes forces avec les miennes.* Il mourut vers l'an 1525. JEAN-THOMAS ſon petit-fils, Comte de Cerrete, ſe piqua de beaucoup d'adreſſe à manier les armes, & à jouter, mais il y fut malheureux; car après avoir tué deux de ſes amis, l'un en joûtant contre lui, l'autre en duel, il perit lui même dans un autre duel. Il laiſſa tant de dettes à payer, que ſon pére Diomède, Comte de Matalone, en mourut d'indignation, laiſſant le Comté de Matalone à *Diomède* ſon petit-fils, qui n'avoit pour lors que dix ans. Celui-ci dés qu'il fut en âge, ſervit dans l'armée de Charles-Quint, & ſe diſtingua à la guerre de Sienne. Auſſi mérita-t-il d'être créé Duc de Matalone, & Gouverneur des provinces d'Otrante & de Bari. Sa mort arrivée en 1561, l'empêcha de recevoir les Patentes de Vicerot de Sicile qu'on lui envoyoit. Comme il ne laiſſa point d'enfans, ce Duché paſſa à ſa ſœur, qui avoit epouſé le Prince de Sulmone, ainſi que nous l'avons dit. Il avoit deux oncles, FRANÇOIS Caraffa dit *Alidmarino*, qui fut tué près de Carmagnole, vers la fin de l'an 1555, par Hector Bobba, qu'il avoit ecuie à rompre une lance avec lui. M. de Thou fur la fin du livre XV de ſon Hiſtoire, dit que ce fut près de Montecalvo, par un nommé Moncha Enſeigne de Pivara. Le frére de celui-ci fut CÉSAR Caraffa, qui pour avoir eu trop de liaiſon avec Ferdinand de Sanſévérin, Prince de Salerne, accuſé de rebellion, fut mis en priſon, appliqué à la queſtion, & relégué au Fort de la Goulene, où il fut ſau Ei lave par les Turcs lorſqu'ils emportérent ce Port en 1578. Etant de retour de captivité, il obtint ſa grace du Roi d'Eſpagne, ſe maria à Naples, & eut des enfans qui portérent le titre de Marquis de Baranello, & qui ſubſiſtent encore. Les Princes de Colobraro étoient auſſi de cette branche, & iſſus d'un des fils de JEAN-THOMAS ſecond, Comte de Matalone; mais leur poſtérité a manqué en la perſonne de *Charles* Caraffa, créé Prince de Colobraro en 1617, dont la fille porta cette Principauté dans la branche XIII, ainſi que nous l'avons remarqué.

DIX-SEPTIE'ME ET DERNIE'RE BRANCHE.

Comtes de Montorio.

Ceux-ci commencérent par JEAN-ANTOINE Caraffa, ſecond fils de DIOMÉDE, Comte de Matalone, qui de *Victoire* Compagnéſe, heritiére du Comté de Montorio, eut *Jean-Pierre*, né en 1466, qui fut Evêque de Chiéti en 1503, inſtitua la Congrégation dite des *Théatins* en 1524, fut fait Cardinal en 1536, Archevêque de Naples en 1549, Pape ſous le nom de PAUL IV en 1555, & mourut en 1559. *Voyez* PAUL IV. JEAN-ALPHONSE, Comte de Montorio, frére aîné de ce Pape, mourut en 1548, ayant eu de *Catherine* Cantelmi, 1. *Ferdinand*, qui ne laiſſa qu'une fille Religieuſe; 2 JEAN qui ſuit; 3. ANTOINE, mentionné cy-après; 4. *Charles*, qui naquit à Naples le 29 mars 1517. Il s'attacha d'abord au Cardinal Pompée Colonna, puis à Pierre-Louis-Farnéſe, Duc de Caſtro; & porta enſuite les armes ſous le Marquis del Vaſto ou du Guaſt en Piémont, & ſous le Duc de Parme en Flandre. Un affront qu'il reçut des Eſpagnols lui fit quitter leur ſervice, & le fit entrer dans l'Ordre de Malte; mais à peine le Pape Paul IV eut-il été élevé ſur le thrône pontifical en 1555, que Charles Caraffa ſon neveu fut nommé Cardinal Legat de Bologne, & Miniſtre d'Etat. Il ſecon da les reſſentimens de ſon oncle contre les Eſpagnols qu'il n'aimoit point, & alla en France en qualité de Legat, pour y traiter avec le Roi Henri II; enſuite de quoi la guerre éclata contre les Eſpagnols en 1556, au ſujet des Colonnes, que ces derniers protegeoient, & que le Pape perſécutoit. La paix ſe fit l'année ſuivante, & fut ménagée par le Cardinal même, qui paſſa en qualité de Légat à Madrid. A ſon retour à Rome, lui & ſes freres gouvernérent d'une manière ſi tyrannique que le Pape en eut avertí par un Théatin, les rélegua tous en divers endroits. Après la mort de ce Pontife arrivée en 1559, le Pape Pie IV, qui fut élu, fit arrêter l'année ſuivante le Cardinal Charles Caraffa, le Duc de Paliano ſon frere, le Comte d'Alitre, beau-frére du Duc de Paliano, & Léonard Cardini. Neuf mois après, leur arrêt fut prononcé le troiſiéme mars 1561: le Cardinal fut étranglé, & les trois autres eurent la tête coupée. JEAN Caraffa, Comte de Montorio, fut enrichi par le Pape ſon oncle, du Duché de Paliano, & des autres dépouilles d'Alcagne, & de Marc-Antoine Colonne. Il fut auſſi Général des troupes de l'Etat Eccléſiaſtique, ſur terre & ſur mer. Ayant été arrêté ſous Pie IV, il eut la tête tranchée le ſixiéme mars 1561, non ſeulement pour avoir abuſé, auſſi bien que le Cardinal ſon frére, de l'autorité du feu Pape leur oncle; mais encore pour avoir de concert avec lui, fait étrangler par la Comte d'Alitre & par Léonard Cardini, Violente Dias Carlonna ſon épouſe, ſœur dudit Comte d'Alitre, & ce, ſous prétexte d'adultére, & ſans avoir égard à l'enfant, dont elle étoit groſſe. On dit qu'il mourut fort conſtamment, après avoir conſolé les amis par un excellent diſcours, & donné par écrit des avis très-ſalutaires à ſes enfans. DIOMÉDE ſon fils fut Comte de Montorio, Marquis de Cave, & mourut à 20 ans, laiſſant un fils unique ALPHONSE, qui fut tué en duel à vint & un an en 1584. ANTOINE, troiſiéme fils de JEAN-ALPHONSE, fut Marquis de Montebalco & de Bagno, & pere d'*Alphonſe*, qui fut fait Cardinal en 1557, par ſon grand oncle. Il fut arrêté après la mort de ce Pontife, & accuſé même d'avoir trempé au meurtre de ſa belle-ſœur, & d'avoir enlevé beaucoup d'argent de la chambre du Pape; mais, comme il étoit d'un naturel aſſez doux, on lui ſauva la vie, en payant à la Chambre Apoſtolique ſoixante mille écus. Il ſe retira dans ſon Archevêché de Naples, & y mourut de douleur en 1565, âgé de vint-cinq ans; ſon pére vivoit encore. JEAN-ANTOINE Caraffa premier Comte de Montorio, laiſſa un bâtard DIOMÉDE, qui fut Gouverneur du château Saint-Ange, dont l'arriére-petit-fils JEAN-ALPHONSE, fut Duc de Caſtelnovo. Il prit le parti du peuple & du Duc de Guiſe dans les révolutions de 1647. Auſſi fut-il condamné comme criminel de Léze-Majeſté, & privé de ſes biens. Le Roi d'Eſpagne l'exclut même de l'amniſtie générale qu'il donna aux Napolitains. Il mourut en 1658, ſans laiſſer d'enfans, & ſon frére *Charles* Caraffa, qui étoit Maître de Chambre du Cardinal de Guiniéri, prit le titre de Duc de Caſtelnovo, dont il ne jouit pas, étant mort en 1659.

On voit par toutes ces différentes branches combien cette Maiſon a été illuſtrée, puiſque l'on y compte un Pape, douze Cardinaux, deux Patriarches, ſeize-ſix, tant Archevêques qu'Evêques, ſans parler de ceux qui ont paſſé d'un Evêché à un autre, & dans ce nombre neuf Archevêques de Naples, un Grand-Maître de Malte, & un Lieutenant du Grand-Maître, pluſieurs Chevaliers de la Toiſon d'Or, Grands d'Eſpagne, Princes, Ducs, &c. * Sanſovin, *Famil. ital.* Ammirato, *Fam. Napolit.* Aldemarius, *Hiſt. Geneal. de Caraf.* Imbuf, *Hiſt. Geneal. d'Ital.* Perra Sancta. *De* Thou. Paul Jove. Aubery. Sponde. Ughel. Capaccio. Onuphre. Ciaconius. Le Mire. Poſſevin. Alegambe. Guaido Priorato, *Somm d'Hiſtoire. Illuſtr.*

* CARAGDLIS, peuple & contrée de Nigritie entre les Royaumes de Mandinga & de Gago.

CARA-HE'MID. *Voyez* DIARBEK, AMIDE & CARAMIT.

CARAIBES, peuples. *Chambon.* CANNIBALES

CARAITES. Secte des Juifs d'à préſent, oppoſée à celle des Rabaniſtes ou Rabiniſtes, c'eſt à dire, de ceux qui admettent le Thalmud des Rabins. Les Caraïtes furent ainſi appellez vers le huitiéme ſiécle, un peu après la publication du Thalmud, parce qu'ils s'attachérent aux livres de la Bible, ne recevant point les Traditions que les Rabins avoient inventées. Le mot de *Caraï* ſignifie un homme conformé dans l'étude de l'Ecriture-Sainte; c'eſt pourquoi ceux qui n'appuyoient leur créance que ſur la Bible, s'appellérent *Caraïtes*. Quelques-uns les nomment auſſi *Juifs épurez*, parce qu'ils font profeſſion de conſerver la pureté de leur Religion. L'Auteur du Commentaire Caraïte, appellé Aaron, fils de Joſeph, qui vivoit à la fin du XIII ſiécle, & dont l'Ouvrage approuvé de Conſtantinople, ſe conſerve en manuſcrit dans la Bibliotheque des Péres de l'Oratoire de Paris, approuve tous les livres de la Bible qui ſont dans le Canon Juif, & en compte 24 comme font les autres Juifs; mais il rejette les Traditions humaines, c'eſt à dire, les fables du Thalmud. & les réveries des Rabins, ne recevant que les Traditions conſtantes & conformes à l'Ecriture-Sainte. Cependant, ſi l'on s'en rapporte à d'Herbelot dans ſa Bibliotheque Orientale, les Caraïtes différent encore des Rabaniſtes, en ce qu'ils ne reçoivent des 24 livres de l'Ancien Teſtament, que les cinq livres de Moiſe, & ne reconnoiſſent que trois Prophétes, ſavoir, Moiſe, Aaron, & Joſué. Il y a des Caraïtes à Conſtantinople, au Caire, & en d'autres endroits du Levant, même en Moſcovie, où ils ont leurs Synagogues à part; & ils ſe diſent ſeuls vrais obſervateurs de la Loi de Moiſe, comme ils le ſont peut-être en effet. Il ſeroit à ſouhaiter que ceux qui ſont venir des livres du Levant, euſſent plus de ſoin de rechercher les Ouvrages des Rabins Caraïtes, dont la plupart ſont très-ſavans; car il y a fort peu de ces livres en Eu-

Europe, & principalement en France. Selden eſt celui qui en a le plus lu. On en garde pluſieurs dans la bibliotheque de Leide en Hollande; mais on les néglige tellement, que M. Spanheim Bibliothecaire de cette Academie, ne les ſyant pas bien connus, met les Caraites dans le meme rang que les Sabéens, les Mages, les Mahométans, & les Muſulmans, comme il le voit dans le Diſcours public qu'il prononça en 1674. & qui eſt à la tête du catalogue des livres de cette bibliotheque, imprimé e Leide. Scaliger & Voſſius ont eté dans la même erreur. Les Caraites ſe vantent d'une grande antiquité, & aſſurent qu'ils deſcendent d'Eldras. quelques-uns même font monter leur origine juſques au tems de l'enlévement des deux Tribus par Salmanaſar. Les Rabins Traditionnaires diſent qu'ils tafoient déja une Secte dans le tems qu'Alexandre le Grand entra dans le remple de Jéruſalem ſous le Pontifat de Jaddus. Quelques-uns les conſidérent comme une branche des Sadducéens; d'autres croyent que ce ſont les Docteurs de la Loi, dont il eſt parlé dans l'Evangile; mais toutes ces conjectures ſont peu ſolides. Il y e plus d'apparence que la Secte des Caraites dont il n'eſt point parle dans l'Hiſtorien Joſephe, ne s'eſt formée que dans le tems que les Docteurs Juifs commencérent à recueillir leurs Traditions, c'eſt à dire vers l'an 750. Les Caraites réglent leurs Fêtes ſur la ſupputation de la lune, & blâment les Rabaniſtes, qui ſe ſervent des calculs aſtronomiques. La Secte des Caraites ſubſiſte encore aujourd'hui; elle eſt très nombreuſe en Orient, & il y a encore quelques Caraïtes en Moſcovie, en Pologne & dans la Lithuanie. Ils haiſſent tellement les Traditionnaires qu'ils ne ſont point d'alliance avec eux, & qu'ils raſſemblent toutes les malédictions que les Prophétes ont prononcées contre les mauvais, pour les lancer contre les Rabaniſtes. Ils n'ont ni phylactéres, ni parchemins aux portes de leurs maiſons. Ils appellent les autres Juifs des *ânes brulez*, lorſqu'ils les voyent avec leurs phylactéres autour de leur tête dans les Synagogues. Ils expliquent figurement ces paſſages, où il eſt parlé de ces frontaux, *Deuteronome, ch. 6. v. 8,* diſant que Dieu a ſeulement voulu ordonner aux Iſraelites, d'avoir toujours ſa loi préſente à leur eſprit. *Wolfius* dans ſa Notice des Caraites, decrit l'origine, le progrés & la decadence des Caraites, ſur les Mémoires du Caraite *Mardochée*. Alexandre Jannée Roi des Juifs, dit il, ayant fait mourir tous les Docteurs de la Loi, & preſque tous les Savans de la Nation, donna occaſion au Schiſme qui diviſa les Juifs. Siméon fils de *Sétah* & frére de la Reine, ayant été ſouſtrait par la ſœur à la fureur du Roi, s'enfuit en Egypte, ou il imagina la ſyſtême des prétendues Traditions. Etant de retour à Jéruſalem, il débita ſes viſions, & interpréta la Loi à ſa mode, ſe vantant d'être le dépoſitaire des connoiſſances que Dieu avoit communiquées à Moiſe. Il eut pluſieurs Diſciples & contradicteurs. Ces derniers ſoutenoient que tout ce que Dieu avoit dit à Moiſe étoit écrit. Cette diviſion produiſit deux Sectes: celle des *Caraites*, qui s'attachoient uniquement au texte, & celle des *Traditionnaires*, qui ſoutenoient les Traditions. *Hillel* le diſtingua parmi ces derniers, & *Judas* fils de Sabdias, parmi les premiers. Wolfius met au nombre des Caraites les Sadducéens & les Scribes, dont il eſt parle dans l'Evangile; mais les Traditionnaires, nommez autrement *Rabaniſtes* ou *Phariſiens*, furent les plus forts & l'emporterent ſur les Caraites. Ils ſeroient même entiérement tombez dés le huitiéme ſiecle, s'ils n'euſſent été ſoutenus par quelques-uns de leur Secte, & en particulier par le Rabin *Anan*. Au neuviéme ſiécle, le Rabin Salomon fils de Jéruchaim, imita le zéle d'Anan, & attaqua le fameux *Saadias Gaon*. Les ſiécles ſuivans ne furent pas moins heureux pour les Caraites, & produiſirent pluſieurs Ecrivains célebres. Depuis le quatorziéme ſiécle leur Secte s'eſt un peu affoiblie.

Trigland qui a fait imprimer un Traité ſur les Caraïtes à Delphes en 1703, explique l'origine des Caraites d'une maniére un peu différente de Wolfius. Il dit que peu après la mort des Prophétes, les Juifs ſe partagérent touchant les œuvres de ſurérogation, les uns ſoutenant qu'elles étoient néceſſaires, ſelon les Traditions, & les autres s'en tenant à ce qui eſt écrit dans le Loi. Ceux-ci donnérent naiſſance à la Secte des Caraites, qui le vantent de venir des Prophétes Aggée, Zacharie, Malachie & Eſdras. Un de leur principaux Auteurs dit qu'après bien des recherches, il a trouvé, qu'au tems de Jean Hircan & d'Alexandre ſon fils, Roi des Juifs, Rabi Jude fils de Taddaï, s'oppoſa à Rabi Simon fils de Sérach, qui a efforçoit d'introduire une Loi nouvelle. Ce Juda eſt donc un des premiers Auteurs des Caraïtes. La *Miſne* fait mention de cette Secte en parlant des *Thoſiphtes*; ce qui fait voir leur Antiquité.

M. Prideaux nous donne encore une autre Hiſtoire de leur origine. La compilation du Thalmud ayant paru au commencement du ſixiéme ſiécle depuis J. C. tous les gens de bon ſens furent ſi choquez des bagatelles, du galimatias & des fables ridicules & incroyables dont il eſt plein, & de voir en même tems qu'on osât ſoutenir que tout cela venoit de Dieu, qu'ils l'abandonnérent, & ne voulurent fonder leur foi, que ſur la Parole de Dieu contenue dans les Ecritures, ne regardant le Thalmud que comme un Ouvrage humain, qui ne devoit être reçu qu'avec examen. Ce refus d'admettre le Thalmud comme une régle irréfragable de créance, ne cauſa toutefois aucun Schiſme parmi eux pendant aſſez longtems.

Mais vers l'an 750. *Anan* Juif Babylonien, de la Race de David, & *Saul* ſon fils ſe déclarérent ouvertement pour la ſeule Parole de Dieu écrite, à l'excluſion des Traditions qui n'y étoient pas conformes. Leur déclaration produiſit un Schiſme. Ceux qui ſoutenoient le Thalmud avec toutes les Traditions, étant preſque tous *Rabbins*, ou Eléves des *Rabins*, furent nommez *Rabiniſtes*. Les autres qui rejetérent les Traditions humaines, ne reçevant pour régle que l'Ecriture, furent appellez *Caraïtes*, comme qui diroit *Scripturaires*, du nom *Cara*, qui en langage Babylonien ſignifie *l'Ecriture*. Les Juifs prétendent que la vraye cauſe de ce Schiſme fut de l'ambition d'Anan, qui piqué de ce qu'on lui avoit refuſé le degré de *Gaon*, c'eſt à dire, d'excellent, (c'eſt ainſi qu'ils appellent certains Docteurs;) chagrin auſſi d'avoir échoué dans la pourſuite de la charge de Chef de la Captivité, à laquelle il avoit prétendu comme deſcendant de David, il fit naître le Schiſme dont nous parlons. Les Caraites paſſent pour les plus habiles des Docteurs des Juifs: il y en a peu dans l'Occident; la plupart ſont dans la Pologne, dans le Moſcovie, & dans l'Orient. Vers le milieu du dernier ſiécle on en fit un dénombrement; il y en avoit en Pologne deux mille, e Caffa dans la Tartarie Crimée 1200, au Caire 300, à Damas 200, à Jéruſalem trente, à Babylone cent, en Perſe huit cens; en tout quatre mille quatre cens trente: tout cela joint enſemble ne fait qu'un fort petit nombre, compare au gros de la Nation qui eſt dans le parti des Rabiniſtes. Les Rabaniſtes, ou Traditionnaires, ont une ſi grande averſion pour les Caraites, qu'ils ne veulent point s'allier, ni même converſer avec eux: ils les traitent de *Mamzerim* ou *bâtards*, à cauſe qu'ils n'obſervent aucune des conſtitutions des Rabins dans les mariages, répudiations & purifications des femmes. Cette averſion eſt telle, que ſi un Caraite voulait ſe faire Rabiniſte, les autres Juifs ne voudroient pas le recevoir.

Rabi *Caleb* Caraïte réduit à trois points, ce en quoi les Rabiniſtes different des Caraites. 1. Les Caraites nient que la Loi orale vienne de Moiſe, & rejettent la *Cabale*, ou le *Traalion*. 2. Ils ont en horreur le Thalmud. 3. Ils obſervent le Sabbat beaucoup plus rigoureuſement en pluſieurs choſes que les Rabiniſtes. De plus, ils étendent preſque à l'infini les degrez defendus du mariage; & quant à leurs ceremonialiret de la Loi, ils les ont comme les Rabiniſtes, mais ſe mettent peu en peine des dictions pleines ou défectives; ils croyent neanmoins ſelon Petinger, que les points voyelles viennent de Moiſe. Ils liſent l'Ecriture & leurs Liturgies en public & en particulier, dans la Langue du Païs ou ils demeurent. A Conſtantinople, en Grec; à Caffa, en Turc; en Perſe, en Perſan; & en Arabe dans tous les lieux où l'Arabe eſt une Langue vulgaire. * *Continuation de l'Hiſtoire des Juifs, en Supplement de Joſephe*, imprimé à Paris en 1710. Le P. Morin, *Exercit. Bibl.* M. Simon, *Supplément aux cérémonies des Juifs*. Jovet, *Hiſtoire des Religions*. D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Prideaux, *Hiſt. des Juifs, &c. tome 4. p. 69. &c.*

* CARAK, CARK ou CRAK, place importante ſur les confins de la Syne & de l'Arabie, en tirant droit vers le midi. On croit que c'eſt l'ancienne ville nommée *Petra Deſerti*, qui a été autrefois Métropole, & que nos Hiſtoriens ont nommé Krak de Montréal. Cette ville a été tenue longtems par les Chrétiens, pendant les guerres de la Terre Sainte; mais enfin Saladin s'en rendit le maître l'an 584 de l'hégire, & 1188 de J.C. Les Ayubites ſes ſucceſſeurs, la poſſedérent juſqu'à ce qu'ils en furent chaſſez par les Mammelucs. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CARAMAN (Grand) Prince Souverain de le Caramanie, auquel le grand Ture enleva les Etats dans le XIV ſiecle.

* CARAMANICO, bourg ou petite ville du Royaume de Naples en Italie, dans l'Abbruzze Citeriere, eſt au ſud-ſud-eſt de Civita di Chiéti, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

CARAMANIE, païs d'Aſie dans la Natolie, e en autrefois titre de Royaume, & comprend la Pamphilie, & une grande partie de la Cilicie, de la Piſidie & de la Cappadoce. On dit qu'elle eut ce nom d'un Caraman Turc, qui en chaſſa les Armeniens, ſelon Leunclavius. On la diviſe en grande Caramanie, où ſont Cogni ſur le Cydne ou Carafu, Aſcaray, Ciola & Tiande, & en Caramanie propre, entre le mont Taurus & la Mediterranée, vis à vis de l'iſle de Chypre. On y trouve Chioſſar, Patére, Satalia, Side & Scalemur. Les Princes de Caramanie ſe ſont fait quelque tems aux Turcs qui leur enlevérent leur Etat dans le XIV ſiécle. Il ne faut pas la confondre avec la Caramanie qui faiſoit une province de l'Empire des Perſes, à l'eſt de le Perſide, & que l'on nomme aujourd'hui Kherman.

* CARAMANTA, ville de l'Amérique méridionale, ſur le rive gauche de la riviére de Cauca, dans le Gouvernement de Carthagéne. Elle eſt au ſud de le ville de Carthagéne, tirant vers l'eſt, & en eſt éloignée d'environ cent dix lieues. Cette ville donne ſon nom à une contrée qui s'étend le long de la riviére de Cauca à droite & à gauche. * M. Deliſle, *Carte du Perou, du Breſil & du Pays des Amazones.*

CARAMIE. *Voyez* CARANNE.

CARAMIT, *Cara-Hamid*, c'eſt à dire, *Amida la Noire*, ville de le Méſopotamie ou Diarbek ſur le Tigre, avec Archevêché qui avoit ſept ſuffragans. C'étoit l'Amida des Anciens. Elle eſt célébre par les guerres des Romains contre les Perſes, & par le mérite de pluſieurs de ſes Prélats. Méréas Evêque de cette ville ſe trouva au premier Concile de Conſtantinople l'an 381, & Siméon aſſiſta à cene aſſemblée qu'on appella le *Brigandage d'Epheſe*, & enſuite au Concile général d'Epheſe. Théodoret parle de lui dans le troiſiéme de ſes Epitres, où il le nomme Métropolitain de ſa province. L'Empereur Conſtantin *le Grand*, aggrandit Amida, & lui donna le nom de Conſtantine. Cédrene & Curopalate ont écrit que les Sarraſins lui avoient donné le nom d'Edmet. Cette ville eſt grande, marchande, bien peuplée, & des plus conſidérables de toute la Turquie; on y fait une grande quantité de toiles de lin & de coton, & on y prépare les maroquins rouges mieux qu'en aucun autre endroit du Levant. Il y a un très-grand nombre de Chrétiens Arméniens, Neſtoriens & Jacobites. Elle eſt fortifiée à l'antique d'une double enceinte de murailles, dont l'extérieure eſt flanquée de ſoixante-douze tours avec une bonne garniſon de Turcs. Le Bélgierberg y fait ordinairement ſa demeure. * Ammian Marcellin, *l. 19.* Procope. Guillaume de Tyr. Le Mire, *Notit. Epiſc.* Sanſon. Baudrand. *Mémoires de* Thévenot.

CARAMORAN. *Voyez* KIANG.

* CARAMOS, bourg de France dans l'Albigeois, eſt ſitué ſur le riviére de Cerou. Il eſt au nord de le ville d'Alby, tirant vers l'eſt, & en eſt éloigné d'environ trois lieues. Sanſon dans ſes Cartes le nomme *Caramous*.

CARAMUEL DE LOBKOWITZ (Jean) Evê-

que de Vigévano, naquit l'an 1606, à Madrid en Eſpagne, d'un père des Pais-Bas, & d'une mére Allemande. Il fit ſes études en Eſpagne, ou il prit l'habit de l'Ordre de Cîteaux. Il fut Abbé de Melroſe aux Pais-Bas, puis de Dilkembourg, porta le nom d'Evêque de Mally, & fut Suffragant de Mayence, puis Abbé Supérieur des Bénédictins de Vienne & de Prague, & Grand Vicaire du Cardinal d'Harrach, Archevêque de Prague. Quelques-tems après, par un changement aſſez extraordinaire, il ſe fit ſoldat & commandant une compagnie contre les Suedois. Il devint Intendant des fortifications, & Ingénieur en Bohême. Enfin il reprit la premiére profeſſion, & fut Evêque de Reinhrad du *Koniggrotz* par les Allemands, & *Kralowehradec* par les Bohémiens. De là il vint en Italie, & fut Evêque de Campagna au Royaume de Naples, & enfin de Vigévano dans le Milanois, où il mourut en 1680. Il a fait lui-même le Catalogue de ſes Ouvrages, ou plutôt de ſes deſſeins. Son Eſſai de *Grammaire Cabaliſtique*, parut à Bruxelles en 1640, & ce qu'il appelle la *Grammaire Judaïque*, fut imprimé à Francfort en 1651, *in folio*; mais ce n'eſt que la quatrième partie de ce qu'il avoit préparé ſur ce ſujet. Vers la fin de ſa vie, il fit imprimer à Vigévano un Ouvrage, auquel il donna le nom de *Xerxes*, c'eſt à dire, *Subtiliſſimus*, ou *Novus Dialecto-Metaphyſica*; mais c'eſt dommage que ce Prélat ait employé à cette ſorte d'étude l'eſprit que la nature lui avoit donné, & qui étoit plus qu'ordinaire, ſelon le témoignage de ſes Adverſaires mêmes. L'Auteur de l'*Anti-Caramuel* écrit dans ſon livre, qu'il avoit eu dire à un grand homme que Caramuel avoit de l'eſprit au huitiéme, c'eſt à dire, au ſouverain degré, qu'il avoit de l'éloquence au cinquiéme, & du jugement ſeulement au ſecond degré. Celui qui a inſéré un diſcours de Mahémétiques dans le gros volume de ce Prélat, ſur l'Architecture du temple de Salomon, en parle bien plus avantageuſement; car il aſſûre, que ſi Oteu laiſſoit percer les Sciences dans toutes les Univerſités du monde, le ſeul livre de Caramuel ſeroit ſuffiſant pour les faire renaître. Il s'eſt beaucoup mêlé de Théologie Morale, & a été un des grands défenſeurs de la Probabilité, pour laquelle il a fait une apologie, & une Théologie morale fondamentale. Il n'étoit pas néanmoins dans les principes des Ultramontains, pour ce qui regarde l'infaillibilité du Pape, comme il paroît par une lettre qu'il a écrite à Gaſſendi. Il a ſoutenu les droits du Cardinal de Richelieu, comme Abbé de Cîteaux ſur tout l'Ordre de Cîteaux, par un Ecrit imprimé à Cologne en 1638. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.* Bayle, *Dictionn. Critiq.*

CARAN, ville de Meſopotamie. *Voyez* HARAN.

CARANCÉBES ou KARANCÉBES, forteresſe de la Haute Hongrie, bâtie ſur le confluent de la petite rivière de Karom, avec celle de Témes, environ à deux lieues au deſſus de Témeſwar, eſt une place fort importante, parce qu'elle garde le célébre paſſage de la Tranſylvanie, que l'on appelle *Eiſenthor*, ou *la Porte de Fer*. * Mary, *Dict. Geogr.*

CARANCUES. *Voyez* CARAQUES.

* CARANNE ou CARAMIE, petite rivière de France en Provence, dans la Vigueirie de Brignolle, coule d'abord du ſud-oueſt au nord-eſt, puis à peu près de l'oueſt à l'eſt. Elle arroſe la ville de Brignolle, après quoi elle ſe joint à l'Iſole, & ſe rend peu après dans l'Argents. Cette rivière eſt appellée *Caramus* par M. d'Audifret, en parlant de Brignolle, par un Auteur plus moderne en parlant de la même ville; par Baudrend au mot *Brinolium*; par Sanſon dans ſa carte des rivières de France & dans celle de Provence. Elle eſt nommée *Caramie* au mot *Argens* par l'Auteur moderne dont nous venons de parler; par de Wit, & par Jaillot dans leurs cartes de Provence.

CARANQUES. *Voyez* CARAQUES.

CARANTAN, ville. *Voyez* CARENTAN.

CARANUS, premier Roi de Macédoine, étoit le ſeptiéme de la famille des Héraclides depuis Hercule. L'Hiſtoire fabuleuſe raconte, que ce Prince, qui vouloit jetter les fondemens d'une Monarchie, ayant appris de l'Oracle qu'il la devoit établir dans l'endroit où il ſeroit conduit par des chévres, il en trouva dans l'Emathie. La Macédoine avoit été appellée de ce nom, à cauſe d'Emathius, contemporain de Cadmus Roi de Thébes, & on la nomma Macédoine de *Maſedy*. Caranus ayant trouvé ces chévres, il en ſuivit une grande troupe qui ſuyoit vers la ville d'Edeſſe, qu'il ſurprit. Il chaſſa Midas qui tenoit une partie de cette province, il en demeura le ſeul maître & fonda cette Monarchie vers l'an 3161 du monde, avant J. C. 894. Son régne fut de trente ans. On compte ordinairement depuis Caranus juſques à Alexandre, vingt-trois ans. Herodote ne connoit point ce Roi. *Voyez* MACÉDOINE. * Juſtin, *l. 7. ch. 1.* Velleius Paterculus, *l. 1. Les Martires* du Comte d'Arondel.

CARANZA. *Cherchez* CARRANZA.

CARAPULA, BATAGLIO, CIREPLUMAR, eſt une montagne fort haute du Royaume d'Alger en Barbarie. Elle eſt ſur la côte de la Mer Méditerranée, entre le ville de Tenez & celle d'Alger.

CARAQUES, Sauvages de la province de Quito, dans le Pérou, habitent vers la côte de la Mer du Sud. Ils ont peu d'eſprit & peu d'adreſſe; mais ceux qui demeurent ſur la même côte, vers le nord de cette province, ſont ingénieux & propres aux Arts Méchaniques. Ceux-ci ſe peignent le viſage de certaines marques tracées depuis les oreilles juſqu'au menton; & s'ornent de chaînes d'or travaillées avec tant d'art, que les Eſpagnols admirérent ces ſortes d'ouvrages, lorſqu'ils arrivérent dans ce païs. Ce peuple ſauvage a donné ſon nom à un fomptueux palais, dont on voit les reſtes à 20 ou 30 lieues de Quito. Ils adoroient les tigres, les ſerpens & les grandes couleuvres. Ils leur ſacrifioient des cœurs & du ſang humain, & ils en offroient tout autant qu'ils pouvoient en arracher à leurs ennemis. Ils ne faiſoient la guerre à leurs voiſins que pour en ſacrifier une partie & manger l'autre. *Huayna Capac* le plus puiſſant des Yncas, les ayant domtez, leur défendit d'adorer les bêtes & de manger de la chair humaine. Ce dernier ordre leur parut inſupportable, & dès qu'ils le purent, ils ſe revoltérent en tuant à l'improviſte les Officiers du Roi & les garnilons qu'ils maugréent. Cela fut cauſe que *Huayna Capac* pour punir leur cruauté vint dans leur païs avec une groſſe armée. Il les défit, en trouva pluſieurs milliers, & fit égorger deux mille de ces barbares au bord du lac qu'on a depuis appellé *Tahuarocha*, la mer ou le lac de ſang. *Pedro de Cieça*, parlant de cette action, nomme le vainqueur de ces Caraques *Guayanacapa*, & dit qu'on jetta dans le lac les corps de vint mille de ces Rebelles qu'il avoit fait égorger. Le palais des Caraques eſt bâti dans une moyenne plaine, bâti de grandes pierres, ſans chaux ou autre mortier, & quoiqu'il ait été detruit par le tems, les ruines font connoître quelle a été ſon ancienne magnificence. * Lucc, *Hiſtoire du Nouveau Monde*. Garcilaſſo de la Vega, *Hiſt. des Incas tome 2. liv. 7. & 11.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CARAQUIRQUEZ, peuple. *Cherchez* CARATCHOLI.

CARARA. *Voyez* CARARE.

* CARARE & CARARA, petite ville avec titre de Principauté, eſt dans le Duché de Malte en Italie entre la ville de Malte & celle de Suzana, à deux lieues de l'une & de l'autre. Il y a près de cette ville pluſieurs carriéres de marbre de diverſes couleurs, & c'eſt apparemment de là qu'elle a pris ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARASAZAR. *Voyez* SELEUCIE DE PISIDIE.

CARASIA ou ESKI STAMBOUL. *Voyez* TROYE.

CARASOU ou CARASU, rivière de Natolie, prend ſa ſource dans la grande Caramanie, aux montagnes de l'Antitaurus, traverſe une partie de l'Aladulie, & entuite de la petite Caramanie où elle baigne Tarſe, & ſe décharge peu après dans la Mer Méditerranée. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CARASOU ou CARASU, rivière de la Romanie, prend ſa ſource vers les confins de la Bulgarie, coule du nord-nord-oueſt au ſud-ſud-eſt, paſſe à Nicopoli, & ſe rend dans le Golfe de Contella, vis-à-vis de l'Iſle de Taſſo.

CARASU. *Voyez* CARASOU.

CARASU, rivière & ville de la Tartarie Crimée. *Voyez* KARASU.

CARASUI, le Lac de Cirakul, ou *de Notre-Dame du Danube*, anciennement *Halmyris*, eſt dans la Bulgarie, dans la contrée des Tartares Dobruces. Il a qu'il a vint-deux lieues de circuit, & qu'il renferme pluſieurs petites iſles. Il eſt formé par le premiére branche, qui ſe ſepare du Danube, & qui va ſe décharger dans la Mer Noire à Chouſtange. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARATCHOLI ou KARAKIOLES, peuples du Mont-Caucaſe, entre l'orient & le ſeptentrion de la Mingrelie. Quelques-uns les appellent *Canaquirquez*, c'eſt à dire, *Circaſſiens noirs*: ils ſont néanmoins fort blancs de viſage; & ce nom leur a peut-être été donné, parce que l'air de leur païs eſt toujours ſombre & couvert de nuages. Ils parlent Turc; mais ſi vite qu'on a peine à les entendre. Ces peuples tirent leur origine des Huns, qui habitoient la partie la plus ſeptentrionale du Mont-Caucaſe, d'où les Turcs ſont auſſi ſortis. * Lamberti, *Relation de la Mingrelie, dans le Recueil de* Thevenot, *vol. 1.*

CARAVACA, CARAVACCA, CRUZ ou CRUX OF CARAVACCA, village d'Eſpagne, dans le Royaume de Murcie, eſt ſitué dans les montagnes, ſur les frontiéres de la Caſtille Neuve, & près de la rivière dite Rio Ségura. On y conſerve une croix miraculeuſe qu'un Ange, dit-on, apporta du ciel à un Prêtre qui devoit dire la Meſſe en préſence d'un Maure. Elle eſt de bois, & c'eſt à cette croix qu'on fait toucher celles que les Fidéles portent par devotion. * Jean de Robles Corvalan, *Hiſt. del Myſter. Apparic. de la S. Cruz de Caravacca.*

CARAVACE (Michel-Ange) fameux Peintre Italien, étoit en réputation au commencement du XVII ſiecle. Il ſe nommoit *Amerigi*, & ſon pére étoit un Maçon de Caravage en Lombardie. Il fut à Rome le Chef d'un parti oppoſé à celui de Joſepin, qui négligeoit le naturel, & ſe laiſſoit conduire par la force de ſon imagination, ſans autre modéle que ſes feules idées, & les ouvrages hardies & confuſes qu'il ſe formoit dans l'eſprit. Caravage au contraire s'attachoit à toujours la nature telle qu'il la voyoit, & ſans s'embarraſſer de la peindre dans ſon beau, il la copioit ſouvent dans ce qu'elle avoit de plus bas & de plus laid. Ces differens partis jettérent les Peintres dans un pur libertinage, qui alloit détruire leur Art, ſi les Caraches ne l'euſſent rétabli, en ſuivant les régles des premiers & des plus excellens maîtres. Caravage fit pluſieurs ouvrages à Rome, à Naples & à Malte. Ce fut au retour de Malte, qu'il mourut avant que d'arriver à Rome, l'an 1609. * Felibien, *Entretiens ſur les Vies des Peintres.* M. de Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres.*

CARAVACE POLYOORE, Peintre. *Cherchez* POLYDORE.

CARAVACCIO, bourg d'Italie dans le Duché de Milan, eſt ſitué vers les frontiéres du Bergamaſque, & a été célébre par la victoire que François Sforce, depuis Duc de Milan, y remporta en 1446, ſur les Vénitiens. Ce bourg eſt encore célébre, pour avoir vu naître Michel Ange Caravage & Polydore Caravage.

* CARAVAIA ou CARAVAYA, rivière de l'Amérique méridionale, prend ſa ſource dans le Pérou, coule du ſud-oueſt au nord-eſt, premiérement dans le Pérou, où elle paſſe près de S. Juan del Oro, puis dans le Païs des Amazones, ou elle ſe décharge dans la rivière de Ghuncha ou d'Amarumay.

* CARAVAIA ou CARAVAYA (Les Mines de) tirent leur nom de la rivière dont il eſt parlé dans l'article précédent, & ſont ſituées au nord de cette rivière, ſur les confins du païs des Amazones.

CARAVAIAL. *Cherchez* CARVAJAL.

CA-

CARAVANE, troupes de gens qui s'assemblent pour faire quelque voyage avec plus de sûreté. On donne principalement ce nom à la Caravane des Pélerins de le Mecque. Il y a tous les ans cinq Caravanes de Mahométans, qui vont visiter le sépulcre de leur faux Prophète à Médine, & le Mosquée de la Mecque où il prit naissance, savoir celle du grand Caire qui est composée des Egyptiens, & de tous ceux qui viennent de Constantinople & des environs; celle des Magrebins ou Ponentins, laquelle comprend ceux de Barbarie, de Fez & de Maroc; celle de Damas pour les Pélerins qui viennent de Syrie; celle de Perse; & celle des Indes ou du Mogol. Il y a souvent de puissans Seigneurs qui font ce voyage avec le peuple. L'Emir Adge en est le Chef, & il mène ordinairement quinze cens chameaux pour porter les hardes, & pour en vendre ou louer à ceux qui en manquent: car il en meurt beaucoup par les chemins. La Caravane de Maroc prend sa route par Taffilet, Tégorarin, Tripoli, Quibroche & Alexandrie, d'où elle le rend au Caire, & de là à Suez, voyage extrêmement long, que l'on ne fait ordinairement que dans l'espace d'une année. Le Grand Seigneur envoye tous les ans à la Mecque de riches présens, que les Francs appellent la veste de Mahomet. Ils sont conduits par l'Emir Adge, & consistent en ornemens & en argent. On fait les ornemens au Caire & à Damas: ce sont des piéces de velours cramoisi, fort longues, & toutes brodées de grosses lettres Arabes d'or; un grand pavillon de satin cramoisi, brodé d'or, avec des chiffres Arabes, fait en pointe de clocher, qui a une pomme dorée en pointe, & quatre de moindre prix. Ces présens sont portez par un chameau richement enharnaché, suivi d'un autre qui les porte quand le premier est las. Pour le sureté du transport de ces ornemens précieux, l'Emir Adge fait mener six petits canons dans tout le voyage. La Caravane du Caire part ordinairement cinquante-sept jours après le commencement du Ramazan, c'est à dire, un mois après que le Ramazan est fini. Celle de Berberie ne part qu'un jour après; car elle a un Chef à part. Voici quelle est la route des Caravanes d'Asie. Celles qui viennent des villes d'Orient, c'est à dire, de Macassar ou Célébes, de Java, de Sumatra & des Maldives, & celles qui viennent des Indes, en deçà du Gange, se rendent par mer à Mocha ville maritime de l'Arabie Heureuse, & de là à le Mecque sur des chameaux. Les Persans qui habitent le long de la mer, viennent descendre à Ormus, on au Bander; puis passent le Golfe, qui en cet endroit-là n'a que douze ou treize lieues de large, ils traversent l'Arabie, pour se rendre à la ville du Prophète. Mais ceux de la Haute Perse vers la Mer Caspienne, & tous les Tartares viennent à Teuris, & de là à Alep, d'où part la grande Caravane qui traverse les déserts. Quelques-uns prennent le chemin de Bagdad; mais rarement, parce que le Bacha exige d'eux un tribut, & particulièrement des Persans, que les Turcs nomment pour Hérétiques. C'est ce qui oblige le Roi de Perse de défendre à ses Sujets de prendre cette route. Ils prennent ce chemin de Bagdad par déroution, pour voir le Sépulcre de leur Prophète Ali, qui n'en est éloigné que de huit journées. C'est un lieu désert, & où il n'y a que de très-méchantes eaux; le canal, que Cha-Abas fit conduire de l'Euphrate, étant entiérement ruiné. Pour ce qui est des Princes d'Arabie, ils n'ont pas beaucoup de chemin à faire, étant les plus proches du tombeau de Mahomet & de la Mecque. Les Mahométans de l'Europe se rendent à Alep, pour joindre la Caravane de la Haute Perse, & ceux de l'Afrique passent au Grand-Caire; d'où ils prennent leur chemin par Suez, & rencontrent dans les déserts le même Caravane d'Alep, à dix-huit journées de Médine, où il se trouve une eau qui va par un canal, jusqu'à cette ville, & que les Mahométans croyent être sortie de terre par un miracle, en faveur de leur Prophète qui eut soif en cet endroit, & qui en buvant, disent-ils, la rendit douce, d'amére qu'elle parut d'abord.

Les Caravanes marchent de nuit, & se reposent le jour, afin d'éviter les grandes chaleurs; & lorsque la Lune n'éclaire pas, il y a des hommes qui portent des falots. Les chameaux sont attachez queue à queue, de sorte qu'on n'a qu'à les laisser aller, sans avoir la peine de les conduire. Parmi les personnes qui vont en pélerinage à la Mecque, il y en a plusieurs qui y vont par dévotion; d'autres pour trafiques; & quelques-uns pour éviter le supplice qu'ils ont mérité par quelque crime; car ce voyage efface de tout, & quelque criminel que soit un homme, s'il peut se sauver, & faire ce pélerinage, on ne le recherche plus dans le suite; au contraire on le tient pour honnête homme. Pendant le chemin, ces Pélerins s'occupent à chanter des versets de l'Alcoran, & font des charitez, chacun le son son pouvoir. Deux jours avant que d'arriver à la Mecque, ils se dépouillent tout nuds en un lieu nommé Rabak, & ne prennent qu'une serviette sur leur col, & une autre au tour des reins. Ceux qui sont incommodez & malades, retiennent leurs habits; mais pour suppléer à cette cérémonie, ils font quelques aumônes. Etant arrivez à la Mecque, ils y demeurent trois jours pour faire leurs prières, & pour visiter ces lieux qu'ils appellent saints; ensuite ils vont à Minnes, où ils arrivent le veille du petit Bairam, & le lendemain, qui est la fête du petit Bairam, ils immolent des moutons, puis ils reprennent leurs habits, & se remettent comme ils étoient leur jours auparavant. De là ils vont au Mont-Arafat, où ils font des prières pendant trois jours. Toutes ces cérémonies étant finies, le Sultan, Schérif ou Prince de la Mecque, qui est venu avec eux à cette montagne, leur donne la bénédiction. Les Pélerins vont ensuite à Médine où est le sépulcre de Mahomet, & le Kube ou la grande Mosquée. Environ un mois & demi après que le Caravane du Caire est partie, il part du Caire un Aga qui conduit plusieurs rafraîchissemens, que les gens du païs envoient à leurs parens ou amis qui font dans la Caravane, que l'on rencontre à la moitié du chemin. Ces Pélerins mettent à ce voyage, depuis le Caire, environ quarante-cinq jours à aller, & autant à revenir, & font là plusieurs jours. L'Emir Adge gagne beaucoup à ce voyage; car les biens de tous ceux qui y meurent sont pour lui; outre mille autres gains qu'il fait en plusieurs manières. Durant tout ce pélerinage, il est le maître absolu de la campagne, & il y fait faire justice comme il lui plaît. * Thevenot, *Voyage du Levant.* Tavernier, *Relation du Serrail.*

CARAVANE DE MARCHANDS, est comme un grand convoi composé de quantité de Marchands qui s'associent pour aller en certains tems & en certains lieux, pour voyager en sureté, & pour se défendre contre les voleurs, qui coulent souvent par bandes dans les pais qu'il faut traverser. Ces Marchands entre entre eux un Chef que l'on appelle *Caravan-Bachi.* C'est lui qui ordonne le marche, qui prescrit les journées, & qui avec les principaux de la Caravane, juge les différens qui peuvent survenir pendant le voyage. On fait quelquefois ces voyages en compagnie de dix ou douze hommes seulement, & l'on fait assez beaucoup de chemin; mais il est plus sûr de se joindre à une Caravane. On voit des Caravanes de mille chameaux, & d'autant de gens de cheval, & comme les chameaux ne marchent que le file, une Caravane paroit une armée. Chaque Chameleer conduit sept chameaux, qui sont attachez l'un à l'autre par une petite corde. En tout tems la Caravane marche plus de nuit que de jour; en été, pour éviter la chaleur, & dans les autres saisons, pour arriver en plein jour au lieu ou l'on doit camper, parce que dans l'obscurité de le nuit, il seroit difficile de dresser les tentes, de panser les chevaux, & de pourvoir à tout ce qui est nécessaire à un campement. Néanmoins en fait de l'hiver, & dans les grandes neiges, ou ne part gueres qu'à la pointe du jour; mais on fait peu de chemin, pour camper de jour. Lorsque le soleil est couché, des Chameaux, qui sont de pauvres gens, ou Turcs ou Arméniens, ont soin de faire la garde autour du camp, & de veiller sur les marchandises. Quand on part de Constantinople, de Smyrne ou d'Alep, pour se mettre en Caravane, il faut s'habiller selon le mode du pais ou l'on doit passer, en Turquie à la Turque, en Perse à la Persienne, &c. & qui en useroit autrement, passeroit pour ridicule. Toutefois, pourvû qu'on ait une veste d'Arabe, avec quelque ceinture, bien qu'on eut dessous un habit à la Françoise, on peut passer par tout sans rien craindre. Pour porter le turban, il faut nécessairement se faire raser le tête, parce qu'il glisseroit, & ne pourroit tenir avec les cheveux. Pour ce qui est de la barbe, on n'y touche point dans la Turquie, & les plus grandes sont les plus belles; mais en Perse on se fait raser tout le menton, & on garde seulement la moustache, qui est d'autant plus estimée, qu'elle est plus grosse & plus longue. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

CARAVANE, espece que chaque Chevalier de Malte fait sur les galéres au service de l'Ordre. Ils sont obligez d'en faire quatre, dont chacune est de six mois. Une année de captivité chez les Turcs est comptée pour une Caravane. Il en est de même de deux années de service à Malte. Ils commencent leurs Caravanes à l'âge de vingt ans, & s'ils ne les ont pas finies à cinquante ans, ils sont exclus de tous emplois, Bénéfices & Commanderies. * Hélyot, *Hist. des Ord. Mon. tome 3. ch. 13.*

CARAVANSÉRAS. *Voyez* CARVANSÉRAS.

CARAVAYA. *Voyez* CARAVAIA.

CARAVICIOLE (Bernardin) Cardinal. *Cherchez* CARVAJAL.

CARAUSE, né de médiocres parens dans cette partie des Gaules que la Meuse traverse, se distingua dans les armées, & fut jugé capable, en 287, de défendre l'Armorique, c'est à dire les côtes des Gaules contre les François & les Saxons, qui y faisoient continuellement des descentes; mais il ne se servit de cet emploi que pour s'enrichir. Toûjours surpris quand les Barbares pénétroient dans les provinces confiées à ses soins, toujours adroit à les surprendre quand ils revenoient chargez de butin, il s'attira l'indignation de l'Empereur Maximien, qui ellon pour ses brigandages, quand la crainte du châtiment le porta à la revolte. Les François, qui s'étoient emparez depuis peu de tems de l'Isle des Bataves, & des voisinages de l'Escaut, le favoriserent dans cette entreprise. La Grande Bretagne le reconnut pour Empereur, il retint aussi quelques places de son gouvernement dans les Gaules, & toute la flotte le suivit. On ne peut mieux placer cette revolte qu'à l'an 288. La victoire que le Tyran remporta ensuite sur une nouvelle flotte de l'Empereur Maximien lui affura le jouïssance de la dignité Impériale, mais en 292, Constance Chlore ayant été fait Césat, lui enleva la ville de Boulogne sur mer; & ne lui laissa pas un pouce de terre dans les Gaules. Ce Césat se préparoit à porter aussi la guerre en Angleterre, lorsqu'Allectus Préfet du Prétoire de Carause, abusa de le confiance que son maître avoit en lui, pour l'assassiner. Ce malheureux avoit régné sept ans, & périt ou à la fin de l'année 294, ou au commencement de le suivante. * Eumène, *Panegyr. Const. Aug.* Aurelius Victor. Eutrope.

CARAZOLE (Jeannin) natif d'Ombsie en Italie, d'une famille fort médiocre, fut un triste exemple des caprices de la fortune; car étant Sécretaire de Jeanne II, Reine de Naples, en commencement du XV siécle, il plut, comme beaucoup d'autres, à cette Princesse, qui l'aima passionnement & lui donna comme en dot, le Duché de Melfi, & la charge de Grand Connétable du Royaume. Mais une si haute élevation eut une fin des plus tragiques; car cette Reine le dépouilla de tous ses biens & de tous ses honneurs, & le fit mourir avec autant de cruauté, qu'elle avoit eu d'amour pour lui. * Fulgence, *l. 6. ch. 12.*

CARBANDA ou CARBACANDA, frére de Caffan, Roi des Tartares, à qui il succéde l'an 1304, naquit d'une mére Chrétienne. Il reçut le nom de Nicolas au baptême, & professa le Christianisme tant qu'elle vécut; mais s'étant fait depuis Mahométan, il nuisit beaucoup aux Chrétiens dans l'Orient. * Hayton & Sanut.

CARBILIUS RUGA, fut le premier d'entre les Romains, qui fit divorce avec sa femme, parce qu'elle étoit stérile, l'an 527 de Rome, & 227 avant J. C. sous le Consulat de M. Atilius, & de P. Valérius. Il protesta aux Magistrats, que bien qu'il fût beaucoup d'amour pour sa femme, il la quitoit sans mur-

murer, puisqu'elle ne pouvoit donner d'enfans, préférant l'avantage de la République à son amour particulier. D'autres attribuent cette histoire à Spurius Carvilius Maximus, qui avoit été Consul l'an 520 de Rome, & 234 avant J. C. avec L. Postumius Albinus. * Aulu-Gelle, *l. 4. ch. 3.*

CARBON, Orateur célebre qui vivoit du tems de Cicéron, est différent de quelques autres Magistrats de ce nom, tel que C. Carbon Triumvir avec Cracchus & Flaccus en l'an 633 de Rome, & 122 avant J. C.: un autre qui fut trois fois Consul: celui qui suivit le parti de Marius & de Sertorius en l'an 667 de Rome, & 87 avant J. C. & qui fut tué dans la Sicile par ordre de Pompée: (* Valére Maxime, *l. 9. ch. 13*) & un Orateur, frére du premier, lequel ne pouvant souffrir les débauches des soldats, qu'il vouloit contraindre à mieux observer la Discipline militaire, en fut affassiné. * Cicéron, *de Brut.* Pighius, *Annal. Romans.*

* CARBON (Louis) Auteur de plusieurs Ouvrages de Rhétorique, de Philosophie & de Theologie vivoit vers la fin du XVI siécle. Il n'étoit pas Jurisconsulte, comme l'assure Konig, mais Théologien; & il fut même Professeur en Théologie à Pérouse. Servilius Treus natif d'Udine fut l'un de ses bons amis, & conseilla à plusieurs personnes d'acheter la Rhétorique que Carbon avoit publiée. Ce fut l'une des raisons qui portérent cet Auteur à lui dédier son *Introductio in Logicam*, imprimée à Venise l'an 1579, *in octavo*. Effectivement c'est prendre un Auteur par un endroit bien sensible. * Bayle, *Dictionn. Critiq.*

CARBON, petite ville d'Afrique, sur la côte du Royaume d'Alger, entre la ville de ce nom & celle de Bugie: on la prend pour l'ancienne *Rusazus*, ville de la Mauritanie Tingitane. On ne la trouve point dans la Carte que M. Delisle a publiée de la Barbarie, &c. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARBON, riviére. *Voyez* ALPHÉE.

CARBONARA ou CARBONÉRA, CAPO CARBONARA ou FERRATO, anciennement *Herculis Portus*, Cap, avec un port dans l'Isle de Sardaigne. Il est à l'entrée du Golfe de Cagliari, du côté du septentrion, & il prend son nom, ou du petit lieu de Carbonéra, qui y est bâti, ou de l'ancienne *Ferraria*, qu'on croit y avoir été. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CARBONARA, village du Royaume de Naples dans la Principauté Ultérieure sur l'Ofanto entre la ville de Monte-Verde & de Cédogna. *Voyez* CÉDOGNA.

CARBONNE (François) Cardinal, Evêque de Monopoli, étoit de Naples. Il fut mis par le Pape Urbain VI, dans le Sacré Collége en 1385, & depuis, il contribua beaucoup à l'élection de Boniface IX, qui lui donna l'Evêché de Sabine, & divers Gouvernemens dans l'Etat Ecclésiastique. Théodore de Niem l'accuse de simonie. Il mourut subitement le 18 juin 1405, & son corps fut porté à Naples, où l'on voit son tombeau dans l'église cathédrale. * Théodore de Niem, *l. 1. & 3.* Ciaconius. Garimbert.

CARBONNEL (Bertrand) Poëte Provençal, vivoit dans le XIII siécle, vers l'an 1223. Il étoit natif de Marseille, & il écrivit divers Ouvrages. * La Croix-Du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

CARBRE. *Voyez* CARBURY.

CARBURY ou CARBRE, bourg ou petite ville de la Laginie en Irlande, dans le Comté de Kildare, entre la ville de Kildare & celle de Trime, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. Il y a une autre ville de ce nom dans le Comté de Corke. * Mary, *Dict. Géogr. Diction. Anglois.*

CARCABE. *Voyez* KIRJATH.

CARCANO (Archéso) Médecin natif de Milan, & Professeur dans l'Université de Paris, vivoit dans le XVI siécle, où il s'acquit beaucoup de réputation. Il composa divers Ouvrages sur les Aphorismes d'Hippocrate, & sur quelques autres Ouvrages de ce grand homme, & mourut le 22 juillet 1588. * Ghilini, *Theatr. d'Hom. Letter.* Vander Linden, *de Script. Med.*

CARCANOSSI, contrée de l'Isle de Madagascar, vers la côte méridionale, où les François ont établi quelques Colonies. Le pais est fertile & assez bien cultivé. * Flacourt, *Histoire de Madagascar.*

* CARCARAVAL, petite riviére de l'Amérique méridionale dans le Paraguay. Elle coule de l'ouest à l'est, premiérement dans la Tucuman, puis dans le province de Rio de la Plata, & tombe dans la riviére de la Plata ou de Paraguay.

CARCAS ou CHARCHAS, un des sept Eunuques, qui servoient Assuérus, & auxquels il ordonna, étant dans un festin, de faire venir la Reine Vasthi. * Esther, *ch. 1. v. 10.*

CARCASSONNE, sur l'Aude, ville de France en Languedoc, avec titre de Comté & Evêché suffragant de l'Archevêché de Narbonne, est sous le ressort du Parlement de Toulouse: c'est le *Carcaso*, *Carcassum Volcarum*, ou *Tectosagum* des Anciens. On la divise en deux parties, la ville & la cité: la cathédrale est dans la derniére. On y voit aussi un château assez fort, où l'on conserve des Actes très-anciens & d'une écriture particuliére, sur des écorces d'arbre & sur de la toile, dont il y en a plusieurs qu'on croit y avoir été apportez par les Visigoths, après la prise de Rome. Carcassonne a encore un siége de Sénéchal & un Présidial. Pline parle de cette ville. Céfar, Ptolomée, l'Itinéraire de Jérusalem, Procope, Grégoire de Tours, & diverses autres Auteurs en font aussi mention. S. Orimera fut, comme on croit, premier Evêque de Carcassonne, & mourut vers l'an 300. Hilaire & Valére y sont reconnus pour Saints. La ville est grande, forte, & assez bien bâtie. La riviére d'Aude la divise en deux parties, & outre la cathédrale de saint Nazaire il y a diverses maisons religieuses. Quelques Auteurs croyent que les Goths fortifiérent Carcassonne, qu'ils y bâtirent le château, & qu'ils y mirent en dépôt les dépouilles de la ville de Rome. Comme l'affiette & la grandeur de Carcassonne la rendoient une ville très-importante, les François l'assiégérent après la défaite d'Alaric en 507; mais ce fut sans succès. Le Roi Gontran l'assiégea depuis inutilement, & quelque tems après, il la prit par intelligence, mais son armée ne se tenant pas sur ses gardes, fut défaite par Recarede, Roi des Goths, vers l'an 587 ou 588. Depuis, Carcassonne fut soumise aux François, & les Rois de France nommoient un Comte pour la gouverner. Le premier dont nous ayons connoissance, fut BERNARD II, Comte de Toulouse, qui vivoit en 871. Le Continuateur d'Aimoin nous apprend que le Roi Charles *le Chauve* lui donna le Gouvernement des Comtez de Carcassonne & de Rasès. On croit que ROGER, I. du nom, étoit son fils, & qu'il lui succéda en 887. Mais on ne trouve rien de certain touchant les Comtes de cette ville, que depuis l'an 974. ARNAUD étoit alors Comte de Carcassonne, & ROGER, II. du nom, lui succéda en 978. Ce dernier eut d'*Adélaïde* son épouse, RAYMOND, qui vivoit en 1013, pére de *Roger* III, mort sans enfans, & d'*Ermengarde* qui lui succéda. Elle eut pour femme de BERNARD-RAYMOND Trincavel, Vicomte de Béziers & d'Agde. Raymond-Berenger, Comte de Barcelone, prétendoit à cette succession du côté d'*Ermengarde*, son ayeule, fille de *Roger* II, & femme de *Raymond Borel*, Comte de Barcelone. Leurs amis communs les accordérent en 1068, & par une transaction on adjugea la ville de Carcassonne à RAYMOND BERENGER. Tout le reste du Comté fut cedé à *Ermengarde* & à son mari. BERNARD ATON leur fils leur succéda en 1090. Celui-ci surprit la ville de Carcassonne pendant la minorité de *Raymond-Berenger*, qui épousa depuis *Douce* de Provence; mais les Habitans n'ayant pas sujet de le louer de la conduite de Bernard Aton, le remirent sous l'obeïssance de Raymond, & chassérent les Officiers d'Aton. Celui-ci assiégea la ville, la prit par composition, & creva les yeux & coupa le nez aux principaux Habitans, qui se retirérent en Catalogne. Ce procédé barbare obligea le Comte de Barcelone à prendre les armes; ensuite à la priere de diverses personnes de consideration, il s'accommoda avec BERNARD, qui lui céda le Comté, & prit le titre de Vicomte. Ce BERNARD avoit épousé *Cécile*, Vicomtesse de Nimes, & il en eut trois fils & trois filles, 1. *Roger* IV, Vicomte de Carcassonne, de Rases & d'Albi; 2. RAYMOND Trincavel, Vicomte de Béziers & d'Agde; 3. *Bernard Aton*, Vicomte de Nimes; 4. 5. 6. *Manrisme*, *Payenne* & *Ermensende*. Roger, IV. du nom, mourut sans enfans vers l'an 1150. RAYMOND son frére lui succéda, & fut massacré dans l'église de Beziers, le jour de la Magdelaine de l'an 1167. Il laissa trois fils, 1. *Trincavel*, mort en 1180; 2. *Raymond Trincavel*, mort en 1190; & 3. ROGER-TRINCAVEL, qui mourut en 1193. Ce dernier laissa postérité. Il avoit épousé une fille de la Maison de Toulouse, & il en eut *Raymond-Roger*, lequel donna dans les sentimens de son oncle Raymond *le Vieil*, Comte de Toulouse, & se déclara Protecteur des Albigeois. Il attira contre lui l'armée des Croisez qui prirent Carcassonne en 1209, & il mourut de dysenterie. Après cette mort, tous les Prelats & les Princes, qui s'étoient ligués pour cette entreprise, donnérent à SIMON, Comte de Montfort, la confiscation des biens qui appartenoient aux Comtes de Carcassonne: ce que le Synode de Montpellier de 1214, & le Concile de Latran de 1215 confirmérent. AMAURI de Montfort, fils de Simon, lui succeda dans la possession de ces Seigneuries, & ne pouvant les défendre contre les Princes qui y avoient quelque prétention, il céda l'an 1224, les droits qu'il y avoit, à Louis VIII, Roi de France, qui pour récompense le fit Connétable: il renouvella depuis deux ou trois fois cette cession. Raymond-Roger avoit laissé un fils nommé Raymond Trincavel, qui céda aussi les droits qu'il pouvoit avoir sur les Comtez de Bezient & de Carcassonne, qui ont été toujours unis à la Couronne depuis l'an 1247. Carcassonne est capitale d'un petit pais de le CARCASSEZ, dont les principaux lieux sont Argues-Vives, Bannoles, Cappendéza, Cofloleus, la Cralle ou la Grace, Montclar, Montlaur, Monsolieu, Montréal, Pradelles, Rieus, Rofiac, le Villar, Villelecque. Carcassonne est renommée par les manufactures, & sur tout par celle de draps. * Pline, *l. 8. c. 4.* Procope, *l. 1. de Bel. Goth.* Grégoire de Tours, *l. 8. c. 30. & l. 9. c. 31.* Le Continuateur d'Aimoin, *l. 5. c. 27.* Catel, *Hist. des Comt. de Toul. & Mémoires de Langued.* Bèze, *Hist. de Carcass.* De Marca, *Hist. de Béarn. l. 8.* Sainte-Marthe, *Gall. Christiana.* Du Puy, *Droits du Roi.*

CARCATHIOCERTE, ville de la grande Arménie, proche du Tigre. Pline, *l. 6. c. 9.* Le pais s'appelle *Sophene.* * Strabon, *l. 11.*

CARCÉRO. Palais où l'on plaide à Madrid en Espagne.

CARCHAS. *Voyez* CARCAS.

CARCHASIS, nom défiguré. *Voyez* CARTASIS.

CARCHÉMIS, CARKÉMIS, ou CHARCAMIS, ville d'Assyrie, près du fleuve d'Euphrate, que *Néchao*, Roi d'Egypte, alloit assiéger, quand il fut joint par Josias Roi de Juda. * II. *Chron.* ou *Paralipom. ch. 35. v. 20.*

CARCHI, petite Isle, mais fort fertile, dans la Mer Méditerranée, au couchant de l'Isle de Rhodes, entre celle de Scarpanto & le Cap Crio, qui est sur la côte de la Natolie. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARCINUS, d'Athénes, Poëte, vivoit vers la centiéme Olympiade, environ 380 ans avant JESUS CHRIST: Il a écrit des Comédies & des vers lyriques. * Athénée, *l. 8.* Sudas.

CARCINUS, d'Agrigente, Poëte Tragique, qui vivoit vers la même tems, & qui demeura avec Eschine à Syracuse auprès de Denys, Tyran de Sicile. Il a donné lieu à une espéce de proverbe, *Carcini Pœnula*, pour marquer ceux qui écrivent des piéces obscures & qui approchent de l'énigme. Il composa seize Tragédies. Diodore le fait Auteur de la Fable de Cérès cherchant Proserpine; & Eustathius dit qu'il fut mordu d'une vipere, pendant qu'il révoit à une fable, & qu'il en mourut. * Sudas. Athénée, *l. 8.* Vossius, *de Poet. Græc. c. 7.* Hieronymus Ragusa, *Elogia Siculorum.*

CARCISTES. *Cherchez* CARSISTES.

CARCORA, ville du Royaume de Barca en Barbarie, sur le

le bord du Golfe de Sidra, à l'embouchure de la rivière de Mélel. On dit que c'eſt l'ancienne *Dauchalis*, ville de la Cyrénaïque. * Mary, *Dict. Geogr.*

CARCOVIACA, ville d'Ecoſſe, la capitale des iſles Orcades, dans l'iſle de Mainlande, avec une forteresse & un port aſſez large. L'Ecoſſe s'eſt rendue maîtreſſe de cette place, nonobſtant les plaintes du Roi de Danemarc, qui s'attribue les Orcades. * Hoffman, *Lexic. Univerſ.*

CAROAILLAC, bourg de France dans le Quercy, près de Figeac, & vers les frontieres de l'Auvergne, une des plus anciennes Baronnes du pays, qui a depuis porté le titre de Marquiſat, & qui a donné ſon nom à la Maiſon de Cardaillac, qui fait le ſujet de l'article ſuivant.

CARDAILLAC: la Maiſon de Cardaillac a eu les Barons de Cardaillac & de la Chapelle-Marival, Seigneurs de Sainte-Cermin, Chambellans des Rois de France, Seneschaux & Gouverneurs du Quercy, & Chevaliers de l'Ordre; & les Comtes de Boulc, Lieutenans Généraux en la Province de Languedoc. BERTRAND de Cardaillac donna des preuves de ſon courage durant la guerre contre les Albigeois. Cette famille a encore eu d'illuſtres Prelats; GUILLAUME de Cardaillac, Evêque de Cahors en 1209, qui étoit fils de *Bertrand* & *d'Héléne* de Comborn, ſe ſignala par ſon zéle contre les Albigeois. Pierre des-Vaux-de-Cernay parle avantageuſement de ce Prelat, qui mourut en 1234. Il eſt différent d'un autre GUILLAUME de Cardaillac, Evêque de Saint-Papoul, mort en odeur de ſainteté l'an 1347. Ce dernier étoit fils de *Gerand* de Cardaillac, Seigneur de la Capelle-Marival, & frére de *Bertrand*, Evêque de Cahors, mort en 1367. C'eſt ſous lui que l'on fonda l'Univerſité de Cahors. FRANÇOIS de Cardaillac fut mis après celui-ci ſur ce ſiége épiſcopal. Il étoit fils de *Guillaume*, Seigneur de Varaire, Vicomte de Murat, & d'*Anne* de Gordon; & on le tira de l'Ordre de Saint François, pour lui donner le gouvernement de l'égliſe de Cavaillon, d'où il fut transféré à celle de Cahors où il mourut en odeur de ſainteté l'an 1404. Les égliſes de Rhodés & de Montauban ont encore eu des Prelats de cette famille dans le XVII ſiecle. Louis de Cardaillac & de Lévi, Comte de Boulc, a été Lieutenant Général en Languedoc. Le Roi Louis XIV l'honora du Collier de Chevalier de ſes Ordres en 1661. Cardaillac mourut en 1666, ſans laiſſer d'enfans de *Lucrèce* d'Ebéne, ni d'*Elizabeth* Mute-Saint-Chamant, ſes deux femmes. * Catel, *Hiſt. de Languedoc.* La Croix, *de Epiſc. Cadurcenſ.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Le P. Anſelme.

CARDAILLAC (Jean de) Patriarche d'Alexandrie, Archevêque ou Adminiſtrateur perpétuel de l'Archevêché de Toulouſe, dans le XIV ſiecle, étoit fils de BERTRAND, Seigneur de Boulc, & d'*Ermengarde* de Laurec. Après avoir reçu le bonnet de Docteur en Droit Civil dans l'Univerſité de Toulouſe, il y profeſſa avec applaudiſſement. En 1330, il fut envoyé par l'Univerſité au Pape Clement VI, par le Roi de Caſtille & Urbain V, en 1369. Il avoit été fait Evêque d'Orenſe en Eſpagne dès l'an 1352, & en 1360 il avoit été transféré de cette égliſe à celle de Brague. Il eut part enſuite aux troubles d'Eſpagne. Pierre *le Cruel* le fit un priſon depuis 1367, juſqu'en 1369. La détente de ce Prince fut ſuivie de la liberté de l'Archevêque, qui fut auſſi-tôt envoyé comme on vient de dire, à Urbain V, auprés de qui il n'arriva néanmoins qu'en 1370. Il paroît que Jean voulut alors renoncer à tout engagement avec l'Eſpagne, puiſque en 1371, il quitta l'Archevêché de Brague. Gregoire XI qui l'estimoit, le fit en ce tems-là même Patriarche d'Alexandrie, & lui donna l'adminiſtration de l'égliſe de Rhodés. L'année ſuivante le même Pape l'envoya en qualité de Legat à Avignon; & en 1378, il fut fait Adminiſtrateur de l'Archevêché de Toulouſe. Il compoſa pluſieurs livres qu'on garde dans la Bibliotheque des Dominiquains à Toulouſe; comme des Sermons pour les Dimanches & les Fêtes de l'année; des Conférences ſynodales pour la célébration des Conciles; des Oraiſons pour le Sacre des Prelats; divers Traitez des Ordres ſacrez. Il mourut en 1390. * Froiſſart, *l. 1. Chron. c. 252.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Baluze, *Vita Papar. Avenion.*

CARDAMÉ, Roi des Bulgares, dans le VIII ſiécle: on dit qu'ayant obligé les Empereurs de Conſtantinople de lui payer tribut, il voulut contraindre Conſtantin *Porphyrogenete* de l'augmenter. Ce Prince promit de le faire, & étant entré avec une puiſſante armée dans la Bulgarie, qu'il trouva dépourvue de gens de guerre, il mit tout à feu & à ſang l'an 950. Cardame mourut peu de tems après. * *Hiſt. Miſcel.* Baronius.

CARDAMS ou CARAOOMS, Hiſtorien François, qui vivoit ſous Farabert Duc des François, de qui Génébrard fait mention, *in Scter. & Eleuthero.*

CAROAMYLE, ville du païs d'Argos, proche de Pile, & du domaine d'Agamemnon. * Homére, *Iliade, l. 9.* Hérodote dit que c'eſt une ville du païs de Lacédémone, *l. 8.* Strabon & Ptolomée, *l. 8.* en parlent. Selon Etienne de Byzance, il y a eu auſſi une ville de ce nom dans l'iſle de Chio: ce n'eſt plus qu'un village & un port ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle. * Nicolas Lloyd. Baudrand. Hoffman, *Lexic. Univ.*

* CAROAN (Facio) pére de Jérôme Cardan qui fait le ſujet de l'article ſuivant, étoit Docteur en Droit & en Medecine, & s'eſt fait connoître dans la République des lettres. Il naquit à Milan, l'an 1444, d'*Antoine* Cardan. Il fut aſſocié au Collége des Juriſconſultes de cette ville, où il fut Profeſſeur des Inſtitutes. Il fut auſſi bon Mathématicien, & on a de lui en ce genre un Ouvrage intitulé, *Proſpectus communis D. Johannis Archiepiſcopi Cantuarienſis F. Ordinis Minorum, ad unguem caſtigato per ingenium Artium & Medicinæ & Juris utriuſque Doctoris, ac Mathematicum perſtiſſimum D. Facium Cardanum Mediolanenſem in venerabili Collegio Juriſperitorum Mediolani reſidentem.* Barthelemi Corte qui dit que cet Ouvrage a été imprimé, ne marque ni l'année ni la forme de l'édition. Cardan mourut le 29 août 1524, âgé de 80 ans, & fut enterré dans l'égliſe de S. Marc, où on lit cette épitaphe,

FACIUS CARDANUS JURECON.

Mors fuit id quod vixi, vitam mori dedit ipſa,
Mens æterna manet, gloria, tuta quies.

Obiit 1524, quarto Kalendas ſeptembris, ætatis 80.

Hieronymus Cardanus Medicus
Patrem Poſteriſque
V. P.

* Le P. Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 14. p. 235 & 236.*

CARDAN, (Jérôme) fameux Médecin & Mathématicien, naquit à Pavie le 24 ſeptembre 1501, de *Claire* Micheria, qui l'avant eu hors du mariage, avoit inutilement tenté de perdre ſon fruit par des breuvages. Il vint au monde avec des cheveux noirs & frisez; paſſa ſa premiére jeuneſſe à Milan, où ſon pere étoit Avocat & Medecin, & étudia à l'âge de 20 ans à Pavie, où il expliqua Euclide. Dans la ſuite il alla à Bologne, où il reçut le bonnet de Docteur en Medecine ſur la fin de l'année 1523, & il le mit en 1531, avec *Lucie* Bandarini native de Sacco, dont il eut deux garçons & une fille; mais il fut malheureux de ce côté-là. Son ſecond fils fut un fripon & un ſcelerat qu'il fut obligé de faire mettre en priſon plus d'une fois, de chaîner, & enfin de deshériter. Sa fille fut mariée à *Barthelemy* Sacco. Depuis, en différens tems, il profeſſa les Mathématiques, puis la Medecine à Milan & à Pavie. Il refuſa le prix qu'on lui offroit en Dannemarc, paſſa en Ecoſſe, revint en Italie, profeſſa la Medecine à Bologne, y fut arrêté priſonnier, & ayant recouvré la liberté alla s'établir à Rome, où après s'être fait aggréger au College des Medecins, il eut penſion du Pape, & mourut le 21 ſeptembre 1576. On ne peut nier que Cardan n'ait été un très-grand génie & un très-ſavant homme, mais bizarre, inconſtant, extrêmement entêté de ſes prédictions quoique ſon Aſtrologie l'eut trompé ſur ſon propre ſujet, & ſe piquant même, ainſi que Socrate, d'avoir un démon familier. Ses mœurs ſe ſentirent du dereglement de ſon eſprit, qui lui aſſez téméraire pour lui faire entreprendre de travailler à l'horoſcope de Nôtre-Seigneur J. C. Les femmes auſſi-bien que le jeu, occupérent tout le tems qu'il déroba à l'etude: ce qui ne l'empêcha pas de compoſer un grand nombre d'Ouvrages ramaſſez l'an 1663, en dix volumes *in folio*. Son Traité le plus fameux a été celui de la Subtilité; & ſon ennemi le plus déclaré, a été Jules Scaliger, qui s'eſt acharné contre lui, & quelquefois ſans raiſon, dans ſes *Exercitationes adverſ. Cardan.* On dit que Cardan s'étoit lui même compoſé cette Epitaphe,

Non me terra tegat, cælo ſed raptus in alto,
Illuſtrem orbarum docta per ora virum.
Quisquis veneraris ſpectator Pharbas in annis,
Cardanum noſces, nomen & uſque manum.

* Cardanus, *de vita propria.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p. 97. & ſuiv.* de l'edit. de Hollande 1715, où l'on voit un catalogue exact des Ouvrages de Cardan. *Conſultez* auſſi le Pere Niceron dans ſes *Memoires pour ſervir à l'Hiſt des Hommes Illuſtres, tome 14. p. 233—282.* De Thou, *l. 61. Hiſt.* Voſſius, *de Mathemat. c. 10.* Lorenzo Crallo, *p. 1. Eleg &c.*

CARDAN (Jean-Baptiſte) fils du précedent, naquit le 14 mai 1534. Il etudia en Medecine & s'y fit recevoir Docteur. Etant enſuite devenu amoureux d'une fille qui n'avoit rien, il l'épouſa; mais il s'en repentit dans la ſuite, & crut trouver un remede à ſa faute en l'empoiſonnant. Il fut arreté pour ce crime le 17 février 1560. On le condamna à avoir la tete tranchée, & cette ſentence fut exécutée dans la priſon le 13 avril ſuivant. On a de lui deux Ouvrages, *De Vulgare*, à la fin du ſecond tome des Ouvrages de ſon pere, *De abſtinentia ab eſu animorum ſanguineorum Libellus*, inſeré à la fin d'un livre de ſon pere intitulé, *De attuitate ex adverſis capienda.* * Le Pere Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes illuſtres, tome 14. p. 249. & 250.*

CARDÉE ou CARDINÉE, Divinité du Paganiſme, *Cherchez* FORICULE.

CAROENAL, (Prêtre) Poëte Provençal, étoit natif d'Argence près de Beaucaire. Charles II, Roi de Naples & de Sicile, l'avança dans la Cour; & il y mourut à Naples vers l'an 1302. On lui attribue diverſes Poëſies. * Nuſtradamus, *Vies des Poëtes. Prov.* La Croix-du-Maine.

CARDENAS, famille noble de Caſtille, ſéconde depuis longtems en Hommes Illuſtres. *Voyez* ci-deſſus Philippe-Jacques Spéner, *Theatr. Nobil. Europ. tome 2.*, où il eſt parlé de la famille de Cardenas, Duc de Marqueda & de Manrique, Duc de Najéra, *p. 41.* * Imhoff, *en ſa Généalogie des Grands d'Eſpagne.*

* CARDENAS (Jean) né l'an 1622, à Séville, entra en 1621 dans la Société des Jeſuites. Il enſeigna ſix ans la Philoſophie & mourut à la fin du ſiécle précédent, après avoir été Recteur de différens Colléges. On a de lui, *Geraldinum Sidus Mariana Diadematis; Criſis Theologia bipartita.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Biblioth. S. J.*

CARDÉRON, nom défiguré. *Cherchez* CALOÉRON.

* CARDEVACQUES (Ferdinand) d'Arras, de famille noble & patricienne, Seigneur de Beaumont, fit ſes premiéres études ſous Antoine Meyer, après quoi il s'adonna tout à fait à l'étude de l'Hiſtoire & de la Politique, & à la Recherche des Antiquitez de ſa patrie. Il exerça juſqu'à dix fois avec applaudiſſement la charge de Bourguemaître, & ſe rendit recommandable par l'integrité de ſa vie & par ſon affabilité. On a de lui, *Hiſtoria Comitum Artoſia, Hiſtoria Epiſcoporum Tornacenſium; Navia in aborum Alexandri Farneſii, Parmæ ac Placentiæ Ducis, verſu Elegiaco.* Il a auſſi

auſſi laiſſé un Ouvrage écrit en François, & qui a pour titre *L'Amour Divin*. Il mourut à la fleur de ſon âge, dans la 42 année, le premier décembre 1614. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 276.

CARDIANUS. *Cherchez* EUME'NE CARDIEN.

CARDICE'AS. *Cherchez* ARBIANUS.

CARDIE, *Cardia*, ville dans la Cherſonéſe de Thrace. Elle a tiré ce nom du mot *Cardia*, à cauſe de ſa reſſemblance qu'elle a avec un cœur qu'en Grec on appelle *καρδία*. Demoſthène en fait ſouvent mention dans ſon Oraiſon contre Ariſtocrate. Etienne de Byzance & Ptolomée l'appellent *Cardiopolis*. La ville de Lyſimachie fut bâtie de ſes ruines. Ce n'eſt plus maintenant qu'une petite ville nommée Canda.

CARDIEN, Hiſtorien Grec. *Cherchez* JE'ROME, CARDIEN.

* CARDIFF, ville de la Principauté de Galles en Angleterre, eſt dans le Comté de Glamorgan à l'embouchure du Teſt ou de la Taave dans la Saverne, où elle a un bon port. Cette ville ſervit de priſon à Robert, fils aîné de Guillaume le Conquerant, auquel ſes freres firent crever les yeux, pour l'exclurre de la ſucceſſion. Un certain *Fitz-Hamon*, perſonne conſidérable dans ce païs-là, fortifia cette ville, l'environnant de murailles, & y bâtiſſant un château, où fut enfermé & mourut Robert, dont on vient de parler. * Camden. *Etat de la Grande Bretagne ſous George* II, *tome* 1. *p.* 142. Mary. *Dict. Géogr.*

CARDIGAN, ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, eſt capitale d'un Comté, auquel elle donne ſon nom, connu ſous celui de CARDIGANSHIRE, en latin *Cardigana* ou *Ceretica Provincia*, qui s'étend le long de le Mer ou de la Manche d'Irlande. Il eſt dans le Diocéſe de S. David. Ce Comté eſt borné vers le nord par ceux de Mérioneth, & de Montgomery, vers le levant par ceux de Radnor & de Brecknock, vers le ſud par ceux de Caermarden & de Pembrock, & au couchant par le Mer d'Irlande. Il peut avoir douze lieues de longueur, & cinq dans ſa moyenne largeur. Cette Province abonde en blé, en bétail, en poiſſon, & en gibier, & elle eſt devenue fameuſe depuis peu par les mines d'argent, de plomb & de cuivre. Elle conoent 77 Paroiſſes & quatre villes ou bourgs à marché. Sa capitale Cardigan, en Latin *Ceretica*, eſt ſituée agréablement ſur le Tivy, près de ſa chûte dans la mer, à 148 milles de Londres. C'eſt une bonne ville, environnée de murailles, & fornifée d'un château. * Camden, *Etat de la Grande Bretagne ſous George* II, *tome* 1. Mary, *Dict. Géogr.*

CARDIGANSHIRE, ou le Comté de Cardigan. *Voyez* l'article précédent.

CARDILLAC (Jean de) *Voyez* CARDAILLAC.

CARDILLAC, bourg. *Voyez* CARDAILLAC.

CARDINAL, nom qu'on a donné aux Aſſeſſeurs & Conſeillers des ſouverains Pontifes. Parmi les Latins, le mot de *Cardinalis* ſignifioit *Principal*; & dans ce ſens on a dit *venti Cardinales*, les quatre vents principaux; *Primeps Cardinalis*, pour un Prince très-conſidérable; *Miſſa Cardinalis*, & *Altare Cardinale*, pour la grande Meſſe & le maître Autel d'une égliſe. Ce fut auſſi le nom que l'on donna à certains Officiers de l'Empereur Théodoſe, comme aux Généraux d'armée, au Préfet du Prétoire en Aſie, au Préfet ou Gouverneur d'Afrique; parce qu'ils poſſédoient les principales charges de l'Empire. A l'égard des Cardinaux de l'Egliſe Romaine, voici qu'elle en eſt l'origine. Il y avoit deux ſortes d'égliſes dans les villes, les unes étoient comme les paroiſſes d'à préſent, & ſe nommoient *Titres*; les autres étoient des hopitaux pour les pauvres, que l'on appelloit *Diaconies*. Les *Titres* ou paroiſſes étoient deſſervies par des Prêtres, & les Diaconies gouvernées par des Diacres. S'il y avoit quelques autres chapelles dans les villes, on leur donnoit le nom d'Oratoires; & l'on y célébroit ſeulement la Meſſe ſans y adminiſtrer les Sacrements. Les Chapelains de ces Oratoires étoient nommez *Prêtres Locaux*, c'eſt à dire, *Prêtres d'un lieu particulier*. Pour mettre une plus grande différence entre ces égliſes, on nomma les paroiſſes, *Cardinales*, ou *Titres Cardinaux*; & les Prêtres qui y faiſoient l'Office divin, & y adminiſtroient les ſacremens, furent auſſi appellez *Cardinaux*. Cette diſtinction fut principalement en uſage à Rome, où ces Cardinaux accompagnoient le Pape pendant la célebration de la Meſſe, & dans les Proceſſions: c'eſt pourquoi Léon IV, les nomme *Presbyteros ſui Cardinis*, dans le Concile tenu à Rome l'an 853. Les Diacres qui gouvernoient les Diaconies eurent auſſi le titre de *Cardinaux*; ou parce qu'ils étoient les principaux des Diacres, ou parce qu'ils aſſiſtoient avec les Prêtres Cardinaux, lorſque le Pape célébroit. Le plus illuſtre fonction des Cardinaux Romains, étoit d'entrer au Conſeil du Pape & dans les Synodes, & d'y donner leurs avis touchant les affaires Eccléſiaſtiques. C'étoit d'ordinaire quelqu'un de leur rang que l'on élifoit pour ſouverain Pontife, & rarement de celui des Evêques, comme on a fait depuis. On remarque dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, que le Pape Etienne VII, élu en 896, fit déterrer Formoſe ſon prédeceſſeur, & caſſa toutes les ordonnances qu'il avoit faites; elléguant que Formoſe avoit été créé Pape contre la diſpoſition des ſaints Décrets, dans le tems qu'il étoit Evêque d'Oſtie. Dans le ſuite du tems, le nom de Cardinal qui étoit commun à tous les Prêtres titulaires ou Curez, fut ſeulement attribué à ceux de Rome, & puis à ſept Evêques des environs de cette ville. Tous ces Cardinaux furent diſtribuez ſous cinq égliſes Patriarchales; ſavoir de S. Jean de Latran, de ſainte Marie Majeure, de ſaint Pierre du Vatican, de ſaint Paul & de ſaint Laurent. L'égliſe de ſaint Jean de Latran avoit ſept Cardinaux Evêques, que l'on appelloit *Collateraux* ou *Hebdomadaires*, parce qu'ils étoient aſſiſtans du Pape, & faiſoient en ſa place le ſervice divin, chacun leur ſemaine. Ce ſont les Evêques d'Oſtie, de Porto, de Sylva-Candida ou de ſainte Ruſine, d'Albano, de Sabine, de Freſcati & de Paleſtrine. (l'Evêché de ſainte Ruſine eſt maintenant uni à celui de Porto.) L'égliſe de ſainte Marie Majeure avoit auſſi ſept Cardinaux Prêtres, ſavoir les Cardinaux de S. Philippe & de ſaint Jacques, de S. Cyriaque ou Quiriaque, de S. Eulebe, de Ste Pudentiane, de S. Vital, des ſaints Pierre & Marcellin, & de ſaint Clément. L'égliſe Patriarchale de ſaint Pierre avoit les Cardinaux Prêtres de ſainte Marie de la Tibre, de ſaint Chryſogon, de ſainte Cécile, de ſainte Anaſtaſie, de ſaint Laurent *in Damaſo*, de ſaint Marc & des ſaints Marius & Sylveſtre. L'égliſe de ſaint Paul avoit les Cardinaux de ſainte Sabine, de ſainte Prique, de ſainte Balbine, des ſaints Nérée & Achillée, de ſaint Sine, de ſaint Marcel & de ſainte Suſanne. L'égliſe Patriarchale de ſaint Laurent hors les murs avoit auſſi ſept Cardinaux, ceux de ſainte Praxéde, de ſaint Pierre-ès-Liens, de ſaint Laurent *in Lucina*, des ſaints Jean & Paul, des quatre Saints couronez, de ſaint Etienne au Mont-Célio & de S. Quirace. Baronius rapporte en l'an 1057, un Rituel ou Cérémonial extrait de la Bibliotheque du Vatican, qui contient ce démembrement des Cardinaux.

Dans la ſuite, le Pape donna le titre de Cardinal à d'autres Evêques. On dit que le premier fut Conrad, Archevêque de Mayence, qui fut honoré de cette qualité par le Pape Alexandre III, lequal accorda la même grace à Galdin Sala, Archevêque de Milan en 1165. Il arriva depuis, que quelques Evêques furent creez Cardinaux Prêtres avec un des titres de la ville de Rome. Ainſi Guillaume, Archevêque de Rheims fut cree Cardinal du titre de ſainte Sabine, (qui eſt un titre de Cardinal Prêtre,) par le Pape Clément III, ou, ſelon d'autres, par Alexandre III. Enfin Clément V, & ſes Succeſſeurs, donnérent le titre de Cardinal Prêtre à pluſieurs Evêques & Prêtres: ce qui s'eſt toujours pratiqué depuis. A l'égard des Cardinaux Diacres, il faut remarquer qu'au commencement il y eut ſept Diacres dans l'Egliſe de Rome, & dans quelques autres égliſes; on augmenta ce nombre à Rome juſqu'à quatorze; & enfin on en créa dix-huit qui furent appellez *Diacres Cardinaux* ou *principaux*, pour les diſtinguer des autres Diacres, qui n'avoient pas le gouvernement des Diaconies. Depuis on compta vint-quatre Diaconies dans la ville de Rome: maintenant il y en a quatorze affectées aux Cardinaux Diacres. Les Cardinaux Prêtres ſont au nombre de cinquante; leſquels avec les ſix Evêques Cardinaux d'Oſtie, de Porto, de Sabine, de Paleſtrine, de Freſcati & d'Albano, qui n'ont point d'autres titres que leurs Evêchez, ſont ordinairement le nombre de ſoixante-dix. Innocent IV donna aux Cardinaux le chapeau rouge, dans le Concile de Lyon célébré l'an 1245. Paul II, en 1464, leur donna l'habit rouge. Grégoire XIV donne auſſi le bonnet rouge aux Cardinaux Réguliers, qui ne portoient alors que le chapeau. Urbain VIII accorda aux Cardinaux le titre d'Eminence: on ne leur donnoit auparavant que celui d'Illuſtriſſime. Depuis ces nouveaux établiſſemens, les Evêques ont été précedez par les Cardinaux; cependant les premiers conſervant leur préeminence, ont quelquefois pris le pas dans les aſſemblées & dans les cérémonies publiques, en préſence même du Pape. Cela ſe voit dans l'acte de la dédicace de l'égliſe de Marmoutier par le Pape Urbain II, l'an 1090, lorſqu'il vint en France pour y tenir le fameux Concile de Clermont: car dans cette cérémonie, Hugues, Archevêque de Lyon, tenoit après le Pape, le premier rang: les autres Archevêques & Evêques le ſuivoient, & après eux venoient les Cardinaux Prêtres & Diacres qui avoient accompagné le Pape dans ſon voyage. Dès l'an 769, le Concile de Rome tenu ſous le Pape Etienne IV, avoit ordonné qu'aucun ne pourroit être élu Pape qu'il ne fût Diacre ou Prêtre Cardinal. Enfin en 1130, les Cardinaux commencérent à devenir maîtres de l'élection des Papes ſous Innocent II, & ſe rendirent les ſeuls Electeurs, à l'excluſion du reſte du Clergé de Rome, ſous Alexandre III, en 1160. Ainſi croiſſant toujours en grandeur, ils ſe ſont enfin ſi fort élevez qu'encore qu'ils ne ſoient que Prêtres & Diacres, la ſeule dignité de Cardinal les met au deſſus des Evêques. * Maimbourg, *Hiſtoire du Pontificat de ſaint Grégoire le Grand.*

Voici de curieuſes remarques du Pére Maimbourg, ſur ce même ſujet. Quand l'égliſe cathédrale étoit vacante, les Papes envoyoient un des Evêques les plus voiſins de cette égliſe pour le gouverner, juſqu'à ce que l'on eût fait l'élection d'un autre Evêque, qui après avoir été conſacré, en prenoit poſſeſſion comme de ſa propre égliſe & de ſon titre, que l'Evêque Adminiſtrateur ou Commendataire n'avoit pas eu. C'eſt là ce qu'on appelloit alors Evêque Cardinal, du nom *cardo* qui ſignifie *un gond*, voulant marquer que l'Evêque titulaire émit attaché à ſon égliſe, pour y exercer continuellement de ſa propre autorité toutes les fonctions de l'Epiſcopat. Voilà, ſelon la plus naturelle & la plus véritable interprétation, ce que ſignifie le mot de *Cardinal*, comme on le peut voir clairement dans pluſieurs Epîtres de S. Grégoire *le Grand*. Ce Pape ayant appris que l'Egliſe d'Alérie en l'iſle de Corſe étoit vacante, écrivit à un Evêque de Corſe nommé Léon, qu'il allât pour la gouverner juſqu'à ce qu'il y eût pourvu & enſuite il y établit Marun, pour en être l'Evêque Cardinal. On voit ſucceſſivement dans cette égliſe deux Evêques, dont l'un n'eſt que Viſiteur ou Adminiſtrateur, & l'autre Titulaire. Le même Grégoire *le Grand*, témoigna au Clergé, à la Nobleſſe, & au peuple de Naples qu'il eppeouvoit le déſir qu'ils avoient que Paul Evêque de Népi leur Viſiteur, fût leur Evêque Cardinal. D'où il eſt aiſé de connoître qu'en tems de ce Pape, & avant lui, tous les Evêques Titulaires étoit attachez à leur égliſe par leur ordination, étoient appellez Cardinaux Evêques. On doit dire le même des Prêtres & des Diacres, à qui les Evêques avoient donné dans leurs diocéſes un Bénéfice ou une charge qui les attachoit à quelque égliſe. Ainſi tous les Archidiacres, & les autres dignitez étoient Cardinaux de l'Egliſe dont ils avoient ſoin. Les autres Prêtres & Diacres, qui n'avoient pas le même attachement, n'étoient point appellez Cardinaux. De là vient que ceux que les Papes envoyoient Défenſeurs dans les Provinces, ou Apocriſiaires & Nonces à Conſtantinople, étoient bien Diacres de l'Egliſe Romaine, mais non pas Cardinaux. Par cette même raiſon tous les

Ce

Curez étant attachez par leur titre à la Paroiſſe qu'on leur avoit confiée pour y adminiſtrer les Sacremens, étoient Prêtres Cardinaux. On appelloit même Prêtre Cardinal celui qui deſſervoit quelque chapelle ou Oratoire dans le Palais d'un Grand, ou ailleurs, parce qu'il en avoit le titre, & y étoit attaché par office. Ainſi il y avoit des Diacres, des Prêtres, & des Evêques Cardinaux dans tous les Diocéſes du monde. A l'égard de l'Egliſe Romaine, il n'y avoit point, du tems de ſaint Grégoire, d'autre Cardinal Evêque, que le Pape même, qui, en qualité de propre Evêque de l'Egliſe particuliére de Rome, y étoit attaché comme à ſon titre. Les Cardinaux Prêtres étoient tous les Curez de Rome, & tous ceux qui y avoient quelque chapelle à deſſervir. Les Diacres, & même les Soudiacres Cardinaux, étoient ceux qui avoient un titre, pour y exercer leurs fonctions. C'eſt là ce qu'étoient les Cardinaux de l'Egliſe Romaine, du tems de ſaint Grégoire, & près de quatre cens ans encore après lui. Mais dans le onziéme ſiécle, les Papes, dont la grandeur s'étoit extrémement accrue, commencérent à ſe faire couronner, (ce qui ſe fit pour la premiére fois ſous le Pontificat du Pape Damaſe II, l'an 1048.) & à établir comme une Cour, & un Conſeil réglé, compoſé de Cardinaux Evêques, Prêtres, & Diacres, différens de ceux qui avoient porté ce titre juſques alors. Les Cardinaux Evêques furent ceux qui étoient Suffragans du Pape, comme Métropolitain. Les Cardinaux Prêtres ou Diacres furent choiſis à la volonté du Pape dans toutes les Provinces & tous les Royaumes de la Chrétienté, ſoit Evêques, Prêtres, Abbez, Princes, Commandeurs, ou Religieux, leur donnant les titres des égliſes, ſans avoir l'obligation de les deſſervir. Ainſi comme le nom de Pape, qui étoit commun à tous les Evêques dans les cinq ou ſix premiers ſiécles de l'Egliſe, a été attribué depuis au ſeul Pontife Romain; de même, le titre de Cardinal, que tous les Evêques, Prêtres, & Diacres Titulaires portoient, à l'égard des égliſes dans leſquelles ils étoient *incardinez*, comme parle ſaint Grégoire, n'appartient plus qu'aux ſeuls Cardinaux de l'Egliſe Romaine, qui poſſédent aujourd'hui le plus illuſtre rang dans l'Egliſe.

Quand le Pape veut créer des Cardinaux, il écrit les noms de ceux qu'il veut élever à cette dignité, & il les fait lire dans le Conſiſtoire, après avoir dit aux Cardinaux *Habetis fratres, &c.* c'eſt à dire, *Vous avez pour freres, &c.* Le Cardinal Patron envoye enſuite quérir ceux qui ſe trouvent à Rome, & les méne au Pape, pour recevoir de lui le bonnet rouge; & au premier Conſiſtoire, la Sainteté leur donne le chapeau. Juſques-là ils demeurent *incognitò* & ne peuvent ſe trouver aux aſſemblées. A l'égard des abſens, le Pape leur dépêche un de ſes Camériers d'honneur pour leur porter le bonnet; mais ils ſont obligez d'aller recevoir le chapeau de la main de ſa Sainteté; & quand ils courent à Rome, on les reçoit en cavalcade. Les habits des Cardinaux ſont la ſoutane, le rochet, la manelet, la mozette & la chape pepite ſur le rochet, dans les actions publiques & ſolemnelles: la couleur de leur habit eſt différente ſelon les tems, ou de rouge, ou de roſe ſéche, ou de violet. Les Cardinaux Réguliers ne portent point de foye, m autre couleur que celle de leur religion, avec une doublûre rouge; mais le chapeau & le bonnet rouge ſont communs à tous. Lorſqu'un Prélat eſt nommé Cardinal, ſes Benéfices ſont cenſez vaquans juſqu'à ce qu'il ait de nouvelles Bulles: & dans les lieux ſujets à la Régale, les Benéfices dépendans de la nomination qui étoient vacans, ou qui viennent à vaquer dans cet intervalle, ſont cenſez vaquer en régale. Quand les Cardinaux ſont envoyez aux Princes, c'eſt en qualité de Légats *à latere*, ou *de latere*; & lors qu'ils ſont envoyez dans une ville, leur gouvernement s'appelle légation. Il y a cinq légations, qui ſont celles d'Avignon, de Ferrare, de Bologne, de Ravenne & de Pérouſe. * Du Cange, *Gloſſarium Latinitatis.*

2. L'Hiſtoire nous apprend qu'il y a eu autrefois en France des Prêtres Cardinaux, auſſi-bien qu'à Rome, qui n'étoient autres que des Curez. On le fait voir par deux anciens titres; l'un eſt de Thibaud, Evêque de Soiſſons, lequel confirmant la fondation de l'Abbaie de Saint-Jean-des-Vignes, faite par Hugues, Seigneur de Château-Thierri, exige que la Prêtre Cardinal du lieu *Presbyter Cardinalis ipſius loci* (c'eſt à dire, le Curé de la Paroiſſe, dans l'étendue de laquelle l'Abbaie de Saint-Jean-des-Vignes a été fondée,) ſoit tenu de rendre raiſon à l'Evêque de Soiſſons & à ſon Archidiacre, du ſoin qu'il aura eu de ſes Paroiſſiens, comme il faiſoit auparavant. Ce Prêtre Cardinal (du Pierre le Cris, Chanoine Régulier de l'Ordre de ſaint Auguſtin en cette même Abbaie) étoit le Curé de Saint-Jacques, un des douze Curez de la ville de Soiſſons ou des environs. L'autre titre eſt la confirmation de cette fondation par le Roi Philippe I, Roi de France, en 1076, où les mêmes termes ſont employez. L'ancien Pontifical écrit à la main, qui ſervoit aux Evêques de Troyes, il y a plus de 450 ans, fait foi auſſi que de tout tems l'Evêque de Troyes avoit eu des Prêtres Cardinaux qui ne ſont autres que les treize Curez dénommez au Rituel manuſcrit de la même égliſe, leſquels encore aujourd'hui doivent aſſiſter l'Evêque quand il conſacre le chrême & les onctions le jeudi ſaint; & à la bénédiction ſolemnelle des Fonts, les veilles de Pâques, & de Pentecôte. Ils ſont nommez dans ce Pontifical *Sacerdotes Cardinales*. Paſquier rapporte ſur ce ſujet, qu'en un Concile tenu à Mets ſous Charlemagne, il eſt ordonné que les Evêques diſpoſeront canoniquement des titres cardinaux établis dans les villes & dans les fauxbourgs, c'eſt à dire, des Curez. On peut remarquer, que dans l'Abbaie de Saint-Remy de Rheims, il y a eu de tout tems quatre Religieux appellez Cardinaux, c'eſt à dire, principaux; parce que ce ſont eux qui officient au grand autel dans les Fêtes ſolemnelles. On voit néanmoins dans quelques Epîtres du Pape ſaint Grégoire, & d'Adrien II, que *Cardinalis ſacerdos*, ſe prend pour un Evêque, & que *Cardinalem conſtitutus in Eccleſia Biturienſi*, c'eſt, être fait Archevêque de Bourges, quoiqu'ordinairement les Curez des Gaules ayent été appellez *Presbyteri Cardinales*. * Traité de l'origine des Cardinaux. Du Cange, *Gloſſar.*]

Pour ſatisfaire la curioſité du Lecteur, l'on rapportera ici l'année de la nomination de tous les Cardinaux, leur patrie, leurs dignitez & le tems de leur mort depuis l'an 1119, que Guy dit de Guillaume Comte de Bourgogne, fut élu Pape ſous le nom de CALIXTE II, la plupart des Cardinaux précédens n'étant connus que par leurs noms propres, ou par leurs titres, comme on la pourra remarquer pendant quelques années de ce catalogue, auquel on ajoûtera ſous quel nom ſont rapportez ceux dont il eſt parlé dans cet Ouvrage.

CALIXTE II, élu Pape en 1119, mort en 1124. *Année de leur mort.*

Promotions de Cardinaux.

1. Pierre-François, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcel, Légat en France ſous le Pape HONORIUS II.

2. Etienne de Montbéliard, neveu du Pape, Evêque de Metz, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Cofmedin*. 1164.

3. Etienne, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*.

4. Jonathas, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme & de ſaint Damien.

5. Aimeric de la Châtre, François, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie le neuve. *Voyez* CHATRE. 1185?

6. Ponce, Abbé de Cluny.

7. Guillaume, Evêque de Paleſtrine: le Schiſme s'étant élevé dans l'Egliſe après la mort du Pape Honorius II, il contribua à l'élection d'Innocent II, contre Anaclet II. 1140.

8. Grégoire, Romain, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, ſuivit le parti d'Anaclet II, fut élu Antipape ſous le nom de Victor IV, contre Innocent II, s'étant depuis démis par le moyen de ſaint Bernard, & fut depuis nommé Cardinal du même titre.

9. Cîles, ou Cilon, Evêque, Cardinal de Feſcati, fut nommé en 1127, par le Pape Honorius II, Légat en Syrie, d'où il paſſa en Pologne en la même qualité de Légat, y convertit les peuples, & y fit bâtir pluſieurs égliſes. Etant revenu à Rome pendant le Schiſme, il abandonna le parti d'Innocent II, pour ſuivre celui d'Anaclet II; mais après la mort de ce dernier, il retourna à celui d'Innocent.

10. Gerard Caccianêmici, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Croix de Jéruſalem, puis Pape ſous le nom de LUCE II.

11. Grégoire Tarquini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Serge & de ſaint Bacche.

12. Ange, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, ſuivit le parti d'Anaclet II, qui le nomma Prêtre, Cardinal du titre de Ste Pudentiane.

13. Louis Lucidi, de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de S. Clément.

14. Raynier, de Bourgogne, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve.

15. Robert, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Sabine.

16. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de S. Sixte.

17. Gaultier, Diacre, Cardinal du titre de S. Théodore.

18. Gérard, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Luce, puis Prêtre du titre de ſainte Aquilée & de ſainte Priſque.

19. Robert, Prêtre, Cardinal du titre de S. Euſébe.

20. Ubert, Diacre, Cardinal, du titre de ſainte Marie *in Via Lata*.

21. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Luce *in Septiſolio*.

22. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite.

23. Grégoire Albergati, Romain, Prêtre Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina*.

24. Hugues Lectifredi, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital.

HONORIUS II, élu Pape en 1124, mort en 1130.

Premiére Promotion en 1125.

1. Matthieu, François, Religieux Bénédictin de ſaint Martin-des-Champs à Paris, Cardinal Evêque d'Albano. 1135.

2. Jean, Bolonois, Général des Camaldules, Cardinal Evêque d'Oſtie.

3. Grégoire, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Balbine.

4. Ubert de Ratta, de Piſe, Prêtre Cardinal du titre de S. Clément, & Archevêque de Piſe. 1138.

5. Matthieu, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre-ès-Liens, ſuivit le parti de l'Antipape Anaclet, contre le Pape Innocent II.

6. Pierre Cariacéne de Garſindo, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de S. Sylvéſtre & de S. Martin-aux-monts.

7. Albéric Tomacelli, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul.

8. Etienne, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Luce

ce *in Silice*, ſuivit le parti de l'Antipape Anaclet II, qui le nomma Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Damaſo*; mais il rentra ſous l'obédience du Pape Innocent II, & retourna en ſon premier ordre de Diacre. *Année de leur mort.*

9. Hugues, Bolonois, Cardinal du titre de S. Théodore, & Archiprêtre de S. Pierre.

Seconde Promotion en 1126.

10. Conrad de Suburra, Romain, neveu du Pape; puis Pape ſous le nom d'ANASTASE IV.
11. Sigizzon, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre & de S. Marcellin.
12. Rodolphe, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis Evêque d'Oſtie.

Troiſième Promotion en 1127.

13. Anſelme, Chanoine Régulier de ſaint Pierre, *in Cella aurea* à Pavie, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina*.
14. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de S. Anaſtaſe.
15. Anſelme, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cécile.
16. Guy de Caſtillon, puis Pape ſous le nom de CÉLESTIN II.
17. Henri, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Priſque, ſuivit le parti de l'Antipape Anaclet II.
18. Ruſtique de Ruſticis, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*, & Archiprêtre de l'égliſe de S. Pierre.
19. Albert Theodoli, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Théodore.
20. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien, & Légat en France ſous le Pape Honorius II.

Auſquels on ajoute,

21. Guy, Evêque de Tivoli, Cardinal du titre de S. . . . .
22. Grégoire, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine.
23. Yves de ſaint Victor, Chanoine Régulier de ſaint Victor à Paris, Cardinal du titre de S. Laurent *in Damaſo*.
24. Crégoire, Cardinal du titre de ſaint Théodore, Légat en Danemarck, en Suède, & en Bohême.
25. Rodolphe de Staffa, de Pérouſe, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis Evêque de Pérouſe.

INNOCENT II, élu Pape en 1130, mort en 1143.

Première Promotion en 1130.

1. Baudouin, François, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . . puis Archevêque de Piſe.
2. Luc, François, ami de ſaint Bernard, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean & de S. Paul. 1146.
3. Martin Cibo, Genois, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Eſtienne *in Cælio Monte*, puis Légat en Danemarck.
4. Robert, Anglois, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . . . puis Chancelier de l'Egliſe Romaine. 1149.
5. Azon, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie.
6. Odon, ou Odon, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*.
7. Guy des Comtes de Ciprone, de Piſe, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme & de S. Damien, Légat en France & en Allemagne, & Chancelier de l'Egliſe Romaine. 1153.
8. Guy, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Adrien.
9. Pierre, Religieux du Mont-Caſſin, & Abbé de. . . . , Cardinal.

Seconde Promotion en 1133.

10. Drogon, François, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, & Abbé de Saint-Jean de Laon, puis Evêque d'Oſtie. 1138.
11. Hubault, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via lata*. 1144.
12. Hubault de Lunata, Luquois, Prêtre, Cardinal du titre de S. . .

Troiſième Promotion en 1134.

13. Théodenin, Allemand, Cardinal Evêque de Porto, du titre de ſainte Ruſine, & Légat en Allemagne.
14. Guy, Evêque de Tivoli, Cardinal.
15. Stannus, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine.
16. Luce Boëtius, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Vite & de ſaint Modeſte *in Macello*.
17. Griffon, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, puis Evêque de Ferrare.
18. Vaſſal, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Euſtache, puis de ſainte Marie *in Aquiro*. *Année de leur mort.*
19. Chryſogon, François, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portica*, puis Prêtre du titre de ſainte Praxéde, ami particulier de S. Bernard.
20. Crégoire de Papareſchi, Romain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Ange.
21. Gérard, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*.

Quatrième Promotion en 1138.

22. Albéric, François, Religieux de l'Ordre de Cluny, Cardinal, Evêque d'Oſtie, Légat en France, en Angleterre & en Syrie. *Voyez* ALBE'RIC. 1147.
23. Hugues de Saint-Victor, Saxon, Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Auguſtin, fameux Théologien à Paris, Cardinal, Evêque de Fraſcati.
24. Crégoire, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre.
25. Presbyter, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane.
26. Guy Bellagio, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Chryſogon, Légat en Arragon & en Orient. *Voyez* BELLAGIO.
27. Raynier, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Priſque.
28. Goizon, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cécile.
29. Rabaud, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . . puis Evêque de Modéne.
30. Octavien de Montrello, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre du titre de ſainte Cécile, & Antipape ſous le nom de VICTOR IV.
31. Thomas, Milanois, Chanoine Régulier, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital.
32. Hubault, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien.

Cinquième Promotion en 1140.

33. Etienne, François, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Cardinal Evêque de Palestrine. 1144.
34. Raynaud des Comtes de Marſe, Abbé du Mont-Caſſin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcellin. 1165.
35. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane.
36. Hubault Allocingoli, Luquois, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxéde, puis Evêque d'Oſtie & Pape ſous le nom de LUCE III.
37. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne.
38. Hubault, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul. 1150.
39. Hugues de le Feuille, François, Religieux de l'Abbaie de Corbie en France, Diacre, Cardinal du titre de S. . . .
40. Guy, de Piſe, Diacre, Cardinal du titre de S. . . .
41. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*.
42. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portica*.

Sixième Promotion en 1142.

43. Imar, François, Religieux de ſaint Martin-des-Champs près de Paris, Ordre de ſaint Benoît, Cardinal, Evêque de Fraſcati, contribua beaucoup à l'élection de l'Antipape Victor IV, qu'il conſacra; pour quoi il fut excommunié par le Pape Alexandre III. 1164.
44. Pierre, frére du Pape Innocent II, Cardinal, Evêque d'Albano.
45. Gilbert, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marc.
46. Guy Morticoſi, de Piſe, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Damaſo*.
47. Nicolas, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de S. Cyriaque.

Pluſieurs Auteurs célébres rapportent que le Pape Innocent II nomma encore Cardinaux

48. Innocent Savelli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marc.
49. Adinulphe, Abbé de ſainte Marie, Ordre de ſaint Benoît, Cardinal du titre de S. . . . .
50. Godefroy, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Juſtine. 1141.
51. Manfroy, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine.
52. Yves, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*.
53. Lampédius, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital.
54. Azon, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie.
55. Crégoire, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Priſque.
56. Suſinus, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne *in Cælio Monte*.
57. Albert, Cardinal, Evêque d'Albano.

ANA-

ANACLET II, Antipape, élu en 1130, mort en 1138.

VICTOR IV, Antipape, élu en 1138, fe démit la même année, & reconnut le Pape Innocent II.

CE'LESTIN II, élu Pape en 1143, mort en 1144.

Promotion en 1144.

1. Robert Pulle, ou Pullein, Anglois, Cardinal & Chancelier de l'Egliſe Romaine. *Voyez* PULLE.
2. Raynier, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne *in Cœlio Monte.*
3. Manfroy, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine.
4. Jules, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcel, puis Evêque de Paleſtrine & Légat en Sicile & en Hongrie.
5. Aribert, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie. 1156.
6. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de S. . . .
7. Jean Paparon, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Adrien, puis Prêtre du titre de ſaint Laurent *in Damaſo.* *Voyez* PAPARON.
8. Rodolphe, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Lucie.
9. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de S. Ange. 1168.
10. Aſtalde Aſtalli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Euſtache, puis Prêtre du titre de ſainte Priſque. *Voyez* ASTALLI.
11. Jean, Chanoine Régulier de ſaint Fridian de Lucques, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la neuve.
12. Hugues, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina.*
13. Hyacinthe des Urſins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Cofmedin*, puis Pape ſous le nom de CE'LESTIN III.

LUCE II, élu Pape en 1144, mort en 1145.

Première Promotion en 1144.

1. Humbert Caccianémici, Bolonois, Chanoine Régulier de ſainte Croix de Jéruſalem, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Croix de Jéruſalem. *Voyez* CACCIANE'MICI.

Seconde Promotion en 1144.

2. Guarin, Bolonois, Chanoine Régulier de ſainte Croix de Mortare, Cardinal Evêque de Paleſtrine. 1159.
3. Guy Cibo, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de ſte Pudentiane.
4. Villanus, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne *in Cœlio Monte.*
5. Bérard, Diacre, Cardinal du titre de S. . . . .
6. Bernard, Diacre, Cardinal du titre de S. . . . .
7. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via lata.*
8. Guy, François, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portico.* 1156.
9. Raynier Mareſcotti, Bolonois, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Serge & de ſaint Bacche.
10. Hugues, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Lucina.*
11. Nicolas, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Damas, & Garde de la bibliothéque du Vatican.

EUGE'NE III, élu Pape en 1145, mort en 1153.

Première Promotion en 1145.

1. Bernard, Chanoine Régulier de ſaint Fridian de Lucques, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Clément, Légat en Allemagne, & Evêque de Porto. *Voyez* BE'RNARD. 1176.
2. Jourdain des Urſins, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, & Légat en Allemagne. 1165.
3. Roland Bandinelli, Siennois, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Côme & de ſaint Damien, puis Prêtre du titre de ſaint Marc, Chancelier de l'Egliſe Romaine, & Pape ſous le nom d'ALEXANDRE III.

Seconde Promotion en 1146.

4. Nicolas Breachper, Anglois, Abbé de S. Ruf en Dauphiné, Cardinal Evêque d'Albano, puis Pape ſous le nom d'ADRIEN IV.
5. Bernard, Religieux du Mont-Caſſin, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint. . . . .
6. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de S. Clément, Légat en Allemagne.
7. Gérard Cajétan, Chanoine de Piſe, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via lata*, & Légat en Allemagne. *Voyez* CAJE'TAN. 1154.

Année de leur mort.

8. Galfroy Artus, Diacre, Cardinal du titre de S.... puis Evêque de S. Aſaph. Année de leur mort.

Troiſième Promotion en 1150.

9. Jean de Surri, Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, Légat en Allemagne & en Orient.
10. Hugues, François, Diſciple de ſaint Bernard, Abbé des Trois-Fontaines, Cardinal Evêque d'Oſtie. *Voyez* HUGUES DE CITEAUX. 1138.
11. Gérard, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Cœlio Monte.* 1153.
12. Centius, Romain, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Lucina*, puis Evêque de Porto. 1159.
13. Henri Moricori, de Piſe, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée, Légat en Sicile, vers l'Empereur Frédéric, en France & en Angleterre. 1179.
14. Jean de Mercone de Piſe, Archidiacre de Tyr, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Silveſtre & de ſaint Martin-aux-Monts.
15. Hildebrand Groſſus, Bolonois, Curé de Saint-Germinian de Modène, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Euſtache, puis Prêtre du titre des douze Apôtres, & Evêque de Modène.
16. Othon, Lombard, Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere*, & Légat en Eſpagne.
17. Centius, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro.*
18. Bernard, de Piſe, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Côme & de ſaint Damien. 1170.
19. Jean, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Serge & de ſaint Bacche.
20. Silveſtre, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, & Abbé de Subiac, Cardinal du titre de S. . . . .
21. Jean François, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît & Abbé de Déols, Cardinal du titre de ſaint. . . .
22. Arduin, Evêque de Cumes, Cardinal du titre de ſaint. . . . .
23. Mathieu, Cardinal du titre de ſaint. . . & Archiprêtre de ſainte Marie Majeure.
24. Guy de Crême, Diacre, Cardinal, puis Prêtre du titre de ſaint Calixte, & Antipape ſous le nom de PASCAL III.

ANASTASE IV, élu Pape en 1153, mort en 1154.

Promotion en 1153.

1. Grégoire de Soburra, Romain, neveu du Pape, Cardinal Evêque de Sabine.

ADRIEN IV, élu Pape en 1154, mort en 1159

Première Promotion en 1155.

1. Jean Pizzuti, Napolitain, Chanoine Régulier de ſaint Victor de Paris, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie le Neuve, puis Prêtre du titre de ſainte Anaſtaſie.
2. Jean, Napolitain, Cardinal du titre de S. . . . .
3. Boſon, Anglois, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Côme & de ſaint Damien, puis Prêtre du titre de ſainte Pudentiane, & Légat en Portugal.
4. Bonadus de Bonadie, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Ange, puis Prêtre du titre de ſaint Chryſogon.
5. Ardice Rivoltella, Milanois, Diacre, Cardinal de titre de ſaint Théodore, & Légat à Conſtantinople. 1186.
6. Albert de Mora, de Bénévent, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Adrien, puis Prêtre du titre de ſaint Laurent *in Lucina*, & Pape ſous le nom de GRE'GOIRE VIII.
7. Guillaume Matingua, natif & Archidiacre de Pavie, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via lata*, puis Prêtre du titre de ſaint Pierre-ès-Liens, Evêque de Porto & de ſainte Rufine, & Légat en Allemagne, en France & en Angleterre. 1177.

Seconde Promotion en 1158.

8. Cinthio Papa, Romain, proche parent du Pape Innocent II, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Adrien, puis Prêtre du titre de ſainte Cécile.
9. Pierre de Miſo, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Euſtache, puis Prêtre du titre de ſaint Laurent *in Damaſo*, & Légat en Hongrie.
10. Raymond, Diacre, Cardinal de titre de ſainte Marie *in Via lata*, Légat en Eſpagne.
11. Jean Conti, d'Aniane, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portica*, puis Prêtre du titre de ſaint Marc, Evêque de Paleſtrine, & Légat en Lombardie, en France, en Hongrie & en Angleterre. 1196.
12. Simon Borelli, Abbé de Subiac, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica.*

Troisième Promotion en 1159.

Année de leur mort.

23. Gautier Cardinal, Evêque d'Albano. 1178.
14. Ubald, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Luce.
15. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis Antipape sous le nom de VICTOR IV.
16. Jacques, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul.
17. Gerard, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane.
18. Crégoire, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portuen.*
19. Boniface, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien.
20. Gérard, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere.*
21. Hubert, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque.
22. Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce

ALEXANDRE III, élu Pape en 1159, mort en 1181.

Première Promotion en 1163.

1. Conrad de Wittelsbach, Comte Palatin du Rhin, issu des Ducs de Baviere, Allemand, & proche parent de l'Empereur Frédéric *Barberousse*, Archevêque de Mayence & de Saltzbourg, Cardinal Evêque de la Sabine. *Voyez* CONRAD. 1202.
2. Manfroy, Sicilien, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de sainte Cécile, Evêque de Palestrine, & Légat en Sicile. 1177.
3. Hugues de Ricafoli, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. 1177.
4. Odéricus, Abbé de saint Jean *in Venere*, Diacre, Cardinal du titre de saint. . . 1177.

Seconde Promotion en 1164.

5. Hugues, Romain, Cardinal, Evêque de Plaisance & de Frascati.
6. Bernier, François, Abbé de Saint-Crépin de Soissons, Cardinal Evêque de . . .
7. Herman, Soudiacre & Notaire Apostolique, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne.
8. Saint-Caldin de Sala, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, puis Archevêque de Milan. 1175.
9. Théodin, Abbé du Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . 1166.
10. Théodin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis Evêque de Porto, & Légat en Angleterre. 1186.
11. Pierre, Bolonois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis Prêtre du titre de sainte Susanne, & Légat en Sicile.
12. Vitellius, Religieux & Abbé de . . . Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche. 1174.
13. Jérôme, Chanoine Regulier de la Congrégation de saint Fridian de Luques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve,

Troisième Promotion en 1173.

14. Pierre, Evêque de Metz, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, Légat en France & en Angleterre.
15. Vibian Thomasi, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne, *in Celio Monte*, Légat en Irlande & en Ecosse.
16. Lambert Cribelli, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . puis Archevêque de Milan, & Pape sous le nom d'URBAIN III.
17. Hugues, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Clement, Légat en France, en Angleterre & en Ecosse.
18. Laborans, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portico*, puis Prêtre du titre de sainte Marie au delà du Tibre, Légat en Lombardie.
19. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, Légat en France contre les Albigeois.
20. Raynico, de Pavie, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de saint Jean & de saint Paul, & Légat en Lombardie.

Quatrième Promotion en 1178.

21. Herbert de Bosham, Anglois, & Chancelier de saint Thomas Archevêque de Cantorbery, Prêtre, Cardinal du titre de saint. . . puis Archevêque de Bénévent. *Voyez* HERBERT DE BOSHAM.
22. Pierre de Pavie, Cardinal, Evêque de Frascati, puis Vicaire de la ville de Rome.
23. Roger, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusèbe, puis Archevêque de Bénévent
24. Bernard, de Bénévent, Cardinal Evêque de Palestrine.
25. Arduin, Chanoine Régulier de la Congrégation de saint Fridian de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. Année de leur mort.
26. Mathieu, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel.
27. Jean, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange.
28. Mathieu, Chanoine Régulier de la Congrégation de saint Fridian de Luques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve.
29. Gratian, de Pise, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien.
30. Bernard, Diacre, Cardinal du titre de S. . .
31. Raynier, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien. 1182.

Cinquième Promotion en 1180.

32. Henry, François, Abbé de Clairvaux, Cardinal, Evêque d'Albano, Légat en France & vers plusieurs Rois & Princes. 1188.
33. Paul Scholarii, Romain, Cardinal Evêque de Palestrine, puis Pape sous le nom de CLÉMENT III.
34. Gérard, François, Archidiacre d'Autun, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Celio Monte.* 1179.
35. Verarvertus, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clement.
36. Pierre des Ursins, Romain, Cardinal du titre de saint. . . 1181.
37. Antoine, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc.
38. Tiburtius, Diacre, Cardinal du titre de saint. . . Légat vers l'Empereur de Grèce
39. Thibault, François, Abbé de Cluny, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis Evêque d'Ostie. 1188.
40. Guillaume de Champagne, François, Archevêque de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* CHAMPAGNE. 1202.
41. Jean, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul.
42. Raso, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien,
43. Jacques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin.*
44. Robert, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne.
45. Lesbio Crossus, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne.
46. Galand, Cardinal.
47. Herman, Diacre, Cardinal du titre de S. Ange.
48. Hildebert, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres.
49. Lombard, natif de Plaisance, Cardinal du titre de S. . . . & Archevêque de Bénévent. 1179.
50. Marcel, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro.*

VICTOR IV, Antipape, élu en 1159, *mort en* 1164.

PASCAL III, Antipape, élu en 1164, *mort en* 1169.

CALISTE III, Antipape, élu en 1169, *reconnu en* 1178 *le Pape Alexandre III, pour légitime Pontife.*

LUCE III, élu Pape en 1181, mort en 1185.

Première Promotion en 1185.

1 Hubert Allucingoli, de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso.*
2. Pandulphe Masca, de Pise, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, Légat à Gènes & en Toscane. *Voyez* PANDULPHE.
3. Bobon des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Prêtre du titre de sainte Anastasie, & Evêque de Porto
4. Octavien, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de S. Bacche, puis Evêque d'Ostie, Légat en France, en Sicile, en Angleterre. *Voyez* OCTAVIEN. 1206.
5. Gérard Allucingoli, de Luques, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Evêque de Luques, & Légat en France & en Sicile. 1201.
6. Sobred, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis Prêtre du titre de sainte Prisque, Légat en Lombardie, à Venise, en France & en Syrie. 1211.
7. Domnus Albini, Milanois, Chanoine Régulier, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis Frère du titre de sainte Croix de Jérusalem, Evêque d'Albano. 1198.

Seconde Promotion en 1183.

8. Bofon, François, Cardinal du titre de saint Ange.
9. Melior, François, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de saint Paul, Légat en France.
10. Adelard, de Vérone, Prêtre, Cardinal du titre de

de saint Marcel, puis Evêque de Vérone & Légat en Orient. Année de leur mort.

11. Rolland, François, Abbé de Bourgdieu en Berry, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*, puis Evêque de Dol en Bretagne, & Légat en Angleterre. 1211.

12. Pierre de Plaisance, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre de titre de sainte Cecile, & Légat en Sicile.

13. Rodolphe Nigelli, de Pise, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de sainte Prudède.

14. Raynier, dit *le Petit*, Cardinal de titre de S...

15. Siméon Palmiéri, Cardinal de titre de S...

16. Jean, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc.

URBAIN III, élu Pape en 1185, mort en 1187.

Promotion en ...

1. Henri de Sully, François, Archevêque de Bourges, Cardinal du titre de S... 1200.

2. Gandulphe, de Plaisance, Abbé de Saint-Sixte de Plaisance, Cardinal du titre de S... 1229.

GREGOIRE VIII, élu Pape en 1187, mort la même année.

CLEMENT III, élu Pape en 1188, mort en 1191.

Première Promotion en 1188.

1. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément.

2. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*, & Légat en Lombardie, Hongrie & Sicile.

3. Alexis, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre de titre de sainte Susanne.

4. Bobon, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. 1189.

5. Jourdain de Ceccano, Abbé de Fosse-Neuve, Ordre de Cîteaux, Diacre, Cardinal du titre de S... puis Prêtre du titre de sainte Pudentiane, Légat en France & en Allemagne. 1206.

6. Jean Felix, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Eustache, puis Prêtre du titre de Ste Susanne.

7. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de saint ... puis Prêtre du titre de saint Pierre-ès Liens.

8. Bernard, Chanoine Régulier de saint Fridian de Lucques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis Prêtre du titre de saint Pierre-ès-Liens, & Légat en Toscane. *Voyez* BERNARD.

9. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis Prêtre du titre de sainte Vetine, & Légat à Spolete & en Ombrie.

10. Jean Matthranca, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Théodote.

Seconde Promotion en 1188.

11. Jean, de Lombardie, Prêtre, Cardinal de titre de saint Clement, puis Evêque de Viterbe & d'Albano.

Troisième Promotion en 1190.

12. Pierre Gallocia, Romain, Cardinal Evêque de Porto.

13. Rufin, Evêque de Rimini, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxede.

14. Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint ... puis Prêtre du titre de sainte Anastasie.

15. Gilles, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, & Légat en Sicile.

16. Guy Paré, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint ... puis Prêtre du titre de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Palestrine & Légat en Lombardie. *Voyez* PARE. 1205.

17. Gregoire de Monte-Carello, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, & Légat en Toscane.

18. Jean Barrathi, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint ....

19. Lotaire Conti, Romain, Diacre, Cardinal de titre de saint Serge & de saint Bacche, puis Pape sous le nom d'Innocent III.

20. Nicolas, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*.

21. Grégoire, Diacre, Cardinal de titre de saint Ange, & Légat en Espagne.

22. Guy Paré, François, Abbé de Cîteaux, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, puis Evêque de Palestrine, & Légat en Allemagne & en France. *Voyez* CUY.

23. Jean, Diacre, Cardinal de titre de saint Serge & de S. Bacche. 1220.

24. Alexandre, Prêtre Cardinal de titre de S. Silvestre & de saint Martin.

25. Maynard, François, Abbé de Pontigny, Cardinal Evêque de Palestrine.

Année de leur mort.

CELESTIN III, élu Pape en 1191, mort en 1198.

Première Promotion en ....

1. Hugolin Bobon, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silvestre & de S. Martin. *Voyez* BOBON. 1210.

2. Jean, de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusebe *in Caelio Monte*, Légat en Allemagne, en Sicile, en Angleterre & en Irlande.

3. Rotroy de l'Isle, Abbé de Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcellin & de S. Pierre, & Légat en Sicile. 1212.

4. Cinthio Cenci, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina*, Légat à Pise & en Sicile.

Seconde Promotion en 1192.

5. Jean Colonne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, puis Evêque de la Sabine, & Légat à Pise.

6. Fidantius, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcel, & Légat en Lombardie.

7. Pierre de Capoue, d'Amalphi, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via Lata*, puis Prêtre du titre de S. Marcel, & Légat en Lombardie, en Sicile, en Pologne, en France & dans les pais d'Outre-Mer. *Voyez* CAPOUE. 1209.

8. Bobon, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Théodore.

9. Cencio Savelli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce *in Silice*, puis Prêtre du titre de saint Jean & de S. Paul, & Pape sous le nom d'Honorius III.

10. Albert de Lorraine, Evêque de Liége, Cardinal. *Voyez* ALBERT. 1193.

11. Nicolas Bobo, Romain, neveu du Pape, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*.

12. Simon de Louvain, Evêque de Liége, Cardinal. 1196.

INNOCENT III, élu Pape en 1198, mort en 1216.

Première Promotion en 1198.

1. Hugolin Conti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Evêque d'Ostie, & Pape sous le nom de Grégoire IX.

2. Gérard, François, Abbé de Pontigny, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*. 1210.

Seconde Promotion en 1200.

3. Benoît, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis Evêque de Porto, & Légat à Constantinople.

4. Léon Brancaléon, Romain, Chanoine Régulier de saint Fridian de Luques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie *in Septisolio*, puis Prêtre du titre de sainte Croix de Jérusalem, Légat en Allemagne, en Saxe, en Hongrie & en Bulgarie. 1230.

5. Matthieu, Diacre, Cardinal du titre de S. Théodore. 1206.

6. Jean Conti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Cosmedin*, & Chancelier de l'Eglise Romaine. 1213.

Troisième Promotion en 1205.

7. Nicolas de Romanis, Romain, Cardinal, Evêque de Frascati, & Légat en Angleterre. 1219.

8. Roger, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie & Légat en Sicile.

9. Guy, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Evêque de Palestrine, & Légat en Lombardie. 1227.

10. Jean, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, & Légat en Angleterre & en France.

11. Pierre de Morra, de Bénévent, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange & Légat en France & en Arragon. 1213.

12. Jacques Galon, mal nommé Gualla, Evêque de Verceil, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*, puis Prêtre du titre de saint Silvestre, & de saint Martin, & Légat en France, en Angleterre & en Allemagne. *Voyez* CALON.

Quatrième Promotion en 1206.

13. Octrelen Conti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Serge & de saint Bacche.

14. Grégoire Crescentio, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Théodore, & Légat en Dannemarck. 1225.

15. Jean, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien.

16. Pélage Calvani, Espagnol, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce *in Silice*, puis Evêque d'Albano, & Légat en l'expédition de Damiette & en Sicile. *Voyez* PELAGE. 1240.

Cinquiéme Promotion en 1206. — Année de leur mort.

17. Pierre Saxon, d'Anlane, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, & Légat en Allemagne.
18. Maur, Evêque d'Amélia en Ombrie, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint ... & Légat en Allemagne. 1225.
19. Ange, Diacre, Cardinal de titre de ſaint Adrien.

Sixiéme Promotion en 1211.

20. Jean, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Praxéde.
21. Grégoire, Cardinal, Evêque de Sabino.

Septiéme Promotion en 1212.

22. Etienne de Ceccano, dit *de Foſſanova*, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Ange, puis Prêtre du titre des douze Apôtres. *Voyez* CECCANO. 1227.
23. Etienne Langthon, Anglois, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine & Chancelier de l'égliſe de Paris, puis Archevêque de Cantorbéry, & Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Chryſogon. *Voyez* LANGTHON. 1228.
24. Grégoire Théodoli, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie.
25. Pierre de Douzy, Flamand, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Damaſo*, puis Légat en France & en Eſpagne, & Evêque de la Sabina. 1221.
26. Riynier Cappochi, de Viterbe, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Cofmedin* puis Evêque de Viterbe. *Voyez* CAPPOCHI. 1252.
27. Romain Bonaventura, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Ange, puis Evêque de Porto, Légat en France & en Angleterre, & Vicaire du Pape.
28. Thomas de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine, & Légat en Lombardie. 1243.
29. Bertrand, Diacre, Cardinal du titre de ſaint George *in Velabro*, & Légat en France.
30. Etienne, Diacre, Cardinal de titre de ſaint Adrien, puis Prêtre du titre de ſainte Marie au delà du Tibre, & Légat en Sicile. 1254.
31. Robert Curſon, Anglois, Chanoine & Chancelier de l'égliſe de Paris, Cardinal de titre de ſaint Etienne *in Cœlio Monte*, Légat en Angleterre, & en France. *Voyez* CURSON. 1218.

Il y a des Auteurs qui remarquent que le Pape Innocent III nomma auſſi Cardinaux

32. Obert Terzaghi, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Cœlio Monte*, puis Archevêque de Milan.
33. Ubert, Cardinal du titre de S.... & Archevêque de Milan.
34. Gérard de Seſſio, de Reggio, Evêque de Novare, puis Cardinal, Evêque d'Albano, & Archevêque de Milan.
35. Raoul, François, Evêque d'Arras, Cardinal du titre de S..., 1220.
36. Pierre, Abbé de Mont-Caſſin, Prêtre Cardinal du titre de S... 1210.
37. Raynier, de Todi, Chanoine Régulier de ſainte Marie de Bologne. 1217.
38. Sigefroy, Baron d'Eppenſtein, Archevêque de Mayence, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine. 1225.
39. Godefroy, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxéde, Légat en la Terre Sainte, & élu Patriarche de Conſtantinople.
40. Gauthier, Diacre, Cardinal de titre de ſainte Marie *in Portica*.
41. Jean Dominique, natif de Poligny en Ombrie, Prêtre Cardinal du titre de ſaint Cyriaque.
42. Alebrandin Cajétan, Romain, Diacre, Cardinal de ſaint Euſtache, puis Prêtre du titre de ſainte Suſanne, & Evêque de la Sabina.

HONORIUS III, élu Pape en 1216, mort en 1227.

Premiére Promotion en 1216.

1. Centio Savelli, Romain, Cardinal Evêque de Porto, & Légat en Eſpagne. 1219.
2. Jean Colonne, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxéde, Légat à Conſtantinople & en Syrie. *Voyez* COLONNE. 1245.
3. Gilles de Torrès, Eſpagnol, Chanoine de l'égliſe de Burgos, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Côme & de ſaint Damien, puis Archevêque de Tolède. 1254.
4. Bertrand Savelli, Romain, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, Légat en France & en Eſpagne.
5. Pierre, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint George *in Velabro*. 1242.
6. Nicolas, Diacre Cardinal du titre de ſa Ste Marie *in Aquiro*.

Seconde Promotion en 1219. — Année de leur mort.

7. Conrad, fils d'Egon, Comte de Vrach, Allemand, Abbé de Cîteaux, Cardinal Evêque de Porto, Légat en France, en Eſpagne, en Allemagne, & en la Paleſtine. *Voyez* CONRAD. 1227.
8. Nicolas de Clermont, Sicilien, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Cardinal, Evêque de Fraſcati, & Légat en Allemagne.

Troiſiéme Promotion en 1220.

9. Pierre de Capoue, fameux Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de Sainte-Croix de Jéruſalem, & Patriarche d'Antioche.
10. Barthélemi, François, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane.

Quatriéme Promotion en 1221.

11. Olivier Saxon, Allemand, Evêque de Paderborn, Cardinal Evêque de la Sabina, & Légat vers l'Empereur. 1227.

Cardinaux dont le tems de la Promotion eſt ignoré.

12. Thomas, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Balbine.
13. Robert, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul.

GREGOIRE IX, élu Pape en 1227, mort en 1241.

Premiére Promotion en 1227.

1. Pierre Alegrin, dit *d'Abbeville*, François, Archevêque de Beſançon, Cardinal, Evêque de la Sabina, Légat en Eſpagne & en Portugal. *Voyez* ALEGRIN. 1237.
2. Geofroy de Caſtillon, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marc, puis Evêque de la Sabine, & Pape ſous le nom de CELESTIN IV. 1254.
3. Raimuld Conti, Romain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Euſtache, puis Evêque d'Oſtie, & Pape ſous le nom d'ALEXANDRE IV. 1218.
4. Sinibalde de Fieſque, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Lucina*, puis Pape ſous le nom d'INNOCENT IV.
5. Othon le Blanc, des Marquis de Montferrat, de Caſal en Lombardie, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere*, puis Evêque de Porto & Légat en Angleterre & en Ecoſſe. *Voyez* BLANC. 1252.

Seconde Promotion en 1228.

6. Jacques de Vitry, François, Curé d'Argenteuil, ayant quitté le monde, fut Chanoine Régulier de ſainte Marie d'Oignies, fut élu Patriarche d'Antioche, nommé Cardinal Evêque de Praſcati, & Légat en France contre les Albigeois. *Voyez* JACQUES DE VITRY. 1244.
7. Nicolas Conti, Romain, Prêtre, Cardinal de titre de ſaint Marcel, & Légat en Arménie. 1239.

Troiſiéme Promotion en 1231.

8. Jacques de Pécoraria, de Plaiſance, Cardinal Evêque de Paleſtrine, Légat en Lombardie, en Hongrie, en Toſcane & en France, & Vicaire du Pape. *Voyez* PECORARIA. 1244.
9. Robert Ummarcote, Anglois, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Euſtache. 1241.

Quatriéme Promotion en 1237.

10. Richard Hannibaldi de Molaria, Romain, Abbé du Mont-Caſſin, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Ange. *Voyez* HANNIBALDI. 1274.
11. Guy, Curé de Grineſord dans le diocéſe de Durham en Angleterre, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Adrien.
12. Raymond de Pons, François, Evêque de Périgueux, Cardinal du titre de S...
13. Simon de Sully, François, Archevêque de Bourges, Prêtre, Cardinal de titre de ſainte Cécile, & Légat en France.
14. Le B. Raymond Nonat, Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de ſaint Euſtache. *Voyez* RAYMOND. 1240.
15. François Caſſardi ou Caſéard, François, Archevêque de Tours, Cardinal de titre de ſaint Martin. *Voyez* CASE'ARD. 1237.

CELESTIN IV, élu Pape en 1241, mort dix-ſept jours après ſon élection.

IN-

INNOCENT IV, élu Pape en 1243, mort en 1254. — Année de leur mort.

Première Promotion en 1244.

1. Pierre de Colmieu ou Columiéres, Archevêque de Rouen, Cardinal Evêque d'Albano. *Voyez* COLUMIERES. 1253.
2. Guillaume, Evêque de Modéne, Cardinal Evêque de la Sabina, Légat en Livonie, en Norvége & en Suéde. 1251.
3. Odon de Chateau-Roux, François, Cardinal Evêque de Frascati, & Légat en France & dans le pais d'Outremer: il accompagna le Roi saint Louis. *Voyez* ODON. 1273.
4. Pierre de Bar, François, Abbé d'Igny, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, puis Evêque de la Sabina, & Légat en Espagne. 1252.
5. Guillaume de Tsillante, François, Abbé de Saint-Facond, diocéſe de S. Paul de Léon, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. 1250.
6. Jean de Toléte, Anglois, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, puis Evêque de Porto. 1274.
7. Hugues de Saint-Thierry, François, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Profeſſeur en Théologie, & Général de son Ordre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine: il fut le premier Cardinal de l'Ordre de saint Dominique, & Légat vers les Electeurs de l'Empire. *Voyez* HUGUES DE SAINT-CHER ou DE SAINT-THIERRI. 1262.
8. Géofroy de Castillon ou de Castiglione, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, & Légat en Sardaigne. *Voyez* CASTIGLIONE. 1243.
9. Octavien Ubaldini, Florentin, Evêque de Bologne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, Légat à Venise & en Lombardie. *Voyez* OCTAVIEN. 1274.
10. Pierre Cappochi, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, Légat en Allemagne, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* CAPPOCHI. 1259.
11. Jean Cajétan des Urſins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Pape sous le nom de NICOLAS III.
12. Guillaume de Fieſque, Génois, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Euſtache. *Voyez* FIESQUE. 1256.
13. Bernard Caraccioli, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de S. . .

Seconde Promotion en 1251.

14. Ottobon de Fieſque, Génois, neveu du Pape, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Pape sous le nom d'ADRIEN V. 1254.
15. Jacques Herbert, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Cardinal, Evêque de Porto.

Troiſiéme Promotion en 1258.

16. Etienne, Hongrois, Archevêque de Strigonie, Cardinal, Evêque de Paleſtrine, Légat en Hongrie & en Eſclavonie. 1266.
17. Othon Grilli, Diacre, Cardinal du titre de S. . . . & Légat en Allemagne.
18. Jean, Cardinal, Evêque de la Sabina.
19. Richard, Abbé du Mont-Caſſin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1263.
20. Géofroy, de Piſe, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche.
21. Nicolas, Cardinal, Evêque de la Sabina, & Légat en Pruſſe.
22. Albus, de Viterbe, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Cardinal du titre de S. . . .
23. Eudes Rigault, François, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, Archevêque de Rouen, Cardinal du titre de S. . . . 1276.

ALEXANDRE IV, élu Pape en 1254, mort en 1261.

Le Martyrologe Bénédictin, rapporte que ce Pape nomma Cardinal.

1. Theſaurus de Beccaria, de Padoue, Abbé & Général de l'Ordre de Vſi-Ombreuſe, & qu'il fut Légat à Florence. 1258.

URBAIN IV, élu Pape en 1261, mort en 1264.

Première Promotion en 1261.

1. Guy Groſſus, François, Archevêque de Narbonne, Cardinal, Evêque de la Sabina, puis Pape sous le nom de CLÉMENT IV.
2. Henri Bartholomei, natif de Suze, François, Archevêque d'Embrun, Cardinal, Evêque d'Oſtie, & Légat en Lombardie. *Voyez* HENRI DE SUZE. 1271.
3. Raoul de Chevriers, François, Evêque d'Evreux, Cardinal, Evêque d'Albano, & Légat en Sicile & dans les pais d'Outre-mer avec le Roi S. Louis. *Voyez* CHEVRIERS. 1270.
4. Simon Paluméric, de Padoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silveſtre & de S. Martin, Légat en Ombrie, à Piſe, en Toſcane, à Venise en Lombardie. 1276.
5. Ancher Pantaléon, François, neveu du Pape, Chanoine & Archidiacre de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde, & Légat en Sicile. *Voyez* PANTALE'ON. 1286.
6. Ubert d'Elci, de Sienne, Diacre, Cardinal du titre de S. Euſtache. 1276.
7. Jacques Savelli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Pape sous le nom d'HONORIUS IV. 1273.
8. Géofroy d'Alatri, Diacre, Cardinal du titre du saint George *in Velabro*. *Voyez* ALATRI. 1287.

Seconde Promotion en 1263.

9. Guillaume de Bray, François, Archidiacre du Rheims, & Docteur en Théologie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. *Voyez* GUILLAUME DE BRAY. 1282.
10. Simon de Brie, François, Tréſorier de S. Martin de Tours, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis Pape sous le nom de MARTIN II, ou IV.
11. Guy, François, Abbé de Cîteaux, Prêtre Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, puis Légat en France, en Dannemark, en Suéde, en Norvége, en Saxe & en Allemagne. *Voyez* GUY. 1273.
12. Jourdain Conti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, & Vice-Chancelier de l'Egliſe Romaine. *Voyez* CONTI. 1269.
13. Annibal de Annibaldi de Molaria, Romain, Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Maître en Théologie, & Maître du sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* ANNIBAL. 1272.
14. Matthieu des Urſins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in portica*. *Voyez* URSINS. (des) 1306.

CLE'MENT IV, élu Pape en 1265, mort en 1268.

Des Auteurs dignes de foi remarquent que ce Pape nomma Cardinal

1. Bernard Aygleri, François, Abbé de Lérins, puis du Mont-Caſſin, & Légat à Conſtantinople. 1288.

CRE'GOIRE X, élu Pape en 1271, mort en 1276.

Promotion en 1274.

1. Jean Pierre Juliani, Portugais, élu Archevêque de Brague, Cardinal Evêque de Frascati, puis Pape sous le nom de JEAN XX, ou XXI.
2. Vicedominus de Vicedominis, de Plaiſance, neveu du Pape, Archevêque d'Aix & Cardinal Evêque de Paleſtrine. 1276.
3. Bonaventure Fidanza, Florentin, Général de l'Ordre des Frères Mineurs, élu Evêque d'Yorck, Cardinal Evêque d'Albano. *Voyez* BONAVENTURE (S.) 1274.
4. Pierre de Tarentaiſe, François, Archevêque de Lyon, Cardinal Evêque d'Oſtie, puis Pape sous le nom d'INNOCENT V.
5. Bertrand de Saint-Martin, François, Archevêque d'Arles, Cardinal Evêque de la Sabina. 1277.

Quelques Auteurs ajoutent à ces Cardinaux,

6. Jean, natif de Plaiſance, neveu du Pape, Cardinal, Evêque de la Sabina. 1278.
7. Thibault de Ceccano, Italien, Abbé de Foſſenieuve, Ordre de Cîteaux, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . .

INNOCENT V, élu Pape en 1276, mort la même année.

ADRIEN V, élu Pape en 1276, mort la même année, sans avoir été sacré, ni couronné.

JEAN XX, dit XXI, élu en 1276, mort en 1277.

Promotion.

1. Erard de Lézigny, François, Evêque d'Auxerre, Cardinal Evêque de Paleſtrine. 1277.

NICOLAS III, élu Pape en 1277, mort en 1280.

Promotion en 1280.

1. Latin Malabranca, Romain, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, neveu du Pape, Evêque, Cardinal d'Oſtie. 1294.
2. Gé-

2. Gérard Cupalates, de Plaisance, Cardinal Evêque de Palestrine. Année de leur mort. 1278.

3. Bentivenga de Bentivengis, Italien, Maître en Théologie de l'Ordre des Frères Mineurs, Confesseur du Pape, Evêque de Todi, Cardinal, Evêque d'Albano, & grand Pénitencier. *Voyez* BENTIVENGA. 1289.

4. Robert Kilwarbius, surnommé Bibléri, Anglois, Provincial de l'Ordre des Frères Prêcheurs, élu Archevêque de Cantorbéry, Cardinal Evêque de Porto. 1278.

5. Ordéon, Portugais, Archevêque de Brague, Cardinal Evêque de Frascati. 1285.

6. Jourdain des Ursins, Romain, frère du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* URSINS. (des) 1287.

7. Gérard Bianchi, Chanoine de Parme, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis Evêque de la Sabine & Légat en Espagne & en Sicile. *Voyez* BIANCHI. 1302.

8. P. Jérôme Asculano, de Pise, Général de l'Ordre des Frères Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, puis Evêque de Palestrine, & Pape sous le nom de NICOLAS IV.

9. Jacques Colonne, Romain, Archidiacre de l'église de Pise, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* COLONNE. 1318.

MARTIN II, dit IV, élu Pape en 1281, mort en 1285.

Promotion en 1281.

1. Bernard Languisel, François, Archevêque d'Arles, Cardinal, Evêque de Porto, Légat en Lombardie, à la Romandiole & en Toscane. *Voyez* LANGUISEL. 1290.

2. Hugues le Noir, du d'Evesham, Anglois, célèbre Médecin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina*. *Voyez* LE NOIR. 1287.

3. Jean Cholet, François, Chanoine de l'église de Beauvais, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, & Légat en France & en Espagne. *Voyez* CHOLET. 1293.

4. Cervais Gancelet de Clinchamp, François, Chanoine & Archidiacre de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sylvestre & de saint Martin, connu sous le nom du *Cardinal du Mans*, & Légat en France. *Voyez* CIANCOLET. 1287.

5. Comès Clusano de Casale, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin. *Voyez* GLUSIANO. 1287.

6. Géoffroy de Bar, François, natif de Bar-sur-Seine, Doyen de l'église de Paris, & Evêque d'Evreux, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Suzanne. 1284.

7. Benoît Cajétan, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre du titre de S. Sylvestre & de saint Martin-aux-Monts, & Pape sous le nom de BONIFACE VIII.

HONORIUS IV, élu Pape en 1285, mort en 1287.

Promotion en 1285.

1. Jean Buccamatius, Romain, Archevêque de Montréal en Sicile, Cardinal, Evêque de Frascati, Légat en Allemagne, & Doyen du Sacré College. 1309.

NICOLAS IV, élu Pape en 1288, mort en 1292.

Promotion en 1288.

1. Mathieu d'Aqua-Sparta, Général de l'Ordre des Frères Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, puis Evêque de Porto. *Voyez* AQUASPARTA. 1302.

2. Bernard, Chanoine d'Yorck, & Evêque d'Osimo, Cardinal, Evêque de Palestrine, & Légat en Sicile. 1291.

3. Hugues Seguin de Billon, François, natif d'Auvergne, Lecteur en Théologie de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, puis Evêque d'Ostie. 1298.

4. Pierre Péregrosse, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de saint Marc. *Voyez* PEREGROSSE. 1295.

5. Napoléon Frangipani, du des Ursins, Romain, Chanoine de l'église de Paris, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, Légat d'Ombrie & de la Terre Sabine. *Voyez* FRANCIPANI. 1294.

6. Pierre Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de Saint-Eustache, Légat en France & Evêque de Vérone. *Voyez* COLONNE. 1306.

7. Théodebalde d'Etampes, Anglois, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . 1289.

Auxquels on ajoûte,

8. Bénitius Nerdi, natif & Evêque de Crémone, Cardinal du titre de S. . . 1297.

9. Pierre de Barélis, François, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* THEODEBALDE. Année de leur mort. 1289.

CELESTIN V, élu Pape en 1294, se démit la même année & mourut en 1296.

Promotion en 1294.

1. Simon de Beaulieu, François, Archevêque de Bourges, Cardinal, Evêque de Palestrine, & Légat en France. *Voyez* BEAULIEU. 1297.

2. Bertrand de Goth, de Gout, de Gouft ou de Gouth, François, Archevêque de Bourdeaux, Cardinal, Evêque d'Albano. 1297.

3. Thomas d'Ocre natif d'Abruzze, Religieux Célestin, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. 1300.

4. Jean le Moine, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, puis Evêque de Meaux. *Voyez* LE MOINE. 1313.

5. Pierre Aquilanus, Religieux de Mont-Cassin & Archevêque de Bénevent, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. 1298.

6. Guillaume Ferrier, François, Prevôt de Marseille, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, & Légat en Espagne. *Voyez* FERRIER. 1295.

7. Nicolas de Nonancourt, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*. *Voyez* NONANCOURT. 1299.

8. Robert, François, Abbé de Cheaux, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane. 1305.

9. Simon, François, Religieux de Cluny, Prieur de la Charité sur Loire, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine. 1296.

10. Landolphe Brancucio, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, & Légat en Sicile. *Voyez* BRANCACIO. 1312.

11. Benoît Cajétan, d'Aniane, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien. *Voyez* CAJETAN. 1266.

12. Jean de Castrocæli, natif & Archevêque de Bénevent, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Vestine. 1295.

13. Guillaume le Long ou Longis, de Bergame, Chancelier de Naples, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*. *Voyez* LONCIS. 1319.

BONIFACE VIII, élu Pape en 1294, mort en 1303.

Première Promotion en 1295.

1. Jacques Thomasi, neveu du Pape, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. 1300.

2. André Conti, d'Anagnie, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, Prêtre, Cardinal; mais il refusa cette dignité, & mourut dans son couvent. 1308.

3. François Napoléon des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce, *in Silice*. 1343.

4. Jacques Cajétan, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de saint Clément. 1317.

5. François Cajétan, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cofmedin*. *Voyez* CAJETAN. 1317.

6. Pierre Valériano, Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, & Légat à Bologne, à la Romandiole, à Venise, en Lombardie, en Toscane & en Ombrie. 1304.

7. Jacques Sanctucci, Lucquois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*.

Seconde Promotion en 1298.

8. Gonsalve Rodéric, Espagnol, Archevêque de Tolède, Cardinal, Evêque d'Albano. 1299.

9. Thierry Raynerius, Evêque de Riéti, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis Evêque de Palestrine. 1306.

10. Gentilis de Mont-Fiore, de Pise, Théologien de l'Ordre des Frères Mineurs, & Lecteur du Sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin, & Légat en Hongrie. 1312.

11. Nicolas Bocasini, de Trévise en Lombardie, Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, puis Evêque d'Ostie, & Pape sous le nom de BENOIT IX. 1336.

12. Luc de Fiesque, Génois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, Légat en France & en Angleterre. *Voyez* FIESQUE. 1313.

13. Richard Pétroni, de Sienne, Vice-Chancelier de l'Eglise, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, & Légat à Gênes. *Voyez* PETRONI.

Troisième Promotion en 1300.

14. Léonard Patrassin de Guerrino, oncle du Pape, Evêque d'Alatri, puis de Jési, & Cardinal Evêque d'Albano. 1311.

Qua-

Année de leur mort.

Quatrième Promotion en 1302.

15. Jean Minio, Lecteur du Sacré Palais, & Général de l'Ordre des Frères Mineurs, Cardinal, Evêque de Porto, & Légat en France. *Voyez* MINIO. 1312.

16. Cillis de Roma, Général de l'Ordre des Frères Hermites de saint Augustin, puis Archevêque de Bourges & Cardinal du titre de S. . . 1316.

17. Pierre, Espagnol, Evêque de Burgos, Cardinal Evêque de la Sabina. 1311.

18. Dominique de Saint-Pierre, Espagnol, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de S. . . 1307.

BENOIT X, du XI, élu Pape en 1303, mort en 1304.

Première Promotion en 1303.

1. Nicolas Martini de Prato, de Toscane, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Evêque de Spolète, puis Cardinal, Evêque d'Ostie, Légat en France, en Angleterre & en Sicile. *Voyez* PRATO. 1321.

2. Guillaume Marlesfeld, Anglois, Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Lecteur en Théologie au Collége d'Oxford, étoit mort depuis peu de jours, lorsqu'il fut nommé Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. 1303.

Seconde Promotion en 1304.

3. Gaultier Winterburn, Anglois, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Confesseur d'Edouard I. ou IV. du nom, Roi d'Angleterre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* GAUTIER DE WINTERBURN. 1305.

CLE'MENT V, élu Pape en 1305, mort en 1314.

Première Promotion en 1305.

1. Pierre Taillefer de la Chapelle, François, Evêque de Carcassonne, puis de Toloſe, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, & Evêque de Palestrine. *Voyez* PIERRE. 1312.

2. Arnaud dit de Canteloup, François, Archevêque de Bordeaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. *Voyez* ARNAUD. 1310.

3. Berenger Frédoli, François, Evêque de Béziers, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, & Evêque de Frascati. *Voyez* FRE'DOLI. 1321.

4. Thomas Joyce, Anglois, Provincial de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Confesseur d'Edouard II. ou V. du nom, Roi d'Angleterre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* JOYCE. 1311.

5. Nicolas de Frénouville, François, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Confesseur de Philippe IV, Roi de France, Prêtre, Cardinal du titre de S. Eusèbe. *Voyez* FRE'AUVILLE. 1323.

6. Etienne de Suisi, François, Archidiacre de Bruges, Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. *Voyez* ETIENNE. 1318.

7. Pierre Arnaud, François, Abbé de Sainte-Croix de Bordeaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Chancelier de l'Eglise Romaine. *Voyez* ARNAUD. 1306.

8. Guillaume Desforges, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Prêtre du titre de sainte Pudentiane. 1311.

9. Arnaud de Pélegrue, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*. *Voyez* PE'LECRUE. 1335.

10. Raymond de Gout de Villandraut, François, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, Légat en Italie. 1310.

Seconde Promotion en 1310.

11. Arnaud de Pelquier, François, Archevêque d'Arles, Cardinal, Evêque de la Sabina, & Légat en Italie. *Voyez* PELQUIER. 1317.

12. Bertrand des Bordes, François, Evêque d'Alby, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. 1311.

13. Raimond de Fargis, François, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve. 1314.

14. Arnaud de Nouveau ou Novelli, François, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Abbé de Font-froide, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, Chancelier de l'Eglise Romaine, & Légat en Angleterre. *Voyez* NOVELLI. 1317.

15. Bernard de Garvo de sainte Libérate, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Prêtre du titre de saint Clément. 1328.

Troisième Promotion en 1312.

16. Arnaud d'Aux, François, Evêque de Poitiers, Cardinal, Evêque d'Albano. *Voyez* ARNAUD. 1317.

Année de leur mort.

17. Jacques d'Euſa, François, Evêque de Fréjus, puis Archevêque d'Avignon, Cardinal, Evêque de Porto, & Pape ſous le nom de JEAN XXI, du XXII. 1321.

18. Guillaume de Mandagot, François, Archevêque d'Ambrun, Cardinal, Evêque de Palestrine. *Voyez* MANDAGOT. 1321.

19. Guillaume Godin, François, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Lecteur du Sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis Evêque de la Sabina, & Légat en Espagne. *Voyez* GODIN. 1336.

20. Vital du Four, François, Théologien de l'Ordre des Frères Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts, & Evêque d'Albano. *Voyez* FOUR (du) 1327.

21. Michel du Bec, François, Doyen de Saint-Quentin, Chanoine & Archidiacre de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* BEC (du) 1316.

22. Guillaume Testa, François, Diacre, Cardinal du titre de saint. . . puis Prêtre du titre de saint Cyriaque. 1345.

23. Berenger Fredol, François, Evêque de Béziers, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, & Evêque de Porto. 1327.

Promotion dont le tems eſt incertain.

24. Pierre, François, Abbé de Saint-Séver de Rustang, Cardinal du titre de saint. . .

JEAN XXI, dit XXII, élu Pape en 1316, mort en 1334.

Première Promotion en 1316.

1. Bernard Châtenier, François, Evêque d'Albi, Cardinal, Evêque de Porto. *Voyez* CHATENIER. 1326.

2. Jacques de Via, François, neveu du Pape, élu Evêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* VIA. 1317.

3. Caucelin d'Euſa, François, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, Chancelier de l'Eglise Romaine, puis Evêque d'Albano, & Légat en France & en Angleterre. 1348.

4. Bertrand Poyet, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, & Evêque d'Ostie. *Voyez* POYET. 1349.

5. Pierre d'Arrablay, François, Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Suſanne, & Evêque de Porto. *Voyez* ARRABLAY.

6. Bertrand de Montfavence, François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*. *Voyez* MONTFAVENCE. 1343.

7. Gaillard de la Mothe-Presſage, François, neveu du Pape, Evêque de Toloſe, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie *in Silice*. 1357.

8. Jean Cajétan des Urſins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore, & Légat à Florence. *Voyez* CAJETAN. 1339.

Seconde Promotion en 1317.

9. Arnaud de Via, François, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Euſtache, & Archevêque d'Avignon. *Voyez* VIA. 1336.

Troiſième Promotion en 1320.

10. Regnaud de la Porte, François, Archevêque de de Bourges, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, & Evêque d'Oſtie. 1325.

11. Bertrand de la Tour, François, Théologien de l'Ordre des Frères Mineurs, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts, & Evêque de Frascati. *Voyez* TOUR (la) 1330.

12. Pierre des Prez, François, Archevêque d'Aix, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, Chancelier de l'Eglise Romaine, & Evêque de Palestrine. *Voyez* OES PREZ. 1361.

13. Simon d'Archiac, François, Archevêque de Vienne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque. 1393.

14. Pierre le Teſſier, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Chancelier de l'Eglise Romaine. 1385.

15. Pileſort de Rabaſteins, François, Evêque de Rieux, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anaſtaſie. *Voyez* RABASTEINS. 1321.

16. Raymond le Roux, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Prêtre du titre de saint Chryſogon. 1342.

Quatrième Promotion en 1327.

17. Jean Raymond de Cominges, François, Archevêque de Toloſe, Cardinal, Evêque de Porto. *Voyez* COMINGES. 1349.

18. Annibaud de Ceccano, Archevêque de Naples, Cardinal, Evêque de Frascati, & Légat en France & à Naples. *Voyez* ANNIBAUD. 1350.

19. Jacques Fournier, François, Evêque de Mirepoix, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, puis Pape sous le nom de BENOIT XI, dit XII. *Année de leur mort.*

20. Raymond de Mofeveroles, François, Evêque de Saint-Papoul, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusèbe. 1335.

21. Pierre de Monteme, François, Evêque d'Auxerre, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Celio Monte*, & Evêque de Sabine. 1335.

22. Pierre de Chappes, François, Evêque de Chartres, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. 1336.

23. Mathieu des Urfins, Romain, Théologien de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Evêque de Gergenti, puis Archevêque de Manfrédonia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. 1341.

24. Pierre Gomès de Barroso, Espagnol, Evêque de Cartagène, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxede; & Evêque de la Sabina. *Voyez* BARROSO. 1348.

25. Jean Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange. 1348.

26 Imbert du Puy, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S . . puis Prêtre du titre des douze Apôtres. *Voyez* PUY (du) 1348.

Cinquiéme Promotion en 1331.

27. Talerand de Périgord, François, Evêque d'Auxerre, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre-ès-liens, puis Evêque d'Albano, & Légat en France. *Voyez* PERIGORD. 1364.

Sixiéme Promotion en 1331.

28. Pierre Bertrand, François, Evêque de Nevers, puis d'Autun, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. *Voyez* BERTRAND. 1348.

Promotion dont le tems eſt incertain.

29. Raymond Albert, natif de Barceloue, Général de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de saint. . . 1330.

NICOLAS V, Antipape, élu en 1327, *ſe démit en* 1330.

Promotion en 1328.

1. *Jacques de Prats, de Tiſcane, Evêque de Caſtel-a-Mar, Evêque d'Oſtie.*
2. *Jean Viſconti, fils de Mathieu, Prince de Milan, Abbé de Saint Ambroiſe de Milan, Prêtre, puis Evêque Cardinal. Ayant depuis quitté le parti de l'Antipape, le Pape Jean XXI, dit XXII, lui donna l'Evêché de Novare, & le Pape Benoit XI, dit XII, lui donna l'Archevêché de Milan.*
3. *Herman, Allemand, Abbé de Fulde.*
4. *N. Archevêque de Modon.*
5. *Nicola Fabriani, natif d'Ombrie, Religieux de l'Ordre des Hermites de saint Auguſtin.*
6. *Pierre Ortiga, Romain, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens.*
7. *Jean Arlotti, Romain, Diacre, Cardinal.*
8. *François, Cardinal, Evêque d'Albano.*
9. *Boniface, Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Evêque de Chieti.*
10. *N. . . Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Evêque de Sutri*
11 *Paul, natif de Viterbe, Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs.*

Ils furent excommuniez par le Pape Jean XXII, & obligez de leur dignité, auſſi-tôt qu'ils apprirent que l'Antipape avoit été arrêté.

BENOIT XI, dit XII, élu Pape en 1334, mort en 1342.

Promotion en 1337.

1. Goſt de Bataille, Italien, Patriarche de Conſtantinople, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, & Légat en Sicile. *Voyez* GOCTIUS DE ARIMINIS. 1344.

2. Bertrand de Deue, François, Archevêque d'Ambrun, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc, Chancelier de l'Eglise Romaine, Evêque de la Sabina, & Légat à Naples, en France & en Arragon. *Voyez* DEUX. 1355.

3. Pierre Roger, François, Abbé de Fecamp, puis Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, & Pape sous le nom de CLÉMENT VI.

4. Guillaume Gurri, François, neveu du Pape, Abbé de Monroheu, Diocèſe de Carcaſſonne, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, Evêque de Praſcati, & Légat en Lombardie. *Voyez* CURTI. 1361.

5. Guillaume d'Aure, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Celio Monte*. 1353.

6. Bernard ou Bertrand d'Albi, François, qui étoit élu Evêque de Rodez, fut nommé Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, & Nonce en Eſpagne. *Voyez* ALBI. 1359.

7. Raymond de Toloſe, fils du Comte de Montfort, François, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de saint. . . . *Année de leur mort.* 1337.

CLÉMENT VI, élu Pape en 1342, mort en 1352.

Premiére Promotion en 1342.

1. Hugues Roger, François, frére du Pape, Evêque de Tulles, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaſo*. *Voyez* ROGER. 1363.

2. Aimery de Châtus, François, parent du Pape, Archevêque de Ravenne, puis Evêque de Chartres, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silveſtre & de saint Martin-aux-Monts, Légat en Lombardie & à Naples. *Voyez* EMERI, & CASTROLUCI. 1349.

3. André Ghini, ou Ghilini Malpiggi, Florentin, Evêque de Tournay, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Suſanne, & Légat en Eſpagne. *Voyez* GHINI. 1343.

4. Pierre Cyriaci, François, Prêtre, Cardinal du titre de S. Chryſogon, & Légat en Italie. 1351.

5. Guy d'Auvergne, ou de Bologne, François, Archevêque de Lyon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cecile, Evêque de Porto, & Légat en Lombardie, à Naples, en Hongrie, en France & en Eſpagne. *Voyez* AUVERGNE & CUY. 1373.

6. Etienne Aubert, François, Evêque de Clermont, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, Grand Penitencier de l'Egliſe Romaine, Evêque d'Oſtie, & Pape sous le nom d'INNOCENT VI.

7. Adémar Robert, François, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anaſtaſie. 1359.

8. Gérard Domarus, François, neveu du Pape, Général de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine & Légat en France. 1345.

9. Bernard de la Tour d'Auvergne, François, Diacre, Cardinal du titre de saint Euſtache. *Voyez* TOUR (la) 1361.

10. Guillaume le Juge, François, neveu du Pape, Chanoine, & Archidiacre de Paris, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Prêtre du titre de S. Clément & Légat en Caſtille. *Voyez* JUGE (le) 1374.

11. Hélie de Nabunal, François, Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs, Archevêque de Nicoſie & Patriarche de Jéruſalem, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. 1367.

Seconde Promotion en 1343.

12. Pierre du Colombier, dit *Bertrand*, François, Evêque de Nevers, puis d'Arras, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Suſanne & Evêque d'Oſtie. *Voyez* BERTRAND. 1365.

13. Nicolas de Beſſe, dit *de Bellefaye*, François, neveu du Pape, Evêque de Limoges, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*. 1369.

Troiſiéme Promotion en 1348.

14. Pierre Roger, François, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis Pape sous le nom de GREGOIRE XI.

Quatriéme Promotion en 1350.

15. Gilles Carillo d'Albornos, Eſpagnol, Archevêque de Tolède, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, & Evêque de la Sabina. *Voyez* ALBORNOS. 1367.

16. Guillaume d'Aigrefeuille, François, Prieur Conventuel de Saint-Pierre d'Abbeville, puis Archevêque de Sarragoce, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de la Sabina. *Voyez* ALCREFEUILLE. 1369.

17. Raymond de Canillac, François, Archevêque de Toloſe, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jéruſalem & Evêque de Palestrine. *Voyez* CANILLAC. 1373.

18. Paſteur d'Aubenas, François, Archevêque d'Embrun, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcellin & de saint Pierre. *Voyez* PASTEUR. 1356.

19. Pictin de Monteſquiou, François, Evêque d'Albi, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. 1356.

20. Nicolas Cappochi, Romain, Evêque d'Urtel, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, Evêque de Praſcati, & Légat en France. *Voyez* CAPPOCHI. 1368.

21. Ponce de Villemur, François, Evêque de Pamiers, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. 1355.

22. Jean de Molins, ou du Moulin, François, Général de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* MOULIN. 1358.

23. Rainaud des Urſins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien. 1374.

24. Jean de Caroun, François, neveu du Pape Jean XXII, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*. 1361.

25. Pierre du Cros, François, Evêque d'Auxerre, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* CROS. 1361.

26. Gil-

26. Gilles Rigaud, François, Abbé de ſaint Denys en France, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxéde. 1353.
27. Mathieu Carozman, Allemand, Evêque de Brixen, refuſa le chapeau, & ne porta point le titre de Cardinal.
28. Dominique Serran, François, Général de l'Ordre de la Mercy, Prêtre, Cardinal du titre de . . . 1348.

INNOCENT VI, élu Pape en 1352, mort en 1362.

Première Promotion en 1353.

1. Andouin Aubert ou Alberti, François, neveu du Pape, Evêque de Paris, d'Auxerre, & de Magueloonne, Frère, Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, Evêque d'Oſtie. *Voyez* ALBERTI. 1363.

Seconde Promotion en 1356.

2. Hélie de S. Irier, François, Evêque d'Uzez, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Coelio Monte*, & Evêque d'Oſtie. 1367.
3. François de Apſa, natif de Todi en Italie, Evêque de Florence, Cardinal du titre de S. Marc. 1361.
4. Pierre de Selvéte-Montirac, François, Evêque de Pampelune, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, & Chancelier de l'Egliſe Romaine. *Voyez* MONTIRAC.
5. Guillaume Farinier, François, Général de l'Ordre des Frères Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcellin & de ſaint Pierre, & Légat en Eſpagne. *Voyez* FARINIER. 1361.
6. Nicolas Roſſel, Eſpagnol, Provincial de l'Ordre des Frères Prêcheurs, & Inquiſiteur Général d'Arragon, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sixte. *Voyez* ROSSEL. 1362.
7. Pierre de la Forêt, François, Chancelier de Fesnce, Evêque de Tournay, puis de Paris, & Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* FORET. 1361.

Troiſième Promotion en 1361.

8. Fortanier Vaſelli, François, Général de l'Ordre des Freres Mineurs, Archevêque de Ravenne & Patriarche de Grade, mort ſans avoir reçu le chapeau. 1361.
9. Gilles Aycelin de Montaigu, François, Evêque de Lavaur, puis de Thérouanne, Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre de S. Sylveſtre & de ſaint Martin-aux-monts, & Evêque de Fraſcati. *Voyez* MONTAICU. 1378.
10. Adrien de la Roche, François, Abbé de Cluny, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcel. *Voyez* ROCHE (de la) 1369.
11. Pierre Itier, François, Evêque d'Acqs, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Evêque d'Albano. *Voyez* ITIER. 1367.
12. Jean de Blandiac, François, Evêque de Nimes, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marc, puis Evêque de la Sabina. *Voyez* BLANDIAC. 1379.
13. Etienne Aubert, ou Alberti, François, Evêque de Carcaſſonne, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis Prêtre du titre de ſaint Laurent *in Lucina*. *Voyez* ALBERTI. 1369.
14. Guillaume Brigole, François, élu Evêque de Vabres, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de S. Laurent *in Lucina*, & Grand Penitencier. *Voyez* BRAGOSE. 1367.
15. Hugues de Saint-Martial, François, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portico*. 1403.

Auſquels on ajoûte.

16. Jean Laſſi, Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de la Merci, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre. 1366.

URBAIN V, élu Pape en 1362, mort en 1370.

Première Promotion en 1366.

1. Ange de Crimoard de Criſac, François, frére du Pape, Chanoine Régulier de ſaint Ruf près de Valence, Evêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre-ès-Liens, puis Evêque d'Albano. *Voyez* GRIMOARD. 1387.
2. Guillaume Sudré, François, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Lecteur du ſacré Palais, Evêque de Marſeille, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, & Evêque d'Oſtie. *Voyez* SUDRE'. 1373.
3. Marc de Viterbe, Italien, Général de l'Ordre des Frères Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxéde. 1369.
4. Pierre Tornaquinci, Florentin, Frêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcel. 1383.

Seconde Promotion en 1367.

5. Guillaume d'Aigrefeuille, François, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Coelio Monte*. *Voyez* AIGREFEUILLE. 1401.

Troiſième Promotion en 1368.

6. Philippe de Cabaſolle, François, Evêque de Cavaillon, & Patriarche de Jéruſalem, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcellin & de ſaint Pierre, puis Evêque de la Sabina. *Voyez* CABASSOLE. 1372.
7. Bernard du Boſquet, François, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. 1371.
8. Simon de Langham, Anglois, Archevêque de Cantorbery, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxéde, & Evêque de Paleſtrine. *Voyez* LANCHAM. 1376.
9. Jean de Dormans, François, Evêque de Beauvais, Chancelier de France, Frêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez. *Voyez* DORMANS. 1373.
10. Etienne de Paris, François, Evêque de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſébe. *Voyez* ETIENNE. 1373.
11. François Thébaldeſchi, Romain, Frêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine, & Archiprêtre de S. Pierre. *Voyez* THE'BALDESCHI. 1388.
12. Pierre de Chunac, François, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Damaſo*. 1370.

Quatrième Promotion en 1370.

13. Pierre d'Eſteing, François, Archevêque de Bourges, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Oſtie, & Légat en Italie. *Voyez* ESTEING. 1377.
14. Pierre Corſini, Florentin, Evêque de Florence, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent, & Evêque de Porto. *Voyez* CORSINI. 1405.

GREGOIRE XI, élu Pape en 1370, mort en 1378.

Première Promotion en 1371.

1. Pierre Gomès d'Albornoz, & ſelon d'autres de Barroſo, Eſpagnol, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxéde. *Voyez* BARROSO. 1374.
2. Jean du Cros, François, Evêque de Limoges, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée, Grand Pénitentier & Evêque de Paleſtrine. *Voyez* CROS. 1383.
3. Bertrand Lagier, François, Evêque de Mende, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Vital. *Voyez* LAGIER. 1392.
4. Bertrand de Coſnac, ou de Chanac, François, Evêque de Cominges, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . . *Voyez* COSNAC. 1374.
5. Guillaume de Chunac, François, Evêque de Mende, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital. *Voyez* CHANAC. 1394.
6. Robert de Genéve, François, Evêque de Cambray, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis Pape ſous le nom de CLE'MENT VII.
7. Jean Fabri, François, Evêque de Tulles, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcel. *Voyez* FABRI. 1378.
8. Pierre Flandrin, François, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Euſtache. *Voyez* FLANDRIN. 1381.
9. Jacques des Urſins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint George *in Velabro*. *Voyez* URSINS (des) 1379.
10. Jean de la Tour d'Auvergne, François, Abbé de S. Benoît ſur Loire, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Lucina*. *Voyez* TOUR (la) 1374.
11. Guillaume de Nouveau, François, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Ange. 1390.
12. Pierre de Veruche, François, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via lata*. 1403.

Seconde Promotion en 1375.

13. Pierre de Juge, François, couſin du Pape, Archevêque de Narbonne, puis de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Clément. *Voyez* JUGE. 1376.
14. Simon de Borſano, Milanois, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul. 1381.
15. Hugues de Montrelais, dit *de Bretagne*, François, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Evêque de la Sabina. 1384.
16. Jean de Buſſiéres, François, Abbé de Clairvaux, puis de Cîteaux, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Lucina*. *Voyez* BUSSIE'RES. 1376.
17. Guy de Malleſec, François, Evêque de Poitiers, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Croix de Jéruſalem, Evêque de Paleſtrine, & Légat en Angleterre. *Voyez* MAILLESEC. 1412.
18. Jean de la Grange, François, Abbé de Pécamp, puis

puis Evêque d'Amiens, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marcel, & Evêque de Fraſcati. *Voyez* GRANGE (la) — Année de leur mort. 1402.

19. Pierre de Bernier, François, Evêque de... Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Lucina*. 1394.

20. Gérard du Puy, François, Abbé de Marmoutier, diocéſe de Tours, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Clément. *Voyez* PUY (du) 1289.

21. Pierre de la Lune, Eſpagnol, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Coſmedin*, puis Antipape ſous le nom de Benoît XII. du XIII.

22. Pierre de Tarnaris, Romain, Abbé de Mont-Caſſin, Prêtre, Cardinal du titre de S... du *le Cardinal de Rich*. 1395.

URBAIN VI. élu Pape en 1378, mort en 1389.

Première Promotion en 1378.

1. François d'Alaſe, Cardinal ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance. *Voyez* FRANÇOIS d'ALIFE. 1390.

2. Guillaume ..... Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſébe. 1378.

3. Philippe d'Alençon, François, Archevêque de Rouen, Patriarche de Jéruſalem, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de la Sabina & d'Oſtie. *Voyez* PHILIPPE. 1397.

4. Thomas Firignan, Modénois, Général de l'Ordre des Frères Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée. *Voyez* FIRIGNAN. 1381.

5. François Prignani, dit auſſi *Marcerti*, neveu du Pape, Archevêque de Piſe, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſébe, & Evêque de Paleſtrine. 1395.

6. Pileus Comte de Prata natif de Concorde dans le Frioul, Archevêque de Ravenne, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxéde. *Voyez* PRATE (Pile de) & cy-deſſous à l'an 1387. ſous la ſeptiéme Promotion de l'Antipape Clement VII. n. 28. 1401.

7. Jean Archevêque de Corſou, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine, mis à mort par ordre du Pape. 1385.

8. Barthélemy de Cucurno, Génois, Archevêque de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Damaſo*, mis à mort par ordre du Pape. 1385.

9. Jean, Eſpagnol, Evêque d'Urgel, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint... 1414.

10. N. Evêque de... Prêtre, Cardinal du titre de ſaint... 1388.

11. André Bontemps, Evêque de Pérouſe, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcellin & de ſaint Pierre. *Voyez* BONTEMS. 1390.

12. Agapet Colonne, Romain, Evêque de Liſbonne, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Friſque, Légat en Toſcane, en Lombardie & à Veniſe. *Voyez* COLONNE. 1389.

13. Nicolas Caraccioli, Napolitain, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Inquiſiteur à Naples, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Cyriaque. *Voyez* CARACCIOLI. 1389.

14. Barthélemy Mezzavacca, Bolonois, Evêque de Rieti, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcel: il fut privé du chapeau par le Pape Urbain VI, mais il fut rétabli par le Pape Boniface IX ſon ſucceſſeur, qui lui donna le titre de Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Martin-aux-Monts. *Voyez* MEZZAVACCA. 1396.

15. Guillaume de Capoue, Archevêque de Salerne, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Coſmedin*, & Prêtre du titre de ſaint Euſébe. 1389.

16. Louis Donato, Vénitien, Théologien de l'Ordre des Frères Mineurs, Inquiſiteur à Veniſe, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marc: il fut le premier Cardinal de ſa patrie, & fut mis à mort par ordre du Pape. *Voyez* DONATO. 1385.

17. Louis de Capoue, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve.

18. Etienne Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Euſtache. *Voyez* COLONNE. 1379.

19. Philippe Gezza, Romain, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Evêque de Tivoli, Cardinal du titre de ſainte Suſanne. *Voyez* GEZZA. 1384.

20. Gentile de Sangro, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Adrien, fut mis à mort par ordre du Pape.

21. Ponce des Urſins, Romain, Evêque d'Averſa, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Clément. 1385.

22. Luc Rodolphucci, dit auſſi Gentili, Piſan, Evêque de Lucéra, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sixte. *Voyez* CENTILI. 1395.

23. Ramulfe de Montirac, François, Evêque de Siſteron, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, & Régent de la Chancellerie Apoſtolique. *Voyez* MONTIRAC. 1388.

24. Eléazar de Sabran, Evêque de Chiéti, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Balbine, & Grand Pénitencier. 1382.

25. Philippe Caraffe, Napolitain, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Martin-aux-Monts, *Voyez* CARAFFE. 1394.

26. Adam Eaſton, Anglois, Evêque de Londres, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cécile. *Voyez* EASTON. 1389.

27. Etienne de Saint-Sévérin, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint... remit le chapeau, & fut marié. 1397.

28. Pierre, Eſpagnol, Evêque de Plaiſance, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint... 1426.

29. Giléoth Turlat, de Petra-mala, Toſcan, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Agathe, puis de ſaint George *in Velabro*. *Voyez* la ſeptiéme promotion de l'Antipape Clément VII. n. 29.

Seconde Promotion en 1379.

30. Jean Ocako, Bohémien, Evêque d'Olmutz, puis Archevêque de Prague, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* OCZKO 1381.

31. Démétrius, Hongrois, Archevêque de Strigonie, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez. 1386.

32. Valentin, Hongrois, Evêque de Cinq-Egliſes, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine. 1410.

Troiſiéme Promotion en 1381.

33. Marin le Juge, d'Amalphi, Archevêque de Tarême, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, Légat en Italie & en Hongrie, fut mis à mort par ordre du Pape. *Voyez* JUCE. 1385.

34. Landulphe Maramaure, Napolitain, élu Archevêque de Bari, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere*, fut privé du chapeau, par le Pape Urbain VI, & rétabli en 1389, par le Pape Boniface IX ſon Succeſſeur, qui le nomma Légat à Florence, à Naples, en Sicile, en Allemagne & en Eſpagne. *Voyez* MARAMAURE. 1405.

35. Pierre Tomacelli, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de ſainte Anaſtaſie, & Pape ſous le nom de Boniface IX.

36. Thomas des Urſins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*. 1390.

Quatriéme Promotion en 1384.

37. Adolphe de Naſſau, Allemand, Archevêque de Mayence, fut nommé Prêtre, Cardinal du titre de ſaint... & refuſa cette dignité.

38. Frédéric, Comte de Saverdun, Allemand, Archevêque de Cologne, fut nommé Prêtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas. 1388.

39. Cunon de Falkenſtein, Allemand, Archevêque de Tréves, fut nommé Prêtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas. 1414.

40. Arnoul de Hornes, Liégeois, Evêque d'Utrecht, puis de Liége, fut nommé Prêtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas. 1388.

41. Venceſlas Prince de Lignitz, Allemand, Evêque de Breſlau, fut nommé Prêtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas. 1389.

42. Pierre Roſemberg, Bohémien, fut nommé Prêtre, Cardinal; ce qu'il n'accepta pas.

43. Etienne Paloti, Romain, Evêque de Todi, Prêtre de ſaint Marcel, & Archiprêtre de ſainte Marie Majeure. 1398.

44. Raymond des Baux des Urſins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint...

45. Ange Acciaioli, Florentin, Archevêque de Florence, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Damaſo*, puis Evêque d'Oſtie, & Chancelier de l'Egliſe Romaine. *Voyez* ACCIAIOLI. 1407.

46. François Carbonne, Napolitain, Evêque de Monopoli, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, Evêque de la Sabina, & Grand Pénitencier. *Voyez* CARBONNE. 1405.

47. Bonaventure Badovacida de Péraga, Padouan, Général de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cécile, fut bleſſé d'une fléche par un inconnu, en paſſant ſur un pont de Rome, dont il mourut. *Voyez* BONAVENTURE DE PADOUE. 1385.

48. Louis de Pieſque, Génois, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Adrien, & Légat en Sicile. *Voyez* FIESQUE. 1423.

49. Marin Bulcani, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve. 1394.

50. Rainaud Brancacio, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Vite & de ſaint Modeſte. *Voyez* BRANCACIO. 1427.

51. Jean Stéphaneſci, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de ſainte Cécile.

52. Ange-Anne, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Luce, puis Prêtre du titre de ſainte Pudentiane, & Evêque de Paleſtrine. *Voyez* ANCE. 1428.

53. François Caſtagnola, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint... 1385.

54. Jules Coſſa, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre.

55. Jean de Pizzolpaſſis, Bolonois, Cardinal Evêque d'Oſtie.

56 Thomas Anglois, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre-ès-Liens. *Voyez* ANGLOIS.

57. Jean

57 Jean de Fiesque, Génois, Evêque, de Verceil, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. Année de leur mort. 1384.

CLEMENT VII, Antipape, en 1378, mort en 1394.

Première Promotion en 1378.

1. *Jacques de Vit, François, Archevêque d'Otrante, & Patriarche de Conſtantinople, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Priſque, & Légat à Naples.* Voyez VIS. 1387.

2. *Nicolas Brancacio, Napolitain, Archevêque de Coſence, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marc, Evêque d'Albano.* Voyez BRANCACIO. 1412.

3. *Pierre de Sarenas, François, Archevêque d'Ambrun, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre & Evêque de la Sabine.* 1390.

4. *Nicolas de Saint-Saturnin, François, Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sixte.* 1382.

5. *Pierre de Barrière, François, Evêque d'Autun, Prêtre, Cardinal du titre de ſaints Marcellin & de ſaint Pierre.* 1383.

6. *Léonard de Salerne, Général de l'Ordre des Frères Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Silveſtre & de ſaint Martin-aux-Monts, Evêque d'Oſtie & Légat en Sicile.* 1405.

Seconde Promotion en 1382.

7. *Gonſier Gomès de Luna, Arragonois, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte ...* 1391.

Troiſiéme Promotion en 1382.

8. *Thomas de Clauſſe, François, Abbé de ... Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine.*

Quatriéme Promotion en 1385.

9. *Pierre du Cros, François, Archevêque de Bourges, puis d'Arles, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſainte Achillée.* Voyez CROS. 1388.

10 *Aimeric de Magnac, François, Evêque de Paris, Prêtre Cardinal du titre de ſaint Euſèbe.* 1385.

11. *Faſtaï d'Aigrefeuille, François, Evêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Silveſtre & de ſaint Martin-aux-Monts.* 1390.

12. *Pierre Aſſelin de Montagu, François, Evêque de Laon, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marc.* 1388.

13. *Martin, Portugais, Evêque de Lisbonne, Prêtre, Cardinal du titre de S....*

14. *Gautier, Evêque de Glaſcow en Ecoſſe, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte ...*

15. *Jean de Neuf-Chaſtel, François, Evêque de Nevers, puis de Toul, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Evêque d'Oſtie.* Voyez NEUF-CHASTEL. 1398.

16. *Amé de Saluces, Savoyard, élu Evêque de Die & de Valence, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve.* Voyez SALUCES. 1419.

17. *Pierre de Fitigni, François, Chanoine de l'égliſe de Paris, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie in Aquiro.* Voyez FITIGNI. 1392.

18. *Jacques de Momenai, François, Archidiacre de Rheims & Chanoine de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Clément.* 1391.

Cinquiéme Promotion en 1385.

19. *Thomas Amonati, natif de Piſtoye, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxède.* 1396.

20. *Bertrand de Chanac, François, Archevêque de Bourges & Patriarche de Jéruſalem, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, & Evêque de la Sabine.* Voyez CHANAC. 1404.

21. *Amauri de Lauret François, Evêque de Comminges, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſèbe.* 1390.

22. *Jean de Murol, François, Evêque de Saint-Paul-trois-Châteaux, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Cyriaque.* 1404.

23 *Pierre de Thorets, François, Evêque de Maillezais, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, Légat en Sicile & en France.* 1412.

24. *Jean de Morellet, François, Evêque de Genève, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Vital.*

25. *Jean Brognier, François, Archevêque d'Arles, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, & Evêque d'Oſtie.* Voyez BROCNIER. 1406.

26. *Jean Rolland, François, Evêque d'Amiens, Cardinal du titre de ſaint ...* 1388.

Sixiéme Promotion en 1386.

27. *Pierre de Luxembourg, François, Diacre, Cardinal du titre de ſaint George* in Velabro. Voyez PIERRE. 1387.

Septiéme Promotion en 1387.

28. *Pileus, Comte de Prata ou de Prate, natif de Concorde dans le Frioul. Archevêque de Ravenne, qui avoit été nommé Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxède par le Pape Urbain VI, en 1378, ayant quitté ſon parti, fut nommé Prêtre Cardinal du titre de ſainte Priſque par Clement VII, depuis Evêque de Praſcati & Légat en Allemagne & en Bohême.* 1401.

29. *Gabriel Tarlat de Petramala, Toſcan, qui avoit été nommé Diacre, Cardinal du titre de ſaint George* in Velabro, *par le Pape Urbain VI, en 1378, ayant quitté ſon parti, fut nommé Diacre, Cardinal du même titre par Clément VII.* 1396.

Huitiéme Promotion en 1388.

30. *Jacques d'Arragon, Eſpagnol, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint ... & Evêque de la Sabine.* 1396.

Neuviéme Promotion en 1389.

31. *Jean de Talaru, François, Archevêque de Lyon, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint ...* Voyez TALARU. 1392.

Dixiéme Promotion en 1390.

32. *Martin Salva, Eſpagnol, Evêque de Pampelune, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Laurent* in Lucina. 1403.

Onziéme Promotion en 1390.

33. *Jean Viandrini, François, Archevêque d'Aniſch, Prêtre Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, & Evêque de la Sabine.*

34 *Pierre Girard, François, Evêque de Laôdve, pais du Puy, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Clément, & Evêque de Praſcati.* Voyez CIRARD. 1415.

Douziéme Promotion en 1391.

35. *Guillaume de Vergy, François, Archevêque de Beſançon, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cecile.* Voyez VERCY. 1407.

Treiziéme Promotion en 1394.

36. *Pierre Frias Eſpagnol, Evêque d'Oſma, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxède, & Evêque de la Sabine.* 1420.

37. *Louis de Garrevod, Evêque de Maurienne, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Céſaire.*

38. *Jean de Rochechouart, François, Archevêque de Bourges, puis d'Arles, Cardinal Evêque d'Oſtie.*

BONIFACE IX, élu Pape en 1389, mort en 1404.

Première Promotion en 1389.

1. Henri Minutoli, Napolitain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, & Evêque de Freſcati & de la Sabine. 1417.

2. Barthélemi Olérario, de Padoue, Théologien de l'Ordre des Frères Mineurs, & Evêque de Florence, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, & Légat à Naples. Voyez OLÉARIO. 1396.

3. Côme Mélioraro de Sulmone en Italie, Evêque de Bologne, Adminiſtrateur de l'Archevêché de Ravenne, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Croix de Jéruſalem, puis Pape ſous le nom d'INNOCENT VII.

4. Chriſtophle Mari, Romain, Evêque d'Iſernia, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Cyriaque & Archiprêtre de ſaint Pierre. 1404.

Seconde Promotion en 1391.

5. Philippe d'Alençon, François, fut rétabli dans ſon titre de Prêtre, Cardinal de ſainte Marie au delà du Tibre, puis fut Evêque de la Sabine.

6. Pileus de Prata, de Forli, Patriarche d'Aquilée, fut nommé Evêque de Praſcati.

Troiſiéme Promotion en 1402.

7. Antoine Cajétan, Romain, Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cécile, puis Evêque de Paleſtrine & de Porto, & Grand Pénitencier. Voyez CAJÉTAN. 1412.

8. Balthaſar Cozza, Napolitain, Archidiacre de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſtache, & Pape ſous le nom de JEAN XXIII.

9. Léonard Cibo, Génois, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Côme & de ſaint Damien.

10. Ange Cibo, Génois, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Martin-aux-Monts.

INNOCENT VII, élu Pape en 1404, mort en 1412.

Promotion en 1405.

1. Conrad Caracciolli, Napolitain, Archevêque de

Année de leur mort.

Nicoſie & Evêque de Medina, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Chryſogon. *Voyez* GARAGCIOLI. — Année de leur mort.

2. Jourdain des Urſins, Romain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Martin-aux-Monts, Evêque d'Albano & de la Sabine, Grand Pénitencier de l'Egliſe Romaine & Légat en Eſpagne, en France, en Hongrie, en Bohême, & au Concile de Bâle. *Voyez* URSINS (des) — 1412.

3. Ange Corario, Vénitien, Patriarche de Conſtantinople, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marc, & Pape ſous le nom de GRÉGOIRE XII. — 1439.

4. Jean Méliorato, de Sulmone, neveu du Pape, Archevêque de Ravenne, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Croix de Jéruſalem. *Voyez* MÉLIORATO. — 1410.

5. Pierre Philargi, Grec, né dans l'iſle de Créte, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, Evêque de Vicence, puis de Novare, & Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, & Pape ſous le nom d'ALEXANDRE V.

6. Antoine Galvo, Evêque de Todi, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxède, puis de ſaint Marc, & Archiprêtre de ſaint Pierre. *Voyez* GALVO. — 1411.

7. Antoine Archioni, Romain, Evêque d'Aquino, puis d'Aſcoli, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre-ès-liens. — 1405.

8. Pierre Stéphaneſci, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Ange, puis de ſaint Côme & de ſaint Damien & Légat à Naples. — 1417.

9. Orbon Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint George *in Velabro*, & Pape ſous le nom de MARTIN V.

10. Jean-Gilles, François, Chanoine de l'égliſe de Paris, & Prévôt de Liége, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Damien. *Voyez* GILLES. — 1417.

11. François Hugociono, de Piſe, Archevêque de Bourdeaux, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez. *Voyez* HUGOGIONIO. — 1412.

12. Antoine Gajétan, Romain, qui étoit Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cécile, fut nommé Evêque Cardinal, Evêque de Préneſtine.

BENOIST XII, dit XIII, Antipape, élu en 1394. mort en 1424.

Première Promotion en 1396.

1. *Pierre Blani*, dit auſſi *Blain*, *François*, *Diacre*, *Cardinal du titre de ſaint Ange, puis Prêtre du titre de ſaints Jean & de ſaint Paul.* *Voyez* BLAIN. — 1409.

2. *Orland Wipelli*, *Luquois*, *Diacre*, *Cardinal du titre de ſainte Marie* in Via lata.

Seconde Promotion en 1397.

3. *Ferdinand de Calviello*, *Eſpagnol*, *Evêque de Tarragone*, *Prêtre*, *Cardinal du titre des douze Apôtres.*

4. *Geofroy de Rouſi*, *Eſpagnol*, *Referendaire Apoſtolique*, *Diacre*, *Cardinal du titre de ſainte Marie* in Aquiro. — 1402.

5. *Pierre Serra*, *Eſpagnol*, *Evêque de Catane*, *Diacre*, *Cardinal du titre de ſaint Ange.* — 1404.

Troiſiéme Promotion en 1397.

6. *Bérenger Anglerola*, *Eſpagnol*, *Evêque de Girone*, *Prêtre*, *Cardinal du titre de ſaint Clément*, *& Evêque de Paris.*

7. *Boniface Amanati*, *de Piſtoye*, *Protonotaire Apoſtolique*, *Diacre*, *Cardinal du titre de ſaint Adrien.* — 1408.

8. *Louis*, *Duc de Bar*, *François*, *Evêque de Langres & de Verdun*, *Diacre*, *Cardinal du titre de ſainte Agathe*, *puis Prêtre du titre des douze Apôtres*, *Légat en France & en Allemagne.* *Voyez* BAR. — 1399.

Quatriéme Promotion en 1404.

9. *Antoine de Chalant*, *Savoyard*, *Evêque de Lauſanne*, *Diacre*, *Cardinal du titre de ſainte Marie* in Via lata, *puis Prêtre du titre de ſainte Cécile*, *& Légat en Angleterre & en Allemagne.* — 1430.

10. *Michel de Salva*, *Eſpagnol*, *Evêque de Pampelune*, *Diacre*, *Cardinal du titre de ſaint George* in Velabro. — 1417.

Cinquiéme Promotion en 1409.

11. *Pierre Archevêque de ... Prêtre*, *Cardinal du titre de S. ...* — 1406.

12. *N. Archevêque de Baſſano*, *Prêtre*, *Cardinal du titre de ſaint ...*

13. *Jean Martini Murillo*, *Eſpagnol*, *Religieux de l'Ordre de Cîteaux*, *Prêtre*, *Cardinal du titre de ſaint Laurent* in Damaſo. — 1420.

14. *Pierre de Foix*, *François*, *Archevêque d'Arles & de Bourdeaux*, *Prêtre*, *Cardinal du titre de S. Etienne* in Cœlio Monte, *& Evêque d'Albano.* *Voyez* FOIX. — 1464.

15. *Exhimius Dalta*, *Eſpagnol*, *Prêtre*, *Cardinal du titre de ſaint Laurent* in Lucina.

16. *Fullen Dobla*, *ou de Lobe*, *Eſpagnol*, *Prêtre*, *Cardinal du titre de ſainte Clemens.*

17. *Dominique de Bonne-Eſpérance*, *Eſpagnol*, *Chartreux*, *Prêtre*, *Cardinal du titre de ſaint Pierre-ès-liens.* — Année de leur mort.

18. *Charles de Urrias*, *Eſpagnol*, *Diacre*, *Cardinal du titre de ſaint George* in Velabro. — 1420.

19. *Alfonſe Carillo*, *Eſpagnol*, *Diacre*, *Cardinal du titre de ſaint Euſtache.* *Voyez* CARILLO. — 1434.

20. *Pierre Fonſéca*, *Portugais*, *Diacre*, *Cardinal du titre de ſaint Ange*, *& Légat en Eſpagne & à Naples.* *Voyez* FONSECA. — 1422.

21. *Jourdain*, *Eſpagnol*, *Diacre*, *Cardinal du titre de S. ...*

22. *Antoine Vénenz*, *Eſpagnol Evêque de Léon*, *Prêtre*, *Cardinal du titre de ſaint ...*

23. *Jean d'Armagnac*, *François*, *Archevêque d'Auch*, *Prêtre*, *Cardinal du titre de ſaint ....* *Voyez* ARMAGNAC.

24. *Jean Carrère*, *François*, *Bachelier ès loix*, *Prêtre*, *Cardinal du titre de ſaint Etienne* in Cœlio Monte.

CLEMENT VIII, Antipape, élu en 1424, ſe démit en 1429.

Promotions faites en divers tems.

1. *François de Rovère*, *Prêtre*, *Cardinal du titre de ſaint Clément.*

2. *Gilles Sauche*, *neveu de Clément VIII*, *Diacre*, *Cardinal du titre de ſainte Marie* in Goſmedin.

GRÉGOIRE XII, élu Pape en 1406, ſe démit volontairement en 1415, & mourut en 1417.

Première Promotion en 1408.

1. Jean Dominici, Florentin, Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Archevêque de Ragule, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sixte, & Légat en Hongrie & en Boheme. *Voyez* DOMINICI. — 1420.

2. Antoine Corario, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Bologne, Patriarche de Conſtantinople, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Chryſogon, & Evêque de Porto & d'Oſtie. *Voyez* CORARIO. — 1445.

3. Gabriel Gondelmurio, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Sienne, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Clément, puis Pape ſous le nom d'EUGENE IV.

4. Jacques, natif d'Unine dans le Frioul, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve.

Seconde Promotion en 1408.

5. Ange, Evêque de Récanati Sicilien, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Cœlio Monte.* — 1412.

6. Louis Brancacio, Sicilien, Archevêque de Tarente, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Marie au delà du Tibre. *Voyez* BRANGACIO. — 1413.

7. Ange Barbarigo, Vénitien, Evêque de Vérone, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcellin & de ſaint Pierre, puis de ſainte Praxéde. — 1418.

8. Bandellus Bandelli, Luquois, Evêque de Gitu di Caſtello, puis de Rimini, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Balbine. — 1413.

9. Philippe Répington, Anglois, Evêque de Lincoln, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée. *Voyez* REPINGTON. — 1417.

10. Matthieu Cuconiani, Polonois, Chancelier de l'Empereur Robert, & Evêque de Wormes, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Gyriaque. — 1410.

11. Luc Manzuoli, Florentin, Evêque de Fiéſoli, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Lucina.* *Voyez* MANZUOLI. — 1411.

12. Octavien Octaviani, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint ...

13. Pierre Moroſini, Vénitien, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, & Légat à Naples. *Voyez* MOROSINI. — 1324.

14. Vincent Valentin Rivus, Eſpagnol, Abbé de Mont-Serrat, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie. — 1410.

ALEXANDRE V, élu Pape en 1409; mort en 1410.

JEAN XXII, dit XXIII, élu Pape en 1410; ſe démit en 1415, & mourut en 1419.

Première Promotion en 1411.

1. François Lando, Vénitien Patriarche de Grado, puis de Conſtantinople, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Croix de Jéruſalem. *Voyez* LANDO. — 1427.

2. Antoine Pancérino, natif du Frioul, Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, & Evêque de Fraſcati. *Voyez* PANGERINO. — 1431.

3. Jean, Portugais, Evêque de Coimbre, puis Archevêque de Liſbonne, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre ès-liens. — 1435.

4. Alaman, Adimari, ou Adhémar, Florentin, Archevêque de Tarente, puis de Piſe, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſébe, & Légat en Eſpagne. *Voyez* ADHEMAR, — 1429.

5. Pier-

5. Pierre d'Ailly, François, Evêque de Cambray, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon. *Voyez* AILLY. — *Année de leur mort.* 1425.

6. George Rosco, Allemand, Evêque de Trente, Prêtre, Cardinal du titre de S. . .

7. Branda de Castillon, ou Castiglione, Evêque de Plaisance, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clement, Evêque de Porto, & Légat en Bohême & en Hongrie. *Voyez* CASTIGLIONE. 1443.

8. Thomas Brancacio, Napolitain, neveu du Pape, Evêque de Tricarico, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de S. Paul. *Voyez* BRANCACIO. 1427.

9. Thomas Armenus, Anglois, Evêque de Durham, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . . 1437.

10. Robert Halan, Anglois, Evêque de Salisbury, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . . . *Voyez* HALAN. 1417.

11. Gilles des Champs, François, Evêque de Coutances, Prêtre, Cardinal du titre de saint . . . 1413.

12. François Zabarella, Padouan, Archevêque de Florence, Prêtre, Cardinal du titre de saint Come & de saint Damien. *Voyez* ZABARELLA. 1417.

13. Lucio Conti, Romain, Orateur, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* CONTI. 1437.

14. Guillaume Philastre ou Filastre, François, Archevêque d'Aix, Diacre, Cardinal du titre de S. . . . puis Prêtre du titre de saint Marc. *Voyez* FILASTRE. 1428.

Seconde Promotion en 1413.

15. Simon de Cramaud, François, Archevêque de Rheims, & Patriarche d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* CRAMAUD. 1429.

Troisième Promotion en 1414.

16. Jacques Isolani, Bolonois, Diacre, Cardinal du titre de S. Eustache, puis de sainte Marie la Neuve, Vicaire du Pape, & Légat en France. *Voyez* ISOLANI. 1431.

17. Guillaume Carbour, Napolitain, Evêque de Clitri, Cardinal du titre de sainte Balbine.

MARTIN III, dit V, élu Pape en 1417, mort en 1431.

Première Promotion en 1419.

1. Balthasar Cossi, Napolitain, qui avoit été Pape sous le nom de Jean XXIII, s'étant démis de la Papauté, fut nommé Doyen des Cardinaux. 1419.

Seconde Promotion en 1426.

2. Dominique Ram, Espagnol, Evêque d'Huesca, puis de Lérida, & Archevêque de Tarragone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, de saint Jean & de saint Paul, & Evêque de Porto. *Voyez* RAM. 1443.

3. Dominique Capranica, Romain, Evêque de Fermo, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* CAPRANICA. 1458.

4. Jean de Rochetaillée, François, Evêque de Paris, puis Archevêque de Rouen, & de Besançon, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* JEAN. 1437.

5. Louis Aleman, François, Archevêque d'Arles, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, fut privé du chapeau par le Pape Eugène IV, & rétabli en 1449, par le Pape Nicolas V. *Voyez* ALEMAN. 1450.

6. Henri de Beaufort-Lancastre, Anglois, Evêque de Lincoln, puis de Wincheſter, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusèbe. *Voyez* ſes Ancêtres à l'art. d'ANGLETERRE, aux Rois ſortis de la branche de Lancaſtre, & à celui de BEAUFORT. 1447.

7. Jean Rucca, Allemand, Evêque d'Olmutz, puis Archevêque de Prague, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1450.

8. Antoine Casſino, Florentin, Evêque de Sienne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. *Voyez* CASSINO. 1439.

9. Articin de la Porte, de Novare, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien. *Voyez* PORTE. 1434.

10. Nicolas Albergati, Bolonois, Chartreux, puis Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* ALBERGATI. 1443.

11. Raymond Mauroſe, François, Evêque de Saint-Paul-trois-châteaux, puis de Caſtres, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxède. *Voyez* MAIROSE. 1427.

12. Hugues de Lusignan, frère du Roi de Chypre, Grec, Archevêque de Nicoſie, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de saint Clément. 1442.

13. Jean Cervantes, Espagnol, Evêque d'Avila, puis de Ségovie & de Burgos, & Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, & Evêque d'Ostie. *Voyez* CERVANTES. 1453.

14. Julien Césarini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Prêtre du titre de sainte Sabine. *Voyez* CESARINI. 1444.

15. Prosper Colonne, Romain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. *Voyez* COLONNE. 1463.

16. Jean de Casanova, Espagnol, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Maître du Sacré Palais, Evêque de Bosa, puis d'Elne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* CASANOVA. 1436.

17. Guillaume de Monſort, dit *de Dinan*, François, Evêque de Saint-Malo, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anaſtaſie. *Voyez* RACUENEL. 1432.

18. Etienne, Italien, Général de l'Ordre des Servites, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel.

19. Léonard des Dates, Florentin, Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Cardinal du titre de S. . . . . *Voyez* OATES. 1426.

EUGE'NE IV, élu Pape en 1431, mort en 1447.

Première Promotion en 1431.

1. François Condelmérі, Vénitien, neveu du Pape, Archevêque de Beſançon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cecile, puis de saint Clément, Evêque de Porto, & Patriarche de Conſtantinople. *Voyez* CONOELMERI. 1453.

2. Angelot Fosco, Romain, Evêque de Cava, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. *Voyez* FOSCO. 1444.

Seconde Promotion en 1437.

3. Jean Vitelleſchi, Romain, Evêque de Récanati, puis Archevêque de Florence, & Patriarche d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* VITELLESCHI. 1440.

Troisième Promotion en 1439.

4. Regnault de Chartres, François, Archevêque de Rheims, & Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Coelio Monte*. 1443.

5. Jean des Comtes de Tarascon, Napolitain, Archevêque de Tarente, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, & Evêque de Palestrine. 1449.

6. Jean Kemp, Anglois, Archevêque d'Yorck, puis de Cantorbéry, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine. 1456.

7. Nicolas d'Acciapcio, natif de Sorrento en Campanie, Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. *Voyez* ACCIPACIO. 1447.

8. Louis de Luxembourg, François, Archevêque de Rouen & Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez. *Voyez* LOUIS. 1443.

9. Isidore, Grec, Abbé de Saint-Démétrius de Conſtantinople, puis Archevêque de Ruſſie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Prestre, & Evêque de la Sabine. *Voyez* ISIODRE. 1464.

10. George de Fleſque, Archevêque de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anaſtaſie, & Evêque d'Oſtie. *Voyez* FIESQUE. 1461.

11. Beſſarion, Grec, Abbé de Saint-Baſile, Archevêque de Nicée, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, Evêque de Praſcan, & Patriarche de Conſtantinople. *Voyez* BESSARION. 1471.

12. Gérard Landriano, Milanois, Evêque de Côme, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* LANORTANO. 1445.

13. Soagnée Oleſnici, Polonois, Evêque de Cracovie, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Aquilée & de sainte Prisque. 1455.

14. Pierre de Schomberg, Allemand, Evêque d'Ausbourg, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. 1469.

15. Antoine de Clavibus, Portugais, Evêque d'Evore, dit le Cardinal de Portugal, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon. 1447.

16. Jean le jeune de Conty, François, Evêque de Thérouanne, puis de Boulogne & d'Amiens, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxède, & de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* JEUNE (le) 1451.

17. Denys Zechi, Hongrois, Archevêque de Strigonie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1464.

18. Guillaume d'Eſtouteville, François, Evêque d'Angers, puis de Béziers & Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silveſtre & de saint Martin-aux-Monts, Légat en France, & Evêque de Porto & d'Oſtie. *Voyez* ESTOUTEVILLE. 1483.

19. Jean de Turrécremata, Espagnol, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs & Maître du sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, puis de saint Calliſte, & Evêque de la Sabine. *Voyez* JEAN. 1468.

20. Albert de Alberis, Florentin, Evêque de Camérino, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* ALBERTIS. 1445.

Quatrième Promotion en 1440.

21. Louis de Média-Rota ou Mezzarota, Padouan, Pa-

Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Damaſo*, & Evêque d'Albano. *Voyez* MEZZAROTA. Année de leur mort. 1465.

22. Pierre Barbo, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Cervia, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve, puis Prêtre du titre de ſaint Marc, & Pape ſous le nom de PAUL II.

Cinquiéme Promotion en 1444.

23. Alphonſe Borgia, Eſpagnol, Archevêque de Valence, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Pape ſous le nom de CALLISTE III.

Sixiéme Promotion en 1446.

24. Thomas Lucani, Italien, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, & Pape ſous le nom de NICOLAS V.

25. Henri de Sanctо Alloſio, Milanois, Evêque de Favie, puis Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Clément. 1450.

26. Jean, Meſſinois, Abbé de Saint-Paul de Padoue, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine. 1449.

27. Jean Carvajal, Eſpagnol, Evêque de Pluſiance, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Ange, puis Prêtre du titre de ſainte Croix de Jéruſalem, & Evêque de la Sabina & de Porto. *Voyez* CARVAJAL. 1469.

FELIX IV, dit V, Antipape, élu en 1439, *ſe démit en* 1447, *& mourut en* 1451.

Première Promotion en 1440.

1. *Louis de la Palu de Varembon, Evêque de Lauſanne, Cardinal du titre de S. . Voyez* PALU (la) 1455.

2. *Bartholemi Viſconti, Italien, Evêque de Novare, Cardinal du titre de S. .* 1456.

3. *Urbain de Merſe de Enis, Allemand, Evêque d'Utrecht, Cardinal du titre de S . .*

4. *Alfonſe Carillo, Eſpagnol, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Euſtache.*

Seconde Promotion en 1440.

5. *Alexandre Zamovith, fils du Duc de Maſovie, Polonois, Evêque de Trente, & Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent* in Damaſo. *Voyez* ALEXANDRE.

6. *Othon, Eſpagnol, Evêque de Tortoſe, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane.*

7. *George, Eſpagnol, Evêque de Vich, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, puis de ſainte Marie au delà du Tibre.*

8. *François, François, Evêque de Genéve, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcel.*

9. *Bernard de la Plagne, François, Evêque d'Acqs, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée.*

10. *Jean, Allemand, Evêque de Strasbourg, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sixte.*

11. *Jean, Gravenwalder, fils* naturel *de Jean Duc de Bavière, Allemand, Evêque de Freyſingue, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcel-aux-Monts.*

12. *Jean de Villa Vezzoſa, Eſpagnol, Archidiacre d'Oviédo, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre.* 1453.

Troiſiéme Promotion en 1440.

13. *Denys du Moulin, François, Evêque de Paris, & Patriarche d'Antioche, Prêtre, Cardinal du titre de S . . . Voyez* du MOULIN. 1447.

14. *Amé de Talaru, François, Archevêque de Lyon, Prêtre, Cardinal du titre de S . . . Voyez* TALARU. 1443.

15. *Philippe de Coëtquen, François, Evêque de S. Pol de Léon, puis Archevêque de Tours, Prêtre, Cardinal du titre de S . .* 1441.

16. *Nicolas Tudeſchin, Archevêque de Palerme, Prêtre, Cardinal du titre de S . . . Voyez* TUDESCHI. 1445.

17. *Jean de Malestroit, François, Evêque de Saint-Brieu, puis de Nantes, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Onuphre.* 1443.

18. *Gerard Machet, François, Evêque de Caſtres, Cardinal du titre de S . .*

Quatriéme Promotion en 1444.

19. *Jean d'Arci, François, Archevêque de Tarentaiſe, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée, puis créé Cardinal par le Pape Nicolas V.*

20. *Louis, Portugais, Evêque de Viſeo, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte . . .*

21. *Louis de la Palu de Varembon, François, Evêque de Maurienne, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cécile, puis créé Cardinal par le Pape Nicolas V.*

22. *Vincent Coci, Polonois, Archevêque de Gneſne, Primat de Pologne, Cardinal du titre de S . . .*

23. *Guillaume de l'Eſtang, François, Archidiacre de Metz, Cardinal du titre de ſainte Sabine, puis créé Cardinal par le Pape Nicolas V.*

24. *Barthélemy Vitelleſchi, Italien, Evêque de Monte Fiaſcone, Cardinal du titre de ſaint Marc.* Année de leur mort.

25. *Thomas de Courcelles, François, Chanoine de l'égliſe de Paris, Cardinal du titre de S . . .*

26. *Jean de Raguſe, Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Cardinal du titre de S . . .*

NICOLAS V, élu Pape en 1447, mort en 1455.

Première Promotion en 1448.

1. Antoine Cerdani, de Majorque, Archevêque de Meſſine, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Chryſogon, & Evêque de Lérida. 1459.

Seconde Promotion en 1449.

2. Aſtorge Agoès, Napolitain, Archevêque de Bénévent, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſébe. *Voyez* ACNES. 1450.

3. Latin des Urſins, Romain, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, Evêque de la Sabina, & Légat en Pologne. *Voyez* URSINS (des) 1477.

4. Alain Coëtivy, François, Evêque de Cornouaille, puis Archevêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxéde, & Evêque de la Sabina. *Voyez* COETIVY. 1474.

5. Jean Rolin, François, Evêque de Châlon, puis d'Autun, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* ROLIN. 1483.

6. Philippe Calendrino, frére utérin du Pape, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis de ſaint Laurent *in Lucina*, Grand Pénitencier, & Evêque de Porto. *Voyez* CALENORINO. 1476.

7. Nicolas de Cuſa, Allemand, Archidiacre de Liége, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre-ès-liens, Evêque de Brixen. *Voyez* NICOLAS DE CUSA. 1464.

Troiſiéme Promotion en 1449.

8. Amé Duc de Savoye, connu ſous le nom de Félix V, s'étant démis de la Papauté, fut nommé Cardinal Evêque de la Sabina, & Doyen des Cardinaux. 1451.

9. Louis Aleman, François, Archevêque d'Arles, qui avoit été privé du chapeau par le Pape Eugéne IV, fut rétabli par le Pape Nicolas V. *Voyez* ALEMAN. 1450.

10. Jean d'Arcy, François, Archevêque de Tarentaiſe, qui avoit été nommé Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée, par Felix V, le fut de nouveau par le Pape Nicolas V. 1453.

11. Louis de la Palu de Varembon, François, Evêque de Maurienne, qui avoit été nommé Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cecile par Félix V, fut nommé Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie par le Pape Nicolas V. 1455.

12. Guillaume Huln, natif d'Eſtaing diocéſe de Verdun, Archidiacre de Metz, qui avoit été nommé Cardinal, Evêque de la Sabina par Félix V, fut nommé Cardinal du même titre par Nicolas V. *Voyez* HULN. 1455.

CALLISTE III, élu Pape en 1455, mort en 1458.

Première Promotion en 1456.

1. Jean-Louis Mila, Eſpagnol, neveu du Pape, Evêque de Ségovie, puis de Lérida, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Légat de Bologne. *Voyez* MILA. 1507.

2. Jacques de Portugal, Archevêque de Liſbonne, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portico*. *Voyez* PORTUGAL. 1459.

3. Rodéric Lenzoli-Borgia, Eſpagnol, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere*, Vice-Chancelier de l'Egliſe Romaine, Evêque de Porto, & Pape ſous le nom d'ALEXANDRE VI.

Seconde Promotion en 1456.

4. Rainault Piſticelli, Napolitain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cécile. 1458.

5. Jean de Mella, Eſpagnol, Auditeur de Rote, Evêque de Zamora, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Aquilée & de ſainte Priſque. *Voyez* MELLA. 1467.

6. Jean de Caſtillon ou de Caſtiglione, Milanois, Evêque de Coutances en Normandie, puis de Pavie, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Clement. *Voyez* CASTICLIONE. 1460.

7. Jacques Thébaldi, Romain, Evêque de Montefeltro, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie. 1466.

8. Richard Olivier de Longueil, François, Evêque de Coutances, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſébe, & Evêque de Porto. *Voyez* LONCUEIL. 1470.

9. Ænéas Silvius Piccolomini, Siennois, Evêque de Sienne, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Euſtache, puis Prêtre du titre de ſainte Sabine, & Pape ſous le nom de PIE II.

Année de leur mort.

PIE II, élu en 1458, mort en 1464.

Première Promotion en 1460.

1. Ange Capranica, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, & Evêque de Paleſtrine. *Voyez* CAPRANICA. 1478.
2. Betard Hérulo de Narni, Auditeur de Rote, Evêque de Spolète, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* HE'RULO. 1479.
3. Nicolas Portuguerra de Piſtoye, Evêque de Théano, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. *Voyez* FORTICUERRA. 1473.
4. Brocard de Weſpriach, Allemand, Cardinal du titre de saint Nerée & de saint Achillée, & Archevêque de Salzbourg. 1466.
5. Alexandre de Oliva, Général de l'Ordre des Frères Hermites de saint Auguſtin, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Suſanne, & Evêque de Camérino. *Voyez* OLIVA. 1463.
6. François Piccolomini, Siennois, neveu du Pape, Archevêque de Sienne, Diacre, Cardinal du titre de saint Euſtache, & Pape ſous le nom de PIE III.

Seconde Promotion en 1461.

7. Barthélemy Roverella, Perrarois, Archevêque de Ravenne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. *Voyez* ROVERELLA. 1476.
8. Jean Céofroy, François, Evêque d'Arras, puis d'Albi, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silveſtre, & de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* CEOFROY. 1463.
9. Jacques de Cardone, Eſpagnol, Evêque d'Urgel, Prêtre, Cardinal du titre de S . . . *Voyez* CARDONE. 1466.
10. Louis d'Albret, François, Evêque de Cahora, de Mirepoix & d'Aire, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre. *Voyez* ALBRET. 1465.
11. Jacques Menabona Piccolomini, Luquois, Evêque de Pavie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chryſogon, & Evêque de Fraſcati. *Voyez* JACQUES. 1479.
12. François de Gonzague, Evêque de Mantoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, & Evêque de Bologne. *Voyez* CONZAGUE. 1483.

Troiſième Promotion en 1461.

13. Jean d'Aych, Allemand, Evêque d'Alchſtet, Chancelier de l'Empereur Albert II, Prêtre, Cardinal du titre de S . . . 1464.

PAUL II, élu Pape en 1464, mort en 1471.

Première Promotion en 1464.

1. Thomas Bourchier, Anglois, Archevêque de Cantorbery, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. *Voyez* BOURCHIER. 1486.
2. Etienne de Varas, Hongrois, Archevêque de Colocza, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nerée & de saint Achillée. 1471.
3. Olivier Caraffa, Napolitain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, Evêque d'Albano, de Sabine, d'Oſtie, & Doyen du ſacré Collége. *Voyez* CARAFFA. 1511.
4. Marc Barbo, Vénitien, Evêque de Vicenze, & Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. *Voyez* BARBO. 1490.
5. Jean de la Balue, François, Evêque d'Angers, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Suſanne. *Voyez* BALUE. 1491.
6. Amici Agnifilo, d'Aquilée, Evêque de cette ville, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* ACNIFILO. 1476.
7. François de la Rovère, de Savonne, Général de l'Ordre des Frères Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre ès liens, & Pape ſous le nom de SIXTE IV.
8. Théodore Paléologue, des Marquis de Montferrat, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore. *Voyez* MONTFERRAT. 1481.

Seconde Promotion en 1468.

9. Jean-Baptiſte Zéno, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Vicenze, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*, puis Prêtre du titre de sainte Anaſtaſie, & Evêque de Fraſcati.
10. Jean-Michiélé, Vénitien, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis de saint Ange, & Evêque d'Albano, de Porto & de Padoue. *Voyez* MICHIE'LE. 1501. 1503.

SIXTE IV, élu Pape en 1471, mort en 1484.

Première Promotion en 1471.

1. Pierre Riario, de Savonne, Evêque de Tréviſe, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, puis Evêque de Smirne. *Voyez* RIARIO. 1474.
2. Julien de la Rovère, de Savonne, neveu du Pape, Evêque de Carpentras, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre ès-liens, Evêque d'Oſtie, Grand Pénitencier, & Pape ſous le nom de JULES II. 1475.

Seconde Promotion en 1473.

3. Philippe de Lévis-Couſan, François, Archevêque d'Arles, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin. *Voyez* LE'V-IS. 1484.
4. Etienne Nardino, natif du Frioul, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* NARDINO. 1483.
5. Auzias du Puy, Eſpagnol, Archevêque de Montréal en Sicile, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de sainte Sabine. 1495.
6. Pierre Gonſalve de Mendoza, Eſpagnol, Evêque de Savonne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de sainte Croix de Jéruſalem & Archevêque de Tolède. *Voyez* MENDOZA. 1479.
7. Antoine-Jacques Vénério, natif de Récanati, Evêque de Syracuſe, puis de Léon & de Quença, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, de saint Modeſte, & de saint Clément.
8. Jean Baptiſte Cibo, Génois, Evêque de Meſi, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, puis de sainte Cécile, & Pape ſous le nom d'INNOCENT VIII. 1491.
9. Jean Arcimboldi, Parméſan, Evêque de Novare, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis de sainte Prudède & Archevêque de Milan.
10. Etienne Hugonet, François, Evêque de Macon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* HUGONET. 1484.

Troiſième Promotion en 1476.

11. George Coſta, Portugais, Archevêque de Lisbonne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre. 1508.
12. Charles de Bourbon, François, Archevêque de Lyon, &c. Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* CHARLES. 1488.
13. Pierre Ferriz, Eſpagnol, Archevêque de Tarragone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* FERRIZ. 1478.
14. Jean-Baptiſte Mellini, Romain, Evêque d'Aniane, de Sutri, puis d'Urbin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. *Voyez* MELLINI. 1478.
15. Pierre de Foix, François, Evêque de Vannes, Diacre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* FOIX. 1490.

Quatrième Promotion en 1477.

16. Chriſtophle de la Rovère, natif de Turin, Archevêque de Tarentaiſe, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. *Voyez* ROVE'RE. 1478.
17. Jérôme Baſſo de la Rovère, neveu du Pape, Evêque de Récanati, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, puis de saint Chryſogon & Evêque de Paleſtrine. 1507.
18. George Heſſler, Allemand, Evêque de Wirtzbourg, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* HESLER. 1482.
19. Gabriel Rangoni, Modénois, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche, Evêque d'Albe & d'Agria. 1486.
20. Pierre Foſcaro, Vénitien, Primicier de S. Marc de Veniſe, Evêque de Padoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis de saint Sixte. *Voyez* FOSCARO. 1485.
21. Jean d'Arragon, fils de Ferdinand Roi de Naples, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de sainte Sabine, & de saint Laurent *in Lucina*. 1485.
22. Raphaël Sanſoni Riario, de Savonne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, Archevêque de Cozence, de Saleme, & Evêque d'Oſtie. *Voyez* RIARIO. 1521.

Cinquième Promotion en 1478.

23. Dominique de la Rovère, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de saint Clément. *Voyez* ROVERE. 1501.

Sixième Promotion en 1480.

24. Paul Frégoſe, Génois, Archevêque de Gennes, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anaſtaſie. *Voyez* FRE'GOSE. 1498.
25. Côme de Méliorati des Urſins, Romain, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. 1481.
26. Ferry de Clugny, François, Evêque de Tour-

nay, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Vital. *Voyez* CLUGNY. — Année de leur mort. 1483.

27. Jean Baptiſte Savelli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere*. — 1498.

28. Jean Colonne, Romain, Evêque de Riéti, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*. *Voyez* COLONNE. — 1508.

Septième Promotion en 1483.

29. Jean Conti, Romain, Archevêque de Cozence; Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital.

30. Hélie de Bourdeille, François, Archevêque de Tours, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Lucie. *Voyez* BOURDEILLE. — 1493.

31. Jean Margarit, Eſpagnol, Evêque de Gironne, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Balbine. *Voyez* MARGARIT. — 1484.

32. Jean Jacques Sclafénati, Milanois, Evêque de Parme, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Cœlio Monte*. — 1484.

33. Jean Baptiſte des Urſins, Romain, Archevêque de Carthage & de Tarente, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve, puis Prêtre du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul. *Voyez* URSINS (des) — 1497.

Huitième Promotion en 1484.

34. Aſcagne Marie Sforce, des Ducs de Milan, Diacre, Cardinal du titre de S. Vital & de S. Modeſte, Vice-Chancelier de l'Egliſe Romaine, Evêque de Padoue, de Novare, &c. *Voyez* SFORCE. — 1505.

INNOCENT VII, élu Pape en 1484, mort en 1492.

Première Promotion en 1489.

1. Laurent Cibo, Génois, neveu du Pape, Archevêque de Bénévent, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marc, & Evêque d'Albano & de Paleſtrine. *Voyez* CIBO. — 1503.

2. Ardicin de la Porte, de Novare, Evêque d'Aléria, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul. *Voyez* PORTE. — 1493.

3. Antonio Pallavicini, Génois, Evêque d'Oronze, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, puis de ſainte Praxède, & Evêque de Paleſtrine. *Voyez* PALAVICINI. — 1507.

4. André d'Epinay, François, Archevêque de Lyon & de Bourdeaux, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Silveſtre & de ſaint Martin-aux-Monts. *Voyez* EPINAY. — 1500.

5. Maphée Gherardo, Vénitien, Général de l'Ordre des Camaldules, Patriarche de Veniſe, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée. *Voyez* GHERARDO. — 1498.

6. Pierre d'Aubuſſon, François, Grand Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Adrien. *Voyez* AUBUSSON. — 1503.

7. Jean de Médicis, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, puis Pape ſous le nom de LE'ON X. — 1517.

8. Ferry de Saint-Sévérin, Milanois, Archevêque de Vienne, Diacre, Cardinal du titre de S. Théodore.

ALEXANDRE VI, élu Pape en 1492, mort en 1503.

Première Promotion en 1492.

1. Jean Borgia, Eſpagnol, neveu du Pape, Archevêque de Montréal, & Patriarche de Conſtantinople, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis Evêque d'Olmutz, de Bayeux, &c. *Voyez* BORGIA. — 1503.

Seconde Promotion en 1493.

2. Jean Morton, Anglois, Archevêque de Cantorbéry, Chancelier d'Angleterre, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie. *Voyez* MORTON. — 1500.

3. Jean Antoine de S. George, natif de Phiſance, Evêque d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du titre de S. Nérée & de S. Achillée, Patriarche de Conſtantinople, puis Evêque de Parme, d'Albano, de Paleſtrine & de la Sabina. *Voyez* GEORGE (de Saint-) — 1509.

4. Jean de la Groluye de Villiers, François, Abbé, de Saint-Denys en France, puis Evêque de Lombez, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine. *Voyez* GROLAYE. — 1499.

5. Bernardin de Carvajal, Eſpagnol, Evêque de Cartagène, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcellin, & de S. Pierre, puis de ſainte Croix de Jéruſalem & Evêque d'Oſtie, Doyen du ſacré Collége. *Voyez* CARVAJAL. — 1522.

6. Raymond Pérault, François, Evêque de Gurck & de Saintes, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve. *Voyez* PE'RAULT. — 1505.

7. Céſar Borgia, fils *naturel* du Pape, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve, remit le chapeau en 1498, fut Duc d'Urbin & de Valentinois, & épouſa Charlotte d'Albret. *Voyez* BORGIA. — 1507.

8. Hippolyte d'Eſt, de Ferrare, Archevêque de Milan & de Narbonne, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Lucie. *Voyez* EST. — 1520.

9. Fréderic Caſimir, fils du Roi de Pologne, Evêque de Cracovie, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Lucie. — 1503.

10. Julien Céſarini, Romain, Evêque d'Aſcoli, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Serge & de ſaint Bacche, puis de ſaint Ange. — 1510.

11. Dominique Grimani, Vénitien, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Nicolas *inter Imagines*, Patriarche d'Aquilée, puis Prêtre du titre de ſaint Marc, & Evêque de Porto. *Voyez* GRIMANI. — 1523.

12. Alexandre Farnéſe, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Côme & de ſaint Damien, puis du titre de ſaint Euſtache, Evêque d'Oſtie, Doyen des Cardinaux, & Pape ſous le nom de PAUL III. — 1497.

13. Bernardin Lunati, de Pavie, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Cyriaque.

Troiſième Promotion en 1495.

14. Guillaume Briçonnet, François, Archevêque de de Rheims, de Narbonne, &c. Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane. *Cherchez* BRIÇONNET. — 1514.

Quatrième Promotion en 1496.

15. Philippe de Luxembourg, François, Evêque d'Arras, puis du Mans, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre & de ſaint Marcellin, & Evêque d'Albano, & de Fraſcati. *Voyez* PHILIPPE. — 1519.

Cinquième Promotion en 1496.

16. Barthélemy Martini, Eſpagnol, Evêque de Ségovie, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Agathe. — 1500.

17. Jean de Caſtro, Eſpagnol, Evêque de Cergenti en Sicile, & Adminiſtrateur de l'Evêché de Slefwic dans la Jutlande, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Priſque. — 1506.

18. Jean Lopez, Eſpagnol, Evêque de Perouſe & Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* LOPEZ. — 1502.

19. Jean Borgia, Eſpagnol, neveu du Pape, Evêque de Melfi, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via lata*. *Voyez* BORGIA. — 1500.

20. Louis d'Arragon, fils *naturel* de Ferdinand premier, Roi de Naples, Evêque d'Averſa, puis de Léon en Eſpagne, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis de ſainte Marie *in Cosmedin*. — 1519.

Sixième Promotion en 1498.

21. George d'Amboiſe, François, Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sixte. *Voyez* AMBOISE. — 1510.

Septième Promotion en 1500.

22. Diégue Hurtado de Mendoza, Eſpagnol, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine. *Voyez* MENDOZA. — 1502.

23. Amanieu d'Albret, François, Evêque de Pamiers, de Comminges, &c. Diacre, Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere*, puis Evêque de Pampelune. *Voyez* ALBRET. — 1520.

24. Louis Borgia, Eſpagnol, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via lata*, puis du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée, Prêtre du titre de ſaint Marcel, Archiprêtre de ſainte Marie Majeure & Grand Pénitencier. — 1511.

Huitième Promotion en 1500.

25. Jacques Serra, Eſpagnol, Archevêque d'Oriſtagni, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Vital, & Evêque d'Elne & de Paleſtrine. — 1517.

26. Thomas Bacocs, natif de Herdont en Hongrie, Chancelier de Hongrie, & Archevêque de Sarigonie, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Silveſtre & de ſaint Martin-aux-Monts. *Voyez* BACOCS. — 1521.

27. Pierre Iſuaglie, Sicilien, Archevêque de Reggio, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Cyriaque, puis de ſainte Marie Majeure. *Voyez* ISUAGLIE. — 1511.

28. François Borgia, Eſpagnol, Archevêque de Cozence, Cardinal du titre de ſainte Lucie, puis de ſaint Nérée & de ſaint Achillée, & Evêque de Chiéti. — 1511.

29. Jean Véra, Eſpagnol, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de ſaine Balbine. — 1507.

30. Louis Podocatos, de Nicoſie en Gréce, Evêque de Capaccio, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Agathe. *Voyez* PODOCATOR. — 1504.

31. Antoine Trivulce, Milanois, Evêque de Côme, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, puis de ſaint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* TRIVULCE. — 1508.

32. Jean Baptiſte Ferraro, Modénois, Evêque de Mo-

Modène, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Chryſogon. *Voyez* FERRARO. Année de leur mort.

33. Marc Cornaro, Vénitien, Evêque de Vérone, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portiku*, puis Prêtre du titre de ſainte Marie, Evêque d'Albano & de Paleſtrine, & Patriarche de Conſtantinople. *Voyez* CORNARO. 1502.

34. Jean Etienne Ferréro, de Verceil, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Serge & de ſaint Bacche, puis de ſainte Veſtine. *Voyez* FERRÉRO. 1524.

Neuvième Promotion en 1503.

35. Jean Caſtellan, Eſpagnol, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre, & Archevêque de Montréal. 1510.

36. François Rémolin, Eſpagnol, Archevêque de Sorrento, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, puis Archevêque de Palerme. *Voyez* RÉMOLIN. 1505.

37. François Sodérini, Florentin, Evêque de Volterra, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis Evêque de Sainteа & d'Oſtie, Doyen du ſacré Collége. 1518.

38. Melchior Meckaw, Allemand, Evêque de Brixen, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Eſtienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* MECKAW. 1524.

39. Nicolas de Préſque, Génois, Evêque de Fréjuls & de Toulon, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Nicolas *inter Imagines*, puis du titre des douze Apôtres, Archevêque d'Embrun, & Evêque d'Oſtie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* PIESQUE. 1509.

40. François Sprata, Eſpagnol, Evêque de Léon, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Serge & de ſaint Bacche. 1524.

41. Adrien du Châtel, Italien, Evêque d'Erford, puis de Bathémon en Angleterre, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Chryſogon. 1504.

42. Jacques de Caſeneuve, Eſpagnol, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Eſtienne *in Cœlio Monte*. 1518.

43. François Loris, Eſpagnol, Evêque d'Elvas, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve. 1504.

Auſquels on ajoûte.

44. Jean, Ambaſſadeur du Duc de Saxe à Rome, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Croix de Jéruſalem. 1505.

PIE III, élu Pape en 1503, mort la même année.

JULES II, élu Pape en 1503, mort en 1513.

Première Promotion en 1503.

1. François Guillaume de Caſtelnau-Clermont-Lodéve, François, Archevêque de Narbonne, puis d'Auch, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Cœlio Monte*, & Doyen des Cardinaux. *Voyez* CLERMONT-LODÉVE. 1540.

2. Jean de Zuniga, Eſpagnol, Grand Maître de l'Ordre d'Alcantara, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée. *Voyez* ZUNICA. 1504.

3. Clément de la Rovère, de Savonne, neveu du Pape Sixte IV, Evêque de Mende, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Clément, puis du titre des douze Apôtres. 1504.

4. Galliot Francioni de la Rovère, Luquois, neveu du Pape Jules II. Evêque de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre-ès-liens, puis Evêque de Padoue, de Crémone, & Archevêque de Bénévent. 1508.

Seconde Promotion en 1505.

5. Marc Vigérius, de Savonne, Evêque de Sinigaglia, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Paleſtrine. *Voyez* VIGERIUS. 1516.

6 Robert Guibé, François, Evêque de Rennes, puis de Nantes, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie. *Voyez* GUIBE'. 1513.

7. Léonard de la Rovère, de Savonne, neveu du Pape Sixte IV, Evêque d'Agen, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis de ſaint Pierre-ès-liens, & Grand Pénitencier. 1520.

8. Charles Dominique de Carretto, des Marquis de Final, Génois, Archevêque de Tours & de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Vite, puis de ſainte Cécile. *Voyez* CARRETTO. 1514.

9. Antoine Ferrerin, de Savonne, Evêque de Gubio, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Vital. *Voyez* FERRERIO. 1508.

10. François Aléoſi, d'Imola, Evêque de Pavie, & de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cecile. *Voyez* ALEOSI. 1511.

11. Fatius Sanctori, de Viterbe, Evêque de Céſenne, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine, & Adminiſtrateur de Pampelune. 1510.

12. Gabriel Gabrieli, de Fano, Evêque d'Urbin, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxéde. *Voyez* GABRIELI. 1511.

13. Sigiſmond de Gonzague, Evêque de Mantoue, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve. *Voyez* GONZACUE. 1525.

Troiſième Promotion en 1507.

14. Jean de la Tremoille, François, Archevêque d'Auch, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Martin aux-Monts. *Voyez* TREMOILLE (la) 1507.

15. René de Prie, François, Evêque de Bayeux, puis de Limoges, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Lucie. *Voyez* PRIE. 1516.

16. Louis d'Amboiſe, François, Evêque d'Alby, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcellin & de ſaint Pierre. 1517.

17. François Ximénès, Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de ſaint François, Archevêque de Tolède, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine. *Voyez* XIMENES. 1518.

Quatrième Promotion en 1508.

18. Siſte Gare de la Rovère, Luquois, neveu du Pape Jules II, Prêtre, Cardinal du titre de ſaints Pierre-ès-liens, Archevêque de Bénévent, Evêque de Luques & de Padoue, & Vice-Chancelier de la ſainte Egliſe. 1517.

Cinquième Promotion en 1511.

19. Chriſtophle Brambridge, Anglois, Archevêque d'Yorck, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxéde. *Voyez* URSWICUS. 1514.

20. Antoine Ciocchi, dit auſſi *Monti* ou *du Mont*, Italien, Archevêque de Siponte, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Vital, puis de ſainte Praxéde, & Evêque de Porto. *Voyez* MONTI. 1533.

21. Mathieu Skinner, ſurnommé *le Long*, Suiſſe, Evêque de Sion, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, & Evêque de Novare. *Voyez* SHINNER. 1522.

22. Pierre Accolti, Florentin, Evêque d'Ancone, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſébe, puis Evêque de Cadis, de Maillezais, d'Arras, de Crémone, Archevêque de Ravenne, Evêque d'Albano, de Paleſtrine & de la Sabina. *Voyez* ACCOLTI. 1532.

23. Achille de Graſſi, Bolonois, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Siſte, puis de ſainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* GRASSI. 1523.

24. François Argentino, Vénitien, Evêque de Concorde, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Vital, puis de ſaint Clément. *Voyez* ARGENTINO. 1511.

25. Bendinelli Sauli, Génois, Evêque de Girace, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Adrien, puis Prêtre du titre de ſainte Sabine. 1518.

26. Alfonſe Pétrucci, Siennois, Evêque de Sutri, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Théodore, fut privé de la pourpre par le Pape Léon X. *Voyez* PETRUCCI. 1517.

Sixième Promotion en 1511.

27. Mathieu Lang d'Auſbourg, Allemand, Evêque de Gurck, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Ange, Archevêque de Salzbourg, & Evêque d'Albano. *Voyez* LANG. 1540.

LE'ON X, élu Pape en 1513, mort en 1521.

Première Promotion en 1513.

1. Laurent Pucci, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, Grand Pénitencier, & Evêque d'Albano, puis de Paleſtrine. *Voyez* PUCCI. 1531.

2. Jules de Médicis, Florentin, Archevêque de Florence, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, puis de ſaint Clément, & de ſaint Laurent *in Damaſo*, & Pape ſous le nom de CLEMENT VII.

3. Bernard de Tarlat, dit d'*Uzes*, Florentin, Evêque de Coutances, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portieu*. *Voyez* BERNARD. 1520.

4. Innocent Cibo, Génois, neveu du Pape, Archevêque de Gênes, Abbé de Saint-Victor de Marſeille, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Côme & de ſaint Damien, puis de ſainte Marie *in Dominica*. *Voyez* CIBO. 1550.

Seconde Promotion en 1515.

5. Thomas Wolſey, Anglois, Chancelier d'Angleterre, Archevêque d'Yorck, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cécile. *Voyez* WOLSEY. 1533.

Troiſième Promotion en 1515.

6. Adrien Gouffier, François, Evêque de Coutances, puis d'Alby, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre & de S. Marcellin. *Voyez* GOUFFIER. 1523.

Quatrième Promotion en 1517.

7. Antoine Bohier, François, Archevêque de Bour-

gez, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie. *Voyez* BOHIER. — Année de leur mort.

8. Guillaume de Croy, Flamand, Evêque de Cambray, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis Archevêque de Tolede. *Voyez* CROY. — 1519. 1521.

Cinquiéme Promotion en 1517.

9. François Conti, Romain, Archevêque de Conza, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Vital. *Voyez* CONTI. — 1521.

10. Jean Piccolomini, Siennois, Archevêque de Sienne, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Balbine, puis Evêque d'Oſtie & Doyen des Cardinaux. *Voyez* PICCOLOMINI. — 1537.

11. Jean Dominique Cuppy, ou de Cupis, Romain, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean-Porte-Latine, puis Evêque d'Oſtie, & Doyen du Sacré College. *Voyez* CUPPY. — 1553.

12. Nicolas Pandolfi, Florentin, Evêque de Piſtoye, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Céſaire. *Voyez* PANDOLFI. — 1518.

13. Raphael Pétrucci, Siennois, Evêque de Suana, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Agnès, puis de ſainte Priſque. — 1522.

14. André de Valle, Romain, Evêque de Malte, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Agnès, puis de ſainte Priſque. — 1534.

15. Boniface Ferrero, de Verceil, Evêque d'Ivrée, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée, puis Evêque de Porto. *Voyez* FERRERO. — 1543.

16. Jean Baptiſte Pallavicini, Genois, Archevêque de Cavaillon, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Apollinaire. *Voyez* PALLAVICINI. — 1524.

17. Pompée Colonne, Romain, Evêque de Riéti, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis Archevêque de Montréal & d'Averſa, Prêtre du titre de S. Laurent *in Damaſo*, & Viceroi de Naples. *Voyez* COLONNE. — 1532.

18. Scaramuſa Trivulce, Milanois, Evêque de Côme, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Cyriaque. *Voyez* TRIVULCE. — 1527.

19. Dominique Jacobatii, Romain, Evêque de Lucéra, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent, puis de S. Clément & de ſainte Apollinaire. *Voyez* JACOBATII. — 1528.

20. Laurent Campegge, Bolonois, Evêque de Bologne & de Feltri, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Thomas, puis de ſainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de la Sabina & de Paleſtrine. *Voyez* CAMPEGGI. — 1539.

21. Louis de Bourbon, François, Evêque de Laon, puis Archevêque de Sens, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Silveſtre. *Voyez* LOUIS. — 1556.

22. Adrien Florent, d'Utrecht, Evêque de Tortoſe, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul, puis Pape ſous le nom d'ADRIEN VI.

23 Ferdinand Ponzéta, Napolitain, Evêque de Melfi, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pancrace. *Voyez* PONZETA. — 1527.

24. Louis Roſſi, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Clement. *Voyez* ROSSI. — 1519.

25. François Armellino, natif & Evêque de Pérouſe, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marc, puis de ſaint Calliſte. *Voyez* ARMELLINO. — 1527.

26. Thomas de Vio, Italien, Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de S. Sixte. *Voyez* VIO. — 1534.

27. Chriſtophle Numali, Italien, Général de l'Ordre des Frères Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de S. Barthelemy en l'Ile, puis de ſainte Marie d'*Ara Cœli*. *Voyez* NUMALI. — 1528.

28. Gilles de Viterbe, Général de l'Ordre des Frères Hermites de S. Auguſtin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Mathieu, puis de S. Marcel, & Patriarche de Conſtantinople. *Voyez* GILLES. — 1532.

29. Guillaume Raymond Vich, Eſpagnol, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcel, Evêque de Cifalu, puis de Barcelone. — 1525.

30. Silvius Paſſerino, de Cortone, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina*, Légat de Pérouſe & Evêque de Barcelone. *Voyez* PASSERINO. — 1529.

31. François des Urſins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*. *Voyez* URSINS (des) — 1533.

32. Paul Emile Céſi, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Euſtache. *Voyez* CESY. — 1537.

33. Alexandre Céſarini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Serge & de S. Bacche, puis de S. Marcel, de ſainte Marie *in Via lata*, & Evêque d'Albano & de Pampelune. *Voyez* CESARINI. — 1542.

34. Jean Salviati, Florentin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme & de S. Damien, puis Evêque de Porto. *Voyez* SALVIATI. — 1553.

35. Nicolas Ridolfi, Florentin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeſte, Evêque de Vicenze & de Viterbe, & Archevêque de Salerne & de Florence, puis Prêtre de ſainte Marie *in Coſmedin*, & de Marie *in Via lata*. *Voyez* RIDOLFI. — 1550.

36. Hercule Rangoni, Modénois, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Agathe, Evêque de Modéne, &c. *Voyez* RANCONI. — 1527.

37. Auguſtin Trivulce, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien, puis de S. Nicolas *in Carcere*, Evêque de Bayeux, &c. *Voyez* TRIVULCE. — Année de leur mort. 1548.

38. François Pifani, Vénitien, Evêque de Padoue, Diacre, Cardinal du titre de S. Theodore, puis de S. Marc, Archevêque de Narbonne, & Evêque d'Oſtie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* PISANI. — 1570.

39. Alfonſe Infant de Portugal, Archevêque de Lisbonne, Evêque d'Evora, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Lucie. *Voyez* PORTUCAL. — 1540.

Sixiéme Promotion en 1518.

40. Albert Marquis de Brandebourg, Prêtre, Cardinal du titre de S. Chryſogon, puis de S. Pierre-ès-liens, Archevêque de Magdebourg, & Electeur de Mayence, *Voyez* ALBERT. — 1545.

Septiéme Promotion en 1518.

41. Jean de Lorraine, Evêque de Metz, Archevêque de Narbonne, de Rheims, &c. Oncre, Cardinal du titre de ſaint Onuphre. *Voyez* JEAN. — 1550.

Huitiéme Promotion en 1520.

42. Erard de la Marck, Allemand, Evêque de Liége & de Chartres, & Archevêque de Valence, Prêtre, Cardinal du titre de S. Chryſogon. *Voyez* MARCK (la) — 1538.

ADRIEN VI, élu Pape en 1521, mort en 1523.

Promotion en 1523.

1. Guillaume Enckenwoort ou Enkevoort, Allemand, Evêque d'Utrecht, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul. *Voyez* ENCKENWOERT. — 1534.

CLÉMENT VII, élu Pape en 1523, mort en 1534.

Premiére Promotion en 1527.

1. Benoit Accolti, Florentin, Evêque de Cadis, de Crémone & de Ravenne, Cardinal du titre de ſaint Euſébe. *Voyez* ACCOLTI. — 1549.

2. Auguſtin Spinola, deSavonne, Evêque de Pérouſe, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Cyriaque. — 1537.

3. Nicolas Gaddi, Florentin, Evêque de Férino, Oncre, Cardinal du titre de ſaint Theodore, puis de ſainte Marie *in Via lata*, Evêque de Sarlat, & Archevêque de Cozence. *Voyez* GADDI. — 1552.

4. Hercule de Gonzague-Mantoue, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve, Evêque de Mantoue, & Archevêque de Tarragone. *Voyez* GONZACUE. — 1563.

5. Marin Grimani, Vénitien, Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital, puis de S. Marcel, & de ſainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Porto & de Céneda. *Voyez* CRIMANI. — 1546.

Seconde Promotion en 1527.

6. Antoine de S. Sévérin, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis de ſainte Apollinaire, & de ſainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Converſano, de Paleſtrine, de la Sabina & de Porto. — 1543.

7. Vincent Caraffe, Napolitain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, puis de ſainte Priſque, & de ſainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Albano, de Paleſtrine, &c. *Voyez* CARAFFE — 1540.

8. André Mathieu Palmério, Napolitain, Archevêque de Muséra, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Clément, puis Evêque de Sarno, de Lucéra, &c. — 1537.

9. Antoine du Prat, François, Chancelier de France, Archevêque de Sens, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, & Légat en France. *Voyez* PRAT. — 1535.

10. Henri de Cardone, Eſpagnol, Evêque de Barcelone, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcel, puis Archevêque de Montréal & Vicerot de Sicile. *Voyez* CARDONE. — 1530.

11. Jérôme Grimaldi, Génois, Evêque de Vénaſre, Diacre, Cardinal du titre de ſaint George *in Velabro*, puis Archevêque de Bari. *Voyez* CRIMALDI. — 1543.

12. Pyrrhus de Gonzague, Evêque de Modéne, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Agathe. *Voyez* CONZACUE. — 1529.

13. Sigiſmond Papadoca, Napolitain, Evêque de Vénoſa & de Tropéa, refuſa le chapeau, ſe contentant de ſon Evêché. — 1536.

Troiſiéme Promotion en 1527.

14. François Quignones, Général de l'Ordre de ſaint François, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Croix de Jéruſalem, & Evêque de Coria. *Voyez* QUICNONES. — 1540.

Ses

Année de leur mort.

Quatrième Promotion en 1527.

15. François Cornaro, Vénitien, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pancrace, puis de ſainte Cécile, de ſainte Praxède, & de ſainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Breſſe, d'Albano & de Paleſtrine. *Voyez* CORNARO. 1543.

Cinquième Promotion en 1529.

16. Jérôme Doria, Génois, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Thomas *in Parione*, puis de ſainte Marie *in Portica*, Evêque de Nebio ou Nebbio roumato, de Nola, de Jaca & d'Hueſca. *Voyez* DORIA. 1558.

Sixième Promotion en 1529.

17. Hippolyte de Médicis, Florentin, neveu du Pape Léon X, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Damaſo*. *Voyez* MÉDICIS. 1535.

Septième Promotion en 1529.

18. Mercurin Gattinara, Piémontois, Chancelier de l'Empereur Charles-Quint, Cardinal du titre de ſaint Jean-Porte-Latine. *Voyez* CATTINARA. 1530.

Huitième Promotion en 1530.

19. François de Tournon, François, Archevêque de Bourges, de Lyon, d'Auch, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre & de ſaint Marcellin, Evêque d'Oſtie, & Doyen du Sacré Collége. *Voyez* TOURNON. 1562.

20. Bernard Clésius, Allemand, Evêque de Trente, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* CLÉSIUS. 1539.

21. Louis de Gorrevod, Savoyard, Evêque de Saint-Jean-de Maurienne, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Céſaire. *Voyez* GORREVOD. 1535.

22. Carcias Loyſa, Eſpagnol, Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Evêque d'Oſma & de Ségovie, puis Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne. *Voyez* CARCIAS. 1546.

23. Inico de Zuniga & Mendoza, Eſpagnol, Evêque de Burgos, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere*. 1535.

Neuvième Promotion en 1531.

24. Gabriel de Gramont, François, Evêque de Tarbes, Cardinal du titre de ſaint Jean-Porte-Latine, puis de ſainte Cécile, Archevêque de Tolède & de Bordeaux, *Voyez* GRAMONT. 1534.

Dixième Promotion en 1531.

25. Alfonſe Manriquez de Lara, Eſpagnol, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* MANRIQUEZ. 1539.

26. Jean Pardo de Tavéra, Eſpagnol, Archevêque de Tolède, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean-Porte-Latine. *Voyez* PARDO DE TAVERA. 1545.

Onzième Promotion en 1532.

27. Antoine Pucci, Florentin, Evêque de Piſtoye, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, Grand Pénitencier, & Evêque de la Sabine. *Voyez* PUCCI. 1544.

Douzième Promotion en 1533.

28. Etienne Gabriel Mérini, Eſpagnol, Archevêque de Bari & Patriarche des Indes, Evêque de Jaen, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Vital, puis de ſaint Jean & de ſaint Paul. *Voyez* MERINO. 1535.

29. Jean d'Orleans-Longueville, François, Archevêque de Toloſe, & Evêque d'Orléans, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Martin-aux-Monts. *Voyez* JEAN. 1533.

Treizième Promotion en 1533.

30. Jean le Véneur, François, Evêque de Liſieux, Grand Aumônier de France, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Barthélemi en l'Iſle. *Voyez* VENEUR (le) 1543.

31. Claude de Longuy-de-Givry, François, Evêque de Langres, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Agnès *in Agone*. *Voyez* LONGUY. 1561.

32. Odet de Coligny-de-Châtillon, François, Evêque de Beauvais, & Archevêque de Toloſe, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Serge & de ſaint Bacche, embraſſa la Réformation. *Voyez* COLIGNY. 1571.

33. Philippe de la Chambre, Savoyard, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Martin-aux-Monts, puis de ſainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Frascati. *Voyez* CHAMBRE. 1550.

Année de leur mort.

PAUL III, élu Pape en 1534, mort en 1549.

Première Promotion en 1534.

1. Alexandre Farnèſe, Romain, neveu du Pape, Archevêque d'Avignon & de Montréal, Patriarche de Jéruſalem, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Ange, Evêque d'Oſtie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* FARNESE. 1589.

2. Guy-Aſcagne Sforce-de-Santa-Fiore, Romain, Cardinal du titre de ſaint Vite & de S. Modeſte, puis de ſainte Marie *in Coſmedin*, de ſaint Euſtache, & de ſainte Marie *in Via lata*, Archiprêtre de ſainte Marie Majeure. *Voyez* SFORCE. 1564.

Seconde Promotion en 1535.

3. Nicolas de Schomberg, de Miſnie, Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sixte. *Voyez* SCHOMBERG. 1537.

4. Jean du Bellay, François, Evêque de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Vital, puis de ſainte Cécile, & de ſaint Adrien, Archevêque de Bourdeaux, Evêque d'Oſtie, & Doyen des Cardinaux. *Voyez* BELLAY. 1560.

5. Jérôme Ghinuccio, Siennois, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Balbine, Evêque d'Aſcoli, de Malte & de Cavaillon. *Voyez* GHINUCCIO. 1542.

6. Jacques Simonetta, Milanois, Evêque de Péſaro, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Cyriaque, puis de ſainte Apollinaire, & Evêque de Pérouſe. 1539.

7. Jean Fiſcher, Anglois, Evêque de Rocheſter, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Vital, fut decapité. *Voyez* FISCHER. 1535.

8. Gaſpard Contarini, Vénitien, Evêque de Belluno, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxede, & Evêque de Bologne. *Voyez* CONTARINI. 1542.

9. Marin Caraccioli, Napolitain, Gouverneur du Milanois, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*. *Voyez* CARACCIOLI. 1538.

Troiſième Promotion en 1536.

10. Jean Marie de Monti, Romain, Archevêque de Siponte, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Vital, puis de ſainte Praxede, Evêque de Paleſtrine, & Pape ſous le nom de JULES III. 1549.

11. Jean Pierre Caraffe, Napolitain, Archevêque de Chiéti, puis de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Clément, puis du titre de ſainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Oſtie, Doyen des Cardinaux, & Pape ſous le nom de Paul IV. 1540.

12. Ennio Philonardi, Romain, Evêque de Véroli, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Ange, & Evêque d'Albano, *Voyez* PHILONARDI. 1549.

13. Chriſtophle Jacobatti, Romain, Evêque de Caſſano, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſtache. *Voyez* JACOBATTI. 1540.

14. Charles Hemard de Dénonville, François, Evêque de Mâcon, puis d'Amiens, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Matthieu. *Voyez* HEMARD. 1540.

15. Jacques Sadolet, Modénois, Evêque de Carpentras, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Calixte, puis de ſaint Pierre-ès-liens. *Voyez* SADOLET. 1547.

16. Rodolphe Pio de Carpi, Evêque de Faënza, puis de Gergenti, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Priſque, puis du titre de ſaint Clément & de ſainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Oſtie, & Doyen du Sacre Collége. *Voyez* PIO. 1564.

17. Jérôme Aléandre de la Motte, de Fouli, Archevêque de Brindes, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Chryſogon. *Voyez* ALEANDRE. 1542.

18. Regnault Polus, Anglois, Archevêque de Cantorbéry, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée, puis Prêtre du titre de ſainte Marie *in Coſmedin*, & de ſainte Priſque. *Voyez* POLUS. 1558.

19. Rodéric Borgia, Eſpagnol, neveu du Pape Alexandre VI, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere*, puis de ſaint Euſtache. 1537.

20. Nicolas Gaëtan de Sermonette, parent du Pape Boniface VIII, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere*, puis de ſaint Euſtache, & Archevêque de Capoue. *Voyez* CAJETAN. 1585.

Quatrième Promotion en 1538.

21. Pierre Sarmiento, Eſpagnol, Archevêque de Compoſtelle, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. 1540.

Cinquième Promotion en 1538.

22. Jean Alvarès de Tolède, Eſpagnol, Evêque de Cordoue, puis de Burgos, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sixte & de ſaint Clément, Archevêque de Compoſtelle, & Evêque d'Albano. *Voyez* TOLEDE. 1557.

23. Pierre Manriquez d'Aquilar, Eſpagnol, Evêque de Cordoue, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul. *Voyez* MANRIQUEZ. 1540.

Année de leur mort.

24. Robert de Lénoncourt, François, Evêque de Châlons, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis de saint Apollinaire & de sainte Cécile, Archevêque d'Arles, d'Aubrun, de Toloſe, & Evêque de Metz. *Voyez* LENONCOURT. 1561.

25. David Béton, Ecoſſois, Archevêque de Saint-Andrè, Evêque de Mirepoix, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* BETON. 1546.

26. Hippolyte d'Eſt, de Ferrare, Adminiſtrateur de Milan, d'Auch, de Lyon, de Narbonne, d'Autun, &c. Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis de sainte Marie *in Via Lata*, & Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anaſtaſie & de sainte Marie la Neuve. *Voyez* EST. 1572.

27. Pierre Bembo, Vénitien, Evêque de Bergame, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chryſogon, puis de saint Clément. *Voyez* BEMBO. 1547.

Sixième Promotion en 1539.

28. Frédéric Frégoſe, Génois, Archevêque de Salerne, Evêque de Cubio, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* FREGOSE. 1541.

29. Pierre de la Baume-Montrevel, François, Evêque de Genève, & Archevêque de Beſançon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* BAUME (1a) 1544.

30. Antoine Sanguin de Meudon, François, Evêque d'Orléans, puis Archevêque de Toloſe, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*, puis du titre de saint Chryſogon, & Grand Aumônier de France. *Voyez* SANGUIN. 1559.

31. Hubert Gambara, Breſſan, Evêque de Tortone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silveſtre, puis de saint Martin-aux-Monts, de sainte Apollinaire & de saint Chryſogon. *Voyez* GAMBARA. 1549.

32. Alcagne Pariſino, natif de Tolentino, Evêque de Gaëte, puis de Rimini, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane. *Voyez* PARISANO. 1549.

33. Pierre-Paul Pariſio, de Coſence, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, & Evêque de Nuſco. *Voyez* PARISIO. 1545.

34. Marcel Cervin, Evêque de Nicaſtro, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jéruſalem, puis Pape ſous le nom de MARCEL II.

35. Barthélemy Guidoccioni, Luquois, Evêque de Terni, puis de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de saint Céſaire, & du titre de sainte Priſque, Vicaire du Pape & Grand Pénitencier *Voyez* GUIDOCCIONI. 1549.

36. Denys Lorério, de *Bénévent*, Général de l'Ordre des Servites, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, & Evêque d'Urbin. *Voyez* LORERIO. 1542.

37. Henri de Borgia de Gandie, Eſpagnol, Evêque de Squillace, Diacre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. 1540.

38. Jacques Savelli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis de saint Côme & de saint Damien, Evêque de Nicaſtro, Archevêque de Bénévent, Prêtre du titre de sainte Marie *in Cofmedin*, Evêque d'Albano, de Porto, &c. Grand Inquiſiteur. 1587.

39. Michel Sylvius, Portugais, Evêque de Viſeo, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis de sainte Prenède, & de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Maſſa. *Voyez* SYLVIUS. 1556.

Septième Promotion en 1542.

40. Marcel Crescentio, Romain, Evêque de Marſico, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. *Voyez* CRESCENTIO. 1552.

41. Jean Vincent Aquaviva, d'Arragon, Napolitain, Evêque de Melphes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sylveſtre, & de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* AQUAVIVA. 1556.

42. Pompone Cœci, Romain, Evêque de Cita-di-Caſtello, puis de Sutri, Vicaire du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. 1542.

43. Robert Pucci, Florentin, Evêque de Piſtoye, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Grand Pénitencier. *Voyez* PUCCI. 1547.

44. Jean Moron, Milanois, Evêque de Modène, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis du saint Etienne *in Cœlio Monte*, de saint Laurent *in Lucina*, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Novare, Préſident au Concile de Trente & Evêque d'Oſtie, Doyen du Sacré College. *Voyez* MORON. 1580.

45. Grégoire Cortez, Modénois, Abbé du Mont-Caſſin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, puis Evêque d'Urbin. *Voyez* CORTEZ. 1548.

46. Thomas Badia, Modénois, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Maître du Sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silveſtre au champ de Mars. *Voyez* BADIA. 1547.

47. Chriſtophle Madruce, Evêque de Trente ſa patrie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Céſaire, puis de saint Chryſogon, & de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Paleſtrine. *Voyez* MADRUCE. 1578.

Année de leur mort.

Huitième Promotion en 1544.

48. Gaſpard d'Avalos, Eſpagnol, Archevêque de Compoſtelle, Prêtre, Cardinal. 1545.

49. George d'Armagnac, François, Archevêque de Toloſe, puis d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, puis de saint Laurent *in Lucina*, & de saint Nicolas *in Carcere*. *Voyez* ARMAGNAC. 1585.

50. François de Mendoza, Eſpagnol, Evêque de Corne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, puis de saint Jean-Porte-Latine, & de saint Euſèbe, Evêque de Burgos, Gouverneur de Sienne, & Archevêque de Valence. *Voyez* MENDOZA. 1566.

51. Jacques d'Annebaut, François, Evêque de Liſieux, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Suſanne. *Voyez* ANNEBAUT. 1558.

52. Othon Truſches de Waldpurg, Allemand, Evêque d'Ausbourg, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, puis de sainte Sabine, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Albano, de la Sabina & de Paleſtrine. *Voyez* TRUSCHES. 1573.

53. Barthélemy de la Cuéva d'Albuquerque, Eſpagnol, Evêque de Cordoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Matthieu, puis de sainte Croix de Jéruſalem, Archevêque d'Aveſtino, & de Siponte, & Vicerot de Naples. *Voyez* CUEVA (1a) 1562.

54. François Sfondrate, natif de Crémone, Evêque de Sarno, puis Archevêque d'Amaſi, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anaſtaſie, & Evêque de Crémone. *Voyez* SFONDRATE. 1550.

55. Frédéric Céſi, Romain, Evêque de Todi, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pancrace, puis de sainte Priſque, Evêque de Crémone, de Paleſtrine, d'Albano & de Porto. 1565.

56. Durantı de Durenobus, Italien, Evêque d'Algéri, puis de Caſſano, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, & Evêque de Breſſe. *Voyez* DURANTI. 1557.

57. Nicolas Ardinghelli, Florentin, Evêque de Foſſombrone, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Apollinaire. 1547.

58. André Cornaro, Vénitien, Evêque de Breſſe, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore, puis Archevêque de Spalatro. *Voyez* CORNARO. 1551.

59. Jérôme de Capreferreo, Romain, Evêque de Nicée, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. 1559.

60. Tibério Criſpo, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe, puis de sainte Marie au delà du Tibre, Archevêque d'Amaſi, & Evêque de la Sabina. *Voyez* CRISPO. 1566.

Neuvième Promotion en 1545.

61. George d'Amboiſe, François, Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre. 1550.

62. Henri de Portugal, Archevêque de Liſbonne; Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, puis Roi de Portugal. *Voyez* PORTUGAL. 1580.

63. Pierre Pachéco de Villéca, Eſpagnol, Evêque de Pampelune, puis de Jaen, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, Vicerot de Naples, Evêque de Sagone & d'Albano. *Voyez* PACHÉCO. 1560.

64. Ranuce Farnèſe, Archevêque de Naples, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis Prêtre du titre de saint Ange, & des quatre Saints couronnez, Grand Pénitencier, Patriarche de Conſtantinople, Archevêque de Ravenne, Evêque de la Sabina, & Archevêque de Bologne. *Voyez* FARNESE. 1565.

Dixième Promotion en 1547.

65. Charles de Lorraine-Guiſe, François, Archevêque de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis de sainte Apollinaire. *Voyez* CHARLES. 1574.

66. Jules de la Rovère de Monteltre, d'Urbin, Oncre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, puis Evêque de Vienne, Archevêque de Ravenne, Evêque de la Sabina & de Paleſtrine. *Voyez* ROVERE. 1578.

Onzième Promotion en 1548.

67. Charles de Bourbon-Vendôme, François, Archevêque de Rouen, Diacre, Cardinal du titre de saint Saste, puis Prêtre du titre de saint Chryſogon, & Commandeur de l'Ordre du saint Eſprit. *Voyez* CHARLES. 1590.

Douzième Promotion en 1549.

68. Jérôme Vérallı, Romain, Evêque de Porto; d'Aſcoli, puis de Caſerte, & Archevêque de Roſſano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts, & du titre de saint Marcel. 1555.

69. Jean Ange de Médicis, Milanois, Archevêque de Raguſe, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, puis de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Pape ſous le nom de PIE IV.

70. Phi-

70. Philibert Ferréro, de Verceil, Evêque d'Ivrée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. 1549.
71. Bernardin Maffée, Romain, Evêque de Massa, puis Archevêque de Chiéti, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. *Voyez* MAFFE'E. 1553.

Année de leur mort.

JULES III, élu Pape en 1550, mort en 1555.

Première Promotion en 1550.

1. Innocent de Monti, Diacre, Cardinal du titre de saint Onuphre, puis de sainte Marie *in Portica*, & de sainte Marie la Neuve. 1557.

Seconde Promotion en 1551.

2. George Martinusius, Hongrois, Evêque de Varadin, puis Archevêque de Strigonie, Cardinal. *Voyez* MARTINUSIUS. 1551.

Troisième Promotion en 1551.

3. Chriſtophle de Monti, parent du Pape, Evêque de Cagli, & Patriarche d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxède. *Voyez* MONTI. 1564.
4. Fulvio de Corgne, ou de la Corgna, neveu du Pape, Evêque de Pérouſe, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Evêque de Porto. *Voyez* CORCNE. 1583.
5. Jean Michel Sarracéna, Napolitain, Archevêque d'Acérenſa, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, puis de sainte Anaſtaſie, de sainte Agathe, de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de la Sabina. 1568.
6. Jean Ricci Polonien, Toſcan, Archevêque de Manfrédonia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis du titre de saint Ange, de sainte Marie au dela du Tibre, premier Evêque de Monte Pulciano, Archevêque de Piſe, & Evêque d'Albano. *Voyez* RICCI. 1574.
7. Jacques du Puy, de Nice, Archevêque de Bari, Prêtre, Cardinal du titre de saint Siméon, puis de sainte Marie *in Via lata*, & Légat au Concile de Trente. *Voyez* PUY (du) 1563.
8. Alexandre Campeggi, Bolonois, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie, & Vice-Légat d'Avignon. *Voyez* CAMPECGI. 1554.
9. Jean André Mercurio, de Meſſine, Archevêque de Manfredonia, puis de Meſſine, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Barbe, puis de saint Cyriaque, & de sainte Quirice & Julite. 1561.
10. Pierre Bertan, Modénois, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Evêque de Fano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin. *Voyez* PIERRE. 1558.
11. Sébaſtien Pighini, de Reggio, Evêque d'Aliſa, puis de Férentino, & Archevêque de Manfrédonia, Prêtre du titre de saint Calixte. *Voyez* PICHINI. 1553.
12. Fabio Mignanelli, Siennois, Evêque de Lucéra, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silveſtre, & Préfet de la Signature de Juſtice. 1557.
13. Jean Poggi, Bolonois, Evêque de Tropea, puis d'Ancone, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anaſtaſie. *Voyez* POCCE. 1556.
14. Jean Baptiſte Cicada, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, puis de sainte Agathe, & Evêque de la Sabina. 1570.
15. Jérôme Dandini, de Céſenne, Evêque de Caſſano, puis d'Imola, Prêtre, Cardinal du titre de saint Mathieu, puis de S. Marcel. *Voyez* DANOINI. 1559.
16. Louis Cornaro, Vénitien, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, Grand Prieur de Chypre, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore, puis Prêtre du titre de S. Marc, & Archevêque de Trani. *Voyez* CORNARO. 1584.

Quatrième Promotion en 1553.

17. Pierre de Tallavia d'Arragon, Sicilien, Archevêque de Palerme, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte. 1558.
18. Robert Nobili, petit-neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* NOBILI. 1559.
19. Louis de Lorraine-Guiſe, François, Archevêque de Sens, Evêque de Metz, Diacre, Cardinal puis Prêtre du titre de S. Thomas. *Voyez* LOUIS. 1578.
20. Jérôme Simonelli, d'Orvieto, petit-neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme & de S. Damien, puis de sainte Priſque, & Prêtre du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque d'Orvieto & de Porto. 1605.

MARCEL II, élu Pape en 1555, mort la même année.

Année de leur mort.

PAUL IV, élu Pape en 1555, mort en 1559.

Première Promotion en 1555.

1. Charles Caraffa, Napolitain, neveu du Pape, Evêque de Comminges, Diacre, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeſte, étranglé en priſon. *Voyez* CARAFFA. 1561.

Seconde Promotion en 1555.

2. Jean Siliceo, Eſpagnol, Précepteur de Philippe II, Roi d'Eſpagne, Archevêque de Tolede, Prêtre, Cardinal du titre de S. Nérée & de S. Achillée. *Voyez* CUIJENO. 1557.
3. Jean Bernardin Scoti, de la Sabina, Clerc Régulier de l'Ordre des Théatins, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du titre de S. Matthieu, Evêque de Plaiſance, & Inquiſiteur de la Foi. 1568.
4. Diomède Caraffa, Napolitain, Archevêque d'Ariano, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silveſtre & de S. Martin aux Monts. *Voyez* CARAFFA. 1560.
5. Scipion Rébiba, Sicilien, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, Archevêque de Piſe, Patriarche de Conſtantinople, & Evêque de la Sabina. *Voyez* REBIBA. 1577.
6. Jean Suavius, François, Evêque de Mirepoix, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean Porte-Latine, puis de sainte Priſque, & Préfet de la Signature de Juſtice. 1566.
7. Jean Gropper, Allemand, Prévôt de l'Egliſe de Cologne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* CROPPER. 1558.
8. Jean Antoine Capiſucchi, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pancrace, puis de sainte Croix de Jéruſalem & de S. Clément, Evêque de Lando. *Voyez* CAPISUCCHI. 1569.

Troiſième Promotion en 1557.

9. Thadée Caddi, Florentin, Archevêque de Cozence, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silveſtre. *Voyez* GADDI. 1561.
10. Antoine Trivulce, Milanois, Evêque de Toulon, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul. *Voyez* TRIVULCE. 1559.
11. Laurent Strozzi, Florentin, Evêque de Béziers, puis d'Alba, & Archevêque d'Aix, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine. 1571.
12. Virgile Roſario, natif de Spolète, Evêque d'Iſchia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Siméon, & Vicaire du Pape. *Voyez* ROSARIO. 1559.
13. Jean Bertrand, François, Archevêque de Sens & Garde des Sceaux de France, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Priſque. *Voyez* BERTRANO. 1560.
14. Michel Chiſléri, Lombard, Evêque de Suri, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie ſur la Minerve, puis de sainte Sabine, & Pape ſous le nom de PIE V.
15. Clément Doléra, Génois, Général de l'Ordre des Frères Mineurs de l'Obſervance en Eſpagne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, & Evêque de Foligny. *Voyez* OOLE'RA. 1568.
16. Aliſiſe Caraffa, Napolitain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul, puis de saint Nicolas, & Archevêque de Naples. *Voyez* CARAFFA. 1565.
17. Vitelocci Vitelli, Italien, Evêque de Cita di Caſtello, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche, puis de sainte Marie *in Portica*, & de sainte Marie *in Via lata*, & Evêque d'Imola. 1568.
18. Jean Baptiſte Chiſléri, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis de S. Nicolas *in Carcere*. 1559.

Quatrième Promotion en 1557.

19. Guillaume Pétrow, Anglois, Evêque de Salisbury, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . . . *Voyez* PE'TROW. 1558.

PIE IV, élu Pape en 1560, mort en 1565.

Première Promotion en 1560.

1. Antoine Serbelloni, Milanois, Evêque de Foligny, Prêtre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*, puis de sainte Marie aux Termes, de S. Pierre-ès-liens, & de S. Ange, Evêque de Novare, & d'Oſtie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* SERBELLONI. 1591.
2. Jean de Médicis, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, & nommé à l'Archevêché de Piſe. *Voyez* ME'DICIS. 1562.
3. S. Charles Borromée, Milanois, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeſte, puis de S. Martin-aux Monts, Prêtre du titre de sainte Praxède, Archeveque de Milan, Grand Pénitencier, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* BORROME'E. 1584.

Se-

Seconde Promotion en 1561.

Année de leur mort.

4. Jérôme Séripand, Napolitain, Général de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, & Légat au Concile de Trente.

1563.

5. Bernard Salviati, Florentin, Grand Prieur de Rome, grand Aumônier de Catherine de Médicis, Reine de France, Evêque de Clermont, Prêtre, Cardinal du titre de S. Simeon, puis de ſainte Priſque. *Voyez* SALVIATI.

1568.

6. Staniſlas Hoſius, Polonois, Evêque de Culm, puis de Warmie, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine, de S. Laurent *in Panis*, de S. Pancrace, de S. Clément, & de ſainte Marie au delà du Tibre, Légat au Concile de Trente, & Grand Pénitencier. *Voyez* HOSIUS.

1579.

7. Pierre-François Ferréro, Piémontois, Evêque de Verceil, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Céſaire, puis de ſainte Agnès & de ſainte Anaſtaſie. *Voyez* FERRERO.

1566.

8. Louis Simonette, Milanois, Evêque de Péſaro, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Cyriaque, puis de ſainte Anaſtaſie.

1568.

9. Antoine Perrenot de Granvelle, de Franche-Comté, Evêque d'Arras, puis Archevêque de Malines, & de Beſançon, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Barthélemy en l'Iſle, & de ſaint Silveſtre, & Evêque de la Sabina. *Voyez* PERRENOT.

10. Philibert Babou de la Bourdaiſière, François, Evêque d'Auxerre & d'Angoulême, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sixte, & de S. Martin aux-Monts, & de ſainte Anaſtaſie.

11. Marc-Antoine Amulio, Vénitien, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcel, & Evêque de Rieti. *Voyez* AMULIO.

12. Louis d'Eſt de Ferrare, Evêque de Ferrare, puis Archevêque d'Auch, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée, puis de ſainte Lucie, de ſaint Ange, & de ſainte Marie *in Via lata*. *Voyez* EST.

1586.

13. Louis Madruce, Allemand, Evêque de Trente, & de Breſle, Diacre, Cardinal du titre de S. Calixte, puis de S. Onuphre, Prêtre du titre de ſainte Anaſtaſie, & de ſaint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Praïcan. *Voyez* MADRUCE.

1600.

14. Marc Altemps, neveu du Pape, Evêque de Caſſano, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Ange, puis Prêtre du titre des douze Apôtres, de ſaint Clément & de ſainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Conſtance, & Archiprêtre de ſaint Jean de Latran. *Voyez* ALTAEMPS.

1595.

15. François de Gonzague, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Nicolas, puis Prêtre du titre de ſaint Laurent *in Lucina*, & Archevêque de Coſence. *Voyez* GONZACUE.

1566.

16. Inico d'Avalos d'Arragon, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Lucie, puis Prêtre du titre de ſaint Adrien, de ſaint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Porto. *Voyez* AVALOS.

1600.

17. Alfonſe Géſualdo, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Cécile, Archevêque de Conza, puis de Naples, & Evêque d'Oſtie, & Doyen des Cardinaux. *Voyez* GESUALDO.

1603.

18. François Pachéco, Eſpagnol, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis de ſainte Pudentiane, & Archevêque de Burgos. *Voyez* PACHECO.

1579.

19. Jean François Cambara, Breſſan, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre & de ſaint Marcellin, puis du ſainte Pudentiane, de ſainte Anaſtaſie & de ſainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Viterbe, d'Albano & de Paleſtrine. *Voyez* GAMBARA.

1587.

20. Bernard Navagéro, Vénitien, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pancrace, puis de ſaint Nicolas, & de ſainte Suſanne, & Evêque de Vérone. *Voyez* NAVACERO.

1565.

21. Jérôme de Corrégio, Italien, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Cœlio Monte*, puis du titre de ſainte Anaſtaſie, & Archevêque de Tarente. *Voyez* CORRECIO.

1572.

Troiſième Promotion en 1563.

22. Frédéric de Gonzague-Mantoue, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve, & Evêque de Mantoue. *Voyez* CONZACUE.

1565.

23. Ferdinand de Médicis, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, puis de ſaint Euſtache, & de ſainte Marie *in Via lata*, ſe démit de la pourpre en 1588, fut Grand Duc de Toſcane, & épouſa Catherine de Lorraine.

1608.

Quatrième Promotion en 1565.

24. Annibal Bozzuti, Napolitain, Archevêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Silveſtre.

1565.

25. Marc Antoine Colonne, Romain, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, de ſaint Pierre-ès-liens, & de ſaint Laurent, Archevêque de Tarente, & de Salerne, & Evêque de Paleſtrine. *Voyez* COLONNE.

Année de leur mort.

26. Ptolomée Gallio, Napolitain, Evêque de Marturano, puis Archevêque de Siponte, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Théodore & du titre de ſainte Agathe, & Evêque d'Oſtie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* CALLIO.

1597.

1607.

27. Ange Nicolini, Florentin, Archevêque de Piſe, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Calixte. *Voyez* NICOLINI.

1567.

28. Louis Priuli, Vénitien, Evêque de Padoue, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Vital. *Voyez* PISANI.

1568.

1570.

29. Proſper de Sainte-Croix, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jérôme, puis de ſainte Marie aux Thermes, de ſaint Adrien, & de ſaint Clément, Archevêque d'Arles & Evêque d'Albano. *Voyez* SAINTE-CROIX.

1589.

30. Zacharie Delfini, Vénitien, Evêque de Faro, puis de Javarin, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, & de ſainte Anaſtaſie. *Voyez* DELFINI.

1583.

31. Antoine Bobba, de Caſal, Evêque d'Aouſte, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Silveſtre, puis de ſaint Marcel. *Voyez* BOBBA.

1575.

32. Hugues Boncompagnon, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sixte, puis Pape ſous le nom de GREGOIRE XIII.

33. Alexandre Sforce, neveu du Pape Paul III, Evêque de Parme, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via lata*, & Archiprêtre de ſainte Marie Majeure. *Voyez* SFORCE.

1581.

34. Simon Paſqua, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine. *Voyez* PASQUA.

1565.

35. Charles Viſconti, Milanois, Evêque de Vintimille, puis de Féremmo, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Vital & de ſaint Modeſte.

1565.

36. François de Caſtillon, Milanois, Evêque de Bobio, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Nicolas.

1570.

1568.

37. Guy Ferréro, de Verceil, Evêque de Verceil, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Euphémie, puis de ſaint Vital & de S. Modeſte. *Voyez* FERRERO.

1586.

1585.

38. Antoine de Créquy, François, Evêque d'Amiens, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Triphon. *Voyez* CREQUY.

1574.

39. Alexandre Cribelli, Milanois, Evêque de Cariati, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean Porte-Latine, puis de ſainte Marie *in Ara Cœli*. *Voyez* CRIBELLI.

1600.

1574.

40. Jean-François Commendon, Vénitien, Evêque d'Airr, puis de Zante, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Cyriaque, de ſainte Marie aux Thermes & de ſaint Marc. *Voyez* COMMENDON.

1584.

41. Benoît Lomellini, Génois, Evêque de Vintimille, puis d'Anagni, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, & de ſainte Sabine. *Voyez* LOMELLINI.

1595.

1579.

42. François des Urſins, Romain, Evêque de San-Sévero, puis de Murano, & Archevêque de Coſence, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre & de ſaint Marcellin, & Légat en France. *Voyez* URSINS (des)

1566.

1581.

43. François Alciat, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portica*, puis de ſainte Suſanne, & Prêtre du titre de ſainte Lucie. *Voyez* ALCIAT.

1600.

1580.

44. Guillaume Sulet, Calabrois, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Panis*, Evêque de San-Marco, & de Squillace. *Voyez* SIRLET.

1603.

1585.

45. Gabriel Paléota, Bolonois, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée, puis de ſaint Jean & de ſaint Paul, Prêtre du titre de ſaint Martin-aux-Monts, premier Archevêque de Bologne, & Evêque de la Sabina. *Voyez* PALEOTA.

1579.

1597.

46. François Craſſo, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Lucie, puis Prêtre du titre de ſainte Cécile. *Voyez* CRASSO.

1566.

1587.

PIE V, élu Pape en 1566, mort en 1572.

Première Promotion en 1566.

1. Michel Bonelli, neveu du Pape, Grand Prieur de Rome, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent, Légat en France & en Eſpagne & Evêque d'Albano. *Voyez* BONELLI.

1598.

1565.

Seconde Promotion en 1568.

2. Diégue Spinola, Eſpagnol, Préſident du Conſeil de Caſtille, & Evêque de Siguença, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Cœlio Monte*.

1572.

1592.

3. Jérôme Souchier, François, Abbé de Cîteaux, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Matthieu.

1571.

4. Jean-Paul Ab Eccleſia, natif de Torrone, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pancrace, & Préfet de la Signature de Juſtice.

1575.

5. Antoine Caraffa, Napolitain, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſèbe & du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul. *Voyez* CARAFFA.

1591.

Troiſième Promotion en 1570.

6. Marc Antoine Maffée, Romain, Archevêque de Chiéti, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Calixte.

1583.

7. Gaſ-

7. Caſpard de Zuniga, Eſpagnol, Evêque de Ségovie, puis Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Barbe. — Année de leur mort. 1571.

8. Caſpard de Cervantes, Eſpagnol, Archevêque de Meſſine, puis de Salerne & de Tarragone, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marin-aux-Monts. *Voyez* CERVANTES. 1575.

9. Nicolas de Pellevé, François, Archevêque de Sens, puis de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, & du titre de ſainte Praxède. *Voyez* PELLEVÉ. 1594.

10. Jules-Antoine de Sanctorius, de Caſerte, Archevêque de San-Séverino, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Barbe, Grand Pénitencier, & Evêque de Paleſtrine. 1602.

11. Pierre-Donat Læſi, Romain, Evêque de Narni, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Veſtine. 1586.

12. Charles de Graſſis, Bolonois, Courverneur de Rome, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Euphemie. 1571.

13. Charles d'Angennes de Rambouillet, François, Evêque du Mans, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Euphémie. *Voyez* ANCENNES. 1587.

14. Archange de Biaochi, Italien, Théologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Evêque de Céano, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Céſaire. 1580.

15. Félix Peretti, Italien, Général de l'Ordre de ſaint François, puis Evêque de ſainte Agathe & de Fermo, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jerôme, & Pape ſous le nom de SIXTE V.

16. Paul Arétius, Italien, Evêque de Plaiſance, puis Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane.

17. Jean Aldobrandin, Italien, frére du Pape Clément VIII, Evêque d'Imola, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Syméon, & Grand Pénitencier. *Voyez* ALOOBRANOIN. 1578.

18. Vincent Juſtiniani, Genois, Général de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Cardinal du titre de ſaint Nicolas, puis de ſainte Sabine. *Voyez* JUSTINIANI. 1573.

19. Jerome Ruſticucci, Italien, Sécretaire du Pape Pie V, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, Evêque de Sinigaglia, Vicaire du Pape, & Evêque d'Albano. *Voyez* RUSTICUCCI. 1582.

20. Jules Aquaviva d'Arragon, des Ducs d'Atri, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Theodore. *Voyez* AQUAVIVA. 1603.

21. Jean Jerôme Albani, de Bergame, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean-Porte Latine. *Voyez* ALBANI. 1574.

GREGOIRE XIII, élu Pape en 1572, mort en 1585. 1591.

Première Promotion en 1572.

1. Philippe Boncompagnon, Bolonois, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sixte, & Grand Pénitencier. *Voyez* BONCOMPAGNON. 1586.

Seconde Promotion en 1572.

2. Philippe Conſtavillani, Bolonois, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve, puis de ſainte Marie *in Coſmedin*, Camerlingue de la ſainte Egliſe. *Voyez* BONCOMPAGNON. 1587.

Troiſiéme Promotion en 1576.

3. André, Archiduc d'Autriche, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve, & Evêque de Conſtance. 1600.

Quatriéme Promotion en 1577.

4. Albert, Archiduc d'Autriche, Diacre, Cardinal, puis Prêtre du titre de ſainte Croix de Jéruſalem, Archevêque de Tolède, ſe demit du chapeau en 1584, fut Gouverneur des Pais Bas, & ſe maria. 1621.

Cinquiéme Promotion en 1578.

5. Alexandre Riario, Bolonois, Patriarche d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Ara Cœli* 1585.

6. Claude de la Baume, Bourguignon, Archevêque de Beſançon, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane. *Voyez* BAUME (11)

7. Louis de Lorraine Guiſe, François, Archevêque de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint. . . Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, fut tué à Blois, pendant la tenue des Etats. *Voyez* LOUIS. 1588.

8. Gerard de Croesbeck, natif de Cuelde, Evêque & Prince de Liege, Prêtre, Cardinal. *Voyez* CROESBEEK. 1579.

9. René de Birague, Milanois, Chamelier de France, Evêque de Lavaur, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, Cardinal. *Voyez* BIRACUE. 1583.

10. Pierre de Déza, Eſpagnol, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Priſque, puis de ſaint Laurent *in Lucina*, & Evêque d'Albano. *Voyez* DÉZA. 1600.

11. Ferdinand de Tolède-Oropéſa, Eſpagnol, nommé Cardinal, refuſa cette dignité, & ſe retira chez les Jeſuites. *Voyez* TOLÉDE. Année de leur mort.

12. Charles de Lorraine-Vaudémont, François, Evêque de Toul, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*. *Voyez* CHARLES. 1587.

13. Jean Vincent de Gonzague, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, Diacre, Cardinal du titre de ſaint George, puis de ſainte Marie *in Coſmedin*, & Prêtre du titre de ſaint Alexis. 1591.

Sixiéme Promotion en 1578.

14. Caſpard Quiroga, Eſpagnol, Evêque de Cuença, puis Archevêque de Tolède, Grand Chancelier de Caſtille, & Grand Inquiſiteur, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Balbine. 1594.

Septiéme Promotion en 1583.

15. Jean Antoine Facchinetti, Bolonois, Evêque de Nicaſtro, Patriarche de Jéruſalem, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, puis Pape ſous le nom d'INNOCENT IX.

16. Jean Baptiſte Caſtaneo, Romain, Archevêque de Ruſſano, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcel, puis Pape ſous le nom d'URBAIN VII.

17. Alexandre de Médicis, Evêque de Piſtoye, puis Archevêque de Florence, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, Légat en France, & Pape ſous le nom de LEON XI. *Voyez* MEDICIS. 1578.

18. Rodrigue de Caſtro-de-Lémos, Eſpagnol, Evêque de Zamora, puis de Cuença, & Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* PORTUCAL. 1573.

19. Charles de Bourbon-Vendôme, François, Archevêque de Rouen, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, Cardinal. *Voyez* CHARLES. 1600.

20. Michel de la Tour-Valſaſſine, natif d'Udine, Evêque de Cénéda, Nonce en France, & Cardinal. 1582.

21. Jules Canani, Perrarois, Evêque d'Aſti, puis de Modéne, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſebe, puis de ſainte Anaſtaſie. 1594.

22. Nicolas Sfondrate, Milanois, Evêque de Crémone, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cécile, puis Pape ſous le nom de GREGOIRE XIV. *Voyez* SFONORATE. 1586.

23. Antoine-Marie Salviati, Romain, Evêque de Saint-Papoul, Nonce en France, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*. *Voyez* SALVIATI. 1603.

24. François de Joyeuſe, François, Archevêque de Narbonne, puis de Toloſe, & de ſaint Sylveſtre, & de ſaint Martin aux Monts & de la Trinité du Mont, & Evêque d'Oſtie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* JOYEUSE. 1592.

25. Auguſtin Valier, Vénitien, Evêque de Vérone, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marc. *Voyez* VALERIUS. 1615.

26. Vincent Lauria, ou Lauro, Calabrois, Evêque, de Montréal, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via lata*. *Voyez* VINCENT 1606.

27. Philippe Spinola, Génois, Evêque de Nole, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine. 1592.

28. Albert Bolognetti, Bolonois, Evêque de Maſſa, Prêtre, Cardinal du titre de . . . 1593.

29. Matthieu Contarelli, Dataire du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Cœlio Monte*. 1598.

30. George de Radzivill, Polonois, Coadjuteur de Vilna, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sixte, & Evêque de Crscovie. 1585.

31. Scipion Lancelotti, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Siméon. 1600.

32. Siméon de Tavaglia d'Aragon de Terranova, Sicilien, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie aux Thermes, puis de ſainte Anaſtaſie, de ſaint Jérôme & de ſainte Praxède. 1598.

33. François Sforce de Sainte-Fiore, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint George *in Velabro*, puis de ſaint Nicolas *in Carcere*, & de ſainte Marie *in Via lata*, & Evêque de Porto. *Voyez* SFORCE. 1604.

Huitiéme Promotion en 1584.

34. André Bathori, Tranſylvain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Adrien, puis de ſaint Ange, & Evêque de Warmie. *Voyez* BATHORI. 1624.

SIXTE V, élu Pape en 1585, mort en 1590. 1599.

Première Promotion en 1585.

1. Alexandre Péreau, Romain, petit neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Jérôme puis de ſaint Laurent *in Damaſo*, & Vice-Chancelier de l'Egliſe Romaine. 1623.

Seconde Promotion en 1585.

2. Henri Cajétan, Romain, Patriarche d'Alexandrie,

dine, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Pudentiane, Légat de Bologne, & Camerlingue de la sainte Eglise. *Voyez* CAJETAN

3. George Draskowitz, Hongrois, Evêque de Cinq-Eglises, puis Archevêque de Colocza, Prêtre, Cardinal.

4 Jean Baptiste Castrucci, Luquois, Archevêque de Chieti, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Ara cœli*, puis de saint Jean & de S. Paul.

5. Frederic Cornélio, Vénitien, Grand Prieur de Chypre, Evêque de Trau en Dalmatie, puis de Bergame & de Padoue, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne.

6. Dominique Pinelli, Génois, Evêque de Fermo, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Perna*, puis de saint Chrysogon & de sainte Marie au delà du Tibre, Archiprêtre de sainte Marie Majeure, & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré College. *Voyez* PINELLI.

7. Hippolyte de Rubeis, Parmésin, Evêque de Pevie, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Portica*, puis de saint Blaise.

8. Decius Azolini, Pisan, Evêque de Cervia, Prêtre, Cardinal du titre de S. Mathieu, & Archiprêtre de Ste Marie *ad Præsepe*.

9. Hippolyte Aldobrandin, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pancrace, Grand Penitencier, & Légat en Pologne, puis Pape sous le nom de CLEMENT VIII.

Troisième Promotion en 1586.

10. Jérôme de la Rovére, Prémontrois, Archevêque de Turin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre ès-liens. *Voyez* ROVERE.

11. Philippe de Lenoncourt, François, Evêque de Chalons, puis d'Auxerre, & Archevêque de Rheims, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, Prêtre, Cardinal du titre de S. Onuphre. *Voyez* LENONCOURT.

12. Jérôme Bernier, Lombard, Theologien de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Evêque d'Alcoli, Prêtre, Cardinal du titre de S. Thomas, puis de sainte Marie sur la Minerve, & de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Porto.

13. Antoine Marie Gilio, Pisan, Evêque de Pérouse, puis d'Osimo, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Agnès, & du titre de sainte Praxéde, & Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux.

14. Constantin Boccafoel, de Sarno, Théologien de l'Ordre des Freres Mineurs Conventuels, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital, & Evêque de Verceil. *Voyez* BUCCAFOCI

15. Jérôme Mathei, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de S. Pancrace.

16. Benoît Justiniani, Genois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Evêque de Porto. *Voyez* JUSTINIANI.

17. Alcagne Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis de saint Nicolas *in Carcere*, & Prêtre du titre de sainte Pudentiane, & de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* COLONNE.

Quatrième Promotion en 1587.

18. Guillaume Alain, Anglois, Prêtre, Cardinal du titre de S. Martin-aux-Monts. *Voyez* ALAIN.

Cinquième Promotion en 1587.

19. Scipion de Gonzague-Mantoue, Patriarche de Jérusalem, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*. *Voyez* GONZAGUE.

20 Antoine Sauli, Génois, Archevêque de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital, & Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux.

21. Jean l'Evangéliste Paloni, Italien, Archevêque de Cosence, Prêtre, Cardinal du titre de S. Mathieu, puis de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Porto.

22. Pierre de Gondi, François, Evêque de Langres, puis de Paris, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silvestre. *Voyez* GONDI.

23. Etienne Bonnucel, Toscan, Evêque d'Alatri, puis d'Arezzo, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin.

24. Jean de Mendoza, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre.

25. Hugues de Loubens de Verdale, François, Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérosalem, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*. *Voyez* VERDALE

26. Frederic Borromée, Milanois, Archevêque de Milan, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis de saint Nicolas *in Carcere*, & Prêtre du titre de sainte Marie des Anges. *Voyez* BORROMÉE.

Sixième Promotion en 1588.

27. François Morosini, Vénitien, Evêque de Brescie, Prêtre, Cardinal du titre de S. Nérée & de S. Achillée *Voyez* MOROSINI.

Septième Promotion en 1588.

28. Augustin Cusani, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien, puis Prêtre du titre de saint Laurent *in Pane*.

29 François-Marie, des Marquis du Mont-Sainte-Marie, Vénitien, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, puis de sainte Marie en delà du Tibre, Evêque de Palestrine, de Porto, & d'Ostie, Doyen du Sacré College. *Voyez* MONTE

Huitième Promotion en 1589.

30. Marin Perbénedicti, Pisan, Evêque de Marturano, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre & de saint Marcellin, & Evêque de Fraicau.

31. Crégoire Petrochi, Pisan, Général de l'Ordre des Augustins, Prêtre, Cardinal du titre de saint Augustin, puis de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Palestrine.

32. Charles de Lorraine, Evêque de Metz, de Strasbourg, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe. *Voyez* CHARLES.

33. Guy Pepoli, Bolonois, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, de saint Eustache, & Prêtre du titre de saint Pierre-eu-Mont d'or.

URBAIN VII, élu Pape en 1590, mort douze jours après son élection.

GREGOIRE XIV, élu Pape en 1590, mort en 1591.

Premiere Promotion en 1590.

1. Paul Emile Sfondrate, Milanois, neveu du Pape, Evêque de Crémone, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, & Evêque d'Albano. *Voyez* SFONDRATE.

Seconde Promotion en 1591.

2. Octave Paravicini, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Alexis.

Odoard Farnèse-Parme, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Evêque de Fraicau. *Voyez* PARNÉSE.

4. Octave Aquaviva-d'Arragon, Napolitain, Archevêque de Naples, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de sainte Marie *de Populo*. *Voyez* AQUAVIVA.

5. Flaminio Piatti, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Côme & de saint Damien, Prêtre du titre de saint Clément, & de saint Onuphre, & de sainte Marie de la paix.

INNOCENT IX, élu Pape en 1591, mort la même année.

Promotion en 1591.

1. Philippe Séga, Bolonois, Evêque de Plaisance, Diacre, Cardinal du titre de saint Onuphre, & Legat en France.

2. Antoine Facchinetti, Bolonois, petit-neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez.

CLÉMENT VIII, élu Pape en 1592, mort en 1605.

Première Promotion en 1593.

1. Luce Sazo, Napolitain, Evêque de Ripa-Transone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Quirice, & de sainte Juliite.

2. François Tolet, Espagnol, Jésuite, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* TOLET.

3. Pierre Aldobrandin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Prefet de la Signature de Justice, Camerlingue de la sainte Eglise, Archevêque de Ravenne, & Evêque de la Sabina. *Voyez* ALDOBRANDIN.

4. Cinthio Aldobrandin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint George, puis de saint Pierre-ès-liens. *Voyez* ALDOBRANDIN.

Seconde Promotion en 1596.

5. Silvio Savelli, Romain, Archevêque de Rossano, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*

6. Laurent Priuli, Vénitien, Patriarche de Venise, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre.

7. Fran-

7. François Marie Terugi, Toſcan, neveu du Pape Jules III, Prêtre de l'Oratoire, Evêque d'Avignon, puis Archevêque de Sienne, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Barthélemy en l'Iſle, puis de ſainte Marie ſur la Minerve. *Voyez* TARUGI. 1608.

8. Octave Bandini, Florentin, Archevêque de Fermo, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine, puis de ſaint Laurent *in Lucina*, & Evêque d'Oſtie, Doyen du Sacré Collége. 1629.

9. François Cornélio, Vénitien, Evêque de Tréviſe, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Martin. 1598.

10. Anne d'Eſcars de Givry, François, Evêque de Liſieux & de Metz, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne. *Voyez* ESCARS. 1612.

11. François de Saint-George de Blandrete, natif de Caſal, Evêque d'Aqui, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Clément, & Evêque de Ferrare & de Faenza. 1605.

12. Camille Borghèſe, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſebe, puis Pape ſous le nom de PAUL V.

13. Céſar Baronius, Napolitain, Général des Prêtres de l'Oratoire, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée. *Voyez* BARONIUS. 1607.

14. Laurent Blanchetti, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Pane*. *Voyez* BLANCHETTI. 1612.

15. François Oavile, Eſpagnol, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Silveſtre, puis de ſainte Croix de Jéruſalem.

16. Ferdinand Nunez de Guévara, Eſpagnol, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Blaiſe, puis de ſaint Martin-aux Monts, Grand Inquiſiteur d'Eſpagne, & Archevêque de Séville. 1606.

17. Barthélemi Céſi, Romain, Archevêque de Conza, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portica*, puis de ſaint Pierre-ès-liens, de ſainte Praxède, & de ſainte Marie au delà du Tibre, & Prêtre du titre de ſaint Laurent *in Lucina*. 1609.

18. François Manuce, d'Utine dans le Friouli, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Adrien, puis de ſainte Marie *de Populo*. *Voyez* MANTICA. 1622.

19. Pompée Arigoni, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis de ſainte Balbine, & Archevêque de Benevent. *Voyez* ARICONI. 1614.

20. André Perem, du Monzalte, Piſan, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, puis de ſaint Ange, & de ſaint Euſtache, & Evêque d'Albano & de Fraſcati. *Voyez* MONTALTE. 1616.

1629.

Troiſième Promotion en 1596.

21. Philippe-Guillaume, Duc de Bavière, Evêque de Ratisbonne, Cardinal. *Voyez* BAVIERE. 1598.

Quatrième Promotion en 1598.

22. Boniface Bévilaque, Ferrerois, Patriarche de Conſtantinople, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, puis Evêque de Corvia, de la Sabine & de Fraſcati. 1627.

23. Bernard de Sandoval de Roxas, Eſpagnol, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, Grand Inquiſiteur, & Archevêque de Tolede. 1618.

24. Alfonſe Vaſconi, Milanois, Evêque de Cervia, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean-Porte Latine, puis de ſaint Sixte, & Evêque de Spolete. 1608.

25. Dominique Tuſco, natif de Reggio, Evêque de Tivoli, & Gouverneur de Rome, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre-au-Mont-d'Or, puis de ſaint Onuphre. *Voyez* TUSCO. 1620.

26. Arnaud d'Oſſat, François, Evêque de Rennes, puis de Bayeux, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſebe. *Voyez* OSSAT. 1604.

27. Paul Emile Zachia, Génois, Evêque de Cita di Caſtello, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcel. 1605.

28. François de Dietrichſteio, Allemand, Evêque d'Olmutz, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre. 1636.

29. Silvio Antoniano, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sauveur *in Lauro*. *Voyez* ANTONIANO. 1603.

30. Robert Bellarmin, Florentin, Jéſuite, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via*, & Archevêque de Capoue. *Voyez* BELLARMIN. 1621.

31. Bonviſo Bonviſi, Lucquois, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Vite & de ſaint Modeſte, & Archevêque de Bari. 1603.

32. François d'Eſcoubleau-Sourdis, François, Archevêque de Bourdeaux, Diacre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* ESCOUBLEAU. 1628.

33. Alexandre d'Eſt-Modène, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie de la paix, & Evêque de Reggio. *Voyez* EST. 1624.

34. Jean-Baptiſte Oéſi, Florentin, Evêque d'Oſtie, Doyen du Sacré Collége. 1630.

Cinquième Promotion en 1603.

35. Silveſtre Aldobrandin, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Céſaire. *Voyez* ALDOBRANDIN. 1612.

Sixième Promotion en 1604.

36. Séraphin Olivier, François, Patriarche d'Alexandrie, & Evêque de Rennes, Cardinal du titre de ſaint Sauveur *in Lauro*. *Voyez* OLIVIER. 1609.

37. Dominique Ginnaſio, Bolonois, Archevêque de Manfrédonia, Cardinal, puis Evêque d'Oſtie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* GINNASIO. 1639.

38. Antoine Zapata, Eſpagnol, Archevêque de Burgos, Viceroi de Naples, Cardinal du titre de ſainte Croix de Jéruſalem, puis de ſainte Balbine & Grand Inquiſiteur d'Eſpagne. 1638.

39. Philippe Spinelli, Nepolitain, Archevêque de Colocza, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Barthélemi en l'Iſle, puis Evêque d'Averſa. 1616.

40. Charles Conti, Romain, Evêque d'Ancone, Cardinal du titre de ſaint Chryſogon, puis de ſaint Clément & de ſaint Laurent *in Lucina*. 1615.

41. Bernard Maczieiowski, Polonois, Evêque de Cracovie, puis Archevêque de Gneſne, Cardinal du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul. 1607.

42. Charles Madruce, Allemand, Evêque de Trente, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Lucina*, puis Evêque de la Sabine. 1608.

43. Jacques Davy-du-Perron, François, Evêque d'Evreux, puis Archevêque de Sens, & Grand Aumônier de France, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Agnès *in Agone*. *Voyez* PERRON (du) 1629.

44. Innocent Bubalo, Romain, Evêque de Camérino, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Thomas *in Parione*, puis de ſaint Marcel, de ſainte Pudentiane, de ſaint Nérée & de ſaint Achillée. 1618.

45. Jean Delfino, Vénitien, Evêque de Vicenſe, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Matthieu *in Merula*, puis de ſaint Marc. *Voyez* DELFINI. 1610.

46. Jacques Sannèſi, Piſan, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Cœlio Monte*, & Evêque d'Orviette. 1622.

47. Ermimus Valens, natif d'Ombrie, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Faenza. 1621.

48. Jerôme Agucchio, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre-ès-liens. *Voyez* ACUCCHIO. 1618.

49. Jérôme Pamphile, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Blaiſe. 1605.

50. Ferdinand Taberna, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſebe, & Evêque de Novare. 1610.

51. Anſelme Marzati, Italien, Capucin, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre-au-Mont-d'or, *dit le Cardinal de Monopoli*. 1619.

52. Jean Doria, Génoie, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Adrien, puis Prêtre du titre de ſaint Pierre-au-Mont-d'or, Archevêque de Palerme, & Vicerot de Sicile. 1607.

53. Charles Pio de Savoye, Ferrarois, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere* puis de ſainte Marie *in Via lata*, Prêtre du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, & Evêque d'Oſtie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* PIO. 1642.

LE'ON XI, élu Pape en 1605, mort le même année. 1642.

PAUL V, élu Pape en 1605, mort en 1621.

Première Promotion en 1605.

1. Scipion Caffarelli Borghèſe, Romain, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Chryſogon, puis de ſaint Laurent *in Lucina*, Grand Pénitencier, Archevêque de Bologne, & Evêque de la Sabine. *Voyez* BORCHESE. 1633.

Seconde Promotion en 1605.

2. Louis de Torrès, Romain, Archevêque de Montréal, Cardinal du titre de ſaint Pancrace. 1609.

3. Maphée Barberin, Florentin, Archevêque de Nazareth, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre-au-Mont-d'or, puis de ſaint Onuphre, & Pape ſous le nom d'URBAIN VIII.

4. Barthélemy Farratini, natif & Evêque d'Amélia, Régent de la Chancellerie, Prêtre, Cardinal ſans titre. 1606.

5. Jean Carolus Mellini, Romain, Archevêque de Rhodes, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, puis de ſaint Laurent *in Lucina*, Evêque d'Imola & de Fraſcati. *Voyez* MELLINI. 1608.

6. Horace Spinola, Génois, Archevêque de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Blaiſe. 1616.

7. Boniface Caïetan, Romain, Evêque de Caſſano, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, puis Archevêque de Tarente. *Voyez* CAJETAN. 1617.

8. Marcellanti, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Cyriaque & de ſainte Juſtine, puis de ſainte Praxède, Evêque de Todi, & d'Oſtie, Doyen du Sacré Collége. 1632.

9. Horace Maphée, Romain, Cardinal du titre de ſaint Pierre & de ſaint Marcellin, & Evêque de Chiéti. — Année de leur mort. 1609.

Troiſième Promotion en 1607.

10. François Forgats, Tranſſylvain, Archevêque de Strigonie, Cardinal. — 1615.

11. François de la Rochefoucault, François, Evêque de Clermont, puis de Senlis, Grand Aumônier de France, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Calixte. *Voyez* ROCHEFOUCAULT. — 1645.

12. Jérôme Xaviére, Eſpagnol, Général de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal. — 1608.

13. Maurice, Prince de Savoye, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve, puis de ſaint Euſtache, & de ſainte Marie *in Via lata*, remit le chapeau, & ſe maria en 1642. *Voyez* SAVOYE

14. Ferdinand de Gonzague-Mantoue, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, puis de ſainte Marie *in Portica*, remit le chapeau en 1615, fut Duc de Mantoue, & ſe maria.

Quatrième Promotion en 1608.

15. Michel-Ange Tonſi, de Rimini, Archevêque de Nazareth, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Barthelemy en l'Iſle, puis de S. Pierre-ès-liens, & Evêque de Ceſena. — 1622.

16. Fabrice Véralli, Evêque de San-Sévéro, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Auguſtin. — 1624.

17. Jean-Baptiſte Lenus, Romain, Evêque de Milet, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sixte, puis de ſainte Cecile, & Evêque de Ferrare. — 1627.

18 Lanfranc Margoti, Parmeſin, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Calixte, puis de ſaint Pierre-ès-liens, & Evêque de Viterbe. — 1611.

19. Louis Capponi, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Agathe, puis Prêtre du titre de ſaint Charles, de ſaint Pierre-ès-liens, & de ſaint Laurent *in Lucina*, & Archevêque de Ravenne. — 1659.

Cinquième Promotion en 1611.

20. Décio Caraffa, Napolitain, Archevêque de Damas, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Pane*, puis de ſaint Jean & de ſaint Paul, & Archevêque de Naples. *Voyez* CARAFFA. — 1626.

21. Dominique Rivarola, Génois, Evêque d'Alérie, puis Archevêque de Nazareth, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Martin-aux-Monts. — 1627.

22. Metellus Bichi, Siennois, Evêque de Sienne, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Alexis, & Archevêque de Sienne. — 1619.

23. Jean Bonzi, Florentin, Evêque de Béziers, Grand Aumônier de la Reine de France, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Clement. — 1621.

24. Philippe Philonardi Romain, Evêque d'Aquino, Cardinal du titre de ſainte Marie *de Popolo*. — 1622.

25. Pierre-Paul Crescentio, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Nereé & de ſaint Achillée, puis Evêque de Porto. — 1645.

26 Jacques Serra, Génois, Diacre, Cardinal du titre de ſaint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de ſainte Marie de la Paix. — 1623.

27. Auguſtin Galamin, Bolonois, Général de l'Ordre des Freres Precheurs, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Ara Cœli*, puis Evêque de Lorette, & d'Osmo. *Voyez* CALAMIN. — 1639.

28. Horace Lancellotti, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sauveur *in Lauro*. — 1620.

29. Gaſpard Borgia, Eſpagnol, Chanoine de Tolède, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis de ſainte Croix de Jéruſalem, Archevêque de Seville & de Tolède, & Evêque d'Albano. — 1645.

30. Felix Centini, d'Aſcoli, Procureur Général de l'Ordre des Freres Mineurs Conventuels, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jérôme des Illyriens, puis de ſaint Laurent *in Pane*, & de ſainte Anaſtaſie, & Evêque de Macérata, de Tolentin, & de la Sabina. — 1641.

Sixième Promotion en 1615.

31. François Vendramini, Vénitien, Patriarche de Veniſe, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean-Porte-Latine. — 1619.

32. Louis de Lorraine-Guiſe, François, Archevêque de Rheims, Cardinal. *Voyez* LOUIS. — 1621.

33. Robert Ubaldini, Florentin, Evêque de Monte-Pulciano, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Matthieu, *in Merulana*, puis de ſainte Pudentiane, de ſaint Alexis, & de ſainte Praxéde. — 1635.

34. Liberio Muti, Evêque de Viterbe, Prêtre, Cardinal de titre de ſainte Priſque. — 1636.

35. Gabriel Troyo-Paniagua, Eſpagnol, Archidiacre de Calatrava, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Barthélemy en l'Iſle, puis de ſaint Pancrace, & Archevêque de Salerne & de Malaga. — 1630.

36. Balthaſar de Sandoval Moſcoſo, Doyen de l'égliſe de Tolède, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Croix de Jéruſalem, & Archevêque de Tolede. — Année de leur mort. 1665.

37. Charles de Medicis, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, puis Prêtre du titre de ſaint Sixte, Evêque de la Sabina & d'Oſtie, & Doyen du Sacré Collége. — 1666.

38. Vincent de Gonzague-Mantoue, remit le chapeau de Cardinal, fut Duc de Mantoue, & marie.

39. Jules Sarelli, Romain, Diacre, Cardinal, puis Prêtre du titre de ſainte Sabine, & Evêque d'Ancone & de Fraſcati. — 1644.

40. Alexandre des Urſins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* URSINS (des) — 1626.

41. Melchior Kleſſelius, Allemand, Evêque de Vienne en Autriche, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie de la Paix. — 1630.

Septième Promotion en 1616.

42. Alexandre Ludoviſio, Romain, Archevêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre, puis Pape ſous le nom de GRÉGOIRE XV.

43. Ladiſlas de Aquino, Napolitain, Evêque de Vénatto, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie ſur la Minerve. *Voyez* AQUINO. — 1621.

44. Octave Belmulli, Génois, Evêque d'Alétia, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Blaiſe. — 1618.

45. Pierre Campore, Modénois, Commandeur de l'hôpital du ſaint Eſprit *in Sassia*, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Thomas, & Evêque de Crémone. — 1643.

46. Matthieu Priuli, Vénitien, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jérôme des Illyriens, puis de ſaint Marc. — 1624.

47. Scipion Cobellutio, de Viterbe, Secretaire des Brefs du Pape, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne. — 1627.

Huitième Promotion en 1618.

48. Henri de Gondi de Retz, François, Evêque de Paris, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, Cardinal. *Voyez* CONDI. — 1622.

49. François Roxas Sandoval, Duc de Lerme, Eſpagnol, Miniſtre d'Etat du Roi Philippe III, Prêtre, Cardinal. *Voyez* SANDOVAL. — 1625.

Neuvième Promotion en 1619.

50. Ferdinand d'Autriche, *dit le Cardinal Infant*, fils de Philippe III, Roi d'Eſpagne, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portica*, puis Archevêque de Tolède, & Gouverneur des Pais Bas. — 1641.

Dixième Promotion en 1621.

51. François Cennino, Siennois, Patriarche de Jéruſalem, Evêque d'Amélia, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Marcel, puis Evêque de Faënza, de la Sabina & de Porto. — 1645.

52. Louis de Nogaret, de la Valette-Epernon, François, Archevêque de Toloſe, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Adrien. *Voyez* VALETTE. — 1639.

53. Guy Bentivoglio, Ferrarois, Archevêque de Rhodes, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean Porte-Latine, puis de ſainte Marie *de Popolo*, de ſainte Praxéde, & de ſainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Paleſtrine. *Voyez* BENTIVOGLIO. — 1644.

54. Pierre Valier, Vénitien, Archevêque de Candie, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sauveur *in Lauro*, puis de ſaint Marc, & Evêque de Ceneda & de Padoue. — 1629.

55. Ettel Frédéric, Comte de Zollern, Allemand, Evêque d'Olmutz, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Pane*. *Voyez* HOHENZOLLERN. — 1605.

56. Jules Roma, Milanois, Gouverneur de Pérouſe, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie ſur la Minerve, Evêque de Lorette, puis de Récanati, & d'Oſtie, Doyen du Sacré Collége. — 1652.

57. Céſar Ghérardi, de Pérouſe, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre-au-Mont-d'Or, & Evêque de Camérino. — 1623.

58. Didier Scaglia, Crémonois, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Clément, puis des douze Apôtres, & de ſaint Charles. — 1639.

59. Etienne Pignatelli, de Pérouſe, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via*. — 1623.

60. Auguſtin Spinola, Génois, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Côme & de ſaint Damien, puis Evêque de Toroſe & de Grenade, & Archevêque de Compoſtelle & de Séville. — 1639.

GRÉGOIRE XV, élu Pape en 1621, mort en 1623.

Première Promotion en 1621.

1. Louis Ludoviſio, Bolonois, neveu du Pape, Archevêque de Bologne, Cardinal du titre de ſainte Ma-

Année de leur mort.

Marie au delà du Tibre, puis de ſaint Laurent *in Damaſo*. 1632.

Seconde Promotion en 1621.

2. Antoine Cajétan, Romain, Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane. *Voyez* CAJÉTAN. 1624.

3. François Sacratus, Ferrarois, Archevêque de Damas, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Matthieu *in Merulana*, & Evêque de Celenne. 1623.

4. François Boncompagnon, Romain, neveu du Pape Grégoire XIII, Oiacre, Cardinal du titre de ſaint Euſtache, puis des quatre Saints couronnez & Archevêque de Naples. *Voyez* BONCOMPACNON. 1641.

5. Hippolyte Aldobrandin, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve. 1638.

Troiſième Promotion en 1622.

6. Luce de Saint-Sévérin, Napolitain, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Celio Monte*. 1623.

7. Marc-Antoine Gozadini, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſebe, puis de ſainte Agathe, & Evêque de Tivoli & de Faenza. 1623.

Quatrième Promotion en 1622.

8. Côme de Torrès, Romain, Archevêque d'Antinople, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pancrace, puis de ſainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Porto, & Archevêque de Montréal. 1642.

9. Armand Jean du Pleſſis, Duc de Richelieu, François, Evêque de Lucon, Cardinal, premier Miniſtre d'Etat du Roi Louis XIII, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, &c. *Voyez* PLESSIS-RICHELIEU. 1642.

10. Octave Rodulphi, Florentin, Evêque d'Ariano, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Agnès *in Agone*, & Evêque de Gergenu. 1624.

11. Alfonſe de la Cuéva, Eſpagnol, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Balbine, & Evêque de Malaga & de Paleſtrine. *Voyez* CUÉVA. 1655.

URBAIN VIII, élu Pape en 1623, mort en 1644.

Première Promotion en 1623.

1. François Barberin, Florentin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Onuphre, puis de ſainte Agathe, Evêque de la Sabina, de Porto, & d'Oſtie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* BARBERIN. 1679.

Seconde Promotion en 1624.

2. Antoine Barberin, Florentin, Capucin, frère du Pape, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Onuphre, & Evêque de Sinigaglia. *Voyez* BARBERIN. 1646.

3. Laurent Magalotti, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis Prêtre du titre de ſaint Jean & de ſaint Paul, & Evêque de Ferrare. 1637.

4. Pierre-Marie Borgheſe, Siennois, Diacre, Cardinal du titre de ſaint George *in Velabro*, puis de ſainte Marie *in Coſmedin*. 1642.

Troiſième Promotion en 1626.

5. Louis Cajétan, Romain, Patriarche d'Antioche & Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane. *Voyez* CAJETAN. 1642.

6. Ornys Simon de Marquemont, François, Archevêque de Lyon, Cardinal du titre de la Trinité *in Monte Pincio*. *Voyez* MARQUEMONT. 1626.

7. Ernеſt-Adalbert de Harrach, Allemand, Archevêque de Prague & Evêque de Trente, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxède, puis de ſaint Laurent *in Lucina*. 1667.

8. Bernard Spada, Modénois, Archevêque de Damiette, Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Celio Monte*, puis de ſaint Pierre-ès-liens, & Evêque de la Sabina. *Voyez* SPADA. 1661.

9. Laudivio Zacchia, Génois, Evêque de Monte-Fiſcone & de Cornéto, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sixte, puis de ſainte Eudoxie. 1637.

10. Berlinger Cipio, Bolonois, Evêque de Rimini, Cardinal du titre de ſaint Auguſtin. 1639.

11. Frédéric Cornaro, Vénitien, Grand Prieur de Chypre, Evêque de Bergame, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre, puis de ſainte Cécile & de ſaint Marc, Evêque de Vicenze, de Padoue, Patriarche de Veniſe, & Evêque d'Albano. *Voyez* CORNARO. 1653.

12. Jules Sacheti, Florentin, Evêque de Cravina, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis de ſainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Fano, de Faſcati & de la Sabina. *Voyez* SACHETTI. 1663.

13. Jean Dominique Spinola, Génois, Cardinal du titre de ſaint Clément, puis de ſainte Cecile, Archevêque d'Acerenza & de Matéra, & Evêque de Sarzane. 1649.

14. Jacques Cavalérius, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſébe. *Voyez* CAVALE'RIUS. 1623.

15. Léllo Biſcia, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Vite & de ſaint Modeſte, puis de ſainte Marie *in Coſmedin*, & Prêtre du titre de ſainte Marie *de Popolo*. *Voyez* BISCIA. 1638.

16. Henri de Guzman & Haro, Eſpagnol, Cardinal à l'âge de 21 ans. 1626.

Quatrième Promotion en 1627.

17. Nicolas François de Lorraine, Diacre, Cardinal, remis ſon chapeau, fut Duc de Lorraine, & épouſa en 1634, Claude de Lorraine ſa couſine.

18. Jérôme Vidoni, Crémonois, Diacre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez & Tréſorier Général de la ſainte Egliſe. 1632.

19. Marius Ginetti, de Vélitri, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie la Neuve, & de ſaint Euſtache, puis Prêtre du titre de ſaint Pierre-ès-liens & de ſainte Eudoxie & Evêque de la Sabina, Vicaire du Pape. *Voyez* GINETTI. 1671.

20. Fabrice Véroſpi, Romain, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Pane*, puis de ſainte Marie de la Paix. 1639.

21. Gilles Albornoz, Eſpagnol, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre-au-Mont-d'Or, & Archevêque de Tarente. 1647.

22. Pierre de Bérulle, François, Fondateur & premier Général de la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire en France, Cardinal. *Voyez* BE'RULLE. 1629.

23. Alexandre Céſarini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*, puis de ſaint Euſtache & de ſainte Marie *in Via lata*, & Evêque de Viterbe. 1644.

24. Antoine Barberin, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis de ſainte Agathe & de ſainte Marie *in Via lata*, Prêtre du titre de la Trinité-du-Mont, Evêque de Poitiers, Archevêque de Rheims, Grand Aumonier de France, & Evêque de Paleſtrine. *Voyez* BARBERIN. 1671.

25. Jérôme Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Agnès, puis de ſaint Ange, de ſainte Marie *in Coſmedin*, & de ſaint Euſtache, Prêtre du titre de ſaint Silveſtre, de ſainte Marie au delà du Tibre, & de ſaint Laurent *in Lucina*, Evêque de Frascati, & Archevêque de Bologne. 1666.

26. Jean Baptiſte Pamphile, Romain, Patriarche d'Antioche, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Euſébe, puis Pape ſous le nom d'INNOCENT X.

27. Jean-François, des Comtes de Cuidi-Bagni, Florentin, Archevêque de Patras, & Evêque de Cerea, puis de Rieti, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Alexis. *Chevalier* BAGNI. 1641.

Cinquième Promotion en 1629.

28. Pierre Pazmani, Hongrois, Archevêque de Strigonie, Cardinal du titre de ſaint Jérôme des Illyriens. *Voyez* PAZMANI. 1637.

29. Antoine de Sainte-Croix, Romain, Archevêque de Séleucie, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée, & Archevêque de Chiéti & d'Urbain. *Voyez* SAINTE-CROIX. 1641.

30. Alfonſe-Louis du Pleſſis-Richelieu, François, Chartreux, Prêtre, Cardinal du titre de la Trinité *in Monte Pincio*, puis Archevêque de Lyon & Grand Aumonier de France. *Voyez* PLESSIS-RICHELIEU. 1653.

31. Jean Baptiſte Palota, Romain, Archevêque de Theſſalonique, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Silveſtre, puis de ſaint Pierre-ès-liens, de ſainte Marie au delà du Tibre, & de ſaint Laurent *in Lucina*, Evêque d'Albano & de Frascati. *Voyez* PALOTTA, 1668.

32. Grégoire Nari, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Cyriaque, & de ſainte Juliite, puis de ſainte Marie de la Paix, & Evêque de Rieti. 1634.

33. Luc-Antoine Virile, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sauveur *in Lauro*. 1634.

34. Théodore Trivulce, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Céſaire, puis de ſainte Marie *in Via lata*, Vicerοi d'Arragon & de Sicile. *Voyez* TRIVULCE. 1657.

35. Oiégo de Guzman de Haro, Eſpagnol, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal. *Voyez* GUZMAN. 1632.

Sixième Promotion en 1630.

36. Jean Albert, de Pologne, Archevêque de Cracovie, Cardinal. 1634.

Septième Promotion en 1634.

37. Cyriaque Rocci, Romain, Archevêque de Patras, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Sauveur *in Lauro*. *Voyez* ROCCI. 1651.

38. Céſar Monti, Milanois, Patriarche de Jéruſalem &

& Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* MONTI. — Année de leur mort.

39. Alexandre Buhi, Siennois, Evêque d'Isola, puis de Carpentras, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* BICHI. — 1650. 1657.

40. François Marie Brancacio, Napolitain, Evêque de S. Marc, puis de Todi, de Terni, & de Capaccio, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis de saint Laurent *in Lucina*, Evêque de Viterbe, Archevêque de Bari, & Evêque de Porto, Sous-Doyen du Sacré College. *Voyez* BRANCACIO. — 1675.

41. Ulric, des Comtes de Carpégna, natif d'Urbin, Evêque de Cubio, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis de saint Pierre-ès-liens, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Albano, Sous-Doyen du Sacré College. *Voyez* CARPEGNA. — 1679.

42. Etienne Durazzo, Genois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*, puis de saint Laurent *in Lucina*, & Archevêque de Gênes. *Voyez* DURAZZO. — 1667.

43. Augustin Oregius, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Suite, & Archevêque de Bénevent. *Voyez* OREGIUS. — 1635.

44. Benoît Monaldi de Ubaldis, natif de Pérouse, Diacre, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste, & Evêque de Pérouse. *Voyez* MONALDI. — 1644.

45. Marc Antoine Franciotti, Lucquois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Clement, puis de sainte Marie de la Paix, & Evêque de Luques. — 1666.

Huitième Promotion en 1641.

46. François Marie Machiavelli, Florentin, Patriarche de Constantinople, Evêque de Ferrare, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. — 1653.

47. Alfagne Philomarini, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, & Archevêque de Naples. *Voyez* FILOMARINI. — 1666.

48. Marc Antoine Bragadin, Vénitien, Evêque de Crême, puis de Cenéda, & de Vicence, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. — 1658.

49. Octavien Raggi, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Augustin, & Evêque d'Aleria. *Voyez* RAGGI. — 1643.

50. Pierre Donato Cési, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel & Chanoine de Tolède. *Voyez* CESI. — 1656.

51. Jérôme Vérospi, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Agnes, & Evêque d'Otrante. — 1652.

52. Vincent Maculano, natif de Fierenzola, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Maître du Sacre Palais, Prêtre, Cardinal du titre de S. Clement, & Archevêque de Benevent.

53. François Peretti de Montalte, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jérôme des Illyriens, & Archevêque de Montréal. *Voyez* MONTALTE. — 1667.

54. Jules Gabrieli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe, puis Prêtre du titre de sainte Prisque, de sainte Praxède & de saint Laurent *in Lucina*, Evêque d'Ascoli, & de la Sabina. *Voyez* GABRIELI. — 1655.

55. Jules Mazarin, Romain, premier Ministre d'Etat de France, Abbé de Corbie & de S. Denys en France, &c. Cardinal. *Voyez* MAZARIN. — 1677.

56. Virginio des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*, puis de sainte Marie la Neuve, de sainte Marie *in Cosmedin*, de S. Eustache, de sainte Marie *in Via lata*, Prêtre du titre de sainte Marie des Anges, de sainte Praxede & de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Frascati. *Voyez* URSINS (des) — 1661.

57. Renaud d'Est, de Modène, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre du titre de sainte Pudentiane, Evêque de Reggio & de Palestrine, *Voyez* EST. — 1672.

Neuvième Promotion en 1643.

58. Jean Jacques Pancirole, Romain, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* PANCIROLE. — 1651.

59. Fauste Poli, natif de Cascia en Ombrie, Archevêque d'Amasie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, & Evêque d'Orviéte. — 1653.

60. Léllo Falconiéri, Florentin, Archevêque de Thébes, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*, & Legat de Bologne. — 1648.

61. Cupard Mathei, Romain, Archevêque d'Athénes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pancrace, puis de sainte Cécile. — 1650.

62. César Facchineti, Bolonois, Archevêque de Damas, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Evêque de Sinigaglia, de Spolète, & d'Ostie, Doyen du Sacré College. *Voyez* FACCHINETTI. — 1683.

63. Jérôme Grimaldi, Génois, Archevêque de Sélencie, puis Evêque de Brugnet dans l'Etat de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de S. Eusébe, & du titre de la Trinité *in Monte Pincio*, Archevêque d'Aix & Evêque d'Albano. *Voyez* GRIMALDI. — 1685.

64. Charles Roseni, Ferrarois, Archevêque de Tarse, Evêque de Faenza, Diacre, Cardinal du titre de saint Césaire, puis Prêtre du titre de sainte Marie *in Via lata*, & de saint Silvestre, & Sous-Doyen du Sacre College. *Voyez* ROSETTI. — 1681.

65. Jean Baptiste Altieri, Romain, Evêque de Camérino, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve, & Evêque de Todi. *Voyez* ALTIERI. — 1654.

66. Mario Theodoli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Alexis, & Evêque d'Imola. — 1650.

67. François-Ange Rapaccioli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis de sainte Cecile, & Evêque de Terni. — 1637.

68. François-Adrien, des Marquis de Céva, Piémontois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque. — 1655.

69. Angelo Giorio, natif de Camerino en Italie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, & de sainte Juste, & Evêque de Camerino. — 1662.

70. Vincent Costaguti, Génois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*, puis de saint Ange *in Foro Piscium*, de sainte Marie *in Cosmedin*, & de saint Eustache, & Prêtre du titre de saint Calixte. — 1660.

71. Jean-Etienne Donghi, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis de sainte Agathe, & Evêque d'Ajazzo, d'Imola & de Ferrare. — 1669.

72. Paul Emile Rondinini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis de sainte Marie *in Cosmedin*, Prêtre du titre de saint Eusébe, & Evêque d'Assise. — 1668.

73. Jean de Lugo, Espagnol, Jésuite, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, puis de sainte Balbine. *Voyez* LUCO. — 1660.

74. Achillée d'Etampes de Valencey, François, Commandeur & Grand-Croix de Malthe, Général de l'armée de l'Ordre, & de celle du Pape Urbain VIII, contre le Duc de Parme, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien. — 1646.

INNOCENT X, élu Pape en 1644, mort en 1655.

Premiere Promotion en 1644.

1. Jean-Charles de Médicis, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis de saint George *in Velabro*. *Voyez* MEDICIS. — 1662.

2. Camille Pamphile, Romain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, se démit de la pourpre, & épousa en 1647. Olympia Aldobrandin, veuve de Paul Borghèse, Prince de Rossano. — 1666.

3. Dominique Cecchini, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Suite. *Voyez* CECCHINI. — 1656.

Seconde Promotion en 1645.

4. Nicolas Albergati-Ludovisio, Bolonois, Archevêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Augustin, puis de sainte Marie des Anges, de sainte Marie au delà du Tibre, & de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré College. — 1687.

5. Tibére Cenci, Romain, Evêque de Jési, Prêtre, Cardinal du titre de S. Calixte. — 1653.

6. Pierre-Louis Caraffa, Napolitain, Evêque de Tricarico, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Marin-aux-Monts, & Légat de Bologne. — 1655.

7. Horece Justiniani, Génois, Evêque de Montalte, puis de Nocéra, Prêtre, Cardinal du titre de saint Onuphre, & Grand Pénitencier. — 1649.

8. Alderan Cibo, des Princes de Massa & de Carrere, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, puis de sainte Praxéde, Evêque de Jési & d'Ostie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* CIBO. — 1700.

9. Frederic Sforce, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeste, puis Prêtre du titre de sainte Eudoxe, & de saint Pierre-ès-liens, & Evêque de Rimini & de Tivoli. *Voyez* SFORCE. — 1676.

10. Benoît Odescalchi, natif de Côme, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Prêtre du titre de saint Onuphre, Légat de Ferrare, Evêque de Novare, & Pape sous le nom d'INNOCENT XI.

11. François Marie Farnése, des Ducs de Parme, Diacre, Cardinal sans titre. *Voyez* PARNESE. — 1647.

Troisiéme Promotion en 1646.

12. Jean-Casimir, fils de Sigismond III, Roi de Pologne, après avoir été Jésuite, fut nommé Cardinal, & ayant remis son chapeau, il fut élu Roi de Pologne en 1648, & épousa en 1649, Marie de Gonzague-Mantoue, veuve de son frére Ladislas, Roi de Pologne, laquelle étant morte sans enfans, il se démit de sa Couronne, & fut pourvu de plusieurs Abbayes en France. — 1672.

Quatriéme Promotion en 1647.

13. Fabrice Savelli, Romain, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Augustin, & Légat de Bologne. — 1659.

14. Mi-

14. Michel Mazarin, Romain, Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Archevêque d'Aix, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, & Vicerοi de Catalogne. *Voyez* MAZARIN. 1648.

15. François Cherubini, natif de Montebobio en Italie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine, & Evêque de Senigaglia. *Voyez* CHÉRUBINI. 1656.

16. Christophle Vidman, Vénitien, Diacre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis Prêtre du titre de saint Marc, & Légat d'Urbin. 1660.

17. Laurent Raggi, Génois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de S. Ange *in Foro piſcium*, & de saint Eustache, Prêtre du titre de saint Quirice, & de sainte Julite, Archevêque de Salerne & de Tarente, & Légat de la Romagne. *Voyez* dans l'article de RAGGI.

18. François Maldachini, natif de Viterbe, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis de saint Pancrace, de sainte Marie *in Portiku* & de sainte Marie *in Via lata*. *Voyez* MALDACHINI. 1700.

19. Antoine d'Aragon de Cordoue, Espagnol, Diacre, Cardinal sans titre. 1650.

Cinquiéme Promotion en 1650.

20. Camille Astalli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre *in Monte aureo*, & Evêque de Cesene. *Voyez* ASTALLI. 1663.

Sixiéme Promotion en 1652.

21. Jean-François Paul de Gondi, François, Archevêque de Corinthe, puis de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve, & Abbé de saint Denys en France. *Voyez* GONDI. 1679.

22. Dominique Pimentel, Espagnol, Provincial des Frères Prêcheurs, Evêque d'Osma, puis de Cordoue, & Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre. 1653.

23. Fabio Chigi, Siennois, Evêque de Nardi, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*, puis Evêque d'Imola, & Pape sous le nom d'ALEXANDRE VII.

24. Jean-Jérôme Lomellini, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Onuphre, & Légat de Bologne. *Voyez* LOMELLINI. 1659.

25. Louis Homodei, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Alexis, & Légat d'Urbin. 1685.

26. Pierre Onobom, Vénitien, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*, puis de saint Marc, Evêque de Breſle & de Porto, Sous-Doyen du Sacré Collége, & Pape sous le nom d'ALEXANDRE VIII.

27. Jacques Corrado, Ferrarois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Jéſi. 1666.

28. Marcel de sainte Croix, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cælio Monte*, & Evêque de Tivoli. *Voyez* SAINTE-CROIX. 1674.

29. Baccio Aldobrandin, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès, puis de saint Nérée & de saint Achillée. 1665.

30. Frédéric Landgrave de Heſſe-Darmſtad, Allemand, Grand-Prieur d'Allemagne & Général des Galéres de l'Ordre de Malte, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis de saint Céſaire, de saint Eustache, & de saint Nicolas *in Carcere*, & Evêque de Breſlau en Silésie. *Voyez* HESSE. 1682.

31. Charles Barberin, Romain, petit-neveu du Pape Urbain VIII. Diacre, Cardinal du titre de S. Céſaire, puis de saint Ange *in Foro piſcium*, & de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* BARBERIN. 1704.

32. Laurent Impériali, Génois, Cardinal, puis Légat de Ferrare, Gouverneur de Rome, & Légat de la Marche d'Ancone. *Voyez* IMPÉRIALI. 1673.

33. Gilbert Borromée, Milanois, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* BORROMÉE. 1672.

34. Jean-Baptiſte Spada, Luquois, Patriarche de Conſtantinople, Cardinal du titre de sainte Suſanne & Légat de Ferrare. *Voyez* SPADA. 1675.

35. Proſper Caffarelli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte. 1659.

36. François Albizzi, natif de Céſène, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*, & Evêque de Tivoli. *Voyez* ALBIZZI. 1684.

37. Octave Aquaviva, d'Arragon, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthelemi en l'Isle, puis de sainte Cécile. *Voyez* AQUAVIVA. 1674.

38. Charles Pio de Savoye, Ferrarois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Eustache, Prêtre du titre de sainte Praxède, Légat d'Urbin, Evêque de Ferrare & de la Sabine. *Voyez* PIO. 1689.

39. Charles Guittiéri, natif d'Orviéte, Diacre, Cardinal du titre de saint Pancrace, puis de S. Ange *in Foro piſcium*, & de sainte Marie *in Cosmedin*, Prêtre du titre de saint Eusébe, & Archevêque de Perme. *Voyez* GUALTIERI. 1673.

40. Décio Azzolini, natif de Fermo, Evêque de Narni, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien, puis de S. Eustache. *Voyez* AZZOLINI. 1689.

ALEXANDRE VII, élu Pape en 1655, mort en 1667.

Premiére Promotion en 1657.

1. Flavio Chigi, Siennois, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*, Légat en France, Archiprêtre de saint Jean de Latran, Légat de Ferrare, & Evêque de Porto. 1693.

Seconde Promotion en 1657.

2. Camille Melzio, Milanois, Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcel. 1659.

3. Jules Roſpigliosi, natif de Piſtoye, Archevêque de Téſe, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & Pape sous le nom de CLÉMENT IX.

4. Nicolas Bagni, Romain, Archevêque d'Athénes, Prêtre, Cardinal du titre de S. Eusébe, Evêque de Senigaglia. 1663.

5. Jérôme Bonviſi, Luquois, Archevêque de Laodicée, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jérôme des Illyriens, Evêque de Luques, & Légat de Ferrare. *Voyez* BONVISI. 1677.

6. François Paulucci, natif de Forli, Sécretaire des Brefs, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean-Porte-Latine. 1661.

7. Scipion d'Elci, Siennois, Evêque de Penza, puis Archevêque de Piſe, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, & Légat d'Urbin. 1670.

8. Jérôme Farnèle, Romain, Archevêque de Patras, Gouverneur de Rome, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès, & Légat de Bologne. *Voyez* FARNESE. 1668.

9. Antoine Bichi, Siennois, Evêque d'Osmo, Prêtre, Cardinal du titre de S. Auguſtin, puis de sainte Marie des Anges. *Voyez* BICHI. 1691.

10. Sforce Pallavicin, Romain, Jéſuite, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Suſanne, puis de S. Sauveur *in Lauro*. *Voyez* PALLAVICINI. 1667.

Troiſiéme Promotion en 1660.

11. Volumnio Bandinelli, Siennois, Patriarche de Conſtantinople, Majordome du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin aux-Monts. 1667.

12. Edouard Vecchiarelli, natif de Rieti, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme & de S. Damien, Evêque de Riéti. 1667.

13. Jacques Franzone, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, puis Légat de Ferrare, Evêque de Camérino, & Sous-Doyen du Sacré Collége. *Voyez* FRANZONE. 1697.

14. François Guillaume de Wartemberg, Bavarois, Evêque d'Osnabruck, de Minden, de Verden, & de Ratisbonne, Prêtre, Cardinal sans titre. *Voyez* BAVIE'RE. 1661.

15. Pierre Vidoni, Crémonois, Evêque de Lodi, Prêtre, Cardinal du titre de S. Calixte, & Légat de Bologne. *Voyez* VIDONI. 1681.

16. Grégoire Barbarigo, Vénitien, Evêque de Bergame, Prêtre, Cardinal du titre de S. Thomas *in Parione*, puis Evêque de Padoue. *Voyez* BARBARIGO. 1697.

17. Pascal d'Arragon de Cordoue, de Cordoue, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, Vicerοi de Naples, Grand Inquiſiteur, & Archevêque de Tolède. 1677.

18. François Marie Mancini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeſte, puis Prêtre du titre de S. Matthieu *in Merulana*. *Voyez* MANCINI. 1673.

Quatriéme Promotion en 1664.

19. Jérôme Boncompagnon, Bolonois, Archevêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre & de S. Marcellin. *Voyez* BONCOMPAGNON. 1684.

20. Charles Bonelli, Romain, arriére-neveu du Pape Pie V. Archevêque de Corinthe, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anaſtaſie. *Voyez* BONELLI. 1676.

21. Célio Piccolomini, Siennois, Archevêque de Céſarée, Nonce en France, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre *in Monte Aureo*, puis Légat de la Romandiole & de l'Exarchat de Ravenne, & Archevêque de Sienne. *Voyez* PICCOLOMINI. 1681.

22. Charles Caraffa, Napolitain, Evêque d'Averſe, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Suſanne, & Légat de Bologne. *Voyez* CARAFFA. 1680.

23. Angélo Celſus ou Celſi, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. *Voyez* CELSUS. 1671.

24. Paul Savelli Péreni, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Scala*, puis de S. Nicolas *in Carcere*. 1685.

25. Alfonſe Litta, Milanois, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jeruſalem. *Voyez* LITTA. 1679.

26. Nérée Corſini, Florentin, Archevêque de Damiette, Cardinal du titre de S. Nérée & de S. Achillée, puis

puis Légat de Ferrare, & Evêque d'Arezzo. *Voyez* CORSINI. — Année de leur mort. 1678.

27. Pauluccio Paulucci-Albéroni, Romain, *dit Alberi*, par adoption du Pape Clement X, dont il fut le premier Ministre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis Evêque de Monte-Fiascone, Archevêque de Ravenne, Camerlingue de la sainte Eglise, & Sous-Doyen du Sacré College. 1698.

28. Cesar Raiponi, natif de Ravenne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean Porte-Latine. *Voyez* RASPONI. 1676.

29. Nicolas Conti, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, puis Evêque d'Ancone & de la Sabine. *Voyez* CONTI. 1668.

30. Jacques-Philippe Nini, Siennois, Majordome du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie de la Paix, & Camerlingue de la sainte Eglise. *Voyez* NINI. 1680.

Cinquième Promotion en 1666.

31. Jules Spinola, Génois, Archevêque de Laodicée, Nonce à Vienne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre, puis de saint Martin-aux-Monts, Evêque de Sutri, de Nepi & de Lujues. *Voyez* SPINOLA. 1691.

32. Charles Roberti, Romain, Archevêque de Tarse, Nonce en France, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, & Legat de la Romagne. *Voyez* ROBERTI. 1673.

33. Vualtz Visconti, Milanois, Archevêque d'Ephèse, Nonce en Espagne, Cardinal Archevêque de Montréal. 1671.

34. Innico Caraccioli, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, & Archevêque de Naples. *Voyez* CARACCIOLI. 1685.

Sixième Promotion en 1666.

35. Jean Delfini, Vénitien, Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*, puis de saint Vite & de saint Modeste. *Voyez* DELFINI. 1699.

36. Guidobalde de Thun, Allemand, Archevêque de Salzbourg, Cardinal sans titre, puis Evêque de Ratisbonne. 1668.

37. Louis, Duc de Vendôme, Gouverneur de Provence, &c. François, Oncle, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*, & Legat en France. *Voyez* LOUIS. 1669.

38. Louis-Guillaume de Moncade de Luna, d'Arragon, Duc d'Alcala, Espagnol, Vicerοi de Sicile, Diacre, Cardinal sans titre. 1672.

CLÉMENT IX, élu Pape en 1667, mort en 1669.

Première Promotion en 1667.

1. Jacques Rospigliosi, natif de Pistoye, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Suse, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* ROSPIGLIOSI. 1684.

2. Leopold de Médicis, frère du Grand Duc de Toscane, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* MEDICIS. 1675.

3. Sigismond Chigi, Siennois, neveu du Pape Alexandre VII, Grand-Prieur de Rome, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, & Légat de Ferrare. 1678.

Seconde Promotion en 1669.

4. Emanuel Théodose de la Tour d'Auvergne de Bouillon, Français, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*, puis de saint Pierre ès-liens, Grand Aumônier de France, Grand Prevôt de Liège, Evêque d'Ostie, & Doyen des Cardinaux. *Voyez* TOUR (la) 1715.

Troisième Promotion en 1669.

5. Louis-Emanuel-Fernandez Porto-Carrero, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, Archevêque de Tolède, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, & Evêque de Palestrine. *Voyez* PORTOCARRERO. 1709.

6. François Nerli, Florentin, Evêque de Pistoye, puis Archevêque de Florence, Cardinal du titre de saint Barthelemi en l'Isle. 1670.

7. Emile Altieri, Romain, Evêque de Camérino, Cardinal, puis Pape sous le nom de CLEMENT X.

8. Charles Cerri, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Adrien, Evêque de Ferrare & Légat d'Urbin. *Voyez* CERRI. 1690.

9. Lazare Pallavicini, Génois, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, & Legat de Bologne. *Voyez* PALLAVICINI. 1680.

10. Jean Bona, Piémontois, Feuillant, Prêtre, Cardinal du titre de saint Bernard aux Thermes de Dioclétien. *Voyez* BONA. 1674.

11. Nicolas Acciaioli, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Légat de Ferrare, Evêque de Porto & d'Ostie, Doyen du Sacre College. *Voyez* ACCIAIOLI. — Année de leur mort. 1719.

12. Bonaccurle Bonaccorsi, natif de Macérata, Cardinal du titre de sainte Marie *de Scala*, & Légat de Bologne. *Voyez* BONACORSI. 1678.

CLE'MENT X, élu Pape en 1670, mort en 1676.

Première Promotion en 1670.

1. Frédéric Borromée, Milanois, Patriarche de Constantinople, Secretaire d'Etat, Cardinal du titre de sainte Agnès, & Prefet de la Congrégation des immunitez. *Voyez* BORROME'E. 1673.

2. Camille Massimi, Romain, Patriarche de Jérusalem, Maître de la Chambre du Pape, Cardinal. *Voyez* MASSIMI. 1677.

3. Gaspard Carpégna, Romain, Archevêque de Nicée, Dataire du Pape, Cardinal, puis Vice-Chancelier & Vicaire du Pape, & Evêque de la Sabine. 1714.

Seconde Promotion en 1672.

4. Gustave, Marquis de Bade-Dourlach, Allemand, Abbé de Fulde, Cardinal du titre de sainte Suzanne. *Voyez* BADE. 1677.

5. Pierre de Bonzi, François, Evêque de Béziers, puis Archevêque de Toulouse, Grand Aumônier de la Reine Marie-Thérese d'Autriche, Cardinal, Archevêque de Narbonne, & Commandeur de l'Ordre du saint Esprit. *Voyez* BONZI. 1703.

6. Vincent-Marie des Ursins, frère du Duc de Cravina, Romain, Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, puis Archevêque de Manfredonia & de Benévent, Cardinal du titre de saint Sixte, Evêque de Porto, qui fut depuis Pape sous le nom de BENOIT XIII.

Troisième Promotion en 1672.

7. César d'Estrées, François, Evêque & Duc de Laon, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit & Evêque d'Albano. *Voyez* ETRE'ES. 1714.

8. Jean Evrard Nidhart, ou Nitard, Allemand, Jésuite, Confesseur de la Reine d'Espagne, son premier Ministre, Ambassadeur d'Espagne à Rome, Archevêque d'Edesse, puis de Montréal, & de Palerme, Cardinal du titre de saint Barthelemi en l'Isle. *Voyez* NIDHART. 1681.

Quatrième Promotion en 1673.

9. Félix Rospigliosi, Romain, neveu du Pape Clément IX, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*. *Voyez* ROSPICLIOSI. 1688.

Cinquième Promotion en 1673.

10. François Nerli, Florentin, Archevêque d'Andrinople, & de Florence, Nonce en France, Cardinal du titre de saint Mathieu *in Merulana*, puis de sainte Suzanne & de saint Laurent *in Lucina*, & Archiprêtre de saint Pierre. 1708.

11. Jérôme Casanate, Napolitain, Sécretaire des Evêques & Réguliers, Cardinal du titre de sainte Marie *in Portica*, Legat d'Urbin & Bibliothécaire du Vatican. *Voyez* CASANATE. 1700.

12. Jérôme Custaldi, Génois, Thrésorier de la Chambre Apostolique, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, Légat de Bologne, & Archevêque de Bénévent. GUASTALDI. 1685.

13. Pierre Basadona, Vénitien, Procurateur de saint Marc, Cardinal. *Voyez* BASSADONA. 1684.

14. Frédéric Baldeschi-Colonne, natif de Pérouse, Archevêque de Césarée, Cardinal du titre de saint Marcel, & Préfet de la Congrégation du Concile. *Voyez* BALDESCHI. 1691.

Sixième Promotion en 1675.

15. Alexandre Crescentio, Romain, Patriarche d'Alexandrie, puis d'Antioche, Cardinal du titre de sainte Prisque, Evêque de Lorette, puis de Récanati. *Voyez* CRESCENTIO. 1688.

16. Bernard Rocci, Romain, Majordome du Pape, Archevêque de Damas, Cardinal du titre de saint Eusebe *in Carbo Monte*, Evêque d'Orviéte, & Légat de Ferrare. *Voyez* ROCCI. 1680.

17. Fabrice Spada, Crémonois, Archevêque de Patras, Nonce en France, Cardinal du titre de saint Calixte, & Evêque de Palestrine. *Voyez* SPAOA. 1717.

18. Mario Alburio, Napolitain, Archevêque de Néocésarée, Nonce à Vienne, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. 1689.

19. Galeat Marescotti, Bolonois, Archevêque de Corinthe, Nonce en Espagne, Cardinal du titre de saint Bernard aux Thermes de Dioclétien & Légat de Ferrare.

20. Tho-

Année de leur mort.

20. Thomas-Philippe Howard de Norfolk, Anglois, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Grand Aumonier de la Reine d'Angleterre, Cardinal du titre de ſainte Cécile, & Archiprêtre de ſainte Marie Majeure. *Voyez* HOWARD. 1694.

INNOCENT XI, élu Pape en 1676, mort en 1689.

Première Promotion en 1681.

1. Jean-Baptiſte Spinola, Génois, Archevêque d'Acérenza, puis de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cécile. *Voyez* SPINOLA. 1704.

2. Antoine Pignatelli, Napolitain, Archevêque de Léritſa, Nonce en Pologne & à Vienne, Evêque de Lecce & de Faenza, Maître de Chambre du Pape, Prêtre, Cardinal, Légat de Bologne, Archevêque de Naples, & Pape ſous le nom d'INNOCENT XII.

3. Etienne Brancacio, Napolitain, Archevêque d'Andrinople, Nonce à Florence & à Veniſe, Evêque de Viterbe, Prêtre, Cardinal. *Voyez* BRANCACIO. 1682.

4. Etienne Agoſtini, natif de Forli dans la Romagne, Archevêque d'Héraclée, Prêtre, Cardinal. *Voyez* AGOSTINI. 1683.

5. François Bonviſi, Lucquois, Archevêque de Theſſalonique, Nonce à Cologne, en Pologne, & à Vienne, Prêtre, Cardinal, & Evêque de Lucques. *Voyez* BONVISI. 1700.

6. Savo Mellini, Romain, Archevêque de Céſarée, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Pierre-ès-Liens, & Evêque de Sutri. *Voyez* MELLINI. 1701.

7. Frédéric Viſconti, Milanois, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal. 1693.

8. Marc Gallio, natif de Côme dans le Duché de Milan, Evêque de Rimini, Prêtre, Cardinal. *Voyez* GALLIO. 1683.

9 Flaminio del Taya, Siennois, Auditeur de Rote, Prêtre, Cardinal. *Voyez* TAYA. 1682.

10. Rémond Gapiſucchi, Romain, originaire de Provence, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Maître du Sacré Palais, Prêtre, Cardinal. *Voyez* CAPISUCCHI.

11. Jean-Baptiſte de Luca, natif de Vénozza au Royaume de Naples, Référendaire des deux Signatures & Auditeur du Pape, Prêtre, Cardinal. *Voyez* LUCA. 1691.

12. Laurent Brancati, natif de Lauria en Calabre, de l'Ordre des Freres Mineurs Conventuels, Conſulteur du ſaint Office, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* LAURIA. 1683.

13. Urbain Sacheti, Florentin, Auditeur général de la Chambre Apoſtolique, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Transtevere*. *Voyez* SACHETTI. 1693.

14. Jean-François Ginetti, Romain, originaire de Vélétri, Tréſorier général du Pape, Diacre, Cardinal du titre de ... & Archevêque de Fermo. *Voyez* GINETTI. 1705.

15. Benôit Pamphile, Romain, petit-neveu du Pape Innocent X, Grand Prieur de Rome, Diacre, Cardinal. 1691.

16. Michel-Ange Ricci, Romain, Sécretaire de la Congregation des Indulgences, Diacre, Cardinal. *Voyez* RICCI. 1682.

Seconde Promotion en 1686.

17. Maximilien Candolf, Comte de Khuembourg, Allemand, Archevêque de Saltzbourg, Cardinal. 1687.

18. Vériſſimo d'Alemcaſtro, Portugais, Archevêque de Brague, puis de Liſbonne, Grand Inquiſiteur de Portugal, Cardinal. *Voyez* l'article d'ABRANTES. 1692.

19. Jacques de Angelis, natif de Piſe, Archevêque d'Urbin & Vicegérent, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Ara cœli*. *Voyez* ANCE'LIS, 1695.

20. Obizzo Pallivicini, Génois, Archevêque d'Ephéſe, Nonce à Cologne & en Pologne, Cardinal du titre de ſaint Martin-aux Monts, & Evêque d'Oſmo. *Voyez* PALLAVICINI, Maiſon noble. 1700.

21. Angélo Ranuzzi, Bolonois, Archevêque de Damiette, puis Evêque de Pano, Nonce en Pologne & en France, Cardinal & Archevêque de Bologne. *Voyez* RANUZZI. 1689.

22 Marcel Durazzo, Génois, Archevêque de Chalcédoine, Nonce en Portugal & en Eſpagne, Cardinal de la Romagne, & Evêque de Faënza. *Voyez* DURAZZO. 1710.

23. Horace Mathei, Romain, Archevêque de Damas, Auditeur de Rote, & Majordome du Pape, Cardinal. 1688.

24. Marc-Antoine Barbarigo, Vénitien, Archevêque de Corfou & Evêque de Montefalcone, Cardinal. *Voyez* BARBARIGO. 1706.

25. Léopold, Comte de Colonitz, Hongrois, Evêque de Javarin, puis de Neuſtad, & Archevêque de Strigonie, Cardinal. 1707.

26. Guillaume Egon, Prince de Furſtemberg, Allemand, Evêque de Strasbourg, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, Cardinal. *Voyez* FURSTEMBERG. 1704.

27. Pierre de Salazar, Eſpagnol, Général de l'Ordre de la Merci, puis Evêque de Salamanque & de Cordoue, Cardinal. 1706.

28. Michel Radziejowski, Polonois, Evêque de Warmie, puis Archevêque de Gneſne, Cardinal. *Voyez* RADZIEJOWSKI. 1705.

29. Jean, Baron de Goez, Allemand, Evêque de Gurck, Cardinal. *Voyez* GOEZ. 1696.

30. Etienne le Camus, François, Evêque & Prince de Grenoble, Cardinal du titre de ſainte Marie des Anges. *Voyez* CAMUS (le) 1707.

31. Charles Cicéri, Milanois, Evêque de Côme, Cardinal. *Voyez* CICE'RI. 1694.

32. Pierre Mathieu Pétrucci, Evêque de Jéſi ſa patrie, Cardinal. *Voyez* PE'TRUCCI. 1701.

33. François de Médicis, frére du Grand Duc de Toſcane, Cardinal, remit le chapeau en 1709, & épouſa Eléonore de Gonzague-Cuaſtalla. 1711.

34. Rinaldo d'Eſt, oncle du Duc de Modéne, Cardinal, puis Duc de Modéne, remit le chapeau en 1695, & épouſa la même année la Princeſſe Charlotte-Félicité de Brunſwic-Lunebourg.

35. Dominique-Marie Corſi, Florentin, Auditeur de la Chambre Apoſtolique, Evêque de Rimini, Cardinal du titre de ſaint Pierre, *in Monte aureo*. *Voyez* CORSI. 1697.

36. Jean-François Négroni, Génois, Tréſorier Général de la Chambre Apoſtolique, Evêque de Faenza, Cardinal. 1712.

37. Fulvio Aſtalli, Romain, Clerc de Chambre du Pape, Cardinal du titre ..... puis Légat de Ferrare, Evêque de la Sabina & Doyen des Cardinaux. *Voyez* ASTALLI. 1721.

38. Gaſpard Cavalliéri, Romain, Clerc de Chambre du Pape, Cardinal du titre .... & Archevêque de Capoue. *Voyez* CAVALLIÉRI. 1690.

39. Jean Cualter Sluſe, Liégeois, Sécretaire des Breſs, Cardinal. *Voyez* GUALTER. 1697.

40. Jean Caſimir de Denhoff, Polonois, Commandeur de l'Hopital du Saint Eſprit, Evêque de Carpentras & de Celena, Cardinal. *Voyez* OENHOFF. 1697.

41. Fortunato Caraffa, Napolitain, frére du Grand Maître de Malthe, Evêque d'Averſa, Cardinal. *Voyez* CARAFFA. 1696.

42. Léandro Collorédo, natif d'Udine, Prêtre de l'Oratoire de la Chéſa Nova, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Transtevere*, & Grand-Pénitencier. *Voyez* COLLORE'DO. 1709.

43. Joſeph Saens d'Aguirre, Eſpagnol, Religieux Bénédictin, Profeſſeur en Théologie en l'Univerſité de Salamanque, Cardinal. *Voyez* ACUIRRE. 1699.

ALEXANDRE VIII, élu Pape en 1689, mort en 1691.

Première Promotion en 1689.

1. Pierre Ottoboni, Vénitien, petit-neveu du Pape; Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Damaſo*, Abbé de Saint-Paul de Verdun. *Voyez* OTTOBONI.

Seconde Promotion en 1690.

2. Touſſaint de Porbin de Janſon, François, Evêque de Digne, puis de Marſeille & de Beauvais, Cardinal du titre de ſaint Calixte, & Grand-Aumonier de France. *Voyez* FORBIN. 1713.

3. Bandino Panciatici, Florentin, Patriarche de Jéruſalem & Oncaire du Pape, Cardinal du titre de ſaint Pancrace, & Préfet de la Congrégation du Concile, *Voyez* PANCIATICI. 1718.

4. Jacques Cantelmi, Napolitain, Nonce en Pologne & Archevêque de Naples, Cardinal. *Voyez* CANTELMI. 1700.

5. Ferdinand d'Adda, Milanois, Archevêque d'Amaſe & Nonce en Angleterre, Cardinal du titre de ſaint Pierre-ès-liens, Evêque d'Albano. *Voyez* AOOA (d) 1719.

6. Jean-Baptiſte Rubini, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Vicence, Cardinal du titre de ſaint Marc. *Voyez* RUBINI. 1707.

7. Jean-François Albani, natif de Péſaro dans l'Etat d'Urbin, Sécretaire des Breſs, Cardinal du titre de ſaint Adrien, & Pape ſous le nom de CLEMENT XI. 1700.

8. Charles Bichi, Siennois, Auditeur Général de la Chambre Apoſtolique, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Agathe. *Voyez* BICHI. 1689.

9. Joſeph René Impériali, Génois, Tréſorier Général de la Chambre Apoſtolique, Cardinal du titre de ſaint George *in Velabro*. 1718.

10. Jean-Baptiſte Coſtaguti, Romain, Doyen des Clercs de Chambre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie. *Voyez* COSTACUTI. 1710.

11. Louis Omodei, Milanois, Clerc de Chambre, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Portica*. 1704.

12. François del Giudice, Napolitain, originaire de Gênes, Clerc de Chambre, Cardinal du titre de ..... puis Archevêque de Montréal, & Evêque de Paleſtrine & de Vélétri. 1706.

Troiſième Promotion en 1690.

Année de leur mort.

13. François Barberin, Romain, Auditeur du Chambre du Pape, Cardinal, Evêque de Palestrine.
14. Louis et Antieri, Romain, petit-neveu du Pape Clement X, Cardinal du titre de ſainte Agathe.

INNOCENT XII, élu Pape en 1691, mort en 1700.

Première Promotion en 1695.

1. Sébaſtien-Antoine Tanara, Bolonois, Archevêque de Damas, Nonce à Vienne, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, Legat de la Romagne, Evêque de Frascati, puis Doyen du Sacré College en 1721.
2. Jean Boncompagnon, Bolonois, Archevêque de Bologne, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via lata*. *Voyez* BONCOMPACNON.
3. Jean-Jacques Cavallerini, Romain, Archevêque de Nicée, Nonce en France, Cardinal du titre de ſainte Praxede, puis Prefet de la Signature de Juſtice. *Voyez* CAVALLERINI. 1699.
4. Frederic Caccia, Milanois, Archevêque de Milan, Nonce en Pologne, Cardinal du titre de ſainte Pudentienne. *Voyez* CACCIA. 1699.
5. Thadée Louis dei Verme, Pluſantin, Evêque de Faenza, puis de Ferrare, Cardinal du titre de ſaint Alexis. *Voyez* VERME. 1717.
6. Thomas-Marie Ferrari, Napolitain, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Maître du Sacré Palais, Cardinal du titre de ſaint Clément. 1716.
7. Joſeph Sacripante, natif de Narni, Référendaire des deux Signatures, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre, puis de ſainte Praxede.
8. Celeſtin Sfondrate, Milanois, Bénédictin, Abbé de Saint-Gal en Suiſſe, Cardinal du titre de ſainte Cecile. *Voyez* SFONDRATE. 1696.
9. Henri Noris, Véronois, de l'Ordre de S. Auguſtin, Bibliothecaire du Vatican, Cardinal du titre de S. Auguſtin. *Voyez* NORIS 1704.
10. Jean-Baptiſte Spinola, Génois, Gouverneur de Rome, Cardinal du titre de ſainte Cecile, puis des SS. Apôtres, Camerlingue de la ſainte Egliſe. *Voyez* SPINOLA. 1719.
11. Dominique Tarugi natif d'Orviéte, Auditeur de Rote, Evêque de Ferrare, Cardinal du titre de ſainte Marie *della Scala*. *Voyez* TARUCI. 1696.
12. Henri de la Grange, Marquis d'Arquien, François, Chevalier des Ordres du Roi, pere de la Reine de Pologne; Cardinal du titre de ſaint Nicolas *in Carcere Tulliano*. *Voyez* CRANCE (a) 1707.

Seconde Promotion en 1697.

13. Pierre du Cambout de Coiſlin François, Evêque d'Orleans, Cardinal du titre de la Trinité *in Monte Pincio*, & Grand Aumonier de France. *Voyez* CAMBOUT.
14. Vincent Grimani, Vénitien. *Voyez* GRIMANI. 1706.
15. Louis d'Aguilar de Cordoue, Eſpagnol, Cardinal du titre de . . . . & Grand Inquiſiteur d'Eſpagne. *Voyez* AQUILAR. 1710.
16. Louis de Souza, Portugais, Archevêque de Lisbonne, Cardinal. *Voyez* SOUZA. 1699.
17. George Cornaro, Vénitien, Nonce en Portugal, Evêque de Padoue, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* CORNARO. 1702.

1722.

Troiſième Promotion en 1697.

18. Balthazar Cenci, Romain, Maître de Chambre du Pape, Archevêque de Ferme, Cardinal du titre de *ſaint Pierre in Monte Aureo*. *Voyez* CENCI. 1709.

Quatrième Promotion en 1698.

19. Jacques-Antoine Morigia, Milanois, de l'Ordre des Barnabites, puis Evêque de Pavie, Cardinal du titre de ſainte Cecile. *Voyez* MORICCIA. 1708.
20. Fabrice Poulucci, natif de Forli, Nonce en Pologne, Evêque de Ferrare, Cardinal . . . Grand Penitencier, Evêque d'Albano, Vicaire du Pape en 1721.

Cinquième Promotion en 1699.

21. Marc Daniel Delfini, Vénitien, Archevêque de Damas, Nonce en France, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, & Evêque de Breſcia. *Voyez* DELFINI. 1704.
22. André de Santa Croce, Romain, Nonce en Pologne, puis à Vienne, Cardinal du titre de ſainte Marie *del Popolo*, & Evêque de Viterbe. 1712.
23. Joſeph Archinto, Milanois, Nonce en Eſpagne, puis Archevêque de Milan, Cardinal. *Voyez* ARCHINTO. 1712.
24. Marcel d'Aſti . . . . . Préſident de la légation d'Urbin, puis Evêque d'Ancone, Cardinal. 1707.
25. Jean-Marie-Gabriéli, natif di Citta di Caſtello, Général des Rengreux de ſaint Bernard, Cardinal. *Voyez* GABRIELI. 1711.
26. Nicolas Rodolovic, Napolitain, originaire de Raguſe, Archevêque de Chieti, Secretaire de la Congregation des Evêques & des Reguliers, Cardinal du titre de ſaint Barthelemy *in Inſula*. *Voyez* RODOLOVIC. 1712.
27. Sperello Sperelli, natif de Jeſi, Aſſeſſeur du ſaint Office, Cardinal du titre de ſaint Jean-Porte-Latine. *Voyez* SPERELLI. 1710.

Sixième Promotion en 1700.

28. Louis-Antoine de Noailles, François, Evêque de Cahors, puis de Châlons, & Archevêque de Paris, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie *ſur* la Minerve. *Voyez* NOAILLES.
29. Jean-Philippe Lamberg, Allemand, Evêque de Paſſau, Cardinal du titre de ſaint Silveſtre. 1712.
30. François de Borgia-Gandie, Eſpagnol, Chanoine de Tolède, puis Evêque de Calahorra, & Archevêque de Burgos, Cardinal. 1702.

CLÉMENT XI, élu Pape en 1700, mort en 1721.

Première Promotion en 1703.

1. François Pignatelli, Napolitain, Nonce en Pologne, Archevêque de Naples, Cardinal & Evêque de la Sabina.

Seconde Promotion en 1706.

2. François Martelli, Florentin, Patriarche de Jeruſalem, & Secretaire de la Conſulte, Cardinal du titre de ſaint Euſebe. 1717.
3. Jean Bildoéro, Vénitien, Patriarche de Veniſe, Cardinal du titre de ſaint Marc, & Evêque de Breſcia. 1714.
4. Laurent de Pietque, Genois, Nonce extraordinaire en France, & Archevêque de Gênes, Cardinal du titre de ſainte Marie de la Paix. *Voyez* PIESQUE.
5. Laurent Caſoni, Génois, Aſſeſſeur du ſaint Office, Archevêque de Céſarée, Cardinal du titre de ſaint Bernard, puis de ſaint Pierre-ès-liens, Légat de Ferrare & de Bologne. 1720.
6. Laurent Corſini, Florentin, Archevêque de Nicomédie, Threſorier Général Apoſtolique, Cardinal du titre de ſainte Suſanne, puis de ſaint Pierre-ès-liens, & Légat de Ferrare.
7. François Aquaviva, Napolitain, Archevêque de Lariſſa, Nonce en Eſpagne, Cardinal du titre de ſaint Barthelemi en l'Iſle, puis de ſainte Cecile. *Voyez* AQUAVIVA.
8. Chriſtian-Auguſte Duc de Saxe Zeus, Allemand, Evêque de Javarin, Cardinal, puis Archevêque de Strigonie. *Voyez* SAXE.
9. Thomas Ruffo, Napolitain, Archevêque de Nicée, Maître de Chambre du Pape, Cardinal du titre de ſaint Laurent, puis de ſainte Marie *in Transtevere*. Légat de la Romagne, puis de Ferrare, Légat de Bologne en 1721.
10. Philippe-Antoine Gualterio, d'Orvieute, Evêque d'Imola, Nonce en France, Cardinal du titre de ſaint Chryſogon, puis Legat de la Romagne, & Evêque de Todi, Abbé de S. Victor de Paris.
11. Horace-Philippe Spada, Lucquois, Evêque de Lucques, Nonce en Pologne, Cardinal du titre de ſaint Onuphre.
12. Ranuccio Paltavicini, Parmeſan, Gouverneur de Rome, Cardinal du titre de ſainte Agnès. 1712.
13. Charles Colonne, Romain, Majordome du Pape, Cardinal du titre de ſainte Marie *della Scala*.
14. Jean Dominique Paracciani, Romain, Auditeur du Pape, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie, puis Evêque de Sinigaglia, & Vicaire du Pape. 1721.
15. Alexandre Capraca, Bolonois, Auditeur de Rote, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée. 1721.
16. Joſeph-Emanuel de la Tremoille, François, Auditeur de Rote, Cardinal du titre de la Trinité-du-Mont, puis Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, & Archevêque de Cambray. *Voyez* TREMOILLE (b) 1720.
17. Nicolas Cinnaldi, Génois, Sécretaire de la Congrégation des Evêques & des Réguliers, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Cofmedin*, puis Légat de Bologne. 1717.
18. Pierre Priuli, Vénitien, Clerc de Chambre, Cardinal du titre de ſaint Adrien, puis de ſaint Marc.
Gabriel Philipucci, de Macérata, Votant de la Signature, ayant refuſé le chapeau, le Pape lui donna deux mille écus de penſion. 1706.
19. Charles-Auguſtin de Fabroni, de Piſtoye, Sécretaire de la Congrégation *de propaganda Fide*, Cardinal du titre de ſaint Auguſtin.

Troiſième Promotion en 1706.

20 Michel Ange Conti, Romain, Nonce en Portugal, Cardinal du titre de ſaint Cyriaque & de ſainte Julie-

re, puis Evêque d'Oſmo, Légat de Ferrare, Evêque de Viterbe, & Pape ſous le nom d'INNOCENT XIII. Année de leur mort.

21. Laurent Corſini, Tréſorier Général de la Chambre Apoſtolique, Cardinal & Pape ſous le nom de CLEMENT XII.

Quatrième Promotion en 1707.

22. Joſeph Vallemanni, natif de Fabriano, Archevêque d'Athènes, & Majordome du Pape, Cardinal du titre de ſainte Marie-des-Anges.

23. Charles-Marie Maillard, de Tournon, Piémontois, Patriarche d'Antioche, Viſiteur Général Apoſtolique à la Chine & aux Indes Orientales, avec le pouvoir de Légat *à latere*. *Voyez* TOURNON. 1710.

Cinquième Promotion en 1709.

24. Ulyſſe Gozzadini, Bolonois, Sécretaire des Brefs, Cardinal du titre de ſainte Croix *in Jeruſalem*, puis Evêque d'Imola, & Légat de Ravenne.

25. Antoine-François San-Vital, natif de Parme, Nonce à Florence, puis Vicelégat d'Avignon, Maître de Chambre du Pape, & Archevêque d'Urbin, Cardinal du titre de ſaint Pierre *in Monte aureo*. 1714.

Sixième Promotion en 1711.

26. Annibal Albani, neveu du Pape, Cardinal, Diacre du titre de ſainte Marie *in Cofmedin*, puis Prêtre du titre de ſaint Clément, & Camerlingue de la ſainte Egliſe.

Septième Promotion en 1712.

27. Wolfgang-Annibal, Baron de Schromenbach, Allemand, Evêque d'Olmutz, Cardinal du titre de ſaint Marcel, Viceroi de Naples.

28. Armand Caſton de Rohan-Soubiſe, François, Evêque de Strasbourg, Cardinal du titre de la Trinité-du-Mont, du *in Pincio* & Grand Aumonier de France. *Voyez* ROHAN.

29. Nuno d'Acunha, Portugais, Inquiſiteur Général de Portugal, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie.

30. Louis Pruli, Vénitien, Auditeur de Rote, Cardinal du titre de ſaint Marc. 1712.

31. Auguſtin Cuſini, Milanois, Nonce en France, puis Evêque de Pavie, Cardinal du titre de ſainte Marie *del Popolo*, & Légat de Bologne.

32. Jules Piazza, de Forli, Nonce à Vienne, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Panis Perna*, puis Légat de Ferrare.

33. Antoine Davia, Bolonois, Nonce à Vienne, puis Evêque de Rimini, Cardinal du titre de ſaint Calliſte, Légat d'Urbin & de la Romagne.

34. Antoine-Félix Zondedari, Siennois, Nonce en Eſpagne, Cardinal du titre de ſainte Balbine.

35. Jean-Marie (ou comme d'autres veulent Joſeph-Marie) Tomaſi, des Ducs de Palma, de Palerme, Théatin, Cardinal du titre de ſaint Martin-aux-Monts. *Voyez* TOMASI.

36. Jean Baptiſte Tolomei, de Piſtoye, Jéſuite, Cardinal du titre de ſaint Etienne le Rond. 1712.

37. François-Marie Caſini, d'Arezzo, Capucin, Prédicateur du Palais Apoſtolique, Cardinal du titre de ſainte Priſque. *Voyez* CASINI.

38. Louis Pic de la Mirandole, Majordome du Pape, Cardinal du titre de ſaint Silveſtre *in Capite*, puis Evêque de Sinigaglia. *Voyez* PIC. 1719.

39. Curſe Origo, Romain, Sécretaire de la Conſulte, Cardinal du titre de ſaint Euſtache, puis Légat de Bologne, Préfet de la Légation du Concile en 1721.

40. Pierre-Marcel Corradini, natif de Sezza dans l'Etat Eccléſiaſtique, Auditeur du Pape, Cardinal du titre de ſaint Jean-Porte-Latine, puis Préfet de la Signature du Concile, Datare en 1721.

41. Jean-Baptiſte Buſſi, de Viterbe, Evêque d'Ancone, Nonce à Cologne, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Ara Cœli*.

Huitième Promotion en 1713.

42. Emanuel d'Arias, Eſpagnol, Archevêque de Séville, Cardinal. *Voyez* ARIAS. 1717.

43. Melchior de Polignac, François, Abbé de Corbie, d'Anchin, &c. Cardinal.

44. Benoit Sala, Eſpagnol, Bénédictin, Evêque de Barcelone, Cardinal. *Voyez* SALA. 1715.

45. Benoit Erba Odeſcalchi, Milanois, Archevêque de Milan, Cardinal du titre de ſaint Nérée & de ſaint Achillée, puis de ſaint Alexis.

Neuvième Promotion en 1715.

46. Fabio Olivièri, natif de Péſaro, couſin germain du Pape, Sécretaire des Brefs, & Majordome du Pape, Cardinal du titre de ſaint Vite & de ſaint Modeſte, Sécretaire des Brefs en 1721.

47. Damian Hugues de Schonborn, Allemand, Commandeur de l'Ordre Teutonique, & Vicechancelier de l'Empire, Cardinal, Prêtre du titre de ſainte Nicolas *in Carcere*, puis de ſainte Pancrace, & Evêque de Spire. Année de leur mort.

Dixième Promotion en 1715.

48. Henri de Thiard de Biſſi, François, Evêque de Toul, puis de Meaux, Cardinal du titre de ſaint Quirace & de ſainte Juſte. *Voyez* l'article de THIARD (Pontus)

49. Inico Caraccioli, Napolitain, Evêque d'Averſa, Cardinal du titre de ſaint Thomas *in Parione*. *Voyez* CARACCIOLI.

50. Bernardin Scotti, Milanois, Auditeur de Rote & Gouverneur de Rome, Cardinal du titre de ſaint Pierre *in Monte aureo*, puis Préfet de la Signature de Grace.

51. Charles Marini, Génois, Maître de Chambre du Pape, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*.

Onzième Promotion en 1715.

52. Nicolas Caraccioli, Napolitain, Archevêque de Capoue, & Vicegérent, Cardinal du titre de ſaint Martin-du-Mont. *Voyez* CARACCIOLI.

53. Jean Patricu, Siennois, Tréſorier Général de la Chambre Apoſtolique & Archevêque de Séleucie, Cardinal du titre des quatre Saints couronnés, puis Légat de Ferrare.

54. Ferdinand Nuzzi, natif d'Orta dans l'Etat Eccléſiaſtique, Archevêque de Nicée, Sécretaire de la Congrégation des Evêques & des Réguliers, Cardinal, & Evêque d'Orviette. *Voyez* NUZZI. 1717.

55. Nicolas Spinola, Génois, Archevêque de Thèbes, & Auditeur Général de la Chambre Apoſtolique, Cardinal du titre de ſaint Siſte.

Douzième Promotion en 1717.

56. Gilbert Borromée, Milanois, Evêque de Novare, Patriarche titulaire d'Antioche, & Maître de Chambre du Pape, Cardinal du titre de ſaint Alexis.

Treizième Promotion en 1717.

57. Jules Albéroni, Plaiſantin, envoyé du Duc de Parme à la Cour d'Eſpagne, Cardinal.

58. Emeric Czacki, Hongrois, Archevêque de Colocza, & Evêque de Varadin, Cardinal du titre de ſaint Euſébe.

Quatorzième Promotion en 1719.

59. George Spinola, Génois, Archevêque de Céſarée & Nonce à Vienne, Cardinal du titre de ſainte Agnès hors des murs, Miniſtre & Sécretaire d'Etat en 1721.

60. Cornélio Benivoglio, Ferrarois, Archevêque de Carthage, Nonce en France, Cardinal du titre de ſaint Jérôme des Eſclavons.

61. Léon Poner de Gèvres, François, Archevêque de Bourges, Cardinal. *Voyez* POTIER.

62. François de Mailly, François, Archevêque & Duc de Rheims, Cardinal. *Voyez* MAILLY. 1712. 1721.

63. Thomas Philippe de Boſſu, Flamand, Archevêque de Malines, Cardinal du titre de ſaint Céſarée.

64. Louis de Belluga, Eſpagnol, Evêque de Carthagène, Cardinal du titre de ſainte Marie Tranſpontine.

65. Michel-Frédéric, Comte d'Althan, Allemand, Evêque de Vaccia, Cardinal du titre de ſainte Sabine.

66. Joſeph Péreira de la Cerda, Portugais, Evêque de Faro en Algarve, Cardinal du titre de ſainte Suſanne.

67. Jean Baptiſte Salerno, Sicilien, Jéſuite, Cardinal du titre de ſainte Priſque.

68. Jean-François Barbarigo, Vénitien, Evêque de Breſcia, puis de Padoue, en 1723, Cardinal du titre de ſaint Pierre & de ſaint Marcellin.

Quinzième Promotion en 1720.

69. Charles Borgia, Eſpagnol, Patriarche des Indes; Grand Maître de la Chapelle de ſa Majeſté Catholique, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane.

70. Alvare Cienfuégos, Eſpagnol, Jéſuite, Evêque de Catane, Cardinal du titre de ſaint Barthélemy en l'Iſle.

INNOCENT XIII, élu Pape en 1721, mort en 1724.

Première Promotion en 1721.

1. Bernard-Marie Conti, frère du Pape, Evêque de Terracine, Cardinal du titre de ſaint Bernard aux Thermes. *Voyez* CONTI.

Seconde Promotion en 1721.

2. Guillaume du Bois, François, Archevêque Duc de Cambray, premier Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Cardinal.

3. Alexandre Albani, Romain, Clerc de la Chambre Apoſtolique & neveu du Pape Clément XI, Cardinal du titre de ſaint Adrien.

Troiſième Promotion en 1724.

4. N.... Alberoni, Cardinal du titre de ....

Depuis l'an 1724, juſques à la préſente année 1733, il y a eu dix différentes promotions faites par Benoît XIII, mort en 1730; & par Clément XII qui occupe aujourd'hui le Siége Pontifical, entre autres, *ſous le premier*.

En 1724, les Cardinaux Altiéri, Falconiéri, Pétra & Marſoſchi, ſelon l'Almanac Eccléſiaſtique de l'an 1733, ou Mareloſchi ſelon celui de la Cour de la même année.

En 1725, les Cardinaux Colona & de Giudice.

En 1726, les Cardinaux de Fleury, Lercari, Quérini, Fini, Lambertini & Banchéri.

En 1727, les Cardinaux d'Aſtorga, de Collonitz, de Sinzendorff & de Motta.

En 1728, les Cardinaux Gotti, Porzia, Accoramboni & Caraffa.

En 1729, les Cardinaux Cibo, Borghèſe & Ferréri.

En 1730, le Cardinal Salviati.

Sous le ſecond.

En 1730, les Cardinaux Corſini, Miſcei, Aldobrandini, Grimaldi & Ruſpoli.

En 1731, les Cardinaux Bichi, Doria, Firao, Gentile & Gualdana.

En 1732, les Cardinaux Aquaviva & Moſca.

Nous ne mettons ici que les noms des Cardinaux de la création des Papes Benoît XIII & Clément XII, & qui ſont actuellement vivans en cette année 1733, faiſant partie du Sacré Collége dans la même année.

CARDINE'E, Divinité du Paganiſme. *Cherchez* FORICULE, & CARNA.

* CARDON (Leger, en Latin *Ludegarius*) de Flandre Curé de Hulſt a compoſé en Flamand un livre qui a pour titre, *de Antiqua populi Devotione erga Virginem Deiparam in Capella ad quercum, juxta Hulſtem*. * Valère André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 623.

CARDONE ou CARDONNE, petite ville d'Eſpagne en Catalogne, avec titre de Duché, ſituée entre des montagnes, ſur une rivière de ce nom, environ à trois lieues de Solſone, & à ſix ou ſept de Manreſa. Cette ville, que quelques-uns nomment bourg, eſt très renommée pour ſes mines de ſel que l'on fouille, comme on ſait ailleurs les carrieres, & d'où l'on tire un nombre prodigieux de pierres de ſel d'une grande blancheur, mêlées quelquefois d'autres couleurs. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que les montagnes de Cardone, contre l'ordinaire des terroirs ſalez, ſont tout à fait fertiles. Il y croît des vins qu'une petite pointe de ſel ne rend que plus agréables. Cette ville n'eſt pas moins célebre, pour avoir donné ſon nom aux Seigneurs de la Maiſon de Folch, deſquels il y a pluſieurs Gouverneurs de Province, deux Cardinaux & divers Prélats. Ils ont auſſi eu de très-illuſtres alliances, avec la Maiſon Royale d'Arragon, & avec les plus Grands d'Eſpagne. * Surita, *l.* 13. Mariana. Imhoff.

* CARDONE, rivière d'Eſpagne en Catalogne, dans la Viguerie de Cervéra, coule à peu près du nord-oueſt au ſud-eſt, & après avoir arroſé Solſone, Cardone & Manreſa, ſe décharge dans le Lobregat.

CARDONE (Folch de) famille d'Eſpagne, tire ſon origine de Raymond XI Folch, Vicomte de Cardone, ſurnommé *Pro umbre*. Ce Raimond eut un fils nommé Hugon ou Hugues, qui fut Amiral d'Arragon, & qui mourut en 1334, laiſſant pour fils Hugon ou Hugues II, qui en 1335 fut élevé à la dignité de Comte, & qui eut trois fils *Jean-Ramon* ou *Raimond*, *Hugon* ou *Hugues III*, & *Antoine* qui fonderent trois nouvelles branches. D'Antoine ſont iſſus les Comtes de Coliſano en Sicile, dont la famille eſt preſentement éteinte. Jean-Ramon l'aîné a été la ſouche des Comtes & des Ducs de Cardone, & laiſſa trois fils, 1. *Jaques*, Cardinal, *dont il ſera parlé dans cet article ſeparé*, 2. *Hugon* ou *Hugues*, d'où ſont ſortis les Comtes de Cuadelleſte, parmi leſquels ſe trouve Joſeph, Comte de Cardone & d'Eril, qui en 1707 fut fait Viceroi de Valence par Charles III, &c. & Antoine Folch de Cardone qui a été créé Marquis de Caſtelnou; 3. *Jean-Ramon*, dont l'arriere-petit-fils *Fernandez-Ramon* fut dans le XVI ſiécle le dernier des Ducs de Cardone, ſes biens ayant paſſé avec ſa fille unique *Jeanne* dans la Maiſon de Cordoue. Hugon ou Hugues III, ſecond fils de Jean-Ramon fils de Hugon ou Hugues II, fut Baron de Belpuig en Catalogne & la ſouche des Ducs de Soma, de Seſa & de Baena. Parmi les Deſcendans ſe trouve *Raimond de Cardone*, Viceroi de Sicile & de Naples qui fut premier Duc de Soma, & qui mourut en 1523, laiſſant pour fils *Ferdinand* qui fut pere d'*Antoine-Fernandez*, qui par ſa mere laquelle étoit de la Maiſon de Cordoue, hérita les Duchez de Seſa & de Baena. En 1712, vivoit encore *Félix-Fernandez de Cardone-Cardoe*, Duc de Baena, de Seſa & de Soma, Comte de Cabra & de Palamos, Vicomte d'Iſnaſir, Grand Amiral de Naples, Baron de Belpuig, de Lanola & de Calonge, Seigneur de Ruta, Capitaine Général de l'Océan & des côtes d'Andalouſie. Il avoit trois fils, 1. *François Xavier* né en 1687; 2. *Venture*, né en 1689; & 3. *Louis* né en 1695. Il avoit auſſi un frére appellé *Emanuel* Comte de Montézuma. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spéner, *Hiſt. Infign. l.* 2. *ch.* 14. Imhof, *Grands d'Eſpagne*.

CARDONE ou CARDONNE (Jacques) Cardinal, Evêque d'Urgel, vivoit dans le XV ſiécle, & étoit frére de JEAN-RAIMOND Folch de Cardone, Vicomte de Villamur, lequel épouſa D. *Jeanne* d'Arragon, & rendit de très-grands ſervices à Jean II, Roi d'Arragon. Jacques de Cardone eut l'Evêché d'Urgel vers l'an 1455, & fut fait Cardinal par le Pape Pie II, en 1461. Il mourut à Cervéra en Catalogne le premier decembre 1466. * Surita, *l.* 16. Gobelin, *in Comment. Pii II. l.* 7. Onuphre.

CARDONE (Henri) Cardinal, Archevêque de Montréal, étoit de la Maiſon de Folch, & oncle du Duc de Cardone. Il fut Evêque d'Urgel puis de Barcelone, & s'avança à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint*, qui lui confia la Vice Royauté de Sicile. Il ſouhaitoit paſſionnément d'être Cardinal. Paul Jove dit qu'il en acheta le chapeau, que le Pape Clement VII lui donna en 1527; mais il n'en jouit pas long-tems, car il mourut l'an 1530, âgé ſeulement de 45 ans. * Paul Jove, *in Vita Pomp. Colon.* Ughel, *Ital. ſacra*. Onuphre.

CARDONE ou CARDONA (Jean-Baptiſte) Evêque de Tortoſe en Catalogne, vivoit ſur la fin du XVI ſiecle. Il étoit natif de Valence en Eſpagne, où il eut un canonicat. Il alla à Rome, ſous la Pontificat de Grégoire XIII, & on lui donna l'Evêché d'Elne, dans le Rouſſillon, puis celui de Vich, & enfin celui de Tortoſe où il mourut en 1590. Nous avons de lui quelques Ouvrages, entre autres, *De expugnandis Hæreticorum propriis nominibus*; *De regia ſancti Laurentii Bibliotheca*; *De Diptychis*. * André Schottus, *Biblioth. Hiſpan.* Gaſpard Ercolanus, *l.* 3. *Hiſt.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp.*

CARDONE (Jean-François de) Seigneur d'Aſay, Contrôleur Général des Finances de France, Conſeiller & Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, fut employé dans les plus importantes affaires de l'Etat. Le Roi Charles VIII l'envoya Ambaſſadeur en Eſpagne. François I, Roi de France, ſe ſervit auſſi de ſes conſeils; & l'envoya avec les enfans de France, en ôtage à Madrid, où il mourut. Son corps, ſelon ſa derniere volonté, fut apporté en France, & enterré dans ſa Seigneurie d'Aſay. * Le Chevalier L'Hermite Souliers, *Hiſtoire de la Nobleſſe de Touraine*.

CARDOSO (Jérôme) Portugais, vivoit vers le milieu du XVI ſiécle, & ſe fit un nom dans ſon pais, par pluſieurs Ouvrages propres pour la Jeuneſſe, comme un *Dictionnaire Latin-Portugais*, un autre *Portugais-Latin*, &c.

CARDOSO (Emanuel) Carme Portugais, excellent Muſicien, dont on a une Meſſe de 4, 5 & 6 voix. Il mourut le 24 novembre 1650, en chantant la *Te Deum* en muſique.

CARDOSO (Fernand) Medecin Portugais, qui s'étoit établi en Eſpagne, y fut fait premier Médecin du Roi. Il abandonna enſuite l'Eſpagne & la Religion Chrétienne, pour embraſſer le Judaïſme; & il prit le nom d'Iſaac. Il avoit déja fait ce malheureux changement, lorſqu'il dédia au Doge de Veniſe un Cours de Philoſophie, *Philoſophia libera in ſeptem libros diſtributa*, imprimé à Veniſe 1673, *in folio*.

CARDOSO (George) Portugais, s'appliqua aux Belles Lettres, avec un ſuccès qui le fit eſtimer généralement en Portugal & en Eſpagne. On a de lui une *Hiſtoire des Saints de Portugal*, imprimée à Lisbonne, *Agiologio Luſitano*, &c. 3. *tomes in folio*, 1651, 1657, 1666; & il travailloit à un Calendrier Hiſtorique, lorſqu'il mourut le troiſieme octobre 1669. * *Memoires envoyez de Portugal*.

CARDRONAC (la Baye de) anciennement *Maricambe*, petit Golfe d'Angleterre: il eſt dans la côte Septentrionale du Comté de Cumberland, à l'embouchure de la riviere de Wampul, dans le Golfe de Solwey. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARDUCCIO (Balthaſar) Juriſconſulte, profeſſa le Droit à Padoue & à Florence. Après que les Médicis furent chaſſez de cette derniere ville, lorſque les Florentins voulurent ſe mettre en liberté, Carduccio ſe mit à la tête d'une troupe de jeunes gens, & exerça tant de cruautez, qu'il en fut ſurnommé *Cimeterre*. Il eut pour complice de ſon entrepriſe, Junius Galéotius, autre célébre Juriſconſulte. * Paul Jove, *Hiſt. l.* 25.

CARDUEL ou CARTUEL, païs de l'Aſie: c'eſt une partie de la Géorgie propre, & il confine avec les Tartares de Daghеſtan & le Royaume de Zicheti au Levant. Il a l'Ivan au midi, les Royaumes de Barattalu & d'Imirette au Couchant, & la Circaſſie au Nord. Ce païs a titre de Royaume; mais il eſt tributaire du Roi de Perſe, qui y tient la ville de Teflis, autrefois la capitale du païs: maintenant c'eſt la Kori ou Chori, lieu de la réſidence du Roi de Cardueł. * Mary, *Dict. Geogr.*

* CAREC, riviere de l'Indoſtan, de laquelle fait mention Thévenot, dans ſon *Voyage des Indes Orientales*, *l.* 2. *ch.* 10. *p.* 383. de l'édit. de Paris, 1689.

* CAREC, petite iſle que M. Deliſle appelle CARAC. Elle eſt dans le Golfe Perſique au midi de l'iſle de Cargou ſous le 68 degré de longitude, & entre la 28 & la 29 de latitude. * M. Deliſle, *Carte de l'Empire des Perſes*.

* CAREDIVE, petite iſle, près de la côte occidentale de l'Iſle de Ceylan, dont elle eſt ſéparée par un detroit de près de deux lieues. Cette iſle eſt du nord au ſud longue d'environ deux lieues; mais ſa largeur n'eſt que d'une demi-lieue. * M. Deliſle, *Carte de l'Iſle de Ceylan*.

* CARE'E ou KE'RE'ATH, pére de Johanan. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 25. *v.* 23.

CAREK, iſle. *Voyez* CAREC.

CAREIL. *Voyez* CARELL.

CARE'LIE, province de Suéde, entre le Golfe de Finlande & les provinces de Nylande de Tavaſthie, de Savolaxie & de Kesholmie. Il n'y a dans cette province rien de conſidérable que la ville de Wiborg ou Wibourg, qui en eſt la capitale. La Carélie & la Kesholmie n'étoient autrefois qu'une même province. Les Suédois ſubjuguérent l'an 1293, les peuples Payens qui la poſſédoient, mais l'an 1338, ils furent obligez d'en céder aux Moſcovites une partie qui fut appellée Kesholmie. En 1617, ils la reconquirent ſur eux & la réunirent à la Carélie. Préſentement cette province appartient en partie aux Suédois & en partie aux Moſcovites. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CARELL, CAREIL & CRAOL, petite ville de l'Ecoſſe méridionale dans la province de Fiſe, ſur la côte, vers la pointe la plus orientale qui s'avance dans l'Océan. Elle eſt fameuſe par la bataille qui s'y donna en 874, entre les Ecoſſois & les Danois. * Audiffret, *Hiſt. & Geogr. Anc. & Moderne*, *tome* 1. *p.* 246 & 247. de l'édit. de Hollande 1694. Sanſon, appelle cette ville

le *Canell* ou *Canrill dans ſa Carte générale de l'Ecoſſe, & dans celles de l'Ecoſſe méridionale & ſeptentrionale.*

CARELOGOROD. *Voyez* KEXHOLM.

CARELSBAO. *Voyez* CARLSBAD.

CARELSBROOK ou CARISBROK, château fort d'Angleterre, dans l'iſle de Wight, vis à vis du Comté de Hant, & du château de Hurſt, duquel il n'eſt éloigné que d'une lieue & demie. Carelsbrook eſt connu, pour avoir été une des priſons dans leſquelles le Roi Charles I, Roi d'Angleterre, fut gardé par ordre du Parlement. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARELSBURG, ville & forteresse de Tranſſilvanie, reçu en 1715 ce nom du Comte de Stenville, à l'honneur de l'Empereur Charles VI, à préſent régnant. On l'appelle autrement ALBE JULE, ALBA JULIA, FEJER WAR, GIULA FEJERWAR, & WEISSEMBOURG. *Voyez* WEISSEMBOURG.

CARELSBURG, en Baſſe Saxe. *Voyez* CARLSBOURG.

CALELSBURG, vieux château. *Voyez* l'article de CARLSTAOT, ville de Franconie.

CARELSCROON, ville de la province de Bleking en Suéde, a été bâtie par le Roi Charles X, & elle en porte le nom; car ſort nom ne ſignifie autre choſe, que *la Couronne de Charles*.

CARELSHAVEN. *Voyez* CARLSHAVEN.

CARELSTAOT; ville de Baſſe Saxe. *Voyez* CARLSBOURG.

CARELSTAOT, ville du Cercle de Franconie. *Voyez* CARLSTADT.

CARELSTADT, ville de Suéde. *Voyez* CAROLSTADT.

CARELSTAOT, ville de Croatie. *Voyez* CAROLSTADT.

CARELSTOWN. *Cherchez* CHARLES-TOWN.

* CAREMBAUT, contrée des Pais-Bas dans le Comté de Flandre. C'eſt l'un des ſept quartiers en quoi la Châtellenie de Lille eſt diviſée. Il confine à l'Artois, & ſe trouve entre le Quartier de Weppes à l'occident, & celui de Peule ou Peulle à l'orient. Jaillot dans ſa Carte du Comté de Flandre le nomme *Carembaut*; & dans le *Dictionnaire Univerſel de la France* il porte le nom de *Carembeuld*, dans l'article de la Châtellenie de Lille, quoiqu'il l'ait appellé *Carembaut* ſous la lettre C.

CAREMBOULE, païs de l'iſle de Madagaſcar, ſur la côte méridionale, entre le païs des Amparres & des Mahafales. Ce païs eſt ſec pour l'agriculture, mais aſſez bon pour les pâturages; on y voit du betail en grande quantité, & le coton y croît en abondance. Flecourt, *Hiſt. de Madagaſcar.*

CAREME, jeûne obſervé dans l'Egliſe Romaine, avant le jour de Pâques, a été auſſi nommé, ou parce que Jeſus-Chriſt avoit lui-même jeûné quarante jours, ou parce que dans quelques égliſes on jeûnoit quarante jours complets. Le jeûne eſt recommandé & ordonné dans l'Ecriture, mais la maniére de jeûner & le nombre réglé de jours avant Pâques ne paroît pas d'inſtitution divine. Le jeûne de quelques jours avant cette fête, quoique le nombre n'en fût pas fixé, a été pratiqué dès le tems des Apôtres. On commença bien-tôt après à obſerver le jeûne de quarante jours, mais d'abord ce jeûne n'étoit pas d'obligation, ni ordonné par aucune loi. Ce ne fut que vers le milieu du troiſiéme ſiécle, que l'uſage de jeûner pendant le Carême commença à être regardé comme une obligation. Sa durée ne fut pas fixée d'abord, & lorſqu'elle le fut, ce ne fut qu'à trente-ſix jours, qui s'obſervoient même différemment, ſuivant les différens lieux. Une preuve de ce fait, c'eſt que dans l'Egliſe Grecque, le Carême comprenoit ſept ſemaines, & dans la Latine il n'étoit que de ſix. Le nombre des jours de jeûne étoit néanmoins égal, pour les uns & pour les autres, & ne montoit qu'à 36 jours, qui étoient comme le diſmte de l'année que l'on conſacroit particuliérement à Dieu, par le mortification, & par le pénitence. La raiſon de cette égalité étoit que les Grecs ne jeûnoient point les dimanches, ni les ſamedis de Carême, excepté le ſamedi ſaint; & que les Latins n'interrompoient leurs jeûnes que les dimanches. Comme les Juifs faiſoient ſcrupule de jeûner les jours de fête, & les jours de ſabbat, cette coutume régna dans l'Egliſe naiſſante de la Paleſtine; & de là vint l'uſage dans tout l'Orient de ne point jeûner les ſamedis, non plus que les Dimanches, même en Carême. L'abſtinence de viande n'étoit pas même autrefois obſervée dans le Carême les jours que l'on ne jeûnoit pas. L'an 640, les Grecs s'en plaignirent nettement ſur cette matiére, dans le Concile *in Trullo*, & ils y déclarérent, qu'il falloit excepter du jeûne les dimanches & les ſamedis du Carême, & même le jour de la fête de l'Annonciation; mais que l'on devoit jeûner le ſamedi-ſaint. D'autres qui ne jeûnoient point le dimanche, ni le ſamedi, ni le jeudi, commençoient leur Carême neuf ſemaines avant Pâques, ce qui ne faiſoit auſſi que trente-ſix jours. Vers le ſeptiéme ſiécle on voulut imiter le nombre des quarante jours du jeûne de Nôtre Seigneur. Les Grecs commencérent le Carême huit ſemaines avant Pâques. Parmi les Latins, quelques particuliers commencérent le Carême ſept ſemaines avant Pâques: ce qui faiſoit quarante-deux jours de jeûne. Pluſieurs Religieux, à l'exemple des Grecs, le commencérent huit ſemaines devant; mais ils ne jeûnoient que trois jours dans chacune des deux premiéres ſemaines, & ces ſix jours ſuppléoient aux ſix dimanches du Carême. Il y en eut qui commencérent leur Carême neuf ſemaines avant Pâques, par une obſervance particuliére: ſur quoi il faut remarquer, que comme le ſixiéme dimanche devant Pâques ſe nommoit *la Quadrageſime*, on appella le ſeptiéme *la Quinquageſime*, le huitiéme *la Sexageſime*, & le neuviéme *la Septuageſime*, quoique ce ne ſoient pas le cinquantiéme, le ſoixantiéme, ni le ſoixante-dixiéme jour avant Pâques. Dans le neuviéme ſiécle, l'uſage du jeûne des quatre jours, avant la quadrageſime, fut établi dans l'Egliſe d'Occident, pour faire le nombre des quarante jours de jeûne.

Il y eut néanmoins quelques égliſes qui ne reçûrent point cette addition de quatre jours; & encore à préſent on ne commence le Carême à Milan, qu'au dimanche de la quadrageſime. Les Milanois ne le commençoient même qu'au lundi d'après; mais, comme c'étoit un abus introduit contre l'ancienne coutume des premiers ſiécles de l'Egliſe, ſaint Charles Borromée, qui fut fait Archevêque de Milan en 1563, l'abolit malgré tous les efforts du Gouverneur de cette ville, lequel envoya des Ambaſſadeurs à Rome, qui en rapportérent que de la confuſion, & le titre honteux d'*Ambaſſadeurs de Carême-prenant*: ainſi il fut ordonné que le dimanche de la quadrageſime ſeroit un jour d'abſtinence à Milan, comme il avoit toûjours été ailleurs.

A l'égard des Grecs, il eſt bon de remarquer leur pratique depuis pluſieurs ſiécles. Le dimanche, que nous appellons de la ſexagéſime, eſt appellé par eux τυροφαγικὴ parce qu'ils y annoncent au peuple quel doit être le premier jour du Carême, & le dimanche de Pâques. Le dimanche de la ſexagéſime eſt nommé ἀπόκρεως qui ſignifie *Caréſprivium*, pour qu'on eſt privé de l'uſage de la chair, parce que c'eſt le dernier qu'ils peuvent manger de la viande. Toute la ſemaine qui précéde ce dimanche, porte le même nom; car les Grecs nomment ces ſemaines du nom du dimanche qui les ſuit, & non pas, comme les Latins, de celui qui les précéde. Pendant la ſemaine d'ἀπόκρεως, ils ont une entiére liberté de manger toute ſorte de viande, même le mécredi & le vendredi, au rapport du P. Goar. Le dimanche de la Quinquagéſime eſt appellé τυροφάγος, parce que depuis le lundi qui ſuit le dimanche d'ἀπόκρεως, juſqu'à ce jour-là, ils peuvent uſer de fromage, de toutes ſortes de laitages, & d'œufs. Dès le lendemain de ce dimanche de la quinquagéſime, ou de τυροφάγος, ils commencent à s'abſtenir de tout laitage. Immédiatement après le Carême, on obſervoit encore autrefois un jeûne particulier, qu'on appelloit le jeûne de Pâques, ou de la Semaine ſainte. Saint Epiphane & ſaint Irénée diſtinguent expreſſément ces deux jeûnes, dont le dernier étoit une *Xérophagie*, c'eſt à dire, un jeûne au pain & à l'eau; mais il eſt difficile de remarquer cette différence dans l'Egliſe Latine.

Il ne faut pas ſeulement conſidérer le durée du Carême, mais auſſi la qualité des viandes qui y étoient défendues, ou permiſes. Dans l'Egliſe d'Occident, le jeûne conſiſtoit à s'abſtenir de viandes, d'œufs, de laitage & de vin, & à ne faire qu'un repas vers le ſoir. Le poiſſon n'étoit point défendu, quoiqu'il y eût un grand nombre de Chrétiens qui ne mangeoient que des légumes, & des fruits. A l'égard de la volaille, quelques uns faiſoient reſſentir que les oiſeaux avoient été créez de l'eau, auſſi bien que les poiſſons, & qu'ils avoient été produits le même jour, prétendoient que ce pouvoit être une nourriture permiſe dans le Carême; mais ce raiſonnement fut condamné. Dans l'Egliſe d'Orient, le jeûne du Carême a toûjours été fort rigoureux, & la plupart ne vivoient alors que de pain & d'eau avec des légumes; mais une pratique particuliére s'étoit gliſſée chez les anciens Moines du Pont & de la Cappadoce. Elle les obligeoit de faire cuire un morceau de chair ſalée avec leurs légumes, même en Carême. On croit que l'erreur d'Euſtathius, ou plûtôt d'Euſtatius, donna lieu à l'inſtitution de cette coutume: car cet Euſtatius fut Patriarche d'un grand nombre de Moines qui condamnoient les noces, & qui défendoient l'uſage de la viande, par une ſuperſtition profane & ridicule. Le Concile d'Ancyre condamna ces impietez, & ordonna que les Preſtres & les Diacres mangeaſſent leurs légumes cuits, avec un peu de viande. Saint Baſile confirma cette pratique dans ſes Conſtitutions, pour diſtinguer les vrais Moines Catholiques des faux Moines Euſtathiens.

Dans le fuite des tems, le rigueur des jeûnes diſmiua inſenſiblement, & avant l'an 800, on s'étoit déja beaucoup relâché par l'uſage du vin, des œufs & des laitages, qu'on permettoit non ſeulement aux malades, mais auſſi à ceux qui n'avoient pas d'autre nourriture propre à ſoûtenir leur travail; & on ne faiſoit plus conſiſter l'eſſence du jeûne, qu'à s'abſtenir de viande, & à ne prendre ſa réfection, qu'après vêpres. L'abſtinence des œufs & des laitages étoit obſervée en Italie; mais en France & en Allemagne, on ne la gardoit que les derniers jours de la Semaine ſainte. Depuis, à l'égard des laitages, on obtint de Rome des diſpenſes qui ſe donnoient pour un tems ſeulement & qui paſſerent depuis en droit commun. L'an 1475, le Légat du Pape donna une de ces diſpenſes pour cinq ans à l'Allemagne, à la Hongrie & à la Bohême. Les Evêques en ont accordé de même aux peuples de leurs dioceſes, dans les ſynodes qu'ils ont tenus. Cet adoucitement s'eſt auſſi introduit parmi les Grecs, à la réſerve des Religieux, qui gardent l'ancienne auſtérité des jeûnes. D'abord le jeûne du Carême conſiſtoit à ne faire qu'un repas le jour, vers le ſoir, après les Vêpres: cela s'eſt pratiqué juſqu'à l'an 1300, dans l'Egliſe Latine. A l'égard des Grecs, ils dinoient à midi, & faiſoient collation d'herbes & de fruits au ſoir, dès le ſixiéme ſiécle. Les Latins commencérent dans le XIII ſiécle à prendre quelques conſerves pour fortifier l'eſtomac, puis à faire une collation le ſoir: ce nom a été emprunté des Religieux, qui après le ſouper alloient à la collation; c'eſt à dire à la lecture des conférences des ſaints Péres, appellées en Latin *Collationes*; après quoi on leur permettoit de boire, au jour de jeûne, de l'eau, ou un peu de vin: ce qu'on appelloit auſſi *Collation*. Le dîner des jours de Carême ne ſe fit pas tout d'un coup à midi: le premier degré de ce changement fut d'avancer le ſouper à l'heure de none, c'eſt à dire, à trois heures après midi. La coutume étoit de ſonner l'Office divin à l'heure de none: après none on célébroit la Meſſe, & après la Meſſe on diſoit les Vêpres, enſuite deſquelles on alloit manger; mais ceux qui n'avoient pas le loiſir ou la dévotion de ſe trouver à ces offices, prirent le ſigne des offices pour ſigne du repas. Voici ce qui a encore contribué à ce changement. L'Empereur Charlemagne faiſoit célébrer le Meſſe dans ſon Palais, pendant les jeûnes du Carême, à deux heures après midi: la Meſſe étoit ſuivie des Vêpres, après quoi il ſe mettoit à table vers les trois heures, obſervant la coutume de ne manger qu'après Vêpres, mais avançant l'heure de cet office. Cette coutume fut imitée par ceux qui n'avoient pas la même raiſon que Charlemagne; car cet Empereur l'avoit auſſi ordonné, pour ne pas faire jeûner long-tems ſes Officiers.

En ce tems-là, Charlemagne étoit ſervi à table par les Ducs & les Rois des peuples qu'il avoit ſoumis à ſon obéiſſance: les Rois & les Ducs ſe mettoient enſuite à table, & étoient ſervis par les Comtes; les Comtes mangeoient après eux, & étoient ſuivis des autres Officiers par Ordre; en ſorte que les derniers Officiers ne ſe mettoient gueres à table, que vers le minuit: ce qu'ils autoient encore fait plus tard, ſi l'Empereur n'eût avancé l'heure de ſon repas. Dans le dixième ſiécle la coutume de manger à l'heure de none, étoit reçue dans toute l'Italie; mais ce n'étoit qu'après les Vêpres: car on commençoit l'Office de none un peu après midi, & enſuite on diſoit la Meſſe, & les Vêpres. Ce changement ne ſe fit pas ſi-tôt en France, & il n'y fut établi qu'environ l'an 1200. Depuis on avança inſenſiblement le repas juſques à midi, ce qui arriva en 1500; & alors on dit les Vêpres avant midi. Les infirmes ont toûjours été diſpenſez du jeûne & de l'abſtinence, quand l'infirmité a été conſidérable. On a étendu cette diſpenſe aux femmes groſſes & aux nourrices; on l'a même accordée aux perſonnes que l'on diſoit jeûner autrefois en leur plus grande jeuneſſe, & aux vieillards: mais les bornes que l'on a preſcrites pour le commencement & pour la fin de l'âge où l'on eſt obligé de jeûner, de 21 an pour l'un, & de 60 pour l'autre, n'ont aucun fondement dans l'antiquité, ni dans les loix de l'Egliſe. On a encore diſpenſé du jeûne les gens de travail. On joignoit autrefois au jeûne du Carême, la continence, l'abſtinence des jeux, des divertiſſemens & des procès. Chez les Grecs on n'offroit le ſacrifice que le ſamedi & le dimanche: les autres jours on diſoit la Meſſe des préſanctifiez, qui n'a été en uſage chez les Latins qu'le ſeul vendredi ſaint.

Quant au nombre des Carêmes, les Grecs, outre le Carême de Pâques, en ont encore quatre autres, qu'ils ont nommez les Carêmes de Noël, des Apôtres, de la Tranſfiguration, & de l'Aſſomption; mais ils ont été réduits à ſept jours chacun, & ce ſont plûtôt des jeûnes de dévotion que d'obligation, du moins pour les Laïques. Dans l'Egliſe Latine, les Religieux obſervoient trois carêmes, au rapport de Bede qui vivoit dans le huitiéme ſiécle, ſavoir, celui de Noël ou de l'Avent, celui d'avant Pâques, & celui qui ſuivoit la Pentecôte. Ils étoient tous trois de 40 jours. Il eſt probable que les Carêmes de Noël & de la Pentecôte ont été impoſez aux pénitens, & ont auſſi été obſervez par les Eccléſiaſtiques & par les Laïques les plus fervens; mais ils n'ont point été ordonnez par l'Egliſe, pour y obliger tous les Fideles. *Voyez* AVENT, QUATRE-TEMS, ROGATIONS. * P. Thomaſſin, *Traitez Hiſtor. & Dogmat. des Feſtes de l'Egliſe.* Baillet, *Feſtes Mobiles.*

CARENA (Céſar) Avocat Fiſcal de l'Inquiſition, a fait un Traité Latin de cet Office, & de la maniére de procéder dans les cauſes de Foi. Cet Ouvrage parut à Lyon en 1669, *in folio.* * Jean-Jacques Hofman, *Lexic Univ.*

CARENCE, KARENTIA ou KARENTINA, ville des anciens Rugiens, qui habitoient le païs, ou eſt maintenant une partie de la Poméranie, ſur la côte de la Mer Baltique en Allemagne. Il y avoit trois temples dans cette ville, où l'on adoroit trois idoles monſtrueuſes & horribles. La premiere qu'ils appelloient *Rêgévithe*, avoit ſept viſages à une ſeule tête, ſept épées dans leur fourreau, attachées à un ſeul baudrier, & une épée nue à la main droite: ils croyoient que ce Dieu préſidoit à la guerre comme Mars. La ſeconde idole, nommé *Porévithe*, avoit cinq têtes & n'étoit point armée. La troiſiéme dont le nom étoit *Porévince*, avoit quatre viſages à la tête, & un cinquiéme à l'eſtomac, couvrant ſon menton de la main droite, & ſon front de la gauche. * Saxo, *Dan Hiſtor. l.* 14. Crantz, *de Vandal. l.* 5.

* CARENCY, que Jaillon dans ſa Carte de Flandre, appelle *Quarency*, eſt une Principauté des Pais-Bas dans le Comté d'Artois, au ſud-oueſt de Lens, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues.

* CARENNAC, bourg de France dans le Quercy. Il eſt ſur le rive gauche de le Dordogne, au nord-nord-eſt de Cahors, dont il eſt éloigné de dix à onze lieues.

CARENTAN, ville de France dans la Baſſe Normandie, eſt ſituée ſur une petite riviére qui coule du ſud au nord, en ligne parallele avec la riviére de Taute, ſelon les cartes de Jaillot & de Wit, à deux lieues de la Mer, & à environ ſix de Coutances. Les plus groſſes barques y remontent par le moyen du flux, ce qui rend cette ville aſſez marchande. Il y a de grands fauxbourgs, un beau château; la ville eſt forte, & revêtue de bonnes murailles, avec des foſſez remplis d'eau, outre qu'elle eſt ſituée dans un lieu marécageux. Carentan a Baillage, Election, & titre de Vicomté. Saint Léon, étoit de Carentan. Cette ville eut part aux malheurs de la France durant les guerres civiles du XVI ſiécle, & le Comte de Montgommeri, un des Chefs des Huguenots le prit en trois jours l'an 1574. Le Comte de Matignon, Lieutenant de Roi en Normandie, & Chef des troupes Royales, la reprit peu de tems après; & de Lorges, fils de Montgommeri, qui commandoit dans la place, fut fait priſonnier. Carentan a été fort endommagée d'un grand incendie depuis quelques années. * Pierre Maſſon, *Deſcr. Flum. Gall.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des Villes.* De Thou, *Hiſt. l.* 57. Callières, *Hiſtoire de Matignon, l.* 1.

CARENTIA (le Lac de) *Voyez* l'article d'ALTIN.

* CARENTAN, riviére de la Baſſe Normandie, ſelon le Carte de Jaillot, coule de l'oueſt à l'eſt, & ſe jette dans la mer près de l'embouchure de la Tante.

* CARENTONE, riviére de France dans la Haute Normandie, dont le cours fait la ſéparation du Diocéſe de Lizieux d'avec celui d'Evreux. Elle coule à peu près du ſud-oueſt au nord-eſt, & ſe rend dans la Rille, vers les confins des deux provinces.

CARESME. *Voyez* CAREME.

* CARETH, riſſe de le Tribu de Zabulon. *Joſué, ch.* 19. *v.* 15.

CARÉTIUS, Roi de la Grande Bretagne, vivoit dans le cinquiéme ſiécle. Il parvint à la Couronne, lorſque le païs étoit déſolé par les guerres civiles. Les Saxons ayant eu l'avantage ſur lui, le chaſſérent peu de tems après. * Béde. Polydore Virgile. Du Chêne, &c. *Hiſtoire d'Angleterre.*

CARETTO. *Voyez* CARRETTO.

CARETTONI (Jean François) Jéſuite Romain, mourut en 1629, âgé de 72 ans: il avoit enſeigné les Belles Lettres dans le Collége Romain, & paſſoit pour l'un des plus éloquens de ſon tems. *Voyez* ſon éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. I. Imag. c.* 93. & dans Alegambe, *p.* 242.

CAREY (Guillaume) deſcendoit de la noble & ancienne famille de Cokington dans le Comté de Dévon en Angleterre. Etant Ecuyer du Corps de Henri VIII, il épouſa *Marie*, fille de *Thomas* Bollen, ou *Boulen*, Comte de Wilt, ſœur d'*Anne*, ſeconde femme du Roi Henri VIII, de laquelle il eut un fils appellé *Henri*, qui a cauſe qu'il étoit proche allié de la Reine *Elizabeth*, fut fait Chevalier peu de tems après que cette Princeſſe fut parvenue à la Couronne, & enſuite avancé à la dignité de Baron ou Royaume, ſous le titre de Lord *Hunſdon*. Il fut envoye pour porter l'Ordre de la Jarretiére au Roi de France, & à ſon retour fait Gouverneur de Berwick. Après qu'on eut tranché la tête à la Reine *Marie* Stuart, il fut envoyé en Ecoſſe pour appaiſer le fils de cette Reine. Il laiſſa de ſa femme quatre fils *George*, *Jean*, *Edmond*, & *Robert* qui fut depuis Duc de Monmouth, & trois filles. George ſon fils aîné Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, Grand Chambellan de le Reine, & Membre de ſon Conſeil privé, mourant ſans enfans mâles, Jean ſon frére lui ſuccéda: & à celui-ci ſuccéda *Henri* ſon fils Lord Hunſdon, qui fut fait Vicomte de Rocheſter la 19 année du régne du Roi Jacques I, & Comte de Douvres la trentiéme année du régne de Charles I. *Jean* ſon fils & héritier mourut ſans enfans mâles. *Robert* troiſiéme fils du premier Henri Lord Hunſdon, étoit Garde des Marches d'Ecoſſe l'an 40 du régne d'Elizabeth. Le 19 du régne de Jacques I, il fut fait Lord Carey de Leangton dans le Comté d'Yorck, & enſuite Duc de Monmouth, le premier du régne de Charles I. *Henri* ſon fils, qui lui ſuccéda dans ſes titres, eut deux fils & huit filles. * Dugdale. Imhoff, *les Pairs d'Angleterre.*

CARFAGNANA, que les Auteurs Latins ou mettent *Carfurnana* & *Graſſinana*, vallée d'Italie, entre le Mont-Apennin, dans l'Etat de Florence, eſt entre le Luquois & les Etats de Reggio & de Modéne. Ce païs a quelques mines de fer & nourrit quantité de bétail. Caſtel-Nuovo de Carfagnana en eſt le ſeul lieu conſidérable. * Sanſon. Baudrand. Maty, *Dict. Geogr.*

CARGADOUR DE GIRGENTI ou EMPORIO, bourg de la vallée de Mazars en Sicile. Il eſt à une lieue & demie de Girgenti ſur le côte, où il a un bon port, défendu par un bon château. On charge dans ce bourg une grande quantité de grains, & c'eſt de là qu'il a pris ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARGAPOL ou KARGAPOL, ville & province Occidentale de la Moſcovie, à le Mer Blanche au ſeptentrion, la province de Wologda au midi, le Lac d'Onega au couchant, & le fleuve Dwina au levant. Cette ville de Cargapol ou Kargapol eſt peu conſidérable. * Sanſon. Baudrand.

CARCE, iſle. *Voyez* GARACK.

CARHAIX. *Voyez* KARHAIS.

CARI (le Port de) il eſt ſur la côte de Provence, à trois ou quatre lieues de la ville de Marſeille, du côté du couchant. On croit que c'eſt celui que les Anciens nommoient *Carus* ou *Incarus Portus*. On voit à un mille de ce port le village de Carry, que quelques-uns prennent pour l'ancienne *Calcaria*, petite ville de la Gaule Narbonnoiſe. * Maty, *Dict Geogr.*

CARIA, ville. *Cherchez* CARTHA.

* CARIATH ou KARKAH, bourg près de Gabaon, de le Tribu de Benjamin. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 3.

CARIATHA ou CARIATH ARBÉ. *Voyez* ARBA.

CARIATHA ou CARIATHAIM & KIRJATHAIIM. *Voyez* CARIATHAIM.

CARIATHAIM, CARNAIM ou SAVÉ, de la Tribu de Ruben, au delà du Jourdain, fut d'abord priſe & detruite par le Roi Chodorlahomor & ſes Alliez, ſur les Geans de la race d'Emim. Ces Géans la reprirent & la rebâtirent quelque tems après. Les Moabites obligérent enfuite ceux qui habitoient cette ville, de l'abandonner. Les Amorrhéens en chaſſérent depuis les Moabites, & les Iſraelites l'emporterent ſur les Amorrhéens, Moiſe donna Cariathaim à ceux de le Tribu de Ruben, qui la firent bâtir & l'augmentérent conſidérablement. Les Iſraélites en jouirent long-tems, mais enfin Dieu pour les punir de leur infidélité, permit aux Moabites de la reprendre ſur ce peuple rebelle: c'eſt ce que les Prophétes Jérémie & Ezéchiel nous apprennent. On ne ſait pas préciſément combien de tems ce peuple idolatre fut en poſſeſſion de cette place. Du tems d'Euſébe & de S. Jérôme, elle étoit très floriſſante, & habitée par des Chrétiens qui lui avoient donné le nom de *Carias*, ſelon Euſébe & de *Cariatha* ſelon S. Jérôme. Ces deux Auteurs la placent à dix milles de Médaba ville d'Arabie, du côté d'Occident, dans le voiſinage de Béré. *Geneſe, ch.* 14. *v.* 15. *Nombres, ch.* 32. *Deuteronome, ch.* 2. *Joſué, ch.* 13. *Jeremie, ch.* 48. *Ezéchiel, ch.* 25. S. Jérôme. Euſébe.

CARIATHIAIM, que Joſué appelle *Carthea* eſt auſſi le nom d'une ville dans la Tribu de Nephtali, qui fut donnée aux Lévites, & qui étoit une des villes de refuge. 1. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *Voyez* CARNAIM.

CARIATH-ARBÉ. *Voyez* ARBA.

CARIATHIIARIM ou CARIATH-BAAL, ou BALAATH de Juda, ou BALA, ville de la Tribu de Juda, qui d'abord avoit appartenu aux Gibeonites, & qui dans la ſuite paſſa à la Tribu de Juda. C'eſt dans cette ville qu'on apporta l'Arche de Bethſamès. On la mit dans la maiſon d'Aminadab, où elle reſta pendant vingt ans, d'où David la fit enlever pour la mettre dans la maiſon d'Obed-Edom, où elle reſta peu de tems, après quoi elle fut tranſportée dans Jeruſalem. Cette ville étoit à l'extrémité de la Tribu de Juda, de Benjamin & de Dan. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 9. *Juges, ch.* 18. *v.* 12.

CA-

CARIATH-SENNA, ville de la Tribu de Juda. * *Joſué, ch. 15. v. 49.*

CARIATH-SEPHER. *Voyez* DABIR.

CARIATI ou CARIATI NUOVA, ville d'Italie dans la Calabre Ultérieure, avec Evêché ſuffragant de ſainte Severine, & titre de Principauté, qui appartient à la Maiſon de Spinelli, eſt peu conſidérable, & eſt ſituée ſur la Mer Ionienne, à l'entrée du Golfe de Tarente, vers Umbranco & Strongoli. * Baudrand.

CARIATI VECCHIA, petite ville de la Calabre Citérieure au ſud-oueſt de Cariati Nuova dont elle eſt éloignée d'environ une lieue.

CARIATIDES ou CARYATIDES, Statues de femmes, en maniére de colomnes ou de pilaſtres. *Voyez* CARYATIDES.

CARIBANE, grand païs de l'Amérique Méridionale, qui s'étend depuis l'embouchure de l'Orénoque, juſqu'à la riviere des Amazones, tout le long de la Mer du Nord, qui la baigne à l'Orient & au ſeptentrion. Elle a la Terre-ferme au couchant & la Guiane au midi. Ce païs étoit autrefois compris ſous la Guiane; mais les Caribes chaſſez des Antilles par les Européens s'étant retirez dans cette partie de la Guiane, lui ont donné ce nom, qu'elle porte aujourd'hui. On voit encore une autre contrée de ce même nom au midi de le Guiane, & entre la riviére des Amazones & celles de Négro, & d'Aragonatube. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CARIBDUS (Alphonſe) natif de Meſſine, célébre Juriſconſulte & Avocat. Il fut ſouvent employé comme Juge dans la Cour du Banc du Roi, & ſon ſavoir lui aquit l'eſtime des Membres de la Régence de Sicile; de ſorte qu'on lui confia des affaires de la derniére importance. Il vivoit encore en 1537, & tint dans cette année-là la place de Juge à Meſſine. On a de lui, *Conſuetudines nobilis Civitatis Meſſanæ; Regni Siciliæ Capitula à Jacobo Regi ad Carolum Quintum Imperatorem; Regni Siciliæ Pragmatica.* * *Gr. Dict. Univ. Hall. Biblioth. Sicula.*

CARIBERT. *Cherchez* CHARIBERT.

CARIBES ou CARAIBES, peuples de l'Amérique Septentrionale, qui occupoient autrefois les Iſles Antilles. *Voyez* ANTILLES & CANNIBALES.

CARICK, petite ville de la Lagénie en Irlande, dans le Comté de Tiperari, ſur la riviére de Shure, à cinq ou ſix lieues au deſſus de Waterford. Elle a titre de Comté & députe au Parlement d'Irlande. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARIDIA, autrefois *Cardia*, petit bourg & Golfe de la Romanie, ſur l'Archipel, étoit anciennement une ville importante: aujourd'hui ce n'eſt qu'un petit bourg, à dix ou douze lieues de Gallipoli. * Ptolomée, *l. 3. ch. 12.* Etienne de Byzance. Pline. Sophien.

CARIE, province de l'Aſie Mineure, ainſi nommée de *Car* ſon Fondateur, eſt appellée aujourd'hui *Aidanlik*, & appartient au Turc depuis le XIV ſiécle. Elle a au levant la Lycie, dite aujourd'hui *Mauroſeli*; au couchant & au midi la Mer Méditerranée & l'Archipel; & au ſeptentrion la riviére de Madre.

On prétendoit au tems d'Herodote, que les Cariens avoient été appellez autrefois Léléges, & qu'ils habitoient les iſles voiſines du continent de l'Aſie Mineure, comme Samos, Scio, &c. & l'on diſoit qu'ils avoient été Sujets de Minos Roi de l'iſle de Créte, à qui néanmoins ils ne payoient point de tribut. Ce Prince en les ſoumettant avoit exigé d'eux ſeulement qu'ils lui fourniſſent des troupes; mais les Cariens n'en conſervoient pas & ſoumenoient qu'ils étoient originaires du païs. Quoiqu'il en ſoit, les Ioniens & les autres Grecs ſortis d'Athénes avec Nelée, étant venus dans l'Aſie Mineure, y formérent une nouvelle Ionie aux dépens des Lydiens & des Cariens. Ceux-ci perdirent le Territoire de Minde, de Priéne & de Milet, & il ne paroît pas qu'ils ayent fait aucun effort pour les reprendre, quoiqu'ils fuſſent, dit-on, guerriers de profeſſion, juſqu'à aller chercher la guerre ailleurs, quand ils ne l'avoient pas chez eux. Ce ſont les Cariens qui ont inventé le caſque, & ils rendirent auſſi plus commode l'uſage du bouclier. Créſus les contraignit de lui payer tribut. Ils furent obligez enſuite de recevoir la loi de Cyrus, & firent de vains efforts pour ſe ſouſtraire à la domination des Perſes. Leur principale ville étoit Alabanda, auprès de laquelle étoit le temple de Jupiter militaire, qu'on trouve quelquefois répréſenté ſur les médailles de ce païs-là. * Strabon, *l. 4.* Hérodote, *l. 1.* Pomponius Mela, *l. 1.* Etienne de Byzance, &c.

CONCILE DE CARIE.

Les Macédoniens Héréſiques le convoquérent l'an 366, & il fut tenu par trente-quatre Evêques, qui rejettérent le terme de *Conſubſtantiel*, & approuvérent la formule ou profeſſion de Foi, qui avoit été faite aux aſſemblées d'Antioche & de Séleucie. * Sozoméne, *l. 6. c. 9.* Baronius, *A. C. 366.*

CARIE ou CARYE, en Grec Κάρυα, petit païs de le Laconie, avec une ville de même nom, que les Grecs détruiſirent, pour ſe venger de la perfidie du peuple qui l'habitoit. Les Cariates s'étoient joints avec les Perſes, qui faiſoient la guerre aux autres peuples de la Créce; mais ayant été vaincus par les Grecs, leur ville fut ruinée, les hommes furent paſſez au fil de l'épée, & les femmes furent emmenées captives. Pour les traiter avec plus d'ignominie, après les avoir menées en triomphe, on ne permit pas aux Dames de qualité de quitter leurs grandes robes, ni aucun de leurs ornemens, afin qu'elles euſſent toûjours la honte de paroître au même état qu'elles étoient le jour du triomphe; & les Architectes de ce tems-là ornérent les édifices publics de ſtatues qui répréſentoient ces femmes, au lieu de colomnes & de pilaſtres, pour laiſſer un exemple éternel de la punition, que l'on avoit fait ſouffrir aux Cariates. Ces ſtatues furent appellez *Caryatides*; & on en voyoit il y a quelques années à Bourdeaux, dans le célébre édifice qu'on appelloit *les Piliers de Tutelles*. Dans le ſalle des Cardes Suiſſes au Louvre, il y a quatre Caryatides, qui ſoutenoient une Tribune enrichie d'ornemens. Ce ſont des ſtatues de femmes qui ont les bras coupez, ainſi que les Termes, & ſont revetues d'une robe qui leur deſcend juſques aux piez. * Vitruve, *l. 1. ch. 1.*

CARICFERCUS. *Voyez* KNOCFERGUS.

CARIGLIANI (Pompée) Italien, Chanoine de Capoue, a vécu dans le XVII ſiecle vers l'an 1625. On dit qu'il poſſedoit parfaitement Ariſtote, Platon, Hippocrate, Galien, & ſaint Thomas, & qu'il étoit toûjours en état de repondre ſur tous les paſſages de ces Auteurs. Il vint à Rome ſur le fin du Pontificat de Paul V, & il y étoit encore ſous celui d'Urbain VIII. Il a écrit un Traité de la Nobleſſe, &c. * Le Mire, *de Script. Sac. XVII.*

CARIGNAN, ville d'Italie en Piémont, avec titre de Principauté, eſt ſituée ſur le Pô, que l'on y paſſe ſur un beau pont, entre Turin & Carmignole. Il y a un bon château, & ſon terroir eſt fertile en meuniers pour les vers à ſoye. THOMAS FRANÇOIS de Savoye, cinquiéme fils de *Charles Emanuel*, I. du nom, Duc de Savoye, & de *Catherine Michelle* d'Autriche, a porté dans le XVII ſiecle le titre de Prince de Carignan: il fut Grand-Maître de France, & mourut le 22 janvier 1656. *Cherchez* SAVOYE.

CARIGNAN, ville du Duché de Luxembourg. *Cherchez* YVOI.

CARIKFERCUS ou CARIKVERGUS. *Voyez* KNOCFERCUS.

CARILLO (Gilles) Cardinal, d'une illuſtre famille d'Eſpagne, fut envoyé Légat en Italie par le Pape Innocent VI, dans le XIV ſiécle, le Siége étant alors à Avignon. Pendant cinq ans, qu'il employa à cette légation, il pacifia ce païs, & y bâtit pluſieurs citadelles. Il fonda de ſes propres deniers un Collége à Bologne, auquel il donna de grands revenus, pour entretenir de pauvres Ecoliers Eſpagnols. Le Cardinal Carillo mourut à Viterbe, & fut enterré à Aſiſe, d'où long-tems après il fut tranſporté à Tolède en Eſpagne, où eſt ſon tombeau. * Tatapha, *de Reb Hiſpan.* Platine & Garimbert, *l. 3. de Viris Pontific. Voyez* ALBORNOS.

CARILLO (Alphonſe) Cardinal, natif de Cuença en Eſpagne, étoit fils de *Gomez* Carillo Gouverneur de Jean II, Roi de Caſtille. L'Antipape Benoît XIII le fit Cardinal en 1408, mais Carillo l'abandonnant, ſe retira au Concile de Conſtance. Martin V l'ayant confirmé dans ſa dignité en 1418, l'envoya Légat à Bologne. Depuis, le Concile de Bâle le nomma Légat d'Avignon; mais le Pape Eugéne IV y ayoit déja envoyé le Cardinal de Foix, qui ſe rendit maître de cette ville à main armée. Carillo retourna à Bâle, où il mourut le 14 mars 1434. Le Roi de Caſtille témoigna un déplaiſir extrême de cette mort, & fit donner l'Evêché de Siguença au neveu de ce Cardinal, nommé auſſi *Alphonſe* Carillo. * Spondе, *in Annal.* Aubery, *Hiſt. des Card. &c.*

CARILLO ou CARRILLO (Alphonſe) Archevêque de Tolède. Son pére étoit *Lopés Vaſquez de Acunha*, qui s'étoit retiré du Portugal dans la Caſtille. Il entra dans la vie eccléſiaſtique & fut Protonotaire. Il étoit ſur ſon départ de Bâle pour Rome lorſqu'en 1434, le Cardinal Alphonſe Carillo ſon oncle, qui aſſiſtoit au Concile, mourut; ce qui lui eſtima, nonobſtant la jeuneſſe, l'Evêché de Siguença. En 1446, il parvint à l'Archevêché de Tolède. Sixte IV le nomma ſon Nonce en Eſpagne en 1480, ce qui ne plut pas beaucoup à *Ferdinand* le Catholique; car quoique Carillo eût beaucoup contribué à ce que Ferdinand & Iſabelle parvinſſent à la Couronne d'Eſpagne, il parut les haïr dans la ſuite, & avoit coutume de dire, qu'il réduiroit *Iſabelle* à la quenouille avec la même facilité avec laquelle il lui avoit fait donner le Sceptre. C'eſt ce qui fit que les Eſpagnols l'appellérent Dom *Oppas*, qui eſt le nom d'un Archevêque de Séville, qui avoit cauſé de grands troubles en Eſpagne, parce qu'il y avoit appellé les Maures vers le commencement du huitiéme ſiécle. Carillo étoit d'un eſprit vif & plus propre aux fonctions de Miniſtre d'Etat ou de Général d'armée, qu'à celles de Prélat. Il eut deux fils naturels *Troylo*, & *Lopés*. Il paſſa les dernières années de ſa vie dans un Couvent de Franciſcaines, qu'il avoit fondé à ſes propres dépens à *Alcala de Hénarés*. Il mourut le premier de juillet 1482, & ne laiſſa que très-peu de bien; ce que l'on attribue à ſon attachement pour l'Alchymie. On avoit placé dans le même tombeau Carillo & ſon fils naturel Troylo, mais le Cardinal *Ximénes*, fit depuis enlever le corps du fils, à cauſe du ſcandale que cela cauſoit. Troylo eut un fils nommé Alphonſe, qui fut Connétable de Naearre & Fondateur de la Maiſon des *Marquis de Falces de Peralta*. * Mariana, *Hiſt. de l'Eſpagne, l. 21. c. 6: l. 22. c. 4. l. 23. c. 10. & 16: l. 24. c. 8. c. 9. c. 13. c. 21. c. 22.*

CARIN (Marc-Aurèle) étoit fils de l'Empereur *Carus*, qui le nomma Céſar avec ſon frére Numérien en 282, & qui l'envoya l'année ſuivante dans les Gaules. Il s'y ſouilla de toute ſorte de crimes, & fit mourir pluſieurs innocens pour des crimes ſuppoſez: ce qui fit dire à ſon pére qu'il n'étoit pas ſon fils. En moins d'une année, il épouſa juſqu'à neuf femmes, qu'il répudia, le plupart lorſqu'elles étoient enceintes. Après la mort de Carus ſon pére, ſur la fin de l'an 283, & après celle de Numérien ſon frére, qui ayant été reconnu Empereur avec lui, fut tué huit ou neuf mois après, il s'abandonna avec plus de fureur que jamais aux derniers déréglemens. Ses débauches ne l'empêchérent pas de s'oppoſer à Dioclétien, élu Empereur en 284, par l'armée d'Orient, au devant duquel il s'avança juſques en Illyrie, après avoir défait & tué, dans les plaines de Vérone, Julien qui vouloit envahir l'Empire; mais après pluſieurs combats, dans ſa derniére bataille contre Dioclétien, un de ſes Tribuns, dont il avoit ſéduit la femme, le tua à Margues ville de Moeſie l'an 285, & le 36 de ſon âge. * Vopiſcus. Aurelius Victor. Tillemont, *Hiſt. des Emp. tome 3.*

CARIN ou CHARIN (Louis) de Lucerne en Suiſſe, habile Médecin, Précepteur des Fuggers, fut en grande réputation auprès de tous les Grands, tant par ſon ſavoir, que pour ſa probité. Il aima le ſéjour de Bâle, où il laiſſa du bien, pour entretenir trois jeu-

jeunes Etudians des meilleurs eſprits qui ſe pourroient trouver. Il mourut le 27 janvier 1569. * Chriſt. Urſtiſius, *Epitome Hiſtor. Baſil.* Paul Freher, *Theatr. Viror. eruditione Claror.* Hofman, *Lexic. Univ.*

CARIN, QUARS, une petite ville ou un bourg de la Turquie en Aſie. Il eſt dans la Syrie, ſur la rivière qui baigne Alep, entre Alep & Samoſate. On croit que Carin eſt la ville nommée anciennement *Cyrrhus* ou *Cyrrhos*, fondée par *Cyrus* Roi de Perſe, & capitale de la Cyrrheſtique, province de la Syrie. * Mary, *Dict. Geogr.*

CARINE, étoit autrefois une ville épiſcopale, maintenant c'eſt un petit bourg avec titre de Principauté. Il eſt dans la vallée de Maara en Sicile, à deux ou trois lieues de Palerme du côté du couchant, fort près de *Mare Carini*. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARINES, certaines femmes qui ſe louoient, pour pleurer les Morts dans la cérémonie de leurs funérailles. Elles furent ainſi appellées du nom de leur pais, parce qu'on les faiſoit venir de Carie. * Coelius Rhodiginus, *l.* 16. *c.* 3. On appelloit auſſi Cariones à Rome, certains édifices faits en maniére de navire, que les Latins nomment *Carina*, en prenant la partie pour le tout. D'autres ajoûtent qu'il y avoit une rue de ce nom, où étoit la maiſon de Pompée. * Virgile, *Eneid. l.* 8. *v.* 361. Varro, *de Lingua Latina.*

CARINOLA, ville d'Italie, dans la Terre de Labour, avec titre de Comté & Evêché ſuffragant de Capoue, eſt peu conſidérable, & eſt ſituée ſur une petite riviére à trois ou quatre milles de la mer entre Capoue & Seſſa. Quelques Auteurs la prennent pour la *Calenum*, dont Strabon, Ptolomée, Pline, &c. ont fait mention. D'autres veulent qu'elle ait été bâtie à un ou deux milles des ruines de cette autre ville. * Ughel. Cluvier, *Ital.*

CARINTHIE, que les Allemans nomment *Karnten*, province d'Allemagne qui eſt ſoumiſe aux Archiducs d'Autriche, avec titre de Duché. On la diviſe en Haute & Baſſe, ſuivant le cours du Draves elle eſt entre l'Evêché de Salzbourg, la Stirie, le Frioul, la Carniole & le Tirol. Ses principales villes ſont Saint-Veit ou San-Vito, Villach, Volckmarck, Judembourg, Clagheufurt, qui eſt la Capitale, &c. Les Archiducs d'Autriche en ſont les maîtres, depuis Henri dernier Duc, mon ſans Succeſſeurs. On dit que les Païſans de Carinthie ont droit d'inveſtir leurs Souverains, toutes les fois qu'il y a changement de Prince; que le Duc avec un habit de villageois, aſſiſte à une cérémonie qu'ils font dans une prairie; & que ce privilége leur eſt accordé, parce qu'ils reçurent les premiers la Religion Chrétienne. Un Païſan lui préſente deux bœufs, l'un gras, & l'autre maigre, le Duc prend le dernier, & reçoit un petit ſoufflet du Païſan. La Carinthie eſt un pais de montagnes. On y a de l'horreur pour le larcin, & c'étoit une ancienne coutume d'y pendre ceux qu'on ſoupçonnoit d'avoir volé. On ne faiſoit leur procès que trois jours aprés. Si on les trouvoit coupables du crime dont on les accuſoit, on laiſſoit leur corps pendu, juſqu'à ce qu'il fût tout à fait pourri; ſi au contraire il étoit innocent, on l'enterroit publiquement, & on ordonnoit des prières pour ſon ame. * Æneas Sylvius, *Europ.* 2. 20. Cluvier, *Germ.* Monſtre let, *l.* 1. Joannes Salvianus, *de Carinth. &c.*

CARIOLANUS (Fréderic Furius, ſurnommé) *Cherchez* FURIUS.

CARION (Jean) Allemand, naquit à Bufticheim ville d'Allemagne en 1499. Il ſavoit les Langues, les Belles Lettres, & les Mathematiques. Il les enſeigna avec applaudiſſement à Wittenberg & ailleurs, & il publia divers Ouvrages qui lui aquirent de la réputation, comme *Practico-Aſtrologica Ephemerides*, une Chronique que Peucer & d'autres ont continuée, &c. Il mourut à Berlin en 1538, à l'âge de 39 ans. * Melchior Adami, *in Vit. Philoſ. Germ.* Voſſius, &c.

CARION, petite ville d'Eſpagne dans le Royaume de Léon. Elle eſt bâtie ſur une petite montagne, & n'a qu'une grande rue où quelques Marchands demeurent. A la ſortie on paſſe un grand pont, & enſuite on entre dans une plaine, où il y a un hopital tout ſeul qu'on nomme le *grand Cavalier*. Les Pélerins de S. Jaques y vont recevoir un morceau de pain, comme dans tous les autres hopitaux de cette route. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CARIOPHYLE (Matthieu) Archevêque de Cogni, étoit natif de l'iſle de Candie. Il étudia à Rome dans le College des Grecs, & y fit de grands progrès dans les Langues & dans la Théologie. Aprés qu'il ſe fût conſacré à l'état eccleſiaſtique, on l'envoya dans ſon païs. Le peu de fruit que produiſit ſon voyage, l'obligea de revenir à Rome, où il enſeigna dans le College des Grecs. Depuis il fut auprés de trois Cardinaux, tous trois neveux de Papes, ſavoir de Pierre Aldobrandin, de Louis Ludoviſio, & de François Barberin. Le ſecond lui procura le titre d'Archevêque d'Icome, & le dernier lui perſuada de publier ſes Ouvrages. Cariophyle fit imprimer un volume de vers Grecs & Latins, intitulé *Noctes Tuſculanæ*, des Epitres du Themiſtocle, &c. Il mourut ſous le pontificat d'Urbain VIII, vers l'an 1630 ou 1635. * Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. Imag. Illuſt. c.* 184.

CARIOTH. *Voyez* KÉRIOTH.

CARIOVALDE, Général des Bataves, ſe joignit aux Romains, pour les ſecourir ſous Germanicus. Les Chéruſques faiſant ſemblant de s'enfuir, l'attirérent dans une plaine environnée de bois de tous côtez. Aprés avoir ſoutenu longtems le choc des ennemis, il ſe jetta à la fin dans le plus gros de la mêlée, & les ennemis l'ayant accablé de mille traits, & abbatu ſon cheval, le tuérent. * Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 12.

CARIPOUS, peuples de l'Amérique méridionale, dont le païs eſt au nord du Bréſil, & de la riviere des Amazones, éloigné ſeulement de trente lieues de celui des Caribes, à qui ils ſont une guerre continuelle. Ils ſont baſanez comme les Topinambous qui en ſont à ſix vint lieues, mais plus beaux, plus vifs & plus gais. Ils n'aiment point les perſonnes triſtes; ils ſont hardis & courageux, libéraux, honnêtes, & ont le viſage riant. Ce peuple eſt le plus doux de tous ceux des Indes Occidentales. Il aime l'honneur, la juſtice & la vérité, eſt ennemi des trompeurs & des méchans, & cherit les bons & les vertueux. Il mépriſe les poltrons, & porte honneur aux hommes vaillans. Les Caripous vont nuds, peints, & couronnez de plumes. Ils cachent dans des étuis faits d'écorce d'arbre ce que la pudeur ne permet pas de montrer; mais les femmes & les filles n'ont point de honte de paroître nues, & ſerrent ſeulement les jambes comme en les croiſant. Leurs armes ſont des arcs, des fléches, & des épées de bois de bréſil. Tout un pais qu'arroſe la riviére d'*Tapoco* eſt plein de montagnes & de bois, & produit les mêmes grains & les mêmes fruits que celui des Caribes, entre leſquels il y en a de fort dangereux, & ſurtout une petite pomme appellée *Manganilla* par les Eſpagnols. Elle eſt fort jaune & tres-agréable à voir; mais ſi venimeuſe, que pour peu qu'on en mette dans ſa bouche on meurt auſſi-tôt. Les Caripous mangent des ſerpens d'une grandeur & d'une groſſeur prodigieuſes; mais ils ne ſont point anthropophages; & quoique les Caribes leurs ennemis ſe nourriſſent de leur chair, ils ne mangent pas la leur quand il en tombe quelques uns entre leurs mains. Ils troquent des gommes, des plumes d'aigrettes & de perroquets, du tabac & d'autres productions du pais, contre des ſerpes, des haches, des couteaux, & des panetiéres de verre de diverſes couleurs que les Européens leur portent. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CARISBROCK, chateau d'Angleterre. *Cherchez* CARELSBROOK.

CARISTO, ville épiſcopale dans la Créce, eſt ſur la côte Orientale de l'iſle de Négrepont, vis à vis de celle d'Andros. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARITES. *Voyez* CRACES.

CARITH. *Voyez* KERITH.

CARIUS, fils de Jupiter & de Torrhébie. Les Anciens diſent, que Carius ſe promenant aux environs du Lac Torrhébia, & entendant le doux chant des Nymphes, il apprit d'elles la Muſique, & l'enſeigna enſuite aux Lydiens. En reconnoiſſance de ce bienfait, on lui décerna des honneurs divins, & on lui bâtit un ſuperbe temple ſur une colline, qui fut depuis appellée *Carmone*, en Latin *Mons Carius*, du nom de ce Héros. *Conſultez* Herodote

CARIXA. *Voyez* CAROSA.

* CARIZA. Ce ſont les ruines de la ville de l'Eſpagne Bétique que l'on appelloit anciennement *Aurelia Cariſa* ou *Aurigua Antonina*. On les trouve dans l'Andalouſie aux confins de la Nouvelle Caſtille prés du village de Barnol. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARK. *Voyez* CARAK.

CARKE'MIS, ville. *Voyez* CARCHE'MIS.

* CARLA (le) petite ville du Comté de Foix, ſur les frontiéres du Haut Languedoc & du Conſerans, au nord-oueſt de Pamiers, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. Ce lieu eſt devenu célébre pour avoir donné la naiſſance au fameux Pierre Bayle.

CARLAC. *Voyez* CARLA (le)

CARLAT (François Carlat de la Queille) étoit d'une des principales familles de l'Iſle-Jourdain. Il entra en Théologie dans l'Univerſité de Toulouſe, & enſuite il s'attacha auprés de M. *Caulet*, Evêque de Pamiers, pour ſervir l'égliſe ſous la conduite. Ce Prélat le fit Chanoine de ſa cathédrale, & il fut le premier qui embraſſa la reforme, qu'on introduiſit alors dans pluſieurs Chapitres de France. Il avoit beaucoup d'amour pour la juſtice, & une grande intelligence dans les affaires tant ſéculiéres, qu'eccléſiaſtiques. Il en donna diverſes marques, pendant plus de quinze ans, qu'il fut Official du Diocéſe de Pamiers. Il aida beaucoup l'Evêque de ce lieu dans des occaſions importantes, où ce Prélat en qualité de Préſident né des Etats de Foix, étoit obligé de s'oppoſer aux entrepriſes des Gouverneurs du pais. Il fut fort zelé pour éloigner les Huguenots du Comté de Foix, & pour les bannir entiérement de la ville de Pamiers; mais s'étant érigé en perſécuteur des autres, il fut perſécuté à ſon tour, comme on le dira dans la ſuite. Il s'employa pour la conſtruction de l'égliſe cathédrale de cette ville, & pour la fondation des Religieuſes Carmelites. Quand les diſputes ſur la Régale ſurvinrent, le Pére Carlat étoit Archiprêtre & Prieur clauſtral des Chanoines Réguliers. Il fit un acte au nom du Chapitre, le 20 juin 1677, dans lequel il ſoutenoit l'exemption de la Régale. Aprés avoir ſigné une délibération du Chapitre, & un acte de proteſtation, contre les ſaiſies faites par les défenſeurs de la Régale preſque ſur tous les revenus du Chapitre, on lui ſignifia une lettre de cachet, qui l'exilait à Gergeau; mais n'ayant pu partir, à cauſe d'une paralyſie qu'on dit qu'il avoit ſur la moitié du corps, & parce que le Chapitre qui n'avoit plus de revenus, ne pouvoit pas fournir à ſa ſubſiſtance, on prit ſon retardement pour une rebellion. On envoya au Marquis de Mirepoix, Gouverneur du pais, ordre de ſe ſaiſir de lui en quelque état qu'il fût. Un grand nombre de ſoldats l'arrachérent avec violence de la chambre, &, pour auſſi dure, des bras de l'Evêque de Pamiers. On le conduiſit en priſon dans le Fort de Peccais ſur le bord de la mer, où l'air eſt ſi mal ſain qu'on eſt obligé d'en changer ſouvent la garniſon. Les mouches-rons qui ſont tres dangereux, dans ces quartiers-là, s'attachérent à ſon viſage où ils lui firent pluſieurs ulceres. On le traita avec tant de dureté, qu'on ne ſe mit point en peine de lui faire donner les derniers ſacremens, quoiqu'il les eût demandez. Il mourut âgé de plus de ſoixante-quinze ans, vers la fin du mois de ſeptembre 1680. * *Mémoires du tems.*

CARLAT, bourg de France ſitué dans l'Auvergne, au midi de la ville d'Orillac, donne ſon nom à un peut pais, qu'on appelle le *Carladez*. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CARLATH ou CAROLATH, ville de Siléſie ſur la rive droite de l'Oder, au nord de Beuthen, dont elle n'eſt ſéparée que par ce fleuve. Elle eſt au nord-oueſt de Glogaw, dont elle eſt éloignée de prés de cinq lieues.

CARLAWROCK. *Voyez* CARLOWROCK.

* CARLEBY, ville de Suéde, dans la Cajanie ou Bothnie orien-

orientale. Il y a dans cette province deux villes de ce nom, ſavoir Carleby *la vieille*, au nord de Carleby *la nouvelle*. Elles ſont éloignées l'une de l'autre d'environ ſix lieues. Elles ſont toutes deux ſur la côte orientale du Golfe de Bothnie.

CARLE'NI (Antoine) étoit d'une bonne famille de Naples, & ſe fit Religieux de ſaint Dominique. Il vécut dans cet Ordre avec piété, & y fit paroître beaucoup d'érudition. Le Pape Martin V, informé de ſon mérite le fit en 1431, Coadjuteur de l'Archevêché d'Amalphi dans la Terre de Labour, dont il ne fut titulaire que l'an 1449, & il le gouverna avec un zèle & une vigilance vraiment Apoſtolique. Il ſe trouva au Concile de Piſe, où fut élu Alexandre V, dont il ſoutint les intérêts avec un courage intrépide. Il mourut à Naples en 1460, & ſon corps fut porté dans ſa cathédrale, & mis dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir à l'honneur de ſaint Thomas d'Aquin. Il a fait ſur la Métaphyſique d'Ariſtote des Commentaires, qui ſe trouvent manuſcrits dans la Bibliothèque de ſaint Dominique de Naples. * Ughel, *Ital Sacra, tome 7.* Vall. *De Vir. Illuſtr. Prov. Regn. Thom. Dominic. p. 51.* Echard, *Script. Ord Prad.*

CARLENTINI, petite ville de la Vallée de Noto en Sicile, ſur une colline, eſt bonne & fortifiée, & porte le nom de Charles-*Quint*, qui la fit bâtir, & de la ville de Léontini, à une lieue de laquelle elle fut bâtie. * May, *Diſſ. Géog.*

CARLE'ON ou CARLION. *Voyez* CAERLE'ON.

* CARLER (Gilles) Doyen de l'égliſe de Cambray, Docteur en Théologie, ſe ſignala dans le Concile de Bâle, où pendant quatre jours il ſoutint la Diſpute ſur le ſecond article de ceux de Bohême touchant *la correction publique des péchés*. On trouve ce Diſcours dans le *quatrième tome des Conciles*, & plus correct encore dans les *Antiquæ Lectiones Canſii*. On a auſſi de lui deux volumes de Conſultations ſur les Cas de Conſcience, dont le premier eſt intitulé *Sparſa Fragmentorum*, & l'autre *Sparſula Fragmentorum*; *Scutum Veritatis*; *Commentarius in libros quatuor Sententiarum*. * Valère André, *Bibloth Belgica*, p. 23 & 24.

* CARLER (Henri) Docteur en Médecine à Arras, eſt Auteur des deux Ouvrages ſuivans, *Caſtigationes Medica Practica*; *Tractatus de præſidiis erroribus*. * Valère André, *Bibliotb. Belgica*, p. 346.

CARLES (Lancelot de) Evêque de Riez en Provence, natif de Bourdeaux, fut nommé Evêque en 1550, à ſon retour de Rome, où Henri II l'avoit envoyé. Il eut part à l'amitié du Chancelier de l'Hôpital, de Ronſard, & de Joachim du Bellay, qui l'ont tous célébré dans leurs Ecrits. Il laiſſa des Ouvrages en nôtre Langue, comme *une Paraphraſe en vers ſur l'Eccléſiaſte*; *ſur le Cantique des Cantiques*; *une Traduction de l'Odyſſée d'Homere*; *une Lettre du Roi Charles IX, &c.* * La Croix-du Maine & du Verdier-Vauprivas, *Bibliotheque Françoiſe*. De Thou, *Hiſt. l. 3.* Lurbée, *de Illuſtr Aquit.* Michel de l'Hôpital, *l. 1. Epiſt.* Ronſard, *l. 1. Hymn. 7.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſtian.* Bertel, *Hiſt. Præſ. Reg. &c.*

CARLEVITZ ou CARLEWITZ, (Chriſtophle) *Voyez* CARLOWITZ (Chriſtophle de)

CARLILE, ſur la riviere d'Eden, ville d'Angleterre, eſt capitale du Comté de Cumberland, avec Evêché ſuffragant de l'Archevêché d'Yorck. Elle eſt ſituée vers les frontieres de l'Ecoſſe, à l'endroit où l'on avoit bâti la muraille qui ſéparoit les Pictes des Bretons, à deux ou trois lieues de la Mer d'Irlande. Elle fait preſque une iſle, étant environnée de tous côtez, hormis vers le midi, de la riviere d'Eden. Elle eſt à 235 milles de Londres. Cette ville qui eſt ancienne, avoit été ruinée par les Danois vers l'an 900. Guillaume II, Roi d'Angleterre, ſurnommé *le Roux*, paſſant dans la Province de Cumberland vers l'an 1093, ce qui n'empêcha d'admirer l'heureuſe ſituation de Carliſle, & la fit rebâtir. Henri ſon Succeſſeur en fit un ſiege épiſcopal. Ou y tint depuis des Chanoines Réguliers, dont on érigea l'égliſe en cathédrale vers l'an 1133. Adelwald en fut le premier Evêque. Les anciens Romains & les Bretons, Habitans de l'iſle, la nommerent *Luga-Vallum*, *Luga ballia* & *Luga ballium*. Ptolomée, *Leucophibia*, & les Auteurs Latins modernes l'appellent *Carleolum*. Les Bretons ou Gaulois l'appellent *Caer-Lualid* ou *Caer Luell* d'où s'eſt formé le nom de *Caer-Leil*, & enfin celui de *Carlile*. L'Eden y reçoit trois rivieres. Elle eſt fermée d'un château bâti par Henri VIII. Lorſqu'on creuſoit les fondemens pour la rebâtir, on y trouva un vieux Ouvrage des Romains, tout fait en voûte, qui n'avoit point été endommagé du feu, au frontiſpice duquel on voyoit cette Inſcription MARII VICTORIAE, ou, comme d'autres ont lu, MARTI VICTORI. Carliſle s'eſt bien relevée de ſes ruines, qu'elle eſt l'une des plus belles, des plus peuplées, des plus marchandes & des plus riches villes du Royaume. On y voit les reſtes des murailles d'Adrien. * Camden, *Deſcrip. Britann.* Goodwin, *de Epiſc. Britann. Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome 1. p. 53.* Beeverell, *Delices de l'Angleterre, tome 2. p. 236 & 237.*

* CARLILE (les Comtes de) en Angleterre. Il y a déja pluſieurs ſiecles qu'un certain Randolf Meſchines fut revêtu de la dignité de Comte de Carliſle. En 1322, André Harkley y fut auſſi élevé, mais l'année ſuivante il perdit la tête par la main du bourreau. En 1417, Jean Plantagenet troiſiéme fils de Henri IV, Roi d'Angleterre, fut auſſi Comte de Carliſle; & en 1460, Richard qui dans la ſuite, fut Roi d'Angleterre ſous le nom de Richard III, lui ſuccéda en ce titre. En 1622, le 13 ſeptembre le Roi Jaques I conféra cette dignité à Jacques Hay, Vicomte de Duncaſter qui mourut en 1636. Son fils Jacques hérita de ſes titres, & mourut en 1660, ſans laiſſer d'héritiers. En 1661, cette dignité échut à la jeune branche de la famille de Howard, & Charles II fit Comte de Carliſle, Charles Vicomte de Howard pour le recompenſer de ſes bons ſervices. En 1663, il l'envoya en Moſcovie en qualité d'Ambaſſadeur, & l'année d'après aux Rois de Suéde & de Danemarc. Ce Seigneur à fait lui même une Relation de ſes ambaſſades. Il mourut en 1684, laiſſant d'*Anne* fille d'Edouard Lord Howard, 1. EDOUARD qui ſuit; 2. *Frédéric-Chriſtian*, né à Coppenhague en 1664, 3. *Marie* qui épouſa *Jean* Fenwick, Baronnet en Angleterre, & Vicomte de Preſton en Ecoſſe.

EDOUARD, fils de Charles, ſuccéda à ſon pere & mourut le 23 avril 1692, laiſſant pour ſucceſſeur Charles dont la mère fut Elizabeth fille du Chevalier Guillaume Uvedale de Wickham. Charles fut Chambellan de Guillaume III, Grand Marechal d'Angleterre pendant la minorité du Duc de Nortlock, premier Comte de la Thréſoreríe, Lord Lieutenant des Comtez de Cumberland & de Weſtmorland, Gouverneur de Carliſle & Vice-Amiral des côtes voiſines, Conſeiller Privé de Guillaume III, & de la Reine Anne. Il épouſa la fille unique d'*Arthur* Capel, Comte d'Eſſex, dont il eut, 1. *Henri*, Lord d'Eſſex; 2. *Charles*; 3. *Elizabeth*; 4. *Anne*; & 5. *Marie*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Heylin's Help to Engliſh Hiſt. p. 253. Peerage of England.*

* CARLINGFORO, ville de l'Ulſonie en Irlande dans le Comté de Louth. Elle eſt petite & n'a rien de conſiderable par elle même; mais elle eſt ſituée ſur une belle & grande baye, à l'embouchure d'une petite riviére nommée Nure. La baye de Carlingford eſt longue de trois ou quatre milles & large de même. Sa profondeur eſt telle que tous les plus grands vaiſſeaux y peuvent ancrer, & y ſont à l'abri de tous les vents, derriére les montagnes qui couvrent la baye de tous côtez. Il eſt vrai que l'entrée en eſt malaiſée, & même dangereuſe, à cauſe d'une barre de rochers de différente grandeur, qui n'y laiſſent qu'un paſſage fort étroit. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, p. 1455.*

CARLION. *Voyez* CAERLE'ON.

CARLOMAN, Duc & Prince des François, fils aîné de CHARLES *Martel*, & de ſa premiére femme *Chrotrude*, appellée communément *Rotrude*, morte en 724. Ayant armé de concert avec ſon frére Pepin, contre Hunauld Comte d'Aquitaine, ils le pouſſerent par delà Poitiers, & le mirent à la raiſon, après avoir forcé le château de Loches. Enſuite dans le partage qu'ils firent du Royaume, l'Auſtraſie, l'Allemagne, & la Thuringe échûrent à Carloman, qui accompagna ſon frere en Allemagne contre Thibaud, Duc des Allemans, qu'ils ſoumirent en 742. L'année ſuivante, Carloman vainquit Odilon, puis Thierry Ducs de Bavière & de Saxe, après s'être vengé de la perfidie de Hunauld. Enfin ayant recommandé au Roi Pepin un fils nommé Dreus, ou Drogon, qu'il avoit d'une femme dont nous ignorons le nom, il fit un voyage à Rome avec pluſieurs Gentilshommes de la Cour, reçut la tonſure & l'habit de Clerc du Pape Zacharie en 747, & ſe retira au Mont-Soracte, où il ſe fit Religieux de ſaint Benoît; mais s'y trouvant trop importuné de viſites, il alla demeurer au Mont-Caſſin, & y fut reçu ſans ſe faire connoître, ſous le titre de vagabond venu de France, pour faire penitence de ſes crimes. Il étoit accompagné d'une autre Religieux François qui le ſervoit. On les mit l'un & l'autre au travail des mains dans les offices les plus vils, ſous un Frére de mauvaiſe humeur, qui frappa deux fois Carloman ſans qu'il s'en plaignît. Son compagnon ſe contenta de dire à ce Frére Cuſtinter, *que Dieu & Carloman te le pardonnent*: mais le Frére l'ayant frappé une troiſiéme fois, le compagnon de Carloman qui n'étoit pas ſi patient, prit un pilon & en déchargea un coup ſur la tête du frére, en lui diſant, *méchant ſerviteur, que ni Dieu ni Carloman ne te le pardonnent*. Petronax, Abbé de ce monaſtere, fit mettre ce Religieux en priſon, & l'ayant interrogé pourquoi il avoit battu le Frere, c'eſt, répondit le Religieux François, *parce que le plus méchant de tous les ſerviteurs a été plus d'une fois, non ſeulement outrager, mais encore frapper le meilleur & le plus noble de tous les hommes que j'aye connu dans le monde. Qui eſt donc celui, que vous appellez le plus noble de tous les hommes?* reprit l'Abbé: *c'eſt*, repartit le François, *notre Prince Carloman, qui a quitté ſa dignité, ſe puiſſance, & toute la gloire du monde pour le nom de Jeſus*. Carloman, quoique reconnu, continua de vivre comme un ſimple Religieux dans l'Abbaye, & de s'employer aux offices les plus bas, comme à garder les troppeaux. Quelques uns ont cru que les Moines du Mont-Caſſin l'envoyérent, avec les lettres de l'Abbé Optat & du Pape Zacharie, pour obtenir les Reliques de ſaint Benôît, qui étoient à l'Abbaye de Fleury ſur Loire. Il ne vint pourtant en France, que ſous le pontificat du Pape Etienne II, pour y ménager les intérêts d'Aſtulfe Roi des Lombards, qui craignoit les armes de Pepin, dont Etienne avoit imploré le ſecours; mais comme il s'étoit chargé malgré lui de cette commiſſion, il n'empêcha pas Pepin d'aller en Italie, pour faire rendre au Pape les terres qu'Aſtulfe avoit uſurpées ſur l'Egliſe Romaine. Il ſe retira à Vienne en Otuphiné, où il mourut le 17 août de l'an 755, d'où ſon corps fut porté au Mont-Caſſin. Il avoit fait aſſembler, en 742, un Concile en Allemagne, pour reformer les mœurs du Clergé & des monaſtéres. Saint Boniface de Mayence préſidoit à ce Concile, & fut un de ceux qui contribuérent le plus à la réſolution que Carloman avoit priſe, de quitter ſes Etats pour mener une vie religieuſe. * Aimoin, *l. 4.* Léon d'Oſtie, *l. 1.* Adon. Egnard Régnon. Adrien Velou. Dom Jean Mabillon, &c. Baillet, *Vies des Saints, Août.*

CARLOMAN, Roi d'Auſtraſie, de Bourgogne, & d'une partie d'Aquitaine, fut ſacré à Soiſſons le neuviéme octobre de l'an 768. Il étoit fils de PEPIN *le Bref*, & frére de *Charlemagne*, avec lequel il partagea les Etats du Roi leur pére. Quelques factieux travaillérent à les mettre mal enſemble, & Carloman étoit aſſez diſpoſé à les écouter; mais il mourut peu de tems après à Salmoucy, qu'on croit être Monſtigeon près de Laon, le quatriéme décembre 771, & fut enterré à Saint Remi de Rheims. Carloman laiſſa de *Gerberge* ſon épouſe, deux fils, PEPIN & ſaint *Siagre* qui mourut Evêque de Nice en Provence. * Sainte-Marthe, *Hiſtoire de la Maiſon de France*. Le P. Anſelme. Mézerſy, *Hiſtoire de France*. Joſred, *Hiſt. Nic &c.*

CARLOMAN, Roi de France, fils de Louis, II. du nom, *du le Bégue*, fut couronné avec ſon frére Louis III. à Fernéres en Gâtinois, l'an 879. Quelques Hiſtoriens paſſionnez ont pré-

prétendu que ces deux frères étoient bâtards; mais c'eſt une impoſture: car Louis *le Bégue* les eut d'*Ausgarde*, qu'il avoit épouſée en ſa jeuneſſe. Il eſt vrai que, comme elle n'étoit pas de qualité, & qu'il l'avoit même épouſée ſans le conſentement du Roi ſon père, ce Prince l'obligea de la répudier; mais ſes fils n'en étoient pas moins légitimes. Les deux frères partagérent leurs Etats à Amiens: Louis eut la Neuſtrie, & Carloman le Royaume d'Aquitaine & la Bourgogne. Leurs plus dangereux ennemis furent les Normands, Boſon qui s'étoit fait Roi d'Arles & de Bourgogne, & Louis Roi d'Allemagne, leur couſin. Ils trouvérent néanmoins le ſecret de les diviſer, & s'étant ligués avec le Roi d'Allemagne, ils défirent Boſon dans une bataille, & en 881 ils aſſiégérent Vienne, où il avoit laiſſé ſa femme. L'année ſuivante les courſes des Normands ayant obligé Louis d'aller à leur rencontre, il mourut à Saint Denys en 882. Carloman quitta le ſiége de Vienne, dont il laiſſa le ſoin au Comte Richard, & vint commander ſon armée dans la Picardie. Il battit ſouvent les Barbares, & enfuite, pour les faire ſortir de ſes terres, il traita avec eux, & leur donna douze mille marcs d'argent. Peu de tems après étant à la chaſſe dans la forêt d'Yveline près de Monfort, il y fut bleſſé par un ſanglier, ou par quelcun de la ſuite, & mourut de cette bleſſure le ſixième décembre 884, à l'âge de 18 ans. Il avoit été fiancé l'an 878, à Troyes, en préſence du Pape Jean VIII, & de ſon père Louis, à la fille de Boſon Roi d'Arles & d'Hermengarde; mais le mariage ne s'étoit pas accompli. Quelques uns ont donné à Carloman un fils qu'ils ont nommé Louis le *Fainéant*, du diſent même qu'il régna deux ans, mais c'eſt une pure ſuppoſition. * Régnon, *in Chron.* La Chronique de ſaint Riquier. Le Continuateur d'Aimoin. Le P. Anſelme, &c.

CARLOMAN, fils aîné de Louis, I. du nom, Roi de Germanie, frére de *Louis* II, & de CHARLES *le Gros*, Empereur, eut en partage le Royaume de Baviere, duquel dépendoient la Poméranie, la Carinthie, la Bohême & la Moravie, & porta le titre de Roi d'Italie. En effet, il mit une armée en campagne pour unir ce Royaume à ſes Etats; mais une terreur panique lui fit changer de deſſein. Il remporta deux victoires ſur Rattic Duc de Moravie, & ſur Condocare, Comte en Carinthie, & fut depuis vaincu par les Rebelles de Moeſvie. Carloman épouſa *N....* fille d'*Arnulfe*, parent d'*Ermentrude*, Reine de France. Il tomba dans une paralyſie, dont il mourut l'an 880, & fut enterré à Ottinghen en Bavière dans le monaſtére de Saint-Maximilien qu'il y avoit fondé. Il ne laiſſa que deux enfans naturels, *Arnoul* qui eut la Carinthie, & qui fut Empereur; & *Gyſelle*, laquelle l'an 890 épouſa *Zuentibold*, Roi de Moravie, que quelques Auteurs trompez par ce mariage, ont cru fils de Carloman. *Voyez* les ancêtres & ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * Regnon, Du Tillet, Le Continuateur d'Aimoin, Les Annales de S. Bertin de Metz & de Fulde. Le P. Anſelme.

CARLOMAN, fils du Roi CHARLES *le Chauve*, & d'*Ermentrude* ſa première femme, fut tonſuré de bonne heure par ordre de ſon père, & Hildegaire Evêque de Meaux, l'ordonna Diacre malgré lui. Depuis il poſſéda pluſieurs Abbaies, & s'étant revolté contre ſon père, il fut mis en priſon. Les priéres des Légats que le Pape Adrien II envoya en France, l'en tirérent; mais abuſant de cette grace, il recommença bien-tôt à brouiller. Le Roi le fit prendre: il fut dégradé à Senlis par les Evêques des provinces de Sens & de Rheims, puis aveuglé en 873, & mis dans l'Abbaie de Corbie pour y faire pénitence. Quelques tems après, deux Moines l'en tirérent adroitement, & le menérent vers ſon oncle Louis *le Germanique*, qui lui donna pour ſon entretien l'Abbaie d'Epternach, où il mourut la même année, ou l'an 886, ſelon la Chronique d'Anjou. Il y a dans la Chronique de ſaint Riquier, un éloge de Carloman en vers, qui eſt aſſez ancien; il ſemble qu'on y ſuppoſe que la vie de ce Prince fut aſſez tranquille. * Flodoard, *Hiſt. Rhemen. l.* 3. *c.* 28. Continuateur d'Aimoin, *l.* 5. *c.* 24. *& ſuiv. &c.*

* CARLOON, petite iſle de Suéde dans le Golfe de Bothnie près de la côte orientale de ce Golfe.

CARLOS (Dom) *Voyez* CHARLES dans l'article d'Eſpagne ſous le titre de ROIS D'ESPAGNE.

* CARLOS, le Cap Carlos dans la Floride en l'Amérique ſeptentrionale ſur la côte occidentale de la preſqu'iſle de Tegeſta. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARLOSTADE (André) *Voyez* CAROLSTAOT.

CARLOSTADT, ville. *Voyez* CAROLSTAOT.

CARLOVINCIENS, nom que l'on donne aux Rois de France de la ſeconde race, qui commença l'an 752, en la perſonne de PEPIN *le Bref*, fils de Charles *Martel*, & finit en celle de Louis V, en 987: on en compte quatorze Rois de cette famille.

CARLOW, *Caterlagum*, *Carlovium*, petite ville d'Irlande dans la province de Leinſtar ou Lagéne, & au Comté de même nom, ſur la riviére de Barow, entre Kildare & Kilkenny. *Voyez* CATERLAGH, comme les Habitans l'appellant.

* CARLOWITZ ou CARLWITZ, l'une des plus anciennes & des plus conſidérables familles du Marquiſat de Miſnie, & de la Haute Luſace. Elle tire ſon origine du ſang royal de France & des Ducs de Dorazzo.

CARLOWITZ (Chriſtophle de) de Ruthenhauſen Chevalier héréditaire du St. Empire Romain, Conſeiller de l'Empereur, & de l'Electeur de Saxe, Ambaſſadeur, &c. naquit le ſeiziéme décembre 1507, & étudia à Leipſic en 1521, ſous Pierre Moſellanus. Mélanchthon parle avec éloge de ſa conduite, auſſi bien que de ſon éloquence, de ſes connoiſſances dans la Langue Latine, & de ſon habileté dans la Juriſprudence. En 1539, les Ducs de Saxe, George & Henri, l'attirérent auprès d'eux & lui donnérent de beaux emplois. L'Electeur Maurice en fit de même, & l'envoya en 1546 à la Diete de Ratisbonne. Après la mort de Maurice, arrivée en 1553, l'Electeur Auguſte le fit Membre de ſon Conſeil privé. Il fit voir en 1547 ſa capacité dans la guerre de Smalcalde, dans laquelle il courut de grands dangers, & fut conſulté par divers Princes. Il ſervit fidélement dans ſes ambaſſades les Empereurs Charles Quint, Ferdinand I, Maximilien II, & Rodolphe II. On a de lui, *Conſilium pro Republica ad Imperatorem ſcriptum contra Hiſpanicam tyrannidem ex occaſione exercitus Auriaci, per Carlowitzium & Joachimum Camerarium.* Ce livre eſt inſéré dans les *Polit. Imper.* de Goldaſte. Il mourut le huitiéme janvier de l'année 1578. Eraſme, Camerarius, Agricola & d'autres font de lui une mention honorable. M. Sahus a écrit ſa Vie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Melchior Adam, *in Vitis Jurisconſultorum Germanorum.* Freheri *Theatrum.* Seckendorf, *Lutheranism. l.* 3. *§.* 124. *add.* 1, *lit. f* Sprengenberg, *l.* 9. *c.* 24. Peckenſtein, *Theatr. Saxon.*

* CARLOWITZ (George de) Préſident du Conſeil de George Duc de Saxe, fut en 1524 envoyé par ce Prince à l'Electeur de Saxe pour porter des plaintes contre Luther & Muntzer. En 1534, il fut député à Leipſic pour traiter de l'uniformité au ſujet de la Religion, & ramené à l'Electeur de Saxe. En 1539, il eut à Muhlberg une conférence avec Pontanus qui avoit été Chancelier de l'Electeur. Après la mort du Duc George, il s'attacha au Duc Henri qui le prit à ſon ſervice, parce qu'il avoit trouvé le ſecret de ſe rendre néceſſaire. Il tâcha de réunir les Religions. Après la mort du Duc Henri, il perdit les bonnes graces de Maurice. En 1543, il fut envoyé à la Diéte de Nuremberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* CARLOWITZ (George-Charles de) après avoir fait ſes études à Leipſic, entrepric le voyage des Pays-Bas, d'Angleterre & de France. A ſon retour il ſe rendit à l'armée de l'Empereur en Hongrie. Après la levée du ſiége de Vienne, à laquelle il eut part, le Comte de Staremberg, qui étoit l'un des Généraux, le fit Aide de camp dans la campagne qu'il fit contre les Turcs. Dans les années 1685 & 1686, il fit deux campagnes dans la Morée, & viſita à ſon retour les principales villes d'Italie. En 1689, il ſe trouva dans l'armée des Impériaux contre les François, & fut Aide de camp général de Jean George IV, Prince Electoral de Saxe. Dans la ſuite il fut fait Lieutenant Colonel du Regiment des Grenadiers à cheval. Depuis 1694, juſqu'en 1698, il ſervit en Hongrie & ſur le Rhin, premiérement en qualité d'Aide de camp général de l'Electeur de Saxe, enſuite, en même Colonel d'un Regiment de Cuiraſſiers, puis comme Général Major, & enfin comme Commiſſaire général des guerres. Dans la guerre de Livonie il fut bleſſé d'un coup de canon à la priſe du Fort de Onnemonde, n'ayant encore que quarante & un an. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Current. Vita. La Vie de Pierre le Grand, Empereur de Moſcovie.*

CARLOWITZ, ville de Suéde. *Cherchez* CAROLSTAO.

CARLOWITZ, villa ou bourg de Hongrie. *Voyez* CAROLSTAO.

CARLOWROCE, bourg de la Nydeſdale ou Nitheſdale en Ecoſſe, ſur la côte, environ à deux lieues de Oumfreis, vers l'Orient méridional. Ce bourg qu'on prend pour le *Carbantorigum* des anciens Selgoves, a été autrefois fortifié; mais les fortifications ſont maintenant démolies. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CARLSBAO, petite ville de Bohême, renommée par ſes bains d'eau chaude. Elle eſt dans la Préfecture d'Elnbogen. Elle eſt à l'orient de la ville d'Elnbogen dont elle eſt éloignée d'environ une lieue & demie. Dans la plupart des Cartes, elle porte le nom de *Wary-Carlsbad.*

* CARLSBERG, maiſon royale des Rois de Suéde avec un beau port. Elle eſt à une demi-lieue de Stolkholm, ſur le Lac de Méler. Les yachts du Roi peuvent y être en toute ſureté.

CARLSBOURG, *Carolsburgum*, petite ville d'Allemagne, dans la Baſſe Saxe, au Ouché de Brémen, a été bâtie ſur le Wéſer par les Suédois, qui lui donnérent le nom de leur Roi Charles X. C'eſt une place forte qui fut priſe en 1677, par les Danois, auſquels s'étoient joints les Habitans de Lunebourg; mais ils la rendirent en l'an 1679, par la médiation du Roi de France, & par le traité qui fut conclu la même année à Fontainebleau. * Sanſon. Baudrand.

CARLSHAVEN, bourg de la province de Bleking en Suéde, ſur la côte de la Mer Baltique, où il a un aſſez bon port, capable de recevoir une flotte entiére. Il a été fortifié par Charles IX, Roi de Suéde. En 1676, les Danois prirent ce Fort par capitulation, & en 1677 les Suédois le reprirent. * Mary, *Dict. Geogr.* Valkenier, *Vermarh Europa, P. VIII. p.* 200.

CARLSRUHE, ville qui ſert de réſidence au Markgrave aujourd'hui régnant de Bade-Dourlach, qui en eſt la Fondateur. Elle eſt ſituée à une petite lieue de Doulisch, au centre du *Hardwald.* La première pierre du château fut poſée le 17 juin 1715, & dans le même tems on commença de bâtir la ville, qui forme un demi cercle, & dont toutes les rues viennent de la circonférence aboutir au château qui leur ſert de centre, de ſorte que depuis le château on a la vue ſur toutes les rues de la ville. La forêt, qui eſt derriére le château eſt coupée par un grand nombre d'allées qui, de même que les rues de la ville, aboutiſſent toutes au même centre. La magnificence des jardins, de la Menagerie & de la Faſanderie, auſſi bien que la ſituation riante & l'air ſain de cette nouvelle réſidence, en fait trouver le ſéjour délicieux à tous ceux qui y demeurent. D'ailleurs le Prince, ſon Fondateur, l'a pourvue de très-beaux privilèges, dont les uns ſont pour 30 années, & les autres pour toûjours. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

CARLSTAOT, ville du Cercle de Franconie en Allemagne, eſt défendue par la citadelle de Carlsbourg. Sa ſituation eſt ſur le Mein, dans l'Evêché de Wirtzbourg, à quatre lieues au deſſous de la ville de ce nom. * Mary, *Dict. Géogr.* Dans le voiſinage de Carlſtadt, ſe trouve le vieux château de Carlsburg que l'on prétend avoir été bâti par l'Empereur Charles le Chauve.

CARLSTEIN, bourg défendu par un château très-fort. Il eſt dans le Cercle de Podberdesk, Podbrosin ou Podebrad en Bohême, ſur la riviére de Mitza, à quatre lieues de la ville de Prague, vers le couchant méridional. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARL-

CARLWITZ. *Voyez* GARLOWITZ.

CARMAGNOLE, ville d'Italie, dans le Marquiſat de Saluſſes, dans les Etats du Duc de Savoye, eſt ſituée environ à deux milles du Pô, & à huit ou neuf de Turin, avec une aſſez bonne forteresſe. Charles-Emanuel Duc de Savoye n'en rendit maître en 1588, pendant les guerres civiles de France, & ſurprit de même le Marquiſat de Saluſſes, qui lui fut néanmoins laiſſé, contre le ſentiment des meilleurs Politiques, par la paix de 1601. Henri IV, Roi de France, reçut en échange la Breſſe, le Bugey, &c. * Péréfixe, *Hiſt. de Henri IV.*

CARMAGNOLE (François) Capitaine illuſtre, prit le nom de la ville de Carmagnola, dans le Piémont en Italie. Il étoit fils d'un Païſan, & avoit gardé les cochons pendant ſa jeuneſſe; mais ſe ſentant de l'inclination pour les armes, il ſe fit ſoldat, & monta par degrez juſqu'à la dignité de Général d'armée, que Philippe Viſconti Duc de Milan lui conféra, après avoir éprouvé ſon courage & ſa conduite. S'étant ſignalé par pluſieurs belles actions, ce Duc lui fit épouſer une de ſes parentes, & l'honora d'un Gouvernement conſidérable. Cette élevation lui attira l'envie de quelques perſonnes puiſſantes, qui le mirent mal dans l'eſprit de Philippe, & l'obligérent à chercher un aſyle dans l'Etat de Veniſe, où il fut très-bien reçu. Les Vénitiens le firent Général de leur armée contre le Duc de Milan. Il gagna pluſieurs batailles; mais ayant formé le deſſein de ſe reconcilier avec ce Duc, il ne voulut pas profiter de ſes victoires. Cette intelligence étant venue à la connoiſſance des Vénitiens, on l'amena à Veniſe, où il eut la tête tranchée en 1422. * Pompl. Tom. *Elog. de Capitan.*

CARMAIN, château, avec titre de Comté, en France, au diocèſe de Toulouſe, où ſe commença la conférence entre Ordiscus Evêque d'Oſma, dépuré par le Pape Innocent III, d'une part, & les Docteurs des Albigeois de l'autre; & d'où elle fut transférée en la ville de Pamiers en l'an 1208. * Pierre des Vaux-de-Cernay, Moine, *Hiſtoire des Albigeois, c.* 3. Les Comtes & Seigneurs de Carmain ſont ſortis de la branche de *Foix* par des filles. * André du Chêne. *Antiq. des Villes.*

CARMANIE, KIRMAN, KIRMAR, KERMAN ou KHERMAN, grand pais de Perſe, en deçà du fleuve Indus, étoit diviſé, comme encore aujourd'hui, en deux parties, dont l'une étoit appellée déſerte. Elle a la Gédroſie ou Circan au levant, la Perſe ou Parmitan au couchant, le Sableſtan au ſeptentrion, le Golfe d'Ormus & la Mer des Indes au midi. Elle comprend les provinces de Guadel, de Dulcinda & d'Ormus. Kerman, ſur le fleuve Baſiry, en eſt la capitale; les autres ſont Berſit, Bam, Bermaſit, Chabis, Tziret & Jiroft. Bander-Gomron, Ormus, &c. La Carmanie déſerte s'étend vers le ſeptentrion; mais vers le milieu du païs, il y a des vallons fertiles & couverts de fruits, de fleurs, & ſur tout de roſes. On en tire encore des turquoiſes, de la tutie, &c. * Arrien, *l.* 8. Pline. Strabon. Pomponius Méla. Sanſon.

CARMANOR DE CRÉTE, juſtifia Apollon du crime d'homicide, dont il étoit accuſé. Son père Chryſothémis fut le premier qui chanta dans les Jeux Pythiques, & qui remporta le prix de cet Art. * Pauſanias, *in Phocicis*, p. 610.

CARMARDEN, CAERMARDEN, GARMARTHEN ou CAERMARTHEN, *Maridunum, Muridunum*, ville d'Angleterre au pais de Galles. Les Anglois la nomment Caermarden, &c. Les Gallois changent l'M en V ou en F & l'appellent *Caer-Firdhin*. Elle eſt fort petite, & cependant la principale du Comté de même nom, ſur la rivière de Towy, qui ſe jette ſept milles plus bas dans la Mer d'Irlande. Elle eſt à trente-ſix milles de Saint David au Levant, en tirant vers Landaf dont elle eſt à quarante ſix milles, & vers Londres, dont elle eſt à cent ſeptante huit milles. Cette ville étoit anciennement la réſidence des Princes du païs méridional de Gallea, juſqu'à ce qu'ils furent forcez de ſe retirer au Château de *Dynevour* dans la même Province, pour y être en ſureté. Ils y établirent leur Cour. Quelques uns ne donnent aujourd'hui à Carmarden que le titre de bourg, mais quoiqu'il en ſoit, c'eſt une jolie place, dans une ſituation agréable, & régulièrement bâtie. Une enceinte de murailles, moitié briques anciennes & moitié pierre, l'environne dans l'étendue de quatorze cens pas, & abouti à un vieux château, conſtruit ſur une hauteur au deſſus de la ville, qui a auſſi ſon enceinte particulière de murailles. Le Towy qui lave les murailles de la ville à l'orient, paſſe ſous un fort beau pont de pierre. Anciennement les Habitans recevoient un grand avantage de cette rivière; mais les ſables que la mer a amaſſez à ſon embouchure, ont ruiné entièrement ſon port. Sous le régne de Guillaume le Conquérant, les Normans conquirent Carmarden. Les Gallois la reprirent ſur eux; mais ils la reperdirent encore. Henri de Toberville y bâtit un château, & Gilbert de Clére fit environner la ville de murailles.

Les Anglois appellent la Province de Carmarden, *Caermardenſhire*, & eſt ainſi dite du nom de ſa capitale. Elle a au Couchant la Comté de Pembrok, au Septentrion le Comté de Cardigan, au Levant ceux de Bretnok & de Glamorgan, & au Midi cette partie de la Mer d'Irlande qui porte le nom de Canal de S. George. Cette Province a 103 milles de tour. Elle eſt une des plus fertiles du Païs de Galles, & la moins montagneuſe. Elle a des mines de charbon & du meilleur plomb. Il y a 87 paroiſſes, & huit villes ou bourgs à marché. Elle eſt dans le diocèſe de S. David. * Sanſon. Baudrand. *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome* 1. *p.* 141. Beeverell, *Délices de l'Angleterre, tome* 2. *p.* 427. & 428.

CARMARDEN (le Comté de) ou CARMARDENSHIRE. *Voyez* l'article précédent.

CARMATH ou CARMATHI. *Voyez* KARMATE.

CARME, Nymphe qui eut de Jupiter Britomaris, laquelle ſe plaiſant à la courſe & à la chaſſe, fut bien venue auprès de Diane. Minos en devint éperdûment amoureux, & comme un jour il la pourſuivoit avec empreſſement, elle ſe jetta dans des filets de Pêcheurs, & ſe précipita. * Goelius Rhodiginus, *l.* 18 *c.* 26.

CARMEL, montagne de la Paleſtine dans la Tribu d'Aſſer, célèbre par la demeure du Prophète Elie, & par les merveilles qu'il y fit. Elle a environ treize lieues de circuit, & eſt couverte de divers arbres toûjours verds, avec grand nombre de ſources d'eaux, quelques villages, & pluſieurs cavernes qui ont été de tout tems la retraite des Solitaires. Les Religieux Carmes ont pris leur nom de cette montagne, à cauſe des Prophètes Elie & Eliſée qu'ils conſiderent comme leurs premiers Patriarches. Le Mont-Carmel, entre la Galilée & la Samarie, a le Golfe d'Acre au ſeptentrion, les Monts de Nazareth, & la plaine d'Eſdrelon au levant, les montagnes de Samarie au midi, & la mer au couchant. Ce païs eſt occupé par les Arabes, & les Carmes Déchauſſez y ſont auſſi établis. On y voit pluſieurs collines & vallées toûjours vertes, des bois de haute futaye, des bocages & des jardins, de vives ſources, de belles fontaines & quantité de vignes; l'air y eſt très-bon, les fruits excellens, auſſi-bien que le vin; & le gibier s'y trouve en abondance. Pour aller à l'Hermitage des Carmes, on monte par un ſentier eſcarpé entre les rochers, dont les degrez ſont taillez au ciſeau. Cet Hermitage conſiſte en cinq cellules creuſées dans le roc ſur le penchant du Cap, qui regarde le ſeptentrion, l'occident & le midi: d'où l'on voit la mer en toute ſon étendue, les villes de Caiphas & de Saint-Jean d'Acre, & les grandes campagnes qui ſont aux environs. Une de ces cellules ſert de chapelle, une autre de réfectoire, où il y a trois tables de pierre, avec des ſiéges de même, pour aſſeoir huit ou dix perſonnes; deux autres tiennent lieu de dortoir, & la cinquième eſt pour loger les Pélerins. Devant la porte de celle-ci, les Religieux ont taillé ſur le roc une petite plate forme, couverte de branches d'arbres, où ils donnent quelquefois aux Voyageurs la collation, qui conſiſte en dates, en raiſins ſecs, en figues & en biſcuits, avec de l'eau d'une citerne taillée auſſi dans le roc; car on n'y boit point de vin. Vers le pié de la montagne on voit la grotte d'Elie, qui eſt fort honorée, non ſeulement des Chrétiens & des Juifs, mais auſſi des Infidèles, des Turcs, des Maures & des Arabes, parce que la Tradition tient que le Prophète Elie y demeuroit ordinairement. Elle eſt gardée par un Santon ou Religieux Mahométan, à qui tous ceux qui vont faire leurs prieres dans ce lieu, donnent quelque aumône pour avoir la liberté d'y entrer. Plus haut on voit la grotte d'Eliſée, Diſciple d'Elie, & les grottes de l'Hermitage dont je viens de parler. Sur le ſommet de la montagne eſt une autre grotte d'Elie, auprès de laquelle il y a pluſieurs reſtes d'un monaſtère ruiné, qui étoit bâti de grandes pierres de taille, & avoit plûtôt la forme d'une forteresſe, que d'une maiſon Religieuſe. Il y pourroit encore loger plus de quarante perſonnes; & l'on y voit quatre ou cinq pauvres familles de Maures qui en occupent quelques chambres. Entre ce monaſtère & la grotte, il y a une petite chapelle qu'on y bâtit autrefois en l'honneur de la ſainte Vierge, & dont il ne reſte que les murs des deux côtez, & l'autel adoſſé contre la grotte. Sur le penchant d'une vallée qui regarde l'occident, on trouve les ruines d'un autre monaſtère, qu'on tient avoir été le premier qui ait été bâti en orient, pour y aſſembler les Anachorètes du Mont-Carmel. Il y a encore de grands édifices tout entiers bâtis de pierres de taille, à pluſieurs étages, & une belle fille qu'on dit avoir ſervi d'oratoire ou de chapelle. Un peu plus haut eſt la fontaine d'Elie, que ce Prophète fit ſortir de terre par ſes prieres. Il y avoit autrefois pluſieurs villes au pié de cette montagne, entre leſquelles Strabon nomme celle des Sycamins, des Bouviers, & des Crocodiles. Pline en ajoûte une qu'il appelle Carmel & Ecbatane. Suetone rapporte que du tems de Veſpaſien qui régnoit vers l'an 72 de J. C. il y avoit ſur le Mont-Carmel un petit temple célèbre; & que cet Empereur y alla conſulter l'oracle du Dieu qu'on y adoroit, & qui l'aſſura de l'heureux ſuccès de tous ſes deſſeins. Peut-être étoit-ce quelque reſte de l'idolatrie de Baal ou de Belzébub, qui étoit autrefois adoré en la ville d'Acre. La ville de Caiphas eſt au bas de la montagne, ſur le rivage du port de Saint-Jean d'Acre, & Acre eſt vis à vis, de l'autre côté du port. De Caiphas à Acre, il y a par terre quarante ou cinquante lieues de chemin, en faiſant le tour de la petite anſe qui forme le port. Saint Louis Roi de France, revenant de la Terre-Sainte, paſſa par le Mont-Carmel, & obtint de l'Abbé les Religieux qu'il amena à Paris, où ils ſe ſont établis ſous le nom de *Carmes*, car c'eſt ſur le Mont-Carmel que l'Ordre des Carmes a pris naiſſance l'an 1184; mais il ne fut approuvé & confirmé à Rome qu'en 1186. Le nom de Carmel ſignifie une *vigne de Dieu*; & S. Jérôme nous apprend que cette montagne étoit ſeroile en pâturages. On adoroit ſur cette montagne une ancienne Divinité nommée auſſi Carmel; mais Tacite dit qu'elle n'y avoit ni temple ni ſtatue; ſeulement on y voyoit ſon autel, & on lui rendoit une eſpéce de Religieux; *nec ſimulacrum Dei, aut templum, (ſic tradidere majores) aram tantum & reverentiam* ſignifiant que Pythagore alloit ſouvent ſur cette montagne, & ſe tenoit ſeul dans le temple qui y étoit. * I. ou III. *Reis, ch.* 1. Joſeph. *Antiq. Judaïq. l.* 5. Le Chevalier Dervieux, *Relation du Mont Carmel*. Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte*. Le Père D. Calmet, *Dict. de la Bible*. *Voyez* CARMES.

CARMEL, outre le *Mont Carmel*, il y a dans la Paleſtine une ville appartenante à la Tribu de *Juda*, qui porte le nom de *Carmel*. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 55. On voit auſſi une montagne du même nom dans la Tribu d'*Ephraim*, qui eſt fort ſtérile. C'eſt là où Nabal faiſoit tondre ſes brebis. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 25. *v.* 5, ſuivant Procope de Gaze & Théodoret. Euſébe aſſure que le Carmel de Nabal n'étoit pas une montagne mais un bourg au midi de Jéruſalem. S. Jérôme au contraire diſtingue deux montagnes de ce nom, l'une du côté de Ptolémaïde, & l'autre au midi de la Judée où demeuroit Nabal. *Alter*, inquit, *in quo fuit Nabal Carmelitæ maritus Abigail ad auſtralem plagam, alter juxta Ptolemaïdem, in Commentariis ad Amos, ch.* 1. On peut réunir ces deux ſentimens, & dire avec O. Calmet que ce Carmel eſt une ville de la Tribu de Juda, ſituée ſur une montagne de même nom, dans la partie la plus

méridionale de la Paleſtine. S. Jérôme dit que de ſon tems les Romains avoient une garniſon au Carmel; ce qui doit s'entendre de la ville de ce nom, au midi de Juda. C'eſt ſur cette montagne que Saül après la victoire ſur Amalec fit dreſſer quelque monument de cette action. * 1. *Samuel* ou 1. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 12. Relandi, *Paleſtina*, *l.* 3. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CARMEL ou NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL, Ordre militaire qu'on nomme auſſi de S. Lazare, a été rétabli par le Roi Henri IV, en 1608. Ce Prince ſouhaita qu'il ne fût compoſé que de François, afin de le diſtinguer de celui de ſaint Lazare de Savoye, qui n'eſt que pour les Italiens & les Savoyards. Il fut compoſé de cent Gentilshommes du Royaume, qui devoient marcher en tems de guerre près de nos Monarques, pour la garde de leurs perſonnes ſacrées. Philibert de Neretlang fut choiſi pour être Grand Maître de l'Ordre, & il en fit le ſerment entre les mains du Roi à Fontainebleau, en préſence des Princes & des Seigneurs de la Cour, jurant fidélité à ſa Majeſté, & à tous ſes ſucceſſeurs Rois de France. Le Roi lui mit enſuite le collier, qui étoit un ruban tané, auquel pendoit une croix d'or, ſur laquelle étoit gravée l'image de Notre-Dame, environnée de rayons d'or. Il lui mit enſuite le manteau charge de la même croix du même Ordre, que le Pape Paul V approuva, & que Louis XIV a encore rétabli. Le Duc de Chartres eſt aujourd'hui Grand Maître de cet Ordre. * Sponde, *A.* C. 1608, *n.* 3. Matthieu Favin, *Hiſtoire des Ordres Religieux & Militaires par le* P. Hélyot. *Cherchez* S. LAZARE, & MONT-CARMEL, Ordre de Chevalerie.

CARMELI, CAMPO CARMELI, anciennement *Scithiaca Regio*, *Scythæ*, *Scythi*, & *Nitriæ*, ancienne contrée de l'Egypte, entre le Nil, la Mer Méditerranée, la Lybie exterieure & la Thébaïde. Elle comprenoit les Deſerts de Scéta & de Nitrie. Ce pais, dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, fut la retraite d'un très grand nombre de Solitaires, & c'eſt peut-être pour cette raiſon, qu'on lui a donné le nom de Mont-Carmel, que l'on prétend avoir été le lieu de la retraite d'Elie. * Mati, *Dict. Géogr.*

CARMENTA ou CARMENTIS, mére d'Evandre. Elle paſſa avec ſon fils d'Arcadie, & vint aborder en Italie, où ils furent bien reçus de Faune Roi du pais, environ 60 ans avant la priſe de Troye, vers l'an du monde 2791, & 1244 avant J. C. Son nom propre étoit *Nicoſtrate*; mais elle fut nommée *Carmenta* du mot Latin *Carmen*, parce qu'elle prédiſoit en vers les choſes à venir. Les Dames Romaines lui bâtirent un temple, & choiſirent des Prêtreſſes pour y faire le ſervice. Elles célébroient en ſon honneur des Fêtes nommées *Carmentales*. * Denys d'Halicarnaſſe, *Antiq. Rom.* Aurelius Victor, *Origo de la Nation Rom.* Plutarque, *dans Romulus*, *&c.*

CARMENTALES, Fête que les Romains célébroient le onziéme du mois de janvier en l'honneur de la Déeſſe Carmenta mére d'Evandre, & Devinereſſe fameuſe, qui fut miſe au nombre des Divinités après ſa mort. Voici ce que Plutarque rapporte de l'origine de cette Fête. Les Dames Romaines irritées d'un Décret du Senat, qui leur défendoit l'uſage des carroſſes, firent ligue entre elles, & s'engagerent par ſerment de ne ſe point laiſſer approcher par leurs maris, juſqu'à ce que ce Décret eut été caſſé. Le Senat ſe laiſſa fléchir, & le retraçta; les femmes renouérent avec leurs époux, & ce raccommodement lui fut ſuivi d'une fécondité extraordinaire, en reconnoiſſance de laquelle on ſe crut obligé de bâtir un temple à la Deeſſe Carmenta, de lui offrir des ſacrifices, & d'inſtituer des Fêtes en ſon nom. On donnoit le nom de *Flamen Carmentalis*, à celui qui offroit des ſacrifices à Carmenta. Ciceron en fait mention dans ſon Traité des Orateurs illuſtres, intitulé *Brutus*, en parlant de Popilius Lénas. Il y avoit à Rome la porte *Carmentale*, qui fut dans la ſuite nommée *Scelerata*, parce que trois cens ſix perſonnes de la famille des Fabiens étant ſorties par cette porte avec cinq mille de leurs Chiens, pour aller combattre les Toſcans au bord du fleuve Crémére, ils furent taillez en piéces, comme Ovide le marque au *l.* 2. *des Faſtes*, *v.* 201, *& ſuiv.*

Carmentis Porta dextro via proxima Jane eſt,
Ire per hanc noli, quiſquis es; omen habet.
Illa, fama refert, Fabios exiſſe trecentos,
Porta vacat culpa, ſed tamen omen habet.

* Tite-Live, *ch.* 49. *l.* 2. *de ſon Hiſtoire*, témoigne la même choſe. On croit pourtant que ce n'eſt qu'une fable, & Ovide ſemble l'inſinuer par la maniére dont il en parla. Plutarque, *in Quæſt. Rom.*

CARMERY. *Voyez* SAINT-CHAFFRE.

CARMES ou NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL, Ordre Religieux, qui tire ſon nom de cette montagne, commença dans le douziéme ſiécle en Syrie, où pluſieurs Pélerins vivoient en divers hermitages, expoſez à la violence & aux courſes des Barbares. Almeric, Légat du ſaint Siége en Orient ſous Alexandre III, & Patriarche d'Antioche, fut le premier qui les réunit, & les mit ſur le Mont Carmel, autrefois la retraite des Prophétes Elie & Eliſée, dont ils ſe diſent les ſucceſſeurs. Albert, Patriarche de Jéruſalem, leur donna l'an 1209, des Régles que le Pape Honorius III confirma l'an 1224. Leur premier habit étoit blanc, & leur manteau chamarré par le bas de pluſieurs bandes; mais comme cette ſorte de vêtement étoit peu conforme à leur état, le Pape Honorius IV leur commanda de le changer. Ils ôterent les bandes, & pour ne rien perdre de leurs couleurs, ils prirent l'habit maxime ſous le manteau blanc. Le Pape Innocent IV, l'an 1245, mitiga la ſévérité des Régles qu'on leur avoit données. En 1238, ils avoient paſſé en Europe avec le Roi ſaint Louis, & ils s'étoient établis en France, où ils ont ſept provinces. Cet Ordre a beaucoup fleuri dans l'Egliſe, à laquelle il a fourni de ſaints Evêques, d'excellens Prédicateurs, & un très-grand nombre de doctes Ecrivains. *Voyez* au mot BARREZ la raiſon pourquoi ces Religieux portoient des habits chamarrez de pluſieurs bandes. * Daniel à Virgine Mitra, *Vinea Carmeli, ſeu Hiſt. Ord. Carm.* Joannes Baptiſta de Lezana, *Annal. Ord. Carmel.* Arnoul Boſtius & Trithéme, *de Vir. Illuſt. Carm.* Lucius, *in Biblioth. Carm.* Le P. Philippe, *Hiſt Carm.* Marc Antoine Alégre de Caſſanate, *in Pared. Carmelitano.* Sabellicus, *g. Ennead. l.* 5. *vers la fin.* Onuphre & Génebrard, *dans ſa Chron. tome* 1. *du Bullaire dans Honor. III. Conſt.* 8. *Innoc. IV Conſt.* 6. *dans Bon. VIII*, *&c.* Baronius, *A.* C. 1181. *ſur la fin.* Sponde, *A.* C. 1205. *n.* 13. 1245. *n.* 25. 1285. *n.* 20. Le P. Héliot, *Hiſtoire des Ordres Religieux*, *&c.*

CARMES DÉCHAUSSEZ, ainſi appellez, parce qu'ils vont pieds nuds. Congrégation Religieuſe établie dans le XVI ſiecle. Après la mitigation des Regles des Carmes faite par le Pape Eugene IV, cet Ordre fut reformé par ſainte Thérèſe, qui en étoit Religieuſe dans le couvent d'Avila en Caſtille, lieu de ſa naiſſance; & cette Sainte le remit dans ſa premiére auſterité vers l'an 1540. Elle commença par les filles; & entreprit d'y remettre auſſi les hommes, ſe liant de deux Religieux Carmes, le P. Antoine de Jeſus & le Pére Jean de la Croix, qui établirent d'abord un couvent d'hommes de leur reforme, près d'Avila. Le Pape Pie V avoit approuvé leur deſſein, Grégoire XIII le confirma en 1580. Cette Reforme des Carmes Déchauſſez eſt diviſée en deux Congrégations, dont chacune a ſon Général & ſes conſtitutions particuliéres, ſavoir, la Congrégation d'Eſpagne, qui comprend ſix provinces, & la Congrégation d'Italie, qui comprend tous les couvents établis hors des Etats du Roi d'Eſpagne. Ils ont 44 ou 45 couvents en France, où ils ſont entrez en 1605, deux ans après les Religieuſes Carmélites, que le Cardinal de Bérulle y avoit appellées. * Jérôme de ſaint Joſeph, *Hiſt. Reform. Ord. Carm.* Iſidore de S. Joſeph, *de Carmel. Diſcalc.* Ildefonſe de ſaint Joſeph, *de Carmel. Diſcalc.* Philippe de la ſainte Trinité, *Hiſt. Ord. Carm. tome* 2. *du Bullaire Conſt.* 64. *Greg. XIII. tome* 3. *Conſt.* 93. *& 71. Clem. VIII.* Sponde, *A.* C. 1568. *n.* 29. 1580. *n.* 21, 1593. *n.* 25. *&c.*

CARMI. *Voyez* CHARMI.

CARMIDES, nom défiguré. *Cherchez* CHARMIDAS.

CARMILIANUS (Pierre) Poëte Latin, Anglois de nation, vivoit au commencement du XVI ſiecle. Il publia entre autres Poëmes l'épitaphe du Roi d'Ecoſſe, qui avoit été tué dans une bataille que les Anglois gagnérent ſur lui l'an 1513. Eraſme & André Ammonius parlent de lui avec mépris. * Eraſme, *Epître* 20. du *l.* 8. Ammonius, *Epître* 40. *du même Livre.*

CARMINACH, ville de la grande Tartarie en Aſie; elle eſt dans la Bucharie, partie du Zagathay, près d'un Lac formé par la riviére de Sog, entre la ville de Samarcand & celle de Bochara. * Mati, *Dict. Géogr.*

CARMINIUS, Hiſtorien Latin, qui a écrit de l'Italie, & qui eſt cité par Macrobe. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Voſſius croit qu'il eſt le même que Servius allégue ſur le cinquiéme & ſixiéme livre de l'Enéide, & qui a écrit de l'Eloquence. * Macrobe, *Saturn. ch.* 5. *l.* 19. Voſſius, *l.* 3. *de Hiſt. Lat p.* 699.

CARMON, ville de Perſe. *Cherchez* CAMATA.

CARMON ou CORMAN, petite ville d'Aſie. On la met dans l'Arabie Heureuſe, ſur le Golfe de Balſera, vis à vis de l'Iſle de Baharem. * Mati, *Dict. Géogr.*

CARMONE, étoit anciennement une grande ville des Turditains. Elle eſt maintenant fort déchue. On la trouve dans l'Andalouſie, province d'Eſpagne, ſur une colline, dont le pié eſt baigné par la riviére de Corbones, à ſix lieues de Séville, du côté du levant. * Mati, *Dict. Géogr.*

CARMONNE (Chriſtophle) Préſident au Parlement de Paris, s'éleva par ſon érudition & par ſa probité aux plus illuſtres charges de la Robe. Il étoit originaire du Bourbonnois, & commença à ſe faire connoître dans le Barreau, ſous la régne de Louis XI, qui l'honora d'une charge de Conſeiller dans le premier Parlement du Royaume. Charles VIII le pourvut de celle de ſon Procureur Général en 1498. Depuis, il fut ſucceſſivement Maître des Requêtes, premier Préſident du Parlement de Bourgogne, & enfin Préſident à Mortier dans celui de Paris. Louis XII l'éleva à cette derniére dignité, pour le récompenſer des ſervices qu'il lui avoit rendus en diverſes occaſions. Il mourut le dixiéme février de l'an 1507. * Blanchard, *Hiſt. des Préſid. à Mortier & des Maîtres des Requêtes.*

CARMONS ou CORMONS, bourg d'Italie, dans le Comté de Gorice, partie du Frioul, entre la ville de Palma Nova & celle de Gorice environ à deux lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *Dict. Géogr.*

CARNA, CARNÉ, CARNÉE ou CARDINEA, Déeſſe des anciens Romains, que l'on croyoit conſerver les parties internes de l'homme, & préſider à l'embonpoint du corps. On lui faiſoit un ſacrifice le premier de juin avec de la bouillie faite de farine de féves & de lard. Junius Brutus ayant chaſſé Tarquin *le Superbe* de Rome, lui fit des ſacrifices ſur le Mont-Coelius, le premier jour du quatriéme mois, qui fut nommé de ſon nom, mois de juin. Ovide, *au livre VI des Faſtes*, *v.* 101. dit en parlant de ce jour,

Prima dies tibi, Carna, datur, Dea cardinis hæc eſt, &c.
Numine clauſa aperis, claudis aperta ſuo.

Le même au vers 126 *& ſuiv.*

Tuque potens alis,
Jus pro concubitu noctro tibi Cardinis eſto;
Hinc pretium poſita virginitatis habe.

Cette Déeſſe écartoit encore, dit-on, les eſprits follets; qui tourmentoient les enfans au berceau. * Macrobe, *l.* 1. *des Saturn. ch.* 12. Coelius Rhodiginus, *ch.* 8.

CARNAIM, ville du païs de Galaad dans la Tribu de Manaſſé au delà du Jourdain. Elle eſt mémorable à cauſe de la victoire ſignalée, que Judas Machabée y remporta contre Timothée & les

les Arabes. Ce Général des Juifs força la ville & puis le temple, où s'étoient retirez ceux qui avoient pu échaper de la défaite par la fuite. S'en étant rendu le maître, il le brûla, fit paſſer au fil de l'epée les hommes qui ſe trouverent dans la vila, & emmena les femmes & les filles captives dans la Judée, l'an du monde 3572, avant JESUS-CHRIST 163. * *I. Machab. ch. 5. Voyez* CARIATHAIM.

CARNARIO (le Golfe de) *Cherchez* CARNÉRO.

CARNARVAN, en Latin *Arvonia*, ville capitale du Comté de Carnarvan, dans le North-Wales, fut bâtie par le Roi Edouard I, des ruines de l'ancienne *Segontium*, dans l'endroit où ſe décharge dans la mer, une riviere, qui a appellie encore *Sejont*, & qui marque que ce nom eſt derivé du mot *Segontium*. Cette vila étoit bien fortifiée & avoit un beau château, où naquit le premier Prince de Galles de la famille Angloiſe, qui fut enſuite Roi d'Angleterre ſous le nom d'*Edouard II*, & qui de Carnarvan fut appellé Edouard de Carnarvanſhire. C'étoit là où les Princes de Galles reçoient leur Chancellerie & leur Echaquer pour tout le North-Wales; ce qui ne contribua pas peu à l'accroiſſement de cette ville. Le Roi *Charles* I conſera en 1628, le titre de Comte de Carnarvan à *Robert Dormer*, qui ayant été tué à la bataille de Newbury en 1643, laiſſa ſon fils *Charles* Dormer, Comte de Carnarvan, qui vivoit encore en 1701. Cette ville eſt à 186 milles de Londres.

CARNARVANSHIRE, en Latin *Arvonienſis Comitatus*, Comté maritime du North-Wales en Angleterre, qui tire ſon nom de Carnarvan ſa vila capitale. Du côté du Nord il eſt ſéparé du Comté d'Angleſey par un bras de mer; la Mer d'Irlande le borne à l'occident; au midi, il eſt borné en partie par la mer, & en partie par la Comté de Méronneth; & à l'orient par le même Comté, & par celui de Denbigh. Il s'étend 40 milles Anglois depuis la pointe d'Ormeshead au nord, juſqu'à celle de Braichypur au ſud, & environ vint milles, depuis la rivière de Conway à l'orient juſques au Llenoy à l'occident. Il a dans cette étendue ſoixante-huit paroiſſes & cinq villes ou bourgs. Il étoit anciennement habité par les Ordovices & eſt maintenant dans le Diocéſe de Bangos. L'air y eſt piquant & pénétrant, le terroir n'eſt pas fort fertile, excepté ſur la côte occidentale, où eſt le meilleur. C'eſt l'endroit de tout le Comté le mieux défendu par la nature, à cauſe de ſes montagnes preſque inacceſſibles, parmi leſquelles Snowdon-Hill eſt la plus haute. La ſeula ville de Carnarvan a le privilége d'envoyer un Député au Parlement, outre un Chevalier du Comté.

CARNAVAL: c'eſt ainſi qu'on nomme le tems qui précéde le Carême ou le Mécredi des Cendres. Les Catholiques paſſent généralement ce tems-là en toute ſorte de plaiſirs & de réjouiſſances. De tous les Carnavals il n'y en a point de plus fameux que celui de Veniſe, qui s'ouvre ordinairement la ſeconde fête de Noël, à moins que les Chefs du Conſeil des *Dix* ne trouvent à propos d'en retarder l'ouverture. Par tout ailleurs le Carnaval ne commence qu'après la Fête des Rois. L'ouverture du Carnaval étant une fois faite à Veniſe, on ne voit par toute la ville & particuliérement ſur la place de ſaint Marc que des perſonnes maſquées des deux Sexes, qui ſolâtrent ou qui regardent les Danſeurs de corde, les Marionnettes & les Joueurs de Gibeciére qui s'y rendent en grand nombre. En même tems on dreſſe pluſieurs Théatres où l'on joue des Opéra & des Comédies. Ce qu'il y a de principal au Carnaval de Veniſe ſont les lieux où l'on joue à la baſſette. Il n'y a que les Nobles Vénitiens qui ayent la privilége d'y *tailler*; mais toute perſonne maſquée à la liberté d'y aller juſques ſur argent en *ponant*. On dit que la Nobleſſe gagne des ſommes toutes les années à ce jeu; & l'on compte à chaque Carnaval de Veniſe plus de 30000 Etrangers que la curioſité y amène, au nombre deſquels il y a ſouvent des Princes Souverains. Comme les Ambaſſadeurs Turcs avoient remarqué dans les diverſes Cours Chrétiennes toutes les extravagances qu'on fait pendant le Carnaval & qu'ils n'entendoient pas la Langue du Païs, ils crurent que les Chrétiens tombboient toutes les années dans une eſpéce de délire, dont ils guériſſoient lorſqu'on répandoit un peu de cendre ſur leurs têtes. Les Cours Proteſtantes commencérent auſſi vers la fin du XVII ſiécle de célébrer le Carnaval. Celui de Hanovre étoit célebre pendant la vie de l'Electeur *Erneſt-Auguſte*. Le mot de Carnaval vient de l'Italien *Carne*, viande, & d'*avallare* qui ſignifie deſcendre, parce que dans ce tems-là on approche du Carême ou l'uſage de la viande eſt défendu dans l'Egliſe Romaine. Il y en a qui appellent le Carnaval en Latin *Carnis-levamen* ou *Carnis privium*, & en Eſpagnol on déſigne le Carnaval par les mots *Carnes tollendas*. * Buſbequius, *in Epiſt. Turc.* Saint Odilon, *Vita & Republique de Veniſe, p. 341. Voyage de* Miſſon, *Lettre 17. Délices de l'Italie, partie 2. p. 231.* Du Cange, *Gloſſarium*. Ménage.

CARNAVAN, ville d'Angleterre. *Cherchez* CARNARVAN.

CARNE (Edouard) Miniſtre que Marie, Reine d'Angleterre envoya à la Cour de Rome, & que la Reine Elizabeth confirma enſuite dans la même fonction. Paul IV, ayant fait une réponſe fort dure au premier compliment que Carne lui fit au nom d'Elizabeth, elle le rappella. Mais le Pape lui défendit de ſortir de Rome. Comme on le ſoupçonna d'avoir brigué lui même cette défenſe du Pape, il n'eſt pas ſurprenant qu'il obéït ſans répugnance, d'autant plus qu'il étoit Catholique zélé & qu'il eſpéroit que l'Angleterre ne ſe ſouſtrairoit pas entiérement à l'obéïſſance du ſaint Siége. Il demeura donc à Rome ſans aucun caractére public, & y mourut en 1561. Il étoit très-bien intentionné pour ſa patrie & poſſédoit les grandes qualitez qui font un bon Miniſtre d'Etat. Il avoit, outre cela, une grande érudition & entendoit ſur tout à fond les loix de l'Empire. Charles-*Quint* le créa Chevalier en récompenſe de ſes mérites. Après Carne, la Cour d'Angleterre n'eut plus de Miniſtre ordinaire à celle de Rome juſques au régne de Jacques II, parce que tous les autres ſucceſſeurs d'Elizabeth étoient pour l'Egliſe Anglicane. * De Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, tome 2. p. 4. 5. 55.*

CARNE, ville de l'Arabie Heureuſe dans les Mintes, étoit dans le canton où eſt aujourd'hui Médine ou Médinat-Alnabi. C'eſt où le fameux faux Prophéte Mahomet a pris naiſſance. * *Rélat. de Turquie.*

CARNÉ, Déeſſe. *Cherchez* CARNA

CARNEADE, Philoſophe Academicien, natif de Cyréne en Lybie, aujourd'hui *Carvan*, dans le Royaume de Barca, fut Fondateur de la nouvelle ou troiſiéme Academie, & fut un des plus éloquens perſonnages de ſon tems. Il ne s'adonna pas beaucoup à la Phyſique; mais faiſant profeſſion de ſuivre la doctrine de Platon, il cultiva ſur tout la Morale à laquelle il s'attacha ſi ardemment, qu'il négligeoit toutes les autres choſes. Lorſqu'il étoit à table il oublioit ſouvent de manger, de ſorte qu'il fallut que Meſſile la ſervante le retirat de ce profond aſſoupiſſement. Il ſe purgeoit le cervau avec de l'ellebore, pour écrire, ſelon Aulu-Gelle, ou comme dit Valere-Maxime, pour diſputer contre Zénon. Ayant bû du Antipater à étoit fait donner du poiſon, il en prit auſſi & en mourut, à l'âge de 85 ans, la quatriéme année de la CLXII Olympiade, ſelon Diogéne Laërce, 129 ans avant Jeſus-Chriſt. Il y avoit eu en même tems une éclipſe de lune, comme le veut Apollodore, cité par le même Diogéne: cependant Ciceron qui parle ſouvent de Caroéade, comme de l'homme du monde le plus éloquent, lui donne 90 ans de vie; ce qui fait qu'il n'eſt pas aiſé de fixer l'année de ſa mort. Ce Philoſophe fut envoyé à Rome en ambaſſade avec Diogéne la *Stoicien*, & Critolaus Peripatéticien, ſous le ſecond conſulat du P. Cornelius Scipion Naſica, & de M. Claudius Marcellus, l'an 599 de Rome, & 155 avant Jeſus Chriſt. Ils étoient venus en qualité de Députez, pour la vila d'Athenes, qu'on avoit taxée à cinq cens talens, parce qu'elle avoit été cauſe du pillage de la ville d'Oropo: ce que nous apprenons de Pauſanias, d'Aulu-Gelle & de Ciceron. L'éloquence de Carneade étonna ſi fort le Senat Romain, que Caton *le Cenſeur* fut d'avis, après l'avoir oui, qu'on le renvoyât au plutôt, parce qu'il ébloüiſſoit tellement les eſprits, par la ſubtilité de ſes raiſons, qu'il étoit impoſſible en l'écoutant, de diſtinguer le vrai d'avec le faux. Au reſte, la Nouvelle Académie, dont ce Philoſophe eſt le Chef, différe de la Moyenne, en ce qu'avec Arcéſilaus ſon Fondateur, elle doute le vrai des choſes mêmes, au lieu que Carnéade avouoit qu'il y avoit du vrai & du faux en toutes choſes, mais que nous manquions d'un diſcernement aſſez fin pour ſeparer l'un de l'autre. Il enſeignoit encore, que les choſes ſenſibles & materielles étoient comme des ombres de la vérité, & ne nioit pas la probabilité, quoiqu'il ne voulût pas la ſuivre. * Diogéne Laërce, *dans ſa Vie, l. 4.* Aulu-Gelle, *l. 17. ch. 15.* Valére-Maxime, *l. 8. ch. 7. Exempl 5.* Ciceron, *l. 4 des Queſt. Academ & l. 1. de l'Orateur, &c.* Pline, *l. 7. ch. 30.* Elien, *Hiſt. Var. l. 3. ch. 17.* Plutarque, *contre Coloïs* Petau, *Exerc. mêlées, ch. 8.* Jonſius, *Hiſtor. Philoſ.* Voſſius, *des Sectes des Philoſophes, ch. 14. &c.*

CARNE'ADE, certain Poëte qui faiſoit des Elégies, mais froides & obſcures. Suidas qui a oublié de parler de ce Poëte, fait mention d'un troiſiéme Philoſophe du même nom, Diſciple d'Anaxagoras. * Voſſius, *de Poetis Gracis.*

CARNEAU (Etienne) Religieux Célestin, natif de Chartres, avoit exercé la profeſſion d'Avocat au Parlement de Paris, avant que de prendre l'habit de cet Ordre. Il s'eſt acquis quelque réputation par les Ouvrages qu'il a donnez au public, & particuliérement par ſes Poëſies Françoiſes & Latines. On remarque que Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, ayant fait faire la lecture de quelques-unes de ſes Poëſies, dans une de leurs aſſemblées, un des principaux de la Compagnie, dit, que la Pere Carneau étoit un de ceux, *quibus dedit ore rotundo, Muſa loqui*; & cet éloge fut approuvé de tous les Aſſiſtans. Il mourut l'an 1671, après avoir compoſé lui-même ſon épitaphe en François & en Latin, où il s'eſt peint en ces termes,

Cy gît, qui s'occupant & de vers & de proſe,
A pu quelque renom dans le monde aquérir:
Il aima les beaux Arts; mais ſur toute autre choſe,
Il médita le plus celui de bien mourir.

Qui jaces hic, multum ſcripſit proſaque metroque,
Atque latens ſparſit nomen in orbe ſuum.
Præclaras artes coluit, ſed firmius unam,
Illam præcipue qua bene obire docet.

* *Hiſtoire des Célestins, MS. in Bibliath. Pariſ.*

CARNE'É. *Voyez* CARNA.

CARNEIRO (Antoine) Portugais, né à Fronteira dans le Diocéſe d'Elvas, Chevalier & Procureur de l'Ordre de Calatrava, fut Threſorier de l'armée que le Roi d'Eſpagne Philippe II avoit en Flandre l'an 1586. C'eſt de lui qu'eſt la Rélation de cette guerre qui a pour titre, *Hiſtoria de las guerras de Flandres desde el anno 1559, haſta el de 1609, y la cauſa de la rebellion de dichos Eſtados*, Bruxelles 1625, *in folio.* * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CARNÉRO (le Golfe de) ou de Carnario, ou de Quarner, eſt une partie du Golfe de Venize, qui s'étend depuis la côte occidentale de l'Iſtrie, juſqu'à l'iſle de Groſſa, & aux côtes de Morlaquie. Ce Golfe renferme dans ſon ſein les grandes iſles de Cherſo, de Véglie, d'Arbe, d'Oſero, & un grand nombre de petites. On lui a donné le nom de Carnéro, qui ſignifie *Carnaſſier*, à cauſe des fréquens naufrages qu'on y a faits, & anciennement il prenoit ſon nom de la Liburnie dont il baignoit les côtes, ou de la ville de Fianona, qui eſt ſur les côtes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARNIA, petit païs de la Gréce dans l'Epire, entre la riviére d'Aſpri & le Golfe de Larta. Ses lieux principaux ſont Larta, Prévéza, Capo Figalo, Alcippo, Dragumeſtro. Les anciens Acarniens, Habitans de ce païs, furent eſtimez pour leur adreſſe, & pour leur politique; mais ils furent ſi volupteux, qu'ils donnérent lieu d'appeller les gens qui leur reſſemblent des *pourceaux d'Acarnanie*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARNIA, pays de Veniſe en Italie, eſt dans la partie ſeptentrionale du Frioul, aux confins de la Carinthie, au pié des Alpes Carniques. Il s'étend depuis les ſources du Tajamento, juſqu'au confluent de la Fella. On y diſtingue Tolmézo capitale, Pontéba Venoéta, & Gouridégnazo. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARNIEN, ſurnom d'Apollon, en l'honneur de qui l'on inſtitua des Fêtes appellées *Carnéennes*, pour eſpier la mort du Devin Carnus. Les Sacrificateurs d'Apollon *Carnien* gouvernérent pendant trente-cinq ans le Royaume des Sicyoniens dans le Péloponnéſe après le mort du Roi. Quant à ce qu'Euſébe, & après lui Syncelle, ont dit que la ſucceſſion des Rois des Sicyoniens étant finie, les Prêtres Carniens furent ſubſtituez en leur place, cela paroît fort ſuſpect. * *Voyez* là-deſſus Jean Marsham, *Can. Chron. ſæculi XIII.* Strabon, *l.* 9. Pauſanias, *l.* 3. Apollodore, *l.* 2. Euſébe, *Præpar. Evang. l.* 5. *ch.* 20. Greg. Giraldi.

CARNIOLE, province d'Allemagne avec titre de Duché, ſituée entre l'Iſtrie, le Frioul & la Carinthie, appartient à la Maiſon d'Autriche; & eſt une partie de l'ancienne Carnie ou pais des Carniens, qui comprend auſſi le Frioul. On la diviſe ordinairement en Haute Carniole, qu'on appelle *ſeche* où eſt Czarnicz; & en Baſſe Carniole, qui eſt aux environs de la riviere de Save. Les Allemands nomment ce pais *Krain*, dont la capitale eſt Laubach, avec Evêché. Ses autres villes les plus conſiderables, ſont Kraimbourg, Cillei Comé, Merſpurg, le Marquiſat de Vindes, &c. Les Habitans ſont partie Eſclavons & partie Allemands. * Cluvier, *Ital. Ant. l.* 1. & *l.* 3. *Intr. Geogr.* Ortelius, &c.

CARNION, Forteresſe dans le Samarie, dont Judas Machabée s'empara l'an du monde 3872 avant J. C. 163: cette peſte fut tragique par le maſſacre de vint-cinq mille hommes. * II. *Machab. ch.* 12. *v.* 16.

CARNOVAIS, *Carnovaca*, peuple d'Ecoſſe, dont Ptolomée fait mention, & dont le pais étoit la Cathnéſie, que l'on croit être le pais d'Ecoſſe que l'on nomme Cathneſa. C'eſt une province de l'Ecoſſe Septentrionale, qui s'étend le plus vers le détroit de Pichtland & vers les iſles Orcades au nord, où elle eſt bornée par l'Océan ſeptentrional au levant, & en partie au couchant, où elle a pour frontiére la province de Strathnavern, & au midi celle de Southerland. Il n'y a de lieux remarquables que la petite ville de Turſi & quelques châteaux; mais il y a un Evêque de Cathneſa ſuffragant de l'Archevêché de Saint-André, qui reſide à Dornoc dans le Southerland. Cette province étoit autrefois bien plus etendue, puiſque l'on comprenoit ſous ce nom celles d'Aiſinſhire, de Strathnavern & de Southerland. * Sanſon, *Voyage Hiſtorique de l'Europe.* Baudrand, *Dictionn. Geogr. Voyez* CAITHNESS.

CARNUS, nom d'un Devin qui étoit d'Acarnanie, & de qui Apollon eut le ſurnom de *Carnéen*. Pauſanias, *l.* 3. *Voyez* cy-devant CARNIEN. CARNUS eſt encore le nom d'une ville de la Pannonie Supérieure, maintenant village d'Autriche, nommé S. *Petronel*, ſelon Lazius.

CARO (Anne) Demoiſelle Eſpagnole, native de Séville, a compoſé des Comédies très-ingénieuſes, qui lui ont fait mériter d'avoir place dans la Bibliothéque des Auteurs Eſpagnols, que Nicolas Antonio a publiée depuis l'an 1672.

CARO (Annibal) natif de Cita-Nova en Iſtrie, Commandeur de l'Ordre de Malte, & excellent Poete & Orateur, vivoit dans le XVI ſiécle. Il quita ſon pais pour venir à Rome, où il fut d'abord Sécretaire de quelques Evêques, puis du Duc de Parme, & enfin du Cardinal Farnéſe. Ce fut par la protection de ce dernier qu'il trouva moyen d'entrer dans l'Ordre de Malte, & qu'il s'aquit tant de réputation par ſes Ouvrages, qui ſont une traduction de l'Eneïde de Virgile en vers Italiens, des Poëſies diverſes, des Diſcours d'éloquence; Traduction de deux Oraiſons de ſaint Grégoire de Nazianze, & d'un Sermon de ſaint Cyprien; des Lettres, une Comédie intitulée *Gli Straccioni*, & un Poeme à la louange de la Royale Maiſon de France. Il avoit compoſé par ordre du Cardinal Farnéſe, & Caſtelvetro s'aviſa d'en faire une critique; mais diverſes Académies d'Italie, & entre autres celles des *Humidi* de Rome, publiérent une Apologie pour Annibal Caro. Il mourut l'an 1566, à Rome, & fut enterré dans l'egliſe de ſaint Laurent *in Damaſo*, où l'on voit ſon tombeau. Caro a traduit le Virgile en vers Italiens d'une maniére delicate & fort heureuſe. Dom Lancelot témoigne que cette verſion eſt fort eſtimée, tant pour la pureté de ſon ſtile, que pour la fidélité & le choix de ſes expreſſions. Il y en a même qui ore aſſuré que le Traducteur étoit parvenu à la gloire de ſon Auteur, & que ſa Traduction pouvoit paſſer pour un original. D'autres ont auſſi traduit l'Enéïde en Italien, mais avec beaucoup moins de ſuccès, comme Hercule Vénni, Jean P. Vaſeo, Jean Fabrin. Ses autres Poëſies en Langue vulgaire ont été recueillies & imprimées enſemble à Veniſe l'an 1584, & depuis encore ailleurs. On eſtime beaucoup ſes Sonnets, dont le plus beau, eſt celui qui a pour titre *la Belle mauſolée*, & qui a été imité depuis par pluſieurs Poëtes François. On peut dire que la qualité dominante de toutes ſes Poëſies eſt la gentilleſſe qui lemble en être le caractére. * Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter. &c. Nouvelle Méthode de la Langue Ital.* 3. *part. p.* 117. *de Port Royal.* Gilles Ménage, *Diſſert. ſur les Sonnets pour la Belle mauſolée à la fin des Oeuvres de l'Edit. en quarto, p.* 107. 108. *& ſuiv. Voyez* ſur tout Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes, tome* 8 *p.* 292: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 657. *n.* 1308. de l'édit. d'Amſterdam 1725.

CARO (Rodriguez) Eſpagnol, Grand Vicaire de Dom Gaſpar de Borgia, Cardinal, Archevêque de Séville, né à Utréra dans le même diocéſe, a vécu vers l'an 1625. Il a fait imprimer ce que nous avons de la fauſſe Chronique de Flavius Dexter, avec celle de Maxime & de Braulio, &c. *Antigüedades de Sevilla*; *Relacion de las inſcripciones d'Utrera, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.*

CAROBERT ou CHARLES ROBERT, que les Hongrois nomment ſimplement CHARLES, II. de ce nom, Roi de Hongrie, étoit fils de CHARLES I. ſurnommé *Martel*, fils de CHARLES, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. Martel hérita de la Hongrie, à cauſe de *Marie* ſa mére, fille du Roi *Etienne* V, ſœur & héritiére de *Ladiſlas* IV, tous deux Rois de Hongrie. Ce Prince mourut avant Charles *le Boiteux* ſon pére, & laiſſa le fils dont nous parlons. Robert frére de ce Charles *Martel*, émut une grande diſpute, qui conſiſtoit à ſavoir, lequel étoit préferable pour la ſucceſſion, ou du fils de l'aîné, ou de l'oncle; & ſi le fils repréſentoit le pére, pour ſuccéder à ſon ayeul. Les plus célébres Juriſconſultes de ce tems la décidérent en faveur de Carobert; & le Pape Boniface VIII l'admit à prêter hommage, & lui donna l'inveſtiture, quoi qu'il ne fût encore qu'un enfant. Les Hongrois, qui avoient élu André, dit *le Venitien*, pour leur Roi, aprés la mort d'Etienne, ne voulurent pas le reconnoître. Il monta pourtant ſur le thrône, fut couronné par le Légat du Pape Clément V, & gagna une célébre victoire en 1312, ſur Matthieu, Palatin de Tranſilvanie, Chef des Rebelles, depuis laquelle ſes Sujets furent très-ſoumis. Auſſi ſa domination fut ſi douce & ſi glorieuſe, qu'ils convenoient de n'avoir jamais eu un Prince plus débonnaire en tems de paix, ni plus courageux en tems de guerre. Aprés avoir joint à ſes Etats la Dalmatie, la Croatie, la Servie, la Lodomerie, la Ruſſie, le Coreaune, la Bulgarie, & le Boſnie, il mourut à Belgrade le 16 juillet de l'an 1342, âgé de plus de 50 ans, & fut enterré à Albe Royale, dans le tombeau des Rois de Hongrie. Carobert épouſa 1. *Marie* de Boſnie, fille de *Caſimir*, Duc de Cujavie, morte ſans enfans à Témiſwar, le 23 decembre de l'an 1323: 2. en 1318, *Béatrix* de Luxembourg, fille ainée de l'Empereur *Henri* VII, & de *Marguerite* de Brabant; & aprés ſa mort, qui arriva ſur la fin de la même année, il ſe remaria en 1320, avec *Elizabeth* de Pologne, ſœur de *Caſimir* III, dit *le Grand*, & de *Ladiſlas* III, dit *Loſtic*, Rois de Pologne, de laquelle il eut 1. *Charles* & *Ladiſlas*, morts jeunes; 2. LOUIS, Roi de Hongrie; 4. ANDRÉ, Roi de Naples & de Sicile; & 5. ETIENNE, Duc d'Eſclavonie. * Bonfinius, *l.* 16. 9. *des.* 2. Thuroſius, *ch.* 90. *Chronique de Hongrie, partie* 2. *ch.* 99. Crommer. Sommonz. Le P. Anſelme, &c.

CAROCHA, eſt le nom que les Eſpagnols & les Portugais donnent à une eſpéce de mitre faite de papier & de carton, qui a la forme en pointe, ſur laquelle on dépeint des flammes de feu & des figures de démons, & que l'on met ſur la tête de ceux qui ont été condamnez à mort au Tribunal de l'Inquiſition. Ces ſortes de Criminels ſont d'ordinaire des blaſphémateurs du ſaint nom de Dieu, des Magiciens, ceux qui ont dogmatiſé ſur les points de la Foi, ceux qui ſont convaincus de polygamie, &c. * *Voyez* Limborch, *Hiſtor. Inquiſition. l.* 4. *ch.* 41. où l'on voit une figure de Carocha. Le petit habit dans lequel on brûle ces criminels s'appelle *Samarra*. * *Voyez la petite Hiſtoire de l'Inquiſition de Goa*, imprimée à Paris en 1686.

CAROLATH. *Voyez* CARLATH.

CAROLEI, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, entre Colence & Amantée, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. On prend Caroleï pour l'ancienne *Lao* ou *Ixias* petite ville des Brutiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAROLI (Pierre) étoit natif de *Rôsy en Brie*, dans l'Evêché de Meaux. Il étoit Docteur en Théologie dans la Faculté de Paris, & Prieur de Sorbonne. Il parut à Genéve en qualité de Catholique Romain dans la diſpute de F. *Jaques Bernard*; aprés laquelle il embraſſa la Réformation. L'Egliſe de Neuchâtel ayant eu beſoin de Miniſtre, on l'y appella; & s'y étant rendu il s'y maria, *Jean* le Comte ayant béni ſon mariage. Peu de tems aprés il fut appellé à Lauzanne; il y étoit en 1536, dans le tems de la diſpute publique, & fit tête à un Médecin nommé *Claude Blancherofe*, qui établiſoit trois Monarchies, celle du *Pére* ſous la Loi de la nature, celle du *Fils* ſous l'Evangile, & celle du S. *Eſprit* ſous la Loi de la grace, qui eſtoit, *diſoit-il*, commencer d'être annoncée. Caroli ayant demeuré ſept ou huit mois Paſteur à Lauzanne abandonna & ſon troupeau & la femme, pour rentrer dans le ſein de l'Egliſe Romaine. Il accuſa *Farel*, *Calvin* & *Viret*, d'Arianiſme & de quelques héréſies. Ces Miniſtres demanderent juſtice contre lui. La choſe fut portée devant le Synode à Lauzanne, enſuite devant celui de Berne où Caroli fut condamné. Les trois Réformateurs prièrent LL. EE. d'arrêter Caroli, & de le contraindre à leur faire réparation. Le Conſeil de Berne renvoya cette affaire au Conſiſtoire parce qu'elle étoit eccléſiaſtique. Caroli n'ayant pas voulu ſe ſoumettre à la déciſion du Conſiſtoire, l'affaire fut encore portée devant le Conſeil; alors Caroli craignant la ſentence ſe retira ſecrettement en France où il abjura entre les mains du Cardinal de *Tournon*. Il fut appellé à Metz pour ramener dans le ſein de l'Egliſe Romaine ceux qui en étoient ſortis par les inſtructions de Farel. Enfin dans ce voyage à Rome pour ſolliciter un Bénéfice, il mourut miſérablement dans un Hopital. Béze l'accuſe d'avoir été fort voluptueux, & d'en avoir porté des marques honteuſes. * Ruchat, *Hiſt de la Réform. &c. tome* 5. *p.* 654. *tome* 6. *p.* 54. *&* 352. Beze, *Hiſt. Eccl. tome* 3. *p.* 435.

CAROLI (Philippe) étoit célébre à cauſe de ſon érudition & de ſon ſavoir dans la Critique & dans la Philologie. Il étoit natif de Neubourg dans le Palatinat & fut Profeſſeur en Rhétorique dans l'Univerſité d'Altdorff; il fut 13 ans dans ce poſte. Dans la ſuite il fit profeſſion de la Religion Romaine & mourut en 1639. Il aeoit la coutume de ne jamais chanter à l'Egliſe, mais il liſoit pendant le chant, *Sénéque*, *Juſte Lipſe*, ou quelque autre Auteur. On a de lui divers Ouvrages, comme, *Variæ Lectiones*; *Novarum Lectionum prodromus*; *Animadverſiones in Gellium & Curtium*; *Oratio de Criticis*; *Antiquitates Romanæ Eccleſiaſticæ, civiles, militares & œconomicæ*; *Triga Solœciſmorum politicorum, &c.* * Witte, *in Diario.* Omeiſius, *Gloria Academ. Altdorf, p.* 172.

CAROLINE, ou la Floride Françoiſe. Ce païs, le plus méridional que les Anglois poſſédent dans le continent de l'Amérique ſeptentrionale, étoit autrefois partie de la Floride, dont le nom eſt demeuré à la preſqu'Iſle que poſſédent les Eſpagnols, & au païs qui en eſt à l'oueſt & que traverſe le fleuve de *Miſſiſipi*, dont le nom a été donné à la Floride même. *Jean Ponce* de Leon découvrit la Floride en 1612, mais il ne put s'y maintenir, parce que les

les Habitans l'empêchérent d'y établir une Colonie, & chaſſérent ceux qu'il y voulut laiſſer. Dix ou douze ans après, les Eſpagnols y envoyérent de nouveau pour enlever des Habitans & les faire travailler à leurs mines. Enfin Ferdinand *Soto*, y aborda le Dimanche des Rameaux ou de Pâques-fleuries en 1538, & nomma ce pais la Floride pour cette raiſon. Il n'y fit point non plus d'établiſſement, & rods long-tems dans le païs pour y chercher des mines qu'il s'étoit attendu d'y trouver. Son eſpérance ayant été trompée, il s'abandonna au chagrin & mourut. Ses gens jettérent ſon corps dans une riviére, de crainte qu'il ne fût trouvé & traité ignominieuſement pas les Sauvages qui haiſſoient Soto à cauſe de ſa cruauté. Enſuite ils s'en retournérent en Eſpagne en 1543, au nombre de 300 hommes, & de 30 chevaux. C'étoit la reſte de 900 fantaſſins & de trois cens cinquante Cavaliers qui étoient deſcendus dans ce pais. Six ans après leur retour, quelques Bénédictins Eſpagnols y allérent pour tâcher d'adoucir l'humeur farouche des Sauvages, mais ceux-ci les écorchérent tout vifs & pendirent leurs peaux à la porte de leurs cabanes. En 1562, ſous le régne de Charles IX, Roi de France, François *Ribaud* y aborda, y bâtit la Fort de la Caroline ſur la riviére de *May*, & fit alliance avec les Sauvages de ces quartiers. Rempli d'eſpérance pour ce nouvel établiſſement, il retourna en Europe, où malheureuſement les Guerres Civiles qui agitoient alors la France ne permirent pas à la Cour de lui accorder les ſecours qu'il demandoit. Cela différa ſon retour. Sa Colonie s'impatienta de l'attendre, & tardant trop d'avoir de ſes nouvelles, ceux qu'il avoit laiſſez à la Caroline ſe revoltérent, briérent un navire comme ils purent, & aimérent mieux s'expoſer aux riſques de la mer que de demeurer dans un pais où ils ſe croyoient abandonnez. Leur navigation fut très fâcheuſe, & les vivres venant à leur manquer, ils ſouffrirent une ſi cruelle famine qu'ils furent obligez de tirer au ſort pour ſavoir celui qui ſeroit mangé le premier. Le ſort tomba ſur celui qui avoit été le plus ardent à exciter le ſoulévement.

En 1564, *René Laudonniére* alla dans la Floride Françoiſe & rétablit le Fort de la Caroline; mais les Caſtillans jaloux de ce que les François s'établiſſoient ſi près de la Nouvelle Eſpagne, vinrent ſurprendre & les mirent en fuite. Laudonniére ſe ſauva avec peine, mais l'infortuné Ribaud qui étoit retourné dans la Floride fut pris & écorché tout vif par les Sauvages, & tous ſes gens furent pendus. Cette action barbare anima le zéle de Dominique de Gourgues, du Mont-de-Marſan en Gaſcogne, qui reſolu d'en urer raiſon, arma un vaiſſeau à ſes dépens, & paſſa en 1567 dans la Floride Françoiſe, accompagné de 150 Soldats & de ſix Matelots. Aidé par les Naturels du pais chez qui l'inimitié des Eſpagnols lui tenoit lieu d'un grand merite, il ſaiſit le Fort de la Caroline & deux autres Forts que les Eſpagnols avoient conſtruits & dont il prit les garniſons qu'il fit pendre aux mêmes arbres où les François avoient été attachez. Gourgues ayant exécuté cette vengeance, revint dans ſa patrie où les Eſpagnols avec qui on étoit alors en paix le pourſuivirent chaudement & il eut bien de la peine à éviter ſa perte qu'ils demandoient avec inſtance pour ſatisfaction des maux qu'il leur avoit faits. Les Eſpagnols ſe remirent enſuite en poſſeſſion de ce pais qu'ils conſervérent juſqu'en 1663, qu'ils s'en virent dépouillez par les Anglois, qui les obligérent peu à peu de leur abandonner les côtes juſqu'au deſſous de la riviére de May.

La même année Charles II, Roi d'Angleterre, l'accorda en propriété à *Edouard*, Comte de Clarendon, *George* Duc d'Albemarle, *Guillaume* Comte de *Craven*, *Jean* Lord Berkley, *Antoine* Lord Aſhley depuis Comte de Schaffsburi, *George* Carteret & *Jean* Colleton Chevaliers Baronnets, pour la tenir en hommage de la Couronne d'Angleterre. Les lettres patentes de cette Donation portent que dans la Caroline on ſuivra les Loix d'Angleterre: elles permettent ſeulement aux propriétaires d'y en ajoûter quelques-unes du conſentement des Habitans pour le meilleur gouvernement de la Province. Cette aquiſition de la Caroline s'étant faite ſous le régne de Charles, a rendu vraiſemblable l'opinion de ceux qui ont cru que ce nom lui venoit de ce Monarque; mais il eſt plus sûr de dire qu'il lui vient de Charles IX, Roi de France ſous les auſpices duquel le Fort de Caroline fut bâti.

Ces divers propriétaires Anglois, dont on vient de parler, donnérent leurs noms à diverſes contrées & riviéres de cette Province qu'ils ſubdiviſérent en pluſieurs autres. La plus ſeptentrionale s'appelle *Albemarle* & s'étend vers le ſud juſqu'au Golfe de même nom dans lequel ſe déchargent les riviéres de *Waimot*, de *Natoowas* & de *Norataske*. Au ſud-oueſt eſt la contrée de *Clarendon*. En ſuivant la côte on trouve la ville de *Charles-Town* qui eſt la place la plus conſidérable de tout le païs; enſuite les contrées de *Craven*, de *Berkley* & de *Colleton*: cette derniére eſt la plus méridionale. Les deux principales Colonies ſont dans la contrée d'Albemarle & ſur la riviére d'Aſhley: la premiére fut établie en 1670, & la ſeconde dix ans après. Les autres ſont peu conſidérables & demanderoient qu'on y envoyât du monde pour défricher ces terres qui ont beaucoup de diſpoſition à être très-fertiles.

Le Terroir en eſt généralement bon & abonde en blez, en pâturages, en racines, en légumes; il y a d'excellens fruits; les vignes y réuſſiſſent merveilleuſement bien. On y a une grande abondance de meuriers pour nourrir des vers à ſoye. Il y a abondance de bêtes ſauvages & domeſtiques, & du gibier de toutes ſortes. L'air y eſt fort tempéré par rapport à la ſituation méridionale. A peine trouve-t'on un pais plus heureuſement ſitué pour la commodité du commerce & de la navigation à cauſe d'un grand nombre de riviéres navigables. On ne ſauroit ſe placer en aucun lieu où l'on ſoit éloigné, plus de ſix milles Anglois, de quelque riviére; & la pluſpart peuvent ſervir au tranſport des marchandiſes. Pour remédier au manque d'Habitans, on y envoye d'Angleterre beaucoup de Criminels dans les actions ne méritent pas le dernier ſupplice. De plus ſi un homme eſt arrêté pour vol, & qu'il puiſſe donner les moyens d'arrêter cinq de ſes complices, la peine de mort eſt commuée en celle de la déportation, & on l'envoye à la Caroline, où il eſt employé à defricher les terres. Cependant malgré tous ces ſoins, la contrée de *Cartaret* qui ſeroit la plus fertile & la plus agréable, n'eſt point encore peuplée. Les Naturels du pais ne ſont point des peuples ſi ſauvages que ceux de quelques autres pais de l'Amérique. Ils ſont naturellement blancs; mais ils ſe peignent la peau; ce qui la rend jaune & olivâtre. Ils ſont d'ailleurs vigoureux & bien proportionnez. Ils ſont ordinairement nuds, excepté qu'ils portent une peau de cerf, qui tombant juſqu'à moitié de la cuiſſe, couvre ce que la bienſéance ne permet pas de montrer. Ils ſe peignent le corps de pluſieurs couleurs qu'ils ſont pénétrer de telle ſorte dans la peau, qu'avec le tems on ne peut plus les effacer. Ils ont la chevelure noire & longue qui leur tombe ſur les épaules, mais qu'ils ſavent treiller peoprement pour la nouer autour de la tête quand il leur plaît. Au reſte ces peuples ſont ſourbes, hardis, & trompeurs. Ceux d'entre eux qui habitent vers les montagnes, ſe coupent les cheveux du côté droit & laiſſent croître les autres. Ils ſont tous ſi jaloux de leur chevelure que pour rien au monde, ils ne voudroient pas la perdre, c'eſt une honte que de l'avoir perdue. De là vient ſans doute que, lorſqu'ils combattent leurs ennemis, ils ſe paquent de leur enlever la chevelure; ce qui eſt entre eux la plus grande marque de bravoure. Ceux d'entre ces peuples qui ſont Sujets, ou voiſins des Européens, commencent depuis peu à s'habiller plus honnêtement. Ils aiment ſur tout les étoffes bigarées, & ils ajoûtent enſemble pluſieurs piéces de différentes couleurs, cela leur paroît auſſi magnifique qu'à nous tout l'appareil des modes nouvelles: tant il eſt vrai que la plupart de ce qu'on appelle agrémens, eſt fondé ſur la bizarrerie de l'opinion. Leurs armes ſont l'arc & la fléche. Ils font les cordes de leurs arcs de boyaux de cerf, & rien n'eſt mieux peint que ces arcs. Au lieu de fer, ils employent des dents de poiſſons ou des pointes de bois aigues. Ils dreſſent leurs enfans à la courſe & à tirer de l'arc dès la plus tendre jeuneſſe; pour eux, ils s'occupent ſans ceſſe à la chaſſe & à la pêche.

Ils ont entre eux des Chefs qui commandent dans chaque Canton & qu'ils eppellent *Paraouſtis*. Ces Chefs ſe font entre eux des guerres continuelles & ils n'épargnent pas leurs ennemis lorſqu'ils les ont vaincus. Car après les avoir aſſommez, ils leur enlévent la peau de la tête & le chevelure, ce qui eſt, comme on vient de dire la marque de leur victoire & le trophée des Guerriers. Il arrive aſſez ſouvent qu'ils épargnent les femmes & les enfans des vaincus, les nourriſſent, & les élevant à leur manére. Revenus de cette guerre ils raſſemblent le Canton victorieux & font des feſtins à leur mode, pendant trois jours & trois nuits qu'ils paſſent à ſe divertir, à boire, à manger, à danſer, & à chanter. Après cela ils remettent ces chevelures à de vieilles Mégéres qu'ils honorent fort, leſquelles les reçoivent en dançant & en chantant des chanſons à l'honneur du Soleil qu'ils regardent comme l'auteur de leurs victoires, de leurs biens, & de leur félicité. Ils adorent le Soleil & la Lune & reſpectent beaucoup leurs Prêtres. Ils leur font entiérement ſoumis, parce qu'ils les tiennent pour de grands Devins & pour des gens inſpirez qui connoiſſent l'avenir. Ces peuples ſont ſujets au mal de Naples & ſont fort adonnez aux femmes, qu'ils appellent enfans du Soleil. Chacun à la tienne & le *Paraouſti* a la permiſſion d'en avoir trois ou quatre: cependant celle qui a épouſée la premiére eſt toûjours la plus honorée, & conſerve un degré de ſupériorité ſur les autres. Ses enfans ſont les héritiers & les ſucceſſeurs du *Paraouſti*. Les femmes ont ſoin du ménage & des enfans, & elles n'ont point de commerce charnel avec leurs maris, du moment qu'elles ſont enceintes juſqu'à ce qu'elles ſoient accouchées. L'état de groſſeſſe ſemble même emporter une idée d'impureté légale dans l'eſprit de ces peuples, dont le ſcrupule va juſqu'à ne point manger de ce qu'elles ont touché. On dit que les hommes ſont enclins à l'abominable péché qui attira autrefois le feu du ciel; mais ce qui eſt à remarquer, ils ont un ſi grand mépris pour les garçons qui ont eu la complaiſance de ſe prêter à cette infamie, qu'ils les chaſſent de la ſociété des hommes, & les envoyent comme des effeminez à celle des femmes, les réduiſant aux occupations qui ne conviennent qu'au ſexe féminin. C'eſt peut-être ce qui a donné lieu de dire que les Hermaphrodites ſont communs en ce pais-là, & certainement ces ſortes de débauchez ſont Hermaphrodites en un ſens. Ce ſont eux qui ſont chargez des fonctions ſerviles, & on les employe à porter les munitions de bouche & les proviſions de guerre. On les diſtingue par la couleur des plumes qu'ils ſe mettent ſur la tête, chaque ſexe les mépriſant trop pour les avouer, & les recevoir. Ces Américains font du pain avec des racines. Ils ont de la farine de mets; mais ils mangent quelque fois leur bled rôti, & quand ils veulent le garder pour la proviſion, ils le gardent toûjours rôti. Ils le font auſſi bouillir pour en tirer la ſubſtance & ils s'en ſervent pour breuvage. En quelques endroits ils ſe nourriſſent beaucoup de poiſſons, bien que généralement ils vivent de chaſſe; outre qu'ils ont quantité de miel & de bons fruits, ſur tout vers les Monts d'*Apalatchez*. Lorſqu'ils vont à la guerre, la *Paraouſti* marche à leur tête, tenant d'une main l'arc & de l'autre la dard, le carquois ſur l'épaule & un javelot dans les treſſes des cheveux avec une couronne de grandes plumes de pluſieurs couleurs, dont ils trempent le bout dans du miel ou dans quelque autre compoſition pour les faire mieux tenir. Après cela les Guerriers ſuivent, portant leurs fléches dans les cheveux, ou la carquois ſur l'épaule. A l'approche de leurs ennemis ils jettent des cris effroyables. Cependant ils n'entreprennent rien ſans un conſeil général, qui s'aſſemble tous les mois. L'aſſemblée ſe tient en forme de croiſſant autour du *Paraouſti*, qui eſt au milieu ſur une eſpece de ſiége plus élevé que les autres & fait de pluſieurs piéces de bois arrondies. Tous les Guerriers & les Conſeillers, qui ſont les Anciens du Canton, viennent avec beaucoup de reſpect ſaluer le Chef en commençant par la plus ancien des vieillards, qui éleve ſes mains ſur le tête avec de grands cris. Le reſte des Aſſiſtans fait la même cérémonie en répondant ſur la même ton. Enſuite chacun prend ſa place. Lorſqu'il s'agit d'une affaire très importante, le *Paraouſti* fait appeller les *Jaounas* & les Anciens afin que chacun dife ſon avis. Les *Jaounas* ſont les Prêtres du pais & ont grande ſo-

fluen-

fluence ſur les délibérations & beaucoup d'autorité ſur l'eſprit de ces Guerriers. Le réſultat de ces avis eſt comme la réſolution du Conſeil d'Etat. La délibération étant achevée, les vieilles femmes apportent un breuvage fort, qui eſt le ſuc de quelques herbes qui ſont infuſées & éprouvées. Ce breuvage qui dégoûteroit un Européen par l'idée ſeule des femmes qui l'ont apprêté, n'a rien de déſagréable pour ces Sauvages, & même à cette idée près, lors qu'il a été infuſé & bouilli, il eſt clair & ne déplait ni au goût, ni à la vue. Une eſpéce d'Echanſon la préſente au *Paraouſti* en élevant ſes mains ſur ſa tête: celui-ci boit le premier dans la coupe, après quoi la troupe guerriére & les Vieillards boivent à leur tour. Ils font un ſi grand cas de cette boiſſon qu'ils n'en accordent l'uſage qu'aux Guerriers & à ceux qui ont fait des exploits militaires. Eux ſeuls ſont jugez dignes d'en boire. Elle fait leur nourriture ordinaire & les anime extrêmement. On s'en ſert même à cauſe de la violence; & pour éprouver ceux que l'on deſtine à la guerre, on leur en fait boire une certaine quantité. Si leur tempérament ne réſiſte pas à la force de cette liqueur, on les juge inhabiles aux grandes fatigues que demande la profeſſion des armes, & on ne ſe ſert point à eux pour les affaires importantes; car chez ce peuple on juge de l'eſprit par le corps. Ils diſent que cette boiſſon leur eſt fort utile à la guerre où il faut jeûner quelquefois deux ou trois jours & alors ce breuvage corroborant les ſoutient. Ils ſement la Maïs deux fois l'année, au mois de Mars & de Juillet, de ſorte qu'ils font la recolte trois mois après, & la terre ſe repoſe les autres cinq mois de l'année, c'eſt à dire, depuis Octobre juſqu'en Février inclusivement. Pendant ce tems-là ils ne fument point la terre; mais tout l'engrais qu'ils y font c'eſt d'y brûler les herbes; & les cendres y répandant leurs ſels en ranment le fécondité. Ils remuent la terre avec de certaines piéces de bois pointues, & jettent tout à la fois dans les ouvertures qu'ils font en bêchant deux ou trois grains de Maïs. Au tems des ſemailles, les Chefs ordonnent aux Vieillards d'aſſembler les peuples pour labourer. On prépare alors de quoi boire pour s'animer au travail & pour ſe réjoüir durant cette cérémonie, ce qui ſe pratique auſſi au tems des moiſſons. Les *Paraouſtis* font partager à chacun ſelon ſon rang une portion de ce Maïs qui eſt recueilli en commun. Ils ne ſement que pour leur proviſion de quatre ou cinq mois ſans ſonger plus loin, & ils ſe moquent de nous de ce que nous prenons tant de ſoins pour l'avenir. L'inquiétude que nous nous donnons pour prévenir des beſoins encore éloignez & l'ardeur avec laquelle nous amaſſons des richeſſes, leur paroiſſent une folie. Lorſqu'ils ſont malades, ils ne ſe ſont pas ouvrir la veine comme nous faiſons en Europe. Ils appellent leurs *Jaounas* qui ſont en même tems leurs Prêtres & leurs Medecins. Ceux-ci ſuccent l'endroit du corps qui ſait le plus de mal au malade; quelquefois ils ſuccent avec la bouche, quelquefois auſſi avec un chalumeau, après avoir fait une legére inciſion près de quelque veine. Avant la cérémonie, la *Jaouna* prononce quelques paroles de même qu'après l'opération. Que le malade meure ou guériſſe, le *Jaouna* ne perd rien de ſa gravité qui fait une partie de ſon art, où les Sauvages de l'eſtime & de la confiance qu'ils ont pour ces gens-là. Les *Jaounas* procurent le vomiſſement à leurs malades par une poudre qu'ils font de coquillages calcinez. Il n'y a que les naturels du pais qui puiſſent réſiſter à la violence de ce remède & un Européen en créveroit à coup ſûr. Ils baignent auſſi leurs malades & quand il n'y a plus de remède, ni d'eſpérance, ils les expoſent au Soleil levant à la porte de leurs cabanes, priant & conjurant le Soleil de les guérir. Dans toutes les maladies, l'ordre des remédes eſt toûjours le même. Ils commencent d'abord par ſucer la partie affligée, enſuite ils ont recours aux inciſions, ils continuent par le comuf, par le bain, & auſſi de ſuite juſqu'à ce qu'ils ayent détruit la maladie, ou le malade. Ces *Jaounas* ſont vêtus de longues robes faites de diverſes peaux coupées en bandes inégales. Ces robes ſont attachées avec des ceintures de peau de cerf, auxquelles ils attachent des ſachets pleins d'herbes qu'ils portent toujours avec eux. Sur la robe ils portent en guiſe de manteau le peau de quelque bête ſauvage. Ils vont les piez & les brads nuds, & portent ſur la tête un bonnet de peau qui finit en pointe. Les femmes ſont grandes, fortes, & de couleur olivâtre comme les hommes. Elles ont auſſi les bras, les jambes & le corps peints de pluſieurs couleurs que ne ſauroient s'effacer, parce qu'elles ſont imbibées dans les chairs, par le moyen des piquures, ſi bien qu'elles y reſtent toûjours. Cette couleur olivâtre eſt un effet de l'art; & outre la beauté qu'ils s'y figurent, les ſues dont ils ſe frottent, leur endurciſſent le peau contre les injures de l'air. Ces femmes vont nues, excepté quelques parties du corps qu'elles cachent par une eſpéce de tablier qui va depuis la ceinture juſqu'aux genoux. Elles ſont fort agiles & paſſent à la nage les plus grandes riviéres même, en tenant leurs enfans d'un bras. Elles grimpent avec une pareille agilité ſur les hauts arbres du païs. * *Etat de la Grande Bretagne, ſous George* II, *tome* 3. *p.* 277. *ép. du ſupplément. Voyez* FLORIDE.

CAROLINS, nom de quatre livres, que Charlemagne fit faire en 790, contre le ſecond Concile de Nicée, & qu'il fit publier par ſon autorité & ſous ſon nom, d'où ils ont été appellez *Carolins*. L'Egliſe Gallicane toléroit alors les images, ſans en permettre le culte, de peur qu'il ne dégénérât en ſuperſtition, dans un tems où le Paganiſme ſubſiſtoit encore en quelques endroits. On honoroit cependant en France les croix & les vaſes ſacrez; mais on ne rendoit aucun culte aux images; quoi que l'on ne fît aucune difficulté d'en avoir. En quoi la France tenoit le milieu entre les Iconoclaſtes qui briſoient les images, & ne permettoient pas que l'on en eût, & les Catholiques d'Orient adverſaires des Iconoclaſtes, qui leur rendoient un culte extérieur fort ſolemnel. Les livres Carolins furent portez à Rome & préſentez au Pape Adrien I, par Engilbert Abbé de Saint-Riquier envoyé du Roi Charles. Le Pape qui ſoutenoit le Concile de Nicée, les ayant reçus, crut être obligé d'y répondre, par un Ecrit adreſſé à l'Empereur Charlemagne même; mais cette lettre d'Adrien ne fit pas changer de ſentiment ni de pratique à l'Egliſe de France; car au Concile de Francfort tenu l'an 794, on rejeta le ſentiment des Grecs, & on continua l'adoration & le culte des images, auſſi bien que dans le Concile de Paris tenu en 824, parce qu'on s'imaginoit que les Grecs leur rendoient le même culte qu'à Dieu. Les livres Carolins ont été donnez au public en 1549, ſur un ancien manuſcrit, par M. du Tillet Evêque de Meaux, qui ſe cacha ſous le nom d'*Elie Phili*; & le Concile de Paris en l'an 1596, par Pierre Pithou. Quelques uns ont douté de l'antiquité & de la vérité de ces livres. Il y en a qui les ont attribuez à Angultram Evêque de Metz, d'autres à Alcuin, & quelques uns les ont cru ſuppoſez; mais quoiqu'on ne ſache pas qui les a compoſez, on ne peut douter qu'ils n'ayent été faits du tems de Charlemagne & par ſes ordre. La réponſe du Pape Adrien, & les Conciles de Francfort & de Paris, établiſſent d'une maniere convainquante, ce qu'on vient d'en dire. Hincmar les a citez, & on en trouve d'anciens manuſcrits. * Préface des livres Carolins dans la derniere édition. M. Du Pin, *Biblioth des Aut. Eccl. du VIII ſiécle*.

CAROLSTADE (André Roſolphe) autrement nommé *Badenſien*, prit le nom de Caroliſtade, parce qu'il étoit né à *Carlſtadt* en Franconie. Il commença ſes études dans ſa patrie & vint enſuite les paſſ étrangers. Il fit un long ſéjour à Rome où il étudia la Théologie. Il paſſa depuis à Wittenberg, à peu près dans le tems de l'établiſſement de cette Univerſité. Il y fut fait d'abord Chanoine de l'Egliſe du Château & Archidiacre de celle de la ville. En 1502, il fut creé Docteur & Profeſſeur en Théologie. En 1512, il conféra le degré de Docteur en Théologie à *Luther*, & fut en 1517, un des premiers qui adoperent les ſentimens. Peu de tems après il entra en diſpute avec *Eckius*, & en 1519 il diſputa avec lui à Leipſic en preſence de Luther & de Melanchthon. Luther en 1521, s'étant retiré dans le Château de *Wartenbourg*, Caroliſtade ſe maria & commença à enlever les images des Egliſes & à abolir la confeſſion auriculaire. Luther de retour à Wittenberg en 1522, approuva pluſieurs démarches de Caroliſtade, comme l'abolition des Meſſes privées &c. mais il condamna pluſieurs autres articles. Caroliſtade alla encore plus loin, il ſe retira dans un village, blâma tous les degrez Académiques, & ne voulut plus porter le titre de Docteur; il travailla même comme un Laboureur. En 1524, il fut élu Paſteur d'*Orlamunde*. Auſſi tôt qu'il eut pris poſſeſſion de ſon Egliſe, il commença par en bannir les images, & il enſeigna que le corps & le ſang de J. C. n'étoient pas réellement dans l'Euchariſtie; c'eſt ce qui le fit ſoupçonner deux dans les ſentimens de *Thomas Munzer*. Luther lui change, par l'Electeur de Saxe, de prechet à Iéne contre Munzer & ceux qu'on appelloit Sacramentaires; il le fit la 22 juin 1624, & Caroliſtade fut du nombre des Auditeurs. L'après-dîne ces deux Antagoniſtes eurent entre eux une converſation bien vive, dans laquelle Caroliſtade ſoutint ſes ſentimens, de ſorte que Luther le menaça de le refuter par des Ecrits publics, & lui donna un Ducat pour arres de ſon engagement. Le 24 août de la même année, Luther vint à Orlamunda, en ayant été prié par le troupeau de Caroliſtade; mais celui-ci avoit déja tellement confirmé ſes Auditeurs dans les idées que Luther ne put point les faire changer de ſentiment. Caroliſtade fut à la fin obligé de quitter le pais par ordre de l'Electeur. Il alla donc à Strasbourg, & de là à Bâle; mais ſans s'entretenir avec les Théologiens de cette derniére ville. Il paſſa enſuite à Zurich, & ne vit point alors Zwingle. Il écrivit une lettre à ſon Egliſe d'Orlamunda, dans laquelle il ſe plaignoit d'avoir été chaſſé ſans qu'on l'eût convaincu, & publia outre cela, touchant la Sainte Céne, quelques livres qui furent imprimez à Bâle. En 1525, du tems de la rebellion des Païſans, Caroliſtade vint à Rotenbourg; & comme on punit dans la ſuite pluſieurs Ecclesiaſtiques, il courut de grands riſques; de ſorte qu'on fut obligé de dévaler le long des murailles de la ville dans un panier; après quoi il prouva ſon innocence dans un Ecrit particulier, & pria Luther de le faire imprimer, ce qui fut exécuté. En 1526, Luther obtint pour Caroliſtade la liberté de rentrer en Saxe, où il fit baiſer un fils dont les Parrains & le Maraine furent *Juſte Jonas*, *Melanchthon* & la femme de Luther. Mais parce qu'il ne voulut pas adopter les ſentimens de Luther, ou pour quelques autres raiſons, Caroliſtade ne joüit d'aucun gage, de ſorte qu'il tomba dans une extrême pauvreté & ſe vit obligé de vendre ſa Bible Hebraïque. Il ſejourna à Kemberg & à Ségern, juſques à ce qu'en 1529, il ſe tourna du côté de l'Oofl-Frife, d'où il paſſa l'année ſuivante à Strasbourg, à Bâle & à Zurich, n'ayant avec ſoi que ſa femme & trois enfans. Zwingle lui procura à Zurich un Diaconat, & peu de tems après il eut l'Egliſe d'Alſtetteo dans le Rheinthal. N'étant plus en ſûreté dans ſa Paroiſſe, depuis la bataille de Cappel, il fut appellé à Zurich où il prêcha ordinairement cinq ou ſix fois par ſemaine. En 1534, le ville de Bale le demenda par leures & par des Députez qu'elle lui envoya. Il ſuivit cette vocation & enſeigna à Bâle pendant ſept ans, & comme Paſteur de l'Egliſe de S. Pierre, & comme Profeſſeur dans l'Univerſité. Il mourut de la peſte le 24 decembre 1541. Outre quelques Ouvrages Allemands, on a de lui les ſuivans en Latin, *De utraque ſpecie Cœnæ*, *De his qui S. Cœnâ utuntur*; *De abuſu panis & Calicis Dominici*; *De efficacia indulgentiarum*; *De Pontifice Romano*, &c. * Sleidan, *de Statu Religion.* Seckendorff, *Hiſtor. Lutheran. l.* 1. *S.* 121. &c. Scultet, *in Annal. Evang. partie* 1. Melch. Adami, *Vita Theol.* Freher, *Theatr.* Hendtenh. Arnold, *Kirz. Hiſt partie* 2. *l.* 16. *c.* 19. *S.* 9. &c. Hottinger, *Schweitzer Kirchen-Geſchichten*.

CAROLSTADT ou CARLOWITZ, *Carolſtadium*, ville d'Allemagne ſur les frontieres de l'Autriche & de la Croatie, eſt ſituée ſur le confluent du Kulp & du Menſwinz. Charles Archiduc d'Autriche la fit bâtir, pour l'oppoſer aux Turcs; auſſi eſt-elle un des boulevarts de l'Empire du côté de la Croatie. C'eſt le lieu où l'Empereur Leopold fit la paix avec les Turcs le 26 janvier 1699. * Sanſon. Baudrand.

CAROLSTADT, ville de Suéde, dans cette partie de le Gothié, dite *Wermeland*. Charles IX, Roi de Suéde, lui avoit donné

donné ſon nom, & les Danois le ruinérent preſque entiérement en 1644. * Sanſon. Baudrand.

CAROLSTADT, ville de Franconie. *Voyez* CARLSTADT.

* CARON (Jean) de Malines, de l'Ordre de ſaint Benôît, Poëte, eſt Auteur d'un petit Ouvrage intitulé *Opuſculum Tumultuum verſu elegiaco.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 477.

CARON, grande riviére de Perſe, appellée anciennement *Eulæus*, *Choaſpes*, a ſa ſource vers les confins du Yerack-Agémi, traverſe tout le Chuſiſtan, où elle baigne la ville de Suſe, & le décharge dans le Golfe de Balſera. C'eſt la même riviére, que le Prophéte *Daniel* appelle *Ulai*. On lui donne auſſi le nom de Turiri dans pluſieurs cartes. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARONIA, bourg de Sicile, ſitué ſur le côte ſeptentrionale de la Vallée de Demona, entre l'embouchure de la riviére de Pollino, & le Cap d'Orlando. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAROSA, petite ville ou bourg de le Turquie en Aſie, eſt dans la Natolie, ſur la Mer Noire, entre la ville de Sinope & l'embouchure du Lali. On prend ce lieu pour l'ancienne *Cytaſia*, ville de la Paphlagonie. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAROSQUI, CAPO CAROSQUI, ou IMKERMEN, anciennement *Cranmetopon*, *Frons Arietis*, Cap celébre de la petite Tartarie en Europe. C'eſt la pointe de la preſqu'île de le Crimée, qui s'avance le plus dans la Mer Noire. On le voit au couchant de le ville de Caffa, & au midi de celle de Bacheſarai. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAROSUS, Abbé, paroiſſin d'Eutychès dans le cinquiéme ſiécle, ſous le Pontificat de ſaint Léon, fut condamné l'an 451, dans le Concile de Chalcédoine. Il ſe joignit à Dorothée, & ils ſoutinrent tous deux, que l'Empereur Marcien avoit ordonné qu'il ſe tît en ſa préſence une conférence entre les Evêques & les Moines, afin de déterminer les queſtions controverſées. Ils furent condamnez, après que le Prêtre Alexandre eut rapporté au Concile, que le Prince avoit répondu, que s'il eût voulu connoître de ce different, il n'auroit pas donné aux Evêques le peine de s'aſſembler. * *Conc. Chalc. Sect.* 3.

CAROTTO, village de Suiſſe dans le Comté de Chiavenne, chez les Griſons, eſt un de ceux qui compoſent la Communauté de Pleurs. *Voyez* PLEURS.

CAROUACIUS, (Bernardin) étoit un jeune homme mal fait qui avoit un eſprit au deſſus du commun. Après avoir appris à Pivie le métier d'Horlogeur, pour compléter ſa docte Alcie, il fit une horloge dans laquelle l'on remarquoit des effets extraordinaires. Non ſeulement elle marquoit les heures, mais elle étoit tellement diſpoſée, que le marteau frappant contre la cloche, faiſoit ſortir d'une pierre qu'il touchoit une étincelle de feu: cette étincelle venant à tomber ſur du ſouffre mettoit le feu à une méche qui enſuite allumoit une lempe: en ſorte que par le moyen de cette ſeule horloge, un homme pendant le nuit, ſavoit l'heure qu'il étoit, & avoit en même tems de la lumiére. * Bernard Sacci, *l.* 8. *Ticin. Hiſt.*

* CAROUCES, bourg de France dans la Normandie, au diocéſe de Séez, à l'oueſt de la ville de Séez dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

CAROUSEL. *Voyez* CARROUSEL.

CARPA, dans la Natolie. *Cherchez* CARRATHASSAN.

CARPA, ville de l'Inde delà le Gange, eſt dans le Royaume de Brama, ſur la riviére de Pégu, entre le ville de ce nom & celle de Cauraane. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARPACCIO (Vittore) Peintre, vivoit ſur la fin du XV ſiécle, vers l'an 1490 & 1495. Il étoit de Veniſe, où il fut employé, & laiſſa pluſieurs tableaux de ſa façon. * *Voyez* ſa Vie entre celles des Peintres de l'Etat de Veniſe, du Chevalier Ridolfi, *partie* 1. *p.* 27.

CARPASSO, étoit autrefois une ville épiſcopale de l'Iſle de Cypre: maintenant ce n'eſt qu'un petit bourg, ſitué ſur le côte ſeptemrionale, vers le levant. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARPATHIE, aujourd'hui SCARPANTO, iſle de l'Archipel, qui a donné ſon nom à la Mer *Carpathienne*, dite aujourd'hui *Mer de Scarpanto*, entre les iſles de Rhodes & de Candie: c'eſt le *Carpathus* des Anciens. Elle a encore pluſieurs Antiquitez, & on y voit les ruines de diverſes villes. Les Turcs y envoyent un Cadi, qui rend la juſtice, & les Habitans ſont Chrétiens Grecs. Le corail de l'iſle de Scarpanto eſt renommé. Philon, Evêque, ne donné pas ſaint Epiphane, rend encore célébre le nom de cette iſle. * Pline, *l.* 4. *c.* 12. Davity, *tome* 2. *p.* 54. 55. *&c. Voyez* SCARPANTO.

CARPATHIENS (Monts) *Voyez* KRAPAC.

CARPE, étoit un Habitant de Troas ou Troade en Phrygie, lequel logea ſaint Paul dans le dernier voyage que cet Apôtre fit à Rome. Il laiſſa chez lui une veſte, ou ſelon d'autres un ſac & des livres, comme nous l'apprenons de S. Paul même dans ſa ſeconde Epître à Timothée. Les Grecs font de Carpe un des 72 Diſciples, l'aſſocient à ſaint Paul dans la prédication de l'Evangile, parlent de ſon martyre, & font ſa fête au 26 de mai.

Euſébe parle d'un autre ſaint CARPE, qui fut Evêque de Thyatire en Aſie, & qui ſouffrit le martyre avec d'autres du tems de Marc-Auréle. C'eſt de celui-ci que les Grecs font mémoire au 13 d'octobre, jour auquel les Latins marquent la fête de Carpe de Troade. * II. *Timothée*, *ch* 4. *v.* 13. Euſébe, *Hiſt. l.* 4. *c.* 14. Tillemont. *Mémoires Eccléſ.* Baillet, *Vies des Saints*, *mois d'octobre.*

CARPÉE, *Carpæa*, du mot Grec *Καρπαία* eſpéce de danſe que les Enéiates & les Magnéſiens peuples de Theſſalie avoient coutume de danſer étant armez: ce qui ſe faiſoit à peu prés de cette façon. Un homme menant bas les armes labour & ſéme, regardant ſouvem derriére ſoi comme étant inquiet & dans l'appréhenſion; un Voleur ſurvient, lequel étant apperçu, l'autre auſſi-tôt reprend ſes armes, & combat pour ſes boeufs. Cela ſe fait en cadence & au ſon de le flûte. Le Voleur après avoir vaincu & lié le Laboureur, emméne les boeufs; c'eſt quelquefois le Laboureur qui défait le Larron. L'idée de cette danſe pourroit venir de Mercure, qui déroba les boeufs du Roi Admete. * *Voyez* Xenophon dans le Feſtin de Seuthas de Thrace. Horace, *l.* 1. *Ode* 10. & Scaliger, *Poetic. l.* 1. *c.* 18.

CARPE'GNA, (Ulric) Cardinal, Gentilhomme de la ville d'Urbin, né le 25 de mai 1595, du Comte *Thomas* Carpégna, & de *Victoria* Landriana, fut Evêque de Cubio en 1630, nommé Cardinal par le Pape Urbain VIII, le 28 novembre 1634, Evêque de Todi en 1638, d'Albano en 1666, de Freſcati en 1671, de Palestrine, de la Sabina, & enfin Evêque de Porto. Il mourut Sous-Doyen du Sacré Collége, le 24 janvier 1679, âgé de 84 ans, & eſt enterré à ſaint Andre della Valle en la chapelle des Barberins.

CARPEN étoit anciennement une petite ville de la Pannonie: maintenant ce n'eſt qu'un petit village ſitué dans la Baſſe Hongrie ſur le Danube entre Gran & Bude. * Mary, *Dict. Geogr.*

CARPEN, dans le Duché de Juliers. *Voyez* KERPEN.

CARPENSONIUS. *Voyez* CARPE'ZAN.

CARPENTARIA. *Voyez* CARPENTERIE.

CARPENTARIUS (Jean) *Voyez* CHARPENTIER.

CARPENTERIE ou CARPENTERLAND, eſt le nom d'un grand & vaſte pais, dans les Terres Auſtrales, nouvellement découvert par Carpentier Hollandois, qui lui a donné ſon nom. Les Relations n'en diſent rien de particulier.

CARPENTERIUS (Pierre) *Voyez* CHARPENTIER.

CARPENTERLAND. *Voyez* CARPENTERIE.

CARPENTIER, Jaques Carpentier de Marigny. *Voyez* MARIGNY.

CARPENTRAS, ſur la Riviére, ville de Provence, capitale du Comté Vénaiſſin, avec Evêché ſuffragant d'Avignon. C'eſt le *Carpentoracte*, dont parle Pline. Elle s'eſt élevée ſur les ruines de Vénaſque, *Vindaſca* ou *Vendaſca*: ce que l'on peut voir dans les lettres de Pétrarque à Guy Archevêque de Genes. L'Evêché qui étoit autrefois ſuffragant de Vienne, l'eſt aujourd'hui d'Avignon. Le plus ancien Prélat dont nous ayons connoiſſance, eſt Julien, qui ſouſcrivit au Concile d'Epeune, aſſemblé par Avitus Archevêque de Vienne l'an 517, & au quatriéme d'Arles en 524. Saint Siffrein eſt un de ſes ſucceſſeurs. Il en a eu d'autres illuſtres, Jean Campion, Frédéric de Saluces, Julien de la Roviére, qui fut depuis Pape ſous le nom de Jules II, les Cardinaux Louis de Fiſco, Jacques Sadolet, & Alexandre Bichi. Carpentras eſt une ville agréable, ſituée dans un peu ſertile, & entourée de belles murailles. C'eſt là qu'eſt le ſiége de la Juſtice du Comté Vénaiſſin. L'égliſe cathédrale eſt aſſez belle, elle a au devant une grande place, & à côté le Palais épiſcopal bâti à la moderne. On en trouve d'autres en cette ville, avec pluſieurs maiſons religieuſes, & un Collége de Jeſuites. * Pline, *l.* 3. *c.* 4. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

CONCILE DE CARPENTRAS.

Il fut tenu, ſelon le calcul du P. Sirmon, le ſixiéme novembre de l'an 527, ſous le pontificat du Pape Félix IV, & ſous le conſulat de Miſvontius, bien que Baronius ne le mette qu'en l'an 529. Saint Céſaire d'Arles y preſida, & il y fut ordonné que l'Evêque qui auroit un revenu ſuffiſant pour ſon entretien, ne prendroit rien ſur les perouſſes de ſon Diocéſe; & que s'il ne ſe pouvoit paſſer de cette contribution, après en avoir réſervé ce qui ſeroit néceſſaire pour la ſubſiſtance des Prêtres qui le ſervoient, le reſte ſeroit pour lui. Il y a encore une lettre de ce Concile à Agrécius Evêque d'Antibe, lequel y fut ſuſpendu pour un an de la célébration de la Meſſe, parce qu'il avoit ordonné un Prêtre contre les Canons; & qu'il n'étoit venu, ni n'avoit envoyé à l'aſſemblée. *Tome* 4. *des Conc.* Baronius, *A. C.* 529.

CARPE'ZAN, ou comme d'autres l'appellent, *Carpoſovius*, ou comme il s'appelloit proprement, *Carpzovius*, (Joachim) fameux Général, iſſu de la célébre famille des *Carpzovii* de la ville de Brandebourg dans le Marche. Il paſſa une partie de ſa jeuneſſe auprés de Benôît Carpzove ſon parent, qui étoit Profeſſeur en Droit à Wittenberg. Mais il quitta enſuite les études & ayant pris le parti des armes, il ſervit pendant quelques années ſous des Puiſſances étrangeres. Dans les troubles de Bohéme il entra au ſervice d'*Erneſt* Comte de Mansfeld, où il occupa une des premiéres charges. S'étant trouvé au ſiége de la ville de *Pilſen* en Bohéme il donna des preuves ſi éclatantes de ſa valeur, que peu de tems aprés on lui donna un Régiment. En 1620, il fut fait priſonnier par les Impériaux; mais il eut le bonheur de ſe ſauver d'entre leurs mains. Le Comte de Mansfeld étant entré en negociation avec le Général Impérial *Tilli*, Carpézan & le Comte d'Onenbourg furent les otages que Mansfeld donna à Tilli. Dans l'année ſuivante il fut fait encore priſonnier par les Impériaux en Weſtphalie, & ſe vit obligé de ſe racheter en donnant 3000 écus. Il rejoignit enſuite le Comte de Mansfeld & le ſuivit en Ooſt Priſe, où il fit déciper ſa femme, dont il avoit eu déjà cinq enfans, parce qu'on lui avoit rapporté qu'elle lui étoit infidéle. L'execution ſe fit à Lemmingen le 17 juillet 1623, & le Bourreau refuſant d'abord de ſuivre ſes ordres, il ſaiſit lui même l'épée & fit ſemblant de vouloir trancher le tête à ſon épouſe. Une action ſi barbare le fit haïr par bien des gens; mais comme il étoit bon Soldat, le Comte de Mansfeld continua de s'en ſervir. Il ſe ſauva donc encore de Hollande en Angleterre en 1624, & il fut du nombre de ceux qui ſe ſouvérent du naufrage qu'ils firent dans le trajet. En 1626, il alla auprés de Gabriel Bethlem Prince de Tranſſylvanie, avec Jean-Erneſt Duc de Saxe-Weimar & le Comte de Mansfeld. Celui-ci étant mort

en Dalmatie, & le Duc ayant perdu la vie à Saint-Martin en Hongrie, le commandement de l'armée fut donné à Carpézan, & quoiqu'elle fût en très mauvais état, il la conduisit avec beaucoup de prudence, & paſſa heureuſement en Silésie en traverſant le Mont Jabelunca. Il s'empara de Koſel avec trois mille hommes, mais il fut obligé de rendre cette place par accord le dixième juillet 1627. Il alla enſuite trouver Chriſtian IV, Roi de Danemarck, qui le fit Commiſſaire général de ſes armées, & s'en ſervit dans la guerre contre les Impériaux. Il mourut enfin à Gluckſtad en Holſtein l'an 1628. * Belli, *Couronne de laurier de l'Autriche*, en Allemand. Cluvier, *Hiſt. Univ. l.* 10. Meteren, *Theatr. Europæ.*

CARPI, *Carpum*, ville d'Italie dans le Modénois, avec Evêché ſuffragant de Bologne, & titre de Principauté. Elle eſt ſituée ſur un canal de la Secchia, environ à dix ou douze milles de Modène, & à quatre ou cinq de Reggio. C'eſt une ville forte, avec un château, de bonne muraille, & des foſſez remplis d'eau. Cette Principauté a été poſſedée depuis l'an 1319, juſqu'environ l'an 1550, par la famille de Pio. Albert Pio qui a écrit des livres de controverſe contre les Luthériens, ayant porté ſes armes pour le Roi François I, au ſervice duquel il fut tué à la bataille de Pavie, l'Empereur Charl-a-Quint confiſqua ſon païs & le donna au Duc de Modène. Les Princes Pio demeurent à preſent à Rome, où ils poſſédent le Marquiſat de Saint-Grégoire dans le Latium.

* CARPI, petite ville du Véronois dans l'Etat de Veniſe, ſur l'Adige, près de laquelle les Impériaux conduits par le Prince Eugéne de Savoye remportérent une victoire ſur les François. Elle eſt au ſud-eſt de Vérone dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

CARPIENS, peuples de la province Zeugitane, qui s'appelle proprement *Afrique*, ſelon Pline. Cette nation étant demeurée paiſible ſous l'Empereur Marc-Aurèle, elle recommença ſous Maxime & Balbinus à prendre les armes contre l'Empire Romain. Zozime dans la Vie de Philippe, rapporte cet événement, & il nous en reſte une médaille avec cette inſcription. IMP. PHILIPPUS AUG. VICT. CARPICA. L'Empereur Aurelien les vainquit après, & tranſporta une partie de la nation dans l'Empire Romain. Diocléſien dans la ſuite en fit de même à ſon exemple. Le Sénat voulut donner à Aurélien le nom de *Carpique*; mais il le refuſa, comme on le peut voir dans Aurélius Victor, ſous prétexte que ce nom n'étoit pas aſſez auguſte, & que l'on pourroit en abuſer en l'appellant *Carpiſque*, qui eſt le nom que l'on donnoit à une ſorte de chauſſure tendue & coupée, & qui ne convenoit point à un Empereur. * Vopiſcus, *dans la Vie d'Aurelien, p.* 30. *Voyez* Caſaubon & Saumaiſe ſur cet endroit, & B. Rhénan, *Rerum Germanic. Nov. Antiq.* l. 1. *c.* 1. *p. dans les Notes de* Jaques Otton.

CARPINE'TO, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, à titre de Comté, & eſt ſitué ſur la montagne de Carpinéto, près d'Anagnie dans la Campagne de Rome. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARPIO, bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, eſt ſur la Guadalquivir entre Cordoue & Anduxar, à cinq lieues de la premiere & à ſept de la derniére. Quelques uns le prennent pour l'ancienne *Corbula*, & d'autres pour l'ancienne *Colpuniana*, deux petites villes de l'Eſpagne Bétique. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARPIO. *Cherchez* VE'GA.

CARPOCRAS ou CARPOCRATE, Héréſiarque, natif d'Alexandrie dans le ſecond ſiécle. Il enſeignoit que le fils de Dieu n'étoit qu'un pur homme, fils de Joſeph; & que ſon ame n'avoit rien au deſſus des autres, ſinon qu'elle avoit reçû plus de vertus & plus de force de Dieu, lorſqu'elle étoit avec lui, & avant que d'être infuſe dans ſon corps; & que cette communication plus abondante lui avoit été faite pour vaincre les démons qui avoient créé le monde. Il rejettoit l'Ancien Teſtament, nioit la réſurrection des morts, ſe perſuadoit qu'il n'y a aucun mal dans la nature, mais que ce n'eſt que l'opinion qui fait le mal. Il avoit encore pluſieurs ſentimens erronez & enſeignoit pluſieurs autres impiétez. Il eut un fils nommé *Epiphane*, qui fut héritier de ſes erreurs. Les Adamites furent Sectateurs de ſes réveries. Il avoit eu une femme nommée *Alexandrie*, qui étoit de Cephalonie. Il eut pluſieurs Diſciples, dont quelques uns portoient des marques à l'extrémité de l'oreille. Ils avoient des images de J. C. en peinture & en boſſe, que Cérinthe aſſûroit avoir été faites par Pilate, pendant que J. C. étoit ſur la terre. Ils couronnoient ces images & les plaçoit avec celles des Philoſophes Pythagore, Platon, Ariſtote, & les adoroit. S. Irénée dit qu'une femme de cette Secte nommée *Marcelline* vint à Rome ſous le Pontificat d'Anicet vers l'an 160, & qu'elle y perverti beaucoup de monde. Epiphane, fils de Carpocrate, étoit ſavant dans les fleſles Lettres & dans la Philoſophie de Platon, ſur les principes de laquelle il compoſa un livre de la Juſtice, où il définiſſoit la Juſtice de Dieu *une Communauté avec égalité*, & prétendoit prouver que non ſeulement les biens, mais auſſi les femmes devoient être communes. Cet Epiphane mourut à l'âge de 18 ans, & fut honoré comme un Dieu dans la ville de Samé, ville de Céphalonie, dans laquelle on lui dreſſa une ſtatue. On accuſoit les Carpocratiens de commettre des abominations après leurs repas. * S. Irénée, *l. 1. c.* 24. S. Epiphane, *Her.* 27. Tertullien, *de Præſcr. c.* 48 Clément Alexandrin, l. 3. *des Tapiſſ.* Baronius, *A. C.* 35. 60. & 120. M. Du Pin, *Bibliath. des Aut. Eccl. des trois premiers ſiécles.*

* CARPUS, Martyr de Pergame qui ſouffrit ſous les Antonins. On avoit les Actes de ſa paſſion du tems d'Euſébe, comme il le témoigne dans ſon *Hiſt. Eccleſ.* l. 4. *ch.* 15.

CARPUS, Mathématicien, vivoit dans le cinquiéme ſiécle: il a fait quelque Ouvrage d'Aſtronomie cité par Proclus ſur le premier livre d'Euclide. * Voſſius, *de Mathem. c.* 48. §. 5. *&c.* 62. § 8.

CARPZOVE, (Jean Benôit) naquit le 22 juin 1607, à *Rachlitz*, où ſes parens s'étoient retirez à cauſe de la peſte. En 1613, il vint avec eux à Wittenberg, & y reçut le degré de Maître ès Arts en 1627. L'année ſuivante il alla à Leipſic & y continua ſes études en Théologie. En 1633, il fut Diacre dans l'égliſe de Saint Thomas à Leipſic; & en 1643, il en fut Archidiacre. Il avoit pris le degré de Licentié en Théologie en 1640. En 1646, on lui donna la Chaire de Théologie; & en 1651, il fut créé Docteur de la même Faculté. Il mourut le 22 octobre 1657. Outre une fille appellée *Chriſtine Elizabeth*, il laiſſa cinq fils, *David Benoit*, *Jean Benoit*, *Auguſte Benoit*, *Samuel Benoit* & *Frederic Benoit*. Voici les titres de quelques uns de ſes Ouvrages, *Specimen Theologiæ Clementinæ in duobus locis*; *De Deo & Chriſto*, *Syſtemata Theologica in uſum Collegiorum & exercitiorum Academicorum partes duæ*; *Apparatus in libros Eccleſiaſticorum Lutheranorum ſymbolicos.* * Freber, *in Theatro, partis* 1. *Sect.* 3. Witte, *Diar. Biogr.* Le même, *in Memor. Theol. dec.* 9. *n.* 5.

CARPZOVE, (Jean Benôit) fils du précédent, naquit à Leipſic le 24 avril 1639. Après avoir commencé ſes études dans ſa patrie, il alla en 1655 à Iene, & de là à Strasbourg. Son pere étant mort en 1657, il fut obligé de retourner chez lui, mais il revint bientôt après à Strasbourg. Il viſita enſuite Tubingue, Ulm, Ratisbone, Nuremberg, Altorff, Heidelberg & Bâle. Dans ce dernier endroit il étudia l'Hébreu ſous Buxtorff. Il retourna enfin à Leipſic, & y fut fait Moniſtre dans l'Egliſe de Saint Nicolas en 1662. En 1674, il fut Archidiacre; & en 1679, Paſteur dans l'Egliſe de Saint Thomas. L'Académie de Leipſic lui donna auſſi divers emplois. En 1665, il fut Profeſſeur en Morale; en 1668, aux Langues Orientales; & en 1684, en Théologie. En 1665, il avoit pris le degré de Bachelier; en 1668, celui de Licentié; & en 1671, celui de Docteur en Théologie. Il mourut le 23 avril 1699. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Conſtantinus Tractatus Talmudici dicti Schabbath, item dicti Erubhim, Latine verſa a Sebaſtiano Schmidt, quibus textum Hebraum addidit Carpzovius*; *Rabbi Moſis Ben Maymon Tractatus de Jejuniis Hebraorum cum interpretatione Latina*; *Schokardi Jus regium Hebræorum cum Animadverſionibus & Notis*; *Diſputationes Theologica variæ*; *Collegium Rabbinico-biblicum in libellum Ruth*, *&c.* * Pippingii, *Memoria Theolog. p.* 763.

CARPZOVE, (Frederic Benôit) frere du précédent, grand Littérateur & Conſeiller à Leipſic, naquit le premier janvier 1649. Après qu'il eut jetté les fondemens de ſes études à Leipſic, & qu'il y eut donné un échantillon de ſon ſavoir, en publiant une Diſſertation *ſur la IV Eclogue de Virgile & ſur la Queſtion, ſi, ſelon le ſentiment d'Euſébe, il y eſt parlé de la naiſſance de J. C.* il fit un voyage en Allemagne & dans les Pais Bas, & ſe connut avec tout ce qu'il y avoit alors de perſonnages celebres. D'abord il avoit eu le deſſein d'étudier en Droit; mais ſon inclination naturelle le porta invinciblement à l'étude des Belles Lettres, dans leſquelles il s'eſt ſi fort pouſſé, que l'Italie, la France, l'Angleterre & la Hollande lui ont donné rang parmi les grands hommes de ſon ſiécle. En 1676, il ſe maria avec Anne Elizabeth Jæger, fille d'un Marchand de Leipſic & s'allocia avec ſon beau pere, ce qui bien loin de nuire à ſes études, leur fut plûtôt avantageux. Il entra en correſpondance avec les premiers Savans de l'Europe, & il ſe procura tous les bons livres qu'il put découvrir. Sa plus grande ſatisfaction étoit de rendre ſervice aux Gens de Lettres. C'eſt à ſes ſoins que la République des Lettres doit l'édition des *Inſcriptions de Reinéſius*, auſſi bien que les nouvelles éditions des livres ſuivans, *Quæſtiones Aletanæ*; *Erythræi Pinacotheca*; *Joachimi Camerarii Vita Philippi Melanchthonis*, *Georgii Principis Anhaltini & Lohani Heſſi.* Il a auſſi beaucoup contribué à l'édition des Oeuvres de Juſten de la réviſion de Spanheim. Les Poëſies & les Harangues de Pierre Peut, de Huet, de Brouckhouſius, de Francius, de J. George Grævius, de Pétrzonius ont uniquement été réimprimées par ſes ſoins. Il contribua encore beaucoup par ſa correſpondance & par ſon aſſiduité aux *Acta Eruditorum* de Leipſic, qu'Othon Menekе commença en 1682. En 1680, il fut fait Conſeiller à Leipſic; & en 1693, il fut nommé *Edile* de cette ville. Il mourut le 30 mai 1699. * Junckern, *Epiſtola de obitu Carpzovii.*

CARPZOVIUS (Benôit) fils de Simon le Conſul, naquit en 1565, dans le Markgravat de Brandebourg. Comme il excelloit dans la Juriſprudence, il fut mis en 1592 au nombre des Juriſconſultes de Wittenberg, où il enſeigna d'abord les Inſtituts en 1599 & en 1601. Il commença à enſeigner le Digeſte *Infortiat*, & le nouveau. Après cela il fut appellé à Dreſde par la Princeſſe Sophie, veuve de Chriſtian I, Electeur de Saxe, pour remplir la charge de Chancelier de cette Princeſſe, celle de Conſeiller de l'Electeur Chriſtian II, & Aſſeſſeur des Juges des Appellations. Pour jouïr d'un plus grand repos, il obtint de ce Prince la permiſſion de retourner à Wittenberg, où il mourut en 1624, âgé de 59 ans. Il laiſſa trois fils, *Conrad* Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de Wittenberg, *Bonis* & *Jean* dont nous allons parler dans l'article ſuivant. * Paul Freher, *Theat. Viror. Clarorum.*

CARPZOVIUS (Benôit) fils du précédent, né en 1595, ſuccéda aux mêmes emplois de ſon pére, qu'il exerça pendant 46 ans, & mourut en 1666. âgé de 72 ans. Il fit imprimer en 1635, *Practica Rerum Criminalium*, qui a été pluſieurs fois réimprimée *in folio*, & dont Gothofredus Suévus a fait un Abbrégé imprimé à Leipſic en 1655 *in quarto*, & en 1669 *in octavo*. En 1638, il fit imprimer *Definitiones forenſes*, *vel Juriſprudentia forenſis Romano-Saxonica ad Conſtitutiones Electoris Auguſti*, pluſieurs fois réimprimées *in folio*, dont Ernеſt Frederic Schroter fit un abbrégé du conſentement de l'Auteur, à Iéne 1664, *in quarto*; & en 1669, *in octavo*. En 1640, il publia ſon Commentaire *ad Legem Regiam Germanorum*. En 1642, l'on imprima *Reſponſa Juris Electoralia*, *in folio*. En 1649, on vit ſon Ouvrage *Definitionum Eccleſiaſticarum ſeu Conſiſtorialium*, avec l'abbre de conſanguinité & d'affinité. En 1646, il fit imprimer ſon premier volume *des déciſions de Saxe*; le deuxiéme en 1652, & le troiſiéme en 1654. Le tout a été pluſieurs fois réimprimé *in folio*. Petrus Pancratius Kraufem en a fait un Abbrégé, imprimé à Iéne 1669, *in octavo*. Il fit auſſi imprimer en 1657. *Proceſſus Juris Saxonici*, *in folio*. Carpzovius en a fait encore pluſieurs autres qu'il ſeroit trop long de rapporter; mais l'on convient que

que c'eſt celui qui a le mieux écrit de la Pratique d'Allemagne, qu'il a recueillie des Conſtitutions & des Jugemens qu'il avoit recherchez dans les Archives. S'étant rendu à Leipſic ſur ſes derniers jours, il s'adonna entiérement à l'étude de la Bible, & on remarque qu'il le lut toute entiére d'un bout à l'autre cinquante-trois fois, ſans compter les réflexions qu'il faiſoit deſſus & qu'il mettoit par écrit à meſure qu'il le liſoit, & ſans parler des Commentaires qu'il conſultoit pour en pénetrer le ſens. * Paul Freher, *Theatr. Viror. Clar. illuſtrib.* du Denys Simon, *Edit. Par. in* 12. 1692.

* CARPZOVIUS (Samuel Benôit) frere du précédent, naquit à Leipſic en 1647. Dés qu'il y eut fait ſes premieres études, il alla les continuer à Wutenberg où à l'âge de 24 ans il fut fait Profeſſeur en Poëſie. A la perſuaſion de Calovius il compoſa une Réfutation d'un livre intitulé, *Jacobi Maſonii nova Praxis Orthodoxam Eidem diſcernendi & amplectendi.* En 1672, il devint Miniſtre de la Cour à Dreſde, & en 1680, Surintendant. Il mourut en 1707, laiſſant pluſieurs Manuſcrits, * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CARPZOVIUS (Joachim) *Voyez* CARPZAN.

CARR, famille d'Ecoſſe. *Cherchez* KERR.

CARRAN, ou CHARAN, ville de Méſopotamie, païs de Rébecca, femme d'Iſaac, & de Rachel femme de Jacob, & fille de Laban. Jacob y demeura près de vint ans; & ce fut là qu'il ſe maria, & qu'il eut preſque tous ſes enfans. Il y devint auſſi fort riche en bétail. Tharé pére du Patriarche Abraham y mourut. * *Geneſe, ch.* 11. *v.* 31: *ch* 29. *v.* 4. *&c.*

CARRANZA DE MIRANDA (Sanchès) Chanoine de Calahorra dans la Caſtille Vieille, étoit natif du Royaume de Navarre, & vivoit au commencement du XVI ſiecle vers l'an 1515. Il étudia en Philoſophie & en Théologie dans l'Univerſité de Paris, & enſeigna depuis ces mêmes Sciences dans celle d'Alcala, où il a quelque beaucoup de réputation. Elle s'accrut à Rome, où il accompagna Dom Alvarez Carillo Albornoz, & où il le lia d'amitié avec Auguſtin Niphus, célébre Philoſophe. Sanchez Carranza écrivit contre Eraſme, & a laiſſé d'autres Ouvrages, comme *Adverſus errorum de partu Virginis, &c.* * Sépulveda, *in Hiſt. Coll. Bonon.* Nicolas Antonio, *Bibliath. Hiſp. &c.*

CARRANZA, (Barthelemi) naquit en 1503, à *Miranda*, ville de la Navarre, d'où quelques uns l'ont appellé *Barthelemi de la Miranda*. Ses parens qui étoient d'une bonne nobleſſe du païs eurent grand ſoin de ſon éducation. Ils l'envoyérent en 1515, à *Alcala*, où le Cardinal Ximénès commençoit à jetter les fondemens d'une Univerſité, & où il avoit un oncle maternel. Il y étudia trois ans en Humanitez, & fit enſuite ſa Philoſophie. Ces études finies en 1520, il entra à l'âge de 17 ans dans l'Ordre des Dominicains, où il fit profeſſion en 1521. Après le cours ordinaire de ſes études, il enſeigna le Théologie, & le fit d'une maniére qui lui aquit une grande réputation. Il fut en 1539, Député au Chapitre général qui ſe tenoit à Rome, & il y fut reçu Docteur avec beaucoup d'applaudiſſement. De retour à Valladolid, qui étoit le lieu de ſa demeure depuis l'an 1525, il s'appliqua avec encore plus d'ardeur à la Théologie, qu'il continua de profeſſer. On étoit ſi prévenu de ſon habileté, que les Officiers de l'Inquiſition ne manquoient guéres de le conſulter dans les affaires difficiles. L'Evêque de *Cuſco* étant mort, le Conſeil des Indes le propoſa pour cet Evêché, & Charles-Quint l'y nomma, mais il refuſa conſtamment de l'accepter. En 1545, l'Empereur le choiſit avec Dominique de Soto pour aſſiſter de ſa part au Concile de Trente. Il demeura trois ans dans cette ville, & s'y fit admirer des Légats, des Cardinaux & des Prélats, par ſon erudition, ſa prudence & ſa conduite. Il retourna en 1548 dans ſa maiſon, l'interruption du Concile rendant ſa preſence inutile à Trente. Dés qu'il fut arrivé, on l'élut Pieur de *Palencia*. Cette charge ne le retira pas entiérement de ſes études chéries, & il expliqua publiquement l'Epitre de ſaint Paul aux Galates avec un grand concours d'Auditeurs. Philippe, Prince d'Eſpagne, ſe diſpoſoit alors à paſſer en Flandre, & voulut l'avoir pour ſon Confeſſeur; mais quoique l'autorité du pére ſe joignit à celle du fils pour lui faire accepter cet emploi, il le refuſa, comme il fit auſſi l'année ſuivante 1549, l'Evêché des Canaries. Il fut fait Provincial en 1550, & il ne longeoit qu'à s'acquitter des devoirs de cette charge, lorſque l'Empereur lui donna ordre de retourner à Trente, où le Concile alloit recommencer. Il ne fit qu'y augmenter l'eſtime que l'on avoit conçue la premiere fois pour lui. Auſſi lorſque le Concile eut été terminé en 1552, il fut prépoſé avec quelques autres Théologiens pour travailler à l'*Index* des livres défendus. Ce travail l'occupa quelques mois, & il ne put retourner en Eſpagne qu'en 1553. Le Prince Philippe qui l'eſtimoit, lui confia alors le ſoin de diſtribuer ſes aumônes, & l'Inquiſition lui commit ſouvent le ſoin d'examiner les livres qui devoient être mis à l'*Index*. Le Prince étant prêt à aller en Angleterre pour conſommer ſon mariage avec la Reine Marie, crut qu'il ne pourroit trouver perſonne, qui fût plus propre que lui pour combattre & extirper la Religion Proteſtante de ce Royaume, & le choiſit pour l'y accompagner. Carranza ſe rendit en Angleterre en 1554, & travailla de tout ſon pouvoir à la Miſſion dont il étoit chargé. Il n'oublia rien pour y rétablir le Religion Romaine, & pour ramener dans ſon ſein ceux qui s'en étoient éloignez. Il fit brûler les livres des Réformez & exiler ceux qui furent fermes, & rétablit l'Univerſité d'Oxford. Ce fut là ſon occupation juſqu'en 1557, qu'il paſſa en Flandre pour rendre compte à Philippe, qui y étoit alors, de tout ce qu'il avoit fait pour la propagation de la Foi Catholique. Se conduite fut ſi agréable à ce Prince, qui étoit devenu Roi d'Eſpagne par la démiſſion de ſon pére, que l'Archevêché de Tolède étant venu à vaquer, ce Prince le lui donna. On dit que les recommandations de la Reine Marie, dont Nicolas Antonio le fait Confeſſeur, y eurent beaucoup de part. Quoiqu'il en ſoit, Carranza refuſa longtems d'accepter cette dignité, & ne céda qu'au commandement abſolu du Roi. Il fut ſacré à Bruxelles par le Cardinal Granvelle le 25 février 1558. Il trouva en arrivant en Eſpagne Charles-Quint à l'extrémité, & ce fut lui qui l'aſſiſta à la mort, & qui lui adminiſtra les derniers Sacremens. Après s'être acquité de cette triſte fonction, il ſe rendit à Tolède, où il commença à remplir tous les devoirs d'un Paſteur, & à faire la viſite des Egliſes de ſon Diocèſe. Les ſoupçons qu'on eut après la mort de Charles-Quint, qui n'étoit pas mort dans des ſentimens fort Catholiques, retomberent ſur Carranza. Ferdinand de Valdez, Archevêque de Seville, Grand-Inquiſiteur d'Eſpagne, le fit arrêter le 22 août 1559, dans le cours de ſa viſite, après en avoir obtenu la permiſſion du Roi & du Pape, ſur une accuſation vague d'herèſie. On le mit en priſon à Valladolid, & on commença à lui faire ſon procès; mais comme il recula les Juges & qu'il en appella au Pape, le Roi, du conſentement du Pape, nomma d'autres perſonnes pour informer contre lui & faire toutes les procedures, afin de les envoyer à Rome, où il devoit être jugé définitivement. Cette affaire traina ainſi fort en longueur, que les procedures ne furent finies qu'en 1564. Il y eut même alors de nouvelles difficultez, parce que les Inquiſiteurs croyant qu'il y alloit de leur honneur qu'elle ne fût pas jugée ailleurs qu'en Eſpagne, mirent tous leurs efforts pour en empêcher qu'elle ne fut portée à Rome. Le Roi approuva leurs raiſons, & obtint du Pape Pie IV, des Commiſſaires pour la juger en Eſpagne. Ce Pontife choiſit pour cet effet le Cardinal Boncompagnon avec la qualité de Légat *a latere*, Jean-Baptiſte Caſtana, Evêque de Rollano, Nonce en ce Royaume, & Jean Alfobrandin, Auditeur de Rote. Ces Commiſſaires arrivérent en Eſpagne au mois de novembre 1565, & furent fort bien reçus du Roi; mais quand ce vint au fujet de leur delegation, les Officiers de l'Inquiſition voulurent prendre connoiſſance & juger avec eux; ce qu'ils ne voulurent point abſolument ſouffrir: ſçachant êtes les rendre maîtres du jugement, puiſque les Inquiſiteurs étoient en plus grand nombre que eux.

Pie IV, étant mort le dixiéme décembre de cette année pendant cette diſpute, le Légat parut auſſi tôt d'Eſpagne, ſans prendre congé du Roi, pour aſſiſter au Conclave. Dés que Pie V eut été élu, ce Cardinal lui repréſenta ſi vivement les oppoſitions que l'Inquiſition d'Eſpagne avoit faites à l'exécution de leur commiſſion, & les inconvéniens qu'il y avoit à condeſcendre à ſes prétentions, que le Pape évoqua la cauſe à Rome, & voulut malgré toutes les repréſentations & les inſtances du Roi d'Eſpagne que Carranza y fût transféré. Cet infortuné Prélat fut donc conduit ſous bonne garde à Rome, où il arriva le 28 mai 1567. Il fut d'abord renfermé dans le Château Saint-Ange, où on en uſa plus doucement avec lui qu'on n'avoit fait en Eſpagne. Le Pape nomma auſſi 16 des Commiſſaires pour examiner de nouveau ſon affaire; mais quelque envie qu'il eût de le terminer au plûtôt, le Procureur de l'Inquiſition d'Eſpagne fit naître tant de difficultez, qu'il ne put en voir le fin. Son ſucceſſeur, Grégoire XIII, trouva les mêmes obſtacles à ſes bons deſſeins, & ne put prononcer ſa ſentence que le 14 avril 1576. Carranza fut abſous à la vérité; mais pour ne pas irriter l'Inquiſition d'Eſpagne & le Roi Philippe II, qui, pas des motifs que l'on n'a pu découvrir, étoit paſſé d'une extrême affection pour Carranza à une extrême haine, il fut condamné à abjurer quelques propoſitions qu'il n'avoit point ſoutenues dans le ſens qu'on leur donnoit. On lui ordonna auſſi de réciter quelques prieres, & on le ſuſpendit du gouvernement de ſon Egliſe pendant cinq ans, pendant leſquels ils demeureroit à Rome dans le Couvent de la Minerve, & il recevroit mille ducats par mois pour ſon entretien. Il ne ſurvecut que dix ſept jours à cette ſentence, & mourut le deuxiéme mai de la même année 1576, d'une rétention d'urine, âgé de 72 ans. Il donna en mourant des marques de ſa Catholicité & de ſon humilité, en déclarant publiquement en preſence du ſaint Sacrement qu'il n'avoit receſmé, qu'il n'avoit jamais eu de ſentimens héréſiques, que cependant il croyoit que la ſentence rendue contre lui étoit juſte en conſequence de ce qui avoit été allégué & prouvé. On a rendu depuis à ſa mémoire la juſtice qu'elle méritoit, & il a toûjours été en eſtime & en vénération parmi les perſonnes pieuſes & ſavantes. Dans le tems même de ſes diſgraces il s'eſt trouvé des perſonnes généreuſes, qui, plus ſenſibles à la vérité qu'à leurs intérêts temporels, n'ont point craint d'entreprendre ſa défenſe & de travailler à ſa juſtification, quoiqu'ils ne puſſent ignorer que le Roi Philippe II, leur Maître, le fût déclaré entierement contre lui. L'Illuſtre Docteur *Navarre*, quoi qu'âgé de quatre-vints ans le ſuivit à Rome pour travailler à ſa défenſe. Saint François de *Borgia* lui rendit tous les bons offices qu'il pouvoit attendre d'un intime ami, & l'aida tant qu'il put de ſes conſeils. *Gaſpar Cornanez*, Archevêque de Tarragone hazarda les établiſſemens conſidérables qu'il avoit dans le monde, en ſollicitant pour lui. Dans le tems qu'il fut conduit dans les priſons de l'Inquiſition, il dit à deux Evêques qui l'accompagnoient par honneur, *Je vais en priſon au milieu de mon plus grand ami, & de mon plus grand ennemi.* Les deux Evêques parurent émus à l'ouie de ce diſcours, croyant que l'un d'eux lui étoit diſagréable. Pour les tirer de peine, l'Archevêque leur dit, *Meſſieurs vous ne m'entendez pas; mon grand ami c'eſt mon innocence, mon grand ennemi c'eſt l'Archevêché de Tolede.* Voulant marquer que cette dignité, à laquelle il étoit monté rapidement, ſans avoir paſſé par aucune autre Prélature, étoit l'unique cauſe de la perſecution qu'on lui faiſoit. Il mourut dans le Couvent de la Minerve & fut enterré dans le chœur, où le Pape Grégoire XIII, édifié de ſon humilité & de ſa patience, lui fit mettre cette Epitaphe,

Bartholomæo Carranza, Navarro, Dominicano, Archiepiſcopo Toletano, Hiſpaniarum Primati, Viro genere, vitâ, doctrinâ, concione, atque eleemoſynis claro, Magnis muneribus à Carolo V. Et Philippo Regis Catholi. filio commiſſis Egregiè fundo, Animo in proſperis modeſto, in adverſis æquo.

Obiit anno M. D. LXXVI. die secundâ Maii, Athanasio & Antonio sacrâ, Ætatis suæ LXXII.

Le jour de ſon enterrement, toutes les boutiques furent fermées, & le peuple alla baiſer & toucher ſon corps, comme celui d'un Saint & d'un Martyr.

Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, la Somme des Conciles & des Papes, depuis ſaint Pierre juſqu'à Jule III, & un Traité de la Reſidence des Evêques & des autres Paſteurs de l'Egliſe, imprimé à Vvoiſe en 1547, & depuis en 1562, & qu'il compoſa pendant qu'il étoit au Concile de Trente. Il la tenoit de droit divin,* & traitoit l'opinion contraire de diabolique. Ces deux Ouvrages ſont en Latin. Il publia en Eſpagnol un Catéchiſme pour ſon Diocèſe, & une Inſtruction pour entendre la Meſſe. On lui attribue encore un Traité *de la Patience*. Il avoit aſſez bien pratiqué cette vertu, pour en connoître tous les degrez differens, & pour en pouvoir parler en maître. Son principal Ouvrage eſt la *Somme des Conciles* aſſez connue, & imprimée pluſieurs fois; Ouvrage d'autant plus utile, qu'il comprend beaucoup de matières en un petit volume. Son Catechiſme Eſpagnol avoit été cenſuré par l'Inquiſition d'Eſpagne. Ayant été porté à la Congregation des Deputez du Concile de Trente, pour l'examen des livres en 1563, il y fut approuvé, & il eut ordre de lui en donner une atteſtation en bonne forme; mais comme on en eut avis en Eſpagne, le Comte de Lerme fit ſes plaintes aux Peres de la Congrégation, de ce qu'ils avoient ainſi jugé du livre du Carranza, & les pria de révoquer leur jugement. La Congrégation, ne l'ayant pas voulu faire, l'Evêque de Lérida, nu pouſſe par le Comte, ou de ſon chef, le mit à invectiver contre leur jugement, exportant des endroits du livre, lelquels pris dans le ſens qu'il y donnoit, ſembloient digner de cenſure, & accuſant les Deputez de la Congrégation. Le Chef de la Congrégation s'en plaignit aux Légats, & demanda réparation pour lui & pour ſes Collegues, proteſtant qu'il n'aſſiſteroit à aucune action publique, qu'on ne leur eut donné une ſatisfaction convenable. Moron accorda leur different, à condition que l'on ne donneroit point de copies de l'atteſtation, & que l'Evêque de Lerida feroit des excuſes aux Députez de la Congregation pour les livres. Le Comte retira l'atteſtation, qui avoit été miſe entre les mains de l'Agent de Tolede, & cette affaire fut ainſi aſſoupie. On a encore de Carranza un livre touchant *les ſept Sacremens de l'Egliſe, & les diſpoſitions neceſſaires pour les recevoir avec fruit*, à Paris 1692; & un Traité *de la Priere, du jeûne, & de l'aumône avec une Explication de l'Oraiſon Dominicale*, à Paris 1674. * Antonio Herrera, *in Vita Philippi* II. Alfonſe Fernandez, *in Concert. Prad. ad ann. 1555. & in Hiſt. ſui temp. lib.* 3. *cap.* 29. *Et de Vir. Illuſt. Damm.* Dupuy de Caſtejon, *de Arch. Toled.* De Thou, *Hiſt. l.* 26 Sponde, *A. C.* 1559. *num.* 29. Le Cardinal Pallavirin, *Hiſt. du Conc. de Trente.* Covarruvias, *Varia Reſolutiones.* Effengrentius, *in Catal. Teſt Veritat.* Bellarmin, *tome* 1. *Contr. VII. l. u. c.* 8. Pierre Salazar de Mendoza, *in Vita Barth. Carranza.* Nicolas Antonin, *Bibliotb. Script. Hiſp. &c.* Le Pere Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 4. *p.* 249. *& ſuiv.* Amelot de la Houllaye, *Memoires, &c. tome* 2.

CARRANZA, (Jérôme) de Séville, Chevalier de l'Ordre de Chriſt en Portugal, & Gouverneur en 1589, de la province de Honduras dans l'Amerique. Il a écrit de la Pratique des armes ſous le titre de *Philoſophia de las armas.* * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.*

CARRANZA, (Alfonſe) Juriſconſulte Eſpagnol, vivoit vers l'an 1630. Il a écrit divers Ouvrages, *De partu naturali & legitimo*, reimprimé à Geneve en 1668. Il a fait auſſi *Diatriba ſuper Doctrina temporum Doroſii Petavii, &c.* * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.* Denys Simon, *Bibliotb. Hiſtor. des Auteurs de Droit*, edit. de Paris 1692, *in douze.*

CARRARA, ville. *Voyez* CARRARE.

* CARRARE ou CARRARA, nom d'une famille tres illuſtre depuis pluſieurs ſiecles, de laquelle ſont ſortis Marſile, Uberti, Marſile II, Jaques, François I, & François II, qui ont eu à Padoue l'autorité ſouveraine. Ce furent les Vénitiens qui mirent le pére du dernier en paiſible poſſeſſion de la ſouveraineté de Padoue, après en avoir chaſſé Maſtin & Alboin della Scala. Malgré un ſervice ſi conſidérable, il ſe rangea du parti des Genois contre les Vénitiens, & ſe rendit ſi redoutable que le Doge André Contarini ne fit point difficulté de lui écrire une lettre en ces termes, *Grand & puiſſant Seigneur, Francſco de Carrara, declaré Vicaire général de l'Empire, Nous André Contarini par la grace de Dieu Duc* (ou Doge) *de Veniſe, prions Votre Alteſſe* (dans ce tems là ce titre ne ſe donnoit qu'à des Rois) *qu'il lui plaiſe d'accorder un paſſeport au ſauf conduit que donne à nos Ambaſſadeurs Pierre Gruſtinian, Nicolas Moroſini, & Jaques Priuli tous trois Procurateurs de St Marc, & à trois autres de notre Sénat, nommez Prégadi, la liberté d'aller trouver Votre Alteſſe, & de comparoître en ſa préſence.* Une lettre ſi humble ne fit qu'augmenter la rvité de Don Francſco qui répondit qu'il n'admettroit point à l'audience les Ambaſſadeurs de Veniſe, qu'il ne lui eût envoyé à Padoue les quatre chevaux de bronze que Martin Zéno en 1205 avoit fait tranſporter de Conſtantinople à Veniſe. Il conſeilla auſſi à l'Amiral Doria de faire voile avec ſa flotte du côté du l'Iſtrie, & de couper de ce côté-là les vivres aux Vénitiens. Si ce conſeil eût été ſuivi, c'eût été fait de la République. Don Francſco ſe rendit maître de Verone, & en chaſſa Guillaume della Scala, que dans la ſuite il fit mourir par le poiſon. Après s'être rendu odieux par pluſieurs actions de cette nature, les Vénitiens trouvérent le moyen d'exercer ſur lui leur vengeance particuliére. Il ſe mit à la vérité ſous la protection de Charles VI, Roi de France, & prêta ſerment de fidélité pour Padoue & Verone entre les mains du Maréchal Boucicaut dans la ville de Gênes; mais cela n'empêcha pas les Vénitiens de ſe rendre en 1405 maîtres de ſa perſonne & de tous ceux qui lui appartenoient, quelques-uns après qu'il avoit eu la cruauté de faire couper le nez & les oreilles à un de leurs Heraults qu'il chargea outre cela de faire de la part aux Vénitiens des compliments fort injurieux. Des qu'il fut tranſporté à Veniſe il fe jetta aux pieds du Doge régnant qui étoit alors Michel Steno, & lui dit, *Seigneur, j'ai peché, ayez pitié de moi. Vous trouverez, auprés de vous, la vengeance & par votre perſonne.* Enfuite il lui reprocha la conduite qu'il avoit tenue avec la République, de laquelle il avoit reçu tant de bienfaits qu'il n'avoit payez que de la plus noire ingratitude. Don Francſco ne repliqua rien à cela, ſinon, *il n'eſt pas permis à un ſerviteur de répondre à ſon Maître.* Cette humiliation ne lui profita de rien. Le Sénat de Veniſe le fit étrangler dans ſa priſon avec ſon frere Jaques, & ſi mourir enſuite tous les enfans. Depuis ce tems-là les Vénitiens font demeurez les maîtres de Padoue & de Vérone. * *Gr. Dict. Univ. Hall.* Andry Moroſini, *Hiſt. Venet.* Nani, *Hiſt. Resp. Venet.* Amelot de la Houllaye, *Hiſt. du Gouvernement de Veniſe, p.* 51. 62. 109 476. 500.

CARRATHASSAN ou CARPA, bourg de la Natolie en Aſie, ſur la côte de la Mer Noire, entre l'embouchure du Sangari & le détroit de Conſtantinople: on prend Carrathaſſan pour l'ancien *Calpes*, petite ville de la Bithynie. * Mary, *Dict. Geogr.*

CARRA VE'RIA, BEROÉ, CASTORO, anciennement *Berrhœa*, ville archiépiſcopale de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Macédoine, ſur la riviére de Caſtoro, à dix-huit lieues de Salonicha, vers le midi occidental. C'eſt la Beroé des Actes des Apôtres, qui louent les Juifs de cette ville, du ſoin qu'ils eurent de conférer avec les Ecritures la doctrine que faiſoit Paul leur prêchoit. *Voyez* BE'ROÉ. * Mary, *Dict. Geogr.*

CARRÉ (Jean-Baptiſte) étoit de Bourg-en-Breſſe, & prit l'habit des Dominicains à Toulouſe au commencement de la réforme du P. Sébaſtien Michaelis. On l'envoya à Paris au couvent de ſaint Honoré nouvellement bâti, pour y élever les Novices. Il s'aqui l'eſtime & la vénération des perſonnes les plus qualifiées de cette grande ville, & entre autres du Cardinal de Richelieu, & de M. de Verdun premier Preſident. L'accez qu'avoit le P. Carré auprés de ce Cardinal, lui fournit l'occaſion de demander qu'on bâtit à Paris un troiſiéme couvent de ſon Ordre, qui fût un noviciat général, où on éleveroit les Novices de toutes les provinces, afin d'établir par tout le Royaume la réforme conformement aux intentions de ſa Majeſté. Son Eminence qui goûta ce deſſein, en parla au Roi, & donna même une ſomme conſiderable pour cet établiſſement. Le couvent bâti, le Pére Carré le gouverna pluſieurs années en qualité de Prieur. Il introduiſit auſſi la réforme au couvent de Rouen. Il alla à Montpellier, où il fit paroître beaucoup de zéla pour la converſion des pécheurs & de ceux qu'il regardoit comme Hérétiques. Il revint à Paris, & mourut au couvent de ſaint Jacques en odeur de pieté, l'an 1653. *Monument. Convent. Toloſan. an.* 1650. *N.* 10. 11. *Jac.*

CARRÉ (Louis) naquit le 26 juillet 1663, d'un bon Laboureur de Glofontaine, près de Nangis en Brie. Son Pere le fit étudier pour être Prêtre. Mais il ne s'y ſentoit point appellé. Il fit cependant, par obéiſſance, trois années de Théologie, au bout deſquelles, comme il refuſoit toûjours d'entrer dans les Ordres, ſon Pere ceſſa de lui fournir ce qui lui étoit néceſſaire pour ſubſiſter à Paris. Allez, lui dit-il, vous faire un ſi fait Eccleſiaſtique, pour ſe ſauver de l'indigence; il aima mieux tomber dans l'indigence, que de ſe faire Eccleſiaſtique. On pourra juger par le reſte de ſa vie, que l'extrême oppoſition qu'il avoit pour cet état, n'étoit fondée que ſur ce qu'il en connoiſſoit trop bien les devoirs. La même cauſe, qui l'en éloignoit, l'en rendoit digne. Sa mauvaiſe fortune produiſit un grand bien. Il chercha un azyle, & il en trouva un chez le Pere *Malebranche*, qui le prit pour écrire ſous lui. De la ténébreuſe Philoſophie Scholaſtique, il fut tout d'un coup tranſporté à la ſource d'une Philoſophie lumineuſe & brillante. La il vit tout changer de face, & un nouvel Univers lui fut devoilé. Il apprit ſous un ſi grand Maître les Mathématiques, & la plus ſublime Metaphyſique, & en même tems il prit pour lui un tendre attachement, qui fait l'éloge & du Maître & du Diſciple. M. Carré ſe dépouilla ſi bien des préjugez ordinaires, & ſe pénétra à tel point des Principes, qui lui furent enſeignez, qu'il ſembloit ne plus voir par ſes yeux; mais par la raiſon ſeule. Elle prit chez lui la place & toute l'autorité des ſens. Par exemple, il ne croyoit point, que les Bêtes fuſſent de pures Machines, comme on le peut croire, par un effort de raiſonnement, & par la liaiſon d'un Syſteme, qui conduit là. Il le croyoit, comme un croit communément le contraire, parce qu'on le voit, on qu'on penſe le voir. La perſuation artificielle de la Philoſophie, quoi que formée lentement par de longs circuits, égaloit en lui la perſuation la plus naturelle, & cauſée par les impreſſions les plus promtes & les plus vives. Ce qu'il croyoit, il le voyoit, au lieu que les autres croyent ce qu'ils voyent. Cependant il eſt encore infiniment plus facile d'être intimement perſuadé des opinions de Theorie les plus contraires aux apparences, que d'être ſincerement & tranquillement au deſſus des paſſions. M. Carré, qui ne ſavoit pas abandonner ſes Principes à moitié chemin, étoit allé juſques-là, & y avoit été d'autant plus obligé, que le Syſtême, qu'il ſuivoit avec tant de goût, eſt une union perpétuelle de la Philoſophie & du Chriſtianiſme. Sa Métaphyſique lui faiſoit mépriſer les cauſes occaſionnelles des plaiſirs, & l'attachoit à leur ſeule cauſe efficace. L'amour de l'Ordre imprimoit la juſtice dans le fond de ſon cœur, & lui rendoit tous ſes devoirs delicieux. En un mot, la Philoſophie n'étoit point en lui une teinture légére, ni une décoration ſuperficielle; c'étoit un ſentiment profond, & une ſeconde nature difficile à diſtinguer d'avec la premiére. Après avoir été ſept ans dans l'excellente Ecole où il avoit tant appris, le beſoin de ſe faire quelque ſorte d'établiſſement & quelque fonds pour ſa ſubſiſtance, l'obligea d'en ſortir, & d'aller montrer en ville les Mathématiques & la Philoſophie; mais ſur tout cette Philoſophie,

ſophie, dont il étoit plein. Le rapport qu'elle a aux mœurs & à la vraye félicité de l'Homme, la lui rendoit infiniment plus eſtimable, que toute la Géometrie du monde. Il tachoit même de faire entorte, que la Géometrie ne fût qu'un degré, pour paſſer à ſa chére Metaphyſique. C'étoit elle, qu'il avoit toujours en vue, & la plus grande joye étoit de lui faire quelque nouvelle conquête. Son zele & ſes ſoins eurent beaucoup de ſuccés. Il ne manquoit point les gens qu'il entreprenoit, à moins que ce ne fuſſent des Philoſophes endurcis dans d'autres Syſtêmes. Une certaine deſinvolture particuliére lui procura beaucoup de femmes pour Diſciples. La premiere de toutes, qui s'apperçut bien vîte, qu'il avoit quantité de façons de parler vicieuſes, fut du qu'en revanche de la Philoſophie qu'elle apprenoit de lui, elle lui voulut apprendre le François; & il reconnoiſſoit, que, ſur ce point, il avoit beaucoup profité avec elle. En général, il faiſoit cas de l'eſprit des femmes, même par rapport à la Philoſophie; ſoit qu'il les trouvât plus dociles, parce qu'elles n'étoient prévenues d'aucunes idées contraires, & qu'elles ne cherchoient qu'à entendre & non à diſputer; ſoit qu'il fût plus content de leur attachement, pour ce qu'elles avoient une fois embraſſé, ſoit, enfin, que ce fonds d'inclination, que l'on a pour elles, agît en lui, ſans qu'il s'en apperçût, & les fut lui patroner plus Philoſophes, ce qui étoit la plus grande parure, qu'elles puſſent avoir à ſes yeux. Son commerce avec elles avoit encore l'affaiſonnement du myſtére; car elles ne ſont pas moins obligées à cacher les lumiéres aquiſes de leur eſprit, que les ſentimens naturels de leur cœur; & leur plus grande ſcience doit toûjours être d'obſerver juſqu'au ſcrupule les bienſéances extérieures de l'ignorance. Il ne nommoit donc jamais celles qu'il inſtruiſoit, & il ne les voyoit preſque qu'avec les précautions uſitées pour un ſujet tout different. Outre les femmes du monde, il avoit gagné auſſi quelques Religieuſes, encore plus dociles, plus appliquées, plus occupées de ce qui les touche. Enfin, il ſe trouvoit à la tête d'un petit Empire inconnu, qui ne ſe ſoumettoit qu'aux lumiéres, & ſi obéiſſoit, qu'à des démonſtrations. L'occupation de montrer en ville n'eſt guéres moins oppoſée à l'étude, que la diſſipation des plaiſirs. Il eſt vrai, qu'on s'affermit beaucoup dans ce qu'on ſait; mais il n'eſt guéres poſſible de faire des aquiſitions nouvelles, ſur tout, quand on a le malheur d'être fort employé. Auſſi n'en fait-il beaucoup que M. Carré n'ait été auſſi loin dans les Mathématiques, qu'il y pouvoit aller. Il voyoit avec admiration & avec douleur le vol élevé & rapide, que prenoient certains Géométres du premier ordre: tandis que le ſoin de ſa ſubſiſtance le tenoit comme malgré lui attaché ſur la terre. Il les ſuivoit toûjours des yeux. Il ſe ménageoit le tems d'étudier à fonds ce qu'ils donnoient au Public, il s'enrichiſſoit de leurs découvertes; & s'il regretoit de n'en pas faire d'auſſi brillantes, il regretoit beaucoup moins la gloire qu'elles produiſent, que le degré de ſcience, qui les produit. M. *Varignon*, qui a toûjours apporté beaucoup de ſoin au choix des Eléves qu'il a nommez dans l'Académie des Sciences, le prit pour le ſien en 1697. M. Carré ſe crut obligé à mériter aux yeux du Public le titre d'Académicien. Il ſurmonta ſa répugnance pour l'impreſſion, & donna le premier Corps d'Ouvrage qui ait paru ſur le Calcul Intégral. Il a pour titre, *Méthode pour la meſure des Surfaces, la dimenſion des Solides, leurs Centres de Peſanteur, de Percuſſion & d'Oſcillation en* 1700. La Préface de ce Livre ne le donne, que pour une application la plus ſimple & la plus aiſée du Calcul Intégral. Elle le met à ſon juſte prix, & n'eſt ni faſtueuſe ni modeſte, mais ce qui vaut mieux que la modeſtie même, enactement vraye. L'Auteur vint dans la ſuite à reconnoître quelques fautes, qu'il eût eu la gloire d'avouer ſans détour, & de corriger à une ſeconde édition. La deſtinée des Eléves de Mr. Varignon eſt de faire aſſez promptement leur chemin dans l'Académie. Nous en avons dit la raiſon par avance. M. Carré devint en peu de tems Aſſocié, & enfin, Penſionnaire: fortune qui ſuffiſoit à des déſirs auſſi moderez que les ſiens, & qui le mettoit en état de ſe livrer plus entiérement à l'étude. Comme il avoit une place de Méchanicien, il tourna ſes principales vues de ce côté-là, & embraſſa tout ce qui appartenoit à la Muſique, la Théorie du Son, la deſcription des différens Inſtrumens, &c. Il négligeoit la Muſique, entant qu'elle eſt la ſource d'un des plus grands plaiſirs des ſens, & s'y attachoit, entant qu'elle demande une infinité de recherches fort épineuſes. On a vu dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences quelques ébauches de ſes médiations ſur ce ſujet. Ses travaux furent fort interrompus par une indiſpoſition preſque continuelle, où il tomba, & qui ne fit qu'augmenter pendant les cinq ou ſix dernières années de la vie. Son eſtomac faiſoit fort mal ſes fonctions, & l'on a vu par la nature de ſon mal, que des acides très-corroſifs, qui dominoient dans ſa conſtitution, la ruïnoient entiérement. Incapable preſque de toute étude, & encore plus de tout emploi utile, il trouva une retraite chez Mr. *Chauvin*, Conſeiller au Parlement. La ſeule incommodité qu'il recevoit de ſon Hôte étoit la difficulté de lui faire accepter les ſecours néceſſaires, & l'an qu'il y fallait employer. Après une aſſez longue alternative de rechûtes & d'intervalles d'une très foible ſanté, enfin il tomba dans un état, où il fut le premier à prononcer ſon arrêt. Il dit à un Prêtre, qui, ſelon la maniére ordinaire, cherchoit des tours pour le préparer à la mort, qu'il y avoit longtems, que la Philoſophie & la Religion lui avoient appris à mourir. Il eut mute la fermeté, que toutes deux enſemble peuvent donner. Il compoit tranquillement combien il lui reſtoit encore de jours à vivre, &, enfin, au dernier jour, combien d'heures; car cette raiſon, qu'il avoit tant cultivée, fut reſpectée par la maladie. Deux heures avant ſa mort il fit brûler en ſa préſence beaucoup de Lettres de Femmes, qu'il avoit. On comprend aſſez ſur quoi ces Lettres rouloient, & que ſa diſcrétion étoit fort différente de celle qu'ont eue en pareil cas, quantité de gens d'une autre eſpéce que lui. Il mourut le onziéme avril 1721. Il ne demandoit jamais deux fois ce qui lui étoit dû, pour les peines qu'il avoit priſes. On étoit libre d'en uſer mal avec lui, & par deſſus cela, on étoit encore ſûr du ſecret. Il aimoit l'Académie des Sciences, comme une ſeconde Patrie, & il auroit fait pour elle des actions de Romain. Il a laiſſé à l'Académie pluſieurs Traitez, qu'il avoit lus ſur différentes matieres de Phyſique ou de Mathematique, & par ce moyen elle le trouve la Légataire univerſelle. Sa Place de Mechanicien Penſionnaire a été remplie par Mr. *de Réaumur*. * Fontenelle, *Hiſtoire de l'Academie des Sciences de* 1721.

L'Hiſtoire de l'Academie des Sciences, contient les Mémoires ſuivans de ſa façon, *Methode pour la rectification des lignes courbes par les tangentes*; *Rectification de la Cycloïde*; *Solution du probléme propoſé aux Geometres dans les Memoires de Trevoux des mois de ſeptembre & octobre* 1721; *Rectification des Cauſtiques par réflexion, formées par le cercle, la Cycloïde ordinaire & la parabole, & de leurs développées avec la meſure des eſpaces qu'elles renferment*; *Examen d'une courbe formée par le moyen du cercle*; *Experiences phyſiques ſur la reflexion des balles de mouſquet dans l'eau, & ſur la reſiſtance de ce fluide*; *Experiences ſur les tuyaux capillaires*; *Probleme d'hydroſtatique*. *Demonſtrations ſimples & faciles de quelques propriétez qui regardent les pendules, avec quelques nouvelles proprietez de la parabole*; *Experiences ſur le reſſort de l'air*; *Abbrégé de Catoptrique*. On trouve outre cela dans le *Supplement du Journal des Savans du mois de mars* 1707, un Abbrégé d'un Traité ſur *la Theorie generale du ſon, ſur les differens accords de la lire, que ſur le Monochorde*, qu'il avoit lu dans les aſſemblées de l'Académie des Sciences, mais qui n'a point été inſéré parmi ſes Mémoires imprimez. Ce devoit être un prélude de la Deſcription de tous les inſtrumens de Muſique, dont il avoit été chargé. * Le Pere Nicéron, *Memoires pour ſervir à l'hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 14. *p.* 330 *&* 331.

* CARRE' (Henri) habile Peintre né à Amſterdam en 1658, avoit appris de Jordaans & de George Jacobez de Hambourg. Il fut Peintre de la Cour du Prince de Naſſau Stadhouder de Friſe, & mourut à ſon ſervice l'an 1685. Ses principaux tableaux ſont des chaſſes de langlier. Sa maniere de peindre avoit du rapport avec celle de François Snyders. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3.

* CARRE'RA (François) Savant de Sicile, naquit en 1629, & entra à quatorze ans dans la Societé des Jeſuites. Après avoir achevé les années de ſon noviciat, il fit des leçons publiques ſur les Humanitez, & enſeigna ſept ans de ſuite la Rhétorique avec reputation. Il s'exerça auſſi dans la Poëſie Latine. Il gagnoit l'amitié des grands & des petits, & ſe plaiſoit à rendre ſervice aux uns & aux autres. Il mourut le 17 février 1683, & ſa mort fut honorée de belles Elégies. Ses Ouvrages ſont, *Lyricorum libri quatuor*, *& Epodon liber unus*; *Pantheon Siculum, ſive Sanctorum Siculorum Elogia*; *Pyramis Elegiaca, divinæ amori dicata, ſive Elegiarum Libri quinque*. *Opus poſthumum*; *Moles Triumphales, Poema*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotb. Sicula.*

CARRE'RA (Pierre) Prêtre, né à Militello dans la Sicile, Auteur d'une Hiſtoire de Catane en trois volumes *in folio*, qu'il fit imprimer en 1639.

CARRE'RA, ville. *Voyez* CARARE.

CARRE'RI (Alexandre) de Padoue, a été l'un des plus habiles & des plus célebres Juriſconſultes de ſon tems. Il fut Curé de la paroiſſe de ſaint André; mais il quitta ce Benefice pour donner plus de tems à l'étude. Il mourut le 20 août de l'an 1626, âgé de 78 ans, après avoir compoſé pluſieurs Ouvrages, comme *De Sponſalibus & Matrimonio, libri quinque*; *Defenſio pro libris ſuis*; *De geſtis Patavinorum, libri decem*, *&c.* Ce dernier n'eſt point imprimé. * Jacques-Philippe Thomaſini, *Vir. Illuſtr. Elog.* Denys Simon, *Bibliotb. Hiſt. des Auteurs de Droit*, édit. de Paris, *in douze*, 1697.

CARRES, ville. *Voyez* CARRHES.

CARRET (Louis) Juif chriſtianiſé & Medecin. Avant ſa converſion il étoit nommé Théodore le Sacrificateur. Il a donné en Hébreu une lettre qui a pour titre *les Viſions Divines*, parce qu'étant à Florence, comme il le récite, il fut ſollicité en ſonge à embraſſer la Religion Chrétienne. Sa lettre eſt adreſſée à ſes enfans & à tous les Juifs. Là il leur explique les motifs de ſon changement, & par des raiſons tirées de l'Ecriture & de la Cabale, exprimées élégamment & avec eſprit, il tâche de les amener au Chriſtianiſme. Elle parut pour la premiére fois à Paris en 1554, accompagnée de la Verſion Latine d'Angelus Caninius. *Hieron. Gembergius* en a donné une nouvelle Verſion Latine qui a été imprimée à Hanau en 1622, à la fin de la Synagogue Judaïque de Buxtorff. * J. Chr. Wolfii *Bibliotheca Hebræa*, *&c. tome* 1.

* CARRETONI (Jean-François) Jéſuite, Romain, eſt mort en 1529, âgé de 72 ans. Il avoit enſeigné les Belles Lettres dans le Collége Romain, & il fut eſtimé un des plus éloquens hommes de ſon tems. *Voyez* ſon Eloge dans *Janus Nicius Erythræus. Pinac. I. Imag. ch.* 93. & dans Alegambe, *p.* 242.

CARRETTO (Conſtance de) Dame Napolitaine, a vécu dans le XV ſiecle. Elle s'eſt rendue célébre par ſes vertus, qui lui ont attiré les Eloges des Savans. Outre Jules-Céſar Capaccio, on peut conſulter Turſellin en ſon *Hiſtoire de Lorette*, Hilarion de Coſte, &c.

CARRETTO: la famille de CARRETTO, l'une des plus nobles & des plus anciennes d'Italie, a été féconde en Hommes Illuſtres. On prétend qu'elle tire ſon origine de Wittikind, Prince de Saxe, qui fut ſoumis par Charlemagne; & l'on dit qu'Aleran, fils de ce Witikind laiſſa Othon, Guillaume Thérés, & Boniface, de qui ſont venus les Marquis de Savonne, d'Inſiſa, de Céva, de Buſca, & de Saluces. La Maiſon de Carreto a été une branche de cette derniére, qui a pour tige un certain ANSELME, & c'eſt de lui, dit-on, que ſont deſcendus ceux qui ſuivent.

CARRETTO (Galéas) vivoit ſur la fin du XV ſiécle. Les Génois le chaſſerent de Final, pour avoir ſuivi le parti de Philippe-Marie Viſconi, Duc de Milan; mais il trouva moyen de ſe faire rétablir. Il fut heureux par lui-même & par ſes enfans, qui furent, 1. ALPHONSE I, qui ſuit; 2. *Fabrice*, Grand-Maître de Rhodes; 3 *Charles-Dominique*, Cardinal; & 4. *Louis* ou *Aloiſe*. Evêque de Cahors.

ALPHONSE de Carretto, I. de ce nom, Marquis de Final, fit travailler aux fortifications de cette place. L'Empereur Maximilien I. l'honora de la qualité de Vicaire de l'Empire, & lui donna le pouvoir de faire battre monnoye. C'eſt de lui que ſont deſcendus les autres Seigneurs de la Maiſon de Carretto. Il eut pour enfans *Paul*, Evêque de Cahors, Abbé de Bellecombe, & ALPHONSE II, fur lequel Philippe II, Roi d'Eſpagne uſurpa Final en 1571, &c. Les Genois avoient porté les peuples de ce Marquiſat à la revolte; & Alphonſe avoit imploré la protection du Roi de France. Les Eſpagnols, ſous prétexte de faire embarquer quelques troupes, furent reçûs dans Final, & aſſiegérent la citadelle, ou commandoit JEAN ALBÉRICO Carretto, parent du Marquis, qui fut obligé de la leur rendre; mais Alphonſe s'étant plaint de cette injure à l'Empereur, celui-ci y envoya des Députez, à qui les Eſpagnols repondirent qu'ils étoient venus trop tard, & que le Roi d'Eſpagne avoit agi ſur des raiſons, que l'Empereur ne déſapprouveroit pas. Depuis, les Marquis de Carretto rentrérent dans Final juſqu'en 1602, que le Comte de Fuente prit cette place par Ordre de Philippe III, Roi d'Eſpagne. Les Eſpagnols menérent chez eux le Marquis, qui étoit le dernier de cette famille, & le firent mourir, après l'avoir forcé d'accepter un Traité de protection. * Sanſovin, *della Famigl. d'Ital.* De Thou, *Hiſt. l.* 50. *& ſuiv.* Leandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Bodin, *l.* 2. *de Republ. c.* 9. *&c.*

CARRETTO (Fabrice de) quarante-deuxiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dont la réſidence étoit alors en l'iſle de Rhodes, ſuccéda en 1513, à *Guy* de Blanchefort. Il étoit Amiral, & Chef de la Langue d'Italie dans ſon Ordre. Après avoir tenu le Chapitre général, il envoya Ambaſſadeur en France le Grand Hoſpitalier, nommé *Philippe* de Villiers-l'Iſle-Adam. L'an 1515, il reçut un Ambaſſadeur du Sophi de Perſe, qui vint en habit déguiſé, pour paſſer en ſureté par les provinces du Turc & du Soudan d'Egypte, ennemis du Sophi. Il fit une ligue avec lui contre Selim I. l'année ſuivante, conclut la paix avec le nouveau Soudan, & fit tous les préparatifs néceſſaires, pour réſiſter au deſſein du Grand Seigneur. L'armée Turque revenant d'Egypte, ſur la fin de l'automne, ſe préſenta devant le port de Rhodes, avec un grand bruit, bannières deployées, & trompettes. Le Bacha général de l'armée envoya un Officier au Grand Maître, pour l'avertir que Sélim avoit gagné une bataille contre le Soudan d'Egypte, & pour le prier de prendre part à cette victoire: ſur quoi le Grand-Maître fit réponſe, qu'il remerciuit le Bacha de ſa civilité, que s'il y avoit lieu, il lui rendroit ſervice. Depuis ces nouvelles, le Grand-Maître de Carretto fit des diligences extraordinaires, pour ſe mettre en état de défenſe. Après avoir rempli tous les devoirs de ſa charge, il mourut au mois de janvier 1521, & eut pour ſucceſſeur PHILIPPE de Villiers-l'Iſle Adam. * Boſio, *Hiſt. de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.* Nabérat, *Priviléges de l'Ordre.*

CARRETTO (Charles-Dominique) Cardinal, Archevêque de Rheims, de Tours, &c. du le Cardinal de Final, étoit fils de CALÉAZ, & frére d'*Alphonſe* I, Marquis de Final, de *Fabrice* Grand-Maître de Rhodes, & de *Louis* ou *Aloyſe* Evêque de Cahors. Il s'eleva par ſon mérite à la Cour de France, ſous le Roi Louis XII. Le Pape Jule II, qui n'aimoit pas trop ce Prince, accorda pourtant à ſa recommandation le chapeau de Cardinal à Charles de Carretto l'an 1505, & n'oublia rien pour l'attirer à Rome, & pour lui donner des marques de ſon eſtime. Carretto ne fit pas ingrat à tant de bontez; car il prit fortement le parti du ſaint Siége dans le Concile de Piſe; & dans le Concile de Latran, il agit avec un ſoin extrême, pour établir la paix entre les Princes Chrétiens. Il fut Evêque de Cahors, puis Archevêque de Rheims & de Tours, & mourut à Rome au mois d'août de l'an 1514. Le Cardinal Bembo parle de lui, & nous avons encore une de ſes lettres qu'il écrivit ſous le nom du Pape Léon X, à Fabrice Carretto, Grand Maître de Rhodes, pour lui apprendre la mort du Cardinal de Final, ſon frére. * Bembo, *l.* 8. *Hiſt. Ven. &* 9. *Epiſt.* Foletta, *in Eleg.* Cuichardin, *l.* 10. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.* Onuphre. Victor, Ughel, &c.

* CARRETTO (François de) né à Gergenti en Sicile, s'appliqua à la Juriſprudence & plaida avec une éloquence ſinguliére. Dans la ſuite il fut fait Juge de cette ville-là, & Conſeiller de pluſieurs autres. Dans la guerre entre la France & l'Eſpagne en Sicile il fut Vicaire Général. Il avoit le génie naturellement porté à la Poeſie qu'il cultiva par l'étude des Belles Lettres. Il mourut le 19 janvier de l'an 1701, laiſſant un fils appellé Auguſtin qui fut Chanoine de Gergenti. * *Gr. Dict. Univ. Hiſt.*

CARRHES, ville de Meſopotamie, où Craſſus fut défait par Sillacès & Suréna, Lieutenans du Roi des Parthes l'an 53 avant Jéſus-Chriſt. Quelques Auteurs eſtiment que Carrhes eſt *Carr* d'aujourd'hui; mais il y a plus d'apparence que c'eſt *Charan* dans le Diarbeck. Elle eſt ſituée ſur le fleuve Charra, qui ſe décharge dans le Chaboras. Elle avoit autrefois un Evêché ſuffragant d'Edeſſe. Quelques Auteurs mettent une autre ville de Carrhes, dans l'Arabie. *Voyez* CARS. * Florus, *l.* 3. *c.* 11. Pline, *l.* 5. *c.* 24. *& ſuiv.* Lucain, *l.* 1. *Pharſ. v.* 105.

——— miſerandæ funere Craſſus
Aſſyrias Latio maculavit ſanguine Carrhas.

Il eſt parlé de ces villes ſous le nom de Caran ou Charan dans la *Geneſe, ch.* 11. *v.* 31. *&* 32: *& ch.* 28. *v.* 10. *&c. Voyez les Supplémens de* Freinshemius *ſur Tite-Live, l.* 71. *ch.* 51, *&c.*

* CARRIB ou CORBES, nom d'un Lac de l'Irlande, dans le Comté de Galloway. Il a près de vint milles de long, & quatre ou cinq milles de large. Il eſt parſemé d'un ſi grand nombre d'Iſlettes que l'on en compte juſques à trois cens. Il ſe décharge au midi dans la Baye de Galloway par un canal de la largeur d'une riviere médiocre. * Beeverell, *Délices d'Irlande, tome* 2. *p.* 1491.

Outre ces deux noms que Beeverell donne à ce Lac, il porte auſſi celui de *Corbie* dans la Géographie ancienne & moderne de M. Auſſiliet & dans les Cartes d'Irlande de Sanſon. Viſſcher dans ſa Carte d'Irlande le nomme *Corrib.*

CARRICK, province d'Ecoſſe, à *Kyle* au nord, *Galloway* au midi, & la mer au couchant. C'eſt une Province fertile en bled & en paturages. Elle a donné autrefois le titre de Comte à la famille de *Bruce*, de laquelle deſcendoit le Roi *Robert Bruce*. Ce titre fut donné enſuite aux branches puînées de cette famille, & fut joint à celui du Prince d'Ecoſſe. La principale famille de cette province eſt celle de *Kennedy*, dont eſt Chef le Comte de *Caſſils*, qui prend le nom du lieu de la réſidance ſur la riviere de *Dun*. Il eſt Bailli héréditaire de cette Province. *Bargeni* eſt la ville capitale de ce Comté. *Voyez* BARCENI. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II. tome* 2. *p.* 260.

CARRICKFERGUS. *Voyez* KNOCFERGUS.

CARRIÉRE, connu ſous le nom de BAUDE DE LA CARRIÉRE, ancien Poete François, vivoit vers l'an 1250. Il compoſa un Dialogue de l'amour de ſon cœur, & de ſes yeux. * Fauchet, *Ant. Poet. Franç.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.*

CARRIÉRE (Jean-Baptiſte) natif d'Apt, ville de Provence, Avocat du Roi au Parlement de Provence, vivoit en 1544. Il écrivit divers Ouvrages en Latin & en François, & il traduiſit l'Hiſtoire de Veniſe de François Contarini. * La Croix-du-Maine. Du Verdier-Vauprivas.

CARRIÉRE (François) Religieux des Péres conventuels de ſaint François, a écrit *in Scripturam* en 1565, &c. * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

CARRIGFERGUS. *Voyez* KNOCFERGUS.

CARRILLO (Martin) célebre Juriſconſulte Eſpagnol, a vécu en 1615. Il étoit de Sarragoſſe, ou il enſeigna le Droit Canon durant dix ans, & fut depuis Grand-Vicaire & Chanoine de l'égliſe métropole. Le Roi d'Eſpagne l'envoya, l'an 1611, en Sardaigne, en qualité de Viſiteur Eccléſiaſtique, & à ſon retour en 1615, il lui donna l'Abbaie de Mont-Arragon. Il a compoſé l'Hiſtoire des Archevêques de Sarragoſſe; des Annales; des Eloges des Femmes Illuſtres de l'Ancien Teſtament; *Itinerarium Ordinandorum*; *Manuel de Confeſſeurs, &c.* * Nicolas Antonio, *Bibloth. Hiſp. &c.*

CARRILLO (Alphonſe) Eſpagnol, natif de Cordoue, Commandeur de Vélès, vivoit vers l'an 1620, & compoſa divers Ouvrages en Eſpagnol, entre autres, les Pleaumes de David en vers, que ſon fils, Commandeur de Calurava, fit imprimer en 1675 à Naples. Alphonſe de Carrillo étoit fils de *François*, & frére de *Louis* Carrillo, auſſi Commandeur de l'Ordre de ſaint Jacques, & Général des galéres d'Eſpagne, lequel mourut en 1610, & laiſſa quelques Traitez qu'on a publiez ſous le titre de *Obras de D. Louis Carrillo*, imprimez à Madrid l'an 1613. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.*

CARRION, autrefois *Arubis & Nubis*, riviére d'Eſpagne, prend ſa ſource dans les Montagnes des Aſturies, près de Saldana, arroſe Carrion de los Condès, & Palencia dans le Royaume de Léon, & peu après elle ſe joint au Piſuerga. * Maty, *Dictionn. Geogr.*

CARRION DE LOS CONDES, petite ville du Royaume de Léon en Eſpagne, eſt ſue la riviére de Carrion, à quatre lieues au deſſus de Saldana, & à ſept au deſſus de Palencia. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARRION (Louis) de Bruges, originaire d'Eſpagne, étoit un excellent Critique, & rival de Juſte-Lipſe. Il nous a donné *Hiſtoriarum Salluſtii Fragmenta*; *Conſerinus de Die natali*; *Magni Aur. Caſſiodori de Orthographia libellus*; *Valerii Flacci Argonautica, cum Caſtigationum libello*; *Antiquarum lectionum libri tres*; *Emendationum Libri duo.* Il mourut encore jeune à Louvain le 18 juin de l'an 1595. * Valere André, *Bibliotb. Belgica, p.* 634. Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.*

CARROUSEL, Courſe accompagnée de chariots, de machines, de récits, & de danſes de chevaux. L'Antiquité n'a rien eu de plus noble ni de plus ingénieux, que l'uſage des Carrouſels. Pendant que le peuple s'arrêtoit à conſidérer ces Jeux & ces exercices comme des divertiſſemens, les Prêtres établiſſoient en faiſoient des actes de Religion; les Soldats des montres de leur adreſſe; & les Savans, des études autant agréables qu'inſtructives. Tertullien, *dans ſon livre des Spectacles*, attribue l'invention des Carrouſels à Circé, cette fameuſe Magicienne, qu'on diſoit être fille du Soleil, & veut que ce fut elle qui ait commencé à dreſſer le Cirque & les courſes, en l'honneur de ſon pére. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt apparemment de *Carrus Solis*, Carro del Sole, *Char du Soleil*, que le mot de *Carrouſel* a été formé, ou des chars & carroſſes qu'on y menoit. Il n'y avoit point de fêtes plus ſolemnelles que ces courſes, parce qu'on y voyoit une infinité de machines, de chars, d'images, de couronnes, de dépouilles, & de repréſentations. Les Prêtres y conduiſoient des victimes, & y offroient des ſacrifices. On y portoit, comme aux triomphes, les ſateliez des provinces ſubjuguées, & la pompe ſe faiſoit avec un appareil magnifique. La plupart des autres nations s'efforcérent d'imiter, ou même de ſurpaſſer les Grecs & les Romains, & y ajoûtérent pluſieurs ornemens conformes à leur génie. Les Goths & les Allemands y parurent avec des cimiers, qui ſervoient à les rendre plus fiers & plus terribles, quand on voyoit ſur leurs têtes des dragons ailez, des harpyes, des muſles de lion, & d'autres choſes ſemblables. Les François ſe ſervirent de cottes d'armes & de deviſes; & les Italiens y employérent les récits, la muſique, & pluſieurs machines ingénieuſes,

POMPE OU MARCHE DES CARROUSELS.

La diverſité d'images, de ſtatues, de chars, de chevaux, de machines, de concerts, & de perſonnes dont ces pompes étoient compoſées, faiſoit le plus ſuperbe & le plus bel objet du monde. Polybe & Athénée ont décrit celle du Carrouſel d'Antiochus, ſurnommé *Epiphane* ou *l'Illuſtre*, & l'on y voit que la Syrie & l'Egypte

Digitized by Google

pre ne cédoient pas en magnificence à la Gréce & à l'Italie, en ces ſortes d'appareils. Ptolomée *Philadelphe*, ne fut pas moins magnifique, dans la pompe qui précéda le ſuperbe feſtin, qu'il fit aux Princes & aux Seigneurs de ſa Cour en la ville d'Alexandrie, & dont Callixéne Rhodien fait le récit, *l. 4. de Alexandro*. Ces pompes ne ſont que la montre de toutes les choſes deſtinées aux Carrouſels, pour faire admirer aux Spectateurs la richeſſe des habits & la beauté des machines, & pour faire paroître en ordre tout ce qui compoſe l'appareil de ces Jeux.

LICE OU CARRIERE DES CARROUSELS.

Les Romains au commencement n'eurent point d'autre Cirque pour leurs courſes & Carrouſels, qu'un grand eſpace entre le bord du Tibre d'un côté, & d'une paliſſade d'épées fichées les pointes en haut, de l'autre : ce qui rendoit ces courſes dangereuſes. Tarquin fut la premier qui fit bâtir un grand Cirque, entre la Mont-Aventin & le Palais. Le Cenſeur Flaminius donna depuis un de ſes prez, hors de la ville, pour en faire un autre, qui fut appellé de ſon nom *le Cirque de Flaminius*. Dion Chryſoſtome parla de celui d'Alexandrie : il y en a eu auſſi à Conſtantinople, à Athénes, à Jéruſalem, & en pluſieurs autres villes. Il n'y a pas aujourd'hui de Cirques, comme autrefois ; mais on choiſit de grandes places, que l'on diſpoſe, ſelon le ſujet des repréſentations qu'on y veut faire : toutes les grandes villes d'Eſpagne ont des places pour les courſes. Florence a la place *di Santa Croce* ; les Carrouſels ſe font à Naples dans la place *del Pallazzo Reale* ; à Paris, dans la place du Carrouſel, devant les Tuilleries ; & à Verſailles dans une des cours des écuries du Roi. Autrefois le Roi Chilperic fit bâtir des Cirques à Paris & à Soiſſons, pour repréſenter des Carrouſels. * Aimoin, *l.* 3.

SUJET DES CARROUSELS.

Le ſujet ſe prend de l'Hiſtoire, de la Fable, des choſes naturelles, des rovrentions Poëtiques, ou du caprice : mais il faut l'accommoder à l'occaſion de la fête, pour laquelle on fait le Carrouſel. Les occaſions ſont la naiſſance des Princes, ou leur mariage ; le ſacre & le couronnement des Rois ; les entrées ſolemnelles dans les villes ; les victoires célébres, &c. Les deſſeins des Carrouſels doivent être ingénieux & bien imaginez, afin que l'eſprit n'y ait pas moins de plaiſir que les yeux. Ils doivent auſſi être militaires & guerriers, c'eſt à dire, renfermer des combats & des défis ; parce que les exercices & les courſes des Carrouſels ſont militaires. Ainſi pour ceux que l'on tire de l'Hiſtoire ou de la Fable, ou choiſit des combats des Héros, ou des Divinitez. Si on les emprunte de la Nature ou de la Morale, on prend des choſes qui ayent de l'antipathie & de la répugnance, comme les faiſons, le jour & la nuit, les vices & les vertus ; ou celles qui étant de même eſpéce, ſe peuvent diſputer quelque avantage, comme les planétes, les métaux, &c.

QUADRILLES DES CARROUSELS.

Les troupes diverſes, qui compoſent les Carrouſels, ſont nommées *Quadrilles*, du nom Italien *Squadriglia*, diminutif de *Squadra*, qui ſignifie une compagnie de ſoldats rangée en ordre. Dans les Carrouſels célébres, les Princes ſont ordinairement les Chefs des Quadrilles. Au premier Carrouſel de Louis XIV, ce Prince fut le Chef de la Quadrille des Romains ; Monſieur, ſon frére unique, de celle des Perſans ; Monſieur le Prince, de celle des Turcs ; Monſieur le Duc, de celle des Moſcovites ; & Monſieur le Duc de Guiſe, de celle des Maures. Le moindre nombre des Quadrilles pour un véritable Carrouſel eſt de quatre ; & le plus grand de douze. S'il n'y a que deux troupes, c'eſt proprement une joûte ; & s'il n'y en a qu'une, c'eſt un tournoi, ou une courſe. Ces Quadrilles ſe diſtinguent par la forme des habits, ou du moins, par la diverſité des couleurs qu'elles choiſiſſent. Parmi les Grecs & les Romains, les Coureurs du Cirque ſe diſtinguérent par quatre couleurs : ce qui donna l'origine des Quadrilles blanche, verte, rouge & bleue, ſi célébres dans l'ancienne Hiſtoire, par les factions qu'elles cauſérent ſouvent. Quoiqu'il y eût quatre Quadrilles, elles ne faiſoient néanmoins que deux partis ſous les noms des verts & des bleus, qui firent les cauſes de tant de troubles à Rome, à Conſtantinople, en Egypte, & dans toutes les autres parties de l'Empire. L'uſage des Quadrilles, qui eſt univerſellement reçu dans tous les lieux où l'on fait aujourd'hui des courſes & des fêtes à cheval, n'a été introduit que fort tard en France. Comme on y préféroit les exercices de valeur à ceux d'invention & de pure adreſſe, on y faiſoit plus de combats à la barriére, que de Carrouſels, & l'on aimoit mieux s'y faire voir bons Gendarmes & vaillans Cavaliers, qu'adroits Courtiſans : c'eſt pourquoi les François n'affectoient point de faire des Quadrilles & des courſes réglées, comme on fait à préſent. Le premier uſage des Quadrilles commença en France ſous le Roi Henri IV, l'an 1606. On fit à Paris, dans la cour du château du Louvre, le Carrouſel des quatre Elémens repréſenté par quatre Quadrilles de Cavaliers qui ſortirent de l'Hôtel de Bourbon.

MACHINES DES CARROUSELS.

On donne le nom de machines à tout ce qui n'a de mouvement que par l'artifice des hommes, comme aux repréſentations de toutes ſortes d'animaux, que l'on fait mouvoir, aux chars roulans, aux ſtatues mobiles, &c. Le mouvement ſe fait ou ſur l'eau, ou dans l'air, ou ſur la terre. S'il ſe fait ſur l'eau, on y employe des vaiſſeaux, ou des animaux, & des monſtres artificiels, comme des baleines, des cygnes, &c. Si c'eſt l'air, on s'y guinde par des cordes, par des nuées, ou par des oiſeaux ſuſpendus, des dragons, & des animaux volans. Sur la terre, on ſe ſert de chars, de brancards, d'animaux feints, de ſtatues à reſſorts, &c. Il y a auſſi des machines de guerre, de paix, de triomphes, & de cérémonies ſacrées. Les machines doivent être proportionnées au ſujet : s'il eſt hiſtorique, il le faut prendre dans l'Hiſtoire ; s'il eſt fabuleux, dans la Fable ; s'il eſt poëtique & d'invention, on a plus de liberté à inventer de belles choſes.

RÉCITS ET HARMONIE DES CARROUSELS.

Le Carrouſel étant aujourd'hui une Allégorie & une invention emblématique, deſtinée à honorer la mémoire des Princes, ou à inſtruire, on y mêle des récits qui ſont les applications de la pompe, de l'appareil, & des plus conſidérables machines dont il eſt compoſé. C'eſt pour cela qu'on y fait paroître des Nymphes, de petits amours, des Dieux de la Fable, des Vertus, des Héros, des Génies, &c. qui recitent ou chantent des vers. L'harmonie ne manque jamais aux Carrouſels, parce que ce ſont des Fêtes, & des réjouiſſances publiques. Il y en a de deux ſortes, l'une militaire & guerriére, l'autre douce & agréable : la premiére ſe met en tête de chaque Quadrille, pour animer les Cavaliers, & pour annoncer leur venue, leur entrée dans la carriére, & leurs courſes ; & l'autre ſert aux recits, & pour accompagner la pompe. Les inſtrumens ſont differens, ſelon la qualité des perſonnes que l'on introduit en ces fêtes. On donne des timbales & des tambours aux Allemands, des clairons aux Perſans, des flûtes aux Satyres, des muſettes aux Bergers, une lyre à Apollon & à Orphée, & ainſi des autres. Sur les machines militaires, on met des inſtrumens propres à la guerre ; ſur les champêtres, des inſtrumens ruſtiques ; & ſur les vaiſſeaux, des trompettes marines. On fait au ſon de ces inſtrumens des danſes de chevaux, dont les Sybarites, peuples de l'Italie méridionale furent les premiers inventeurs. Sur quoi Athénée s'remarqué que les Crotoniates, qui leur faiſoient la guerre, s'étant apperçus de la coutume qu'avoient les Sybarites de faire danſer leurs chevaux au ſon des trompettes, firent ſecrettement apprendre à leurs troupes les airs de balets qu'on faiſoit deſirer à ces chevaux ; & que les ayant fait ſonner, quand la caſſerie des Sybarites parut, leurs chevaux au lieu de combattre, & de ſuivre les mouvemens des Cavaliers, ſe mirent tous à danſer ; ce qui donna aux Crotoniates le moyen de les mettre en deſordre, & de les tailler en piéces, ſans beaucoup de réſiſtance. Ce n'eſt pas une choſe fort ſurprenante, que l'on puiſſe dreſſer des chevaux à la danſe, puiſqu'on y dreſſe des chiens, des ſinges, des ours, & des éléphans même, qui ſont les plus lourds des animaux, & qui néanmoins ſuivent la meſure des airs, & la différence des tons.

PERSONNES QUI COMPOSENT LES Carrouſels.

Pluſieurs ſortes de perſonnes entrent dans la pompe du Carrouſel : le Meſtre de camp, & ſes Aides, les Tenans, & les Aſſaillans ; les Chefs des Quadrilles ; les Héraults, les trompettes, les Pages, les Valets de pié, & les Eſtafiers ; les perſonnes des récits & des machines ; les Muſiciens, les Parrains & les Juges. Le Meſtre de Camp, ou Marechal de camp, eſt celui qui conduit toute la pompe, qui régle la marche, & qui introduit dans la lice : les Tenans ſont ceux qui ouvrent le Carrouſel, & qui font les défis par les cartels que les Héraults publient : les Aſſaillans ſont ceux qui s'offrent par leurs réponſes aux défis & aux cartels, de ſoutenir le contraire. Le Chef de chaque Quadrille eſt ordinairement un Prince. Les Héraults d'armes y ſont d'ancien uſage, auſſi-bien que dans les tournois. Les Pages montez à cheval, portent les bouchets des devites de leurs Maîtres, & les lances de parade : les Eſtafiers conduiſent les chevaux de main, & font d'autres fonctions ſemblables. On ſe déguiſe en Turcs, en Maures, en Eſclaves, en Sauvages, en ſinges, en ours, & en pluſieurs autres manéres. Les Parrains anciennement étoient de jeunes gens, qui dans la pompe du Cirque conduiſoient les chariots, les repréſentations, & les images des Dieux. Dans les duels, les Parrains étoient ceux qu'on donnoit aux deux combattans, pour être comme leurs Avocats : on en prend encore à préſent par cérémonie dans les Carrouſels, & chaque Quadrille en a deux, quatre, ou ſix, ſelon que l'on veut rendre la cérémonie plus ou moins auguſte. Les Juges ſont ordinairement de vieux Cavaliers expérimentez en tous ces exercices, qui ſont nommés pour préſider aux courſes, & pour ajuger les prix à ceux qui les ont meritez.

COMPARSES DES CARROUSELS.

La comparſe eſt aux Carrouſels, ce qu'eſt l'entrée aux balets, & la ſcéne aux Comédies & aux Tragédies. C'eſt à dire, qu'elle eſt l'entrée des Quadrilles dans le carriére, dont elles font tout le tour, pour ſe faire voir aux Spectateurs, & s'aller rendre aux pavillons & aux poſtes qu'on leur a deſtinez. C'eſt là que l'on remarque avec plaiſir la richeſſe des habits, la beauté & la fierté des chevaux, l'invention des machines, & toute la pompe de l'appareil.

ACTIONS DES CARROUSELS.

Les actions les plus ordinaires ſont, 1. de rompre des lances en lice les uns contre les autres ; 2. de les rompre contre la quintane, qui eſt la courſe du faquin ; 3. de courre la bague ; 4. de courre les têtes ; 5. de combattre à cheval l'épée à la main ; 6. de lancer le dard ; 7. de faire la foule.

1. Le combat des lances ſe faiſoit ainſi. Deux Cavaliers armez de toutes piéces partoient à toute bride en même tems, pour ſe rencontrer au milieu des deux extrémitez de la lice, où ils ſe pouſſoient de leurs lances avec tant de force, que quelques-uns étoient jettez hors des arçons, & portez à terre. Depuis la mort de Henri II, qui fut bleſſé mortellement d'un éclat de lance, par le Comte de Mont-

Montgommery, on a quitté ce combat, qui auparavant étoit le plus ordinaire en France. 2. L'exercice de rompre les lances à la quintane eſt ancien, & fut ainſi nommé de Quintus, ſon inventeur. La Quintane eſt un tronc d'arbre, ou un pilier contre lequel on va rompre la lance, pour s'accoutumer à attendre l'ennemi par des coups meſurez: nous l'appellons *la courſe au faquin*, parce qu'on ſe ſert ſouvent d'un faquin ou d'un porte-fais armé de toutes pièces, contre lequel on court. Les Italiens nomment cet exercice, *la courſe à l'Homme-armé, & le Sarraſin*, parce qu'ils repréſentent ce faquin en Turc, en More, ou en Sarrazin. Ordinairement c'eſt une figure de bois en forme d'homme planté ſur un pivot, afin qu'elle ſoit mobile. Elle demeure ferme, lorſqu'on la frappe au front, entre les yeux, & ſur le nez; mais lorſqu'on la mache ailleurs, elle tourne ſi rudement, que ſi le cavalier n'eſt adroit pour éſquiver le coup, elle le frappe d'un ſabre de bois, ou d'un ſac plein de terre, ce qui donne à rire aux Spectateurs. 3. La courſe de la bague eſt fort en uſage, parce que c'eſt le plus aiſé, le moins dangereux, & le plus agréable à voir de tous les exercices de cheval. 4. La courſes des têtes eſt nouvelle en France; mais elle eſt plus ancienne en Allemagne, où apparemment les guerres avec les Turcs l'ont introduite. La coutume de cette nation barbare, eſt de récompenſer les Soldats qui apportent les têtes des ennemis qu'ils ont tuez, & les Allemands tâchent ſouvent de les retirer d'entre les mains de ces Infidéles: c'eſt pourquoi ils s'exercent à courre des têtes de Turcs & de Mores, contre leſquels ils tirent le dard & le piſtolet, & en enlévent d'autres avec la pointe de l'épée, ſe courbant en courant, ce qui eſt un trait d'adreſſe auſſi grand qu'on en puiſſe montrer. On diſpoſe dans un même lieu, en diverſes diſtances, trois ou quatre de ces têtes; afin que tout d'une courſe on lance le dard à l'une, qu'on tire le piſtolet contre une autre, qu'on fende celle-ci avec une hache, ou qu'on la rompe avec une maſſe d'armes, & qu'on enléve la derniére ou bien avec la lance ou bien avec l'épée. 5. Le combat à l'épée ſe fait par des Cavaliers armez de toutes piéces, qui s'approchent par trois voltes, & ſe donnent à chaque fois des coups d'épée ſur le caſque. Le Connétable de Montmorency n'étant encore que Maréchal de France, ſe rendit célébre en cet exercice dans deux tournois; le premier à Bayonne, quand la Reine d'Eſpagne y vint trouver le Roi Charles IX, ſon frére; & le dernier à Paris, pour les noces d'Antoine de Crouy, Prince de Porcien. En celui de Bayonne, il donna un ſi rude coup d'épée à un Prince, contre lequel il combattoit, qu'il le renverſa ſur la croupe de ſon cheval; & à Paris il porta par terre hors de la ſelle un Seigneur de qualité, qui avoit la réputation d'être un des meilleurs hommes de cheval de ſon tems. 6. Le jet du dard eſt nommé par les Eſpagnols *jeu des cannes, juego de las cagnas*; parce qu'en tournoyant ils ſe tirent des cannes les uns contre les autres, & ſe couvrent de leur bouclier pour les recevoir. Cet exercice paſſa des Eſpagnols aux provinces de France, voiſines des Pyrénées. Le Roi Charles VI, étant allé viſiter le Comte de Foix, ce Prince lui donna le plaiſir de voir lancer le javelot, qui étoit le jeu le plus commun parmi les Nobles du païs. 7. La Foule eſt une courſe de tous les Chevaliers les uns après les autres ſans interruption, ce que les Italiens appellent *far la ſola*, & c'eſt par là que finiſſent ordinairement toutes les courſes: après quoi la Fête ſe termine par des feux d'artifice. * Le P. Ménétrier, *Traité des Tournois & des Carrouſels. Voyez* auſſi *il Cannochiale d'Ariſtotele* de Dom Emmanuel Téſauro.

CARRY, village. *Voyez* l'article de CARI.

CARS, ville de la Turcomanie, dans la Turquie d'Aſie, vers les ſources de l'Euphrate & les frontiéres de la Géorgie. Elle eſt ſi conſidérable, que le Grand-Turc fait, dit on, mettre entre ſes titres, celui de Seigneur de Cars. Un Voyageur moderne croit que cette ville eſt celle de Carrhes, dont on a parlé, où Craſſus fut défait par les Parthes; mais Carrhes, comme nous l'avons marqué, étoit dans la Méſopotamie. *Voyez* CARRHES. * Sanſon, *in Tab. Geograph.* Poulet, *Rélation du Levant, tome 2. ch. 9. p. 105.*

* CARS (Les) château de France dans le Limoſin, au ſud-oueſt de la ville de Limoges, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

CARSCÉNA. *Voyez* CHARSÉNA.

CARSISTES, ou plutôt CARCISTES, nom qui fut donné dans le XVI ſiécle à certain parti ſéditieux, qui avec une troupe de Mutins appellez *Razats*, entretenoient les troubles en Provence, du tems que la Reine Catherine de Medicis fit le tour des provinces méridionales de la France. Ces Carciſtes étoient ſoutenus de la Nobleſſe, & les autres avoient pour eux le peuple & le Parlement. * Mézeray, *dans ſon Abbrégé Chronolog. au régne de Henri III.*

CARSO, en Latin, *Carſia, Caſſiorum Mons*, petite contrée d'Iſtrie, eſt la partie du Friouli, qui s'étend depuis la riviere d'Anſa, juſqu'aux frontiéres de l'Iſtrie entre le Comté de Gorice, & les Golfes de Veniſe & de Trieſte. Ses lieux principaux ſont Aquilée, Proſeco, Trieſte, & Monte Falcone. Cette derniére avec ſon territoire eſt aux Vénitiens, le reſte dépend de la Maiſon d'Autriche. Au reſte on comprend quelquefois ſous le Carſo, la Carniole Séche, qui eſt l'Iſtrie Autrichienne. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CARSOLI, village de la Campagne de Rome ſitué aux confins de l'Abruzze Ulterieure. Il portoit autrefois le nom de *Celle*, & il a pris celui d'une ville des Eques nommée Carſoli ou Carſeoli, dont les ruines appellées *Civita Carentia* n'en ſont pas beaucoup éloignées. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARTACE. *Cherchez* CARTHACE.

CARTAGÉNE. *Voyez* CARTHACÉNE.

CARTACO, ville de l'Audience de Guatimala en l'Amérique ſeptentrionale. *Voyez* CARTHACE.

CARTACO, petite ville de l'Amérique méridionale, dans le gouvernement de Pupayan en Terre Ferme, à quarante lieues de la ville de ce nom du côté du Nord. * Mary, *Dictionn. Géogr.*

CARTALO, Carthaginois, fut envoyé à Tyr pour y offrir des dépouilles à Hercule, dont il étoit grand Prêtre. A ſon retour, voulant entrer dans Carthage, il trouva cette ville aſſiégée par ſon pére Malée ou *Mazée*, qui en avoit été banni injuſtement. Il paſſa au travers de ſon camp, mais ſans ſaluer ſon pére, ce voulant s'arrêter, à cauſe de la réunion d'ennemi, dans laquelle il le rencontroit, ou à cauſe des habits pourriſeux, dont il étoit lui-même revêtu: ſcrupule dont il fit cruellement puni; car s'étant enfuite préſenté devant ſon pére, que le Sénat lui avoit permis de voir, ce Barbare imputant à mépris la manière dont ſon fils en avoit uſé d'abord avec lui, le fit attacher ſur une croix, où il expira. * Juſtin, *l. 18. ch. 7.*

CARTAMA, petite ville du Royaume de Grenade en Eſpagne, eſt ſituée ſur une montagne, au pié de laquelle coule la riviére de Guadalmédina, à quatre lieues de la ville de Malaga. * Mary, *Dict. Géogr.*

CARTARÉT ou CARTERET, Lords d'Angleterre. George Carteret, de Metches dans l'Iſle de Jerſey, fut créé Chevalier Baronnet par Charles I, le neuviéme mai 1645. Il ſervit enſuite Charles II, en qualité de Vice-Chambellan. Son fils *Philippe* Carteret perdit la vie ſur mer au ſervice du Roi, & laiſſa deux fils, *George & Edouard*, qu'il avoit eus de *Jémima* fille d'Edouard *Montagne*, Comte de Sandwich. *George*, l'aîné des deux fils, fut élevé à la dignité de Pair d'Angleterre par Charles II, qui lui donna auſſi le titre de Lord *Carteret*. Il épouſa *Grace*, fille de *Jean* Granville, Comte de Bath, dont il eut 1. *Jean*; 2. *Philippe*; & 3. *Jémima*. Mylord Carteret, qui a rendu de grands ſervices aux Rois George I, & George II, tant en qualité de Secrétaire d'Etat, que de Viceroi d'Irlande, vivoit encore en 1730. * *Peerage of England, tome 2. p. 115.*

CARTARI (Jules) Juriſconſulte Italien, naquit à Orviéto en 1558, d'une ancienne famille noble. Son pére *Flaminius Cartari* fut auſſi un grand Juriſconſulte & Auditeur de la *Rote* de Gênes. Il ſe vit revêtu de grands emplois ſous les Papes Paul V, Gregoire XV, & Urbain VIII: & à la fin il fut fait Sénateur Romain. Il mourut en 1633. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Deciſiones Sacri Archiepiſcopalis Mediolanenſis*; *Tractatus de Foro competenti adversus Judæos aliaſque Eccleſiaſticam Juriſdictionem perturbantes.* Ces Ouvrages ne furent imprimez qu'après la mort de l'Auteur par les ſoins de ſon fils *Charles*. * *Vita di Carlo Cartari, tome 2. Delle Vite degli Arcadi. Acta Eruditorum 1713. p. 505.*

CARTARI (Charles) fameux Juriſconſulte & fils du précédent, naquit à Bologne en 1614. Après avoir fait ſes études à Rome ſous *Jerôme Lampugnale*, il reçut le bonnet de Docteur en 1633, & Urbain VIII le ſubſtitua en 1638, à Jean Baptiſte Conſtantini, dans l'inſpection des Archives du ſaint Siége; mais Innocent XII lui ſubſtitua à ſon tour Raphael Fabretti, ſous preſexte, que le grand âge de Cartari ne lui permettoit plus de fournir à toutes les fonctions de cette charge. Ce qu'il y eut de plus piquant pour Cartari, c'eſt que Fabretti n'étoit guéres moins vieux, ayant plus de 70 ans. En 1642, il fut fait Avocat au Conſiſtoire, ce qui eſt une des plus importantes charges de la Cour du Pape. Il mourut en 1697. Les Ouvrages qu'il a donnez au public ſont les ſuivans, *Syllabus Advocatorum Conſiſtorialium*; *Pallade Bambina*; *Vita di Vincenzo Armanni da Gubbio*; *La Roſa d'Oro*; *Judicium de Opere Johannis Laurentii Lucheſini, Demonſtrata impiorum inſania*; *Memorie della Città di Commachio.* Outre ces Ouvrages il en a encore laiſſé quelques autres manuſcrits, comme *delle Famiglie Romane*; *l'Albero Romano*; *De Romana Rota Auditoribus*; *Ephemerides Romana Curia ab anno 1642, &c.* * *Vita di Carlo Cartari. Acta Eruditorum 1713. p. 505.*

CARTARI (Antoine-Etienne) fils de Charles Cartari, dont l'article précede, naquit en 1651. On en avoit conçu de grandes eſpérances, mais ſa trop grande application précipita ſa mort arrivée en 1685. Il a publié *Prodromus Gentilitius & Europa Gentilitia, tome 1.* Les autres tomes de cet Ouvrage ſont prêts en manuſcrit, mais on ne les a pas encore imprimez. * *Vita di Carlo Cartari. Acta Eruditorum 1713. p. 505.*

* CARTARICON, petite riviére de la Romanie ſe décharge dans le port de Conſtantinople du côté du nord.

CARTASIS, Roi des Scythes, ſuccéda à ſon pére *Athéas*, conjointement avec ſon frére *Matthéas*. Il conduiſit une armée contre Alexandre *le Grand*, & marcha pour aſſiéger la ville d'Alexandrie en Sogdiane ſur le fleuve Oaus, que ce Conquérant venoit de faire bâtir, l'an 331 avant Jeſus-Chriſt; mais il fut battu, & toutes ſes troupes furent taillées en pieces. Depuis, touché de la généroſité de ſon Vainqueur, qui pardonnoit facilement à ceux qui ſe ſoumettoient à lui, il lui envoya des Ambaſſadeurs pour ſe remettre à ſa diſcrétion, & lui offrit ſa fille en mariage. Alexandre oubliant le paſſé, lui laiſſa l'autorité ſouveraine dans ſes Etats. * Arrien, *l. 4.* Quinte Curce, *l. 8.*

CARTCHÉMA, s'écrit auſſi *Karcima*: ce ſont de grands bâtimens de bois, qu'on trouve dans les grands chemins en Pologne, compoſez d'une large écurie à deux rangs, avec un grand eſpace au milieu pour les chariots; & à un bout une chambre accompagnée d'un deuxiéme réduit, nommé *Komori*, qui eſt une maniére de garde-manger, où le Maître du Cartchéma tient ſes proviſions, ſon avoine, & ſa biére; auſſi il eſt tout enſemble grenier, cave, magazin, & bouge. La grande Chambre à un Poële, & une cheminée relevée à la mode du païs, comme un four. Tout le monde ſe loge là pêle-mêle, hommes & femmes, de même que dans une halle; on ſe ſert du feu de l'Hôte, comme de la chambre, tout le monde indifféremment: & ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que tout Voyageur, ſans diſtinction d'état & de qualité, entre dans ces maiſons, s'y loge, & en ſort, de même, que d'un lieu déſert, ſans demander permiſſion à l'Hôte, ſans prendre congé de lui, & ſans avoir d'autre commerce, que pour lui payer les fourrages qu'il fournit. Ces hôtelleries ſauvages ſont en très-grand nombre, & preſque de demi-lieue en demi-lieue. Tous les villages un peu conſidérables en ont, parce que cela fait une bonne par-

Digitized by Google

lie du revenu de la terre ; le Seigneur faiſant débiter par un Païſan ou par un Juif, qu'il crée Hôte dans ſon Cartchéma, le foin, l'avoine, la paille, la bière, & l'eau de vie de ſon revenu ; qui eſt tout ce qu'on trouve à acheter dans ces lieux-là. Une des plus grandes incommodités de ces lieux, c'eſt la puanteur des chambres, la mal propreté du lieu, le voiſinage de la vache, du veau, des poules, des petits enfans, qui ſont pêle-mêle avec le Voyageur, & dont chacun fait ſon ramage différent. Outre cela, les jours de *fête* ſont à craindre parce que tout le village eſt aſſemblé dans le Cartchéma, & occupé à boire, à jouer, à danſer, & à faire un vacarme épouvantable, ſans aucun égard pour perſonne. Les villes capitales ont de ces Cartchemas dans les Fauxbourgs ; mais en dedans, autour de la place, il y a d'autres maiſons plus propres, où l'on vend du vin, & où l'on donne quelquefois à manger. On trouve de ces Cartchémas à l'entrée, au milieu, & à l'iſſue des forêts, dans les Campagnes déſertes, & dans les Provinces les moins peuplées. * *Memoires du Chevalier* de Beaujeu.

CARTEIL (Chriſtophle) Capitaine Angloiſ, natif du païs de Cornouaille, porta les armes dès l'âge de 22 ans en 1572. Il s'y fit un beaucoup de réputation dans ce métier, & fut fort eſtimé de l'illuſtre Boyſot Amiral des Provinces-Unies. En 1582, le Prince d'Orange & les Etats des Provinces-Unies lui donnérent la conduite de la flotte qu'ils envoyérent en Moſcovie. Lorſque Carteil fut repaſſé en Angleterre, la Reine Elizabeth l'envoya avec François Drak dans les Indes occidentales, où ils prirent les villes de Saint-Jacques, de Carthagéne & de Saint-Auguſtin. Les ennemis mêmes y admirérent la prudence & la conduite de Carteil, & ils avouérent qu'il n'avoient jamais vu la diſcipline militaire ſi bien obſervée que dans les troupes qu'il commandoit. Après beaucoup d'heureux ſuccès, il vint mourir à Londres en 1593. * *Hiſtoire Angloiſe.*

CARTERET. *Voyez* CARTARET.

* CARTERO ou GINOSA, petite rivière de l'iſle de Candie, le décharge dans la mer, près de la ville de Candie.

CARTÉROMACHUS (Scipion) naît de Piſtoye, fut un des habiles hommes du XVI ſiécle. Il entendoit bien la Langue Latine, & la Langue Gréque, & il ſavoit expliquer à fonds les difficultez des anciens Auteurs. Il fut ſon confidére à Veniſe, & il y auroit établi ſa demeure ſans les embarras de la guerre, qui ne lui permettoient pas d'étudier tranquillement. Il ſe rentra à Rome, où il gagna les bonnes graces du Cardinal François Aldoſi, qu'il ſuivit à Ravenne ; & après que ce Cardinal y eut perdu la vie, il s'en revint à Rome. Il fut mis par le Pape Léon X, auprès de Jules de Médicis, en qualité d'homme d'étude, & mourut à l'âge d'environ 43 ans. * Bayle, *Dictionn. 2. édit.* 1702.

CARTESIANISME, Secte des Philoſophes modernes dont Deſcartes eſt le Chef, & qui prend ſon nom de *Carteſius*, qui eſt le nom Latin de ſon Chef. Le Carténianiſme a ſes Principes de Metaphyſique & de Phyſique. Son Principe Métaphyſique eſt, *Je penſe, donc je ſuis.* Ce Principe a été attaqué & ſoutenu avec beaucoup de vivacité, & avec trop de partialité de part & d'autre ; car, quoiqu'il ſoit vrai que nous ſommes aſſurez en même tems par le ſentiment intérieur de la conſcience que nous exiſtons, comme nous le ſommes, que nous penſons, il eſt vrai de dire que la concluſion de ce raiſonnement, *je ſuis*, ſe tire bien de l'antécédent, *je penſe* ; puiſque *penſer* ſuppoſe néceſſairement *être* ou *exiſter*, & que l'eſprit voit clairement la liaiſon néceſſaire qu'il y a entre *penſer* & *être*. Cependant Deſcartes n'a pas dû propoſer ſon Principe comme une nouvelle découverte. Avant lui on ſavoit que pour penſer il faut être, & que celui qui penſe actuellement, exiſte actuellement. Pour la Phyſique, le principe du Carténianiſme eſt, *qu'il n'y a que des ſubſtances.* Ce Principe a paru dangereux, & on le combat tous les jours dans les Ecoles Catholiques, en prouvant qu'il y a des accidens abſolus. Ces ſubſtances ſont de deux ſortes ; l'une eſt la ſubſtance qui penſe, & l'autre la ſubſtance étendue : la penſée actuelle, l'étenduë actuelle, ſont de l'eſſence de la ſubſtance, tellement que la ſubſtance penſante ne peut être ſans quelque penſée actuelle ; & qu'on ne peut rien retrancher de l'étenduë d'une choſe, ſans retrancher de ſa ſubſtance. A l'égard de la ſubſtance penſante, on ne conçoit pas comment Dieu ne pourroit pas l'empêcher de penſer, en lui refuſant ſon concours pour quelque action que ce ſoit, tandis qu'il lui conſervera l'exiſtence. A l'égard de la ſubſtance étenduë, le dogme de la tranſubſtantiation doit faire conclure que le corps de Jeſus-Chriſt ne perd rien de ſa ſubſtance dans le Sacrement de l'Euchariſtie, quoiqu'il y perde beaucoup de ſon étenduë, ainſi l'on ne peut pas dire que l'étenduë eſt l'eſſence de la matière. Un autre Principe du Carténianiſme eſt, *qu'il n'y a point de vuide, & qu'il n'y en peut avoir dans la nature* ; parce que ce vuide pourroit être meſuré, ſeroit étendu, & par conſequent ſeroit de la matiere ; car tout ce qui eſt étendu eſt matiere. Il eſt inutile de faire des réflexions ſur un auſſi mauvais raiſonnement ; les Philoſophes d'un ſentiment contraire le refutent trop ſerieuſement.

Ces Principes de Phyſique une fois ſuppoſez, Deſcartes explique par la voye de la Méchanique, & par les régles du mouvement, comment le monde a été formé tel qu'il eſt. Il ſuppoſe que Dieu a créé de la matière d'une étenduë indéfinie, qu'il a diviſé comme manére en petites parties carrées, ou de figures pleines d'angles, qu'enſuite il imprima deux mouvement à cette matière ; l'un, par lequel chaque partie tourna ſur ſon centre ; l'autre, par lequel une grande quantité de matiere tourna ſur un centre commun : ce qui fit ma autant de tourbillons qu'il y avoit de ces maſſes différentes de matiere qui tournoient ſur un centre commun. Voici, ſelon Deſcartes, ce qui arriva dans chaque tourbillon. Les parties de la matière ne purent être miſes en mouvement ſans que leurs angles ſe rompiſſent. Ce frotement continuel de parties à angles produiſit trois ſortes d'élémens ; le premier eſt une poudre très-fine, formée des angles briſez mille fois, & en mille manières ; le ſecond ſont des globes, formez de ces parties de matière dont les angles ont été abatus par le mouvement ; le troiſiéme, ſont les parties de ces angles dont la figure eſt irréguliére, & qui par de petites cornes ſe ſont embarraſſées les unes avec les autres. Le premier élément, ſuivant les loix du mouvement, occupe le centre du tourbillon, à cauſe de la petiteſſe de ſes parties : cet élement eſt la matière du ſoleil, des étoiles fixes, & domine dans le feu que nous voyons ſur la terre. Le ſecond élément, compoſé de globules, remplit l'eſpace qu'il y a depuis la terre juſqu'aux étoiles fixes, de telle maniere, que les globes les plus gros ſont plus près de la circonférence du tourbillon, & les plus petits ſont près du centre. Le troiſiéme élement ou les parties branchues, eſt la matiere de la terre, des corps terreſtres, des cometes, des taches du ſoleil, &c. On trouve ce ſyſtême dangereux parce qu'il eſt favorable aux Athées, qui admettent une matiere eternelle, & qui dans le ſentiment de Deſcartes eſpliqueroient par les loix du mouvement de quelle maniére le monde a pu ſe former ; cependant les Athées, s'ils ſont véritables Philoſophes, ne ſauroient s'accommoder du ſyſtême du Carténianiſme, puiſqu'il eſt impoſſible qu'il y ait du mouvement dans les parties d'une matiere dure & ſolide, dont la réſiſtance eſt indéfinie, s'il n'y a du vuide ou un fluide parfait. De plus, la matiere n'a d'elle-même aucun mouvement ; il faut néceſſairement un Dieu qui le lui ait imprimé. Le Carténianiſme a d'abord charmé les eſprits, comme tous les ſyſtêmes nouveaux ; mais on en eſt bien revenu, & l'on ne trouve aujourd'hui guéres plus de ſolidité dans les élémens du Carténianiſme, que dans les qualitez occultes de la vieille Philoſophie. *Voyez* PHILOSOPHES, à l'article de DESCARTES.

CARTHA, ou KARTA, ville de Zabulon, donnée en partage aux Levites de la famille de Merari. * *Joſué, ch.* 21. *v.* 34.

* CARTHAN, ville de la Tribu de Nephtali qui tomba en partage aux Lévites de la famille de Gerſon. * *Joſué, ch.* 21. *v.* 32.

CARTHAGE, dite *la grande*, fut autrefois la capitale d'un grand Empire, & la principale ville d'Afrique, ſur la côte de Barbarie, près de Tunis. Quelques Auteurs, qui rapportent ſon origine à Didon, diſent que l'an ſeptiéme de Pygmalion, Roi de Tyr, 103 ans depuis la mort d'Hiram, 124 depuis la conſtruction du temple de Salomon, du monde 3147, & avant Jeſus Chriſt 688, cette Princeſſe, veuve de Sichée, ſe voyant maltraitée du Roi ſon frére, ſortit de ſon païs, avec grand nombre de mécontens, & paſſa en Afrique, où elle bâtit Carthage. Les autres ſoutiennent que cette ville avoit été commencée longtems auparavant par Zorus & Carchédon, & que Didon ne fit conſtruire que la forteresſe nommée *Byrſa*, où eſt maintenant, au rapport de Marmol, une tour que les Chrétiens appellent *la Roque de Maſtoura*, & les Africains *Almohuara*. On ajoûte encore qu'on donna à la ville ce nom de *Byrſa*, qui en Grec ſignifie *Courroye*, à cauſe que cette Princeſſe ne demanda à ceux de la contrée, pour la fondation de ſa ville, qu'autant de terre qu'un cuir de vache pourroit entourer, & que l'ayant coupé en courroyes fort minces, elle en fit une grande enceinte. Servius rapporte que cette ville fut nommée *Carthage*, du nom d'une autre ville de Lybie, qui ſe nommoit *Cartha*. D'autres croyent qu'elle avoit été fondée par les Phéniciens, que Joſué fils de Nun avoit chaſſez. Les Auteurs du païs en exportent auſſi diverſes origines, qui ne ſont pas plus ſûres. Bochart a fait voir dans ſon *Chanaan*, *l.* 1. *c.* 14, la fauſſeté des étymologies Gréques au ſujet du mot de Carthage, & montre qu'elle ſe nommoit en Phénicien *Kartha-chadtha*, c'eſt à dire, *ville nouvelle*. Sa citadelle ſe nommoit *Boſra*, qui ſignifie *un lieu fort*. On peut voir dans le même Auteur la deſcription de cette ville. Joſeph aſſure, après Menandre, qui compoſa l'Hiſtoire des Rois de Tyr & de Phenicie, que cette ville fut bâtie l'an 144, après que les fondemens du temple de Salomon furent jettez ; mais cet Hiſtorien s'eſt trompé dans la ſupputation de la ſomme totale des régnes des Rois de Tyr, laquelle, depuis le commencement du régne d'Hiram juſqu'à la ſeptiéme année de Pygmalion, dans laquelle Didon s'enfuit de Tyr & alla bâtir Carthage, il faut monter à 155 ans & huit mois, au lieu qu'elle ne ſe monte qu'à 137 ans & huit mois, ſelon le nombre des années de chaque régne. Au lieu donc de compter comme il faut 143 ans depuis la fondation du peuple de Jeruſalem, juſqu'à la fuite de Didon, il n'en faut compter que 135 & huit mois. Ainſi la fondation de Carthage tombe à l'an 3832 de la Période Julienne, 3153 du monde, 882 avant Jeſus Chriſt, 272 après la fondation du temple : ce qui s'accorde avec les Hiſtoriens profanes. Car Solin dit que Carthage fut ruinée ſous le conſulat de Cneius Lentulus & de Lucius Mummius, l'an 608 de la fondation de Rome, 737 ans après qu'elle eut été bâtie par Eliſſe Phénicienne. Cette année de la fondation de Rome eſt la 4568, de la Période Julienne : ôtez en 737 ans, vous aurez l'année 3831. Philo de Nocrate s'eſt bien éloigné de là, quand il a dit que Carthage avoit été bâtie 38 ans avant la guerre de Troye par Zor & par Carthage ; car Zor ou Tzor eſt le nom Phénicien de la ville de Tyr, & Carthage n'eſt pas un nom d'homme, mais un nom appellatif, qui ſignifie *nouvelle ville*. Cette opinion eſt auſſi conforme au ſentiment des Modernes & des Anciens, entre leſquels on peut citer Ménandre allégué par Joſéphe, Tatien au Diſcours qu'il a fait contre les Gentils, Théophile Patriarche d'Antioche, Tertullien, Clément d'Alexandrie, Juſtin, Velleius Paterculus, Strabon, Pline, Iſidore de Séville, Marmol & pluſieurs autres. Les Carthaginois ſe rendirent très-conſidérables par les armes : ils inventérent le belier, pour ébranler & renverſer les roüailles, & furent les premiers qui armérent les galéres à quatre rangs de Rameurs. Ils ſoumirent la Libye, portérent leurs armes en Sicile & en Sardaigne, & pouſſérent leurs conquêtes juſques dans l'Eſpagne ; mais les guerres qu'ils ont ſoutenues contre les Romains, ſont celles qui ont rendu leur nom plus célébre. La premiére dura 24 ans, depuis l'an 489 de Rome, & 265 avant Jeſus Chriſt, juſques à l'an de Rome 512, & avant Jeſus Chriſt 242, & commença au ſujet des Mamertins, Seigneurs de la ville de Meſſine, leſquels étant attaquez par le Roi Hiéron & par les Carthaginois, demandérent du ſecours aux Romains. La ſeconde guerre Punique commença l'an 536 de Rome, & avant Jeſus Chriſt

218, après qu'Annibal eut pris la ville de Sagunte, fidéle alliée des Romains, dura 17 ans juſqu'en l'an 553 de Rome, & 201 avant Jeſus Chriſt, & fut ſanſe & glorieuſe à Rome par les pertes que lui cauſa Annibal en Italie, & par les avantages que Scipion remporta en Afrique. Dans cette ſeconde guerre qui ſe fit ſous la conduite d'Annibal, l'Empire Romain chancela, & ſe vit à deux doigts de ſa ruine; mais enfin Annibal, ce redoutable Capitaine, que toutes les fatigues d'une longue & cruelle guerre n'avoient pu dompter, fut vaincu par les délices de Capoue, & donna la tems aux Romains de ſe remettre des pertes qu'ils avoient ſouffertes. La troiſiéme guerre Punique ne dura que trois ans, depuis l'an 605, de Rome, 149 avant J. C. juſqu'à l'an 608 de Rome, & avant J. C. 146, que Scipion *le jeune* prit & ruina cette belle ville. Il ne ſortit alors de Carthage que cinq mille perſonnes qui furent les ſeuls & déplorables reſtes de cette ſuperbe ville, qui avoit le plus vigoureuſement diſputé à Rome l'Empire du monde. Elle n'a ſubſiſté que 660 ans, ou ſept cens ans. Elle fut depuis rebâtie par les mêmes Romains, ſous C. Gracchus Tribun du peuple, l'an 631 de Rome, & 123 avant Jeſus Chriſt, & ſous l'empire d'Auguſte, qui y envoya une Colonie de trois mille hommes. Genſeric Roi des Vandales, la prit le 19 octobre de l'an 439 de l'Ere Chrétienne. Elle revint enſuite aux Romains en l'année 534, que Beliſaire la reprit; & enfin étant devenue vers l'an 685, la partage des Succeſſeurs de Mahomet, elle fut entiérement ſuïnée par les Arabes. La ville de Carthage étoit ſituée dans une langue de terre qui faiſoit une preſqu'île jointe à l'Afrique par un iſthme de 25 ſtades, entre Utique & Tunis. Toute la preſqu'île avoit 360 ſtades de tour. La ville étoit grande & extrêmement peuplée, & tous ſes Habitans étoient belliqueux. Au commencement de la derniére guerre Punique, le Conſul Martius leur ayant commandé de lui apporter leurs armes, on lui mit entre les mains deux cens mille paires d'armes complettes à l'uſage de ce tems-là, & deux mille machines à jetter des dards & des pierres, avec un nombre infini de piques, de fléches & de javelots. Martius les croyant alors hors du pouvoir de ſe défendre, leur déclara qu'il avoit ordre de détruire leur ville, & tâcha de leur inſinuer que ce leur ſeroit un grand avantage, parce que le peuple Romain leur permettoit de rebâtir une nouvelle Carthage en terre-ferme, éloignée de 80 ſtades de la mer. Cette cruelle harangue affligea ſenſiblement les Carthaginois, qui ſe voyant inveſtis par mer & par terre, & n'ayant plus leurs armes pour ſe défendre, ne pouvoient pas même ſe flatter de l'eſpérance de mourir en combattant, pour la défenſe de leurs maiſons, de leurs temples, de leurs femmes, de leurs enfans & de leur liberté. Le déſeſpoir les fit pourtant réſoudre à la guerre, ils fabriquérent d'autres armes, ils rebâtirent du nouveau vaiſſeau, & les femmes & les filles donnérent leurs cheveux pour faire des cordages; enfin ils réſiſtérent encore trois ans.

Les Carthaginois étoient ſimples dans leurs habits, ne ſe ſervoient que d'une tunique, s'abſtenoient de vin pendant le tems de leur Magiſtrature, & l'interdiſoient à leurs ſoldats. Ils facrifierent leurs enfans aux Dieux, juſqu'à Gélon qui abolit cette coutume. Ils enterroient leurs morts, mais à la perſuaſion de Darius ils ſe conformérent à l'uſage de ceux qui les brûloient.

Il ne reſte à préſent que très-peu de veſtiges de cette grande ville, quoique la preſqu'île ſoit toûjours appellée par les matelots le promontoire de Carthage. * Juſtin, *l.* 8. Valerius Paterculus, *l.* 1. & 2. Strabon, *l.* 17. Pline, *l.* 5. Iſidore de Séville, *Orig. l.* 1. Tertullian, *Apolog. ch.* 19. Clément Alexandrin, *l.* 1. *des Stromates*, *&c.* Tite-Live. Plutarque. Florus. Eutrope. Oroſe. Zonaras, &c. Proſper & Matcellin, *dans ſa Chron.* Leon & Masmol, *de l'Afrique.* Petau. Ubbo Emmius. Riccioli, *Chron. Reform. &c.*

EGLISES ET CONCILES DE CARTHAGE.

Les égliſes d'Afrique n'ont point été établies par les Apôtres, ni même de leur tems par des Prédicateurs qu'ils y euſſent envoyez. Pétilien ayant aſſuré que les Africains étoient les derniers peuples qui avoient reçu l'Evangile, Saint Auguſtin *l. de Unitate Eccleſiæ, ch.* 14. ne dit point que l'Evangile ait été porté en Afrique du tems des Apôtres, mais ſeulement qu'il y a des Nations barbares qui l'ont reçu poſterieurement aux Africains. Tertullian, dans ſes *Préſcriptions*, ne met point les Egliſes d'Afrique au nombre des Egliſes Apoſtoliques. Il eſt vrai que Salvien ſemble dire, *l.* 7. *de la Providence*, que l'Egliſe de Carthage a été fondée par les Apôtres; mais il n'eſt pas ſi croyable que ceux que nous venons de citer ſur l'Hiſtoire de l'Egliſe d'Afrique, étant d'un autre païs & beaucoup plus récent. Ce que Nicéphore & Dorothée ont écrit, que Simon *le Cananéen*, ſurnommé *le Zélateur*, prêcha l'Evangile en Afrique, & que ſaint Pierre y annonça auſſi la Foi, eſt entiérement fabuleux. Saint Auguſtin, *Epiſt.* 43, le Pape Innocent I, dans l'Epître à Décentius, & ſaint Grégoire *le Grand*, *l.* 7. *Epiſt.* 32, aſſûrent poſitivement que les Africains ont reçu l'Evangile des Romains, n'aſt à dire, que les ſucceſſeurs de ſaint Pierre dans le Siége de Rome y ont envoyé des Prédicateurs, qui ont fondé les Egliſes d'Afrique. Les Chrétiens s'y multipliérent en peu de tems, & l'Evangile y fleurit pendant pluſieurs ſiécles. Les perſecutions des Empereurs Payens y firent quantité de Martyrs, dont le ſang, comme dit Tertullian, fut comme une ſemence qui produiſit quantité de nouveaux Chrétiens. L'Egliſe de Carthage fut troublée du tems de ſaint Cyprien par le Schiſme de Félicitiſme & de Novat. Le Schiſme des Donatiſtes, qui commença après la perſecution de Dioclétien l'an 311, cauſa dans les égliſes d'Afrique, une diviſion qui dura plus de 300 ans. L'irruption des Vandales, qui prirent Carthage en 439, cauſa preſque la ruine totale de l'égliſe de Carthage & des autres égliſes d'Afrique. La plupart des Evêques ayant été réléguez, le ſiége de Carthage fut long-tems ſans Evêque; mais après que Beliſaire eut repris l'Afrique ſous la régne de Juſtinian, en 534, la Religion Catholique commença à refleurir dans l'Afrique juſqu'au tems des Maures qui s'en rendirent maîtres, & juſqu'à ce qu'elle fut occupée l'an 685 par les Sarrazins, qui ont détruit preſque entiérement le Chriſtianiſme dans l'Afrique: en ſorte que du tems de Saint Grégoire *le Grand*, da ce grand nombre d'Evêques & d'Egliſes ſi florriſſantes, qui étoient autrefois en Afrique, il reſtoit à peine deux ou trois Evêques d'un petit nombre de Chrétiens.

Agrippin, Evêque de Carthage, convoqua les Evêques de ſa province & ceux de Numidie vers l'an 215, ſous le pontificat du Pape Zéphyrin; & il arrêta avec eux qu'il falloit rebatiſer ceux qui avoient été batiſez par les Héréniques. C'eſt ce que nous apprenons de ſaint Cyprien, *Epiſt.* 71. Saint Cyprian aſſemble pluſieurs Conciles, le premier, le 15 mai 251, au ſujet de la pénitence des Lapſ; le ſecond au mois d'avril 252, touchant le Prêtre Victor, qui avoit été reçu à la communion par ſon Evêque, & ſur le Batême des enfans, qui y fut approuvé; le troiſiéme au mois de juin de la même année, où il fut traité de la réconciliation des pénitens. Il en tint un quatriéme l'an 254, touchant Martien, Evêque d'Arles qui s'étoit joint aux Novatiens, & Baſilide & Martial Evêques d'Eſpagne accuſez d'idolâtrie. Enfin ce même Saint en aſſemble encore trois autres à Carthage en 255, & 256, ſur le batême des Héréniques qui fut déclaré nul, & ſur la pratique de rebatiſer ceux qu'ils avoient batiſez, approuvée par les Evêques d'Afrique contre l'uſage de l'égliſe de Rome, que la Pape Etienne ſoutenoit. Les Evêques de Numidie tinrent un Concile au mois de mars 303, à Cirthe, & ces mêmes Evêques en tinrent un autre à Carthage en 311, compoſé de ſoixante & dix Prélats, dans lequel ils condamnérent Cecilien, ordonné Evêque de Carthage par Félix d'Aptonge, & voulurent établir en ſa place Majorin domeſtique d'une Dame puiſſante & ambitieuſe, nommée Lucille: ce fut là le commencement du Schiſme des Donatiſtes.

Gratus Evêque de cette ville voyant le Schiſme des Donatiſtes reprimé par les ſoins de Paul & du Macaire, envoyez par l'Empereur Conſtans, aſſembla l'an 348 un Concile, dit le premier de Carthage. Les Prélats y condamnérent la réitération du batême donné au nom de la Trinité, pratiquée par les Donatiſtes. On y déclara que l'on n'honoreroit point comme Martyrs ceux qui ſe précipiteroient ou ſe tueroient eux mêmes, & que les Donatiſtes reconnoiſſoient pour Martyrs. On y défendit aux perſonnes qui font profeſſion de virginité, d'habiter de d'avoir de familiarité avec des perſonnes d'un autre ſexe. Enfin on y fit quelques autres réglemens touchant la Diſciplina eccléſiaſtique. Il y en a un particuliérement remarquable ſur les jugemens des Eccléſiaſtiques, qui porte qu'un Diacre doit être jugé par trois Evêques, un Prêtre par ſix, & qu'un Evêque ne peut pas être jugé par moins de douze. Le deuxiéme Concile de Carthage, en 390, ſous Genethlius, contient 13 Canons.

On an tint un autre l'an 394, dont il eſt fait mention dans le Code des Canons de l'Egliſe d'Afrique; mais qui n'eſt point mis au rang des Conciles de Carthage. Ainſi le Concile de Carthage de l'an 397, eſt appellé le troiſiéme. Ce Concile fit 50 Canons tous importans pour ce qui regarde les Evêques & les Prêtres.

Celui qu'on appelle le quatriéme Concile de Carthage fut tenu l'an 398. Aurele, Archevêque de Carthage, y préſida, & il y aſſiſta un grand nombre d'Evêques. Ce Concile fit 104 ou 105 Canons. Les Evêques de ce Concile dépêterent vers l'Empereur Honorius, pour le prier d'abolir les reſtes de l'idolâtrie dans l'Afrique; ce qu'ils obtinrent. Il y eut encore l'année ſuivante un autre Concile national, dont nous n'avons rien. Aurele convoqua un Concile provincial l'an 401, pour députer vers le Pape Anaſtaſe, & vers Véneſtus Evêque de Milan, afin d'obtenir d'eux des Miniſtres eccléſiaſtiques, qui deſſervîſſent les égliſes dépeuplées par le Schiſme des Donatiſtes. Vénérius envoya Paulin, Auteur de la Vie de ſaint Ambroiſe, qu'il compoſa à la priere du ſaint Auguſtin. On publia neuf Canons en ce Synode, & l'on en indiqua un autre pour la mois de ſeptembre. Il fut aſſemblé dans la ſacriſtie de la Baſilique nommée *Reparée*, *Reparata*, & ſaint Auguſtin fut un des principaux Auteurs de la réſolution qu'on prit de conférer la dignité aux Donatiſtes qui reviendroient dans le ſein de l'Egliſe: ce qui en gagna un grand nombre. Cette derniére aſſemblée fit dix-ſept Canons, leſquels avec les précédens ſont attribuez à un cinquiéme Concile de Carthage, que l'on croit avoir été tenu en 398, quoiqu'il ſoit de l'an 401. L'an 403, au mois d'août il ſe tint à Carthage un Concile général d'Afrique, dans lequel il fut ordonné aux Evêques Catholiques de chaque ville d'entrer en conférence avec les Donatiſtes. Les Donatiſtes n'ayant repondu à ces ſommations que par des violences & des menaces, dans un Concile tenu l'an 404, on nomma des Députez vers l'Empereur, pour demander que l'on empêchât les violences des Circoncellions, & que l'on punît les Donatiſtes. L'an 405, il ſe tint un autre Concile dans lequel il fut réglé que toutes les provinces envoyeroient leurs Deputez au Concile général, que l'on puniroit les Juges de travailler à la réunion des Donatiſtes & des Catholiques, & que l'on remercieroit l'Empereur de ce qu'il avoit ordonné contre les Donatiſtes. En 407, il ſe tint le 23 juin, un grand Concile à Carthage, dans lequel on fit douze Canons pour la réglement de la Diſciplina. Il s'en fit encore deux en 408, un en 409, & un autre en 410. Tous ces Conciles étoient un acheminement à la Conférence, qui fut tenue en 411, à Carthage entre les Evêques Donatiſtes & les Catholiques, en préſence du Comte Marcellin. Juſques ici ces Conciles de Carthage n'avoient été tenus que contre les Donatiſtes; les ſuivans ſont contre Céleſtius & Pélage. Le premier fut condamné dans un Concile de Carthage, tenu à la fin de 411, & au commencement de 412, & les erreurs de l'un & de l'autre furent proſcrites dans les Conciles de Carthage & de Milére de l'an 416, qui écrivirent au Pape Innocent. Le Pape Zoſime ſucceſſeur d'Innocent, s'étant laiſſé ſurprendre par Céleſtius, & ayant écrit en ſa faveur, les Evêques d'Afrique au nombre de 214, aſſemblez dans le Concile de Carthage de l'an 417, confirmérent les jugemens qu'ils avoient rendus contre Céleſtius & Pelage, & écrivirent une grande lettre au Pape, dans laquelle ils le plaignirent de ce qu'il avoit ajoûté foi trop légérement à

Cé-

Célestius. L'année suivante on arrêta dans un autre Concile de Carthage huit Canons sur la Grace, & on fit dix Canons sur la Discipline. La même année & la suivante les Evêques d'Afrique tinrent des Conciles à Carthage sur l'affaire du Prêtre Apiarius, qui avoit appellé au Pape Zosime du jugement rendu contre lui par son Evêque. Ils combattirent dans ces deux Conciles la prétention de Zosime touchant les appellations des Prêtres & des Evêques au saint Siége, que Zosime vouloit établir sur les Canons du Concile de Sardique, qu'il citoit sous le nom du Concile de Nicée. Le dernier de ces Conciles fit aussi plusieurs réglemens sur la Discipline. Ils soutinrent dans un Concile tenu l'an 424, sous Célestin, ce qui avoit été réglé dans le précédent touchant les appellations. Il y eut encore, en 420, un Concile contre les Manichéens, & un autre en 427, contre Léporius. En 525, Boniface Evêque de Carthage en tint un, où entre autres choses, on traita de la liberté des monastéres. Enfin les Evêques d'Afrique condamnérent les Monothélites dans un Concile tenu à Carthage l'an 644. & écrivirent sur ce sujet une lettre à Paul de Constantinople. * *Codex Canonum Ecclesiæ Africanæ.* M Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Ecclesiastiques du troisiéme, quatriéme & cinquiéme siécle. Anciennes Grecques & Romaines.*

EVEQUES DE CARTHAGE.

L'Evêque de Carthage étoit Primat de toute la province d'Afrique, & avoit un soin général de toutes les églises, outre qu'il étoit Métropolitain perpétuel de la province proconsulaire. Le premier dont il soit fait mention est Agrippin, & l'on met après lui Cyrus dont il est parlé dans le Martyrologe Romain; mais il n'est pas certain qu'il ait été assis sur le siége de Carthage. Donat a été certainement prédécesseur de saint Cyprien, qui fut élevé sur ce siége en 248, & qui souffrit la martyre en 258. Il eut pour successeur Lucien, après lequel on n'en trouve aucun, avant Menlorius qui étoit Evêque de Carthage, au commencement de la persécution de Dioclétien. Cécilien lui succéda en 311, & Majorin fut intrus par le parti Donatiste. A Cécilien succéda en 347 Gratus, qui assista au Concile de Sardique, & eut Parménien pour successeur en 355. Restitutus assista en qualité d'Evêque de Carthage au Concile de Rimini tenu en 359. Après lui on trouve Cénethius, qui vécut jusqu'à l'an 390. Le fameux Aurele fut succédé & tint le siége jusqu'en 425. Capreole fut son successeur. A celui-ci succéda *Quod vult Deus*, qui fut chasse de Carthage par Genseric en 439, & embarqué avec tout le Clergé sur des barques pourries. Il arrive néanmoins heureusement à Naples, & y mourut en exil. Après le mort, l'Empereur Valentinien obtint du Roi des Vandales en 454, que *Deo gratias* fût fait Evêque de Carthage. Il gouverna cette église pendant trois ans, & après la mort l'église de Carthage fut vacante pendant 24 ans. L'an 481, Eugéne fut ordonné Evêque de Carthage, & envoyé en exil en 484. mais rappellé quelque tems après par Condebaud, fous le régne duquel il vécut en paix. Thrasamond l'envoya encore en exil l'an 495 dans les Gaules, où il mourut en 505. L'église de Carthage fut vacante pendant tout le régne de Thrasamond, qui fut de 27 ans. Halderic son successeur rendit la liberté aux Catholiques, & permit que l'on ordonnât Boniface Evêque de Carthage en 523. A celui-ci succéde l'an 534 Réparatus, qui se trouva sur le siége, quand Bélisaire reconquit l'Afrique. Il tint alors un Concile de 217 Evêques à Carthage, & dans le tems Réparatus ayant entrepris le défense des trois Chapures, fut mandé par Justinien l'an 552, à Constantinople, dépolé & exilé à Euchaide. où il mourut l'an 564. Primosus fut mis à la place de Réparatus l'an 552, & assista au cinquiéme Concile général. On n'a plus de suite certaine des Evêques de Carthage. Il est fait mention de Dominicus vers l'an 590, de Fortunius vers l'an 640, de Victor vers l'an 650, & de Cyriacus dans l'onziéme siécle. * *Géographie sacrée* de M. Du Pin à le tête d'Optat. S. Cyprien, *dans ses Epîtres*, S. Augustin, Baronius, *Annales, tome* 1. 2. & 3.

CARTHAGE ou CARTAGO, ville de l'Amérique septentrionale, en l'Audience de Guatimala de la Nouvelle Espagne, & dans le province de Costa Ricca, ou, selon Baudrand, dans la province de Véragua. Elle est presque en milieu du pais, entre les deux mers, où elle a quelques places qui lui servent de port, environ à cinquante lieues de la ville de Panama du côté du couchant. Carthage n'est pas une grande ville, mais elle ne laisse pas d'avoir un Evêché, un Gouverneur, & quelques monastéres de Religieux & de Religieuses. * Herréra, *ch.* 13.

CARTHAGE'NE, qu'on nommoit autrefois *Carthago la Nueva*, *Carthago Nova*, & *Spartaria*, ville d'Espagne, fut bâtie par les Carthaginois. Scipion la leur prit en un jour, l'an 544 de Rome, & 210 avant J. C. Carthagéne est sur la Mer Méditerranée dans le Royaume de Murcie, avec un Evêché suffragant de Tolléde. Elle avoit été autrefois très-considérable: mais depuis elle fut ruinée par les Goths; en telle sorte qu'elle étoit réduite en village jusqu'en l'an 1570, que Philippe II, Roi d'Espagne connoissant la bonté de son port & l'importance de sa situation, le fit rétablir & fortifier en l'état qu'elle est encore, avec une bonne citadella. Son port est un des meilleurs & des plus grands d'Espagne. Cette ville est encore considéreble par les mines de pierres pécieuses, par la pêche des maqueresue, qui se fait vers une isle qui est vis à vis du port, & par l'abondance de ce jonc qu'ils nomment *Esparto*, & dont ils font les cabats. C'est une ville de commerce, où l'on remarque plusieurs belles églises. Elle est à six lieues de Murcie au midi, & à pareille distance du Cap de Palos à l'occident, & environ à 30 de Valence vers la midi. Silius Italicus a fait une magnifique description de cette ville, *l.* 15; mais evec tous ces avantages cette ville est fort disgraciée pour le stérilité & la sécheresse de son terroir. * Strabon, *l.* 3. Etienne de Byzance. The-Live, *l.* 26. Europe, *l.* 3. Pline, l. 26. *c.* 4. Polybe, *l.* 3. & 10. Florus, *l.* 2. *c.* 17. Orose, *l.* 4. *c* 18. Jean de Géronde, *Hisp.* 1. & 3. Nonius. Botéro. Mérula. Mariana. Francisco de Cascales, *Discur. de la Cind. de Cartag.*

* CARTHAGE'NE (la Golfe de) prend son nom de la ville de Carthagéne, & se trouve renfermé entre le Cap de Palos & celui de Gatta. Il baigne les côtes du Royaume de Murcie & une partie de celles de celui de Grenade. * Mati, *Dict. Géogr.*

CARTHACE'NE, province de la Castille d'or, ou Castille Neuve, dans l'Amérique Méridionale, est bornée au levant par la rivière de la Magdelaine, par le Popayan au midi, & par la Mer au septentrion. Son exposition y rend l'air mal-sain & humide. Elle a pris son nom de la ville capitale, qui a été appellée Carthagéne, à cause de la ressemblance de son port avec celui de Carthagéne en Espagne. On y trouve des liqueurs ou gommes aromatiques, & des baumes fort estimez, qui distillent d'eux-mêmes, ou que les Sauvages tirent des arbres, en fendant, ou en brûlant légérement l'écorce du tronc. Il y croit aussi une sorte de poivre long, qui a plus d'acrimonie que celui d'orient, & beaucoup plus de force que le commun, nommé vulgairement *Poivre du Brésil*. Il y a peu de mines d'or; mais anciennement les Sauvages y en amassoient beaucoup dans les torrens qui coulent des montagnes. Les principales villes de cette province, outre Carthagéne, sont Santa-Marta, Sant-Jago de los Cavalleros, le Conception, Mopez, &c. Cette province est assez peuplée par les Espagnols qui le possédent. * Herréra. Sanson.

CARTHAGE'NE, ville de l'Amérique Méridionale, dans la Terre-ferme, & dans le Gouvernement de Carthagéne, dont elle est la capitale, est située dans une presqu'isle sur la côte de le Mer du nord. Son port est un des plus commodes de l'Amérique, & est couvert d'une pente isle appellée autrefois *Codégo*, & maintenant *Carexa*. On va de la ville à la Terre-ferme par un pont qui a près de deux cens cinquante pas de longueur. Cette ville est la première qui ait été fermée de murailles en Amérique par les Espagnols à qui elle appartient, & qui le bâtirent en 1562. Les maisons y sont très-bien bâties, & les murailles sont fiforiées de bons bastions. C'est la siége d'un Evêque suffragant de l'Archevêque de Santa-Fé-de-Bogota; le cathédrale est magnifique, & l'on y voit deux riches couvents de saint Dominique & de saint François. On y compte environ quatre mille Espagnols, & 14000 Négres. Cette ville qui avoit été prise en 1560, par les Anglois commandez par François Drak, le fut encore en 1697, par les François, sous le conduite de M. de Pointis, qui en rapporta un butin de plusieurs millions. La petite ville de Tolu, dedice au nom de saint Jacques, à douze lieues de Carthagéne, est celébre à cause de ces excellent baume, qu'on nomme de Tolu, qui est fi fort estimé en Europe. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde. Relat. de Carthagéne.*

CARTHACE'NE, (Jean de) Religieux de l'Ordre de saint François, étoit Espagnol. Il entra chez les Jésuites, & depuis ayant été reçu parmi les Religieux de l'Observance de saint François, & étant allé à Rome, il y enseigna longtems. Le Pape Paul V le servit de la plume contre les Vénitiens. Il publia en 1609, un volume *in octavo*, sous ce titre, *Propugnaculum Catholicum, de Jure belli Romani Pontificis, adversus Ecclesiæ jura violantes.* Il avoit déja fait imprimer un autre volume *in quarto*, intitulé, *pro Ecclesiastica libertate & potestate tuenda, adversus injustas Venetorum leges.* Outre ces Ouvrages, il en composa plusieurs autres, comme, sur la Mâtre des Sentences; *Homilia Sacræ & Morales, &c.* Jean de Carthagéne mourut à Naples en 1617. * Wadingue, *de Script. Minor.* Haroldus, *in addit. Wad.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hispan. &c.*

CARTHALON. *Voyez* CARTALO.

CARTHAN ou KARTAN, ville de la Tribu de Nephtali, qui tomba en partage aux Lévites de la famille de Gerson. * *Josué, ch.* 21. *v.* 32.

CARTHASIS. *Voyez* CARTASIS.

CARTHENIUS. *Voyez* CARTICNY.

CARTIER, ou QUARTIER, (Jacques) natif de Saint-Malo en Bretagne, & l'un des plus savans & espérimentez pilotes de son tems, vivoit dans le XVI siécle, sous le régne du Roi François I. Dès l'an 1518, le Baron de Léry avoit découvert une partie du Canada que l'on nomme *la Nouvelle France*, & avoit voulu même établir une Colonie dans l'isle de Sable au midi & au devant de le grande rivière de Canada. En 1534, Jacques Cartier y fit un voyage. Il visita tout ce pais avec beaucoup de soin, & nous donna une description exacte des isles, des côtes, des ports, des détroits, des golfes, des rivières & des caps qu'il avoit reconnus. Nos Mariniers se servent encore aujourd'hui de la plupart des noms, qu'il avoit lui même donnez aux lieux différens dont il parle. Les Hollandois, qui reprochent aux François de n'avoir été que les derniers à entreprendre ces grandes navigations, se souviendront que ce sont eux qui leur ont appris le chemin du Canada. * La Croix-du-Maine, *Bibliotheque du Canada.*

* CARTICNY (Jean) de Valenciennes en Hainaut, qui fut Prieur des Carmes de Bruxelles & Docteur en Théologie, a laissé les Ouvrages suivans, *In decem Præcepta Decalogi*; *In Epistolas aliquot D. Pauli*; *De quatuor Novissimis*; *Paraphrasis in septem Psalmos Pœnitentiales, versibus elegiacis.* Il a aussi composé en François deux Ouvrages, l'un en prose & l'autre en vers. Le premier est *le Voyage du Chevalier Errant*, & l'autre, *Le Disetre Agapes touchant le devoir d'un Empereur.* Il mourut à Cambray en 1580. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 477. & 478.

CARTISMANDA, Reine des Brigantes en Angleterre, sous l'empire de Claude, soutint avec ardeur le parti des Romains vers l'an de Jesus Christ 43. Elle prit Caractacus, qui étoit leur ennemi; & méprisant pour la même raison Vénusius son premier mari, elle épousa son Grand Ecuyer: ce qui mit la division dans le Royaume, dont les uns étoient pour le mari chassé, & les autres pour leur Reine. Vénusius assembla une puissante armée, chasse à son tour cette Princesse, & l'eut prise, sans l'aide des Romains, qui sous prétexte de la secourir se rendirent maîtres de son Etat. * Tacite, *Annal.* l. 2: & *Hist. l.* 3.

CARTO, petite ville de la Barbarie en Afrique, eſt ſur la côte du Royaume de Barca, entre Salona & Alberton. On prend communément Carto pour l'ancienne *Chersus*, ville de la Marmarique. * Mati, *Dict. Geogr.*

CARTUEL ou CARTHUEL, en Aſie. *Cherchez* CARDUEL.

CARTULAIRES; c'eſt de ce nom qu'on appelle les papier terriers des Egliſes ou des Monaſtéres où ſont écrits les contracts d'achat, de vente, d'échange, les privileges, immunitez, exemptions & autres chartres. Ces Cartulaires ſont de beaucoup poſterieurs à la plupart des Actes qui y ſont compris, & ſouvent on ne les a faits, que pour mieux conſerver ces anciens Actes; mais il eſt arrivé qu'il s'eſt glisé quelquefois des Actes faux dans ces Cartulaires & que les veritables ont été corrompus ou alterez. * Jerome à Coſta, c'eſt à dire, Richard Simon, *dans ſon Traité des Benefices.*

CARTULARIUS (Amoine) de Padoue, Auteur d'un Ouvrage de la Vie & des mœurs des Philoſophes, à l'imitation de Diogéne Laerce. C'étoit un homme d'une profonde érudition. Il mourut l'an 1440. * Scardeon, *l. 3. Rer. Patav. &c.* Voſſius, *de cliſtor. Latin.*

CARTWRICHT, (Chriſtophle) Anglois très-verſé dans les Antiquitez ſacrées, naquit à Yorck en 1602, & étudia à Cambridge dans le Collége de S. Pierre. Il fut depuis Miniſtre à Yorck & écrivit *Edita Targumico-Rabbinica in Genesim & in Exodum*, qui furent imprimez à Londres en 1656 & 1658. Son Ouvrage intitulé *Melismata Hebraicum*, dans lequel il explique diverſes endroits de la ſainte Ecriture par la Littérature Rabbinique, ſe trouve inſeré dans la Bible Critique. Il publia auſſi en Anglois un Traité Practique & Polemique ſur le Pſeaume XV. Il s'eſt ſervi, avec beaucoup de choix, & de prudence, des Ouvrages des Rabbins, & il fut fâché de n'en pouvoir pas ramaſſer un plus grand nombre. Il mourut en 1654. * *Ex ejus Scriptis.* Crowzi *Elenchus.*

CARTWRIGHT, (Thomas) fameux Théologien Anglois natif d'Hereford. Il fut pendant quelque tems Profeſſeur *Margaritiſtarum* en Théologie dans l'Univerſité de Cambridge, & eut une place au *College de la Trinité*. Mais comme il avoit commencé la querelle Presbytérienne de la réforme des Evêques, & qu'il agiſſoit avec trop de chaleur, l'Archevêque *Whitgift* le priva de la place & de la charge de Profeſſeur. On dit que l'unique ambition porta Cartwright à cette extrémité. Voici comment l'on en rapporte le fait. La Reine Elizabeth ayant un jour été priée de terminer une diſpute qui ſe fit entre *Cartwright* & *Bredas*, elle préféra celui-ci comme un Antagoniſte agréable & modeſte à l'impétueux Cartwright, qui en fut tellement piqué qu'il réſolut de ne plus garder aucune meſure contre les Epiſcopaux. Les Presbytériens n'avouent rien de tout cecí, & ſont tous leurs efforts pour défendre Cartwright ſur cet article & ſur tout autre. Quoiqu'il en ſoit, Cartwright ſe retira à Genéve & ſe mit tellement en crédit auprès de Théodore de Beze, que celui-ci ne balança pas de l'appeller la plus ſavant perſonnage qu'il y eut ſous la voute des Cieux. De Beze en écrivit auſſi à la Reine Elizabeth & le lui recommanda comme le Theologien le plus capable de refuter le N. Teſtament de Rheims. Cartwright accepta dans la ſuite ſucceſſivement les vocations des Négocians d'Anvers & du Middelbourg qui lui firent adreſſées; mais il refuſa la Chaire de Profeſſeur en Théologie que Jaques Roi d'Ecoſſe lui offrit. De retour en Angleterre il parcourut divers endroits, incitant tout le monde contre les Evêques. Il ne ſe contenta pas de prêcher & d'écrire contra eux; de plus il commença la ſéparation des Presbytériens en formant des aſſemblées particulières. A la fin il fut tellement les choſes qu'il fut mis en priſon, où il fut contraint de reſter pendant quelque tems. Cependant lorſqu'il vit naître la Secte des *Brownistes* ou *Independans*, on dit qu'il comme ça à avoir des idées plus modérées au ſujet du Gouvernement Epiſcopal, de ſorte qu'il demeura tranquille dans ſa Cure de Warwick & fut fort dans les bonnes graces de ſon Métropolitain. Il paſſa dans cette tranquilité les dix dernières années de ſa vie & mourut à Warwick en 1603. Perſonne ne lui a jamais conteſté ſon érudition Theologique. Voïez les titres de la plupart de ſes Ecrits, *Commentar. in Proverbia*; la *Eccleſiaſten*; *Harmonia Evangelica*; *Commentar. practi. in Evang.* en Anglois; *in Epiſt. ad Coloſſenſes*; *Contra Nov. Teſtamentum Rhemenſe in folio*, en Anglois; *Admonitio prima & ſecunda Parlamento oblata*, en Anglois; *ejuſq. Apologia contra Whitgift. &c.* * Crowzi *Elenchus.* Nicols, *Defenſ. Eccleſ. Angl.* Fuller. Heylin. Pierce, *Vindic. of the Diſſenters againſt Nicols.* Polyandri *Prefat. in Comment. ejus* la *Proverbia*, *Ipſius Dodic. Metaphr. Eccleſ.*

CARVAJAL (Jean) étoit un Gentilhomme Eſpagnol, qu'on accuſa injuſtement d'avoir commis un meurtre, & que Ferdinand Roi de Caſtille fit précipiter pour ce ſujet avec ſon frére du haut du rocher de Martos en 1310. Du dit qu'avant ſa mort Carvajal ajourna ce Prince trop crédule à comparoître devant le tribunal de Dieu dans trente jours, & que le trentiéme jour après ſon exécution, Ferdinand mourut de mort ſubite. * Louis de Mayerne-Turquet, *Hiſt. d'Eſpagne.*

CARVAJAL (Jean) Cardinal, Evêque de Piſcentia en Eſpagne, naquit à Truguillo dans l'Andalouſie. Dès ſon jeune âge après avoir fait du progrès dans le Droit Canon & Civil, il paſſa à Rome, où il fut Auditeur de Rote, & puis Gouverneur de cette ville. Le Pape Eugéne IV, pour appuyer ſes intérêts contre les entrepriſes du Concile de Bâle, y envoya Jean Carvajal, qui ſe trouva en 1440, à la Diéte convoquée à Mayence, & qui y parla avec beaucoup de force & d'éloquence. Après ſon retour à Rome, il eut ordre de faire un ſecond voyage en Allemagne accompagné de Thomas de Sarzane ou Lucani qui fut depuis Pape ſous le nom de Nicolas V. Ils y exécutérent ce que ſouhaitoit Eugene, lequel les fit Cardinaux la 17 décembre de l'an 1446. Ce Pape mourut l'année d'après, & Nicolas V fut élu en ſa place. Il envoya Carvajal Légat en Allemagne, où il régla tout ce qui regardoit les Bénéfices. Enſuite ce Prélat paſſa au Bohéme, où ayant eu des conferences ſur la Religion avec les plus doctes d'entre les Huſſites, il ſe vit en danger d'y perdre la vie par la fureur du peuple, que cette conjoncture avoit ſoulevé. Sous le Pontificat de Calixte III, il fut encore envoyé Légat en Allemagne & en Hongrie, & il contribua à cette grande victoire que les Chrétiens remportérent le 22 juillet de l'an 1456, ſur Mahomet II, Empereur des Turcs. Ce Cardinal demeura un an de tout ſur les bords du Danube, expoſé à de très-grandes incommoditez qui ruinérent ſa ſante. Ce ne fut que ſous le Pontificat de Pie II, qu'il revint à Rome. Il continua de ſervir avec le même zele; & après avoir exercé vingt-deux légations, il mourut à Rome le ſixiéme décembre de l'an 1469, âgé de 70 ans, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Marcel, où le Cardinal Bellarmin fit graver ſon Epitaphe. Carvajal refuſa tous les Evêchez qu'on lui offrit, ſe contentant du ſeul Evêché de Placentia. * Platina, *in Nicolao V*, & *Calixto III.* Saint Antonin, *tit. 22. c. 22 & ſeqq.* Gobelin, *in Comment. Pii III.* Sponde, *in Annal.* Aubery. Garimbert. Ciaconius, &c.

CARVAJAL (Bernardin) Cardinal du titre de Sainte-Croix, Evêque de Carthagene, &c. natif de Placentia en Eſpagne, neveu du précédent, & frere de *Garcias Lopez* Carvajal, Ambaſſadeur en Portugal pour le Roi Ferdinand & la Reine Iſabelle. Il étudia partie en Eſpagne, partie en Italie, où le Cardinal ſon oncle prit ſoin de le faire élever ſelon les maximes de la Cour de Rome. Il s'y inſtruiſit ſi bien, que le Pape Innocent VIII, qui le connoiſſoit, l'envoya Nonce en Eſpagne, & le même Roi Ferdinand & Iſabelle l'engagerent à ſe charger de leurs affaires à Rome en qualité de leur Ambaſſadeur, ce qu'il fit. Après la mort d'Innocent VIII, il fit la harangue pour l'entrée du Concive, dont on lui confia la garde; & Alexandre VI, qui y fut élu Pape, le mit au nombre des Cardinaux en 1493. Carvajal étoit alors Evêque de Carthagéne, après l'avoir été d'Alturga & de Badajoz, & il le fut depuis de Sigueença & de Placentia. Alexandre le nomma Légat pour entretenir la Ligue entre le Roi des Romains, les Vénitiens, & le Duc de Milan. Jules II l'envoya depuis en Allemagne pour un ſemblable deſſein. Quelques déplaiſirs qu'il reçut de ce Pape, le firent retirer à Piſe; & là, par vengeance ou par ambition, prenant la parti de Louis XII, Roi de France, de l'Empereur Maximilien I, & des autres Princes mécontens du Pontife, il ſe joignit avec neuf Cardinaux & pluſieurs autres Prelats, & fut Chef de l'aſſemblée da Piſe en 1511. Jules furieuſement irrité contre Carvajal, ayant convoqué le Concile de Latran, l'y déclara indigne de la pourpre. Léon X, ſucceſſeur de Jules, la lui rendit en 1513. Il exerça encore des emplois importans ſous Adrien VI & Clément VII, & il mourut Evêque d'Oſtie, & Doyen du Sacré Collége, le 16 decembre de l'an 1528, qui étoit le 67 de ſon âge. * Mariana, *Hiſtoire d'Eſpagne.* Sponde, *aux Annal.* Garimbert, Onuphre. Ciaconius. Guichardin. Paul Jove, &c.

CARVAJAL (Laurent) de la même famille étoit de Placentia, où il naquit en 1472. Il s'avança dans l'étude du Droit, qu'il enſeigna avec applaudiſſement à Salamanque. Depuis il fut Conſeiller du Roi Ferdinand & de la Reine Iſabelle, & mourut ſous l'empire de Charles-Quint. Il laiſſa des Mémoires de la Vie de Ferdinand & d'Iſabelle, ſous le titre de *Memoriale regijtro brevi, &c.* on lui attribue encore une Genéalogie de la Maiſon de Carvajal, & quelques autres piéces. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Ambroiſe Moralès, &c.

CARVAJAL ou CARAVAJAL (Louis) Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de ſaint François, a vécu dans le XVI ſiécle. Il fut nommé en qualité de Theologien, pour ſe trouver au Concile de Trente, ſous le Pape Paul III; & en 1547. il y prononça le ſecond du nombre de carême, un Diſcours que nous avons encore. Il compoſa auſſi divers Traitez, *Theologia Summula*, ou *Reſtituta Theologia*; une Apologie pour les Religieux contra Eraſme, &c. * Wadingue, *de Scriptor. Franc.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

CARVAN, ville d'Afrique. *Cherchez* CAIROAN.

CARVANSE'RAS, ou CARVENSE'RAS, Hôtelleries des peuples du levant, qui ſont très-différentes des nôtres. Il y en a de deux ſortes, les uns qui ſont rentez où l'on eſt logé & nourri ſans rien payer; & les autres où l'on n'a que le logement. Ils ſont bâtis en quarré, à peu près comme les cloîtres de nos Religieux, & n'ont d'ordinaire qu'un étage. Une grande porte donne entrée dans la Cour, où l'on voit en face, à droite & à gauche, pluſieurs chambres deſtinées pour les Voyageurs. Dans le centre de chacun des trois côtez, il y a une ſalle ou grande chambre pour les gens les plus conſidérables; derriére les chambres ſont les écuries pour les chevaux & autres voitures. Il n'y a en Turquie que la mére & les ſœurs du Grand Seigneur, ou les Viſirs & Bachas, qui ſe ſont trouvez droit ſnis en bataille contre les Chrétiens, à qui il ſoit permis de faire bâtir des Carvanſéras rentez. Il y en a beaucoup de ceux-ci depuis Bude juſqu'à Conſtantinople; mais depuis Conſtantinople juſqu'en Perſe, où ne trouve dans les Carvanſéras que des chambres toutes nues. Il faut ſe pourvoir de matelas & d'uſtenſiles pour la cuiſine, & l'on achette aſſez à bon marché du Concierge ou des Paiſans qui viennent des villages circonvoiſins, des agneaux, des poules, du beurre & des fruits ſelon la ſaiſon. On y trouva auſſi de l'orge & de la paille pour les chevaux. On ne paye rien à la campegne pour le logement des Carvanſéras; mais dans les villes on donne quelque petit droit. D'ordinaire les Caravanes n'entrent point dans les Carvanſéras, parce qu'il n'y peut guéres loger commodément que cent Cavaliers: c'eſt pourquoi elles campent dans la campagne, ſous des tentes. Dès qu'on eſt arrivé, chacun a droit de prendre ſa place, & les premiers venus choiſiſſent. La nuit le Concierge ferme la porte, & doit répondre de tout: l'on fait auſſi garde autour du Carvanſéra. Ceux de Perſe ſont ordinairement mieux bâtis & plus commodes que ceux de Turquie, & dans des diſtances ſi raiſonnables, qu'on en

en trouve preſque par tout le païs. Si les Carvanſéras ne ſont pas ſi commodes pour les riches, que les hôtelleries d'Europe, ils le ſont plus pour les pauvres, qui y trouvent leur logement ſans rien payer, & qui n'y font qu'autant de dépenſe qu'ils veulent. Le nom de *Carvanſerai* eſt compoſé de *Carvan* qui ſignifie une *troupe de Voyageurs qui font chemin enſemble* & de *Séras* qui dans l'ancien Perſan ſignifie *Palais*; ainſi Cervanſéras veut dire l'hôtel ou le Palais des Caravanes. Les Perſans diſent que les Palais & les hôtelleries s'appellent du même nom, pour faire ſouvenir les hommes qu'ils ſont Voyageurs ſur la terre. Sur quoi l'on dit qu'un *Derviche* voyageant en Tartarie s'alla placer dans le Palais Royal de la ville de *Balk* ſans que les Gardes puſſent le faire ſortir. Le Roi qui le nommoit *Ibrahim* étant venu à paſſer, ſe prit à rire de la mépriſe du Religieux, & l'ayant fait appeller, il lui demanda comment il avoit pu prendre le Palais pour un Carvanſéra. *Sire*, répondit le Derviche, *que V. M. ſouffre que je lui demande une choſe. Qui a logé le premier dans cet édifice? Ce ſont mes Ancêtres*, répondit le Roi. Après eux, Sire, qui eſt-ce qui y a logé? *C'eſt mon Père*, répondit le Prince. *Et après lui que ne a été le Maître? Moi*, repliqua Ibrahim. *Et de grace, Sire, que le poſſedera après vous? Ceſera mon fils*, répondit le Prince. *Ah! Sire*, repliqua le Derviche, *un édifice qui change ſi ſouvent d'Habitans, eſt une hôtellerie, & non pas un Palais.* * Tavernier, *Voyage de Perſe.* Chardin, *Voyage, tome 1. p. 147.* &c.

* CARVILIS, bourg de France dans la Bretagne eſt à peu près au nord de Breſt, tirant vers l'eſt, & en eſt éloigné de cinq à ſix lieues.

CARVILIUS MAXIMUS (Spurius) célébre Romain, fut Conſul avec L. Papirius Curſor l'an 461 de la fondation de Rome, & 293 avant Jeſus-Chriſt: ce dernier fit la guerre aux Samnites, & les défit près de la ville d'Aquilonie. Carvilius prit Amiterne, ou il tua deux mille huit cens hommes, & ou il fit plus de quatre mille priſonniers. Depuis il emporta encore d'autres places, comme Cominium, Palumbi, Herculanee, &c. Ces grandes proſpérités effrayerent les peuples voiſins de Rome, qui craignirent pour leur liberté, en voyant celle des Samnites preſque détruite. Les Falifques & les Toſcans coururent aux armes. Carvilius s'oppoſa aux uns & aux autres, pendant que ſon Collégue prenoit Spino: enſuite ils revinrent tous deux à Rome, & on leur accorda les honneurs du triomphe. Spurius Carvilius Maximus eut un fils de même nom, qui fut Conſul en 320, & avant Jeſus Chriſt 234, avec Lucius Poſthumius Albinus. On croit auſſi que Carvilius le fils, fut le premier Romain qui répudia ſa femme l'an 523 de Rome, & 231 avant Jeſus-Chriſt. *Cherchez* CARBILIUS RUGA. * Tite-Live, *l.* 10.

CARVILIUS (Marinus) fut élevé à l'Empire dans la Pannonie, après la mort de Philippe, vers l'an 249, & fut aſſaſſiné peu de tems après par ceux mêmes qui l'avoient proclamé Empereur. * Zoſime & Zonare.

CARUS, Poëte Latin, vivoit ſous l'Empire d'Auguſte & du tems d'Ovide, lequel parle de lui, *l. 4. de Ponto, Epiſt. 16. v. 7.*

Et, qui Junonem laſſeſſet in Hercule, Carus,
Famoſus ſi jam non gener illa foret.

CARUS (Marcus Aurélius) Empereur, étoit natif de Narbonne dans les Gaules, comme Eutrope, Aurélius Victor & les autres le remarquent, & non de Narbone ou Narone en Illyrie, comme Scaliger & Saumaiſe l'ont conjecturé. Il parvint à l'Empire par tous les degrez des honneurs & des charges civiles & militaires. Il fut fait Proconſul de Cilicie, mais on ne lui pas poſitivement le tems de ſon premier Conſulat. Il fut créé Empereur après la mort de Probus en 282, & battit les Sarmates qu'il chaſſa de l'Illyrie. Après avoir nommé Céſars ſes deux fils *Carin* & *Numérien*, il envoya le premier dans les Gaules, & mene le cadet avec lui en Orient. Il défit les Sarmates & les Perſes, ce qui lui fit donner le nom de *Perſique* ou *Parthique*, & mourut frappé de la foudre, à Ctéſiphonte d'une la Meſopotamie entre le huit decembre de 283, & le douzième janvier de 284, après avoir régné environ ſeize mois. * Vopiſcus, *dans ſa Vie.* Eutrope, *l. 9.* Tillemont, *Hiſt. des Empereurs, tome 3.*

* CARUS (Joſeph-Marie) Auteur Italien de ce tems, s'eſt appliqué à la recherche des anciennes piéces, qui concernent l'Office de l'Egliſe. Il a donné en 1683, un Pleaumer Latin ſelon deux éditions qui en ont été faites, l'une que l'on appelle *Romain*, & l'autre *Gallicane*, avec les Cantiques ſuivant ces deux édmons; un livre d'Hymnes & d'Oraiſons en 1686; les Antiphonaires & les Répons de l'Egliſe Romaine, ſelon le diſpoſition de ſaint Grégoire, avec une addition qui contient pluſieurs monumens touchant les Annennes, les Répons, & les Coues Eccléſiaſtiques avec des Notes. Il a encore publié depuis un Recueil d'anciennes prières de l'Office de l'Egliſe Romains, ſous le titre d'*Antiqui libri Miſſarum Romanæ Eccleſiæ, id eſt, Antiphonarius Gregorii Papæ, Comes ab Albino, ex Caroli Magni præceptis emendatus*; *Actiones Lectionarii & Capitulare Evangeliorum, omnia ex MSS. vel primùm edita, vel emendata*, c'eſt à dire, *Anciens livres d'Office de l'Egliſe Romaine, ſavoir, l'Antiphonaire du Pape Grégoire, le Lectionaire corrigé par Alcuin par ordre de Charlemagne; d'autres Lectionaires & un Capitulaire des Evangiles.* Ce Recueil a été imprimé à Rome *in quarto*, en 1691: il y a à la tête une Diſſertation ſur ce qui ſe chante à la Meſſe. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſtiques XVII ſiecle, tome 5.*

CARYATIOES, *Caryatides*, ſtatues en forme de femmes ſans bras, honnêtement vêtues, qui ſervoient d'ornement & de ſoutien aux architraves des édifices. Vitruve dans le *l. 1. ch. 1. de ſon Architecture*, en rapporte ainſi l'Hiſtoire. Il raconte que „ les Habitans de Carie, qui eſt une ville du Péloponnéſe, ſe joignirent „ autrefois avec les Perſes, qui faiſoient la guerre aux autres peu„ ples de la Créte; & que les Grecs ayant par leurs victoires mis „ glorieuſement fin à cette guerre, la déclarérent enſuite aux Ca„ ryates: que leur ville ayant été priſe & ruinée, & tous les hom„ mes paſſez au fil de l'épée, les femmes furent emmenées captives, & que pour les traiter avec plus d'ignominie, on ne permit „ pas aux Dames de qualité de quitter leurs robes ni aucun de leurs „ ornemens accoutumez. Or pour laiſſer un exemple éternel de la „ punition que l'on avoit fait ſouffrir aux Caryates, & pour appren„ dre à la poſterité quel avoit été leur châtiment, les Architectes „ de ce tems-là mirent au lieu de colonnes, ces ſortes de ſtatues „ aux édifices publics. On voit encore à Rome parmi d'anciens monumens, quelques veſtes de ces ſortes de ſtatues antiques. Monthoſius qui s'eſt beaucoup mis en peine de chercher quelques marques des Caryatides, que Pline dit avoir été miſes par Diogene Archuecte Athénien, pour ſervir de colonnes dans la Panthéon, rapporte qu'en l'an 1580 il en a vu quatre, qui étoient enterrées juſques aux épaules au côté droit du portique, en demi relief, & qui ſoutenoient ſur leur tête une maniére d'architrave de la même pierre. On voit encore aujourd'hui à Bourdeaux dans un bâtiment fort ancien, qu'on appelle les TUTÉLES, de ces eſpéces de Caryatides; auſſi-bien qu'au vieux Louvre à Paris, dans la ſalle des Gardes Suiſſes. Ce ſont des ſtatues de douze piez de haut, qui ſoutiennent une tribune enrichie d'ornemens taillez fort proprement par Goujon Architecte & Sculpteur de Henri II.

CARYE. *Cherchez* CARIE.

CARYSTIUS de Pergame, Auteur des Commentaires Hiſtoriques citez par Athénée, *l.* 10. 11. 12. 13. Il avoit auſſi compoſé un Traité du Théatre, & un Commentaire ſur les Oeuvres de Sotade, dont le même Ecrivain fait mention, *l.* 6. & *l.* 14.

CARYSTIUS, Hiſtorien. *Cherchez* ANTIGONUS.

C A S.

* CASA (le) *Del Campo*, maiſon de plaiſance du Roi d'Eſpagne ſur la petite riviere de Manzanarés, à une portée de mouſquet du Palais Royal de Madrid. La maiſon en elle même n'eſt allez chétive, mais la jardin qui en dépend, & qui eſt entouré de murailles, eſt non ſeulement très-grand, mais embelli par de magnifiques promenades, des fontaines & des viviers, & renferme un grand nombre d'animaux des païs étrangers. A l'entrée on voit ſur un piédeſtal de marbre blanc, la ſtatue équeſtre de Philippe III, en bronze. * Colmenar, *Délices de l'Eſpagne.*

CASA (Jean de le) *Cherchez* CASE.

* CASA BARBARICA, & ſelon d'autres CASA BARBARINA, anciennement *Mariannum*, autrefois ville, maintenant village de l'iſle de Corſe, eſt ſitué ſur un Cap de même nom, dans le côté méridionala, à neuf lieues de la ville d'Ajazzo. Il eſt conſidérable par la grande quantité de corail qu'on y péche. * Maty, *Dict Géogr.*

* CASACCIA, le lieu principal de la Ligue de la Maiſon de Dieu, eſt au ſud de la ville de Coire tirant vers l'eſt, & en eſt éloigné d'environ onze lieues.

CASACZ, fleuve. *Voyez* ARAXE.

CASA DEI, païs de Suiſſe. *Voyez* CADÉE.

CASA D'ORLANOO. *Voyez* LAMPADOUSE.

CASÆUS. *Voyez* CASE (Jean) Médecin Anglois.

CASAIA. *Voyez* KUSCAJA.

CASAL ou CAZAL DE S. VAS, *Caſale* ou *Bodincomagni*, ville d'Italie dans le Monferrat, avec Evêche ſuffragant de Milan, appartient au Duc de Mantoue. Elle eſt ſituée ſur le Pô, entre Turin & Valence, & eſt une des plus fortes places de l'Italie. Le Pape Sixte IV, y ayant mis en 1474 le ſiége d'un Evêché, à la priére de Guillaume Paléologue Marquis de Monferrat, elle devint capitale du païs, & les Marquis de Monferrat quittérent Occiano, pour y fixer leur ſéjour. Son aſſiette ſur le Pô lui fournit de grandes commoditez, outre que ſon terroir eſt extrémement fértile en toutes choſes. Elle eſt défendue d'un côté par une bonne citadelle à ſix baſtions, bâtie par le Duc Vincent de Mantoue, & de l'autre par un château, avec de bons foſſez, des remparts, de fortes murailles, & pluſieurs baſtions & demi-lunes. Outre que le logement en eſt très-commode, & qu'il y a de beaux appartemens, la ville eſt aſſez égréable, avec de belles égliſes. Cette ville a été dans le XVII ſiécle comme la pierre d'achopement des Eſpagnols. Ils l'aſſiégérent ſous Gonzalès au commencement de l'an 1629, & l'armée du Roi Louis XIII les obligea de ſe retirer durant la nuit. L'année ſuivante ils l'aſſiégérent encore ſous le Marquis de Spinola; mais elle fut défendue par le Maréchal de Thoiras. En 1640, les Eſpagnols aſſiégérent Ceſal ſous le Marquis de Léganez, & en furent chaſſez le 29 avril par le Comte de Harcourt, qui leur enleva leurs étendarts, leur artillerie & leur bagage, après leur avoir tué deux mille hommes & avoir fait autant de priſonniers. Les Eſpagnols furent plus heureux en 1652, pendant les troubles de la France; ils prirent Caſal, & elle fut depuis rendue au Duc de Mantoue. Louis XIV, à qui ce Prince l'avoit cédée en 1681, la lui a remiſe en 1695, après en avoir démoli toutes les fortifications. * Léander Albert, *Deſcript. Ital.* Baudier, *Hiſtoire de Thoiras.* Dupleix. Siri, &c.

CASAL ou CAZAL MAGGIORE, petite ville d'Italie, dans le Duché de Milan & au Territoire de Lodi, eſt près du Pô, & vers les Etats de Parme & de Mantoue. * Léandre Alberti.

CASAL ou CASALIUS (Gaſpard) Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin, Evêque de Coimbre ou Coimbre, étoit de Leiria, ou, ſelon d'autres, de Santarein en Portugal. Il prit l'habit de Religieux parmi les Hermites de ſaint Auguſtin; & vers l'an 1542, il fut choiſi pour être premier Profeſſeur en Théologie, dans l'Univerſité de Coimbre. Enſuite il fut nommé à l'Evêché de Funchal, dans l'iſle de Madére; puis en 1556, à celui de Leiria dans l'Eſtrémadure, & enfin à celui de Coimbre, où il mourut en 1585, ou, ſelon d'autres en 1587. Il alla deux fois au Con-

cile de Trente ; & à ſon retour il ſe trouva à un Synode aſſemblé à Lisbonne, pour la reforme des égliſes de Portugal. Il avoit été Précepteur de l'Infant Jean III, qui le prit depuis pour être ſon Confeſſeur, & la nomma Chef du Conſeil de Conſcience, que les Portugais nomment *Meſa de conſciencia y ordenes*. Ces grands emplois ne l'empêchérent pas de remplir les devoirs d'un bon Evêque & de compoſer divers Ouvrages. Lorſqu'il n'étoit encore que Religieux, il en avoit publié un de Philoſophie, dont du Verdier-Vauprivas a fait mention, dans le ſupplément de la Bibliothéque de Geſner. Il écrivit depuis ceux-ci, *De Sacrificio Miſſæ, libri tres ; De cœna & calice Domini, libri tres ; De Uſu calicis, libri tres ; Axiomata Chriſtiana, & de quadripartita Juſtitia.* * Antoine de la Purification, *in Chron. Auguſt.* André Schot, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.*

CASALANZ (Joſeph) né à Péralte dans le Royaume d'Aragon, au mois de ſeptembre 1556, étoit d'une naiſſance illuſtre. Il donna de bonne heure des preuves d'une vertu conſommée, mais il ne put ſatisfaire que tard ſon inclination pour l'Etat Eccléſiaſtique, ſon pére s'y étant oppoſé long-tems. Son mérite lui procura dans ſon pais divers emplois, auſquels il renonça enſuite pour aller à Rome, où il ſe fit inſcrire dans pluſieurs Confraternitez, & particuliérement dans celle de la Doctrine Chrétienne. Ce fut pour s'acquiter des engagemens qu'il avoit pris en entrant dans cette derniére, qu'il alloit inſtruire les gens de la campagne dans les places publiques, & les enfans negligez par leurs parens dans les égliſes où il les raſſembloit. Ceux-ci lui parurent bientôt mériter une attention particuliére, & ſe livrant tout entiers au ſoin de les inſtruire, il ne crut pas indigne de lui de leur apprendre à lire & à écrire. Quelques autres Eccléſiaſtiques pieux le joignirent à lui, & formérent en peu de tems une Communauté aſſez conſidérable, pour laquelle roure la ville de Rome s'intéreſſa. Caſalanz ne vit cette ſociété erigée en Congrégation que l'an 1617, par un Bref de Paul V, qui l'appella Congrégation Pauline, & lui donna l'égliſe de ſainte Pantaléon. Il dreſſa enſuite des Conſtitutions qu'il fit approuver, prit un habit à peu près ſemblable à celui des Jeſuites, hors qu'il porta le manteau court ; & toûjours également appliqué aux exercices auſquels il étoit dévoué, il eut la conſolation de voir la Congrégation des *Clercs Réguliers Pauvres de la Mére de Dieu des Ecoles pieuſes* (car c'eſt ainſi qu'on l'appelle) & de faire divers établiſſemens, non ſeulement en Italie, mais en Eſpagne, en Allemagne & en Hongrie. Caſalanz en prenant l'habit de la Congrégation, renonça à ſon nom du monde, & prit celui de frére Joſeph de la Mére de Dieu : il mourut à Rome le 25 d'août de l'an 1648, âgé de 92 ans : on travailloit en 1725 à ſa canoniſation. * Hélyot, *Hiſt. des Ord. Rel. tome 4 ch.* 39.

CASALE AUDIMO, anciennement *Arſinoé*, bourg ſitué ſur la côte occidentale de l'iſle de Chypre, au midi de la ville de Baffo. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASALE DI LEUCA, anciennement *Arſinoé*, autre bourg de l'iſle de Chypre, ſitué ſur la côte ſeptentrionale, vers l'occident. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASALE NUOVO, petite villa de la Terre d'Otrante, province du Royaume de Naples, eſt à deux lieues d'Orta, & du Golfe de Tarente, & à ſix de la ville de ce nom. On la prend pour l'ancienne *Mandurla* ou *Manduriam*, ville des Salentins. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASALI ou CASALIUS (Jean-Baptiſte) Romain, vivoit dans le XVI ſiécle, vers l'an 1530, ſous le Pontificat de Clément VII, qui l'employa, auſſi-bien que GRÉGOIRE CASALI ſon frére, en diverſes négociations en France, en Allemagne & en Angleterre. Baptiſte Caſali étoit bon Poéte Latin. François Arſilius, dans un Ouvrage intitulé *de Poetis Urbanis*, parle de lui en ces termes,

Suggeris aſſidue nomen tibi grande, Caſali,
Meipſemet, æterna poſteritatis opus.

Il écrivit quelques Traitez, & prononça en 1524, un excellant Diſcours devant la même Pape Clément VII. * Lilio Giraldi, *de Poet. ſui tempor.* Pierius Valerianus, *in Prol. Hierogl. l.* 27. Thomaſin. *Elog. partis* 1.

CASALI. *Cherchez* HUBERTIN DE CASALI.

CASALIUS ou CASAL (Gaſpard) *Voyez* CASAL.

CASALLACAS. *Voyez* CASSALEGAS.

CASALMACH ou IRIO, grande riviére de la Natolie en Aſie, elle prend ſa ſource dans l'Antitaurus, aux confins de l'Aladulie & de l'Anadolie, près de Savaſtia, baigne Tocat & Amaſie, & va ſe décharger dans la Mer Noire à l'orient du Laly, c'eſt la riviére de la Cappadoce, que les Anciens appellonent *Iris*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASAL-MAGGIORE ou CASAL-MAJOR, dans le Duché de Milan. *Voyez* CASAL.

CASALOTH ou CASALOTH-THABOR, ville à côté du Thabor. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 18. où elle eſt nommée *Kesſulloth*. Euſébe & S. Jérôme l'appellent *Caſalus* ou *Exalus*, & la mettent à dix milles de Diocéſarée, vers l'orient. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CASAL PUSTURLENCO, petite ville d'Italie, dans le Duché de Milan, eſt à l'eſt-ſud-eſt de la ville de Milan, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

* CASAL ROMOL, village du Royaume de Tunis, ſitué entre Hamamétha & les ruines de Carthage. Quelques-uns mettent en ce lieu l'ancienne ville Epiſcopale d'*Aqua Regia*, & d'autres celle de *Suburbus* ou de *Suburbum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASAMANCE, riviére d'Afrique dans la Nigritie, & dans le Royaume de Mandinga. Elle coule à peu près de l'eſt à l'oueſt, traverſe les pais des Bagnous & des Faloupes, & ſe décharge dans la mer, au ſud de l'embouchure de la riviére de Gambie.

CASAN. *Cherchez* CAZAN.

CASANA (Louis de) célébre Avocat du Fiſc, au Conſeil d'Aragon, mort en 1640, ſuivant Fontanella en ſa déciſion 44, a écrit des Conſeils. * Denys Simon, *Biblioth. Hiſt. & Chronolog. des principaux Auteurs du Droit, &c.* edit. de Paris, *in douze* 1692.

CASANATE (Jérôme) Cardinal & Bibliothécaire de l'Egliſe Romaine, naquit à Naples le 13 juin 1620, de *Thomas* Caſanate, l'un des Régens au Conſeil ſuprême, & collatéral de Naples. Il ſuivit d'abord le Barreau & plaida quelques cauſes ; mais ce ne fut que par complaiſance pour ſon pére. Etant allé à Rome, il obtint la bienveillance du Cardinal Jean-Baptiſte Pamphile, qui fit conſentir le pére de Caſanate de lui permettre d'entrer dans l'Etat Eccléſiaſtique. Ce Cardinal ayant été fait Pape, prit le nom d'Innocent X, fit Caſanate un de ſes Camériers d'honneur, & lui donna ſucceſſivement pluſieurs gouvernemens de villes. Etant Gouverneur de Camérino, il fit amitié avec Emile Altiéri qui en étoit alors Evêque, & qui fut depuis Pape ſous le nom de Clément X. Alexandre VII envoya Caſanate Inquiſiteur à Malte en 1658. Après quatre ans & demi de réſidence à Malte, il fut rappellé à la Cour de Rome, & employé dans diverſes Congrégations. Enfin ſon ami Altiéri, élevé ſur le ſaint Siége, le fit Cardinal dans la promotion du 12 juin 1673, & l'employa dans les affaires les plus conſidérables. Il joignit l'amour des Lettres à ſes occupations. Il amaſſa une nombreuſe bibliothéque, & eut commerce avec les habiles Gens de l'Europe, qu'il encouragea à donner leurs Ouvrages au public. Innocent XII le choiſit en 1693, pour remplir la charge de Bibliothécaire du Vatican, vacante par la mort du Cardinal Lauria. Il avoit deſſein de faire part au public des richeſſes qui étoient dans ſa bibliothéque, & employa M. l'Abbé Zacagni, ſecond Garde de la bibliothéque Vaticane, à publier des Ouvrages anciens qui n'avoient point encore été imprimez. Cet Abbé en donna un volume *in quarto*, qui auroit été ſuivi de pluſieurs, ſi la mort du Cardinal Caſanate n'eût interrompu ce deſſein : elle arriva le troiſiéme mars 1700. Il donna par ſon teſtament ſa bibliothéque au couvent de la Minerve de l'Ordre des FF. Prêcheurs, à condition qu'elle ſeroit publique, avec un fond de quatre mille écus Romains de revenu, tant pour acheter tous les ans des livres, que pour entretenir deux Bibliothécaires, deux Fréres Convers pour le ſervice de la bibliothéque, deux Lecteurs qui doivent enſeigner publiquement la doctrine de ſaint Thomas, & enfin ſix Théologiens du même Ordre de différentes nations, pour entretenir la ſaine doctrine & s'oppoſer aux erreurs. Il a été enterré à ſaint Jean de Latran. * *Mémoires du tems.*

CASA NOVA (Jean) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, & puis Cardinal, étoit Eſpagnol, & ſortoit d'une noble famille dans le Royaume d'Aragon. Il fut d'abord Profeſſeur en Théologie dans une maiſon de ſon Ordre ; puis ayant été envoyé à Rome, il y parvint à la charge de Lecteur du Sacré Palais, ſous le Pontificat de Martin V, qui le créa Cardinal en 1430, à la recommandation d'Alfonſe Roi d'Aragon & de Sicile. Ce Cardinal qui avoit été pourvu de l'Evêché d'Elne dans le Rouſſillon, mourut à Florence en 1436. Il avoit ſuivi le Concile de Bâle contre Eugéne IV, mais depuis il rentra dans ſon parti, & il écrivit même en ſa faveur. * Saint Antonin, *tit.* 23. *ch.* 11. §. 6. Sponde, *in Annal.* Ciaconius & Garimbert, *de Card.* Serafino Razzi, *Hiſtor. Illuſt. Domin. &c.*

CASA-NOVA (Marc-Antoine) Poéte célébre, dit *de Como*, quoique né à Rome, vivoit au commencement du XVI ſiécle, ſous le Pontificat de Léon X, & de Clément VII. Il compoſa des Epigrammes, où negligeant la douceur de Catulle, il faiſoit gloire d'imiter la fiele de Martial. Il travailla auſſi à l'éloge des anciens Romains illuſtres. Son attachement à la Maiſon des Colonnes penſa lui ſuſciter une affaire très-fâcheuſe ; car pour plaire au Cardinal Pompée Colonne ennemi de Jules de Médicis, qui fut depuis Pape ſous le nom de Clément VII, il fit des vers contre ce dernier. Le Pontife lui pardonna, bien que tout le monde le crût perdu. Il mourut la même année que Rome fut priſe par les Impériaux, en 1527. On lui avoit enlevé tout ce qu'il avoit, & il reſta ſi pauvre, que s'il ne fût mort de la peſte, il étoit en danger de mourir de faim. Caſa-nova fut déclaré le Prince des Poétes épigrammatiques de ſon tems, par les Romains. En effet il avoit un talent tout particulier pour l'Epigramme, il étoit enjoué, plaiſant & ſubtil ; il étoit le maître de ſa fin, pour laquelle il avoit toujours des rencontres ingénieuſes, dont il étoit, dit-on, ſi ſûr, qu'elles n'étoient plus en lui de véritables rencontres. Quelques uns l'appellent le Catulle de ſon ſiécle ; cependant il n'a rien de cette pureté & de cette douceur qui faiſoit le charme des vers de Catulle, & il reſſembla plutôt à Martial, étant dur dans ſon ſtile & mordant comme lui. Néanmoins Paul Jove trouve qu'il a fait un mélange aſſez heureux des caractéres de ces deux Poétes, dans les Eloges, inſcriptions ou vers qu'il a faits pour les Hommes illuſtres de l'ancienne Rome. * Paul Jove, *in Elog. Doct. ch.* 76. *p.* 266. édit. de Bâle, *in douze.* Marius Valerianus, *de Infelic. Litter.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova, p.* 271. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poetes Anciens & Modernes, tome* 4. *partie* 1. *p.* 121. *v.* 1256, de l'édit. d'Amſterdam 1725.

CASANT. *Voyez* CASSANDT.

* CASARCÉTON, village du Royaume de Tunis en Barbarie, eſt ſur la côte occidentale du Golfe de Capès, environ à cinq lieues d'Arſach du côté du nord. On croit que ce village eſt l'ancienne Uſella ville de la Byzacéne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASARILLO DI S. MARIA, lieu où l'on voit les ruines de l'ancienne ville des Volſiques qui portoit le nom de *Forum Appii.*

CASAS (Barthélemi de las) Evêque de Chiapa dans l'Amérique Septentrionale, naquit à Séville, l'an 1474. Sa famille y eſt des plus conſidérables & des plus anciennes. Dès l'âge de 19 ans, il ſuivit dans les Indes Antonio de las Caſas ſon pére, qui y paſſa l'an

1493.

1493, avec Chriſtophle Colomb. A ſon retour en Eſpagne, l'an 1498, il continua ſes études avec ſuccès, & depuis il s'engagea dans l'état eccléſiaſtique. Etant repaſſé dans l'Amerique, il s'y arrêta dans l'iſle Hiſpaniola ou de ſaint Domingue; & ayant été fait Prêtre en 1510, il fut obligé d'accepter la Cure de Zaguarama dans l'iſle de Cuba; mais il la quitta bien-tôt après pour travailler à la liberté des Indiens, que les Eſpagnols traitoient de la manière du monde la plus cruelle & la plus barbare: car non contens de les avoir dépouillez de leurs biens, ils les accabloient d'un honteux & cruel eſclavage. Barthelemi de las Caſas voyoit avec douleur ces peuples réduits à de ſi grandes extrémitez ſous ces maîtres barbares, qui les employoient, ou à fouiller des mines, ou à porter de peſans fardeaux, ou à pêcher des perles ſans leur donner aucun repos. Ce qui l'affligeoit davantage, c'eſt que les Chrétiens ſe ſervoient du prétexte de la Religion pour aſſouvir leur inſatiable avarice; & que s'érigeant en Tyrans, ils vouloient inſpirer aux Indiens de l'amour pour notre Religion, par les horreurs mêmes qui les en éloignoient davantage. En effet, comment les Eſpagnols pouvoient-ils prêcher le deſintéreſſement, la douceur & l'humilité Chrétienne, eux que l'anachement qu'ils témoignoient pour des biens périſſables rendoit ſi cruels, ſi orgueilleux & ſi emportez? De bas Caſas peſa murs ces raiſons, & jugea, ayant aucun eſpérance & de bon ſens qu'il en avoit, que pour travailler au ſalut des Indiens, il falloit commencer par travailler à leur liberté. C'eſt ce qu'il entrepri ſerieuſement, & à quoi il s'employa durant 50 ans avec un zéle extraordinaire. On peut dire même qu'il ſe rendit le Martyr de la liberté des Indiens; car, ſans parler de l'incommodité de divers voyages qu'il fit dans les Indes, il eſſuya des perſecutions infinies de la part des Eſpagnols. Mais rien ne fut capable de le rebuter, & ſa charité fut toujours conſtante. Il fit en Eſpagne un voyage, qui ſembloit lui donner eſpérance de voir réuſſir ſes bons deſſeins: car l'Empereur Charles-*Quint* ayant donné, & comme Chrétien, & comme Politique, dans les raiſons de Barthélemi de las Caſas, l'avoit renvoyé, avec ordre d'informer de la conduite des Gouverneurs des Indes. Ses ſoins ne reuſſirent pourtant pas. Ce tut alors, c'eſt à dire en 1522, qu'il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de ſaint Dominique, auquel il procura depuis divers établiſſemens dans le Pérou: cependant, lorſqu'il fut revenu en Eſpagne, il agit avec tant d'ardeur par ſes remontrances connueller, qu'il obtint enfin, en 1543, qu'on lit pour les Indiens des loix particulières, que les Gouverneurs ſeroient obligez de ſuivre eux-mêmes & de faire exécuter. La Cour étoit alors à Valladolid, & le Docteur Sépulvéda & quelques autres ſoutinrent que l'on pouvoit maltraiter les Indiens ſans peché; opinion que Barthélemi de las Caſas refuta par ſept ou huit Traitez différens qu'il publia, & dans quelques-uns deſquels il fit la Rélation des excès & de la tyrannie des Eſpagnols. Ce ſaint homme, après avoir refuſé divers Evêchez dans l'Amérique, fut contraint en 1544, d'accepter celui de Chiapa, qui eſt dans la nouvelle Eſpagne. Il y fit ſa réſidence juſqu'en 1551, qu'étant extrémement âgé & valétudinaire, il revint en Eſpagne. Alors ayant remis ſon Evêché entre les mains du Pape, il ſe retira à Madrid, où il mourut l'an 1566, âgé de 92 ans. Le Docteur Sépulvéda ayant fait un livre Latin, pour juſtifier les violences que les Eſpagnols avoient exercé contre les Indiens, Ias Caſas ſe crut obligé de refuter ce livre, & de combattre les raiſons de cet Auteur. La conteſtation fut renvoyée aux Univerſitez d'Alcalá & de Salamanque, qui ordonnérent la ſuppreſſion du livre de Sépulvéda. Il fut néanmoins imprimé en Langue vulgaire & envoyé à Rome. L'Empereur Charles-*Quint* en étant averti, donna un ordre exprès pour le défendre, & fit ſaiſir les exemplaires. Sepulvéda & l'Evêque de Chiapa furent citez au Conſeil Royal des Indes, où ils plaiderent leur cauſe. Soto fit un rapport favorable pour l'Evêque de Chiapa; mais il n'y eut rien de décidé. Las Caſas a fait des Mémoires intitulez, *Brève Rélation de la deſtruction des Indes*, dans leſquels il déclame contre les erauutez & les violences exercées par les Eſpagnols envers les Indiens. Ces Mémoires curieux ont été imprimez à Séville en 1552, traduits en François par Jacques de Miggrode, & imprimez dès l'an 1582, donnez en Latin à Francfort en 1598, & en Italien de la Traduction de Jacques Caſtellani à Veniſe en 1643. On en a fait depuis peu une nouvelle Verſion Françoiſe, imprimée à Paris en 1697. On a encore de ce même Auteur un Ouvrage Latin pour examiner cette queſtion, *ſi les Rois ou les Princes peuvent en conſcience, par quelque droit, ou en vertu de quelque titre, aliener de la Couronne leurs Citoyens & leurs Sujets, & les ſoumettre à la domination de quelque autre Seigneur particulier.* Ces Ouvrage très-rare a été imprimé deux fois en Allemagne, entre autres à Tubingue en 1625. Barthélemi de las Caſas y touche des points très-délicats & fort curieux touchant les Droits des Princes ſouverains & des peuples. On les peut voir dans la *Biblioth. des Aut. Eccleſ.* de M. Du Pin, *XVI ſiecle.* Il compoſa un très grand nombre d'Ouvrages qui n'ont pas tous été publiez, & entre autres une Hiſtoire généale des Indes, dont Antonio de Herréra a profité pour la compoſition de la ſienne. * Bernard Pérez del Caſtillo, *Mexic. Hiſt. ch.* 7. 83. & 125. Jean de Solorzano, *de Jure Ind. l.* 2. *ch.* 1. *n.* 27. Alphonſe Fernandez, *Hiſt. Eccl. noſtri temp. l.* 1. *ch.* 6. Auguſtin Davila. Padilla, *Mexic. Domin. Hiſt. l.* 1. *ch.* 97. & *ſuiv.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.* Sponde, *in Annal.* De Thou, *Hiſt.* l. 1. Schottus, *Biblioth. Hiſp. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſtiques XVII ſiecle.* Echard, *Script. Ord. Prad.*

CASATI, Paul, naquit à *Plaiſance* l'an 1617. La Nobleſſe de ſon origine le diſtinguoit moins que ſon eſprit, ſon beau naturel, & ſa piété. Il entra de bonne heure chez les Jéſuites, & y profeſſa avec honneur. Il régenta à Rome les Mathématiques, & enſuite la Théologie. Il étoit dans ce dernier emploi, lorſque le P. *Gaſpard Nikel*, Général de la Compagnie, le choiſit pour aller en Suéde déguiſé, conférer avec la Reine de Suéde *Chriſtine*. Cette ſavante Princeſſe avoit demandé deux Jéſuites, à qui elle pût s'ouvrir des doutes qu'elle avoit ſur la Religion. Le ſuccès du voyage du P. Caſati fut la converſion de cette Princeſſe. Le P. *Caſati* retourna en Italie en 1652. Quoique ſes Supérieurs connuſſent le rare talent qu'il avoit pour les Sciences les plus ſublimes, ils ne purent ſe reſoudre à priver la Compagnie des avantages qu'elle pouvoit tirer de ſon gouvernement. Il a été Supérieur en pluſieurs maiſons, & a occupé la première dignité de l'Univerſité de *Parme* pendant trente ans. Deux Ducheſſes de *Parme* l'ont choiſi pour leur Confeſſeur. Malgré l'embarras de ces emplois, ſon goût pour les Sciences l'y entretenoit continuellement, & comme on trouve toûjours du tems pour ce qui plaît, le P. Caſati a ſçu ménager aſſez pour compoſer un grand nombre d'Ouvrages tant en Latin qu'en Italien. Il eſt mort à *Parme* le 22 décembre 1707. âge de 91 ans. Il eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *Virtutum proſcripſum*, Genéve 1649; *Terra Machinis mota*, Rome 1655; *Fabrica & uſo del compaſſo di proporzione*, Bologne 1664; *Orazione funebre nelle eſequie di Don Paolo Conte Duca di Pola*, in Parma 1666; *La Tromba parlante*, in Parma 1673; *Le Cauſeri dell'Olympe ventilate*, in Parma 1677; *Mechaniſtorum libri octo*, Lugdun 1684, *in quarto*; *De Igne Diſſertationes Phyſica, pars prior*, Venetiis 1686. *in quarto*; *Pars poſterior.* Parmæ 1695. *in quarto*; *Hydroſtatica Diſſertationes*, Parmæ, 1695; *De Angelis Diſputationes Theologica*, Placentiæ, 1703; *Optica Diſputationes*, Parmæ, 1705. * *Memoires de Trevoux, année* 1708. Le Pere Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres, tome* 2. *p.* 169 *& ſuiv.*

CASAUBON (Iſaac) naquit le 18 février 1559, à Genéve, où Arnould Caſaubon ſon pere s'étoit retiré à cauſe de la Religion. Sa famille ſubſiſte encore ſous le nom de Caſebonne. Il laiſoit profeſſion de la Religion Réformée; mais il commença à chanceler après la conference de Fontainebleau, entre Jacques Davy du Pérron, Evêque d'Evreux, & depuis Cardinal, & Philippe du Pleſſis-Mornay, pour la vérification des paſſages alleguez par ce dernier dans un Traité contre la Meſſe. Caſaubon étoit un des Juges, & promit de quitter le parti Proteſtant. Il alla même juſqu'à entreprendre au moins en apparence, de convertir le Roi d'Angleterre, & ce fut dans l'eſpérance de réuſſir par ſon moyen dans une affaire de cette importance qu'on lui donna des penſions pour cette ville. Mais il trompa le Cardinal du Perron qui les lui avoit fait obtenir. Il affecta toûjours de montrer un eſprit de paix dans les différentes de la Religion; mais pour avoir voulu plaire également aux Catholiques & aux Huguenots, il ne fut agréable ni aux uns ni aux autres. Un de ſes fils, nommé Auguſtin, quitta depuis la Religion Réformée, ſe fit Capucin, & fut très diſtingué dans ſon Ordre. François Ogier en parle dans ſon Voyage de Danemarc. Il l'avoit eu d'une fille de Henri Etienne, qu'il épouſa à Genéve, où il avoit enſeigné long-tems. Il fut auſſi Profeſſeur de la Langue Gréque à Paris, & le Roi Henri IV lui donna des marques de ſon eſtime, en le choiſiſſant pour Garde de ſa Bibliothéque. Depuis, Jacques I, Roi de la Grande Bretagne, attira en Angleterre Iſaac Caſaubon, qui mourut l'an 1614, âgé de 55 ans. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, tous remplis d'une grande érudition. Les plus importans ſont ſur Suétone, ſur Diogéne Laerce; *Epiſtola*; *Animadverſiones in Athenæum, Strabonem, Polybium, &c.* Il publia auſſi en Grec Polyen, dont il a beaucoup éhérement le manuſcrit, & compoſa une Critique ſur le commencement des Annales Eccléſiaſtiques du Cardinal Baronius ſous ce titre, *Exercitationes 16 ad Cardinalis Baronii Prolegomena in Annales, &c.* Cet Ouvrage, dont ceux de ſon parti élevoient tant le mérite, avant même qu'il eût paru, n'eut pas tout le ſuccès qu'ils en avoient attendu; & Caſaubon qui vit bien que cela faiſoit tort à ſa réputation qu'il s'étoit déja aquiſe, fut fâché, à ce qu'on dit, de s'y être engagé. Divers Auteurs ont répondu à ſa Critique. Il y avoit encore un moyen de pouſſer la choſe plus loin. Conſultez les Auteurs citez après Méric Caſaubon. On n'a point de Commentaires compatibles à celui de Caſaubon ſur les Caractéres de Théophraſte. Jaques Cappel, Profeſſeur en Théologie à Sedan, a fait ſon Apologie contre le P. Rolweid Jéſuite. *Franton le Duc*, Jéſuite, ayant fait une Apologie en faveur des Auteurs de la Fougade, Caſaubon répondit à cette Apologie par une leure qui prouvoit le crime de *Garnet*, & l'impiété de la doctrine des équivoques. Caſaubon fut enterré à *Weſtminſter*, près du célébre *Géofroy Chaucer*, Poëte, que les Anglois nomment leur Homére, & qui mourut l'an 1400, dans la communion, à ce qu'on dit, des Wicléfites. Il eut pour fils, Méric qui ſuit.

CASAUBON (Méric) Chanoine de Canterbéri, a auſſi compoſé quelques Ouvrages, auſſi recherchez par l'érudition qui y eſt répandue, que peu agréables par la dureté du ſtile, *De quatuor Linguis Hiberorum & Saxon. Nota in Optatum Milevitanum, in Diogenem Laertium, in Hieroclem, in Epictetum, &c.* * Scaliger, *in Scaligeranis.* Pontanus, *in Orig. Franc.* Curiſtianus Matthias, *in Theat. Hiſt.* Chorier, *Hiſt. de Dauph.* Sponde. Caniſius, Voſſius, &c. *Avertiſſement à la tête de la replique du Cardinal du Perron.* Larrey, *Hiſt. d'Angl ſur les années* 1606 *&* 1618.

CASAUX (Charles de) l'un des deux Conſuls de Marſeille, ſur la fin du XVI ſiecle, & Collégue de Louis d'Aix, ayant offenſé beaucoup de gens à Marſeille par ſes violences, & voyant qu'il n'y pouvoit eſpérer aucune ſûreté, aima mieux traiter avec le Roi d'Eſpagne, qui lui promettoit des Seigneuries au Royaume de Naples, qu'avec Henri IV, ſon Roi naturel. Il envoya pour cela trois de ſes confidens à Madrid, après avoir obtenu de Jean-André Doria douze cens hommes, qui lui furent amenez ſur quatre galéres, par ſon fils Charles de Caſaux, avec eſpérance d'un ſecours plus conſidérable, qui devoit ſuivre peu de jours après; mais un Bourgeois, nommé Pierre Libertat, Corſe d'origine, vaillant & hardi, à qui il avoit confié la Garde de la Porte Royale, & qui deſiroit de s'aggrandir par quelque action mémorable, trouva le moyen d'introduire le Duc de Guiſe dans la ville, & tua Caſaux de ſa propre main, au mois de février 1596. Les deux fils de Caſaux, qui s'étoient jettez dans le Fort de la Garde, & Louis d'Aix ſon Collégue, ſe ſauvérent promptement à Gênes. * Mézeray, *au régne de Henri le Grand.*

CASBI ou CASIB. *Voyez* ACHZIB.

CASBI ou KÉSIB. *Voyez* KÉSIB.

CASBI ou COZBI. *Voyez* COZBI.

CASBIN ou CASWIN, ville conſidérable de Perſe, ſituée dans une belle plaine à trois lieues du Mont-Alouvent, qui eſt une branche du Mont-Taurus. Elle eſt à 85 degrez & cinq minutes de longitude, & à 36 degrez, 35 minutes de latitude. Elle a ſix milles de tour & cent mille Habitans, parmi leſquels on compte 40 familles de Chrétiens, & cent familles de Juifs, tous tres pauvres. L'Hippodrome, le Palais Royal, les Moſquées, les Bazars, & quantité d'edifices ſuperbes le rendent digne d'attention. La plupart des Géographes Européens, croyent que Casbin eſt l'ancienne Arſacie, qu'on appelloit Europe, avant que les Parthes lui euſſent donné le nom d'Arſace leur premier Empereur; le même que les Grecs nomment *Ragia*, & l'Ecriture Sainte *Rages de Médie*. Quelques uns s'imaginent que c'eſt la Caſpiane dont parle Strabon. Les Hiſtoires de Perſe ne la font pas ſi ancienne. On en derive les premiers commencemens d'un château bâti par le Roi Ardechir Babecoun, autour duquel il ſe forma enſuite un gros bourg que *Mouſa-el-Hady-Ville*, fils de Mahamed Mehdy, Calife de Bagdad fit environner de murailles l'an 170 de l'Hégire & 792 de J. C. Le même fit bâtir à mille pas de diſtance une petite ville que l'on nomma *Medine-Mouſſi*. Un Affranchi de ce Calife qui avoit l'Intendance de ces ouvrage, & qui la nommoit *Mouharet Tatchez*, fit bâtir une nouvelle ville à pareille diſtance; & *Haroun Raſchid* frére & ſucceſſeur de *Mouſa el Hady* joignit ces trois villes pour n'en plus former qu'une ſeule. On commença d'y travailler en l'an 190 de l'Hégire, mais ce Prince étant mort peu après, l'ouvrage demeura imparfait. L'an 245 de l'Hégire & 859 de J. C. *Mouſa* fils de *Nuſa* fit achever les murs & les fortifications de cette ville, & lui donna le nom de *Caſbin*, ou *Casvin*, qui ſignifie *Châtiment* parce qu'il faiſoit empriſonner dans le château qui y étoit, tous les Grands qu'il vouloit punir. Cette ville a eſſuyé de tres grands revers, mais enfin elle a eſté rétablie, & depuis plus de trois cent ans elle jouit de la paix & de l'abondance, par l'avantage de ſa ſituation qui la rend ſi propre pour lier le commerce de l'Hircanie, de l'Iberie, & de la Médie, avec les Provinces méridionales du Royaume. L'an 955 de l'Hégire, le Roi *Thamas* deſeſpérant de defendre Tauris contre le grand Soliman, le retira à Casbin, & fit de cette ville la capitale du Royaume. Ses ſucceſſeurs l'ont tenue juſques à Abas le Grand, qui, dés le premier année de ſon régne tranſféra la Cour à Ispahan; ce qui a diminué de beaucoup le luſtre de cette ville. Il en eſt ſorti pluſieurs Auteurs célebres, entre autres *Locman*, fameux pour les Fables qu'il a compoſées, & qui reſſemblent ſi fort à celles d'Eſope, que de ſavans Auteurs les regardent comme étant les mêmes. * Chardin, *Voyage, &c. tome 1. p. 296. &c.*

CASBON ou CHASBON, la même ville qu'Hésébon, ou Eſebon, ou Esbres au delà du Jourdain. Enſebe dit qu'elle étoit à vint milles du Jourdain à l'Orient. Elle fut donnée à la Tribu de Ruben, *Joſué, ch. 13. v. 17*; mais apparemment qu'elle fut enſuite cédée à celle de Gad, puis qu'elle ſe trouve parmi les villes que cette Tribu donna aux Lévites pour y demeurer, *Joſué, ch. 21. v. 39.* Elle avoit d'abord appartenu aux Moabites ſur leſquels le Roi Séhon l'avoit conquiſe. Elle fut reprise par les Iſraelites peu de tems avant la mort de Moïſe. Après le tranſport des deux Tribus & demie qui étoient au delà du Jourdain, les Moabites s'en emparérent, *Jérémie, ch. 48. v. 2.* Pline l'attribue à l'Arabie. Salomon dans le Cantique de Cantiques parle des eaux d'Eſbon, *ch. 7. v. 4.* Juda Maccabée le prit, *I. Maccab. ch. 5. v. 36.* * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CASCADA DI TIVOLI. *Voyez* TIVOLI.

CASCAIS ou CASCAES, petite ville de l'Eſtrémadure de Portugal, ſituée à l'embouchure du Tage, à cinq lieues de Lisbonne. Elle eſt défendue par une citadelle, & a une très-bonne rade, où s'aſſemblent toutes les flottes qui partent pour les Indes orientales & occidentales. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASCAN, ville. *Voyez* CACHAN.

CASCANTE, bourg d'Eſpagne, ſitué dans la Navarre aux confins de la Caſtille & de l'Arragon, ſur la riviere de Queiles, entre Tarracone & Tudéle, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CASCAR, CASGHAR, KASGHAR, CHALZAC & CHAZALG, ville de la Grande Tartarie en Aſie. On la place diverſement. Sanſon dans ſes grandes cartes la met à environ 150 lieues de Samarcand, vers le ſeptentrion oriental ou nord-eſt. Mais M. Witzen & Viſcher dans leurs cartes, la mettent droit à l'orient de Samarcand, à peu près à la même diſtance que Sanſon. Elle eſt ſituée ſelon eux ſur la riviére de Jarrimuhl qui ſe va décharger dans le Chéſel du côté du midi. Elle eſt capitale d'un Royaume dont la ſituation varie, de même que celle de la ville. Sanſon le met au nord du Zagathay, & M. Witzen à ſon orient entre les ſources du Chéſel & du Gange, préciſément où Sanſon met le petit Thibet. Quelques uns donnent pour capitale à ce Royaume Jarchan & non pas Caſcar. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASCELLIUS. *Voyez* CASELLIUS.

CASCHAN, ville de Perſe. *Cherchez* CACHAN.

CASCHAW. *Cherchez* CASSOVIE.

CASCIA, *Caſcia*, petite ville ou bourg d'Italie, eſt ſituée dans l'Etat de l'Egliſe & dans l'Ombrie, ſur la rivière dit *il Corno*, entre des montagnes, entre *Rieti & Norſia* ou *Norcia* vers le Mont-Apennin, & les frontiéres du Royaume de Naples. Quelques Géographes la prennent pour la *Caſſola* des Anciens Latins, laquelle d'autres placent à Civita di Caſſia qui fut le ſujet de l'article ſuivant. Les Habitans de cette petite ville s'appellent *Caſciani*.

* CASCIA (Civita di) bourg différent du précédent, eſt dans la même province & ſur la même riviere que Caſcia, au deſſous duquel il eſt ſitué.

CASCUN, ville. *Voyez* CACHAN.

CASDÉE. *Voyez* CADÉE.

CASE ou LA CASA, ou ſelon les autres, *de Caſa* ou *de Caſi*, (Jean) Evêque de Vaiſon & Patriarche de Jéruſalem, dans le XIV ſiécle, natif de Limoges, prit l'habit dans l'Ordre des Carmes, où il fut d'abord Profeſſeur en Philoſophie & en Theologie, puis Predicateur, & fut élu Général de ſon Ordre en 1330. Le Pape Clement VI lui donna l'Evêché de Vaiſon, & le nomma Patriarche de Jéruſalem. On a de lui des Commentaires ſur le Maître des Sentences, & ſur la Politique d'Ariſtote, outre des Sermons, *De B. Virgine, de Tempore, de Sanctis.* Il mourut en odeur de ſainteté, vers l'an 1348. * Trithéme, *de Vir. Illuſt. Carm.* Lucius, *in Biblioth. Carm.* Alégre, *in Parad Carm.* Spondé, *A. C. 1329. num. 20.* Columbi, *de Epiſc. Vaſon. &c.* Mr. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſt. du XIV ſiecle.*

CASE (Jean de le) fut d'une famille originaire de la contrée de Mugello dans l'Etat de Florence, & qui y prit ſon nom d'un village appellé *la Caſa*, qui étoit alors un endroit fort, ou elle avoit de grands biens, & qu'elle poſſedoit peut-être en qualité de Seigneurs, naquit le 28 juin 1503, de *Pandolfe* della Caſa, & d'Elizabeth Tornabuoni d'une famille tres noble du pais. Son pére le mena dans ſon enfance à Bologne, où il fut élevé, & où il fit ſes études. Il ne retourna dans ſon pais qu'en 1523, & il y eut pour Maître *Ubaldino Bandinelli*. Ses premieres vues n'étoient pas pour l'état eccleſiaſtique, & il s'étoit propoſé de parvenir aux charges de la République de Florence; mais comme ſes premiéres Poeſies l'avoient fait connoître à Rome, il crut pouvoir mieux s'avancer dans les voyes de la Fortune de ce côté-là que à Florence, & alla à Rome où il prit l'habit eccléſiaſtique. Sa vie n'avoit pas été trop reglée juſques-là; mais il commença alors à la mieux régler, & à s'appliquer à des choſes plus ſérieuſes & plus conformes à ſon caractére. Ses maniéres & ſa conduite lui gagnérent l'affection de tout le monde, & principalement du Cardinal Alexandre Farnéſe, qui fut enſuite Pape ſous le nom de Paul III, & de l'autre Cardinal du même nom, ſon neveu. Ses talens & ſes lumieres le firent employer à pluſieurs affaires importantes. En 1540, il fut envoyé à Florence en qualité de Commiſſaire Apoſtolique pour la levée des decimes qu'on avoit nouvellement impoſées ſur ce Etat, & il en vint à Rome le quatriéme novembre de la même année. En 1541, la onziéme février, il fut reçu dans l'Académie de *Gli Humidi* que l'on nomma depuis ce jour-là l'Académie de Florence, & on l'y reçut avec 42 autres Académiciens à la tête deſquels on le mit. En 1542, il fut fait Clerc de la Chambre. Le Pape Paul III lui donna en 1544. l'Archevêché de Bénevent, & l'envoya Nonce à Venise. La Caſe, pendant ſon ſéjour à Venise, eut pluſieurs occaſions de faire briller ſon éloquence, & les Orateurs qu'il prononça dans le Sénat lui firent beaucoup d'honneur. En 1547, le Pape le ſervit de lui pour engager les Vénitiens à faire une Ligue avec lui & avec la France. Le Pontificat de Paul III, & la Nonciature de la Caſe fleurent preſque en même tems. Etant de retour à Rome, voyant ſes eſperances eſcuſées pour parvenir au Cardinalat ſous le gouvernement de Jules III, il commença à s'y ennuyer, & ayant vendu ſa Charge de Clerc de la Chambre, il ſe retira à Venise où ſes amis l'invitoient à y venir goûter un repos dont il n'avoit pas joui depuis longtems. Ce fut là qu'il compoſa la plus grande partie de ſes Ouvrages, tant en Italien qu'en Latin, en vers & en proſe. Marcel II, qui ſuccéda à Jules III, avoit beaucoup de bonne volonté pour lui, mais il vécut trop peu pour la lui témoigner; car il mourut 21 jours après ſon élection. Paul IV, ſon ſucceſſeur, par le conſeil du Cardinal Alexandre Farnéſe, fit revenir la Caſe à Rome, pour y remplir la Charge de Sécretaire d'Etat. La Caſe eut de la peine à quitter l'état de repos ou il vivoit pour s'engager de nouveau dans les embarras de la Cour. Cependant il lui fallut obéir aux ordres exprès du Pontife. On n'attendoit que Paul IV le feroit Cardinal à ſa premiére promotion qui ſe fit le 20 decembre de l'an 1555; mais il n'y fut point compris. Cela donna occaſion à ſes Envieux de répandre dans le public des bruits injurieux à ſa réputation, & de dire qu'il n'avoit point été élevé au Cardinalat; à cauſe de ſes Poeſies licencieuſes, & principalement à cauſe de ſon *Capitolo del Forno*; mais ce n'en étoit pas là la raiſon. La véritable fut que la Pape avoit réfuſé d'exclurre de cette nomination tous ceux qui lui avoient été recommandez par les Couronnes, & que la Caſe qui étoit partiſan de la France, lui avoit été propoſé par le Roi comme un homme qui mériroit le Chapeau: raiſon qui lui avoit fait auſſi exclurre ſon neveu. Il eſt sûr que la Caſe auroit été compris dans la ſeconde promotion de Paul IV, ſuivant le parola que ce Pontife en avoit donnée au Roi de France, s'il n'étoit mort avant cette promotion qui ſe fit le 15 mars 1557; car il mourut le 14 novembre 1556, dans ſa 54 année, & non en 1557 comme d'autres le prétendent. Ughelli & Mario della Vipera la reculent juſqu'à le fin de l'année 1559: ce qui eſt une faute viſible. Il fut enterré à Rome à S. André della Valle, au Horace Rucellai ſon neveu lui fit mettre cette Epitaphe,

D. O. M.

Johanni Caſa, Archiepiſcopo Beneventano, cujus ſingularem in omni virtutum ac diſciplinarum genere excellentiam, immortalibus illuſtrem monimentis annula nequicquam Paſſeratas admiratur, Horatius Orcellarius Avunculo optime merito P.

Tous les Ouvrages de la Caſe ont été recueillis par M. l'Abbé Caſoti, & imprimez en 1707, en trois parties *in quarto*. On y trouve d'abord une longue & ſavante lettre de l'Abbé, où il rend compte de la Vie & des Ecrits de la Caſe. Enſuite viennent ſes Poeſies Italiennes, parmi leſquelles il s'en trouvoit quelques unes de licencieuſes, eppellées en Italien *Capitoli*. *Le Capitolo del Forno* avoit déja été imprimé auparavant ſans nom d'Auteur. Tous les *Capitoli* ne ſe trouvent point dans l'édition de l'Abbé Caſoti; il n'y en a inſéré que deux pour faire connoître la maniére dont le Caſe

Digitized by Google

Martello & della Stizza. Celui *del Forno* a fait tant de bruit qu'il eſt à propos d'en dire ici quelque choſe. On ne peut nier qu'il ne ſoit tout à fait licencieux, puiſque l'Auteur n'y eſt propoſé de décrire ſous l'Allégorie d'un four les plaiſirs de l'amour; mais au lieu qu'il s'y borne à ceux qu'un amour conforme aux loix de la nature & renfermé dans les bornes du devoir peut rendre très légitimes, pluſieurs Auteurs ont prétendu qu'il n'y étoit propoſé de parler d'autres enſeremens contraires à la nature, & qu'il avoit dans cet Ouvrage écrit *de Laudibus Sodomiæ.* On peut voir ſur ces deux ſentimens ce qu'en ont écrit entre autres, d'un côté, M. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes, tome 4 parte 1. p. 282. & ſuiv.* in 12°. de l'édit. d'Amſterdam 1725; & M. Juricu dans ſon *Apologie pour les Réformateurs & pour la Réformation, partie 1. p. 148. c. 9:* & de l'autre M. Ménage dans *l'Anti-Baillet, tome II. Remarque 119 p. 85. & ſuiv.* Après les Poëſies viennent les Ouvrages en proſe, qui ſont, *Inſtruzione del Cardinale Caraffa ſopra il Negozio della pace tra Enrico II, Re di Francia, e Filippo II, di Spagna,* Ouvrage attribué communément à Jean de la Caſe, mais dont l'Abbé Caſoni ne convient pas; *Lettere; Galateo, overo de' Coſtumi,* qui eſt l'Ouvrage le plus eſtimé de tous ceux de la Caſe; *Trattato degli Uffizi commuali tra gli Amici ſuperiori & inferiori, Orazione ſcritta a Carlo V, Imperadore intorno alla reſtituzione della Citta di Piacenza, Orazione della Lode della Serenissima Rep. di Venezia, alia Nobilita Venezziana; Orazione per muovere i Venezziani a collegarſi col Papa, col Re di Francia, e con gli Svizzeri contro l'Imperador Carlo V; Carmina, De Officiis inter potentiores & tenuiores Amicos,* traduit de l'Italien par l'Auteur; *Petri Bembi Vita; Gaſparis Contareni Vita; Plures Orationes Thucydidis; Epiſtolæ; Diſſertatio adverſus Petrum Paulum Vergerium; Carmen ad Germanos; Alia Carmina; Deſcriptio Peſtis Athenienſis, Plautus Menæchmi; Epiſtola Dionyſii Lambino.* Jean de la Caſe fut eſtimé & eſtimé de tous les Savans. Pour exciter ſes Poëſies libertines, on dit qu'il les compoſa dans ſa jeuneſſe, dans le tems qu'il n'étoit encore que Laïque. Il avoit une grande délicateſſe & beaucoup de faveur, mais la plume étoit trop libre; défaut que l'on ne peut pardonner à un honnête homme, & encore moins à un Eccléſiaſtique. On a fait en 1680 une Traduction Françoiſe de ſon Ouvrage Italien intitulé *Galateo.* Les Italiens reconnoiſſent la Caſe & le Cardinal Bembe pour ceux qui ont le mieux réglé de leur Langue, de laquelle ils ont été les réformateurs dans le déclin & la corruption où ils la trouvérent. * Jean Imperialis, *in Muſeo Hiſt.* Le Mire, *de Script. ſæculi XV.* De Thou, *Hiſt.* Le Père Nicéron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 12. p. 102. & ſuiv.*

CASE ou CASÆUS, (Jean) Médecin Anglois, a vécu ſur la fin du XVI ſiécle, & enſeignoit dans l'Univerſité d'Oxford, où il mourut vers l'an 1600. Il compoſa divers Ouvrages, *Super Ariſtotelis Organum; Occonomica; Encomium Muſices, &c.* * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

CASEARD. *Voyez* CASSARDI.

CASEB. *Voyez* ACHZIB.

* CASED ou KE'SED, fils de Nachor & de Melcha ou Milca. * *Geneſe, ch.* xxii. *v.* 22.

CASEI, bourg du Duché de Milan en Italie, eſt dans le Lauſmeline aux confins du Tortonois, & à deux lieues de Tortone, du côté du nord.

CASEL, (Jean) Allemand, étoit originaire des Pays-Bas, & naquit à Gottingben dans le Duché de Brunſwick, le 18 mai de l'an 1533. Il étoit d'une famille diſtinguée, que les guerres de Religion avoient ruinée. Son pere qui avoit embraſſé la Reformation, l'enſeigna en Angleterre, en Ecoſſe, & même en Eſpagne. Celui dont nous parlons, étudia dans les Académies de Leipſic, de Roſtoc, de Francfort & de Boſtogne. Il eut pour Maîtres Melanchthon & Camérarius. Il tourna ſes études du côté des Belles Lettres, & y réuſſit parfaitement. Il fut appellé l'an 1563, à Roſtoc, pour y profeſſer la Philoſophie & l'Eloquence. Dans un voyage qu'il fit en Italie, il fut reçu Docteur en l'un & en l'autre Droit dans l'Univerſité de Piſe. Il ne négligea pas le lecture des Péres Grecs dont il tauſoit grand cas. Il fut mis auprès du Prince de Mecklelbourg, & paſſa dans l'Académie de Helmſtadt, où il profeſſa la Philoſophie & l'Eloquence, & y mourut le neuvieme avril 1613, âgé de 80 ans. Il avoit entretenu commerce de lettres avec les plus ſavans hommes de ſon tems, tels que Sigonius, Manuce, Muret, Caſaubon, & le célébre Victorius. Noble de Florence. On a de Caſel quantité d'Ouvrages en vers & en proſe, tant en Grec qu'en Latin, & un Recueil de Lettres diſtribuées en 26 livres, imprimées, *in octavo,* à Francfort en 1687. Il ſe joignit à Duncan Liddel Médecin Ecoſſois & à Corneille Martin, & s'oppoſa fortement à Daniel Hofman, & à quelques autres Savans, qui ſoutenoient que la Philoſophie étoit contraire à la Théologie, & qu'il y a pluſieurs choſes vrayes en Théologie, qui ſont fauſſes en Philoſophie. * Melchior Adam, *in Vit. Phil. Germ.* George Hocnus, *Hiſt. Philoſ. l. 6. c. 13.*

* CASELLIUS ou CASCELLIUS (Aulus) Diſciple de Q. Mucius & de Voluſius, célébre Avocat & Juriſconſulte de Rome, & en même tems grand partiſan de la liberté Romaine dans le tems qu'elle étoit prête d'expirer ſous le Triumvirat d'Antoine, d'Auguſte & de Lépide. Il fut Queſteur ou Thréſorier, & écrivit beaucoup, mais on ignore juſqu'où ſe tirent de ſes Ouvrages, hormis celui de *Liber Benedictorum.* Il joignoit la raillerie & le plaiſanterie à l'éloquence. Varinus ayant été tué à coups de pierres à la repréſentation d'une de ſes piéces, & les Ediles ayant à cette occaſion publié un Edit par lequel il étoit ordonné qu'à l'avenir dans les ſpectacles il ne ſeroit pas permis de jetter contre qui ce fût, autre *choſe* que des pommes, il arriva peu de tems après que quelcun demanda à Caſellius, ſi les pommes de pin pouvoient être comptées parmi les pommes; à quoi il répondit que oüi, pourvû que ce fût pour les jetter à la tête de Varinus. * Horace, *Ars Poetica, v.* 372. Macrobe, *Saturn. l. 2. c. 6.*

CASELDUTRE, ou comme diſent les Allemans, *Keiſers-Lautern,* ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, eſt ſur la petite riviére de Lauter, aux frontiéres de France & du Duché de Deux-Ponts, & avoit autrefois un château bâti par l'Empereur Frédéric *Barberouſſe,* d'où lui vient ſon nom. Elle a été ville libre & impériale; mais elle fut ôtée de la Matricule de l'Empire en 1402, par l'Empereur Louis de Baviére, qui l'engagea à l'Electeur Palatin, à qui elle a toûjours appartenu depuis. Elle eſt à quatre milles d'Allemagne de Deux Ponts au levant, en allant vers Spire. * Sanſon, Baudrand.

* CASENBROOT (Jean) de Brugs, homme ſavant, eut une triſte cataſtrophe. Ayant été pris dans un tumulte où il y eut quelques images briſées, on lui trancha la tête à Vilvorden, en 1566. On a de lui, *Carmen in laudem Marci Laurini & Huberti Goltzii,* & quelques Oraiſons funébres. * Valere André, *Bibl. Belgica, p. 478.*

* CASENEUVE (Pierre de) naquit à Toulouſe le 30 octobre de l'an 1591, d'une honnête famille. Après avoir fait ſes Humanitez avec beaucoup de ſuccès, il paſſa à l'étude de la Philoſophie, à laquelle il fit ſuccéder celle de la Théologie & de la Juriſprudence. Toutes ces Sciences néanmoins ne l'occupérent pas tellement qu'il ne ſe relâchât du tems pour s'appliquer aux Langues vivantes. Ainſi il apprit l'Allemand, l'Anglois, l'Eſpagnol, l'Italien, & l'ancien Provençal. Son amour pour l'étude, & ſon peu d'ambition, lui évoient fait former le deſſein de ſe contenter de l'état de médiocrité où il ſe trouvoit, & de vivre uniquement pour lui même dans la tranquillité de ſon cabinet & au milieu de ſes livres; mais les choſes tournérent autrement. Le Marquis de Fimarçon lui fit une d'inſtances pour l'engager à ſe charger de l'inſtruction de ſes enfans en qualité de Précepteur, qu'il ne put le lui refuſer. Il fit d'abord le voyage de Paris avec ſes Diſciples, mais il retourna bientôt après à Toulouſe, où il fit depuis ſouvent ſon ſéjour. Ce Marquis étant mort, de Caſeneuve quitta les Diſciples, qui n'évoient plus beſoin de lui, & rentra dans la maiſon paternelle, pour avoir ſoin de ſa mére qui étoit veuve depuis quelques années. Quelque tems après, il reçut l'Ordre de Prêtriſe, dans lequel il ſe diſtingua autant par la piété, qu'il avoit fait juſques là par ſon érudition. Il aſſiſta depuis tous les jours aux Offices de l'Egliſe, diſant que la dévotion étoit également un moyen pour gagner le Ciel & pour acquérir la ſcience. M. de Montchal ayant été fait Archevêque de Toulouſe, conçut beaucoup d'eſtime pour lui, & lui en donna des marques dans toutes les occaſions qui ſe préſentérent. Ce fut à la ſollicitation de ce Prélat, que les Etats de Languedoc le chargérent d'écrire ſur le Franc-Alleu: Ouvrage qui fut ſi bien reçu que les mêmes Etats le firent ſolliciter de nouveau d'achever l'Hiſtoire du Languedoc & des Comtes de Toulouſe, qu'il avoit commencée, & lui offrirent pour cela une penſion. Il s'engagea avec plaiſir à continuer ſon Hiſtoire, mais il refuſa la penſion, ne voulant pas ravaiſler à cet Ouvrage par des vues mercénaires, mais ſeulement par amour pour ſon pais. Sa mort arrivée quelques années après, & d'autres occupations ne lui permirent pas cependant de faire ce qu'on ſouhaitoit de lui, & ce qu'il ſouhaitoit lui-même. Il mourut à Toulouſe le 31 octobre 1652, âgé de 61 ans, & fut enterré dans l'égliſe cathédrale dont il étoit Prebendier. Il ne voulut jamais en mourant dire à qui il ſouhaitoit que l'on donnât ce Bénéfice, pour ne point répondre, diſoit, de Pulage que l'on feroit des revenus qui y étoient attachez. Il ne voulut jamais non plus ſouffrir que l'on tirât ſon portrait, quelque pluſieurs de ſes amis le ſouhaitaſſent ardemment. Il eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *La Caryſée ou Cypriene amoureuſe; l'Inſtitution de la Nobleſſe; Le Vrai Jeſus; Vie & Miracles de S. Edmond, Roi d'Eaſtangle ou Angleterre Orientale; Inſtruction pour le Franc-Alleu de la province de Languedoc; la Catalogne Françoiſe; Lettre à Meſſieurs des Etats, du 28 mai 1649; l'Origine des Jeux Floraux de Toulouſe, avec la Vie de l'Auteur par Mr. Médon; Origines Françoiſes,* à la ſuite du Dictionnaire Etymologique de M. Menage. Germain de le Faille, à la fin de la lettre qu'il a miſe à la tête des Oeuvres de Goudelin, rapporte *un Fragment* de M. de Caſeneuve *ſur la Langue Provençale.* * Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 18. p. 90 & ſuiv.*

CASENTIN (le) petit païs d'Italie en Toſcane, dans le Territoire de Florence, entre le Mont-Apennin, les rivieres d'Arne & de Savio, & le territoire d'Arrezzo, entre Florence & le bourg du S. Sépulchre. Le principal lieu eſt Poppi; les autres ſont Valombroſa, Camaldoli, le Mont-Alverne, qui ſont dans l'Etat du Grand Duc de Toſcane.

CASERTE, petite ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, en la province de le Terre de Labour, avec Evêché ſuffragant de Padoue, & titre de Principauté, qui appartient à la famille des Cajetans. Elle eſt ſituée au pié des montagnes près de Vulturne, entre Cées & Capoue; mais elle a très-peu d'Habitans; en ſorte qu'elle eſt preſque réduite en village. Elle eſt à quatre milles de Capoue au levant, & environ à ſeize de Naples. * Sanſon, Baudrand.

* CASERTE, nom d'une montagne, *Mont di Caſerta, Caſerta mons,* anciennement *Tifata* & *Tifates.* Elle eſt en Italie dans le Royaume de Naples, & dans la Terre de Labour, entre Capoue & la ville de Caſerte qui lui donne ſon nom. On l'appelle auſſi le montagne de S. Nicolas, & près de Capoue la Montagnuéla. * Maty, *Diſt. Géogr.*

CASES, eſt une ville de le Cilicie, ſelon Ptolomée, mais dans la Notice des Evêchez elle eſt marquée entre les villes de Pamphylie. Son Evêque ſouſcrivit au cinquiéme Concile de Conſtantinople. On a les médailles qui y furent frappées en coin d'Hécennius Etruſcus, & d'Hérenau Etruſcilla ſa mére.

CASCHAR. *Voyez* CASCAR.

CASH, ville de le grande Tartarie en Aſie. On la met ſur les grandes cartes de Sanſon, dans le Maweralnhara, environ à quinze lieues de Samarcend, vers l'orient méridional. On dit qu'elle eſt grande & bien peuplée. * Maty, *Diſt. Géogr.*

CASHEL, ville d'Irlande, ſur le Sewec, dans le Comté

de Tipérari, dans la Mommonie, ou province de Munſter, ſur une montagne. Cette ville a été autrefois capitale de la province, & la réſidence des Rois du pais, & eſt encore le ſiege d'un des quatre Archevêchez d'Irlande. Celui de Cashel fut érigé par le Pape Eugéne III, l'an 1152. Ses ſuffragans ſont Limerick, Waterford, Cork, Kilmlo, Ardfart & Kilfenor. On y celebra un Concile l'an 1172. Elle fut brûlée en 1654, mais depuis on l'a réparée. Elle eſt entre Limerick au couchant, & Waterford au levant, environ à 25 milles de chacune de ces deux villes. * Sanſon.

* CASIA, Martyre qui ſouffrit en 304, & dont on voit les Actes de la paſſion parmi les *Acta Sincera* du P. Ruinart Benédictin.

CASIAN, Bacha. *Cherchez* CASSAN.

CASIB *Voyez* ACHZIB.

CASIGLIANO, étoit autrefois une ville épiſcopale; préſentement ce n'eſt qu'un petit bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie. Il eſt dans le Duché de Spolete, & a deux lieues de la ville d'Amelli du côté du nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASILIRMAR. *Voyez* LALI.

CASILLAS, (Thomas) célébre Miſſionnaire Dominicain, étoit d'Andalouſie, & prit l'habit de cet Ordre à Salamanque. Il paſſa dans la nouvelle Eſpagne avec Dom Barthélemi de las Caſas, qui y conduiſoit quarante-trois Religieux du même Ordre pour prêcher l'Evangile aux Infidéles. Le P. Caſillas fut ſon leur Supérieur. Dès qu'ils furent arrivez dans la province de la Chiapa, le P. Caſillas diſtribua les Religieux en différens quartiers, ſelon les beſoins de la Miſſion. Il eſſuya bien des fatigues dans ſon miniſtére, & s'attira de grandes perſecutions; parce qu'il étoit du même ſentiment que Barthélemi de las Caſas, Evêque du pais, & qu'il s'oppoſoit aux violences des Eſpagnols envers les idolâtres. Il bâtit pluſieurs couvents de ſon Ordre pour la commodité des Indiens, dont il convertit un grand nombre. Dom Barthélemi de las Caſas ayant renoncé à ſon Evêché, Sa Majeſté Catholique nomma l'an 1551, le P. Caſillas pour remplir la place. Il gouverna dignement cette égliſe l'eſpace de 15 ans, & mourut ſaintement l'an 1567. On mit ſon tombeau 47 ans après ſon décés, & ſon corps fut trouvé tout entier, auſſi bien que les habits pontificaux. * *Touron. Eccleſ. Hiſpan. inter Epiſcop. Chiap.* Remel, *Hiſtor. Provinc. Chiap & Guatem. l. 4. c. 15. 16. 17.* Fontana, *Theatr. Dominic. p. 166.*

CASIMAMBOUS, peuple de l'iſle de Madagaſcar, nommez autrement *Zaffe Caſimambous*, dans le pais de Matatane. Leur Hiſtoire dit, qu'ils deſcendent d'une troupe d'Arabes, que le Calife de la Mecque envoya dans de grands canots, pour inſtruire les Habitans de cette iſle, il y a environ deux cens ans, & que leur Commandant épouſa la fille d'un Prince Négre, à la charge que la lignée qui viendroit de ce mariage, s'appelleroit du nom de cette Princeſſe, nommé *Caſimambou*; car c'eſt la coutume que dans cette iſle, du côté du ſud, le nom de la famille ſe prend de la femme. Ces peuples ſont blancs, mais plus bazanez que les *Zaffaramini*; & leur profeſſion eſt d'être *Ombiaſſes*, c'eſt à dire, *Maures Ecrivains*, enſeignant à lire & à écrire l'Arabe dans les villages où ils tiennent leurs Ecoles. Ils commandent aux *Zaffaramini* dans la Matatane; & ces Blancs n'oſeroient couper la gorge aux bêtes ni aux volailles qu'ils veulent manger, quoiqu'elles ſoient à eux: il faut qu'ils faſſent venir un *Caſimambou* pour cela. * Flacourt, *Hiſt. de Madagaſcar.*

CASIMIER, ville. *Voyez* CASIMIR.

CASIMIR, ville de Pologne dans le Palatinat de Lublin, eſt ſituée près de la Viſtule, que l'on y paſſe dans un bac. C'eſt une ville très-logeable, bien bâtie, pourvue des choſes neceſſaires, avec les meilleures caves, & les ſeules bonnes eaux de fontaine qu'il y ait ſur cette route. Elle a été autrefois une des plus conſidérables de Pologne; les maiſons d'autour de la place étoient ornées de bas reliefs & de ſtatues de pierre, dont il ne reſte plus que des maiſons avec des égliſes aſſez belles; le reſte ayant été ruiné dans l'irruption des Suedois. Elle eſt bâtie ſur une colline couverte de bois, formant un amphithéâtre juſques ſort près des bords de la Viſtule, ce qui fait un fort beau coup d'œil, & un morceau de paſſage enchanté. Au deſſus de la montagne, qui commande à la ville, il y a encore un vieux château de pierre, de médiocre ſtructure, qui tombe en ruine. Elle a une Staroſtie de quinze à ſeize mille livres de rente, y compris le paſſage du bac. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu.*

ROIS DE POLOGNE.

CASIMIR, I. de ce nom, Prince ou Roi de Pologne, étoit fils de MICZISLAS ou MICISLAS II, mort en 1034, qui le laiſſa ſous la tutelle de ſa femme *Rikſche* ou *Rixa*, fille de *Renifroy* Palatin du Rhin, & niéce maternelle de l'Empereur *Othon* III. Cette Princeſſe, qui étoit Allemande, ayant conné le gouvernement des affaires aux Officiers de ſa nation, s'attira la haine des Polonois qui ſe revoltérent, & l'obligérent à le refugier dans la Saxe, où elle emporta tous les threſors du Royaume. Caſimir paſſa *incognito* en France, ſous le nom de Charles. Il étudia à Paris, puis le rendit Religieux de l'Ordre de Cluny ſous ſaint Odilon, & y prit l'Ordre du Diaconat. Sept ans après, c'eſt à dire, en 1041, ſes Sujets ayant fu le lieu de ſa retraite, obtinrent du Pape Benoît IX, ſous quelques conditions particuliéres, que leur Prince viendroit gouverner leur Etat, & qu'il ſe marieroit. Il épouſa *Marie* ou *Dobrogoive*, fille d'*Vladomir* ou *Woladimur*, & ſœur de *Jaroſlas*, Ducs de Ruſſie, & régla parfaitement bien ſon Royaume, auquel il fournit pluſieurs provinces. Il civiliſa les Polonois, fit de grands biens aux égliſes, en fonda un grand nombre, & prit un ſoin particulier de faire venir des Religieux de Cluny dans ſon Royaume. Dès l'an 1044, il défit Maſlas, Duc de Moſcovie, enleva la Siléſie aux Bohemiens, & établit un ſiége épiſcopal à Breſlau. Son régne fut de 18 ans, & il mourut le 28 novembre de l'an 1058. BOLESLAS *le Hardi* ou *le Cruel*, & LADISLAS, du *Herman*, lui ſuccéderent l'un après l'autre. Il les avoit eus de *Dobrogneve* ſon épouſe, qui le rendit encore pére de *Mieſcho* & d'*Otton*, morts jeunes, & de *Swentochna*, mariée à *Franciſcus* Prince de Boheme. * Cromer, *Hiſt. Polon.* Longinus, *in Annal. &c.*

CASIMIR II, dit *le Juſte*, fils de BOLESLAS III, dit *Crivouſt*, fut mis en 1177, à la place de *Miceſlas* ou *Miciſlas*, dit *le Vieux*, ſon frére, que les Polonois n'y appoſerent. Sa pieté lui fit entreprendre la guerre contre les Pruſſiens, qu'il vainquit, & qu'il obligea de ſuivre la Religion Chrétienne dont ils étoient ſeparez. Après avoir régné 17 ans, il mourut en 1194, âgé de 77 ans. LESKO V, ſon fils, dit *le Blanc*, fut élu après lui. Il l'avoit eu d'*Helène* ſon épouſe, auſſi-bien que *Conrad* & *Alix*, qui moururent fiancez en 1211. On dit que Casimir II, dans un feſtin qu'il taſtoit à la Noblеſſe, mourut empoiſonné par une femme qu'il aimoit éperdument. * Cromer. Guaguin, &c.

CASIMIR III, ſurnommé *le Grand*, né en 1309, fut couronné après la mort de LADISLAS, dit *Lokiet*, ſon pere, le 25 avril de l'an 1333. Il reçut la Couronne avec la femme *Anne*, fille de *Gedemin*, Grand Duc de Lithuanie; & après la mort de cette Princeſſe, il épouſa *Adelaide*, fille de *Henri*, Landgrave de Heſſe, qu'il confina depuis dans un monaſtére à cauſe de ſa laideur, & pour n'être point trouble dans le commerce illegitime qu'il entretenoit avec une Juive. Jean, Roi de Bohême, lui fit la guerre; mais Casimir eut l'avantage ſur lui, & lui enleva un grand nombre de places. Depuis, il conquit toute la Ruſſie en divers tems; & après la mort de la Reine *Adelaide*, il prit une ſeptiéme alliance avec *Hedwige*, fille de *Henri*, Duc de Glogovie ou de Glogaw. Au reſte, il eſt le ſeul Roi de Pologne qui ait acquis le ſurnom de *Grand*, non pas tant par ſes exploits militaires, que par l'amour qu'il avoit pour la paix, par la magnificence à l'égard des égliſes & des hopitaux qu'il fonda, par le grand nombre de tourelles & de châteaux qu'il fit bâtir, & ſur tout par le ſoin qu'il prenoit de ſe faire aimer de tout le monde, & de rendre juſtice à chacun fort exactement. Il mourut d'une chûte de cheval, en courant le cerf, à l'age de 60 ans, le huitiéme ſeptembre 1370, & le 37 de ſon régne. Il eut de la derniére femme, 1. *Elizabeth*, mariée à Bogiſlas Duc de Pomeranie; & 2. *Anne* qui prit alliance avec *Guillaume*, Comte de Cilley. Casimir eſt le dernier des Rois de Pologne, de la famille des Piaſtes. Il avoit fait élire Roi de Hongrie, Louis, fils de la ſœur *Elizabeth*, & ce Prince lui ſuccéda. * Michovius, *l. 4.* Cromer, *l. 12. &c.*

CASIMIR IV, auparavant Duc de Lithuanie, fils de JAGELLON, dit *Ladiſlas* IV, fut appellé à la Couronne après la ſanglante bataille de Varnes, en laquelle Ladiſlas V, ſon frére & ſon prédeceſſeur perdit la vie l'an 1144. Lorſqu'il fut aſſuré que ſon frére ne vivoit plus, il ſe hâta de venir prendre les rênes du gouvernement, que les Polonois, laſſez d'un trop long interrégne, étoient prêts de remettre entre les mains de Boleſlas Duc de Maſovie, & fut couronné l'an 1447, trois ans après la mort de ſon frére. Peu après, la tyrannie des Chevaliers Teutons, ayant contraint les Pruſſiens d'implorer la protection de Casimir, ce Prince fournit une bonne partie de la Pruſſe, & Dantzic même, mais il perdit la bataille contre l'Ordre Teutonique en 1454, par la trop grande confiance que les ſiens eurent en leurs propres forces, & par le trop grand mépris qu'ils firent de leurs ennemis. Cette perte irrita Casimir qui le rétablit, & réduiſit les Chevaliers, après la perte de Marienbourg & d'autres villes, à lui demander la paix, qu'il leur accorda à la priere du Pape. Ladiſlas ſon fils ayant été élu Roi de Boheme en 1471, Matthias Corvin s'y oppoſa; ce qui fit naître une guerre. Après la mort du même Matthias, qui étoit Roi de Hongrie, les Etats de ce Royaume voulurent mettre ſur le thrône Jean-Albert, ſecond fils de Casimir, illuſtré par une victoire remportée ſur les Tartares; mais une partie ayant donné ſes ſuffrages à Ladiſlas ſon frére aîné, déja Roi de Boheme, ce fut un autre ſujet de guerre, dans laquelle Jean-Albert eut du deſſous; mais depuis il céda, & fit un traité avec ſon frére. Casimir demeura neutre entre ſes fils, & mourut quelques années après, le ſeptiéme juin de l'an 1492, âgé de 64 ans, après en avoir régné 45. Il épouſa *Elizabeth* d'Autriche, fille de *Hongrie*, fille d'*Albert* d'Autriche, & d'*Elizabeth* de Luxembourg, Reine de Hongrie; & en eut 1. *Ladiſlas*, Roi de Hongrie & de Bohéme, mort en 1516; 2. *Jean Albert*, Roi de Pologne, mort ſans alliance en 1501; *Caſimir*, mort en 1482; 4. 5. ALEXANDRE & SIGISMOND, Rois de Pologne; 6. *Frédéric* Cardinal, Evêque de Cracovie, puis Archevêque de Gneſne, mort en 1503; 7. *Hedwige* mariée à *George*, Duc de Baviére; 8, *Sophie*, femme de *Frederic*, Marquis de Brandebourg; 9. *Anne*, alliée à *Boyſlas*, Duc de Pomérenie; 10. *Elizabeth*, femme de *Frédéric* II, Duc de Legnitz ou de Lignitz; 11. *Barbe*, mariée à *George*, Duc de Saxe; 12. 13. *Jeanne* & *Marguerite*. * Michovius, *l. 4.* Cromer, *l. 28. 29. & 30.* Guaguin, &c.

CASIMIR (Jean) V. du nom, fils de SIGISMOND III, & de ſa ſeconde femme *Conſtance* d'Autriche, fut élu après ſon frére *Ladiſlas Sigiſmond*, mort le 29 mai de l'an 1648. Ce Prince, qui s'étoit deſtiné à l'Egliſe, après avoir vu preſque toutes les Cours de l'Europe, avoit paſſé deux ans dans la Société des Jeſuites à Rome, où le Pape Innocent X lui avoit donné le chapeau de Cardinal; mais l'intérêt des Polonois l'ayant obligé de monter ſur le thrône, il épouſa avec diſpenſe du Pape, *Louiſe-Marie Gonzague*, veuve du Roi ſon frére, & il en eut en 1650, une fille qui mourut l'année ſuivante. Charles Guſtave Roi de Suéde, lui fit une cruelle guerre en 1655, & cauſa de grands maux à la Pologne. Caſimir qui avoit été défait, reprit courage, chaſſa Guſtave de ſes Etats, & après la mort de ce Prince, fit la paix avec Charles ſon ſucceſſeur en 1660. Depuis, ſon armée défit les Moſcovites en Lithuanie, le cinquiéme novembre de l'an 1661; mais elle ne ſe ſervit de cette victoire que

pour

pour ſe revolter contre ſon Souverain, & ſe déchaîner contre les Eccléſiaſtiques. Le Roi fournit pourtant les Rebelles; & ſur tout après la mort de Lubomirski, Chef des Factieux, mort à Breſlaw le troiſiéme juillet 1667. Mais ce Prince ayant perdu la Reine ſon épouſe le dixiéme mai de la même année, pourvut au bien du Royaume, & abdiqua volontairement pour paſſer le reſte de ſes jours dans le repos. Les Etats de Pologne élûrent MICHEL Koribut Wiſnowiski le 19 juin 1669. Jean Caſimir vint en France, où Louis XIV la reçût, & lui donna le moyen de ſubſiſter en Prince de ſon rang. Ce Prince, qui étoit déja extrêmement valétudinaire, tomba malade à Nevers en 1672, & y mourut le 14 décembre. Son corps a été porté à Varſovie en Pologne, & ſon cœur eſt enterré dans l'égliſe de l'Abbaie de Saint Germain-des-Prez de Paris, dont il étoit Abbé, & où les Religieux lui ont fait élever un magnifique tombeau avec un éloge funébre. Le Roi Jean Caſimir étoit courageux & prudent; mais il avoit peu de bonheur: il s'étoit trouvé à 17 ou 18 batailles qu'il avoit preſque toutes gagnées. * *Mémoires du tems.*

CASIMIR (S.) Prince de Pologne, troiſiéme fils de CASIMIR IV, Roi de Pologne, & Grand Duc de Lithuanie, naquit l'an 1458. Dès ſa jeuneſſe il ſe conſacra à Dieu, & vécut dans ſon palais comme dans un lieu ſaint. Il garda une chaſteté inviolable, malgré l'avis des Médecins qui lui conſeilloient de ſe marier; & il fit paroître un zéle extraordinaire pour la Religion Catholique, employant toutes ſortes de moyens pour extirper le Schiſme des Ruſſiens. Ce Prince fut élu Roi de Hongrie; mais il ne put en prendre poſſeſſion, parce que Matthias Hunnade, que les Hongrois avoient rejetté, le maintint dans ſon Royaume. Caſimir revint en Pologne, paſſa les douze années qu'il vécut depuis, en menant une vie très ſainte, & mourut le quatriéme mars 1482, âgé de 23 ans & cinq mois, & ſon corps fut porté dans l'égliſe cathédrale de Wilna, capitale du Duché de Lithuanie, où il fit pluſieurs miracles, qui obligérent le Pape Paul V, à la mettre au nombre des Saints. * Zacharie Ferrier de Vicence, Evêque de Guardia, *Vie de ſaint Caſimir.*

MARKGRAVE DE BRANDEBOURG.

CASIMIR, Markgrave de Brandebourg, arriére petit-fils de l'Electeur *Albert-Achille*, & fils du Markgrave *Frédéric*, qui fut le Chef de la ligne de Franconie, naquit le 17 ſeptembre 1487. Sa mére étoit *Sophie*, fille de Caſimir Roi de Pologne. A l'âge de dix ans il fut *Prévôt* du Chapitre de Wirtzbourg; & en 1504, l'Empereur Maximilien le propoſa pour l'Electorat de Mayence. Mais Caſimir avoit plus de penchant pour les armes; & il en donna une preuve en 1508, n'étant que dans ſa 15 année: voici le fait. Meſſieurs de Nuremberg l'ayant fait inviter d'une maniére peu civile, à une miſérable fête du village d'*Affalterbach*, il s'y rendit avec une bonne eſcorte, y fit 328 hommes & chaſſa les autres qui furent contraints de ſe retirer dans la ville. Il fit cette action de ſon chef & pendant l'abſence de ſon pére. En 1515, il ſe chargea du gouvernement conjointement avec ſon frére *George*, afin de ſoulager leur pére. On dit que Caſimir conduiſit toûjours par la main à la table ſon pére qui étoit aveugle & qu'il le reconduiſoit auſſi. En 1519, l'Empereur Charles-*Quint* l'envoya à Francfort, & dans le ſuite Caſimir ſe fit prêter hommage dans les Pais Autrichiens héréditaires, en nom du même Empereur. En 1520, il céda à l'Electeur Palatin *Freyſtadt* & quelques autres places que ſon pére avoit conquiſes, & il eut en échange quelques bourgs & villages ſur les frontiéres d'Eger. Peu de tems après il entra dans l'alliance de Soubbe & aida à chaſſer Ulric *le Turbulent*, Duc de Wirtemberg & à détruire pluſieurs châteaux. En 1524, il indiqua dans ſon pais une aſſemblée du Clergé, mais elle n'eut pas lieu, parce que l'Empereur avoit défendu de diſputer ſur les matiéres de Religion. Dans le ſoulévement des Païſans, Caſimir eut beaucoup à faire. Il diſſipa les Rebelles par tout où ils s'attroupérent, & en fit pluſieurs priſonniers. Comme pluſieurs d'entre eux lui avoient fait dire, qu'ils ne la regarderoient plus, Caſimir pour leur faire dire vrai, leur fit crever les yeux. Pluſieurs autres furent décapitez, & ſans ſon frére George, qui modera ſa colére, il leur auroit fait ſouffrir de plus cruels tourments. En 1527, l'Empereur Ferdinand I, pour lors Roi de Hongrie, l'envoya dans ce Royaume avec le caractére de Général pour combattre *Jean de Zips*. Caſimir y mourut d'une diarrhée la 21 ſeptembre de la même année. * Reuſich, *Brandenb. Cedrenhoyn.*

DUCS DE POMERANIE.

* CASIMIR I, Duc de la Poméranie Antérieure, étoit fils de *Wartiſlas* & d'*Ida*, fille de *Canut* Roi de Danemark. Il étoit avec ſon frére Bogiſlas ſous la tutelle du Prince Ratibor ſon oncle paternel, & enſuite ſous la protection de Henri Duc de Saxe ſurnommé *le Lion*. Il avoit ordinairement ſa réſidence à Demmin. Il faiſoit exactement obſerver la juſtice, & extermina les Voleurs de grand chemin. Il mourut, ſelon quelques-uns en 1181, & ſelon d'autres en 1187, dans la Paleſtine, laiſſant pour fils *Suantibor* qui fut pére du Duc Caſimir III, qui régna fort paiſiblement, & qui mourut en 1273. Sa race fut éteinte avec lui. * *Gr. Dict. Univ. Hall.* Micrælii *Pomm. Chron.* Chytræi *Saxonia.* Speneri *Sylloge.*

* CASIMIR II, Duc de Poméranie fut fils de *Bogiſlas* II. Il s'appliqua extrêmement à repeupler les terres qui avoient été ravagées dans la guerre contre le Danemarc, & à bâtir pluſieurs villes conſiderables. Il mourut en 1217, à Jéruſalem. * Les mêmes.

CASIMIR III. *Voyez* la fin de l'article de CASIMIR I.

* CASIMIR IV, Prince de Stetin, fut fils de *Barnime* III, ſurnommé *le Grand*. C'étoit un vaillant Prince qui partagea la Régence avec ſes fréres *Suantibor* & *Bogiſlas* VII. Othon de Bavière Electeur de Brandebourg ſoutenu du ſecours de Waldemar Roi de Dannemarc, & de Frédéric, Comte Palatin du Rhin, leur tomba ſur le corps. Eux de leur côté ſe jettérent ſur la Nouvelle Marche de Brandebourg, & après avoir emporté quelques villes, aſſiégérent Konigsberg. Caſimir reçut à ce ſiége dans la gorge un coup de fléche, dont il mourut à Stetin en 1373. Les deux autres fréres furent ſi heureux dans leur expédition, qu'ils battirent Othon qui vouloit faire lever le ſiége, & firent pluſieurs priſonniers de marque parmi leſquels ſe trouva Gonthier, Comte de Lindow & de Ruppin, & contraignirent par là l'Electeur à en venir à un accommodement. * Les mêmes.

* CASIMIR V, Duc de la Poméranie Ultérieure, fut fils de *Bogiſlas* V, & d'*Elizabeth*, fille de *Caſimir* III, Roi de Pologne. Il fut élevé en Pologne à la Cour de ſon grand-pére, qui lui donna en fief les Seigneuries de Dobrin & de Drsbourg avec quelques châteaux. Il témoigna beaucoup de valeur dans la guerre contre les Chevaliers de Pruſſe. Mais au ſiége du Port de Stanor qu'il forma par ordre du Roi Louis, il fut tué d'un coup de pierre. Il avoit épouſé *Salomé*, fille de *Simeonius* Duc de Maſovie, dont il n'eut point d'héritiers. * Les mêmes.

* CASIMIR VI fut fils du Duc *Suantibor*. Il n'eut pas contre les Electeurs de Brandebourg d'auſſi heureux ſuccès que ſon pére. Il fut mis en fuite près de New-Angermund en 1420 par l'Electeur Frédéric, & perdit après ſa détaite quantité de villes; enſuite dequoi il fut obligé de faire à Tomphio, en 1427, un Traité par lequel il cédoit à l'Electeur le poſſeſſion entiére de la Marche Uckerane. Il fut auſſi contraint de ſouffrir les ravages des Huſſites contre leſquels il avoit, à la priére de l'Empereur Sigiſmond, envoyé un ſecours de troupes. Pour tenir en bride la ville de Stetin il y fit faire un château, mais les Habitans l'obligérent à la raſer. Il mourut en 1434, laiſſant de ſa femme *Catherine*, fille de *Bernard*, Duc de Bruniwik, *Joachim* qui lui ſuccéda. * Les mêmes.

* CASIMIR VII, ſecond fils d'*Erie* II, Duc de Wolgaſt, mourut peu de tems après ſon pére en 1474. On dit que ſa mére *Sophie*, fille de *Bogiſlas* IX, avoit vécu en mauvaiſe intelligence avec ſon pére, & avoit avancé la mort de ſon fils. * Les mêmes.

* CASIMIR VIII, fils de *Bogiſlas* X, ſurnommé *le Grand*, naquit en 1492, & mourut à l'âge de 21 ans en 1513. * Les mêmes.

* CASIMIR IX, Duc de Poméranie & Evêque de Cammin, fut fils du Duc *Philippe* I, & de *Marie*, fille de *Jean*, Electeur de Saxe, & naquit le 22 mars 1557, à Wolgaſt. Il étoit le plus jeune de ſes fréres. Il ſe rendit en 1575, chez ſon frére *Jean Frédéric* à Stetin, & ſix mois après il fut fait Evêque de Cammin. Dès qu'il fut revêtu de cette dignité, il alla viſiter les principales Cours d'Allemagne, voyagea en Italie & dans les Pais-Bas, & revint fort capable dans ſa patrie. Il gouverna ſon diocéſe avec un applaudiſſement univerſel, juſques à ce qu'au commencement de l'an 1604, il le réſigna au Duc François ſon neveu. Caſimir prit à ſa place l'adminiſtration des Sénéchauſſées de Rugenwalde & de Butow & fit ſa réſidence à Rugenwalde, où il vécut paiſiblement, ne s'appliquant qu'à faire fleurir l'Egliſe & les Ecoles. A la mort du Duc *Barnime* ſon frére en 1603, il fut voir une grande moderation en cédant volontairement à Bogiſlas XIII, ſon frére, la Régence de Stetin qui lui appartenoit de droit. Il ne ſe maria point, & mourut à Neuhauzen près de Rugenwalde le dixiéme mai 1605. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Reuſnerus, *p.* 475. Henninges, *p.* 317. Speneri *Sylloge.* Harmacchius, la *Continuat. Hiſt. Polit.* Micrælius, *l.* 3. *Sect.* 12.

* CASIMIRSBORG, place de la Caſſubie dans la Poméranie, à l'eſt de Colberg, dont elle eſt éloignée de cinq ou ſix lieuës, & au ſud-oueſt de Rugenwalde, à la diſtance d'environ ſept lieues.

CASINI (François-Marie) Cardinal, natif d'Arezzo, Capucin, & Prédicateur du Palais Apoſtolique, qui avoit été nommé Cardinal du titre de ſainte Priſque par le Pape Clément XI, le 18 mai 1712, mourut à Rome le 14 février 1719, & y fut inhumé en l'égliſe de ſon titre au Mont-Aventin. * *Mémoires du tems.*

CASINO. *Voyez* CASSINO.

CASIO, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, eſt ſitué ſur le ſommet d'une montagne, dans le Bolonois, aux confins de la Toſcane, entre Bologne & Piſtoye. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASIPHIA. *Voyez* CHASPHIA.

CASIPOURI. *Voyez* CASSIPOURI.

* CASIS ou HEMEKETSIS, vallée dans la Tribu de Benjamin ſelon le P. Calmet, mais le paſſage qu'il cite de *Joſué ch.* 18. *v.* 21. la nomme une ville.

CASIUS, montagne de l'Egypte, ſur la côte de la Mer Méditerranée, proche du Lac de Sirbon, ſur les confins de la Paleſtine, d'où elle s'étend au midi, vers les frontiéres de l'Arabie Déſerte. Préſentement on la nomme *Lariſa*; & le Lac de Sirbon s'appelle *le Golfe de Tenéſo* ou *le Barangurius*. Au pié de cette montagne il y avoit autrefois une ville nommée *Caſium*, fameuſe par le ſépulcre de Pompée, & par un temple dédié à Jupiter, ſurnommé *Caſius*. Il étoit repréſenté avec une pomme de grenade dans la main. Il ſemble, de le P. Dom Calmet, que le nom de *Caſius* vienne du mot Hébreu *Kaz* ou *Cas*, qui ſignifie *extrémité*, *terme*, parce que le Caſius ſéparoit la Paleſtine de l'Egypte. * Strabon, *l.* 16. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* CASIUS, montagne de Syrie près de Seleucie. Elle bornoit la Terre promiſe du côté du nord, comme l'autre Caſius, montagne voiſine de Peluſe, la bornoit du côté du midi. * Le P. Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

CASLÉTA. *Cherchez* CASSÉTA.

CASLEU, neuviéme mois des Hébreus de l'année eccléſiaſtique, & le troiſiéme de l'année civile. Il répond aux mois de novembre & de décembre. Il tire ſon origine du mot Hebreu כסל, c'eſt à dire, Orion, *Job. ch.* 9. Il a 30 jours pleins. Les Juifs font un grand jeûne le ſeptiéme de Casleu, à cauſe que le Roi *Joachim* perça d'un canif le livre des Prophéties de Jérémie, & les jet-

la dans le feu, *Jérémie, ch.* 36. *v.* 23. Le quinziéme du même mois ils jeûnent à cauſe que dans ce jour Antiochus Epiphanès profana le temple de Jéruſalem, & y plaça la ſtatue de Jupiter Olympien, I. *Macab. ch.* 1. *v.* 57. Le 25 de Caſleu, Judas Maccabée purifia le temple, & en fit de nouveau la dédicace, II. *Macab. ch.* 1. *v.* 18. On conſerva religieuſement la mémoire de cette conſervation. C'étoit un jour de fête dont il eſt fait mention, *Jean, ch.* 10. *v.* 22. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CASLONA, bourg d'Andalouſie en Eſpagne, ſur la riviére de Guadalimar, étoit autrefois une ville conſidérable, appellée par les Latins *Caſſula*, avec Siege épiſcopal, ſuffragant de l'Archevêque de Tolède. Près de ce lieu il y a des montagnes qui en prennent le nom, & qui ſont célébres dans l'Hiſtoire, à cauſe de la fameuſe défaite des Maures par les Chrétiens, qui y tuérent deux cens mille de ces Infidéles, l'an 1202, ſous le régne d'Alphonſe Roi de Caſtille. * Rodéric de Tolède. Baudrand.

CASLUIM, fils de Meſraïm, dont les Philiſtins & les Caphtorins ſont deſcendus. * *Genèſe, ch.* 10. *v.* 14. I. *Chron.* ou *Paralip ch.* 1. *v.* 12.

CASMAN (Othon) mort en 1607, eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages, *Pſychologia Anthropologica*; *Cosmopœia*; *Angelographia*; *Uranographia*; *Syſtema Politicum*; *Anti-Scotus*; *&c.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

CASMILLUS. *Voyez* CAMILLUS.

CASMIR, CASSEMIRE ou KACHEMIRE, province de l'Empire du Grand Mogol. *Voyez* KACHEMIRE.

CASOLI, bourg avec un château & titre de Principauté, dans l'Abruſſe Citérieure, province du Royaume de Naples, à trois lieues de Lanciano, vers le ſud-oueſt ou l'occident méridional. * Mati, *Dict. Géogr.*

CASOLIS (Philippe de) de Reggio, mort en 1391, a écrit *de Teſtamento & Succeſſ.* Si l'on en croit Panciroll, il prenoit le titre de Docteur des Docteurs de ſon tems.

CASONI (Guy) Italien, natif de Serravallé, dans la Marche Trévifane, qui vivoit au commencement du XVII ſiécle vers l'an 1610, apprit les Langues & le Grec, & s'établit à Venile, où il contribua à l'établiſſement de l'Académie de *gl' Incogniti*; & étant retourné dans ſon païs, il s'éleva par ſon mérite juſques aux premiéres charges. Il a laiſſé divers Ouvrages en ſa Langue naturelle, comme *la Vie du Taſſe*; *La Magia d'Amore*; *Diſcorſo dell' Imprese*; *Il Teatro Poetico*, *&c.* * Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.*

CASPE', bourg d'Eſpagne en Aragon, avec un ancien château ſur la riviére d'Ebre, qui y reçoit celle de Guadaloupe, à trois lieues des frontiéres de la Catalogne, & à douze au deſſous de Sarageſſe en deſcendant vers Tortoſe. Ce fut là que Ferdinand, Infant de Caſtille, & Duc de Peñafiel, fut déclaré Roi d'Aragon la 24 juin 1412, par les neuf Electeurs que les Etats de cette Couronne avoient choiſis. Il en avoit gagné ſix à force de préſens, & par les intrigues de Pierre de Luna, du Benoit XIII, qui avoit beſoin de ſon appui, pour ſe maintenir dans le Schiſme. * *Voyage d'Eſpagne.* Baudrand. Bourgon, *Géogr. Hiſtor.*

CASPHIN ou CASPIN. *Voyez* CASPIN.

CASPHOR ou CASBON. *Voyez* CASBON.

CASPIE ou CASPIENNE (Mer) grand Lac d'Aſie, entre la Tartarie, le Royaume de Perſe, la Géorgie, & la Moſcovie. Il eſt ſéparé de toutes les autres mers, avec leſquelles il n'a aucune communication connue: ce qui oblige à ſuppoſer qu'elle ſe décharge par des canaux ſouterrains dans la Mer Noire, de laquelle elle eſt pourtant éloignée par plus de cent lieues, ou dans le Golfe de Boſſora ou dans la Mer des Indes. Les anciens Géographes ne ſont pas d'accord touchant ſa figure & ſon étendue. La plupart des Anciens croyoient que c'étoit un Golfe de l'océan ſeptentrional; comme le bras de mer qui s'étend entre la Perſe & l'Arabie, en eſt un du méridional. Strabon, Mela & Pline, ont été de cette opinion; mais Hérodote, Diodore de Sicile, Ariſtote même, l'ont dépeint comme un lac, & c'en eſt un en effet. Ceux du païs, & tous les autres peuples l'appellent *mer*, ſelon la coutume des Géographes anciens & des modernes, qui donnent ce nom à tous les grands amas d'eaux renfermées entre les terres. Ainſi le Lac Aſphaltite & le Lac de Tibériade dans la Paleſtine, ſont vulgairement appellez *mers*; le premier, Mer Morte; & le ſecond, Mer de Généſareth, ou de Galilée. Il en eſt de même en Europe des Lacs de Conſtance & de Genéve, celui-ci étant nommé par les Allemands *Genferzée*, & l'autre *Conſtanzerzée* ou *Bodanzée*, c'eſt à dire, *Mer de Genéve* & *Mer de Conſtance*. Ainſi les Hollandois appellent *Haarlemmer-Meer* le Lac de Harlem, qui n'a environ que huit ou dix lieues de tour. Quant à la ſituation de la Mer Caſpienne, les anciennes cartes l'étendent du couchant au levant, & les Modernes du midi au ſeptentrion, lui donnant une figure preſque ovale & environ ſix cens lieues de circuit. D'autres la font longue de huit cent milles, & large de ſix cens cinquante milles, & aſſurent qu'en hiver elle ſe géle pour la plus grande partie. On la connoit mieux préſentement, depuis que le Czar y a envoyé faire des obſervations; & on peut s'en ſervir à la carte que Monſieur Deliſle en a donné ſur les Mémoires que ce Monarque a envoyez à l'Académie Royale des Sciences. On l'appelloit auſſi *Mer d'Hyrcanie* du nom d'une province de Perſe, aujourd'hui *Ghilan*, qu'elle a au midi. On la nomme à préſent *Mer de Tabariſtan*, *de Bakn*, *de Sala*, *&c.* à cauſe des païs ou villes qui ſont ſur ſes côtes. * Tezeira. Baudrand. Tavernier, &c.

CASPIENNE (Mer) *Voyez* CASPIE.

CASPIENNES (Portes) certains détroits & paſſages difficiles entre des montagnes eſcarpées, proche de la Mer Caſpienne, vers la ville de Derbent, dans la province de Schirvan, qui dépend du Royaume de Perſe. Le nom de *Derbent* ſignifie *porte étroite*, & les Turcs appellent cette ville *Demir-capi*, c'eſt à dire, *porta de fer*: ce qui a du rapport au nom de *portæ Caſpiarum*. On tient que ce paſſage fameux fut fait à la main & taillé dans le roc, l'eſpace de huit mille pas, & que dans ſa plus grande largeur à peine y a-t-il lieu pour un chariot. Quelques Modernes nomment ces paſſages *portes de Tiflis*, qui eſt une ville du Gurgithan, autrement de la Georgie parvenuë. Les Orientaux croyent qu'Alexandre *le Grand* fit bâtir une longue muraille pratiquée dans les ouvertures de la montagne, pour fermer le paſſage dans la Perſe aux peuples du Nord, appellez par eux Gog & Magog. La muraille bâtie par Alexandre d'Houl-Carnein, bien différent d'Alexandre *le Grand*, eſt nommée par les Arabes, la digue d'Alexandre, ou la rempart de Gog & Magog. Elle fut ruinée par le tems, ou par l'effort des Scythes; mais *Yezdegird* fils de Baharam Roi de Perſe la fit réparer, & Chosroës, ſurnommé *Nuſchirvan*, un de ſes ſucceſſeurs, acheva de la fortifier. La Province de Schirvan étoit nommée autrefois le *ſentier d'or*, parce que le Roi de Perſe avoit permis au Gouverneur de cette province de s'aſſeoir, en rendant la juſtice, ſur un thrône d'or, en conſidération de l'importance du poſte qu'il gardoit. On dit qu'Artaxerxes Ochus ayant conquis l'Egypte, en tranſporta un grand nombre de Juifs dans l'Hyrcanie proche de la Mer Caſpienne. Orofe dit que les Juifs tranſportez ſur les bords de cette mer, y étoient fort multipliez de ſon tems, & eſpéroient d'en revenir pour peupler la Judée. * D. Calmet, *Dictionn. de la Bible.*

CASPIENS (Monts) chaîne de montagnes en Aſie, qui s'étendent du ſeptentrion au midi, entre l'Armenie, & la Mer Caſpienne.

CASPIENS, peuples de Scythie, voiſins des Hyrcaniens, & de ce grand Lac qui a été appellé de leur nom, *Mer Caſpienne*. On dit que lorſque leurs péres & leurs méres avoient atteint un grand âge, comme de ſoixante & dix ans, ils avoient accoutumé de les renfermer dans un lieu étroit, ou ils les faiſoient mourir de faim. Strabon, *l.* 11. Ils avoient des chiens cruels & terribles que le Poëte Valérius Flaccus dépeint *au l.* 6

CASPIN ou CASPHIN, ville de Judée, dont les Habitans eurent la témérité de ſe révolter contre les Juifs de Jéruſalem du tems de Judas Machabée, l'an cinquante-neuf avant Jeſus Chriſt. Se confians trop ſur leurs murs, ſur leurs forteresſes, ſur une puiſſante garniſon & ſur la quantité de vivres & de munitions dont ils étoient pourvus, ils oſérent inſulter ce Général & le charger d'injures & d'outrages. Judas ſe mit en devoir de reprimer cette inſolence. Après avoir fait la priére, il donna l'aſſaut à cette ville rebelle, la prit par force, & fit un ſi grand carnage de ſes Habitans, & de tous ceux qui s'y étoient refugiez, que l'étang qui en étoit proche & large de deux ſtades fut entiérement rouge & teint de ſang. II. *Macab. ch.* 12. Le P. Calmet dit que Caſpin eſt la même choſe que Héſebon. *Voyez* CASBON.

* CASPIUS (George) de Hainut, célébre Medécin, a publié *Reſponſio ad Bonaventuræ Grangerii Admonitionem, de Cautionibus in ſanguinis miſſione adhibendis*; *Caſtigatio Animadverſionis ejuſdem Grangerii adverſus Leonardum Batallum.* * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, *p.* 239

CASSAGNE (Jacques) de la ville de Nîmes, étoit Docteur en Théologie, & Prieur de Saint-Etienne. Il fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1661, à la place de Saint-Amant. Caſſagne avoit beaucoup d'eſprit. Il commença à ſe faire connoître par une eſpéce d'inſtruction en vers qu'il fit faire au Roi *Louis* XIV, par *Henri* IV. Cet Ouvrage le fit choiſir par Monſieur *Colbert* pour être d'une petite Académie qu'il établit pour les Devises, les Médailles, les Inſcriptions, & autres choſes ſemblables. Or a de lui une préface qui eſt au devant des Oeuvres de Balzac, & une autre à la tête de la Traduction de l'Orateur de Cicéron. On eſtime beaucoup ces préfaces & cette Traduction qui eſt de la façon de Caſſagne. Monſieur de Péréfixe, Archevêque de Paris, faiſoit tant de cas de l'Abbé de Caſſagne, qu'il le chargea de faire un *Sermonaire*, ou un certain nombre de Sermons en faveur de ſon diocéſe pour y être prêchez à toutes les grandes Fêtes de l'année, dans les égliſes où il ne ſe trouveroit par d'habiles Prédicateurs. Mais la mort qui l'enleva au mois de mai de l'an 1679, l'empêcha de mettre la derniére main à cet Ouvrage. Au reſte, quoique Boileau dans ſa troiſieme Satire l'eût aſſocié à *Cotin*, il fut aſſez ſage pour n'en témoigner aucun reſſentiment à l'Auteur de la Satire. * *Oeuvres de* Boileau, *édit. de Genéve, in quarto, tome* 1. *p.* 30. *&* 31. Perrault, *Parallèle des Anciens & des Modernes*, *&c. tome* 2. *p.* 176, *&c.*

CASSAICNE, ville de France dans la Gaſcogne, au diocéſe de Condom, auprès de la riviére de Loſſe.

* CASSALÉGAS, CASALECAS & CASALLACAS, village d'Eſpagne. Il eſt dans la Caſtille Nouvelle au nord-eſt de Talavéra, dont il eſt éloigné de deux à trois lieues.

CASSAN ou GAZAN-KHAN, étoit fils d'Argoun-Khan, Empereur des Mogols, dans la Perſe, & lui ſuccéda après la mort de Baidu, qui fut mis en Arménie par l'Emir Névruz, l'an de Jeſus-Chriſt 1293, & de l'hégire 693. Le Chriſtianiſme avoit été le plus grand crime de Baidu. Caſſan qui y étoit engagé, l'abjura pour monter ſur le thrône, & prit le nom de Sultan Mahmoud. Après avoir défait dans le Khoraſſan quelques-uns de ſes parens qui lui diſputoient la Couronne, il en donna le Gouvernement à l'Emir Névruz, qui avoit commandé ſon armée contre ſes compétiteurs; mais ſur de faux rapports il fit marcher contre lui Cutlucſchah, qui lui envoya la tête de ce malheureux l'an de J. C. 1295, & de l'hégire 695. Il fit auſſi faire la procès à ſon Viſir Sadr-Géhan; il vainquit Naſſer fils de Calaoun Roi d'Egypte, auprès de la ville d'Emeſſe en 1299; il ſubjugua toute la Syrie, perdit une bataille contre le même Naſſer auprès de Damas en 1300, ſous la conduite de Cutlucſchah, & mourut l'an 1304 de Jeſus-Chriſt, & de l'hégire 704 extrêmement regretté de ſes Sujets. Il fut enterré à Scham-Gazan ou il avoit fondé une moſquée. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CASSAN ou CASIAN, Bacha de Soliman Empereur des Turcs, fut envoyé par ce Prince en Hongrie, où il fit de grands dégats, & où il fut mis dans une bataille, que lui livra le Prince Palatin l'an 1532. * *Continuat. de Chalcondyle.*

CAS-

CASSAN, CASSIAN, CASCAN, CASCHAN ou KASCHAN, ville. *Voyez* CACHAN.

CASSAN, ville & bourg. *Cherchez* CASSANO.

CASSANDER, fils d'*Antipater*, irrité de ce que ſon pére ne lui avoit laiſſé par teſtament, que le commandement de quelques troupes, & de ce qu'il avoit choiſi Polyperchon pour Miniſtre d'Aridée Roi de Macédoine, & pour Tuteur des fils d'Alexandre *le Grand*, fit ligue avec Ptolomée fils de Lagus, & avec d'autres Chefs pour détruire ſon Concurrent. Ce fut dans la ſeconde année de la CXV Olympiade, & 319 avant l'Ere Chrétienne. Mais Olympias, mére d'Alexandre *le Grand*, & ennemie perſonnelle de Caſſander, ayant été rappellée en Macédoine par Polyperchon, y fit mourir cent perſonnes des plus conſidérables du parti de Caſſander, outre le Roi Aridée & ſa femme Eurydice. Caſſander pour s'en venger, vint aſſiéger cette cruelle Princeſſe dans Pydne, ville de Macédoine, qu'il prit l'an 316 avant l'Ere Chrétienne. Pris le traité de capitulation, Olympias avoit eu la vie ſauve; Caſſander la fit périr l'année ſuivante, & épouſa Theſſalonice, ſœur du grand Alexandre. Enſuite il s'occupa à affermir ſa domination dans la Grece, à dompter le reſte de la Macédoine, & s'unit avec Seleucus & Lyſimachus, contre le redoutable Antigonus. Après quelques ſuccès différens, ils conclurent un traité avec lui, par lequel Caſſander devoit retenir le ſouverain commandement en Europe juſqu'à ce que le jeune Alexandre, fils d'Alexandre *le Grand* & de Roxane, fût en âge de gouverner. Mais le perfide Caſſander y mit ordre, & la fit mourir avec la mére ſur la fin de l'année 311 avant l'Ere Chrétienne. Il perſuada à Polyperchon de ſe défaire d'un autre fils d'Alexandre, nommé Hercule; & trois ans après ſa mort il uſurpa le nom de Roi. Ne pouvant avoir la paix avec Antigonus & ſon fils Démétrius, il ſe ligua encore une fois avec les deux Rois, Séleucus & Lyſimachus. Après avoir uni ſes troupes à celles de ſes Alliez, avec leur armée commune de ſoixante & ſeize mille hommes de pié, de dix-mille cinq cens chevaux, de quatre cens éléphans, & de ſix-vingts chariots de guerre, contre ſoixante & dix-mille hommes de pié, dix mille chevaux, & ſoixante quinze éléphans, il remporta une grande victoire près de la ville d'Ipſus, en Phrygie, ſur la fin de l'année 301 avant l'Ere Chrétienne, en la quatrieme année de la cent-dixneuviéme Olympiade. Il mourut hydropique trois ans après cette victoire. Son régne fut de dix-neuf ans. Il laiſſa trois fils de ſa femme Theſſalonice, *Philippe* qui ne régna qu'un an; *Antipater* & *Alexandre* qui ſe firent la guerre pour la ſucceſſion de leur pére. * Juſtin, *l.* 14. 15. & 16. Pluſarque, *Vie de Démétrius & de Pyrrhus*. Diodore de Sicile, *l.* 19. Eulebe, *dans ſa Chron.*

CASSANDER (Guillaume) Auditeur de Rote, & Evêque en Sardaigne, a recueilli les Décitions de la Rote, depuis 1513 juſqu'en 1523, ſelon l'ordre des Décrétales. * *Biblioth. Hiſt. & Chron. des principaux Auteurs & Interprétes du Droit Civil, Canonique & particulier de pluſieurs Etats & provinces depuis Iraurus, &c.* par Denys Simon, edit. de Paris, *in 12mo*, 1692.

CASSANDER (George) de Bruges, ou, ſelon d'autres, de l'Iſle de Caſſandt, né en 1515, étoit un des ſavans hommes de ſon tems, & poſſédoit parfaitement les Langues, le Droit, les Belles Lettres & la Théologie. Il enſeigna à Bruges, & ailleurs, avec une très-grande réputation: depuis il s'attacha aux Controverſes touchant la Religion, & publia un livre, dont la titre étoit *du devoir de l'Homme pieux*, *dans les différents de Religion*. Il n'y mit point ſon nom; & François Baudouin, qui l'apporta le premier en France, paſſa pour en être l'auteur: ce qui lui fit des affaires avec Calvin, qui écrivit contre lui. Baudouin ſe défendit dans une préface qu'il mit à la tête des livres d'Optat, adreſſée *Joanni Lucanio* pour *Calvino*, & dans un livre exprès ſur la Loi *de Libellis famoſis*, où il nie qu'il ſoit Auteur de ce Traité. Calvin fit une réponſe aigre à Baudouin. Caſſander ſe découvrit alors, & fit une défenſe de cet Ouvrage, qui fut encore attaqué par un écrit Allemand, auquel Caſſander fit auſſi une réponſe. Cet Ouvrage déplut non ſeulement aux Proteſtans, mais auſſi à des Catholiques qui en furent ſcandaliſez. Jean Heſſels, Bredembachius & Robert Cénalis écrivirent contre lui. Son deſſein fut néanmoins approuvé des perſonnes modérées, & les Princes d'Allemagne jugérent qu'il n'y avoit perſonne plus propre que lui pour pacifier les différents de la Religion. Le Prince Guillaume de Cléves le prit de venir chez lui, pour s'oppoſer aux Anabaptiſtes; & il étoit à Duisbourg en 1564, lorſque l'Empereur Ferdinand lui écrivit le 24 juin, pour lui perſuader de le venir trouver à Vienne. Caſſander s'excuſa ſur la goutte, qui l'avoit retenu au lit la plus grande partie de l'année. L'Empereur lui manda par d'autres lettres du 15 juillet, que puiſque ſa ſanté ne lui permettoit pas de travailler à la reunion des eſprits par ſa préſence, il y contribuât au moins par ſes Ecrits & par ſon conſeil; qu'il fit un abbrégé de la Doctrine Chrétienne, & qu'outre les anciens articles de la Foi Catholique, qui ont toûjours été hors de toute controverſe, il expliquât encore ceux qui étoient controverſez. Il travailla à cette conſultation qu'il fit imprimer, & l'envoya à l'Empereur Maximilien II; car Ferdinand étoit déja mort. Ce fut le dernier Ouvrage qui parut de cet excellent homme, qui étoit éloigné de toute paſſion, & qui profeſſoit ſincérement la vérité que Jeſus-Chriſt a laiſſée à ſon Egliſe. Il avoit joint, comme dit M. de Thou, à la connoiſſance qu'il avoit des choſes ſaintes, une grande candeur d'ame, & une grande modération. Le zéle qu'il avoit pour cette réünion, & pour la paix de l'Egliſe, lui a peut être fait un peu trop accorder aux Proteſtans; mais il eſt toûjours demeuré uni à l'Egliſe Catholique, & il a déclaré qu'il ſe ſoumettoit à ſon jugement, & condamnoit hautement les auteurs du Schiſme & leurs principales erreurs. Il étoit doux, humble & modéré, patient dans les maux, & d'un déſintéreſſement achevé. Dans toutes les diſputes qu'il a eues, il n'a point témoigné d'aigreur ni d'animoſité. Il n'a jamais rendu injure pour injure, & l'on n'a point remarqué dans ſes mœurs ni dans ſes Ecrits, aucun veſtige de préſomption, ni d'arrogance. Il a fui la gloire, les honneurs & les biens, & a vécu caché & retiré, n'ayant d'autre penſée ni d'autre deſir, que de procurer la paix de l'Egliſe, d'autre occupation que l'étude, d'autre emploi que de compoſer des Ouvrages qui puſſent être utiles au public, ni d'autre paſſion que celle de connoître & d'enſeigner la vérité. Outre les Oeuvres de Vigilius Evêque de Thapſe, qu'il publia avec celles de Vigilius Evêque de Trente, & un Traité d'Honoré d'Autun, *de Predeſtinatione & Gratia*, qu'il publia, mais ſon déſintéreſſé, nous avons encore de lui, *Commentarius de duabus in Chriſto naturis*; *De Baptiſmo infantium*; *De Origine Anabaptiſtæ Sectæ*; *Liturgica*; *Traductiones veteris Eccleſiæ deſenſio*; *Epiſtola*; *Suppputatio vet mmmaria Romanorum & Græcorum ad montanam Flandricam*, *&c.* George Caſſandes mourut le troiſieme février de l'an 1566. Son corps fut porté dans l'égliſe de ſaint François, où il fut accompagné du Magiſtrat de la ville & de toute l'Univerſité, & fut enterré devant le grand autel; & Corneille Gautier ſon bienfaiteur & ſon ami inſeparable fit ſon oraiſon funébre. Toutes ſes Oeuvres ont été imprimées à Paris *in folio* en 1616. On convient qu'il eſt la premier qui a écrit de la Liturgie avec quelque connoiſſance de ſes vrais principes. La Confeſſion de Caſſander ne ſatisfit ni les Catholiques ni les Proteſtans. C'eſt ce que Caſſander avoue lui même dans une de ſes lettres. *Ab utraque parte*, dit-il, *plagas accipimus*, *& ab illis lapidamur*. M. Naudé donnant ſon ſentiment ſur les deux plus fameux perſonnages qui ont entrepris d'accorder la Religion Catholique & la Proteſtante, ſavoir *Caſſander*, & *Melchior Canus*, dit que le premier a montré dans ce deſſein, moins *d'eſprit que de piété*, & que le ſecond a donné plus de preuves d'un *bon jugement que d'une piété ſincére*. * De Thou, *Hiſt. l.* 28. 36. & 38. Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 259. *& ſuiv.* Sponde, *&c.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiecle*. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *p.* 276, *& ſuiv.* de l'edit. de Hollande, 1715.

CASSANDER, (François) Savant François, vécut vers la fin du XVII ſiécle. Il étoit fort verſé dans le Grec & dans le Latin, & écrivoit de bons vers François. Mais ſes manéres rebutantes & groſſiéres dans la converſation, le firent mépriſer généralement, de ſorte qu'il n'a jamais rien obtenu & a toûjours vécu dans la pauvreté. La miſére dans laquelle il avoit paſſé ſa vie l'avoit rendu ſi chagrin, que fut ſon lit de mort on eut bien de la peine à lui faire reconnoître, qu'il devoit à Dieu quelque amour ou quelque reconnoiſſance, croyant, diſoit-il, que cet Etre avoit pris trop peu de ſoin de lui pendant ſa vie. Il a traduit en François les derniers tomes de l'Hiſtoire de M. de Thou, & écrit un livre intitulé *Paralléles Hiſtoriques*. On a auſſi de ſa façon une très-bonne Traduction de la Rhetorique d'Ariſtote. * *Remarques ſur la premiére Sat. de Boileau*, *v.* 1.

CASSANDRA FIDELIS. *Voyez* CASSANDRE FIDELE.

CASSANDRE, fille de Priam, Roi de Troye, & d'Hécube. On dit qu'elle fut aimée d'Apollon, qui lui donna l'eſprit de prophéne, en échange des dernieres faveurs qu'elle lui devoit accorder; mais Caſſandre refuſa de lui tenir parole, dés qu'elle ſe ſentit en poſſeſſion de l'art de prédire: de ſorte qu'Apollon irrité, & ne pouvant ſe retracter, voulut qu'on n'ajoûtat jamais foi à tout ce qu'elle pourroit prédire. Ainſi on ſe moqua de ſes oracles, lorſqu'elle annonça par avance les malheurs de Troye. Après la ruine de cette ville, elle fut violée par Ajax le Locrien, fils d'Oilée dans le temple de Minerve, quoiqu'elle embraſſât la ſtatue de Pallas; enſuite elle fut trainée hors de ce temple d'une maniére tout à fait ignominieuſe. Les Grecs ayant partagé entre eux le butin de la ville de Troye, Caſſandre échut à Agamemnon, de qui elle fut aimée éperduement. Ce Prince l'ayant emmenée en ſon pays, elle l'avertit en chemin, qu'il devoit être aſſaſſiné par ſa femme Clytemneſtre, & par ſon adultere Egiſthe. Il n'ajoûta point foi à cette prédiction pour ſon malheur; mais étant arrivé dans ſon Palais, & ſortant du bain pour ſe mettre à table, ſa femme Clytemneſtre lui fendit la tête d'un coup de hache, l'ayant auparavant embarraſſé d'une chemiſe ſans iſſue; & le jettant enſuite ſur Caſſandre, elle l'aſſomma de la même maniére. Mais quelques jours après, Oreſte fils d'Agamemnon entrant à la dérobée dans la maiſon, tua ſa mere, l'adultere de la famille, & le meurtrier de ſon pére. * Homére, *Iliade & Odyſſée*. Virgile, *Enéide*, *l.* 2. *v.* 246. *&* 403.

CASSANDRE FIDELE, ou CASSANDRA FIDELIS, femme ſavante Venitienne, vivoit dans le XVI ſiécle. Sa famille qui étoit originaire de Milan, s'étoit établie à Veniſe, où Caſſandre naquit vers l'an 1465, d'Angélo Fidelis. Elle apprit non ſeulement la Langue Greque & la Latine, mais encore l'Hiſtoire, la Philoſophie & la Théologie. Les Papes Jules II, & Léon X, Louis XII Roi de France, Ferdinand Roi d'Aragon, Eliſabeth Reine de Caſtille, le Duc de Milan, & tous les Princes d'Italie lui donnérent des témoignages de leur eſtime. Les Savans admirérent ſon érudition, & pluſieurs vinrent même lui rendre viſite à Veniſe. Elle fournit à Padoue des Théſes de Philoſophie pour un de ſes parens nommé Betrucé Lambert, Chanoine de Concordia; & elle y prononça une belle Harangue qui fut imprimée. Elle épouſa *Mario* Marpétio, Médecin de Vicence, qu'elle ſuivit à Rhémo, & à ſon retour elle le perdit à Veniſe, vers l'an 1521, comme on le voit dans une des lettres de Caſſandre Fidéle au Pape Léon X. Elle étoit alors dans la cinquante-ſixiéme année de ſon âge. Après ce malheur elle reſta toûjours veuve; & on dit que ſur la fin de ſa vie elle fut Supérieure des Hoſpitaliéres de ſaint Dominique, où elle mourut âgée de 102 ans vers l'an 1567. Nous avons un Recuëil de quelques unes de ſes Epitres. On lui attribue d'autres Ouvrages, *De Literarum laudibus*; *de Scientiarum ordine*, *&c.* * Ange Politien, *l.* 3. *Epiſt* 17. Fulgoſe, *Rerum Memorab. l.* 9. *c.* 3. Thomaſini, *in Vit. Illuſtr. Viror. &c.*

CASSANDRIA ou SCHIATTO, ville Archiépiſcopale de la Macédoine dans la Créce. Elle eſt ſur la pointe du Cap Caniſtro à une lieue de la ville de ce nom, & environ à vingt-ſept de la ville de Salonichi du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASSANDRIA autrement CASSANDT. *Voyez* l'art. qui ſuit.

CASSANDT ou CASSANT, petite iſle des Païs-Bas, ſur la côte de Flandre, vis à vis de l'Ecluſe. Il y a un village & une forteresſe de ce nom & dans quelques cartes on les trouve ſous le nom de *Caſſandria*. Les Hollandois en ſont les maîtres, & ils la prirent au commencement du XVII ſiécle, pendant que les Eſpagnols aſſiégeoient Oſtende. L'iſle de Caſſandt a été autrefois plus grande qu'elle n'eſt à préſent; mais les tempêtes & les flux & reflux de la mer l'ont diminuée de plus de la moitié. * Strada, *Guerre de Flandre.* Sanſon.

CASSANDT, village, &c. *Voyez* l'article précédent.

CASSANO, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, avec titre de Principauté, & Evêché ſuffragant de Coſenze. Elle eſt peu conſidérable, & eſt ſituée près d'une petite riviére, dite *Lime*. * Sanſon. Baudrand.

CASSANO, gros bourg ſur l'Adda dans le Milanois, entre Crême & Bergame. Il eſt connu par la défaite de l'armée impériale, ſous le commandement du Prince Eugéne de Savoye, par le Duc Vendôme, conduiſant l'armée de France, le 16 août 1705. *Voyez* l'article de LOUIS XIV. * Sanſon.

CASSANT. *Voyez* CASSANDT.

CASSAROI ou CASEARD (François) Cardinal du titre de ſaint Martin, Archevêque de Tours, & Docteur en Droit Canon & Civil, vivoit dans le XIII. ſiécle, & étoit natif du Fayet dans le diocéſe de Grenoble en Dauphiné. Il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire IX, en 1237, & mourut à Lyon au mois d'août de la même année. * Huarion de Coſte, *des Dauph.* Priſon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 1. *p.* 774.

CASSARO, anciennement *Cacyrum*, gros bourg de la Vallée de Noto en Sicile, ſur la riviére de Jubbili, à quatre lieues de ſon embouchure dans la Mer Ionienne, & à ſix de Syracuſe du côté du couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASSE, (le Banc de la) écueil fort dangereux de la Mer Méditerranée, eſt entre l'iſle de Sardaigne & celles de Majorque & de Minorque. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASSEL ou KESSEL, *Caſtellum Cattorum*, *Caſſilia*, & *Caſſella*, ville d'Allemagne, dans le Cercle du Haut Rhin, & capitale du Landgraviat de Heſſe. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Fulde, au nord-oueſt de Marpurg dont elle eſt éloignée d'environ 17 lieues, & au ſud-eſt de Paderborn, à la diſtance d'environ ſeize lieues. C'eſt le ſéjour ordinaire des Landgraves de Heſſe-Caſſel. Celui d'aujourd'hui eſt *Fréderic*, Roi de Suéde. Caſſel eſt une ville très-bien fortifiée, avec une bonne citadelle. Elle eſt grande & aſſez bien bâtie, & il s'y fait un grand commerce de laines. Quelques-uns la prennent pour le *Stercoutium* de Ptolomée; mais ce n'eſt pas le ſentiment de Bertius. * Sanſon. Baudrand.

CASSEL, ou MONT-CASSEL, *Mons Caſſellus*; *Caſtellum Morinorum*, petite ville des Païs-Bas en Flandre, eſt ſituée ſur une montagne, à quatre lieues de Bergue-Saint-Vinok, d'Aire & de Térouanne. Elle eſt ancienne, aſſez bien fortifiée, avec reſſort conſidérable; & de ſes remparts on découvre dans la plaine, environ trente villes, ou bourgs: il y a un vieux château, & l'on y tient des foires aux mois d'août & de janvier. Le Roi Philippe *Auguſte* prit cette ville en 1213, & elle a été depuis priſe & reprise, en différentes occaſions; mais elle eſt célébre par diverſes batailles qu'on y a données, & dont deux ont été gagnées par deux Philippes de France. Le Roi Philippe *de Valois* y défit le 22 ou 23 d'août de l'an 1328, les Flamans qui s'étoient revoltez contre leur Comte: dans le XVII ſiécle, le onziéme du mois d'avril de l'an 1677, Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louis XIV, y défit Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, qui commandoit les armées d'Eſpagne & de Hollande. Le Duc d'Orléans aſſiégeoit Saint-Omer, dans le tems que le Roi étoit occupé au ſiége de Cambrai, & le Prince d'Orange voulant jetter du ſecours dans la premiére de ces places, s'avança à la tête d'une armée nombreuſe. Le Duc ſortit de ſes lignes, & vint à la rencontre de l'armée ennemie, qu'il défit, & renoutra enſuite au ſiége de Saint-Omer, qu'il emporta peu de jours après. * Mézeray. *Mémoires du tems.*

CASSELLIUS. *Voyez* CASELLIUS.

CASSELLO, anciennement *Proravus*, montagne d'Italie, dans l'Etat & près de la ville de Gênes. Elle avance dans la mer un cap qu'on appelle le Cap de la lanterne, où il y avoit autrefois un château qui a donné le nom à la montagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASSEM, frére d'*Ali Ben-Hamin*, troiſiéme Calife des Arabes Muſulmans en Eſpagne, fut élevé ſur le thrône après la mort de ſon frére. Hairam un des principaux Seigneurs d'entre les Arabes, ſe ſouleva contre lui, & fit proclamer un autre Calife nommé *Mortadha*, qui étoit du ſang royal: mais la ville de Grenade ne voulant point le reconnoître, il ſe vit obligé de l'aſſiéger, & fut tué ſous ſes murailles. Caſſem ne laiſſoit pas cependant d'être reconnu dans Seville, lorſque la ville de Cordoue prêta hommage à *Iahia* fils d'Ali Ben Hamid ſon neveu: mais le regne d'Iahia ne fut pas long: car les Cordouans, qui changeoient fort légérement d'inclination, s'étant dégoûtez de lui, rappellérent Caſſem, qu'ils avoient chaſſé. Ce Prince ne fut pas plutôt rétabli ſur le thrône, qu'il fit venir des troupes d'Afrique, pour s'y affermir; mais cette entrepriſe fit ſoulever de nouveau cette ville contre lui, de ſorte qu'il ſe vit encore une fois chaſſé, ſans eſpérance de retour: car Iahia ſon neveu ayant repris ſa place, ſe fait de ſa perſonne, & lui fit finir ſes jours en priſon. * Ben Schonab. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CASSEMIRE, province de l'Empire du Grand Mogol. *Cherchez* KACHEMIRE.

CASSÉNA, ville de la Nigritie en Afrique, eſt capitale du Royaume de Caſſéna, borné au nord par le Déſert de Lempta, au midi par le Niger ou Nil des Négres, qui le ſépare du Royaume de Zegzeg, par celui de Cano au couchant, & par celui de Gangara au levant. Outre Caſſéna ſa capitale, on y met encore Tirta & Nébrina. * Maty, *Dict. Géogr.*

NB. M. Delille donne à ce Royaume des bornes fort différentes de celles que lui a données Sanſon.

CASSENEUIL, petite ville de Guienne dans l'Agénois, à cinq lieues d'Agen, ſur la riviére de Lot. Il y avoit autrefois une maiſon royale, ou l'Empereur Charlemagne ſe plaiſoit fort, & où naquit Louis *le Débonnaire*, fils de lui, en 778. Quelques uns qui placent cette maiſon royale ſur la Garonne, dans le diocéſe de Bazas, auprés du village appellé *le Condrot*, ou *Quadret*, croyent & diſent qu'elle étoit au lieu où eſt maintenant Caſſeuil. Il y en a d'autres qui ont cru que ce château royal étoit dans le Poitou, parce qu'il y a encore un village qui ſe nomme Cazeneuil; mais cette derniére opinion eſt contraire à tous les titres anciens. A l'égard de ceux qui croyent que cette maiſon royale étoit ſur la Garonne, on peut leur accorder qu'il y en a eu une à Caſſeuil; mais celle qui eſt nommée Caſſeneuil, & où naquit Louis *le Débonnaire*, n'étoit pas en ce lieu, parce que tous les titres le mettent dans le diocéſe d'Agen; & Caſſeuil ſur la Garonne eſt conſtamment du diocéſe de Bazas. * Aimoin, *De Mirac. S. Bened.* Beſli, *Hiſt. Com. Pictav.* Du Chêne, *tome* 2. Mabillon, *De Re Diplomatica.*

CASSERIUS (Julius) Médecin, a vécu au commencement du XVII ſiécle, en 1608. Il étoit de Plaiſance en Italie, né de pauvres parens, & fut d'abord Domeſtique, puis Diſciple d'Aquapendente, à Padoue. Il avança tellement dans la connoiſſance des ſecrets de la Médecine & de la Chirurgie, qu'après la mort d'Aquapendente il obtint ſa Chaire de Profeſſeur dans l'Univerſité de Padoue, où il mourut âgé de 60 ans. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *De vocis auditúſque organis*; *Hiſtoria anatomica*; *Pentaſtoiſion*, *hoc eſt de quinque ſenſibus Liber*, *&c.* * Thomaſini, *Elog. Doct. Vir. partie* 1. Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

CASSETA, (Salvus ou Gaivus) Religieux Dominicain, né à Palerme en Sicile, fut fait Bachelier en 1445, Cenſeur Général de la Foi en Sicile l'an 1468, Maître du Sacré Palais l'an 1474, & enfin Général de ſon Ordre en 1481. L'année ſuivante le Pape Sixte IV, qui l'eſtimoit beaucoup, l'envoya en Allemagne pour des affaires importantes; & ce fut en ce tems qu'il fit ouvrir le tombeau d'Albert *le Grand*. Il écrivit la Vie de ſaint Vincent Ferrier, qui n'a pas été publiée, & mourut peu après ſon retour d'Allemagne à Rome le 15 ſeptembre 1483. * Léandre Alberti, *de Vir. Illuſtr. Ord. Prad. l.* 1. Antoine de Sienne. Echard, *Script. Ord. Prad.*

* CASSIA ou KETSIHA, nom de la ſeconde des filles que Job eut après la diſgrace. * *Job*, *ch.* 42. *v.* 14.

CASSIA ou CIVITA DI CASSIA, ville d'Italie. *Voyez* CASCIA.

CASSIA, ou DE CASSIA, (Siméon) *Cherchez* FIDATI.

CASSIAN, ville. *Voyez* CACHAN.

CASSIDAIRE, *Caſſidarius*, celui qui avoit le ſoin & l'intendance des caſques & des armures de tête dans les arſenaux à Rome. * *Antiquitez Grecques & Romaines.*

CASSIEN Auteur d'une Chronographie, ainſi que l'aſſure ſaint Jérôme au Traité des Hiſtoriens Eccléſiaſtiques, *ch.* 38, ſur le témoignage de ſaint Clément d'Alexandrie: cet Auteur étoit Chrétien.

CASSIEN, (S.) Martyr, fut le premier Evêque de Siben, dont le ſiége eſt maintenant à Brixen ou Brixenon dans le Comté de Tirol en Allemagne. Après y avoir fait bâtir une égliſe en l'honneur de la ſainte Vierge, il en fut ſacré Evêque par Fortunat, Patriarche d'Aquilée en 350. Les Infidéles le chaſſerent depuis, & il ſe retira à Rome, puis à Cornelium, aujourd'hui Imola dans la Romagne, où il tint une Ecole publique; mais il fut pris en 365, par ordre de Julien *l'Apoſtat*, & il *lui* expoſa à ſes Ecoliers qui le virent mourir à coups de ſtilet. Prudence a fait une deſcription élegante de ſon martyre. * Wiguleus ou Wigelis Hund à Sultzenmos, *Metropolis Salisburgenſis.* Petr. de Natal, *l.* 7. Prudentius, περὶ στεφάνων, *Hymn* 14.

CASSIEN (Jean) Scythe de naiſſance & célébre, Solitaire, floriſſoit dans le cinquiéme ſiécle. Il paſſa les premiéres années de ſa jeuneſſe dans le monaſtére de Bethléem, où il s'unit très-particuliérement avec le Moine Germain. De là ils allérent enſemble en Egypte & dans la Paleſtine; & après y avoir demeuré ſept ans, ils retournérent à leur premier monaſtére, d'où ils revinrent dans les déſerts de Scété en Egypte. Pendant qu'ils étoient dans cette ſolitude, ſurvint la querelle de Théophile Patriarche d'Alexandrie avec les Moines, touchant les livres d'Origéne. Caſſien & Germain furent obligez comme les autres de ſe retirer, & après avoir demeuré quelque tems à Bethléem, ils vinrent trouver ſaint Chryſoſtome à Conſtantinople. Ce Saint les reçut, & ordonna Caſſien Diacre. Lorſque ſaint Chryſoſtome fut chaſſé de ſon égliſe par la faction de Ira ennemis, l'égliſe de Conſtantinople qui a étoit déja adreſſée au Pape Innocent I, députa encore en 403, Caſſien avec Germain, pour repréſenter l'injuſtice & la violence qu'on faiſoit à ſon Paſteur. Caſſien & Germain ne crurent pas devoir retourner à Conſtantinople, & demeurérent en Europe. Caſſien fut ordonné Prêtre par le Pape Innocent, & fit ſéminé avec ſaint Léon qui fut depuis Pape. Rome ayant été priſe par Alaric, Roi des Goths, Caſſien alla en Provence en 410, & s'établit à Marſeille. Il y fut mis au nombre des Prêtres, par l'Evêque Véorius, y fonda deux monaſteres, l'un d'hommes, & l'autre de vierges, & y parut comme un grand Maître de la vie religieuſe. Ce fut là qu'il écrivit ſes Conférences, ou *Collations* des Péres du déſert, en vint-quatre livres dont il dédia les dix premiers à S. Léonce Evêque de Fréjus, & à Helladé, Supérieur du monaſtére établi par Caſtor, Evêque d'Apt en Provence; les ſept ſuivans à Honorat & à Eucher; & les derniers à Jovinien, Minerve, Léonce & Théodore. Il avoit déja compoſé *les Inſtitutions & la maniere de vie des Cenobites*, & *les remédes contre les huit vices capitaux*, en douze livres, qu'il adreſſa à l'Evêque Caſtor. Il fit encore en 430, à la priére de ſaint Léon Pape, alors Archidiacre de Ro-

Rome, un Ouvrage en ſept livres de l'Incarnation du Verbe, contre les erreurs de Neſtorius, & peu après l'avoir fini, il mourut, ainſi que l'obſerve Gennade : au moins a-t'on lieu de juger qu'il étoit mort en 433, lorſque Saint Proſper écrivit contre lui les livres qui portent pour titre, *contre le Collateur*, ou l'Auteur des Conférences. Soit que les ſentimens de Caſſien ſoient les mêmes que ceux des Sémi-pélagiens, comme quelques uns le prétendent, ſoit qu'il n'y ait rien à rédire au fond, ſa mémoire a toujours été en vénération dans l'Egliſe. Le Pape Urbain V avoit fait enchâſſer richement ſa tête : d'autres Papes comme Saint Grégoire le Grand, Benoît IX, Paſcal II, Innocent II, & Honorius III, l'ont traité de Saint. Saint Benoît avoit fort recommandé la lecture de ſes Conférences à ſes Religieux ; & ce n'eſt que depuis que les diſputes ſur la Grace le ſont élevées, qu'il s'eſt trouvé des Théologiens, qui ont mal parlé de Caſſien, qu'on honore comme ſaint, non ſeulement dans le diocèſe de Marſeille, mais dans toute la Provence, où l'on célèbre en pluſieurs lieux ſa fête le 23 juillet. Le ſtile des livres de Caſſien répond aux choſes qu'il traite, ſi nous nous en rapportons à Photius, car outre la netteté, il eſt fort propre à animer dans l'eſprit les ſentimens qu'il avance, & même à perſuader aux hommes de les ſuivre. Il dépoſe tout avec une adreſſe & de prudence, que le ſecond livre, c'eſt à dire, les huit derniers livres des inſtructions, contient non ſeulement des inſtructions morales, mais encore des mouvemens propres pour animer à la vertu, & pour donner de la terreur & de l'effroi, afin d'exciter à la pénitence. Tous ceux qui ont parlé de Caſſien, ſont convenus qu'il avoit une grande facilité à s'énoncer ; mais il n'y a rien d'élevé ni de grand dans ſon ſtyle. Il a écrit en Latin comme il paroît, & par le ſtyle, & par les préfaces. Il y a quelque apparence que l'on avoit traduit en Grec ſes Ouvrages, puiſque Photius les avoit lus, & qu'il ne dit point qu'ils fuſſent écrits en Latin. Saint Euſebe en fit un abrégé ; comme il eſt remarqué dans le livre des Auteurs Eccléſiaſtiques de Gennade, *c.* 63. Après lui, un Africain appellé Victor, entreprit de retrancher ce qui s'y trouvoit de contraire aux ſentimens de ſaint Auguſtin, & d'y ajoûter ce qu'il crut y manquer. Caſſiodore eſt témoin de ce fait, & dit qu'il attendoit ce livre. C'eſt peut être à cauſe de cela qu'Adon lui attribue cette correction de Caſſien. On trouve des extraits de Caſſien dans le quatrième livre des Vies des Pères données par Roiweide, mais on ne ſait pas qui les a recueillis.

Les douze livres des Inſtitutions ont été imprimez à Lyon en 1516, & avec les Paraphraſes de Denys le Chartreux à Bâle en 1539, & à Cologne en 1540. Les Conférences ont été auſſi publiées à Bâle en 1559, & ſes ſept livres de l'Incarnation réimprimez en 1577. Jacques Cuchonius a fait imprimer enſemble toutes les Oeuvres de Caſſien ; la première édition eſt de Rome en 1590, la ſeconde de Lyon en 1606. Henri Cuckius Théologien de Louvain, depuis Evêque de Ruremonde, le fit imprimer à Anvers en 1578, avec des Notes de la façon, & Dom Allard Gazée ou Gazei, Religieux Bénédictin de l'Abbaie de Saint-Vaaſt d'Arras, en procura encore deux éditions, avec de longs Commentaires en deux volumes *in folio*, 1617 & 1628, à Douay & à Arras. Dom Allard a ajoûté dans la dernière une Apologie de Caſſien, ſous le titre de *Vindicæ titulares pro ſanctitate Joannis Caſſiani*. Il y en a eu une troiſième édition à Paris l'an 1640. * Conſultez ces éditions avec Gennade, *c.* 62. Photius, *Cod.* 197. Baronius. Bellarmin. Poſſevin. Le Mire. Voſſius & Cueſnay, *in Caſſiano illuſtr. t.* 1. *Prof. t.* 2. M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquième ſiécle*. Baillet, *Vies des Saints*.

* CASSIEN de Tingis en Afrique, ſouffrit le martyre ſur la fin du troiſième ſiécle. *Voyez* ſa Paſſion, parmi la Recueil des *Acta ſincera* du P. Ruinart. Il y eut encore un autre CASSIEN, qui ſouffrit le martyre en Afrique, au commencement du quatrième ſiecle, avec Saturnin, Danvin, &c. *Voyez* le même Recueil qu'on vient de citer.

CASSIÈRE (Jean l'Evêque, de la) cinquantième Grand-Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, établi pour lors à Malte, ſuccéda en 1572, à Pierre du Mont, après avoir été auparavant Grand-Maréchal, & Chef de la Langue d'Auvergne. Quelques années après il fut interdit par le Conſeil de l'Ordre, qui élut Lieutenant Général Maurice de l'Eſco, ſurnommé *Romegas* ; mais celui ci étant mort à Rome, au mois de décembre 1581, la Pape Grégoire XIII rétablit la Caſſière dans la dignité de Grand-Maître, dont il jouit fort peu de tems. L'Evêque de Mayole qui étoit à Rome pendant la conteſtation émue entre le Caſſière & Romégas, marque l'événement de cette affaire comme une choſe admirable, l'accuſateur, l'accuſé, les Juges & les témoins étant morts avant le jugement, ſans qu'il reſtât aucuns Actes du procès : ce qui arriva ainſi. Le Grand-Maître de la Caſſière ayant été cité à Rome, pour répondre devant le Pape Grégoire XIII, ſur une accuſation intentée contre lui touchant la Foi, la Sainteté députa des Juges, qui ouïrent les témoins en l'iſle de Malte. Cependant le Grand-Maître, & le Chevalier Romégas ſon accuſateur arrivérent à Rome, où Romegas mourut au mois de décembre, & le Grand-Maître peu de jours après. Les Juges députez, les Notaires avec leurs Actes, & les témoins qui venoient à Rome finant naufrage, & périrent tous avec les pièces du procès commencé, comme ſi Dieu s'en étoit réſervé le jugement. On ne douta pas de l'innocence du Grand-Maître, & de la fauſſeté des accuſations de Romégas, qui étoient ſuffiſamment détruites par les marques de la piété de ce Grand-Maître, & que l'on voit encore à Malte dans la Cité-Valette, où il fit bâtir de ſes deniers l'égliſe de ſaint Jean-Baptiſte, qu'il dota en ce tems-là de mille écus de rente. Il fit auſſi bâtir le Palais des Grands-Maîtres, la Chancellerie, qui eſt le Palais de la Juſtice ſéculière, l'Infirmerie, l'ancienne ſalle des armes, & pluſieurs autres édifices qui éternîſeront ſa mémoire. Il eut pour ſucceſſeur, Hugues de Loubens Verdale. * Naberat, *Privilèges de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem*.

CASSIGNAT, Chef des Gaulois Aſiatiques qui ſervirent dans l'armée d'Eumènès Roi d'Aſie, contre Perſée Roi de Macédoine, ſoutint avec honneur les attaques des ennemis & fut du nombre des trente qui moururent en cette rencontre. * Tite-Live, l. 42. *anno* 57.

* CASSILIFAT, nom que les Turcs donnent à chacun des douze Gouvernemens en quoi ils ont partagé l'Egypte. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASSIMÈRE & CASSIMIRE, Royaume & ville. *Cherchez* KACHEMIRE.

CASSIN ou MONT-CASSIN, célèbre Abbaie d'Italie dans le Royaume de Naples, bâtie & habitée par ſaint Benôît, Patriarche des Moines dans l'Occident. La ville de CASSIN ou MONT-CASSIN, *Caſſinum & Mons Caſſinus*, étoit dans la Terre de Labour au pié de la montagne où eſt le monaſtère. C'étoit un Evêché de la Province Romaine. La ville de Saint-Germain s'eſt accrue des ruines de Caſſin, dont le nom s'eſt conſervé dans le monaſtère. Le Pape Jean XXII rétablit en 1333, cet Evêché ſuffragant de Capoue, & uni avec celui de Saint Germain. La Congrégation des Moines du Mont-Caſſin de l'Ordre de ſaint Benôît, eſt incorporée avec celle de ſainte Juſtine de Padoue depuis l'an 1504. On y célébra en 1626, un Synode, dont nous avons les Ordonnances dans la dernière édition des Conciles. La Chronique du Mont-Caſſin publiée en 1603, comprend ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable dans cet Ordre, & même dans l'Egliſe, depuis l'an 542, juſqu'en 1138. Elle contient quatre livres, dont les trois premiers ont été compoſez par Léon d'Oſtie ; & Pierre *le Diacre* y ajoûta le quatrième livre qui commence en 1086.

CASSINEL, (Ferry) Evêque d'Auxerre. *Voyez* l'article de CONCEPTION IMMACULÉE.

CASSINI (Jean-Dominique) naquit à *Perinaldo*, dans le Comté de Nice, de *Jacques* Caſſini Gentilhomme, & de *Julie* Croveſi, le huitième juin 1625. On lui donna, dès ſon enfance, un Précepteur fort habile ſous lequel il commença ſes études. Il les continua à Gênes chez les Jéſuites ; & quelques-unes de ſes Poéſies Latines y furent imprimées avec celles de ſes Maîtres, dans un Recueil *in folio*, en 1646. Il contracta en ce lieu une étroite liaiſon avec *M. Lercaro*, qui fut depuis Doge de cette République. Un Eccléſiaſtique lui ayant fourni quelques Ouvrages d'Aſtrologie Judiciaire, il y prit goût & il en fit quelques extraits. Mais ayant dans la ſuite lu le bel Ouvrage de *Pic de la Mirande* contre les Aſtrologues, il jetta au feu les extraits qu'il avoit faits, ne conſervant de cette étude qu'une inclination très forte pour l'Aſtronomie. Il n'avoit encore que 25 ans, lorſque le Marquis *Cornélio Malvaſia*, Sénateur de Bologne, très habile dans les Mathématiques, & particuliérement dans l'Aſtronomie, voulut l'avoir auprès de lui, & l'invita à venir s'établir à Bologne, lui promettant de lui procurer la Chaire d'Aſtronomie vacante par le mort du *P. Bonaventure Cavalliéri*, de l'Ordre des Jéſuites, Auteur de la Géométrie des indivisibles, & Précurſeur de l'analyſe des infiniment petits. *Caſſini* elle donc en 1650 à Bologne, où le Sénat convaincu de ſon habileté lui conféra la Chaire, qui lui a été conſervée juſques à ſa mort. Le 19 décembre 1652, il parut une Comète qu'il obſerva avec M. Malvaſia, & il fit imprimer les obſervations, où il avance que les Comètes étoient auſſi anciennes & d'un mouvement auſſi régulier que les Planètes. Après avoir avancé ce ſentiment nouveau, il entreprit de réſoudre ce Problème d'Aſtronomie, tenté ſans ſuccès par les plus habiles Mathématiciens, & que le fameux *Képler* & *M. Bouilland* avoient même jugé impoſſible, ſavoir, *deux intervalles entre le lieu vrai, & le lieu moyen d'une Planète étant donnez, il faloit déterminer géométriquement ſon apogée, & ſon excentricité*. M. Caſſini en vint à bout & ſurprit tous les Savans. En 1653, il fit tirer une ligne méridienne plus longue & plus utile dans l'égliſe de ſaint Pétrone à Bologne que celle qu'*Ignace Danti* y avoit fait faire en 1575, lorſqu'il étoit queſtion de la réformation du Calendrier. Il fit imprimer cette même année un Ecrit ſur les uſages de ce *Gnomon* qu'il dedia à Chriſtine, Reine de Suède, à l'occaſion de ſon arrivée en Italie. Les débordemens du *Pô* ayant cauſé pluſieurs différents entre les Républiques de Bologne & de Ferrare, ſur tout ſur le Pontificat d'Alexandre VII, la première envoya à Rome en 1657, le Marquis *Tanara*, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, & voulut qu'il fût accompagné de M. Caſſini. Cela lui donna occaſion d'écrire ſur le cours actuel du *Pô* & des rivières qui s'y jettent. En 1663, *D. Mario Chigi* frére du Pape Alexandre VII, Général de la ſainte Egliſe, donna à M. Caſſini la Surintendance des fortifications du Fort-Urbain, ce qui le tranſporta dans un monde nouveau. Un différent entre le Pape Alexandre VII, & le Grand Duc au ſujet des eaux de la *Chiana*, engagea le Pontife à nommer le Cardinal *Carpégna* & *M. Caſſini* pour terminer ces difficultés. Durant ſon ſéjour à Rome, le Pape lui offrit de très grands avantages, s'il vouloit embraſſer l'Etat Eccléſiaſtique, ce qu'il refuſa. Sur la fin de l'année 1664, il parut à Rome une nouvelle Comète, que M. Caſſini obſerva dans le Palais Chigi, en préſence de la Reine de Suède, qui ſacrifioit quelquefois les nuits aux obſervations Aſtronomiques. Après l'avoir examinée les deux premières nuits, il oſa en tracer la route, par avance, ſur le globe, & il réuſſit. La Planète de Mars ſe trouvant au commencement de 1666, proche de la terre, M. Caſſini découvrit qu'elle tourne ſur ſon axe en 24 heures, 40 minutes. L'année ſuivante il découvrit des taches ſur le corps de Vénus & crut que ſa révolution pourroit être à peu près égale à celle de Mars. M. Colbert travailla à attirer M. Caſſini à Paris pour être Membre de l'Académie Royale des Sciences, que ce Miniſtre avoit fondée en 1666. M. Caſſini ayant eu l'agrément du Pape & du Sénat de Bologne partit, & arriva à Paris au commencement de l'année 1669. Il n'avoit pas deſſein de ſe fixer en France, mais il s'y trouva ſi bien qu'il ne ſongea plus à retourner en Italie. M. Colbert lui fit eſpérer, en 1673, des lettres de naturaliſation. La même année il épouſa *Geneviève Delaître*, fille du Lieutenant Général de Clermont en Beauvaiſis. Au mois de décembre 1680, il parut une Comète, qui a été fameuſe, M. Caſſini ne l'ayant encore obſervée

vée qu'une fois, prédit au Roi qu'elle suivroit la même route qu'une autre Comète observée par *Tyche-Brahé* en 1577, & il rencontra juste. En 1684, il mit la dernière main au Monde de Saturne, ayant découvert qu'il avoit cinq Satellites, au lieu que M. Huygens n'en avoit apperçu qu'un en 1655. En 1695, il fit un voyage en Italie où il contribua à rétablir la ligne de saint Petrone ; & en 1700, il acheva celle de l'Observatoire de Paris commencée par Picard en 1669, & continuée par M. de la Hire en 1683. Il perdit la vue dans les dernières années de sa vie, & il mourut le 14 septembre 1712, âgé de 87 ans & demi, sans maladie, sans douleur, & par une pure défaillance de la nature. Il avoit un grand fonds de Religion, sa modestie, sa candeur, & sa simplicité le rendoient aimable à tout le monde. Il communiquoit sans peine ses découvertes & ses vues, au hazard de se les voir enlever, plus attentif au progrès des Sciences qu'à sa propre gloire. Après sa mort on donna sa place d'Académicien à son fils unique. Il a laissé les livres suivans, *De Cometa anni 1652, & 1653, Mutinæ in folio ; Specimen Observationum Bononiensium, quæ nouissime in D. Petronii tempio ad Astronomia usum transferuntur habiti coram, videlicet observatio equinoctii verni anno 1656, conferuntur cum aliis, cum propriis, tum aliorum observationibus, & cum novis tabulis Bononiensibus comparatio*, Bononiæ, 1656, *in folio ; Nouissima motuum solis Ephemerides ex recentioribus tabulis V. Cl. Joannis Dominici Cassini à Marchionæ Malvasia supputata, cum Epistolis Auctoris ad Cassinum ejusque responsis*, Mutinæ 1662, *in folio ; Alla santità di N. S. Papa Alexandro VII, per la sacra Congregatione dell' acque il Reggimento di Bologna*, in Roma, 1657, *folio ; Theoria motus Cometæ anni 1664, pars prima ex proferens, qua ex primis observationibus ad futurorum motuum præcessum deduci potuere, cum nova investigationis Methodo, tum ea eodem, cum eo Cometa nouissimo anni 1665, ad proxima revocata*, Romæ 1665, *in folio, Lettere Astronomiche al Sign. Abbate Ottavio Falconieri sopra li confronti d'alcune osservationi della Cometa di quest' anno 1665*, in Roma, 1665, *in folio ; Lettera Astronomicha al Sige. Abbate Ottavio Falconieri sopra le ombre de Pianeti Medicei in Giove*, in Roma, 1665 ; *Astronomica Epistola duæ, altera R. P. Ægidii Francisci Gottignez, Soc. Jesu, ad D. Cassinum ; altera ejusdem D. Cassini responsiva ad P. Gottignez, in quibus continentur nonnulla difficultates circa Eclipses in Jove a Medicæis Planetis effectas cum earum solutionibus*, Bononiæ, 1665 ; *Lettere Astronomiche al Sign. Abbate Ottavio Falconieri sopra la varietà delle macchie osservate in Giove e loro diurne revolutioni*, 1665 ; *Tabula quotidianæ revolutionis maculorum Jovis nuperrime adinventæ a J. D. Cassino*, Romæ, 1665 ; *De feneribus Hypocrepiis & de refractionibus fluvium ad dnum R. P. Jean B. Riccioli, Soc. Jes.* Bononiæ, 1666 ; *Disceptatio apologetica de Maculis Jovis & Martis*, Bononiæ, 1666 ; *Martis circa proprium Axem revolubilis Observationes Bononiæ habitæ*, Romæ, 1666 ; *Lettre à Mr. Petit Intendant des fortifications, touchant la découverte du mouvement de la Planete de Venus autour de son Axe* ; *Ephemerides Bononienses Mediceorum siderum ex Hypothesibus & tabulis J. D. Cassini ad Observationum opportunitatem præmonstratæ deductæ*, Bononiæ, 1668, *in folio ; Apparitioni Celesti dell' anno 1668, osservate in Bologna*, Bologne, 1668, *in quarto ; Spina Celeste, Meteore osservate in Bologna, l'anno 1668*, Bologne, 1668, *folio ; Nova ratio inveniendi Geometrice & directe Apogea, Excentricitates, & Anomalias motus Planetarum*, Bononiæ, 1669 ; *Decouverte de deux nouvelles Planètes autour de Saturne*, Paris, 1673, *folio, Reglemens des tems par une Méthode facile & nouvelle, proposée par M. Cassini, par laquelle il fixe pour toujours les Equinoxes au même jour de l'année, & retablit l'usage du Nombre d'Or pour regler toujours les Epactes d'une même façon*, Paris, 1679 ; *Observations & Reflexions sur la Comete de 1680*, Paris, 1681, *in quarto ; Plusieurs faits & préfaits au Roi par M. Cassini, sa description & son usage*, Paris, 1681 ; *La Meridiana del Tempio di S. Petronio, tirata, e preparata per le Osservazioni Astronomiche l'anno 1655, rivista e rettificata l'anno 1695, in Bologna, 1695, in folio.* ° *Journal de Venise, tome 27 & 28. Hist. de l'Académie des Sciences*, de l'an 1712. Le Père Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 7. p. 287, & suiv.*

CASSINO, (Antoine) Cardinal dans le XV siecle, natif de Sienne, après avoir étudié le Droit à Florence, vint à Rome, où il fut Clerc de la Chambre Apostolique, puis Thréforier du Pape, Vicelégat de Bologne, & Gouverneur de la Romagne. Il se trouva au Concile de Constance, où le Pape Martin V le fit Cardinal le 24 mai de l'an 1426. Il assista aux premières sessions du Concile de Bâle, & mourut à Rome le quatrième février de l'an 1439. * Onuphre. Ciaconius. Victorel. Ughel. Aubery, &c.

° CASSINOPF, ville de Moscovie dans le Duché de Wolodimer, sur la rive gauche de l'Occa. Elle est à l'est de la ville de Moscou, tirant vers le nord, & en est éloignée de près de 60 lieues.

CASSIO, isle de l'Archipel. *Cherchez* CASSO.

CASSIODORE, (Magnus Aurélius Sénator) issu d'une famille illustre, né à Squillace, ville de la Calabre. Vers l'an 470, fut élevé aux premières charges par Odoacre Roi des Hérules, & par Théodoric Roi des Goths, dont il fut Sécretaire d'Etat, & dans lequel il remplit successivement toutes les dignitez de la République, jusqu'à exercer seul le consulat en l'année 514. Son crédit ne fut pas moindre sous Athalaric & sous Vitigès ; mais voyant les affaires des Goths en désordre sous ce dernier Roi, & ne voulant plus s'occuper que de son salut, il quitta le monde à l'âge de 70 ans, & se retira dans le monastère de Viviers, qu'il avoit fait bâtir à l'extrémité de la Calabre, & qu'il gouverna plus de 20 années. Il y avoit fabriqué plusieurs horloges au foleil & à l'eau, des lampes qui ne s'éteignoient point, & s'étoit fait une bibliothéque choisie. Il composa un Commentaire sur les Pseaumes ; deux livres des Institutions aux Lettres divines, qui contiennent des instructions très-utiles pour l'étude de la Théologie ; douze livres de Lettres & d'Actes publics qu'il avoit dictez, étant dans le ministère sous le Roi Théodoric & ses successeurs. Il avoit composé douze livres de l'Histoire des Goths, dont on n'a plus que l'abbrégé fait par Jornandès. Cassiodore ayant engagé son ami Epiphane *le Scholastique* à traduire de Grec en Latin les Histoires de Socrate, de Sozomene & de Théodoret, il rangea les tems rapportez par ces trois Historiens selon l'ordre des tems, & donna à cette collection le nom d'*Histoire Tripartite*, parce qu'elle étoit composée des Histoires de ces trois Auteurs. Outre ces Ouvrages, il a encore composé une Chronique, & divers Traitez de Grammaire, de Rhétorique, de Dialectique, d'Arithmétique, de Musique, de Geométrie, d'Astronomie, d'Orthographe & des Figures. Entre ses Traitez de Philosophie, celui de l'Ame est un des meilleurs. Le style de Cassiodore est du genre médiocre : il a écrit assez purement pour son tems, il est plein de sentences & de pensées morales très-unies. On a perdu ses Commentaires sur les Epitres de saint Paul, sur les Actes des Apôtres, & sur l'Apocalypse. Le Commentaire qu'on lui attribue sur le Cantique des Cantiques n'est point de lui. Il mourut âgé de plus de 90 ans, environ l'an 562. Nous avons diverses éditions de Cassiodore, en 1491, en 1588, &c. Mais la plus exacte est celle du Père Garet, Religieux Benedictin de la Congrégation de Saint-Maur, à Rouen en 1679. Le Pere de Sainte-Marthe, Religieux Benedictin de la Congregation de Saint-Maur, a fait imprimer la Vie de cet Auteur avec de savantes Notes. ° Saint Grégoire, *l. 7. Epist. 31. & 33.* Paul Diacre, *l. 1. c. 25. Hist. Lomb.* Aimoin, *l. 2. Hist. Franc. ch. 9.* Trithéme & Bellarmin, *des Scrivv. Eccl.* Baronius, *A. C. 562. n. 8. 17. & suiv.* Voſſius, *de Hist. Lat. l. 2. c. 19. de Marbem. c. 16. S. 2. n. 22. S. 6. &c. 34. S. 11. &c.* M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du VI siecle.*

CASSIOPE, petite ville de l'Epire, vers les frontières de la Macédoine dans la contrée que les Anciens ont nommée *Cassiopée*, a été autrefois le siége d'un Evêché, & elle est différente de la *Cassiope* de Pline & de Ptolomée, qui est à la vérité dans l'Epire, mais sur le rivage de la mer, & qui porte aujourd'hui le nom de *Jamina*. La ville de Cassiope est célébre dans les Ecrits des Anciens. Properce en fait mention, *l. 2. Elegia 17. v. 3.* ° Ptolomée. Phoe. Strabon.

CASSIOPE, ou CASSIOPE'E, femme de *Céphée* Roi d'Ethiopie, & mére d'*Andromède*, fut assez vaine, à ce que disent les Poëtes, pour préférer la beauté à celle des Néreides, lesquelles irritées de son mépris, prièrent Neptune de les venger. Ce Dieu envoya un monstre, qui y fit des dégâts horribles. L'Oracle ayant été consulté, pour savoir comment on appaiseroit ce Dieux, répondit qu'il falloit exposer Andromède, fille unique du Roi, pour être dévorée par un monstre marin. Andromede fut délivrée par Persée, lequel obtint de Jupiter, que Cassiope fut mise après la mort au nombre des astres : c'est une constellation septentrionale, composée de treize étoiles. ° Hygmus, *in Fast. Astronom. l. 2. c. 10.* *Voyez* les Interpretes.

Sous le régne de Charles IX, Roi de France, le huitiéme novembre 1572, on commença à observer dans le ciel un nouveau Phénoméne, qui sembloit être un astre, parce qu'il étoit fort clair, qu'il avoit un lieu fixe comme les etoiles, qu'il paroissoit en même élevation, & qu'il avoit le même mouvement. Il formoit une espéce de losange avec les étoiles de la cuisse & de la poitrine de la constellation nommée *Cassiope*. Au commencement il égaloit en grandeur la planéte de Jupiter ; mais il diminua peu à peu, & disparut tout à fait au bout de 18 mois. Tous les Astronomes de ce tems-là firent là-dessus plusieurs Dissertations, entre autres Tycho-Brahé & Képler, l'Abbé Maurolycus, Fortunius Licetus, Théodorus Graminaur, &c. Theodore de Béze crut qu'elle étoit du genre des cométes ; que c'étoit la même étoile qui apparut aux Mages pour les conduire en Bethléem ; & qu'elle venoit annoncer le second avenement de J. C. Le Landgrave de Hesse & André Rote, ont été de même avis. Ce sentiment a été refuté par Tycho Brahe, & plus fortement par l'expérience du tems écoulé depuis, qui a fait voir combien cette prédiction étoit vaine. ° *Abbregé Chronologique, au régne de Charles IX.*

CASSIPA, grand Lac de la Terre-Ferme, dans l'Amérique Meridionale, & dans la Guiane. On ne marque pas sur les cartes, qu'il y ait aucune riviére ; cependant il en sort quarre, qui vont le rendre dans la riviére d'Orénoque. ° Maty, *Dictionn. Geogr.*

° CASSIPAGOTES, nom d'un peuple de l'Amérique méridionale à l'est du Lac de Cassipa dans cette partie de la Terre-Ferme qui porte le nom de Guiane. ° M. Delisle, *Carte de la Terre Ferme, du Pérou, du Brésil & du pays des Amazones.*

° CASSIPOURI ou CASIPOURI, riviére de l'Amérique méridionale dans la Terre-Ferme, prend sa source dans la partie orientale de Guiane, coule à peu près du sud au nord, & se jette dans la mer à l'est du Cap d'Orange. ° Le même.

CASSIS, village de France sur la côte de Provence, entre Marseille & la Ciotat, a un petit port, qu'on croit être celui que les Anciens nommoient *Æmines*. ° Maty, *Dict. Géogr.*

CASSITERIDES, nom de dix isles de l'océan occidental, sur la côte de l'Espagne Tarraconoise, qui furent ainsi appellées par les Grecs, parce qu'il en arrivoit quantité d'étain ou de plomb blanc, qu'ils appelloient *cassiteros*. Il n'y avoit anciennement que les seuls Phéniciens, qui les fréquentassent, selon Strabon, *l. 3.* & le premier plomb qui en sortit, fut porté en Gréce par Midacrite. Ces isles n'ont jamais existé, & tous les Anciens s'y sont trompez. Selon Cluvier & d'autres Géographes, ce sont deux isles proche de la côte septentrionale de Galice, vis à vis du Cap d'Ortegal ; dont l'une, qui est au couchant, s'appelle à present *Zargara*, & l'autre qui est au levant, se nomme *Isle de Saint Cyprien*. D'autres croyent que ce sont les isles Britanniques, abondantes en plomb & en étain. ° Pline, *Hist. l. 4.* Strabon, *l. 2.* Ptolomée.

CASSIVELAN, *frére de Lud* Roi d'Angleterre, vivoit environ 30 ans avant l'Ere Chrétienne. On dit qu'après la mort de ce Prince il fut Administrateur de ce Royaume. Il le gouverna avec beaucoup de prudence, & ne voulant pas que l'on dit un jour qu'il

qu'il cherchoit à dépouiller les deux fils de Roi mort, il donna la Cornouaille à Thomaridus, qui étoit l'aîné; & fit Prince de Kent le second, que l'on nommoit Androgeus. Tout cela paroît extrêmement fabuleux. Ce fut de son tems, dit-on, que Jules-César rendit la Grande-Bretagne tributaire. * Bede & Polydore Virgile, *Hiſtoire d'Angleterre.*

CASSIUS, eſt le nom d'une famille illuſtre de l'ancienne Rome, *Gens Caſſia*, qui a donné pluſieurs Conſuls, Cenſeurs, Tribuns, & autres grands hommes à la République. Il eſt bon de remarquer avec M. Bayle, que cette famille dut peut-être le diviſer en deux différentes, dont l'une des *Viſcellini* aura été patricienne, & l'autre des *Longini* aura été plébeienne: car les plébeiens ne parvinrent au Conſulat qu'en l'année 390 de Rome, & 364 avant J. C. & cependant dès l'année 253 de Rome, & 501 avant J. C. on voit un Sp. Caſſius Viſcellinus Conſul. D'ailleurs, le Tribunat du peuple ne ſe conféroit point aux Patriciens; & néanmoins il y a eu un Caſſius Tribun du peuple au commencement du ſeptième ſiècle de la République; outre qu'il eſt conſtant que les Longins étoient plébeiens. On doit donc diſtinguer cette famille de celle des Viſcellins, à moins qu'on ne veuille dire que c'eſt la même famille, qui de patricienne devint plébeienne; changement dont on trouvera ailleurs quelques exemples. Quoiqu'il en ſoit, voici les Conſuls de ce nom, avant que de paſſer aux Caſſius, qui ſe ſont diſtinguez par d'autres endroits.

L'an 253, 262, & 269 de la fondation de Rome, & 501, 492, & 485 avant J. C. SPURIUS CASSIUS VISCELLINUS, dont nous parlerons plus bas.

L'an 583 de Rome, & 171 avant J. C. CAIUS CASSIUS LONGINUS, dont le Collégue Publius Licinius Craſſus fut vaincu par Perſée Roi de Macédoine.

L'an 590 de Rome, & 164 avant J. C. QUINTUS CASSIUS LONGINUS, ſous le Conſulat duquel les Romains continuérent la guerre en Eſpagne.

L'an 627 de Rome, & 127 avant J. C. LUCIUS CASSIUS LONGINUS, qui avoit été Tribun du peuple, & qui fut depuis Cenſeur, ſous lequel Hyrcan, Grand Pontife, renouvella l'alliance des Juifs avec les Romains. Cicéron fait mention de ce Caſſius dans le Traité des Orateurs illuſtres.

L'an 630 de Rome, & 124 avant J. C. CAIUS CASSIUS LONGINUS, fils de Quintus: ſon Collégue C. Sextius Calvinus battit les Allobroges, & fonda la Colonie d'Aix en Provence.

L'an 647 de Rome, & 107 avant J. C. LUCIUS CASSIUS LONGINUS, fils de Caius, fut défait & tué la même année par les Tigurins, ou Suiſſes du Canton de Zurich.

L'an 658 de Rome, & 96 avant J. C. CAIUS CASSIUS LONGINUS, étoit le Conſul ſous lequel Ptolomée, Roi de Cyrene, inſtitua le peuple Romain ſon héritier.

L'an 681 de Rome, & 73 avant J. C. CAIUS CASSIUS LONGINUS, ſous lequel la guerre des Eſclaves d'Italie fut excitée par le Gladiateur Spartacus; Mithridate fut défait en Orient par Lucullus; & Pompée ſecourut l'Eſpagne après la mort de Sertorius.

L'an de J. C. 30 & de Rome 783. LUCIUS CASSIUS LONGINUS: on croit que c'eſt lui qui épouſa Druſille, fille de Germanicus, & qui fut mis depuis par les ordres de Caligula frère de la femme, que ce Prince lui avoit enlevée.

L'an de J. C. 191, & de Rome 994. CAIUS AVRONIANUS, ſous l'Empereur Commode, l'année qu'une partie de la ville de Rome fut conſumée par un embraſement qui commença la nuit dans le temple de la Paix. * Cicéron, *Philipp.* 2. Tacite, *Annal.* l. 6. *ch.* 15. Antoine Auguſtin, *in Famil. Rom.* Bayle, *Dictionn. Critiq.*

CASSIUS VISCELLINUS (Spurius) fut Conſul pour la première fois l'an 253 de Rome, & 501 avant J. C. avec Opites Virginius Tricoſtus; & après avoir dompté les Sabins, il punit rigoureuſement ceux de Camerin qui s'étoient retirez de l'alliance des Romains durant cette guerre. En l'an 262 de Rome il fut Conſul avec Poſthumius Cominius Auruncus; & l'étant encore en 269, avec Proculus Virginius Tricoſtus Rutilus, il pilla le pais des Hermiques, & les contraignit de demander la paix. Le Senat fit l'honneur à Caſſius de lui renvoyer l'ambaſſade de ce peuple qu'il connoiſſoit mieux que perſonne. On dit que ſon humeur remuante lui fit propoſer pour la première fois la *Loi Agraire*, qui ordonnoit qu'on diviſât entre le peuple les terres conquiſes ſur les ennemis; mais l'année ſuivante, les Queſteurs Fabius Caſo & L. Valerius, ſe portérent parties contre Caſſius, qu'ils accuſérent d'avoir ſpiré à la Royauté, & il en fut puni. Quelques-uns aſſurent que ſon propre pére fut le plus ſévére de ſes Juges: ce qui fait croire que le Caſſius dont il s'agit ici, eſt le même que celui dont parle Valére Maxime, *l. 5. ch. 8. Exemple* 2, qui peut-être les a diſtinguez ſans connoiſſance de cauſe. Quoiqu'il en ſoit, ce Sp. Caſſius Viſcellinus, qui avoit été trois fois Conſul, une fois Général de la cavalerie, & qui avoit obtenu deux fois l'honneur du triomphe, fut précipité du Mont Tarpeien l'an 270 de Rome, & 485 avant J. C. * Tite-Live, *l.* 2. Florus, *l.* 1. *ch.* 26. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 8.

CASSIUS BRUTUS forma le deſſein de trahir ſa patrie, dans la guerre que les Romains eurent contre les Latins l'an 414 de la fondation de Rome, & 340 avant J. C. Il fut ſurpris comme il étoit ſur le point d'ouvrir les portes à l'ennemi, & ſe ſauva dans le temple de Veiiis, croyant y trouver un aſyle sûr contre ſa perfidie; mais ſon pére Caſſius voulant lui-même punir ſon fils de ſa trahiſon, ferma ſur lui la porte du temple; & après l'y avoir laiſſé mourir de faim, en tira ſon corps qu'il priva de l'honneur de la ſépulture. Ce Caſſius Brutus pourroit bien être le même que le précédent. * Plutarque, *aux Paralléles.*

CASSIUS HEMINA, Hiſtorien Latin, qui vivoit ſous le Conſulat de Cn. Corcélius Lentulus, & de Mummius Achaicus, la 608 année de Rome, 146 avant l'Ere Chrétienne, compoſa des Annales Romaines en quatre livres. Aulu-Gelle en fait mention, auſſi-bien que Cenſorin & Pline qui le citent aſſez ſouvent. Quelques Auteurs l'ont confondu avec Caſſius Sévérus. * Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 21. Cenſorin, *c.* 17. Voſſius, *l.* 1. *de Hiſt. Lat. c.* 7. &c.

CASSIUS, (Lucius Caſſius Longinus) Préteur & Juge redoutable par ſa ſeverité extraordinaire, fut commis par le peuple vers l'an 641 de Rome, & 113 avant J. C. pour faire le procès à quelques Veſtales, accuſées d'inceſte, qu'il condamna à mort; & fut auſſi Juge de Marc-Antoine l'Orateur qu'il renvoya abſous. Ce terrible Magiſtrat, dont le tribunal étoit appellé *l'écueil des accuſez*, eſt ſans doute l'auteur de la fameuſe maxime *cui bono*, dont le ſens eſt, *qu'on ne fait jamais de crime ſans avoir quelque profit en vue.* Salluſte parle d'un L. Caſſius Préteur, d'une probité reconnue, qui fut envoyé vers Jugurtha: peut-être eſt-ce le même que celui qui le rendit ſi célebre par ſa ſeverité. * Valére Maxime, *l.* 3. *c.* 7. *Exemple* 9. Ciceron, *pro Roſcio Amerino.* Salluſte, *Bell. Jugurth.* Bayle, *Dict. Critiq.*

CASSIUS SCÆVA, que Valére Maxime appelle *M. Caſſius Scæva*, Soldat de Jules-Céſar, ſe ſignala d'une maniere extraordinaire en pluſieurs occaſions ſur terre & ſur mer. Etant aſſiégé par un Lieutenant de Pompée dans un château près de Dyrrachium, ville de Macédoine, où il commandoit, il ſoutint avec une opiniâtreté ſans exemple, ſoutint tous les efforts des ennemis avec un courage invincible, & fut récompenſé par Céſar d'un préſent de deux mille écus. Il ne ſe montra pas moins vaillant ſur mer, ſervant dans l'entrepriſe de Céſar contre les Anglois, lorſqu'il rendit leur iſle tributaire aux Romains. Caſſius Scæva s'étant embarqué avec quatre de ſes compagnons dans une chaloupe, & l'ayant attachée à un rocher proche de l'iſle, qui étoit bordée d'un grand nombre d'ennemis, ceux-ci vinrent fondre ſur lui, perce que l'endroit qui ſéparoit le rocher de la terre, étoit alors guéable, à cauſe de la maree qui remontoit. Caſſius ne perdit point courage, quoique ſes compagnons l'euſſent lâchement abandonné, & ſe défendit ſeul contre tous, juſqu'à ce qu'étant bleſſé de pluſieurs coups, il ſe jetta dans la mer, & ſe ſauva à la nage. Céſar vint le recevoir au bord, & louant ſa valeur en préſence de l'armée, le fit Centurion. * Céſar, *de la Guerre Civile*, *l.* 3. *ch.* 2. *ex.* 23. Appien, *l.* 2. Florus, *l.* 4. *ch.* 2. Suétone, *in Cæſare*, *co.* 68. Lucain, *l.* 6. *v.* 141.

C. CASSIUS, dit *Longinus*, fut Queſteur de Craſſus en Syrie l'an 702 de Rome, & 52 avant J. C. Après la mort de ce Général, ayant recueilli les débris de l'armée Romaine, il vint à Oſrhoés Lieutenant du Roi des Parthes, & chaſſa ces Barbares de la Syrie, où ils s'étoient avancez juſqu'à Antioche. De là il vint à Tyr, & après avoir mis ordre aux affaires de la Syrie de ce côté là, il marcha vers la Judée, & aſſiégea Taricheé, ſur le Lac de Génézareth, où étoit enfermé Philotaus, avec le reſte de la faction d'Ariſtobule, dont il avoit depuis peu embraſſé le parti. Caſſius emporta la place, réduiſit en eſclavage toutes les perſonnes qu'il y trouva, excepté Philotaus qu'il fit exécuter de l'avis d'Antipater, comme le plus sûr moyen d'abattre la faction d'Ariſtobule. Il obligea enſuite Alexandre fils de ce dernier à demander le paix qu'il lui accorda, & marcha vers les bords de l'Euphrate, contre les Parthes qui menaçoient d'une invaſion. Depuis il entra dans le parti de Pompée, après la mort duquel il ſe raccommoda avec Céſar. Il fut pourtant un des trois chefs de la conſpiration formée contre lui, & l'on dit même qu'un des Conjurez ne ſachant comment frapper Céſar, Caſſius lui dit, *frappe-la, duſſes-tu trouver ma propre tête.* Ainſi Céſar fut maſſacré l'an 710 de Rome, & 44 avant Jeſus-Chriſt. Après la mort de Jules Céſar, Brutus & Caſſius les deux Chefs des Conjurez réſolurent de rétablir la liberté de la République. Caſſius ſe rendit en Syrie, où il étoit fort conſideré, & il ſe mit dans peu à la tête de huit Légions. Il paſſa enſuite dans la Phénicie & dans la Judée, & n'eut pas de peine de s'aſſurer de l'une & de l'autre. Pendant qu'il y étoit, il paſſa par la Paleſtine quatre Légions, que Cléopatre Reine d'Egypte envoyoit au ſecours de Dolabella, qui tenoit le parti oppoſé à Caſſius. Celui-ci les enveloppa avec les troupes, les engagea à prendre ſon parti, & eut par ce moyen une armée de douze Légions. Pour entretenir toutes ces troupes, il fut obligé de lever de groſſes ſommes ſur la Province par voye de contribution. La Judée fut taxée à ſept cens talens. Antipater, par le moyen de ſes fils & de Malichus, fit lever cette ſomme. Les villes de Gophna, d'Emmaüs, de Lydde, de Thamna, n'ayant pas pu payer à tems, il en fit vendre les Habitans à l'encan; & Malichus, pour n'avoir pas été aſſez diligent, courut riſque de payer de ſa tête, ſi Hyrcan n'eût envoyé cent talens de ſa bourſe pour le racheter. Enſuite Caſſius alla aſſiéger Dolabella dans Laodicée, & força ce Général déſeſpéré à ſe donner la mort & ſes troupes à ſuivre ſon parti. Alors tous les Princes & les Grands Seigneurs de la Syrie & de la Paleſtine vinrent complimenter Caſſius, & lui apporter des préſens. Hyrcan, Malichus & Herode s'y rendirent inceſſamment. Caſſius ayant fait demander pluſieurs fois, mais vainement, du ſecours à Cléopatre Reine d'Egypte, & voyant qu'elle envoyoit une flote aux Triumvirs, il réſolut de lui faire la guerre. Caſſius étoit déja en marche lorſqu'il fut rebuté pour aller au ſecours de Brutus. Ils ſe rencontrerent près de Smyrne dans l'Aſie propre, où ils réſolurent, avant que de paſſer dans l'occident, de s'aſſurer de la *Lycie* & de l'iſle de *Rhodes*. Cela fait ils firent paſſer l'Helleſpont à leur armée qui étoit de près de cent mille hommes. Octavien & Antoine en avoient davantage. Les deux armées ennemies le rencontrérent à Philippes en Macédoine. Caſſius & Brutus furent vaincus, & forcez à ſe tuer. Caſſius en donna l'exemple à Brutus, qui le ſuivit: ils ſe ſervirent de l'épée dont ils avoient aſſaſſiné Céſar. Cela arriva l'an 712 de Rome & 42 avant J. C. On a remarqué que l'aîle que commandoit Brutus fut victorieuſe & que celle où commandoit Caſſius fut vaincue. On ajoûte que Caſſius croyant que tout étoit déſeſpéré, ſe fit donner le mort par un de ſes Affranchis nommé Pindare, l'an 712 de Rome & avant Jeſus-Chriſt 42. Velleius Paterculus a pris plaiſir de faire le parallèle de Brutus & de Caſſius. *On peut dire de Brutus & de Caſſius, dit-il, que celui-ci étoit meilleur Capitaine, & que le premier étoit plus homme de bien; en ſorte qu'on eût mieux aimé avoir Brutus pour ami, & qu'il y avoit lieu de craindre davantage Caſſius comme ennemi.*

Il y avoit plus de vigueur en l'un & plus de vertu en l'autre, & ſi la victoire leur fût demeurée, autant qu'il a été avantageux à l'état d'avoir Céſar pour Prince plutôt qu'Antoine, autant eût-il été expédient d'avoir pour maître plutôt Brutus que Caſſius. Voila le ſentiment de Velleius Paterculus. Caſſius étoit ſavant, il aimoit les Lettres, cherchoit ocue qui en faiſoient profeſſion, & étoit attaché à la doctrine d'Epicure. Nous avons de ſes lettres parmi celles de Ciceron, qui lui en adreſſe auſſi pluſieurs des ſiennes : le même Orateur parle de lui dans la ſeconde Philippique, où il fait ſon éloge, & dans divers autres endroits de ſes Ouvrages. * Suétone, *in Cæſ. Auguſto.* Plutarque, *in Bruto.* Tite Live, *l.* 116. *& ſuiv.* Florus, *l.* 4. *ch.* 7. Velleius Paterculus, *l.* 2. Gaſſendi, *in Vita Epicuri. l.* 2 *ch.* 6. Voſſius, *de Sect. Philoſoph. ch.* 8. *S.* 25.

CASSIUS SEVERUS DE PARME, Poëte, l'un des Conjurez qui maſſacrerent Céſar, s'attacha au fils de Pompée, & puis à Marc-Antoine. Il eut des emplois ſous ces deux Chefs; & après la bataille d'Actium, il ſe retira à Athenes vers l'an 727 de Rome, & 27 avant Jeſus-Chriſt. Auguſte envoya contre lui Quinctius Varus pour le tuer. Il le trouva appliqué à l'étude, & après l'avoir fait mourir, il prit tous ſes papiers. C'eſt ce qui a donné lieu de croire à quelques-uns que le Thyeſte étoit de la compoſition de Caſſius; car il avoit compoſé pluſieurs Tragédies; ainſi qu'Acron le remarque ſur ce vers d'Horace, *l.* 1. *Epiſt.* 4. *v.* 3.

Scribere quod Caſſi Parmenſis opuſcula vincat.

Ce fut celui des Meurtriers de Céſar qui lui ſurvécut le plus longtems. Sa veine étoit des plus fécondes, de la maniere qu'en parle Horace, *Sat. l.* 1. *Sat.* 10. *v.* 60. *& ſuiv.*

Amet ſcripſiſſe ducentos
Ante cibum verſus, totidem cenatus; Etruſci
Quale fuit Caſſi, rapido ſerventius amni
Ingenium, capiti quam ſanæ eſſe libriſque
Ambuſtum propriis.

Horace appelle Caſſius *Toſcan, Etruſcum*, quoiqu'il fût de Parme, parce que comme M. Maſſon l'a fort bien remarqué, la Toſcane avoit alors des bornes plus étendues, & qu'elle renfermoit Parme, Bologne, & d'autres villes qui n'en ſont plus aujourd'hui. M. Dacier dit que Varus qui tua Caſſius, le fit brûler enſuite avec ſes livres. C'eſt ce qu'Horace avance en y ajoutant ce trait de Satyre, contre la trop grande facilité que Caſſius avoit à compoſer, qu'il n'avoit fallu que le feu de ſes livres pour le brûler. * Ovide, *l.* 4. *de Ponto, Eleg.* 16. *v.* 9. Voſſius, *ch.* 2. *des Poet. Lat. & l.* 2. *ch.* 21. *des Hiſt. Lat.* M Byle, *Diction. Critiq.*

CASSIUS SEVERUS (Titus) Orateur célébre, mais de baſſe naiſſance, ſe fit univerſellement haïr pour l'infâme métier d'Accuſateur qu'il exerçoit, & pour le penchant furieux qu'il avoit à la médiſance. Ses Ecrits empoiſonnez, dans leſquels il dechiroit la reputation de pluſieurs perſonnes de qualité, furent cauſe qu'Auguſte, par la loi *de Majeſtate*, fit informer contre les Faiſeurs de libelles diffamatoires. Caſſius, comme un des plus coupables, fut relégué dans l'iſle de Créte, où continuant à médire de tout le genre humain, il réveilla les anciennes inimitiez, & s'en fit de nouvelles : de ſorte qu'il fut enfin privé de ſes biens, & confiné dans la petite iſle de Seriphe, l'an 63 de Jeſus-Chriſt. Saint Jérôme aſſûre qu'il y mourut ſi pauvre, après un exil de vint-cinq ans, qu'il n'avoit pas même un morceau de drap pour ſe couvrir, *vix panno verenda contectus*: ce fut l'an 33 de l'Ere Chrétienne. * Saint-Jérôme, *en* la *Chron. d'Euſebe.* Pline, *l.* 7. *ch.* 12. *l.* 35. *ch.* 12. *&c.* Macrobe, *l.* 2. *Saturn. ch.* 4. Oroſe, *l.* 6. *ch.* 12. Appien, *l.* 5. *Bell. Civ.* Plutarque. Velleius, *l.* 2. *ch.* 27. Bayle, *Dictionnaire Critique.*

CASSIUS CHÆREAS, Capitaine des Gardes de l'Empereur Caius Caligula, outré des affronts continuels que lui faiſoit ce Prince, & touché de compaſſion pour le peuple opprimé, forma une conſpiration où ce Tyran périt par la main de Chæréas, qui s'étoit reſervé l'honneur de lui donner le premier coup. Il n'en demeura pas là, & il envoya enſuite meurtrir l'Impératrice Céſonie, & ſa fille, qui étoit couchée auprès d'elle. Bien que par ſon attentat il eût délivré Rome d'un Prince cruel & hai de tous, & qu'il eût fait à Claude, oncle du défunt, un chemin pour parvenir à l'Empire, néanmoins Claude le condamna à perdre la vie, croyant qu'on devoit pourvoir par ſa mort à la ſureté des Empereurs. On le mena au ſupplice avec pluſieurs autres Conjurez, & l'on dit qu'il témoigna une merveilleuſe conſtance. Au milieu d'une grande foule dont il étoit environné, il demanda à un ſoldat ſi ſon épée étoit bien tranchante, & pria qu'on lui apportât celle avec laquelle il avoit tué Caligula. Elle lui fut apportée, & il en perdit la vie d'un ſeul coup, l'an 41 de l'Ere Chrétienne. * Joſéphe, *l.* 19. *des Antiq. Judaïq. &c.* Philon, *Ambaſſade des Juifs.*

CASSIUS LONGINUS (Caius) célébre Juriſconſulte Romain, floriſſoit ſous le régne de Neron, & fut exilé ſelon quelques Auteurs, ou tué, ſelon d'autres, par ordre de ce Prince. Tacite dit qu'il fut confiné dans l'iſle de Sardaigne, & qu'il fut rappellé ſous l'empire de Veſpaſien. Ses Sectateurs furent appellez *Caſſiens*, & ceux qui ſuivoient la doctrine de Proculus, furent nommez *Proculiens*; ce qui fit naître deux Ecoles de Juriſprudence à Rome. * J. Bertrand, *de Juriſperitis.* Juvénal. Suétone. Tacite & Pomponius.

CASSIUS (Avidius) Capitaine Romain, étoit fils d'Héliodore, Syrien, Gouverneur d'Egypte. Il fut élevé dans les armées, & aquit beaucoup de réputation par ſa conduite, par ſon courage, & par l'exactitude avec laquelle il laiſoit obſerver la Diſcipline militaire. Ces qualitez le rendirent cher aux Empereurs Marc-Auréle & Lucius Verus; mais ſa bravoure étoit accompagnée d'une ſévérité qui paſſoit quelquefois juſqu'à la cruauté. D'ailleurs, c'étoit un eſprit ambitieux, & toûjours mécontent du gouvernement. On aſſure même que dès ſa jeuneſſe il avoit voulu s'élever contre Antonin *le Débonnaire*; mais que ſon pére Héliodore, qui étoit un homme prudent, s'y étoit oppoſé. Il y a même apparence qu'Avidius Caſſius avoit fait connoître ſes deſſeins ambitieux à L. Vérus, lequel en écrivit à Marc-Auréle pour lui marquer la défiance & ſes ſoupçons. Vulcanius Gallicanus rapporte cette lettre & le reſponſe de Marc-Auréle. Depuis il remporta de grands avantages ſur les Parthes & ſur les autres ennemis de l'Empire, & après la mort de Lucius Vérus arrivée vers le fin de l'an 169, il conduiſit ſi bien ſes intrigues, qu'il ſe fit ſaluer Empereur en Syrie : mais trois mois après il fut aſſaſſiné par un Centenier, qui envoya ſa tête à Marc-Auréle. Il faut placer cette mort ſous l'an 175, après la défaite des Quades & des Marcomans, conformément à l'abbregé que Xiphilin a fait de l'Hiſtoire de Dion Caſſius : car quant à l'opinion qui met la mort de Caſſius en 176, elle ne doit point prévaloir, puiſqu'elle ne s'appuye que ſur des lettres de Marc-Auréle viſiblement fauſſes. * Vulcanius Gallicanus, *in Vita Avidii Caſſii.* Dion, *in Antonino.* Jules Capitolin, *in Vita Antonini Philoſ. &c.*

CASSIUS (Dion) Hiſtorien. *Cherchez* DION.

CASSO, CASSIO, iſle de l'Archipel, du nombre de celles qu'on appellon anciennement *Sporades*, eſt entre le Cap de Sidero en Candie & l'iſle de Scarpanto, à cinq lieues de celle-ci, & à ſept de celle-le. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASSOPO, ville de l'iſle de Corfou, au ſeptentrion de cette iſle, qu'on nommoit autrefois *Caſſiope* ou *Caſſiopolis*, étoit fameuſe par ſon temple dédié à Jupiter *Caſſien*. Ce n'eſt maintenant qu'une forteresſe ruinée, avec une égliſe dédiée à la *Panagia*, c'eſt à dire, à la ſainte Vierge, & deſſervie par des Calogyers ou Religieux Grecs. Il y a dans cette égliſe une image de la Vierge, peinte ſur une pierre plate, enchaſſée dans une chapelle, dont on parle comme d'un tableau miraculeux. Les Voyageurs qui ſouhaittent de ſavoir ſi quelqu'un de leurs parens eſt mort, appliquent à cette image un ſol de cuivre de Corfou, ou de Dalmatie; & ſi le ſol s'attache, c'eſt une marque, à ce qu'ils croyent, que celui dont il s'agit eſt vivant; mais s'il tombe, c'eſt ligne de mort. M. Spon dit avoir vu pluſieurs ſols qui y tenoient encore, bien qu'il n'y eût rien de ſenſible qui parût les pouvoir arrêter, & qu'il en mit quelques-uns, dont il y en eut qui tombérent, & d'autres qui s'attachérent: il ajoûte que ceux qui étoient tombez n'étoient peut-être pas bien plats; mais qu'enfin il n'en put connoître la véritable raiſon. * Pline, *l.* 4. *ch.* 12. Ptolomée. Spon, *Voyage d'Italie, partie* 1. *p.* 121. *en* 1675.

CASSOVIE ou CASCHAW, *Caſſovia*, ville de la Haute Hongrie, capitale du Comté d'Abauwvar, eſt très-bien fortifiée, & eſt ſituée au confluent du Hernath & du Torcza, entre Eperies & Boſſanie, au ſud de le premiere & au nord de la ſeconde. Caſchaw reconnoît l'Empereur comme Roi de Hongrie; elle eſt pourtant ville libre, & a des privilèges conſidérables. Elle a beaucoup ſouffert dans les guerres de Hongrie, depuis l'an 1670. *Voyez la Vie du Comte Tekeli.* * Sanſon. Baudrand.

CASSOVOPOLYE, campagne de la Turquie d'Europe, dans le partie méridionale de la Servie vers la Macedoine. Elle eſt fort conſidérable par ſa grandeur, & s'étend l'eſpace de trente milles d'Allemagne, du ſeptentrion au midi. Elle eſt partagée en deux par la riviére de Schutniza qui le traverſe. Ce fut dans cette campagne que fût tué Amurat I, Empereur des Turcs, dans le combat qu'il donna aux Serviens l'an 1390, après une perte conſidérable des deux côtez. * Felix Fétame, *Relation de ce pays.* Leunclavius.

CASSUBI, le Royaume de Caſſubi, païs de l'Inde au delà du Gange, au milieu des terres, ainſi nommé de la ville de Caſſubi ſa capitale, qui eſt à cinquante lieues de Canarane vers le ſeptentrion. Ce Royaume eſt à préſent ſujet à ſon propre Roi, au lieu qu'autrefois il étoit au Roi du Pégu. Il eſt entre le Royaume de Mandranelle au levant, & celui de Tipura au couchant. * *Relation des Indes.* Sanſon. Baudrand.

NB. M. Delille dans ſes Cartes ne fait mention ni du Royaume ni de la ville de Caſſubi, & il met l'un & l'autre au rang des choſes imaginaires.

CASSUBIE ou CASSUBEN, *Caſſubia*, païs d'Allemagne dans le Poméranie, avec titre de Duché, entre la Mer Baltique, la Pruſſe & le Duché de Stetin : ſes villes principales ſont, Colberg, Coſtin, Belgard, Rugenwalde, Stolpe, &c. L'Electeur de Brandebourg eſt maître de ce païs, qui lui fut accordé par le traité de paix de Weſtphalie en 1648. On diviſe ordinairement ce païs en deux, ſavoir le Duché de Caſſubie qui eſt au couchant, & la Seigneurie de Wenden ou la Vandalie qui eſt au levant. * Sanſon. Baudrand.

CASTABALE, ancienne ville de la Baſſe Cilicie, ſur les confins de la Syrie. Ses Habitans, ſelon Pline, menoient à la guerre des troupes de chiens ; ce qui ne doit pas ſembler incroyable, puiſqu'à Saint-Malo en Bretagne, on dit qu'on entrenent des chiens pour le garde de nuit hors des portes. Quelques Auteurs remarquent que les chiens de Syrie & de Phénicie étoient grands & forts, comme peuvent être les dogues d'Angleterre. Il y avoit à Caſtabale un temple de Diane *Pérafienne*, où l'on nourriſſoit les Prêtresa qui y entroient, marchoient les pieds nuds ſur des charbons. Æneas Sylvius, *ch.* 46. *de l'Aſie.* Selon Baudrand, Caſtabale étoit vers la côte du Golfe Iſſique, aujourd'hui *il Golfo de Layazzo*, entre Anazarbe & Adana. * Pline.

* CASTAGNA, montagne de la Turquie en Europe, entre la Romanie & la Macédoine près de la ville de Philippes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTAGNÉDA. *Voyez* CASTANÉDA.

CASTAGNETTES: les Anciens en avoient de diverſes ſortes.

Le CROTALE, en Latin *Crotalum*, étoit une eſpéce de Caſtagnetes faites d'un roſeau coupé en deux par ſa longueur, & approprié de ſorte qu'en frappant ces deux piéces l'une contre l'autre avec diffe-

différens mouvemens de doigts, il en réſultoit un ſon pareil à celui que fait une cicogne avec ſon bec; d'où vient que les Anciens donnoient à cet oiſeau l'épithete de *Crotaliſtria*, comme qui diroit une *Joueuſe de Crotales*. Le Poëte Ariſtophane appelle auſſi un grand parleur un *Crotale*. Pauſanias rapporte que Pilander Camirenſis diſoit qu'Hercule n'avoit pas tué les oiſeaux Symphalides avec ſes fléches; mais qu'il les avoit chaſſez & épouvantez par le bruit des crotales: de ſorte que ſi cet Auteur en eſt cru, les crotales ſont un inſtrument fort ancien, puis qu'il étoit en uſage du tems d'Hercule. On les joint dans les Priapées avec les cymbales, *Priap. Carm.* 26. v. 3.

Cymbala cum crotalis provinciaque arma Priapo
Ponit, & adducit tympana pulſa manu.

On faiſoit différentes poſture en jouant des crotales, de même que dans nos ſarabandes en jouant des caſtagnettes; comme on le voit par le Poëme intitulé *Copa*, qu'on attribue à Virgile. Clément Alexandrin, qui fut les Sicilien inventeurs de cet inſtrument, voulut bannir les crotales des banquets des Chrétiens, à cauſe des poſtures indécentes, qui accompagnoient leur ſon.

CRUMATA, étoit une autre eſpéce de caſtagnettes, qui étoient faites de petits os ou de coquilles, comme Scaliger le remarque ſur le *Copa* de Virgile. Elles étoient fort en uſage chez les Eſpagnols, & principalement chez ceux qui habitoient la province Bétique aux environs de Cadis, à quoi Martial fait alluſion, *l. 5. Epigr.* 79. v. 23, *& ſuiv.*

Nec de Gadibus improbis puella
Vibrabunt ſine fine prurientes
Laſcivos docili tremore lumbos.

Ce Poëte, *l. 6. Epigr.* 71, parle d'une femme habile à jouer de cet inſtrument, & à le donner les mouvemens du corps.

Edere laſcivos ad Bætica crumata geſtus,
Et Gaditanis ludere docta modis.

Auſſi les peuples de ce païs ont-ils conſervé juſqu'à préſent cet inſtrument, & c'eſt d'eux que les François en ont l'uſage. Ces Inſtrumens de caſtagnettes n'étoient pas inconnus aux anciens Grecs. Ariſtophane les appelle *ὀστρακα* comme qui diroit des *coquilles d'huitre*; & Juvénal, *Sat.* 9. v. 169 leur donne le nom de *Teſta*.

Audius ille
Teſtarum crepitus cum verbis

CRUPEZIA, autre ſorte de Caſtagnettes, dont on jouoit avec les piez. On les appelloit *Crapezia* du mot Grec *κρότειν*, qui ſignifie frapper, & *πέζη* qui veut dire la plante du pié, ſuivant l'étymologie qu'en donne le Grammarien Héſychius. Pollux dit que ces *crapezia* ſont des *ſoulliers* dont les Joueurs de flute ſe ſervoient. Arnobe les appelle *Scabilla* dans ſon ſeptiéme livre contre les Gentils, & dit en ſe moquant de leurs ſuperſtitions, *Eh quoi, les Dieux ſont-ils touchez du retentiſſement des cymbales, & du bruit des caſtagnettes, Scabillorum.* Saumaiſe, qui a remarqué dans ſon Commentaire ſur la Vie de Carinus, tout ce qu'on peut repporter de cette eſpéce de caſtagnettes, dit qu'on les appelloit auſſi *Scobella*, *Scamilla* & *Scamella*, parce que c'étoit comme une petite eſcabelle ou un marche-pié, qu'on frappoit diverſement avec un ſoubre de bois ou de fer; mais il y avoit apparemment diverſes ſortes de ces caſtagnettes. On en repréſente comme une ſandale faite de deux ſemelles, entre leſquelles il y a une caſtagnette attachée. Si l'on en veut ſavoir davantage ſur ce ſujet, on peut conſulter Bartolio dans ſon Traité *de Tibiis Veterum.*

* CASTAGNETTO, ville forte du Piémont en Italie, ſur la rive droite du Pô, au nord-nord-eſt de Turin dont elle eſt éloignée de cinq lieues. En 1705 les François y donnérent un aſſaut, mais ils furent repouſſez avec perte de 800 hommes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CASTAGNO (André del) fut le premier des Peintres de Toſcane, qui fut la maniére de peindre en huile; car Dominique Vénitien, qui l'avoit appriſe d'Antonella di Meſſina, étant venu à Florence, André del Caſtagno rechercha ſa connoiſſance, & ors de lui ce beau ſecret; mais il conçut enſuite une ſi cruelle jalouſie contre Dominique ſon ami & ſon bienfaicteur, que, ſans avoir égard aux obligations qu'il lui avoit, il l'aſſaſſina un ſoir: ce qu'il fit ſi ſecrenement, que Dominique n'ayant point reconnu ſon meurtrire, ſe fit porter chez ce cruel emi, dont il ignoroit la perfidie, & mourut entre ſes bras. Caſtagno étant au lit de la mort, déclare cet aſſaſſinat, dont on n'avoit pu découvrir l'auteur. Dès qu'il eut appris le ſecret de Dominique, il fit dans Florence pluſieurs ouvrages, que l'on admira. Ce fut lui qui travailla en 1478, à cette funeſte peinture que la République fit faire contre le Palais du Podeſtat, où étoit repréſentée l'éxécution des Conjurez qui avoient conſpiré contre les Médicis. Quoique ce tableau fût aſſez defigreable, puiſqu'on n'y voyoit qu'une multitude de gens pendus, les Savans néanmoins l'eſtimérent fort. Ce travail lui aqué un nouveau nom; car depuis ce tems-là on ne l'appella plus Andrea del Caſtagno, mais *Andrea de gl'impiccati*, c'eſt à dire, *André des pendus.* * Felibien, II. *Entretien ſur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome 1. p.* 213 *&* 214. de l'édit. de Trevous 1725.

CASTALDE (Jacques) Piémontois, poblia une Carte de tout le monde, & pluſieurs Cartes Géographiques de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique en 1550. * Hotman, *Lexic. Univerſ.*

CASTALDO (Jean-Baptiſte) fameux Général du XVI ſiécle. Il quita encore fort jeune le Royaume de Naples ſa patrie, & ſuivit le Marquis de *Peſcara* dans la Lombardie, où il fit paroitre beaucoup de courage en différentes occaſions; mais en 1525, les François éprouvérent, ſur tout dans la bataille de Pavie, l'intrépidité de Caſtaldo. Il ſuivit enſuite les troupes Impériales que Charle de Bourbon commandoit, & après la mort de ce General il revint ſa patrie contre les François. Il ſuivit depuis Philibert Prince d'Orange & Genérel des troupes Impériales, qui en fit un grand cas. Caſtaldo ſe ſignala ſous lui dans le ſiége de Florence. Il ſe diſtingua auſſi beaucoup dans le ſiége de Vienne que les Turcs avoient entrepris & dans la guerre contre les Alliez de Smalcalde. Enfin ſa réputation s'étoit tellement augmentée, que Ferdinand I, Roi des Romains, ayant pris Charles-*Quint* ſon frére de lui envoyer un bon Officier, Charles-*Quint* choiſit Caſtaldo entre tous les autres. Ferdinand I le nomma donc ſon Général en Tranſſylvanie, & les commencemens de ſes progrès furent tout à fait heureux. Ces la Reine Iſabelle lui avoit remis le Tranſſylvanie & il étoit venu à bout de faire tuer *George Martinuſius*, Moine dangereux qui remuoit toute le Tranſſylvanie & qu'on ſoupçonnoit d'une intelligence ſecrete avec les Turcs, de ſorte que les principales places étoient gardées par les troupes de Caſtaldo. Mais le payement de l'armée commençant à manquer, les Soldats ſe mirent à piller le païs & enfin à déſerter, ce qui donna occaſion aux Tranſſylvains, de faire certaines démarches par leſquelles Caſtaldo ſe vit obligé de quitter la Tranſſylvanie & d'aller à Vienne en 1554, au mois d'avril. Enfuite l'Empereur le rappella auprés de lui, pour s'en ſervir dans le guerre contre Henri II, Roi de France. Sous Philippe II, il ſervit en Piémont contre les François & après que la paix fut faite entre eux & les Eſpagnols en 1559, le Roi d'Eſpagne le nomma Général des troupes auxiliaires qu'il avoit promiſes à Charles IX, contre les Proteſtans de ſon Royaume. Mais avant que Caſtaldo pût ſe mettre à la tête de ces troupes, il mourut à Milan en 1563, d'une fiévre maligne. Charles-*Quint* lui avoit donné en fief le Marquiſat de Caſſano en Lombardie, & quelques autres Terres conſidérables, pour récompenſe des ſervices qu'il en avoit reçus. Caſtaldo étoit auſſi prudent Politique que vaillant Capitaine, ce qu'il fit paroître ſur tout dans le maniement des affaires de Hongrie & de Tranſſylvanie. Ce furent ces grandes qualitez qui lui attirérent le confiance de Charles-*Quint*, qui, après avoir remporté la victoire ſur les Proteſtans, ne conſults que Caſtaldo & le Duc d'Albe pour ſavoir quelle conduite il tiendroit à l'avenir envers les Allemands. Le ſentiment de Caſtaldo fut pour la douceur & la clémence, mais on ne le ſuivit point. Les Hongrois accuſent Caſtaldo d'avarice & de mauvaiſe foi, à l'égard de l'affaire du Cardinal *Martinuſius.* * Oléarius, *in Chronic. Hungar.* De Thou. Sleidan. *in Comm.* M. Beutheri Caprioli, *Rerum à comite Caſtald. Illuſtri, p.* 107.

CASTALDUS (Reſtaurin) Docteur de Pérouſe, compoſa à la priére de l'Empereur Charles-*Quint*, le Traité *de Imperatore*, qui eſt au 16 tome des Traitez du Droit, & a commenté quelques titres des Inſtitutions. Vinnius, *Comm. Opt.* l'appelle Docteur très-illuſtre, & Sforza, ſon très-recellent Docteur. * Sforza Oddus, *Conſil.* 38. *Biblioth. Hiſtor. & Chronol. des principaux Auteurs du Droit, &c. par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze* 1692.

CASTALIE, fontaine de la Phocide, dédiée à Apollon & aux Muſes. On dit qu'Apollon pourſuivant une Nymphe de ce nom, la métamorphoſa en cette ſource, qui avoit la propriété de rendre Poëtes ceux qui buvoient de ſes eaux. * Pauſanias, *in Phocicis.*

CASTALION (Sébaſtien) *Cherchez* CASTILION.

CASTALION (Joſeph) natif d'Ancone en Italie, étoit excellent Orateur & bon Pnete. Il a rétabli ſur la fin du XVI ſiécle la réputation des Italiens, que l'on ne regardoit plus que comme des ignorans dans les Belles Lettres. Entre pluſieurs Ouvrages qui marquent ſon érudition, il a laiſſé un Traité ſur la Colomne Triomphale de l'Empereur Antonin, dédié au Pape Sixte V; *Varia Lectiones de Prænominibus Romanorum*; *de Nomine Virgilii*, &c. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. Viror. Illuſtr.*

CASTAMENA, ville. *Voyez* CASTROMENA.

CASTANE'OA. *Voyez* l'article de Manrique, qui a pour titre *Branche des Marquis d'Aguilar, Comtes de Caſtañeda, & des Seigneurs de Fuentegunaldo*, depuis N. XVI juſqu'à N. XXV incluſivement.

CASTANE'OA (Ferdinand Lopez de) Portugais. *Cherchez* FERDINANO.

CASTANEIRA, bourg de l'Eſtrémadure de Portugal, ſitué ſur le Tage entre Lisbonne & Santarem. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTANET ou GASTENET, bourg de France, dans le Laoguedoc, eſt à peu près au ſud de Toulouſe, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues.

CASTANIZA (Jean de) Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, vivoit dans le XVI ſiecle, & fut appellé par le Roi Philippe II, dans ſon Conſeil de Conſcience. Il écrivit divers Ouvrages en ſa Langue maternelle, comme *les Vies de ſaint Benoît & de ſaint Bruno*; *le Combat ſpirituel*, qu'on a traduit en Latin, en François, en Italien, &c. Jean de Caſtaniza mourut en 1598. * Antonio de Jépez, *Hiſt. Bened.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.*

CASTANOVITZ, forteresſe de la Croatie. Elle appartient aux Turcs, & eſt ſituée ſur la riviére d'Unna, vers ſon embouchure dans la Save, & à ſept lieues de Pétrina, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTEJON DE LAS ARMAS, village d'Eſpagne dans l'Aragon près de la ville de Calataiud. Il y avoit autrefois en ce lieu une ville épiſcopale nommée *Plaſtem.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL (Robert du) Poëte. *Cherchez* CHATEL.

CASTEL, excellent Graveur. *Cherchez* JEAN DE CASTEL BOLOGNE'SE.

CASTEL (Pérard) de Viré en Normandie, Avocat au grand Conſeil, Banquier expéditionnaire en Cour de Rome, avoit

fait de grand progrès en peu de tems dans la Théorie & la pratique des matières bénéficiales, auprès de N. Castel son oncle, qui y avoit acquis une grande expérience; & on croit qu'il auroit été plus loin s'il n'avoit pas fini la carrière en 1687. Il a fait une Paraphrase sur les Commentaires de Du Moulin *ad Regul. Cancellariæ fol.* & des Remarques sur les Dénombrements du Droit Canonique de Desmarins, qui contribuent beaucoup à l'utilité de l'Ouvrage. L'on a encore fait deux autres volumes *in folio* de ses Oeuvres posthumes sur les mêmes matières; mais on voit bien qu'il n'y a pas mis la dernière main. Il a encore paru en 1688, sous son nom, un Traité sommaire de l'usage & de la pratique de la Cour de Rome, pour l'expédition des signatures & provisions des Bénéfices de France, avec des Remarques de Guillaume Noyer; mais on croit que ce dernier Ouvrage est de l'oncle. * *Bibliothèque Historique des Auteurs de Droit, &c. par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze, tome 2.*

CASTEL, (le Comté de) c'est un petit païs du Cercle de Franconie en Allemagne. Il est divisé en deux parties; l'une est entre le Comté de Schwartzenberg & les Evêchez de Wirtzbourg & de Bamberg, & c'est dans celle-ci qu'est le bourg de Castel, qui donne le nom au Comté: l'autre partie de ce Comté est entre celui de Wertheim & l'Evêché de Wirtzbourg. Remlingen en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTEL, autrement HOHENCASTEL, famille distinguée de Comtes dans la Franconie. Elle est fort ancienne; car on prétend avec assez de vraisemblance qu'elle descend des anciens Ducs de Franconie, & particulièrement des Comtes de Rotenbourg. Les Comtes de Castel reconnoissent pour leur souche Kunibert, Comte de Rotenbourg qui mourut en 828, laissant deux fils, Arnoud, Comte de Rotenbourg & Marquard, Comte de Castel, d'où sont issus ceux qui portent ce nom.

CASTEL A MAR ou A MARE DELLA BRUCCA, ville du Royaume de Naples dans la Principauté Citerieure, entre Policastro & le Golfe de Salerne. C'est la *Velia* des Anciens, que Pline nomme *Helia*, & Strabon *Elea* & *Hielia*. Elle a été le siége d'un Evêché. * Sanson. Baudrand.

CASTEL A MAR ou A MARE DI GOLFO, petite ville de Sicile, est près de la côte occidentale de la Vallée de Mazara, sur un Golfe dont elle a pris son nom. On voit à demi-lieue de cette ville le village de *Segestano*, qui lui sert de port, & que l'on croit être la *Segestanorum Emporium* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL A MAR ou A MARE DI STABIA, *Stabia*, ville du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, avec Evêché suffragant de Sorrento. Elle est située sur le Golfe de Naples, avec un ancien château & un bon port sur la côte orientale du Golfe, & au pié d'une montagne. Les François la prirent en 1647, sous le Duc de Guise. Castel à Mar est une ville ancienne, dont Pline & divers Auteurs ont fait mention. Quelques Modernes l'ont prise pour l'ancienne *Pompeii* ou *Pompeium*, ville ruinée, dite aujourd'hui *Terre dell' Annuntiata*. * Cluvier. Baudrand.

* CASTEL A MAR ou MARE DI VOLTURNO, autrefois ville épiscopale, n'est aujourd'hui qu'un petit bourg, situé à l'embouchure du Volturno, à quatre lieues de Capoue, dans la Terre de Labour, province du Royaume de Naples. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-ARAGDNÉSE. *Cherchez* EMPURIAS, &c.

CASTEL-BALDD, bourg de l'Etat de Venise en Italie, dans le Padouan près du Vérounola, & de la rivière d'Adige. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-BARR, bourg de la Connacie en Irlande, dans le Comté de Mayn, entre la ville de Galloway & celle de Killalo, à quinze lieues de la première & à dix de la dernière. Ce bourg est le seul lieu du Comté de Mayn, qui ait séance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-BELVE'DE'RE, petite ville de l'isle de Candie, est élevée sur une montagne, près de la côte méridionale de l'isle, & à douze lieues de la ville de Candie. Quelques uns croyent que c'est le lieu qu'on nommoit anciennement *Cnossus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-BLANCO, Médecin. *Cherchez* AMATUS DE PORTUGAL.

CASTEL-BLANCO, ou CASTEL-BRANCD, bourg ou petite ville de Portugal, dans la province de Beira, aux confins de l'Estrémadure de Portugal, sur la petite rivière de Lire, & à neuf lieues de la ville d'Idanha vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-BOLDGNE'SE, bourg d'Italie dans la Romagne, au saint Siége, entre Imola & Fayence.

CASTEL-BRANCD, bourg. *Voyez* CASTEL-BLANCO.

CASTEL-BRANCO (Martin de) Portugais, Surintendant des Finances, Grand Chambellan de D. Jean III, Roi de Portugal, & premier Comte de Villa-nova de Portima, est connu par quelques Poesies, qui ont été imprimées à Lisbonne en 1516, dans le Recueil intitulé, *le Cancionero de Garcia de Resende.*

CASTEL-BRANCO, (Alphonse de) petit-fils du précédent, fut successivement Archiprêtre de la cathédrale d'Evora, Evêque des Algarves en mil cinq cens quatre vint-trois, & en 1585 Evêque de Coimbre. Il fut aussi nommé à l'Archevêché d'Evora, mais il le refusa, & fut fait Viceroi de Portugal. Il avoit fait bâtir le palais épiscopal des Algarves, & il montra encore plus de zéle à Coimbre, où il fit rebâtir plusieurs maisons religieuses, & fonda le couvent de Celles. Ce fut lui aussi qui fit revêtir d'argent le tombeau de sainte Elisabeth, & qui en mourant laissa une somme considérable pour les frais de la canonisation de cette Sainte. Il fit aussi imprimer à Coimbre les Constitutions de son diocèse. Il mourut le 30 avril 1615. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CASTEL-BRITD, Abbaïe avec un vieux château, qu'on croit être celui de la ville de Binns, qui étoit épiscopale. Ce lieu est dans l'Etat de l'Eglise en Italie, à trois lieues de Bologne, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-CHISAMO, étoit autrefois une ville épiscopale; maintenant ce n'est qu'un petit bourg situé sur la côte septentrionale de l'isle de Candie, à dix lieues de la Canée du côté du couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

*CASTEL-CORNO, château ou forteresse dans l'Evêché de Trente. * *Gr Dict. Univ. Hist.* Brandu Tyrel, *Ehrenk p. 11.*

CASTEL DEL OVO, anciennement *Megaris*, *Megaris*, petite isle de la Mer de Toscane, est dans le Golfe de Naples, & à pies de la ville de ce nom, qu'elle lui est jointe par un pont de pierre. Il y a sur cette isle une bonne forteresse, qu'on nomme le *Castel del Ovo*, de même que l'isle, dont la forme est ovale. Cette forteresse, où les Espagnols tiennent toujours une bonne garnison, est le *Castrum Lucullanum* des Anciens, où Odoacre, Roi des Herules, envoya en exil le jeune Augustule, le dernier Empereur Romain. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASTEL DI BROGLIO, bourg de Sicile sur la côte septentrionale de la vallée de Demona, entre la ville de Patti & le Cap d'Orlando, à trois lieues de la première & à deux du dernier. * Baudrand.

CASTEL-DURANTE ou DURANTI, autrement URBANEA, ville du Duché d'Urbin, dans l'Etat Ecclésiastique, en Italie, étoit célèbre par les ouvrages de terre qui s'y faisoient dans le XVI siècle, tels que ceux de Fayence, ville de la Romagne. Le Peintre Baptista Franco en faisoit les desseins, & les Ouvriers de Castel-Durante les exécutoient avec tant d'adresse, que le Duc d'Urbin en envoya à l'Empereur Charles-Quint, depuis garnir deux grands buffets. Les vases, quant à la qualité de la terre, ressembloient beaucoup à ceux que l'on faisoit anciennement à Arezzo; mais pour ce qui regarde les peintures dont ils étoient ornez, ils les surpassoient de beaucoup, par le vif éclat de leur émail, & par l'agréable diversité de leurs couleurs. C'étoit autrefois un méchant village que le Pape Urbain VIII fit aggrandir, auquel il donna son nom le faisant appeller *Urbania*, & ou il fonda un Evêché suffragant d'Urbin. * Felibien, *IV. Entretien sur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome 2, p. 231. & 232.* de l'édit. de Trévoux, 1725.

CASTEL-FARNE'SE. *Voyez* FARNESE.

* CASTEL-FIORI, autrefois petite ville, & maintenant village des Etats de Savoye. Il est dans le Marquisat de Saluces sur le Pô, à deux lieues de sa source, & autant du bourg de Paësana que quelques uns prennent pour l'ancien *Forum Vibii*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-FOLLIT ou CASTELFEUILLET, bourg ou petite ville d'Espagne, dans la Catalogne près de la rivière de Fulvia, entre les villes de Girone & de Campredon, à six ou sept lieues de l'une & de l'autre. Ce lieu étoit fort par sa situation, sur une hauteur, qui n'est accessible que du côté du couchant, ou l'on avoit fait plusieurs ouvrages, que les François démolirent en 1695, étant obligez d'abandonner la place qu'ils avoient prise l'an 1694. On croit que Castel-Follit est l'ancienne *Egosa*, petite ville des Cathalans. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL FRANCO, petite ville de l'Etat de l'Eglise en Italie, dans le Bolonois, aux confins du Modénois, à quatre lieues de Bologne & à trois de Modene. Elle est défendue par une citadelle appellée *Urbanus*, & bâtie par le Pape Urbain VIII, dont elle porte le nom.

CASTEL-FRANCO, bourg de l'Etat de Venise en Italie. Il est dans la Marche Trevisane, aux confins du Padouan, à quatre lieues de Trevigni, & à cinq de Padoue. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-GANDDLFE, bourg d'Italie, dans la Campagne de Rome, où est une maison de plaisance du Pape, vers Albano & Velétri. Il est très bien bâti sur une colline, ayant d'un côté le bois & le Lac d'Albano, dit *Lago di Castel Gandolfo*, & de l'autre la Campagne de Rome & la ville, dont il n'est qu'à douze milles. Baudrand.

CASTEL-GELOUX, petite ville de France dans la Guienne, avec Bailliage du Duché d'Albret. Elle est sur la petite rivière d'Avance, qui y reçoit trois ruisseaux, & qui se jette dans la Garonne à trois lieues de là, via à vis de Sant Baleille. Castel-Geloux a aussi une église collégiale, où sont les tombeaux des Ducs d'Albret, & une tour dont les Habitans du païs font plusieurs contes au sujet du nom de leur ville. * Sanson. Baudrand.

* CASTEL-GELDUX, bourg de France dont l'Armagnac, est situé sur la rive droite du Giers, au nord-nord-est d'Auch, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

CASTEL-GUELFD, bourg de l'Etat de l'Eglise, dans le Comté de Cita di Castello, sur la frontière du Duché d'Urbin, entre la ville d'Urbin & celle de Cita di Castello. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTELGUELFO, bourg du Duché de Parme en Italie, est sur la rivière de Taro, entre la ville de Parme & celle de Borgo S. Donnino, à deux lieues de la première & à trois de la dernière. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-HOLM, forteresse de Suéde, sur la côte méridionale de l'isle d'Aland, où elle a un port fort grand & fort sûr. * Maty, *Dict Géogr.*

CASTEL-LOMBARDD, anciennement *Jonapa*, petite ville autrefois épiscopale, sur la côte méridionale de Natolie, vis à vis de l'isle de Cypre, & à 40 lieues de la ville de Sanite, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-MELHOR (le Comte de) Favori d'Alphonse VI, Roi de Portugal, étant dans la faveur, & maître absolu de l'esprit de ce jeune Prince, alla se loger dans le Palais du Roi, après la mort du Prince Théodose, frère d'Alphonse, dont il

il prit l'appartement. Il renouvella tous les Officiers de la Couronne, traita avec mépris le Reine mére, à laquelle il fit ôter le gouvernement du Royaume, mit mal l'Infant Dom Pédro avec le Roi ſon frére, & tâcha de perdre ceux qu'il avoit pour ſuſpects; mais la Reine le fit bannir de la Cour en 1668. Il ſe retira en Angleterre, d'où il retourna en Portugal après le mort de le Reine. * *Rélation des troubles arrivez dans la Cour de Portugal l'an* 1667 *&* 1668.

CASTEL-MIRABELLO, anciennement *Heraclea*, *Heracleum*, bourg avec un bon port & un château preſque entierement environné de la mer. Ce lieu eſt ſur la côte ſeptentrionale de Candie, entre le ville da ce nom, & celle de Setia, environ à quinze lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTEL-MORON, petite ville de France, en Guienne, dans le Bazadois, eſt au nord-eſt de Bazas, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

* CASTEL-MORON, bourg de France dans le Languedoc, à peu près au nord-eſt de Toulouſe, dont il eſt éloigné de deux à trois lieues.

* CASTEL-MORON, bourg de Prence, en Guienne, dans l'Agénois. Il eſt au nord d'Agen, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

CASTEL-NEUF-OE-RANOON. *Voyez* CHATEAU-NEUF-OE-RANOON.

CASTEL-NUOVO, ville du Duché de Saint-Saba, ou de la province d'Herzégovine dans la Dalmatie, eſt ſituée ſur le bord du canal de Cattaro, à trois milles de ſon embouchure, & vis à vis de la Mer du levant. Le château de Sulimanéga, qui eſt attaché à la place du côté du nord, eſt élevé ſur un terrein plein de rochers, & commandé par la montagne de Santa Veneranda, d'où l'on peut auſſi battre la tour de Fattagich, qui eſt bâtie en partie ſur la roc vif, & en partie ſur la terre. Les Turcs font de cette tour un magaſin à poudre. La forteresſe haute appellée *Gorigrad*, eſt à ſix cens cinquante pas de la ville de Caſtel-Nuovo, du côté du ſeptentrion, & peut être battue en ruine de deſſus le mont Shtbi qui en eſt proche. En 1538, l'armée du Pape, de l'Empereur & de la République de Veniſe, commandée par les Généraux Grimani, Doria & Capello, attaquérent Caſtel Nuovo, dont ils ſe rendirent maîtres, & enſuite de la forteresſe, où l'on mit garniſon Eſpagnole, avec trois drepeaux, l'un du Pape, l'autre de l'Empereur & le troiſiéme de la République: mais l'année ſuivante, Barberouſſe étant entré dans le canal avec 90 galéres & 30 fuſtes, fit débarquer 80 piéces de canon, avec les troupes augmentées d'un ſecours du Sangiac de la province, & foudroya la place qu'il emporta d'aſſaut. La perte que les Eſpagnols firent, fut très-grande en cette occaſion, où il y en eut 4000 de tuez ou mis aux fers. En 1572, les Vénitiens tentérent encore l'attaque de cette place, mais inutilement. Enfin elle fut priſe ſur les Turcs en 1687, par les Vénitiens, joints aux troupes du Pape & de l'Ordre de Malte. La Comte d'Herbeſtein Grand-Prieur de Hongrie, & Général des galéres de Malte, lequel outre ſon eſcadre de huit galéres, avoit auſſi fous ſon commandement les ſept galéres du Pape, reçut ordre de ſa Sainteté de ſe joindre à l'armée Vénitienne de la Morée, commandée par le Généraliſſime Moroſini, pour faire quelque entrepriſe dans la Dalmatie. Il s'y rendit le ſeptieme août 1687, & réſolut avec le Général Cornaro le ſiége de Caſtel-Nuovo. L'armée Chrétienne compoſée de plus de cent voiles, arriva à la vue de la place le deuxiéme ſeptembre. Les troupes de la République étoient au nombre de ſix à ſept mille hommes; & celles du Pape & de Malte qui ne faiſoient qu'un corps, étoient d'environ mille cinq cens ſoldats & de mille deux cens Chevaliers ſous le commandement du Chevalier de Méchain & du Comte de Montevecchi. La ville fut abandonnée par les Turcs le vint-neuviéme du mois, & le lendemain ceux des châteaux ſe rendirent, à condition qu'ils ſortiroient avec leurs armes, qu'il leur ſeroit permis d'emporter tout ce qu'ils pourroient charger ſur leurs épaules, & qu'on leur donneroit des vaiſſeaux de l'armée pour les mener en Albanie: ce qui fut exécuté le premier octobre. Il ſortit plus de neuf cens hommes bien armez, avec environ mille femmes & enfans. Les Chrétiens firent bénir deux moſquées qui étoient dans le ville, dont l'une fut dédiée à la Vierge, & l'autre à S. Jérôme. * P. Coronelli, *Deſcription de la Morée. Mémoires du tems.*

CASTEL-NUOVO, bourg de l'Etat de l'égliſe en Italie, eſt dans le Ferrarois, à huit lieues de Ferrare, vers le couchant ſeptentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-NUOVO OI CARFAGNANA, petite ville des Etats de Modéne en Italie. Elle eſt capitale de la vallée de Carfagnana, défendue par une bonne citadelle, & ſituée ſur le Serchio, à ſept lieues au deſſus de Lucques. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTEL-NUOVO, ville de Dalmatie ſur le Golfe de Cataro au nord.

CASTEL-NUOVO OI SCRIVIA. *Voyez* CASTEL-NUOVO TORTONESE.

CASTEL-NUOVO TORTONESE ou DI SCRIVIA, petite ville du Ouché de Milan en Italie, eſt dans le Tortonois, près de la ville de Scrivix, à une grande lieue au deſſous de la ville de Tortone. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL PE'OIAOA, bourg ſitué vers le milieu de l'iſle de Candie, à huit lieues de la ville de ce nom, du côté d'orient. On croit que c'eſt l'ancienne *Gnoſſus* ou *Gnoſſos*, capitale de l'iſle de Candie, que quelques uns mettent à Gnoſa village voiſin. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-RAMPANO ou ASOPO, bourg bien fortifié dans la Zaconie en Morée, à cinq lieues de la ville de Malvaſie, ſur le Golfe de Caſtel-Rampano, que l'on nomme plus ordinairement le Golfe de Colochina. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-RAMPO, anciennement *Throne*, ancienne ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans le Macédoine ſur le Golfe d'Ajomama, auquel elle donne quelquefois ſon nom, à huit lieues de le ville d'Ajomama, du côté du levant, & vis à vis du Cap Canaſtro. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTEL-RODRIGO, petite ville de Portugal, dans la province de Tra-los-Montes. Elle eſt au ſud de Braganee, tirant vers l'oueſt, & en eſt éloignée de ſeize à dix-ſept lieues.

CASTEL-ROSSO. *Voyez* CHATEAUROUX.

* CASTEL-SAN-GIOVANNI, petite ville d'Italie en Lombardie dans le Ouché de Plaiſance. Elle eſt à l'oueſt de la ville de Plaiſance, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

CASTEL-SAN-PIETRO, bourg ou petite ville épiſcopale de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Bolonois entre Bologne & Imola, à quatre lieues de la premiére & à trois de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-SANT-ELME, petite ville forte du Rouſſillon, vers les confins de la Catalogne. Elle eſt au ſud-eſt de Perpignan dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

CASTEL-SARACINO, bourg du Royaume de Naples, dans la Baſilicate, environ à huit lieues de Policaſtro vers le levant. Caſtel Saracino a été preſque ruinée par un tremblement de terre le huitiéme ſeptembre 1694. Il ſe fit alors en ce lieu une grande ouverture, d'où il ſortit quantité de fumée, & même des flammes. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASTEL-SARRASIN, petite ville de France, ſur les frontiéres du Languedoc & du Quercy, vers Montauban & Moiſſac, un peu au deſſus du confluent du Tarn & de la Garonne. Elle eſt ſituée dans un lieu bas; mais elle eſt aſſez forte, & renommée dès le tems de Charles Martel, durant les guerres contre les Sarrazins: c'eſt auſſi de là qu'elle a tiré ſon nom. * Du Chêne, *Recherche des Antiquitez des Villes.* Catel, *Memoires de Languedoc.*

CASTEL-SARRASIN, bourg d'Italie. *Voyez* CASTEL-SARACINO.

* CASTEL-SARRAT, bourg de France en Guienne dans l'Agénois à l'eſt d'Agen dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

CASTEL-SE'LINO, petite ville ou bourg de l'iſle de Candie, ſur la côte méridionale de l'iſle, à trois lieues du Cap Crio, & à treize de la ville de Canée. On croit que c'eſt l'ancienne *Lyſſus* ou *Lyſſum*, que quelques uns mettent à Fogniti, bourg de le même contrée. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASTEL-SE'PRIO, bourg du Milanois en Italie, ſur la petite riviére d'Olona, à une lieue au deſſous de le petite ville de Caſtion. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-SPACCHIA, bourg & château dans l'iſle de Candie, donne le nom aux peuples Stacchiotes. Il a dans le territoire de la Canée un port qui n'eſt pas mauvais. * Boudrand, *Dict. Géogr.*

CASTEL-TORNE'SE, petite ville de la province de Belvédére dans la Morée, proche du Cap Tornéſe, & non loin du Golfe de Chiarenza. Elle eſt bâtie ſur une hauteur, environ à trois mille de la mer dans un païs fort fertile. Après la priſe de Patras & de Lépante en 1687, Moroſini Généraliſſime de l'armée Vénitienne, envoya ſommer Caſtel-Tornéſe. L'Aga qui commandoit dans cette forteresſe ne fit point de réſiſtance, & après le premiére ſommation, il abandonna le place. Elle défendoit deux cens villages ou Forts dans ce païs, le plus fertile de la Morée, qui ſe ſoumirent tous; & on y donna le baptême à cinquante Turcs qui le demandérem, le reſte s'étant retiré vers l'Achaïe. On trouva dans Caſtel-Tornéſe neuf piéces de canon de bronze; & vint de fer. * *Rélation du deuxiéme ſeptembre* 1687.

CASTEL-VE'TERANO ou ENTELLA, bonne petite ville de le Vallée de Mazara en Sicile, ſur un petit Golfe de la côte méridionale, entre le ville de Mazara, & le riviére de Bélice, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-VÉTÉRE, anciennement *Caulon*, *Caulum*, petite ville autrefois épiſcopale & ſuffragante de Rhége. Elle eſt dans le Calabre Ultérieure, vers le Cap de Stilo & la ville de Gracce, ſur une montagne qui porte encore aujourd'hui l'ancien nom de *Caulo*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTELAN (Honoré) premier Médecin du Roi Charles IX, fut en grande réputation ſous le régne de ce Prince. Il avoit compoſé un Diſcours *des Devoirs du Médecin*, & il mourut au ſiége de Saint-Jean-d'Angeli en 1569. * De Thou, *l.* 46. Vander Linden, *de Script. Medic. Voyez* auſſi l'art. de CHAPELAIN, Médecin.

CASTELAUN. *Voyez* CASTELLAUN.

* CASTELET (Jean Baptiſte) de Bruxelles, Licentié en Théologie à Louvain, où il enſeigna les Humanitez, profeſſa enſuite la Philoſophie, & devint enfin Chanoine de le Cathédrale d'Anvers. Il publia en Flamand un livre intitulé *l'Etoile de la Mer pour tous les Chrétiens errans*, ou *Briéve Déclaration des principaux articles de Foi.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 451.

CASTELHUN. *Voyez* CASTELLAUN.

CASTELION. *Cherchez* CASTIGLIONI.

* CASTELIUS (Jean) de Flandre, Curé de Somerghem, fut très habile dans les Langues Gréque & Latine. On a de lui, *Inſtitutiones Artis Grammatica*; *Epiſtolarum Farrago*; *Commentarii & Nota in Anthologiam Græcorum Epigrammatum*; *Epiſtola duæ monitoria ad P. Cornelium Dordracenum.* * Valére André, *Bibliath. Belgica*, *p.* 478.

CASTELLACCIO. *Voyez* CASTELLAZZO.

CASTELLAN, natif de Baſſiano, petit bourg dans le Padouan, a vécu dans le XIV ſiécle. Il compoſa un Poéme de la Paix, qui ſe fit entre le Pape Alexandre III, & l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*, & le dedia l'an 1327, à François Dandolo, Doge de Veniſe. Bernardin Scardéoni, qui a fait l'Hiſtoire de Padoue, dit que Caſtellan doit être plutôt au nombre des Hiſtoriens que des Poetes. Léandre Alberti parle de la famille de cet Auteur, comme de la plus conſidérable de Baſſiano. * Léandre Alber-

berti, *Descript. Ital.* Voſſius, *l. 3. de Hiſt. Lat. &c.*

* CASTELLAN (George) Chevalier, ſurnommé *l'Aventurier*, Poete, Hiſtorien & Orateur des Ducs de Bourgogne, a compoſé l'Hiſtoire de la Vie de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne & de Brabant, le Temple de la ruine de quelques Nobles infortunez; les Epitaphes d'Hector & d'Achille en vers; l'Hiſtoire de Jaques de Lalain, Chevalier de la Toiſon d'Or. Il mourut dans le tems que Charles le Hardi aſſiegeoit Nuys. * Valère Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 262.

CASTELLAN (Jules) de Fayence en Italie, a commenté les livres Académiques de Cicéron, & la doctrine d'Ariſtote de l'Entendement de l'homme. Il enſeigna la Philoſophie à Rome durant quelques années, avec beaucoup de réputation; après quoi, ayant été privé de ſes appointemens, que Sixte V lui avoit ſupprimez par un principe d'épargne, cette injure jointe à la miſere où il ſe trouva réduit, lui cauſa un déplaiſir inconcevable; mais quelque tems après le même Pape changeant de reſolution, lui conferá un Evêché, & ce preſent fit une ſi forte impreſſion dans l'ame de Caſtellan, qu'ayant endure la pauvreté avec beaucoup de conſtance, il ne put pas ſupporter la joye que lui cauſa un bien qu'il n'avoit point eſperé, & il mourut ſubitement avant que d'en pouvoir jouir, à l'âge de cinquante-huit ans. Les Oeuvres imprimées de Jules Caſtellan ſont, *Commentarii in libros Ariſtotelis de humano Intellectu, ex doctrina Philoſophorum Chriſtianorum deſcripti*; *Nota in Cyropedian Xenophontis*; *Adverſus Ciceronis Academicas Quæſtiones Diſputatio.* * De Thou, *Hiſt.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 393 édit. de Hollande 1715.

CASTELLAN (Pierre) Médecin, étoit de Crandmont en Flandre, que ceux du pais nomment *Geertsberg*, où il naquit en 1585. Il étudia à Mons, à Douay, puis à Orleans, & enſuite à Louvain, où il reçut les honneurs du Doctorat en 1618. Il ſavoit les Belles Lettres, & on attendoit de grandes choſes de lui, s'il eût vécu plus long-tems, mais il mourut en 1632. Il a compoſé divers Ouvrages, *De Græcorum Feſtis*, *Vita illuſtrium Medicorum*; *Ludus ſive Convivium Saturnale*; *Laudatio funebris Alberti Pii*; *Καταθανών, ſive de Eſu carnium.* * Valère André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 749.

CASTELLAN (Pierre) Grand Aumonier de France. *Cherchez* CHATEL.

CASTELLANA ou CIVITA CASTELLANA, ville d'Italie dans les Terres du Patrimoine de ſaint Pierre, avec Evêché joint à celui d'Orti, & dépendant immédiatement du ſaint Siege. Bernard Benédictin y tint un Synode en 1596. Il en fut aſſemblé un l'an 1600, & Ange Gozzadini y en célébra un troiſieme l'an 1620. * Sanſon, Baudrand.

CASTELLANE, ſur la riviere de Verdon, ville de France en Provence dans le diocéſe de Senez, avec titre de Baronie, Bailliage, & un ſiege de Senéchal de la province. Elle eſt dans les montagnes, & quelques Auteurs la prennent pour la *Civitas Salomagnum*, dans la Notice de l'Empire. Elle étoit autrefois ſituée ſur un rocher; & depuis 1260, les Habitans bâtirent leur ville pres de la riviere de Verdon, qu'on y paſſe ſur un pont. * Sanſon, Baudrand.

CASTELLANE: la famille de CASTELLANE en Provence, qui eſt encore une des plus nobles & des plus anciennes du pais, a eu autrefois la Souveraineté de cette ville & de la Baronnie qui comprenoit divers villages. Cette Maiſon diſent que leur famille eſt originaire de Caſtille en Eſpagne, d'où un Prince fils d'un Comte de Caſtile, vint s'établir en Provence; mais il eſt bien difficile de prouver tous ces faits. A la vérité il y a en Eſpagne une Maiſon de Caſtellane, ſortie des Rois de Caſtille; mais les plus doctes Genealogiſtes ſoutiennent qu'elle a pour tige JEAN de Caſtille, fils du Roi Dom PÉDRO, *le Cruel*, & de *Jeanne* de Caſtro. Ce Jean vivoit en 1368, & il laiſſa poſtérité de Dona *Elvira* du Eril; mais la famille de Caſtellane en Provence eſt beaucoup plus ancienne; car une chartre de l'an 1089, parle d'un BONIFACE de Caſtellane: elle eſt du monaſtere de Saint-Honoré de Lérins. Il n'y a pas apparence que cette famille ait donné ſon nom à la ville de Caſtellane, puiſque des Actes de l'an 890, le lui donnent. C'eſt une reſtitution qu'Honoré, III. de ce nom, Evêque de Marſeille fit à l'Abbaie de Saint-Victor. Cette villa eſt encore nommée Caſtellane dans la Vie de ſaint Iſarne, Abbé de Saint-Victor, lequel vivoit en 1040. Ainſi c'eſt plutôt cette villa qui a donné ſon nom à cette noble famille. Quoiqu'il en ſoit, il eſt sûr qu'elle a poſſedé la ſouveraineté de la Baronie de Caſtellane durant plus de 200 ans. Les Chefs de cette noble famille portoient le nom de Bonifice, comme il eſt facile de le prouver par le témoignage de divers Actes anciens. BONIFACE de Caſtellane, III. ou IV. de ce nom, ayant été convaincu d'avoir fait revolter la ville de Marſeille contre Charles I, Roi de Naples, Comte de Provence, fut en 1257 la tête coupée, & tous ſes biens furent réunis au domaine de la Province. Depuis, les Habitans de Caſtellane obtinrent qu'ils ſeroient immédiatement Sujets des Comtes de Provence, & que le domaine de leur ville ſeroit inaliénable: ce qui leur fut accordé par la Reine Jeanne I, en 1352; par le Roi Louis II, en 1386; & par d'autres. Dans le XVI ſiécle le Roi Henri III, ayant donné en 1577, la Baronnie de Caſtellane à Renée de Rieux, femme de Philippe Altoviti, qui fut depuis la Grand-Prieur de France en 1586, les Habitans de la ville de Caſtellane s'oppoſérent à cette donation; & l'affaire ayant été portée au Conſeil privé du Roi, ils furent maintenus dans leurs privileges. Dès l'an 1560, cette ville avoit été en trouble pour la Religion, au ſujet d'Antoine & Paul de Richiend & de Mouvans, Huguenots, leſquels avoient fait venir de Genéve un Miniſtre qui leur faiſoit de nuit le prêche dans leur Maiſon, ou grand nombre de peuple le venoit entendre. * Noſtradamus & Bouchet, *Hiſt. de Provence.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſtiana.* De Thou, *Hiſt. l.* 25. *&c.*

CASTELLANÉTA, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, dans la province de la Terre d'Otrante, avec Evêché ſuffragant de Tarente, & avec titre de Principauté. Elle eſt ſur la petite riviere de Talvo, à ſept ou huit milles du Golfe de Tarente, entre Matéra & Monola. * Baudrand.

CASTELLANI & NICOLOTTI, ſont deux partis oppoſez parmi la peuple de Veniſe. Cette ville eſt diviſée en ſix quartiers, dont trois ſont en deça & trois au dela du grand canal. Chacune des deux factions a trois quartiers pour elle. Les *Caſtellani* portent ce nom du quartier qu'on nomme *Caſtello*, ou l'égliſe Patriarchale ſe trouve. Les *Nicolotti* ont tiré leur nom de l'égliſe *de ſaint Nicolas*, qui ſe trouve dans un quartier oppoſé de la ville, & où il ne demeure preſque que des Pêcheurs & des Artiſans. Les *Nicolotti*, ſe choiſiſſent entre eux un Doge particulier & comme d'ailleurs ils ſont beaucoup plus habiles pour ſe battre, ils ſe trouvent ordinairement plus forts que les *Caſtellani*, qui en ce cas ſe conſolent de ce qu'ils ne ſont pas de ſi baſſe extraction que leurs adverſaires. En général un de ces partis hait l'autre, de ſorte que même leurs enfans quand ils ſe rencontrent, ne ſe quittent qu'après en être venus aux coups. Il arrive quelquefois que l'on refuſe d'excellens partis pour le mariage, uniquement parce qu'ils ſe trouvent de la faction oppoſée. La Nobleſſe même prend intérêt dans les deux partis ſelon le quartier où elle demeure, mais avec cette différence que le peuple s'en fait une affaire ſérieuſe; au lieu que la Nobleſſe s'en divertit & ne fait qu'être ſpectatrice des coups qui ſe donnent. Cette diviſion de Veniſe va ſi loin que les Etrangers font comptez pour Caſtellani ou pour Nicolotti ſelon la porte par leſquelles ils arrivent dans la ville. Le peuple qui forme ces deux partis & dont les Gondoliers ſont la plus forte partie, en vient tres ſouvent aux mains. Mais la place ordinaire de leur combat eſt le pont de ſaint Barnabé. Ces combats ſe donnent ſous l'autorité & par la permiſſion du Conſeil des dix, à la vue d'un grand nombre de Spectateurs & ſous condition qu'on évitera de part & d'autre de répandre du ſang ou de tuer qui que ce ſoit autant que cela ſera poſſible. Il y a trois ſortes de combats qui la donnent alors; la premiere eſt appellée le *Moſtre*, où l'on ne ſe bat que chacun contre ſon adverſaire. La ſeconde ſorte eſt *la frotte*, lorſque ceux qui étoient deſtinez à ſe battre un à un, emportez par l'impatience, ſe battent tous à la fois. La troiſiéme maniere de ſe battre eſt *la guerra ordinata*, lorſque dès le commencement on convient des deux côtez qu'un nombre égal de chaque parti ſe battra à coups de poings. Mais cette derniere maniere cauſant preſque toûjours la mort de quelques perſonnes, qui ſont ou tuées dans l'action ou ſuffoquées dans la foule, elle eſt rarement permiſe & ſeulement lorſqu'on a pris des précautions ſuffiſantes, ou lorſqu'il s'agit de donner ce divertiſſement à quelque grand Seigneur étranger. Au reſte la République pourroit ſans doute éteindre peu à peu cette animoſité des Bourgeois; mais elle fomente ſous main cette diviſion, afin que l'on ſoit plus alluré que ces deux partis ne ſe réuniront point pour former quelque complot contre la Sénat ou contre la Nobleſſe. Le Sénat compte plus ſur les Caſtellani que ſur les Nicolotti, parce que les premiers ſont beaucoup plus portez pour la Nobleſſe. * Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. du Gouvernement de Veniſe*, *p.* 51. 52. Saint-Didier, *de la ville & République de Veniſe*, *p.* 405. Miſſon, *Voyage d'Italie.*

CASTELLANUS. *Voyez* DU CHATEL.

CASTELLAS, petite ville ou bourg de la Natolie en Aſie. Ce lieu doit être ſur la côte Orientale du Cap Piſello, à l'orient ſeptentrional de celui de Caſtella. On prend Caſtellas, pour l'ancienne *Callifrania*, ville de la Paphlagonie, ſituée ſur la Pont-Euxin. * Mat, *Dict. Geogr.*

CASTELLAUN ou CASTELHUN, bourg, ou petite ville du Palatinat du Rhin en Allamagne, dans le Duché de Simmeren, & à deux lieuës de la ville de ce nom, eſt chef d'un Bailliage, qui appartient au Marquis de Bade. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASTELLAZZO ou CASTELLACCIO, bourg du Duché de Milan, en Italie, eſt près de la riviere de Bormida, dans le Territoire d'Alexandrie, & à une grande lieuë de la ville de ce nom. C'eſt l'ancienne *Gamundium*, un des villages des environs d'Alexandrie. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASTELLE, anciennement *Cytorum*, *Cytoro*, petite ville de la Natolie propre en Aſie. Elle eſt ſur la côte de la Mer Noire, entre la ville de Samaſtro au couchant, & le Cap Piſello au levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASTELLESI, connu ſous le nom d'ADRIEN DE CORNETO, Cardinal. *Cherchez* CORNETO.

CASTELLI, bourg du Royaume de Naples, ſitué dans la Calabre Ultérieure, ſur le Golfe de Squillace, ou di Caſtelli, au midi de S. Séverina, & à une lieuë de la petite ville d'Iſola & du Cap Rizzuto. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTELLINI (Luc-Zaratin) de Fayence en Italie, Vicaire Général de l'Ordre de ſaint Dominique, & fait en 1629 Evêque de Cantazaro dans la Calabre, a compoſé divers Ouvrages, *De Electione & Confirmatione Canonice Prælatorum præfertim Regularium*; trois Traitez de la Canoniſation des Saints, & des Diſputes Théologiques ſur les Sacremens. Cet Auteur eſt aſſez bon Canoniſte & médiocre Théologien. Il a écrit aſſez nettement, & traité méthodiquement les matéres; mais il s'arrête trop aux ſentimens des nouveaux Auteurs, & ajoûte ſon trop facilement aux Hiſtoires vulgaires: il mourut en 1531. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.* Echard, *Script. Ordin. Prad.*

CASTELLINI-ZARATIN (Jean) auſſi de Fayence, a travaillé à une partie de l'Iconologie de Ripa. * Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. I. Imag.* Le Mire, *de Script. ſec. XVII &c.*

* CASTELLO (Amand de) fut Chanoine de Tournay, puis Religieux du monaſtére de Saint-Martin dans la même ville, de l'Ordre de St Benoit, enfin Prieur d'Auchin. On a de lui *Epiſtola de Vita & obitu venerabilis Odonis Epiſcopi Camoracenſis*; *Aquiſcinctenſis Cœnobii humilis Congregator.* Il vivoit vers l'an 1113. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 44.

CASTELLO DAMPURIAS, anciennement Caſtelon, bourg de la Catalogne en Eſpagne, dans la Viguerie de Ge-

ponne, ſur le Lobregat, à deux lieues de Roſe & à quatre d'Ampurias. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CASTELLO-DE-BRETENDUS, bourg de France dans le Quercy ſur les confins du Limoſin, près de la Dordogne au nord-eſt de Cahors dont il eſt éloigné d'environ onze lieues.

CASTELLO DELLA PIETRA, bourg ſitué ſur un roc & fortifié, près de l'Adige, dans l'Evêché de Trente, environ à trois lieues de la ville de ce nom, & à une de Raverédo, eſt au pouvoir des Autrichiens. Quelques-uns croyent que c'eſt la *Verruca* de l'ancienne Rhétie, mais d'autres la mettent à *Clouſo*, bourg du Véronois ſur l'Adige, au deſſous de Véione. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTELLUS (Edmond) Anglois, extraordinairement verſé dans les Langues Orientales, naquit en 1606, & étudia à Cambridge. Il fut Docteur en Théologie, Chapelain du Roi, & le premier Profeſſeur en Langue Arabe après que *Thomas Adam*, Baronnet & Alderman de la ville de Londres eut fondé cette Chaire. Caſtellus étoit d'une modeſtie & d'une humilité étonnante, ne ſe croyant jamais comparable aux autres Savans, quoiqu'ils lui fuſſent inférieurs en érudition. Il eut recours à *Samuel Clarck* la meilleure part au grand Ouvrage des Polyglottes d'Angleterre, quoiqu'elles ayent été publiées ſous le nom de *Walton*. Voici la tâche qui échut à Caſtellus dans cet Ouvrage. La Traduction Latine de la Verſion Syriaque des fragmens de Daniel, de Tobie, de Judith, des Machabées, &c.; la Traduction Latine de la Verſion Ethiopique du Cantique des Cantiques, & les Réflexions ſur la Verſion Ethopique des Pſeaumes, du Cantique & du Nouveau Teſtament; les Remarques ſur le Pentateuque Samaritain, &c. Mais Caſtellus a ſur tout bien mérité de toute la République des Lettres par l'immenſe Ouvrage de ſon *Lexicon Heptaglotton*, dans lequel on ne trouve pas ſeulement ramaſſé tout ce qu'il y avoit dans tous les Dictionnaires précédens; mais où il a encore recueilli un tréſor inconcevable tiré d'un nombre prodigieux de manuſcrits, Syriaques ſur tout, & Arabes. Il travailla pendant 17 années conſécutives à cet Ouvrage, & avec une telle aſſiduité qu'il regardoit comme des jours perdus ceux où il n'avoit pas donné 16 à 18 heures au travail. Sa ſanté en fut très-altérée & il perdit preſque entièrement la vue. Il ne manqua pas de Cenſeurs qui ſe mocquerent de ſon Ouvrage, & ceux-là même qui lui avoient promis quelque ſecours l'abandonnerent, de ſorte que dans ſa vieilleſſe il ſe vit ſeul chargé de ce fardeau preſque inſupportable. Dans l'incendie de Londres il perdit ſa bibliothèque, une quantité conſidérable de meubles & 300 exemplaires de ſon *Lexicon Heptaglotton*. Il fut obligé de vendre une terre de cent livres ſterling de revenu qu'il avoit héritée de ſon père, & d'emprunter encore mille livres ſterling. Cependant cela ne ſuffiſit point pour le dégager des dettes qu'il avoit contractées pour l'Ouvrage de ſon *Lexicon*. Charles II lui donna outre cela un Canonicat à Canterbéry, & malgré cela il ne ſe vit pas en état d'acquitter ſes dettes. Dans l'eſpace de 20 ans il avoit dépenſé pour ſon Dictionnaire environ 20000 livres ſterling du ſien; cependant, après avoir eſſuyé tant de travail, après avoir ſacrifié tout ſon bien, il ſe vit, pour toute récompenſe, réduit en priſon par ſes Créanciers à qui il devoit encore 900 livres ſterling. Il fit préſenter par *Arlington* une Requête au Roi, mais ſans effet. Son *Lexicon Heptaglotton* contient l'*Hébreu*, le *Chaldéen*, le *Syriaque*, le *Samaritain*, l'*Arabe*, l'*Ethiopien* & le *Perſan* à part; & pour l'explication de ces Langues il rapporte ſouvent des mots *Arméniens*, *Turcs*, *Indiens* & *Japonnois*. Il y examine & corrige les diverſes Verſions, il explique un grand nombre des paſſages les plus difficiles de l'Ecriture & éclaircit les uſages & les proverbes de diverſes nations. Il a joint à tout cela une *Grammaire Harmonique* de toutes ces Langues. Il a auſſi fait imprimer ſa Harangue inaugurale qu'il prononça lorſqu'il prit poſſeſſion de la Chaire Arabe; il y travaille à éclaircir la matière des plantes dont il eſt parlé dans l'Ecriture ſainte, & cela par les Ecrivains Orientaux. Il mourut en 1685. Il paroît par une lettre qu'*Ed. Bernard* écrivit à Lightfoot, qu'en 1674, Caſtellus ſe vit aſſez bien dans ſes affaires. * *Ex Bibliogh. Polyglott. Prafatio Lexici Heptaglotti. Epiſt.* Caſtelli *ad Lightfoot in hujus poſtumis.* Le Nève, *Faſt*

CASTELMAINE. *Voyez* CASTLEMAINE.

CASTELMELHDR. *Voyez* CASTEL-MELHDR en deux mots ſous CASTEL.

CASTELNAU, petit bourg de Cuienne, dans le païs de Médoc, ſitué ſur une petite rivière, qui ſe jette dans la Garonne, vis à vis de Blaye.

* CASTELNAU-DE-CERNES, bourg de France dans le Bazadois, province du Gouvernement de Cuienne. Il eſt à l'oueſt de Bazas dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

CASTELNAU-DE-MANES, bourg en Guienne, au ſud-ſud-eſt de Bazas, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

* CASTELNAU-DE-MEDDC, bourg de France dans la Guienne ſituée au nord-oueſt de Bourdeaux, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues. C'eſt le même que *Caſtillon de Médoc*.

CASTELNAU-DE-MDNT-RATIER, bourg dans le Quercy, au ſud-ſud-oueſt de Cahors, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

CASTELNAU (Pierre) premier Inquiſiteur de la Foi. *Cherchez* PIERRE DE CASTELNAU.

CASTELNAU (Jacques Marquis de) Maréchal de France, fit ſes premières campagnes en Hollande, d'où étant de retour en France, il ſervit aux ſiéges & priſes de Corbie en 1636, du Catelet en 1638, de Heſdin en 1639, d'Arras en 1640 & d'Aire en 1641. Il ſe ſignala au ſiege de Fribourg en 1644, & à la bataille de Norlingue en 1645, où il ſervoit en qualité de Maréchal de bataille, & où il fut bleſſé de deux coups de mouſquet. Il fut enſuite Maréchal de camp, Gouverneur de la Baſtée en 1647, & de Breſt en 1648, le trouva aux priſes de Dunkerque, de Mouſon & de Sainte-Ménehoud en 1653, aida à forcer les lignes d'Arras en 1654, ſervit aux priſes de Landrecies, de Condé & de Saint-Guillain en 1655, & au ſiége de Valenciennes en 1656. Il eut le commandement de l'aile gauche de l'armée à la bataille des Dunes près de Dunkerque le 14 juin 1658, & fut bleſſé deux jours après au ſiége de cette place, dont il mourut à Calais le 15 juillet ſuivant en ſa 38 année, ayant été honoré du Bâton de Maréchal de France le 20 juin précédent.

1. Il deſcendoit de PIERRE de Caſtelnau, Seigneur de la Rivière & de la Princerie, qui s'attacha au ſervice de Louis, Duc d'Orléans, puis Roi, XII. du nom, qui le fit Ecuyer de ſon écurie. Il épouſa vers l'an 1482, *Jeanne* de Vallée, veuve de *Jacques* Guy, Seigneur d'Arré, & fille de *Pierre* de Vallée, Seigneur de Puygabil, dont il eut 1. 2. *Jacques* & *Pierre*, morts ſans alliance; 3. *Louis* tué aux guerres d'Italie; 4. JEAN, qui ſuit; 5. *Louiſe*, mariée à *Hellor* du Dreſnay, Seigneur du Chaſtel; & 6. *Marguerite* de Caſtelnau, Dame de Saint-Béis.

2. JEAN de Caſtelnau, Seigneur de Mauviſſière, de la Princerie & du Rouvre, fut élevé auprès du Connétable de Bourbon, qu'il ſuivit en Italie, où il fut Capitaine d'infanterie. Etant de retour en France, il épouſa le 21 octobre 1514, *Jeanne* du Ménil, fille de *François*, Seigneur du Ménil, & de *Louiſe* de Villebon, dont il eut 1. PIERRE, II. du nom, qui ſuit; 2. MICHEL, qui a fait la *branche des Seigneurs de* MAUVISSIÈRE, *Marquis de* CASTELNAU, *rapportée cy-après*; 3. *Veſpaſien*, tué au ſiége de Saint-Jean d'Angély; 4. *Titus*, Seigneur de la Princerie, de Villeneuve la-Cornue & d'Hiérre-le-Châtel, Gentilhomme ordinaire & Capitaine des Gardes Suiſſes de François Duc d'Alençon, aſſaſſiné à la Cour de ce Prince en 1573, ſans laiſſer poſterité de *Jeanne* de Courtenay, fille de *René*, Seigneur de la Ferté-Loupierre, & d'*Anne* de la Magdelaine; 5. *François*, Abbé de Cuſſy; 6. *Jeanne*, mariée à N. . . . Seigneur de la Colignére; 7. *Marguerite*, alliée à N. . . . Seigneur de Boiſmeſtre en Berry; 8. *Marie*, qui épouſa N. . . . Seigneur du Breuil en Touraine; & 9. *Magdelaine* de Caſtelnau, morte ſans alliance.

3. PIERRE de Caſtelnau, II. du nom, Seigneur de Mauviſſiére, du Rouvre, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Maître d'Hôtel du Duc d'Alençon, ſon Lieutenant-Général au Comté du Maine & à la Seigneurie de Château-du-Loir, fut aſſaſſiné à Dunkerque, où il étoit avec le Duc d'Alençon, peu de jours après le maſſacre d'Anvers. Il épouſa 1. *Jeanne* Hamelin, fille de *René*, Seigneur des Moulins, & de *Magdelaine* le Véneur, Dame d'Epinay, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marguerite* Sigonneau, fille de *Matré*, Seigneur de la Perdriſière, & de *Jeanne* d'Amours, dont il eut 1. CHRISTOPHLE, qui ſuit; 2. MATHURIN, qui fit la *branche des Seigneurs du* ROUVRE, *rapportée cy après*; & 3. *François* de Caſtelnau, mariée à *François* de Juſton, Seigneur de la Foſſe & de Saint-Aubin.

4. CHRISTOPHLE de Caſtelnau, Seigneur de Mauviſſiére, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, ſervit dans ſes armées & fut pris dans une rencontre en 1581. Il épouſa *Renée* de Boiſnay, fille de *François*, Seigneur de la Motte-ſaint-Lubin, & de *Louiſe* de Saint-François, dont il eut 1. *Urbain*, Seigneur de Mauviſſiére, qui fut tué du vivant de ſon père, au ſiége de Montauban, ayant eu de *Marie* de Sarcé, Dame de la Haye ſa femme, *Anne*, Seigneur de Mauviſſiére, mort à l'âge de 18 ans, au retour de ſa première campagne; & *Urbaine* de Caſtelnau, mariée à *Jacques*, Seigneur de Segraje au Maine; 2. *Anne-Michel*, Abbé de Cuſſy, après ſon grand oncle; & 3. LOUIS, qui ſuit.

5. LOUIS de Caſtelnau, Seigneur de Mauviſſiére, &c. Capitaine d'infanterie, épouſa le deuxieme décembre 1624, *Marguerite* de Toura, Dame de la Grace, fille de *Jean*, Seigneur de la Badie, &c. & de *Marguerite* de Belrieu, dont il eut 1. *Chriſtophle*, qui vendit la Terre de Mauviliére en 1655; 2. *Gabriel*; & 3. *Marguerite* de Caſtelnau, alliée en mai 1653, à *Pierre* de Belrieu, Seigneur de Saint-Dizier.

SEIGNEURS DU ROUVRE.

4. MATHURIN de Caſtelnau, ſecond fils de PIERRE, II. du nom, Seigneur de Mauviſſiere, & de *Marguerite* Sigonneau, fut Seigneur de Boiſyoly & du Rouvre en Touraine, Meſtre de camp d'un régiment d'infanterie, & Capitaine au regiment des Gardes, & mourut au ſiége de Montpellier en 1622. Il épouſa *Marie* Centon, fille de *Durand*, Seigneur de Millaudes, & de *Marie* de Wicop, dont il eut, 1. *Charles*, Seigneur de Quincy en Berry, qui de *Gabrielle* de Viévre, fille de *Claude*, Seigneur de la Salle, & de *Marguerite* de Leſtang, eut pour fille unique, *Marie* de Caſtelnau, Religieuſe Carméſine à Paris; 2. LOUIS, qui ſuit; 3 *Gabrielle*, mariée à *René* de Betz, Seigneur de la Réthelaire & d'Ambillon en Touraine; 4. & 5. *Marguerite* & *Angélique* de Caſtelnau, Religieuſes.

5. LOUIS de Caſtelnau, Seigneur du Rouvre, Maréchal des camps & armées du Roi, Capitaine au régiment des Gardes & Gouverneur de Bourbourg, épouſa *Marguerite* de Palluau, fille de *Denys*, Seigneur de Palluau & du Fay, Conſeiller au Parlement, & de *Magdelaine* de Monthoiſe, dont il eut 1. *Jacques*, dit le Comte de Caſtelnau, Capitaine de cavalerie; 2. *Jérôme*, Abbé; & 3. *Catherine* de Caſtelnau, Religieuſe Urſuline à Corbeil.

SEIGNEURS DE MAUVISSIÈRE, MARQUIS DE Caſtelnau.

3. MICHEL de Caſtelnau, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Mauviſſiére, & de *Jeanne* du Ménil, fut Seigneur de Mauviſſiére en partie, Baron du Jouville & de Concretiant, puis Comte de Beaumont-le-Roger, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes & Gouverneur de Saint-Dizier. Il fut employé en diverſes négociations, du tems des Rois Charles IX, & Henri III, & principalement en ſes Ambaſſades en Angleterre,

où

où il fut cinq fois: il y resta dix ans de suite la dernière fois & mourut en 1592. On a de lui des Mémoires des choses les plus remarquables qu'il a vues & négociées en France & en Angleterre, qui furent donnez au public en un volume *in quarto*, & que M. le Laboureur fit depuis imprimer *in folio*. Il épousa le 26 juin 1575, *Marie* Bochetel, fille de *Jacques*, Seigneur de Brouillamenon, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Son Maître d'Hôtel ordinaire, & Ambassadeur en Flandre, & de *Marie* de Morogues, dont il eut 1. *Edouard-Robert*, Baron de Jonville, tué en duel; 2. JACQUES, qui suit; 3. *Catherine*, qui parloit quatre Langues, qui traduisit en Anglois les Mémoires de son pere, & qui épousa le 21 septembre 1595, *Louis* de Rochechouart, Seigneur de la Brotte, de Jars, &c. & 4. *Elizabeth* de Castelnau, morte jeune.

4. JACQUES de Castelnau, Baron de Jonville, de Brouillamenon, &c. recueillit la succession de *Jacques* Bochetel, Secrétaire d'Etat, son ayeul maternel, à la charge d'en porter le nom & les armes, & épousa *Charlotte* Rouxel, fille de *Pierre*, Baron de Médavi & de *Charlotte* de Hautemer-Fervaques, dont il eut 1. *Henri*, Baron de Jonville, tué d'un coup de canon au siége de la Rochelle en 1627, à l'âge de 17 ans; 2. *François*, Baron de Mauvilliere, mé en duel; 3. JACQUES, II. du nom, qui suit; *Charlotte*, Abbesse de Buliéres; 4. *Marie*, alliée 1. le 22 mai 1642, à *Jean* de Pierrebuffiere, Baron de Couborn, Marquis de Chanterets: 2. en 1654, à *Philibert* de Thuria, Marquis de Céton, morte le 25 juillet 1688; & 5. *Anne* de Castelnau, Religieuse à Comerfontaine.

5. JACQUES, Marquis de Castelnau, II. du nom, Maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, épousa en mars 1640, *Marie* de Girard, fille de *Pierre*, Seigneur de l'Epinay & de la Buzardiéres, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, morte le 19 juillet 1696, dont il eut 1. MICHEL, II. du nom, qui suit; 2. *Marie-Magdelaine*, morte en octobre 1656, âgée de 12 ans; & 3. *Marie-Charlotte* de Castelnau, alliée le 15 mai 1668, à *Antoine Charles*, Duc de Crainmont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toison d'Or, &c. morte le 29 janvier 1694, âgée de 46 ans.

6. MICHEL, Marquis de Castelnau, II. du nom, Gouverneur de Bretl, Meitre de camp d'un regiment de Cavalerie, mourut à Utrecht le deuxiéme decembre 1672, âgé de 27 ans, de la blessures qu'il reçut à l'attaque d'Ameyden. Il épousa *Louise Marie* Foucault, fille de *Louis*, Comte du Daugnon, Maréchal de France, & de *Marie* Fourré de Gumpierre, morte le quatrieme juillet 1709, dont il eut 1. *Henriette-Julie* de Castelnau, mariée en 1691, à *Nicolas*, Comte de Muest, Colonel d'un régiment d'infanterie, morte le 29 septembre 1716, & deux autres filles. *Voyez* la Vie du Maréchal de Castelnau, & la Généalogie de la Maison écrite par M. le Laboureur.

* CASTELNAU (Henriette-Julie) dont on vient de parler dans l'article precedent, a écrit avec beaucoup de netteté & d'élégance quelques Romans, & des Contes de Fées.

CASTELNAUDARI, ville de France en Languedoc, capitale du Comté de Lauragais. Le Roi Henri II y établit un Présidial en 1553. Cette ville appellée en Latin *Castellum Arianorum* ou *Castellarium Auracium*, est entre Toulouse & Carcassone, près de Saint-Papoul, dans un terroir très-fertile. Il y a diverses manufactures, & sur tout de draps. Elle est renommée par le combat que le Maréchal de Schomberg y donna le premier septembre de l'an 1632, contre les troupes de Gaston, Duc d'Orléans. Le Comte de Moret y fut tué, & Henri Duc de Montmorency, qui y fut blessé & pris, eut depuis la tête coupée dans la ville de Toulouse. * *Voyez les Mémoires* de Jacques de Puységur.

* CASTELS, chateau sur la Gironne au dessus de Bourdeaux, fut affiégé en 1586, par le Maréchal de Matignon; mais le Roi de Navarre, qui fut depuis Roi de France, l'obligea à lever le siége. Quelques mois après, le Maréchal revint devant cette place, mais le Duc de Mayenne pour l'empêcher d'avoir l'honneur de la prendre, capitula à l'insçu du Maréchal avec le Seigneur du chateau nommé Favas, & s'en mit en possession moyennant 12000 écus qu'il lui fit compter. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mézeray, *Hist. de France, tome 3. p. 603, 602, 605.*

CASTELVÉTRO (Louis) naquit à Modéne en 1505, de Jaques Castelvétro & de Bartholomée della Porta, tous deux d'une famille noble & illustre. Il fit ses études à Bologne, à Ferrare, à Padoue & à Sienne. Il y étudia en Droit, & y prit les degrez de Docteur, pour suivre les volontez de son pere, car son penchant l'entraînoit du côté des Belles Lettres, sur tout depuis qu'il fut reçu dans l'Académie des *Intronati* de Sienne. Jean-Marie della Porta, son oncle, l'attira à Rome, pour lui faire ressentir les effets de son crédit, & pour lui procurer un Evêché. Castelvetro y alla, mais n'ayant point de goût pour les vues de son oncle, il se retira secrettement à Sienne, où il se livra avec tant d'ardeur à l'étude des Belles Lettres qu'il en tomba malade mes dangereusement. Etant de retour à Modéne, il engagea les Magistrats de cette ville à faire venir de savans Professeurs dans les Langues Grèque & Latine, & dans la Jurisprudence. Il contribua à former une Académie, où l'on examinoit les Auteurs Grecs & Latins, & où l'on s'entretenoit sur diverses matières de Science, & principalement sur la Critique. Il fut en 1542 & en 1551, un des douze Conservateurs de la ville de Modéne, & vécut tranquillement jusqu'à l'an 1553, auquel il eut de longs démêlez avec Annibal Caro. Ce fameux Poëte Italien, fit vers l'an 1553, pendant qu'il étoit Sécretaire du Comte Alexandre Farnèse, une de ces Poëties que les Italiens nomment *Canzone*, à la louange de la Maison de France, & qui fut intitulée la *Canzone de' Gigli d'Oro*; L'Ouvrage fut tres applaudi. Aurelio Bellincini Gentilhomme Modénois, qui étoit alors à Rome, vouloit savoir le jugement de Castelvétro qui le lui marqua dans une lettre à condition qu'il garderoit le secret. Bellincini montra la lettre, sans dire de qui elle étoit, mais Caro fut remonter jusques à la source, & se mit à déchirer Castelvétro, qu'il traitoit de petit Pédant & de petit Grammairien, *Pedantuccio & Grammaticuccio*. Castelvétro choqué de ce procédé écrivit contre le Poëte, qui de son côté résolut de se servir de deux moyens pour faire taire son Antagoniste. Le premier fut de lui répondre en forme; & le second, de le commettre avec le Tribunal de l'Inquisition. Caro commença par un Ouvrage en vers, où il fut aidé de Benôit Vacchi & de Jean-François Commendon qui fut depuis Cardinal. Cette piece ne parut qu'en 1558, sous ce titre, *Apologia degli Academici di Banchi di Roma contra Lodovico Castelvetro, in difesa della seguente Canzone del Caramadoro Annibal Caro*, in Patma, *in 8vo*. Castelvetro repliqua par un Ecrit qui fut imprimé en 1560, & intitulé *di Lodovico Castelvetro Ragione di alcune cose seguate nella Canzone di Annibal Caro, venuta all' ombra de gran Gigli d'Oro*, in Venezia. Il y eut encore quelques Ecrits. Mais le Poëte vindicatif le bâta de recourir au second moyen qu'il avoit projetté, & de faire dénoncer Castelvétro à l'Inquisition, comme suspect d'hérésie. Annibal Caro se servit de Paul Castelvetro, frere de son Antagoniste, jeune homme débauché, & que la famille voulut faire renfermer. Louis Castelvétro se voyant accusé, se tint caché dans les Etats du Duc de Ferrare pendant tout le pontificat de Paul IV. Lorsque Pie IV eut été élu Pape, Castelvétro se rendit à Rome pour se justifier. Il n'eut d'abord pour prison que le monastéres de Ste Marie *in Via*, mais ayant appris que le Cardinal Alexandrin, qui lui enleva Pape sous le nom de Pie V, & qui étoit alors Grand Inquisiteur, avoit dessein de faire renfermer dans les prisons du Saint Office, tous ceux qui étoient suspects d'hérésie, il se déroba secrettement & le retira en Lombardie. L'Inquisition le condamna comme coupable presque des erreurs dont il étoit accusé, & l'excommunia. Cependant il jouit pas longtems de sa victoire. Disgracié du Cardinal Farnèse, il mourut le 28 novembre 1566. En 1561, Castelvétro se retira à Chiavennes, ville du Pais des Grisons, & fut reçu par un Grec son ami, nommé François Porto, avec lequel il voulut se rendre à Lyon. Mais Porto ayant été retenu à Genéve, pour y professer la Langue Grèque, Castelvetro retourna à Chiavennes où il demeura deux ans, croyant que le Concile de Trente prendroit connoissance de son affaire. De Chiavennes il se rendit à Lyon, ou il composa son Commentaire sur la Poetique d'Aristote, & où il étoit encore le 20 janvier 1567. Les troubles excitez en France à cause de la Religion, engagérent Castelvetro à quiter Lyon. Il fut deposiller par des Bandits, perdit son équipage, les livres & plusieurs de ses Ouvrages, & se retira à Genéve, & de là à Chiavennes, où il fit des Leçons sur Homére. De là il alla à Vienne où l'Empereur Maximilien lui fit estimer les effets de sa libéralité: ce qui l'engagea à lui dedier son Commentaire sur la Poetique d'Aristote, qu'il fit imprimer par le conseil de ses amis à Vienne en 1570. La peste le chassa de cette ville, & l'obligea de retourner à Chiavennes, d'où il voulut aller à Bâle, mais la mort le prévint le 21 février 1592, lorsqu'il étoit âgé de 60 ans. Castelvétro étoit réglé dans ses mœurs, il ne voulut pas se marier de peur d'être distrait de ses études qui faisoient sa grande passion. Outre les Langues Grèque & Latine, il avoit appris l'Hébraïque & possédoit la Provençale d'où l'on prétend que l'Italienne tire son origine. Son humeur critique fit qu'il n'eut pas beaucoup d'amis, quoiqu'on estimât son savoir. M. de Balzac porte ce jugement de Castelvetro. „ Je n'ai guéres vu, „ dit il, de Grammairien de la force de ce Modenois. Il faut „ avouer pourtant qu'il pêche quelquefois par trop de subtilité, & „ qu'au reste c'étoit un ennemi public qui ne pouvoit souffrir le „ mérite ni la réputation de personne. Annibal Caro étoit plus „ honnête homme que son adversaire, quoique peut être son adver- „ saire fut plus grand Docteur que lui. " Outes les livres dont on a parlé, il a fait encore, *Correzzione di alcune cose del Dialogo della Lingua del B. Vacchi, & una Giunta al primo libro delle Prose del P. Bembo dove si ragiona della volgar Lingua*, in Bâsles, 1572, *in quarto*; *Le Rime del Petrarca brevemente sposte*, in Bâsles, 1582, in *quarto*; *Spositioni sulla Rettorica ad Erennio*, in Modena, 1653; *Opere varie critiche, non più stampate, colla vita dell' Autore scritta dal Signor Proposto Lodovico Antonio Muratori, Bibliotecario del Ser. Duca di Modena*, in Berna 1727, *in quarto*. * Le P. Niceron, *Memoires pour servir a l'Histoire des Hommes illustres, tome 9. p. 211.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 1. p. 395.* de l'édit. de Hollande, 1715.

CASTLNET. *Voyez* CASTANET.

CASTERCHEM. *Voyez* CASTRICUM.

CASTETTA (Salvus) *Voyez* CASSÉTA.

CASTIANIRE, femme Thracienne de la ville d'Æsyme, fut une des concubines du Roi Priam. Ce Roi eut d'elle un fils qu'il nomma *Gorgythion*. * Homére, *Iliade, l. 8. v. 302.*

CASTIGLIO, (Jean Gonzales de) *Chercher* GONZALES.

CASTIGLIONE (Lupus de) étoit originaire de Florence, & Abbé de Saint-Miniat, Ordre de saint Benôit. Il avoit la réputation d'être habile Jurisconsulte, & il florissoit vers l'an 1354. On a de lui un Ouvrage intitulé, *Allegationum*, ou Commentaire sur les Clémentines; des additions au Traité de Petrucci; *De juramento Beneficiorum*. Quelques Auteurs lui attribuent aussi un Traité *de Hæreticis*; *de Canonica Potestate*; *Compilium circa Inquisitores & Nuncios Apostolicos, quod sint exempti a jurisdictione ordinaria.* * Fortfier, *Hist. Juris, l. 3. c. 26.*

CASTIGLIONE (Brando) Cardinal, natif de Milan, vivoit dans le XV siécle. Jean Galéas, Duc de Milan, lui procura une Chaire de Professeur en Droit, dans l'Université de Pavie. Depuis, Castiglione étant allé à Rome, il s'y fit connoître par les services qu'il rendit au saint Siége. Grégoire XII le fit Evêque de Plaisance, & Jean XXIII le mit au nombre des Cardinaux en 1411. Le Pape Martin V l'envoya Légat en Allemagne, & Eugene IV l'employa en Lombardie, où il mourut en 1443, âgé de 93 ans. * Ughel, *Italia sacra*. Contelorio, *in Martino V. &c.*

b> Cette famille de Castiglione de Milan a encore eu Géoffroi de Castiglione, qui fut Pape sous le nom de CÉLESTIN IV: un autre de ce nom, que le Pape Innocent IV fit Cardinal en 1244, mort en 1245; JEAN de Castiglione, Cardinal Evêque de Pavie, que le Pape Nicolas V envoya Nonce en Allemagne, que Calixte III fit Cardinal en 1456, & à qui Pie II donna la légation de la Mar-

Marche d'Ancone, où il mourut à Macerata, le 13 avril 1450; & ANGE Caſtiglione, Carme de Gênes, où il mourut en 1584. Celui-ci laiſſa divers Ouvrages, entre autres des Sermons, dont Poſſevin, Sopran & Juſtinian ont fait mention.

CASTICLIONE ou CASTIGLIONI (Chriſtophle) de Milan, où il a été Conſeiller du Duc. On n'a que très-peu de choſes de ce Juriſconſulte; mais l'on a prétendu que les deux Raphaels Commenſio & Fulgoſe s'étoient accommodez de ſes Ecrits, & les avoient partagez entre eux pour n'en faire honneur. En effet ils ont tous deux ſuivi les opinions ſingulières que leur Maître avoit inventées. On a à la vérité à Caſtiglioni l'obligation d'avoir ſervi à aiguiſer les eſprits; mais il a apporté une grande confuſion dans les Ecoles par ſes contradictions. Il a enſeigné à Parme, à Pavie, à Turin & à Sienne, & eſt mort en 1425. Il a fait des Conſeils; pluſieurs répétitions de loix; *Diſputatio circa alienationem bonorum minoris prohibitam à ſtatuto*; *ſuper uſurpatâ de Duello*; *An præſumatur furtus, quando vendens poſſet capi in amphiteuſim*. Ce Docteur en Droit eſt un de ceux qui a reçu le plus d'éloges. Jaſon l'appelle un autre Scévole. Fulgoſe le qualifie d'Archidocteur, à qui il avoit l'obligation de ce qu'il ſavoit. * *Biblioth. Hiſt. des Auteurs du Droit* par Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CASTICLIONE (Le Lac) de Paſſignano, ou de Pérugia, anciennement *Traſimenus* & *Trafumenus*. Annibal, General des Carthaginois, le rendit fameux par une grande victoire qu'il y remporta ſur les Romains, commandez par le Conſul Flaminius. On remarque, que les deux armées combattirent avec tant d'ardeur, qu'elles ne s'apperçurent pas d'un tremblement de terre, qui ſe fit durant le combat. Au reſte ce lac qui eſt dans le Pérugin, à trois ou quatre lieues de Perugia, eſt d'une forme ronde, a de circuit environ ſept lieues, renferme trois petites iſles dans ſon enceinte, & eſt extrêmement poiſſonneux. * Mary, *Dict. Geogr.*

CASTICLIONE (Lago di Caſtiglione) ou de Sainte Praxede, petit lac de la Campagne de Rome en Italie, eſt environ à cinq lieues de Rome, du côté de l'orient. Quelques Géographes le prennent pour le lac que les Anciens nommoient *Regillus*, ou pour celui, qui portoit le nom de *Borranus*. * Mary, *Dict. Geogr.*

CASTIGLIONE, bourg d'Italie dans la Cartagnane, à la République de Lucques, au nord de la ville de Luques, dont il eſt éloigné d'environ huit lieues.

CASTIGLIONE, bourg d'Italie dans la Calabre Citérieure, avec titre de Principauté, au nord de Coſence, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

CASTICLIONE ARÉTINO, bourg de la Toſcane en Italie, dans le Florentin, aux confins de l'Etat de l'Egliſe & à deux lieues de Cortone, du côté du couchant. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTICLIONE DELLE STIVERE, ville d'Italie, ſur les frontières du Mantouan, avec titre de Principauté. C'eſt une place très-forte, entre Mantoue & Breſce, qui appartient à un Seigneur de la Maiſon de Gonzague, & eſt capitale d'un petit païs. * Sanſon. Baudrand.

CASTICLIONE DI LACO, bourg ou petite ville du Pérugin, dans l'Etat de l'Egliſe, eſt bâti à ſix lieues de Pérugie, ſur un petit cap, qui s'avance dans le Lac de Caſtiglione, du côté du couchant. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTICLIONE DI PISCARIA, ou DI PISCALA, bourg d'Italie, dans le Siennois, en Toſcane, près de la montagne de Piſcala, ſur le canal par lequel le Lac de Burtana ou de Caſtiglione ſe décharge dans la Mer de Toſcane, entre l'embouchure de l'Ombrone, & le Golfe de Piombino. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTICLIONE MANTUANO, dans l'Etat de Mantoue, du côté de Vérone, &c.

CASTICLIONI, ou CASTILLIONI (François) Chanoine de ſaint Laurent de Florence, vivoit dans le XV ſiècle en 1480. Marcile Ficin lui adreſſe une de ſes lettres. On a fait un recueil des ſiennes adreſſées à Jacques Piccolomini, Cardinal. Il écrivit la Vie de ſaint Antonin, Archevêque de Florence, & donna au public quelques autres Ouvrages de piété, dont Léandre Alberti, Poſſevin & Voſſius font le dénombrement.

CASTICLIONE MANTUANO, dans l'Etat de Mantoue, du côté de Vérone, &c.

CASTICLIONI, ou CASTILLIONI (François) Chanoine de ſaint Laurent de Florence, vivoit dans le XV ſiècle en 1480. Marcile Ficin lui adreſſe une de ſes lettres. On a fait un recueil des ſiennes adreſſées à Jacques Piccolomini, Cardinal. Il écrivit la Vie de ſaint Antonin, Archevêque de Florence, & donna au public quelques autres Ouvrages de piété, dont Léandre Alberti, Poſſevin & Voſſius font le dénombrement.

CASTICLIONE ou CASTELION, (Balthaſar) Baldeſſar Caſtiglioni, dit en Latin ſelon la fantaiſie des Ecrivains *Caſtellio*, *Caſtalionus*, *Caſtalio*, *Caſtilionus*, *&c.* Evêque d'Avila vivoit au commencement du XVI ſiècle, vers l'an 1525. Il étoit de Mantoue & fut mari de la célèbre *Hippolyte* Taurella. Il avoit fait des progrès dans les Lettres & dans les Langues, ce qui paroît par ſes Ouvrages en proſe & en vers, dont on va parler cy-après. Le Pape Clément VII l'envoya à l'Empereur Charles-Quint, pour détourner les malheurs dont étoit menacée la ville de Rome; mais on l'accuſa d'avoir eu quelque intelligence avec l'Empereur, qui le nomma à l'Evêché d'Avila. Il ne jouit pas longtems de cette nouvelle dignité, & il mourut peu de tems après. Cet Auteur s'eſt rendu célèbre par ſes vers, auſſi bien que par ſa proſe. Ses Poëſies Latines ſont au premier tome des Délices des Poëtes d'Italie, recueillies par Janus Gruterus, déguiſé ſous le faux nom de Ranutius Gherus, & ſes Italiennes ont été imprimées diverſement. Parmi les Latines, il y a des Elégies d'une grande délicateſſe. Jules Scaliger en loue une entre les autres, qui ne fait point difficulté de préférer à toutes celles de Properce. Il dit que rien n'eſt plus élegant, plus net, ni plus agreable, que cette Elégie. Si *Cleopatre*, ſelon le même Cretique, eſt capable de charmer toutes ſortes d'eſprits; & Paul Jove témoigne que cette pièce eſt écrite dans un ſtyle tout à fait grand & héroique. On y trouve, dit le même Scaliger, ce ſublime des penſées que Lucain avoit ſi fort affecté, & qu'il avoit cherché inutilement; mais le Comte de Chatillon a eu la prudence de mêler la douceur de Virgile, avec cette grandeur qui lui étoit naturelle. C'eſt ce qui le fait aimer & rechercher, d'autant plus volontiers, qu'on eſt rebuté du faſte & de la dureté de Lucain; en ſorte que ſi Chatillon avoit compoſé tous ſes Ouvrages poëtiques de la même force, on n'auroit point eu de raiſon de lui diſputer le ſecond rang après Virgile. Cet Auteur a fait aſſez peu de vers Latins, qui n'ont pas laiſſé de lui ſquérir la réputation d'excellent Poëte; mais ces vers ne comprennent la plupart que des amours, & de la galanterie. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c. 77. p. 173. edit. de Bâle, in octavo.* Jules Céſar Scaliger, *Hyperoric, o. Poetic. p. 797.*

CASTILION, CASTALION, CASTILLON ou CHATILLON, (Sébaſtien) né l'an 1515, à Chatillon ſur le Rhône, d'où pendant quelque tems il fut nommé Caſtelion: d'autres diſent que c'étoit le nom de ſa famille. Dans la jeuneſſe quelcun l'ayant nommé, par mépriſe, *Caſtalio*; comme c'eſt le nom que l'on donne à la fontaine des Muſes, il le prêta au lieu par un petit mouvement de vanité. Il le récuſa lui même dans ſa défenſe contre un livre de Calvin. Il fut Régent dans le College de Genève. Il ſavoit bien les Langues, & ſur tout l'Hébraïque, la Créque & la Latine: ce qui l'engagea à faire une Traduction de la Bible, dans laquelle il s'eſt donné trop de licence, en affectant de parler purement Latin. „ Scévole de Sainte Marthe dit, que „ Caſtalion étoit un bon homme, ſimple & ſans malice, & éloigné „ de toute ſorte d'ambition; juſques là même, qu'il ne faiſoit point „ de difficulté de labourer de ſes propres mains, le petit heritage „ qu'il avoit dans le fauxbourg de la ville, ou il prenoit le ſoin d'en„ ſeigner de jeunes enfans." Mais le même Auteur remarque qu'il a donné atteinte en quelques lieux à la majeſté ſainte des choſes divines, par une trop grande affectation de Latinité & d'éloquence. Il ajoûte, qu'il a encore fait plus imprudemment, pour ne pas dire ſottement, d'entreprendre de faire une Verſion Françoiſe de la Bible, lui qui n'étoit verſé que dans la lecture des livres Hebreux, Grecs & Latins, & qui avoit preſque entièrement oublié la Langue de ſon païs. Le Prédadem de Taou en parle en ces termes, ſous l'an 1563, „ Sébaſtien Caſtalion de Dauphiné, croyant avoir „ ajoûté à la Philoſophie la connoiſſance des Langues, employa les „ mains impures, au jugement de pluſieurs, à écrire ſur les choſes „ ſaintes. Bien qu'il n'eût pas les qualitez néceſſaires pour un ſi „ grand Ouvrage, il entreprit, par une témérité inſolente, de faire „ une nouvelle Traduction de la Bible, quoiqu'il ne fût pas d'ac„ cord ſur certains points avec les Proteſtans de France & de Suiſ„ ſe, dont il ſuivoit la doctrine. Voici ce qu'en dit M. Simon, „ Sébaſtien Caſtalion, ou Caſtellion, comme il ſe nomme lui mê„ me dans ſes livres François, eſt auſſi Auteur d'une Verſion La„ tine de toute la Bible, qu'il retoucha pluſieurs fois. La premiè„ re edition eſt de 1551, à Bâle. L'edition la plus eſtimée de tou„ tes eſt celle de 1573, au même lieu; mais, comme je n'ai pu la „ trouver je me ſuis ſervi d'une autre édition de 1554, qui a auſſi „ été faite à Bâle, & qui eſt accompagnée de petites Notes. Les „ Docteurs de Genève, & principalement Theodore de Béze, ont „ fort décrié cette nouvelle Verſion de Caſtalion, qu'ils ont appel„ lé à cette occaſion *ignorans & temerarii*, en lui reprochant de s'être joué de l'Ecriture ſainte. C'eſt ce qu'on peut voir plus au „ long dans la préface Françoiſe de la Bible, en 1559. De „ plus, Béze & Caſtalion écrivirent l'un contre l'autre ſur ce ſujet; „ mais, comme Beze ignoroit la Langue Hebraïque, il fut obligé „ de s'en rapporter au ſentiment des autres, qui alloient que Cа„ ſtalion n'entendoit pas l'Hebreu. Cependant on ne peut pas dire „ que Caſtalion n'ait point ſçu la Langue Hebraïque, ſi on lit ſes „ Remarques Critiques, qu'il a ajoûtées à la fin de ſa Verſion. „ L'on peut dire qu'il étoit même beaucoup plus ſavant dans les „ trois Langues, Hébraïque, Créque, & Latine qu'aucun Do„ cteur de Genève. Mais il ne garde pas aſſez le caractere d'un In„ terprète des livres ſacrez. Il affecte trop le ſtyle poli & élé„ gant, & il affoiblit beaucoup par là le ſens de ſon texte." Ce défaut régne dans tout le corps de ſa Verſion, comme on le pourra juger dès les premiers mots de la Genèſe, qu'il a traduit de cette ſorte, *Principio terram Deus condidit & cœlum, cum autem eſſet terra iners atque rudis, tenebriſque offuſum profundum, & divinus ſpiritus ſe ſe ſuper aquas librabat, juſſit Deus ut exiſtaret lux, &c.* Voici le jugement que M. Du Pin porte de cet Auteur. „ Caſtalion, dit-il, „ étant mis en tête de faire une Traduction Latine de la Bible, a „ donné un tour entièrement profane aux livres ſacrez. On ne re„ connoit plus dans ſa Verſion cette noble ſimplicité, cette gran„ deur naturelle, cette force infinie, que l'on voit dans les origi„ naux, & dans les autres Verſions. Son ſtyle eſt affecté, effe„ miné, chargé de faux ornemens, & en un mot entièrement pro„ fane & indigne du ſujet qu'il traite. Il eſt auſſi trop hardi, peu „ exact, peu fidèle, & après tout, il ne parle pas toûjours bien La„ tin. Sixte de Sienne, Génébrard, M. Huet, & pluſieurs Pro„ teſtans même, en ont porté le même jugement; mais quelques „ autres comme Buxtorf, Humfrédus, Simon Epiſcopius, Boonus „ ont loué, ou du moins juſtifié cette Verſion." * On a cru qu'au ſujet de la Polygamie, il donnoit dans les ſentimens de Bernardin Ochin, dont il fait les Dialogues en Langue Latine. Enfin n'étant pas encore fort vieux, (car à peine avoit il paſſé 48 ans,) il mourut à Bâle le 29 décembre 1563, de phthiſie. Il diſputa de Béze, principalement ſur les articles de la prédeſtination, de la juſtification, & de la perſécution des Hérétiques. On peut voir là-deſſus ſes Opuſcules. L'on dit qu'il fut chaſſé de Genève en 1544, parce qu'il avoit oſé ſoutenir que le Cantique des Cantiques étoit une chanſon Impure, & qu'elle devoit être rayée du Canon des livres ſacrez. Il avoit été accuſé de vouloir énerver l'autorité de la parole de Dieu, & d'avoir dit dans ſes remarques ſur la première Epître aux Corinthiens, que ſaint Paul avoit enſeigné à ceux de ſes Diſciples, qui étoient parvenus à une plus haute perfection, une Théologie plus ſublime que celle qui ſe trouve dans ſes Ecrits. Ayant été obligé de quitter Genève il s'en alla à Berne, d'où il fut encore chaſſé à cauſe de ſes doctrines erronées. Il ſe retira à Bâle où il obtint la Chaire en Grec. Il paſſa le reſte de ſa vie dans ce lieu-là, mêlant ſucceſſivement le travail du corps avec celui de l'eſprit, & s'occupant après ſes études à cultiver lui même une petite poſſeſſion, qu'il avoit dans un fauxbourg. Grotius, qui l'eſtimoit beaucoup, en parle de

la ſorte, au ſujet d'Arminius. „ Je m'imagine, dit-il, qu'Arminius n'aura pas un meilleur ſort que Caſtalion, qui, malgré ſon grand ſavoir, ſe trouva réduit à une ſi grande extrémité par la fureur de ſes adverſaires, qu'il fut obligé de gagner ſa vie en „ ſciant du bois. " Il eſt sûr qu'il vecut dans la miſére. Il eut quatre filles. Frédéric Caſtalion ſon fils fut fait Profeſſeur à Bâle. Outre les deux Verſions de la Bible, critiquées avec juſtice, il a laiſſé pluſieurs Ouvrages, qui ſont, *Dialogorum Sacrorum libri quatuor*; *Cyrillus*; *Eclogæ de Nativitate Chriſti*; *In cap. 9. Epiſt. ad Romanos de prædeſtinatione & juſtificatione*; *Quinque impedimenta rum, quæ mentes hominum à vero in divinis abducunt, enumeratio*; *Vita Joannis Baptiſtæ carmine Græco heroico*; *Jonas Propheta, carmine Latino heroico*; *Defenſio ſua tranſlationis N. T. contra Theodorum Bezam*; *Ode in Pſalmos 40*; *Ode in Carmina Majus*; *Annotationes in Vetus & Novum Teſtamentum*. Ses Traductions du Grec en Latin ſont, *Xenophon de Republicâ Athenienſium*; *S. Cyrilli Alexandrini libellus de exitu animi, & ſecundo ejus adventu*; *Sybillina oracula carmine Heroico reddita, cum Annotationibus*. Il a fait encore quelques autres Traductions Bezze, dans la Vie de Calvin, dit que Caſtalion eſt l'Auteur d'un livre publié ſous le nom de *Martin Bellius*, dans lequel il veut prouver que l'on ne doit pas punir les Heretiques, quelque abominable & impie que ſoit la doctrine qu'ils enſeignent. Mais Hornbeck & pluſieurs autres aſſurent que *Lelius Socin* eſt le veritable Auteur de cet Ouvrage. * Bèze, *in Vita Calvini*. Sanderus, *Her.* 190. Génébrard, *in Præfat. Operum Origenis*. De Thou, *Hiſt.* l. 34. Sate de Sionne, l. 8. *Biblioth. Sanctæ*. La Croix-du-Maine, *Biblioth.* Teiſſier, Scævole & Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* l. 11. Sponde, *A. C. n.* 77. Daniel Huet, *de Claris interpretibus*. Simon, *Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament*, l. 1. c. 27. M. Du Pin, *Diſſert. prélim. ſur la Bible*, tome 2. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 2. p. 118. de l'édit. de Hollande 1715. Gérard Brandt, *Hiſt. de la Reform.* tome 1. p. 375. *Diſt. Allemand*. V. Paravicini, *Singularia p.* 117. *&c.* *Voyez* BIBLES FRANÇOISES.

* CASTILIONI (Agathinus) natif de Lentini, fut Docteur en Théologie, Protonotaire Apoſtolique, Chanoine de l'égliſe cathédrale de Lentini, & s'appliqua à la recherche des Antiquités. Il étoit bon Prédicateur, & il avoit gagné par ſes veilles auſſi bien que par ſon éloquence les bonnes graces du Pape Paul V. Il prêcha ſouvent en preſence de ce Pape & des Cardinaux, & enſeigna publiquement à Rome. Il mourut en 1631, à Lentini. On a de lui une prédication ſur l'Aſcention de Jeſus Chriſt, & quelques autres; *Oratio in Circumciſione Domini*; *Acta SS. Leontinorum, ac officia cujuſque Sancti Leontini, a Paulo V. Pont. approbata*; *Apologia in Defenſa d'Alcune Sante di Lentini*. Ce dernier n'a pas été imprimé, non plus que pluſieurs autres Ouvrages du même Auteur. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CASTILLE, Royaume le plus conſidérable d'Eſpagne en Europe, eſt ſitué entre le 13 & le 17 degré de longitude, & depuis le 38 de latitude, juſqu'au 43, entre la Navarre, l'Aragon & le Royaume de Valence au levant; le Royaume de Leon & le Portugal au couchant; les Aſturies & la Biſcaye au nord; & l'Andalouſie, Grenade & Murcie au midi. Les Habitans s'appellent *la Caſtille*, & elle eſt la plus grande des trois parties dans leſquelles on partage l'Eſpagne. On la diviſe ordinairement en Caſtille Vieille, & en Caſtille Nouvelle. La premiére a pour capitale, Burgos, Archevêché. Elle n'étoit autrefois qu'un Comté dependant des Rois de Léon, & ne fut honorée du titre de Royaume qu'en 1037, du tems du Roi Ferdinand I. Ses autres principales villes ſont, Valladolid, ou quelques-uns d'Eſpagne ont fait leur ſéjour, Avila, Segovie, Siguença, Oſma ou Borgo d'Oſma, Soria, Calahorra, St. Domingo de la Calçada, Nagéra & Logrono. Numance, qui autrefois reſiſta ſi longtems aux Romains, étoit dans cette province; mais il n'en paroît plus de veſtige aujourd'hui. La Nouvelle Caſtille a eu pour capitale Tolède, dont l'Archevêque eſt Primat d'Eſpagne: les autres ſont, Madrid, aujourd'hui capitale, ſéjour ordinaire des Rois d'Eſpagne; à cinq lieues de cette ville vers l'occident, le fameux monaſtére de Saint-Laurent, nommé *l'Eſcurial*, qui eſt un bâtiment très-magnifique, que Philippes II fit conſtruire; Alcala de Hénares fort célébre par ſon Univerſité, fondée par le Cardinal Ximenès; Ciudad-Real qui eſt au ſud de Tolède; & Cuença à l'eſt de Tolède. La Caſtille fut gouvernée par des Comtes, depuis Dom FERDINAND Gonzalès, vers l'an 904, ou, ſelon d'autres, en 930, juſqu'à *Garcias*, lequel mourant ſans enfans en 1029, laiſſa cette Souveraineté à *Nugno* ſa ſœur, femme de *Sanche* dit *le Grand*, Roi de Navarre, qui l'érigea en Royaume. Ferdinand II, Roi de Léon, heritant de ſon petit neveu Henri, Roi de Caſtille, unit en ſa perſonne ces deux Royaumes environ l'an 1217. Il a été uni à l'Arragon ſous Ferdinand & Iſabelle, l'an 1474, ſi l'on compte depuis la mort de Henri, Roi de Caſtille; ou en l'an 1467, à compter depuis que Jeanne, fille de Henri IV, ſe fit Religieuſe dans le monaſtére de Coimbre, voyant que les Portugais, de qui elle attendoit du ſecours, s'étoient accordez avec Ferdinand & Iſabelle. On dit que la Caſtille Vieille a reçu ſon nom d'un château qu'on avoit fait bâtir pour s'oppoſer aux courſes des Maures.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET Généalogique des Comtes & des Rois de Caſtille.

ANCIENS COMTES DE CASTILLE.

1. FERDINAND GONZALE'S, premier Comte de Caſtille, ſe ſignala dans la guerre contre les Maures, qu'il défit devant ſaint Etienne de Gormaz, qu'ils aſſiégeoient, & mourut en l'an 942. Il épouſa *Sancie*, ſeconde fille de *Sanche Garcie*, I. du nom, Roi de Pampelune & de Navarre, dont il eut 1. CARCIE-FERNANDE'S, I. du nom, qui ſuit; & 2. *Urraque*, mariée 1. à *Ordonno*, III. du nom, Roi de Léon, qui la répudia: 2. à *Sanche*, II. du nom, dit *Abarca*, Roi de Navarre.

2. CARCIE-FERNANDE'S, I. du nom, Comte de Caſtille, mourut l'an 990, des bleſſures qu'il reçut dans un combat contre les Maures, ayant tenu le Comté de Caſtille pendant 48 ans, & eut de *Sancie*, dont la famille n'eſt pas connue, SANCHE, I. du nom, qui ſuit.

3. SANCHE, I. du nom, Comte de Caſtille, eut de grands différens avec ſon pére, & mourut l'an 1018, ayant gouverné le Comté de Caſtille 38 ans. De N.... ſa femme, il eut 1. *Garcie*, II. du nom, Comte de Caſtille, qui fut tué en Iriſalion dans la vallée de Léon le 13 mai 1029, jour de ſes noces avec *Sancie*, ſœur de *Vérémond*, III. du nom, Roi de Léon; & 2. *Major-Munia*, dite auſſi, *Elvire*, Comte de Caſtille, mariée à *Sanche*, III. du nom, dit *le Grand*, Roi de Navarre.

PREMIÉRE RACE DES ROIS DE CASTILLE.

10. FERDINAND, I. du nom, dit *le Grand*, fils puîné de SANCHE, III. du nom, dit *le Grand*, Roi de Navarre, & de *Major-Munia*, dite auſſi *Elvire*, Comteſſe de Caſtille, dont les ancêtres ſont rapportez à NAVARRE, fut Roi de Caſtille & de Léon. Il déclara la guerre à Vérémond, III. du nom, Roi de Léon, qu'il défit & qu'il tua; ſe fit couronner Roi de Leon l'an 1037; & mourut le 27 décembre 1065, après avoir regné 28 ans, ſix mois & douze jours. Il épouſa *Sancie*, ſœur de *Vérémond*, III. du nom, Roi de Léon, & fille d'*Alfonſe*, V. du nom, Roi de Leon, morte le huit novembre 1067, dont il eut 1. *Sanche*, I. du nom, Roi de Caſtille & de Léon, qui fut tué l'an 1072, au ſiége de Zamora, en la ſeptiéme année de ſon regne; 2. ALFONSE, I. du nom, qui ſuit; 3. *Garcie*, Comte de Calice, qui fut empoiſonné par le commandement du Roi Alfonſe ſon frére; 4. *Urraque* mariée à *Garcie* de Cabréra; & 5. *Gelowe*, ou *Elvire* de Caſtille, morte ſans alliance.

11. ALFONSE, I. du nom, Roi de Caſtille, & VI. de ce nom de Léon, voulant uſurper la Couronne, fut enfermé dans un monaſtére par l'ordre du Roi Sanche, I. du nom, ſon frére, d'où il fut tiré après la mort de ce Prince, pour ſuccéder à ſes Etats. Il conquit, le 25 mai 1085, ſur les Maures, la ville de Tolede qu'il établit capitale de ſon Royaume, après avoir chaſſé les Infidéles de cette province, & mourut le premier juillet 1109, âge de 70 ans, en la 44 année de ſon regne. Il épouſa 2. *Conſtance*, dite auſſi *Béatrix* de Bourgogne, veuve de *Hugues*, II. du nom, Comte de Chalon, & fille de *Robert* de France, Duc de Bourgogne, morte l'an 1093: 2. *Zaide*, dite auſſi *Marie*, fille de *Benaboth*, Roi de Seville: 3. *Ximène*: 4. *Eliſabeth*: 5. *Beatrix* 6. *Agnès*, fille de *Guy Geoffroy*, dit *Guillaume*, VIII. du nom, Duc de Guienne. Du premier mariage vint 1. *Urraque*, Reine de Caſtille & de Léon, mariée 1. à *Raymond*, qualifié Comte de Bourgogne & de Galice: 2. à *Alfonſe*, I. du nom, Roi d'Arragon & de Navarre, qui à cauſe d'elle fut le VII. de ce nom, Roi de Leon & de Caſtille, comme Tuteur de ſon pupille. Du ſecond mariage ſortit 2. *Sanche*, Infant de Caſtille, tué au ſiége d'Uciès. Du quatriéme vinrent 3. *Sancie*, mariée à *Rodriguez*, Comte de Caſtille; & 4. *Alberia*, dite auſſi *Gelowe* & *Elvire*, mariée, 1. à *Roger*, premier Roi de Sicile, Duc de la Pouille & Prince de Capoue: 2. à *Fernand* Fernandès, avec lequel elle vivoit l'an 1117. *Il eut auſſi pour filles* naturelles, Geloire ou Elvire, *mariée* à Raymond, *V. du nom, Comte de Toloſe*; & Thérèſe, *qui épouſa* Henri *de Bourgogne, Comte de Portugal.*

SECONDE RACE DES ROIS DE CASTILLE.

4. RAYMOND, quatriéme fils de GUILLAUME, II. du nom, dit *Tête hardie*, Comte de Bourgogne, cherche la fortune en Eſpagne, où il ſe rendit ſi célébre par ſa valeur dans la guerre contre les Maures, qu'Alfonſe VI, Roi de Léon & de Caſtille, lui fit épouſer *Urraque* ſa fille, & lui donna le Comté de Galice. Il mourut vers l'an 1106. *Urraque*, qui de *Raimond* avoit eu 1. *Alfonſe-Raimond* de Bourgogne, qui fut ſous le nom d'ALFONSE VIII; & 2. *Sancie* de Caſtille, morte ſans alliance, ſe maria à *Alfonſe*, I. du nom, Roi d'Arragon, & à cauſe d'elle, VII. du nom, Roi de Caſtille & de Léon, & mourut le dixiéme mars 1126.

5. ALFONSE, VIII. du nom, ſurnommé *le Bon*, Roi de Caſtille & de Leon, né le premier mars 1107, fut ſacré Empereur par l'Archevêque de Tolède le 26 mai 1135, & mourut le 21 août 1157, après un régne de 35 ans. Il épouſa, 1. *Bérengére* de Barcelone, ſeconde fille de *Raymond-Bérenger*, III. du nom, Comte de Barcelone, & de *Douce* Comteſſe de Provence, morte en février 1149: 2. l'an 1151, *Riche* ou *Richilde* de Pologne, fille de *Ladiſlas*, IV. du nom, dit *le Frisé*, Duc de Pologne, & d'*Agnes* d'Autriche. Elle prit une ſeconde eſpouſe avec *Raymond-Bérenger*, I. du nom, Comte de Provence, & mourut l'an .... Du premier mariage vinrent 2. SANCHE, II. du nom, qui ſuit; 2. *Garcie*, Infant de Caſtille, mort jeune, l'an 1145; 3. FERDINAND, II. du nom, Roi de Léon & de Galice, qui continua *la poſtérité des Rois de Caſtille, rapportée ci après*; 4. *Conſtance*, mariée en 1154, à *Louis*, VII. du nom, dit *le Jeune*, Roi de France, morte ſa couches l'an 1160; & 5. *Sancie* de Caſtille, qui épouſa *Sanche*, VI. du nom, dit *le Sage*, Roi de Navarre: & du ſecond lit 6. *Sancie* de Caſtille, alliée le 19 janvier 1174, à *Alfonſe*, II. du nom, dit *le Chaſte*, Roi d'Aragon, morte en novembre 1208, Religieuſe en l'Abbaie de Xiſéne. *Il eut auſſi pour fille naturelle*, Urraque, bâtarde *de Caſtille, mariée* 1. à Garcie-Ramire, *V. du nom, Roi de Navarre, dont elle fut la ſeconde femme*: 2. à Alvare *Rodriguez, du pays des Aſturies, morte en août* 1180; & Stéphanie, bâtarde *de Caſtille, alliée à* Ferdinand *Rodriguez, morte en* 1157.

6. SANCHE, II. du nom, dit *le Deſiré*, Roi de Caſtille, né l'an 1135, & mort le 31 août 1158, après avoir régné un an & onze jours, épouſa *Blanche* de Navarre, fille ainée de *Garcie-Ramire*, V. du nom, Roi de Navarre, & de *Marguerite* de l'Aigle, ſa premiére femme, morte en 1156, laiſſant pour fils unique ALFONSE, IX. du nom, qui ſuit.

7. AL-

7. ALFONSE IX, surnommé *le Bon* & *le Noble*, né l'an 1155, & mort le sixieme octobre 1214, ayant régné 53 ans & 22 jours, épousa en septembre 1170, *Eleonore* d'Angleterre, seconde fille de *Henri*, II. du nom, Roi d'Angleterre, & d'*Alienor* Duchesse de Guienne, morte le 31 octobre 1214, âgée de 58 ans, de chagrin de la mort de son mari, dont elle eut, 1. *Ferdinand* Infant de Castille, né en 1189, mort en 1211, & selon d'autres le 14 octobre 1210, âgé de 23 ans; 2. HENRI, I. du nom, qui suit; 3. *Berengere*, nee en 1181, mariée 1. e *Conrad*, Duc de Souabe, fils puîné de l'Empereur Frédéric *Barberousse*, mais ce mariage ayant été annullé l'an 1200, alliée 2. l'an 1201, à *Alfonse*, IX. du nom, Roi de Léon, son cousin, succede au Roi *Henri* son frére l'an 1217, & mourut l'an 1245; 4. *Blanche*, née en 1188, alliée le 23 mai de l'an 1200, à *Louis*, VIII. du nom, Roi de France, morte le premier decembre 1252; 5. *Urraque*, qui épousa en l'an 1206, *Alfonse*, II. du nom, Roi de Portugal, morte le troisieme novembre 1220; 6. 7. *Constance* & *Sancie*, mortes jeunes; 8. *Constance*, premiére Abbesse de las Huelgas de Burgos en 1212; & 9. *Eleonore* de Castille, mariée le huitieme février 1221, à *Jacques*, I. du nom, Roi d'Aragon, dont elle fut séparée par la dissolution de leur mariage en 1229, quoi qu'elle en eût un fils.

8. HENRI, I. du nom, Roi de Castille, fut blessé d'une tuile qui lui tomba sur la tête en jouant avec quelques Seigneurs, dont il mourut le huitieme juin 1217, après avoir regné deux ans & neuf mois, mais sans laisser de postérité de *Mahaud* de Portugal, seconde fille de *Sanche*, I. du nom, Roi de Portugal, de laquelle il fut séparé pour cette consanguinité.

SUITE DES ROIS DE CASTILLE.

6. FERDINAND, II. du nom, troisiéme fils d'ALFONSE, VIII. du nom, Roi de Castille & de Léon, fut Roi de Leon & de Galice, & mourut en 1188, après un régne de 31 ans. Il épousa, *Urraque* de Portugal, fille ainée d'*Alfonse*, I. du nom, Roi de Portugal, dont il fut séparé en 1169, pour cause de parenté, n'ayant pu obtenir dispense du Pape, quoi qu'il eût un fils. 2. *Thérése*, veuve de *Nunez*, Comte en Castille, & fille du Comte Fernand: 3. *Urraque*, fille de *Lopez* Diaz, I. du nom, Comte de Biscaye, & de *Mencie* d'Arias. Du premier mariage, vint 1. ALFONSE IX, Roi de Léon, qui lui: du second sont, 2. *Ferdinand*, mort en 1214, sans alliance: & du troisiéme vinrent, 3. 4. *Sanche* & *Garcie*, morts sans lignée.

7. ALFONSE, IX. du nom, Roi de Leon & de Galice, mort le 24 septembre 1230 après un régne de quarante-deux ans, épousa 1. *Thérése* de Portugal fille ainée de *Sanche*, I. du nom, Roi de Portugal, dont il fut séparé pour cause de parenté: 2. l'an 1201, *Berengére* de Castille, sœur ainée & héritiere de *Henri*, I. du nom, Roi de Castille, morte l'an 1245. Du premier mariage vinrent 1. *Ferdinand*, mort jeune; 2. 3. *Sancie* & *Dance* de Castille, mortes sans alliance: & du second sortirent, 4. S. FERDINAND, qui suit; & 5. *Alfonse* de Castille, I. du nom, Seigneur de Molina qui mourut en 1272. Il épousa 1. *Mahaud*, fille de *Peres* Gonzalés de Molina: 2. *Thérése* de Lara, fille de *Nuno* Gonzalés de Lara: 3. *Major* de Ménesès, fille d'*Alfonse* Tellez de Ménesès. Du premier mariage sont *Blanche* de Molina, mariée à *Alfonse Ferdinand*, bâtard de Castille: du second vint, *Jeanne* de Molina, alliée à *Lopez* Diaz de Haro, III. du nom, Comte de Biscaye; & du troisiéme sortirent *Marie* de Molina, qui épousa *Sanche*, IV. du nom, Roi de Castille; & *Alfonse*, II. du nom, Seigneur de Molina, qui de *Blanche* sa femme, eut *Isabeau* Dame de Molina, mariée l'an 1290. à *Jean* Nunez, Seigneur de Lara, de Molina & de Mesa, dit *le Jeune*, morte sans posterité l'an 1293. Quelques Auteurs donnent encore à Alfonse I, Seigneur de Molina, une fille nommée *Berengere*, qui fut concubine de *Jacques*, I. du nom, Roi d'Aragon, & mourut le 17 juin 1278; *Constance* de Castille, Religieuse à Burgos, *Bérengére*, mariée l'an 1222, à *Jean* de Brienne, Roi de Jerusalem, morte le 12 avril 1237; & *Eleonore* de Castille, morte l'an 1210. *Il eut aussi pour enfans naturels*, Rodérie-Alfonse, bâtard *de Léon*, *qui fut vaincu par les Maures de Grenade, dans un combat donné l'an* 1241, & URRAQUE, bâtard *de Léon*, *mariée à* Lopez *Diaz*, *II. du nom*, *Comte de Biscaye Alfer-Mayor de Castille.*

8. S. FERDINAND, III. du nom, Roi de Castille & de Leon, mort le 30 mai 1252, âgé de 51 an, après avoir régné en Castille 34 ans, onze mois & 23 jours, fut canonisé par le Pape Clément X, le 15 février 1671. Il épousa 1. le 30 novembre 1220, *Béatrix* de Souabe, fille de *Philippe* Duc de Souabe, & Roi des Romains, & d'*Irène* Ange, morte en 1234: 2. en 1238, *Jeanne* de Dammartin, Comtesse de Ponthieu & d'Aumale, fille ainée & héritiere de *Simon* de Dammartin, Comte d'Aumale, & de *Marie* Comtesse de Ponthieu. Après la mort de son mari elle retourna en France, y épousa *Jean* de Néelle, Seigneur de Fluz & de la Herelle, & mourut l'an 1279. Les enfans qu'il eut de sa premiére femme furent 1. ALFONSE, X. du nom, qui suit; 2. *Frédéric*, qui fut mis au château de Burgos, où il étoit prisonnier par l'ordre du Roi Alfonse son frére en 1277, laissant de N.... Malespine sa femme, *Beatrix* de Castille, seconde femme de *Simon* Ruys de Haro, Seigneur de los Cameros: 3. *Ferdinand*, mort jeune l'an 1242: 4. *Henri*, Infant de Castille, dit *le Sénateur*, qui fut Régent du Royaume de Castille pendant la minorité du Roi Ferdinand IV, son neveu, & qui mourut sans postérité de *Jeanne* Nunez de Lara: 5. *Philippe*, qui fut Abbé de Valladolid, & nommé Archevêque de Seville, qu'il quitta pour épouser en 1254, *Christine* de Dannemarck, dont il n'eut point d'enfans: 6. *Sanche* de Castille, Archevêque de Tolépe, qui fut tué dans un combat par les Maures en 1262; 7. MANUEL de Castille, qui fit la *branche des Seigneurs de* PENNAFIEL, *dont la postérité est rapportée cy-après*; 8. *Eleonore*, morte jeune; 9. *Bérengere*, Religieuse à Burgos, & 10. *Marie* de Castille morte jeune peu de jours après sa mére. Les enfans qu'il eut de sa seconde femme furent, 11. FERDINAND de Castille, Comte d'Aumale, qui prit le nom de Ponthieu, *dont la postérité est rapportée cy-après*; 12. *Jean*, Seigneur de Marqueu, mort jeune: 13. *Louis*, Seigneur de Marquena, mort sans postérité; & 14. *Eleonore* de Castille, Comtesse de Ponthieu & de Montreuil, mariée l'an 1254, à *Edouard*, I. du nom, Roi d'Angleterre, morte le 29 novembre 1299.

9. ALFONSE, X. du nom, dit *le Sage* & *l'Astrologue*, Roi de Castille & de Léon, né le 23 novembre 1221, mourut le 21 avril 1284, ayant régné 3e ans. Il épousa en novembre 1246, *Iolande* d'Aragon, fille de *Jacques*, I. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Iolande* de Hongrie la seconde femme, morte en 1278, dont il eut 1. FERDINAND, Infant de Castille, dit *de la Cerda*, dont la posterité prit le nom & a fait la *branche des Seigneurs de* LUNEL, *rapportée cy-après*; 2. SANCHE, IV. du nom, qui suit; 3. *Jean Ferdinand* de Castille, Seigneur d'Oropésa, &c. qui fut tué au combat de Grenade le 25 juin 1319, qui d'*Isabelle* d'Erford sa premiére femme, n'eut point d'enfant, & qui de *Maria*, Comtesse de Biscaye, la seconde femme, fille de *Lopez Diaz* de Haro, III. du nom, Comte de Biscaye, & de *Jeanne* de Molina, eut *Jean*, II. du nom Infant de Castille, dit *le Borgne*, Comte de Biscaye, qui fut mis à mort en 1327, par le commandement d'Alfonse XI, Roi de Castille, & laissa d'*Isabelle* de Portugal, fille ainée d'*Alfonse* de Portugal, Seigneur de Puntalégre, pour fille unique, *Maria* de Castille, Comtesse de Biscaye, mariée en 1329, à *Jean Nunez* d'Espagne, Seigneur de Lara, morte vers l'an 1350: 4. *Pierre* de Castille, Seigneur de Ladesma, d'Alve & de Salvatierra, mort l'an 1283. 5. *Jacques*, Seigneur de los Cameros, mort sans postérité; 6. *Berengere*, Dame de Guadalazara, née en 1253, morte sans alliance; 7. *Béatrix*, seconde femme de *Guillaume*, V. du nom, dit *le Grand*, Marquis de Montferrat; 8. *Iolande*, mariée en 1281, à *Diez Lopez*, IV. du nom, Comte de Biscaye; 9. 10. *Isabeau* & *Eleonore* de Castille. *Il eut aussi pour enfans naturels*, Alfonse Ferdinand, bâtard *de Castille*, mort sans enfans de *Blanche* de Molina, fille d'Alfonse *de Castille*, *I. du nom*, *Seigneur de Molina*; Martin-Alfonse, bâtard *de Castille*, *Abbé de Valladolid*; Ecarin, bâtarde *de Castille*, *mariée en* 1253, *à* Alfonse, *III. du nom*, *Roi de Portugal*; & URRAQUE, bâtarde *de Castille*.

10. SANCHE, IV. du nom, dit *le brave*, Roi de Castille, & de Léon, mort le 25 avril 1295, âgé de 30 ans, après avoir regné onze ans quatre jours, épousa en 1282, *Marie* de Molina, fille puînée d'*Alfonse*, I. du nom, Seigneur de Molina, & de *Major* de Ménéses la troisiéme femme, morte le premier juin 1322, dont il eut, 1. FERDINAND, IV. du nom, qui suit; 2. *Alfonse*, né en 1287, mort en 1291; 3. *Henri*, mort jeune, 4. *Pierre*, Infant de Castille, qui mourut de la fatigue qu'il eut au combat de Grenade le quinziéme juin 1319, faillant de *Marie* d'Aragon, *Blanche* de Castille, premiere femme de *Pierre*, dit *le Justicier*, Roi de Portugal, qui la répudia; 5. *Philippe*, Seigneur de Cebréra, né l'an 1292, mort l'an 1324. ou 1328 selon d'autres; 6. *Isabelle*, née l'an 1293, mariée en 1310, à *Jean*, III. du nom, Duc de Bretagne, morte le 29 juillet 1328; & 7. *Beatrix* de Castille, née en 1293, qui épousa en 1306, *Alfonse*, IV. du nom, Roi de Portugal. *Il eut aussi pour fille naturelle*, Thérése-Sancie, bâtarde *de Castille*, *qui épousa* Jean-Alfonse, *Seigneur d'Albuquerque*.

11. FERDINAND, IV. du nom, Roi de Castille & de Léon, né le sixiéme décembre 1285, mourut le septiéme septembre 1312, ayant régné 17 ans, quatre mois & 13 jours. Il épousa en 1301, *Constance* de Portugal, fille de *Denys*, dit *le Pére de la patrie*, Roi de Portugal, & de sainte *Elizabeth* d'Aragon, morte en novembre 1313, dont il eut 1. ALFONSE, XI. du nom, qui suit; & 2. *Eleonore* de Castille, née en 1307, mariée le cinquiéme février 1329, à *Alfonse*, IV. du nom, Roi d'Aragon. Elle fut emprisonnée l'an 1358, & mise à mort l'année suivante par le commandement de Pierre *le cruel*, Roi de Castille, son neveu.

12. ALFONSE, XI. du nom, Roi de Castille & de Léon, né le troisiéme août 1311, mourut de la peste au siége de Gibraltar, le 26 mars 1350. Il épousa en 1328, *Marie* de Portugal, fille ainée d'*Alfonse*, IV. du nom, Roi de Portugal, laquelle s'étant abandonnée à Martin Tellez, Seigneur Portugais, fut empoisonnée l'an 1356, par ordre du Roi son frére. ALFONSE eut pour enfans 1. *Ferdinand*, né en 1332, mort jeune; & 2. PIERRE, dit *le Cruel*, qui suit. *Il eut aussi pour enfans naturels*, 1. Pierre, bâtard *de Castille*, *né en* 1330, *mort en* 1338; 2. Sanche, bâtard *de Castille*, *Seigneur de Ledesma*, *né en* 1331, *mort jeune*; 3. Henri, II. *du nom*, *dit le Magnanique*, *qui continua la lignée des Rois de Castille rapportée cy après*; 4. Frédérie, bâtard *de Castille*, *Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jacques*, *qui donna origine aux Ducs de* RIO-SÉCO-MÉDINA, *rapportés cy-après*; 5. Ferdinand, bâtard *de Castille*, *Seigneur de Ledesma & d'Albuquerque*, *né en* 1335, *mort sans posterité*; 6. Tellez, bâtard *de Castille*, *Seigneur d'Aguila*, *&c. né en* 1337, *mort le* 13 *octobre* 1370, *sans posterité* de Jeanne d'*Espagne*, *Comtesse de Biscaye*; 7. Sanche, bâtard *de Castille*, *né en* 1339, *qui fut fait Comte d'Albuquerque en* 1366, *par le Roi Henri son frere*, *& mourut en* 1374, *d'un coup de lance qu'il reçut dans une querelle*, *après avoir eu de* Béatrix, *fille* naturelle de Pierre, *Roi de Portugal*, *qu'il épousa en* 1373, Eléonore *de Castille*, *Comtesse d'Albuquerque & de Pennafiel*, *née posthume*, *mariée l'an* 1393, à Ferdinand, IV. *du nom*, *surnommé le* Juste & l'Honnête, *Roi d'Aragon & de Sicile*, *morte en* 1435; 8. Jean, bâtard *de Castille*, *Seigneur de Xeras de los Cavalléros*, *qui fut mis à mort l'an* 1359, *à l'âge de* 18 *ans*, *par le commandement de Pierre* le Cruel, *Roi de Castille*; 9. Pierre, bâtard *de Castille*, *qui fut aussi tué l'an* 1459, *à l'âge de* 14 *ans*, *par le commandement du même Roi*; & 10. Jeanne, bâtarde *de Castille*, *mariée 1.* e Ferdinand Ruiz *de Castre*, *Seigneur de Lémos*: 2. l'an 1366, à Philippe, *Seigneur de Castre & de Torolan*.

13. PIERRE, surnommé *le Cruel*, Roi de Castille & de Léon, né l'an 1333, ou le suivant, fut chassé de ses Etats par ses Sujets à cause de ses cruautez & de ses infamies. Il y fut rétabli par le secours des Anglois; mais ayant perdu la bataille de Montiel contre son frére Henri le 14 mars 1369, il fut mis le 23 suivant, après avoir régné

régné 19 ans. Il épouſa 1. le neuvième juillet 1352, *Blanche* de Bourbon, qui fut miſe à mort ou empriſonnée en 1361, âgée de 25 ans, par le commandement de ſon mari, ſans en avoir d'enfans: la ſeconde femme ou *Concubine*, fut *Marie* de Padilla morte en 1361: & ſa troiſieme fut *Jeanne* de Caſtro, veuve de *Diego* de Haro. De la ſeconde il eut, 1. *Alfonſe*, né en 1359, mort le 18 octobre 1362; 2. *Béatrix*, née en 1353, morte en 1369; 3. *Conſtance*, née en 1354, mariée en 1371, à *Jean* d'Angleterre, Duc de Lancaſtre, qui prétendit à cauſe d'elle le Royaume de Caſtille; & 4. *Iſabelle* de Caſtille, née en 1355, qui épouſa *Edmond* d'Angleterre, Duc d'Yorck: & de la troiſieme fortit, 5. *Jean* de Caſtille, qui mourut en priſon l'an 1405. Il avoit épouſé *Ekvire*, fille de *Bertrand* Etit ſon Geolier, dont il eut *Conſtance*, Religieuſe en couvent de ſaint Dominique de Madrid; & *Pierre*, Evêque d'Oſma & de Valence, *qui eut huit enfans* naturels, *ſavoir* Alfonſe, *qui laiſſa une grande poſtérité qui prit le ſurnom de Caſtille*, Louis, Sanche, Pierre, Alfonſine, Iſabelle, Catherine & Conſtance *de Caſtille*.

DERNIERS ROIS DE CASTILLE.

13. HENRI, II. du nom, ſurnommé *le Magnifique*, Roi de Caſtille & de Léon, fils *naturel* d'Alfonſe XI, Roi de Caſtille & de Léon, fut proclamé & couronné Roi de Caſtille en 1366, vainquit Pierre Roi de Caſtille ſon frére, & le tua de ſa propre main, (d'autres diſent qu'il lui fit trancher la tête) & mourut avec ſoupçon de poiſon le troiſieme mai 1379, en la 46 année de ſon âge, après un régne de dix ans & deux mois. Il épouſa le 27 mai 1350, *Jeanne* Manuel, fille de *Jean* Manuel, Seigneur de Peniſcole & de *Blanche* d'Eſpagne, morte en 1381, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui ſuit; & 2. *Eleonore* de Caſtille, mariée le 27 mai 1375, à *Charles*, III. du nom, Roi de Navarre, morte le cinquiéme mars 1416. *Il eut auſſi pour enfans naturels*, 1. Frédéric, bâtard *de Caſtille, Duc de Benevent, qui mourut en priſon*, 2. Alfonſe Henriques, bâtard *de Caſtille, Comte de Gijon, & Seigneur de Noroña, qui épouſa l'an* 1378, Iſabelle, *fille* naturelle de Ferdinand, *Roi de Portugal, dont il eut ſept enfans, qui prirent le nom de* Noroña; 3. Jeanne, bâtarde *de Caſtille, qui épouſa* 1. *en* 1378, Pierre d'*Aragon, Marquis de Villena*: 2. Denys, bâtard *de Portugal, Seigneur de Cifuentes & d'Eſcalona*; 4. Eleonore, bâtarde *de Caſtille, qui fut accordée en* 1378, *à* Alfonſe d'*Aragon, Duc de Gandie, ce qui n'eut point d'effet*; 5. Conſtance, bâtarde *de Caſtille, ſeconde femme de* Jean, bâtard *de Portugal, crée Duc de Valence en* 1387; 6. Beatrix, bâtarde *de Caſtille, mariée à* Jean Alfonſe *de Guzman*, I *du nom, Comte de Niebla, &* 7. Marie bâtarde *de Caſtille, qui épouſa* Diégo Hurtado *de Mendoza, Seigneur de Mendoza & de Vega.*

14. JEAN, I. du nom, Roi de Caſtille & de Léon, né le 20 août 1358, mourut le neuviéme octobre 1390, d'une chûte de cheval, voulant faire parolire ſon adreſſe à un tournoi que les Maures faiſoient à Alcalá, après avoir régné onze ans, trois mois & 20 jours. Il épouſa 1. le 18 juin 1375, *Eleonore* d'Aragon, fille de *Pierre*, IV. du nom, Roi d'Aragon, & d *Eleonore* d'Aragon-Sicile, morte en couche le 18 août 1382: 2. en mai 1383, *Beatrix* de Portugal, fille unique de *Ferdinand*, Roi de Portugal, & d *Eleonore* Teilez. Du premier mariage ſortirent 1. HENRI, III du nom, qui ſuit; 2. FERDINAND, né en 1380, qui fit *la branche des derniers Rois d'Aragon & de Sicile*; (*Chevreau.* ARRAGON) & 3 *Marie* de Caſtille, née & morte en août 1382: du ſecond vint 4. *Michel*, né & mort en 1385.

15. HENRI, III. du nom, ſurnommé *le Maladif*, Roi de Caſtille & de Léon, né le quatriéme octobre 1379, mourut le 25 décembre 1406, du poiſon que lui donna un Medecin Juif, ayant régné 16 ans, deux mois & dix jours. Il épouſa ſur la fin de l'an 1393, *Catherine* de Lancaſtre, fille de *Jean* d'Angleterre, Duc de Lancaſtre, & de *Conſtance* de Caſtille ſa deuxieme femme, morte le deuxiéme juin 1418, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 2. *Marie*, née le 14 novembre 1401, mariée le 12 juin 1415, à *Alfonſe*, V. du nom, Roi d'Arragon, morte le quatriéme ſeptembre 1458; & 3. *Catherine* de Caſtille, née peu avant la mort de ſon pére, en 1406, qui épouſa en 1420, *Henri* d'Arragon, Marquis de Villena, Seigneur de Ségorbe, &c. Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jacques, morte le 19 octobre 1439.

16 JEAN, II. du nom, Roi de Caſtille & de Léon, né le ſixieme mars 1405, mourut le 20 juillet 1454, après un régne de 47 ans, ſix mois & 26 jours. Il épouſa 1. en octobre 1418, *Marie* d'Aragon, fille de *Ferdinand*, IV. du nom, Roi d'Arragon, & d *Eleonore* de Caſtille, morte non ſans ſoupçon de poiſon, en février 1445: 2. en août 1447, *Iſabelle* de Portugal, fille ainée de *Jean* de Portugal, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jacques, & Connétable de Portugal, morte le 15 août 1469, étant tombée auparavant dans une foibleſſe de corps & d'eſprit. Du premier mariage ſortirent, 1. HENRI, IV. du nom, qui ſuit; 2. *Catherine*, née le cinquiéme octobre 1422, morte en 1424; & 3. *Eleonore* de Caſtille, née en 1423, morte jeune: du ſecond vinrent, 4. *Alfonſe*, Infant de Caſtille, né en 1453, qui fut proclamé Roi de Caſtille par les Grands du Royaume, le cinquiéme juin 1465, & mourut ſubitement le cinquiéme juillet 1468, de poiſon ou de peſte; & 5. *Iſabelle, dont il ſera parlé après ſon frére aîné.*

17. HENRI, IV. du nom, dit l'*Impuiſſant*, Roi de Caſtille & de Léon, né le cinquiéme janvier 1425, fut dépouillé de ſes Etats en 1465, par ſes Sujets, qui mirent en ſa place l'Infant Alfonſe ſon frere, & mourut le onziéme décembre 1474, ayant régné no ans, quatre mois & 22 jours. Il épouſa 1. l'an 1440, *Blanche* d'Aragon, fille ainée de *Jean*, II. du nom, Roi d'Arragon, & de *Blanche* Reine de Navarre, qu'il répudia en 1453, ſous prétexte de ſortilege, morte ſans enfans l'an 1464: 2. le 20 mai 1455, *Jeanne* de Portugal, fille puinée d'*Edouard*, Roi de Portugal, & d'*Eleonore* d'Aragon, morte le 17 janvier 1575, âgée de 37 ans, dont il eut *Jeanne* de Caſtille, née en 1462, qui épouſa en 1475, *Alfonſe*, V. du nom, Roi de Portugal ſon oncle, & ſe retira cinq ans après au monaſtére de ſainte Claire de Coimbre, où elle ſe fit Religieuſe, & où elle mourut.

Turquet rapporte *en ſon Hiſtoire d'Eſpagne*, que le Roi Henri IV, tenant à deshonneur d'être eſtimé impuiſſant, conſentit que Bernard de la Cuéva, Duc d'Albuquerque, ſon Favori, Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jacques, eût la compagnie de la Reine ſa femme, qui eut de la peine à y acquieſcer; mais enfin qu'elle en devint groſſe de la Princeſſe Jeanne.

17. ISABELLE, fille de Jean, II. du nom, Roi de Caſtille & de Léon, & d *Iſabelle* de Portugal ſa ſeconde femme, née le 23 avril 1451, épouſa le 18 octobre 1469, *Ferdinand*, V. du nom, dit *le Catholique*, Roi d'Aragon ſon couſin, ſuccéda aux Royaumes de Caſtille & de Léon en 1474, après la mort du Roi *Henri*, IV. du nom, dit l'*Impuiſſant* ſon frere, & mourut le 26 novembre 1504, d'un ulcere contracté d'aller trop ſouvent à cheval, après avoir régné 29 ans, ſept mois & 14 jours. De leur mariage vinrent, 1. *Jean*, Prince des Aſturies né le 26 juin 1478, mort le quatriéme octobre 1497: 2. *Iſabelle*, née le deuxieme octobre 1470, mariée 1. en novembre 1490, à *Alfonſe*, Prince de Portugal: 2. en octobre 1497, à *Emanuel*, Roi de Portugal, morte en travail d'enfant la nuit du 24 au 25 août 1498; 3. JEANNE, qui ſuit; 4. *Marie* d'Aragon, dite *de Caſtille*, née le 29 juin 1482, alliée le 30 octobre de l'an 1500, à *Emanuel*, Roi de Portugal ſon beau-frere, morte en travail d'enfant l'an 1517; & 5. *Catherine* d'Aragon, née le 16 décembre 1485, qui épouſa 1. le 14 novembre 1501, *Arthus* d'Angleterre, Prince de Galles: 2. le troiſieme juin 1509, ſe nieſe puiné d'Arthus, *Henri*, VIII. du nom, Roi d'Angleterre, qui la répudia vint ans après, morte accablée de chagrin le ſeizieme janvier 1536.

18. JEANNE Reine de Caſtille, de Léon, d'Aragon, de Grenade, de Naples, de Sicile, &c. née le trentiéme novembre 1479, fut mariée le 20 octobre 1496, à *Philippe* d'Autriche, I. du nom, Roi d'Eſpagne, qu'elle aima ſi éperdument, qu'elle en devint folle après qu'il fut mort. Elle mourut le onziéme avril 1555, en la 76 année, & eut entre autres enfans Charles *Quint*, Empereur & Roi d'Eſpagne, dont la poſterité eſt rapportée dans l'article d'A U T R I C H E.

DUCS DE MEDINA DE RIO SECO.

13. FRÉDÉRIC, premier du nom, *bâtard* de Caſtille, né l'an 1333, fils *naturel* d'ALFONSE, XI. du nom, Roi de Caſtille & de Léon, & d *Eleonore de Guſman ſon amie*, & frere jumeau de HENRI, II. du nom, dit *le Magnifique*, Roi de Caſtille, fut Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jacques, & fut mis à Seville, l'an 1358, par le commandement de Pierre *le Cruel*, Roi de Caſtille ſon frere, qui eut l'inhumanité de voir ce maſſacre. *Il eut deux fils* naturels *de* Jeanne *ſa concubine, femme de* Jean-Alfonſe *de Bacaot de Haro, qui furent*, 1. *Pierre* Henriquez, Comte de Traſtamare, & Connétable de Caſtille, mort l'an 1400, laiſſant d'*Iſabelle* de Caſtro, Dame de Lémos & de Sarria, *Frederic*, Duc d'Arona, & Comte de Traſtamare, mort en priſon l'an 1430, ſans enfans d'*Aldonce*, fille de *Jacques Hurtado* de Mendoza, Amiral de Caſtille; & *Beatrix* Henriquez, Dame de Lémos & de Sarria, mariée à *Pierre Alvarez* Oſorio, Seigneur de Carrera & de Ribéra, dont ſont deſcendus les Marquis de Sarria; & 2. ALFONSE, qui ſuit.

14. ALFONSE Henriquez, premier du nom, dont la poſtérité prit le ſurnom, fut Seigneur de Médina-del Rio-ſéco & de Melgar, le premier de la famille qui fut pourvu de la charge d'Amiral de Caſtille. Il mourut en 1429. Il épouſa *Jeanne* de Mendoza, fille de *Pierre Gonçalez* de Mendoza, & d *Aldonce* d'Alaïa, dont il eut 1. FRÉDÉRIC, II. du nom, qui ſuit; 2. *Henri* Henriquez, duquel ſont deſcendus les Comtes d'Alve-d'Alifte; 3. *Beatrix*, mariée à *Pierre* Porto-Carrero, Seigneur de Moguer; 4. *Eleonore*, alliée à *Frederic-Alfonſe* Pimentel, II du nom, Comte de Benévent; 5. *Aldonce*, qui épouſa *Roderic-Alvare* Oſorio, Seigneur de Cabréra & de Ribera; 6. *Agnes*, femme de *Jean Hurtado* de Mendoza, Seigneur d'Almazan & de Mariaga; 7. *Marie*, alliée à *Jean-Ferdinand* Manrique, II. du nom, Comte de Caſtenéda; 8 *Iſabelle*, mariée à *Jean Ramirez* de Arellano, Seigneur de los Cameros; 9. *Conſtance*, qui épouſa *Jean* de Tovar, Seigneur de Bertiaga; 10. *Blanche*, femme de *Pierre Nanez* de Herrera, Seigneur de Pedraza; & 11. *Marie* Henriquez, alliée à *Jean* de Rojas, Seigneur de Monzon.

15. FRÉDÉRIC Henriquez, II. du nom, Seigneur de Médina-del-Rio-ſéco, Comte de Melgar & de Ruéda, Amiral de Caſtille, mourut le 23 décembre 1473. Il épouſa, 1. *Marine* d'Aſtia, fille de *Diego Hernandez* de Cordoue, Seigneur de Baena: 2. *Thérèſe* de Quinones, fille de *Diego Hernandez* de Quinones, Seigneur de Luna, & de *Marie* de Tolède. Du premier mariage ſortit 1. *Jeanne* Henriquez, mariée le premier ſeptembre 1444, à *Jean*, II. du nom, Roi d'Arragon & de Navarre, morte le 13 février 1468: & du ſecond vinrent 2. ALFONSE, II. du nom, qui ſuit; 3. *Pierre*, qui fit *la branche des Seigneurs de* TARIFE; 4. *Marie*, alliée à *Garcie Alvarez* de Tolède, Duc d'Albe; 5. *Eleonore*, mariée à *Pierre Alvarez* Oſorio, Comte de Traſtamare, Marquis d'Aſtorga; 6. *Agnes*, qui épouſa *Lopès Vaſques* d'Acuna, Comte de Buendia; 7. *Aldonce*, femme de *Jean* Poich, Duc de Cardonne; & 8. *Blanche*, Religieuſe.

16. ALFONSE Henriquez, II. du nom, Comte de Melgar, &c. Amiral de Caſtille, mourut en mai 1485. Il épouſa *Marie* de Véſaico, fille de *Pierre*, Comte de Haro, dont il eut 1. *Frederic* Henriquez, III. du nom, Comte de Melgar, Seigneur de Medina-del-Rio-ſéco, &c. Amiral de Caſtille, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort en 1538, ſans poſtérité d'*Anne* de Cabréra, fille de *Jean*, Comte de Modica; 2. *Bernardin*, mort ſans enfans de *Beatrix* de Mendoza, fille d'*Alvare*, Comte de Caſtro; 3 FERDINAND, qui ſuit; 4. *Jeanne*, ſeconde femme de *Diégue Lopes* Pacheco, Duc d'Eſcalone; & 5. *Thérèſe* Henriquez, mariée à *Gutiére* de Sotomayor, Comte de Belalcaçar, d'où ſont iſſus les Ducs de Bé-

jar.

jar. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Alfonſe *Henriquez*, *Evêque d'Oſma*; & Thecle, *mariée à* Guſtier *de Cardenas*, *Seigneur de Maqueda*, *d'où ſont iſſus les Ducs de Maqueda.*

17. FERDINAND Henriquez, Comte de Melgar, &c. & Amiral de Caſtille, fut créé Duc de Médina del-Rio-ſéco par l'Empereur Charles-*Quint*, & mourut en . . . . . Il épouſa *Maria* Carno, fille de *Jean* Tellez-Giron, Comte d'Urém, & de *Leonore* de la Vega-Velaſco, dont il eut 1. Louis premier du nom, qui ſuit; 2. *Frédéric* Henriquez, Grand Maure de la Meiſon de Charles, Prince d'Eſpagne, qui de *Joanne* Manrique, fille de *Pierre*, Comte de Pradès, eut pour enfans, *Marianne*, alliée à *Pierre* de Velaſco & Rojas, Chevelier de l'Ordre d'Alcantara; & *Louis* Henriquez, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Gouverneur & Capitaine Général du Royaume de Galice, qui épouſa *Catherine*, fille de *Diego* de Lujan, dont il eut *Frédéric*, *Diego* & *Alfonſe* Henriquez; 3. *Ferdinand*; 4. *Alfonſe*, Abbe de Valladolid; & 5. *Louiſe* Henriquez-Giron, mariée à *Antoine Alfonſe* Pimentel, Comte de Benévent. *Il eut auſſi pour fille* naturelle, Béatrix, *ſeconde femme d'*Alfonſe d'*Aguila*.

18. Louis Henriquez de Cabréra, premier du nom, Duc de Médina del-Rio-ſéco, Comte de Melgar, Amiral de Caſtille, Chevalier de la Toiſon-d'Or, mourut le 24 ſeptembre 1572. Il épouſa le 15 octobre 1518, *Anne* de Cabréra & de Moncade, Comteſſe de Modica, fille de *Jean* de Cabréra, & d'*Anne* de Moncade, dont il eut 1. Louis, II. du nom, qui ſuit; 2. *Louiſe*, mariée à *Inigo-Lopez* de Mendoza, Duc de l'Infantado; 3. *Anne*, alliée à *Pierre* de Zuniga, Marquis d'Ayala Fuente; 4. *François*, qui épouſa *François* de Rojas, Marquis de Poza; & 5. *Jeanne* Henriquez, mariée à *Jean Ximénès* de Urrée, Comte d'Aranda.

19. Louis Henriquez de Cabréra, II. du nom, Duc de Médina-del Rio-ſéco, Comte de Melgar & de Modica, Amiral de Caſtille, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. mourut le 27 mai 1596. Il épouſa *Anne* de Mendoza, fille de *Diégo Hurtado* de Mendoza, Comte de Saldanna, morte le 26 juin 1595, dont il eut 1. Louis, III. du nom, qui ſuit; 2. *Diego*, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, mort ſans alliance; 3. *Rodéric*, mort ſans poſtérité de *François* Oſorio, Dame de Valdorguille & de Villemer; 4. *Anne*, mariée à *Louis* de Cordoue & de Cardonne, Comte de Pradès; 5. 6. *Marie* & *Antoinette* Henriquez, Religieuſes. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Pierre *Henriquez*, *Religieux Auguſtin*; & Louis *Henriquez*, *marié à* François *Henriquez de Guzman*, *Seigneur de Bolanos.*

20. Louis Henriquez de Cabréra, III. du nom, Duc de Médina-del-Rio-ſéco, Comte de Melgar & de Modica, Amiral de Caſtille, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. mourut le 17 août 1600. Il épouſa *Victoire* Colonne, fille de *Marc Antoine* Colonne, Prince de Tagliacozzo, morte le 25 décembre 1633, dont il eut 1. JEAN-ALFONSE, qui ſuit; 2. *Anne*, troiſième femme de *François* Fernandez de la Cuéva, Duc d'Albuquerque; & 3. *Félice* Henriquez de Cabréra, mariée à *François* de Sandoval & de Rojas, Duc de Cée.

21. JEAN-ALFONSE Henriquez de Cabréra, Amirante de Caſtille, Duc de Médina-del-Rio-ſéco, Comte de Melgar & de Modica, Vicerot de Sicile & de Naples, né le troiſième mars 1597, mourut en 1647. Il épouſa *Louiſe* de Sandoval-Padilla, fille de *Cirelle phile*, Duc d'Uzède, dont il eut, 1. JEAN-CASPARD, qui ſuit; & 2. *Françoiſe* Heoriquez de Cabréer, morte à Naples ſans alliance.

22. JEAN-GASPARD Henriquez de Cabréra, Amirante de Caſtille, Duc de Médina-del-Rio-ſéco, Comte de Melgar, &c. mourut le 25 ſeptembre 1691. Il épouſa *Eleure* Ponce de Léon, morte en janvier 1680, dont il eut 1. JEAN-THOMAS, qui ſuit; 2. *Louis* Henriquez de Cabréra, Marquis d'Alcanarzes par la femme; 3. *Marie* Henriquez d'Almanſa; 4. *Jean-Simon* Henriquez, Prieur d'Alexandrie en 1699; 5. *Céſar* Henriquez, Doyen de l'égliſe de Cuenge, mort en 1683; & 6. *Thérèſe* Henriquez, mariée en 1671, à *Gaſpard* de Haro, Marquis de Larpio, Comte-Duc d'Olivarès, dont elle fut la ſeconde femme. *Il eut auſſi pour fils* naturel, Frederic *Henriquez de Cabrera.*

23. JEAN-THOMAS Henriquez de Cabréra, Amirante de Caſtille, Duc de Médina-del-Rio-ſéco, Comte de Melgar, &c. fut nommé Ambaſſadeur en France, en avril 1702, ou feignant d'aller, il prit le 13 ſeptembre ſuivant le route de Portugal, avec une eſcorte d'environ 300 hommes, & arriva à Miranda: d'où il continua ſa route juſqu'à quinze lieues de Lisbonne, où il envoya un de ſes Domeſtiques pour lui arrêter un logis, & congédia la plus grande partie de ſe ſuite, qui retourna en Eſpagne. On craignit d'abord à la Cour de Madrid qu'une retraite precipitée & ſans raiſon apparente, d'une perſonne eſtil conſidérable par ſa naiſſance, pourroit avoir quelque ſuite; mais bien loin de là, elle ne produiſit dans le public qu'une grande indignation contre ſa perſonne. Le Conſeil du gouvernement réſolut qu'on lui envoyeroit faire une citation pour comparoître dans vint jours, pour rendre compte de ſa conduite, ſous peine de cinquante mille ducats d'amende; mais comme cette citation ne ſe pouvoit faire où il étoit, ſans le permiſſion du Roi de Portugal, un Courier fut dépêché à Lisbonne ſur cette affaire, avec les ordres de le Reine, alors Régente, à Don Domingo Capecce-Latro, Envoyé d'Eſpagne. Les Miniſtres de France & d'Eſpagne repréſentérent au Roi de Portugal, que la retraite de l'Amirante étoit une déſobéiſſance formelle aux ordres de ſa Majeſté Catholique; & ſa Majeſté Portugaiſe leur fit déclarer qu'elle obſerveroit en cette occaſion tout ce que l'on pouvoit attendre de la bonne correſpondance, qu'il vouloit entretenir avec ſa Majeſté Catholique. Les biens de l'Amirante & de ceux qui l'étoient retirez avec lui, ayant été mis en ſéqueſtre, on afficha en pluſieurs lieux de la ville de Medrid le 16 décembre 1702, des copies de deux Edits du Conſeil Royal, l'un pour ordonner à l'Amirante de comparoître dans trois jours perſonnellement, dans le château d'Alaméda, pour ſe juſtifier ſur ſa déſobéiſſance formelle aux ordres du Roi, en ſe retirant du Royaume au lieu d'aller en France avec le caractère d'Ambaſſadeur, dont ſa Majeſté l'avoit honoré; d'avoir, pour favoriſer ſa fuite, ſuppoſé de faux ordres de la Reine; d'avoir eu intelligence & des conférences avec les ennemis de l'Etat; enfin d'avoir violé le ſerment de fidélité, & conſpiré contre l'Etat & contre le repos public. Par l'autre Edit furent cuez pareillement onze perſonnes demeurées auprès de l'Amirante, avec ordre de ſe conſtituer priſonniers, à faute de quoi, il ſeroit procédé contre eux, ſuivant les cas qui réſulteroient du procès. L'Amirante n'ayant point comparu & étant reſté en Portugal, l'affaire fut jugée par le Conſeil Royal de Caſtille le 26 février 1703. Il fut abſous du crime de trahiſon dont on le ſoupçonnoit; mais à cauſe de ſa déſobéiſſance aux ordres du Roi, il fut condamné à un bannillement perpétuel, & ſes biens confiſquez en profit de ſa Majeſté, pour être rendus à ſes héritiers après ſa mort. Les articles d'accuſation contre lui, fortifiez de pluſieurs autres nouvelles preuves, & la félonnie ayant paru prouvée très clairement, il fut condamné à mort par contumace, par ſentence du . . . juillet 1703, qui fut publiée le 17 août ſuivant, ſes biens confiſquez & réünis à la Couronne. Il mourut le 29 juin 1705, à Eſtrémos ſur les frontiéres de Portugal, ayant épouſé, 1. en 1663, *Anne-Catherine* de la Cerda, fille d'*Antoine Jean*, Duc de Médina Céli, morte en mars 1697, ſans poſtérité: 2. *Anne-Catherine* de la Cerda & Arragon, fille de *Jean-François*, Duc de Médina Céli.

SEIGNEURS DE LUNEL.

10. FERDINAND, Infant de Caſtille, dit *de la Cerda*, dont la poſtérité prit le ſurnom, né en 1254, fils aîné d'ALFONSE, X. du nom, Roi de Caſtille & de Léon, & d'*Iſabeau* d'Aragon, mourut avant ſon père en 1275. Il épouſa en 1269, *Blanche* de France, fille de ſaint *Louis*, IX. du nom, Roi de France, morte le 17 juin 1320, dont il eut 1. ALFONSE, qui ſuit; & 2. FERDINAND qui fit *la branche de* LARA, *rapportée ci-après.*

11. ALFONSE de la Cerde, ſurnommé *le deshérité*, fit tous ſes efforts pour recouvrer le Royaume de Caſtille, & prit même le titre de Roi en pluſieurs actes; mais il fut obligé de céder en 1303, & de ſe retirer en France, où le Roi Charles *le Bel*, lui donna la Baronnie de Lunel, & le fit ſon Lieutenant-Général en Languedoc. Il mourut en 1327, ayant épouſé *Mahaud*, fille d'*Aimery*, VI. du nom, Vicomte de Narbonne, dont il eut, 1. LOUIS, qui ſuit; 2. JEAN-ALFONSE, qui fit *la branche des Seigneurs de* GIBRALÉON *& de* VILLORIA, *rapportée ci-après*; 3. *Agnes* de la Cerda, mariée à *Ferdinand-Rodriguez* de Villalobos, Riche Homme; & 4. *Alfonſe* d'Eſpagne, Archidiacre de Joſas en l'égliſe de *Paris*, dont il ſe démit, pour épouſer *Iſabelle* d'Amoing, Vicomteſſe de Gand, veuve de *Henri* de Brabant, dit *de Louvain*. Il mourut en 1327, & ſa veuve le ſixième décembre 1354. De leur mariage vinrent 1. *Louis* d'Eſpagne, créé Prince des Iſles fortunées, par le Pape Clément VI, en 1344, Comte de Talmond, qui exerça la charge d'Amiral de France en 1341, & fut tué à la bataille de Crécy, contre les Anglois en 1346; 2. *Iſabelle* de la Cerde, mariée à *Rodéric-Alvarez* des Aſturies, Seigneur de Gijon & de Noroga; & 3. *Charles* d'Eſpagne, Comte d'Angoulême & Connétable de France en janvier 1350, que Charles II, Roi de Neverre, fit aſſaſſiner dans ſon lit, en la ville de Lagle en Normandie, le ſixième janvier 1354. Il avoit épouſé *Marguerite*, fille de *Charles* de Chatillon, Comte de Blois & Duc de Bretagne, dont il n'eut point d'enfans. *Il laiſſa pour fils* naturel Thibaut *d'Eſpagne*, *Seigneur de Montbrun*, *né de* Cecile *de Lévis*, *qui fut legitimé par le Roi Charles VI*, *en* 1384. *Et qui prétendoit ſuccéder à ſon père au Comté d'Angoulême*, *un quoi il ne put réuſſir. Il en eut qu'il obtint la terre de Lunel avec le titre d'Eſpagne*, *que ſa poſtérité conſerva.*

12. LOUIS de la Cerda, Comte de Clermont & de Telmond en France, épouſa *Eléonore* de Guzman, fille d'*Alfonſe Pérez* de Guzman, ſurnommé *le Bon*, avec laquelle il aquit en 1306 le Port-Sainte Marie qui fut érigé en Comté. Il eut pour enfans 1. JEAN qui ſuit; 2. *Louis*, Comte de Telmond; 3. *Alfonſe*, mort jeune; 4. *Iſabelle*, mariée 1. à *Rodéric Pérez* Ponce, du *des Aſturies*: 2. à *Bernard* de Foix, fils *naturel* de *Gaſton Phœbus*, III. du nom, Comte de Foix, Vicomte de Béarn, créé Comte de Médina Céli, duquel ſont deſcendus les Ducs de ce nom; & 5. *Eleonore* de la Cerda, Dame de Déza & Enciſo.

13. JEAN de la Cerda, Seigneur de Gibreléon, fut tué en 1357, par le commandement de Pierre *le Cruel* Roi de Caſtille, ſans laiſſer poſtérité de *Marie* Coronel, fille d'*Alfonſe-Fernandez* Coronel, Marquis d'Aguilar.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GIBRALEON & de Villoria.

12. JEAN-ALFONSE de la Cerde, fils puîné de Ferdinand, Infant de Caſtille, Seigneur de Lunel, & de *Mahaud* de Narbonne, fut Seigneur de Gibraleon, & mourut vers l'an 1348, ayant eu de *Marie*, fille *naturelle* de *Denys* Roi de Portugal, 1. ALFONSE-FERNANDEZ, qui ſuit; & 2. *Marie* de la Cerda, Dame de Gibraléon, mariée à *Pierre-Nunez* de Guzman, Seigneur de Brizuela, & de Manzanédo, morte en 1354.

13. ALFONSE-FERNANDEZ de la Cerda, ſe retira en Portugal après la mort de Pierre, Roi de Caſtille, où il rendu de grands ſervices au Roi Ferdinand, qui lui donna pluſieurs terres. Il épouſa *Louiſe* de Ménéſes, dont il eut pour fils unique JEAN-ALFONSE, II. du nom, qui ſuit.

14. JEAN-ALFONSE de la Cerda, II. du nom, Seigneur de Panéthe & de Sardoal en Portugal, & de Villoria en Caſtille, épouſa *Marie-Alvarez* de Albornoz, Dame de Villaria, dont il eut pour fils unique Louis, qui ſuit.

15. Louis de la Cerde, Seigneur de Villoria, fut Capitaine ſous Ferdinand, I. du nom, Roi d'Aragon en 1418, & épouſa *Iſabelle* de Rojas, fille de *Diégue* de Sandoval, Comte de Caſtro & de Dénia, dont il eut pour fils unique, Louis II, qui ſuit.

16. Louis de la Cerda, ſecond du nom, Seigneur de Villoria, de Valtablado, d'Eſcalone, de Caſtrillo, de Ventoſilla, &c. Conſeiller du Roi Jean II, mourut en 1469, laiſſant de *Françoiſe* de Caſtagneda, fille de *Jean-Rodrigue* de Caſtagneda, une fille unique

nommée *Jeanne* de la Cerda & Caſtagnéda, Dame de Villoria, &c. mariée à *Diégue* de Zuniga, fils d'*Alvare*, Duc d'Arevalo.

SEIGNEURS DE LARA.

11. FERDINAND de la Cerda, ſecond fils de Ferdinand, Infant de Caſtille & de *Blanche* de France, fille du Roi ſaint *Louis*, épouſa *Jeanne-Nunnez* de Lara, dite *Colombine*, ou *la Palomille*, fille de *Jean Nunnez* de Lara, & de *Thérèſe-Alvarez* de Azagra, morte l'an 1350, dont il eut 1. JEAN-NUNNEZ, qui ſuit; 2. *Blanche* de Lara & de la Cerda, mariée en 1327, à *Jean* Manuel, Prince de Villena, morte vers l'an 1350; 3. *Marie*, mariée 1. à *Charles* d'Evreux, Comte d'Etampes: 2. en 1336, à *Charles*, II. du nom, Comte d'Alençon, morte le 13 décembre 1379; & 4. *Marguerite* de Lara & de la Cerda, Religieuſe de l'Ordre de ſaint Dominique, morte vers l'an 1373.

12. JEAN NUNNEZ de la Cerda, Seigneur de Lara & de Biſcaye, &c. & Alfier-Mayor de Caſtille, mourut à Burgos le 28 novembre 1350. Il épouſa l'an 1329, *Marie* de Caſtille, Dame de Biſcaye, fille de *Jean*, II. du nom, Infant de Caſtille, Seigneur de Biſcaye, du *le Borgne*, & d'*Iſabelle* de Portugal, morte l'an 1350, dont il eut 1. *Loup Nunnez* de Lara, mort jeune; 2. *Nunnez*, Seigneur de Biſcaye & de Lara, né en 1348, mort le 20 décembre 1351; 3. *Jeanne* de Lara, mariée à *Tellez* de Caſtille, fils *naturel* du Roi *Alfonſe* XI, qui fut empoiſonnée par le commandement de Pierre *le Cruel*, Roi de Caſtille en 1359; & 4. *Iſabelle* de Lara, mariée en 1354, à *Jean*, Infant d'Aragon, fils du Roi Alfonſe IV. du nom, qui fut auſſi empoiſonné en 1359, par le commandement de Pierre *le Cruel*, Roi de Caſtille. *Il eut auſſi pour fils naturels* Pierre-Nunnez *de Lara, Comte de Majorga mort vers l'an* 1384, *ſans enfans de* Beatrix *de Caſtro*; & Diégue-Nunnez *de Lara*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PENNAFIEL.

9. MANUEL, Infant de Caſtille, ſeptième fils de ſaint FERDINAND, III. du nom, Roi de Caſtille & de Léon, & de *Beatrix* de Souabe ſa première femme, fut Seigneur de Pennafiel, d'Alcazzar & d'Ecalona, & mourut vers l'an 1285. Sa poſtérité prit le ſurnom de Manuel. Il épouſa 1. *Conſtance*, fille de *Jacques*, I. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Iolande* de Hongrie ſa ſeconde femme: 2. en 1269, *Beatrix* de Savoye, veuve de *Pierre* de Chalon, Seigneur de Châtel-Belin, & fille d'*Amé*, IV. du nom, Comte de Savoye. Du premier mariage formirent, 1. *Alfonſe*, mort jeune; & 2. *Iolande* Manuel, alliée à *Alfonſe* de Portugal, Seigneur de Portalégre: & du ſecond vint 3. JEAN, qui ſuit.

10. JEAN-Manuel, Seigneur de Pennafiel & de Molina, Marquis de Villéna, excita beaucoup de troubles en Caſtille, & mourut fort âgé l'an 1362. Il épouſa 1. l'an 1303, *Conſtance* d'Aragon, fille de *Jacques*, II. du nom, Roi d'Aragon, & de *Blanche* de Sicile, ſa première femme, morte l'an 1327: 2. en 1329, *Blanche* d'Eſpagne fille de *Ferdinand* d'Eſpagne, II. du nom, Seigneur de Lara. Du premier mariage ſortit 1. *Conſtance* Manuel, mariée 1. à *Alfonſe*, XI. du nom, Roi de Caſtille & de Léon, qui la répudia: 2. l'an 1340, à *Pierre*, dit *le Juſticier*, Roi de Portugal, morte l'an 1344: & du ſecond vinrent 2. HENRI, qui ſuit; 3. *Jeanne* mariée l'an 1330, à *Henri*, II. du nom, du *le Magnifique*, Roi de Caſtille, morte en 1381; & 4. *Ferdinand* Manuel, Marquis de Villéna, qui épouſa en 1345, *Jeanne*, fille aînée de *Raymond Berenger* d'Aragon, Comte d'Ampurias & de Ptadès, & de *Blanche* de Taréne, ſa première femme, dont il eut *Blanche* Manuel, morte ſans alliance.

11. HENRI Manuel, Comte de Montalégre, de Sintra, & de Ménéſès, vivoit en 1383, & épouſa *Béatrix* de Seſſe, dont il eut FERDINAND, qui ſuit.

12. FERDINAND Manuel, Comte de Sintra, épouſa *Maurie* de Fonſéque, dont il eut JEAN, qui ſuit.

13. JEAN Manuel, Seigneur de Belmonte & de Campos, Chevalier de la Toiſon d'Or, épouſa *Jeanne* Figueroa, dont il eut *Marine* Manuel alliée en 1489, à *Baudouin*, *bâtard* de Bourgogne, Seigneur de Fallais, &c.

COMTES D'AUMALE.

9. FERDINAND, Infant de Caſtille, fils puîné de ſaint FERDINAND, III. du nom, Roi de Caſtille, & aîné de *Jeanne* de Dammartin, Comteſſe de Ponthieu & d'Aumale ſa ſeconde femme, porta le titre de Comte d'Aumale, prit le ſurnom de Ponthieu, qu'il laiſſa à ſa poſtérité, & mourut du vivant de ſa mére. Il épouſa *Laure* de Montfort, Dame d'Epernon, ſeconde fille d'*Amaury*, V. du nom, Comte de Montfort-l'Amaury, Connétable de France, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui ſuit; & 2. *Laure* de Ponthieu, mariée à *Guy* de Mauvoiſin, IV. du nom, Seigneur de Rôny.

10. JEAN de Ponthieu, I. du nom, Comte d'Aumale, Baron de Montgommery, Seigneur d'Epernon & de Noyelles ſur mer, fut tué au ſervice de la France, à la bataille de Courtray, le deuxième juillet 1302. Il épouſa *Ide* de Meullant, Dame de Fontaine-guerard, fille d'Amaury de Meullant, II. du nom, Seigneur de la Queue-en-Brie, & de *Marguerite* Dame de Neubourg en Normandie, morte en 1324, dont il eut JEAN, II. du nom, qui ſuit.

11. JEAN de Ponthieu, II. du nom, Comte d'Aumale, &c. épouſa en 1320, *Catherine* d'Artois, fille de *Robert* d'Artois, III. du nom, Comte de Beaumont-le-Roger, & de *Jeanne* de Valois, morte en 1363, dont il eut 1. *Blanche* de Ponthieu, Comteſſe d'Aumale, mariée l'an 1340, à *Jean*, V. du nom, Comte de Harcourt, Seigneur d'Elbeuf, &c. morte le douzième mai 1387; & 2. *Jeanne* de Pontnieu, Dame d'Epernon, mariée à *Jean*, VI. du nom, Comte de Vendôme & de Caſtres, &c. morte le 30 mai 1376.

Voilà les noms de tous les Rois de Caſtille, depuis Ferdinand Gonzalès. Si l'ordre paroît quelquefois différent dans le corps de cet Ouvrage, c'eſt parce que ces Princes ſont conſidérez diverſement: comme, par exemple, Alfonſe I etoit VI. de ce nom, Roi de Caſtille, ce qui ſuffira pour comprendre le tout. * Mariana, *Hiſt. d'Eſpagne*. Tutquet, *Inventaire de l'Hiſtoire d'Eſpagne*. Botero, *Relat.* Merula, *Coſmogr. partie* 2. Athanaſio de Lubera, *Chron. de Los Rei d'Eſp. Hiſpania Illuſt.* Sotus. Imhoff, &c.

CASTILLE-DOR ou CASTILLE-NEUVE, païs de l'Amérique meridionale, qui a pour bornes à l'orient, le païs des Caribes & la Guiane; à l'occident, la Mer du Sud ou Mer Pacifique; au midi, le Pérou & le Royaume des Amazones; & au ſeptentrion, la mer du nord. Ce païs a été appellé *Caſtille neuve*, parce que les Caſtillans en firent la découverte ſous la conduite de Chriſtophle Colomb, dans le ſixiéme voyage qu'il fit en Amerique; & *Caſtille d'or*, à cauſe des mines d'or qui s'y trouvent, principalement dans la province d'Uraba. Les principales provinces de la Caſtille ſont celles de Panama, de Carthagéne, d'Uraba, de Sainte-Marthe, de Rio de la Hacha, de Venezuela, de Comana, de Paria, de la nouvelle Andalouſie, & de la nouvelle Grenade. Les rivières les plus conſidérables ſont celles de *San-Juan*, ou *Rio grande del Darien*; le *Rio Cancha*, ou *Rio grande de Sainte-Marthe*; le *Rio grande de la Madalena*; & le *Rio de Paria*, ou *Orenoque*. Proche de la mer, le païs eſt plus humide & plus mal-ſain, que dans le milieu des terres, où il eſt ſec. Il y a des campagnes ſi fertiles, que l'on y fait deux moiſſons l'année. Les arbres y produiſent d'excellens fruits. Il y en a qui diſtillent du baume, quand on y fait quelque inciſion dans le tronc; & ce baume eſt auſſi estimé des Eſpagnols, que celui qui venoit anciennement d'Egypte. On y trouve quantité de lacs, de fontaines & de rivières, dont les eaux ſont très-bonnes; mais il y en a qui ſont très-dangereuſes à la ſanté. Celle de la rivière de Darien, dans le Panama, engendre des crapaux, lorſqu'on en répand à terre. On rencontre dans les forêts & ſur les montagnes, quantité de lions, de tigres & d'autres animaux ſauvages & féroces. Il y a eu pluſieurs mines d'or, que les Eſpagnols ont épuiſées. & l'on y en trouve encore quelques unes d'argent & d'autres. On pêche ſur les côtes de la mer, quantité de belles perles, mais elles y ſont maintenant plus rares. Les peuples ont la couleur bazanée, & les cheveux noirs & fort crépus. Ils alloient autrefois tout nuds, & cachoient ſeulement leurs parties honteuſes ſous des coquilles, ou dans des queues de calebaſſes qu'ils s'attachoient autour des reins: aujourd'hui la plupart ſont un peu plus civiliſez, & portent devant eux quelques pieces d'étoffe. Ils aiment la débauche & la danſe, & ſont naturellement violens. Il s'en trouve qui ſe nourriſſent de corbeaux, de chauve-ſouris, de lézards, de ſauterelles, & même d'araignées. Les femmes s'occupent à faire le ménage au logis & à cultiver la terre, pendant que les hommes font la guerre à leurs voiſins, ou qu'ils s'adonnent à la pêche & à la chaſſe. Leurs armes ſont l'arc & les fléches qu'ils empoiſonnent, en les trempant dans le ſuc de certaines herbes mêlées avec du ſang de ſerpent. On dit que le corps s'enfle du moment qu'on a été bleſſé, ſi l'on ne coupe la partie offenſée, & que l'on meurt de rage en fort peu de tems. Ceux qui habitent les montagnes ſont encore Idolâtres; ils adorent le Soleil & la Lune, comme des divinitez, & tiennent l'un pour le mari, & l'autre pour la femme. Ils croyent l'immortalité de l'ame, & ſont perſuadez qu'il y a des récompenſes pour les bons, & des châtimens pour les méchans. Leurs Prêtres ou Sacrificateurs, qu'ils nomment *Piaces*, leur ſervent auſſi de Medecins. Les Eſpagnols, qui ſont maîtres de ce païs, n'ont pu encore réduire les Montagnards, & ont bâti des Forts aux environs des montagnes, pour ſe défendre contre leurs courſes. On remarque que ces Forts ne ſont point revêtus de murailles, parce que la terre ayant reçu la pluye, & les rayons du Soleil, a la proprieté de ſe durcir comme de la pierre. * De Laet, *Deſcr. du Nouveau Monde*. Hettera, *Deſcripe. des Indes Occident.*

CASTILLE (Jean de) habile Medecin en l'Univerſité de Lima, capitale du Pérou, qui joignant à ſon Art une pieté ſolide, étoit conſidéré & conſulté d'un grand nombre d'honnêtes gens. L'Archevêque de Lima voulant faire examiner l'eſprit & la conduite de ſainte Roſe, qui paroiſſoit ſi extraordinaire, nomma Jean de Caſtille. Il s'acquita de cette commiſſion avec prudence, approuva l'eſprit qui conduiſoit cette ſervante de Dieu, & ſa depoſition fut bien reçue de la ſacrée Congrégation. Il compoſa un livre de la Théologie Myſtique, qui fut approuvé par Urbain*e* Enfin accablé d'années & de mortifications volontaires, il tomba malade. Comme il affectionnoit l'Ordre de ſaint Dominique, il en demanda l'habit, qu'on lui accorda, & il mourut quelque tems après en réputation de ſainteté le 19 ſeptembre 1635. * Melend, *Bibl. Prov. S. Joan. Bapt Peruan. tome* 3. *f.* 1. *c* 23.

CASTILLEJO, (Chriſtoval) Eſpagnol, qui vivoit dans le XVI ſiécle, s'eſt diſtingué par ſes Poéſies, & paſſa une partie de ſa vie à la Cour de l'Empereur Charles-Quint, & à celle de Ferdinand ſon frére dont il fut Sécretaire; mais dégoûté des vanitez du monde, il ſe fit Religieux de Cîteaux, & mourut entiérement âgé vers l'an 1596. Nous avons un volume de Poéſies ſous le nom d'*Obras Poeticas de Chriſtoval de Caſtillejo*. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

CASTILLIONI (Chriſtophle) *Voyez* CASTICLIONI (Chriſtophle)

CASTILLO, (Ferdinand de) né à Grenade, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique le 17 ſeptembre 1545, & y rendit également illuſtre par ſon talent pour la prédication, par ſon habileté dans les Ecoles, & par ſon aſſiduité à remplir en même tems les devoirs de Prédicateur & de Profeſſeur de Théologie. La réputation de ſon éloquence le fit appeller à la Cour de Madrid en 1563, pour y prêcher le Carême; & depuis cette année, il fut toûjours dans les emplois les plus honorables. Mais rien ne fut capable de modérer ſon zéle, & ſon qu'il enſeignât dans les Ecoles de ſon Ordre, ſoit qu'il en gouvernât les maiſons comme Prieur, ou que l'ordre de Philippe II, Roi d'Eſpagne, le retînt à Madrid, comme Aſſeſſeur & Conſulteur du ſaint Office, il trouva toûjours aſſez

de

de loiſir pour annoncer la parole de Dieu, & il le fit toûjours avec ſuccès. Le Roi avoit conçu une eſtime ſi particulière pour lui que dans toutes les affaires difficiles il vouloit qu'on le conſultât; & il lui donna une marque de cette eſtime, en lui ordonnant d'accompagner Jean Tellez Giron, Duc d'Oſſone, ſon Ambaſſadeur en Portugal, pour l'aider de ſes conſeils dans des circonſtances très-délicates. Au retour de cette ambaſſade, Caſtille fut nommé Precepteur de l'Infant Ferdinand; mais la mort de ce Prince le délivra du nouveau fardeau qu'on lui avoit impoſé. Enfin ayant prêché devant la Roi le jour de l'Annonciation de l'an 1593, ſes forces ſe trouvérent épuiſées, & il mourut le 29 mars ſuivant. Il travailloit dès l'an 1572, par ordre de ſes Supérieurs, à une Hiſtoire générale de l'Ordre de ſaint Dominique, & il en avoit publié deux volumes *in folio*, en 1584 & 1592. C'eſt la ſeul Ouvrage qu'on ſâche de lui; il juſtifie parfaitement l'eſtime qu'on eut de lui de ſon vivant: ſon ſtile eſt pur & élegant; il eſt exact, & paroît n'avoir rien négligé pour s'inſtruire ce qu'il écrivoit. Cela n'a pas empêché que dans les premiers tems il ne ſe ſoit trompé quelquefois. Cet excellent Ouvrage eſt écrit en Eſpagnol, & eſt intitulé, *Hiſtoria general de Santo Domingo, y de ſu Orden Predicadores.* Il a été traduit en Italien, la premier volume par Timothee Bottoni, & le ſecond par Philippe Pigafetta. * Echard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*

CASTILLO, (Mathieu de) fils de *Pierre* de Caſtillo, Marquis de S. Iſidore, naquit à Palerme le 13 avril 1664, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique en 1679, & enſeigna la Théologie en diverſes maiſons de ſa province avec beaucoup de ſuccès. Son eſprit étant capable de plus d'une choſe, il fut auſſi regardé comme un excellent Prédicateur, & comme un habile Poëte. Il a fait imprimer à Palerme, *l'Eloge funèbre du P.* Ange Marie, *Religieux de l'Obſervance de ſaint François*, mort la 15 mai 1709; *un Abrege de la Vie de* ſaint Vincent Ferrier; *ſept Dialogues en vers* qu'on chante dans les égliſes de Palerme; & *une Hiſtoire des Réguliers nez à Palerme, qui ſe ſont rendus célebres par leur ſainteté & par leur doctrine.* Il vivoit encore en 1719. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome 2.*

CASTILLO ou JEAN DE CASTILLO SOTO-MAJOR, célébre Juriſconſulte d'Eſpagne, qui vivoit au commencement du XVII ſiécle, vers l'an 1625 & 1630, étoit de Madrid, originaire des montagnes de Burgos, & fils de *Guillen* de Caſtillo, qui n'étoit pas moins habile Juriſconſulte. Il enſeigne le Droit dans l'Univerſité d'Alcala, & fut employé pour exercer la juſtice à Grenade, à Séville, & à Madrid, où il fut Conſeiller, & où il mourut. Il a compoſé, *Quæſtionarium controverſiarum Juris, libri quinque*, que nous avons en huit volumes. * Nicolas Antonio, *Bibliothe Scriptor. Hiſp.*

CASTILLO, (Diégo de) ou *de Villa-ſante*, natif de Zamora, Juriſconſulte Eſpagnol, a écrit *ad leges Taur.* Burgis, 1527, Mediæ 1533; *De duello*, Auguſtæ Taurinor. 1525, *in quarto*, &c.

CASTILLO DELLA MONCLOVA, bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſitué entre Ecija & Carmone, à quatre lieuës de la premiére & à ſix de la derniére. On prend Monclova pour la ville des Turdétains, nommée anciennement *Obolcola* ou *Obucula*, que quelques uns mettent à *Lora* ou à *Marchena*, bourgs de la même contrée. * Mzy, *Dict. Geogr.*

CASTILLO, (Bernard Diaz, ſurnommé de) *Chevalier.* DIAZ.

CASTILLON (Sébaſtien.) *Voyez* CASTILION.

CASTILLON, petite ville de France dans le Périgord, près de la Dordogne, entre Sainte-Foy, Puy-Normand & Libourne, eſt renommée par la grande victoire que les François y remportérent ſur les Anglois, ſous le régne de Charles VII. Les premiers avoient aſſiégé Caſtillon; & Jean Sire de Talbot, un des plus célebres Capitaines de ſon tems, ayant voulu ſecourir cette place, y fut tué avec ſon fils le dix ſeptiéme juillet de l'an 1453. Le reſte des Anglois fut entiérement défait; & cet avantage échéva de chaſſer les Etrangers de la Guienne, où ils étoient les maîtres depuis ſi longtems. * Sanſon. Mezeray.

CASTILLON DE MEDOC, petite ville de France dans le païs de Médoc en Guienne, ſur la bord méridional de la Garonne, à ſept lieuës au deſſous de Bourdeaux. * Mzy, *Dict. Géogr.* C'eſt le même que *Caſtelnau de Médoc.*

CASTILLON DE MICHAILLE. *Voyez* CHATILLON DE MICHAILLE.

CASTINUS, Général d'armée, fut envoyé en Eſpagne par l'Empereur Honorius, pour s'y oppoſer aux Vandales & aux Alains. Sa fierté le rendit inſupportable au Comte de Boniface, qui avoit aquis une grande réputation dans la guerre, & qui ſe crut obligé de ſe retirer en Afrique; mais Caſtinus connut bientôt après, qu'il s'étoit privé d'un Collegue très-néceſſaire, pour réüſſir dans l'expédition que le Prince lui avoit confiée. En effet, ayant aſſiégé les ennemis l'an 423, au lieu de les recevoir à compoſition, il leur livra mal à propos une bataille, où près de vint mille Soldats Romains furent défaits, & d'où il fut contraint de fuir lui même à Tarragone. L'année ſuivante, Honorius étant mort d'hydropiſie, le premier des Sécretaires, & Préfet du Prétoire nommé Jean, uſurpa l'Empire par le ſecours de Caſtinus. L'Uſurpateur ayant perdu la vie, l'an 425, Caſtinus fut dépoüillé de ſes charges & envoyé en exil. Dans cette fâcheuſe conjoncture, il paſſa en Afrique, où il fut reçu à la confidération de ſaint Auguſtin, par le Comte Boniface, qui en étoit Gouverneur. * Proſper, *dans ſa Chron.*

CASTION, anciennement *Caſtrum Stiliconis*, bon bourg du Duché de Milan en Italie, eſt dans le Milenois propre, ſur la riviére d'Olone, à huit lieuës au deſſus de Milan, & à trois de Como. * Mzy, *Dict. Géogr.*

* CASTLEFORT, étoit autrefois une ville nommée *Legrecium*, mais ce n'eſt plus qu'un village d'Angleterre, ſitué dans le Comté d'York à cinq lieuës de la ville d'Yoek, du côté du midi. * Mzy, *Dict. Géogr.*

CASTLEMAINE, petit port d'Irlande dans la baye de Dingle, ſitué dans le Comté de *Kerry* de la Province de Monmunnie.

Roger Palmer ayant cédé *Barbe Villiers*, fille de Guillaume Vicomte Grandiſon en Irlande, ſon epouſe, pour mâitreſſe au Roi Charles II, reçut le titre de Comte de Caſtlemaine. Son épouſe fut honorée du titre de Ducheſſe de Cléveland? Il en avoit eu auparavant une fille nommée *Anne*, que Charles II adopta & qu'il maria à *Thomas Lennard* Lord Dacres de Hurſt Monceaux, & puis Comte de Suſſex. Roger Palmer fut enveloppé dans le conſpiration dont on accuſa les Catholiques en 1678; mais quoiqu'il eut auſſi été mis en priſon il fut bientôt élargi. En 1686, il alla à Rome avec la caractére d'Ambaſſadeur extraordinaire de Jaques II, & y arriva le 13 d'avril. Il en repartit au mois de juin ſans avoir pu déterminer entiérement Innocent XI, à prendre le parti du Roi d'Angleterre. Le 25 ſeptembre de la même année, Jaques II le déclara ſon Conſeiller privé. Mais après que ce Roi eut été obligé de quitter ſon Royaume, Roger Palmer fut un rude examen de la part du Parlement, fut ſon Ambaſſade à Rome, & fut obligé à paſſer le reſte de ſes jours en retraite. * Beeverell, *Delic. de l'Irlande, p.* 1496. *The Peerage of England l. p.* 06. 301. *The Complans Hiſt. of England, vol.* 3. *p.* 368. 460. 470. *Voyage de* Miſſon.

CASTOR & POLLUX, frérea d'Hélène & de Clytemneſtre, & fils de Jupites & de Leda, femme de Tyndare, Roi de Lacone, ſuivirent Jaſon dans la Colchide pour la conquête de la Toiſon d'or. Jupiter donna l'immortalité à Pollux, qui la partagea avec Caſtor, lorſque ce dernier eut été tué; de ſorte qu'ils mouroient & vivoient alternativement. On dit qu'ils furent placez au ciel au ſigne des Jumeaux, & ce qui a donné lieu à cette fable, c'eſt que ces deux étoiles ne ſe font jamais voir toutes deux à la fois. Les Romains leur avoient dedié un temple, & les conſidéroient comme leurs Défenſeurs. Ils furent adorez auſſi comme Dieux de la mer, parce qu'ils en avoient chaſſez les Pirates. Le nom de Caſtor eſt quelquefois donné indifferemment aux deux fréres, dans pluſieurs Auteurs. S. Luc dans les Actes des Apôtres, *ch.* 28, parle d'un navire d'Alexandrie, nommé *les Caſtors* dans la Verſion Vulgate, quoique dans le Grec il y ait *Dioſcuri*, qui eſt le nom par lequel les Anciens ſignifioient Caſtor & Pollux. Pline, *l.* 11. *c.* 43, fait auſſi mention d'un temple des Caſtors; & Arnobe, *l.* 5, parle des Caſtors *Tyndaridæ*, c'eſt à dire, *fils de Tyndare*, dont l'un ſavoit l'art de manier un cheval, & l'autre de vaincre à la lutte. Au reſte Caſtor & Pollux étoient encore eſtimez les Arbitres des eaux & des jugements, ſelon Ciceron *contre Verrès*. Cicéron rapporte une vengeance miraculeuſe exercée ſur Scopas qui avoit parlé avec mépris de ces deux fréres Dioſcures. Il fut écraſé ſous les ruines de ſa chambre, pendant que Simonide qui avoit fait leur éloge avoit été appellé par deux hommes inconnus. Phedre a repporté cette Hiſtoire plus au long *au l.* 4. de ſes Fables, *Fable* 22. L'Hiſtoire Grégue & Romaine eſt remplie de prétendues apparitions miraculeuſes de ces deux fréres, ſoit pour procurer le victoire, ſoit pour l'annoncer après qu'elle avoit été obtenue; car on les vit, dit-on, combattre montez ſur deux chevaux blancs à la bataille que les Romains donnérent contre les Latins proche du Lac de Rhégille: mais Cicéron nous apprend de quelle manière il faut écouter ces contes. Il dit qu'Homére, qui vivoit peu de tems après ces deux fréres, aſſure qu'ils étoient enterrez à Lacédémone, & par conſequent qu'ils ne pouvoient venir annoncer à Varenus une victoire gagnée. Les Romains ne laiſſérent pas de leur bâtir un temple magnifique, ou ils leur ſacrifioient des agneaux blancs, & de inſtituer une fête en leur honneur, où un homme monté ſur un cheval & en tenant un autre en main, couroit à toute bride, puis au bout de la carriére faiſoit agilement ſur celui qu'il menoit en main, ayant une étoile fort brillante à ſon chapeau, pour marquer qu'il n'y avoit qu'un des fréres qui fût en vue: parce qu'en effet les étoiles de Caſtor & de Pollux ſont tantôt viſibles ſur nôtre horizon, & tantôt invisibles. L'Antiquité a nommé de leur nom une eſpéce de meteore, & de feu volant qui reluit comme une étoile, & qui eſt un heureux préſage à ceux qui ſont ſur mer, lorſqu'il paroit deux ſur enſemble, au lieu que c'eſt un triſte augure de n'en voir qu'un. * Pline, *l.* 2. *c.* 38. Seneque, *l.* 1. *des Queſt. Nat.* Mais bien que les Anciens n'ayent remarqué qu'un ou deux de ces feux; l'expérience néanmoins a fait connoître qu'on en peut voir dans une même flote, & quelquefois dans un même navire juſqu'à quatre ou cinq. C'eſt ce qu'on appelle vulgairement aujourd'hui *le feu Saint-Elme*, parce qu'on nent en Eſpagne, où l'on célébre la fête de ce Saint avec grande ſolemnité, particuliérement dans le Guipuſcoa, dans le Biſcaye, & à Tuy en Galice, qu'il eſt le protecteur des Matelots. Alex. Roſſi, *dans ſon Traité des Religions du Monde*, remarque que par Caſtor & Pollux quelques Auteurs entendoient le ſoleil & la lune, de qui l'on peut dire qu'ile partagent entre eux l'immortalité, comme on l'a feint des deux jumeaux Caſtor & Pollux. * Plutarque. Pline. Natalis Comes. Lucien. *Dialog.*

CASTOR, illuſtre Chronographe, des Ouvrages de qui pluſieurs Anciens font mention. Suidas marque ceux-ci, deux livres de Babylone, un du Nil, & un autre intitulé, *Fauts commiſs par ignorance des tems*: ce dernier eſt cité par Apollodore, *lib.* 11; & c'eſt vraiſemblablement le même, ou Euſone dit, *carm.* 23. *in profeſſ. Burdeg.* que Caſtor traitoit des Rois douteux, c'eſt à dire, démêloit ce qui convenoit à chacun des Rois qu'on confondoit, parce qu'ils avoient porté le même nom. Suidas lui attribue encore un Traité de ceux qui dans les divers tems ont été maîtres de la mer, Traité qu'Euſebe a donné par piéces déſunées dans ſa premiére Chronique, & qui ne paroît pas être fort ſolide. Il n'y a pas plus de fonds à faire ſur ſon *Canon*, en ce qui regarde les Rois d'Aſſyrie, ainſi que je l'ai fait voir en ſon lieu, quoique ce ſoit à l'occaſion de cette partie-là même qu'Africanus, & après lui Euſébe, *lib.* 10. *Prap. Evang. cap.* 3. ont loué l'exactitude de Caſtor. Mais ce que le même Euſebe en a copié dans ſa Chronique touchant les Rois de Sicyone, peut être utile, & ce qu'on trouve au même endroit touchant les Rois d'Athénes, eſt tout ce que nous avons de meilleur ſur cette importante partie de l'Hiſtoire Grégue. Il paroit que le travail de Caſtor n'a pas été borné à ces tems éloignez, puiſque Joſe-

phe

phe, *l. 2. contre Apion*, cite ſon témoignage touchant Antiochus Epiphanes, mais on ne ſait pas quel étoit l'Ouvrage, où il avoit pu parler de ce Prince. Plutarque, *Queſt. Rom.* aſſûre qu'il en avoit compoſé un où il comparoit les uſages des Romains avec les Réglemens des Pythagoriciens. Suidas qui remarque qu'il fut ſurnommé Φιλορώμαιος, c'eſt à dire, *Ami des Romains*, ajoute qu'il épouſa la fille de Déjotarus, un des Tétrarques de la Galatie, qu'il accuſa auprès de Jules Céſar, & que ſon beaupére le fit mourir avec la femme. Strabon, *lib.* 12, s'accorde avec Suidas touchant la mort de Caſtor, mais il lui donne le ſurnom de *Succondarius*. Cicéron dans ſa défenſe de Déjotarus, ne parle pas neanmoins de lui; mais ſeulement d'un Caſtor, petit fils de Déjotarus par ſa mére, dont le pére étoit de baſſe extraction, & qui étoit venu à Rome accuſer ſon ayeul; mais cela n'empêche pas qu'on ne doive croire les Auteurs citez. Celui dont ils parlent a dû être le pére du jeune homme, à qui Cicéron reproche ſi bien ſon ingratitude; ils auront l'un & l'autre conſpiré contre Déjotarus, mais ce fera le fils qui ſe ſera chargé de l'accuſer. Et il n'eſt pas difficile de deviner ce qui les y aura engagez, dès qu'on apprend de Cicéron que Déjotarus avoit obtenu le titre de Roi pour ſon fils; car le déſir de régner a pu porter Caſtor à un crime de cette nature, comme il en a porté d'autres à armes contre leur propre pére. Je n'ai pas mis entre les Ouvrages de Caſtor les cinq ou les neuf livres des Epichérémes, les deux livres de la Perſuaſion, & l'Art de parler. Suidas dit qu'il les compoſa, lorſqu'il étoit Rhéteur à Marſeille; mais il eſt à craindre qu'il n'ait confondu deux hommes très-differens.

CASTOR (Antonius) Médecin célébre, a vécu du tems de Pline vers l'an 70 de la naiſſance du Fils de Dieu. Il étoit ſavant dans la connoiſſance des ſimples, & le même Pline parle de ceux qu'il avoit dans ſon jardin. Il ajoûte qu'Antonius Caſtor étoit âgé de plus de cent ans, & qu'à cet âge il ſe portoit très-bien, le ſouvenant de tout ce qu'il avoit vu, & raiſonnant encore très-juſte. * Pline, *Hiſt. Nat. l.* 20. *ch.* 17. *& l.* 25. *ch.* 2. Caſtellan, *in Vit. Juriſc. &c.*

CASTOR AGRIPPA, Ecrivain Eccléſiaſtique, *Cherchez* AGRIPPA, dit *Caſtor*.

CASTOR, Chambellan de l'Empereur Sévére & ſon plus fidéle Domeſtique, que Caracalla fit tuer incontinent après la mort de ſon pére Severe, l'an de Jeſus-Chriſt 211. * Dion, *l.* 76.

CASTOR, animal amphibie, appellé autrement *Biévre*, qui vit moitié à terre & moitié dans l'eau, & que les Latins appellent auſſi *Fiber & Canis ponticus*. Il a le poil d'un blanc couleur de cendre, & les dents aigues; ſes piez de devant ſont ſemblables à ceux d'un chien; & ſes pieds de derriére à ceux d'une oye, avec chacun cinq dons. Il n'eſt pas vrai qu'il s'arrache les parties naturelles quand on le pourſuit, quoique Juvénal l'aſſure dans *ſa douziéme Satyre, v.* 34. *& ſuiv.*

Imitatus Caſtora, qui ſe
Eunuchum ipſe facit, cupiens evadere damno
Teſticulorum, adeò medicatum intelligit inguen.

C'eſt ſuivant cette fiction qu'Horapollo, *l.* 2. des *Hieroyl. ch.* 65, dit que parmi les Egyptiens le Caſtor étoit l'emblême d'un homme qui ſe mutile à ſoi-même: ce que l'Auteur de l'Elégie *de la Noix* a encore ingénieuſement repréſenté en ce Diſtique, *v.* 165.

Sic ubi derraſa eſt à te tibi cauſa periclî,
Quod ſupereſt tutum, Pontice Caſtor, habes.

Pline, *l.* 32. *ch.* 3, rapporte que Seſtius, célébre Médecin, & très-ſavant dans les ſecrets de la nature, nie abſolument cette particularité du Caſtor; & Dioſcoride, *l.* 2. *ch.* 26, eſt du même ſentiment que Seſtius. Les Rélations de Canada nous apprennent que les Caſtors ſont en partie la richeſſe de ce pais, que les Habitans en mangent la chair qui eſt bonne, qu'ils s'en habillent, & qu'ils les échangent contre les autres choſes dont ils ont beſoin; qu'au reſte, on ne vend d'ordinaire aux Apoticaires, au lieu de vrais teſticules de caſtors, que certaines glandes que ces animaux ont auprès des aines, parce que les chaſſeurs arrachent & jettent les vrais teſticules, dès que l'animal eſt pris, pour éviter la mauvaiſe odeur qui en pourroit infecter la chair & la peau. On ajoûte que les Caſtors ont une admirable induſtrie à faire leurs cabanes ſur le bord des lacs & des riviéres; qu'elles ſont la plupart à deux ou trois étages, bâties avec du bois & de la terre, & faites avec tant d'adreſſe, que difficilement les Chaſſeurs les y peuvent ſurprendre, d'autant que par les ouvertures ſecretes qu'ils y font, ils ſe ſauvent ſubitement par eau ou par terre, ſelon que la néceſſité les y oblige. Quand les grandes chaleurs de l'été font baiſſer l'eau des lacs & des riviéres où ſont leurs cabanes, ils la font remonter par les digues qui arrêtent ſon cours, & ils ne le font qu'afin que l'eau ſoit toûjours à la hauteur du trou qui eſt au fond de la cabane, voulant, ſans en ſortir, ſe tremper le derriére quand il leur plait. Ces digues ſont tellement faites que l'eau n'eſt jamais ni plus haute ni moins haute qu'il faut, & c'eſt un ouvrage ſi ſurprenant, qu'on ne ſauroit aſſez en conſidérer la ſtructure & l'uſage. Tous les Caſtors qui ſont là cabanez, s'aſſemblent pour le préparer. Ils abattent des arbres de toutes les ſortes pendant la nuit, & emportent enſuite les piéces.

A ce rude travail un vieux Caſtor préſide,
Tous les Chaſſeurs l'ont obſervé:
Il ſert aux plus jeunes de guide
Juſqu'à ce qu'il ſoit achevé.
En traînant dans les bois les arbres qu'ils abattent;
Si quelqu'un par malice agit trop foiblement,
Les autres quittent priſe & rigoureuſement
Se jettent deſſus & le battent.
Entre eux la juſtice eſt par tout,
Si les plus forts ſont en un bout,
Et que les plus foibles languiſſent,
Sous le poids du fardeau porté,
A la peine qu'ils ont quelques forts compatiſſent,
Et ſe rangent de leur coté.

Il s'en trouve une plus grande abondance en Canade, qu'en aucun autre lieu du monde. Mathiole dit pourtant qu'il s'en trouve beaucoup en Allemagne, en Autriche & en Hongrie. Quelques-uns tirent ce mot du Grec γαστὴρ *ventre*, parce que cet animal eſt fort ventru: d'autres aiment mieux le faire venir de *caſtrare* à cauſe qu'il coupe ſes génitoires, quand il eſt pourſuivi, ſuivant l'erreur commune.

CASTOR, Juif, ſe rendit fameux durant le ſiege de Jéruſalem. Il étoit extraordinairement brave, & ſavoit parfaitement bien tous les ruſes de la guerre. Peu s'en faut que Tite ne périt devant cette ville par ſes artifices. Joſephe raconte de ce Caſtor, que ſe trouvant avec dix de ſes compagnons dans une tour du ſecond mur, dont on lui avoit confié la défenſe; & ſe voyant en un état à n'y pouvoir plus tenir, parce qu'elle avoit été ſi fort ébranlée par les béliers & par les autres machines des Romains, qu'ils croyoient à tout moment la voir tomber, il feignit de vouloir le rendre, ſe préſenta ſur la bréche de la tour, & témoigna de grands empreſſemens de parler à Tite. Cette faveur lui ayant été accordée, il pria avec inſtance ce Général de s'approcher de lui, ou de lui envoyer un Juif nommé Enée, qui étoit dans le camp des Romains, comme s'il eût eu de grands thréſors à lui remettre. Tite, qui étoit naturellement bon & facile, ajoûta foi à ſes paroles, & lui envoya Enée; mais ſi tôt qu'Enée fut au pié de la tour, l'artificieux Caſtor fit rouler une groſſe pierre ſur lui, dont ayant évité le coup, un ſoldat qui l'accompagnoit en fut bleſſé. Tite fut ſi irrité de la tromperie de Caſtor, qu'il fit continuer la batterie, juſqu'à ce qu'elle eût renverſé cette tour. Caſtor voyant qu'il ne la pouvoit plus défendre y mit le feu, & ſe jetta lui même à travers les flammes, où il périt. * Joſeph, *Guerre des Juifs, l.* 5. *ch.* 23.

CASTORIA, ville de Turquie dans la Macédoine, avec un Evêché Grec ſuffragant de l'Archevêché d'Ochrida prés de la ville de ce nom, & ſur les frontiéres de l'Albanie. * *Voyage de Gréce.*

CASTORIUS, Evêque d'Afrique, vivoit au commencement du cinquiéme ſiécle, & fut élu par les Péres du Concile de Milére, aſſemblé l'an 402. Maximien, qui avoit quitté le Schiſme des Donatiſtes, pour rentrer dans la communion de l'Egliſe, prévoyant que le peuple qu'il gouvernoit, ne le ſouffriroit qu'avec peine, après l'avoir vu engagé dans un mauvais parti, prit une réſolution très-chrétienne de leur procurer le repos, & pria les Péres du Concile, de permettre qu'il ſe démît de ſon Evêché. Les Prélats approuvérent ſa réſolution, & pour lui témoigner l'eſtime qu'ils faiſoient de ſa perſonne, ils pourvûrent Caſtorius, qui étoit ſon frére, de l'Evêché qu'il abandonnoit ſi généreuſement, pour le bien de la paix. * Saint Auguſtin, *Epiſt.* 217.

CASTORIUS, (Jean) dit *Fiber & Bivor*, Moine de Weſtminſter en Angleterre, a vécu dans le XIV ſiécle. Il écrivit l'Hiſtoire de ſon monaſtére, & une Chronique de ſon pais, qu'il commence par la venue de ce Bruius fabuleux dont nous parlons ailleurs. Il finit cette Chronique en l'année 1306. * Pulcus, *de Script. Angl.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 61.

CASTORO, petite ville de Macédoine. *Voyez* BEROE'.

CASTRACANI. *Voyez* CASTRUCCIO.

CASTRATIUS. *Voyez* CASTRITIUS.

CASTRAVAN, montagnes ſituées au bas de la Baye de Junia qui termine les Gouvernemens de Tripoli & de Sidon. Les Maronites habitent la plus grande partie de ces montagnes. Il y a des vignes dont le vin eſt excellent. L'Evêque Maronite d'Alep y fait ſa réſidence dans un Couvent dont il eſt Gardien. Il y a pluſieurs petits Couvents au deſſus de ces montagnes. Celui qui eſt nommé *Oſier* eſt habité par dix ou douze Moines Latins. * Maundrel, *Voyage, p.* 58.

CASTRE (Paul de) *Voyez* CASTRO.

CASTREGHEM. *Voyez* CASTRICUM.

CASTRES, ville de France dans le Haut Languedoc, avec Evêché ſuffragant d'Alby, depuis l'an 1678, & avec titre de Comté, eſt bâtie ſur la riviére d'Agoût, qui la ſepare en deux. Son Evêché étoit cy-devant ſuffragant de l'Archevêché de Bourges: elle a eu le ſiége d'un Sénéchal pour le Roi, & d'un Juge qu'on nomme d'*Appeaux*, & dont les appels ſe portent au Sénéchal de Carcaſſonne. Il y avoit auſſi une Chambre de l'Edit mi-partie pour ceux de la Religion Réformée, qui a été ſupprimée. Les Princes de Montfort, de Bourbon & d'Armagnac, ont été Comtes de Caſtres juſqu'à Jacques d'Armagnac, qui eut la tête coupée en 1476, ſous le régne de Louis XI. Ce Prince donna ce pais à Bouffil de Jugrs, Lieutenant de Roi en Rouſſillon, qui épouſa Marie, ſœur d'Alain d'Albret; mais le Comté de Caſtres revint à la Couronne ſous François I. L'Evêché de Caſtres étoit anciennement une Abbaie de l'Ordre de ſaint Benôit qui fut érigée en Evêché par Jean XXII, l'an 1317, au commencement de ſon Pontificat, & qui porte encore le nom de Saint Benôit de Caſtres. Dieu-donné Séverat, Abbe de Lagni, au diocéſe de Paris, en fut le premier Prélat. Il a eu d'illuſtres ſucceſſeurs, Jean de Prez, Améric Natalis, Raimond Majoroſi Cardinal, Gérard Machet Confeſſeur du Roi Charles VII, Jean d'Armagnac, Antoine de Véſe, &c. Outre l'égliſe cathédrale, il y en a pluſieurs autres, des monaſtéres de Dominiquains, de ſaint François, de Trinitaires, &c. avec une Chartreuſe près de la ville. Caſtres eſt dans l'Albigeois, entre Saint-Papoul, Alby, Lodéve & Lavaur. Elle fut priſe & pillée par les Huguenots en 1567; mais depuis on l'a réparée. Le P. Lubin dans ſon Traité des Abbaies de France, ſur le mot *Caſtrenſis Abbatia*, fait mention d'une remarque du P. le Cointe dans les Annales de France, en l'année 624, à la page 737, qu'il y avoit des Abbez que l'on nommoit *Palatinos & Caſtrenſes*, Abbez de Cous & de

de Comps, quoiqu'ils n'euſſent aucune Abbaïe en titre : ce qu'il eſt à propos de remarquer, dit le P. Lubin, de peur qu'on ne penſât qu'il y eut quelque Abbaïe de Caſtres dont ils fuſſent Abbez. Il y avoit effectivement une Abbaïe de Caſtres : ainſi quand on trouve *Caſtrenſis Abbas*, il faut juger par la ſuite, ſi c'eſt un Abbé de Caſtres, ou ou Aumonier d'armée. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* De Thou, *Hiſt. l.* 53. Du Puy, *Droits du Roi.* Catel, *Mémoires de Languedoc.* Borel, *Antiq. de Caſtres, &c.*

CASTREZ (le) *Caſtrenſis ager*, petit païs de France en Languedoc. Il eſt ainſi nommé de la ville de Caſtres ſa capitale, & fait la partie meridionale de l'Albigeois. Il s'étend du levant au couchant entre l'Albigeois propre, le Rouergue, le Lauragais & le bas Languedoc, n'ayant pas d'autre ville conſidérable que Caſtres, autour de laquelle il eſt. On le nomme auſſi le diocèſe de Caſtres. * *Voyages Hiſt. de l'Europe, tome de la France.*

CASTRI, fi connu dans l'Hiſtoire ancienne, ſous le nom de Delphes, *Delphi*, n'eſt aujourd'hui qu'un bourg de Gréce dans la Livadie. Il a été autrefois célébre ſous le nom de Delphes, pour ſon Oracle du tems des Grecs & des Romains. Il n'eſt qu'à ſept mille pas du Golfe de Lépante au ſeptentrion & au pié du Mont Parnaſſe. * *Les Hiſtoriens Grecs & Latins. Antiq. Greq. & Rom.* Spon, *Voyage de Gréce, tome 2. p. 54.*

CASTRI, riviére. *Voyez* CIRMASTI.

CASTRICIUS (Marc) étoit Magiſtrat à Plaiſance du tems de Sylla, lorſque le Conſul Cneius Carbo vint demander des otages à cette ville pour Marius, de peur qu'elle ne tint le parti de Sylla ſon ennemi, l'an 669 de Rome, & 85 ans avant J. C. Pour intimider Caſtricius, il lui dit qu'il avoit beaucoup d'épées, & moi beaucoup d'années, répartit Caſtricius; voulant dire par-là que connoiſſes que le peu d'années qu'il avoit encore à vivre, le diſpenſoit de craindre ſes menaces. * Valere Maxime, *l. 6. ch. 2. exemp. 10*

CASTRICIUS (Titus) & autres. *Voyez* CASTRITIUS.

CASTRICUM ou KASTRIKOM & KASTERKUM, beau village avec Seigneurie de Northollande ou Hollande ſeptentrionale dans le Keonemerland, au ſud ſud oueſt d'Alkmar, dont il eſt éloigné de deux bonnes lieues.

* CASTRICUM (Pancrace de) natif d'Alkmar, Penſionnaire de Cronlaque, & Conſeiller au Grand Conſeil de Hollande, a écrit, à ce que l'on prétend, avec une extrême exactitude, un Ouvrage intitulé, *Nomenclator Scriptorum Latinorum Hollandia, Zelandiæ, &c.* & qui, à ce qu'on croit, n'a pas encore été imprimé. On a encore de lui, *Expoſitio appellationum inſularum, rupium*, &c. Il mourut en 1619. * Valere André, *Biblioth. Belgica, p. 710 & 711.*

CASTRIES, ancienne Baronie des Etats de Languedoc. *Voyez* LA CROIX.

CASTRIOT, (George) Roi d'Albanie. *Cherchez* SCANDERBEG.

CASTRITIUS (Titus) profeſſoit la Rhétorique à Rome dans le ſecond ſiécle, ſous le régne de l'Empereur Adrien, qui eut une eſtime particuliére pour lui, & qui ne faiſoit pas moins d'état de ſa vertu que de ſa doctrine. Aulu Gelle, qui fut ſon Diſciple, parle ſouvent de Caſtritius, & ſur tout, *l. 13. c. 20*, ſelon quelques-unes éditions, & le 21, ſelon d'autres, où il rapporte quelle fut la ſévérité de ce Rhéteur contre quelques Sénateurs les Diſciples, qui parurent devant lui vetus d'une maniére indécente & peu convenable à leur qualité. * Aulu-Gelle, *l. 1 ch. 6: l. 11. c. 13.*

Il y a eu pluſieurs autres CASTRITII, l'un Préteur, dont parle Cicéron *dans la huitiéme Action contre Verres*; un autre qui découvrit à Auguſte la conjuration de Murena; un autre cité par Pline, qui avoit écrit ſur le Jardinage; & un autre enfin appellé Caſtritius Furnus, grand adorateur des Philoſophes Porphyre & Plotin. * Bayle, *Dict. Crit.*

* CASTRITIUS (Henri) né dans les Païs-Bas à Ceſdorp dans la Mairie de Bouſleduc, vivoit dans le XVI ſiécle, & fut Recteur de l'Ecole Illuſtre de Delft, & enſuite de Outsburg. On a de lui, *Inſtitutio Rei Literariæ in Schola Delfenſi*; *De optimo genere interpretandi Philoſophiæ, Nomotheſia, ſive de Legum latarum ad conſtituendum verum morumque Studioſorum*; *De Vocis humanæ ſono &c.* en vers Elegiaques. Dans ce dernier Ouvrage il fait des fautes contre la profodie, & l'on a fait là-deſſus le Diſtique ſuivant,

Caſtritium male metiri quid carmina mirum eſt..
Se pede metiri qui nequit ipſe ſuo.

* Valére André, *Bibliotb. Belgica, p. 347.*

* CASTRIUS (Jacques) de Hazebroek en Flandre, Médecin d'Anvers, a compoſé une Lettre qu'il a adreſſée aux Médecins de Gand, & qui a pour titre *Epiſtola de ſudore epidemiali quem Anglicum vocant.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p. 405.*

CASTRO (Paul de) ainſi nommé, parce qu'il prit naiſſance à Caſtro, en Latin *Caſtrum Minerva*, ville épiſcopale d'Italie dans le Royaume de Naples, fut eſtimé l'un des plus célébres juriſconſultes du XV ſiécle. On diſoit ordinairement de lui, *Si Bartholus non eſſet, eſſet Paulus.* Il profeſſa durant plus de cinquante ans le Droit à Florence, à Bologne, à Ferrare, à Sienne & à Padoue, où il s'aquit une réputation extraordinaire, à cauſe de la netteté avec laquelle il expliquoit les plus grandes difficultez. Oécius en ſon Conſeil 212, avoue auſſi qu'il n'oſoit contredire les opinions de Paul de Caſtro, qui étoit un Docteur de la vérité. Evrard, *in loco ab auctoris.* l'appelle *clariſſimus & primus Doctor*, & Cujas l'a eſtimé plus que tous les autres anciens Interprétes. Le Docteur Ferdinand en a porté le même jugement. Le Préſident Faber enchérit encore ſur tous les autres Eloges, *Pauca reperias poſt eum, qui faciant eo ſubtiliores.* Quelques uns néanmoins l'accuſent d'avoir été trop facile & trop prompt à donner des Réſolutions. Paul mourut l'an 1437, & ſelon d'autres l'an 1457, après avoir enſeigné l'eſpace de 40 ans. Il a écrit ſur le Digeſte, ſur le Code, & des Conſeils; & a rédigé le Oron municipal de Florence, où il fit, quoique marié, la fonction de Vicaire du ſaint Siége. Ses Ouvrages ont été imprimez à Veniſe, à Francfort, &c. Nicolas de Caſtro, ſon fils, fit dreſſer une épitaphe à l'honneur de ſon pere dans l'égliſe des Servites l'an 1492. * Trithéme, *de Script. Eccl.* Celner, *in Bibliotb.* Fichard, *in Vitis Jurisc. &c.* Forſt, *Hiſt. Jurisc. l. 3. c. 42.* Faber, *de Err. pragmat. Datad. 54. Err 9.* Bibliotb. Hiſt. des Auteurs du Droit par Denys Simon, edit. de Paris, *in douze*, 1692.

CASTRO (Jean de) fils de O. Alvar de Caſtro, Gouverneur de la Chambre Civile de Lisbone, naquit dans cette ville le 27 février 1500, & fut élevé avec l'Infant D. Louis, qui l'aima toûjoues depuis. Il feesa d'abord à Tanger en Afrique, & enſuite il accompagna O. Etienne de Gama, dans le détroit de la Mer Rouge, dont il fit une exacte deſcriptico. Etant revenu en Portugal, il fut fait Commandant de l'eſcadre deſtinée pour la garde des côtes, & peu après il accompagna Charles-Quint dans ſa fameuſe entrepriſe ſur Tunis. Enfin il fut fait Gouverneur des Indes, & il s'y diſtingua par les victoires qu'il emporta en diverſes occaſions ſur les Barbares. Ce fut de ſon tems que les Turcs aſſiégérent inutilement la forteresſe de Diu. La levée du ſiege, fut ſuivie de la priſe de Rumecan qui le commandoit, & qui perdit près de cinq mille hommes, & quarante piéces de gros canon. O. Jean prit enſuite les villes d'Antote, de Goga, de Gandar, de Baroche, de Orbol, d'Agacaim, d'Oael, de Pate & de Puname. Peu après il tomba malade, & mourut entre les mains de ſaint François Xavier, le ſixieme jour 1549. On conſerve dans le Collége des jeſuites à Evora une deſcription fort detaillée de toute la côte depuis Goa juſqu'à Ormuz, que D. Jean avoit faite ſur les lieux. On raconte de lui un trait fort ſingulier. On dit que ſe trouvant un jour dans un grand beſoin d'argent, il coupa une de ſes mouſtaches, & ſur ce beau gage demanda vint mille piſtoles aux Habitans de Goa. Ils les lui prêterent, & peu de tems après il les rendit & dégagea ſa mouſtache. * *Mémoires envoyez de Portugal.* M. de Ferta y Souza, *Aſia Portugeſa.*

CASTRO, (Alfonſe de) Eſpagnol natif de Zamora, Religieux de l'Ordre de ſaint François, a vécu dans le XVI ſiécle ſous le régne de l'Empereur Charles-Quint & de Philippe II, qu'il accompagna en Angleterre, où il alloit pour épouſer la Reine Marie. Alfonſe de Caſtro s'arrêta longtems dans les Païs Bas, & il y étoit encore, lorſqu'il fut nommé à l'Archevêché de Compoſtelle, vacant par la mort du Cardinal de Tolede; mais avant que d'avoir reçu ſes Bulles, il mourut à Bruxelles le 13 février de l'an 1558, âgé de 63 ans. Les Ouvrages qu'il a laiſſez, ſi ſouvent ſe imprimez, ſont mieux ſon éloge que tout ce que l'on pourroit dire à ſon avantage. Le Pere François Feuardent les publia à Paris en 1578, où ils avoient déja été imprimez en quatre volumes l'an 1565. Ils contiennent les Traitez ſuivans, *Adverſus Hæreſes, libri ſedecim*; *De juſta Hæreticorum punitione*; *De poteſtate Legis poenalis*; *In Pſalmum I, Homilia XXV*, *in Pſalmum XXXI, Homilia XXIV.* Où voit à la tête de ces Ouvrages la Vie du Pere Alfonſe de Caſtro, que les Curieux pourront conſulter. Le principal Ouvrage eſt ſon Traité contre les Héréſies, qui n'eſt pas comme les autres, diſpoſé ſuivant l'ordre chronologique des Héréſiques, mais par ordre alphabétique de leurs erreurs. C'eſt un Ouvrage d'Hiſtoire & de Controverſe. Alfonſe de Caſtro le fit en 1534, & il fut imprimé pluſieurs fois en France, en Allemagne, en Italie, juſqu'en l'année 1556, qu'il en donna une édition beaucoup plus ample, dédiée à Philippe II, & imprimée à Anvers. Cet Auteur écrit paſſablement bien. Il avoit beaucoup lu; mais il étoit plus fort ſur la Controverſe que ſur l'Hiſtoire. Il s'étend beaucoup plus ſur la refutation des nouvelles héréſies, que ſur l'Hiſtoire des anciennes. * Wadingue, *in Bibliotb. Franc.* Eſtengreen, *in Catal. Teſt. Veri.* André Schot & Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiécle.*

CASTRO, (Alfonſe de) Jeſuite, étoit Portugais. Après avoir été onze ans Miſſionnaire aux Indes orientales, & Recteur dans les Moluques, il tomba en 1558, entre les mains des Idolâtres, qui le mirent tout nud, & le traînerent ainſi pendant cinq jours, lié avec des cordes: ils l'attacherent enfuite par le col à un tronc d'arbre; & après on trouva ſur le rivage ſon corps qui jettoit une lumiére éclatante, & qui rendoit encore, par les playes, du ſang auſſi pur, que ſi elles euſſent été nouvellement faites. La Relation de ſes Miſſions dans les Moluques, écrite par lui même, a été imprimée à Rome en 1556. * Alegambe, *Bibliotb. Patr. Soc. Jeſ. Append. p. 559.*

CASTRO, (Léon de) Chanoine de Valladolid en Eſpagne, a vécu dans le XVI ſiecle. Il enſeigna longtems dans l'Univerſité de Salamanque, où il avoit pris le bonnet de Docteur, & il s'aquit une grande réputation par l'intelligence qu'il avoit des Langues Hebraïque & Gréque, & par l'étude particuliére qu'il fit de l'Ecriture Sainte en ces Langues Originales. Il fournit contre Arias Montanus, que le texte de la Bible Vulgare & celui des Septante étoit preferable à l'Hébraique; & c'eſt ce qui lui donna occaſion de publier une Apologie ſous ce titre, *Apologeticus pro Lectione Apoſtolica, pro vulgata D. Hieronymi, pro Tranſl. ſeptuaginta Virorum, proque omni Eccleſiaſtica Lectione contra eorum obtrectatores*, c'eſt à dire, Apologie pour la Leçon Apoſtolique, pour la Vulgate de ſaint Jérôme, pour la Verſion des Septante, & pour la maniére dont l'égliſe lit la Bible, & l'a toûjours lue, contre ceux qui la reprennent. Outre cet Ouvrage que nous avons en un volume *in folio*, il compoſa encore des Commentaires ſur les Prophetes d'Iſaïe & d'Oſee. Si l'on s'en rapporte au pére Morin, & à M. Simon, cet Auteur ne ſavoit que rédiocrement la Langue Hébraïque. Léon de Caſtro mourut en 1580. * Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Jean Morin, *Exercit Bibl. l. 12. ex. 2. ch. 2.* Le Mire, *de Script. Sac. XVI.* André Schot & Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Eccléſiaſtiq. du XVI ſiécle.*

CASTRO (Jean de) ou DU CHATEL, Chanoine d'Utrecht, étoit de Louvain, & frére de Nicolas de Caſtro, premier Evêque de Middelbourg. Il laiſſa quelques Traitez de piété, & mourut en 1588.

CASTRO (Jean de) natif de Burgos, fe fit Religieux Dominicain, & paſſa dans la nouvelle Eſpagne, pour y fonder de nouvelles provinces de ſon Ordre. Il commença par les provinces de Chiapa & des Philippines, qui ſont les plus téguières de ces Ordre, & fit de grands progrès dans la converſion des Infidèles. Quelque tems après, quoique fort avancé en âge, il paſſa dans la Chine avec le pére Bénavidez Dominicain; mais à peine furent-ils entrez en ce vaſte Empire, que l'un & l'autre furent arrêtez & mis en priſon. Ils furent interrogez du ſujet de leur voyage; & ayant répondu que leur deſſein étoit de les inſtruire de la voye du ciel, les Officiers irritez de ce que des Etrangers vouloient les enſeigner, les renvoyérent en priſon. Quelque tems après on les fit ſortir de la Chine, & le pére Jean de Caſtro ſe retira à Manille. Le Roi Catholique le nomma à l'Evêché de Véra paz, mais il refuſa cette dignité. Il mourut ſaintement l'an 1592. * Remel, *Hiſt. Prov. Guatem. l. 9 & 11. Hiſt. Philipp. tome 1. l. 1. ch. 32.*

CASTRO (Rodéric ou Rodriguez de) Médecin de Portugal, a vécu au commencement du XVII ſiécle, vers l'an 1605. Il s'eſt retiré à Médecine à Hambourg, où l'on aſſure qu'il eſt mort. Ses Ouvrages ſont citez avec Eloge par Zacut & par quelques autres. Il a compoſé ces Traitez, *Medicus Politicus*; *de Univerſa Mulierum Medicina*; *De Natura & Cauſis Peſtis*. * Nicolas Antonio, *Bibliath. Script. Hiſp.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

CASTRO, (Chriſtophle de) Jéſuite étoit Eſpagnol. En 1551, il ſe conſacra au ſervice de Dieu, dans la Compagnie de Jeſus; & s'étant avancé dans les Lettres, il expliqua l'Ecriture à Salamanque & à Alcala, & mourut à Madrid le onziéme décembre de l'an 1615, âgé de 65 ans. Il a compoſé divers Ouvrages, *Hiſtoria Dei-para Virginis*; *Commentarium in Jeremiam, &c. Libri ſex in Sapientiam Salomonis*; *In duodecim Prophetas, &c.* La Société des Jéſuites a eu divers Religieux du nom de Caſtro, comme Alfonſe, Auguſtin, Melchior, Etienne, François, & Ferdinand de Caſtro, qui ont tous écrit. Le dernier mort à Compoſtelle en 1633, a laiſſé un Ouvrage de Morale en trois volumes ſous ce titre, *Operis Moralis de Virtutibus & Vitiis tom tres.* * Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Soc. Jeſ.* Nicolas Antonio, *Bibliath. Hiſp. &c.*

CASTRO, (Louis de) ou *du Château*, natif de Liége, Théologien, Prédicateur, & Provincial des Religieux Conventuels de ſaint François, dans le XVII ſiecle, a compoſé divers Traitez, tels que ſont, la Défenſion des Provinces-Unies des Pais-Bas; l'Examen & la réfutation du Synode de Dordrecht, &c. Il alla à Rome, aſſiſta à un Chapitre général de ſon Ordre, & fut Commiſſaire Général en Suvaye, en Dauphiné, en Bourgogne, &c. Il mourut l'an 1632. * Valére André, *Bibliath. Belgica, p. 634* Willot, *in Athen. Franc.*

CASTRO, (Jodocus à) ou Juſſe du Châtel, de Bruxelles, Religieux de l'Ordre de ſaint François, a vécu dans les Pais-Bas, où il eſt mort le 18 d'avril de l'an 1635. Il a laiſſé des Sermons & quelques autres Ouvrages. * Valére André, *Bibliath. Belgica, p. 590.* Le Mire, &c.

CASTRO, (Rodriguez de) natif de Lisbonne en Portugal, & Profeſſeur en Médecine à Piſe, mourut en 1637, âgé de plus de 80 ans. Nous avons divers Traitez de ſa façon, *De Meteoris Microcoſmi libri quinque*; *De Animalibus Microcoſmi, &c.* * Nicolas Antonio, *Bibliath. Hiſp.* Vander Linden, *de Script. Med.* Zacutus, &c.

CASTRO (Nicolas de) ou du Châtel. *Voyez* NICOLAS DE CASTRO.

CASTRO (Jacques de) *Voyez* BOSIUS.

CASTRO (Agnés ou Ines de) épouſe de *Pierre le Sévére*, ou *le Juſticier* qui, après la mort d'Inés devint Roi de Portugal. Elle étoit fille de *Dom Pédre Fernandez* de Caſtro, & du côté de ſa mére elle étoit parente de ſon époux, qui en devint amoureux à cauſe de ſa grande beauté. Il en eut ſecretement divers enfans, & après la mort de *Conſtance* ſa premiére épouſe qui fut fille de *Jean Manuel*, Infant de Caſtille, Pierre épouſa Inés, mais il tâcha de cacher ce mariage au Roi Alphonſe IV, ſon pére, qui avoit deſſein de la marier d'une toute autre maniére. Cependant le pére ne tarda pas de ſavoir toute l'hiſtoire, & les envieux d'Inés sûrent tellement l'irriter contre elle, qu'il ordonna, ou, ſu moins permit, de la faire périr. Il ſe trouva trois ſcelerats, *Pierre Coello, Diégo Lopez Pacheco & Alvaro Gonzalez* qui l'aſſaſſinérent à Coimbre. Pierre ſon époux tomba là-deſſus dans une extréme triſteſſe, & reſolut de venger cette mort de la maniére du monde la plus frapante. Pour cet effet il ſuſcita à ſon pére une guerre ſanglante, par laquelle pluſieurs Provinces & villes furent ruinées. Cette guerre fut terminée par la mort du pére arrivée en 1357. Auſſi tôt que Pierre fut monté ſur le thrône de Portugal, il fit en ſorte que Pierre *le Cruel*, Roi de Caſtille lui remit *Pierre Coello* & *Alvaro Gonzalez* qui s'étoient ſauvez dans la Caſtille. Pierre les livra en échange quelques Caſtillans qui s'étoient retirez en Portugal. Ces deux aſſaſſins d'Inés ſouffrirent d horribles ſupplices. On les nourrit tous vifs, l'un par devant, & l'autre par derriére entre les épaules; on leur arracha à tous les deux le cœur & on les brûla. Pierre punit encore dans la ſuite, ſans aucune miſericorde, tous ceux qui avoient eu quelque part à l'aſſaſſinat d'Inés. *Diégo Lopez Pachéco* trouva cependant le moyen de s'évader & devint dans la ſuite le Favori intime de l'Infant *Denys*, un des fils qu'Inés avoit eus de Pierre. D'abord après l'exécution de *Coello* & de *Gonzalez*, le Roi de Portugal ordonna qu'on élevât deux tombeaux, l'un pour lui & l'autre pour ſa chére Inés, voulant qu'on y mît la ſtatue d'Inés, de grandeur naturelle, ornée de la couronne royale, & qu'après ſa mort on plaçât ſon corps dans le tombeau d'Inés; ce qui fut executé en 1367. Ces mauſolées furent conſtruits dans le fameux couvent des Bernardins à *Alcobaça*, où le convoi funébre, qui accompagnoit le corps d'Inés, porté dans une litiére, fut obligé d'aller depuis Coimbre, qui en eſt éloignée de 17 lieues. Les chemins étoient bordez, des deux côtez, de pluſieurs milliers de perſonnes, qui tenoient des flambeaux à la main, & d'une ſuite nombreuſe de tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans l'Etat, tant hommes que femmes. Avant que le corps d'Inés fut mis dans le tombeau, Pierre obligea tous les Vaſſaux à lui baiſer la main, pour montrer qu'il la regardoit comme ſon épouſe légitime, ce qu'il declara encore publiquement en pluſieurs autres maniéres. Les enfans que Pierre eut d'Inés, tant avant, que depuis la célébration de leur mariage, furent 1. *Alphonſe*, qui mourut fort jeune; 2. *Denys*, qui refuſa de reconnoître pour Reine, *Eléonore Tellez* épouſe de *Ferdinand*, Roi de Portugal, qui étoit auſſi fils de Pierre, mais d'une autre épouſe, & qui ſe retira auprès de *Henri* II, Roi de Caſtille, qui lui donna ſa fille naturelle en mariage, dont il eut pluſieurs fils & filles; 3. *Jean*; 4. *Béatrix*, qui épouſa le Comte *Sanche d'Albuquerque*, fils naturel d'Alfonſe XI, Roi de Caſtille, & le fit pére d'une fille nommée *Eléonore*, qui dans la ſuite fut mariée à *Ferdinand*, Infant de Caſtille, Duc de Pennafiel & enfin Roi d'Aragon. * Manuel de Faria y Souſa, *Epit. de las Hiſt. Portugeſas, partie 3. c. 8. 9. 11.*

CASTRO, (Anne de) qui eſt célébre dans les écrits de Lopés de Véga, eſt une Dame d'Eſpagne, qui avoit beaucoup d'eſprit, & qui a écrit divers Ouvrages aſſez ingenieux, entre autres un qui eſt intitulé *Eternidad del Rey D. Felippe III*, imprimé à Madrid l'an 1629. * Lopés de Véga, *in Lauro Apollin. Sil. 3.* Nicolas Antonin, *Bibliath. Hiſp.*

CASTRO, ville & Duché d'Italie, vers le Patrimoine de ſaint Pierre, étoit au Duc de Parme, avec Evêché, qui dependoit immédiatement du ſaint Siege. Elle étoit ſituée à dix ou douze oulles de la mer, près de Toſcanelle, & environnée de precipices, qui en rendoient les avenues difficiles. Le Pape Innocent X, y envoya un Evêque pour y réſider & pour gouverner le peuple, mais il y fut tué en punition dequoi le Comte de Videman, Général des troupes eccleſiaſtiques fit demolir la ville en 1646, & l'Evêché fut transféré à Aquipendente. Cette ville donnoit ſon nom au Duché de Caſtro, *ou State di Caſtro*, appartenant aujourd'hui au ſaint Siege. Ce Duché a la province, dite *le Patrimoine de ſaint Pierre*, au levant; le Siennois au couchant; la Mer Méditerranée au midi; & la Terre d Orviéte au ſeptentrion. Le Pape Paul III donna l'Etat de Parme & de Plaiſance à PIERRE-LOUIS Farneſe, ſon fils, Duc de Caſtro, qui fut tué en 1547, par la conſpiration des partiſans de Charles-Quint, dont le Duc avoit épouſé la fille naturelle. Cet Empereur étoit chagrin de lui voir poſſeder Plaiſance, qu'il pretendoit être des appartenances du Duché de Milan. auſſi il s'en rendit maître d'abord après cet aſſaſſinat. Pierre-Louis laiſſa quatre fils; 1. OCTAVE, Duc de Parme; 2. HORACE, Duc de Caſtro; 3. *Alexandre*, Cardinal; 4. *Ranuccio*, auſſi Cardinal & Archevêque. Depuis, les Papes ont pretendu que ces Etats étoient feudataires de l'egliſe: ce qui fit un ſujet de guerre ſous le Pontificat d'Urbain VIII, & d'Innocent X. Ce dernier fit raſer la ville de Caſtro, & convint l'an 1649, avec le Duc de Parme, de lui remettre ce Duché, à condition que le Duc payeroit une ſomme d'argent très-conſidérable. Cette ſomme n'ayant pas été aquittée, ces Etats furent depuis incamérez à la Chambre Apoſtolique; mais par le traité de Piſe de l'an 1664, entre le Pape Alexandre VII, & Louis XIV, ce Pontife s'obligea de révoquer cette incamération, & accorda encore huit années de delai au Duc de Parme, pour faire le rachapt de ces Etats. Caprarola, ce ſuperbe Palais, bâti par Vignole, pour le Cardinal Alexandre Farneſe, eſt ſitué dans ce Duché. * Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.*

CASTRO, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, eſt dans la Terre d Otrante, avec Evêché ſuffragant d'Otrante. Elle eſt ſituée ſur le bord de la mer, entre Otrante & Alezano. Quelques uns la prennent pour le *Caſtrum Minervæ* des Anciens. Les Turcs y ont ſouvent fait de furieux ravages. En 1537, ils prirent la ville & tuérent ou emmenérent captifs la plus grande partie des Habitans; mais depuis, cette ville s'eſt bien retablie, &c. * *Voyage d'Italie.*

CASTRO, bourg de la Campagne de Rome en Italie: il eſt près de la riviére de Garigliano, & de la Terre de Labour, à deux lieues de la ville de Fondi vers le nord. On croit que ce pourroit être une ancienne ville des Volſiques, nommée *Caſtrimonium*. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CASTRO, bourg du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Ciérieure, à l'oueſt de Solmona ou Sulmone, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues.

* CASTRO, riviére d'Andalouſie en Eſpagne, coule d'orient en occident & ſe décharge dans le Guadalquivir un peu au deſſous d'Alcaſer.

CASTRO (Argiro) *Voyez* ARCIRO CASTRO.

CASTRO CARO, anciennement *Salſubium*, bourg d'Italie dans la Toſcane, eſt dans le Florentin au pie du Mont-Aventin, aux confins de la riviére de Fagnone, à une lieue au deſſus de la Cita del Sole, & à deux de celle de Meldola. * Mary, *Dict. Géogr.*

CASTRO DORIA, bourg de l'iſle de Sardaigne, près de la côte occidentale, environ à deux lieues de Caſtel Aragonéſe, du côté du nord. Quelques uns prennent ce bourg pour la ville nommée anciennement *Tubola*, que d'autres placent à *Pegnola* village voiſin. * Mary, *Dict. Geogr.*

* CASTRO FRANCO, petite ville de la Marche Tréviſane en Italie dans le Territoire de Veniſe. Elle eſt à peu près à l'oueſt de Tréviſe, dont elle eſt éloignée de quatre lieues.

CASTRO GIOVANNI. *Voyez* ENNA.

CASTROITIUS. *Cherchez* CASTRITIUS.

* CASTROLUCI (Aimeric de) ſurnommé *Emeri de Châlus*, natif de Limoges en France, ou, ſelon d'autres à Châlus en Limoſin, fut un celébre Docteur en Droit Civil & Canonique, enſuite Archidoyen de Tours, Triumvir dans les affaires ſeculiéres de Ferrare, Archevêque de Ravenne & Evêque de Chartres, & enfin Cardinal Prêtre du titre de ſaint Silveſtre & de ſaint Martin *in Montibus*. Ce fut le Pape Clément VI, dont il étoit parent, qui lui conféra cette derniére dignité, & qui dans la ſuite le fit ſon Légat en

en Toſcane, dans les iſles de Sardaigne & de Corſe, & par deux fois à Naples, ou l'eſprit turbulent de *Jeanne* I, Reine de Naples, lui cauſa beaucoup d'embarras. De là il revint à Rome pour y appaiſer une ſédition excitée par Nicolas Laurent, nommé communément *Cola di Rienzo*. Après avoir achevé pluſieurs affaires importantes, il mourut à Avignon le ſeptiéme mars 1349. Il étoit ami de François Petrarque, & ſe fit une haute réputation par ſon favoir. On dit qu'il a laiſſé quelques Ouvrages. * *Gr. Dict. Univ. Hiſt.* Pavin. Aubery. Ughelli. Baluze. Bzovius. Conſtantius, *Elenchus Cardinalium*. Rubei, *Hiſt. Ravenn.* Rayonld, *Annal.* *Voyez* auſſi EMERI DE CHALUS.

CASTROMA, ville de la Moſcovie, dans la province de Suſdal, à cinquante milles de Moſcou en ſeptentrion. On l'appelle autrement Caſtromowgorod; & elle eſt ſur le Wolga qui y reçoit la rivière de Caſtroma, à vingt milles d'Allemagne au deſſous de Jaroſlau au levant, en deſcendant vers Niſi-Novogorod. * *Relation de Moſcovie.*

* CASTROMA, rivière de Moſcovie, prend ſa ſource dans la partie orientale de la province de Wologda, coule d'abord du nord-eſt au ſud-oueſt, juſques à la Principauté de Galitz, puis du nord au ſud juſques à ce qu'elle tombe dans le Wolga.

* CASTRO MARIN, CASTRO MARINO & CASTRO MARINHO, petite ville de Portugal dans la Royaume d'Algarve. Elle eſt ſituée ſur la rive droite de la Guadiane à ſon embouchure.

CASTROMENA, ville d'Aſie dans la Natolie dans la province de Beſangil. Elle eſt environ à deux lieues de la Mer Noire, & de la ville de Pendarachi, du côté du midi. On la prend communément pour l'ancienne *Clandiopolis* ommmée auſſi *Bithynium*, ville de Bithynie, qui fut honorée d'un ſiege Archiépiſcopal, transféré enſuite à Pendarachi. Elle étoit autrefois fort conſidérable, mais elle eſt fort diminuée depuis qu'elle eſt aux Turcs. Elle eſt ſur la rivière de Lime. * Baudrand. *Voyage d'Aſie.*

* CASTRO MORMANDO, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, au nord-oueſt de Caſſano dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

* CASTRO NUOVO, petite ville de l'Iſle de Sicile dans la vallée de Mazara. Elle eſt ſur une montagne, entre les ſources de la rivière de Termini, au ſud-eſt de la ville de Palerme, dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues.

* CASTRO NUOVO, bourg du Royaume de Naples dans le Baſilicate, à peu près au ſud-eſt de Cirenza ou Acérenza, dont il eſt éloigné d'environ quinze lieues.

CASTRO de ORTÉCAL. *Voyez* ORTÉGAL.

CASTRO PALAO, (Ferdinand) naquit à Léon en Eſpagne en 1581, & ſe jetta dans l'Ordre des Jéſuites en 1596. Il enſeigna avec beaucoup d'applaudiſſement la Philoſophie à Valladolid, la Théologie Morale à S. Jacques de Compoſtelle, & la Théologie Scholaſtique à Salamanque. Après cela il fut Cenſeur de l'Inquiſition & Recteur des Colléges de Salamanque & de Sidonia. Il mourut dans ce dernier endroit en 1633. On a de lui, *Manuale Chriſtiani*, & un autre Ouvrage de Morale, qui conſiſte en ſept volumes *in folio*. * Sotwel, *Bibliotb. Scr. S.*

* CASTRO RÉALE ou CASTRO RÉCALE, ville de Sicile dans la Vallée de Démona au ſud-ſud-oueſt de Meſſine, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues. Elle eſt à la ſource d'une petite rivière qui porte ſon nom. Elle fut bâtie par la Roi Frédéric II, en l'an 1330.

* CASTRO RÉALE ou CASTRO RÉCALE, petite rivière de Sicile dans la Vallée de Démona, coule du midi au nord, & ſur la fin de ſon cours, elle tourne vers l'oueſt pour ſe décharges dans la mer. La ville de Caſtro Réale eſt à ſa ſource.

* CASTRO el RIO, ville d'Andalouſie ſur la rivière de Caſtro à l'eſt de Cordoue, tirant vers la nord, à la diſtance de ſix à ſept lieues.

* CASTRO VILLARE, petite ville du Royaume de Naples dans la Calabre Ultérieure, à peu près au nord de Cozence, dont elle eſt éloignée d'environ douze lieues, & au nord-oueſt de Roſſano à la diſtance d'environ neuf lieues.

CASTRO de VIRREYNA. *Voyez* CHOCOLOCOCA.

CASTRO de URDIALES, ville maritime d'Eſpagne dans la Biſcaye, a un bon port & une bonne citadelle Elle eſt ſituée à l'oueſt-ſud-oueſt de Bilbao, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

CASTRO de VYRREYNA. *Voyez* CHOCOLOCOCA.

CASTRO XÉRIZ, *Caſtrum Caſaris*, bourg & château d'Eſpagne, dans la Vieille Caſtille vers la Piſuergue, & à quatre lieues de Burgos, où fut née Léonore de Caſtille, Reine d'Arragon en 1359, par ordre de Pierre *le Cruel*, Roi de Caſtille, ſon neveu. * *Voyages Hiſt. de l'Europe, tome d'Eſpagne.*

CASTRONI (Benoît-Marie) né à Palerme de parens nobles, voyages en Italie, en France, en Allemagne, &c. pour acquerir les belles connoiſſances, & étant de retour dans ſa patrie, il entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il enſeigna publiquement la Philoſophie, la Théologie & même les Mathématiques. Il fit imprimer en 1705, des *Elemens de Géométrie*, qui ſont eſtimez en Sicile, & vivoit encore en 1712, n'étant âgé que de 44 ans. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome* 2.

CASTRUCCIO CASTRACANI, l'un des plus célébres Capitaines de ſon tems, vivoit dans la XIV ſiécle. Il étoit de Luques, de la famille d'Anſelmanelli; & dès ſon plus jeune âge ayant porté les armes en faveur des Gibelins, il fut chaſſé par les Guelphes. Sa retraite fut en France, où il prit parti en 1317, dans les troupes du Roi Philippe *le Long*, qui faiſoit la guerre aux Flamands; mais peu de tems après étant repaſſé en Italie, il s'y joignit à Uguccione Faggiola, Chef des Gibelins de Toſcane, & ſe rendit maître de Luques, de Piſtoye, & de diverſes autres villes. Il s'allia même avec l'Empereur Louis de Bavière, contre le Pape Jean XXII, contre Robert, Roi de Naples, & contre les Florentins. Louis de Bavière lui donna l'inveſtiture de Luques, ſous le titre de Duché, avec celui de Seneteur de Rome. Jean Cajetan des Urſins, Cardinal, alors Légat en Italie, tâcha d'arrêter Caſtruccio Caſtracant, & rien ayant pu venir à bout, il l'excommunia en 1326. Cela ne fit qu'augmenter le mal, qui ne finit que par la mort du Tyran de Luques. Il mourut l'an 1330, âgé de 47 ans, laiſſant deux fils qui ne furent pas auſſi heureux que lui. Machiavel a écrit la Vie, dont nous avons même une Traduction en nôtre Langue. Aide Manuce l'avoit fait auſſi, & elle eſt plus belle, & plus rare que la précédente. Elle fut imprimée à Luques. * Saint Antonin, *Sum. Hiſt. tit.* 21. *ch.* 5. §. 6. Blondus. Villani. Sabellicus. Léandre Alberti. Maſcardi, *Eleg. di Capit. Illuſt.* Sponde, *A. C.* 1323. *num.* 1. & 1326. *num.* 2. *&c.*

CASTULO, ville vers les confins des Celtibériens, dont parle Plutarque dans la Vie de Sertorius. Etienne de Byzance la nomme *Caſtalon*, & dit que c'étoit une très-grande ville de l'Orétanie, c'eſt à dire, chez les peuples d'Eſpagne, nommez anciennement *Orétani* dans l'Eſpagne Tarraconoiſe. Les meilleurs Auteurs de ce pais, cuez par Mérula, *partie* 2. *l.* 2. *ch.* 20, croyent que c'eſt la place qui eſt à préſent appellée, *Caſtona la Vieja*, dans la Caſtille Neuve ſur les confins de l'Andalouſie, qui n'eſt qu'un petit village entre les montagnes, où il y a un paſſage appellé *Puerto de Manadal*, prés de San Eſtevan del Puerto. * Lubin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque.*

* CASTUS, Martyr Africain, ſous Décius, ayant ſuccombé d'abord avec Emilius, ris ſe relévérent, & ſouffrirent enſuite le martyre. * Saint Cyprien, *l.* 2. *de Lapſis.*

CASUEL ou CASUEL, c'eſt le plus grand & le plus maſſif des oiſeaux que l'on connoiſſe après l'Autruche, & il n'eſt connu en Europa que depuis l'an 1597, où il fut apporté de Java par les Hollandois. On a fait à l'Académie des Sciences la diſſection d'un Caſuel, qui a été quatre ans à la Ménagerie de Verſailles, & l'on en trouve la deſcription dans les Mémoires de M. Perrault. Ces oiſeaux ſe nourrit de légumes & de pain, & il avale comme l'Autruche tout ce qu'on lui préſente, quoiqu'il n'ait point de géſier. Sa langue eſt demelée, quoiqu'Aldovrandus diſe qu'il n'a ni ailes ni langue. Ses ailes, qui ſont cachées ſous les plumes du dos, & qui n'ont pas trois pouces de long, lui aident plûtôt à frapper qu'à marcher, & Cluſius dit qu'avec les piez il brîſe des troncs d'arbre gros comme la cuiſſe. On l'eppelle *Emo* dans les Indes. * *Memoires de l'Académie des Sciences.*

CASWIN. *Cherchez* CASBIN.

CAT.

CAT ou CATH, ville principale de la province de Khuarezm, qui en a été autrefois la capitale. Elle eſt ſituée ſur la rivage oriental du fleuve Oaus ou Gihon, à 38 degrez de longitude, & à 41 degrez 36 minutes de latitude ſeptentrionale, ſelon le calcul des Tables Arabiques. Elle n'eſt éloignée de la ville de Hezar-Eab, qui eſt la plus forte de tous le pais, que de huit parafanges ou ſeize lieues Françoiſes; mais celle-ci eſt bâtie ſur le bord occidental de la même rivière. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

CATACOMBES, cimeuéres dans des lieux ſouterrains proche de la ville de Rome, où les premiers Chrétiens enterroient les corps des Martyrs, & où ils ſe cachoient quelquefois pour éviter la perſécution ſous les Empereurs Romains. Ce nom eſt compoſé du mot Grec κατα qui ſignifie *à ou après* (dont les Latins ſe ſervoient dans la baſſe Latinité) & de κύμβας, qui ſignifie *un creux, une vallée*. On appella enſuite Catacombes, toutes ſortes de cimeuéres. Il y en avoit pluſieurs, tant au dehors qu'au dedans de la ville, dont les principaux étoient ceux qu'on appelle aujourd'hui de ſainte Agnès, de ſaint Pancrace, de Caliſte, & de ſainte Priſcille ou de ſaint Marcel. Lorſque les Lombards aſſiégérent Rome, ils ruinérent la plupart de ces Catacombes: ce qui porta les Papes Paul I, & Paſchal I, à enlever les corps ſaints, & à les mettre dans les égliſes de S. Etienne, de ſaint Syl veſtre & de ſainte Praxéde. * *Roma ſubterranea.* Quelques Proteſtans & entre autres M. Burnet Evêque de Salisbury, ont avancé que les Catacombes étoient des cimeuéres creuſez par les Payens, à l'uſage de leurs Eſclaves. Ont ne nie pas que ce nom ne s'appliquât à tous les cimeuéres en général; mais ces nouveaux Critiques auront peine à prouver que les Chrétens n'euſſent pas leurs Catacombes ou Cimeuéres particuliers, ſans contredire les plus graves Auteurs.

* Le nom de Catacombes ſignifie en général toutes ſortes de lieux ſouterrains. On l'appliquoit particuliérement autrefois à la cave où avoient été mis les corps de ſaint Pierre & de ſaint Paul, à deux ou trois milles de Rome, comme il paroît par la lettre trenuéme de ſaint Grégoire, *l.* 3. En ce tems-là, on appelloit encore Cryptes ou cimeuéres, les lieux où l'on enterroit les morts: mais depuis on a donné le nom de Catacombes, aux lieux ſouterrains qui ſervoient de tombeaux, & que l'on prétend avoir été particuliére aux Chrétiens. Il n'eſt pas néanmoins certain qu'on n'y ait pas auſſi enterré des Payens & des Sarrazins; & il eſt indubitable que ceux qui y ſont enterrez, ne ſont pas tous des Saints & des Martyrs: puiſque c'étoit ſans doute les cimeuéres communs des Chrétiens, & que tous les Chrétiens ne ſont pas des Saints ou des Martyrs. Les ſignes dont on ſe ſert pour diſtinguer les corps de ceux-ci, ſont aſſez équivoques. La croix, la palme, le monogramme de Jeſus-Chriſt, les figures d'un bon Paſteur ou d'un agneau que l'on trouve gravé ſur les pierres du tombeau, prouvent bien qu'elles ont ſervi à des Chrétiens; mais non pas que ces Chrétiens ſoient Saints ou Martyrs. Les palmes ne ſont pas toûjours un ſigne certain de la couronne du martyre, & les phioles teintes de rouge ne prouvent pas qu'elles ayent été pleines du ſang des Martyrs. Il n'eſt pas même certain

qu'elles soient teintes de sang plutôt que d'huile, ou d'une autre liqueur. On trouve quelquefois sur une même pierre des inscriptions Payennes, comme *D. M. Dis Manibus* d'un côté, & d'un autre des lignes du Christianisme: ce qui fait voir qu'elles ont servi à des Payens & à des Chrétiens. Il est certain que dans le commencement du Christianisme il y a eu quantité de Martyrs enterrez dans les cimetières des Chrétiens, comme Saint Jerôme & Prudence le témoignent & l'assurent. Cependant du tems du Pape Grégoire III, il y en avoit très-peu de connus, puisque ce Pape écrivant à Otgar, Archevêque de Mayence, qui lui demandoit un corps saint, lui fit response qu'il n'en avoit point à lui envoyer, parce que ses prédécesseurs & lui avoient place tous les corps des Saints dans les églises nouvellement dédiées; qu'il en avoit cherché sans en pouvoir trouver, & qu'il priot Otgar de lui donner du tems pour en faire une plus grande perquisition. * D. Mabillon, *Itinerar. Ital.* Eusèbe Romain *Epistola ad Theophil. Gall.* Si l'on veut être desabusé de tous les contes qu'on fait sur les Catacombes, on n'a qu'à lire *le Voyage d'Italie* de M. Burnet, *partie* 2. *p.* 131. *& suiv.* de l'édit. de Rotterdam 1687.

CATADUPES ou CATARACTES: on donne ce nom aux endroits où les grands fleuves se précipitent du haut des rochers: ainsi on dit les Cataclupes ou Cataractes du Borysthène, du Danube, du Rhin, & les plus célèbres sont celles du Nil: on a aussi donné ce nom au lieu appellé *Cascata de Tivoli* en Italie. * Sanson. Baudrand.

Les Anciens appelloient CATADUPES les peuples d'Ethiopie qui habitoient aux environs des Cataractes ou des chûtes du Nil, dont le bruit leur a donné ce nom; car *Δοῦπος* signifie *bruit*. Cicéron en fait mention *dans le Songe de Scipion*, & dit que ceux qui habitent près de ce lieu-là, sont comme naturellement sourds par le bruit extraordinaire que font les eaux du Nil, en tombant d'une grande hauteur sur les rochers, ce qui les assourdit, & leur gâte entièrement le sens de l'ouïe. *Voyez* Seneque, *aux Quest. Nat. l. 4. ch. 2.* Ammien Marcellin, *l. 22. ch. 34. 36.* Pline, *l. 5. ch. 9.* Vitruve, *l. 8 ch. 2.* Wandelin, *de Admirand. Nili, ch. 5.*

CATALDUS (saint) l'un des Saints de l'Eglise Romaine & le Patron particulier de la ville de Tarente, a été Evêque de la même ville. On prétend qu'environ mille ans après sa mort il se fit voir à un Prêtre, & qu'il lui dit, *allez déterrer un livre que je composai, & que je cachai dans un tel lieu; portez-le incessamment au Roi; c'est un Ouvrage qui contient les secrets du ciel.* Ce fut en longe que Cataldus apparut à ce Prêtre, & qu'il lui donna cet ordre. Il revint plusieurs fois cette apparition, car on n'ajoûta guères de foi à ce songe, & l'on n'obéïssoit point à son ordre. Enfin, il se fit voir d'une autre manière. Le Curé étant seul dans son église & parfaitement éveillé, vit, dit-on, saint Cataldus revêtu des ornemens Epiſcopaux, qui lui commanda de déterrer son livre le lendemain, au lieu qu'il lui avoit indiqué en songe, & de le porter promptement au Roi. Le Saint le menaça d'une rude peine, en cas de désobéïssance. Le Prêtre fut plus docile cette fois-là; car dès le lendemain, il marcha processionnellement avec le peuple vers le lieu où cet Ouvrage avoit été enterré. On l'y trouva dans une cassette de plomb, & l'on vit qu'il étoit sur les matières qui devoient accabler bien-tôt le Royaume de Naples, & dont Alexandre *ab Alexandro* donne la description. On prétend que ceci arriva au mois d'avril 1492. Il y a quelques Auteurs qui assurent, que ce vieux livre Prophétique faisoit espérer que le Royaume de Naples seroit garanti de cette ruine prochaine, pourvu que le Roi exécutât ce que Saint Cataldus lui prescrivoit. Cette clause de laquelle l'Auteur dont on vient de parler, ne dit rien, confirmeroit les soupçons de ceux qui prennent ceci pour une fraude pieuse. Ils n'en demeureroient pas même aux simples soupçons, s'ils avoient lu ce que rapporte Jovius Pontanus, qui décrit la fraude tout au long, & qui fait voir que tout ce manége ne tendoit qu'à faire chasser les Juifs du Royaume de Naples. L'Histoire est curieuse, & mérite d'être lue. * Alexandre *ab Alexandro, Genialium Dier. l.* 3. Jovius Pontanus, *de Sermone*, l. 2.

CATALOGNE, province d'Espagne, avec titre de Principauté, *Catalaunia* & *Catalonia*. On croit qu'elle reçut son nom des Goths & des Alains, qui s'y établirent. Elle a les Monts-Pyrenées avec les Provinces de France au nord, les Royaumes d'Aragon & de Valence au couchant, & la Mer Méditerranée au levant & au midi. Sa capitale est Barcelone avec un beau port: les autres sont Tarragone Archevêché, Tortose, Gironne, Lérida, Rose, Solsone, Urgel, &c. Le pais est très-fertile, quoi que couvert de montagnes en certains endroits. Il y a aussi de bons ports, plusieurs rivières, & le commerce y attire beaucoup de richesses. La Catalogne a aussi les Duchez de Rouſſillon & de Cardonne, & le monastère de Montserrat, célèbre par la dévotion & par le grand nombre de Pélerins, qui y viennent de tous les endroits du monde. Charles *Martel* assista les Catalans contre les Maures, qui avoient établi leur Empire en Espagne; & du tems de Charlemagne, un de ces Mahométans se rendit maître du pais. Louis *le Débonnaire* prit Barcelone sur les Infidèles, & la Catalogne eut des Princes particuliers, jusqu'à ce qu'elle fut unie à l'Aragon. Les uns disent que ce pais fut érigé en Comté en 873, par le Roi Charles *le Chauve*, & les autres prétendent que ce fut en 884, par Charles *le Gros*. Géofroy ou Wifred *le Velu*, premier Comte héréditaire de Catalogne ou de la Barcelone, est la tige des Princes qui ont possédé ce pais. Les Catalans se donnèrent au Roi de France l'an 1640. Joseph Margusit, Gentilhomme du pais, contribua beaucoup à secouer le joug Espagnol, & à faire reconnoître pour Souverains les Rois très Chrétiens, qui y ont envoyé des Vicerois & des Gouverneurs. Par l'article 42 & 43 du Traité de paix de 1659, entre les Couronnes de France & d'Espagne, on déclara que les Monts-Pyrénées feroient la division des deux Royaumes; de sorte que la Catalogne & le Comté de Cerdagne qui sont au delà des Monts, furent ajugez aux Espagnols; & les Comtez de Rouſſillon & de Conflans, qui sont en deçà de ces mêmes Monts, resterent au Roi de France. Les François s'étoient rendus maîtres de la Catalogne dans les années 1689, 1690, & hivernes; mais ils la rendirent par la paix de Ryswick en 1697. * Volaterran, *Geogr. l.* 9. Mérula, *Cosmogr.* Bosio, *Relat. d'Espagne.* Lucius Marinæus Siculus, *l.* 9. *de Reb. Hisp.* L. Vallæ, *l.* 2. *de Ferd. Arag.* Hieronymus Pujades, *Chron. de Catal.* Francisco Emmanuel de Melo, *Hist. de Catal.* Francisco Diago, *Catalonia Descript.* Francisco Calze, *de Catalonia.* Surita, &c. *Chronic.* BARCELONE. Pierre de Marca Archevêque de Paris, a fait la Description de ce pais-là dans un Ouvrage posthume imprimé à Paris en 1688, intitulé *Marca Hispanica*, où il décrit la situation des lieux & leurs Antiquitez.

CATALUTIUS (Antoine) de Pérouse, donna en 1645, ses Commentaires sur la Rubrique du Titre *ad Legem Falcid.* & sur la Loi *in Quartam* 92. *Cod.* & sur les Gloses de la même Loi, aussi bien que sur les Commentaires que Bartole y a faits, sans s'arrêter aux questions dont les Interprètes s'embarrassent ordinairement, qui ne font qu'indiquer. * *Biblioth. Histor. des Aut. du Droit, &c. depuis Irnerius, &c. par* Denys Simon, édit. de Paris, *en douze*, 1695.

CATAMANTALE'DE, Prince Gaulois, regna plusieurs années dans le pais des Séquaniens, & fut honoré du nom d'ami du Sénat & du Peuple Romain. * J. Cesar, *l.* 1.

CATAME'LE'TA, fils d'un Boulanger de Narni en Italie, ayant été envoyé par son pére pour couper du bois dans une forêt, perdit sa cognée; & n'osant retourner au logis, il suivit un Cavalier qui passa par hazard dans le lieu où il étoit. Il fit des actions si courageuses dans toutes les occasions où il se rencontra, qu'il devint Capitaine, & enfuite Officier Général. Les Venitiens, pour reconnoissance du courage qu'il avoit fait paroître dans la guerre qu'ils eurent contre Philippe, Duc de Milan, vers le milieu du XV siecle, lui dressèrent une statue equestre dans la place de Padoue, lui faisans un honneur qu'ils n'accordèrent à aucun des autres Capitaines. * Pontan, *l.* 3. *ch.* 5. Egnace, *l.* 6. *ch.* 9.

CATANE ou CATANIA, ville de l'isle de Sicile, avec Evêché suffragant de Montréal, appellée par les Latins *Catana*, ou *Catina*, est située dans cette partie de la Sicile, dite *Val di Demona*, sur un Golfe auquel elle donne son nom, à l'embouchure de la rivière de *Tadicello*. Elle est pour Fondateur Evarque, & fut prise par les Chalcidiens, qui s'y établirent, selon Thucydide, vers la XI Olympiade, & environ 736 ans avant J. C. D'autres Auteurs soutiennent que ce fut plus tard. Ce qu'il y a de certain, c'est que Catane étoit déjà une ville très-considérable dès l'an 467 avant J. C. & que le Roi Hiéron y mourut en la seconde année de la soixante & dix-huitiéme Olympiade. On y voyoit il n'y a pas long tems les restes d'un amphitheatre, plusieurs inscriptions, & diverses autres marques de son ancienneté. Aujourd'hui Catane a un château élevé sur un rocher qui défend l'entrée du port, lequel n'est proprement qu'une plage. Tout contribuoit à rendre Catane une très-bonne ville, le commerce y étant bien établi, & son terroir extrêmement fertile; mais le voisinage du Mont-Etna lui a souvent été très-dommageable. Il est à vint milles de cette ville, & elle s'est tellement ressentie des incendies de ce Mont, qui a accoutumé de s'ouvrir tous les quinze ans, & de dégorger des torrens de feu, qui font l'épouvante de la Sicile, comme il arriva au mois de mars de l'année 1669. Elle fut presque ruinée en 1693, par un tremblement de terre extraordinaire, qui arriva le 29 janvier. De 22 mille personnes, à peine s'en sauva-t-il deux mille: grand nombre de maisons & de monastères furent renversez. De la cathédrale qui étoit très-magnifique, & dont l'entrée étoit soutenue de dix colonnes de marbre, il ne resta que trois chapelles; & à la place des maisons & autres endroits de la ville abîmez, il se forma un lac d'environ quatre mille de circuit. On a dans cette ville une extrême vénération pour sainte Agathe, dont on y garde les Reliques & le voile. Par les anciens monumens de marbre qu'ont souvent trouvez à la profondeur de 68 piez ceux de Catane qui cherchent des pierres ponces, on conjecture qu'autrefois cette ville étoit dans un fonds, & que les torrens de flamme qui sortent du Mont-Etna, entraînant avec eux beaucoup de matières, ont enfin comblé le vallon & élevé le terrain, où Catane fut rebâtie sur ses propres ruines. * Strabon, *l.* 6. Diodore, *l.* 11. & 14. Procope, *l.* 1. *de la Guerre des Goths.* Polybe. Thucydide. Pline. Pomponius Méla. Ciceron, &c. rapportez par Léandre Alberti, *en sa Description des Isles d'Italie*, *p.* 83. 84.

CATANE'E (Jean-Marie) de Novare, Ecclésiastique, qui fleurissoit au commencement du XVI siécle, apprit les Langues sous Mérula & sous Démétrius, & publia les Epîtres de Pline *le Jeune*, avec des Commentaires qu'on imprima l'an 1506, à Milan. Depuis, étant allé à Rome il y fut Sécretaire de Bendinelli de Sauli Cardinal, natif de Gênes. Il traduisit ensuite quatre Dialogues de Lucien; & pour faire plaisir au Cardinal, il fit un Poeme de la ville de Gênes, & en composa encore un autre de la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon, sous le titre de *Solymis*; mais il ne réussit pas, car la Poesie n'étoit pas de son génie. Il revint à la prose, & composa encore quelques Ouvrages dont on fit plus d'estime. On dit qu'étant mort en 1529, dans le tems que le Pape Clément VII étoit à Bologne, ceux qui voulurent conserver ses Bénéfices, cachérent sa mort, & le firent enterrer sans cérémonie: ce qui donna sujet à Mirneus de lui conſacrer cette épitaphe.

Vide, Viator, quanto factura oculis
Esset sepulcri, ne ingens fos claris
Perennitatibusque monumentis tectus,
Adhuc ubique viveret Catanæus.

Janus Nicius Erythræus fait l'éloge d'un CATANEO d'Arezzo. * Paul Jove, *in Elog. Doct. ch.* 79. Litho Giraldi, *Dial. de Poet. sui temp.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Vossius, *de Hist. Latin.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. I. Imag. Illustr. ch.* 64.

CATANE'E (François) né à Florence en 1466, & mort en 1522, a écrit deux livres du Beau, & trois livres de l'Amour.

Ses

Ses Ouvrages ont été imprimez *in folio* à Bâle, en 1563. * Ghilini, *tome 2. p. 88.*

CATANEO. *Cherchez* CATANE'E.

CATANE'SIUS (Adam) *Cherchez* CATHANE'SIUS.

CATANIA. *Cherchez* CATANE.

CATANZARO, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, dans la Calabre Ultereure, avec Evêché ſuffragan de Reggio. Les Auteurs Latins la nomment *Catacium* & *Catanzora*. Elle eſt ſituée à deux ou trois milles de la mer, entre Squillace & Nicaſtro. * Sanſon. Baudrand.

CATAONIE, ville & contrée de l'Aſie Mineure, entre la Ciliſie & la Cappadoce, ſelon la deſcription que nous en a faite Strabon, *l.* 12. C'eſt dans cette province qu'étoit ſituée la ville de Comane. *Voyez* COMANE.

CATAPACTAYNE, fête des Habitans du Pérou, qu'ils célébrent avec ſolemnité au mois de décembre, qu'ils appellent *Raymi*, & qui eſt le commencement de leur année. Cette fête eſt conſacrée aux trois ſtatues du Soleil, nommées *Apointi*, *Churimti* & *Intiquaquai*, c'eſt à dire, au Soleil pére, au Soleil fils, & au Soleil frére. * Jean Hugues Linſchoten, *Hiſt. Ind. Occident.*

CATAPANS, nom des Gouverneurs que les Empereurs de Conſtantinople envoyoient dans la Pouille & dans la Calabre en Italie. Quelques Savans tirent l'origine de ce mot de κατεπάνω, dont les Byſantins ſe ſervoient, pour marquer ceux qui commandoient, & qui étoient au deſſus des autres: il y en a qui croyent que c'étoit un abbrégé de κατὰ Πατρικίους, comme qui diroit, *après l'Empereur*, *Lieutenant de l'Empereur*. Quoi qu'il en ſoit, le nom de Catapans ſe trouve ſouvent dans les Auteurs de l'Hiſtoire Byzantine, & dans les Ecrivains du moyen âge; & le ſavant M. Du Cange a cru qu'il étoit important pour l'intelligence de cette Hiſtoire, de faire une Table Chronologique de ces Gouverneurs.

Les Goths ayant été chaſſez de l'Italie, l'Empereur Juſtinien y envoya des Gouverneurs, dont le premier fut Béliſaire, puis Narſès (qui y attira les Lombards) & les autres qui furent ſuivis des Exarques de Ravenne. Les Gouverneurs qui vinrent dans la ſuite furent nommez Catapans, dont voici la ſuite.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES Catapans.

Etienne, ſurnommé Maxence, ſous l'empire de Baſile le Macédonien.
Nicéphore Phocas.
Crégoire, nommé Bail Impérial des Grecs, en 875.
Caſan ou Caſſan, Patrice, en 883.
Joannicius Candidatus, en 884.
Trapézius Strancus, en 886.
Théophylacte Stratégus, en 887.
Conſtantin Patrice, en 889.
Symbacius Protoſpatharius, autrement, Sabbaticius Straticus, en 891.
George Patrice, en 891.
Barſacius Patrice, en 892.
Coſmas Anthius Protopatrice, en 893.
Melitiénus, ou Mélitianus, en 900.
Nicolas Patricolus, ſurnommé Picyglus, en 915.
Urſilco, en 921.
Michel Sclavus, en 926.
Imogaiſptus, en 940.
Platopodus, en 947.
Mélitſenus, ou Malachianus, en 951.
Marianus Patrice, en 951.
Nicephore *Magiſter*, en 966.
Paſſarus Protoſpatha, en 973.
Zacharias, en 975.
Porphyrius Protoſpatha, en 979.
Calocyrus Delphinas, Patrice, en 982.
Romanus Patrice, en 985.
Sergius Protoſpatha, en 987.
Nicolas Criès, en 988.
Jean Patrice, nommé auſſi Ammiropulus, en 989.
Tubali, en 990.
Macrothéodorus Excubitus en 996.
Crégoire Trachianoïca, en 998.
Bélus Barenſis, en 999.
Xiphias Catapan, en 1006.
Curcuas Patrice, en 1008.
Baſile Méſardonites, en 1010.
Andronicus Turnicès, en 1017.
Baſile Bugianus, ou Bajanus, en 1018.
Abalantius Patrice, en 1019.
Safarius Criès, en 1023.
Léo Pous, en 1027.
Michel Protoſpatharius Criès, en 1038.
Conſtantin Protoſpaths, en 1033.
Léo Opus, en 1037.
Nicéphore Dokiano, en 1039.
Michel Dokiano, en 1041.
Vaguſto Catapao, en 1042.
George Maniacès, en 1042.
Pardus Patricius, en 1043.
Conſtantin Théodorocanus, en 1043.
Euſtachius Palann, en 1045.
Jean, ou Raphaël, en 1047.
Argyrus *Magiſter*, en 1051.
Alrsius Charon, en 1055.
Trombus, en 1058.
Maruléa, en 1061.
Sirianus, en 1062.
Apochara, en 1064.
Cutiacis, en 1065.
Mabrus, en 1066.
Etienne Patrian, en 1071.

Ce fut vers ce tems-là que les Grecs firent chaſſez de la Pouille & de la Calabre par les Normands. Aujourd'hui on donne encore le nom de Catapan au Magiſtrat de la Police à Naples. * Du Cange, *Gloſſar. Lat.*

CATAPHRYGES, Héréſiques, qui s'élevérent contre l'Egliſe dans le ſecond ſiécle. On leur donnoit ce nom, parce que leurs Auteurs étoient venus de Phrygie. Ces Héréſiques ſuivoient les erreurs de Montanus. *Voyez* MONTAN.

CATAPULTE, *Catapulta*, du mot Grec κάτα, qui ſignifie un arc ou un dard, machine de guerre, dont les Anciens ſe ſervoient pour lancer des javelots de douze & de quinze pieds de long. La deſcription de la Catapulte, dit Perrault dans ſes Notes ſur Vitruve, n'a été entendue de perſonne, quoique pluſieurs grands perſonnages s'y ſoient employez avec beaucoup de ſoin, comme Juſte-Lipſe l'a remarqué. Les deſcriptions qu'Athénée, Ammien Marcellin, & Végéce en ont données, les deux figures qui ſont dans le livre anonyme intitulé *Notitia Imperii*, celle que Guillaume du Choul dit avoir tirée d'un ancien marbre, celle que Lipſe a vue dans l'arcenal de Bruxelles, celles qui ſont repréſentées dans la colomne Trajane, n'ont aucun rapport avec la deſcription de Vitruve. Céſar Ceſarinus, qui eſt la premier qui, après Jocondus, a fait les figures de Vitruve avec beaucoup d'exactitude, n'en a point fait de la Catapulte; & même après avoir traduit & commenté Vitruve juſqu'à ces endroits, il abandonna ces Ouvrages, qui fut achevé par Benedetto Jovio. Jocondus declare en propoſant ſa figure, que ce n'eſt point pour expliquer le texte de Vitruve, auquel elle ne convient point, & il avoue qu'il ne comprend rien, ni à la figure, ni au texte de Vitruve. Ce que l'on ſait en général des Catapultes, c'eſt qu'elles étoient faites pour jetter des javelots, de même que les Baliſtes ſervoient à jetter des pierres, (quoique cette diſtinction n'ait pas été faite par les derniers Auteurs Latins, qui ont toûjours exprimé l'un & l'autre machine par le mot de Baliſte) que les Catapultes lançoient les javelots avec une ſi grande force, qu'ils perçoient pluſieurs hommes les uns après les autres, au rapport de Lucain; & qu'elles portoient d'un bord du Danube à l'autre. *Voyez* M. Perrault ſur le dixiéme livre de Vitruve. *Voyez* les machines de guerre des Romains de Juſte-Lipſe, qui en a fait graver des planches & des figures très-belles. Elien dit que la Catapulte a été trouvée en Sicile par Denys *le Tyran*, & qu'un Grec l'ayant vue apportée de cette iſle dans ſon pais, s'écria que le courage étoit péri, *Periit virtus, ligero ſpero*. Il eſt certain que les Siciliens étoient très-habiles Machiniſtes. Archiméde en eſt une preuve. * Pline, *l.* 7. *ch.* 56. *Conſultez* Adrien Turnébe, *Adverſ. l.* 29. *ch.* 28.

CATARACTES: c'eſt le nom que les Anciens donnoient aux lieux hauts & rompus, d'où tombent les eaux, & aux chûtes mêmes de ces eaux, comme à celles du Nil & à celles du Rhin au deſſous de Schaffouſe. On a nommé de même un certain endroit du Danube dangereux pour la navigation, appellé à préſent *Semmeſſel*, ſelon Lazius, au deſſous de Linz en Autriche. C'eſt auſſi le nom que l'on a donné autrefois au lieu appellé *Caſcata di Tivoli* en Italie. * Sanſon. Baudrand. *Voyez* CATADUPES.

CATARO ou CATTARO, ville de Dalmatie, appartenante aux Vénitiens, qui l'ont très-bien fortifiée contre les efforts des Turcs, eſt le ſiége d'un Evêché ſuffragant de Raguſe. Les Auteurs Latins la nomment *Catharum* & *Cathara*, & Le Noir croit que c'eſt l'*Aſcrivium* de Ptolomée & de Pline; mais il y a plus d'apparence que c'eſt, ou Caſtel-Nuovo, ou quelque autre ville. Quoi qu'il en ſoit, Cataro eſt ſituée ſur un Golfe auquel elle donne ſon nom, & elle eſt défendue par un bon château bati ſur une colline. Les Turcs ont ſouvent tenté de l'emporter. * Sanſon. Baudrand.

* CATARRICKE ou CATARRIKBRIDGE, village du Comté d'York. Ce lieu eſt preſque inconnu aujourd'hui, mais il fut fort célébre autrefois. Son nom & ſa ſituation ne laiſſent aucun lieu de douter qu'il ne ſoit l'ancienne *Cataractonium*, ainſi appellée à cauſe des cataractes ou des cascades de la Swale qui ſont dans ſon voiſinage. Elle a été fort conſidérable dans l'Antiquité, mais elle a tant ſouffert par les guerres & par les embraſemens, qu'elle n'a pu ſe relever de ſes ruines. Il ne lui eſt plus rien demeuré de ſon ancienne ſplendeur, ſinon les reſtes du chemin conſulaire qui y conduiſoit, & un Fort à demi ruiné, conſtruit tout près de là au bord de la riviére, qui paroit avoir été couvert de quatre remparts fort élevez. Il eſt ſitué ſur la riviére de Swale au nord-oueſt d'York, dont il eſt éloigné d'environ douze lieues. * Beeverell, *Delices de l'Angleterre*, *p.* 181. *&* 182.

CATASTROPHE, le dénouement ou l'iſſue d'une Tragédie. C'eſt un renverſement des premiéres diſpoſitions du Poéme Dramatique, & un événement inopiné, qui ferme la piéce tout autrement qu'on ne croyoit. Les Comédies ont preſque toûjours une Cataſtrophe heureuſe; mais les Tragédies l'ont le plus ſouvent funeſte: ce qui a fait que dans l'uſage, le mot de Cataſtrophe ſe prend ordinairement pour un malheur extraordinaire, qui termine quelque grand deſſein κατακλυσμὸς en Grec, ſignifie *revers*, *bouleverſement*, *retour* ou *changement*. * Scaliger, *l.* 1. *ch.* 9.

CATAY, partie ſeptentrionale de la Chine, qui comprend les ſix provinces de Peking, de Xantung, de Honan, de Suchuen, de Xenſi & de Xanſi. La partie méridionale qui contient neuf provinces, s'appelle *Mangin*. Les Tartares même & les Arabes donnent ces noms de Catay & de Mangin à ces deux parties de la Chine. On a cru autrefois que le Catay étoit un Royaume de la grande Tartarie, ayant la Chine au midi, le Turqueſtan au couchant, la Tartarie propre au ſeptentrion, & la mer au levant; mais les Rélations nouvelles font connoître que tout ce que l'on a écrit du Catay, convient parfaitement aux ſix provinces ſeptentrionales de la Chine, &

que le ville de Cambalu eſt celle que l'on nomme communément Peking. * Martin Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *tome* 3.

CATAY (Michel) Chancelier d'Etienne Boſtkay, Prince de Tranſylvanie, fut accuſé d'avoir voulu empoiſonner ſon Prince pour ſuccéder à ſes Etats; & ayant été arrêté priſonnier il eut la tête tranchée en 1606. * Emmanuel de Méteren, *Hiſt. des Pays Bas.*

CATCHEO. *Voyez* CACHIEU.

CATEAU ou CATEAU-CAMBRESIS, *Caſtrum Cameracenſe*, petite ville dans le Cambreſis, à cinq lieues de Cambray & à deux lieues de Landrecy. Elle a été preſque ruinée dans les guerres. C'eſt en cette ville qu'on fit en 1559, le Traité qui fut ſi deſavantageux à la France. *Cherchez* CAMBRESIS.

CATECHESE, mot tiré du Grec κατηχέω, qui ſignifie *inſtruction de vive voix*, eſt une courte & methodique inſtruction des Myſteres de la Religion, laquelle ſe fait de bouche; car on n'enſeignoit pas anciennement ces Myſteres par écrit, de peur que ces Ecrits ne vinſſent à tomber entre les mains des Infidéles, qui les auroient tournez en riſée, faute de les bien entendre. C'eſt d'où eſt venu le nom de *Catéchiſte*, pour marquer celui qui enſeigne ces Myſtéres, & celui de *Catéchiſme*, pour ſignifier auſſi cette inſtruction. L'origine de ces *Catéchiſtes* vient de Jeſus-Chriſt, lorſqu'il envoya ſes Diſciples, pour enſeigner & baptiſer toutes les nations, joignant la doctrine au baptême, comme en effet elle l'a toûjours précedé dans la primitive Egliſe. Il nous a auſſi donné l'exemple de cette ſainte inſtruction, lorſqu'entre ſes Diſciples il examina Philippe, entre ſes auditeurs, Marthe & la Samaritaine, entre les affligez, l'Aveugle né; entre les Etrangers, le Samaritain; entre les Grands du monde, Nicodéme, pour faire connoître le progrès qu'ils avoient fait dans la Foi, & les y inſtruire davantage. Les Apôtres ont ſuivi l'exemple de leur Maître, comme on voit en divers endroits du livre des Actes, Pierre ayant été envoyé à Corneille pour ce ſujet, *ch.* 10, & Philippe à l'Eunuque de la Reine de Candace, *ch.* 8. L'Apôtre des Gentils, I. *Cor. ch.* 14, parlant d'inſtruire les autres, ſe ſert du mot de *catechiſer*, comme le porte l'original. Les Péres ont de même imité les Apôtres, comme ſaint Cyrille de Jeruſalem, dont nous avons un Ouvrage intitulé *Catéchéſes*. Saint Auguſtin a écrit un Traité de la maniére de catéchiſer les ignorans; ſaint Gregoire de Nyſſe a compoſé un Diſcours catéchetique; & pluſieurs autres nous ont laiſſé de ſemblables inſtructions. Et enfin qu'on ne s'imagine pas que quelque tems après la mort des Apôtres & de leurs Diſciples, cette louable coutume de catéchiſer au été négligée ou interrompue, Euſébe, *l. 6. ch.* 3, témoigne que Oémétrius Evêque d'Alexandrie avoit commis Origéne pour cette fonction, de laquelle Panténus & Clément s'étoient aquitez avant lui. Au reſte la charge de *Catéchiſte* étoit une des plus importantes & des plus honorables dans l'Egliſe. Jean Gerſon, Chancelier de l'Univerſité de Paris, le faiſoit parmi ces grandes occupations, une gloire d'inſtruire les enfans & de les catéchiſer, répondant à ceux qui lui conſeilloient de s'appliquer à des emplois plus conſiderables, qu'il ne croyoit pas qu'il y en eût de plus néceſſaire & de plus glorieux que celui-là. *Voyez* Gerſon, *dans ſes Ouvres, partie* 1.

CATÉCHUMENES: on appelloit ainſi dans les premiers ſiecles de l'Egliſe, les Gentils ou les Juifs que l'on inſtruiſoit pour recevoir le baptême. Ce nom vient du Grec κατηχέω, qui ſignifie *enſeigner de vive voix*; & κατηχούμενος, *celui que l'on inſtruit de vive voix*. Il y avoit des Catéchiſtes exprès, prepoſez pour les inſtruire. Euſébe dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, fait mention de Panténus, de Clément & d'Origéne, qui ont été Catéchiſtes dans l'Egliſe d'Alexandrie. Il y avoit même un lieu particulier dans les égliſes où l'on inſtruiſoit les nouveaux Chrétiens, & où ils ſe plaçoient. On l'appelloit *le lieu des Catéchuménes*: ce qui paroît dans un des Canons du Concile de Néocéſarée. Il ne leur étoit pas permis d'aſſiſter au ſacrifice de la Meſſe avec les Fidéles; mais on leur permettoit ſeulement d'être préſens à l'Office juſqu'à l'Evangile qu'ils entendoient; & après cela le Diacre crioit à haute voix, *retirez vous en paix, Catéchuménes*. C'eſt ce qu'on trouve dans le livre des Conſtitutions Apoſtoliques. Cette partie de la Meſſe depuis le commencement juſqu'à l'Offertoire, s'appelloit *la Meſſe des Catéchuménes*. On donnoit auſſi du pain bénit, que l'on appelloit le pain des Cathécuménes; car n'étant point batiſez, il ne leur étoit pas permis de recevoir, ni même de voir la ſainte Euchariſtie. Ils n'étoient point reçus à faire la priére avec les Fidéles, comme il paroît par un Canon du Concile d'Orange. Il y avoit même quelques degrez dans le Catechuménat; car on les inſtruiſoit d'abord en particulier, & on les admettoit enſuite à la prédication qui ſe faiſoit dans l'égliſe: on nommoit ceux ci *auditeurs, écoutans*. Il y avoit de plus un troiſiéme degré de Catéchuménes, qu'on appelloit *genuflectentes & genuflectentes, prians & fléchiſſans les genoux*, parce qu'ils aſſiſtoient aux priéres, & qu'ils fléchiſſoient les genoux avec les Fidéles. Gabriel de l'Aubépine, Evêque d'Orléans, a diſtingué ces trois degrez de Catéchuménes dans ſon ſecond livre d'Obſervations ſur les anciene Rites de l'Egliſe. On peut ajoûter un quatriéme état de Catéchuménes, lorſqu'ils étoient ſur le point d'être batiſez, & qu'ils avoient donné leur nom pour cela. On les appelloit alors *competentes*, comme *demandant le baptême*. Saint Auguſtin parle de ces *Compétans* en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages. Pendant le tems du Catéchuménat on tenoit ſouvent les mains aux Catéchuménes. On leur donnoit du pain & du ſel, & quand ils étoient prêts d'être batiſez, du lait & du miel. Saint Auguſtin ne fait point difficulté d'appeller du nom de Sacrement, ce que recevoient les Catéchuménes, & ajoûte que, quoique ce ne ſoit pas la corps de nôtre Seigneur, il eſt toutefois ſaint, & plus ſaint que les viandes dont nous ſommes nourris.

Les trois degrez de Catéchuménes ne ſont pas bien diſtinguez dans l'article. Le premier étoit celui des *Ecoutans*, qui n'étoient reçus qu'à entendre les inſtructions ſur la Foi & ſur les mœurs. Le ſecond celui des *Elus*, qui étoient admis pour recevoir le baptême; & le troiſiéme des *Compétans*, qui, parfaitement inſtruits du Symbole & de la Doctrine Chrétienne, étoient en état d'être batiſez. On recevoit les Catéchuménes, en faiſant ſur eux un ſigne de croix, & en leur impoſant les mains. On y joignit dans pluſieurs égliſes les exorciſmes, le ſouffle ſur le viſage, la ſalive appliquée aux oreilles, aux narines, & l'onction ſur les épaules & ſur la poitrine. On leur mettoit du ſel dans la bouche. Le premier jour on les faiſoit Catéchuménes, le ſecond jour on les exorciſoit, & enfuite on leur permettoit de venir entendre les inſtructions dans les égliſes. Le catéchuménat durroit plus ou moins, ſelon que les ſujets étoient diſpoſez, & on le differoit quand ils venoient à tomber dans quelque faute. Le catéchuménat a été pratiqué dans l'Egliſe d'orient & d'occident, tant qu'il y a eu des Infideles qui ſe ſont convertis à la Religion, c'eſt à dire, en occident juſqu'au huitiéme ſiecle. Depuis ce tems-là, on n'a plus obſervé ni exactement les cerémonies du catéchuménat à l'égard des Adultes qui demandoient le baptême. Quant aux enfans que l'on batiſe, on fait à préſent ſur eux toutes les cerémonies du catechuménat, immédiatement avant leur baptême. Autrefois qu'on ne les réſervoit à batiſer qu'aux jours ſolemnels, il y a apparance que ces cérémonies étoient faites seant que de les préſenter au baptême. * Saint Auguſtin, *Serm. de Temp.* 116. & 237. Joan. Morinus, *de Pœnitentia.*

CATÉCHUMENIES, nom que l'on donnoit aux galeries des égliſes, ou l'on inſtruiſoit les Catéchumenes, ſelon le ſentiment de Baronius. D'autres Auteurs croyent que l'on appelloit auſſi le lieu, ou les femmes écoutent les Catéchiſes ou inſtructions. * Du Cange, *Gloſſar. Latinat.*

CATECAT. *Voyez* SCACER-RACK.

CATEL (Guillaume) Conſeiller au Parlement de Toulouſe, a vécu au commencement du XVII ſiecle. Il étoit natif de cette ville, & ſortoit d'une des meilleures familles de la Robe. Nous avons de lui l'Hiſtoire des Comtes de Toulouſe, & l'on peut dire qu'il eſt le premier qui nous ait donné la methode de prouver l'Hiſtoire par des Chartres anciennes. Catel mourut à Toulouſe le cinquiéme octobre de l'an 1626. On publia après ſa mort ſes Memoires de Languedoc, & l'on pourra voir la Vie à la tête de cet Ouvrage.

CATELET (le) ou LE CHATELET, ſur l'Escaut, petite ville de France en Picardie, ſur les frontiéres du Hainaut & du Cambreſis. Elle étoit aſſez forte, mais elle a été démolie. Les Eſpagnols qui l'avoient priſe en 1557, la rendirent en 1559; & l'ayant encore priſe dans le XVII ſiecle, ils la reſtituérent par le 40 article de la paix des Pyrénées en 1659. * Sanſon.

CATELSBURC, CAOELSBURG ou CADELSBERC, village avec château dans le Marquiſat d'Anſpach, dans la Franconie, à l'oueſt de Nuremberg, a ſouvent été le lieu de la réſidence des anciens Marquis d'Anſpach.

CATENA (Pierre) de Venſe, Docteur en Théologie, vivoit dans le XVI ſiécle, & enſeigna les Belles Lettres à Padoue. Il publia auſſi divers Ouvrages, & entre autres des Commentaires ſur Porphyre & ſur Ariſtote, imprimez à Veniſe l'an 1556.

CATE'NA, (Jérôme) natif de Norcia en Ombrie, qui vivoit dans le XVI ſiécle, & qui fut Sécretaire du Cardinal Alexandrin, & de la Congrégation des Réguliers, a écrit la Vie du Pape Pie V, & a publié un volume de Lettres; des Poémes Latins en VIII livres, &c.

CATENOISE, (Philippe la) *Cherchez* PHILIPPE.

CATERLACH, ou CATERLACH, Comté d'Irlande, à *Wicklow* & *Wexford* à l'eſt, & *Kilkenny* avec une partie du Comté de la Reine ou de Queenes-County à l'oueſt; *Kildare* eſt à ſon nord, & *Wexford* au ſud-ſud-eſt. Il a 28 milles de long & 18 de large. Le terroir en eſt fertile, & il y a quantité de bois. On le diviſe en cinq Baronnies, qui ſont celles de *Ravilly*, de *Caterlagh*, de *Forth*, d'*Idrone* & de *St. Moulin*. On n'y trouve qu'une ſeule ville qui au droit de tenir un marché public, & deux qui envoyent leurs Députez au Parlement. Caterlach, Caterlagh, ou Cotherlagh, qui en eſt la Capitale, a l'un & l'autre de ces priviléges. Elle eſt ſituée ſur le Barrow, dans le voiſinage du Comté de la Reine, preſque à 38 milles au ſud-oueſt de Dublin, & munie d'un château. Il n'y a pas fort longtems qu'elle donnoit le titre de Vicomté à la noble famille des *Ogles*, dont la dernier qui l'a porté, s'appelloit Guillaume Ogle. Aujourd'hui le Marquis (ou le Duc) de Wharton eſt auſſi Marquis de Caterlach. Loughlen, Laghlin, ou le vieux Loughlan, à huit milles, preſque au ſud-oueſt de Caterlach, eſt une ville conſidérable, qui a droit d'envoyer deux Députez au Parlement. Pour l'autre du même nom, ſituée à trois milles à l'Eſt de la précédente, ſur le Barrow, c'étoit autrefois une villa de conſequence & le ſiége d'un Evêque; mais aujourd'hui ce n'eſt plus qu'un village, & l'Evêché eſt réuni avec celui de *Ferns* & *de Wexford*. * *Etat de la Grande Bretagne, ſous George* II, *tome* 3. *p.* 36.

CATCRAVE, ou CATCRAW, CAPGRAVE ou CAPGRAW (Jean) Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin, a fleuri ſur la fin du XV ſiécle. Il étoit Anglois, & étant entré parmi les Auguſtins, après avoir été reçu Docteur d'Oxford, il exerça les principales charges de ſon Ordre, & celle même de Provincial. On dit qu'il mourut le 12 août de l'an 1484. Il avoit compoſé des Commentaires ſur preſque toute l'Ecriture, ſur le Maître des Sentences; *Determinationes Theologiæ*; *De Illuſtribus Viris Ordinis ſancti Auguſtini, &c.* * Joſeph Pamphile, *Biblioth. Aug.* Puſeus, *de Script. Angl &c.*

CATHANESIUS, (Adam) fut brûlé par la populace émue en 1255, lorſqu'il exigeoit les dîmes. Il a écrit trois livres de l'Hiſtoire d'Ecoſſe. * Hallervordius, *de Hiſtor. p.* 8.

CATHARES, nom ſuſtueux qu'ont uſurpé pluſieurs Sectes d'Hérétiques en différens tems. Ce mot ſignifie *purs*, & les premiers qui commencérent à ſe l'appliquer furent les *Apotactiques* ou *Renonçans*, branche des *Enkratites*, dont le Chef étoit Tatien. *Voyez* ENCRATITES. Quelques Montaniſtes ſe firent enſuite appeller Cathares, pour exprimer, par un terme qui ſignifie *pureté*, qu'ils n'avoient point de part au crime de ces malheureux, qui renioient la Foi dans les tourmens; mais qu'au contraire ils refuſoient

ſubſiſtent de les recevoir à faire pénitence. Ils portoient pour cela des robes blanches, afin, diſoient-ils, que leur vêtement exprimât la pureté de leur conſcience. Ils nioient auſſi que l'Egliſe eût le pouvoir de remettre les péchez; ſur quoi ſaint Auguſtin faiſant alluſion au mot Latin *Mundus*, qui ſignifie *pur*, dit qu'ils devinrent plutôt prendre le nom de *Mondalas*, que de *Puri*: *Si nomen ſuum voluiſſent agnoſcere, mundanos potius quam mundos vocaſſent*. Euſébe parle auſſi de ces Heréticques. Novatien donna le même nom de *Cathares* à ſa Secte, & ſouvent les Anciens ne la déſignent point autrement. Enfin on a donné par ironie le nom de *Cathares* aux Patériens, Patarins, ou Paurins, aux Albigeois & aux Cotereaux, diverſes Sectes d'erreurs, qui s'élevérent dans le XII ſiécle, & qui s'étoient formées de celles des Henriciens, de Marſile, de Tendéme, & de diverſes autres. Le troiſiéme Concile de Latran tenu l'an 1179, ſous Alexandre III, les condamna. Les Puritains d'Angleterre ont renouvellé ce nom magnifique, par celui qu'ils ont pris. * Euſébe, *l.* 6. *c.* 35. Socrate, *l.* 6. *c.* 20. Saint Auguſtin, *de Agen. Chriſt. c.* 31. Saint Epiphane, 61. *c.* 1. Baronius, *A. C.* 254 *n.* 106. 107. III. Concile de Latran, *an c.* 27. Sanderus, *Her.* 147. Baronius, *A. C.* 119. Turrecremata, *l.* 4. *Summ. part.* 2. *c.* 35. Rainaldi & Sponde, *&c.*

CATHARES. *Cherchez* COTEREAUX.

CATHARIN (Ambroiſe) en ſon nom POLITUS LANCELLOTTUS, natif de Sienne, vivoit dans le XVI ſiécle. Après avoir enſeigné le Droit Civil en pluſieurs Univerſitez d'Italie, ſous le nom de Lancelot, juſqu'à l'âge de 32 ans, il entra dans l'Ordre de S. Dominique à Florence l'an 1515. Il prit alors le nom d'*Ambroiſe Catharin*, & ſe donna tout entier à l'étude de la Théologie. Il ſe rendit bien-tôt célébre par ſes Ecrits. Sa réſidence ordinaire étoit à Rome, d'où il fut envoyé à Trente à l'ouverture du Concile, l'an 1545. Il s'y fit diſtinguer tant par ſa capacité, que par les opinions qu'il y ſoutint, éloignées du ſentiment commun des Théologiens. Il fut choiſi pour faire le Sermon de l'ouverture de la troiſiéme Seſſion tenu le quatriéme de février 1547. La même année il fut promu à l'Evêché de la petite ville de Minori dans le Royaume de Naples, dépendant de l'Archevêché d'Amalphi. Jules III, qui avoit autrefois étudié le Droit ſous Catharin, le transféra l'an 1551, à l'Archevêché de Conza dans le même Royaume. Il n'en jouit pas longtems, étant mort ſubitement à Naples dans le tems qu'il alloit être élevé à la dignité de Cardinal. Catharin a fait des Commentaires ſur la Geneſe, ſur les Epîtres de ſaint Paul, & ſur les autres Epîtres Canoniques. Il combat ſouvent les explications de Cajétan, & il a fait des Remarques particuliéres contre les Commentaires de cet Auteur. Il a inventé un nouveau ſyſtéme ſur la prédeſtination, ſuivant lequel il diſtingue le genre humain en deux claſſes, l'une eſt celle d'élus & de prédeſtinez d'une maniere ſpéciale, auſquels Dieu donne des ſecours qui les conduiſent ſi infailliblement au ſalut, qu'ils ne ſauroient manquer de l'obtenir, ſans néanmoins qu'ils perdent leur liberté. Cette claſſe n'eſt compoſée que d'un petit nombre de perſonnes, pour leſquelles Dieu a une prédilection particuliére; telle que ſont la Vierge, les Apôtres, ſaint Paul & d'autres ſemblables. La ſeconde claſſe comprend tout le reſte des hommes, que Dieu n'a pas prédeſtinez au ſalut par un décret fixe & immuable, mais ſous une condition, qui peut être & n'être pas; & dont le ſalut dépend du bon & du mauvais uſage qu'ils feront des graces que Dieu leur accorde. Il ſoutient ce ſyſtéme, non ſeulement dans ſes Commentaires ſur l'Ecriture; mais auſſi dans un Traité qu'il a fait exprès ſur la prédeſtination, & dans le Traité de la prédeſtination excellente de Jeſus Chriſt, où il ſoutient que Jeſus Chriſt lui-même ſeroit venu, quand bien même Adam n'auroit pas péché. C'eſt en conſéquence de ce ſentiment qu'il avance dans un autre Traité, que le péché des mauvais Anges a conſiſté en ce qu'ils n'ont pas voulu reconnoître le décret de l'incarnation. Il a fait auſſi un Traité de la chûte de l'homme & du péché originel, qu'il fait conſiſter dans l'action même, par laquelle Adam a péché en mangeant du fruit défendu, qui eſt un péché en nous, en tant que nôtre volonté eſt compriſe dans la ſienne. Il a fait pluſieurs Ouvrages ſur l'immaculée conception de la Vierge, qu'il ſoutient avec beaucoup de chaleur. Il a auſſi écrit pour l'Aſſomption, & prétendu que S. Jean l'Evangéliſte n'étoit point mort, mais qu'il avoit été enlevé comme Elie & Hénoch. Il a fait un Traité de la mort & de la réſurrection, dans lequel il eſt très humain envers les enfans morts ſans baptême, qu'il croit être non ſeulement exempts des peines, mais encore jouir d'une félicité convenable à leur état. Il a fait un Traité de la certitude de la gloire; de l'Invocation & de la vénération des Saints, dans lequel il ſoutient que l'Egliſe ne peut ſe tromper dans la canoniſation des Saints. Il y établit auſſi leur culte, celui des Reliques & des Images. Du tems du Concile du Trente, il fit un Traité pour prouver que les Juſtes peuvent être certains de leur juſtification; un Ouvrage ſur l'Immaculée Conception, contre un Ecrit du Cardinal Turrecremata; & une eſpéce de Manifeſte ſur la prédeſtination. Il a auſſi défendu dans un Traité particulier le culte des Images. Il établit dans un autre la vérité du ſacrifice de l'autel; mais il ſoutient dans un autre Traité que Jeſus Chriſt n'a point conſacré par ces paroles, *Ceci eſt mon corps, ceci eſt mon ſang*, qui ne ſont qu'énonciatives dans les Evangéliſtes. Il a fait encore un Traité de Controverſe touchant la Communion ſous les deux eſpéces. Enfin il a ſoutenu au Concile de Trente un ſentiment qui a préſentement quelques Sectateurs, ſur l'intention du Miniſtre qui adminiſtre les Sacremens, ſavoir, qu'il n'eſt pas néceſſaire qu'il ait une intention intérieure de faire une choſe ſérieuſe; mais qu'il ſuffit qu'il veuille adminiſtrer le Sacrement de l'Egliſe, & qu'il a cette intention, quand il fait extérieurement les cérémonies requiſes, quoiqu'il puiſſe avoir intérieurement la penſée de faire tout cela par jeu & par mocquerie. Il a fait pluſieurs Traitez ſur les Sacremens, & particuliérement ſur celui du Mariage: il a compoſé un Traité des Ecritures Canoniques, dans lequel il ſoutient contre les Proteſtans les livres que l'Egliſe Romaine reçoit comme Canoniques, & qui ne ſont pas de l'ancien Canon. On a encore de lui divers Traitez. 1. Si la peine de mort contre les Héréniques eſt de droit divin; 2. Si la réſidence des Evêques eſt du même droit; 3. Sur le baptême des enfans des Juifs, &c. Catharin étoit fort libre, & même hardi dans ſon ſentiment, & ne s'embarraſſoit pas de s'écarter de ceux de ſaint Auguſtin, de ſaint Thomas & des autres Theologiens. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. du XVI ſiecle.*

CATHARISTES ou PURIFICATEURS, Secte de Manichéens, ſur laquelle ces Heréniques tâchoient de rejetter les ordures abominables, & les horribles impiétez qui entroient dans la prétendue conſécration de leur Euchariſtie. * Saint Auguſtin, *Hæreſ.* 46. S. Leon, *Epiſt.* 8.

CATHEDRAL. On entend par ce mot l'égliſe épiſcopale d'un lieu, & ce nom lui a été donné du mot *Cathedra*, ou *ſiége épiſcopal*. On tire l'origine de ce nom de ce que les Prêtres, qui compoſoient l'ancien *Preſbyterium* avec leur Evêque, étoient aſſis dans des chaires à la maniére des Juifs dans leurs Conſiſtoires, & que l'Evêque préſidoit dans un ſiége plus élevé: d'où vient qu'on célébre encore préſentement les Fêtes de la chaire de ſaint Pierre à Rome & à Antioche. Il ne faut pas confondre ces anciennes cathédrales, avec les égliſes qu'on nomme aujourd'hui *cathédrales*, parce que ce mot d'*égliſe* ne ſignifioit en ce tems-là qu'une aſſemblée de Chrétiens, & non des temples, comme ils ſont bâtis aujourd'hui, & que les Chrétiens n'ont point eu la liberté de bâtir ces temples avant l'Empereur Conſtantin. Néanmoins pluſieurs Auteurs Eſpagnols, qui ont écrit de l'antiquité de leurs égliſes cathédrales, aſſûrent qu'il y en a eu de bâties dès le tems des Apôtres; mais tout ce qu'on dit de ces anciennes cathédrales eſt fabuleux. Quant au nom d'égliſe cathédrale, il n'eſt pas fort ancien: on appelloit l'égliſe principale celle où l'Evêque célébroit ordinairement, la grande égliſe, l'égliſe épiſcopale, l'égliſe de la ville. Le nom de cathédrale n'a été en uſage que dans l'Egliſe Latine, & depuis le X ſiécle. On appelle cathédratique un droit que les Evêques nouvellement mis en poſſeſſion donnoient aux Evêques qui les avoient ordonnez, aux Clercs de Notaires & aux autres Officiers. * *Mémoires des Savans. Remarques de M. du Pin.*

* CATHERENITAINS, certains peuples de la Terre-Sainte qui habitoient ſur les Terres de la Tribu de Benjamin, près de Gabaon. * Simon, *Dict. de la Bible.*

SAINTES du nom de CATHERINE.

CATHERINE (ſainte) Vierge d'Alexandrie, étoit ſi ſavante, ſi l'on en croit les Actes de ſa paſſion, qui ſont de peu d'autorité entre les Critiques, qu'à l'âge de 18 ans elle diſputa contre cinquante Philoſophes, & les vainquit par la force de ſes raiſonnemens. On dit qu'elle ſouffrit la mort pour Jeſus Chriſt ſous l'empire de Maximin. On n'a rien de certain touchant ſainte Catherine, & les faits que l'on a de la vie & de ſon martyre ſont ſuppoſez. Baronius a cru la reconnoître ſans nom, à la deſcription qu'Euſébe nous a fait d'une femme illuſtre d'Alexandrie, noble, riche & ſavante, & qui réſiſta courageuſement à la paſſion brutale de Maximin; mais ce que rapporte Euſébe que Maximin ne put le retoudre à faire mourir celle dont il parle, & qu'il ſe contenta de la dépouiller de ſes biens, & de l'envoyer en exil, ne convient point à ce que l'on dit du martyre de ſainte Catherine, & Rufin appelle cette femme dont parle Euſébe, Dorothée. On n'a point parlé dans l'Egliſe de ſainte Catherine avant la fin du VIII ſiécle, ou au commencement du ſuivant. Ce fut pour lors que l'on commença à parler d'elle à l'occaſion d'un corps trouvé dans la montagne de Sina en Arabie, qui fut pris par les Chrétiens de ce pais, réduits alors ſous le joug des Sarrazins Mahométans, pour le corps d'une ſainte Martyre. Ils commencérent à lui rendre un culte religieux qui paſſa chez les Grecs, ſous le nom d'*Aicaterine*. On a depuis fait une hiſtoire à plaiſir de cette Sainte, & les Grecs ont célébré la fête le 25 de novembre. Les Latins n'ont eu connoiſſance de cette Sainte que par le canal des Grecs dans l'onziéme ſiecle, & ont abbrégé ſon nom en l'appellant Catherine; mais ſon culte fut bientôt établi dans tout l'Occident, & l'on fit ſa Fête au même jour que les Grecs la célébroient. * Baillet, *Vies des Saints, mois de novembre*, Bede, Uſuard & Adon, *au Martyrol. 25 novembre*, Baronius, *A. C.* 307. Voſſius, *Philol. c.* 2. 5. 3. &c.

CATHERINE, (ſainte) ſurnommé *de Bologne*, du lieu de ſa naiſſance en Italie, vint au monde le huitiéme ſeptembre 1413, & fut élevée auprès de ſa mére *Benevenut* juſqu'à un âge auquel on la crut capable de ſe conduire. Alors ſon pére *Jean*, qui étoit de l'ancienne famille des Vigri de Ferrare, la mit auprès de la Princeſſe Marguerite, fille de Nicolas d'Eſt, Marquis de Ferrare. Elle quitta bientôt la Cour, & ſe retira à l'âge de 14 ans dans une Communauté de Sœurs de ſainte Claire. Ce couvent ayant été érigé en monaſtére, ſous le nom de corps de Chriſt, elle y fit profeſſion en 1432. Elle fut demandée par les Habitans de Bologne, pour être Supérieure du monaſtére qu'ils vouloient fonder dans leur ville. Elle y établit ce monaſtére, & eut la conſolation de le voir achevé avant ſa mort, qui arriva le neuviéme de mars 1463. Elle a laiſſé quelques Ecrits tant en Italien qu'en Latin. On a publié le livre des ſept Armes ſpirituelles, & celui des Révélations qu'elle avoit laiſſées cachetées à ſon Confeſſeur, qui auroit peut-être bien fait de ne le pas déracheter, ou du moins de ne le pas publier. Elle a été canoniſée par Clément VII. * Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, 9 mars.*

CATHERINE (ſainte) de Suéde, Vierge, fille d'*Ulphon* Guthmarſon, Prince de Néricie en Suéde, naquit dans le XIV ſiécle vers l'an 1330. Elle fut élevée par ſa mére ſainte *Brigitte* dans la piété. Elle fut mariée à *Egard*, mais elle perſuada à ſon mari de garder la continence. Elle alla l'an 1548 trouver ſa mére en Italie, & elles allérent à Rome où elles vécurent enſemble, & firent enſuite le pélerinage de la Terre-Sainte. Brigitte étant morte à Rome le 23 juillet 1373, ſa fille rapporta ſon corps en Suéde, & le dépoſa dans le monaſtére de Vaſten, au diocéſe de Lin-

Lincoping, où elle ſe renferma. Elle fut choiſie pour Supérieure par les Religieuſes de ce monaſtère, & leur donna la Regle de S. Sauveur qu'elle avoit pratiquée à Rome. Elle retourna en cette ville en 1375, pour faire canoniſer ſa mère, & mourut étant revenue de Rome dans ſon monaſtere, le 24 mars 1381. Quoiqu'elle ne ſoit point canoniſée, les Papes ont permis que l'on fit la Fête. Sa Vie écrite par Ulphon ſe trouve dans Bollandus avec les Remarques d'Henſchénius. * Baillet, *Vies des Saints*, 24 *mars*.

CATHERINE DE SIENNE, (ſainte) Religieuſe du Tiers Ordre de ſaint Dominique, née l'an 1347, fit vœu de virginité à l'âge de huit ans, & prit quelque tems après l'habit de l'Ordre de ſaint Dominique. Elle avoit beaucoup d'eſprit, écrivoit parfaitement bien, & étoit fort charitable & fort zélée. Elle vint à Avignon, pour accorder les Florentins, avec Grégoire XI qui les avoit excommuniez. Il fut tellement preſſé par les diſcours de cette ſainte fille, de paſſer en Italie, qu'il ſortit de France, & arriva au commencement de l'année 1377 à Rome, où il retablit le ſiége pontifical, 70 ans après que Clement V l'eut tranſporté en France. On attribue à cette Sainte diverſes lettres imprimées, & quelques petits Traitez de dévotion. Elle mourut l'an 1380, âgée de 33 ans, & fut canoniſée par Pie II, en 1461. * S. Antonin, 3. *part. tit.* 23. *c.* 14. Sponde, *A. C.* 1376. *n.* 2. *& ſuiv.* Bzovius, *A. C.* 1370. *n.* 22. *& ſuiv.* Raymond de Capoue, *en ſa Vie*, *&c.*

CATHERINE (ſainte) r qui on a donné le ſurnom de *Génes* à cauſe de ſa patrie, celui de *Fieſque* à cauſe de ſon pere, & celui d'*Adorne* à cauſe de ſon mari. Quoique cette pieuſe veuve n'ait pas encore été canoniſée, cela n'empêche pas neanmoins que l'on ne la regarde comme une Sainte, & que l'on ne lui en donne même le nom. Elle naquit à Gênes vers l'an 1448, d'une des plus riches & des plus puiſſantes familles du pais, & étoit fille de *Jacques* de Fieſque, Viceroi de Naples, & de *Françoiſe* de Negro. Dès ſes plus tendres années elle pratiqua les regles de la plus auſtère penitence. Des l'âge de 13 ans elle voulut entrer chez les Religieuſes de Nôtre-Dame-de-Grace ; mais la délicateſſe de ſon tempérament & la petitelle de ſa taille furent un obſtacle à ſa reception. Quelque tems après, ſes parens l'engagerent à épouſer un Seigneur ouni me Julien Adorne, avec lequel elle vécut pendant dix ans dans une contrainte & un chagrin preſque continuel, après leſquels elle ſe donna entiérement à Dieu, & pratiqua les régles de la plus ſublime pieté. Elle mourut le 14 ſeptembre 1510. Son corps fut enterré dans l'égliſe du grand hôpital de Gênes, dont elle avoit eu l'intendance pendant pluſieurs années. Cette Sainte a compoſé deux Traitez de dévotion qui contiennent des principes de la plus ſublime myſticité ; l'un eſt un Dialogue entre l'ame, le corps, & Nôtre-Seigneur ; l'autre eſt un Traité du Purgatoire. * Marabot, *Vie. Cathar. Genuenſ.* Baillet, *Vies des Saints*, 14 *ſeptembre*.

IMPERATRICES.

CATHERINE de Courtenay, Impératrice titulaire de Conſtantinople, & Dame de Courtenay, étoit fille unique de *Baudrix* de Sicile. En 1300, elle fut mariée à *Charles* de France, Comte de Valois, par diſpenſe du Pape Boniface VIII. Ce Prince étoit veuf de Marguerite de Sicile. Il eut de ce mariage un fils & trois filles, dont l'aînée *Catherine* de Valois, Impératrice titulaire de Conſtantinople, n'étant encore qu'au berceau, fut accordée à *Hugues* dit *Huguenin*, fils de *Robert* II, Duc de Bourgogne, par traité paſſé à Sens en 1308 ; mais il n'eut point d'effet, & Catherine fut mariée à Fontainebleau le 30 juillet 1313, avec *Philippe* de Sicile Prince de Tarente, qui prit le titre d'Empereur de Conſtantinople. Après le mort de ce Prince, elle alla dans la Créce ; & enſuite étant venue à Naples, elle y mourut au mois d'octobre de l'an 1346, âgée de 45 ans. La Comteſſe Catherine ſa mère mourut à Paris le deuxiéme janvier de l'an 1307 ou 1308, ſelon la façon moderne de compter. *Voyez* l'Hiſtoire de Conſtantinople du Sieur du Cange, *l.* 6. *&* 7. Villani, Sainte Marthe, &c.

CATHERINE, Impératrice de Ruſſie & épouſe de Pierre *le Grand*, naquit en 1683 ou 1684, ſur la Terre de *Ringen*, dans le diſtrict de *Derpt*. Son pére étoit un Gentilhomme de Livonie, de la famille d'*Albedyl*, qui avoit été Lieutenant Colonel parmi les Suédois. Elle perdit ſon pére & ſa mére étant encore fort jeune. Comme cette orpheline étoit d'une beauté ſingulière, & qu'elle donnoit des marques d'un génie ſupérieur, le Prepoſite de Marienbourg en Livonie le prit chez lui, & lui donna une parfaitement bonne éducation. La guerre entre les Ruſſes & les Suédois s'étant allumée, il arriva qu'un Cavalier Suédois nommé *Tiefenhuſen*, qui avoit accoutumé d'aller à l'égliſe à Marienbourg, devint emoureux de Catherine & le demanda en mariage au Prépoſite qui lui avoit ſervi de pére, & qui ne fit pas difficulté de la lui accordée. On fixa le joue des noces ; le Prépoſite lui-même bénit le mariage en préſence du Commandant de le place & d'un grand nombre de Cavehers & de Dames. La Fête ne finit pas ſi heureuſement qu'elle avoit commencé, car quelques heures après la bénédiction du mariage, le bruit ſe répandit que les Moſcovites approchoient ; & l'époux qui reçut ordre de joindre ſon drapeau, obéit quoi qu'à regret. Peu de tems après les Moſcovites ervrérent devant Marienbourg, prirent & pillérent la place & emmenérent un grand nombre de priſonniers des deux ſexes, entre leſquels étoit Catherine. Cet accident, qui ſuivant les apparences devoit lui être fatal, fut le premier degré de ſa fortune, puiſqu'en 1707, *Pierre le Grand* l'épouſa en ſecret. Son premier époux étant paſſé au ſervice du Czar, y perdit la vie en qualité de Lieutenant Colonel. Catherine avoit fait profeſſion de la Religion Créque dès l'an 1703, à la ſollicitation de l'épouſe du Veld-Maréchal *Czeremiſſoff*. Quoique le mariage de Pierre avec Catherine dût être ſecret, il ne laiſſa pas de lui former un petit équipage. Elle ſuivit l'Empereur par tout & ſe trouva avec lui en 1709, au camp de *Poltawa*, & à *Thorn*. En 1710, elle aſſiſta à la priſe de pluſieurs places de Livonie. En 1711, elle accompagna le Czar marchant contre les Turcs, qui avoient pris le parti de Charles XII, Roi de Suéde, & déclaré la guerre au Czar. Ce fut cette campagne qui combla Catherine de gloire & de bonheur ; car l'armée Moſcovite s'étant imprudemment avancée juſques dans la Moldavie & ayant même paſſé le *Pruth*, ſe trouva tout d'un coup enveloppée par les Turcs, qui s'étoient més-avantageuſement poſtez, de ſorte que les Moſcovites ne pouvoient ni avancer ni reculer ; & les vivres leur étant coupez de tout côté par les Tartares, on s'attendoit à périr de faim eu bout de huit jours, à moins qu'on ne ſe rendit priſonnier avec toute l'armée. Les Généraux du Czar, ne lui répondirent, lorsqu'il les conſulta, qu'en haußant les épaules, ce qui met ce Monarque dans une fureur inexprimable. Catherine fut la ſeule qui dans cette extrémité ne ſe deconcerta point. Elle conſeilla d'envoyer un Trompette au Grand-Vizir, pour lui demander une tréve & le tems de lui faire des propoſitions avantageuſes par des Deputez. On obint ce qu'on demanda ; le Baron de *Schaphiroff*, Vice-Chancelier, & *Czeremiſſoff*, fils du Veld-Maréchal de ce nom furent envoyez au camp des Turcs. Ils offrirent d'abord 200000 ducats au Vizir, s'il leur accordoit la paix. L'Officier Turc fit comprendre que la modicité de la ſomme ne répondoit pas à l'étenduë de ſon avarice. Catherine en ayant été informée, ſe dépouilla de tous ſes bijoux ; les Dames qui s'y trouvérent de même que quelques-uns des principaux Officiers, l'imiterent, & l'on envoya de la ſorte au Vizir de quoi le tenter & le ſatisfaire. La paix fut donc conclue après trois jours de negociations & les Moſcovites ne manquérent pas d'en profiter par une prompte retraite. Quoique juſques-ici la tendreſſe de Pierre pour Catherine eût été pouſſée fort loin, ce trait de prudence par lequel elle ſauva le Czar, & toute l'armée, l'augmenta juſques au point que l'Empereur de Ruſſie, ne penſa qu'à récompenſer dignement un merite ſi diſtingué. C'eſt ce qu'il fit d'abord en la déclarant publiquement ſon épouſe ; & en 1712, il fit bénir ſolennellement ce mariage à Petersbourg. En 1716, le Czar & ſon Epouſe allérent à Coppenhague, pour aſſiſter à la deſcente qu'on avoit projettée en Scandinavie. En 1722, Catherine ſuivit ſon illuſtre époux dans le fameuſe expédition qu'il fit en Perſe & aſſiſta à toutes les actions où le Czar ſe trouva. En 1724, le 18 mai, elle fut couronnée Impératrice dans la ville de Moſcou. L'Empereur étant mort le huitiéme février 1725, l'Impératrice lui ſuccéda dans le Gouvernement en vertu du teſtament que *Pierre le Grand* avoit faitté. Le premier de juin 1725, elle fit celebrer le mariage, que feu l'Empereur avoit déja projetté entre la Princeſſe *Anne* ſa fille aînée & le Duc de *Holſtein-Gottorp*. Pour ce qui eſt des affaires de Perſe, l'Impératrice y veilla avec beaucoup de ſoin & eut le plaiſir de voir ſes conquêtes augmentées par differentes victoires. Elle continua auſſi de proteger l'*Académie* de Petersbourg que Pierre *le Grand* avoit fondée, & aſſiſta pluſieurs fois aux aſſemblées, ayant le patience d'écouter des Herangues Latines. Depuis la mort de Pierre *le Grand*, l'Impératrice ne jouit jamais d'une ſanté parfaite, & mourut enfin le 27 mai 1727, laiſſant un teſtament par lequel elle diſpoſoit de la ſucceſſion à l'Empire de Ruſſie. Elle avoit eu ſept enfans de l'Empereur ſon époux, dont cinq naquirent depuis ſon mariage public avec l'Empereur, ſavoir, 1. *Marie Pavrowna*, née le 20 mars 1713, morte fort jeune ; 2. *Marguerite*, née le 19 ſeptembre 1714, & morte en 1715 ; 3. *Pierre*, né le huitiéme novembre 1715, & mort le ſixiéme mai 1719 ; 4. *N*. . . . un Prince mort le même jour de ſa naiſſance, le premier janvier 1717 ; 5. *Nathalie*, née le 20 août 1718. * *Mémoires du tems*.

REINES.

CATHERINE de Médicis, Reine de France, fille unique & héritiére de *Laurent* de Médicis, Duc d'Urbin, & de *Madeleine* de la Tour d'Auvergne, naquit à Florence le 13 avril de l'an 1519. Son mariage fut traité à Marſeille en 1533, pendant l'entrevue du Pape Clément VII, ſon oncle, avec le Roi François I, & elle fut mariée à *Henri* de France, alors Duc d'Orléans, & puis Dauphin, & Roi ſous le nom de HENRI II. Après la mort du Roi François I, ſon beau-pére, elle fut couronnée à ſaint Denys le dixiéme juin de l'an 1549, & après dix ans de ſterilité, elle donna dix enfans au Roi ſon époux, autant de l'un que de l'autre ſexe. *François* II, le plus âgé, n'avoit que ſeize ans, lorsque Henri II lui malheureuſement tué l'an 1559. L'un des fils & deux des filles de cette Princeſſe moururent au berceau. Il reſta quatre fils, FRANÇOIS, CHARLES, ALEXANDRE & HERCULE. On changea le nom des deux derniers à la Confirmation ; le premier fut nommé Henri, & le ſecond François. Les trois premiers regnérent l'un après l'autre ; mais aucun d'eux ne continua la poſtérité, les trois filles étoient *Iſabelle*, qui épouſa *Philippe* II. Roi d'Eſpagne ; *Claude*, mariée à *Charles* III, Duc de Lorraine ; & *Marguerite*, femme de *Henri* de Bourbon, Roi de Navarre, & puis Roi de France, IV. de ce nom. Catherine de Médicis fut trois fois Regente du Royaume, ſavoir 1. durant le voyage du Roi ſon mari en Lorraine en 1552 ; 2. pendant la minorité de Charles IX ; & 3. depuis la mort de ce dernier juſques au retour de Henri III, qui étoit Roi de Pologne. Les guerres civiles avec les Huguenots, les mécontentemens des Grands & la corruption des peuples, lui donnérent tant de ſujets de chagrin, que ſon adminiſtration n'a pu être du goût de tout le monde. Auſſi faut il avouer que la paſſion de ſe maintenir dans l'autorité à laquelle elle s'étoit accoutumée, lui a fait faire beaucoup de démarches, qu'il ſeroit difficile de juſtifier. Elle permit le Colloque de Poiſſi entre les Catholiques & les Proteſtans en 1561, & la publication de l'Edit pour la liberté de conſcience l'année ſuivante. Au reſte la paix qu'elle fit ſouvent avec les mêmes Proteſtans, les privilèges qu'elle leur donna, & la facilité qu'elle eut à leur accorder leurs demandes, pour ne pas irriter ces eſprits remuans, lui ont attiré la haine des peuples, & la cenſure des Ecrivens, qui l'ont accuſée de beaucoup d'ambition, de peu de piété, & d'avoir cauſé tous les maux du Royaume. Elle mourut au château de Blois, de douleur, dit on, qu'elle eut du maſſacre de Meſſieurs de Guiſe, le cinquiéme janvier de l'an 1589, qui étoit le 70 de ſon âge. Son

corps

corps ne fut porté à Saint Denys, que l'an 1610, & il fut enterré dans la belle chapelle qu'elle avoit commencé d'y faire bâtir. * De Thou. D'Avila. P. Matthieu. La Popelinière. Mezeray, &c.

CATHERINE de France, Reine d'Angleterre, étoit la dernière des enfans du Roi *Charles* VI, & d'*Isabeau* de Baviere. Elle naquit à l'Hôtel de Saint-Paul à Paris, le 27 octobre de l'an 1401, & fut mariée le deuxième juin de l'an 1420, dans l'eglise de saint Jean de Troyes, à *Henri* V, Roi d'Angleterre. Ce Prince mourut deux ans après, & la Reine épousa secrettement *Owen* Tudor ou Teoder, Chevalier du pais de Galles. Catherine mourut en 1438, & fut enterrée à Westminster. De son premier mari elle eut HENRI, VI. du nom, Roi d'Angleterre; & du second elle laissa entre autres enfans, EDMOND, Comte de Richemont, pere de Henri VII, Roi d'Angleterre. * Du Chêne, *Hist. d'Angl.* Sainte-Marthe, *Hist. Genéal. de la Maison de France.*

CATHERINE d'Aragon ou d'Espagne, Reine d'Angleterre, étoit fille de *Ferdinand* V, Roi d'Aragon, & d'*Elisabeth* ou *Isabelle*, Reine de Castille, qui la fit élever dans la piété & dans la connoissance des Sciences; en quoi elle réussit parfaitement. Elle épousa le 14 novembre de l'an 1501, *Artus*, Prince de Galles, fils de *Henri* VII, Roi d'Angleterre, & héritier présomptif de la Couronne. Ce Prince étant mort cinq mois après sans avoir, comme on l'assure, consommé le mariage, elle fut fiancée à *Henri* VIII, frére d'Artus, avec dispense du Pape Jules II. Ce Prince étant monté sur le thrône, épousa *Catherine* en 1509, malgré quelque répugnance qui l'éloignoit de ce mariage. Elle accoucha l'année suivante d'un Prince qui ne vecut que trois mois; puis d'une Princesse nommée *Marie*, qui parvint à la Couronne après la mort d'*Edouard* VI, fils de *Henri*. Depuis, le Roi concevant du mépris pour sa femme, la voulut répudier pour épouser sa maîtresse, Anne de Boulen. Le Pape refusa d'autoriser cette répudiation: ce qui tacha si fort Henri, qu'il se déclara Chef de l'Eglise Anglicane, & se sépara entierement du saint Siége. Il défendit, par un Edit exprès, de donner le nom de Reine à Catherine, mais seulement de veuve du Prince de Galles. Cette Princesse exilée à Kimbalton, maison royale dans le Comté de Bedford, y composa des Méditations sur les Pseaumes, un Traité des plaintes du Pecheur, & mourut trois ans après ce divorce, le huitième janvier 1536. Elle supporta les malheurs avec constance, accusant néanmoins avec raison le Cardinal Wolsey, qui alla la voir avec le Cardinal Campeggi, Légat en Angleterre. Comme elle se sentoit proche de la mort, elle écrivit au Roi son mari, qui ne put refuser des larmes à la lecture de cette Princesse. * Sanderus, *Hist. du Schisme d'Anglet.* Polydore Virgile, *l.* 27. *Hist. d'Angl.* Sénus, *in Comment.* Sponde, *in Annal.* Du Chêne, *Hist. d'Angl. &c. Voyez* aussi *l'Hist. de la Réformation d'Angl.* par M. Burnet.

*CATHERINE HOWARD, Reine d'Angleterre, fille d'*Edmond* Howard, fut femme de *Henri* VIII, Roi d'Angleterre qui l'épousa en 1540, après avoir répudié la Princesse de Clévea. Comme elle étoit fille de la sœur d'Anne de Boulen, & que par conséquent ce mariage étoit illicite selon les Loix Canoniques, le Parlement pour complaire au Roi, fit une loi par laquelle de tels mariages devinrent permis & légitimes. Mais le bonheur de cette Reine fut de courte durée; car quoi que le Roi l'aimât passionnément, cependant, ayant été convaincu par de fortes preuves, qu'avant son mariage avec lui elle avoit eu & avoit encore un commerce amoureux avec quelques Domestiques de son grand pére, il la fit décapiter, & publia en même tems une Loi pour ordonner à quiconque sauroit quelque chose de cette nature d'une Reine d'Angleterre avant ou après son mariage, qu'il eût sous peine de la vie à le declarer aussi tôt. Cette loi fut abolie sous Edouard VI. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Burnet, *Hist. de la Réformation d'Angleterre, l.* 3. Larrey, *Hist. d'Angleterre, tome* 1. *p.* 442. 463 *& suiv.*

CATHERINE PARRE, Reine d'Angleterre. *Voyez* PARRE (Catherine)

* CATHERINE de Portugal, Reine d'Angleterre, qui étoit fille de *Jean* IV, Roi de Portugal & de *Louise* Guzman, naquit en 1638. Elle épousa en 1662, *Charles* II, Roi d'Angleterre, auquel elle apporta une dot de deux millions de cruzades, avec la ville & forteresse marocaine de Tanger, ville d'Afrique dans le Royaume de Fez & dans la province de Habat sur le Détroit de Gibraltar au sud, & l'isle de Bombain près de Goa: à quoi on ajoûta pour la nation Angloise, liberté dans les Indes Orientales & Occidentales qui sont sous la domination de Portugal. Le Roi d'Angleterre de son côté, lui assigna on douaire de trente mille livres sterling, auquel il ajoûta encore dix mille livres sterling dans la suite. Elle n'eut point d'enfans, perdit son mari en 1685, & se retira l'an 1692, en Portugal, où elle mourut le 31 décembre 1705. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CATHERINE d'Autriche, Reine de Pologne, étoit fille de l'Empereur *Ferdinand*, I. du nom, & d'*Anne* de Hongrie. Elle naquit à Vienne en Autriche le onzième du mois de novembre de l'an 1534, & fut mariée à *François* de Gonzague Duc de Mantoue. Ce Prince étant mort en 1550, elle prit une seconde alliance en 1553, avec *Sigismond Auguste*, Roi de Pologne, avec dispense du saint Siége; car ce Roi avoit épousé en premières noces *Elisabeth* sœur de *Catherine*, & il étoit veuf pour lors de *Barbe* Radzivil. Sigismond n'eut point d'enfans de ces trois femmes, & on voulut vainement lui persuader de répudier Catherine. Elle s'occupoit à des œuvres de piété, & étant venue à Linz en Autriche, elle mourut le 28 février de l'an 1572. Le Roi son pére mourut le septième juillet de la même année. Le Cardinal Hosius & les Historiens de Pologne parlent avec estime de cette Princesse.

CATHERINE d'Autriche, Reine de Portugal, qui étoit fille de *Philippe*, Archiduc d'Autriche, & de *Jeanne*, Reine de Castille, & sœur de l'Empereur Charles *Quint*, fut mariée en 1525, avec *Jean* III, Roi de Portugal. C'étoit une Princesse d'une grande piété, & d'une vertu solide. Elle gouverna le Royaume avec beaucoup de prudence, durant la minorité du Roi Sebastien son petit-fils, & elle mourut à Lisbone l'an 1577, en la 72 année de son age. * Francisco Andrada, *Vita ac D. Joan. III.* Valconcellos, &c.

CATHERINE de Pologne, Reine de Suéde, étoit fille de *Sigismond* I, Roi de Pologne, & de la seconde femme *Bonne* Sforce. Le Roi *Sigismond-Auguste*, son frere, la maria avec *Jean*, Prince de Suede, Duc de Finlande, qui étoit fils de *Gustave* I, & frére d'*Eric* XIV, Roi de Suede. Ce dernier, qui étoit un Prince vicieux, jaloux & emporté, fit mettre Jean son frere en prison au château de Wibourg. La Princesse Catherine son épouse l'y suivit, & lui tint compagnie durant sept ans. Enfin Eric ayant remis en liberté le Duc Jean, le fit Viceroi de Suéde, & lui donna le célebre Pontus de la Gardie, pour lui servir de Gouverneur. Peu de tems après, ce Tyran étant retombé dans les premiers transports de jalousie, voulut le détaire de ses freres; & Jacham que Basile, Grand Duc de Moscovie, avoit été passionnément amoureux de la Princesse sa belle-sœur, il résolut de la lui envoyer: mais ses desseins ayant été heureusement découverts, on l'enferma dans une prison, & le Prince Jean fut mis en 1568 sur le thrône. Les Suédois connurent bien-tôt la différence qu'il y avoit entre ces deux Princes. La Reine contribua beaucoup au bonheur de ce dernier régne. Elle ne négligea rien pour rétablir la Religion Catholique en Suéde, & elle en feroit venue à bout, si elle eut vécu encore quelque tems, mais elle mourut en 1583, dans le tems qu'elle avoit envoyé des Ambassadeurs à Rome pour faire éclater ce grand dessein. Elle avoit élevé ses enfans dans la Religion, & Sigismond son fils, qui fut Roi de Pologne, étoit un Prince très Catholique. * Hilarion de Coste. *Eloge des Dames Illustres.*

CATHERINE CORNARO. *Cherchez* CORNARD.

CATHERINE de Fois. *Voyez* FOIX.

PRINCESSES.

* CATHERINE de Baviére, fille d'*Albert* I, Duc de Baviere, Comte de Hainault, de Hollande & de Zélande. En conséquence des conditions de la paix conclue entre son pére & *Edouard* I, Duc de Gueldre, elle fut, en 1362, promise à ce Prince & l'on choisit la Toussaints de l'an 1368, pour le jour des fiançailles. Edouard étoit né d'une fille de Roi, & Catherine fille d'un fils d'Empereur. Edouard stipula à cette Princesse pour Douaire l'usufruit du Quartier de Vélau, mais seulement en cas qu'il vint à mourir avant qu'elle eût 12 ans accomplis; car elle étoit encore extrêmement jeune lorsqu'elle lui fut promise. Edouard mourut en 1371, avant la consommation du mariage, & Catherine ayant appris la triste nouvelle de sa mort, en fut extraordinairement touchée. Elle prit même dans la fureur la résolution de ne se marier jamais qu'à un Prince du sang Gueldrois: ce qu'elle fit enfuite avec Guillaume, Duc de Juliers, successeur d'Edouard au Duché de Gueldre. Elle mourut à Harum, le jour de la fête Martin de l'an 1400. Lorsqu'elle sentit que sa mort approchoit, n'ayant point eu d'enfans de ce mariage, elle fit son testament par lequel entre autres articles, elle ordonna que si parmi les biens qu'elle laissoit, il y avoit quelque chose de mal acquis, cela fût restitué aux Propriétaires, & fit des legs en faveur de deux filles naturelles de son mari. En 1401, son corps fut transporté de Harum à Monnikhuisen, couvent dans le voisinage d'Arnhem. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus & Slichtenhorst, *Hist. de Gueldre.*

* CATHERINE de Cleves, fille d'*Adolphe* Duc de Cléves, & Comte de la Mark, femme d'*Arnaud*, Duc de Gueldre & de Juliers & Comte de Zutphen. C'étoit une femme fiére & hautaine, qui parloit perpétuellement de son extraction royale, & qui témoignoit du mépris pour foo mari qui ne laissoit pas d'être issu d'ancêtres illustres. Son inhumanité envers lui alla si loin, qu'elle fit soulever son propre fils Adolphe contre son pére, & fit en sorte que ce fils dénaturé enleva son malheureux pére de son lit, & la mit dans une étroite prison, d'où il ne sortit que quatre ans après par l'interceffion du Duc de Bourgogne. Dn ne fut pas quand mourut cette méchante femme. Teschenmaker dit que ce fut en 1476, dans le château de Lobeth, & que son corps fut transporté de là à Wézel, & enterré auprès de ses Ancêtres dans le couvent des Chartreux. * *Gr. Dict. Univ. Holl* Pontanus, Slichtenhorst & Hasseln, *Hist. de Gueldre.* Teschenmaker, *Annal.*

* CATHERINE de Gueldre, fille de la précédente. Adolphe son frére étant mort au siége de Tournai en 1477, Catherine fut déclarée par les Etats de Gueldre, Tutrice de Charles d'Egmont & de Gueldre, fils mineur du Duc Adolphe. Aussi-tôt elle posa de leurs charges & dignités tous les Gouverneurs & autres Officiers établis par Charles *le Hardi*, *le Guerrier* ou *le Témeraire*, & fit la même année prêter serment de fidélité à son neveu par toutes les villes de Gueldre & du Comté de Zutphen, quoiqu'alors il fût en Bourgogne, comme dans une espéce de détention. L'Archiduc Maximilien d'Autriche, qui avoit épousé Marie fille de ce Charles, faisant quelques mouvemens pour se rendre maître de la Gueldre, afin de l'annexer à la Maison d'Autriche, Catherine demanda du secours à la Cour de France: ce qui lui fut accordé. Mais les Gueldrois ne pouvant résister aux grandes forces de Maximilien, furent obligez de lui faire hommage. Charles neveu de Catherine ayant dans la suite recouvré le Duché de Gueldre, voulut en 1492, pour témoigner à sa Tante la reconnoissance qu'il avoit des bons services qu'elle lui avoit rendus, sur tout dans sa minorité, lui donner pour le reste de ses jours la ville de Gueldre. Catherine étoit une brave & vertueuse Princesse, qui donna pendant la minorité de son neveu de fortes preuves de sa capacité. Elle ne fut point mariée & mourut en 1496. Elle avoit été fiancée à Frédéric Duc de Brunswik, mais ce Prince étant tombé en frénésie, ce mariage ne fut pas consommé. * *Gr. Dict. Univ Holl* Pontanus & Slichtenhorst, *Hist. de Gueldre.*

CATHERINE d'Autriche, Duchesse de Savoye, étoit

fille de *Philippe* II, Roi d'Eſpagne, & d'*Elisabeth* de France. Elle fut accordée en 1584, avec *Charles-Emanuel*, I du nom, Duc de Savoye, lequel ayant fait l'année ſuivante un voyage en Eſpagne, épouſa à Saragoſſe l'Infante, qu'il ramena trois mois après dans ſes Etats. Ce voyage du Duc de Savoye fut très-magnifique: ce qui a fait dire à quelques Hiſtoriens, que la dépenſe qu'il y fit, montoit plus haut que la dot de ſa femme, qui mourut à Turin le huiéme novembre de l'an 1597, âgée de 30 ans, après avoir eu une heureuſe poſterité, ſavoir cinq fils & cinq filles. * Guichenon, *Hiſt. de Savoye.*

CATHERINE de Bourbon, Princeſſe de Navarre, Ducheſſe de Bar, étoit fille d'*Antoine* de Bourbon, Roi de Navarre, & de *Jeanne* d'Albret. Elle naquit à Paris le ſeptiéme février de l'an 1558. Le Roi Henri *le Grand*, ſon frére, la maria le 30 janvier de l'an 1599, avec *Henri* de Lorraine, Duc de Bar. Elle eut aſſez de répugnance à donner ſon conſentement à ce mariage; car elle avoit depuis long-tems une très forte inclination pour le Comte de Soiſſons. Elle mourut à Nancy ſans enfans le 13 février de l'an 1604, & fut enterrée à Saint-George-de-Vendôme. * De Thou, *Hiſt.* d'Avila. P. Mathieu. Mezéray, &c.

CATHERINE de Portugal, Ducheſſe de Bragance, étoit fille d'*Edouard* de Portugal, II. du nom. Duc de Guimaranez, petit-fils d'*Emanuel* dit *le Grand*, Roi de Portugal. Elle épouſa *Jean* de Portugal, II. du nom, Duc de Bragance, dont elle eut une heureuſe poſterité, & entre autres enfans, THÉODOSE II, pére de JEAN IV, Roi de Portugal en 1640. Catherine étant legitime héritiere de cet Etat, le diſputa à Philippe II, Roi d'Eſpagne en 1580. Cette Princeſſe étoit extrêmement courageuſe, ſavoit les Langues Greque & Latine, les Mathématiques & les Belles Lettres, qu'elle avoit ſoin d'enſeigner elle-même à ſes enfans. Elle ſurvécut long-tems à ſon mari mort en 1582. * Pierre Paul Ribera. *Drille Gloire de Donne Illuſt. l. 13. art. 375.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Hilarion de Coſte, &c. Mezeray.

CATHERINE de France, fille du Roi Charles V, & de *Jeanne* de Bourbon, naquit le quatriéme février de l'an 1377, fut mariée à *Jean* de Berri, Duc de Montpenſier en 1386, & mourut en 1388.

CATHERINE de France, fille du Roi *Charles* VII, & de *Marie* d'Anjou, fut mariée en 1439, à *Charles*, ſurnommé *le Hardi*, Duc de Bourgogne, & mourut à Bruxelles l'an 1446, âgée de 18 ans. * *Hiſtoire de France.*

CATHERINE de Badajoz, ou de la Paze, *Pacenſis*, vivoit dans le XVI ſiécle. Elle ſavoit très-bien les Langues, & faiſoit des vers Latins. Alfonſe Garcia Matamoro, parle avantageuſement de cette fille, qui mourut à Guadalajara en 1553, âgée de 27 ans. * Matamoro, *in Apolog.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

CATHERINE-DU-MONT-SINAI (Sainte) Ordre Militaire de la Paleſtine. Les Caloyers & Religieux Grecs contéroient cet Ordre aux Pelerins qui venoient au Mont-Sinaï. Ils portoient une croix faite à la façon d'une roue percée à ſix rais de gueules, clouez d'argent. * Pavin, *Théat. d'Honneur & de Chevalerie.*

CATHERINE (Chevalerie de Sainte) Pierre *le Grand*, Empereur de Ruſſie, inſtitua cet Ordre en mémoire du ſuccès heureux qu'il eut en 1709, à la bataille de *Pultawa*. Il le conféra, pour la premiére fois à la Princeſſe *Natalie*, ſe trouvant à un feſtin donné le jour de la fête du Prince Dolhorukï, vers la fin de decembre 1714. Cet Ordre ne ſe donne qu'aux Dames du premier rang. Elles portent un *ruban blanc*, qui va de la droite vers la gauche & au bout duquel eſt attachée une *croix rouge*, qui a dans le milieu le nom de Sainte *Catherine* avec ces mots, *Pro fide & patria.* Il y a apparence que le Monarque Inſtituteur de cet Ordre eut égard au nom de ſon Epouſe, qu'il mit dans la ſuite couronner Impératrice de Ruſſie. * *Mercure Hiſtorique.*

* CATHERINEBERG, petite ville de Bohéme dans la Préfecture de Zratecsko, au nord de Zatteck ou Satz, tirant vers l'oueſt, à la diſtance d'environ ſix à ſept lieues.

CATHERINOT (Nicolas) naquit au château de Luſſon près de Bourges, le quatriéme novembre de l'année 1628, pendant que la capitale de la province étoit affligée de la maladie contagieuſe. Son pere le nommoit *Denys* Catherinot, & étoit Conſeiller au Préſidial de Bourges, & la mére *Michelle* Riglet. Denys Catherinot étoit habile, & dans ſa jeuneſſe il fit un Journal du Parlement des années 1611 & 1612, que ſon fils publia en 1685. Celui dont nous parlons perdit ſon pere à l'âge de trois ans, ce qui ne l'empêcha pas de s'appliquer de bonne heure à l'étude des Sciences, & d'y faire de grands progrés. En 1650, il obtint des Licences à Bourges, & au mois de mai de la même année il prêta ſerment d'Avocat au Parlement de Paris, & fréquenta aſſidûment le Barreau juſques à ſon retour à Bourges. A peine y fut-il arrivé, qu'il épouſa *Marie* Dorſanne, fille de *Jacques* Dorſanne, ami intime de M. Pithou, Conſeiller au Parlement. Il traita incontinent après des charges d'Avocat du Roi, & de Conſeiller à Bourges, auſquelles il fut reçu en 1655, au Parlement. L'attachement inviolable à ſes fonctions parut, non ſeulement par les Diſcours qu'il prononça au Barreau, mais encore par les Notes qu'il fit imprimer ſur le teſtament de Pierre Puhou. & par diverſes Obſervations ſur le Droit Civil. La mort de Marie Dorſanne ſon épouſe, arrivée en 1663, pendant qu'il étoit Echevin de Bourges, ne l'empêcha pas de continuer ſes travaux avec tant d'aſſiduité, & une ardeur ſi infatigable, que l'on compte juſqu'à cent trente Tomes qu'il a mis au jour ſur différens ſujets d'Hiſtoire & de Critique, ſans un grand nombre d'autres qui ſont demeurez écrits de ſa main dans ſon cabinet; mais il eſt bon, afin qu'on ne s'y trompe point, d'avertir que tous ces tomes n'excédent pas chacun deux ou trois feuilles. Il n'arrivoit preſque point d'événement conſidérable en Europe, ſur lequel il ne compoſât une piece en proſe, ou au moins une Epigramme Latine. En voici une qu'il fit peu de jours avant ſa derniére maladie ſur la naiſſance du Prétendu Prince de Galles, fils de Jaques II, Roi d'Angleterre.

Expulit Hereticos Regno Rex maximus unо,
Sed triplex noſcens nunc puer orbe fugat.

La plupart de ſes Ouvrages ont été imprimez à ſes dépens. Il mourut le 28 de juillet de l'année 1688, d'une maladie qui ne dura que cinq jours, & qui commença par une colique ſurvie de fiévre, de tranſport au cerveau, & enfin d'apoplexie. Le jour ſuivant il fut enterré dans l'égliſe de l'Hôtel-Dieu de Bourges, où il avoit choiſi ſa ſépulture, proche de celle de ſes Ancêtres. Tous les Corps de la ville aſſiſtérent à ſes obſéques en habits de cérémonie. Quoi qu'il eût eu le ſoin de faire lui-même ſon Epitaphe, & qu'elle eût été imprimée dès l'année 1685, cela n'a pas empêché un de ſes meilleurs amis de compoſer l'inſcription qui ſuit,

Ah! fortem aſperam, duramque nimis!
Perte brevi
Qui
De rebus Theologicis eam ſublimem,
tam diſertam de Politicis,
de Hiſtoricis tam doctam,
tam elegantem de Liberalibus Artibus Tractatus bellatim edidérat,
NICOLAUS CATHARINUS
BITURIX,
Scriptis ubique notiſſimus,
Sincera in Deum pietate ac pura,
Fidéli erga proximum charitate ac juſtâ commendabilis.
Qui
Conſulatum Urbis ſumma cum laude
per triennium geſſit;
Forum per triginta tres annos viva vocis
oraculo illuſtravit;
Pauperum denique tutelam per quatuor annos continuos ſuſcepit:
Vir certe, ſi quis unquam ad publica commoda natus.
Mortuus 28 julii anni 1688, horâ Solis
Decumbentis ſeptimâ,
Ætatis 60, è dolore colico, cui febris,
Cerebrique violentior impetus, ac
apoplexia ſuccеſſere.
Sepultus in Nojocomio Biturenſi, die 29.
Subſequentibus liberis, parentibus, familiaribus & amicis, tectus denique
Urbis Ordinibus mœſtiſſimis.
Amico ſingulari poſuit mœrens FRANCISCUS PINSONIUS DES RIOLLES *Advocatus Pariſinus.*

* *Journal des Savans de* 1688, *tome* 16. *p.* 330. Edit. de Hollande. *Biblioth. Hiſt. des Auteurs du Droit*, par Denys Simon.

CATHERLACH. *Voyez* CATERLACH.

CATHETH-NAALOL, ville de la Tribu de Zabulon, ſituée entre la ville de Sémeron & la vallée de Jephtael. *Joſue, ch.* 19. *v.* 15. C'eſt apparemment la même que Cetharon & Neela. * Sanſon.

* CATHIUS (Arnould) Jéſuite des Païs-Bas, natif de Leeuwarden, enſeigna la Théologie dans ſon païs: mais il fut dans la ſuite appellé pour Profeſſeur à Anvers, & de là pour Recteur du Collége de Ruremonde. Il mourut le 13 décembre 1630, à l'âge de 54 ans. On a de lui, *Paraphraſis continua & Notæ in Canticum Canticorum Salomonis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére Andre, *Bibioth. Belgica, p.* 79.

CATHNESS. *Voyez* CAITHNESS.

CATHO (Angélo) *Cherchez* CATTHO.

CATHOLICA, bourg & ville. *Voyez* CATOLICA.

CATHOLICON d'*Eſpagne* ou *Satyre Ménippée*. On a tant parlé de ce livre, qu'il ne ſera pas hors de propos, d'en dire ici quelque choſe, pour l'inſtruction du Lecteur. C'eſt une piece ſatyrique du ſeiziéme ſiecle contre les Ligueurs de France. Ce n'eſt pas l'Ouvrage d'un ſeul Auteur. M. le Roi, Aumonier du jeune Cardinal de Bourbon, & depuis Chanoine de l'égliſe de Rouen, compoſa & mit au jour en 1593, *la Vertu du Catholicon d'Eſpagne.* Cet Ecrit ingénieux étoit fort court, & fut diſtribué cette année là en feuilles brochées, comme ſont d'ordinaire ces ſortes de piéces fugitives. Dès qu'il parut, tout le monde en fut charmé; & les beaux eſprits de ce tems-là ſe piquérent d'y mettre la main, & de l'augmenter, ou plutôt d'y joindre une ſeconde piéce, ſous le titre d'*Abrégé des Etats de la Ligue conclus à Paris au dixiéme février. Paſſerat* & *Rapin*, deux Poetes fameux en compoſérent les vers. M. *Gillot*, Conſeiller Clerc au Parlement de Paris, dont nous avons un éloge en Latin de *Calvin*, qu'on trouve à la fin des Hommes Illuſtres de *Papire Maſſon*, & un Recueil de Lettres, fit la Harangue du Cardinal Légat. Florent Chrétien homme d'eſprit compoſa la Harangue pour le Cardinal *Pelvé*. On eſt redevable au Savant *Pierre Pithou*, de la Harangue de M. d'*Aubray*, qu'on tient pour la meilleure de toutes: on doit encore à Rapin la Harangue de l'Archevêque de Lyon, & celle du Docteur *Roſe*, Grand-Maître du Collége de Navarre, & depuis Evêque de Senlis. C'eſt ce même Nicolas Rapin dont nous avons des Poeſies Latines, qui prit le ſoin de recueillir toutes ces Harangues, & d'en compoſer un Corps, qu'il joignit au Catholicon d'Eſpagne, ſous le titre de *Satyre Ménippée*, & c'eſt ſur ce fondement que pluſieurs lui ont attribué le Catholicon tout entier. L'Hiſtorien d'*Aubigné*, n'ayant pas bien conçu tout cela, s'eſt trompé quand il a dit que Rapin n'avoit contribué à cet Ouvrage que quelques vers. Cette ſeconde partie du Catholicon ne fut faite & pri-

primée qu'en 1594, après le retour du Parlement, qui avoit été transféré de Paris à Toues. Il y eſt, en effet, parlé de trois grands évenemens, c'eſt à dire, de la réduction de Paris, du bannissement de M. d'*Aubray*, & de la mort du Comte de S. *Paul*, qui n'arrivérent que cette année: car ce ne fut que sur la fin de mars, que le Roi ſe rendit maître de Paris, comme ce ne fut auſſi qu'au même mois de la même année, que M. d'Aubray fut chaſſé de Paris, pour avoir parlé trop librement; & que le Comte de S. Paul fut tué par le Duc de *Guiſe*. Il faut encore remarquer pour l'intelligence des dattes, que la premiere édition du Catholicon d'Eſpagne par M. le Roi, imprimé en 1593, ayant été bientôt diſtribuée, il ne s'en fit plus aucune edition, que conjointement avec l'addition de *la Tenue des Etats*; & que le tout fut imprimé enſemble comme un ſeul & unique Ouvrage ſous le nom de *Satyre Ménippée*, à quoi l'Imprimeur ne prenant pas garde, il datta ſon Edition de l'an 1593, qui étoit la datte du Catholicon, au lieu de la datte de 1594, qui eſt la véritable datte de la Tenue des Etats, ou, pour mieux dire, de la Satyre Ménippée en ſon entier. On doit auſſi remarquer, que le Catholicon d'Eſpagne, qui ſe trouve imprimé parmi les Mémoires de la Ligue, eſt entiérement corrompu; ceux de Genéve, qui ont fait cette Edition, y ayant ajoûté des portraits ridicules, qui ne ſont point de l'Original. Les Notes, qui ſe trouvent jointes à l'Edition de Ratisbonne de 1664, ſont tirées d'un Manuſcrit de M. Du-Puy, Garde de la bibliothéque du Roi, qui en eſt l'Auteur. On a retranché quelques unes de ces Notes par diſcretion, & pour ne pas offenſer des perſonnes à qui l'on doit du reſpect. M. de *Vigneul Marville*, qui nous fournit preſque tout cet article, dit qu'il a confronté cette Edition de Ratisbonne avec quelques Manuſcrits du tems de la Ligue, & qu'ils s'accordent aſſez avec les Notes de M. Du-Puy. On a imprimé de nouveau le Catholicon en 1696, avec de nouvelles Remarques, & cette Edition ayant été bientôt debitée, on en a fait une nouvelle en 1699, à laquelle on a encore ajoûté quelques Remarques. Il eſt dit dans le titre, que ces deux Editions ont été faites à Ratisbonne; mais la vérité eſt qu'elles ſont toutes deux d'Amſterdam.

CATHOLICOS: c'eſt le ſouverain Patriarche des Géorgiens & des Imiretiens. Autrefois les Patriarches Grecs creoient le Catholicos; mais aujourd'hui cette élection dépend abſolument du Roi des Imirétiens. Ce Catholicos exerce ſa juriſdiction dans l'*Odiſſe*, dans le païs des *Imirétiens*, des *Gurielliens*, des *Abcas*, & des *Soanes*. Son egliſe Métropolitaine eſt à *Pacieta*, proche des Abcas, ſous le nom de ſaint André, ou de ſainte Marie. Son revenu conſiſte en pain, en vin, & en pluſieurs ſortes de denrées, que chaque famille de ſes Vaſſaux, qui ſont en grand nombre, eſt obligée de lui donner. Son occupation perpetuelle, eſt de viſiter ſon Diocéſe. Mais ce n'eſt point pour inſtruire les ames qui ſont commiſes à ſes ſoins, pour viſiter les égliſes, & pour ſavoir comment ſe gouvernent ſes Evêques, & ſes Papas; ou pour examiner de quelle maniére ſe fait le culte divin. Ces ſoins l'occupent fort peu. Ces viſites qu'il fait, toûjours accompagné de plus de deux cens perſonnes toutes fort avides comme lui, ſont pour ſucer le ſang de ces miſerables, en mangeant leur bétail, & en leur arrachant tout juſques au dernier ſou. Les Habitans de ces pais ſont également pauvres & ſuperbes. La ſainteté du Catholicos conſiſte en ce qu'il paſſe une bonne partie du jour & de la nuit en priére dans l'égliſe; & dans ſon abſtinence dans le manger & dans le boire, ne buvant point de vin pendant le carême. Quand un *Béte* ou un Moine devient Catholicos, il faut qu'il change entiérement de conduite. Ils ſont ſi ignorans qu'à peine peuvent-ils lire leur Bréviaire & leur Muſel. Ce Patriarche n'a pas honte de vendre tout à prix d'argent. Il exige cinq cens écus pour conſacrer un Evêque. Il ne conſeille que pour une bonne ſomme d'argent, de ſortie que le *Viſir* du Prince, qui lui avoit donné cinquante écus pour s'être confeſſé, voulant le faire une autre fois qu'il étoit malade, le Catholicos lui refuſa la confeſſion, lui diſant qu'avant toutes choſes il devoit le ſatisfaire pour la premiére fois qu'il l'avoit confeſſé. Il ne célébre jamais qu'il ne ſoit aſſuré d'avoir cent écus, ſur tout quand il s'agit de funérailles. * Chardin, *Voyages, &c. tome 1. p. 53.*

CATHOLIQUE, ceſt à dire en Grec, *Univerſel*, eſt le ſurnom que l'on donne à la véritable Egliſe Chrétienne, comme il eſt marqué au Symbole des Apôtres, *Credo in unam ſanctam Catholicam Eccleſiam*. Ce nom marque l'univerſalité de l'Egliſe, qui a ſubſiſté dans tous les tems, dans tous les lieux, & parmi toutes les nations de la terre, ſelon la promeſſe que J. C. en a faite à ſes Diſciples après ſa réſurrection, en les envoyant prêcher ſa doctrine par tout le monde, *Actes des Apôtres, ch. 1. v. 8. Voyez* ſaint Auguſtin, *Epiſt. 107, contre Petilien.* Quoique quelques Héréſiques ayent pris le nom de *Catholique*, cependant le nom d'Egliſe Catholique n'étoit donné communement qu'à une ſeule ſociété, & les différentes Sectes des Héréſiques ou Schiſmatiques en parlant des Etrangers, étoient obligez de le donner à l'Egliſe véritablement Catholique; comme faint Cyrille de Jéruſalem le remarque, *Catéchéſe 18*, & S. Auguſtin dans le livre *de la véritable Religion, c. 5. & 6.*

Anciennement on a donné le nom de CATHOLIQUE à des Magiſtrats, aux Officiers qui avoient ſoin de faire recevoir & payer les Tributs dans les provinces. Il eſt fait mention de ces Officiers Catholiques des provinces dans Euſebe, dans l'Hiſtoire de Théodoret & dans les Ecrivains de l'Hiſtoire Byſantine.

Les Rois d'Eſpagne ont longtems après pris le titre de *Catholique*. Mariana prétend qu'il fut donné à Récarède Roi des Goths, après qu'il eut détruit l'Arianiſme dans ſon Royaume, & qu'il ſe trouve dans le Concile de Tolède tenu l'an 589; mais cela eſt avancé ſans preuve, & on ne voit pas que dans ce Concile le titre de *Catholique* ſoit donné d'une maniére ſpéciale à Récarède. Ce que Vaſée aſſure, qu'Alfonſe, après avoir dompté les Sarrazins, & rétabli le Chriſtianiſme en Eſpagne vers l'an 738, prit le titre de Roi *Catholique*, n'eſt pas mieux fondé, & l'on ne voit pas que les Rois d'Eſpagne ayent été appellez Rois Catholiques juſqu'à Ferdinand Roi d'Aragon, lequel ayant chaſſé les Maures de toute l'Eſpagne l'an 1492, prit ce ſurnom, qui eſt devenu comme héréditaire aux Rois d'Eſpagne ſes ſucceſſeurs. Mais ce ne ſont pas les ſeuls Princes à qui ce nom ait été donné; car nous liſons dans Paul Emile, *l. 8*, & dans Froiſſard, *l. 1*, que Philippe de Valois Roi de France, l'a auſſi porté, parce qu'il avoit défendu les droits de l'Egliſe. C'eſt auſſi que le Roi de France prend le titre de *Très-Chrétien*, & celui de *fils aîné de l'égliſe*; le Roi de Pologne, celui d'*Orthodoxe*; le Roi de Navarre, celui de *Très-Fidéle*; & que les Rois de la Grande Bretagne ont gardé celui de *Défenſeur de la Foi*, qui fut donné à Henri VIII, par le Pape Léon X, avant qu'il ſe fut ſeparé de la Communion Romaine.

CATHOLIQUES: ainſi furent appellez, dès le tems de Juſtinien, des Prélats du patriarchat d'Antioche ſuperieurs en dignité aux Métropolitains, qui en avoient pluſieurs ſous leur autorité, & qui en pouvoient ordonner, ſans avoir recours au Patriarche. Il y en eut d'abord deux, celui de Perſe & celui d'Arménie. Nilus Doxopatrius dit, qu'encore de ſon tems il y en avoit un troiſiéme, appellé le Catholique de Romagyris, pour les Indes. Les Neſtoriens établis à Seleucie & à Ctéſiphonte, ayant renoncé à l'obeïſſance des Orthodoxes à qui ils avoient ſuccédé, & les ayant dépouillez de toute autorité, par la protection des derniers Rois de Perſe, prirent auſſi le titre de Catholiques, & ils l'ont conſervé depuis, en y ajoûtant celui de Patriarches; parce qu'ils étoient Chefs de toute la Communion Neſtorienne. Le nom de Catholiques, que les Arabes écrivent *Jatalik*, eſt devenu depuis tellement affecté aux Patriarches Neſtoriens, que les Jacobites, qui avoient dans leur egliſe les veritables Catholiques, leur ont fait quitter ce titre, pour prendre celui de Moſſian. * Renaudot, *Réflexions des Indes.*

CATIP. *Cherchez* EL CATIF.

CATILINA, (Lucius) ſortoit d'une noble famille de Rome. Né avec un eſprit vif & un courage élevé, mais entreprenant, ambitieux, avide du bien d'autrui, prodigue du ſien, il s'abandonna dès l'enfance à toutes ſortes de debauches. L'indigence où elles le réduiſirent, lui inſpirerent le deſſein d'uſurper la ſouveraineté de ſa patrie. Pour y réuſſir, il prit le tems que les armes de la République étoient occupées au bout du monde, & ménagea pour complices de la fureur, de jeunes gens de la premiére qualité, qu'il avoit eſſayez auparavant par pluſieurs crimes, & auſquels il fit boire, dit on, du ſang humain, pour armes de leur union. Les conſuls Ciceron & Antoine furent informez de cette conjuration, l'an 691 de Rome, & 63 avant Jeſus Chriſt, par une femme nommée Fulvie, qu'un des Conjurez entretenoit, & par les Ambaſſadeurs des Allobroges. Ciceron aſſembla le Senat, & par une harangue très-eloquente accula & convainquit Catilina: ce qui ne ſervit qu'à lui faire prendre le parti de ſe ſauver. Il ſe retira en effet, fulminant publiquement ces menaces, qu'il éteindroit ſous les ruines de la ville de Rome l'embraſement dans lequel on le précipitoit, (c'eſt ainſi qu'il appelloit ſa condamnation.) Ce fut en Toſcane qu'il marcha, pour ſe mettre à la tête d'une armée qu'on avoit levée pour lui. Il y apprit le ſupplice de Lentulus, de Cethégue & des autres Conjurez, qui avoient été arrêtez à Rome; & il fut defait lui même, après avoir combattu avec une valeur incroyable, dans une bataille que lui livra Petreius, Lieutenant du Conſul Antoine, l'an de Rome 692, & avant Jeſus Chriſt 62. * Plutarque, *Vie de Ciceron.* Salluſte, *de la Guerre de Catilina.* Cicéron, *in Orat. Catilin.* Florus, *l. 4 c. 1. &c.*

CATILLUS, Evêque de Lincoping en Suéde, délivra ſa patrie du joug des Danois dans le XV ſiécle. Chriſtierne, Roi de Danemarck, ayant profité de la diſgrace de Canut, qui avoit été chaſſé par une faction de ſes Sujets, ce Prelat adroit & plein de zéle entra dans l'égliſe, ſe revêtit des habits pontificaux, comme s'il eût voulu officier, & les ayant enſuite poſez ſur l'autel, fit vœu en préſence de ſes Chanoines de ne les point reprendre, qu'il n'eût fait en ſorte de rendre la liberté à ſa patrie. En même tems il prit les armes, & s'étant mis à la tête des Chanoines, qui voulurent bien le ſuivre, il groſſit cette petite troupe de ce qu'il put promptement ramaſſer de bons Suédois. Alors le gagnant de prendre la fuite & d'avoir peur des Danois, il les mena dans des paſſages étroits & dans des glaces, d'où ils ne ſe purent debarraſſer, & où ils furent tous taillez en piéces. Après cette ſanglante défaite, le Roi Canut fut rétabli ſur le thrône. * Jean Magnus, *l. 23. c. 9.*

CATINAT (Nicolas) Seigneur de S. Gratien, Maréchal de France, né le premier ſeptembre 1637, commença de ſervir dans la cavalerie, & s'étant diſtingué au ſiége de Lille, le Roi le gratifia d'une Lieutenance, puis d'une Compagnie dans le Régiment des Gardes, où il rendit des ſervices conſiderables en 1672, 1673 & 1674, & particuliérement à l'attaque de Maſtricht, à la petite du Fort de S. Etienne, de la citadelle de Beſançon, & à la bataille de Seneſ, où il fut bleſſé. Il fut fait Major Général de l'Infanterie dans l'armée de Flandre en 1676, & ſur la fin de l'année il commanda les troupes qui furent mises dans Cateau Cambreſis pour le blocus de la ville de Cambray. Ayant été fait Brigadier en 1677, il ne laiſſa pas de continuer ſon emploi de Major Général de l'Infanterie aux ſiéges de Valenciennes, de Cambray & de S. Omer; & après la priſe de S. Guiſlain, il en fut nommé Gouverneur. Il fit encore les fonctions de Major Général aux ſiéges de Gand & d'Ypres, & fut nommé, en 1678, Commandant à Dunkerque. A ſon retour d'un voyage qu'il fit à Pignerol, pour négocier une affaire importante qui n'eut pas d'effet, il fut gratifié du gouvernement de Longwy, & ſucceſſivement de ceux de Condé & de Tournay. Il alla en 1680, prendre poſſeſſion de la ville de Casal, avec pouvoir d'y commander, ſuivant le traité fait avec le Duc de Mantoue; & en même tems il fut nommé Maréchal de Camp. Pendant le ſejour qu'il y fit, il eut le commandement des troupes que le Roi envoya au Duc de Savoye en 1685, pour chaſſer des vallées ceux de ſes Sujets qui ne vouloient pas rentrer dans le ſein de l'Egliſe Romaine, où après avoir ſurmonté par ſa largeſſe une grande partie des obſtacles qui s'y préſentoient, il en fut retiré pour être

pourvu du Gouvernement de la ville & de la province de Luxembourg. Ayant été nommé Lieutenant General en 1638, il alla ſervir dans l'armée que commandoit Monſeigneur le Dauphin, à Philisbourg, eut le commandement de l'armée que le Roi envoya en Italie contre le Duc de Savoye, gagna les batailles de Staffarde & de la Marſaille, & ſe rendit maître de toute la Savoye, & de pluſieurs places du Piémont. Il fut fait Maréchal de France le 27 mars 1693, & le Roi lui donna l'Ordre de S. Louis au mois d'avril ſuivant. Il continua depuis de ſervir en Piémont juſqu'à la paix faite avec le Duc de Savoye en 1696, après laquelle s'étant joint à lui pour engager les Eſpagnols à accepter la neutralité propoſée pour leurs Etats d'Italie, il aſſiegea Valence, ſe retira après que la neutralité eut été acceptée, & eut en 1697 le commandement d'une des armées du Roi en Flandre, avec laquelle il aſſiégea & prit Ath. La guerre s'étant renouvellée en 1701, au ſujet de la ſucceſſion à la Couronne d'Eſpagne, il eut le commandement des armées du Roi en Italie, fut bleſſé à l'affaire de Chiari, eut en 1702 le commandement de l'armée d'Allemagne, & ne ſervit point depuis. Le Roi le nomma en février 1705, pour être Chevalier de ſes Ordres, mais il remercia ſa Majeſté de cet honneur, & mourut en ſa terre de S. Gratien où il s'étoit retiré, le 25 février 1712, en ſa 74 année ſans avoir été marié.

Il étoit cinquiéme fils de PIERRE Catinat, Seigneur de la Fauconnière, mort Doyen des Conſeillers du Parlement de Paris en 1674, & de *Françoiſe* Potille, Dame de S. Gratien, & eut pour frére & ſœurs, 1 RENÉ Catinat qui ſuit; 2. *Pierre*, Docteur de Sorbonne, Abbé de S. Julien de Tours, mort en octobre 1676; 3. *Charles François*, mort au ſiege de Lille en août 1667; 4. *Clément*, Abbé de S. Julien-de-Tours après ſon frére, mort le ſeptiéme mai 1687; 5. *Guillaume*, Seigneur de Croiſilles, Capitaine au Regiment des Gardes, mort le 19 mars 1701; 6. *George*, né en 1643, mort en 1646; 7. *Catherine*, née en 1626, morte en 1627; 8. *Françoiſe*, mariée en avril 1652, à *Claude* Pucelle, fameux Avocat au Parlement, morte le 19 mars 1702; 9. *Louiſe*, née en 1628, morte en 1630; 10. *Edmonde* née en 1629, morte en 1637; 11. *Claude*, née en 1633, morte en 1636; 12. *Jeanne*, née en 1634, morte jeune; 13. *Charlotte*, née en 1640; 14. *Marie*, née en 1642, morte en 1645; & 15. *Antoinette* Catinat, née en 1645, Religieuſe à la Ville-l'Evêque.

RENÉ Catinat, Seigneur de la Courtheraye Saint-Mars, &c. né le 30 avril 1630, fut reçu Conſeiller au Parlement le 29 mai 1655, & mourut Conſeiller d'honneur le 24 janvier 1704, laiſſant de *Françoiſe* Frezon, fille de *François* Frezon, Correcteur des Comptes, & de *Catherine* Feydeau, 1. Louis Catinat, Abbé de S. Julien de Tours après ſes oncles, né en 1663, mort en 1714; & 2. PIERRE Catinat, Seigneur de S. Mars, &c. né le dixiéme avril 1670, reçu Conſeiller au Parlement le deuxiéme janvier 1697, qui a épouſé le 29 juin 1700, *Marie* Fragues, fille de *Nicolas* Fraguet Seigneur du Mée, Conſeiller au Parlement, & de *Jeanne* Charpentier, dont il y a des enfans. * *Voyez* le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers*.

CATIUS ou CAUTUS, certain Dieu de l'Antiquité Payenne, que l'on adoroit, parce que l'on croyoit qu'il rendoit les hommes prudens & ſubtils. Ce nom vient de *catus, fin*, ou *cautus, prudent*. * S. Auguſtin, *de la Cité de Dieu*.

CATIUS (Marcus Catius Inſuber) Philoſophe Epicurien, dont Cicéron fait mention dans une lettre à Caſſius, & qu'Horace tourne en ridicule, par les préceptes qu'il lui fait débiter ſur la cuiſine dans une de ſes Satyres. *Cicéron* l'appelle *Inſuber*, & dit qu'il étoit mort il n'y avoit pas longtems. Il paroît qu'il étoit de ces indignes Epicuriens, qui expliquoient de la volupté du corps ce que leur Maître n'avoit entendu que de la joye de l'ame. Il avoit fait quatre Livres de *Rerum Natura & Summo Bono*. On a prétendu que c'eſt de lui dont parle *Horace* dans l'une de ſes Satyres. *Tanaquil le Fevre* a refuſé cette opinion; & Mr. *Dacier* lui a répondu. *Gaſſendi* & *Coſter* ſe ſont trompez en prenant ſérieuſement ce qu'*Horace* ne dit que pour ſe moquer de Catius. * Cicéron, *Epiſt. ad Fam. l.* 15. *Epiſt.* 16. Horace, *Satyre* 4. *l.* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

CATIVULCE, Roi d'une partie des Oborons, peuple de l'ancienne Gaule Belgique, où eſt maintenant le païs de Liége, ſe trouva engagé dans la revolte d'Ambiorix, l'an 53 avant J. C. Ne pouvant à cauſe de ſa vieilleſſe ſoutenir les fatigues de la guerre, ni conſentir à une retraite qui lui paroiſſoit honteuſe, il s'empoiſonna avec de l'if, pour ne pas venir au pouvoir de Ceſar, dont il appréhendoit le reſſentiment. * Jules Céſar, *l.* 6.

CATNESS. *Voyez* CAITHNESS.

CATOCHI, riviére de l'Epire. *Voyez* ACHELOÜS.

CATOLICA ou LA CATOLICA, bourg d'Italie dans la Romagne, à l'eſt-ſud-eſt de Rimini, dont il eſt éloigné de quatre à cinq lieues, fut auſſi appellé, parce que de 400 Evêques qui furent convoquez au Concile de Rimini, l'an 359, par le Pape Libére, il y en eut un petit nombre qui étant Orthodoxes & vrais Catholiques, ſe ſéparérent des Ariens, pour célébrer les ſaints myſtéres en ce lieu: ce qui lui donna ce nom. * Baronius.

* CATOLICA, petite ville de Sicile dans la Vallée de Mazara, au nord-oueſt de Girgenti, dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues.

CATOLICON d'Eſpagne, *ou Satyre Ménippée*. *Voyez* CATHOLICON.

CATON, (Marcus Porcius) ſurnommé *le Cenſeur*, naquit l'an de Rome 519, dans la ville de Tuſcule. Il demeura d'abord dans le païs des Sabins, où il poſſédoit des terres qu'il cultivoit lui même. Il vint à Rome, à la ſollicitation de Valérius Flaccus, & fit ſon Tribun Militaire pour la province de Sicile vers l'an 549 ou 550 de Rome, & avant J. C. 205. On lui donna enſuite la charge de Queſteur, qu'il exerça avec exactitude en Afrique, ſous Scipion; mais n'ayant pu s'accorder avec lui, il le vint accuſer devant le Sénat. Après avoir exercé la dignité de Préteur, dans laquelle il rendit une ſigoureuſe juſtice, il ſubjugua la Sardaigne l'an 556 de Rome, & gouverna cette province avec une modération admirable. En 559, il fut élu Conſul avec le même L. Valerius Flaccus, qui lui avoit conſeillé de venir à Rome, & fit tous ſes efforts pour maintenir la Loi Oppia, qui reprimoit le luxe des Dames Romaines dans leurs ajuſtemens. L'année ſuivante il dompta quelques peuples d'Eſpagne. Depuis il fut Tribun dans la guerre de Syrie, gagna le ſommet des montagnes au deſſous des Thermopyles, & donna de grandes marques de courage, en combattant contre Antiochus *le Grand*. A ſon retour il fut fait Cenſeur, charge qui étoit une des plus importantes de la République. Il l'exerça avec une intégrité, qu'on n'avoit point encore vue dans aucun de ſes prédéceſſeurs; il accuſa les méchans; il s'oppoſa au luxe; il fit condamner les Criminels, ſans que les ennemis, qui l'avoient déferé pluſieurs fois en juſtice, (Pline dit 44, Plutarque 50, d'autres font monter ce nombre juſqu'à 400,) euſſent jamais pu noircir ſon innocence par leurs calomnies. Le peuple Romain fut ſi content de la maniére dont il s'étoit conduit dans ſa Magiſtrature, qu'il lui fit élever une ſtatue dans le temple de la Déeſſe de la Santé. Au reſte, il étoit déja âgé lorſqu'il étudia la Langue Créque. Il ſe reprenoit ordinairement de trois choſes, d'avoir paſſé un jour ſans rien appreſoendre, d'avoir dit un ſecret à ſa femme, & d'être allé par eau, lorſqu'il pouvoit voyager par terre. A l'âge de 80 ans, il épouſa en ſecondes noces une jeune femme nommée *Salonia*, fille d'un de ſes domeſtiques, de laquelle il eut un fils. Il prononça quelques Harangues, étant encore fort jeune; & dans la vieilleſſe il écrivit ſept livres d'Hiſtoire, ſelon Cornélius Nepos, dans le fragment qui nous reſte de la Vie. Dans le premier étoient decrites les actions des Rois de Rome; le ſecond & le huitiéme apprenoient d'où chaque ville d'Italie a pris ſon origine, & c'eſt pour cela qu'il a appellé tous ſes livres du nom d'*Origines*, le quatriéme traitoit de la premiére guerre Punique, & le cinquiéme de la ſeconde: ſes autres livres comprenoient tout ce qui a été fait juſques à la premiére guerre de Galba, en Luſitanie. Anelius de Vinarbe, fameux Impoſteur dans la République des Lettres, a donné ou publié des *Origines* ſous le nom de Caton; mais les Savans ont toûjours regardé ces piéces, comme des ſuppoſitions ridicules. Caton a fait auſſi quelques autres Ouvrages, dont on trouve les titres dans les Auteurs citez à la fin de cet article. Cicéron lui donne le nom d'excellent Orateur, de bon Senateur, & de grand Général d'armée. Il fit réſoudre la troiſiéme guerre Punique, conſeilla toûjours la deſtruction de Carthage, & ſe ſacrifia dans toutes les occaſions, pour le bien de la République. On ne ſait pas en quelle année il mourut: l'opinion la plus ſuivie fixe ſa mort en l'an 606 de la fondation de Rome, qui étoit la 86 de ſon age, & la 148 avant la naiſſance de J. C. Tite-Live & Plutarque le font vivre juſqu'à 90 ans. Nous avons des Diſtiques Moraux qui portent le nom d'un Caton; mais on n'a jamais cru qu'ils fuſſent de ce célébre Cenſeur, ni d'aucun Romain de ce nom ou de cette race. On n'a point eu plus de raiſon de les donner à un Dionyſius Caton, que les Critiques ne connoiſſent que fort impartialement. Les plus judicieux tiennent que c'eſt l'Ouvrage d'un Chrétien, & s'ils devient que l'Auteur ou les Copiſtes auroient pu lui donner le titre de Caton à l'imitation des Anciens, qui donnoient le nom de quelque perſonne conſidérable, qui s'étoit particuliérement diſtinguée, au ſujet que l'on traitoit dans l'Ouvrage qu'on vouloit publier, comme Platon a fait dans ſes Dialogues, Cicéron, Lucien, & pluſieurs autres. Quant à l'Ouvrage, la Motale y eſt aſſez proportionnée à la ſpacité des enfans, pour qui il ſemble que ces vers ayent été faits. L'Auteur n'étoit pourtant point Poéte, mais il étoit homme de bon ſens. Ces vers ſont compris en quatre livres ou parties, & quoqu'ils ſoient tous hexamétres, on les trouve d'ordinaire diſtinguez par Diſtiques. Leur Auteur paroît être du VII ou du VIII ſiécle. * *De Autore hujus operis vide Joann. Sarisberienſ. de Nugis Curial. l.* 7. *c.* 9. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Latins, tome* 3. *partie* 2 *p.* 61. *c.* 1136. de l'édit. d'Amſterdam, 1725. Plutarque, *en ſa Vie*. Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 7. *exemp.* 1. Voſſius, *l.* 1. *de Hiſt. Lat. c.* 5. Cicéron. Cornélius Nepos. Pline. Florus. Tite-Live, &c.

CATON, le Préteur, dit *d'Utique*, parce qu'il y mourut, étoit arriére-petit-fils du Cenſeur, dont nous venons de parler. Son pére l'ayant laiſſé fort jeune, il fut nourri avec ſon frére Cépion, & ſa ſœur Porcie, dans la maiſon de Livius Druſus leur oncle naturel. Il donna, dans l'âge le plus tendre, tant de preuves de ſon amour, pour la République, que n'ayant que 14 ans il demanda une épée pour tuer Sylla, qui exerçoit la tyrannie contre ſa patrie. Il aima auſſi beaucoup la Philoſophie, & s'attacha ſur tout à la Secte des Stoiciens, dans laquelle il puiſa cette grandeur d'ame, dont il donna des marques en tant d'occaſions. Dans la guerre des Eſclaves revoltez, ſous Spartacus, l'an 681 de Rome, & 73 avant J. C. il fit ſa premiére campagne en Italie, & commanda peu de tems après, mille hommes de pié, dans la Macédoine. Il voyagea depuis en Aſie, avec ſi peu de ſuite qu'on le mocqua de lui; mais il s'en mit peu en peine, & ne conſidera pas davantage les honneurs, que lui firent rendre Pompée & Déjotarus. A ſon retour, il fut élevé à la dignité de Queſteur, qu'il exerça avec grand ſoin, reformant les Officiers, & faiſant taxer & punir les Affaſſins gagez aux depens du public, du tems de Sylla. Il demanda le Tribunat pour empêcher un méchant homme de l'avoir; & lorſque la conjuration de Catilina fut découverte en 691, il ſe joignit à Cicéron pour faire punir les complices, & s'oppoſa à Céſar dans le Sénat. Ayant ſu qu'Hortenſius étoit amoureux de ſa femme Marcia, il la lui céda, & la reprit lorſqu Hortenſius fut mort: ce qui donna ſujet au même Céſar de lui reprocher, qu'il l'avoit donnée pauvre, avec deſſein de la reprendre, lorſqu'elle ſeroit riche. Lorſqu'il eut été fait Queſteur, en 698, ſes ennemis qui ne vouloient pas l'avoir auprés d'eux, l'éloignérent ſous prétexte d'honneur, en lui faiſant donner ordre d'aller en Cypre pour ſe ſaiſir de cette iſle, que l'on avoit injuſtement confiſquée ſur Ptolomée ſon Roi. Cette affaire étoit très-délicate, mais il la conduiſit avec

tant

tant de prudence, qu'on n'eut rien à lui reprocher; & ſes amis furent les ſeuls à ſe plaindre de la ſévérité dont il uſa à leur égard, en leur refuſant des richeſſes, qu'il ne conſerva que pour le thréſor public. Au reſte, il n'oublia rien pour s'oppoſer aux brigues de Céſar & de Pompée pendant leur union, & pour les accorder durant les guerres civiles; mais enfin, il ſuivit le parti de Pompée, qu'il connoiſſoit comme le Défenſeur de la République. Après la bataille de Pharſale & la mort de Pompée l'an 706 de Rome, il paſſa en Afrique, ſe joignit à Juba & à Scipion, & laiſſa la conduite de l'armée au dernier. Il ſe retira dans Utique, & ayant ſu que Céſar le pourſuivoit, il conſeilla à ſes amis de prendre la fuite, & à ſon fils d'éprouver la clémence du Vainqueur. Pour lui il prit au lit, ſe fit apporter le livre de l'immortalité de l'ame de Platon, qu'il lut deux fois; & puis ſe donna un coup de poignard. Ce coup n'étoit pas mortel, on lui mit un appareil, qu'il défit lui-même, & mourut âgé de quarante-huit ans, la 708 de Rome, environ 46 ans avant l'Ere Chrétienne. * Plutarque, *en ſa Vie.*

CATON *le Cenſeur*, eut un fils de ce nom, lequel combattant dans la Macedoine, ſous Paul Emile, en l'an 586 de Rome, & 168 avant Jeſus Chriſt, donna de ſi grandes marques de bravoure, que ce General lui fit épouſer ſa fille nommée *Tertia*. Il en eut deux fils, M. PORCIUS CATO, Conſul en l'an 636, & 118 ans avant J. C. & CAIUS PORCIUS CATO, auſſi Conſul en 640. Il mourut étant Préteur, avant ſon père qui comme nous l'avons dit dans l'article qui le regarde, épouſa à l'âge de 80 ans, Saloma fille d'un de ſes Domeſtiques. De ce mariage naquit CATON *Saloninus*, qui mourut Préteur, & qui laiſſa deux fils, LUCIUS CATON qui fut Conſul en 665, & MARCUS père de CATON d'*Utique*. Ce dernier fut pere de CATON qui ſe noya dans la bataille de Philippes combattant contre Auguſte & Antoine, l'an 712 de Rome, & avant Jeſus Chriſt 42. * Plutarque. *Vie des deux Catons.*

CATON, (M. Valérius) d'une autre famille que les premiers, vivoit vers l'an 701 de Rome, & 54 avant Jeſus Chriſt. Il étoit Poete, & compoſa quelques Poemes, entre autres un qui avoit pour titre *Lydia*, & un autre celui de *Diana*, ſi l'on en rapporte au jugement des deux Scaligers. Il eſt auſſi Auteur des *Dirus ou Imprécations*, que nous avons dans les Catalectes de Virgile, & qui ont été imprimées ſous ſon nom à Leyde l'an 1632, avec les Notes du Sieur Chriſtophle Arnold. Ce Caton eſt appellé la *Sirene des Latins* dans Suetone. * Suétone, *de illuſtr. Grammat.* Voſſius, *c. 1. de Poët. Lat. &c.* Baillet, *Jugemens ſur les Poetes Latins, tome 3. partie 2. p. 97. n. 1144* de l'édit. d'Amſterdam, 1725.

* CATON, Hiſtorien Grec de Sinope ville de Pont, avoit écrit un livre de la tyrannie de Hieronymus, cité par Athénée, *l. 6.* & par Etienne de Byzance au mot *Diopsis*.

CATONA, en Latin, *Catena Columella*, *Columna Regbana*, village bâti ſur un Cap du même nom. Il eſt dans la Calabre Ultérieure, à l'embouchure de la riviere de Cénis dans le détroit de Meſſine, vis à vis de la ville de ce nom. Ce lieu n'eſt connu que parce que les Voyageurs y viennent ordinairement prendre des bateaux, pour paſſer à Meſſine, dont il n'eſt éloigné que de trois lieues. On le prend pour la *Columella*, ou *Columna Regia* & *Rhegina*, qui étoit anciennement un bourg des Bruttiens. * Mati, *Dict. Geogr.*

CATS. *Voyez* CATZ.

CATTARICKBRIDGE, CATTARICKE ou CATTARIK. *Voyez* CATARRICKE.

CATTARO, ville. *Coercher.* CATARO.

CATTEAU-CAMBRESIS. *Voyez* CATEAU CAMBRESIS.

CATTEGAT. *Voyez* SCACEN.

CATTERICK. *Voyez* CATARRICK.

CATTES, anciens peuples d'Allemagne, dans le païs de Heſſe & de Thuringe d'aujourd'hui, où eſt Caſſel, *Caſſellum Catterum*. Druſus leur fit la guerre ſous le regne d'Auguſte, & ils furent battus par Sulpice Galba ſous celui de Claude; par L. Pomponius ſous le même; & enfin ils donnérent, du tems de Néron, un grand combat contre les Hermondures pour des Salines, parce que chacun d'eux vouloit tirer dans ſon païs une petite riviere, dont ſe forment le ſel. Les Cattes furent défaits, & leur malheur fut d'autant plus grand, que les vainqueurs avoient voué leurs dépouilles à Mars & à Mercure: ce qui étoit une eſpece de conſécration, par laquelle on détruiſoit tout, hommes, chevaux, & bétail. Les Cattes paſſerent depuis dans l'Iſle des Bataves, qui eſt la Hollande d'aujourd'hui, où il y a encore deux villages du nom de *Catwick*. * Tacite, *l. 13. Annal.* *Voyez* CATWICK.

CATTHO (Angelo) Archevêque de Vienne au XV ſiécle, étoit de Tareme. Comme il s'étoit attaché au parti d'Anjou dans le Royaume de Naples, les Ducs Jean & Nicolas de Calabre qui prétendoient l'un & l'autre au mariage de la fille unique du Duc Charles de Bourgogne, le tinrent près de la perſonne de ce Duc pour conduire de leur part ce mariage. Cette négociation n'eut aucun ſuccès, ils vécurent peu, & décédérent bientôt l'un après l'autre. Après leur mort le Duc de Bourgogne connoiſſant le merite d'Angélo Catho, le retint à ſon ſervice, & lui donna penſion. Catho prit congé de lui après la bataille de Morat, & ſe retira à la Cour de Louis XI, où il fut très bien reçu; & on lui donna la charge d'Aumonier du Roi, puis l'Archevêché de Vienne. Quelques uns diſent qu'il ſervit de Médecin & d'Aſtrologue à Louis XI. Il ſe forma une étroite liaiſon d'amitié entre lui & Philippes de Comines, pendant qu'ils étoient à la Cour du Duc de Bourgogne, & elle ne fut pas moindre, pendant qu'ils furent au ſervice de Louis XI. Ce fut à la ſollicitation d'Angélo Catho, que Philippe de Comines fit des Mémoires que nous avons de ſa façon. Il le déclare dès les premières lignes, & lui adreſſe la parole en pluſieurs endroits de ſon Ouvrage. On raconte de grandes particularitez, touchant le don prophétique de Catho, qui mourut à Vienne, & qui fut enterré dans ſa métropole. Il avoit ces mots pour deviſe, *Ingenium ſuperat vires*. On dit dans la Vie d'Angélo Catho que ce Prélat célébrant le propre jour que le Duc de Bourgogne fut tué à la bataille de Nancy, dit à Louis XI, en lui donnant le pain à baiſer, *Sire vous avez la paix, ſi vous le voulez, car vôtre ennemi le Duc de Bourgogne eſt mort.* Le Commentateur Eſpagnol doute de ce fait, parce qu'il eſt rapporté par Sleidan qu'il regarde comme un Hiſtorique, & non par Comines, qu'il ayant raconté les autres prédictions de ſon ami, n'auroit pas oublié celle-ci.

Dans les éditions precédentes de ce Dictionnaire, on a fait pluſieurs fautes au ſujet d'Angélo Catho; mais on ne s'arrête qu'à une ſeule. On le dit Grand Aumonier de France; mais je me ſuis commencé qu'en la perſonne du Cardinal de Meudon, ſous le régne de François I. On s'étoit ſervi avant cela du titre de Grand Aumonier du Roi, & ce titre même étoit inconnu ſous Louis XI. Il ne commença d'avoir lieu qu'en la perſonne de Geoffroy de Pompadour, Evêque de Perigueux, ſous Charles VIII. * Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt.* Chorier, *Hiſt du Dauphiné.* Mezeray, *au regne de Louis XI.* Philippes de Comines, *dans ſa preface.* Claude Robert, *in Gallia Chriſtiana, p. 182. in Catalogo Præſul. Viennenſ. n. 96.* Denys Godefroy, *dans les preuves & illuſtrations de Philippes de Comines, p. m. 10. Sommaire de la Vie d'Angelo Catho, p. 4.* Pierre Matthieu, *Hiſtoire de Louis XI, liv. 10. au commencement p. m. 522 ad ann. 1480.* Bayle, *Dictionnaire Critique, ſeconde édition.* Ancelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

CATTO (Angelo.) *Voyez* CATTHO.

CATTOLICA, bourg. *Voyez* CATOLICA.

CATTON (Cuthbert) mourut en 1543. Il condamnoit l'Aſtrologie Judiciaire comme une invention diabolique & haïe de Dieu. Il auroit peut-être mieux fait de la mépriſer, & de la tourner en ridicule, puiſque cette prétendue Science prête le flanc de tous côtez, & que, comme l'a dit M. Bayle, jamais perſonne n'a entrepris de l'attaquer, qui n'ait remporté des moulons de triomphe ſur elle. Catton écrivit ſur le livre des Sentences & contre les Aſtrologues. * Wadingue, *in Script. O. M. p. 149.*

CATUALDE, Seigneur Allemand, du tems de Tibére; que ce Prince ennuieux trouva moyen d'animer contre Marobode, Roi des Suéves. Catualde, ſoutenu des Romains, chaſſa ſon ennemi de ſes Etats & le réduiſit à aller chercher la vie à Ravenne: mais il ne jouit par longtems de ſa vengeance; car il fut chaſſé lui même par les Hermondures, & contraint de chercher un aſyle à Frejus, en Provence. Les Allemans, qui avoient accompagné ces deux Princes, furent tranſportez au delà du Danube, où on leur aſſigna des terres ſous la puiſſance d'un Quade, nommé Vannius, qu'on leur donna pour Roi. * Tacite, *l. 2. Annal.*

CATULA, (Ælia) vieille femme âgée de 80 ans, ſe diſtingua par ſa danſe & par les poſtures mal honnêtes, dans les Jeux appellez *Ludi juveniles*, que l'Empereur Néron avoit établis pour divertir la Jeuneſſe, & pour ſolemniſer le jour auquel il s'étoit fait raſer pour la premiere fois. * Xiphilin, *Abbr. de Dion.*

CATULAIRE, *Catularia*, nom d'une des portes de Rome, ainſi appellée des chiennes rouſſes qu'on immoloit pour appaiſer les ardeurs de la Canicule. * *Antiq. Græq. & Rom.*

CATULE, *Catulus*, ſurnom de la famille des Luctatiens, du mot *Catus*, fin & aviſé, ſelon Varron.

CATULE, ou CATULUS, Gouverneur de la Libye Pentapolitaine. Il fit mourir, après la ruine de Jeruſalem, une innocente de Juifs, qui s'étoient aſſemblez dans un deſert ſous la conduite d'un Tuſſieu, nommé Jonathas, le plus méchant homme du monde, qui pour les abuſer, leur promettoit de leur faire voir des ſignes & des prodiges extraordinaires. Catule ſe ſaiſit de ce Séducteur, qui pour ſauver ſa vie, accuſa quantité d'honnêtes gens, quoique faufement, de l'avoir porté à cette revolte. Parmi les accuſez furent Alexandre & Bérenice ſa femme, que Catule tourmenta en diverſes maniéres, & qu'enſuite il condamna à la mort, ſeulement pour avoir leurs biens. Il enveloppe encore trois mille Habitans de la ville d'Alexandrie dans ſon accuſation, auſſi bien que l'Hiſtorien Flave Joſéphe qui étoit alors à Rome, & qui, ſi Veſpaſien & Tite n'euſſent eu une parfaite connoiſſance de ſon innocence & de ſon mérite, auroit été perdu. Jonathas fut convaincu de menſonge, & Joſéphe déclaré innocent. Cet Impoſteur ne récut que peu après, car Veſpaſien le condamna à être brûlé vif. Pour Catule à qui il ſauva la vie, il porta la peine de ſa cruauté & de ſon avarice des le monde; car il tomba dans une maladie ſi extraordinaire, que les Medecins n'y connoiſſoient rien. Il étoit travaillé de douleurs inſupportables par tout le corps, & celles qui ſe faiſoient dans le fonds de ſon eſtomac, étoient encore plus grandes; car nuit & jour il avoit devant les yeux des ſpectres de ceux qu'il avoit fait mourir, qui lui donnoient toute ſorte de repos, & lui imprimoient des frayeurs épouvantables. Il ſe jettoit hors du lit, comme il auroit fait de deſſus une roue, ou du milieu d'un brâſier ardent. Ses maux, preſque inconcevables, alterent toujours en augmentant, & les entrailles étant toutes dévorées par le feu qui les conſumoit, il finit ſa vie criminelle au milieu de ces horribles tourmens. * Joſephe, *Guerre des Juifs, l. 7. c. 28.*

CATULLE, (Caius, ou Quintus Valerius) naquit à Vérone, ſous le ſeptiéme conſulat de Caius Marius, & ſous le ſecond de Lucius Cornélius Cinna, 86 ans avant la naiſſance de J. C. & l'an 668 de la fondation de Rome. On dit qu'il vint la premiére fois à Rome à la ſuite de Manlius. Il y fut connu de Ciceron, de Plancus, de Cinna, & des plus grands hommes de ſon tems. Jules-Céſar le conſidéra auſſi, quoique ce Poete l'eût traité peu favorablement dans ſes Ecrits; & l'on dit même qu'ayant vu des vers qu'il avoit faits contre lui, il ſe contenta d'une légére ſatisfaction, & le prit le même jour à ſouper. Il aima Iphitille qui étoit de ſon païs, & Clodia qu'il appelle Lesbie, toutes deux célébres dans ſes Ecrits, & ſur tout la derniére. Nous avons encore de lui cent dix-ſept Epigrammes où autres petites pieces de Poeſie: les autres ſont perdues, & on lui attribue faufement le Poeme pour le veille d'une Fête de Venus. Il mourut, ſelon ſaint Jérôme, âgé de 30 ans, l'an 697 de Rome, le 57 avant J. C. l'année que Cicéron revint

de ſon exil, Joſeph Scaliger croit qu'il a vécu plus longtems, & il eſt ſuivi en cela par la plupart des Savans; quoiqu'ils ne ſoient pas d'accord touchant l'année de ſa mort. Encore que le plus grand talent de ce Poete conſiſtât à bien faire des Epigrammes, on prétend qu'il n'a pas moins réuſſi dans deux autres genres de Poeſies, ſavoir dans les vers Lyriques & dans les Elegiques. Il y a preſque point de Poetes parmi les Romains, à qui il n'ait diſputé le rang de preſeance, il a eu ſes partiſans dans preſque tous les ſiécles, & ſur tout dans ces derniers tems, où l'on a vu des gens qui n'ont point fait difficulté de le préférer à tous ceux de l'antiquité, ſans en excepter Virgile & Horace. Tels ont été Paul Jove & Barthius. On ne peut nier que Catulle n'ait eu un fort bel eſprit, & qu'il n'ait fort bien ſu faire ſervir à ſes propres paſſions, l'humeur la plus facile & la plus enjoüée qu'on eut peut-être encore vue parmi les Romains. Cette qualité le rendit fort agréable à quelques perſonnes conſidérables dans la Republique, & particulierement à Cicéron, qui ne hauſſoit pas le caractére des eſprits libres. Il a été le premier qui ait ſu la maniére de tourner en un beau Latin tout ce que les Poetes Grecs ont eu de beau & de délicat, & tout ce qui paroiſſoit inimitable. Son ſtyle eſt du bon ſiecle, mais il y a dans ce Poete beaucoup d'infamies & de faletez. Après tout, les ſentimens des Critiques ſont fort partagez ſur le merite de Catulle, & ſur la comparaiſon qu'on en a fait avec Martial. Parmi les éditions de Catulle, celle de Scaliger & de Voſſius le fils, ſont les meilleures. * Baillet, *Jugem. des Sav. ſur les Poet. Lat. tome 3. partie 2. p. 81. n. 1141.* édit. d'Amſterdam 1710, 1725. Juvenal, *Sat. 13.* Aulu-Gelle, *l. 7. Noct. Attic. c. 2.* Paul Jove, *in Elogiis Catullum & Naugerii.* Gaſpard Barthius, *col. 2356.* Jules Ceſar Scaliger, *Poetices, l. 5. p. 753: p. 865.* Joſeph Scaliger le fils, *in primos Scaligeranos, p. 47.* Voſſius, *l. 3. Inſtitut. Poetic. p. 56. 107. 108.* Philippe Briet, *l. 2. de Poetis Latin p. 14. 35. ante acutè dicta, &c.* Rapin, *Compar. d'Homere & de Virgile, ch. 10. p. 42. édit. in quarto. Epigrammatum Delectus* de Meſſieurs de Port-royal, de l'édit. de Savreux de l'an 1659, *in praf. Operis.* Les mêmes, *in Diſſertatione de vera pulchritudine, & Epigram. l. 1. p. 313. & 314: & l. 7. p. 353.* Bayle, *Nouvelles de la Republique des Lettres de juin 1684, p. 364.* Le même Auteur parlant de *l'édition de Catulle par* Voſſius, *p. 363, &c.* P. Richelet, *Dictionnaire François, au mot* Epigramme. Sainct Jerome, *en ſa Chron.* Quintilien, Diomede, Suetone, &c. rapportez par Lilius Giraldus, *an 10. Dial des Poetes Latins.* Voſſius, *de Poetis Latinis.*

* CATULLINUS (Aconius) Proconſul d'Afrique ſous Conſtantin le Grand en l'an 315. Il en eſt ſouvent parlé dans le Code Théodoſien. * Jac. Gothofredi, *Prolegom. Cod. Theodoſiani.*

* CATULLIUS (André) de Hainault, a enſeigné la Rhétorique dans un des Colléges de Louvain, & fut enſuite Chanoine de Tournay, & Official de l'Evêché. On a de lui, *Promethous, ſive de Origine Scientiarum Drama; Urbis & Academiæ Lovaniensis Encomium; Simplex Gladius, de ſeptem Deipara doloribus Elegia; Supliplex Triumphus, ſive Gaudia Virginis Deiparæ; Lacryma, ſive Amores caſti.* * Valere André, *Biblioth. Belgica, p. 47.*

CATULUS. *Cherchez* LUCTATIUS CATULUS.

CATUMSYRITUS, (Jean-Baptiſte) Grec, du nombre de ceux qui vinrent au Collége de Rome, fit grand bruit en ce pays-là, auſſi tôt que le livre d'Arcudius, où il tâcha de concilier l'Egliſe Gréque avec la Latine, fut publié. Il préſenta une requête à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne qui étoit à Rome, pour parler à ſa Sainteté de l'Ouvrage d'Arcudius, comme d'un livre rempli d'héréſies, & qui favoriſoit le Luthéraniſme & le Calviniſme. Il alla même plus avant; car il fit imprimer à Veniſe un livre en 1632, ſous le titre de *Vera utriuſque Eccleſiæ Concordia*, pour oppoſer à celui d'Arcudius. Il y attaque Bellarmin, & quelques autres Jéſuites dont il parle, comme de gens qui n'avoient aucune connoiſſance de cette matiére. Il y fait auſſi ſouvent mention de *l'Euchologe* qui avoit été pris du monaſtere appellé *Cypra-Ferrara*; & il pretend que cet *Euchologe* manuſcrit, qu'on eſtimoit en Italie, & qui étoit ſuivi par Arcudius & par les Jéſuites, n'étoit point exact. Il le reprend en pluſieurs endroits, comme ſi l'on n'y eut point trouvé quelques uns des Sacrement; & il accuſe en même tems Arcudius & les Grecs du College de Rome de favoriſer les nouvelles héréſies, en ſuivant cet *Euchologe*. Cependant on peut dire de Catumſyritus, qu'il fait paroître plus d'emportement, que de ſolidité dans ſon Ouvrage. Comme il avoit étudié la Théologie Scholaſtique, & qu'il prend même la qualité de Docteur en Théologie, il y a traité la plupart des matieres, avec une methode trop ſcholaſtique, & avec trop de ſubtilité. Cet Ouvrage eſt rempli d'égaremens, & d'abſurditez: ce qui n'a pas empêché qu'il n'ait été approuvé par les Inquiſiteurs de l'Etat de Veniſe, & par un grand nombre de Théologiens qui en ont fait l'éloge. Il y a même quelque choſe de dur contre la Cour de Rome, & qui paroît fort affecté. Au reſte, ce livre n'a point eu de cours en France, où il ne ſe trouve point. * *Mémoires des Savans.*

CATURIGES: c'étoit anciennement un peuple de la Gaule Narbonnoiſe. Il étoit placé entre les Allobroges, les Ehrunens, les Miminiens, & les Vocontens. Leurs villes principales étoient *Vapincum & Caturiga*. Leur païs porte maintenant le nom de Gapençois, la premiére de leurs villes celui de *Gap*, & la derniére, celui de *Chorges*. * Mayr, *Dict. Géogr.*

CATUS (Q. Ælius Tubero, ſurnommé *Catus*) Conſul Romain, fut moins célébre par ſes victoires, que par ſa modeſtie, & par ſa frugalité. Il mangeoit dans de la vaiſſelle de terre, n'ayant que deux gobelets d'argent, dont L. Paulus fon beaupére, lui avoit fait préſent, après qu'il eut vaincu le Roi Perſée; mais il ne voulut jamais prendre les vaſes d'argent que lui offrirent les Députez des Emiliens, lorſqu'ils le virent manger dans de la terre. * Pline, *l. 33. c. 10.* Valére Maxime, *l. 4. c. 3. exemple 7.* Plutarque, *in Paulo Æmilio.*

CATUS (Louis) de Perrare, l'un des Antagoniſtes d'Alciat, vers l'an 1550, obligea Aimon Craveta, qui étoit venu enſeigner à Ferrare, d'aller ailleurs. * Pancirolle, *de Clar. Legum Interpret. Bibliothe. Hiſtor. des Auteurs de Droit, &c.* par Denys Simon, edit. de Paris, *in douze*, 1692.

CATWICK, en Latin *Cæſarum Vicus*. Il y a dans la Hollande deux villages qui portent ce nom, & qui ne ſont ſeparez que par quelques monceaux de table, qu'on appelle dunes: l'un eſt ſur le bord de la Mer, qui emporte ſouvent des maiſons des Habitans, & l'autre un peu plus avant dans la terre, à l'endroit où le Rhin ſe perd dans les ſables. Ils ſont environ à une lieuë de Leide, & pour les diſtinguer, on les appelle *Catwick op zee*, c'eſt à dire, *Catwick ſur la mer*, & *Catwick op den Rÿn*, c'eſt à dire, *Catwick ſur le Rhin*. On prétend qu'ils ont pris leur nom des anciens Cattes, & on y a trouvé quelques Antiquitez. * Mayr, *Dict. Géogr.*

* CATZ ou KATZ, eſt le nom d'une ancienne Seigneurie de Zélande & en même tems d'une petite ville qui fut abymée par les eaux dans l'inondation qui arriva en 1532 le 31 octobre, ſelon Emmius, & ſelon d'autres, le premier ou le ſecond de novembre. Catz eſt préſentement un beau village, renfermé dans les digues, & avec un bon port qu'on appelle *Catshoofd*.

* CATZ, eſt le nom d'une des plus anciennes & des plus conſidérables familles de Hollande & de Zelande. Le premier de cette famille qui ſoit connu fut GUILBERT *de Wolle* Baron de Catz. Il floriſſoit du tems de Florent II, dit *le Gros*, & mourut en 1123.

CATZ (Jaques) grand Juriſconſulte, Politique & Poete, naquit à Brouwershaven en Zelande dans l'iſle de Schouwen le dixiéme novembre 1577. Son pere y étoit Conſeiller. On le deſtina d'abord aux études. Après avoir fait ſon Cours de Philoſophie, il alla étudier le Droit à Leiden; de là il paſſa en France & s'arrêta pendant quelque tems, à l'Académie d'Orleans, où il prit le degré de Docteur en Droit. Il vit enſuite Paris & auroit ſouhaité de faire le voyage d'Italie; mais ſa famille s'y oppoſant, il fut obligé de s'en retourner dans la patrie. Arrivé à la Haye, il s'appliqua entierement à la Juriſpeudence, écouta avec ſoin les Plaidoyers publics des plus habiles Avocats, & pour ſe perfectionner il ſe mit ſous la direction de *Cornelle Vander Pol*, Procureur & très-habile Praticien. Quelque tems après, Catz plaida à *Zierickzee* & à *Brouwershaven*. Etant depuis tombé dans une fierre étique, les Médecins lui conſeillerent de changer d'air. Il paſſa donc en Angleterre, viſita les deux Univerſitez de Cambridge & d'Oxford, & vit à Londres le fameux Docteur *Butler*, qui le conſulta ſur ſa fiévre opiniatre; mais ce Médecin ne fut pas plus heureux dans ſes Ordonnances que les autres. Catz retourna en Hollande avec ſa fiévre, dont il fut guéri quelque tems après par un vieux Alchymiſte. Delivré de ſon indiſpoſition, il reprit le métier d'Avocat & le fixa à Middelbourg, où il acquit une haute réputation par ſes Plaidoyers. Il s'y maria, & eut de ſon épouſe trois fils morts jeunes & deux filles. Il avoit accoutumé d'employer ſes heures de loiſir à la Poeſie, à laquelle il ſe délaſſoit dans ſa maiſon de campagne ſituée dans le village de Crypekerke près de Middelbourg. Dans ce tems-là il donna au public *ſes Emblêmes*; *Galatee* ou *Elegie paſtorale*, *Le Combat de ſoi même*; *Théatre de la dignité de l'Homme* ou *Voſſius*; *Le Mariage*, ou *tante la conduite de l'Etat du mariage*, &c. Cette vie tranquille avoit à peine duré 12 ans, qu'en 1621, elle fut troublée, tout d'un coup, par l'expiration de la tréve, parce que pour couper le paſſage à l'ennemi on avoit inondé toute la campagne de Zelande: ce qui détruiſit l'agréable retraite que Catz s'étoit formée & qu'il avoit cultivée avec beaucoup de dépenſes. Ce malheur ne fut pas le ſeul qui lui arriva; les Etats déclarerent encore ſa terre confiſquée, parce qu'il l'avoit achetée du parti ennemi. Il alla donc lui-même à la Haye pour ſoutenir ſa cauſe & pour la défendre. Pendant ſon ſéjour à la Haye il fut fait Profeſſeur en Droit Civil à Leyden, mais avant qu'il eut eu le tems de réfléchir s'il accepteroit ou non cet emploi, la ville de Middelbourg lui offrit celui de Penſionnaire, qu'il accepta après y avoir mûrement penſé. Peu de tems après, la ville de Dordrecht le chaiſit auſſi pour ſon Penſionnaire; & Catz reçut ce nouvel emploi. La guerre entre la France & l'Angleterre ayant, de tems en tems, cauſé des pertes aux vaiſſeaux marchands des Hollandois, Catz & Albert Joachimi furent envoyez en Angleterre en 1627, & ils négocierent d'une maniere qui ſatisfit les Etats. Catz s'aquit tellement l'eſtime de Charles I, Roi d'Angleterre, qu'il l'honora de l'Ordre de S. George. De retour en Hollande il eut le chagrin de perdre ſon épouſe après avoir vécu avec elle pendant 25 ans. Il ne ſe remaria point. En 1634, il fut nommé Penſionnaire de Hollande & de Weſt-Friſe; & en 1648, après la concluſion de la paix de Munſter, il fut élu Garde du Sceau des Etats & du Comté de Hollande & de Weſt-Friſe, & en même tems Stadhouder des Fiefs. Quelque tems après, Catz étant aſſez avancé en âge & las du tumulte des affaires, réſolut de joüir de la tranquillité, c'eſt pourquoi il réſigna tous ſes grands emplois & en obtint la demiſſion des Etats. Mais lorſque, pendant la Régence de Cromwell, les circonſtances où ſe trouvoient l'Angleterre & la Hollande parurent délicates, les Etats prétent Catz de vouloir aller en ambaſſade en Angleterre avec Meſſieurs *Schaap* & *Vander Perre*; ce qu'il fit pouſſé par l'amour de la patrie, quoiqu'âgé de plus de 74 ans. Il ne fit pas ce trajet ſans danger, puiſque deux matelots moururent de la peſte ſur le vaiſſeau des Ambaſſadeurs. A peine furent-ils arrivez à Londres qu'on entama les négociations, mais avec peu de ſuccès, parce que pendant ce tems-là les Amiraux *Blake* & *Tromp* en étoient venus aux mains. Les Ambaſſadeurs de Hollande, voyant que les affaires ne ſe termineroient pas ſi tôt, ſe retirérent dans une maiſon de campagne à *Chelſey* dans le voiſinage de Londres. Peu de tems après ils s'y virent inveſtis par des gens armez, & comme ils témoignoient qu'une telle démarche les ſurprenoit, on les tranquiſiſa en leur diſant que cela ſe faiſoit pour leur ſureté, & pour les garantir des inſultes de la canaille. Ils requirent enſuite ordre de revenir en Hollande, avant que toute la flotte des Etats fût en mer; ce qui fut exécuté. Catz ayant rendu compte de ſon ambaſſade ſe retira dans ſa campagne de *Sorgvliet*, & y paſſa le reſte de ſa vie à com-

compoſer divers Poëmes Flamande, qui ont été imprimez. Il mourut à *Sorgvliet* le douziéme ſeptembre 1660, âgé de 82 ans, neuf mois & 23 jours, ayant été fort tourmenté de la gravelle quelque tems avant ſa mort. Ses Oeuvres ont ſouvent été réimprimées en *octavo*, *in quarto* & *in folio*. La derniére édition qui a paru en Hollande en 1726, eſt en deux volumes *in folio*. Depuis quelque tems, elles ont été traduites en vers Allemands, & publiées en grand *octavo*; mais il y a lieu de douter que cette Traduction en eu un heureux ſuccès. La maiſon de *Sorgvliet* dont nous avons fait mention, eſt dans le voiſinage de la Haye ſur le chemin de *Scheveling*. Catz en fut le fondateur & trouva moyen de former des jardins, des caſcades, des orangeries & des boſquets au milieu des ſables ſtériles des Dunes. Guillaume III, Roi d'Angleterre, acheta & poſſéda cette maiſon de plaiſance depuis la mort de Catz. Dans la ſuite il en fit préſent au Comte de Portland. * *Dictionnaire Flamand.*

* CATZ (Baudouin) Archevêque de Philippes, & Vicaire Apoſtolique dans les Provinces-Unies des Pais Bas, naquit à Gorcum vers le commencement du XVII ſiécle, d'une famille qui a donné pluſieurs Paſteurs de mérite à l'Egliſe Catholique de ces Provinces. Il étoit neveu de Joſſe Catz né à Schoonhoven en 1581, qui étant Paſteur d'une maiſon de filles dévotes à Harlem, fut fait Chanoine en 1615, & Doyen du Chapitre en 1628. Ce fut de ſon tems, en 1636, que les Chanoines de Gand & ceux de Harlem, qui ont S. Bavon pour leur commun Patron, renouvellérent une ancienne Fraternité, qui avoit été entre ces deux Chapitres. Il mourut le douziéme janvier 1641. Quant à Baudouin Catz, après avoir pris à Louvain le degré de Licentié en Théologie, il fut Paſteur à Spaerwouw près de Harlem, enſuite Préſident du College de Pulchérie à Louvain, d'où il revint pour ſuccéder à ſon oncle dans le Paſtorat des filles dévotes. Il fut Chanoine & enſuite Doyen du Chapitre de Harlem, très zelé pour en défendre les Droits & la Juriſdiction. Lorſqu'il fut queſtion de donner un Coadjuteur à Philippe Rovénius, Archevêque de Philippes, & Vicaire Apoſtolique, Baudouin Catz fut un de ceux que le Clergé choiſit & propoſa. Mais cette charge fut donnée alors à Jacques de la Torre qui fut ſacré à Munſter, ſous le titre d'Archevêque d'Ephéſe, le 19 mai 1647. Baudouin Catz l'avoit accompagné pour ſe trouver à ſon Sacre; &, comme on manquoit pour la cérémonie d'un troiſiéme Evêque Aſſiſtant, Fabio Chigi, alors Nonce du Pape à Cologne, & qui ſe trouvoit là préſent, lui ordonna d'y ſuppléer, comme étant conſtitué en dignité, & Doyen d'un Chapitre cathédral, & d'aſſiſter à la cérémonie du Sacre, pour y faire des fonctions qu'auroit dû faire un troiſiéme Evêque. Ce fut en cette occaſion là que Chigi, qui avoit conçu de l'eſtime & de l'affection pour Baudouin Catz, lui mit en tête la mitre ſur la tête, lui diſant qu'il en étoit digne, & qu'il la porteroit un jour. En effet, après la mort de Jacques de la Torre, & de Zacharie de Metz, qui lui avoit été donné pour Coadjuteur ſous le titre d'Evêque de Troiles, & qui moururent tous deux en 1661, de Metz le 13 de juillet, & la Torre le 16 de ſeptembre, la place de Vicaire Apoſtolique étant vacante, Fabio Chigi alors Pape ſous le nom d'Alexandre VII, ſe ſouvint de ce qu'il avoit prédit à Baudouin Catz qui avoit été propoſé autrefois par le Clergé, & lui donna le titre d'Archevêque de Philippes, avec la charge de Vicaire Apoſtolique. Mais comme il n'étoit plus guéres en état d'en faire les fonctions, & que le Clergé qui avoit choiſi alors Jean Neercaſſel, le demandoit avec inſtance, le Pape le nomma Coadjuteur, & lui donna le titre d'Evêque de Caſtorie. Ils furent ſacrez enſemble à Cologne dans l'égliſe de S. Pantaléon, le neuviéme ſeptembre 1662. Baudouin Catz vieux & infirme ſuccombant au travail, ſe retira bientôt aux Péres de l'Oratoire de Louvain, où il mourut le 18 mai 1663. Il avoit un frere nommé Cornelle Catz, Docteur en Droit, Chanoine & Doyen de Harlem, ou il étoit auſſi Paſteur des filles devotes. Il mourut le trentiéme janvier 1671. Jacques Catz leur neveu né à Gorcum le onziéme janvier 1639, fut d'abord Paſteur à Aelmeer ſur les bords du Lac de Harlem. En 1672, laiſſant en ſa place Baudouin Catz ſon frére, mort en 1690, il fut pourvu d'un Paſtorat à Tergoude, d'où, au grand regret des Catholiques dont il avoit le ſoin, il fut appellé en 1689, pour remplir à Utrecht le Paſtorat vacant par la promotion de Pierre Codde à la charge de Vicaire Apoſtolique, ſous le titre d'Archevêque de Sebaſte. Jacques Catz, en qui ce Prélat avoit une ſingulière confiance, étoit un homme de bon conſeil, d'une grande piété, d'une prudence conſommée, & avoit beaucoup de talent pour la conduite des ames. Il défendit conſtamment l'innocence de l'Archevêque de Sébaſte, le pureté de ſa Doctrine & de celle du Clergé Catholique des Provinces-Unies, & les Droits du Chapitre d'Utrecht dont il étoit Doyen. Ceis lui attira, du coté de la Cour de Rome, de fâcheuſes affaires qu'il ſoutint avec fermeté, & toujours avec un grand reſpect pour le Saint Siége. Il mourut à Utrecht dans ſa 74 année le 19 mai 1712, laiſſant pour ſucceſſeur dans ſon Paſtorat ſon neveu Wilbrord Kemp, Chanoine du Chapitre d'Utrecht, qui marche ſur les traces de ſes oncles, & qui a donné au public divers Ouvrages de piété pour l'inſtruction & pour l'édification des Fidéles confiez à ſes ſoins. * *Batavia Sacra.*

CATZ Mathias. *Cherchez* FELIZE.

CATZENELBOGHEN, ou CATZENELLEBOGEN, *Catti Melibœi*, pais d'Allemagne dans la Vétéravie, appartenant au Landgrave de Heſſe-Caſſel. C'étoit une partie de la contrée occupée par les anciens Cattes, dont il porte le nom. Dans le XVI ſiécle, Guillaume Comte de Naſſau, pourſuivit ſes prétentions ſur ce pais. L'Empereur Charles-*Quint* le lui ajugea en 1548, avec la reſtitution de tous les fruits, qui ſe montoient à la ſomme de douze cens mille écus; mais depuis, cet arrêt fut caſſé par le traité de Paſſau. *Voyez* ce qu'en dit M. de Thou dans ſon *Hiſtoire*, *l.* 6. *&* 16.

* CATZENELLEBOGEN, petite ville dans le Comté de même nom, eſt au nord-nord-oueſt de Mayence, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues, & à l'eſt-ſud-eſt de Coblentz, à peu près à la même diſtance.

CAVA, ou CABA, fille de *Julien*, Comte de Ceuta & & de Conſuégra, fut violée par Rodéric Roi d'Eſpagne. Cette injure outra ſi fort Julien, qui étoit Gouverneur pour ce Prince en Afrique, que s'étant joint à deux fils de Vitza dernier Roi, que Rodéric avoit aveuglé, & duquel il avoit exclus les fils de la Couronne, il appella l'an 718 les Sarrazins en Eſpagne, où ayant défait le Roi l'année ſuivante, ils réduiſirent tous le pais ſous leur tyrannie. * Caribay, *Compendio Hiſtorial de las Chron. Univ. l.* 8. *ch.* 48. Rodéric Sanche, *partie* 2. *c.* 37. Valæus, *en la Chron.* Mariana, *l.* 6. *c.* 21. *&* 23. Marmol, *l.* 2. *c.* 10.

CAVA, ville épiſcopale du Royaume de Naples. *Voyez* CAVE.

CAVACCIA (Jean-Antoine) Docteur à Bologne, a traité, *De indemnitate mulierum dotis cauſa*; *De Cambiis per Litteras*; *De impedimentis Juſtitiæ*; *De Converſatione cum Exauctis*; *Diſputationes Criminales*. Il floriſſoit en 1588. * *Biblioth. Hiſt. des Auteurs de Droit*, *par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CAVACHI, ville de l'iſle de Niphon, le principale iſle de celles du Japon. Cette ville eſt dans le quartier de Jeſenco, au midi de la ville de Méeco, près de la côte. Elle eſt defendue par une bonne citadelle, & elle eſt capitale d'un Royaume qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAVADE, Roi de Perſe. *Cherchez* CABADE.

CAVADO, riviére de Portugal. Elle prend ſa ſource dans la province de Tra-los-Montes, traverſe celle d'entre Douro & Minho, où elle baigne Braga, & ſe décharge enſuite dans l'Ocean Atlantique. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAVAGNE, (Arnaud) Maître des Requêtes, ayant été décrié complice des crimes imputez à l'Amiral de Chaſtillon, ſous le régne de Charles IX, Roi de France, après le maſſacre de la ſaint Barthelemi, fut traîné ſur la claye, & exécuté dans la place de Gréve à Paris, avec un vieux Gentilhomme nommé Briquemaut. * Mézeray, *au régne de Charles* IX.

CAVACNOLE (Rolland) de Caſal, Avocat célébre à Milan, a fait *Deciſiones Conſultativæ*, Mediolani, 1614, *in folio*; *Paraphraſis aurea*, Mediolani, 1614; *Obſervationes in Decreta Mantis ferrati Civilia antiqua & nova*, Caſali, 1595; *Obſervationes legales & Conſilia legalia*, *Ibid.* * *Biblioth. des Auteurs de Droit*, *par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CAVAILLON, ville de Provence, dans le Comté Vénaiſſin, avec Evêché ſuffragant d'Avignon. C'eſt le *Cavellio Cavarum* de Strebon, que d'autres ont nommé *Cabellitum* ou *Urbs Cavallicorum*. Elle eſt ſituée près de la riviere de Durance, dans une plaine extrémement fertile. Cavaillon étoit autrefois bâtie ſur une colline, où l'on voit quelques reſtes de bâtimens; & depuis, les Habitans deſcendirent dans la plaine. La ville eſt petite & mal bâtie: l'égliſe cathédrale eſt dédiée ſous le titre de ſaint Vérant Evêque de cette ville, qui vivoit dans le cinquiéme ſiécle. Entre ſes ſucceſſeurs, on doit diſtinguer Philippe de Cabaſſole Cardinal, Touſſaint de Ville-Neuve, Jean Baptiſte Pallavicini Cardinal, Mario Maffée, Hieronymo Ghinucci Cardinal, &c. Outre la cathédrale, il y a encore quelques maiſons religieuſes. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Strabon, *l.* 4. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

CAVALCADE, ou Corége du Pape lorſqu'il va tenir chapelle dans quelqu'une des égliſes ou il y a ſtation. Pour en donner une juſte idée, il faut tracer la deſcription de l'une des plus ſolemnelles. La Cavalcade defile dans cet ordre. Quatre Trompettes, quatre Hautbois, & quatre Timbaliers, avec douze Chevaux-legers commencent la marche, & ſonnent de belles fanfares à la tête de toute la Cavalcade. Les Porte-manteaux des Miniſtres & des Cardinaux qui ſont pour lors à la Cour, viennent enſuite monter à l'avantage portant des valiſes d'écarlate galonnées d'argent & brodées d'or, avec de groſſes Houpes de ſoye rouge, pendantes de chaque côté au bout de pluſieurs cordons tiſſus de ſoye d'or & d'argent & rangez en ſautoir, comme on les repréſente autour des armoiries de ces éminens Prélats. Les Maſſiers des Cardinaux viennent après ſur des chevaux fauves, & portent ſur les épaules des maſſes d'argent aux armes de leurs Maîtres. Les Gentilshommes & les Aumoniers des Cardinaux, des Ambaſſadeurs, & des Princes, avec pluſieurs Gentilshommes & Barons de Rome, ſuivent immédiatement, fort bien montez & leſtement vêtus. Pluſieurs Capitaines Reformez, qu'on nomme *Anſpeſſades* caracollent hors des rangs avec des lances garnies d'argent à la main pour régler la marche. On voit enſuite quatre Ecuyers du Pape, avec de grandes capes rouges, & puis ſon Tailleur, & deux Porte-manteaux vêtus de même, & ayant derriére eux des valiſes de velours rouge, brodées d'or. Les Valets d'Ecurie du Pape viennent après, vêtus de caſaques de ſerge rouge menant par le main les haquenées que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne préſente tous les ans au Pape, pour le tribut du Royaume de Naples, avec des houſſes d'étoffe de ſoye garnies de franges d'or & de feuillages, de lemes d'argent bollérées en demi relief, ou lieu de dentelles & de galions. Pluſieurs autres Domeſtiques du Pape ménent enſuite par la bride une grande quantité de belles mules, caparaçonnées de velours rouge, avec des franges d'or. Après on voit ſix lumiéres, couvertes d'écarlate brochée d'or, & de velours rouge garni de pierreries. Ces lumiéres ſont précédées de deux Officiers à cheval, & ſuivies du Maître des Ecuries du Pape à cheval, & d'un grand nombre de ſes Eſtafiers à pié. La Nobleſſe Romaine & les Titulaires marchent après ces riches équipages ſans ordre, pour éviter les différens qui pourroient naître en ſujet des préſéances. Il y a quarante ſept familles de la plus ancienne nobleſſe, quinze Familles dont les titres ſont plus modernes, & une trentaine de familles étrangéres de la principale Nobleſſe de l'Europe, qui ſont établies à Rome depuis trois ou quatre cens ans, & outre cela les familles des *Urſins*, des *Colonnes*, des *Conti*, & des *Savelli*, qui ſont les principales de la Cour de Rome, & qui ont pluſieurs Ducs,

Prin-

Princes & Barons. Il y a de plus une douzaine de familles de Princes qui ſont neveux des Papes, & pluſieurs autres familles très-conſidérables par leur qualité, leurs charges, & leurs richeſſes, qui marchent auſſi parmi toute cette Nobleſſe. Il ſuffira donc de faire remarquer ici que tous ces Nobles & Titulaires ſont montez dans la Cavalcade ſur d'excellens chevaux, dont le harnois eſt très-riche, & le crin couvert de rubans de diverſes couleurs, & que tous ces Gentilshommes, & grands Seigneurs ont à leur ſuite chacun un grand nombre d'Eſtafiers à pié dont les diverſes livrées ſont que ce Cortége eſt très beau à voir. Dix Maſſiers du Pape viennent après cette Nobleſſe, avec de grandes robes violettes de drap, garnies de paſſemens de velours noir. Ils ont des colliers de mailles de fer, & portent de groſſes maſſes d'argent ſur l'épaule. On voit enſuite quatorze Tambours à pié, vêtus de ſatin rouge garni d'or. Ils ont des plumets blancs & rouges au chapeau, & portent des banderoles, qui ſont differentes ſelon les diverſes Enſeignes des quatorze Quartiers de Rome. Ces Tambours ſont ſuivis de douze Trompettes du Pape, qui ont des habits rouges, galonnez d'or. Les Cubiculaires Apoſtoliques viennent après, vêtus d'écarlate. Les Camériers hors des rangs en habit rouge cramoiſi. Le Commiſſaire, & le Fiſcal de la Chambre en habit violet. Les Avocats Conſiſtoriaux en robes de Docteurs. Les Chapelains de la famille Papale en ſoutanes rouges. Les Camériers ſecrets du Vatican, les Camériers Partcipens & les Cameriers d'honneur en habit violet. Il y a quatre de ces Caméniers dits *Participans* qui portent ſur des maſſes d'argent quatre chapeaux du Pape, qui ſont de velours cramoiſi. On voit marcher enſuite quarante Officiers du peuple Romain, entre leſquels ſont les Juges du Capitole, les Maîtres Juſticiers, les Avocats, les Sécretaires, les Greffiers, les Contrôlleurs, & pluſieurs autres Officiers, vêtus de grandes robes ſénatoriales de velours noir, avec des bonnets de même, comme ſont les houſſes de leurs chevaux. Les Abbréviateurs du grand Parquet, viennent après avec les Clercs de la Chambre Apoſtolique, les Auditeurs de Rote, & le Maître du ſacre Palais à la gauche du Doyen de la Rote. On voit enſuite les quatorze Maréchaux du peuple Romain, habillez de ſatin blanc, avec des juſte au corps de ſatin violet, & des toques de velours noir; les quatorze Capitaines des Quartiers vêtus de grandes robes de velours cramoiſi, doublé de toile d'argent, avec les hauts-de-chauſſes de ſatin blanc galonné d'or, & la toque de velours noir, enrichie de pierreries; les Maſſiers du Pape, & les trois Conſervateurs Romains en leur habit ordinaire; le Gouverneur de Rome, & en ſon abſence le Sénateur Romain, le premier eſcorté par des Hallebardiers avec leur Capitaine; & le ſecond couvert d'une grande mante de brocard d'or, traînante juſqu'à terre avec de longues manches doublées de taffetas cramoiſi, & une cappe taillée en forme de vaſe d'or à l'antique, ſur laquelle pend un grand collet; les Princes du thrône, les parens du Pape, les Ambaſſadeurs des têtes couronnées, les Maîtres des cerémonies, & le Sous-Ouatre Apoſtolique, avec un marteau court de drap violet, & un chapeau noir fort large ſur la tête, portant la croix tournée vers le Pape entre ſix Officiers, qui portent des baguettes rouges; une centaine de jeunes Gentilshommes Romains, vêtus de ſatin blanc, qui marchent au tour de la Ituére du Pape avec les Eſtafiers, les Curſeurs, & les Maîtres d'eſtrade; le Capitaine de la Garde-Suiſſe après lequel viennent deux files de Gardes avec leurs grandes Hallebardes pour eſcorter le Pape, qui eſt dans ſa Ituére, couverte de velours rouge, à franges d'or. Elle eſt portée par deux grandes mules blanches, dont le riche harnois de velours rouge eſt tout couvert d'ouvrages de boîterie d'or, d'argent, & de pierreries, avec des boucles émaillées, & garnies de même de pierres precieuſes. Ces mules ont trois ou quatre rangées de petits grelots, & bonnettes d'argent au poitrail, qui étant de différentes grandeurs font une eſpéce de carillon, comme des tambours de baſque. Elles ont de belles aigrettes ſur la tête, & l'impériale de la Ituére eſt toute bordée par deſſus de crenaux remplis de grenades d'argent, & de vermeil doré miſes en ſautoir. Les quatre coins de chaque paruére ſont couverts par dehors d'un ornement, compoſé de boîtes relevées en forme de petites pyramides tronquées qui ſervent de châtons à pluſieurs pendeloques de pierres precieuſes de diverſes couleurs, comme celles dont on pare le grand Seigneur à Conſtantinople. Le Pape eſt aſſis dans cette Ituére tout ſeul, & revêtu d'une ſoutane de tabis blanc, avec le rochet, l'étole, & la mozette ou manteline de velours rouge l'Hyver, & de ſatin rouge l'Eté. Il a une calotte de la même étoffe & couleur ſous le chapeau rouge. Immédiatement après la Ituére du Pape, on voit ſon Maître de Chambre, ſon Echanſon, ſon Sécretaire, & ſon Médecin, tous montez à l'avantage ſur de belles haquenées, qui ſont quelquefois ferrées d'argent auſſi bien que les mules du Pape. Les Cardinaux viennent enſuite deux à deux à cheval, & puis les Patriarches & les Archevêques, les Généraux d'Ordre, les Evêques aſſiſtans, les Protonotaires Apoſtoliques, les Prélats Référendaires de la ſignature de Grace & de Juſtice; les carroſſes, les Ituéres, & les chevaux de main du Pape, avec la moitié de ſes Trompettes, l'autre monté étant à la tête de la Cavalcade, pour en ouvrir la marche. Toutes ces perſonnes ont leurs habits de perade. Cette marche eſt fermée par deux compagnies de Chevaux-legers vêtus de belles veſtes de damas bleu, & de juſte-au-corps d'écarlate, avec des manches pendantes de velours rouge & jaune, portant tous leurs lances en arrêt. Il y a outre cela ſix Compagnies de Cuiraſſiers bien montez & armez de fer de pié en cap, qui ſont diſtribuez en divers endroits de la Cavalcade, à l'arrière-garde de laquelle on conduit quelquefois une douzaine de piéces de canon de bronze doré ſur de très beaux affuts, avec de grands caiſſons bien ferrez, & remplis de toutes ſortes de munitions de guerre, comme ſi on alloit aſſiéger quelque forte place. Voilà les principales choſes qu'on peut remarquer dans les Cavalcades extraordinaires. Si on veut maintenant ſavoir quel eſt l'ordre de celles qui ſe font ordinairement, quand le Pape va tenir chapelle dans les Egliſes, où il y a ſtation, c'eſt à dire, ou l'on ſe doit rendre certains jours de l'année, pour y célébrer un office ſolemnel, voici de quelle maniére on y va, & en quoi conſiſte pour lors la Cavalcade. Premierement une avant garde de Chevaux-legers précéde les Porte-manteaux, & les Maſſiers des Cardinaux qui viennent enſuite avec leurs valiſes, & leurs maſſes d'argent aux armes de leurs Maîtres, & après eux les Gentilshommes & Aumoniers des Cardinaux; les Gentilshommes & Aumoniers des Ambaſſadeurs, avec pluſieurs Gentilshommes & Barons Romains. On voit deuler enſuite les Ecuyers & les Porte-manteaux du Pape, avec leurs valiſes de velours rouge; la Nobleſſe Romaine, & pluſieurs Ducs, Comtes, Marquis, & Barons Romains; les Maſſiers du Pape & ſes Caméniers; le Commiſſaire, & le Fiſcal de la Chambre Apoſtolique; les Avocats Conſiſtoriaux; les Chapelains du commun de la Famille Papale; les Caméniers ſecrets & d'honneur, avec les chapeaux de velours cramoiſi du Pape, ſur quatre maſſes d'argent; les Abbréviateurs du Parquet; les Prélats de ſignature; les Clercs de chambre; les Auditeurs de Rote; les Cubiculaires Apoſtoliques; les Chevaliers de ſaint Pierre; ceux de ſaint Paul; les Chevaliers du Lys; les Chevaliers Lauretans, & ceux de l'Eperon d'or; les Sécretaires des brefs; les Régiſtrateurs des Bulles; les Réviſeurs, & les Gardes des regiſtres; le Maître du ſacré Palais à la gauche du Doyen de la Rote; les Conſervateurs de Rome; le Prieur des Capitaines des Quartiers; le Gouverneur de Rome; les Princes du Thrône; les parens du Pape déclarez Princes; les Ambaſſadeurs des têtes couronnées; les Maîtres des Cérémonies; le Porte-croix du Pape; le Capitaine des Suiſſes à Cheval, & deux files de Suiſſes à pié armez, & au milieu le Pape avec ſon habit ordinaire, en chaiſe, ou en littére, ou en carroſſe & rarement à cheval. Il eſt precédé des Coureurs, & des Maîtres d'eſtrade, & entouré de quarante Eſtafiers portant ſa livrée. Quatre de ſes principaux Domeſtiques, le ſuivent immédiatement, ſavoir, ſon Maître de chambre, ſon Echanſon, ſon Sécretaire, & ſon Médecin. Les Cardinaux viennent enſuite ayant des cappes violettes, avec le capuchon, & le chapeau ſur la tête, ce qui eſt un ſpectacle aſſez bizarre, & après eux les Patriarches, les Archevêques, les Evêques, les Protonotaires Apoſtoliques, l'Auditeur & le Thréſorier de la Chambre, les Référendaires Apoſtoliques, & enfin les littéres & carroſſes du Pape, après leſquelles deux Compagnies de Chevaux legers ferment la marche. Toutes les Egliſes devant leſquelles le Pape doit paſſer ſont ouvertes & on y fait tonner les cloches pendant que la Cavalcade paſſe au devant. Il y a auſſi des Corps-de-garde & des Soldats ſous les armes dans les places, & dans les principaux carrefours ou la Cavalcade defile. Mais quand le Pape marche ſans cérémonie par la ville en habit privé, il n'y a qu'une partie de ſes Domeſtiques & une partie de ſes Gardes qui l'accompagnent, ſavoir, l'avangarde de ſes Chevaux-legers, ſes Ecuyers, ſes Maſſiers, ſes Caméniers, ſes Chapelains, ſon Porte-croix, le Capitaine des Suiſſes, & deux Compagnies de Gardes, au milieu deſquelles le Pape ſe fait porter en chaiſe, ou en littére, mais le plus ſouvent il va en carroſſe tout entouré de Pages, d'Eſtafiers & de Coureurs, ayant après lui le Cardinal Patron, avec les Miniſtres d'Etat, les Ambaſſadeurs, les Princes & Ducs, les Marquis, les Comtes, les Barons, & les autres perſonnes de qualité qui veulent avoir l'honneur de l'accompagner. ° Aimon, *Tableau de la Cour de Rome, &c. p.* 461, *&c.*

CAVALCANTI, (Guido) de Florence, qui vivoit ſur la fin du XIII ſiécle, étoit Poete & Philoſophe, & a laiſſé divers Ouvrages en vers & en proſe; entre autres des régles pour bien écrire. Quelques uns l'ont ſoupçonné d'avoir des doutes un peu trop forts ſur la Divinité. Il mourut en 1300. ° Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.* Poccianto, *de Script. Florent.*

CAVALCANTI, (Barthélemi) de Florence, naquit en 1503. Il fut inſtruit dans les Belles Lettres, & étant fort jeune de ſon pais, il s'arrêta à Rome, où il fut employé par le Pape Paul III. & par Octavio Farneſe ſon petit-fils. Il ſervit encore utilement le Roi Henri II. dans la cauſe des Siennois, tant que cette Republique put défendre ſa liberté avec les armes de France. On lui confia l'adminiſtration de quantité d'autres affaires, qu'il termina avec beaucoup de prudence & d'integrité; & enfin, lorſque la paix eut été faite entre les François & les Eſpagnols, comme il aimoit le repos des Lettres, il ſe retira à Padoue, où il finit tout enſemble, ſes études, & ſa vie, le neuviéme de cembre de l'an 1562. Il fut enterré par Jean Cavalcanti ſon fils, dans l'égliſe de ſaint François. Les principaux Ouvrages de Cavalcanti, ſont *ſept Livres de Rhétorique, & un Commentaire touchant le meilleur état d'une Republique*, que François Sanſovino fit imprimer après la mort de l'Auteur. ° Poccianto, *de Scrips. Flor.* De Thou, *Hiſt. l.* 34. *&c.*

CAVALCANUS, (Borgninus) a laiſſé quatre volumes de Déciſions, *de Tutore & Curatore & de Ujufructu Mulieri relicto* 1604, *in quarto.* Il y a un Homenie CAVALCANUS, qui a écrit *de Brachio regio. & de Teſtibus an.* 1619, ° *Bibliotb. Hiſt. des Auteurs de Droit, &c. par* Denys Simon, édit. de Paris, 1692.

CAVALERIE, Corps de gens de guerre qui combattent à cheval. Les Romains dans leurs premieres guerres ignoroient l'uſage de la cavalerie. Ils faiſoient conſiſter toutes leurs forces dans l'infanterie, en ſorte même que dans le combat ils ordonnoient à la Cavalerie de mettre pié à terre, & ils ne reprenoient leurs chevaux que pour mieux ſuivre les ennemis quand ils étoient en déroute. La cavalerie de Pyrrhus les fit changer de ſentiment, & ſur tout celle d'Annibal leur donna depuis de ſi grandes frayeurs, que ces invincibles Légions n'oſerent deſcendre dans la plaine. Pour mieux connoître la cavalerie Romaine, conſultez un livre intitulé, *le Parfait Capitaine, ou l'Abbregé des Guerres de la Gaule, tiré des Commentaires de Céſar*, derniére édition de Hollande, *in douze*, 1638. ° Tite-Live, *Hiſt.*

CAVALÉRIUS, (Jacques) Romain, Auditeur de Rote, Dataire, & qui fut créé Cardinal par Urbain VIII, en 1626, a donné *Deciſiones Rotæ.* Il eſt mort en 1629, âgé de 63 ans. ° *Bibliotb. Hiſtor. des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CAVALIERI, (Gaſpard) Cardinal Archevêque de Capoue, Romain. Etant Clerc de chambre, il fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XI. le deuxieme ſeptembre 1686. il mourut à Rome le 18 août 1690, âgé de 42 ans, & fut inhumé dans l'égliſe *d'Aracœli*.

CAVALIERI (Jean-Michel) natif de Bergame, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique. Vincent Orſini, depuis Cardinal, à Bologne, lia une étroite amitié avec lui, & devint ſon Theologien, lorſqu'il fut promu au Cardinalat. Il le ſuivit auſſi dans ſon Archevêché de Bénévent, où il le ſervit utilement juſqu'à ſa mort, arrivée en 1701. C'eſt dans cette ville que Cavalieri a fait imprimer en 1696, une *Hiſtoire des Papes, Patriarches, Archevêques, & Evêques de l'Ordre de S. Dominique, avec un catalogue des Cardinaux du même Ordre.* Il y publia auſſi un *Traité du Royaire*, dont on a fait une ſeptieme édition en 1713, à Naples. * Echard, *ſcript. Ord. Prad. tome 2.*

CAVALIERI (Marcel) frére de celui dont on vient de parler, entra comme lui dans l'Ordre de ſaint Dominique, & fut auſſi compagnon d'études de Vincent Orſini, qu'il ſuivit à Rome en 1672, lorſqu'il y vint pour tâcher à ſe diſpenſer de recevoir la prêtriſe; ce qu'il ne put obtenir. En 1675, le même Cardinal fut nommé à la chaire de Philoſophie à Naples, pour être ſon Vicaire Général à Siponte, enſuite à Ceſene, & enfin à Bénévent, où il fut trouvé ſain & ſauf ſous les ruines du palais archiepiſcopal, renverſé avec preſque toute la ville par un tremblement de terre. Sa réputation porta le Cardinal Ricci ſon couſin, Evêque de Biſeglia, à vouloir lui rengager ſon Evêché. Le Cardinal Giuſtiniani, Evêque de Bergame, voulut auſſi l'avoir pour Coadjuteur; mais il refuſa tout généreuſement, juſqu'à ce qu'Alexandre VIII. lui ayant donné l'Evêché de Cravina le onziéme janvier 1690, il fut contraint de l'accepter. La conduite du Prélat juſtifia le choix qu'on avoit fait de lui. L'égliſe cathedrale embellie, le Séminaire rebâti, des égliſes conſtruites dans les endroits où il en manquoit, un Clergé inſtruit & formé à la pratique de ſes devoirs, furent les fruits de ſon épiſcopat. Il mourut en 1705, & laiſſa des Ouvrages, entre leſquels celui qu'il avoit publié de la Meſſe en 1696, à Naples, eſt également ſolide & ſavant. En voici le titre, *Stateræ ſacræ rituum Ordinis Prædicatorum in celebratione Miſſæ, &c. expenſum*; un autre de la maniere de conſtruire les égliſes, & de les orner. *Il Reſtoro Eccleſiaſtico ſtruttu nella Regola della fabrica, e delle ſuppellettili della chieſa*, cet auſſi très eſtimé, & on en a trois éditions en très peu de tems. Enfin les Statuts ſynodaux qu'il publia en 1693, & qu'il répandit dans tout ſon diocèſe dans le cours de ſa viſite, ſont remplis de ſageſſe. Il travailloit en 1696, à la priére du P. Antonin Cloche, à un Rituel pour l'uſage des Jacobins, & il recueilloit auſſi l'Hiſtoire des Evêques de Cravina, mais on ne ſait ce que ſont devenus ſes Mémoires. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome 2.*

CAVALLA, ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Macédoine, aux confins de la Romanie, ſur le Golfe de Contella, entre la ville de ce nom & celle de Philippi, à quatre lieues de l'une & de l'autre. Cette ville a porté anciennement le nom de *Bucephala*, & l'on croit que c'eſt une de celles qu'Alexandre *le Grand* fit bâtir à l'honneur de ſon cheval Bucephale. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAVALLERIE (la) ou ſelon les Cartes de Sanſon, *la Cavalarie*, petite ville de France dans le Rouergue, eſt au ſud-eſt de Rodez, & en eſt éloignée d'onze à douze lieues.

CAVALLERINI, (Jean-Jacques) Cardinal Archevêque de Nicée, Romain. Pendant ſa Nonciature en France, il fut nommé Cardinal le 12 décembre 1695, par le Pape Innocent XII, qui lui donna auſſi la charge de Prefet de la Signature de Juſtice. Il mourut à Rome le 18 février 1699, âgé de 60 ans, & fut inhumé en l'égliſe de ſaint Charles de Catinari.

* CAVALLI, nom d'une ancienne famille qui tint ſon origine de Vernie, fut reçue au nombre des familles nobles à Venie en conſidération des grands ſervices que rendit à la République Jaques Cavalli dans la guerre de Candie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAVALLI (Seraphin) né à Breſce dans l'Etat de Veniſe, entra de bonne heure dans l'Ordre de ſaint Dominique, où la piété, ſon zéle pour la regularité, & ſon amour pour la Religion le mirent en conſidération. Paul IV, l'ayant fait venir à Rome, pour être un des Officiers de l'Inquiſition, il courut de très-grands dangers après la mort de ce Pontife. Le peuple s'étant jetté avec fureur ſur la maiſon de l'Inquiſition, y mit le feu, ouvrit les priſons, chercha les Miniſtres du Saint Office pour les faire périr, & Seraphin étant tombé entre leurs mains, n'en échappa qu'avec le ſecours de quelques Gentilshommes, & bien bleſſé. L'élection de Pie IV, ayant fait ceſſer le tumulte, Vincent Giuſtiniani général de l'Ordre prit Séraphin pour ſon compagnon, avec le titre de Provincial de la Terre-Sainte, l'emmena avec lui, puis en Eſpagne, & enſuite au Concile de Trente, où il parut avec éclat, & eut l'honneur de prêcher ſur le Jugement univerſel le 29 novembre 1562. Ce Sermon fut imprimé à Breſce. L'année ſuivante, de retour à Rome, il fut fait en 1569, Procureur général de ſon Ordre; & l'onziéme juin 1571, Général à la place de Giuſtiniani, qui venoit d'être fait Cardinal. Le cours de ſes vifites fut célebre par la dépoſition de Nicolas Bourin, Docteur en Théologie de Paris, & Vicaire général de la Congrégation Gallicane, à la place de qui il mit le 16 octobre 1573. Vincent Sergent, qui fut maintenu; quoique le Parlement ſe fût déclaré pour Bourin. Il alla de France en Eſpagne, où il tint un Chapitre général en 1574, & de là en Italie dans le deſſein de viſiter la province de Sicile; mais la peſte l'en empêcha. Etant retourné en Eſpagne pour y régler des affaires importantes, après y avoir été longtems languiſſant de la fievre quarte, il mourut à Séville le 21 novembre 1578, n'étant âgé que de 56 ans. On a quelques unes de ſes Lettres, imprimées avec le petit Ouvrage *de Eruditione Religioſorum*. & avec les Vies des Saints de l'Ordre de ſaint Dominique. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome 2.*

CAVALLINI (Pietro) Peintre & Sculpteur de Rome, qui vivoit dans le XVI ſiécle, fut Diſciple du fameux Giotto, & a fait entre autres ouvrages le Crucifix qui eſt dans l'égliſe de ſaint Paul de Rome, & qu'on, dit-on, parle à ſainte Brigitte. Ce Peintre étoit regardé comme un Saint, à cauſe de ſon humilité, & de ſa pieté. Il eſt enterré dans la même égliſe de ſaint Paul, ayant vécu quatre-vint cinq ans. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres.*

CAVALLO, le *Monte Cavallo*, autrement le *Mont-Quirinal*, une des montagnes de Rome, & qui tire ce nom du Latin *Caballus*, à cauſe de deux ſtatues de marbre qui repréſentent Alexandre domptant le cheval Bucephale. Onuphre dit que l'Empereur Conſtantin fit tranſporter d'Alexandrie à Rome ces deux ſtatues, & les placa au milieu des Thermes, qu'il avoit fait bâtir ſur le Mont Quirinal. * *Voyez* auſſi George Fabrice dans la *Rome*, & au mot *Quirinalis.*

CAVALLO, CAPO CAVALLO, Cap du Royaume de Naples, eſt ſur la côte de la Calabre Ultérieure, au nord de la ville de Rheggio, vis à vis de celle de Melline. Il y a une petite tour ſur ce Cap qu'on nomme *la Torre di Cavallo*, dont le Cap a apparemment pris ſon nom. Au reſte quelques Géographes placent en ce lieu le Cap des Brutiens, nommé anciennement *Cenis*, que quelques autres mettent au Capo Pezzaro, qui eſt près de celui de Cevalio. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAVALLOS. PORTO de CAVALLOS, grand port de l'Amerique ſeptentrionale, eſt ſur la côte de la province de Honduras, à l'embouchure de la riviére de Sal dans le Golfe de Honduras, au ſeptentrion de la ville de Comiyaga. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAVAN ou CAVON, qu'on appelle auſſi quelquefois *Eſt-Breany*, Comté en Irlande à *Monaghan* au nord-eſt, *Leitrim* dans le Comté de Connaught à l'oueſt, *Longford*, *Weſt Meath* & *Eſt-Meath* au ſud. Il a 47 milles de long & 22 de large. On peut dire que les Habitans y vivent plutôt dans des Forts & des châteaux que dans des villes. Ce pais donne le titre de Comte à la famille des *Lamberts*, & le très-honorable Richard Lambert le porte aujourd'hui. On le diviſe en ſept Baronnies, qui ſont celles de *Tullagha*, de *Tullahonko*, de *Cavan*, de *Tullagarvy*, de *Clonchy*, de *Caſtle-Raghen*, & de *Clonmaghan*. Il y a deux villes qui ont droit d'envoyer leurs Députez au Parlement; mais il n'y en a point qui tienne un marché public.

Les principales ſont les ſuivantes, *Belturbet*, petite ville à l'extrémité de Lough-Larne, près des frontieres de *Fermanagh*, à 16 milles ou environ au ſud-eſt d'Enis-Killing. Le Lord Vicomte *Fermanagh* en eſt Baron. *Cavan*, à ſept milles au ſud de Belturbet, & à 55 milles au nord-oueſt de Dublin, envoye deux Députez au Parlement & n'eſt conſidérable qu'en ce qu'elle eſt capitale du Comté. *Kilmore*, petite ville à trois milles ou environ au ſud-oueſt de Cavan, eſt un ſiége Epiſcopal; mais fort pauvre. *Caſtle-Raghen*, château, qui donne ſon nom à une Baronnie, à 13 milles au ſud-eſt de Kilmore & de Cavan. *Meath* dans le Comté de Leinſter. C'eſt auprès de la ville de Cavan que le Duc de Berwick fut battu par un parti des troupes du Roi Guillaume III, en 1689. * *Etat de la Grande Bretagne ſous* George II, *tome 3. p. 59.*

CAUB, en Latin *Cuba*, petite ville de l'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, eſt dans le Duché de Simmeren, ſur le Rhin, vis à vis de Baccarach, & elle eſt défendue par le château de Cuzenfels. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAUCA, riviére. *Voyez* RIO GRANDE de SANTA MARTHA.

CAUCASE, montagne de la Mingrelie ou Colchide, qui commence vers l'embouchure du Phaſe. Le Caucaſe eſt plein de rochers & de précipices affreux, & on y a pratiqué en pluſieurs endroits de petits ſentiers, dont le paſſage eſt très-difficile. Le haut eſt perpetuellement couvert de neige & inhabité. Les Gardes du pais attachent à leurs pieds une maniere de ſandales, propres pour marcher ſur la neige, & dont la ſemelle a la forme d'une raquette ſans manche, mais elle n'eſt pas ſi large. Le réſeau en eſt plus lâche, & le bois eſt tout rond. Cette chauſſure les empêche de enfoncer dans le neige; car elle n'y entre pas plus d'un travers de doigt, & ne laiſſe que de légéres traces. Le Mont Caucaſe au deſſous de ſon ſommet, eſt fertile & abondant en *grain*, (qui eſt une graine ſemblable au millet, & que l'on ſeme comme le ris,) en bié, en miel, en vin, en fruits, en cochons & en gros betail. Il y a par tout de très bonnes eaux, & l'on y trouve pluſieurs villages. La vigne y croît autour des arbres, & s'éleve juſqu'aux plus hautes branches. Le vin y eſt excellent, & à ſi bon marché, qu'en quelques endroits on en donne le poids de trois cens livres pour un écu. Les Paiſans habitent dans des cabanes faites de bois, & chaque famille en a quatre ou cinq. Ils font un grand feu au milieu de la plus grande, & ſe tiennent tout autour. On y cuit le pain dans des pierres creuſes de la profondeur de trois doigts, que l'on échauffe avant que d'y mettre la pâte, puis on la couvre de cendres chaudes & de charbons ardens. Ils gardent le vin dans de grandes urnes de terre, comme en Mingrelie. Les Habitans de cette montagne ſont la plupart Chrétiens du Rit Georgien. Ils ont le teint fort vif, & les femmes y ſont belles. Ils font beaucoup plus à leur aiſe que les Mingreliens, & que les autres peuples du Mont Caucaſe, qui ne ſont point ſous la domination des Turcs. Lorſqu'on eſt arrivé au haut de la montagne, par pluſieurs chemins eſcarpez, & par pluſieurs détours, on deſcend du côté d'Acalzikè pendant quatre lieues. A la moitié de la deſcente on voit ſur pluſieurs pointes & ſommets des maſures de châteaux & d'égliſes. Les gens du païs diſent qu'il y en a eu la beaucoup, que les Turcs ont détruites. Au bas du Mont, on entre dans une belle vallée, large d'environ trois milles, qui eſt fertile & abondante, & remplie de villages. Le fleuve Kour paſſe au milieu; & ſur les collines, dont elle eſt environnée, on voit quantité de bétail. Après avoir avancé cinq lieues dans cette plaine, on trouve la forteresſe nommée *Acalzikè*, qui eſt ſituée dans un lieu enfoncé entre vint terres ou éminences, qui commandent à cette place, & dont l'on pourroit aiſément la battre de tous côtez. Pre-

che de la forteresse, il y a un bourg compoſé d'environ quatre cens maiſons. Il eſt peuplé de Turcs, de Chrétiens Arméniens, Géorgiens & Grecs, & de Juifs. Les Chrétiens y ont pluſieurs égliſes, & les Juifs une Synagogue. Le Bacha demeure dans la forteresse, les principaux Officiers & les Soldats ſe tiennent dans les villages qui en ſont proche. Cette forteresse a été bâtie par les Géorgiens, lui qui les Turcs la prirent vers la fin du XVI ſiécle. A trois lieues d'Acsizité, la plaine s'ecrécit, & les montagnes s'approchent; de ſorte qu'elle n'a plus que demi-lieue de largeur. On voit là un château aſſez fort nommé *Uskor*. Il eſt bâti ſur une roche à la droite du fleuve Kour, au pié de laquelle eſt une petite ville qui occupe le terrain, entre le Fort & la montagne oppoſée. Il y a un Sangiac avec ſa milice, & une douane. Deux lieues au delà d'Uskor, on paſſe une montagne qui ſépare la Perſe de la Turquie de ce côté-là. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de la Perſe*, en 1673.

CAUCAUBAROITES, Sécte d'Héréſiques dans le ſixiéme ſiécle, ainſi nommez d'un certain lieu, où ils firent leurs premieres aſſemblées. Ils ſuivoient les erreurs de Sévére d'Antioche, & des Acéphales. * Nicéphore, *l.* 18. *ch.* 49. Baronius, *A. C.* 535.

CAUCHIUS. *Voyez* CUYCK (Jean van)

CAUCHON (Pierre) Evêque de Beauvais, puis de Lifieux, eſt connu dans l'Hiſtoire de France pour avoir été un des plus zélez Partiſans de la Maiſon de Bourgogne & des Anglois, contre le Roi Charles VII. Juvenal des Urſins dit qu'il étoit fils d'un Vigneron près de Rheims, & d'autres ſoutiennent qu'il étoit Anglois d'origine. Quoiqu'il en ſoit, il eſt sûr qu'il fut Docteur de Paris, puis Vidame d'Amiens, enſuite Maître des Requêtes du Roi Charles VI, & qu'en 1420 il fut mis ſur le ſiége de l'égliſe de Beauvais, après la mort d'Euſtache de Laitre. Monſtrelet parle de la réception en cette ville, qui fut extrêmement magnifique, & à laquelle le Duc de Bourgogne voulut aſſiſter. En 1429, il ſe vit contraint d'abandonner la ville que les Habitans remirent au Souverain légitime. Tous les Auteurs en font mention, & Belleforêt s'en explique en ces termes. *En l'an 1429, la ville de Beauvais ſe rendit au Roi Charles* VII, *en laquelle le Duc de Bourgogne avoit mis pour Evêque un Docteur de Paris, nommé Meſſire Pierre Cauchon, partial des Anglois, le plus obſtiné qui fut oncques; contre la volonté duquel les Citoyens de Beauvais ſe fournirent au Roi, & fut le dit Evêque contraint de ſe retirer vers le Duc de Bedford, ne pouvants vivre parmi eux qui chériſſoient le Roi de France.* Depuis il eut l'Evêché de Lizieux, en récompenſe de ce qu'en 1430, il avoit eu un des Juges de la Pucelle d'Orléans, qu'il abandonna au bras ſéculier. Il eſt vrai que cette injuſtice ne demeura pas long-tems impunie; car Cauchon mourut de mort ſubite en ſe faiſant faire la barbe. Cette mort eſt rapportée par tous les Auteurs de ce tems-là, & par Valeran, qui a fait un Poéme de la Pucelle d'Orléans. Voici comme il en parle:

Jeanvam
Sic & Calcenum qui cruſuit eſſe cremandam,
Feminis tunc Tonſor fecat extremenia capilli,
Expirans cadit & gelida pra morte cadaver
Deſidens, ultricesſic pendent crimina pœnas.

L'Auteur des Annales de Beauvais, dit que ce Prélat fut excommunié après ſa mort par le Pape Calixte IV, & que ſes oſſemens furent tirez de l'égliſe de ſaint Pierre-en-Vallée où il avoit été enterré, & jettez à la voirie. * Juvénal des Urſins, *Hiſt. de Charles* VI. Merlet, *l.* 16. *Annal.* Belleforêt, *Annal.* Monſtrelet, *l.* 1. *ch.* 234. Louvet, *Antiq. de Beauvais.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Blanchard, *Hiſt. des Maîtres des Requêtes.* Loüel, *Antiq. de Beauvais.* &c.

* CAUCIUS (Antoine) d'Utrecht, fut Recteur d'un Collége dans ſa patrie & ſe diſtingua par ſon éloquence. Il a publié, *Grammatica Latina*; *Grammatica Gallica.* Il fut ami de Lipſe. * Valére André, *Bibloth. Belgica*, *p.* 63.

CAUCON ou CRENENOS OYMA, en Latin, *Caucenia*, *Dyma*, *Ephora Stratus*, ville de la Morée, dans le Duché de Clarence, vers le Belvedére, ſur la riviere de Caucon, à une lieue de ſon embouchure dans le Golfe de Clarence. Caucon eſt preſque entiérement ruinée. Il y a près de cette ville la montagne & les ruines de la ville, qu'on nommoit anciennement *Cromnus*. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CAUCON, petite riviére de la Morée, prend ſa ſource près du Belvédere, coule du midi au nord, & puis de l'eſt à l'oueſt, pour ſe décharger dans la Mer.

CAUCUS (Antoine) Noble Vénitien, & Archevêque de Corfou, ayant eu ordre du Pape Grégoire XIII, de rechercher avec ſoin les erreurs des Grecs, les recueillit au nombre de trente-une, dans un Ouvrage Latin qui eſt dedié au même Pape, & qui n'a point été imprimé. Il ſe trouve en manuſcrit dans la bibliothéque du Roi de France, & il y a apparence que c'eſt de là que M. Simon les a priſes, pour les inſérer dans ſon Hiſtoire de la Créance & des Coûtumes des nations du Levant. Léo Allatius, dans ſon troiſiéme livre du conſentement de l'Egliſe Orientale avec celle d'Occident, traite fort mal Caucus, l'appellant ignorant, calomniateur, & homme ſans jugement, qui a cru obliger les Papes, en multipliant les erreurs des Grecs, & en attribuant à tous, ce qu'il avoit vu ſeulement dans Corfou. En effet, il étoit plus à propos de diminuer les erreurs des Grecs, que de les augmenter, comme Caucus a fait en pluſieurs endroits. Cependant M. Simon l'excuſe, & a même pris ſa défenſe contre Léo Allatius. Il faut voir que ce que Caucus a remarqué dans les Grecs de Corfou, eſt commun aux Grecs des autres lieux. Il dit de plus, que cet Archevêque avoit ſuivi les ordres qu'il avoit reçus de Rome, ſavoir, d'examiner la créance des Grecs, par rapport au Concile de Trente, & ſur les ſentimens des Théologiens Latins; & c'eſt ce qui lui a fait condamner d'erreur tout ce qui n'y étoit point conforme. M. Simon ajoûte que, ſi Caucus a pris quelquefois plaiſir à exagérer les erreurs des Grecs, & à leur en impoſer, l'on peut auſſi dire que Léo Allatius n'a pas toûjours gardé les régles de la modération dans leur défenſe. * M. Simon, *dans ſon Hiſtoire de la Creance des Nations du Levant.*

CAUDE ou CLAUDE. *Voyez* CLAUDA.

CAUDEBEC, ville de France en Normandie, dans le païs de Caux. Elle eſt près de la Barre de la Seine, qui eſt le nom qu'on donne à cette riviére, dans l'endroit où elle s'élargit, en joignant ſes eaux à celles de la mer. Caudebec, que les Auteurs nomment *Calidobecum*, eſt à ſept lieues au deſſous de Rouen, du côté de Harfleur & du Havre de Grace. On y fait diverſes ſortes de manufactures, & entre autres des chapeaux qui ont le nom de la ville. * Sanſon, Baudrand. *Voyez* le mot BEC.

* CAUDECOSTES, petite ville de France dans l'Agénois. Elle eſt au ſud-ſud-eſt d'Agen, dont elle eſt éloignée de deux à trois lieues.

CAUDIEZ, petite ville de France, dans le Haut Languedoc, au pié des Pyrenées, & ſur la frontiére du Rouſſillon, ſur la riviére d'Egli, à lept lieues d'Alet, du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CAVE (Jean) Théologien Anglois après avoir été du parti des Presbytériens, ſe rangea dans celui des Epiſcopaux. Il publia pluſieurs Sermons & mourut en 1690, à l'âge de 52 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAVE (Guillaume) ſavant Théologien Anglois, fort verſé dans les Antiquitez Eccléſiaſtiques, fit ſes premiéres études à Cambridge & ſe pouſſa ſi bien qu'il fut créé Docteur en Théologie & Chapelain de Charles II. Il eut dans la ſuite une Cure à *Islington*, près de Londres & enfin en 1684, il fut Chanoine à Windſor. Il paſſa preſque tout ſon tems à étudier, & peu s'en faliut que ſon attachement ne lui fit perdre la vue. Cave étoit dévot, ſincére & d'une vaſte érudition; il avoit des idées claires & écrivoit d'une maniére pure & coulante, tant en Anglois qu'en Latin. On ne ſauroit attribuer qu'à un eſprit de parti ce que *Wiſſius* & d'autres ont oſé avances contre lui, d'avoir été dans les ſentimens de Socin & d'une crédulité puérile. Il faut cependant remarques que Wiſſius a témoigné d'ailleurs qu'il avoit une haute eſtime pour Cave & ſes Ecrits, puiſqu'il a fait traduire en Flamand les Ecrits Anglois. Au reſte perſonne ne diſconviendra, que Cave n'ait eu un reſpect trop pouſſé pour les anciens Péres de l'Egliſe. Il mourut dans un age fort avance le quatriéme août 1713. Ses Ouvrages Latins ſont, *Lives of the Fathers*; *Scriptorum Eccleſiaſticorum*; *Chartophylax Eccleſiaſticus*; *Hiſtoria Literaria Scriptorum Eccleſiaſticorum*, deux tomes *in folio*, avec les *Appendices* & l'*Apologie* contre *Jean le Clerc*. Voici les titres de ſes Ecrits publiez en Anglois, *Primitive Chriſtianity*, c'eſt à dire, le *Chriſtianiſme primitif*; *Antiquitates Apoſtolica*, que l'on a joint à la Vie de J. C. par Taylor, pour lui ſervir de ſecond tome; *Antiquitates Eccleſiaſtica & Patrum primitivorum*; *Gouvernement of the ancient Church by Bishops*, *Metropolitans and Patriarchs*, c'eſt à dire, le Gouvernement de l'ancienne Egliſe par des Evêques, des Métropolitains & des Patriarches. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

CAVE, CAVA & LA CAVA, ville épiſcopale du Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, & dans le Territoire de Salerne. C'étoit autrefois une célébre Abbaie de l'Ordre de ſaint Benoît, & il y a encore à deux milles de la ville un monaſtére de ce nom, dont l'Evêque eſt Abbé. Sant Alfére, ou Adelfére fonda ce monaſtére vers le commencement de l'onziéme ſiécle, au bas d'un roches, & y vécut juſqu'à l'an 1050, avec douze Diſciples, n'en ayant pas voulu recevoir un plus grand nombre. Mais ceux qui vinrent le mettre ſous la conduite de ſon ſucceſſeur ſaint Leon, ayant été admis, le nombre des Religieux multiplia tellement en peu de tems, qu'il y en eut plus de trois mille, & l'on fut obligé de bâtir ſur la montagne pluſieurs autres monaſtéres avec leurs égliſes. Il en reſte encore treme & une, dont on peut voir la perſpective dans les *Annales Benedictines*, *tome* 4. La réputation de ce monaſtére, engagea les ſouverains Pontifes à lui ſoumettre pluſieurs autres monaſteres dans le Royaume de Naples & dans la Sicile; & il devint le Chef d'une Congrégation compoſée de vint-neuf Abbaies, de quatre-vint-onze Prieures, & de deux cens dix paroiſſes, preſque toutes deſſervies par des Religieux. Le Pape Grégoire VII l'avoit exempté de la juriſdiction de l'Archevêque de Salerne; mais l'an 1394, Boniface IX l'érigea en Evêché ſuffragant de cet Archevêque. Les quatre premiers Abbez de Cave, Alfére, Léon, Pierre neveu d'Alfére, & Conſtable, ſont mis au nombre des Saints. On donne le titre de Bienheureux à quatre autres, ſavoir à Simon & à Faucon, cinquiéme & ſixiéme Abbé, à Bénincaſa huitiéme, & à Léonard onziéme. Ange de Fundi, Abbé & Prélat ordinaire du diocéſe, y célébra en l'an 1628 un Synode diocéſain, dont les Conſtitutions furent imprimées, l'an 1629, à Naples, chez Dominique Maccarini, en un volume *in quarto*. On remarque que l'étendue de cet Evêché ne paſſe pas l'enceinte de la ville. * Ughel, *Italia Sacra*, *tome* 7. *p.* 515. Mabillon, *Annal. Ord. Bened. tome* 4. Hélior, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 5. *ch.* 26.

CAVE, fille de Julien. *Voyez* CAVA.

CAVENOISH, eſt le nom d'une illuſtre famille d'Angleterre, qui deſcend d'une branche cadette des Grimons, perſonnages d'une grande diſtinction dans les Comtez de Norfolk & d'Eſſex. S'étant établis à Cavendiſh dans le Comté de Suffolck, ils prirent pour ſurnom celui de cette place. Le premier qui jetta les fondemens de la grandeur dont cette famille jouit encore à préſent, fut GUILLAUME Cavendiſh de Chatſworth, dans le Comté de Derby, Chevalier, qui l'an 31 du régne de Henri VIII, à cauſe du grand déréglement de vie des maiſons Religieuſes, fut Auditeur de la Cour nommée d'*Augmentation*, & puis Tréſorier de la Chambre de ce Prince & Membre du Conſeil privé. Le Roi *Edouard* VI le continua dans ces mêmes charges, & la Reine Marie l'éleva à la dignité de Chevalier. Il laiſſa de ſa femme *Elizabeth*, l'une des filles de *Jean* Hardwick de Hardwick dans le Comté de Derbi, Ecuyer, ſœur & cohéritiére de *Jean* ſon frére, trois fils, 1. 2. 3. *Hen-*

Digitized by Google

Henri; GUILLAUME; & *Charles*, & trois filles, 4. *Françoiſe* mariée à *Henri* Pierrepont Chevalier; 5. *Elizabeth* mariée à *Charles* Stuart, Comte de Lenox, & 6. *Maria* unie à *Gilbert*, Comte de Shrewsbury. *Elizabeth* leur mère par ſes heureux mariages, après la mort de ſon premier époux, s. avec *Guillaume* S. Lo, Capitaine des Gardes de la Reine Elizabeth, & poſſeſſeur de diverſes belles Seigneuries dans le Comté de Glocester, c. avec *George*, Comte de Shrewsbury, augmenta très-conſidérablement ſes biens, & bâtit les belles maiſons de Chatſworth, de Hardwick, & d'Old-Cots, toutes ſituées dans le Comté de Derby.

Henri ſon fils aîné, étant mort ſans poſtérité légitime en 1616, GUILLAUME le ſecond hérita de tous ſes grands biens, & fut fait la troiſieme année du régne de Jacques I, Baron de Cavendiſh de Hardwick, & l'an 16 du même régne Comte de Devon. Ce Guillaume étant mort en 1625, laiſſa pour ſucceſſeur & héritier *Guillaume* ſon fils, & celui-ci eut pour ſucceſſeur un autre GUILLAUME, qui fut, fait Chevalier du Bain au couronnement de Charles I, maria avec *Elizabeth*, fille de *Guillaume*, que le Roi Guillaume III, fit Marquis de Hartington & Duc de Devonſhire, & qui fut Grand Maître de la Maiſon du Roi; & e. *Charles*, qui mourut ſans avoir pris alliance. Il eut auſſi 3. une fille nommée *Anne*, mariée 1. à *Charles*, Lord Rich, fils unique de *Charles*, Comte de Warwick: 2. à *Jean*, Lord Bunghley, fils unique de *Jean*, Comte d'Exceſter GUILLAUME, Lord Cavendiſh, Duc de Devonſhire, a épouſé *Marie* fille de *Jacques* Duc d'Ormond, dont il a eu *Guillaume*, *Henri*, & *Elizabeth*: *Henri* mourut en 1700.

De la même famille étoit *Guillaume* Cavendiſh, qui fut fait Baron du Royaume, la 18 année du regne de Jacques I, ſous le titre de Lord *Ogle*, puis Vicomte de Mansfield; & la troiſieme année du régne de Charles I, Baron de Cavendiſh de Bolſover, & Comte de Newcaſtle-ſur-Tine. Il fut auſſi choiſi pour être Gouverneur du Prince Charles. Au commencement des guerres civiles il fortifia la ville & le port de Newcaſtle pour le ſervice du Roi; & enſuite ayant levé des troupes, outre celles qu'il avoit miſes dans ſa ville, il prit pluſieurs places fortes, gagna les batailles de Gainsborough dans le Comté de Lincoln, de Chefterfield dans la Comté de Derby, de Penkridge, de Cecroft, de Tykerſley, de Tadcaſtes, de Sheffield, de Rotherham, d'Yarum, de Beverlay, de Cswood-Caſtle, de Selbye, de Halifax, de Leeds, & de Bradforth. Ayant vaincu dans cette derniére, dans laquelle il ſe comporta très-vaillamment, la grande armée que les Parlementaires avoient dans la nord, il leur prit vingt-deux pieces de gros canon, & pluſieurs de plus petit calibre. Pour la récompenſer de tant de ſervices, le Roi Charles I le fit Marquis de Newcaſtle, & le Roi Charles II le créa Comte d'Ogle & Duc de Newcaſtle. * Dugdale.

CAVENDISH (Thomas) *Voyez* CANDISH.

* CAVERELL (Philippe) Abbé de S. Vaaſt d'Arras, qui fonda deux monaſtéres, & écrit en très-beau ſtile *Chronicum Veredunenſium cum Abbatum ſerie*. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 771.

CAVERNES de Suſes. *Cherchez* SUSES.

* CAVERSIN (Barthélemy) de Zélande, a publié deux Dialogues en vers Elégiaques, dont l'un eſt intitulé *Deorum Judicium datum a Paride*; & l'autre, *Cupido & Ganymedes*, tirés de Lucien. Il a auſſi traduit de Lann en Grec le Dialogue d'Eraſme qui a pour titre *Epicurus*, & y a ajoûté des Notes. * Valere André, *Bibliotb Belgica*, *p.* 104.

CAVIART, autrement BOTARGUE, certaine compoſition faite avec les œufs & la fang de l'eſturgeon, dont on ſe ſert fréquemment dans le levant, & dont l'Italie, la Provence & les pais Septentrionaux de l'Europe ont auſſi la connoiſſance. Ce mets ſert dans le repas pour réveiller l'appetit, & c'eſt une eſpéce de compote. Les Anciens en faiſoient de ſemblables, des intestins duthon, qu'ils nommoient *frombras*, & ils appelloient ce ragoût *Garum* & *Maria*, ſur quoi les Curieux ont écrit. On tire grande quantité de Caviart d'Attracan. Les Chrétiens Grecs & ceux d'Aſie qui obſervent très rigoureuſement le jeune durant leur carême, ne mangent guéres alors que du Caviart, les jours qu'il leur eſt permis de relâcher un peu de leur abſtinence. * Tavernier, *tome de la Perſe*.

CAVITA. *Voyez* l'article de MANILLE, ville.

CAULE'AS, ſurnom d'ANTOINE II, Patriarche de Conſtantinople. *Voyez* ANTOINE.

* CAULER (Simon) a enſeigné la Rhétorique à Douay, pendant pluſieurs années, & a écrit, *Rhetoricorum libri quinque*; *Imago veteris & novæ Eccleſiæ*. * Valere Andre, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 811.

* CAULET (François Etienne de) s'eſt rendu célébre dans le dix-ſeptiéme ſiécle à cauſe des affaires qu'il a eues avec la Cour de France, au ſujet de la Regale. Il naquit à Toulouſe le 19 mai 1610, d'une famille de Robe très-conſidérable dans la Parlement de Languedoc. Il fit ſes premiéres études à Toulouſe, & fut élu Abbé de S. *Volusien* de Foix à l'âge de dix-ſept ans, c'eſt à dire, en 1627. Il s'attacha à procurer la réforme de cette Abbaïe, & il y établit par ſes ſoins & par ſes libéralités les Chanoines Réguliers de Sainte *Geneviéve*. Les habitudes qu'il eut, étant encore jeune, avec M. *Olier*, Curé de S. *Sulpice* à Paris, & avec M. *Vincent de Paul*, Général de la Miſſion, lui inſpirérent certaines préventions contre le fameux Abbé de *S. Cyran*. Mais étant parvenu à un âge plus mûr, il ſe dépouilla des préjugez de ſa jeuneſſe, & ſoutint publiquement que la condamnation que cet Abbé avoit ſouffeſte, étoit une marque d'une véritable piété; pendant qu'en quelques autres c'eſt l'effet d'un zéle précipité, qui n'eſt pas accompagné de lumiere, & en d'autres l'effet de la haine qu'ils ont pour la vérité. Cet Acte eſt daté du 20 octobre, 1671, & a été imprimé à Lyon en 1679, au devant des Oeuvres Spirituelles & Chrétiennes de l'Abbé de S. Cyran. Il fut pendant pluſieurs années Directeur du Séminaire de S. Sulpice. Il avoit remis ſon Abbaïe entre les mains du Roi de France, quelque tems avant ſa nomination à l'Evêché de Pamiers, qui arriva le quatorziéme juin, 1644. Il reçut ſes proviſions de la Cour de Rome, le ſeiziéme janvier de l'année ſuivante. Il fut ſacré Evêque à Paris dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. Sulpice le cinquiéme mars, le douziéme il prêta ſerment de fidelité, & ſe rendit immédiatement après à ſon Diocéſe. Il fit ſon entrée à Pamiers le Dimanche des Rameaux de la même année. Il trouva un Diocéſe deſolé par les Guerres Civiles, de grands dereglements dans le Clergé, & peu de piété parmi les peuples. Il eut toutes les peines du monde de réduire dans quelque ordre douze Chanoines Reguliers, que M. *Spondé* ſon Prédéceſſeur appellait *douze Leopards*. Il obtint des Bulles du Pape Alexandre VII, & des Lettres patentes du Roi pour réformer ſon Chapitre, à meſure que les anciens Chanoines mourroient, en quoi il eut la bonheur de réuſſir. Il établit trois Séminaires. Dans les deux premiers, on élevoit des enfans dès la tendre jeuneſſe, & le troiſiéme étoit deſtiné à former des Régentes, pour inſtruire les filles, dans tous les lieux de ſon Diocéſe. Il en viſitoit toutes les années quelques-uns de moindre village, & prêchoit par tout. Son Epiſcopat fut celebre par trois grandes affaires. La premiére regarde la ſignature du Formulaire, & lui fut commune avec les Evêques d'*Alet*, d'*Angers*, & de *Beauvais*. Elle fut terminée en 1668. Dans cette même année, il avoit été obligé d'excommunier trois Jeſuites de ſa ville épiſcopale, & la raiſon qu'on en allegue, c'eſt qu'ils renverſoient toutes les maximes de la pénitence & donnoient l'abſolution aux pécheurs les plus endurcis, deja bez par leurs Confeſſeurs legitimes. Ils decrioient dans les compagnies particuliéres la conduite de M. de Pamiers, & l'inquiétoient en chaire par des Sermons fédueux. Ils ajoutoient à tout cela, que quand ils avoient été une fois approuvez verbalement par l'Evêque, cette approbation ne pouvoit plus être revoquée, quand même l'Evêque ne ſe ſouviendroit pas de l'avoir donnée. Pour arrêter le cours de tout ces maux, M. de Pamiers fit une Ordonnance du 19 decembre 1667, par laquelle il revoqua toutes les approbations verbales, qu'il auroit pu accorder auparavant, & defendit à ceux qui les auroient eues de confeſſer, juſques à ce qu'ils en euſſent obtenu une par écrit, ſous peine de ſuſpenſe, qui ſeroit encourue par le ſeul fait, *ipſo facto*. Tout le Clergé Séculier & Régulier déféra à cette Ordonnance. Il n'y eut que les Jéſuites qui refuſérent, & qui firent dire à M. de Pamiers, que les avis qu'il avoit reçus de l'Evêque de Cahors le 22 août 1659, n'étoient que trop véritables; *accuſans les Jeſuites d'être un fleau & une ruine à l'Egliſe, & ſoutenans que tous les Evêques, qui vont ſolidement à Dieu ne leur devoient donner aucun emploi, ni même entrer jamais chez eux; car cela les auroit ſa.* Le 24 décembre, ils firent ignifier à M. de Pamiers un Acte qu'on prétendit être injurieux, & tout rempli d'erreurs contre la Hiérarchie & la dignité des Evêques. Il fut cenſure le 20 février 1668 par dix Evêques aſſemblez aux Etats de Languedoc à Montpellier, & les propoſitions en furent déclarées fauſſes, erronées & ſchiſmatiques. Les Jéſuites commencérent de conſeiller contre l'Ordonnance de leur Evêque, & remplirent toute la ville de leurs libelles. M. de Pamiers déclara par une Ordonnance du cinquiéme janvier 1668, que tous d'entre eux à ſavoir Frére *Jean Boucher* Recteur, *Pierre Falgueyras* Syndic, & *François Adanet*, Prêtres Jéſuites, avoient encouru la ſuſpenſe, & leur défendit de continuer à entendre les confeſſions, ſous peine d'excommunication *ipſo facto*. Bien loin d'obéir à cette ſeconde Ordonnance, ils la firent attacher des lieux, où elle étoit affichée, par le Correcteur de leur College & par leurs Ecoliers, & entendirent les confeſſions à l'ordinaire. M. de Pamiers, après leur avoir fait faire les admonitions canoniques, & après avoir employé tous les moyens imaginables pour les ramener, fulmina contre eux la ſentence d'excommunication le cinquiéme février 1668. Les Jéſuites ne le poſſederent plus. Leurs Ecoliers déchirérent les Ordonnances de l'Evêque, allérent pendant pluſieurs jours en armes par la ville, pour outrager ſes Domeſtiques, & commirent mille inſolences, juſques dans les Egliſes. On fit des Libelles contre le Prelat, & des vers burleſques & inſolens. Ils eſſayerent même de faire informer contre lui par le Juge Criminel de Pamiers. Le Roi informé de la conduite de cet Evêque, rendit un Arrêt la premier février 1668, par lequel ſa Majeſté voulut que l'Ordonnance du mois de décembre fût exécutée par proviſion par les Jéſuites, ſelon la forme & teneur. Les nouvelles de cet Arrêt leur fit fermer la porte de leur Egliſe, où ils ne laiſſérent pas de confeſſer encore, & où ils continuérent toujours à dire la Meſſe, quoi qu'excommuniez. Ce fut là la ſeconde affaire dans laquelle l'Evêque de Pamiers ſe trouva embarraſſé. La derniére eſt celle de la Régale. Le Roi fit une Déclaration le dixiéme février 1673, par laquelle il declara que le droit de Regale lui appartenoit univerſellement ſur tous les Archevêchez de ſon Royaume, & en conſequence Sa Majeſté enjoignoit à tous Archevêques & Evêques, qui lui avoient auparavant prêté ſerment de fidélité d'obtenir des Lettres de main levée, & de les faire enregiſtrer dans deux mois à la Chambre des Comptes, & qu'à faute d'y ſatisfaire dans ledit tems, la Regale ſeroit declarée ouverte dans leurs Diocéſes. Pluſieurs Prélats des Provinces, ou l'on prétendoit que ce droit n'avoit jamais été en uſage, proteſterent en ſecret contre la Déclaration, & en laiſſérent des Actes dans leurs Archives. La crainte d'encourir la diſgrace de la Cour, d'être expoſez aux rigueurs de l'exil, & d'être dépouillez de leurs revenus, ne leur permit pas de faire d'autres démarches; mais l'Evêque de Pamiers, l'homme du monde le plus ſincére & le plus droit, ne s'accommoda point dans une occaſion ſi importante de ces voyes de menagement. Il ne crut point pouvoir en conſcience faire entreriner ſon ſerment de fidélité, parce qu'il auroit reconnu par là le droit de Régale, dont il croyoit que ſon Egliſe & ſa Province ſont exemtes. Il ſe ſeroit demeuré dans le ſilence, ou ſe ſe contentant de ne rien faire contre ſon devoir, ſi l'on n'eût envoyé dans ſon Egliſe un *Régaliſte*, pour en envahir la premiére dignité. Cela l'obligea, pour en conſerver les droits, de faire une Ordonnance le 27 avril 1677, par laquelle il déclare, que, conformement au Concile Général de Lyon, il ne peut conſentir à l'extention de la Régale, qui n'avoit jamais eu lieu dans ſon Diocéſe, & que ſon Egliſe Cathédrale étant

régulière & réformée, c'étoit encore une nouvelle maison, qui l'empêchoit de reconnoître ce droit. Cette Ordonnance fut cassée par un jugement de l'Archevêque de Toulouse. M. de Pamiers répondit à ce jugement par un Acte du 18 octobre 1677; & le 26 du même mois, il fit signifier à cet Archevêque un appel de son jugement au Siége de Rome. Il prit soin d'informer le Roi par une lettre, où il faisoit paroître beaucoup de désintéressement, & où il mettoit dans tout son jour la justice de sa cause; mais, ou cette Lettre ne parvint pas jusques au Roi, ou les effets qu'on croyoit qu'elle devoit produire furent empêchez par le crédit des Jésuites, qui furent ravis de trouver cette occasion de se venger du Prélat. Quoi qu'il en soit, cet appel irrita la Cour, & l'on fit saisir tous les meubles, jusques à des fagots & aux herbes de son jardin, & on lui ôta tous ses revenus, sans lui laisser même les choses nécessaires à la vie. Son Chapitre fut traité avec la même rigueur, parce qu'il étoit lié d'intérêt & de sentimens avec son Evêque. Celui-ci implora le secours du Siége de Rome pour le soutien de sa cause, & Innocent XI ayant pris son parti, cela fit cause d'une division entre la Cour de Rome & celle de France, & elle dura jusqu'à la mort de ce Pape. Il s'adressa encore au Roi, & pour ne négliger aucun des moyens, qui pouvoient contribuer à faire réussir ses desseins, il hazarda une lettre au P. *de la Chaize* Jésuite, Confesseur du Roi, où il lui reprochoit qu'il sacrifioit aux ressentimens de sa Société les intérêts de l'Eglise. Enfin, après que cet Evêque se fut soutenu au milieu de toutes ces traverses pendant quatre ans, tant par les Brefs du Pape *Innocent* XI, qui ne le laissa point de le consoler & d'écrire au Roi en sa faveur, que par sa propre constance, il mourut le septième d'août 1680, âgé de 70 ans, & près de trois mois. On ne sauroit mieux faire son éloge, qu'en rapportant ce qu'a dit de lui le Pape Innocent XI. Il l'appelle un Evêque Fidéle, que Dieu s'est suscité lui même dans ces tems très-tâcheux, pour élever sa voix comme une trompette, lorsque tous les autres étoient dans le silence & dans la consternation, & pour l'opposer, comme une muraille, pour le salut de la Maison d'Israël. Il nomme son courage une constance invincible de la force épiscopale, qui l'éléve au dessus des autres. Il le loue de ce que, malgré la maladie, les besoins pressans de la pauvreté où il étoit réduit, malgré les vexations qu'il souffroit, il le glorifioit cependant dans ses tribulations. Il ajoûte qu'il croissoit tous les jours de plus en plus dans la charité, & qu'en soutenant avec tant de générosité la cause du Seigneur, il étoit devenu un spectacle très-agréable à Dieu & à tous les hommes. On a de lui une Relation de ce qui s'est passé sur le différent qu'il a eu avec les Jésuites de Pamiers, & une Réponse à un Ecrit intitulé, *Nullité de la Sentence d'Excommunication de M. de Pamiers*; plusieurs Ordonnances, Actes, Lettres au Pape Innocent XI, au Roi & à différentes personnes. Toutes ces pièces sont contenues dans la première Partie de l'Inventaire des affaires de Pamiers. On a encore de lui un livre qui a pour titre, *Traité de la Régale*. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Relation de ce qui s'est passé dans les Différents, &c. Premiere Partie de l'Inventaire, des Pieces concernant l'affaire de l'Eglise de Pamiers. Mémoires du tems.*

* CAULIAC (Gui de) Médecin de l'Université de Montpellier & Auteur d'une Chirurgie qui lui fort estimée, florissoit au XIV siecle. Il enseigna à Paris sous Henri de Hermondavilla, premier Médecin de Philippe le Bel. Il fut Médecin du Pape Urbain V, & du Pape Clément VI. Il étoit à Montpellier & assez vieux quand il écrivit ses Traitez de Chirurgie l'an 1363. Il en parle fort modestement & comme d'un livre ou il ne faisoit que recueillir ce qu'il avoit lu dans les bons Auteurs. * Bayle, *Dictionn. Crit.*

CAUMARTIN. *Cherchez* FE'VRE.

* CAUMONT, petite ville de France dans le Bazadois, sur la rive gauche de la Garonne, à l'est de Bazas, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* CAUMONT, bourg de France, dans le Comté de Verdun au Gouvernement de Guienne, sur la petite riviére de Corre, est au nord-nord-ouest de Verdun, dont il est éloigné de cinq lieues.

* CAUMONT ou CAULMONT, bourg de France en Normandie, dans le diocèse de Bayeux, au sud de la ville de Bayeux, tirant vers l'ouest, en est éloigné d'environ quatre lieues.

CAUMONT-LA-FORCE, Maison. *Cherchez* FORCE.

CAUMONT-LAUSUN, Maison. Outre la famille de Caumont-la-Force, il y a encore en France celle de Caumont-Lausun. FRANÇOIS de Caumont, crée Comte de Lausun en 1570, épousa *Charlotte* de la Roche-Andry, dont il eut entre autres enfans CABRIEL, qui suit.

GABRIEL de Caumont, Comte de Lausun, Vicomte de Montbahu, Baron de Puy-Guillem, fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1585, & épousa *Charlotte*, fille de *Charles*, Seigneur d'Estissac, dont il eut entre autres enfans, 1. FRANÇOIS-NOMPAR, qui suit; & 2. *Charlotte-Catherine*, de Caumont, mariée à *Alexandre*, Baron de Castelnau & de Clermont-Lodéve.

FRANÇOIS NOMPAR de Caumont, Comte de Lausun, &c. Chevalier des Ordres du Roi, épousa *Catherine*, fille de *Philibert*, Comte de Grammont, dont il eut 1. GABRIEL, qui suit; 2. *Hélie*; & 3. *Charlotte* de Caumont, mariée en 1611, à *Jean-Frédéric* de Foix, Comte de Gurson, morte le 21 janvier 1671, âgée de 77 ans.

GABRIEL de Caumont, Comte de Lausun, &c. épousa *Charlotte*, fille de *Henri* de Caumont-la-Force, Marquis de Castelnau, dont il eut 1. *Jacques*, Comte de Lausun, mort sans alliance; 2. ANTONIN, qui suit; 3. *François*, Comte de Lausun, mort sans alliance le 30 décembre 1707, âgé de 60 ans; 4. N... Chevalier de Lausun; 5. *Diane-Charlotte*, mariée le 28 avril 1663, à *Armand* de Bauru, Comte de Nogent, Maréchal de camp, Lieutenant-Général de la province d'Auvergne, & Maître de la Garderobe du Roi, morte le quatriéme novembre 1720, en sa 88 année; 6. *Anne*, mariée en 1668, à *Armand* de Belsence, Grand Sénéchal & Marquis de Castelmor, Gouverneur des provinces d'Agénois & de Condomois, morte le huitiéme octobre 1722, en sa 81 année; 7. *Charlotte*, Abbesse de Notre-Dame de Saintes, morte en octobre 1701; & 8. *Françoise* de Caumont, Abbesse de Ronceray, morte en novembre 1714, âgée de 64 ans.

ANTONIN de Caumont, Duc de Lausun, Marquis de Puy-Guillem, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, cy-devant Général des Dragons de France, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, & Gouverneur de Berry, à épousé le 21 mai 1695, *Genevieve-Marie* de Durfort, fille de *Guy-Aldonce* de Durfort, Duc de Lorges, Pair & Maréchal de France, &c. & de *Geneviéve* de Frémont. * Le P. Anselme.

* CAUNAR, bourg de France, dans la Gascogne propre, près de la rive droite de l'Adour, est au nord-ouest de S. Sever, dont il est éloigné d'environ une lieue & demie.

CAUNE, ville ancienne de la Cilicie, qui fut la patrie de Protogéne, Peintre fameux. *Voyez* PROTOGE'NE.

CAUNE, petite ville de France dans le Languedoc. Elle est située sur les confins du Rouergue, près des montagnes, ou la riviére d'Agout prend sa source, dans le diocèse de Castres. Le célébre M. Marin, si connu par son Histoire de la Bible & par les Notes sur l'Ancien & sur le Nouveau Testament, aussi bien que par plusieurs autres Ouvrages, étoit Ministre de l'Eglise Reformée de Caune, dans le tems de la révocation de l'Edit de Nantes. * Th. Corneille, *Dict. Géogr. Memoires du tems.*

CAUNE, George. *Cherchez* CONEI.

CAUNE, ville. *Voyez* l'article de CAUNUS.

* CAUNETTES, bourg de France, dans le Languedoc, à l'ouest-sud-ouest de Narbonne, dont il est éloigné d'environ neuf lieues.

CAUNITS. *Voyez* KAUNITS.

CAUNUS, fils de Miler de Créte, voyant que sa sœur Byblis brûloit pour lui d'une flamme criminelle, abandonna sa patrie, & alla bâtir dans la Carie une ville à laquelle il donna son nom, Ovide, *Metam. l. 9.* Cette ville est à présent nommée *la Rasse* sur la côte du Golfe de Madre. Strabon en parle, *l. 14*, & dit que les extrêmes chaleurs en rendent le séjour dangereux en été & en automne: c'est pourquoi Stratonique, célébre Joueur d'instrumens, faisant allusion aux incommodités que ceux de Caune souffroient, leur appliqua un vers d'Homére, *du 6. l. de l'Iliade*, dont le sens est, *Ces hommes ressemblent aux feuilles*, parce que les Cauniens avoient la couleur verdâtre. Voyant qu'ils s'en fâchoient, il enchérit, en ajoûtant que l'air de cette ville étoit extraordinairement sain, puisqu'il y voyoit marcher des morts. Cette ville étoit néanmoins célébre pour ses excellentes figues, dont elle fournissoit plusieurs pays. Cicéron, *l. 2. de la Divination*, remarque que M. Crassus, embarquant son armée à Brindes, il y vint un homme sur le port, qui cria des figues séches de Caune, en Latin *Caunea*: ce qui étoit peut-être un avertissement que les Dieux donnoient à Crassus; comme si ce Vendeur de figues eût été crier, *cave ne eas*, garde-toi d'y aller. Hérodote, *l. 1*, dit que les Habitans de Caune étoient fort adonnez à la débauche du vin & des femmes, & qu'ils chaîtérent de leur ville tous les Dieux étrangers, & les Prêtres qui les feroient, ne se reservant que les Dieux du pays.

CAVO, *Monte-Cavo*, anciennement *Albanus Mons*, montagne de la Campagne de Rome en Italie, à cinq lieues de Rome, du côté du levant, & près de la ville d'Albano. Cette montagne a été autrefois célébre par la ville d'Albe la Longue, qui y étoit construite, & par les Féries Latines, que tous les peuples du Latium y célébroient. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAVOLA. *Voyez* COVOLO.

CAVOURS, ou CAOURS, bourg ou petite ville d'Italie dans le Piémont, au Duc de Savoye. Il est situé dans une assez grande plaine, au bas d'une montagne, au midi de la riviére de Pélis, & à cinq ou six lieues de Pignerol dont il dépend. Le sommet de la montagne est fait en croissant, & on voit d'un côté un chateau, & à son opposite une tour appellée *Iramesan*, éloignez de cent à six-vint pas l'un de l'autre. Lesdiguieres prit, en 1594, Cavoura que le Duc de Savoye reprit l'année suivante. Ce bourg fut encore pris d'assaut, & saccagé par les François en l'an 1690.

CAVOYE, (Louis Doger, Marquis de) Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi, naquit en 1640, & fut le dernier d'une famille illustre de Picardie, ses deux frères ayant été tuez sans laisser de postérité, non plus que lui. Il eut le bonheur d'être élevé auprès du Roi Louis XIV, les belles qualitez qui brilloient en lui ayant engagé ceux qui étoient chargez de l'éducation de ce Prince, à admettre le jeune Doger qui n'avoit encore que sept ans pour lui tenir compagnie: ce qui l'exemptant des fatigues ordinaires de l'étude, lui en fit recevoir tout le fruit, son goût s'étant formé parfaitement dans une Cour dont la politesse est connue de tout le monde. Etant en âge de porter les armes, il alla en Hollande, où il s'acquit un grand nom par une action hardie, qui sauva la flotte de cette République au mois d'août 1666, car ce fut lui, connu alors sous le nom de chevalier de Cavoye, qui voyant venir un brûlot Anglois, qui alloit infailliblement faire périr l'Amiral, proposa à Ruiter d'aller dans une chaloupe avec les Chevaliers de Lorraine & de Coëslin, & M. de Bussi, au travers des ennemis, couper les cables des chaloupes du brûlot; ce qui ayant été exécuté heureusement, les Anglois furent obligez à mettre le feu à leur brûlot. Les quatre Seigneurs François récompensez par les Etats Généraux, ne s'aquirent pas moins de gloire par leur libéralité, que par leur bravoure, en distribuant tout l'argent à l'équipage. Cavoye de retour en France, suivit Louis XIV dans toutes ses campagnes, où son intrépidité lui aquit le titre de *brave Cavoye*, & le Prince, qui l'honora toujours d'une confiance particuliére, lui donna la charge de Grand Maréchal des Logis, en le mariant à Louise de Coëtlogon, fille d'honneur de la Reine Marie Thérése d'Autriche, fille & sœur de deux Lieutenans de Roi de Bretagne. Son rang lui procura

mort

moins d'amis que ſon mérite. Le Vicomte de Turenne, qui avoit recherché ſon amitié ſur l'idée que lui en avoit donné l'action hardie dont on vient de parler, & le Maréchal de Luxembourg, ſont ceux avec qui il fut le plus étroitement uni. Ce fut lui qui conſeilla au dernier dans une occaſion très-délicate, d'aller ſe rendre priſonnier à la Baſtille, ce qui deconcerta ſes Accuſateurs. Il eut d'autres amis qu'il avoit formez à la vertu, comme René-Guy-Edouard, Comte de Tournemine, Capitaine des Gens-d'armes de la Reine, mort d'une bleſſure après la bataille de Malplaquet. Entre les Gens de Lettres, M. de Racine lui fut fort attaché, & l'Abbé de Geneſt qu'il avoit contribué à faire connoître à la Cour. Mais ce qui lui fait le plus d'honneur, eſt la protection qu'il accorda toujours aux malheureux opprimez. Auſſi un Officier qu'il n'avoit jamais eu occaſion de ſervir, lui rendit ce témoignage, qu'il ne s'étoit ſervi de ſon crédit, que pour faire plaiſir à tout le monde. Il paſſa les vint dernières années de ſa vie dans l'exercice des vertus Chrétiennes, & mourut comme il avoit vécu, le troiſième février 1716, âgé de ſoixante quinze ans & quelques mois. Il n'avoit eu qu'un fils, mort inconnu après ſa naiſſance. Son épouſe vivoit encore en l'année 1723, & ſa piété la diſtinguoit encore plus que ſa naiſſance.

CAUREA, CAURE'RA, anciennement *Teganuſa*, *Teiganuſa*, petite iſle de la Mer de Grèce, eſt ſur la côte méridionale de la Morée, entre l'iſle de Sapenza, & la ville de Modon. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAURET, (Henri de) Evêque de Luques. *Cherchez* HENRI DE CAURET.

CAURIANA (Philippe) Médecin de la Reine Catherine de Medicis, a commenté ſix livres de l'Hiſtoire de Tacite. * De Vigneul Marville, *Mélanges d'Hiſt & de Littér. tome 1. p 224 & 225.*

* CAVRIANI (Frédéric Comte de) Conſeiller privé de l'Empereur & premier Maître d'Hôtel de l'Impératrice Eléonore, étoit iſſu de l'illuſtre famille des Cavriani dans le Duché de Mantoue. Il naquit en 1597, & fut élevé à la Cour de Ferdinand Gonzague, Duc de Mantoue & de Monſerrat. De là il ſe tranſporta à Vienne où il entra au ſervice l'Empereur Matthias qui le fit Chambellan; dignité qu'il poſſéda encore ſous Ferdinand II, après le mort duquel l'Impératrice Eleonore de Mantoue lui donna la charge de premier Maître d'Hôtel de ſa maiſon. L'Empereur Ferdinand III, dont il fut auſſi Chambellan le fit Membre de ſon Conſeil privé en 1655. Lorſque l'Impératrice mourut, ce qui arriva le 27 juin de la même année, il devint premier Maître d'Hôtel de l'Impératrice régnante qui s'appelloit auſſi Eléonore & qui étoit de Mantoue, comme la précédente. Il conſerva cette charge après la mort de Ferdinand III, & fut fait Conſeiller privé de l'Empereur Léopold. Ferdinand II l'avoit fait Comte. Il mourut à Vienne en 1662, âgé de 65 ans. Il eut deux femmes, la première *Marie-Chriſtine*, fille de George Léonard, Baron de Stotzingen: la ſeconde, *Eliſabeth*, fille de Léonard Helfrried Seigneur de Meggau, Maître d'Hôtel de l'Empereur. De la première il eut cinq enfans & de l'autre dix-huit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhoff, *Notit. Procer. Imper.*

* CAURRES (Jean des) natif de Moraeul (& non pas de Moroent, comme dit Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç. p.* 666.) en Picardie, fut Principal du Collége d'Amiens & Chanoine de St. Nicolas dans la même ville. Il y avoit vint ans qu'il enſeignoit la jeuneſſe, lorſqu'oo 1575 il publia un Ouvrage intitulé *Oeuvres Morales diverſifiées, en Hiſtoires pleines de beaux exemples, enrichies d'enſeignemens vertueux, & embellies de pluſieurs ſentences & diſcours. Le tout tiré des plus ſignalez & remarquables Auteurs Grecs, Latins & François, qui ont écrit en tout tems pour l'enſeignement de toutes perſonnes qui aſpirent a vertu & Philoſophie Chrétienne.* Ce livre fut imprimé à Paris, *in octavo*, en 1575, chez Guillaume Chaudière. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç. p.* 214, parle d'une ſeconde édition de ce livre, en 1583, augmentée de plus de la moitié: Iur quoi Du Verdier Vauprivas, *au lieu cité*, obſerve fort juſtement qu'il n'étoit pas difficile à l'Auteur d'augmenter ſon Ouvrage, car il n'alloit pas aux ſources, & ne faiſoit que copier les Compilateurs modernes. Caurres vivoit encore en 1584, & ne ceſſoit point d'être utile au public, tant par ſes doctes Ecrits que par l'inſtruction qu'il donnoit à la Jeuneſſe qu'il avoit en charge au Collége d'Amiens. Il publia encore quelques autres Ecrits dont on trouve les titres dans la Croix-du-Maine & dans Ou Verdier-Vauprivas. Il ſe mêloit de faire des vers Françoi qui n'étoient point bons. Il en fit avec un emportement extreme ſur la mort de l'Amiral Coligni, & ſur le ſupplice du Comte de Montgommeri, & il n'eut point de honte de faire une Ode à la louange du maſſacre de la Saint-Barthélemi. Toutes ces pièces ſe trouvent au IV livre de ſes Oeuvres Morales. Il avoit bonne opinion de ſon mérite, & il crut que ſes belles qualitez l'avoient expoſé aux perſécutions de l'envie. Il rapporte une choſe que M. Bayle dit lui avoir été entièrement inconnue, ſavoir, qu'il fut un tems où les femmes portoient un miroir ſur leur veotre. S'il n'a pas été cité parmi les Auteurs Catholiques qui ont débité l'hiſtoire de la Papeſſe Jeanne, il méritoit de l'être, car il la raconte ſans en douter nullement. * Bayle, *Dict. Crit.*

CAURSINS, Marchands d'Italie. *Cherchez* CAORSINS.

CAURZIM, petite ville de Bohême, Capitale du cercle de Caurzim, ſituée environ à deux lieues de l'Elbe, & à ſix de la ville de Prague, du côté du levant. Cluvier la prend pour l'ancienne *Caſurgis*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAURZIM, province, Préfecture ou Cercle du Royaume de Bohême entre l'Elbe & la Mulde. Ce Cercle eſt traverſé d'oriere en occident par la rivière de Sazawa. Il eſt borné du ſud-eſt au nord-oueſt par les Cercles de Konigingretz & de Boleſlaw, à l'oueſt par les Cercles de Schlana, de Prague & d'Ulcaw ou Multaw; au reidt par l'Ulcaw & le Cercla de Béchim.

CAUSADE. *Voyez* CAUSSADE.

CAUSE'RA, iſle d'Afrique. *Cherchez* PANTALARÉE.

CAUSIN. *Voyez* CAUSSIN.

CAUSSADE, bourg autrefois fortifié, eſt dans le Quercy, province de France, près de l'Aveirou, à ſix lieues de Cahors, du côté du Midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAUSSIN, (Nicolas) Jeſuite, né à Troyes en Champagne l'an 1580, fit ſa Religieux en 1596, ou plutôt ſelon le P. Alegambe en 1606, âgé de 26 ans, & enſeigna avec beaucoup de réputation à Rouen, à Paris, à la Fléche, & ailleurs. Enfuite il parut avec tant d'éclat dans la chaire que cela le fit choiſir pour Confeſſeur de Louis XIII. C'étoit un homme d'une grande probité, & qu'aucune conſideration humaine ne pouvoit obliger de trahir ſes ſentimens, lorſqu'il les croyoit raiſonnables. Perſuadé par les conſeils du Confeſſeur de la Ducheſſe de Savoye, il travailla à faire expatrier la Reine-mére Maria de Médicis, & à détruire le Cardinal de Richelieu; mais ce Miniſtre plus habile que lui, le fit reléguer, & il ne revint à Paris qu'après le mort du Cardinal. Il y mourut le deuxieme juillet de l'an 1651. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Theſaurus Graca Poeſeos; de Symbolica Ægyptiorum Sapientia; Palatium Eloquentia, la Cour Sainte*, qu'on a ſi louvent imprimée, &c. * Alegambe, *Biblioth. Soc. Jeſu.* Le Mire, *de Script. Soc. XVII. Vie du Cardinal de Richelieu*, imprimée à Amſterdam en deux volumes.

CAUTIN, Evêque de Clermont en Auvergne, vivoit dans le ſixiéme ſiécle, & y fut en exécration à tout la peuple, qui ne pouvoit ſouffrir les vices de ce Prélat aeare & adonné au vin. On dit qu'un jour après avoir long-tems fait endurer de cruels tourmens à un pauvre Prêtre, pour avoir ſon bien, il le fit enterrer tout vif ſur un corps mort & puant. Il mourut de peſte. * S. Grégoire de Tours, *Hiſt. de France, l. 4.*

CAUTUS, Divinité Payenne. *Cherchez* CATIUS.

CAUVIGNI (François de) Sieur du Colombi, de l'Académie Françoiſe, étoit natif de Caen en Normandie, & parent de Malherbe, dont il fut Diſciple & Imitateur. Il a écrit divers Ouvrages, mais le plus conſiderable eſt la Traduction de Juſtin. Colombi mourut en 1648. *Voyez* l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, compoſée par Paul Pelliſſon.

* CAUVISSON, Baronie de France dans le Languedoc, à l'oueſt ſud-oueſt de Nimes, dont elle eſt éloignée de deux à trois lieues.

CAUVRESTAN, gros village, entre Lar, ville de Perſe dans le Farſiſtan, & l'iſle d'Ormus, qui eſt à l'entrée du Golfe de Baſſora. Ce lieu eſt remarquable pour les melons, qui égalent nos citrouilles en groſſeur, & qui ſont les plus excellens de toute le Perſe. La chair en eſt d'un beau rouge, & douce comme du ſucre. Il y croit auſſi des raves, qui peſent juſqu'à trente & trente-cinq livres, & qui ſont de très-bon goût. * Tavernier, *Voyage de Perſe.*

CAUX, païs de France en Normandie, l'un des quatre qui compoſoient le vaſte diocéſe de Rouen, ſe nomme en Latin *Caleteníis ager*. Il eſt borné ecore la Seine, l'Océan, la Picardie, le païs de Bray & la Vexin Normand, & a pris ſon nom des anciens *Caletes*, qui l'ont habité. Il comprend les ports de mer & villes de *Caudebec*, de *Harfleur*, du *Havre de Grace*, de *Fecamp*, de *S. Valére*, de *Dieppe*, de *Treport*, d'*Aumale*, de la ville d'*Eu* & de *Neufchâtel*. Il y a auſſi *Montvilliers* & *l'Iſlebonne* dans les terres. Ce païs eſt a peu près de forme triangulaire, ayant en tête un Promontoire, qui s'avance dans la mer proche du Havre, & qu'on appelle *Cap*, ou *Chef de Caux*. Sa plus grande largeur eſt de 16 lieues, depuis la banlieue de Rouen, juſques à la ville d'Eu & au Tréport; & dans cette étendue, comme dans le cœur du païs, & même vers la côte de la mer, on voit quantité de vaſtes campagnes qui produiſent toutes ſortes de bons grains, des légumes, des lins & des chanvres, de la navette ou rabette, dont on fait de l'huile à brûler, & pour d'autres uſages. Il y a outre cela quantité de fruits dont on fait du cidre & du poiré pour ſuppléer au vin qui y manque. Outre des villes qu'on y trouve, on y compte environ ſix cens Paroiſſes, & une trentaine de bourgs, entre leſquels il y en a une douzaine d'auſſi peuplez & d'auſſi marchands que des villes. Les Cures de 1500 livres de revenu y ſont aſſez communes; il y en a beaucoup de 3000 & environ une douzaine de mille écus, comme celles d'Octeville, d'Angerville, d'Orcher, d'Ouville, de Virbeuf & de Limeſi. Dans le païs de Caux les fils aînez ſuccédent ſeuls à leurs péres pour la conſervation de la grandeur des Maiſons; ſuivant la coutume des païs de Danemarc, de Norvége & de Suéde, qui par la obligeoient les Cadets à chercher fortune ailleurs, & c'eſt peut être ce qui engages les premiers Normands à paſſer en Gaule. Le païs de Caux comprend trois Duchez, *Longueville*, *Aumale* & *Etouteville* dont le dernier eſt étent; ſix Comtez, *Tancarville*, *l'Iſlebonne*, *Maulévrier*, *Claire*, *Dieppe* & *Eu*; cinq Marquiſats, *Gravilla*, *Caui*, *Heuqueville*, *Gremonville*, & *Hermonville*; & environ trente Baronies, parmi leſquelles on compte *Bec Crepin*, *Cretot*, *Fécamp*, & *Vaſſeur*. Le même païs a pluſieurs *Châtellenies*; cinq *Bailliages*; cinq *ſieges Royaux*; quatre *Vicomtez*; cinq *Elections*; ſix *ſieges d'Amirauté*, cinq *Maîtriſes des Eaux & Forêts*; quatre *égliſes collegiales*; ſeize *Abbayes*, dont celles de *Jumiéges*, de *S. Vandrille* & de *Fecamp*, ſont les plus anciennes; & les *Primeurs Cluniaux*. Les rivières qui arroſent le païs de Caux, ſont la Seine, la Saône, la Scie, l'Arques & l'Eaune, qui ſe déchargent dans l'Océan, du la Manche d'Angleterre. Le païs eſt abondant en gibier La volaille y eſt excellente, particuliérement les poules qu'on nomme *Gelinottes* de Caux. Le poiſſon y eſt auſſi fort commun à cauſe de la quantité de ſes ports & plages de mer. Les Habitans de ce païs ſont nommez les *Cauchois*. Caudebec qui eſt la capitale porte pour armoiries, *de gueules à trois éperlans d'argent*. L'éperlan eſt un petit poiſſon très-delicat, plus à l'écaille argentée. * André du Chêne, *Antiquitez des villes de France. Memoires dreſſez ſur les lieux*, en 1702. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

CAUX, petite ville de France dans le Languedoc, avec un ſiege de Bailli Royal. Elle eſt du diocèſe de Montauban. * Oſtry, *Languedoc.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CAW. CAX. CAY. CAZ.

CAWOOD ou CAWOOD-CASTLE, bourg d'Angleterre dans le Comté d'Yorck, & dans la contrée nommée Barkſhon. Il eſt au midi d'York, dont il eſt éloigné de près de trois lieues.

CAXAMALCA, pais de l'Amérique Méridionale, dans le Pérou, en la province de Lima, proche du fleuve Vagna, à trente lieues de la Mer Pacifique, eſt remarquable dans l'Hiſtoire, parce que ce fut là qu'Atabalipa Roi du Perou fut detru & pris par François Pizarre, Général des Eſpagnols, qui le firent mourir quelque tems après en 1533. Autrefois il y avoit la pluſieurs palais des Incas ou Empereurs du Pérou, & des Seigneurs de leurs Cours. * *Hiſt. des Incas*, Baudrand.

CAXEM, CAYEM, ville de l'Aſie, ſituée ſur la côte meridionale de l'Arabie Heureuſe, environ à vint lieues de la ville de Farſach du cote du midi occidental. Caaem a un bon port & frequenté. On la prend pour l'ancienne *Cane*, ville des Adramites. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAXTON, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Cambridge, qu'on appelle Stow. * *Dict. Anglois.*

CAXTON (Guillaume) Hiſtorien Anglois, vivoit ſur la fin du XV ſiécle. Il paſſa près de trente années en Flandre, auprès de Marguerite Ducheſſe de Bourgogne, ſœur d'Edouard IV, Roi d'Angleterre. Il traduiſit en la Langue de ſon pais pluſieurs Ouvrages Latins & François, & compoſa une Chronique en ſept livres qu'il appelle *Fructus temporum*. Il la finit à la vint & uniéme année d'Edouard, qui étoit l'an 1483 de Jeſus-Chriſt. * Pitſeus, *de Script. Anglor.* Simler. Poſſevin & Voſſius, *l.* 3. *des Hiſtor. Lat. ch.* 9.

CAXUME, ville capitale du Royaume de Tigremahon, dans le pais des Abyſſins en Afrique. Marmol la nomme *Tigray*, & croit qu'elle eſt la même que Strabon appelle *Tenefis*; qu'elle fut la demeure de la Reine de Saba, qui alla viſiter Salomon; & qu'elle fut gouvernée par des femmes avec titre de Reines. * Marmol, *l.* 10. *ch.* 23.

CAYANE. *Voyez* CAIENNE.

* CAYARC, petite ville de France, dans le Quercy, ſur la rive droite du Lot, à l'eſt de Cahors, dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues.

CAYEM, ville. *Voyez* CAXEM.

CAYEM-ADAM, &c. *Voyez* CAIEM.

CAYENNE. *Voyez* CAIENNE.

CAYERBEY. *Voyez* CAIERBEY.

CAYERNITES. *Voyez* CAIERNITES.

CAYER-WENT. *Voyez* CAERWENT.

CAYER-WIT. *Voyez* CAERWIT.

CAYET. *Voyez* CAIET.

* CAYLAR (le) OE-LA-JOU, petite ville de France dans le Languedoc, au diocèſe de Lodéve, eſt à peu près au nord de la ville de Lodéve, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues & demie.

* CAYLUS, petite ville de France, dans le Quercy, eſt au ſud eſt de Cahors, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

CAYMAN. *Voyez* CAIMAN.

* CAYOR, petit Royaume d'Afrique dans la Nigritie, au ſud de l'embouchure du Sénéga, & au nord de la riviére de Gambie, eua environs du Cap-Verd.

CAYPHAS, ville. *Cherchez* CAIPHAS.

CAYRE. *Voyez* CAIRE.

CAYSTRE. *Voyez* CAISTRE.

CAZAL, ville d'Italie. *Cherchez* CASAL.

CAZALLA, bourg d'Eſpagne. *Cherchez* CAÇALLA.

CAZALOTH. *Voyez* CASALOTH.

CAZAN, Royaume de la Tartarie d'Aſie, avec une ville de même nom, appartient au Grand-Duc de Moſcovie. Ce Royaume eſt entre la Bulgarie & Czéremiſſi. Cazan qui en eſt la ville capitale, eſt ſur la petite riviére de Cazan ou de Caſſandra, qui ſe jette peu après dans le Wolga. Jean-Baſile, Grand Duc de Moſcovie, la prit ſur un Roi Tartare. Les autres ſont Kachſchaga ou Kack-ſago-nova, Allatur, Saluch, & quelques autres peu connues par les Européens. * Sanſon.

CAZAN, ou, comme d'autres l'écrivent, HAZAN, eſt un Officier des Synagogues Juives, qui eſt établi pour entonner les priéres que les Juifs récitent dans ces Synagogues en chantant. Il eſt dans un lieu élevé au deſſus des autres, & qui eſt auſſi l'endroit où le Rabin ſe place, lorſqu'il prêche. Tout cela ſe fait avec une grande confuſion, chaque Juif récitant ſans aucun ordre. Le plus ſouvent même ils s'interrompent les uns les autres, & s'entretiennent de leurs affaires. Le Cazan continue toûjours de réciter, & éleve ſa voix de tems en tems. Ce mot ſe trouve dans ſaint Epiphane, & il ſignifioit dès ſon tems, un des Miniſtres de la Synagogue. Il y a apparence que les Juifs ont ainſi nommé cet Officier, parce qu'il a la vue ſur tout ce qui ſe paſſe dans la Synagogue, & principalement ſur la lecture de la Loi & de tout l'Office. * M. Simon, *Supplément aux Cérémonies des Juifs.*

CAZANOT ou CAZANT. *Voyez* CASSANDT.

CAZARES, peuples qui faiſoient partie des Huns, & qui ſe joignirent aux Avares. *Voyez* AVARES.

CAZOÉE. *Voyez* CAOÉE.

CAZELOTH. *Voyez* CASALOTH.

* CAZÉRES, petite ville de France que M. Deliſle, dans ſes Cartes du Gouvernement de Guienne & de Languedoc, place dans le Languedoc, & ſur la rive gauche de la Garonne, eſt miſe par Sanſon, Jaillot & de Wit dans le Conſerans & ſur la rive droite du fleuve ſur lequel elle eſt ſituée. Viſcher, dans ſa Carte de France, la met, comme le premier ſur la rive gauche de la Garonne, & comme les autres dans le Conſerans. Quoi qu'il en ſoit, Cazéres eſt au ſud oueſt de Toulouſe, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues. M. Oehlie qui lui attribue cette diſtance dans ſa Carte du Gouvernement de Languedoc, ne lui en donne que cinq & demie dans celle du Gouvernement de Guienne.

CAZE'RES ou CACE'RES. *Voyez* CACE'RES.

CAZERNE, Forteresſe du Royaume de Pologne. Elle eſt dans la Baſſe Podolie, ſur le Nieſter, aux confins des Tartares d'Oczacow & de Budziac, environ à ſeize lieues au deſſus de la ville de Bialogrod. * Mary, *Dict. Géogr.*

CAZEROM. *Voyez* KARZEROM.

CAZERTA. *Cherchez* CASERTE.

CAZIMIR. *Cherchez* CASIMIR.

* CAZMA ou CASMA, port de l'Amérique méridionale, dans le Perou. Il eſt ſitué vers le dixiéme degré de latitude méridionale. Sanſon le place ſous le 296 degré de longitude, & M. Deliſle, au commencement du 308. Il eſt au nord-nord oueſt de Lima ou *Los Reyes*, dont il eſt éloigné d'environ ſoixante lieues.

CAZORLA. *Cherchez* CAÇORLA.

CAZVINI ou CASBINI, c'eſt *Zacaria Bin Mohemed Bin Mahmoud Alcouſi Alcazvini*. Son livre eſt intitulé *Adgaib almaloucat*, c'eſt à dire, *les Merveilles des Creatures*, & eſt en Arabe. Il traite de l'Hiſtoire naturelle, des proprietez des animaux, des végétaux & des minéraux, auſſi que des eaux, des elprits aeriens, de la Fées, des Genies & des Talismans; mais dans la vue de réunir les Rabbins Juifs. Son Ouvrage eſt fort eſtimé en Orient. Il a été tradoit d'Arabe en Turc, & il eſt dans la bibliotheque du Roi de France, *n.* 1346. Il y a encore un autre Cazvini qui eſt le même qu'*Abdellatif* Auteur du livre appellé *Lubbabenuarie*, & cité par Colius dans ſes Notes ſur Altargani. * *Hiſtoire de Gengiszcan*, *p.* 534.

CAZZICHI, anciennement *Amniſus*, petite riviére de l'iſle de Candie, qui ſe décharge dans la Mer de Candie, près de Spinalonga, & y forme le petit port de Cazzichi. * Mary, *Diction. Géogr.*

CE. CEA.

CE' (Pont-de) *Voyez* PONT-de-CE'.

CE'A, bourg d'Eſpagne avec un château & titre de Duché, eſt dans le Royaume de Léon, ſur la petite riviere de Céa, qui va ſe joindre au Carrion quatre lieues au deſſous, près de la petite ville de Carrion de los Condes ou del Conde. * Mary, *Dict. Géogr.*

CE'A, iſle. *Cherchez* CE'E.

CE'AOOE (ſaint) Evêque de Lindiſh ou de Lichfield en Angleterre, vivoit dans le ſeptiéme ſiécle, & étoit de Northumberland. Il fut élevé avec trois autres freres dans le monaſtére de Lindiſfarne, & fut élu Abbé de Lerthinghe en Northumberland, à la place de ſon frére aîné, qui fut fait Evêque de Londres. En 667, il fut ſacré Evêque d'Yorck par un Evêque d'Angleterre, quoique Wilfrid eût été ſacré auſſi Evêque d'Yorck en France par les Evêques de ce Royaume trois ans auparavant. Ceadde prit poſſeſſion de l'Evêché d'Yorck, & Wilfrid étant paſſé en Angleterre fut obligé de ſe retirer; mais Théodore envoyé en Angleterre par le Pape Vitalien en 670, ayant declaré que Wilfrid étoit legitime Evêque, Ceadde ſe retira dans ſon monaſtére, d'où Theodore l'obligea néanmoins de ſortir la même année, pour le faire Evêque de Mercie. Il fit ſa réſidence à Le, où il mourut l'an 673, après deux ans & demi d'Epiſcopat. On fait la fête de ſaint Ceadde le deuxiéme mars, & celle de ſon frere Ceadde Evêque de Londres, le ſeptiéme janvier. * Béde, *Hiſtoire Eccleſiaſtique d'Angleterre*, *l.* 3. Baillet, *Vies des Saints*, *deuxieme mars.*

CEAORAGUE, fils de *Tiraſcon*, Prince des Abodrites ſujets des François. Ce Thraſicon fut aſſaſſiné par les Danois, ſous le régne de Charlemagne ſon protecteur; & depuis, Céadrague fut nommé Duc, après que Louis *le Débonnaire* eut chaſſé Sclaomir odieux à ſes peuples. Mais étant convaincu d'intelligence avec les Danois, on le dépouilla de ſa dignité, & Sclaomir fut rétabli. Ce dernier étant mort l'an 818, Céadrague vint trouver le Roi à Compiégne, ſe juſtifia & recouvra la Principauté qu'il avoit perdue. * Mézeray, Cordemoy, *Hiſt. de France.*

CEAULIN ou CE'OLIN, troiſiéme Roi de Weſſex en Angleterre, vivoit ſur la fin du ſixiéme ſiécle, & ſe rendit illuſtre par ſes victoires. Il battit Ethelbert, Roi de Kent, qui faiſoit des courſes ſur ſes terres, chaſſa les Bretons juſques dans les déſerts de Gallea, & s'empara de leurs villes. Ces victoires ayant réveillé la haine de ces divers peuples qui étoient ſes ennemis, l'attaquérent tous enſemble, défirent toutes ſes troupes & le détrônerent. * Béde, *Hiſt. d'Angl.*

CEB. CEC.

CE'BA (Anſaldo) d'une famille de Gênes, a vécu au commencement du XVII ſiécle. Son génie qui le portoit à la Poeſie, lui fit compoſer diverſes piéces de théatre, & quelques Poemes Epiques, entre autres, *il Furio Camillo* & *la Regina Eſther*. Ce dernier eſt rempli de fables qui ſont indignes des vérités ſaintes de l'Ecriture; & c'eſt pour cette raiſon que cet Ouvrage de Céba a été mis entre les livres défendus. Nous avons encore de lui une Hiſtoire Romaine en Italien; *Eſſercitii Academici*; *Dialogo del Poema Heroico*, *&c.* Anſaldo Céba mourut le 21 avril de l'an 1623, âgé de 58 ans. * Giuſtiniani & Soprani, *Script. della Liguria.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. Illuſtr. ch.* 3. Ghilini, &c.

CEBARSUSSI, bourg près de Carthage, célebre par un Concile que les Prélats Donatiſtes d'Afrique y tinrent vers l'an 394, contre Primien, Evêque de Carthage, qui avoit été élu après Parménien, ſucceſſeur de Donat. Ce Prelat Schiſmatique, accu-

ſé par un Diacre nommé Maximin, qu'il avoit excommunié, fut cité au Concile tenu au lieu dit *les Cavernes*, ou *Grottes de Sufes*, mais ayant refuſé de comparoître, & ayant même maltraité ceux qu'on lui envoya, on le dépoſa dans ce ſecond Synode de Cebarſuſi, tenu quelque tems après le premier. Maximin fut élu en ſa place, & douze Schiſmatiques lui impoſèrent les mains. * S. Auguſtin, *ſur le Pſeaume* 36 ſelon la Vulgate, & le 35 ſelon l'Hébreu, *& contre Creſconius*, *l.* 3. *ch* 53. *& l.* 4. *ch.* 5. *Voyez* la Remarque après CAVERNES DE SUSES, ſous le mot SUSES.

CE'BES, Philoſophe de Thèbes, Diſciple de Socrate, écrivit trois Dialogues, l'un intitulé, *la Semaine*, l'autre *Phrynicus*, & le troiſiéme *Pinax* ou *table*, qui contient un récit de la naiſſance, de la vie & de la mort des hommes. Plusieurs Savans ont fait des Remarques ſur ce tableau, entre autres Saumaiſe, Caſaubon, Wolfius, Cuſſerius, Jaques Gronovius, Velſius, Daniel Clafen, Snecanus, Roland, Fabricius, Auguſtin Bnichuſen. Cet Ouvrage a été traduit en Allemand, en Flamand, en François & en d'autres Langues. M. Oudhof l'a traduit en vers Flamands, & l'a enrichi de Notes qui éclairciſſent le texte à fonds. On en a donné l'édition en 1724 à Amſterdam, avec les portraits de Cebes, de Pythagore, de Parménide, de Piſon, d'Ariſtote, auſquels il a joint la figure du Sphinx. On l'avoit cru imparfait juſques à préſent; mais Jaques Gronovius l'a publié parfait ſur un manuſcrit de la bibliothèque du Roi de France en 1689, à Amſterdam chez *Weſtein*. * Il y a lieu de douter ſi l'Auteur de la table de Cébès eſt le Diſciple de Socrate dont il eſt parlé dans le Phédon de Platon, parce que dans cette table il eſt fait mention des Philoſophes Peripatéticiens, nom qui n'a été donné aux Diſciples d'Ariſtote, que vers la fin de la vie de ce Philoſophe. Caſaubon prétend que cela a été ajoûté à la table de Cebes. Gronovius croit cet Auteur Pythagoricien. Il eſt aſſez vraiſemblable que cet Ouvrage eſt d'un Auteur beaucoup plus recent que Cébes Diſciple de Socrate. * Suidas.

CE'BILA ou CABILA, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Romanie, entre les montagnes, à vint lieues d'Andrinople, vers le levant. * Mary, *Dict. Geogr.*

CE'BU ou ZE'BU. *Cherchez* ZE'BU.

CE'BUS, certain monſtre, qui a le viſage d'un Satyre; & le reſte du corps de chien & d'ours.

CE'BYLA. *Voyez* CE'BILA.

CECCAN (Annibaud) *Voyez* ANNIBAUD, Cardinal.

* CECCAN ou CECCANO, petite ville ou bourg de la Campagne de Rome en Italie, à l'eſt-ſud-eſt de Rome, dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues.

* CECCANO, petite ville du diocéſe d'Aquino dans la Terre de Labour, province du Royaume de Naples en Italie.

CECCANO (Grégoire de) Cardinal dans le onziéme ſiécle: on dit qu'il étoit de Ceccano, petite ville dans le diocéſe d'Aquin, qui a donné le nom à ſa famille: il fut nommé Cardinal par le Pape Paſchal II, vers l'an 1099, & mourut ſous le Pontificat du Pape Honorius II. Cette même famille a produit encore ETIENNE Ceccano, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, puis Cardinal, créé par Innocent III en 1212, qui fut employé par ce Pape, & ſous le Pontificat d'Honorius III en diverſes négociations. Il mourut à Rome en 1227. * Ughel. *Ital. ſacra.* Onuphre. Ciacomus & Aubery, *Hiſt. des Card.* La Roche-Poſay, *Nomencl. Card. &c.*

* CECCANO (Tribuld de) fils de la famille des Comtes de Terracine, dans la Campagne de Rome, entra en ſa dix-neuviéme année dans l'Ordre de Cîteaux & fut enſuite Abbé de Foſſanuovo. En 1274, le Pape Gregoire X le fit Cardinal. Avant & après cette élevation il avoit été employé en pluſieurs légations, & dans d'autres négociations importantes. Il contribua à l'élection de Rodolphe I, pour Empereur, & conclut un accord entre les Florentins & les Génois, & entre ceux ci & les Vénitiens. Il délivra auſſi ceux de Piſe d'une guerre dangereuſe dont ils étoient menacez par leurs voiſins. Il étoit fort ami de Thomas d'Aquin, qui mourut entre les bras dans le couvent de Foſſanuovo en 1274. Ceccano mourut en 1279. On trouve encore dans la même famille un Cardinal appellé Jourdain de Ceccano. * Ciaconius. Ughelli. Jongelin, *Purpura D. Bernhard. Catalogus Abbatum Foſſa-Nova.*

CECCHINI (Dominique) Romain, Auditeur de Rote, & Dataire du Pape, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent X, en 1664, & mourut le premier mai 1656, âgé de 68 ans, ayant donné, *Decisiones Rota.* * *Biblioth. Hiſtor. des Auteurs de Droit par* Oenys Simon, édit. de Paris, *in douze* 1692.

CECCHINI (Raimud) né à Rome d'une famille noble, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il eut le bonheur d'être l'élève de Sante-Toſini, Religieux célèbre par ſa piété. Comme il avoit fait de bonnes études, Laurent Robbia, Evêque de Fiéſole le chargea d'enſeigner la Rhétorique dans ſon Séminaire. Il eut depuis des emplois plus importans; & même en 1629, il fut fait Prédicateur général pour le couvent de Prato, mais on ignore le tems de ſa mort. Outre la Vie de Sante-Toſini qu'il publia en 1641, à Florence, on a de lui trois Oulcours Latins imprimez à Florence, ſur divers ſujets. * Echard, *Script. Ord. Pred. tome* 2.

CECCI ou CECCUS (François) natif d'Aſcoli, ville Epiſcopale d'Italie dans la Marche d'Ancone, Aſtrologue du Duc de Florence, fut mis à l'Inquiſition, & brûlé à Bologne, l'an 1327, après avoir été convaincu de quelques erreurs. Il avoit compoſé un Traité de la Sphére, où il enſeignoit, entre autres impoſtures, qu'il s'engendroit dans le ciel quelques eſprits malins, qui pouvoient faire, ſous certaines conſtellations, des choſes admirables; que J. C. étant venu ſur la terre, étoit né ſous une de ces conſtellations, qui l'avoit rendu pauvre néceſſairement; & que l'Antechriſt viendroit au monde ſous une planete qui le ſeroit riche. On dit pourtant qu'il abjura ſes erreurs, & que malgré cela, l'Evêque d'Averſa, Chancelier du Duc, le fit mourir, porté à cette violence par Dinus ſavant Médecin, envieux de la réputation de Cecci. Ce Dinus mourut lui-même quinze jours après cette exécution. * Sponde, *A. C.* 1227. *n.* 7. Léandre Alberti, *Deſcr. Ital. p.* 267.

CE'CÉRICO, ou CE'RICOTA, anciennement *Ægilia*, petite île de l'Archipel ou de la Mer Egée, eſt fort près de la côte orientale de l'île de Cerigo, dont elle prend ſon nom, & n'eſt pas éloignée du Cap de Spada qui eſt en Candie, dont elle n'eſt qu'à vint-cinq milles. Elle eſt très-deſerte & n'a que des montagnes & les écueils de Poro & de Poraſia aux environs. Les Matelots la nomment ſouvent Cérigotte. * Baudrand, *Dict. Géogr.* Hoffman, *Lexic. Univ.* Maty, *Dict. Geogr.*

CE'CHIANC. *Voyez* CHE'KIANC.

CE'CIL (Osvid ou Richard, Guillaume, Thomas & Robert.) *Voyez* CE'CILE.

CE'CILE, celébre Avocat dont parle Minutius Félix. *Voyez* CE'CILIUS.

CE'CILE (Sainte) eſt du nombre de ces Saintes dont on n'a aucun monument ſur lequel on puiſſe faire quelque fonds. Les Actes de ſon martyre, que l'on prétend être arrivé ſous l'Empereur Alexandre *Severe*, ſont fabuleux. Quelques uns l'font mis ſous Marc-Aurèle & ſous Commode; les autres ſous Dioclétien, ſans aucun fondement. Tout ce que l'on a dit de ſa naiſſance & de ſa vie eſt de même nature. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſur la fin du cinquiéme ſiécle, & dans les ſiécles ſuivans ſon culte étoit établi à Rome, où il y avoit une égliſe de ſon nom. Cependant ſon corps n'y repoſoit pas, puiſqu'on prétend qu'il fut trouvé en 821. par le Pape Paſchal I, dans le cimetière de S. Siate appellé de Pretextat; mais cette hiſtoire n'a pas plus de vraiſemblance que les Actes de cette Sainte. On ne voit pas même que l'on ait connu le lieu où étoit le corps de ſainte Cécile à Rome, juſqu'au pontificat de Clément VIII, c'eſt à dire, à la fin du XVI ſiécle, tems auquel on prétend qu'il fut découvert dans l'égliſe de ſainte Cécile, comme Baronius l'a rapporté. Le culte de cette Sainte a été aſſez célébre dans l'égliſe d'Occident depuis le VI ſiécle. L'Egliſe Gréque a auſſi fait ſa Fête comme l'Egliſe Latine au 22 de novembre. Fortunat de Poitiers, qui eſt le plus ancien que nous connoiſſions des Auteurs qui en parlent, fait entendre qu'elle mourut en Sicile, comme ſainte Thécle à Séleucie. * *Acta ſancta Catharina* donnez par Bozius *apud* Susium. Bolland. Fortunat, *l.* 7. *c.* 4. Sigebert, *in Chronic.* Baronius, *ad an.* 821. Tillemont, *Memoires Eccleſ.* Baillet, *Vies des Saints*, 22 *novembre.*

CE'CILE, Ducheſſe d'Yorck, & mére d'Edouard IV. Jamais Princeſſe n'a vu ni plus de gloire ni plus d'infamie dans ſa maiſon. Elle ſurvécut à l'une & à l'autre. Elle vit regner quatre de ſes Oeſcendans, *Edouard* IV & *Richard* III, ſes deux fils; *Edouard* V, ſon petit-fils; & *Elizabeth* femme de Henri, ſa petite-fille. Mais elle eo vu périr un ſemblable nombre qui s'egorgérent les uns les autres. Edouard IV fit mourir ſon frére Duc de Clarence, Richard fit maſſacrer ſes deux neveux, fils de ſon frere Edouard, & fut tué lui même à la bataille de Bosworth, que Henri gagna contre lui. Cécile mourut en 1495, fort âgée, & fut enterrée à Foderingham auprès de ſon mari. * Larrey, *Hiſtoire d'Angleterre, tome* 2. *p* 45.

CE'CILE, ſœur du Roi de Suéde Eric XIV, & femme du Prince de Bade, charmée de la réputation de la Reine Elizabeth, voulut la voir. Elle ſe mit en chemin quoi qu'enceinte & arriva en Angleterre avec le Prince ſon époux. Elle y accoucha d'un Prince que la Reine tint ſur les fonds, & à qui elle donna le nom d'*Edouard fortuné*, tant en conſidération du feu Roi Edouard ſon frére dont elle chériſſoit la mémoire, que par rapport à l'heureuſe arrivée de la Princeſſe de Bade dans ſes Etats. La Princeſſe & le Prince parurent charmez de l'eſprit & de la politeſſe de la Reine, & de ſa libéralité, leur ayant aſſigné une penſion ſur ſes domaines, qui leur fut payée exactement tous les ans, tant qu'elle vécut. * Larrey, *Hiſtoire d'Angleterre, à l'an* 1565.

CE'CILE (David, ou ſelon d'autres Richard) de Stanford dans le Comté de Lincoln en Angleterre, eut de grands emplois ſous les régnes de Henri VII, & de Henri VIII. Il obtint pour *Richard* ſon fils & héritier, l'Office de Page de la Couronne. Ce Richard fut fait Maure de la Garderobe de Henri VIII, obtint de ce Prince un grand nombre de bienfaits conſidérables & un legs dans ſon Teſtament. Etant mort la 34 année du Regne de Henri VIII, ſon fils *Guillaume* lui ſuccéda dans la faveur du Roi.

CE'CILE, (Guillaume) naquit en 1521, à *Bourn* dans la Province de Lincoln, de Richard Cecile de la maiſon des Alletins, Valet de chambre de Henri VIII, & de Jeanne héritiére de la maiſon d'*Equinton*, & des Walcots. Il fit les Humanitez à Cambridge. A l'âge de vint ans il épouſa *Marie*, ſœur de Jean *Cheke* homme ſavant, laquelle mourut deux ans après. Ayant donné quelque tems à l'étude du Grec dans le Collége de Crey de Londres, il ſe maria, en ſecondes noces, à *Mildrede*, fille d'Antoine Coc, Gouverneur d'Edouard VI, laquelle entendoit fort bien les Langues Gréque & Latine. Il fut fait Maître des requêtes du Duc de Sommerſet, & il eſt le premier qui ait pris cette qualité en Angleterre. Peu de tems après, Edouard VI le fit un de ſes Sécrétaires, & Chevalier. Comme il s'étoit oppoſé à l'Acte par lequel Marie & Elizabeth étoient exclues de la Royauté, quoique pourtant il l'eut ſigné dans la ſuite, cela lui ouvrit un accès favorable auprès de la Reine Marie, & fut tout auprès du Cardinal Polus, de Tonſtal, & de Guillaume Petre, qui faiſoient un grand cas de ſes lumiéres & de ſa conduite. Il apperçut que la Religion Proteſtante dont il faiſoit profeſſion lui fermoit l'entrée aux emplois; c'eſt ce qui le détermina à s'attacher à Elizabeth, qui, pendant qu'elle fut éloignée du thrône lui confia ſes affaires particuliéres; mais dès qu'elle eut le Gouvernement de l'Etat, elle le fit Conſeiller & Sécretaire, deux ans après, Maître de la Garderobe; & après la mort de Thomas Parſy elle lui confèra la direction des pupilles. Il s'aquitta de ces emplois avec tant de prudence & d'integrité, que la Reine lui abandonna en quelque ſorte le ſoin de l'Etat, & le fit, au bout de treize ans de ſervice, l'an 1571, *Baron de Burghley*, avec de grandes marques de diſtinction. A cette dignité elle joignit, quelque tems

tems après, la charge importante d'Intendant Général des Finances d'Angleterre. Il ne bota point à enrichir le Fisc au préjudice des particuliers; mais à taxer en sorte qu'on ne fit aucune injustice ni aux particuliers, ni aux droits de l'Etat. Cette vertueuse ministre mourut en 1598. La Reine le défendit contre tous les délateurs que l'on forma contre lui, & le considéra comme le plus habile Ministre d'Etat qu'elle eût. Elle vouloit qu'il s'assît toujours en sa présence, & lui disoit, *Mylord, nous nous servons de vous, non pas pour vos mauvaises jambes, mais pour votre bonne tete.* Comme elle le visitoit dans une incommodité de goutte qu'il avoit, dans l'Hôtel Burghley, rue dans la rue appellée Strand, les Domestiques du Lord Burghley la prierent de se baisser en passant par la porte, & la Reine leur répondit, *je veux bien me baisser pour votre Maître; mais je ne me baisserai pas pour le Roi d'Espagne.* Le Lord avoit accoutume de dire, *Prudhas qui patiens*, celui qui est patient est prudent. Sa maxime étoit, *Nolo minor me timeat, desperet ne major, je ne veux pas qu'un plus petit que moi me craigne, ni qu'un plus grand que moi me méprise.* La Reine lui rendit visite pendant la maladie dont il mourut, & n'oublia rien pour lui témoigner le cas qu'elle faisoit de lui. Il étoit habile, éloquent, d'un facile abord, d'une prudence consommée, d'une fidélité à toute épreuve; & ce qui met le comble à toutes ces belles qualités, il avoit une piété sans fard. Ce fut lui, qui, le premier, sollicita Camden à travailler à l'Histoire du règne d'Elizabeth. Il eut de Marie *Cave*, 1. *Thomas* qui fuit: de Mildrede *Cot*, il eut 2. *Robert* Comte de Salisbury, qui succéda aux principaux emplois de son père, 3. *Anne* Comtesse d'Oxford, qui eut trois filles, *Elizabeth* mariée au Comte de Oxerby; *Brigide* au Baron Norris; & *Susanne* à Philippe Comte de Montgommery. La seconde fille de Guillaume Cécile fut 4. *Elizabeth* femme de Guillaume Wentworth, qui mourut sans enfans. Ses Exécuteurs testamentaires furent Gabriel Goudman, Doyen de Westminster, & Thomas Bellot Oeconome, auxquels il laissa de bonnes sommes pour des usages pieux. * Camden, *Histoire d'Elizabeth, partie 4. p. 233. &c.* Imhoff, *dans ses Pairs d'Angleterre.*

C E C I L E (Thomas) fils du précédent fut créé Comte d'Exceter dans la troisième année du règne de Jaques I, & eut pour successeur dans ce titre *Guillaume*, son fils & heritier, dont les enfans étant morts sans postérité, ce titre passa à *David* Cécile, fils & heritier de *Richard* Cécile, second fils de Thomas, Comte d'Exceter, lequel David de sa femme *Elizabeth*, fille de *Jean*, Comte de Bridgwater, a eu un fils nommé *Jean*, Comte d'Exceter, qui de *Françoise* sa femme, fille de *Jean*, Comte de Rutland, a un fils *Jean*, Comte d'Exceter. * Dugdale.

C E C I L E (Robert) second fils de Guillaume Lord Burghley, dont il a été parlé dans l'article de Guillaume. Etant Chevalier l'an 38 du règne de la Reine Elisabeth, il fut fait un des principaux Sécretaires d'Etat. En 1598, la Reine envoya en France en qualité d'Ambassadeurs pour traiter avec Henri IV, au sujet de la paix avec l'Espagne, le Chevalier Robert Cecile Sécretaire d'Etat, Herbert Maître des Requêtes, & Wilkes. Les Députez Anglois ayant appris que le Roi étoit allé en Bretagne contre le Duc de Mercoeur, s'avancèrent jusques à Angers où le Roi les reçut gracieusement. Cécile qui portoit la parole employa toute son éloquence pour engager le Roi à ne pas traiter avec l'Espagne. Ses remontrances vives, par où il lui reprochoit les promesses faites à la Reine, piquèrent le Roi, mais ne le détournèrent pas de faire la paix. En 1601, Cécile se vit accusé par le Comte d'Essex d'avoir dit que le droit de l'Infante d'Espagne au Royaume d'Angleterre, étoit aussi valable que d'aucun autre Compétiteur. Mais Cécile fit voir que le Comte l'avoit méchamment calomnié. La première année de Jacques I, ce Prince pour récompenser Cécile de ce qu'il l'avoit bien servi dans l'affaire de la succession au Royaume d'Angleterre, le créa Lord d'Essingdon; & l'année suivante, Vicomte de Cranborne, étant le premier de cette dignité, qui ait porté la couronne de Pair. Un an après, il fut fait Comte de Salisbury; peu après grand Thrésorier, Chevalier de la Jarretière, & Chancelier de l'Université de Cambridge. Il mourut le 24 mai 1612. Tous les Historiens s'accordent à dire qu'il étoit très-habile, qu'il aimoit & recompensoit la vertu; mais il y en a qui avancent qu'il étoit fort ambitieux & qu'il donnoit de mauvais conseils au Roi par rapport au peuple. *Ne craignez point*, disoit-il au Roi, *de trop charger les peuples: semblables aux ânes, ils ne sont jamais plus soumis que lorsqu'ils gemissent sous le faix, & comme ces animaux nez pour l'esclavage, ils se laissent mener sans mors & sans bride par tous ceux qui les veut.* Il étoit d'une extrême vigilance. On disoit qu'il avoit des yeux de linx, & qu'on n'avoit jamais vu dans un corps si petit & si mal fait une tête si fendue, & d'une plus vaste capacité. Guillaume son fils fut son héritier & successeur. Il épousa Catherine, la plus jeune des filles de Thomas Howard, Comte de Suffolk, de laquelle il eut sept fils, *Jacques*, qui mourut jeune, *Charles*, *Robert*, *Philippe*, *Guillaume*, *Algernon* & *Edouard*; & cinq filles. *Charles*, qui mourut avant son père, épousa *Jeanne*, fille & cohéritière de Jacques Maxwell, l'un des Maîtres de la chambre du lit du Roi, fait enfuite Comte de Dulton en Ecosse. Il en eut sept fils, *Jacques* qui succéda à son grand-père; *Robert*, *Charles*, *Guillaume*, *Edouard*, *Henri* & *George*, qui moururent tous sans être mariez. Guillaume, Comte de Salisbury, Chevalier de la Jarretière, étant mort en 1668, *Jacques* son petit-fils lui succéda. Il épousa *Marguerite*, l'une des filles de *Jean*, Comte de Rutland, de laquelle il eut quatre fils, *Jacques* Comte de Salisbury, *Robert*, *Guillaume* & *Charles*, & quatre filles, *Catherine*, *Françoise*, *Marie* & *Marguerite*. * Camden, *Hist. d'Elizabeth.* Larrey, *Hist. d'Angleterre dans les régnes d'Elizabeth & de Jacques I.* Burnet, *Mémoires, &c. tome 1. partie 8. & 9.*

C E C I L I E N (*Cecilianus*) Diacre de Mensurius, Evêque de Carthage, vivoit dans le quatrième siècle. Après la mort de cet Evêque, il fut élu l'an 311, en sa place, par les Prélats voisins, avec le consentement du Clergé & du peuple. Botrus & Célésius, Prêtres de la même église, se voyant exclus de cette dignité, qu'ils avoient ouvertement briguée, formèrent le dessein d'un Schisme. Ils le firent éclore, lorsque Cécilien demanda les vases sacrez de l'église, qui durant la persécution, avoient été donnez en garde à des personnes qu'on croyoit fidèles, car ceux-ci qui ne les vouloient pas rendre, se joignirent à ces deux ambitieux, afin de troubler leur nouveau Pasteur, & le séparèrent de la communion. Ils allèguerent faussement que son ordination étoit nulle, parce qu'il avoit été ordonné par Félix d'Aptonge, qu'ils prétendoient déchu de l'Episcopat, pour avoir livré les livres sacrez, & ajoutèrent dans leur parti une riche Dame nommée Lucille, laquelle en son particulier haïssoit le Prélat, parce qu'étant Diacre il l'avoit reprise de ce qu'avant que de recevoir la sainte Eucharistie, elle baisoit les Reliques d'un prétendu Martyr qui n'étoit point reconnu. *Secundus de Tigisi* & les autres Evêques de Numidie s'étant assemblez à Carthage au nombre de 70, élurent Cécilien, qui leur fit reponse, que si on avoit quelque accusation à faire contre lui, son Accusateur n'avoit qu'à paroître & à la prouver. Ses ennemis n'eurent rien alors à lui reprocher, sinon, qu'ayant été ordonné par un Evêque qui avoit livré les livres sacrez, il n'étoit point Evêque. Cécilien leur répliqua qu'en ce cas que Félix d'Aptonge n'eût pas pu l'ordonner, ils l'ordonnassent de nouveau, comme s'il n'eut été ordonné que Diacre. Purpurius de Limes, homme malicieux, fut d'avis qu'on le prît au mot, & que quand il seroit venu, au lieu de lui imposer les mains pour l'ordination, on les lui imposat pour le mettre en pénitence. Le Clergé de Cécilien ayant osé parler du dessein de ces Evêques, retint Cécilien. Les Evêques de Numidie lui écrivirent qu'il fît de comparoître, le condamnèrent premièrement comme contumace; secondement comme ayant été ordonné par un *Traditeur*; (c'est ainsi qu'on appelloit ceux qui avoient livré les livres sacrez aux Payens) troisièmement comme ayant empêché qu'on n'apportât à manger aux Martyrs qui étoient dans les prisons. Ils prononcèrent contre lui une sentence de poinçon & d'excommunication, ordonnèrent Majorin en sa place, & écrivirent des lettres circulaires à tous les Evêques d'Afrique contre Cécilien. Plusieurs Evêques d'Afrique se rangèrent de leur côté, & ce fut ce qui causa le Schisme; mais les Evêques des autres provinces persistèrent dans la communion de Cécilien. L'Empereur Constantin le reconnut en 312, pour légitime Evêque, en lui faisant remettre les aumônes qu'il donnoit aux pauvres Chrétiens d'Afrique, & en lui adressant des lettres pour l'immunité des Clercs Catholiques de l'Eglise d'Afrique à laquelle Cécilien présidoit. Anulin, Proconsul d'Afrique, ayant exécuté sur ce sujet les ordres de l'Empereur, les ennemis de Cécilien le vinrent trouver, & lui présenterent, sous le nom de l'Eglise Catholique du parti de Majorin, un Mémoire, contenant les crimes dont ils accusoient Cécilien, avec une Requête, par laquelle ils demandoient à l'Empereur, qu'on leur donnât des Juges dans les Gaules. Le Proconsul envoya la Requête & le Mémoire à l'Empereur, qui nomma Maternus Evêque de Cologne, Rhenicus Evêque d'Autun, & Marin Evêque d'Arles, pour juger cette cause avec Miltiade Evêque de Rome dans le mois d'octobre suivant. Anulin intima cet ordre aux deux parties, & leur ordonna d'envoyer chacun de leur coté dix Evêques à Rome. Les Juges nommez s'y rendirent, & Miltiade y fit venir quinze Evêques d'Italie, qui s'assemblèrent le douzième octobre de l'an 313, dans la maison de Fausta, dans le palais de Latran. Cécilien fut déclaré innocent dans ce Concile. Donat Evêque de Calenore fut plus grand adversaire y fut condamné: & à l'egard des Evêques du parti de Majorin, il fut réglé, que dans les lieux où il y auroit deux Evêques, l'un du parti de Majorin, l'autre de celui de Cécilien, le premier ordonné demeureroit Evêque. Après ce jugement, Donat demanda à retourner en Afrique, & Cécilien fut retenu à Brelle: mais on envoya les Evêques Olympius & Eunomius en Afrique, pour déclarer laquelle des deux Communions étoit la Catholique. Ces deux Evêques le rendirent à Carthage, ils y demeurèrent 40 jours, & prononcèrent en faveur de Cécilien. Les Donatistes persistant dans leur obstination, demandèrent à Constantin un nouveau jugement. Ce Prince ordonna qu'ayant toutes choses on informât du fait avancé par les Donatistes, savoir, que Félix d'Aptonge qui avoit ordonné Cécilien, étoit coupable d'avoir livré les livres sacrez. Elien Proconsul d'Afrique fut chargé de cette commission. Il fut justifié par l'information achevée le 15 février 314, que l'accusation contre Félix étoit sans fondement. La même année Constantin fit assembler un Concile dans la ville d'Arles, dans laquelle Cécilien fut encore absous, & ses adversaires condamnez. Les Donatistes appellerent encore de ce jugement à l'Empereur, qui connut lui-même de ce different, & déclara par son jugement du huitième novembre 316, que Cécilien étoit innocent, & ses adversaires des calomniateurs. Depuis ce tems-là, Cécilien demeura en possession du siége de Carthage. Il étoit mort avant l'année 347, en laquelle Gratus son successeur assista au Concile de Sardique. * Saint Augustin, *l. 1. contra Parm. ch. 3. Brev. Coll. l. 3. ch. 14. l. 3. contra Cresson. ch. 27 & suiv.* Optat. *l. contra Parm.* Baronius, *A. C. 306. 313. &c.* Henri de Valois a publié toute l'Histoire des Donatistes, à la tête de son *Eusèbe*, & M. Du Pin dans sa nouvelle édition d'Optat.

C E C I L I U S ou C E C I L I E N S, famille. Les Auteurs parlent diversement de l'origine de la famille des Ceciliens, qui étoit Plébeïenne. Quelques-uns disent qu'elle est venue d'un Troyen compagnon d'Enée, nommé Céculus, que la Fable fait fils de Vulcain. Virgile en fait mention, comme du Fondateur de Prénestre, *Enéide, l. 7. v. 681. & l. 10. v. 544.*

Le plus ancien des Céciliens, dont nous ayons connoissance, est L. C É C I L I U S M É T E L L U S, que quelques uns surnomment *Dentre*, lequel fut Consul avec C. Servilius Tucca, l'an 470 de Rome, 284, avant l'Ere Chrétienne. L'année d'après son Consulat, il fut tué par les Gaulois Sénonois, qui assiégeoient Arezzo, & qui tuerent avec lui 13 mille hommes qu'il conduisoit. Il fut père de L. C É C I L I U S M É T E L L U S, qui défit Asdrubal en Sicile; & ce dernier laissa Q. C É C I L I U S M É T E L L U S, qui fut Maître de la Cavalerie, & Consul l'an 548 de Rome, & 206 avant J É S U S - C H R I S T, avec

avec L. Véturius Philo. Il eut deux fils, CÉCILIUS MÉTELLUS, dont nous parlerons dans la ſuite; & L. Cécilius Métellus, ſurnommé *Calvus*, qui fit une branche particuliére. Celui-ci fut Conſul l'an 612 de Rome, avant JESUS CHRIST 142, & eut pour Collégue Q. Fabius Maximus Servilianus. Julius Obſequens, Cicéron, Eutrope & Caſſiodore font mention de lui. Il laiſſa L. CÉCILIUS MÉTELLUS dit *Calvus*, qui fut Conſul l'an 635, & avant J. C. 119, avec L. Aurélius Cotta; & Cenſeur en 639, avant J. C. 115, avec Cn. Domitius. Ce fut alors qu'ils bannirent de Rome tous les Arts qui ne ſervoient qu'au divertiſſement, excepté les Joueurs de flutes Lasnes avec la voix, & le jeu qu'ils nommoient *Tali*. Le fils de ce dernier eſt CÉCILIUS MÉTELLUS le *Numidique*, dont nous parlerons plus bas, pére de CÉCILIUS MÉTELLUS SCIPIO, ſurnommé *Pius*, qui fut Conſul avec Sylla en 674, avant J. C. 80, & qui fit la guerre en Eſpagne contra Sertorius. Appien, Caſſiodore, Plutarque & Velleius Paterculus font mention de lui. Son fils qui étoit de même nom que lui, fut Conſul l'an 702, & avant J. C 52, avec Pompée *le Grand*, dont il ſuivit le parti. Il fit la guerre à Céſar en Afrique l'an 708 de Rome, 46 ans avant J. C. & voulant paſſer en Eſpagne, après avoir été vaincu, il prit avec la flute, que la tempête pouſſa au port de Bonne, & qui lui fut funeſte. Reprenons la branche des ainez Q. CÉCILIUS MÉTELLUS fut ſurnommé le *Macédonique*, & laiſſa quatre fils. Les deux premiers laiſſérent poſtérité, les deux autres furent M. CÉCILIUS MÉTELLUS, qui fut Conſul l'an 639 de Rome, 115 ans avant J. C., avec M. Emilius Scaurus, & qui dompta les peuples de Sardaigne, dont il triompha; & C. CÉCILIUS MÉTELLUS, ſurnommé *Caprarius*, qui fut Conſul avec Cn. Papirius Carbo l'an 641, avant J. C. 113, & qui triompha de la Macedoine. Les deux ainez ſont Q. Cecilius & L. Cécilius. Q. CÉCILIUS MÉTELLUS, ſurnommé *Baléaricus*, fut Conſul en 631, avant JESUS CHRIST 123, avec T. Quinctius Flaminius; & Cenſeur en 635, avec Q. Servilius. Il fit la guerre en Eſpagne & dans les iſles Baléares qu'il ſoumit. Il laiſſa Q. CÉCILIUS MÉTELLUS ſurnommé *Népos*, Conſul en 656, avant J. C. 98, avec T. Didius, & fut pére de deux fils, ſelon Cicéron, ſavoir, de Q. CÉCILIUS MÉTELLUS, ſurnommé *Nepos*, Conſul en 697, avant J. C. 57, avec P. Cornélius Lentulus Spinter; & de Q. CÉCILIUS MÉTELLUS, ſurnommé Celer, qui exerça en 694, la même dignité avec L. Afranius. Cicéron, Pline, Dion & Caſſiodore en font mention. L. CÉCILIUS MÉTELLUS, ſurnommé *Dalmaticus*, ſecond fils du *Macédonique*, fut Conſul l'an 637 de Rome, avant J. C. 117, avec Q. Mutius Scévola Augure. Il détruiſit les Dalmates, dont il eut le ſurnom de *Dalmaticus*, & fit bâtir le temple de Caſtor. Les Auteurs parlent de trois fils qu'il eut; l'aîné étoit L. CÉCILIUS MÉTELLUS, qui fut Préteur en Sicile l'an 634 de Rome, 70 avant J. C. & qui mourut étant déſigné Conſul avec Q. Marcius Rex, l'an 665; la troiſiéme étoit M. CÉCILIUS, & le puîné, qui laiſſa poſtérité étoit Q. CÉCILIUS MÉTELLUS ſurnommé *Creticus*. Celui ci fut Conſul avec Q. Hortenſius en 685, & ſoumit l'iſle de Créte, dont il triompha, & dont il mena le ſurnom de *Creticus*. Son fils Q. CÉCILIUS laiſſa Q. CÉCILIUS MÉTELLUS CRETICUS, qui fut Conſul avec L. Licinius Nerva, l'an ſeptiéme de l'Ere Chrétienne, qui étoit le 760 de Rome. La famille des Cécilens a produit encore P. CÉCILIUS, célébre Juriſconſulte, que nous voyons ſouvent cité dans les livres des Digeſtes, & SEXT. CÉCILIUS qui enſeigna le Droit ſous l'empire de Trajan & d'Adrien. Bernardin Rutilius parle de l'un & de l'autre dans les Vies des anciens Juriſconſultes.

CÉCILIUS MÉTELLUS, (Lucius) Conſul, & Général Romain. On croit qu'il étoit fils de Q. Cécilius, qui fut Conſul avec C. Servilius Tucca, l'an 470 de Rome, 284 avant J. C. Celui dont je parle le fut avec C. Furius Pacilus, l'an 503 de Rome, 251 avant la naiſſance de JESUS CHRIST. Il fit la guerre en Sicile contre les Carthaginois. D'abord il ſe tint ſerré dans les montagnes, ne voulant ni expoſer ſes troupes, ni être enfermé par les ennemis. Quelques tems après il s'élargit dans la plaine, & il emporta Thérace & Liparis en préſence même de l'armée ennemie. Il vetilloit cependant ſur les démarches d'Aſdrubal Général des Carthaginois, & grand Capitaine; & il cherchoit les occaſions de le ſurprendre. Il prit ſi bien ſon tems, qu'il le chargea inopinément près de Palerme, & qu'il le défit entiérement, dans le tems qu'il décampoit. Il lui tua même vingt-ſix éléphans, & il en prit cent quatre, qu'on mena à Rome avec treize Chefs des ennemis enchaînez: ni qui fût un des plus illuſtres ornemens de ſon triomphe. L. Cécilius Metellus fut encore Conſul l'an 507 de Rome, & avant J. C. 247, avec M. Fabius Buteo. * Polybe, *l.* 1. Eutrope, *l.* 2. Caſſiodore. Pline.

CÉCILIUS MÉTELLUS (Quintus) Conſul, & Capitaine Romain, fut ſurnommé *le Macédonique*, pour avoir ſubjugué la Macédoine, l'an 607 de Rome, avant J. C. 147, & pour avoir vaincu un certain Andriſcus qui ſe faiſoit Roi de ce pais, & qui avoit pris le nom de Philippe. Il défit les Achéens, & remporta de grands avantages en Eſpagne. Sa trop grande ſévérité le fit haïr du peuple, & fut cauſe qu'il eut peine d'arriver au conſulat, qu'on lui avoit refuſé deux fois. On remarque qu'il fut porté à la ſépulture ſur les épaules de quatre fils qu'il laiſſa, après avoir eu la plaiſir d'en voir trois honorez de la dignité de Conſul, & de voir le quatriéme remporter l'honneur du triomphe. * Tite-Live, *l.* 49. & 50 Florus, *l.* 2. *c.* 14. Aurélius Victor, *Vies des Hommes Illuſtres*, *c.* 61 Eutrope.

CÉCILIUS MÉTELLUS (Quintus) fils de L. Cécilius Métellus Calvus, qui fut auſſi Conſul, mérita le nom de *Numidique*, parce qu'il triompha de Jugurtha Roi de Numidie, après avoir été Conſul avec M. Junius Silanus. L'Afrique échut à Q. Cecilius Métellus, qui entra dans ce pais ennemi après avoir établi la Diſcipline militaire, que la molleſſe de ceux qui l'avoient précédé dans la charge de Général, avoit laiſſé corrompre. Ce fut alors que Jugurtha effrayé, lui offrit la paix, avec promeſſe de ſe ſoumettre aux Romains. Cette offre ne rendit pas le Conſul plus négligent au contraire il ſe campa toûjours avantageuſement; & comme il envoyoit avec ſoin à la découverte, ayant appris que Jugurtha étoit aſſez éloigné, il lui enleva la ville de Vacca, où il établit ſes magaſins. Enſuite il défit Jugurtha; mais cette victoire n'étant pas auſſi parfaite qu'il le ſouhaitoit, il fit aſſieger Zama, capitale de Numidie. Le Roi l'obligea d'abandonner cette entrepriſe. L'année d'après, qui étoit la 646 de Rome, & la 108 avant J. C. Vacca ſe revolta. Métellus la prit par ruſe, & tailla en piéces les Habitans qui ſilloient au devant de lui. Enſuite il défit encore Jugurtha dans une ville nommée Thala, qu'on lui abandonna; mais comme cette guerre trainoit en longueur, Marius qui fut Conſul l'an 647, avant J. C. 107, obtint la commiſſion de l'achever, & Cécilius Métellus fut obligé de s'en revenir; mais ſon triomphe n'en fut pas moins beau. Quelque tems après étant Cenſeur, il ne voulut jamais admettre au dénombrement un certain Quinctius, qui ſe diſoit fauſſement fils de Tibérius Cracchus. Il refuſa auſſi de jurer pour la loi d'Apuleius, qui n'avoit été autoriſée que par la force: ce qui le fit condamner au banniſſement ſous le ſixiéme conſulat de Marius, l'an 654 de Rome, & cent avant J. C. Il alla à Smyrne, & fut depuis rappellé par les prières de ſon fils, qui pour cela fut appellé la *Pieux*. Ce fut l'année ſuivante, ſous la conſulat de M. Antoine & d'A. Poſthumius Albinus. * Saluſte, *in Bello Jugurthino*. Florus, *l.* 3. Appien. Plutarque, *in Mario*. Cicéron. Eutrope. Caſſiodore.

CÉCILIUS STATIUS, Poete Comique, natif des environs de Milan, vivoit vers l'an 575 de Rome, & 179 avant l'Ere Chrétienne. Il étoit contemporain d'Ennius, & il laiſſa quelques Comédies, dont Robert Etienne a recueilli les fragmens. Cicéron l'accuſe de parler très-mal Latin, bien que Volcatius Sédigitus le nomme le Prince des Poetes Comiques. * S. Jérôme, *Chron.* Cicéron, *ad Attic.* & Aulu-Gelle, *au l.* 4. *c.* 10. *& l.* 13. *c.* 14.

CÉCILIUS, Rhéteur célébre, qui profeſſa la Rhétorique à Rome du tems d'Auguſte, étoit né dans un lieu de Sicile nommé Calacta, ainſi qu'on l'apprend d'Athénée, *l.* 6. & 11. Ses parens, ſelon Suidas, avoient été eſclaves; mais il n'étoit pas rare alors de trouver de fort habiles gens dans cette condition. Quelques uns ont dit qu'il étoit Juif; ce qui n'a pas plu à ce Grammarien, & lui même ajoûte une choſe encore moins croyable, qui eſt, qu'il vécut juſqu'au régne d'Adrien. Il y a beaucoup d'apparence que c'eſt le même Cécilius Rhéteur, qui étoit ami de Verrès, & que Cicéron, *in Divinat.* traite de Juif, *quod Judæus cum Verre*: de ſorte que Suidas ſe trompe également à l'égard de la condition, & du tems où il vécut. Athénée, *l.* 6, dit qu'il écrivit l'Hiſtoire des Guerres Serviles, c'eſt à dire, des guerres que les Eſclaves revoltez firent aux Romains, & il lui attribue encore, *l.* 11, un Traité de l'Hiſtoire; mais il n'eſt pas exact en cet endroit, puiſque, comme l'allure Suidas, Cécilius ne parloit dans cet Ouvrage que de l'uſage que les Orateurs avoient fait de l'Hiſtoire. Il avoit compoſé encore un Traité ſur l'Orateur Amphion, qui eſt cité par Plutarque, *lib. de dec. Rhet.* & Longin au commencement de ſon Traité du Sublime, dit que Cecilius avoit compoſé un Ouvrage ſur le même ſujet, mais avec peu de ſuccès. Suidas parle encore d'autres Ouvrages de Cecilius. Denys d'Halicarnaſſe dit dans ſa lettre à Pompée qu'il étoit ſon intime ami, & Quinctien le loue plus d'une fois. * Dalechamp, *l.* 6. & 11. Athenée. Caſaubon, *in Athen. l.* 6. *c.* 21. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 4.

CECILIUS, célébre Avocat de Rome, vivoit ſur la fin du ſecond ſiécle, & au commencement du troiſiéme. C'eſt le même que Minutius Felix introduit dans ſon Dialogue, qui intitule *Octavius*. Ces Octavius étoit ami de Minutius Félix, & Dieu qui leur avoit fait la grace de les éclairer des vérités de la Foi, ſe ſervit de ce premier, pour convertir Cecilius auſſi ami de Minutius Felix. On dit même qu'il mérita d'être honoré du ſacerdoce; & on croit que c'eſt ce même Cécilius dont il eſt parlé dans la Vie de ſaint Cyprien, & qui contribua à la converſion de ce Docteur de l'Egliſe, lequel prit au baptême le nom de Cécilius, pour témoigner la conſidération qu'il avoit pour ſon Maître & ſon ami, mais tout cela n'eſt fondé que ſur de ſimples conjectures. * S. Jérôme, *de Viris Illuſtribus*. Minutius Felix, *in Octavio*. Ponce, *in Vita S. Cypriani*. Baronius, *A. C.* 211. *n.* 2. Tillemont, *Mémoires Eccléſ.* Baillet, *Vies des Saints.*

CE'CILL (David, Guillaume & Robert.) *Cherchez* CE'CILE.

CE'CIMBRA. *Voyez* CE'ZIMBRA.

CE'CINA, rivière de Toſcane, en Italie, prend ſa ſource dans le Siennois, baigne dans le Piſan la vallée de Cécina, qui eſt un pais fort agréable & fort fertile, & ſe decharge dans la Mer de Toſcane, entre la ville de Livourne, & celle de Piombino. * Maty, *Dict. Géogr.*

CÉCINNA (Aulus) Chevalier Romain, originaire de Volterre, fut ami de Cicéron, qui le défendit par une Oraiſon que nous avons encore. Il eſt nommé par Cicéron *A. Cæcina* & non *Cecinna*. Il prit le parti de Pompée, durant les guerres civiles, l'an 705 de Rome, 49 ans avant J. C. & on l'accuſa d'avoir écrit un livre contre Céſar. On croit auſſi qu'il eſt le même, dont parle Sénéque dans les *Queſtions Naturelles*, qui avoit écrit un Traité de la formation du tonnerre. Le même Céſar avoit un Sécretaire nommé CÉCINNA. Il y a eu un autre CÉCINNA, Capitaine de Vitellius, qui vainquit Othon l'an 69 de l'Ere Chrétienne, & qui fut envoyé à la tête de trente mille hommes contre Primus, Gouverneur de Méſie, qui s'étoit déclaré en faveur de Veſpaſien: ce que Joſephe a remarqué dans la *Guerre des Juifs*. Suétone parle auſſi dans la *Vie de Titus* d'un homme conſulaire de ce nom, que ce Prince fit aſſaſſiner durant la nuit, ayant trouvé un écrit ſigné de ſa main, dans lequel il avoit préparé un Diſcours aux Soldats, pour les porter à la ſédition. * Cicéron, *Orat.* 12. *Epiſt. ad Fam. l.* 6. *Epiſt.* 9: *l.* 10. *Epiſt.* 25: *l.* 13. *Epiſt.* 66. *Epiſt. ad Atticum, l.* 16. *Epiſt.* 8. Joſéphe, *Guerre des Juifs, l.* 4. *c.* 40. Suétone, *in Tito, cap.* 6. *&c.*

CÉCROPES, *Cherchez* CERCOPES.

CE'CROPIDE, nom d'une des Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

CE'CROPIUS, Evêque de Nicomédie dans le IV ſiécle, défenſeur des Ariens, & perſécuteur de ſaint Athanaſe. Il avoit ſuccédé à l'impieté d'Euſebe, auſſi bien qu'à ſa chaire; & il périt miſérablement dans les ruines de cette ville, qu'un tremblement de terre, dont Ammien Marcellin fait une deſcription effroyable, ruina de fonds en comble l'an 358. * Ammieo Marcellin, *l.* 17. Socrate & Sozomene, *l.* 4.

CE'CROPIUS, Evêque de Sébaſte, aſſiſta au Concile général de Chalcédoine l'an 451. Il ſouſcrit dans la ſeconde ſeſſion qu'il étoit défendu par un Canon, de faire la nouvelle profeſſion de Foi que l'on exigeoit des Péres du Concile; que le Pape Léon, ſur la diſpute émue par Eutyches, avoit propoſé la forme de la Foi que l'on devoit embraſſer; que cette formule de Foi propoſée par S. Léon devoit ſuffire. Enfin il obtint qu'on feroit la lecture du ſymbole de Nicée, & de la lettre à Flavien. Le Concile le députa avec deux autres Prélats, pour citer Dioſcore, & pour lui porter un Ecrit; & comme cet Héreſiarque demandoit des Commiſſaires ſéculiers, la ſainte Evêque lui répondit, que s'agiſſant de ſon affaire perſonnelle, nuls Laïques ne devoient être preſens. Dans la quatrieme ſeſſion, il s'emporta contre les Evêques d'Egypte, qui ne vouloient pas ſouſcrire à la lettre de ſaint Léon, ajoutant qu'il n'étoit pas juſte qu'au mépris de douze cens Prélats, on écoutât des Héréſiques. Dans la cinquiéme, pour reformer quelques deſordres, il propoſa qu'il plût au Synode d'ordonner que toutes les Pragmatiques qui avoient été faites dans les provinces contre les ſaints Canons, fuſſent abolies: ce qui fut exécuté. * *Voyez* les Actes du Concile de Chalcedoine. Baronius, *A. C.* 451.

CE'CROPS, I. de ce nom, Egyptien de naiſſance, fut le premier Roi des Athéniens, & bâtit, ou, ſelon les autres, embellit la ville d'Athénes, qui fut nommée *Cecropie* de ſon nom. Il épouſa *Agraule* fille d'*Actée*, principal Seigneur de l'Attique, où il fonda ſon Royaume. On le ſurnomma *Dipoye*, parce qu'il parloit deux Langues, la Greque & l'Egyptienne, qui étoit celle de ſon pays; ou parce qu'il avoit établi le premier l'union de l'homme avec la femme ſuivant les loix du mariage légitime, ayant aboli pour cela la communauté des femmes, qui étoit auparavant tolérée parmi les Grecs. C'eſt à cette occaſion que mute l'Antiquité a ſuppoſé que ce Roi avoit eu deux viſages. Il inſtitua les premiers Sacrifices qui furent faits à Athenes, & commença de poſer les fondemens de ſes Sujets. Son régne fut de 50 ans. Euſebe en met le commencement l'an 1556 avant l'Ere Chrétienne, & 780 ans avant la premiére Olympiade: ce qui repond à l'an du monde 2479. Cécrops a eu ſeize Succeſſeurs juſqu'à Codrus, durant 488 ans. Quelques Hiſtoriens Grecs ont écrit que certains caractéres ayant été gravez ſur le tombeau de ce Prince, & pluſieurs cops ayant été immolez à ſes Manes, ſon ombre parut aux yeux du peuple en forme de lion. La Chronologie inconnu de l'iſle de Paros, publiée par Seiden, commence ſes époques par ce Roi, dont elles placent le commencement du régne à l'an 3132 de la Periode Julienne, 1582 avant J. C. 26 ans plutôt que l'on ne compte communement. * Euſebe, *en ſa Chron.* S. Cyrille d'Alexandrie, *l.* 2. *contre Julien.* Saint Auguſtin, *l.* 18. *de la Cité de Dieu*, *ch.* 8. *&* 9. Pauſanias, *in Achaicis.* Tornel & Salien, *A. M.* 2498. Pétau, *Rationarium temporum*, *partie* 1. *l.* 1. *c.* 4. *& partie* 2. *l.* 2. *c.* 8. *&c.* On peut remarquer qu'il y avoit pluſieurs choſes dans les Loix de Cécrops conformes à celles des Hébreux, comme l'on ſait voir ceux qui les ont comparées; parce que les Hébreux ont imité en diverſes choſes les Egyptiens, dont Cécrops apporta les coutumes en Attique. *Samuel Petit* a recueilli & commenté les Loix des Athéniens.

CE'CROPS II, ſeptieme Roi des Athéniens, ſuccéda à ſon frére Erechthée, l'an du monde 2686, avant J. C. 1349, ou 26 ans plutôt ſuivant les marbres d'Arondel, & régna 40 ans. * Jules Africain. Euſebe, *en ſa Chron.*

CE'CUBE. *Cecubum*, montagne & bourg dans le Latium, ſur les frontieres de la Campanie, où il croiſſoit d'excellent vin, dont Horace & les autres Poetes parlent ſi ſouvent. Pline dit que ce vignoble fut gâté par l'Empereur Néron. Il conſerve encore aujourd'hui le même nom. * Baudrand.

CE'CULUS, fils de Vulcain, fut conçu, diſent les Poëtes, d'une étincelle de feu, qui vola dans le ſein de ſa mere Préneſte, pendant qu'elle ſe chauffoit auprès de la cheminée, & eut toujours une inflammation dans les yeux, pour marque du feu qui lui avoit donné la naiſſance. Il bâtit la ville de Preneſte en Italie, & prit le parti de Turnus contre Enée. Les Poetes, pour enrichir cette fable, ajoûtent que quelques uns lui voulant conteſter l'honneur qu'il ſe faiſoit d'être né de Vulcain, ce Dieu excita le tonnerre, & fit tomber la foudre ſur eux. D'autres diſent que Céculus venant de naître, fut trouvé par des Bergers dans le feu, ſans être aucunement endommagé de la flamme: ce qui fit croire qu'il étoit fils de Vulcain. * Virgile en parle *Enéide*, *l.* 7. *v.* 681. *&* *l.* 10. *v.* 544. Servius ſur le premier paſſage de Virgile.

C E D.

CE'DAR ou KE'DAR, païs d'Arabie habité autrefois par les Iſraelites. *Cédar* en Hébreu veut dire *noir & hâlé*, comme étoit le teint de ces peuples; d'où vient que l'Epouſe dans le *Cantique des Cantiques*, *ch.* 1. *v.* 5, dit en parlant d'elle même, qu'elle eſt brune comme les tentes de Cédar, c'eſt à dire, comme les Arabes qui habitent ſous des tentes. C'eſt peut-être auſſi la raiſon pourquoi les Hebreus appelloient Cédar, l'Arabie déſerte qui eſt proche de la Méſopotamie & du Golfe Perſique; on l'appella ainſi du nom de Cédar, ſecond fils d'Iſmael. Il eſt le pére des Cédréens ou Cédaréniens dont parle Pline, & qui habitoient au voiſinage des Nabathéens dans l'Arabie Déſerte. Ces peuples ne demeuroient point dans des vallés, ni dans des maiſons, ni ſous des tentes, d'où vient qu'on ne peut que difficilement marquer le lieu de leur habitation, parce qu'ils en changeoient ſouvent. La demeure des Cédaréniens étoit principalement dans la partie méridionale de l'Arabie deſerte & au nord de l'Arabie Pétrée, & de l'Arabie Heureuſe. Il y en avoit même juſqu'à la Mer Rouge. * *Geneſe*, *ch.* 25. *v.* 14. S. Jérôme, *des lieux Hébreux*. *Voyez* Sam. Bochart, *dans ſon Phaleg*. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CE'DAR, ville ou contrée au delà du Jourdain dans la Tribu de Manaſſé. * *Judith. ch.* 1. *v.* 8. Sanſon.

CE'DES, ou KADES, grande & forte ville de la Haute Galilée, ſur la montagne de Nephtali, dans la Tribu de ce nom, à quatre milles de Séphet & de Capharnaüm. Joſué en ayant fait mourir le Roi, donna cette ville aux Prêtres & aux Lévites pour y demeurer. Ce fut auſſi un lieu d'azile pour ceux qui avoient commis un homicide par malheur, & ſans en avoir eu le deſſein. Ce n'eſt plus qu'un petit village nommé *Sirias* ou *Zuzis*. * *Geneſe*, *ch.* 14. *v.* 7. *Nombres*, *ch.* 20. *v.* 1. *ch.* 27. *v.* 14. *Joſué*, *ch.* 12. *v.* 22: *ch.* 15. *v.* 23: *ch.* 20. *v.* 7. Joſephe, *Antiq. Judaiq. l.* 13. *ch.* 9. *Voyez* auſſi CADES ville de la Tribu de Nephtali.

CE'DES, ville de la Tribu d'Iſſachar, donnée aux Lévites, & nommée *Céſion*. * *Joſué*, *ch.* 21. *v.* 32. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 72.

CE'DES de Juda. *Voyez* CADES ou CADES-BARNE'.

CE'DE'SA. *Voyez* CADES ou CEDES, ville de la Tribu de Nephtali.

CE'DIMA. *Cherchez* CADIMA.

CE'DIMOTH. *Cherchez* KE'DE'MOTH.

CE'DITIUS (Quintus) Tribun des Soldats en Sicile, l'an 500 de Rome, & avant J. C. 254, voyant toute l'armée Romaine enveloppée par les ennemis, & hors de toute eſpérance de ſalut, s'offrit volontairement au Conſul Atilius Calatinus, de ſe mettre à la tête de quatre cens jeunes hommes, & d'aller affronter avec eux ceux qui les tenoient ſerrez de ſi près. Il prévoyoit bien que ni lui ni ſes compagnons ne pourroient éviter de périr dans cette entrepriſe; mais il étoit perſuadé que tandis qu'il attireroit une partie des ennemis au combat, le Conſul pourroit ſauver l'autre, & mettre par ce moyen ſes troupes en liberté. La choſe arriva comme Céditius l'avoit projetée, & les Romains ſe dégagérent du peril dont ils étoient menacez. Tous ceux qui l'avoient accompagné furent tuez, & lui ſeul fut conſervé par un bonheur extraordinaire, & tout couvert de bleſſures, dont il fut guéri par la générosité des ennemis, qui admirérent ſon courage & ſa vertu. Claudius Quadrigarius, *au* 3. *des Annal.* l'appelle *Liberius*; & Pronius *Caſperonius*. Aulu-Celle, *l.* 3. *c.* 7, dit que Caton le mettoit en parallele avec ce fameux Léonidas, qui à la tête d'une poignée de Lacédémoniens combatit aux Thermopyles contre toute l'armée des Perſes.

* CEDMA ou KEDMA, derniés fils d'Ismael qui eut ſa demeure, de même que ſes fréres, à l'orient des montagnes de Galaad. Peut-être que la ville de Cedémoth fut d'abord aux Detcendans de Cedma; mais on ne peut le regarder comme pére des Cadmonéens ou Cedmonéens dont il eſt parlé, *Geneſe*, *ch.* 15. *v.* 19. Car ceux-ci ſont d'anciens peuples de Canaan qui étoient déja puiſſans du tems d'Abraham ayeul de Cedma. * *Geneſe*, *ch.* 25. *v.* 15. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

* CEDMIHEL ou KADMIEL, un des enfans d'Odovia ou Hodoya qui revint de la captivité de Babylone. * *Eſdras*, ou I. *Eſdras*, *ch.* 2. *v.* 40.

CE'DMONE'ENS, l'un des dix peuples qui ſubſiſtoient dans la terre de Canaan, lorſqu'Abraham alla dans ce païs, & qui étoit entremêlé ou confondu avec les autres, lorſque les Iſraelites s'en emparérent. * *Geneſe*, *ch.* 15. *v.* 19. Bochart, *l.* 4. *c.* 36.

CE'DOAL ou CE'DOALD. *Cherchez* CE'DWAL.

CE'DOGNA, que l'on appelle auſſi CE'DONIA, ville d'Italie, avec titre d'Evêché ſuffragant de Conza, eſt dans la Principauté Ulténeure, province du Royaume de Naples. Quelques uns la prennent pour l'*Aquilonia* de Tite Live, qui dit que le Conſul L. Papirius y fit jurer fidelité aux Samnites. Les Auteurs Latins la nomment auſſi *Laquedonia* & *Alcedonia*. * Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.*

CE'DOWALLA. *Voyez* CE'DWAL.

CE'DRE, grand arbre qui, comme le genévre, porte des grains qui ſont ronds & gros comme les grains de myrthe. Son bois eſt preſque immortel & incorruptible, parce qu'il eſt fort amer, & que les vers n'aiment que la douceur: c'eſt pourquoi les Anciens ſe ſervoient de planches de cédre pour écrire les choſes d'importance; comme on peut le recueillir de ce paſſage de Perſe, *Sat.* 1. *v.* 42 *& cedro digna locutus*. Le cœur de Cédre eſt fort dur & odoriférant, & eſt rouge comme celui de mélése. On en bâtit des galeres & des navires. Cet arbre eſt toûjours verd, & aime les lieux froids & les montagnes; & ſi on lui taille ſa cime, il meurt. Le *Cédre* du Liban eſt ſemblable au ſapin, que les Grecs appellent ἐλάτη, les Latins, *Cedrus major*, *Cedrus Phœnicia*, *Syriaca*, ou en un mot *Cedrelate*. Son écorce eſt polie, liſſée & ſans mouſſe, excepté la partie qui eſt depuis la tête juſqu'aux premiéres branches, leſquelles environnent l'arbre preſque depuis la terre juſqu'à la cime en guiſe de roue. Elles pouſſent par certains intervalles, toûjours en diminuant juſqu'en haut: de ſorte qu'elles repréſentent une pyramide. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du pin ou du mélése, mais plus courtes, & ne ſont point piquantes; ſon fruit eſt fait en pommes ſemblables à celles des peſſes, mais plus longues, plus dures, & plus nourries, & ſont difficiles à déſcher de leurs queues. Elles contiennent une graine ſemblable à celle des cyprés, & jettent une réſine groſſe, épaiſſe, & tranſparente, d'une odeur forte, qui n'eſt point coulante, mais qui tombe goute à goute. Les Arabes l'appellent *Kitran* ou *Al-Kitran*. Salomon donna pluſieurs villes au Roi Hiram pour les cédres qu'il lui avoit envoyez pour bâtir le temple de Jéruſalem. Fernand Cortez fit bâtir à Mexique un palais où il y avoit mille poutres de *Cédre*, la plupart de 120 piez de

de long, & de 12 de tour, comme le témoigne Herréra. Il y avoit en Cypre un cédre abbatu qui avoit 130 piez de long, & ſi gros, que trois hommes avoient de la peine à l'embraſſer. Il ſervoit à la galere de Demetrius. Ce mot vient du Grec κέδρος qui a la même ſignification, & qui vient du Grec καω ou κάιω, uro, ou de σπάδω, ſuavo odore. Le *Cédre* brûlé rend une odeur fort bonne. Son ombre, à ce qu'on dit, guérit ou ſoulage beaucoup les lébricitans, qui s'y viennent coucher deſſous. Il diſtille un certain baume, qui guérit du mal de dents; & les rompt & diſſout, quand elles ſont cariées. On raconte des effets merveilleux de ce baume de cédre. Il préſerve de la corruption; étant détrempé dans du Sel, il guérit la morſure des ſerpens; il nettoye la lépre; étant bu, il guérit les ulcéres des poumons; il enléve la gale aux bêtes à quatre piez; il tue les vers & les teignes qui s'engendrent aux habits, ſi l'on en tient une petite boete la où ils ſont; & ſa force eſt ſi grande, qu'il brûle même dans l'eau. Le Pére *Goujon* aſſure dans ſon Voyage de la Terre-Sainte en avoir compté dix-huit de ceux qui y étoient pour lors, & qu'on croit y être depuis la Création du Monde. Le plus gros de ces Cedres a quarante piez de tour, & les médiocres trente ou trente-cinq. Ces arbres, contre le naturel des autres, jettent leurs feuilles & leurs fruits du côté du ciel, ſans que la peſanteur les faſſe aucunement courber du côté de la terre. * *Exode & Lévitique.* Pline & les Hiſtoriens Naturaliſtes.

CE'DRE: c'eſt le grand Pontife des Perſans. *Cédre*, eſt un terme Arabe qui ſignifie la *partie antérieure du corps*, & ſur tout la *poitrine*. Le Cédre a chez les Perſans plus de pouvoir que le Muphti, chez les Turcs. Les titres que l'on donne au Cédre, ſont *Roi du droit & de la Religion, Chef de l'Egliſe véritable, Subſtitut de Mahomet, & Lieutenant des Imans*, qui ſont les premiers Califes. Les Eccléſiaſtiques de la Perſe enſeignent que le pouvoir civil & ſacré leur appartient, parce que Mahomet étoit & Roi & Prophéte, & qu'ils lui ont ſuccédé. Mais l'opinion la plus générale eſt, que l'autorité royale, telle qu'elle eſt entre les mains des Uniques, tire ſon origine de Dieu; que le Roi tient la place de Dieu & des Prophétes dans le gouvernement du peuple; que le Cédre & les Gens de Loi ne doivent pas ſe mêler du gouvernement politique, & que leur juriſdiction, même dans les choſes eccléſiaſtiques, eſt ſoumiſe à celle du Roi. Le Cédre eſt le Juge ſuprême dans toutes les matiéres eccléſiaſtiques, & dans toutes les cauſes civiles qui ont quelque rapport avec le ſpirituel, & le Chef de tous les biens conſacrez au culte de la Religion & à l'entretien de ſes Miniſtres. Il y a pourtant une Chambre des Comptes qui connoit avec lui dans cette adminiſtration. Il avoit autrefois la collation de tous les Bénéfices, ou ſon Lieutenant à ſa place; mais il y avoit de trés grands abus, tout étant donné par la faveur. *Abas ſecond* voyant ces déſordres voulut abolir cet emploi. Le fils & le ſucceſſeur de ce Prince, ayant les mêmes vues de diminuer le pouvoir du Cédre, diviſa cet emploi en deux: de ſorte qu'aujourd'hui il y a deux Cédres. L'un eſt le Surintendant des biens léguez par les Rois, qu'on appelle *Cédre Kaſſeh*, ou *privé & particulier*. L'autre eſt le Surintendant des biens leguez par les particuliers, qu'on appelle *Cédre Aami*, c'eſt à dire, *Pontife Univerſel*. Ces deux Pontifes ont chacun leur tribunal ſéparé, égal en autorité; mais le *Cédre du Domaine* a le premier rang, & ſon adminiſtration eſt plus conſidérable, parce qu'il manie les legs royaux, qui ſont en plus grand nombre. Il tient le ſecond rang entre les grands du Royaume. Il eſt à la gauche du Roi dans les ſéances où il ſe trouve, le premier Miniſtre étant à la droite, & au deſſous de lui le *Cédre univerſel*. Ces Pontifes prennent ſéance aux aſſemblées royales; mais ils y demeurent peu, ſe retirant dès que le Roi fait venir le vin & les inſtrumens de muſique. Quelquefois le Prince différe quelque tems pour retenir davantage les Cédres & leur faire honneur. Le Cédre univerſel a à Iſpahan le plus vaſte Palais. Le Roi ayant hérité de ce Palais le donna au *Cédre univerſel* qui venoit d'épouſer une Princeſſe royale. On voit dans la plupart des ſalles, dont il y en a de quatre vint piez de face, des cartouches d'azur de mille ſortes de figures, ou l'on lit des vers & des ſentences pleines d'eſprit. Comme par exemple, *L'homme eſt plus excellent que les bêtes par le talent de la parole, mais s'il parle mal il eſt pire.*

Par la repentance on ſe ſauve des mains de Dieu, mais jamais de la langue des hommes.

Le rubis & le caillou ſont tous deux de pierres, mais il y a grande différence entre elles.

Vivez en ce monde auſſi longtems que vous voudrez, accumulez des richeſſes, de la réputation, de la gloire, autant qu'il vous plaira, la fin des jours eſt enfin coupée, la durée de la vie aboutit à la mort. * Chardin, *Voyage, tome 2. c. 15. Tome 3. p. 30. & 31.*

CE'ORENUS (George) Moine Grec, qui vivoit dans le milieu du XI ſiécle, vers l'an 1057, a écrit des Annales ou un abbrégé d'Hiſtoire depuis le commencement du monde, juſqu'au régne d'Iſaac Comnéne Empereur de Conſtantinople, qui ſuccéda à Michel VI, l'an 1057. Cet Ouvrage n'eſt qu'une compilation de pluſieurs Auteurs, & principalement de George Syncelle, dont il a copié ſa Chronographie, depuis le commencement du monde juſqu'au tems de Dioclétien; de Théophane, depuis Dioclétien, juſqu'à Michel Curopalate; & de Jean Thracéſius Scylitzés, depuis Curopalate juſqu'à ſon tems. En un mot toute ſon Hiſtoire eſt tirée de divers Auteurs, dont il a fait des extraits ſans beaucoup de diſcernement & de critique. Cet Ouvrage a été traduit par Xylandre, & imprimé à Bâle en 1566. Il y a une autre édition des Annales de Cédrénus imprimée l'an 1647, à Paris de l'Imprimerie royale, avec la Traduction Latine de Guillaume Xylander, avec les Notes du P. Jacques Goar Dominicain, & avec le Gloſſaire de Charles-Annibal Fabrot. * Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Gelner, *in Biblioth.* Voſſius, *de Hiſt. Grec. l. 2. c. 26.* Le Mire, *in Auct. &c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XI ſiécle.*

CE'DRO ou CE'DRON, place forte que Cendébée avoit réparée. * I. *Maccab. ch. 16. v. 9.*

CE'DRO, en Latin, *Cedrus, Cedrinus Flavius*, riviére de l'iſle de Sardaigne, prend ſa ſource vers le milieu de l'iſle, paſſe fort près de Sargano, & va ſe décharger dans un petit Golfe, qui eſt dans la côte orientale de l'iſle. * Maty, *Dict. Geogr.*

CE'DRON, torrent qui paſſe par le milieu de la vallée de Joſaphat, proche de Jeruſalem, & qui n'a preſque en tems d'hiver & de pluyes. Son canal n'a pas plus de trois pas de largeur, & n'a de l'eau que quand il pleut. Avant que la vallée ſoit remplie, comme elle eſt, des ruines de la ville, il recevoit les eaux de quelques ſources vives, qui ſont dans l'egliſe du ſépulcre de la Vierge; mais ces eaux ſe perdent maintenant ſous terre. Il y a ſur ce torrent deux petits ponts de pierre, d'une ſeule arcade; l'un vers le ſépulcre de la ſainte Vierge; & l'autre vers le ſépulcre de Joſaphat. Il eſt ſouvent parlé de ce torrent dans l'Ecriture Sainte. Jeſus Chriſt le paſſa peu de tems avant ſa mort, *ſaint Jean, ch. 18 v. 1.* David le paſſa auſſi, lorſqu'il fuyoit devant ſon fils Abſalom, II. *Samuel* ou II *Rois, ch. 15. v. 23.* Ce fut dans le vallon où paſſe ce torrent, que le Roi Aſa fit mettre en piéces & brûler l'infame idole que ſa mére Maacha, à laquelle il avoit ôté la regence, avoit fait élever dans un bocage, I. ou III. *Rois, ch. 15. v. 13.* & que le Roi Joſias en fit faire autant de tous les vaſes & uſenciles qui avoient été faits pour le ſervice de Baal, II. ou IV. *Rois, ch. 23. v. 4.* La même choſe fut faite auprès de Cédron, par le Roi Ezéchias, II. *Chron.* ou *Paralip. ch. 29. v. 16.* * Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte*,

CE'ORON, ville. *Voyez* CE'DRO.

CE'DWAL ou CE'DOAL, CE'DOALD ou CE'DOWALLA, Roi des Saxons Occidentaux en Angleterre, dans le ſeptiéme ſiécle, voulut s'emparer de la Coumone de Kent, après la mort d'Edene ou Edrick qui l'avoit uſurpée, & que les peuples firent mourir. Il mit ſur pié des troupes; mais il fut vaincu par les ennemis, qui choiſirent un Roi, & l'obligérent de ſe retirer. * Béde & Du Chéne, *Hiſt. d'Angl.*

CEE. CEF. CEG. CEI.

CE'E, *Cea*, une des iſles Cyclades, d'environ quarante milles de tour, nommée aujourd hui *Zia* ou *Zéa*, fut appellée *Hydruſſa* par les Grecs, ſelon Pline. Julide, qui eſt *la Zulis* des Anciens, capitale de cette iſle, eſt célebre par la naiſſance de Simonide & de Bacchylide, Poetes Lyriques, & du Philoſophe Ariſton. * Pline, *l. 4.* Pinet. Higet, &c.

CEELATHA. *Voyez* KE'ELATH.

CEFALE'DI. *Voyez* CE'FALU.

CE'FALO (Jean) Juriſconſulte célébre de Ferrare, enſeigna à Pavie, & enſuite à Padoue, où il aquit beaucoup de reputation: Il a compoſé cinq volumes de Conſultations, & mourut à Padoue en 1576. * Jacques-Philippe Thomaſini, *Eloges des Hommes Illuſtres. Biblioth. Hiſt. des Auteurs de Droit*, par Deoys Simon, édit de Paris, *in douze 1692.*

CE'PALONIE ou CE'FALOGNE. *Cherchez* CE'PHALONIE.

CE'FALU ou CIFALU, eſt une iſle maritime de Sicile, nommée par les Latins *Cephaledis* ou *Cephalœdium*, avec Evêché ſuffragant de l'Archevêché de Meſſine. Octavio Branciforti y fit, en 1635, des Conſtitutions Synodales qui on a données au public. Quelques Auteurs croyent que le nom de cette iſle eſt tiré du mot Grec κεφαλὴ, qui veut dire *cap* ou *promontoire*, parce qu'elle eſt ſituée au ſeptentrion de l'iſle de Sicile, ſur un cap qui s'avance dans la mer, avec un bon port. La ville eſt aſſez bien bâtie, & défendue par un château élevé ſur une colline. L'egliſe cathédrale a une façade magnifique. Célalu eſt près de Termini.

CEFFISSO. *Voyez* CE'PHISE.

CE'CLIE, bourg ou petite ville du Royaume de Naples, ſituée dans la Terre d'Otrante, au pie des Monts Apennins, enfermé à deux lieues d'Oſtuni, du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

CE'CLIE, étoit autrefois une petite ville de la Pouille Peucétienne: maintenant ce n'eſt qu'un petit village du Royaume de Naples, ſitué dans la Terre de Bari, du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CEICE, village de Portugal, ſitué dans l'Eſtrémadure entre Tomar & Leiria. Quelques Geographes le prennent pour la petite ville nommée anciennement *Caliam, Celiam & Seliam*, laquelle d'autres mettent à *Leiria*, & d'autres encore à *Soura*, village près de Coimbre. * Maty, *Dict. Geogr.*

CEILA, ville dans la Tribu de Juda, que David délivra d'entre les mains des Philiſtins, & d'où il ſe retira enſuite dans le Deſert de Zaph, connoiſſant que les Habitans étoient dans la diſpoſition de le livrer à Saül, qui cherchoit à le faire mourir. * *Joſué, ch. 15 v. 44.* I. *Samuel* ou I. *Rois, ch. 23. v. 5.*

CEILAN, iſle de la Mer des Indes, vers le Cap Comorin, qui eſt à la pointe de la preſqu'iſle de l'Inde, en deça du Golfe de Bengale. Elle a ſoixante lieues de longueur ſur quarante de largeur, & environ 205 lieues de tour. On croit que cette iſle eſt la Taprobane des Anciens. Les Indiens l'appellent *Tenajerim* ou *Tanarifain*, qui en leur Langue ſignifie *Terre de délices*. Elle fut découverte l'an 1506, par Laurent, fils de Francisco Almeida, qui en prit poſſeſſion au nom du Roi de Portugal. D'autres diſent que ce fut Jacques Lopez de Siquaire, Général d'une flotte Portugaiſe, qui en fit la découverte en 1509. Cette iſle eſt extrémement ſerrée; car outre qu'elle produit tout ce que l'on trouve ailleurs, on y voit des forêts entiéres d'orangers & de citroniers, mais perniciuſement remplie, qui pouſſe ſon odeur bien avant dans la mer. Il y a auſſi quantité de pierres précieuſes, & on y en trouve de toutes ſortes, à la reſerve du diamant. On y péche auſſi des perles; mais elles ne ſont pas ſi belles que celles de Bahrem ou Bahrein, iſle du Golfe de Perſe. Pour ton voiture, il eſt le meilleur du monde. Cette iſle contient neuf Royaumes, dont les principaux ſont ceux de Candy, de Colombo & de Gale. Il y a une montagne que l'on croit être la plus haute des Indes. On la nomme *Pic d'Adam* ou *Adams-*

Pic, & les Insulaires assurent qu'Adam a été créé sur cette montagne, & qu'il est enterré au dessous. Ils montrent même deux vestiges, qu'ils disent être les traces de ce premier homme, & ils prétendent que le Paradis terrestre étoit dans leur Isle. On y trouve des mines de fer & de cuivre. Il est certain qu'il y en a d'or & d'argent, principalement dans le Royaume de Candy; mais le Roi ne veut pas qu'on les fouille. Il ne souffre point aussi que l'on vende aux Etrangers les pierres fines que l'on y trouve en très-grande quantité; cependant on ne laisse pas d'en faire quelque commerce sous main. Les Habitans de la ville de Candy en trouvent même dans les ruisseaux, après que la pluye y a fait rouler de la terre d'une montagne voisine. La Canelle y est à si bon marché, que les Hollandois n'y achetent le quintal de cent vint huit livres, que quarante fois. Les Portugais s'y établirent dès l'an 1506, mais les Hollandois ne commencerent à y faire commerce qu'en l'année 1602, du tems de Vimala Derma, Roi de Candy, qui étoit le plus puissant Prince, & en quelque façon le Souverain de l'isle. Vers l'an 1606, les Hollandois firent la guerre aux Portugais, qui possédoient une partie de l'isle; & ayant obtenu du secours du Roi de Candy, ils prirent les villes de Gale & de Colombo, outre quelques autres places, & chasserent entierement les Portugais. Les Habitans de l'isle de Ceilan sont fort adroits, & il n'y a point de pareils Sauteurs dans le monde. Le peuple y va tout oud, à la reserve de ce que le pudeur oblige de couvrir; mais ceux qui ont un peu de bien, portent des habits de toile, ou de drap fin, enrichis de pierreries, & plitez en plusieurs ondes. Ils aiment la guerre, & manient fort adroitement l'épée, l'arc & les armes à feu. Ils se servent de bouchers au de roudaches revêtues de peaux de crocodiles, qui sont à l'épreuve du mousquet. Ils chargent le dos de leurs éléphans d'une petite tour de bois, capable de tenir quatre ou cinq personnes armées de fléches & de pierres pour combattre. Ces Insulaires sont idolâtres, & suivent à peu près la Religion des Bramins. Il y a des Mahométans qui demeurent parmi eux, avec une liberté entiére. A l'égard des villes qui obéissent aux Hollandois, on y suit leur Religion. Bochart a prouvé par diverses raisons, qu'elle est non seulement l'Ophir de Salomon, mais encore le Taprobane des Anciens, dont Pline, Strabon & Ptolomée ont fait une très-particuliére mention; mais il faut avouer que le dernier fait la Taprobane beaucoup plus grande que n'est Ceilan: ce qui ne détruit pourtant pas le raisonnement de Bochart; puisque les Insulaires assurent que la mer en a submergé une grande partie. * Mandelslo, *tome* 2. d'Oléarius. Bochart, *Geogr. Sacra.*

CEILON. *Voyez* CEILAN.

CEINTURE: l'usage des ceintures étoit très-fréquent chez les Juifs, & il en est fait mention dans l'Ecriture Sainte. Celle que Dieu commanda au Grand Prêtre de porter, étoit tissue de fil d'or, de pourpre, d'écarlate, de cramoisi, & de fin lin retors. Les Grands Prêtres qui succederent à Aaron pouvoient porter cette ceinture pendant tout le tems du sacrifice; mais il ne leur étoit pas permis de s'en servir, lorsqu'ils n'étoient pas en fonction. Lorsque les Juifs mangeoient la Paque, ils avoient des ceintures à l'entour de leurs reins, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu de Dieu. La vanité porta les Juifs à se faire des ceintures magnifiques, dont ils faisoient une criminelle ostentation. C'est contre cette vanité qu'Isaïe le décrie fortement, & qu'il menace les Israelites que Dieu changera les ceintures magnifiques en des cordes très rudes. Il est du du Prophete Elie & de saint Jean-Baptiste qu'ils portoient une ceinture de cuir à l'entour de leurs reins. La Vulgate donne aussi le nom de *Zona*, ou de ceinture, à une bourse que les Juifs portoient à leur côté, apparemment parce que cette bourse tenoit à la ceinture. Jesus-Christ envoyant ses Apôtres prêcher l'Evangile, leur défend de porter aucun argent à leur ceinture, *negue pecuniam in zonis vestris.*

Les Grecs & les Romains se servoient aussi de ceintures, dont l'usage étoit d'autant plus nécessaire, que leurs habits étoient fort larges. Les Magistrats portoient des ceintures aussi bien que le peuple. Elles étoient encore nécessaires aux Voyageurs, sur tout chez les Orientaux, qui portoient des habits incommodes par leur longueur, & leur amplitude. Ceux qui couroient dans les Jeux Olympiques, se servoient d'abord de ceintures, mais la première année de la XXXV Olympiade, Hippoménе, Archonte d'Athenes, leur fit défense de courir ayant une ceinture, & depuis ce tems-là les Coureurs se dépouillerent pour courir. Comme c'étoit une marque d'honneur aux Magistrats de porter la ceinture, & une peine & une marque d'infamie de ne pouvoir s'en servir, le Prince usoit souvent de cette punition contre ceux qui avoient prévariqué dans leurs charges. Les Dames Grecques & Romaines se servoient aussi de ceintures. Le premier soir des noces le mari dénouoit la ceinture de la fille qu'il avoit épousée. Homére, *l. 11 de l'Odyssée*, appelle cette ceinture *καλὸν ζώνην*, *Ceinture de fille*. Festus dit que la nouvelle mariée portoit une ceinture que le mari lui dénouoit dans le lit, & qu'elle étoit faite de laine de brebis. Cette ceinture, ajoûte-t'il, étoit nouée du nœud d'Hercule; & le mari désiroit ce nœud pour un bon présage, afin qu'il fût heureux en enfans, comme l'avoit été Hercule qui laissa 70 enfans lorsqu'il mourut. *Casaubon.* de Mézirac, dans son Commentaire sur Ovide, Lettre de *Phyllis à Démophoon.* Les Poëtes attribuoient à Vénus une espéce de ceinture qu'ils appelloient *Cestr*, *Cestus*, & ils y attachoient le pouvoir d'inspirer de l'amour, & de charmer les cœurs. C'est dans ce sens que Boileau a dit,

Ce droit que pour plaire, Instruit par la nature
Homere mit à Venus dérobé sa ceinture.

La ceinture militaire, ou le baudrier, ne descendoit pas de dessus l'épaule, chez les Juifs, comme chez les anciens Grecs. Elle étoit portée sur les reins, d'où viennent ces expressions *Balteo accincti renes*, *Ezéchiel*, *ch.* 23. *v.* 15. Ces baudriers étoient d'ordinaire précieux, & on les donnoit quelquefois pour récompense aux Soldats. Joab dit à celui qui avoit vu Absalom pendu à un arbre, *si in l'avois percé, je t'aurois donné dix sicles, & un baudrier.* * *Exode. Lévitique.* II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 18. *v.* 11. II. ou IV. *Rois ch.* 1. *v.* 8. *Matthieu*, *ch.* 3. *v.* 4 *Isaïe*, *ch.* 3. *v.* 24 Martial, *l.* 14. *Epigr.* 151. Ovide, *Phyllis à Demophoon*, *v.* 110: *Dejanert à Herculе*, *v.* 66.: *Amorum l.* 1. *Eleg.* 7. *v.* 48: *Metam. l.* 5. *v.* 470: *l.* 10. *v.* 470. *Voyez* CESTE.

CEINTURE de la Reine, est un droit fort ancien qui se leve à Paris de trois ans en trois ans, & qui étoit d'abord de trois deniers pour chaque muid de vin, & de dix deniers pour chaque queue. Il étoit destiné à l'entretien de la Maison de la Reine. On l'a depuis augmenté, & on l'a étendu sur d'autres denrées, comme sur le charbon, &c. On l'appelloit autrefois *la taille du pain & du vin*, comme il se voit par les Registres de la Chambre des Comptes de l'an 1339. * *Antiquités de Paris.*

CEJONIUS (Lucius Ælius Verus Commodus) jeune homme doué d'une extrême beauté, fut adopté par Adrien & créé César, bien que gendre de Nigrinus qui avoit aussi eu la vûe de ce Prince. Il le créa Préteur, lui donna le Gouvernement de la Pannonie, & le designa Consul en 136; mais ces honneurs ne le purent garentir d'une cruelle maladie, qui le rendit incapable des fonctions d'une si grande charge, de sorte qu'Adrien le voyant aussi malade dison à ses amis, qu'il avoit perdu l'argent donné aux Soldats & au peuple pour cette adoption; & qu'il avoit voulu appuyer la République sur une muraille qui tomboit sous son propre poids. Cejonius mourut au retour de son Gouvernement de Pannonie, le premier jour de l'an 138, & Adrien n'adopta Antonin *le Pieux*, qu'à condition qu'il en uferoit de même en faveur d'Annius Verus, fils de ce Cejonius, qui fut associé à l'Empire avec Antonin le Philosophe. * Spartien, *en la Vie d'Adrien.* Dion, &c.

CEJONIUS JULIANUS, est rangé par Gesner & par la Popelinière, entre ceux qui ont écrit l'Histoire des Empereurs: c'est sans fondement, comme l'a remarqué Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *ch.* 7.

CEIRAM ou CE'RAM, isle dans la Mer des Indes, entre les Moluques, à l'ouest de la Terre des Papous & au sud de Gilolo. Elle est assez grande & bien peuplée, & fournit des épiceries & d'autres marchandises des Indes. * Sanson.

CEIRESTE, anciennement *Cæsariſta*, *Cæsaryſta*, étoit autrefois une petite ville: ce n'est maintenant qu'un village de Provence, situé près de la côte, entre Marseille & Toulon, à une lieue de la Ciotat, qui a profité de ses pertes. Il appartient à la Maison de Brancas. * Mary, *Dict. Geogr.*

CEITAVACCA, ville d'Asie. *Cherchez* CEYTAVACCA.

CE'IX. *Voyez* CE'YX.

C E L.

CE'LADE, Affranchi de l'Empereur Auguste, ne fut pas démêler ni distinguer le vrai Alexandre fils d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, quoi qu'il eût connu cet particulierement, d'avec Alexandre l'Imposteur, & se laisse tromper par la ressemblance. * Josephe, *Antiq. Judaq. l.* 17. *ch.* 14.

CE'LADION, Patriarche d'Alexandrie, succéda à Marc II, l'an 153, & gouverna cette église jusqu'en l'année 167. * Baronius, *in Annal.*

CE'LAORACUE, fils de Liobe Roi des Wilzes dans le neuviéme siécle, fut préferé par le peuple à Milegaste, qui étoit l'aîné. Louis *le Débonnaire*, Roi de France & Empereur, autorisa cette préference, & fit de grands présens à l'un & à l'autre pour les obliger d'être fidéles. * Aimoin, *l.* 4.

* CE'LAI ou KALLAI, étoit de la race sacerdotale ou des Sacrificateurs parmi les Juifs. * *Nehemie* ou II. *Esdras*, *ch.* 12. *v.* 20.

CE'LAIA. *Voyez* CE'LAYA.

CE'LANO, petite ville avec titre de Comté, dans l'Abruze Ultérieure, près du Lac Celano. Quelques Geographes le prennent pour l'ancienne *Cluturnum*, ville des Marses, que d'autres croyent avoir été sur le Lac même de Celano, & être entiérement ruinée. * Mary, *Dict. Géogr.*

CE'LANO (le Lac de) anciennement *Lacus Maforum* ou *Lacus Fucinus*, Lac du Royaume de Naples. Il est dans l'Abruze Ultérieure aux confins de la Citérieure, & de le Terre de Labour, & prend aujourd'hui son nom de le ville de Celano, qui n'en est pas beaucoup éloignée. * Mary, *Dict. Geogr.*

CE'LAYA (Dominique) naît de Bilbao, entra le 17 octobre 1538, dans l'Ordre de saint Dominique, & mourut à Saragoce en 1574, au retour du Chapitre général tenu à Barcelone, auquel il avoit assisté en qualité de Définiteur de la province d'Espagne. On a de lui une *Exposition des sept Pseaumes de la Penitence*, qui ne parut qu'en 1578, à Salamanque. C'est lui que Poſſevin appelle *Calecs*; d'autres *Calara* ou *Celata*; les Espagnols écrivent *Zelaia*. * Echard, *Script. Ord. Prædic. ch.* 2.

CE'LCHYTH, place en Angleterre, dans le Royaume de Mercie. On y tint un Synode l'an 794, & un autre l'an 816, où Wilfrid présida en présence du Roi Cenulphe ou Kénulphe. On y dressa neuf Canons pour le réforme des mœurs. * Camden.

CE'LDALES ou ZE'LDALES, peuples de l'Audience de Guatimala, dans l'Amérique septentrionale. Ils habitent dans le province de Chispa, & sont connus, parce que leur Langue est commune dans toutes les contrées voisines. * Mary, *Dict. Geogr.*

CE'LE'BES, grande isle des Indes. *Cherchez* MACASSAR.

* CE'LE'BES, ville de l'isle de Célébes, & capitale de Royaume de Celébes, est sur la côte occidentale de l'Isle entre le premier & le second degré de latitude méridionale, au nord de Macassar, dont elle est éloignée d'environ quatre vint & dix lieues.

CE'LE'NA. *Voyez* CE'LE'NO.

CE'LE'NE, ville autrefois capitale de toute la Phrygie, fut repeuplée par Antiochus *Soter*, qui l'appella *Apamée* du nom de la mére.

mère, fille d'Artabaze, & femme de Séleucus *Nicanor*. * Strabon, *l.* 12.

CE'LENO, l'une des Sept Pleiades, fille d'Atlas, & de la Nymphe Pleionne. C'eſt auſſi le nom d'une des Harpyes, fille de Jupiter & de la Terre, dont Virgile a donné la deſcription dans le troiſieme livre de l'Eneïde. *Voyez* HARPYES.

CE'LER, Centurion, commandoit dans la place où l'on bâtiſſoit la ville de Rome, & eut ordre de Romulus de tuer ceux qui oſeroient ſans ſon ordre, paſſer le foſſé, ou monter ſur les murailles. Rémus conſidérant cette nouvelle enfle, franchit le foſſé d'un ſaut, & ſe mocqua de ſes fortifications ſi peu capables de réſiſter aux ennemis. Celer le tua ſur le champ, pour une obéiſſance trop aveugle aux ordres de ſon Prince, & répandit ſur les fondemens de la ville de Rome le ſang de celui qui devoit régner avec ſon frére. D'autres diſent que ce fut Romulus qui tua lui même ſon frére, la premiére année de la fondation de cette ville, 753 ans avant J. C. Ovide, *Faſt. l.* 4.

CE'LER, Meſtre-de-camp dans l'armée que Cumanus commandoit en Judée, fut accuſé de pluſieurs crimes, & envoyé priſonnier à Rome par Quadratus, afin de ſe juſtifier devant l'Empereur Claude, qui le renvoya en Judée, pour être traîné par les rues de Jeruſalem, juſques à ce qu'il rendit l'ame : ce qui arriva l'an 50 de J. C. le ſeptieme de l'empire de Claude. * Joſephe, *Antiq. Judaq. l.* 20. *ch.* 5.

CE'LERES, étoit le nom que l'on donnoit à trois cens jeunes hommes que Romulus choiſit pour être auprès de ſa perſonne, afin de le défendre & d'exécuter ſes ordres. Il les nomma *Celeres*, comme qui diroit *prompts & légers*. Cette compagnie l'aſſura contre les émotions populaires, & le mettoit en état de faire tête par tout où les ennemis voudroient l'attaquer. Le Chef de cette compagnie s'appelloit *Tribunus Celerum*, & il étoit la troiſiéme perſonne de l'Etat, car il commandoit à tous les Gens de guerre, qu'il reformoit à ſa volonté. Il avoit encore le droit de convoquer le peuple dans le Champ de Mars. * Roſin, *Antiq. Rom. l.* 7. *ch.* 4. Il y avoit une autre eſpéce d'Officiers des Rois, que l'on nommoit *Lictours*.

CE'LE'RIN (ſaint) Lecteur de l'égliſe de Carthage du tems de ſaint Cyprien, étoit d'une race illuſtre parmi les Chrétiens. Sa grand' mere ſainte Celérine avoit été couronnée par le martyre. Deux de ſes oncles, qui avoient ſervi dans les armées de l'Empire, ſavoir, ſaint Laurentin, frére de ſon pére, & ſaint Ignace frére de ſa mére, avoient auſſi ſouffert le martyre durant la perſécution précédente. Saint Célerin étoit à Rome, lorſque l'Empereur Déce commença la perſécution l'an 250 de J. C. Il fut des premiers Chrétiens arrêtez, chargé de chaînes & jetté dans une priſon où il ſouffrit beaucoup. Il fut conduit quelque tems après devant l'Empereur, lequel étonné de ſa fermeté, & ayant pitié de ſa foibleſſe, le renvoya en liberté. Celérin délivré de priſon revint, ſi l'on en croit quelques-uns, en Afrique, & fut renvoyé à Rome par ſaint Cyprien avec des lettres pour les Confeſſeurs Romains. A ſon arrivée il eut la douleur d'apprendre que ſa ſœur Lucérie avoit été aſſez foible pour ſacrifier aux idoles, auſſi-bien que quelques autres femmes Chrétiennes. Celérin fit part de ſa douleur au Confeſſeur Lucien priſonnier à Carthage, qui lui fit réponſe. On a ces deux lettres parmi celles de ſaint Cyprien. Célérin revint peu de tems après en Afrique, & ſans paſſer par Carthage, il alla trouver ſaint Cyprien, qui étoit encore dans ſa retraite. Ce ſaint Evêque l'ordonna Lecteur avec Aurére, & en donna auſſi-tôt avis à ſon Clergé. Il ne faut pas confondre ce Célerin avec un autre *Celérin* ou *Macaire* qui étoit à Rome dans le tems de l'élection du Pape Corneille, & qui quitta le parti de Novatien pour ſe réunir aux Catholiques. Il eſt fait mention de celui-ci dans la lettre du Pape Corneille à Fabius d'Antioche. On fait la Fête de Célerin le troiſieme de février, quoique l'on ne ſache pas préciſément le jour ni l'année de ſa mort. * Bollandus, *Lettres de* ſaint Cyprien. *Annales Cyprianici.* Tillemont, *Mémoires des Auteurs Eccléſ.* Baillet, *Vies des Saints, troiſieme février.*

PAPES.

CE'LESTIN I, Romain de naiſſance, fut élu Evêque de Rome au commencement du mois de novembre de l'an 423, & ſuccéda à Boniface I. Cette élection ſe fit ſans brigue & ſans diviſion, & il gouverna paiſiblement l'Egliſe de Rome juſqu'au mois d'avril 432. L'affaire de Neſtorius & l'aſſemblée du Concile d'Epheſe rendit ſon Pontificat célébre. Les Sermons de Neſtorius ayant été portez à Rome, Célestin & les Evêques d'Italie déſapprouvérent ſa doctrine : ce qui donna occaſion à Neſtorius d'écrire au Pape Célestin, ſous prétexte de lui parler de quatre Evêques Pelagiens, qui s'étoient retirez à l'Empereur de Conſtantinople. Celeſtin, qui avoit écrit, ne fit point de réponſe à Neſtorius. Ce Patriarche de Conſtantinople écrivit une ſeconde lettre au Pape. Saint Cyrille lui écrivit auſſi de ſon côté, & envoya le Diacre Poſſidonius à Rome, pour l'informer de la doctrine de Neſtorius. Poſſidonius y étant arrivé, Célestin aſſembla un Concile au mois d'août l'an 430, dans lequel, après qu'on eut lu & examiné les Ecrits de Neſtorius, ſes lettres & celles de ſaint Cyrille, on déſapprouva la doctrine de Neſtorius, & on approuva celle de ſaint Cyrille. Ce Concile ne condamna pas néanmoins la perſonne de Neſtorius; il ordonna ſeulement qu'on lui déclareroit que ſi dix jours après la ſignification de ce jugement, il ne condamnoit la nouvelle doctrine qu'il avoit introduite, & n'approuvoit celle de l'Egliſe de Rome, celle de l'Egliſe d'Alexandrie, & celle de toute l'Egliſe Catholique, il ſeroit dépoſé & privé de la communion de l'Egliſe. Saint Cyrille d'Alexandrie fut commis par ſaint Célestin pour l'exécution de cette ſentence. Sur ces conteſtations Théodoſe aſſembla le Concile général d'Epheſe, où Célestin envoya ſes Légats, Philippe, Arcadius & Projectus avec deux lettres écrites au Concile contre Neſtorius. Ils aſſiſtérent à la ſeconde & à la troiſiéme Seſſion, & approuvérent ce qui avoit été fait dans le Concile. Célestin approuva auſſi le jugement du Concile, & écrivit des lettres de communion à Maximien qui avoit été ordonné à la place de Neſtorius. On a dans les Actes du Concile d'Epheſe pluſieurs lettres de Célestin ſur l'affaire de Neſtorius, & dans le Recueil donné par le P. Lupus, un Mémoire inſtructif, qu'il avoit mis entre les mains de ſes Légats allans au Concile. Il y a encore trois autres lettres de ce Pape, l'une de l'an 431, adreſſée à Vénérius Evêque de Marſeille, à Léonce Evêque de Fréjus, & à quelques autres Evêques des Gaules leurs voiſins, contre ceux qui attaquoient en France la doctrine de ſaint Auguſtin ſur la Grace. On a joint à cette lettre un Recueil des décrets des Papes prédéceſſeurs de Celeſtin, & des Conciles d'Afrique ſur les principaux points touchant la Grace & le libre Arbitre. Quelques uns attribuent ce Recueil à ſaint Proſper, d'autres à ſaint Leon; mais il y a de l'apparence qu'il fut dreſſé par Célestin ou par ſon ordre, & envoyé aux Evêques de France. La ſeconde lettre de Celeſtin de l'an 428, eſt adreſſée aux Evêques de Vienne & de Narbonne. Il y reprend les Eccléſiaſtiques qui s'habillent d'une maniére particuliére, en mettant un manteau & une ceinture, & ſemble déſapprouver toute diſtinction d'habit entre les Laïques & les Eccléſiaſtiques. Il condamne dans la même lettre la ſévérité de quelques Evêques de France qui, ſuivant la diſcipline ancienne d'Afrique, refuſoient la pénitence à ceux qui la demandoient à l'article de la mort. Il y a encore dans cette lettre d'autres réglemens, qui regardent les Evêques & les Clercs; auſſi bien que la troiſiéme lettre écrite en 429. & adreſſée aux Evêques de la Pouille & de la Calabre, dans laquelle il défend comme dans la précédente, d'ordonner Evêques des Laïques. Ce Pape avoit eu en 426, un différent avec les Evêques d'Afrique au ſujet des appellations au ſaint Siége, interjettées par quelques Evêques & quelques Clercs de l'Egliſe d'Afrique. Cette diſpute fut renouvellé à l'occaſion d'Apiarius & d'Antoine du Fuſſile Prêtres Africains, leſquels ayant été condamnez par les Evêques d'Afrique, avoient appellé de leur jugement au ſaint Siége. Les Evêques d'Afrique ſoutinrent fortement le Droit des Evêques, & ne voulurent point déférer à ces appellations. L'Hiſtoire des Papes dit, que Célestin ordonna que les cent cinquante Pſeaumes de David ſeroient chantez dans l'Egliſe, les mêmes jours qu'on célébreroit le ſacrifice (ce qui ne le faiſoit pas auparavant ; car on recitoit ſeulement le ſaint Evangile, & les Epîtres de ſaint Paul) On ajoute que Célestin édifia la Baſilique de Jules, & qu'il fit au mois de décembre trois ordinations, dans leſquelles il créa 32 Prêtres, 12 Diacres & 46 Evêques. Il eut pour ſucceſſeur Sixte III. * *Lettres de* Célestin. *Actes du Concile d'Epheſe.* Saint Auguſtin, *Epiſt* 26. Proſper. Gennade, *de Scriptoribus Eccl.* Sigebert. Platine. Onuphre, Génébrard, *en la Chron.* Socrate, *l.* 7 Evagre, *l.* 1. Nicéphore, *l.* 14. Baronius, *depuis l'an* 423, *juſqu'à l'an* 432. Gennade, *ch.* 54. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* M. Du Pin, *Jacobi enquirinus, partie* 2.

CE'LESTIN II, nommé auparavant *Guy de Châtel*, parce qu'il étoit natif de la ville de Tuerne, dite *Citta di Caſtello* en Italie, avoit étudié ſous Pierre Abailard. Honorius II le créa en 1128, Prêtre Cardinal du titre de ſaint Marc. Il ſuccéda à Innocent II, le 25 ſeptembre de l'an 1143, & mourut cinq mois & 13 jours après, le huitiéme mars de l'année ſuivante. LUCE II mit le ſiege après lui. On a trois lettres de lui. Saint Bernard, & Pierre *le Venerable*, Abbé de Cluny, lui écrivirent une lettre : celle du premier eſt la 234, & celle du ſecond eſt la 17 du cinquiéme livre. * Platine, Bini, Papire Maſſon, Du Chêne, Ciaconius, &c. *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.*

CE'LESTIN III, Romain, nommé auparavant *Hyacinthe Bobo*, avoit été fait Cardinal Diacre en 1145, par Eugéne III, & avoit été employé en diverſes légations, en Allemagne, & en Eſpagne. Il fut créé à Clement III, l'an 1191, fut fait Prêtre le jour du ſamedi ſaint, & fut conſacré le jour de Pâques. Le lundi d'après il couronna l'Empereur Henri V, & la femme Conſtance. L'ardeur qu'il avoit pour la conquête de la Terre-ſainte, l'obligea à ſe déclarer pour Richard Roi d'Angleterre, contre ſes ennemis, dans le tems que ce Prince faiſoit la guerre en orient aux Infideles. Il employa auſſi pour ce Prince en 1195, les cenſures eccléſiaſtiques contre l'Empereur Henri qui le retenoit priſonnier, & Léopold Duc d'Autriche qui le lui avoit livré, & après la mort du premier arrivée en 1197, il donna la Sicile à Frédéric ſon fils, à condition qu'il payeroit un tribut à l'Egliſe. Se voyant extrémement foible, & près de mourir, il propoſa aux Cardinaux de mettre Jean de Saint-Paul, Prêtre Cardinal du titre de ſainte Priſque, en ſa place, offrant même de ſe demettre du Pontificat; mais les Cardinaux ne voulurent pas recevoir cette propoſition. Célestin canoniſa ſaint Jean Gualbert en 1194, tint le ſiege ſix ans & neuf mois, moins deux jours, & mourut l'an 1198, en janvier. INNOCENT III lui ſuccéda. Le ſiége ne vaqua pas ſeulement un jour, comme l'aſſure le Cardinal Baronius, qui a fini en cette année le douziéme, & dernier tome de ſes Annales de l'Egliſe. On a dix-ſept lettres de ce Pape. * Platine & Ciaconius, *en ſa Vie.* Onuphre & Génébrard, *en la Chron.* Saint Antonin. Roger. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. du douziéme ſiécle.*

CE'LESTIN IV, nommé auparavant *Géoffroy*, de la Maiſon de Caſtiglione de Milan, étoit fils de *Jean* & de *Caſſandre* Cribelli, ſœur d'*Urbain* III. Il fut élu le 22 ſeptembre de l'an 1241, 30 jours après la mort de Grégoire IX, par dix Cardinaux ſeulement. L'Empereur Frédéric, ennemi de l'Egliſe, tenoit les autres en priſon. Célestin avoit été Chanoine & Chancelier de l'Egliſe de Milan, durant la vie de ſon oncle Urbain, & puis il s'étoit fait Religieux de Cîteaux. Grégoire l'avoit fait Cardinal Prêtre du titre de ſaint Marc en 1227, & puis Evêque du titre de ſainte Sabine. Ce Pape voyant qu'il s'étoit fait le Protecteur des pauvres Eccléſiaſtiques, lui prédit qu'il ſeroit élevé au Pontificat, comme ſaint François le lui avoit autrefois prophétiſé à lui-même. Cependant Célestin mourut 18 jours après ſon élection, avant que d'être couronné. Sa mort fut pleurée de tous les Gens de bien, & l'Egliſe

fut ſans Chef viſible pendant vint & un mois, de l'avis des plus ſages, qui ne jugeoient pas à propos de faire un Pape, ſi Frédéric ne mettoit auparavant en liberté les Cardinaux qu'il tenoit priſonniers. * Platine, *en ſa Vie.* Genébrard, *en ſa Chronol.* Spondе, *A. C.* 1241. *num.* 15. *&* 18. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.*

CE'LESTIN V, d'Iſernia dans le Royaume de Naples, nommé auparavant *Pierre de Mourrhon*, *de Morron* ou *de Moron*, a été l'Inſtituteur de l'Ordre des Célestins. Il naquit en 1215, & dès l'âge de 17 ans il ſe retira dans la ſolitude; enſuite il alla à Rome, où il reçut l'Ordre de Prêtriſe, & ſe fit Religieux de ſaint Benoît. En 1244, il paſſa au Mont-Majella, & on y bâtit le monaſtère du Saint-Eſprit, où il établit ſon Ordre, que le Pape Grégoire X approuva l'an 1274, au ſecond Concile général de Lyon. Ce ſaint homme fut créé Pape après Nicolas IV. Le Siége ayant vaqué deux ans, trois mois & deux jours, & les Cardinaux, qui étoient aſſemblez à Pérouſe, ne pouvant s'accorder pour l'élection d'un nouveau Pontife, Laun Malabranca, Cardinal d'Oſtie, propoſa ce ſaint Solitaire, qui fut élu le cinquiéme juillet 1294. Cette nouvelle le ſurprit ſi fort, qu'il voulut prendre la fuite; mais à la ſollicitation des Prélats, & de Charles II, Roi de Sicile, il accepta le Pontificat. Il vint monté ſur un âne à Aquila, où il fut conſacré en préſence de plus de cent mille perſonnes, accourues de toutes parts à ce ſpectacle extraordinaire. Au commencement de ſon Pontificat il créa douze Cardinaux, tous Gens de probité & preſque tous François, l'un deſquels fut Jean le Moine, Fondateur d'un Collége qui porte ſon nom à Paris; mais, comme Céleſtin étoit peu propre pour les affaires politiques, on perſa de le dépoſer après la mort du Cardinal Latin qui ſuppléoit à ſon inſuffiſance. Bénoît Cajetan ſon ſucceſſeur, ſous le nom de BONIFACE VIII, dans la vûe de s'élever au Pontificat, perſuada à Céleſtin de faire une abdication volontaire. Il la fit cinq mois après ſon élection; & comme il ſe retiroit en ſa ſolitude, Boniface, qui avoit déja été élu, le fit enfermer dans le château de Fumon, où il mourut treze mois après ſa demiſſion en 1296. Ses vertus & ſes miracles l'ont fait mettre dans le catalogue des Saints. Clément V le canonisa en 1313. On lui attribue divers Opuſcules, *Relatio Vitæ ſuæ; De Virtutibus; De Vitiis; De Hominis vanitate; De Exemplis; De ſeveritate Patrum, &c.* qu'on a fait imprimer à Naples en 1640. On a douté ſi ces Ouvrages étoient de lui; mais il n'y a plus lieu d'en douter, depuis que l'on a recouvré des manuſcrits de ſon tems & de ſa main. Il fit deux Conſtitutions; la premiére par laquelle il renouvella le Decret de Grégoire X, touchant la retraite des Cardinaux dans un Conclave ferme, pour procéder à l'élection d'un nouveau Pape; & la ſeconde, par laquelle il déclara qu'il ſeroit libre à l'avenir aux ſouverains Pontifes de renoncer à leur dignité, lorſqu'ils le jugeroient à propos. Ces deux Decrets furent confirmez par le Pape Boniface VIII, & inſérez au ſixiéme des Décrétales. Il a encore confirmé par une Bulle ſolemnelle l'Ordre des Céleſtins. * Le Cardinal Pierre d'Ailli, *in Vita Celeſt. V.* Spondе, *in Annal.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XIII ſiecle.*

CE'LESTIN, nom qu'avoit pris Thibaut Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie. Il avoit été élu Pape, après la mort de Caliſte II, mais pendant qu'on chantoit le *Te Deum*, pour ſon élection, Robert Frangipani proclama Pape Lambert, Evêque d'Oſtie, qui aſſiſtoit à la cérémonie. Céleſtin qui ne montoit ſur le Siége, qu'avec répugnance, céda volontiers à Lambert, qui fut nommé Honorius II. * Baronius, *A. C.* 1124.

CE'LESTIN, Hiſtorien qui vivoit dans le troiſiéme ſiécle, ſous l'empire de Valérien & de Gallien, ne nous eſt connu que par le témoignage de Trébellius Pollio, qui le cite dans la Vie des deux Valériens. *Valérien le Jeune*, dit-il, *fut nommé Céſar par ſon pére abſent, & fut appellé Auguſte par ſon frére, comme le marque Céleſtin.*

CE'LESTINS, Ordre Religieux inſtitué vers l'an 1254, par Pierre de Moron, depuis Pape ſous le nom de Céleſtin V. Le Pape Urbain VIII, le confirma vers l'an 1264, & l'incorpora à l'Ordre de ſaint Benoît, dont on y ſuit la Régle, avec les Conſtitutions de l'Inſtituteur. On compte déja ſeize monaſtéres de cet Ordre en Italie l'an 1274, & il y en a préſentement quatre-vint-ſeize dans ce pays-là. On en fonda auſſi pluſieurs en Allemagne, mais divers changemens en ont fait perir le plus grand nombre. Ce fut en 1300 ſous le regne de Philippe *le Bel*, que les Céleſtins s'introduiſirent en France, où ils eurent d'abord deux monaſtéres; l'un dans la forêt d'Orléans, au lieu nommé Ambert; & l'autre dans la forêt de Compiégne au Mont-de-Châtres. Charles Dauphin & Régent du Royaume en 1352, pendant la priſon du Roi Jean ſon pére en Angleterre, fit venir ſix de ces Religieux du Mont-de-Châtres, pour les établir à Paris au lieu dit des Barrez, où ils ſont encore à préſent. Robert de Jully, qui avoit été Novice dans ce ſecond monaſtére, étant devenu Sécretaire du Roi, en fit venir des Religieux qui s'établirent à Paris, & les Sécretaires du Roi y ayant établi leur Confrairie, ils leur accordérent chacun quatre ſols pariſis par mois, ſur l'émolument de leurs bourſes. Les mêmes obtinrent enſuite pour eux une bourſe ſemblable à celle de chaque Sécretaire, & ce droit fut confirmé en 1368 par Charles V. Le Roi étant de retour, confirma cette donation par ſes Lettres Patentes de l'an 1361. Charles étant monté ſur le thrône, donna encore à ce monaſtére la ſomme de dix mille livres d'or, avec la coupe de douze arpens de bois de haute futaye, à prendre dans le Forêt de Moret pour faire bâtir l'égliſe, où il mit la premiére pierre, & qu'il fit conſacrer en ſa préſence. Il fit enſuite une autre donation à ces Religieux d'un fonds de terre conſiderable. Les Céleſtins étoient appellez Hermites de ſaint Damien, avant que leur Inſtituteur devint Pape, & leur premier monaſtére fut bâti ſur le Mont-Majella dans la Poüille, avec titre de Prieuré. On l'appella enſuite Abbaïe, & c'étoit là que les Chapitres généraux ſe tenoient; mais ſa ſituation dans un déſert de difficile abord, ayant dégoûté les Moines, on tranſféra le Chef d'Ordre au monaſtére du Saint-Eſprit de Muron, ou de Solmone dans la même province, & c'eſt encore dans cette maiſon, qui eſt la ſeule Abbaïe des Céleſtins, que le tient chaque année le Chapitre général. Le Supérieur général eſt élu de trois ans en trois ans. On pouvoit autrefois le continuer, quoiqu'il fut obligé à demander ſa demiſſion, mais depuis l'an 1323, il ne peuvent être continuez, & même on ne peut les élire une ſeconde fois, que neuf ans après qu'ils ont ceſſé d'exercer cet office. La maiſon des Céleſtins de Paris eſt comme Chef-d'Ordre en France. On y tient tous les trois ans le Chapitre, où on élit le Provincial qui a l'autorité de Général, avec qui les Définiteurs au nombre de ſix élient les Prieurs, & ceux-ci les Soupreurs & autres Officiers. Ils peuvent auſſi faire de nouvelles Conſtitutions, & ils en ont effectivement dreſſé l'an 1667, qui ſont imprimées. Cette province eſt compoſée de vint & un monaſtéres. * D. Lélio Marino, *Vita à Miroc. de S. Pietro del Murone.* Benéd. Gonnon, *Vit. PP. Occid.* Chopin, *Traité des Droits des Religieux.* Helyot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome 6. ch.* 23

CE'LESTINS (Hermites) Le Pape Céleſtin V donna ce nom l'an 1294, à quelques Religieux de l'Ordre de ſaint François, qui mécontens des relâchemens introduits dans l'Ordre ſous le generalat de Matthieu d'Aqus Sparta, ſouhaitoient de mener une vie plus auſtére & plus retirée. Leur deſſein ne ſubſiſta pas longtems; & ils furent obligez de ſe retirer dans l'Achaïe dès le commencement du Pontificat de Boniface VIII, qui, après s'être tenu pendant quelque tems aux inſtances des Supérieurs, vint enfin à croire qu'ils cabaloient contre lui, & ordonna qu'on informât contre eux. Mauvais traitemens, excommunications, tout fut employé contre eux. Saint-Jacques-du-Mont menagea un accommodement que l'opiniâtreté des Généraux rendit inutile. On mit en uſage les plus noires calomnies, ſans avoir dogmatiſé ni paſſerent pour heretiques, & une ſéparation autoriſée par un Pape, fut traitée de Schiſme. Enfin Frére Libérat, le plus conſiderable d'entre eux, étant mort vers l'an 1309, on arrêta les autres, & on leur fit ſoutenir les plus rigoureux traitemens. Quelques uns en moururent, d'autres vinrent en France ou quelques couvens les reçurent, & le nom d'Hermites Céleſtins fut éteint. * Wadingue, *Ann. Min. tome 2. & 3.* Doman. de Cubernatis, *Ord. Seraph.* Helot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome 7. ch.* 4.

CE'LESTIUS, Diſciple de Pélage, étoit Ecoſſois, comme l'on diſoit en ce tems-là, c'eſt à dire, Irlandois de nation. Il étoit de bonne maiſon, & né Eunuque, à ce qu'on prétend. Il avoit auſſi bien que ſon Maître, l'eſprit vif, ardent & ſubtil, il paſſa avec lui à Rome, & de là en Afrique, où il voulut être élevé à la prêtriſe, pour autoriſer ſon heréſie. Paulin Diacre de Milan, qui ſe trouvoit alors en Afrique, l'accuſa l'an 411, devant Aurele, Evêque de Carthage. Ce Prelat aſſembla un Synode contre lui, où Céleſtius fut condamné, & chaſſé d'Afrique. Céleſtius appella de ce jugement au ſaint Siége; & ſans ſe mettre alors en état de pourſuivre cet appel, il ſe retira à Epheſe, ayant peut-être paſſé par la Sicile, où il fit ordonner Prêtre, & où il continua de dogmatiſer avec plus d'opiniâtreté que jamais. Pélage ſon Maître ayant été deféré par Eros d'Arles, & par Lazare d'Aix au Concile de Dioſpole en Paleſtine, l'an 415, la doctrine de Céleſtius y fut condamnée, & Pélage la defavoua. Les Evêques d'Afrique aſſemblez en 416, au nombre de 64 à Carthage, & de 60 à Mileve, y renouvellerent la condamnation de l'héréſie de Pelage & de Céleſtius, & écrivirent au Pape Innocent, qui confirma leur jugement en 417; mais ce Pape étant mort, Céleſtius chaſſé d'Aſie par Atticus Evêque de Conſtantinople, vint à Rome, & ſe préſenta au Pape Zozime, ſucceſſeur d'Innocent, lui donna une confeſſion de ſa Foi, fit tous les efforts pour ſe juſtifier, & declara qu'il étoit prêt de ſe ſoumettre au jugement du ſaint Siége. Zozime l'interroge, examina ſa confeſſion de Foi, & remit le jugement de ſon affaire à deux mois de là. Cependant il condamna Eros & Lazare, & écrivit aux Africains des lettres très-favorables à Céleſtius. Les Africains, ſans s'arrêter au jugement de Zozime, qui avoit été ſurpris, tinrent un Concile à Carthage à la fin de l'an 417, où ils confirmérent encore le jugement qu'ils avoient rendu contre la doctrine de Céleſtius, & écrivirent au Pape Zozime pour le detromper. Zozime leur fit réponſe qu'il n'avoit encore rien déterminé, & qu'il examineroit plus mûrement cette affaire. La lettre de Zozime arriva dans le tems que les Evêques d'Afrique tenoient à Carthage un Concile général, qui commença le premier mai 418, dans lequel ils firent huit Canons contre la doctrine de Pélage & de Céleſtius. Zozime touché des remontrances des Africains, réſolut de faire venir en cette Céleſtius, & de l'examiner de nouveau ſur ſa doctrine. Il le fit citer; mais Celeſtius n'oſant comparoître, ſortit promptement de Rome. Alors Zozime le condamna, & confirma le jugement des Conciles d'Afrique. L'an 419, les Empereurs Honorius & Théodoſe donnerent contre Celeſtius un Edit, dans lequel eſt marqué expreſſément qu'ils avoient donné ordre qu'il fût chaſſé de Rome. On trouve dans ſaint Proſper, que vers l'an 421, Céleſtius revint à Rome, d'où il fut chaſſé par ordre de l'Empereur Conſtance, & que Celeſtin le fit ſortir de l'Italie; & dans Marius Mercator, qu'il alla avec quelques Evêques Pelagiens à Conſtantinople trouver Neſtorius, qui écrivit en leur faveur à Celeſtin, & que Marius Mercator ayant préſenté un Mémoire contre eux à l'Empereur Théodoſe, les fit chaſſer de cette ville en 429. On a encore ſix propoſitions de Céleſtius qu'Hilaire de Syracuſe envoya à ſaint Auguſtin, qui les refute dans ſa lettre 89; bien autres définitions que ce même Saint combat dans le livre fait contre Céleſtius, & quelques fragmens de la profeſſion de Foi qu'il préſenta au Pape Zozime dans le ſecond livre de la Grace, & du peché originel du même ſaint Auguſtin. * Saint Jérôme, *contra Pelagianos.* Saint Auguſtin, *dans ſes Lettres & dans ſes Traitez contre les Pelagiens.* S Proſper, *contra Collatorem.* Marius Mercator. Uſher, Archevêque d'Armach, *Antiq. Eccleſ. Britan. Hiſtor. Pelagiana.* Noris, *Hiſtoria Pelagiana* Tillemont, *Vie de ſaint Auguſtin, tome* 13, *&* *la Preface du X tome de ſaint Auguſtin* par les Benedictins. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſiaſtiques du cinquiéme ſiécle.* Stillingfleet, Evê-

Evêque de Worceſter. S. Auguſtin, *de la Perfection de la juſtice, de la Remiſſion des pechez, &c.* Prateole, *au mot* CE'LESTIUS. Sanderus, *Hær.* 99. Baronius, *A. C.* 411. *n.* 44. 45: 412. *n.* 22. *& ſuiv.*

CE'LESTRIA. *Voyez* SE'LEUCIE de PISIDIE.

* CE'LESTRIS (Ampine) Religieux de l'Ordre de St. François, naquit d'une noble famille à Palerme le 23 octobre 1649. Il enſeigna à Rome & en divers autres lieux, la Philoſophie & la Théologie. Il fut Provincial & Procurateur Général de ſon Ordre. On a de lui, *Chriſtiana Religio contra Gentiles, Hebræos & Sectarios demonſtrata*; *Tabulæ Conciliorum generalium*, &c. Il mourut à Palerme en 1706. * *Gr. Dict Univ. Hiſt Bibliogh. Sicula.*

* CE'LESTRIS (Joſeph) Sicilien, Docteur en Théologie & Poete célebre, vivoit en 1670. Il a écrit, *Aborto di Filoſofia all' uſcita Roma, e real Maeſtà della Regina di Suezia.* * Les mêmes.

* CE'LESTRIS (Vincent) Sicilien, bon Poëte & Hiſtorien vivoit en 1648. On a de lui, *Theatrum Poeticum*; *De Sancto Guilelmo erudaris Siculi Patrono Hiſtoria*; *Mariale Bellum*, &c. * Les mêmes.

CE'LE'SYRIE, eſt le nom qu'on donnoit anciennement au païs, ou à cet eſpace qui eſt entre le Liban, & l'Anti Liban, ou eſt la ſource du fleuve Oronte, qu'on appelle en Syriaque *Parfar*. Ses principales villes étoient Damas, Céſarée, Heliopolis métropolitaine de toute la Syrie, &c. Ce païs dans le partage des Etats d'Alexandre appartint aux Rois d'Egypte, qui eſtimoient cette poſſeſſion plus que l'Egypte même; mais Antiochus Roi de Syrie la leur enleva l'an 533 de Rome; & depuis ils firent de vains efforts pour la reprendre. * Polybe, *l.* 5.

CE'LEUS. *Cherchez* CE'LION.

CE'LIBAT, état de ceux qui ne ſont point mariez, tel qu'eſt celui des Eccléſiaſtiques. Il eſt vrai que le célibat n'eſt pas attaché de droit divin aux Ordres ſacrez, c'eſt à dire, qu'il n'y a point de loi divine qui defende d'ordonner prêtres des perſonnes mariées, ni aux Prêtres de ſe marier. Dans l'Ancien Teſtament il étoit permis aux Prêtres de contracter mariage, & d'épouſer des femmes, après avoir été élevez à cette dignité; & dans le Nouveau Teſtament, JESUS CHRIST n'a fait aucun précepte ſur cette matére; & ſi l'Apôtre ſaint Paul *dans ſes Epitres à Timothée & à Tite*, veut que les Evêques & les Diacres ſoient chaſtes & continens, ce n'eſt pas un commandement divin, mais un précepte apoſtolique. D'ailleurs ces paſſages de ſaint Paul ne s'entendent point du célibat; & cet Apôtre défend ſeulement aux Evêques d'avoir pluſieurs femmes en même tems ou ſucceſſivement, *Oportet Epiſcopum eſſe unius uxoris virum.* Il eſt vrai que dans l'Egliſe Créque & Latine, il a toûjours été défendu à ceux qui avoient été pourvus ou Sacerdoce de ſe marier, ou de ſe remarier après avoir perdu leurs femmes. Dans le Concile d'Ancyre, on a donné à ceux que l'on ordonnoit Diacres qui n'étoient pas mariez, la liberté de ſe marier dans la ſuite, en declarant dans le tems de l'ordination, qu'ils ne vouloient point s'engager au célibat. On propoſa dans le premier Concile de Nicée de faire une loi générale du célibat, pour les Evêques, les Prêtres & les Diacres. L'Evêque Paphnuce s'y oppoſa, ſi l'on en croit Socrate & Sozoméne. Cette hiſtoire a paru ſuſpecte à pluſieurs. On n'a pas néanmoins de raiſons aſſez fortes pour prouver qu'elle eſt fauſſe. En occident le célibat fut preſcrit aux Clercs, par les Décrets des Papes Sirice & Innocent. Cette pratique a été depuis ce tems-là générale en occident, où l'on n'ordonnoit pour Evêques, Prêtres & Diacres, que des perſonnes non mariées, ou qui renonçoient à l'uſage du mariage. Il n'en a pas été de même de l'Egliſe Grégque, dans laquelle on n'a point fait difficulté d'ordonner Prêtres ou Diacres, & même Evêques des perſonnes mariées; pourvu que ce fut leur premiére femme, & qu'ils n'euſſent point épouſé de veuves. Cependant cela étoit aſſez rare dans la pratique à l'égard des Evêques, même dans l'ancienne Egliſe Créque. Le Concile *In Trullo*, Canon 13, tenu vers l'an 700, confirme l'uſage de l'Egliſe Créque, touchant la permiſſion de gardes les femmes qu'ils avoient épouſées avant l'ordination, & leur défend même de les quitter. Cet uſage ſubſiſte encore dans l'Egliſe Créque, & l'Egliſe Latine n'exige point des Grecs au Concile de Florence qu'ils y renonçaſſent. Il ajoûte néanmoins qu'ils s'abſtiendroient d'avoir commerce avec elles, dans le tems qu'ils s'approcheroient du miniſtére ſacré: rependant pluſieurs des Prêtres Grecs étant Maries gardent le célibat, & on oblige ordinairement les Patriarches & les Evêques de faire profeſſion de la vie monaſtique, avant que de les ordonner. En occident Wiclef, les Huſſites & les Bohémiens, & après lui Luther & ſes Diſciples, Calvin & les Reformez, ont abrogé parmi eux le célibat des Miniſtres de l'Egliſe, & permis non ſeulement d'élever au miniſtére des perſonnes mariées, mais auſſi à leurs Miniſtres de ſe marier. Vigilance & Jovinien avoient autrefois ſoutenu la même doctrine. Il fut propoſé au Concile de Trente de donner permiſſion aux Prêtres de ſe marier; & après la tenue du Concile, la même choſe fut propoſée au Pape, par l'Empereur, par le Duc de Bavière, & par les Allemans. Les principaux Canons ſur le célibat des Clercs faits en Occident, ſont le Decret du Pape Sirice de l'an 385, dans ſa lettre à Himerius, Canon 7, & dans ſa lettre aux Africains Canon 9; celui du Pape Innocent dans ſa lettre à Victricius, Canon 9; celui de ſaint Léon à Ruſticus de Narbonne; celui de la lettre 12 à Anaſtaſe de Theſſalonique, chap. 4, où il étend le célibat aux Sous-diacres, qui n'avoient pas été compris dans la loi de Sirice & d'Innocent, & qui ont même été longtems ſans être compris dans la défenſe générale, quoique le Pape ſaint Grégoire ſuivant l'uſage de l'Egliſe Romaine, l'ait établie même à l'avenir pour les Diacres de la Sicile, qui ſuivoient auparavant l'uſage de l'Egliſe Créque; celui du Concile d'Elvire, en 304, Canon 33; ceux des Conciles de Tolède de l'an 400; celui du Concile de Carthage de l'an 419, Canons 3 & 4; ceux du Concile d'Orange de l'an 441, Canons 22 & 23; celui du ſecond Concile d'Arles en 452; ceux des Conciles de Tours de l'an 461, d'Agde en 506, & d'Orléans en 538; les Capitulaires des Rois de France, & les Conciles tenus en France ſous Charlemagne, ſous ſes ſucceſſeurs & depuis; & quantité d'autres Conciles de toutes les provinces d'Occident, juſqu'à notre tems: ils ordonnent tous qu'aucun homme marié ne ſoit promu au ſacerdoce. Ceux qui permettent dans l'Egliſe Créque aux Prêtres & aux autres Clercs de garder leurs femmes, & leur défendent d'en épouſer après leur ordination, ſont le Canon IX du Concile d'Ancyre tenu en 314; le premier Canon du Concile de Néocéſarée; le IV du Concile de Langres, les Conſtitutions Apoſtoliques, *l.* 6. *c.* 17; le XIII Canon du Concile *In Trullo*; le XLVIII exclut de cette permiſſion les Evêques, dont il veut que les femmes, ſe ſéparent d'avec eux, entrent dans un monaſtére, ou ſoient faites Diaconeſſes, avant que leur mari ſoit ordonné; la Nuvelle 123 de Juſtinien. Le Pape Etienne III, *Diſtinct.* 31. *v.* 14, ne condamne point en cela l'uſage des Grecs. Dans le Concile de Florence, il ne fut fait aucune difficulté pour la réunion ſur cette pratique. On a dans les Mémoires & dans les Hiſtoires du Concile de Trente, les demandes de l'Empereur, du Duc de Bavière, des Allemans, & même du Roi de France, pour que l'on accordât aux Prêtres la permiſſion de ne point garder le célibat. Au commencement, quand les Clercs obligez au célibat ſe mariotent, ils en étoient quites pour être dépoſez, & leur mariage fubſiſtoit, parce que l'on ne conſidéroit pas l'obligation de garder le celibat, comme provenant du vœu; mais ſeulement d'une loi eccléſiaſtique. Depuis ce tems-là, les Ordres ſacrez ont été conſiderez comme un empêchement dirimant du mariage, ſuivant les Décrétales d'Alexandre III. *cap. de Diſcreto, & cap. ex Litterarum extra tit. qui Clerici vel Venentes.* * Bellarmin, *de Controv. tome* 2. *cap.* 18. 19 20. 21. *&* 22. Calixte, *de Conjugio Clericorum.* Thomaſſin, *l.* 2 *de Diſciplin. c.* 61. 62 63. Les Hiſtoriens eccléſiaſtiques & les Théologiens ou Controverſiſtes, qui ont fait des Traitez ſur cette matiére.

CE'LICOLES, c'eſt à dire, *Adorateurs du Ciel*, certains Errans que l'Empereur Honorius, par des reſcrits particuliers condamna vers l'an 408, avec les Payens & les Heretiques. Comme ils ſont mis dans le Code Théodoſien, ſous le titre des Juifs, on croit qu'ils étoient des Apoſtats, leſquels de la Religion Chrétienne étoient paſſez dans le Judaiſme, ſans en prendre le nom, qu'ils avoient en horreur à tout le monde. Ils n'étoient pas pourtant ſoumis au Patriarche des Juifs, mais ils avoient des Supérieurs qu'ils nommoient *Majeurs*. Et ſans doute ils devoient avoir auſſi des erreurs particuliéres. Les Juifs avoient auſſi été appellez *Célicoles*, parce qu'quelques uns d'entre eux étant tombez dans l'idolâtrie, du tems des Prophétes, ils adoroient les aſtres & les Anges. C'eſt pour cela que S. Jérôme donne dans ce ſentiment. Etant conſulté par Algaſie ſur le paſſage de ſaint Paul aux Coloſſiens, *ch.* II. *v.* 18. *Que perſonne ne vous ſéduiſe, en affectant de paroître par un culte ſuperſtitieux des Anges*, il répond que l'Apôtre veut parler de cette erreur des Juifs; & prouve qu'elle étoit ancienne parmi eux, & que les Prophétes l'avoient condamnée. Clément Alexandrin reproche les mêmes erreurs aux Juifs; & ſaint Epiphane dit que les Phariſiens croyoient que les cieux étoient animez, & qu'ils les conſideroient comme les corps des Anges. * *L.* 10. *Cod. Theod. &* 16. *C. Juſt. de Jud. & Cœlic.* Baronius, *A. C.* 408. *Deuteronome, ch.* 17. *v.* 3. II. ou IV. *Rois, ch.* 17. *v.* 16. *ch.* II. *v.* 3. *&* 5, *&c.* S. Jérôme, *Epiſt.* 151. *q.* 10. Clément Alexandrin, *l.* 6. *des Tapiſſ.* Saint Epiphane, *l.* 1. *Panégyr. c.* 16.

CE'LIDONIES. *Voyez* CHE'LIDONIES.

* CE'LIDONIUS (Sinus) né à Palerme le quatriéme mars 1662, étoit Docteur en Théologie. Il fit ſes premiéres études à Rome, & les pourſuivit à Catarava. Après cela, il enſeigna la Philoſophie à Palerme, à Trapano & à Meſſine; mais ce ne fut qu'à Palerme qu'il enſeigna la Théologie. Il entendoit à fonds la Logique & étoit fort verſé dans l'Hiſtoire. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages en Italien, mais ils n'ont pas encore vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Hiſt. Bibliogh. Sicula.*

CE'LIDONIUS, Evêque. *Voyez* CHE'LIDOINE.

CE'LINE ou CE'LINA, riviere du Frioul en Italie, prend ſa ſource entre celle de Cajarnento & la ville de Cadore, baigne Monte-Réale, & le village de Maniago, où étoit l'ancienne *Célina*, ville des Carniens, & va ſe décharger dans la riviére de Médune. * Mary, *Dict. Géogr.*

CE'LIO. *Voyez* CE'CLIE.

CE'LION ou CE'LEUS, Roi d'Eleuſis, étoit pére de Triptolême, à qui Cérés apprit l'Art de labourer la terre. Virgile en parle dans *ſes Géorgiques*, *l.* 1. Ovide, *l.* 4. *des Faſtes, &c.*

CE'LIUS. Marcus Célius Rufus. *Voyez* COE'LIUS.

CE'LIUS, ou, ſelon Valére Maxime, Cluentius de Teſracine, d'une illuſtre & ancienne famille, fut trouvé tué dans ſon lit. Ses deux fils furent accuſez de ce parricide, parce qu'ils étoient pour lors couchez dans la chambre la plus proche de la ſienne, & qu'il n'y avoit point de domeſtique, ſoit affranchi, ſoit eſclave, qu'on pût vraiſemblablement ſoupçonner d'une ſi méchante action. Ils furent néanmoins renvoyez abſous, parce que les Juges conſidérérent qu'on les avoit trouvez tous deux dormans dans leur lit, la porte ouverte, & que le ſommeil étoit une marque infaillible de leur innocence; n'y ayant pas d'apparence que la nature eût permis de prendre aucun repos, à des enfans enfanglantez ſi fraîchement du meurtre de leur pére, & dans un lieu ſi proche de lui. * Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 5. *exemple* 13.

CE'LIUS, le Mont-Célius, en Latin *Mons Cœlius*, l'une des ſept montagnes de Rome, ainſi nommé de Cœle Vibenna Roi de Toſcane, qui donna du ſecours à Romulus contre les Latins. Cette montagne fut enfermée dans Rome par Tullus Hoſtilius, qui y fit conſtruire ſon palais. Il y avoit ſur ce Mont pluſieurs beaux temples, un dédié au Dieu Faunus, un autre à Vénus, un troiſiéme à Cupidon, & un quatriéme à l'Empereur Claude. Tibére ordonna qu'on l'appellerait le Mont *Auguſte*, ſuivant Suétone, *ch.* 48. C'eſt là qu'eſt aujourd'hui la célébre egliſe de ſaint Jean de Latran, ce qui fait que l'on nomme auſſi cette montagne *il Monte di S. Giovanni.*

wani. * Tacite, l. 4 *des Annales*, *ch.* 65, dit qu'il fut appellé d'abord *Quarquanianus*. Varron, *l.* 6. *ch.* 4. en parle auſſi.

CELIUS ANTIPATER (Lucius) avoit écrit une Hiſtoire Romaine, dont M. Brutus fit un Abbregé, comme nous l'apprenons de Cicéron dans une de ſes Epitres à Atticus. On connoit en quel tems il vivoit, par ce trait que Valére Maxime rapporte de lui: car en marquant que Gracchus fut averti en ſonge par ſon frére, qu'il ſeroit tué dans le Capitole, il ajoute, *Celius fidelo Hiſtorico aſſure que le bruit de ce ſonge vint à ſa connoiſſance, pendant que Gracchus étoit encore en vie.* Gracchus fut tué l'an 633 de Rome, & & 121 avant J. C. * Cicéron. Aulu-Gelle. Tite-Live Servius. Chariſius. Feſtus. Nonius & Priſcien parlent de Celius Antipater. Les Curieux pourront conſulter Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *ch* 8.

CELIUS JANSONIUS, Imprimeur. *Cherchez* BLAEU.

* CELIUS (Marianus) Jéſuite, né à Meſſine en 1595. Il enſeigna les Humanitez, la Philoſophie & la Théologie Morale. Il donna auſſi pendant treize ans des explications publiques de l'Ecriture Sainte. Il mourut à Palerme dans un âge fort avancé, le onziéme novembre 1676. On a de lui, *Inſtructions Practica per Aſſiſte de condemnati à morte.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CELL. *Cherchez* ZELL.

CELL, rivière. *Voyez* ANOELSPACH.

CELLARIUS. *Cherchez* BORRHEE (Martin)

* CELLARIUS (Jean) le premier Surintendant des Luthériens à Oreſde, naquit en 1496. Il enſeigna publiquement la Langue Hebraique à Louvain, à Mayence, à Tubingue & à Heidelberg, & fut fait enſuite Profeſſeur en cette Langue à Leipſic. Il fut apellé Luther un des plus zélez Réformateurs: ce qui obligea le Sénat & la Bourgeoiſie de Francfort ſur le Mein, de l'appeller pour Miniſtre; après quoi il fut choiſi Surintendant de Oreſde, où il mourut le 21 avril 1542. On a de lui, *Hagogicon in Hebraas Literas; Tabula Declinationum & Conjugationum Hebraarum; Epiſtola ad Wolfgangum Fabricium de vera & conſtanti ſenſu Theologica Diſputationis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CELLARIUS (Chriſtian) natif d'Iſemberg, près de Furnes en Flandre, qui vivoit vers l'an 1536, enſeigna le Grec à Louvain & ailleurs, & publia divers Ouvrages en proſe & en vers, & entre autres un Poeme de la Guerre faite par l'Empereur Charles *Quint* contre le Turc, qui fut imprimé en 1533, & un autre Poeme intitulé. *De Incendio urbis Doſſenſis.* Il prononça auſſi contre les Menonites une Harangue ſous ce titre, *Oratio contra mendicitatem publicam, pro novis pauperum ſubventionis:* ce qui lui fit des affaires avec les Religieux, qui ne manquérent pas de le faire paſſer pour un Hérétique * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 133. & 134. Le Mire, *de Script. ſac XVI.*

NB. Valére André fait mention d'un Pierre Cellarius; mais ſelon ce qu'il en rapporte, ce ne peut être un autre Cellarius que celui qui fait le ſujet de cet article.

CELLARIUS (Jaques) Savant du XVI ſiécle, fut Profeſſeur en Morale & en Eloquence dans l'Ecole Illuſtre de Laengen, & publia avec des augmentations le *Theſaurus Ciceronianus* de Nizolius.

CELLARIUS, (Balthaſar) naquit à Rothleben dans le Comte de Schwartzbourg en 1614. En 1630, il vint à Géra; & en 1632, il alla à Iéne où il fut créé Maître ès Arts en 1636. Il y donna depuis des leçons particuliéres & compta parmi ſes Diſciples *Adam Lauterbach*, qui dans le fuite fut un fameux Juriſconſulte. Cellarius étudia la Théologie à Iéne & à Wittenberg. En 1646, il fut appellé au Paſtorat à Brunſwick. En 1648, il alla à Helmſtadt où il fut fait Profeſſeur en Théologie & Surintendant Général des Egliſes, & quelque tems après Abbé de Marienthal. Il mourut en 1671. Voici la liſte de ſes Ecrits, *Politica*; *Libellus de conſequentia*; *Epitome Theologiæ Philoſophicæ*; *Tabula Ethica*; *Tabula Phyſica*; & *pluſieurs Theſes.* * Witte, *Memor. Tirol. p.* 1726. & *Diar Biogr. ad an.* 1671.

CELLARIUS, (Chriſtophle) né à Smalcalde en Franconie le 22 novembre 1638. Son pere Chriſtophle Cellarius étoit Miniſtre de cette ville, & Marie Zehners ſa mere étoit fille du fameux Théologien *Joachim Zehners*. Son grand Pére Chriſtophle Cellarius avoit enſeigné la Dialectique au College de Laugingen, & étoit mort en 1625, âgé de 60 ans. Son Biſayeul Jaques Cellarius a auſſi enſeigné dans le même Collége, & a augmenté le *Theſaurus Nizolii*. Auſſi il eſt ſorti d'une famille ou la ſcience eſt héréditaire. Il n'avoit pas encore ſept ans, lorſqu'il perdit ſon pere qui étoit Surintendant de cette ville. A l'âge de 18 ans, il alla étudier à Iéne, où il apprit la Philoſophie, les Mathématiques & les Langues Orientales. Il paſſa de là à l'Académie de Gieſſen, où il fournit en 1659, des Theſes ſur la valeur infinie du mérite de J. C. mais ne trouvant pas dans cette Univerſité des Maîtres qui le ſatisfiſſent dans les Mathematiques & dans les Langues Orientales, il retourna à Iene, où il cultiva encore la Philoſophie plus qu'il n'avoit fait auparavant. Après avoir paſſé ſept ans dans les Academies, il vécut quelque tems en particulier à Gotha & à Hall. Ayant atteint l'âge de 30 ans, il fut appellé pour enſeigner la Philoſophie Morale & les Langues Orientales dans le Collége de Weiſſenfels. En 1673, il fut fait Recteur du Collége de Weimar, & trois ans après de celui de Zeitz, qu'il gouverna douze ans. Il profeſſa enſuite pendant l'eſpace de cinq ans dans celui de Mersbourg. Enfin, Frédéric Electeur de Brandebourg, & premier Roi de Pruſſe ayant fondé une Académie à Hall en Saxe, qu'on a nommée l'*Académie de Frédéric*, Cellarius, qui s'étoit acquis une grande reputation, y fut fait Profeſſeur en Eloquence & en Hiſtoire. Il a donné un grand nombre d'Ouvrages au public, & a procuré la réimpreſſion de pluſieurs Auteurs anciens. On a de lui un livre *de Latinitate media & infima ætatis*, ou *Antibarbarus*; *Cura poſteriores de Barbariſmis & Idiotiſmis ſermonis Latini.* Il a fort augmenté le *Theſaurus de Fabor.* Il a donné un abbrégé des préceptes de la Langue Latine en Allemand, & a publié les Epitres de Cicéron *ad Familiares*; les Vies de Cornelius Nepos; les Epitres de Pline avec le Panégyrique de Trajan; Quinte-Curce, Eutrope, Sextus Rufus; Velleius Paterculus; les XII anciens Panegyriques, avec des Oraiſons tirées de quelques Auteurs Latins. Il a auſſi travaillé ſur quelques Auteurs Eccleſiaſtiques. Il a donné au jour Lactance, l'Octave de Minutius Felix, le livre de ſaint Cyprien *de la Vanité des Idoles*. Il a auſſi publié quelques Poetes, Caïus Sedulius, Prudence, & Sixtus Italicus. Il y eut joint le Baptiſte Mantouan, ſi le Libraire en avoit voulu faire les frais. Il a encore donné une édition des Epitres de Jean Pic de la Mirande, des Harangues & d'autres Opuſcules de Cuneus; les Auteurs Grecs ſuivans, Zozime, Pæanius, le Paraphraſte d'Europe. Ses Ouvrages ſont ſon Abbrégé de l'Hiſtoire Univerſelle; des Recueils de l'Hiſtoire des Sarrazins; diverſes Diſſertations; des Elemens d'Aſtronomie, pour mieux entendre les Poetes; un Abbrégé de Géographie ancienne & moderne; *Notitia Antiqui Orbis*. Il avoit fort avancé une Geographie du moyen âge. Il avoit auſſi reſolu de publier un Abbrégé d'Antiquitez Romaines. Il mourut âgé de 68 ans, le quatrieme de juin 1707. En 1669, il épouſa *Hédwige-Eléonore de Berg* dont il a eu ſept enfans. Pluſieurs Auteurs on fait ſon éloge, B. G. Struve dans une lettre Latine imprimée à Hall en 1707; J. G. Walch à la tête de ſes Diſſertations Académiques; Godefroi Ludovici dans ſon Hiſtoire des Recteurs des plus fameux Colléges; Rudiger dans les Vies des Savans qu'il a publiées en Allemand ſous le nom de *Clarmund*. Pour le Catalogue de ſes Ouvrages on le trouvera, avec des Remarques, dans le Pére Nicéron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 5. *p.* 273, *& ſuiv.* * Burchard, *Chriſtoph. Cellarii Orbius*, Hallæ 1707, *in quarto.*

* CELLARIUS (Salomon) fils du célébre Chriſtophle Cellarius naquit à Zeitz en 1676, fut Licentié en Medecine & mourut en 1700. Il a écrit *de Originibus & Antiquitatibus Medicis*, mais ce petit Ouvrage n'a été inſéré parmi ſes Oeuvres de ſon pere. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CELLE, deſert de la Baſſe Egypte, ainſi nommé à cauſe de la multitude des cellules que différens Solitaires y avoient fait bâtir. C'eſt auſſi le nom d'une Abbaie des fauxbourgs de Troyes en Champagne, que l'on appelle *Moutier la-Celle*: autrefois on l'appelloit, *Cella ſanctæ Patri.*

CELLE ou CELLES (*Cella*) ville de France en Berry, ſur les confins du Blaiſois & de la Sologne, avec une Abbaie autrefois de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & occupée préſentement par des Feuillans, à qui elle a été donnée par M. de Bethune, frére du Duc de Sully.

CELLE, SELLE ou CELLES en Ardenne, monaſtére bâti vers l'an 680, par ſaint Adelin au diocéſe de Liége, qui depuis ce tems là eſt devenu Chapitre de Chanoines.

CELLE, riviére. *Voyez* SELLE.

* CELLE (La) Abbaie de France dans le Provence, dans la Viguerie de Brignolle, au ſud-oueſt de la ville de Brignolle, dont elle n'eſt éloignée guéres plus d'une lieue.

* CELLE-DUNAISE, bourg de France dans la Haute Marche, ſur la rive gauche de la grande Creuſe. Il eſt à peu près au nord de Guéret dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

* CELLEFROIN ou CELLEFROUIN, Abbaie de France, dans l'Angoumois. Elle eſt ſur la petite riviere de Sonne, au nord-eſt d'Angoulême, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues.

* CELLERFELT ou ZELLERVELT, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Wollenbuttel en Baſſe Saxe. Elle eſt au ſud de Cuzlar, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

CELLES (Abbé de) puis Evêque de Chartres. *Cherchez* PIERRE de CELLES.

CELLE'SE. *Cherchez* CHELLE'SE.

* CELLINI (Benvenuto) Florentin, né en 1500, Orfévre de ſon métier, fut par ſon habileté gagner les bonnes graces du Pape Clément VII, qui lui confia avec d'autres la défenſe du Château-Saint-Ange, qui étoit aſſiégé par les Impériaux; & quoiqu'il ne fût pas élevé à la guerre il le conduiſit en brave homme. Cependant il ne laiſſa pas quelque tems après de tomber dans la diſgrace du Pape qui le fit mettre en priſon. Dans la ſuite il fut relaché, ſe fit aimer du Roi François I, & retourna enfin à Florence. Il excelloit dans l'art de faire des médailles & dans la ſculpture. En 1568, il écrivit deux Traitez en Italien, de la maniére de travailler en or & en ſculpture. Il fut Membre de l'Académie de Florence & mourut le 15 février 1570.

CELLITES, certain Ordre Religieux, qui a des maiſons à Anvers, à Louvain, à Malines, à Cologne & en d'autres villes d'Allemagne & des Pais-Bas. Le Fondateur de cet Ordre eſt Alexius Romain, dont fait mention l'Hiſtoire d'Italie, où ils ſont auſſi nommez Alexiens. * Davity, *Déſcours des Ordres Religieux.*

CELLON, pais entre l'Euphrate & l'Arabie occupé autrefois par les Iſmaelites. *Judith*, *ch.* 2. *v.* 13. O. Calmet croit que *Cellon* eſt la même que *Chellus* du livre de *Judith*, *ch.* 1. *v.* 9: or *Chellus* eſt un Canton de la Palmyréne. Ou bien Chellus ſera la même qu'Allus, ville de l'Idumée méridionale, nommée autrement *Eluza*, ou *Cheluza*. Euſébe & ſaint Jérôme mettent *Allus* aux environs de Petra, Capitale de l'Arabie déſerte. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CELLOT, (Louïs) natif de Paris, entra dans la Société des Jéſuites en 1605. Il excella fort tout dans le Grec, & après avoir été Recteur dans le Roumois & à la Fléche, il fut Provincial de ſon Ordre en France. Il mourut à Paris en 1658, âgé de 70 ans, & laiſſa les Ecrits ſuivans, *Opera Poetica*; *Horar. ſubſecivo. liber ſingularis de Hierarchia & hierarchicis, in folio.* La Congrégation défendit cet Ouvrage. * Alegambe, *Bibliotb. Soc. J.*

CELME ou CELMIS, pere nourricier de Jupiter, fut, ſelon la Fable, métamorphoſé en diamant; & voici quelle en fut l'occaſion. Jupiter, pendant qu'il étoit jeune, l'avoit beaucoup aimé;

mé; mais après avoir chaſſé Saturne, il ſe fouvint que Celmis evoit revelé que Jupiter étoit mortel: c'eſt pourquoi ce Dieu le changea en diamant. * Ovide, *Metam. l. 4. Fable 7.* On donne deux ſortes de ſens à cette Fable: les uns diſent qu'on a feint que Celmis avoit été metamorphoſé en diamant, parce que, pour avoir mal parlé de ſon Prince, il fut mis dans une tour auſſi impénétrable que cette pierre, & qu'on appelloit peut-être *le Diamant*: d'autres tiennent que ſa metamorphoſe eſt une récompenſe, & diſent que Jupiter pour reconnoître la fidélité de Celmis, qui l'avoit élevé, lui donna de ſi grandes richeſſes & des biens ſi aſſurez, qu'on prit de là ſujet de feindre qu'il avoit été change en diamant, parce que le diamant eſt la plus précieuſe & la plus dure de toutes les pierres. Quoi qu'il en ſoit, & de quelque façon qu'on rapporte cette fable, un peu reprendre par là qu'il faut toûjours reſpecter & ſervir fidélement les Rois, qu'ils peuvent comme Jupiter lancer la tonnerre d'une main, & donner des biens de l'autre. Quelques-uns croyent que Celmis étoit un homme fort modéré, qui ne s'abandonnoit point à la colére. On a feint, diſent-ils, qu'il avoit été change en un diamant, parce qu'on ne peut faire d'impreſſion ſur cette pierre; & que s'il en faut croire Pline, *l. 37. ch.* 10, il y en a une eſpéce qui a la vertu de reprimer la colére & le violence des paſſions. Ce mot vient ſelon quelques-uns de *Ghallamis*, qui en Hébreu ſignifie une *pierre très-dure*.

CELMIS, un des Curétes ou Corybantes, lequel ayant couché, dit-on, avec la Mere des Dieux, fut chaſſé par les autres frére. Il avoit le ſecret de donner au fer dans la forge une ſi grande dureté, que le fer de Celmis paſſa depuis en proverbe. * Scaliger, *ſur Euſebe.* Palmerius ou Paumier, *ſur les Marbres d'Arondel.*

CELRED ou CE'OLRE'D, Roi de Mercie en Angleterre qui ſuccéda à Cenred, fut très-brave, & donna de grandes marques de valeur contre Ina, Roi des Saxons Occidentaux; mais il ne put étendre ſa domination, car il fut prévenu de la mort en l'année 716, après un regne de huit ans. * Béde, qui vivoit de ſon tems, *Hiſt. d'Angl.*

CELRIC ou CEOLRICK, quatriéme Roi de Weſtſex en Angleterre, dans le ſixiéme ſiecle, ſuccéda à ſon oncle Ceolun, & gouverna ſix ans cet Etat avec beaucoup de prudence. * Béde, & Polydore Virgile, *Hiſt. d'Angl.*

CELSE, Philoſophe de la Secte d'Epicure. *Voyez* CELSUS.

CELSE Maphée de Vérone. *Cherchez* MAFFE'E.

CELSI, Cardinal. *Cherchez* CELSUS.

* CELSIN, Préfet du Prétoire ſous Conſtans en 338. * Jacobi Gothofredi, *Proſopogr. Cod. Theod.*

CELSUS (Julius) ou JULIUS CELSUS, qui vivoit quelque tems avant la naiſſance de J. C. compoſa des Commentaires de la Vie de Jules Céſar, publiez en 1473. Divers Auteurs ſe ſont trompez au ſujet de cet Auteur, comme Voſſius le remarque. * Voſſius, *Inſtit. Orat. l. 5. & de Hiſt. Lat. l. 1. ch.* 13.

CELSUS, Poete plagiaire, qui vivoit environ 15 ou 20 ans avant l'Ere Chrétienne. Horace lui donne quelquet avis dans une de ſes Epîtres à Julius Florus, *l. 1. Epiſt.* 3.

CELSUS (Albinovanus) qui eſt différent de ce Poéte plagiaire dont nous venons de parler, à qui le même Horace a écrit la huitieme lenſe du premier livre.

Celſi *gaudere*, & *bene rem gerere*, Albinovano
Muſa rogata refer, &c.

CELSUS (Aurelius Cornélius) qui vivoit dans le premier ſiécle, ſous l'empire de Tibére, étoit Philoſophe de la Secte Aſclépiade, & Medecin. Il a écrit de la Rhétorique, de l'Art Militaire, & huit livres de Médecine, que nous ayons encore, & que Joſeph Scaliger avoit eu deſſein de donner de nouveau au public, comme Voſſius le remarque; mais depuis, Jean-Antoine Vander Linden, publia en 1657, les huit livres de Cornelius Celſus, à Leiden, où l'on en a fait l'en 1665, une autre édution *in douze*. On en a donné une nouvelle à Amſterdam, avec des Notes en 1687. * Quintilien, *l. 9.* 10 & 12. Voſſius, *de Phil. ch.* 12. *§. 4.* Caſtellan, *in Vir. Illuſt. Med. &c.*

CELSUS (Marius) fut déſigné Conſul par Néron. C'étoit un homme de mérite & de capacité, qui demeura toujours fidéle à l'Empereur Galba, & qui avoit tâché d'amener les troupes d'Illyrie à ſon ſecours. Sa fidélité paſſa pour un crime, auprés de ceux qui ne a etoient ſignalez dans le malheur de cet Empereur que par leur perfidie: de ſorte que, lorſqu'après la mort de ce Prince il vint au camp, pour y ſaluer Othon comme Empereur, les Soldats ſe mirent à crier contre lui, & à demander ſa mort. Othon qui ſouhaitoit de le conſerver, craignoit que la mort d'un homme de cette qualité, & qui avoit été déſigné Conſul, ne fût le commencement d'un grand déſordre; mais comme il avoit plus de pouvoir pour faire des crimes, que pour les empêcher, il uſa d'adreſſe, & témoigna être fort irrité contre Celſus, & prêt à le faire mourir, afin n'eut voulu auparavant apprendre de lui certaines choſes. Ainſi il le fit arrêter, & charger de chaînes, pour ſatisfaire les Soldats; mais dés le lendemain il ſe le fit amener dans le Capitole, il l'embraſſa, & le prit d'oublier l'injure qu'il ne lui avoit faite que pour le ſauver. Celſus lui répondit, que n'étant coupable que d'avoir été fidéle à Galba, à qui il n'avoit point d'obligation, ſon crime lui étoit on grace de ce qu'il pouvoit attendre de lui. La générosité de l'un & de l'autre fut eſtimée de tout le monde & des Soldats mêmes. Othon le mit auſſi-tôt au nombre de ſes intimes amis, & il en fit peu à peu un des Généraux de ſon armée. Celſus ne lui fut pas moins fidele qu'à Galba, & n'eut pas un ſuccès plus heureux. Il étoit un des Generaux qui perdirent la bataille de Bédriac, après laquelle l'Empereur Othon ſe tua d'un coup de poignard, laiſſant l'Empire à ſon Compétiteur Vitellius, qui eut encore de l'eſtime pour Celſus, à qui il conſerva le Conſulat qu'il devoit exercer au mois de juillet de l'an de J. C. 69. * De Tillemont, *Hiſt. des Empereurs. tome* 1.

CELSUS (Juventius) ou JUVENTIUS CELSUS, Juriſconſulte, qui vivoit dans le ſecond ſiecle, ſous l'empire de Trajan & d'Adrien, avoit un fils de même nom, qui étoit auſſi très-ſavant dans le Droit. C'eſt lui qui fut Conſul en 129. Il a compoſé vint-neuf livres de Digeſtes, vint d'Inſtituts, & treize de Lettres. * Bernard Ruthius, *in Vit. Juriſc.*

CELSUS (Juventius) ou JUVENTIUS CELSUS, grand Juriſconſulte, étoit fils du précedent. Il fut auſſi Juriſconſulte, & Conſeiller d'Adrien, & fut beaucoup eſtimé en la Cour de Trajan. * Bernard Ruthius.

CELSUS (Métianus) qui a vécu ſous l'empire d'Alexandre Sévére, étoit Juriſconſulte, & peut-être de la famille de Juventius. * Spartien, *in Adriano.* Vulcatius Gallicanus, *in Avidio Caſſio.* Lampridius, *in Alexandro Severo.* Bernardus Ruthius, *in Vit. Juriſc.*

CELSUS (Publius) qui fut Conſul en 113, avec C. Claudius Crépion, eſt apparemment le même que celui qui avoit conſpiré contre Adrien, & qu'on fit mourir. *Conſultez* les Auteurs citez après Celſus Métianus.

* CELSUS (Dominus) Vicaire de l'Afrique ſous Conſtantin *le Grand* en 315. * Jacobi Gothofredi, *Proſop. Cod. Theod.*

CELSUS, Philoſophe de la Secte d'Epicure, vivoit dans le ſecond ſiécle. C'eſt à lui que Lucien dedia ſon *Pſeudomantis.* Il écrivit contre les Chrétiens un Ouvrage qu'il intitula, *le Diſcours veritable*, auquel Origene répondu par un autre en huit livres. Un ſaint Confeſſeur nommé Ambroiſe, engagea Origéne à retuer ce Diſcours, auquel les Chrétiens n'avoient pas apparemment voulu répondre. Après avoir contondu le vanité de Celſus, qui ſe glorifioit de connoître toutes choſes, il repond ſur les impoſtures qu'un avoit accoutumé de publier contre l'Egliſe. Celſus promeoit un autre Ouvrage, dans lequel il s'engageoit d'enſeigner, de quelle ſorte devoient vivre ceux qui voudroient ſuivre les Régles de la Philoſophie. Origéne envoye à Ambroiſe ſa reponſe au livre de Celſus, le priant de s'informes de ce ſecond Ouvrage, & de le lui envoyer s'il le trouvoit; mais on ne ſait pas ſi Celſus s'aquita de la promeſſe, & s'il travailla à ce ſecond Traité. * Origene, *contra Celſum.* Euſebe, *Hiſt. l. 6. ch.* 26. Baronius, *A. C.* 132. *n* 16. Voſſius, *l. 14. Anthropologia.* Gaſſendi, *l. 2. de la Vie d'Epicure, ch.* 16.

CELSUS (Caius Titus Cornelius) Tyran, qui s'éleva en Afrique du tems de l'Empereur Gallien vers l'an 265. Les Africains l'obligérent d'accepter l'Empire, & le revétirent du voile d'une ſtatue, pour lui ſervir de maniere impériale; mais ſept jours après il fut tué. Les Habitans de Siccé laiſſérent manger ſon corps aux chiens, & par un nouveau genre de ſupplice, ils attachérent ſon effigie à une potence. * Trebellius Pollio, *Vies des trente Tyrans.*

CELSUS (Angélo) Romain, Auditeur de Rote, qui fut créé Cardinal par Alexandre VII, en 1664. e donné *Deciſiones Rotæ*, & mourut le ſeptiéme novembre 1671, âge de 71 *ans.* * *Biblioth. Hiſt. des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, 1692.

CELTES, anciens Peuples des Gaules. Quelques uns les font deſcendre d'Aſcenés, fils de Gomer, fils de Japheth. Les autres, comme Appien Alexandrin, attribuent leur origine à Polyphéme & à Galathée, qu'il dit avoir eu trois fils, Celtus, Galle & Illyrius. Les autres tirent ce nom de *Celtes*, qu'ils font neuviéme Roi des anciens Gaulois. Les plus anciens Auteurs Grecs, comme Herodote, le donnent indifféremment aux Gaulois & aux Allemands. Ceux qui ont examiné de plus près ce nom, comme Polybe, Diodore, Plutarque, Ptolomée, Strabon, Athenée, Joſephe, &c. ne le donnent qu'aux Gaulois originaires. D'autres y ajoutent les Eſpagnols, croyant avec quelque eſpece de raiſon que les Celtes avoient fait alliance avec les Iberiens, & que c'étoit de là qu'étoit venu le nom de Celtibériens. C'eſt le ſentiment de Lucain, *l. 4. Pharſ. v. 9. & 10.*

Profugique à gente vetuſta
Gallorum Celtæ miſcentes nomen Iberis.

Quoiqu'il en ſoit, ce nom n'a été proprement donné qu'à des peuples des Gaules. L'Empire des Celtes fut célébre ſous le regne d'Ambigat, Prince des Berruyers, qui régnoit du tems que Tarquin l'*Ancien* commandoit à Rome, comme Tite-Live le remarque. Ce fut vers l'an 164 de Rome, & 590 avant Jeſus-Chriſt. Deux Deſcendans de ce Prince ſe ſignalérent par de fameuſes Colonies qu'ils conduiſirent en Italie & dans l'Allemagne; celle-ci ſous Ségovéſe; & l'autre ſous Bellovéſe. Du tems de Céſar ces mêmes Celtes tenoient encore tout ce qui eſt depuis le Rhin juſques à l'Océan, entre le Mont de Voſge; les rivéres de Marne & de Seine d'un côté; & le Rhône, les montagnes des Ceveones, & la Garonne de l'autre. Après Céſar, la région de ces Celtes fut appellée Gaule Celtique ou Lyonnoiſe; & Auguſte voulut qu'elle fût bornée des rivéres du Rhône, de la Marne, de la Seine, de la Loire, & de la grande Mer Océane. Herodote, *l. 2. & 4.* Tite-Live, *l. 5.* Strabon, *l. 4.* Céſar, *de Bello Gall.* Bodin, *ch. 9. Meth.* Cluvier. Brietius, Sanſon, &c.

CELTES PROTUCIUS, (Conrad) natif de Schweinfurt ſur le Mein, près de Wirtzbourg en Franconie, naquit en 1459, & fut fort eſtimé de l'Empereur Frédéric III, ou IV ſelon d'autres, des mains duquel il fut le premier Poéte Allemand qui reçut le laurier poetique, à la ſollicitation de Frédéric Duc de Saxe. Celtés avoit été Diſciple de Rodolphe Agricola en Allemagne, & de Mercile Ficin, de Sabellicus, de Pomponius, & de pluſieurs autres grands hommes en Italie. Ses Poeſies aſſez bonnes pour ſon ſiécle le rendirent célébre, auſſi bien que ſes Ouvrages d'Hiſtoire & de Géographie. Il mourut à Vienne en Autriche, où il enſeignoit, âge de 49 ans en 1505, ou plutôt en 1508, ſelon Lambécius. Nous avons une édition de ſes Poeſies à Nuremberg en 1502. Celtés avoit été auſſi premier Bibliothécaire des Empereurs d'Allemagne. Après Rodolphe Agricola, il y avoit peu de Savans en Allemagne, auquel il ne pût diſputer le rang de préſeance; mais il

ſiut convenir que ce grand nom a produit dans la ſuite des Poëtes plus habiles & plus ſages que lui. * Lilius Giraldus, *Dial. 2. des Poetes de ſon tems.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. l. 3. c. 10.* Fichard. Melchior Adam, &c. Baillet, *Jugemens des Savans, tome 7. p. 83.* ou *tome 4. partie 1. p. 73. & ſuiv. n. 1335.* édit. d'Amſterdam, 1725.

CE'LTIBE'RIENS, Peuples de l'ancienne Gaule, étoient des Celtes qui paſſerent en Eſpagne, qui s'y établirent le long de l'Iber, & qui firent alliance avec les Iberiens en Aragon, & puis en Caſtille. Ils étoient bons Soldats, & reſiſterent avec courage aux Romains & aux Carthaginois: auſſi Florus les appelle *la force d'Eſpagne.* Ce nom de Celtibériens étoit formé de celui des Celtes & de celui des Ibériens, comme nous l'avons remarqué après Lucain, en parlant des Celtes. Martial eſt auſſi de ce ſentiment, *l. 4. Epigr. 55.*

Nos Celtis genitâ & vu Iberis,

Les anciens Auteurs parlent ſouvent de la force, du courage, & de l'adreſſe des Celtibériens; mais ils avoient une coutume bien ſale, dont Catulle le moque avec raiſon, *Carm. 40,* ou ſelon l'édition *in uſum Delphini Carm. 39. v. 17. & ſuiv.*

Nunc Celtiber in Celtiberia terra
Quod quisque minxit, hoc ſibi ſale mane
Dentem, atque ruſam defricare gingivam:
Ut quo iſte vester expolitior dens eſt,
Hoc te amplius bibiſſe praedices loti.

Ils étoient diviſez en diverſes ſortes de peuples, dont il y en avoit quatre principaux. * Diodore, *l. 6.* Strabon, *l. 4.* Pline, *l. 3. c. 1.* Tite-Live, *l. 5.* Florus, *l. 2. c. 17.* Merians, *Hiſt.* Dupleix, *l. 2. des Memoires des Gaules, c. 41. & ſuiv.* Nocive, c. 48. *Hiſp.* Merula. Butero.

CEM. CEN.

CE'MA. *Voyez* ACE'MA.

CE'MARE, Auteur Grec, a écrit une Hiſtoire des Indes: il eſt allégué par Plutarque dans *le livre des fleuves,* où il rapporte un conte de lui.

CE'ME'LE'E, ou CE'ME'NELE'E, aujourd'hui *Cimella,* ville ruinée dans les Alpes maritimes près de Nice en Provence. On l'avoit auſſi appellée à cauſe du voiſinage du Mont-*Cemenus,* qui renferme tout l'eſpace, qui eſt depuis la ſource du Var, juſqu'à ſon embouchure dans la mer. Elle étoit compriſe dans les Gaules, & Pline & Ptolomée la nomment la ville *des Vediantiens.* Elle fut auſſi la capitale & le ſiege du Gouverneur des Alpes maritimes. Les Romains y avoient établi leur ſejour, comme il le voit par les inſcriptions & les tombeaux qu'on y trouve; mais la grandeur ancienne paroît encore mieux, par le reſte d'un amphithéatre fort ample, par les grands canaux qu'on a trouvez depuis peu, & par les ruines du temple d'Apollon. Cette ville fut auſſi le ſiege d'un Evêque, & elle a eu pluſieurs Prélats illuſtres par leur ſainteté, comme Amantius qui aſſiſta l'an 381, au Concile d'Aquilée; Valerien, dont il eſt parlé dans les Epitres de ſaint Léon, au ſujet de la querelle qui ſurvint entre Theodore de Fréjus & Valérien; Maxime de Riez & Fauſte Abbe de Lérins, qui nous a laiſſé auſſi vint Homelies; & Auxanius, dont il eſt parlé dans les Actes du Synode que le Pape Hilaire tint à Rome l'an 465. Ingénuus d'Ambrun qui s'y trouva, ſe plaignit au Pape de l'uſurpation de quelques droits de ſon égliſe, faite par cet Auxanius, ſur un faux expoſé à ſa Sainteté, & Hilaire écrivit, *Epiſt. 4.* à Leonce d'Arles, à Véran de Vence, & à Victorius ou Victurus pour cette affaire, &c. Au reſte Cemélée fut ruinée par les Goths & les Vandales, dans le VI ſiecle, comme quelques Auteurs l'ont cru; ou par les Lombards, ou les Sarazins dans le VII ou le VIII, ſuivant le ſentiment des autres. Le ſiege épiſcopal a été tranſféré à Nice, qui n'étoit qu'un bourg, tandis que Cémélée étoit dans ſa ſplendeur. * Pierre Joſiedi, *Hiſt. des Evêques de Nice.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome 3. p. 785.* Guelaxy, *Hiſt. de Marſeille.* Godeau, *Hiſt. Eccleſ. tome 3. l. 3. num. 6.* Théophile Raynaud, *en ſa Défenſe pour Valerien, c. 1. & ſuiv.*

CE'MENTARIUS, (Alexandre) ſurnommé le *Théologien,* ſavant Anglois, qui prêcha publiquement en 1209, que J. C. n'avoit donné à ſaint Pierre qu'un pouvoir ſpirituel & que par conſéquent le Pape ne devoit s'arroger aucun pouvoir dans les affaires temporelles & ſéculiéres. * *The Complete Hiſtory of England, tome 1. p. 169.*

CE'N, partie du Déſert de Zyph, où *David,* qui fut depuis Roi d'Iſrael, & *Jonathas* fils de *Saül* renouvellérent leur amitié, l'an 2959 du monde, avant J. C. 1076. Les Habitans de ce quartier la voulurent s'aquerir l'amitié de Saül par une perfidie; & pour cela, ils ſe mirent en devoir de ſe ſaiſir de David & de le remettre entre les mains de ſon ennemi. David en ayant eu le vent, ſe ſauva de ce danger par la fuite. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch. 23. v. 19.* Joſeph, *Antiquit. Judaïq. l. 6. ch. 14.*

CE'NA (Rio de) *Voyez* MINA.

CE'NACLE de Jéruſalem, grand bâtiment ſur le mont de Sion, au côté méridional de la ville, ou l'on voit encore une égliſe couverte d'un dôme, avec un couvent qui appartenoit autrefois aux Religieux de ſaint François, qui ſont à preſent à Saint-Sauveur. La tradition tient que l'Egliſe a été bâtie ſur les fondemens de la maiſon où Jeſus Chriſt fit la derniére Céne avec ſes Apôtres, & où le ſaint Eſprit deſcendit le jour de la Pentecôte. C'eſt en ce même lieu que nôtre Seigneur inſtitua l'Euchariſtie, & qu'il apparut à ſes Diſciples après ſa réſurrection. L'Impératrice ſainte Hélène renferma dans l'enclos de cette égliſe, les tombeaux du Roi David, & de ſes ſucceſſeurs Salomon, Roboam, & autres, dont les ſépultures étoient ſur le mont de Sion. Ce ſuperbe édifice fut ruiné par les Infidéles vers l'an 640, puis rétabli par les Chrétiens vers l'an 1044; mais ce ne fut pas avec la même magnificence. Cette égliſe ſubſiſtoit encore du tems de Godefroy, premier Roi de Jeruſalem, qui y mit un Prieur, avec des Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin. L'an 1313, Robert, Roi de Naples & de Jeruſalem, y fit bâtir un couvent pour les Religieux de ſaint François, qui avoient la garde du ſaint Sepulchre; mais ces Religieux en furent chaſſez par les Turcs l'an 1560. L'égliſe que l'on voit à preſent a été relevée ſur les fondemens de celle que ſainte Hélène y avoit fait bâtir. Elle eſt diviſée en quatre parties, deux baſſes & deux hautes. Le bas eſt une ſalle longue de vint-quatre pas, & large de ſeize, qui eſt le lieu où Jeſus Chriſt lava les piez à ſes Apôtres. De cette ſalle on entre dans l'autre de plein pié, qui eſt un peu plus petite, & qui n'a que vint pas de longueur & quatorze de largeur. On y voit un tombeau, qu'on tient être en la même place que celui de David. Le haut contient deux chambres, au deſſus des deux ſalles, & de la même grandeur. La premiére eſt celle où le Saint Eſprit deſcendit ſur les Apôtres le jour de la Pentecôte, & l'autre eſt le lieu où nôtre Seigneur fit la Céne, ou il inſtitua le Sacrement de l'Euchariſtie, & ou il apparut à ſes Apôtres après la réſurrection. Tous ces ſaints lieux ſont profanez par les Turcs qui les occupent: néanmoins le Pere Gardien de Jeruſalem retient toujours le titre de Gardien du Mont de Sion, pour conſerver la mémoire de ce droit. * Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte.*

CE'NALIS (Robert) Evêque d'Avranches en Normandie, docte Prélat du XVI ſiecle, étoit natif de Paris, ou il reçut le bonnet de Docteur de la Faculté de Théologie de Paris en 1523. Le Roi François I le nomma en 1523, à l'Eveché de Vence, qu'il quitta le ſeptiéme mai 1530, pour celui de Riez, ou il publia des ordonnances ſynodales, & d'ou il fut enfin tranſferé à celui d'Avranches, en 1532. Il compoſa une Hiſtoire de France, qu'il dédia au Roi Henri II, & cet Ouvrage fut bien tôt ſuivi d'un autre, qui comprenoit l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Normandie. On a encore de lui un Ecrit contre la Formule publiée par l'Empereur Charles-Quint, ſous le nom d'*Interim*; un Traité des poids & des meſures; un autre intitulé *Larva Sycophantica in Calvinum*; & pluſieurs autres Ouvrages de controverſes, &c. Il mourut en 1560, à Paris: l'on voit ſa ſtatue d'airain, avec ſon tombeau & ſon épitaphe dans l'égliſe de ſaint Paul. * Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Genébrard, *in Chron.* Sponde, *in Annal.* Bartel, *de Epiſc. Abrinc. Rejouï. & Vone Gyr.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiecle.*

CENCHRAY ou CENCHRE'E, port de mer de la ville de Corinthe dans l'Archipel, ou ſaint Paul le fit couper les cheveux, pour s'aquitter d'un vœu qu'il avoit fait: il eſt éloigné de Corinthe de ſoixante & dix ſtades. Pline, Strabon & Ptolomée en parlent. * Baudrand.

CENCHRIS, femme de *Cynaras,* Roi de Cypre, & mére de *Myrrhe,* ayant oſé le vanter d'avoir une fille beaucoup plus belle que n'étoit Venus, cette *Déeſſe,* dit la Fable, pour le venger de l'orgueil de la mére, permit que la fille brulât pour ſon pere d'une flamme inceſtueuſe qu'elle trouva moyen de ſatisfaire, ſans qu'il le ſût, par l'adreſſe & l'entremiſe de la nourrice. Myrrha ſe voyant enceinte, & voulant cacher ſon crime, ſe retira dans les forêts, ou Vénus qui en eut pitié, la changea en un arbre, d'ou naquit Adonis, & d'ou coule la myrrhe. * Hygin, *Fab.* 58. Le Scholiaſte de Theocrite, *Idylle 1.* n'attribue pas ce malheur à l'orgueil de Cenchris, mais à celui de Myrrha qui aima ſur elle la colére de Vénus, parce qu'en ſe peignant, elle ſe vantoit d'avoir de plus beaux cheveux que cette Déeſſe.

CENCI (Balthaſar) Cardinal, Archevêque de Fermo, Romain, né le 20 janvier 1648, Maître de Chambre du Pape Innocent XII, qui le nomma Cardinal *in petto,* dans la promotion du douziéme décembre 1695, & ne le déclara que le onziéme novembre 1697. Le 16 du même mois ſa Sainteté le déclara Evêque de Ferrare; mais le 20 au lieu de cet Evêché, elle lui donna l'Archevêché de Fermo. Il mourut au mois de mai 1709, d'une hydropiſie de poitrine, en ſa 62 année. * *Mémoires du tems.*

CENCIUS, Chanoine de ſainte Marie Majeure à Rome, & Camérier ou Chambellan du Pape Céleſtin III, vivoit ſur la fin du XII ſiecle. Il fit un recueil des revenus & des ſervices qui étoient dûs à l'Egliſe Romaine, avec les titres. Cet Ouvrage eſt encore conſervé dans la Bibliotheque du Vatican. * Baronius, *A. C. 1193.*

CENDEBE'E, Général des troupes d'Antiochus Sidéte, fils de Démetrius Roi de Syrie. Ce Prince s'étant brouillé avec Simon grand Prêtre & Prince des Juifs, lui ôta le Gouvernement des côtes de la Méditerranée, & le donna à Cendébée, avec ordre de fortifier *Gédar,* ou *Gadara,* & de faire le dégât dans la Judée. I. *Macchab. ch. 15. v. 38.* Cendebée vint donc à Jamnia, fortifia Cédar, & fit des courſes ſur les terres des Juifs. Jean averti Simon ſon Pere de tout ce qui ſe paſſoit. Alors Simon envoya ſes deux fils *Jean* & *Judas* avec des troupes pour s'oppoſer à Cendébée, ne pouvant y aller lui même à cauſe de ſon grand âge. L'armée des Maccabées montoit à vint mille hommes, celle de Cendebée étoit plus forte. Un torrent ſeparoit les deux armées. *Jean,* pour animer ſes troupes au combat le paſſa le premier. Dès que le torrent fut paſſé, Jean rangea ſes troupes en bataille, & on ſonna des trompettes ſacrées. Peu après Cendébée plia, & prit la fuite avec perte. Juda frére de Jean fut bleſſé; mais Jean pourſuivit Cendébée juſques à *Gédor* ou *Cédron* qu'il avoit fait fortifier: ceci arriva l'an 138 avant l'Ere vulgaire. * I. *Macchab. ch. 15 & 16.* D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CENDRES que les Romains appelloient *Cineres & Reliquia,* les reſtes des corps qu'on bruloit à Rome après leur mort. Le corps étant brûlé, la mére, la femme, les enfans, ou les parens du défunt, revêtus de deuil, ramaſſoient les cendres, & les os qui n'avoient pas été conſumez par le feu. Ils commençoient cette action par invoquer les Dieux Manes, & l'ame du défunt, le priant d'avoir agréable ce pieux devoir qu'ils lui alloient rendre; puis

puis se lavant les mains, & versant sur le brasier du vin & du lait, ils ramassoient les cendres & les os qu'ils arrosoient de vin & de lait : le premier os qu'ils recueilloient s'appelloit *os resectum*, selon Varron, ou *exreptum*, parce qu'il servoit à achever le reste des funérailles. Les restes ainsi arrosez, ils les renfermoient dans une urne faite de différente manière, & venoient pleurer dessus. Ils renfermoient ces larmes dans de petits vases appellez *lacrymatoria, des lacrymatoires*, qu'ils mettoient au fonds de l'urne ; puis le Prêtre faisoit une aspersion sur l'urne, & sur les Assistans pour les purifier, avec une branche de romerin, de laurier, ou d'olivier, (comme fit Enée aux obsèques du Trompette Misène) & congédioit l'assemblée par ce mot, *I, ilicet*, allez vous en, vous pouvez vous retirer.

Il y auroit ici une difficulté, pour savoir comment ils pouvoient recueillir les cendres & les os parmi tant d'animaux, & tant de choses qu'ils brûloient avec le corps ; mais on trouvera cette difficulté eclaircie sous le mot CADAVRE.

C E N D R E S, sorte de supplice chez les anciens Persans. On remplissoit de cendres jusqu'à une certaine hauteur, une tour des plus hautes. Du haut de cette tour on jettoit le criminel dedans, la tête la première ; & ensuite, avec une roue, on remuoit sans cesse cette cendre autour de lui, jusqu'à ce qu'enfin elle l'étouffât. C'est ainsi qu'Ochus fit mourir Sogdieo son frère. * Prideaux, *Histoire des Juifs, &c. tome 2. p. 274.*

* C E N D R É S terme de l'Eglise Romaine. C'est le reste des rameaux que l'on a brûlez, & dont on fait des croix que l'on a passées par un tamis, & que l'on a bénites pour en donner le premier jour de Carême aux Catholiques Romains, pour les faire ressouvenir qu'un jour ils ne seront que cendres. Ce sont les Prêtres qui font cette cérémonie. * Richelet, *Dictionnaire.*

C E'N E, ou pour parler plus selon l'usage, SOUPER, vient du mot *Cena* dérivé du Grec κοινὴ ou κοινὸν c'est à dire, *commune*, parce que les anciens Grecs & Romains soupoient ordinairement ensemble & en compagnie, dînant ordinairement seuls. Le souper étoit le meilleur de leurs repas. Ils dejeunoient le matin fort légérement de quelque morceau de pain trempé dans du vin pur. Ils appelloient ce repas en Latin *jentaculum*, & en Grec ἀκράτισμα & ἀκρατισμός, d'ἄκρατος, qui signifie du vin pur. Le second repas étoit le *prandium*, le *dîner*, *de πρὶν* le matin & ἦμαρ, ou ἡμέρα, qui signifie simple & fort sobre. Ils avoient encore un quatrième repas qu'ils faisoient quelquefois, qu'ils appelloient *comessatio*, une *collation*, ou un *reveillon*. Suétone fait mention de ces quatre repas *dans la Vie de Vitellius, ch.* 13. *Epulas trifariam semper, interdum quadrifariam differebat, in jentacula & prandia, & cænas, comessationesque.*

Ces soupers se faisoient de différentes maniéres. Il y en avoit un nommé *cœna recta*, un souper splendide, que les Grands de Rome donnoient à leurs Courtisans & à leurs amis, qui leur avoient fait cortége dans leurs visites ou dans la poursuite des charges. Ceux qui vouloient éviter la dépense & l'embarras, leur faisoient distribuer du pain & de la viande, au lieu de leur donner à souper ; & cette distribution s'appelloit *Sportula*.

Domitien retrancha ces distributions, & rétablit les festins appellez *cœna recta*, comme nous l'apprend Suétone, *sportulis publicas sustulit, revocata cænarum consuetudine.* Voici les noms que l'on donnoit à ces soupers ou repas selon leurs différences.

Cœna dapsilis, un festin abondant en viandes, soit que ce mot vienne de δαπὴ, qui signifie, *des viandes ou apprêts*, ou du Grec δαψιλεία, *abondance de toutes choses.*

Cœna acroamatica, du mot Grec ἀκρόαμα, qui signifie *une conversation plaisante & agreable* ; c'est *un souper où l'on dit quantité de bons mots pour se divertir.*

Il y avoit de plus *Cœna adventitia, intervallata, novendialis & duodenaria*, appellée en Grec διωδεκάδελπος, parce que les convives étoient au nombre de douze, habillez en Dieux & en Deesses. Il y avoit encore un autre souper pontifical, que le souverain Prêtre donnoit le jour de son inauguration.

Ils soupoient pour l'ordinaire en été à la neuviéme heure du jour, c'est à dire, vers les quatre heures du soir, au printems & en automne à trois heures, & en hyver à deux ; car les Romains suffisoient bien que les Grecs ont fort changé là-dessus, soupant tantôt à une heure, & tantôt à une autre, comme on le peut remarquer dans les Auteurs. Ils prenoient en se mettant à table une robe qu'ils appelloient *vestis cænatoria* ou *pallium cænatorium*, dont Martial fait mention

Il y avoit une table dressée au milieu de trois lits, & sur laquelle on mangeoit ; une autre pour servir de buffet, nommée *abacus*, sur laquelle on mettoit les verres, le dessert, &c. Varron parle de quatre sortes de tables, celle où l'on mangeoit ; une autre quarrée nommée *ornatrium* où l'on mettoit les pots, les vases, les flacons & les bassins ; une troisiéme appellée *cyllibastus*, du Grec κύλιξ, qui signifie *banap* ou *tasse* ; & la quatriéme table se nommoit *carnibulum*, où l'on distribuoit les viandes qu'on servoit ensuite par portion à chaque Convié. A l'entour des lits & de la table, il y avoit un marchepié un peu élevé sur lequel étoient assis leurs enfans qui mangeoient avec eux, selon le témoignage de Suétone *dans la Vie de l'Empereur Claude, ch.* 32. *Adhibebat omni cœna & liberos suos cum pueris puellisque nobilibus, qui more veterum ad fulcra lectorum sedentes vescerentur.* Ils ne se servoient point de nappes, & ils avoient des valets, dont les uns étoient employez à nettoyer les tables, lorsqu'on avoit desservi pour apporter un autre service ; les autres avoient soin de balayer ce qui tomboit de la table, & ce que l'on crachoit ; quelques uns tenoient de grands éventails pour faire du frais, & pour chasser les mouches ; & d'autres enfin étoient pour servir à boire & à manger. C'est ce que nous dit Horace, *Sat.* 8. *du l.* 2.

Hic ubi sublatis, puer alto cinctus, acernam
Gausape purpureo mensam perterfit, & alter
Sublegit quodcunque jacentes inutile, quodque
Posset cœnantes offendere,

C'est à dire, *Ce premier serviteur étant été, un Esclave bien propre venoit nettoyer la table qui étoit d'un bon grain. Un autre après lui ramassoit les restes, & tout ce qui auroit pu choquer les yeux des Convives.* Ils servoient ordinairement à trois services. Le premier service ou l'entrée de table appelle *ante-cœna* ou *gustatio*, où l'on servoit des mûres, des œufs & choses semblables. Le second s'appelloit proprement *cœna, & capos cœna*, où l'on servoit les viandes les plus exquises ; & le troisiéme étoit le dessert appellé *bellaria, mensa secunda*. C'est ce que nous lisons dans Suétone, *dans la Vie d'Auguste, ch.* 74, où parlant de cet Empereur, il dit *cœnam ternis ferculis præbebat.* On buvoit à l'entrée du repas un coup de vin Grec ; mais Cesar dans les festins qu'il fit au peuple, ne servit de quatre sortes de vins, de Chio, de Lesbos, de Falerne, & de Mamertin.

Ils faisoient des effusions de vin aux Dieux, au commencement & à la fin du souper, & buvoient chacun dans une même tasse fort grande qu'on empliſſoit de vin après en avoir fait les effusions. Silius Italicus, *Punicorum, l.* 7. *v.* 748 *& suiv.*

Nec prius ure epulas, aut munera grata Lyæi
Fas cuiquam tetigisse fuit, quam multa precatus
Ia mensam Fabio sacrum laborisque honorem.

Virgile parle de ces sortes d'effusions, lorsqu'il fait la description du repas que Didon donna à Enée, *Eneide, l.* 1. *v.* 727 *& suiv.*

Postquam prima quies epulis, mensæque remotæ
Crateras magnos statuunt & vina coronant . . .
Hic Regina gravem gemmis auroque poposcit
Implevitque mero pateram . . . . . .
——— *Tum facta silentia tectis,*
Jupiter (Hospitibus nam te dare jura loquuntur) . . . . .
Dixit, & in mensa lætum libavit honorem,
Primaque libato, summo tenus attigit ore,
Tum Bitiæ dedit increpitans . . . . . .
Pocula sic Proceres . . . .

Pendant le repas il y avoit on des Domestiques qui faisoit la lecture de quelque livre ; ensuite les Convives, les valets & les servantes chantoient dans le cours du repas. Ils regardoient comme une débauche de prolonger le souper jusques après le coucher du soleil. C'est ce que nous apprend Homere *dans l'Odyssée, l.* 3. *v.* 335.

Jam enim lumen ivit sub occasum, neque decet
Diis Deorum in epulo sedere, sed redire.

Cet usage dura jusqu'au tems de Néron, qui, selon Suétone, fit souvent durer les repas depuis le milieu du jour, jusqu'au milieu de la nuit : *Epulas à medio die, ad mediam noctem protraxit.* Lucien nous a laissé la description d'un festin de noces, dans un Dialogue intitulé, *Les Lapithes. Comme on fut assemblé*, dit-il, *& qu'il fallut se mettre à table, les femmes qui étoient en assez grand nombre, & l'Epousée sa mêlée, couverte d'un voile, prirent la rote de la main droite, & les hommes se mirent vis à vis ; le Banquet Escrite au haut bout, puis Arrhenes ; ensuite Zenothemis & Hermon : après eux Assis le Peripateticien Clisthene, puis le Platonicien & ensuite le Mimé ; mais après, le Precepteur de Zenon après moi, puis son Disciple. On mangea assez paisiblement d'abord, car il y avoit quantité de viandes, & fort bien apprêtées. Après avoir été quelque tems à table, Alcydamas le Cynique entra. Le Maître de la maison lui dit qu'il étoit le bienvenu, & qu'il prit un siége près de Dionysidore. Vous m'obligerez bien tâche, dit-il, de ne m'asseoir à table, ou de me coucher comme je vous vois à demi renversé sur ces lits avec des carreaux de pourpre, comme s'il étoit question de dormir & non pas de manger. Je veux me tenir débout & passer deçà & delà à la façon des Scythes, &c. Cependant les soutes couroient à la ronde, & l'on s'entretenoit de divers discours. Comme on tardoit à apporter un nouveau service, Arisiones qui ne vouloit pas qu'il se passât un moment sans quelque divertissement, fit entrer un bouffon pour rejouir la compagnie. Il commença à faire mille postures extravagantes avec la tête, & son corps tout disloqué, & à chanter des vers en Egyptien ; après quoi il se mit à railler chacun, dont on ne faisoit que rire. On apporta le dernier service, où il y avoit pour chacun une pièce de gibier & un morceau de venaison, de poisson & de dessert, on me mit tout ce qu'on peut honnêtement manger ou emporter.* * *Antiq. Greq. & Rom.* Roun, Demptter, *Paralip.* Pitiscus, *Antiq. Lexicon.*

C E'N E'O A, en Latin *Cenea* & *Cenæa Agathia*, ville d'Italie, dans la Marche Trévisane, du domaine de Venise, avec Evêché suffragant d'Aquilée. Elle est petite, mais assez peuplée, & sujette à son Evêque propre, qui réside d'ordinaire à Serravalle à deux milles de là. Venance Fortunat en fait mention dans la Vie de saint Martin en ces termes.

Per Cenetam gradiens & amicas Duplavenusas.

* Léandre Alberti.

C E'N E'DO (Jean-Jérôme) natif de Sarragoce, entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il fut Maître de Theologie en 1605. Il avoit acquis une grande connoissance, & il professa même publiquement le Droit Canon à Sarragoce, dès l'an 1616 : ce qu'il faisoit encore en 1627. On a de lui deux Ouvrages, qui parurent en ces années-là ; le premier en Espagnol, *de la Pauvreté Religieuse*, le second en Latin, est un *Recueil de Questions Canoniques & Civiles*, que Pierre Jérôme Cenedo son frère avoit commencé, & auquel il mit la dernière main. * Echard, *Script. Ordin. Prad. tome* 2.

C E'N E'E (*Cenæus*) l'un des Lapithes, avoit été fille, à ce que disent les Poetes ; & s'étoit nommé *Cenis*. Cette fille se voyant ai-

mée de Neptune, le pria de la changer en un homme, mais en un homme invulnérable ; & elle obtint ce qu'elle demanda. Depuis, sous le nom de Cénée, elle assista aux noces de Pirithoüs & combattit contre les Centaures, qui l'étouffèrent sous la pesanteur des arbres, qu'ils jettèrent sur son corps. Neptune, qui se souvint de l'avoir aimée, ne voulut pas qu'elle périt entièrement, & la métamorphosa en oiseau. Ceux qui veulent expliquer cette Fable, disent que ce ne fut pas la nature de Cénée qui fut changée, mais seulement ses mœurs ; que ce fut un beau garçon, qui étoit plus propre pour l'amour que pour la guerre ; qu'après avoir vécu long-tems dans la mollesse, il embrassa enfin les armes, & que ce changement de vie donna lieu de dire, que de femme il étoit devenu homme, parce qu'on a toûjours donné le nom de femme aux hommes lâches & efféminez. On feint qu'il étoit invulnérable, parce qu'il avoit tant d'experience dans la guerre, & qu'il étoit si adroit dans les combats singuliers qu'il ne fut jamais blessé. D'ailleurs, bien que les hommes courageux succombent quelquefois sous le grand nombre de leurs ennemis, ce qui est répréhensible par les forêts ennerées, sous lesquelles les Centaures accablérent Cénée ; néanmoins leur vertu ne reçoit point de blessûres, & demeure invulnérable. On ajoûte que Cénée fut changé en oiseau après sa mort, pour montrer que la réputation des grands hommes vole après eux dans le monde, & que quelque effort que l'on fasse, comme firent les Centaures, afin d'étouffer Cénée, on ne sauroit empêcher que leur nom ne soit glorieux, & que l'immortalité ne soit le récompense de la vertu. * Ovide, *Métam. l.* 12. *v.* 531. Virgile, *Eneïd. l.* 6. *v.* 448.

CE'NE'RETH, CE'NE'ROTH, CINNERETH, KINNERETH ou KINNAROTH. *Voyez* KINNAROTH.

CE'NE'VALK. *Voyez* CE'NOWALCH.

CE'NEZ, père d'Othoniel. *Voyez* KE'NEZ.

CE'NE'ZE'ENS ou KE'NIENS, nom de peuple. *Voyez* CINE'ENS.

CE'NI ou pas des KE'NIENS, contrée de la Palestine dans la Tribu de Juda, sur lequel David feignit à Achis de faire des courses. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 6: *ch.* 27. *v.* 10: *& ch.* 30. *v.* 29.

CE'NIS. *Voyez* CE'NE'E.

CE'NIS ou MONT-CE'NIS, est le nom moderne de ce passage fameux des Alpes, qui sépare la Savoye du Piémont, & que les Anciens appelloient *Alpes Cottiæ*.

* CE'NIS, riviére de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane. Elle prend sa source vers le 36 degré de latitude, coule du nord-nord-ouest au sud-sud-est, change de nom vers le 31, & prend celui de la Trinité, sous lequel elle va se perdre dans le Golfe de Mexique. L'embouchure du Cénis est à l'ouest de celle de Mississipi & en est éloignée de plus de cent lieues.

* CE'NIS, nom de peuple de l'Amérique septentrionale, qui habite à la gauche de la riviére de Cénis, sous le 31 & le 32 degré de latitude.

CE'NOBITES, est le nom que l'on donnoit anciennement à ceux qui avoient embrassé la Vie monastique, & qui vivoient en commonauté, pour les distinguer des autres Moines qui vivoient dans la solitude, & que l'on nommoit *Hermites* ou *Anachorètes*. * Mézeray, *au commencement de son Abrégé Chronol.*

* CE'NON, terme de dignité Ecclésiastique parmi les Monastéres. Les Cénons étoient immédiatement au-dessous des Patriarches & en dessus des Evêques. * Hofmanni *Lexic. Univ.*

CE'NOPOLI. *Voyez* CAIBARES.

*CE'NOWALCH, Roi de Westsex & fils de Cioigisil eut un régne fort trouble par les guerres qu'il eut avec les Rois de Mercie. Penda dont il avoit épousé & répudié la sœur, résolut de se venger de l'affront qu'il lui avoit fait en la répudiant, & l'attaqua lorsqu'il y pensoit le moins, le contraignit d'abandonner son Royaume, & de se réfugier chez Annas Roi d'Estanglie, où il demeura trois ans. Cénowalch se couvrit dans l'Estanglie, & enfin il se rétablit dans son Royaume par le secours qu'Annas lui donna. En 652, il remporta une victoire signalée sur les Bretons ou Gallois, & une autre en 658. Quelques années après, il eut la guerre avec Wolphet Roi de Mercie fils & successeur de Penda : mais on ne sait pas lequel de ces deux Princes fut l'agresseur, ni quel fut le succès de cette guerre. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 1. *p.* 205 *&* 206.

CENRED. *Voyez* KENRED.

CENSALIUS (François) Avocat à Naples, a fait des Observations sur Pérégrinus, *de Fidei-commissis*, imprimées *in folio*, à Lyon, an 1672, avec quelques autres Opuscules de Peregrinus. * *Biblioth. Histor. des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, *in douze* 1692.

CENSALIUS (André) di Viterbe, Docteur & Noble de Bénévent & frére de François Censalius, a été Auditeur des Rotes de Pérouse, de Lucques, & de Gênes, Auditeur général de la province d'Ombrie, Conseiller & Président au Conseil du Duc de Parme & de Plaisance, & son Ambassadeur à Rome. Cet Auteur a fait, *Declaratio ad Text. in leg. Unic. Cod. si quis imperat. maledix.* où il traite du crime de Léze-Majesté, imprimé à Gênes en 1660, *in folio* ; *Decisiones Perusinæ & Lucenses*, en deux tomes ; *Semicenturia Decisionum Rotæ Romanæ in materia de Fidei-commisso*, qui se trouve à la fin des Observations de François Censalius sur Pérégrinus. * *Bibliotb. Histor. des Auteurs de Droit*, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CENSE (le) *Census* ou la *revue générale* du peuple Romain, qui se faisoit de cinq ans en cinq ans par les Censeurs. Le Roi Servius Tullius institua le Cense, & ce fut lui qui le premier fit le dénombrement du peuple Romain, pour savoir précisément quel nombre il pouvoit avoir de combattans, & quel secours d'argent il en pourroit tirer. Chaque Citoyen Romain, où rebut qui avoit droit de Bourgeoisie, étoit obligé de donner une déclaration fidéle de ses biens, de ses enfans, de ses Esclaves, & de ses Affranchis, sous peine de confiscation des biens qu'il n'auroit point déclarez. Les Censeurs de leur côté étoient tenus d'avoir un registre exact de toutes ces déclarations, & de veiller soigneusement à ce qu'aucun Etranger ne s'y fit inscrire par surprise, *ne quis in censorias tabulas irrepsret.*

Les trois Ordres de la République, savoir le Sénat, les Chevaliers, & le peuple étoient compris dans ce dénombrement. Le premier s'appelloit *Lectio & recensio Senatus* ; le second, *Census, recensio & recognitio* ; & le troisiéme, *Census ou Lustrum*. Le Censeur étant assis sur sa chaise curule, commandoit à l'Huissier d'appeller les Sénateurs, chacun par son nom, *legebant ou recitabant Senatum*. Ils rayoient de dessus la liste le nom de ceux qu'ils vouloient déposer à cause de leurs mauvaises mœurs, & ils en substituoient d'autres en leur place, que l'on tiroit du nombre des Chevaliers : ce qu'ils exprimoient par ces mots *legere in Senatum*.

Ils faisoient ensuite revue des Chevaliers, qu'on appelloit les uns après les autres ; & lorsqu'il n'y avoit rien à dire à leur conduite, le Censeur lui disoit *transi & tradue equum* : que si au contraire il y avoit quelque chose à reprendre, on lui ôtoit le cheval & la pension, *equus adimebatur*. Après cela on passoit à la revue du peuple, non seulement de la ville de Rome ; mais encore des autres villes municipales qui avoient le droit de Bourgeoisie Romaine, dont on envoyoit les noms aux Censeurs. Lorsqu'il y avoit à redire à leurs mœurs, on les degradoit, les privant du droit de suffrage, & les mettant à la taille, *aerarios fieri & in Caritum tabulas referri* ; par ce que les Habitans de la petite ville de Cére obtinrent à la vérité la qualité de Citoyens Romains, mais n'eurent pas obtenu le droit de suffrage.

Le Cense ainsi achevé, on indiquoit à certain jour une assemblée dans le Champ de Mars, pour assister au sacrifice d'expiation. Le peuple s'y trouvoit en armes, divisé par Classes ou Centuries, selon l'institution de Servius ; & on faisoit un sacrifice appellé *Suovetaurilia*, parce qu'on y immoloit un verrat ou pourceau mâle, une brebis & un taureau, pour prier les Dieux d'avoir pour agréable le Cense qu'on venoit de faire, & qu'il leur plût conserver la République dans sa splendeur & dans sa gloire, & cette cerémonie finissoit le Cense.

CENSEURS, Magistrats de l'ancienne Rome, ainsi appellez, parce qu'ils avoient soin de faire tous les cinq ans le dénombrement du peuple Romain, & de veiller sur la police & les mœurs de la ville de Rome & des Habitans, même des Chevaliers & des Sénateurs Romains. Ils estimoient les biens, dégradoient les Sénateurs, créoient le Prince du Sénat, observoient ce qui se passoit dans les familles, si on y avoit soin de l'éducation des enfans & des biens, si on faisoit trop grande dépense ; enfin ils avoient droit de reprendre chacun, & de s'employer pour tout ce qui pouvoit être à l'avantage du public & des particuliers. Ces Magistrats furent créez l'an 310 de Rome, & avant J. C. 444, après que le Sénat eut remarqué que les Consuls, qui étoient ordinairement occupez aux expéditions militaires, ne pouvoient pas veiller sur les autres affaires privées. L. Papirius Mugillanus & L. Sempronius Atratinus, de l'Ordre des Patriciens furent les premiers qu'on éleva à cette dignité. *Census agendo populus suffragus præsecit Censores, ab re appellati*, Tite-Live.

Au commencement leur charge fut de cinq ans, & on les élisoit aux grands Etats qu'on appelloit *Comitia Centuriata*, comme les Consuls. *Creabantur quinto quoque anno creari solebant*, dit Asconius Pedianus. Cette longue durée fit peine aux Consuls dans la suite, & le Dictateur Mamercus Emilius l'abrégea, & la réduisit à dix-huit mois. Les Censeurs en haine de cette réduction rayérent Mamercus de la Tribu, & le mirent au nombre des Céritens ou de ceux qui payoient la taille.

Pour parvenir à cette Magistrature, il falloit dans les premiers tems être noble d'extraction, ce qui a duré que cent ans ; car comme le peuple eut été admis au Consulat, & eut grandes Magistratures, l'on vit que C. Marcius Rutilus, qui avoit été le premier Dictateur pris d'entre le peuple, fut aussi créé Censeur avec Manlius Nævius ; & dans la suite le Dictateur Q. P. Philon fit passer une loi, qui ordonnoit qu'on élirait un Censeur d'entre le peuple. On remarque même dans l'Histoire que M. Pompeius & Q. Métellus, furent tous deux élus Censeurs, quoique de race plebeienne, l'an 620 de la fondation de Rome, & 132 avant J. C. Avant la seconde Guerre Punique, il n'étoit pas nécessaire d'avoir exercé quelque grande Magistrature pour être Censeur ; puisque l'on voit dans Tite-Live que Publius Licinius Crassus, qui n'avoit encore été qu'Edile, fut élu Censeur & souverain Pontife tout à la fois ; mais depuis ce tems-là, on n'élevoit à cette charge que ceux qui avoient été Consuls. Cette Magistrature ne s'exerçoit qu'une seule fois par une même personne, & l'on voit dans Valére Maxime que M. Rutilus ayant été fait Censeur pour la seconde fois, reprit augrement le peuple du peu de respect qu'il avoit pour les lois de ses ancêtres, qui avoient jugé à propos de escourcir le tems de cette Magistrature, parce qu'elle leur avoit paru trop puissante ; & qu'ainsi c'étoit aller contre, que d'en revêtir un homme pour la seconde fois. Pline *le Jeune* veut même qu'il la refusa, ne jugeant pas qu'il fût avantageux à l'Etat, qu'on exerçât cette charge deux fois.

Lorsqu'un des Censeurs venoit à mourir durant le tems de sa Magistrature, ou bien à s'en démettre volontairement, son Collégue étoit obligé de s'en démettre pareillement ; quoi qu'il n'y eût aucune loi qui l'ordonnât, seulement par une coutume établie sur un scrupule de religion. Car depuis que Lucius Papirius, pour ne pas sortir de le censure après le mort de C. Julius son Collégue, eut substitué en sa place M. Cornelius Maluginensis, il arrive que Rome fut prise par les Gaulois : ce qu'on attribua à l'action de Papirius ; de sorte que tous ceux qui vinrent après lui, quoiqu'en leur charge, si tôt que la mort de leur Collégue étoit arrivée, ou qu'il donnoit sa démission. Il est vrai qu'Appius Claudius l'*Aveugle* & Emilius Scaurus la voulurent retenir ; mais les Tribuns firent jeter

le

le dernier dans une prison, & l'exemple du premier n'a été suivi de personne.

Lorsque les Censeurs avoient été élus dans le Champ de Mars, ils s'asseyoient aussi-tôt dans leurs chaises curules, proche l'autel de Mars, & là ils remercioient le peuple par un compliment de l'honneur qu'il leur avoit fait. De là ils montoient au Capitole, où ils en prenoient possession, avec les marques de leur Magistrature. Ils faisoient un serment solemnel de n'agir ni par haine ni par faveur dans leurs fonctions; mais de suivre exactement en toutes choses les régles de l'équité & de la droiture. Ces fonctions étoient doubles; la premiére consistoit à faire la dénombrement des Citoyens & de leurs biens; & la seconde à réformer leurs mœurs, & à retrancher les abus. Ils tenoient pour cela un regitre fort exact du nom & des revenus de chacun, comme aussi de leurs enfans & de leurs esclaves; dans lequel ils avoient grand soin de rranger chaque Citoyen dans une Classe ou Centurie à proportion de son revenu, les changeant tous les cinq ans dans une autre plus basse ou plus haute, selon l'augmentation ou la diminution qui arrivoit à leurs revenus.

Ils punissoient le célibat par de grosses amendes, principalement depuis la loi du Poetus Camillus qui le défendoit, afin de pouvoir repeuplez d'hommes la ville de Rome, que les guerres civiles avoient épuisée. Ils réglotent encore la dépense des sacrifices publics, & faisoient nourrir les Oyes sacrées du Capitole. L'autre fonction des Censeurs étoit le réformation des mœurs, *Populi mores regunto*. Pour cela ils faisoient le revue des trois Ordres qui composoient la République, savoir des Sénateurs, des Chevaliers & du peuple. Ils avoient droit de retrancher du nombre des Sénateurs ceux qu'ils en jugeoient indignes pour leurs mauvaises mœurs, & en substituoient d'autres en leur place. Ils ôtoient aux Chevaliers leur cheval, & leur retranchoient la pension qu'ils avoient du fisc, lorsqu'ils ne vivoient pas en gens d'honneur. Ils changeoient les Citoyens de Tribu, les faisant descendre d'une plus haute dans une plus basse, les privant du droit de suffrage, & les mettant à la taille. Ils avoient inspection sur la levée des impôts. Ils étoient chargez de distribuer l'eau aux Citoyens selon leurs besoins & de faire réparer les chemins publics. Ils faisoient mettre dans le palais des Nymphes, des tables qui contenoient un précis de ce qui s'étoit passé pendant leur Magistrature.

Quoique le pouvoir des Censeurs fût d'une grande étendue, il ne pouvoient cependant indiquer d'assemblée, ni porter aucune loi. Ils étoient même obligez de rendre compte de leurs actions aux Tribuns & aux Grands Ediles; & on lit dans Tite-Live que le Tribun Appius Métellus fit mettre en prison les deux Censeurs M. Furius Philus, & M. Attilius Regulus; parce qu'étant Questeur l'année précédente, ils l'avoient rayé de sa Tribu, & mis à la taille. On fit donc une loi qui les obligeoit de dire les raisons qu'ils avoient, pour dégrader un Citoyen, & pour le noter d'infamie, en le privant de ses privilèges.

Mais cette Magistrature vit diminuer son pouvoir avec le République. Depuis sous les Empereurs elle déchut entiérement, parce qu'ils s'en attribuérent toutes les fonctions: car Suétone rapporte qu'Auguste fit faire le revue du peuple avec des hommes qu'il demanda au Sénat: ce qui fut suivi par les autres Empereurs, jusqu'à Théodose qui tâcha de la rétablir; mais le Sénat s'y opposa, & le Censure fut attachée dans le suite à la dignité Impériale. * Cicéron, *l. 13. des Loix.* Plutarque, *en la Vie de Caton le Censeur.* Tite-Live. Denys, &c. Pufieus, *Lexicon Antiquitatum.*

CENSEURS, nom emprunté des anciens Censeurs Romains, qui se donne aujourd'hui à ceux qui ont inspection sur les livres que l'on publie. Les puissances ecclésiastiques & seculiéres ont établi dans leurs Etats des Censeurs, pour examiner les Ouvrages des Auteurs, & porter leur jugement sur les livres que l'on donne au public, afin d'empêcher que rien ne paroisse au jour, qui puisse séduire les esprits par une fausse doctrine, ou corrompre les mœurs par des maximes dangereuses. Le droit d'examiner les livres concernant le Religion & la Police ecclésiastique, a toûjours été attaché à l'autorité épiscopale, parce que les Evêques sont les Juges naturels de la Doctrine de l'Eglise; mais depuis l'établissement de la Faculté de Théologie, il semble que les Evêques ayent bien voulu se décharger de ce soin sur les Docteurs, sans néanmoins rien diminuer de leur autorité en ce point. Depuis ce tems-là, les Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris ont considéré le droit d'examiner les livres qui se publient, comme une des principales prérogatives de leur corps. Les Papes ont donné ce pouvoir à la Faculté par leurs Bulles, les Rois de France par leurs ordonnances & leurs lettres patentes, le Parlement par ses Arrêts; & elle s'y est maintenue par une possession immémoriale. On a une ordonnance de François I, de l'an 1520, qui fait défense d'imprimer aucun livre, à moins qu'il ne soit approuvé par le Faculté de Théologie de Paris. Elle a été maintenue dans le même droit par plusieurs Arrêts & réglemens; par un Edit de Henri II, du deuxiéme décembre 1547, & du 27 juin 1551; & par un arrêt du Conseil d'Etat du Roi donné par Charles IX, le 17 du septembre 1569, en l'année 1624. Louis XIII donna des lettres en forme d'Edit, pour l'érection des quatre Censeurs & Examinateurs des livres avec des gages, dont trois places devoient être données à l'ancienneté, & la quatriéme remplie par le choix des Docteurs de la Maison de Sorbonne & de Navarre. Mais la Faculté de Theologie s'opposa à l'exécution de ces lettres, ceux qui avoient été nommez pour Censeurs, furent obligez de se deporter de cette charge, & les lettres ne furent point vérifiées au Parlement. En 1629, le Roi fit un Edit, par laquel il accorda au Chancelier le pouvoir de nommer telles personnes qu'il voudroit pour l'examen des livres. En 1648, M. le Chancelier Seguier nomma des Censeurs ordinaires; mais la Faculté n'a pas été pour cela privée du son droit d'approuver les livres qui concernent la Religion, & a été maintenue par l'Edit du mois de septembre 1651, & par Arrêt de la Cour du 25 février 1665. Néanmoins, le Chancelier nomme de son côté des Censeurs, sur le certificat desquels il accorde des privileges pour l'impression des livres.

Pour ce qui est des autres livres, qui ne regardent pas la Religion, il semble qu'on avoit autrefois donné aux Maitres des Requêtes, le pouvoir de les examiner, & ils paroissent avoir gardé cet emploi jusqu'au régne de Henri IV; mais il y a apparence que cette commission étoit personnelle, plutôt qu'attachée à la dignité de Maître des Requêtes; & que d'ailleurs ils n'étoient chargez que de lire les livres de Droit & d'Histoire, ou l'on a coutume de traiter des Questions Politiques, & de rapporter des faits qui peuvent regarder les Droits du Roi, les intérêts de l'Etat, & les loix du Royaume. Il y a aujourd'hui des Censeurs Laïques pour les livres d'Histoire, de Médecine, de Poésie, &c.

On doit ajoûter ici ce qui regarde la censure des mauvais livres, qui ont été publiez sans approbation des Censeurs. Le Pape Gélase Président au Concile de Rome, tenu l'an 494, censura les livres des Hérétiques, & ceux de quelques Catholiques, où l'on avoit remarqué quelque chose qui étoit capable de préjudicier à la pureté de la Foi ou des mœurs de ceux qui les pourroient lire. Dans cette même vûe, le Concile de Trente nomma des Commissaires de diverses Nations, pour examiner l'*Index* Romain des livres défendus. Sur leur rapport, il remit cette affaire entre les mains du Pape Pie IV, pour en faire la discussion à loisir. On a depuis fait plusieurs *Index*, & plusieurs Décrets de la sacrée Congregation; mais ils n'ont eu lieu que dans les pais d'Inquisition: car comme la censure & le condamnation des livres qui concernent la Religion, sont du ressort de la jurisdiction Ecclésiastique, leur suppression aussi-bien que de tous les autres livres, appartient à la Puissance spirituelle, qui a été en possession de ce droit, dès qu'elle a été devenue Chrétienne. Nous voyons que dans les premiers siécles, immédiatement après la persécution contre les Chrétiens, les livres qui étoient censurez par les Conciles étoient souvent supprimez & défendus par l'autorité du Prince; non seulement comme étant le protecteur des Canons, mais comme agissant de plein droit par raison d'Etat. Le Concile de Nicée célébré en 325, condamna les dogmes d'Arius, & l'Empereur Constantin en défendit les livres par un Edit fort sévére, contre tous ceux qui les cacheroient, au lieu de les brûler. L'an 398, l'Empereur Arcadius publia un Edit contre les livres d'Eunomius & des Manichéens, à la sollicitation de S. Chrysostome, comme l'on voit, après lui avoir représenté que l'Eglise les avoit censurez. Théodose *le Jeune*, après que le Concile d'Ephése tenu en 431, eut condamné les livres de Nastorius, fit un Edit pour les faire rechercher & les faire brûler. L'an 452, l'Empereur Marcien autorisa par ses ordonnances, la censure que le Concile de Chalcédoine avoit faite des livres d'Eutichès & les fit jetter au feu; & deux ans après il condamna les livres des Apollinaristes, à la sollicitation du Pape Saint Léon. L'Empereur Justinien fit en 536 une ordonnance, par laquelle il défendoit les livres de Sévére d'Antioche, & des autres Hérétiques qui avoient été censurez au Concile de Constantinople, sous le Patriarche Mennas. Les livres que Photius avoit écrits contre le Pape Nicolas & le Patriarche saint Ignace, ayant été condamnez par le quatriéme Concile de Constantinople, tenu en 869, furent brulez, par ordre & en présence de l'Empereur Basile, qui étoit au Concile. Il s'est trouvé aussi en occident, des exemples de cette conduite des Princes, avant la tems de Charlemagne. Aimoin rapporte que Récarède, Roi d'Espagne, supprima les livres des Ariens, sur les avis de saint Léandre de Séville; ou, selon d'autres, après leur condamnation, dans un troisiéme Concile du Tolède en 593. Fra-Paolo, dans l'Histoire du Concile de Trente, prétend que cette pratique a subsisté jusqu'à la fin du huitiéme siécle, & que jusqu'alors il suffisoit aux Conciles & aux Evêques d'indiquer & de noter les livres qui contenoient une Doctrine condamnée; mais qu'après l'an 800, comme les Papes commencérent de se mêler du gouvernement politique, ils défendirent aussi, & firent brûler les livres dont ils condamnoient les Auteurs. Cet Auteur ne s'est peut-être pas souvenu que les Papes Saint Léon dès l'an 443, Gélase en 492, & Symmaque en 503, firent brûler de leur propre autorité les livres des Manichéens: d'où néanmoins on ne peut rien conclurre contre la puissance des Princes souverains, sur le publication des livres Ecclésiastiques. Le Pape Adrien II fit aussi brûler les livres de Photius, l'an 868, suivant le Decret de son Concile de Rome. Innocent II condamna pareillement en feu les livres de Pierre Abailard & d'Arnaud de Bresse, l'an 1140, après qu'ils eurent été condamnez dans le Concile de Sens, par les soins de saint Bernard. Plusieurs autres Papes ont jugé à propos d'en user de la sorte à l'égard des Ecrits de ceux qui n'étoient pas soumis à leur puissance temporelle: ce qui ne porte aucun préjudice au droit des Rois & des Princes séculiers, le pouvoir de condamner les livres sous les peines Ecclésiastiques appartenant seulement au Pape & aux Evêques; & le droit de les supprimer ou faire brûler, au Prince & aux Magistrats. Mais outre celle les Facultez de Théologie & particuliérement celle de Paris sont en possession de censurer les livres par un jugement purement doctrinal, sans avoir aucune juridiction ni sur les Auteurs ni sur les livres, & cependant les Censures de celles de Paris ont toûjours été de grand poids, non seulement dans le Royaume, mais aussi dans toute l'Eglise. "Chevillier, *de l'Origine de l'Imprimerie Actes divers de la Faculté de Théologie de Paris.* Baronius. Sponde. Théophile Rainaud, *in Erotemata.* Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 1. *partie* 2. *ch.* 5. *p.* 14. *& suiv.* de l'édit. d'Amsterdam 1725.

CENSORIN (Appius Claudius) Sénateur Romain & grand homme de guerre, vivoit dans la troisiéme siécle. Il avoit été deux fois Propréteur, deux fois Consulaire, quatre fois Proconsul, trois fois Préfet de Rome, deux fois Préfet du Prétoire, deux fois Consul, & Ambassadeur en Perse & en Sarmatie; mais sur le déclin de son âge, sa femme incommodé d'une blessure qu'il avoit reçue dans la guerre de Perse, sous Valérien, & de laquelle il étoit demeuré boiteux, il se retira dans ses terres à la campagne, apparemment vers Bologne. Ce fut là que quelques Soldats revoltez l'allérent prendre, pour le revêtir de la pourpre, vers l'an 269. Ils lui don-

nérent le nom de *Claude*, ou parce qu'il étoit boiteux, ou pour contrecarrer l'Empereur regnant, qui étoit Claude II, mais le regne de Cenſorin ne fut pas long; car ſon extrême levérité, qui ne laiſſoit point de taxe impunie, le fit tuer ſept jours après ſon élection, par ceux même qui l'avoient élu. On dit que ſon tombeau ſe voyoit près de Bologne *la Graſſe*, en Italie, avec cette inſcription, *Felix ad omnia infelicissimus Imperator*; & qu'une partie de la famille ſe retira dans la Thrace, & l'autre en Bithynie. Goltzius & Occo qui mettent l'élection tumultuaire de Cenſorin ſous l'Empereur Gallien, ſe ſont trompez auſſi lourdement que Mezzabarbe de Birague, qui ſur la foi d'une medaille Greque, qu'il dit avoir vue, fait regner Cenſorin trois ans. * Trebellius Pollio, *Addition aux trente Tyrans, ch.* 30.

CENSORIN, que quelques Auteurs font deſcendre de la famille des Marciens, vivoit dans le troiſiéme ſiécle. Il écrivit l'année 238, qui étoit la premiére de l'empire de Gordien, ſon Traité *de Die Natali*, qu'il dedia à Q. Cærellius. Il avoit auſſi compoſé un Ouvrage des Accens; & il eſt ſouvent cité par Apollinaris Sidonius, par Caſſiodore & par d'autres Auteurs. Son Traité *de Die Natali*, eſt d'une grande importance pour la Chronologie. Voſſius l'appelle un petit livre tout d'or. Nous l'avons avec des Notes de Henri Lindenbrog, imprimé à Hambourg l'an 1614, à Leiden en 1642, & à Cambridge en 1695, &c. * Génébrard, *en la Chron. en Auteurs.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 2. *ch.* 3: *des Math. ch.* 34. S. 9: *de la Phil. ch.* 9. S. 8.

CENSURE des livres. *Voyez* CENSEUR.

CENSURES Eccléſiaſtiques. La Cenſure Eccléſiaſtique eſt une peine, par laquelle les Chrétiens, pour quelques péchez notables, ſont privez de la communion de l'Egliſe & de quelques fonctions Eccléſiaſtiques. L'excommunication les prive de la communion des Fideles. La ſuſpenſe prive les Eccléſiaſtiques en tout ou en partie de l'exercice de leur Ordre. L'interdit défend l'uſage des Sacremens, & des divins offices en public. L'irrégularité eſt un empêchement, par lequel on eſt rendu inhabile à recevoir les Ordres, ou à les exercer quand on les a reçus. La dépoſition eſt un jugement, par lequel un Eccléſiaſtique eſt degradé & dépoſé de ſes Ordres. Ce ſont là les différentes eſpéces de Cenſures. On les diſtingue, 1. En celles qu'on appelle *à jure*, par le droit, c'eſt à dire, celles qui ſont ordonnées par la loi; & en celles qui ſont *ab homine*, par la perſonne, c'eſt à dire, qui ſont portées par le Supérieur pour quelque action particuliére: 2. en Cenſures *late ſententiæ*, de ſentence prononcée, que l'on encourt en commettant l'action défenduë, ſans qu'il ſoit beſoin d'autre jugement; & *ſententiæ ferendæ*, de ſentence à porter, que l'on merite ſeulement par le péché, contre lequel elles ſont ordonnées; mais qui n'eſt encourue, que lorſqu'elle eſt prononcée par le Supérieur: 3. en juſte & injuſte: 4. en valide & invalide: 5. en reſervée & non reſervée. * Eveillon, *des Monitoires.* M. Du Pin, *de antiquo Eccleſiæ Diſciplina.* Rituel d'Alet. *Voyez* EXCOMMUNICATION, SUSPENSE, INTEROIT, &c.

CENTALE, petite ville ou bourg des Etats de Savoye. Ce lieu, qui eſt du Marquiſat de Saluces, eſt enclavé dans le Piemont propre, & ſitué ſur la riviere de Grana, entre Coni & Savillan, à une lieue de la premiére & à deux de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

CENTAPOUR. *Voyez* ZÉTAPOR.

CENTARÉTE, certain Capitaine de Galatie, qui ſe ſaiſit du cheval d'Antiochus, & le monta après que ce Prince eut été tué dans un combat; mais ce ſuperbe animal ayant comme honte de porter un autre homme que ſon maître, ſe jetta avec le Galate dans un précipice, où le cheval & le Cavalier furent briſez. * Pline, *l.* 8. *ch.* 42. *Solon a tous deſiguré ces endroits de Pline en le copiant.*

CENTAURES, monſtres, moitié hommes & moitié chevaux, que les Anciens ont cru fils d'Ixion & d'une nuée. Ceux qui furent invitez aux noces de Pirithous & de Deidamie, s'y querellérent avec les Lapithes, & les maltraitérent. On ajoûte qu'ils furent vaincus par Hercule, qui les chaſſa de Theſſalie. Quelques Auteurs croyent que cette Fable des Centaures fut inventée ſur ce que des peuples de Theſſalie, qui habitoient près du Mont Pélion, trouverent les premiers l'art de dompter les chevaux; & que leurs voiſins, qui n'avoient point vu d'homme à cheval, les prenant de loin pour des monſtres, les nommérent *Centaures*: ce qui paroît aſſez vrai-ſemblable, à conſidérer ce que dit Pline ſur ce ſujet. Auſſi, quand on a dit que Chiron *le Centaure* étoit Précepteur d'Achille, on doit entendre que ce fut lui-même qui, bon Ecuyer & habile Gouverneur, lui montra l'art de monter à cheval; & le combat des Centaures, c'eſt un combat de Gens à cheval. Ce mot vient du Grec κεντεῖν, compoſé de κεντέω *pungo*, & de ταῦρος *taurus*. Lucréce n'a jamais voulu croire qu'il y eût eu des Centaures ni des Hippocentaures, ni des Onocentaures, c'eſt à dire, moitié hommes & moitié ânes. Lucain a été éloigné de croire qu'il y en eut eu; mais il a parlé plus exactement que Lucréce, quand il a dit, *l.* 3. *v.* 198.

Et populum Phlegræ mentita biformem.

Car il eſt vrai que c'eſt un menſonge & une Fable, qu'il y ait jamais eu des peuples monſtrueux de cette ſorte. Tout ce qu'Ovide conte de la nation des Centaures, n'eſt qu'une Fable fondée ou ſur l'idée de quelque monſtre ſemblable, ou ſur l'invention encore nouvelle de combattre à cheval, en laquelle ces peuples excellérent.

On peut encore ajoûter que les Poetes, qui étoient les Théologiens des Payens, exprimoient par cette image ingénieuſe, la nature des hommes ſenſuels, qui ont l'apparence d'hommes raiſonnables, & les pieds de bruit, c'eſt à dire, qu'ils ſont conduits par la brutalité. Et s'il étoit permis d'autoriſer ces peintures morales des profanes, par le ſentiment d'un ſaint Roi, nous pourrions nous ſervir à ce ſujet de l'averriſſement de David, *Ne devenez pas ſemblable au cheval & au mulet, qui ſont ſans raiſon.* * *Pſeaume* 32 ſelon l'Hebreu, & le 31 ſelon la Vulgate, *v.* 9.

Plutarque rapporte dans le Traité *des ſept Sages*, qu'un Berger leur apporta dans une corbeille un enfant qu'une cavalle venoit de mettre au monde, ayant le haut du corps d'un homme & le bas d'un cheval. Pline aſſure avoir vu lui-même un Hippocentaure, qu'on apporta d'Egypte à Rome, embaumé à la maniére de ce tems-là avec du miel. Phiégon de Trales a rapporté la même Hiſtoire, & Tacite ſemble y faire allution, quand il dit que la naiſſance de quelques monſtres ſur un préſage de la mort de l'Empereur Claude. Saint Jérôme fait la deſcription de l'Hippocentaure que ſaint Antoine rencontra dans le deſert, lorſqu'il alloit chercher ſaint Paul Hermite. Le même ſaint Jerôme écrivant contre Vigilance, commence ſon diſcours par la diſtinction de deux ſortes de monſtres, dont les uns ont été effectivement produits, & les autres ont été forgez par les Poetes; & il met les Centaures au rang des animaux véritables & monſtrueux.

Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que les peuples Centaures dans la Theſſalie, furent, comme on l'a déja remarqué, ou les premiers, ou les plus habiles à dompter les chevaux, ou à donner des combats de cavalerie. C'eſt pour cela qu'on leur donna le nom d'Hippocentaures. Leur Prince nommé Centaurus, fut frere de Pirithous ce fameux ami de Théſée, & combattit avec les Lapithes, qui étoient commandez par Polypoetes fils de Pirithous au ſiege de Troye. En tems de paix ces peuples s'exerçoient à la chaſſe à cheval, ſur tout à jetter par terre des taureaux, en les prenant par les cornes. Jules Céſar fut le premier qui tranſporta cette chaſſe à Rome dans les ſpectacles, ſelon le témoignage de Pline: en quoi il fut ſuivi de Neron, comme nous l'apprenons de Suetone. Lucien nous dit encore ſur cela qu'Ixion Roi de Theſſalie, que Jupiter avoit admis à la table des Dieux, parce qu'il étoit fort galant homme & de bonne compagnie, devint amoureux de Junon, que Jupiter pour le tromper, forma une nuée à la reſſemblance de Junon, pour commencer en quelque ſorte ſa paſſion, & que de ces embraſſemens naquit un Centaure. Mais Palephate raconte la choſe autrement. Il dit qu'Ixion Roi de Theſſalie étant un jour ſur le mont Pelion, d'où il vit pluſieurs taureaux qui étoient furieux, qu'on n'oſoit approcher, & qui faiſoient un grand dégat dans la campagne d'alentour, promit de grandes richeſſes à qui pourroit chaſſer ces animaux furieux. Auſſi-tôt quelques jeunes hommes d'un village de la montagne appellée *Néphele*, c'eſt à dire, *nuée*, montez ſur des chevaux, le preſenterent pour combattre ces taureaux: ce qu'ils firent avec ſuccés les ayant mis à mort. De cette deraiſe ils furent appellez Centaures de κεντέω & de ταῦρος, comme qui diroit, *piquez taureaux*. Itiac Tzetzes prétend que ce Jupiter qui aime Ixion, étoit un Roi qui avoit une femme d'une extrême beauté, dont Ixion devint éperduement amoureux, qu'elle découvrit la paſſion d'Ixion à ſon mari, & que Ixion ſuppoſa une de ſes filles de chambre, nommée *Néphelé* ou *Nuée*, de laquelle il eut un fils nommé *Imbrus*, & qui fut ſurnommé *Centaurus*, de κεντέω, & de ταῦρος comme qui diroit *piqueur ou eſclaveur.* * Ovide, *Metam. l.* 12. Natalis Comes.

* CENTELLES (François) né à Palerme d'une famille noble s'eſt rendu célébre par ſon érudition. Il compoſa pluſieurs piéces de Poeſie qui lui firent beaucoup d'honneur, & qui lui procurérent le droit de Bourgeoiſie Romaine. On dit qu'il a publié quelques uns de ſes Ouvrages, & qu'ils ſe trouvent tous en Angleterre. * *Gr. Dict. Univ. Hiſt. Bibliogr. Sacrée.*

CENTENIER. *Voyez* CENTURION.

CENTESIMO, PONTE CENTESIMO, bourg de l'Etat de l'Egliſe, dans le Duché de Spolete, ſur la riviére de Topino, à deux lieues de Foligno, & un peu davantage de Nocéra. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CENTIQUIPAQUES, nom de peuple, de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Mexique ou Nouvelle Eſpagne, vers la côte occidentale, dans l'Audience de Guadalajara. * Sanſon, *Carte du Mexique.*

CENTO, petite ville, ou bourg, autrefois fortifié dans le Ferrarois, Province de l'Etat de l'Egliſe, ſur les confins du Bolonois & du Modénois, environ à ſept lieues de Ferrare, de Bologne, & de Modéne. * Maty, *Dict. Geogr.*

CENTOBRIGUE, ancienne ville des Celtibériens, en Eſpagne, fut aſſiegée par Q. Metellus, qui commandoit les troupes Romaines. Une des machines de l'armée Romaine ayant renverſé un pan de muraille, & fait une bréche qui rendoit la prife de la ville indubitable, Metellus prétéca l'humanité à une victoire qui ne lui pouvoit échapper. Il ne voulut jamais ſouffrir que les belaces miſſent en piéces les enfans de Réthogéne qui s'étoit rendu à lui, & que les ennemis avoient expres expoſez à la bréche ou donnoit ſa batterie. Ainſi, quoique le pére inſiſtât au contraire, & qu'il conſentit d'immoler ſa famille à la gloire de Métellus, ce vertueux Capitaine, aima mieux lever le ſiége, que de permettre qu'un pére ſi généreux eût le déplaiſir de voir maſſacrer ſes enfans: mais en même tems cette action ſi pleine d'humanité & de clemence, gagna tellement les eſprits des Celtibériens, qu'ils ouvrirent volontairement leurs portes aux Romains. * Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 1. *exempl.* 5.

CENTONAIRES, Officiers de l'armée des Romains, qui fournilloient les étoffes que l'on appelloit *centones*, dont on ſe ſervoit autrefois pour couvrir les toues & les machines. Végéce, *l.* 4, parlant de la machine qui ſervoit de galerie couverte, dit que par dehors, de peur qu'on n'y portât le feu, on la couvroit de cuirs crus, ou de centons *centonibus*, c'eſt à dire, de quelques vieilles étoffes, qui étant mouillées étoient propres à réſiſter au feu & aux fléches. Jules Céſar, *dans le troiſiéme livre de ſes Commentaires, de la Guerre Civile, ch.* 44, dit que les Soldats ſe ſervoient auſſi quelquefois de ces centons, pour ſe garentir des traits des ennemis. Les Centonaires étoient ſouvent joints aux Dendrophores ou charpentiers, & autres Officiers, comme on le voit par quelques inſcriptions anciennes. * *Antiquitez Grégues & Romaines.*

CENTORBI, ou CENTORVE, bourg de la vallée de Demona, en Sicile, au pié du Mont Cibel, du côté du couchant, ſur la riviere de Chiarami, à trois lieues au deſſus de Paleme. C'étoit autrefois une aſſez grande ville; mais ayant été ruinée par l'Empereur Frederic II, elle n'a pu ſe rétablir entiérement. * May, *Dict. Geogr.*

* CENTORBI (Joſeph) Juriſconſulte de la ville de Mazara, fut un ſavant homme & un célebre Avocat. Il étoit fort verſé dans la Juriſprudence, dans l'Hiſtoire, & ſur tout dans les Antiquités. Il mourut à Palerme le 17 mai 1648. Marius Cutellus & d'autres Auteurs font mention de lui, & prétendent qu'il a laiſſé pluſieurs Ouvrages, entre autres un qui regarde les affaires de Sicile. * *Gr. Dict. Univ. Hall. Biblioth. Sicula.*

CENTORIO DE GLI HORTENSII, (Aſcanio) de Milan, a vécu vers l'an 1575 & 1580. Il écrivoit fort poliment en Latin & en Italien, en proſe & en vers. Il a laiſſé divers Ouvrages, comme les Guerres de ſon tems, un Commentaire de la Guerre de Trantilvanie, &c. * Janus Nicius Erythræus.

* CENTOVALLE, nom d'une vallée de Suiſſe avec un village de même nom. Ce peut pas confine à l'Italie, à l'ouſt de la Vallée de Selva.

* CENTRANICO, nom d'une noble famille de Veniſe, qui a donné à la République un Doge & un Procurateur de St. Marc. * *Gr. Dict. Univ. Hall. Paleru Faſti Ducales.* Amelot de la Houſſaye, *Hiſt du Gouvern. de Venife, p.* 553.

CENT-SUISSES (les) de la Garde du Roi, commandez par une Capitaine Colonel, qui a deux Lieutenans, l'un François, & l'autre Suiſſe. Aux jours de cérémonie, le Capitaine des cent Gardes-Suiſſes marche devant le Roi, & le Capitaine des Gardes du Corps François derriere la Majeſté: ſi bien que de ces deux côtez ils couvrent la perſonne du Roi. Ce fut Louis XI, à la recommandation de Charles VII, qui retint les Suiſſes à ſon ſervice en 1481, & qui prit une compagnie de cette nation pour la garde ordinaire de ſa perſonne. Au ſacre du Roi, & autres jours de grande cérémonie, le Capitaine & les Lieutenant ſont vetus de lain blanc, avec de la toile d'argent dans les entailleures; & les Suiſſes ont des habits de velours. Cette compagnie a des Juges particuliere de ſa Nation, & les Cent Suiſſes jouiſſent des mêmes privileges que les François nez ſujets du Royaume. Ils ſont encore exempts de toutes tailles & impoſitions, & cette exemption s'etend à leurs enfans & à leur veuves. La Colonelle marche ordinairement dans l'ordre ſuivant, 1. le Capitaine à la tête de la compagnie: 2. les deux Lieutenans: 3. le premier Sergent: 4 quatre Trabands, choiſis pour la défenſe particuliere du Capitaine: 5. les Caporaux: 6. les Anſpeſſades: 7. les Tambours: 8. les Mouſquetaires: 9. deux Trabands pour la défenſe de l'Enſeigne: 10. deux Tambours: 11, l'Enſeigne: 12. les Piquiers: 13. les Mouſquetaires de la ſeconde manche: 14. les Sous-lieutenans à la queue de la compagnie: 15. les autres Sergent ſur les ailes. * *Etat de la France.*

CENTUMCELLES, ville de Toſcane, où l'on reléga le Pape Corneille, durant la perſécution de Trebonianus Gallus en 252, après qu'il eut ſouffert divers tourmens, par leſquels cet Empereur eſſaya d'ébranler ſa conſtance. Pline *le jeune* fait mention de cette ville. Procope en parle auſſi dans l'Hiſtoire de la Guerre des Goths. Léandre Alberti la nomme *Forolli* ou *Forrelle*. & Coltenuno croit que c'eſt *Civita-Vecchia*, lentiment qu'ont embraſſé la plupart des Modernes.

CENTUMVIRS (les) *Centum-Viri*, qu'on peut nommer la *Cour des cent Juges*, étoient des Magiſtrats Romains établis l'an 51 de la fondation de Rome, pour juger des différents du peuple, que le Préteur leur renvoyoit comme à une Cour ſouveraine, compoſée des plus ſavans Juriſconſultes. Ils furent des trente-cinq Tribus du peuple, trois de chacune; ce qui faiſoit le nombre de cent-cinq; & quoique dans la ſuite on en augmenta le nombre juſques à cent quatre-vint, on ne laiſſa pas de les appeller toujours la *Cour des cent Juges*, & on nommoit leurs jugemens *Centum-Virilia Judicia*. Cette ſorte de Magiſtrature a ſubſiſté fort longtems dans la R. publique, & même ſous les Empereurs Veſpaſien, Domitien & Trajan. Sous ce dernier ils furent partagez en quatre chambres, chacune de quarante-cinq Juges. Ils connoiſſoient de toutes ſortes de cauſes, principalement de celles qui étoient embarraſſées, & dont la deciſion dépendoit de l'aplication & de l'interpretation des loix. Leurs jugemens étoient ſouverains, & l'on n'en pouvoit appeller à qui que ce fût. C'étoit le Préteur qui les créoit, & qui leur donnoit l'autorité qu'ils avoient pendant l'année de ſa Prêture. Ils ne s'aſſembloient point pendant les jours de fête, ni lorſque le Préteur exerçoit quelque acte de juriſdiction. Ils tenoient leurs aſſemblées dans des Baſiliques. * Roſin, *Antiq. Rom. l. 7. c.* 30.

CENTURI, bourg de l'iſle de Corſe, en Latin *Centurium*, eſt ſitué à la pointe du Cap-Corſe, le plus ſeptentrional de cette iſle. Proche de ce Cap eſt la petite iſle de *Centuria*, à laquelle ce bourg a donné ſon nom. * May, *Dict. Geogr.*

* CENTURIA, petite iſle proche de la côte occidentale du nord de l'iſle de Corſe, tire ſon nom de bourg de Centuri.

CENTURIATEURS de Magdebourg. *Voyez* cy-deſſous dans l'article de CENTURIES de Magdebourg.

CENTURIE, certaine partie du peuple Romain, qui étoit de cent hommes ou environ. Ce fut Servius Tullius, ſixieme Roi de Rome, qui fit cette diviſion, lorſqu'il diſtingua tout le peuple en ſix Claſſes, & chaque Claſſe en pluſieurs Centuries. Ce Roi s'aviſa d'inſtituer le Cenſe, c'eſt à dire, le dénombrement de tous les Citoyens, avec une declaration de leur age, de leurs enfans, de leurs eſclaves, & de leurs biens, comme auſſi du quartier de la ville qu'ils habitoient & de la profeſſion qu'ils faiſoient. Le premier Cenſe ſe fit dans le Champ de Mars, où l'on compta juſques à quatre-vint mille hommes capables de porter les armes, au rapport de Tite-Live & de Fabius Pictor; mi quatre-vint-quatre mille ſept cens, ſelon Denys d'Halicarnaſſe. Ce rôle ayant été mis entre les mains de Servius, il diviſa tout ſon peuple en ſix Claſſes, chacune compoſée de pluſieurs Centuries ou compagnies de cent hommes, differens d'armes & de livrées, à proportion de leur revenu. La premiere Claſſe, qui étoit des plus riches, fut divilée en 80 Centuries, dont il y en avoit quarante deſtinées pour la garde de la ville, remplies de perſonnes depuis l'âge de 45 ans & au deſſus; & les quarante autres de jeunes hommes depuis 17 ans juſqu'à 45, étoient pour la guerre. Leurs armes étoient pareilles, ſavoir, le calque, la cuiraſſe, le boucher, le javelot, la lance & l'épée. On les appelloit dans les armées *Claſſici*, & ils étoient plus conſidérez que les autres qu'on appelloit *infra Claſſem*, comme nous l'apprenons d'Aulu-Gelle. Ils devoient avoir cent mille as de revenu, qui ſont environ mille écus de notre monnoye. Aſconius Pédianus fait monter leur revenu à 2500 écus. La ſeconde, la troiſieme & la quatriéme Claſſe n'étoient compoſées chacune que de vint Centuries, dont il y en avoit dix des plus vieux, & dix autres des plus jeunes. Leurs armes étoient differentes de celles de la premiere Claſſe; car ils portoient une grande rondache au lieu de boucher, avec une pacque & le javelot. Le revenu de ceux de la ſeconde Claſſe devoit être de 700 écus par an; le revenu de la troiſieme de 500 & le revenu de la quatriéme devoit être de 200 écus. La cinquieme Claſſe étoit compoſée de trente Centuries qui avoient pour armes des frondes, & des pierres pour jetter, dont trois étoient des charpentiers, & autres artiſans néceſſaires dans les armées. Ils devoient avoir 125 écus de revenu. La ſixiéme étoit une Centurie comiſe de toute la populace, ou de ceux qui étoient exempts d'aller à la guerre & de contribuer aux frais. On les appelloit *Proletarii*, parce qu'ils ne ſervoient qu'à donner des enfans à la République. On les nommoit encore *capite cenſi*, parce qu'ils ne donnoient que leur nom au Cenſeur. Entre les Nobles, le Roi Servius choiſit dix-huit Centuries de Chevaliers, qui ſe joignit à la premiére Claſſe, qui contenoit auſſi quatre-vint-dix-huit Centuries. Il ajouta encore deux Centuries d'artiſans & de forgerons à la ſeconde Claſſe, & deux de Trompettes & de Joueurs de flutes à la quatriéme. Cela faiſoit le nombre de cent quatre-vint-treize Centuries. L'aſſemblée de ces Centuries ſe faiſoit, lorſqu'il falloit créer des Magiſtrats, établir des loix, ou déclarer la guerre. Alors on prenoit les ſuffrages de chaque Centerie, & ce qu'un plus grand nombre de Centuries approuvoit, étoit ratifié par tout le peuple. On y rendoit auſſi la juſtice; mais c'étoit ſeulement dans les cauſes, où il s'agiſſoit des crimes commis contre la République, ou contre le privilege des Citoyens Romains. Le droit d'aſſembler ces Centuries, n'appartenoit qu'aux grands Magiſtrats, qui étoient les Conſuls, les Préteurs, les Cenſeurs, les Dictateurs & les Decemvirs, & ils n'avoient ce droit que par l'autorité du Sénat, qui les permettoit ou les defendoit à ſa volonté. Le Dictateur, non plus que le Roi des ſacrifices, n'avoit ce droit que par commiſſion & en l'abſence du peuple. Cette aſſemblée ſe faiſoit dans le Champ de Mars hors de la ville. Durant ce tems-là, toutes les troupes Romaines étoient ſous les armes aux environs de la ville; & pendant leurs tentes on planoit un etendard au Capitole, qu'on ôtoit lorſqu'elles étoient finies. Le Sénat ayant donc approuvé l'aſſemblée, le Conſul l'indiquoit à trois jours de marché franc, qui faiſoient vint-ſept jours, afin que ceux qui avoient droit de donner leurs ſuffrages, en fuſſent ſuffiſamment avertis: ce qu'ils appelloient *Edicere Comitia in trinundinum*. Cette indication ſe faiſoit par affiches que l'on mettoit à toutes les grandes places; & aux carrefours de Rome, par trois jours de marché conſécutifs. On y marquoit les affaires qui s'y devoient traiter, & l'on ajoûtoit à la fin des defenſes aux petits Magiſtrats de prendre les ſuffrages au jour de l'aſſemblée, *in edictis Conſulum, quo edicunt quos diebus comitiis centuriatis futurus ſit*. Cela ce que l'on trouve écrit dans une ancienne formule, NE QUIS MAGISTRATUS MINOR DE COELO SERVASSE VELIT. Lorſqu'on vouloit faire recevoir quelque loi dans ces aſſemblées, voici l'ordre qui s'y obſervoit. Celui qui la propoſoit qu'on nommoit *Rogator legis*, haranguoit le peuple, ou le faiſoit haranguer, pour lui faire voir la néceſſité & l'utilité tout enſemble de la loi: ce qu'on nommoit *concione declarare*. Si le peuple témoignoit goûter cette loi, on l'affichoit par trois jours de marché, l'affiche commençant par ces mots, QUOD BONUM, FAUSTUM, FELIXQUE REIPUBLICÆ, POPULO, LIBERISQUE EORUM ESSET. Cela auſſi que les lois des douze tables furent propoſées. Cette affiche demeuroit ainſi pendant trois jours de marché; & celui qui la propoſoit, en expliquoit ou en faiſoit expliquer toutes les circonſtances & les avantages par quelque habile Orateur. Cette action s'appelloit *Promulgatio legis per trinundinum*: ce qui faiſoit voir la difference qu'il y a entre ces deux eſpéces de Lattres, *Proponere legem* l'affiches, & *promulgare* l'expliquer de vive voix; comme auſſi entre ces deux autres mots, *Rogator legis*, & *Autor legis*. Le premier étoit celui qui propoſoit ſimplement la loi; & le ſecond celui qui la perſuadoit, après en avoir fait voir l'importance & l'utilité. Le jour marqué pour tenir l'aſſemblée étant venu, le Conſul montoit des le grand matin au Capitole, ou ſur quelque autre lieu élevé, accompagné de l'Augure, auquel il commandoit d'obſerver les ſignes du ciel, ce qu'on exprimoit par ces termes Latins, *jubebat ſibi auſpicia eſſe*. Ayant demeuré quelque tems aſſis à regarder ce qui paroiſſoit en l'air, le Conſul lui adreſſoit la parole en ces termes, *dicito, ſiluniam eſſe videtur?* déclarez-moi ſi rien n'empêche l'aſſemblée? A quoi l'Augure répondoit, *ſiluniam eſſe videtur, Rien ne l'empêche:* ou au contraire, *obnuntiabat*, diſant que les auſpices n'approuvoient pas l'aſſemblée.

Après cette premiére cérémonie, le Magiſtrat faiſoit dreſſer ſon pavillon dans le Champ de Mars, d'où il haranguoit le peuple, l'exhortant de n'avoir égard qu'au bien de la République, & de ne rien faire par caprice ou par intérêt dans les choſes qui lui étoient propoſées, les renvoyant chacun dans ſa Centurie, pour donner ſon ſuffrage, *ſecedite in Centurias veſtras, & de iis deliberate*. Alors les Centuries ſe retiroient ſéparément, & tous donnoient leurs ſuffrages de vive voix, chacun dans ſa Centurie: chaque Centurie avoit un Préſident ou Doyen nommé *Rogator*, qui recueilloit les voix. La délibération étant faite, le Conſul faiſoit appeller la premiere

Claſſe

Claſſe pour rapporter les ſuffrages. Si les ſentimens ſe trouvoient uniformes, on n'appelloit point les autres Claſſes, parce que la premiere l'emportoit toûjours. Que ſi les ſuffrages ſe trouvoient partagez, on appelloit la ſeconde Claſſe, & les autres enſuite, juſqu'à ce qu'on eut le nombre des ſuffrages porté par les ordonnances. Cet avantage de la premiere Claſſe fit murmurer les autres, qui ne purent plus ſouffrir que leurs ſuffrages fuſſent ordinairement ſans effet: on trouva donc un temperament pour les appaiſer, qui fut de tirer au ſort toutes les Claſſes, pour ſavoir laquelle ſeroit appellée la premiere; & la Tribu ſur qui le ſort tomberoit, s'appelloit *la Tribu prérogative*, parce qu'elle étoit la premiere à qui on demandoit ſon avis.

Cette façon de donner ſon ſuffrage fut obſervée religieuſement juſqu'en l'année 615 de la fondation de Rome, ſous le conſulat de Cn. Calpurnius Piſon & de M. Popilius Lænas, que Gabinius Tribun du peuple fit faire une loi, qui ordonnoit que cela ſeroit à l'avenir par *Bulletins* ou *Billets* qu'on jetteroit dans une urne préparée pour cet uſage; ce qui fit nommer cette loi *lex Tabellaria*. Le peuple trouva ce changement fort agreable; car il n'oſoit auparavant donner librement ſon ſuffrage, de crainte de s'attirer l'indignation des Grands, qu'il avoit peur de deſobliger. *Gratus eſt Tabella*, dit Ciceron dans la defenſe de Plancius, *qua frontem aperit, hominum mentes tegit, datoque eam libertatem, ut quod velint faciant*; & dans le ſecond livre de la Loi Agraire, il appelle cette maniere de donner ſon ſuffrage, *umbram libertatis & principium juſtiſſimæ libertatis*. Ce n'eſt pas qu'elle n'eut les inconveniens, comme le même Cicéron l'a reconnu, livre troiſieme des loix, *Non fuit tacebra nauda populo, in qua, boni ignorantibus quid quiſque ferret, tabella vitioſum occultaret ſuffragium*.

Le Magiſtrat ayant une de l'urne la Claſſe Prérogative, il la faiſoit appeller tout haut par un Huiſſier, & alors elle entroit dans un enclos par de petits ponts fort etroits, à l'entrée deſquels il y avoit des Diſtributeurs de bulletins, nommez *Diſtributores*, qui en donnoient deux à chacun, qui tenoit l'un des deux à l'autre bout, dans une urne qu'on y avoit miſe à ce effet: cela fait, le Conſul comptoit les ſuffrages, & reſtoit le Magiſtrat élu, en ces termes, QUOD BONUM, FAUSTUM, FORTUNATUMQUE SIT MIHI, MAGISTRATUIQUE MEO, POPULO, PLEBIQUE ROM. TALEM CONSULEM ou PRÆTOREM RENUNTIO. *Je declare, qu'un tel eſt élu Conſul ou Preteur, à la pluralité des voix pour mon avantage, & la proſperité du peuple, & de la Republique Romaine.*

Nonobſtant tant de ſages precautions on ne laiſſoit pas de faire quelque ſupercherie; car ceux qui avoient du crédit, & qui vouloient faire rejetter une loi, ou condamner quelcun, faiſoient en ſorte qu'on ne donnât point de *Bulletin*, pour abſoudre ou pour recevoir la loi. C'eſt à peu prés ce qui arriva dans le jugement de Claudius, qui avoit violé les ſacrez Myſteres de la Bonne Deeſſe. Au commencement, la coutume étoit de faire rapport au Senat de ce qui avoit été réſolu par le peuple, afin qu'il le confirmât; mais dans la ſuite le Senat fut obligé de donner ſon conſentement à tout ce qui ſeroit deliberé dans l'aſſemblée, avant qu'elle ſe tint, ſans qu'il fut néceſſaire d'avoir enſuite ſon approbation.

CENTURIES de MAGDEBOURG: c'eſt un Corps d'Hiſtoire Eccléſiaſtique, que quelques Miniſtres de Magdebourg publierent en l'année 1559 & en 1560. Ces Miniſtres ſont Matthias Flacçius, ſurnommé Illyricus, Jean Wigand, Matthieu le Judin, Baſile Faber, auſquels quelques uns ajoutent Nicolas Gallus, & d'autres André Corvin. Au reſte il eſt certain qu'ils étoient non pas quatre, mais ſept habiles gens qui travailloient à recueillir les matériaux, qu'on mettoit entre les mains de deux autres Savans pour les digerer: aprés quoi ils paſſoient par d'autres mains, dont l'approbation étoit néceſſaire, avant qu'on en vint à la compoſition, qui étoit reſue auſſi. C'eſt ce qu'on apprend de la préface même de cet Ouvrage, qui a été continué juſqu'au XIII ſiécle. Chaque Centurie contient toutes les choſes remarquables dans un ſiécle, & eſt partagée en 16 chapitres. Le premier eſt un ſommaire de ce qui va être dit; le ſecond eſt du lieu & de l'etendue de l'Egliſe; le 3. de la perſecution ou de la paix de l'Egliſe; le 4. de la Doctrine; le 5. des Heréſies; le 6. des Cerémonies des tems; le 7. de la Police & du gouvernement; le 8. du Schiſme; le 9 des Synodes; le 10. des Vies des Evêques des grands Sieges; le 11. des Heréſiques; le 12. des Martyrs. le 13. des Miracles; le 14. de ce qui regarde les Juifs; le 15. des Religions ſeparées de l'Egliſe; le 16. des mouvemens & changemens politiques des Etats. Cet Ouvrage eſt une compilation qui a demandé beaucoup de travail, mais qui ne peut point paſſer pour une Hiſtoire bien écrite, exacte & parfaite. Comme le but que les Centuriateurs ſemblent s'être propoſé, etoit d'attaquer l'Egliſe Romaine & d'établir la Réforme, le Cardinal Baronius entreprit les Annales Eccléſiaſtiques, pour les oppoſer aux Centuries.

CENTURIO, famille conſiderable qui brille à Gênes depuis quelques ſiecles, & qui a déja fourni pluſieurs Doges à cette Republique. *Adam Centurio Ultramarini*, Marquis de Lauſa, provint cette famille en Eſpagne, ou elle a le titre de Comte d'Ellepa, que *Marc*, fils d'*Adam* Centurio, porta le premier. Il fut tué au ſervice de l'Eſpagne dans l'iſle de Malthe, & laiſſa 1. *Alexandre*, qui fut Archevêque de Gênes en 1591 & en 1598, Vice Légat du Pape à Ferrare; 2 *Jean-Baptiſte*, qui eut lignée & s'acquit par mariage, le Marquiſat d'Almunnan en Arragon, qui, vers la fin du XVII ſiécle tomba, par la même voye, en d'autres mains. En ce tems-là vécurent *Louis* & *Emanuel* Centurio, qui portérent le ſurnom *de Cordone*. Alfonſe de Haro du qu'Adam Centurio deſcendoit de la famille *Urſini*, & que Jean Urſini ayant ſervi la Republique de Gênes en qualité de Capitaine de Cavalerie, en 1241, y fixa ſa demeure & epouſa la fille de Guillaume Ultramarini. Il ajoûte que pendant huit générations ſes Deſcendans portérent le nom d'Ultramarini, juſques à ce qu'Adam prit le premier le nom de Centurio & l'allia avec celui d'Ultramarini. Mais quoi qu'en diſe Alfonſe de Haro, l'alliance des noms d'Ultramarini & de Centurio eſt plus ancienne que la date qu'il lui aſſigne, puiſque ſelon *Bizarri*, Jean Centurio Ultramarini commanda 60 vaiſſeaux devant Tunis en 1389, & fut dans une étroite liaiſon avec *Antoniotto Adorno* Doge de Gênes. * Imhof, *Geneal* an *Fam. Hiſp.* Alfonſe de Haro, *Nob Geneal.* Bizarri, *Hiſt. Genuef. l.* 10.

CENTURION, Capitaine d'une Centurie Romaine ou d'une compagnie de cent hommes. Lorſque les troupes étoient en marche, les Centurions le tenoient à la tête de leurs cohortes. Celui de la premiere Cohorte de chaque Légion s'appelloit *Primipilus*. Il n'obéiſſoit qu'au Tribun, & commandoit quatre Centuries. Il gardoit l'etendart & l'aigle de la Légion. Les Centurions portoient à leur caſque une marque qui les diſtinguoit du commun des Officiers. Quelques-uns aſſurent que le nom de leur Cohorte y étoit gravé. La Légion, dans le tems que la Republique dormoit, étoit de dix cohortes ou régimens: & chaque cohorte contenoit ſix Centuries: de ſorte que la Légion étoit de ſoixante Centuries ou de ſix mille hommes. * Rufo, *Antiq. Rom. l.* 10 *ch.* 5.

* CENTURIONUS (Lemo) naît de Sicile, fut un bon Poëte & fut lû à Palerme Membre de l'Academie des *Accezi* en 1571. On a de lui, *Rime dell' Academia degli Accezi di Palermo*, * *Gr. Dict. Univ. Hiſt. Bibliotb. Sicula.*

CENTURIPA ou CENTURIPÆ, ville ancienne de l'iſle de Sicile, qui tut la patrie de Celius Apulcius, Medecin célébre, qui floriſſoit ſous l'empire de Tibere vers l'an 34 de Jeſus-Chriſt. Centuripa n'eſt plus aujourd'hui qu'un bourg, qu'on nomme Centorbi. * *Voyage d'Italie.* *Voyez* CENTORBI.

CÉNULPHE ou KENULPHE, XIV Roi des Merciens, celebre par ſa pieté & par la valeur, tendit au liege de Cantorbéri l'autorité & de juſtice que ſon predeceſſeur lui avoit ôtée. Il fit la guerre au Roi de Kent, le fit priſonnier, & fut toûjours heureux en ſes entrepriſes. Son régne fut de 24 ans, & on met la mort environ l'an 819. * Du Chene, *Hiſt. d'Angl.*

CE'O. CE'P.

CÉOLFRIDE, Abbé de l'Abbaïe de Jarow de l'Ordre de Saint Benoit en Angleterre, & Maure du Venerable Bede, a vécu à la fin du ſeptiéme, & au commencement du huitiéme ſiecle. Il écrivit un Traité pour la celebration de la Fête de Pâques, des Humelies, des Epîtres, & une Relation de ſes Voyages. Il avoit été deux fois à Rome, & en revenant une ſeconde fois l'an 720, il mourut à Langres, le 24 ſeptembre, âgé de 70 ans. Wicbert a écrit la Vie qu'on pourra conſulter. *Voyez* auſſi Bede, *Hiſt. d'Angleter. l.* 5. *ch.* 16. & 22. Baronius, *A. C.* 699. Trithéme, *de ſcript. Eccleſ.* Bateus & Pitheus, *de Script. Angl. &c.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques, des ſeptieme & huitieme ſiecles.*

CÉOLIN. *Voyez* CE'AULIN.

CE'OLPHE ou CE'OLULPHE, XVI Roi des Merciens, ſuccéda à ſon frére Kénelme, fils de Cenulphe, vers l'an 821. Il ne fit rien de mémorable, & fut chaſſé en la dixiéme année de ſon régne. Il y a eu un Roi des Saxons Orientaux de ce nom, & un de Danemark.

CE'OLRED, Roi des Merciens. *Cherchez* CELRED.

CE'OLRICK, Roi de Weſſex. *Voyez* CELRIC.

CE'PERANO ou CIPE'RANO, certain lieu de la Campagne de Rome, ſur le Carillano, qui eſt le *Liris* des Latins. Il eſt renommé par un Concile que le Pape Paſchal II y tint l'an 1114. L'Archevêque de Cozence, qui avoit été contraint, par les violences du Roger Comte de Sicile, de prendre l'habit de Moine au Mont-Gallin, y fut retabli en ſon ſiege. Guillaume y fut fait Duc de la Pouille & de la Calabre; & Landulphe, qu'on y avoit accuſé de quelques crimes, n'ayant pu ſe juſtifier, prit la fuite au même monaſtére du Mont Gallin. * Pierre Diacre, *Chron. Caſſ. l.* 4. *ch.* 15. Falcon, *Chronique de Benévent.* Baronius, *A. C.* 1114.

CE'PEROUX, fortereſſe de la Guiane, dans l'Amérique méridionale, qu'on nomme auſſi ſouvent le FORT LOUIS, en Latin *Ceperoſium*, ou *Ara-Ludovicia*. Elle eſt ſituée dans l'iſle de Cayenne, ſur la montagne de Ceperoux, dont elle porte même le nom. Les Hollandois la prirent ſur les François en 1675; mais les François l'ayant repriſe ſur eux l'année ſuivante, l'ont conſervée juſques à préſent.

CEPHA, ville. *Voyez* CAIPHAS.

CE'PHALE, fils de *Déjon*, ou ſelon d'autres, de Mercure & de Herſé fille de Cécrops, Roi d'une partie de la Phocide, avoit épouſé Procris, fille d'Erechthée Roi d'Athénes ou ſelon d'autres, de Pandion. Comme il étoit grand Chaſſeur & tres-beau Prince, il fut bien-tôt aprés enlevé à la chaſſe par l'Aurore, qui l'aima, & qui ne put jamais en être aimée. Cette Déeſſe outrée de ſes refus, le menaça de s'en venger. Céphale alla revoir Procris, qu'il aimoit; mais il lui vint en penſée d'éprouver la fidélité de ſon epouſe ſous un habit déguiſé. Il fit fort bien ſon perſonnage, parce que l'Aurore lui avoit changé l'air & la voix, pour lui ôter avantage de cette femme. Procris enfin ſe rendoit à ſes priéres & aux grandes offres qu'il lui faiſoit, lorſque Céphale ſe fit connoître, & lui reprocha ſon infidélité. La honte qu'elle en eut, la fit reſoudre à ſe renfermer dans les bois, d'où Céphale, qui n'en pouvoit être éloigné, la fit bien-tôt revenir. Elle lui donna à ſon retour un javelot & un chien, dont Minos lui avoit fait preſent, & Céphale connut de s'exercer à la chaſſe; mais enfin Procris étant devenue jalouſe de Céphale, ſe cacha un jour dans un buiſſon, où Céphale croyant que ce fût une bête, la tua de ce dard, qu'elle lui avoit donné. Ovide, *au livre ſeptiéme de ſes Metamorphoſes*, recite plus au long cette Fable, qu'Hygin rapporte avec quelque changement. Le Scholiaſte d'Euripide, du qui Céphale fut cité devant l'Aréopage, pour ſe juſtifier du meurtre de Procris, & que ce fut le ſecond jugement de ce célébre Sénat. Il y en a qui feignent que Céphale fut métamorphoſé en pierre par Jupiter; mais Ovide n'en dit rien. Ceux qui rapportent cette Fable à l'Hiſtoire, diſent que Procris s'étant ſéparée de ſon mari, ſe retira dans un païs de la domination de Minos

nos Roi de Créte, & que ce Prince lui donna pour ſa garde des gens de guerre, dont le Capitaine s'appellon Cyan, que depuis s'étant réconciliée avec Céphale, par le moyen de Minos, elle donna à Céphale Cyon & ſes gens de guerre, & que cela a donné lieu à la Fable du *dard* & du *chien*, dont Procris lui fit préſent à ſon retour; car le mot Grec κύων ſignifie *un chien*, & le javelot eſt pris pour les gens de guerre. Il s'en ſervit depuis pour défaire un Gaſparine vaillant & ruſé, appelé *Alopex*, c'eſt à dire, *Renard*, en Grec ἀλώπηξ: ce qui a fait dire qu'il avoit tué un renard par le moyen de ſon chien. Cet Alopex, à ce que dit Paléphate, *l. de Exh. narr.* étoit un grand ennemi des Thébains, qui le retrouvé entre des montagnes inacceſſibles; mais enfin Céphale le défit dans un combat. * Voyez *Fabula* 241 & 270. Le Scholiaſte *d'Euripide*.

CEPHALE, Orateur Athénien, introduiſit l'uſage des exordes & des péroraiſons. Eſchine & Demoſthene parlent de lui honorablement. Il avoit accoutumé de le vanter de n'avoir jamais donné aucun avis contre les loix, bien qu'il en eût fait plus de conſtitutions, qu'aucun autre Orateur de ſon tems. * Suidas. Cœlius Rhodiginus, *l. 11. Antiq. Lection. ch.* 14.

CE'PHALE'ON, Hiſtorien Grec, qui vivoit dans le ſecond ſiécle, & que l'Empereur Adrien relégua en Sicile. Il écrivit un Abbrégé de l'Hiſtoire depuis Ninus juſques à Alexandre *le Grand*, en neuf livres, auſquels il donna le nom de *Muſes*, comme Hérodote à ſon Hiſtoire. Au reſte, on ne ſait pas de quel pais étoit Cephaléon, & il ne le voulut jamais dire, ayant imité en cela Homere. * Euſebe parle de lui, *en la Chron. l.* 1. Photius, *en la Bibliot.* Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l.* 1. *ch.* 3. & *l.* 2. *ch.* 12.

CE'PHALO ou CE'PHALUS. *Cherchez* CE'FALO.

CE'PHALON, de Gergithe dans le Territoire de Cymé en Aſie, avoit écrit une Hiſtoire de Troye, dont Parthénius, *in Eroticiis*, & Feſtus au mot *Roma* font mention. Denys d'Halicarnaſſe aſſure, *Antiq. l.* 1. que c'étoit un très ancien Auteur, & dont l'autorité étoit de grand poids, à quoi il ajoûte qu'il aſſuroit qu'Enée étoit mort dans la Thrace, où il s'étoit retiré après la priſe de Troye. C'eſt depuis embarraſſé ceux qui veulent ébloüiſſant que ce Héros fut venu en Italie. Ce qu'Etienne de Byzance cite de Cé, hilon aux mots *Αἰσηπὸς* & *Τρωικὸς*, étoit pris ſans doute de la même Hiſtoire de Troye, auſſi bien que ce qu'on en lit dans Photius, *Cod.* 68. D'autres, comme l'Auteur de l'Etymologique au mot Κεφάλων, ont cité Céphalon, de l'Ouvrage duquel on ne peut trop regretter la perte.

CE'PHALONIE, iſle de la Mer Ionienne, vis à vis des Golfes de Patras & de Lepante, qui ſont entre l'Achaïe & la Morée. On la nommoit autrefois *Samos*, qu'il ne faut pas confondre avec l'autre iſle de Samos, dans l'Archipel vers l'Aſie. Elle a environ cent ſoixante-dix milles de circuit, & on la diviſe en ſept parties, qui ſont *Argoſtoli, Liſſuri, Pinea, Eriſſa, Pillaro, Samo & Lucato*, dont chacune a pluſieurs bons villages. Les peuples de cette iſle ont naturellement de la bravoure & beaucoup d'eſprit. Le terroir fournit une grande quantité de raiſins ſecs, que les Anglois viennent charger tous les ans dans leurs vaiſſeaux, & dont les Venitiens tirent un profit très-conſidérable. On y ſait en juin la recolte du blé qu'on y ſeme au milieu de l'hyver. Les arbres y donnent le plus ſouvent leurs fruits en avril, & en novembre. Les roſes & les œillets y ſont communs, même dans la ſaiſon de l'hyver. Cette iſle a pluſieurs abris, & deux ports, dont le meilleur eſt celui d'Argoſtoli, qui eſt au ſud-oueſt. Le ville de Céphalonie eſt un Evêché auquel l'égliſe de Zante a été annexée. Le Marquis de Tocchis, qui dans le XII ſiécle étoit Prince d'Achaïe & de ces iſles, fit ériger cet Evêché, & y fonda auſſi un Chapitre de Chanoines. Cato qui en étoit Seigneur l'an 1224, fit donation de cette iſle à la Republique de Venile. Les Turcs l'enlevérent en 1479 à un petit Prince, ſous la domination duquel elle étoit tombée. L'an 1499, la flotte Venitienne chaſſa la garniſon Turque, & repeupla l'iſle de Chrétiens. En 1595, les Venitiens batirent dans l'iſle de Céphalonie, la forteresſe d'Aſſo, pour ſervir de retraite aux Habitans du pais, en cas d'invaſion, la ville de Céphalonie n'étant pas aſſez grande, pour y retirer tous les peuples de l'iſle. Cette forteresſe eſt miſe ſur une montagne fort élevée, & toute environnée de la mer, à la reſerve d'une langue de terre d'environ vint pas de largeur, qui la joint à l'iſle. Le Senat de Veniſe y envoye un Noble avec titre de Provéditeur, dont le Gouvernement dure trente-deux mois. Le pluſart des Habitans ſuivent la Liturgie des Grecs. Il y eut dans le XVII ſiécle un ſanglant démêlé entre deux familles conſiderables. Il ſe faiſoit des partis de cinquante ou ſoixante, qui ſe battoient auſſi cruellement que les Turcs ſe battent contre les Chrétiens. Les Gouverneurs Venitiens n'avoient pas aſſez de pouvoir pour éppaiſer ces differens; mais enfin ils firent la paix, à condition qu'une des deux familles ennemiés ne prendroit jamais la liberté de paſſer dans le quartier de l'autre ſur peine de la vie. * J. Spon. Coronelli, *Deſcription de la Morée.*

* CEPHALUS, Rhéteur Grec, cité par Suidas, par Athénée & par d'autres. *Voyez* Jean Meurſius, *Bibliotb. Attica.*

CE'PHALUS. *Voyez* CE'FALO.

CE'PHAS, eſt le nom que JESUS CHRIST donna à Simon fils de Jean ou de Jona, lorſque ſon frére André le lui amena. Le nom Syriaque *Cépha* ſignifie *Pierre*, comme ſaint Jean l'explique: c'eſt pourquoi les Evangeliſtes & les Apôtres écrivant en Grec, l'ont appellé Πέτρος, nom que les Latins ont traduit par *Petrus*, & les François par *Pierre*. Ils ont néanmoins retenu en quelques endroits le nom de *Cephas*. C'eſt la véritable étymologie du mot *Céphas*, comme ſaint Jérôme, Tertullien, ſaint Auguſtin & la pluſpart des Commentateurs l'ont remarqué. Opat de Miléve, ſemble inſinuer que le nom de *Cephas*, vient du Grec κεφαλὴ & Baronius a ſoûtenu effirmativement que le nom de *Cephas* étoit dervé de κεφαλὴ. Mais cette étymologie n'a aucune vraiſemblance; car J. C. parloit Syrieque & avoit appellé ſaint Pierre du nom Syriaque *Céphas*, qui ſignifie *Pierre*, comme ſaint Jean l'explique nettement, *Vous êtes Simon fils de Jean*, dit J. C. *vous ſerez appellé Céphas*, c'eſt à dire, *Pierre*, ajoute l'Evangeliſte. Je C. l'a voit nommé, parce qu'il devoit être *la* principale pierre de l'Egliſe; & c'eſt en celant qu'il lui dit, en *S Matthieu, ch.* 16. v. 18, *Tu es Petrus, & ſur cette pierre je bâtirai mon egliſe.* Il parloit en Syriaque, & ſaint Matthieu, que l'on croit avoir écrit ſon Evangile en la même Langue, avoit dit, *Tu es Cépha, & ſur cette Cepha je bâtirai, &c.* Ce qui a été traduit en Grec ὅτι σὺ εἶ Πέτρος, καὶ ἐπὶ ταύτῃ τῇ Πέτρᾳ, en changeant le nom de Pierre en celui de Πέτρος, pour le faire convenir à la perſonne de Pierre. Heureuſement en François, il n'y a rien à changer en nom; *tu es Pierre, & ſur cette pierre, &c.* Il eſt parlé pluſieurs fois de Céphas dans les Epitres de ſaint Paul, ſavoir, I. *Corinth. ch.* 1. v. 12, *L'un dit je ſuis à Paul, l'autre à Apollos, & l'autre à Cephas: ch.* 3. v. 22, *Car tout eſt à vous, ſoit Paul, ſoit Apollos, ſoit Cephas: ch.* 9. v. 5, *N'avons nous pas le pouvoir de mener une femme votre ſœur, comme font les autres Apôtres, les freres du Seigneur & Cephas: ch* 15. v. 5, il eſt dit que J. C. eſt *apparu à Cephas, & enſuite aux onze.* Enfin dans l'*Epitre aux Galates, ch.* 2. v. 9, ſaint Paul dit qu'il *reſiſta en face à Cephas, parce qu'il avoit vu ſa faute.* Le Pére Hardouin prétend que ce Cephas dont parle ſaint Paul, n'eſt pas ſaint Pierre, mais un des 72 Diſciples, comme ſaint Clement d'Alexandrie, Dorothée, quelques perſonnes du tems de ſaint Jerôme, l'Auteur de la Chronique d'Alexandrie, & quelques autres Commentateurs plus recens l'ont cru du moins probable; mais on peut oppoſer à ce ſentiment, non ſeulement l'eveu des Papes, qui ont reconnu que le Cephas auquel ſaint Paul réſiſta en face, étoit ſaint Pierre; mais encore le conſentement preſque unanime de tous les Péres & Commentateurs de l'Ecriture Sainte: outre que ſaint Paul parle de Cephas, non comme d'un Diſciple, mais comme d'un des plus grands Apôtres, le comparant à ſaint Jacques & aux autres qui paſſoient pour les Chefs de l'Egliſe. Enfin ce qu'il dit que J. C. *apparut premierement à Cephas & enſuite aux onze*, fait voir clairement que ce Cephas est ſaint Pierre, puiſque qu'il eſt dit dans *ſaint Luc, ch* 24. v. 34. que J. C. *apparut premierement à Simon.* Ce Simon eſt ſans doute ſaint Pierre donc ce Cephas dont il eſt parlé dans S. Paul eſt S. Pierre. * Hardouin, *Diſſert. de Céphas.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques du XVIII ſiécle.* Boileau, *Diſſert. de Cephas. Conſultez* les Interpretes de l'Ecriture, auſſi bien que Bellarmin, *au Traité de l'Egliſe*, & Baronius, *A. C.* 32. & 34. *au tome premier des Annal.*

CE'PHE'E, Roi d'Ethiopie, fut pére d'Andromède, que Perſée délivra d'un monſtre. Les Poetes feignent que par une heureuſe Metamorphoſe il fut tranſformé en aſtre. * Ovide, *Metam. l.* 5.

CE'PHE'E, Prince d'Arcadie, frére du Roi Aleus, eut pour ſon partage une province de ce pais. Il fut eſtimé invincible, à cauſe d'un cheveu que Minerve, dit on, lui avoit coûſu ſur la tête, après l'avoir tiré de celle de Méduſe. Son fils Echemus lui ſuccéda au Royaume d'Arcadie. * Pauſanias, *in Arcadicis.*

CE'PHIRA, CAPHARA, CAPHIRA & KE'PHIRA, ville de la Tribu de Benjamin, proche de Malpha & d'Amoſa, qui dépendoit de la ville de Gibaon & dont les Habitans revinrent de la capuvité. * *Joſué, ch.* 9. v. 17: *ch.* 18. v. 26.

* CE'PHIRA ou KE'PHIRA, fils de Cariath iarim, Kirjath-Harim ou Kirjath jearim, étoit un Iſraelite dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone au nombre de 743. * Le Pere Calmet, *Dict. de la Bible. Eſdras*, ou I. *Eſdras, ch.* 2. v. 25, *Nehémie* ou II. *Eſdras, ch.* 7. v. 29.

CE'PHISE, fleuve de la Phocide, ſur les bords duquel étoit l'Oracle de Tbémis, qui fut conſulté par Deucalion & Pyrrha. Il avoit la ſource dans la Doride, paſſoit près du Mont-Parnaſſe, puis dans la Béotie, où il recevoit l'Aſope & l'Iſméne, & après avoir traverſé le Lac de Copais, dit aujourd'hui *Lago di ſarve*, il ſe jettoit dans l'Europe ou Detroit de Negrepont. Ce fleuve eſt connu aujourd'hui ſous le nom de *Ceffiſo*. On trouve encore quelques riviéres de ce nom dans la Gréce, près d'Athénes, à Argos, à Sicyone; & même à Apollonie il y a une fontaine nommée *Cephiſa*, dont Strabon & Ptolomée font mention. Ovide parle auſſi d'un certain CE'PHISE, duquel le petit-fils fut changé en un monſtre marin par Apollon. * Strabon, *l.* 9. Ptolomée, *l.* 3. Ovide, *Metam. l.* 1. & 7.

* CE'PHISODE'ME, Orateur Athénien cité par Suidas & par le Scholiaſte d'Ariſtophane. * Meurſius, *Bibliotheca Attica.*

CE'PHISODORE d'Athénes, Poëte de l'ancienne Tragédie, étoit contemporain d'Eſchyle, & vivoit ſous la LXXXI Olympiade, & vers l'an 456 avant J. C. Suidas rapporte le nom de quelques pièces de ſa façon. Il eſt différent d'un Hiſtorien de ce nom, qui écrivit de la Guerre ſacrée ou Phocique, & d'un autre, Diſciple d'Iſocrate, qui a compoſé Ariſtote d'avoir écrit des Proverbes. * Athenée, *l* 2. Voſſius, *des Hiſt. Greca, l.* 3. *des Poetes, ch.* 6. *du Philolog. ch.* 6. 5. 1.

CE'PHISSO. *Voyez* CE'PHISE.

CE'PION (Cotiolan) de Dilmarie, qui étoit enfermé dans Scutari, lorſque Mahomet II l'aſſiegea en 1478. Il a écrit l'Hiſtoire de Pierre Mocénigo, Capitaine Venitien, & depuis Doge de la Républigue. * Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 3. *ch.* 6.

CE'PION (Q. Servilius) *Cherchez* SERVILIUS CE'PION, Conſul Romain.

CE'POL, bourg de Hongrie, ſitué dans l'iſle de Merguerite, vis à vis de la ville de Bude. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Aquincum* ou *Acincum*, ville de la Pannonie ſur le Danube, laquelle d'autres placent à la ville de Bude. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'POLLA. *Voyez* CÆPOLLA.

CE'PORINUS (Jacques) en Allemand, *Wiesendanger*, Profeſſeur de Zurich, naquit à Dynhard, village du Canton de Zurich, en 1499. Son pére étoit Laboureur & Tuilier. Comme ja-

ques manifesta d'abord beaucoup de génie, il fut destiné aux études & on l'envoya à Wimerthur, à Cologne, à Vienne & à Ingolstadt, où il se poussa fort dans les Sciences & dans les Langues. De retour dans la patrie il instruisit les Ministres du voisinage dans le Grec & dans l'Hebreu. André Cratandre, Imprimeur de Bâle, ayant formé le dessein de donner des éditions de différens Auteurs Grecs, il appella Céporinus pour en prendre l'inspection, ce qu'il accepta. Lorsque dans le tems on voulut réformer l'Académie de Zurich, Zwingle rappella Céporinus en 1525, pour lui donner la Chaire de Professeur en Théologie, en Hébreu, & en Grec, qu'il accepta, mais dont il ne jouit pas long-tems, puisqu'il mourut en 1525, le 20 décembre. Il a donné les Ouvrages suivans, *Compendium Grammatica Græca*; *In Hesiodi Opera & dies Scholia*; *Epigrammata Græca*; *Scholia in Dyonisii descriptionem Orbis & Arati Astronomicon.* * Gesner. *Bibliotheca* Unca *Miscell. Tigur. tome* 3.

CE'PUSZ, Comté de Hongrie, appellé autrement ZIPS, *Cepusiensis Comitatus*, est borné au couchant par le Comté de Lipsch, au midi par celui de Gewmar, au levant par celui de Saros, & au nord par les Monts-Krapacks, qui le séparent de la Pologne. Leutsch, Zeben, Kalemark & Lubio sont les lieux principaux de ce Comté. Sa partie septentrionale ou est Lubio ou Lublowa, fut engagée l'an 1434, à Uladislas III, Roi de Pologne. Les Polonois la possèdent encore, & de là vient que Sanson dans ses grandes Cartes, la met dans le Palatinat de Cracovie, auquel elle est annexée. * Mary, *Dict. Geogr.*

C E R.

CE'RAM. *Voyez* CEIRAM.

* CERAMICUS (Théophanès) Archevêque de *Tauromenium*, aujourd'hui *Taormina*. On ignore le lieu de sa naissance. Il avoit un grand savoir & possédoit à fonds l'Ecriture Sainte. Sa probité lui frayа le chemin à la dignité d'Archevêque. Il vivoit dans le tems que la Sicile ou une partie de la Sicile étoit soumise à la domination des Empereurs de Constantinople dans le neuvième siècle. Il mourut dans un âge assez avancé; mais on ne sait ni où, ni quand. Il a écrit en Grec quelques Homélies dont quelques unes ont été publiées par Baronius, par le P. Turrian Jésuite & dans la Bibliothèque des Pères. *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CE'RAMIQUE, lieu célebre d'Athènes, dont le nom *Κεραμεικὸς* signifie *Tuilerie*. Il y avoit le Céramique de dedans, qui étoit un quartier de la ville, orné de plusieurs beaux portiques, & une des principales promenades d'Athènes, & le Céramique de dehors, qui étoit un fauxbourg de la ville, où l'on faisoit des tuiles, & où étoit l'Academie de Platon. Meursius dit que c'étoit dans le Céramique hors de la ville d'Athènes, où l'on enterroit ceux qui étoient morts en combattant pour leur patrie; qu'on y faisoit des oraisons funébres à leur louange, & qu'on y élevoit des statues avec des inscriptions pour immortaliser leur mémoire. Il ajoûte qu'il y avoit dans Athènes un autre lieu du même nom, où les femmes de mauvaise vie se retiroient, & que ces deux lieux furent ainsi appellez du mot Grec *κεραμὸς* qui signifie *tuile ou brique*, parce qu'ils étoient bâtis de brique. * Suidas. J. Meurtius, *Athen. Att.* J. Spon, *Voyage, tome* 2. *p.* 181. édit. de Lyon, 1678.

CE'RANO, bourg du Duché de Milan en Italie, dans le Territoire de Novare, entre la ville de ce nom & celle de Vigévano, à deux ou trois lieues de l'une & de l'autre. * Mary, *Dict. Géogr.*

CE'RANUS. *Voyez* COERANUS.

CE'RASI (Tibére) vivoit vers la fin du XVI siécle. Il exerça pendant vint ans la profession d'Avocat à la Rote de Rome, ensuite il devint Avocat Consistorial en 1589. Il fut aussi Avocat du Fisc & de la Chambre Apostolique, puis Clerc de la même Chambre, & enfin Thréforier du Pape. Quoiqu'il ait compolé plusieurs Ecrits, le public n'a vu que ses Réponses parmi les Consels de Farinacius. Il mourut à Rome le septiéme de mai 1605, de chagrin, dit on, d'avoir été repris un peu fortement du Pape Clément VIII. Il étoit âgé d'environ 57 ans. Il laissa tous ses biens à l'hopital de la Consolation, & fut enterré dans l'eglise de Nôtre-Dame *del Popolo*. * Prosper Mandozi, *Bibliotb. Rom. Cens. t. p.* 24. Bayle, *Dict. Critiq.*

CE'RASOLA ou CE'RE'SOLA (Flaminio) de Bergame, a vecu au commencement du XVII siécle, sous le Pontificat du Pape Paul V. Il étudia à Perouse, où il fut Grand Vicaire de l'Evêque, & étant venu à Rome, où il avoit déja passé une partie de sa jeunesse avec un de ses oncles, Chanoine de sainte Marie Majeure, il s'y fit d'illustres amis. On lui procura un Canonicat à Bergame; mais n'ayant pas pu s'y accoutumer, il revint encore à Rome, où il mourut fort âgé. Flaminio Cérasola a traduit diverses Homélies de Grec en Latin, & a composé un volume *de Laudibus Deiparæ*. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. Illustr. cb.* 57. Le Mire, *de Script. sæc. XVII.* Maracctius, *Bibliotb. Mariana.*

CE'RASONTE, *Cerasus* que les Grecs nomment *Kirisunto*, ville assez grande sur le bord de la Mer Noire entre Sinope & Tripoli. Elle est bâtie au pie d'une colline entre deux rochers fort escarpez. Le château ruiné qui étoit l'ouvrage des Empereurs de Trébisonde, est sur le sommet d'un rocher à droite en entrant dans le port qui est assez bon pour des Barques. Saint Jérôme a cru que les *Cerasiens* avoient tiré leur nom de cette ville, dans les campagnes de laquelle, il y en a beaucoup. Ammien Marcellin assure que Lucullus lui le premier qui fit transporter de ces cerisiers à Rome. On ne consolidoit pas, dit Pline, les cerisiers avant la bataille que Lucullus remporta sur Mithridate, & ces arbres ne pénétrent que cent-vint ans après en Angleterre. Cérasonte, selon Arrien, fut nommée dans la suite *Pharnacia*. C'étoit une Colonie de Sinope d'où elle payoit le tribut, comme le remarque Xénophon; cependant Strabon & Ptolomée distinguent Pharnacia de Cérasonte. Ce fut à Cérasonte que les dix mille Grecs qui s'étoient trouvez à la bataille de Babylone dans l'armée du jeune Cyrus, passèrent en revue devant leurs Généraux. Ils y séjournèrent dix jours, & leur armée après tant de fatigues ne se trouva diminuée que de 1400 hommes. Quoique Cérasonte n'ait jamais été une ville fort considérable, on ne laisse pas d'en trouver des medailles. On en voit de celles de *M. Aurèle*, sur le revers duquelles est un Satyre debout, qui de la main droite tient un flambeau, & une houlette de la gauche. C'étoit anciennement une ville Archiépiscopale. * Tournefort, *Voyage, &c. tome* 2. *p.* 231. Mary, *Dict. Géogr.* qui la nomme *Cherisunta*.

CE'RASTIS, étoit cy-devant le nom de l'île de *Cypre*, qui fut autrefois habitée par certains peuples fort cruels nommez *Cérastes*, que Vénus changea en taureaux, ainsi qu'Ovide le rapporte dans ses *Métamorphoses*, *l.* 10. *v.* 223. *Cerastis* veut dire en Grec, *portant des cornes*, & cette île fut appellée *Cerastis*, du grand nombre de ses montagnes, dont les pointes semblent des cornes. * C'est le sentiment d'Etienne de Byzance. Nonius, *l.* 13.

CE'RASUS, ancienne ville de Cappadoce, sur la côte du Pont-Euxin, que l'on nomme à présent *Cherisunda*, autrement *Exid* & *Oenida*. Pomponius Mela, *l.* 1. *ch.* 19. dit qu'elle étoit aussi considerable que la ville de Trapezus ou Trébizonde. Elle est aujourd'hui ruinée, & a très peu d'Habitans, qui sont sujets des Turcs, aussi-bien que toute cette partie de la Natolie. C'est de ce lieu-là que les cérises furent premiérement apportées en Italie par Lucullus, selon Athénée, & selon saint Jérôme, dans une lettre à Marcelle. Quand à l'origine du nom, il y a apparence que la ville a été ainsi appellée, parce qu'il y croissoit beaucoup de ces cerises, plutôt que de dire que le fruit a pris son nom de celui de la ville. * Casaubon, *sur Athénée. Voyez* aussi CERASONTE.

CE'RAT (du) que les Grecs & les Romains appelloient *Cerotum*, étoit une mixtion d'huile & de cire, dont se frottoient les Athlétes. Elle ne servoit pas seulement à rendre les membres plus glissans, & moins capables de donner prise; mais elle les rendoit plus souples & plus propres aux exercices. * *Antiquitez Grèques & Romaines.*

CE'RATINUS (Jacques) Ecclésiastique, connu sous le nom de Hornatus, parce qu'il étoit de Hoorn, en Hollande, vivoit au commencement du XVI siécle. Son véritable nom étoit *Teyng*, qu'il changea en celui de *Ceratinus*, dérivé du mot *κέρας*, qui signifie *Corne*, auſſi bien que *Hoorn* en Flemand. On dit que, lorsqu'il se présenta pour être examiné avant que de recevoir l'Ordre de Prêtrise, il fut renvoyé, parce qu'il n'avoit pu réciter une régle de Grammaire qu'on lui demandoit; mais qu'ayant été ramené par un savant Ecclésiastique, qui le fit connoître pour un assez habile homme qu'il étoit effectivement, on le reçut avec excuses de ce qui s'étoit passé. Il savoit les Belles Lettres & la Langue Grèque, qu'il enseigna en particulier à Tournai & à Louvain, où il mourut jeune, le 20 avril de l'an 1530. Cératinus traduisit de Grec en Latin le Traité du Sacerdoce de saint Jean Chrysostome. Il augmenta le *Lexicon* Grec-Latin, & composa un excellent Ouvrage *De fonte Græcarum Literarum*, qu'il dédia à Erasme, qui parle très-avantageusement de cet Auteur. Le même Erasme étant prié par George, Electeur de Saxe de lui proposer quelque habile homme pour remplir à l'Académie de Leipsic la place vacante de Motellanus, lui nomma Cérarinus auquel on offrit auſſi à Louvain la chaire de Professeur en Langue Créque. Il mourut à Louvain le 20 avril 1530, à la fleur de son âge. Il fut enterré dans l'Eglise des Frères Mineurs, & on lui fit cette épitaphe.

EGREGIUS VIR D. JACOBUS CERATINUS
ORTUS EX INSIGNI OPPIDO
HORNENSI,
PRESBYTER DEO DEVOTUS,
ET TAM GRÆCE QUAM LATINE DOCTUS,
UT TESTANTUR OPERA
AB EO EDITA,
OBIIT ET HIC SEPULTUS EST
ANNO M. D. XXX. APRIL XX.

* Erasme, *l.* 20. *Epist.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 408. Le Mire, *De Scriptor. Sæc XVI. &c.* Bayle, *Dictionnaire Critique.*

CE'RAUNE. *Cherchez* SE'LEUCUS III.

CE'RAUNE (*Ceraunus*,) foudre, surnom qui fut donné à Ptolomée, Roi de Macédoine, & à Séleucus Roi de Syrie, parce qu'ils étoient vaillans. Ainſi, lorsque nous parlons d'un grand Capitaine, de ceux qui tout plie, nous disons que c'est un *Foudre de Guerre*. * Justin, *l.* 24. *c.* 1. & 2. Cœlius Rhodiginus, *l.* 24. *c.* d.

CE'RAUNIENS (Monts) c'est ainſi que les Grecs appelloient plusieurs chaînes de montagnes, parce qu'elles étoient souvent frappées de la foudre, qui est nommée en Grec *κεραυνὸς*. Ils ont pareillement donné ce nom à une longue suite de montagnes sur les confins de l'Epire, qui vient aboutir à l'endroit, où l'on commence à distinguer la Mer Ionienne de la Mer Adriatique. On l'appelle à présent *Monts de Chimera* dans la Chaone, & elle s'étend du couchant au levant, entre l'Epire & l'Albanie, n'étant éloignée que de cinquante milles de l'île de Corfou. D'autres montagnes d'Asie qui sont une partie du Caucase, d'autres auſſi en Afrique, ont été appellées du même nom, qui paroît avoir été commun à le plupart des montagnes, que leur élevation exposoit aux coups de tonnerre. * Pline, *l.* 5. *c.* 27. Pomponius Méla, *l.* 1. *c.* 19. Baudrand. *Cherchez* ACROCERAUNIENS.

CE'RBE'RE, nom que les Poëtes ont donné au chien à trois têtes & à trois gueules, gardien de la porte du palais de Pluton dans les Enfers. Ils le font naître du Géant Typhon & d'Echidna: il caresse, disent-ils, les ames malheureuses qui y sont precipitées, & dévore celles qui en voudroient sortir, ou les hommes vivans qui voudroient y entrer. On dit qu'Hercule l'enchaîna, le tira hors des enfers, & s'en fit suivre. * Homére. Virgile, *Enéide, l.* 6. *v.* 417. Tibulle, *l.* 3. *Eleg.* 4. *v.* 87. Sophocle, *in Trachiniis.* Ovide, *Metam. l* 9. *v.* 185. Héſiode, *in Theogonia v.* 310. & 769.

Ho-

Horace, *l. 2. Carmin. Od. 13. v. 34. Od. 19. v. 29. l. 3. Od. 11. v. 15. & ſuiv.* Pluſieurs ſoutiennent que le ſens littéral & hiſtorique de Cerbère eſt un ſerpent, qu'ils diſent avoir été dans Ténare Promontoire de Lacédémone, & qui de ſon venin faiſoit mourir les Habitans du lieu; & parce que dans ce promontoire on y croyoit une entrée pour aller aux Enfers, ils ont nommé cette bête le chien de Pluton, lequel ayant été tué par Hercule, a donné lieu à la Fable de dire qu'il avoit tué un chien à trois têtes; quoique d'autres diſent que ce Cerbère dompté par Hercule, n'eſt qu'une allégorie, pour marques l'empire que ce Héros avoit ſur ſes paſſions, ſouvent plus difficiles à ſurmonter que les bêtes les plus féroces. Les Mythologiſtes, ou ceux qui ſe mêlent de développer le ſens des fables, prétendent trouver un myſtere dans ce chien monſtrueux. Ils diſent que ce n'eſt autre choſe que la terre, & que le mot Cerbere vient de *κρεοφάγον Creokaron*, c'eſt à dire, dévorant la chair, *carnivorum*, d'autant que c'eſt la propre de la terre de conſumer les cadavres, & de les réduire à leur premier état, c'eſt à dire de les couvrir en terre. Ils diſent encore que cet animal déſigne le tems qui conſume toutes choſes, *tempus edax rerum*, & qu'il a trois têtes ou trois gueules, le préſent, la paſſé & l'avenir. On a auſſi donné le nom de Cerbère à un chien d'Alexandre. D'autres diſent que le mot, *Cerberos*, vient des mots *Cheleberos*, & en changeant L en R *Cherebros*, c'eſt à dire, un *chef de meute*, comme nous parlons aujourd'hui; mot pour mot, *chef de chiens*. Voyez *l'explication Hiſtorique de la Fable d'Hercule, Biblioth. Univerſ. tome 1. in-12.* Les autres aſſurent que ce chien à trois têtes eſt l'image des trois ennemis de l'homme; & que le Héros qui l'enchaîne, eſt la figure d'une grande ame qui ſurmonte par ſa générosité les deſſeins de ſes ennemis déclarez.

CERBOLI, petite iſle de la Mer Méditerranée, près des côtes de Toſcane, entre la ville d'Elbe & celle de Piombino. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERBON ou CERBONEY, (ſaint) en Latin *Cerbonius*, Evêque de Populonie en Toſcane, fut en grande réputation de ſainteté dans le VI ſiécle. Ayant reçu un jour des Soldats de l'armée Romaine, qu'il cacha chez lui, pour les garantir de la fureur des Goths, Totila le fit prendre & expoſer à un ours pour être dévoré. L'ours étant lâché vint droit à l'Evêque; mais au lieu de lui faire du mal, il ſe mit à lui lecher les piez. Cet événement ayant touché Totila, il renvoya Cerboney dans ſon égliſe. Ce ſaint Evêque fut obligé de la quitter en 568, à cauſe des irruptions des Lombards, & il mourut la même année. Sa fête eſt marquée dans le Martyrologe Romain au mois d'octobre. * S. Gregoire, *Dial. l. 3. c. 11. Ep. 17. l. 1.* Molan. Uſuard. Il y eu un autre CERBON Evêque de Vérone, dont il eſt fait mention le même jour. * Baillet, *Vies des Saints, mois d'octobre.*

CERCAMP, village avec une Abbaïe dans l'Artois, province des Pais-Bas, à quatre lieues de Heſdin, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERCANCEAU, Abbaïe de France dans le Gâtinois ſur le Loing, à deux lieues de Nemours. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERCARE, CHERCARE, iſle de la Mer de Barbarie, ſur la côte du Royaume de Tunis, à l'entrée du Golfe de Capés, vis à vis de la ville d'Elmadie, eſt petite, & mal-peuplée. Elle a au midi la petite iſle de Gamelara, qui pourroit être *la Cercina minor*, ou, la *Cercinitis* des Anciens. * Maty, *Diction. Géogr.*

* CERCE'DILLA, village d'Eſpagne, ſitué dans le Nouvelle Caſtille entre Madrit & Segovie. C'étoit anciennement une petite ville nommée *Miacum*. * Maty, *Dict. Geogr.*

CERCELLO. *Voyez* SERSELLY.

CERCHI (Umiltna de) née à Florence l'an 1219, étoit fille d'Olivier de Cerchio ou de Cerchi, de l'ancienne Maiſon des Seigneurs d'Ancône, du château de Val-de-Sienne. Elle fut mariée à l'âge de ſeize ans à un Gentilhomme auſſi noble & auſſi riche qu'elle; mais d'un naturel bien différent: ce qui la fit ſouvent maltraiter, parce qu'elle faiſoit aumône de tout, même juſqu'à donner ſes meubles & ſes habits. Elle ne demeura que cinq ans mariée, pendant leſquels elle employa tous ſes ſoins, pour obliger ſon mari à reſtituer ce qu'il avoit mal acquis, lui offrant même ſa dot & tous ſes biens pour y ſatisfaire. Lorſqu'elle fut veuve, elle ſe mit ſous la conduite du R. P. Michel Albert, de l'Ordre de ſaint François. Elle reçut de ſes mains l'habit du Tiers Ordre, & même elle fonda la Congrégation des Terziaires dans l'égliſe de ſainte Croix de Florence. Son pére la preſſa de ſe remarier; mais elle n'y voulut point entendre, parce qu'elle avoit fait vœu de vivre le reſte de ſes jours dans une continence & chaſteté perpétuelle. Cette réſiſtance fit que ſon pére la dépouilla de ſa dot, ne lui laiſſant qu'une modique penſion pour ſon entretien & celui d'une ſervante. Elle s'enferma dans une tour de la maiſon, où elle paſſa le reſte de ſa vie, dans la pratique d'une oraiſon continuelle. Elle mourut âgée de vint ſept ans, un ſamedi 19 de mai l'an 1246, & fut enterrée ſolennellement dans l'égliſe de Ste Croix des grands Cordeliers de Florence. Sa Vie a été écrite en huit Langues différentes, en Latin, en François, en Italien, en Portugais, en Eſpagnol, en Allemand, en Flamand & en Polonois. Les principaux Auteurs en ſont le P. Vito de Cortone & le P. Hippolyte de Florence Cordeliers, ſes contemporains. * Le P. Marc de Liſbonne Obſervantin, *dans ſes Chroniques, &c.*

CERCHIARA, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, environ à une lieue & demie de Caſſano. On croit que Cerchiara eſt l'ancienne *Arpeniam*, petite ville de la grande Grèce. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERCHIARIO (Aimée) Clerc Régulier de la Congrégation des Somaſques, né à Vicence, en 1603, s'avança dans les Belles Lettres, & ſe fit eſtimer à Bergame, puis à Veniſe, où il paſſa une partie de ſa vie parmi les Savans & les perſonnes de mérite. On l'engagea à faire un voyage à Rome; mais ayant dans un Diſcours public avancé quelque choſe qui ne fut pas du goût de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, il craignit le reſſentiment de cette nation, & revint à Venise, où il s'occupa à écrire l'Hiſtoire de ſa Congrégation. Enſuite, dans un voyage qu'il fut obligé de faire en Piémont durant les grandes chaleurs, il tomba malade, & mourut à Alexandrie de la Paille, l'an 1636, âgé de 33 ans. Nous avons de lui un volume d'Oraiſons & de Poëmes, & quelques autres Ouvrages. * Jacques-Philippe Thomaſin, *in Vit. Illuſtr. Viror.*

CERCLES DE L'EMPIRE. *Voyez* ce titre dans l'article d'ALLEMAGNE.

CERCOPES, peuples de l'iſle Pithécuſe, que Jupiter changea en ſinges, pour les punir de ce qu'ils s'abandonnoient à toutes ſortes de déſordres & de crimes. * Ovide, *Metam. l. 14. Fab. 3. v. 91.*

CERCOPS, ancien Auteur cité par Apollodore, qui par l'uſage qu'il en fait, *Bibliotb. l. 2.*, montre que cet Ecrivain avoit traité l'Hiſtoire fabuleuſe. Athénée, *l. 11.*, cite un Poëme intitulé *Κέρκωπες*, que quelques uns, comme il le dit, attribuoient à Héſiode, & d'autres à Cercops de Milet; & il paroit en effet que les uns étoient fort partagez là-deſſus, puiſque le Scholiaſte d'Apollonius voulant citer ce Poëme, n'uſa en nommer l'Auteur, & ſe contenta de dire, *l. 3. celui qui a fait l'Argonaut.* Je ne voudrois pas aſſûrer que c'eſt le même Auteur, dont ſaint Clément d'Alexandrie parle auſſi, *Stromat. l. 1:* *Epigène dans ſon Diſcours ſur les Poëmes attribuez à Orphée, dit que celui qui eſt intitulé* la Deſcente dans les Enfers, *& un autre qui a pour titre* le Diſcours ſacré *ſont de Cercops Philoſophe Pythagoricien.* Mais ſi ce ſont deux Ecrivains différens, ils ont eu la même fortune, puiſque les Ouvrages de l'un ont été attribuez à Héſiode, & ceux de l'autre à Orphée. Il faut auſſi qu'ils ayent été fort anciens l'un & l'autre, puiſqu'on a pu trouver une ſi grande conformité de leur ſtile avec celui de ces anciens Poëtes.

CERCYON, fameux Voleur, qui exerçoit ſes brigandages dans la païs d'Attique, & qui forçant les Paſſans à lutter contre lui, maſſacroit ceux qu'il avoit vaincus. Il avoit une force de corps & de bras ſi extraordinaire, qu'il faiſoit plier les plus gros arbres l'un contre l'autre, juſqu'à ce qu'ils s'unachent après ceux qu'il avoit terraſſez. Il eut une fille nommée *Alope*, laquelle s'étant laiſſé aller aux empreſſemens de Neptune, en eut un fils nommé *Hippothoon*. Cercyon en ayant été informé par la nourrice de l'enfant, il en conçut un dépit ſi violent, qu'il fit expoſer Hipputhoon dans les bois pour être dévoré par les bêtes, & fit mourir de ſaint la mére dans une priſon. Ce Voleur fut vaincu par Theſée, qui, après l'avoir terraſſé, lui fit ſouffrir à ſon tour le ſupplice qu'il avoit fait ſouffrir à tant d'autres. * Pluterque, *in Theſeo.* Ovide, *Metam. l. 7. Fab. 23. v. 439. In Ibin. v. 411.*

CEROA, famille très conſidérable d'Eſpagne, tire ſon origine des Rois de Caſtille & de Léon.

CEROA, (Seigneur de la) iſſu des Rois de Caſtille. *Chercher* CASTILLE.

CEROA (Melchior de la) Jéſuite Eſpagnol, qui a compoſé quelques Traitez de Grammaire & de Rhétorique, mourut à Seville en 1625. * Alegambe, *Bibliotb. Script. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan. &c.*

CEROA (Jean Loüis de la) Jéſuite, étoit Eſpagnol, & naquit à Tolède, où il ſe fit Religieux en 1574. Il enſeigna en divers endroits, avec beaucoup d'applaudiſſement, & s'aquit tant de réputation, qu'on dit que le Pape Urbain VIII, qui ſe connoiſſoit aſſez en gens, voulut avoir ſon portrait. Lorſqu'il envoya en 1626, le Cardinal François Barberin ſon neveu, Legat en Eſpagne, il lui recommanda de voir de ſa part ce docte Jéſuite, & de l'aſſûrer de ſon eſtime. Le Pére de la Cerda a écrit trois volumes de Commentaires ſur Virgile; des Argumens, des Notes & des Explications en trois volumes *in folio*, imprimez à Paris en 1624, en 1630, & en 1642, ſur une partie des livres de Tertullien; des Commentaires ſur la Traité *de Pallio* du même Auteur; *Adverſaria ſacra, &c.* mais tous les Commentaires ſont longs & ennuyeux, parce qu'il explique des choſes qui n'ont pas beſoin d'éclairciſſement, & qu'il s'écarte ſouvent de ſon ſujet. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques dans les trois premiers ſiécles.*

CEROA (Bernarde Ferreira de la) Dame Portugiſe, qui vivoit vers l'an 1630 & 1635, étoit fille d'*Ignace* Perreira, Chevalier de ſaint Jacques, & de *Paule* de Sà. Cette famille étoit illuſtre; mais elle l'eſt devenue encore davantage, par le nom de Bernarde, dont je parle, & dont les Savans d'Eſpagne & de Portugal ont parlé avec tant d'éloge. A la vérité ces éloges étoient juſtement dus à cette Dame ſavante, qui outre les Langues qu'elle parloit avec facilité, ſavoit encore la Philoſophie, les Mathematiques, la Rhétorique & écrivoit en proſe & en vers. Elle publia un Recueil de diverſes Poëſies; un volume de Comédies; un Poëme intitulé, *Eſpagna Libertada*; *Las Soledades de Buſaco, &c.* Lopez de Véga lui adreſſe une de ſes Elegies intitulée *la Phili.* * Antoine de Souſa, *in Excell. Portugal.* Cardoſo, *in Agiologio Luſitanico.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp. &c.*

CEROA (Joſeph de la) Evêque de Badajoz, étoit Eſpagnol, & natif de Madrit, où il prit l'habit de Religieux de ſaint Benoit. Il fit beaucoup de progrès dans la Théologie Scholaſtique, & il l'enſeigna dans l'Univerſité de Salamanque, en qualité de Profeſſeur Royal. En 1637, on lui donna l'Evêché d'Almeria; & en 1640, celui de Badajoz, où il mourut en 1645. Il a écrit des Commentaires ſur le livre de Judith; *De Maria & Verbo incarnato, &c.* * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.*

CEROAICNE ou LA CEROAGNA, petit païs, dans les Monts Pyrénées, entre le Languedoc & la Catalogne, qui appartient en partie au Roi de France, & en partie au Roi d'Eſpagne. C'eſt ainſi que la choſe a été réglée par le pié générale de l'an 1659. La Cerdaigne eſt la païs des anciens peuples dits *Cerretani* ou *Ceretani*, dont Pline, Strabon, & les Auteurs anciens font ſouvent mention. Puycerda ſur la Ségre en eſt la ville capitale, & dont

donne ſon nom à ce païs dit le Poicerdan. *Voyez* le 42 article de la Paix des Pyrénées.

* CERDICK, premier Roi de Weſtſex en Angleterre, étoit un Capitaine Saxon, qui en 495, prit avec lui Chenrik ſon fils qui étoit déja en âge de le ſeconder, & ayant équippé cinq vaiſſeaux où il embarqua quelques troupes, il mit à la voile pour le rendre ſur les côtes de la Grande Bretagne. Il prit terre à Yarmouth qui à cauſe de cette deſcente fut alors appellé *Cerdick-ſoar*. Les victoires qu'il avoit ſouvent remportées ſur les Bretons, les obligea à ſe réunir tous contre lui; mais il les vainquit. Après avoir reçu du renfort, il fit tant de conquêtes dans le pais, qu'enfin il fonda le Royaume de Weſtſex. On dit qu'il ne porta le titre de Roi que vint ans après qu'il eut mis pié en Angleterre. C'eſt de ce Prince que les Rois d'Angleterre ſont deſcendus de mâle en mâle juſqu'à Edouard le Confeſſeur, & par les femmes juſqu'à l'illuſtre Roi qui occupe aujourd'hui le thrône. Cerdik mourut l'an 535. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome 1. l. 2. & l. 3.*

CEROITIUS. *Cherchez* CERTITIUS.

CERDON, Evêque d'Alexandrie, fut ordonné Prêtre par ſaint Marc, & ſuccéda en 98, à Abile ſecond Evêque de cette ville; après la mort duquel, quelques monumens de l'égliſe d'Alexandrie, diſent que le ſiége vaqua trois ans. Il y a lieu de croire qu'il fut fait Evêque le 30 août de cette année là, & qu'il mourut le cinquième juin de l'année 107, après avoir gouverné neuf ans moins deux mois ou environ. Toute ſa vie fut un modèle de continence, d'humilité & de douceur. Il eut Prime pour ſucceſſeur.

2. Il n'eſt pas certain que Cerdon ait été ordonné Prêtre par ſaint Marc. Abile ſon prédéceſſeur eſt mort ſelon Euſèbe la première année de l'empire de Trajan, la 98 de JESUS-CHRIST. La Chronique orientale met trois ans de vacance entre lui & Cerdon; mais ce fait n'eſt pas certain, & la raiſon qu'en rend l'Auteur de cette Chronique, que Jeruſalem fut alors détruite, eſt fauſſe. Euſèbe lui donne onze années de pontificat; la chronique orientale y ajoûte 286 jours; au contraire Eutychius, Nicéphore & Syncelle ne lui donnent que dix ans. Sa mort eſt placée dans la Chronique d'Euſebe, à l'an 306; mais cette époque eſt réformée dans l'Hiſtoire ou elle eſt rapportée à la 12 année de Trajan, qui eſt la 109 de J.C. On ſuit le P. Pagi, qui la place à l'an 107. * M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.* Tillemont, *Memoires Eccleſ. tome 2. p. 172.* Pagi, *Critique des Annales de Baronius, An.* 108.

CERDON, Héréſiarque, maître de Marcion qui vivoit dans le ſecond ſiecle, s'attacha aux dogmes de Simon *le Magicien*, qu'il tourna à ſa manière, & debita d'abord ſes erreurs dans la Syrie. Il admettoit deux Dieux, l'un bon, & l'autre mauvais; le premier, Créateur du Ciel; & le ſecond, Créateur de la terre. Il rejettoit la Loi & les Prophètes, & ne recevoit du Nouveau Teſtament qu'une partie de l'Evangile de ſaint Luc, & quelques Epîtres de ſaint Paul. Il enſeignoit auſſi que J. C. étoit venu avec l'apparence, & non pas avec la vérité d'un corps humain, & n'admettoit la réſurrection que pour l'ame. Il vint à Rome ſous le pontificat du Pape Hygin, vers l'année 139. Il ne fit pas d'abord bien ferme dans ſon héréſie; car il feignit pluſieurs fois d'abjurer ſon erreur & de rentrer dans l'Egliſe, continuant néanmoins de l'enſeigner ſecrettement; mais enfin convaincu de ſon impiété, il fut entiérement chaſſé de l'aſſemblée des Fidèles. On doit entendre de lui ce que Tertullien dit de Marcion, qu'après avoir abjuré (ſous le pontificat d'Hygin & de Pie ſon ſucceſſeur) il fut chaſſé abſolument de l'Egliſe, parce qu'il ne ceſſoit de la troubler par ſes erreurs; mais qu'ayant encore eu recours à la pénitence, on lui promit la paix, pourvu qu'il ramenât ceux qu'il avoit ſéduits. Il fut prévenu de la mort, dans le tems qu'il travailloit à exécuter cette condition. * Tertullien, *des Preſcr. c. 51. S. Irénée, contre les Hér. l. 1. 3. &c.* S. Epiphane, *Hær. 41.* S. Auguſtin, *Hær. 21.* Baronius, *A. C. 146. 155.* Tillemont, *Mémoires Eccleſ.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. des trois premiers ſiecles.*

CERE. *Voyez* CERVETERE.

CERE'ALES (*Cerealia*) Jeux ou Fêtes que l'on célébroit à l'honneur de Cerès, Déeſſe des blez. Voici ce qui donna occaſion à l'établiſſement de cette Fête. Proſerpine fille de Jupiter & de Cérès, s'étant amuſée à cueillir des fleurs dans des champs écartez du lieu de ſa demeure, Pluton épris de ſa beauté l'enleva dans les Enfers. Cérès ignorant cette avanture, alla chercher Proſerpine par toute la terre. Elle prit pour ſe conduire deux flambeaux allumez qu'elle portoit à les mains, & vint juſqu'à Eleuſis petite ville de l'Attique, dont les Habitans prièrent Cérès de ſe repoſer. Cérès fatiguée du voyage qu'elle avoit déja fait, ſe rendit à leurs inſtances & leur déclara le ſujet de ſa triſteſſe. Après s'avoir conſolée, ils l'engagérent de prendre quelques alimens, & diſſipérent par leurs careſſes le chagrin de Cérès. C'eſt en mémoire de ce voyage que l'on prétend que ces Fêtes ont été d'abord inſtituées chez les Grecs par Triptolème natif d'Eleuſis ville d'Attique, à qui Cérès avoit appris l'Agriculture & qui par reconnoiſſance inſtitua à l'honneur de ſa bienfaitrice une Fête & des Prêtres nommez *Eumolpides* du nom de ſon fils Eumolpus. Ces Fêtes étoient de deux ſortes; car unes qui ſe paſſoient dans le deuil & dans la triſteſſe que l'on nommoit *Theſmophoria*, & les autres où on exprimoit la joye & le plaiſir, à qui on donna le nom d'*Eleuſinia*. Les premières ſe célébroient dans les villes, & ſur tout à Athènes: les ſecondes au contraire ne ſe ſolemniſoient qu'à la campagne. Celles que l'on appelloit *Theſmophoria* avoient été inſtituées en mémoire du chagrin que Cérès avoit eu de l'enlevement de Proſerpine, & des langues qu'elle avoit eſſuyées pour la recouvrer. Les femmes ſeules avoient droit d'aſſiſter à ces ſacrifices, elles ſeules en étoient auſſi les Prêtreſſes. Celles qui y aſſiſtoient étoient vêtues de robes blanches, entourrées de myrthe & d'if, & portoient des flambeaux allumez. Dans les jours de la célébration de ces myſtéres on s'abſtenoit de l'uſage du mariage, & l'on ne prenoit d'alimens que vers la fin du jour. On lui offroit un ſacrifice ſans vin, comme nous l'apprenons de Plaute dans l'Aululaire, *Acte 2. Scene 6. v. 5.*

„ STAPH. *Cererin', mi Strobile, haſſunt faſtori nuptiaſ*

„ STRUS. *Quæ?* STAPH. *Quia tamen nihil allatum intelligo.*

„ STAPH. Doit on faire des noces de Cérès. STRUS. Pourquoi?

„ STAPH. Parce qu'on n'a point apporté de vin.

Cependant Caton ſemble dire le contraire, & prétend qu'on ſe ſervit de vin dans les Sacrifices de Cérès: *poſtea Cereri exta & vinum dato.* Lambin ſe trouve fort embarraſſé par ces deux autorités ſi contraires, & il a recours, pour s'en tirer, à la diſtinction des Grecs & des Romains, diſant que les Dames Grecques ſacrifioient ſans vin; mais que les Dames Romaines s'en ſervoient: cependant Plaute, qui étoit Romain, ne fait point préférer de vin à Cérès.

Dans les commencemens ces Fêtes étoient de cent jours; le Sénat Romain les réduiſit à trente. Les ſecondes Fêtes que l'on nommoit *Eleuſinia*, étoient plus générales, les hommes comme les femmes y avoient part; la joye & la bonne chere en étoit une des principales cérémonies; on y faiſoit pluſieurs largeſſes au peuple. Des Grecs ces Fêtes paſſérent aux Romains. Ce fut C. Memmius Edile Curule qui le premier les inſtitua à Rome, ou on les célébroit pendant dix jours, qui commençoient le 19 d'avril. Après la ſeconde Guerre Punique, ou la bataille de Cannes, les Romains inſtituérent dans cette Fête une marche pompeuſe où ils portoient les ſimulacres de leurs fauſſes Divinitez, des portraits ou tableaux, des chars, des couronnes, & les plus riches dépouilles que l'on avoit priſes ſur les ennemis. Macrobe aſſure que l'on y portoit un œuf, qui étoit un des myſtéres de Cérès, *ovum in Cereaſis pompa apparatu nonnunquam ferebatur primum.* Rhodiginus croit que cet œuf repréſentoit la terre que Cérès avoit enrichie par les blez. D'autres prétendent que c'étoit une figure de Caſtor & de Pollux, engendrez, ſuivant la Fable, d'un même œuf, dont le culte étoit fort en vogue parmi les Romains. On portoit auſſi la figure de deux truyes, l'une d'or & l'autre d'argent. Cette ſolemnité étoit ſuivie de Jeux, & entre autres d'un combat de gens à cheval. A ces Jeux prétendoient les Ediles Curules, comme on le voit par une ancienne médaille. Les Prêtres de la Déeſſe s'appelloient *Tacui Myſtæ*, parce qu'il leur étoit défendu de divulguer les myſteres. * Pline, *l. 24. c. 9.* Arnobe, *l. 5. adverſus Gentes.* Tertullien, *de ſpectaculis, c. 7.* Macrobe. Cœlius Rhodiginus, *l. 27. c. 17.* Ovide, *Faſt. l. 4.* Rofin, *Antiquit. Rom. l. 5. c. 14.*

CE'RE'ALIS (Anicius) découvrit à C. Caligula une conjuration que l'on croit être celle dont Getulicus & Lepidus étoient les Chefs. Il avoit été deſigné Conſul en l'an 65, ſous l'empire de Néron; mais ſon Collegue Plautius Lateranus fut tué, avant qu'ils priſſent poſſeſſion du Conſulat. * Tacite, *Annal. 15. c. 48 & 49.*

CE'RE'ALIS ou PETILIUS CE'RE'ALIS, Capitaine Romain, qui fut défait en Angleterre par les troupes de Boudicée ou Bounduica, Reine des Icènes, la huitiéme année de l'empire de Néron. Dans la fuite il ſe declara pour Veſpaſien, & fut défait dans les fauxbourgs de Rome: ce qui ne l'empêcha pas, avec le ſecours de Primus, qui commandoit l'armée avec lui, de le rendre maître de Rome & de la perſonne de l'Empereur Vitellius. * Tacite, *Annal. l. 14. Hiſt. l. 4. &c.*

* CE'RE'ALIS (*Nerſius*) Préfet des vivres, ſous Conſtantin *le Grand*, en 328, & Gouverneur de Rome ſous Conſtance en 352. Il en eſt fait mention dans le Code Théodoſien, & dans d'autres Auteurs contemporains. * Jac. Gothofredi, *Proſopogr. Cod. Theod.*

CE'RE'ALIS, oncle de l'Empereur Gratien, dans le IV ſiécle, fit proclamer Auguſte, Valentinien, cadet du même Prince, âgé alors de quatre ans, comme dit Ammien Marcellin. Gratien, qui étoit extrêmement bon, ne s'oppoſa point à cette élection, qui ſe fit l'an 375. * Socrate, *Hiſt. l. 4. c. 26.* Ammien Marcellin, *l. 30. &c.*

CE'RE'ALIS, Evêque de *Caſtulum* en Afrique, vivoit dans le cinquiéme ſiecle, vers l'an 490. Ce fut environ cette même année, que ſe trouvant à Carthage, il écrivit un livre contre l'Evêque Maximien Arien, qui l'avoit attaqué en préſence du Roi des Vandales. Cet Ouvrage eſt dans le IV tome de la Bibliothéque des Péres, & ſous ce titre *Liber de Fide S. Trinitatis.* Il eſt diviſé en vint petits chapitres, & il contient les autoritez de l'Ecriture Sainte, pour prouver la conſubſtantialité du Verbe avec ſon Pére. * Gennade, *de Script. Eccl. c. 96.* Honoré d'Autun, *de Lum. Eccl. l. 2. c. 95.* Truthéme, &c.

CE'RE'ALIS (Sextus) Tribun de la cinquiéme Légion, qui alla attaquer avec 600 chevaux & 3000 hommes de pié, 11600 Juifs, qui s'étoient retirez ſur la montagne de Garizim, & les tailla tous en pieces, ſans qu'il s'en pût ſauver un ſeul, le 27 juin de l'an 72 de Néron. Il ravagea enſuite toute l'Idumée, prit pluſieurs villes, emporta Chébron d'aſſaut, tua tout ce qu'il y rencontra, la ſaccagea, & y mit le feu. * Joſephe, *Guerre des Juifs, l. 3. c. 22. & l. 4. c. 33.*

CE'RE'ALIS (Véuilianus) qui, après la ruïne de Jéruſalem, fut laiſſé en Judée, pour y commander les troupes Romaines, qui y reſtérent. Il eut Lucilius Baſſus pour ſucceſſeur. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l. 7. c. 20.*

CE'RE'IOAS, fut un excellent Légiſlateur de Mégalopolis. Etant ſur le point de mourir, il ſe tourna vers ſes amis, & les aſſura qu'il ſortoit fort content de la vie, parce qu'il étoit perſuadé qu'il alloit bientôt joindre Pythagore le plus ſage des Philoſophes, Hécatée le plus habile des Hiſtoriens, Olympe le plus excellent des Muſiciens, & Homére le Pére de la Fable & le Prince des Poetes. * Etienne de Byzance.

CE'RE'MISSES ou CZE'RE'MISSES, peuples de la Moſcovie orientale, des deux côtez du fleuve Wolga, entre Niſi-Novogorod & Cazan. Ce ſont des Tartares, que le Grand Duc de Moſcovie ſoumit à ſon empire en 1552. Ils n'ont point de maiſons, mais ſeulement quelques huttes. Ils ne vivent que de miel, de gibier qu'ils prennent dans les bois, & de lait que leurs pa-

pâturages leur fourniſſent. Il y en a quelques uns de Mahométans ; mais ceux d'auprès de Cazao ſont tous Payens, & ne ſavent ce que c'eſt que baſême & circoncition. Ils croyent ſi plupart qu'il y a un Dieu, qui eſt immortel, & qui doit être adoré ; mais ils ne croyent point l'immortalité de l'ame, ni la réſurrection des morts. Quoiqu'ils n'admettent ni paradis, ni enfer, ils ne laiſſent pas de faire des ſacrifices à Dieu. Ils en font auſſi aux diables, qu'ils tâchent d'appaiſer par le culte qu'ils leur rendent, de peur qu'ils ne les tourmentent en cette vie. Dans les ſacrifices qu'ils font à Dieu, ils tuent un cheval, un bœuf, ou un mouton, & en brûlent la peau, avec une tranche de la chair, verſant dans le feu pleine une écuelle d'hydromel. Ils adorent auſſi le ſoleil & la lune, & ont un langage particulier ; mais ceux qui ſont obligez de trafiquer avec les Moſcovites, ſe ſervent auſſi de leur Langue. Ils ſe font tous raſer la tête ; & ceux qui ne ſont point encore mariez, ſe laiſſent croître une longue treſſe de cheveux qui leur pend ſur le dos, ou qui eſt relevée par un nœud. La polygamie eſt commune parmi eux, & il n'y en a point qui n'ait quatre ou cinq femmes. * Olearius, *Voyage de Moſcovie*.

* CE'RE'MONIES. Ce mot s'employe pour ſignifier les rits extérieurs & la maniére dont les Miniſtres de la Religion s'acquitent de leurs fonctions ſacrées. Le vrai culte de Dieu, le culte eſſentiel que la Divinité demande de nous, eſt la ſacrifice de notre eſprit & de notre cœur. Les vrais adorateurs doivent adorer Dieu en eſprit & en vérité. Dans la premiére Alliance Dieu donna d'abord les grands préceptes de la Loi, qui renferment les obligations eſſentielles de l'homme envers Dieu & envers la prochain. Il ne preſcrivit les cérémonies qu'après coup. Il voulut par cet amas de pratiques extérieures reprimer le penchant que les Hébreus avoient à l'idolatrie, & les accabler, pour ainſi dire, ſous le joug des cérémonies, afin de leur faire déſirer plus ardemment leur affranchiſſement & la venue du ſouverain Libérateur. Jeſus Chriſt dans la nouvelle Alliance, & les Apôtres inſtruits par ſon eſprit, n'ont preſque point ordonné de cérémonies. Ils ne les ont regardées que comme des acceſſoires à la Religion Chrétienne. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CE'RENZA, CIRENZA, ou ACERENZA : (en Latin *Cerenia*, *Gerunton*,) ville dans la Baſilicate, province du Royaume de Naples. Les Anciens la nommoient *Acherontia*, & c'eſt la même que Paul Diacre nomme par corruption *Agerontia*. Elle a été autrefois le ſiége d'un Archevêché. Il ſe trouve aujourd'hui uni avec celui de Matéra, dans la terre d'Otrante. * Collénuccio, *Hiſt. Neap.* Le Mire, *Notit. Epiſc.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Les anciens Auteurs en ont auſſi parlé, comme Tite-Live, Pline & Horace, *l. 2. Carm.*

* CERENZA, ville épiſcopale du Royaume de Naples. Elle eſt dans la Calabre Citérieure, aux confins de l'Ultérieure, à cinq lieues de Cariati, à laquelle ſon Evêché a été uni. Cérenza eſt fort ruinée & preſque déſerte. * Mati, *Dict. Géogr.*

CE'RES, ville. *Voyez* SERRES.

CE'RES, fille de Saturne & d'Ops, ſœur de Jupiter & de Neptune, fut mére de Proſerpine. Les Anciens la reconnoiſſent pour la Déeſſe des grains & des fruits, & croyent que, pour apprendre aux hommes l'Art de cultiver, elle voyagea longtems avec Bacchus. On dit que voulant retrouver ſa fille (que Pluton, ſelon la Fable, lui avoit enlevée) elle alluma deux flambeaux ſur le Mont-Etna pour la chercher nuit & jour par toute la terre. * Stace, *Thebaïde*, *l.* 12. *v.* 270. Ovide, *Metam. l.* 5. *v.* 341. Dans cette recherche elle vint à la Cour du Roi d'Eleuſis en Attique. Elle prit le ſoin d'élever ſon fils Triptoléme, & voulant le rendre immortel, elle le nourriſſoit durant le jour de lait divin, & le cachoit la nuit dans le feu. Le Roi s'étonnant de voir croître cet enfant à vue d'œil, épia une nuit la Nourrice, & voyant qu'elle le mettoit dans le feu, jetta un cri de frayeur qui la découvrit, & fut cauſe de ſa perte ; car cette Déeſſe irritée de la curioſité, la fit auſſi tôt mourir. Pour ce qui eſt du jeune Triptoléme, elle lui enſeigna la maniére de labourer la terre, & d'y ſemer du blé ; & l'ayant mis ſur un char tiré par des ſerpens ailez, elle l'envoya par tout l'univers pour enſeigner l'Agriculture à tous les hommes. Ovide, *Metam. l.* 5. *fab.* 6. & 7. dit que Cérès a été la premiére qui a fait labourer les champs, qui a donné des blez pour la nourriture des hommes, & qui par ſes lois leur a enſeigné la juſtice & la ſociété. Ce Poete ajoûte que, lorſqu'elle fut retournée en Sicile, la Nymphe Aréthuſe lui découvrit que Proſerpine avoit été enlevée par Pluton, & qu'elle obtint de Jupiter que ſa fille lui ſeroit rendue, ſi elle n'avoit rien mangé dans les Enfers ; mais Aſcalaphe fils d'Achéron & d'Orphné, une des Nymphes infernales, déclara qu'il avoit vu Proſerpine cueillir une grenade dans les jardins de Pluton, & qu'elle en avoit ſuccé ſept grains. Cette Déeſſe fut ſi indignée, qu'elle le changea en hibou. Enfin Jupiter, pour conſoler ſa ſœur Cérès, lui accorda que ſa fille demeureroit ſix mois dans les Enfers avec ſon mari, & ſix mois dans le Ciel avec ſa mére.

* Quelques Auteurs croyent que Cérès fut une Reine de Sicile, dont Orcus Roi des Moloſſiens enleva la fille, & que cette avanture donna ſujet à la Fable. Les Poëtes prennent encore Cérès pour la Lune, & Bacchus pour le Soleil, comme Virgile, *Georg. l.* 1. *v.* 5.

> ——————— *Vos*, *clariſſima mundi*
> *Lumina*, *labentem cœlo quæ ducitis annum*,
> *Liber & alma Ceres*.

D'autres prennent Cérès pour la Terre, qui eſt la mére nourrice des hommes. On l'a nommée *Theſmophore* ou *Légiſlatrice*, *Legifera*, parce qu'avant l'uſage du froment, les hommes vivoient de gland dans les bois, ſans loix & ſans police. Dès que le froment fut trouvé, il fallut partager & labourer la terre, ce qui donna commencement à la police & aux loix, comme le dit Servius, *leges Ceres dicitur invenſſe*, *nam & ſacra ipſius Theſmophoria*, *id eſt*, *legum latio vocantur* ; *ſed hoc ideò fingitur*, *quia ante frumentum inventum à Cerere*, *paſſim homines ſine lege vagabantur*. *qua ferinas interrupta eſt*, *poſquam ex agrorum diſtributione nata ſunt jura*.

> *Prima Ceres unco terram dimovit aratro*,
> *Prima dedit fruges*, *alimentaque mitia terris*;
> *Prima dedit leges*. . . . . .

Ovide, *Metamorph. l.* 5. *v.* 341.

Cérès eſt la mére de Proſerpine, & néanmoins l'une & l'autre eſt la Terre. Rhéa eſt la mere de Cérès, & néanmoins on l'une ni l'autre ne ſont autre choſe que la Terre. Les vérités ſont réelles & Phyſiques, les généalogies ſont poetiques & figurées. Quelques-uns conſidérent diverſement la terre, & veulent que Rhéa ſoit tout le globe de la terre ; que Cérès n'en ſoit que la ſurface, que l'on ſeme & qu'on moiſſonne ; & que Proſerpine ne ſoit que l'Hémiſphére de nos Antipodes. C'eſt le ſentiment de Voſſius. Quelques Ecrivains aſſurent que Cérès étoit venue de Sicile en Grece, qu'elle demeura à Athénes la 16 année du régne d'Erechthée, que les marbres d'Arondel mettent à l'an 1409 avant J. C., qu'elle apprit aux Athéniens à ſemer du blé, que Triptoléme fils de Céleus ou d'Eleuſus, en ſema dans le champ appellé *Rharius* proche d'Eleuſine, & que cet Art paſſa ainſi aux autres nations.

La Tradition des Egyptiens, ſelon Diodore de Sicile, eſt qu'Iſis eſt la même que Cérès, qui inventa la culture & l'uſage du froment, & publia des loix très-équitables : ainſi c'étoit une Divinité d'Egypte. Diodore de Sicile rapporte qu'Erechthée Roi d'Athénes étant paſſé d'Egypte en Gréce, & y ayant fait tranſporter une grande quantité de froment dans un tems de famine, les Grecs, par une juſte reconnoiſſance, lui déférerent la Royauté ; qu'enſuite ce Prince établit à Athénes les myſtéres de Cérès, ſelon l'uſage & les cérémonies d'Egypte. Cet Hiſtorien dit encore au même endroit, que l'arrivée de Cérès à Athénes, n'eſt autre choſe que le tranſport des froments de l'Egypte en Gréce ; *Deam illo tempore in Atticam venſſe tradatur*, *quo fruges ejus nomine undique Athenas ſunt importata*, *quarum ſemina tunc Cereris beneficio quoq; deindè reperta videantur*. Il y auroit même ſujet de croire que cette courſe de Cérès par toute la terre, n'auroit été que le tranſport & la diſtribution du froment par tout, ſoit quand on commença à ſemer du grain, ſoit dans la ſuite du tems, quand la ſtérilité eut fait naître la famine & s'il y a eu des pais qui ayent été en état de fournir en abondance du froment aux autres, c'eſt certainement l'Egypte & la Sicile ; mais ſur tout l'Egypte, parce que les debordemens du Nil, rendent les terres de ce pais plus fertiles, qu'elles ne ſont en aucun autre endroit du monde. C'eſt ce qui a donné lieu de croire qu'Iſis Reine d'Egypte, eſt la même que Cerès, & qu'elle communiqua aux autres parties de la terre le blé & l'Art de la cultiver. Enfin, pour confirmer ce qui a été dit, le même Auteur ajoûte que les cérémonies & les Antiquitez des Egyptiens ſont ſemblables. Il y a d'autres endroits, ou Diodore ſemble balancer les raiſons que meuvoient en ſavant la Sicile, l'Attique, l'Iſle de Créte, & l'Egypte, pour s'approprier la gloire d'avoir été le païs originaire de Cérès, l'inventrice de l'art de ſemer & de cultiver les blez. Hérodote avoue que les myſtéres de Cérès, qu'on appelloit la *Légiſlatrice* ou *Theſmophore*, n'avoient été tranſportez d'Egypte en Grece.

Les villes de la Grece, au rapport de Pauſanias, ſur tout Athénes & Argos diſputoient entre elles, de la même maniére que les Egyptiens & les Phrygiens, ſur l'origine & l'antiquité des myſteres de Cérès, & de la diſtribution du blé.

Pauſanias nous apprend encore que les myſtéres de Cérès & d'Iſis, étoient ſi ſecrets, qu'il n'étoit permis qu'à les Prêtres de voir ſa ſtatue. Il dit ailleurs, qu'il n'étoit pas même permis à ceux qui n'avoient pas été admis à ces myſteres, de s'informer de ce que c'étoit, bien loin d'y pouvoir aſſiſter ou d'en être ſpectateurs. Il parla auſſi d'un autre temple de Cérès, ou les ſeules femmes entroient, nous aſſurant que les myſteres & les ſacrifices de Cérès Eleuſine, étoient ce que la Grece avoit de plus ſaint. On diſtinguoit les grands myſtéres qu'on appelloit τέλεται, des petits que l'on nommoit μυήσεις : les grands ſe célébroient tous les ans à Argos, les petits une fois en cinq ans à Eleuſis : ceux la en automne, ceux ci au printems ; comme ſi on avoit eu égard à l'éloignement & aux approches du ſoleil. Les petits duroient neuf jours, après leſquels on célebroit diverſes ſortes de combats. Le premier endroit où Cérès a commencé à recevoir les honneurs d'une Déeſſe eſt, ſelon Denys, *l.* 1. la ville de Palanoum, que les Arcadiens bâtirent ſur le Mont Palantio, avec un temple en ſon nom, & une Prêtreſſe Créque de nation, & des jours de Fêtes qui ſe célébroient à la fin du mois de mars. Les cérémonies de ces Fêtes furent apportées à Rome par Evandre, l'an de la fondation de Rome 459, ſous le Conſulat d'Aulus Poſthumius & de T. Virginius. Après la victoire remportée ſur les Voiſques, on porta les dépouilles dans le Temple de Cérès, laquel trois ans après fut dedié ſolemnellement à cette Déeſſe par le Conſul Sp. Caſſius reſté à Rome. Ce temple étoit bâti au bout du grand Cirque. On commençoit la ſolemnité de ſa Fête à la pointe du jour, un peu avant l'aurore ; & les femmes qui en étoient les ſeules Prêtreſſes, couroient comme des furieuſes de tous côtez avec des torches allumées. Elles étoient avec cela obligées à une grande pureté, & il ne leur étoit point du tout permis de divulguer les myſtéres de la Déeſſe. Pour mieux garder le ſilence, elles étoient obligées de s'abſtenir de vin. On repréſentoit Cérès d'un air triſte, & déſolée, tenant dans ſa main un flambeau ou un bouquet d'épics de blé, ou avec une couronne des mêmes épics ſur la tête, comme on la voit dans la plupart des anciennes médailles, dont on parlera à la fin de cet article.

Cicéron dit qu'à Catane en Sicile, Cérès étoit honorée comme dans Rome & dans tout le reſte de la terre, y ayant une ſtatue d'elle, dont les hommes n'ont nulle connoiſſance, non pas même s'il y en a une ; les hommes n'entrant jamais dans ſon temple, les ſeules femmes & les ſeules vierges y faiſant toutes les fonctions ſa-

cerdotales : *Sacrarium Cereris eſt apud Catanenſes, eadem religione quâ Roma, quæ in cæteris locis, quæ prope in toto orbe terrarum. In eo ſacrario intimo ſunt jugum Cereris penetrabile quod viri non ſolum conjugiſmodi eſſent, ſed ne eſſe quidem ſciebant. Adituſ enim in id ſacrarium non eſt viris : ſacra per mulieres & virgines conjuſ ſolent.*

Pour découvrir l'origine des myſteres de Cerès Eleuſine, il faut ſe ſouvenir que l'invention du labourage a été attribuée par les uns à Cerès, qui le ſervit de Triptoleme ; par les autres à Bacchus. Le grand myſtere du Bacchus, inſtitué par Iſis ou Cérès, qui paſſa dans la Thrace des tems de l'Egypte en Créce, étoit l'adoration de Phallus, ou du membre viril d'Oſiris, qui ne put être trouvé par Iſis, après que Typhon l'eut mis à mort & que Cérès ou Iſis fit rendre ces honneurs infames. Saint Auguſtin, *livre ſeptiéme de la Cité de Dieu, ch.* 20. parle auſſi de Cérès. " Entre les myſteres " de Cérès, les plus fameux ſont ceux de Cérès Eleuſine, que les " Atheniens celebroient avec beaucoup de pompe. Tout ce que Varron en dit, ne regarde que l'invention du froment qu'on lui attribue, & la rapt de ſa fille Proſerpine que Pluton enleva, & qu'il dut être la fécondité des ſemences. Cette fecondue, ajoute-t-il, ayant manqué pendant quelque tems, & la terre étant devenue ſtérile, cela donna lieu à cette opinion, que Pluton avoit volevé & retenu dans les enfers la fille de Cérès, c'eſt à dire, la fécondité toute ; mais, comme après cette calamité qui avoit cauſé un deuil public, l'on vit revenir la fécondité, on crut que Pluton avoit rendu Proſerpine, & l'on inſtitua des Fêtes ſolemnelles en l'honneur de Cerès. On l'uſoit anciennement prétider Cerès à toute l'œconomie champêtre, & Pauſanias, *in Arcadicis*, fait mention d'un autel où l'on offroit des fruits, des arbres, du miel, de la laine, & autres choſes de cette nature, des ſerpens, une truye pleine, ſur tout du pavot, mais point de vin : de là vient que Plaute, *in Aulularia*, paſſant d'une certaine noce où il n'y avoit point de vin, dit plaiſamment que c'étoit des noces de Cérès. Le même Pauſanias l'appelle *Malophore*, c'eſt à dire, *porte-laine* ; & *meiophore*, comme qui diroit *porte-herbis*, noms ſous leſquels elle étoit revérée au peu de Megare. Varron, *de Ling. Lat. l.* 4, veut que le nom de Ceres ait été pris pour celui de *Geres*, & qu'il vienne du Latin *gerere*, c'eſt à dire, *porter*, parce que la terre porte des épics ; mais il y a plus d'apparence qu'il prend ſon origine de *garoſh* mot Hebreu, qui ſignifie *du blé battu* ou *moulu*. Les Chaldéens l'appelloient *Cyré*, en Grec Κυρή, comme qui diroit, *maîtreſſe de la vie*. Cérès étoit repréſentée dans un chariot tiré par deux dragons, tenant des têtes de pavots en une main, & une torche ardente en l'autre, avec une gerbe de blé ſur la tête. Les Arcadiens tenoient toûjours du feu dans les temples de Cérès & de Proſerpine.

L'on a pluſieurs médailles ſur leſquelles Cérès eſt repréſentée. Une de Memmius Edile Curule, nous la repréſente aſſiſe, tenant en ſa main droite trois épics de blé, & en ſa gauche un flambeau allumé : une autre de C. Volteius la fait voir traînée dans un char attelé de deux ſerpens, ayant des flambeaux en ſes mains ; & ſur deux autres de Vibius Panſa, elle eſt dépeinte la robe un peu trouſſée, ayant pareillement des flambeaux en les mains ; & portant le pié droit ſur une truye, qu'on lui offroit ordinairement en ſacrifice, parce que cet animal gâte les blez.

On a donné pluſieurs épithétes à Cérès, comme *Actæa* ; *Alumna* ; *Attica* ; *Eleuſina*, de la ville d'Eleuſis ; *Enneæa*, de la ville d'Enna, auprès de laquelle ſa fille Proſerpine fut enlevée ; *Frugi*, dans Solin, *ch.* 21 *Mammoſa*, dans Lucréce, *l.* 4. *v.* 1161 ; dans Arnobe, *l.* 7. *nupta & infernæ* ; *Nauſicerapa*, dans Orphée ; *Pandæ* ou *Panſica*, du mot *Panis* ; *Profunda* ; *Rharia*, d'un champ appellé Rharius près de la ville d'Eleuſine, qui, ſuivant Pauſanias, eſt le premier qui ait été enſemencé par Cérès ; *ſanctæ* ; *Theſmophoros*, ou *Legifera*. On a déjà donné cy-devant la raiſon & l'éclaircillement de ce nom, dans un paſſage de Servius. Voili à peu près tout ce qui regarde la Déeſſe Cerès, ſi connue des Egyptiens, des Grecs & des Romains. * Jean Rofin, *Antiq. Rom. l.* 2. *ch.* 11. Thomas Dempſter, *Paralip.* Saumaiſe, *ad Solin.* Caſpard Barthius, *ad Statium.* La Fête qui ſe célébroit à Rome en ſon honneur s'appelloit *Cereälia*, & il y en avoit à Athénes deux ſous le nom de *Cereälia*. Pline, *l.* 34. *ch.* 4, parle de la premiére ſtatue érigée en ſon nom à Rome. *Voyez* CÉRÉALES. Hygin. Succ. Ovide. Apollodore. Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum.* Du Pin, *Hiſtoriens profanes, tome* 1.

CÉRESOLA (Flaminie) *Cherchez* CERASOLA.

CERESTE. *Cherchez* CEIRESTE.

CE'RET, petite ville ou bourg de Rouſſillon en Catalogne, au pié des Alpes, ſur la riviére de Tech, à cinq ou ſix lieues de Perpignan & d'Elne. C'eſt la lieu où s'aſſemblerent, l'an 1660, les Envoyez de France & d'Eſpagne, pour régler les limites des deux Etats dans ces quartiers. * Mary, *Dict. Géogr.*

CERETA (Laura) *Voyez* CE'RE'TI (Laura)

CE'RE'TANA, bourg de la vallée de Noto en Sicile, ſitué ſur une montagne, où les viviéres de Maulo & d'Acellaro prennent leurs ſources, à neuf lieues de la ville de Syracuſe, do côté du couchant. * Mary, *Dict. Géogr.*

CE'RE'THI, contrée de la Paleſtine. David ſe ſervoit des Soldats de ce païs pour ſa Garde. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 30. *v.* 14. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 20. *v.* 23. *Voyez* KE'RE'THIENS.

CE'RE'TI (Daniel) ſavant Médecin de Breſce en Italie, dans le XV ſiecle, étoit fils du Bipriſte Cerét Médecin, qui tiroit ſon nom d'une Terre près de Bergame. Il fit le Panégyrique de ſa patrie & l'Eloge en vers des hommes illuſtres qu'elle avoit produits. Il vivoit encore l'an 1470. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *ch.* 10.

CE'RE'TI ou CE'RE'TA (Laura) de Breſce, ſœur de *Daniel*, fut élevée dans les Sciences, ſoutint des Théſes de Philoſophie dès l'âge de 18 ans, & enſeigna depuis, ſept ans de ſuite. Nous avons un Recueil de ſes lettres. Elle épouſa *Pierre* Sérini, qu'elle perdit bien-tôt après, & alla paſſa le reſte de ſa vie dans le veuvage, n'ayant de commerce qu'avec ſes livres. Elle vivoit au commencement du XVI ſiécle, mais on ne ſait pas en quelle année elle mourut. * Thomaſini, *in Vir. Illuſtr. Vor.*

* CERFROID, Abbaye de France, dans le Valois, contrée de l'Iſle de France au ſud oueſt de Soiſſons, dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues.

CE'RI. *Voyez* CERVETE'RE.

CE'RICLIANO. *Cherchez* CIGLIANO.

CE'RIGNI, *Voyez* CERINES.

CE'RICNOLA, bourg du Royaume de Naples dans la Capitanate, environ à deux lieues de la riviére d'Ofanto, & de la Terre de Bary. * Mary, *Dict. Géogr.*

CE'RIGO, premiére iſle du l'Archipel vers l'Europe, au midi du Cap *Malée* de la Morée, à l'Orient du Golfe de *Colochina*, & environ à quarante ou cinquante milles de Candie, qui lui ſont vis à vis. Les Anciens la nommoient *Porphyra*, à cauſe du Porphyre qu'on y trouve en abondance ; ou *Cythera*, du nom d'une de ſes villes, où les Poetes diſent que Venus prit naiſſance. On dit que Sinan Cigala avoit coutume de l'appeller *la lanterne de l'Archipel*, parce que c'eſt de là qu'on peut découvrir les flottes du Turc. Autrefois elle ſervoit de rempart aux Lacédémoniens, & de retraite à leurs vaiſſeaux qui retournoient d'Egypte & de Lybie. Elle a environ ſoixante milles de circuit. Le meilleur de ſes ports qui eſt à douze milles de la forteresſe, eſt profond & ſûr, & peut baſtir peut contenir quarante galéres. Le terroir produit de très-bon vin, mais il n'y croît pas en abondance. Il y a beaucoup de blé, d'huile d'olive & de bêtes fauves. On y voit beaucoup d'ânes ſauvages, dans la tête deſquels l'on dit qu'on trouve de certaines pierres qui facilitent l'accouchement des femmes. La ville qui porte le même nom que l'iſle eſt ſur le poinct d'un roc, & eſt extrémement fortifiée, tant par l'art que par la nature : la mer lui ſert de foſſé, & ſon artillerie eſt pointée ſur une hauteur, d'où elle commande de toutes parts. La République de Veniſe poſſédoit cette iſle, depuis la diviſion de l'Empire Grec, & alla y envoyoit tous les deux ans un Noble Vénitien pour y commander en qualité de Gouverneur & de Provéditeur ; mais les Turcs s'en ſont rendus maîtres. Il y a quelques Couvens de Caloyers Grecs, dont le plus célebre eſt celui de *San Giovanni della Grotta*, ou Saint-Jean de la Grotte, bâti ſur un rocher, à la droite de la forteresſe. Ce monaſtére eſt taillé dans le roc, à la pointe du marteau ; & quoique l'abord en ſoit très-difficile, ces Religieux ne laiſſent pas d'y monter toutes les nuits pour y faire leurs prières. Les Habitans ont une vénération particuliere pour ce lieu, à cauſe qu'ils ſe perſuadent que ce ſut en cet endroit que ſaint Jean commença ſon Apocalypſe. L'iſle de Cérigo a ſes côtes fort élevées particuliérement celles qui regardent l'occident : de ſorte que les vaiſſeaux qui viennent d'Italie, croyent que cette iſle fait une partie de la Terre Ferme de la Morée, & ne découvrent le canal de Cervi que de trois lieues. Elle a quatre petites montagnes dont les ſommets étoient autrefois occupez par autant de petites villes : aujourd'hui il n'y a que celle qu'on nomme Cérigo, qui eſt fort peuplée, parce que pluſieurs Habitans de l'iſle de Candie s'y ſont réfugiez, pour ne pas s'éloigner du climat de la Créce. * P. Coronelli, *Deſcription de la Morée.*

CE'RICOTA. *Cherchez* CE'CE'RIGO.

CE'RILIANUS (Fabius) Hiſtorien, qui vivoit dans le troiſiéme ſiécle, du tems des Empereurs Carus, Carin, & Numérien : il ne nous eſt connu que par un paſſage de Vopiſcus, dans la Vie de ces Princes, *au ch.* 3.

CE'RILLIANO. *Voyez* CIGLIANO.

* CE'RILLY, petite ville ou bourg de France dans le Bourbonnois. Ce lieu eſt vers la ſource d'une petite riviére qui s'appelle Marmande, à l'oueſt nord-oueſt de Moulins, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues.

CE'RINES ou CE'RIGNI, étoit autrefois une ville Epiſcopale de l'iſle de Cypre : ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village qui a un grand port près du Cap de Cormachiti qui eſt le plus ſeptentrional de l'iſle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dapper, *Deſcr. de l'Archipel*, en Hollandois.

CE'RINTHE, Héréſiarque, Diſciple de Simon *le Magicien*, vivoit dans le premier ſiécle, à Antioche de Syrie. Quelques-uns ont cru qu'il fut un des principaux Auteurs du Schiſme qui penſa ſe former dans cette ville entre les Chrétiens, pour l'obſervation des cérémonies légales qu'il voulut mêler avec l'Evangile. Il enſeignoit que Jeſus étoit fils de Joſeph & de Marie, & que la Chriſt étoit tombé dans ſon ame ſous la forme d'une colombe, lorſqu'il fut baptiſé, & que depuis ce tems-là il commença à connoître le Pére ſouverain, & reçut la ſcience pour le faire connoître, & le pouvoir de faire des miracles. Il ajoûtoit que Jeſus ayant ſouffert, le Chriſt s'étoit envolé au ciel ; il débitoit d'autres erreurs auſſi ridicules, que celles qu'on vient de rapporter. On le fait auſſi un des Auteurs de la Secte des Chiliaſtes ou Millénaires. Saint Jean étant de retour à Ephéſe, après la mort de Domitien, écrivit ſon Evangile à la priére des Fidéles, pour refuſer les arreurs de cet Héréſiarque. On dit même que ce ſaint Apôtre, ayant trouvé Cerinthe dans les bains publics, où il alloit pour ſe laver, ſelon la coutume de ſon tems, n'y voulut pas entrer, *de peur*, dit-il à ſes Diſciples, *que la maiſon ne tombe ſur nous.* Ce que ſaint Epiphane rapporte, que Cérinthe fut un de ceux qui excitérent les Juifs à murmurer de ce que ſaint Pierre avoit baſtié Corneille, & que ceux qui ſoutenoient à Jéruſalem la néceſſité de la circonciſion, étoient des Diſciples de Cérinthe, ne s'accorde point avec le tems auquel quelques Anciens placent Cérinthe ; car ils ne mettent ſon Héréſie qu'après celle de Carpocrate, qui ne commença qu'en 120. Cependant il eſt certain que Cérinthe a commencé à dogmatiſer du vivant de ſaint Jean l'Evangéliſte, c'eſt à dire, avant l'an 101 ; mais il n'y a pas d'apparence que ce ſoit dès l'année 50, puiſque ſaint Irénée remarque que les Nicolaïtes, qui étoient une branche des Gnoſtiques, avoient commencé à publier leurs erreurs longtems avant Cérinthe. Il faut donc dire que Cérinthe a commen-

mencé à publier ſes erreurs vers la fin du premier ſiécle, ſous l'empire de Nerva & de Trajan, & qu'il a continué ſous celui d'Adrien. On peut croire que dans les commencemens il n'avoit point d'autre erreur, ſi ce n'eſt qu'il voulut établir la néceſſité de ſe faire circoncire, & d'obſerver les cérémonies de la Loi & l'Evangile; mais il ne demeura pas dans ces bornes: car étant en Aſie ou il fit ſa demeure, il enſeigna 1. que le monde n'avoit pas été fait par le Dieu ſouverain; mais par une vertu ſéparée & inférieure au premier principe qui eſt au deſſus de toutes choſes, laquelle n'avoit aucune connoiſſance du Dieu ſouverain: 2. Que Jeſus-Chriſt n'étoit pas né d'une Vierge; mais qu'il étoit fils de Joſeph & de Marie, comme les autres hommes, différant ſeulement en ce qu'il avoit plus de juſtice, plus de prudence, & plus de ſageſſe: 3. Que le Chriſt, fils du Dieu ſouverain étoit deſcendu ſous la figure d'une colombe dans Jeſus, quand il fut baiſé, & qu'il lui avoit fait connoître le Pere inconnu, & opéré des miracles: 4. Que ce Chriſt avoit quitté Jeſus qui avoit ſouffert ſeul, & que le Chriſt étoit demeuré impaſſible. Voila les erreurs que lui attribue S. Irénée. Les Auteurs qui ont traité des Héréſies, ajoûtent qu'il admettoit des Æons, & une plénitude inviſible, que les erreurs précédentes ſuppoſent, & qu'il diſoit que le monde avoit été créé par les Anges, & que l'Auteur de la Loi n'étoit qu'un Ange: ce qui ne ſemble guéres s'accorder avec le ſentiment qu'on lui attribue de la néceſſité de l'obſervation de la Loi. Caius & Denys d'Alexandrie citez par Euſébe, *l.* 3. *ch.* 28 de ſon Hiſtoire, repreſentent Cérinthe d'avoir cru que le regne de J. C. ſeroit terreſtre, & qu'il connitevoit dans les voluptez charnelles du boire, du manger, & des nôces, dans des Fêtes & dans des ſacrifices connuels pendant mille ans. Cette opinion du regne de Jeſus-Chriſt ſur la terre pendant mille années, n'étoit pas particuliére à Cérinthe, & pluſieurs des Anciens l'ont ſoutenue aprés Papias; mais il ſemble que Cérinthe n'admettoit pour d'autre beatitude que ce régne terreſtre. Il y avoit même quelques-uns des Cérinthiens, ſi l'on en croit ſaint Epiphane, qui nioient abſolument la reſurrection: du moins pluſieurs d'entre eux ſoutenoient que Jeſus-Chriſt n'étoit pas encore reſſuſcité. Cérinthe rejettoit tous les Evangiles, à l'exception de celui de ſaint Matthieu; il rejettoit les Actes des Apôtres & les Epitres de ſaint Paul. Il honoroit Judas, & étoit ennemi du martyre, ſi l'on en croit Philaſtre. Quelques Anciens ont attribué l'Apocalypſe de ſaint Jean à Cérinthe, & Caius dit qu'il établiſſoit ſon opinion du régne de mille ans ſur des révélations ou Apocalypſes, qu'il débitoit comme écrites par un grand Apôtre: ce que l'on peut entendre de lui-même. Mais il n'eſt pas néceſſaire d'interpréter ceci de l'Apocalypſe de ſaint Jean, & il ſe peut faire que Cérinthe avoit lui-même compoſé une Apocalypſe. * Saint Irénée, *l.* 1. *ch.* 25. *&c.* Saint Epiphane, *Her.* 22. Euſébe. Théodoret. Baronius, *A. C.* 33. 41. 51. 57. 74. 97. Ingius, *de Her. l.* 1. *ch.* 5. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

CE'RIOLAN (Frédéric Furio) étoit ſorti d'une bonne famille de Valence en Eſpagne. Il ne ſe diſtingua pas moins par ſon eſprit & par ſon ſavoir, que par ſa naiſſance. Ayant commencé ſes études à Paris, il s'en alla à Louvain, où il diſputa contre Bononus Sicilien, Profeſſeur en Théologie, ſur les Verſions de la Bible en Langue vulgaire, qu'il prétendoit qu'on devoit rendre publiques. Ayant paſſé en Allemagne, il mit par écrit & donna au public cette Diſpute, qui fut jugée digne de cenſure: mais l'Empereur Charles-*Quint*, bon juge du mérite des Gens d'eſprit, ayant reconnu l'érudition, la candeur, & les bonnes qualitez de Furius, non ſeulement le délivra du danger où il ſe trouvoit; mais l'envoya à Philippe ſon fils. Il demeura toute ſa vie auprés de ce Prince; & pendant les guerres du Pais-Bas, il fit tous ſes efforts pour faire ceſſer les différents & les troubles qui agitoient ces provinces. Il paſſa pour un des éloquens hommes de ſon ſiécle, & il donna au public l'Art de bien parler, en trois livres de Rhétorique, écrits en Latin, & publiez à Louvain. Il a fait un livre *des Devoirs d'un Conſeiller & des Conſeils.* Tous ces Ouvrages paſſoient pour excellens, dans un tems ou les bons Auteurs & les bons livres étoient rares. Cerriolan ayant paſſé toute ſa vie dans le célibat, mourut à Valladolid en 1592, âgé de plus de 60 ans. * De Thou, *Hiſt.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 160. de l'édit. de Hollande, 1715.

CE'RISANTE (Marc Duncan, ſurnommé de) étoit fils d'un célebre Médecin nommé Marc Duncan, Gentilhomme Ecoſſois, habitué à Saumur en Anjou, ou Cériſante naquit. Il avoit beaucoup d'eſprit, & étoit bien fait de corps; mais naturellement vain, ambitieux & fanfaron. Le Marquis de Vitry le choiſit pour Précepteur du Marquis de Pors ſon fils aîné, lequel étant devenu Meſtre-de-camp ou Colonel du Régiment de Navarre, fit ſon Précepteur Lieutenant de ſa compagnie, par manière de reconnoiſſance. Ils ſe trouvérent enſemble à la bataille de Thionville en 1639, mais le Marquis de Fors ayant été tué l'année ſuivante au ſiége d'Arres, Cériſante vendit ſa Lieutenance deux mille écus, & fut envoyé en 1641 à Conſtantinople par le Cardinal de Richelieu. Il alla peu aprés chercher une nouvelle fortune en Suéde, avec des lettres de recommandation de Hugues Grotius, Ambaſſadeur de cette couronne en France. Le Chancelier de Suéde, qui almoit les Belles Lettres, ayant vu ſes vers Latins & ſa proſe, en fut ſi charmé, qu'il le deputa en France, en qualité d'Envoyé, vers l'an 1644. Dans cette négociation il ſe fit eſtimer du Cardinal Mazarin; mais ſes rodomontades & ſon inſolence le firent haïr du Marquis de Vigean, du Duc d'Epernon, & de ſon fils le Duc de Candale, qui ſolliciterent ſi fort les Puiſſances, que la Cour en fit ſes plaintes en Suéde, & que l'Envoyé fut rappellé de ſon emploi en 1646. Cériſante s'en alla enſuite en Pologne, où il ne prit rien faire; & s'en étant apperçû bien-tôt, il vint à Rome, où il ne fit que très peu de ſéjour. La revolte de Naples étant arrivée l'an 1647, il ſuivit le Duc de Guiſe qui ſe jetta dans la place & traita ſecrettement avec Gennaro Aonéſe, pour être Meſtre-de-camp général des troupes de Naples. Enfin le jour de l'attaque générale des poſtes des Eſpagnols, il reçut un coup de mouſquet dans le talon, dont il mourut, l'an 1648. Il fit ſon teſtament, dans lequel il laiſſa à ſes héritieres terres, ſes meubles & ſon argent comptant, quoi qu'il n'eût pas un pouce de terre, ni un ſou vaillant. Le Duc de Guiſe dit dans ſes Mémoires, qu'il eut l'effronterie de le faire ſon exécuteur teſtamentaire, & qu'il fit pour vint-cinq mille écus de legs pieux, quoi qu'il n'eût pas un denier; mais dans la copie de ſon teſtament, on trouve que ce fut Carlo Carola, qu'il nomma exécuteur teſtamentaire, & que ſes legs, donations & fondations montoient ſeulement à la ſomme de 550 ducats. On a voulu noircir ſa mémoire en lui imputant des vues qu'il ne paroit pas avoir eues dans ſes voyages. Il étoit né Proteſtant, & il avoit paſſé du Calviniſme à la Religion Romaine ſur la fin de ſes jours. A l'égard de la Poéſie Latine, elle eſt fort eſtimée des Savans; ſon caractére eſt noble & élevé, & quelques-unes de ſes Odes approchent aſſez du caractére d'Horace. * Bayle dans ſon *Dictionnaire Critique de la ſeconde édition*, 1702. Louis Aubery du Maurier, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Hollande. Vie de Grotius, page* 425 *& ſuiv.* Rapin, *Réflexions ſur la Poetique, partie* 2. *Réf.* 30. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes, tome* 8. *p.* 223: ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 174. *n.* 1468, édit. d'Amſterdam, 1725.

CE'RISOLES, bourg d'Italie en Piémont, eſt ſitué ſur une colline près de Carmagnole, & eſt célebre par la bataille que les François y donnérent, ſous le régne du Roi François I, contre les troupes de l'Empereur Charles-*Quint*. Ce fut le 14 avril de l'an 1544. François de Bourbon, Duc d'Anguien, âgé ſeulement de vint-deux ans, étoit à la tête des François. & les Impériaux étoient conduits par Alfonſe d'Avalos, Marquis du Guaſt, qui prit la fuite aprés avoir été bleſſé, & perdit douze mille hommes tuez ſur la place, outre un grand nombre de priſonniers, entre leſquels on compta deux mille cinq cens vint Allemands, & ſix cens trente Eſpagnols. Les François prirent encore quinze canons, les armes & tout le bagage, ou l'on trouva plus de quatre mille chaînes que le Marquis du Guaſt avoit fait apporter pour les enchainer. * De Thou. Mézeray.

CE'RISY (Germain Hubert Abbé de) Pariſien, Poëte François, fut reçu en 1629, à l'Académie Françoiſe. On a de lui la *Métamorphoſe des yeux de Philis en Aſtres*, & une *autre* petite piéce de Poëſie, qui a pour titre *le Temple de la Mort.* La premiére piéce nonobſtant ſa petitelle eſt très délicate & fort achevée, & la ſeconde ne l'eſt guéres moins. Ces deux piéces ſont eſtimées de tous les Connoiſſeurs. Quelqu'un même a dit que la Métamorphoſe des yeux de Philis étoit préférable à toutes les Métamorphoſes d'Ovide; que le Temple de la Mort a été au goût de tous les vivans, & qu'il a plu ſi fort à la Mort même, qu'elle s'eſt hâtée d'enlever l'Auteur après avoir fait ce bel Ouvrage, quoiqu'il ne tût qu'à la fleur de ſon âge, de peur que, ſi elle lui donnoit le loiſir de vivre plus longtems, il ne lui prit envie de dreſſer un auſſi beau Temple à la Vie. Quoique cela ſoit dit à la maniére des Poëtes, on peut aſſûrer que ces deux petites piéces ſont au goût de tous ceux qui ſe connoiſſent en Poëſie. Cériſy eſt auſſi l'Auteur de la Vie du Cardinal Bérulle. Il eſt mort l'an 1656. * Guéret, *la Guerre des Auteurs*, *p.* 178. Pierre Mambrun, *Diſſertation. de trib. Poematib. Epiſtol dedicator. ad Hubert. Monumort.* Charles Sorel, *Biblioth. Françoiſe. Traité de la Poëſie*, *p.* 204. P. Pelliſſon-Fontanier, *Rélat. Hiſtor. de l'Académie Françoiſe*, *p.* 345 Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poetes Modernes, tome* 8. *p.* 271. 272. édit. de Paris, 1686; ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 211. *n.* 1485, de l'édit. d'Amſterdam 1725.

* CE'RISY, Abbaie de France en Normandie, dans le diocéſe de Bayeux, au ſud-oueſt de Bayeux, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* CE'RISY ou CE'RISY-MONTPINSON, petite ville ou bourg de France en Normandie, dans le Diocéſe de Coutances, à l'oueſt de Coutances, tirant vers le ſud, à la diſtance de deux lieues & demie. Ce lieu eſt ſur la rive droite de la Soulle.

CE'RITES, les Cérues, peuples d'Italie, Habitans de la ville de Céré, reçurent dans leur ville les Vierges Veſtales, qui s'enfuyoient de Rome à l'arrivée des Gaulois. Les Romains voulant reconnoître ce bienfait, accordérent à ces peuples le droit de Bourgeoiſie Romaine, ſans leur accorder toutefois le droit de ſuffrage dans les aſſemblées, pour monter aux charges de la République: de là vient que l'on dit *in Ceritum tabulas referre aliquem*, priver un Citoyen de donner ſon ſuffrage. * Jean Roſin, *Antiq Rom.* Thom. Dempſter.

CERLE (Jean) né à Aubin, au diocéſe de Rodès en 1634, aprés avoir étudié en Théologie dans l'Univerſité de Toulouſe, prit le degré de Bacheler, & ſe retira dans le diocéſe de Pamiers. Il fit pendant quatre ou cinq ans dans Tarafcon Vicaire du Prieur Caulet, frere de l'Evêque de Pamiers. S'étant acquité dignement de ces emplois, il fut reçu Chanoine Régulier de la cathédrale de Pamiers. Il alla faire ſon Noviciat dans l'Abbaïe de Chancelade, parce qu'il n'y en avoit pas encore d'établi à Pamiers. Après ſa profeſſion, il s'attacha principalement à l'étude, ce qui le rendit capable de préſider aux conférences des Curez du diocéſe, lorſque l'Evêque de Pamiers ne pouvoit pas s'y trouver. Il fut nommé Précenteur de l'égliſe cathédrale de cette ville, ſur la démiſſion du Pére Ramſant qui ſe retira à Saint-Victor de Paris, ſa maiſon de profeſſion, après avoir été employé à la réforme du Chapitre de Pamiers. Après la mort de M. de Pamiers, il fut élu par le Chapitre Vicaire Général du diocéſe, le ſiége vacant, conjointement avec M. Chariau, le dernier d'août 1680. Peu de jours auparavant il avoit été Official, ſur la démiſſion du P. Rech. Il arriva des choſes ſi ſingulières au P. Cerle durant le tems de ſon adminiſtration, qu'elles lui ont acquis un nom dans le monde. *Joſeph de Montpezat* Archevêque de Toulouſe, qui étoit dans le parti des Jéſuites, s'étoit comme déclaré ouvertement contre le Clergé de l'égliſe de Pamiers, qui étoit dans le parti de ceux qu'on nomme *Janſeniſtes.* Il caſſa la nomination des Vicaires Généraux, qu'on ſoutenoit être canonique & dans les formes, & éleva lui-même autel contre autel dans cette égli-

égliſe. Le P. Cerle, qui étoit le ſeul qui avoit échapé à la violence exercée ſur ſon Chapitre, dont tous les Membres étoient ou en priſon ou en exil, ſe crut obligé de défendre l'autorité qui lui avoit été commiſe. Il appella au Siege de Rome de toutes les entrepriſes du Metropolitain. L'Acte d'appel eſt daté du vingt-ſeptiéme ſeptembre 1680. Il fonda ſa cauſe par diverſes ordonnances raiſonnées. L'Archevêque de Toulouſe en fut outré de colere. Il entra dans le Parlement, & tâcha de perſuader par un long Diſcours pathétique, que les intentions de la Cour étoient que l'on condamnât le Pere Cerle au dernier ſupplice. Le Parlement intimidé par cet Archevêque, condamna ce Pere, ſur le vu de ſes Ordonnances & de ſes Lettres Paſtorales, à avoir la tête tranchée ſur un échafaut dans la grande place de Toulouſe. L'Arrêt eſt du ſeiziéme avril 1681, & le Pere fut exécuté en effigie à Toulouſe & à Pamiers le 21 avril ſuivant. Le Bourreau de cette derniére ville s'enfuit, pour ne pas faire cette execution, quoi qu'elle ne fût qu'en effigie, tant il avoit lui-même d'horreur de la ſévérité de cette ſentence. Comme le P. Cerle ne trouvoit plus aucune ſureté nulle part, que ſes ennemis jettoient la terreur par tout, il ſe vit obligé de chercher quelque azyle dans les cavernes de la terre. Il erra quelque tems dans les déſerts & ſur les montagnes, demeurant pourtant toujours ferme & conſtant dans ſes ſentimens. Il écrivit durant ce tems-là diverſes lettres au peuple du diocéſe de Pamiers. Ses ennemis, non contens de l'avoir fait condamner à mort, & exécuter en effigie, trouverent bon de le faire revivre quelque tems après, en faiſant rendre contre lui à Marſeille le douziéme de février 1689, une ſentence qui le condamnoit aux galeres. Il cenſura dans le diocéſe de Pamiers, la Doctrine du Peche Philoſophique & celle qui diſpenſe les hommes d'aimer Dieu; la premiére le ſecond janvier 1690, & l'autre le 20 août de la même année. Il fut le ſeul en France des Supérieurs Eccléſiaſtiques, qui fit faire des priéres publiques dans le diocéſe, dont il avoit l'adminiſtration, au ſujet de la derniére Révolution d'Angleterre. Il mourut dans ſa retraite, le ſeiziéme août 1691, âgé de cinquante ſept ans. On a de lui un grand nombre de pieces, comme Actes, Ordonnances, Lettres Paſtorales, Cenſures, Lettres ſur Papes. Elles ſont contenues dans la ſeconde & dans la troiſiéme partie de l'Inventaire de l'affaire de Pamiers. Il y en auroit pour en compoſer une quatriéme partie, ſi l'on vouloit les recueillir & les faire imprimer. * *Mémoires des tems.*

CERMELLI (Auguſtin) natif d'Alexandrie de la Paille, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, a été pendant douze ans Inquiſiteur Général dans la Ligurie, depuis l'an 1651, juſqu'en 1663. On a de lui divers Ouvrages, une Chaine ſur Job, compoſée des Ecrits des ſaints Péres, & des Auteurs eccléſiaſtiques, qui parut à Gênes en 1656; *la Vie du ſaint Jerôme* publiée en 1648, à Ferrare; *la Vie de ſaint Auguſtin, avec les Eloges de ſaints Thomas d'Aquin, & de ſaint Dominique*, dans le même tems; deux autres Ouvrages, le premier *Monita Prælatorum*, dont le ſecond a été édition faite en 1655, à Gênes, eſt la plus ample; le ſecond, *Principes Catholicos*, qu'il publia à Rome en 1657. Rovenia en parlant de lui à l'année 1677, donne lieu de croire qu'il a vécu juſques-là. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome 2.*

* CERNAI-EN-DORMOIS, petite ville de France en Champagne ſur la Dormie, eſt à l'eſt de Rheims, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

CERNARVAN ou CARNAVAN. *Voyez* CARNARVAN.

CERNE, bourg d'Angleterre dans le contrée du Comté de Dorſet, qu'on nomme *Tricombe*, eſt dans une plaine arroſée d'un petit ruiſſeau. Il eſt conſidérable, parce qu'il a été autrefois une ville abbatiale, à 99 milles Anglois de Londres. * *Dictionn. Anglois.*

* CERNETS, bon bourg de Suiſſe, dans la Baſſe Engadine, contrée du Pais des Griſons, eſt au ſud-eſt de Coire, dont il eſt éloigné de près de huit lieues.

CERNICH & CZERNICH, bourg du Royaume de Hongrie dans l'Eſclavonie, ſur la riviére de Cernich, au nord-ouëſt de la ville de Poſlega, & à l'eſt de celle de Gradiſca environ à cinq lieues de la premiere & à dix de la ſeconde. Quelques uns croyent, que c'eſt l'ancienne *Incerum* & *Incerum*, ville de la Pannonie Savienne, que d'autres placent à Garnock, dans le Comté de Poſlega. D'autres prétendent que ce bourg eſt l'ancienne Cirtiſa ou Cernuſſa, ville de la Baſſe Pannonie, que d'autres placent à Ezech ou Eseck ſur la riviére d'Oraava au midi de la ville de Poſſega. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CERNICH, petite riviére de l'Eſclavonie, ſur laquelle eſt le bourg de *Cernich*, coule à peu prés du nord-eſt au ſud-oueſt, & ſe rend dans la Save un peu au deſſous de Gradiska.

CERNITIS, (Pierre de) Docteur de Bologne, vers l'an 1308, a fait *Conſilia, & de Feudis.* * *Bibliothéque Hiſtorique des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze, tome 2.* 1693.

CERNO, iſle. *Voyez* MAURICE, iſle.

CERON, pais dans l'Aſſyrie, fertile en bon odoriférans, où Joſéphe dit que l'on voyoit de ſon tems les reſtes de l'Arche de Noé. * *Antiq. Judaiq. l. 20. ch. 2.*

CERRA, ville. *Cherchez* ACERRA.

CERRATUS, (Paul) étoit d'Alba dans le Mont Ferrat, au Duc de Savoye, ſurnommée par les Anciens *Pompeia*, & vivoit vers l'an 1520. Les Poëſies de cet Auteur ſe trouvent parmi les Délices des Poëtes Latins d'Italie; & ſes trois livres de la Virginité furent imprimez à part *in octavo*, à Paris l'an 1528. Scaliger témoigne qu'il s'étoit tellement accoutumé au grand ſtyle, qu'il ne lui étoit pas poſſible de deſcendre de cette élevation, lors même qu'il traitoit de matiéres baſſes par elles mêmes: de ſorte qu'il parloit d'une mouche, d'un ton auſſi magnifique qu'il auroit fait d'un Héros. Il ajoûte qu'il eſt court, qu'il eſt plein, & que comme la Poëſie eſt compoſée de quatre parties, qui ſont le *nerf* ou *la force*, *le nombre* ou *la meſure*, *la candeur* ou *l'air naturel*, & *cette beauté* qui conſiſte dans les agrémens accompagnez de la douceur, il ne lui manquoit que la derniere de ces quatre qualitez pour être bon Poëte; mais on croit que cet obſtacle venoit plutôt du défaut de la matiére, que de celui de ſon génie ou de ſon jugement. * Jules Céſar Scaliger, *Hyperetic. l. 6. Post. p. 798. 799.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Auteurs modernes, tome 7. p. 126:* ou *tome 4. partie 1. p. 217. n. 1253.* de l'édit. d'Amſterdam, 1725.

* CERRETO, bourg d'Italie, dans l'Etat Eccléſiaſtique. Il eſt dans l'Ombrie ſur la rive droite de la riviére de Nére, au nord-eſt de Spolete, dont il eſt éloigné d'environ quatre à cinq lieues.

CERRI, (Charles) Cardinal Evêque de Ferrare, Romain, Doyen de la Rote, fut nommé Cardinal par le Pape Clément IX, le 29 novembre 1669, Evêque de Ferrare, & Légat d'Urbin. Il mourut à Rome le 14 de mai 1690, âgé de 80 ans. Il a donné au public *Decisiones Rotæ.* * *Bibliotheque Hiſtorique des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, *in douze, tome 2.* 1693.

CERRITO, petite ville épiſcopale du Royaume de Naples, au pié de l'Apennin dans la Terre de Labour, aux confins de la Principauté Ultérieure, & du Comté de Molize, à dix lieues de la ville de Bénévent, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CERS, autrement ARAN, ARRAN, & ARNE petite iſle de la Manche ou Mer Britannique, eſt à l'orient de la partie méridionale de l'iſle de Carneley dont elle n'eſt éloignée que de deux à trois lieues. Sanſon, dans ſa Carte de la Normandie l'appelle *Serks.*

CERSILE. *Voyez* CYRSILE DE PHARSALE.

CERSOBLEPTES, Roi de Thrace, étoit fils de Cotys, qui l'aſſocia au gouvernement du Royaume. Il s'empara de pluſieurs villes ſituées ſur l'Helleſpont; mais Philippe Roi de Macédoine, conduit ſon armée contre lui; & après l'avoir défait, l'obligea de lui payer tribut. * Diodore de Sicile, *l. 16.*

* CERTALDO, bourg du Duché de Florence en Italie, ſur la riviére d'Elſa, entre Empoli & Sienne. C'eſt là qu'on prétend que naquit le célébre Jean Bocace, & qu'il fut enterré. Près de le il ſe trouve des montagnes de ſable qui, quoiqu'éloignées de la mer, ſont pleines de coquillages de mer. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Miſſon, *Voyage d'Italie, Lettre 30. Delices d'Italie, tome 1. p. 237.*

CERTIUS, ou CERDITIUS, Capitaine de Saxe, ſe mit, vers l'an 495, ſur mer avec cinq vaiſſeaux chargez de Soldats, & aborda ſur la côte de la Grande Bretagne, où il prit terre malgré la réſiſtance des Habitans. Il fit la guerre durant près de 24 ans; & avec le ſecours de quelques Princes voiſins, il s'établit dans la partie occidentale de l'iſle, & fut le premier Roi des Saxons Occidentaux, ou de Weſſex. * Du Chêne, *Hiſtoire d'Angleterre, tome 2.*

CERVANTES, (Jean) Cardinal, Archevêque de Séville, étoit Eſpagnol, natif de Lora dans l'Andalouſie, & originaire de Calice. Il eut l'Archidiaconé de Séville, & fut fait Cardinal par le Pape Martin V, le vint quatriéme de mai l'an 1426. Il ſe trouva au Concile de Bâle, ſous le pontificat d'Eugéne IV, qui l'envoya Légat en Italie, avec le Cardinal Albergati, pour tâcher d'appaiſer les différens qui s'étoient élevez entre la République de Veniſe, & Jean-Marie Viſconti, Duc de Milan. Lorſqu'il fut de retour à Bâle, déſapprouvant la mauvaiſe intelligence qu'on avoit fait naître entre le Concile & le Pape, il ſe retira en Eſpagne, où il eut l'Evêché d'Avila, puis celui de Ségovie, & enfin l'Archevêché de Séville où il mourut le 25 novembre de l'an 1453. * *Hiſt. de Ségovie.* Ciaconius. Auberi, *Hiſt. des Cardinaux.*

CERVANTES, (Gaſpard) Cardinal, Archevêque de Tarragone, lavoit le Droit Canon & Civil, & étoit bon Théologien. Il ſe diſtingua dans le Concile de Trente, & s'y fit admirer par ſon ſavoir & ſon éloquence. On lui donna l'Archevêché de Meſſine en Sicile, puis celui de Salerne dans le Royaume de Naples, enſuite celui de Tarragone; & enfin il fut nommé Cardinal en 1570, par le Pape Pie V. Cervantes fonda un Seminaire eccléſiaſtique, & un Collége de Jéſuites, & mourut en 1575, âgé de ſoixante & quatre ans. * Auberi, *Hiſt. des Card.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.*

CERVANTES SAAVEDRA, (Miguel) Eſpagnol, étoit de Séville, ou, ſelon d'autres, d'Erquivas, qui eſt un bourg prés de Tolède. Peu d'Auteurs ont eu plus de juſteſſe, de brillant & de délicateſſe que lui; ce qu'on peut aiſément connoître par le lecture de ſes Ouvrages en proſe & en vers. Il avoit été Sécretaire du Duc d'Albe; & s'étant retiré à Madrid, il y fut traité avec mépris par le Duc de Lerme, premier Miniſtre de Philippe III, Roi d'Eſpagne. Pour ſe venger de ce Miniſtre qui n'avoit aucune conſidération pour les Gens de Lettres, il compoſa le Roman de Dom Quichote, qui eſt un Ouvrage incomparable, & une ſatyre très-fine de la nation; parce que toute la Nobleſſe d'Eſpagne, qu'il tourne en ridicule dans ce livre, s'étoit alors entêtée de Chevalerie. Les vers burleſques, qu'on y voit au commencement, témoignent que cette piece regardoit principalement le Duc de Lerme; car ſon nom y eſt caché avec adreſſe. Cervantes publia le premiére partie de ſon Dom Quichote en 1605, & comme il négligeoit, à la maniére de ceux de ſa nation, d'en donner la continuation, un certain Alonſo Fernandez de Avellanéda, y travailla, & la publia en 1614, à Tarragone. Cette ſupercherie fâcha Cervantes qu'on dechiroit dans la préface de ce livre. Il donna cette ſeconde partie, & il s'y plaint qu'on lui avoit dérobé ſa copie: en effet, il y a bien des choſes ſemblables dans ſa continuation, & dans celle de Avellanéda, qui étoit Eccléſiaſtique, & du nombre des Docteurs que les Eſpagnols nomment *Licenciados.* Cervantes mourut miſérable, vers l'an 1620. On dit qu'il n'avoit pas même de pain. Cependant ſa réputation ne mourra jamais. Outre ſon incomparable Dom Quichote de la Manche, nous avons douze Nouvelles de ſa façon, huit Comédies, ſa diſcrete Galatée, & les Travaux de Perſilles & de Sigiſmonde, Hiſtoire ſeptentrionale. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

* CERVARIUS, (Proculus) Chevalier Romain, ſe plaignit aux Conjurez dont Piſon étoit le Chef, mais s'en étant repenti de bonne heure, & les ayant découverts, il obtint la grace de Néron pour ſa recompenſe. * Tacite, *Annales*, *l.* 15. *c.* 50. *&* 71.

CERVARO, rivière du Royaume de Naples, a ſa ſource dans la Principauté Ultérieure, dans les montagnes de l'Apennin, traverſe la Capitanate, & ſe joint au Candelaro, vis à vis de Siponte. * Mary, *Dict. Géogr.*

CERVATON, (Anne) Dame Eſpagnole, étoit fille d'honneur de la Reine Germaine de Foix que Ferdinand V, Roi d'Arragon, épouſa en 1505. Elle étoit la plus belle perſonne de la Cour, & s'appliqua avec ardeur aux Belles Lettres, dans leſquelles elle fit du progrès. Parles Latin, écrire ſpirituellement, s'exprimer juſte, étoient des talens par leſquels Anne Cervaton s'aquit l'eſtime de tous les honnêtes gens de la Cour. Frédéric de Tolede, Duc d'Albe, l'aima avec une paſſion extrême. Nous avons parmi les épures de Lucius Marineus de Sicile, qui étoit très-bien à la Cour de Ferdinand, des lettres Latines qu'il écrivit en 1512 à cette Dame, & les réponſes qu'elle lui fit en cette même Langue. * Lucius Marineus, *l.* 16. *Epiſt.* Nicolas Antonio, *Bibliorh. Hiſp.*

CERVERA, bourg d'Eſpagne dans la contrée de la Sierra, dans la Caſtille nouvelle, à ſix lieues de la ville de Cuença, vers le midi occidental. * Mary, *Dict. Géogr.*

CERVERA, bourg de la Vigueirie de Gironne en Catalogne, ſur la côte occidentale, près d'une grande baye, qui porte ſon nom, entre Roſes & Collioure, à quatre lieues de la première & à trois de la dernière. * Mary, *Dict. Géogr.*

CERVERA, petite ville d'Eſpagne, capitale de la Vigueirie de Cervère en Catalogne, eſt à la ſource de la rivière de Cervera, à douze lieues de la ville de Tarragone, du côté du Nord. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CERVERA ou CERVEIRA ou VILLA NOVA da CERVEIRA petite ville de Portugal, dans la province appellée *Entre Douro & Minho*, eſt ſur la rive gauche de la rivière de Minho, & au nord-oueſt da Braga dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

CERVE'TE'RE, petite ville d'Italie dans le Patrimoine de S. Pierre, eſt ſituée ſur un coteau, à trois milles de la Mer de Toſcane, & à huit milles de Bracciano. Cétoit anciennement une grande ville nommée *Care* ou *Care vetus*, capitale de l'Etrurie. C'eſt d'où parent leur nom certains regitres appellez *Cærites Tabulæ*, où les Cenſeurs faiſoient mettre ceux qui étoient privez du droit de ſuffrage. Car, après que la ville de Rome eut été priſe par les Gaulois, les Habitans de *Cære* ſeçûrent civilement ceux qui apponéſent dans leur ville, les choſes ſacrées, & le feu éternel de Veſta; & la République leur accorda enſuite le droit de Bourgeoiſie Romaine, ſans neanmoins leur donner droit de ſuffrage. Voila comme Strabon récite la choſe, *l.* 5. Elle ſe trouve à peu près de même dans Aulu-Gelle *Voyez* CE'RITES.

* CERVI ou CERVY, petite iſle de l'Archipel au ſud de la partie méridionale de la Tzaconie, n'en eſt ſéparée que par un petit bras de mer appellé le *Canal de Cervi* qui a environ une lieue & demie de largeur.

CERVIA, autrefois nommée *Firocle*, ville d'Italie, vers la Mer Adriatique, avec Evêché ſuffragant de Ravenne, eſt dans la Romagne ou Romandiole. Jean François de Guiſi, Cardinal Bagni, qui en étoit Evêque, y tint en 1634 un Synode, dont nous avons les ordonnances.

CERULARIUS. *Cherchez* MICHEL CE'RULARIUS.

CE'RUS, *Cerus*, a été appellé par les Grecs le *Dieu* du tems favorable, *Opportunus temporis Numen*, & par les Latins *l'Occaſion*. Les Eleens lui avoient conſacré un autel. Callitrate, excellent Sculpteur, avoit repréſenté ce Dieu ſous la figure d'un beau jeune homme, ayant les cheveux épars & flottans au gré du vent, & tenant un raſoir en ſa main. Un certain Poëte le nomme le plus jeune de tous les enfans de Saturne. Phèdre dans ſes fables ingénieuſes nous l'a dépeint ſous la figure d'un homme qui a des ailes, n'ayant de cheveux que par devant & étant chauve par derrière, & qu'on ne peut reprendre, lorſqu'on le laiſſe une fois échapper, parce qu'il va ſi vite, qu'il pourroit marcher ſur le tranchant d'un raſoir ſans ſe bleſſer. * *Antiq. Græq. & Rom.*

CE'RUTUS, (Frédéric) de Vérone, vivoit dans le XVI ſiécle, & ſavoit très-bien la Langue Gréque & la Latine, qu'il enſeigna avec réputation. Il mourut en 1579, & laiſſa un fils très-ſavant Médecin, mort en 1680. * Thomaſini, *Illuſtr. Viror. Vit.*

C E S.

CE'SAIRE, Diacre & Martyr à Terrecine, fut martyriſé, à ce que portent ſes Actes, dans le premier ſiécle de l'Egliſe, ſous l'Empereur Claude ou Néron; mais ces Actes ſont ſi pleins de fictions, que l'on n'y peut ajoûter aucune foi. Son culte a néanmoins été célébré dans l'Egliſe Romaine, comme on le voit par le Sacramentaire de S. Grégoire, & par le Calendrier du P. Frontesu, où ce Saint ſe trouve au premier du novembre, auſſi bien que dans quelques anciens Martyrologes. Les Grecs ont auſſi honoré ſa mémoire au même jour. Il y avoit à Rome une égliſe qui portoit ſon nom, & dont ſaint Grégoire fait mention. Elle étoit d'abord à un monaſtère, & fut enſuite convertie en titre ou paroiſſe. Elle a depuis été détruite & rebâtie au même endroit, ſous le pontificat de Clement VIII. On croit que l'on y conſerve encore ſon corps.

CE'SAIRE, (S.) frére de ſaint Grégoire de Nazianze, vivoit dans le IV ſiécle. Il étudia à Alexandrie; & depuis étant venu à la Cour, il fut Médecin de l'Empereur Julien. Sa demeure près d'un Prince ſpoſtat déplut fort à ſon frére ſaint Grégoire, qui lui écrivit que la place qu'il occupoit auprès d'un Empereur ennemi de JESUS CHRIST, ſcandaliſoit tout le monde; que leur pére Grégoire en étoit extrémement affligé, & qu'ils avoient empêché que leur mere Nonna n'en apprit quelque choſe, parce qu'elle en mourroit de déplaiſir; qu'il le conjuroit donc de revenir dans la maiſon de ſes parens, où il trouveroit aſſez de bien, pour un homme moderé. Ceſaire fut ſi touché de cet avis, qu'il renonça à ſa charge. Avant que de retourner chez ſon pére, il confondit Julien dans une Diſpute publique, où il prouva clairement l'impuiſſance des idoles. Ce Prince le voyant ſi ferme dans la Religion, a écrit, *O bienheureux pere! & malheureux enfant!* paroles qui marquoient l'eſtime qu'il faiſoit de cet deux frères. Ceſaire revint à la Cour ſous l'Empereur Jovinien, & l'Empereur Valens lui donna depuis une charge de Queſteur ou de Threſorier de la Bithynie. Il l'exerçoit à Nicée, pendant l'épouvantable tremblement de terre qui ruina entiérement cette ville, l'an 368, & il en fut ſauvé par miracle, comme nous l'apprenons de S. Gregoire ſon frere, dans l'Oraiſon funébre qu'il prononça à ſa louange. Il y a apparence que Ceſaire mourut ſur la fin de la même année 368, ou au commencement de la ſuivante. L'Egliſe l'honore comme Saint, la Latine le 25 de février; & la Gréque le neuviéme de mars. Nous apprenons de Nicéphore, que c'eſt depuis pluſieurs ſiecles. On lui attribue quatre Dialogues, ſur les Queſtions les plus fabuleſes de la Theologie & de la Philoſophie, que quelques uns ont cru avoir été faits ſous ſon nom par S. Grégoire de Nazianze; mais ils ſont d'un Auteur beaucoup plus récent. Photius en fait mention, & remarque qu'ils contenoient 220 Queſtions ou Réponſes; preſentement nous n'en avons que 195, imprimées en Grec & en Latin dans l'Auditoire de la Bibliotheque des Peres de 1624. Leunclavius les avoit déja fait imprimer en Latin en 1571, & après lui Elias Elinger Bibliothécaire d'Aubourg en a donné l'an 1626. 79 en Grec & en Latin. * Grégoire de Nazianze, *Orat.* 10. *& Carmen in Vita ſua.* Nicéphore Calliſte, *l.* 12. *c.* 24. Photius, *Bibliotb. Cod.* 210. Sudas & Jacques Billy, *en la pref. ſur la dixieme Oraiſon de ſaint Grégoire de Nazianze.* Bollandus, *ad diem* 25 *feb.* Hetman, *Vie de ſaint Grégoire.* Tillemont, *Mémoires de l'Hiſtoire Eccleſ.* Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques du IV ſiecle.*

CE'SAIRE, (S.) Archevêque d'Arles, illuſtre par ſa doctrine & par ſa piété, a vécu dans le VI ſiécle, & étoit de Chalon ſur Saone, ſelon quelques Auteurs. Il fut élevé ſous l'Abbé Prochaire dans l'iſle de Lérins, qui étoit l'école de la piété pour les Gaules. Une maladie qu'il eut, l'ayant obligé de venir à Arles, pour y recouvrer la ſanté, il fut fait Diacre, Prêtre, puis Abbé par Eonius, qui étoit Evêque de cette ville, & auquel il ſuccéda environ l'an 502 ou 503. Quelques Citoyens l'accuſerent auprès du Roi Alaric, de favoriſer le parti des Bourguignons, & de leur vouloir livrer la ville d'Arles; mais le calme connoître ſon innocence. Il préſida au Concile d'Agde l'an 506. à celui de Carpentras en 527, à celui de Vaiſon & au ſecond d'Orange en 529, & à un autre ou Contumélioſus, Evêque de Riez, fut accuſé & dépoſé. Le Pape Symmaque, qu'il alla ſaluer à Rome, lui donna le *Pallium*. On met ſa mort au 27 d'août de l'an 544. Nous avons de lui quarante-ſix Homelies, imprimées dans la Bibliotheque des Peres; 23 de ces mêmes Homelies, imprimées avec 81 autres dans l'Appendix du cinquiéme tome des Oeuvres de ſaint Auguſtin, de l'édition des Bénédictins; quelques Lettres; une Exhortation à la Chaſteté; un Traité des dix Vierges; des Regles pour les Religieuſes en faveur de ſa ſœur ſainte Ceſaire, Abbeſſe d'un monaſtére de ſaintes filles qu'il avoit fondé à Arles; & quelques autres imprimées à part, & dans le IX tome de la grande Bibliothéque des Péres. M. Baluze fit imprimer en 1669, 14 Homelies de ſaint Céſaire, qu'il croyoit qu'on n'avoit point encore vues, mais il n'y a que la dixieme qui parut alors pour la premiére fois. Cyprien ſon Diſciple écrivit la Vie qu'on voit à la tête de ſes Ouvrages, avec le Frére Monanus & le Diacre Etienne. Nous avons auſſi le teſtament de ſaint Ceſaire. Les Barbares avoient detruit ſon tombeau, & les Chrétiens le rétablirent avec une épitaphe de la façon de Geminus Paulus en ces termes,

Cernitur hic Pario venerandi marmore tegmen
Patris Cæſarii, Pontificique ſacre.
Quod ſollicitus cohors rabie deſtruxit acerbâ,
Hanc virtute Dei ſorbuit unda morti.
Præſul & in ſtegno Arelatis ſede locatus
Geminus id Paulus ſtrenue compoſit opus;
Cui Chriſtus tribuat cœleſtis præmia vitæ,
Cuncti hos Angelicis conſociatur agmen.
Et nobis, venerande pater, miſerere precando;
Diluat ut noſtra crimina cuncta Deus.

Non ſeulement il avoit compoſé ſes Sermons pour les prêcher à ſon peuple; mais il les envoyoit encore à ſes confréres de France, d'Italie & d'Eſpagne, afin qu'ils s'en ſervilſent pour en inſtruire leur troupeau: c'eſt ce qui fait que l'on en trouve un grand nombre. Il copioit ſouvent lui même ſes Sermons des autres, & entre autres ceux de ſaint Auguſtin, ſur les matières qui concernent la liberté, la Grace, la predeſtination, &c. Il copie d'ordinaire Fauſte de Riez. L'Auteur qui l'a inſeré dans le livre des Ecrivains eccléſiaſtiques de Gennade (car Gennade n'en a pas pu parler, puiſque quand il écrivoit, Céſaire n'étoit pas encore Evêque d'Arles,) est Auteur, dis-je, lui attribue un recueil de paſſages de l'Ecriture & des Péres ſur la Grace, approuvé par le Pape Félix: ce qui fa don entendre des Canons du ſecond Concile d'Orange, où Ceſaire a aſſiſté. Sa Vie ne nous paroît pas pure & telle qu'elle a été faite par ſes premiers Auteurs. * Ronticus Lemovicenſis, *Epiſt.* 35. Cyprien, *en ſa Vie.* Gennade, *au Catal. c.* 86. Sigebert, *c.* 219. Trithéme & Bellarmin, *des Ecrv. Eccl.* Grégoire de Tours. Fiorien. Vénance & Baronius, *A. C.* 441 *num.* 13. 454. *num.* 48. *& ſuiv.* 490. *num.* 10. 506. *num* 5. 508. *num* 23. *&c.* au Martyrologe, *au* 27 *août.* Saxi, *Pontif. Arelat.* Louis Jacob, *de Char. Script. Cabilon.* M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccleſ. du VI ſiécle.*

CÉSAIRE, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, dans le monastère de Heisterbsch, dans le diocèse de Cologne, où il entra l'an 1199, & puis Prieur de Villers en Brabant, a compoſé un gros Ouvrage diviſé en douze livres en forme de Dialogues, à l'imitation de ſaint Grégoire, contenant l'Hiſtoire des miracles & des viſions arrivées de ſon tems, particuliérement en Allemagne. Il aſſûre dans la préface qu'il n'a rien inventé de lui même, & qu'il a appris des autres tout ce qu'il a écrit. Cependant il n'eſt pas excuſable d'avoir cru trop légérement des gens peu dignes de foi, & d'avoir ſur leur rapport recueilli dans ſon Ouvrage quantité de fables & d'hiſtoires ſuppoſées. Il marque, *l.* 10. *ch.* 48, qu'il compoſoit cet Ouvrage l'an 1222. Il a encore compoſé l'an 1226, la Vie & la Paſſion de ſaint Engelbert, Archevêque de Cologne, en trois livres, que Surius rapporte dans le VI tome, ſous le ſeptiéme novembre; & des Homélies données par André Coppenſtein, ſous le titre de Recueil de Morale, imprimé à Cologne. Il compoſa encore divers autres Traitez, dont on pourra avoir le dénombrement dans la Bibliothéque des Ecrivains de Cîteaux, & dans le catalogue qu'en a donné Coppenſtein à la tête du Recueil de Montalez. * Trithème, *de Script. Eccleſ.* Charles de Viſch, *Biblioth. Ciſtere.* La Mire. Poſſevin. Voſſius, &c. M. Du Pin, *au ſiécle XIII.*

CE'SAIRE (Innocent) Prevôt de l'égliſe de Breſce en Italie, vivoit au commencement du XVI ſiécle, & fut fait priſonnier, lorſque cette ville fut priſe par les François l'an 1512. Il a décrit les malheurs que ſouffrit cette ville en cette occaſion. Gaſton de Foix, Général des armées du Roi Louis XII en Italie, y étant entré par le château, couvrit les rues de huit mille morts, & en chaſſa les Vénitiens, que les Bourgeois de Breſce avoient introduits dans leur ville. * Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 3. *ch.* 10.

CE'SAIRE, de Spire, étant entré dans l'Ordre de ſaint François, des le vivant de ce Saint, s'y diſtingua par un attachement inviolable à la régularité. Sa vie exemplaire le fit regarder comme le Chef des Religieux zélez qui s'oppoſoient aux relâchemens que la P. Hélie, Général, introduiſoit chaque jour. On les appella de ſon nom, *les Céſariens.* La fermeté avec laquelle il reprenoit Hélie, irrita contre lui cet homme ambitieux, qui ayant fait entendre au Pape Grégoire IX, que les Céſariens ne cherchoient qu'à exciter des troubles, obtint de lui en 1237, la permiſſion d'employer contre eux les plus rigoureux tourmens. Quelques uns furent punis de peines corporelles, d'autres diſperſez. Céſaire que Hélie craignoit le plus, fut mis dans une obſcure priſon, chargé de chaînes, dont on le déchargea quelque tems après. Il paſſa deux années dans ce triſte lieu; enfin au commencement de 1239, ayant trouvé la porte de la priſon ouverte, il en ſortit pour s'échauffer aux rayons du Soleil; mais le Geolier l'ayant apperçu le frappa d'un coup de bâton ſur la tête. Céſaire en mourut un moment après, en priant Dieu de pardonner à ſon meurtrier & à ſes perſécuteurs, & ſa mort fut vengée par la dépoſition d'Hélie. Les Religieux qui l'avoient regardé comme leur Chef, continuérent de s'appeller Céſariens, mais ſans faire de Congrégation, juſqu'à l'an 1256. S. Bonaventure ayant été fait alors Général, fit ceſſer tous les troubles, en rétabliſſant l'obſervation de la Régle. * François Gonzague, *De Orig. Seraph. Rel.* Wadingue, *Annal. Min. tome* 1. Helyot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 7. *ch.* 3.

* CE'SAIRE (Jean) de Juliers, Philoſophe & Médecin, après avoir fait ſon Cours de Philoſophie à Paris ſous Jaques le Févre d'Etaples, vint à Cologne; mais il fut obligé d'en fuir à cauſe de la Religion, & ſe retira chez Guillaume Comte de Nuénar & de Meurs. On prétend que dans la ſuite il rentra dans le ſein de l'Egliſe Romaine, & ſur rapport de Pierre Merſée, il mourut en 1551, & fut enterré dans le Collége des Frères de S. Jérôme auprès du grand autel, avec cette Epitaphe,

A puero colui Muſas ſtudioſus honeſtas,
Cura quibus vita quaſlibet hujus abit.
Non mihi avaritiæ contraxi turbidus altas
Conſentus medica parcior uſque foca.
Ad ſoniam veni cælebs, mea tempora cani
Ornarunt crines, barbaque cana fuit;
Sed brevis momentum videor vixiſſe, quod in ſe
Partio temporis hæc quantula, quæſo, capit.
Eſſe Dei verbum Chriſto Doctore colendum
Docui, quod ſuperas cætera cuncta petens.
Hoc manet æternum florens dunitaxat, at ille
Perpetua tedit hanc grande ſalutis opus.

Il y a apparemment une faute dans le dernier Diſtique de cette Epitaphe. On a de lui, *Duumdes Grammaticæ, emendatus, Scholiſque illuſtratus; Rhetorica; Dialectica; Commentaria in Fodoci Clichtovei Introductionum cognitionis Terminorum; Epitome introductorii Geometrici Caroli Bovilli; C. Plinii Opus Hiſtoria Naturalis, cum Argumentis ad libros ſingulos, & brevibus ad margenem Scholiis; C. Plinii libri duo de Medicina Pliſtum, caſtigati & Scholiis explanati; Boetius de Conſolatione Philoſophiæ, recognitus.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 473 & 474.

CE'SALPIN (André) en Latin *Ceſalpinus*, a été un très-habile homme, tant en Philoſophie qu'en Médecine. Il étoit d'Arezzo, & il profeſſa long-tems à Piſe: après quoi il devint premier Médecin du Pape Clément VIII. Il mourut à Rome le 23 de février 1603, à l'âge de 84 ans. Ses opinions étoient un peu libres, & preſque impies. Il croyoit, dit-on, que les premiers hommes furent formez de la manière que pluſieurs Philoſophes s'imaginent que s'engendrent les grenouilles. Ses principes approchoient un peu de ceux de Spinoſa. Ce ſeroit dérober à Ceſalpin une gloire très-précieuſe, que de paſſer ſous ſilence qu'il a connu la circulation du ſang. Les Ouvrages qu'il a donnez au public ſont *Κάνονες ſive Speculum; Speculum Artis Medicæ Hippocraticum; de Plantis libri ſedecim; de Metallicis libri tres; Quæſtionum Medicarum libri duo; Praxis univerſa Medicinæ; Damonum Inveſtigatio Peripatetica; Quæſtionum Peripateticarum libri quinque.* Nicolas Taurel, Médecin de Montbelliard, a écrit contre ce dernier Ouvrage, & a intitulé ſon livre, *Alpes ceſa, hoc eſt, Andrea Ceſalpini monſtroſa dogmata diſcuſſa & extenſa.* Les endroits dans les Ouvrages de Ceſalpin, qui prouvent qu'il connoiſſoit la circulation du ſang, ſont, *Quæſt. Peripatetic. l.* 5. *ch.* 4. *fol.* 125. *verſo. Id. Quæſtionum Medicarum, l.* 2. *ch.* 17. *fol.* 234. *édit.* 1593. * Hiſtoire de Thou, *l.* 129. *p.m.* 1003. Wite, *Diar. Biograph. & Bibliographica curioſa.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 439. de l'édit. de Hollande 1715.

* CE'SANO, riviére d'Italie dans le Duché d'Urbin, coule pendant quelque tems ſur les confins de la Marche d'Ancone, traverſe enſuite le Duché d'Urbin, & ſe jette dans le Golfe de Veniſe, au deſſous de la Sinigaglie.

CE'SAR, titre d'honneur que les Empereurs Romains donnoient à leurs fils, ou à ceux qu'ils adoptoient, pour être leurs ſucceſſeurs. Le titre de Roi des Romains reprend aujourd'hui à celui de Céſar. * Roſin, *Antiquit. Rom. l.* 7. *ch.* 13.

Ce mot CÉSAR, eſt un ſurnom de la famille des Jules, ou parce que le premier de cette famille avoit été tiré du côté ouvert de la mére; ou parce qu'il vint au monde avec bien des cheveux; ou enfin parce que l'ayeul de Caius avoit tué un élephant, qui s'appelle, dit-on, *Ceſar* dans la Langue Punique.

CE'SAR (C. Jules) Dictateur, étoit fils de *Lucius* Céſar, & d'*Aurélie* fille de *Cotta*. On le fait deſcendre du côté paternel, d'Iule fils d'Enée, & du côté de ſa grand-mére Marcia, d'Ancus Martius, quatriéme Roi des Romains, comme lui-même le dit dans la Harangue funébre de ſa tante Julie qu'il prononça. Il naquit le douziéme jour du mois appellé *Quintilis*, qui de ſon nom fut depuis appellé juillet, l'an 655 de Rome, 99 ans avant J. C. A l'âge de 16 ans, il perdit ſon pere, & l'année ſuivante il fut deſigné Grand-Prêtre de Jupiter. Le Dictateur Sylla voulut le faire mourir, ce qui l'obligea de ſe cacher, juſqu'à changer de logis preſque toutes les nuits quoi qu'il fût incommodé de la fiévre quarte, & s'echaper en gagnant à force d'argent, ceux qui avoient ordre de l'arrêter. Enfin, il fut remis en grace; & Sylla, après avoir reſiſté long-tems à les amis, ſe laiſſa vaincre à leurs importunitez, en s'écriant, *que celui dont les intérêts leur étoient ſi chers, trouveroit un jour l'Etat.* Il porta premierement les armes en Aſie, ſous M. Thermus, Preteur, qui l'envoya vers Nicomede Roi de Bithynie, à qui le bruit courut qu'il s'étoit proſtitué. A ſon retour il accuſa Cornelius Dolabella de péculat; & depuis, étant embarqué pour Rhodes, afin d'étudier en repos ſous Apollonius Moloa, il fut pris par des Pirates. Il leur demanda ce qu'ils vouloient pour ſa rançon, & ayant ſçu qu'ils en exigeoient que trente talens, il ſe mocqua d'eux, & leur en promit cinquante; mais dès qu'il fut délivré, il aſſembla des vaiſſeaux, attaque ces Ecumeurs de mer, & les fit tous pendre; les punitions de ce ſupplice dont il les avoit ſouvent menacez par raillerie, lorſqu'il étoit leur priſonnier. La premiére charge qu'il eut, par les ſuffrages du peuple, fut celle de Tribun Militaire. Il fut depuis Queſteur, enſuite Edile; & ayant perdu l'eſpérance d'obtenir la commiſſion de rétablir le Roi d'Egypte qu'il briguoit, il demanda la charge de ſouverain Pontife, & l'emporta ſur deux de ſes competiteurs extrémement puiſſans, & qui le ſurpaſſoient en âge & en autorité. Enſuite il fut Préteur & Gouverneur d'Eſpagne, où ayant vu l'image d'Alexandre dans le temple d'Hercule à Cadis, il ne put s'empêcher de verſer des larmes, de ce qu'il n'avoit encore rien fait de remarquable, à l'âge qu'Alexandre avoit ſubjugué preſque tout le monde. A ſon retour il fut Conſul l'an 695 de Rome avec Bibulus qu'il chaſſa, parce qu'il s'étoit oppoſé à la publication de la loi *Agraria*, affront qui obligea ce dernier à ſe tenir dans ſa maiſon le reſte de ſon Conſulat. Ainſi Céſar eut ſeul l'adminiſtration de la République, ce qui donna ſujet à quelques perſonnes d'eſprit d'en faire une raillerie; car au lieu de mettre en leur date, *Céſar & Bibulus étant Conſuls*, ils mettoient *Jules & Céſar étant Conſuls*, & l'on fit en même tems courir ce Diſtique,

Non Bibulo quicquam nuper ſed Cæſare factum eſt,
Nam Bibulo fieri Conſule nil memini.

Pendant ce Conſulat, étant appuyé de L. Piſon ſon beau-pére, & de Pompée ſon gendre; (car il avoit épouſé Calpurnie, fille du premier, & il avoit donné Julie au ſecond,) il opta le gouvernement des Gaules qu'il réduiſit en forme de province; & pendant neuf ou dix années qu'il gouverna, il leur impoſa quatre cens mille eſterces de tribut par an. Il fut le premier de tous les Romains qui fit bâtir un pont ſur le Rhin pour attaquer les Allemands, ſur leſquels il remporta pluſieurs victoires. Il attaqua auſſi les peuples de la Grande Bretagne, qui n'étoient pas encore connus aux Romains; & les ayant ſubjuguez, il les contraignit de lui donner des otages & de l'argent. Cependant ſa fille Julie étant morte, l'intelligence, qui étoit entre lui & Pompée, fut entiérement détruite; parce que l'un ne pouvant ſouffrir de maître, ni l'autre de compagnon, ils ſe regardoient tous deux comme rivaux. Pompée, qui étoit à Rome, s'oppoſa à toutes les demandes de Céſar abſent, lequel croyant avoir ſujet de ſe plaindre du procédé du Sénat, entra l'an 705 de Rome, en Italie avec ſon armée victorieuſe, & donna ſi fort l'épouvante à ſes ennemis, qu'ils prirent la fuite. Il emporta quelques places, fit priſonnier Dominus, qui avoit été nommé pour lui ſuccéder en ſon gouvernement; & s'en alla par terre à Brindes, où les Conſuls & Pompée s'étoient réfugiez pour paſſer la mer. Céſar les manqua, puis il tenta à Rome, fit aſſembler le Sénat ſur les affaires de la République, & alla en Eſpagne attaquer l'armée de Pompée, commandée par ſes trois Généraux M. Petreius, L. Afranius & M. Varron. On aſſure qu'il dit qu'il alloit attaquer une armée ſans Chef, & que de là il retourneroit vers un Chef ſans armée. Il les défit en peu de tems, quoique le ſiége de Marſeille retardât ſes progrès. Il retourna dans la ſuite à Rome, paſſa en Macédoine; & après avoir campé près de Pompée durant quatre mois,

mois, il le défit enfin dans la plaine de Pharſale, l'an 706 de Rome, 48 avant J. C., & le pourſuivit juſqu'à Alexandrie, où ayant appris qu'il avoit été tué, il tourna ſes armes contre Ptolomée, Roi d'Egypte, qui le vouloit ſurprendre. Bien que ce fût durant les rigueurs de l'hiver, & qu'il ſe trouvât dépourvu de toutes choſes, dans une ville où régnoit un ennemi puiſſant & rusé, il ne laiſſa pas de le vaincre, & de ſe rendre maître de l'Egypte, qu'il donna à Cleopatre. D'Alexandrie il paſſa en Syrie, & de là dans le Pont, où il défit le cinquième jour de ſon arrivée, Pharnace fils du grand Mithridate. Il vainquit enſuite Scipion & Juba en Afrique, & les enfans de Pompée en Eſpagne. Dans toutes les guerres civiles la fortune ne lui fut jamais contraire que deux fois, l'une à Dyrrachium contre Pompée; & l'autre au dernier combat qu'il donna en Eſpagne.

Après avoir mis fin à ces guerres, il retourna à Rome, où il triompha quatre jours de ſuite, ſavoir des Gaules, de l'Egypte, du Pont & de l'Afrique; & encore une cinquième fois, pour avoir vaincu le jeune Pompée dans les Eſpagnes. La pompe & les tableaux en ſurpaſſèrent tout ce qui avoit paru juſqu'alors de plus grand dans Rome; mais le premier & le plus magnifique de ſes triomphes fut celui des Gaules. Après tant de victoires, il fût élu Dictateur perpétuel, & déclaré Empereur: nom qu'il accepta volontiers, & qui depuis eſt demeuré à ſes ſucceſſeurs. Alors ſe voyant affermi, il donna pluſieurs ſortes de ſpectacles au peuple, & s'appliqua avec un ſoin extrême au réglement de la République. Il reforma en 707, les Faſtes qui étoient tombez dans une grande confuſion par la faute des Pontifes, & il diſpoſa l'année ſelon le cours du ſoleil, la fixant à 365 jours, par le conſeil de Soſigène & d'autres excellens Aſtronomes: réforme qui a fait donner à cette année le nom de *Julienne*. Il remplit le nombre des Sénateurs; partagea avec le peuple le pouvoir de faire les Magiſtrats; fit le denombrement des Citoyens; régla toutes choſes avec une prudence admirable, & ſur tout pour ce qui regardoit le luxe & la dépenſe. Entre autres projets qu'il avoit formez, il devoit bâtir un temple de Mars, le plus grand & le plus magnifique qui fût au monde; faire remplir & applanir un Lac, où il avoit donné le ſpectacle d'un combat naval, avec un théatre d'exceſſive grandeur; réduire le Droit en Abbrégé; faire des bibliothèques publiques; ſécher les marais du Pont; faire écouler le Lac Fucin; accommoder les chemins depuis la mer juſqu'au Tibre, par les Alpes; couper le détroit de Corinthe, &c. mais la mort le prévint, lorſqu'il étoit ſur le point de partir pour faire la guerre aux Getes & aux Parthes; car il fut aſſaſſiné dans le Sénat, & reçut vint-trois coups de poignard, à l'âge de 56 ans, l'an de Rome 710, & 44 ans avant la naiſſance du Sauveur. On dit qu'il avoit eu de grands préſages de ce malheur, ſans que cela pût l'empêcher de ſortir, quoique ces pronoſtics & ſon indiſpoſition le fiſſent balancer s'il devoit le faire. Céſar étoit d'un naturel fort doux, & pardonnoit volontiers: auſſi pleura-t-il la mort de Pompée, & fit grace à certains Poetes qui avoient publié des pièces diffamatoires contre lui. Dans la journée de Pharſale, il commanda d'épargner les Citoyens Romains, & permit à chacun des ſiens de ſauver tel ennemi qu'il voudroit; & lorſque Caton ſe fut tué en Afrique, il s'écria, qu'il portoit envie à ſa mort, & ſe plaignit de ce qu'il lui avoit envié la gloire de lui donner la vie. Il étoit bon ami, magnifique, généreux, intrépide dans les dangers, d'un eſprit élevé, vif & pénétrant, néanmoins agréable & facile, mais ambitieux juſques à l'excès, entreprenant, donnant beaucoup au hazard, & prêt de ſacrifier toutes les vertus à la paſſion de dominer. Il avoit la taille haute, le teint blanc & les yeux vifs, le nez grand, un peu élevé à l'endroit où il ſe joint avec le front, les mains un peu renfées en haut, & la pomme haſſant, la tête bien formée, le col aſſez long, le front médiocrement enfoncé au milieu, & le viſage aſſez plein. Il étoit chauve ſur le devant de la tête, & ce défaut l'obligea de demander au Sénat permiſſion de porter toûjours une couronne de laurier. Il avoit de très-grandes diſpoſitions pour les Sciences; &, ſi le guerre & les affaires d'Etat l'euſſent moins occupé, peut-être eut-il été le plus ſavant & le plus éloquent homme de ſon ſiécle.

Dès ſa plus tendre jeuneſſe, il compoſa un Poëme à la louange d'Hercule, & fit une Tragédie intitulée *Oedipe*, outre des recueils de bons mots & des réponſes remarquables. Suétone lui attribue un Poëme, intitulé, *Iter*, c'eſt à dire, *le Voyage*, que nous ne connoiſſons pas; & quelques autres veulent qu'il ſoit Auteur de l'Epigramme de ce jeune Thracien, qui tomba dans l'Hebre en ſe jouant ſur la glace. Il étoit grand Orateur, & il fit des Harangues pour les Bithyniens, pour la Loi Plautia, pour Décius Samnite, pour Sextilius & pluſieurs autres. A l'âge de vint & un an, il accuſa Dolabella; & n'étant encore que Queſteur il fit l'Oraiſon funébre de ſa tante Julie, & celle de la femme Cornélie. Il compoſa, étant déja avancé en âge, les deux Anti-Catons, deux livres de l'Analogie, quelques Traitez d'Aruſpices & d'Augures, & des Ephémerides, dont parle Servius. Il ne nous eſt reſté de lui que ſes Commentaires ſur les Guerres des Gaules, & ſur les Guerres Civiles: Ouvrage, qui, quoi que fait en forme de Mémoires, peut paſſer pour une parfaite Hiſtoire. Voici le jugement qu'en fait Cicéron dans ſon Traité de *Claris Oratoribus*, qui porte auſſi le titre de Brutus, *N. 75. Nudi ſunt, recti & venuſti, omni ornatu orationis tanquam veſte detracto . . . . . inepris gratum fortaſſe fecit . . . . ſanos quidem homines a ſcribendo deterruit.* Le ſeptiéme livre des Guerres des Gaules eſt d'Hirtius, qui a auſſi fait les Commentaires des Guerres d'Eſpagne, d'Afrique & d'Alexandrie. D'autres diſent qu'Oppius, comme ami de Céſar, en eſt l'Auteur. * Suétone. Plutarque. Dion. Appien. Diodore. Florus, &c. M. Tillemont, *Hiſtoire des Empereurs*. Bayle, *Dictionnaire Critique, ſeconde édition*.

CE'SAR (Octavius) *Cherchez* AUGUSTE.

CE'SAR (Lucius) oncle du Triumvir M. Antoine, s'étant attaché à Pompée, fut employé plus d'une fois pour traiter de la paix; mais enfin ſe rencontrant entre les proſcrits nommez par Auguſte, il fut tué par ſon neveu; & M. Antoine obtint réciproquement qu'il pourroit faire mourir Cicéron, ami d'Auguſte: ce qui fut exécuté.

CE'SAR Duc de Vendôme, d'Etampes, de Mercœur, de Beaufort & de Penthievre, Pair de France, Prince de Martigues, Comte de Bazançois, Seigneur d'Anet, Grand Maître, Chef & Sur Intendant général de la navigation & commerce de France, étoit fils *naturel* du Roi Henri IV, & de *Gabrielle* d'Eſtrées, Ducheſſe de Beaufort. Il naquit à Coucy en Picardie, l'an 1594. Le Roi ſon pére le légitima en 1595, & lui donna le Duché de Vendôme en 1598. Il épouſa en 1609, *Françoiſe* de Lorraine, Ducheſſe de Mercœur, fille unique & héritiere de *Philippe-Emanuel* de Lorraine, Duc de Mercœur, & de *Marie* de Luxembourg, Ducheſſe d'Etampes. Le Duc ſon beau pére lui céda le gouvernement de Bretagne, & le Roi Louis XIII l'aſſocia à l'Ordre des Chevaliers du S. Eſprit en 1620. Depuis il fut arrêté à Blois le troiſiéme juin 1626, & perdit ſon Gouvernement. En 1630, il fut mis en liberté, & l'année ſuivante il porta les armes au ſervice des Hollandois. En 1643, il ſe retira de la Cour, & y ayant été rappellé, il eut en 1650 la charge de Grand-Maître de la navigation. Il rétablit la paix dans la Guienne en 1653, & l'année ſuivante il ſe trouva au Sacre du Roi Louis XIV, & y repréſenta le Duc de Normandie. En 1655, il mit en mer l'armée navale d'Eſpagne, prit de Barcelone, & mourut à Paris le 22 octobre 1665. La Ducheſſe ſon épouſe mourut quatre ans après, le huitiéme de ſeptembre 1669. Il en avoit eu 1. *Louis*, Cardinal, Duc de Vendôme, mort en 1669; 2. *François*, Duc de Beaufort, mort auſſi en 1664; & 3. *Eliſabeth*, Ducheſſe de Nemours, mére de deux filles, dont l'une a été Ducheſſe de Savoye, & l'autre Reine de Portugal.

CE'SAR de BUS. *Cherchez* BUS (Céſar de)

CE'SAR d'EST. *Cherchez* EST.

CESARE'E, ville de Paleſtine, d'une ſituation très-avantageuſe le long de la mer, auparavant appellée la *Tour de Straton*, fut rebâtie par Hérode *le Grand*, qui la conſacra en l'honneur d'Auguſte, & qui donna des ſpectacles au peuple, avec une magnificence incroyable. Joſeph fait la deſcription des edifices de cette ville, de ſon port, de ſon mole, & de ſes autres beautez. Elle fut depuis métropole de la Paleſtine, & honorée du nom de *Colonie Romaine*, pour avoir bien ſervi les troupes de Veſpaſien contre les Juifs. On l'appella alors *Flavia Auguſta Cæſarea*, métropole de la province de Syrie-Paleſtine, ſous laquelle nom on la retrouve ſouvent dans les médailles. Hérode Agrippa y fut frappé par un Ange, & mourut mangé des vers, comme il eſt marqué dans les *Actes des Apôtres*, *ch.* 12. *v.* 21. *& ſuiv.* Saint Philippe Ducre étoit natif de cette ville; le Centenier Corneille y fut baptiſé par ſaint Pierre; & l'on dit auſſi que le Prophéte Agabe y avoit pris naiſſance. Elle a eu pluſieurs Prelats de grande érudition, entre autres Euſébe, qui nous a laiſſé de ſi beaux Ouvrages; & ce Théophile, qui du tems du Pape Victor, célébra un Synode pour la Fête de Pâques, vers l'an 196, ou il arrêta qu'elle ſe célébreroit le dimanche après le quatorziéme de la lune de mars. On en aſſembla un autre l'an 334, au ſujet de Saint Athanaſe; mais il fut tranſferé l'année ſuivante à Tyr. Cette ville fut priſe par Muhavia, après un ſiége de ſept années, l'an 653. Elle eſt au 66 d. 20 m. de longitude, & au 32 d. & 40 m. de latitude. * *Actes des Apôtres*, *ch.* 10. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 4. *ch* 9: *l.* 15. *ch.* 13: *& l.* 13. *ch.* 13. Euſebe, *l.* 5, *ch.* 22. Bede, *de Æquin. vern. Concilec*, *tome* 2.

CE'SARE'E, ville de Cappadoce anciennement Mazaca, à laquelle Tibére donna le nom de Céſarée. Strabon en parle, & Etienne de Byzance aſſure que long-tems auparavant on l'appelloit Edeſſe la Parthénienne. Un Voyageur moderne, qui a été dans le pais, prétend prouver que cette ville a été auſſi nommée *Apamia*, & qu'elle eſt l'*Eſpérus* d'aujourd'hui. L'opinion commune eſt pourtant que c'eſt celle qu'on nomme aujourd'hui *Caſtor*, ſelon quelques-uns, & *Tiſaria*, ſelon d'autres. Cette ville étoit la metropole de la Cappadoce, & la principale du diocéſe ou de l'Exarchat de Pont, qui comprenoit onze provinces dans l'Aſie Mineure & l'Arménie. Elle n'étoit habitée que par des Chrétiens dès le quatriéme ſiécle, & on n'y ſouffroit ni Payen ni Heretique. Julien *l'Apoſtat* irrité de ce que les Chrétiens avoient renverſé tous les temples des idoles qui étoient dans cette ville, y vint en 362, & la dégrada de tous les priviléges dont elle jouiſſoit. Il la raya du nombre des villes, lui ôta le nom de Céſarée, lui donna celui de Mazaca qu'elle avoit porté auparavant, ôta aux Habitans de la ville & du territoire voiſin tout ce qu'ils poſſédoient, fit enrôller tous les Eccléſiaſtiques dans la milice la plus vile & la plus mépriſable, & fit tirer tous les Laïques, les femmes & les enfans à un tribut conſidérable, comme on en payoit dans les villages. Cette ville a eu pluſieurs Evêques recommandables par leur ſcience & par leur piété, entre autres ſaint Firmilien qui mourut vers l'an 269; ſaint Léonce qui aſſiſta au premier Concile de Nicée.; & ſaint Baſile qui en fut fait Evêque l'an 370, & qui mourut en 379. * Strabon, *l.* 12. Etienne de Byzance. Poulet, *Voyage d'Orient*.

CE'SARE'E de PHILIPPE, ville appellée de ce nom, parce que Philippe, fils d'Hérode, la fit rebâtir en l'honneur de Céſar Caligula. Elle ſe nommoit auparavant Panéas: & lorſqu'elle changea de nom, on ajoûta le nom de Germanique à celui de Céſarée, ſans doute à cauſe de Germanicus pére de l'Empereur. Elle étoit au pié du Mont-Liban, près des ſources du Jourdain, ſur les confins de la Cœléſyrie; & on croit qu'elle eſt nommée aujourd'hui *Bélinas*, ou *Balbec*. Elle a eu un Evêché ſuffragant de Tyr. Cette ville fut priſe par Foulques ſucceſſeur de Baudouin, après la défaite des Sarrazins près d'Antioche en l'année 1135, ainſi que le rapportent Guillaume de Tyr, *l.* 14, & P. Emile, *l.* 5. Elle fut reprise ſur les Chrétiens par Noradin, après qu'il eut vaincu Raimond, pendant le régne d'Aimery dans la Paleſtine, l'an 1169. Elle eſt à 67 d. & 45 m. de longitude, & au 33 d. 17 m. de latitude. *Voyez* LAIS. * Guillaume de Tyr, *l.* 19. Belon, *l.* 2. *Obſerv. ch.* 95.

CE'SARE'E, ſur la mer, ville autrefois capitale de la Mauritanie en Afrique, & célébre dans l'Hiſtoire Romaine. On croit

que c'eſt la *Jol* de Pline, de Ptolomée, & de Pomponius Méla. Elle fut depuis le ſiege d'un Evêché. Les Africains l'appellerent *Tigaident*, ou *vieille ville*, & les Gaſtes la tunerent l'an 950. On prétend qu'elle fut bâtie par Juba, Roi de Numidie & de Mauritanie, du tems de Pompée. Les veſtiges de ſes murs ont plus de trois lieues de circuit, & l'on voit encore dans les ruines quelques marques de ſa grandeur. Lorſque les Arabes couronnés victorieux par toute l'Afrique, elle étoit conſidérable par ſa richeſſe & par ſes Académies, d'où ſont ſortis de grands Poetes & d'excellens Philoſophes. Quelques-uns croyent que c'eſt fut ſes fondemens qu'a été bâtie *Alger* appellée *Cæſarea* par les gens du pays; mais c'eſt une erreur groſſiere, puiſqu'elle en eſt éloignée de plus de 40 lieues. * Strabon, *l.* 17. Marmol, *l.* 5. *ch.* 34. Pline, *l.* 5. *ch.* 2. Méla. Solin, *l.* 2. *ch.* 6. *Voyez* auſſi Saumaiſe ſur Solin, *pag.* 39.

CE'SARINI, famille illuſtre de Rome, qui prétend deſcendre de Jules Céſar; quoiqu'il ne ſoit que trop ſûr que les Généalogies des familles de nos jours qui remontent au deſſus de XVI, XVII, ou XVIII ſiécles ſont très incertaines. Celle ci, néanmoins, porte dans ſes armes une *aigle Romaine*, à cauſe de l'origine qu'elle ſe donne. Elle y a joint outre cela *un Ours attaché par une chaîne à une colonne*. Autrefois cette aigle étoit accompagnée d'un Mouton, mais depuis qu'un Cavalier de cette famille toujours attachée aux *Colonna*, Chefs des *Gibelins*, eut en le deſſus dent une eſcarmouche donnée près de ſaint Jean de Latran & ſe fut emparé d'un des drapeaux des *Urſini* les Chefs des *Guelfes*, les Céſarini, en mémoire de cette action, ont mis dans leurs armoiries un ours enchaîné à une colonne, ce qui donna occaſion à la penſée ſuivante, qu'un bel Eſprit de ce tems-là mit en vers,

Urſinis Urſam, Columnis reddit Columnam,
Reddit Aquilam Imperio, ſola Catena ſua eſt.

A quoi un autre répliqua,

Urſinis Urſam, Columnis reddit Columnam,
Reddit Aquilam Imperio, cuncta Catena ligat.

On prouve cependant l'antiquité de la Maiſon de Céſarini, de ce qu'en 809, il ſe fit un mariage entre *Rodrigue Manaldeſchi* ſorti de la famille des anciens Ducs d'Angin, & Dame *Emilie Coſmani*. Au reſte cette famille a produit pluſieurs perſonages célebres. *Julien Céſarini* fut Cardinal en 1426. (*Son article ſuit cy après.*) Un autre Julien Céſarini obtint la nièce du pere en 1493, du Pape Alexandre VI, & un troiſiéme Julien Céſarini a fait tout illuſtre ſa Maiſon. Il fut tellement ſe concilier l'affection du peuple de Rome par ſes libéralités & par ſa prudence, que le Sénat en obtint par ſon moyen tout ce qu'il voulut. Quoiqu'il eut été obligé de quitter Rome ſous Clément VII, parce qu'il avoit coupé une main à l'Evêque Maguelone, Gouverneur de Rome, & fort maltraité les Hallebardiers, il rentra néanmoins dans Rome ſous le même Pontificat, & Charles-*Quint* conçut tant d'eſtime pour lui qu'il en fit ſon Penſionnaire; emploi dont Céſarini remplit encore les fonctions ſous Philippe II. L'Empereur lui fit préſent de pluſieurs chateaux, & l'envoya en Piémont avec 4000 hommes. Jules III le nomma Général de l'Infanterie de l'Etat de l'Egliſe & lui donna en fief *Civita Nuova* & *Monte Coſſero* dans la Marche d'Ancone. Paul IV, qui n'a rien bien intentionné pour l'Eſpagne, ayant été mis ſur le ſiege Apoſtolique, perſécuta tout ce qui étoit du parti Eſpagnol, & Julien Céſarini fut retenu priſonnier au Château-St. Ange pendant la guerre avec l'Eſpagne. La paix ayant été faite, il fut élargi, & Philippe II le dédommagea généreuſement de ce qu'il avoit ſouffert. Pie IV lui donna de nouveau les fiefs de la Marche d'Ancone & l'honora du titre de Marquis. Il laiſſa un fils, *Jean George*, qui marcha parfaitement ſur les traces de ſon pere & qui eut auſſi un fils nommé *Julien* qui fut Duc de *Civita nuova*. Celui-ci laiſſa quatre fils 1. *Jean George*, qui eut deux fils, *Julien* & *Philippe*; le Cadet le fit de l'Egliſe & l'aîné épouſa la fille de *Bernard* Prince de Savelli. Il en eut un fils & deux filles; les fils moururent tous avant leur pere, qui fit un Teſtament & ordonna que ſon frere *Philippe* lui ſuccéderoit dans tous ſes biens, en cas qu'il ſe mariât & qu'il eut lignée: mais ſi cela n'arrivoit pas il diſpoſoit de ſes biens en faveur de quelqu'un des Maiſons de *Colonna*, de *Sforza* ou des *Urſini*, à condition qu'il prendroit le nom de Céſarini. Julien étant donc mort, ſon frere Philippe ſe mit en poſſeſſion de ſes biens, mais comme il étoit déja vieux & fort valetudinaire, il ne put point ſe reſoudre au mariage. Il maria cependant *Cloëlie* fille cadette de ſon frere avec *Philippe* de Colonna, Prince de Sonnino, à condition qu'il prendroit le nom de Céſarini. *Livie Céſarini*, ſœur ainée de Cloëlie, lui avoit depuis long-tems cédé le droit d'aîneſſe & s'étoit faite Religieuſe. Mais après avoir paſſé 16 ans dans le couvent, elle vint à ſe marier avec *Frideric* Sforza. Il y eut un grand procès là-deſſus, & la Rote Romaine prononça à la fin en faveur de Livie; la ſentence fut exécutée en 1697. Philippe Céſarini pour dédommager ſa niéce Cloëlie en fit ſon unique héritiere. Le ſecond fils de Julien fut *Virginius*, le troiſiéme *Pierre*, & le quatriéme *Alexandre*, qu'Urbain VIII créa Cardinal, & qui mourut le 15 janvier 1644. La famille des Céſarini poſſéde outre le Duché de *Civita nuova* & de *Monte Coſſero*, les Duchez de Gantano & d'Arden, & la ville de Lavinie dans la Campagne de Rome. La Chef de la famille des Céſarini eſt *Gonfalonier* du Pape * Lehmann, *Fortſetzerſchaund Europa, partie* 2.

CE'SARINI (Julien) Cardinal, d'une noble famille de Rome, fut élevé à cette dignité en 1426, par Martin V. C'étoit un homme d'un mérite diſtingué, qui avoit joint à une vertu ſolide une grande connoiſſance des Belles Lettres. Il ſavoit auſſi le Droit, qu'il avoit enſeigné à Padoue. Le même Pontife l'envoya Légat en Pologne, en Hongrie & en Bohême, pour y prêcher la Croiſade. Depuis, le Pape Eugéne IV, Succeſſeur de Martin, l'envoya en Allemagne, & le fit ſon Légat à *latere*, pour aller prêcher une autre Croiſade contre les Huſſites. Enfuite il eut ordre d'ouvrir le Concile convoqué à Bâle, où il préſide de la part du même Pontife, auquel il écrivit avec aſſez de force, pour le porter à calmer les troubles qui commençoient de s'élever dans l'Egliſe. Il ſe trouva auſſi à Florence, où Eugéne avoit tranſferé ſon Concile; & y fournit avec zéle les intérêts de l'Egliſe Romaine, contre les prétentions des Grecs. Enfin, il fut envoyé en Hongrie pour ménager des intérêts aſſez délicats, car il s'agiſſoit de faire rompre à Ladiſlas Roi de Hongrie & de Pologne, la paix qu'il avoit faite avec Amurat Empereur des Turcs. Les conjonctures paroiſſoient extrêmement favorables, pour pouſſer à bout Ouoman. Le Cardinal Julien diſpenſa Ladiſlas du ſerment qu'il avoit fait à Amurat, pour l'obſervation de la paix; & enfuite on donna la bataille de Varnes, au mois de novembre 1444, que les Chrétiens perdirent avec un malheur irréparable. Les Ruſs de Hongrie & de Pologne y furent tuez. Le Cardinal Julien y périt auſſi, mais on ne ſait pas ſi ce fut dans la mêlée, ou en fuyant. Il y en a même qui diſent, qu'un Batelier, en paſſant le Danube, l'aſſaſſina pour avoir ſon argent. * Cochlæus. *l.* 6. *Hiſt. Huſſit.* Ciaconius, *in Addit. ad Martin V.* Viſtorel, *ibid.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux, tome* 2. Spondé, *in Annal. Eccleſ.*

CE'SARINI (Alexandre) Cardinal, avoit contracté une amitié particuliére avec les Seigneurs de Medicis, Le Pape Leon X, qui étoit de cette Maiſon, le créa Cardinal le premier juillet 1517; puis le pourvut de quelques Evêchez. Auſſi tôt après l'election d'Adrien VI, il paſſa en Eſpagne, pour conferer avec ce nouveau Pontife de quelques affaires importantes. Clément VII & Paul III l'employérent ſouvent. C'étoit un Prélat d'une grande intégrité, & qui aimoit les Gens de Lettres. Sadolet & Aide Manuce parlent avantageuſement de lui. Le Cardinal Alexandre Céſarini mourut à Rome le 23 février 1542. * Onophre. Viſtorel. Ughel.

CE'SARINI (Virginio) de Rome, naquit au mois d'octobre en 1595, de *Julien* Céſarini, Duc de Citta Nuova, & de *Livie* Urſini. Il ſavoit les Langues, la Philoſophie, la Theologie, le Droit, la Médecine, les Mathématiques, l'Hiſtoire ſainte & profane. Des qualitez ſi éminentes ne lui inſpiroient ni vanité ni preſomption. Il étoit modeſte, civil, & homme de bien. Le Pape Urbain VIII, lui ayant donné une charge de Camérier, avoit deſſein de le mettre au nombre des Cardinaux; mais la mort enleva Céſarini dans la fleur de ſon âge, au mois d'avril 1624. Nous avons de lui des Poeſies Latines & Italiennes. Il avoit commencé d'autres Ouvrages qui n'ont pas été publiez. Céſarini étoit un merveilleux homme, qui avoit preſque toutes ſortes de connoiſſances ſpéculatives, en un âge auquel les autres ont à peine commencé l'étude. Le Cardinal Bellarmin ne faiſoit point de difficulté de le comparer avec Pic, Comte de la Mirandole; & l'on trouva tant de conformité dans les mœurs, les études, les qualitez de l'ame & du corps même de l'un & de l'autre, & dans l'âge qu'ils ont vecu, qu'on a frappé une médaille, où d'un côté l'on voit leurs têtes jointes enſemble, couronnées de laurier, & de l'autre leur phenix. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt. ch.* 35. Lorenzo Craſſo. Léo Allatius. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Contes modernes, tome* 8. *p.* 174. 175. édit. de Paris; ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 517. *n.* 1402. de l'édit. d'Amſterdam 1725.

CE'SARION, eſt le nom qu'on donne à un fils, qu'on aſſure que Jules Céſar eut de Cléopatre. Suétone dit que, ſelon le rapport de quelques Auteurs Grecs, il avoit beaucoup de bon air. Antoine propoſa en plein Sénat, que Céſar l'avoit reconnu pour ſon fils; mais malgré cela Auguſte le fit mourir. * Suétone, *en la Vie de Ceſar Auguſte, ch.* 17.

CE'SARIUS (Jean) *Voyez* CE'SAIRE.

CE'SE'LETH-THABOR. *Voyez* KISLOTH-THABOR.

CE'SELLIUS BASSUS. *Voyez* CESSELIUS.

CE'SELLIUS (Aulus) *Voyez* CASELLIUS.

CE'SE'NA, fue le Savio, ville d'Italie dans la Romagne, avec Evêché ſuffragant de Ravenne. Elle eſt nommée *Ceſena* ou *Coſana*, dans l'Itinéraire d'Antonin. Elle eſt dans la Romagne, au pié d'une montagne qui porte ſon nom & qu'on appelloit autrefois *Sacer Mons*. On y voit ſur un rocher les reſtes d'un château qu'on croit avoir été bâti par l'Empereur Frederic II. Ceſéna a été ſoumiſe aux Bolonois, puis à Maghinardo de Suſénana, qui s'en rendu maître vers l'an 1293. Elle a été enſuite aux Malateſta, dont l'un la remit à l'Egliſe. Alexandre VI l'avoit donnée à Ceſar Borgia; mais ce dernier ne la tint pas long-tems. Il y a eu ſouvent des factions qui ont preſque ruiné entiérement cette ville, qui eſt ſituée dans un pais très-fertile. Pierre Bonaventure, Evêque de Céſena, y publia des ordonnances Synodales en 1633. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 14. *ch.* 6. Ptolomée, *l.* 3. & 4. Panduifus Collenutius, *Hiſt. l.* 14. Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Scipion Ciaramonti, *Hiſt. Ceſar.*

* CE'SE'NATE ou CE'SE'NATICO, bourg de l'Etat Eccléſiaſtique en Italie dans la Romagne ſur la côte du Golfe de Veniſe, eſt au ſud-eſt de Ravenne, dont il eſt éloigné de cinq à ſix lieues.

CE'SE'NE. *Voyez* l'article d'OCCAM.

CE'SENNIUS (Gallus) Commandant de la douziéme Légion de l'armée Romaine de Syrie, fut envoyé par Ceſtius Gouverneur, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, pour ſe rendre maître de la Galilée, l'an 66 de J. C. le douziéme de Néron. Il prit d'abord Sephoris & pluſieurs autres villes des environs, & ayant ſçu qu'un grand nombre de Mutins s'étoient retirez & retranchez ſur la montagne d'Azamon, qui traverſe la Galilée, il les alla attaquer, gagna le haut & en fut plus de maître. Quelques uns ſe ſauvérent; mais le plus grand nombre de ces malheureux fut mis aux fers. Ce Capitaine voyant qu'il n'avoit plus rien à faire en Galilée, retourna vers Ceſtius. * Joſephe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 34.

CE'SENNIUS (Pétus) Gouverneur de Syrie, homme très-malicieux, faillit à faire périr entiérement Antiochus Roi de Co-

magéne, & ſes deux fils Antiochus & Callinique, leur ſuppoſant faſſement d'être d'intelligence avec Artabane Roi des Parthes contre les Romains. Veſpaſien en la quatrieme année de ſon Empire, la 93 de J. C. lui ordonna d'entrer dans ſon pais, de le ravager, & de le abaiſſer de ſes Etats; mais le peu de defenſe que fit ce Prince fit une aſſez bonne preuve de la fauſſeté de cette accuſation. * Joſephe, *Guerre des Juifs, l. 7 ch. 8. Voyez* auſſi PETUS (Cécennius)

CE'SENNIUS PÆTUS. *Voyez* PETUS.

CE'SI ou CE'SIS, famille des plus illuſtres de Rome, qui eſt venue dans cette ville de la province de Spolète, où eſt un château de ce nom, vers l'an 1400. Ils tirent leur généalogie de ſi haut, qu'il eſt bien difficile d'y connoître quelque choſe de certaine, ſur quoi on ſe puiſſe fonder. Ils ont fait imprimer tous les anciens monumens de Céſis. Pour ſe moquer de pareilla fantômes d'antiquité, on n'eſt aſſez à Rome de faire une eſtillerie de l'étymologie du nom du château de Marco Simone, qui eſt dans la Campagne de Rome, qui leur appartient, & on a dit qu'il s'appelloit auparavant *Maſſa Simonis* du nom d'un de leurs Ancêtres qui étoit Médecin. Quoi qu'il en ſoit, cette famille eſt noble & illuſtre, comme je l'ai dit. Elle a eu de grands hommes, divers Preſats, & des Cardinaux, entre autres, PIETRO DONATO Céſis, que le Pape Urbain VIII *mit* dans le Sacré Collége en 1641. Il avoit été Tréſorier Général du Pape, & eſt mort en 1656.

CE'SI (Paul Emile de) Cardinel, étoit fils d'*Angelo* de Céſi, Comte de Menzano & de *Franciſca* Carula, & naquit dans une des maiſons de ſon pére en Ombrie, le onziéme mars 1487. Lorſqu'il eut achevé ſes études il vint à Rome, où après avoir exercé diverſes charges, il fut fait Conſiſtorial en 1517 par le Pape Léon X, qui lui donna peu après l'Archevêché de Lunden en Dannemarc. Adrien VI le nomma à l'Evêché de Sion en Valais, dont il ne jouit point, & il eut enſuite ceux de Narni, de Todi, &c. Sous le Pontificat de Clément VII, il perdit tout ce qu'il avoit, lorſque Rome fut priſe par les Impériaux: & après la mort de ce Pontife, on parla de le mettre ſur le thrône de ſaint Pierre. Il mourut le cinquiéme août 1537, & fut enterré dans l'égliſe de ſainte Marie Majeure, où l'on voit ſon tombeau. * Bzovius, *A. C.* 1563. Ughel, *Ital. Sacra* Victorel. Aubéry, *Hiſt. des Cardin.*

CE'SI (Angélo de) Duc d'Aqua-Sparta, Romain de nation, fils de *Frédéric* Céſi, s'eſt acquis beaucoup de réputation ſous le Pontificat du Pape Urbain VIII, en 1625 & 1630. Il favoit la Philoſophie, les Mathématiques, les Belles Lettres, les Méchaniques, & s'attachoit particuliérement à la Phyſique. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon: les plus importans ſont, *Apiarium*; *De Cælo*; *Metallophytum*; *Tabulæ Philoſophicæ*; *Morellis*; *Parodoxa*; *Musica*, &c. Le Duc d'Aqui-Sparta établit à Rome l'Académie de *gli Lincei*, & mourut vers l'an 1640. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illuſt. tome* 3 *ch.* 23. Leo Allatius, *in Apib. Urban.*

CE'SI (Pietro Donato) Romain, fut d'abord Tréſorier général du Pape Urbain VIII, qui le fit enſuite Cardinal en 1641, & lui donna le titre de ſaint Marcel: il fut Légat de Pérouſe, Protecteur de Suede & de Sardaigne, & mourut à Rome le 30 janvier 1656, en ſa 71 année.

CE'SI, bourg d'Italie dans l'Ombrie, ſitué entre les villes de *Narni*, & de *Terni*, aſſez près de l'une & de l'autre. Il eſt ſur le penchant d'une montagne fort haute, qui n'eſt qu'un rocher toûjours expoſé aux rayons du Soleil, depuis ſon lever, juſques à ce qu'il ſe couche. Du côté du nord ce rocher tient à d'autres montagnes de l'Apennin. Des cavitez de ce rocher ſort pendant ſix mois que dure l'été, un vent continuel & frais que les Habitans conduiſent par des tuyaux en divers endroits de leurs maiſons, comme on a accoutumé d'y faire venir les eaux. Ces ſix mois étans paſſez, l'air rentre dans ces cavitez avec la même violence qu'il en eſt ſorti, & ne ſe fait plus ſentir tout le reſte de l'année. * *Mémoires faits ſur les lieux en* 1703. Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

CE'SIL ou KE'SIL, ville de la Tribu de Juda * *Joſué, ch.* 15. *v.* 30. C'eſt la même que Bathuel, I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 30.

CE'SIO (Bernard) Jéſuite, d'une illuſtre famille de Modéne, ſe rendit habile dans la Philoſophie, qu'il enſeigna aux Princes de Modéne. Son Ouvrage ſur les Minéraux (*Mineralogia*) eſt ſçavant & utile. Il mourut de peſte à Modéne en 1630, âgé de 49 ans.

CE'SION. *Voyez* KISÇJON.

CE'SIS. *Voyez* CE'SI.

CE'SIUS, certain Poëte Latin, dont parle Catulle dans une de ſes Epigrammes. Ce dernier, *Carm.* 14. *v.* 17. *&c.* répondant à Cornélius Licinius Calvus, Orateur célébre, qui lui avoit envoyé de très-méchans vers d'Auteurs inconnus, pendant la fête des Saturnales, le menace en raillant, de lui chercher tous les Ouvrages de Céſius, d'Aquinus, & de Suffénus, trois ridicules faiſeurs de vers, pour lui en faire preſent. Voici ſes termes,

Nam ſi luxeris, ad Librariorum
Curram ſcrinia. Cæſios, Aquinos,
Suffenum, omnia colligam venena,
Ac te his ſuppliciis remunerabor.

CE'SIUS BASSUS, Poëte Lyrique & Hiſtorien, vivoit du tems de Galba & de Néron. Perſe étoit de ſes amis, & il lui adreſſe la ſixiéme de ſes Satyres. Nous y voyons, dans les premiers vers, quels étoient alors les Ouvrages de Céſius Baſſus.

Mire oſtſus numeris veterum primordia vatum
Atque marcos ſcriptum fidis intendiſſe Latinis;
Mox juvenes agitare jocos, & pallice honeſto
Egregios laſciſſe ſenes.

On lui attribue des Commentaires ſur Acatus. * Fabius, *l.* 10. Voſſius, *de Poët. Lat. ch.* 3. *& de Hiſt. Lat. l.* 1. *ch.* 22.

CE'SO (Lucius) fils de Quintus Cincinnatus, & fort débauché, ayant été deshérité par ſon pére & noté par les Cenſeurs, en eut tant de dépit, que pour ſe venger, il ſe retira chez les Volſques & les Sabins, qui faiſoient la guerre aux Romains ſous le commandement de Caius Gracchus.

CE'SONIE (Milonia) étoit femme de l'Empereur Caligula, dont elle ſe fit aimer à force de charmes & de breuvages, ſelon quelques-uns. Elle n'étoit ni fort jeune, ni fort belle, lorſqu'il l'épouſa en l'an 39 de Jeſus-Chriſt, après avoir répudié la femme Pauline. Elle avoit même eu trois filles d'un autre mari encore vivant. L'année précédente Caligula l'avoit fait Prêtreſſe du temple qu'il a'ere lui-même. Elle fut nommée par Julius Lupus, auprès du corps de Caligula qu'on venoit d'aſſaſſiner, l'an 41 de Jeſus-Chriſt. Elle préſenta la gorge nue aux conjurez avec une conſtance admirable; ſa fille Julia Druſilla, qui n'étoit encore qu'une enfant, fut auſſi égorgée auprès d'elle; d'autres diſent qu'elle fut froiſſée contre un mur. * Suétone, *Vie de Caligula, ch. dern.* Joſephe, *Antiquitez Judaïques, l.* 19. *ch.* 2.

CE'SPÉDES, (Alfonſe de) fameux Capitaine Eſpagnol né en 1518, à Orcajo dans la Province de la Manche dans la nouvelle Caſtille. Son pére étoit *Gabriel de Cespédes*, ſecond poſſeſſeur du Majorat de Ciudad Réal, & ſa mere *Marie Flores de Quiros*, ſortie d'une illuſtre famille des Aſturies. Au commencement de la guerre d'Italie, il ſe vit ſous le commandement du Duc d'Albe, & eut une Compagnie. Il ſe trouva dans la fuite à l'expedition contre les Alliez de Smalcalde, & s'y diſtingua en traverſant l'Elbe à la nage ſuivi de neuf volontaires, qui amenérent à l'autre rivage pluſieurs bateaux des Saxons, ce qui fournit à Charles-Quint le moyen de pourſuivre l'Electeur de Saxe & de le prendre priſonnier auprès de Muhlberg: ceci arriva en 1547. Ceſpedes fut très-bien récompenſé de cette action. En 1558, il ſervit en Afrique Martin Alfonſe de Cordoue & de Velaſco premier Comte d'Alcaudéte. Il ſe ſignala contre les Maures dans le Royaume de Trémecen auſſi bien que ſon frére *Jean* de Ceſpédes, qui y perdit la vie. En 1568, il fut employé contre les Maures qui s'étoient ſoulevez contre Philippe II, & ſi parotre tant de valeur que Jean d'Autriche, Généraliſſime des armées Eſpagnoles, lui deſtina la charge de Maître-de-Camp & la Commanderie de *Socuellamos* de l'Ordre de S. Jaques. Mais avant qu'il pût entrer en poſſeſſion de ces emplois, il fut tué par les Maures le 25 juillet 1569, ſur la montagne de *las Guaxaras altas*, près d'*Albunnuelas*, dans le voiſinage de Grenade, où ayant été abandonné des ſiens il ſe trouva courageuſement ſeul aux ennemis avec 20 ſoldats qui avoient tenu ferme auprès de lui. Il fut enterré à Reſtavat, & à l'endroit où il perdit la vie on érigea une grande croix avec cette inſcription, *Ici perdit la vie le grand & vaillant Capitaine Alfonſe de Ceſpédes.* Rodrigue Mendez Silva, Hiſtoriographe du Roi d'Eſpagne a écrit la Vie de cet illuſtre Guerrier dans un volume exprés, où il rapporte entre autres des preuves étonnantes de la force de Ceſpédes, comme, par exemple, qu'étant à cheval il embraſſoit une poutre & ſerrant ſon cheval avec les génoux il s'élevoit de terre avec le cheval; qu'une autrefois ayant fait enterrer juſques aux épaules un eſclave Turc il le tira de là d'une ſeule main; que dans un combat de taureaux ſon cheval s'étant abattu ſous lui, il avoit ſaiſi le taureau de la main gauche par une de ſes cornes & que de la droite il lui avoit coupé la tête; que Dom Carlos fils aîné de Philippe II, ayant fait lâcher un tigre contre Ceſpedes, il avoit tué la bête du premier coup qu'il lui porta; qu'un chariot traîné par deux mulets, ſe trouvant dans une deſcente fort rapide, & ne pouvant plus être arrêté par les mulets, Ceſpédes le fait de ſes mains & l'arrêta; enfin que dans la derniere action contre les Maures où il fut tué, il avoit lui ſeul fendu de la tête juſques à la ceinture plus de cent Maures, avec ſon ſabre qui peſoit 14 livres poids de marc. On aſſure que ſa ſœur nommée Catherine lui fut preſque égale en force. De ſon épouſe *Marie Chirino de Arriede*, il eut deux fils *Roderic* & *Gabriel*; & une fille nommée *Anne*. Ses enfans, auſſi bien que leur poſtérité s'illustrerent aux plus illuſtres Maiſons de l'Eſpagne. * Rodr. Mendez Sylva, *Compend. de la hazannas de Alonſo Ceſpédes.* Louis del Marmol, *Hiſt. de la rebellion de los Moriſcos de Granada l.* 6. *c.* 33. Gines Pérez, *de la Guerras de Granada, partie* 2 *c.* 14 *fol* 190.

* CESSARES, peuples de l'Amerique méridionale dans la Terre Magellanique, vers le 44 degré de latitude méridionale, & vers le 310 de longitude. * M. Deliſle, *Carte du Paraguay, du Chili, du Détroit de Magellan*, &c.

* CESSE, petite riviére de France dans le Languedoc, prend ſa ſource vers les confins du Diocéſe de Caſtres, traverſe le Diocéſe de Saint-Pons, coule à peu près du nord-oueſt au ſud-eſt, & vient mêler ſes eaux avec celles de l'Aude où elle perd ſon nom.

CESSE, riviére des Pais-Bas. *Voyez* LESSE.

CESSÉLIUS, renommé par ſa ſcience dans le Droit, vivoit environ 30 ans avant l'Ere Chrétienne. Il ne put jamais ſe parvenir, ni par crainte, ſe laiſſer perſuader de mettre dans ſon Recueil de Loix, aucun Edit qui eût été publié pendant le Triumvirat. Le même parlant un peu trop librement de Celar, & ſes amis le conjurant de modérer ſa liberté, *il y a deux choſes*, leur dit-il, *que les hommes eſtiment fâcheuſes, & qui ne donnent à preſent une très grande aſſurance de tout dire, être vieux & n'avoir point d'enfans.* * Valére Maxime. *l.* 6. *c.* 2. *exemple* 12. On prétend que Ceſſélius que Valére Maxime appelle Caſſellius eſt le même que Caſſelius. *Voyez* CASELLIUS.

CESSÉLIUS BASSUS, Africain, vint à Rome pour faire ſavoir à Néron qu'il avoit trouvé dans ſes terres près de Carthage, une caverne, où il y avoit une grande quantité d'or en maſſe. L'Empereur, ſans s'informer d'autre choſe, fit partir des galéres pour aller quérir ce pretendu tréſor; mais on ne trouva rien. Ceſſélius Baſſus s'étant imaginé ces choſes en ſonge. On dit qu'il ſe fit mourir, pour ſe derober à la honte du ſupplice: les autres aſſurent qu'on lui enleva ſon bien, & qu'on le laiſſa vivre, ſans lui faire d'autre peine. * Tacite, *Annal. l.* 16. *ch.* 1.

CESTE, *Ceſtus*, gros gantelet de cuir crud, garni de plomb,

dont ſe ſervoient les anciens Athlétes, qui combattoient à coups de poing dans les Jeux publics. Caleçon, s'eſt trompé, quand il dit que c'étoit une eſpéce de maſſue; car c'étoit ſeulement une longe de cuir, garnie de plomb, ou de lames de fer, dont on entouroit la main en forme de liens croiſez, & même le poignet, & une partie du bras, pour empêcher qu'ils ne fuſſent rompus ou demis en frappant. Ce mot vient, ſelon quelques uns, de *Cædo*, frapper, & l'on appelloit les combattans qui s'en ſervoient *Caſtiſori*. Eryce de Sicile qui excelloit dans cet exercice, fut vaincu par Hercule. On voit dans Théocrite que Pollux ſurpaſſoit tous les autres en cette eſpéce de Jeu, où il vainquit Amycus, homme très-robuſte. Cette ſorte de combat étoit rude & violente. *Conſulez* Virgile, *l.* 5. *Æneid.* *v* 457, où il décrit d'une manière vive le combat d'Entellus & de Dares avec le Ceſte: & *au même l.* v. 405. *Voyez* Servius ſur cet endroit de Virgile, & Properce, *l.* 3. *Elegie* 13. v. 9. Ovide vante beaucoup l'adreſſe de Brothée & d'Ammon dans le combat du Ceſte, *Metamorph. l.* 5. Plutarque dit que Lycurgue défendit les ſpectacles publics, où il falloit lever le bras pour frapper, prétendant que ces ſortes d'exercices affoibliſſoient plutôt le corps, qu'ils ne le fortifioient. Mercurialis a gravé toutes ces eſpéces de combats, & particuliérement celui du Ceſte, qu'il avoit deſſigné ſur les anciens ſépulchres, & ſur les médailles qui lui furent données par Ligorius, *de Arte Gymnaſt. l.* 2. *c.* 9. *Voyez* auſſi Onuphre, *de Ludis Circenſib. l.* 2. *c.* 2. Alde Manuce, *de Quæſt. per Epiſt. l.* 1. *c.* 8. & Turnebe, *l.* 14. *c.* 4. Jules-Céſar Scaliger, *Poetices l.* 1. *c.* 35.

CESTE, *Ceſtus*, ou *Caſtus*, (avec une diphthongue ou ſans diphthongue) eſt le nom d'une ceinture que les Poetes & les Peintres donnent à Vénus & à Junon: auſſi Pallas avertit Pſyra dans Lucien de faire ôter à Venus ſa ceinture, afin de juger mieux de la beauté des trois Déeſſes; parce que, ajoûte-t-elle, Vénus eſt une Magicienne, qui tient quelque charme enfermé dans ſa ceinture. Ce mot vient du Grec κεστὸς qui ſignifie une *ceinture* ou autre ouvrage brodé à l'aiguille qui étoit un ornement ordinaire des femmes. C'étoit une large courroye, qui ſervoit de ceinture, faite de lame, & que le mari délioit à ſon épouſe le premier jour de ſes noces avant que de ſe coucher, comme nous l'apprenons d'Homere, *Odyſſée*, *l.* 11. *v.* 244, Κλῦε δὲ καρπαλίμως ζώνης & d'Ovide, *Heroid. Epiſt.* 2. *v.* 116, *Caſtaque fallaci ſolvere cincta manu*. Cela ſe rapporte au ceſte de Venus, que Junon emprunta d'elle, pour engager Jupiter à l'aimer, car ce ceſte, dit Homére, *Iliade l.* 14. *v.* 214. *& ſuiv.* renfermoit les amours, les deſirs & les attraits, par leſquels Vénus unit les cœurs des nouveaux mariez: ce qui fait dire à Martial, *l.* 6. *Epigr.* 13. *v.* 7. & 8.

Ut Martis revocetur amor ſummique Tonantis,
Ac ne Juno petat ceſtus, & ipſa Venus.

CESTER. *Voyez* CHESTER.

CESTIUS CALLUS, Gouverneur de Syrie pour l'Empereur Néron, fut appellé en Judée par Florus, ſous prétexte d'y reprimer une ſédition, dont Florus lui même étoit la cauſe. Il entra auſſi dans cette province, avec une grande armée Romaine, ruina pluſieurs places, & fit de très grands ravages; mais s'étant approché de Jéruſalem, les Juifs l'attaquérent & le contraignirent de ſe retirer. Depuis, profitant de la diviſion des Juifs, il les mit en fuite, & les pourſuivit juſqu'à Jéruſalem qu'il aſſiegea, & dont il ſe ſeroit rendu maître, s'il n'eût imprudemment levé le ſiége. Les Juifs le pourſuivirent dans ſa retraite, lui tuérent quantité de gens, & le réduiſirent à uſer de ſtratagême pour ſe ſauver, l'an de JESUS CHRIST 67. * Joſephe, *Guerres des Juifs*, *l.* 2. *c.* 37. *& ſuiv.*

CESTIUS, méchant railleur, & ſans eſprit, oſa neanmoins s'exercer aux dépens du célébre Cicéron, ce qui lui réuſſit mal dans la ſuite; car mangeant un jour chez M. Tullius, (fils de Cicéron,) qui avoit alors le Gouvernement de l'Aſie, celui-ci qui ne tenoit rien du génie de ſon pére, & qui avoit très peu de mémoire, demanda pluſieurs fois à un de ſes Domeſtiques, quel étoit celui qui mangeoit au bas bout de la table. Comme il oublioit toûjours le nom de Ceſtius, ce Domeſtique lui dit enfin, c'eſt ce railleur, qui ſouvent que Cicéron, vôtre pére, étoit un ignorant. En même tems M. Tullius commanda que l'on apportât des verges, & fit rudement fouetter Ceſtius en ſa préſence. * Seoéque le Rhéteur, *Suaſor VII.* Cœlius Rhodiginus, *l.* 14. *c.* 7.

CESTIUS, (Caius) fils de Lucius Ceſtius fut de ſon tems à Rome un des ſept *Epulons*, ou Inſpecteurs ſur les repas qui ſe célébroient à l'honneur des Dieux. On conjecture qu'il mourut dans les premiéres années du régne d'Auguſte. Il eſt ſur tout connu par le ſuperbe monument qui a été érigé à ſa mémoire, & qui eſt celui de tous les monumens de l'ancienne Rome qui ſe ſoit le mieux conſervé juſques à nos jours. C'eſt une Pyramide quarrée de 120 piez de haut ſur 94 de baſe, incruſtée de marbre blanc, & renfermant une cave ou une chambre dans ſon intérieur. Ce monument ſe voit encore à Rome hors de la *Porte d'Oſtie* ou de S. Paul. Alexandre VII le fit réparer en 1663. * Octav. Falconierius, *de Pyramide C. Ceſtii Epulonis*. Nardinus. Panvinius, *in Deſcr. urbis Romæ*. Millon, *Voyage d'Italie, lettre* 16. *Délices de l'Italie, tome* 3. *p.* 7.

CESTONI (Hyacinthe) naquit le 13 mai 1637 dans un lieu de la Marche d'Ancone, entre Macérata & Fermo, appellé *Sainte-Marie in Giorgio*. Ses parens, qui étoient pauvres, lui firent apprendre les premiers principes de la Langue Latine; mais n'étant pas en état de le conduire plus loin, ils le retirérent de l'Ecole en 1648, & le mirent chez un Apothicaire, où il demeura environ deux ans. Sur la fin de l'année 1650, ils l'envoyérent à Rome, pour y travailler dans une Apothicarerie, & il y reſta juſques en 1656, que pouſſé par un caprice de jeuneſſe, & ſe trouvant quatre ou cinq piſtoles, il ſe mit dans une barque, ſans ſavoir où il vouloit aller, & fut conduit à Livourne où il fut fort bien reçu par un Apothicaire du lieu. A peine y eut-il demeuré deux mois, qu'il apprit que la peſte étoit paſſée de Naples à Rome, & que trois des compagnons qu'il avoit eus dans l'Apothicairerie de cette ville en étoient morts. Il s'eſtima alors heureux d'être échappé du danger, & en remercia le ciel. Le ſéjour de Livourne lui plut tellement qu'il y demeura pendant dix ans, c'eſt à dire, juſques à l'an 1666, que, quelques fantaiſies lui ayant paſſé par l'eſprit, il s'embarque pour Marſeille, d'où il alla à Lyon & enſuite à Genéve. Il ſe mit dans cette derniére ville chez un Apothicaire, ou il ne demeura que quatre mois, & retourna à Livourne, ou il rentra dans l'Apothicairerie où il avoit déja demeuré, mais avec la qualité de Maître, parce que celui qui en étoit le propriétaire, s'étoit pas de la profeſſion. Ce Propriétaire pour le retenir lui fit épouſer au bout de deux ans la ſœur de ſa femme, dont il n'eut qu'un fils qui mourut au berceau. Il mourut le 29 janvier 1718, dans ſa 81 année à Livourne, où pluſieurs années auparavant il avoit été honoré du droit de Bourgeoiſie. On a de lui pluſieurs Ouvrages en Italien, dont on peut voir le dénombrement dans le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes illuſtres*, *tome* 15. *p.* 13. *& ſuiv.*

C E T.

CÉTA. *Voyez* CÉTO ou CÉTON.

CÉTÉENS, peuple. *Voyez* KITTIM.

CÉTHE'GUS, famille Romaine, branche de celle de Cornélius, a produit pluſieurs perſonnes, dont la mémoire s'eſt conſervée. Cornélius, CÉTHÉGUS créé Conſul avec Quintus Flaminus, diſtribua du vin mutionné au peuple, après que ſon élection fut faite. Ces deux Conſuls furent obligez de ſe demettre de leur charge, l'an de Rome 421, parce qu'il y eut de l'irregularité dans leur création. Marcus Cornélius CÉTHÉGUS, fut élevé à la charge de Cenſeur l'an de Rome 545, avant que d'avoir été Conſul, ce qui étoit contre l'uſage. Il obtint le conſulat cinq ans après. Ce fut un grand Orateur. Caius Cornélius CÉTHÉGUS, qui avant que d'être Edile, fut Proconſul en Eſpagne, y remporta une victoire ſignalée. Il fut fait Edile peu après pendant ſon abſence l'an de Rome 556. Sigonius le confond avec Cneius Cornélius CÉTHÉGUS, qui fut Conſul l'an de Rome 557, & qui triompha des Inſubres, & ſuppoſe mal que Cicéron & Tite-Live donnent à ce Conſul le prénom de Caius: il lui donnent celui de Cneius. Il ne faut pas oublier Publius Cornelius CÉTHÉGUS, qui ſuivit avec ardeur le parti de Marius contre Sylla, & qui pour cela fut déclaré ennemi du peuple Romain, lorſque ce parti fut abatu. Il ſe ſauva en Afrique auprès de Marius, & ayant imploré la miſericorde de Sylla, & s'offrant de le ſervir en toutes choſes, il fut reçu en grace. Quelques uns croyent qu'il ne faut pas le diſtinguer de ce CÉTHÉGUS qui eut un ſi grand crédit dans Rome, qu'on ne pouvoit rien obtenir ſans ſon entremiſe. Comme il avoit une Maîtreſſe à qui il ne pouvoit rien refuſer, il arriva que cette femme eut à ſa diſpoſition toute la ville de Rome. Il faiſut que Luculle fis la Cour à cette femme, lorſqu'il voulut obtenir la commiſſion de faire la guerre à Mithridate: ſans cela il n'auroit point obtenu cet emploi. Pluſieurs autres grands Seigneurs firent cent baiſeſſes, pour monter aux charges par la recommandation de Cethégus. C'eſt de lui ſans doute que Cicéron parle dans un de ſes Paradoxes. Il a parlé d'un Céthégus Orateur, qui apparemment ne différe point du Galant de cette femme dont on a parlé. Caius Cornélius CÉTHÉGUS fut convaincu d'avoir conſpiré avec Catilina à la ruine de la patrie, & comme tel il fut étranglé dans la priſon. Il fut le plus emporté de ſes complices, & il étoit toûjours d'avis que l'on ſe hâtât. CÉTHÉGUS, Sénateur Romain, fut décapité pour crime d'adultére, ſous l'empire de Valentinien l'an 368. Il eſt à remarquer que ceux de cette famille affectérent une maniére particuliere de s'habiller: ce qui a fait dire à Horace *dans ſon Art Poetique*, *v.* 50, *Fingere cinctutis non exaudita Cethegis*. Le Poëte répréſente ici les Céthéges comme des hommes mâles & laborieux, qui avoient retenu dans leurs habits l'ancienne maniére de leurs péres, leſquels mépriſant la tunique, comme trop embarraſſante, ne portoient qu'une eſpéce de tablier qui leur ſervoit de caleçon, depuis la ceinture en bas, & qu'ils mettoient par deſſus leur toge: de maniére que le pan qu'ils jettoient ſur l'épaule gauche, & qui paſſant derriére le dos, venoit faire la ceinture, laiſſoit le bras droit tout nud. C'eſt ce qu'on appelloit proprement *Cinctus Gabinus*, qui étoit ordinaire aux Conſuls & aux Preteurs, quand ils faiſoient leurs fonctions. * Pline, *l.* 19. *c.* 6. *Voyez* le P. Hardouin ſur ce paſſage de Pline. Tite-Live, *l.* 27. *l.* 31, ſur la fin: *l.* 32: *l.* 33. Cicéron, *in Brut.* Sigonius, *in Faſti ad ann.* 556. Appien, *de Bellis Civilib. l.* 1. Plutarque, *in Lucullo*. *Voyez* la Verſion par Amyot. Salluſte, *in Bello Catilin. Voyez* auſſi Cicéron, *Orat.* 3. *in Catilin. & Orat. pro Sylla*. Dacier, *ſur l'Art Poetique d'Horace*, *p.* 120. 121. édit. troiſieme de Paris. Bayle, *Dict. Crit.* 2. édit. 1702.

CETHIM, CETTHIM. *Voyez* KITTIM.

CÉTHLIS. *Voyez* KITHLIS.

CÉTHOSIS-RAMESSES, ſuccéda à Améneophis III. au Royaume d'Egypte. Il aſſembla de grandes armées de terre & de mer, laiſſa le gouvernement de ſes Etats à ſon frere Armais avec un pouvoir abſolu, & lui défendit ſeulement de prendre le titre de Roi, de rien faire au préjudice de ſa femme & de ſes enfans, & d'abuſer de ſes Maîtreſſes. Il marcha enſuite contre l'Iſle de Cypre, le Phénicie, les Aſſyriens & les Médes. Il vainquit les uns, & s'aſſujetit les autres par la ſeule terreur de ſes armes. Tant d'heureux ſuccès lui enflant le courage, il voulut pouſſer ſes conquêtes encore plus loin dans l'orient; mais ayant reçu de fâcheuſes nouvelles du Grand Prêtre d'Egypte, qui lui écrivit que ſon frére Armais par une étrange perfidie avoit uſurpé la Couronne, & violé abſolument toutes les défenſes, qu'il lui avoit faites, il interrompit le cours de ſes conquêtes, & revint en ſon Royaume à deſſein de meurre ſon frére à la raiſon, à quoi il réuſſit. On dit que ce Céthoſis a donné le nom à l'Egypte, parce qu'il s'appelloit Egyptus & Céthoſis, ayant deux noms de même que ſon frére, qui s'appelloit

ſous Armais & Danaüs. * Manéthon, cité par Joſéphe dans *ſa Réponſe a Apion*, *l.* 1. *c.* 5.

CE'THRON. *Voyez* KISLOTH-THABOR.

CE'THURA ou KETHURA, femme qu'Abraham épouſa dans ſa vieilleſſe après la mort de Sara. Les Hebreux croyent qu'elle eſt la même qu'Agar; mais outre la différence qui eſt expreſſément marquée, *Geneſe*, *ch.* 25, tous les Auteurs Chrétiens, après ſaint Auguſtin, s'inſcrivent en faux contre cette opinion des Rabins. Abraham eut de cette femme ſix enfans, ſavoir, Zamram, Jecſan ou Jokſan, Madan ou Médan, Madian, Jesboc ou Jiſpha, & Suë ou Sçuah, auſquels il donna du bien pour ſubſiſter, les ſéparant d'Iſaac. On croit que c'eſt d'eux & de leurs enfans que ſortirent les Madianites, les Ephéens, les Dedanéens & les Sabéens, dont il eſt ſouvent parlé dans l'Ecriture. Pluſieurs ſaints Docteurs aſſurent que c'eſt d'eux que ſont deſcendus les Mages, qui vinrent adorer le Sauveur du monde dans la créche de Bethléhem. Baronius traite au long cette queſtion. * Saint Auguſtin, *de Civit. Dei*, *l.* 34. Baronius, l'an premier de J. C. l'ornuel, l'an du monde 2179.

CE'TINA, anciennement *Tilurus*, *Neſtus*, riviére de Dalmatie, prend ſa ſource dans la Boſne, près du Bourg de Cétina, baigne Bagnaluck, & enſuite traverſant la Dalmane du nord au ſud, vient ſe décharger dans le Golfe de Veniſe, à Almiſſa, vis à vis de l'Iſle de Braſſa. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CE'TO, CE'TON ou CE'TA, étoit, ſelon quelques uns, ſœur & femme de Phorcys ou de Phorcus, dont elle eut les trois Gorgones Meduſe, Euryale & Sthéno. Hygin dans ſa préface, lui donne Gorgon pour mari.

CE'TRON. *Voyez* KITRON.

CETTE. *Voyez* SETTE.

CEU. CEV.

CEU, ville de la Chine, dépendante de celle d'Yengehen, ſeconde capitale de la province de Xantum. Elle eſt proche de la montagne de Changping, & célébre pour avoir été la patrie de Confucius. *Voyez* ſon article. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CEU d'URCEL. *Voyez* URGEL.

CE'VA ou CE'VE, petite ville d'Italie en Piémont, avec titre de Marquiſat Elle eſt capitale d'un petit païs ou ſont les Langhes, nom qu'on donne à des collines, qui ſont le commencement de l'Apennin. Ceva eſt ſur le Tanaro, avec un château. Elle a eu autrefois des Seigneurs particuliers, avec titre de Marquis, qui vendirent leur petit Etat à la ville d'Aſte en 1195. Ainſi elle eſt à preſent au Duc de Savoye, à 5 gett milles de Mondovi au levant. Le païs eſt du côté de Tende & du Monferrat. Il y a une tres-grande quantité de gibier, & ſur tout de perdrix & de faiſans. Céva fut priſe par les François en 1553. *Voyez* la deſcription que de Thou fait de cette place, *l.* 12.

CE'VENNES ou SE'VENNES, MONTS DES CÉVENNES & PAÏS DES CÉVENNES, *Gebenna*, *Cemmenus*, & *Gebennici montes*, montagnes de France au ſeptentrion de Languedoc, entre l'Aquitaine & la Gaule Narbonnoiſe des Anciens. Elles s'étendent durant environ 30 lieues, depuis la ſource de la Loire, juſques vers Lodéve. On y comprend en partie le Vivarais, le Velay & le Gevaudan, que ces monts ſeparent du Rouergue. On appelle particuliérement le païs des Cévennes, les environs d'Anduſe, d'Alais, de Saint-Ambroiſe, &c. juſques à Lodéve, qui eſt la partie ſeptentrionale du Languedoc. Les montagnes des Cevennes ſont très-fertiles, bien peuplées, & il y a des mines, ſur tout de plomb & d'étain. Ces païs ont été très-longtems le theatre des guerres civiles de la Religion, ſur la fin du XVI ſiécle & au commencement du XVII. Le Roi Louis XIII obligea les Huguenots de ſe ſoumettre; & après les avoir vaincus il leur donna la paix. Des Fanatiques y ont fait encore, au commencement du XVIII ſiécle, de grands deſordres par la force des armes.

CEULEN, connu ſous le nom de Ludolphe à Coleu, Allemand, étoit de Hildeſheim dans la Saxe, & fit un très grand progrès dans les Mathématiques, qu'il enſeigna à Delft & ailleurs. Depuis on l'attira à Leiden, où il enſeigna les Fortifications en qualité de Profeſſeur. Ce fut en 1599, & il mourut en 1610. Il a écrit en ſa Langue naturelle, quelques Ouvrages de Mathématiques qu'on a traduits en Latin. * Meurſius, *Athen. Bat.* Voſſius, *de Scient. Math. &c.*

CEURAWATH, nom d'une Secte de Béniana dans les Indes, qui croyent la métempſycoſe avec tant de ſuperſtition, qu'ils craignent même de faire mourir les moindres inſectes. Leurs Brammins ou Prêtres ſe couvrent la bouche d'un linge, de peur que quelque mouche n'y entre. Ceux de cette Secte vont la tête & les piez nuds, portant un bâton blanc à la main pour ſe diſtinguer des autres. Lorſqu'ils ſont du feu chez eux, ou qu'ils allument de la chandelle, ils prennent bien garde que les moucheront ne s'y viennent brûler. Ils ne boivent point non plus d'eau froide, parce qu'ils apprehendent d'y trouver des inſectes: c'eſt pourquoi ils la font bouillir. Ils diſent que Dieu n'eſt pas maître abſolu des événemens & de la bonne ou mauvaiſe fortune. Ils ne croyent ni paradis ni enfer. Ils aſſurent néanmoins que l'ame eſt immortelle; mais ils ſuppoſent qu'elle paſſe d'un corps dans une autre d'un homme ou d'une bête, ſelon que le délint a fait du bien ou du mal. Leurs moſquées ou temples, qu'ils appellent *Rales*, ſont bâties en quarré, & les chapelles de leurs Pagodes ou idoles, ont une forme pyramidale. Ils brûlent les corps des perſonnes âgées après leur mort; mais ils enterrent ceux des enfans qui meurent au deſſous de l'âge de trois ans. Leurs veuves ne ſont point obligées de ſe faire brûler avec leurs maris; mais elles promettent une viduité perpétuelle. Tous ceux qui font profeſſion de cette Secte, peuvent être admis à la Prêtriſe. L'on y reçoit même les femmes, pourvu qu'elles ayent plus de vint ans; mais les hommes y ſont reçus dès l'âge de neuf ans. Pour ſe faire Prêtres, ils n'ont qu'à en prendre l'habit, à faire vœu de chaſteté, & à pratiquer l'auſtérité de leur vie, qui eſt extraordinaire: car ils font quelquefois quinze jours ſans prendre autre choſe que de l'eau, dans laquelle ils taclent d'un certain bois amer, que l'on dit être nourriſſant: ce qui paroit incroyable; mais cela paſſe pour une verité conſtante dans les Indes. Toutes les autres Sectes de Bramans ont de l'averſion & du mépris pour celle-ci, & la condamnent ſi fort, que leurs Docteurs exhortent continuellement leurs auditeurs à éviter la converſation de ces gens-là. * Mandeſlo, *tome* 2. d'Olearius.

CEUTA, ville & château d'Afrique, ſur le détroit de Gibraltar, aux Eſpagnols. Elle eſt dans le Royaume de Fez, dans la province de Habat, & fut autrefois capitale de la Mauritanie Tingitane. Les Romains la nommoient *Civitas*, & Pomponius Mela l'appelle *Septa*. Ortélius croit qu'elle eſt *Iſſiliſſa* ou *Exiliſſa*, de Ptolomée. Les Goths la prirent ſur les Romains, ſelon Procope. Les Arabes en furent depuis les maîtres; & Jean I, Roi de Portugal l'emporta ſur les Maures l'an 1415. Il y a aujourd'hui une Egliſe collégiale qui a droit de cathedrale, parce que Ceuta & Tanger ont un Evêché ſuffragant de l'Archevêque de Lisbonne. Philippe II, Roi d'Eſpagne, s'étant rendu maître du Portugal en 1580, mit un Gouverneur Eſpagnol à Ceuta, comme dans une place très-forte & très-importante, & outre cela voiſine de l'Eſpagne, n'y ayant entre Ceuta & ce Royaume, que le détroit de Gibraltar. C'eſt pour cette raiſon que toutes les places que les Portugais ont dans les quatre parties du monde, ayant des Gouverneurs de leur nation, après avoir ſecoué toute en même jour le joug Eſpagnol l'an 1640, pour reconnoître le Prince legitime, Ceuta qui avoit un Gouverneur Eſpagnol à Ceuta, comme dans une place très-forte & très-importante, & outre cela voiſine de l'Eſpagne, n'y ayant entre Ceuta & ce Royaume, que le détroit de Gibraltar. C'eſt pour cette raiſon que toutes les places que les Portugais ont dans les quatre parties du monde, ayant des Gouverneurs de leur nation, après avoir ſecoué toute en même jour le joug Eſpagnol l'an 1640, pour reconnoître le Prince legitime, Ceuta qui avoit un Gouverneur Eſpagnol, reſta ſous la domination d'Eſpagne, à qui les Portugais l'ont depuis cédée par la paix de 1668. Les Maures l'ont tenue longtems bloquée depuis l'an 1690, ſans la pouvoir prendre. * Vaſconcellos, *in Anacephal.* Marmol, *l.* 4. *c.* 55. Gramaye, *l.* 18. *c.* 7. Le Mire, *Georg. Eccleſ. &c.*

CEY. CEZ.

CEYED BARRAX. *Voyez* l'article d'ABDEL-CADER.

CEYLAN, ou CEYLON. *Cherchez* CEILAN.

CEYTAVACCA ou CEITAVACCA, ville d'Aſie: on la met dans l'Iſle de Ceilan, entre la ville de Colombo & la montagne qu'on nomme Adams Pic. Elle eſt ſituée dans le Candy, & elle appartient aux Hollandois, ſelon la carte que Villeſcher a donnée de Ceilan. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CEYX, fils de Lucifer, étoit Roi de Trachine & Oncle de Chione, à qui Diane perça la langue d'un coup de fléche: ce qui toucha ſi fort ſon pere Dedalion qu'il ſe précipita du haut d'un rocher en bas. Ceyx affligé de voir étranges après cette mort, alla conſulter l'Oracle d'Apollon à Claros, & fit naufrage à ſon retour. Alcyone ſa femme ſe noya de deſeſpoir, ayant appris cette triſte nouvelle; & ils furent tous deux métamorphoſez en Alcyons. Ovide, *Metam. l.* 11. *fab.* 8, 9. & 10.

CE'ZAR, grande riviére de l'Amerique dans le Gouvernement de Ste Marthe. Elle coule vers le ſud, & les Sauvages qui en ſont voiſins l'appellent *Pompatao*, comme qui diroit *Prince de tous les fleuves*. Elle en reçoit pluſieurs de tous côtez, ſavoir, *Badillo*, *las Ayamas*, *Guatapori* & quelques autres, & auſſi groſſie de leurs eaux elle court par des campagnes fuyantes & dix lieues vers l'oueſt, après quoi elle ſe va rendre dans le grand fleuve de la Magdelaine. * Thomas Corneille, *Dict. Geogr.*

* CE'ZE, riviere de France dans le Languedoc, traverſe à peu près d'occident en orient le Diocéſe d'Uzès, paſſe à Bagnols, & après un cours de deux ou trois lieues du nord-oueſt au ſud-eſt, ſe rend dans le Rhône

CE'ZIMBRA, ville de Portugal dans la Province d'Eſtrémadure. Elle eſt à quatre lieues de Setuval ou Saint-Ubes, auprès du Cap d'Eſpichel. Elle eſt fortifiée. Sa garniſon eſt de cinquante quatre hommes, & d'un Sergent du Régiment de Setuval, avec vint-trois piéces de canon & trois Canonniers. * Thomas Corneille, *Dict. Geogr.*

C H A.

CHA, nom commun aux Rois de Perſe. *Cherchez* SCHACH.

CHAALEM, Roi de Bengale. *Voyez* l'article d'HUMAYON.

CHAALONS. *Voyez* CHALONS.

CHAAM (de) nom d'une ancienne famille célébre de Suiſſe, poſſeda pendant très long tems la Terre noble de *Chaam* ſur le Lac de Zug, dont elle porta le nom. Cette famille s'établit enſuite à Zurich, où elle fleurit pendant long tems & eut les charges les plus honorables. En 1267, vécut *Henri* de Chaam qui fit des donations conſidérables à l'Abbaïe de Nôtre-Dame à Zurich. *Gautier* de Chaam fut Abbé d'Engelberg en 1267, & mourut en 1276. *Rodolphe* de Chaam fut reçu Bourgeois à Zurich en 1400. En 1454, il fut élu Bourguemaître de la ville & mourut en 1469. *Conrad* de Chaam fut Sénateur à Zurich; & en 1443, on l'envoya auprès de l'Empereur Fréderic III. *Bernard* Chaam fut auſſi Bourguemaître en 1560 & en 1564. Il fut envoyé auprès de l'Empereur Maximilien II, à Ausbourg, où il fit la propoſition d'une maniére ſi éloquente, que l'Empereur & les Etats de l'Empire l'admirérent beaucoup. L'Empereur lui fit non ſeulement preſent d'une coupe d'or, mais de plus il charges ſes armoiries d'une couronne, & les orna d'un caſque ouvert. * Dyrſtel, *Geſchlechts Beſchreibung.*

CHAAM, un des dix-ſept villages de la Baronnie de Breda, ſitué à trois lieues de Breda dans une contrée fort riante. Ce village eſt très-ancien puiſque *Godfried Wendelinus* dans les *Remarques ſur la Loi Saliqua*, *ch.* 16, aſſure qu'il en eſt déja fait mention en 422. Depuis 1638, on y a introduit la Religion Réformée, & le Miniſtre qui y eſt, dépend du Synode de Breda. Chaam a fouvent beau-

beaucoup souffert de la guerre, mais sur tout en 1624, lorsqu'*Ambroise Spinola* entreprit le siége de Breda & qu'il campa dans les environs pendant trois semaines. * J. Baro le Roi, *Nétit. Marchionat. S. R. I. l. 9. Historia Episcopat. Antuerp.*

CHABALON en Palestine. *Voyez* CHABUL.

CHABALON ou CHABUL, ville & Royaume des Indes. *Voyez* CABUL.

CHABANCI, petite ville de l'Asie à quatre journées de Constantinople. Elle est bâtie sur le bord d'un Lac qu'on appelle *Chabangioul*, & il y a deux Caravanseras. Depuis le commencement du Lac qui n'a guéres moins de dix lieues de tour, jusqu'à Chabangi, on marche environ deux lieues, en partie dans la montagne, & en partie sur le bord du Lac. * Tavernier, *Voyage de Perse, l. 1. ch. 2.* Thomas Corneille, *Dictionn. Géogr.*

CHABANNES. La Maison de Chabannes, Chrbannez, ou Chabannois, très-noble & ancienne, a été féconde en hommes illustres. L'on ne rapportera ici leur posterité que depuis HUGUES qui suit.

I. HUGUES de Chabannes, Seigneur de Charlus le-Pailloux, fut père de ROBERT qui suit.

II. ROBERT de Chabannes, Seigneur de Charlus, mourut à la journée d'Azincourt en 1415, ayant eu d'*Alix* de Bort, Dame de Pierrefite, 1. *Etienne* de Chabannes, Seigneur de Charlus, Capitaine d'une compagnie de Gens-d'armes, tué au combat de Crevant en 1423; 2. JACQUES de Chabannes, I. du nom, qui suit; 3. ANTOINE, qui a fait *la branche des Comtes de* DAMPMARTIN, *rapportée ci après*; 4. *N.* . . de Chrbannes, Abbesse de Bonne-Argue en Limosin; 5. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Balsac, Seigneur d'Entragues; & 6. *N.* . . de Chabannes, alliée à *Balthasar* de Neuville, Seigneur de Magnac.

III. JACQUES de Chabannes, I. du nom, Seigneur de la Palice, de Charlus, &c. Senechal de Toulouse & Grand Maître de France, eut part à toutes les grandes expéditions de son tems. Il se trouva au combat de Rouvray en 1429, à la prise de Compiegne en 1430, & ailleurs. Depuis en 1440, dans le tems de la Praguerie, il prit le parti du Dauphin, servit au siége de Caen en 1450, & fut pourvu en 1451 de la charge de Grand-Maître de France. Il traita ensuite de la capitulation de Blaye, contribua à la réduction de Bayonne, & ayant été blessé à la bataille de Castillon le 17 juillet 1453, il mourut de cette blessure le 20 octobre suivant. Il épousa 1. *Anne* de Launay, Dame de Fontenille, morte sans posterité: 2. en 1435, *Anne* de Laviou, fille d'*Edouard* Seigneur de Fougerolles, & de *Marguerite* Dauphine de Saint-Ipice, laquelle vivoit encore en 1480, & il en eut 1. GÉOFROI, qui suit; & 2. GILBERT de Chabannes, qui a fait *la branche des Marquis de* CURTON *rapportée ci-après.*

IV. GÉOFROI de Chabannes, Seigneur de la Palice, de Charlus, &c. Conseiller & Chambellan du Duc de Bourbon, son Lieutenant General au gouvernement de Languedoc, puis Gouverneur du Pont-Saint-Esprit, vivoit encore en 1494. Il épousa en 1462, *Charlotte* de Prie, fille d'*Antoine*, Seigneur de Buzançois, Grand-Queux de France, & de *Magdelaine* d'Amboise, dont il eut 1. JACQUES, II. du nom, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Vendenesse, tué à la retraite de Rebec en Italie en 1523, avec le Chevalier Bayard, sans laisser de posterité de *Claude* le Viste; 3. *Antoine*, Evêque de Pay-en-Velay, & Prieur de Saint-Marcin d'Ambert; 4. *N.* . . Abbesse de la Ferté; & 5. *Jeanne* de Chabannes, mariée à *Yves*, II. du nom, Seigneur d'Alégre, qui fut tué à la bataille de Ravenne en 1512.

V. JACQUES de Chabannes, II. du nom, Seigneur de la Palice & de Pacy, Grand Maître, puis Maréchal de France, *dont il sera parlé cy après dans un article séparé*, épousa 1. *Jeanne* de Montberon, fille d'*Eustache*, Vicomte d'Auxy, Baron de Mauleyrier & de Mathas, & de *Marguerite* d'Estuer: 2. *Marie* de Melun, veuve de *Jacques* de Bruges, Seigneur de Grobuie, Gouverneur de Picardie, & fille de *Jean* de Melun, III. du nom, Seigneur d'Antoing, & d'*Isabelle* de Luxembourg. Du premier lit vinrent 1. *N.* . . de Chabannes, mort jeune; & 2. *François*, mariée à *Jacques* de Beaufort, Marquis de Canillac: du second lit furent 3. CHARLES, Seigneur de la Palice, qui suit: 4. *Marie*, première femme de *Claude* de Savoye, Comte de Tende; 5. *Charlotte*, première femme d'*Antoine*, Seigneur de Moy en Picardie; & 6. *N.* . . de Chabannes, Religieuse à Poissy.

VI. CHARLES de Chabannes, Seigneur de la Palice, &c. mourut en 1552. Il épousa 1. *Anne* de Mendoze: 2. *Catherine* de la Rochefoucault, Dame de Combronde, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur de Barbezieux, &c & d'*Antoinette* d'Amboise-Ravel, de laquelle il eut 1. *Antoine* de Chabannes, vivant en 1554; 2. *Eleonore*, mariée 1. à *Juste*, III. du nom, Sire de Tournon: 2. à *Philibert*, Seigneur de la Guiche, Grand-Maître de l'Artillerie; 3. *Marie*, alliée 1. à *Jean*, Seigneur de Langheac: 2. à *Louis* d'Amboise, Comte d'Aubijoux, Chevalier des Ordres du Roi; 4. *Suzanne*, mariée à *Jean* Olivier, Seigneur de Leuville; & 5. *Marguerite* de Chabannes, femme d'*Antoine* Maſquard, Seigneur d'Hermanville.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS de Curton.

IV. GILBERT de Chabannes, second fils de JACQUES de Chabannes, I. du nom, Seigneur de la Palice, &c. Grand-Maître de France, & d'*Anne* de Laviou, fut Seigneur de Curton, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Sénéchal de Guienne, & Gouverneur du Limosin, & mourut avant l'an 1493. Il épousa 1. le 26 novembre 1469, *Françoise* de la Tour, fille aînée de *Bertrand*, VI. du nom, Seigneur de la Tour, Comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Louise* de la Trémoille: 2. en 1484, *Catherine* de Bourbon, fille de *Jean* de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, & d'*Isabeau* de Beauveu, dont il n'eut point d'enfans, & eut pour fils unique du premier lit JEAN qui suit.

V. JEAN de Chabannes, Seigneur de Curton, de Rochefort, de Madic, de Saignes, &c. épousa en octobre 1497. *françoise* de Blanchefort, Dame de Boisſamy & de Nozerolles, fille unique d'*Antoine*, Seigneur de Boisſamy, &c. & de *Gabrielle* de Layre, &c. dont il eut 1. JOACHIM, qui suit, 2. *François*, tué à la bataille de Pavie; 3. *Catherine*, mariée à *Jean* de Hautefort, Seigneur de Tenon en Perigord; & 4. *Helene*, de Chabannes, alliée à *N.* . . Seigneur de Dienne & du Cheylar en Auvergne.

VI. JOACHIM de Chavannes, Seigneur de Curton, de Rochefort, &c. Senechal de Toulouse, & Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, mourut en 1569. Il fut marié quatre fois, 1. en 1522, à *Perenelle* de Lévis, fille de *Gilbert*, I. du nom, Comte de Ventadour, & de *Jaqueline* du Mas: 2. en 1526, à *Louise* de Pompadour, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Pompadour, & d'*Elizabeth*, Vicomtesse de Comborn: 3. en 1533, à *Catherine-Claude* de la Rochefoucault, fille de *François*, I. du nom, Comte de la Rochefoucault: 4. à *Charlotte* de Vienne, veuve de *Jacques* de Montboſſier, Marquis de Canillac, & fille de *Gérard* de Vienne, Seigneur de Pimont & de Runey. Du premier lit vinrent 1. *N.* . . . de Chabannes, mort jeune; & 2. *Catherine* de Chabannes, mariée en novembre 1540, à *François*, I. du nom, Seigneur d'Eſtaing: du second lit vinrent, 3. *Jean* de Chabannes, Seigneur de Curton, tué à la bataille de Renty en 1553, fait posterité de *Françoise* de Montboſſier, fille de *Jacques*, Marquis de Canillac; 4. *Isabelle*, Abbesse du Pont-aux Dames; & 5. *Catherine* de Chabannes, mariée à *François* de Bar, Seigneur de Baugy: du troisiéme lit vinrent, 6. FRANÇOIS, Marquis de Curton, qui suit; 7. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Chaſſu, Seigneur de Cordes; 8. *Catherine*, alliée à *Claude* de Lettranges, Vicomte de Cheleyne en Auvergne; & 9. *Catherine* de Chabannes, Abbesse de Bonne-Argue: & du quatriéme lit furent, 10. FRANÇOIS de Chabannes, qui a fait *la branche des Comtes de* SAIGNES; 11. GABRIEL, *qui a donné commencement a celle des Comtes de* PIONZAC; & 12. *Gillette* de Chabannes, mariée en 1565, à *Jean* de Montboſſier, Marquis de Canillac.

VII. FRANÇOIS de Chabannes, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, Lieutenant Général en Auvergne, Chevalier des Ordres du Roi, defit le Comte de Randan à la bataille d'Issoire en 1590. Il épousa *Renée* du Prat, fille d'*Antoine*, Seigneur de Nantouillet, Prevôt de Paris, & d'*Anne* d'Alegre, Dame de Vieseux, dont il eut 1. *Christophle* de Chabannes, Marquis de Curton, mort en 1636, qui avoit épousé en 1591, *Marie* de Crutiol, fille de *Jacques*, Duc d'Uzez, après la mort de laquelle il épousa en août 1617, *Claude* Julien, qui avoit été femme de chambre de sa femme, de laquelle il eut quatre fils, qui disputèrent la substitution de la maison de Chabannes après la mort de leur père, 2. *Henri* de Chabannes, Marquis de Curton après son frère, au profit duquel la substitution fut declarée ouverte par Arrêt du quatrieme juin 1637, rapporté parmi les plaidoyers de M. le Maître; 3. JEAN-CHARLES de Chabannes, Seigneur de Saint-Angeau, qui suit; & 4. *Antoine* de Chabannes, Seigneur de Nebouzan, mort sans posterité de *N.* . . , veuve de *N.* . . . Seigneur de Monsignac.

VIII. JEAN-CHARLES de Chabannes, Seigneur de Saint-Angeau, puis après la mort de ses freres, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, &c. épousa *Louise* de Margival, Dame de Bournoncel, fille de *Cesar*, Seigneur de Salancy & de Bournoncel, & d'*Antoinette* de Chepoix, dont il eut 1. *François* de Chabannes, Seigneur de Saint-Angeau, qui fut assassiné par le bâtard de *Christophle*, Marquis de Curton son oncle; 2. CHRISTOPHLE, qui suit; 3. *Gabriel*, Seigneur de Chaumont, tué au siége de Bapaume; 4. *Isabel*, Abbesse de l'Eclache; & 5. *Marie* de Chabannes, Religieuse.

IX. CHRISTOPHLE de Chabannes, Marquis de Curton, &c. épousa *Gabrielle-Françoise* de Rivoyre, fille de *Gilbert*, Marquis du Palais, &c. & de *Gilbert* de Montboſſier, dont il eut HENRI, qui suit.

X. HENRI de Chabannes, Marquis de Curton, &c. se trouva au combat de Senef, & en d'autres occasions, & épousa *Gabrielle* de Montezun, fille de *François*, Seigneur de Belmaus, Gouverneur de la Bastille, dont il a eu *Gabrielle-Françoise* de Chabannes, mariée le deuxiéme juillet 1696, à *Jean-Paul* de Rochechouart, Marquis de Faudoas, après la mort duquel elle s'est rendue Religieuse à Montargis.

BRANCHE DES COMTES DE DAMPMARTIN.

III. ANTOINE de Chabannes, Seigneur de Saint-Pargesu, &c. puis Comte de Dampmartin, & Seigneur de Blancafort à cause de sa femme, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Pannetier, puis Grand-Maître de France, second fils de ROBERT de Chabannes, Seigneur de Charlus, & d'*Alix* de Bort, Dame de Pierrefite, naquit en 1411, fut élevé Page du Comte de Ventadour, & du Seigneur de la Hire, se trouva en 1424 à la bataille de Verneuil, où il fut fait prisonnier; & ayant été mis en liberté, il continua de servir dans toutes les occasions, jusqu'à ce qu'il suivit le Comte de Vaudémont; mais à la sollicitation du Duc de Bourbon, il s'attacha au Roi Charles VII, qui l'employa en diverses occasions, & le fit Grand-Pannetier de France. Depuis étant tombé dans la disgrace du Roi Louis XI, il fut condamné à mort en 1463, & ne fut néanmoins qu'enfermé à la Bastille, d'où il se sauva l'année suivante en Bretagne. Quelque tems après il se jetta dans la Ligue, qui avoit pour prétexte le bien public, & rentra ensuite dans les bonnes graces du Roi, qui lui donna en 1469 la charge de Grand-Maître de France, & le fit Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Il remit le Comté d'Armagnac sous l'obéissance du Roi; jeta du secours dans la ville de Beauvais, assiégée par le Duc de Bourgogne en 1472; fut ensuite Gouverneur de Paris, & mourut le 25 décembre 1488, âgé de 77 ans. Il avoit épousé en 1439, *Marguerite* de Nanteuil, Comtesse de Dampmartin, fille unique & héritiere de *Renaud*

de Nanteuil, Seigneur d'Acy, & de *Marie* du Payel, Comteſſe de Dampmartin, Vicomteſſe de Breteuil, &c. dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; & 2. *Jaqueline* de Chabannes, Dame d'Onchain, mariée à *Claude Armand*, Vicomte de Polignac, morte ſans enfans.

IV. JEAN de Chabannes, Comte de Dampmamn, &c. mourut avant l'an 1503. Il épouſa 1. *Marguerite* de Calabre, fille *naturelle* de *Nicolas* d'Anjou, Duc de Calabre & de Lorraine: 2. *Suſanne* de Bourbon, Comteſſe de Rouſſillon & Dame de Montpenſier, fille aînée de *Louis* bâtard de Bourbon, Comte de Rouſſillon, Amiral de France. Du premier lit vint 1. *Anne* de Chabannes, Comteſſe de Dampmamn, mariée en 1496, à *Jacques* de Coligny, Seigneur de Chaſtillon ſur-Loing, Prevôt de Paris, morte ſans enfans: & du ſecond lit furtarent 2. *Antoinette* de Chabannes, Dame de Saint-Fargeau, mariée à *René* d'Anjou, Baron de Mézières; & 3. *Avoye* de Chabannes, Comteſſe de Dampmartin, mariée 1. à *Edmond* de Prie, Seigneur de Buzançois; 2. à *Jacques* de la Trémoille, Seigneur de Bommiers; 3. à *Jacques* de Brilay, Seigneur de Beaumont, Lieutenant de Roi en Bourgogne. * François de Pavie, Baron de Fourquevaux, *Vie de Jacques* de Chabannes. Guichardin. Paul Jove. Langey. Jean Chartier. Sanſovin. Brantome. De Thou. Le Feron. Godefroy. Le P. Anſelme.

CHABANNES, (Jacques II,) Seigneur de la Palice, de Paſſi, &c. Maréchal de France, a été l'un des grands Capitaines de ſon tems. Il étoit fils de CHRISTOPHE de Chabannes & de *Charlotte* de Prie, & commença de paroître à la Cour ſur la fin du règne de Louis XI. Comme il étoit très-bien fait, & qu'il avoit beaucoup d'eſprit, il ſe fit des amis illuſtres, & fut conſideré du Dauphin, qui lui depuis le Roi Charles VIII. Il ſuivit ce Roi en 1495, à la conquête du Royaume de Naples; & ſe ſignala par ſon courage. Depuis en 1500, il ſervit au recouvrement du Duché de Milan. L'année ſuivante il ſe trouva aux combats qui le donnèrent dans la Pouille & dans l'Abbruzze; & il fut fait priſonnier à la défenſe de la ville de Rouvre. En 1503, il donna des marques de ſon courage à la bataille de Cerignolle; à la priſe de Bologne en 1506; à celle de Gênes en 1507, où il fut bleſſé; à la bataille d'Agnadel en 1509, & ailleurs. Le Roi Louis XII le fit Capitaine de cinq cens hommes d'armes; & enſuite le pourvut de la charge de Grand-Maître de France, qui avoit été tenue par deux grands hommes de ſa famille. Chabannes contribua beaucoup au gain de la bataille de Ravenne en 1512, & le Roi lui donna alors le gouvernement du Duché de Milan. L'année ſuivante, ayant été fait priſonnier à la bataille des éperons, où il remplit très-bien les devoirs de Soldat & de Capitaine, il trouva moyen de ſortir des mains de ceux qui l'avoient arrêté. Cependant, la paix ayant été conclue entre le France & l'Angleterre, & le Roi Louis XII étant mort, François I, qui lui ſuccéda, ſouhaitant d'avoir la charge de Grand-Maître de France, pour Artus Gouffier, Comte d'Etampes, & qui avoit été ſon Gouverneur, Chabannes lui donna ſa démiſſion, & fut fait Maréchal de France. Après cela, il continua de ſervir en Italie, & ſe trouva à la bataille de Marignan l'an 1515. En 1521, il alla avec le Chancelier du Prat & quelques autres, à Calais, pour y conclure la paix avec les Députez de l'Empereur Charles Quint; mais cette négociation n'ayant pas eu tout le ſuccès qu'on en attendoit, on recommença la guerre. Le Maréchal de Chabannes, qui avoit commandé un corps d'armée en 1522, à la bataille de Bicoque, pourſuivit le Connétable de Bourbon, prit toutes les places qu'il avoit en France, & alla le chaſſer en 1523 de devant Marſeille, qu'il avoit aſſiégée. Avant cela il avoit ſecouru Fontarabie. Depuis il ſuivit le Roi en Italie, & y fut fait l'an 1525, à la funeſte bataille de Pavie. Il avoit ſagement conſeillé au Roi de ſe retirer; & tous les principaux Chefs étoient comme lui de ce ſentiment; mais l'Amiral de Bonnivet l'emporta ſur les autres, & fut cauſe qu'on donna bataille. Le Maréchal de Chabannes eut ſon cheval tué ſous lui; & comme il ſe mettoit en état de combattre à pié, un Capitaine Eſpagnol nommé Caſtaldo le fit priſonnier, & un autre Eſpagnol nommé Buzarto, le mit brutalement, de ſang froid. *Voyez* les Auteurs citez à la fin de l'article précédent.

CHABANOIS, bourg de France, ſur la Vienne, rivière du Gouvernement général de l'Orléanois, vers les confins de l'Angoumois. Il eſt à l'oueſt-nord-oueſt de Limoges, & à l'eſt-nord-eſt d'Angoulême, à neuf lieues ou environ de l'une & de l'autre.

CHABARENNES, peuples anciens de la Scythie, qui habitoient proche du fleuve appellé Chalybs. Ils arrachoient les mammelles des femmes étrangères, & les devoroient toutes crues. Ils en faiſoient de même de tous les enfans qui tomboient entre leurs mains. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* CHABEUIL, bourg de France, en Dauphiné, ſur la rivière de Véous dans le Valentinois. Il eſt à l'eſt de Valence, dont il eſt éloigné de deux à trois lieues.

CHABLAIS, Province de Savoye, à le Lac de Genève au nord, le pais de Vallais au levant, le Fougigny au midi, & le Génevois au couchant. On le prend ordinairement pour une ancienne contrée des peuples appellez Nantuates, & des Veragriens dont parle Céſar dans ſes Commentaires. Les Romains avoient des haras de chevaux dans cette province, qui fut nommée *Provincia equeſtris & Caballica*; & c'eſt de la corruption de ce dernier mot qu'on a formé celui de Chablais. On a prétendu que l'Empereur Conrad, dit *le Salique*, donna ce pais à Humbert I, ſurnommé *aux blanches mains*, pour récompenſe de ce qu'il avoit ſoutenu ſon parti contre Eudes II, Comte de Champagne, qui lui diſputoit le Royaume de Bourgogne. Cette province a neuf ou dix lieues de longueur, & trois à quatre de largeur. Elle comprend cinq Bailliages, qui ſont ceux de Thonon, d'Evian, d'Aux, de Ternier & de Gaillard. Thonon ſur le Lac de Genève eſt le bourg principal; les autres ſont Rupaille, Evian, & Novel. La doctrine de Calvin s'y étoit répandue dans le XVI ſiècle, mais elle en fut bannie par les ſoins & le zèle de ſaint François de Sales. * Céſar, *l. 4. de Bell. Gallico.* Guichenon, *Hiſt. de Savoye.*

CHABLI, bourg ou petite ville de France dans le Sénonnois; entre la Bourgogne & la Champagne, vers Auxerre & l'onnerre. Il eſt connu par les bons vins, & par la ſanglante bataille qui s'y donna l'an 841, entre les Enfans de Louis *le Débonnaire*. Cette bataille eſt plus connue ſous le nom de Fontenay, qui eſt près de Chabli. * *Hiſt. de France.*

CHABOR, rivière. *Cherchez* CHABUR.

CHABORRAS. *Voyez* ABORAS.

CHABOT, Maiſon ancienne & connue depuis GUILLAUME qui ſuit.

I. GUILLAUME Chabot, vivoit en l'an 1040, & eſt nommé avec Guillaume Duc de Guienne, & autres grands Seigneurs du Poitou, dans l'Acte de la fondation de l'Abbaie de la Trinité-de-Vendôme, faite par Géofroy *Martel*, Comte d'Anjou. Ce peut être lui qui s'obligea de fournir tous les ans à l'Abbaie de Saint-Maixant deux cierges du poids de treize livres au jour de la fête de ce Saint, en reconnoiſſance de la victoire qu'il avoit remportée dans un combat; ce que les ſucceſſeurs ont depuis acquitté. On le croit pere 1. de THIBAULT, qui ſuit; 2. d'*Hilier*, Evêque de Limoges en 1052, & qui mourut en 1093; 3. de *Lezio*, qui ſuivoit le Cour du Roi Philippe I, en 1072; 4. d'*Eudes*, nommé dans un titre de l'Abbaie de Vendôme de l'an 1080; 5. de *Pierre*, nommé dans le même titre avec *Pétronelle* ſa femme, *Thebault, Pierre* dit *le Tour, Bayrard & Raoul* Chabot ſes enfans.

II. THIBAULT Chabot, Seigneur de Sainte-Hermine, vivoit ès années 1060 & 1100. Il épouſa en 1092, *Mirabilis*, veuve de *Raoul* de Mauléon, que l'on nomme avoir été héritiere de *Gerard*, Seigneur de Vouvent, dont il eut 1. SÉBRAN, qui ſuit; 2. *Gaudin*, vivant en 1145; 3. *Briant*, vivant en 1151; & 4. *Hélène* Chabot, vivante en 1120.

III. SÉBRAN Chabot, Seigneur de Vouvent, fit le voyage de Jéruſalem, vivoit en 1151, & laiſſa d'*Agnes* ſa femme, 1. THIBAULT, II. du nom, qui ſuit; 2. *Sébran*, élu Evêque de Limoges en 1177, contre le conſentement du Roi d'Angleterre, mort en 1179; 3. *Pierre*; 4. *Garnier*; & 5. *Amelune* Chabot, mariée à *Pierre* Lunel, du conſentement duquel elle ſe rendit Religieuſe à Fontevrault en 1150.

IV. THIBAULT Chabot, II. du nom, Seigneur de Vouvent, vivoit en 1173, & fut pere 1. de THIBAULT, III. du nom, qui ſuit; & 2. d'*Euſtache* Chabot, Dame de Vouvent, mariée à *Geofroy* de Lézignen, morte en 1229.

V. THIBAULT Chabot, III. du nom, Sire de Roche-Cervière & de la Creve, fut préſent avec pluſieurs autres grands Seigneurs au traité de Tréves accordé entre le Roi Philippe *Auguſte* & Jean Roi d'Angleterre en 1206. Il épouſa *Marguerite*, Dame de la Mothe-Achard & de la Mauniere, fille de *Guillaume*, Seigneur des mêmes terres, dont il eut 1. THIBAULT, IV. du nom, qui ſuit; 2. GÉRARD Chabot, Seigneur de la Mothe-Achard & de la Mauniére, *tige des Barons de Retz, mentionnez cy-après*; & 3 SÉBRAN Chabot, Seigneur de la Creve, duquel ſont deſcendus les Seigneurs de la Grève & de Jarnac, *dont la poſterité ſera cy-après rapportée en ſon rang.*

VI. THIBAULT Chabot, IV. du nom, Sire de la Roche-Cervière, &c. fit ſon teſtament en 1230. Il épouſa *Aenor* de Broüe, Dame des Eſſars, fille de *Bertrand*, III. du nom, Vicomte de Broüe, dont il eut 1 SÉBRAN, II. du nom, qui ſuit; 2. 3. *Thibault & Gerard*, vivans en 1303; & 4. *Marguerite* Chabot mariée en 1243, à *Guillaume* de Beaumont.

VII. SÉBRAN Chabot, II. du nom, Seigneur de Roche-Cervière & des Eſſars, fut l'un des principaux Seigneurs du Poitou, qui tranſérent en 1269, avec Alfonſe Comte de Poitiers, du reglement du rachapt des fiefs à merey, & ne laiſſa que 1. *N.*... Dame de la Roche-Cervière, qu'elle porta dans la Maiſon de Rufiec; & 2. *Mahaude* Chabot, Dame des Eſſars, mariée à *Savary* de Vivonne, Seigneur de Thors.

BRANCHE DES BARONS DE RETZ.

VI. GÉRARD Chabot, ſecond fils de THIBAULT Chabot, III. du nom, Sire de la Roche Cervière, & de *Marguerite*, Dame de le Mothe-Achard, eut en partage les Terres de la Mothe Achard & de la Mauniére, & étoit mort en 1250. Il épouſa *Euſtache* de Retz, dite *Alitte*, fille & héritiére de *Raoul*, Sire de Retz, de Machecoul, de Falleron, de Frédefons, &c. dont il eut 1. *Gérard*, II. du nom, qui ſuit; 2. *Geofroy*, Seigneur de la Mauriere, & 3. *Euſtache* Chabot, mariée à *Gerard* de Machecoul, Seigneur du Coudrayer & de la Bénaile.

VII. CÉRARD Chabot, II. du nom, Baron de Retz, &c. fit le voyage d'Arregon avec les autres Barons de Bretagne en 1285. Il avoit épouſé 1. avant l'an 1266, *Amicie* de Château Gontier: 2. *Jeanne*, fille de *Maurice*, V. du nom, Seigneur de Craon, & d'*Iſabeau* de Lézignen-la-Marche, dont il eut 1. CÉRARD, III. du nom, qui ſuit; 2. *Raoul*, qui étoit mort en 1329; & 3. *Guillaume* Chabot, Seigneur de la Mothe-Achard, de la Mauriere, de Saint-Hilaire-du-Vaujoua, de Falleron, &c. qui mourut en Sicile, où il avoit épouſé *Guillemette* de Preſlay, dont il eut *Simon* Chabot, mort ſans poſtérité.

VIII. CÉRARD Chabot, III. du nom, ſurnommé *le Bouteſ*; Baron de Retz, &c. vivoit en 1332, & épouſa *Marie Clémence* de Parthenay, fille de *Guillaume* Larchevequr, Seigneur de Parthenay, & de *Jeanne* de Montfort ſa premiere femme, dont il eut 1. GÉRARD, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Jeanne* Chabot, dite *la Folle*, pour s'être mariée ſans le conſentement de ſes parens à *Jean*, Seigneur de la Muſſe-Ponthus, à cauſe dequoi elle fut exhérédée en 1333. Depuis elle épouſa *Foulques* de Laval, Seigneur de Chaloyau, & mourut vers l'an 1341.

IX. CÉRARD Chabot, IV. du nom, Baron de Retz, de la Mothe-Achard, &c. étoit mort en 1342, laiſſant de *Catherine* de Laval, Dame d'Aurilly en Anjou, fille de *Guy*, IX. du nom, Si-

re de Laval & de Vitré, & de *Réanne* de Gaure, un fils unique nommé.

X. CÉRARD Chabot, V. du nom, Baron de Retz, Seigneur de la Motte-Achard, &c., qui mourut avant l'an 1362. Il épouſa *Philippe* Bertrand, fille ainée de *Robert*, Seigneur de Briquebec, Maréchal de France, & de *Marie* de Sully, dont il eut 1. CÉRARD, IV. du nom, qui ſuit; & 2. *Jeanne* Chabot, Dame de Retz, &c. mariée à *François* de Chauvigny, Baron de Retz à cauſe d'elle, morte en janvier 1406.

XI. CÉRARD Chabot, VI. du nom, Baron de Retz, &c. aſſiſta Charles de Blois à la bataille d'Aurey en 1364, où il demeura priſonnier, & mourut peu après ſans enfans de *Marguerite*, Comteſſe de Sancerre ſa femme.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA GRÉVE.

VI. SÉBRAN Chabot, dit *le Preud'homme*, troiſième fils du THIBAULT Chabot, III. du nom, Seigneur de Roche-Cervière, & de *Marguerite*, Dame de la Motte-Achard, eut en partage les Terres de la Gréve, de Larnière, des Granges, de Fontenaye, &c. ſervit le Roi Philippe *le Hardi* contre le Comte de Foix, & étoit mort en 1298, laiſſant d'*Ayrais* de Châteaumur, Dame d'Oulmes, de Chantemeſle, &c. 1. THIBAULT, I. du nom qui ſuit; 2. *Gérard*, qui ſe trouva aux guerres de Flandre en 1303 & 1304; 3. *Sébran*, vivant en 1303; 4. *Ænor*, Dame d'Oulmes, &c. mariée à *Ebles* de Rochefort, Seigneur de Faye, de Thors & d'Aubigné; & 5. *Guillaume* Chabot, Seigneur de Chantemeſle, de Champigni, de Sainte-Gemme & de Sainte-Radegonde-de-Marvis, qui fut mandé au mois de novembre 1318, de ſe rendre à Paris aux octaves de la Chandeleur pour aller contre les Flamans. Il eut un grand différent contre le Seigneur de la Gréve ſon neveu, duquel il avoit eu la garde & la tutelle pendant ſeize ans, & qui dura même longtems après ſa mort contre ſes enfans. Il épouſa *Jeanne* Pouvereille, qui vivoit en 1354, & dont il eut *Louis* Chabot Chevalier, ſur lequel les terres de Champigny & de Sainte-Gemme furent vendues en mai 1350, pour payer les dettes de ſon père, & qui ne laiſſa pas de ſuivre en 1352 & en 1356; *Gébraldin* Chabot, qui obtint remiſſion en 1391, des violences qu'il avoit commiſes contre les Seigneurs de la Gréve ſes couſins pendant leur procès, & qui ſe diſoit chargé de femme, de ſix fils & de trois filles; & *Sébran* Chabot, compris dans la même remiſſion, étant tous deux priſonniers à Paris.

VII. THIBAULT Chabot, I. du nom, Seigneur de la Gréve, du petit château de Vouvent, de Larnière, de Fontenaye, & des Granges, épouſa *Jeanne* de Saint-Vincent, dont il eut 1. THIBAULT, II. du nom, qui ſuit; 2. 3. *Marguerite* & *Jeanne* Chabot, mortes ſans enfans.

VIII. THIBAULT Chabot, II. du nom, Seigneur de la Gréve, &c. fut pendant ſeize ans ſous la tutelle de *Guillaume* Chabot, Seigneur de Chantemeſle ſon oncle, contre lequel il eut depuis de grands procès, & contre ſa veuve & ſes enfans, au ſujet de la reddition du compte de ſa tutelle, & obtint contre eux de grandes condamnations. Il mourut en 1355, laiſſant de *N...* du Machecoul, Dame de Couſtumier, fille de *Gérard*, Seigneur de la Benaſtie, du Bourgneuf, & de l'Iſle-Bouin, & d'*Eleonore* de Thouars, 1. THIBAULT, III. du nom, qui ſuit; & 2. GUILLAUME Chabot, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* TURMELIÈRE *& de* LIZÉ, ſtatie à *Revêt* Chabot, qui épouſa en octobre 1504, *Jean* du Bellay, Seigneur de Pontfetron.

IX. THIBAULT Chabot, III. du nom, Seigneur de la Gréve, &c. reprit en 1377, le procès que ſon pere avoit eu contre les enfans de *Guillaume* Chabot ſon grand oncle, & en obtint la Terre de Chantemeſle, & vivoit en 1385. Il avoit épouſé avant l'an 1365, *Amicie* de Maure, fille de *Jean*, IV. du nom, Seigneur de Maure, & d'*Aliette* de Rochefort, Dame de Quéhillac, dont il eut 1. Louis, I. du nom, qui ſuit; & 2. *Marie* Chabot, alliée à *Guy* de Beaumont, Seigneur de Breſſuire.

X. Louis Chabot, I. du nom, Seigneur de la Gréve, de Chantemeſle, &c. mourut en 1420, ayant eu de *Marie* de Craon, Dame de Montcontour, de Maines, de Montfereau, de Colombières, de Savonnières, de Jarnay ſur Charente, de Précigny, de Verneuil & de Ferrières, fille de *Guillaume* de Craon, Vicomte de Châteaudun, & de *Jeanne*, Dame de Montbaſon, 1. THIBAULT, IV. du nom, qui ſuit; 2. RENAUD, qui a fait *la branche des Seigneurs de* JARNAC, *rapportée cy-après*; 3. 4. *Jean* & *Anne* Chabot morts ſans alliance.

XI. THIBAULT Chabot, IV. du nom, Seigneur de la Gréve, de Montcontour, de Montfereau, &c. mourut à la journée de Patay, dite *des Harengs*, contre les Anglois en 1428. Il épouſa en juin 1422, *Brunifande* d'Argenton, fille ainée de *Guillaume*, Seigneur d'Argenton, & de *Jeanne* de Naillac, dont il eut 1. Louis, II. du nom, qui ſuit; 2. *Catherine*, mariée en mars 1445, à *Charles* de Chaſtillon, Seigneur de Sourvilliers, de Marigny, de Bouville, &c. morte en 1466; & 3. *Jeanne* Chabot, alliée en mars 1445, à *Jean* de Chambes, premier Maître d'Hôtel du Roi, qui ajoûta la Terre de Montfereau de ſon beau-frére.

XII. Louis Chabot, II. du nom, Seigneur de la Gréve, de Montcontour, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, n'avoit que quatre ou cinq ans lors de la mort de ſon père, & fut à la conquête de Guienne en 1453. Le Roi Louis XI. le retint ſon Conſeiller & Chambellan par lettres du ſixième avril 1464. Il aſſiſta trois ans après aux Etats tenus à Tours, commande le Ban & Arrière-ban de la Nobleſſe du Poitou en années 1472 & 1475, & mourut en 1486. Il épouſa le troiſième juin 1444, *Jeanne* de Courcillon, fille de *Guillaume*, Seigneur de Montlean & de Tillay, Bailly & Capitaine de Chartres, & de *Thomine* de Leſpine, morte le 16 août 1472. Quelques Mémoires lui donnent pour ſeconde femme *Heſſelina* Chaperon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa première femme furent, 1. *René* Chabot, Seigneur de la Gréve, mort avant l'an 1469; 2. *Marie*, nommée au teſtament de ſon père; & 3. *Magdelaine* Chabot, mariée le quatrième janvier 1469, à *Navarrot* d'Anglade, Chevalier, Capitaine de Mauléon, dont elle n'eut point d'enfans. Après ſon décès, les grands biens de cette Maiſon entrérent dans la Maiſon de Châtillon.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE JARNAC.

XI. RENAUD Chabot, Seigneur de Jarnac, &c. ſecond fils de Louis Chabot, I. du nom, Seigneur de la Gréve, &c. & de *Marie* de Craon, Dame de Jarnac, &c. eut en partage la Terre de Jarnac ſur Charente, fut Conſeiller & Chambellan du Roi, & mourut vers l'an 1476. Il épouſa 1. *Françoiſe* de la Rochefoucault, veuve de *Gilles* d'Appelvoiſin, & fille de *Guy*, Seigneur de Barbeſieux, & de *Raſine* de Montan, Dame de Verteuil: 2. *Iſabeau* de Rochebouart, fille & héritiére de *Jean*, Seigneur d'Aſpremont & de Brion, & de *Jeanne* de la Tour-Landry, Dame de Clervaux. Du premier lit vinrent, 1. *Marguerite* Chabot, qui étoit ſous la tutelle de ſon père en 1440; & 2. *Agnès*, mariée à *Guy* Chenin, Seigneur de l'Iſle-Bapaume: du ſecond lit ſortirent, 3. *Louis* Chabot, Seigneur de Jarnac, &c. mort avant l'an 1480, ſans laiſſer d'enfans de *Jeanne* de Montberon ſa femme; 4. *Antoine* Chevalier de Rhodes & Grand Prieur de France, mort le ſixième novembre 1507; 5. *François*, Seigneur de Jarnac, après ſon frére aîné, Abbé de Caſtres & de Baigne, mort en 1493; 6. JACQUES, qui ſuit; 7. *Marguerite*, alliée à *Pierre* du Reillac, Vicomte de Méruville & de Briqueſi; 8. *François*, mariée en mai 1456, à *Renaud* de Saint-Maure, Seigneur de Jonzac; 9. *Jeanne* alliée en 1466, à *Pierre* de Saint Julien, Seigneur de Lallere; 10. *Philippe*, mariée en 1469, à *Antoine* Clérambaut, Seigneur de la Pleille, & 11. *Robert* Chabot, Seigneur de Clervaux, Baron d'Aſpremont, &c. qui épouſa *Antoinette* d'Illiers, fille de *Jean*, Seigneur d'Illiers & de *Marguerite* de Chourſes, dont il eut *Paul* Chabot, Seigneur de Clervaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, mort après l'an 1560, ſans enfans de *Jaquemine* de Montgay, fille de *Jaques*, Seigneur de Fiénes & de *Leonore* de Ferrières qu'il avoit épouſée en octobre 1537; *Anne* Chabot, mariée à *Jean* Seigneur de la Tour-Landry; & *Iſabelle* Chabot, alliée 1. à *Charles* de Vivonne, Baron de la Châtaigneraye: 2. à *Jacques* Turpin, Seigneur de Criſſé.

XII. JACQUES Chabot, Seigneur de Jarnac, de Brion, d'Aſpremont, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi en 1490, étoit mort en 1496. Il avoit épouſé le 15 ſeptembre 1483, *Magdelaine* ou *Marguerite* de Luxembourg, fille de *Thibault*, Seigneur de Fiennes, & de *Philippe* de Melun, Dame de Sottenghen, dont il eut 1. CHARLES, qui ſuit; 2. PHILIPPE, Seigneur de Brion, duquel ſont deſcendus *les Comtes de* CHARNY, *mentionnez cy après*; & 3. *Catherine* Chabot, mariée à *Bertrand*, Seigneur d'Eſtiſſac.

XIII. CHARLES Chabot, Baron de Jarnac, &c. rendit de grands ſervices au Roi François I, qui le fit Chevalier de ſon Ordre, Gouverneur de la Rochelle & du Pais d'Aunis, Maire perpetuel de Bourdeaux, Capitaine du Château-de-Ha, & Vice-Amiral de Guienne en 1544. Il épouſa 1. en 1506, *Jeanne* de Sainte-Gelais, Dame de Saint-Gelais, de Sainte-Aulaye & de Monlieu, &c. & de *Marguerite* de Durfort-Duras: 2. *Magdelaine* de Puyguyon. Du premier mariage ſortirent, 1. *Louis* Chabot, qui fut au voyage de Naples avec le Seigneur de Lautrec en 1528, & y mourut; & 2. GUY, I. du nom, Seigneur de Jarnac qui ſuit: du ſecond vinrent, 3. *Catherine* Chabot, vivante en 1548; 4. *Jeanne*, mariée à Pierrebuffiére, Vicomte de Châteauneuf en Périgord; & 5. *Charles* Chabot, Seigneur de Sainte Foy, mort en 1573, laiſſant de *Marie* Joubert ſa femme, *Eſther* Chabot, Dame d'Annilly-le-Marais, du Breuil, & en partie de Jarnac, mariée à *Charles* de Fouléque, Baron de Surgéres.

XIV. GUY Chabot, I. du nom, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, de Sainte-Aulaye, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre & du Duc d'Orléans, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi en la ville de la Rochelle & Pais d'Aunis, Maire perpétuel de Bourdeaux, & Capitaine du Château-de-Ha, dans toutes leſquelles charges il fut confirmé en 1569. Ce fut lui qui fournit en 1547, au commencement du régne de Henri II, ce fameux combat en champ clos, dans le Parc de Saint-Germain en-Laye, contre François de Vivonne, Seigneur de la Chaſaigneraye. Il y fut vainqueur, & parla ſi fagement, que le Roi l'ayant fait monter ſur l'échafaut où il étoit, lui dit, *qu'il avoit combattu en Céſar, & parlé en Cicéron.* Ronſard fit alors à ſon honneur cette Ode qui commence par ces vers

Un cœur lâche, & couard
Au péril ne ſe hazarde.

Il avoit épouſé en 1540, *Louiſe* de Piſſeleu, fille de *Guillaume*, Seigneur de Heilly, & de *Magdelaine* de Laval, dont il eut 1. LÉONOR Chabot, qui ſuit; 2. *Charles*, mort ſans poſtérité; & 3. *Jeanne* Chabot, mariée 1. à *Anne* d'Angure, Baron de Civry: 2. à *Claude* de la Chaire, Seigneur de la Maiſonfort, Maréchal de France.

XV. LÉONOR Chabot, Baron de Jarnac, Seigneur de Sainte-Aulaye, &c. ſervit le Roi Henri IV, en ſes guerres, & mourut en 1603. Il épouſa 1. *Marguerite* de Durfort, fille de *Symphorien*, Seigneur de Duras, & de *Barbe* Cauchon-Maupas: 2. en mars 1571, *Marie* de Rochechouart, fille & héritiére de *Charles*, Seigneur de Saint-Amand, & de *Françoiſe* de Maricourt. Du premier lit ſortirent, 1. GUY Chabot, II. du nom, Seigneur de Jarnac, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Sainte-Aulaye, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Charlotte* de Clermont, fille de *George*, Marquis de Galerande, & de *Marie* Clutin; 3. CHARLES, Seigneur de Sainte-Auleye après ſon frére, qui a fait *la branche des Seigneurs de* SAINTE-

Au-

Aulaye ; *rapportée cy-après* ; 4. *François*, Chevalier ; 5. 6. 7. *Helene*, *Françoiſe* & *Catherine* Chabot, Religieuſes.

XVI. Guy Chabot, II. du nom, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, &c. Capitaine de cent Chevaux-legers, Conſeiller d'Etat, & Lieutenant Général en Saintonge ſous le Prince de Condé, fit ſon teſtament en 1640. Il épouſa 1. *Claude* Marouette, Dame de Montagrier: 2. *Marie* de la Rochefoucault, fille d'*Iſaac*, Baron de Montendre, & d'*Helene* de Fouleque. Du premier lit vint, 1. *Jacques* Chabot, Seigneur de Monlieu, imbecille ; & du ſecond ſortirent, 2. Louis, qui ſuit ; 3. *Guy-Charles*, Duyen de Saintes en 1665 ; 4. *François*, Chevalier de Malte ; 5. *Claire*, Carmélite à Paris ; 6. 7. *Charlotte* & *Marie* Chabot, Religieuſes à Saintes.

XVII. Louis Chabot, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, &c. Marechal-de-camp, & Meſtre-de-camp d'un regiment de cavalerie, eut commiſſion en octobre 1651, d'aſſembler la Nobleſſe à Cognac, & mourut vers l'an 1666. Il avoit épouſé en 1648, *Catherine* de la Roche-Beaucourt, fille de *Jean*, Seigneur de Soubran, Lieutenant de Roi de la ville d'Angoulême, & de *Jeanne* du Galard-de-Béarn, dont il eut 1. Guy-Henri, qui ſuit ; 2. *Henri*, mort jeune ; 3. *Guy-Charles*, Doyen de Saintes ; 4 *Joſeph* ; 5. *Louis* ; 6. *Auguſtin*, Chevalier de Malthe en 1675 ; 7. 8. *Helene* & *Julie-Euſtache* Chabot, Damoiſelle de Jarnac, morte en 1687.

XVIII. Guy-Henri Chabot, Comte de Jarnac, Marquis de Soubran, &c. né le 27 novembre 1648, fut Lieutenant-Général pour le Roi en Saintonge & en Angoumois en janvier 1678, & mourut le ſixieme novembre 1690. Il épouſa 1. *Marie Claire* de Créquy, fille unique d'*Adam* de Créquy, Seigneur de la Creſſoniére, Vicomte de Houlles, &c. & de *Jeanne-Lamberte* de Lannoy, morte le 29 mars 1684, âgée de 37 ans : 2. en 1688, *Charlotte-Armande* de Rohan, fille ainée de *Charles*, Duc de Monbaſon, & d'*Armande* de Schomberg, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de ſon premier mariage, 1. *Louis* Chabot, Comte de Jarnac, né en novembre 1675, mort en mars 1691 ; 2. *Anne Marie-Louiſe* Chabot, mariée en juillet 1709, à *Paul Auguſte-Gaſton* de la Rochefoucault, Chevalier de Montendre, qui prit à cauſe d'elle la qualité de Comte de Jarnac, morte le 19 decembre 1714 ; & 3. *Gilleone-Gabrielle* Chabot.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINTE-AULAYE Ducs de Rohan.

XVI. Charles Chabot, Seigneur de Sainte-Aulaye, troiſiéme fils de Léonor Chabot, Baron de Jarnac, & de *Marguerite* de Dorfort, épouſa en 1613. *Henriette* de Lur, fille de *Michel*, Seigneur de Longa, & de *Marie* Raguier-d'Eſtermay, dont il eut, 1. *Charles* Chabot, Baron de Sainte-Aulaye, tué en 1646, au ſiege de Lerida en Catalogne ; 2. Henri, qui ſuit ; 3. *Guy-Aldonce*, dit *le Chevalier Chabot*, Maréchal-de-camp, mort des bleſſures qu'il reçut au ſiege de Dunkerque en octobre 1646 ; 4. *Jeanne*, morte ſans alliance ; 5. *Lydie*, mariée en 1634, à *François* de l'Eſpinay, Seigneur de Bellevue ; 6. *Anne*, morte ſans alliance ; & 7. *Judith*, dite *Marguerite* Chabot, Religieuſe.

XVII. Henri Chabot, Seigneur de Sainte-Aulaye, puis Duc de Rohan, Pair de France, & Gouverneur d'Anjou, mourut le 27 février 1655, âgé de 39 ans. Il avoit épouſé en 1645, *Marguerite* Duchelle de Rohan, Princeſſe de Leon, Comteſſe de Pontchoet, &c. fille unique de *Henri*, Duc de Rohan, Pair de France, &c. & de *Marguerite* de Bethune-Sully, morte le neuviéme avril 1684, âgée de 67 ans, dont il eut des enfans, *rapportez cy après en parlant de la Maiſon de Rohan. Voyez* ROHAN.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BRION, Comtes de Charny.

XIII. Philippe Chabot, Seigneur de Brion, Comte de Charny & de Buzançois, Amiral de France, Gouverneur de Bourgogne & de Normandie, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſeparé*, étoit ſecond fils de Jacques Chabot, Seigneur de Jarnac & de Brion, & de *Magdelaine* de Luxembourg, & épouſa en janvier 1526, *Françoiſe* de Longuy, Dame de Pagny & de Mirebeau, fille ainée & héritiere de *Jean* de Longuy & de *Jeanne* d'Angoulême, dont il eut, 1. Léonor Chabot, Comte de Charny, qui ſuit ; 2. François, Marquis de Mirebeau, qui a fait la *branche des Marquis de* Mirebeau, *rapportée cy après* ; 3. *Françoiſe*, mariée à *Charles* de la Rochefoucault, Baron de Barbeſieux ; 4. *Antoinette*, alliée à *Jean* d'Aumont, VI. du nom, Comte de Chaunurous, Maréchal de France ; 5. *Anne*, mariée en janvier 1559, à *Charles* de Halluyn, Seigneur de Piennes ; & 6. *Jeanne* Chabot, Abbeſſe du Paraclet, qui ſe fit de la Religion Reformée, & garda ſon Abbeye, où elle mourut, y entretenant toûjours le ſervice divin ſans y aſſiſter.

XIV. Léonor Chabot, Comte de Charny & de Buzançois, Seigneur de Pagny, &c. Grand Ecuyer de France, rendit de grands ſervices au Roi Henri III, qui le nomma Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, & mourut au mois d'août 1597. Il épouſa 1. le 15 février 1549, *Claude* Gouffier, fille ainée de *Claude* Gouffier, Duc de Roannez, & de *Jacqueline* de la Tremoille : 2. *Françoiſe* de Rye, Dame de Longuy, fille unique de *Joachim*, Seigneur de Rye, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Général de la Cavalerie légere de l'Empereur Charles-Quint, & d'*Antoinette* de Longuy, Dame de Givry. Du premier lit ſortirent, 1. *Catherine* Chabot, Comteſſe de Buzançois, mariée à *Guillaume* de Saulx, Comte de Tavannes, Chevalier des Ordres du Roi ; & 2. *Charlotte* Chabot, alliée à *Jacques* le Veneur, Comte de Tillières, &c. morte en 1606. Du ſecond lit vinrent, 3. *Marguerite* Chabot, Comteſſe de Charny, mariée à *Charles* de Lorraine, I. du nom, Duc d'Elbeuf, morte le 29 ſeptembre 1625, âgée de 87 ans ; 4. *Catherine*, mariée en 1584, à *Claude* de Vergy, II. du nom, Comte de Champlite, Chevalier de la Toiſon d'Or, morte en 1588 ; 5. *Françoiſe*, première femme de *Henri* Hurault, Comte de Chiverny, morte en 1608 ; & 6. *Léonore* Chabot, mariée en 1598 à *Chriſtophle* de Rye, Marquis de Varembon, Comte de Varax, Chevalier de la Toiſon d'Or, Bailli de Dole, Colonel de l'Infanterie de Bourgogne pour le Roi d'Eſpagne aux Pais-Bas.

BRANCHE DES MARQUIS DE MIREBEAU.

XIV. François Chabot, ſecond fils de Philippe Chabot, Seigneur de Brion, Comte de Charny, &c. Amiral de France, & de *Françoiſe* de Longuy, Dame de Pagny & de Mirebeau, fut Marquis de Mirebeau, Comte de Chauny, Baron de Chiumont & de Chaſtroux, Seigneur de Brion, Chevalier des Ordres du Roi, & épouſa 1. *Françoiſe*, Dame de Lugny, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur de Lugny, & de *Françoiſe* de Polignac : 2. *Catherine* de Silly, fille de *Louis*, Comte de la Rocheguyon, & d'*Anne* de Laval. Du premier lit vint, 1. *Catherine* Chabot, mariée à *Jean* de Saulx-Tavanne, Vicomte de Lugny : du ſecond lit ſortirent, 2. Jacques, qui ſuit ; 3. *Henri*, Seigneur de Fontaine-Françoiſe, mort ſans alliance ; 4. *Léonor*, Seigneur de Brion, mort ſans poſterité de *Diane* de Marmier ; 5. *François*, Chevalier de Malte ; 6. *Charles*, Religieux ; 7. *Anne*, mariée à *Henri*, Baron de Fours ; & 8. *Charlotte* Chabot, Seigneur de Charroux, mort avant ſon frere aîné ; & qui épouſa *Françoiſe* Bernard-de-Monteſſus, Seigneur de Solan, & de *Catherine* Faulquier, dont il eut *Jacques* Chabot, Comte de Chauny, mort ſans enfans en 1644 ; *Marguerite Françoiſe*, Dame de Charroux, mariée à *Henri*, Comte de Bonneval, morte en 1654 ; & *Marie Charlotte* Chabot, Religieuſe.

XV. Jacques Chabot, Marquis de Mirebeau, Comte de Charroy, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, Chevalier des Ordres du Roi, &c. mourut d'apoplexie le 29 mars 1630. Il épouſa 1. en 1574, *Anne* de Colligny, fille de *François*, Seigneur d'Andelot, & d'*Anne* de Salmes : 2. en 1622, *Antoinette* de Loménie, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Secretaire d'Etat, & d'*Anne* d'Aubourg, morte le quatriéme juin 1638, ſans enfans. Ceux qu'il eut de la premiére femme furent, 1. Charles, Comte de Charny qui ſuit ; & 2. *Catherine* Chabot, mariée 1. en 1619, à *Céſar-Auguſte* de Saint-Lary, dit *de Bellegarde*, Baron de Termes, Grand Ecuyer de France : 2. en 1635, à *Claude* Vignier, Seigneur de Saint-Liébaut & de Villemont, morte en mars 1662.

XVI. Charles Chabot, Comte de Charoy, &c. mourut au ſervice du Roi en 1621, ſans laiſſer de poſtérité de *Charlotte* de Caſtille, fille de *Pierre* de Caſtille, Contrôlleur-général & Intendant des Finances, & de *Charlotte* Jeannin, qu'il avoit épouſée en 1620. La Maiſon de Chabot a des chabots dans ſes armes. Le chabot eſt un petit poiſſon, qu'on trouve dans les rivières courantes, & dont on voit la deſcription dans Rondelet. ° Le Laboureur, *Tombeaux des Hommes illuſtres*. Brantome, *Mémoires tome* 1. *Hommes Illuſt. Franç.* Langey, *Memoires de Tavanes*. De Thou. Mezeray. Le Féron. Godefroy. Le P. Anſelme. Sainte-Marthe, &c.

GHABDT (Philippe) Comte de Charoy & de Buzançois ; Seigneur de Brion, &c. Amiral de France, Chevalier des Ordres de Saint-Michel & de la Jarretiére, Gouverneur de Bourgogne & de Normandie, a été long-tems connu ſous le nom du Seigneur de Brion. Il étoit fils puîné de *Jacques* Chabot & de *Magdelaine* de Luxembourg, & dès ſon plus jeune âge il s'attacha au Comte d'Angoulême, qui fut depuis le Roi François I. En 1523, il le joua dans Marſeille, qu'il défendit contre l'armée impériale ; & en 1525, il fut pris à la bataille de Pavie. Etant ſorti de priſon ; il fut employé en diverſes négociations pour le Roi, lequel étant revenu en France, lui donna en 1526, la charge d'Amiral, & le Gouvernement de Bourgogne. En 1532, il fut envoye Ambaſſadeur en Angleterre, où il reçut le Collier de l'Ordre de la Jarretiere, ayant déja celui de Saint-Michel. Depuis, le Roi l'envoya commander l'armée dans le Piémont, où il prit quelques places ; *mais*, dit Brantôme, *étant au plus beau train de faites affaires, il ſe mit une très-grande faute a Verceil, où le trouvant M. le Cardinal de Lorraine, que le Roi envoyoit à Rome & vers l'Empereur, pour l'entretien de la paix & ſes excuſes (il n'etoit plus tems) de quoi il avoit envahi la Savoye & le Piémont, lui dit & conſeilla de ne paſſer point plus outre, de peur d'alterer les choſes leſquelles il alloit traiter. M. l'Amiral le crut, & arrêta ſon flux de victoire court, en quoi il faillit grandement pour un grand Capitaine, d'ajouter foi ſi librement à M. le Cardinal, & qui ne lui en montra mal pauvoir du Roi, ni ſigné de ſa main, mais ſe régla ſimplement ſur ce qu'il lui en dit, s'excuſans & penſant qu'il parlât de la part du Roi, envers lequel il avoit plus de credit que Seigneur de la Cour : mais M. le Cardinal s'excuſa après que ce qu'il lui en avoit conſeillé, s'étoit qu'il penſoit faire au mieux : tant y a que le Roi voulut un grand mal au dit Sieur Amiral, pour lui avoir fort debauché ſes affaires, qui étoient en très-bon état, & d'avoir donné loiſir à l'Empereur de ſonger aux ſiennes, & de s'en venir aiſement projetter & exécuter ſon voyage de Provence*, &c. Du Bellay raconte les choſes autrement dans ſes Memoires. Do ſit le procés à l'Amiral, qui fut néanmoins rétabli dans ſes charges en 1542. Il mourut le premier juin de l'an 1543, & fut enterré dans l'égliſe des Celeſtins de Paris, en la chapelle d'Orléans, où l'on voit la ſtatue de marbre blanc, que le Roi y fit mettre. ° *Hiſtoire de France*. Brantôme, *Mémoires*.

CHABDT, (Pierre Gauner, du) eſt connu ſous ce dernier nom, qui eſt celui de ſa mére. Il naquit à Saint-Loup dans le Poitou en 1516, & fit ſes premiéres études dans le lieu de ſa naiſſance. Etant parvenu à l'âge de 24 ans, il alla à Poitiers y apprendre le Grec, & il fit un progrès ſi conſiderable dans les Langues, qu'il fut appellé pour enſeigner les Humanitez dans ſon païs. Il y régenta ſix ans, après leſquels il vint à Paris en 1546, pour y étudier la Philoſophie au Collége de Preſle. Après s'y être appliqué pendant trois ans, il reçut le degré de Maître ès Arts ; & répéta la Philoſo-

phie à pluſieurs Enfans de condition. Enfin M. le Chancelier de l'Hopital lui confia l'éducation de ſes enfans de M. de Beleſbat ſon gendre. Chabot remplit cette place avec honneur pendant douze ans, qu'il employa principalement à expliquer Horace d'une maniére qui lui eſt particuliére. Son Commentaire ſur ces Auteurs contient l'analyſe du texte, tant ſelon les régles de la Grammaire, que ſelon celles de la Rhétorique & de la Dialectique. Il avoit fait imprimer une petite analyſe d'Homére dès l'an 1582, comme une eſpéce d'échantillon du Commentaire qu'il avoit deſſein d'en donner au public; & en 1587, il publia ce Commentaire à Bâle, mais ne le trouvant point encore à ſon gré, il continua d'y travailler, & quelques années après ſa mort, Jacques Graſſet qui avoit entre les mains les recueils des paſſages & des remarques nouvelles de Chabot, les inſéra en leur place le mieux qu'il put, dans l'édition *in folio* de l'an 1615. C'eſt ce qui fait que cet Ouvrage n'eſt point dans la perfection où il auroit paru, ſi Chabot eût aſſez vécu, pour en faire faire lui-même une nouvelle édition. Chabot mourut vers l'an 1597, âgé de 80 ans. * Paul Freher, *Theatr. Viror. Illuſtr.* Jacques Boulard, *Vita &c Viror. doctrina Illuſtr.* Bayle, *Dict. Crit.*

CHABRE, *riviére. Cherchez* BEBRE. (la)

CHABRI, un des Gouverneurs de la ville de Béthulie du tems que cette ville fut aſſiégée par Holoferne, & délivrée par Judith. Il étoit fils de Gothoniel. Judith l'envoya querir avec les autres Gouverneurs, & les cenſura de ce qu'ils avoient promis de rendre la ville dans cinq jours, s'ils ne recevoient du ſecours. * *Judith, ch.* 6. *v.* 11: *ch.* 8. *v.* 9: *ch.* 10. *v.* 6

CHABRIA ou CILABRO, *Chiabrius*, riviére de la Macédoine, qui ſe jette dans le Golfe de Theſſalonique ou de Salonichi, autrefois *Thermaicus Sinus*, entre Theſſalonique & Caſſandria.

CHABRIAS, Général Athénien, ſervit très-bien ſa patrie. La troiſiéme année de la cent-ſeptiéme Olympiade, & 378 ans avant J. C. il gagna une bataille navale près de l'iſle de Naxos, contre Pollis Lacédemonien. Le ſtratagéme dont il ſe ſervit dans la bataille de Thébes, lorſqu'il vint au ſecours des Béotiens contre Agéſilaüs, le fit célébrer de tout le monde: car voyant que l'ennemi avoit tant tourné le dos aux troupes qui étoient à la ſolde, il commanda à ce qui lui reſtoit de ſon bataillon de faire ferme, leur enſeignant la maniére de mettre un genouil en terre, de ſe couvrir de leurs boucliers, & de ſoutenir ainſi le choc des ennemis. Agéſilaüs voyant cette ordonnance n'oſa enfoncer ce bataillon, & fit ſonner la retraite. Chabrias voulut être repréſenté en cette poſture, lorſque les Athéniens lui érigerent une ſtatue dans leur place publique. Il commanda pluſieurs armées dans la Gréce, & dans l'Egypte; rétablit l'an 362 avant J. C. Nectanébus dans ſon Royaume d'Egypte; & aſſiſta Evagoras, Roi de Chypre. Sa valeur ne fut pas exemte d'envie; & il ſe vit obligé de ſe bannir lui même. Durant la guerre des Alliez, étant entré ſeul dans le havre de l'iſle de Chio, que les Athéniens tenoient aſſiégé, il y périt, ſon vaiſſeau ayant été coulé à fonds, la quatriéme année de la CV^e^ Olympiade, & 357 avant JESUS CHRIST. * Cornélius Népos, *en ſa Vie.* Diodore, *l.* 16.

CHABUL ou CABUL, ou CHABALON. Il eſt parlé, I. ou III. *Rois, ch.* 9. *v.* 11. *&c.* de la Terre de *Chabul*. C'eſt ainſi que *Hiram* Roi de Tyr nomma les vint villes dont Salomon lui fit préſent, en reconnoiſſance des ſervices qu'il lui avoit rendus dans la conſtruction du Temple. On diſpute & ſur la ſignification de Chabul & ſur la ſituation de ce Pays. Joſeph dit que *Chabul* en Phenicien ſignifie *ce qui ne plaît point.* D'autres qu'il ſignifie une terre ſtérile, ſablonneuſe, deſſechée; & d'autres au contraire une terre boueuſe & humide, trop chargée d'herbes. Les Septante traduiſent, *il les appella la frontiere*; comme s'ils avoient lu *Cabal*, au lieu de *Chabul*. D'autres croyent que Chabul en Hébreu, peut ſignifier une choſe de néant. Chabul, *quaſi nihil.* Quant à la ſituation de Chabul, Joſeph dit que les villes de Chibul étoient au voiſinage de Tyr. D'autres les placent au delà du Jourdain, dans la Décapole. Grotius croit qu'entre les villes de Chibul, étoient compriſes celles que Pharaon avoit conquiſes ſur les Philiſtins, & qu'il avoit cédées à Salomon. La plupart ſont perſuadez que la ville de Chabul marquée, *Joſué, ch* 19. *v.* 27, étoit du nombre de ces villes, & que ce fut apparemment à ſon occaſion, que Hiram donna ce nom aux autres villes qui lui avoient été cédées par Salomon. Or Chabul étoit apparemment la même que *Chabalon*, ou *Chabal*, que Joſeph place au voiſinage de Ptolemaïde, au Midi de Tyr. * O. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CHABUL, ville & Royaume des Indes. *Cherchez* CABUL.

CHABUR ou ALCHABAR, ville. *Voyez* ALCHABAR ou ALCHABUR.

CHABUR ou CHABOR, riviére d'Aſie, que quelques uns prennent pour le Chabor du Prophéte Ezéchiel. Elle a ſa ſource au Mont-Maſius, qui eſt une partie du Mont Taurus, ſur les frontiéres de la grande Arménie. Elle coule dans la Méſopotamie, paſſe à Orphe & à Harran; & après avoir reçu diverſes riviéres, entre autres Soaid, elle ſe jette dans l'Euphrate, à Alchabur & au deſſous de Querquéſia, qui eſt de l'Arabie déſerte. Cette riviére eſt celle qu'Ammien appelle *Aboras*, Ptolomée *Chaboras*, Strabon *Aborras*, Eneone de Byzance, *Aborus*, Elien, *Burrhas.* * Sanſon. Baudrand.

CHACABOUT, nom d'une Secte de la Religion des Tonquinois, entre le Chioe & l'Inde. Elle eſt ainſi nommée d'un certain Solitaire, qui leur a donné dix commandemens pour bien vivre; dans leſquels il défend le meurtre, le larcin, les ſouillures du corps, le menſonge, les murmures, la perfidie, les deſirs déréglez, la médiſance, la colére, & commande l'étude des Sciences néceſſaires à chaque particulier. Il a auſſi établi des Religieux, qui renoncent aux délices de cette vie, & s'appliquent à la méditation, ou au ſoulagement des pauvres. Ce Solitaire leur a enſeigné la Métempſycoſe, ou paſſage des ames d'un corps en un autre. Il promit à ceux qui obſerveroient ſa Loi, une joye infinie, dont ils jouïroient auſſi-tôt après leur mort, & menaça d'une peine éternelle ceux qui la mépriſeroient; mais il aſſura que ceux qui ayant reçu ſa Loi, n'y auroient pas néanmoins entierement obéi, paſſeroient en divers corps durant 3000 ans, avant que d'entrer dans la lieu des Bienheureux. Ce Chacabout répandit la Secte dans tout le Royaume de Siam, dans une partie du Japon, & de là dans le Tonquin, où il mourut. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

CHACARAS, nom des Freres idolâtres, qui ſacrifioient au ſoleil dans le Pérou.

* CHACHAPOYAS, que l'on appelle autrement *St. Juan de la Frontéra*, ville de l'Amérique méridionale, dans l'Audience de Lima ou Los Reyes, au commencement du huitiéme degré de latitude méridionale, & vers la fin du 312 degré de longitude. Elle eſt au nord-eſt de Lima, dont elle eſt éloignée d'environ cent-vint lieues. * M. Deville, *Cartes du Perou, du Breſil, & du Pais des Amazones.*

CHACHÉMIUS (Henri) Cordelier & Chancelier de l'Empereur Louis V, dit *le Bavarois*, fut excommunié en 1330. par le Pape Jean XXII. Il y a toute apparence, ſuivant l'opinion d'un Chanoine, ami de Goldaſt, que c'eſt lui qui eſt Auteur de l'Information, *De nullitate proceſſuum Joannis Papæ contra Ludovicum Imperatorem, pro ſuperioritate Imperatoris in temporalibus*, en l'an 1328. * *Biblioth. Hiſt. des Aut. de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze, tome* 2. 1695.

CHACO, grand pais de l'Amérique Méridionale, eſt borné au levant par le riviére de Paraguay, qui le ſepare du Paraguay propre; il a le pais des Amazones au nord; le Perou & la Tucuman au couchant; & la province de la Plata au midi. Ce pais eſt habité par un grand nombre de Peuples Américains naturels; mais les Européens ne s'y ſont pas encore établis. * Mati, *Dict. Geogr.*

CHACOMAS, ville d'Aſie, dans le peninſule de l'Inde, delà le Gange: c'eſt la capitale du Royaume de même nom. *Voyez* CACHOMAS.

CHACON. *Cherchez* CIACONIUS.

CHAOER, grande Iſle que forme la ſeparation du Tigre & de l'Euphrate. Philoſtorge dit qu'elle eſt habitée par les Meſopotamiens, & environnée en partie d'eau de mer, & en partie d'eau douce, ſavoir de deux grands canaux que produit le Tigre, en ſe partageant avant que d'entrer dans la mer. *Texeira* donne à cette Iſle plus de quatre-vint lieues de long. M. Huet, dans ſon Traité de la ſituation du Paradis terreſtre, dit que le canal qui le ferme du côté du couchant, eſt apparemment celui qu'Alexandre fit ouvrir dans un terrain pierreux, & plus folide que le canal naturel par où l'on navigeoit vers l'Arabie, qui n'en étoit pas éloigné de deux lieues. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAOERTON (Laurent) naquit le 14 ſeptembre 1536, dans un lieu du Comté de Lancaſtre en Angleterre, nommé Oldham. Son pére Edmond Chaderton étoit de bonne famille & riche; mais Catholique Romain. Il réuſſit mal dans les premieres études, par la faute d'un Maître rude & farouche à la conduite duquel il fut confié. Auſſi le abandonna-t'il pour s'adonner preſque entiérement à la pêche & à la chaſſe. Mais il ſe laiſſa enfin de tous ces amuſemens; il reprit l'étude, & fit de ſi grands progrès ſous un Maître plus affable que le premier, qu'en 1562, il fut reçu dans le Collége de Chriſt à Cambridge. Comme il avoit un tempérament fort & robuſte, il étudia preſque nuit & jour, & fit en peu de tems des progrès conſidérables. Il goûta en même tems les véritez de la Réformation & les profeſſa ouvertement. Son pére en fut ſi irrité, qu'il lui envoya un double dans une lettre, où il lui marquoit, que s'il voulou rentrer dans la Religion qu'il avoit quittée, il pouvoit tout attendre de lui; mais que s'il perſiſtoit dans celle qu'il avoit embraſſée, il lui envoyoit un double pour acheter une bourſe, afin d'aller mendier. Cette rigueur n'ébranla point Chaderton: il ſe réſolut à être pauvre, plutôt qu'à abandonner une Religion de la vérité de laquelle il étoit perſuadé. Il ne diſcontinua point pour cela ſes études, & ſupportant patiemment la pauvreté & les ſuites, il parvint enfin à être reçu Bachelier en 1567. Il reçut les Ordres ſacrez l'année ſuivante. En 1571, il fut fait Maître ès Arts. Cependant il avoit preſque toûjours été obligé d'emprunter pour ſubſiſter; mais, enfin, il fut ſi bien faire par ſon épargne, qu'il aquita ſes dettes, & vécut de ce que le peu d'emploi qu'il avoit dans ſon Collége pouvoit lui fournir. Il eut enſuite diverſes charges conſidérables & dans ce Collége & dans l'Univerſité. On lui donna la direction des études de pluſieurs jeunes gens, & il s'en aquita toûjours très heureuſement. Pluſieurs Savans d'Angleterre, qui ſe ſont aquis de la réputation par leur mérite & par leurs Ouvrages, ont été ſes Eléves. Un des principaux fut Perkins, qui quoique mort fort jeune, a laiſſé un grand nombre d'excellens Ouvrages. Outre la Théologie, Chaderton poſſédoit très-bien pluſieurs Langues mortes & vivantes, & entre autres la Latine, la Gréque, l'Hébraïque, la Françoiſe, l'Eſpagnole, & l'Italienne. Il enſeigna publiquement la Logique dans l'Univerſité, & y mit en réputation celle de Pierre Ramus, de laquelle il diſoit avoir tiré de grands avantages. Il ne négligeoit pas cependant ſes études particuliéres. Il fut reçu Bachelier en Théologie à l'âge de 42 ans, c'eſt à dire, en 1578. Trois ans après il eut une diſpute avec Pierre Baron, François de nation & Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Cambridge. Celui-ci ſoutenoit que l'amour de Dieu étoit de l'eſſence de la foi juſtifiante; & que cette foi étoit commandée dans le Décalogue. Cette diſpute dura quelque tems, & finit ſans que ni l'un ni l'autre des Diſputans abandonnât ſon opinion, quoiqu'il ſemblât ſur la fin qu'ils n'étoient pas ſi éloignez l'un de l'autre que cela avoit paru. Chaderton avoit contracté amitié avec Gautier Maldmai, qui avoit été élevé dans le même Collége que lui, & qui devint depuis Chancelier de l'Echquier. Celui-ci qui avoit fort à cœur les progrès de la Religion Réformée, réſolut de fonder dans l'Univerſité de Cambridge un nouveau Collége, qui fût comme un Séminaire de perſonnes qu'on inſtruiſit dans l'art de la prédication, & jetta les yeux ſur Chaderton ſon ancien ami, pour en faire le Recteur de ce Collége. Com-

Comme on étoit occupé à l'exécution de ce projet, on offrit à Chardrton une place plus avantageuſe que celle de Chef de cette nouvelle École; mais Muſſenas lui ayant déclaré, que s'il refuſoit l'emploi qu'il lui offroit, il abandonneroit ſon deſſein, Chaderton préférant l'intérêt de l'Univerſité à ſes avantages particuliers, retint le Benefice qui lui avoit été offert, & qui valoit dix fois plus. Il fut donc tut Recteur du nouveau Collége en 1584, & garda cet emploi juſques à ce que ſon extrême vieilleſſe ne lui permit plus d'en faire les fonctions. Sa charge de Recteur ne l'empêchoit point de prêcher avec applaudiſſement. En voici un exemple ſingulier. Après avoir prêché deux heures de ſuite dans un certain lieu, il fit le compliment ordinaire, c'eſt à dire, qu'il dit qu'il alloit finir, pour ne pas pouſſer à bout la patience de ſes Auditeurs, mais à peine eut-il prononcé ces mots, qu'on oüit de toutes parts dra gens, qui l'exhortoient au nom de Dieu à continuer; ce qu'il fit encore pendant une heure. Par malheur pour bien des Prédicateurs ces heureux tems ont paſſé; & dès que la premiére heure a ſonné, fut-on plus éloquent que *Démoſthène* ou que *Cicéron*.

On a beau s'échauffer, c'eſt en vain qu'on exhorte
Un Auditeur laſſe, qui regarde la Porte. Deipreaux.

Chaderton avoit 97 ans lorſqu'il ſe démit de ſon emploi, & en vécut encore huit, n'étant mort qu'à l'âge de 105 ans, au mois de novembre de 1640. Dans un âge ſi avancé, il eut toûjours l'uſage de tous ſes ſens & de la mémoire. Il employa les dernieres années de ſa vie à la culture des arbres de ſon jardin; & à recevoir les viſites de ſes amis & des perſonnes de la premiére qualité. Il compoſa divers Ouvrages; mais il n'y en a qu'un qui ait vu le jour, c'eſt un petit Traité de *la Juſtification* & de *la Foi juſtifiante*, qu'Antoine Tuyſius, Profeſſeur en Théologie à Leide, fit imprimer avec les Ecrits de quelques autres Auteurs. Il avoit écrit contre Baronius, & cet Ouvrage eſt manuſcrit dans quelques bibliothéques d'Angleterre, de même qu'un volume de Sermons. Il avoit auſſi fait un Traité ſur l'Euchariſtie, & un autre ſur l'Oraiſon Dominicale. Sa Vie a été écrite par Guillaume Dillingham, & imprimée à Cambridge en 1700. * *Voyez les Nouvelles de la République des Lettres de janvier* 1701, *p.* 70.

CHADFORT, bourg d'Angleterre, avec marché, dans la contrée du Comté de Dévon, qu'on appelle Wooford, à 152 milles Anglois de Londres. * *Dictionn. Anglois.*

CHADID. *Voyez* HADID.

CHADICE. *Voyez* TADIGE.

CHADOUIN (Saint) que quelques uns appellent *S. Hardouin*, & d'autres *S. Audouin*, Evêque du Mans. Les Auteurs qui parlent de ce Saint, ne conviennent pas du lieu de ſa naiſſance: les uns le font natif en Irlande; & les autres prétendent que la France lui avoit donné le jour. Quoi qu'il en ſoit, on convient qu'il ſuccéda à Saint Bertrand dans l'Evêché du Mans, vers l'an 623. Près de deux ans après ſon ordination, il ſe trouva au Concile de Rheims, & s'appliqua depuis ce tems à rétablir la régularité dans pluſieurs monaſteres. Il fonda celui d'Evron à ſix lieues du Mans, & contribua à l'établiſſement de celui de Buſſelhére. En 642, il fit ſon teſtament, par lequel il inſtituoit la cathédrale du Mans pour ſon heritiere, & laiſſoit pluſieurs legs en faveur de pluſieurs autres égliſes. Quelques Hiſtoriens lui donnent quarante-huit ans d'épiſcopat; mais les autres, dont le ſentiment eſt plus vrai-ſemblable, ne lui en donnent que trente, & mettent ſa mort au 20 août 653. Quoique ſon nom ne ſe trouve dans aucun des Martyrologes qui ont été faits, on ne peut néanmoins revoquer en doute la ſainteté de cet Evêque, qui eſt atteſtée par des Actes authentiques, & par pluſieurs Auteurs dignes de Foi. * Baillet, *Vies des Saints* 20 *août*. Bolland. Mabillon. Le Cointe, &c.

CHÆRE'AS. *Voyez* CHE'RE'AS, & ainſi des autres mots pris du Grec ou du Latin, & qui commencent par *Cha*.

CHAFFRE, en Latin *Theuſredus* ou *Theuſridus*, Abbé de Carméry ou Monſtier-ſaint-Chaffre-en-Vélay, étoit fils de *Leuffroy*, Gouverneur d'Orange. Il ſe retira, étant encore jeune, dans le monaſtére de Carméry en-Vélay dont ſon oncle Eude étoit le premier Abbé. On lui commit le ſoin des affaires de cette Abbaie, & il ſuccéda à Eude, & gouverna ce monaſtére, juſqu'à ce que les Sarrazins étant venus dans la païs de Velay, il en ſit ſortir ſes Religieux, & y demeura ſeul. Les Sarrazins y étant venus, le bleſſerent à mort: il ſurvécut cinq ou ſix jours, & mourut le dix-neuf octobre de l'an 728. Sa mémoire eſt devenue ſi célebre, que ce monaſtére ayant été rétabli par Louis *le Débonnaire*, fut appellé de ſon nom *le Monſtier de ſaint Chaffre*. * *Anonym. apud Mabil.* Baillet, *Vies des Saints, mais d'octobre*.

CHAGAN ou CAGAN, Roi des Avares ou Huns, fit des courſes dans la Thrace, ſous l'empire de Maurice en 598 & 601, & ſous l'empire d'Héraclius en 623 & 626. *Voyez* CACAN.

CHAGAS (Manuel das) né à Liſbonne, étant entré dans la Congrégation des Carmes Déchauſſez, fut ſi honneur par l'uſage qu'il fit des talens que Dieu lui avoit donnez. Sa jeuneſſe fut toute employée à l'étude, & il devint en peu de tems un bon Prédicateur & un délicieux Poëte; à quoi la bonté de ſa mémoire ne contribua pas peu. On dit qu'elle alla juſqu'à lui conſerver toute la réputation qu'il avoit acquiſe dans la chaire, quoique la perte de la vue parût devoir le faire renoncer à la prédication. Avant qu'il devint aveugle, il avoit fait imprimer quelques Ouvrages qui ſont eſtimez en Portugal. En voici les titres, *Feſtiſqua o convento do Carmo fez à canonizaçaõ do ſanto André Corſino*, Liſbonne, 1628, *in octavo*; *Cantica gratulatoria pro pelle affiſſionis unis eſt effectuada*, 1648, *in quarto*; *Terra militante*, 1650, *in octavo*. Il mourut à Liſbonne le 25 decembre 1666. * *Memoires envoyez de Portugal.*

CHAGAS (Antoine das) Portugais, fut appellé dans le monde Antoine Soarés de Fonſéca. Il étoit né à Vidiguéra dans la province d'Alentéjo le 25 juillet 1631; & le ſoin qu'on avoit pris de ſon éducation à Evora où il fit ſes études, lui laiſſa des impreſſions que toute la violence de ſes paſſions ne put jamais effacer entiérement. On dit qu'ayant pris le parti des armes, il fut auſſi mauvais Chrétien que bon Soldat, & qu'après une opiniâtre reſiſtance à la grace de J. C. qui ne ceſſoit de le rappeller à lui, il ſut enfin comme contraint de ſe ſoumettre à ſa toute puiſſance. L'Ordre de Notre François lui parut propre à un Penitent; il y entra, & un de ſes premiers ſoins fut de ſupprimer pluſieurs piéces de vers de ſa façon, qui ne lui paroiſſoient pas convenir à un Diſciple de Jeſus Chriſt: ce qui n'a pas empêché qu'on n'en ait conſerré quelques-unes, comme la Phiſis en douze chants. Il étoit âgé alors de près de trente ſept ans. Tout le reſte de ſa vie fut conſacré d'abord à l'étude, & enſuite à l'inſtruction du prochain. Il a parcouru tout le Portugal & une partie de l'Eſpagne nuds piez, & ne paſſa par aucun lieu où il ne tachât de gagner des ames à Jeſus-Chriſt. Le zéle de leur ſalut alla juſqu'à l'engager à inſtituer un Séminaire de Miſſionnaires Apoſtoliques à Varatojo dans le diocéſe de Liſbonne, & ce fut dans ce Séminaire qu'il mourut le 20 octobre 1682. Il a laiſſé quelques Ouvrages de piété, imprimez après ſa mort, *Faiſcas de amor divino*, Liſbonne, 1683, *in octavo*, *Obras ſpirituall* en deux parties 1684, & 1687; *Cartas ſpirituais* en deux tomes, 1684, & 1687, *in quarto*; *Eſcola da penitentia*, 1687, *in quarto*. * *Memoires envoyez de Portugal.*

CHA-CE'HAN, Roi des Indes, nommé auparavant Kourom, étoit ſecond fils de Géhan-guir dont Koſrou étoit l'aîné. Après la mort de de Géhan guir en l'an 1627, la Couronne appartenoit légitimement à Bolaki, fils de Koſrou; mais Cha géhan monta ſur le thrône, par l'artifice d'Aſouf-kan, premier Miniſtre d'Etat. Ce Miniſtre, qui devoit ſoutenir les intérêts de ſon Roi, favoriſa le parti de Cha-géhan, parce qu'il étoit ſon gendre: &, comme il étoit Généraliſſime des armées, il gagne les principaux Chefs, qui conſpirerent avec lui, pour donner le titre de Roi à Cha géhan. Pour exécuter ſûrement ſon deſſein, il fit courir le bruit que Kourom étoit mort, & qu'ayant ſouhaité d'être enterré auprés de Géhan-guir ſon pére, on apportoit ſon corps à Agra. En même tems il perſuada au jeune Roi Bolaki d'envoyer ſon armée au devant du corps de ſon oncle, & d'y aller lui-même à une lieue d'Agra. Cha géhan ayant marché en inconnu, ſe mit dans une biére, lorſqu'il fut proche de cette ville, & l'on porta cette biére, ſous une tente où tous les Généraux & Officiers vinrent comme pour faire honneur au corps du Prince défunt, mais c'étoit en effet pour le déclarer Roi: ce qu'ils firent, lorſque Cha-géhan, s'étant levé, parut aux yeux de toute l'armée. Bolaki apprit en chemin cette étrange nouvelle, & prit la fuite, laiſſant la poſſeſſion du Royaume à ſon oncle. Cha géhan étant ainſi monté ſur le thrône, exerça pluſieurs cruautez pour s'aſſurer la Couronne, faiſant mourir injuſtement ceux qui avoient témoigné de l'affection pour ſon neveu; mais comme il avoit ôté l'empire au légitime heritier, il en fut privé de ſon vivant, par ſon fils Aureng zeb. Il avoit quatre fils, dont l'aîné s'appelloit Dara-Cha, le ſecond, Sultan Sujah; le troiſiéme, Aureng-zeb; & le dernier, Morat Bakche, & il les avoit tant Gouverneurs ou Vicerois de quatre de ſes plus conſidérables provinces ou Royaumes. Dara-Cha demeura auprés du Roi à Dehli, & eut le gouvernement de Sendi, où il mit un Lieutenant en ſon abſence. Sultan-Sujah eut pour ſon département le Royaume de Bengale, Aureng zeb fut envoyé au Royaume de Décan, & Murat-Bakche en celui de Cuzarate.

Quoique Cha-géhan tachât de contenter également ſes quatre fils, leur ambition ne fut pas ſatisfaite de ce partage. Quelque tems après, Cha-géhan étant malade, & s'étant retiré dans l'appartement de ſes femmes, ſans ſe faire voir durant pluſieurs jours, le bruit courut qu'il étoit mort, & que Dara-Cha qui étoit demeuré auprés de lui, celon ſon déſir, pour avoir le tems de donner ordre à ſes affaires, & de s'aſſurer de toutes les places de l'Empire. Sur ce faux bruit, les trois autres fils de Cha-géhan ſe muérent auſſi-tôt, & chacun prétendit au thrône de ſon pére. Morat-Bakche, qui étoit le plus jeune, aſſiégea la ville de Surate, & s'en rendit le maître; puis il ſe fit déclarer Roi, non-ſeulement de Cuzarate, mais de tout l'Empire de Cha-géhan. D'un autre côté, Sultan Sujah s'aſſujettit le Royaume de Bengale, & s'avança dans le Royaume de Labor; mais il fut repouſſé par Soliman Chécour, fils de Dara-Cha, qui en aſſura les frontiéres par de bonnes garniſons. Aureng-zeb auſſi ambitieux, mais plus ruſé que ſes fréres, leur laiſſa jetter le premier feu, & feignit de n'avoir aucune prétention à l'Empire, comme s'il eût renoncé au monde, pour vivre en Dervis, ou Religieux Mahométan. Pour mieux réuſſir dans ſon deſſein, il offrit du ſecours à Morat-Bakche, & entreprit d'aller avec lui aſſiéger la ville d'Agra. Dara Cha les prévint en chemin, & leur donna bataille; mais ſe voyant abandonné d'une partie de ſon armée, il fit retraite, & retourna à Agra, où ſon pére commençoit à ſe mieux porter. Cha-géhan conſeilla à ſon fils de ſe retirer dans la forteresſe de Dehli, & d'emporter le thréſor qui étoit à Agra; ce qu'il fit. Ainſi Aureng-zeb & Morat Bakche demeurérent les maîtres de la meilleure partie du Royaume. Cha-eſt-kan, fils d'Aſouf-kan, & beau-frére de Cha-géhan, lequel avoit épouſé la fille d'Aſouf-kan; Chaeſt kan, dis-je, oncle de ces quatre Princes, dont la mére étoit ſa ſœur, ſe joint du côté d'Aureng-zeb, avec les principaux Chefs de Dara Cha & de Morat Bakche, qui abandonnérent leurs Maîtres. Cha-eſt-kan mourut en 1694, âgé de plus de cent ans. Alors Aureng zeb s'aſſûra de la perſonne du Prince Morat-Bakche, & le fit conduire dans la forteresſe de Govaléor. Cependant le Roi Chagéhan, pour ſe mettre en ſûreté contre l'impénitence de ſes fils ſi-honteux, s'étoit enfermé dans la forteresſe d'Agra, afin de n'être pas ſurpris, & de voir juſqu'où ſes enfans porteroient leur inſolence. Aureng-zeb entra dans Agra en 1660, & feignit de croire que Cha-géhan étoit mort, pour avoir lieu d'entrer dans la forteresſe, ou il diſoit qu'un des Omras, ou principaux Seigneurs vouloit tenir bon. Plus Aureng zeb publioit que Cha-géhan étoit mort, plus Cha-géhan tâchoit de faire ſavoir qu'il étoit en vie; & pour en aſ-

furer Aureng-zeb, il lui envoya Fazelkam, Grand-Maître de ſa Maiſon, avec ordre de dire à ce Prince, que le Roi ſon pere lui ordonnoit de ſe retirer dans ſon Royaume de Décan, dont il avoit le gouvernement. Aureng-zeb répondit qu'il étoit prêt d'obéir; mais qu'il ſouhaitoit de ſaluer ſon pere auparavant: ce qui lui fut accordé. Il demanda enſuite que la garniſon de Cha-gehan ſortît de la forteresſe, perce qu'il craignoit que le Roi mal inſtruit de ſes intentions, ne commandât qu'on le ſaiſit de ſa perſonne. Cha-gehan le vit obligé d'y conſentir, & Aureng-zeb y envoya une garniſon commandée par Sultan Mahamond ſon fils aîné, ſuquel il ordonna de s'aſſûrer de la perſonne du Roi; mais il n'alla point le ſaluer, & ne ſongea qu'à mettre la main ſur toutes les richeſſes, que Dara-Cha n'avoit pu emporter dans une fuite précipitée, & à s'aſſûrer la Couronne. Cha-gehan fut alors abandonné de tous ſes Sujets, qui ne regardérent plus qu'Aureng-zeb pour leur Souverain, & quelques années après, il finit triſtement ſes jours en priſon à Agra, l'an 1666. * Tavernier, *Voyage des Indes.* Bernier, *Voyage de l'Indouſtan.*

* CHAGNY, petite ville de France dans le Duché de Bourgogne. Elle eſt au nord-oueſt de Chalon dont elle eſt éloignée de près de quatre lieues.

CHAGRE, fameuſe riviére de l'Amérique, qui prend ſa ſource près de la Mer du ſud, à quelques lieues à l'eſt de Panama, & ſe va décharger dans la Mer du Nord. Son embouchûre eſt gardée par un Fort que les Eſpagnols nomment le Fort de Saint-Laurent. Il y a ſur cette riviére une ville qui s'appelle auſſi *Chagre.* En 1670, des Avanturiers Anglois remontérent cette riviére, avec des canots, & allérent piller Panama ſur la Mer du Sud. On pourroit facilement faire une communication des deux mers, par le moyen de cette riviére, & de quelques autres qui tombent dans la Mer Pacifique. * Oexmelin, *Hiſt. des Avanturiers de l'Amerique, tome 2.*

CHAGRIN, & mieux, CHAGRAAN, eſt un certain cuir fait de peau de cheval, d'ane ou de mulet, dont le meilleur ſe prépare en la ville de Tauris. Il ſe fait ſeulement du derriére de la bête, & celui de l'ane a le plus beau grain. C'eſt avec des grains de moutarde que l'on preſſe deſſus, qu'on y fait parottre ce beau grain, qui le fait eſtimer. On de qu'il y a auſſi un poiſſon nommé chagrain, qui a le cuir fort dur, dont on fait le prrmer & le vrai chagrain; parce qu'en effet cet animal à la peau toute couverte de petits grains, ſi rudes & ſi dura, qu'on en peut ſimer & polir le bois. * Boſel dit que c'eſt un chat marin: de ſorte qu'il ſemble que ce ſoit *grais de chat. Relation d'Aſie.*

CHAJAPA, anciennement *Lapriſum, Leſpranum*, petite ville de la Turquie en Europe, eſt peu importante. On la trouve dans le Belvédére en Motée, ſur le Golfe de Cipariſſo, entre le Cap de Jardan qui ſépare ce Golfe de celui de l'Arcadie, & l'embouchure de la riviére de Longuon. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAIGNY. *Voyez* CHAGNY.

CHAIAM BAR ABRAHAM BEN ISAAC, Rabbin, a fait un livre intitulé, *Sepher Thorath Chacham, le livre de la Loi du Sage.* Ce ſont de longs Sermons ſur les leçons du Pentateuque. Il prend pour matiére de ſon diſcours, quelques endroits du Thalmud; &, après avoir invoqué le nom de Dieu, il explique ſa leçon. Ce livre a été imprimé à Veniſe, en 1654. L'Auteur fait mention dans ſa préface de pluſieurs autres livres qu'il avoit compoſez. Dans le tems qu'il vouloit les faire imprimer à Veniſe, il fut pris par les Maltois, qui l'emmenérent à Malte. A peine y fut-il arrivé, qu'il ſe précipita dans la mer, & ſe ſauva à la nage dans une terre déſerte avec un ſeau de ſes livres, & trouva moyen de ſe vendre à Veniſe. * Bartolocci, *Bibliotb. Rabbinica, in folio. Hiſt. des Juifs, depuis J. C. juſqu'à préſent*, édit. de Paris, *in douze*, 1710, *tome 7.*

CHAIIM DE BOTSOLO, Rabbin Italien, floriſſoit vers l'an 1550. Il a écrit un livre de la Cabale, & une explication des cinq livres de Moiſe, imprimés à Veniſe en 1569. * Bartolocci, *Bibliotb. Rabbinica, Hiſt. des Juifs depuis J. C. juſqu'à préſent*, édit. de Paris, *in douze*, 1710, *tome 7.*

CHAIIM BEN BANAST, Rabbin, a écrit un livre intitulé, *la Grande Synagogue*, qui eſt un Commentaire légal, judiciel, & cérémoniel, ſur deux livres de Joſeph Caro, dans lequel il rapporte les avis & les déciſions des anciens & des nouveaux Rabbins: cet Ouvrage a été imprimé à Livourne en 1658. * Bartolocci, *Bibliotb. Rabbinica. Hiſt. des Juifs depuis J.C. juſqu'à préſent*, édit. de Paris, *in douze*, 1710, *tome 7.*

CHAIIM VITALIS, Rabbin, qui a fleuri au milieu du XVII ſiécle. On le nomme encore *Chaim Kalaphris.* Il fut Diſciple du Rabbin Iſaac *Loria* ou *Luria.* Il a écrit 1. Un livre qui a pour titre les *Tréſors de la Vie*, qui renferme de longs extraits tirez des Ecrits du Rabbin Iſaac Loria ſon Maître; 2. le livre de *l'Arbre de Vie*, qui renferme les principes de la Cabbale, & les explications du livre *Zohar*, telles que ſon Maître les lui avoit enſeignées, imprimé en 1629. L'on ſoutient dans la préface de cet Ouvrage que depuis les tems de Moiſe on n'a point vu de livre pareil à celui-là. Les Ouvrages de *Chaim Vitalis* ſont attribuez, par quelques-uns à *Iſaac Luria*, parce qu'il lui étoit redevable de ſa ſcience. * Joh. Chriſt. Wolfii, *Bibliotheca Hebræa*, &c.

CHAIAM CHAURIA eſt mis dans le Jalkuth au nombre des Auteurs qui ont fait des Commentaires ſur l'Ecriture Sainte.

CHAAIM CHOEN, Rabbin, Diſciple de R. Tham, qui mourut en l'an 1170, avoit compoſé des Commentaires ſur quelques livres Thalmudiques. Ce Rabbin étoit l'ayeul maternel de Moiſe Kotci, Auteur du livre Juchaſin.

CHAIIM, fils de Rabbi Samuel de Tolède, Diſciple d'Haſiaka, a écrit vers l'an 1291, un livre intitulé, *le Faiſceau de myrrhe*; un autre intitulé *le Faiſceau d'argent*: ce ſont deux Ouvrages de Morale. * *Hiſt. des Juifs depuis* J. C. *juſqu'à préſent*, édit. de Paris, *in douze*, 1710, *tome 7.*

* CHAALLOT, village près de Paris, à l'oueſt de cette grande ville & au nord de la Seine.

* CHAALLOUÉ, bourg de France dans la Normandie. Il eſt dans le diocèſe de Seez, & au nord-nord-eſt de la ville de Seez, dont il n'eſt éloigné que d'une lieue.

CHAALLY, village avec une Abbaïe, eſt dans l'iſle de France, à deux lieues de Senlis du côté du Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHAINOUQUAS, Peuples de la côte des Caffres, qui demeurent en des endroits ſont éloignez du Cap de Bonne-Eſpérance, près des terres de *Cobonas.* Ils ſont environ 400 perſonnes ſous la conduite d'un Chef, qui eſt habillé d'une peau de Léopard, portant le côté velu en dedans tout relevant de graiſſe, ſelon la couture du Pais. Ils ont beaucoup de bétail. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, tome 4.* Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAARE de ſaint Pierre à Rome. *Voyez* Saint PIERRE.

CHAASE-DIEU, petite ville de France dans la Baſſe Auvergne, Diocéſe de Clermont, en Latin *Caſa Dei.* Elle enferme l'Abbaïe des filles qui porte ſon nom, & ne laiſſe pas d'avoir ſes murailles & ſes tours fermées. Cette ville eſt à deux lieues de la montagne au pié de laquelle eſt ſituée celle d'Alégre, & à cinq de Brioude du côté de l'Orient. L'Abbaïe de *Chaiſe-Dieu* eſt de l'Ordre de St. Benoît, & fut fondée ſelon quelques uns en 1044, par St Robert de Clermont, & ſelon d'autres en 1050. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAISE, (François de la) fils de George d'Aia, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, naquit le 25 août 1625, au Château-d'Aix en Forès. On confia le ſoin de ſa jeuneſſe aux Jéſuites, & il s'attacha ſi fort à cette Société que finalement il y entra. Lorſqu'il n'étoit encore qu'en Philoſophie, on découvrit déjà en lui un eſprit ſi vif, qu'on jugea à propos de lui donner plus d'occupations en traitant en même tems avec lui les Mathématiques & les Belles Lettres. Ayant achevé ſes études ſelon les régles de la Société, il paſſa, pendant quelque tems, dans une autre Province; après quoi il revint à Lyon, où il commença à donner des leçons de Philoſophie, par leſquelles il s'aqui, en très-peu de tems, une grande réputation par ſon érudition, & la méthode dont il ſe ſervoit. La Société des Jéſuites conçut là deſſus une haute opinion de ſes talens, & ſouhaita qu'il fît imprimer ſon Cours de Philoſophie; mais il n'y voulut jamais donner les mains; tout ce qu'il fit, ce fut d'en publier un Abbrégé en deux volumes *in folio.* Dans la Logique & dans la Morale il a taché d'omettre toutes les queſtions inutiles, & l'on peut dire qu'il a expliqué la Phyſique d'une maniére aſſez geométrique & qu'il s'eſt fort apperçu de la fauſſeté des anciens Syſtêmes. Il fut enſuite élu Recteur de la Maiſon Profeſſe à Grenoble. Il ne demeura pas long-tems dans ce poſte parce que l'Archevêque de Lyon ſouhaita de l'avoir auprès de lui & obtint qu'après quelques mois il revint à Lyon, où il fut prepoſé aux deux Maiſons que les Jéſuites y ont. C'eſt à lui que ces Maiſons-là doivent la fondation de leur magnifique Bibliothéque, de leur Obſervatoire & de leurs cabinets de Mathématiques & d'Antiquitez. Enfin après qu'il eut obtenu la charge de Provincial, Louis XIV le prit pour ſon Confeſſeur à la place du P. Ferrier, qui étoit mort. Le P. de la Chaiſe entra en cette charge en 1675, & quoiqu'auparavant il n'eut jamais fréquenté la Cour, ſa conduite & la prudence profonde qui attiroit dans peu l'eſtime de la Cour, &, ce qui plus eſt encore, la confiance du Roi. Depuis ce tems-là il n'y a eu aucune affaire d'Etat, ſur laquelle le Roi ne l'ait conſulté & l'on ſait aſſez combien ce P. Jéſuite a eu de part à la révocation de l'Edit de Nantes. Malgré le poids accablant des affaires dont il étoit chargé, il conſerva toute l'agrémere de ſa converſation & toute ſon affabilité; c'eſt de quoi ſe ſont louez tous ceux qui l'ont vu. Ses grandes occupations ne l'eng gérent point non plus à abandonner ſes études qu'il aimoit beaucoup. Il aimoit ſur tout l'étude des Antiquitez & des medailles & il avoit de grandes lumiéres dans cette Science, ce qui, ſans doute, determina le Roi à le nommer en 1701, Membre de l'Académie des Inſcriptions. Le P. de la Chaiſe reçut de tous côtez les plus beaux monceaux d'Antiquitez, qu'il communiqua toûjours avec plaiſir à l'Academie, qui ne lui doit pas peu à cet égard. Il mourut le 20 janvier 1709, âgé de 83 ans & quelques mois. * *Mémoires de l'Acad. des Belles Lettres. Memoires de Trévaux* 1709, *le mois d'août p.* 1356. *& ſuiv. Lettres Hiſtoriques & Galantes par Mad. de G.*** *tome 1. p. 70. & ſuiv.*

* CHALABRE, petite ville de Languedoc dans le diocéſe de Mirepoix, ſur le grand Lers, au ſud-eſt de la ville de Mirepoix dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

CHALACH, ville. *Voyez* CALE.

CHALAIS, bourg avec un Château & titre de Principauté. Il eſt dans la Xaintonge, aux confins du Perigord, ſur la riviére de Tudé, & à deux lieues d'Aubeterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHALAIS, (Henri Marquis de) fut un Cadet de la Maiſon de *Talleyrand*, & chercha de faire ſa fortune à la Cour de Louis XIII, Roi de France. Les agrémens de ſa perſonne & ſon habileté dans pluſieurs exercices lui aſſûrérent, à la fin, que le Roi le nommât Maître de ſa Garderobbe. *Gaſton*, frére du Roi, en fit ſon Favori & la fameuſe Ducheſſe de Chevreuſe le choiſit pour Galant. Vers le commencemere de l'année 1626, il tua en duel le jeune Seigneur du *Fougéhant*, cadet de la Maiſon du Lude & petit-fils du Maréchal de Schomberg. Là-deſſus il fut mis aux arrêts & courut grand riſque de la vie, mais l'interceſſion du frére du Roi & celle d'Alexandre de Bourbon, Grand Prieur de France, obtinrent ſa grace. Comme pendant ſon empriſonnement la Maiſon de Guiſe s'étoit donné de grands mouvements pour le perdre, il tesvailla enſuite à ſon tour à rompre le mariage de Gaſton avec Mademoiſelle du Montpenſier, qui étoit parente des Guiſes, quoique le Roi & le Cardinal de Richelieu euſſent vu avec joye la concluſion de ce mariage. Peu de tems après le Maréchal d'*Ornano*, ayant été mis aux arrêts à Fontainebleau, Gaſton, dont le Maréchal avoit été le Miniſtre, réſolut de ſe venger; ſur quoi Chalais & Alexandre de Bourbon, avec quelques autres, formérent le deſſein d'aſſaſſiner le Car-

Cardinal à Fleuri près de Fontainebleau. Mais le Commandeur de Valencé, le bon ami de Chalais, lui conseilla de découvrir la conjuration au Cardinal, ce qu'il fit. Depuis ce tems-là Chalais servit d'espion à Richelieu auprès de Gaston. Mais lorsque le Cardinal eut fait arrêter le Duc de Vendôme & Alexandre de Bourbon, qui étoit l'ame de Chalais, celui-ci changea de sentimens & conseilla sincerement à Gaston de s'éloigner de la Cour. Chalais avoit encore dessein de tromper le Cardinal sous le voile de l'ancienne confiance, mais le Cardinal pénetra ses vues & résolut de le prendre. Il en trouva bientôt après l'occasion; voici comment. Le Comte de Louvigny, cadet de la Maison de Grammont ne pouvoit souffrir le Duc de Candale, fils aîné du Duc d'Epernon, à cause de la Duchesse de Rohan, qu'ils aimoient tous les deux. Chalais & ses amis donnerent le tort au premier, ce qui fit que le Comte de Louvigny pour se venger de Chalais, découvrit non seulement qu'il avoit envoyé *la Loubiere* son Domestique à Merz, pour y procurer une sûre retraite à Gaston, mais de plus il l'accusa faussement, & uniquement pour comparer au Cardinal, d'avoir eu dessein d'assassiner le Roi. La Cour se trouva pour lors à Nantes, où Chalais fut d'abord mis en prison. Quelques Commissaires, tirez du Parlement de Bretagne lui firent son procès, ayant à leur tête Marillac le Garde des Sceaux. L'Histoire porte, que durant l'instruction du procès, Richelieu se masqua plusieurs fois, & alla trouver l'infortuné Chalais, à qui il promit un pardon assuré, pourvu qu'il ne revélât point ce qu'il avoit autrefois été obligé de faire à la requisition du Cardinal, & qu'il avouât d'avoir conjuré contre le Roi. Gaston, qui dans ces entrefaites, avoit épousé Mademoiselle de Montpensier, s'efforça sulli d'obtenir du Roi la grace pour ces ancien Confidere. Mais malgré tout cela la sentence fut que Chalais auroit la tête trenchée. Ses amis crûrent pouvoir différer l'exécution d'un jour & donnerent pour cet effet de l'argent au Bourreau de Nantes, afin qu'il s'absentât & qu'ainsi il n'y eût personne qui pût se charger de cet office. Mais cette difficulté n'arrêta pas le Cardinal. L'intercession de la mere du Marquis de Chalais, qu'elle fit à genoux, n'eut, non plus, aucun effet. Chalais voyant que c'étoit bien sérieusement qu'on lui annonçoit la mort, fut au desespoir, pesta contre le Cardinal & ne voulut point entendre parler de la mort. Quelque tems après il se retracta & nia constamment la conspiration contre le Roi, dont il a coûté tant d'argent accusé. A la place du Bourreau, qui s'étoit absenté, on se servit pour l'exécution, de deux prisonniers, qui obtinrent leur élargissement à ce prix. Un d'eux saisit le sabre d'un Suisse & en déchargea deux coups sur Chalais, qui n'en fut que blessé. Là-dessus on apporta une espéce de hache d'un Tonnelier, de laquelle on lui donna encore plus de 30 coups avant que la tête fût séparée du corps; au vuntiéme coup Chalais s'écria encore pour la derniére fois, *Jesus, Maria!* Cette exécution barbare se fit vers la fin de l'année 1626. Le frére aîné de Chalais, qui s'appelloit le Marquis d'Ilsoudun fut à la tête des Paisans rebelles du Poitou, de Saintonge & de l'Angoumois, en 1636. * Le Vassor, *Hist. de Louis XIII, tome 5. l. 23. p. 423. Mémoires de* Bassompierre, *tome 2. p. 367. Memoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu.* Vittorio Siri, *Mémoires recondites, tome 6. Mémoires de Rohan, l. 4.* Nani, *Hist. Venet. l. 6. Mercure François de l'an 1626.*

CHALAIS, le Comte de Chalais n'appelloit jamais le Roi de Portugal que *Duc de Bragance.* Il voulut être traité d'Alteſſe, à cause que Philippe IV, Roi d'Espagne lui avoit donné le titre du Prince. M. Amelot de la Houssaye qui avoit vu le Comte de Chalais en prison au château de Lisbonne, le vit encore à Venise, où son titre ne le faisoit pas plus considérer qu'à Lisbonne. Il mourut dans une grande misére à Mestre, village près de Venise. Sa veuve qui étoit de la Maison de la Tremoille, a été depuis Duchesse de Bracciano, dont elle a été Douairiere sous le nom de Princesse des Ursins. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

CHALAL, CALAL & KELAL. *Voyez* CALAL.

* CHALAMONT, petite ville de France dans la Principauté de Dombes, au sud-est de la ville de Dombes, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* CHALANÇAY, bourg de France en Champagne, dans le diocése de Langres, est au sud de la ville de Langres, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

CHALANÇON, petite ville de France. *Voyez* CHALENÇON.

CHALANNE, ville. *Voyez* CALNO.

* CHALAOUR, ville de l'Empire du Grand Mogol ou du Mogolistan, dans le Royaume d'Agra, au sud-ouest de la ville d'Agra, dont elle est éloignée de près de cent lieues.

* CHALARONNE ou CHALARINE, riviére de France dans la Bresse, coule d'abord du sud au nord, en traversant la Principauté de Dombes, puis rentre dans la Bresse, continuë son cours de l'est à l'ouest, traverse de nouveau la Principauté de Dombes, & va se décharger dans la Saone, un peu au dessous de Thoisley.

* CHALAZOPHYLACES, certains Prêtres entre les Grecs, qui prennent garde aux grêles & aux tempêtes, pour les détourner par le sacrifice d'un agneau ou d'un poulet. Que si ces petits animaux leur manquoient, ou s'ils n'en avoient qu'un fausse augure, ils se découpoient le doit avec un canif ou avec un poinçon, & croyoient ainsi appaiser la colére des Dieux par leur propre sang. Ils avoient été instruits par Cléon comme le remarque Gretser, au livre des Dieux des Payens. Ce mot vient du Grec χαλάζα qui signifie *grêle*, & de φύλαξ qui veut dire *Gardien.*

CHALCÉDOINE ou CALCE'DOINE, ancienne ville d'Asie en Bithynie, avec titre d'Archevêché, est située sur le Bosphore de Thrace, ou canal de la Mer Noire près de Scutari, & vis à vis de Constantinople. On assure qu'elle fut bâtie par les Mégariens, quelques années avant Byzance, & qu'on la nomma d'abord *Prosnaſia.* Strabon & Eutrope parlent de cette fondation, qu'on place sous la XXIII Olympiade, & 685 ans avant l'Ere Chrétienne. Depuis, cette ville se rendit fort puissante. Théramene Capitaine Athenien, la prit l'an 409 avant J. C. dans le même tems qu'Alcibiade soumit Byzance. L'an 74 avant J. C. Mithridate Roi de Pont, s'étant emparé de la Bithynie, assiégea Cotta dans la ville de Chalcédoine, qui fut secourue par le Consul Lucius Lucullus. Dans le IV siecle, Procope, qui se disoit descendu de Julien l'*Apostat*, se fit de Chalcédoine en 363, entra secretement dans Constantinople, & se rendit maître de l'Empire; mais Valens ayant fait mourir cet Empereur prétendu, fit abattre les murailles de Chalcédoine. Quelques Auteurs la prennent pour Scutari; mais ils se trompent, ce n'est sur que Scutari, que les Turcs nomment *Scodar*, n'a jamais été Chalcédoine, mais plûtôt Chrysopolis, ou *ville d'or*, ainsi nommée, parce que les Rois de Perse amassoient en ce lieu, tout l'or qu'ils tiroient des tributs de l'Asie. Chalcédoine n'est plus qu'un village rempli de ruines, & on n'y voit plus ces fameux temples de l'Antiquité Payenne, ni ces édifices sacrez de la primitive Eglise. Il y a seulement pour église, une petite partie de celle de sainte Euphémie, qui est encore aujourd'hui sur pié, où le peu de Grecs qui demeurent dans cette ville, font leur office. Pour ce qui est des autres antiquez, il ne reste que quelques tombeaux & interruptions brisées, avec une partie d'un bel aqueduc. Le port n'est plus fermé de chaînes, comme il étoit autrefois, pour en défendre l'entrée; mais bien qu'il soit ouvert, il n'en est pas plus frequenté pour cela. Chrysopolis, qu'on nomme à présent Scutari, servoit d'arsenal & de magasin, pour conserver les provisions; mais enfin les Perses, les Goths, les Sarrazins & les Turcs l'ont entierement ruinée. Les Empereurs de Constantinople, qui ne songeoient qu'à agrandir cette superbe ville, y ont employé les dépouilles de Chalcédoine. Le grand aqueduc, qui est proche de la Solimanie à Constantinople, & la meilleure partie de cette mosquée, ont été bâtis du débris de cette ancienne ville, qui n'est célébre à présent que par le IV Concile général, qu'on y tint en 451. * Strabon, *l. 7.* Eutrope, *in Chron.* Ammien Marcellin, *l. 26.* Petrus Gillius, *l. 3 de Bosporo Thrac. c. 10.* Busbequius, *in Itinera.* Davas, *Notit. Episc. Orb. Gr.* Grelot, *Voyage de Constantinople.*

CONCILE GE'NE'RAL DE CHALCE'DOINE.

Depuis la condamnation de Nestorius faite l'an 431, dans le Concile général d'Ephése, Flavien Patriarche de Constantinople, s'étoit l'an 448 un Concile pour quelque affaire particuliére, & ce fut dans cette assemblée qu'Eutrès Evêque de Doylée en Phrygie, présenta un Memoire contre Eutychès, Prêtre & Supérieur d'un célébre monastére de Constantinople, lequel nioit qu'il y eût deux natures en J. C. Eutychès soutint opiniâtrement cette doctrine, & attira dans son parti Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, qui portoit envie à Flavien de Constantinople. Flavien ne laissa pas de condamner cette erreur; mais l'année suivante, il fut cité & condamné par la brigue d'Eutychès & de Dioscore, dans le Conciliabule d'Ephése, appellé *Latrocinium Ephesinum* On l'envoya même en exil, & il fut si maltraité par ceux qui l'y conduisoient, qu'il en mourut, & qu'il a été depuis révéré comme Martyr. Ce fut dans cette assemblée si peu canonique, que les erreurs d'Eutychès furent approuvées, & que les Légats du Pape furent chassez avec les Orthodoxes, & presque aussi maltraitez que Flavien. Saint Léon, qui étoit alors sur le siége de saint Pierre, voulut obliger l'Empereur Theodose *le Jeune*, de convoquer un nouveau Concile, qu'il prétendoit faire tenir en Italie; mais ce Prince obsédé par Chrysaphius, Ministre qui favorisoit les Heretiques, refusa d'y consentir; de sorte que le Pontife se contenta de condamner ce Concile d'Ephése dans un Synode qu'il tint à Rome. Après la mort de Théodose, Marcien son successeur convoqua le Concile à Nicée, & le transféra depuis à Chalcédoine. Il fit savoir cette translation aux Evêques, & suivi-tôt ils se rendirent à Chalcédoine au nombre de 630, selon la Chronique de Marcellin, Liberatus & Photius; & de 636, selon Nicéphore. Les Prélats s'assemblérent dans l'église de sainte Euphémie. Le Pape y envoya Paschasin Evêque de Lilybée en Sicile, Lucentius Evêque d'Ascoli, Julien Evêque de Cos, & Bonifice Prêtre, ses Legats; & la premiere session se tint le huitiéme octobre de l'année 451. Les erreurs d'Eutychès y furent condamnées, Dioscore fut deposé. Le titre de métropole fut donné à l'église de Chalcédoine, & on y régla plusieurs autres affaires ecclesiastiques. Les Péres firent quinze assemblées, qu'on appelle *Actions* ou *sessions*, & XXX Canons; mais les Légats du Pape s'opposérent au 28 qui accordoit à l'église de Constantinople, appellée la *nouvelle Rome*, les mêmes privileges, dont jouissoit l'église de l'ancienne Rome, & lui ajugeoit la jurisdiction sur les diocéses du Pont, de l'Asie & de la Thrace, & sur les églises qui étoient hors des limites de l'Empire, avec le droit d'ordonner les Métropolitains dans les provinces de ces diocéses. Nonobstant l'opposition des Legats, le Canon fut approuvé par les Evêques & par les Commissaires de l'Empereur, sans préjudice de la Primauté de l'Evêque de Rome. Ainsi se conclut ce grand & célébre Concile, qui a toûjours été en une singuliére vénération à l'Eglise. * *Consultez* les Actes de ce Concile, Evagre, Libératus.

CHALCHOL. *Voyez* CALCOL.

CHALCHUL. *Voyez* HALHUL.

CHALCIDE, petit païs qui, joint avec la contrée d'Abiléne, formoit un petit Etat, qu'on nommoit le Royaume de Chalcide, ou, la Tétrarchie d'Abiléne. Ce païs étoit une des contrées les plus fertiles de la Cœlesyrie. Il s'étendoit tout le long du Mont-Liban, qui le séparoit de la Haute Galilée. Hérode, fils d'Aristobule, & petit-fils d'Hérode *le Grand*, posséda ce païs après Lysanias. Chalcis, patrie du Philosophe Jamblique en étoit la capitale. On assure qu'elle porte aujourd'hui le nom de *Chinsérin*; mais elle n'est d'aucune considération. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHALCIDE ou CHALCIDIUS, Philosophe d'entre les

lee nouveaux Platoniciens. On ignore en quel tems il a vécu : mais on lui attribue seulement qu'il a fait un Commentaire sur le Timée de Platon. * Vossius, *des Sectes des Phil. c.* 16. S. 2.

CHALCIDIQUE, salle magnifique, où l'on rendoit la justice à Constantinople, étoit basse au bout de la Basilique, avec une galerie par laquelle on passoit d'une salle à l'autre. Elle fut ainsi nommée, parce que cette sorte de bâtiment fut inventé à Chalcis, ville de l'isle d'Eubée, que l'on appelle aujourd'hui *Negrepont*. Philander suppose que ce mot est composé de χαλκὸς, qui signifie en Grec *Airain*, & de δικὴ, qui signifie *Justice* ; & croit que les Chalcidiques étoient des salles, où l'on rendoit la justice pour les monnoyes. Arnobe appelle de ce nom les salles où l'on enseignoit que les Dieux des Payens mangeoient. * Perrault, *Notes sur Vitruve, l.* 5. *c.* 2.

* CHALCIOPE ou CALCIOPE, fille d'Æetes Roi de Colchos, & sœur de Medée, épousa Phryxus, duquel elle eut Argus, Melas, Phrontis, & Cylindre que d'autres appellent Phronus, Demoléon, Autolycus & Phlogius. * Hyginus, *Fab.* 14.

CHALCIS, nommée aujourd'hui *Négrepont*, est la ville capitale de l'isle d'Eubée, sur l'Europe. On nomme aussi l'Eubée, l'isle de *Negrepont*, du nom de cette ville. Elle fut autrefois une Colonie des Athéniens, qui la bâtirent avant la guerre de Troye, & maintenant elle est une des principales que le Turc ait dans l'Archipel. * Strabon, *l.* 10. Pline, *l.* 4. *Voyez* NÉGREPONT.

CHALCIS, en Latin, *Chalcis*, petite isle, où il y a une ville de ce même nom, autrefois épiscopale. Elle est dans la Mer de Marmara, près de la côte de la Natolie, & de la ville de Nicomédie. Quelques-uns croyent que Chalcis est la même isle, que l'on appelloit autrefois *Demonesus*. * Mary, *Dict. Geogr.*

CHALCIS, ville de Gréce dans l'Etolie, a été autrefois considérable, & n'est plus connue aujourd'hui. * Strabon, *l.* 10. Ptolomée, *l.* 3.

CHALCIS, ville dans la Syrie. * Ptolomée, *l.* 5, & Pline, *l.* 5, en font mention. Une autre CHALCIS dans le voisinage de Corinthe. * Thucydide, *l.* 1.

CHALCOL. *Voyez* CALCOL.

CHALCONDYLE. *Chercher* DÉMÉTRIUS CHALCONDYLE.

CHALCONDYLE (Laonic) Athénien dans le XV siécle, a écrit en Grec l'Histoire des Turcs en dix livres. Il commence par Othoman, fils d'Orthogule, qui fut déclaré Roi environ l'an 1300, & conduit son Ouvrage jusqu'en 1463, que Mahomet II vepoulloit les efforts de Matthias, Roi de Hongrie, & des Vénitiens. Conrad Cleuser de Zurich traduisit cette Histoire en Latin ; Blaise de Vigenére le mit en François, & nous l'avons avec des Commentaires, & deux diverses continuations, dont l'une est de Mezeray.

CHALCUL. *Voyez* HALHUL.

CHALDE'E, province d'Asie autour de Babylone, étoit située entre l'Euphrate, le Tigre, le Golfe Persique, & les montagnes de l'Arabie Deserte. Cette province, dite aujourd'hui *Calder*, & plus souvent *Yerack*, a grand nombre de belles villes, comme Bagdad, Basra, Coufa, Wasel, &c. *Chercher* BABYLONE & YERACK.

Il faut remarquer qu'il y a deux provinces, qui ont porté ce nom. L'une étoit montueuse au septentrion de la Mesopotamie, dont Xenophon parle dans le troisiéme livre de sa *Cyropédie*, & Strabon, *l.* 22. C'est là qu'étoit *Ur*, patrie d'Abraham, comme Bochart l'a fait voir dans *sa Geogr sacrée, Phaleg. l.* 11. *ch.* 6, & ailleurs. Les peuples qui habitoient ce pais, étoient extrémement belliqueux, & ne vivoient que de brigandages. L'autre Chaldée étoit au midi de Babylone, proche de l'Arabie Deserte, & sa plus grande partie consistoit en des plaines extrémement vastes, dans lesquelles les Chaldéens, adonnez à l'Astrologie, observoient les astres. On en trouve la description dans le 15 livre de Strabon. Ceux qui habitoient ce pais, ne passoient pas pour des peuples guerriers ; mais pour des Philosophes, dont la science étoit respectée de tout l'Orient. Etienne de Byzance distingue ces deux Chaldées dans *ses Ethniques*, & dit que la méridionale se nommoit *Cephene*, avant que d'être nommée *Chaldée* ; & que la septentrionale s'appelloit *Chaldée*. Cependant Strabon la nomme, après Xenophon, *Chaldée. Ind. Philolog. in Hist. Philos. Orient.*

CHALDE'EN, Missel Chaldéen est le nom du Missel des Meronites, qui est en Langue Chaldaïque ou Syriaque, & qui a été imprimé *in folio*, à Rome, en cette Langue, l'an 1592. Ce Missel contient douze Messes ou Liturgies, sous les noms de saint Jacques, de saint Pierre, de saint Jean, des saints Apôtres, &c. *Voyez* les Remarques sur le chapitre 24 du Voyage du P. Jerôme Dandini, au Mont Liban.

CHALDE'ENS ou BABYLONIENS, peuples d'Orient, qui habitoient dans le pais d'Assyrie, nommez aujourd'hui Yérack, & Diarbek. Ces peuples se vantoient d'une grande antiquité, & ils disoient que du tems d'Alexandre, ils avoient des observations des astres de 473000 ans. Cependant Simplicius cité par Porphyre, les réduit au nombre de 1903 qui est exact. Bérose, qui vivoit quelques années après Alexandre *le Grand*, & qui avoit dédié son Histoire des Chaldéens à Antiochus, ne compte jusqu'à son tems, que 490 ans d'observations, & Epigéne, qui vivoit du tems d'Auguste, 720 : ce qui revient au calcul de Bérose ; mais c'est que ces deux Auteurs n'avoient trouvé d'observations que celles qu'on avoit faites depuis le commencement de l'Ere de Nabonassar. L'Histoire que Bérose a faite de ces peuples approche fort de ce que dit Moïse dans le livre de la Genése. Il compte dix générations depuis Alorus, (qui est l'Adam de Moïse) jusqu'à Xisuthrus, (qui n'est autre que Noé.) Depuis Xisuthrus jusqu'à arriva le Déluge, il compte dix autres générations jusqu'à Abraham. D'où l'on voit manifestement que les Chaldéens ont voulu rendre l'origine de leur Empire aussi ancienne que le commencement du monde marqué par Moïse. Mais c'est une fiction reconnue par tous les Chronologistes. L'Empire des Chaldéens ou Babyloniens a été fondé par Nimrod ; mais depuis il fut divisé entre plusieurs petits Rois, jusqu'à Sémiramis, qui rendit ce Royaume puissant & florissant. Quelques-uns disent qu'il y eut une Anarchie ou Interregne après Nimrod, pendant l'espace de prés de trois cens ans. Jules Africain, Eusébe, & après eux George Syncelle, comptent avant Bélus sept Rois Chaldéens & neuf Rois Arabes, qui eurent regne 440 ans ; mais ces Rois sont fabuleux, aussi bien que l'anarchie de trois cens ans & la liste des Rois d'Assyrie donnée par Ctesias. Depuis Semiramis, le Royaume se divisa entre les Rois de Ninive & de Babylone. Nabonassar est le premier Roi, d'où l'on prend l'Epoque des Babyloniens ou Chaldéens à l'an 747 avant J. C. & Nabonnide le dernier, vaincu par Cyrus l'an 538 avant J. C. Les noms des Rois véritables de Babylone se trouvent dans l'Ecriture-Sainte, & dans un fragment de Bérose rapporté par Josephe. On en a donné la liste dans l'article d'Assyrie, où l'on parle fort au long des Chaldéens.

CHALDE'ENS, Philosophes de Chaldée, faisoient profession de connoître le mouvement des astres, la vicissitude des saisons, & de prédire les choses à venir. Ils croyoient que le monde étoit éternel, sans commencement & sans fin, & le soutenoient que depuis quarante-trois mille ans leurs ancêtres s'adonnoient à l'étude de la Science des astres, qu'ils s'étoient communiquez de pere en fils. Ils étoient communément divisez en deux Sectes, en *Orchéens* & *Borsippéens*, qui soutenoient chacun en particulier des opinions différentes. On ne sait pas bien si Abraham appartenoit à l'une ou à l'autre secte, mais on ne doute point que les Egyptiens, & les autres peuples n'ayent tiré ces Sciences de cette source. Hérodote marque positivement que les Egyptiens avoient appris de ces Philosophes de Chaldée, tout ce qui concerne l'élévation du pole, l'usage du quart du cercle, & la division du jour en douze parties. Au reste, leur Philosophie & leur Théologie étoient bien différentes de celles des Philosophes Grecs ; et cette de celle des Platoniciens & des Pythagoriciens, qui avoient appris en Chaldée ce qu'ils enseignoient de meilleur. Plusieurs Savans se sont efforcez de déterrer les sentimens des Chaldéens ; mais il n'y a personne qu'il l'ait fait si exactement & avec tant de netteté, qu'un Savant Anglois, nommé Thomas Stanley, dans son *Histoire de la Philosophie*. On a traduit en Latin ce qui regarde celle des Orientaux ; & cet Ouvrage a paru en 1690, à Amsterdam *in octavo*. Il est bon de remarquer que les Philosophes Chaldéens & les Mages n'étoient pas les mêmes. Les Mages étoient proprement les Sacrificateurs, les Interprétes des songes, & les Poetes du pais. Ils evoquoient les Démons, exerçoient la Magie, & quelques uns d'eux écrivoient en vers l'Histoire de leur Etat & de leurs Princes. Les Philosophes ne s'appliquoient qu'à l'Astrologie, & prétendoient pouvoir révéler ce qui arriveroit à un homme, par le moment des astres dans le moment de sa naissance : ce que les Mages de Babylone ne croyoient pas pouvoir être prédit de la sorte. * *Not. in Oracula Chaldaica, & Ind. Philolog. in Hist. Philos. Oriental.* Hérodote, *l.* 2. ou *Euterpe*. Strabon, *l.* 12. 15. & 16. Diodore de Sicile, *l.* 3. Quinte-Curce, *l.* 5. Cicéron, *de Divinatione, l.* 1. & 2. Josephe, *l.* 2. *contre Apion*. Saint Augustin, *de la Cité de Dieu*. Vossius, *des Sectes des Philos. ch.* 1. S. 3. & *suiv. des Math. c.* 30. S. 5. & *suiv.* & 38. S. 10.

CHALE', CALAH, HALA, HALAH, ou LAHE'LA, ville d'Assyrie, bâtie par Assur, auprés du fleuve Lycus. Chalé étoit à une assez grande distance de Ninive ; & la ville de Resen étoit entre le ville de Ninive & Chalé. Chale est peut-être la capitale de la Province Chalacene aux environs des fources du Lycus ; ou Chala, capitale de la Chalonite qui est séparée de la Médie par le Mont-Zagnes. * *Genese, ch.* 10. v. 11. & 12. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* CHALENÇON, bourg de France en Languedoc, dans le diocése du Puy en Vélay, sur la riviére d'Anse. Il est à peu près au nord de la ville du Puy, & en est éloigné d'environ six lieues.

* CHALENÇON, bourg de France en Languedoc, dans le Vivarais, sur la riviére d'Eyreu. Il est à peu près au nord de Viviers, dont il est éloigné d'environ dix lieues. Celui-ci est au sud-est du précédent, & ils sont éloignez l'un de l'autre d'environ treize lieues.

* CHALENDRE, riviére de France dans la Saintonge, prend sa source vers les confins du Poitou, coule à peu près du nord au sud, & vient tomber dans la Charente un peu au dessous de Cognac. * Sanson, *Carte du Gouvernement général d'Orleans, Fr. de Wit, Carte du Gouvernement de Guienne.*

*CHALES (Claude François Millet de) Jésuite, de la ville de Chambéry, capitale de Savoye, né d'une Famille, qui a produit des personnes distinguées dans la Robe, & dans les Armées. Il étoit fort habile dans toutes les parties des Mathématiques, & en a fait imprimer divers Traitez, qui ont eu beaucoup d'approbation. Les principaux sont les Elémens d'Euclide, dont il a été fait les propositions inutiles, & à joint à chaque proposition son usage ; un Traité de Fortifications, & un autre de la Navigation. Ces trois Ouvrages & divers autres ont été recueillis en trois volumes *in folio*, sous le titre de *Mundus Mathematicus* ; parce qu'effectivement c'est un cours complet de toutes les parties des Mathématiques. Le premier tome comprend les six premiers livres d'*Euclide*, l'onziéme & le douziéme ; l'Arithmétique ; les Sphériques de *Theodose* ; la Trigonométrie ; la Géométrie pratique ; la Méchanique ; la Statique ; la Géographie universelle ; un Traité de l'Aiman ; l'Architecture Civile ; l'Art de la Charpente. On trouve dans le second, la coupe des Pierres ; l'Architecture Militaire, l'Hydrostatique ; un Traité des fontaines & des fleuves ; des machines hydrauliques ; la navigation ; l'Optique ; la Perspective, la Catoptrique ; la Dioptrique. Enfin, le troisiéme contient la Musique ; la Pyrotechnie ; un Traité de l'Astrolabe ; la Gnomonique ; l'Astronomie ; un Traité du Calendrier ; l'Astrologie ; l'Algébre ; la Méthode des Indivisibles ; & les Sections Coniques. Cet Ouvrage fut imprimé à Lyon en 1674, mais assez mal. Les figures en sont mauvaises, le papier*

n'en vaut rien, & il y a beaucoup de fautes d'impreſſion. On en a fait une édition depuis en 1692. Elle eſt, à ce qu'on dit, plus correcte que la précédente, & on y a fait diverſes additions; en ſorte que le tout comprend quatre volumes *in folio*. Le P. De Chales n'a pas beaucoup inventé; mais il a profité du travail d'autrui, & a ramaſſé avec jugement & avec choix ce que les autres avoient fait. L'Auteur du *Journal des Savans, tome 6, p. 251*, edit. de Hollande, dit que ſa vertu ne cedoit pas à ſon ſavoir. " L'une & l'autre, *ajoute* " *le même Auteur*, l'avoient fait ſi généralement eſtimer & aimer " de tout le monde à Paris, où il s'étoit fait admirer pendant quatre ans, dans les Leçons publiques de Mathématiques, qu'il donnoit au Collége de Clermont, qu'on ne put le voir partir ſans douleur, quoiqu'il fût appellé en Piemont, pour être un des ornemens de la célébre Académie de Turin. " Il mourut dans cette dernière ville en 1678. Son Oraiſon funebre, qui y fut prononcée dans le Collége des Jeſuites, le 28 mars de la même année, a été donnée au public. * *Mémoires du tems.*

CHALEURS, (la Baye des) c'eſt une partie du Golfe de Saint-Laurent, dans l'Amérique Septentrionale. Elle eſt renfermée entre les côtes de l'Acadie, du Canada propre, & de l'iſle de S. Jean. * Mayy, *Dict. Geogr.*

CHALI, ville de la Tribu d'Aſer dans la Phénicie. * *Joſué, ch. 19. v. 25.*

CHALIBES ou CHALYBES, peuples d'Aſie que Pomponius Mela dit avoir habité les villes de Sinope & d'Amiſe, & autres, dans la Paphlagonie. Ils portoient des piques de quinze coudées de long, avec une pointe de fer bien acerée, & armoient des hoquetons de lin piqué, qui les couvroient depuis le cou juſques au deſſous du petit ventre. Il y avoit au bas de ces hoquetons des cordes épaiſſes & bien torſes les unes avec les autres. Ils avoient auſſi des bas de chauſſes, des caliques en tête, & un poignard à la ceinture. Ils égorgeoient avec ces poignards tous ceux qui tomboient entre leurs mains, & après leur avoir coupé la tête, qu'ils emportoient comme en triomphe, ils retournoient vers ceux de leur nation en chantant & en dançant. Ils combattoient de pié ferme, & demeuroient dans les villes, ayant leurs retraites en des lieux forts naturellement, où ils avoient toutes ſortes de proviſions. * Davity, *Paphlagonie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHALIO, Hôte de Mahomet la première fois qu'il alla à Médine. Chalid fut appellé *Abu-Job* ou le *Pere de Job*, ou le *pere de la patience ou Job*, à cauſe de la patience remarquable. Cet uſage reçu dans la Langue Arabe, lorſqu'un homme ſe diſtingue par quelque choſe, de le nommer le pere de cette choſe-là. Chalid mourut au nega de Conſtantinople, lorſque cette ville fut aſſiegée par les Sarraſins, & fut enterré ſous les murailles. Là eſt encore ſon tombeau ſur lequel les *Grands Seigneurs* vont ſe faire inaugurer lorſqu'ils entrent en poſſeſſion de l'autorité royale. * Prideaux, *Vie de Mahomet, p. 142.*

CHALIGNY (Henri, Comte de) frére de PHILIPPE-EMMANUEL de Lorraine, Duc de Mercœur, fuivit avec quantité de Volontaires ce Prince en Hongrie, où il alloit commander les troupes de l'Empereur contre les Turcs, & ſignala ſon courage en diverſes occaſions. *Cherchez* LORRAINE. * Mezeray, *au régne de Henri IV.*

CHALIGNY, bourg de Lorraine, ſitué ſur la Moſelle, à trois lieues au deſſus de Toul, & à deux lieues de Nancy. * Mayy, *Dict. Geogr.*

CHALILAN, CHALILON ou CAUJOU, petite riviére de Provence, prend ſource dans la Viguerie de Sainte-Maxime, coule à peu près du ſud-oueſt au nord-eſt, & va mêler ſes eaux avec celles de l'Argens, ſur les confins de la Viguerie de Barjols. * Sanſon & de Wit, *Carte de Provence.*

CHALIOT. *Voyez* CHAILLOT.

CHALIVOY, village avec Abbaie. Il eſt en France dans la Berry, ſur les confins du Nivernois, à trois lieues de Sancerre, du côté du midi. * Mayy, *Dict. Géogr.*

CHALLON-ſur-Saone, ancienne ville du Duché de Bourgogne avec Evêché ſuffragant de Lyon, Baillage & titre de Comté. Céſar en fait mention dans ſes Commentaires, & les Auteurs Latins la nomment diverſement, *Cabillo Ædurum, Cabillonum, Cabillonia, & Cabillonus.* Un très-grand nombre de ſtatues, de vaſes, d'inſcriptions, & les reſtes d'un amphithéâtre, & de quelques autres édifices publics, ſont des monumens illuſtres de l'antiquité de Challon. Les Romains y avoient établi des magazins de blé pour leur armée; & depuis, les Empereurs aſſemblerent ſouvent leurs troupes en cette ville, où les Rois de Bourgogne ſe plurent auſſi beaucoup. On dit qu'elle fut détruite par Attila, & qu'elle fut reparée bientôt après. Les Rois de France de la première race la fournirent à leur Empire. Charlemagne, fils de Clotaire I, la prit, & le ruina vers l'an 555, en ſon voyage d'Auvergne; mais elle ſe rétablit bientôt dans ſon ancien luſtre. Le Roi Gontran y fit ſon ſéjour ordinaire, & y fonda vers l'an 590, le Prieuré on l'Abbaie de Saint-Marcel, où il fut enterré. Louis *le Débonnaire* l'érigea en Comté; & elle a été longtems poſſédée par des Seigneurs particuliers, deſquels eſt deſcendue l'illuſtre Maiſon de Challon. Le premier de ces Comtes de Challon eſt appellé VARIN, du tems du même Prince Louis *le Débonnaire*; & on en trouve un autre nommé MANASSÉ ſous le régne de Raoul. Leurs ſucceſſeurs nous ſont inconnus, & le premier qui en tenu le Comté de Challon en propriété, eſt LAMBERT, qui vivoit du tems de Hugues *Capet*. On prétend qu'il épouſa *Adelais*, fille de *Robert*, Comte de Troyes, dont il eut 1. *Hugues*, Evêque d'Auxerre, Comte de Challon, qui vivoit encore en 1037; & 2. une fille, mére de *Thibaut*. Hugues prit le parti du Roi Robert, contre Othe-Guillaume, Comte de Dijon. THIBAULT ſon neveu lui ſuccéda, & eut d'*Ermengarde* HUGUES II, qui vivoit en 1072. On ignore quelle alliance il prit, & ſi GILBERT, SAVARI, & GEOFROY de Donzy, Comtes de Challon, étoient ſes enfans ou ſes parens. La dernier voulant faire le voyage de la Terre-Sainte, vers l'an 1097, vendit à Gautier, Evêque de Challon, ſa part du Comté, dont les Evêques ont joui depuis. Les ſucceſſeurs de Savary, qui avoient fait hommage du Comté, nous ſont inconnus juſques à GUILLAUME, à qui le Roi Louis *le Jeune* fit la guerre, pour le punir des violences qu'il faiſoit à l'Abbaie de Cluny. Ce Prince prit en 1166, la ville de Challon & toutes ſes autres terres, mais depuis, Guillaume étant rentré dans ſon devoir, rentra auſſi dans ſes biens. Il laiſſa une fille unique nommée *Beatrix*. Quelques Genealogiſtes modernes aſſurent qu'elle épouſa ALEXANDRE de Bourgogne, Seigneur de Montagu, fils puîné de *Hugues* III, Duc de Bourgogne, & que leur fille *Mathilde* porta le Comté de Challon à JEAN, fils d'*Etienne*, Comte de Bourgogne, qui prit le nom de Challon. C'eſt ce même Jean qui échangea en 1237, ce Comté pour quelques autres terres que lui donna Hugues IV, du nom, Duc de Bourgogne. Ainſi le Comté de Challon fut réuni à la Bourgogne; & depuis, l'une & l'autre ont été réunies à la Couronne. La ville eſt future dans un pais fertile, entre Verdun & Tournus. La riviere de Saone y fait une iſle, appellée *le fauxbourg-Saint-Laurent*, enclos & fortifié, depuis qu'on a entouré toute la ville de murailles, & qu'on y a ajouté de nouvelles fortifications. Cette iſle eſt entre deux ponts, l'un de pierre, & l'autre de bois; & l'on y voit le couvent des Cordeliers & un grand quay, où eſt la maiſon de l'hopital batie de neuf. La ville le diviſe en vieille & neuve; celle-ci enferme l'autre, qui ne conſiſte preſque qu'en trois grandes rues; & l'on y voit le Palais du Baillage bati à la moderne, le Palais dit *du Prince*, l'égliſe cathedrale, & l'Hôtel de ville, avec ſa grande tour de l'Horloge. La ville neuve contient une citadelle flanquée de quatre grands baſtions royaux, le Palais du Gouverneur, la Commanderie de S. Jean, l'Abbaie de Saint Pierre, &c. & on y a ajoûté le fauxbourg de Muſeau, enfermé dans la ville par les nouvelles murailles. L'égliſe cathédrale autrefois de ſaint Etienne, & aujourd'hui de ſaint Vincent, a un beau Chapitre compoſé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Tréſorier, de quatre Archidiacres, de vint quatre Chanoines, de deux Sous-chantres, de trois Prébendiers, & de neuf Habituez. Saint Marcel eſt reconnu pour Apotre de Challon. Donatien en étoit Evêque dans le IV ſiécle, & il ſe trouva au Concile de Cologne de l'an 346, au moins ſelon les Actes de ce Concile, qui ſont fort ſuſpects. Jean, Sylveſtre, Agricol, Loup, & Gratus y ſont reconnus pour Saints. Ils ont eu d'illuſtres ſucceſſeurs, & entre autres Rocienus, Gautier de Sercy, Pierre, Engilbert, Durand, Alexandre de Bourgogne, Guy de Senecey, Pons-de-Seuſel, Guillaume du Blé, Rubert de Deuſe, Bertoldе de la Chapelle, Jean Aubriot, Jean de S. Juſt, Nicolas de Vens, Olivier de Mairveuil, Jean Rolin Cardinal, Jean Germain, Jean André & Jean II de Pourpet, Antoine de Vienne, Antoine Erlault, Jacques Fourré, Ponthus de Tiard, Claus de Tiard, Jacques de Nurheze, &c. Outre l'égliſe cathédrale il y a à Challon, l'Abbaie de Saint-Pierre, occupée par les Benédictins de la Congrégation de Saint-Maur; une Abbaie de Benédictines, dite Nôtre-Dame-de-Lancharre; une égliſe collégiale de ſaint George, fondée en 1322, par Odourd, Seigneur de Montagu; une Commanderie de l'Ordre de Malte, dite du Temple, dans le grand Prieuré de Champagne; une Commanderie de l'Ordre de Saint-Antoine; quatre paroiſſes qui ſont ſaint George, S. Laurent, ſainte Marie, & le Prieuré de Saint-Marcel; un Seminaire dirigé par les Prêtres de l'Oratoire; des couvens de Carmes, de Cordeliers, de Capucins, de Minimes, de Carmélites, de Jacobines, d'Urſulines, & de la Viſitation; un Collége où les Jéſuites enſeignent les Humanitez; un hopital général ſervi par des Religieuſes, & un hopital de la Charité. Outre le Baillage, auquel eſt uni le Prélidial, & la Chancellerie aux contracts, & qui reſſortit au Parlement de Bourgogne, il y a une Chaſtellenie royale qui part de la ville & des fauxbourgs; le Baillage du temporel de l'Evêché, qui reſſortit nuement au même Parlement; & les Juſtices du Chapitre de la cathédrale, de l'Abbaie de Saint-Pierre, & de la Commanderie du Temple. Il y a auſſi une Mairie particuliere des Eaux & Forêts, une Juſtice conſulaire, une Mairie qui a la police, &c. Le Baillage de Challon ſe diviſe en deux principales parties, qui ſont ſéparées par la Saone: la première au couchant du côté de la montagne, contient dix lieues du nord au midi, & ſix de l'Orient à l'Occident: la ſeconde, qu'on appelle la Breſſe Challonnoiſe à dix lieues du midi au nord, & ſuivant de l'Occident à l'Orient, outre le pais qui eſt entre la Saone & le Doux, lequel a cinq lieues de longueur depuis Pagny, juſqu'à Verdun, ſur deux ou trois de large. Le pais eſt bon, fertile & abondant. Un rideau de montagnes couvertes de vignes s'étend en demi-cercle depuis le Baillage de Beaune juſqu'au Mâconnois; les vins les plus délicats ſont ceux de Ruilly, de Mercurey, de Givry, & de S. Vallerin. Depuis la côte juſqu'à la Saone, c'eſt une grande & belle plaine où on recueille toute ſorte de grains; il y a de belles prairies le long de cette riviere; & dans la plaine, des bois de futaye & des taillis, de même que dans les montagnes derriére la côte de vignes. La Breſſe Challonoiſe a quelques montagnes du côté de Cuiſeau; le reſte, qui eſt coupé d'un grand nombre de rivières & de ruiſſeaux, eſt une plaine en terres labourables, bois de futaye, taillis, étangs & prairies. Cette ville ſouffrit beaucoup dans le XVI ſiécle, pendant les guerres civiles pour la Religion. Les Huguenots la prirent en 1562, & ils y envoyérent Charles du Puy-Montbrun, qui l'abandonna peu de tems après. Challon eſt la capitale d'un petit païs de LA CHALONNOIS, ou le Breſſe Challonnoiſe. * Strabon, *l. 4.* Céſar, *l. 7.* Ammien Marcellin, *l. 15.* Pierre de Saint-Julien-Baleyrn, *Antiq. de Chall.* Louis Jacob, *de Claris Cabillon.* Cuſſet, *Hiſt. de Challon.* Claude Perri, *Hiſt. de l'Egliſe de Challon.* Du Chêne, *Antiq. des Villes, & Hiſt. de Bourgogne.* Robert & Saiote-Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Puy, *Droits du Roi.* Papire Maſſon, *Deſcript. Fluv. Gall. &c.*

CONCILES DE CHALLON-SUR-SAONE.

La plus ancienne des aſſemblées Eccléſiaſtiques qu'on ait faites à Challon, eſt celle que fant Pacien Evêque de Lyon, y tint environ l'an 470, pour donner un ſucceſſeur à Paul II, dit *le Jeune*. L'Archidiacre Jean, que le Pape Jean VIII mit depuis, l'an 879, au catalogue des Saints, y fut élu & conſacré par le même Prélat Métropolitain, en préſence d'Euphrone d'Autun, comme nous l'apprenons d'Apollinaris Sidonius, *l. 4. Epiſt. 25.* Le Roi Gontran y fit tenir l'an 579, un Concile contre Salone d'Ambrun, & Sagnaire de Gap, où fut l'accuſation du crime de léze-Majeſté, & de beaucoup d'autres méchantes actions, ils furent dépoſez de l'Epiſcopat, & enfermez dans un monaſtére en Bourgogne, d'où ils ſe ſauvérent peu de tems après. Grégoire de Tours en fait mention, *Hiſtoire, l. 5. ch. 29.* On met une autre aſſemblée de Prélats l'an 590, ſous le régne du même Gontran, ou à Challon, ou dans le diocéſe. On y examina la cauſe de Baſine & de Crodield de Princeſſes du ſang Royal, & Religieuſes, qui avoient accuſé Loboverre, Abbeſſe de Poitiers. La vie ſcandaleuſe de Brunehaut ayant obligé ſaint Didier, Archevêque de Vienne, de lui faire des remontrances, cette Princeſſe en fut ſi piquée, qu'à la priére on aſſembla l'an 603 un Concile à Challon, où Arduus de Lyon préſida. Le ſaint Prélat de Vienne fut dépoſé, & lapidé quelque tems après, & Domnole mis en ſa place. L'Egliſe de Lyon honore néanmoins la mémoire d'Arditur, en ſon Martyrologe, au dixiéme août; & le P. Théophile Rainaud, auſſi bien que pluſieurs autres Hiſtoriens, s'eſt efforcé de le purger de ce crime: cependant les anciens Auteurs aſſurent qu'il préſida à ce Concile. Aimoin, *Hiſt. l. 3 ch. 90*, & Frédegaire dans l'addition à Grégoire de Tours *au ch. 32*, diſent qu'il fut un de ceux qui conſeillérent de faire mourir S. Didier. Sous le régne de Clovis II, l'an 650, les Prélats tinrent un autre Concile, auquel Ganderic de Lyon préſida. Nous avons encore vint Canons qu'on y dreſſa, avec une lettre à Théodoſe, ou Théodoric d'Arles. Celui qu'on nomme ordinairement le ſecond, fut aſſemblé par les Evêques & les Abbez de toute la Gaule Lyonnoiſe l'an 813, & il comprend environ 66 Canons. On fit une aſſemblée à Challon en 839, pour régler pluſieurs affaires eccléſiaſtiques & politiques. Nous avons auſſi connoiſſance d'un Concile tenu en l'an 873, & d'un autre en 887. Aurélien de Lyon qui s'étoit trouvé à ce Concile, préſida à celui qui y fut tenu l'an 894, en la préſence de Gaulon d'Autun, d'Asdrale de Challon, de Gérald de Mâcon, & des Députez de Tubalde de Langres. Cerfred, Moine de Flavigny, accuſé d'avoir donné du poiſon à Adalgaire d'Autun, prédéceſſeur de Gaulon, y fut reçu à ſe purger de ce crime, par ſerment ſur le corps de J. C. Trois Archevêques & autant d'Evêques s'aſſemblerent l'an 915, en cette même ville, contre Rodolphe, Comte de Mâcon, qu'ils obligérent par la crainte des cenſures, de reſtituer les biens qu'il avoit uſurpez ſur l'égliſe de Challon. Pierre de Damien, Legat du ſaint Siége, préſida au Concile tenu l'an 1063, par treize Evêques, où Dreux de Mâcon fut repris des violences faites à Cluny. Girard d'Oſtie, Légat & ſucceſſeur de Pierre de Damien, en aſſembla un l'an 1073: on met encore quelques Synodes en 1281, 1499, 1554, &c.

CHALLON, Maiſon: la Maiſon DE CHALLON, illuſtre par elle même & par ſes alliances, venoit des Comtes de Bourgogne & de Challon, & a produit les branches des Comtes d'Auxerre & de Tonnerre, & des Princes d'Orange.

COMTES D'AUXERRE DE LA MAISON DE *Challon.*

I. JEAN, I. du nom, dit *le Sage*, Comte de Challon, & de Bourgogne, mourut le 30 ſeptembre 1267. Il épouſa 1. *Mahaud*, fille de *Hugues*, III. du nom, Duc de Bourgogne, & de *Beatrix*, Dauphine de Viennois, ſa ſeconde femme: 2. *Iſabeau* de Courtenay, fille de *Robert*, I. du nom, Seigneur de Champignelles, & de *Mahaud*, Dame de Mehun: 3. *Laure* de Commercy, fille de *Simon* II, Comte de Commercy. De la première femme il eut entre autres enfans, 1. HUGUES de Challon, Comte de Bourgogne, qui continua la branche des Comtes de Bourgogne: (*Voyez* BOURCOGNE) de la ſeconde, furent entre autres enfans, 2. JEAN, I. du nom, qui ſuit; & de la troiſiéme vint 3. JEAN de Challon, Seigneur d'Arlay, qui a fait *la branche des Princes* d'ORANGE *rapportée cy-après.*

II. JEAN de Challon, I. du nom, Seigneur de Rochefort, &c. mourut en 1309. Il épouſa 1. *Eliſabeth* de Lorraine, veuve de *Guillaume*, Comte de Vienne, & fille de *Matthieu*, II. du nom, Duc de Lorraine: 2. *Alix* de Bourgogne, Comteſſe d'Auxerre, Dame de Saint-Aignan & de Montjay, troiſiéme fille & héritiére d'*Eudes* de Bourgogne, Comte de Nevers, & de *Mahaud* de Bourgogne, Comteſſe de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre: 3. *Marguerite* de Beaujeu, fille de *Louis* de Forez, Seigneur de Beaujeu. Du ſecond lit vint, CUILLAUME qui ſuit.

III. CUILLAUME de Challon, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, ſurnommé *le Grand*, Seigneur de Rochefort, de Saint-Aignan, &c. mourut à la bataille de Mons-en-Puelle, le neuviéme août 1304. Il épouſa *Eléonore* de Savoye, fille d'*Amé*, V. du nom, dit *le Grand*, Comte de Savoye, & de *Sibylle* de Bougé, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Jeanne* de Challon, Comteſſe de Tonnerre, mariée à *Robert* de Bourgogne, morte ſans enfans.

IV. JEAN de Challon, II. du nom. Comte d'Auxerre & de Tonnerre, Seigneur de Rochefort, &c. mourut à la journée de Crecy en 1346. Il épouſa 1. *Marie*, fille d'*Amé*, II. du nom, Comte de Genéve: 2. *Alix*, fille de *Renaud* de Bourgogne, Comte de Montbéliard, & de *Guillemette* de Neufchâtel, dont il n'eut point d'enfans; & laiſſa entre autres de ſa première femme, JEAN III. du nom, qui ſuit.

V. JEAN de Challon, III. du nom, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, Seigneur de Montjay, de Saint-Aignan, &c. fut en grand credit ſous le régne du Roi Philippe *de Valois*. Il exerça la charge de Grand Bouteiller de France au ſacre du Roi Jean en 1350, & la continua juſques à ſa mort, arrivée avant l'an 1361. Il épouſa *Marie* Creſpin, Dame de Louvrez & de Boutavent, ſeconde fille & héritiére de *Guillaume* Creſpin, VI. du nom, Seigneur du Bec & d'Eſtrepagny, & de *Marguerite* de Beaumez, dont il eut, 1. *Jean* de Challon, IV. du nom, qui vendit au Roi en 1370, ſon Comté d'Auxerre, & mourut ſans poſtérité en 1379; 2. LOUIS, qui ſuit; 3. *Marie*, morte ſans alliance; & 4. *Mahaud* de Challon, mariée en 1364, à *Jean* d'Angny, dit de *Saints-Croix*, Seigneur de Savigny-en-Revermoot.

VI. LOUIS de Challon, Comte de Tonnerre, Seigneur de Saint-Aignan, &c. mourut en 1398, ayant eu de *Marie* de Parthenay ſa femme, fille de *Guillaume* Larcheveque, Seigneur de Parthenay, & de *Jeanne*, Dame de Matheſelon, 1. *Louis* de Challon, II. du nom, Comte de Tonnerre, &c. tué à la bataille de Verneuil en 1424, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* de la Tremoille, ni de *Jeanne* de Péruleus; 2. *Hugues* de Challon, Seigneur de Cruſy & d'Argueil, mort ſans enfans, de *Catherine* de l'Iſle-Bouchard; 3. *Jean*, Seigneur de Ligny, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; 4. *Guillaume*, Chevalier de Rhodes; 5. *Amédée*, Abbé de Baume, mort en 1431; 6. *Marie*, morte jeune; 7. *Jeanne*, mariée le dixiéme août 1400, à *Jean* de la Baume, II. du nom, Seigneur de Bourepos, morte en 1451; & 8. *Marguerite* de Challon, Comteſſe en partie de Tonnerre, Dame de Saint-Aignan, de Celles, &c. mariée à *Olivier*, Seigneur de Huſſon, Chambellan du Roi Charles VII, dont deſcendent les Comtes de Tonnerre.

SEIGNEURS D'ARLAY ET PRINCES *d'Orange de la Maiſon de Challon.*

II. JEAN de Challon, II. du nom, fils de JEAN, Comte de Challon & de Rochefort, & de *Laure* de Commercy ſa troiſiéme femme, fut Seigneur d'Arlay, & Gouverneur du Comté de Bourgogne. Il épouſa 1. *Marguerite* de Bourgogne, Baronne de Vuteaux, fille de *Hugues*, IV. du nom, Duc de Bourgogne, & de *Beatrix* de Navarre ſa ſeconde femme: 2. *Alix* de Neſle, veuve de *Guillaume* de Flandre, Seigneur de Tenremonde, & fille de *Raoul*, Seigneur de Neſle, Connétable de France, & d'*Alix* de Dreux, dont il n'eut point d'enfans, & laiſſa de ſa première femme, 1. HUGUES, I. du nom, qui ſuit; 2. *Jean*, Evêque de Langres, mort vers l'an 1335; & 3. *Iſabelle*, de Challon, mariée en 1309, à *Louis* de Savoye, Seigneur de Vaud.

III. HUGUES de Challon, I. du nom, Seigneur d'Arlay, Baron de Vuteaux, &c. fit ſon teſtament en 1322. Il épouſa *Béatrix* de la Tour, fille de *Viennois*, fille de *Humbert*, I. du nom, Seigneur de la Tour-du-Pin, & d'*Anne*, Dauphine de Viennois, dont il eut 1. JEAN, III. du nom, qui ſuit; 2. 3. 4. *Louis*, *Hugues* & *Jacques*, dont on ne trouve que les noms.

IV. JEAN de Challon, III. du nom, Seigneur d'Arlay, d'Argueil, de Vuteaux, &c. étoit mort en 1366. Il épouſa 1. en 1346, *Marguerite* de Mello, Dame de Sainte-Hermine, veuve de *Maurice*, IV. du nom, Seigneur de Craon, & fille de *Dreux* de Mello, IV. du nom, Seigneur de Château Chinon, &c. & de *Leonore* de Savoye: 2. en 1361, *Marie* de Genéve, fille de *Guillaume*, III. du nom, Comte de Genéve, dont il n'eut point d'enfans. Il laiſſa de ſa première femme, 1. *Hugues* de Challon, II. du nom, Seigneur d'Arlay, &c. mort vers l'an 1390, ſans poſtérité de *Blanche* de Genéve ſa femme, fille d'*Amé*, III. du nom, Comte de Genéve, & de *Mahaud* d'Auvergne; 2. LOUIS, qui ſuit; 3. *Marguerite*, alliée à *Jean*, Comte de Montbéliard; 4. *Béatrix*, mariée à *Antoine*, Seigneur de Beaujeu; & 5. *Jeanne* de Challon, femme de *Jean* du Vergy, III. du nom, Seigneur de Champlite & de Pouvens, Sénéchal, Maréchal & Gouverneur de Bourgogne.

V. LOUIS de Challon, Seigneur d'Argueil & de Cuiſel, accompagna Amé IV, Comte de Savoye, dit *le Verd*, au voyage de Grèce, & mourut en 1366. Il épouſa *Marguerite* de Vienne, fille de *Philippe*, Seigneur de Pymont, &c. dont il eut 1. JEAN, IV. du nom, qui ſuit; & 2. *Hugues* de Challon, Seigneur d'Argueil, mort ſans poſtérité en la guerre contre les Turcs en Hongrie le onziéme ſeptembre 1397.

VI. JEAN de Challon, IV. du nom, Seigneur d'Arlay, &c. ſuccéda en 1393, en la Principauté d'Orange à ſon beau-pére. Depuis, il embraſſa le parti de Jean, Duc de Bourgogne, qui le fit Lieutenant Général des Duché & Comté de Bourgogne, & lui donna en 1408, le commandement de l'armée qu'il envoya au ſecours de Jean de Bavière, Evêque de Liége, contre ſes Sujets rebelles. Il fut nommé Chambrier de France par les Partiſans du Duc de Bourgogne en 1415, Gouverneur de Languedoc en 1417, & mourut de peſte à Paris le quatriéme décembre 1418. Il épouſa en 1389, *Marie* de Baux, fille unique de *Raymond* de Baux, II. du nom, Prince d'Orange, & de *Jeanne* de Genéve, dont il eut 1. LOUIS, II. du nom, Prince d'Orange, dont la poſtérité eſt rapportée à ORANGE; 2. JEAN de Challon, Seigneur de Vuteaux, qui fit *la branche des Comtes de* JOIGNY, finie en *Charlotte* de Challon, mariée à *Adrien* de Sainte-Maurice, Marquis de Neſle. Les autres enfans de JEAN, IV. du nom, Prince d'Orange, furent 3. *Hugues*, Seigneur de Cuiſel, mort ſans alliance; 4. *Alix*, femme de *Guillaume* de Vienne, Seigneur de Saint-George & de Buffi; & 5. *Marie* de Challon, alliée à *Jean* Comte de Fribourg, Seigneur de Neufchâtel. *Voyez* NASSAU. * Du Chêne, *Hiſt. des Ducs de Bourgogne & des Dauphins du Viennois.* Du Bouchet, *Hiſt de la Maiſon Royale de Courtenay.* La Pile, *Hiſt. d'Orange.* Denys Godefroy, *Officiers de la Couronne.* Le Pére Anſelme. Du Cange. Sainte-Marthe, &c.

CHALLONNOIS. *Voyez* l'article de CHALLON-ſur-Saone.

CHA

CHALNE ou CHALNO ou CHANNE, eſt une des quatre villes que Nimrod bâtit dans les plaines de Sinhar, *Geneſe, ch.* 10. *v.* 10. Il en eſt encore parlé, *Amos, ch.* 6. *v.* 2; *Iſaïe ch.* 10. *v.* 9; *Ezechiel, ch.* 27. *v.* 23. Bochart prétend qu'on l'a mal à propos confondue avec la ville de Callinicum qui étoit près de *Charras* dans l'Orrhoène, & par conſéquent hors de la Babyloniе. Ainſi avec les Interprètes Chaldéens, Euſèbe & St. Jérôme, il croit que Chalne eſt la ville de *Teſiphon*, près du Tigre à trois milles de Seleucie de Babylone, & la capitale de la Chaldaïe & des Parthes. Il dit que Pacore Roi des Perſes changea le nom de Chalne en celui de Ctéſiphon. Saint Baſile, ſaint Cyrille, ſaint Grégoire de Nazianze, Conſtantin Manaſſès, & pluſieurs autres croyent que c'eſt à Chalne que la tour de Babel fut bâtie, & que ſe fit la confuſion des Langues, mais le ſavant Bochart réfute cette penſée. * Bochart, *Phaleg. l.* 4. *ch.* 15.

CHALON-ſur-Saone. *Voyez* CHALLON.

CHALONOIS, païs du Duché de Bourgogne. *Voyez* l'article de CHALLON-ſur-Saone.

CHALONOIS, païs de Champagne, dont le principal lieu eſt la ville de Châlons.

CHALONS-ſur-Marne, ville de France en Champagne, avec Evêché ſuffragant de Rheims, a le titre de Comté & Pairie. C'eſt la *Catalaunum* des Anciens, dont fait mention Ammien Marcellin. On prétend que ce fut dans les plaines voiſines de cette ville, que Mérouée Roi des François, Aetius Général des Romains, & Théodoric Roi des Viſigoths, ayant joint leurs armées, donnèrent bataille à Attila, & le défirent en 451. C'eſt l'opinion de ceux qui entendent par *Campi Catalaunici*, la plaine de Châlons en Champagne; mais on doit lire, *Campi Seralaunici*, campagne de Sologne près d'Orléans. Châlons eſt une ville ancienne; & dès le tems de Julien l'*Apoſtat*, elle tenoit rang entre les premières villes de la Gaule Belgique. Elle eſt ſituée dans une plaine fertile ſur la rivière de Marne, dont une partie entrant dans le ville, y forme une iſle, & ſert beaucoup pour la commodité des Habitans. Elle a de ce côté d'aſſez bonnes fortifications, que le Roi François I. du nom, y fit faire; & elle eſt entourée de murailles avec des foſſez preſque toûjours remplis d'eau. Il y a de belles rues, des maiſons aſſez bien bâties, & de grandes places; entre autres celle où l'on voit la Maiſon-de-ville, & celle ou eſt l'égliſe collégiale de Nôtre-Dame. La cathédrale de ſaint Etienne dans l'iſle, eſt renommée par ſes Evêques & par ſon Chapitre. Saint Mémie, que le Vulgaire nomme Menge, eſt le plus ancien de ſes Prélats: Donatien, Domitien, Alpin, Etaſe, & Leudomir y ſont auſſi reconnus pour Saints. Il y a encore eu d'autres Prelats célébres, comme Mancion, Boyon, Roger, Philippe de Champagne, Guillaume de Champeaux, Albéric de Rheims, Gui de Montagu, Barthélemi de Senlis, Guillaume du Perche ou de Bellême, Jean de Châteauvillain, Pierre de Latilly, Robert & Philippe de Lénoncourt Cardinaux, Jérôme de Burges, Nicolas, Côme & Henri Clauſe, Félix Vialart, &c. Outre la cathédrale, il y a douze paroiſſes, entre leſquelles pluſieurs ſont collégiales; trois Abbaies, qui ſont de Saint-Pierre-és-Monts, de Saint Menge-lez Châlons, & de Touſſaint-en-l'iſle, avec diverſes maiſons eccléſiaſtiques & religieuſes, & un Collége de Jéſuites. Les avenues de Châlons ſont agréables, & il y a à l'entour de la ville de beaux promenoirs, entre leſquels celui du Jard eſt le plus renommé. La rivière de Marne la rend une ville de négoce, par la commodité qu'elle donne de tranſporter les denrées à Paris: il y a pluſieurs riches Marchands, même dans le fauxbourg de Marne, qui eſt très-conſidérable; ce qui eſt cauſe que pluſieurs diviſent Châlons en ville, iſle, & bourg. On y paſſe la rivière ſur divers ponts. Châlons a auſſi un Siége de Juſtice, & Généralité. Elle ſouffrit dans le XVI ſiecle pendant les guerres civiles; & dès l'an 1562, les Huguenots y avoient commis de grands déſordres: on en punit quelques-uns. En 1592, le Parlement de Paris transféré à Châlons, y donna ce célébre Arrêt contre le Légat du Pape & la Ligue, qui ſous un faux préteſte de Religion, n'eſt rougi d'ôter la Couronne à celui qui en étoit légitime héritier. Châlons a eu des Comtes qui ont cédé leurs droits aux Evêques, qui ſont Comtes & Pairs de France. * Ammien Marcellin, *l.* 15. Grégoire de Tours. Aimoin & Sigebert. Papire Maſſon, *Deſcriptio Flaminum Gall.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Rapine, *Vie de ſaint Mémie, & Catalogue des Evêques, &c.*

CONCILES DE CHALONS-SUR-MARNE.

Conon Evêque de Préneſte, & Légat du ſaint Siége en France, pour le Pape Paſchal II, ayant tenu divers Conciles à Rheims, à Troyes & à Cologne, contre l'Empereur Henri IV, & ſes Adhérans, en aſſembla un pour le même ſujet en cette ville l'an 1119. Jérôme de Burges, le même que le Roi Charles IX envoya au Concile de Trente, & celui à qui Génébrard dedia les livres de l'Euchariſtie de Claude d'Epenſe, y tint un Synode l'an 1559. Félix Vialart en a tenu d'autres en 1641, 1657, &c.

CHALOSSE, petit païs de France dans la Gaſcogne, eſt près de l'Adour, enfermé dans la Caſcogne propre, dont Saint-Sévet eſt le lieu principal. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHALVET (Matthieu) d'une ancienne famille d'Auvergne & Préſident au Parlement de Toulouſe, fut la fin du XVI ſiécle, étoit neveu de Pierre Lizet, premier Préſident au Parlement de Paris, lequel le fit inſtruire avec beaucoup de ſoin dans l'étude du Droit Civil & Canon. Chalvet ſe retira à Toulouſe, où il ſe maria, & il y fut pourvu d'une charge de Conſeiller au Parlement, qu'il quitta, pour entrer dans celle de Préſident à Mortier. Il les exerça pendant cinquante-quatre ans avec beaucoup de réputation & d'intégrité; & ſe fit ſur tout valoir par ſon attachement au ſervice des Rois de France, pendant les malheurs des guerres civiles. Le Roi Henri *le Grand*, récompenſa ſon zéle par un Brevet de Conſeiller d'Etat, qu'il lui donna, lorſqu'il y penſoit le moins. Enfuite Matthieu Chalvet réſigna à François ſon fils, ſa charge de Préſident, & mourut peu de tems après en 1607. Il avoit traduit Séneque, & compoſé divers Poëmes. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 5.

CHALVET (Hyacinthe) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, Profès du couvent de Toulouſe, d'où il étoit natif, & de la famille de Chalvet, dont on vient de parler. Ce fut un célébre Prédicateur & un habile Théologien, qui s'occupa la Theologie & expliqué l'Ecriture Sainte l'eſpace de vingt ans en France dans l'Univerſité de Caen. Allant en Italie, il tomba malade entre les mains des Corſaires d'Alger, qui le mirent en eſclavage, après lui avoir pris tous ſes papiers. Ayant été remis en liberté, il tâcha par un effort d'eſprit & par ſon travail, de réparer la perte qu'il avoit faite de tant d'Ecrits. Il compoſa un grand Ouvrage ſous le titre de *Theologus Eccleſiaſtes*, qui contient deux volumes, où il ſouhaite aux Prédicateurs des manières pour toutes ſortes de ſujets, conformement à la doctrine de ſaint Thomas, dont il étoit un zéle defenſeur. Il mourut à Toulouſe l'an 1683, âgé de 80 ans. * *Monumenta Conventus Toloſ. an.* 1684, *n.* 7.

CHALVET (Ti), inſtituteur de pluſieurs Ordres Religieux parmi les Turcs. C'eſt de lui que ſont venues les Régles des Métulahues, des Cadrites, des Calenders, des Edhemites, des Hizrévites, & des Begtaſchites, les Fondateurs de ces Ordres ayant ſuivi ſes préceptes & ſa doctrine. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHALUS ou CHASLUS (*Caſtrum Lemovicenſe*) bourg de France dans le Limoſin, vers les frontières du Périgord, à l'oueſt-ſud-oueſt de Limoges dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues. Il eſt renommé par une foire de chevaux qu'on y tient toutes les années, le jour de ſaint George. Ce bourg a donné naiſſance à Enery de Chalus, Cardinal, Archevêque de Ravenne, & Evêque de Chartres. Il fut affiégé par Richard, premier Roi d'Angleterre, qui y mourut d'une bleſſure, l'an 1199. On tient que ce qui donna occaſion à ce ſiége, fut qu'un Seigneur de Chalus trouva ſous terre les ſtatues en or d'un Empereur, de ſa femme & de ſes enfans, & que le Roi Richard voulant s'emparer de ce tréſor contre la volonté de ce Seigneur, l'aſſiégea en ſon château, où il fut tué d'un coup de fléche. * Adrien de Valois, *Notitia Galliarum.*

CHALUS (Emeri) Cardinal. *Chevillon.* L'EMERI.

CHALZAC. *Voyez* CASCAR.

CHAM, l'un des trois fils de Noé, & le plus jeune de tous; naquit, ſelon le plus commune opinion, environ l'an du monde 1559, qui étoit le 503 de l'âge de Noé, & le 2476 avant Jeſus-Chriſt. Après le Deluge, il s'appliqua avec ſon pere & ſes fréres, à cultiver la terre. Noé planta la vigne, & ne connoiſſant pas encore le force du vin, il en but par excès, & s'endormit enſuite dans une poſture indécente, découvrant ce que l'honnêteté ordonne de cacher. Cham l'ayant apperçu dans cette poſture, loin de le couvrir en avertit ſes fréres, qui par un ſentiment de reſpect détournérent les yeux, & jettérent un manteau ſur Noé. Ce fut en punition de cette action, que ce Patriarche maudit Chanaan fils de Cham. Nous ne ſavons pas le tems de la mort de Cham. Cham eut une très-nombreuſe poſtérité. Il fut pére de *Chus*, de *Miſraim*, de *Phut* & de *Chanaan*. On croit que Cham eut l'Afrique en partage, & qu'il le peuple par ſes enfans. Pour lui, il demeura dans l'Egypte, qui paſſe pour la partie la plus ſeconde de l'Afrique. L'Egypte eſt nommée *le Terre de Cham* en pluſieurs endroits des Pſeaumes, *Pſ.* 78. ſelon l'Hébreu, & 77 ſelon la Vulgate, *v.* 51: *Pſ.* 104 ou 105, *v.* 23: *Pſ.* 105 ou 106. *v.* 22. Dans Plutarque, l'Egypte eſt nommée *Chemia*. On remarque des veſtiges du nom de Cham dans *Pſachemmis*, *Pſeſa-chemmis*, qui ſont des Cantons d'Egypte. On croit qu'Ammon adoré dans l'Egypte & dans le Libye, n'eſt autre que Cham fils de Noé. Un Auteur Arabe aſſure que Cham fut le premier qui répandit l'idolâtrie ſur la terre, qui inventa les Théories céleſtes & la Magie, & qui fut Auteur de diverſes ſuperſtitions, à cauſe de quoi on l'appelle *Zoroaſtre* ou *Adris* le Prophéte, c'eſt à dire, l'Image d'un Aſtre, ou un feu qui luit en tout tems. La Fable a conſervé quelques veſtiges de l'Hiſtoire de Cham. On raconte qu'un jour Myrrha épouſe, ou ſelon d'autres, nourrice d'Ammon, & mére d'Adonis, étant accompagnée de ſon fils, trouva Cyniras qui dormoit dans ſa tente tout découvert & dans une poſture indécente. Elle courut auſſi-tôt en donner avis à Ammon. Celui ci en averti ſes fréres, qui pour ſauver à Cyniras le honte de ſe trouver ainſi à ſon réveil, le couvrirent. Cyniras ayant appris ce qui s'étoit paſſé, donna ſa malédiction à Adonis, & pourſuivit Myrrha dans l'Arabie, où après avoir erré neuf mois, elle fut changée en l'arbre qui porte la Myrrhe. *Ammon* eſt le même que Cham, & *Adonis* le même que Chanaan. *Voyez* AMMON. * *Geneſe, ch.* 5 & 6. Toeſsel. Silten, *in Annal.* Génébrard, *l.* 1. *Chron.* Bochart, *Phaleg. l.* 2. *ch.* 2. D. Calmet, *Dictionnaire de la Bible.*

CHAM, l'une des ſix Provinces du Royaume de la Cochinchine. Elle n'eſt pas la plus grande, mais elle eſt fort riche, & fort agréable. C'eſt où ſe fait le plus grande partie du trafic des Portugais, des Chinois & des Japonnois, qui y viennent ordinairement apporter toutes leurs marchandiſes, parce que ſes ports ſont commodes. La province étant au milieu du Royaume, l'on y débite aiſément tout ce que l'on veut. Elle a pluſieurs villes, entre autres celles de Halam & de Cacham. * Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAM ou KAM, bourg conſidérable dans le Canton de Zug. Il eſt ſitué ſur le bord méridional du Lac de ce nom. C'étoit autrefois une ville. Les Seigneurs de Cham furent premiérement Seigneurs de Zug; & le Baillinge de Cham, l'un des ſix de ce Canton, a été long-tems poſſédé par l'Abbeſſe du monaſtére de Zurich. * Davity, *République de Zug.* Audiffret, *Géogr. tome* 2. *Délices de la Suiſſe, tome* 1. *p.* 459. édit. d'Amſterdam 1730.

CHAM, KAM, CHAN, HAN, KAN & KHAN, noms des Rois de Tartarie, dont le plus puiſſant eſt appellé Grand-Cham de Tartarie. On donne encore ce nom en Perſe aux Seigneurs

de la Cour, & aux Gouverneurs des provinces, qui ont auſſi l'adminiſtration de la Juſtice. Le Roi ſe ſert quelquefois d'eux, pour les Ambaſſades qu'il envoye aux Princes étrangers. La plupart des Chams ſont obligez d'entretenir un certain nombre de Soldats, qui ſe doivent tenir prêts pour ſervir dans les armées, lorſqu'on a beſoin d'eux. Il y a quelques provinces qui n'ont point de Cham, & où les villes ſont gouvernées ſeulement par un Daruga ou Gouverneur particulier, comme une partie de la Géorgie, les villes de Caſvin, d'Iſpahan, d'Ormus, &c. On n'y entretient point de Soldats, mais on paye la taille au Roi. Le Roi envoye ſouvent des preſens à ſes Chams, & aux autres Gouverneurs inférieurs; & l'on appelle ces preſens Kalaats. C'eſt ordinairement une veſte, quelquefois avec un turban, & un cheval enharnaché. Si le Kalaat eſt rouge, c'eſt une marque que le Cham ou Viſir eſt en danger de perdre ſa vie: cela n'eſt pas néanmoins ſans exception; car en 1665, le Roi envoya au Viſir de Schiras un Kalaat complet dont toutes les piéces étoient rouges: ce qui fit croire à tout le monde qu'il le demandoit pour le faire mourir; mais ce préjugé ſe trouva faux par la ſuite. * Thevenot, *Voyage du Levant, tome* 2. *Voyez* KAM.

CHAM ou CHAMB, ville du Cercle de Baviére, *Voyez* CHAMB.

CHAM, bourg de Suiſſe. *Voyez* KAM.

CHAMAAM. *Voyez* KIMHAM.

CHAMANIM. C'eſt ainſi que l'on nomme en Hébreu, ce que les Grecs nommoient *Pyraa* ou *Pyrateria*, & que ſaint Jérôme a traduit dans le Lévitique par *ſimulacra*, & dans Iſaïe par *Delubra*. Ces Chamanim, ou ces Pyraea étoient, ſelon le Rabbin Salomon, des Idoles expoſées au ſoleil ſur le toit des maiſons. Selon *Abenezra*, c'étoient des chapelles ou des temples portatifs faits en forme de chariots, en l'honneur du ſoleil. Ce que les Grecs appellent *Pyreos* ou *Pyrala*, étoient des temples conſacrez au ſoleil & au feu, où l'on entretenoit un feu éternel. On les baſtiſſoit ſur des hauteurs; c'étoient de grands enclos découverts, où l'on adoroit le ſoleil. Herodote & Strabon en parlent, & les *Guébres*, ou les adorateurs du feu dans les Indes & dans la Perſe, ont encore aujourd'hui de ces *Pyrees*. Strabon dit que de ſon tems on voyoit en Cappadoce beaucoup de ces temples, qui étoient conſacrez à la Déeſſe Anaïte & au Dieu Homanus: *Anaïte* eſt apparemment la Lune, & *Homanus* le ſoleil. Le nom de Chamanim vient de *Chaman* qui ſignifie *conſumer, brûler*. * D. Calmet, *Dictionnaire de la Bible*.

CHAMANS (Saint) famille. *Cherchez* SAINT-CHAMANS.

CHAMANT (Saint) ou pluôt ſaint Amant, en Latin *Amantius*. On croit qu'il fut le premier Evêque de Rodès dans le cinquiéme ſiecle; qu'il travailla à la converſion de pluſieurs Idolâtres, qui reſtoient dans ce pais; & qu'il y mourut vers la fin du ſiecle. On ne ſait pas préciſément l'année de ſa mort; mais Adon & Uſuard font mémoire de lui au quatriéme de novembre. Peu d'années après ſa mort, Quintien fut ſucceſſeur au retour du Concile d'Orleans, tenu en 511, tranſporta ſon corps dans l'égliſe qu'il avoit rebâtie, & qui porta depuis le nom de ce Saint. Grégoire de Tours, *Vita Patrum, ch. 4. Amantii Vita apud Surium & Labbe*. Baillet, *Vies des Saints, mois de novembre*.

CHAMARIM. Ce terme ſe trouve dans l'Hébreu en plus d'un endroit de l'Ancien Teſtament; & on le traduit ordinairement par les *Prêtres des Idoles* ou les *Prêtres vêtus de noir*, parce que *Chamar* ſignifie *noir* ou *noirceur*. Saint Jérôme le traduit dans le quatriéme livre des Rois par *Aruſpices*. Dans Oſée & Sophonie il le traduit par *Ædicui*, des *Marguilliers*; mais les meilleurs Commentateurs croyent qu'on doit entendre ſous ce terme les Prêtres des faux Dieux, en particulier des Adorateurs du feu, parce qu'ils étoient, dit-on, vêtus de noir: ou peut-être les Hébreux leur donnérent-ils ce nom par dériſion, parce qu'étant toûjours occupez à nourrir & entretenir le feu, ils étoient noirs comme des Forgerons ou des Charbonniers. On trouve des Prêtres nommez *Melanephori*, c'eſt à dire, porte-noir, entre les Prêtres d'*Iſis*. Mais je ne ſai ſi c'eſt à cauſe qu'ils portoient des habits noirs, ou ſi ce n'eſt pas pluôt parce qu'ils portoient un certain voile noir & brillant dans la proceſſion de cette Deeſſe: *Sua longe lateque menum confutabat obtutum palla nigerrima, ſplendeſcens atro nitore. Camar* en Arabe ſignifie la Lune: Iſis eſt la même Divinité. Grotius croit que les Prêtres Romains nommez *Camilli* viennent de l'Hebreu Chamarim. Ceux qui ſacrifioient aux Dieux infernaux parmi les Payens, avoient des habits noirs.

Vidi egomet nigra ſuccinctam vadere palla
Canidiam pedibus nudis, paſſoque capillo,

* Horace, *l.* 1. *Satyr.* 8. *v.* 23. 24. D. Calmet, *Dictionnaire de la Bible*.

CHAMB, ville du Cercle de Baviére, capitale du Comté de Chamb, eſt ſituée à l'embouchure de la riviére de ce nom, dans le Régen, à dix lieues de Ratisbonne, & à douze d'Amberg. * Mat, *Dict. Géogr.*

CHAMB (le Comté de) petit païs du Cercle de Baviére, eſt entre la Bohéme, & le Duché & le Palatinat de Baviére. Il n'a pas au delà de ſix lieues de longueur & quatre de largeur, & la ville de Chamb en eſt le ſeul lieu conſidérable. Ce païs a eu autrefois ſes Comtes particuliers, enfuite il fut uni au haut Palatinat, auquel il donna le nom de *Marche de Chamb*. L'un & l'autre appartiennent maintenant aux Ducs de Baviére. * Mat, *Dict. Géogr.*

* CHAMB, petite riviére du Cercle de Baviére, prend ſa ſource dans la Baſſe Baviere, nu elle arroſe Neukireb, Eſchelkam & Furt; après quoi elle entre dans le Comté de Chamb, où elle baigne les murs de la ville de Chamb, & ſa jette enſuite dans le Régen.

CHAMBELLAN de FRANCE (Grand) eſt un Officier de la Couronne, qui commande à tous les Officiers de la Chambre & de la Garderobe du Roi. Quand le Roi s'habille, il lui donne la chemiſe, & ne céde cet honneur qu'aux fils de France, & aux Princes du ſang. Lorsque le Roi mange dans ſa chambre, il y fait tous les honneurs, lui donne la ſerviette, & le ſert. Dans les cerémonies & autres aſſemblées, ſon ſiege eſt derriére celui du Roi; mais quand le Roi tient ſon lit de Juſtice au Parlement, le Grand-Chambellan eſt aſſis à ſes piez ſur un carreau de velours violet, couvert de fleurs de lys d'or. Il ſe trouve encore aux audiences des Ambaſſadeurs, où il a ſa place derriére le fauteuil du Roi, & il couchoit anciennement dans la chambre du Roi, quand la Reine n'y étoit point. C'étoit lui qui faiſoit prêter le ſerment de fidélité à ceux qui faiſoient hommage au Roi, qui gardoit les coffres & les thréſors du Roi, qui avoit l'adminiſtration des finances, qui ſignoit les lettres patentes, & autres actes de conſéquence, & qui gardoit le cachet du cabinet. Le jour du ſacre, il chauſſe les bottines au Roi, & lui vêt la Dalmatique, & le manteau royal. Lorsque le Roi eſt décédé, il enſevelit le corps, étant accompagné des Gentilshommes de la chambre. Les Grands Chambellans ont une table entretenue chez le Roi; mais M. le Duc de Chevreuſe, Grand Chambellan, s'en accommoda avec les premiers Maîtres d'Hôtel, leſquels tiennent à préſent cette table, qui eſt toûjours appellée la table du Grand Chambellan. Les marques de ſa dignité ſont deux clefs d'or, dont le manche ſe termine en couronne royale, paſſées en ſautoir, derriére l'écu de ſes armes. Les Rois de Perſe avoient leurs Chambellans. Il eſt parlé dans les Actes des Apôtres d'un Chambellan d'Hérode. Les Empereurs Romains du Haut & Bas Empire ont eu leurs Chambellans qui ont été appellez *Præpoſiti cubiculi*; & les derniers Empereurs Grecs de Trébizonde ont conſervé cette dignité. On croit que c'eſt en France la plus ancienne charge de la Couronne. Pluſieurs Hiſtoriens ont aſſuré que Gautier de Calez ou de Caux, Seigneur d'Iveot étoit Chambellan de Clotaire fils de Clovis. Voici ce que l'Hiſtoire nous apprend touchant la ſuite de ceux qui ont exercé cette charge.

Nicole Gille aſſure que Clovis, premier Roi Chrétien, eut pour Chambellan Aurélien; mais le témoignage de cet Auteur n'eſt pas de grande autorité. Gaguin dit que Gautier de Calez Seigneur d'Iveot, fut Grand Chambellan de Clotaire. Aimoin & Frédegaire parlent de Valdemar, Grand-Chambellan de Gontran, Roi d'Orléans. Grégoire de Tours fait mention d'Evreux & de Férsut Chambellans de Chilperic; il parle auſſi de Cærégiſile, Chambellan de Sigebert, Roi de Metz, qui fut tué en voulant défendre ce Prince, lorſque Frédegonde le fit aſſaſſiner à Vitry. L'on trouve ſous Childebert, fils de Sigebert, trois Chambellans, Eberon, qui fut Gouverneur dans Poitiers, Cobron & Radanès. Théodoric ſon fils avoit Berthaire pour Chambellan.

En la race des Carlovingiens, Aigiſe étoit Grand Chambellan ſous Charlemagne, & fut un des Chefs de l'armée du Roi contre les Sénes. Etaix mort dans la bataille, Mangefride lui ſuccéda dans la charge & dans le commandement d'une partie de l'armée. Geroüil ou Céronge ſervit Louis *le Débonnaire* en cette qualité, ou fut ſelon d'autres, Capitaine de la Garde de la porte. Bernard, Duc de Septimanie, fut Grand Chambellan ſous Louis *le Débonnaire*, Angilram ſous Charles *le Chauve*; Bozon, frére de l'Impératrice Richilde femme de l'Empereur Charles *le Chauve*, ſous Louis *le Bégue*. Celui-ci ayant été fait Roi de Provence, Théodoric lui ſuccéda en ſa charge. Il la conſerva pendant le régne de Louis & de Carloman, fils de Louis le *Bégue*, qu'il fit ſacrer Rois de France, après la mort de leur pére.

En la famille de Hugues *Capet* commence la diſtinction du Chambellan & du Chambrier. Sous Philippe I. Angelram étoit Grand-Chambellan, & Gaſton de Pouſſy qui fut pourvu de cet Office après lui, prend la qualité de Chambellan dans une chartre ſous Louis *le Gros*. Sous le régne de Louis *le Jeune*, l'on trouve Rénaud Grand-Chambellan, & Mathieu Chambrier. Depuis Philippe *Auguſte*, la ſucceſſion des Chambellans eſt plus ſuivie.

I. Gautier de Villebéon, I. du nom, Seigneur de la Chapelle & de Nemours, étoit Chambellan de France, ſous le *régne* de Louis *le Jeune*, & de Philippe *Auguſte*. Il mourut fort âgé en 1205.

II. Gautier de Villebéon, II. du nom, dit *le Jeune*, Seigneur de la Chapelle, ſuccéda à ſon pére en cette charge, qu'il exerçut encore en 1219.

III. Philippe, II. du nom, Seigneur de Nemours, Chambellan de France ſous le régne des Rois Louis *le Jeune* & Philippe *Auguſte*. Il étoit fils de Gautier, Seigneur de Nemours, & peut-fils de *Philippe* de Nemours, lequel étoit frére de *Geneuve*, Seigneur de la Chapelle.

IV. Adam de Villebéon, Seigneur de la Chapelle-Gautier & de Villebéon, étoit Chambellan de France en 1223, & mourut en 1238.

V. Pierre de Villebéon, Seigneur de Baignaux, fils d'*Adam*, Chambellan de France, fut en grand crédit auprès du Roi ſaint Louis, & l'accompagna en ſes deux voyages d'Outremer. Il mourut au port de Tunis en Afrique, l'an 1270, & ſon corps fut apporté à ſaint Denys, où il eſt enterré aux pieds du Roi.

VI. Mathieu de Marly, de la Maiſon de Montmorency, exerçoit l'Office de Chambellan de France en 1272.

VII. Pierre Seigneur de la Broſſe, de Langeais en Touraine, Chambellan de France, fut fort aimé du Roi Philippe *le Hardi*; mais ayant abuſé de ſa faveur, il fut condamné à être pendu: ce qui fut exécuté en préſence des Ducs de Bourgogne & de Brabant, & du Comte d'Artois, l'an 1277.

VIII. Raoul de Clermont, II. du nom, Seigneur de Neſle, eſt qualifié Chambellan de France, dans l'Arrêt rendu en faveur du Roi Philippe *le Hardi*, pour le Comte de Poitou, l'an 1285. Il fut depuis Connétable de France, & mourut à la bataille de Courtray en 1302.

IX. Mathieu, IV. du nom, dit *le Grand*, Seigneur de Mont-

Digitized by Google

rency, Amiral de France, fut pourvu de la charge de Grand-Chambellan, par le Roi Philippe *le Bel*, & mourut en 1304.

X. Mathieu de Trie, I. du nom, Seigneur de Fontenay, Chambellan de France, vivoit en 1306.

XI. Enguerrand de Marigny, III. du nom, Comte de Longueville, Chambellan de France, fut fort en crédit auprès du Roi Philippe *le Bel*; mais étant tombé dans la disgrace du Comte de Valois, frere du Roi, il fut executé au gibet de Montfaucon proche de Paris en 1315, sous le regne suivant.

XII. Jean, I. du nom, Vicomte de Melun, rendit de grands services au Roi Philippe *le Long*, qui lui donna le charge de Grand-Chambellan de France en 1318. Il étoit mort en 1347.

XIII. Jean, II. du nom, Vicomte de Melun, créé Comte de Tancarville par le Roi Jean, succéda à son pére en le charge de Chambellan, & fut reçu Grand Maître de France en 1351. Il mourut l'an 1382.

XIV. Jean, III. du nom, Vicomte de Melun, Grand-Chambellan de France en 1382, mourut l'an 1384.

XV. Arnoul Amanjeu, Sire d'Albret, étoit Grand-Chambellan dès l'année 1381, & mourut en 1401.

XVI. Jacques de Bourbon, II. du nom, Comte de la Marche, fut pourvu de l'Office de Grand-Chambellan de France, en juillet 1397, & mourut en 1438.

XVII. Guy, Seigneur de Coufan, exerçoit cette charge, dans les années 1401 & 1407.

XVIII. Louis de Bourbon, Comte de Vendôme, fut créé Grand-Chambellan de France, par lettres du dix-septiéme avril 1407, & Souverain Maître d'Hôtel, ou Grand-Maître de la Maison du Roi, l'an 1413. Il mourut en 1446.

XIX. Jean, II. du nom, Seigneur de Montmorency, reçut en 1424 les provisions de cet Office, dont il le démit en faveur du Seigneur de la Tremoille.

XX. George, Seigneur de la Tremoille, fut honoré de le charge de Grand-Chimbellan de France, par le Roi Charles VII. en 1427. Il mourut l'an 1446.

XXI. Jean, bâtard d'Orléans, Comte de Dunois & de Longueville, posseda cet Office dès l'an 1443, & mourut en 1470.

XXII. Antoine de Chitteauneuf, Seigneur de Lau, Grand-Chambellan, & Bouteiller de France, fut arrêté prisonnier l'an 1466, & s'échappa deux ans après. Il vivoit encore l'an 1472.

XXIII. François d'Orléans, I. du nom, Comte de Dunois & de Longueville, étoit Grand-Chambellan de France dès l'année 1484, & mourut en 1491.

XXIV. René, II. du nom, Duc de Lorraine & de Bar, reçut les provisions de la charge de Grand-Chambellan de France en 1486; mais il le ligua ensuite avec le Duc d'Orléans contre le Roi, & mourut en 1508.

XXV. François, Marquis de Hocberg, Comte de Neufchâtel en Suisse, Seigneur de Rothelin, &c. fut pourvu en 1491 de la charge de Grand-Chambellan de France, dont il fut déchargé l'année suivante. Il mourut en 1503.

XXVI. Philippe de Crévecœur, Seigneur d'Esquerdes, Maréchal de France, fut nommé Grand-Chambellan de France en février 1492, & mourut en 1494.

XXVII. Louis de Luxembourg, Prince d'Altemure, exerçoit cet Office en 1500, & mourut en 1503.

XXVIII. François d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, Grand Chambellan de France, mourut en 1512.

XXIX. Louis d'Orléans, I. du nom, Duc de Longueville, Grand Chambellan de France, mourut l'an 1516.

XXX. Claude d'Orléans, Duc de Longueville, posseda ensuite cette charge, & fut tué au siége de Pavie l'an 1524, âgé d'environ dix-sept ans.

XXXI. Louis d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, qui lui succéde en cet Office, mourut l'an 1537.

XXXII. François d'Orléans, III. du nom, Duc de Longueville, Grand Chambellan de France, mourut à Amiens en 1551, âgé de 16 ans.

XXXIII. François de Lorraine, Duc de Guise, Grand Chambellan & Grand-Véneur de France, mourut au siége d'Orléans, en 1562.

XXXIV. Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, qui lui succéda, mourut à Soulons en 1611.

XXXV. Henri de Lorraine, Duc de Mayenne & d'Aiguillon, Grand-Chambellan de France, fut envoyé Ambassadeur extraordinaire en Espagne l'an 1612, pour signer le contract de mariage de Louis XIII avec Infante, & fut tué au siége de Montauban l'an 1621

XXXVI. Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse, fut pourvu de la charge de Grand-Chambellan de France en 1621, & mourut en 1657.

XXXVII. Louis de Lorraine, Duc de Joyeuse, reçut les provisions de cet office en 1644, fut depuis établi Colonel Général de la Cavalerie légere de France, & mourut en 1654.

XXXVIII. Henri de Lorraine, II. du nom, Duc de Guise, & Grand-Chambellan de France, accompagna la Reine de Suéde à son entrée dans Paris, l'an 1656, & mourut en 1664.

XXXIX. Géofroy-Maurice de la Tour, Duc de Bouillon, prêta le serment au Roi pour le charge de Grand-Chambellan, au mois d'avril 1668, & mourut en 1721.

XL. Emanuel-Théodofe de la Tour, Duc d'Albret, a été nommé Grand-Chambellan de France en septembre 1715, sur la démission du Duc de Bouillon, son pére.

XLI. Géofroy Maurice de la Tour, Prince de Bouillon, fut reçu Grand-Chambellan en France, en survivance du Duc d'Albret son pére, dont il prêta serment le troisiéme mai 1717. *Voyez* l'Auteur du livre intitulé *la Grand Chambellan de France*, qui en nomme encore quelques autres, Bardin, *Grand-Chambellan de France*. Le P. Anfelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*,

CHAMBELLAN (le Grand) à Rome, eſt celui qui a ſoin du gouvernement de la ville, qui préſide au Patrimoine de l'Egliſe & au Fiſc, & qui fait les aumônes du revenu de l'Egliſe. C'eſt comme le Préfet du Thréſor Romain, ou le Surintendant des Finances. Il a auſſi le ſoin des édifices publics, comme autrefois les Ediles. Le ſiége vacant, il loge à l'appartement du Pape, marche avec la Garde Suiſſe, & ordonne de l'aſſemblée du Conclave. Il y a auſſi à Rome une charge de Chambellan du Sacré Collége qui s'exerce tour à tour pendant un an par les plus anciens Cardinaux. Il a ſoin du revenu du Sacré Collége, & en ſortant de charge, il diſtribue à chacun des Cardinaux ce qui lui appartient. Il eſt diſférent du Camerlingue ou Chambellan du Pape. * *Voyage d'Italie.*

CHAMBÉRI. *Voyez* CHAMBÉRY.

CHAMBERLAIN, c'eſt le Thréſorier de la ville de Londres dont le poſte eſt très-important. Il a le Thréſor de la ville entre ſes mains, & le caſſe des Orphelins. Lorſqu'il eſt admis à cette charge il eſt obligé de donner bonne caution aux Echevins, & il doit rendre compte aux Auditeurs établis pour examiner ſes comptes. Une partie des fonctions de ſa charge regarde auſſi les Apprentifs, ſur leſquels il a une grande autorité. Nul d'entre eux ne peut s'engager à un Maître ſans avoir une permiſſion du Chamberlain, & ne peut ouvrir boutique, ou exercer ſon métier, ſans lui avoir prêté ſerment. Si un Apprentif ſe conduit mal, ou s'il a commis quelque grande faute, le Thréſorier, ſur les plaintes qui loi en ſont faites, a droit de l'envoyer à Bridewall, ou de le punir d'une autre maniére, ſuivant le même de l'action. Si un Maître maltraite un Apprentif, il fait juſtice à celui ci, ou lui permet de pourſuivre ſon Maître dans le Cour de Juſtice du Lord-Maire. Il peut même donner droit de Maîtriſe à un Apprentif qui a bien ſervi ſon Maître tout le tems de ſon engagement, quoique le Maître ne veuille pas y donner les mains. Et ſi le Maître s'entend avec l'Apprentif pour le declarer libre, avant que de l'avoir ſervi le terme entier de ſept années; ſur les preuves que l'on en produit, le *Recorder* & le Thréſorier peuvent les condamner tous deux à telle amende que bon leur ſemble, & taxe fermer le boutique du Maître. Pour remettre un Apprentif à un autre Maître du même metier, il faut premierement s'addreſſer au Corps de metier dans lequel il étoit engagé, & enſuite au Threſorier. Alors le premier Maître eſt decharge, & le ſecond s'oblige de garder l'Apprentif, lequel de ſon côté eſt obligé de le ſervir, juſqu'à ce que le tems de ſon premier engagement ſoit entiérement expiré. * *Etat de la Grande-Bretagne, ſous George* II, *tome* 1. *p.* 225. *n.* 26.

CHAMBÉRY, ville capitale de Savoye, en Latin *Camoriacum*, *Camberiacum*, ou *Cambericum*, eſt l'ancien ſejour des Ducs, & le ſiége d'un Parlement, qu'ils appellent Sénat, compoſé de Sénateurs & de quatre Préſidens. Il y a auſſi une Chambre des Comptes compoſée de Préſidens, d'Auditeurs, de Gentilhs, & de Threſoriers des Finances de Savoye. Chambéry eſt ſituée ſur la petite riviére d'Orbane, dans une plaine entourée de diverſes collines. Elle eſt aſſez grande, & aſſez bien baſie. Il y a un beau château qui commande la ville, avec des jardins aſſez propres; & dans la Cour de ce château, une Sainte-Chapelle, où il y a des Chanoines. L'égliſe principale de Chambéry eſt la paroiſſe de ſaint Leger. Il y en a pluſieurs autres avec divers beaux monaſteres, & un Collége de Jeſuites. Cette ville eſt encore embelie par pluſieurs fontaines, qui ont le plupart leurs fources ſur la colline de Saint-Martin, & ſe diſtribuent en divers quartiers. Celle qui eſt à la place du marche devant le Maiſon-de-ville, eſt des plus belles. Outre cette commodité, les Habitans ont encore celle de divers canaux de la petite riviére d'Orbane, qu'on a eu ſoin de faire paſſer dans la ville. En quelques endroits les maiſons qui s'avancent ſur la rue, portées ſur des pilliers, y forment des galeries, où l'on marche en tout tems à couvert. Chambéry a au couchant le fauxbourg de Machée, & à côté le Vernay, avec divers promenoirs, entre autres celui du mail, qui eſt très-fréquenté & très-agréable. * Sanſon. Audiffret, *Géographie.*

CHAMBLY, bon bourg ou petite ville de l'iſle de France, ſituë à une lieue de l'Oyſe, & à trois de Pontoiſe, du côté du nord. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CHAMBON, petite ville ou bourg de France, dans cette parde du Gouvernement Général de Lyonnois, laquelle porte le nom de Combraille. Elle eſt au nord-oueſt de Clermont en Auvergne, & en eſt éloignée d'environ quatorze lieues.

* CHAMBON, vdlage de France en Languedoc. Il eſt dans le Vivarais, vers les confins du Vélay, ſur le Lignon, à l'eſt-nord-eſt de la ville du Puy, dont il eſt éloigné de ſept lieues.

* CHAMBON, village de France, en Languedoc dans le Vélay. Il eſt ſur la rive droite de la Loire vers les confins du Forez. Il eſt au nord-eſt de la ville du Puy, dont il eſt éloigné d'environ huit lieues.

CHAMBOR, maiſon royale de France, dans le Blaiſois, à trois ou quatre lieues de Blois, du côté d'Orléans. Le Roi François, I. du nom, le fit commencer un peu avant ſa mort, & le Roi Henri II la fit achever. Chambor eſt ſitué au milieu d'un grand parc, ſur le bord de la petite riviére de Cuiſſon, qui l'environne preſque tout. Quatre grands pavillons font le corps du château, & ont au milieu un eſcalier admirable fait en coquille, avec deux montées qui communiquent l'une à l'autre, où pluſieurs perſonnes peuvent monter ſans ſe voir, bien qu'elles puiſſent parler enſemble. * Sanſon. Baudrand. *Deſcript. de la France.*

* CHAMBRAIS, bourg de France en Normandie dans le diocéſe de Liſieux, ſur la Carentone, vers les confins du diocéſe d'Evreux. Il eſt au ſud-eſt de le ville de Liſieux, dont il eſt éloigné de cinq à ſix lieues.

CHAMBRAY, château ſitué ſur la riviére d'Iton en Normandie, diocéſe d'Evreux, a donné le nom à une ancienne Maiſon, dont l'on rapporte ici la poſtérité depuis AMAURY qui ſuit.

I. AMAURY, Seigneur de Chambray, Chevalier, accompagna l'an 1099. Robert, Duc de Normandie en la conquête de la Ter-

re-Sainte, & eut de *N.*... des Eſſars, ſa femme, GILLES qui ſuit.

II. GILLES, Seigneur Châtelain de Chambray, épouſa *N.*.. de la Ferte-Frênel, ſœur de *Guillaume* Sire de la Ferté-Frênel, du Neubourg & de Gacé, dont il eut SIMON qui ſuit.

III. SIMON, Seigneur de Chambray, fonda en 1239, le chapelle de S. Laurent dans ſon château, & épouſa *Euſtache*, dont il eut AMAURI II, qui ſuit.

IV. AMAURI, II. du nom, Seigneur de Chambray, mort avant l'an 1288, avoit épouſé *Marguerite* de Frêne, dont il eut JEAN qui ſuit.

V. JEAN, Seigneur de Chambray, Chevalier, fut l'un des Seigneurs qui accompagnérent Jean de Bretagne Comte de Richemont lorſqu'il paſſa la mer, auquel comme à ceux qui l'accompagnoient, & qui avoient été faits priſonniers avec ce Comte, le Roi d'Angleterre accorda des paſſeports le 20 novembre 1324, pour venir en France vaquer à leurs affaires. Il épouſa *Yolande* de Sommeux, dont il eut 1. YON, qui ſuit; 2. *Pierre*, qui eut des enfans dont la poſtérité eſt finie; & 3. *Robert* de Chambray, Abbé de S. Etienne de Caen, auquel le Pape Clément VII accorda le droit de ſe ſervir d'habits pontificaux par Bulle de l'an 1383.

VI. YON, Seigneur de Chambray, épouſa *Jeanne* de Wincester en Angleterre, dont il eut ROGER qui ſuit.

VII. ROGER, Seigneur du Chambray, épouſa *Catherine* de Ménilles, fille unique & héritiere de *Guy*, Seigneur de Maciles, de Thevesy, &c. dont il eut 1. JEAN II, qui ſuit; 2. *Simon*, mort ſans alliance; & 3. *Guy* de Chambray, qui da *Guillemette* de Guilhardoſc, Dame des Euvolues, eut pour fille unique *N.*... de Chambray, Dame des Euvolues, mariée ſelon quelques uns à *Guillaume* de Caſenove, Vice-Amiral de France.

VIII. JEAN, II. du nom, Seigneur de Chambray, &c. mort avant l'an 1407, avoit épouſé *Gilleta* Cholet, Dame d'Urbois, de Leureyville & de Breroncelles, fille de *Gilles* Cholet, Seigneur de la Cholletiére, de Dangeau, &c. & de *Jeanne* de Varennes ſa ſeconde femme, dont il eut 1. JEAN III, qui ſuit; 2. *Jacques* de Thevray, Chambellan du Roi, Bailli & Gouverneur d'Evreux, & Ambaſſadeur en 1499, pour traiter la paix d'Etampes, mort ſans alliance; 3. *Jeanne*, mariée le 17 mai 1462, à *Gilles* de la Haye, Seigneur de Chanteloup, de Caſteville, &c. dont ſont ſortis des enfans; & 4 *Catherine* de Chambray, alliée à *Guillaume* du Mellicourt, Seigneur de la Guillerie & de Chandé.

IX. JEAN, III. du nom, Seigneur de Chambay, de Varennes, de Blanday, de Cbicon, Baron de la Rocheturpin en Vendomois, &c. épouſa *Françoiſe* de Tillay, Baronne d'Auſſay-en-Caux, Dame d'Amières, dont il eut 1. *Jacques*, mort ſans enfans de *Françoiſe*, Dame d'Amfreville ſur-Iton, qu'il avoit épouſée l'an 1528, & qui prit une ſeconde alliance avec *Robert* de Pommereuil Seigneur de Mouin-Chappel, dont alla eut poſtérité; 2. NICOLAS, qui ſuit; 3. *Charles*, Chanoine & Archidiacre de Lson en 1559, Prieur de B.zeu, puis Grand Chambrier du Cardinal de Lorraine; 4. *Jean*, Seigneur de Ponſicy, de Durbois, & d'Ireville-en-Vendomois, Porte-guidon de la compagnie du Grand Senéchal de Normandie, puis Lieutenant de la compagnie d'ordonnance de l'Amiral d'Annebaut, & Pannetier du Roi en 1554, dont la poſtérité ſont en la perſonne de *Jeanne* de Chambray ſon arriére-petite-fille, mariée en 1652, à *Nicolas* de Thieulle, Comte de Bapaume, Seigneur de Champ-romain en Dunois, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Maréchal de ſes camps & armées, dont ſont venus des enfans; 5. *Ogier*, Abbé de Joug-Dieu, diocéſe de Lyon, & de Cormeillas, diocéſe de Lizieux, Prieur de Charolles & de Beaumont-le-Roger, vivant en 1557; 6. *Jeanne*, Abbeſſe de Montvilliers en 1563; & 7. *Catherine* de Chambray, Abbeſſe d'Almeneſches.

X. NICOLAS, Seigneur de Chambray, Baron d'Auffay, &c. épouſa le cinquiéme janvier 1530, *Bonaventure*, fille de *François*, Seigneur de Prunalé, & d'*Antoinette* le Ror de Chavigny, alliée de la branche royale de Dreux, dont il eut 1. *Jean*, élevé Enfant d'honneur du Dauphin, mort ſans alliance; 2. GABRIEL, qui ſuit; 3. *François*, mariée le 20 décembre 1547, à *Jean* de Miez, Baron de Guepre; 4. *Barbe*, alliée 1. à *René* le Murrel, Seigneur de Faurila: 2. à *Louis* de Canouville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre; & 5. *Suſanne* de Chambray, Religieuſe à Poiſſy, puis Abbeſſe de Saint-Remy-des-Landes, diocéſe de Chartres en 1580.

XI. GABRIEL, Seigneur de Chambray, Baron d'Auffay, &c. fut nommé en janvier 1554, Coadjuteur d'Ogier ſon oncle, Abbé de Cormeilles, qu'il quitta pour prendre le parti des armes. La Roi Henri III le fit Chevalier de l'Ordre, & le pourvut de la charge de Gentilhomme de ſa Chambre par lettres du 17 mai 1585, après avoir été député de la Nobleſſe du Bailliage d'Evreux, aux Etats Généraux du Royaume, tenus à Blois en 1576. Henri IV étant parvenu à la Couronne, lui donna en 1590, une compagnie de cinquante Hommes d'armes de ſes ordonnances; l'envoya commander à Condé pendant la Ligue, puis lui ordonna de négocier la réduction des villes & château de Dreux, où il avança de ſes deniers la ſomme de cinq mille écus, dont il fut remboursé par ordonnance du 18 mars 1595. Il épouſa 1. le 15 juin 1566, *Perronne* le Picart de Radeval, fille de *George*, des Comtes d'Eſtelan, & de *François* de S. Simon, dont il n'eut point d'enfans: 2. le 27 janvier 1578, *Jeanne*, fille de *Denys* d'Angennes & de *Jacqueline* de Silly-la-Rochepot, dont il eut pour fils unique TANNEGUY qui ſuit.

XII. TANNEGUY, Baron de Chambray, &c. fut Meſtre-de-camp entretenu en l'Infanterie Françoiſe par lettres du 26 février 1620, puis Maréchal des camps & armées du Roi. Il fut auſſi Député de la Nobleſſe du Vicomté de Beaumont-le-Roger pour l'élection d'un Député aux Etats de Rouen. Il mourut en 1645, après avoir conſommé une grande partie de ſes biens au ſervice du Roi & à ſes plaiſirs. Il épouſa 1. *Suſanne* d'Ailly, ſœur de *Philibert-Emanuel*, Vidame d'Amiens, Seigneur de Péquigni, dont il n'eut point d'enfans: 2. par contract du 19 juin 1636, il ſe remaria à *Hélène* de Bagnart, niéce de *François* de Péricard, Evêque d'Evreux, dont il eut pour fils unique NICOLAS II, qui ſuit.

XIII. NICOLAS, II. du nom, Baron de Chambray, fut dès l'âge de 20 ans Capitaine des armées navales de ſa Majeſté par Brevet du dernier decembre 1662. Il fut chargé par Céſar Duc de Vendôme, qui l'avoit fait élever, & qui l'honoroit de ſon amitié, de négocier le mariage de Marie Eliſabeth-Françoiſe de Savoye-Nemours ſa petite-fille, avec Alfonſe-Henri, VI. du nom, Roi de Portugal, & de la conduire à Lisbonne. Etant de retour en France, il épouſa le dixiéme ſeptembre 1669, *Anne* le Doux de Mellevuë, fille d'*Etienne*, Seigneur du Breuil, Conſeiller au Parlement de Rouen, dont il eut 1. FRANÇOIS NICOLAS qui ſuit; 2. *Henri-Nicolas*, Capitaine au régiment de Picardie, qui a épouſé en 1714, *Eſpérance-Marie* le Féſerin, Dame de Morſan près d'Evreux, dont il y a des enfans; 3. *Jacques-François*, Chevalier de Malte, Capitaine des vaiſſeaux de la Religion; 4. *Marie-Gabrielle*, alliée à *Charles* du Four, Seigneur de S. Leger; 5. d. *N.*.. & *N.*.. Religieuſes en l'Abbaye de S. Seuveur d'Evreux; 7. 8. *N.*..., & *N.*.. Religieuſes en l'Abbaie de la Trinité de Caen, & ſept autres enfans morts jeunes.

XIV. FRANÇOIS-NICOLAS, Baron de Chambray, &c. a été douze ans Capitaine au régiment de Picardie, & fut nommé par le Roi pour lever en 1702, à ſes dépens, un régiment d'Infanterie. Il a épouſé le premier avril 1704, *Marie-Louiſe* de Folleville, fille de *Charles*, Seigneur de Manancourt, de Beaumaroo, &c. & de *Clémence Gabrielle* de Lameth. A cauſe de cette alliance il a eu part à la ſucceſſion de Paule-Françoiſe-Marguerite de Gondy-de-Retz, veuve du François-Emanuel de Bonne-de-Créquy, Duc de Leſdiguiéres, morte le 21 janvier 1716, & a pour enfans 1. LOUIS, qui ſuit; 2. *Jacques*, né le 14 juin 1715, reçu Chevalier de Malte le ſeptiéme octobre ſuivant; 3. *Marie-Anne*, née le deuxiéme mars 1705; 4. *Clémence-Renée*, née le ſixiéme août 1706; 5. *Marie-Gabrielle*, née le ſixiéme mars 1709; & 6. *Marie-Henriette* de Chambray, née la dixiéme mars 1711.

XV. Louis de Chambray, né le 14 juin 1715.

Cette maiſon porte pour armes un écu ſemé d'hermines, chargé de trois tourteaux de gueules, n. 1. * *Memoires Domeſtiques.*

CHAMBRE, petite ville ou bourg dans la Savoye. Ce lieu a titre de Marquiſat, & eſt ſitué dans le Comté de Maurienne, ſur la riviére d'Arc, à quelques lieues au deſſous de Saint-Jean-de-Maurienne. * MATY, *Dict. Geogr.*

CHAMBRE ARDENTE, Chambre de Juſtice, où l'on jugeoit autrefois les Criminels d'Etat; ainſi appellée, parce qu'elle étoit toute tendue de drap noir, & éclairée par des flambeaux. On a auſſi donné ce nom à la Chambre qui fut établie à Paris en 1679, contre les perſonnes accuſées d'avoir fait ou donné du poiſon. * *Mémoires du temps.*

CHAMBRE, (Marin Cureau de la) Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & ſon premier Médecin ordinaire. Il avoit naturellement beaucoup d'éloquence, il étoit ſavant en toute ſorte de Literature, & ces qualitez étoient ſoutenues par un grand fonds d'honneur & de probité. Il étoit à tous les Hommes de Lettres un ami, qui ne leur manquoit jamais au beſoin. Il étoit né au Mans. La réputation, que ſon eſprit lui avoit acquiſe, le fit connoître au Chancelier Séguier, & ce Magiſtrat voulut avoir la Chambre auprès de lui, non ſeulement comme un excellent Médecin; mais encore comme un homme conſommé dans la Philoſophie & dans les Belles Lettres. Le Cardinal de Richelieu, qui le vit peu après, en porta un même jugement & en fit une eſtime ſinguliére. Il le deſtina pour être un des ornemens de l'Académie Françoiſe, qu'il avoit établi depuis peu. La Chambre fut reçu dans cette illuſtre Compagnie au commencement de l'an 1635. Depuis, le même Cardinal le choiſit, entre le grand nombre d'Ecrivains qui s'étoient attachez à ſa fortune, pour répondre à un Ouvrage extrémement ſéduiſeur, intitulé *Optatus Gallus de cavendo Schiſmate*. La Chambre avoit déja écrit divers Traitez excellens. Il continua de publier ceux que nous avons de lui, & qui ont acquis beaucoup de réputation à leur Auteur. Les principaux ſont, *les Caractéres des Paſſions; L'Art de connoître les hommes; De la connoiſſance des bêtes; Conjectures ſur la digeſtion; De l'Iris; De la Lumiere; Le Syſtéme de l'ame; Le débordement du Nil; Traduction de la Phyſique d'Ariſtote; De la Philoſophie Platonique; Uſus Aphoriſmorum, &c.* Louis XIV a honoré La Chambre d'une affection particuliére. Il la lui fit connoître par ſes libéralitez, en le nommant un des premiers entre ceux qui devoient avoir part aux penſions qu'il faiſoit diſtribuer aux Hommes de Lettres. Il fut auſſi choiſi, pour remplir une des premiéres places dans l'Académie des Sciences. Il les a cultivées avec ſuccès; & ce qui eſt glorieux pour lui, c'eſt que tout ce qu'il a fait porte non ſeulement le caractére d'excellent Philoſophe, mais encore celui de bon Chrétien. Il étoit pénétré des vérités de l'Evangile & de l'eternité, dans laquelle il entra par une mort heureuſe, en le 75 année de ſon âge, le 19 novembre 1669. Il a laiſſé deux fils, qui ont ſoutenu par leur mérite la réputation qu'il s'étoit acquiſe. L'aîné, François de la Chambre premier Médecin de la Reine. Le ſecond, Pierre, Abbé de la Chambre, fait la matiére de l'article ſuivant. Pluſieurs Auteurs parlent avec éloge de La Chambre. Son corps fut enterré à Paris dans l'Egliſe de Saint Euſtache ſa Paroiſſe, où l'on voit ſon tombeau, digne du mérite de celui pour qui il eſt fait, & digne de la piété de ſes fils, qui l'ont fait faire. On ſera bien aiſe d'en voir ici la deſcription de la façon de M. Pélibien. Dans un quadre de marbre blanc eſt enchaſſée une table de marbre noir, d'où ſort en demi-reliefune grande figure de femme de marbre blanc. Elle paroît s'élever en l'air ſoutenue par des ailes qu'elle a au dos. Elle eſt vêtue d'une robe, & par deſſus d'un grand manteau qui l'enveloppe. Sur ſes cheveux négligez, mais néanmoins diſpoſez agréablement, eſt une couronne. L'air de ſon viſage eſt noble & gracieux. Elle regarde attentivement & avec plaiſir une Médaille qu'elle tient des deux mains & qu'elle ſem-

ſemble emporter avec joye. Cette Médaille eſt le portrait au naturel de M. de la Chambre, & par toutes les marques de la figure qui le nem, il eſt aiſé de juger qu'elle repréſente l'Immortalité qui enléve au ciel ce grand homme, où ſes vertus & ſon mérite lui ont aquis une place. Sur le pan de la robe de l'Immortalité eſt écrit en gros caractéres l'Eloge de ce ſavant perſonnage, que le poſterité lira avec autant de reſpect, qu'elle aura d'admiration pour ſon nom & pour ſes Ouvrages, que toute la terre ne ſauroit aſſez louer. Il y a encore dans le haut une urne avec deux lampes antiques à côté, ſymbole de la mort & d'une éternelle vie, & en bas ſont les armes de La Chambre.

CHAMBRE (Pierre Cureau de la) fils du précédent. Il avoit étudié pour être Médecin; mais frappé de ſurdité dés ſa jeuneſſe, il ſe tourna du côté de l'Egliſe. Il alla en Italie, & ce fut là où il ſe lia d'amitié avec le Chevalier *Bernin*, dont il a fait l'éloge. Il avoit deſſein de donner au Public la Vie de cet illuſtre Sculpteur & Architecte; mais comme la réputation, que la Bernin avoit aquiſe en France, où l'on change aiſément de goût, tomba tout d'un coup; & que ſ'auroit été le perdre, que de la vouloir maintenir contre les envieux, l'Abbé de la Chambre abandonna ce deſſein & n'en parla plus. D'ailleurs, il étoit pareſſeux, & n'entreprenoit pas aiſément de grands Ouvrages. Il avoit promis une nouvelle Edition de toutes les Oeuvres de ſon Pére en deux volumes *in folio*, mais ce fut une promeſſe d'Auteur, qui tient quelque choſe de la légereté de celle des Amans. Il écrivoit peu & avec peine. Nous n'avons de lui, que quelques Sermons & deux ou trois Diſcours, prononcez à l'Académie Françoiſe, dont il fut reçu Membre en 1670, à la place de Monſieur de *Racan*. Il étoit Docteur en Théologie & Curé de S. *Barthelemi*. Il diſoit, qu'il étoit comme *Socrate*, qui ne produiſoit rien de lui même; mais qui aidoit aux autres à produire & à enfanter. Il eſt vrai, qu'il preſtoit fort les bons Eſprits à travailler pour l'utilité publique & pour la belle gloire. C'eſt par ſes preſtantes exhortations, que des perſonnes habiles, mais timides, ont mis au jour de fort bons Ouvrages. Tel eſt, par exemple, celui d'*Athenée Ancienne & Moderne*. Il avoit cela de commun avec le fameux *Ceſar*, qui ſumant la Poeſie, il n'étoit point du tout Poete & n'avoit jamais fait qu'un ſeul vers; ce qui donna lieu à feu M. *Boileau* de l'Académie Françoiſe, à qui il recitoit ce vers, de s'écrier en l'admirant, *Abt Monſieur, que la rime en eſt belle*. Sa grande inclination étoit pour les Livres Italiens & Eſpagnols. Les bons mots lui plaiſoient beaucoup; il aimoit à les entendre, & en diſoit quelquefois d'aſſez agréables. Peut-être ne ſers t'on pas tâché d'en trouver ici quelques uns. En parlant du Pére *Rapin*, qui faiſoit tour à tour des livres d'érudition, & des livres de piété, il diſoit, que ce Jéſuite ſervoit Dieu & le monde par ſemeſtre. Il appelloit le Pere *Boubours*, *l'Empereur des Muſes*, à cauſe qu'il paroit plus d'art & de contrainte dans ce qu'il écrit, que de facilité & de naturel. Sur ce que le P. *Hardouin* a prétendu, que le *Joſephe*, tel que nous l'avons aujourd'hui, eſt un Ouvrage de quelque Moine du treziéme ſiecle, *nous le croirons*, diſoit-il, *quand il nous aura prouvé, que les Jéſuites ſont les Auteurs des Lettres Provinciales*. Il diſoit des Lettres du Cardinal *Mazarin*, qu'elles faiſoient bien de l'honneur à ce Miniſtre; & qu'à moins que de les lire, on ne croiroit pas qu'il eut été ſi honnête homme. Il vouloit, qu'en écrivant, on effaçât beaucoup; & diſoit que les ratures des Auteurs ſont des mouches, qui ſiéent bien aux Muſes. Un jour parlant de la naiveté des Pricards, il diſoit, que dans la Cure de S. *Barthelemi*, *Pierre Ronſé*, Picard de nation, & Docteur de Sorbonne, avoit fait peindre ſur ſa cheminée *Magdelaine*, & les autres femmes auprès du Tombeau de *Jeſus Chriſt*, avec ces mots de l'Evangile, *Viderunt revolutum lapidem; elles ont vu Pierre Ronſé*. Il mourut au mois d'avril 1693, & fut enterré dans ſon Egliſe de S. *Barthelemi* à Paris. * Vigneul de Marville, *Melanges d'Hiſtoire, & de Litterature, tome* 3. *p.* 77.

CHAMBRE DES COMPTES, Compagnie ſouveraine établie pour examiner & pour juger tous les comptes de ceux qui ont reçu les deniers royaux, de quelque nature & qualité qu'ils ſoient. Ses fonctions ſont auſſi anciennes que l'établiſſement de la Monarchie, & elles étoient exercées par des Officiers du Conſeil Royal, qui paroiſſent avoir été ceux qu'on appelloit *Graphions* ſous les Rois de la premiére race: car ce nom que l'on donne à huit Membres du Conſeil dans une charte de Clovis III, de l'an 693, qui eſt imprimée dans les preuves de l'Hiſtoire de ſaint Denys, paroît ne pouvoir convenir qu'à ceux qui tenoient les comptes, ou qui dreſſoient & ſignoient les lettres royaux: deux choſes que faiſoient dans le Conſeil ceux qui formerent la Chambre des Comptes. On apprend d'un titre de l'an 1339. cité dans les Mémoires de Miraulmont, que la Chambre des Comptes fut ſédentaire à Paris dés le régne de ſaint Louis; ce qui découvre l'erreur de l'opinion commune, ſuivant laquelle ce fut Philippe *le Bel* qui la fixa dans cette ville peu auparavant le Parlement. On trouve auſſi dans ce titre, que ceux qui compoſerent cette Chambre, ceſſerent lorſqu'elle fut fixée, de dreſſer & de ſigner les lettres royaux, comme ils avoient coutume de faire; & que cette fonction fut attribuée à des Notaires & Sécretaires du Roi. C'eſt à cauſe de ce ſervice que les premiers Officiers de cette Chambre rendoient, qu'encore aujourd'hui deux Maîtres des Comptes ont le droit de bourſe à la Chancellerie. Comme nos Rois avoient à la conſervation & à l'augmentation de leurs revenus, en prenoient connoiſſance par eux mêmes, la Chambre des Comptes aſſiſta longtems au Conſeil, d'où vient qu'encore préſentement les ſix anciens Maîtres des Comptes ont le titre, & même les gages de Conſeillers d'Etat. C'étoit alors cette Chambre qui examinoit preſque toutes les lettres, avant que le Chancelier les ſcellât. Philippe de Valois lui donna une grande marque de ſon eſtime, lorſque partant pour la Flandre, il lui laiſſa ſon ſceau, avec le pouvoir d'accorder en ſon abſence toutes ſortes de lettres de graces, comme il auroit pu faire lui même. On prétend que dés le commencement elle fut logée au Palais dans l'Iſle, où elle occupe, depuis Louis XII, un bâtiment aſſez vaſte; mais il lui fallut d'abord qu'un fort petit logement, la Chambre n'étant compoſée que de deux Préſidens, ordinairement Clercs, & quelquefois Archeveques ou Evêques, de trois Maîtres Clercs, & de trois Maîtres laics. La multiplicité des affaires obligea néanmoins bientôt à augmenter le nombre de ſes Officiers. Philippe *le Long* y ajoûta un Maître Clerc, & huit Clercs ou Auditeurs. Charles *le Bel* ſon frére créa encore un Maître laic & un Clerc, & il y eut depuis d'autres créations. Entre les Préſidens laics on trouve en 1397, Jacques de Bourbon Prince du ſang. Préſentement la Chambre des Comptes eſt compoſée de treize Préſidens, ſavoir d'un premier à qui le Roi donne ce rang, & de douze autres qui ſont dits & nommez ſecond, troiſiéme, &c. ſuivant l'ordre de leur réception, & qui ſervent par ſemeſtre; de ſoixante dix-huit Maîtres des Comptes; de trente-huit Conſeillers Correcteurs, & de quarante-deux Conſeillers Auditeurs, leſquels ſervent tous par ſemeſtre, & néanmoins peuvent entrer toute l'année, ainſi que les Préſidens, avec un Avocat Général du Roi, un Procureur général du Roi, & ſon Subſtitut, deux Greffiers en chef, un Greffier plumitif, un premier Huiſſier, un Garde des regiſtres, &c. Les Préſidens, les Maîtres, les Controlleurs & les Auditeurs ſont de robe longue s'ils ſont reçus ſur la loi, après avoir pris leurs licences; & de robe courte, s'ils n'y ſont pas reçus. Néanmoins ils portent tous la robe longue depuis le mariage de Louis XIV, & l'entrée de la Reine Marie Thereſe d'Autriche ſon épouſe l'an 1660. Comme ils ſont reputez commenſaux, ils touchent à la mort des Rois une ſomme d'argent pour les habits de deuil, avec leſquels ils aſſiſtent à leurs funérailles, au lieu que le Parlement qui n'a pas ce droit, y aſſiſte en robes rouges. Le premier Préſident, & les trois anciens Préſidens de ſemeſtre, ſont toûjours en grand Bureau; & les trois derniers de ſemeſtre tiennent le ſecond. Les Maîtres des Comptes ſervent dans les deux Bureaux alternativement par mois, ſavoir, le plus ancien Maître de ſemeſtre au grand Bureau, le janvier, mars & mai; & au ſecond, en février, avril & juin: le ſecond Maître de ſemeſtre au grand Bureau, en février, avril & juin; & au ſecond Bureau, en janvier, mars & mai: ainſi du troiſiéme, du quatriéme, & des autres Maîtres conſécutivement: ce qui ſe pratique de même au ſemeſtre de juillet. Elle a droit de recevoir la foi & hommage des Prélats, des Princes, des Ducs, & autres Seigneurs poſſedans des fiefs qui relévent du Roi, & de leur faire donner aveu & dénombrement. Elle a auſſi le pouvoir d'avoir l'œil ſur les alienations & uſurpation du domaine, & de vérifier les édits & ordonnances touchant le fait des Finances. C'eſt elle encore qui enregiſtre les ſermens de fidelité que font au Roi les Archevêques, les Evêques, les Abbez des Abbaies royales, & les Chefs d'Ordre, ſujets au droit de Régale, & de donner main-levée des fruits de leurs Benéfices. La Chambre des Comptes connoit & juge ſouverainement de toutes les matiéres qui concernent la recepte & la dépenſe des Finances. Elle examine les comptes du threſor royal, ceux de la maiſon du Roi & des reynes *royales*, & généralement tous les Comptes que l'on appelle de la Cour, & ceux des Receveurs des provinces de ſon reſſort. Elle verifie & enregiſtre les Edits, les Declarations, & les Ordonnances, qui lui ſont adreſſées de la part du Roi; comme auſſi les Declarations de guerre, les Traitez de paix, les Contracts de mariage des Rois & des Enfans de France, les Appanages, les aliénations & reunions des domaines du Roi, les anoblilſemens, les naturalitez, les légitimations, les amortiſſemens, les dons & gratifications. Elle enregiſtre encore les creations des Ducnez, des Pairies, des Principautez, des Marquiſats, des Comtez, & autres titres de dignité. Enfin, elle connoit de toutes les affaires qui peuvent entrer en ligne de compte, ſoit directement, ou indirectement, & où le domaine du Roi eſt intereſſé. Les Enfans de France ont droit d'établir une Chambre des Comptes au principal lieu de leur appanage; mais cette Chambre finit en cas de reverſion à la Couronne faute d'hoirs mâles, & le plus ſouvent même le Roi leur permet de faire compter leurs Threſoriers en la Chambre des Comptes de Paris.

A l'égard des autres Chambres des Comptes, qui ſont au nombre de neuf, ſavoir celles de Ruuen, de Dijon, de Nantes, de Montpellier, de Grenoble, d'Aix, de Pau, de Blois, & de Dole, il faut remarquer qu'avant la reünion des Duchez de Normandie, de Bourgogne, de Bretagne, & des Comtez de Toulouſe & de Provence, ces Ducs & Comtes avoient leurs Officiers & Chambres des Comptes, & depuis en divers tems, les Rois de France ont conſervé & rétabli celles de Ruuen pour la Normandie, de Dijon pour la Bourgogne, de Nantes pour la Bretagne, de Montpellier pour la Provence; comme auſſi celles de Grenoble pour le Dauphiné, de Pau pour la Navarre, & de Dole pour la Franche-Comté. Les Chambres des Comptes de Rouen, de Nantes, de Grenoble, & de Dijon, ont le même pouvoir dans leur reſſort que celle de Paris, pour ce qui regarde les Comptes des receveurs & autres comptables, la réception des Officiers du Domaine & des Finances, la vérification des dons, des lettres de naturalité, & de ſemblables affaires. Celle de Montpellier fut unie à la Cour des Aides de cette même ville en 1629, ſous le titre de Cour des Comptes, Aides & Finances; & il y a eu en 1706 pareille réünion de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides de Rouen. Celle d'Aix a toûjours été unie à la Cour des Aides, où plutôt la juriſdiction des Aides fut attribuée à la Chambre des Comptes par le Roi Louis XI, qui en ôta la connoiſſance au Parlement. Celle de Pau eſt pour la Navarre, le Béarn, l'Armagnac, le Comté de Foix; & la Chambre des Comptes de Nérac pour l'Albret, y fut unie l'an 1624. La Chambre des Comptes de Blois pour le Duché d'Alançon, & le Comté de Blois, a ſubſiſté nonobſtant la réünion de ces terres à la Couronne, & quoique l'Echiquier d'Alençon ait été ſupprimé. Il faut encore remarquer ici quel eſt l'habit de cérémonie de ceux qui compoſent la Chambre des Comptes. Les Préſidens ont la robe de velours noir; les Maîtres des Comptes, la robe de damas; les Auditeurs des Comptes, la robe de taffetas; l'Avocat & le Procureur général portent la robe de ſatin, comme les Maîtres des Comptes, avec le chaperon doublé d'hermine; les

Greffi-

Greffiers, la robe de damas ; le Contrôleur général des restes, & le premier Huissier, la robe de taffetas, & toutes ces robes sont de couleur noire. * Davity, *de la France.* Miraulmont, *Origine & Institution des Cours Souveraines.*

CHAMBRE DES ENQUETES, se dit d'une Chambre du Parlement, où l'on juge les procès civils par écrit, & qui ont été appointez en premiere instance, & où d'ordinaire il y a des *Enquêtes.* Autrefois la Chambre des Enquêtes n'étoit pas souveraine, & l'Arrêt rapporté par un Arrêt du septiéme janvier 1409, le Grand Chambre de Parlement de Paris reçut & reforma un Arrêt des Enquêtes, il ajoute qu'elles n'avoient point le droit de mettre les appellations au neant : ce qui ne lui fut permis que le huitiéme janvier 1422. Aujourd'hui elles jugent en dernier ressort. Lorsque le Parlement fut rendu sedentaire à Paris par Philippe *le Bel* en 1302, il n'y avoit qu'une seule Chambre qui fut appellée *la Chambre du Parlement.* Elle étoit compotée de treize Conseillers Clercs & de treize Laics. Le Chancelier qui en appelloit *la Garde-Sceel* y prendoit. Cette Chambre du Parlement jugeoit les appellations des Baillifs & des Senechaux, & les affaires les plus importantes. Bientôt après, on établit à Paris une Chambre des Enquêtes pour juger des appellations des procès par écrit & des Enquêtes. Il y avoit auili des Conseillers Clercs & Laiques, dont les uns etoient appellez *Jugeurs*, & les autres *Rapporteurs*, à la différence des autres qu'on appelloit Maitres du Parlement. Les Evêques prétendoient aux Enquetes. Le même ordre fut établi par le même Roi pour Toulouse. Philippe *le Long* son fils, en 1319, érigea une seconde Chambre des Enquêtes. Il y ordonna vint Conseillers Clercs & trente Laiques dont seize feroient Jugeurs & les autres Rapporteurs. Ce Prince fit auili défenie aux Prelats d'assister aux Parlemens ; & depuis, les Evêques cefférent de prétuder aux Enquêtes. La premiere Chambre des Enquêtes fut appellée la Grande, & la seconde la petite Chambre des Enquêtes. En 1521, le Roi François I, pour l'espédition plus prompte des affaires, érigea une troisiéme Chambre des Enquêtes Henri II en crea une quatriéme, & Charles IX en 1568, en établit une cinquieme. En 1581, il en fut érigé une sixiéme. Mais quoi que l'Edit eût été vérifié au Parlement, il n'eut aucun effet & les cinq Chambres des Enquêtes subsistent sur le même pie. Dans le Parlement de Toulouse il y a trois Chambres des Enquêtes, & deux dans celui de Rouen.

Autrefois les charges de Présidens aux Enquêtes du Parlement de Paris n'étoient que de simples commissions, que le Parlement donnoit aux anciens Conseillers Clercs de la Grand'Chambre. Ce sont aujourd'hui des titres d'office & irrévocables, mais il faut pour cela prendre des commissions distinctes & séparées de leur charge de Conseiller ; & il faut même avoir exercé quelque tems la charge de Conseiller. Après vint ans, un Président peut résigner si charge de Conseiller, & conserver son rang & si commission de Président. Au Parlement de Rouen & à celui de Metz, les Présidens des Enquêtes sont Prélidens au Mortier. En leur absence un Président ou un Conseiller de la Grand'Chambre y vient présider. A Toulouse & à Bourdeaux les Présidens des Enquêtes prennent auili les pouvoirs de Conseillers. Par un réglement de 1667, du Parlement de Paris, les Présidens aux Enquêtes dans les assemblées & les cérémonies publiques ont séance après les deux plus anciens Conseillers de la Grand'Chambre, & marchent avec les quatre Présidens des Requêtes selon leur rang de réception. Lorsqu'ils deviennent vétérans & honoraires, & qu'ils se défont de leurs charges, ils se retirent à la Grand'Chambre, & ils prennent séance au dessous du Doyen. Chaque Parlement a un uiage différent. Pour les Conseillers des Chambres des Enquêtes dans tous les Parlemens, ils montent à la Grand'Chambre par ordre d'ancienneté Les cinq Chambres des Enquêtes, sont compotées chacune de trois Présidens & de trente, trente & un ou trente deux Conseillers. * *Dictionn. de* Furetiére, *deux. édit.*

CHAMBRES ECCLÉSIASTIQUES, ce sont les assemblées où l'on juge en dernier ressort des différens, au sujet des décimes & des charges mises sur le Clergé. Lorsque l'on commença à mettre des charges sur le Clergé, les différens qui arrivoient sur ce sujet, étoient terminez par des Juges ordinaires ; mais le 14 août 1564, le Roi Charles IX donna pouvoir aux Syndics du Clergé, qui résidoient à Paris, de les juger en dernier ressort, en prenant avec eux deux ou trois Conseillers du Parlement de Paris, & cet établissement fut confirmé par un Edit du même Roi de l'an 1568 L'Assemblée du Clergé tenue à *Melun* en 1579, révoqua les Syndics généraux, & demanda au Roi l'établissement de quelques Chambres où ces matiéres fussent décidées sans appel. Henri III, qui régnoit alors, leur accorda cet établissement, par le contract du 20 de février 1580, qui fut suivi d'un Edit qui érigeoit les Chambres de Paris, de Rouen, de Lyon, de Tours, de Toulouse, de Bourdeaux & d'Aix. Le même Edit prescrivit l'étendue du ressort de ces Chambres. Cet établissement a été confirmé de temsen tems par les Rois, & ordinairement pour dix ans chaque fois, mais avec quelques petits changemens. En 1596, Henri IV ajoûta la Chambre de Bourges à celles qui étoient déja établies. Louis XIII, après avoir rétabli les Ecclésiastiques du Béarn & de la Baile Navarre dans tous leurs biens, créa une Chambre Ecclésiastique à Pau pour les Diocéses de Lescar & d'Oléron qui jusqu'alors ressortissoient à la Chambre de Bourdeaux. Par un Edit de Henri IV, de l'an 1596. Gap fut ôté du ressort de Lyon pour être attribué à la Chambre Ecclésiastique d'Aix. Par un réglement de l'Assemblée du Clergé fait le 28 de janvier 1606, Nevers, qui étoit du ressort de Lyon, fut attribué à celui de Paris. En 1615, l'Assemblée générale du Clergé ayant demandé à Louis XIII, l'établissement des Bureaux diocésains, ce Prince l'accorda par le contract du mois d'août de la même année, qui fut suivi d'un Edit donné au mois de juillet de l'an 1626 Les contestations qui s'élévent au sujet des Décimes & des autres impositions sur le Clergé, sont jugées en premiére instance par ces Bureaux particuliers des diocéses, & de ces Bureaux on en appelle aux Chambres Ecclésiastiques, lorsque la somme dont il est question est au dessus de vint livres : car si elle n'est que de vint livres, ou au dessous, le Bureau juge en dernier ressort. La principale fonction de ces Bureaux diocésains est de faire sur les Benéfices de chaque diocéte la reparution de ce qui l'Assemblée générale a réglé qu'il seroit payé. Ces Bureaux particuliers des diocéses sont ordinairement compotez de l'Archevêque ou de l'Evêque, d'un Deputé du Chapitre de la cathedrale, d'un ou de deux Deputez des autres Chapitres, d'un ou de deux Députez pour les Réguliers, & d'un ou de deux Deputez pour les Curez. Il y a auili quelquefois un Deputé pour les Abbez & Prieurs Commendataires. Dans quelques Diocéses le Doyen du Chapitre de la cathedrale eit Député-né de son Chapitre, tel est celui de Paris, &c. Il y a encore des Diocéses où la Deputation pour les Réguliers, est attachée à un certain Office ou Benéfice, & celui qui en est revêtu est Député-né pour les Réguliers du Diocéle. Enfin il se trouve dans Diocéses dans lesquels ces Députez sont nommez chacun par leur Communauté. Dans d'autres ils le font par les Synodes, & dans quelques-uns les Evêques se font attribuez le droit de les nommer.

Dans toute la France il n'y a que neuf Chambres Ecclésiastiques, sous chacune desquelles est compris un certain nombre de Diocéses. Ce sont les Chambres de Paris, de Rouen, de Lyon, de Tours, de Toulouse, de Bourdeaux, d'Aix, de Bourges, & de Pau. La Chambre Ecclésiastique de Paris comprend 18 Diocéses, Paris, Chartres, Orléans, Blois, Senlis, Soulons, Beauvais, Amiens, Boulogne, Noyon, Laon, Rhaims, Chalons, Troyes, Mesux, Sens, Auxerre & Nevers. C'est la premiére des Chambres Ecclésiastiques du Royaume. Celle de Rouen est compotée de sept Diocéses de Normandie, Rouen, Evreux, Lizieux, Séez, Bayeux, Coutances & Avranches Celle de Lyon a douze Diocéses dans son ressort, Lyon, Langres, Autun, Chalon, Mâcon, Vienne, Grenoble, Valence, Viviers, Saint Paul-trois-châteaux, Die & Amberun, Celle de Tours en a douze auili, Tours, le Mans, Angers, Nantes, Vannes, Quimper, Saint-Paul-de-Léon, Treguier, Saint Brieu, Rennes, Dol, & S. Malo. La Chambre Ecclésiastique de Toulouse eit celle du Royaume qui a un plus grand nombre de Diocéses dans son ressort. Elle en a jusqu'à 24 qui sont, Toulouse, Lavaur, Montauban, Lectoure, Auch, Lombès, Tarbes, Comminges, Conserans, Pamiers, Rieux, S. Papoul, Mirepoix, Carcassonne, Alet, S. Pons, Béziers, Narbonne, Agde, Lodéve, Montpellier, Nimes, Uzès, & Alais. Celle de Bourdeaux en a 14, qui sont, Bourdeaux, Saintes, la Rochelle, Luçon, Poitiers, Angoulême, Perigueux, Sarlat, Agen, Condom, Bazas, Aire, Dax & Bayonne. Celle d'Aix en a 14 auili, Aix, Apt, Arles, Marseille, Toulon, Riez, Fréjus, Grace, Vence, Sénez, Digne, Cisnéves, Sisteron & Gap. Bourges n'enferme que sept Diocéses dans sa Chambre Ecclésiastique, Bourges, Limoges, Tulle, Clermont, S. Flour, Le Puy, & Mende. La Chambre Ecclésiastique de Pau eit la plus petite du Royaume, car elle n'a dans son ressort que le Diocéle de Lescar, & celui d'Oléron Quoique les villes d'Avignon, de Carpentras, de Cavaillon, & de Vaison, appartiennent au Pape en souveraineté, leurs Diocéses ne laiiens pas d'être compris dans le ressort de la Chambre Ecclésiastique d'Aix ; mais c'eit seulement pour quelques Paroiiles de ces Diocéses, qui se trouvant enclavées dans les terres du Roi, sont sujettes aux impositions comme toutes les autres du Royaume. Les Chambres Ecclésiastiques sont ordinairement compotées de l'Archevêque de la ville où elles sont établies, & ce Prélat en eit le Preiident. Elle eit compotée encore des autres Archevêques & Evêques du ressort, d'un Deputé de chaque Diocéle du ressort, & de trois Conseillers du Parlement ou du Preiidial de la ville dans laquelle le tient l'Assemblée. C'eit la Chambre qui choiiit ces Conseillers, & elle affecte de prendre ordinairement des Conseillers Clercs. C'eit elle auili qui choiiit un Promoteur. Elle s'assemble tous les huit jours, & lorsqu'il ne s'y trouve point d'Evêque pour préiider, c'eit un des Conseillers qui préiide, & pour faire un Arrêt il faut qu'il s'y trouve au moins sept perionnes. Les Députez doivent être gradnez, & dans les Ordres sacrez. Ces Chambres jugent en dernier ressort tous les différens qui concernent les subventions du Clergé, & ils rendent la justice gratuitement. Leur jurisdiction a été souvent confirmée par des lettres patentes du Roi, & par des Arrêts des Cours supérieures. Le Receveur général du Clergé a ses causes commises à la Chambre Ecclésiastique de Paris. Elle le tient dans l'enceinte du Palais. * *Nouvelle Description de la France, &c.* par M. Piganiol de la Force, *tome* 1. *p.* 204. *&c.*

CHAMBRES MIPARTIES ou de L'ÉDIT, c'eit ainsi que furent nommez les Coues de Judicature que le Roi Henri IV établit en France en 1598, pour connoître des affaires des Prmeitans du Roysume. Suivant l'article 32 de l'Edit de Nantes, ces Tribunaux devoient être compotez de deux Préiidens dont l'un devoit être Catholique Roman, & l'autre de la Religion Protestante, & de douze Conseillers, six Catholiques & six Réformez. Ces Chambres eurent lieu dans les Parlemens de Toulouse, de Bourdeaux & de Grenoble. On avoit promis d'en ériger une à Paris compotée de dix Conseillers Catholiques Romains, & de six Protestans ; mais on en changea le plan dans la suite ; elle fut formée uniquement de Catholiques & d'un seul Religionaire, les cinq de la même Religion furent distribuez dans les Chambres des Enquêtes. Il eit vrai que l'on permit aux Protestans d'indiquer ceux des Catholiques Romains, qu'ils souhaitoient d'avoir pour Juges Il n'y eut point de Chambre mipartie dans le Parlement de Bretagne, parce qu'il y avoit peu de Protestans dans cette Province. On permit aux Réformez qui étoient du ce ressort, de même qu'à ceux qui dependoient des Parlemens de Rouen & de Dijon, de porter leurs plaintes aux Parlemens dont ils relevoient, ou à la Chambre mipartie la plus proche. La Parlement de Rouen voyant que par cette permiision la plupart des procès étoient évoquez à la Chambre de l'Edit de Paris, souhaita d'en avoir une toute pareille : ce que le Roi lui accorda. En 1669, par un Edit de janvier, le Roi

Louis

Louis XIV, à la ſollicitation du Clergé abolit les Chambres de l'Edit de Paris & de Rouen. Les Réformez du Béarn demanderent en 1670, une Chambre mi-partie, mais vainement. Celle de Caſtres fut transférée à *Caſtelnaudari* par un Arrêt du dernier d'octobre 1670. Enfin elles furent ſupprimées en 1679. * *Edit de Nantes.* Benoît, *Hiſtoire de l'Edit de Nantes, tome 1. p. 236. tome 3. partie 2. p. 27. 30. 55. 63. 64. 115. 159. 188. 189. 227. 288. 378.*

CHAMBRE IMPÉRIALE de Wetzlar, eſt le Tribunal ſuprême de l'Empire. Elle fut autrefois à *Spire* & avoit été fondée par Maximilien I, & par les Etats de l'Empire en 1495. Elle dépend de l'Empereur auſſi bien que des Etats de l'Empire, & elle juge, au nom des Etats, les procès des Etats mêmes & ceux de leurs Sujets. Cette Chambre fut inſtituée, après qu'on eut aboli la méthode de ſe faire juſtice ſoi-même. Maximilien mit d'abord cette Chambre à Francfort; mais les Etats de l'Empire étant aſſemblez à *Worms* deux ans après, il y tranſporterent la Chambre Impériale. En 1501, cette Chambre fut transférée à *Nuremberg*; en 1502, à *Aubourg*; en 1503, à *Ratisbone*; & en 1509, encore à *Worms*. En 1513, elle fut placée à *Spire* & revint en 1514 pour la troiſiéme fois à *Worms*. Après la mort de Maximilien I, il parut preſque que cette Chambre alloit être éteinte. Mais Charles-*Quint* étant parvenu à l'Empire, la rétablit, l'augmenta de quelques Aſſeſſeurs & ordonna qu'elle s'aſſemblât à *Nuremberg* en 1521. La Chambre y reſta environ trois ans, après quoi elle ſe tranſporta à *Eſſingen*; & en 1527, elle retourna à *Spire*. En 1530, on choiſit cette ville pour le ſiege fixe de la Chambre Impériale, ce qui fut obſervé juſques en 1688, excepté qu'elle fut à *Wimpfen* dans les années 1539 & 1540; & à *Eſſingen* en 1553 & 1556. Les François s'étant emparez de Spire en 1689, & ayant brûlé cette ville, la Chambre Impériale ſe tranſporta deux ans après à *Wetzlar*, où elle eſt encore aujourd'hui. Cette Chambre eſt compoſée d'un *Juge* ou *premier Préſident*, de quatre *Préſidens*, deux Catholiques & deux Proteſtans, & de 50 *Aſſeſſeurs* dont il y en a 26 Catholiques & 24 Proteſtans. Mais ce nombre des Aſſeſſeurs n'a jamais été complet & rarement en compte-t-on plus de 17. Il y a quelque tems qu'il n'y en avoit que neuf à cauſe de l'irrégularité avec laquelle ils étoient payez. Leurs gages ſont fournis par les Etats de l'Empire, dont chacun paye ſa portion. Le Juge de la Chambre Impériale doit être Allemand de nation, & Prince, ou Comte, ou du moins Baron de naiſſance. Les Sujets des Electeurs ne peuvent point appeller devant la Chambre Impériale de Wetzlar, & à l'égard des autres provinces on a déterminé les ſommes au deſſous deſquelles on ne peut point y recourir. Il n'y a point d'appel des déciſions de cette Chambre, mais ſi la ſomme n'eſt pas au deſſous de deux mille *Rixdalers*, on peut demander & obtenir de la Chambre même une réviſion des Actes. Pour ce qui eſt de l'exécution des Sentences de la Chambre, il y a eu de tout tems de grandes difficultez là deſſus, lorſqu'il s'agiſſoit de puiſſans Princes, qui ne ſe mettent pas en peine de reſpecter les Déciſions de la Chambre. La Diete de Ratisbonne a ſouvent conſulté s'il n'y auroit pas quelque voye d'exécution plus praticable que celle d'aujourd'hui, mais il n'a jamais été rien conclu là-deſſus. L'Electeur de Tréves étant mort le ſixiéme janvier 1711, le Prince de Naſſau-Hadamar fut nommé Juge de la Chambre. Il vint à Wetzlar pour prendre poſſeſſion de cet auguſte emploi, mais il mourut le 27 mai ſuivant, & M. d'Ingelheim, le plus ancien Préſident de la Chambre vicaria dans la charge de Juge de la Chambre. Ce Tribunal eſt en concurrence de Juriſdiction avec le Conſeil Impérial de Vienne, & lorſqu'en 1704 il ſe gliſſa quelque diſſenſion entre quelques Membres des deux Chambres, celle de Wetzlar fut interdite; mais les Etats de l'Empire ayant demandé une revûë de ce jugement, on nomma des Commiſſaires qui finirent les affaires en 1711, & depuis ce tems-là la Chambre de Wetzlar a repris ſes ſéances. On a auſſi deliberé ſouvent ſur le choix d'une ville plus commode, où la Chambre pût réſider. La ville de Spire a offert de recevoir de nouveau la Chambre, à condition que dans toutes les guerres on lui accordât une neutralité inviolable & éternelle. * Lundorpius, *Act.* Lymæus, *Jur. publ. l. 9. ch. 2. & ad eum* Fruſchius. Boëcler, *Not. Imp. l. 13. ch. 2.* Gerhard, *de Jud. Aul. & Camerali.* Otto, *Jur. publ. ch. 31.* Kulpiſius & Thomaſius *ad Mev. Jamb.* Coccejus, *Jur. publ. ch 32 §. 2.* Hofmannus, *Reſponſa Juris. Forenſium*, à Pfeffingero *illuſtratus*, *l. 4. tit. 6. &c.*

CHAMBRE IMPÉRIALE de SPIRE. *Voyez* CHAMBRE IMPÉRIALE de WETZLAR.

CHAMBRE AULIQUE. *Voyez* AULIQUE (Conſeil)

CHAMBRE APOSTOLIQUE, Tribunal qui eſt comme le Conſeil des Finances du Pape, puiſqu'il a la direction de ſon domaine, qu'on appelle les revenus de la Chambre Apoſtolique. Il eſt compoſé du Cardinal Camerlingue qui en eſt le Chef, du Gouverneur de Rome qui eſt Vice-Camerlingue, du Threſorier & de l'Auditeur de la Chambre, du Préſident de la Chambre, de l'Avocat des pauvres, de l'Avocat Fiſcal, du Fiſcal général de Rome, du Commiſſaire de la Chambre, & de douze Clercs de Chambre, quatre deſquels ſont, l'un Prefet *dell' annona*, ou de l'abondance des grains; un autre Préfet *della graſſia*, ou de toutes ſortes de denrées; un autre Préfet des priſons, & un autre Prétre des ſues. Autrefois le Pape dépuroit ſix Clercs de ſa maiſon pour gouverner ſes Finances, d'où ils en ont retenu le nom. Sixte V les érigea en charges vénales & augmenta leur nombre juſqu'à douze. La charge de Clerc de Chambre coûtoit quatre-vint mille écus Romains, celles de Threſorier & d'Auditeur plus de cent mille écus chacune, & celle de Préſident trente mille écus: de ſorte que les Papes dans une promotion de Cardinaux, donnant le chapeau au Threſorier, à l'Auditeur, & à trois ou quatre Clercs de Chambre, profitoient tout un coup de plus de cinq cens mille écus dont ils enrichiſſoient leurs neveux, en revendant ces charges à d'autres, mais Innocent XII a ſupprimé la vénalité de ces charges, qui ne ſe donnent préſentement qu'au ſeul mérite. Ce Tribunal prend ſes vacances. Tous les Officiers à la derniére aſſemblée qu'ils font, ſont magnifiquement traitez à dîner par le Pape. Le Cardinal Camerlingue les traite auſſi le premier jour d'août; & la veille de Saint Pierre, ils s'aſſemblent au Palais Apoſtolique pour recevoir les redevances des Feudataires de l'Egliſe. Ils appliquent au profit de la Chambre celles qui ſe payent en argent; celles que l'on apporte en argenterie ou bijoux appartiennent au Threſorier, & les Clercs de Chambre partagent entre eux celles qui ſe payent en cire. * De Seine, *Deſcription de la ville de Rome, tome 4. Memoires du tems.*

CHAMBRE (la Chambre Haute & la Chambre Baſſe) en Angleterre, ſont les deux Chambres qui compoſent le Parlement d'Angleterre. La Chambre Haute eſt la Chambre des Seigneurs; le nombre en eſt arbitraire, & dépendant du Roi. L'Etat d'Angleterre imprimé en 1692, en compte 188. La Chambre Baſſe eſt celle des Communes, compoſée des Députez des provinces, des villes & des bourgs, qui montent à 510, lorſqu'ils ſont tous préſens. * *Etat d'Angleterre.*

CHAMBRE (David) Ecoſſois, Seigneur d'Ormond, Conſeiller à Edimbourg, vivoit en France en 1470 & 1480. Il écrivit une Hiſtoire abbrégée des Rois de France, d'Angleterre & d'Ecoſſe, avec pluſieurs autres Ouvrages. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *en ſa Biblioth. Franç.*

CHAMBRE (Philippe de la) Cardinal de Boulogne, étoit fils de *Louis*, Comte de la Chambre, & d'*Anne* de Boulogne, qui avoit été mariée en premieres noces à *Alexandre* Stuart, Duc d'Albanie. Ce Prélat, qui après avoir été Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, avoit été élu Abbé de Saint-Pierre-de-Corbie, fut honoré de la pourpre à Marſeille par le Pape Clement VII, en 1533. Il ſe trouva à l'élection de Paul III, & de Jules III, & mourut à Rome le 21 février 1550. * Du Chêne, *Hiſtoire de Bourgogne. l. 4.* De Thou, *l. 3.* Juſtel, *Hiſtoire de la Tour d'Auvergne.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.*

CHAMBRIER de FRANCE, Officier de la Couronne, étoit diſtingué du Grand Chambellan. Il fut ſupprimé par François I, qui en fit la place créé un premier Gentilhomme de la Chambre. Un des plus conſidérables droits de la charge de Grand Chambrier, étoit d'avoir juriſdiction, par lui-même & par les Lieutenans ſur tous les Marchands & Artiſans du Royaume, de donner des lettres de maîtriſe, & de leur faire obſerver les ordonnances. Il tenoit ſa juriſdiction à Chironne, & à Pic-pus, au bout du fauxbourg-Saint-Antoine, & ſes jugemens étoient portez par appel au Grand Conſeil. La différence des deux charges de Grand Chambellan & de Grand Chambrier, paroît par des Lettres patentes du Roi Charles-*Quint*, en 1368, où il eſt dit que le Chambellan de France avoit dix ſols ſur chaque maîtriſe, & le Chambrier ſix. Voici ce que l'on peut ſavoir de la ſuite des Chambriers, par les anciens titres.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHAMBRIERS de France, ſous la troiſiéme race des Rois de France.

I. Renaud, Chambrier de France en 1060, ſous le Roi Henri I.

II. Walerand en 1065 & 1083, ſous Philippe I.

III. Guy, fils de Walerand en 1106 & 1121, ſous Philippe I, & Louis *le Gros*.

IV. Alberic en 1128, ſous Louis *le Gros*.

V. Manaſſès en 1130, ſous Louis *le Gros*.

VI. Hugues en 1134, ſous le même Roi.

VII. Matthieu, I. du nom, Comte de Beaumont en 1139, ſous Louis *le Jeune*.

VIII. Albéric, I. du nom, Comte de Dammartin en 1162, ſous le même Roi, vivoit en 1181.

IX. Matthieu, II. du nom, Comte de Beaumont en 1174, ſous le même Roi.

X. Renaud, fut créé Chambrier de France en 1176, & vivoit en 1179, ſous le même Roi.

XI. Raoul étoit Chambrier de France en 1186, ſous Philippe *Auguſte*.

XII. Matthieu, III. du nom, Comte de Beaumont, étoit Chambrier de France en 1190 & 1207, ſous le même Roi, & mourut avant l'an 1214.

XIII. Urſion de Méreville, eſt qualifié Chambrier de France dans les titres de l'année 1209.

XIV. Barthelemi, Sire de Roye, vers l'an 1209, ſous Philippe *Auguſte* & Louis VIII, mourut en 1284.

XV. Jean, Comte de Beaumont en 1223, ſous Louis VIII.

XVI. Jean de Nanteuil en 1240 & 1248, ſous ſaint Louis.

XVII. Alfonſe de Brienne, Comte d'Eu, en 1258, ſous le même Roi, mort en 1270.

XVIII. Erard, Seigneur de Valeri en 1272, ſous Philippe *le Hardi*, étoit mort en 1277.

XIX. Robert, II. du nom, Duc de Bourgogne en 1287, ſous Philippe *le Bel*.

XX. Jean, II. du nom, Comte de Dreux en 1306, ſous le même Roi, mourut en 1309.

XXI. Louis, I. du nom, Duc de Bourbon, dit *le Boiteux*, en 1312, ſous le même Roi, mourut en 1341.

XXII. Pierre, I. du nom, Duc de Bourbon, en 1341, ſous Philippe *de Valois*, fut tué à la bataille de Poitiers en 1346.

XXIII. Louis, II. du nom, Duc de Bourbon, en 1357, ſous le Roi Jean, mourut en 1410.

XXIV. Jean, I. du nom, Duc de Bourbon, en * * * ſous le Roi Charles VI, mourut priſonnier en Angleterre en 1434.

XXV Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, en 1410, ſous le même Roi, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

XXVI. Jean de Chalon, III. du nom, Prince d'Orange, en 1415, ſous le régne du même Roi, nommé par les Pariſiens du Duc de Bourgogne, mourut de peſte à Paris en 1416.

XXVII. Guillaume, Seigneur de Châteauvillain, en 1419, élu par les partiſans du Duc de Bourgogne, mourut en 1439.

XXVIII. Raoul de Cromwel, Grand Threſorier d'Angleterre, fut pourvu par le Roi d'Angleterre de la charge de Grand Chambrier de France en 1434, ſous Charles VII.

XXIX. Charles, I. du nom, Duc de Bourbon, mourut en 1456.

XXX. Jean, II. du nom, Duc de Bourbon, en 1456, ſous le même Roi, mourut en 1488.

XXXI. Pierre, II. du nom, Duc de Bourbon, en 1488, ſous Charles VIII, mourut en 1503.

XXXII. Charles, III. du nom, Duc de Bourbon, en 1503, ſous Louis XII, fut tué à l'aſſaut de la ville de Rome en 1527.

XXXIII. Henri de France, Duc d'Orléans & d'Angoulême, en 1527, puis Dauphin en 1536, & Roi de France ſous le nom de Henri II, en 1547.

XXXIV. Charles de France, Duc d'Orléans, en 1536, mort en 1545

Après ſa mort en ſeptembre 1545, l'Office de Chambrier fut ſupprimé. * Le Père Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*

CHAMBRUN, (Jacques Pineton de) fils de Jacques Pineton de Chambrun, Miniſtre dans l'Egliſe reformée d'Orange, naquit à Orange en 1637. Son pere qui étoit un homme de mérite le confacra à l'etude de la Theologie. Il fut reçu au ſaint Miniſtère en 1658, & appliqué au ſervice de l'Egliſe à Orange, où il eut beaucoup de travaux à eſſuyer. Non ſeulement il étoit Miniſtre mais auſſi Profeſſeur en Theologie. Le Roi de France Louis XIV, ayant rendu maître de la Principauté d'Orange en 1660, fit raſer les baſtions de la ville capitale qui étoient l'ouvrage du Prince Maurice. Dès lors les Catholiques Romains inquiétérent ouvertement les Reformez. Les Jéſuites harceloient M. de Chambrun, qui ſavoit ſe ſoutenir au milieu de ces attaques. En 1676, un Jéſuite prêchant l'Octave du Sacrement dela le Miniſtre de repondre aux arguments par leſquels il alloit prouver la realité & l'adoration du Sacrement. M. de Chambrun ayant appris ce déſi refuſa, dans un Sermon de plus de quatre heures tout ſon cœur du Jéſuite & cela en ſa préſence. Le Jéſuite ſe ſentit ſi preſſé qu'au ſortir du Sermon il diſoit à un Gentilhomme Catholique Romain nommé *Villeneuve, Helas! je ne ſai où j'en ſuis; bon Dieu! comment pourrai-je répondre à tant de citations?* Cependant le Jéſuite ne ſe rut pas; car au lieu de refutation il ſe borna aux exclamations les plus pathétiques; & en ſe tournant du côté de l'autel il fit cette apoſtrophe à J. C. *Oui, mon Sauveur, je m'adreſſe à vous pour vous demander que vous jugiez notre cauſe par un miracle. Si nous ſommes des idolatres en adorant votre ſaint Sacrement, faites defendre ſur nous le feu du ciel, comme Elie le fit deſcendre ſur les Prêtres de Baal. Foudroyez nos autels, & nous vous nous detromperez, & nous proſternerez par ce jugement que nous ſommes des idolâtres.* Cette imprecation ſe fit le 19 jour du mois de juin, & dix jours après pendant que le Chanoine *Caulet* celebroit la Meſſe, il ſe leva une furieuſe tempête & la foudre alla tomber au pié du grand Autel qui avoit été apoſtrophé. Le Prêtre offi tant tombé à la renverſe & la Dame de la *Piſe* qui étoit à genoux fut bleſſée. La Principauté d'Orange ayant été rendue en 1665, M. de *Zuilichem* qui avoit négocié cette affaire à Paris pendant quatre ans, vint à Orange pour en prendre poſſeſſion de la part de ſon Maître. Comme on publioit le traité de la même année une amnaiſtie générale à la place du Cirque, M. de *Zuilichem* ſe trouvant à la tête du Parlement, il ſe forma dans l'air une Couronne, qui ſe poſa preſque ſur ſa tête de celle qui avoit été dreſſé pour le Prince. Ce qui fut vu de tous les Aſſiſtans qui compoſoient une aſſemblée de plus de 8000 ames. Cet Illuſtre Plenipotentiaire compoſa le même jour cette Epigramme,

Dum Stat Arauſiaca confirmatura Corona
Antiquam popoſci ſata Corona ſidem;
Non dubie cœlo placuit, quod utrique Corona
Terrea de cœlo miſſa coronet opus.

M. de Chambrun qui avoit eu de grandes liaiſons avec ce Miniſtre par lettres, en reçut mille marques de bonté juſques à ſa mort. En 1673, la France s'empara de la Principauté d'Orange & la donna au Comte d'Auvergne. Les Proteſtans commencerent à être de nouveau inquiétez, & M. de Chambrun fut que les affaires poinctueuſes ne tournoient pas moins que celles de l'Egliſe, s'en vit accablé. La Principauté fut tenu lor par la paie de Nimegue; mais l'Egliſe d'Orange eut toûjours des combats à ſoutenir. Comme les Conſuls eurent repréſenté à ſon A. R. que la ville étoit toute ouverte, il leur permit de rebâtir des murailles; mais le Marquis de *Montauégues*, Lieutenant-Général dans la Province du Languedoc, eut ordre de faire ceſſer cet ouvrage. Il entra donc à Orange le 14 août 1682, à la tête du Régiment de la Lande, l'épée à la main. M. de Chambrun fut exempté du logement des Dragons, parce qu'il avoit autrefois rendu quelque ſervice à M. de Montanégues; mais ſes Collegues ne furent pas ſi heureux & M. *Goudrand* fut ſeulement tourmenté par quatre Dragons. M. Morant, Intendant de la Provence, vint à Orange pour faire exécuter un arrêt du Conſeil d'Etat du Roi de France donné le 17 juillet 1682, par lequel tous les Ecoliers François qui étoient au Collége d'Orange devoient ſe retirer inceſſamment. En 1683, on enleva aux Proteſtans les deniers de la *Perecution* qui ſervoient à payer les Paſteurs, les Profeſſeurs, & les Regens du College. S. A. R. en ayant été informée y pourvut. La caſſation de l'Edit de Nantes engagea un nombre prodigieux de perſecutez à ſe retirer à Orange. M. de Chambrun eut alors une maladie que tout le monde crut mortelle. A peine fut-il rétabli qu'il ſe caſſa la cuiſſe gauche dans une chûte. Meſſieurs de la Trouſſe, de S. Ruth & de Teiſſe écrivirent en Cour pour l'informer que les Miniſtres & les troupeaux perſécutez ſe rendoient à Orange. C'eſt en qui engagea le Parlement d'Orange de peſer ces *fugitifs* de ſe retirer ailleurs. Malgré cela le Comte de *Teſſé* eut ordre de ſe rendre à Orange avec quelques compagnies de Dragons. Les Colegues de M. de Chambrun, Meſſieurs *Goudrand*, *Chion*, & *Pont*, furent arrêtez priſonniers de même que M. Aunet Miniſtre de Courbeſon. Un Officier & deux Dragons furent logez chez M. de Chambrun pour le garder à vue. Peu de jours après les Temples furent raſez. Le Comte de Teſſé accompagné de l'Evêque le rendit chez M. de Chambrun pour l'engager à changer ſon par la diſpute, ſon par promeſſes ou par menaces; mais tout fut inutile. Il ſe fit une aſſemblée des Proteſtans d'Orange dont la plupart promirent de changer, ſous les modifications que l'Evêque leur accorda, 1. *Qu'ils ne ſeroient pas obligez d'invoquer les Saints*: 2. *Qu'ils ne flechiroient pas les genoux devant les images*. 3. *Qu'ils leur donneroit la communion ſous les deux eſpeces*. M. de Chambrun toujours inflexible vit la nation en proye aux Dragons qui l'empêchoient de prendre le moindre repos, quoi qu'il fût accablé d'infirmitez. Le Comte de Teſſé le fit mander au *S. Eſprit*. Vint jours après ſon arrivée au S. Eſprit, on eut ordre de le traduire à *Pierre-Scife* ou *Pierre Enciſe*. Dans la route on lui enleva tous ſes Domeſtiques pour le faire ſervir par des Dragons. C'eſt au milieu des douleurs qu'il eſſuya par ce changement qu'il alla juſques à dire, *Ste bon je me rends*. Il ne voulut pourtant rien ſigner de tout ce que l'Evêque de Valence lui préſenta, & il éprouva ſur le champ & pendant longtems les remords les plus vifs, s'envifageant comme un reprouvé. En conſequence des lettres que M. de Valence avoit écrites en Cour, on fit des offres conſiderables à M. de Chambrun qui refuſa tout. Il obtint la liberté d'aller à Lyon pour ſe faire traiter de la pierre, & il partit le premier août 1686. En paſſant devant Pierre-Scife, où étoient ſes Collegues, il envia leur bonheur. Arrivé à Lyon il chercha à s'evader, & il y réuſſit, ſe rendant heureuſement à Genéve. Il y avoit alors un bon nombre de Miniſtres refugiez, il les pria de s'aſſembler, d'écouter la confeſſion & de le rétablir dans le Miniſtére dont il s'étoit dechu par ſon abjuration. Cela s'executa le 12 ſeptembre 1686, ſous la preſidence de *Théodore de la Faye*. M. de Zuilichem écrivit à M. de Chambrun & lui envoya un paſſeport de la part du Prince d'Orange. Son Epouſe, Demoiſelle *Louiſe Chavannes*, étant arrivée à Geneve, ils ſe diſpoſerent à partir pour la Hollande, où ils trouvérent une puiſſante proteſtion auprés du Prince & de la Princeſſe. Pour eſther l'horreur qu'il avoit de l'abjuration. Cela s'executa le 12 ſeptembre 1686, ſous la preſidence de *Théodore de la Faye*. M. de Zuilichem écrivit à M. de Chambrun & lui envoya un paſſeport de la part du Prince d'Orange. Son Epouſe, Demoiſelle *Louiſe Chavannes*, étant arrivée à Geneve, ils ſe diſpoſerent à partir pour la Hollande, où ils trouvérent une puiſſante proteſtion auprés du Prince & de la Princeſſe. Pour eſther l'horreur qu'il avoit de l'abjuration, M. de Chambrun prononça un Sermon ſur la chute & ſur la pénitence, le premier juin 1687, *ſur le* v. 15. du *ch.* 21. *de S. Jean*. Après quelque ſéjour en Hollande, il paſſa en Angleterre où ayant pénétré de la douleur de ſa chûte, & faiſant peroître, avec beaucoup de lumières & de zéle, beaucoup de droiture & d'honneur. * *Les larmes de Jaques de Pineton de Chambrun, &c.* Benôn, *Hiſt. de l'Edit de Nantes, tome 3. partie 3. vol. 5 p. 925. &c.*

CHAMEAU, animal de voiture propre pour la charge, & non pour tirer. Il eſt fort commun en Orient. Les Romains s'en ſont auſſi ſervis quelquefois pour la guerre. Les chameaux de Perſe ont une groſſe boſſe ſur le dos; ceux des Indes & d'Arabie en ont deux. La charge ordinaire de cet animal eſt de mille livres peſant. Le chameau à cela de particulier qu'on l'accoutume à ſe baiſſer pour recevoir ſa charge; car dès qu'il eſt né, on lui paſſe les quatre piez ſous le ventre, & on lui met un tapis ſur le dos, dont les bords ſont chargez de pierres, afin qu'il ne le puiſſe relever pendant vint jours. Il a le pié large & ſolide, & non pas dur; car il eſt couvert d'une ſimple peau. Il peut paſſer dix ou douze jours ſans boire ni manger. Au lieu d'etrille, on le fert pour le panſer, d'une baguette dont on frappe ſur lui comme ſur un tapis pour en ôter la pouſſiere. Le Maître le ſiffle en chantant & en ſiffiant: & plus il chante fort, & mieux le chameau marche. Il eſt ſujet à s'ecarreler; c'eſt pour cela que lorſque les Caravannes paſſent dans des terres gliſſantes, on étend des tapis ſous les piez des chameaux, quelquefois juſqu'au nombre de cent. On dit que les chameaux gardent de l'eau dans leur eſtomac fort longtems pour ſe rafraichir; mais par la diſſection qui a été faite de divers chameaux, ces réſervoirs prétendus ne ſe trouvent point. Le chameau qui porte l'etendart d'or, que la Caravane de Pelerins va offrir tous les ans ſur le tombeau de Mahomet à la Méque, eſt exempt de porter aucun fardeau pendant le reſte de ſa vie. Les Turcs prétendent même que cet heureux chameau reſſuſcitera, & jouira des délices du paradis. Le chameau vit d'ordinaire juſqu'à cinquante ans, & quelquefois plus. Ce mot vient de l'Hebreu *Gamal*, ſelon Nicot; mais ſelon d'autres, il vient du Grec καμηλος, qui ſignifie *curvus*, à cauſe des boſſes qu'il a ſur le dos. Les Arabes & les Perſes, & d'autres peuples mangeoient du Chameau, & on en ſervoit ſur les meilleures tables; mais l'uſage en étoit interdit aux Hébreux, *Deuteronome, ch.* 14. *v.* 7. Au Printems tout le poil tombe au chameau en moins de trois jours, & la peau lui demeure toute nue. Alors les mouches l'incommodent extrémement, & il n'y a point de remède que de lui gaudronner le corps. Les Orientaux appellent le chameau *Kechey Kouuch Kouun*, c'eſt à dire, *navire de terre ferme*, & cela à cauſe de la charge prodigieuſe qu'il porte qui eſt pour l'ordinaire de douze ou treize cens livres pour les grands Chameaux; car il y en a de deux ſortes, de *ſeptentrionaux* & de *méridionaux*, comme les Perſes les nomment. Les méridionaux qui font le voyage du Golfe Perſique à Ispahan ſans aller plus loin, ſont beaucoup plus petits que les autres, & ils ne portent qu'environ ſept cens; mais ils rapportent un plus grand profit à leurs Maîtres, parce qu'ils ne coûtent preſque rien à nourrir. Le poil du chameau eſt la meilleure toiſon de tous les animaux domeſtiques, on en fait des étoffes fort fines, & en Europe on en fait des chapeaux en le mêlant avec le caſtor. On obſerve le tems auquel il eſt en amour afin de le charger plus qu'à l'ordinaire, parce qu'autrement il ſeroit indomptable, & ſouvent il faut même le mortifier. Il faute alors & fait des bonds par la campagne comme le cheval le plus leger. Les femelles portent leurs petits onze à douze mois. Cet animal mange très-peu & il eſt étonnant comment il peut ſe ſoutenir avec ſi peu de choſe. Il y en a une grande abon-

Digitized by Google

dance en Perſe, & c'eſt un des bons négoces du Païs avec la Turquie, qui en tire une grande quantité. On élève dans l'Arabie, dans la Tartarie, dans les Indes & aux environs du Golfe Perſique une ſorte de chameaux pour ſervir à le courſe. Ils les appellent *Rehavin*, c'eſt à dire, *allans*. Ils vont au grand trot, & ſi vite qu'un cheval ne peut les ſuivre qu'au galop. C'eſt cette ſorte de Chameaux que les Hebreux nomment *Gemels ſarcha*, Chameau volant. Dans quelques unes de ces Provinces & ſur tout vers le Golfe Perſique, on nourrit ces animaux de poiſſon ſec & de dates. * Chardin, *Voyage, tome 2. c. 8.* Tevernier. La Croix, *Relat. du Levant.* Chevreau. D. Calmet, *Diſſ. de la Bible.*

CHAMEAU, (Sacrifice du) c'eſt le Sacrifice que l'on fait tous les ans dans les grandes villes de la Perſe. Le Chevalier Chardin qui en a été pluſieurs fois le témoin, la decrit de la ſorte. Il faut ſavoir premierement, *dit-il*, que dix jours avant la Fête, à ſavoir le premier jour du mois, on tire des écuries du Roi un Chameau que l'on met entre les mains du peuple, d'un des quartiers d'Iſpahan, nommé *Korreu*, c'eſt à dire; des *Sourds*; & c'eſt une ancienne coutume que ce quartier ait en garde, juſqu'au jour du ſacrifice, l'animal qui doit ſervir de victime. Il y a une famille dans ce quartier, qui de pareille ancienneté, a le droit de le loger, mais elle ne le poſſede que de nuit; car tout le long du jour la *Tourbe* du quartier, & pluſieurs gueux de la ville, avec des tambours, & toutes ſortes d'inſtrumens ruſtiques, mènent ce chameau en proceſſion par toute la ville après lui avoir entouré de guirlandes le tête & le cou. On le charge de fleurs, on l'accompagne d'acclamations; les uns lui preſentent de l'herbe ſur ſon paſſage, d'autres lui arrachent un peu de poil, dont ils font des reliques. Ils le font entrer dans toutes les maiſons des Grands, afin que les femmes du Serrail le paiſſent voir, ſans être apperçues. Ce peuple gagne beaucoup d'argent à cette proceſſion, car on leur en donne à toutes les portes & beaucoup à manger. Le jour du Sacrifice venu, qui cette année-là étoit le troiſieme juin, on mena le Chameau hors de la ville, à une grande place qu'on nomme *Cerbon-gaa*, c'eſt à dire lieu du Sacrifice. Un canal d'eau paſſe à travers, & elle eſt entourée de maiſons & de jardins. Le Roi s'y rendit ſur les huit heures du matin, *le Tage* ou la couronne en tête, de même que toute la Cour. Il n'y en eut point qui ne fût garni de pierreries. Celui du Roi valoit des millions. Les habits étoient auſſi riches que la coeffure, & il ne le peut rien voir de ſi magnifique qu'étoit le Cour. Dès que le Roi fut arrivé, on fit aſſeoir le Chameau ſur le ventre comme il a accoutumé de faire pour ſe repoſer & pour dormir, la tête tournée vers la Mecque. Pluſieurs hommes lui tenoient les jambes & la tête avec de groſſes entraves, pour l'empêcher de ſe relever, & de ſe mouvoir, quand on l'immolera. Les gens d'Egliſe, tous à cheval, ſe mirent d'un côté; le Roi & les Grands de l'autre auſſi à cheval. Quand ceux-là eurent achevé des priéres, qu'ils diſoient parmi le bruit étrange d'un nombre infini de peuple, le Grand Prevôt s'avança à cheval tout proche de la victime. On lui préſenta une demi-lance, dont le bois étoit garni d'or, quarré comme celui d'un pieu, & fort luiſant. Il l'enfonça dans l'épaule gauche de l'Animal, en prononçant le plus haut qu'il pouvoit des vœux pour le Roi, & pour le peuple, afin que ce Sacrifice leur ſervît & qu'il leur en vînt des bénédictions. Dès que ce Seigneur eut donné le coup, un grand nombre d'hommes de la he du peuple, ſe jetérent ſur cette victime, avec des haches, & en firent ſix piéces, ſavoir le tête, les quatre piez, & le coffre ou le corps. Ces ſix piéces appartiennent à autant de quartiers de la ville, & de tous ceux qui declarent cette bête immolée, il n'y en a pas un qui ſonge à autre choſe qu'à tirer le piéce qui appartient à ſon quartier. En un moment chacun eut la ſienne. Le Roi ſe retira, avant qu'elles fuſſent emportées; mais il laiſſa des Gardes, pour empêcher le peuple de ſe battre, comme il a de coutume de faire, à qui paſſera devant; car le quartier qui a l'épaule gauche, & celui qui a la droite, font en perpetuelle conteſtation, à qui aura le pas après la tête, & tous les ans c'eſt le plus fort qui l'emporte. Le quartier à qui l'épaule droite eſt affignée, dit que c'eſt à lui à précéder, parce que moralement la droite va devant la gauche; à quoi l'autre quartier répond, que quand le Chameau marche, c'eſt le pié gauche qu'il remue le premier & qu'ainſi ceux qui emportent l'épaule gauche doivent aller devant. La tête eſt portée ſur un cheval, mais le reſte eſt traîné avec une corde, chaque piece par les Braves du quartier auquel elle appartient, au nombre de ſept ou huit cens, tous armez de haches, de maſſues, & de gros bâtons, & qui font des cris, & un bruit de gens poſſédez. Le corps paſſe le dernier. On ne peut croire les acclamations, les cris, le bruit qu'on fait par tout où paſſent ces piéces de victime. La ville en retentit de toutes parts, chacune eſt traînée au quartier à qui elle appartient, & eſt remiſe à la famille, qui d'ancienneté a le privilege de la recevoir, dont le Chef eſt obligé de faire un grand feſtin à toute cette canaille qui a eu le plus de part à l'action; & c'eſt à quoi ils ne manquent point, croyant que la dépenſe & la peine que le feſtin lui coute, lui apportent mille bénédictions, & que c'eſt le bonheur de ſa maiſon. Les groſſes maiſons de ſon quartier lui aident toujours à traiter un ſi grand peuple, en lui envoyant chacune trois ou quatre plats, en récompenſe de quoi, il fait porter à chacun un morceau de la victime, non pas de celle qu'on vient d'immoler, mais de celle qui l'a été l'année précédente; car il faut remarquer que cette piéce de victime traînée dans la boue, & dans la pouſſiere, eſt ſalée & ſéchée juſqu'à l'année ſuivante, au jour du ſacrifice. Remarquez que le plupart des Docteurs Perſans en nennent la chair ſouillée, & qu'on n'en peut manger ſans péché, à cauſe que le ſang n'en eſt pas tout ſorti, le peuple qui l'immole étant ſi emporté, dans ſa dévotion, qu'il met l'animal en piéces tout vivant. Or dans la Religion Mehometane, comme dans la Judaique, il eſt défendu de manger du ſang; mais la dévotion du peuple pour ce Sacrifice, fait qu'il mange cette chair avec la plus forte joye, & ceux qui en peuvent avaler un petit morceau, croyent qu'ils ne pourront manquer d'être heureux. C'eſt du tems d'Abas le Grand qu'on a introduit en Perſe la coutume d'immoler un Chameau en public dans toutes les villes royales, un célebre Docteur lui ayant repréſenté que c'étoit au Souverain à faire le Sacrifice public, & que les premiers ſucceſſeurs de Mahomet en uſoient ainſi. Il le fait par tout hors de la ville, pour mieux repréſenter le Sacrifice d'Abraham, qui ſe fit loin de ſa demeure ordinaire, & de toute habitation, & c'eſt pour cela que ceux qui y aſſiſtent ſont à cheval, & bottez, pour repréſenter plus exactement l'état d'Abraham. La raiſon pourquoi on offre plutôt un Chameau qu'un autre animal, c'eſt, dit-on, parce que ce fut un Chameau qu'Abraham immola à la place de ſon fils, ce Chameau ſur lequel il étoit venu à la Montagne de Moria; & parce qu'Abraham, à la derniére Fête du Sacrifice qu'il fit, immola ſes Chameaux. L'Alcoran toutefois, ne s'accorde pas avec cette Tradition. Outre le Sacrifice *public*, chacun immole un nombre de moutons, ſelon ſes moyens, mais il ne faut pas s'imaginer qu'on les tue ſoi même, on le fait faire par ſes valets, qui ne font point d'autre façon que de tourner, à l'accoutumée, la tête de la victime du côté de la Mecque en l'égorgeant. Les pauvres gens autrefois immoloient des coqs, chacun un dans ſa maiſon; mais cela ne ſe fait plus depuis près de 200 ans; qu'un célébre Docteur nommé *Mahomed vahi* ſe mit à enſeigner que Dieu n'acceptoit point de coqs pour victime. On fait part de ces Sacrifices aux Gens d'Egliſe, aux Gens de Lettres, & particuliérement aux pauvres; & c'eſt en la grande abondance, que les rues ſont pleines d'os, durant quatre ou cinq jours; ce qui fait que les gens à bouc mots appellent cette Fête du Sacrifice, la Fête des chiens, parce que c'eſt le tems qu'ils ont le plus de curée. * Chardin, *Voyage, &c. tome 3. p. 164 & 165.*

CHAMELEON, Auteur d'un Traité des Dieux, & d'un autre de l'Ivreſſe, cuez par ſaint Clémere d'Alexandrie; *Stromat. l. 1*, qui aſſure qu'il étoit d'Héraclée. Je ne ſai ſi c'eſt le même dont Athénée cite, *l. 12*, un Ouvrage touchant Anacreon, & *l. 13*, d'autres touchant Sapho & Simonide; mais je ne doute pas que celui-ci ne ſoit encore Auteur d'un Ouvrage ſur l'Iliade; dont le Scholaſte d'Apollonius fait mention, *l. 2*; d'un Traité touchant Theſpis, & d'un autre ſur les Satyres, cuez par Apollodus *in Prov. τῶν πρὸς τὸν Ἐπίχαρμον*, & *Ἀνθολογ.* Tous ces Ouvrages conviennent à un Grammairien, & même les quatre premiers font ſelon toutes les apparences des Commentaires de l'Iliade, & des Poëtes nommez. Diogéne Laerce avoit lu apparemment dans le Commentaire de l'Iliade, ce qu'il a cité de Chamelion dans les Vies de Platon & d'Héraclide.

* CHAMETLA, village de l'Amérique méridionale, près de le côte de la Mer du ſud, dans la province Xalisco.

CHAMFLEURY, (Hugues de) Evêque de Soiſſons, Chancelier de France ſous le Roi Louis *le Jeune*, a vécu dans le XII ſiécle. Son nom eſt célébre dans l'Hiſtoire. Othon de Friſingen dit, qu'il diſputa contre Gilbert de la Portée, Evêque de Poitiers. Il eſt auſſi fait mention de lui dans le Recueil des Auteurs de l'Hiſtoire de France de Fréher, & dans le IV tome de ceux du Chêne. On y voit pluſieurs lettres qui partent de ſa diſgrace. Il ſouſcrivit diverſes chartres l'an 1151, & les ſuivantes. * Othon de Friſingen, *l. 1. ch. 51.* Du Chêne; &c.

CHAMIER (Daniel) l'un des plus grands Théologiens du parti des *Réformez*, étoit né en Dauphiné. Il fut longtems Miniſtre à Montélimart, dans la même Province, d'où il paſſa l'an 1612, à Montauban, pour y être Profeſſeur en Theologie. L'égliſe de Montélimart ne voulut pas le lâcher, & M. Du-Pleſſis le demandoit pour l'Académie de Saumur; mais le Synode tenu à Privas le donna d'autorité à l'égliſe & à l'Académie de Montauban. Il y fut emporté d'un coup de canon, dans le ſiége, l'an 1622. Il n'étoit pas moins dans ſon Parti Miniſtre d'Etat que Miniſtre d'Egliſe. On ne vit jamais un homme plus rondé, plus inflexible, plus inraitable par rapport aux artifices que le Cour mettoit en uſage, pour affoiblir les Proteſtans. On appelloit à la Cour ceux des Miniſtres qui ne plioient pas à ſon gré, *les Fous du Synode. Perrilas* pretend que ce fut ce Miniſtre, qui dreſſa l'Edit de Nantes. Il fut honoré de pluſieurs Deputations, & il préſida à quelques Synodes, & entre autres au National de Gap tenu l'an 1603. Le Synode de le Rochelle le députa à la Cour en 1607, pour préſenter au Roi le nommanon de Villarnoul & de la Mirande; mais le Roi qui ne les vouloit pas agréer, refuſa pendant longtems audience à Chamier. Le tems qu'il donna aux affaires politiques du Parti ne l'empêcha point de devenir fort ſavant. Il en a donné des preuves dans ſes Livres. Son Traité de *Oecumenico Pontifice*, & ſes Lettres Jéſuitiques méritérent l'eſtime de *Scaliger*. Son principal Ouvrage eſt ſa *Panſtratia Catholica*. Il y traite doctement les Controverſes des Proteſtans & des Catholiques Romains. Cet Ouvrage contient quatre volumes *in folio*, & n'eſt pas complet. Il y manque la Controverſe de l'Egliſe, qui eſt une vaſte matiére, & qui auroit fait le cinquiéme tome. La mort de l'Auteur l'empêcha d'y travailler. Ce Corps de Controverſe fut imprimé à Genéve l'an 1626. *Bénédict Turrettin*, Profeſſeur en Théologie à Genéve, donna ſes ſoins à l'impreſſion, & y mit une Préface courte & bonne. Chamier avoit travaillé, par l'ordre des Synodes, à ce gros Ouvrage de Controverſe, pour refuter Bellarmin. Celui de Privas tenu en 1612, lui ajugea deux mille livres pour ſubvenir aux frais de l'impreſſion des trois premiers volumes, qui étoient actuellement prêts. On vit paroître à Genéve en 1643, un Abbrégé de la *Panſtratie*, ſous le titre de *Chamierus Contractus*, en un volume *in folio*. *Frédéric Spanheim* le pére eſt Auteur de cet Abbrégé. On imprima dans la même ville en 1653, ſon *Corpus Theologicum*; qui eſt un petit *in folio*, qui contient auſſi ſes *Epiſtola Jeſuitica*. Un Jéſuite, qui s'eſt plu à trouver un grand nombre de Sectes parmi les Proteſtans, dit que Daniel Chamier étoit le Chef des Metaphoriſtes, parce que ce Théologien avoit dit, que *Jeſus-Chriſt* n'eſt pas proprement le Verbe & l'Image de Dieu le Pére; ce qui eſt vrai à la lettre, & reconnu pour vrai par tous les Théologiens du Monde. *Jeſus-Chriſt* ſans contredit n'eſt pas la Parole, ſi l'on prend ce mot dans ſa ſignification propre pour ſignifier un ſon articulé & qui ſignifie quelque choſe; il n'eſt

pas non plus l'image de Père au ſens propre, puis qu'une image eſt une figure, qui repréſente quelque corps. Daniel Chamier eut un fils de mérite, qui mourut Miniſtre à Montélimart, & celui-ci en eut deux, l'un Miniſtre dans la même ville, où il eſt mort, & l'autre célébre Avocat. Le Miniſtre a laiſſé un fils, qui eſt mort Miniſtre François à Londres. L'Avocat entre pluſieurs enfans, en a eu un qui a été roué pour la Religion en 1683, & un autre qui eſt mort Miniſtre en Angleterre. C'étoit tous des perſonnes de mérite. * Bayle, *Dictionn. Critique. Memoires des tems.* Benoît, *Hiſt. de l'Edit de Nantes*, ſur l'année 1607.

CHAMILLY. *Voyez* BOUTON.

CHAMINITZA. *Cherchez* CAMINITZA.

* CHAMLEMY, petite ville de France dans le Nivernois ſur la Nyévre. Elle eſt au nord-nord-eſt de Nevers, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues.

CHANNÉE ou CHANCÉE (Maurice) Anglois, Chartreux de la maiſon de l'Annonciation près de Londres, vivoit dans le XVI ſiecle. Il fut témoin des cruautez que Henri VIII exerça contre les Catholiques Romains, pour établir dans ſon Royaume l'indépendance du Saint Siége ou de la Cour de Rome. Dix-huit Chartreux, compagnons de Maurice, furent mis à mort, pour n'avoir pas voulu adhérer aux ſentimens du Prince. Il regarda comme un très grand malheur, celui de n'avoir pas été trouvé digne de verſer ſon ſang pour ſa Religion, mais Dieu le reſerva pour nous donner une Relation de la mort de ces Compagnons, dont il avoit admiré la conſtance. En effet, étant paſſé dans les Pais-Bas, pour ſuir la perſecution, il écrivit l'Hiſtoire de la mort de ces Chartreux, & de celle de Thomas Morus. Jonas Sinler Proteſtant, qui a mis en abbrégé la Bibliothéque de Gelner, parle tres mal de Maurice & de ſes Compagnons. Voici les propres termes qu'il a mrez de Balæus, *Mauritius Chancæus Anglus, Carthuſienſis Monachus & de Anglia ob Papiſmum profugus, ſcripſit ſub titulo Hiſtoria Martyrum Anglia, quamvis eſſent Tyranni ac Proditores, &c.* Channée mourut l'an 1585. * Percius, *in Biblioth. Carth.* Puſcus, *de Illuſtr. Anglia Script. p. 775. s. 21. v. 7.*

CHAMOS, Idole, ou Dieu des Moabites. Le nom de Chamos vient d'une racine, qui en Arabe ſignifie *ſe hâter*. C'eſt ce qui a fait croire à pluſieurs que Chamos étoit le ſoleil, à qui la précipitation de ſa courſe a pu faire donner le nom de *hâte*, ou de vîte. D'autres ont confondu Chamos avec le Dieu Hammon, adoré non ſeulement dans la Lybie, & dans l'Egypte, mais auſſi dans l'Arabie, dans l'Ethiopie, & dans les Indes. Macrobe montre qu'Hammon étoit le Soleil, & que les cornes qu'on lui donnoit, déſignoient ſes rayons. Nous croyons que le Dieu Hamanus, & Apollon Chomeus, dont parle Strabon, & Ammien Marcellin, n'étoit autre choſe que Chamos, ou le Soleil. On adoroit ces Dieux dans pluſieurs Provinces d'Orient. Quelques uns fondez ſur une reſſemblance du terme Hebreu Chamos & du Grec *Comos*, ont crû que Chamos étoit le Dieu Bacchus, le Dieu de la débauche, ſelon la ſignification du Grec Cômos. Saint Jerome & le plus grand nombre des Interpretes, croyent que Chamos & Beel-Phégor ſont la même Divinité. Or Beel-Phegor n'eſt autre que *Thamos* ou *Adonis*; il faut donc dire que Chamos n'eſt autre choſe que ce Dieu, dans lequel les Payens ont auſſi trouvé le Soleil. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

C'eſt à l'idole de Chamos ou *Kémos* que Salomon ſacrifia, & ſon idolatrie fut cauſe que Dieu lui fit annoncer par le Prophéte Ahija ou Ahias Silonite qu'il ôteroit dix Tribus de ſon Royaume pour les donner après ſa mort à Jéroboam qui fut le premier Roi d'Iſrael. * I. ou III. *Rois, ch.* 11. *v.* 29. *& ſuiv.*

CHAMP (*Campus*) nom que les Latins ont donné à certaines plaines de Rome, dans leſquelles il n'y avoit point de maiſons, & qui ſervoient pour les ſpectacles, pour les aſſemblées du peuple, & à pluſieurs autres uſages. Il y en avoit huit principales, dont les Auteurs Latins font mention, le Champ *Vaticinal*, *d'Agrippa*, *de Mars*, *d'Octavie*, & ceux qu'ils appelloient *Codetanus*, *Pecuarius*, *Lanatarius*, *Brylanus*. * *Antiq. Rom.*

CHAMP (le) de Mars, *Campus Martius*, grande place hors de Rome, ainſi nommée à cauſe d'un ancien temple qui avoit été bâti à l'honneur du Dieu Mars. On l'appelloit auſſi *Campus Tiberinus*, le Champ du Tibre, parce qu'il eſt près de ce fleuve. Les Auteurs ne conviennent point ſur les premiers poſſeſſeurs de ce champ, que quelques uns croyent avoir appartenu à une Veſtale nommée *Cæa Terratia*, qui le donna au peuple Romain. Quelques autres prétendent que c'eſt à *Acca Laurentia* que les Romains ſont redevables de cette place, & de pluſieurs biens qu'elle laiſſa en mourant. L'antiquité de ce champ n'eſt pas plus certaine. Quelques Auteurs aſſurent que Romulus le conſacra au Dieu Mars, & qu'il le deſtina aux exercices de la Jeuneſſe Romaine. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que du tems de Servius Tullius, ſixiéme Roi des Romains, il y avoit dans ce champ un temple conſacré à Mars, dans lequel ſe tinrent les premiéres aſſemblées que les Romains appellerent *Comitia Centuriata*, & où ſe fit pour la premiére fois la cérémonie qu'ils appelloient *Luſtre*. Tarquin *le Superbe* s'en étant emparé, & y ayant fait ſemer du blé, le Conſul Brutus & ſon Collégue le reſtituérent au peuple Romain, & firent jettes dans le Tibre tous les grains qui ſe trouvérent tant ſur pié que dans les greniers que l'on avoit fait bâtir dans ce champ; & rétablirent les aſſemblées ſur le pié où elles avoient été avant l'uſurpation de Tarquin. Ce champ étoit très ſpacieux, & comprenoit toute la grande plaine qui eſt juſqu'à la porte del Popolo, & même juſqu'au Pome-Mole. Strabon en décrit exactement toutes les dimenſions. C'étoit dans cette place que le peuple s'aſſembloit pour élire ſes Magiſtrats, & qu'il tenoit régulérement pluſieurs de ſes aſſemblées. Les Conſuls ſeuls y enrôloient les Soldats. La Jeuneſſe s'en ſervoit pour faire ſes exercices, comme à monter à cheval, à lutes, à tirer de l'arc, à lancer le palet ou le diſque, &c. On y faiſoit auſſi la cérémonie de brûler les corps morts. C'étoit de ce champ que les Romains voyoient les Naumachies ou combats ſur l'eau. Il y avoit entre autres deux endroits remarquables, l'un qui s'appelloit *Area*, *l'Aréne*, qui étoit proche du Tibre, ou les Soldats faiſoient leurs exercices militaires: l'autre que l'on nommoit *S pta ou Ovilia*, dans lequel on enfermoit le peuple juſqu'à ce qu'il eût donné ſon ſuffrage dans les élections. Cette place étoit très-ornée, & on y avoit placé les ſtatues de pluſieurs hommes illuſtres autour d'une grande galerie qu'Antonin *le pieux* y avoit fait bâtir. Ce même Prince avoit fait conſtruire au milieu de cette place, une colomne qui avoit 70 piez de haut, ou l'on montoit par 106 degrez, éclairez par 36 fenêtres. Auguſte y avoit fait placer le fameux Obélique qu'il avoit fait venir d'Egypte, ſur lequel on avoit poſé un cadran ſolaire. On y voyoit encore l'Arc de triomphe & la Naumachie de Domitien, l'Amphithéatre de l'Empereur Claude, le Mauſolée d'Auguſte, le ſepulcre de Marcellus ſon neveu, les trophées de Marius, & un très-grand nombre d'autres monumens anciens & ſuperbes.

Au bout de cette place il y avoit une petite éminence appellée *Mons Caprius* ou *Capitolium*, ſur lequel le peuple montoit pour donner ſon ſuffrage dans les élections. Tout proche étoit l'Hôtel de ville, où l'on recevoit les Ambaſſadeurs étrangers, les logeant & les nourriſſant aux dépens de la République durant le tems de leur ambaſſade, comme Tite-Live le rapporte au ſujet des Ambaſſadeurs Macédoniens, *l.* 33. *c.* 34 *Macedones deducti extra Urbem ea villam publicam, itaque eis locus & lautia præbita.* Les Generaux qui revenant de l'armée, demandoient les honneurs du triomphe, ne pouvoient pas entrer dans la ville, & reſtoient avec leurs troupes au Champ de Mars.

Du tems de Cicéron, C. Capito propoſa de bâtir le Champ de Mars & de l'enfermer dans la ville. Il propoſa encore de faire de marbre les ſeps ou cloîtures dans leſquels le peuple entroit un à un pour donner ſon ſuffrage, & qui n'étoient que de bois; mais les guerres civiles qui ſurvinrent empêchérent l'execution de ce grand deſſein. * Denys d'Halicarnaſſe, *Antiq. Greq. & Rom.* Rom. Dempſter. Puſcus, *Lexicon Antiquit* &c.

CHAMP de Mars, Fêtes inſtituées à l'honneur de Mars, qu'on célébroit le 27 février, & le 14 mars. Ovide, *Faſtes*, *l.* 2. *v.* 859. les appelle Equines, *Equiria*, & Varron qui leur donne le même nom, dit qu'il venoit de ce que ces jours là il ſe faiſoit des courſes de chevaux dans le Champ de Mars à Rome. Lactance, Auteur du livre de la Mort des Perſécuteurs, eſt celui de qui on apprend que le nom de Champ de Mars *Campus Martis*, fut donné à la Fête même, que les Empereurs célébroient en quelque lieu qu'ils ſe trouvaſſent. Nous apprenons encore de lui que ce fut à une de ces Fêtes, que Gal. Maximin ſe fit appeller Auguſte par ſes troupes, l'an 308.

CHAMP (le) de Flore, *Campus Flora*, lieu conſacré à cette Deeſſe, & ou ſe repréſentoient les Jeux appellez *Floralia*, inſtituez en ſon honneur. * Le même.

CHAMP (le) criminel, *Campus ſceleratus*, place de Rome qui étoit proche de la Porte Colline, ou l'on enterroit toutes vives les Veſtales qui s'étoient abandonnées. * *Antiq. Greq & Rom.*

CHAMP (le) du rire, *Campus Ridens* ou *Rideus*, place où Annibal avoit campé aſſiégeant Rome, qu'il eut pu prendre aiſement, s'il n'avoit point levé le ſiége de devant cette ville, épouvanté de vaines terreurs, & de certains fantômes qui le troublerent. Ce qui fut cauſe que les Romains lui voyant lever le ſiége, & leur ville pas ce moyen delivrée, ſe mirent à faire de grands éclats de rire, & éleverent là un autel au Dieu du rire. * *Antiq. Greq. & Rom.* Rom. Dempſter.

CHAMP, le grand Champ. Il y a deux grandes vallées dans la Paleſtine connues dans les Hiſtoriens & les Géographes ſous le nom de *Grand Champ*. L'une qui s'étend le long du cours du Jourdain, depuis Tibériade juſques à Segor. Elle a ſa longueur d'environ douze cens ſtades ou de 50 lieues, & la largeur de cent vint ſtades. L'autre eſt appellée le Grand Champ, ou la campagne *d'Eſdrelon*, ou de *Legion*, à cauſe de ces villes qui y ſont ſituées; ou la vallée de *Jezrael* à cauſe de la ville de ce nom. Elle s'étend de l'orient au couchant, depuis *Scythopolis* juſte ſur le Jourdain juſques à *Legion* au pié du Mont-Carmel, & elle a environ vint-cinq lieues de longueur. Euſebe & St. Jerôme donnent encore une plus grande étendue au *Grand Champ* qui s'étend ſur le Jourdain, puis-qu'ils diſent qu'il commence au Liban, & finit au Déſert de Pharan. La campagne de Jéricho étoit dans le Grand Champ & en faiſoit partie comme on le voit par Euſebe. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CHAMP d'ATTILA, campagne de France dans le Châlonnois. Elle eſt à trois lieues de la ville de Châlons vers le Bourg nommé *Saint-la-longue*, & a été appellée ainſi à cauſe qu'Attila y fut entierement défait par Méroüée Roi des François l'an 453. Théodoric, Roi des Viſigoths, & Aetius, General des Romains, qui s'unirent contre lui, lui ayant tué cent quatre vint mille hommes, le contraignirent de retourner dans ſon Pais, avec les débris de ſon armée. Cette campagne eſt celle que les Latins nomment *Campi Catalaunici*. * Thomas Corneille, *Dict. Geogr.*

CHAMP. *Cherchez* SONNIUS (François.)

* CHAMPAGNAC, bourg ou village de France dans le Limoſin. Il eſt au ſud-eſt de Limoges, à l'eſt de Tulle, à treize lieues de la premiére, & à quatre lieues de l'autre.

CHAMPAGNE, province de France, avec titre de Comté, *Campania*. Elle a la Lorraine, & partie de la Franche-Comté au Levant; la Bourgogne au midi, la Picardie, l'Iſle de France, & le Gâtinois au couchant; & une partie du Luxembourg & du Hainaut au ſeptentrion. Grégoire de Tours croit que ſon nom eſt tiré de l'étendue de ſes campagnes, qui fourniſſent en abondance du blé & du bétail. La Champagne comprend partie de la Brie & du Sénonois, le Rhetelois, le Baſſigni, le Rhémois, la Principauté de Sedan, &c. Son étendue du midi au ſeptentrion, eſt d'environ 60 lieues. Celle de l'occident à l'orient, eſt inégale, & de 30 à 45 lieues. On la diviſe ordinairement en Haute & Baſſe.

Dans

D'autres la divisent selon le cours de ſes rivières, qui ſont la Seine, la Marne, l'Aine, l'Aube, &c. avec la Meuſe & l'Yonne, qui en arroſent la plus petite partie. Elle a deux Archevêchés, Rheims & Sens, & quatre Evêchés, Chalons ſur Marne, Langres, Meaux & Troyes. Cette derniere ville ſur la Seine, eſt capitale de la Champagne. Les autres ſont Bar ſur-Aube, Moulon, Provins, Mezieres, Nogent-ſur-Seine, Epernay, Vitri-le-François, Chaumont, Chatelville, S. Dizier, Sainte-Menehould, Rocroy, Chateau-Thierry, Montereau-faut-Yonne, Joinville, Chateau-Porcien, Sedan & Rancourt Principautez; Beaufort, Pinet, Chonſeul, &c. Duchez; Brienne, Planci, Anglure, &c. Le pais de Champagne & de Brie, ſelon l'ancienne diviſion de Céſar, étoit en partie dans la Gaule Belgique, & en partie dans la Celtique. Le nom de Champagne eſt nouveau, & le premier qui s'en eſt ſervi, eſt le Commentateur de la Chronique du Comte Marcellin, qui a été ſuivi par Gregoire de Tours, par Thegan, par Annoin, & par d'autres qui l'appellerent la Champagne de Rheims & quelquefois de Chalons. Dans le partage de la Monarchie Françoiſe que firent les enfans du Roi Clovis I, & puis celui de Clotaire I, la Champagne fut ſon partie du Royaume de Metz ou d'Auſtraſie. Grégoire de Tours, du que du tems de Segebert, Roi de Metz, qui vivoit en 570, il y avoit un Duc de Champagne nommé Loup, qui témoigna beaucoup de fidelité pour le jeune Roi Childebert, contre Urſion & Berzifroy. Cuintrio ou Wintrio, fut enſuite Duc de Champagne, & c'eſt le même que Brunehaut fit mourir. Frodoard parle de Jean fils du même Loup. Il étoit frére de *Romaiſe* Archevêque de Rheims & Fortunatus le nomme avec éloge. Adon & Sigebert diſent que Drogo, fils aîné de Pepin, ſurnommé *Heriſtal*, fut Duc de Champagne: mais ce titre de Duc n'étoit pas alors une dignité perpetuelle, mais une ſorte de gouvernement. Le premier Comte hereditaire de Champagne, a été Robert de Vermandois, fils d'Herbert II, & d'*Hildebrande*, qui le rendit maître de la ville de Troyes vers l'an 933. Son frére Herbert lui ſuccéda, & mourut fort âgé le 28 decembre 993, laiſſant d'*Ogive* d'Angleterre, ſon épouſe, veuve du Roi *Charles*, dit *le ſimple*, *Etienne* qui mourut ſans poſterité en 1019. Après la mort Eudes II, Comte de Blois, &c. fut Comte de Champagne. Il étoit fils d'Eudes I, & petit-fils de Thibaud *le Tricheur*, Comte de Blois, ainſi qu'il ſe voit par la table ſuivante.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE DES Comtes de Champagne

I. Thibaut, I. du nom, dit *le Vieux* & *le Tricheur*, fut Seigneur de Montagu en Laonois, par don de Hugues, dit *le Grand*, Duc de France, de Vierzon, & de Sancette en Berry. Il fut auſſi Comte de Blois, de Chartres & de Tours, & mourut avant le mois de février 978. Il épouſa *Leutgarde* de Vermandois, veuve de *Guillaume*, I. du nom, Duc de Normandie, & fille de *Herbert*, II. du nom, Comte de Vermandois & de Troyes, dont il eut, 1. *Thibaud*, dit *le Jeune*, qui fut nommé Chartres l'an 962, dans une ſorte qu'il fit ſur Richard, I. du nom, Duc de Normandie; 2. Eudes, I du nom, qui ſuit; 3. *Hugues*, Archevêque de Bourges, mort le premier janvier 985; & 4. *Emme*, mariée à *Guillaume*, IV. du nom, Duc de Guienne & Comte de Poitou, morte après le mois d'août 1004.

II. Eudes, I. du nom, Comte de Blois, de Chartres & de Tours, mort l'an 996, épouſa 1. *Mahaud*, troiſiéme fille de *Richard*, I. du nom, Duc de Normandie: 2. *Berte*, ſœur ainée de *Raoul*, III. du nom, dit *le Fainéant*, Roi de la Bourgogne-Transjutane, dont il eut, 1. *Thibaud*, II. du nom, qualifié Comte & Evêque dans un titre de Marmoutier, & par d'autres, Archevêque de Vienne, vivoit l'an 1004; 2. Eudes, II. du nom, qui ſuit; & 3. *Agnes*, qui vivoit l'an 1007.

III. Eudes, II. du nom, dit *le Champenois*, Comte de Blois, de Chartres, de Tours, de Troyes & de Meaux, s'empara des Comtez de Troyes & de Meaux, après la mort du Comte Etienne de Vermandois ſon couſin, malgré Robert Roi de France, qui le battit en trois rencontres, & l'obligea de lui demander la paix. Après la mort de ſon oncle maternel, il prétendit de ſuccéder au Royaume de la Bourgogne-Transjurane, & comme il pourſuivoit ſon droit par les armes contre l'Empereur Conrad *le Salique*, il fut tué dans un combat, près de Bar le 17 ſeptembre 1037, âgé d'environ 55 ans. Il épouſa vers l'an 1015, *Ermengarde*, fille de *Robert*, I. du nom, Comte d'Auvergne, & d'*Ermengarde* de Provence, dont il eut, 1. Thibaud, III. du nom, qui ſuit; 2. *Henri*, ſurnommé *Etienne*, Comte de Troyes, qui fit *la branche des Comtes* d'Aumale; & 3. *Berte*, mariée 1. à *Alain*, II. du nom, dit *le Ribra*, Comte de Bretagne: 2. à *Hugues*, II. du nom, Comte du Maine, morte l'an 1085.

IV. Thibaud, III. du nom, Comte de Champagne, de Brie, de Blois, de Chartres & de Tours, fut fait priſonnier par Geofroy, II. du nom, ſurnommé *Martel*, Comte d'Anjou, le 21 août 1044, & lui donna la ville de Tours pour ſa rançon. Il eut pluſieurs différens avec Henri, I. du nom, Roi de France, & mourut ſelon quelques Auteurs l'an 1085. Il épouſa *Alix*, fille de *Raoul*, II. du nom, dit *le Grand*, Comte de Crepy & de Valois, & d'*Alix*, Comteſſe de Bar-ſur-Aube, ſa première femme, dont il eut 1. Etienne, dit *Henri*, qui ſuit; 2. *Eudes*, III. du nom, Comte de Troyes & de Meaux, mort ſans poſterité; 3. *Philippe*, Evêque & Comte de Châlons, mort l'an 1100; & 4. *Hugues*, Comte de Troyes & de Bar-ſur-Aube, qui fit *la branche des Seigneurs de* Champlite.

V. Etienne ſurnommé *Henri*, Comte de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres, entreprit deux fois le voyage d'Outremer, & étoit en telle réputation parmi les Barons de la Paleſtine, qu'ils l'appelloient *le Pére du Conſeil*. Il fut nié au ſecond voyage païs de Ramès en Paleſtine le 18 juillet 1102, ayant eu d'*Alix*, fille puînée de *Guillaume*, dit *le Bâtard*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, 1. Guillaume, Comte de Chartres, duquel ſont deſcendus les Seigneurs de Sully & de Voulon (*Corrobus* SULLY) 2. Thibaud, IV. du nom, qui ſuit; 3. *Etienne*, dit de Blois, Comte de Mortain & de Boulogne, & Roi d'Angleterre, mort le 25 octobre 1154. après un régne de 18 ans, dix mois, moins trois jours; 4. *Henri*, dit *Eudes*, Evêque de Winchester en Angleterre, mort l'an 1171; 5. *Mahaud*, qui fut engloutie dans la mer avec *Richard*, Comte de Chester ſon mari, le 25 novembre 1120; 6. *Lienor*, mariée à *Alifes*, II. du nom, Seigneur de Bray & de Montlhery, Vicomte de Troyes; & 7. *Alix*, qui épouſa *Renaud*, IV. du nom, Comte de Joigny.

VI. Thibaud, IV. du nom, ſurnommé *le Grand*, Comte Palatin de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres, mourut le dixiéme août 1152, fort regretté de ſes Sujets, auſquels il avoit fait de grands biens, & fut enterré en l'Abbaie de Lagny. Il avoit épouſé avant l'an 1123, *Mahaud*, fille ainée d'*Engilbert*, III. du nom, Duc de Carinthie, dont il eut 1. Henri, I. du nom, qui ſuit; 2. Thibaud, I. du nom, qui fit *la branche des Comtes de* Blois *rapportez cy-après*; 3. Etienne, de qui deſcendirent les Comtes de Sancerre; (*Chercher* SANCERRE) 4. *Guillaume*, Cardinal & Archevêque de Rheims, mort le neuviéme octobre 1202; 5. *Hugues*; 6. *Agnes*, Dame de Lagny, mariée à *Renaud*, II. du nom, dit *le Jeune*, Comte de Bar; 7. *Marie*, alliée à *Eudes*, II. du nom, Duc de Bourgogne, après la mort duquel elle ſe rendit Religieuſe à Fontevrault, & *Mahaud*, qui épouſa *Renou*, III. du nom, Comte du Perche; 9. *Elizabeth*, mariée 1. à *Roger*, Duc de la Pouille: 2. à *Guillaume* Goeth, IV. du nom, Seigneur de Montmirail; 10. *Alix*, troiſiéme femme de *Louis*, VII. du nom, dit *le Jeune*, Roi de France, morte le quatrieme juin 1206; & 11 *Marguerite* de Champagne, Religieuſe au Prieuré de Fontaine.

VII. Henri, I. du nom, Comte Palatin de Champagne & de Brie, mort le 17 mars 1182, épouſa *Marie* de France, fille de *Louis*, VII. du nom, dit *le Jeune*, Roi de France, & d'*Aliénor*, Ducheſſe de Guienne. Elle mourut le onziéme mars 1198, âgée de 60 ans, de regret d'avoir perdu ſon fils aîné. Leurs enfans furent 1. Henri, II. du nom, qui ſuit; 2. Thibaud, V. du nom, qui continua la poſterité, *rapportée après celle de ſon frére*; 3. *Scholaſtique*, mariée à *Guillaume*, III. du nom, Comte de Vienne & de Macon; & 4. *Marie* de Champagne, qui épouſa *Baudouin*, IX. du nom, Comte de Flandre, Empereur de Conſtantinople, morte le 29 août 1204.

VIII. Henri, II. du nom, dit *le Jeune*, Comte Palatin de Champagne, & Roi de Jéruſalem, tomba d'une lenêtre au château d'Acre en la Paleſtine l'an 1197, dont il mourut. Il épouſa 1. *Ermanſon*, fille & héritiere de *Henri*, Marquis de Namur, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Iſabeau*, Reine de Jeruſalem & de Chypre, veuve de *Conrad*, Marquis de Montferrat, & fille du Roi *Amauri*, dont il eut 1. *Alix* de Champagne, Reine de Chypre, mariée à *Hugues* de Luſignan, I. du nom, Roi de Chypre; & 2. *Philippe* de Champagne, alliée l'an 1214, à *Erard* de Brienne, fils d'*Amaré*, Seigneur de Rameru.

VIII. Thibaud, V. du nom, fils puîné du Roi Henri I, fut Comte Palatin de Champagne & de Brie après ſon frére aîné, & mourut le 25 mai 1201, âgé de 25 ans ou environ. Il avoit épouſé en 1195, *Blanche* de Navarre, fille de *Sanche*, Roi de Navarre, dont il eut 1. Thibaud, VI. du nom, qui ſuit; & 2. *N.* . . de Champagne, mort jeune.

IX. Thibaud, VI. du nom, dit *le Poſthume*, puis *le Grand*, ou *le Faiſeur de chanſons*, fut maintenu dans la poſſeſſion du Comté de Champagne, contre la prétention de ſa couſine *Philippe*, & d'*Erard* de Brienne ſon mari, par Arrêt des Grands du Royaume, donné à Melun l'an 1216. Il fit depuis la guerre contre ſaint Louis, fils de ſon bienfaicteur, & contre la Régente Blanche de Caſtille, avec leſquels il s'accorda. Il devint Roi de Navarre vers l'an 1236, après la mort de Sanche, ſon oncle maternel. Il fit auſſi le voyage d'Outremer avec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, & pluſieurs autres grands Seigneurs de France, & mourut après ſon retour le dixiéme juillet 1254. Il épouſa 1. à l'âge de 18 ans, *Gertrude*, Comteſſe de Dafchbourg, de Mona & de Metz, veuve de *Thibaud*, I. du nom, Duc de Lorraine, & fille unique d'*Albert*, Comte de Dafchbourg, &c. dont il fut ſéparé: 2. *Agnes* de Beaujeu, fille de *Guichard*, Seigneur de Beaujeu, & de *Sibylle*, fille de *Philippe*, Comte de Flandre & de Hainault: 3. par contract du mois de mars 1232, *Marguerite* de Bourbon, fille ainée d'*Archambaud*, VIII. du nom, dit *le Grand*, Sire de Bourbon, & de *Beatrix* de Monluçon. Du ſecond mariage ſont 1. *Blanche* de Champagne, mariée l'an 1235. à *Jean*, I. du nom, dit *le Roux*, Duc de Bretagne, morte le cinquiéme août 1283: & du troiſiéme vinrent, 2. *Thibaud*, VII. du nom, dit *le Jeune*, Comte de Champagne & de Brie, & II. du nom, Roi de Navarre, mort au retour du voyage d'Outremer à Trapani, au Royaume de Sicile, en novembre 1270, ſans poſterité d'*Iſabelle* de France, fille du Roi ſaint Louis, morte le 27 avril 1271; 3. *Pierre*, mort jeune; 4. Henri, III. du nom, qui ſuit; 5. *Aliénor*; 6. *Marguerite*, alliée l'an 1255, à *Ferry*, II. du nom, Duc de Lorraine; & 7. *Beatrix* de Champagne, mariée par contract du mois de novembre 1258, à *Hugues*, IV. du nom, Duc de Bourgogne.

X. Henri, III. du nom, ſurnommé *le Gros*, Comte Palatin de Champagne & de Brie, & Roi de Navarre, mourut le 22 juillet 1274, laiſſant de *Blanche* d'Artois, fille de *Robert*, Comte d'Artois, qu'il avoit épouſée l'an 1269, & morte le deuxiéme mai 1302, pour fille unique, *Jeanne*, Reine de Navarre, Comteſſe de Champagne & de Brie, mariée le 16 août 1284, à *Philippe*, IV. du nom, Roi de France, morte le deuxiéme avril 1304, âgée de 33 ans.

COMTES DE BLOIS.

VII. Thibault de Champagne, ſurnommé *le Bon*, ſecond

fils de THIBAULT, IV. du nom, Comte de Champagne, & de *Mahaud* de Carinthie, fut Comte de Blois & de Chartres, & fut trée Sénéchal de France en 1150. Il rendit de grands ſervices aux Rois Louis VII, dit *le Jeune*, & Philippe II, dit *Auguſte*, & mourut au ſiége d'Acre l'an 1191. Il épouſa en 1164, *Alix* de France, fille du Roi *Louis* VII, dit *le Jeune*, & d'*Aliénor*, Ducheſſe de Guienne ſa première femme, dont il eut 1. *Thibault*, mort jeune; 2. LOUIS, qui ſuit; 3. *Henri*, mort jeune; 4. *Philippe*, père de *Thibault*; 5. *Marguerite*, alliée 1. à *Hugues* d'Oiſy, III. du nom, Seigneur de Montmirail: 2. à *Othon*, Comte de Bourgogne: 3. à *Gauthier*, II. du nom, Seigneur d'Avênes; 6. *Elizabeth*, Comteſſe de Chartres, mariée 1. à *Sulpice*, III. du nom, Seigneur d'Amboiſe: 2. à *Jean* d'Oiſy, Seigneur de Montmirail; & 7. *Alix* de Blois, Abbeſſe de Fontevrault en 1218.

VIII. LOUIS, Comte de Blois & de Chartres, fut tué à la bataille d'Andrinopla per les Bulgares le 14 avril 1205. Il épouſa *Catherine*, Comteſſe de Clermont en Beauvaiſis, fille ainée & héritière de *Raoul*, I. du nom, Comte de Clermont, Connétable de France, dont il eut 1. THIBAULT, II. du nom, qui ſuit; 2. *Raoul*, mort jeune; & 3. *Jeanne* de Blois, morte jeune.

IX. THIBAULT, II. du nom, dit *le Jeune*, mourut vers l'an 1218, ſans laiſſer de poſtérité de *Mahaud* d'Alençon, fille de *Robert*, I. du nom, Comte d'Alençon, & de *Jeanne* de la Guerche; ni de *Clémence* des Roches, fille de *Guillaume* des Roches, Sénéchal d'Anjou, & de *Marguerite* de Sable, ſes deux femmes. Cette dernière le remaria à *Geoffroy*, IV. du nom, Vicomte de Châteaudun, dont elle eut deux filles.

Lors du mariage de JEANNE, Comteſſe de Champagne & Reine de Navarre avec PHILIPPE, IV. du nom, Roi de France, la Champagne fut inſéparablement unie à la Couronne: ce qui fut depuis confirmé par les traités particuliers, comme celui de Laon au 1317, du Roi Philippe *le Long*, avec Eudes de Bourgogne; & un autre du 14 mars 1335, entre le Roi Philippe *de Valois*, & Philippe Roi de Navarre, avec Jeanne de France ſa femme. Par ce dernier traité le Roi & la Reine de Navarre cédérent tous les droits qu'ils pouvoient avoir ſur la Champagne & la Brie, au Roi, qui leur donna quelques autres terres. En 1361, le Roi Jean réunit encore ces Comtez à la Couronne. Au reſte, il eſt à remarquer que les Comtes de Champagne faiſoient tenir les Etats de leurs pais, par ſept Comtes leurs Vaſſaux, qu'ils appelloient Pairs de Champagne. C'étoient les Comtes de Joigny, de Retbel, de Brienne, de Roucy, de Braine, de Grand-pré & de Bar-ſur-Seine. Les Rois de France étant devenus Comtes de Champagne, y faiſoient tenir les Etats ou Grands Jours par leurs Officiers. Les Auteurs parlent diverſement du titre de Palatin, qu'avoient les Comtes de Champagne. Du Cange prouve dans *ſes Notes ſur Joinville*, que comme les Comtes rendoient la juſtice dans les villes, celui de Troyes étoit appellé Palatin, parce qu'il exerçoit la juriſdiction ſur les Officiers de la Maiſon du Roi. ° Grégoire de Tours. Aimoin. Sigebert, &c. Pithou, *Mémoires des Comtes Héréditaires de Champagne, & Généalogies des Comtes Héréditaires de Troyes*. Claude Monſtant, *Genéalogiſt. Hered. Camp. Comit.* Camuzat. Du Cange. Sainte-Marthe. Labbe. Du Puy. Le P. Anſelme, &c.

CHAMPAGNE (Guillaume de) ou de Blois, dit *aux Blanches mains*, vivoit dans la douziéme ſiécle. Il fut Archevêque de Sens, puis de Rheims, nommé Cardinal l'an 1180, par le Pape Alexandre III, Légat dans les Gaules & en Allemagne, Régent du Royaume, & principal Miniſtre d'Etat ſous le Roi Philippe Auguſte. Il étoit quatriéme fils de *Thibaud*, dit *le Grand*, Comte de Champagne, qui l'avoit deſtiné dès ſon enfance à l'Egliſe, comme nous l'apprenons des Epîtres de ſaint Bernard, & frére d'*Alix* de Champagne, mére du Roi Philippe Auguſte. Auſſi lorſque ce Prince entrepric le voyage de la Terre-Sainte, il laiſſa ſa mére Alix & ſon oncle Guillaume Régens du Royaume. Il mourut l'an 1202 à Laon. Pierre de Blois lui adreſſe deux lettres, la 28, & la 122. Etienne de Tournay, Abbé de ſainte Geneviéve, puis Evêque de Tournay lui en écrivit 25, ſur divers ſujets importans. Pierre Comeſtor lui dédia ſon Hiſtoire Scholaſtique, & Gautier célébre Poete de ce ſiécle-là, ſon Alexandriade. On peut encore voir les Auteurs de ſon tems. ° Pierre de Celles, *l. 1. Epiſt. 5.* Guillaume le Breton, *in Philip.* Rigord, *in Vita Philip.* Saint Bernard, *Epiſt.* 11. Jean de Salisbery, *Epiſt.* 287. Roger Hovéden. Vincent de Beauvais. Bzovius. Sponde. Ciſcomus. Sainte-Marthe. Auteuil, *Hiſt. des Miniſtres d'Etat*, *&c.*

CHAMPAGNE d'Italie. *Voyez* TERRE de LABOUR dans le Royaume de Naples.

CHAMPAGNE de Rome, ou CAMPAGNE de Rome. *Voyez* LATIUM.

° CHAMPAGNE-MOUTON, petite ville de France dans la partie méridionale du Poitou, ſur la riviére d'Argent, vers les confins de l'Angoumois. Elle eſt à peu près au ſud de Poitiers, dont elle eſt éloignée d'environ onze lieues.

CHAMPAGNE (Philippe) Peintre célébre, né à Bruxelles le 16 mai de l'an 1602. Dès ſon plus jeune âge il témoigna beaucoup d'inclination pour la Peinture, & après s'être appliqué d'abord à la figure, il étudia enſuite le payſage, ſous le célébre Fouquier. On lui conſeilla de faire un voyage en Italie, & en paſſant à Paris, du Chêne Peintre de la Reine Marie de Médicis, l'arrêta dans ſa maiſon. Champagne épouſa depuis la fille du Chêne, dont il obtint la place après qu'il fut mort. La Reine Marie de Médicis lui donna un appartement dans ſon palais du Luxembourg où il fit divers ouvrages, & l'employa encore à peindre la voute de l'égliſe des Carmélites du fauxbourg ſaint Jacques, où il y a de ſa main un crucifix qu'on eſtime beaucoup. Le Roi Louis XIII, & le Cardinal de Richelieu l'honorérent auſſi de leur eſtime. Champagne étoit l'homme du monde le plus doux & le plus honnête, tout à fait déſintéreſſé, bon ami, ſervable, & qui ſavoit la faire aimer. Il a fait un très grand nombre de tableaux, de paſſages, de portraits & d'hiſtoires. Un de ſes meilleurs ouvrages eſt un plafond dans l'appartement du Roi à Vincennes, qu'il fit au ſujet de la paix de 1659. Depuis il ſe trouva à l'établiſſement de l'Académie Royale des Peintres, de laquelle il fut Recteur, & il mourut le douziéme août de l'an 1674. Il étoit reſté veuf à l'âge de trente ſix ans, & n'avoit point ſongé à ſe ſecondet noces. Entre ſes bonnes qualitez, on admira ſa pieté, ſon déſintéreſſement, & une grande charité pour les pauvres. Il avoit eu diverſ fils qui moururent jeunes, & ſa fille ainée ſe fit Religieuſe; mais il éleva auprés de lui Jean-Baptiſte CHAMPAGNE, ſon neveu, fils de ſon frére, qu'il a laiſſé pour héritier de ſes biens & de ſon eſprit. Ce dernier a fait graver le portrait de ſon oncle peint par lui même. ° *Mémoires du tems.*

° CHAMPAGNE (Jean-Baptiſte) neveu du précédent, naquit à Bruxelles en 1645. Il fut élevé par ſon oncle dans la Peinture. L'union dans laquelle ils vivoient, & l'eſtime qu'ils avoient l'un pour l'autre, fit prendre au neveu la même maniére qu'avoit ſuivie ſon oncle, en dégénerant un peu de force & de vérité. Du reſte, ils avoient les mêmes ſentimens dans leur profeſſion & dans leur Morale. Le neveu fit en Italia un voyage qui ne dura que quinze mois, ſans prendre d'autre goût que celui des ouvrages que ſon oncle lui avoit inſpiré. Il mourut Profeſſeur de l'Académie en 1681, âgé d'environ 43 ans. ° De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 503.

CHAMPEAUX (Guillaume de) *Guillelmus Campellenſis*; Evêque de Chalons en Champagne, a vécu dans le douziéme ſiécle. Il eſt ainſi appellé du village de Champeaux, proche de Melun en Brie, où il étoit né. Après avoir étudié à Laon ſous Anſelme, Doyen de l'égliſe de cette ville, il fut fait Archidiacre de Paris, & chargé d'enſeigner la Dialectique dans les Ecoles de cette ville. Il ſe retira enſuite dans la chapelle de ſaint Victor-lez-Paris, où il établit une Communauté de Chanoines Reguliers; & il continua d'y faire ſes leçons, par l'avis d'Hildebert, Evêque du Mans. Alors Abailard étant revenu à Paris, étudia la Théologie ſous lui, & fut mis tête ſur la Philoſophie. Guillaume de Champeaux fut élu Evêque de Châlons l'an 1113, & fut député à Strasbourg, pour accommoder la différent qui étoit entre l'Empereur Henri V, & le Pape Caliſte II. Il convint avec ce Prince qu'il remettroit les inveſtitures, pourvu que le Pape lui rendît & à ſes Sujets les terres qu'ils avoient perdues pendant la guerre. Guillaume de Champeaux apporta ces propoſitions au Concile de Rheims, tenu l'an 1119; mais l'Empereur & le Pape s'étant vus à Mouſon, ne purent convenir. Guillaume de Champeaux bâtit ſaint Bernard Abbé de Clairvaux l'an 1115. Il prit l'habit de Cîteaux l'an 1119, & après avoir fondé un monaſtére de cet Ordre, il mourut l'an 1121. Son corps fut porté à Clairvaux où il eſt enterré. Il y a apparence qu'un homme auſſi ſavant que lui, a écrit quelques Ouvrages: cependant nous n'en avons aucun; car le Dialogue d'un Chrétien avec un Juif, qui a été donné ſous ſon nom dans la dernière Bibliothéque des Peres de Lyon, eſt de Gilbert de Weſtminſter. On dit qu'il a écrit ſavant Pierre Lombard un livre de Sentences, qui ſe trouve manuſcrit dans la bibliothéque de Nôtre-Dame de Paris; une Epître au Pape Innocent II, contre Abailard, &c. ° Abailard *dans ſon Hiſtoire*, *ch.* 2. Hildebert du Mans, *Epiſt.* 1. L'Auteur Anonyme de l'Hiſtoire de l'Abbaie de Saint-Victor. Alberic, *in Vita.* Saint Bernard, *Epiſt.* 3. Yves de Chartres, *Epiſt.* 268. Othon de Friſingben, *l. 1. ch.* 47. *&* 48. *La Chronique de* Morigny. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du douziéme ſiécle.* Jongelin, *in Purp. S. Bern.* Henriquez, *in Menol.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Charles de Viſch, *Bibliath. Ciſt. &c.*

CHAMPIER (Symphorien) dit en Latin *Champerius*, Médecin du Duc de Lorraine, Chevalier de Saint-George, étoit de Lyon. Il fut Echevin en 1520 & 1535, en cette ville, où il établit le College de Médecine, & compoſa pluſieurs Traitez ſur toutes ſortes de matiéres. On en pourra voir le dénombrement dans Simler, dans Geſner, dans la Croix-du-Maine, & dans la *Biblioth. Franç.* de Du Verdier-Vauprivas. Il laiſſa un fils nommé CLAUDE CHAMPIER, Sieur de la Parerge, de Corcelles, & de la Baſtie, qui a compoſé un volume *des Singularitez des Gaules*, imprimé à Paris & à Lyon.

° CHAMPIGNY, village de France, dans cette partie du Poitou, qui porte le nom de Loudunois, vers les confins de la Touraine, ſur la riviére de Vende. Il eſt à l'eſt-nord-eſt de Loudun, dont il eſt éloigné de quatre lieues.

CHAMPION. On appelloit auſſi autrefois un Combattant, qui entroit dans le champ de bataille, pour vuider quelque différent par un duel. Dans la ſuite du tems, on donna ce nom à celui qui entreprenoit de combattre pour un autre, ſoit pour une Dame, ſoit pour un homme qui eût quelque infirmité, ou qui fût trop jeune, ou trop vieux. Sur quoi il faut remarquer qu'anciennement on terminoit par duel les différents qui ne ſe pouvoient décider par les Juges. Quelquefois on ordonnoit ce combat pour juger de l'innocence de ceux qui étoient accuſez de quelque crime; de ſorte que celui qui demeuroit vainqueur, étoit réputé innocent, ou avoit meilleur droit. Les Chevaliers & les Seigneurs de marque ne combattoient pas eux-mêmes, contre ceux qu'ils accuſoient de larcin, ou de rapt, ou de quelque autre crime ſemblable. Les Clercs, les Chanoines, & les Religieux donnoient auſſi des Champions pour eux. Enfin tous ceux qui étoient accuſez d'un crime, dont la peine n'alloit pas à la privation de la vie, ou de quelque membre, étoient exempts de combattre en perſonne, & donnoient des Champions. Les parricides, les voleurs, & autres gens de cette eſpéce étoient obligez de ſoutenir le duel, ſi l'âge & les forces leur permettoient de combattre. Les Champions mercénaires, qui combattoient pour l'intérêt, & non pas pour la gloire, ni pour défendre leur innocence, étoient mis au rang des perſonnes infâmes. Il y en avoit qui ſe louoient à des Seigneurs, pour ſervir de Champions, quand l'occaſion s'en préſenteroit, & leur faiſoient hommage pour la ſomme qu'ils en recevoient, ou pour le fief qu'ils poſſédoient à cette condition. Les Champions combattoient toûjours à pié, & jamais

Digitized by Google

mais à cheval. On leur coupoit auparavant les cheveux, leur laiſſant une manière de couronne ou de mitre, ſur le haut de la tête. Leurs armes étoient un bâton, & un boucher.

En Angleterre, un appelle Champion du Roi, un Chevalier, qui après le couronnement du Roi, preſente un cartel à quiconque veut nier que le nouveau Prince ſoit légitime Roi d'Angleterre. Thomas Milet, Wallingham & Froiſſard décrivent de pareils défis, après le couronnement d'Edouard V, en 1326; de Richard II, en 1376; & de Henri IV, en 1399. Froiſſard dit, qu'après le ſecond ſervice de table, il vint un Chevalier tout armé, couvert de mailles de vermeil, monté ſur un cheval de guerre, & précédé d'un Chevalier qui portoit ſa lance, & que s'étant approché du Roi pendant le feſtin, il lui preſenta un cartel, par lequel il defioit celui qui oſeroit dire que Henri IV n'étoit pas légitime Roi d'Angleterre: ce que le Roi fit crier par un Héraut d'armes en la ſalle, & en ſix endroits de la ville. Quelques uns croyent que ce Champion du Roi repréſente l'Angleterre; parce que, diſent-ils, le Roi ne doit combattre en ces rencontres, que par un Champion, & qu'il n'a point d'autre Champion que la patrie. Villani dit que vers l'an 1270, on propoſa de donner au Comte d'Anjou & de Provence, le titre de *Champion de la Sainte-Egliſe*, c'eſt à dire, de defenſeur & de protecteur. * Du Cange, *Gloſſarium Latinitatis.*

CHAMPLAIN (Samuel de) Gentilhomme de Xaintonge a été un de ceux qui ont le plus contribué à l'établiſſement du Canade. Ses premiers voyages furent en l'Acedie, dont il a reconnu tous les ports. Nous en avons des deſcriptions & des planches très-exactes dans ſes Memoires. Il parcourut toute la cote meridionale du continent, environ 15 lieues par-delà Buſton, où les Anglois n'avoient alors aucun établiſſement. Dans ces voyages il n'étoit que Lieutenant du Sieur de Monts. Il fit en cette même qualité quelques autres voyages ſur le fleuve de Saint-Laurent; commença le premier établiſſement de Quebec; remonta juſqu'au Lac qui porte ſon nom, ou il aida les Sauvages, Micmaks, & Algonquins à remporter un grand avantage ſur les Iroquois; & jetta les premiers fondemens d'une habitation dans l'iſle de Mont-réal. Dans un autre voyage il monta beaucoup plus haut dans le fleuve, & défit encore les Iroquois dans leur propre pais, n'ayant avec lui que peu de François, & un tres-grand nombre de Sauvages. En 1611, étant de retour en France pour ſolliciter de nouveaux ſecours, les Malouins firent revoquer le privilége exclusif pour la pêche du Canade, lequel avoit été accordé au Sieur de Monts; mais en 1613, M. le Prince qui lui nommé Vicerot de la nouvelle France, fit le Sieur de Champlain ſon Lieutenant-de-Roi dans ce pais-là; & l'y envoye avec tout ce qui lui étoit néceſſaire pour le former à Québec. Il fut ſur ce pié-là ſucceſſivement ſous les Ducs de Montmorency & de Vantadour, & enfin ſous le Cardinal de Richelieu, qui, les uns après les autres ſuccéderent à M. le Prince. La compagnie de cent Aſſociez qui fut formée en 1628. lui confirma la même dignité & la même autorité, & il s'en ſervit uniquement pour l'avancement de la Colonie en 1629. Québec malgré la vigoureuſe reſiſtance de Champlain, fut pris par les Anglois; & les François furent obligez de ſortir preſque tous du pais. En 1631, le Canada fut rendu à la France, & Champlain en fut fait Gouverneur général. Il y paſſa en 1634, avec quatre vaiſſeaux, & il mourut à Québec ſur la fin de l'année ſuivante, après 33 années de travaux, dont ſes ſucceſſeurs ont goûté les fruits. *Voyez ſes Voyages.* Laſcarbot, *diverſes Relations du Canada.*

CHAMPLAIN, Lac, *Champleni Lacus.* C'eſt un Lac du Canada dans l'Amerique ſeptentrionale. Il eſt entre la nouvelle Angleterre & la riviére de Saint-Laurent, dans laquelle il ſe décharge par un grand canal, au deſſus de l'iſle & du Fort de *Mont-Royal.* On appelle auſſi ce Lac, le Lac des Iroquois. * Maty, *Diction. Geogr.*

CHAMPLITE ou CHANNITE, petite ville diviſée en deux parties, l'une ſituée ſur une montagne, ſous le nom de *Champ le chaseau*, & l'autre au pié de la montagne, qui porte le nom de *Commune-la ville.* Ce lieu eſt dans la Franche-Comté, près de la riviere de Salin, entre Gray & Lingres, à quatre lieues de la premiere & à dix de la derniere. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CHAMP-ROND, bourg de France dans le Perche, à l'eſt-nord-eſt de Nogent-le-Rotrou, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

CHAMPS, Cure conſidérable en Lorraine dans la Province de Vôges ſur-tout de *Toul.* Elle a ſix Paroiſſes pour annexes, avec trente trois villages en vingt-deux lieues de circuit. Elle eſt arroſée par la riviere de *Vologne*, qui produit des huitres, dans leſquelles ſe forment de très belles perles. *Charlemagne* en fit bâtir la Mere égliſe, auprès de laquelle il avoit fait conſtruire une maiſon royale, ou il s'arreſtoit pour prendre le plaiſir de le chaſſe dans ſes paſſages de France en Allemagne. * *Hiſtoire des Evêques de Toul par le* P. Benoît.

CHAMPS-DE-MARS, nom que l'on donna, dans le premier établiſſement de la Monarchie Françoiſe, aux Aſſemblées générales du peuple, que les Rois convoquoient tous les ans, pour y faire de nouvelles loix, ou de nouveaux reglemens, pour recevoir les plaintes de leurs Sujets; pour decider les grands differens d'entre les Princes & les Seigneurs de la Cour; & pour faire une revue de toute la milice. Quelques Auteurs ont écrit que ces Aſſemblées furent nommées Champs-de-Mars, parce qu'elles ſe faiſoient dans une campagne ſemblable au Champ de Mars, qui étoit proche de la ville de Rome, & à peu près pour le même deſſein. D'autres croyent plus vrai-ſemblablement qu'on appella ainſi ces Aſſemblées, parce qu'elles ſe faiſoient au commencement du mois de mars: ce qui s'obſerva ſous la premiére race des Rois de France. Mais Pepin jugeant que cette ſaiſon n'étoit pas encore propre pour faire la revue des troupes, choiſit le mois de mai, vers l'an 755, de ſorte que ces aſſemblées furent nommées depuis Champs-de-mai. On ne laiſſa pas néanmoins de les appeller auſſi Champs-de-Mars, quoiqu'elles ſe tinſſent au mois de mai. Les Rois recevoient alors de leurs Sujets les préſens que l'on appelloit *dons annuels*, ou *dons royaux*, & qui étoient deſtinez pour la defenſe de l'Etat. Les Eccleſiaſtiques n'étoient pas exempts de preſenter ces dons, à cauſe de leurs domaines. On voit dans une Conſtitution de Louis *le Débonnaire*, qu'il y avoit des monaſtéres qui devoient ces preſens, & outre cela, des Soldats; d'autres qui n'étoient tenus qu'aux preſens, & d'autres qui étoient ſeulement obligez de faire des prieres pour la ſanté du Prince & de la Maiſon royale, & pour la proſpérité des affaires publiques. Quelques uns croyent que c'eſt de là qu'on peut tirer l'origine des ſecours d'argent que les Rois reçoivent de tems en tems du Clergé de France, particuliérement depuis que les Seigneurs des Fiefs ont été exempts de ſervir & de conduire leurs Vaſſaux à la guerre; à quoi les Eccleſiaſtiques étoient obligez auſſi bien que les Laïques. Sous la ſeconde race, on tint ces aſſemblées deux fois l'an, ſavoir, au commencement de l'année, & eu mois d'août ou de ſeptembre; & ſous la troiſiéme race on en fit d'autres, que l'on nomma Parlement, ou Etats Généraux. Les anciens Anglois ſemblent avoir emprunté des François l'uſage de ces aſſemblées, & Champs-de-Mars: car nous liſons dans les loix d'Edouard *le Confeſſeur*, qui fut couronné en 1044, que ces peuples étoient obligez de s'aſſembler tous les ans, au commencement de Mai, pour renouveller les ſermens d'obeïſſance à leur Prince. Quelques Auteurs Anglois parlent encore de cette coutume en l'an 1094, & diſent que l'aſſemblée ſe fit *in Campo Martio*; ce qui montre qu'encore que ces aſſemblées le tinſſent au mois de mai, elles ne laiſſoient pas de conſerver le nom de Champs-de-mars, & qu'elles furent encore en uſage ſous les premiers Rois Normans. * Du Cange, *Diſſertation quatriéme ſur l'Hiſtoire de ſaint Louis.*

CHAMPS ELYSÉES. *Voyez* ELYSÉES.

CHAMPS (Etienne des) Jeſuite, naquit à Bourges l'an 1613, & entra dans la Société à l'âge de dix-ſept ans. Il s'y appliqua d'abord aux Belles Lettres, & il y réuſſit ſi bien, que le Cardinal de Richelieu fit le préferer dans ſon Palais, une Tragedie Latine de ſa compoſition. Après un Cours de Philoſophie qu'il enſeigna au Collége de Paris, il y fut établi Profeſſeur en Théologie, & il eut l'honneur d'avoir parmi ſes Ecoliers le Prince de Conty Armand de Bourbon, que le Prince de Condé ſon pére deſtinoit à l'Egliſe. Ce jeune Prince ſoutint ſes Theſes de tentative en Sorbonne, quoi qu'étudiant chez les Jeſuites, le dixiéme janvier 1646, n'étant entré que depuis trois mois dans la 17 année. Le Diſciple fit grand honneur à ſon Maître; & s'il changea par la ſuite de ſentiment ſur la Grace, il ne changea rien à l'eſtime qu'il avoit conçue pour celui qui lui avoit appris à raiſonner ſur ces matieres. Les lettres qu'ils s'entr'écrivirent à ce ſujet en 1664, en ſont une preuve. Le premier Ouvrage du Pére des Champs fut en Latin ſur le *Libre Arbitre* & il le donna en 1646, ſous le nom d'*Antoine Ricard*. On le réimprima quelques années après, & l'on y joignit les Theſes du Prince de Conti. Il fut ſuivi en 1648, d'une *réponſe* Latine *à la Theriaque*, que Libert Froidmont, Doyen & Profeſſeur de Louvain avoit fournie, ſous le nom de *Vincentius Lirinis*, contre le *Libre Arbitre* de Ricard, & du livre François imprimé en 1651, ſous le titre de *Secret du Janſeniſme découvert*, Ouvrage qui mit aux priſes le Pére des Champs avec l'Abbé de Bourzeis. Ces trois Traitez ſervent comme de préliminaires à ſon Ouvrage *de Hæreſi Janſeniana*, qu'il dedia au Pape Innocent X, en l'année 1654. Il fut encore Auteur d'un autre petit Traité intitulé *Queſtion de fait*, pour ſavoir ſi les Juſtes ſont les ſeuls qui ayent tenu la doctrine de l'opinion probable. On lui attribue auſſi une autre livre imprimé en 1682, avec ce titre, *Sentimens de ſaint Auguſtin ſur la Grace, oppoſez à ceux de Janſenius*; mais cet Ouvrage eſt du Pere Jean le Porcq, Preſtre de l'Oratoire, qui a enſeigné la Théologie pendant près d'un demi ſiecle dans la Congregation. Le Pére des Champs fut honoré dans ſon Ordre, & paſſa par les premiers emplois, juſqu'à être trois fois Provincial. Dans ces poſtes il ſe fit aimer au dedans, & conſidérer au dehors. Ses maniéres polies, mais religieuſes, ſoutenues d'un eſtérieur avantageux, lui mériterent l'attachement des perſonnes du premier rang. Le grand Prince de Condé, qui l'avoit connu dès la jeuneſſe, l'eſtima juſqu'à la mort; & dans les dernieres années de ſa vie, il lui confia ce qu'il avoit de plus précieux. Enfin le Pere des Champs accablé de vieilleſſe, & ſurvivant, pour ainſi dire, à ſoi-même, ſe retira à la Fleche, où il mourut âgé de 88 ans le 31 juillet 1701, ayant paſſé 71 ans dans ſa Compagnie, à pratiquer toûjours exactement les vertus de ſon état.

CHAMSI, peuples. *Cherchez* SOLAIRES.

CHAN, ſi ſouvent un titre que prennent les Rois de Tartarie, & les Gouverneurs des provinces dans la Perſe. *Voyez* CHAM & KAM.

CHAN, hôtellerie, qui ſert de retraite aux Voyageurs & aux Marchands, dans l'Empire du Turc, ſoit aux champs ou à la ville, & qu'on appelle autrement *Caravanſerai*. *Voyez* CARVANSERAS.

CHANA, CANA, anciennement *Copeas*, ancienne ville de la Haute Egypte. Elle eſt ſur le bord oriental du Nil, dans le Caſſiut de Miuio, entre la ville de ce nom & celle d'Alluana. Cette ville a été fort conſidérable pour le commerce; parce que toutes les marchandiſes, qu'on apportoit des Indes par la Mer Rouge, y étoient tranſportées par terre, pour y être embarquées ſur le Nil. * Maty, *Diſt. Geogr.*

CHANA, Royaume d'Afrique. *Cherchez* CANO.

CHANAAN, fils de *Cham*, vivoit l'an 1670 du monde, & 2365 avant JESUS CHRIST. L'Ecriture dit, que Cham ayant apperçu ſon pére Noé enſeveli dans le vin, & dormant dans une poſture indecente, oſa l'expoſer aux yeux de ſes freres, qui furent plus reſpectueux, & qui couvrirent le nudité de leur pére. Noé, après ſon réveil, ayant appris ce qui s'étoit paſſé, maudit Chanaan, fils de Cham, & ſoumit ſa poſtérité à celle de ſes oncles. Quelques Interprétes ont cru que Chanaan avoit découvert le premier la nudité de ſon eyeul: quoi qu'il en ſoit, la malédiction qu'il reçut, fut accomplie, ſelon ſaint Chryſoſtome, dans les Gabaonites.

Ge-

Genebrard veut qu'à cauſe d'elle les Chananéens & pluſieurs peuples d'Afrique ayent été ſujets à des Rois étrangers d'Assyrie, d'Europe, aux Ptolomées, aux Grecs, aux Romains, aux Vandales, aux Sarrazins, & enfin aux Turcs & aux Arabes; mais il eſt plus ſur de dire qu'elle regarde la deſtruction des Deſcendans de Chanaan, par les Iſraelites; & que Noé voyoit par un eſprit de prophetie les crimes de ces Chananéens, qui furent vaincus du tems de Moïſe, de Joſué, des Juges, & des Rois d'Iſrael. Quelques-uns croyent que Chanaan eſt le même que le Mercure des Payens. * *Geneſe, ch.* 9. v. 25. Saint Chryſoſtome, *Homélie* 8. *ſur ſaint Matthieu.* Genebrard, *l.* 1. *Chron. A. M.* 1657. Torniel, *A. M.* 1006. *anm.* 5. *& ſuiv.* Bochart, *Phaleg. l.* 1. *ch.* 2. *Conſultez* ce dernier Ouvrage, *l.* 4. *ch.* 34, & l'Hiſtoire d'Adonis dans le troiſieme tome de la Bibliotheque Univerſelle, pour ſavoir ce que concerne Chanaan & la poſterité, & que l'on peut recueillir des Auteurs ſacrez & profanes.

CHANAAN (Pais de ou Terre de) *Voyez* JUDÉE.

* CHANAANA ou KENCHANA quatrieme fils de *Balan* ou de *Bilhan*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. v. 10.

* CHANAANA ou KENAHANA, pere du faux Prophete *Sedecias* ou *Tjidkija*. * I. ou III. *Rois, ch.* 22. v. 11.

CHANAC ou CANILLAC (Bertrand de) que divers Auteurs confondent avec Bertrand de Colnac Cardinal, mais ſans aucune raiſon; car bien qu'ils fuſſent tous deux natifs de la province de Limoſin, celui dont nous parlons, étoit Archevêque de Bourges, Patriarche de Jeruſalem, & Adminiſtrateur de l'Evêche du Puy, en 1344; il étoit Clerc de la Chambre du Pape Clement VI; il fut fait Archidiacre d'Agde en 1350, & en 1374, Archevêque de Bourges; en 1382, Patriarche de Jeruſalem; & en 1383, Adminiſtrateur de l'Evêche du Puy, qu'il ne tint que peu de tems. Clément VII le fit Cardinal en 1385, & il mourut le 20 mai de l'an 1404, à Avignon, où il eſt enterré dans l'égliſe des Dominicains. * Bolquet, *in Vita Gregorii XI.* Sanſa, *l.* 10. *ch.* 15. Fuzon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.* Vict tel. Onuphre, Uzhel, &c. Baluze, *Vita Pap. Aven.*

CHANAC (Guillaume de) Evêque de Paris, vivoit dans le XIV ſiecle. Il étoit Limoſin, & fut, d'Archidiacre de Paris, élevé à l'Epiſcopat de cette ville, par le Pape Jean XXII, le 18 août 1332. Il fut fait enſuite Patriarche d'Alexandrie l'an 1342. Il céda pour lors l'Eveche de Paris à FOULQUES de CHANAC ſon neveu. Ceux qui ont dit qu'il étoit de la Maiſon de Pompadour ſe ſont trompez; car les Pompadours ne ſont entrez dans la Maiſon de Chanac, que par Raoul, Seigneur de Pompadour; qui épouſa Galliène de Chanac. Il a fondé à Paris le Collége de Chanac, dit auſſi de Pompadour, ou de Saint-Michel. Il mourut le troiſieme mai en 1348, âgé de près de cent ans; & fut enterré à ſaint Victor. On voit dans la chapelle de l'infirmerie ſon Epitaphe, qui commence ainſi,

Hic ſitus eſt Dominus G. de Chanac Patriarcha
Alexandrinus, Juris dum vixerat Arca,
Mores ornatus ad culmen nobilitatis
Adjungens, gratos actus habuit pietatis,
Plebis & Eccleſiæ Prælatus Pariſienſis
Cultor juſtitiæ, pereruſorum fuit exitis.
Hunc pro non ſolum, ſed eum qui poſt ibi ſedit
Dictus Fulco, dedit Lemovicenſe ſolum, &c.

* Du Breuil & Du Chêne, *Antiquitez de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

CHANAC, (Guillaume de) Cardinal, Evêque de Chartres & de Mende, étoit originaire du Limoſin, mais né à Paris, petit-neveu de Guillaume, Patriarche d'Alexandrie, & neveu de Foulques Evêque de Paris, qui mourut le 25 juillet 1349. Il fut mis dans l'Abbaie de Saint-Martial à l'âge de ſept ans, fut Docteur en Droit Canon, enſuite Chevecier de Saint-Martial, Seigneur de Longpont & de Vezelay, Abbé de Saint-Florent de Saumur en 1354, & Evêque de Chartres en 1368. Il fut transféré dès le commencement de l'an 1371, à l'Evêche de Mende, dans le Gévaudan; & la même année il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire XI. Il mourut le 30 décembre de l'an 1383, à Avignon. * Onuphre, Ciaconius, &c. Fraon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux, &c.* Baluze, *Vita Pap. Aven.*

CHANAD *Voyez* CHONAD.

CHANANE'ENS. *Voyez* CANANE'ENS.

CHANAO, Comte de Vannes, vivoit dans le VI ſiécle. Peu content de l'héritage qui lui étoit échu, il fit mourir trois de ſes freres, pour uſurper leur bien, & pourſuivit Macliau qui étoit le quatriéme. Ce dernier prit la fuite, & fut d'abord garant de la fureur de ſon frére par Felix, Evêque de Nantes; mais ayant voulu ſe revolter, il fut obligé de ſe cacher & ſe retira chez un Comte du païs nommé Chonomore, lequel fit accroire aux Envoyez de Chanao, que Macliau étoit mort. Cependant, il fut fait Evêque de Vannes, vers l'an 561, & ſuccéda depuis aux Etats de Chanao. * Grégoire de Tours, *Hiſt. l.* 4. *c.* 3. *&* 4. *l.* 5. *c.* 16.

CHANATH ou CANATH, ville de la Tribu de Manaſſé, au delà du Jourdain. *Cherchez* CANATH.

CHANÇAY. *Voyez* ARNEOO.

* CHANCEAUX, bourg de France dans le Duché de Bourgogne vers la ſource de la Seine. Il eſt à peu près au midi de Châtillon-ſur-Seine, dont il eſt éloigné de huit à neuf lieues. L'Auteur du Dictionnaire Univerſel de la France, remarque que l'on y fait de la marmelade d'épine-vinette qui eſt eſtimée.

CHANCÉE. *Cherchez* CHAMNE'E (Maurice)

CHANCELER (Richard) Anglois, excellent Pilote, vivoit en 1554. Il chercha un chemin au Cathaï par la Mer Glaciale, & fut porté à l'embouchure de la Doüine, d'où il alla juſques à Moſkou. Jean, Grand Czar de Moſcovie, le reçut très-bien, & promit de grands priviléges aux Anglois, s'il pouvoit avoir par Mer les marchandiſes, qu'il ne uroit que difficilement des Polonois les ennemis. Chanceler étant revenu en Angleterre, on établit à Londres une Société, qu'on appella la Societé de Moſcovie. On continua ce commerce, & les Anglois allant juſqu'à Aſtracan par le Wolga, avoient eſperance de s'ouvrir un paſſage juſques dans le Cathai: mais les guerres des Turcs & des Perſes firent échouer ce deſſein. * De Thou, *Hiſt. l.* 41.

CHANCELIER, celui qui portoit ce nom dans l'Empire Romain n'étoit pas de la dignité, ni n'avoit pas le pouvoir de celui que nous appellons aujourd'hui Chancelier en France. C'étoit un peu Officier de fort peu de conſideration parmi les Romains, qui le tenoit dans un lieu fermé de grilles ou barreaux, pour copier les ſentences des Juges & les autres Actes judiciaires, comme a peu prés nos Greffiers ou Commis du Greffe. Ils étoient payez par rôles des écritures, ainſi que l'a remarqué Saumaiſe, rapportant un paſſage d'une loi des Lombards, *Volumus ut nullus Cancellarius pro ullo judicio aut ſcripto aliquid amplius accipere audeat, niſi denidiam libram argenti de majoribus ſcriptis; de minoribus autem infra denidiam libram.* Il faloit ſans doute que cet Officier fût très peu de choſe, puiſque Vopiſcus dit, que Carin fit une élection tout à fait honteuſe, en faiſant un de ces Officiers Gouverneur de Rome. *Præfectum Urbi unum è Cancellariis ſuis fecit, quo ſcilicet nec cogitari potuit aliquid, nec dici.* Ménage dit que ce mot vient à *Cancellis*, c'eſt à dire, des barreaux & treillis ou étoit l'Empereur quand il rendoit la juſtice; parce que le Chancelier étoit à la porte de la clôture qui ſeparoit le Prince du peuple. Du Cange, après Jean de Gênes, nous apprend que ce mot vient de la Paleſtine, où les tours étoient plates & dans un terraſſe avec des baluſtrades grillées, qu'on appelloit *Cancelli*; que ceux qui montoient ſur ces tours, pour réciter quelque harangue, s'appelloient *Cancellarii*; & qu'on a étendu ce nom à ceux qui plaidoient dans les barreaux, qu'on nommoit *Cancelli forenſes.* On a appellé Chanceliers dans la ſuite, ceux qui étoient les premiers aſſis entre ces barreaux. * *Antiq. Rom.*

CHANCELIERS D'ALLEMAGNE. *Cherchez* ARCHICHANCELIERS.

CHANCELIER de France, eſt le Chef de la Juſtice, que le Roi de France commet pour la rendre à ſes Sujets, avec la même autorité & la même puiſſance qu'il feroit lui-même. Les Romains nommoient celui qui avoit un ſemblable emploi, ſous les Empereurs Chrétiens, Queſteur du Palais, *Quæſtor ſacri Palatii*; & il devoit avoir une très-grande connoiſſance des loix divines & humaines, pour les expliquer aux peuples. C'eſt pour cette raiſon que les anciens Auteurs lui donnent des éloges ſi pompeux & ſi magnifiques, diſant que le Chancelier eſt la unta & le conſervateur des loix & de la juſtice, le threſor du Droit, l'image du Prince, qu'il entre dans tous les deſſeins du Roi, qu'il eſt l'Arbitre des graces qu'on lui demande, & enfin le Legiſlateur & le Juriſconſulte de l'Etat: ce que Symmaque exprime ainſi, *Vox & Cuſtos Legum atque Juſtitia, Armarium Legum, & Principis Imago, Conſilii regalis particeps, procum Arbiter, Legum Conditor, & majorum genium Juriſconſultus, &c.* Cette dignité eſt extrémement conſiderée en France, & une des principales de l'Etat. Les Chanceliers ont été nommez REFERENDAIRES ſous les Rois de France de la premiére race. Ce mot eſt uſé du Latin *referre*, qui veut dire *rapporter*, parce que cet Officier avoit ſoin de rapporter au Roi les requetes, les placets, & même les lettres des Gouverneurs de province. Outre cela ils portoient le cachet du Roi, ils ſignoient les chartres & les graces que ces Monarques faiſoient; & ils avoient une obligation indiſpenſable de s'attacher à leur perſonne. Aurélien qui eſt le premier, dont l'Hiſtoire ait conſervé le nom, exerça cette charge ſous Clovis. Sous la ſeconde Race ils ont eu divers noms. On les appelloit Apocriſiaires, ſouvereins Chanceliers, Archi-notaires. Le mot de Chancelier vient du mot *cancelli, grilles* ou *barreaux*; & on donna ce nom parmi les Romains aux Greffes des Juges, qui écrivoient les ſentences & autres actes de juſtice, dans un bureau environné de grilles. Les Chanceliers en faiſoient de même ſous les Rois de la ſeconde Race, de peur qu'on ne les incommodât. Ce même nom ſe donnoit autrefois en France aux Notaires, aux Greffiers, puis il paſſa aux Sécretaires, qui dreſſent les lettres que l'on doit ſceller, & enfin aux Sécretaires d'Etat. On établit ſur ces Officiers ſubalternes, appellez Chancelieres, un Magiſtrat qui fut nommé Archichancelier, & à qui, dans la troiſiéme race, le nom de Chancelier demeura, à l'excluſion de tous les autres. Il avoit ſoin de dreſſer tous les Actes, Edits, réglemens & ordonnances que les Rois de France devoient ſigner, & il les ſignoit avec eux. Au ſujet de cette ſignature, il ne ſera peut-être pas inutile de remarquer, que les Empereurs ſignoient les premiers, par ces quatre lettres AA. M. O. c'eſt à dire, *Auguſti manu divina*; mais les Monarques François ſignoient leur nom en croix, portant juſques ſur le papier le glorieux caractere de Rois très-Chrétiens. Auſſi voyons-nous dans les chartres des fondations des égliſes & des monaſtéres de France que Charlemagne & ſous Louis *le Debonnaire*, que leur nom eſt exprimé de cette maniere,

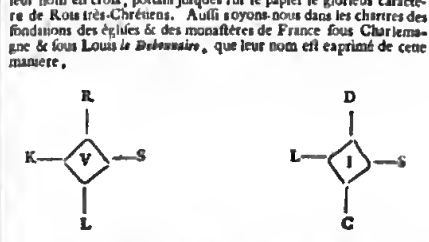

c'eſt à dire, *Carolus & Ludovicus*: ce qui peut même ſervir, pour bien entendre ce qui eſt marqué dans les chartres & patentes des Rois de la ſeconde race, & des premiéres de la troiſiéme, où ces Monarques témoignent que pour faire valoir les Actes publics qu'ils

Digitized by Google

laiſſoient; ils y faiſoient mettre leur Sceau, & y ajoûtoient leur ſeing en croix, *Et ut hæc firma & inconvulſa permaneant, memoriale ijſud fieri & nominis ſui caractere, & ſigillo ſignari, & preſente preprii manus ſui, cruce ſanctæ corroborari præcepit.* Les Princes & les Officiers de la Maiſon du Roi mettoient enſuite leur ſeing en chiffre: ce que le Chancelier exprimoit ainſi, *S. Dadonis, S. Theobaldi, &c.* (*S.* c'eſt à dire, *Signum*) & enfin le Chancelier ſouſcrivoit lui-même en cette façon, *Data per manum Cancellarii*, ou bien, *Ad vicem Cancellarii, &c.* La dignité de Chancelier eſt encore devenue plus conſidérable ſous les Rois de la troiſiéme race, depuis qu'on a établi des Parlemens. Le Chancelier préſide aux Conſeils du Roi, dont il expoſe les volontez, lorſqu'il va au Parlement tenir ſon Lit de Juſtice; & il y eſt aſſis devant ſa Majeſté à main gauche. La principale fonction du Chancelier, c'eſt de garder le Sceau Royal. On ne depoſſede point un Chancelier; on lui donne un Garde des Sceaux. Le Chancelier de France eſt Préſident né du Grand Conſeil. Les Cours ſouveraines lui rendent les premiers honneurs après le Roi, & il a ſeul le droit d'y préſider. Il ne prête le ſerment qu'entre les mains du Roi. Il ne porte jamais le deuil, pour quelque raiſon que ce ſoit. La raiſon de ce privilége, eſt, dit M. le Maître, qu'il ſe détache de lui même, pour ne plus repréſenter que la juſtice, dont il eſt le Chef. Les Rois en France ont raſſemblé dans le Chancelier l'autorité de toutes les Magiſtratures; c'eſt pourquoi les Lettres ſont preſentées dans toutes les Cours ſouveraines. Il a chez lui les marques de la Majeſté Royale: ſa maiſon eſt ornée de fleurs-de-lis; il a ſéance, & opine le premier après les Princes du ſang; & au Parlement, il précéde le Connétable, comme étant la bouche du Prince & l'Interprête de ſes volontez. Voici une table Chronologique des Chanceliers de France, dans laquelle les Chanceliers & les Gardes des Sceaux ſont exactement diſtinguez par différens chiffres dans la troiſiéme race.

CHANCELIERS ſous la premiére race des Rois de France.

Pendant le régne des Rois de la premiére race, appellée des *Mérovées*, les Chanceliers de France ont été nommez *Référendaires* par les Hiſtoriens, & *Chanceliers* dans quelques titres, & ont preſque tous été Eccléſiaſtiques.

I. Aurélien fit le premier que l'on conſidére avoir été Chancelier, Référendaire, ou Garde des Sceaux du Roi Clovis, vers l'an 500. L'Auteur des Geſtes des François l'appelle *Legatorium & Miſſum Clodovei*; Aimoin le nomme *Familiariſſimum Clodovæi Regi*; & Hincmar Archevêque de Rheims nous dit, qu'Aurélien étoit *Conſiliarius & Legatarius Regis.*

II. Anaclétus eſt nommé dans un titre du Roi Clovis pour l'Abbaïe de Monſtier-Saint-Jean, de la 16 année de ſon régne.

III. Valemmien eſt qualifié Notaire du Roi, dans le titre de fondation de l'Abbaïe de Saint-Germain des-Prez de Paris, daté du ſixiéme décembre de la 48 année du régne de Childebert, c'eſt à dire, de l'an de JESUS-CHRIST 563.

IV. Baudin, Evêque de Tours, eſt appellé Référendaire du Roi Clotaire I, dans l'Hiſtoire de Grégoire de Tours, en 563.

V. Charingue, Referendaire du Roi Clotaire I, en 564.

VI. Marc, Référendaire du Roi Chilpéric, vers l'an 575.

VII. Saint Ouen, Chancelier ou Référendaire du Roi Dagobert I, & de Clovis II, ſon fils, vers les années 645 & 650.

VIII. Robert, pére de ſaint Angadriſme, fut Garde du Sceau du Roi Clotaire III, vers l'an 665.

IX. Airard & non Abbiénus, eſt nommé dans un titre accordé à l'Abbaïe de Saint-Benigne-de-Dijon, par le Roi Clotaire III, vers l'an 668.

X. Emard eſt nommé dans un Arrêt donné par le Roi Théodoric, en une Aſſemblée tenue au château de Pontyon en Champagne, vers l'an 685.

XI Crimaud étoit Chancelier ou Sécretaire du Roi Théodoric II, vers l'an 730.

CHANCELIERS ſous la ſeconde race des Rois de France

Sous cette race, appellée des *Carlovingiens*, le Référendaire ou Chancelier a eu pluſieurs noms; car les Hiſtoriens & les titres le nomment ſouvent *Archi-Chancelier ſouverain Chancelier, Archi-Notaire.*

I. Saint Boniface, Archevêque de Mayence, eſt qualifié *Archi-Chancelier* du Roi Pepin, dans une Charte de l'an 749.

II. Francon eſt nommé dans un titre de 754, pour l'Abbaïe de Saint Denys en France, ſous le même Roi Pepin.

III. Wollard, dont il eſt fait mention dans l'Hiſtoire de Tréves, du régne de Pepin.

IV. Beddilo porte ce nom, dans un titre de l'Abbaïe de Saint-Denys, ſous le même Roi Pepin.

V. Ithier fut Chancelier du Roi Pepin, puis de l'Empereur Charlemagne. Le Pape Etienne III en parle fort honorablement, en ſa lettre écrite à la Reine Berthe, & à ſon fils Charles.

VI. Luibert ou Ludebert, Archi-Chapelain du Roi, faiſoit la fonction de Chancelier ſous l'Empereur Charlemagne, ſelon Bruſchius, qui en rapporte deux titres.

VII. Radon, ſimple Secretaire, devint Chancelier. Le Pape Adrien I parle de lui dans une lettre adreſſée à l'Empereur Charlemagne.

VIII. Barthélemi, Chancelier de France, vivoit en 763, comme porte une Charte de l'Empereur Charlemagne.

IX. Archambaud, après avoir été ſimple Sécretaire ſous Radon, parvint à la dignité de Chancelier. Eginard dans ſes Annales, en l'an 802, rapporte qu'il fut envoyé en Ligurie, pour faire équiper des navires, afin d'amener en France un éléphant, & d'autres choſes rares qu'on avoit fait venir d'Orient & d'Afrique.

X. Engelram, Archi-Chapelain de l'Empereur Charlemagne, fut ſi chéri de ce Prince, qu'il le fit ſon Chancelier, & lui donna l'Evêché de Metz. Il mourut le 25 décembre 791.

XI. Hildebold, Archi-Chapelain du ſacré Palais, & Archevêque de Cologne, dont il eſt fait mention dans une lettre écrite par l'Empereur Charlemagne en 797, prétida au Concile de Mayence tenu en 813, & fut envoyé en 816, par l'Empereur Louis *le Débonnaire*, au devant du Pape Etienne V, & mourut le troiſiéme de ſeptembre 818.

XII. Eginard eſt nommé Archi-Chapelain & Notaire de l'Empereur Charlemagne, dans la Chronique de Laurisheim, ſous l'année 803. C'eſt lui qui a écrit la Vie de cet Empereur, dont il avoit épouſé la fille nommée *Emma.*

XIII. Authpert Abbé, eſt nommoté Archi-Chancelier de l'Empereur Charlemagna, dans la Chronique de ſaint Vincent de *Volturne.*

XIV. Héliſachar, Abbé de Saint-Maximin de Tréves, commença d exercer la charge de Chancelier, ſous le régne de Louis *le Débonnaire*, vers l'an 815.

XV. Louis, eſt nommé dans un titre de la ſixiéme année du régne de Louis *le Débonnaire*, & du ſecond de ſon empire.

XVI. Regemfroy, Archevêque de Vienne, & Archi-Chancelier de l'Empereur Louis *le Débonnaire*, ſigna une Chartre pour ſon égliſe, la cinquiéme année de l'Empire de ce Prince.

XVII. Fridegiſe, Anglois d'extraction, fut Abbé de Saint-Martin-de-Tours, & Chancelier ſous l'Empereur Louis *le Débonnaire*, vers l'an 820.

XVIII. Theudon ou Théodon, Abbé de Marmoutier, & Chancelier ſous le même Roi.

XIX. Huguea, Chancelier ſous le même Empereur.

XX. Louis, fils de *Bertrade* de France, fille *naturelle* de l'Empereur *Charlemagne*, fut Chancelier de France, & Abbé de Saint-Denys. Il aſſiſta au Concile de Vernon en 844, & à celui de Verberie en 853, & mourut l'an 867.

XXI. Cauzlin, Chancelier de France, Abbé de Saint-Denys, puis Evêque de Paris. Il réſiſta courageuſement aux Normands durant le ſiege de Paris en 887. On le fait fils de *Bertha*, Comte d'Anjou, & frére du précédent.

XXII. Adalgarius, Chancelier du ſacré Palais, & Abbé de Monſtier-en-Der, du tems de l'Empereur Charles *le Chauve*, duquel il obtint la confirmation de tous les privilèges de ſon Abbaïe.

XXIII. Ebles de Poitiers, Abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, fut fait Chancelier de France au commencement du régne du Roi Eudes, & le fut juſques à ſa mort, arrivée en 893, au ſiege de Brillac en Poitou, où il fut tué.

XXIV. Foulques, Archevêque de Rheims, ſacra le Roi Charles *le Simple* en 893, & fut enſuite ſon Grand-Chancelier, juſques au dix-ſeptiéme juin 900, qu'il fut aſſaſſiné par Winimer, un des Gens d'armes de Raoul, Comte de Cambray.

XXV. Aimeric ou Anicheric, Evêque de Paris, après Cauzlin, fut élevé à la dignité de Chancelier de France après Foulques.

XXVI. Hérivée ou Hervé, Archevêque de Rheims, Chancelier en 911, mourut le deuxiéme juillet 922.

XXVII. Roger, Archevêque de Treves en 914, fut depuis Chancelier de France.

XXVIII. Lunward, Evêque de Verceil, Chancelier après Roger.

XXIX. Adalgaire eſt nommé en deux titres donnez l'an ſixiéme du régne du Roi Eudes, pour les Abbayes de Cormery & de Saint-Martin-de-Tours.

XXX. Gautier, fut auſſi Chancelier du Roi Eudes, & eſt nommé dans deux titres pour l'Abbaïe de Saint-Denys, & l'égliſe d'Angers.

XXXI. Abbon, Evêque de Soiſſons, aſſiſta au Concile de Troſly, au diocéſe de Soiſſons, l'an 909, & fut Grand-Chancelier de Raoul Duc de Bourgogne, qui le fit ſacrer Roi de France, l'an 923. Il mourut en 937.

XXXII Anſole, ou Anſegiſe, Evêque de Troyes, fut auſſi Chancelier ſous le Roi Raoul. Flodoard parle de lui en ſa Chronique ſous l'année 924 & 949.

XXXIII. Eric, Evêque de . . . . eſt nommé Chancelier de France dans un titre pour l'égliſe de ſaint Hilaire de Poitiers, en 942, le ſixiéme du régne de Louis *d'Outremer.*

XXXIV. Hugues de Vermandois, Archevêque de Rheims, fut Chancelier du même Roi, vers l'an 948.

XXXV. Artaud, Archevêque de Rheims, Grand-Chancelier, vers l'an 951, mourut le 30 ſeptembre 961.

XXXVI. Odolric ou Odalric, Archevêque de Rheims, Chancelier de France, ſous le Roi Lothaire, mourut en 971.

CHANCELIERS ET GARDES DES SCEAUX ſous la troiſiéme race des Rois de France.

Sous cette race, nommée des *Capétiens*, la charge de *Chancelier* eſt devenue beaucoup plus illuſtre qu'elle n'étoit auparavant. Il y a eu auſſi des Gardes des Sceaux pendant que l'office de Chancelier étoit vacant, ou même durant la vie du Chancelier, à qui le Roi ôtoit la Garde des Sceaux pour quelque raiſon particuliére.

I. Adalbéron, Archevêque de Rheims, fut Grand-Chancelier de France, ſous les Rois Lothaire, Louis V, & Hugues *Capet.* Il ſacra ce dernier l'an 987, & mourut le cinquiéme janvier 989.

II. Renaud, Evêque de Paris, eſt nommé Chancelier de France, dans une Chartre du Roi Hugues *Capet* pour l'Abbaïe de Saint-Maur-des-Foſſez, datée du douziéme des calendes de juillet 988, le ſecond jour de ſon régne.

III. Gerbert, natif d'Auriliac en Auvergne, Religieux de l'Abbaïe de Fleury, puis Précepteur du Roi Robert, vers l'an 985, & Archevêque de Rheims, exerça quelque tems la charge de Chan-

celier de France, & fut enſuite élu Pape ſous le nom de SILVESTRE II, & mourut le douzieme mai 1003.

IV. Roger, Grand-Chancelier de France vers l'an 995, ayant été élu Evêque de Beauvais, échangea la Seigneurie de Sancerre en Berry (qui lui étoit échue pour ſon patrimoine) avec le Comté de Beaumar, qu'il unit à ſon Evêché, du conſentement du Roi Robert, & mourut le 24 juin 1024.

V. Francon, fut Chancelier du Roi Robert, ès années 1005, 1006, & 1015, & mourut le quatrième des Ides ou le ſixième d'avril 1028.

VI. Arnoul, Archevêque de . . . eſt nommé premier Chancelier, dans un titre de l'Abbaie de Lagny en 1018.

VII. Baudouin, I. du nom, a exercé long-tems l'office de Chancelier de France, ſous les dernières années du Roi Robert, & durant tout le regne de Henri I, ſon fils.

VIII. Geiver, troiſième fils d'*Hamelin*, Seigneur du Château-du-Loir, fut Evêque du Mans, puis Archevêque de Rheims, où ayant ſacré le Roi Philippe I, l'an 1059, il obtint la charge de Chancelier de France, que pluſieurs de ſes prédéceſſeurs Archevêques avoient poſſédée; & mourut le quatrième juillet 1084.

IX. Baudouin II eſt nommé Chancelier de France en quelques titres de l'année 1065.

X. Pierre, ſurnommé *de Laſſelèves*, natif de la Pouille au Royaume de Naples, étoit Chancelier de France, l'an 1067, & Abbé de Saint-Germain-des-Prez en 1078, & mourut en 1082.

XI. Guillaume poſſédoit la dignité de Chancelier l'an 1073, ſous le Roi Philippe I.

XII. Roger, qu'on dit avoir été Evêque de Beauvais, eſt qualifié Chancelier dans les titres de 1074 & 1080.

XIII. Godefroy de Boulogne, frere puîné d'Euſtache II, Comte de Boulogne, fut Evêque de Paris, & Archi-Chancelier de France, dans les années 1074, 1082 & 1087.

XIV. Urſion, Evêque de Senlis, prend la qualité de Chancelier du Roi Philippe I, dans un titre de l'an 1090.

XV. Hubert eſt appellé Chancelier dans une donation faite par le Roi Philippe I, à l'Archevêque de Rouen, l'an 1091.

* 1. Ambalde ou Ambaud, eſt qualifié Vice-Chancelier, dans un titre de l'an 1095.

XVI. Etienne de Senlis, fut fait Chantrelier de France par le Roi Philippe I, en 1106, & le fut quelque tems ſous le Roi Louis VI, *dit le Gros*. Il fut depuis Doyen d'Orléans en 1113, & ſe démit de ſa dignité en faveur d'Etienne de Garlande, puis Evêque de Paris, & mourut le 30 juillet 1140.

XVII. Etienne de Garlande fut fait Chancelier de France avant 1118, & pourvu de la dignité de Sénéchal l'an 1120, & mourut le 14 janvier 1150.

XVIII. Simon, fut Chancelier pendant la diſgrace ou démiſſion d'Etienne de Garlande, dans les années 1127 & 1130.

XIX. Algrin, que d'autres nomment Jean Algrin, Chapelain du Roi, eſt qualifié Chancelier dans une lettre patente du Roi Louis *le Jeune* de 1139.

XX. Noel, Abbé de Rebais en Brie, étoit Chancelier de France en 1140.

XXI. Cadure, étoit Chancelier de France en 1141, & fut fort aimé du Roi Louis *le Jeune*, qui le voulut faire élire Archevêque de Bourges; mais le Pape Innocent II appuya l'élection faite de Pierre de la Châtre, parent d'Aimeric, Chancelier de l'Egliſe Romaine. Il fut depuis Doyen de Saint Aignan d'Orléans, & mourut vers l'an 1198.

XXII. Barthélemi, eſt qualifié Chancelier dans une lettre du Roi Louis *le Jeune*, pour Evêque de Châlons, en 1147.

XXIII. Simon, Chancelier de France, eſt nommé dans les titres des années 1150 & 1152.

XXIV. Hugues de Champfleury, Evêque de Soiſſons, & Chancelier de France en 1151, eſt fort renommé dans l'Hiſtoire; ſon article eſt au mot (CHAMFLEURI.)

XXV. Hugues de Puiſeaux, Chancelier de France en 1180, étoit fils naturel de Hugues, Evêque de Durham en Angleterre, lequel étoit neveu d'Etienne de Blois, Roi d'Angleterre, & mourut vers l'an 1185.

XXVI. Hugues de Béthiſy étoit Chancelier de France en 1186.

* 2. Guy d'Athies exerçoit la charge de Vice-Chancelier de France, l'an 1201, ſous Philippe *Auguſte*.

XXVII. Frére Guérin, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, fut fait Conſeiller d'Etat en 1190, puis Garde des Sceaux vers l'an 1203, & enſuite Evêque de Senlis en 1213. Après avoir été un des principaux Miniſtres d'Etat du Roi Philippe *Auguſte*, il ne fut pas moins en faveur auprès du Roi Louis VIII, qui le fit Chancelier en titre l'an 1223. *Voyez* ſon article au mot (CUÉRIN.)

* 3. Philippe d'Antogny, porta le grand Séel du Roi ſaint Louis, ſuivant une cédule de la Chambre des Comptes de Paris, qui n'a point de date préciſe.

* 4. Nicolas, Doyen & Archidiacre de l'égliſe de Chartres, Chapelain du Roi ſaint Louis, fut choiſi pour porter ſon Séel, lorſqu'il alla à la Terre-Sainte l'an 1249. Il mourut en Egypte en 1250.

* 5. Gilles, Archevêque de Tyr en Phénicie, Conſeiller du Roi ſaint Louis, portoit le Séel Royal l'an 1253. Il mourut en Allemagne le 23 avril 1266.

* 6. Raoul de Croſparmi natif de Paris, Doyen de l'égliſe de ſaint Martin de Tours, fut fait Garde du Sceau du Roi l'an 1258, & nommé Evêque d'Evreux l'an 1259. Il fut créé depuis Cardinal & Légat du ſaint Siége outremer, où il mourut accompagnant le Roi, l'an 1270.

* 7. Simon de Brion, dit *de Brie*, Thréſorier de Saint-Martin de Tours, fut Garde des Sceaux du Roi depuis 1260, juſqu'en l'année ſuivante, qu'il fut créé Cardinal du titre de ſainte Cécile, & envoyé Légat en France. Il fut élu Pape le 22 février 1281, & nommé MARTIN IV. Il mourut le 22 mars 1285.

* 8. Mathieu de Vendôme, Abbé de Saint-Denys, & Simon de Clermont, Sire de Neſle, furent commis au gouvernement du Royaume de France par le Roi ſaint Louis, en 1270, pour en avoir l'adminiſtration pendant ſon ſecond voyage d'outremer; & la Roi leur donna un Sceau particulier, pour ſervir aux lettres concernant leur charge.

XXVIII. Pierre Barbene, Archidiacre de l'égliſe de Chartres, eſt appellé Chancelier dans un titre de l'an 1271. Il fut depuis Archevêque de Rheims, ſacra le Roi Philippe *le Bel* en 1286, & mourut le troiſième octobre 1300.

XXIX. Henri de Vézeley, Archidiacre de Bayeux, eſt qualifié Chancelier du Roi Philippe *le Hardi*, par un Arrêt donné par ce Prince l'an 1279. Quelque tems après il fut élu Evêque; mais le Pape refuſa d'approuver ſon élection, parce qu'il étoit borgne.

XXX. Pierre Chalon, Doyen de Saint-Martin de Tours, Chantrelier du Roi, eſt nommé pour exécuteur du teſtament de Pierre de France, Comte d'Alençon en 1282.

XXXI. Jean de Vallogne, Chanoine de Tournay, & Avocat du Roi au Parlement, fut créé Chancelier de France, & élu Evêque de Tournay l'an 1292. Il mourut en 1300.

XXXII. Guillaume de Crépy, Archidiacre de l'égliſe de Paris, puis Chancelier de Philippe *le Bel* en 1293, prit le Roi en plein Conſeil l'an 1296, de le décharger de la Garde du Sceau; ce qui lui fut accordé, à condition de demeurer auprès du Roi, & d'être des réſidens au Parlement & aux Comptes, quand il y pourroit vaquer. On régla en même tems le Sceau des Arrêts de la Cour, où le Chancelier ne pourroit rien innover.

XXXIII. Pierre Flote, Chevalier, Seigneur de Revel, d'Auvergne, Chancelier de France, eſt nommé en cette qualité dans un titre du mardi avant Pâques de l'an 1300, & ne jouit pas long-tems de cette dignité, étant mort les armes à la main, à la bataille de Courtray le onzième juillet 1302.

XXXIV. Etienne de Surzy, appellé communément *l'Archidiacre de Flandre*, fut fait Garde du Séel Royal en janvier 1290, & nommé Chancelier depuis 1302, juſqu'en 1304. Il fut créé Cardinal par le Pape Clément V, le 13 décembre 1305, & mourut à Avignon le dixième décembre 1311.

XXXV. Pierre de Mornay, Evêque d'Auxerre, en 1295, fut enſuite Chantelier de France, ſelon l'Hiſtoire des Evêques d'Auxerre, & mourut en 1306.

XXXVI. Pierre de Belle Perche, Chancelier & Garde du Sceau Royal, fut Evêque d'Auxerre en 1306, & mourut le 17 janvier en 1307.

XXXVII. Pierre de Corbeil, dit *de Gres*, Chantre de l'égliſe de Paris, eſt nommé Chancelier de France en l'Hiſtoire manuſcrite des Evêques d'Auxerre; mais il exerça peu de tems cette charge.

XXXVIII. Guillaume de Nogaret, Chevalier, Seigneur de Cauviſſon, fut fait Garde des Sceaux en 1307, & enſuite Chancelier de France en 1308, juſqu'en 1309, & mourut en 1313.

XXXIX. Gilles Aycelin, Archevêque de Narbonne, puis de Rouen, eut la Garde du Sceau Royal l'an 1310, ſous Philippe *le Bel*. Il mourut le 23 juin 1318.

XL. Pierre de Latilly, Archidiacre, puis Evêque de Châlons, fut nommé Chancelier en 1313, ſous le même Roi, & mourut le 15 mars 1327.

XLI. Etienne de Mornay, Chanoine d'Auxerre, fut nommé Chancelier de France en 1314, ſous le régne de Louis *Hutin*, & le fut juſques en 1316. Il mourut le 31 août 1332.

XLII. Pierre d'Arrablay poſſéda cette charge depuis 1316, juſqu'en 1317, qu'il fut créé Cardinal par le Pape Jean XXII. Il étoit mort en 1346.

XLIII. Pierre de Chappes, Thréſorier de l'égliſe de Laon, fut nommé Chancelier de France, en 1316, & fut fait Evêque de Chartres en 1326, Cardinel en 1327, & mourut le 24 mars 1336.

XLIV. Jean de Cherchemont, Doyen de l'égliſe de Poitiers, Chanoine de Paris, & Thréſorier de l'égliſe de Laon, fut nommé en 1320 Chancelier de France par le Roi Philippe *le Long*, qui lui donna la Garde de ſon Séel Royal, qu'il eut juſqu'à la mort de ce Prince, arrivée en 1321, qu'il en fut deſapointé, & Pierre Rodier mis en ſa place. Le Roi Charles *le Bel* le rétablit en 1323, après que Pierre Rodier eut été démis. Il poſſéda cette charge juſqu'à ſa mort, arrivée le 25 octobre 1328.

XLV. Pierre Rodier, Chanoine de ſaint Martial de Limoges, Chancelier de Charles de France, Comte de la Marche, lequel étoit parvenu à la Couronne, le fit ſon Chancelier, & lui donna en 1321 les Sceaux, qu'il garda juſqu'en 1323, qu'il fut nommé Evêque de Carcaſſonne.

XLVI. Mathieu Ferrand, Chanoine de Saint-Quentin, fut élevé à cette dignité l'an 1328, & l'exerça juſqu'en 1329, qu'il en fut démis. Il y fut rétabli la même année, & la tint encore quelque tems.

XLVII. Jean de Marigny, Evêque de Beauvais, tint les Sceaux l'an 1329, pendant la diſgrace de Mathieu Ferrand, auquel il les remit enſuite. Il fut depuis Archevêque de Rouen, & mourut le 26 décembre 1351.

XLVIII. Guillaume de Sainte-Maure, Thréſorier de l'égliſe de Laon, refuſa l'Evêché de Noyon, puis reçut les Sceaux en 1329, & les garda juſqu'à ſa mort, arrivée en janvier 1334.

XLIX. Pierre Rogier, Religieux en l'Abbaie de la Chaiſe-Dieu, Abbé de Pécamp, de la Chaiſe-Dieu, puis Evêque d'Arras, reçut les Sceaux après la mort de Guillaume de Sainte-Maure, ſelon Ciaconius & Sainte-Marthe, & en fut déchargé, lorſqu'il fut nommé Archevêque de Sens. Cependant il ne ſe trouve aucun Acte qui marque qu'il ait été Chancelier ou Garde des Sceaux. Il fut depuis Archevêque de Rouen, puis Cardinal en 1337, & enfin élu Pape en 1342, ſous le nom de CLÉMENT VI, & mourut le ſixième décembre 1352.

L. Guy Baudet, Evêque de Langres, étoit Chancelier de France au mois de mars de l'an 1334, & mourut en 1338.

LI. Etienne de Vilfac, Chevalier d'une ancienne Maiſon d'Auvergne, poſſedoit cet office en avril 1334, & en juin 1339. Il remit peu après les Sceaux, & vivoit encore cette année-là.

LII. Guillaume Flote, Chevalier Seigneur de Revel, étoit Chancelier au mois d'août 1339, & exerçoit encore cette charge en 1347.

LIII. Firman de Coquerel, Chancelier de France en 1347, par la démiſſion de Guillaume Flote, fut élu Evêque de Noyon l'an 1348, & mourut en 1349.

LIV. Pierre de la Forêt, Cardinal, Archevêque de Rouen, fut créé Chancelier de France l'an 1349, deſtitué en 1357, & rétabli en 1359; mais il ne ſe ſouciа pas beaucoup d'exercer cette charge, & s'étant retiré à Avignon, il y mourut le 25 juin 1361, âgé de 56 ans.

* 8. Fouquet Barbeul, Conſeiller au Parlement de Paris, fut Garde de la Chancellerie pendant la priſon du Roi Jean, après la deſtitution de Pierre de la Forêt; ce qui cella, lorſque le Régent donne les Sceaux à Jean de Dormans.

LV. Gilles Aycelin de Montagu, Evêque de Thémunne, fut Chancelier du Roi Jean, priſonnier en Angleterre l'an 1357 & 1360, puis créé Cardinal par le Pape Innocent VI. Il mourut le cinquième décembre 1378.

LVI. Jean de Dormans, Chancelier de Normandie, dit *le Cardinal de Beauvais*, fut commis pour adminiſtrer la Chancellerie de France par Charles, Duc de Normandie, Regent du Royaume, en mars 1357. Il exerçoit cette charge en 1360, & fut enſuite créé Chancelier en titre, après le mort du Cardinal de la Forêt, par le Roi Jean, qui lui donna ſes Sceaux, le 18 ſeptembre 1361. Il mourut le ſeptième novembre 1373.

LVII. Guillaume de Dormans, Seigneur de Dormans & de Silly, après avoir été Chancelier de Normandie, puis du Dauphiné, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en février 1371, & mourut le onzième juillet 1373.

LVIII. Pierre d'Orgemont, Seigneur de Méry & de Chantilly, fut élu Chancelier de France par voye de ſcrutin, ou de ſuffrage, en preſence du Roi Charles V, tenant ſon grand Conſeil au Louvre, compoſé des Princes & des Barons, des Seigneurs du Parlement, des Comtes & autres, au nombre de cent trente, le dimanche 20 novembre 1373. Il quitta les Sceaux en 1380, & mourut le troiſième juin 1389.

LIX. Miles de Dormans, Evêque de Beauvais, fut élu Chancelier de France, par voye de ſuffrage, en plein Conſeil, le premier octobre 1380, ſe démit de cette charge en 1383, & mourut le 17 août 1387.

LX. Pierre de Giac, Chevalier Seigneur de Soupy, & de Saint-Germain-du-Bois, premier Chambellan du Roi Charles VI, fut élevé à la dignité de Chancelier de France en juillet 1385, dont il ſe démit en 1388. Il mourut en 1407.

LXI. Arnaud de Corbie, Chevalier Seigneur de Jaigny, premier Preſident au Parlement de Paris, fut nommé Chancelier de France en 1388. Il fut deſtitué en 1398, rétabli l'an 1400, dépoſé une ſeconde fois en 1405, & encore rétabli en 1409; mais enfin il fut entièrement déchargé à cauſe de ſon grand âge l'an 1412, & mourut le 24 mars 1413, âgé de 89 ans.

LXII. Nicolas du Bois, dit *du Boſc*, Evêque de Bayeux, premier Preſident en la Chambre des Comptes de Paris, fut établi Chancelier de France, en la place d'Arnaud de Corbie en 1397. Il en fut déchargé en 1400, à cauſe de ſon grand âge, & mourut le 20 ſeptembre 1408.

LXIII. Jean de Montagu, Archevêque de Sens, fut nommé Chancelier l'an 1405, en la place d'Arnaud de Corbie, fut deſtitué de cette charge en 1409, & établi Preſident en la Chambre des Comptes en 1413. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

LXIV. Euſtache de Laiſtre, Chevalier Seigneur d'Eſcury, un des principaux partiſans de la Maiſon de Bourgogne, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en 1413, & deſtitué un mois après, puis rétabli par la faction de Bourgogne en 1418, & mourut le 18 juin 1420.

LXV. Henri le Corgne, dit *de Marle*, Seigneur de Verſigny, fut fait Chancelier de France en 1415, au lieu d'Euſtache de Laiſtre; mais les partiſans du Duc de Bourgogne le firent aſſaſſiner le 28 juin 1418, & rétablirent Euſtache.

LXVI. Jean le Clerc, Chevalier, Seigneur de Luzarche, fut créé Chancelier de France par le Roi Charles VI, en 1420, fut déchargé de cet office en février 1425, & mourut le 14 août 1438.

LXVII. Louis de Luxembourg, Evêque de Therouanne, fut créé Chancelier de France par Henri VI, Roi d'Angleterre, qui ſe diſoit Roi de France en 1424, & exerça cette charge juſques en 1433. Il fut depuis Archevêque de Rouen & Cardinal, & mourut le 18 ſeptembre 1473.

LXVIII. Thomas How, Chevalier Anglois, reçut les Sceaux en 1435, prit la qualité de Chancelier de France, dans une lettre patente de Henri VI, Roi d'Angleterre en 1436, & exerça cette charge juſqu'en 1449, qu'il fut fait Gouverneur de Marle.

LXIX. Robert le Maçon, Chevalier, Seigneur de Trèves, exerça la charge de Chancelier de France en 1418, ſous le Dauphin. Il en continua l'exercice juſqu'en 1421, & mourut le 18 janvier 1442.

LXX. Martin Gouge de Charpaignes, Evêque de Clermont, fut inſtitué Chancelier de France & de Deuphiné, pendant la Régence du Dauphin en 1421, & fit les fonctions de cette charge, juſqu'en 1424. Il y fut rétabli quatre mois après, & en fut dépoſé tout à fait en 1428. Il mourut le 25 novembre 1444.

LXXI. Renaud de Chartres, Archevêque de Rheims, & Cardinal, fut pourvu de la charge de Chancelier par lettres du 28 mars 1424, après la deſtitution de Martin Gouge, Evêque de Clermont, laquelle charge il lui remit le ſixième août ſuivant. Il y fut nommé de nouveau en 1428, & l'exerça juſqu'à ſa mort arrivée le quatrième avril 1443.

LXXII. Guillaume Juvénal des Urſins, Chevalier, Seigneur de Trainel, & Vicomte de Troyes, fut créé Chancelier de France en 1445, deſtitué par le Roi Louis XI, en 1461, puis rétabli en 1465, & l'exerça juſqu'à la mort arrivée le 23 juin 1472.

LXXIII. Pierre de Morvilliers, Chevalier, Seigneur de Clery, fut élevé l'an 1461 à la dignité de Chancelier, dont il fut deſtitué en 1465, & mourut en 1476.

LXXIV. Pierre d'Oriolle, Chevalier, Seigneur de Loiré, Chancelier de France en 1472, fut deſtitué, & pourvu de la charge de premier Préſident en la Chambre des Comptes, en l'an 1483, & mourut le 14 ſeptembre 1485.

LXXV. Guillaume de Rochefort, Chevalier, Seigneur de Pleuvant, fut honoré par le Roi Louis XI, de la charge de Chancelier en 1483. Le Roi Charles VIII le confirma dans la jouiſſance de cet office en la même année. Il mourut le 12 août 1492.

* 9. Adam Fumée, Chevalier Seigneur des Roches, fut commis à la Garde des Sceaux de France l'an 1498, & en fit l'exercice juſqu'à ſa mort, arrivée en novembre 1499.

LXXVI. Robert Briçonnet, Archevêque de Rheims, ayant exercé quelques mois la charge de Garde des Sceaux, fut pourvu de l'office de Chancelier de France en 1495; mais il n'en jouit pas long-tems, étant mort le troiſième juin 1497.

LXXVII. Guy de Rochefort, Chevalier, Seigneur de Pleuvant, fut créé Chancelier de France par le Roi Charles VIII, en 1497. Ce fut ſous lui que le Grand Conſeil fut réduit en Corps particulier (comme les Compagnies ſouveraines) compoſé du Chancelier, des Maîtres des Requêtes, & de dix-ſept Conſeillers ordinaires. Il mourut en janvier 1507.

LXXVIII. Jean de Ganay, Chevalier, Seigneur de Perſan, fut pourvu de l'office de Chancelier par le Roi Louis XII, en 1507, & mourut à Blois en 1512.

* 10. Etienne Ponchet, Evêque de Paris, fut commis à la Garde des Sceaux de France l'an 1512, & les tint juſqu'au deuxième janvier 1515. Il fut Archevêque de Sens en 1519, & mourut le 24 février 1524, âgé de 78 ans.

LXXIX. Antoine du Prat, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Nantouillet, fut créé Chancelier de France par le Roi François I, en 1515. Après la mort de ſa femme, il fut élevé à la dignité d'Archevêque de Sens & de Cardinal, & mourut le neuvième juillet 1535, en ſa ſoixante-douzième année.

LXXX. Antoine du Bourg, Chevalier, Baron de Saillans, fut honoré de la charge de Chancelier de France en 1535, par le Roi François I, & mourut en 1538.

* 11. Matthieu de Longue-joue, Chevalier, Seigneur d'Yverny, Evêque de Soiſſons, fut commis à la Garde des Sceaux l'an 1538, en attendant que Guillaume Poyet eût les proviſions. Il reçut les Sceaux pour une ſeconde fois, après la mort de François Errault l'an 1544, & en fut déchargé l'année ſuivante. Il mourut le ſeptième décembre 1558.

LXXXI. Guillaume Poyet, Baron de Beine, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en novembre 1538, empriſonné en 1542, & privé de toutes ſes charges par arrêt du 23 avril 1545. Il mourut en avril 1548, âgé de 74 ans.

* 12. François de Montholon, I. du nom, fut commis à la Garde des Sceaux en l'an 1542, & mourut le 12 juin 1543.

* 13. François Errault, Chevalier, Seigneur de Chemans, fut créé Garde des Sceaux de France en 1543, & deſtitué en 1544. Il mourut le troiſième ſeptembre de la même année.

LXXXII. François Olivier, Chevalier, Seigneur de Leuville, fut commis à la Garde des Sceaux après Matthieu de Longue-joue, puis pourvu de l'office de Chancelier en 1545. Etant tombé dans une paralyſie, les Sceaux furent donnez ſous commiſſion à Jean Bertrand, juſqu'à ce qu'il put retourner auprès du Roi; mais en 1550, il demanda à ſa Majeſté d'être déchargé de cet office, ſous la reſerve des droits & honneurs: ce qui lui fut accordé. Néanmoins le Roi François II le remit en l'exercice de cette charge l'an 1559; mais peu après il mourut, le 30 mars 1560.

* 14. Jean Bertrand, Chevalier, Seigneur de Preſin, fut nommé Garde des Sceaux en 1551, & exerça cette charge juſques à la mort du Roi Henri II. Après la mort de ſa femme, il fut Evêque de Comminges, Archevêque de Sens & Cardinal, & mourut à Veniſe le quatrième décembre 1560.

LXXXIII. Michel de l'Hopital, Chevelier, Seigneur de Beleſbat, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en 1560, par le Roi François II. Il quitta les Sceaux en 1568, & mourut le 13 mars 1573, âgé d'environ 70 ans.

* 15. Jean de Morvilliers, Evêque d'Orléans, eut la Garde des Sceaux en 1568. Il s'en fit décharger l'an 1570, par le Roi Charles IX, & mourut à Tours le 23 octobre 1577, âgé de 71 ans.

LXXXIV. René de Birague, Noble Milanois, fut établi Garde des Sceaux en 1570, puis élevé à la dignité de Chancelier de France l'an 1573. Ayant été déchargé des Sceaux en 1578, il fut créé Cardinal, & Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit. Il mourut le 24 novembre 1583, âgé de 76 ans.

LXXXV. Philippe Hurault, Chevalier, Comte de Chiverny, fut créé Garde des Sceaux de France par le Roi Henri III, en 1578, & Chancelier en 1583, après la mort du Cardinal de Birague. Il quitta les Sceaux en 1588, mais il fut rappellé à la Cour par le Roi Henri IV, qui lui rendit les Sceaux en 1590. Il les tint juſqu'à ſa mort, arrivée le 30 juillet 1599, âgé de 71 ans.

* 16. François Montholon, II. du nom, fils de François de Montholon, Garde des Sceaux, fut pourvu de cette charge en 1588, & remit les Sceaux entre les mains du Cardinal de Vendôme, après la mort du Roi Henri III, en 1589, & mourut en 1590.

* 17. Charles de Bourbon, Cardinal de Vendôme, tint les Sceaux ſans proviſions depuis le mois d'août 1589, juſques en décembre ſuivant, & ne ſcella qu'en plein Conſeil.

LXXXVI. Pompone de Bellièvre, Chevalier, Seigneur de Gri-

gnon, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en 1599. Il quitta les Sceaux en 1605, demeura Chef du Conſeil, & mourut le neuvième ſeptembre 1607, âgé de 78 ans.

LXXXVII. Nicolas Brûlart, Chevalier, Marquis de Sillery, fut créé Garde des Sceaux l'an 1604, & Chancelier en 1607. Depuis il remit les Sceaux entre les mains du Roi l'an 1616, les reprit en 1623, les rendit une ſeconde fois en janvier 1624, & mourut le premier octobre de la même année.

* 18. Guillaume du Vair, Evêque & Comte de Liſieux, fut nommé Garde des Sceaux de France en mai 1616, le démit de ſa charge au mois de novembre ſuivant, puis reprit les Sceaux l'an 1617, qu'il garda juſqu'à ſa mort, arrivée le troiſième août 1621.

* 19. Claude Mangot, Secrétaire d'Etat, fut fait Garde des Sceaux, par la démiſſion volontaire de M. du Vair, en 1616, & les remit entre les mains du Roi, l'année ſuivante.

* 20. Charles d'Albert, Duc de Luines, s'étant trouvé Chef du Conſeil, dans le tems de la mort de M. du Vair en 1621, fut commis par le Roi à la Garde des Sceaux, dont il ſçût en préſence du Conſeil d'Etat. Il mourut le 15 décembre de la même année.

* 21. Méry de Vicq, Chevalier, Seigneur d'Ermenonville, Surintendant de la Juſtice de Guienne, reçut à Bourdeaux les proviſions de la charge de Garde des Sceaux, datées du 24 décembre 1621, & mourut près de Montpellier le deuxième ſeptembre 1622.

* 22. Louïs le Févre, Chevalier, Seigneur de Caumartin, Préſident au Grand Conſeil, reçut les Sceaux au camp devant Montpellier en ſeptembre 1622, & mourut à Paris le 21 janvier 1623, âgé de 72 ans.

LXXXVIII. Etienne d'Aligre, Conſeiller d'Etat, fut nommé Garde des Sceaux, en janvier 1624, & fut pourvu de la charge de Chancelier, au mois d'octobre ſuivant, après la mort de M. de Sillery. Deux ans après il quitta les Sceaux, & mourut le onzième décembre 1635, âgé de 76 ans.

* 23. Michel de Marillac, Surintendant des Finances, reçut les Sceaux de la main du Roi l'an 1626, les quitta en 1630, & mourut le ſeptième août 1632, âge de 69 ans.

* 24. Charles de l'Aubepine, Marquis de Châteauneuf, fut fait Garde des Sceaux en 1630, & les quitta en 1633. Les Sceaux lui furent donnez une ſeconde fois l'an 1650, & il les les rendit en 1651. Il mourut le 17 ſeptembre 1653, âgé de 73 ans.

LXXXIX. Pierre Séguier, Duc de Villemor, &c. Pair de France, exerça la charge de Garde des Sceaux, en 1633, & fut créé Chancelier après la mort de M. d'Aligre en 1635. Il quitta les Sceaux l'an 1650, les reprit en avril 1651, & les rendit une ſeconde fois le ſeptième ſeptembre ſuivant; mais ils lui furent remis entre les mains en 1656, & il les mit juſques à la mort arrivée le vingt-huit janvier 1672, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

* 25. Matthieu Molé, Chevalier, Seigneur de Champlatreux, premier Préſident au Parlement de Paris, reçut les Sceaux le troiſième avril 1651, & les remit dix jours après entre les mains du Roi, qui les lui rendit en ſeptembre 1652. Il les garda juſqu'à ſa mort, arrivée le trentième février 1656, en ſa 72 année.

* Le Roi retint les Sceaux après la mort de M. Séguier, & fit ſceller en ſa préſence, après avoir nommé ſix Conſeillers d'Etat & ſix Maîtres des Requêtes, pour aſſiſter au Sceau; mais en avril 1672, il donna les Sceaux à M. d'Aligre.

XC. Etienne d'Aligre, II. du nom, fut nommé Garde des Sceaux en avril 1672, & pourvu de la charge de Chancelier de France en janvier 1674: il en a joui juſqu'à ſa mort, arrivée le 25 octobre 1677, à l'âge de 85 ans.

XCI. Michel le Tellier, Sécretaire d'Etat, fut créé Chancelier de France l'an 1677, & mourut le 30 octobre 1685, âge de 85 ans.

XCII. Louïs Boucherat, Comte de Compans, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en 1685, & mourut le deuxième ſeptembre 1699, âgé de 84 ans.

XCIII. Louis Phélypeaux, Comte de Pontchartrain, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Contrôleur général des Finances, fut créé Chancelier le cinquième ſeptembre 1699, dont il s'eſt démis le douzième juillet 1714, pour paſſer le reſte de ſes jours dans la retraite.

XCIV. Daniel-François Voiſin, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, fut nommé Chancelier & Garde des Sceaux de France en juillet 1714, & mourut le deuxième février 1717, âgé de 62 ans.

XCV. Henri-François d'Aguëſſeau, Procureur général au Parlement de Paris, a été nommé Chancelier & Garde des Sceaux de France le deuxième février 1717. Il les remit l'année ſuivante entre les mains du Roi, qui les lui rendit, le huitième juin 1720. Il les rendit une ſeconde fois le huitième février 1722.

* 26. Marc-René de Voyer de Paulmi, Marquis d'Argenſon, Conſeiller d'Etat, Lieutenant général de Police, Chancelier, Garde des Sceaux de l'Ordre royal & militaire de ſaint Louis, fut fait Garde des Sceaux de France le 28 janvier 1718, & en même tems Miniſtre d'Etat. Il rendit les Sceaux le huitième juin 1720, & mourut le ſixième mai 1721.

* 27. Joſeph-Jean-Baptiſte Fleuriau d'Arménonville, Sécretaire d'Etat, reçut les Sceaux le 28 février 1722. * La Féron & Godefroy. *Officiers de la Couronne.* Favin, *Traité des premiers Officiers de la Couronne.* P. de Miraumont. La Peyre. Jacques de Fonteny. Laurent Bouchel. Le P. François de la Noue. La P. Labbe. Du Chêne. Teſſereau. Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne.* Le Maître.

CHANCELIER de l'Univerſité de Paris. Il y avoit anciennement deux célébres Ecoles publiques à Paris; l'une dans la ville, auprès de l'égliſe cathédrale; & l'autre auprès de ſainte Geneviéve. La première étoit gouvernée par l'Evêque de Paris, qui avoit ſous lui un Chancelier, pour licentier ceux qui étoient capables d'être Maîtres en quelque Science, c'eſt à dire, pour leur donner licence d'enſeigner dans l'étendue de ſa juriſdiction & de ſon diocéſe. L'Abbe de ſainte Genevieve avoit pareillement la direction de ces Ecoles publiques, avec un Chancelier ſous lui, qui avoit autorité de donner des Licences, non ſeulement pour les Arts, mais auſſi pour la Théologie, le Droit Canon, & la Médecine, dans l'étendue de ſon territoire, dont il étoit Seigneur ſpirituel & temporel. Et comme il relevoit immédiatement du ſaint Siége, le Pape lui donna un privilége Apoſtolique, pour donner à ceux qu'il licencieroit, la faculté d'enſeigner publiquement par toute la terre, *hic & ubique terrarum.* Ce pouvoir étant plus ample que celui de Chancelier de Nôtre-Dame, celui-ci en obtint un ſemblable du Pape Benoît XI, dans le XIV ſiécle. Ces deux Chanceliers ſont tous deux Membres & Officiers de l'Univerſité de Paris. * *Memoires hiſtor.*

CHANCELIER, dans les Univerſitez d'Angleterre. Dans celle d'Oxford, le Chancelier de l'Univerſité eſt le premier Magiſtrat de la ville. Il eſt élu par les Ecoliers mêmes, & ſa charge conſiſte à gouverner l'Univerſité, à en conſerver les privilèges & les libertez; à convoquer les aſſemblées, & à rendre juſtice entre les Membres de l'Univerſité, qui ſont tous ſoumis à ſa juriſdiction. Le Chancelier de l'Univerſité de Cambridge a auſſi une Cour de Juſtice, & joüit des mêmes prérogatives que celui d'Oxford; excepté qu'il n'eſt pas élu à vie comme celui d'Oxford. On le peut changer, ou continuer tous les trois ans. * Chamberlain, *Etat de l'Angleterre.*

CHANCELIER de l'Academie Françoiſe, c'eſt la ſeconde dignité de l'Academie Françoiſe, & celui qui fait la fonction de Directeur de cet illuſtre corps, lorſque le Directeur eſt abſent.

CHANCELIER du Grand Prieuré de France, eſt celui qui ſçelle les commiſſions & les mandemens du Chapitre & de l'aſſemblée des Chevaliers, qui tient le regiſtre des déliberations, & qui en délivre les Actes ſous le Sceau de l'Ordre. Ceux qui ſe préſentent pour être reçus Chevaliers de l'Ordre de Malte, prennent de lui la commiſſion qui eſt neceſſaire, pour faire les preuves de leur nobleſſe; & après qu'elles ont été reçues au Chapitre ou à l'aſſemblée, il les ferme & y applique le Sceau, pour être ainſi portées à Malte.

CHANCELIER ou CHANCELLER, (Gautier) François, vivoit dans le XII ſiécle. Il y a apparence que ſon nom ne fut pas celui de ſa dignité, comme le Mire l'a cru, mais celui de ſa famille. Il le croiſa pour la Guerre ſainte ſous Godefroi de Bouillon, & écrivit une Hiſtoire de tout ce qui s'étoit paſſé à Antioche l'an 1095, & des malheurs de cette ville en 1119. Il avoue qu'il avoit été fait priſonnier, & que ſon eſprit s'étoit extrêmement affoibli durant cette captivité. Son livre eſt dans le recueil de l'Hiſtoire orientale.

CHANCELLERIE, en Angleterre, c'eſt la Cour ſouveraine du Royaume pour les affaires civiles. Le grand Chancelier ou le Garde du grand Sceau, eſt le ſeul Juge de cette Cour; ſeulement dans les cas difficiles, il prend conſeil, & cependant il n'eſt pas obligé de s'y conformer. Il doit juger ſelon les loix & les ſtatuts du Royaume; mais il peut auſſi juger ſelon l'équité, & modérer la rigueur de la loi, ſelon laquelle les autres Juges ſont obligez de prononcer. La Cour de la Chancellerie eſt au deſſus de toutes les autres, dont elle peut corriger & reformer les jugemens.

On la diviſe en deux Cours, l'une où l'on juge à la rigueur, & là les procedures, & tous les Actes ſe font en Latin; il y a 24 Clercs établis pour cela. L'autre eſt celle de l'équité, & là les procédures ſe font en Anglois: ſix Clercs ſont ordonnez pour ces ſortes d'Actes. Comme la derniere eſt une Cour de conſcience & de miſericorde, il y a moins de chicane, & l'on abbrege fort les procédures. La Chancelier a douze Aſſiſtans, qu'on appelle autrefois Conducteurs. Ils ont des appointemens du Roi, & doivent être Docteurs en Droit Civil. Le Chancelier les conſulte dans les cas importans & douteux, ſans être obligé abſolument de deferer à leurs avis. Le premier de ces Aſſiſtans eſt le Maître des Rôles. Il juge en l'abſence du Chancelier, & a ſa ſeance dans la Chambre Haute, à côté du Chancelier. C'eſt auſſi la Cour de la Chancellerie qui dreſſe les lettres circulaires du Roi pour convoquer le Parlement, les Edits, les Proclamations, les pardons, &c. * Chamberlain, *Etat d'Angleterre.*

CHANCHA, grande ville de l'Egypte, bâtie par ceux du païs, à deux lieues du Caire. Elle eſt à l'entrée du deſert par où l'on va à celui de Sinaï. Il y a de fort belles maiſons avec des Moſquées & des Colleges. Les Habitans ſont riches, à cauſe que les Caravanes de Syrie s'y aſſemblent, ce qui fait qu'elles y achetent toutes les choſes qui peuvent leur être néceſſaires. Depuis cette ville juſques au Caire, on ne voit que des palmiers; & depuis la même ville juſques au port de Sinaï, il n'y a point d'habitation dans un eſpace de quarante cinq lieues. Au ſortir de Chancha on trouve deux grands chemins, dont l'un mène en Arabie, & l'autre en Syrie. Il n'y a aux environs que de vaſtes contrées de dattiers, ſans aucune eau que celle du debordement du Nil, qui demeure dans les citernes tant du public que des particuliers. Tous les vivres y ſont apportez du Caire. * Marmol, *Deſcription de l'Egypte, tome 3. ch. 28* Th. Cornelle, *Dict. Géogr.*

CHANDEGRY, ville. *Voyez* BISNAGAR, ville.

CHANDIEU, (Antoine de) étoit ſorti d'une ancienne & noble famille du Païs de Forez, ſavoir de l'illuſtre famille des Barons de Chandieu dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de France. Son pére s'appelloit *Gui*, & ſa mére *Claude Chabot*. Dans ſa jeuneſſe il embraſſa la Religion des Proteſtans, & ayant renoncé à l'étude de la Juriſprudence pour s'attacher à celle de la Théologie, il fut reçu Miniſtre de l'Egliſe de Paris à l'âge de vint ans. Dans la ſeconde année de ſon Miniſtére il fut ſecouë d'hereſie, & mis en priſon; mais il en fut bientôt délivré par Antoine Roi de Navarre, qui l'arracha de ſon autorité d'entre les mains de ceux qui le gardoient.

En

En 1562, le troiſiéme Synode National des Proteſtans ayant été convoqué à Orléans, Chandieu, quoi qu'il fût encore jeune, fut choiſi par les ſuffrages de toute l'aſſemblée, pour y préſider, parce que, comme la écrit M. de Thou, ſa bonne mine, ſon erudition, ſon éloquence diſputoient avec une ſingulière modeſtie à qui le rendroit le plus recommandable. En 1583, la Synode de Vitré rétolut de charger Chandieu de faire un voyage en Allemagne, s'il ne pouvoit pas alléguer de bonnes excules, & cels pour travailler à l'union des Egliſes de France, avec celles d'Allemagne. Il ne paroît pas que ce voyage ait été executé. Enfin ayant été obligé de quitter la France pour éviter les dangers dont il étoit menacé, il ſe retira à Genéve, où il fut reçu au nombre des Miniſtres ordinaires de cette ville-là. Pendant treguerres civiles de ce Royaume, il fut mandé par le Roi de Navarre, & il demeura trois ans avec lui. Il ſe trouva à la bataille de Coutras, & il y fit la priere en la preſence de ce Prince, après que les troupes eurent chanté la dernière pauſe du Pſeaume 118. Mais Chandieu ne pouvant ſupporter les fatigues de la guerre retourna à Genéve, où il paſſa le reſte de ſes jours, & ayant exercé toute ſa vie les fonctions de ſa charge ſans aucun ſalaire, il mourut enfin d'une péripneumonie en 1591. Ses Deſcendans ſont encore dans le Païs de Vaux, & ſur tout à Lauzanne, où ils tiennent un rang honorable entre les familles nobles de ce païs-là. Voici comment M. Chorier parle de Chandieu. „ Il étoit un fort appui de la Religion P. R. par ſa penétration dans „ les matiéres Théologiques. Le Roi l'écoutoit avec plaiſir. Les „ erreurs ſembloient des vérités dans ſes diſcours. Mais ſi quand „ la Cour après que le Roi les eut abjurées. Il eut peur qu'on ne „ le regardât comme un captif attaché au char de triomphe de la „ Religion Catholique, qui avoit porté ce Prince à l'Egliſe. Il a „ donné à ſon parti un volume de Traitez Théologiques ſous le „ nom d'Antoine *Sadéel*. Dans la Langue Hébraique Sadéel ſignifie champ de Dieu. Il traveſtiſſoit ſon nom de Chandieu, ne „ voulant ré tirer de la gloire de ſon Ouvrage, ni la perdre. " Ses œuvres imprimées ſont, *De verbo Dei ſcripto, Tractatus; De unico Chriſti ſacerdotio & ſacrificio; De vera peccatorum remiſſione; De veritate naturæ humanæ Jeſu Chriſti; De ſpirituali manducatione corporis Chriſti, & ſpirituali potu ſanguinis ipſius in Cœna Domini; De ſacramentali manducatione corporis Chriſti, & ſacramentali potu ſanguinis ipſius in cœna Domini; Refutatio libelli quem Claudius de Xantes Monachus edidit cum hac inſcriptione*, Examen doctrinæ Calvinianæ & Bezanæ de cœna Domini anno 1567; *Index errorum Gregorii de Valentia ex eo libro quem inſcripſit*, Examen præciput Myſterii doctrinæ Calviniſtarum; *Index ſecundus ἐλεγκτικὸς erroruin Greg. de Valentia; Reſponſio ad fidei, quam vocant, profeſſionem à Monachis Burdegalenſibus editam, anno 1585, ne eſſet religionis abjurandæ formula; De legitima vocatione Paſtorum Eccleſiæ Reformatæ; Sophiſmatum Turriani ſolutio; Ad omnia repetita Turriani Sophiſmata reſponſio; Centum floſculi Turrianica Diſputationes; Index ἐλεγκτικὸς repetitionum Turriani, cui acceſſit brevis refutatio libelli, quem Turrianus edidit cum hac inſcriptione, ἔλεγχος διατυπωτικὸς adverſus tertias ex libro inſcribitum cavillationes Sadeelis Lutherani, Analyſis, & Refutatio aſſertionum de Chriſti in terris Eccleſia, propoſitarum in Collegio Pariſienſi; Ad tres libros Laurentii Arturi quos inſcripſit de Eccleſia Chriſti in terris; Meditationes in Pſalmum 22; Odonnaires de la vanité des choſes humaines; L'hiſtoire des perſecutions; Traité de la Diſcipline Eccleſiaſtique; Trois Sonnets ſur la mort de Calvin.* On lui attribue un Poéme intitulé, *la Métamorphoſe de Ronſard en Prêtre*, ou, le *Temple de Ronſard*, dans lequel ce fameux Poete eſt taxé d'avoir enſeigné l'Athéiſme. Ronſard répondit à cet Ouvrage par un autre qui a pour titre, *les Miſéres du tems*, auquel Chandieu repliqua par un autre Poéme. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p. 139.* édit. de Hollande 1715.

CHANDOIS, (Lords) d'Angleterre. Ce titre fut éteint pendant longtems, & parvint enfin à la famille des *Brydges* ou *Bruges*, Gilles Brydges étant né en 1409, d'Alicie, fille du Chevalier *Jean Chandos*. De ce *Gilles* deſcendit en droite ligne *Jean Brydges* de Coberly en Glocestershire, qui poſſéda la terre de Lugwarde en Hérefordshire, & quelques autres biens venans des Chandois. Le Roi Henri VIII en fit ſon Ecuyer & le nomma Connétable de Sudley-Caſtle. La Reine Marie l'éleva en 1553, à la dignité de Pair d'Angleterre en lui donnant le titre de *Lord Chandois de Sudley*. Il mourut bientôt après & laiſſa d'*Elizabeth*, fille d'Edouard Lord Grey de Wilſton, ſon épouſe 1. EDMUND, dont il ſera parlé cy-après; 2. *Charles* Brydges de Wilſton, dont la poſtérité ſuccéda à la fin dans la dignité de Lord; 3. *Antoine*; 4. *Richard*; 5. *Marie*, mariée à Henry Tracy d'Alderton; 6. *Catherine*, mariée à Edouard Lord Dudley. EDMUND fut créé Chevalier en 1547, dans le camp de Roxborough, par le Duc de de Sommerſet; & en 1553, il fut fait Lieutenant de la Tour. Après avoir ſuccédé à ſon pére, il ſervit au ſiége de S. Quentin dans la Picardie; & en 1572, il fut un des Juges du Duc de Norfolck. Il étoit auſſi Chevalier de la Jarretiére & laiſſa de *Dorothée*, fille d'*Edmond* Lord Grey, ſon épouſe, 1. CILLES; 2. GUILLAUME; 3. *Eléonore*, mariée à *George* Giffard; 4. *Catherine*, mariée à *Guillaume* Lord Sandes. GILLES ſon fils aîné & ſon ſucceſſeur épouſa *François*, fille d'*Edouard* Comte de Lincoln & en eut deux filles, *Elizabeth*, mariée au Chevalier *Jean* Kennida, & *Catherine*, mariée à *François*, Lord *Ruſſel* de Thornhagh. GUILLAUME, frére cadet de *Gilles* ſuccéda donc dans le titre; mais il mourut auſſi en 1602, & laiſſa quatre enfans de ſon épouſe *Marie*, fille du Chevalier *Owen* Hopton, Lieutenant de la Tour, 1. CREY *Brydges*, ſon ſucceſſeur; 2. *François*, mariée d'abord au Chevalier *Thomas* Smith, & après ſa mort à *Thomas*, Comte d'Eceſter; 3. *N.* . . . mariée au Chevalier *Thomas* Turville; 4. *Béatrix*, mariée au Chevalier *Henri* Poole. CREY, le fils aîné de *Guillaume*, fut communément appellé le *Roi de Cotswould*, à cauſe de la grande autorité qu'il s'étoit aquiſe en Glocestershire & du grand train avec lequel il paroiſſoit à la Cour. Il mourut en Italie en 1621, & laiſſa deux fils & deux filles, qu'il avoit eus de ſon épouſe *Anne*, fille de *Ferdinand* Stanley, Comte de Derby. GEORGE ſon fils aîné prit les armes pour la défenſe du Roi Charles I, & eut trois chevaux tuez ſous lui à la bataille de Newberry. En récompenſe de ſa valeur le Roi lui offrit le titre de Comte de Newberry, mais il refuſa de l'accepter, tant que S. M. ne jouiroit pas elle même tranquillement de ce qui lui étoit dû. Il épouſa d'abord *Suſanne*, fille de *Henri* de Montague, Comte de Manchester, & en eut 1. *Marguerite*, mariée à *Guillaume* Brownlow, 2. *Elizabeth*, qui épouſa *Edouard*, Lord *Herbert* de Cherbury. Il épouſa en ſecondes noces *Jeanne*, fille de *Jean*, Comte de Rivers, dont il eut auſſi deux filles, *Lucie* & *Catherine*, dont l'aînée épouſa un Irlandois nommé *Adam* Leſtus de Retarnum. Il transfera à la ſeconde épouſe *Sudley-Caſtle*, & quelques autres terres conſidérables. Son frére *Guillaume* hérita de lui après ſa mort, arrivée en 1654, le titre de Lord Chandois & le reſte de ſes biens. *Guillaume* mourut ſans héritiere mâles, de ſorte que la dignité de Lord Chandois parvint à la poſtérité de Charles Brydges de Wilſton, dont il a été parlé cy-deſſus. Ce Charles fut Echanſon du Roi Philippe, & Vicaire de ſon frére Edmund, dans la charge de Lieutenant de la Tour. Pendant qu'il fut dans cette derniére fonction, il reçut ordre de faire mourir la Princeſſe *Elizabeth*, qui fut enſuite Reine. Mais comme il refuſa d'exécuter cet ordre, à moins que le Roi *Philippe* ou la Reine *Marie* ne la lui donnaſſent en perſonne, l'ordre fut révoqué. Il laiſſa un fils, qu'on nomma le *Chevalier Gilles Brydges de Wilſton-Caſtle en Herefordshire*. Il eut un fils nommé *Jean*, qui épouſa *Marie* fille & heritiére de *Jean* Peſri d'Acconbury & en eut un fils unique & ſix filles; *Jacques*, dont le fils fut Lord *Chandois*, après la mort de *Guillaume*, cy-deſſus mentionné. Il épouſa *Elizabeth*, fille du Chevalier *Henri* Bernard, & en eut 22 enfans, dont ſept moururent avant que d'avoir reçu le Batême, & ſept autres moururent dans l'enfance: de ſorte qu'il n'y en a eu que huit qui ſoient parvenus à maturité d'âge, trois fils & cinq filles. *Jacques*, l'aîné des fils fut Threſorier general pour les troupes étrangerre, & eut ſix fils & deux filles de ſon épouſe *Marie*, fille du Chevalier *Thomas* Lake de Cannons. Il perdit cinq de ſes enfans dans leur bas age, & il lui reſta *Jean*, né en janvier 1703, *Henri* & *François*. *Henri* étudia pour le Miniſtére & épouſa une peite fille de *Robert* Atkins, qui avoit été Lord-Chef, Baron de l'Echiquier & Orateur de la Chambre Haute. *François* fut Threſorier de la Chambre des Sels. * *Peerage of England. tome 2. p. 45.*

CHANG. *Voyez* l'article de CHEU, Roi de la Chine.

CHANCANAR ou CHANGANATE, vaſte & Royaume de la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. Elle eſt dans le Malabar, entre les montagnes de Gate, au levant de la ville de Calecut. * Mary, *Dict. Geogr.*

CHANGCHEU, grande ville de la province de Fokien, dans la Chine, eſt capitale d'un territoire de même nom, & a juriſdiction ſur neuf Citez. Elle n'eſt pas éloignée de la mer, qui pouſſe ſon flus juſques à ſes murs. Au midi, ou la riviére de Chanes paſſe devant la ville, on voit un pont magnifique, compoſé de trente ſix arches fort grandes & fort hautes, qui forment un chemin ſi large, qu'il y a des maiſons de part & d'autre, avec des boutiques, où l'on vend tout ce qui ſe trouve de rare dans la Chine, & dans les Royaumes étrangers. Changcheu eſt une ville fort peuplée. Les Habitans ont de l'eſprit & de l'induſtrie; mais ils ſont naturellement trompeure, & adonnez à leurs plaiſirs. Il y a aux environs quantité d'orangers, qui portent des oranges fort groſſes, & beaucoup meilleures que celles de l'Europe. Elles ont le goût de nos raiſins muſcats, & une odeur qui eſt admirable. Ce fruit quitte facilement ſon écorce. On a trouvé, dit-on, dans Changcheu dre monumens anciens de la Religion Chrétienne; comme des croix, des images de la Vierge taillées dans des pierres, & d'autres marques de la dévotion des Chrétiens. Les Jeſuites y ont dans leur égliſe une belle croix de marbre, qui a été tirée du païs la d'un Gouverneur. On y voit même entre les mains d'un Chinois une grande partie de l'Ecriture Sainte en Latin, écrite ſur du parchemin en lettres Gothiques. Ce Payen ne la voulut point vendre, parce que c'étoit un livre qu'il vouloit conſerves dans ſa famille, comme une choſe rare que ſes ancêtres y avoient laiſſée. * Martin Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *tome 3.*

CHANCCHEU, autre grande ville de la province de Nanking, dans la Chine. Elle eſt capitale d'un territoire de même nom, & commande à quatre Citez. Le païs eſt très-fertile à cauſe de la riviére de Kiang, & du canal qui l'arroſe, & l'on voit ſur les quais de la ville pluſieurs arcs triomphaux très-magnifiques. On fait en la Cité de Gonning des vaſes de terre que l'on eſtime fort, pour y conſerver le cha ou thé, parce qu'ils lui donnent un goût ou une odeur très-agreabla. Proche de la Cité de Vuſic, il y a une fontaine nommée *Hoei*, dont l'eau eſt excellente pour boire, & pour faire du Thé. * Martin Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *tome 3.*

CHANGTE, grande ville capitale d'un territoire, de même nom, dans la province de Honan dans la Chine: elle a juriſdiction ſur ſix Citez, qui ſont Cu, Tangin, Linchang, Lan, Vugan, & Xé. On péche dans ce païs une ſorte de poiſſon, qui crie comme un enfant, quand on l'a pris, & qui reſſemble à un petit crocodile. Quand ſa graiſſe brûle, il n'y a point d'eau ni d'artifice qui la puiſſe éteindre. * Martin Martini, *Deſcription de la Chine dans le Recueil de* M. Thevenot, *tome 3.*

CHANGTE, autre grande ville, capitale d'un territoire du même nom, dans la province de Huquang dans la Chine. Elle a juriſdiction ſur trois Citez qui ſont Taoyven, Lungyang, & Ivenkiang. Ce petit païs ſurpaſſe les autres en fertilité, & produit toutes ſortes d'oranges, dont quelques unes ſont nommées *oranges d'hiver*, parce qu'elles viennent quand la ſaiſon des autres eſt paſſée. Il abonde en pierres d'azur, & l'on y amaſſe auſſi de le manne. * Martin Martini, *Deſcription de la Chine dans le Recueil de* M. Thevenot, *tome 3.*

CHANGXA, grande ville, capitale d'un territoire de mê-

me nom, dans la province de Huquang dans la Chine. Elle a juriſdiction ſur dix Villes. Ce pais abonde en toutes choſes neceſſaires, & le riz y croît toûjours en grande quantité, parce qu'il y a pluſieurs lacs & rivieres, qui arrôsent les champs, & d'où l'on tire auſſi l'eau dans les terres, avec des machines fort induſtrieuſes. On tire beaucoup de talc de la montagne de Jumo, proche de Changan. La riviere de Milo, pres de la Cité de Siangio, eſt célébre à cauſe de la Fête de Toomo, qui étoit un Gouverneur fort aimé dans le pais. Ce Seigneur, étant pourſuivi par des traîtres, ſe precipita dans cette riviere; & pour honorer la mémoire, on fait tous les ans des jeux publics, des combats ſur l'eau, & des feſtins, non ſeulement auprés de Siangio, mais auſſi dans toute la Chine. * Martin Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recueil de* M. Thevenot, *tome* 3.

NB. Il y a dans la Chine quantité de villes dont le nom commence par *Chang* & *Chao*. On les trouvera dans l'article de la CHINE.

* CHANCY (Pierre de) Ecuyer vivoit au XVI ſiécle. Il mit en Fr. ançois le livre Latin de Vivés, *de l'Inſtitution de la Femme Chrétienne tant en ſon enfance, que mariage & viduité. Auſſi de l'Office du Mari.* Dans l'édition de 1543, à Paris, *in octavo*, chez Jaques Kerver, on y lit: *Une tres briefve & fructueuſe inſtitution de la vertu d'humilité; avec une Epitre de ſaint Bernard touchant la Nayſve & Gouvernement d'une Mariee.* L'Auteur étoit déja mort. Il avoit dedié l'Ouvrage à la reine *Marguerite*. Il avoit plus de ſoixante ans lorſqu'il traduiſit à cette Verſion, & il étoit fort malade de la goutte. Il avoit porté les armes dans la jeuneſſe & mis en François ſix livres de Pline au milieu des embarras de la guerre. Il eut des fils qui furent Hommes de Lettres. * Bayle, *Dict. Critique*

CHANMESLÉ, célébre Actrice du Theatre François. M. Racine qui l'étoit admirablement bien, avoit pris ſoin de la former. Elle mourut au mois de juillet 1698, à *Auteuil*, près de Paris, où elle étoit allée prendre l'air. Pendant la derniére maladie elle renonça au theatre en preſence du Curé de S. Sulpice, & avant ſa mort elle renouvella cette abjuration entre les mains du Curé d'Auteuil. Elle a été enterrée à St. Sulpice qui étoit ſa paroiſſe. Charleſte ſon mari qui étoit auſſi Comédien mourut ſubitement en 1701, ſortant du cabaret. Deux grands Poetes ont immortaliſé le nom de cette Actrice par leurs vers.

Jamais Iphigénie, ou Andide immolée,
N'a coûté tant de pleurs à la Gréce aſſemblée,
Que dans l'heureux ſpectacle à vos yeux étalé
En a fait jouïr ſon nom verſer à Chanmeſlé.

Ce ſont les vers de Boileau dans ſon Epitre à M. Racine; & M. de la Motte dans ſon Ode ſur la Declamation du,

Ce ſecours embellit les plus hautes merveilles
Les ſentimens, la voix des mots;
Le theatre languit, s'il ne prete aux Corneilles
Des Chanmeſlés & des Duclos.

* Oeuvres de Boileau *de l'Edition de Geneve, tome* 1. *p.* 235.

CHANNATHON. *Voyez* HANNATHON.

CHANNE. *Voyez* CHALNE.

CHANNITE. *Voyez* CHAMPLITE.

CHANOINE, en Latin *Canonicus*. Ce mot vient du Grec *Canon*, qui ſignifie *regle*; & c'eſt ce qui a fait dire à pluſieurs Ecrivains, que *Chanoine* eſt la même choſe que *Regulier*, comme s'il avoit été ainſi nommé, de la vie reguliere qu'il doit obſerver; mais d'autres pretendent avec non moins de fondement, que le nom de Chanoine eſt dérivé du mot *Canon*, qui ſignifie auſſi *penſion*, & une certaine portion d'argent, qui a été aſſignée à ceux qu'on appelle Chanoines: d'où eſt venue la coûtume de dire, *faire ſa canonicam meam*, qui eſt la même choſe que *payer moi ma penſion*. Quelques uns ont cru qu'il n'y a point eu de veritables Chanoines dans les égliſes cathedrales avant le VIII ſiecle. Le Pere Mabillon, Auteur de la premiere preface qui eſt à la tête du troiſieme Siecle de S. Benoiſt, croit qu'on en trouve rarement avant ce temps-là. On ne peut pas néanmoins nier qu'il n'y eut longtems auparavant un Clergé très nombreux dans pluſieurs égliſes, où les Clercs chantoient l'Office divin, comme font aujourd'hui les Chanoines. Si l'on veut même remonter plus haut, on trouvera un Clergé établi dans l'égliſe, avec l'Evêque, des le tems des Apôtres; & c'eſt ce qu'on nomme *Presbyterium*, c'eſt à dire, une aſſemblée compoſée de l'Evêque & des Prêtres qui aſſiſtent une fois de Senat, pour gouverner enſemble l'égliſe qui leur étoit confiée. C'eſt pourquoi il fut arrêté dans un Concile de Carthage, que l'Evêque jugeroit les cauſes de ſon diocéſe avec ſon Clergé. Le College des Cardinaux, qui a été ſubſtitué au Clergé de l'Egliſe de Rome, repréſente encore aujourd'hui cet ancien uſage; mais on n'a commencé à appeller le Clergé de l'égliſe épiſcopale du nom de Chanoines, que du tems de Pepin & de Charlemagne, quand ils ont commencé à vivre en commun & en congregation. Il y en avoit non ſeulement dans les égliſes cathédrales; mais encore dans des maiſons particulieres, où ils vivoient ſous un Abbé. Anciennement les Chanoines ſeculiers mangeoient à une même table, & demeuroient dans un même cloître, ſous la direction de l'Evêque, comme il ſe voit dans les Capitulaires de Charlemagne, *l.* 5. *ch.* 73. & comme ſaint Auguſtin le témoigne des Clercs de ſon tems, *Serm.* 1 *Comm. Vita Cler.* Etienne Evêque de Tournay, écrivant au Clergé de l'égliſe de Rheims, dit que cette égliſe avoit perſévéré dans l'inſtitution des Apôtres, ayant encore un même réfectoire & un même dortoir; en quoi elle étoit *majoribus exemplum, minoribus documentum, admirabile ſuis, admirabile extraneis.* C'eſt pour cette raiſon que quelques uns ont cru que le nom de Chanoine venoit de *canonicâ* forme de *canè*, *commun*, parce qu'ils vivoient en commun. Néanmoins, depuis qu'il a ceſſé de vivre en commun, le nom de Chanoine leur eſt demeuré. Chopin parle des Chanoines Reguliers ſeculariſez, *l.* 1 *de ſacra Polit.*

CHANOINES RÉGULIERS. Ce ſont des Chanoines qui vivent en communauté & en Religieux, & qui ont fait des vœux pour obſerver quelques regles. Ils ſont la plupart ſous la Regle de ſaint Auguſtin, qui ne l'avoit pourtant faite que pour des Laïques. Les Chanoines Réguliers font remonter leur inſtitut au tems des Apôtres; mais c'eſt ſans fondement, & l'on ne voit point de Chanoines Réguliers avant le VIII, ou le IX ſiecle. Chrodegan Evêque de Metz depuis 742, juſqu'en 766, le conformant à l'exemple de S. Auguſtin, engagea la plus grande partie de ſon Clergé à ſuivre des réglemens propres à les retenir dans leur devoir, & l'an 816. le Concile d'Aix-la-Chapelle approuva une Regle preſque ſemblable, qu'Amalarius avoit écrite par ordre de Louis le Débonnaire. Ces premiers Chanoines Réguliers ne faiſoient point de vœux, ils menoient ſeulement une vie commune & deſiroient des égliſes. Dans la ſuite, c'eſt à dire, l'an 1059, le Concile de Rome tenu par Nicolas II, ordonna que tous les Clercs logeroient & vivroient enſemble, & qu'ils n'auroient rien en propre. Ce réglement fut confirmé l'an 1063, dans un autre Concile tenu par Alexandre II; mais ni l'un ni l'autre ne trouva de ſoumiſſion dans la plus grande partie du Clergé; ce qui engagea quelques Chanoines d'Avignon de former la Congrégation de S. Ruf. Leur exemple fut ſuivi par Yves de Chartres; & il établit une Congrégation de Chanoines Reguliers, qui faiſoient vœu de pauvreté, & qui demeuroient dans des monaſteres ſous un Supérieur, d'où on les tiroit pour les employer au ſervice de l'Egliſe. Il s'eſt établi diverſes Congregations de ces Chanoines Reguliers qui font des vœux; de ſorte qu'on les peut conſiderer comme Religieux, quoiqu'il y ait difference entre eux & les Moines; parce qu'ils peuvent faire les fonctions hierarchiques, ce qui eſt défendu aux Moines par les Canons. Il y a eu autrefois pluſieurs Chapitres des égliſes cathedrales qui ont embraſſé la régularité. Elle eſt encore en vigueur dans quelques Chapitres, comme dans ceux d'Uzez & d'Aleth. S. Bernard fut très favorable aux Chanoines Reguliers, dont il fait ſouvent l'eloge. Il les prétera aux Chanoines, pour ce qu'on étoit des fonctions Eccléſiaſtiques; auſſi, quoiqu'ils ſoient preſentement de purs Religieux, & que pluſieurs mêmes d'entre eux vivent en congregation, ils poſſedent des Benéfices à charge d'ames. Tout le Droit Canonique leur eſt favorable en cela; parce que venant originairement des Clercs, ils jouïſſent des privileges qui ſont attachés à la Clericature. Lorſque les Conciles ont exclus les Religieux Benedictins des Cures, comme étant incapables par leur profeſſion du gouvernement des ames, ils y ont conſervé les Chanoines Reguliers, qui ſont auſſi bien qu'eux Religieux, mais qui ſont auſſi bien qu'eux capables de leurs Benéfices, que les Prêtres ſeculiers. * Helyot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 2 *ch.* 2.

CHANOINES LAIQUES. Les Chanoines Laïques ou Seculiers, ſont ceux qui ont été reçus par honneur & par privilége dans quelques Chapitres de Chanoines. C'eſt ainſi que dans le Cérémonial Romain, l'Empereur eſt reçu Chanoine de ſaint Pierre; les Comtes d'Anjou dans l'égliſe de ſaint Martin de Tours, auſſi bien que ceux de Nevers. Les Rois de France, par le ſeul titre de leur Couronne, ſont Chanoines de l'égliſe de ſaint Hilaire de Poitiers, de ſaint Julien du Mans, de ſaint Martins de Tours, d'Angers, de Chalons, de ſaint Aignans d'Orléans, &c. & les Ducs de Berry, Chanoines de ſaint Jean de Lyon. Les Comtes de Chartres ſont premiers Chanoines d'Auxerre; & l'équipage dans lequel ils paroiſſent, eſt allez ſingulier. Humbert Dauphin de Vienne étoit Chanoine de la grande égliſe. * Du Cange.

CHANOINESSES. On appelloit en Orient de ce nom certaines femmes dévotes qui avoient ſoin de la ſépulture des defunts, & qui chantoient des Pſeaumes avec les Acolythes dans les convois. En Occident, on a donné le nom de Chanoinelles à des filles qui vivoient en communauté, à l'imitation des Chanoines Réguliers. Cet inſtitut a commencé, dit on, ſous le régne de Pepin, vers l'an 755; mais dans le Concile de Vernueil qu'on cite, il n'eſt parlé que des Monelles. On ne commence à en trouver quelques veſtiges, que dans le 47 Canon du Concile de Francfort tenu l'an 794. & ce qu'on y lit, comme ce qu'on trouve dans le Concile de Chalons ſur Saone de l'an 813, montre que cet inſtitut ne s'étoit pas introduit dans les formes. Ce fut dans ce dernier Concile qu'on commença à donner des réglemens que devoient ſuivre *celles qui ſe diſoient Chanoneſſes.* L'an 816, le Concile d'Aix-la-Chapelle en fit d'autres, qui leur étoient auſſi fort commodes. Selon ces reglemens, elles faiſoient vœu de continence, & ne logeoient point de leurs Citoires; mais elles poſſédoient leurs biens, & pouvoient heriter. Ce dernier article fut condamné l'an 1060, dans un Concile tenu à Rome par Nicolas II. Dans la ſuite les Chanoineſſes Régulieres ſe relâcherent, ne couchant plus dans un même dortoir, ne mangeant plus dans un même réfectoire, & le donnant la liberté de ſortir, & même ſe diſpenſant de faire aucun vœu de continence: ce qui les fit appeller Chanoineſſes ſeculiéres. Mais les Conciles, les Papes & les Evêques ont fait divers réglemens, pour retablir la regularité dans leurs Congrégations.

Il y a en certains lieux des Chanoineſſes, principalement dans quelques villes des Pais Bas, comme à Mons, à Maubeuge; en Lorraine, comme à Remiremont, à Epinal, &c. qui chantent l'Office au chœur, comme les Chanoines; mais il faut remarquer qu'il y en a, dont l'Abbeſſe ſeule fait vœu, les autres pouvant quitter leur inſtitut, pour ſe marier; preſque toutes celles-ci ſont originairement des Religieuſes Benédictines. * Du Cange, *Gloſſ. Lat.* Helyot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 2. *ch.* 7.

CHANONRY, petite ville de l'Ecoſſe ſeptentrionale dans le Comté de Roſs. Elle eſt ſur le Golfe de Murray, au ſud-ouëſt de la ville de Cromarty. Elle eſt ſéparée de la ville d'Invernels par le Golfe de Murray.

CHANTABOUN, ville d'Aſie ſituée au pié d'une des grandes montagnes qui font une longue chaîne du nord au ſud, & qui ſéparent le Royaume de Siam de celui de Cambaye. Le Pere Tachard, Jéſuite, qui a paſſé un jour dans cette ville, rapporte que du côté qu'il y entra, elle paroiſſoit enfermée d'une paliſſade de vieilles planches, plus propres à défendre les Habitans contre les bêtes

bêtes ſauvages, qu'à les aſſurer contre leurs ennemis, & qu'après avoir marché plus d'un quart d'heure, & preſque toujours dans l'herbe juſqu'au genoux, il arrive enfin à la maiſon du Gouverneur. Un de ſes Domeſtiques étant accouru, le fit entrer dans le Salle du Conſeil, laquelle conſiſtoit dans une couverture de feuilles de roſeaux, ſoutenue par des piliers de bois aux quatre coins & au milieu. Le plancher étoit élevé d'environ cinq piez au deſſus de la plate terre, & l'on y montoit par une pièce de bois toute ronde, & un peu inclinée. La maiſon du Gouverneur étoit bâtie de ſimples bambous ſans nul ornement. * Tachard, *ſecond Voyage de Siam, l. 4.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHANTAL (Jeanne-Françoiſe) *Cherchez* FRÉMIOT.

CHANTECLER (Charles) de Moulinsen Bourbonnois, vivoit ſous le régne de François I, & avoit été élevé auprès des Princes de Bourbon. Il ſe maria en Auvergne, & lorſque le Roi François, I. du nom, revint d'Eſpagne en 1526, Chantecler eut ordre d'aller ſaluer ce grand Monarque, & de lui faire les complimens pour la province d'Auvergne. Il s'aquita ſi bien de cette commiſſion, que ce Prince lui témoigna ſon eſtime par des bienfaits; car d'abord il le fit Lieutenant Général de la province de Touraine; & enſuite il lui donna une charge de Conſeiller au Parlement de Paris, vers l'an 1541. Chantecler s'aquit beaucoup de réputation. Il laiſſa deux fils, *Pierre* & *Charles*, qui furent Conſeillers au même Parlement, & le dernier fut Conſeiller d'Etat, & Maître des Requêtes, reçu le 20 juin 1598. * Scévole de Sainte-Marthe, *in Elog. Doct.* Blanchard, *Hiſt. du Parlement de Paris.*

* CHANTELLE-LE-CHATEL, petite ville de France dans la Bourbonnois. Elle eſt ſur la rive droite de la petite rivière de Double, au ſud-ſud-oueſt de Moulins, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

CHANTELOU (Roland Fréard) étoit de Cambrai, & & vivoit dans le XVII ſiécle. Il a donné au public un Traité ſur la perfection de la Peinture, qui eſt fort eſtimé. * Bernard Lamy, *dans ſa Perſpective.*

CHANTELOUP (Nicoles de) Religieux Carme, étoit d'Angleterre, & fut illuſtre par ſa piété & par ſes Ecrits, ſi l'on en croit Puſeus. Il vivoit en 1441. * Puſeus, *de Script. Angl. Lucius, in Biblioth. Carmel.* Alégre, *in Parad. Carmel.*

CHANTELOUP (Claude) Religieux Bénédictin de la Congrégation de ſaint Maur, étoit natif du diocèſe d'Angers. Il entra jeune dans l'Ordre de Fontevraut, d'où il paſſa dans celui de ſaint Benoît, & mourut de mort ſubite le 28 novembre 1664, âgé de 47 ans. Il eut grande part au *Spicilegium* du P. Dom Luc d'Achery, & donna *la Bibliothèque Aſcetique des Péres* en quatre volumes. On lui eſt auſſi redevable d'une édition des Sermons de ſaint Bernard, des Régles de ſaint Baſile, de l'Hiſtoire de l'Abbaie de Montmajour-d'Arles, & de Saint-André-d'Avignon. Il avoit commencé celle de Marmoutier & de Saint Florent-de-Saumur, mais ces derniers Ouvrages n'ont point encoré vu le jour. * *Mémoires du tems.*

CHANTEREAU (Louïs) Religieux de l'Ordre des Auguſtins, Evêque de Mâcon, vivoit au commencement du XVI ſiécle. Il étoit ſavant Théologien, & fut Confeſſeur du Roi Louïs XII. Depuis, le Roi François, I. du nom, le nomma à l'Evêché de Mâcon en 1529. Il mourut à Paris le 14 ſeptembre de l'an 1532, & ſon corps fut enterré dans l'égliſe de ſon Ordre, près du Pontneuf, où l'on voit ſon éloge en vers.

CHANTEREAU le FÉVRE (Louïs) Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Préſident des Threſoriers de France, dans la Généralité de Soiſſons, s'eſt aquis beaucoup de réputation dans le XVII ſiécle. Il étoit de Paris, où il naquit le douziéme ſeptembre de l'an 1588, de *François* Chantereau-le-Févre Sécretaire du Roi, & de *Louiſe* de Saimon. Il avoit un eſprit aſſé, ſubtil, & l'avoit tellement cultivé par l'étude de la Juriſprudence Civile & Canonique, de l'Hiſtoire, de la Politique, & des Belles Lettres, qu'il s'y étoit rendu un des plus ſavans hommes de ſon tems. Son érudition étoit ſoutenue par beaucoup de diſpoſition pour les affaires politiques, & par un grand fonds de bonté, de franchiſe & d'honnêteté. Le Roi Louis XIII lui donna l'Intendance des fortifications de Picardie, & voſuite celle des Gabelles, puis celle de l'évaluation de la Principauté de Sedan; & enfin l'Intendance des Finances des Duchez de Bar & de Lorraine, qu'il a très long-tems exercée. Ce fut durant ces emplois qu'il s'aquis une parfaite connoiſſance des affaires de ce pais, & qu'ayant les pièces originales, il travailla aux Mémoires Hiſtoriques de la Maiſon de Lorraine & de Bar, dont nous n'avons que la première partie. Il en avoit compoſé deux autres, qu'on pourra publier un jour. Ce n'eſt pas dans ce ſeul Ouvrage qu'il a fait d'heureuſes découvertes; il y a fait dans l'Hiſtoire des Rois de France, dans celles des Maiſons illuſtres, & il avoit un génie facile pour rétablir les paſſages tronquez dans les Auteurs. Sa maiſon étoit la retraite des Gens de Lettres, qui y faiſoient tous les mardis des aſſemblées, où ils profitoient des converſations de ce ſavant homme. Il mourut le deuxiéme juillet de l'an 1658. Outre les Conſidérations Hiſtoriques ſur les Maiſons de Lorraine & de Bar, Chantereau-la-Févre a fait imprimer un Traité touchant le mariage d'Aubert & de Blieldé; & un autre, ſavoir, ſi les terres d'entre la Meuſe & le Rhin ſont de l'Empire. Il avoit donné d'autres Ouvrages ſous le nom de l'*Ouvrier*. Depuis ſa mort, Pierre Chantereau-le-Févre ſon fils, qui a auſſi beaucoup d'érudition & de mérite, a fait imprimer un Traité des Fiefs, que ſon pére avoit laiſſé. On a encore trouvé une réponſe au livre du Sieur Chifflet, intitulé *Vindicia Hiſpanica*; un Traité de la Loi Salique; un de l'ancienne Coutume de France, un de l'Etat Miniſtre des anciens Germains; & trois volumes de Chronologie. On nous fait eſpérer ce dernier Ouvrage, où nous aurons le plaiſir de voir à la tête la Vie de Chantereau-le Févre, compoſée par un de ſes amis.

* CHANTERCIER, CHANTERSIER & CHAMPTERCIER, bourg de France dans la Provence dans l'Evêché de Digne au nord-oueſt de la ville de Digne, dont il eſt éloigné d'environ une lieue & demie.

CHANTILLY, eſt un ancien & magnifique château à huit lieues de Paris, & à deux de Senlis, proche d'une forêt, de ce nom. Il eſt orné de jardins & d'eaux, qui le rendent un des plus beaux lieux du Royaume. Chantilly appartenoit autrefois à la Maiſon de Montmorency, d'où il eſt tombé par ſucceſſion en celle de Condé.

* CHANTOCÉ, petite ville de France dans l'Anjou au nord de la Loire, dont elle eſt aſſez proche. Elle eſt à l'oueſt-ſud-oueſt de la ville d'Angers, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

CHANTOCEAU ou CHANTONCEAU, bourg ou petite ville de France. Ce lieu eſt ſitué ſur une colline près de la Loire, dans la Bretagne, à trois lieues au deſſus de Nantes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHANTRE. Les Chantres ſont chez les Grecs un Office Eccléſiaſtique, ou une eſpéce d'Ordre de ceux qui chantoient dans l'Egliſe. Il y a eu chez les Latins des Chantres qui faiſoient cette fonction. Ces Chantres étoient de ſimples Clercs ſans dignité; mais pour régler le chant & l'office, on choiſit dans le ſein un Archichantre ou Précantre, qui devint une dignité dans pluſieurs égliſes. Le Chantre porte le chape & le bâton dans les Fêtes ſolemnelles, & donne le ton aux autres, en commençant les Pſeaumes & les Antiennes. * Thomaſſin, *Diſcipline de l'Egliſe.*

CHANTRE (Gilles la) François de nation. Quoiqu'il y ait eu des Auteurs qui l'ont cru Séculier, il eſt pourtant certain qu'il étoit Eccléſiaſtique. Lui & *Guillaume de Hildernieſſen*, Carme Allemand, étoient les Evangéliſtes d'une nouvelle Secte, qui s'éleva en Picardie en 1412. Les Adhérens de cette Secte ſe nommerent *les Hommes d'intelligence*. Le Chantre ſe diſoit le Sauveur des hommes & le vantoit que les Fideles verroient un jour Jeſus-Chriſt par ſon moyen, comme ils verront le Pére par J. C. Il enſeignoit, que le Diable & les damnez ſeront un jour ſauvez & qu'ils doivent eſpérer leur délivrance; que le péché de la chair eſt indifferent & attaché à la nature, & que par conſequent ce n'eſt point un péché, mais plutôt un avant-goût de la vie éternelle; que les jeûnes, la pénitence, la confeſſion & les autres cérémonies étoient très peu utiles; que le tems de l'Ancien Teſtament étoit fini l'œconomie du Pére, que celui du Nouveau Teſtament étoit l'œconomie du Fils & que dans peu viendroit l'œconomie du ſaint Eſprit, qui mettoit les hommes dans une pleine liberté; que les actions des hommes ne contribuoient en rien à leur condamnation, puiſque Jeſus-Chriſt avoit parfaitement ſatisfait pour tout le genre humain. Les Auteurs de cette Secte eurent bien-tôt des Sectateurs en grand nombre, mais on arrêta les progrès qu'une doctrine ſi relâchée auroit eus infailliblement. L'on ne ſait pas bien ce qui arriva à Gilles le Chantre; mais pour ce qui eſt de ſon Compagnon Allemand le Carme Hildernuſen, il fut obligé de retracter publiquement ſes erreurs dans les endroits, où il avoit ſemé ſa doctrine, comme à Bruxelles, à Cambray & à Saint-Quentin. * Mézeray, *Hiſt. de France, tome 2 p. 575.*

CHANTRE (Pierre) *Cherchez* PIERRE le CHANTRE.

CHANUT (Pierre) vivoit dans le XVII ſiécle. Il fut Threſorier de France à Riom, d'où il tiroit ſon origine; puis Conſeiller d'Etat ordinaire, & Ambaſſadeur de France auprès de la Reine Chriſtine de Suéde, après avoir été long-tems Réſident en la même Cour. Il ſe trouva encore Plénipotentiaire de France à Lubeck en 1650, juſqu'en 1653, d'où il revint Ambaſſadeur en Hollande, juſqu'en 1655, que la Roi le rappella pour le ſervir dans ſes Conſeils. Il donna dans tous ces emplois de grandes preuves de ſa fidélité & de ſa capacité, & mourut en juillet 1662 âgé de 62 ans. On a de lui des Mémoires curieux donnez après ſa mort, & ürez de ſes dépêches par M. Linage de Vauciennes. * *Mémoires du tems.*

CHANUT (Martial) fils du précédent, & de *Marguerite* Cleſſelier, fut Abbé d'Iſſore, Aumonier de la Reine-Mére Anne d'Autriche, & Viſiteur Général des Carmélites de France, qu'il gouverna avec grande ſatisfaction plus de trente années. Il mourut le 13 novembre 1695. On a de lui pluſieurs Ouvrages de piété, entre autres *la Vie de ſainte Thérèſe*, *la Traduction des Oeuvres de piété*, de cette Sainte, & une *Traduction du Concile de Trente.* * *Mémoires du tems.*

CHAO, ville de la Chine, qui dépend de celle de Tsii, ſeconde capitale de la Province de *Junnan*. Elle eſt mouillée du Lac de *Sui*, qui apporte beaucoup de commodité aux Habitans. Près de cette ville eſt le montagne de *Fungi*, célébre pour avoir ſervi de rombeau à deux cens mille hommes du Roi *Nanchao*, qui y furent taillez en piéces par les Chinois, ſous la conduite du Général *Tongſunyuo*. Dans les autres monts des environs de la même ville, on remarque la ſommet appellé *Tungſi*, qu'on aſſure ſurpaſſer les autres en hauteur de plus de mille perches. Il y a au pié de ce ſommet un château pour garder & défendre les chemins. * *Ambaſſade des Hollandois à la Chine, ch. 52.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAOCHEU, grande ville de la province de Quangtung, ſur les frontiéres de celle de Fokieo, dans la Chine. Elle eſt capitale d'un Territoire de même nom, & a juriſdiction ſur neuf Citez. Ce fleuve de ſes murs va juſques ſous les murailles de cette ville, ce qui la rend fort marchande. On y voit deux temples très ſuperbes, & un beau pont, dont la largeur eſt de cinq perches, & la longueur de quatre-vint. * Martin Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recueil* de M. Thevenot, *tome 3.*

CHAOKING, grande ville de la province de Quangtung, dans la Chine, eſt le capitale d'un Territoire du même nom, & a dix Citez dans ſon reſſort. Le Viceroi fait ſon ſéjour dans cette ville, dont les édifices publics & particuliers marquent le magnificence. On y voit une toue de porcelaine, ſemblable à celle de Nanking, & les dehors ſont ornez de fort beaux arbres. On trouve dans ce païs quantité de paons ſauvages & privez, qui ſont rares dans les autres provinces. Il y a une rivière, où l'on péche un poiſſon, que l'on

l'on nomme *la Vache qui nage*. Elle vient ſouvent à terre, & ſe bat quelquefois contre les vaches domeſtiques; mais, lorſqu'elle a demeuré long-tems hors de l'eau, ſi-tôt qu'elle s'amollit: ce qui l'oblige de ſe retirer dans la riviére, où elle reprend ſa premiere dureté. Le Territoire de Chuoking produit auſſi beaucoup de bois d'aquila, & de bois de roſe, dont les Portugais font des tables, des chaiſes, & d'autres ameublemens. Ce bois eſt d'un noir qui tire ſur le rouge, marqué de veines, & peint naturellement de couleurs très-vives. Proche de le Cité de Sinhing, il y a un étang, où, ſi l'on jette la moindre petite pierre, on entend auſſi-tôt un bruit ſemblable à celui du tonnerre, l'air ſe brouille, & il tombe de le pluye: c'eſt pourquoi les Habitans l'appellent *l'Etang du Dragon*. On rapporte la même choſe d'un Lac qui eſt dans les Alpes. Auprès de Tekang, une des dix Citez, eſt la montagne de Caoléang, qui produit ces grands arbres, qu'on nomme *arbres de fer*, à cauſe de la dureté & de la peſanteur de leur bois. * Martin Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recueil* de M. Thevenot, *tome* 3.

CHAOS, ſelon les Poetes, & entre autres ſelon Héſiode dans la Théogonie, & Ovide au commencement de ſes Métamorphoſes, étoit une maſſe informe & groſſiére, ou un mélange confus de toutes choſes, qui ſervit de matiere premiére à la production du monde. Il n'y avoit point, *dit Ovide*, de ſoleil qui fit briller le jour, ni de lune qui éclairât pendant la nuit. La terre n'étoit pas encore ſuſpendue au milieu de l'air qui l'environne; & la mer n'étoit pas encore enfermée dans ſes bornes. Par tout où il y avoit de la terre, il y avoit de l'air & de l'eau; ainſi la terre n'avoit point de fermeté, l'eau n'étoit pas navigable, l'air n'étoit point éclairé; enfin il n'y avoit rien dans l'univers qui eût quelque forme: mais, *pourſuit il*, un Dieu ſépara le ciel d'avec la terre, & la terre d'avec les eaux; & il mit de l'air ce qu'il avoit de plus pur, pour en former l'élement du feu. Par cette deſcripion, il eſt aiſé de voir que les anciens Payens avoient quelque connoiſſance des livres de Moïſe, & qu'ils avoient eu rélation avec les Hebreux; car ce recit fabuleux du Chaos, paroît avoir été tiré de la véritable Hiſtoire de la création du monde, que Moïſe nous decrit au commencement de la *Geneſe*. *Voyez* Lactance, *Inſtitut. l.* 5. Manilius a reconnu qu'Héſiode dans ſa Théogonie, avoit fait ſortir le monde du Chaos; lorſqu'ayant prié les Muſes de lui apprendre quelle fut le naiſſance, & quels furent les commencemens des Dieux & de la terre, des fleuves & de la mer, il fait enſuite répondre les Muſes, que le Chaos précéda; que la terre luivit; puis les enfers, & l'amour; les ténébres & la nuit ſortirent du Chaos; le ciel & le jour ſortirent du ſein de la nuit. Quoique ce Chaos d'Héſiode ſoit fort confus, il n'eſt pourtant pas difficile de reconnoître, que c'eſt une peinture contrefaite de celui de Moïſe dans le *Geneſe*. Le Chaos qui contient tout en confuſion, précéde toutes choſes en leurs natures propres & ſéparées: les ténébres couvroient le Chaos, & c'eſt ce que ce Poëte appelle *Erebus* & la nuit, car le terme Grec ἔρεβος vient de l'Hébreu *Ararab*, qui ſignifie les *ténébres*. Le jour eſt ſorti auſſi bien que le ciel du Chaos, ou de la terre; parce que les aſtres étoient effectivement dans le Chaos; & le ciel ou le firmament y étoit auſſi, avant que Dieu l'en eût ſeparé. L'Enfer même eſt ſorti du Chaos, & le nom lui en eſt demeuré: c'eſt comme Orphée l'appelle dans Ovide, *Metamorph. l.* 10. *v.* 30.

Per Chaos hoc ingens, vaſtique ſilentia regni.

Appien aſſure que ce fut Jupiter qui habita au haut des cieux, qui tira tous les corps & tous les membres de ce vaſte Univers, de la confuſion du Chaos, Ζεῦ μέσος ἐξ ἀρχῆς ἐπὶ τὸ πάντα καὶ ἐν πάντα ἐφίζανων, *Jupiter beate, ex te omnia & in te orta ſunt*. Il faut expliquer de l'Amour, ce qu'Appien dit de la Concorde des cauſes ſecondes.

Diodore de Sicile mêlre la Fable avec l'Hiſtoire & la Philoſophie, fait auſſi ſortir le monde du Chaos, comme ont fait encore Euripide & Plutarque; &, pour revenir à celui dont on a déjà fait mention au commencement de cet article, Ovide entre les Poetes Latins a parlé fort diſtinctement du Chaos, qui a précédé la création de l'univers. *Métam. l.* 1. *v.* 5. *& ſuiv.*

Ante mare & terras, & quod tegit omnia cœlum,
Unus erat toto naturæ vultus in orbe,
Quem dixere Chaos, rudis indigeſtaque moles,
Nec quicquam niſi pondus iners, congeſtaque eodem
Non bene junctarum diſcordia ſemina rerum.

Il marque enſuite que ce fut Dieu qui donna l'ordre, la diſtinction, & le jour à ce Chaos tenébreux. L'on peut dire que ce Poëte fait Moïſe de fort près, quand il ſépare premiérement le ciel & les aîres de la terre, quand il fait couler les eaux dans les creux, ou les concavitez de la terre, quand il fait enſuite ſortir les arbres & les plantes de la terre, quand après cela il fait former les aſtres, quand enſuite il met la production des poiſſons & des oiſeaux, puis des animaux terreſtres, & quand après tout cela, il finit l'ouvrage de ſix jours par la formation de l'homme; car Ovide a ponctuellement ſuivi l'arrangement des ouvrages de Dieu, comme ils furent formez les uns après les autres en ſix jours. Enfin le formation de l'homme eſt répréſentée comme un chef d'œuvre, où Dieu fit entrer des rayons de ſa ſainteté, de ſa divinité, de ſon empire, & de ſa ſouveraineté, & ſa propre image, c'eſt à dire, une intelligence pénétrée des véritez du ciel, & de l'amour de l'éternité. C'eſt ce que ce même Poëte a fort bien décrit dans le premier livre de les Métamorphoſes, où il exprime élairement ce que l'Hiſtoire de la Geneſe nous apprend, que l'homme fut créé comme un être plus parfait que les animaux; que Dieu lui donna l'empire ſur le reſte du monde, avec une origine divine; qu'il l'anima de ſon eſprit; qu'il le fit à ſon image; & qu'il le forma pour contempler le ciel. Quand Sénéque *le Tragique*, uſent du langage commun, donne le nom de Chaos aux Enfers, *nullis æterna Chaos, ſervitia ſuperis regnat*, il fait aſſez connoître que cette partie du monde a conſervé le nom de Chaos, comme en ayant encore les ténébres, le trouble & la confuſion de toutes choſes. * *Médée, Acte* 1. *v.* 9. *&* 10.

Touchant l'origine du mot Chaos, il y a pluſieurs opinions différentes. Les uns le tirent du Grec χέω *produire*, ou mieux encore de χάω pour χάσκω qui ſignifie *s'entr'ouvrir*; mais Runerhuſius, *en ſes Notes ſur Gunthérus*, tient que Chaos vient d'un mot Hebreu, qui ſignifie *être couvert de ténébres*: ce qui eſt confirmé par le Poëte Prudence, *Hymne* 5, *Cathemer. v.* 2.

Merſæ ſolo Chaos ingruit horridum,
Lucem redde tuis, Chriſte, fidelibus.

L'ancien Interprête de le Bible, *Luc, ch.* 16. *v.* 26, appelle Chaos, l'eſpace d'entre le ciel & les enfers: ce que l'Evangeliſte nomme χάσμα, c'eſt à dire, *abyme*. Fauſtus de Rhégio s'eſt auſſi ſervi du même terme. *Voyez* encore Hugues Grotius, *ſur ce paſſage de ſaint Luc*.

CHAOUL, que quelques-uns écrivent *Chaul*. C'eſt une ville maritime ſur la côte de Malabar, dans la preſqu'île deça le Gange, & dans le Royaume de Décan, ſur les frontiéres du Royaume de Guzarate, & de l'Empire du Grand Mogol, à ſix vint milles de Sueſte vers le midi du côté de Goa. Elle eſt dans une ſituation avantageuſe, ayant au couchant la mer qui lave le pié de les murs, & au midi une belle riviére & ſi profonde, qu'elle porte les plus gros vaiſſeaux juſques tout auprès de la forteresſe. Elle a du côté de la terre des fortifications, qui la mettent hors d'inſulte, toute entourée d'un mur très fort, avec onze baſtions. Il y en a trois, qui regardent le mer, les autres bâtent le riviére ou la plaine. La forteresſe appellée *il Morro*, où le Gouverneur réſide ordinairement, tient à la ville, & commande ſur la riviére. Les rues en ſont belles & fort larges; mais elles ne ſont pas fort fréquentées, parce que cette ville n'eſt auſſi peu peuplée aujourd'hui, qu'elle l'a été beaucoup autrefois. Il y a des monaſtéres & des égliſes dont les revenus ont été conſidérables; mais les pertes que les Portugais y ont faites, ont, en les appauvriſſant, appauvri auſſi les egliſes, dont la plupart manquent de Prêtres. Le Gouverneur de cette ville a celle de particulier, qu'il eſt envoyé immédiatement du Roi de Portugal, & ne peut être révoqué que par lui; au lieu que les autres tiennent leurs charges du Viceroi, qui eſt à Goa, & ne les poſſédent que pour trois ans. Ce privilége des Gouverneurs de Chaoul, les met en liberté d'entreprendre & d'exécuter de grandes choſes, par le durée de leurs charges; mais d'ailleurs pour peu qu'ils ayent de penchant à l'avance, & aux autres defauts, qui gâtent le gouvernement, ils peuvent ſe ſatisfaire, ſans rien riſquer, & devenir les tyrans de tout le pais.

Il faut remarquer, qu'il y a l'ancienne ville de Chaoul diſtinguée de celle dont nous venons de parler, & beaucoup plus grande: mais elle n'eſt ni ſi régulièrement bâtie, ni ſi bien fortifiée. Ses Habitans ſont la plupart idolâtres; les autres ſont Mahométans. Bien qu'elle ſoit éloignée de la mer d'environ deux lieues; elle n'en eſt pas moins propre au commerce, étant arrolée de deux riviéres, qui ſervent à y porter les marchandiſes, en même tems qu'elles rendent les terres fertiles. Les Marchands y ſont fort riches, & y vivent dans une grande opulence. *Voyez* Baudrand, & les *Voyages* de M. Carré, imprimez en 1699.

* CHAOURCE ou CHAOURS, petite ville de France, dans la Champagne, vers la ſource de la riviére d'Armance. Elle eſt au ſud de la ville de Troyes, dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues.

CHAPALA, Laguna de Chapala, Lac de l'Amérique ſeptentrionale. On le trouve dans l'Audience de Guadalajara & un peu au midi de la ville de même nom. On lui donne environ quarante lieues de circuit. Il ſe decharge dans la Mer Pacifique par le moyen de la riviére Chicunatucstenco, qui le traverſe. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHAPE. *Cherchez* CHASUBLE.

* CHAPEAU-CORNU, petite ville de France, dans le Dauphiné. Elle eſt dans le Baillage de Vienne, à l'eſt-nord-eſt de la ville de Vienne, dont elle eſt éloignée de huit à neuf lieues.

CHAPEAUVILLE (Jean) naquit à Liége le cinquiéme janvier de l'an 1551, de *Guillaume* Chapeauville & de *Marguerite* de Myers, tous deux de bonnes familles de cette ville. Il fit ſes premiéres études dans le patrie, & alla enſuite étudier en Philoſophie à Cologne. Son pere le deſtinoit au Barreau, mais ſon inclination pour l'Etat l'Eccléſiaſtique, rendit cette deſtination inutile. Il s'appliqua donc à la Théologie dans l'Univerſité de Louvain où il fut reçu Docteur. En 1578, le Cardinal Géſard de Cmesbeeck Evêque de Liége, le mit au nombre des Examinateurs Synodaux, & lui donna l'année ſuivante la Cure de S. Michel, & un Canonicat de l'égliſe de S. Pierre. Le Prince Erneſt de Baviére, ſucceſſeur de Gérard, le nomma, en 1582, Inquiſiteur de la Foi; & cinq ans après, c'eſt à dire, en 1587, le Pape Sixte V lui donna un Canonicat de l'égliſe cathédrale de Liége. En 1598, le Prince Erneſt le choiſit pour ſon Grand Vicaire, & le fit outre cela Archidiacre. L'année ſuivante les Chanoines de S. Pierre, les anciens Confréres, l'élurent Prevôt de leur Chapitre, à la place de Gilles Oran mort le ſeptiéme mai 1599. Pendant dix années qu'il fut Curé, il s'applique avec beaucoup d'ardeur à l'inſtruction de ſon peuple. Lorſqu'il ſe vit à Liége, il enſeigna avec beaucoup d'applaudiſſement & de concours, la Théologie, dans pluſieurs monaſtéres de cette ville. Enfin dans tous les poſtes où il ſe trouva, il n'oublia rien pour ſe rendre utile aux autres. En 1612, lorſque le Prince Perdinand de Baviére ſuccéda à Erneſt ſon oncle dans l'Evêché de Liége, Chapeauville lui demanda d'être déchargé de la dignité de Grand Vicaire, ſous prétexte de ſon grand âge; mais ce Prélat ſachant que ſes ſervices étoient néceſſaires à ſon diocéſe, le prit de les lui continuer. Il mourut le ſoziéme mai, ou, ſelon Valére André le dixiéme juin de l'an 1617, âgé de 66 ans. Il a laiſſé les Ou-

vrages ſuivans, *Tractatus de Caſibus reſervatis*; *Elucidatio Scholaſtica Catechiſmi Romani*; *Summa Catechiſmi Romani in uſum Ordinandorum*; *Vita & Miracula S. Perpetui Epiſcopi Trajectenſis*; *Tractatus de neceſſitate & modo adminiſtrandi Sacramenta tempore peſtis*; *De prima & vera origine Foſſionenſium SS. Corporis & Sanguinis Domini*; *Hiſtoria ſacra, Profana nec non Politica, tribus tomis compreheniſa, in qua non ſolum reperiuntur Geſta Pontificum Tungrenſium, Trajectenſium & Leodienſium, verum etiam Pontificum Romanorum atque Imperatorum, & Regum Franciæ uſque ad Ludovicum XIII, Galliæ ac Navarræ Regem.* * Le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres, tome 17. p. 92. & ſuiv.* Valere Andre, *Biblioth. Belgica, p. 479 & 480.* Le Mire, *de Scriptor. ſæculi XVII.* Sweertius *Athenæ Belgicæ.*

CHAPELAIN, C'eſt ainſi que furent premièrement appellez ceux qui avoient en garde le coffre ou la chaſſe, où l'on mettoit les Reliques, & que les Latins nommoient *capella*, peut être pour *capſella*, de *capſa*. On donna le même nom à ceux qui avoient ſoin du lieu où ſe gardoit cette chaſſe, lequel fut auſſi appellé *Chapelle*; & enfin aux Prêtres & à tous les Clercs. D'autres diſent que le nom de *Chapelain* vient de *chape*, & que l'on appella ainſi ceux qui portoient la chape de ſaint Martin; mais telon Spelman, du tems de ſaint Martin, qui mourut environ l'an 400, les noms de *Chapelle* & de *Chapelain*, n'étoient point encore en uſage. Depuis, les Notaires ou Sécretaires, & enfin les Chanceliers furent auſſi nommez *Chapelains*: c'eſt pourquoi la Chancellerie, ou l'on gardoit les titres, fut quelquefois appellée Chapelle Royale; de même que l'on appelloit Chapelle, le lieu ou l'on gardoit les Reliques. A preſent, Chapelain eſt un Prêtre gagé pour dire la Meſſe à quelque Prince, ou à quelque perſonne de qualité, ou celui qui deſſert une Chapelle, à laquelle eſt attaché certain revenu: il y a en France huit Chapelains de l'Oratoire du Roi, ſervant par quartier. *Voyez l'Etat de la France.* Il n'en trouve auſſi parmi les Eccléſiaſtiques de l'Egliſe Anglicane.

CHAPELAIN, titre du ſecond rang ou état dans l'Ordre de Malte: le premier, eſt des Chevaliers, & le troiſiéme, des ſervans d'armes. Ces Chapelains ſont reçûs Diacres, pour être promus à l'Ordre de Prêtriſe. *Voyez* DIACO.

CHAPELAIN (Jean) ancien Poete François, qui vivoit vers l'an 1260. Il fit un certain Roman intitulé *Faidiau du Secretain*, c'eſt à dire, *du Sacriſtain de Clump.* * Fauchet, *des anciens Poetes Franç. p.* 89. La Croix-du-Maine, &c.

CHAPELAIN (Jean) Medecin du Roi Charles IX, mourut pendant le ſiége de Saint-Jean-d'Angély en 1569. Voici de quelle manière en parle M. de Thou. *Il mourut auſſi en ce ſiége deux grands hommes, qui n'étoient pas plus unis par leur profeſſion que par leur amitié, ayant preſque toujours demeuré enſemble à la Cour & dans les armées, Jean Chapelain & Honoré Caſtelan, premiers Medecins du Roi & de la Reine, l'un & l'autre illuſtres, & par les biens acquis par la libéralité des Princes, avoient mis en état de ne pas courir après le gain qui déshonore cet art en la plupart des Medecins: mais principalement Chapelain avoit ajoûté à ces richeſſes, les biens que ſon pere lui avoit laiſſez; & quoiqu'il eût été pareil aux troubles de la Cour, il n'abandonna jamais ſes livres, qu'il laiſſa en mourant enrichis de belles annotations, avec une belle bibliothéque. Au reſte, comme ils avoient vêcu enſemble, ils moururent auſſi enſemble dans une même maiſon, & tous deux de peſte.* * De Thou, *Hiſt. l.* 46. Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

CHAPELAIN (Jean) Pariſien, fils & petit-fils d'un Notaire de Paris, a vécu ſous les Miniſteres des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, avec une ſi grande réputation, qu'on diſoit communément de lui, que les Muſes Françoiſes avoient trouvé en ſa perſonne leur conſolation, & une réparation aſſez avantageuſe de la perte de Malherbe. Balzac a fait ſon éloge en pluſieurs endroits de ſes lettres. Il ſeroit encore dans la même réputation où il étoit alors, s'il ſe fût contenté de ne faire que cette belle Ode au Cardinal de Richelieu, que tous les Maîtres de l'Art ont admirée; mais le Poeme *de la Pucelle*, qu'il mit au jour, qu'il avoit été trente ans à compoſer ou à promettre, & qu'il devoit pour ſon honneur promettre toûjours, fit échouer toute ſa réputation Poetique. C'eſt ce qui a fait dire à un Poëte de ce tems-là.

Nous attendons de Chapelain,
Ce rare & fameux Ecrivain,
Cette digne & docte Pucelle,
La cabale en dit force bien,
Depuis vingt ans l'on parle d'elle,
Et dans trois jours l'on n'en dira plus rien.

Ce Poëme donna encore lieu à deux autres vers Latins de M. de Mommor, Maître des Requêtes,

Illa Capellani dudum expectata Puella,
Poſt ſenata latucem tempora prodit anus.

M. de S. Pavin a dit du même Poëme de la Pucelle, qu'il y avoit des fautes ſi belles dans cet Ouvrage, que les ennemis de M. Chapelain ſe feroient fait gloire de les avoüer; mais qu'il auroit été à ſouhaiter que M. Chapelain eût oublié une partie de cent belles choſes qu'il ſavoit, pour écrire plus au goût du public.

M. Chapelain étoit de l'Académie Françoiſe, homme de probité & aſſez bon critique, mais médiocre Poëte. Il eut la principale part à la Critique que l'Académie Françoiſe a faite de la Tragi-comédie du Cid. Quand le Roi Louis XIV, eut réſolu de faire des gratifications aux Gens de Lettres, M. Colbert chargea Chapelain, de faire la liſte de ceux que leur mérite rendoit dignes des bienfaits de ſa Majeſté. Cette commiſſion fit beaucoup d'honneur à Chapelain, & lui attira les reſpects intéreſſez d'une infinité d'Auteurs de toute eſpéce, qui briguoient ſa faveur, en donnant des loüanges à ſon Poeme de la Pucelle d'Orléans. C'eſt pourquoi dans les vers ſuivans que Boileau a retranchez de ſa premiére Satyre il le nomme un *Rimeur ſordide*,

Enfin je me ſauvois, pour faire un ſage gain,
Aller aux champs fleurir ſous Chapelain.
Cependant pour flatter ce Rimeur ſordide,
Le frere de mon hoſte y venoit ſon frere.

Ce dernier vers indique le procédé de Gilles Boileau qui faiſoit ſa cour à Chapelain aux dépens de ſon cadet. Un jour Chapelain liſoit ſon Poeme de la Pucelle chez M. le Prince, on y applaudiſſoit, & chacun s'efforçoit de le trouver beau. Mais Madame de Longueville à qui on des Admirateurs demanda ſi elle n'étoit pas touchée de la beauté de cet Ouvrage, repondit, *oui, cela eſt parfaitement beau, mais il eſt bien ennuyeux.* C'eſt cette penſée que Deſpreaux a miſe en œuvre dans la troiſiéme Satyre,

La Pucelle eſt encore une Oeuvre bien galante,
Et je ne ſai pourquoi je bâille en la liſant.

La verſification de Chapelain, étoit extrémement dure. Boileau critique vivement cette dureté ampoulée en faiſant quelques vers à l'imitation de Chapelain,

Droites & roides rochers, dont peu tendre eſt la cime,
Du mon flamboyant cœur l'apre ennui vous ſavez,
Savez auſſi, durs bois, par les hivers lavez,
Qu'holocauſte eſt mon cœur pour un frais magnanime.

On fit une parodie de quelques ſcénes du Cid ſur Chapelain, Caſſagne & la Serre. Boileau & Racine y eurent quelque part, mais Furetiére Auteur du Dictionnaire en étoit à proprement parler le véritable Auteur. Elle fut faite en 1664, lorſque le Roi donna des penſions aux Gens de Lettres. Le Roi donnoit trois mille francs de penſion à Chapelain, & M. le Duc de Longueville lui en donnoit une de 4000 francs à cauſe du Poeme de la Pucelle. Il mourut le 22 février de l'an 1674, âgé de 79 ans moins 14 jours. Il fut enterré dans l'égliſe de ſaint Merri, où l'on voit ſon éloge. * Boileau-Deſpreaux, *dans ſes Satyres* de l'édition de Genéve.

CHAPELET. Parmi les Chrétiens qui font profeſſion de la Religion Romaine on donne ce nom à pluſieurs grains enfilez, qui ſervent à compter le nombre des *Pater* & des *Ave* que l'on dit. On l'appelle auſſi *roſaire* ou *couronne*. Cet uſage de ſecher un certain nombre de fois une même priére par compte, n'eſt pas fort ancien dans l'Egliſe. Saint Dominique eſt le premier qui a établi le roſaire de quinze dizaines d'*Ave Maria*: on a depuis diminué ce nombre dans les chapelets ordinaires.

CHAPELETS des TURCS. Les Voyageurs ont parlé de ces Chapelets dans leurs Relations. Le Pere Dandini Jéſuite, *dans ſon Voyage du Mont-Liban, ch.* 11, dit que les Turcs portent ces Chapelets à leur main, ou pendus à leur ceinture; mais qu'ils different beaucoup des nôtres, parce que les grains en ſont tous d'une même groſſeur, & qu'ils n'ont point cette diſtinction que nous avons de dix en dix grains, bien qu'ils les compoſent de ſix dixaines. Il ajoûte qu'ils ont une autre ſorte de chapelet, qui contient cent grains, & qu'ils diviſent en trois parties, avec de petits filets. M. Simon explique plus en particulier ce que c'eſt que le Chapelet des Turcs. Il dit qu'il n'eſt pas compoſé de grains inégaux à la façon des nôtres, parce que les Turcs ne recitent pas ſur ces grains, differentes priéres comme nous; que celui de cent grains a quelque diſtinction, parce qu'ils le diviſent en trois parties, & qu'ils disent ſur une de ces parties, trente-trois fois *ſoubhan lallah*, c'eſt à dire, *Dieu eſt loüable*; & ſur l'autre *elhamd lillah, gloire à Dieu*, & enfin ſur la troiſiéme *allah ecber, Dieu eſt grand*: & comme ces trois fois trente-trois ne ſont que quatre-vint-dix-neuf, ils ont ajoûté une autre priére ſur la tête du Chapelet pour faire le nombre de cent. Le même M. Simon écrit que ce Chapelet des Turcs tire ſon origine des *moab beracath*, ou *cent bénédictions*, que les Juifs ſont obligez de réciter tous les jours. Les Chapelets des Turcs ſont ordinairement faits de la terre qu'ils nomment *ſainte*, qui eſt celle des lieux où ſont enterrez les Imaos, telle des ſepulchres des plus célébres de leurs Saints, celle des moſquées de la Mecque & de Medine. Les Dévots & particuliérement les Hypocrites & les Superſtitieux ont toûjours le Chapelet à la main dans les rues & en converſation. * M. Simon, *Remarques ſur le Voyage du Pére Dandini.* Chardin, *Voyages, tome* 2. *p.* 394.

CHAPELLE (Claude-Emanuel Louillier) ſurnommé *de la Chapelle*, parce qu'il étoit né dans le village de la Chapelle, entre Paris & Saint-Denys, étoit fils *naturel* de *François* Louillier, Maître des Comptes. Son pére, qui avoit beaucoup de tendreſſe pour lui, prit un fort grand ſoin de ſon éducation, & lui donna les plus habiles Maîtres. Le célébre M. Caſſendi lui enſeigna la Philoſophie; mais Chapelle ſe diſtingua ſur tout par la délicateſſe de la Poëſie. Il avoit une facilité extraordinaire à faire des vers d'un tour aiſé, & il excelloit à en compoſer avec des rimes redoublées, c'eſt à dire, ſur deux ſeules rimes en chaque ſtance. On peut dire qu'il a été original en ce genre de Poëſie également difficile & harmonieuſe. C'eſt à lui en partie que nous devons cet Ouvrage ingénieux en proſe & en vers, intitulé, *Voyage de Bachaumont & de la Chapelle.* On a cru auſſi qu'on lui devoit une partie des bouteez que nous voyons briller dans les Comédies de Moliére, qui le conſultoit, dit-on, ſur tout ce qu'il falloit, & qui avoit une entiére déférence pour la juſteſſe de ſon goût; mais il eſt certain que de ce côté-là il faut beaucoup rabattre des éloges qu'on lui a donnez. Moliére étoit de ſes amis; mais il ne le voyoit guéres hors des fumées du vin. Ayant un jour voulu eſſayer ſa capacité pour le théatre, il l'engagea à travailler au Tartuffe; mais ce que Chapelle fit en cette occaſion, ſe trouva fort inférieur à ce que Moliére produiſit de ſa part. Une famille de Paris garde encore cette piéce, qui n'a pas paru mériter

d'être mise au jour. Il s'attira l'estime de tous les beaux Esprits, & des personnes de la première qualité dont il se voyoit recherché; & c'est en partie ce qui le détourna d'entrer dans les charges publiques, comme son pére le désiroit. Il mourut l'an 1686, au mois de Septembre. Il ne faut pas le confondre avec M. de la CHAPELLE, Inspecteur des Beaux Arts sous M. de Villacerf, Surintendant des bâtimens, Auteur de la *Relation des campagnes de Rocroy & de Fribourg*; ni avec M. de la CHAPELLE de l'Académie Françoise, qui a aussi donné au public quelques Ouvrages. * *Recueil des pièces de Poésie de* 1692. Clemaret, *Vie de Molière.*

CHAPELLE (Pierre de la) Cardinal. *Cherches* PIERRE.

CHAPELLE du Roi d'Angleterre. Ce Monarque a une Chapelle dans son Palais de Saint-James, sous l'inspection d'un Doyen. C'est lui qui la gouverne en chef, & il ne reçoit ses ordres que du Roi, dont le Palais est exempt de toute jurisdiction séculiére & Ecclesiastique. On y fait les prières trois fois par jour, & l'on y prêche deux Sermons chaque Dimanche, outre les jours solemnels. Le *Doyen* qui est ordinairement un Evêque, choisit tous les autres Officiers de la Chapelle, particuliérement le Sous-Doyen, douze autres Ecclesiastiques pour le service Divin, vingt Chantres Laïques qu'on appelle Clercs de la Chapelle, & douze enfans de Chœur, pour la Musique. Un de ces douze Ecclésiastiques est affecté particuliérement aux Domestiques du Roi. C'est lui qui leur fait les prières chaque matin, qui visite ceux qui sont malades, qui prépare les Communians, & qui les satisfait sur les scrupules qu'ils peuvent avoir en matiére de Religion. C'est pour cela que quelques-uns l'appellent *le Confesseur de la Maison*. Entre les Clercs on choisit le plus habile en fait de Musique, pour instruire les Enfans de Chœur, & deux pour faire la fonction d'Organistes. Le Dimanche, les jours où le Roi est revêtu du collier de l'Ordre, & autres jours de Fête, on joint à leur Musique vocale la Musique d'instrumens.

Les jours d'Offrandes sont

1. Les jours de Noël, Pâques, Pentecôte, & la Toussaint, lorsque le Roi offre le *Byzant*, pièce d'or ainsi appellée de *Byzantium*, l'ancien nom de Constantinople où cette pièce d'or fut premiérement frappée. C'est le Grand Maître ou quelque autre Officier à baguette blanche, qui met cette pièce entre les mains du Roi. 2. Le premier jour de l'an, & la jour des Rois, lorsque Sa Majesté offre de l'or dans une bourse, de la myrrhe dans une autre, & de l'encens dans la troisiéme. 3. La Chandeleur, le jour de Nôtre-Dame, le Jeudi Saint, le Dimanche de la Trinité, la St. Jean, & la St. Michel, lorsque le Roi offre une pièce de l'or.

Les jours à Collier, c'est à dire, *lorsque le Roi porte le Collier de l'Ordre de la Jarretiére, sans offrande, sont*

Les jours de Fêtes, & les Dimanches pendant les Fêtes de Noël; le jour de la naissance du Roi; le Fête de St. Matthias, le 24 de février; le jour que la Roi a été proclamé; les Fêtes de Pâques, & de Pentecôte; le jour du couronnement du Roi; St. Marc, le 25 d'avril; St. Philippe, le premier de mai; St. Jaques, 25 de juillet; St. Barthelemi, 24 d'août; St. Matthieu, 21 de septembre; St. Luc, 18 d'octobre; St. Simon & St. Jude, 28 d'octobre; le jour des Poudres, cinquiéme de novembre; St. André, 30 de novembre; St. Thomas, 21 décembre. Autrefois les jours de Communion pour le Roi étoient le jour de Noël, celui de Pâques, & celui de la Pentecôte; & personne ne communioit avec lui que les Princes ou Princelles du sang, & deux ou trois principaux des Evêques. Aujourd'hui le Roi communie la premier Dimanche de chaque mois, outre les grandes Fêtes, & tous ses Domestiques ont l'honneur du communier avec lui. Pour le Prédication il y a 48 Chapelains réglez, quatre desquels servent par mois tour à tour. Sa Majesté a d'ailleurs six Chapelains, qui prêchent à St. James; & deux autres pour ses Domestiques à Whitehall. Quoique la Carême ne soit pas observé dans l'Eglise Anglicane par une rigide abstinence de viande, comme dans l'Eglise Romaine, cependant il est observé comme un tems d'humiliation, particuliérement dans la chapelle Royale. Avant l'entrée du Carême, l'Archevêque de Cantorbéry & le Grand Chambellan font imprimer une liste de ceux qui doivent y prêcher pendant le Carême, le Dimanche, le Mécredi, & le Vendredi. Le jour des Cendres, c'est le Doyen de la Chapelle qui prêche devant le Roi, le Vendredi suivant le Doyen de St. Paul, & le Dimanche un Evêque. Tous les Mécredis ensuite, un Chapelain du Roi; tous les Vendredis, un Doyen; & tous les Dimanches, un Evêque. Le jour des Rameaux c'est l'Archevêque de Cantorbéry, & le jour de Pâques le Grand Aumônier du Roi. Les Officiers subalternes sont, celui qui garde la Chapelle, & trois autres qu'on appelle *Vergers*, qui portent chacun un bâton d'argent à la main. Le *Doyen* de la *Chapelle* a 200 piéces par an, le *Sous Doyen* 91 piéces, & cinq schelins; & les *Chapelains* de la Maison 80 piéces chacun. Les 20 Clercs ont chacun 73 piéces par an. Les deux Organistes, qui sont de ce nombre, en ont chacun 73 davantage, comme Organistes; & le premier de ces deux, qui est le Maître des douze Enfans de chœur, en a 240 davantage pour leur enseigner la Musique & pour leur pension. Outre la Chapelle Royale le Roi a un Oratoire pour faire ses dévotions en particulier. Cet Oratoire est sous la direction d'une habile Théologien, qu'on appelle dans ce poste *Clerk of the Closet*, ou Clerc du Cabinet. Son office est d'être auprès de Sa Majesté pendant le Service divin, d'éclaircir les doutes qu'elle peut avoir sur des points de Religion, & de donner le benédiction quand elle se met à table. Le Clerc du Cabinet a sous lui deux Ministres qui officient tour à tour en son absence. Le *Grand Aumonier* qui a soin de la distribution à discrétion les charités du Roi aux pauvres, particuliérement les sommes considérables que Sa Majesté donne pour cet usage vers les Fêtes de Noël, de Pâques, & de la Pentecôte. Il paye aussi la pension que Sa Majesté fait à tous ses Domestiques qui ne sont plus en état de la servir, & aux veuves de ceux qui sont morts indigens. C'est le Grand Aumonier qui lave les piez d'un certain nombre de pauvres le Jeudi Saint, en la place du Roi, & qui distribue à chacun d'eux les gratuitez qu'on leur fait dans cette occasion, savoir, du drap pour un habit, de la toile pour deux chemises, six pains d'un sou, un plat de poisson, une bouteille de vin, avec deux bourses de cuir rouge, l'une contenant autant de sous d'argent que le Roi a vécu d'années, & l'autre autant de schelins qu'il a régné d'années. Outre le Grand Aumonier, il y a un *Sous Aumonier*, qui en fait les fonctions en son absence; & trois Officiers subalternes, l'un qu'on appelle *Yeoman*, & les deux autres *Grooms of the Almonry*. Le Grand Aumonier a 200 li. de gages, autant qu'Aumonier; mais le Sous-Aumonier a prés de cent piéces par an. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 2. p. 191. &c.*

CHAPELLES PAPALES. Il y a ordinairement quarante Chapelles Papales chaque année pour les Messes, dont le Pape a coutume d'en célébrer trois. Il y en a trente qui sont chantées par les Cardinaux, & sept par les Archevêques & Evêques assistans. C'est le Dimanche du Pâques, celui de la Pentecôte, & le jour de Noël que le Pape dit la Messe quand il ne se trouve point incommodé, les autres trente sept Messes de sa Chapelle sont célébrées en sa présence les jours de Fête marquez dans le Pontifical. Il y a cinq matines qui se chantent à la Chapelle Papale, à savoir la veille de Noël, les trois jours de la semaine sainte, qu'on dit ténébres, & le second jour de novembre, qui est destiné pour l'Office de tous les Morts. Les Cardinaux chantent tour à tour les leçons de matines le nuit de Noël; mais aux autres matines elles sont chantées par les Musiciens. Les veilles des Fêtes solemnelles, le Pape, & les Cardinaux assistent aux premiéres Vêpres en Chapelle, mais on ne chante jamais les secondes Vêpres devant le Pape. Il y en a dix qui sont marquées dans le Pontifical auxquelles il a coutume d'assister. Toutes ces Chapelles se tiennent ordinairement au Palais Apostolique, dans la Chapelle *Paoline*, quand le Pape est à *Monte-Cavallo*, & dans la Chapelle de *Sixte*, quand il demeure au Vatican, excepté le jour de Pâques, & la Fête de saint Pierre qu'il va dans l'église de ce Saint, & le jour de l'Assomption de la Vierge, qu'il se fait porter en cavalcade à sainte Marie Majeure, & en quelques autres occasions qu'il sort aussi du Vatican, & de Monte-Cavallo, pour visiter quelques églises ou Basiliques de Rome. Quand le Pape va tenir Chapelle, on le porte dans une chaise à bras jusqu'à la chambre du lit, où sont ses ornemens. Mais quand il est paré il entre dans une autre chaise portée sur les épaules par douze de ses Palefreniers, qui sont habillez d'une robbe rouge, longue jusqu'aux talons; & quand il descend à saint Pierre, il y va sous le dais porté par les Cavaliers de saint Pierre, & alors il est précédé de deux autres Palefreniers revêtus du même habit, qui portent chacun un grand éventail de plumes de paon, au bout de deux bâtons qui sont attachez aux bras de la chaise: de sorte que le Pape étant assis dessus semble avoir deux ailes attachées à ses épaules, qu'on fait continuellement remuer par le moyen des deux bâtons qui passent par dessous. Toute cette machine est couverte de brocard relevé en broderie d'or. Les Dimanches de l'Avent & du Carême, le Pape vient à pié dans sa Chapelle, & il le fait en signe de pénitence, mais le troisiéme Dimanche de l'Avent, & le quatriéme du Carême il se fait porter, d'autant que ce sont des jours destinez à une réjouissance privilégiée. Quand le Pape va à pié de la Chapelle de Sixte à la Paoline, portant le Sacrement pour les quarante heures, le premier Dimanche de l'Avent & la Jeudi absolu (qui est trois jours avant Pâques) pour le sépulchre, les deux plus anciens Cardinaux Diacres le soutiennent par dessous les bras, & le plus digne d'entre les Ambassadeurs ou Princes, qui sont présens lui porte la queue de la chape & de la soutane, & deux Protonotaires Apostoliques participans lui soutiennent les franges de sa chape par devant. Lorsque le Pape célébre lui-même la Messe, les Cardinaux se revêtent de paremens de damas blanc, garnis de dentelles d'or, avec cette différence que les Cardinaux Evêques portent la chape, les Cardinaux Prêtres la chasuble, & les Cardinaux Diacres la tunique avec le mitre de damas blanc, comme tous les autres Cardinaux. Les Evêques ont aussi la chape, mais au lieu que celles des Cardinaux sont blanches, celles des Evêques sont de riches étoffes de soye de plusieurs couleurs en broderie d'or: quant à leurs mitres, elles ne sont que de toile blanche, cousue sur du carton. Les Pénitencier de S. Pierre viennent aussi dans la même Chapelle, revêtus de chasubles de diverses couleurs. Mais quand le Pape ne célébre pas la Messe lui même, les Cardinaux ne portent que le rochet couvert de leurs chapes, & les Prélats qui ont aussi droit de l'avoir, ne le couvrent que d'un manteliet, pendant que tous ceux qui n'ont pas le droit de le porter, restent dans leur habit violet. Il faut maintenant expliquer l'ordre de la marche de ces Prélats. Les premiers qui défilent de la chambre des paremens pour aller à la Chapelle Papale sont les Gentilshommes des Cardinaux, puis les Camériers du Pape & ses Chapelains, ensuite les Avocats Consistoriaux & les Abbréviateurs du grand Parquet, qui sont suivis des Acolythes en surplis, après lesquels viennent les Auditeurs de Rote, avec le Maître du Sacré Palais à la gauche du Doyen de la Rote. Ceux ci sont suivis des Sous-Diacres Apostoliques, & de sept Acolythes portant chacun un Chandelier. La Croix vient ensuite portée par un autre Sous-Diacre Apostolique, revêtu d'une soutane violette, d'un rochet & d'une chape de même couleur. Il tourne le crucifix vers le Pape durant cette marche, quoique cela soit contre l'usage ordinaire de la Cour de Rome. C'est le même Sous-Diacre qui doit chanter l'Epître ce jour-là. Son Office est vénal. Il coute trois mille ecus, & rend huit pour cent l'année. Aux deux côtez de la Croix il y a deux fortes d'Huissiers qui portent des verges rouges, & qui sont couverts d'un grand manteau violet, traînant jusqu'à terre. Après eux marchent les Pénitenciers de S. Pierre, les Evêques, les Archevêques, les Patriarches, le Gouverneur de

Ro-

Rome, les Cardinaux Diacres aſſiſtant aux côtez du Cardinal Diacre qui doit chanter l'Evangile. Après cela on voit paroître le Capitaine des Gardes Suiſſes, les uns portant des hallebardes, & les autres armez de fer, tenant de grands eſpadons dégainez. Au milieu des Gardes ſont les Capitaines & le Général des Chevaux-legers, les Conſervateurs Romains, les Princes du thrône, & les Ambaſſadeurs des Têtes Couronnées. Le Pape vient enſuite porté comme il a été dit; & immédiatement après, ſon Maître-de-Chambre & ſon Echanſon qui ſont ſuivis des Protonotaires Apoſtoliques, des Clercs de Chambre, des Généraux d'Ordre, des Référendaires, & des autres perſonnes qui ont place aux Chapelles. Mais quand le Pape va à la Chapelle ſans mitre, ce qu'il fait ordinairement à matines, & la ſemaine qu'on appelle ſainte, il marche immédiatement après la croix, au milieu des plus anciens Cardinaux, & les autres vont derrière lui deux à deux, enſuite le Gouverneur de Rome, les Patriarches, les Archevêques, les Evêques & les autres Prélats dans un ordre de préſéance, tout contraire à celui que nous avons marqué cy-devant, à ſavoir les plus qualifiez les premiers, au lieu que dans les plus grandes ſolemnitez ils marchent les derniers, parce que c'eſt une coutume qui s'eſt introduite depuis long-tems parmi le Clergé de Rome, de céder les dernières places comme les plus honorables à ceux qui ſont élevez aux plus éminentes dignitez dans l'état eccléſiaſtique. Lorſqu'on entre dans la Chapelle Pauline, on ſalue le Célébrant qui eſt paré pour dire la Meſſe, & qui ſe tient debout du côté de l'Epître, ayant le dos tourné vers l'autel, après quoi chacun s'en allant à ſa place y fait un peu d'oraiſon à genoux, puis on ſe relève & on ſe tient debout juſqu'à ce que le Pape vienne. La même choſe s'obſerve quand on entre à ſaint Pierre, ou l'on ſalue le Cardinal Archiprêtre, qui ſa tient à la tête du Chapitre vers la porte du chœur. Pour ce qui eſt de la ſéance de la Cour de Rome, dans la Chapelle Papale, c'eſt quelque choſe de beau à voir; & quoqu'il ſoit difficile d'en faire une deſcription exacte, on va en donner l'idée la plus claire qu'il ſera poſſible. Le thrône du Pape eſt du côté de la chaire de ſaint Pierre au Vatican, vis à vis du grand autel, & tout l'eſpace qui ſe trouve entre deux eſt fermé de part & d'autre, de cloiſon de bois avec de grands bancs, ce qui lui donne une forme de chœur, comme ſont ceux des égliſes cathédrales de France. Aux deux côtez du Pape ſur le thrône, ſont les Ambaſſadeurs des Couronnes, les Princes parens déclarez du Pape, & les Princes du thrône; ſur les degrez on voit les Evêques aſſiſtans, & au milieu d'eux le Maître du Sacré Palais, avec les Auditeurs de Rote, & plus bas ſur les mêmes degrez les Conſervateurs Romains, & le Prieur des Capitaines des quartiers. Et comme le thrône du Pape eſt une grande eſtrade, qui occupe le tiers de l'eſpace qu'il y a juſqu'à l'autel, on a élevé de part & d'autre de grands bancs, pour aſſeoir les Cardinaux. A la droite du Pape ſont les Cardinaux Evêques, avec les Cardinaux Prêtres, & à ſa gauche les Cardinaux Diacres. Les marchepiez de tous ces Cardinaux ſervent de ſiéges à leurs Caudataires, qui ſont des Prêtres vêtus de robes violettes, ayant ſur la tête des bonnes quarrez de couleur noire. Sur la marchepié de l'eſtrade il y a des Référendaires de Signature, & les Abbréviateurs du grand Parquet. L'eſpace qui eſt entre l'eſtrade du thrône & le maître autel, a auſſi deux bancs doubles de chaque côté. Le premier banc eſt occupé de part & d'autre par les Archevêques, par les Evêques & par les Pénitenciers de Saint-Pierre, qui ſont les plus proches de l'autel du côté gauche. Les Caréſtries ſecrets du Pape, les Avocats Conſiſtoriaux, & les Officiers de la Chapelle ſont aſſis ſur le marchepié de ce banc. Sur le ſecond banc à main droite, ſont le Gouverneur de Rome, l'Auditeur de la Chambre, le Tréſorier Général, les Protonotaires Apoſtoliques, & les Clercs de Chambre. De l'autre côté du même banc il y a les Généraux des Ordres Religieux, les Abbez Généraux d'Ordre, & les Ambaſſadeurs de Bologne & de Ferrare. Le Diacre de l'Evangile eſt aſſis proche de l'autel du côté de l'Epître, & les autres Miniſtres qui ſervent actuellement à l'autel, ſont aſſis ſur les degrez du même autel. Il y a du côté de l'Epître un grand buffet, ſur lequel on met tous les vaſes qui ſervent à l'autel, & tout proche eſt la porte gardée en dehors par les Suiſſes, commandez par leurs Capitaines, ou par les Anſpeſſades, & en dedans ſont les Ecuyers du Pape vêtus de robes rouges, & le Duc de *Poli* qui comme Maître du *Sacro Oſpizio*, a droit de ne laiſſer entrer que ceux qui ont place en Chapelle. Tous les Prélats & les Eccléſiaſtiques qui ſont en fonction, ſe tiennent aſſis & couverts, mais tous les Laïques ſont debout & découverts. Quand la Chapelle Papale ſe tient dans celle de Siate, il y a quelque changement, parce que le lieu étant plus petit, il ne peut être diſpoſé de la même manière; c'eſt pourquoi le thrône du Pape eſt proche de l'autel du côté de l'Evangile, & des deux côtez de la muraille, il y a des bancs pour les Cardinaux. Du côté du Pape ſont les Cardinaux Evêques & Prêtres, & de l'autre côté les Cardinaux Diacres; derrière ceux-ci il y a un banc pour le Gouverneur de Rome, & pour l'Auditeur de la Chambre. Il y a derrière ce banc une allée de communication qui va de la porte ſecrette du Vatican à celle de la ſalle Royale, & contre la muraille un autre banc pour les Généraux d'Ordres, & les Référendaires. Lorſque la Pape fait lui même l'Office de Célébrant, les Ambaſſadeurs & les Princes du thrône ſont à ſes côtez; mais quand il ne célébre point, les deux premiers Cardinaux Diacres ſe tiennent les plus proches de lui à droite & à gauche, & les Ambaſſadeurs en ſont plus éloignez. Pour ce qui eſt des autres Prélats, ils ſont placez ſur le marchepié du thrône du Pape, ou ſur celui de l'autel ſelon leur rang, & la porte eſt gardée comme nous l'avons dit en parlant de la Chapelle qui ſe tient à ſaint Pierre. Il faut remarquer expliquer ce qu'il y a de particulier à la Meſſe Papale, qui eſt célébrée dans ces Chapelles dont il s'agit. Quand tout le monde eſt aſſemblé dans la Chapelle Papale, les Cardinaux vont l'un après l'autre rendre l'obédience au Pape, puis l'on commence la Meſſe ſolemnelle qui eſt différente des autres qui ſont célébrées par les Cardinaux ● Prélats, en deux choſes qu'on obſerve toûjours lorſque le Pape officie lui-même. La première, c'eſt que l'on chante deux Evangiles, l'un en Latin, & l'autre en Grec; la ſeconde choſe particulière à la Meſſe Papale, eſt la communion qui ſe fait en cette manière. Après que l'Agnus Dei eſt chanté, le Pape s'en va à ſon thrône, le Cardinal Diacre de l'Evangile ſe tient du côté de l'Epître, les mains jointes, en ſorte qu'il puiſſe voir le ſacrement ſur l'autel, & le Pape marchant vers ſon thrône. Quand il y eſt arrivé le Diacre va prendre l'hoſtie conſacrée ſur la patène, couverte d'un voile, & ſe tournant vers le peuple il l'élève par trois fois, à ſavoir au milieu de l'autel & aux deux coins, & la donne après cela au Sous-Diacre, qui la porte au Pape. Cependant le même Diacre prend la calice où eſt le vin conſacré, & l'ayant auſſi élevé trois fois comme l'hoſtie, il le porte au Pape qui adore les deux eſpéces par une profonde inclination de la moitié du corps, en ſe tenant pourtant debout, & quand le Diacre, & le Sous-Diacre ſont tout à fait arrivez auprès de lui, ils ſe rangent l'un à ſa droite, l'autre à ſa gauche. Le Pape prend la grande hoſtie, qui eſt ſur la paténe, & communie, en ſe la mettant lui même dans la bouche, puis il donne deux petites oublies, ou pains à chanter, au Diacre & au Sous-Diacre qui ſont à genoux, & qui lui baiſent la main avant qu'il les leur donne; cependant le Diacre tient toûjours le calice juſqu'à ce que le Cardinal Evêque aſſiſtant vient en chape devant le thrône pontifical, où le Sacriſtain du Pape lui préſente un chalumeau d'or, dont il plonge un bout dans le calice que le Diacre tient, & le Pape dans ce moment porte ſa main ſur l'autre bout, & baiſant un peu la tête pour y appliquer ſes lévres, il ſuce une partie du vin conſacré, laiſſant le reſte au Diacre qui rapporte le calice à l'autel, où étant arrivé il ſuce auſſi avec le même chalumeau une partie de ce qui eſt reſté dans le calice, & en laiſſe quelques gouttes au Sous-Diacre qui les prend ſans chalumeau, & boit enſuite ce qu'on lui verſe pour l'ablution du calice, qu'il eſſuye avec un purificatoire. Cependant le Pape donne le baiſer de paix au Diacre ſeulement, & la communion ſous l'eſpéce du pain aux autres Cardinaux, aux Ambaſſadeurs, Princes & Prélats, & quelquefois à des particuliers qui ſouhaitent la recevoir de ſa main, après quoi il retourne à l'autel, & achéve la Meſſe en obſervant les cérémonies ordinaires qui ſont marquées dans le Pontifical Romain. Quand on eſt ſur le point de ſortir de la Chapelle, le Cardinal Archiprêtre de la Baſilique, où la Meſſe a été célébrée, préſente au Pape une bourſe de brocard blanc, dans laquelle il y a vint-cinq Jules de monnoye antique *pro bene cantata Miſſa*, pour avoir bien chanté la Meſſe. Ce ſont les propres termes dont on ſe ſert en lui donnant cette bourſe, mais le Pape l'ayant reçue l'offre d'abord aux Cardinaux Diacres, qui ont chanté les Evangiles de cette Meſſe, & ces Eminences en font un régal à leurs Caudataires. * Almoa, *Tableau de la Cour de Rome, &c. p.* 336. *&c.*

CHAPELLE (la) eſt un bourg dans le Limoſin, qui a donné ſon nom au Cardinal Pierre la Chapelle.

* CHAPELLE-CAUTIER, petite ville de France dans le Gouvernement de l'Iſle de France. Elle eſt au ſud-eſt de Paris, dont elle eſt éloignée d'environ onze lieues.

* CHAPELLE-LA-REINE, petite ville de France dans cette partie du Gâtinois qui eſt compriſe ſous le Gouvernement de l'Iſle de France. Elle eſt au ſud de Paris, dont elle eſt éloignée d'environ onze lieues, & au ſud-oueſt de Fontainebleau, à la diſtance d'environ trois lieues.

* CHAPELLE-TAILLEFER, village de France dans le Gouvernement du Lyonnois. Il eſt dans la Haute Marche, à l'oueſt de la grande Creuſe, & au nord-eſt de Guéret, dont il eſt éloigné de près de deux lieues.

CHAPERON, ancienne coëffure dont les hommes ſe ſervoient ordinairement en France ſous la première race des Rois, a duré pendant la ſeconde & la troiſiéme race, juſques au régne de Charles-*Quint*, ſous lequel on portoit encore les chaperons à queue, que les Docteurs & les Bacheliers ont retenu, pour marque de leurs degrez, quoiqu'ils ne les portent plus ſur la tête, mais ſur l'épaule. * Mézeray, *en ſon Abbrégé Chronol. l'an* 1365. Ce chaperon marque les degrez de l'Univerſité, & eſt différent ſelon leur ordre; & même de différente couleur, ſuivant les diverſes Facultez. * Bouteroue.

CHAPERONS, nom de certains Factieux qui s'élevérent en France ſous le régne du Roi Jean, l'an 1358. Ces ſéditieux furent ainſi appellez, parce qu'ils portoient un chaperon mi-parti de rouge & de bleu. On en vit encore de pareils en 1413, du tems de Charles VI, à la réſerve de la couleur de leur chaperon qui étoit blanche. Ces revoltez portérent un chaperon blanc au Duc de Guienne. Jean de Troyes, Chirurgien de ſa profeſſion, & Chef de cette ſédition, en oſa même préſenter un au Roi, lorſqu'il alloit à Nôtre-Dame; mais bien-tôt après cette faction fut diſſipée. * Mézeray, *en ſon Abbrégé Chronol.*

CHAPITRE. Il y a toûjours eu dans l'Egliſe un nombre de Prêtres & d'autres Clercs qui aſſiſtoient l'Evêque, & qui faiſoient avec lui l'Office dans l'égliſe cathédrale; mais le nom de Chapitre n'eſt venu que depuis que pluſieurs Clercs menant une vie commune, furent appellez Chanoines, c'eſt à dire, au huitiéme ſiécle de l'Egliſe. Ce fut alors que le corps des Chanoines commença à être appellé Chapitre. Le Chapitre des Chanoines de la cathédrale fut comme le Conſeil de l'Evêque, & eut la juriſdiction pendant la vacance. Outre les Chapitres des cathédrales, il ſe forma des Chapitres, ou des Congrégations particuliéres de Chanoines; & les Moines ont même depuis donné le nom de Chapitre à leurs Congrégations. Le Chef du Chapitre des égliſes cathédrales étoit anciennement l'Evêque, mais ils eurent depuis des Abbez, ou d'autres dignitez, comme des Doyens, des Prevôts, des Tréſoriers, des Chantres, des Chéfecters, &c. quoique naturellement ils doivent être ſoûmis aux Evêques. Pluſieurs Chapitres ont obtenu des privilèges d'exemption pour ſe ſouſtraire à leur juriſdiction. * Thomaſſin, *Diſciplina Eccleſiaſtique.*

CHAPPARS ou CAPPARS: Les Perſes donnent ce nom aux Couriers qui portent les dépêches du Roi aux Gouver-

neurs des provinces, & des Gouverneurs au Roi. Lorsqu'un des Couriers part, l'Ecuyer du Roi ou du Gouverneur lui donne un cheval avec un homme qui court après, pour le ramener; & quand un Courier rencontre un Cavalier il a droit de le démonter; ce qu'il fait, lorsqu'il sent que son cheval est las; & c'est au Cavalier démonté à courir après son cheval; ou s'envoyer quelqu'un pour le reprendre, quand le Courier en changera. Il y a eu autrefois en Turquie de ces sortes de Couriers; mais Sultan Amurat ayant sçu que ceux qu'on démontoit lui donnoient mille malédictions, établit des maisons de poste dans de raisonnables distances, faisant tenir dans chacune sept ou huit chevaux, que le pais est obligé d'entretenir; & ce bon ordre fait que le Voyageur n'est pas sujet en Turquie aux incommoditez qu'il faut essuyer en Perse, car il n'y auroit point de rémission pour un Cavalier qui auroit refusé son cheval, non plus que pour ceux qui retuseroient le meilleur de leur Ecurie. * Tavernier, *Voyage de Perse*.

CHAPPEL, sur le *Firth*, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Devon, qu'on appelle High Peak. * *Dict. Angl.*

CHAPPUZEAU. *Voyez* CHAPUZEAU.

CHAPSE, bourg ou ville. *Voyez* CAPSA ou CAPSIA.

CHAPUIS, (Claude) Valet de chambre du Roi François I, & Garde de sa bibliothéque, vivoit en 1540 & 1545. La Croix-du-Maine dit qu'il étoit de Rouen, & Du Verdier-Vauprivas assure qu'il étoit de Tourraine, & oncle de Gabriel Chapuis, dont nous parlons dans l'article suivant. Il composa divers Ouvrages en vers, comme un Discours de la Cour, un Poëme de la fuite de l'Empereur Charles-Quint, devant le Roi François I, sous ce titre *l'Aigle qui fuit la proüe devant le Coq*, à Landtecy. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç. &c.*

CHAPUIS, (Gabriel) dit en Latin *Capusius*, natif d'Amboise, vivoit en 1584. Il savoit les Langues, & traduisit divers Ouvrages du Latin, de l'Italien, & de l'Espagnol, en François, entre autres les derniers livres des *Amadis*. Il en composa aussi d'autres de sa façon, & s'aquit beaucoup de réputation. * *Consultez* la Croix-du-Maine & Du Verdier-Vauprivas.

CHAPUZEAU, (Samuel) fut autrefois Précepteur de Guillaume III, Roi de la Grande Bretagne & depuis il fut Gouverneur des Pages auprés de George Duc de Brunswick-Lunebourg. Il demeura dans cet emploi jusques à sa mort arrivée à Zell le 31 août 1701. Trois jours avant la mort il composa un Sonnet, où il se plaignoit d'être en même tems vieux, aveugle & pauvre. Il a publié *des Vers, l'Europe vivante, une Relation de Savoye, &c.* Il avoit aussi composé avec beaucoup de soin un grand *Dictionnaire Historique, Geographique, Chronologique & Philologique*, dans lequel il s'étoit sur tout etendu sur les affaires d'Allemagne & du Nord, comme cela se voit par le plan qui en fut publié en 1694. *in folio*, & par le *dessein d'un Nouveau Dictionnaire in quarto*; mais cet Ouvrage n'a jamais été publié. Chapuzeau s'est plaint avec quelque justice que Louis Moréri avoit beaucoup tiré de son Manuscrit, qui lui étoit tombé entre les mains. Il fut le premier qui mit en ordre les Voyages de Tavernier & qui les fit imprimer en François. Comme les Hollandois y furent attaquez, M. Jurieu fit le procés à Chapuzeau, dans son Esprit de M. Arnaud; mais Chapuzeau s'excusa & assura que Tavernier avoit inseré tout ce qu'il y avoit de choquant contre les Hollandois, depuis qu'il avoit perdu de vue cet Ouvrage. * Bayle, *dans la Préface de la seconde édit. de son Dict.* Eccard, 1701. *ollobre*, p. 112.

* CHAQUI, CHAQUISACA ou LA PLATA, ville de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'Audience de Los Charcas, un peu au dessous de la source du Cachumajo. Elle est au commencement du 21 degré de latitude méridionale, & entre le 319 & le 320 degré de longitude. M. Delisle, *Carte du Perou, du Brésil & du Pais des Amazones*.

* CHAR, petite riviére de France dans la Saintonge, coule d'abord du nord-est au sud-ouest, puis de l'est à l'ouest, enfin du sud au nord, & se rend dans la Boutonne au dessous de S. Jean d'Angely.

* CHARAB ou, CHARABÉ, bourg de la Haute Galilée, dans la Tribu de *Nephtali*, sur les confins de celle d'*Aser*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

CHARACA, village. ACHARACA.

CHARACA, ville. *Voyez* l'article suivant.

CHARAC-MOBA, étoit une ville épiscopale de la troisiéme Palestine. Dans les anciennes Notices & dans les souscriptions des Conciles, elle est jointe à *Ariopolis*, à *Petra*, & à *Segor*. D. Calmet croit que c'est la même que *Characa*, ville de la Tribu de Gad d'où Judas Maccabée chassa Timothée. * II. *Macchab. ch.* 12. *v.* 17. Relandi, *Palæst. l.* 3. D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

* CHARACITANIENS, Peuples d'Espagne, qui habitoient au delà du Tage, & qui n'avoient ni villes, ni bourgs. Ils avoient pour demeure une colline assez grande & assez haute, ou il y a quantité de cavernes, qui regardent toutes du côté du septentrion. La terre qui est au pié de cette colline a si peu de consistance, qu'on y enfonce par tout. Elle ne séduit pas plus au touchée, & ressemble à de la cendre ou à de la chaux vive. Les Barbares trouvoient en cet endroit-là un azile assuré, soit pour y mettre leur butin à couvert de leurs ennemis, ou pour s'y mettre eux mêmes. C'est ce que dit *Plutarque* de ces Peuples dans la Vie de *Sertorius*. Prolomée, *l.* 2. *c.* 6, met dans l'Espagne Tarraconnoise, des Peuples dits *Carpetani*, & une ville nommée *Caracca*, au delà du Tage, que les Historiens d'Espagne disent être la ville qui se nomme à présent *Guadalajara*, de laquelle ville de Caracca ces Peuples ont été appellez *Characitanienses*. On doit de là conclurre que ces peuples étoient situez dans la Castille Nouvelle le long du rivage du Tage, au dessus de la ville de Tolède tirant vers l'Orient. Il ne faut pas s'étonner des difficultez qui se trouvent dans la Géographie de l'ancienne Espagne, où il y avoit un très grand nombre de Peuples, dont les noms étoient si barbares, que Strabon, *l.* 3. dit qu'il n'ose rapporter tous ces noms, qui lasseroient le Lecteur, & qui rendroient son discours fâcheux & déplaisant. * L. P. Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque*.

CHARACONDIUS (Grégoire) dit *le Noir*, Hongrois, vivoit en 1570. Il se dit son envoyé de Dieu pour delivrer la Hongrie de la tyrannie des Turcs, & fut puni de son imposture. * Sponde, *A. C.* 1572. *n.* 24.

CHARADY, CHARADG, CHARAC ou CARACHE, parmi les Turcs, est le tribut que les Chrétiens & les Juifs sont obligez de payer au Grand Seigneur. Ce tribut se paye par tête, & on commence à le lever sur les hommes, dés qu'ils ont atteint l'âge de neuf ans, ou selon d'autres, de treize ans. Les femmes en sont exemtes, aussi bien que les Prêtres & les Religieux Chrétiens & les Rabbins des Juifs. Il y a des Chrétiens qu'on appelle *Francs* ou *Francks*, qui ne payent point ce tribut. Ce sont ceux que sont sous la protection de la République de Raguse. Il ne se léve point non plus sur les Juifs qui sont nez, & qui demeurent dans un païs soumis à la domination des Chrétiens. Ce Charadg augmente ou diminue, selon que le païs est bon ou mauvais. D'ordinaire c'est une pistole par tête, quelquefois quatre ou cinq écus. Les Chrétiens qui vont dans la Turquie pour négocier, ou pour affaire, payent ce tribut dés la premiere ville où ils arrivent. Les Grecs étrangers, comme de Moscovie, payent 350 aspres. Les Armeniens, qui viennent de la Perse, de la Géorgie, de la Mingrélie, ou d'autres païs, ne sont taxez qu'à 300: & comme les Turcs ne font leur année que de douze lunes, la nôtre étant de douze lunes & onze jours, ils font payer le double du tribut de 33 ans en 33 ans, afin de trouver le payement de chaque année, suivant leur calcul, sans perdre les onze jours de l'année civile ordinaire. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*. Gondola, *Relat. Ital. de l'Etat de la Relig. en Turquie*.

* CHARAN. Il y a eu deux villes de ce nom, une au delà du Tigre, entre Ecbatane de Medie, & Ninive d'Assyrie. Il en est parlé *Tobie, ch.* 11. L'autre en deçà du fleuve dans la Mésopotamie, ou *Tharé, Abraham & Loth* avec leurs familles vinrent demeurer après leur sortie d'Ur des Chaldéens. * *Genese, ch.* 11. *v.* 31. *Judith, ch.* 5. *v.* 9. *Actes, ch.* 7. *v.* 4. Ce fut là ou Tharé mourut. On prend quelquefois Charan pour toute la Mésopotamie. * Simon, *Dictionnaire de la Bible*. *Voyez* auſſi CARRHES.

CHARANTE ou LA CHARANTE, *Carantonus*, riviére de France, qui a sa source à Chéronnac, village, sur les frontiéres du Limosin & de l'Angoumois. Elle passe à Suray, à Ruffec, à Angoulême, à Vibrac, à Jarnac, & à Cognac dans l'Angoumois, où elle reçoit l'Argentor, la Sonne, la Tardouére, la Boueme ou Boeme, le Nay, &c. dans l'Angoumois. Enfuite elle entre dans la Saintonge, passe à Saintes, à Taillebourg, à Tonnay-Charante, à Rochefort; & ayant reçu dans cette province la Chalendre, la Sévigne, la Boutonne, &c. elle se jette dans la Mer Océane, entre Soubize & le port Lupin; via à vis de l'isle d'Oléron. * Papire Masson, *Descript. fluv. Gall.*

CHARAS, (Moïse) né à Uzez, s'est rendu fameux dans le XVII siécle par son habileté dans la Pharmacie. Il exerça sa profession à Orange, d'où il vint s'établir à Paris, & y brilla d'abord par son Traité de la *Thériaque*. Tems cens livrer de Theriaque qu'il composa en présence des Magistrats, du premier Medecin du Roi, & d'autres Députez de la Faculté de Paris, lui attirérent une grande réputation. Il s'appliqua beaucoup à la connoissance de la vipére, & sa maniére de guérir ses morsures, & il en fit un Traité enrichi d'un Poeme Latin contenant la description anatomique de la vipére; ce qui le fit connoître par toute l'Europe. On la choisit ensuite pour faire les Cours de Chymie au Jardin royal des plantes: ce qu'il fit avec un applaudissement général durant neuf années, & le fruit de cette étude fut sa *Pharmacopée Royale, Galénique & Chymique*, qui a été traduite dans toutes les Langues de l'Europe, & qu'on a même mise en Chinois pour la commodité de l'Empereur de la Chine. Les ordonnances rendues contre les Réformez vers l'an 1680, obligérent Charas qui l'étoit, de se retirer en Angleterre, où Charles II le reçut avec honneur; lui ayant même envoyé un de ses yachts pour le passer. Il y resta cinq années, & y fut reçu Docteur. De là il passa en Hollande, & pratiqua la Medecine dans Amsterdam avec beaucoup de réputation. L'Ambassadeur d'Espagne voulut l'engager d'aller au secours du Roi son maître dont la santé étoit très-foible; mais l'Inquisition fit son peut à Charas. L'Ambassadeur le rassura sur ses frayeurs, & le fit défrayer lui & sa famille jusqu'à Madrid. Là il fit de grandes expériences sur la vipére, & désabusa plusieurs Grands de l'exagération populaire qu'a douze lieues à la ronde de Tolède la morsure des vipéres n'étoit pour ventmeuse, parce que longtems auparavant un Archevêque de cette ville leur avoit ôté le pouvoir d'envenimer ce qu'elles mordoient. Diverses expériencer faites par Charas sur differens animaux les persuadérent du contraire. Enfin sa science ayant donné de la jalousie aux Médecins du Palais, où il étoit souvent appellé, on le déféra à l'Inquisition sur des prétextes de Religion. Il fut traîné en prison par ordre de ce Tribunal, âgé de soixante & douze ans, & il y resta quatre mois, ne cessant de prier Dieu qu'il lui fit connoître s'il étoit dans l'erreur. Enfin aprés plusieurs conférences avec d'habiles Théologiens, & ensuite avec quelques Inquisiteurs, qui étoient surpris de l'entendre parler si facilement & si savamment en Latin, il fit son abjuration, & reçut les sacremens de confirmation, de pénitence & d'eucharistie; donnant toutes les marques d'un changement sincére. Son fils aîné avoit changé de Religion quelque tems auparavant, sans que son pére le sût. Charas revint en France, & il eut l'honneur de saluer le Roi, qui lui témoigna de la joye de son changement. Il fut admis aussitôt dans l'Académie Royale des Sciences, & mourut dans la communion de l'Eglise Romaine, le 17 janvier 1689, âgé de quatre-vints ans, laissant une famille bien Catholique, deux filles même Religieuses, & un fils héritier de sa science, qui l'ayant accompagné

pagné dans ſes voyages, y a aquis une grande facilité pour les Langues étrangeres, ſur tout pour l'Allemande, l'Angloiſe, le Hollandoiſe & l'Eſpagnole. * *Memoires du tems.*

CHARAX de Pergame, etoit Preſte Payen & Philoſophe. On ne ſait pas precilement en quel tems il a vécu, mais il a fait mention des ſucceſſeurs de Naton; d'ou l'on peut recueillir qu'il a vécu aſſez tard ſous les Empereurs. Il a compoſé une Hiſtoire de la Grece, en quarante livres, ſelon Suidas. Il y a eu un CHARAX, Grammairien; & Sapho avoit un frére appellé CHARAX, qui devint amoureux de Rhodope. * Hérodote, *l.* 2. ou *Euterpe.* Voſſius, *de Hiſtor. Graec. l.* 3.

CHARAX, il y a eu pluſieurs villes de ce nom. Ptolomée en marque une dans la Cherſonese Taurique; dont Pline appelle les Habitans Characénes; une ſeconde dans la petite Armenie, qui eſt auſſi connus des autres Geographes; & une troiſieme qu'on appelloit Charax de Patme, dans la Suarce, entre l'Eulée & le Tigre. Alexandre donna ſon nom à celle-ci, qu'on appelle depuis Antioche. Lucien, *in Macrobiis*, fait mention d'une Reine des Characeniens, qu'il appelle Hyſpaſine, ce qui donne lieu de croire que le vrai nom de cette ville eſt Charax d'Hyſpaſios. En effet Etienne de Byſance l'appelle Spaſine. Elle dut avoir été conſidérable autrefois, & la capitale d'un Royaume que Nabuchodonoſor aura detruit. On ſait que ces vaſtes pais de la Haute Aſie dont a été ſorme l'Empire des Perſes, n'ont pas toûjours été reunis ſous la domination d'un ſeul; & Eſchyle dans la Tragédie *des Perſes*, montre clairement que Suſe étoit une ville moderne. Il y a eu d'autres villes appellées Charax, qu'il ſeroit inutile d'indiquer.

CHARCAMIS. *Voyez* CARCHÉMIS.

CHARCAN & ARCAN, ville qu'on met dans le grand Tartarie en Aſie. On la trouve vers les confins de la Moſcovie, dans le pais de Chaulach ou de Karacatay, lieu une riviere qui porte ſon nom & qui ſe decharge dans le Lac d'Iſzyora. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHARCAS ou CARCHAS. *Voyez* CARCHAS ou CARCAS.

CHARCAS ou LOS CHARCAS, province de l'Amérique Méridionale, au midi du Pérou. Elle eſt au delà du Tropique du Capricome, & vers le Mer Pacifique. La ville capitale eſt la Plata, qui donne quelquefois ſon nom à la province. Les autres ſont Potoſi, Oropéſa, Tubuſo, &c. Tout ce pais-là eſt ſous le puiſſance du Roi d'Eſpagne. * Etat. Santon.

CHAROE, bourg d'Angleterre dans le Comté de Sommerſet, aux confins de celui de Dorceſter, environ à ſept lieues de la ville de ce nom, vers l'occident ſeptentrional. * Maty, *Diction. Géogr.*

CHAROIN, (le Chevalier Jean) naquit à Paris le 16 novembre 1643. La paſſion qu'il avoit pour les voyages l'engagea à en faire deux aux Indes Orientales. Il partit pour le premier de Paris en 1664, & ſe rendit en Perſe où il paſſa quelques années. Le Roi de Perſe le fit ſon Marchand par lettres patentes en 1666, & il revint à Paris avec cette commiſſion en 1670. Pendant ſon ſéjour en Perſe il s'étoit rendu la Langue du Païs très familiére, & il avoit fait un bon nombre de recueils. Mais comme il n'étoit pas ſuffiſamment inſtruit ſur divers articles, il ſe contenta de donner un recueil d'événemens dont il avoit été le témoin & qu'il intitula *le couronnement de Soliman* II, *Roi de Perſe.* Cette piéce fut imprimée à Patis en 1671, *in douze.* La même année il entreprit le ſecond voyage qu'il n'acheva qu'en 1677. Il parcourut toute la Perſe avec une attention toute particuliére pour en connoître le Païs, les mœurs & les coutumes. De retour de ſon ſecond voyage, il diſpoſa ſes matériaux en trois volumes. Le premier eſt un Journal de ce que Chardin avoit vu depuis Paris juſques à Iſpahan, à compter du mois d'août 1671, juſques au mois de juin 1673. Cette partie fut imprimée ſéparément en 1686, *in folio*, à Londres, ſous ce titre *Journal du Voyage du Chevalier Chardin en Perſe, & aux Indes Orientales, par la Mer Noire & par la Colchide.* Ce livre fut d'abord réimprimé pluſieurs fois en Hollande, & dans la cinquieme édition l'Auteur augmenta cette partie de pluſieurs piéces curieuſes, telle qu'eſt *la Rélation de la Religion des Mingréliens, du P. Dom Joſeph Marie Zampi, Préfet des Theatins Miſſionnaires en Mingrélie.* Cette premiere partie des Voyages de Chardin a été traduite en Anglois, en Flamand, & en Allemand. Le ſecond volume contient une deſcription générale de l'Empire de Perſe, de ſon gouvernement, de ſes forces, de ſes loix, des mœurs & des coutumes des Habitans; telle des Arts & des Sciences des Perſans, de leur induſtrie & de leur habileté, tant dans la Mechanique, que pour tout ce qui regarde le vie civile; celle de leur gouvernement politique, militaire & civil, enfin celle de la Religion qu'ils profeſſent, tres tant de leur culte public, que de leurs livres les plus authentiques, dont on donne des extraits fidéles. Le troiſiéme volume eſt compoſé d'une deſcripion fort detaillée de la ville d'Iſpahan, enrichie de 16 planches deſſinées ſur les lieux par le *S. Grelot.* Ce volume renferme encore la rélation de deux voyages particuliers que Chardin fit en 1674, d'Iſpahan à *Bander-Abaſſi*, port célébre des Perſans dans le voiſinage *d'Ormus.* On trouve dans cette rélation la deſcription des magnifiques ruïnes de *Perſepolis* avec des remarques. Après avoir donné ces Voyages qui ont été ſi bien reçus, & dont on a fait uſage plus d'une fois dans ce Dictionnaire, l'Auteur ſe diſpoſoit à donner 1. ſa *Géographie Perſane*; 2. un *Abrégé de l'Hiſtoire de Perſe tirée des Auteurs Perſans*; 3. des *Notes ſur divers endroits de l'Ecriture*, par où il prétendoit rendre fort clairs par le Langue & les coutumes des Orientaux, divers paſſages que les Commentateurs avoient mal expliquez. M. Bayle dans ſa République des lettres du mois de ſeptembre 1686, dit en parlant de Chardin, qu'il a l'eſprit fort net & fort judicieux, qu'il s'eſt appliqué avec une exactitude incroyable à s'éclaircir de toutes choſes, & qu'il ne faut pas douter que ſes rélations ne ſoyent très bonnes. * Chardin, *Preface de ſes Voyages* de l'édition d'Amſterdam 1711.

CHARDON, Ordre militaire inſtitué par Louis II, Duc de Bourbon ſurnommé *le Bon*, en 1370, lorſqu'il épouſa Anne, fille de Beraud II, Comte de Clermont, & Dauphin d'Auvergne. On prétend que dès le premier janvier de l'an 1369, ce Prince avoit fondé un Ordre, ſous le nom de l'*Ecu d'or*, dont la marque étoit un ecu d'or, dans lequel il y avoit une bande de perles, avec ce mot *Allen*, & une ceinture ſur laquelle étoit ecrit *eſperance*; mais il l'eſt ne ſe trompe point, il faut que cet Ordre ait pris une nouvelle forme à l'occaſion des noces de l'Inſtituteur. Voici l'idée qu'on donne de l'habit des Chevaliers; une large ceinture de velours bleu, doublée de ſatin rouge bordée d'or, ſur laquelle étoit le mot *eſperance* en broderie d'or, & qui fermoit à boucles & ardillons d'or, ebarbillonez & decniquetez avec l'email vert, comme la tête d'un chardon: un manteau de bleu celeſte, doublé de ſatin rouge: un collier d'or compoſé de loſanges entretes, & de demies à double orle, émrillées de vert; percées à jour, remplies de fleurs de lys d'or & du mot *eſperance*, & qui fermoit par derriere à boucles & ardillons, ayant au bout ſur l'eſtomac une ovale dans laquelle étoit l'image de la ſainte Vierge, entourée d'un ſoleil d'or, & couronnée de douze etoiles avec un croiſſant ſous les pieds, & au bout une tête de chardon emaillée de vert: enfin un bonnet de velours vert ſebratié de panne cramoiſi, ſur lequel étoit l'écu d'or avec le mot *Allen*. Les Ducs de Bourbon ſucceſſeurs de Louis II, devoient être à perpetuité Chefs de cet Ordre, qui devoit être de vingt-ſix Chevaliers, tous Gentilshommes & ſans reproche; mais il y a bien de l'apparence qu'il ne ſubſiſta pas longtems. * Helyot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 8. *ch.* 47.

CHARLOON (Saint André du) Ordre militaire. *Voyez* ANDRÉ.

CHARECONDE, Reine de France. *Voyez* HARPCONDE.

CHARENTE. *Voyez* CHARANTE.

CHARENTON, *Carentonum*, nom de pluſieurs lieux en France, dont le plus conſiderable eſt à une lieue au deſſus de Paris, vers le levant plés de la pointe, où ſe joignent les rivieres de Seine & de Marne. C'eſt un gros bourg clos de murailles, & accompagné aux deux bouts de deux villages, l'un nommé vulgairement *les Carrieres*, parce qu'on tire au deſſus quantité de pierres à bâtir, ſitué ſur le confluent des deux rivieres; l'autre ſur la Marne au deſſus du lieu où les Reformez avoient un temple, qui fut demoli comme les autres, en 1685. André du Chêne tient que Charenton eſt un lieu ancien, ce que témoignent, *dit-il*, pluſieurs vieilles maſures, qui font juger qu'il y a eu là autrefois une forte place. Ammien Marcellin s'eſt trompé, lorſqu'il a mis la ville de Lutéce ou Paris, au pont de Charenton, vers le bec ou s'allemb ent les deux rivieres. Ayant que les Carmes dechauſſez euſſent fait bâtir aux carrieres, il y avoit proche de Charenton un bel écho, qui renvoyoit le ſon juſqu'à dix ou douze fois. Avant que les Proteſtans euſſent la liberté de s'allembler à Charenton, ils faiſoient leurs exercices à Ablon, parce que par le traité de la réduction de Paris, on ne pouvoit leur accorder de Temples qu'à cinq lieues de cette capitale. Cependant en 1606, ayant repréſenté 1. que cette diſtance étoit la cauſe que pluſieurs enfans mouroient en chemin avant que d'avoir reçu le bréme, 2. que les Officiers qui devoient ſervir à la Cour ne pouvoient pas s'aquiter de ce à quoi ils étoient tenus envers Dieu & envers le Roi, ils obtinrent par lettres patentes du premier août, de tranſporter le lieu de leurs aſſemblées à Charenton. Le Seigneur du lieu s'y oppoſa beaucoup, mais vainement. Il avoit d'autant plus de tort d'agir de la ſorte qu'il retiroit un très-grand profit de ce changement, qui attiroit dans ſon fief une foula de monde. Les Habitans du Fauxbourg-St. Antoine excitérent auſſi, peu après cet établiſſement, une ſedition contre les Réformez qui revenoient de leurs exercices. Ce tumulte auroit eu des ſuites fâcheuſes, ſi le Roi ne fût venu de Fontainebleau pour y mettre ordre. En 1670, *François le Baſſa*, Seigneur de Charenton, preſenta une requête au Parlement pour que les Proteſtans ne s'y aſſemblaſſent plus; mais le Roi arrêta ces pourſuites & maintint les Réformez. L'année ſuivante des Incendiaires mirent le feu au Temple de Charanton, mais il fut promtement ſecouru. * Benoît, *Hiſt. de l'Edit de Nantes, ſur l'an* 1606 *&* 1670.

* CHARENTON, petite ville de France dans le Gouvernement de Lyonnois. Elle eſt dans le Bourbonnois, ſur la riviere de Marmande, au nord-oueſt de Moulins, dont elle eſt éloignée d'onze à douze lieues.

CHARES, le plus conſidérable Juif de la ville de Gamala, il en fut élu Capitaine avec un nommé Joſeph pendant le ſiége que Veſpaſien mit devant cette place. Charès le défendit fort courageuſement tant qu'il fut en ſanté; mais étant tombé malade à l'extrémité, il fut facile aux Romains de s'en rendre maîtres. Il fut frappé d'une ſi grande conſternation, lorſqu'il fut que les ennemis y étoient entrez, qu'il en mourut ſur l'heure. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l.* 4 *ch.* 3.

CHARES, Hiſtorien Grec, étoit de Mitylène. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il compoſa un Ouvrage des belles actions d'Alexandre *le Grand*, cité très-ſouvent par Athénée, *l.* 3. 5. 10. 11. 12, par Plutarque dans le Vie d'Alexandre, & par Aulu-Gelle, *l.* 5. *c.* 2. Il y a auſſi eu pluſieurs Archontes & pluſieurs Généraux Grecs de ce nom, entre autres celui qui fut le ſujet de l'article ſuivant; un autre CHARES Lycien, habile Statuaire, Diſciple de Lyſippe, qui fit le fameux Coloſſe du ſoleil dans la ville de Rhodes; & un autre CHARES de Paros, qui compoſa un Ouvrage de Géographie, au rapport d'Ariſtote, *Polit. l.* 2. *c.* 22. * Pline, *l.* 34. *c.* 7. Suidas.

CHARES, eſt le nom d'un Archonte d'Athénes & Général d'armée, ſon connu par la magnificence de ſes promeſſes: ce qui donna lieu au proverbe, *Charetis pollicitationes.* Il étoit fort riche & en même tems ſplendide, prodigue & debauché. Il ſçut cependant conſerver ſi bien ſes intrigues, que les Athéniens lui confierent ſouvent le commaudement de leur armée, dont il ne ſe tira jamais avec honneur, que lorſqu'il avoit ſous lui des Généraux entendus, comme

Chubrias, Iphicrate & Timothée; encore avoit-il la malice de s'oppoſer à leurs entrepriſes & de les noircir auprès du peuple par des calomnies atroces. La ſeule action qu'il ait faite qui mérite qu'on en faſſe mention, eſt celle-ci. Dans la ſeconde année de la 103 Olympiade, 387 ans après la fondation de Rome, l'an du monde 3668, 367 ans avant la naiſſance de J. C. il délivra les Phliaſiens, aſſiégez par ceux d'Argos, en battant deux fois de ſuite les derniers. Les Athéniens furent battus auprès de Chéronée, ou Charès commandoit ſeul. ° Diodore de Sicile. Xénophon. Plutarque, *in Apophthegm.* Meurſii, *Biblioth. Græca.* Suidas. Eraſme, *in Adagiis.*

CHARES Oppius. *Cherches* OPPIUS.

CHARIA, ou *Hagios Adrianos*, c'eſt à dire, *ſaint Adrien*, anciennement *Mycena*, ville de Morée dans la Sacanie, entre la ville de Corinthe & celle de Napoli de Romanie, à ſept lieues de la première, & à cinq de la dernière. ° May, *Dict. Géogr.*

CHARIBERT, CHERÉBERT, CARIBERT, ou ARIBERT, Roi de Paris, ſuccéda à ſon père *Clotaire* I, l'an 561. Il répudia ſa femme *Ingoberge* ou *Negobirge* qu'il avoit épouſée du vivant de ſon père, pour épouſer *Merofléde*, & puis *Marcouſe*, ou *Merouſe*, qui étoit ſœur de *Merofléde*, & qui avoit déja le voile ſacré; toutes deux filles d'un Cerdeur de laine. Il ajoûta à ces deux femmes, *Théodegilde*, ou *Theudechilde*, fille d'un Berger, & les entretint toutes trois à la fois. Ce ſcandale obligea ſaint Germain, Evêque de Paris, de lui interdire l'uſage des ſacremens. Quelque tems après étant allé en Saintonge, qui étoit ſon partage, il mourut le ſeptiéme mai de l'an 567, au château de Blaye ſur la Garonne, où il eſt enterré dans l'égliſe de ſaint Romain. Son régne fut de ſix ans. Il laiſſa d'*Ingoberge*, une fille nommée *Edelberge* ou *Berthe*, mariée à *Ethelbert*, Roi de Kent en Angleterre, qu'elle convertit à la Foi Chrétienne, & deux *filles naturelles*, *Berthefléde* ou *Berthefléde*, & *Chrodielde*. *Berthefléde prit le voile de religion, au monaſtere bâti par Ingeltrude à Tours; & depuis elle paſſa en celui du Mans; mais elle n'y vécut pas ſelon la ſainteté de ſa profeſſion. Chrodielde, qui étoit à Sainte-Croix de Poitiers, ſe revolta avec Baſine de France ſa couſine, contre Leubovire ſon Abbeſſe; ce qui cauſa de grands deſordres.* ° Grégoire de Tours, *l.* 4. 9. & 20. Aimoin. Sigeberi & Mezeray.

CHARIBERT, CHERE'BERT, ou ARIBERT, Roi d'Aquitaine, étoit fils de Clotaire II, Roi de France. Dagobert I, ſon aîné, lui donna pour appanage la Saintonge, le Périgord, l'Agénois, le Toulouſain, & toute la troiſiéme Aquitaine. Il établit ſon ſiége à Toulouſe, où il mourut l'an 629, peu de jours avant ſon fils *Chilperic*, qui étoit ſe berceau. On a cru que ce fut Dagobert qui les fit mourir. ° Frédegaire, *Chron. c.* 57. Aimoin, *l.* 4. *c.* 17. Valois, *tome* 3. *p.* 81. 95. & 100. Mézeray.

CHARICLE'E, fille d'Hydaſpe, Roi d'Ethiopie, vint au monde avec une grande blancheur; parce que la Reine ſa mére avoit ſouvent regardé pendant ſa groſſeſſe, le tableau d'une belle fille, dont la peau étoit fort blanche. Cette Reine craignoit que cette blancheur, qui étoit extraordinaire dans le pais, ne rendit ſa chaſteté ſuſpecte à ſon mari; mais quelque tems après on vit ſur le bras de cette petite Princeſſe, la marque de la famille d'Hydaſpe, qui étoit une tache ronde de couleur d'ébéne. Toutes ces avantures ſont imaginaires, auſſi bien que le nom de Chariclée même, qui eſt l'Héroïne du Roman d'Héliodore, & l'Amante de ſon Théagéne. ° Héliodore, *l.* 10.

CHARICLE'S, habile Médecin, vivoit du tems de l'Empereur Tibére. Il n'évoit pas ſoin de la ſanté de ce Prince; mais il lui donnoit quelquefois de bons avis. Sous le conſulat d'Acerronius & de C. Pomnus, il alla voir Tibére qui étoit fort mal, & comme s'il ne lui eut rendu viſite que pour les propres affaires, il lui prit la main & lui tâta ſérieuſement le pouls. Alors Chariclés aſſura Macron, que les forces du malade diminuoient conſidérablement, & qu'il ne paſſeroit pas deux jours. ° Tacite, *l.* 6. *Annal. c.* 50.

CHARICLO, fille d'Apollon, & femme de Chiron le Centaure, ou, comme d'autres le prétendent, de Sciron, eut une fille dont parle Ovide, *Metam. l. u. fab.* 10. *v.* 635.

Ecce venit ruſtis humeros proteſta capillis
Filia Centauri, quam quondam Nympha Chariclo
Fluminis in rapidi ripis enixa, vocavit
Ocyroen. . . . . .

CHARIDAS ou CHARIDE'S, Auteur Grec, avoit écrit de l'Art des Machines. On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu. ° G. J. Voſſius, *de Mathemat.* 48. *S.* 9. Athénée, *l.* 7. cite un Ouvrage de Chariclés, intitulé *Halieis* ou *la chaine.*

CHARIOTE'ME, le dernier des Prêtres de Jupiter Cranaus, qu'on mit en la place des Rois, pour gouverner l'Etat des Sicyoniens, ne pouvant plus fournir à la dépenſe qu'il étoit obligé de faire, prit la fuite, l'an du monde 2862, avant J.C. 2173. ° Euſébe. Diodore, l. 17.

CHARIOTE'ME, Capitaine Athénien, que fit mourir Darius, piqué des conſeils trop ſincéres qu'il lui donna, ſur la guerre qu'il avoit contre Alexandre. ° Freinſhemius, *Supplam. in Q. Curtium, l.* 1 *c.* 14 *l.* 3. *c.* 2.

CHARILAS, une des trois grandes ſolemnitez qui ſe célébroient de neuf ans en neuf ans à Delphes. Les deux autres, ſe nommoient le Septerium & l'Héroïde.

CHARILAUS, Roi de Lacédémone, de la famille des Proclides ou Eurypontides, régna environ 64 ans, & fut obligé de la vie & du bonheur de ſon régne à ſon oncle Lycurgue. Il étoit fils de Polydecte, lequel étant mort fort jeune, laiſſa la conduite de ſa famille à Lycurgue ſon frére. Ce dernier refuſa le nom de Roi juſqu'à l'accouchement de la Reine, que Polydecte avoit laiſſée groſſe environ d'un mois. Cette ambitieuſe, lui envoya dire, que s'il lui promettoit de l'épouſer, elle ſe feroit avorter. Lycurgue que cette propoſition fit trembler, craignant quelque mauvaiſe ſuite d'une ambition ſi dénaturée, feignit d'accepter cette offre; mais il lui inſinua, que, comme cet avortement, en faiſant périr ſon fruit, lui ſeroit peut être fatal à elle même, il lui conſeilla d'attendre le terme de ſa groſſeſſe, & qu'enſuite ils trouveroient moyen de ſe défaire de cet enfant. La Reine y conſentit; mais lorſque l'accouchement fut arrivé, Lycurgue envoya des Gardes qui enlevérent l'enfant, qu'il nomma *Charilaus*, c'eſt à dire, *joye du peuple*, & qu'il fit élever avec ſoin, juſqu'à ce qu'il fût en état de gouverner; ce qui arriva l'an 3150, 885 avant J. C. Charilaus commença de ſe ſignaler par la victoire qu'il remporta ſur les Argiens. Il fit enſuite la guerre aux Tégéates, & quoiqu'il eût ſuivi le commandement de l'oracle, il ne laiſſa pas d'être mis en déroute, & d'être pris même dans une ſortie que les Tégéates firent, ſecondez de leur femmes; mais il racheta la liberté en leur accordant la paix. Ce Roi étoit d'un naturel ſi doux, qu'Archélaüs ſon Collégue diſoit quelquefois, en parlant de ſa grande bonté, qu'il ne s'étonnoit pas que Charilaus fût ſi bon envers les perſonnes de mérite, puiſqu'il l'étoit même à l'egard des méchans. Hérodote, *l.* 3, parle d'un CHARILAÜS ou plutôt CHARILEÜS, qui porta ſon frére Méandre à prendre les armes contre les Perſes. ° Clement Alexandrin, *l.* 1. *Stromat.* Plutarque, *in Lycurgo.* Juſtin, *l.* 3. Pauſanias. Euſébe, &c.

CHARILAUS, illuſtre Lacédemonien, étoit fort curieux de ſa chevelure. Comme on lui demanda un jour, pourquoi il en prenoit tant de ſoin, il répondit que c'étoit le plus bel ornement d'un homme, le plus agréable, & celui qui coutoit le moins en dépenſe, *quia ex omni ornatu hoc foret pulcherrimum, remuſſetque ac ſumptus minimus.* Une autre fois on lui demanda pourquoi Lycurgue avoit fait ſi peu de loix; *Pauſ de loix*, dit-il, *ſuffit à ceux qui parlent peu: Pauca dicentibus, pauculas legume ſufficit.* Il faut remarquer que les Lacédémoniens parloient peu, & qu'ils diſoient beaucoup en peu de mots: d'où vient cette maniére de parler, qui dure encore, un ſtyle Laconique, pour dire un ſtyle vif & concis. ° Plutarque. Cœlius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 4.

CHARILE, pauvre fille orpheline, qui dans une rude famine ayant demandé au Roi ſon ſouverain de quoi ſoulager ſa miſére, en reçut un coup de foüet au viſage. Elle fut ſi ſenſiblement touchée de cet affront, qu'elle s'étrangla de la ceinture. Les Anciens donnérent le nom de cette miſérable, à la troiſiéme octaéteride d'un cycle de vint-quatre ans, parce qu'elle étoit comme pauvre & étranglée à cauſe qu'on en doit tous les jours ce qu'il y avoit eu de ſuperflu, dans les deux premiéres octaétendes. ° Dodwel, *de veteribus Græcorum Romanorum Cyclis, Diſſert. V.*

CHARISIUS, Orateur Athenien, dont Cicéron parle dans ſon *Brutus*. Il y a auſſi un Grammairien Latin de ce nom, dont parle Priſcien. Ses Inſtitutions ſont placées les premiéres dans *le recueil des anciens Grammairiens* de Putſchius. ° Lloyd.

CHARISIUS, Prêtre, Oeconome de l'égliſe de Philadelphie, préſenta en 431 une requête aux Peres du Concile d'Epheſe, par laquelle il leur faiſoit ſavoir que les Neſtoriens ayant dreſſé un Symbole de Foi, le faiſoient ſigner aux *Quarante-Evêques*, qui ſe réuniſſoient à l'Egliſe. Le Concile n'étant fait lire cette Expoſition de Foi qui étoit ſemée d'héréſies, défendit d'en dreſſer aucune, ou d'en faire ſigner d'autre que celle de Nicée, ſous peine de dépoſition pour les Evêques & pour les Clercs, & d'excommunication pour les Laïques. ° *Actes du Concile d'Epheſe.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquiéme ſiecle.*

CHARISIUS, Clerc de Conſtantinople, menoit une vie ſcandaleuſe, & périt d'une maniére étonnante. Le Patriarch Gennade voyant qu'il ne tenoit compte, ni de remontrances, ni de corrections, envoya un Prêtre dans l'Oratoire du Martyr Eleuthére, où Charilius faiſoit l'office de Lecteur, pour adreſſer ce Saint ces paroles, qui témoignoient la confiance qu'il avoit en ſon pouvoir, *Eleuthére, ſaint Martyr de Dieu, ton Soldat eſt un grand pécheur; on fait qu'il devroit mieux, ne pleure-la toi-même.* Le lendemain ce Clerc fut trouvé mort dans ſon lit. ° Nicéphore, *l.* 15. *c.* 33. Théodore, *l.* 2.

CHARISTIES, ou le jour du cher parentage, *dies caræ cognationis*, ou *Chariſtia*. Cette Fête eſt marquée au mois de février dans le Calendrier ruſtique qui ſe voit à Rome, ſur un ancien marbre, & elle ſe trouve auſſi dans le Calendrier de Conſtantin. Valére Maxime nous enſeigne ce que c'étoit. „ Nos ancêtres, „ dit-il, établirent un feſtin ſolemnel, qu'ils appellérent *Chariſtia*, „ auquel on ne convioit que des parens ou des alliez, afin que s'il y „ avoit quelque different entre eux, il fût terminé plus facilement & à l'amiable dans la joye du feſtin: " *Convivium etiam ſolemne majores inſtituerunt, idque* CHARISTIA *appellaverunt, cui præter cognatos & affines nemo interponebatur; ut ſi qua inter neceſſarios querela eſſet orta, apud ſacra menſa & hilaritatem animorum, fautoribus concordiæ adhibitis ſolveretur.* ° Ovide en parle, *Faſt. l.* 2. *v.* 617.

Proxima cognati dixere Chariſtia chari,
Et vetus adjectis turba propinqua Deos.

Antiq. Gr. & Rom. Valére Maxime, *l.* 2. *c.* 1. *n.* 8.

CHARITE' (a) ſur Loire, ville de France dans le Nivernois, entre Nevers & Cône. Elle eſt au nord-nord-oueſt de Nevers, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues. Elle eſt ſituée ſur le penchant d'une petite colline, qui s'éléve ſur le bord de la riviére, qu'on y paſſe ſur un beau pont. Il y a un grand marché, diverſes égliſes, & un Prieuré célébre de l'Ordre de Cluny, que ſaint Hugues fit bâtir l'an 1056. Cette ville ſouffrit beaucoup durant les guerres des Anglois; mais elle ne ſouffrit pas moins dans le XVI ſiécle, pendant les guerres civiles pour la Religion. Les Réformez la prirent & la reprirent ſouvent en 1552 & 1563, ſur les Catholiques. Ceux-ci en étoient les maîtres en 1569, ſous le régne de Charles IX, lorſque Wolfgang, Duc de Deux-Ponts, la leur enleva, & y fit paſſer le ſecours qu'il menoit aux Proteſtans, dans la Guienne. Celui qui commandoit dans la place, s'enfuit ſecrettement,

Digitized by Google

ment, & les Habitans troublez de ce départ, demandérent à parlementer; mais comme les Députez de part & d'autre, étoient en conférence, quelques uns des Habitans qui favorisoient les Réformez, donnérent un signal, & delcendirent une corde, par laquelle les ennemis étant montez les uns après les autres, s'emparérent le 20 mai de la ville, on tout étoit dans la crainte & dans la confusion. Elle fut donnée en proye aux Allemans, au lieu d'un mois de paye qui leur étoit dû, & qu'ils demandoient. * Guy Coquille, *Hiſtoire du Nivernois*. De Thou, *Hiſt. l.* 31. 34. & 45.

CHARITÉ (Freres de la) On connoît en France ſous ce nom les Religieux Hoſpitaliers de la Congregation de ſaint Jean-de-Dieu. On les appelle en Eſpagne Freres de l'hoſpitalité, & en Italie, *Fréres Fate ben Fratelli*. Saint Jean-de-Dieu qui inſtitua cet Ordre étoit né dans le Royaume de Portugal. Il fut pendant quelques années Berger, Soldat, Oeconome, Artiſan; enfin Dieu l'ayant touché, il s'appliqua à ſervir les malades; & tant ſon travail que ſes quêtes le mirent en état de louer l'an 1540, une maiſon pour y retirer les pauvres malades, à qui il procuroit toute ſorte de ſecours. Ce nouvel hoſpital devint très-célébre en peu de tems, & pluſieurs Prélats s'intéreſſérent à ſon aggrandiſſement; mais quoique l'Inſtituteur eût pris un habit tel que le portent les Fréres de la Charité, il ne penſa point à donner d'autre régle que ſon exemple à ceux qui ſe joignirent à lui. Ce ne fut qu'en 1572, douze ans après ſa mort, que Pie V donna à ces nouveaux Religieux la Régle de ſaint Auguſtin, & leur permit de faire promouvoir aux Ordres ſacrez un d'entre eux dans chaque hoſpital, pour leur adminiſtrer les Sacremens auſſi bien qu'aux malades. Il y avoit déja pluſieurs hoſpitaux de cette Congregation en Eſpagne, & il s'en établit d'autres auſſi-tôt après en Italie. Sixte V, & Gregoire XIV leur accordérent de grands privilèges; mais ayant voulu ſe ſouſtraire à la juriſdiction des Ordinaires, & quelques uns d'entre eux négligeant le ſoin des malades pour s'appliquer à des études qui les rendiſſent capables de recevoir les Ordres ſacrez, ils s'attirérent l'indignation de Clément VIII, qui par un bref du 13 février 1592, ſoumit entiérement cette Congrégation à l'autorité des Evêques; ordonna qu'ils ne ſeroient plus gouvernez par un Majeur général; & leur défendit de prendre les Ordres ſacrez, & de faire profeſſion ſolemnelle; voulant qu'ils ne fiſſent qu'un ſeul vœu de pauvreté & d'hoſpitalité. Ce même Pape remit néanmoins quatre ans après ces Religieux dans le droit qu'ils avoient d'élire un Général, mais ce ne fut qu'en 1609, que Paul V leur permit de faire prendre les Ordres ſacrez à quelques uns de leurs Fréres, qui ne pourroient exercer aucune charge, afin d'être plus en état de vaquer aux beſoins ſpirituels des malades. Le Bref de Clément VIII n'avoit pas eu de lieu en Eſpagne; & ils avoient toûjours fait les trois vœux ſolemnels ordinaires, avec un quatriéme de ſervir les malades; d'où il arriva que les Religieux de ce Royaume ſe ſéparérent des autres Religieux établis en Italie & ailleurs, & qu'il y eut toûjours depuis deux Généraux, dont l'un gouverne les maiſons d'Eſpagne, & des païs ſoumis au Roi Catholique, tant dans les Indes qu'en Amérique; & l'autre qui fait ordinairement ſa réſidence à Rome, gouverne toutes les autres maiſons de l'Ordre. Ceux d'Eſpagne crurent néanmoins néceſſaire de faire confirmer leurs uſages par l'autorité Apoſtolique; & Paul V, toûjours favorable à cette Congrégation, en approuvant leur conduite, leur permit de plus, d'avoir deux Prêtres de leur Ordre dans chaque hôpital. Le même Pape accorda depuis les mêmes graces aux Religieux d'Italie, de France, de Pologne & d'Allemagne, & il les déclara encore exemts de la juriſdiction des Ordinaires: ce qu'Urbain VIII confirma environ l'an 1638, avec cette reſtriction, que cette exemption n'auroit lieu que dans les maiſons où il y auroit plus de douze Religieux, & que dans celles où il y en auroit moins, les Evêques examineroient les recettes & les dépenſes conjointement avec les Provinciaux & les autres Supérieurs. Les Religieux de la Charité ne s'établirent en France qu'en 1601, par le moyen de Marie de Médicis, qui leur donna dans le Fauxbourg-ſaint-Germain, la place où ils ont bâti un des plus célébres hôpitaux. L'année ſuivante, Henri IV leur permit par ſes lettres patentes de s'établir dans toutes les villes du Royaume où ils ſeroient appellez; & en 1617, Louis XIII leur en donna de nouvelles qui confirmérent celles de ſon prédéceſſeur. Il y a en France un Provincial Vicaire-Général né, en conſéquence d'une Bulle d'Alexandre VII, du 15 juillet 1664; & un autre Vicaire général en Pologne. La ſupériorité du Majeur général dure ſix ans, & le Chapitre général ſe tient pour chaque changement. Le Chapitre provincial s'aſſemble tous les trois ans, & l'on y nomme un nouveau Provincial. * Hélíot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome 4. ch.* 18.

CHARITÉ, (Filles de la) Congrégation inſtituée par M. Vincent de Paul, & par Mademoiſelle le Gras à Paris. Ces Filles qui ſont auſſi appellées *les Servantes des Pauvres*, ont un Séminaire dans le Fauxbourg Saint-Denys, & c'eſt dans ce lieu qu'on les reçoit toutes. Elles ne ſont admiſes à faire des vœux ſimples, qu'après cinq ans d'épreuves. Elles les font ſeulement pour un an, & toute leur vie elles les renouvellent le 25 de mars, avec la permiſſion de leurs Supérieurs, qui ſont le Supérieur général de la Congrégation de la miſſion, & ſous ſon autorité les Viſiteurs des provinces. Leur principal emploi eſt de ſervir les pauvres dans les paroiſſes où on les a reçues, & elles ne ſont que deux ou trois dans chaque logement: elles ſervent auſſi dans pluſieurs hôpitaux de Paris, aux Petites-maiſons, & aux Enfans trouvez. Le Cardinal de Retz, Archevêque de Paris, approuva cet Inſtitut au mois de janvier 1655. Le Roi Louis XIV l'autoriſa par lettres patentes de 1657, & le Cardinal de Vendôme, Légat en France, le confirma en 1660, au nom du Pape Clément IX. Louiſe Marie de Gonzague, Reine de Pologne, avoit établi quelques unes de ces Filles à Varſovie dès l'an 1652, & elles y avoient donné des preuves de leur zéle en ſervant les peſtiférez. Préſentement elles ont près de trois cens établiſſemens, tant en France qu'en Pologne, & dans les Pais-Bas, & par tout elles mènent une vie très-pauvre. * Hélíot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 8. *c.* 14.

CHARITE' CHRETIENNE, Ordre que Henri III, Roi de France & de Pologne, inſtitua pour les pauvres Soldats eſtropiez au ſervice du Roi & du public. Il leur aſſigna pour leur entretien un revenu ſur les hôpitaux & Maladeries de France, & leur donna à Paris une maiſon au Fauxbourg-Saint Marcel. Il leur donna que ceux qui ſeroient reçus en cet Ordre charitable, porteroient ſur leurs manteaux, au côté gauche, une croix ancrée de ſatin blanc, en broderie, ourlée & brodée de bleu celeſte, & au milieu de la même croix, une jarretiére de ſatin bleu-céleſte chargée d'une fleur-de-lys d'or, & ces mots en broderie d'or, *pour avoir fidélement ſervi*. Le mort de Henri III empêcha les ſuites de cette belle entrepriſe, qui a été renouvellée par le Roi Louis XIV, par l'établiſſement de l'Hôtel Royal des Invalides. * Favin, *an. l.* 3.

CHARITE'-DE-NOTRE-DAME (Hoſpitaliéres de la) Religieuſes engagées par état à rendre aux femmes malades les mêmes ſervices que les Religieux de la Congrégation de ſaint Jean-de-Dieu rendent aux hommes. Simone Gaugain, connue ſous le nom de la Mere Françoiſe de la Croix, inſtitua ces Ordre à Paris, avec cinq ou ſix perſonnes de ſon ſexe, avec qui elle avoit été Novice dans un couvent du diocéſe d'Evreux, où elle avoit été perſécutée comme Magicienne. La premiére maiſon de ces Ordre eſt l'hopital de la Charité-de-Nôtre-Dame, proche des Minimes de la Place Royale. La Mére Françoiſe commença à y demeurer dés l'an 1624, & ne fit ſes vœux ſolemnels que le vint-quatriéme juin 1629. Elle aquit auſſi au Fauxbourg-Saint-Antoine le lieu appellé communément la Raquette, & les Religieuſes de la Place Royale y allerent tour à tour pour ſervir les malades, juſqu'à ce qu'en l'an 1690, ces deux maiſons furent entiérement ſéparées, & les biens partagez. Il y a pluſieurs maiſons de cet inſtitut en divers lieux de France. Leurs Conſtitutions leur furent données par Jean-François de Gondi, Archevêque de Paris; & approuvées l'an 1633, par Urbain VIII, qui leur donna la Régle de ſaint Auguſtin. Elles joignent aux trois vœux ordinaires celui d'exercer l'hoſpitalité envers les femmes malades; mais elles ne reçoivent ni les femmes groſſes, ni celles qui ont des maladies contagieuſes. * Hélíot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome 4. ch.* 48.

CHARITÉ-DE-S. HIPPOLYTE (Fréres de la) Congrégation de Religieux Hoſpitaliers, qui ne ſont connus que dans les Indes occidentales; & qui rendent aux malades dans les hôpitaux, les mêmes ſervices que les Religieux de la Congrégation de ſaint Jean-de-Dieu. Bernardin Alvarez, Bourgeois de la ville de Mexique, inſtitua cet Ordre avec l'aide de quelques perſonnes pieuſes, qui contribuérent à fonder un hopital avec une égliſe dédiée à ſaint Hippolyte, Patron de la ville, & ſe conſacrerent avec lui au ſervice des pauvres. Sixte V, dès le commencement de ſon Pontificat approuva les réglemens que Bernardin avoit dreſſez, & en peu de tems il y eut pluſieurs hôpitaux ſemblables à celui de ſaint Hippolyte auquel ils s'unirent. Clément VIII leur accorde les privilèges dont jouiſſoient les Religieux de la Congrégation de St. Jean-de-Dieu; & leur permit d'élire un Général, dont l'élection ſe feroit par les vint plus anciens de la Congrégation: ce qui s'obſerve encore. Ils ne firent d'abord que deux vœux ſimples, de chaſteté & de pauvreté; mais Clément VIII, par ſa Bulle du premier octobre 1594, leur ordonna d'en faire deux autres de perpétuelle hoſpitalité & d'obéïſſance; & cela ſubſiſta juſqu'à l'an 1700, qu'Innocent XII, leur ordonna de faire les quatre vœux ſolemnels, ſous la Régle de ſaint Auguſtin. * Helíot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome 4. ch.* 19.

CHARITÉ OELA-SAINTE VIERGE, Ordre Religieux ſous la Régle de ſaint Auguſtin, fut établi dans le diocéſe de Châlons en Champagne, par Guy, Seigneur de Joinville & du Bourg-Saint-George, qui fonda le monaſtere ou hoſpital à Boucheraumont dans le même diocéſe. Les Papes Boniface VIII, & Clément VI approuvérent cet Inſtitut, auquel on donna le monaſtére des Billettes, bâti à Paris en la maiſon d'un Juif convaincu d'un crime atroce contre la ſainte Hoſtie, qu'il avoit percée d'un coup de canif: cela arriva l'an 1290. * *Conſultez* ſaint Antonin & pluſieurs autres Auteurs alléguez par Spondé, *A. C.* 1290. *n.* 19.

CHARITES ou CARITES. *Cherchez* CRACES.

CHARITON d'Agrigente, entrepris, pour venger un jeune homme qu'il aimoit, nommé Melanippe, de tuer Phalaris Tyran de leur commune patrie, vers la ſeconde année de la LII Olympiade, & 571 avant Jeſus-Chriſt. Il fut découvert, & Melanippe ayant ſçu qu'il étoit arrêté, alla ſe livrer au Tyran, & lui dit que ce n'étoit qu'à ſa priére que Charion avoit fait cette entrepriſe. Phalaris étonné de l'amitié de ces deux perſonnes, leur pardonna, à condition qu'ils ſeroient de Sicile. Le Prêtreſſe d'Apollon à Delphes rendit encore plus célébre leur liaiſon, par la diſtique ſuivant qu'elle fit à leur honneur, où elle les propoſe comme un modéle d'amitié.

Θάλασσ' ἐγνύξας Δημοκρίτου Φιλότητας,
Εὐδόκιμον Χαρίτων καὶ Μελάνιππος ἔφυ.

Humana genii auctores cæleſtis amoris
Et Charitum felix & Melanippus erat.

* Elien, *Var. Hiſt.* l. 2. *ch.* 4. Athénée, *l.* 13.

CHARITON, Moine Grec, fut fait Patriarche de Conſtantinople l'an 1177, & ne tint ce ſiége que onze mois. Théodoſe lui ſuccéda. * Baronius, *A. C.* 1177 & 1184. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *comm.*

CHARITON, fille de Lucillien, homme illuſtre, fut mariée à Jovien qui fut fait Empereur l'an 363, & mourut au commencement de l'année ſuivante. Elle eut quelques enfans de ce mariage, & entre autres Varronien, qui fut Conſul l'an 364, avec ſon pére. On lui donna auſſi le titre de Nobiliſſime, égal à celui de Céſar; mais Valentinien qui ſuccéda à Jovien fit créer un

cul

ceil à cet enfant, pour lui ôter toute espérance de parvenir à l'Empire. Charlon avoit perdu son père l'année précédente, & ces malheurs domestiques ne la touchèrent pas assez pour en mourir. Elle vivoit encore l'an 380 & depuis on ne parle plus d'elle. * Bandari, *Numism. Imp. Rom.*

CHARITOPULE, (Manuel de) Patriarche de Constantinople. *Cherchez* MANUEL DE CHARITOPULE.

CHARKLIQUEU, bourg à deux lieues de Tocat, dans la Cappadoce ou Amasie, province de la Natolie. Il est situé dans un beau pais, entre des coteaux fertiles, où il croit d'excellent vin. C'est où se font les meilleurs maroquins bleus, à cause de la bonté des eaux. Tocat & ce bourg sont célebres pour ces sortes maroquins; Diarbekir & Bagdat, pour les rouges; Mossul, ou l'ancienne Ninive, pour les jaunes; & Orfa, pour les noirs. A deux mille pas de ce bourg, on voit une roche que l'on croit avoir servi de retraite à saint Jean Chrysostome pendant son exil: du côté du levant, on monte huit ou neuf degrez, qui conduisent à une petite chambre, où il y a un lit, une table & une armoire, le tout taillé dans le roc; & du côté du couchant, on monte cinq ou six autres degrez qui mènent à une petite galerie, aussi taillée dans le roc, quoiqu'il soit d'une dureté extraordinaire. Les Chrétiens du pais disent que ce Saint se mettoit sur cette galerie pour y prêcher au peuple qui accouroit de toutes parts. Parce que les Marchands Chrétiens sont toûjours le plus grand corps dans les caravanes qui passent par ce pais, elles n'arrêtent deux ou trois jours à Charkliqueu, pour donner le tems aux Chrétiens d'aller faire leurs dévotions sur cette roche, où l'Evêque du lieu, suivi de quelques Prêtres, chacun un cierge à la main, vient dire la Messe. Les caravanes y font aussi quelque séjour, afin d'y faire provision de vin pour le voyage. * Tavernier, *Voyage de Perse*, l. 1. c. 2.

* CHARLBURG ou CHARLEBOURG, village de l'Archiduché d'Autriche en Allemagne, situé sur le Danube entre Vienne & Pretbourg. On croit qu'il est l'ancienne *Charcobalus* ville de la Hsure Pannonie. * Mary, *Dict. Geogr.*

CHARLEMAGNE. *Voyez cy dessous* CHARLES LE GRAND, Roi de France & Empereur.

* CHARLEMENIL, ou, selon les Cartes que Jaillot & de Wit ont données de la Normandie, CHALLEMENIL, bourg de France dans le pais de Caux en Normandie. Il est au sud de la ville de Dieppe, dont il est éloigné de près de deux lieues.

CHARLEMONT, petite ville des Païs-Bas, dans le Comté de Namur, avec une très-bonne forteresse. L'Empereur Charles-Quint, la fit bâtir en 1555, & elle est située sur le haut d'une montagne, avec de bons boulevards, & d'autres defenses très regulieres. La Meuse lave le pié de ce mont, au dessous de Givet, à trois lieues de Mariembourg, & à sept de Namur. On la nomme en Latin *Carolomontium*. Elle fut cédée aux François par le traité de Nimégue en 1678. * Sanson, Baudrand.

CHARLEMONT, bourg & forteresse de l'Ultonie dans le nord d'Irlande. Quelque forte que soit cette place, elle fut contrainte de se rendre au mois de septembre 1689, au Duc de Schomberg, ayant été réduite à l'extrémité faute de provisions. Elle est sur une montagne dans le Comté d'Armagh, au pié de laquelle coule une riviere nommée Blackwater, à quatre milles au sud-est de Dungannon. Ce fut le Roi Charles, qui la fit fortifier, & ce fut pour ce sujet qu'on l'appella Charlemont. * *Dict. Anglois.*

CHARLEROY, ville & forteresse des Païs-Bas, dans le Comté de Namur, sur les frontieres du Hainaut, elle est sur une petite montagne près de la Sambre, environ à cinq lieues de Namur, & à dix de Mons. C'étoit un bourg, du le Chirnoy, que les Espagnols fortifierent en 1666, & auquel ils donnerent le nom de Charleroy, du nom de Charles II, Roi d'Espagne. Depuis, les François prirent cette place en 1667, & elle leur fut cédée par la paix d'Aix-la-Chapelle, conclue le deuxieme mai de l'an 1668. Le Prince d'Orange essaya vainement de la surprendre sur la fin de 1672. Elle fut rendue à l'Espagne par la paix de Nimegue conclue en 1678. Les François l'ont reprise en 1693, & l'ont rendue par la paix de Ryswick en 1697.

CHARLES, (Saint) surnommé Borromée. *Cherchez* BORROMÉE.

EMPEREURS, du nom de CHARLES.

CHARLES, I. de ce nom, Empereur d'Occident. *Cherchez* dans l'article de FRANCE, CHARLES I, dit *le Grand*, ou CHARLEMAGNE, Roi de France.

CHARLES II. *Cherchez* dans l'article de FRANCE, CHARLES II, dit *le Chauve*, Roi de France.

CHARLES III, dit *le Gros*, fut le troisiéme fils de Louis *le Germanique*, & petit fils de l'Empereur Louis *le Pieux*. En partageant les Etats avec ses freres en 876, il eut pour sa part le Royaume de Souabe. *Carloman* un de ses freres, étant mort en 880, il partagea son heritage avec Louis II, son autre frere, à qui il laissa la Baviere, la Pannonie, l'Esclavonie & la Bohême, & garda, pour sa part, la prétension sur le Royaume d'Italie. (*a*) Il étoit déja passé en Italie du vivant de son frere Carloman; il la subjugua en peu de tems & fut couronné Empereur le jour de Noel 880, par le Pape Jean VIII. (*b*) *Louis* son frere mourut en 882, & alors l'Allemagne s'unit sous Charles *le Gros*. (*c*) Comme il étoit devenu fort puissant par la mort de ses deux freres, il forma une grande armée & marcha contre les Normands, qui firent alors de grands dégâts dans la Basse Allemagne; mais contre toute attente il fit une paix honteuse avec eux, car il leur paya une grosse somme, leur permit de demeurer dans la Frise, & promit à *Hugues* le Bâtard de lui laisser les revenus de l'Evêché de Metz. Il s'engagea encore de donner en mariage sa cousine *Gisèle*, fille du Roi Lothaire & sœur de Hugues le Bâtard, à Géofroy un des Ducs Normands. (*a*) Cette paix attira à Charles *le Gros* la haine & le mepris des Rois de France ses cousins, & de ses propres Sujets; les Lorrains se feroient même soulevez contre lui si les François les eussent voulu prendre sous leur protection. (*r*) Malgré cela il eut le bonheur, que les François ne trouvoient personne qui eût plus de droit à la Couronne que lui depuis la mort de *Louis* III, & de *Carloman* son frére, il la lui offrirent en 884, & l'appellerent de l'Italie pour les défendre contre les Normands. (*f*) Cette haute fortune changea bien tôt après. Les Italiens commencérent la revolte & demanderent qu'on destinât un Prince Italien pour successeur à Charles *le Gros*. Géofroy, Duc Normand, forma une prétention sur la Lorraine, par rapport à son épouse, & quoiqu'on lui offrit une Géofroy, les Normands eurent pourtant le courage de s'avancer jusques à Paris, qu'ils assiegérent pendant deux ans, sans que Charles eût le courage de marcher d'abord contre les Rebelles; & lorsqu'il fut enfin pour faire lever le siége, il traita encore honteusement avec eux, il leur paya une certaine somme afin qu'ils levassent le siége & se retirassent dans la Bourgogne. (*g*) Cette action fit une grande bréche à l'autorité de ces Empereur, qui la diminua encore considérablement, lorsqu'en 887, étant à Kirchheim sur le Rhin, il accusa son épouse en présence de tous ses Princes d'avoir commis adultere avec l'Evêque *Luithard*, Chancelier de l'Empereur. Il déclara même tenue que depuis dix ans, qu'il avoit vécu avec son épouse il ne l'avoit jamais touchée, & qu'ainsi il prétendoit qu'elle fit preuve de sa virginité. L'Impératrice fit ses preuves selon l'usage de ce temslà, mais elle se retira de chagrin dans le couvent d'Andlau en Alsace. Elle s'appelloit *Richardis* & doit avoir été une Princesse d'Ecosse, (*h*) Lorsqu'en 887, il eut convoqué les Etats de l'Empire à *Tribur*, près de Mayence, ils le déclarerent incapable de régner. Les raisons principales sur lesquelles ils le fondérent, furent les indignes traitez qu'il avoit faits avec les Normands, l'accusation mal fondée contre son épouse, le derangement de son cerveau, & l'affoiblissement de son corps, causé par de grandes maladies. Ajoutez à tout ceci, que par sa mauvaise maniere de gouverner, le Pape avoit enlevé la Couronne Impériale aux Francs. Charles *le Gros* fut aussi déposé unanimement, & l'on déclara pour son successeur en Allemagne *Arnulphe*, fils naturel de l'Empereur Carloman. Au bout de trois jours, Charles le vit tellement abandonné, qu'il n'y eut plus personne qui voulût seulement lui rendre le moindre service; & peut-être seroit-il mort de faim, si l'Archevêque de Mayence ne l'eut nourri jusques à ce que les mesures nécessaires pour sa subsistance fussent prises. Il mourut à Neitingen sur le Danube le 13 janvier 888, sa femme a après sa deposition, & on l'enterra dans le couvent de *Richenau*, qui est dans une isle du Lac de Constance. Il y en a qui disent qu'il fut étranglé par ordre d'Arnulphe; mais cela n'est rien moins que dénonté, & la plupart des Historiens n'en disent rien. Il recommanda ses bonnes graces d'Arnulphe, Bernard son fils naturel, qu'il avoit eu d'une concubine. (*i*) Il faut encore remarquer que c'est le sentiment généralement reçu, que Charles *le Gros* compta le premier dans ses Diplomes les années depuis la naissance de Jesus-Christ: (*k*) ce qui cependant est faux, puisqu'on trouve cette Ere employée dans le Testament de Charles-Magne, & dans d'autres (*l*) Chartres. (*m*) Dans le XVI siecle, on Evêque de Constance fit réparer à Richenau le tombeau de Charles & y mit cette Epitaphe, *Carolus Crassus, Rex Suevia, proneps Caroli-Magni Italiam potenter retinuit, eamque devicta, Imperiumque Romanum, ubi Cæsar coronatus, obtinuit; ac mortui fratre Ludovico auctoritate Germaniam & Galliam jure hereditario acquisivit. Demum animo, mente & corpore deficiens, ab Imperii, sine magno tam fortunæ ludibrio, dejectus, a suis omnibus postpositus, humili hoc in loco sepultus est. Obiit anno Domini* 888. *tibi. Jan.* Voyez ses Ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * (*a*) *Annal. Bertinenf. ad ann.* 876 & 880. *Annal. Fuldenf.* Regnon. (*b*) *Annal Bertinenf. ad ann.* 880. *Annal. Metenf.* Regnon. Sigebert de Gembloux, Hermannus *Contractus ad ann.* 881. Pagi, *Critica in Baron. tome* 3. *ad ann.* 880. *n.* 7 & *ad ann.* 881. *n.* 1. *p.* 729. (*c*) *Continuatio Annal. Fuldenf.* Lambecius, *ad ann.* 882. (*d*) Ibid. *Annal. Bertinenf. & Metenf.* Lambecius, *ad ann.* 884. *Annal Metenf.* Mabillon *de Re Diplom.* l. *u. ch.* 26. (*g*) Abbon, *de obsid. Paris. apud* Du Chêne *tome* 2. *p.* 49. *Continuatio Annal. Fuldenf.* Lambecius, *ad ann.* 886. (*h*) *Annal. Metenf. ad ann.* 887. Regnon, &c. (*i*) Ibid. *ann.* 888. (*k*) Areminus, *de Rebus Boicis l.* 4. Pagi, *Critica in Baron. tome* 3. *ad ann.* 881. *n.* 2. *p.* 730. (*l*) *Chartul. Wormatiense, tome* 1 *Scriptor. Brunsw. p.* 110 & *Anstq. Fuldenf. apud* Pithœum, *tom* 3. *Rerum Germ.* (*m*) *Les Delices de la Suisse, tome* 3. *p.* 174.

CHARLES IV, Empereur, Roi de Bohême, Duc de Luxembourg, fils de JEAN, Roi de Bohême, & petit-fils de l'Empereur HENRI VII, fut élu un an avant la mort de Louis de Baviére, à la sollicitation du Pape Clemem VI, & du Roi de France, Philippe de *Valois*: ce qui le fit à Rentz, village sur le Rhin, au dessus de Coblentz, sur la fin du mois de juillet de l'an 1346. Edouard Roi d'Angleterre, le Marquis de Misne, & Gunther, Comte de Schwartzembourg avoient aussi été créez; mais Charles demeura paisible poſſeſſeur de l'Empire. Il se trouva à la bataille de Crecy donnée l'an 1346, en laquelle il perdit son pére, & fut blessé de trois coups. Pierre Bertrand, Cardinal, Evêque d'Ostie, le couronna à Rome l'an 1355, & l'année suivante Charles étant à Nuremberg, fit la célébre Constitution que l'on appelle *la Bulle d'Or*, pour l'élection des Empereurs. Elle est ainsi appellée du grand sceau d'or de figure ronde, qui est attaché avec des cordons de soye jaune & rouge, sur lequel d'un côté, cet Empereur assis en son thône, & de l'autre, le Capitole de Rome sont répresentez. Elle contient 30 chapitres enfermez en 24 feuillets de parchemin reliées à la façon d'un livre. Il en publia les 23 premiers à Nuremberg le dixiéme de janvier 1356, & les sept autres à Metz le jour de Noel. Comme il est parlé cy-dessus, de la Bulle d'or de cet Empereur, il est à propos de remarquer aussi la division qu'il fit de l'Empire, par le nombre de quatre. Il institua

a. Que

1. Quatre *Ducs*, ſavoir, de Brunſwick, de Baviére, de Souabe, & de Lorraine. 2. Quatre *Landgraves*, de Thuringe, de Heſſe, de Leuchtenberg, & d'Alſace. 3 Quatre *Marquis*, de Mimie, de Brandebourg, de Moravie, & de Bade la Baſſe. 4. Quatre *Burgraves*, de Magdebourg, de Nuremberg, de Reineck, & de Stromberg. 5. Quatre *Comtes*, de Cleves, de Schwartzembourg, de Saxe, & de Savoye. 6. Quatre *Comtes Capitaines* de l'Empire, pour la conduite des gens de guerre, ſavoir, de Flandre, de Tirol, d'Aldenbourg, & de Ferrare. 7. Quatre *Seigneurs*, de Milan, de l'Etcale, de la Mirandole, & de Padoue. 8. Quatre *Abbés* perpetuels, de Fulde, de Kempten, de Weiſſenbourg, & de Murbach. 9. Quatre *Grands Maréchaux* de l'Empire, Seigneurs de Pappenheim, de Juliers, de Mimie, & de Vittinge. 10. Quatre *Barons* de l'Empire, Seigneurs de Limbourg en Franconie, de Tockenbourg, de Wellerbourg, & d'Andelwalden. 11. Quatre *Chevaliers* de l'Empire, Seigneurs d'Andelaw, de Meldinghco, de Strondeck, & de Frouberg. 12. Quatre *Grands Veneurs* de l'Empire, Seigneurs de Hum, d'Urach, de Schombourg, & de Metſilh, près de Kue aux Griſons. 13. Quatre *Officiers* hereditaires de Souabe en l'Empire, ſavoir l'Ecuyer Trenchſur, de Walpourg; l'Echanſon, de Radarh; le Marechal, de Mardorf; & le Chambellan, de Kemnat. 14. Quatre *Ecuyers* de l'Empire, Seigneurs de Waldeck, de Hirten Fulchen, d'Amperg, & de Rabnaw. 15. Quatre *Villes Metropolitaines* de l'Empire, Ausbourg, Aix-la-Chapelle, Spire, & Lubek. 16. Quatre *Rustiques* de l'Empire, Cologne, Ratisbonne, Conſtance, & Saltzbourg. 17. Quatre *Poſſeſſions* de l'Empire, Ingelheim, Altdorff, Liechtenaw, & Denckendorff. 18. Quatre *Bourgs* de l'Empire, Aldenbourg, Magdebourg, Rotembourg, & Meckelbourg. 19. Quatre *Villages* de l'Empire, Bamberg, Ulme, Haguenaw, & Schiettad. 20. Quatre *Monnoyes* de l'Empire, Munnerberg, Friberg, Heydelberg, & Nurenberg. Mais la plupart de ces anciennes Seigneuries ſont paſſées en de plus grandes Maiſons, érigées en Duchez & autres titres d'honneur: & cette diviſion ne ſubſiſte plus à préſent. Charles IV eut pour l'Egliſe un ſi profond reſpect, qu'on le nomma *l'Empereur des Prêtres*. Il accrut ſon Royaume de Bohême, de la Luſace & de la Siléſie. Il y fonda la nouvelle ville & l'Univerſité de Prague; & il acheta d'Othon de Baviére, ſon gendre, le Marquiſat de Brandebourg, dont il inveſtit ſon fils Wenceſlas, lequel le céda depuis à Sigiſmond ſon frére. Charles introduiſit en Allemagne, autant qu'il lui fut poſſible les loix & les coutumes de France, où il avoit été élevé à la Cour. On dit que comme il avoit ruiné ſa Maiſon pour acquerrir l'Empire, il ruina enſuite l'Empire pour pouvoir rétablir la Maiſon. On dit encore de ce Prince, qu'il parloit pluſieurs Langues, & qu'il formoit de beaux deſſeins; mais qu'il n'exécutoit rien. Il épouſa 1. *Agnès*, fille de *Rodolphe* Palatin, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Blanche*, fille de *Charles* de Valois, dont il eut quatre filles: 3. *Anne*, de laquelle il eut WENCESLAS & SIGISMOND, tous deux Empereurs: & en quatriéme noces, *Eliſabeth*, fille de *Rodolphe*, Duc de Stetin. Il mourut le 29 novembre 1378, dans la ville de Prague, âgé de 63 ans, après en avoir régné 32. * Crantz, *Metrop.* Æneas Sylvius, *Hiſt. de Bohême.* Trithéme. Onuphre, *en la Chron.* Sponde & Bzovius, *aux Annal. Eccléſ.* Favin.

CHARLES V, dit communément CHARLES-*Quint*, Empereur & Roi d'Eſpagne, étoit fils aîné de PHILIPPE I, Archiduc d'Autriche, & de *Jeanne* Reine de Caſtille. Il naquit à Gand le 24 février de l'an 1500, & après la mort de l'Archiduc ſon pére, il fut élevé ſous la tutelle de Guillaume de Croy, Seigneur de Chévres ſon Gouverneur, & ſous la conduite d'Adrien d'Utrecht ſon Précepteur, qui fut depuis élire Pape. Il ſuccéda aux Etats de la Maiſon de Bourgogne & à la Couronne d'Eſpagne, dont il alla prendre poſſeſſion l'an 1517, & deux ans après les Electeurs le firent Empereur à Francfort, après la mort de Maximilien I, ſon grand-pére. Il avoit eu pour concurrent François I, Roi de France, dont la valeur déjà connue fit peur aux Electeurs, qui craignirent de voir leur autorité rabaiſſée; au lieu que la grande jeuneſſe de Charles, qui paſſoit d'ailleurs pour un Prince de peu de génie, la rendoit moins redoutable: ce qui le fit élire au préjudice de ſon Rival. Cette préférence mit la diviſion entre ces deux Princes déja jaloux l'un de l'autre, & ils éclatérent dans la ſuite par une guerre ouverte en 1521. Le prétexte ſur la protection qu'accordoit le Roi à la Maiſon de la Mark, contre la Maiſon de Croy que protégeoit l'Empereur. Ce dernier fit la Ligue avec le Pape Léon X, entra en France avec pluſieurs armées, & y prit Ardres & Tournay, dans le même tems qu'il perdoit Fontarabie. En Italie les François furent plus malheureux. Lautrec, après avoir laiſſé prendre Milan, perdit la bataille de la Bicoque, ce qui entraina la perte de tout le Milanois. En 1523, Charles-*Quint* trouva moyen de faire entrer dans la Ligue Henri VIII, Roi d'Angleterre, & de corrompre Charles de Bourbon Connetable de France. Les tentatives que firent les armées de la Ligue ſur la Bourgogne, ſur la Picardie, & ſur Bayonne, furent inutiles; mais en Italie les François, ſous l'Amiral Bonnivet, furent défaits à Biagras. Ce mauvais ſuccès fut ſuivi l'an 1525, de la bataille de Pavie, dans laquelle François, I. du nom, fut fait priſonnier, & mené en Eſpagne, ou Charles le fit traiter très durement dans ſa priſon. Il en ſortit en 1526, par le traité ſigné de Madrid, qu'il fit caſſer après ſon retour en France. L'an 1527, l'armée de l'Empereur prit Rome, & le pillage de cette ville dura deux mois, pendant leſquels les Eſpagnols, quoique Catholiques, ſurpaſſérent de beaucoup en violence & en impietez les Allemands, qui profeſſoient la doctrine de Luther. L'Empereur feignit de n'approuver pas ce procédé, prit le deuil, & fit faire des proceſſions publiques pour la delivrance du Pape, qui étoit Clément VII; mais ces grimaces jointes à l'impunité de ceux qui avoient fait ce coup, ne ſervirent qu'à démaſquer ſa diſſimulation. Cependant le Pape ayant acheté bien chérement ſa liberté, s'accorda l'an 1529. avec Charles, qui conclut auſſi le traité de Cambray avec les François le cinquiéme août de la même année. Au mois d'octobre ſuivant, l'Empereur chaſſa Soliman de devant Vienne. En 1535, il paſſa en Afrique, avec une armée de plus de 50 mille hommes, prit le fort de la Goulette, & rétablit Muley Haſſan dans Tunis, puis il repaſſa en Italie. De là en 1536, il porta la guerre en Provence, où il perdit plus de 30 mille hommes; & ou quelques paſſans, enfermez dans le château du Muy dans le diocéſe de Fréjus, arrêtérent ſon armée & manquerent de le tuer lui même. Il aſſiegea Marſeille inutilement, & fut obligé de s'en retourner par les Alpes, ſans avoir rien fait dans cette entrepriſe honteuſe. La tréve ſe fit à Nice l'an 1538, & Charles paſſa enſuite par la France, où il trompa la Roi par ſes promeſſes, & alla chaſſer les Gueux revoltez. Ceux ci enterérent des Ambaſſadeurs au Roi François I, pour le prier de les ſecevoir en la protection, comme anciens Sujets de la Couronne; mais le Roi les refuſa, à cauſe de la tréve & de l'alliance qu'il y avoit alors entre l'Empereur & lui. Charles-*Quint* l'ayant ſçu, envoya prier François I, en 1539, de lui donner paſſage par ſes Etats, & promit à George de Selve, Evêque de Lavaur, Ambaſſadeur du Roi auprés de lui, de rendre Milan. Il prit pourtant que l'on n'agitât point cette affaire à ſon paſſage, de peur qu'on ne crût qu'il avoit agi par contrainte. Enfuite, il fut reçu en France avec beaucoup de magnificence, car les deux fils de France le conduiſirent par tout le Royaume, & il entra dans Paris avec une grande pompe, accompagné du Roi même. On a mis en queſtion, lequel de ces deux Monarques fut le plus grand dans cette conjoncture; ou l'Empereur, qui ſe livra avec tant de confiance entre les mains d'un Prince, qu'il avoit ſi ſouvent irrité, & qu'il avoit traité ſi rudement durant ſa priſon; ou le Roi, qui pour recevoir ſon hôte avec plus de civilité, ne le voulut importuner d'aucune demande, quelque juſte qu'elle fût. La queſtion ne ſera pas difficile à décider, ſi l'on conſidére que François ſacrifia ſes propres intérêts à ſa générosité; & que Charles-*Quint* au contraire, après avoir fait céder le ſoin de ſa ſûreté à celui de ſes intérêts, leur ſacrifia ſa parole même, qui devoit être inviolable. Pendant ſon ſéjour en France, il avoit confirmé la promeſſe qu'il avoit faite de rendre Milan; & s'étoit engagé au Connétable Anne de Montmorency, qui en répondit au Roi pour lui: mais lorſqu'il fut arrivé à Valenciennes, & que l'Evêque de Lavaur le preſſa de tenir ſa promeſſe, il uſa d'abord de quelques excuſes; & enfuite ſe déclara tout à fait: ce qui fit éloigner de la Cour la Connetable, & reſſuma la guerre entre les deux Princes en 1542. L'année précédente l'Empereur avoit paſſé en Afrique contre Barberouſſe; mais cette entrepriſe avoit été malheureuſe, & il étoit revenu en Eſpagne avec grande perte. La guerre qu'il fit en France, fut ſuivie d'aſſez peu de ſuccès, ſon armée fut même détruite à Cerizoles, & la paix fut conclue à Crépy l'an 1545. Quant à ce qui regarde la Religion, on l'accuſe avec raiſon d'avoir laiſſé prendre courſe aux opinions des Proteſtans pendant trente ans en Allemagne, pour profiter des diviſions qu'elles cauſoient naître; ce qui ne le voit que trop par l'Edit nommé *Interim*, qui ordonnoit de ſuivre certaines formules de doctrine; accordant cependant la liberté du mariage pour les Prêtres, & l'uſage du calice aux Laïques, en attendant un Concile. Il eſt vrai qu'il pourſuivit avec aſſez de chaleur les Princes Proteſtans d'Allemagne; mais ſes intérêts l'y portoient peut-être davantage que la Religion, dans la deſſein qu'il avoit d'établir une Monarchie univerſelle, comme on l'en accuſe juſtement. Quoiqu'il en ſoit, il eſt sûr, que s'occupant contre les Etrangers, dans le tems que Luther troubloit l'Allemagne, & ne lui oppoſant que des Theologiens & de vains Edits, il lui donna le tems d'eleves ſa nouvelle *Egliſe*, & d'y attirer les Princes & les peuples, qu'on appella *Proteſtans*, pour avoir proteſté en 1529, contre le Réglement de la Diete de Spire, qui obligeoit chacun à ſe conformer à l'ancienne Doctrine. Depuis, ce parti s'étant encore affermi par la Ligue offenſive & defenſive de Smalcalde en 1530, il ne put le détruire, ni par les proſcriptions, ni par la victoire qu'il gagna à Mulberg ſur la puiſſante armée des Confédérez en 1547, ni par la détention de leurs principaux chefs, Jean Frédéric Electeur de Saxe, & Philippe Landgrave de Heſſe. Lorſque les Allemans reprirent les armes ſous la protection de la France en 1551, & en 1550, il fut contraint de conſentir à la paix; & par le traité de Paſſaw, il laiſſa accorda, outre l'élargiſſement des priſonniers, la liberté de conſcience appellée *Evangelique*, la poſſeſſion des biens eccléſiaſtiques qu'ils avoient uſurpez, & le privilége d'être du nombre des Juges de la Chambre Impériale. Le peu de ſuccès qu'eut ſon entrepriſe ſur Metz qu'il aſſiégea en 1552, avec une armée de plus de cent mille hommes, fut comme la borne de ce *Plus outre*, qu'il portoit en ſa devise. La fortune s'étoit déclarée en faveur de Henri II, fils & ſucceſſeur de François I: ce qui fit réſoudre Charles-*Quint* à la retraite. Après avoir cédé ſes Etats d'Allemagne à Ferdinand ſon frére, & avoir remis les autres à Philippe ſon fils, le 15 octobre 1555, à Bruxelles, il ſe retira en Eſpagne, dans le couvent de Saint-Juſt, de l'Ordre des Jéronymites, qui eſt dans la province d'Eſtrémadure, à huit milles de Palence. Il y mourut environ trois ans après, le 21 ſeptembre 1558, âgé de 58 ans & ſept mois, moins trois jours, après avoir tenu l'empire 38 ans, deux mois & 24 jours. C'étoit un Prince d'un grand eſprit, d'une profonde politique, d'un courage vaſte & entreprenant; mais facile à être ébranlé dans l'adverſité, comme il a paru dans ſa fuite devant le Duc Maurice, & dans ſon abdication; ambitieux au reſte juſqu'à Perdre; ſacrifiant à la paſſion de dominer, & ſa parole & ſa Religion; dur, inflexible, vain, & plein de lui même; mais couvrant ſes défauts avec adreſſe, & affectant quelquefois, pour les déguiſer, de pratiquer au dehors les vertus qui leur étoient le plus oppoſées. Il fit cinquante voyages différens, neuf en Allemagne, ſix en Eſpagne, ſept en Italie, dix en Flandre, quatre en France, deux en Angleterre, deux en Afrique, huit ſur la Méditerranée, & deux ſur l'Océan. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article d'AUTRICHE. Son frére FERDINAND lui ſuccéda à l'Empire. C'étoit Charles qui l'avoit fait élire Roi des Romains; mais il s'en étoit repenti depuis, & avoit inutilement mis toutes choſes en uſage, pour le faire renoncer à ſon droit

en faveur de ſon fils Philippe II, Roi d'Eſpagne. * Guichardin. Paul Jove & de Thou, *Hiſt.* Sandoval, *Vida de Carlos V.* Langey, François de Beaucaire, Sponde, &c. Bayle, *Dict. Crit.*

CHARLES VI, Empereur, porte auſſi les noms de FRANÇOIS-JOSEPH. Il eſt fils puîné de l'Empereur LÉOPOLD, & d'*Eléonore-Magdelaine-Thereſe* de Baviere, Palatin, & eſt né le premier octobre 1685. Il a été élu Empereur le douzième octobre 1711, après la mort de JOSEPH ſon frere aîné, & couronné le 22 décembre ſuivant; & Roi de Hongrie le 22 mai 1712. Il a épouſé le 23 avril 1708, *Eliſabeth-Chriſtine* de Brunſwick, fille de *Louis-Rodolphe*, Duc de Brunſwick-Wolfembutel, & de *Chriſtine-Louiſe* Princeſſe d'Oetingen, dont eſt iſſu, 1. *Leopold Jean-Joſeph-Antoine-François de Paule Ermenegilde-Rodolphe-Ignace-Balthaſar*, Archiduc d'Autriche, né le 13 avril 1716, & mort la troiſième novembre ſuivant, 2. *Marie-Thereſe*, Archiducheſſe d'Autriche, née le 13 mai 1717; & 3. *Marie-Anne*, Archiducheſſe d'Autriche, née la 14 ſeptembre 1718.

ROIS & PRINCES de FRANCE du nom de Charles.

CHARLES I, dit *le Grand*, & communément CHARLEMAGNE, Roi de France, premier Empereur d'Occident, naquit dans un chateau appellé Ingelheim près de Mayence, environ l'an 742, (quelques-uns diſent 747) & fut baptiſé par ſaint Boniface Archevêque de Mayence. Il étoit fils aîné de PEPIN *le Bref*, & de *Berthe* ou *Bertrade*, & ayant été couronné après la mort de ſon pere, à Noyon le onzième octobre de l'an 768, il commença ſon régne par la défaite de Hunaud, fils & ſucceſſeur de Gaifre, Duc d'Aquitaine, & par celle de Loup Duc des Gaſcons. Il devint Monarque abſolu des François en 771, par la mort de Carloman ſon frere, qui lui avoit fait quelque peine. L'année ſuivante, il dompta les rebelles Saxons dans une bataille près d'Oſnabrug, & pourſuivant ſa victoire, il prit le chateau d'Eresbourg, & demolit un fameux temple, dédié à une fauſſe Divinité, dite *Ermenſul*. En Italie, Didier, Roi des Lombards, perſeverant dans le deſſein qu'avoient formé les predéceſſeurs, d'abaiſſer le puiſſance des Pontifes Romains, traita fort mal le Pape Etienne IV, & enſuite Adrien I, qui lui ſuccéda. Ce dernier eut recours à Charlemagne, qui travailla à délivrer le ſaint Siege de l'oppreſſion des Lombards. Pour y réuſſir, il paſſa en 773 en Italie avec une puiſſante armée, qu'il diviſa en deux corps, & tailla celle de Didier en pièces; tandis que le traître Hunaud, qui étoit le boute-feu de la guerre, & le Général des troupes ennemies, périt lapidé par des femmes. Charles força le Roi dans Pavie au mois de juin 774, l'emmena priſonnier en France, & éteignit ainſi le Royaume des Lombards, 206 ans après ſa fondation. Pendant le ſiege de Pavie, il viſita le Pape, confirma la donation que ſon pere avoit faite à l'Egliſe en 776, & y ajoûta le Territoire de Sabine, le Duché de Spolete & celui de Benévent qui ſont marquez expreſſement par Anaſtaſe Bibliothécaire dans la Vie d'Adrien. Enſuite il tourna ſes armes ſous ſes armes contre les Saxons, & employa environ 13 années à les dompter, juſqu'à ce qu'il eût diſperſé toutes les familles qui étoient au delà de l'Elbe, & qu'il les eût contraintes d'embraſſer le Chriſtianiſme, le Roi Witikind s'étant fait auſſi baptiſer. Le zéle de la Religion fit paſſer Charles en Eſpagne contre les Sarrazins l'an 778. Il y prit Huesca, Barcelone, Gironne, Pampelune, avec un grand nombre d'autres places, & envoya du ſecours au Roi de Leon, pour lui aider à ſecouer le joug d'un tribut auquel il étoit ſujet. Comme il s'en retournoit, ſon armée, qui rapportoit un fort riche butin, fut ſurpriſe dans les detroits des Pyrénées, & fut maltraitée à Roncevaux. Les Gaſcons, qui vivoient de voleries, s'étant mis en embuſcade dans les montagnes, le jetterent ſur l'arriére garde, & tuérent grand nombre de braves Officiers. Là perit le fameux Roland, neveu du Roi, & les autres Preux, que nos anciens Romans ont rendu plus célébres que les Hiſtoires. Les Auteurs Eſpagnols veulent que cette déroute le fit par le Roi Alfonſe *le Chaſte*; mais ce Prince ne regnoit point encore. Charles revint enſuite encore en Italie l'an 781, pour aſſoupir les remuemens d'Adalgiſe, fils de Didier que Taſſilon Duc de Baviére avoit fait ſoulever. Durant ce voyage, le Pape Adrien couronna les deux fils de ce Monarque, Pepin Roi d'Italie, & Louis Roi d'Allemagne. Depuis, pour châtier une troiſieme revolte des Saxons, Charles en 782, fit couper la tête à plus de quatre mille d'entre eux. Il vainquit encore les Bretons en 786, ſoumit en 787 Arigiſe, Duc de Benévent, & Taſſilon, Duc de Baviere, qu'on avoit condamné à perdre la tête, & qu'il ſe contenta d'enfermer dans un monaſtére, avec ſon fils Théodon. L'année 788, & la ſuivante furent remarquables par la défaite des Huns, que l'on appelloit Avarons, & des Eſclavons; & les autres ne furent pas moins célébres, ou par quelque victoire, ou par quelque monument de piété. Le Pape Adrien étant mort, Leon III, ſon ſucceſſeur, qui avoit été indignement traité par quelques Romains, vint trouver Charles à Paderborn, pour lui demander ſa protection. Ce Prince paſſa pour la troiſiéme, ou, ſelon d'autres, pour la quatriéme fois, en Italie, afin de venger le Pontife des outrages de ſes ennemis. Ce fut pour lors qu'il fut couronné à Rome Empereur d'Occident l'an 800. Il étoit allé le jour de Noel à l'égliſe de ſaint Pierre, pour y faire ſes priéres; dans le tems qu'il les faiſoit, le Clergé, les Grands, & le peuple firent de ſortes inſtances au Pape, de le couronner Empereur dans le même moment. Il ne lui eut pas plutôt mis la Couronne Impériale ſur la tête, que tous le mirent à crier trois fois, *victoire, & longue & heureuſe vie à Charles-Auguſte, grand & paiſible Empereur des Romains, couronné de Dieu*, & le Pape le ſacra enſuite avec les ſaintes Huiles. Alors l'Occident eut encore un Empereur, avec tout le pouvoir & toutes les marques des Empereurs Romains; car non ſeulement Charles fit deciſré Ceſar & Auguſte, titres qui tirent leur origine des noms des deux premiers Empereurs Romains, & qui ont été affectez à leurs ſucceſſeurs; mais il prit auſſi les mêmes ornemens dont ils avoient uſé. Sur tout il n'oublia pas l'Aigle Romaine; & pluſieurs diſent que ce fut lui, & non pas Conſtantin, qui commença à la porter eployée à deux têtes, avec une Couronne Imperiale, pour marquer que l'Empire des Romains & celui d'Allemagne étoient ſoumis à ſa Couronne; ou bien, que la dignité d'Empereur & celle de Roi des Romains étoient jointes en ſa perſonne. Cette derniere penſée a d'autant plus de vraiſemblance, qu'on obſerve encore aujourd'hui que le Roi des Romains, pendant le régne de l'Empereur, ne porte en ſes armes qu'une ſimple aigle noire, & qu'il ne la prend à deux têtes, que lorſqu'il eſt élevé ſur le thrône impérial. Depuis Charlemagne néanmoins on ne voit pas que tous les ſucceſſeurs ayent porté l'aigle à double tête. Car s'il s'en trouva avant la régne de Henri III, du *le Noir*, qui étoit ſur le thrône en 1040, leſquels ont porté une aigle éployée à deux têtes, dans la ſuite du tems, pluſieurs médailles juſtifient que quelques-uns ont encore porté l'aigle ſimple: de ſorte qu'on ne ſauroit dire poſitivement quand & par qui l'uſage de l'aigle eployée à deux têtes a commencé, ni marquer la continuation de cet uſage ſans interruption. Les meilleurs Hiſtoriens aſſurent que Charlemagne n'avoit point recherché ce couronnement. Ils ajoûtent même que l'Empereur avoit dit, que s'il eût ſçu le deſſein du Pape, il n'auroit point été à l'égliſe de S. Pierre, le jour qu'il fut couronné, quoique ce fût le jour de Noel: en quoi ils diſent que Charlemagne avoit raiſon; puiſque, bien loin que ce fut lui donner quelque avantage, c'étoit, ce ſemble, lui faire en quelque façon tenir de l'élection des Romains, ce qu'il ne tenoit que de ſon épée. En effet, par les victoires continuelles, que Charlemagne avoit remportées pendant 32 ans, il avoit prodigieuſement étendu les limites de ſon Empire; car au Royaume de France, qui comprenoit auſſi la partie d'Allemagne, laquelle eſt entre la Saxe, le Danube & le Rhin, il avoit ajoûté l'Aquitaine, la Gaſcogne, le pais des Pyrénées & la Catalogne. Il avoit encore uni à ſa Couronne le Royaume de Lombardie, & toute l'Italie juſqu'à la Baſſe Calabre. Il avoit de plus conquis la Souabe, la Baviere, la Franconie, toute la Saxe, la Hongrie, & la Tranſilvanie, l'Iſtrie, la Croatie, & la Dalmatie, à la réſerve des villes maritimes, qu'il avoit laiſſées à l'Empereur de Conſtantinople, pour entretenir l'amitié & l'alliance qu'il avoit faite avec lui. Il avoit encore joint à ſes conquêtes la partie de la Pologne, dont la Viſtule fut la frontiére, avec tout le pais qui s'étend le long de la Mer Baltique. Ainſi l'on voit que tout ce qui avoit été de l'Empire Romain en Occident, étoit réduit ſous ſa puiſſance, ſoit par droit de ſucceſſion, ſoit par droit de conquête; & qu'outre cela il avoit ſoumis à ſon obéiſſance pluſieurs nations Payennes, qui n'avoient jamais reconnu les précédens Empereurs, & qu'il avoit obligées d'embraſſer le Chriſtianiſme. De-là on conclut que le Pape ni le peuple Romain n'ont point donné l'Empire à Charlemagne; & que le Pape Leon III a fait ſeulement la ceremonie de ſon couronnement, par un ſentiment de reconnoiſſance; ou, parce que, comme on fait les ſucceſſeurs, il a cru qu'il étoit de la dignité, d'avoir l'avantage de couronner & de ſacrer le premier Monarque de la Chrétienté, à qui d'ailleurs l'Egliſe de Rome étoit redévable de toute la grandeur temporelle. Nicéphore, Empereur d'Orient, conſentit dans la ſuite à cette élevation. On convint qu'ils porteroient tous deux le nom d'Auguſte; que Charlemagne porteroit la titre d'Empereur d'Occident, & que Nicéphore retiendroit celui d'Empereur d'Orient; que tout ce qui étoit en Italie, depuis la riviére de Vulturne, dans la Terre de Labour, juſqu'à la Mer de Sicile, demeureroit à Nicephore; & que tout ce qui étoit en deçà appartiendroit à Charles, avec les deux Pannonies, la Dace, l'Iſtrie, & la Dalmatie. Depuis ce tems-là, Charles ne s'occupa qu'à faire fleurir les bonnes mœurs, & la Religion. Ses Sujets l'aimoient, & tous les Princes de la terre l'eſtimoient, & le redoutoient. Les Chefs des Sarrazins d'Eſpagne & d'Afrique rechercherent ſon alliance; & le ſuperbe Aron Raſchid Calife, qui mépriſoit tous les Princes de la terre, lui envoya des preſens conſidérables, avec un éléphant; & faiſant qu'il avoit de la devotion pour la Terre-Sainte & pour Jéruſalem, il les lui donna en propre, ne ſe réſervant que la titre de ſon Lieutenant dans ce pais-là. En 813, Charles alloua à l'Empire ſon fils Louis *le Debonnaire*, & le fit couronner à Aix-la-Chapelle. Il mourut le 28 janvier de l'année ſuivante dans cette ville, & il fut enterré en l'égliſe de Nôtre-Dame, qu'il avoit fait bâtir. Son régne en France fut de 45 ans, quatre mois & quatre jours, depuis la mort de Pepin ſon pere; de 43 ans moins quelques mois depuis celle de Carloman ſon frére; en Italie de 40 ans, depuis la priſe de Didier Roi des Lombards; & il fut Empereur 13 ans, un mois & quatre jours. Il a été mis au nombre des Saints par Paſchal III, l'an 1161. Il eſt vrai que ce Pontife avoit été crée par la faction de Frédéric *Barberouſſe*; mais cela n'empêche pas que juſques à aujourd'hui on n'ait fait la fête de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, & en pluſieurs endroits de l'Europe, ſans que les Papes s'y ſoient jamais oppoſez, comme les Cardinaux Baronius & Bellarmin l'ont remarqué. Charles étoit beau de viſage, bien fait de corps, & d'un port majeſtueux. Il avoit l'eſprit doux, généreux, bien-faiſant, enjoué, & ennemi de la flatterie & du menſonge. Durant les repas il ſe faiſoit lire l'Hiſtoire des Rois ſes prédeceſſeurs, ou quelque livre de ſaint Auguſtin. Il paſſoit le printems & l'été à la guerre; une partie de l'automne à la chaſſe, & l'hiver dans les occupations du gouvernement. Il fit rédiger par écrit les Loix & les Coutumes des pais aſſujettis à ſon Empire; il dreſſa des Capitulaires ou ordonnances; & recueillit tous les anciens vers, qui contenoient les belles actions des Germains & des François, pour lui ſervir de Mémoires à leur Hiſtoire qu'il avoit deſſein de compoſer. Il aima les Savans en France, & fit venir Alcuin, qu'il fit venir d'Angleterre, & auquel il donna l'Abbaïe de Saint-Martin-de-Tours. Son amour pour les Sciences, eſt encore connu par les Ecoles qu'il établit; par les obſervations qu'il faiſoit ſur les aſtres; & par cette Grammaire qu'il compoſa pour enrichir ſa Langue. Il entendoit ſi bien la Théologie, qu'Alcuin le prie, dans une de ſes lettres, de réſoudre un doute qu'il avoit; & il écri-

vit

vit lui même contre l'héréſie de Félix d'Urgel, contre lequel il fit aſſembler un Concile, auſſi bien que contre Elipand. Au reſte, il fut ſi charitable qu'il nourriſſoit les pauvres juſqu'au Syrie & en Egypte. *Voyez* ſes ancêtres, ſes femmes & ſa poſterité à l'article de FRANCE.

Ce grand nombre d'enfans naturels, joint aux cinq concubines qu'Eginard donne en termes exprès à ce Prince, outre ſes quatre femmes, l'ont fait accuſer d'inconnuence par quelques Auteurs. D'autres ſoutiennent qu'il avoit épouſé neuf femmes l'une après l'autre, les quatre premières ſolemnellement, & avec toutes les prérogatives dues aux Reines; & les cinq autres légitimement à la vérité; mais ſecrettement, & ſans leur faire part des mêmes droits, de peur de diviſer le Royaume à l'infini. Ceux qui ſoutiennent ce dernier parti, ſe fondent ſur la ſignification équivoque du nom de *concubine*, qui quelquefois marque celle avec laquelle un homme entretient un commerce illégitime; & quelquefois une dont le mariage eſt légitime, non ſolemnel, & par conſéquent privé des avantages civils. Ce nom de concubine eſt appliqué dans l'Ecriture Sainte à la femme légitime d'un Lévite, *Juges*, *ch.* 19. Le Concile de Tolede en 405, *can.* 17, le prend dans le même ſens. Quelques Juriſconſultes l'ont expliqué de même; mais cette interprétation me ſemble tirée d'un peu loin à l'égard de Charlemagne, & trop foible pour juſtifier ſa mémoire, à moins qu'on ne nous produiſe quelque Auteur grave & contemporain, pour autoriſer cette ſucceſſion extraordinaire de neuf femmes légitimes. Il faudroit même que Charlemagne eut eu dix femmes; car s'il eſt vrai, comme quelques Auteurs l'aſſurent, qu'Hermengarde fille de Didier, ait été répudiée la ſeconde année de ſon mariage, & la ſeconde du régne de Charlemagne, ce Prince en avoit donc épouſé une autre auparavant, puiſqu'il paroît par une lettre du Pape Etienne III, que Charles, & Carloman ſon frére, étoient mariez du vivant même de Pepin leur pére.

Charlemagne peut être mis entre les Auteurs Eccléſiaſtiques Latins, comme Conſtantin au rang des Grecs, à cauſe des loix qu'il a faites touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique; des lettres qu'il a écrites ſur le même ſujet; & des traitez qu'il a fait compoſer ſur les matiéres eccléſiaſtiques. Ces loix ſont appellées Capitulaires, & ont été données par M. Baluze Entre les lettres ſur les matiéres eccléſiaſtiques, celle qui eſt écrite en ſon nom à Elipand Archevêque de Tolède, & aux Evêques d'Eſpagne, contre l'erreur de Félix, Evêque d'Urgel, eſt la plus ſolemnelle. On a encore les livres Carolins compoſez ſous ſon nom, & par ſon ordre, contre le Décret du ſecond Concile de Nicée, touchant le culte des images. Il eſt certain qu'il étoit verſé non ſeulement dans les Langues & les Sciences humaines; mais auſſi dans la Science eccléſiaſtique. Il liſoit aſſidûment l'Ecriture, & étudioit particuliérement les Oeuvres de ſaint Auguſtin, ayant toûjours le volume *de la Cité de Dieu* au chevet de ſon lit. Il bâtit un grand nombre d'egliſes, dans les villes de ſon Empire, fonda divers Evêchez en Allemagne, & pluſieurs Abbayes qu'il dota de grands revenus. Il commença le premier à introduire en France le chant & les rites de l'Egliſe Romaine. On prétend qu'il eſt mort d'une matiére très-ſainte. Son corps fut ſurié dans l'égliſe d'Aix-la-Chapelle, où il a été en ſi grande vénération, que Frederic Barberouſſe le fit élever de terre. Il fut mis canoniſé par Paſchal III, Antipape, qui tenoit le parti de Frédéric contre Alexandre III. Depuis ce tems-là il a été mis au rang des Saints dans pluſieurs Martyrologes, & l'on a fait l'Office de la Fête dans pluſieurs égliſes, le 28 de janvier; & le 27 de juillet, celle de ſa tranſlation. * Eginard. Le Moine de Saint-Gal. Le Moine de Saint-Cibar d'Angouleme, & Acharius, *in Vita Caroli Magni*. *Les Annales de Metz*, *de Fulde*, de ſaint Bertin. Adon. Aimoin. Paul Diacre. Anaſtaſe. Tous les Hiſtoriens de France, & Baronius, *depuis l'an* 678, *juſqu'en* 814. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques*, *du VIII ſiecle*. Baillet, *Vies des Saints*, 28 *janvier*.

CHARLES II, dit *le Chauve*, Roi de France, puis Empereur, étoit le dernier des enfans de Louis *le Debonnaire*, qu'il avoit eu ſeul de *Judith*, fille de *Welfe*, Comte de Baviére, ſa ſeconde femme. Il naquit à Francfort ſur le Mein, le 13 juin 823, ſelon la Chronique de Verdun, par Hugues de Flavigny, & ſuccéda à ſon pére en 840. L'année ſuivante, il ſe joignit à Louis ſon ſecond frére, avec lequel il vainquit, dans les plaines de Fontenai en Auxerrois, le ſamedi 25 juin, l'Empereur Lothaire, leur aîné, qui vouloit envahir leur partage, & Pepin Roi d'Aquitaine, leur autre frére, qui s'étoit joint à Lothaire. Pendant la guerre que ces fréres le faiſoient entre eux, leurs Royaumes étoient expoſez aux courſes des Etrangers. Le Roi Charles prit Bernard, Duc de Septimanie, qui avoit pris le parti de Pepin, & marcha enſuite contre les Bretons, qui s'étoient revoltez, & qu'il dompta en 845, après avoir été repouſſé d'abord. L'année ſuivante, il ſe rendit maître de la perſonne de Pepin, & ſe fit couronner Roi d'Aquitaine en ſa place. En 866, les Bretons ſe ſoulevérent encore contre lui, & il fut obligé de traiter avec eux, pour chaſſer les Normands de la ville d'Angers. Louis, Roi d'Allemagne, entra en France, & s'en fit couronner Roi; mais il fut obligé de ſe retirer, & Charles, après la mort de Lothaire, ſon neveu, en 869, s'empara de la Lorraine, qu'il fut obligé de partager avec Louis Roi d'Allemagne. Six ans après, Charles fut couronné Empereur à Rome par le Pape Jean VIII, & ſuccéda à Louis II. Le Roi d'Allemagne lui diſputa vainement ce titre; mais ſon fils banit Charles *le Chauve*, à Andernac en 876. Les Normands s'établirent en France malgré la réſiſtance de l'Empereur. Enfin, ce Prince étant revenu en France, après un voyage qu'il avoit fait en Italie, pour y porter la guerre, fut empoiſonné par ſon Médecin Sédécias, Juif de nation, après avoir été tourmenté toute ſa vie, par les guerres que lui firent ſes fréres & ſes neveux, & par les revoltes de ſes Sujets, & de ſes propres enfans. Il mourut à Brioud en Breſſe dans la chaumiére d'un païſan, le ſixiéme octobre de l'an 877, âgé de 54 ans, après en avoir régné 38. Son corps fut porté au Prieuré de Nantua, diocéſe de Lyon, puis tranſporté ſept ans après en l'Abbaïe de Saint-Denys. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſterité à l'article de FRANCE. * Nitard, Thegan, Régnon, Flodoard. *Les Annales de Metz*, & de ſaint Bertin. Aimoin. Adon. *Les Capitulaires de Charles le Chauve*. Sigebert. Du Tillet, &c. Cuchenois, *Hiſtoire de Breſſe & de Bugey*, *partie* 2. Daniel, *Hiſtoire de France*.

CHARLES III, Roi de France dit *le Simple*, pour la foibleſſe de ſon eſprit, étoit fils poſthume de Louis *le Bégue*, & de la Reine *Adelaïde*, qu'il laiſſa groſſe en mourant. Il naquit le 17 ſeptembre de l'an 879. Pendant ſa minorité, Charles *le Gros*, & puis Eudes, fils de Robert *le Fort*, que pluſieurs Hiſtoriens mettent au nombre des Rois, s'emparérent du Royaume. Foulques Archevêque de Rheims, Prélat d'un grand courage, entrepric de faire reconnoître Charles pour Roi, à l'âge de 14 ans, quinze mois & onze jours. En effet, il le couronna à Rheims le dimanche 28 janvier de l'an 893, & écrivit au Pape Formoſe, & à l'Empereur Arnoul, qui le déclara pour Charles, contre Eudes. Ce jeune Prince commença ſon régne par une double paix, qu'il fit après quelques avantages remportez, & qu'il jura avec Zuentibold, Duc de Lorraine, & avec les Normands. Raoul ou Rollon, Chef de ceux-ci, eut la Neuſtrie ou Normandie, ſous le titre de Duché, ſe fit Chrétien, prit le nom de Robert au baptême, & épouſa *Giſle* ou *Giſela* fille du Roi. Cependant Charles étant devenu maître de preſque toute la Lorraine, après la mort de l'Empereur Louis, en diſtribua ſi mal à propos le gouvernement, que ceux qu'il y mit, s'en rendirent les maîtres: d'autres diſent que ce fut lui même qui la leur donna en propriété. Higanon ſon Favori abuſant de ſa bonté, lui attira la haine des Grands & du peuple, qui l'abandonnérent à Soiſſons l'an 920. Alors Robert, Comte de Paris, frere d'Eudes & ayeul paternel de Hugues *Capet*, ſe fit couronner Roi à ſaint Remi de Rheims, le 29 juin de l'an 922, puis ſe mettant à la tête d'une puiſſante armée, donna bataille près de Soiſſons à Charles, qui le tua lui même d'un coup de lance, au rapport de quelques Auteurs, le 15 juin de l'an 923; mais il profita ſi mal de cet avantage, que les Echeurs eurent le tems de lui oppoſer Raoul de Bourgogne; & peu après, Herbert, II. de ce nom, Comte de Vermandois, l'ayant attiré à Saint-Quentin ſur la Somme, le fit priſonnier. On l'envoya dans Château-Thierri ſur Marne, & de là à Péronne, où il mourut après ſix ans de captivité, le ſeptiéme octobre de l'an 929, abandonné de ſes Sujets, dans des ſouffrances qui lui ont acquis la qualité de *Martyr*, que quelques Auteurs lui ont donnée. Il fut enterré en l'égliſe de ſaint Fourcy de Peronne. Son régne fut de plus de 30 ans depuis ſon couronnement juſqu'à ſa captivité, & ſa vie de 50. *Voyez* les ancêtres & ſa poſterité à l'article de FRANCE. * Flodoard, *Hiſt. l.* 3. *& 4. & Chron. Les Annales de Metz*. le Continuateur d'Aimoin, Sigebert, &c.

CHARLES, IV. du nom, dit *le Bel*, Roi de France & de Navarre, étoit troiſiéme fils du Roi PHILIPPE *le Bel*. Des l'an 1313. il fut fait Chevalier le jour de la Pentecôte, & porta le titre de Comte de la Marche, du vivant des Rois Louis *Hutin* & Philippe *le Long* ſes freres. Il ſuccéda à ce dernier, mort le deuxiéme janvier de l'an 1321, & fut ſacré à Rheims par l'Archevêque Robert de Courtenay, le dimanche de la quinquagéſime, 21 février de la même année. On aſſure que ce fut à ce ſacre qu'il prit la qualité de Roi de Navarre, comme étant aux droits de ſa mére *Jeanne* Reine de Navarre, fille de *Henri* I, & de Blanche d'Artois. Au commencement de ſon régne, il reçut l'hommage de Louis II, Comte de Flandre, & enſuite il fit une recherche générale des Traitans, dont on confiſqua les biens. Gérard de la Guette, natif de Clermont en Auvergne, qui avoit eu le maniment des Finances, ſous Philippe *le Long*, fut condamné de grandes extorſions, & mourut en priſon. L'année précédente 1323, Jourdain de l'Iſle en Aquitaine, qui avoit épouſé la niéce du Pape Jean XXII, avoit été puni de mort pour ſes crimes. Peu après, Louis II, Comte de Flandre fut maintenu par Charles contre Robert, après que le Parlement eut calmé la colére du Roi contre le même Louis, qu'il avoit fait mettre en priſon, parce qu'il ne lui avoit pas demandé l'inveſtiture de ſes Terres. Peu après le Roi irrité contre Edouard II, Roi d'Angleterre, qui n'avoit pas aſſiſté à ſon ſacre, & comte ſon Sénéchal de Bourdelois, qui avoit mis garniſon en un château, ſur les terres de France, envoya une armée ſous ſon oncle Charles de Valois, qui prit preſque toute la Guienne en 1324. Le Conſeil d'Angleterre trouva bon que la Reine Iſabelle ſœur de Charles paſſât en France avec Edouard ſon fils aîné, pour faire hommage de la Guienne & du Comté de Ponthieu, & pour négocier la paix; ce qui fut exécuté, & le traité conclu le dernier jour de mai 1326. Depuis, le Pape offrit à ce Roi l'Empire qu'il refuſa. Enfin la veille de Noël de l'an 1328, il tomba malade au bois de Vincennes, & mourut le premier février 1328, âgé de 33 ans, dont il en avoit régné ſix, & un mois. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſterité à l'article de FRANCE. * Belleforêt, *l.* 4. *ch.* 56. *& ſuiv.* Le Continuateur de Guillaume de Nangis. Paul Emile, *l.* 8, *&c.* Le P. Anſelme.

CHARLES V, Roi de France, dit *le Sage & l'Eloquent*, étoit fils aîné du Roi JEAN, & de *Bonne* de Luxembourg. Il naquit au château de Vincennes, le 21 janvier 1337, & fut le premier qui porta la qualité de Dauphin de Viennois, affectée aux fils aînez des Rois de France, depuis la démiſſion de Humbert. Il fut auſſi Duc de Normandie, & prit le titre de Régent, durant la priſon du Roi ſon pére, auquel il ſuccéda l'an 1364. Il fut couronné à Rheims par l'Archevêque Jean de Craon avec la Reine ſa femme, le 19 mai, à l'âge de 27 ans. Quoiqu'il ne ſe mît que rarement en campagne, & qu'il fit la guerre par ſes fréres & par ſes Généraux, il donna plus de peine aux Anglois, par ſa prudence, que n'avoient fait ſes prédéceſſeurs. Il fit voir que les grandes affaires ſe démêlent plus par l'adreſſe que par la force, & que le gain des batailles eſt plus ſouvent un effet des ſages diſpoſitions du cabinet, que de la valeur de ceux qui les donnent. Il gagna d'abord ſon frére Philippe *le Hardi*, en confirmant la donation, que

Jean leur pére leur avoit faite de le Bourgogne en appanage, & en lui faiſant enſuite épouſer l'héritiére de Flandre. Bertrand du Gueſclin & le Maréchal de Boucicaut ſes Généraux gagnérent le bataille de Cocherel en Normandie, le 23 mai de l'an 1364, contre Charles d'Evreux Roi de Navarre, ſurnommé *le Mauvais*, & celui de ſes ennemis, qui étoit le plus à craindre. Enſuite Charles envoya ſes troupes en Bretagne, pour y maintenir Charles de Blois, qui avoit des prétentions ſur ce Duché, contre Jean de Montfort. Ce dernier tua ſon ennemi le 29 ſeptembre de la même année, en la bataille d'Auray, où Du Gueſclin fut pris, puis delivré par le traité de paix de Guerande. Le Roi le fit paſſer en Eſpagne, pour aſſiſter Henri Comte de Triſtemare, qu'il fit reconnoître Roi de Caſtille, contre Pierre *le Cruel*, qui avoit fait étrangler ſa femme Blanche de Bourbon, pour plaire à la Maîtreſſe. Charles à l'exemple de ſon pere, venoit de réunir à la Couronne tout ce qui avoit été aliené, depuis Philippe *le Bel*. Touché des plaintes du peuple de Guienne, que les Anglois accabloient d'impôts, il confiſqua tout ce qu'ils poſſédoient en France. Du Gueſclin rappellé d'Eſpagne, fit fait Connétable; défit l'armée de Robert Knoles, près du Pont-Vilain au Maine; chaſſa les Anglois de Berry, de Touraine, d'Anjou, de Limoſin & de Rouergue; & gagna ſur eux la bataille de Chizé près de Niort en Poitou, l'an 1370. Leur armée navale fut encore défaite ſur les côtes de la Rochelle, où le Comte de Pembrok, qui la commandoit, fut pris avec huit mille des ſiens le 23 juin 1372. Enfin, ils furent défaits la même année en l'iſle de Gamefa. Ainſi les armes du Roi furent heureuſes, par la valeur du Connétable, qui prit preſque toute la Guienne & la Bretagne, après que Jean de Montfort ſe fut retiré en Angleterre, & obligea le Rochelle de ſuivre le parti François. Environ l'an 1374, Charles V ordonna par un édit irrévocable, que les Rois ſes ſucceſſeurs ſeroient reputez majeurs à 14 ans, & que, comme tels, ils prendroient à cet âge le gouvernement de leur Etat. Il reçut magnifiquement à Paris l'Empereur Charles IV, le quatriéme janvier 1377, & les Anglois furent enſuite défaits près de la petite ville d'Aimer en Guienne, où la plupart des Chefs furent arrêtez priſonniers. On ſe préparoit à de nouvelles entrepriſes; mais la mort du Roi fit changer les affaires de ſituation. Quelques années auparavant, le Roi de Navarre lui avoit fait donner du poiſon, dont un Médecin de l'Empereur avoit arrêté la violence, en lui ouvrant le bras par une fiſtule, pour faire écouler le venin: mais cette ouverture s'étant bouchée, il mourut le 16 ſeptembre 1380, au château de Beauté ſur Marne, âgé de 42 ans, & environ ſix mois, après avoir régné 16 ans, cinq mois, & huit jours. Ce Prince très-ſage, eut ſur tout la juſtice en recommandation, & établit la Cour des Aides à Paris. Son corps fut porté à Saint-Denys, ſon cœur à Nôtre-Dame de Rouen, & ſes entrailles en l'Abbaie de Maubuiſſon près de Pontoiſe. *Voyez* ſes ancetres & ſa poſterité à l'article de FRANCE.

CHARLES VI, Roi de France, dit *le Bien-aimé*, naquit à Paris le troiſiéme décembre de l'an 1368. Il ſuccéda à ſon pére, âgé ſeulement de douze ans & neuf mois, fut ſacré & couronné le quatriéme de novembre de l'an 1380. Louis, Duc d'Anjou ſon oncle, Régent & Chef du Conſeil, ſe ſaiſit d'abord des Finances, & les ménagea fort mal; car il en employa une partie pour avancer ſon entrepriſe ſur le Royaume de Naples, où il mourut une partie de la Nobleſſe Françoiſe en 1384. Les ſubſides extraordinaires qu'il impoſa ſur le peuple, furent la ſemence d'une revolte. Un Pariſien ayant demandé dans la Halle à Paris, un denier à une herbiére pour une botte de creſſon, la populace s'amaſſa aux cris de cette femme, alla enfoncer l'Hôtel de ville pour avoir des armes, & y prit trois ou quatre mille maillets de fer, qui firent donner le nom de *Maillotins* à ces factieux. La ſédition commença en même tems à Rouen, à Orléans, & dans quelques autres villes, & elle auroit eu des ſuites funeſtes, ſi le Roi n'eut reprimé ces factieux en les puniſſant, ou par le dernier ſupplice, ou par des amendes pécuniaires, à ſon retour de Flandre. Il y étoit allé en perſonne, pour châtier les Rebelles de Gand, que Philippe d'Artevelle avoit ſoulevez contre leur Comte; & le Roi leur tua plus de 25 mille hommes en la bataille de Roſebeck, donnée le jeudi 27 ſeptembre de l'an 1382. Ainſi les villes de Flandre furent priſes, ou ſe ſoumirent à leur Seigneur, qui mourut l'an 1384, & laiſſa cette riche ſucceſſion à Marguerite mariée à Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne, qui pacifia les troubles excitez ſous le régne de ſon beau-pére. En 1388, le Roi obligea le Duc de Gueldre de ſe ranger à ſon devoir, & prit d'abord le gouvernement de ſon Etat. Il accorda le révre aux Anglois, & tanſia en 1391, une alliance que ſon pére avoit faite avec Robert d'Ecoſſe. Il accorda auſſi du ſecours aux Génois, pour s'oppoſer aux Barbares d'Afrique, qui par leurs pirateries ruinoient le commerce ſur la Méditerranée. Enſuite le Roi ſe vit obligé de porter la guerre en Bretagne pour ſe venger du Duc Jean de Montfort, qui donnoit retraite à Pierre de Craon. Ce dernier étoit coupable de la mort du Duc d'Anjou ſon Maître, & avoit été menacé par le Duc de Berry, frére de ce Duc. Il s'attira la haine du Duc d'Orléans, qu'il crut que le Connétable Olivier de Chaſtin lui avoit ſuſcitée; & pour s'en venger, il l'aſſaſſina, & ſe retira en Bretagne. Charles voulant tirer raiſon de cet outrage par le fort, ſe mit en campagne au commencement du mois d'août en 1392; mais un jour le ſoleil lui donna ſi fort ſur la tête à la ſortie du Mans, qu'il tomba en frénéſie. La ſurpriſe que lui cauſa un homme inconnu, havre & défiguré, augmenta ſon mal. Il s'étoit préſenté à lui, & prenant la bride de ſon cheval, lui avoit dit; *Arrête, Roi, où vas-tu? tu es trahi*: enſuite de quoi il diſparut. Pour comble de malheur, un Page qui portoit une lance s'endormant à cheval, le laiſſa tomber ſur un caſque, qu'un autre portoit devant lui; de ſorte que le Roi croyant qu'on l'alloit livrer à ſes ennemis, fut agité d'un ſi cruel accés de fureur, qu'il ſe jetta ſur ſes Pages & ſur ſes Officiers, en tua trois ou quatre, & ſe tourmenta juſqu'à ce qu'il tombât en pamoiſon. Il revint à ſoi trois jours après, & recouvra ſa ſanté; mais dans une maſcarade que l'on avoit faite, pour le divertir, le 19 janvier 1393, le feu prit à un habit poiſſé qu'on y portoit; ce qui le fit retomber en frénéſie & cela arriva par l'imprudence du Duc d'Orléans ſon frére, qui s'étoit approché avec un flambeau, pour connoître les Acteurs qui repréſentoient des Sauvages. En 1395, il conclut une tréve pour quatre ans avec Richard II, Roi d'Angleterre, auquel on donna en ouriage la Princeſſe Iſabelle, fille ainée de France; & il envoya un puiſſant ſecours à Sigiſmond de Luxembourg, Roi de Hongrie, contre les Turcs, qui gagnerent la bataille de Nicopolis en 1356. Il prit poſſeſſion de la Seigneurie de Gênes, par ſes Ambaſſadeurs, ſur la fin de la même année. En 1398, il reçut l'Empereur Wenceſlas à Rheims, & deux ans après il reçut de même à Paris Manuel Paléologue, Empereur d'Orient. Peu après, le Royaume ſe trouva malheureuſement partagé par les factions d'Orléans & de Bourgogne. Après le premier accident arrivé à Charles, les Ducs de Berry & de Bourgogne, s'étant fait déclarer Régens, donnérent de la jalouſie à Louis Duc d'Orleans, qui prétendoit à cet emploi. Lorſque le Roi fut retombé dans ſon premier état, l'animoſité de ce Prince ſe ralluma; & Jean Comte de Nevers, qui avoit ſuccedé à ſon pére le Duc de Bourgogne, fit aſſaſſiner le Duc d'Orléans l'an 1407. Cette mort divila entierement le Royaume, ce qui donna entrée aux Anglois. Jean s'étant ſaiſi de la perſonne du Roi, le mena en 1412 devant Bourges, où étoient enfermez grand nombre de Grands, qu'il obligea de venir à un accommodement; & puis Charles d'Albret Connétable perdit la bataille d'Azincourt, contre les Anglois, dite depuis *la Malejournée*, le 25 octobre de l'an 1415, en laquelle quatre Princes du ſang, & le fleur de la Nobleſſe de France périrent, ou furent faits priſonniers. Ce malheur fut ſuivi de la perte de Rouen, de la Normandie, & du Maine, dans le tems que le Bourguignon, s'étant uni avec la Reine, fomentoit les déſordres de l'Etat. Ce Prince ſe ſervant de l'autorité du Roi, fit commettre des cruautez execrables à Paris, où il fit maſſacrer le 18 juin de l'an 1418, le Connétable d'Armagnac, le Chancelier, & quelques autres, qu'il croyoit contraires à ſa faction. Mais il en porta la peine l'année ſuivante; car le Dauphin Charles, Duc de Berry, l'ayant attiré, ſous prétexte d'une conférence, à Montereau-faut-Yonne, l'y fit tuer par Tanegui du Chaſtel, l'an 1419. Philippe *le Bon*, ſon fils, voulant venger cette mort, s'unit, aux dépens de la France, avec Henri V, Roi d'Angleterre. De concert avec la Reine Iſabeau de Baviére, mére indigne & dénaturée, ils portérent le Roi à déclarer, contre toutes les loix, le Dauphin incapable de ſucceder à la Couronne, & la firent tranſmettre à l'Anglois, qui épouſa Catherine de France, derniére fille de Charles, & fut enſuite declaré Regent du Royaume l'an 1420. Le Dauphin ſe retira dans l'Anjou, & la guerre fut plus ardente que jamais. Henri V mourut le 22 août, & le Roi Charles le 22 octobre de la même année 1422, âgé de 53 ans. *Voyez* les Ancêtres & la poſtérité à l'article de FRANCE.

* *L'Hiſtoire de Charles VI*, par deux Religieux de Saint-Denys. Monſtrelet. Froiſſard. Du Bellay. Jean Juvénal des Urſins. Le Laboureur. Mézeray. Le P. Anſelme.

CHARLES VII, Roi de France, ſurnommé *le Victorieux* & *le Bien ſervi*, fils de CHARLES VI, naquit à Paris le 22 février de l'an 1403. Il prit le qualité de Régent l'an 1418, & ſe fit couronner à Poitiers après la mort de ſon pére, dans le tems que ſa mére, d'intelligence avec ſes ennemis, fit proclamer Roi Henri VI, fils de Henri V, Roi d'Angleterre, & de Catherine de France. En 1422, les Bourguignons, à Mons en Vuneue, défirent ſes troupes, leſquelles venoient de vaincre à Beaugé en Anjou, les Anglois qui ſe croyoient invincibles. Ces derniers tenoient les meilleures provinces du Royaume; & comme Charles rétrécit au commencement dans le Berry, ils le nommérent *Roi de Bourges*. Il ſe mocqua lui-même de leur inſolence, & ne ſongea qu'à s'en venger. Pour y réuſſir, il attira dans ſon parti les plus grands Seigneurs du Royaume; gagna Artus Comte de Richemont, frére du Duc de Bretagne, en lui donnant l'épée de Connétable; & ſe ſervit de lui pour calmer les reſſentimens du Duc d'Orleans. Cependant les premiéres années de ſon régne ne furent pas heureuſes; car il perdit la bataille de Crévant près d'Auxerre, en 1423; celle de Verneuil au Perche, le jeudi 17 août 1424; & celle de Janville en Beauce, dite *des Harangs*, le ſamedi douziéme levrier 1427. Il gagna néanmoins celle de la Gravelle en Anjou l'an 1423, & le combat de Montargis en 1427; mais ſes ennemis, qui n'oublioient rien pour s'établir de plus en plus, mirent enfin le ſiege devant Orléans. Cette ville ſe défendit à peine ſous le Comte de Dunois, bâtard de la Maiſon d'Orléans, & le Roi médtoit déja ſa retraite en Dauphiné, lorſqu'une fille âgée de 18 à 20 ans, ſurnmée *Jeanne d'Arc*, & depuis *la Pucelle d'Orléans*, ſe preſenta à Charles, & lui donna des marques indubitables de ſa miſſion. Ce fut par ſes Conſeils & par ſon ſecours que les Anglois furent chaſſez le dimanche huitiéme mai 1429, de devant Orléans, puis de Gergeau, de Beaugency; & que peu après le 18 juin de la même année ils furent battus à Patay en Beauce. Les François animez par ces ſuccès, prirent pluſieurs autres villes dans la Champagne, Troyes, Châlons & Rheims, où Charles fut ſacré & couronné le 17 juillet 1429, par Renaud de Chartres, Archevêque de cette ville & ſon Chancelier. Ces proſpérités furent ſuivies de pluſieurs autres; & le Roi défit le Prince d'Orange au combat d'Anton en Dauphiné le onziéme juin 1430. Jeanne d'Arc ayant accompli les deux points de ſa miſſion, qui étoient la levée du ſiége d'Orléans, & le ſacre du Roi, voulut ſe retirer en ſon pais; mais les prieres des gens de guerre, qui ſe croyoient invulnérables avec elle, l'arrêterent. Elle fut bleſſée au ſiége de Paris, d'où le Roi fut repouſſé, & enſuite elle fut priſe devant Compiégne, menée à Rouen, & brûlée comme une ſorciére en 1431. Depuis cette mort, les affaires des Anglois allérent encore plus mal. Pour les rétablir, ils firent venir leur jeune Roi à Paris, & le couronnérent d'une double couronne; cérémonie qui ne produiſit aucun ſuccès. Charles appaiſa le Bourguignon, par un traité fait à Arras l'an 1435. Paris chaſſa les Etrangers l'année ſuivante, & le Roi y fit ſon entrée au mois de novembre 1437. A l'exemple

de

de la capitale, pluſieurs autres villes ſecouérent le joug des Anglois, & ſe rangérent ſous l'obéiſſance de leur légitime Souverain, qui diſſipa en même tems quelques revoltes excitées par le Dauphin ſon fils, ſous le nom de la Pragueric en 1441 ; & ayant fait une tréve avec les Anglois à Tours en 1444, il tourna ſes armes contre la ville de Metz, qu'il ſoumit. Enſuite la guerre s'étant rallumée contre les Anglois, il gagna ſur eux la bataille de Formigni, le mercredi 15 avril de l'an 1450. Il prit Rouen, & ſoumit toute la Normandie, puis la Guienne, après la bataille de Caſtillon gagnée le mardi 17 juillet 1453. Cette victoire fut ſuivie de la priſe de Bourdeaux, & de celle de Bayonne. Enfin Talbot, Général des Anglois, ayant été tué en la même année 1453, tout ſe ſoumit, & il ne leur reſta plus en France que la ſeule ville de Calais, qui ne put leur être enlevée que plus de cent ans après, en 1558. Le Roi aimoit avec une paſſion entiére une fille nommée *la belle Agnès*, dont les charmes lui faiſoient oublier quelquefois le ſoin de ſes affaires. Louis Dauphin, qui avoit envie de regner, ſe ſervant de ce prétexte, & de quelques autres auſſi peu ſolides, ſe retint chez le Duc de Bourgogne, & lui prêta de qu'on ze ans abſent de la Cour, où il ne revint qu'après la mort de Charles. Ce Roi s'imaginant qu'on la vouloit empoiſonner, paſſa ſept jours de ſuite ſans rien prendre, après quoi il lui fut impoſſible de rien avaler. C'eſt ainſi qu'il mourut de faim à Mehun ſur-Yévre en Berry, le 22 juillet de l'an 1461, en la 58 année de ſon âge, & après 38 ans & neuf mois de régne. C'eſt ce Prince qui établit *la Pragmatique Sanction* à Bourges le ſeptiéme juillet 1438, & qui fit le premier alliance avec les Suiſſes l'an 1453. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * Jean Chartier & Berry Héraut, *Hiſt. de Charles VII.* Monſtrelet. Sainte Marthe. Mézeray, &c.

CHARLES VIII, Roi de France, dit l'*Affable* & *le Courtois*, fils de Louis XI, & de *Charlotte* de Savoye, né au château d'Amboiſe le ſamedi 30 juin 1470, ſuccéda à ſon pére à l'âge de treize ans en 1483, & fut ſacré à Rheims l'année ſuivante par l'Archevêque Pierre de Laval. Pendant la minorité de ce Prince, Anne de France ſa ſœur aînée, femme de Pierre, Seigneur de Beaujeu, depuis Duc de Bourbon, fut déclarée Régente du Royaume, ſuivant la dernière volonté du feu Roi. Louis Duc d'Orléans premier Prince du ſang, qui prétendoit à la Régence, ſe ligua avec pluſieurs autres Seigneurs, & mit ſur pié une armée nombreuſe. Elle fut défaite par Louis II, Seigneur de la Tremouille, Lieutenant Général des troupes du Roi, à la journée de Saint-Aubin-du-Cormier en Bretagne, le 26 juillet 1488 ; & c'eſt ainſi que ce parti fut diſſipé. Charles renvoya Marguerite, fille de Maximilien I, Empereur, qu'il avoit fiancée, & épouſa en 1491, Anne Ducheſſe de Bretagne, que l'Archiduc d'Autriche avoit lui-même épouſée par Procureur. Enſuite il fit un traité de paix avec Henri VII, Roi d'Angleterre la même année, & un autre en 1493, avec l'Empereur Maximilien. Sa trop grande facilité lui fit remettre les Comtez de Rouſſillon & de Cerdaigne, à Ferdinand V, Roi d'Aragon & de Caſtille, pour l'empêcher d'aſſiſter Ferdinand, Roi de Naples, contre lequel Charles levoit des troupes, à la perſuaſion de Ludovic Sforce, uſurpateur du Duché de Milan. Ce jeune Roi avoit réſolu la conquête du Royaume de Naples, dont Charles héritier du Roi René, avoit cédé les droits à Louis XI. Il mit pour cela une armée en campagne, partit de Grenoble le 29 du mois d'août de l'an 1394, & paſſa à Turin la cinquiéme ſeptembre, où il emprunta les pierreries de la Ducheſſe de Savoye, pour les engager de ſon conſentement, & trouver de l'argent deſſus. Enſuite il alla à Pavie, à Plaiſance, à Formoue, à Florence, & puis à Rome, où il arriva le dernier jour de l'année. Le Pape Alexandre VI, ſortant du Château S. Ange où il s'étoit retiré, reçut le Roi dans l'égliſe de S. Pierre le 16 janvier ; & quoi qu'ennemi des François, il fut obligé de lui donner l'inveſtiture du Royaume de Naples, & de le couronner Empereur de Conſtantinople. Le Roi Charles ſortit de Rome le 28 janvier 1495, prit Capoue, & ayant appris la fuite d'Alfonſe fils de Ferdinand, entra dans Naples, le 22 février. Pour conſerver ce Royaume, dont la conquête n'avoit coûté que quatre mois, Gilbert de Bourbon Comte de Montpenſier y fut laiſſé Gouverneur avec 4000 François, dont l'inſolence irrita tellement les Napolitains, qu'ils ſe revoltérent bien tôt après. Cependant les Italiens, à qui les heureux ſuccés de Charles avoient inſpiré une furieuſe jalouſie, entreprirent de le perdre à ſon retour. Le Pape, les Vénitiens, l'infidele Sforce Duc de Milan, & Ferdinand s'étant liguez avec l'Empereur & le Roi d'Aragon, formérent une armée de plus de quarante mille hommes, & coupérent chemin à celle de Charles, qui n'étoit au plus que de huit mille combattans. Ce Conquérant leur paſſa ſur le ventre, gagna la bataille de Fornoue le ſixiéme juillet 1495, d'autant plus glorieuſe, qu'il n'y perdit que quatre-vints hommes, & délivra le Duc d'Orléans ſon couſin, aſſiégé dans Novare. Lorſqu'il fut de retour, il médita pendant quelque tems, un ſecond voyage en Italie, puis quitta ce deſſein, pour ne plus ſonger qu'à maintenir ſon Royaume en paix ; mais en 1497 étant à Amboiſe, ſéjour qu'il aimoit, parce qu'il y avoit pris naiſſance, & regardant d'une galerie du château jouer à la paume dans les foſſez, il fut atteint d'apoplexie, & mourut dans le même lieu ſur une méchante paillaſſe le ſeptiéme avril. D'autres diſent qu'il donna du front contre le ſeuil de la porte, qu'il en perdit toute connoiſſance, & qu'il mourut de ce coup, âgé de 27 ans, huit mois & huit jours, après avoir régné quatorze ans, ſept mois & neuf jours. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * Philippe de Comines, *Mémoires*. Robert Gaguin, *Hiſt.* André de la Vigne. Guillaume de Jaligny, *en ſa Vie*. Belleforêt. Paul Jove. Guichardin, &c.

CHARLES IX, Roi de France, ſecond fils de HENRI II, & de *Catherine* de Médicis, naquit à S. Germain en Laye, le 27 juin 1550. Il porta d'abord le titre de Duc d'Orléans, ſuccéda à ſon frére François II, à l'âge de dix à onze ans, & fut ſacré à Rheims le 15 mai 1561, par le Cardinal de Lorraine, qui avoit couronné ſon pére & ſon frére. La Reine Catherine ſa mére ſe fit déclarer Régente & fit Lieutenant-Général du Royaume Antoine de Bourbon Roi de Navarre, n'oubliant rien pour ménager en même tems le parti des Princes de Bourbon, & celui des Guiſes. La facilité qu'elle eut à accorder aux Calviniſtes ce qu'ils demandoient, leur donna l'aſſurance de s'élever plus ouvertement ; & l'aſſemblée des Notables à Saint Germain, auſſi-bien que le Colloque de Poiſſi, où l'on diſputa en 1561 ſur la créance des articles contеſtez, ne produiſirent qu'une plus grande aigreur. Les Calviniſtes peu touchez de l'Edit de janvier en 1562, prirent les armes par tout, & le rendirent maîtres des villes d'Orleans, de Lyon, de Bourges, de Tours, de Poitiers, d'Angers, & de pluſieurs autres ſous le commandement du Prince de Condé. Les troupes des Catholiques, conduites par le Connétable Anne de Montmorency, les battirent à la journée de Dreux, le 19 décembre 1562, où les deux Generaux furent faits priſonniers : le Connétable, par l'Amiral de Châtillon ſon neveu, l'un des Chefs Proteſtans ; & le Prince de Condé, par le Duc de Guiſe, qui fut tué le 20 février de l'année ſuivante au ſiége d'Orléans, par Poltrot, Seigneur de Méré, Huguenot. Dans la ſuite le Royaume fut continuellement déchiré par les guerres & les diviſions. Rouen, où le Calviniſme s'étoit fortifié, fut aſſiegé deux fois, & le Roi de Navarre y fut bleſſé au dernier ſiége en 1562. La paix qu'on fit enfuite le 18 mars, ne fit que flatter la mal ſans l'appaiſer. Après que Charles IX eut été déclaré majeur, il conclut un traité de paix avec les Anglois, afin de vuider les provinces du Royaume, & s'aboucha à Bayonne avec la Reine d'Eſpagne ſa ſœur, en 1565. Au retour, l'édit de Roi, pour la conduite des armées, & gagna la bataille de Jarnac, après laquelle le Prince de Condé priſonnier, fut tué de ſang froid par Montеſquiou le 13 mars 1569. Le Duc d'Anjou gagna encore la bataille de Montcontour en Poitou, le troiſiéme octobre de la même année. Charles IX propoſa peu après le mariage du Roi de Navarre, depuis Henri *le Grand*, avec Marguerite, ſœur du Roi ; ce qui fut exécuté. Ce projet qui paroiſſoit avoir pour but la réunion des deux partis, n'étoit qu'un piege dreſſé, pour attirer les principaux Chefs des Rebelles, que l'on vouloit perdre. En effet, après la cérémonie des noces, l'Amiral de Coligni fut bleſſé ; & quelques jours après, il fut le premier, par lequel on commença la ſanglante journée de la ſaint Barthélemi, un dimanche 24 août de l'an 1572. Le carnage fut horrible à Paris & par toute la France, où l'ordre fut porté à même jour & à même heure contre les Calviniſtes. Ce maſſacre ne fit pourtant qu'irriter le mal. L'année ſuivante fut employée au ſiége de Sancerre en Berry, & à celui de la Rochelle. Dans le tems que la Duc d'Anjou attaquoit cette derniére ville, défendue par la Noue, on lui donna avis qu'il venoit d'être élu Roi de Pologne. Il alla prendre poſſeſſion de cette Couronne, qu'il quitta ſix ou ſept mois après, étant rappellé en France, par la mort du Roi Charles ſon frére, arrivée le 30 mai 1574. Pére de la Pentecôte, non ſans ſoupçon de poiſon. Ce Prince étoit âgé de 24 ans, dix mois & quelques jours, & avoit régné 13 ans, cinq mois & 25 jours. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de FRANCE. Charles IX avoit le courage élevé, l'eſprit vif & ſubtil, & beaucoup d'éloquence ; mais il étoit violent, emporté, diſſimulé, & avoit contracté la mauvaiſe habitude de jurer fréquemment. Il faiſoit bien des vers, & aimoit fort la chaſſe, dont il compoſa un Traité, qu'il dédia à M. de Villeroi. Nous avons encore des Poéſies de ſa façon. On aſſure que ce Prince, parlant des Poetes, diſoit ordinairement, qu'il les falloit traiter comme on fait les bons chevaux, les bien nourrir, & ne les pas raſſaſier, de crainte de les rendre oiſifs. Le cours de ſon régne devint funeſte par un grand nombre de combats, de ſiéges de villes, de pilleries, de meurtres, & par le cruel maſſacre de la ſaint Barthélemi. Les triſtes ſuites de ce carnage furirent contre les Guiſes, qui en avoient été les premiers auteurs, & qui dans cette occaſion avoient peut-être eu plus d'égard à leur haine particuliére & à leur propre enthouſiaſme, qu'à la gloire du Prince & à la tranquillité du Royaume. Charles avoit réſolu de le gouverner par lui-même, s'il eut vécu davantage. Il dit en mourant, qu'il s'eſtimoit heureux de mourir dans un âge, où il ne laiſſoit point d'enfans après lui, qui puſſent être hériters de la Couronne, n'ayant que trop expérimenté par lui-même, combien eſt miſérable la conduite d'un Prince, qui monte ſur le thrône, étant encore enfant, & lorſqu'il ne peut gouverner que par le miniſtére des autres. * De Thou, *Hiſt.* Davila, *Mémoires de Caſtelnau*. Pierre Matthieu. Mézeray, &c.

PRINCES DU SANG DE FRANCE.

CHARLES, ſurnommé *le Gros* ou *le Gras*, Empereur, que quelques uns font Roi de France, parce qu'il gouverna le Royaume après la mort de Carloman, & pendant l'enfance de Charles *le Simple*, étoit troiſiéme fils de Louis I, Roi de Germanie. *Voyez* CHARLES III, dans l'article des Empereurs du nom de CHARLES.

CHARLES MARTEL, Maire du Palais, & Prince des François, étoit fils de PEPIN, ſurnommé *Hériſtal*, qui l'avoit eu d'une ſeconde femme nommée *Alpaide*. Après la mort de ce Prince, Plectrude ſa marâtre, la fit enfermer à Cologne ; mais Charles en ſortit peu de tems après en 715. Il commença par faire la guerre à Rainfroy, Maire du Palais du Roi Chilperic II, & le défit entiérement à la bataille de Vincic près de Cambray, le dimanche de la paſſion 21 mars 717, & à la journée de Soiſſons l'année ſuivante. Enſuite, il s'empara du gouvernement de la France, & vainquit en trois rencontres les Saxons, puis les Allemands, les Bavarois & les Noriciens en 728 & 729. Il vainquit auſſi Eudes Duc

d'Aquitaine, & enſuite, les Sarraſins. Abdérame Chef de ces Barbares faiſoit des ravages incroyables dans l'Aquitaine. Charles s'oppoſa à leurs violences, & dans une campagne près de Tours, enfin les rivières de Loire & du Cher, il en tua, non pas trois cens quinze mille, comme on l'a cru, mais une très-grande multitude, avec leur Général Abdérame. Les Annales de Fulde diſent cette victoire au 22 juillet 726; mais celles de Metz & les plus anciennes Chroniques la placent ſous l'an 732. Depuis, Charles prit la Bourgogne, marcha contre les Frions en 733 & 734, ſoumit Plunaud, fils & ſucceſſeur d'Eudes, Duc d'Aquitaine, l'année ſuivante; & éteignit en 736, une revolte qui s'étoit élevée dans la Saxe. Ce fut la même année qu'il ſe mit en campagne contre les Sarraſins, qui avoient repaſſé en France. Il leur enleva Avignon, qu'ils avoient pris; les chaſſa du Bas Languedoc; & défit leur armée commandée par Amorroz, ſur la riviere de Berre, dans la vallée de Corbiere, en 737. Il prit encore Béziers, Agde, Magueloune & Nîmes ſur ces Barbares. Peu après, il dompta une ſeconde fois les Saxons qui ſe revolterent tributaires; & le vit obligé de combattre encore les Sarraſins en 738. Il s'empara une ſeconde fois d'Avignon; & chaſſa de Marſeille & de la Provence le traître Mauronte, qui avoit appellé les Sarraſins. Pendant la derniére maladie, il protegea le Pape Grégoire III, contre le Roi des Lombards, & mourut enfin à Creiſſi ſur Oiſe, le 22 octobre, l'an 741, âgé de 50 ou 55 ans, après en avoir gouverné 24. Cette inclination martiale, qui lui fit ſouvent voir toujours les armes à la main, lui a donné le ſurnom de *Martel*. Il fut enterré en grande pompe dans l'égliſe de Saint-Denys en France. *Voyez* les ancêtres & ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * *Les Annales de Metz & de Fulde.* Atmoin. Oderic Vitalis. Sainte-Marthe. Adrien de Valois. Mezeray, &c.

CHARLES, fils aîné de CHARLEMAGNE, né en 776, fut fait Roi de la France Orientale, par le teſtament que ſon pere fit l'an 806. Ce Prince alla au devant du Pape Léon III, qui venoit en France, pour recevoir ce Pontife. Il s'employa avec grand ſoin, à dompter ce qui reſtoit de peuples idolâtres d'Allemagne. Il remporta une grande victoire ſur les Bohémiens, ſur leur Duc Lécho en 805, & ſoumit les Ekiavons Sorabes, qui habitoient ſur l'autre rive de l'Elbe. Charles mourut le quatriéme décembre 811, ſans enfans. * Eginhart, *en la Vie de Charlemagne.* Aimoin, *Hiſt. de France, l.* 4.

CHARLES, fils de PEPIN I, Roi d'Aquitaine, & petit-fils de Louis *le Pieux*. Son grand-pére l'exclut de l'héritage paternel avec ſon frére Pepin II. Lorſqu'en 840, Il voulut ſubſiſter ſon frére contre Charles *le Chauve*, il fut pris & enfermé dans un cloître par ordre de Charles. En 856, il fut élu Archevêque de Mayence. * Serrarius.

CHARLES DE FRANCE, Roi d'Aquitaine, étoit fils du Roi CHARLES II, dit *le Chauve*, Roi de France & Empereur, & de ſa premiére femme *Ermentrude*. Il fut ſacré Roi d'Aquitaine à Limoges le 15 octobre de l'an 855, & mourut près de Brizançois, d'une bleſſure à la tête, le 29 ſeptembre de l'an 866. Il fut enterré à Saint Sulpice de Bourges. * *Les Annales de* Saint Bertin. Sainte-Marthe, &c.

CHARLES, Roi de Provence, & d'une partie de la Bourgogne, troiſiéme fils de l'Empereur LOTHAIRE I, & d'*Ermengarde*, ſuccéda à ſon pére en 855, & ne fit rien de mémorable. On dit qu'il mourut ſans lignée en 863, & qu'il fut enterré dans l'égliſe de l'Abbaie de Saint-Pierre à Lyon. Une Charte du Chapitre de Carpentras lui donne treize années de regne. * Du Chêne, *Hiſt. de Bourgogne*, l. 2. *ch.* 9. Sainte-Marthe, *Hiſt. Général.* Bouche, *Hiſt. de Provence, l.* 5. *ch.* 6. *&c.*

CHARLES DE FRANCE, fils puîné de Louis V, dit d'*Outremer*. *Cherchez* CHARLES, I. de ce nom, Duc de Lorraine.

CHARLES DE FRANCE, Comte d'Anjou. *Cherchez* CHARLES, I. de ce nom, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence.

CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, d'Alençon, de Chartres, du Perche, d'Anjou & du Maine, Pair de France, fils puîné du Roi PHILIPPE *le Hardi*, naquit en 1270. On le ſurnomma *le Défenſeur de l'Egliſe*, & c'eſt de lui qu'on a dit, qu'il étoit *fils de Roi, frére de Roi, oncle de trois Rois, & pére de Roi, ſans avoir été lui-même Roi*: car il étoit frére de Philippe *le Bel*, oncle de Louis *Hutin*, de Philippe *le Long* & de Charles *le Bel*, & pére de Philippe *de Valois*. C'eſt lui qui a laiſſé le nom de Valois à la premiére branche collatérale, qui a régné dans la troiſiéme race, pendant 260 ans. En 1283, le Pape Martin IV ayant fait Charles de Valois du Royaume d'Aragon, dont il prit d'abord le titre, qu'il quitta enſuite pour le bien de la paix. Il fit la guerre en Guienne en 1295, puis aux Flamands en 1299, & il prit leur Comte avec ſes deux fils. Depuis, en 1301, il paſſa en Italie au ſecours de l'Egliſe, & du Roi de Sicile, & prit la qualité d'Empereur de Conſtantinople, à cauſe de *Catherine* de Courtenay ſa deuxiéme femme. Le Pape Boniface VIII le nomma Vicaire & Défenſeur de l'Egliſe, Comte de la Romagne, & Pacificateur de la Toſcane, après que par ſa prudence il eut terminé les différens des Florentins, qui étoient diviſez en deux partis, l'un des Blancs & l'autre des Noirs. Charles chaſſa quelques uns des premiers, entre leſquels ſe trouva le Poëte Dante, qui pour s'en venger, écrivit très-inſolemment contre ce Prince, & contre la Maiſon de France. Le Comte fit un traité à Rome avec Charles II, Roi de Sicile, & paſſa dans cette ville contre Frédéric, qu'il obligea d'abandonner toutes ſes conquêtes de la Poüille & de la Calabre, & de demander la paix, qu'on lui accorda le 26 de ſeptembre 1302. Enſuite Charles, très-irrité contre le Pape Boniface VIII, revint en France le ſeptiéme novembre de la même année. Ce Pape lui avoit manqué de parole, après lui avoir promis de lui procurer l'Empire d'Occident qu'il fit avoir à Albert Duc d'Autriche, dont il confirma l'élection. Ce procédé injuſtieux de Boniface choqua juſtement le Comte de Valois & le Roi Philippe ſon frére qui ne ſe négligea pas dans les occaſions où il s'agit de lui faire connoître ſon reſſentiment. Charles ſe trouva en 1305, à Lyon, au couronnement du Pape Clément V, & eut encore part aux affaires, ſous le regne de ſes neveux. Charles *le Bel* l'envoya contre le Roi d'Angleterre en Guienne, où il ſoumit tout le pays d'entre les rivières de Dordogne & de Garonne. Cette conquête obligea l'Anglois à envoyer faire hommage au Roi, & à demander la paix. Charles mourut de paralyſie à Nogent le 16 décembre 1325, & fut enterré dans le chœur des Jacobins de Paris, où l'on voit ſon tombeau. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * Nicolas Bérenger, *Valois Franç.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de France, &c.*

CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry, puis de Normandie & de Guienne, étoit fils du Roi CHARLES VII, & de *Marie* d'Anjou, & frére du Roi Louis XI. Il prit naiſſance au château de Monts-lez-Tours le 28 décembre 1446, & porta d'abord le titre de Duc de Berry. En 1464, il ſe joignit à Charles de Bourgogne pour faire la guerre au Roi ſon frére, ſous prétexte du *bien public*, car c'eſt le nom qu'on donna à cette Ligue. Par le traité de Conflans de l'an 1465, il fut établi Duc de Normandie, & & enfin Duc de Guienne le 29 avril 1469. Il fut fait Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel le premier août ſuivant; & il mourut à Bourdeaux le douziéme mai de l'an 1472, ayant été empoiſonné par Jean Favre Verſion, Abbé de Saint-Jean-d'Angely ſon Aumônier. On dit que ce fut par ordre du Roi Louis XI. Son corps fut enterré à ſaint André de Bourdeaux. *Voyez* les ancêtres & la poſtérité à l'article de FRANCE. * Philippe de Comines, *Mémoires* Pierre Mathieu, *Hiſtoire de Louis XI.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Généalogique de la Maiſon de France, &c.*

CHARLES DE FRANCE, Duc d'Orléans, fils du Roi FRANÇOIS I, & de *Claude* de France, naquit à Saint-Germain-en-Laye, le 22 janvier de l'an 1522, & porta le titre de Duc d'Orléans, de Bourbon, d'Angoulême, de Chatelleraud, de Comte de Clermont & de la Marche, & fut Pair & Grand-Chambrier de France, & Gouverneur de Champagne & de Brie. Le Roi ſon pére lui donna en 1542 le commandement de l'armée qu'il envoya contre l'Empereur dans le Luxembourg, où il prit Damvillers, Arlon, Yvoy & Luxembourg. On eſperoit de grandes choſes de ce Prince, qui mourut ſans alliance, le neuviéme ſeptembre de l'an 1545, d'une pleuréſie, dans l'Abbaie de Foreſtmontier, près d'Abbeville, quelques-uns diſent de poiſon. Son corps fut porté depuis en 1547, dans l'Abbaie de Saint-Denys, avec celui du Roi ſon pére. * Sainte-Marthe, *Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de France.* François de Beaucaire, de Launay, &c.

CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry, troiſiéme fils de Louis Dauphin, & petit-fils du Roi Louis XIV, naquit au château de Verſailles le 31 août 1686, fut Duc de Berry, d'Alençon & d'Angoulême, Vicomte de Vernon, d'Andely & de Chinon, Seigneur des Chatellenies de Cognac & de Merpins, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toiſon d'Or, mourut au château de Marly le quatriéme mai 1714, en ſa 28 année, & eſt enterré à Saint-Denys en France, & ſon cœur au Val de Grace. *Voyez* ſes ancêtres & la poſtérité à l'article de FRANCE.

DUCS de BOURBON.

CHARLES, I. de ce nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont & de Forez, Seigneur de Beaujolois & de Dombes, &c. Pair & Chambrier de France, & Gouverneur du Languedoc, étoit fils de *Jean* I, Duc de Bourbon, & de *Marie* de Berry. Il ſe déclara pour le Dauphin, qui fut depuis le Roi Charles VII, & lui ſoumit Béziers. Ce Roi lui donna le gouvernement de l'Iſle de France, & l'employa en différentes occaſions; ſur tout pour la paix d'Arras, que le Duc de Bourbon conclut en 1435, avec le Duc de Bourgogne. Depuis, il favoriſa les deſſeins du Dauphin Louis, ce qui lui fit la main dans les affaires à la Cour; mais il trouva moyen de faire la paix, & mourut à Moulins le quatriéme décembre de l'année 1456. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de BOURBON. * Noël Coſſin, *Ephemer. Bourbon*, Monſtrelet. Sainte-Marthe. Mézeray.

CHARLES II, Cardinal de Bourbon, Archevêque & Comte de Lyon, Vicelégat d'Avignon, &c. étoit fils de CHARLES, I. du nom, Duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne. Il prit le titre de Duc de Bourbon après la mort de Jean ſecond ſon frére, mort ſans enfans légitimes, le premier avril 1488. Charles avoit d'abord été Adminiſtrateur de l'Evêché de Clermont, Prieur de la Charité-ſur-Loire, Abbé de Fleury & de Saint-Vaaſt d'Arras, puis Archevêque de Lyon, après Amédée de Talaru, comme veulent les Hiſtoriens de Lyon, ou après Geoffroy Vitalieu, ſelon Meſſieurs de Sainte-Marthe. Il fit tenir en 1449 un Concile à Lyon, pour finir le ſchiſme de Félix V, contre le Pape Nicolas V; & le ſuccès de cette Aſſemblée fut très-heureux. Louis XI, qui le conſidéroit beaucoup, le choiſit pour être parrain de ſon fils Charles VIII, & l'employa pour ménager un traité entre Charles, Duc de Bourgogne, & François II, Duc de Bretagne. Enfin il fut fait Cardinal par le Pape Sixte IV, l'an 1476, après avoir été Légat d'Avignon. Il ſe trouva à l'entrevue que le Roi Louis XI & Edouard Roi d'Angleterre eurent à Péquigny, pour la confirmation du traité qui avoit été fait entre les deux Couronnes. Philippe de Comines dit, *que le Roi Louis XI ayant invité le Roi d'Angleterre à venir à Paris pour s'y divertir avec les Dames, lui propoſa en même tems le Cardinal pour Confeſſeur, comme celui qui l'abſoudroit très-volontiers de ce péché; ce que le Roi d'Angleterre* (dit le même Auteur) *prit à grand plaiſir, ſachant bien que le Cardinal étoit bon compagnon.* Il mourut à Lyon le 23 ſeptembre 1488, & il eſt enterré dans l'égliſe de ſaint Jean de la même ville, en la chapelle qu'il y fit bâtir. *Voyez* l'article de BOURBON. * *Mémoires de* Philippe de Comines, *l.* 4. *ch.* 10. Sainte-Marthe, *Hiſtoire Généalogique de France, l.* 2. *ch.* 10. *& Gall. Chriſt. tome* 1.

CHARLES, III. du nom, Duc de Bourbon, d'Auvergne,

Digitized by Google

gne, & de Châtelleraud, Comte de Clermont en Beauvaiſis, de Montpenſier, de Forez, de la Marche, &c. Gouverneur de Languedoc & de Milan, Pair, Chambrier, & Connétable de France, étoit fils de GILBERT de Bourbon, Comte de Montpenſier, & de *Claire* de Gonzague. Il naquit le 27 février de l'an 1489, & dès ſon jeune âge il s'accoutuma aux grandes actions. En 1507, il accompagna le Roi Louis XII, à ſon voyage de Gênes, & deux ans après il paya très-bien de ſa perſonne, à la bataille d'Agnadel. En 1512, il commanda l'armée deſtinée pour recouvrer la Navarre, & l'année ſuivante il s'oppoſa aux Suiſſes, qui étoient deſcendus en Bourgogne. Le Roi François I, lui donna la dignité de Connétable de France, dont les lettres lui furent expédiées le deuxième janvier 1515. Charles ſuivit ce Monarque en Italie, & combattit vaillamment à la bataille de Marignan, & à la conquête de Milan, où il fut laiſſé Gouverneur. Quelque tems après il fut rappellé, & ſe trouva en 1520, à l'entrevue des Rois de France & d'Angleterre, entre Ardres & Guines. Son humeur inquiète & fière ne le rendoit point agréable à François I, Prince enjoué & d'un accès facile. Il lui en donna une preuve lorſqu'il lui préféra le Duc d'Alençon, pour lui confier le commandement de l'avant-garde, & qu'il négligea le conſeil que le Connétable donnoit au Roi, de charger l'armée de l'Empereur dans la retraite. Le Roi ſervoit en cela la paſſion de ſa mère Louiſe de Savoye, mortellement offenſée de ce que le Connétable ne faiſoit aucun cas de l'amour qu'elle avoit pour lui. Elle réſolut de s'en venger aux dépens de ſon fils & de toute la France. Dans cette vue, elle ſe ligua avec le Chancelier & l'Amiral, le fit dépouiller des principales fonctions de ſa charge, & empêcha ſon mariage avec Renée ſœur de la Reine. Elle n'en demeura pas là. Elle lui intenta un procès au Parlement pour le faire dépouiller de ſon Duché de Bourbon, & des autres grands biens que ſa femme Suſanne, fille unique & héritière de Pierre, II. du nom, Duc de Bourbon, & d'Anne de France, morte ſans enfans, lui avoit laiſſez. Elle prétendoit à cette ſucceſſion, comme étant fille de Charles I, & fille de Marguerite, mariée à Philippe Duc de Savoye: ce qui fut le prétexte dont elle ſe ſervit pour chicaner le Connétable. Celui-ci diſoit que toute la ſucceſſion de la Maiſon de Bourbon lui appartenoit, par le *fidéicommis*, qui eſt particulier à cette famille, à l'excluſion même de Suſanne, fille de Pierre de Bourbon. Auſſi, lorſque Charles l'épouſa, on étoit convenu, pour terminer toute diſpute par ce mariage, que ſi elle mouroit la première, tout le droit de la ſucceſſion de Bourbon lui retourneroit; mais Louiſe de Savoye, qui étoit une Princeſſe impérieuſe, recommença le procès & pouſſa le Duc de Bourbon à bout. Il perdit ſon procès. Pouſſé par le deſeſpoir, il traita avec l'Empereur, qui lui promit tout l'ancien Royaume d'Arles avec le titre de Roi, & la Reine Douairière de Portugal, ſa ſœur, en mariage. François I, ayant découvert cette conſpiration, voulut le faire arrêter, mais le Connétable s'évada, accompagné d'un ſeul Ecuyer nommé Pomperan. Il paſſa en Allemagne & de là à Gênes, pour conférer des deſſeins de la guerre avec Charles de Lannoy, Viceroi de Naples, qui eut le commandement général des armées, après la mort de Proſper Colonne, arrivée en 1523. Le Connétable fut mis à la tête d'une armée, & chaſſa celle des François, commandée par Bonnivet. Le Connétable avoit une prétention particulière ſur la Provence, fondée ſur ce qu'*Anne* de France, Ducheſſe de Bourbon, ſa belle-mère, lui avoit cédé, par ſon teſtament, tout le droit qu'elle y avoit, en vertu d'une autre ceſſion faite en ſa faveur par le Duc de Lorraine René II. Il entra donc dans la Provence avec treize mille hommes de pié & trois mille chevaux. On prétend qu'il avoit moins en vue de s'arrêter en Provence, que de pénétrer juſques dans le Berry, s'imaginant que la Nobleſſe de ſes Terres le joindroit inceſſamment; mais l'Empereur l'obligea d'aſſiéger Marſeille. Il y trouva beaucoup de réſiſtance, fut obligé de lever le ſiége, & de repaſſer précipitamment en Italie. François I, étoit alle mettre le ſiége devant Pavie. Charles de Bourbon qui avoit ramené un renfort d'Allemagne, fit lever le ſiége, battit l'armée, & le Roi fut fait priſonnier. En 1526, il prit le château de Milan, & força le Duc Sforce de capituler & d'en ſortir. L'armée de Charles ſe mutinant parce qu'il ne la payoit point, il lui promit le ſac de la ville de Florence ou de Rome. Le ſort tomba ſur la ſeconde par la faute que fit Clément VII, de licentier ſes troupes, ſous la foi d'une tréve infidieuſe de huit mois, que Charles de Lannoy, Viceroi de Naples, & Dom Hugo de Moncada avoient conclue avec lui. Charles fut tué à ce ſiege d'un coup d'arquebuſe. On doute encore aujourd'hui s'il fut tué par les ennemis ou par les ſiens. Louis de Gombauld, Ecuyer du Connétable, voyant ce qui étoit arrivé, couvrit adroitement de ſa caſaque le corps de ſon Maître, afin que les Allemans ignorant cet accident, pourſuivilſent une victoire qui leur étoit aſſurée. Cela réuſſit. Rome fut priſe & le Pape auſſi. La mort de Charles de Bourbon eſt placée par Guichardin au ſixième mai 1527, mais ſelon Nardi elle arriva le huitiéme. Voici le portrait que S. Evremond fait du Connétable

Bourbon ce fier Suiet, le fameux Connétable,
Aux Dames dédaigneux, au Maître redoutable,
Pour & contre la France également Vainqueur,
Au Pape, au Roi funeſte & craint de l'Empereur,
Qui mettoit Rome aux fers, & ſans ſa deſunée
Par un ordre abſolu qui l'auroit gouvernée,
Ce Bourbon autrefois & ſi brave & ſi beau,
Laiſſe un nom inutile & manque de tombeau.

Son corps fut porté à Gaiette dans le Royaume de Naples où l'on voit ſon tombeau avec cette épitaphe en Eſpagnol

Francia me dió la leche,
Eſpagna ſangre y ventura;
Roma me dió la muerte,
Y Gaeta la ſepultura.

* Mézeray, *Abrégé Chronol. tome 4.* Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, tome 1. p. 469, &c.* S. Evremond, *tome 3. in quarto, p. 61. Voyez* BAYARD (Pierre du Terrail.)

CHARLES DE BOURBON, Duc de Vendôme, Pair de France, &c. Gouverneur de Paris & de l'Iſle de France, étoit fils aîné de FRANÇOIS de Bourbon & de *Marie* de Luxembourg, & naquit à Vendôme le deuxième juin de l'an 1489. En 1507, il ſuivit le Roi Louis XII, à ſon voyage de Gênes, & combattit en 1509, à la bataille d'Agnadel, où il fut fait Chevalier de la main même de ce Monarque. François, I. du nom, le créa Duc de Vendôme, & l'employa en diverſes occaſions, après avoir connu ſon courage à la conquête de Milan, & à la bataille de Marignan en 1515. Il étoit alors Gouverneur de Paris, & de l'Iſle de France. Le Roi lui donna encore, en 1518, le gouvernement de Picardie, où il contraignit le Comte de Naſſau de ſe retirer de devant Mézières, qu'il avoit aſſiégée. La conduite du Connétable de Bourbon ne l'ébranla point: auſſi le Roi sûr de ſa fidelité, lui continua ſes emplois, & en fit de très-bons ſervices. Il mourut à Aoüens d'une fièvre maligne, le jour de Pâques fleuries, 25 mars 1537. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſterité à l'article de BOURBON. * Maran du Bellay. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme.

CHARLES DE BOURBON, Comte de Soiſſons & de Dreux, Pair & Grand Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Dauphiné & de Normandie, étoit fils puiné de Louis de Bourbon, I. du nom, Prince de Conde, & de *Françoiſe* d'Orléans ſa deuxième femme, & naquit à Nogent-le-Rotrou, le troiſième novembre 1566. Il étoit aſſez bien à la Cour, ſous le régne de Henri III; mais dans la ſuite ayant eu quelque mécontentement, il embraſſa le parti du Roi de Navarre, & combattit pour lui, à la bataille de Coutras en 1587. Quelque tems après il rentra dans les bonnes graces du Roi, il aſſiſta aux Etats de Blois; & en 1589, il ſoutint tout un jour l'effort de l'armée de la Ligue, dans un combat donné aux fauxbourgs de Toura, où il étoit venu trouver le Roi. Enſuite ayant eu le commandement de l'armée de Bretagne, il y fut fait priſonnier, & fut conduit à Nantes, d'où il ſe ſauva. Il amena à Dieppe du ſecours au Roi Henri *le Grand*, qui lui donna la charge de Grand-Maître de France. Il commanda la Cavalerie au ſiége de Paris en 1590, & l'année ſuivante il ſervit à celui de Chartres. Charles entra depuis dans les intrigues du Cardinal de Bourbon ſon frére, qui vouloit former un nera parti; mais ſans ſuccès. En 1594, il aſſiſta au ſacre du Roi Henri IV, ou il repréſenta le Duc de Normandie. Il repréſenta auſſi le Duc de Guienne, au ſacre du Roi Louis XIII, en 1610. Charles étoit alors Gouverneur de Dauphiné. Il mourut à Blandi en Brie, le premier novembre de l'an 1612, & fut enterré dans la Chartreuſe de Gaillon. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſterité à l'article de BOURBON. * De Thou. Davila. Pierre Matthieu. *Mémoires de Sully.* Sainte-Marthe. Le P. Anſelme.

CHARLES DE BOURBON, Prince de la Roche-ſur-Yon, Duc de Beaupreau, Comte de Chemillé, & Gouverneur de Dauphiné, fils puiné de Louis de Bourbon, I. du nom, Prince de la Roche-ſur-Yon, & petit-fils de JEAN de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, ſervit ſous les Rois François I, Henri II, & Charles IX. Henri II lui donna le gouvernement de Dauphiné, & érigea en Duché & Pairie ſa Terre de Beaupreau en Anjou, où Charles mourut le ſixième octobre 1565. *Voyez* ſes ancêtres à l'article de BOURBON. * De Thou. Sainte-Marthe, &c.

CHARLES DE BOURBON, Seigneur de Carency, de Buquoy, &c. étoit fils de JACQUES & d'*Antoinette* de la Tour. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſterité à l'article de BOURBON.

CHARLES, II. du nom, Cardinal de Bourbon, Archevêque de Rouen, Evêque de Beauvais, & Légat d'Avignon, Pair de France, Commandeur des Ordres du Roi, Abbé de Saint-Denys, de Saint-Germain-des-Prez, & de Saint-Ouen, naquit à la Ferté-ſous-Jouare en Brie le 22 décembre de l'an 1523. Il étoit fils de CHARLES de Bourbon, Duc de Vendôme. En 1540, il fut pourvu de l'Evêché de Nevers, puis de celui de Xaintes, & enſuite de l'Archevêché du Rouen, après George d'Amboiſe, en 1550. Le Pape Paul III l'avoit déja fait Cardinal en 1548. Il aſſiſta au Colloque de Poiſſy, & aux Etats aſſemblez à Orléans. Il travailla avec un ſoin particulier, pour le bien de l'Egliſe Romaine contre les efforts des Proteſtans. Il leur défendit les aſſemblées, célébra un Concile l'an 1581, & porta les autres Prélats de France à les traiter avec la même ſévérité, leur en ayant fortement parlé dans l'aſſemblée du Clergé, à laquelle il préſida l'an 1580. Charles adminiſtra auſſi l'Evêché de Beauvais, lorſque le Cardinal de Chaſtillon ſe fut déclaré pour le parti des Réformez; mais ſa trop grande facilité fut cauſe que les principaux Chefs de la Ligue emprunterent ſon nom, à deſſein de ſe faire un Roi qu'ils puſſent gouverner. En effet, ils l'élurent après Henri III, & le nommérent Charles X, pour exclurre Henri *le Grand* ſon neveu de la Couronne. Il mourut le neuviéme mai de l'an 1590, à Fontenay-le-Comte. * Sponde. De Thou. Petramellarius & Sainte-Marthe, *Hiſt. Gen. de la Maiſon de France, tome 2: & Hiſt. de la France Chrét. tome 1. p. 605.* Le P. Anſelme.

CHARLES III, de *le Cardinal de Bourbon le jeune*, étoit quatrième fils de Louis de Bourbon, Prince de Condé & d'*Eléonore* de Roye, & naquit à Gandelus en Brie en 1562. Il fut Archevêque de Rouen après ſon oncle Charles II. Le Pape Grégoire XIII le fit Cardinal l'an 1583, & bien qu'il eût été élevé parmi les Réformez, il demeura conſtamment attaché à la Religion Romaine. Ce Prélat mourut dans ſon Abbaye de Saint-Germain-des-Prez, le 30 juillet de l'an 1594, âgé ſeulement de 32 ans. M. De Thou a fait l'éloge de ce Cardinal, qui eut pour ſucceſſeur à l'Archevêché de

Rouen

Rouen CHARLES de Bourbon, fils *naturel* d'ANTOINE de Bourbon, Roi de Navarre. Charles III, étoit auſſi Abbé de Saint Germain-des-Prez, de Saint-Ouen, de Bourgueil, de Sainte-Catherine-de-Rouen, & d'Orcamp. Ce Cardinal avoit projetté de former en France un tiers parti de Catholiques, & aſpiroit à ſe faire élire Roi; mais ſes deſſeins s'évanouirent à la converſion du Roi Henri IV; & il mourut peu de tems après d'hydropiſie. ° De Thou, *Hiſt. l.* 110. Davila. Pierre Matthieu. Sainte-Marthe, &c. **Le Pére Anſelme.**

DUCS D'ORLEANS.

CHARLES, Duc d'Orléans & de Milan, Pair de France, Comte de Valois, &c. fils de Louis de France, Duc d'Orléans, & de *Valentine* de Milan, naquit à Paris le 26 mai de l'an 1391. Il porta le titre de Duc d'Angoulême, pendant la vie de ſon pére, qui fut miſerablement aſſaſſiné en 1407, par des Emiſſaires du Duc de Bourgogne. Le Duc Charles fit diverſes pourſuites auprès du Roi Charles VI, pour tirer vengeance de cette mort; mais ce fut inutilement, & il ſe vit contraint de ſouſcrire aux traitez de Bourges l'an 1412, & à ceux d'Auxerre & de Melun. Lorſque les affaires eurent changé, il gouverna le Roi à ſon tour; & depuis, les Anglois ayant fait une deſcente en Picardie, il ſe trouva à la funeſte bataille d'Azincourt, où il fut fait priſonnier. On le conduiſit en Angleterre, & il y fut retenu 25 ans de ſuite, juſques en 1440, que Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne l'en fit ſortir; ce qui fut le ſujet de la réconciliation qui ſe fit entre les Maiſons de Bourgogne & d'Orléans. Enſuite Charles entreprit la conquête du Duché de Milan, qui lui appartenoit du chef de ſa mere; mais il ne put recouvrer que le Comté d'Aſt. En 1464, il ſe trouva avec les autres Princes à la premiére aſſemblée des Etats tenus à Tours. Quelque tems après, il tomba malade à Amboiſe, outré du mépris que le Roi Louis XI avoit fait de ſes remontrances; & il mourut de cette maladie le quatriéme janvier de l'an 1465. Son corps fut tranſporté l'an 1504, de l'égliſe de S. Sauveur de Blois, aux Céleſtins de Paris. *Voyez* les ancêtres & ſa poſterité à l'article d'ORLÉANS. ° Philippes de Comines. Monſtrelet, *Hiſt. de Charles VI, & Charles VII.* Sainte-Marthe. Mezeray, &c.

CHARLES-PARIS d'Orléans, Duc de Longueville, &c. fils de HENRI II, Duc de Longueville, & d'*Anne Geneviéve* de Bourbon-Condé, naquit dans la maiſon de ville de Paris le 29 janvier de l'an 1649. En 1667, il ſuivit le Roi Louis XIV à la campagne de Flandre, où il ſe trouva à la priſe de Tournay, de Douay & de Lille; & l'année ſuivante à la conquête de la Franche-Comté. Depuis, il alla au ſecours de Candie aſſiégée par les Turcs, & il y ſignala ſon courage en diverſes rencontres. En 1672, il ſuivit le Roi en Hollande, & fut tué près du Tolhuys, le 22 juin, dimanche de la Trinité. Il n'avoit point été marié. Son corps fut enterré le neuviéme août ſuivant dans la chapelle d'Orléans, en l'égliſe des Céleſtins de Paris. *Voyez* l'article d'ORLÉANS.

DUCS de BOURGOGNE.

CHARLES, ſurnommé *le Hardi*, Duc de Bourgogne, de Brabant, &c. fut fils de Philippe III, Duc de Bourgogne, qui l'eut d'*Iſabelle* de Portugal, ſa troiſiéme épouſe. Charles naquit à Dijon le dixiéme novembre 1433, & porta d'abord la titre de *Comte de Charollois*, & comme tel il ſe trouva en 1452, à la bataille de *Rupelmonde*; dans les années ſuivantes à celles de *Montlhéri* & de *Gavre*; & en 1463, à celle de *Montlhéri*, contre Louis XI. En 1467, il ſuccéda à ſon pére & continua la guerre contre les Liégeois, qui s'étoient revoltez de nouveau contre leur Evêque Louis de Bourbon ſon couſin. Il les battit dans le bataille près de *Saint-Trond*, il ſauva enſuite la grande ville de Tongres, qui depuis cela n'a jamais pu ſe rétablir parfaitement. En 1473, il acheta le *Duché de Gueldre* & le *Comté de Zutphen*, de ſorte qu'il poſſeda la Duché & le Comté de Bourgogne, les Pais-Bas juſques à Utrecht, Over Iſſel & Groningue, & par là il fut un des plus puiſſans Princes de l'Europe: auſſi eut-il la pompe & la magnificence d'un grand Roi. Louis XI, Roi de France, veilla fort ſur ſa conduite. Lorſqu'en 1473, Frédéric III eut une entrevue à Trêves avec Charles *le Hardi*, dans laquelle l'Empereur demanda la Princeſſe Marie de Bourgogne, pour le Prince Maximilien ſon fils, Charles lui demanda à ſon tour qu'il lui accordât le titre de *Roi de Bourgogne*, mais Louis XI avertit l'Empereur de ne le pas faire, ſur quoi l'Empereur partit de nuit de Trêves ſans prendre congé. Cette démarche irrita tellement le Duc de Bourgogne, que les troubles de Cologne, qui juſques là n'avoient été qu'un feu caché ſous les cendres, éclatérent en une guerre ouverte. Voici le fait. *Rupert* Archevêque de Cologne s'étant brouillé avec ſon Chapitre & les Etats, fut dépoſé en 1469. & mis au ban de l'Empire par l'Empereur. *Herman*, Landgrave de Heſſe, fut élu Adminiſtrateur de l'Archevêché de Cologne, & eut de ſon côté l'Empereur, pluſieurs Etats de l'Empire, le Duc de Lorraine & les Suiſſes. Frédéric, Electeur Palatin avoit pris le parti de Rupert ſon frére & y avoit encore attiré Charles, Duc de Bourgogne. On en vint ainſi à une guerre ouverte, & Charles aſſiégea Herman dans la ville de *Neuz* en 1475. Après onze mois de ſiége, pendant leſquels il avoit donné 56 aſſauts à la ville, il ſe vit obligé de le lever, parce que d'un côté l'Empereur étoit en marche contre lui & de l'autre les Suiſſes avoient fait une irruption dans la Bourgogne. Charles fut donc obligé de faire la paix & de promettre Marie ſon unique héritiére, à Maximilien fils de l'Empereur. Mais comme l'Empereur n'avoit pas compris dans la paix la Lorraine & les Suiſſes, toutes les forces de Charles tombérent ſur ceux-ci, qu'il avoit réſolu de ſubjuguer. Il eut diverſes prétextes pour leur déclarer la guerre. Premiérement les Suiſſes avoient attaqué les terres de *Jacques* de Savoye, Comte de Romont, parce qu'il leur avoit enlevé un chariot chargé de peaux de moutons. Les Hiſtoriens François alléguent toûjours cette raiſon comme l'unique & le principale; mais Charles en eut bien d'autres, car outre qu'il étoit fort en colére de ce que les Suiſſes avoient envoyé du ſecours à l'Empereur juſques à *Neuz*, il étoit bien plus aigri contre eux, de ce qu'ils avoient conſenti à être nommez *juges* de *Pierre* de *Hagenbach*, (Comme le nomme *Pierre d'Archambaut*) qui étoit le Bailli de Charles dans l'Alſace. Ce Bailli ayant exercé pluſieurs violences dans cette Province, fut enfin fait par les Bourgeois de Briſach & condamné à la mort comme un homme violent & tyrannique; le ſentence fut exécutée contre lui au pié de la lettre. Le Duc s'en vangea contre l'Evêque & la ville de Bâle, & contre la ville de Montbéliard, en pillant, brûlant & maſſacrant tout ce qui l'on rencontra. Les Suiſſes tombérent donc en revenche ſur le Bourgogne, battirent 12000 hommes, qui prétendoient leur faire lever le ſiége d'Ertcourt, dont ils s'emparerent malgré eux. Le Duc fondit auſſi ſur eux avec toutes ſes forces, ce qui détermina d'abord les Suiſſes à lui offrir toute ſorte de ſatisfaction; mais Charles ne voulut rien entendre, ce qui tourna à ſa honte & à ſa ruine. Voici comment. Lorſqu'en 1476, il aſſiégea Granſon avec 30000 hommes, les Suiſſes le vendirent à certaines conditions que Charles n'obſerva point; au contraire il en fit pendre 300 & noyer 200. En attendant il arriva du ſecours aux Suiſſes, avec laquel ils battirent les Bourguignons la troiſiéme de mars. Charles ne perdit pas grand monde dans cette bataille; mais beaucoup de richeſſes, tellement qu'on en fit monter la ſomme à un million. Nonobſtant cette perte, Charles, ſorma encore, dans la même année, une armée de 100000 hommes & donna trois jours de ſuite l'aſſaut à la ville de Morat. Le 22 juin, les Suiſſes étant arrivez pour faire lever le ſiége, on en vint à une bataille, dans laquelle les Bourguignons furent très-mal traitez, puiſqu'il en périt 20000 ſur terre, & 10000 dans le Lac qui eſt auprès de Morat. Près de Morat on voit encore une chapelle ou les os des Bourguignons ſont conſiez, avec cette inſcription Latine, *Exercitus Caroli Burgundiæ Ducis, hoc ſui monumentum reliquit*: Epitaphe qui ne déplaît pas moins aux Bourguignons, que la cuve de pierre qui ſe voit à *Aiguemortes* où leurs compatriotes furent ſalez par les Habitans de cette ville, lorſqu'elle chaſſa les Anglois, d'où eſt venu le fobriquet de *Bourguignon ſalé*. La perte de la bataille de Morat étonna tellement Charles qu'il ſe retira à Geneve & fut inconſolable pendant quelques jours. Cependant il reprit enfin courage, aſſembla une armée de 40000 hommes mit le ſiége devant Nancy, parce que René Duc de Lorraine, avoit toûjours tenu le parti des Suiſſes. Après qu'il eut donné un aſſaut general à cette ville pendant toute la nuit, il arriva un ſecours conſiderable de Suiſſes le cinquiéme janvier 1477, avec leſquels Charles le vit encore obligé de le battre. Cette troiſiéme bataille ne fut pas plus heureuſe que les précédentes, puiſque non ſeulement il y perdit 7000 hommes des ſiens; mais qu'il y périt lui même. Il y en a qui croyent qu'il fut aſſaſſiné pas un des Domeſtiques du Comte Napolitain de *Campobaſſo*. Mais outre qu'il n'y a là-deſſus que des conjectures, & que Campobaſſe avoit quitté Charles avec ſa cavalerie avant le commencement de la bataille, quelques-uns remarquent que la cotte de maille de Charles, qui échut aux Balois dans la part du butin & qui eſt encore conſervée dans l'Arſenal de Bâle, montre que le bleſſure fut faite plutôt avec la hallebarde d'un tatailin, qu'avec aucun autre inſtrument, puiſqu'il y a à l'endroit qui couvre le bas ventre, une ouverture d'environ un demi pié de long. Cependant on avoue que cela n'eſt pas décifif, & qu'un aſſaſſin apoſté peut auſſi avoir fait une telle ouverture. Mezeray ſur l'an 1477, dit expreſſement que Campobaſſe laiſſa douze ou quinze hommes auprès du Duc pour l'aſſaſſiner dans le deſcente, & qu'il reçut trois coups. *L'Anonyme* de Mr. *Amelot* de la Houſſaye dit auſſi que le Duc ſuivant pour gagner le chemin de Metz, fut arrêté au paſſage d'un ruiſſeau, où ſon cheval s'embourba & où il fut tué de trois coups qu'il reçut en même tems, l'un proche du fondement, l'autre dans une cuiſſe, & le troiſiéme au deſſus de l'oreille, lequel lui ouvrit le tête juſques aux dents. Il eſt aur, ſi l'Anonyme dit vrai, que le premier coup ne fut pas donné par un homme apoſté, puis qu'il partit de *Claude de Bauzemont* ou de *Beaumont*, Châtelain de Saint-Dié, qui l'abattit de cheval d'un coup de lance qu'il lui donna à l'endroit de la croupiére, & cela ſans le connoître; car lorſqu'il apprit que c'étoit le Duc, il en eut un tel regret qu'il en mourut. Pour les deux autres coups ils peuvent avoir été donnez par les aſſaſſins que Mézeray dit avoir été laiſſez par Campobaſſe; & il paroit aſſez par l'Anonyme que ce Comte Napolitain ne cherchoit que la perte du Duc. *Voyez* l'article de CAMPOBASSE. Quoi qu'il en ſoit, le corps du Duc fut tiré hors du ruiſſeau dans la glace duquel il avoit le viſage engagé, & fut apporté à Nancy où le Dimanche ſuivant, 12 du mois, il fut inhumé en l'Egliſe de ſaint George avec la plus grande pompe dont on put s'aviſer. Il étoit âgé de 46 ans, & il en avoit régné huit. Dans le lieu où ſon corps fut trouvé on érigea une croix avec ces vers,

En l'an de l'incarnation
Mil quatre cens ſeptante ſix,
Veille de l'apparition,
Fut le Duc de Bourgogne occis,
Et en bataille ici tranſis
Où croix fut miſe pour mémoire;
René Duc des Lorrains mercy
Rendant à Dieu pour la victoire.

Il eſt dit dans ces vers, comme dans Comines, que cette mort arriva en 1476, parce qu'alors on commençoit l'année à Pâques; mais ſuivant la maniére de compter d'aujourd'hui, cet événement tombe dans le 1477 année, étant arrivé le cinquiéme de janvier. Charles avoit eu trois épouſes, 1. *Catherine*, fille de Charles VII. Roi de France; 2. *Iſabelle*, fille de Charles Duc de Bourbon; 3. *Marguerite*, fille de Richard Duc d'Yorck & ſœur d'Edouard IV, Roi d'Angleterre. Ce fut de ſa ſeconde épouſe qu'il eut *Ma-*

Digitized by Google

rie ſa fille unique, qu'il donna en mariage à Maximilien I, & qui apporta à le Maiſon d'Autriche les Provinces des Pais-Bas & la Franche-Comté de Bourgogne. Pour ce qui eſt du Duché de Bourgogne, Louis XI le retint comme un appanage appartenant à la Couronne de France. Au reſte Charles le Hardi fut un Prince qui aimoit beaucoup le juſtice, ce qu'il montra ſur tout lorsqu'en 1469, il viſita les Pais-Bas & fit punir rigoureuſement tous ceux qui avoient commis quelques enleences. Voici un exemple qui pourra ſervir de preuve de ce que nous avançons. *Philippe le Bon*, pére de Charles le Hardi, aeoit accordé un Gouvernement à un certain Officier, pour récompenſe des ſervices qu'il lui avoit rendus. Celui-ci devenu amoureux d'une femme auſſi belle que vertueuſe, tâcha en vain de le corrompre par des préſens ou par la promeſſe de procurer des emplois conſiderables à ſon mari. Voyant que tout étoit inutile, il fit mettre le mari en priſon, ſous prétexte qu'il étoit coupable de rebellion. La femme ne manqua pas de ſollicter l'élargiſſement de ſon époux, que le Gouverneur lui promit, à condition qu'elle condeſcendroit à ſes deſirs; la femme emportée par un amour exceſſif pour ſon mari ſe rendit aux volontez du Gouverneur, qui permit enſuite à cette peuvre épouſe d'aller trouver ſon mari; mais le perfide l'avoit déja fait décapiter contre ſa promeſſe & elle eut le chagrin de le trouéer mort. Elle retourna auprés du Gouverneur & lui dit tout ce qu'une offenſe de cette nature peut inſpirer de plus fort. Il tâcha de l'appaiſer en lui offrant de l'épouſer, mais elle n'écouta point ſes propoſitions. Les parens de cette triſte veuve furent d'avis qu'elle attendit tranquillement l'arrivée de Charles, à qui elle récrit l'état douloureux dans lequel elle ſe trouéoit par le violence de cet indigne Gouverneur. Charles lui propoſa & la força en quelque ſorte de conſentir à épouſer le Gouverneur. On dreſſa le contract, dans lequel elle fut nommée heritiére unie erfelle de ſon époux, & l'on fit bénir le mariage, ce qui étant fait le Duc demanda à l'épouſe ſi elle étoit contente; elle répondit hardiment que oui; *Non pas moi*, reprit le Duc: auſſi-tôt le Gouéerneur fut mis en priſon & on lui tranchа la tête deux heures après. Cette femme troublée par tant de triſtes ſpectacles tomba dans une noire melencolie & mourut peu de tems après. Les enfans de ſon premier mari entrérent ainſi en poſſeſſion de tous les biens du Gouverneur. * Comines, l. 5. Caguin. *Hiſt. l. 2. c. 16.* Monſtrelet. Manlieu. Sainte-Marthe. Bilken, *Ehrenſpiegel.* Stumpf, *Schweitzer-Chron.* Browerí & Maſenii, *Annal. Trevirenſ. l. 19.* Vaillas, *Hiſt. de Louis XI.* Bayle. Mézeray, *Abbrégé ſur l'an 1477.* Amelot de la Hauſſaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

CHARLES DE BOURGOGNE, Comte de Nevers, & de Rhetel, étoit fils de PHILIPPE de Bourgogne Comte de Nevers qui étoit fils de PHILIPPE, Duc de Bourgogne, ſurnommé *le Hardi*. Après la mort de ſon pére tué à la bataille d'Azincourt, l'an 1415, il demeura ſous la tutelle de *Jeanne* d'Artois ſa mére. Il ſervit très-fidélement le Roi Charles VII, & il répréſenta le Comte de Flandre au ſacre du Roi Louis XI. *Voyez* BOURGOGNE. * Du Chêne, Sainte-Marthe, &c.

DUCS & COMTES D'ANGOULEME.

CHARLES D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême, Seigneur d'Epernay, &c. étoit fils de JEAN d'Orléans Comte d'Angoulême, ſurnommé *le Bon*, & de *Marguerite* de Rohan. Il ſe trouva en diverſes occaſions dans le Hainaut & en Guienne, & donna par tout des marques de ſon courage, & de ſa prudence. Il mourut le premier janvier de l'an 1496, n'étant âgé que de trente-ſept ans, & ſon corps fut enterré dans l'égliſe cathédrale d'Angoulême. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article d'ORLÉANS. * Jean de Saint-Gelais. Guillaume de Jaligny. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

CHARLES DE VALOIS, Duc d'Angoulême, Pair de France, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Colonel Général de la Cavalerie légére de France, & fils *naturel* du Roi CHARLES IX, & de *Marie* Touchet, Dame de Belleville, naquit au château de Fayet en Dauphiné le 28 avril 1573, & fut deſtiné à la Religion de Malte, dans laquelle il fut depuis Grand-Prieur de France. Le Roi Henri III avoit beaucoup d'amitié pour lui. Après la funeſte mort de ce Monarque, le Duc d'Angoulême, qui portoit alors le titre de Comte d'Auergne, fut le premier, qui reconnut à S. Cloud, le Roi Henri *le Grand*, pour lequel il combattit à la bataille d'Arques, où il tua le Comte de Sagonne, Général de la Cavalerie légére des Ennemis, & en celles d'Ivry, de Fontaine-Françoiſe, &c. Depuis, il fut mis à la Baſtille l'an 1604, pour avoir cabalé avec le Marquiſe de Verneuil ſa ſœur de mére; & il n'en ſortit qu'en 1616. L'année ſuivante, il aſſiégea Soiſſons; après quoi le Roi Louis XIII lui donna le Duché d'Angoulême; & en 1620, il fut choiſi pour être Chef d'une célébre ambaſſade, envoyée en Allemagne. A ſon retour, il ſervit en diverſes occaſions, en Allemagne, en Languedoc, en Lorraine, en Flandre, & mourut à Paris le 24 ſeptembre de l'an 1650. Il fut enterré dans l'égliſe des Minimes de la place royale où l'on voit ſon tombeau de marbre. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de VALOIS

DUCS & COMTES D'ALENÇON.

CHARLES, I. du nom, Comte d'Alençon. *Cherchez* CHARLES de France, Comte de Valois & d'Alençon.

CHARLES DE VALOIS, II. du nom, dit *le Magnanime*, étoit fils de CHARLES de France, I. du nom, Comte de Valois & d'Alençon, & de *Marguerite* de Sicile ſa premiére femme, frére du Roi PHILIPPE *de Valois*. Il eut en partage les Comtez d'Alençon, du Perche, &c. En 1328, il ſe trouva au ſacre du Roi ſon frére, & quelque tems après il combattit très-vaillemment à la bataille de Montcaſſel contre les Flamans, & y fut même dangereuſement bleſſé. Enſuite il prit diverſes places ſur les Anglois dans la Guienne, & fut tué à la bataille de Crécy, où il commandoit l'avant-garde, le 26 août 1346. Son corps eſt enterré dans l'égliſe des Dominiquains de la rue-Saint Jacques de Paris, où l'on voit ſon tombeau de marbre. *Voyez* les ancêtres & ſa poſterité à l'article d'ALENÇON. * Gilles de Bri de le Clergerie, *Hiſtoire du Perche & d'Alençon.* Sainte-Marthe, *Hiſtoire Geneálogique de la Maiſon de France.* Le Pére Anſelme.

CHARLES IV, Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche, d'Armagnac, &c. Gouverneur de Champagne & de Normandie, fils de RENÉ, Duc d'Alençon, & de *Marguerite* de Lorraine, naquit le deuxiéme ſeptembre de l'an 1489. En 1507, il ſuivit le Roi Louis XII, en Italie, où il ſe trouva en 1509, à la bataille d'Agnadel; & au mois d'octobre de le même année, il épouſa *Marguerite*, ſœur unique du Roi *François* I, qui le fit reconnoître premier Prince du ſang. Charles le trouva à la bataille de Marignan l'an 1513, puis à celle de Pauie, où il commandoit l'arriére-garde. A ſon retour il mourut à Lyon le onziéme février de l'an 1525, du régret de le perte de cette bataille, & de le priſe du Roi. Son corps fut enterré dans l'égliſe de ſaint Juſt. *Voyez* ALENÇON.

ROIS de NAPLES & COMTES de PROVENCE.

CHARLES DE FRANCE, I. de ce nom, Roi de Naples, de Sicile, &c. étoit fils du Roi Louis VIII, ſurnommé *le Lion*, & frére du Roi ſaint Louis. Il naquit au mois de mars l'an 1220, & il épouſa dans la ſuite *Béatrix*, heritiére & quatriéme fille de *Raimond Berenger*, Comte de Proeence. En faeur de ce mariage, le Roi ſon frére lui donna le Comté d'Anjou, & le pais du Maine en 1246. Il ſe croiſa pour la Guerre Sainte, que le même Roi entreprit, & le ſuivit au Levant en 1248. A ſon retour, il réduiſit quelques villes de Provence revoltées; & depuis ayant reçu l'ineeſtiture des Royaumes de Naples & de Sicile par Urbain IV, & Clémeot IV, il en fit prendre poſſeſſion en 1266, & reçut le couronne des mains de Raoul, Cardinal de Chevriéres, Légat du ſaint Siége, après aeoir remporté dens le campagne de Bénévent, une ſanglante victoire, ſur les troupes de Mainfroi, fils naturel de Frédéric II, qui y fut tué. Il gagna depuis en 1268, une autre bataille près du Lac Céleno, le 25 août, ſur Conradin Duc de Souabe, qui avoit des prétentions ſur le Royaume de Naples. Il le prit avec ſon coufin Frédéric, fils de Herman, Marquis de Bade, qui ſe diſoit auſſi Duc d'Autriche par ſa mére; & il leur fit couper la tête à Naples le 29 octobre de la même année: cruauté qui ne pouvoit être excuſée, même par les plus fortes raiſons de politique. Charles fit un voyage en Afrique en 1270, avec ſaint Louis ſon frére, & ſe trouva au ſiege de Tunis. Il fut fait, depuis Sénateur Romain, & Vicaire du ſaint Empire. En 1277, il acheta le titre de Roi de Jéruſalem, de Marie fille de Raymond Rupin, Prince d'Antioche, & de Méſſinde de Lufignan, Reine de Chypre & de Jéruſalem, veuve de Frédéric, bâtard de l'Empereur Frédéric II. L'ambition de Charles donnoit de la jalouſie à tous ſes voiſins; ce qui porta l'Empereur Rodolphe I, & Michel Empereur de Conſtantinople à lui ſuciter des affaires. En effet s'étant brouillé avec le Pape Nicolas III, ce Pape le contraignit de quitter, quoi qu'à regret les titres de Sénateur de Rome, & de Vicaire de l'Empire. Depuis, Jean Seigneur de l'Iſle de Procida, que le Roi avoit dépouillé de ſes biens, conçut une ſi forte haine contre lui, qu'il fit revolter les Siciliens en 1282. Ils égorgérent tous les François le jour de Pâques à l'heure de vêpres, ce qui fit appeller cette tuerie *les Vêpres Siciliennes*. Dans le même tems, Pierre Roi d'Aragon, qui avoit épouſé une fille de Mainfroy, étoit entré en Sicile. Pour amuſer les François, il offrit à Charles, de vuider eux mêmes ce différent, & de combattre aſſiſtez chacun de cent Chevaliers d'élite. Charles qui étoit brave & courageux, quoi qu'âgé de près de ſoixante ans, acrepta le deſi contre ſon Concurrent, qui n'en avoit que 40. Au jour marqué pour le combat, il entra dans le champ, qui leur avoit été aſſigné à Bourdeaux par le Roi d'Angleterre, mais l'Aragonois ne comparut, que quend le terme fut paſſé, en 1283. Ce dernier mit le ſiége deeant Meſſine, & l'année ſuivante ſe préparant à y revenir, il y eut un combat naval, dans lequel le Prince de Salerne, fils de Charles, fut pris par les Aragonois, trois jours avant l'arrivée de ſon pére, qui venoit à ſon ſecours aeec bon nombre de vaiſſeaux. Le Roi Charles mourut quelques mois après, au château de Poggia dans la Pouille, le dimanche ſeptiéme juillet 1285. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſterité à l'article d'ANJOU. * Blondus. Villain. Guillaume de Nangis, &c. rapportez par Sponde. Bzovius, & Rayaldus, *aux Annal. Eccleſ.* & par Bouche, *Hiſt. de Prov. l. 9.* Ruffy, &c. le P. Anſelme.

CHARLES II, dit *le Boiteux*, qui durant la vie de ſon pére étoit appellé Prince de Salerne, & Seigneur du Mont Sainte-Ange, étoit encore en priſon lorsque Charles, I. du nom, mourut. Il n'en ſortit que l'an 1288, par un traité conclu par les ſoins du Pape Nicolas IV, du Roi Philippe IV, ſurnommé *le Bel*, du Roi d'Angleterre, & de quelques autres Princes. Avant cele, la Reine Conſtance l'avoit condamné à mort; mais elle retracta ſa ſentence. Charles promit de porter Charles, Comte de Valois, à renoncer au Royaume d'Aragon, & conſentit que le Pape inveſtît Jacques d'Aragon de celui de Sicile: pour aſſurence de quoi il donna en ôtage trois de ſes fils & cinquante Gentils-hommes. Ce qui fut cauſe que le délivrance prétendue de ce Prince par ſainte Magdeleine, eſt tout à fait fabuleuſe. Lorsqu'il fut délivré, il paſſa en France, puis en Italie, où il fut couronné à Réalte, Roi de Naples & des deux Siciles par le Pape Nicolas IV, le jour de la Pentecôte, le 29 mai de l'an 1289. Il devoit avoir auſſi la Hongrie par ſon mariage avec *Marie* fille d'*Etienne* V, ſœur de *Ladiſlas* IV, mort ſans enfans. Au reſte quoi qu'il fût obligé de ſoutenir la guerre contre les Uſurpateurs de ſes Etats, il gouverna pourtant ſes Sujets avec beaucoup de douceur. Il travaille auſſi à procurer la paix à

l'Egliſe, en faiſant élire Pape Céleſtin V, à Pérouſe, & il ſoutint les deſſeins de Clement V, contre les Templiers. Le grand nombre d'egliſes & de monaſtères qu'il a fondez, ſont encore des monumens de la pieté, & de ſon humeur bienfaiſante. Il mourut à Caſenove prés de Naples, le cinquieme ou la ſixiéme de mai de l'an 1309, à l'âge de 63 ans, après en avoir régné 25. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article d'ANJOU. ° Henri Sedule, *en la Vie de Charles*. Paul Emile Surita. Villani, &c. rapporté par Sponde. Noſtradamus. Ruffy. Bouche, *en l'Hiſt. de Prov. l.* 9. Le P. Anſelme.

CHARLES de Sicile, Duc de Calabre, fils unique de ROBERT, Roi de Naples fils de Charles II, a été nommé par quelques-uns *sans terre*, juſqu'a ce que ſon pére la fit Duc de Calabre, & Gouverneur de ſes Etats en Italie en 1385. Il s'aquitta tres bien de cet emploi, chaſſa de Sicile Frederic, Roi de Trinacrie, qui s'etoit allocie avec Cattruccio Caſtracani & les Gibelins, pour faire perir le Roi Robert. Charles fut depuis élu Gouverneur de Florence, où il fut reçu avec magnificence le 30 juillet 1326. Enſuite etant venu à Naples pour s'oppoſer aux entrepriſes que l'Empereur Louis de Bavière y formoit contre ſon pére, il y mourut peu de tems après, âgé de trente & un an, le neuviéme ou le dixiéme ſeptembre en 1328. Il avoit eu pour Gouverneur Elzéar, Comte d'Ariane, illuſtre par ſa ſainteté. Petrarque qui a fait ſon éloge, dit qu'il avoit uni en ſa perſonne le courage de Charles I, ſon bifayeul, la franchiſe de ſon ayeul, & la prudence de Robert ſon pére, à un amour extréme pour la juſtice. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſterité à l'article d'ANJOU. ° Petrarque, *l.* 10 *Epiſt. à Donat.* Summonte, *Hiſtoire de Naples*. Bouche, *Hiſtoire de Provence*, *l.* 6. Villani. Le P. Anſelme, &c.

CHARLES, Duc de Duras, fils de JEAN de Sicile, huitiéme fils de CHARLES II, Roi de Naples, épouſa en 1343, ſa couſine *Marie*, fille de *Charles* Duc de Calabre. Ce fut à l'inſçu de la Reine Jeanne ſa ſœur, & par diſpenſe du Pape Clement VI, que le Cardinal de Perigort l'unit en obtint cette Princeſſe. Depuis il fut établi Lieutenant Général & Gouverneur pour la même Reine à Naples, qui abandonna ſon Royaume, après avoir fait étrangler ſon mari André de Hongrie à Averſa. Elle craignoit Louis Roi de Hongrie, frére d'André, lequel étant venu en Italie, fit couper la tête à Charles, dans la même chambre, où André avoit été mis à mort. C'eſt ainſi que Charles peru l'an 1347, ou 1348 à compter à la moderne. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſterité à l'article d'ANJOU. ° Villani. Summonte. Le P. Anſelme, &c.

CHARLES, III. de ce nom, Roi de Naples, &c. dit *de la Paix* ou *le Petit*, fils de Louis, Comte de Gravine, & petit-fils d'un JEAN, Duc de Duras, venu de CHARLES II, dit *le Boiteux*, ſe retira auprés de Louis Roi de Hongrie, qui l'employa contre les Venitiens, & lui céda ſon droit ſur le Royaume de Naples en 1350. Son ingratitude envers la Reine Jeanne I, ſa grande, que l'ayant fait priſonniére, il eut la cruauté de la faire mourir. S'étant ſervi de l'inveſtiture du Pape Urbain VI, il ſe fit couronner Roi de Naples, de Sicile, &c. Comte de Provence en 1381; mais Louis d'Anjou, fils de Jean Roi de France, adopté par Jeanne, lui diſputa ce droit: ce dernier mourut en 1384. Charles s'etant brouillé avec le Pape Urbain, qui l'excommunia, paſſa en Hongrie, pour prendre poſſeſſion de ce Royaume, & fut tué à Bude l'an 1386, par les pratiques de Habeau, veuve de Louis, Roi de Hongrie, laquelle vouloit faire régner Sigiſmond ſon gendre. Charles étoit âgé de 41 an; & ce meurtre parut être une punition de celui qu'il avoit commis en la perſonne de la Reine Jeanne. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article d'ANJOU. ° Gobelin. Coſtenuus. Summonte. Cromer. Sponde, *ann. Annal.* Ruffy, *Hiſtoire des Comtes de Provence*. Bouche, *Hiſtoire de Provence*, *l.* 9. Le P. Anſelme.

CHARLES D'ANJOU. Prince de Tarente, Duc de Calabre, Comte de Rouſſillon, du Maine, &c. étoit fils de Louis de France, I. du nom, & frére de Louis II, Roi de Naples. En 1389, il fut fait Chevalier à Saint-Denys, par le Roi Charles VI; & en 1397, on traita de ſon mariage, avec la fille de Thomas de Saint-Severin, Duc de Venouſe, mais il ne s'acheva pas. Ce Prince accompagna l'an 1401, le Roi ſon frére au voyage de Naples, & à ſon retour il mourut à Angers le neuviéme mars 1404.

CHARLES D'ANJOU, I. du nom, Comte du Maine, &c. étoit troiſiéme fils de Louis II, Roi de Naples, & naquit en 1414. Il ſe trouva dans toutes les guerres contre les Anglois, du regne du Roi Charles VII, qui la fit ſon Lieutenant-Général, dans les provinces de Languedoc & de Guienne. Il combattit auſſi pour le Roi Louis XI à la bataille de Montlehéri en 1465, & il mourut le 16 avril. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article d'ANJOU.

CHARLES IV, fils de CHARLES d'Anjou, dont nous venons de parler, étoit Roi de Naples, de Sicile & de Jéruſalem, Comte de Provence, du Maine, de Mortaing, &c. Il fut adopté par le Roi René ſon couſin, & lui ſuccéda l'an 1480. Il mourut le dixiéme décembre de l'an 1481, & inſtitua le Roi Louis XI, ſon héritier univerſel. Il épouſa *Jeanne* de Lorraine, fille ainée de *Ferri* II, Comte de Vaudémont, & d'*Yolande* d'Anjou, fille de *René*, dont il n'eut point d'enfans, & cette Princeſſe mourut avant ſon mari en 1481. Son tombeau ſe voit dans l'égliſe de Saint Sauveur d'Aix. ° Noſtradamus. Ruffy. Bouche, *Hiſtoire de Provence*. Le P. Anſelme.

ROIS de HONGRIE.

CHARLES, ſurnommé MARTEL, I. de ce nom, fils de CHARLES II, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, naquit en 1272, & prit le titre de Roi de Hongrie l'an 1290, par le droit de ſa mére *Marie* de Hongrie, fille d'*Etienne* V, & ſœur de *Ladiſlas* IV, mort ſans enfans l'an 1290. André, ſurnommé *le Venitien*, couſin de la Reine-Mére, fut élu en même tems par les Hongrois: ce qui empêcha Charles de prendre poſſeſſion de ſon Royaume. L'Empereur Rodolphe I, voulant profiter de cette diviſion, entreprit de faire reconnoître pour Roi ſon fils Albert, Archiduc d'Autriche; mais la Pape Nicolas IV, qui avoit fait couronner Charles, par un Cardinal Légat, envoya les Nonces Eugubinus & Elinus, Evêques, à l'Empereur, pour lui denoncer qu'il n'avoit rien à prétendre ſur un Royaume qui étoit ſous la protection du ſaint Siége. Rodolphe ſe trouva à cet ordre, & donna en mariage ſa fille *Clémence* à Charles qui entra dans ſes Etats, dont une partie étoit toûjours occupée par André. Il mourut l'an 1297, ſelon les Généalogiſtes de France; mais s'il eſt vrai qu'il ſe trouva à Rome l'an du Jubilé accordé par Boniface VII, il faut avouer avec les Hiſtoriens de Hongrie & de Naples, qu'il ne mourut que l'an 1301 ou 1302. *Voyez* ſes ancêtres & la poſtérité à l'article d'ANJOU. ° Villani, *l.* 7. & 8. Bonfinius. Thuroſius. Le P. Anſelme.

CHARLES, II. de ce nom, dit *Charles-Robert*, ou vulgairement & en abbrégé Carobert & Charobert. *Cherchez* CAROBERT.

CHARLES, III. de ce nom, dit *le Petit*. *Voyez* CHARLES III, Roi de Naples.

ROIS de NAVARRE.

CHARLES, I. de ce nom, Roi de Navarre. *Cherchez* CHARLES IV. Roi de France, ſurnommé *le Bel*.

CHARLES II, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, &c. étoit fils de PHILIPPE, Comte d'Evreux, & de *Jeanne* de France, fille du Roi *Louis* X, dit *Hutin*, à laquelle les Etats de Navarre déferérent la Couronne, après la mort de Philippe *le Long*, & de Charles *le Bel* ſes oncles. Il fut couronné à Pampelune, environ l'an 1349. Son retour en France, trois ou quatre ans après, y fit naître une longue ſuite de malheurs, que l'eſprit, l'éloquence, la hardieſſe & l'adreſſe de ce Prince, quelque grand que fût ſon mauvais naturel rendit pernicieuſes, firent durer aſſez long-tems. Il fit poignarder la ſixiéme janvier 1353, Charles d'Eſpagne de la Cerda, Connétable de France, & Favori du Roi Jean, au château de l'Aigle en Normandie, qu'il fit eſcalader la nuit; & bien loin de couvrir cette action criminelle, il eut l'inſolence de l'avouer, & de s'en vanter. Il fit bouverer alliance avec les Anglois contre la France, & porta ſes peuples à la révolte, juſ tout dans le tems que le Roi Jean étoit priſonnier en Angleterre. Lorſque ſes entrepriſes ne reuſſiſſoient pas, il ſe ſervoit du poiſon ſans ſcrupule, & ne ſe faiſoit point de manquer de foi, pourvu qu'il lui en revint quelque avantage. Sa haine fut ſi violente contre Charles V, dit *le Sage*, qui l'avoit fait priſonnier, lorſqu'il n'étoit encore que Dauphin, qu'il le voulut empoiſonner, auſſi bien que les autres Princes de la Maiſon de France; mais ce deſſein fut découvert, & les coupables furent punis. Depuis, il prit mieux ſes meſures, & fit donner du poiſon à ce Prince qui en fut incommodé le reſte de ſa vie. Il voulut auſſi faire empoiſonner Gaſton Phœbus, Comte de Foix, ſon beaufrere. Ce fin par la mimitére de Gaſton, fils du Comte, qui croyoit ne donner à ſon pére qu'un philtre amoureux, pour faire rappeller Agnès ſa mére, & ſœur du Roi de Navarre; mais ce jeune Prince fut accuſé, & mourut en priſon. Enfin par une juſte punition de Dieu, Charles *le Mauvais*, qui avoit excité tant d'incendies, fut malheureuſement brûlé lui-même; car s'étant lui-même enveloppé dans des draps trempez dans l'eau de vie & du ſoufre, pour ranimer ſa chaleur naturelle, affoiblie par les débauches, ou pour apporter quelque remède à ſa lépre, le feu prit à ſes draps, & le brûla juſqu'aux os: ſuppoſé donc il mourut trois jours après, le premier janvier de l'an 1386, ou 1387 à compter à la moderne, âgé de 55 ans & pr ſque trois mois. *Voyez* les ancêtres & ſa poſtérité à l'article d'EVREUX. Le Regiſtre (E) de la Chambre des Comptes de Paris, en parlant de ſa mort, remarque que la France n'en fut aucunement affligée, *Fars cujus Francia non condoluit, quamvis de ſtirpe Regia ſe virens gloriaretur emanaſſe.* ° Frantard, *l.* 3. Juvénal des Urſins, re *la Vie de Charles VI*. Paul Emile, *l.* 9. Belleforêt, *l.* 7. Mariana, *l.* 18. Garibay. Le P. Anſelme, &c.

CHARLES III, Roi de Navarre, ſurnommé *le Noble* & *le Salomon*, naquit à Mantes l'an 1361, & ſuccéda au Roi Charles II, ſon pére, en 1386 ou 1387. Ce ſurnom lui fut donné, par rapport à ſa juſtice, à ſa conduite, & à la douceur avec laquelle il gouverna ſes Sujets. Il fut couronné à Pampelune l'an 1389, & paſſa en France, où il conclut un traité de paix avec le Roi Charles VI, le neuviéme juin de l'an 1404. Ce Monarque érigea en la faveur la terre de Nemours en Duché & Pairie. Charles *le Noble* fit bâtir les châteaux de Tafalla & d'Olite, où il mourut ſubitement le huitiéme ſeptembre de l'an 1425, après un régne de 39 ans, neuf mois & ſept jours. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article d'EVREUX. ° *Hiſtoire de Charles VI*. Monſtrelet. Surita. Othénard. Mariana, *l.* 18. 19. 20. Le P. Anſelme, &c.

ROIS d'ESPAGNE.

CHARLES I, Roi d'Eſpagne. *Cherchez* CHARLES-Quint, Empereur.

CHARLES II, Roi d'Eſpagne, né à Madrid le ſixiéme novembre de l'an 1661, ſuccéda l'an 1665, à PHILIPPE IV, ſon pére, qui nomma en mourant ſa Conſeillers pour aſſiſter la Reine *Anne-Marie* d'Autriche ſon épouſe, au gouvernement de ſes Etats. Durant la minorité du Roi, ce Prince fut declaré Majeur en 1676. Sa premiére femme fut *Marie Louiſe* d'Orléans, fille de *Philippe* de France, Duc d'Orléans, & de *Henriette-Anne* Stuart qu'il épouſa en 1679, elle ſa ſeconde *Marie Anne* de Baviere, Princeſſe de Neubourg, qu'il épouſa en 1690. Il n'eut point d'enfans ni de la premiére, ni de la ſeconde; & mourut après des infirmitez continuelles, à l'âge de 39 ans, le premier novembre 1700. En lui finit la branche ainée de la Maiſon d'Autriche régnante en Eſpagne.

Ce

Ce fut un Prince très-bon & très-pieux ; mais ſa ſanté foible & chancelante l'empêcha de vaquer aux affaires, autant qu'il l'auroit deſiré. Par ſon teſtament il appella à la ſucceſſion univerſelle de la Monarchie d'Eſpagne, Philippe, Duc d'Anjou, ſecond fils de Louis Dauphin de France, & petit-fils de Louis XIV. *Voyez* ſes ancêtres à l'article d'AUTRICHE. * *Mémoires du tems.*

* CHARLES III. Pendant la guerre qui a occupé les années qui ſe ſont écoulées, depuis la mort de Charles II, juſques à la paix de Raſtat conclue en 1714, entre l'Empereur & le Roi de France, Charles VI, à préſent l'Empereur, ſe donnoit le titre de Roi d'Eſpagne ſous la nom de Charles III. *Voyez* CHARLES VI, Empereur.

CHARLES, Prince d'Eſpagne, connu ſous le nom de *Don Carlos*, fils de PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, & de *Marie* de Portugal, naquit à Valladolid en 1545. Au traité de paix commencé au Cateau-Cambreſis, on parla de le marier avec Elizabeth de France, fille du Roi Henri II, on la lui promit même ; mais Marie Reine d'Angleterre, femme de Philippe II, étant morte dans le même tems, le 15 novembre 1558, Philippe prit pour ſoi-même Elizabeth, qu'il avoit deſtinée à ſon fils. On dit que ce jeune Prince en témoigna toûjours du reſſentiment. Il eſt sûr que c'étoit un eſprit chagrin, violent & déſiant. Il portoit ordinairement ſur lui deux piſtolets ſans avec beaucoup d'art, & ne dormoit point qu'il n'eût des épées nues ſous ſon chevet avec des armes à feu. Son ambition l'avoit rendu très-ſuſpect au Roi ſon pere. On l'entendoit déplorer la miſérable condition des Flamands, & excuſer leur revolte ; & il avoit réſolu, dit-on, de s'aller mettre à leur tête dans les Païs-Bas, lorſqu'on s'aſſura de ſa perſonne. On le ſurprit la nuit dans ſon lit ; ce qu'on fit avec de grandes precautions, à cauſe des armes qu'il tenoit ſous ſon chevet ; & enſuite le Roi lui ôta ſon train ordinaire, lui donna des gardes, & ne lui fit porter que des habits lugubres. On ôta même de ſa chambre les tapiſſeries, & le fit à la Royale qui y étoit, & l'on n'y laiſſa qu'un petit lit rouge & un matelas. Ce Prince s'abandonnant au deſeſpoir, ſe voulut tuer lui-même. Il ſe jetta une fois dans le feu, une autrefois il s'efforça de s'étrangler avec un diamant ; & ayant paſſé deux jours ſans boire ni manger, il but enſuite tant d'eau froide, qu'il s'en fallut peu qu'il n'en crevât. Quelque tems après il fut empoiſonné par ordre du Roi ſon pére ; & il mourut le 24 juillet 1568. Quelques Hiſtoriens diſent qu'on lui ouvrit les quatre principales veines ; & d'autres rapportent qu'on l'étrangla. On crut auſſi que Philippe s'étoit porté à cette extrémité par un tranſport de jalouſie ; ayant découvert que le Prince aimoit encore la Reine Elizabeth, & qu'il en étoit aimé. Cette Princeſſe mourut le troiſiéme octobre ſuivant ; & ce fut de poiſon, à ce que l'on prétend. On ajoûte que le Prince Dom Carlos ſe plaignoit du Duc d'Albe, du Prince d'Eboli, de Dom Juan d'Autriche, & de quelques autres qui l'avoient détruit dans l'eſprit du Roi, auquel il demanda la vie avec beaucoup de ſoumiſſion, & néanmoins ſans baſſeſſe ; mais ce Prince inflexible lui répondit froidement, que lorſqu'il avoit du mauvais ſang, il ſe le faiſoit tirer. Cette réponſe acheva de précipiter ſon fils dans la deſeſpoir. * De Thou, *Hiſt. l.* 43. Strada, *de Bello Belg. dec. 1. l. 7.* Opmeer, *in Chron.* Lorenzo Vanderhamen, *Hiſt. de Don Felippe II.* Saint Réal, *Hiſt. de Don Carlos, &c.*

ROIS D'ANGLETERRE.

CHARLES, I. de ce nom, Roi d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, né le 19 novembre 1600 ſuccéda à ſon pére JACQUES I, l'an 1625, & épouſa le onziéme mai de la même année *Henriette* de France, fille du Roi *Henri* IV, ſurnommé *le Grand*, & ſœur de *Louis* XIII, dit *le Juſte*. Il s'efforça d'empêcher la priſe de la Rochelle, par le moyen d'une armée qu'il envoya l'an 1627, ſous la conduite du Duc de Buckingham à l'iſle de Ré, pour ſecourir les Huguenots de France ; mais cette entrepriſe n'eut pas de ſuccès ; car les Anglois furent défaits. Une ſeconde flotte que Charles envoya en 1628, ne fut pas plus heureuſe ; & la priſe de la Rochelle fut ſuivie d'un traité de paix entre les deux Couronnes. Quelque tems après les Ecoſſois ſe révoltérent. Le Roi prit les armes pour les punir ; puis il leur pardonna, & congédia ſes troupes. Cette bonté les rendit plus fiers & plus opiniâtres dans leur rebellion. Charles ayant accordé au Parlement d'Angleterre la pouvoir de demeurer aſſemblé tant qu'il le trouveroit à propos, fut attaqué par ce corps. Le Roi fut obligé de prendre les armes en 1644, pour maintenir ſon autorité contre ſes Sujets, qui lui firent une ſi cruelle guerre, qu'après pluſieurs ſiéges & combats, ils la dépouillérent de ſon Etat. Les Ecoſſois vers leſquels il s'étoit réfugié, le livrérent lâchement aux Anglois. Ce Prince ayant été amené à Londres fut renfermé dans le Palais de ſaint Jacques ou S. James, près de Whitehall, dans le fauxbourg de Weſtminſter ; & le ſamedi 20 janvier 1649, les Parlementaires de la faction de Cromwel s'aſſemblérent à Weſtminſter. Ils choiſirent pour leur ſéance le haut bout de la grande ſalle, où ils avoient fait dreſſer des deux côtez des ſiéges couverts d'écarlate pour les Commiſſaires, avec un fauteuil de velours rouge, & un pupitre pour le Préſident Bradshaw. On portoit l'épée & la maſſe devant lui, & il avoit pour ſa Garde vint Gentilshommes armez de pertuiſanes, & commandez par la Colonel Fox. Ce Légiſte érigé en Magiſtrat, s'étant aſſis, & les Commiſſaires après lui, les Huiſſiers ouvrirent la grande porte de la ſalle, pour y faire entrer le peuple ; puis on amena le Roi que l'on fit aſſeoir ſur un fauteuil de velours rouge. Alors la Greffier lut l'ordonnance des Communes, qui donnoit pouvoir au Préſident & aux Commiſſaires de faire le procés au Roi. Enſuite Jean Cook, comme Procureur Général, dit à haute voix, qu'il accuſoit Charles Stuart de trahiſon & de pluſieurs autres crimes, de la part de tout le peuple d'Angleterre, & qu'il demandoit en leur nom, que les charges & informations lui fuſſent lues. Ces charges portoient, que le Roi, qui étoit obligé par le ſerment qu'il avoit fait à ſon ſacre, de gouverner le Royaume ſelon les loix, les avoit violées par un gouvernement tyrannique, en ſupprimant le Parlement ; & qu'il avoit malicieuſement fait la guerre à ſes peuples, au lieu de les protéger & de les maintenir dans leurs libertez, s'étant ainſi rendu l'Auteur de tous les meurtres qui s'étoient commis depuis les guerres. Après cette lecture, Cook, au nom du peuple, accuſa le Roi d'être Tyran, traître, meurtrier & ennemi irreconciliable de l'Etat d'Angleterre, & demanda qu'il fût obligé de répondre à ces accuſations. Le Roi refuſa de répondre devant des Juges qui n'avoient aucun pouvoir légitime, & déclara qu'il ne reconnoiſſoit point l'autorité de cette nouvelle Cour. Il fit les mêmes proteſtations dans les autres ſéances du lundi 22, du mardi 23, & du ſamedi 27, où les Juges s'étant aſſemblez au nombre de 67, le Préſident Bradshaw, vêtu d'une robe rouge, dit au Roi, que la Cour avoit réſolu de donner ſa ſentence, & qu'il parlât, s'il avoit quelque choſe à dire pour ſe défendre. Le Roi demanda de parler aux Seigneurs & aux Communes dans la chambre peinte ; mais ces gens-là lui refuſérent ce délai, & firent prononcer l'arrêt, qui portoit que Charles Stuart, Roi d'Angleterre, étoit comme traître, meurtrier, & ennemi public condamné, à avoir la tête tranchée. Le Roi demandant à parler, fut renvoyé par Bradshaw, qui ne voulut plus lui donner d'audience. On le renferma dans une des chambres de Whitehall, où les Soldats qui le gardoient, commettoient mille inſolences pour inſulter à ce malheureux Prince. L'Evêque de Londres ayant prêché le dimanche ſuivant devant ſa Majeſté, les Chefs des Conjurez lui firent préſenter un cahier, qui contenoit pluſieurs articles contraires aux Loix & à la Religion du Royaume ; & offrirent au Roi de lui ſauver la vie, s'il les vouloit ſigner. Sa Majeſté en ayant la quelques-uns, leur rendit le papier, & leur dit, *Qu'elle aimoit mieux ſe ſacrifier pour ſon peuple, que d'expoſer la liberté, les biens & la vie de ſes Sujets, à l'inſolence d'une faction armée.* Le lundi on amena au Roi le Duc de Glocester & la jeune Princeſſe Henriette ſes enfans, auſquels il fit de très-belles remontrances ; & après les avoir embraſſez, il leur donna ſa bénédiction. La chambre des Communes fit ôter dès ce jour toutes les marques de la Royauté, juſques aux armes du Roi, dont on briſa même la ſtatue, qui étoit dreſſée dans la Bourſe de Londres. Le mardi treuziéme janvier, le Roi fut mené ſur les dix heures du matin du Palais de ſaint Jacques (où il avoit couché cette nuit-là) au Palais de Whitehall. On lui fit traverſer le Parc à pié, environné d'un régiment d'infanterie, qui marchoit tambour battant, & enſeignes déployées. Le Roi entra dans ſa chambre ordinaire, qu'on appelle *la chambre du cabinet*, où il continua ſes dévotions avec l'Evêque de Londres. On dit que ſuivant les rubriques de leur Office Divin, l'Evangile du jour étoit le 27 chapitre de ſaint Mathieu, qui contient l'Hiſtoire de la cabale des Juifs & de la paſſion de Jeſus Chriſt. Sa Majeſté ayant communié de la main de l'Evêque, ne voulut point dîner, & n'avoit pris qu'un morceau de pain avec un peu de vin & d'eau, lorſqu'elle fut menée ſur l'échafaut dreſſé proche de la grande ſalle appellée *la ſalle aux feſtins*. Cet échafaut étoit couvert, tendu de drap noir tout autour ; & la hache qui ſert aux exécutions, étoit ſur un billot, où il y avoit quatre anneaux de fer, pour y attacher le Roi, s'il eût voulu réſiſter. Le menu peuple accourut de toutes parts, pour voir cet horrible ſpectacle ; pendant que les honnêtes gens pleuroient la mort de leur Roi en leur particulier. Ce Prince paſſa par une fenêtre de la ſalle, pour aller ſur l'échafaut, accompagné de l'Evêque de Londres, du Colonel Thomlinſon, & de quelques autres Officiers ; & après avoir hautement ſoutenu ſon innocence, & déclaré qu'il mourut dans la communion de l'Egliſe d'Angleterre, il apperçut deux hommes qui avoient été choiſis pour exécuter cet attentat ; parce que l'Exécuteur ordinaire de la Haute Juſtice n'y voulut jamais venir, quelques promeſſes & quelques menaces qu'on lui eût faites. Le Roi leur dit avec une conſtance admirable, que quand il étendroit ſes mains, ils fiſſent ce qui leur étoit ordonné. A ce ſigne ſa tête fut d'un ſeul coup ſeparée de ſon corps. On couvrit l'un & l'autre d'un drap de velours noir, puis on les porta dans Whitehall & de là au Palais de ſaint Jacques, où on les mit dans un cercueil de plomb, qui fut expoſé quelque tems à la vue du peuple. Le Duc de Lennox, Prince du ſang Royal, le Marquis de Hamſon, le Comte de Southampton, & l'Evêque de Londres, conduiſirent le cercueil à Windſor, où il fut mis dans la chapelle Royale, auprès de Henri VIII, ſans autre inſcription que ces trois mots, *Charles Roi d'Angleterre*, parce que que Cromwel ne ſouffrit pas qu'on l'inhumât avec les cérémonies ordinaires. Ainſi mourut Charles I, Roi de la Grande Bretagne, âgé de quarante-huit ans, deux mois & vingt-jours, dans la 23 année de ſon régne, le mardi 30 janvier 1649, vieux ſtyle. Le lendemain de la mort du Roi, les Communes firent publier une ordonnance, qui portoit défenſes, ſur peine de trahiſon, de proclamer Roi la Prince de Galles, ou quelque autre perſonne que ce fût ; & ordonnérent que la nation ſeroit dorénavant gouvernée en façon de République, ſans Roi & ſans Pairs, par un Conſeil de quarante perſonnes choiſies. Néanmoins, Cromwel s'empara de l'autorité ſouveraine, ſous le nom de Protecteur, & fit la Maître abſolu de cette République. Feu M. Burnet Evêque de Salisburi fait ſur la cauſe de la mort de ce Prince infortuné, & ſur ſon caractére, quelques remarques que ne doivent pas être omiſes. *Ireton*, dit l'Evêque de Salisburi, fut le grand moteur du procès & de la mort du Roi, car Cromwel lui même fut toûjours en ſuſpens. Cet Ireton Gendre de Cromwell étoit un autre *Caſſius* ; même eſprit, & mêmes ſentimens. Réſolu de faire de l'Angleterre une République, rien ne l'arrêtoit & il trouva deux Juriſconſultes hardis *Cook* & *Bradshaw*, tout propres à lui ſervir d'inſtrumens. *Fairfax* étoit dans un grand embarras, & changeoit d'avis tous les jours. Les Presbytériens, & le Corps de la Bourgeoiſie de Londres, ſon oppoſez aux deſſeins des *Régicides*, étoient par tout en jeûnes & en prières pour la conſervation du Roi. Il n'y avoit aux environs de la ville que huit mille hommes de troupes réglées ; mais c'étoient tous gens choiſis par leur panchant enfiéme à l'enthouſiaſme. Hormis les tems où ils étoient en faction, on les occupoit le jour & la nuit à des prières à leur mode, qui entretenoient parmi eux un eſprit de fureur à jetter

par tout l'épouvante. De l'autre côté, les Royaliſtes avoient perdu tout courage, & plusieurs croyoient que les ennemis du Roi n'agiſſoient de la ſorte que pour lui arracher par la crainte, ce qu'on n'en avoit pu obtenir volontairement, & ne crurent qu'on le voulût faire mourir, que lors qu'il fut executé. Le Roi, après la ſentence, fit paroître une fermeté calme & ſoutenue, qui ſurpra tout le monde. Elle ne lui étoit pas naturelle & on l'attribua à une meſure extraordinaire de l'aſſiſtance divine. L'Evêque *Juxon* s'aquita de ſon devoir auprès de lui, en honnête homme, mais avec tant de froideur & de ſechereſſe, qu'il ne put guéres lui donner ces ſentimens d'élevation. Il dut avoir en lui même ce principe de ſerénité, qui lui fit endurer tant de mauvais traitemens, avec tant de vraye grandeur, ſans qu'il y parût ni defordre ni affectation. Il mourut plus grand qu'il n'avoit vêcu; & ſerva à l'obſervation que l'on a ſouvent faite de toute la famille des Stuarts, qu'ils *ſupportent mieux l'adverſité que la proſperité*. Le Roi fit ſur l'echafaut un diſcours que M. de Larrey reduit à ces ſix articles principaux, 1. qu'il déchargeoit le Parlement du blâme de la guerre, & du reproche de ſa mort, dont il n'accuſoit que les ſéditieux, qui avoient cauſé les funeſtes diviſions qui lui coutoient la vie; auſquels il ne laiſſoit pas, à l'exemple de S. Etienne de prier Dieu qu'il pardonnât ſa mort. 2. Il reconnoiſſoit que cette mort infâme qu'on lui laiſſoit ſouffrir étoit une punition du conſentement qu'il avoit donné à celle du Comte de Strafford. 3. Il déclaroit que le plus ſur moyen, pour remédier aux troubles du Royaume cauſez par les diſputes ſur la Religion, c'étoit d'aſſembler au plutôt un Synode national qui regât ces difficultez par l'autorité de l'Ecriture Sainte & ſelon les loix d'Angleterre. 4. Il exhortoit les Anglois à reconnoître le Prince de Galles pour ſon ſucceſſeur, & à eſperer par l'inſtallation du fils leur revolte contre le pere. 5. Il répréſentoit au peuple, que ſa veritable liberté conſiſtoit, non pas à gouverner, mais à vivre en ſureté ſous l'autorité des loix. 6. Enfin il conclut ſon diſcours en proteſtant, que bien loin d'avoir voulu opprimer cette heureuſe liberté, il n'avoit pris les armes que pour combattre ceux qui vouloient la detruire en établiſſant un nouveau gouvernement; & qu'ainſi il avoit la gloire de mourir le Martyr de ſon peuple. Le cours entier du régne de ce Roi, *dit M. Burnet*, tant dans le tems de guerre, qu'en celui de paix, ne fut que fautes, & l'on diſoit que ce Prince n'avoit point de juſtes idées des choſes. D'un côté toûjours elclave de ſon propre caprice, il avoit de l'autre une foibleſſe impardonnable pour les perſonnes auſquelles il ſe confioit, & particuliérement pour la Reine. Plein du pouvoir des Rois, qu'il portoit ſort haut, la moindre oppoſition qu'on y faiſoit, paſſoit dans ſon eſprit pour une rebellion. Il s'occupoit trop de petites choſes, & un Memoire qu'il auroit eu à dreſſer, lui donnoit plus d'attention que ne l'auroit fait une bataille à livrer. Il étoit fort oppoſé à la Religion Romaine, cependant il penchoit à prendre un milieu entre les Catholiques & les Proteſtans, ce qui lui fit perdre les uns, ſans lui gagner les autres. Le Chriſtianiſme & la conſtance que le Roi Charles fit paroître dans ſa mort, effacérent le ſouvenir de toutes ſes fautes paſſées, & lui attirérent de la part du Public une pitié qui rendit odieux tous les complices de ſa mort, & qui fut la veritable cauſe du tour que les affaires prirent en 1660. Ces diſpoſitions favorables furent fortifiées par la publication d'un livre intitulé, *le Portrait Royal*, que tout le monde crut être l'Ouvrage du Roi. Cependant le Duc d'*York*, enſuite Jacques II, dans une converſation qu'il eut avec feu M. Burnet en 1673, lui apprit que le Docteur *Gauden* étoit le veritable Auteur de cette piéce & que le Roi l'avoit lue & approuvée comme étant une fidele expreſſion de ſes ſentimens. Charles fut de *Henriette* de France, fille du Roi *Henri* IV. dit *le Grand*, morte le dixiéme ſeptembre 1669. 1. *Charles* II, Roi de la Grande Bretagne; 2. *Jacques*, Duc d'Yorck, & Roi après la mort de ſon frére; 3. *Henri*, Duc de Cinceſter, mort en 1660. âgé de 20 ans; 4. *Henriette Marie*, femme de *Guillaume* de Naſſau Prince d'Orange, morte à Londres le vint-quatriéme decembre 1660. âgée de vint-neuf ans; & 5. *Henriette-Anne*, premiére femme de *Philippe* de France, Duc d'Orleans, morte en la maiſon de Saint-Cloud, le 30 juin 1670, âgée de 26 ans & 15 jours. * Du Chêne, *Hiſtoire d'Angleterre*. Mentet de Salmonet, *Hiſtoire des troubles de la Grande Bretagne*. *Journal du procés de Charles Stuart, imprimé* à Londres en 1650. Burnet, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la Grande Bretagne, tome* 1. *p.* 90. *&c.* Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 4. *p.* 671.

CHARLES II, fils aîné de Charles I, ſuccéda à ſon pére. Il commença ſon régne par un exil qui dura près de 12 ans; & pendant ce tems-là le Royaume fut réduit en République, mais qui changea pluſieurs fois de forme, n'ayant point de modéle fixe, juſqu'à ce qu'Olivier Cromwel prit les rênes du Gouvernement, ſous le titre de *Protecteur*. On ne peut pas nier que Cromwel ne fût un homme d'une grande capacité, quoi qu'il fût traître à ſon Prince & à ſa Patrie. Il ſe fit craindre en Angleterre, & ſe rendit redoutable à la France. Il dompta l'Ecoſſe & l'Irlande, défit la Flote Hollandoiſe, prit Dunkerque ſus les Eſpagnols, & devint en un mot le terreur de l'Europe. Cependant Charles II, ayant fait à l'Ecoſſe certaines conceſſions qui regardoient l'Egliſe, y fut reçu, & couronné à Scone l'an 1651. L'année ſuivante, il vint en Angleterre avec une armée d'Ecoſſois, pour prendre poſſeſſion de cette Couronne, mais il n'y réuſſit pas. Il entrepnt le ſiége de Worceſter, & ce fut là que ſon armée fut entiérement défaite. Le Roi fit paroître dans cette action beaucoup de bravoure; mais enfin il fallut céder à la force, & il ſe ſauva avec bien de la peine. Ce deſaſtre l'obligea de ſe cacher pendant ſix ſemaines, dont il paſſa quelques jours dans un chêne creux, pour n'être pas découvert. Enfin, il eut le bonheur de ſe ſauver en France; mais il fut bientôt obligé de ſe retirer ſur les terres d'Eſpagne, par un traité que Cromwel fit avec la France. En vain le parti royal prit diverſes fois les armes en ſa faveur. Cromwel, qui avoit par tout des eſpions gagez, n'étoit pas homme à ſe laiſſer ſurprendre, & ſa bravoure n'étoit pas aiſée à vaincre. Mais la mort, qui eſt invincible, l'emporta enfin le troiſiéme de ſeptembre 1658. Sa mort fit revivre les eſperances du Roi & de ſon parti. Cromwel laiſſa de ſon fils, *Richard*, qui lui ſuccéda; & *Henri* Gouverneur d'Irlande. Richard fut bientôt chaſſé de ſon poſte par ſes freres, qui n'étoit pas connoiſſable de lui, & le vieux Parlement, qu'on appelloit *Rump* par dériſion, c'eſt à dire, un reſte de Parlement (tous les Membres qui n'étoient pas de ſa faction en ayant été exclus) fut remis ſur pié, ſous le titre de *Juntte*. Mais il fut bientôt caſſé, pour faire place à un nouveau modéle de Gouvernement, qu'on appella *the Commitee of Safety*, compoſé de 23 perſonnes. Dans ce tems-là, le General *Monk* avoit un corps d'armée en Ecoſſe, d'où il s'en revint à Londres avec ſes troupes; & des qu'il y fut arrivé, les affaires changérent de face en faveur du Roi exilé. Il fit raſſembler le *Juncto* & donna lieu aux Membres exclus d'avoir ſéance avec eux. Enfin, il fut réſolu, que l'on convoqueroit un nouveau Parlement, pour s'aſſembler le 20 d'avril; & après avoir établi un Conſeil d'Etat pour gouverner juſqu'à la ſeance, l'aſſemblée ſe ſépara. Le Parlement aſſemblé au jour préfix, reppella Charles, étant le légitime héritier de la Couronne. Il fut proclamé à Londres le huitiéme de mai 1660, quinze jours après il arriva de Hollande à Douvre, & le 29 du même mois (jour de ſa naiſſance) il fit ſon entrée ſolemnelle à Londres. Le 23 d'avril 1661, il fut couronné à *Weſtminſter*. L'année ſuivante il épouſa *Catherine*, Infante de Portugal, ſœur du Roi defunt, dont la ſterilité fut ſur le point de perdre l'Angleterre dans le régne ſuivant. La Reine-Mere eut la ſatisfaction, avant que de mourir, de voir le retabliſſement de ſa famille. Le Duc de Glocester, frére du Roi, mourut peu de tems après. Le Duc d'Yorc, eut beaucoup de part au Gouvernement pendant le régne du Roi Charles, ſur qui il avoit un grand aſcendant. Les troupes furent la plupart licenciées, mais le General Monk fut comblé d'honneurs & de richeſſes. Le Roi le fit Duc d'Albemarle, & le fit enterrer comme un Prince après ſa mort. On fit le procès à pluſieurs Juges du Roi Charles, qui furent pendus & écartelez, mais qui moururent ſans vouloir ſe reconnoître pour coupables. Le Régne de Charles II, fut un régne d'abondance & de proſperité, mais ce fut auſſi un régne de libertinage. Le Roi ſe plongea dans les plaiſirs, & s'abandonna à ſes Maîtreſſes. Son exemple ſervit de modéle à la Cour, qui infecta bientôt tout le Royaume. Cependant la France profita de cette molleſſe, & engagea facilement le Roi dans ſes intérêts. A la faveur de ce Prince la France triompha d'une maniére ſurprenante, & donna la loi par tout. Le Parlement d'Angleterre s'en plaignit, obligea le Roi Charles de faire ſa paix avec les Hollandois, de ſorte qu'il n'oſa plus dans la ſuite favoriſer ſi ouvertement la France. Ce fut ſous ce Regne que la France acheta Dunquerque du Roi, dont il l'eut à fort bon marché; & qu'on fit fautes Tanger ſur le détroit, parce qu'il coutoit trop à entretenir. Ainſi le Roi le dent de deux ports, qui étoient de grande importance à l'Angleterre. Ce fut en 1661, que Dunquerque fut vendu. On ſoupçonne, que les Miniſtres d'Angleterre furent corrompus par l'argent des François. Monk donna le plus de poids à cette determination, malgré les vives répréſentations de Schomberg qui fut ſeul de l'avis de garder cette importante place. Pour donner un tour agréable à cette affaire, le Roi promit de dépoſer dans la Tour de Londres toute la ſomme que l'on retireroit, & qu'on n'y toucheroit que dans des beſoins extraordinaires. Dès que l'argent fut reçu, il devint la proye des creatures de la Maîtreſſe du Roi. Il emprunta de ſes Sujets plus d'un million de livres ſterling ſans Acte de Parlement, les amorçant par un gros intérêt; & quand il eut leur argent entre les mains, il ſe l'approprıa, & n'en a jamais payé ni capital ni intérêt. Ainſi pluſieurs familles furent ruinées. La peſte, la guerre & le feu, ſemblérent avoir conſpiré la ruine de l'Angleterre, qui ſe vit tout d'un coup accablée de ces trois fleaux. La peſte commença l'an 1665, & fit un ravage incroyable cette année & la ſuivante, à Londres, & dans les Provinces. La guerre avec la Hollande commença en même tems. L'embraſement de Londres, qui commença le deuxiéme ſeptembre 1666, & qui continua trois jours de ſuite, fut un terrible ſurcroit de malheurs. Treize mille maiſons, ſans compter les édifices publics, furent conſumées par le feu, & devinrent un triſte ſpectacle. Cependant au milieu de la conſuſion qui régnoit par tout, perſonne ne periſſoit par l'embraſement, ni par le deſordre. Le Roi & le Duc furent tout le jour à cheval pour donner les ordres neceſſaires. Les plus moderez font monter cette perte à neuf millions de livres Sterling. Ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que dans peu d'années l'Angleterre triompha de tous ſes malheurs, & Londres, comme un phénix, ſe releva glorieuſement de ſes cendres. Entre les choſes remarquables de ce Régne, on compte auſſi la conſpirations des Catholiques Romains, qui fit tant de bruit, qui donna tant d'occupation au Roi, à ſon Conſeil, & au Parlement dont la découverte fut fatale à pluſieurs des Conſpirateurs. Le Duc d'Yorc, qui s'étoit rendu fort ſuſpect par pluſieurs demarches, & que l'on envisageoit comme un Prince entiérement devoué à la Religion Romaine, ſe trouva fort embarraſſé. Le Roi, pour le mettre à couvert, fut obligé de l'envoyer en Flandre, & de la quelque tems après en Ecoſſe. Le Parlement étant aſſemblé, la Chambre des Communes entreprit de l'exclurre de la ſucceſſion à la Couronne. Le Bill paſſa dans cette chambre, mais il fut rejetté dans la Chambre des Pairs. Le Parti des Catholiques pour ſe venger de ceux qui avoient paru les plus actifs dans la découverte de la Conſpiration dont on a parlé, ſuppoſérent une conſpiration qu'on appella le complot des Presbytériens. Le Duc d'Yorc étoit alors revenu en Angleterre, & ſon crédit devint ſi grand, que le Roi en fut jaloux: & on prétend qu'il avoit pris des meſures pour l'éloigner; mais une maladie mortelle l'arrêta. En 1685, le deuxiéme de février le Roi eut une attaque d'apoplexie. L'opinion des Médecins fut qu'une ſeconde attaque l'emporteroit infailliblement. Là-deſſus l'Evêque de Londres parla au Roi pour le diſpoſer à la mort, mais le Prince garda un morne ſilence. *Sancroft*, Archevêque de Cantorbéri, l'exhorta enſuite vivement & lui dit qu'il croyoit devoir parler de

de la ſorte à *un Monarque qui alloit comparoître à un Tribunal où l'on n'a point acception des perſonnes.* Mais le Roi ne lui repondit rien, non plus qu'à l'Evêque *Ken* qui étoit plus en faveur que les autres; ce qui fit que pluſieurs augurérent, & avec raiſon, que ce Roi mourroit dans Religion diferente de celle des Prélats qui lui parloient. La ſeconde attaque que l'on craignoit, arriva le Jeudi cinquiéme fevrier, & les Medecins declarerent que le Roi n'en avoit pas encore pour 24 heures. Alors le Duc d'York envoya chercher *Huddleſton* Prêtre de la communion Romaine, qui avoit eu beaucoup de part à l'evation de Charles apres la bataille de *Worceſter*, & qui pour cette raiſon avoit toûjours eté exceptè dans les actes rigoureux qui s'étoient paſſez en Parlement contre les Eccléſiaſtiques Romains. Ce Prêtre vint en haſte & ſe prepara à communier le Roi. On fit ſurtout tout le monde excepté les Comtes de *Bath* & de *Feverſham*. Après cette cérémonie le Roi parut fort ſoulagé, & on publia que ce Prince avoit remercié *Huddleſton de ce qu'il l'avoit ſauvé deux fois, ſon corps à la premiere, & ſon ame à la ſeconde*; qu'il lui avoit demandé s'il vouloit qu'il fît profeſſion publique de ſa foi en mourant, & que l'Eccleſiaſtique lui avoit repondu qu'il *ſe chargeoit d'en toûjours le monde*. On fit alors rentrer la compagnie & le Roi ſoutint les derniers combats avec un calme & une conſtance, qui étonnerent tous ceux qui lavoient de quelle maniere il avoit vecu. L'Evêque *Ken* recommença à lui perler d'une maniere également vive & touchante, mais il ne put jamais porter le Roi, ni à prendre la communion, ni à déclarer qu'il mouroit dans les ſentimens de l'Egliſe Anglicane. Tout ce qu'il voulut recevoir de ce Prelat ce fut *l'abſolution de ſes pechez*; ce quoi l'Evêque fut fort blâmé d'avoir accordé cette grace à un Prince, qui ne marquoit ni ſentiment de ſes fautes, ni douleur de les avoir commiſes, ni envie de s'en corriger. Le Roi ayant rappellé toutes ſes forces parla au Duc d'York, l'aſſura d'une affection très tendre, & lui dit qu'à prelent il lui remettoit tout avec joye. Il lui recommanda *My Lady Portſmouth* à pluſieurs reprifes. Il dit qu'il l'avoit toûjours aimée, & qu'il l'aimoit juſques au dernier ſoupir. Il conjure encore ſon frere de prendre ſoin de ſes autres enfans & de ne pas laiſſer mourir de faim la pauvre *Nelly*, pas ou il entendoit Madame *Gwinn*. Il ne dit rien ni de la Reine, ni de ſon Peuple, ni de ſes Domeſtiques, ni de la Religion, ni du payement de ſes dettes. On lui trouva pourtant 20000 guinées en or, qu'il avoit épargnées, & qu'il tenoit ſi bien cachées que perſonne n'en ſavoit rien. Il mourut le Vendredi ſixiéme de février 1685, à onze heures du matin, dans la 54 année de ſa vie, après un régne de 36 ans & huit jours, à compter de la mort de ſon pére, ou de 24 ans, huit mois & neuf jours, à compter du rétabliſſement de la famille royale. On eut quelque ſoupçon qu'il avoit été empoiſonné, mais on ne découvrit rien qui le prouvât clairement. Son cadavre fut fort négligé. La pompe funébre fut des plus médiocres. On ne l'exposa point ſur un lit de parade; on ne donna point de deuil. Les dépenſes que l'on fit à ſon enterrement ne montérent point à celle qui ſe fait pour le moindre Pair du Royaume. Bien des gens trouvérent qu'il méritoit plus de ſoin ſucceſſeurs, qui ne faiſoit pas moins paroître d'ingratitude, que de baſſe œconomie. Charles avoit pour les femmes, ou penchant extrême qui ne contribuoit pas peu à le faire vivre dans l'oiſiveté & dans la molleſſe. Son penchant s'étendit juſques à ſes parentes, & lui faiſoit trouver le plus de plaiſir où il y avoit le plus de crime. Il étoit ingrat, diſſimulé, & il devint cruel ſur la fin de ſa vie. Il avoit l'eſprit vif & pénétrant, mais il n'aimoit pas l'application; c'étoit là ſon foible. Ce qui fit dire à un grand Miniſtre, que le Roi Charles avoit beaucoup de capacité pour régner, mais qu'il ne pouvoit pas en ſouffrir la fatigue; & qu'au contraire ſon frére, le Duc d'York, étoit infatigable, mais qu'il n'avoit pas de talens. Le Roi n'eut point d'enfans de la Reine, mais il en eut pluſieurs de ſes Maîtreſſes, & les reconnut pour tels. Les principaux ſont le Duc de *Monmouth*, qui étoit ſon Favori; & *Don Carlos*, qu'il fit enſuite *Comte de Plymouth*, mais qui mourut au ſiége de Tanger. Ceux là furent les premiers fruits de ſes amourettes, avant qu'il fût rétabli. Après ſon rétabliſſement, il eut trois fils de Mademoiſelle *Villiers* qu'il créa Ducheſſe *de Cléveland*, & qui épouſa Mr. Palmer créé Comte de Caſtlemaine. Ces trois fils ſont le Duc de Southampton, le Duc de Grafton, & le Duc de Northumberland. Il eut de Mademoiſelle Gowin le Duc de S. Albans; & de la Ducheſſe de Portsmouth, le Duc de Richemont. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George* II, *tome* 2. *p.* 67. *&c.* Burnet, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la Grande Bretagne, tome* 2. *&* 3. *p.* 593. *&c.*

ROIS de SUEDE.

On compte douze Rois du nom de CHARLES parmi les Rois de Suede, dont les ſix premiers ne ſont pas fort connus, ou du moins, n'ont pas fait beaucoup parler d'eux. Voici cependant l'ordre dant lequel on les range ordinairement. CHARLES I régna depuis l'an du monde 2837, juſques en 2109: CHARLES II, depuis l'an du monde 3408, juſques en 3456: CHARLES III, depuis l'an de Jeſus Chriſt 130, juſques en 169: CHARLES IV, depuis 670, juſques en 676: CHARLES V, depuis 676, juſques en 685: CHARLES VI, depuis 836, juſques en 868. * Loccenius, *in Hiſt. Suec.* On commencera par CHARLES VII pour entrer dans le détail des ſix derniers.

CHARLES, VII. de ce nom, Roi de Suéde, vengea la mort d'Eric IX, ſurnommé *le Saint*, ſur Henri Scarlet, Roi de Danemarck, & ſur ſon fils Magnus, qu'il tailla en piéces avec toute leur armée. C'eſt ainſi qu'il monta ſur le thrône de Suéde, auquel il joignit celui de Gothie qu'il poſſedoit déja. Ce Prince régna huit années en Suéde, & fut tué en 1168, par Canut, fils d'Eric IX. * Olaus Magnus, *Hiſt. de Suéde.*

CHARLES VIII, ſorti des anciens Rois de Suéde, étoit fils de *Canut* Bonde, Sénateur du Royaume, & Gouverneur de Finlande. Il fut chargé du gouvernement du Royaume, après Eric XIII; mais il fut chaſſé pour faire place à Chriſtophle de Baviére, auquel il ſuccéda l'an 1448. Les peuples, qui avoient experimenté combien le joug des Princes étrangers étoit rude, voulurent éprouver en la perſonne, ſi celui d'un Souverain de leur nation ſeroit plus doux. Ils ne ſe tromperent pas; car Charles eſt loué par les Hiſtoriens, non ſeulement pour la juſtice & la prudence; mais encore par la connoiſſance qu'il avoit de la Philoſophie, & des Mathématiques. Cependant ſon ambition exceſſive le brouilla avec le Clergé & la Nobleſſe, qui appellerent en Suéde Chriſtien II, Roi de Danemarck en 1457. Charles qui s'étoit retiré en Pologne, fut encore retabli en 1464, après que ſon ennemi en été chaſſé, & mourut en 1470. * Jean Magnus, *l.* 25. Crantz. Pufendorf, *Hiſt. de Suede, &c.*

CHARLES IX, Duc de Sudermanie, né le quatriéme octobre 1550, étoit fils de *Guſtave* I, frére de *Jean* III, & oncle de *Sigiſmond*, Roi légitime de Suéde. Ce dernier ayant été élu Souverain de Pologne, Charles fut fait Gouverneur de l'Etat l'an 1595. Deux ans après il ſe rendit maître de Stokholm & des villes les plus conſiderables, & le revolta entiérement l'an 1598. Après avoir été reconnu Roi en 1604, il fit la guerre aux Polonois, aux Danois & aux Moſcovites. Ce Prince affermit en Suéde la Religion proteſtante, & mourut le 29 octobre 1611, laiſſant pluſieurs enfans d'*Anne-Marie*, fille de *Louis* Electeur Palatin, & de *Chriſtine*, fille d'*Adolphe*, Duc de Holſtein, ſes deux femmes.

CHARLES X, Guſtave, fils de *Jean Caſimir*, Palatin du Rhin de la branche de Deuxponts & de *Catherine*, fille de Charles IX, & ſœur de Guſtave-Adolphe. Il naquit le deuxiéme novembre 1622. Comme on lui donna une excellente éducation, il en profita; ſ'inſinua de bonne heure dans l'eſprit des Suedois & fit des armes ſon exercice continuel. Il commanda l'armée Suédoiſe, & contribua en 1648 à la paix de Weſtphalie. La Reine Chriſtine ayant réſolu de ne point ſe marier, le nomma ſon heritier & ſon ſucceſſeur lorſqu'elle fut couronnée en 1650. Elle confirma encore cette declaration en 1654, & lui remit la même année la Couronne en s'en demettant ſolemnellement. Peu de tems après commença la guerre de Pologne. Car quoique la tréve conclue entre la Suéde & la Pologne pour 26 ans, à compter depuis 1635, ne fût pas encore finie, Charles Guſtave crut n'y être plus engagé, puiſque Jean Caſimir Roi de Pologne, avoit fait proteſter par *Canaples* ſon Ambaſſadeur contre la ſucceſſion de Charles X. Mais Chriſtine repliqua alors à l'Ambaſſadeur de Pologne, *Mon couſin vous prouvera par* 30000 *témoins, qu'il eſt Roi legitime de la Suede.* La guerre commença de la ſorte en 1656. Wirtenberg, le General Suédois, entra dans la Pologne par la Poméranie & par la Nouvelle-Marche; on lui oppoſa un corps de 15000 hommes de milice, qui voyant qu'on agiſſoit très-ſerieuſement de la part des Suédois, ſe reodirent à la diſcretion du Roi de Suéde, qui étant arrivé lui même en Pologne, vit croître ſon parti de tout côté. Il joignit le Général Wirtenberg près de Conin & ſe mit en marche contre le Roi Jean Caſimir. La ville de Varſovie & pluſieurs autres le rendirent à lui. En marchant vers Cracovie, il battit le Roi de Pologne avec dix mille hommes, & peu de tems après il battit le reſte de l'armée Polonoiſe ſur les bords du fleuve Dunaycc, à huit lieues de Cracovie. Jean Caſimir ſe retira en Siléſie & le Roi de Suéde s'empara de preſque toute la Pologne en trois mois de tems. Charles Guſtave ſe trouvant enſuite en Pruſſe, Jean Caſimir rentra dans la Pologne & fit abandonner le parti des Suédois à un grand nombre de Polonois. La defaite en un tant ſouvent à des batailles, ou la victoire ne ſe déclaroit pas toûjours pour le même parti. Les Polonois s'étant alliez avec les Tartares, le Roi de Suéde s'unit avec l'Electeur de Brandebourg; & en 1656, il ſe donna auprès de Cracovie, un combat des plus ſanglans qui durs pendant trois jours, c'eſt à dire, le 18, 19, & 20 de juillet. Les Polonois & les Tartares, dont il perit pluſieurs milliers, eurent du deſſous. Dans ces entrefaites les Moſcovites tombérent ſur la Livonie, & mirent le ſiége devant Riga, quoique ſans ſuccès. La Maiſon d'Autriche & les Hollandois, ſe mêlerent ſérieuſement dans cette affaire, & portérent Fréderic III, Roi de Dinemarc, à faire une diverſion très-dangereuſe pour la Suéde. Auſſi-tôt que le Roi de Suéde en eut avis, il paſſe dans le Holſtein avec une diligence extraordinaire en 1657, & de là en Danemarc. Etant en Holſtein il reprit en moins de 15 jours toutes les places dont les Danois s'étoient emparez. La flote des Suédois ſe battit auſſi dans ce tems-là avec quelque avantage. En 1658, le Mer Baltique étant fermée par les glaces, le Roi de Suéde ſe ſervit de l'occaſion & paſſa ſur la glace en Fionie & y battit 4400 Danois & 1500 hommes de milice. Il avoit intention d'aller droit à Coppenhague; mais les Danois ne voulant point entendre cette extrémité propoſérent une paix qui fut conclue à Roſchild cette même année. La Suéde ſe reſerve alors la Scandinavie, Halland, Blectingen, l'Iſle de Huën, & Bornholm, euſſi bien que Bahus, & Dronthem dans la Norvége. Quoique les deux Rois ſe fuſſent vus d'une maniére fort cordiale à Friderichsbourg, la paix fut néanmoins rompue la même année. Les Suédois commencérent, mais ils proteſtérent en même tems qu'ils avoient été obligez de prévenir les deſſeins pernicieux des Danois. Le Roi de Suéde alla d'abord en Zéeland & aſſiégea Coppenhague. Mais comme la deſcente des Suédois s'étoit faite à Korſor, qui eſt à 16 lieues de cette Capitale, elle eut le tems de ſe mettre en quelque état de défenſe. Bref ce ſiége ne réuſſit point, d'autant plus que l'Amiral Opdam amena du ſecours à la ville de la part des Hollandois. Le Roi de Suéde voyant que non ſeulement les Hollandois, mais encore l'Angleterre & la France prenoient le parti des Danois, fit un dernier effort en 1659, contre la ville de Coppenhague, mais il fut vigoureuſement repouſſé dans l'aſſaut qu'il avoit fait donner. Il s'empara donc des petites Iſles qui ſont autour de Zéeland, mais en échange il fut chaſſé de la Fionie avec perte de 4000 hommes. Les Polonois, foutenus par les Autrichiens, avoient pendant ce tems-là repris Cracovie en 1657. L'année ſuivante les Suédois prirent *Jacques* Duc de Courlande & toute ſa famille, & le menérent à Narva; ils perdirent

à leur tour en Prusse la ville de Thorn. En 1659, ils perdirent la Courlande, & l'Electeur de Brandebourg se ha contre eux avec la Maison d'Autriche. Le Roi de Suède se voyant ainsi resserré, passa à Gottenbourg en 1660, où il allemblia les Etats du Royaume. Il y fut attaqué d'une fièvre dont il mourut le 23 février âgé de 38 ans. Le 27 du mois suivant on fit la paix avec les Danois par le traité de Coppenhague, & le 23 d'avril on finit les affaires de Pologne par le traité d'Oliva. Il avoit épousé en 1654, *Hédwige Eléonore*, fille de Frédéric, Duc de Holstein-Gottorp, & en eut en 1655, Charles XI, qui lui succéda. Il laissa auſſi un fils naturel, *Guſtave*, Comte de Carlſon, qu'il avoit eu de *Brigitte* Alletta. Le Comte Carlſon fut dans la suite Colonel au service des Hollandois, mais il se fixa à la fin à Bedkum en Frise, qui est une Seigneurie qu'il avoit eue de Marie Amélie de Schwartzenberg, avec laquelle il s'étoit marié en 1685. Il mourut la premier janvier 1708, âgé de 59 ans. * Loccénius, *Hiſt. Sueo. l.* 9. Puffendorf, *de Rebus Caroli Guſtavi & Frid. Wilh. M. Mémoires de* Terlon, &c.

CHARLES XI, fils de Charles X & d'Hédwige Eléonore, Princesse de Holstein, naquit le 24 novembre 1655. Il perdit son père en 1660, dans un tems où la Suède étoit engagée dans des guerres fâcheuses. Mais comme avec Charles X, la plus grande partie de l'animosité des Suédois contre le Danemarc & la Pologne s'étoit éteinte, la paix fut bien-tôt faite. Le Conseil du Royaume attaqua d'abord le Testament de Charles X, par lequel il étoit ordonné que pendant la minorité de Charles XI, le gouvernement seroit entre les mains de la Reine & des cinq principaux Officiers de la Couronne. Le Conseil opposa, qu'une telle disposition ne n'étoit point pu faire sans le consentement des Etats du Royaume. On exclut donc les Comtes Adolphe-Jean, & Herman Flemmings des charges de Feldmaréchal & de Trésorier, que le Roi leur avoit assignées dans son Testament, afin de leur donner part à la Régence, & l'on consia ces emplois à Charles Gustave Wrangel & a Gostave Bonde. Le Conseil du Royaume administra la Régence & se réserva l'inspection sur l'éducation de Charles XI, dont le détail étoit cependant remis aux soins de la Reine & des cinq Officiers de la Couronne, comme aux Tuteurs ordonnez par le feu Roi. Le premier soin du Conseil fut de conserver la Suède en paix pendant la minorité du Roi, dont l'education fut entièrement négligée, de sorte qu'il ne fut jamais capable de faire le moindre compliment à un Etranger; & pour les Langues étrangéres on ne lui enseigna que l'Allemand Son Précepteur *Gryphiſtius* ne lui inculqua que ces deux maximes d'une mauvaise politique, *qu'il falloit toujours diſſimuler, & être roide dans ſes réſolutions.* En 1672, les Suédois firent une alliance avec les François qui leur promirent quelques millions de subsides, & la Suède s'engagea à son tour de procurer à la France une paix avantageuse, ou de se jetter sur les Princes d'Allemagne qui prendroient le parti des Hollandois. L'Electeur de Brandebourg s'étant donc mêlé dans la guerre des François, ils commencerent la Suède de rompre avec lui: ce qu'ils obtinrent d'autant plus aiſément, que le jeune Roi de Suède ne espiroit que la guerre. Son armée entra dans la Marche de Brandebourg en 1674, sous prétexte de vouloir engager par la l'Electeur à renoncer à l'alliance contre la France. Les Suédois s'attirérent cependant bien des affaires par cette demarche. L'Empereur, le Roi de Danemarc, les Hollandois, les Ducs de Lunebourg & l'Evêque de Munster leur tombérent sur le corps & la Diète de l'Empire les déclara ennemis de l'Empire. Ainſi les Suédois furent chaſſez en très-peu de tems de toute la Marche de Brandebourg, parce qu'une terreur panique les saisit, leurs pertes n'étant pas d'ailleurs fort considérables. En un mot les affaires des Suédois devinrent & très-fâcheuſes & très-périlleuſes. En 1678, les Suédois perdirent Stralſund, & les Danois entrérent en Scandinavie où la guerre fut fort sanglante, le jeune Roi de Suède se trouvant en perſonne à la tête de son armée. Les Suedois furent battus plusieurs fois sur mer; mais quoique les Danois eussent été allez heureux dans leur entreprise sur la Scandinavie, ils ne purent point malgré cela, engeer les Suédois, qui les battirent en trois batailles près de Halmſtadt, de Lunden, & de Carelscroon. Le Roi de Danemarc se trouva en perſonne dans les deux dernières batailles, & le Roi de Suède se battit auſſi avec beaucoup de courage. Quoiqu'à parler généralement les affaires de Suéde parussent allez délabrées, les Feniçons ne laiſſérent pas de les rétablir dans la paix de Nimégue, où ils prirent hautement le parti des Suédois en détachant tous les autres Princes du parti du Roi de Danemarc & de l'Electeur de Brandebourg. C'eſt ce qui procura enfin, en 1679, la paix entre ces deux Puiſſances & le Roi de Suède, à qui l'on reſtitua tout ce qu'il avoit perdu, à quelques petits articles près qu'il céda à l'Electeur de Brandebourg & au Duc de Lunebourg. Depuis ce tems-la Charles ne songea plus à aucune guerre & donna toute son attention à l'arrangement de son Royaume. Il épousa *Ulrique Eléonore* Princeſſe de Danemarc, avec laquelle il étoit promis avant la guerre depuis 1675. Il quitta enſuite l'alliance de France & ſe lia avec l'Empereur en 1681. Il ſaiſit auſſi tous les biens de la Couronne, qui, depuis un tems immémorial, avoient été donnez à la Nobleſſe, & dont les revenus réunis montoient a 2100000 écus: ce qui fut une augmentation très conſidérable des revenus de la Couronne. Il mit ſes troupes de terre ſur un très-bon pié, y employant les rentes des biens retirez d'entre les mains de la Nobleſſe; mais ſa flotte demeura en aſſez mauvais état. Son dernier ouvrage fut la médiation pour la paix de Ryswick. Il mourut le cinquiéme avril 1697. Il laiſſa 1. *Charles* XII, ſon ſucceſſeur; 2. *Hédwige Sophie*, qui fut mariée avec le Duc de Holſtein & mourut en 1708; 3. *Ulrique Eléonore*, qui fut Reine de Suéde en 1718, après la mort de Charles XII. Elle épouſa *Frédéric*, pour lors Prince héréditaire de Heſſe-Caſſel & préſentement Roi de Suéde. Charles XI, n'avoit pas un eſprit fort pénétrant, mais il avoit en échange beaucoup de zéle pour la Religion. Il viſita lui même en 1694 la Lapponie, & donna ſes ordres afin que les Habitans de ce pais-la fuſſent mieux inſtruits dans le Chriſtianiſme. Il étoit ennemi du luxe & de la prodigalité & ſe nourriſſoit en Soldat. Son habillement étoit toûjours des plus ſimples. Ses Sujets l'accuſérent de dureté & d'avarice, c'eſt pourquoi ils le haïrent plus qu'ils ne l'aimérent. * *Anecdotes de Suede. Theatrum Europæum.* Puffendorf, *de Rebus geſtis Frid. Wilhelm.* Wagner, *Vita Leopoldi.* Limnæus, *Hiſt. de Louis XIV.* Robinſon, *Etat de Suéde.*

CHARLES XII, Roi de Suéde, Prince dont la valeur a mérité l'admiration de toute l'Europe, naquit le 27 juin 1682. Par le teſtament du Roi Charles XI, ſon pére, mort au mois d'avril de l'année 1697, l'adminiſtration ſouveraine avoit été déferée à la Reine Douairiére Hédwige-Eleonor de Holſtein-Gottorp, qui devoit l'exercer conjointement avec cinq Sénateurs du Royaume, juſqu'à ce que ce jeune Prince, ſon petit-fils, eût atteint l'âge de dix-huit ans. Il fut néanmoins déclaré majeur à quinze ans & cinq mois, par les Etats du Royaume aſſemblez à Stokholm le 27 novembre de la même année, & fut couronné le 24 décembre ſuivant. A peine fut-il monté ſur le thrône, qu'il eut la ſatisfaction de conſommer ce grand ouvrage de la paix de Rylwick, qui avoit été commencé par ſon prédeceſſeur; mais l'ambition de quelques Princes ſes voiſins, lui ravit bien tôt le repos qu'il avoit ſçu procurer aux autres. Frédéric Auguſte, Roi de Pologne & Electeur de Saxe, Frédéric IV, Roi de Danemarck, & Pierre Alexiowitz, Czar ou Cesnd Duc de Moſcovie, comptant trop légérement ſur la foibleſſe d'un âge, dont ils ſuppoſoient que Charles devoit ſe reſſentir, ainſi que les autres hommes, ſe liguérent ſecrettement contre lui, & projetérent de l'accabler chacun de ſon côté. Le premier éclat de cette conſpiration tomba ſur les Etats du Duc de Holſtein beau-frére du Roi de Suéde, contre leſquels le Roi de Danemarck exerça quelques actes d'hoſtilité. Ce fut ſous le prétexte de réduire ce Duc à raſer ſes nouvelles fortifications, qui lui avoient néanmoins été permiſes, par le teſté conclu à Altena en 1689. L'Angleterre, la Hollande, & les Princes de la Maiſon de Lunebourg, Puiſſances intéreſſées auſſi bien que la Suéde à la garantie de ce traité, ſongerent à prévenir les déſordres qui pouvoient naître de ſon infraction. On prit d'abord la voye de la négociation. On indiqua une aſſemblée à Pinneberg, & l'on y uni pendant ſix mois des conférences, qui devinrent infructueuſes par l'opiniâtreté des Miniſtres Danois. Leur Roi ne cherchoit qu'à gagner du tems, pour ſe mettre en état d'agir à force ouverte, dès que ſes Alliez auroient achevé leurs préparatifs. Ces derniers n'épargnoient cependant ni ſoins, ni proteſtations d'amitié, pour diſſiper les ſoupçons & tromper la vigilance du Roi de Suéde, mais ce Prince diſſimulant de ſon côté, & pénétrant néanmoins à travers ces artifices le ſecret de leur alliance, prenoit toutes les meſures néceſſaires pour faire échouer leurs projets. Il étoit perſuadé qu'il ſeroit très-difficile de vaincre d'auſſi puiſſans ennemis, s'ils venoient une fois à ſe joindre, & qu'il ne ſeroit pas moins dangereux de leur laiſſer allumer le feu de la guerre juſques dans le ſein de la Suéde. Ainſi il prit le parti d'en faire, pour tomber d'abord ſur celui qui ſe déclareroit le premier, & de marcher enſuite à celui qui le preſſeroit de plus près. Ce fut après avoir choiſi le Comte Piper pour le ſeconder dans l'adminiſtration des affaires pendant le cours de ſes expéditions, & après avoir établi un Conſeil appellé *de défenſe* qui devoit reſider à Stokholm, & pourvoir au gouvernement & à la ſûreté du Royaume. Dès que ces ordres eurent été donnez, il fit paſſer cinq mille hommes en Poméranie, où ils débarquérent heureuſement, malgré l'oppoſition d'une flotte de douze vaiſſeaux Danois. Ces troupes étoient deſtinées à la défenſe du Holſtein, où le Roi de Danemarck s'étoit jetté ſur la fin de l'an 1699, dès qu'il eut appris l'irruption du Roi de Pologne dans la Livonie. Elles ſe joignirent au commencement de l'année 1700, aux autres troupes de Brême & de Poméranie, que le Général Cyllenſtiero commandoit au nombre de dix mille hommes; tandis qu'un corps de douze mille hommes défiloit par la Scanie. Les autres Puiſſances qui étoient intervenues au traité d'Altena, ne demeurérent pas dans l'inaction: car après avoir encore fait une tentative inutile, pour porter le Roi de Danemarck à quelque accommodement, les troupes de Lunebourg groſſirent l'armée Suédoiſe, qui paſſa l'Elbe pour s'oppoſer aux progrès des Danois dans le Holſtein. Les Anglois & les Hollandois armérent de leur côté trente vaiſſeaux de guerre, qui entrérent dans la Sund, & qui firent leur jonction au mois de juillet, avec la flotte Suédoiſe, commandée par le Roi lui-même, & compoſée de trente neuf vaiſſeaux de ligne, & de vint galioces, fregates ou brûlots. Le parti que prit la flotte Danoiſe, ce fut de ſe retirer & de ſe renfermer dans le port de Coppenhague. Il fallut donc ſe réduire à la reſſerrer & à lui faire eſſuyer le feu de quelques bombes, auſſi bien qu'à la ville, ſous laquelle elle s'étoit réfugiée: expedition trop peu conſidérable pour occuper & flatter un courage tel que celui du Roi de Suéde.

Plein d'un projet beaucoup plus eſſentiel, mais infiniment plus difficile, il réſolut de porter la guerre dans le cœur même du Danemarck, pour en aſſiéger la capitale par terre, tandis que les flottes la bloqueroient par mer, & fit une deſcente à Humblebeck, vis à vis de Landſcroon. La côte étoit défendue par un gros de cavalerie Danoiſe, & par un corps de milices, retranchez derriére des lignes. Charles n'avoit alors que cinq mille hommes avec lui; cependant à peine fut-il à cinquante ou ſoixante braſſes du rivage, qu'il ordonna la débarquement, & ſe jetta lui-même à l'eau, ſuivi de ſes troupes, pour aller aux ennemis. Une ardeur ſi vive les déconcerta, ils furent mis en fuite après quelque réſiſtance, & cédérent au vainqueur le poſte de Humblebeck, monté de quelques piéces de canon. Après s'y être établi, il renvoya les bâtimens de charge à Landſcroon, pour en amener le reſte de ſon armée, avec de la groſſe artillerie, & s'étendit enſuite dans la Zélande. Cependant le Roi de Danemarck, allarmé de ces progrès, dont la ſuite allot devenir terrible pour lui, crut devoir accepter une paix ſi long-tems étudiée, & la conclut enfin avec la Holſtein à Travendahl le dix-huitiéme août 1700, aux conditions qui lui furent preſcrites par les Souverains, garans du traité d'Altena.

Le Roi de Suéde, débarraſſé de cette expédition, fit repaſſer ſon armée dans la Scanie, & réſolut de la mener au printems contre le

Roi

Roi de Pologne, qui avoit bloqué Riga. Déja ſes ordres étoient diſtribuez pour faire entrer ſes troupes en quartier d'hiver, lorſqu'il lui informe que Nerve, où commandoit le Comte de Horn, venoit d'être aſſiegé par une armée de cent mille Moſcovites. Cette nouvelle imprevue lui fit changer de deſſein, & l'obligea de tourner tout à coup du côté du Czar, malgré la rigueur de la ſaiſon, qui rendoit le Mer Baltique preſque impraticable. Il s'embarqua lui-même à Garnholm au commencement du mois d'octobre, & aborda heureuſement à Pernau en Livonie avec une partie de ſes troupes, tandis que l'autre prenoit terre à Revel. Des qu'elles furent raſſemblées au nombre de huit mille hommes, à Weienberg dans l'Eſtonie, il tira droit à Nerva, chaſſa ſur ſa route le General Moſcovite Czerémetoff, & le pouſſa juſqu'au défilé de Pynajegg. Ce poſte inacceſſible qui étoit défendu par huit mille chevaux, fut forcé ſans perte, contre l'eſperance de la plupart des Officiers Suedois; & leur ouvrit le chemin juſqu'au camp des ennemis devant Nerva, où on arriva le 30 novembre à dix heures du matin. L'armée des Moſcovites étoit de quatre-vint mille hommes; ils étoient couverts de doubles retranchemens, fortifiez par des chevaux de frize, & par des paliſſades enchaînées; ils occupoient toutes les hauteurs, dont la plaine étoit commandée: cependant, ni leur nombre, ni ces difficultez ne purent arrêter un moment le Roi de Suede. Ce Prince en arrivant rangea ſes troupes en bataille, ſous le feu même du canon des Moſcovites; & après avoir fait agir le ſien pendant quelque tems, commença ſur les deux heures après midi, l'action peut-être la plus éclatante dont l'Hiſtoire ait conſervé la memoire. Le bolé fut comble, & les retranchemens ouverts en moins d'un quart d'heure; trente mille des ennemis furent tuez ſur la place, ou pouſſez dans la riviere de Nerva, dans laquelle ils ſe noyerent; vint-mille demanderent quartier, & furent renvoyez, la plupart ſans armes; le reſte fut ou pris ou diſperſé. Cette victoire, qui ne coûta au vainqueur qu'environ deux mille hommes, tant tuez que bleſſez, fit tomber ſous la puiſſance le Duc de Croy Generaliſſime, le Prince de Georgie avec ſept autres Generaux, & lui livra cent quarante-cinq pièces de canon, vint-huit mortiers, cent cinquante un drapeaux, vint étendarts, avec tous les bagages, & la caiſſe de l'armée ennemie.

Le Czar, qui s'étoit retiré de ſon camp la veille de la bataille, eut encore le chagrin d'apprendre que la Major General Spens lui avoit deffait un corps de dix mille hommes, dont mille reſterent ſur la place, outre huit mille autres qui furent battus par le Comte de Steenbock.

Après cette grande victoire, qui força les Moſcovites d'évacuer les provinces qu'ils avoient inondées, le Roi de Suede paſſe l'hiver à Lais, ou on fit aſſemblé des magaſins. Il les avoit ordonnez avant même que de marcher à Nerva, & en avoit écrit en ces termes, *je m'en vais battre les Moſcovites; preparez un magaſin à Lais, quand j'aurai ſecouru Nerva, je paſſerai par cette ville, pour aller battre enſuite les Saxons.* L'événement juſtifia pleinement cette prédiction: car après avoir reçu un renfort de quinze mille hommes arrivez de Suede, il changea le Général Schlippenbach de veiller à la défenſe de la Livonie, & au printems de l'année 1701, il ſe mit en marche du côté de Riga, où il trouva les Saxons retranchez ſur un des bords de la Dune. Ils étoient commandez par le Maréchal de Steinau, par le Prince Ferdinand de Courlande, & par le Lieutenant General Peykel, & avoient même fortifié quelques iſles pour défendre le paſſage de cette riviere. Ces obſtacles & leur réſiſtance, n'empêcherent pas l'armée de la paſſer dans des bateaux, & la faveur de certains redeaux de nouvelle invention, ſur leſquels on avoit dreſſé des batteries, & de quelques chaloupes de fumier embrazé, dont la fumée déroboit aux ennemis la vue des troupes Suédoiſes. Le Roi combatit lui-même avec les premiers qui avoient pris terre; & ayant donné aux autres le tems de debarquer, il les mit en ordre de bataille, à la vue des Saxons, qui occupoient près d'une lieue de terrain fortifié, & defendu par de bonnes batteries. Il fallut, avec que de les vaincre, forcer cinq redoutes, deux grands épaulemens, & huit retranchemens differens, derrière leſquels ils ſe reſſerroient à meſure qu'ils étoient pouſſez. Enfin tous ces ouvrages furent emportez, & les ennemis furent chaſſez de leurs poſtes, & pourſuivis près d'une lieue, avec perte de deux mille hommes tuez, de quinze cens priſonniers, de trente-ſix canons, de cinq drapeaux, de deux étendarts, & de la plus grande partie de leur bagage.

Cette action déconcerta tous les projets du Roi de Pologne, qui dès le commencement de l'année précedente ayant auaque la Livonie, ſans avoir fait précéder aucune déclaration de guerre, s'y étoit emparé du fort de Kobron, & enſuite de celui de Dunamunde, lequel avoit été contraint de ſe rendre, faute de vivres & de munitions. Sur la nouvelle de cette irruption, le Général Welling avoit eu ordre de marcher avec huit mille hommes de troupes Finlandoiſes, pour en prévenir les ſuites, & avoit d'abord repouſſé les Saxons juſques dans la Courlande; mais lorſqu'au mois d'août ſuivant le Roi de Pologne parut à la tête d'une groſſe armée, ce Général trop foible alors pour riſquer aucune action, s'étoit retiré ſous Pernau avec ſa cavalerie, & avoit poſté ſon infanterie ſous Riga, dont les ennemis formérent inutilement le blocus. Sa retraite leur avoit donné lieu de s'étendre dans le païs, & de ſe rendre maîtres des forterelles de Kokenhaus, de Selbourg, & de Creutzbourg. Telle étoit en Livonie la ſituation des affaires, que l'arrivée du Roi de Suéde fit bientôt changer de face. Le lendemain de la bataille gagnée au paſſage de la Dune, le Major Général Morner fut detaché avec ordre de s'emparer de Mitau, capitale de Courlande, où étoit le plus gros magaſin des Saxons: ce qu'il exécuta ſans aucune perte. Un autre magaſin qui étoit à Stoke, & où ils avoient renfermé une grande quantité de farine & d'avoine, outre quarante huit piéces de canon de fer, & quatre cens grenades, fut auſſi emporté par la Colonel Klingſpoin, non ſans beaucoup de réſiſtance de la part des ennemis. Le Roi de Suede lui-même s'avança juſqu'à Kokenhaus, que les Saxons abandonnérent, après avoir fait ſauter le fort, & avoir rompu le pont. Il ſe rendit maître ſur ſa route de pluſieurs autres forts & magaſins, & enſuite de la ville & château de Bautch. De là il marche à Birſen, d'où vint mille Moſcovites, s'enfuirent en déſordre juſques dans leur pais; laiſſant dans cette place ſix pieces de canon & trente-deux pontons, qui appartenoient aux Saxons. Ainſi le Duché de Courlande devint la proye du Vainqueur; & toutes les places uſurpées par les ennemis, rentrérent ſous la domination du Roi de Suede, hors le Fort de Dunamunde, qui tint juſqu'à la fin de l'année, & qui fut pris alors avec 74 pièces de canon, & douze mortiers, que le Roi de Pologne y avoit fait amener de ſon Arſenal de Dreſde. Ce Prince effraye de la rapidité de ces conquêtes, & voulant éviter le combat que ſon ennemi venoit lui préſenter, abandonna ſes poſtes & ſe retira précipitamment en Pologne, avec ce qui lui reſtoit de troupes.

Le Roi de Suéde, qui n'attendoit pour l'y ſuivre que le retour de la belle ſaiſon, ſe confirma dans cette réſolution, par l'occaſion que lui en donnérent pour lors les Princes de la Maiſon de Sapiéha, leſquels implorérent ſa protection contre les violences du Roi de Pologne, & contre les courſes du Sieur Oginski. En vain les Deputez des Etats de Lithuanie vinrent à Bautſch le conjurer de ne point entrer en Pologne: il avoit réſolu de faire déclarer la République, de la forcer même à détrôner ſon ennemi, & s'en étoit expliqué par une lettre écrite dès le neuviéme août au Cardinal Radziewski, Primat de Pologne. Dans le tems qu'il s'appliquoit aux préparatifs néceſſaires pour faire réuſſir cette grande entrepriſe, huit mille hommes de ſes troupes commandez par le Colonel Schlippenbach deffirent vint mille Moſcovites à Saguiz, laiſſe tuérent deux mille hommes, & s'emparérent de leur canon & de leur bagage. Un autre corps de trois mille Suédois, attaqué près de Bautſch par dix mille Moſcovites, fut ſecouru par dix-huit cens hommes, paſſa au fil de l'épée trois mille de leurs ennemis, & leur enleva huit piéces de canon. Ces deux avantages remportez en un même jour, vengérent avec uſure la diſgrace de cinq cens Suédois, que le Czer avoit accablez à Rapin avec douze mille hommes, dont deux mille périrent par la main des vaincus.

Cependant le Roi Auguſte, qui jugeoit combien l'entrée du Roi de Suéde en Pologne lui ſeroit préjudiciable, n'omettoit rien de tout ce qui pourroit la détourner. La République, qu'il avoit tenté vainement d'embarquer dans ſa querelle, redoutoit les armes d'un Conquérant, tel que le Roi de Suede, & paroiſſoit diſpoſée à lui envoyer des Ambaſſadeurs. Ce fut pour prévenir ce coup mortel, qu'il eſſaya de faire des propoſitions à ſon ennemi, d'abord par l'entremiſe de la belle Comteſſe de Konigmarck, & quelque tems après par celle du Sieur Wurzlumb ſon Chambellan; mais ſi Roi de Suéde, incapable de ſe laiſſer ſurprendre par ces artifices, ne voulut voir ni l'une ni l'autre, & refuſa fierement d'écouter les offres d'un Prince, avec lequel il croyoit ne pouvoir traiter ſûrement. Au contraire, il pouſſa ſes projets avec plus d'ardeur; car après avoir fait quelques détachemens en Lithuanie, pour appuyer le Prince Sapiéha Grand-Maréchal, il paſſa dans la Samogitie, au mois de janvier 1702, diſſipa les troupes du Prince Wiesnowski, qui lui avoient enlevé un parti; & fit tant de diligence, qu'il rencontra à ſerze lieues de Varſovie les Ambaſſadeurs que le Roi Auguſte lui avoit fait dépêcher par la Republique, pour eſſayer de le retenir en Courlande.

Cette marche imprévue fit rompre la Diéte qui ſe tenoit à Varſovie, où le Roi de Suéde arriva le 22 mai, & où il s'aboucha avec le Cardinal Primat. Le Roi Auguſte s'étoit déja retiré du côté de Cracovie. Cette Eminence lui écrivit le 14, pour le diſſuader d'en venir à une bataille, laquelle alloit décider de ſa fortune; mais ce Prince qui ſavoit qu'outre les dix mille hommes, ſur leſquels le Roi de Suéde pouvoit compter, après avoir été joint par la Général Major Morner, il en attendoit douze mille de Poméranie, & huit mille autres de Lithuanie, réſolut de la combattre avant qu'il eût reçu ſes renforts. Dans cette vue, ſe voyant à la tête de trente-trois mille Saxons ou Polonois, il s'avança le 29 juillet juſqu'à Chilow où l'armée Suedoiſe étoit avantageuſement poſtée. Malgré l'inégalité du nombre, & la fatigue de ſes troupes, le Roi attaque l'ennemi, dont l'aile droite ayant été priſe en flanc, à côté d'un marais qui couvroit le front de leur armée, fut renverſée en très-peu de tems, & pouſſée bien loin au delà de leur camp. Dans ce premier mouvement, le Duc de Holſtein fut tué d'un coup de canon chargé à canouche, qu'il reçut dans les reins. L'aile gauche des Saxons, qui n'avoit point encore combattu, combla le marais avec des faſcines, & tomba ſur la droite des Suédois. Cette aile beaucoup moins nombreuſe que celle des ennemis, ſoutint néanmoins le choc à la faveur du terrain fort étroit qu'elle occupoit, & chargea enſuite les Saxons avec tant de vigueur, qu'elle les chaſſa au delà du marais. Ce fut en vain qu'ils ſe raliérent, & tinrent encore ferme derrière leurs chevaux de frize; ils furent enfoncez de toutes parts, après un combat fort opiniâtré. Les Suédois reſtérent maîtres du champ de bataille, qui fut couvert des corps de quatre mille Saxons. Ils en firent deux mille priſonniers, ſans compter le nombre des Polonois tuez ou pris, & s'emparérent de tous les bagages, & de tout le canon, qui montoit à quarante-quatre piéces. Deux cens femmes ou Maîtreſſes des Saxons, perdirent auſſi la liberté, qui leur fut rendue; & elles furent renvoyées avec eſcorte à Cracovie, où les ennemis ſe raſſembloient, & où la Roi de Suéde les pourſuivit.

Mais le Roi de Pologne, n'olant l'y attendre, ſe retira du côté de Léopol ou Lemberg, & abandonna Cracovie, dont les portes furent forcées par les Suédois, & dont le château fut emporté d'aſſaut, quoique défendu par douze mille hommes, qui furent faits priſonniers avec leur Commandant. Le Roi de Suéde, dont l'armée fut renforcée quelques ſemaines après le bataille, par les douze mille hommes arrivez de Poméranie, ſe préparoit à pouſſer les Saxons, de quelque côté qu'ils tournaſſent, lorſqu'il tomba de cheval, & ſe caſſa le genou. Cet accident l'obligea d'interrompre le cours de ſes victoires, & donna le tems de reſpirer au Roi Auguſte, qui profita de cet intervalle pour tenir une Diéte à Sandomir.

Dans

Dans cette assemblée, gagnée par les Saxons, & prévenue d'une haine aveugle contre le Roi de Suède, on déclara ce Prince ennemi de la République, & on résolut de le poursuivre comme tel : résultat, qui fut confirmé quelque tems après à Marienbourg.

Pendant que le Roi de Pologne convoquoit Diètes sur Diètes, pour engager la République dans une guerre ouverte, le Cardinal Primat, & presque tous les Palatins de la grande Pologne, songeant à prévenir les maux dont cette rupture menaçoit l'État, s'appréhendoient de leur côté à tenir une assemblée à Varsovie. D'ailleurs les armées que l'hiver avoit tenues dans l'inaction, commençoient à se mettre en mouvement. Celle de Suède suivit quelque tems le cours de la Vistule, pendant qu'un détachement de quatre mille hommes, commandés par le Comte de Steenbock, s'occupoit à réduire plusieurs Palatins du parti contraire. Le Roi lui-même, quoiqu'encore incommodé de son genou, fit une longue marche à la tête de ses troupes, & arriva à Lublin au mois de février 1703. De là, il détacha la moitié de son armée, sous le Lieutenant Général Renschild, qui eut ordre de s'avancer vers Varsovie, où le Cardinal Primat & les Sénateurs confédérez annullèrent tout ce qui avoit été arrêté dans les assemblées de Sandomir & de Marienbourg. Le reste de l'armée Suédoise suivit au mois d'avril, & arrive via de Varsovie, où le Roi la fit camper à Prag, & de l'autre côté de la Vistule. Il y reçut des Députez de la Diète, à laquelle le Roi de Pologne en avoit opposé une autre convoquée à Lublin; & après avoir conféré avec le Cardinal Primat, sur les moyens de lier étroitement la République avec la Suède, il publia ses intentions sur cette alliance, dans une déclaration datée du 26 avril.

Peu après, ennuyé des opérations lentes & incertaines de l'Assemblée de Varsovie, qui avoit peine à digérer le dethrônement du Roi Auguste, il tira son armée de ses quartiers; puis feignant de lui en vouloir faire prendre d'autres au-delà de la Vistule, il fit jetter un pont sur ce fleuve, pour donner le change aux ennemis; & tourna tout à coup vers le Bug. Un corps de cavalerie Saxonne, commandée par le Maréchal Steinau, n'ola lui en disputer le passage, & se sauva à Pultausk. Le Roi fit prendre de l'infanterie en croupe à la cavalerie, traversa une petite rivière à la nage, pour gagner quelques heures de chemin, & força tellement sa marche, qu'il atteignit les fuyards à la vue de cette ville, qui est bâtie dans une isle, formée par deux bras de la rivière de Narew. Les Saxons s'y retirèrent, après avoir rompu le pont qui étoit entre le Roi de Suède & eux. Ce Prince craignant que cette cavalerie ne lui échapât à la faveur du pont, qui étoit sur l'autre bras du Narew, prit le parti de le traverser une lieue plus bas; mais le détour qu'il lui fallut prendre, & les défilés par lesquels il fut obligé de passer, l'arrêtèrent si long-tems, qu'en arrivant à Pultausk, il n'y trouva plus que sept cens hommes, dont deux cens furent tuez, & cinq cens furent faits prisonniers. Tout le bagage des ennemis fut pillé, & le Lieutenant Général Beust, fut pris par le Roi même, dans le tems qu'il se sauvoit sur un moulin flottant, dont il avoit rompu le cable. Le dessein de ruiner une partie de l'infanterie Saxonne, & la nécessité de s'assurer une libre communication avec la ville de Dantzick par la Vistule, déterminèrent le Roi de Suède à faire le siège de Thorn, place forte, & de laquelle le Roi de Pologne s'étoit emparé par surprise. Ainsi, après avoir fait prendre au Général Renschild le chemin de la grande Pologne, pour y soumettre avec un gros corps de troupes, les Palatinats ennemis, il mena le reste de son armée devant Thorn, & se contenta de tenir cette place étroitement bloquée, en attendant la grosse artillerie, qui lui devoit être envoyée de Suède.

Quelque tems après, le Cardinal Primat fit paroître sa réponse à la dernière déclaration publiée par le Roi de Suède. Dans cet écrit, daté du 15 mai, il justifioit la conduite & les bonnes intentions de la Diète de Varsovie, & témoignoit beaucoup de respect pour le Roi de Suède, qu'il invitoit avec ardeur à la paix; offrant la garantie de la République, pour le rétablissement des affaires, sur le pié du traité d'Oliva; & protestoit qu'elle ne pouvoit se porter à détrôner un Roi qu'elle s'étoit choisi. Peu content de ce résultat, le Roi de Suède, chargea le Comte Piper d'exiger de la Diète une explication plus positive, & de lui faire connoître combien elle s'écartoit de ses véritables intérêts: commission, dont ce Ministre s'acquitta avec une habileté qui ne manqua pas de produire son effet. Tandis que les Confédérez de Varsovie s'efforçoient de témoigner la violente inclination, que la République avoit pour la paix, l'armée de le Couronne, animée d'un autre esprit, s'avançoit dans la grande Pologne, où néanmoins elle ne fit pas de grands progrès; non plus qu'un corps de huit mille hommes qui tenoit pour le Roi Auguste dans la Lithuanie. Ce Prince n'ayant pu porter ces deux armées, qui étoient aigries par quelques mécontentemens, à marcher au secours de Thorn, fit offrir au Roi de Suède de lui céder cette importante place, à condition qu'il lui seroit permis d'en retirer la garnison Saxonne; mais le Roi de Suède lui ayant répondu qu'il n'attaquoit Thorn, que pour se rendre maître des troupes qui la défendoient, pressa si vivement cette place, lorsqu'il eut reçu sa grosse artillerie avec quatre mille hommes de recrue, qu'il força la garnison de se rendre à discrétion, quoique composée de six mille hommes de pié, & de deux cens dragons.

Le fruit de cette conquête fut la liberté qu'eut le Roi de mettre ses troupes en quartier d'hiver dans la Prusse Royale & dans l'Ermelande ou Warmie. Quelques troupes de Brandebourg parurent d'abord s'y opposer; cependant le ville d'Elbing fut contrainte d'ouvrir ses portes, & de se soumettre aux contributions; ainsi bien que tout le pais d'alentour, & la ville de Dantzick même. Les Polonois ne savoient que juger de la facilité, avec laquelle l'Electeur de Brandebourg souffroit que les Suédois portassent leurs armes, jusques sur ses frontières. Leur étonnement fut extrême, lorsqu'ils apprirent que ce Prince, en conséquence du traité d'Oliva, venoit d'en conclurre un autre avec le Roi de Suède, par lequel il s'engageoit de se déclarer contre la République de Pologne, si elle prenoit parti pour son Roi, dans la guerre qu'il avoit allumée contre les Suédois.

Ainsi finit la campagne de 1703, que le Roi de Pologne passa toute entière à faire tenir des Diètes contre son ennemi. Celle de Lublin, qui avoit été convoquée dès le tems de l'assemblée de Marienbourg, & qui fut tenue le dix-neuvième juin, fit d'abord concevoir à ce Prince quelque espérance de rétablir les affaires extrêmement délabrées. La plupart des Palatinats crioient au sujet des contributions exigées par les Suédois. La Diète étoit presque toute composée de Nonces dépendans de leur Roi, & avoit pour Maréchal le Prince Wiesnowiski, Général de l'armée de Lithuanie. Le Cardinal Primat, dont la présence eût pu traverser les mesures prises par l'assemblée, sembloit être hors d'état de s'y trouver. Cependant cette Eminence, par un trait de hardiesse & de politique parfaitement bien concertées, se rendit à Lublin, lorsqu'on l'y attendoit le moins. Elle fit donner audience du Roi, presque malgré ce Prince, & prêta le serment ordinaire, pour être en droit d'entrer dans la Diète, où elle parla avec tant de force & de vivacité, que les Nonces, ébranlez par ses raisons, combattirent, ou du moins restreignirent les résolutions qu'on avoit résolu de leur faire embrasser. On adoucit extrêmement le projet de condamnation formé contre la Maison de Sapiéha. On ne voulut point souffrir que les troupes Saxonnes fussent incorporées dans celles de la République, & on refusa de consentir aux alliances étrangères que le Roi proposoit de faire contre la Suède. Ces oppositions n'empêchèrent pas ce Prince d'agir, autant qu'il le put, lui le plan qu'il avoit dressé; car au mois de décembre suivant, dans l'assemblée de Jaworow, il fit nommer le Palatin de Culm, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, pour traiter d'une union plus étroite avec les Moscovites; non sans être désavoué par une partie de ses créatures mêmes, qui protestèrent hautement contre cette démarche.

Au reste, une semblable proposition ne pouvoit manquer d'être reçue favorablement du Czar, qui ne cherchoit qu'à entretenir le feu de la guerre en Pologne, pour y arrêter le Roi de Suède, dont l'absence lui permettoit de s'aggrandir impunément en Livonie; mais les avantages qu'il y remportoit depuis deux années, étoient bien peu considérables, par rapport aux armées nombreuses qu'il y employa, & au peu de troupes Suédoises qui veilloient à la défense de cette province.

Pendant la campagne de 1702, il fondit avec une armée de quarante mille hommes, sur un corps de trois mille commandez par le Maréchal Schlippenbach, lequel accablé par le nombre, fut obligé de faire retraite, avec perte de mille des siens, & d'environ trois mille des ennemis: ensuite de quoi le Czar, étant entré en Livonie, y fit du dégât, enleva quelques Habitans, & passa dans la Nylande, où il prit les Forts de Noteburg, & de Nyenkanz, tandis que les Suédois, lui laissoient soutirer tous les jours de nouvelles pertes, sur le Lac de Peypuz, & dans la Courlande. L'année suivante fut encore moins glorieuse pour le Czar; car il en eut au printems deux mille hommes de taillez en pièces par le Colonel Lewenhaupt, près de Birben en Courlande. Pour lui, n'ayant paru dans la Livonie qu'en automne, à la tête de soixante mille hommes, il borna toutes ses conquêtes, à faire quitter la campagne au Maréchal Schlippenbach, & à brûler tout ce qu'il trouva sur sa route en se retirant.

Le Roi de Suède, peu touché de ces vains exploits, dont il étoit sûr de se dédommager amplement en tems & lieu, s'attacha sans relâche à son projet le plus essentiel, qui étoit de faire détrôner son principal ennemi. Plus les obstacles qu'on y opposoit paroissoient invincibles, plus il étoit glorieux de les surmonter. Il en vint enfin à bout, dans la nouvelle Diète, que les Confédérez de la grande Pologne commencèrent de tenir à Varsovie, le 30 janvier 1704. Peu après que les Commissaires Suédois y furent arrivez, le Roi de Suède, parfaitement instruit des dispositions de l'assemblée, lui écrivit une lettre par laquelle il lui conseilloit de nommer pour Roi, le Prince Jacques Sobieski, promettant d'employer toutes ses forces, pour maintenir ce Prince sur le throne. Cette proposition ne laissa pas d'exciter quelque contestation entre les Nonces; mais l'autorité du Cardinal Primat, l'espoir de rendre le calme à la Pologne, & la crainte de déplaire au Roi de Suède, prévalurent sur la répugnance particulière de quelques Membres, sur les remontrances faites au nom du Pape, & sur la lettre menaçante écrite par le Czar: de sorte qu'on convint de faire une députation à sa Majesté Suédoise, pour la prier d'envoyer des Ambassadeurs qui assistassent à l'élection du Roi qu'on devoit choisir. Enfin l'assemblée, dans une séance remuë le 14 février déclara que le throne étoit vacant, & qu'elle reprenoit l'exercice de la souveraineté; attendu que le Roi Auguste, ayant violé les lois & les privilèges de la Nation, l'avoit déchargée, suivant les *Pacta conventa*, de l'obéissance qu'elle lui avoit jurée. On confirma cette résolution, par un serment solemnel; on ordonna que les revenus de la Couronne seroient saisis & administrez par les Confédérez; on déclara les troupes Saxonnes ennemies de la République, & on ajourna pour procéder à une nouvelle élection.

Un tel coup de foudre étonna le Roi Auguste, & ne fut pas capable de l'accabler. Il publia d'abord un Manifeste, par lequel, après avoir tâché d'imputer au Cardinal Primat les violences dont on l'accusoit, il implora en termes pressans le secours de l'Empereur & de l'Empire. Il fit cailler par une assemblée de ses Adhérans, tout ce qui avoit été arrêté contre lui dans la Diète des Confédérez. Enfin, il songea à se procurer un secours considérable de Cosaques, & de Moscovites, & il donna ses soins à faire ramer les terres de ses ennemis, & à se fortifier aux environs de Cracovie. Ces dernières mesures furent absolument rompues par l'activité du Général Renschild, que le Roi de Suède envoye contre lui avec un gros détachement. La marche des troupes Suédoises fut si prompte & si secrette, qu'il s'en fallut très peu que le Roi Auguste ne fût surpris dans Cracovie. Il n'eut que le tems d'ordonner à son armée de le suivre en toute diligence à Bochnie, où il se retira; mais le Général Renschild le poussa si vivement, qu'il le contraignit de fuir à Tarnow, puis à Bianow, près duquel il fut atteint par

pac les Suédois. Ils lui déférent son arrière-garde dont une partie demeura prisonnière. Ils prirent trois pièces de canno, avec quelque bagage, & le réduisirent à mettre la Vistule entre eux & lui, pour sa propre sûreté, & à rompre un pont qu'il tâcha construire sur ce fleuve, dans le dessein de le conserver la communication de Sandomir.

La nouvelle se répandit alors que le Roi Auguste avoit fait enlever le Prince Jacques Sobieski, & le Prince Constantin Sobieski son frere, près de Breslaw en Silésie le 28 février, & qu'il les avoit fait conduire en Saxe, où ils étoient retenus prisonniers. On n'eut plus lieu d'en douter lorsqu'on reçu du Prince Jacques une lettre, par laquelle il s'adressoit à la République, pour avoir raison d'un attentat qui violoit le droit, & renversoit les privilèges de la nation Polonoise. Elle fut lue le troisième de mars dans l'assemblée des Confederez, & excita cun de ressentiment & d'indignation, qu'on résolut de ne plus garder aucunes mesures. Ce fut vers ce temps-là, que la ville de Dantzick fut contrainte d'entrer dans la confédération, qui avoit été embrassée par le Prince Lubomirski Grand Général de la Couronne; mais les contributions que les Suédois imposoient sur toute la Pologne, pour fournir aux frais de la guerre, aliénoient extrêmement les esprits. Ces mécontentemens semblérent s'adoucir peu de tems après, lorsque le Palatin de Posnanie apporta de la part du Roi de Suede quelques articles, par lesquels sa Majesté Suédoise promettoit, de ne point souffrir qu'il fût fait aucun démembrement des provinces de la République; de retirer ses troupes; de prêter cinq cens mille écus pour l'entretien de l'armée de la Couronne, dès qu'on auroit élu & couronné le nouveau Roi; de remettre aux Confédérez toutes les conquêtes qui se feroient, en cas que la République lui obligée de joindre ses armes aux siennes, & de relâcher alors tous les prisonniers Polonois, qui seroient en son pouvoir. On disoit pendant quatre jours les conditions proposées; on resolut unanimement de traiter avec la Suède; & on prepara la publication de l'interrègne. Puis, lorsque le Comte Arfwed Horn, le Sieur de Wachsliger, & le Sieur de Palmberg, Ambassadeurs de Suede furent entrez le huitième mai dans la Diète, on indiqua l'élection pour le dix-neuvième juin suivant. La présence du Roi de Suède qui s'étoit rendu à Varsovie, pour veiller de plus près à cette grande affaire, fut l'unique ressort qui en avança le succès. Sans l'autorité de ce Prince, tous les mouvemens que se donnérent ses Ministres, il est sûr qu'elle auroit échoué.

Rien de plus tumultueux que la conduite de la Diète au sujet de l'élection. Tous les Membres sembloient être divisez d'inclination & d'interêt. Les uns vouloient qu'avant toutes choses, les troupes Suedoises fortifiant de dessus les terres de la République. Les autres demandoient, pour Roi, le Prince Jacques Sobieski, à qui sa détention ne permettoit pas de remédier aux malheurs présens, dont l'Etat étoit accablé. La plupart offroient la couronne au Prince Alexandre Sobieski, qui la refusa; de peur, disoit-il, d'attirer de nouveaux malheurs, sur la tête de ses frères. Les autres enfin, tel que le Cardinal Primat, & le Grand Général, sembloient se repentir de s'être engagez trop avant, & n'osoient interposer leur autorité, pour appaiser les troubles de l'assemblée, dans la crainte de porter seuls toute la haine d'un si grand changement. Ces troubles rendirent inutile la session du dix-neuvième juin, & la firent renvoyer au vint-sixième du même mois, sans que l'on pût encore rien conclurre. Enfin, le douzième juillet, Stanislas Leczinski, Palatin de Posnanie, fut élu Roi, sur les neuf heures du soir, par une partie des Nonces, en l'absence du Cardinal Primat & du Grand Général; & malgré les protestations de la Noblesse de Polaquie. Le mérite du nouveau Roi, sa naissance illustre, son affabilité, & son génie propre à soutenir le poids des affaires, firent goûter son élection, non seulement à ceux qui n'y avoient point eu de part; mais à ceux mêmes qui s'y étoient opposez. Sa première démarche fut d'écrire au Roi de Suède, pour lui faire part de son élection, sur laquelle il fut félicité par ce Prince. Ensuite les deux Rois agissant de concert pour faire cesser les plaintes de toute la nation, nommérent des Commissaires, auxquels ils donnérent pouvoir de conclurre un traité, qui pût servir de fondement à l'union sincére des deux nations, & au maintien de la liberté Polonoise. Mais si leurs soins furent agréables aux Confedérez de la grande Pologne, ils firent peu d'impression sur les Partisans du Roi Auguste. Dans une Diète commencée à Sandomir, même avant la nouvelle élection, ils traiterent de rebelles & d'ennemis de la République, tous les Membres qui composoient celle de Varsovie, & declarérent nulles & abusives toutes les résolutions, qu'ils avoient prises, ou pourroient prendre à l'avenir. Ce qu'il y eut de lâcheux pour le Prince, auquel ils étoient attachez, c'est qu'ils poussérent la défiance à son égard jusques à lui faire taire un nouveau serment, par lequel il s'engageoit de ne rien entreprendre sur les droits & les privilèges de la nation, & d'observer inviolablement les *Pacta conventa*.

Pendant que les deux partis se combattoient de vive voix dans les Diètes, leurs troupes répandues dans la grande Pologne, signaloient leur haine réciproque, par des courses & des enlevemens de quartiers. Le Roi de Suède, méditant une expédition plus décisive, se contenta de faire un detachement dans la grande Pologne, sous les ordres du Général Meyerfeld, & partit subitement de Neustad avec le reste de son armée, dans l'espérance de surprendre le Roi Auguste à Jarosław; mais ce Prince, informé du dessein de son ennemis, étoit déjà sorti de Sandomir, ou il étoit alors, & s'étoit rendu en toute diligence à Tornogrode. Son dessein étoit de rentrer par une autre route dans la grande Pologne; tandis que le Général Brandt amuseroit les Suédois, au passage de la rivière de Sann: mouvemens qui lui réussirent avec d'autant plus de facilité, que le Roi de Suède ne se mit pas en peine de le poursuivre, & crut ne devoir pas interrompre le projet qu'il avoit formé de lui enlever Lemberg, ou Leopol, capitale du Palatinat de Russie. Cette place, l'une des plus importantes & des mieux fortifiées de toute la Pologne, avoit été affligée plusieurs fois, & n'avoit point été prise jusqu'alors. Elle fut investie le cinquiéme septembre, & fut emportée d'assaut dès le lendemain, avec une rapidité surprenante. Les Suedois passerent au fil de l'épée tout ce qui osa resister, firent prisonniers le Sieur Galeski, Gouverneur de la place, aussi bien que le Palatin de Kalisch, & demeurerent maîtres de cent quarante-quatre pieces de canon, qu'ils firent presque toutes crever, faute de chevaux pour les emmener. Outre le butin precieux, dont les Officiers & les Soldats s'enrichirent, les Habitans de Léopol, furent encore contraints de payer une somme de cinquante mille écus au Roi de Suede, qui se retira sur la fin de septembre des environs de cette ville, pour repasser à Varsovie, où son absence avoit extrêmement dérangé les affaires du Roi Stanislas.

Le Roi Auguste après s'être sauvé de Jarosław, & de Sandomir, s'étoit emparé de quelques chateaux, & avoit eu joint par le Prince Gallitzin, qui lui amenoit un corps de douze mille Moscovites. Fortifié de ce secours, & trouvant les chemins de Varsovie ouverts, il s'avança à grandes journées vers cette ville, pour y envelopper les principaux Chefs des Confédérez; mais sur l'avis qu'ils en reçurent, la nouvelle Reine, le Cardinal Primat, & le Prince Sapiéha Grand-Thréfutier de Lithuanie, prirent, avec quelques Palatins la route de la Prusse; tandis que le Roi Stanislas, suivi du Prince Alexandre, passa la Vistule sur le pont qu'il fit rompre après lui, & se retira à Léopol, près du Roi de Suède. En vain, dans un Conseil qui avoit été tenu, le Comte de Horn avoit proposé d'aller au devant des Saxons, jusqu'au poste de Lukowitz, & d'y tenir ferme avec la mille hommes de l'armée de la Couronne, & environ sept cens Suédois; les Polonois refuserent de courir les risques d'un combat, & tâchérent à ce Général le soin de defendre Varsovie. Il n'avoit avec lui que quatre cens lorraine & quinze hommes; les deux cens autres ayant été détachez, pour garder le poste de Lukowitz, où ils se firent tous tuer, après avoir vendu chérement leur vie. Cependant avec cette petite troupe, il s'enferma d'abord dans la ville qui fut investie le 30 août, & le jetta dans le chateau la nuit du deuxième au troisième septembre. Ce fut plûtot par un mont de bravoure, que dans l'espérance de s'y maintenir, contre une armée aussi nombreuse que celle du Roi Auguste. En effet, le quatrième du mois, voyant la place sur le point d'être emportée de force, il la rendit par capitulation, après avoir été forcé trois fois, & demeura prisonnier de guerre avec sa garnison. Les bourgeois de Varsovie le rachetérent du pillage, par une somme de cinquante mille ridales; mais les maisons, & les meubles des Confedérez ne furent point épargnez. On enleva la mere & les deux fils du Grand General, qui s'étoient refugiez dans un couvent; on arrêta, à la tête du chateau, le Comte de Horn, & les deux autres Ambassadeurs Suedois; & on se saisit de l'Evêque de Posnanie, qui fut reclamé par le Nonce, comme prisonnier du Pape, & qui dans la suite fut conduit à Rome.

Sur la fin de septembre, le Roi Auguste, après avoir formé son plan, pour recueillir de cette conquête tous les fruits qu'elle promettoit, alla camper à Vitchgrod sur la Vistule, & près de l'embouchure du Bug. Si-tôt qu'il y fut arrivé, il expedia ses ordres, pour ramener les Palatinats voisins, qui s'étoient soumis au Roi Stanislas. En même temps, il fit tenir une assemblée générale où l'on delibéra entre autres affaires, sur les quartiers d'hiver qu'on devoit assigner aux troupes Saxonnes, pour faciliter la réduction de la grande Pologne; & sur les moyens de s'opposer aux ennemis, s'ils tournoient encore leurs armes de ce côté-là.

Tout semblon alors conspirer à faire perdre au Roi Auguste le fouvenir de ses disgraces passées. Un renfort de seize mille Saxons, avoit à peine grossi son armée, qu'il reçut avis de la conclusion du traité qu'il ménageoit depuis longtems avec les Moscovites. Par les articles, le Czar s'obligeoit d'entretenir, & de recruter à ses frais, pendant toute la guerre, un corps de douze mille hommes, qui serviroient dans les armées de la République; de lui faire toucher chaque année deux millions de fublides; & de lui remettre toutes les conquêtes qu'il feroit en Livonie; à condition qu'elle s'engageroit de son côté à ne traiter avec la Suède, que de concert avec les Moscovites. Une situation si florissante, fit juger au Roi Auguste qu'il étoit en droit de menacer toute la Prusse. Il fit sommer la ville de Dantzick, de renoncer à la confédération, de chasser de son territoire les Confedérez qui s'y étoient retirez, & de lui payer les mêmes contributions, qu'elle s'étoit engagée par traité de fournir aux Suedois: mais les Dantzickois, prévoyant apparemment que le Roi de Suède ne seroit pas longtems, sans faire craindre encore ses armes sur la Vistule, éludérent cirtement les demandes de son ennemi, & n'y répondirent que par un compliment assez respectueux, dont il fut obligé de se payer, dans un terroir où la fortune se laffs tout à coup de le favoriser.

Le Général Meyerfeld, à qui la défense de la grande Pologne avoit été commise, se sentant trop foible pour tenir la campagne, s'étoit cantonné sous Posnanie, avec une troupe d'environ trois mille Suédois. Le dix-huit août sur les onze heures du soir, il fut averti par un déserteur, que le Général Schulembourg marchoit secrettement, pour le surprendre à la tête de quatre mille chevaux Saxons, de deux mille cinq cens fantassins de la même nation, & de cinq cens chevaux Polonois. Dans l'instant même, il renvoye les bagages dans la ville, en tire un secours de quatre cens cinquante hommes, fait sortir le reste de ses troupes de leur camp, leur ordonne d'y laisser leurs tentes dressées, les range en bataille, & attend l'ennemi dans cette posture. A la pointe du jour les Saxons ayant enlevé quelques sentinelles, s'allouent jeter sur les tentes des Suédois qu'ils y croyoient assommer tout endormis; lorsqu'ils les virent s'avancer en bon ordre, & fondre sur eux l'épée à la main. Ils s'arrêterent pour les recevoir, leur firent essuyer le feu de quelques decharges, & furent néanmoins enfoncez, mis en fuite & poursuivis. Ce ne fut pas sans se rallier, & sans faire tête de terne en terne au Colonel Taube, qui ne leur permettoit pas de reprendre haleine. La perte des Suédois ne fut que d'environ trois cens hommes tuez & de quarante-huit prisonniers; mais celle des Saxons

monta beaucoup plus haut: car outre qu'ils eurent fix cens hommes bleſſez, il abandonnérent près de cent prisonniers, & laiſſérent ſur le champ de bataille plus de cinq cens quarante morts; entre leſquels on compte le Comte de Piumanta, le Colonel Reis, & d'autres Officiers, outre le Major General Brauler, qui mourut quelques jours après de ſes bleſſures.

Le Roi Auguſte chagrin de cet échec, & connoiſſant de quelle importance étoit Poſnanie, pour faciliter le paſſage des troupes, qu'il falloit venir de Saxe en Pologne, reſolut de faire aſſieger cette ville par une armée de ſeize mille Saxons, Polonois & Moſcovites, ſous les ordres du General Patkul, Livonien de nation. Ce dernier né ſujet du Roi de Suede, avoit été arrêté, pour avoir fomenté quelques cabales contre ſon Prince en Livonie; & s'étant ſauvé des priſons de Stokholm, s'étoit attaché au Roi Auguſte, & au Czar de Moſcovie, par leſquels il avoit été élevé aux plus hautes dignitez, pour récompenſe de les avoir excitez à entreprendre la ruine de ſa propre patrie. Tandis que les Saxons attendoient de la groſſe artillerie de Saxe, pour foudroyer Poſnanie, le Général Meyerfeld, qui y commandoit une garniſon de dix huit cens Suédois, ſe preparoit à faire une vigoureuſe reſiſtance. La place étoit neanmoins tres mauvaiſe, ſans canon, & revêtue pour toutes fortifications d'une double enceinte de muraille à l'antique. Il commença par brûler les fauxbourgs, qui pouvoient favoriſer les approches des ennemis, fit enſuite pluſieurs ſorties tres-meurtrieres, dans l'une deſquelles il enclouë pluſieurs canons, bouſilla même deux affuts en un même jour, & repouſſa les Aſſiegeans avec tant de valeur, qu'ils deſeſperérent de forcer la place, quoi qu'il y eut trois bréches; & levérent le ſiege au bout de deux mois & demi, pour aller joindre le Roi Auguſte, dont les Suédois ſe rapprocherent.

Le Roi de Suede revenant de Leopol à Varſovie, avoit pris ſur ſa route la ville de Beltz, capitale d'un Palatinat de même nom; & étoit entré dans celle de Zamoich, dont le Prince Zamoiski lui avoit ouvert les portes. Enfuite de quoi paroiſſant tout à coup, entre le Bug & la Viſtule, il fondit avec tant de promptitude, ſur les détachemens poſtez entre ces deux rivéres, que les troupes Saxonnes les eſcoutérent, ſans rendre aucun combat. Elles ſe ſauvérent au delà du Bug, & portérent l'épouvante dans elles étoient laſſes, juſqu'à Pultauk où le Roi Auguſte étoit campé.

Il en partit lui même avec précipitation, & alla paſſer la Viſtule au deſſous de Sacrozum, pour ſe rendre à Varſovie, ou il ſongea d'abord à ſe fortifier; mais la marche rapide du Roi de Suede le fit bientôt changer de plan. Ce Prince, après avoir laiſſé une partie de ſon armée à Prag, vis à vis de Varſovie, ſous le commandement du General Stromberg, traverſa le Bug avec le reſte de ſes troupes, & fit pluſieurs deſachemens, qui nettoyérent le pais de tout ce qu'ils y trouvérent de Saxons. Ces derniers ayant fait d'abord vers Thorn, ſe ſauvérent enfin de l'autre côté de la Viſtule, rompant après eux les ponts qu'ils avoient ſur ce fleuve, & s'ôtant ainſi toute communication avec la Lithuanie. Le Roi de Suéde, qui n'avoit eu pour but dans cette expedition que de leur en fermer les chemins, repaſſa le Bug, & fit traverſer la Viſtule le 27 octobre par une partie de ſon infanterie à Othiock, trois lieues au deſſus de Varſovie. Un corps de Saxons, qui defendoit ce poſte, prit la fuite juſqu'à Varſovie, d'où le Roi Auguſte partit la nuit même; le commandant d'y laiſſer des troupes Moſcovites, leſquelles diſparurent bientôt après lui. Le lendemain le General Stromberg, qui iſſue de bateaux, avoit été obligé de faire preparer à Prag des ponts de radeaux, en fit jetter un ſur la Viſtule, le quel rompit malheureuſement en deux endroits. Ce contretems fit que ſi cavalerie ne put traverſer que trois jours après, & favoriſa entierement la fuite du Roi Auguſte, que le Roi de Suede accompagné de Roi Stanillas, ne laiſſa pas de pourſuivre avec quelque peu de cavalerie, qui avoit paſſé à Othiock. Il ordonna que les autres régimens le ſuiviſſent, à meſure qu'ils auroient traverſé le fleuve, & le mit avec une extrême diligence ſur les traces des ennemis. Le gros de leur armée dont le Roi Auguſte étoit detaché ſecrettement, pour aller vers Cracovie, avoit déja beaucoup d'avance, & enfiloit à grandes journées la route de la Siléſie. Cependant le ſeptieme novembre, ils furent atteints ſur la frontiére, par les Suédois qui avoient fait en neuf jours une marche de quarante lieues de Pologne, ſans infanterie ni bagage.

Le Général Schulembourg, qui commandoit les Saxons & les Moſcovites, échoit d'aſſurer leur retraite, en occupant avec ſa cavalerie les poſtes les plus avantageux; tandis que l'infanterie gagnoit les devants. Mais il fut pouſſé ſi vivement, qu'il fut forcé de s'arrêter près de Punitz, à une lieue & demie de Lutſa, dans le Palatinat de Poſnanie. Alors ne doutant point d'être attaqué par les Suédois, qu'il croyoit ſupérieurs en nombre, il mit en ordre de bataille ſon armée, compoſée de quatre régimens de cavalerie, & de douze bataillons, dans le centre deſquels il fit pointer du canon. Le Roi de Suéde, qui n'avoit avec lui que les régimens de Renſchild, de Craſſau, de Ducker dragons, & d'Ornſted cavalerie, dont trois l'avoient joint ſur la route, avec le général Renſchild, chargea néanmoins avec tant d'impétuoſité, qu'il renverſa d'abord la cavalerie Saxonne. L'infanterie, ſur laquelle les Suédois fondirent enſuite l'épée à la main, ſe defendit avec plus de vigueur. Cependant ſans la nuit qui ſurvint, elle ne pouvoit éviter d'être taillée en piéces; d'autant plus qu'elle avoit déja perdu ſon canon, & que de nouveaux régimens Suedois commençoient d'arriver, lorſque le combat ceſſa. A la faveur de l'obſcurité & d'une pluye violente, les vaincus abandonnant neuf canons de bronze, grand nombre de morts, de bleſſez & de priſonniers, ſe retirérent à petit bruit, dans un village prochain, & ſe ſéparérent en pluſieurs corps pour embarraſſer le Vainqueur, par la diverſité des routes qu'ils prendroient. En effet, il fallut s'informer, avant que de les pourſuivre, de quel côté le gros de leurs troupes avoit tourné; enſuite de quoi le Roi de Suede remonta le long de l'Oder, que l'ennemi étoit obligé de paſſer. Le Général Welling, ayant eu ordre de prendre par le chemin de Glogaw en Siléſie, avec les régimens nouvellement arrivez, tomba le huitiéme & le neuviéme novembre ſur différentes troupes de Moſcovites qu'il tailla en piéces. Six à ſept cens hommes de leur infanterie, ſe voyant arrêtez près de Fraufladt, ſe barricaderent entre des maiſons, d'où ils firent un feu terrible de canon & de mouſqueterie, & ſe défendirent avec tant d'opiniâtreté, qu'ils ſe firent tous tuer, à l'exception de deux Officiers, & de trois Soldats. On ſe rendit maître d'onze canons de bronze, qu'ils traînoient avec eux. Le Roi de ſon côté ſuivant de près le Général Schulembourg, qui marchoit à Guraw en Siléſie, au delà de l'Oder, ſe rendit maître de ſes bagages, & prit ou tua tout ce qu'il y trouva de Soldats débandez. Ce Général fuyant de Guraw, à Luiken, & puis à Guben, où il ne ſe trouva plus que quatre mille ſoldats, eut la précaution de les poſter entre des digues & des marais, & dans des bois impraticables pour la cavalerie: de ſorte que le Roi de Suéde, jugeant ne pouvoir les y forcer ſans infanterie, prit le parti de repaſſer l'Oder, vers le onziéme novembre; après avoir défait près de Guraw, deux mille Coſaques, & trois cens Saxons, qui furent preſque tous taillez en piéces. Cette expedition glorieuſe ne coûta aux Suédois qu'environ cent trente Cavaliers ou Dragons, & quelre ou cinq Officiers, mais bien plus grand nombre de chevaux. Elle aſſura la tranquillité de la grande Pologne, & livra aux Suédois les quartiers d'hiver que les Saxons s'étoient préparez ſur le Bug & dans la Pruſſe même, ou le Roi de Suéde le rendit avec quelque cavalerie.

La fortune qui ſeconda conſtamment la valeur du Roi de Suéde, par tout ou il agiſſoit en perſonne, fut moins favorable à ſes Généraux en Livonie, où le Czar avoit réſolu de jetter toutes ſes forces, pour reparer la honte de ſa derniere campagne. Le Major Général Schlippenbach, qui avoit pris ſes quartiers dans cette province après la retraite des Moſcovites, ſur la fin de l'année 1703, n'avoit rien négligé pendant l'hiver pour mettre en état de defenſe les places de Derpt, & de Nerva, qu'il jugeoit devoir être les premiéres attaquées. Au printems de l'année 1704, voyant que l'ennemi ne paroiſſoit point encore, il forma le deſſein de le prévenir, & de ſe joindre avec un détachement de mille hommes, au Major Général Lewenhaupt, qui avoit le département de Courlande, pour aller enſemble ravager les frontiéres de Moſcovie, du côté de Pleskow; mais l'arrivée d'une groſſe armée de Moſcovites en Livonie, le réduiſit bientôt à le tenir ſur la défenſive, quoiqu'il eut eu ſoin d'augmenter ſes troupes par le levée de quelques nouveaux régimens. Les ennemis, qui en vouloient à Nerva, commencérent par prendre leurs poſtes ſur l'embouchûre de la riviére de même nom, & privérent auſſi la ville de toute communication par mer: cette démarche embarraſſa fort la garniſon, qui attendoit du ſecours de la Carélie Ruſſe. Pendant la rigueur de l'hiver, le Major Général Maindel, qui commandoit dans cette province, avoit eu beſoin de toutes ſes troupes, pour s'oppoſer aux irruptions que les Moſcovites y firent ſur les glaces, & pour fourrer une entrepriſe qu'il forma contre eux par la même voye; mais dès que le dégel eut fait ceſſer cette ſorte de guerre, en rendant les lacs navigables, il ſongea à ſecourir Nerva, & fit embarquer tous les ordres du Vice-Amiral Prou, un convoi de vivres & de munitions, avec le régiment de Rebinder qui étoit de douze cens hommes. La flotte compoſée de treize frégates, fit voile de Viborg, & traverſant le Golfe de Finlande, tenta vainement l'entrée de la riviére de Nerva. Deſeſpérant de la forcer, & de faire paſſer le convoi juſques dans la ville, elle le contenta de débarquer ſur la côte de l'Eſthonie, les douze cens hommes de ſecours, avec ordre de joindre le Major Schlippenbach. Ce général s'étoit avancé juſqu'au delà de Weſenberg, avec quinze cens chevaux, pour favoriſer le débarquement du convoi de la Carélie. Il fut attaqué par huit mille Moſcovites; & après un combat opiniâtre qui leur coûta dix-huit cens hommes, il fut obligé de ſe retirer avec perte de huit cens, & de deux piéces de canon. Une autre tentative qu'il fit ſur le Lac de Peypus, fut ſuivie d'un ſuccés encore plus malheureux. Quatorze bâtimens, qui étoient partis de Derpt le 13 mai, pour croiſer ſur le Lac, furent environnez, des qu'ils eurent pris le large, par une flotte nombreuſe de barques Moſcovites, armées en guerre. Ils ſe défendirent très-longtems avec beaucoup de bravoure; mais la multitude des barques ennemies qui ſe ſuccédoient les unes aux autres, & le feu continuel, que faiſoient ſur eux neuf mille hommes, accourus des forêts ſur les bords du Lac, les contraignirent enfin à ſe rendre. Le Vice-amiral Lotcher, qui commandoit les Suedois, ne voulut point de quartier, & ayant mis le feu aux poudres, ſe fit ſauter avec la frégate qu'il montoit. Ces diſgraces ne rebutérent point le Major Général Schlippenbach. Toûjours attentif à ſecourir les aſſiegez, il marcha ſecrettement avec le régiment de Rebinder, & le fit entrer dans Nerva, le 20 mai, à la faveur d'une forte de trois cens fantaſſins & de deux cens chevaux, que la garniſon avoit concertée avec lui.

Juſqu'alors la place n'avoit été bloquée par terre que de quelques côtez; mais le Czar y étant arrivé le douziéme juin, la fit ſerrer étroitement par quarante mille hommes, que le Général Ogelvi commandoit ſous ſes ordres. Cinq jours après, une autre armée de vint mille Moſcovites, inveſtit la ville de Derpt, qui étoit une aſſez mauvaiſe place, défendue par une garniſon de quinze cens hommes. Les Aſſiégeans commencérent à faire leurs approches le 26, & après avoir formé trois attaques, firent pendant près d'un mois un feu prodigieux de bombes & de canon. Du côté des Aſſiégez on n'omit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à repouſſer leurs efforts, ſorties, ſtratagêmes, canonades, coups de main, tout fut employé ſans relâche. Cependant une ſi belle réſiſtance ne ſervit qu'à prolonger un ſiége, qui, ſelon toutes les regles, ne devoit durer que peu de jours; de ſorte que le 24 juillet les maiſons étant preſque toutes conſumées, les dehors à demi renverſez, & les ennemis étant déja maîtres d'une porte, le Colonel Skitte qui commandoit dans la place, fut obligé de capituler. Par les articles qui lui furent accordez, 1. la garniſon devoit ſortir avec armes & bagage, & devoit être eſcortée juſqu'à Rével. 2. Elle devoit être défrayée

frayée sur toute la route aux dépens du Czar. Mais les Moscovites (nation barbare & peu fidèle à tenir ce qu'elle a juré) refusèrent absolument de satisfaire à la seconde de ces conditions, & balancèrent longtems avant que de consentir à l'exécution de la premiere. Ils le rendirent néanmoins, fus les plaintes renterées des Suédois, & les firent conduire à Rével, après avoir détenu les Officiers pendant huit jours.

Les efforts que les Moscovites avoient faits devant Derpt, n'avoient point rallenti ceux qu'ils employoient pour fe rendre maîtres de Nerva. Dès le 26 juin, le Czar avoit fait ouvrir la tranchée en divers endroits, & battoit jour & nuit la ville avec tant de furie, qu'à peine la garnifon trouvoit-elle quelque moment d'intervalle, pour interrompre les travaux des Affiégeant. Elle étoit de trois mille hommes, & avoit pour chef le Comte de Horn, célébre par le liége qu'il avoit déja foutenu dans la même place en 1701. Ce Commandant, qui dès lors avoit été élevé à l'emploi de Major Général, mettoit tout en ufage pour foutenir la gloire qu'il s'étoit aquife, & pour faire recevoir au Czar un fecond affront. Et peut-être y auroit-il reuffi, fans un accident inopiné, qui rendit fa bravoure inutile. Les fortifications de la place avoient été élevées en partie fur un fonds peu ftable & marécageux. Un des baftions, que l'on avoit furnommé *Horn*, s'enfonçoit tout à coup le 17 août, combla le foffé de fes ruines, endommagea extrémement le baftion voifin, appellé *Victoria*, & ouvrit une bréche capable de contenir près de cent hommes de front. Le Czar redoutant la valeur de la garnifon, laquelle néanmoins étoit déja réduite à la moitié, n'ofa d'abord profiter, à force ouverte, de cet avantage que la fortune lui offroit. Il fit jetter dans la ville des billets attachez à des fléches, pour intimider & fédurre les Affiégez, en leur faifant voir leur perte infaillible; mais encouragez par le Gouverneur, qui fit fomme plufieurs fois inutilement, ils réfolurent de fe défendre juf ques aux dernieres extrémitez, & mirent hors de la place une partie des bouches inutiles. Le 20 août, fur les deux heures après midi, feize mille Moscovites montérent à l'aſſaut par quatre endroits différens, & furent reçus avec tant d'intrépidité, qu'après avoir été repouffez, & avoir attaqué plufieurs fois, fept mille des leurs y périrent, fans que les autres fe rebutaſſent. Plus la carnage étoit grand, plus le Czar s'obſtinoit à l'augmenter, en facrifiant de nouvelles troupes: de forte que les Suédois, dont le petit nombre diminuoit confidérablement, furent enfin accablez fous celui des ennemis, qui fe renouvelloit à chaque inſtant. La ville fut forcée par la bréche des baſtions ruinez, après deux mois de tranchée ouverte, & fut bientôt après inondée du fang de fes Habitant, fur leſquels les Moscovites exercérent des cruautez inouies. Ils n'épargnérent ni femmes ni enfans, & ne donnérent quartier qu'à la garnifon, dont une partie fe fauva dans le château d'Ivanogorod, & dont l'autre fut forcée de fe rendre priſonniére de guerre, à condition d'avoir la vie fauve. Dès le même jour, ce château ſitué près de Nerva, de l'autre côté de la riviére, fut ſommé par le Général Ogelvi. Le Lieutenant Colonel Suernſtrahl, qui y commandoit avec deux cent hommes, ne laiſſa pas de tenir quelques jours; & n'accepta la capitulation qui lui fut propoſée, que parce qu'il ſe voyoit prêt de manquer abſolument de vivres. Il fut conduit à Rével avec ſa garnifon, tandis qu'on menoit à Moſcou les priſonniers faits à Nerva, auſquels on fit eſſuyer tous les mauvais traitemens imaginables. Le Comte de Horo ſur tout, qui deſoit être reſpecté, fut jetté avec trois Demoiſelles ſes filles, dans le fond d'une priſon, où l'on les laiſſa languir trés longtems, ſans lit, ſans linge, & ſans aucune autre des commodittez de la vie. C'eſt ainſi que le Czar vengeoit ſur un ſi brave homme, les pertes que ſa valeur lui avoit cauſées pendant les deux ſiéges de Nerva.

Ce Prince, comptant que ſes nouvelles conquêtes répandroient la terreur dans tous les endroits de la Livonie, où il entreprendroit de porter ſes armes, marcha du côté de Rével, & s'avança juſqu'à deux lieues de cette ville, dans le deſſein de l'aſſiéger; mais apprenant qu'elle étoit pourvue de tout ce qui étoit néceſſaire à une vigoureuſe défenſe, & craignant d'ailleurs les approches d'une ſaiſon peu favorable pour un ſiége de longue haleine, il prit le parti de ſe retirer en Moſcovie. Ce ne fut néanmoins qu'après avoir laiſſé dans les deux villes conquiſes, des garniſons qu'il crut ſuffiſantes pour tenir en bride une partie de la province. Le Major Général Schlippenbach, commençant alors à reſpirer, juges n'avoir pas beſoin de toutes ſes troupes, pour reprimer les courſes des Moſcovites. Il en donna une partie au Major Général Lewenhaupt, qui pendant toute l'année 1704, s'étoit ſignalé par plusieurs avantages remportez dans la Courlande & dans la Lithuanie.

Dès la commencement de la campagne, les troupes du Prince Wiſniowiski & du Sieur Oginſki, agiſſant de concert avec les Moſcovites, traverſérent le deſſein que ce Général avoit formé, de faire une irruption dans la province de Pleskow, avec un détachement de l'armée Suédoiſe de Livonie. Au mois de mai, contraint de changer de plan, il réſolut de tourner du côté de la Lithuanie, pour y fixer le ſiége de la guerre après avoir joint le Prince Sapiéha. Wiſniowiski qui obſervoit ces mouvemens, s'avança par des forêts & des chemins impraticables, pour tomber ſur Sapiehi avant cette jonction; mais un ſecours de ſix cens hommes detachez par Lewenhaupt, lui firent abandonner ce projet, pour marcher à Birſen, ou il y avoit un Corps de Moſcovites. En vain Wiſniowiski les preſſa de le ſuivre, pour aller à la rencontre des ennemis; il n'en put rien obtenir, parce qu'ils attendoient, diſoient-ils, un ſecours de ſix mille hommes qui devoit arriver inceſſamment. Ce refus n'empêcha pas Wiſniowiski de faire encore quelques courſes dans la Courlande; juſqu'à ce qu'il eût appris à Janiki, que le Major Général Lewenhaupt, après avoir été renforcé de quelques troupes de Riga & de cullas de Sapieha, venoit à lui dans le deſſein de le combattre. Sur cette nouvelle, il prit un détour de plus de vint lieues, toûjours pourſuivi par Lewenhaupt, & s'alla réfugier ſous le canon de Birſen. De là, s'étant joint avec Oginski, il marcha à grandes journées pour aſſiéger Selbourg, petite place de Courlande ſur la Dune. Les Suédois marchérent ſur ſes pas, & l'ayant atteint deux fois lui enlevérent une partie de ſon bagage avec quelques priſonniers. Ils firent halte à Ponewits, où le Prince Sapiéha ayant publié des Univerſaux pour une Diéte, y attira deux cens Gentilshommes, qui confirmérent par ſerment tout ce qui avoit été arrêté par les Confederez de Varſovie. Enfuite, il fit partir quelques détachemens, qui ruinérent un magazin établi par les troupes Moſcovites, taillérent en piéces cinq cent Cavaliers & deux cens Dragons, & pillérent le bagage d'Oginski. Wiſniowiski avoit convoqué de ſon côté une aſſemblée de Lithuaniens, pour y faire recevoir les délibérations de la Diéte de Lublin; mais voyant que perſonne ne s'y rendoit, il reprit ſon projet ſur Selbourg où commandoit le Comte de Lindſchold, & battit ce Fort pendant onze jours, à la tête d'une armée de douze mille hommes. Déja tout étoit prêt pour l'aſſaut, lorſque le Général Lewenhaupt, inſtruit du danger que couroient les Aſſiégez, parut à la vue de cette place le quatriéme août: ce qui obligea Wiſniowiski de lever le ſiége pour ſe retirer à Jacobſtadt, ou ſes troupes furent groſſies par un ſecours de Moſcovites. Les Suédois l'y ſuivirent deux jours après, & s'étant mis en ordre de bataille à la portée de ſon canon, donnérent avec tant d'ardeur, qu'ils renverſérent ſon aile gauche ſur ſa droite. Quelques efforts que fiſſent les ennemis pour le rallier, ils n'en purent venir à bout, & prirent la fuite de tous côtez, juſqu'à ce que la nuit les eût dérobez à la pourſuite des troupes victorieuſes. Cette bataille, donnée par trois mille quatre cens Suedois, & quatre mille hommes des troupes de Sapieha, contre dix mille Lithuaniens & quatre mille Moſcovites, coûta plus de deux mille hommes à ces derniers. Ils y perdirent trente-neuf drapeaux & etendarts, vint & une piéces de canon, ſix coffre quatre cent cinquante grenades, avec grand nombre d'autres munitions. Les fuites en furent très-avantageuſes pour le Roi Staniſlas, & firent declarer en ſa faveur, non ſeulement toute la Samogitie, mais encore un grand nombre de Seigneurs Lithuaniens, qui prêterent ſerment en ſon nom. D'ailleurs le Général Lewenhaupt, voulant profiter de la conſternation, où la defaite de Jacobſtadt avoit jetté les ennemis, inveſtit Birſen, dont la garniſon Polonoiſe eraignant d'être forcée, ſe rendit par compoſition, & prit parti dans les troupes de Sapiéha. Cette place, qui n'étoit pas d'une grande utilité pour les Suedois, pouvoit au contraire leur être préjudiciable, fi elle venoit à tomber encore entre les mains des Moſcovites; ce fut ce qui engagea Lewenhaupt, à la faire raſer, après avoir fait tranſporter à Riga trente-deux piéces de canon de bronze, & quelques monitions qu'il y avoit trouvez. Tant de ſuccés differens deconcertérent les projets du Czar, lequel après la priſe de Derpt & de Nerva, s'étoit flatté de faire lever le ſiége de Birſen, d'emporter au moins Mitau & Bautzke. Les Suedois après ſa retraite, prirent leurs quartiers en Lithuanie, d'où le Général Lewenhaupt ne laiſſa pas de veiller à la ſureté de la Courlande.

La rigueur de l'hyver, qui forçoit les troupes des deux partis d'obſerver une eſpéce de tréve, facilitoit aux Confédérez de Varſovie, les moyens d'avancer leurs affaires dans la grande Pologne. Le Roi Staniſlas, ne négligeant rien de ce qui pouvoit réünir à ſon parti les Palatins de la faction contraire, publia le trentiéme octobre un Manifeſte pour prévenir les eſprits, convoqua bientôt après une Diéte à Koſten, ville de la grande Pologne, dont l'ouverture, ſe fit le deuxiéme décembre. Cependant le Roi Auguſte, bien moins inquiet de ce qui ſe paſſeroit dans cette aſſemblée, que de l'irruption dont la Saxe ſembloit être menacée par le Roi de Suéde, partit tout à coup de Pologne, & ſe rendit ſecrettement dans ſon Electorat. A peine y fut-il arrivé, qu'il fit travailler en toute diligence aux fortifications de Dreſde ſa capitale, & qu'il fit ouvrir des lignes dans tous les endroits du pais les plus expoſez. Le départ imprévu de ce Prince frappa d'une extrême ſurpriſe les Polonois qui lui étoient attachez. Ce n'eſt pas que leurs Chefs n'employaſſent toutes ſortes de reſſorts, pour ſoutenir les intérêts communs; mais les particuliers engagez dans cette Ligue, étoient tellement diviſez, qu'ils ne pouvoient convenir entre eux des meſures néceſſaires, pour rémédier aux déſordres préſens; un autre eſprit régnoit dans la Diete de Koſten, dont tous les Membres étoient parfaitement unis.

On y réſolut au mois de janvier 1705, de faire deux députations, l'une au Cardinal Primat, l'autre au Sieur Bronus Maréchal de la Confédération. On y aſſigna dans la ſuite une ſomme de ſix mille florins par mois, pour l'entretien de la table du nouveau Roi, & on ordonna pour ſa Garde la levée de douze compagnies de Nobleſſe: après quoi ce Prince conſulta, ſur ce qui ſe paſſoit, la Cardinal Radziewiski, qui s'étoit retiré à Dantzick. Ces differentes démarches de la Diéte, ſoutenues de l'autorité du Roi de Suéde, attirérent dans la Confédération quantité de Nobleſſe, & entre autres les Palatins de Siradie, de Polnanie & de Calitz. Un homme ſeul hiretoit continuellement les Confédérez, & ſembloit être préſent par tout, pour leur dreſſer des embûches en quelque endroit qu'ils ſe trouvaſſent. C'étoit le Sieur Smigielski Staroſte de Gneſne, & le Partiſan le plus déterminé de tous ceux qui fuivoient la fortune du Roi Auguſte. Il diſſipa la Diéte de Siradie, dont il enleva le Maréchal, & fit priſonniers quelques Députez de la Diéte d'Opatow. Quelque tems après, s'étant jetté dans Varſovie, il y déchira les Univerſaux, qu'on y avoit affichez pour le couronnement du Roi Staniſlas, & y fit publier ceux que le Roi Auguſte avoit expédiez, pour faire monter à cheval les Nobles de ſon parti; mais ces exploits paſſagers ne décidoient rien en faveur de ce Prince, dont la fituation chancelante exigeoit des ſecours beaucoup plus efficaces. Il avoit eu recours à la médiation de l'Electeur de Brandebourg, pour obtenir la paix du Roi de Suéde; dont les refus lui avoient fait eſpérer vainement, qu'il pourroit embarquer l'Electeur dans ſa querelle. Ses ſollicitations firent moins d'effet ſur l'eſprit de ce Prince, que celles des Députez de Dantzick, qui conclurent avec lui un traité d'alliance, par lequel il s'engageoit de les protéger, moyennant une ſomme de cinquante mille écus par an.

Le Roi de Suéde feignant de ne point faire attention au procédé

des Duntzictois dont il les punit néanmoins dans la ſuite, donnoit tous les jours à l'accompliſſement du projet qu'il avoit ſi heureuſement commencé en faveur du Roi Staniſlas. Tandis qu'il y employoit les noyes ſecrettes de la negociation, il voyoit avec plaiſir ſes armes proſperer de tous côtez, ſous la conduite de ſes Généraux, malgré les incommoditez de la ſaiſon.

Dans la Lithuanie, les Suédois au nombre de janvier, ſe rendirent maîtres de Polange, poſte important pour la communication de la Courlande avec la Lithuanie. Peu de tems après, huit cens des leurs ſoutenus de quatre cens hommes des troupes de Sapiéha, furent attaquez près de ce lieu par ſept cens Moſcovites & cinq cens Lithuaniens. Ils les repouſſerent, leur tuerent ſix cens hommes, & tombérent en les pourſuivant ſur un autre corps de trois mille Moſcovites & de mille Lithuaniens, qu'ils paſſerent tous au fil de l'epée, à l'exception de trois cens.

Vers la Sibérie, les partis qui bataient la campagne, par ordre du Général Renſchild, faiſoient chaque jour des priſonniers & du butin, & eurent aſſez de bonheur pour s'emparer, entre autres priſes, de quelques charios de bagage, dans leſquels le Czar avoit fait cacher d'us cens mille écus deſtinez à l'entretien de ſes troupes qui étoient en Saxe.

Dans la Gréce, le Major Général Maindel, après avoir brûlé beaucoup de fourages allemblez par les Moſcovites, & leur avoit tué deux cens hommes dans l'iſle de Rezuzari, refolut de ruiner leur flote, qui hivernoit à la hauteur de Notebourg. Le Partiſan Seewrcas, auquel il donna cinq cens hommes pour cette expédition, ſurprit les ennemis à la faveur des glaces, & leur brûla onze vaiſſeaux avant que de leur donner le tems de ſe reconnoître.

Dans la grande Pologne, le Colonel Lybecker, qui commandoit un detachement de trois mille Suédois, fut averti au mois de janvier, que deux mille Polonois de la Confédération de Sandomir étoient à Lowitz, ou ils faiſoient une aſſez mauvaiſe garde, ſous les ordres du Caſtellan Potuinecki. Il les attaqua de nuit, leur tua ſix cens hommes, en fit cinq cens priſonniers, & diſſipa les autres, dont la plupart ſe ſauvérent en traverſant la Viſtule. Ce fut dans le même lieu, que la nuit du dixiéme au onziéme de mars, un parti de trois cens cinquante chevaux Suédois, detachez avec quelques Polonois, & deux compagnies de Valaques, par le Lieutenant Général Nieroth, vint affaire contre quarante-deux compagnies Polonoiſes de Quartiers; troupes entretenues dans l'armée de la Couronne. Le Major Piper qui étoit à la tête des Suédois, voyant que les Polonois & les Valaques refuſoient de charger, fondit avec ſa cavalerie ſur les ennemis, qui s'étoient retranchez dans un fauxbourg de Lowitz, & les força de prendre la fuite, avec une perte conſiderable de leur part.

Trois jours après, vingt-huit compagnies de Quartiers qui étoient revenus à Lowitz, de l'autre côté de la Viſtule, avec deux cens Dragons Allemands, y furvinrent le Capitaine Elisborg dun régiment de Cravtz cavalerie. Cet Officier qui n'avoit que la compagnie ſeule avec lui, ſe retira dans un cimetiere, d'où il ſe défendit avec tant de bravoure, que les ennemis furent contraints de jetter du monde dans les maiſons voiſines, pour faire feu ſur la troupe. Alors Elisborg, ſortant du cimetiere, ſe fit jour à travers les Polonois, alla brûler les maiſons, d'où l'on tiroit ſur lui; & rentrant enſuite dans ſon poſte, les força de le lui abandonner, après s'être battu contre eux depuis ſept heures du matin juſqu'à quatre heures après midi, ſans autre perte que celle de deux caporaux & d'un cavalier.

Cette ſuite d'avantages, remportez par les armes Suédoiſes, s'accrut encore par la jonction du Sieur Potoski, Palatin de Kiovia, qui avoit formé dans la grande Pologne un troiſiéme parti, avec lequel il avoit aſſiégé d'abord de paroitre ouvrir entre les deux autres. Il ſe déclara pour le Roi Staniſlas, & ayant joint un corps de ſix mille hommes qu'il commandoit, à un detachement que le Lieutenant Général Strumberg lui envoya de Cracovie juſqu'à Javarow, il entra dans la Contée Teration, qu'il venoit d'embraſſer, grand nombre de ſes amis, tous Gens de diſtinction. Ainſi le parti du Roi Auguſte s'affoibliſſoit conſidérablement & diminuoit chaque jour, même dans la petite Pologne, ou le Général Schulenbourg avoit été obligé d'évacuer Cracovie, pour ſe retirer à Lublin. Toute la reſſource de ce Prince conſiſtoit alors dans le ſecours qu'il attendoit des Moſcovites. Le Boiar Alexandre Daniel Monshoff, étoit arrivé à Wilna au mois d'avril, avec ordre de propoſer au Roi de Suéde un cartel pour l'échange des priſonniers; mais il ne fut point accepté, ſoit à cauſe de la bizarrerie des conditions, ſoit par rapport à la hauteur avec laquelle ce Miniſtre ſe mêloit vouloit les impoſer. S'il eut été permis de l'en croire, on ne devoit pas moins attendre des efforts du Czar ſon Maître, que la conquête de la Courlande & de la Livonie, & l'entiére deſtruction du parti Suédois. Ces promeſſes magnifiques devoient être exécutées cette année par une armée de cent mille Moſcovites, & par une autre de ſoixante-mille Coſaques ſous le Général Mazeppa. Elles étoient encore appuyées par le Prince Dolhoruki Ambaſſadeur vers la République, auquel on fit toucher de Moſcou les deux millions promis par le traité d'alliance, pour l'entretien de l'armée de la Couronne. D'autre côté, le Roi Auguſte, s'appliquant à raſſurer ſes partiſans, dont la plupart étoient extrêmement ébranlez par ſon abſence, leur promettoit de paſſer inceſſamment l'Oder, pour ſe rendre en Pologne avec ons armée de vint-cinq mille hommes.

Ces menaces embarraſſoient peu le Roi de Suéde, beaucoup plus sûr de ſes projets, que ſes ennemis ne l'étoient des leurs. Tranquille dans ſon quartier de Ravitz, il attendoit l'ouverture de la Diéte générale, qui ſe préparoit dans des aſſemblées particuliéres, pour le couronnement du Roi Staniſlas; & diſtribuoit cependant ſes ordres, pour mettre ſes terres en état de faire tomber les préparatifs de ſes ennemis. Les contributions avoient été levées exactement pendant l'hiver ſur chaque Palatinat, qui avoit été taxé ſuivant ſa richeſſe & ſuivant ſon étendue. La ville de Thorn avoit contribué quatre cent écus par mois. Celle de Dantzick en fit tout, & malgré la protection de ſon nouvel Allié, elle fut forcée de remettre aux Suédois tous les effets appartenans au Roi Auguſte, & de laiſſer lever dans la ſuite cent cinquante-ſix écus ſur chaque village de ſon territoire. En Suéde on équipa à Carlſcroon douze vaiſſeaux & dix huit fregates, pour tranſporter en Livonie les troupes deſtinées à recruter les armées Suedoiſes. Cette flote, commandée par l'Amiral Anckerſtiern, debarqua ſes recrues à Revel au mois de mai, & ſe joignit enſuite à l'eſcadre du Comte-Amiral Sparr, pour aller chercher les Moſcovites dans la Mer d'Ingermelande ou d'Angne.

Enfin la grande Diéte fut indiquée pour le mois de juillet à Varſovie, par les Univerſaux du Cardinal Primat, & fut précedée d'une victoire ſignalée, remportée ſur la froquere de Lithuanie par les Suédois. Czeremétoff, qui commandoit dans la petite Ruſſie une temée de trente mille Moſcovites, étoit accourtu le long de la route, dans le deſſein de joindre ſur les quartiers du Comte de Lewenhaupt, qu'il croyoit prendre au dépourvu, & de former enſuite le blocus de Riga, après avoir conquis la Courlande; mais le Général Suédois, ayant raſſemblé ſes troupes au village de Zagory dans la Samogutie, fut groſſi par un ſecours de mille ou douze cens hommes detachez de la garniſon de Riga & de celle de Libau. Il ſe préparoit à recevoir les ennemis, lorſqu'on lui vint rapporter le 13 juillet, qu'ils s'étoient emparez par ſurpriſe de la ville de Mitau, & en avoient paſſé la garniſon au fil de l'epée. Plus irrité qu'abbatu de cette diſgrace, il partit à l'inſtant même avec la cavalerie, après avoir ordonné à l'infanterie de le ſuivre juſques à Gemarshoff, & marcha toute la nuit juſques à Mitau, d'où les Moſcovites s'étoient déja retirez dans leur camp de Nepkeu, à quatre lieues de là. On revint ſur le ſoir à Gemarshoff, & l'on y paſſa la riviére le 16 pour attendre l'ennemi dans un poſte fort ſerré, où l'armée ſe rangea ſur deux lignes, couverte à la droite par un marais, & à ſa gauche par un ruiſſeau. Quelques eſcadrons, qui avoient été detachez pour reconnoître, furent enveloppez à la faveur d'un bois par l'infanterie Moſcovite, & eurent aſſez de peine à regagner le gros de l'armée. Enfin la bataille commença par une charge que Lewenhaupt fit faire, pour ôter aux ennemis le tems de reſſerrer leur ordre de bataille trop étendu, par rapport au terrain qu'ils devoient occuper. Les ennemis chargérent à leur tour avec de l'infanterie mêlée parmi leur cavalerie; & ce fut avec tant de fureur, que l'aile gauche des Suédois fut rompue, après une aſſez longue réſiſtance, & elle auroit été abſolument défaite, ſi l'infanterie de la ſeconde ligne, ayant pris ſa place, ne lui eût donné le tems de ſe rallier. Ce fut là que l'infanterie Moſcovite, entremêlée de toutes parts, fut taillée en pieces entre les deux lignes. A la droite, les Colonels Horn & Schreitenfelt s'étant mêlez d'abord l'epée à la main dans les eſcadrons & les bataillons des Moſcovites, en couchérent un grand nombre ſur la place, & gagnérent beaucoup de terrain ſur eux. Mais dans le tems que la premiére ligne combattoit le gros de l'armée ennemie, un détachement de leur cavalerie prit les Suédois en queue, & obligea la ſeconde ligne à faire face pour quelque tems. Ils furent bien-tôt repouſſez, & contraints de ſe ſauver en confuſion au delà du ruiſſeau, que la tête de leur armée avoit déja repaſſé. Alors la Generel Lewenhaupt le fit traverſer par ſon aile droite, qui recommença le combat & fut bientôt ſuivie de la gauche. Tout que les deux ailes, qui étoient d'abord aſſez écartées l'une de l'autre, ne purent agir que fort foiblement, les Moſcovites qui étoient ſort ſupérieurs en nombre, ſe défendirent avec quelque égalité; mais dès qu'elles ſe furent jointes, pour ne plus faire qu'un même front, ils furent enfoncez, ſans eſpoir de pouvoir ſe rallier & s'enfuirent dans un grand déſordre juſques à leur camp, qui étoit à demi-lieue de là. Ces Barbares y maſſacrérent inhumainement les priſonniers qu'ils avoient faits à Mitau, & ſe diſperſérent après avoir pillé une partie de leur bagage, dont la reſte demeura au pouvoir du Vainqueur, ſuivi treize gros canons de fonte, huit drapeaux & un étendart. C'eſt ainſi que finit cette bataille, où périrent ſix mille Moſcovites, & quinze cens Suédois, du nombre deſquels étoient le Colonel Horn, les Lieutenant Colonels Dankwort, Kuibara, le Major Wrangel, & la Comte Linſchold.

Au reſte quelque éclatant que fût ce ſuccès, il ne put détourner de deſſus la Courlande & la Livonie, l'orage effroyable dont le Czar menaçoit ces provinces; car ce Prince, qui faiſoit avancer du côté de Léopol une armée de ſoixante mille Coſaques, & qui ſe trouvoit en Lithuanie, avec un pareil nombre de Moſcovites, s'eut pas plutôt appris la défaite de Czéréméteff, qu'il ſe mit à la tête d'un gros corps de ſes meilleures troupes, pour aller en perſonne accabler le Comte de Lewenhaupt. Ce dernier n'eut point d'autre parti à prendre, que d'aller camper ſous le canon de Riga, après avoir retiré la garniſon de Mitau où il ne laiſſa que cinq cens hommes dans le château, & après avoir reçu un renfort de deux mille hommes, tirez de la garniſon de Rével. Le château de Mitau fut inveſti le 29 août, & ne put tenir long-tems contre une temée auſſi forte que celle qui en faiſoit le ſiége: de ſorte que le Colonel Knorring, voyant les défenſes de la place ou il commandoit, abſolument ruinées, fut obligé de la rendre à des conditions honorables, au Général Roose. Le blocus de Riga ſe fit en même tems, & fut formé du côté de la Courlande, par trente mille Moſcovites, commandez par le Czar lui-même. Cependant ce Prince, qui ne s'étoit par moins flatté que d'une prompte conquête, fut bientôt rebuté par la difficulté de l'entreprife; tout qu'il déſeſperât de pouvoir faiſer le Comte de Lewenhaupt dans ce poſte, où il s'étoit retranché; ſoit qu'il prévît que la ville, déja couverte par la puiſſante armée de ce Général pourroit être rafraichie par mer; ſoit enfin qu'il jugeât plus à propos, pour l'utilité de la cauſe commune, de repaſſer dans la grande Pologne. Il leva donc le blocus, preſque auſſi-tôt après l'avoir commencé; enſuite de quoi laiſant le Général Czéréméteff ſur la Dune, & le Général Roose dans la Courlande, il prit ſa route vers Tycokzin, pour s'approcher de Varſovie, ou tout conſpiroit à favorſer les projets des Confédérez.

L'aſſemblée de Varſovie avoit été ouverte le onziéme juillet, après qu'on eut pris quelques précautions, pour la mettre à couvert des cour-

courſes du Staroſte Smieglitski, & de celles d'un corps de Saxons, & de Polonois, qui étoient de l'autre côté de la Viſtule. On y agita d'abord aucune affaire, & ce fut ſeulement dans la ſeſſion tenue le 18 juillet, que le Maréchal de la Confédération propoſa aux Députez, d'écrire au Cardinal Primat, pour l'inviter de ſe rendre à l'aſſemblée; de travailler à conclurre inceſſamment le traité avec les Commiſſaires, qu'on prenoit le Roi de Suéde de nommer; & d'engager ce Prince, par l'entremiſe du Roi Staniſlas, à procurer la ſûreté des Députez de la grande Pologne, qui arriveroient à la Diete. Ces trois propoſitions furent approuvées de toute l'aſſemblée, & les deux dernières furent bien-tôt miſes en exécution, par le Roi de Suéde, qui s'étoit rendu à Varſovie dès le 17, un jour avant le Roi Staniſlas. Après avoir nommé pour Commiſſaires le Comte Arfwed Horn, le Sieur de Wachtmeiſter, & le Sieur de Palmberg, il donna ſes ordres pour renforcer la Général Nieroth, qui campoit ſous Viadlow, avec un petit corps de troupes, & il retourna enſuite à ſon camp de Blonie. Les Saxons, & les Polonois, qui occupoient l'autre bord de la Viſtule, où leurs troupes s'aſſeroient de jour en jour, avoient formé le deſſein d'enlever les Membres de la Diéte, & avoient déja fait traverſer, à Othſock, un détachement de mille hommes, qui avoient été défaits. Ils deſcendirent plus bas, & réſolurent de tenter le paſſage à Gura, au deſſus de Varſovie, ou à Sacrotzin, près de l'embouchure du Bug. Dès que le Général Nieroth en fut informé, il fit deux détachemens de cent quatre-vint Maîtres chacun, pour obſerver les ennemis; l'un pour Sacrotzin, ſous le Lieutenant Colonel Sulhamar; & l'autre pour Gura, ſous le Lieutenant Colonel Claes Bonde. Ce dernier s'étant avancé vers la Viſtule, à la tête de vint-quatre hommes ſeulement, après avoir mis les autres en embuſcade, eut le malheur d'être enveloppé & taillé en piéces, avec ſa petite troupe, par l'armée ennemie, laquelle avoit paſſé près de Curs, à la faveur d'un gué, la nuit du 29 au 30. Alors le Général Nieroth, laiſſant ſes bagages dans Viadlow, marcha plus d'une lieue & demie, au devant des ennemis, avec ſes trois régimens de Smalandie, d'Oſtrogothie, & de Kruſe, qui faiſoient un peu plus de deux mille chevaux. Il trouva les Saxons & les Polonois, rangez ſur trois lignes, au nombre de ſix mille hommes; les premiers, ſous les Généraux Schulembourg, & Paykel; & les autres, ſous le Mreéchal Denhoff, le Sieur Comentowski, le Prince Wiſniowski, & le Sieur Rzwaski. Pendant que les Suédois ſe mettoient en ordre de bataille, commandez à la droite, par le Général Nieroth, à la gauche, par le Colonel Burinſchold, & dans le centre, par le Colonel Kruſe, les Saxons commencérent l'attaque par la gauche, & y trouvérent tant de réſiſtance, qu'ils furent contraints de reculer, & de ſe jetter ſur les Polonois de leur aile. Le Colonel Burinſchold profitant de ce deſordre, les chargea ſi vivement, qu'il leur fit prendre la fuite juſques à une lieue de là, où ils ſe rallierent derriére un village: il les y forçe l'épée à la main, & les mena battant une demi-heue, maſſacrant, & renverſant tout ce qui lui réſiſtoit. A ſon retour, il fut rencontré par le Général Nieroth & le Colonel Kruſe, qui de leur côté avoient enfoncé la gauche des ennemis, quoiqu'avec beaucoup plus de difficulté, & les avoient ſuivis près d'une lieue, après avoir fait un grand carnage ſur le champ de bataille. Plus des deux tiers des Saxons, & des Polonois, reſtérent dans ce combat, qui dura depuis dix heures du matin, juſqu'à quatre heures après midi, & grand nombre de priſonniers furent conduits au Roi de Suéde: entre autres, on lui mena le Général Paykel, different de Paikul, mais Livonien comme lui, & par conſequent, Sujet de ce Prince. Depuis cette défaite, qui coûta environ trois cens hommes aux Suédois, la Diéte n'ayant plus rien à craindre de la part des ennemis, ſe trouva dans une pleine liberté de continuer ſes ſeſſions: ce qu'elle fit avec beaucoup de ſuccès, après le retour des deux Rois à Varſovie. Le Sieur Potoski, Palatin de Kiovie, qui s'y étoit rendu ſur le Bug, à la tête d'une armée de quinze mille hommes, & le Prince Lubomirski Staroſte de Sepuſe, qui avoit ſes troupes près de Cracovie, achevérent d'aſſurer pleinement la tranquillité de l'aſſemblée. Elle mépriſa les efforts que firent le Prince Wiſniowiski, & le Prince Radzivil, pour la traverſer, en lui oppoſant un Conſeil général qui devoit être convoqué par le Maréchal de la Confédération de Sandomir, & elle ne crut pas devoir s'arrêter aux Brefs adreſſez par le Pape aux Evêques, ni aux inſtances faites par ſon Nonce, en faveur du Roi Auguſte.

Un contraire, après avoir confirmé ſolemnellement, dans la ſeſſion du 27 août, tout ce qui avoit été fait en faveur du Roi Staniſlas, & contre le Roi Auguſte, & ſes Adhérans, il fut arrêté dans celle du cinquiéme ſeptembre, qu'on écriroit à tous les Palatinats, pour les exhorter d'embraſſer la Confédération, & aux Evêques ſur tout, comme premiers Sénateurs, pour les inviter à venir prendre ſéance dans la Diéte: faute de quoi ils ſeroient exclus de la part qu'ils ont au gouvernement. On convint auſſi d'envoyer des Députez au Cardinal Primat, pour le prier de ſe rendre à Varſovie; & on réſolut de ſe plaindre au Pape, de la détention de l'Evêque de Poſnanie, du contenu des Brefs, adreſſez aux Evêques, & des intrigues de quelques-uns de ſes Miniſtres. On delibéra le 15, ſi l'amniſtie devoit être générale, & ſi on devoit l'étendre juſques ſur le Prince Lubomirski grand Général, qui avoit abandonné la Confédération de Varſovie, pour rentrer dans celle de Sandomir. Il fut arrêté à la pluralité des voix, qu'elle ſeroit accordée ſans exception; mais que ceux du parti contraire ſeroient tenus de l'accepter dans le terme de ſix ſemaines, à compter du jour que le Roi Staniſlas ſeroit couronné, & que le traité d'alliance entre la Pologne & la Suéde, ſeroit ſigné. Enfin, le 17 on fixa le couronnement du nouveau Roi, pour le quatriéme d'octobre, & on ſtatua que la cérémonie en ſeroit faite à Varſovie. Ce fut vers le même tems que les Commiſſaires du Roi de Suéde, & ceux de la République, commencérent à travailler avec plus d'ardeur au traité de Ligue offenſive & defenſive, entre la Suéde & la Pologne, qui ne fut ſigné que le 28 novembre ſuivant, & dont les principaux articles portoient, qu'après le couronnement du Roi Staniſlas, aucunes contributions ne ſeroient exigées ſur les Terres de la République; que le traité d'Oliva ſeroit renouvellé; qu'il y auroit Ligue entre la Suéde & la Pologne contre le Czar; qu'aucune province ne ſeroit démembrée de la Couronne; qu'il y auroit entiére liberté de commerce pour les Suédois en Pologne, & pour les Polonois en Livonie; enfin, que la Maiſon de Sapiéha ſeroit rétablie dans ſes biens & dignitez. Le Cardinal Radziewski, qui comme Archevêque de Gneſne, devoit ſacrer le Roi, écrivit à la Diéte, que ne pouvant ſe rendre à Varſovie, il reſtoit tout ce qui s'y paſſeroit, & ſubſtituoit l'Archevêque de Léopol, pour y remplir ſes fonctions de Primat en cette conjoncture.

Ainſi le Roi Staniſlas, après avoir juré l'obſervation des *Pacta Conventa*, reçut le ſacre & la couronne le quatriéme octobre dans l'égliſe de ſaint Jean de Varſovie: enſuite dequoi il alla paſſer trois jours avec le Roi de Suéde, dans ſon camp de Bloare. Le lendemain même de cette cérémonie, le Cardinal Primat tomba malade à Dantzick, où il réſidoit, & mourut ſept jours après, univerſellement regreté des Confédérez, & digne, par l'élevation de ſon génie, de tenir rang entre les plus grands Politiques de ſon ſiecle. Son Archevêché fut conféré à l'Archevêque de Léopol, parent du Roi Staniſlas, & le Palatinat de Poſnanie, vacant par l'élevation de ce Prince ſur le thrône, fut la récompenſe des ſervices que lui avoit rendue le Sieur Bronitz Maréchal de la Confédération.

Un grand nombre de Polonois de la faction contraire s'en déuchoient les uns après les autres pour profiter de l'amniſtie. Le Roi Auguſte, prévoyant quelles ſeroient les ſuites de cette révolution, qui pouvoit devenir univerſelle, réſolut enfin de repaſſer en Pologne, & arriva ſecrettement à Konigsberg dans la Pruſſe, d'où il ſe rendit le premier novembre à Tycoczin. Il y fut reçu avec beaucoup de joye, par ſes partiſans les plus affectionnez. Il inſtitua en leur faveur un Ordre de Chevalerie, nommé de l'*Aigle blanche*, & ne déſeſpéra pas de réparer ſes pertes, en ſe ſervant des forces du Czar. Ce Prince, avec lequel il s'aboucha, n'avoit pu rien opérer, pour leurs intérêts communs dans la grande Pologne, malgré le grand nombre de troupes qu'il y avoit jettées; & il avoit même perdu, depuis ſon départ de Courlande, tout ce qu'il avoit conquis dans cette province, à l'exception de Mitau; mais il leur reſtoit encore de groſſes armées tant de Moſcovites que de Coſaques, ſur leſquelles ils pouvoient compter, outre les Polonois fidéles, & les troupes qu'ils eſpéroient toûjours tirer de Saxe. Pour redonner une forme certaine aux affaires, ils convoquérent à Crodno une grande aſſemblée, dans laquelle le Roi Auguſte fit paſſer quelques propoſitions, abſolument oppoſées aux libertez de la Nation Polonoiſe. La facilité avec laquelle les créatures y conſentirent, lui fit concevoir des eſpérances, qui ſe diſſipérent bien-tôt par la valeur infatigable du Roi de Suéde, & par les ſoins prévenans du Roi Staniſlas, dont le peuple groſſiſſoit tous les jours.

Pendant que la Diéte de Crodno, qui ſe ſépara le 15 décembre, conſumoit le tems en délibérations, une partie de l'armée de la Couronne, commandée par le Sieur Potkomorski & par le Prince Lubomirski Grand Chambellan, vint prêter ſerment au nouveau Roi, & ſe retira enſuite avec ſes Chefs, à Jarotlaw vers le Viſtula, pour ſe joindre avec Potoski & Sapiéha. Le reſte de l'année ſe paſſa en courſes mutuelles, que les deux partis firent l'un ſur l'autre. Un Capitaine de cavalerie de l'armée du Lieutenant Général Stromberg, ayant été renforcé par quelques compagnies de Lubomirski, battit les troupes de Commenowski, par lequel un parti Suédois venoit d'être défait. Quelques détachemens faits ſur la Viſtule, par le Général Meyerfeld, levérent des contributions ſur les ennemis, & ramenérent au camp pluſieurs priſonniers; mais un de ces partis, que conduiſoit le Capitaine Colmer, fut inveſti par mille Polonois dans le château de Plocsko, & lui contraint de le rendre, pour éviter le feu qu'ils avoient mis à l'égliſe voiſine. Smieglitski tenoit auſſi la campagne, voulut ſurprendre, près de Kielce, le Colonel Crudſinski, qui s'étant retiré dans le château de Varſovie, fondit à ſon tour ſur ſon ennemi, & lui tua cent cinquante hommes dans ſa retraite. Le Staroſte eut bien-tôt ſa revanche; car après avoir enlevé deux compagnies de Potoski, il paſſa à Cracovie, où il attaque la Garde du Roi Staniſlas avec quelque avantage.

Le mouvement que fit le Roi de Suéde, au mois de janvier 1706, fut bien d'une autre conſequence. Dès qu'une forte gelée commença de glacer les marais & les rivieres, il decampe la nuit de Blonie, pour aller chercher ſes ennemis, & fut joint par les troupes de Sapiéha & de Potoski. Enſuite il paſſa la Viſtule à Varſovie, & marchant par Stanillows, Wenegrod, Korowniſce, & Krzemin ſur le Bug, il traverſa le 17 cette riviére à Popravie, près du village de Brainski. Delà s'avançant près de Tykoczin, il paſſa à deux lieues de cette ville, & vint camper le 25 dans le voiſinage de Grodno. Le lendemain dans le tems que l'armée Suédoiſe alloit paſſer le Nieuen ſur la glace, on apperçut dans un chemin creux, ſur l'autre bord de cette riviére, un gros Corps de Dragons ennemis, dont quelques-uns ayant mis pié à terre, commencérent à faire feu, tandis que les autres ſe rangeoient dans la plaine. Le Roi ne laiſſa pas de la traverſer en perſonne à la tête de ſes Gardes à pié, ſans autre perte que de celle de trois ſoldats bleſſez. Les Dragons Moſcovites, qui avoient oſé l'attendre, furent bien-tôt chaſſez de leurs poſtes par les Dragons Suédois, & s'allérent rallier près de Grodno, où ils furent ſoutenus de toute leur cavalerie. Comme leur infanterie ſe montra dans le même tems, le Roi de Suéde crut qu'ils vouloient hazarder un combat, & mit ſes troupes en ordre de bataille, à meſure qu'elles arrivoient; mais les Moſcovites, trop timides pour le riſquer, quittérent leur camp, ſe retirérent dans la ville, & abandonnérent pluſieurs chariots chargez de vivres, outre cent fantaſſins qui furent coupez, & preſque tous taillez en piéces. Sur le ſoir l'armée Suédoiſe prit ſon chemin vers les fauxbourgs que l'ennemi brûla lui-même, & parut le lendemain devant Grodno. Quelque envie qu'eût le Roi de Suéde, d'y forcer les Moſcovites, il aima mieux conſulter ſa prudence, que ſon courage, & les trouvant avantageuſement retranchez au nombre de vint-ſix mille hommes, der-

tière des ouvrages inacceſſibles par eux-mêmes, & défendus par un grand nombre de canons, il prit le parti de les inveſtir, en étendant ſes troupes autour de la ville. Par cette conduite, il leur coupoit totalement les vivres & le bois, dont ils avoient très grande diſette, & les réduiſoit, ou à ſe rendre, ou à périr de miſère. Ces extrémités n'étoient point à craindre pour les Suédois, graces à la diſcipline que les Moſcovites avoient obſervée dans leurs quartiers: car on y avoit trouvé, tant ſur la route, qu'aux environs de Grodno, un grand nombre de magazins, fournis d'une abondance prodigieuſe de vivres & de munitions. Enfin en tenant les ennemis bloquez de toutes parts, on les mettoit hors d'état d'être ſecourus par les troupes de leur parti, répandues dans le reſte de la Lithuanie, avec leſquelles ils ne pouvoient plus ſe joindre, ſans être forcez d'en venir à un combat avec les Suédois. Toutes ces conſidérations déterminérent le Roi de Suède à paſſer l'hiver devant Grodno, d'où le Roi Auguſte étoit parti précipitamment le lendemain de ſon arrivée, avec quatre régiments de Dragons. Il avoit été devancé par le Général Menikoff, qui s'étant ſauvé le jour d'auparavant avec une nombreuſe eſcorte, avoit communiqué ſon épouvante au Czar, & l'avoit diſſuadé de s'expoſer aux incommodités qu'alloient eſſuyer ſes troupes inveſties. Pour lors le Roi de Suède, établiſſant ſon quartier entre Grodno & Wilna, travailla à ſéduire tout le pays d'alentour, par des détachemens qu'il fit en différens endroits.

Un parti de Valaques ayant pénétré juſqu'à Tykoczin en défit un de Moſcovites, dont la plupart reſtérent priſonniers.

Le Major Général Meyerfeld, étant allé à Indura, à la tête de mille chevaux, y attaqua un regiment de Dragons, dont il y eut cent hommes de tuez, & quarante de pris. Il eut infailliblement enlevé toute la cavalerie ennemie, diſperſée dans les villages voiſins, ſi les chevaux trop fatiguez euſſent pu pourſuivre les fuyards, qui ſe ſe réfugiérent dans Grodno, par quelques avenues fermées de moins près. Le butin qu'fit abandonnérent, étoit très conſidérable, & conſiſtoit en grand nombre de chariots chargez, & en plus de mille chevaux qui furent conduits au camp.

Six mille hommes de cavalerie des troupes de Sapiéha & de Potoski, tombérent à Olita, ſur le Major Général Siemuski, qui avoit aſſemblé un corps de Lithuaniens, de Moſcovites & de Saxons, à deſſein de ſurprendre les quartiers des Suedois. Ils lui paſſérent quatre cens hommes au fil de l'épée, & ſe rendirent maîtres de trois paires de tymbales, de quinze drapeaux, de trois chameaux, & de tout le bagage, dans lequel on trouva vint mille écus, outre la vaiſſelle d'argent du Général.

Le Colonel Kruſe, qui avoit été détaché vers les frontéres de la Pruſſe, emporta d'aſſaut la forteresſe d'Auguſtodowa, défendue par une garniſon de Moſcovites, qui furent tous maſſacrez. Il fut encore en differens poſtes plus de ſix cens ennemis, & ramena une centaine de priſonniers.

Un autre corps de ſix mille Polonois & Lithuaniens, ſoutenus par quelques compagnies Suédoiſes, eurent ordre de tourner vers Caun, & de percer plus avant dans le pais, qui fut entiérement ſoumis.

La joye que ces differentes expéditions cauſerent dans l'armée Suédoiſe, fut conſidérablement augmentée par les nouvelles qu'on y reçut de Siléſie. Le Roi Auguſte, qui étoit rentré deos la grande Pologne après ſa retraite de Grodno, juges bien qu'il lui ſeroit impoſſible de rétablir ſes affaires puiſque deſeſperées, s'il n'y faiſoit des progtés conſidérables, pendant que le Roi de Suéde étoit occupé dans la Lithuanie. Dans cette vue, il donna ordre au Général Schulembourg, qui commandoit ſes troupes en Saxe, de paſſer l'Oder, à quelque prix que ce fût, & marcha de ſon côté pour donner de l'inquietude au Général Renſchild, toûjours attentif à obſerver la contenance des Saxons. L'armée Suedoiſe étoit alors dans le Palatinat de Poſnanie, elle en décampa pour aller à Koſten, & puis à Liſſa, où on apprit que les Saxons au nombre de quinze mille hommes d'infanterie, & de ſept mille Cavaliers ou Dragons, avoient enfin traverſé l'Oder à la faveur des glaces. Le Général Renſchild, qui avoit formé le deſſein de les attirer deos un poſte, ou il pût les combattre avec moins d'obſtacle, feignit de vouloir reprendre le chemin de Poſnanie. Les ennemis le crurent d'autant plus facilement, que ſon armée n'étoit compoſée que de cinq régimens d'infanterie, de cinq régimens de Dragons, & de quinze autres de cavalerie, qui faiſoient en tout dix mille hommes. Un autre ſujet de confiance pour eux, c'eſt que ce Général n'avoit fait aucune démarche, pour leur diſputer le paſſage de la riviére, & pour les empêcher de ſe joindre aux Moſcovites qu'il meprioit trop, pour vouloir les attaquer ſeuls. Cependant ſon but n'étoit que de tirer les Saxons des bois & des marais, dont ils s'étoient couverts; & ils ne purent s'entpêcher de donner dans le piége qu'il leur avoit tendu. Dès le douziéme février, quelques gros Corps d'ennemis parurent aux environs de Fraustadt, & furent plus perſuadez que jamais de la crainte imaginaire des Suedois, par le mouvement que ces derniers firent pour tourner en arriere, juſqu'à un lieu nommé Tweffke à une demi-lieue près de Liſſa. Auſſi-tôt que le Général Renſchild y eut rangé ſon armée en bataille, il la fit marcher aux Saxons, qu'il trouva poſtez très-avantageuſement, ayant les villages de Jagerſdorf à la droite, de Roerſdorf à la gauche, & la ville de Fraustadt à dos. Le Général Schulembourg méditoit de faire un détachement le long des deux villages, pour prendre les Suédois en queue, lorſqu'il les vit s'avancer au petit pas. Il fit alors rentrer ſa premiére ligne derriére un chemin creux, lui ordonna de ſe couvrir de ſes chevaux de friſe, de longues poutres hériſſées de lames d'épées, & de ſon canon, qui ne fit pas grand effet, parce qu'il étoit trop haut. Les Suédois ſautérent le chemin creux, forcérent les obſtacles qu'ils trouvérent au delà, & pénétréent ainſi dens les retranchemens, malgré la mouſqueterie des deux ailes, qui purent à peine ſoutenir le premier choc, & ſe ſauvérent à toute bride. L'infanterie Saxonne ſe voyant abandonnée, forma dans l'inſtant un bataillon quarré, & après avoir tenu quelque tems fut enfin réduite à céder. Les régimens entiers mettoient les armes bas & demandoient la vie à genoux. On l'accorda aux Saxons, & on en fit huit mille treize priſonniers; mais il n'y eut point de quartier pour les Moſcovites, qui furent tous taillez en pieces. Le Lieutenant Général Wuſtromirsko & le Major Général Zurzelbourg, quatre Colonels, tavoit le Comte de Joyeuſe, qui mourut depuis de ſes bleſſures, les Sieurs Droit, Sak, & Bole, & cent ſoixante hauts Officiers, ſans compter les autres, tomberent entre les mains des Suédois, qui les traitérent avec beaucoup d'humanité. Sept mille hommes des ennemis furent trouvez ſur le champ de bataille & ſus environs, après un combat d'une heure, pendant laquelle les Vainqueurs ne perdirent que trois cens ſoixante & treize hommes, & n'eurent que cinq cens ſix bleſſez. De ce nombre étoient les Lieutenans Colonels Buckwald, Paikul, & Creutz; les Majors Wrangel, Snolskr, & le Capitaine Lod, dont le premier avoit reçu neuf coups de balles, & quatre coups d'épée. Le Général Renſchild eut un cheval tué ſous lui, & demeura maître de trente-deux piéces de canon de fonte, de trente-ſix étendarts ou drapeaux, de douze mille quatre-vint quatorze mouſquets, & de tout le bagage des ennemis qu'ils avoient laiſſé à deux lieues de Fraustadt.

Le bruit de cette victoire, qui ouvroit les chemins de la Saxe, & qui mettoit la grande Pologne à couvert des nouvelles entreprises du Roi Auguſte, porta l'effroi juſques dans Grodno, où les aſſiegez ne ſongeoient plus dès-lors qu'à ſauver les débris de leurs troupes. En effet, comme ils avoient alors le Niemen entre les Suédois & eux, ils commencérent leur retraite dès que la ſaiſon plus douce vint à fondre les glaces de cette riviere. De vint-ſix mille qu'ils avoient été d'abord, il ne s'en ſauva que ſept mille fantaſſins, & deux mille Dragons, le reſte étant mort de faim, de froid, & de maladies. Le Roi de Suéde, à qui cette lente défaite des ennemis, n'étoit pas moins glorieuſe, que l'eût été la victoire la plus ſanglante, ne fit pas plutôt informé de leur fuite, qu'il ſe mit à les pourſuivre; mais, comme le dégel faiſoit alors charier la riviére de Niemeo, ce qui en rendoit le paſſage impraticable, on fut obligé d'y rétablir le pont près d'Orlowa. Le tems qu'on y employa, donna beaucoup d'avance aux Moſcovites, & leur facilita les moyens de ſe fortifier ſur leur route, où ils exercérent toutes les barbaries imaginables, pillant & brûlant tout ce qu'ils rencontroient. Ils avoient tourné vers le Palatinat de Brzeſte, pour gagner la Moſcovie; & jugeant néceſſaire d'arrêter les Suédois dans quelque poſte, pour couvrir la retraite de leur canon, de leur bagage, & de leurs malades, ils s'attachérent à ſe retrancher, ſur un des bords de la Jaſiolde. Tout le terrain, depuis cette petite riviére juſques à Pinsk, étoit extrémement propre pour leur deſſein, & étoit preſque par tout couvert de forêts entrecoupées de ruiſſeaux & de marais impénétrables. Les ennemis, après avoir rompu les ponts, & fait des abbatis d'arbres, juſqu'à une lieue & demie dans les terres pour fermer quelques paſſages moins difficiles, élevérent cinq redoutes, près de Sielce, & les garnirent de quelques piéces de canon. Le Roi de Suéde qui n'avoit pu traverſer le Niemee que le quatorziéme d'avril, étoit arrivé le 24 à Roſana, & trois jours après ſur la Jaſiolde, dont il tenta le paſſage, non près de Sielce, mais deux lieues plus bas, près de Berézа. Quinze cens Dragons ennemis gardoient le bord de la riviére en cet endroit, & étoient protégez d'une redoute qu'ils avoient conſtruite au milieu des marais; mais les Suédois ſe jettant à l'eau, quelques-uns juſqu'à la ceinture, & d'autres juſques au col, fondirent ſur eux l'épée à la main, & les forcerent à quitter ce poſte, ſans avoir rendu preſque aucun combat. Dès que cette nouvelle eut été portée à Sielce, les Moſcovites qui en défendoient les fortifications, les abandonnérent en déſordre, prirent la fuite au travers des bois, auſſi bien que ceux qui occupoient le dedans du pais. Ces malheureux, ſaiſis de frayeur n'obſervoient plus d'ordre deos leur retraite; & s'étant diſpatſez au hazard, furent preſque tous aſſommez par les paiſans, ou par les Suédois qui ſe ſervirent de barques plattes pour les pourſuivre ſur les marais.

Les Coſiques, qui s'étoient emparez de pluſieurs villes & Forts dens le Palatinat de Novogrodeck, & dans le Duché de Sluczk, en furent chaſſez à leur tour par les troupes Suédoiſes. Ils s'étoient retranchez au nombre de deux mille à Neſwies, où le Lieutenant Colonel Traunwerner les ayant ſurpris avec un parti de cinq cens chevaux, mit le feu à la ville, fit cent cinquante priſonniers, & tua trois ou quatre cens hommes. De ce nombre, étoit le Colonel Michalowitz, qui commandoit pour lors en Chef, & qui avoit commandé en ſecond, ſous le Général Mazeppa.

Quelques jours après le Roi Stanſlas, fit un détachement pour attaquer Szabarn, place forte, ſituée dans des marais. La garniſon, qui étoit de plus de huit cens hommes, fut formée, & ſe rendit à diſcrétion, auſſi-bien que Lakowicze & Neſwies. Ces trois places, qui commandoient à tout le plat pais, furent dépouillées de leur artillerie, qui montoit à ſoixante & dix piéces de fonte auſſi bien que de leues fortifications, dont la démolition cauſa beaucoup de joye à toute la petite Nobleſſe. On n'épargna que celle de la ville de Sluczck, défendue par quatorze baſtions, & par une bonne citadelle, en conſidération des ſecours de vivres & de munitions, qu'elle venoit de fournir aux Suédois, & de la Maiſon de Neubourg, dont une Princeſſe eſt héritiére de ce Duché.

Ainſi la Lithuanie, ſur laquelle le Roi Auguſte avoit toûjours fondé ſes eſpérances les plus ſolides, fut entiérement purgée des armées étrangéres qu'il y avoit appellées, & des troupes même du pais, dont il s'étoit ſervi pour y entretenir le trouble & la diviſion: car en même tems que les reſtes de Moſcovites & de Coſaques qui avoient pu ſe ſouſtraire à la pourſuite des troupes victorieuſes, fuyoient les uns vers la Moſcovie, les autres vers l'Ukraine, Wiſniowiski, Oginski, & Sieniski, principaux Chefs du parti Lithuanien, prirent la même route, & jettérent en paſſant quelques bataillons dans Bycho. Les deux Rois, débarraſſez du plus grand poids de la guerre dans ces quartiers, s'appliquérent à y faire renaître l'ordre & la ſûreté.

Pendant que les troupes Suédoiſes ſe rafraîchiſſoient aux environs de

de Dubna, dans la Volhinie, où elles avoient marché, le Roi Stanislas tenant une Diete, qu'il avoit convoquée à Zwiaich, rallembloit, outre les Seigneurs de ſon parti, la plupart de ceux qui juſqu'alors avoient été dans des intérêts contraires. La Nobleſſe de Lithuanie, de Volhinie, de Podolie, & des Palatinats voiſins, ne ſe contenta pas d'envoyer des Députez aux deux Rois le premier juillet, elle accourut en foule pour lui offrir ſes ſervices & monta même à cheval, pour agir contre les Saxons. Le Prince Radzivil, Grand Chancelier de Lithuanie, fut reçu en grace, auſſi bien que le Prince Czartorſki, qui intercede pour le Maréchal Denhoff, ſon beau-frere, Lubomirski Grand Chambellan, qui amena avec lui quarante-deux compagnies de la Couronne, & Jablonowski, Palatin de Ruſſie, oncle maternel du Roi Stanilas, qui promit d'en detacher un autre parti. Wiſniowski & Oginski, dont on venoit de ſavoir les terres, furent les ſeuls qui ne purent faire agréer leurs ſoumiſſions.

Le Palatinat de Cracovie ſuivoit preſque ſeul la fortune du Roi Auguſte, qui avoit fait commencer quelques fortifications pour défendre la ville de ce nom. Il ne pouvoit voir ſans inquiétude, que le Général Meyerfeld ſe fût avancé juſqu'à Lublin, avec un corps de troupes. Celles de Potorki Palatin de Kiovie, avoient été détachées vers Leopol, ou elles avoient défait un corps de Coſaques & avoient enlevé douze compagnies de la Couronne. Celles de Sapiéha campoient entre Brzeſtie & Casa: de ſorte que le Roi Auguſte, appréhendia d'être enveloppé de tous côtez dans Cracovie, & ſur tout par l'armée du Roi de Suede, & par celle du Général Renſchild, qui étoient en marche. Ainſi il ſe prépara dès lors à ſortir de cette ville, en cas qu'un entrepris de l'y forcer, & il renvoya le gros de ſon armée en Saxe. Jamais il n'avoit été plus embarraſſé. Les Palatinats de Lublin & de Beitz, offroient de prendre les armes, & de lever quelques nouveaux regimens contre lui. L'autorité de la Couronne, qui étoit ſon unique reſſource, chancelloit de maniere à lui faire craindre qu'elle ne ſe portât juſques à le livrer à ſes ennemis: ce qui l'obligeoit de ne point ſe montrer, ſans une forte garde. Il ne laiſſa pas d'en faire la revue à Konighof le troiſiéme août, & la conduiſit enſuite avec quelques troupes Saxonnes, près de Wulpa, à ſix ou ſept lieues de Grodno, où il ſe retira, dès qu'il eut appris que le Roi de Suéde approchoit de la Ville. Ce Prince y fit jetter deux ponts, l'un à Bulavie, l'autre à Cammar, & arriva le vint-quatriéme à Radoni. Il en partit, pour aller à Lenczazi, vuit ec l'armée de Renſchuid, qui étoit compoſée de trois mille chevaux, de quatre mille fix cent dragons, & de ſix mille fantaſſins, & après avoir donné ſes ordres à ce Général, il revint à Radom pour y diſpoſer toutes les choſes néceſſaires à l'execution du grand deſſein qu'il méditoit.

Les ennemis commencerent alors à reparoître dans les provinces que l'armée Suédoiſe venoit de quitter. Un parti de Coſaques fit irruption dans la Volhinie, ou ils pillerent les biens du Chambellan Lubomirski. Le Czar de ſon côté, avoit ramaſſé tout ce qu'il avoit de troupes dans le Palatinat de Kiovie, ſur le Boriſthene, d'où il menaçoit de entrer dans la grande Pologne: mais le Sieur Wentul Capitaine de cavalerie, ayant été detaché de Jitoſlaw avec deux cens Valaques, pénetra juſques à Kamuniec, & contraignit le Hoſpodar de Moldavie de lui remettre le Sieur Potoski Stramke, avec promeſſe de la part de ce Prince, de ne plus donner de retraite aux ennemis des deux Rois. Un parti Polonois s'étoit ſaiſi du Chancelier Szaka, coundent intime du Roi Auguſte, & des épouſes du Maréchal Dennof, & du Sieur Prébendowski. Le Colonel Bockoski avoit défait dans la grande Pologne, ſix compagnies de la Couronne, & les avoit forcées de ſe rendre priſonnieres.

Enfin le Roi de Suéde ayant laiſſé huit mille hommes au Général Meyerfeld, pour veiller à la defenſe de la grande Pologne, avec quinze mille hommes des troupes de Potoski, de Sapiena, & de Lubomirski, marcha le premier ſeptembre, & fit prendre à ſon armée la route de la Sileſie. Il paſſa l'Odec, accompagné du Prince Sapiéha & du General Renſchild, & campa le ſixiéme avec une partie de ſa cavalerie près de Schomberg, à une lieue de Gorlitz, dans la Haute Luſace. Toutes ſes troupes raſſemblées montoient à une quinze mille hommes effectifs, & jetterent tant d'effroi dans le pais, que les Habitans fuyoient de toutes parts, abandonnant leurs biens & leurs maiſons: mais ils y retournerent bientôt, raſſurez par la diſcipline exacte que le Roi de Suéde faiſoit obſerver à ſon armée.

Preſque toutes les villes, qui étoient en deçà de l'Elbe, lui ouvrirent leurs portes, & envoyerent des Députez pour implorer ſa protection, qu'il leur accorda, à condition d'habiter leurs maiſons. On ne vit paroître alors aucunes troupes Saxonnes, hors les deux régimens de Dragons de Jordan & de Furſtemberg qu'on découvrit près du village de Tepfel, à une lieue de Gorlitz. Le Colonel Gortz, qui commandoit deux cens cinquante Dragons Suédois, & cinquante Valaques, les chargea ſi rudement, qu'il en jetta quatre-vingt-ſeize ſur la place, & en fit trente-ſix priſonniers, après avoir tué de ſa main le Major Général Jordan. Il fut commandé avec quelques mille chevaux, pour aller au delà de l'Elbe, combattre les ennemis qu'il y trouveroit; & il reçut ordre à Naumbourg d'aller plus avant, & de pouſſer les ennemis, juſques à ce qu'ils fuſſent entiérement chaſſez de tout les Etats de Saxe. De là, s'avançant vers Erfort, il apprit que les Saxons au nombre de quatre à cinq mille hommes, tournoient vers Ilmenaw, où il ſe rendit: mais à peine y fut il arrivé, que les ennemis ſe ſauvérent dans la forêt voiſine, où il les pourſuivit, ruina pluſieurs Moſcovites, & faiſant quelques priſonniers Saxons & François. Le Général Schulembourg qui les commandoit, s'empara de quelques poſtes avantageux, dans la forêt de Thuringetwald, fit couper grand nombre d'arbres pour s'y barricader, & diſputa pié à pié le terrein aux Dragons Suédois, qui le pouſſérent juſques dans le bois de Fraswenwald. Il s'y maintint encore à la faveur d'un défilé fort étroit, & des nouveaux abbatis qu'il avoit fait faire: de ſorte que le Colonel ne jugeant point qu'on pût forcer les ennemis en cet endroit, laiſſa le Major Adleberg, pour les y amuſer; tandis qu'il entreprit une autre route dans le deſſein de les prendre à dos. Ils profitérent de cet intervalle, ſe diſpérerent dans le bois, par différens ſentiers, & ſe centrérent à la faveur de la nuit, les uns en Franconie avec leur General, les autres du côté de Kobourg & de Bareith, les autres enfin vers la forêt de Boheme. Trois cens cinquante François, moins heureux que les autres, furent teuconnez par le Colonel Gortz. Ils ſe défendirent longtems en déſeſperez, juſqu'à ce que le Capitaine Tonnlycht, ayant fait mettre pié à terre à ſa compagnie, acheva de les forcer.

C'eſt ainſi que les troupes Saxonnes, hors celles qui étoient en garniſon dans Dreſde, évacuérent entiérement l'Electorat de Saxe, & le laiſſerent joüir d'une tranquillité d'autant plus grande, qu'il y eut le même jour une tréve de deux mois & demi, publiée dans le camp du Roi de Suéde. Ce Prince, qui avoit arreté avec les Députez des villes & de la campagne, l'état des contributions, fit imprimer un réglement levée pour prévenir les déſordres qui pourroient naître de la part des Officiers & des Soldats. Il leur étoit défendu de rien prendre ſans payer, excepté le fourrage, ſoit dans les maiſons où ils ſeroient logez, ſoit par tout ailleurs; de ſe ſervir des chevaux des particuliers, ſans en payer le louage; de ſe choiſir eux-mêmes leurs logemens; d'inſulter ou de maltraiter leurs hôtes en aucune maniere; de faire violence à perſonne dans les villes, villages, ou ſur les grands chemins, & d'y arrêter aucune voiture publique ou particuliére. Enfin il leur fit auſſi enjoint de veiller à ce qu'il n'arrivât par leur faute aucun incendie, & de rapporter même des certificats de leurs hôtes, pour preuve de l'exactitude, avec laquelle ils auroient obſervé ces différens articles.

Ce n'étoit pas ſeulement aux Sujets du Roi Auguſte, que l'irruption du Roi de Suéde dans la Saxe, avoit inſpiré de la terreur. Tous les Princes ligüez contre la France & l'Eſpagne, en avoient paru vivement allarmez & n'avoient épargné ni prières ni ſollicitations pour la detourner. Les Princes d'Allemagne, ſur tout, dès les premiers bruits qui en coururent, s'en étoient extrémement formaliſez, & s'en étoient expliquez avec beaucoup de hauteur, dans la Diéte de Ratisbonne, ou ils avoient menacé de declarer les Suédois ennemis de l'Empire, s'ils entreprenoient de porter la guerre en Saxe. L'Empereur qui avoit preſſé le Roi de Suéde par ſon envoyé de s'expliquer ſur ce projet, même avant ſon exécution, avoit apparemment dicté le réſultat menaçant de la Diéte, dont il étoit le premier mobile. Cependant auſſi tôt qu'il fut informé des progrès du Roi de Suéde dans l'Electorat, il crut qu'il étoit de ſon intérêt d'appaiſer ce Ponce, & de lui députer le Comte de Wratislau, pour s'excuſer de ce qu'il étoit paſſé à Ratisbonne. Il prit donc le parti de l'imputer abſolument à quelques Membres des Etats de l'Empire; & il promit même tout ce qu'il pourroit contribuer de ſa part pour achever de ſéduire le Roi Auguſte. Cet Envoyé extraordinaire eut audience le 13 octobre, & après s'être acquitté de ſa commiſſion, il laiſſa le ſoin au Comte de Zinzendorff envoyé ordinaire, aux Sieurs Robinſon, & de Cranenbourg, Envoyez d'Angleterre & de Hollande, qu'on attendoit de Dantzick, & au Sieur Oberg Miniſtre de Hanovre, de ménager une paix dont quelques uns de ces Souverains, euſſent été ravis de ſe faire honneur.

Durant le cours de ces intrigues, peu capables d'ébranler le Roi de Suéde, les affaires de Pologne prenoient une autre face, & commençoient à tourner favorablement pour le Roi Auguſte; car quoique le Sieur Potoski Palatin de Kiovie, & nommé Grand Général de la Couronne par le Roi Stanilas, eût défait un corps de Tartares près de Peterskow, quoiqu'il eût battu deux gros détachemens, qui s'étoient avancez au delà de la Viſtule, neanmoins le Roi Auguſte n'avoit pas laiſſé de traverſer ce fleuve avec une groſſe armée. Sa marche obligea les troupes Polonoiſes & Lithuaniennes confédérées, de ſe joindre à Gnitch avec les troupes Suédoiſes. On y tint conſeil de guerre, & on reſolut d'en venir à un combat, que le General Meyerfeld fut contraint d'accorder aux inſtances réitérées des Polonois. Pour l'engager, il detacha ſix mille chevaux, avec ordre de paſſer la riviere de Boſna, & de reconnoître le Roi Auguſte qui étoit campé à une heue & demie de là; puis il les rappella pour mettre toute ſon armée en ordre, dès qu'il apprit que ce Prince s'avançoit. Le corps de bataille étoit compoſé de quatre régimens de cavalerie Suédoiſe, & de deux régimens d'infanterie, l'un Suédois qui étoit celui de Horn, & l'autre de François & de Suiſſes, qui ayant été pris à Frauſtadt, avoient été réunis en un ſeul corps ſous le Colonel Gortz. L'aile droite, qui étoit toute de Polonois, étoit commandée par le Général Potoski, & la gauche étoit compoſée de Lithuaniens. Toutes ces troupes, qui montoient à prés de dix mille hommes, avoient à combattre quarante mille Moſcovites, Saxons, Coſaques, Polonois & Tartares, rangez ſur deux lignes. A leur droite étoit le Prince Menſikoff avec ſes Moſcovites, à la gauche le Roi Auguſte avec ſes Saxons; & dans le centre le Grand Maréchal & le Petit Maréchal de la Couronne avec les Polonois. Après les ſignaux ordinaires, les Suédois chargérent les premiers, pouſſerent d'abord les Saxons plus de trois mille pas, & les renverſérent ſur leur ſeconde ligne; mais les Polonois & les Lithuaniens du Roi Stanilas lâchérent le pié dès les premiéres décharges, & furent pourſuivis par la cavalerie ennemie, qui revint prendre les Suédois en queue. Ces derniers, quoiqu'inveſtis de toutes parts, & diſperſez en divers pelotons, ſe défendirent très-longtems, auſſi bien que le régiment de Gortz, mais la nuit qui ſurvint leur ôta toute l'eſpérance de pouvoir ſe ſecourir les uns les autres, ou ſe faire un chemin à travers la multitude qui les environnoit. Ils ne laiſſérent pas de combattre avec un courage inconcevable, juſques à ce que ſe trouvant accablez du nombre & du fru des eſcadrons ennemis, ils capitulérent & furent forcez de mettre armes bas, regiment par régiment, chacun dans le lieu où ils avoient combattu ſeparément. Le Général Meyerfeld ne trouva près de lui que deux bataillons & ſoixante cavaliers. Les François & les Suiſſes, voyant qu'on refuſoit quartier

à leur

& il en ſera fait un exemplaire de la part de ſa Majeſté Suédoiſe; un autre de la part de la Majeſté Polonoiſe, & deux autres de la part de la Majeſté Electorale, pour être échangez par les Commiſſaires, immédiatement après la ratification.

Article Séparé.

Quoique la Sérénissime Roi Electeur de Saxe ait promis de fournir dans ſix mois les actes de garantie qui ont été ſpécifiez; cependant, s'il arrive qu'il ſoit empêché par quelques raiſons, de fournir un ou deux de ces actes, dans le terme preſcrit; il a été arrêté que la préſente traité n'en aura pas moins de force & de vigueur, & n'en ſortira pas moins ſa pleine exécution.

Des que le traité en eut été ſigné par les Commiſſaires le 24 ſeptembre, le Sieur Pringſten, l'un des Plénipotentiaires Suédois, prit la poſte pour le porter au Roi Auguſte qui le ratifia, ſans former aucune difficulté; de ſorte qu'au retour de ce Miniſtre, l'échange des ratifications fut fait dans les formes, & la paix fut publiée dans le camp du Roi de Suéde, à Leipſic, & à Dresden le 24 novembre.

Toute l'Europe apprit avec ſurpriſe la prompte ſuccès de cette importante négociation, & ne put s'empêcher d'admirer le déſintéreſſement du Roi de Suéde, qui ne daigna pas ſe faire céder un ſeul pouce de terre, pour l'aggrandiſſement de ſes Etats; & qui ne ſe relerva, pour tout fruit de ſes victoires, que la gloire de les avoir remportées; plus grand dans la paix, par ce rare exemple de modération, qu'il ne l'avoit été dans la guerre, par la grandeur de ſon courage, & par la rapidité de ſes conquêtes.

Ce Prince ayant déclaré la guerre au Czar de Moſcovie, après pluſieurs combats, perdit le huitéme juillet 1709, la bataille près de Pultowa. Il fut bleſſé au pié, & perdit 8000 hommes dans cette bataille. Le onziéme du même mois le General Lewenhaupt fut obligé de ſe rendre avec le reſte de l'armée Suédoiſe au nombre de 16000 hommes au Prince Menzikof, Général du Czar. Le même jour le Roi de Suéde paſſa le Boriſthéne; & ſe voyant pourſuivi par un détachement de Moſcovites, il ſe retira à Oczakow à l'embouchure de la même rivière, où il arriva avec beaucoup de peine, ſuivi de deux à trois cens Suédois, & de trois compagnies de Valaques, ayant été obligé de marcher par des campagnes déſertes. Il arriva à Bender, où il fut bien reçu par le Seraskier. Le Grand Seigneur ayant été informé de ſon arrivée, envoya ordre de lui faire tous les bons traitemens poſſibles; même de lui fournir l'eſcorte & les autres aſſiſtances dont il auroit beſoin. Le Sultan fit étrangler le Bacha d'Oczakow, parce qu'il avoit différé durant deux jours d'envoyer des bateaux, pour faire paſſer le Boriſthéne à ce Prince, avec ceux qui l'avoient ſuivi. Depuis qu'il eut paſſé cette rivière, il fit joüir par une partie de ſes troupes, en ſorte qu'il ſe trouva auprès de lui 1500 Valaques & 1800 Suédois, parmi leſquels ſe trouvérent trois Généraux, ſix Colonels, & un grand nombre d'Officiers. Le Grand Seigneur lui envoya 40000 Tartares pour lui ſervir d'eſcorte, juſqu'à ce qu'il fût en lieu de ſureté. Quelques Officiers Turcs & Tartares gagnez par les ennemis à qui ils vouloient le livrer, ayant voulu obliger ce Prince, qui en avoit été averti, de partir de Bender avec une eſcorte trop foible pour le mettre en ſûreté, il crut être obligé de ſe retirer à Warnitza, où il avoit fait bâtir une maiſon, autour de laquelle il fit faire des retranchemens. On le preſſa de retourner à Bender pour ſe préparer à partir; mais il la refuſa, diſant qu'il vouloit attendre la reponſe du Grand Seigneur, auquel il avoit écrit. Alors ils réſolurent de l'attaquer avec un grand nombre de troupes. Le combat commença le onziéme février 1713, vers les dix heures du matin, & ce Prince donna des marques d'une valeur extraordinaire. Beaucoup de Turcs & de Tartares furent tuez; mais les retranchemens ayant été forcez, il ſe retira dans ſa maiſon, où il continua de ſe défendre, juſqu'à ce que le feu y ayant été mis, il fut obligé de ſe rendre, ayant reçu deux ou trois bleſſures. Il fut conduit à Bender, où il fut très-bien reçu par le Seraskier & par le Kam des Tartares, qui avoient été trompez par quelque ordre ſuppoſé du Grand Seigneur, auquel le Séraskier envoya un Courier pour lui rendre compte de ce qui s'étoit paſſé. Le Roi de Suéde fut conduit à Andrinople avec une eſcorte, où le lendemain de ſon arrivée il eut audience du Grand Seigneur, qui lui promit non ſeulement une entiére ſatisfaction, & le dédommagement des pertes qu'il avoit faites à Bender, mais auſſi la punition de tous ceux dont il ſe plaindroit. Enfin après avoir reſté plus de cinq ans dans les Etats du Grand Seigneur, étant parti de Demir-Toca le premier octobre 1714, après avoir paſſé par la Valaquie, par la Tranſſilvanie & par la Hongrie, ce Prince arriva le 22 novembre ſuivant à Stralzund entre trois & quatre heures du matin, ſuivi de trois perſonnes ſeulement, où étant entré ſous le nom d'un Gentilhomme du Holſtein, il fut conduit au Général Duker, qui la reconnut auſſi tôt qu'il eût quité une parruque noire qu'il avoit priſe à Gronſtadt en Tranſſilvanie, pour paſſer ſans être connu, ayant fait en poſte en huit jours plus de cent lieues d'Allemagne, & ayant paſſé à Vienne & à Caſſel ſans y être connu, à cauſe de l'impatience qu'il avoit d'arriver dans ſes Etats. Nonobſtant la fatigue qu'il avoit eue pendant un ſi prompt voyage, dans une ſaiſon auſſi fâcheuſe, dès la lendemain de ſon arrivée, ce Prince fut viſiter les fortifications de Stralzund, paſſa en revue les troupes qui y étoient, & leur fit faire l'exercice. Sa préſence ni ſa valeur ne purent empêcher que les Rois de Dannemerck & de Pruſſe, qui lui avoient déclaré la guerre pendant ſon abſence, ne s'emparaſſent de l'iſle de Rugen le 17 novembre 1715: ce qui fut ſuivi de la priſe de la ville de Stralzund le 22 décembre ſuivant. Il ſe ſauva de cette place quelques jours avant qu'elle fût rendue, & continua la guerre principalement contre le Roi de Dannemark. Ayant formé le ſiége de Frédéricshall en Norvége avec une armée de plus de 18000 hommes, & ayant attaqué le Fort de Guldenlew, dont la priſe rendoit l'attaque de la place plus ſûre & moins difficile, il y donna deux aſſauts que les aſſiégez ſoutinrent; mais au troiſiéme ce Fort fut emporté l'épée à la main, avec perte de cinq à ſix cens hommes; ce Prince s'étant expoſé au plus grand feu pendant l'attaque. Le Gouverneur craignant qu'il ne profitât de cet avantage en faiſant donner un aſſaut la nuit, fit faire des feux ſur les ouvrages, & jetter dans les foſſez quantité de faſcines goudronnées & d'autres artifices, faiſant cependant un feu continuel de canon & de mouſqueterie. Le Roi de Suéde crut que c'étoit à deſſein de faire une grande ſortie, & pour encourager les troupes, il alla lui même viſiter les travaux, & reconnoître ce que pourroient entreprendre les Aſſiégez, pour deloger les troupes des poſtes qu'elles y avoient occupez. Comme il y étoit, donnant les ordres avec ſon intrépidité ordinaire, une balle partie de lui perça la menton & l'épaule gauche, & ſortit par la bras droit, dont il mourut ſur la place la nuit du onziéme au douziéme décembre 1718, en ſa trente-ſeptiéme année, ſans avoir été marié. Son corps fut mis ſur un brancard & porté à Sanſund, où il fut embarqué ſur une galére pour être tranſporté à Stromſtadt, étant accompagné du Duc de Holſtein-Gottorp ſon neveu, du Prince héréditaire de Heſſe Caſſel ſon beau-frére, & du Général Renſchild; puis fut mis en dépôt dans le château de Carlsbourg, où il reſta juſqu'au diziéme mars ſuivant, qu'il fut porté au tombeau de ſes ancêtres. Ulrique-Eléonore ſa ſœur, Princeſſe de Heſſe-Caſſel lui ſuccéda.

Ce Prince avoit la taille haute & déliée, le teint naturellement blanc, l'œil bleu, les cheveux blonds, l'air noble & gracieux, le tempérament robuſte, & à l'épreuve de toutes les fatigues de la guerre. Son genie, quoique vif & pénétrant, ſe tint aſſez, & donnoit beaucoup à la reflexion. Il parloit peu, mais fort juſte, & très-ſouvent avec énergie. Ses manieres étoient affables & prévenantes, ſon humeur agréable, & même enjoüée dans ſon domeſtique. Il eſtimoit le merite, & récompenſoit la valeur juſques dans ſes ennemis. *Voyez* ſes ancêtres à l'article de BAVIÉRE-DEUX-PONTS. * *Mémoires Hiſtoriques.*

NB. L'Auteur de ce long article a oublié de marquer, que le Roi de Suéde, lorſqu'il étoit en Saxe, obligea l'Empereur à rendre aux Proteſtans de Silézie les privilèges qui leur avoient été ôtez.

Electeurs Palatins.

* CHARLES-LOUIS, fils de *Frédéric* V, Electeur Palatin & d'*Elizabeth Stuart*, fille de *Jacques* I, Roi d'Angleterre, naquit le 22 décembre 1617. Il fut obligé dans ſa jeuneſſe de ſuivre ſon pére dans l'exil, & étant à Leide il s'appliqua avec ſoin aux Sciences, aux Langues & même aux Langues Orientales. Comme *Frédéric-Henri* ſon frére aîné s'étoit ouye en 1629, il fut le ſucceſſeur de ſon pére qui mourut en 1632. Mais étant encore trop jeune, ſon oncle *Louis Philippe* fut nommé ſon Tuteur par le Comte Oxenſtiern, Chancelier du Royaume de Suéde. Cette tutelle fut bientôt, parce que les Impériaux la rendirent maîtres du Haut Palatinat. Charles-Louis demeura dans cet état juſques à la paix de Prague en 1635, où il ne put cependant obtenir autre choſe, ſinon qu'on lui promit auſſi-bien qu'à ſon frére, un entretien digne de ſa naiſſance, à condition qu'ils ſe ſoumettroient à l'Empereur. Ferdinand III ayant été élu Empereur en 1636, Charles-Louis proteſta contre cette élection & la déclara nulle comme n'étant pas faite par tous les Electeurs. Il fit publier quelques Ecrits, pour ſoutenir ſes droits. En 1638, il acheta, avec ſes frères, la ville de *Meppen* dans l'Evêché de Munſter, y amaſſa quelques troupes, & réſolut de ſoutenir par les armes ſes droits ſur le Palatinat; mais le Général de Vehlen ſurprit cette place & enleva toutes les munitions & tous les vivres qu'on y avoit ramaſſez. Peu de tems après Charles mit la ſiege devant *Lemgow*, où le Comte de Hartzfeld Général de l'Empereur le battit, s'empara de tout le bagage & prit *Rupert* frére de Charles-Louis qui eut toutes les peines du monde de ſe ſauver à Minden. En 1648, à la paix de Weſtphalie on lui reſtitua le Bas Palatinat & on lui conſera en même tems le huitéme Electorat, avec l'aſſurance qu'après l'extinction de la Ligne de Baviére, l'ancienne dignité Electorale avec le Haut Palatinat retomberoient dans ſa famille. On promit à ſes frérres 400000 Risdalers payables dans les quatre premiéres années, & à chacune de ſes ſœurs on en promit 10000. Il entra de la ſorte dans l'ennéte poſſeſſion du Bas Palatinat, ſi l'on excepte la ville de *Franckenthal*, que les Eſpagnols ne lui remirent qu'en 1652. Il ſe donna depuis beaucoup de ſoins pour réublir l'Académie de Heidelberg; & en 1678, il fit bâtir à Manheim le fameux *Temple de la Concorde*, pour l'uſage des Reformez des Luthériens & des Catholiques. En 1673, il eut le chagrin de voir la Palatinat preſque entierement déſolé par les François, qui y firent un ravage terrible en faiſant tout paſſer par la fer & le feu. Il mourut enfin le 28 août 1680, lorſqu'il étoit en chemin de Manheim à Heidelberg. Il avoit épouſé en 1650, *Charlotte*, fille de Guillaume V, Landgrave de Heſſe, & en avoit eu *Charles*, ſon ſucceſſeur, & *Charlotte Elizabeth*, qui fut mariée en 1671, avec *Philippe*, Duc d'Orleans. Charles-Louis avoit très-mal vécu avec ſon épouſe, depuis qu'il étoit devenu amoureux d'une de ſes filles d'honneur, nommée *Marie Louiſe* de Degenfeld, fille de *Chriſtophle-Martin* Baron de Degenfeld. Ils ſe ſont écrit pluſieurs lettres latines & enfin il l'épouſa publiquement de la main gauche. Son épouſe légitime paſſa à Caſſel & ne revint plus à Heidelberg pendant la vie de l'Electeur, qui eut 14 enfans de la Baronne de Degenfeld. Voici les noms de ceux qui ſont parvenus à l'âge de raiſon, *Charles-Louis*, né en 1658, & mort en 1688, dans la Morée au ſervice des Vénitiens; *Charlotte*, mariée avec Ménard, Duc de Leinſter & Comte de Schomberg, & morte à Kenſington en 1696; *Louiſe* & *Amelie Elizabeth*, qui ne furent jamais mariées; *Charles-Edouard*, mort en 1691, dans une eſcarmouche contre les François; *Charles-Maurice*, mort en 1702, étant Lieutenant Colonel au ſervice du Roi de Pruſſe; *Charles-Auguſte*, mort en 1688; *Charles-Caſimir*, qui fut tué dans un duel à Wolffembutel en 1691, par *Antoine* Comte de Waldeck. * Spener. *Syllog.* Imhof. *Notit. l.* 4. *c.* 1. *n.* 8. *v.* 38. *&c. Vie de Charles-Louis.* Ziegler, *Hiſt. Lotar.* p. 195.

CHARLES, Electeur Palatin, fils du précédent, naquit le 31 mars 1651. Il s'appliqua beaucoup aux études dans sa jeunesse, & donna des preuves de son érudition dans son traité *de Symbolis Christianis*, qu'il publia sous le nom de *Pinlesbie*. Le lendemain après qu'il eut été créé Docteur dans l'Université d'Oxford, il reçut le nouvelle de la succession au gouvernement des Etats de son père, & le troisième jour Charles II le créa Chevalier de la Jarretière. Sa piété & son érudition firent qu'on le promit tout de son gouvernement, mais ces espérances si flatteuses furent fauchées par la mort arrivée en 1685, le 16 mai. Cette mort fut d'autant plus douloureuse pour ses Sujets, qu'il mourut sans laisser des enfans, son mariage avec *Ernestine*, fille de Frédéric III, Roi de Danemarck, ayant été stérile. La France forma aussi une prétention sur le Palatinat, sous prétexte que Charlotte Elizabeth, sœur de l'Electeur & épouse de Philippe Duc d'Orléans, avoit cédé au Roi son prétendu droit sur le Palatinat; c'est ce qui donna occasion à une guerre dans laquelle les François mirent presque tout le Palatinat en cendres & y firent de cruels ravages. *Jean Louis Langhans*, premier Prédicateur du feu Electeur ayant été accusé d'avoir donné divers conseils pernicieux à son Maître, fut mis au carcan & condamné à 20 ans de prison à Dachsberg. Les François l'en retirent dans la suite & il se refugia à Bâle, où il vecut plusieurs années *incognito*, mais non sans crainte d'être enlevé. Il y mourut. * *Vie de Charles*, &c.

ARCHIDUCS D'AUTRICHE.

CHARLES I. *Voyez* CHARLES-*Quint* Empereur.

CHARLES II, Archiduc d'Autriche, troisième & dernier fils de l'Empereur Ferdinand I, naquit à Vienne le troisième juin 1540. Il fit dans sa jeunesse un voyage en Allemagne, en Italie, & en Espagne. On l'employa à diverses affaires importantes, où il donna toujours des preuves distinguées de son habileté. Dans le partage des Pais héréditaires après la mort de son père, il eut le *Stirie*, la *Carinthie*, &c. Il fut le Chef de la branche de *Stirie*, comme Maximilien II le fut de celle de *Bohême*, & Ferdinand de celle de *Tirol* ou d'*Inspruck*. Les deux dernieres branches étant éteintes, la Maison d'Autriche ne subsiste plus que dans la postérité de Charles II. En 1564, peu de tems avant la mort de son père, il se fit rendre hommage dans les Provinces qui lui étoient échues, & deux ans après en 1566, il prenda aux Etats de Hongrie, qui s'étoient assemblez à Presbourg à cause de la guerre contre les Turcs. Il délivra l'Autriche des incursions des Turcs, en faisant construire une forteresse sur le fleuve *Kulpa* en Croatie, pour couvrir cette Province. On appella ce Fort *Carlstadt*. Il accorda la liberté de la Religion & du culte Protestant dans la Stirie, & reçut deux millions de ducats pour la confirmation de ce privilége. En 1586, il fonda l'Université de *Gratz*. Un pélerinage fait à pié l'ayant trop fatigué en 1590, il mourut le dixième juillet de le même année à Gratz. Il avoit épousé en 1570, *Marie*, fille d'Albert V, Duc de Bavière. Elle mourut le 30 avril 1608, & lui avoit donné 15 enfans, dont deux fils moururent jeunes, & quatre filles sans avoir été mariées. Voici les noms de ceux qui sont parvenus à un âge de maturité. *Anne*, née le 16 août 1573, fut mariée en 1592, avec *Sigismond* III, Roi de Pologne, & mourut le dixième février 1593. *Marie Christine*, née le dixieme novembre 1574, fut mariée en 1595, avec *Sigismond* Bathori, Prince de Transylvanie. Elle en fut séparée, dans le suite, & se retira dans un Couvent. Elle mourut à Halle dans le Tirol le sixième avril 1621. *Ferdinand* II, né en 1578, fut Empereur. *Maximilien Ernest*, né le 17 novembre 1583, fut Evêque de Passau & mourut en 1616. *Marguerite*, née le 25 décembre 1584, fut mariée en 1599, avec *Philippe* III, Roi d'Espagne, & mourut le 30 octobre 1611. *Leopold*, né le neuvième octobre 1586, fut Evêque de Strasbourg & de Passau. Il renonça ensuite à l'Etat Ecclésiastique, & gouverna le Tirol jusques à la mort en 1632. *Constance*, née le 24 décembre 1588, fut en 1605 la seconde épouse de *Sigismond* III, Roi de Pologne, depuis le mort de sa sœur *Anne*. Elle mourut le dixième juillet 1631. *Marie Magdelaine*, née le septieme octobre, 1589, fut mariée en 1608, avec Come II, Grand Duc de Toscane, & mourut en 1631. CHARLES, né le septieme août 1590, un mois après le mort de son père, & dont l'article suit. * Megiferi *Annales Carinthiæ l. 12. c. 1.* De Thou, *Hist. l.* 10. Valvasor, *Descript. de la Carniole*, en Allemand. Ganth *Arboretum Austriacum*. Schœnleben, *de Orig. Domus Habspurgo-Austriacæ*. Khevenhullers, *Annal.* &c.

CHARLES, Archiduc d'Autriche, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & Evêque de Breslau & de Brixen, fils du précedent, naquit à Gratz un mois après le mort de son père en 1590. Comme dans la jeunesse il temoignoit du penchant pour l'Etat Ecclésiastique, il fut élu Evêque de Breslau le 27 juillet 1608; & en 1613, Evêque de Brixen. En 1618, après la mort de son frére Maximilien Ernest, il eut l'administration de la *Grand Maitrise* en Frusle, & de la *Grand' Maitrise* Teutonique en Allemagne & en Italie. Au reste il etoit fort sévere contre les Protestans. Lorsque la guerre de Bohême commença, il fit tous ses efforts pour retenir les Princes & les Etats de Silesie dans les intérêts de l'Empereur; mais voyant que malgré ses desirs ils s'unissoient avec les Etats de Bohême, il se retira en Pologne auprès de Sigismond III, son beau-frére. Pendant son absence on introduisit en divers endroits la Religion de Luther. Frédéric, le nouveau Roi de Bohême, arriva dans ce tems-là en Silesie & se fit prêter hommage. Mais lorsqu'en 1620, les affaires changérent de face, & que Ferdinand II eut banu le Roi de Bohême, Charles rentra dans le Silesie & dans son Evêché. Ferdinand II en obtint qu'il renonçât à sa prétention sur l'Autriche, & qu'il se contentât du Marquisat de Burgau & de quelques revenus en Silésie. Philippe III, Roi d'Espagne le fit enfin, en 1621, venir auprès de lui, & souhaita qu'il acceptât le titre de *Vice-Roi* de Portugal. Il arriva à Madrid la 14 de novembre, & le 19 de ce mois il fut attaqué d'une fièvre chaude dont il mourut le 16 décembre. * Schicklufius, *Schlussf. Chron. l.* 3. *c.* 13. &c. Megiferi *Hist. Salisburg. l.* 5. *c.* 23. Lucæ *Chron. Schlef.* Fiebigeri *Nota ad Henelii silesiographiam renovatam*, *c.* 8. §. 54.

CHARLES-JOSEPH, Archiduc d'Autriche, fils de l'Empereur Ferdinand III, de sa seconde épouse, & frére de pére de l'Empereur Léopold, naquit le septième août 1649. Après qu'il eut fait quelques progrès dans les études, Léopold-Guillaume, Archiduc d'Autriche, Grand Maître de l'Ordre Teutonique & oncle paternel de Charles-Joseph, le créa la 14 mai 1662, *Coadjuteur* de la Grand' Maîtrise & Chevalier de l'Ordre Teutonique. L'Archiduc Léopold-Guillaume étant mort la 20 novembre de la même année, Charles-Joseph lui succéda non seulement dans la charge de Grand Maître de l'Ordre Teutonique, mais aussi dans les Evêchez de Passau & de Breslau. Mais il ne jouit pas longtems de ces dignitez, puisqu'il mourut à Lintz la 27 janvier 1664, âgé de 15 ans. * Lucæ *Schlef Chron. p.* 444. Megiferi *Hist. Salisburg.* Imhofii *N. P. tome 1. c. 2. n. 2. &c.*

DUCS de BRETAGNE.

CHARLES de Blois, Duc de Bretagne, étoit fils de GUY, Comte de Blois, Seigneur de Châtillon-sur-Marne, & de *Marguerite* sœur du Roi Philippe, dit *de Valois*. Il épousa en 1337. *Jeanne*, surnommée *la Boiteuse*, fille de *Guy*, Comte de Penthièvre, & frere de *Jean* III, tous deux nez du premier mariage d'*Arthus* II, Duc de Bretagne. Jean III, se voyant sans successeur, fit le mariage de le niéce, & traita Charles comme son heritier présomptif. Jean de Montfort, né du second mariage d'Arthus II, disimula pour lors les prétentions qu'il avoit sur la Bretagne; mais après la mort de Jean III, son frére aîné, il s'en voulut mettre en possession par les armes. Le Roi Philippe *de Valois* prit le parti de Charles, qui fut reçu à hommage par la Cour des Pairs, & declaré Duc de Bretagne par Arrêt du septiéme septembre 1341. Ces prétentions réciproques entretinrent une guerre qui dura longtems. Charles de Blois étant allé assiéger l'an 1341, le Roche de-nien, fut pris avec ses deux fils, *Jean* & *Guy*. Il fut depuis tué à la bataille d'Auray, la 29 septembre l'an 1364. Outre les deux fils que nous venons de nommer, il eut encore *Henri*, mort sans postérité en 1400; *Marguerite*, femme de *Charles* d'Espagne, Connetable de France; & *Marie*, femme de *Louis* de France, I. du nom, Duc d'Anjou, Roi de Sicile, &c. morte en 1404. * Argentré, *Hist. de Bretagne*. Du Chêne, *Hist. de Châtillon*, &c.

DUCS de LORRAINE.

CHARLES de France, I. du nom, Duc de Lorraine, étoit fils puîné du Roi Louis IV, dit *d'Outremer*, & naquit à Laon en 953. Depuis, en 957, il fut crée Duc de Lorraine par l'Empereur Othon II, son cousin, auquel il fit hommage-lige de ses Etats, au grand regret des Seigneurs François, qui ne purent souffrir cette lâcheté, dans un Prince de le Maison de France. Aussi après la mort de Louis V, dit *le Fainéant*, son neveu, les Etats du Royaume assemblez en 987, lui ôterent la Couronne, pour le donner à Hugues *Capet*. Il tenta vainement de faire valoir son droit par les armes; les troupes qu'il avoit en campagne ne firent que piller. Peu après, Adalbéron, dit *Ascelin*, & *Ascelin*, Evêque de Laon, appelle Hugues *Capet*, le jour du vendredi Saint, deuxiéme avril 991. & lui livra la ville, ou Charles fut pris avec sa femme & Arnoul Archevêque de Rheims. Ils furent envoyez dans une tour à Orléans, ou le Duc mourut environ l'an 994. *Voyez* les ancêtres & la postérité à l'article de FRANCE. * Sigebert. Le Continuateur d'Aimoin. *L'Histoire Généalogique de la Maison de France*, par MM. de Sainte-Marthe, & *les Considérations Historiques* de Louis Chantereau-le-Févre. Le P. Anselme, &c.

CHARLES II, de la Maison des derniers Ducs de Lorraine, différente de celle de Charles I, étoit fils de JEAN, qui fut empoisonné à Paris le 27 septembre 1388, & de sa premiére femme *Sophie* de Wirtemberg. Il poursuivit ceux qui avoient donné du poison à son pere, & se trouva à la bataille de Rosebek en la même année 1382, & au siége que Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne, mit devant Gand. Charles alla aussi en Prusle, où dans un combat il fit lui même le Duc de Lithuanie prisonnier proche de Wilna. A son retour il secourut l'Empereur Robert son beau-pére, qui assiégeoit Francfort. Les Princes de Bar, de Juliers, de Nassau, &c. le vinrent attaquer dans ses Etats avec une puissante armée, que Charles dehi avec peu de troupes, & dont il prit les principaux Chefs. Il ne fut pas si heureux du côté de la France, contre laquelle il voulut continuer les hostilitez que son pére avoit commencées: car on l'obligea d'en faire satisfaction l'an 1412. Il fut nommé Connetable en 1418, par la Reine Isabelle de Bavière, après la mort du Connétable d'Armagnac; mais il ne jouit pas longtems de cette dignité, parce qu'il n'en avoit pas été légitimement revêtu. Il mourut l'an 1430. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE. * Froissart. Jean Juvenal des Ursins, *Hist. de Charles VI.*

CHARLES III, fils de FRANÇOIS, Duc de Lorraine, naquit le 18 février de l'an 1543. Il fut élevé à la Cour de Henri II, Roi de France; ensuite de quoi s'étant engagé dans le parti des Guises, il fit la guerre en Champagne, se trouva au siége de Marsal, & mourut le 14 mai 1608. *Voyez* ses ancêtres & la postérité à l'article de LORRAINE.

CHARLES IV, Duc de Lorraine, étoit fils de FRANÇOIS, Comte de Vaudémont. Dans l'article de Lorraine on remarque que CHARLES III, Duc de Lorraine eyon eu trois fils: l'aîné, nommé HENRI, mort en 1624, laissa deux filles, *Nicole* Duchesse de Lorraine, & *Claude*; FRANÇOIS, qui étoit le troisième, mourut le 15 octobre 1632, & laissa deux fils; l'aîné étoit CHARLES IV, dont nous parlons, qui épousa l'an 1621, avec dispense du

du Pape ſa couſine *Nicole*, morte le 20 février 1657, & dont il n'eut point d'enfans ? & le ſecond, FRANÇOIS-NICOLAS, qui fut premierement Cardinal, & qui épouſa depuis en 1634, ſon autre couſine *Claude*, morte le deuxiéme août 1648, dont il eut CHARLES V, Duc de Lorraine. Charles IV étoit un Prince généreux, hardi ; mais malheureux, & qui cauſa lui même ſes chagrins par la légéreté, & par ſon inconſtance. Du vivant de la Ducheſſe Nicole, il contracta le deuxiéme avril 1637, un ſecond mariage avec *Béatrix* de Cuſince, veuve d'*Eugène-Léopold*, Prince de Carne-Ecoïa, dans l'égliſe des Minimes de Beſançon. Il eut de ce mariage, qui ne ſubſiſta point, *Charles-Henri* légitimé, Prince de Vaudémont, & *Anne* auſſi légitimée, femme de *Jules* de Lorraine, Prince de Lilleborne ; & après la mort de la Ducheſſe Nicole, il épouſa en 1665, *Marie* d'Apremont de Nameuil, dont il n'eut point d'enfans. En 1630, il entra dans le parti de la Reine-Mére & de Monſieur, & porta même l'Empereur à ſe rendre maître de Moyenvic, principale place de l'Evêché de Metz. Son pais ayant été ſoumis par les armes du Roi Louis XIII, il ſe tira d'affaire par divers traitez faits en 1632 & 1633, réſolu d'exciter de nouveaux troubles à la premiére occaſion. En 1641, il revint à Paris, y fit un nouveau traité de paix, qu'il jura ſolemnellement ; & auſſi tôt il ſe ligua avec le Comte de Soiſſons, & ſe déclara pour les Eſpagnols. Ceux-ci plus défians & moins traitables que les François, l'arrêterent en 1654 à Bruxelles, le conduiſirent dans la citadelle d'Anvers, & le tranſférérent à Tolède en Eſpagne, où il fut juſqu'en 1659, qu'on lui permit de ſe trouver aux conférences de la paix. Le 6e article porte que M. le Duc Charles de Lorraine ayant témoigné grand déplaiſir de le conduire qu'il avoit tenue à l'égard du Roi Très Chrétien, avoit une ſerme intention de le rendre plus ſatisfait à l'avenir, &c. & enſuite les autres, juſqu'au 79, réglent tout ce qui regarde ce Duc. En 1661, il fit un traité avec le Roi ; & le ſixiéme février de l'an 1662, il en fit un autre, par lequel il cédoit tous ſes Etats à ſa Majeſté, ſous des conditions très avantageuſes à toute ſa Maiſon ; mais ſe repentant d'avoir ſigné ce traité, il ſe retira en ſon pais, ou il recommença de brouiller, ce qui lui coûta la ville de Marſal. Depuis ce tems-là, il ne ceſſa de ſuſciter autant qu'il lui fut poſſible, de nouvelles affaires à la France. Ces inconſtances continuelles obligérent le Roi d'envoyer en 1670, le Maréchal de Créquy en Lorraine, pour ſe ſaiſir de tous les Etats de ce Duc, qu'il devoit tenir pendant ſa vie ; & ce fut alors que Charles ſe retira en Allemagne, pour ſe joindre aux Impériaux liguez contre la France. En 1674, il fut battu à Sintsheim par M. de Turenne ; mais ſur la fin de la campagne il eut ſa revanche, & défit en Lorraine l'arriére ban d'Anjou. En 1675, il battit le Maréchal de Créquy proche de Treves ; enſuite il l'aſſiégea dans cette place, s'en rendit maître ; & le fit priſonnier. Enfin ce Prince, qui par ſes caprices s'étoit réduit à la condition d'Avanturiet, mourut près de Birkenfeld le 17 ſeptembre de la même année 1675, âgé de 71 ans & ſix mois.

CHARLES V, Duc de Lorraine, ſecond fils du Duc FRANÇOIS, & de la Princeſſe *Nicole* de Lorraine, naquit à Vienne en Autriche, le troiſiéme avril 1643. Lorſque Charles IV, Duc de Lorraine, eut été arrêté par ordre du Roi d'Eſpagne, on offrit au Duc François ſon frere, le commandement des troupes Lorraines dans le Pais-Bas. Il s'y rendit, & y amena ſes deux fils, dont *Ferdinand* l'aîné mourut à Paris, de l'opération de la taille, le premier avril 1659, âgé de 19 ans. Après la paix des Pyrenées, le Prince Charles ſon frére, alla à la Cour de France, où l'on propoſa de le marier avec la Princeſſe de Montpenſier, puis avec Mademoiſelle de Nemours ; mais ce l'un ni l'autre de ces mariages ne réuſſit. Le dernier, quoi qu'il eût été célébré, échoua par le caprice du Duc Charles IV, qui ſigna même le ſixiéme février 1662, dans l'Abbaie de Montmartre, un traité par lequel il cédoit ſes Etats à la France ſous certaines conditions. Ce travers obligea le Prince Charles à ſortir ſecretement de la Cour de France, pour ſe retirer à celle de Vienne, où il arrive, après avoir fait un voyage en Italie. Immédiatement après le traité ſigné à Marſal le premier ſeptembre 1663, entre le Duc Charles & le France, ce Prince qui étoit rentré dans ſes Etats, conſentit d'abord que le Prince ſon neveu pût venir réſider auprès de lui ; mais dans la ſuite, piqué d'une jalouſie, qui ne le quitta qu'à la mort, il lui en fit défendre l'entrée : de ſorte que ce Prince, après avoir inutilement tenté de le fléchir, paſſa à la Cour de France, où il ne put avoir audience du Roi, & retourna enſuite auprès de l'Empereur, au ſervice duquel il s'attacha pour toûjours. Il étoit alors âgé d'environ 20 ans, & ſe ſignala contre les Turcs au paſſage du Raab, à la tête d'un régiment de mille chevaux qu'il commandoit. La paix, qui ſuccéda peu de tems après à cette guerre, tint la valeur dans l'inaction, & lui donna le tems de faire la Cour exactement, ſoit à l'Empereur, dont la protection étoit ſon unique reſſource ; ſoit à l'Impératrice Douairiere Eléonore de Gonzague, qui avoit beaucoup de part dans les affaires. Cette Princeſſe avoit deſſein de le marier avec ſa fille Eleonore-Marie, & n'épargna rien pour le faire élire Roi de Pologne dans la Diéte du mois de ſeptembre 1669 ; mais elle eut le chagrin de lui voir préférer Michel Wiſniowiski, qui fut choiſi par les Polonois, pour éviter une guerre civile, & qui épouſa même la Princeſſe Eléonore. Le Prince Charles, qui perdit vers ce tems-là le Duc François ſon pére, fut employé dans le guerre que l'Empereur avoit entrepriſe, pour réduire les Mécontens de Hongrie. Il y exerça le charge de Général de la cavalerie, & ſervit avec la même qualité pendant les campagnes ſuivantes dans l'armée du Général Montécuculi ſur le Rhin. Au mois de mai 1674, après la mort du Roi Michel Wiſniowiski, il fut mis encore ſur les rangs pour remplir le trône de Pologne ; mais quoi qu'il fût puiſſamment ſoutenu par les partiſans de la Reine, & par ceux de la Maiſon d'Autriche, il ne fut pas plus heureux dans cette élection, qu'il l'avoit été dans la premiére, & perdit toute eſpérance de ce côté-là. On le vit auſſi-tôt après ſe jetter dans l'armée Impériale, qui étoit en Flandre, ſous le commandement du Comte de Souches. Il combattit à la bataille de Seneſ, où il reçut une Bleſſure conſidérable ; & il ſe ſignala extrêmement la campagne ſuivante, où le Général Montécuculi lui confia le ſoin de s'emparer avec le Comte Caprara, du pont de bois que le Vicomte de Turenne avoit fait jetter ſur le Rhin. Cette entrepriſe, qui manqua, ne laiſſa pas de lui acquerir de la gloire. Peu de tems après la mort du Vicomte de Turenne, laquelle fut ſuivie de celle de Charles IV, il prit le titre de Duc de Lorraine, & fut bleſſé d'un coup de mouſquet au ſiége de Hagueneau. Il s'aboucha avec le Prince de Vaudémont, régla avec lui ce qui regardoit la ſucceſſion du défunt Duc ; & remena les troupes Lorraines, pour ſervir dans l'armée Impériale. Lorſque les conférences de Cologne, qui avoient été rompues par l'enlévement du Comte Guillaume de Furſtemberg, eurent été renouées à Nimégue, le nouveau Duc fit tant de pourſuites auprès de la France, qu'à la ſollicitation des Alliez, il en obtint le titre de Duc de Lorraine dans les paſſeports expédiez à ſes Députez. Il prit enſuite le commandement de l'armée Impériale, à la place du Comte Montécuculi, donna quelques petits combats contre celle de France, commandée par le Duc de Luxembourg, & couvrit le ſiége de Philisbourg, qui fut pris par le Prince Frédéric de Bade-Dourlach, Général de l'armée des Cercles. Le reſte de la campagne ſe paſſa en marches & en contre-marches, pour aſſûrer les places de Fribourg & de Brilack. Le Duc animé par les ſuccès qu'il y avoit eus, entra l'année ſuivante en campagne avec une armée formidable ; & ſe flatta ſi fort de pouvoir s'ouvrir par force les chemins de la Lorraine, qu'il fit mettre ſur ſes étendarts ces deux mots Latins, AUT NUNC AUT NUMQUAM : *ou maintenant, ou jamais*. Alors il paſſa le Rhin ſur le pont de Strasbourg, & réſolut de forcer les poſtes qui étoient ſur la Sarre ; tandis que le Prince de Saxe-Eilenack, nouveau Général de l'armée des Cercles, marcheroit avec ſes troupes en Alſace. En effet, il s'empara du chateau d'Illinghen, & de celui de Sarbruck, dont la ville avoit été brûlée, & de celui de Kirchel ; mais le Maréchal de Créquy ſe conduiſit ſi prudemment, que toutes les conquêtes du Duc de Lorraine ſe réduiſirent à faire contribuer juſques à Metz & Thionville, & à brûler Mouſon, qui avoit été abandonné ; après quoi ce Prince fut obligé de ſe retirer avec ſon armée, fort affoiblie par le grand nombre d'actions peu déciſives, & par la diſette de vivres qu'elle avoit ſouffertes. Il marchoit au ſecours du Prince de Saxe-Eilenack, qui avoit été inveſti par le Maréchal de Créquy dans une iſle ſituée ſur le Rhin entre le pont & la ville de Strasbourg, lorſqu'il apprit en chemin, que ce Général avoit été forcé de ſe rendre, & avoit promis de ne point porter les armes contre la France de cette campagne. Cette fâcheuſe nouvelle fut ſuivie d'une autre, qui ne fut pas moins ſenſible pour le Duc de Lorraine ; ce fut celle de la priſe de Fribourg, que le Maréchal emporta après huit jours de tranchée ouverte ; enſuite de quoi les deux armées entrérent en quartier d'hiver. Il fut agréablement conſolé de ces diſgraces, par l'avis qu'il reçut, que l'Empereur l'attendoit à Vienne avec impatience, pour faire célébrer ſon mariage avec la Reine Douairiére de Pologne.

Avant que de partir, il viſita les places Impériales ſur le Rhin, & faillit à périr par un accident qui lui arriva ſur le pont de Philisbourg : une planche qui ſe détacha ſous ſes pieds, l'obligea de ſe jetter dans le foſſé, & lui cauſa une incommodité à la jambe, dont il eut beaucoup de peine à ſe remettre. Enfin il arriva à Vienne, où il épouſa avec beaucoup de magnificence la Princeſſe qui lui étoit deſtinée ; & après avoir paſſé le Carême avec elle à Inſpruck, il en partit au mois d'avril 1678, pour aller reprendre le commandement de l'armée d'Allemagne. Toute cette campagne, pendant laquelle le Duc de Lorraine avoit eſpéré de reprendre au moins Fribourg, ne produiſit aucun ſuccès conſidereble ; ſoit par l'habileté du Maréchal de Créquy, qui s'oppoſoit à toutes les entrepriſes de ſon ennemi ; ſoit par la faute des Commiſſaires Impériaux, qui laiſſérent manquer l'armée d'argent & de magaſins. Les François mêmes s'étant ſaiſis du château d'Otembourg & du Fort de Kehl, auſſi bien que du Fort de l'Etoile, & du château de Lichemberg, préſentérent vainement la bataille aux Impériaux, que le Duc de Lorraine ne put diſpoſer à l'accepter. La paix de Nimégue, qui fut conclue immédiatement après, ne fut pas plus avantageuſe à ce Prince. Tout ce qu'il put obtenir de le France, après une longue ſuite de conteſtations, ce fut l'alternative ſuivante : ou d'être rétabli dans les Duchez de Lorraine & de Bar, conformément aux articles portez dans le traité des Pyrénées, ſans y rien changer, ou altérer ; ou de n'y entrer, qu'en cédant à le France la ville de Nancy en toute ſouveraineté ; en échange de laquelle il recevroit celle de Toul. Il devoit encore abandonner à la France le chemin dont on étoit convenu, par le traité de 1661, pour paſſer de ſes frontiéres en Alſace ; comme auſſi les autres chemins, qui conduiſoient des limites de le France à Nancy ; de Nancy à Metz, à Briſac, & dans la Franche-Comté. De plus les Plénipotentiaires de France demandoient par ce projet, pour le Roi leur Maître, le propriété de Longwick & de ſa Prévôté, avec offre de dédommager le Duc, par la reſſion d'une Prevôté de le même valeur dans les trois Evêchez. Quant à le ville de Marſal, ils ſoutenoient, que ne faiſant point partie de la Lorraine, elle ne devoit point entrer dans cette reſtitution que le France ne faiſoit que pour le bien de la paix, & en ſe dépouillant des droits qu'elle avoit légitimement acquis ſur les Etats conteſtez. Ces conditions parurent néanmoins ſi dures au Duc de Lorraine, qu'il n'en vint mieux ne point rentrer dans ſes Duchez, que de les accepter. Il retourna à Vienne, & fut nommé Généraliſſime de l'armée deſtinée contre les Turcs, qui étoient déja aſſemblez à Belgrade avec un puiſſant corps de troupes, pour favoriſer le ſoulévement des Hongrois. Le Duc de Lorraine fit alors le ſiége de Gran, puis celui de Neuhauſel, leſquels il fut obligé de lever. Après la défection de ſix mille Hongrois, il fut obligé d'abandonner la campagne à l'armée formidable des Turcs, pour couvrir Vienne qu'ils étoient près d'aſſiéger. Tout ce qu'il put faire pendant ce ſiége, ce fut de harceler ces infidéles par des courſes continuelles, & de leur couper les convois, juſqu'à ce que le Roi de Pologne étant

accourt au ſecours, il ſe joignit à lui pour attaquer les Turcs dans leur camp. Cette grande journée fut très-glorieuſe au Duc de Lorraine, & eût eu des ſuites très-avantageuſes, ſi l'on eût ſuivi ſon conſeil, qui étoit de pourſuivre les ennemis ſans leur donner le tems de reprendre haleine. Il obligea néanmoins le Roi de Pologne, de marcher juſques à Barcam, ou les Polonois coururent riſque d'être vaincus, s'ils n'euſſent été ſecourus par les troupes Allemandes. Le lendemain il y eut un combat général, dans lequel les Turcs furent entierement défaits; en ſorte que le Fort de Barcam fut obligé de ſe rendre.

Gran qui fut enſuite aſſiegé, fut pris en cinq jours, par compoſition, & entraîna la réduction de quelques autres places de Hongrie. Au printems de l'année ſuivante, le Duc de Lorraine ſe rendit maître de Vicegrad, de Vaccie, de Peſt, & forma le ſiege de la ville de Bude, devant laquelle il tomba malade, après avoir battu une armée de vint mille Turcs, qui s'étoit avancée pour ſecourir la place. Sa maladie s'allongeant extrêmement les progrès de ce ſiege, qu'il fut obligé de lever après trois mois & demi. Au mois de juillet 1685, il inveſtit Neuhauſel, & ayant appris que les Turcs, après avoir pris la baſſe ville de Vicegrad, aſſiegeoient celle de Gran; il marcha pour les combattre avec l'Electeur de Baviére, à la tête de trente mille hommes, quoique les ennemis en euſſent ſoixante mille.

Le combat fut fort opiniâtré, & ſe termina néanmoins à l'avantage des Impériaux, qui firent un grand carnage de leurs ennemis, pendant que Neuhauſel, dont le Comte Caprara continuoit le ſiége, fut emporté d'aſſaut. Bude fut aſſiégée, au mois de juin de l'année ſuivante, & ſoutint pluſieurs aſſauts, dans le dernier deſquels elle fut forcée par trois endroits, à la vue de l'armée Turque, conduite par le Grand Viſir. Enſuite le Duc diviſa ſon armée en deux corps; dont l'un commandé par le Prince Louis de Bade, prit les villes de Cinq-égliſes, de Darde, & de Kaſpowar; & l'autre commandé par le Comte Caraffe & le Général Heuſſler, s'empara de celle de Segedin. Le pont d'Eſſeck, qu'on avoit réſolu d'attaquer l'année ſuivante, fut couvert par le Grand Viſir, lequel après avoir fait quelque tems le combat, réſolut enfin de le hazarder près de Mohatz, où il fut abſolument défait avec perte de douze mille hommes. Le fruit de cette victoire fut la priſe d'Eſſeck, celle de Walpo, & la réduction entiére de la Tranſylvanie, dont Abaffi qui en étoit Souverain, & qui s'étoit mis ſous la protection des Turcs, fut forcé de traiter avec l'Empereur. Le Duc de Lorraine, après avoir fini cette campagne par la priſe d'Agria, mit ſon armée dans ſes quartiers, & fut attaqué à ſon retour par une dangereuſe maladie, qui ne lui permit pas de commander la campagne ſuivante contre les Turcs, qui avoient dépoſé le Sultan Mahomet IV, pour élever Soltman III, ſur le thrône. Ces Infidéles, rebutez de tant de diſgraces, réſolurent de traiter de paix avec l'Empereur, qui chargea le Duc de Lorraine d'aller à Bude pour y écouter leurs propoſitions: mais lorſqu'il y fut arrivé une fievre violente qui le ſaiſit, l'obligea de retenir à Inſpruck. A peine en fut-il guéri, qu'il alla à Vienne, d'où il partit auſſi-tôt après, pour aller commander une des deux armées de l'Empire, qui fit le ſiége de Mayence. Cette place quoique mauvaiſe, ſe défendit près de trois mois; & fut enfin contrainte de ſe rendre par compoſition. Le Duc de Lorraine alla joindre alors l'Electeur de Brandebourg devant Boon, dont les Allemands ſe rendirent maîtres, après une défenſe preſque incroyable de la part des Aſſiegez. A la fin de la campagne, ce Prince retournant à Vienne, fut arrêté à Welz en Autriche, par la maladie dont il mourut, dans les ſentimens d'une piété parfaite, le 18 avril 1690, âgé de 47 ans. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de LORRAINE.

CHARLES-HENRI, légitimé de Lorraine, Prince de Vaudemont, fils de CHARLES IV, Duc de Lorraine & de *Beatrix* de Cuſance, veuve du Prince de Cante-Croix, né en 1649, s'eſt ſignalé dans les armées du Roi d'Eſpagne & des Alliez contre la France, qu'il a commandées pluſieurs fois. Il a été Gouverneur du Milanois pour le Roi d'Eſpagne Charles II, & après la mort de ce Prince, il reçut dans ſon Gouvernement les troupes de la France & de Philippe V, Roi d'Eſpagne, & entra dans les intérêts des deux Couronnes. *Voyez* LORRAINE.

CHARLES I, Cardinal de Lorraine, Archevêque de Rheims, de Lyon, de Narbonne, Evêque de Metz, de Toul, de Verdun, de Térouanne, de Luçon, d'Alby, & de Valence, Abbé de Saint-Denys, de Fécamp, de Cluny, de Marmoutier, &c. naquit le 17 février de l'an 1519. Il étoit fils de CLAUDE de Lorraine, premier Duc de Guiſe, & d'*Antoinette* de Bourbon, & frére de *François* Duc de Guiſe, & de *Louis* Cardinal. Le Roi François, I. du nom, le nomma Archevêque de Rheims à l'âge de quinze ans. Henri II, qu'il ſacra l'an 1547, deſerra beaucoup à ſes conſeils. Il l'envoya à Rome vers le Pape Paul III, qui lui avoit déjà donné le chapeau de Cardinal la même année. Charles à ſon retour ſe déclara ouvertement contre les nouveaux Sectateurs du Calviniſme, & perſuada le Roi de les faire punir. Il conclut auſſi le traité de Cambray de 1559, au nom de ce Prince; & après ſa mort il ſacra François II, puis Charles IX. Sous le régne de ce dernier, il aſſiſta l'an 1561, au Colloque de Poiſſy, ou il entreprit de réfuter Béze au ſujet de la réalité du corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie. Ou du-moins il avoit ménagé cette aſſemblée pour y faire admirer ſon éloquence. Il ſe trouva enſuite au Concile de Trente, paſſa à Rome, pour y conférer de quelques affaires importantes avec le Pape Pie IV, & retourna à Trente, pour aſſiſter à la concluſion de ce Concile. A ſon retour en France, il célébra un Concile provincial à Rheims, l'an 1564; & ſe trouva l'an 1572, à la création de Grégoire XIII. Il fut envoyé en Eſpagne par Charles IX, & il exerça les emplois les plus importans du Royaume, dont il gouverna les Finances en qualité de Miniſtre d'Etat. On voit encore pluſieurs monumens de ſa piété par les Academies qu'il fonda, ou remit en vigueur, & par les Séminaires qu'il établit. Il mourut le 26 décembre de l'an 1574, à Avignon, où il étoit venu pour ſaluer Henri III, qui revenoit de Pologne. Il fut enſuite porté à Rheims où il fut enterré. * Ciaconius. Petramellarius. Sponde. De Thou. Papire Maſſon. Hilarion de Coſte. Davila, & pluſieurs autres. *Voyez* auſſi Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

CHARLES II, de Lorraine, du *Cardinal de Vaudemont*, étoit fils de NICOLAS, Comte de Vaudemont, & de *Jeanne* de Savoye ſa ſeconde femme, & frére de *Louiſe*, qui épouſa l'an 1575, *Henri* III. Il fut Evêque de Toul, puis de Verdun. Il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire XIII, l'an 1578, Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit par le Roi Henri III, & il mourut le 30 octobre de l'an 1587. * Ciaconius. Petramellarius & d'Auchi, *Hiſtoire des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

CHARLES III, Cardinal de Lorraine, fils du Duc CHARLES II, & de *Claude* de France, fille de *Henri* II, né le deuxiéme juillet de l'an 1570, fut Evêque de Metz, Abbé de S. Victor & de Gorze, & Chanoine de Trèves & de Mayence. Le Pape Sixte V le nomma Cardinal en 1589, & les Catholiques de Strasbourg l'élurent auſſi pour leur Prelat, l'an 1592, lorſque les Proteſtans eurent nommé Jean-George de Brandebourg. Le Pape Clément VIII lui donna le titre de Légat du ſaint Siége dans les Duchez de Lorraine & de Bar, & deux ans après Evêché. Il mourut le trentiéme novembre 1607, en la trente-deuxiéme année. * Ciaconius & d'Auchi, *Hiſtoire des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt.*

CHARLES de Lorraine, Duc de Mayenne, Pair, Amiral, & Grand Chambellan de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bourgogne, &c. étoit ſecond fils de FRANÇOIS de Lorraine Duc de Guiſe, & d'*Anne* d'Eſt; & naquit le 26 mars 1554. Il ſe trouva en 1576, au ſiege de Puiters, puis à la bataille de Montcontour, & enſuite l'an 1573, au ſiége de la Rochelle, où il fut bleſſé. Depuis, il fut Amiral de France, commanda des armées contre les Proteſtans dans la Guienne, puis dans le Dauphiné & en Saintonge. Lorſqu'il eut appris à Lyon la mort de ſes fréres, tuez aux Etats de Blois en 1588, il le déclara Chef de la Ligue, & prit le titre de *Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France.* Cette qualité lui fut donnée dans le Parlement par les Ligueurs, où Charles Cardinal de Bourbon fut déclaré Roi en 1589. Enſuite le Duc de Mayenne alla attaquer Tours; mais il ſe vit obligé de venir défendre Paris aſſiégé par le Roi Henri III, & par de Roi de Navarre. Après la mort du premier, il continua à ſoutenir le parti de la Ligue, mais la jalouſie qu'il conçut contre le Duc de Guiſe ſon neveu, l'empêcha de donner aveuglement dans les projets intéreſſez de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, & des autres ennemis de l'Etat. Il fit tête au Roi Henri IV, qui le défit au combat d'Arques, à la bataille d'Yvry, & ailleurs. Ces mauvais ſuccès l'obligérent d'aller en Flandre chercher du ſecours, avec lequel il fit lever le ſiége de Paris; puis celui de Rouen, en 1592. Enfin après divers chagrins, ayant été défait à la journée de Fontaine-Françoiſe, l'an 1595, il rentra dans ſon devoir; & en 1596 il ſe ſoumit au Roi qui le reçut avec beaucoup de bonté. Depuis il ſervit avec fidélité au ſiége d'Amiens & ailleurs; & mourut à Soiſſons le troiſiéme octobre de l'an 1611. *Voyez* les ancêtres & ſe poſtérité à l'article de LORRAINE. * De Thou. Davila. Pierre Matthieu. Viguier, &c.

CHARLES de LORRAINE, Duc d'Aumale, Chevalier des Ordres du Roi, Pair & Grand Véneur de France, Gouverneur de Picardie, naquit le 25 janvier de l'an 1555, de CLAUDE de Lorraine, & de *Louiſe* de Brezé, Dame d'Anet. Il porta les armes dès ſa jeuneſſe, ſe trouva à l'attaque de Vimori en 1587, & fut aimé du Roi Henri III. Depuis il ſe jetta dans le parti de la Ligue, & aſſiégea Senlis, d'où il fut contraint de ſe retirer le 17 mai de l'an 1589. Il eut encore part aux autres entrepriſes des Ligueurs, au ſiége de Dieppe, au combat d'Arques, à la bataille d'Yvry, où il commanda l'aîle gauche des troupes de la Ligue, & contribua à faire lever au Roi les ſiéges de Paris & de Rouen. Après la paix, il reſta dans le parti d'Eſpagne, & mourut dans les Pais-Bas, vers l'an 1619. *Voyez* les enfans à l'article de LORRAINE-AUMALE.

CHARLES de LORRAINE, Duc de Guiſe & de Joyeuſe, Pair de France, Prince de Joinville, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Provence, & Amiral des Mers de Levant, étoit fils de HENRI de Lorraine, I. du nom, Duc de Guiſe, & de *Catherine* de Cléves, & naquit le 20 août 1571. Il eut la charge de Grand-Maître de France en ſurvivance de ſon pére; mais depuis en 1594, il la remit au Roi Henri IV, qui lui donna le Gouvernement de Provence, où ſe conduite lui aura le cœur des peuples de ce pais. En 1617, il commanda une armée contre les Princes Liguez; & en 1622, il gagna un combat naval ſur les Rochelois: mais depuis ayant encouru la diſgrace de la Cour, pour avoir, dit-on, parlé trop librement du Cardinal de Richelieu, il ſe retira avec ſa famille à Florence, & mourut à Cans dans le Siennois le treniéme ſeptembre 1640. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de LORRAINE.

CHARLES de LORRAINE, I. du nom, Duc d'Elbeuf, Pair, Grand-Ecuyer & Grand-Véneur de France, Comte de Harcourt, de l'Iſleboune, &c. étoit fils de RENÉ de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, & de *Louiſe* de Rieux. Il naquit le 18 octobre de l'an 1556, & fut très-bien auprès du Roi Henri III, qui le fit Duc d'Elbeuf en 1581, & qui l'année ſuivante, le fit Chevalier du Saint Eſprit. Il donna des marques de ſon courage en diverſes occaſions; & en 1588, il fut arrêté, ſur ce qu'on le ſoupçonnoit d'avoir eu part aux deſſeins du Duc de Guiſe. En 1591, il recouvra ſa liberté & fit ſa paix en 1594 avec le Roi Henri IV, qu'il ſervit fidélement juſqu'à ſa mort, qui arriva en 1605. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de LORRAINE.

DUCS de MANTOUE.

CHARLES de GONZAGUE, I. de ce nom, Duc de

de Mantoue, de Nevere, &c. étoit fils de Louïs de Gonzague, & d'*Henriette* de Clèves. Il devint Duc de Mantoue & de Montferrat, par la mort de Vincent II, ſon couſin, arrivée le 26 decembre 1627. Lorſqu'il eut reçu cette nouvelle, il prit la poſte & arriva le 18 janvier ſuivant à Mantoue, où il prit poſſeſſion de ces Duchez. L'Empereur, le Roi d'Eſpagne, le Duc de Savoye, & Ferdinand de Gonzague, Duc de Guaſtalla s'y oppoſerent; & de là naquirent les guerres, qui affligérent long-tems l'Italie, & l'Allemagne. Le Roi Louïs XIII prit la défenſe du Duc de Mantoue, & lui conſerva Caſal; mais Collalto, Général des Impériaux, ſurprit Mantoue le douziéme juillet de l'an 1630, & y fatia commettre de grands déſordres. La paix de Quiérasſaite au mois de juin de l'année ſuivante, termina ces différens; & le Duc Charles mourut à Mantoue au mois d'octobre de l'an 1637. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de CONZACUE.

CHARLES II, de Gonzague. *Voyez* GONZAGUE.

* CHARLES III, de Gonzague, Duc de Mantoue & de Monferrat fils de CHARLES II, naquit en 1629, pendant le ſiege de la ville de Mantoue, & ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'un boulet de canon tiré du camp des Aſſiégeans, paſſa dans le moment même de ſa naiſſance, au travers de l'appartement où il étoit. Mantoue ayant été priſe en 1630, par les Impériaux, le Marquis de Pomara enleva le Duc nouveau-né, du monaſtére de Religieuſes où l'on l'élevoit, & le fit tranſporter dans la citadelle. Après la mort de ſon pére qui mourut en 1631, il fut ſous les yeux & ſous la tutelle de Charles I, ſon grand-pére. Sa grand'mére maternelle, la Ducheſſe de Savoye, penſa à l'enlever de Mantoue ſecrettement dans ſa premiére jeuneſſe, pour le tranſporter à Milan; mais ſon deſſein ayant été découvert, elle ſe ſauva en Eſpagne. En 1637, après la mort de ſon grand-pére, il hérita les Duchez de Mantoue, de Monferrat, de Nevers, de Mayenne & de Rhetel, & ſa mére qui fut déclarée Régente, & Tutrice du jeune Duc pendant ſa minorité, prit ſoin de ſon éducation. Pendant les guerres d'Italie, elle obſerva une exacte neutralité entre la France & l'Eſpagne; & les Etats de ſon fils jouirent par là d'une entiére tranquillité. Du vivant de ſon grand-pére, on lui avoit donné pour Maître d'Hôtel le Marquis de Cavrtani; mais la mére changea cette diſpoſition, & donna la place du Marquis au Comte Scipioni Arrigoni, auquel, pour contenter la France qui le regardoit d'un œil jaloux, elle ajoignit le Comte de Roſſi. Dès qu'il fut majeur, il prit lui même en main l'adminiſtration des affaires, & épouſa au mois d'octobre de l'an 1649, *Iſabelle-Claire*, fille de *Léopold* Archiduc d'Autriche, de laquelle il eut le 31 août de l'an 1652 CHARLES qui fut le ſujet de l'article qui ſuit. On dit qu'on lui avoit propoſé une niéce du Cardinal Mazarin à des conditions avantageuſes, & en particuliers de la reſtitution de Caſal qui étoit depuis long-tems entre les mains des Françoiſ; mais on ajoûte qu'il rejetta ces offres. En 1651, il maria ſa ſœur Eléonore à l'Empereur Ferdinand III, & la mena lui même en Allemagne. En 1652, il fit avec le Marquis de Caracéne Gouverneur du Milanois un traité par lequel l'Eſpagne l'aide à reprendre Caſal, & lui promit outre cela trois mille écus par mois pour l'entretien de la garniſon. En 1655, il alla en France, où il eut un long procès à ſoutenir touchant le Duché de Nevers avec ſes tantes *Louiſe-Marie*, Reine de Pologne, & *Anne*, épouſe du Palatin *Edouard*. Il le gagna, mais à la charge de donner à la premiére cinq cens mille écus, & à la ſeconde quatre cens mille. Pendant ſon ſejour en France il s'engagea par un traité à mettre dans Caſal une garniſon Suiſſe que la France y entretiendroit, & à ne pas percontre que l'argent d'Eſpagne eût cours dans ſes Etats. Lorsqu'en 1656, la ville de Valence fut priſe par les François, il fit ſemblant de favoriſer leurs armes; mais en 1657, il ſe déclara ouvertement pour l'Eſpagne, après avoir conclu avec le Comte de Fuenſaldagne un accord, en vertu duquel le Roi d'Eſpagne s'engageoit à l'indemniſer de toutes les pertes que la France pourroit lui faire ſouffrir, & à lui donner tous les ans quatre-vint mille écus pour la ſubſiſtance de la garniſon. Outre cela l'Empereur Ferdinand III le déclara ſon Vicaire & ſon Généraliſſime en Italie, & lui envoya d'Allemagne un corps d'armée ſous la conduite du Comte d'Enkevoert. Il joignit ſes propres troupes aux Allemandes, & fit la guerre au Duc de Modéne qui commandoit pour les François en Italie. Après la mort de l'Empereur Ferdinand III, Léopold ſon ſucceſſeur confirma le Duc de Mantoue dans ſon emploi. Dans ce tems-là le Duc de Modéne fut obligé de lever le ſiége d'Alexandrie de la Paille. En 1658, il fut attaqué par ce Duc dans le Mantouan, & le Duc de Savoye qui entra dans le Monferrat prit Trin. Cela obligea le Duc de Mantoue à rechercher la paix, à rompre tous ſes engagemens avec l'Empereur & l'Eſpagne, & à prendre le parti de la neutralité. Cette démarche lui attira le reſſentiment du Roi de France. En 1659, il vendit au Cardinal Mazarin les Duchez de Nevers & de Douzi. En 1660, les différens qu'il avoit avec le Duc de Savoye, furent terminez par l'entremiſe du Cardinal Mazarin & de Dom Louïs de Haro. Dans la même année, il alla avec ſa mére en Allemagne, & il reçût de l'Empereur un accueil fort obligeant. Comme il retournoit en Italie, il perdit ſa mére qui mourut dans la 49 année de ſon âge. Il prêta à l'Empereur de groſſes ſommes d'argent pour la guerre contre le Turc. Dans cette même année de 1660, la garniſon Vénitienne ſortit de Mantoue, où elle avoit été depuis l'an 1630, & il envoya le Marquis Edouard Valens de Conzague à Veniſe pour remercier de ſa part le Doge & la République du ſecours qu'il en avoit reçu. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de CONZACUE. On remarque qu'il étoit ſi éperdument amoureux d'une certaine *Marguerite*, épouſe du Seigneur de la Rovére, que rien ne fut capable de l'en détacher. Ses amours font le ſujet d'un petit livre qui a vû le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Siri, *Memor. Recond.* Le Vaſſor, *Hiſt. de Louis XIII.* Gualdo, *Ferdinand III, & Léopold, Theatr. Europ.*

CHARLES IV, Duc de Mantoue fils du précédent, naquit le 31 août de l'an 1652. Son pére mourut le 16 août de l'an 1665, & ſa mére prit en main l'adminiſtration des affaires; mais cela déplut tellement aux Italiens que l'Empereur fut obligé d'envoyer le Comte de Windigratz à Mantoue. Dès que ce Seigneur eut fait connoître ſa commiſſion, la Ducheſſe Douairiere ſe retira dans un couvent. En même tems l'Empereur y établit un Conſeil qui dura pendant la minorité du jeune Duc. Il avoit un caractére penchant pour les plaiſirs, & cela alla ſi loin qu'il oublia à la fin auſſi bien que à la reputation. Dans la campagne de Hongrie qui eſt la ſeule qu'il ait faite, il donna plus de marques de lâcheté que de valeur. Il ſe ſut gagner entiérement à la Cour de France, ce qui fut la cauſe de pluſieurs maux & qui le fit mettre au ban de l'Empire avec confiſcation de tous ſes biens. En 1681, le dixiéme ſeptembre, il avoit remis Caſal entre les mains de la France, & ſurtout Cuaſtalla avec l'argent de cette Couronne. Cela le rendit fort odieux à la Cour de Vienne. Après la mort de Charles II, Roi d'Eſpagne, pour preuve de ſon attachement à la France, il reconnut le Duc d'Anjou pour légitime Roi d'Eſpagne, & remit aux François toutes les places de ſes Etats: ce qui apporta de grands obſtacles aux progrès des Impériaux en Italie. De cette maniere, le Duché de Mantoue fut pendant quelques années le théatre de la guerre. En 1707, lorſque les Impériaux eurent le deſſus en Lombardie, le Duc fut obligé d'abandonner ſes Etats, & en 1708, le 30 juillet, il fut mis au ban de l'Empire. Mais ſix jours après, il mourut à Padoue, où auſſi bien qu'à Venize il avoit fait ſon ſéjour. *Voyez* ſes ancêtres, ſes alliances, &c. à l'article de CONZACUE. **Gr. Dict. Univ. Holl. Vie de Charles-Léopold*, en Allemand. *Memoires des Cours d'Italie.* Hubner, *Supplem.* 8.

COMTE de MANSFELD.

CHARLES, Comte & Prince de Mansfeld, fils de *Pierre-Erneſt*, qui l'eut de Madame *Mally*, en 1543. Il fut d'abord au ſervice de l'Eſpagne, & s'acquit la bienveillance du Roi par la valeur qu'il avoit fait paroître dans les Pais-Bas. Le haine que le Duc d'Albe, & quelques autres Seigneurs Eſpagnols témoignérent contre lui ſans qu'il l'eût méritée, lui parut inſupportable, & le détermina d'aller en France, où il fut pendant dix ans un des premiers Miniſtres des Rois Charles IX, & Henri III. Son pére trouva bon, au bout de ce tems-là, qu'il retournât aux Pais-Bas, ou le Roi d'Eſpagne lui donna la charge de Général & d'Amiral des Pais-Bas. En 1595, il conduiſit en Hongrie les troupes auxiliaires que l'Eſpagne y envoya, & eut le bonheur que l'Empereur Rodolphe II, non ſeulement l'éleva au rang de Prince, mais même lui donna le commandement de l'armée Impériale en Hongrie, avec le titre de Lieutenant-Général. Il ſe rendit encore cette même année-là devant *Gran*, & lorſque les Turcs voulurent faire lever le ſiége de cette place, il les battit le quatriéme d'août. Comme il s'étoit beaucoup échauffé dans la bataille & qu'il ſe rafraîchit avec des fruits, il en eut une diarrhée, dont il mourut peu de jours après. Il poſſédoit non ſeulement l'art de la guerre en perfection, mais de plus il avoit pouſſé fort loin ſes études. Avec cela il étoit d'une promptitude extraordinaire, juſques-là que pendant qu'on faiſoit la priére avant le repas, il tua *Henri Stampo*, vieux Colonel Impérial, avec qui il diſputoit pour peu de choſe. Hubner aſſure qu'il fut eſtropié d'une jambe, depuis le tems auquel dans ſa jeuneſſe on lui en eut enlevé un animal qui reſſembloit à un lézard. De Thou rapporte, que l'irrégularité de ſa jeuneſſe lui avoit attiré diverſes incommodités. Il eut point d'enfans de ſes trois épouſes, dont la ſeconde fut aſſaſſinée, par ſes ordres, étant au lit avec ſon galant. * De Thou, *Hiſt.* l. 114. Hubner, *partie* 4. Buchholzeri, *Ind. Chr.* Scheret, *Orat. von den Thaten Caroli von Mansfeld.*

COMTE de EASEBOURG & de FALCKENSTEIN.

* CHARLES MAURICE de LEWENHAUPT, Comte de Raibourg & de Falckenſtein, après avoir fait ſes études & ſes voyages, prit le parti de la guerre, alla ſervir dans l'armée du Général Horn contre Chriſtian V Roi de Danemark, & ſe trouva à la priſe de Landscroon & au ſiége de Malmoe. Il porta enſuite les armes pour la Reine Chriſtine en Allemagne ſous les Généraux Torſtenſon & Wrangel. En 1647, on lui donna un régiment de cavalerie qu'il commanda juſqu'à la paix. Etant de retour dans ſa patrie, la Reine le fit Membre du Conſeil de guerre & Colonel de cavalerie, & lui conféra en 1653, la dignité de Conſeiller du Royaume. Son Succeſſeur Charles-Guſtave, le fit Général de la cavalerie, & ſous la minorité de Charles XI, il fut Gouverneur Général de Finlande. En 1667, il fut élevé à la dignité de Veldmaréchal Général, & à celle de Préſidere du Collége Royal de guerre. Il mourut le 13 décembre de l'an 1686. **Gr. Dict. Univ. Holl.* Rutterhuſius, *Specileg. part. Prof.* Puffendorf, *Commens. de Rebus Suecicis*, *l.* 19. *S.* 83. *& de Rebus geſtis Caroli Guſtavi.*

DUCS de SAVOYE.

CHARLES, I. de ce nom, Duc de Savoye, troiſiéme fils d'AMÉ IX, dit *le Bienheureux*, ſuccéda à ſon frére *Philibert* l'an 1482, à l'âge de quatorze ans. Il avoit été élevé à la Cour de Louïs XI, Roi de France, qui voulut être ſon Tuteur, après la mort de Philibert, pour ôter à quelques Grands qui prétendoient à cet emploi un prétexte plauſible d'exciter des troubles. Lorsqu'il fut majeur, il fut attaqué par le Marquis de Saluces, qui lui fit la guerre; mais cette témérité fut punie par la priſe de Saluces, & de Carmagnole, & enfin par la perte des Etats du Marquis, qu'on accuſa d'avoir empoiſonné Charles, mort à Pignerol l'an 1489. On dit que ce Prince aimoit les Sciences, qu'il expliquoit bien les Auteurs Latins & Grecs, & qu'il eut tant de foumiſſion pour le ſaint Siége, qu'il ne voulut jamais entrer dans la Ligue des Princes d'Italie, contre le Pape Innocent VIII. Le Chevalier Bayard fut élevé entre les Pages de Charles I, auquel Charlotte laiſſa le titre de Roi de Chypre, l'an 1485. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à

l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hiſt. de Savoye.* Philippe de Bergame, &c.

CHARLES-JEAN-AMÉOÉE, II. du nom, Duc de Savoye, né à Turin l'an 1488, eut pour parrain le Roi Charles VIII. Il reçut trois noms, le premier à cauſe du Roi; celui de Jean, parce qu'il étoit venu au monde le jour de ſaint Jean-Baptiſte, & celui d'Amé ou d'Amédée en mémoire de ſon ayeul. Il n'avoit que neuf mois lorſque ſon père, CHARLES I, mourut; de ſorte que le Marquis de Saluces prit cette occaſion de rentrer dans ſes Etats l'an 1496. Ce petit Prince mourut le ſeize avril de la même année à Montcalier, étant tombé de ſon lit, ou de deſſus une chaiſe, comme veulent quelques Auteurs. * Guichenon, *Hiſt. de Savoye.*

CHARLES III, dit *le Bon*, Duc de Savoye, fils de PHILIPPE & de ſa ſeconde femme, *Claudine* de Broſſe, né le dixième octobre 1486, ſuccéda à PHILIBERT II, dit *le Bon* ſon frére, l'an 1504. Son régne fut long, pénible & malheureux; car voulant pacifier les différens de François I, ſon neveu, & de Charles-Quint ſon beau-pere, ſans pouvoir demeurer neutre, il ſe vit accablé de tous côtez. Les François en 1536 pillérent Turin, en 1543 Nice, qui ſentit la violence des armes de Barberouſſe; & l'épouvante ſe répandit dans le Piémont, après la bataille de Cériſoles en 1544. Le Duc voyant que ſon païs étoit devenu le théatre de la guerre, fut tellement accablé de triſteſſe, qu'elle lui cauſa une fiévre lente, dont il mourut à Verceil le 16 ſeptembre de l'an 1543, âgé de ſoixante-ſix ans, après en avoir régné quarante-neuf. Il étoit pieux, ſage, juſte, amateur des Lettres & des Savans; mais peu guerrier, & plus propre pour le cabinet que pour les armes. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hiſt.* Paul Jove, *l.* 33. *& ſuiv.* De Thou, *l.* 11. *&* 12. *&c.*

CHARLES-EMMANUEL, I. de ce nom, dit *le Grand*, Duc de Savoye, fils d'EMMANUEL-PHILIBERT, ſurnommé *Tete de fer*, né le douziéme janvier de l'an 1562, au château de Rivoles, épouſa à Saragoſſe l'an 1585, l'Infante *Catherine-Michelle* d'Autriche, fille de *Philippe* II, Roi d'Eſpagne, & d'*Elizabeth* de France ſa troiſiéme femme. Ce Prince ſignala ſa valeur en diverſes occaſions, & ſe trouva à l'eſcarmouche de Montbrun, aux combats de Vigan, d'Aſti, de Chaſtillon & d'Oſtage, au ſiége de Verrue, aux barricades de Suze, &c. Il étoit ſavant, & aimoit des Gens de Lettres, parloit bien François, Eſpagnol & Italien, avoit une grande mémoire, un jugement merveilleux, la repartie ingénieuſe, & un ſecret admirable pour gagner les cœurs, & pénétrer dans les ſecrets des Princes. Ses principales paſſées n'étoient que pour la guerre, où il aquit tant d'eſtime, qu'il a paſſé pour l'un des plus braves Capitaines de ſon ſiécle. Il fut auſſi magnifique en Palais & en égliſes, & les marques de ſa piété paroiſſent encore en ces lieux ſaints. Mais l'éclat de tant de vertus a été obſcurci par des défauts conſidérables. On l'a blâmé d'un trop grand penchant pour les femmes, de peu de fidélité à garder ſa parole, & d'une trop grande défiance. Son ambition demeſurée, lui fit entreprendre de ſe faire Comte de Provence en 1590, & le fit aſpirer même au Royaume de France pendant la Ligue, & à la Couronne Impériale après la mort de l'Empereur Matthias. Il ſongea auſſi à la conquête du Royaume de Chypre, & fut ſur le point d'accepter la Principauté de Macédoine, qui lui étoit preſentée par les peuples de ce païs, que la tyrannie du Turc avoit jettez dans le déſeſpoir. Cette humeur entreprenante excita ſouvent contre lui la jalouſie des Rois de France, & d'Eſpagne, & lui attira la haine de ſes voiſins. Au reſte, il n'y eut jamais Prince moins ouvert que lui, & on diſoit que ſon cœur étoit plus inacceſſible que ſon palais. Le Roi Henri *le Grand* prit ſur lui les principales villes de Savoye, qu'il lui rendit en 1601, après un traité de paix, par lequel il échanges le Marquiſat de Saluces pour la Breſſe. Charles-Emmanuel ſe vit intéreſſé dans les guerres de Mantoue, & s'eſpoſa lui même aux armes des François; puis à celles des Eſpagnols, après la guerre pour la Valteline; de nouveau aux François qui protégeoient le Duc de Mantoue en 1628; & enfin aux Allemands. Ces malheurs affligeoient tellement Charles-Emmanuel, qu'il tomba malade à Savillan, & y mourut trois jours après le 26 juillet 1630, âgé de 78 ans, cinq mois, & quelques jours. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hiſtoire de Savoye.* De Thou. Davila. Chorier, &c. *Voyez* auſſi Vittorio Siri, dans ſes *Memorie Recondite.*

CHARLES-EMMANUEL II, Duc de Savoye, étoit fils de VICTOR-AMÉDÉE. Il naquit le 20 juin 1634, & ſuccéda à ſon frére *François-Hyacinthe* l'an 1638, ſous la tutelle de ſa mére Madame Chriſtine de France, fille de Henri IV. Les Princes de Savoye pouſſez par les Eſpagnols, excitérent pendant la minorité de ce Duc, de grands troubles qui furent appaiſez par Madame Royale, ſoutenue des armes du Roi Louis XIII, ſon frere. Le Duc fut déclaré, Majeur en 1648, & prit alors le Gouvernement de ſes Etats, conſervant toûjours une grande reconnoiſſance des obligations qu'il avoit aux François. Il fut moins uni avec les Eſpagnols, qu'on obligea de lui faire raiſon par la paix des Pyrénées en 1659. En 1654, il fut contraint de porter ſes armes contre les Vaudois des vallées de Luzerne, d'Angrogne, &c. qu'on avoit voulu contraindre de ſe faire Catholiques, qui connuoient d'abattre les égliſes, & de faire inſulte aux Miſſionnaires qu'on envoyoit dans leur païs, & qui avoient même aſſaſſiné le Curé de Fenil dans ſa maiſon. Le jour de Noel, les Habitans de la Tour, pour ſe mocquer de la Féte, promenérent tout le jour un âne en triomphe, avec des tambours, des flûtes & des cris inſolens & injurieux. Tous les Proteſtans de l'Europe prirent part à cette querelle, que le Roi de France termina après avoir été choiſi pour Médiateur, avec les Cantons Proteſtans. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de SAVOYE. Le Duc Charles-Emmanuel II mourut le douziéme juin de l'an 1675. C'étoit un Prince bien fait, courageux, qui étoit ami des Gens de Lettres, & qui avoit lui même beaucoup d'eſprit.

CHARLES-EMMANUEL de Savoye, Duc de Nemours, fut fils aîné de Jacques, Duc de Nemours & d'Anne d'Eſt. Son pére mourut en 1585, & étant dans le lit de mort il exhorta ce fils à ne point ſe mêler dans les affaires de la Ligue qui commençoient alors à ſe remuer. Nonobſtant cette exhortation d'un pére mourant, Charles-Emmanuel s'attacha bientôt au parti des Guiſes, & l'on trouve qu'en 1587, il combattit dans l'armée du Duc de Guiſe, contre les Allemands qui étoient venus au ſecours des Proteſtant. Le Duc de Nemours fut cependant toûjours dans le parti du Duc de Guiſe, que dans celui de Mayenne. Dans les traitez que les Guiſes firent de tems en tems avec le Roi Henri III, il eſt toûjours fait mention des intérêts du Duc de Nemours. Le Roi qui ſut fort bien les diviſions de cette famille, crut le l'attirer en partie par ſes bienfaits, & donna pour cet effet au Duc de Nemours, la ſurvivance du Gouvernement de Lyon dont le Duc de Mayenne prit poſſeſſion en 1588, en ſon nom. Le Duc de Nemours ſe trouva alors aux Etats aſſemblez à Blois, & auſſi tôt que le Duc de Guiſe eut été maſſacré, il fut mis en priſon. Mais peu de tems après, & avant qu'on pût le tranſferer à Ambuſe, il trouva moyen de s'échapper en habit de Marmiton. Il vint à Paris, où l'on regarda ſa délivrance comme un miracle. Il alla enſuite dans le Lyonnois & tâcha de lever des troupes pour le Duc de Mayenne, à qui il amena 3000 hommes avant la bataille d'Arques dans laquelle il ſe trouva. Lorſque Henri IV alla devant Paris, le Duc de Nemours fut envoyé au ſecours de la ville. En 1590, il ſe trouva dans la bataille d'Ivry & s'y diſtingua fort. Après la perte de cette bataille, le Duc de Mayenne le prit d'aller à Paris & de veiller ſur le parti Eſpagnol. Lors donc que le Roi ſe prepara pour former le ſiége de Paris, le Duc de Nemours fut nommé Gouverneur de cette ville, tant ſur l'avis du Duc de Mayenne, que ſur la grande confiance que les Bourgeois de Paris avoient en lui. Il montra alors beaucoup de vigilance & d'adreſſe, ſur tout en retenant dans le devoir une Bourgeoiſie qui ſouffroit une miſére extrême. Le Roi tâcha de le gagner par des promeſſes, ou en lui offrant ſa ſœur en mariage, mais rien n'ébranla le Duc de Nemours. Après le ſiége levé, on vit naître une grande diſſention entre lui & le Duc de Mayenne, qui crut que la grande autorité que Nemours s'étoit acquiſe, nuiroit à la ſienne; ce qui l'engagea à s'oppoſer à tous les deſſeins du Duc de Nemours. Il lui refuſa entre autres le Gouvernement de Normandie & le rabuta par là ſi fort, que Nemours quitta entiérement la Ligue. Il en détacha auſſi pluſieurs de ſes amis, & tâcha de ſe rendre ſouverain dans le Lyonnois & quelques autres Provinces voiſines. Le Duc de Savoye, qui ne demandoit pas mieux que de profiter de la meſintelligence, s'unit à lui. Le Duc de Nemours s'empara de diverſes places en Auvergne & en Dauphiné, & entre autres de *Vienne*. Il comptoit même d'emporter la Couronne dans l'aſſemblée de la Ligue tenue à Paris en 1593; mais le coup lui manqua. Le Duc de Mayenne excita cependant une rebellion à Lyon contre le Duc de Nemours, ce qui lui étoit d'autant plus facile, que Nemours avoit fort mécontenté la Nobleſſe & la Bourgeoiſie. Il eut la malheur d'être mis en priſon à Pierre-Encize, après quoi la ville de Lyon ſe rendit au Roi, dont de Nemours devint ainſi le priſonnier. Après dix mois de priſon il trouva encore moyen de ſe ſauver. Il aſſembla auſſi-tôt ſes Adhérans, & le Duc de Savoye lui envoya 3000 Suiſſes, avec leſquels il tâcha de ſe maintenir dans Vienne, eſpérant de reconquérir auſſi la ville de Lyon. Mais les troupes du Roi tombérent trop tôt ſur lui & l'enfermérent dans Vienne, ce qui détermina les Suiſſes à l'abandonner. Il ſe vit auſſi obligé d'aller joindre le Connetable de Caſtille, qui étoit alors en Italie. Pendant ſon abſence, Dufrmieu, ſon intime confident, à qui il avoit remis la garde du *Pipet* principal Château de Vienne, trouva à propos de rendre la ville au Roi. Cette démarche cauſa au Duc de Nemours un chagrin ſi cuiſant, qu'il en mourut à ſon Château d'Annecy en Savoye où il s'étoit fait tranſporter en 1595, après avoir perdu beaucoup de ſang pendant pluſieurs mois, tant par le nez que par la bouche. C'étoit un Seigneur courageux, vigilant, laborieux, ſobre & aſſidu, mais dont l'orgueil inſupportable terniſſoit le reſte de ſes vertus. Il mourut âgé de 28 ans. Le Marquis de Saint-Sorlin ſon frére lui ſuccéda dans le Duché de Nemours & autres terres, & peu après conclut ſon traité avec le Roi. * De Thou. Mezeray. Brantôme, *Capit. Franc. tome* 3. Guichenon, *Hiſtoire de Savoye.*

COMTE D'ARTOIS.

CHARLES d'ARTOIS, Comte d'Eu, Pair de France, &c. Lieutenant Général en Normandie & en Guienne, étoit fils de PHILIPPE d'Artois, & de *Marie* de Berry. En 1415, il fut pris à la funeſte bataille d'Azincourt, & conduit en Angleterre, d'où il ne revint que vingt-trois ans après. En 1438, il ſervit en diverſes expéditions, le Roi Charles VII, qui le fit Pair de France en 1458. Le Roi Louis XI, donna le Gouvernement de Paris en 1465, à ce Prince qui mourut le 25 juillet de l'an 1472, ſans poſtérité. *Voyez* ARTOIS.

COMTE de FLANDRE.

CHARLES de DANEMARCK, ſurnommé *le Bon*, Comte de Flandre, fils de ſaint CANUT, Roi de Danemarck, & d'*Alix* de Flandre, fille de *Robert* dit *le Friſon*, Comte de Flandre, ſuccéda l'an 1119, à ſon couſin *Baudouin* VII, dit *à la Hache*. Il vécut ſaintement, & fut mis à Bruges dans l'égliſe de ſaint Donatien le premier mars 1127. Gautier Archidiacre de Térouanne, compoſa ſa Vie, que le Pére Sirmond fit imprimer l'an 1615, avec celle du Pape Léon IX. Ordéric Vitalis parle auſſi de lui. Il ne laiſſa point d'enfans de *Marguerite* de Clermont ſon épouſe, qui prit une ſeconde alliance avec *Thierry* d'Alſace, auſſi Comte de Flandre.

MARK.

MARKGRAVES de BADE.

CHARLES I, Markgrave de Bade, fils de Jacques & de Catherine de Lorraine. Son frére Bernard étoit mort dans le célibat & en odeur de ſainteté en 1459. *George*, *Marc* & *Jean* ſes trois autres frères lui laiſſerent tout le pais, de peur que de nombreux partages ne diminuaſſent trop le luſtre de la Maiſon. *George* fut enſuite Evêque de Metz; *Marc* fut Chanoine de Strasbourg; & *Jean*, Electeur de Trévre. Charles, comptant peut-être trop ſur l'Empereur Frédéric III, ſon beau-frere, prit le parti d'Adolphe de Naſſau, Electeur de Mayence, contre *Diether*, Comte d'Ilenbourg, qui avoit été dépoſé du même Electorat par le Pape. Frédéric *le Victorieux*, Comte Palatin du Rhin, ſoutint au contraire le parti de Diether. Il eſt vrai que Charles n'en vint juſques là que pour ſe conformer aux Bulles rentrées du Pape & aux différens reſcripts de l'Empereur. Bref, le Markgrave de Bade, ſon frére George Evêque de Metz, & Ulric Duc de Wirtemberg, après avoir ravagé pendant quelque tems les environs d'Heidelberg, avec une petite armée de 1000 chevaux & de 10000 fantaſſins, détacherent leur cavalerie de l'infanterie, traverſerent le pais & le brûlérent; mais ils tombérent malheureuſement dans une embuſcade entre le Rhin & le Neckre. Le Comte Palatin fondit ſur eux avec 4000 hommes & les battit à plate couture. Charles, George & Ulric furent pris & n'obtinrent leur liberté qu'en bien payant: car quoique l'Empereur eût ordonné cette exécution, il ne vouloit cependant point s'intéreſſer pour les priſonniers. Le Markgrave Charles paya 100000 florins, & mourut en 1475. Son épouſe fut *Catherine*, fille d'*Erneſt*, Duc d'Autriche, & ſœur de l'Empereur Frédéric III. Il en ayoit eu trois fils, *Albert*, qui fut tué au ſiége de Damm en Flandre en 1488; *Frédéric*, qui fut Evêque d'Utrecht & mourut en 1517; *Chriſtophle*, qui ſuccéda à ſon pére dans le gouvernement. * Mum *Chron. l.* 29. *p.* 332. Æneas Sylvius, *German. apud Schard. c.* 38. *p.* 862. Æneas Sylvius, *de ſtatu Europæ ſub Friedr. III. c.* 34. Tritheme, *Hiſt. Bolli Bavar. apud Freher. tome* 2. Munſter, *Coſmograph. l.* 5. Spener, *Sylloge Genealog. Hiſtor. p.* 603. Schurtzfleiſch, *de Rob. Badenſ.* Imhof, &c.

CHARLES II, Markgrave de Bade, fils d'Erneſt, dont la branche de Dourlach eſt ſortie, naquit le 24 juin 1529. Il profeſſa la Confeſſion d'Ausbourg en 1556, & commença à réformer les Egliſes de ſon pais, en publiant un Ecrit par lequel il démontre la neceſſité & l'unité de cet Ouvrage. Il ſe ſervit pour cela ſur tout des avis de *Simon Sulzer*, Miniſtre à Bâle, de *Jacques-André*, & de *Jacques Heerbrandt*. Il transfére ſa réſidence de Pforzheim à Dourlach, où il avoit fait bâtir un beau château. En 1570, il accompagna la Princeſſe Elizabeth, fille de l'Empereur Maximilien II, qui étoit promiſe avec Charles IX, Roi de France. Il mourut le 23 mars 1577. Il avoit d'abord épouſé en 1551, *Kunegunde*, fille de *Caſimir*, Markgrave de Brandebourg-Anſpach. Elle mourut en 1558, & laiſſa un fils nommé Albert, qui mourut auſſi en 1574. Il épouſa enſuite *Anne*, fille de *Rupert*, Comte Palatin du Rhin, de Veldentz, & de Lutzelſtein, & en eut trois fils & cinq filles. Voici les noms des fils. 1. *Erneſt-Frederic*; 2. *Jacques*; 3. *George-Frederic*, qui eut lignée. * Pantaleonis *Proſopograph. partia* 3. *p.* 403. De Thou, *l.* 19. & 46. Spener, *Sylloge Hiſtor. Genealog.* Imhof, *Notit. Procer. l.* 4. *c.* 8. *n.* 27. & *ſuiv.*

CHARLES-MAGNE, Markgrave de Bade, fils de Frédéric V, de Bade-Dourlach, & de Barbe de Wirtemberg, naquit en 1621. Il ſervit la Couronne de Suéde, & fut fait priſonnier en 1641, par Piccolomini, Général de l'Empereur. Il mourut étant Lieutenant Général-Feld-Marechal, en 1658. Il avoit épouſé *Marie-Juliane*, Comteſſe de Hohenloe Schellingsfürſt, & en eut, 1. *Charles Frédéric*, qui fut fort ſavant. Il changea de Religion à Rome en 1671, & ſervit enſuite l'Empereur avec beaucoup de diſtinction. Il mourut à Bâle en 1677, âgé de 56 ans, étant Chevalier de Malthe. 2. *Charlotte Sophie*, qui fut épouſée d'*Emicon*, Comte de Leiningen-Dachsbourg. * Schurtzfleiſch, *Diſſertat. de Rebus Badenſ.* Imhof, *Notit. Procer. Imp. l.* 4. *c.* 8. 8. 12. Spener. *Sylloge Hiſt. Genealog. p.* 638, Puffendorff, *Schwed. Krieg-Geſchichte*, &c.

DUC de CLEVES.

* CHARLES-FRÉDÉRIC, fils de Guillaume, Duc de Juliers, de Cléves & de Bergen, & de Marie fille de l'Empereur Ferdinand II, naquit le 28 avril de l'an 1555. Il avoit d'excellentes qualitez. Après avoir demeuré trois ans à la Cour de Maximilien II, il alla à Rome dans l'année du Jubilé, & fut parfaitement bien reçu du Pape Grégoire XIII. De là il alla à Naples pour y ſatisfaire ſa curioſité pour les Antiquitez, & revenant à Rome il fut attaqué d'une fiévre qui le coucha dans le tombeau le neuviéme février de l'an 1575. Pighius qui l'accompagna dans ſes voyages de Rome & de Naples, a écrit la Vie de ce Prince & l'a publiée ſous le titre de *Herculis Prodicius, ſeu Principis juven. Vita & Peregrinatio.* De Thou, *l.* 61. Freherus.

DUCS de MUNSTERBERG & d'OELS.

* CHARLES I, Duc de Munſterberg & d'Oels, fils de *Henri*, & petit-fils de *George* Poggebrach qui poſſéda les Principautez de Munſterberg & d'Oels. Sa mére étoit *Urſule*, fille d'*Albert-Achille*, Markgreve de Brandebourg. Il naquit le quatriéme mai de l'an 1476. Ce Prince étoit un homme d'un grand eſprit, & ce fut pour cette raiſon que *Louis* Roi de Hongrie & de Bohéme, lui donna en 1523, le Gouvernement de ce dernier Royaume. En 1527, il fut fait Gouverneur de toute la Siléſie. Il avoit une forte inclination pour Luther, avec lequel il entretenoit même commerce de lettres. Il ſe plaignit à lui du Pape qui avoit excommunié ſon grand-pére *George* Poggebrach, juſques à la quatriéme génération, pour avoir adheré à la doctrine des Huſſites, & il l'exhorta à travailler de plus en plus à l'extirpation des abus. Il changea enſuite de ſentimens, & le declara contre les Proteſtans. Il mourut le 13 mai de l'an 1536. Il avoit épouſé *Jeanne*, fille de *Jean*, Duc de Sagan, de laquelle il eut pluſieurs enfans, entre autres, *Joachim*, Evêque de Brandebourg & de Havelberg, Doyen de la Cathedrale de Breſlau, mort en 1562, *Henri*, qui ſuccéda à ſon pére, & qui introduiſit la Religion de Luther dans ſes Etats; *George*, qui aſſiſta à la Diéte d'Autbourg en 1530, & qui mourut trois ans après, ſans laiſſer de poſtérité; *Jean*, Prince d'Oels, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Schikfuſius, *Schleſ. Chron. l.* 2. *c.* 31 & 34. Lucæ *Schleſ. Chron.* Scultetus *Annal. Evang. ad ann.* 1525. Seckendorff, *Lutheran. l.* 1. *ſ.* 130. *l.* 2. *ſ.* 12.

* CHARLES II, Duc de Munſterberg & d'Oels, fils de *Henri* II, & de *Marguerite*, fille de *Henri*, Duc de Meckelbourg, naquit le 25 avril de l'an 1545, & perdit ſon pére en 1548. A l'âge de quinze ans, on le produiſit à la Cour de Ferdinand I, où il demeura neuf années conſecutives. Il commua ſous le régne de Maximilien II. En 1569, il prit lui même en main l'adminiſtration de ſes affaires, & choiſit Bernſtadt pour le lieu de ſa réſidence. En 1587, l'Empereur l'envoya à Varſovie pour y aſſiſter à l'élection d'un Roi de Pologne. En 1564, il marcha avec mille chevaux au ſecours de l'Empereur contre les Turcs, & quatre ans après il fut fait Capitaine Général de toute la Siléſie. Il eut toujours fort à cœur la Doctrine de Luther. Il s'aquita avec beaucoup d'honneur de la tutelle des Princes de Brieg, auſſi bien que de ſa charge de Général de Siléſie. Il mourut le 26 janv. de l'an 1617. Il épouſa en premiéres nocres *Catherine*, fille de *Wenceſlas*, Baron de Berka, de Duba & de Sternberg, & il en eut *Henri-Wenceſlas*, *George*, *Charles*, & *Henri Wenceſlas* le jeune. Les trois premiere moururent jeunes. Leur mére qui mourut en 1583, apporta à la Maiſon d'Oels les Seigneuries de Sternberg & de Jeichwitz, ſituées dans la Morevie. La ſeconde femme de Charles fut *Elizabeth-Madeleine*, fille de *George* II, Duc de Brieg, laquelle il épouſa en 1585, & dont il eut pluſieurs enfans, entre autres CHARLES-FRÉDÉRIC qui ſuit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Schikfuſius, *Schleſ. Chron. l.* 2. *c.* 34. Lucæ *Schleſ. Chron. p.* 1130. &c.

* CHARLES-FRÉDÉRIC, fils du précédent & de ſa ſeconde femme, naquit le 15 octobre de l'an 1593. Il s'attacha à l'étude dans ſa jeuneſſe, & alla à Francfort profiter des leçons de George Paſſelius, Docteur en Juriſprudence Civile & Canonique & Conſeiller. Il accepta dans cette Académie la dignité de Recteur. Après cela il entreprit de voyager avec ſon frére Henri-Wenceſlas. Leur pére étant mort en 1617, ils partagérent la ſucceſſion. Henri-Wenceſlas eut Bernſtadt, & Charles-Frédéric eut Oels en partage; mais ils poſſedérent en commun les Seigneuries de Sternberg & de Jeſchwitz en Moravie. Les troubles de Bohéme ayant commencé en 1618, la Siléſie y prit part, & leva dans cette vue 6000 hommes de cavalerie & d'infanterie. Charles-Frédéric aſſiſta en 1619, à la Diéte de Breſlau, & fut élu l'un des Défenſeurs de la Confédération de Bohéme. L'année ſuivante il fit hommage à l'Electeur Palatin, nouvellement élu Roi de Bohéme, & ſe trouva encore à la Diéte de Breſlau. Mais après la bataille de Ptague qui lui fit ſi funeſte au nouveau Roi, l'Electeur de Saxe s'employa à faire rentrer la Siléſie dans les bonnes graces de l'Empereur. Pour cet effet on tint une aſſemblée à Dreſde où fut conclu l'accommodement: après quoi la Confédération fut abolie, & l'Empereur pardonna aux Etats de Siléſie qui lui accordérent trois cens mille francs pour les frais de la guerre. Mais lorſqu'en 1631, les troupes Impériales eurent été battues près de Leipſic, & que l'Electeur de Saxe ſe jetta ſur la Siléſie, Charles-Frédéric prit le parti des Suédois & des Saxons. Cependant en 1635, il fut obligé de ſe ſoumettre à l'Empereur avec lequel il fit ſa paix par le moyen du Roi de Pologne. Depuis ce tems-là, il gouverna paiſiblement ſes Etats, & mourut le 22 avril 1647. Sa premiére femme fut *Anne Sophie*, fille de *Frédéric Guillaume*, Duc de Saxe & Directeur de l'Electorat de Saxe, & il en eut en 1625, *Marie-Elizabeth*, mariée à *Sibume-Nimrod*, Duc Wirtemberg & de Teck. La ſeconde fut *Sophie-Madeleine*, fille de *Chriſtian*, Duc de Lignitz & de Brieg, de laquelle il n'eut point d'enfans. Et comme ſon frere *Henri-Wenceſlas* ne laiſſa point d'héritiers mâles, on vit par la s'éteindre la ligne maſculine de la famille de Poggebrach, & paſſer dans celle de Wirtemberg les Principautez d'Oels & de Bernſtadt. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Schleſ. Chron. p.* 1132. &c.

PRINCES de LICHTENSTEIN.

* CHARLES de Lichtenſtein, Duc de Troppau & de Jagerndorff, fils de *Herman* IV, Baron de Lichtenſtein & de Felsberg, & d'*Anne-Marie*, fille de *Charles*, Comte d'Ortemburg, naquit en 1569, fut élevé dans la Religion Luthérienne, & embraſſa enſuite la Catholique Romaine. Comme il étoit d'une capacité extraordinaire, l'Empereur Rodolphe II lui confia le Gouvernement de la Moravie, & l'envoya aux conférences de la paix qui ſe traitoit entre les Turcs & la Tranſilvanie. Mathias, dans la vue de porter ſon frére Rodolphe à ſe déſiſter en ſa faveur du Royaume de Hongrie, donna connoiſſance de ſon deſſein à Charles de Lichenſtein, qui leva un régiment à ſes propres dépens pour l'employer au ſervice de l'Archiduc Mathias, qui lui engagea pour cela le Duché de Troppau en Siléſie, duquel Charles aquit enſuite la proprieté. En 1614, l'Empereur Mathias lui conféra la dignité de Prince, & l'admit dans le Collége des Princes de Siléſie. Dans le commencement des troubles de Bohéme, il fut fait priſonnier par les Bohémiens qui faiſoient des courſes dans la Moravie. Pour ſe tirer de ce pas, il feignit de ſe ranger à leur parti; mais peu de tems après il ſe rendit à l'armée Impériale commandée par le Comte de Bucquoi, & ſe trouva à la bataille de Vienne le 24 & le 25 octobre. Après avoir donné à l'Empereur, en tout ce qui dépendoit de lui, des preuves de ſa valeur & de ſa fidélité, ce Monarque ne ſe contenta pas de le faire ſon Chambellan, & Conſeil-

ſeiller Privé, mais il le déclara encore ſon Lieutenant dans la Royaume de Bohême, & le chargea du ſoin de rechercher & de punir ceux qui s'étoient déclarez contre lui. En vertu de cette commiſſion, il fit mourir publiquement le onzieme juin de l'an 1621, le Comte Joachim André Schlik, & pluſieurs autres perſonnes de conſidération, & fit cuter ceux qui s'étoient abſentez. Mais l'année ſuivante, il procura à la Bohême de la part de l'Empereur une amniſtie générale. Dans la même année il fit publier un Edit qui ordonnoit à tous les Miniſtres Lutheriens de quitter leurs égliſes, & il contraignit la ville de Prague de mettre des Magiſtrats Catholiques à la place des Proteſtans. En même tems on donna aux Jeſuites l'Univerſité de Pregue, & l'on maltraita par tout les Lutheriens. Une telle conduite porta l'Electeur de Saxe à écrire une lettre à l'Empereur en faveur des opprimez, & Matthias Hoe, Miniſtre de la Cour, en écrivit de ſon côté une tres touchante au Prince de Lichtenſtein; mais cette démarche n'eut pas le ſuccès que l'on pouvoit en attendre. Lorsque Jean Matigrave de Brandebourg, fut mis au ban de l'Empire, & qu'on l'eut dépoüillé de la Principauté de Jagerndorf, l'Empereur en fit préſent au Prince de Lichtenſtein, à l'exception des Seigneuries d'Oberberg, de Beuten & de Tamowitz. Il étoit animé contre les Proteſtans, & comme les Lutheriens lui firent un jour des plaintes contre les Reformez, il leur répondit qu'il n'étoit pas beſoin de les ſatisfaire ſur cet article, puis qu'ils devoient les uns & les autres être bientôt chaſſez du pais. Il mourut le 12 février de l'an 1627, dans la 58 année de ſon âge. Il avoit épouſé *Anne-Marie*, fille de *Jean* Schembera de Czernahor, Baron de Buſchowez en Moravie, de laquelle il eut *Charles Euſebe* qui ſuit; & deux filles, *Anne-Marie*, mariée à *Maximilien*, Prince de Dietrichſtein; & *Françoiſe*, mariée à *Werner*, Comte de Tilly. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Schleſ. Chron.* Inhof, *N. P. l. 5. c. 12.*

* CHARLES-EUSEBE fils du précédent, Prince du St. Empire, Régent de la Maiſon de Lichtenſtein, Duc de Silehe, de Troppau & de Jagerndorff, naquit le 12 ſeptembre de l'an 1611. Il étudia ſous les Jeſuites à Prague, & fut en faveur auprès des Empereurs Ferdinand II & III. En 1639, l'Empereur le fit Capitaine Général de la Silehe. Il ſe démit de cet emploi en 1641. Il paſſoit la plupart du tems ſa reſidence dans ſes terres & mourut le cinquieme avril de l'an 1684. De ſon épouſe *Jeanne-Beatrix*, fille de *Maximilien*, Prince de Dietrichſtein, il eut *Jean Adam-André*, & trois filles, ſavoir, *Marie-Eléonor Roſalie*, mariée en 1666, à *Jean-Sifroy*, Prince d'Eggenberg; *Marie-Thereſe*, mariée 1. à *Jacob*, Comte de Leſle, Général de l'Empereur: 2. à *Jean-Balthaſar*, Comte de Wagensberg; & *Jeanne-Beatrix*, mariée à *Maximilien-Jacques*, Prince de Lichtenſtein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Schleſ. Chron. p. 740. &c.*

CHARLES (Jean) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, de Florence, a vecu ſur la fin du XV ſiécle & même au commencement du XVI; car on aſſure qu'il n'eſt mort qu'en 1503. Il étoit né en 1425. Il compoſa divers Ouvrages Hiſtoriques, & ſur tout les Vies de quelques Hommes Illuſtres. * Leandre Albert. Voſſius, *des Hiſtoriens Latins.* Echard, *Script. Ord. Prad.*

* CHARLES (Jean) d'Anvers, mit les études dans les Académies de Louvain, d'Orléans, de Padoue & de Bologne. Dans la 24 année de ſon âge, & il lui reçu à Padoue Docteur en Droit Civil & Canon. Etant de retour en la patrie, il embraſſa la profeſſion d'Avocat à Malines. Dans la ſuite, il fut fait Conſeiller à la Cour de Friſe, puis Procureur Fiſcal, & enfin Sous Prémier de la Cour de Malines. Sur la fin de ſes jours, il quita toutes les charges, pour entrer dans l'Ordre des Freres Mineurs, mais il mourut dans l'année de ſon Noviciat. On a de lui, *Rerum a Gaſparo Arbergio Friſia Præfecto in Friſia geſtarum libri quatuor.* * Valere Andre, *Biblioth. Belgica, p. 476.*

CHARLES de FLAVIGNI, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, & qui prend la qualité de Chevalier François, publia en 1594, une Hiſtoire des Rois de France de la premiére & de la ſeconde race. Cet Ouvrage *in octavo* fut imprimé à Paris chez Michel Sonnius. * Paradin, *Hiſtoire de Bourgogne.* Du Chêne. Chaſſeneu, &c.

CHARLES VERMANDER. *Voyez* VERMANDER.

CHARLES (le Cap de) Il y a deux Caps de ce nom dans l'Amérique Septentrionale; l'un eſt ſur la côte de la nouvelle Bretagne, à l'entrée occidentale du detroit de Hudſon, vis à vis de l'iſle de Cumberland; l'autre eſt ſur la côte de Virginie, à l'embouchure de la riviére de Chéſapeac, du côté du nord. Il y a encore un troiſieme moins connu, à la pointe de l'iſle de Cumberland, qui joint la côte occidentale de cette iſle avec la méridionale. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHARLESFORT, Colonie & Fort nouveau des Anglois, ſitué au fond de la Baye de Hudſon vers le midi: cette Colonie n'a que fort peu d'Habitans. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CHARLESFORT ou CHARLEFORT, en Anglois CHARLESTOWN, ville de l'Amérique Septentrionale dans la Caroline, dans la partie méridionale de ce pais, ſur la Mer du Nord, ſous le 33 degré de latitude.

CHARLESSTRAIGT, Détroit de la Mer du Nord, qui eſt entre la pointe ſeptentrionale de l'iſle de Terre-neuve, & l'orientale de la nouvelle Bretagne. Il porte le nom du Charles II, Roi d'Angleterre. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHARLESTOWN ou CARELSTOWN, ville que les Anglois ont bâtie dans la Barbade, l'une des Antilles, & à laquelle ils ont donné le nom du Roi Charles II. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHARLESTOWN, ville d'Irlande. *Voyez* CHARLEVILLE.

CHARLESTOWN, ville de la Caroline. *Voyez* CHARLESFORT.

CHARLETON. *Voyez* CHARLTON.

CHARLEVAL (Jean-Louis-Fauron-de-Ris, Seigneur de) étoit neveu, heritier & oncle de Meſſieurs de Faucon-de-Ris, tous premiers Préſidens ſucceſſivement du Parlement de Normandie. Cette Maiſon eſt originaire d'Italie, & vint s'établir en France du tems de la Reine Catherine de Médicu, avec d'autres familles qui ſe ſont aggrandies & rendues illuſtres dans le Royaume. M. de Charleval étoit d'une ſi foible compleſſion, qu'on ne croyoit pas qu'il dut vivre; cependant par ſon bon régime, il prolongea ſes jours juſqu'à quatre-vints ans. La nature, qui lui avoit donné un corps ſi délicat & ſi bon tout enſemble, lui avoit formé l'eſprit de même. Il aima toute ſa vie les Belles Lettres paſſionnement, & les poſſéda avec jalouſie, ne ſe communiquant pas facilement à tout le monde. Les Gens de ſon tems les plus polis chériſſoient ſa perſonne, & rechercheient la douceur de ſon entretien. La plupart lui ont donné des louanges. Sarrazin entre autres, l'a immortaliſé, dans le ſameux Sonnet d'Adam & d'Eve. Scarron, qui étoit ami particulier de M. de Charleval, dit, parlant de la délicateſſe de ſon eſprit & de ſon goût, que les Muſes ne le nourriſſoient que du blanc manger & d'eau de poulet. Déjoccupé de toutes choſes, excepté des ſoins d'un grand amour propre, il demeura toujours illuſtre pareſſeux & ſans emploi. Sur la fin de ſes jours il ſe repentit d'une ſi grande négligence pour l'avancement de ſa fortune, qu'il auroit pu rendre meilleure, en s'évertuant davantage. Il écrivoit poliment & avec beaucoup de finéſſe en vers & en proſe. Le Recueil de ſes lettres & de ſes Poéſies eſt tombé après la mort, entre les mains de M. le premier Préſident de Ris ſon neveu; mais ce Magiſtrat n'a point voulu entn hir le public de ſi beaux Ouvrages, s'imaginant peut-être que le nom d'Auteur joint à celui de Charleval, feroit une tache dans ſa famille. *Voyez* FAUCON. * De Vigneul Marville, *Melange d'Hiſtoire & de Litterature, tome 2. p. 230.*

* CHARLEVAL, bourg de France en Normandie. Il eſt dans le Veun Nurmand à l'eſt-ſud-eſt de Rouen, dont il eſt éloigné de près de quatre lieues. Il eſt ſur la petite riviére d'Andelle.

CHARLEVILLE, en Anglois, *Charlestown*, eſt la ville la plus ſeptentrionale du Comté de Corke dans la Mommonie en Irlande, ſur les frontiéres du Comté de Limerick. * *Diction. Anglois.*

CHARLEVILLE, en Latin, *Carolopolis*, ville de France dans le Rhételois, en Champagne, eſt ſituée ſur la Meuſe, à quatre lieues au deſſous de Sedan, entre Mézière & Rocroy. C'étoit autrefois un bourg, du Arches, où Charles de Gonzague, Duc de Nevere & de Mantoue fit bâtir une ville tres-agréable, à laquelle il donna ſon nom, & qu'on a depuis fortifiée réguliérement. Vis à vis, de l'autre côté de la riviére, eſt ſitué le Mont-Olympe, où l'on voit les ruines d'un vieux château, qu'on croit avoir été un temple des Payens. Le Duc de Mantoue en eſt Souverain; mais les portes, les murailles & le Mont Olympe ſont au Roi de France. On en a raiſe les fortifications en 1686.

CHARLIER, (Gilles) connu ſous le nom d'*Ægidius Carlerius*, né à Cambray. Après avoir fait les études au Collége de Navarre à Paris, & y avoir expliqué le Maitre des Sentences avec réputation, en 1414, il reçut le bonnet de Docteur en Théologie, & fut élu l'an 1431, Doyen de l'égliſe de Cambray. Gilles Charlier, vécut tres-longtems, & mourut Doyen de la Faculté de Théologie de Paris en 1472. * Le Mire, *in Auct. Script. Eccl.* M. Du Pin, *Bibliotheque Eccléſiaſtique du XV ſiecle. Voyez* auſſi CARLER mis abuſivement pour *Charlier.*

CHARLIER, (Jean) connu ſous le nom de GERSON, Docteur, Chanoine & Chancelier de l'Egliſe & de l'Univerſité de Paris, a été l'un des plus grands hommes de ſon tems. Il fut appellé Gerſon, du nom du village où il prit naiſſance, dans la Champagne près de Rheims, le 14 décembre de l'an 1363. Son pere s'appelloit *Arnoul* Charlier, & ſa mére *Eliſabeth* de la Chardenière. Il vint étudier à Paris, au Collége de Navarre. Après y avoir fini ſes Humanitez, il étudia la Philoſophie ſous Pierre Dailly, depuis Cardinal, & ſous Gilles Des-Champs. Dans le tems qu'il n'étoit encore que Bachelier, il fut choiſi pour être du nombre des Députez que l'Univerſité envoya à Clement VII, ſur l'affaire de Jean de Monteſon. Il prit le bonnet de Docteur en Théologie de Paris l'an 1392, & fut nommé Chancelier de l'Egliſe & de l'Univerſité de Paris, en la place de Pierre Dailly l'an 1395. Il s'aquita des fonctions de cette charge avec toute la ſagelle poſſible, dans un tems très-difficile, où il avoit à ſe ménager entre les factions du Duc d'Orléans & du Duc de Bourgogne, & à prendre des meſures pour éteindre le Schiſme des Papes. Il fut un des Députez qui furent envoyez en 1406, vers les Papes Grégoire & Benoît. Après ſon retour, il compoſa quantité d'Ecrits, ſur les moyens d'éteindre le Schiſme. Il aſſiſta en qualité de Dépoſé de l'Univerſité de Paris au Concile de Piſe, & fut un de ceux qui contribuérent le plus à faire dépoſer les deux contendans, & à faire élire Alexandre V, qu'il congratula de ſon élection par une harangue ſolemnelle. Quand il fut de retour en France, il travailla à préparer les matiéres, qui devoient être traitées dans le Concile général, dont celui de Piſe avoit ordonné la célébration; mais il ſe trouva peu de tems après impliqué dans la querelle du Duc d'Orléans, parce qu'il témoigna publiquement ſes ſentimens d'indignation qu'il avoit contre l'action du Duc de Bourgogne, qui avoit fait aſſaſſiner le Duc d'Orléans. Les ſéditieux le cherchérent pour le faire mourir, ou pour le mettre en priſon. Il ſe ſauva; mais tous ſes meubles furent pillez. Il étoit alors Curé de ſaint Jean en Gréve. Quand cette tempête fut appaiſée, il combatit fortement le livre que Jean Petit avoit fait pour juſtifier le meurtre du Duc d'Orléans, & les propoſitions qu'il y avoit avancées, & fit tant qu'elles furent cenſurées par la Faculté de Théologie de Paris, & par l'Evêque de cette ville l'an 1414, & que le livre fut condamné au feu. Il ſoutint fortement ces jugements dans le Concile de Conſtance, où il aſſiſta en qualité d'Ambaſſadeur du Roi de France, & de Dépu-

té

té de l'Univerſité de Paris & de la province de Sens. Il eut la principale part à toutes les affaires de doctrine & de diſcipline, qui furent traitées dans ce Concile, & en fut comme l'ame & la langue. Après le Concile de Conſtance, il n'oſa retourner directement en France, où le Duc de Bourgogne lui auroit fait un mauvais parti. Il s'arrêta quelque tems en Allemagne déguiſé en Pelerin; mais enfin il revint à Lyon auprès de ſon frére, Prieur des Celeſtins de cette ville. C'eſt mal à propos que Poſſevin & quelques autres ont confondu ces deux frères; le nom commun à tous les deux, a été la cauſe de cette erreur. Celui dont nous parlons vecut en ce lieu-là, dans la retraite, & dans les exercices d'une vie humble & penitente, inſtruiſant la jeuneſſe, & y mourut le douziéme juillet de l'an 1429, âgé de 66 ans, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Laurent près de ſaint Paul, où l'on dit qu'il faiſoit le catéchiſme. Dans le ſeiziéme ſiécle il ſe déclara un parti conſidérable de Savans, qui ont attribué à Gerſon le livre de l'Imitation de Jeſus Chriſt. Nous avons pluſieurs éditions des Oeuvres de ce grand homme: trois d'Allemagne, la premiére de l'an 1488, en trois parties; la ſeconde, de l'an 1499, en quatre parties; la troiſieme, de l'an 1518, diviſée comme les précédentes. Les dernières éditions beaucoup plus achevées ſont celles de Paris de l'an 1521 & 1606, l'une & l'autre en deux volumes. M. du Pin, en a donné depuis peu une beaucoup plus ample que les précédentes, imprimée à Anvers en 1706, en cinq tomes *in folio*; dans laquelle les Ouvrages de Gerſon ſont rangez dans un bel ordre. Le premier tome contient les Oeuvres dogmatiques touchant les Dogmes de la Religion; la deuxiéme, ce qui regarde la Diſcipline & la Police de l'Egliſe; le troiſiéme, les Oeuvres morales; le quatriéme, les Commentaires ſur l'Ecriture, & d'autres Oeuvres ſur différens ſujets; & le dernier, tous les Actes, piéces & monumens, qui concernent l'affaire de Jean Petit. On a mis à la tête de cette édition, un Ouvrage intitulé *Gerſoniana*, qui contient l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du tems de Gerſon; la Vie de Gerſon, de Pierre Dailly, & des autres Auteurs contemporains; le dénombrement & la Critique de ſes Ecrits, avec une Diſſertation ſur l'Auteur du livre de l'Imitation de J. C. & un Sommaire de toute la Théologie de Gerſon. On trouve auſſi dans cette édition des Traitez de Pierre Dailly, de Jean de Courte-Cuiſſe, & d'autres Theologiens du tems de Gerſon, qui n'avoient point encore été publiez. Gerſon a été grand defenſeur de l'autorité du Concile général, très-zelé pour la réforme, ſage & prudent dans ſa conduite, inflexible dans la défenſe de la vérité, & a joint à la ſcience Théologique, beaucoup de pieté & de devotion. Les Ouvrages qu'il a travaillez ſont aſſez bien écrits; mais il y en a pluſieurs qui ſont empoiſez d'un ſtile familier & negligé. * *Hiſtoire de l'Univerſité de Paris.* Pierre Schm. Trithéme. Poſſevin. Bellarmin. Le Mire. Sponde. La Croix-du-Maine. Jean du Bouchet s'eſt trompé, mettant dans les Annales d'Aquitaine ſa mort ſous l'an 1432. L'Epitaphe de Gerſon témoigne le contraire. Elle étoit en ces termes,

Magnum parva tenet virtutibus urna Johannem,
Præceſſum meriis, Gerſon cognomine dictum.
Pariſiis ſacra Profeſſor Theologia
Claruit, Eccleſiæ qui Cancellarius extat
Milleno Domini cenſum quater atque vigeno
Nono, luce petit ſuperos Julii duodena.

Du Pin, *Gerſoniana.*

CHARLIEU, bourg du Comté de Charollois en Bourgogne, dans le diocéſe de Macon. C'étoit autrefois une Abbaye que les Auteurs Latins ont nommée *Carilocus* & *Carus locus*, différente d'une autre de ce nom dans le diocéſe de Mâcon. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un Prieuré conventuel. Anſcheric, Archevêque de Lyon, Gérald de Mâcon ou plutôt Léobalde ſon ſucceſſeur, s'il eſt vrai que Gérald mourut l'an 912, & Odillrd de Saint-Maurienne y célébrérent un Concile l'an 926, pour eſſayer de rétablir les lieux Saints, ruinez par les Voleurs & les impies. On y ordonna de relever neuf égliſes. * *Concites, tome 9.*

CHARLIS. *Voyez* CHAILLY.

* CHARLOIS ou CHARLOOS, eſt le nom d'un village de la Hollande méridionale, ſur la rive gauche de la Meuſe, au midi de Delft & vis à vis de Delfſhaven.

CHARLOTTE, Reine de France, fille de *Louis* Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, fut fiancée à *Frédéric* de Saxe; mais ce mariage ne ſe conſomma point. Elle épouſa *Louis* XI, alors Dauphin, & eut en dot deux cens mille écus d'or, & dix mille écus d'or de douaire, aſſignez ſur les Comtez de Valentinois & de Diois. Le Roi eut d'elle trois fils, dont il ne reſta que CHARLES VIII, ſon ſucceſſeur; & trois filles, 1. *Louiſe* morte en bas âge; 2. *Anne* mariée l'an 1474, à *Pierre*, Sire de Beaujeu; 3. *la B. Jeanne* de France, épouſe de *Louis* Duc d'Orléans, Ducheſſe de Berry & Fondatrice des Religieuſes de l'Annonciade. Cette Reine mourut ſur la fin de l'an 1483, & eſt enterrée dans l'égliſe de Notre-Dame de Cléry près d'Orléans auprès du Roi ſon époux.

CHARLOTTE de BOURBON, Reine de Chypre, étoit fille de *Jean* de Bourbon, I. du nom, Comte de la Marche, & de *Catherine* de Vendôme. On aſſure que c'étoit une des plus belles, & des plus ſages Princeſſes de ſon tems. Elle fut mariée le deuxiéme août 1489, à *Jean*, II. du nom, Roi de Chypre, où elle alla en 1411, & fut mére de *Jean* III, pére de CHARLOTTE, qui ſuit.

CHARLOTTE, fille de JEAN, III. du nom, Roi de Chypre, de Jéruſalem & d'Arménie; & d'*Helène* Paléologue, fille de *Théodore* Deſpote de la Morée, étoit une Princeſſe de grande pieté. Elle fut mariée premiérement à *Jean* de Portugal, Duc de Coimbre, fils de *Pierre*, ſurnommé Duc, & d'*Iſabelle* d'Aragon; mais ce Prince étant mort peu après en 1457, elle épouſa en ſecondes noces *Louis*, Duc de Savoye, Comte de Genève, ſecond fils de *Louis* Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, ſœur de *Jean* III. Son pére mourut dans le tems qu'on traitoit de ce mariage, & elle fut couronnée à Nicoſie Reine des trois Royaumes en 1458. En revenant de l'égliſe, la haquenée ſur laquelle on l'avoit miſe s'étant cabrée, la couronne lui tomba de deſſus la tête; ce qui fut pris pour un fâcheux augure. En effet, Jacques, bâtard que le Roi Jean avoit eu de Marie Patra, & qu'il avoit deſtiné à l'Egliſe, en lui faiſant prendre l'Ordre de Soudiacre, prit les armes contre elle, & par le ſecours du Soudan Melec-Ella, la chaſſa du Royaume. Ainſi cette Princeſſe ayant perdu toute eſpérance de rentrer dans ſes Etats, après l'avoir tenté inutilement, ſe retira en Savoye, puis à Rome; où elle fit donation du Royaume de Chypre à Charles Duc de Savoye ſon neveu, en préſence du Pape & de pluſieurs Cardinaux. Elle mourut en cette même ville, de paralyſie, l'an 1487. * Æneas Silvius, *en l'Aſie, c. 97. & l. 7. des Commens.* Etienne de Luſignan, *Hiſt. de Chypre.* Guichenon, *Hiſt. de Savoye, &c.*

CHARLOTTE DE BOURBON, fille de *Louis* I. Comte de Montpenſier, fut mariée en 1468, à *Wolfart* de Borſelle, Seigneur de Ter Vére en Zélande.

CHARLOTTE DE BOURBON, fille de *Louis* II. Comte de Vendôme, épouſa en 1489, *Engelbert* de Cleves, Comte de Nevers. Etant veuve, elle ſe fit Religieuſe à Fontevrault, où elle mourut en 1520. Divers Auteurs ont travaillé à ſon éloge.

CHARLOTTE DE BOURBON, fille de *Louis* II, Duc de Montpenſier, fut Abbeſſe de Jouare, d'où elle ſortit en 1572, pour ſe retirer en Allemagne chez Frédéric II, Comte Palatin du Rhin, où elle embraſſa la Religion Réformée. Depuis elle fut mariée à *Guillaume* de Naſſau, Prince d'Orange. Elle fut tellement ſaiſie de peur, en apprenant que le Pemce ſon mari avoit été bleſſé par un certain Jean de Jauréguy, qu'elle tomba dans une fiévre chaude, dont elle mourut à Anvers le ſixiéme mai 1582.

CHARLOTTE, nom de pluſieurs autres Princeſſes. *Voyez* l'article de leurs familles.

* CHARLOTTENBOURG, maiſon royale que Frédéric I, Roi de de Pruſſe a fait bâtir à un mille de Berlin ſur la Sprée, & à laquelle il a donné le nom de la Reine ſon épouſe qui s'appelloit *Sophie Charlotte.* Ce lieu s'appelloit auparavant *Lutzenbourg.* On a commencé à y bâtir une petite ville.

* CHARLTON (Gautier) naquit à Shepton-malet dans la Comté de Sommerſet, en Angleterre, le deuxiéme février 1619, de Gautier Charlton Recteur de l'Egliſe de ce lieu. Il fut reçu au Collége de la Madelaine à Oxford, l'an 1633, & il y fit de grands progrès dans la Philoſophie, ſous la direction de Jean Wilkins qui fut depuis Evêque de Cheſter. Son Cours fini, il ſe tourna du côté de la Médecine, & fut reçu Docteur en cette Faculté, au mois de février 1642. Peu de tems après, le Roi Charles I, qui la connoiſſoit, le mit au nombre de ſes Médecins ordinaires. Lorſque le parti de ce Prince commença à avoir du deſſous, il ſe retira à Londres, où il pratiqua la Médecine, & fut agrégé au Collége des Médecins. Après le rétabliſſement du Roi Charles II, il fut fait Membre de la Société Royale de Londres, & on l'élut le 30 ſeptembre 1689, Préſident du College des Médecins, dignité qu'il remplit juſqu'à l'année 1691. Il ſe retira enſuite dans l'Iſle de Jerſey, où il étoit en 1695. Il y a apparence qu'il mourut peu de tems après, puiſqu'on n'a plus depuis entendu parler de lui. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages, mais le Bibliothécaire d'Oxford prétend qu'ils ne lui ont pas coûté beaucoup, puiſqu'il les a tirez la plupart de différens Auteurs. Les uns ſont en Latin & les autres en Anglois. Les Latins ſont, *Spiritus Gorgonicus verſus ſaxipara exantes, ſive de cauſis, ſignis & ſanatione lithoſeos; Oeconomia Animalis, novis Anatomicorum inventis, indeque deſumptis Medicorum Hypotheſibus Phyſicis ſuperſtructa & mechanice explicata; Exercitationes Pathologica, in quibus morborum pene omnium natura, generatio & cauſa ex novis Anatomicorum inventis fida e inquiratur; Diſquiſitiones duæ Anatomico Phyſica, altera, Anatome pueri de cœlo tacti, altera de proprietatibus Cerebri humani; Onomaſticon Zoicon plerorumque animalium differentias & propria nomina pluribus linguis exponens; De Scorbuto liber ſingularis, cui acceſſit Epiphonema in Medicaſtros; Oratio Anniverſaria, in Commemorationem Benefactorum a Doctore Harvey aliiſque præſtitorum; Inquiſitio Phyſica de cauſis Catamenirum, & Uteri Rheumatiſmo, in qua probatur ſanguinem in animali fermenteſcere nunquam; Guilelmi Noviceaſtrenſis Vita.* Les Anglois ſont, *Les Ténébres de l'Athéiſme diſſipées par les lumiéres de la raiſon. Les Femmes Eplémeres & Communiantes, ou deux exemples remarquables de la puiſſance de l'Amour & de la Force de l'eſprit; L'immortalité de l'ame démontrée par des raiſons naturelles; L'hiſtoire naturelle de la nutrition, de la vie & du mouvement volontaire, contenant toutes les nouvelles decouvertes des Anatomiſtes, le Caractére de Charles II, Roi d'Angleterre; Chorea Gigantum*, ou, *les plus fameuſes Antiquités de la Grande Bretagne*, vulgairement appellée *Stonehenge*; Deux *Diſcours Philoſophiques*, 1. *touchant les différens eſprits des hommes*, 2. *Le Myſtére des Cabarétiers*, ou *Diſcours ſur les différens défauts du vin, & ſur les manieres d'y remedier qui ſont à preſent en uſage; L'Hiſtoire naturelle des Paſſions; Recherches ſur la Nature humaine, contenues en ſix leçons Anatomiques; Harmonie de la Loi naturelle & de la Loi divine poſitive; Trois Paradoxes*, 1. *ſur la Cure magnétique des bleſſures*, 2. *ſur la production du tartre dans le vin*, 3. *Sur l'Image de Dieu dans l'Homme; Les Erreurs des Medecins touchant les fluxions*, appellées Deſtramenta Catarrhi; *La Morale d'Epicure; La Vie de Marcellus.* * Le P. Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 18. p. 210, & ſuiv.*

* CHARLUS, nom d'un Fort en France dans la Haute Auvergne, vers les confins du Limoſin. Il eſt à peu près au nord-nord-eſt d'Orillac, dont il eſt éloigné de huit à neuf lieues.

CHARMES, petite ville de Lorraine, en Latin *Charmæ.* Elle eſt ſituée ſur la Moſelle, dans le Bailliage de Vaage, à trois lieues de Mirecourt du côté de l'Orient, à ſix de Nancy, & à

neuf ou dix de Toul. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHARMES magiques. *Voyez* PHYLACTERES.

* CHARMEY, village de Suiſſe dans le Canton de Fribourg. Il eſt remarquable par une fontaine de ſoufre qui s'y trouve. Quand on y jette un bâton, il ſe couvre de ſoufre, & ſi l'on le met à la flamme, il prend d'abord feu, & jette une odeur de ſoufre. Ce village porte en Allemand le nom de Colmis.

* CHARMI, quatrième fils de Ruben, Chef de la famille des Charmites. * *Exode, ch.* 6. *v.* 13, & dans la Verſion Flamande, *v.* 14. *Nombres, ch.* 26. *v.* 6.

* CHARMI père d'Achan ou Hacan de la Tribu de Juda. * *Joſué, ch* 7. *v.* 1. *&* 18.

CHARMI, un des Gouverneurs de Bethulie. *Voyez* CHARMIS.

CHARMIDAS, fils d'Euhya, Capitaine Lacédémonien fut envoyé dans l'iſle de Cypre ſous le regne d'Alcaméne, Roi de Sparte, vers la cinquiéme Olympiade, & 760 ans avant J. C. pour y calmer une ſédition qui s'y étoit élevée, ſelon Pauſanias, *in Laconicis* Diogéne Laerce parle d'un CHARMIDAS dans la *Vie de Solon*, & Thucydide, *au l.* 1. Pline fait auſſi mention, *au l.* 7. *c.* 24, d'un CHARMIDAS ou CHARMADAS, dont la mémoire étoit excellente, le nom duquel quelques Savans ſubſtituent à celui de Carnéade, que l'on trouve dans Cicéron, 1. *Tuſc.* & dans Quintilien, *Inſtitut. Orator. l.* 11. *c.* 2. *De Memoria.* Macrobe, *Saturnal. l.* 7. *c.* 2.

CHARMIDE. *Voyez* CHARMIDAS.

* CHARMIS, un des Gouverneurs de la ville de Béthulie du tems qu'elle fut aſſiegée par Holoferne, & délivrée par Judith. Il étoit fils de Michel. Judith l'envoya querir avec les autres Gouverneurs, & les cenſura de ce qu'ils avoient promis de rendre la ville dans cinq jours, s'ils ne recevoient du ſecours. * *Judith, ch.* 6. *v.* 11: *ch.* 8. *v.* 9.

CHARMIS, Médecin de Marſeille, vivoit du tems de Néron, peu de tems après J. C. & condamnoit la méthode ordinaire que pratiquoient les Médecins, entre autres l'uſage des bains chauds, auſquels il préféroit en tout tems, & même en hiver, le bain d'eau froide * Pline, l. 29. *c.* 1.

* CHARMOIS (Marin des) Seigneur de Lauré, homme d'eſprit & d'une grande capacité, s'eſt ſignalé en France dans la Peinture. Sa paſſion pour la Peinture & pour la Sculpture lui a fait pénétrer les ſecrets les plus cachez de ces deux beaux Arts, & quoiqu'il ne fût ni Peintre ni Sculpteur de profeſſion, cependant ſon penchant le portoit à ſe ſervir du pinceau & du ciſeau. Il a été comme le Fondateur de l'Académie de Peinture, autoriſée & érigée en France par Louis XIV.

CHARMUS, Poëte de Syracuſe. Il avoit accoutumé, dans les feſtins, de faire des vers à l'occaſion de chaque metsque l'on portoit ſur la table. Cleanque Diſciple d'Ariſtote ayant fait un Corps des Poëſies de Charmus leur donna le titre de *Dipnologie*, ne de Diſcours de table. Athenée rapporte que les Habitans de Meſſine, honorérent ce Poëte de leur eſtime, à cauſe des agrémens de ſon eſprit. * Ragufe *Elogia ſiculorum, &c.*

CHARNACÉ, (Hercule, Baron de) fut Ambaſſadeur de Louis XIII, Roi de France, auprés de Guſtave Roi de Suéde, auprés des Etats Généraux, & ailleurs. Il étoit créature du Cardinal de Richelieu, & auſſi brave Soldat, que bon Négociateur. Il fut tué en 1637, au ſiége de Breda, à la tête du Régiment qu'il commandoit au ſervice des Etats, quoiqu'il fût pour lors Ambaſſadeur auprés d'eux. Charnacé fut le premier qui donna le titre d'*Alteſſe* au Prince d'Orange Henri Frédéric, qui n'étoit auparavant traité que d'Excellence. A ce nouveau titre Louis XIII, joignit un collier de perles de quarante à cinquante mille écus pour la Princeſſe ſa femme, qui depuis ne laiſſa pas d'entrer dans les intérêts d'Eſpagne: ce qui fit dire à un Miniſtre étranger, que le Cardinal de Richelieu avoit cru mener la bête par la bride, mais qu'elle avoit rompu ſon licou. Henri Frédéric ayant fait excuſe à Charnacé de n'avoir pas executé, à cauſe du vent & de la marée, une entrepriſe, dont ils étoient convenus enſemble, l'Ambaſſadeur repondit en colére, *qu'en France on ne connoiſſoit ni vent ni marée.* Durant le ſiege de Breda, Charnacé priant un jour inſtamment Henri Frédéric de ſe retirer, *ſi vous avez peur*, lui dit le Prince, *vous le pouvez faire.* L'Ambaſſadeur piqué de cette réponſe, qui lui ſembla être un reproche de lâcheté, monta auſſi-tôt à la tranchée, & un moment après tomba mort d'une mouſquetade reçue dans la tête. Sa femme, Jeanne de Brezé, proche parente du Maréchal de ce nom, étant morte quelques années avant lui, il la fit embaumer précieuſement, & porter devant lui dans tous ſes voyages. * Aubéry, *Hiſtoire du Cardinal de Richelieu.* Bayle, *Dict. Crit.* Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

CHARNI. *Voyez* CHARNY.

CHARNIE, petit Pais de France, qui dépend de la Province du Maine. Il eſt entre le Mans & Mayenne, & a d'un côté la riviére de Mayenne & de l'autre celle de Sarte. Sa longueur eſt de huit à neuf lieues, & la riviére de Végre le traverſe. *Sainte-Suſanne*, Baronie & Siége Royal, en eſt le lieu la plus remarquable, avec l'Abbaie d'Eſtrerel. La fond en eſt fort mauvais à cauſe de quantité de montagnes, de bois & de Landes. * Davity, *Royaume de France, article du Maine.* Auditfret. Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHARNOCK, Homme de Lettres & Vice-Préſident au Collége de la Magdeleine d'Oxford, un des Conjurez dans la conſpiration qui avoit été formée en 1696, contre la vie de Guillaume III, pour rétablir le Roi Jaques ſur le thrône d'Angleterre. L'aſſaſſinat devoit ſe faire le 15 février dans le tems que le Roi reviendroit de Richemont à Londres. La veille, un des Conjurez nommé *Pendergras*, Irlandois & Catholique Romain, découvrit le complot à Mylord Portland, qui en donna inceſſamment avis au Roi. Pluſieurs Conjurez furent arrêtez. Après que cinq témoins eurent dépoſé, ſavoir *Porter*, la *Rue*, *Pendergras*, *Boiſe* & *Bertram*, Charnock voulut ſe défendre, en traitant la conſpiration de chimérique, & en niquant les témoins qui, de leur aveu, étoient ſes tous complices & par conſequent indignes de créance. Les *Juges* ne laiſſerent pas de prononcer que Charnock & deux autres complices *King* & *Keys* étoient coupables du crime de haute trahiſon. Les priſonniers furent conduits à la Barre, où ils furent condamnez au ſupplice des traines, & cette ſentence s'exécuta le lendemain à Tiburne. Tous trois avant que de mourir donnerent aux Sheriffs leurs Ecrits, dans leſquels ils avouoient l'entrepriſe de retablir le Roi Jaques par les voyes de fait & par le ſoulévement de ceux de leur parti. Charnock reconnoiſſoit de plus qu'il étoit convenu avec d'autres Conjurez, que pour faciliter cette entrepriſe ils attaqueroient le Prince d'Orange & ſes Gardes, mais il ajoutoit qu'il n'avoit jamais vu d'ordre, ni de commiſſion du Roi Jaques, pour aſſaſſiner ce Prince. * Larrey, *Hiſt. d'Angleт. ſur l'année* 1696.

CHARNY, (Géofroy de) Chevalier, ſervit aux guerres de Languedoc & de Guienne en 1337, ſous Raoul Comte d'Eu, Connétable de France, & en 1338, ſous ce même Connetable en Flandre, à Lille & à Tournay, & ſervit le Duc de Normandie & le Roi en toutes ſes guerres. Ayant fait une entrepriſe ſur la ville de Calais en décembre 1348, il y demeura priſonnier; mais ayant été mis à rançon, le Roi, lui fit donner douze mille écus d'or pour la payer. Le 31 juillet 1351, il fut établi Lieutenant ou Capitaine Général des guerres de Picardie & des frontieres de Normandie, & pendant qu'il y demeura, il fit la viſite des places, des forteresſes & des frontiéres de Flandre. Il fut auſſi envoyé en 1355 en Normandie; & la même année, il fut choiſi pour porter l'Oriflamme, & il lui fut aſſigné certaine ſomme tant pour lui, que pour les Gens d'armes qu'il étoit obligé d'avoir pour l'aſſiſter en cet office. Il mourut à la journée de Poitiers le 19 ſeptembre 1356, & ſes funérailles furent faites aux dépens du Roi en l'egliſe des Celeſtins de Paris.

Il deſcendoit de PONCE de Mont-ſaint-Jean, Seigneur de Charny & de Chaſtel-Sanſey en partie, vivoit en 1218 & 1228, avec *Sibylle* de Noyers ſa femme, fille de *Clairembaut*, Seigneur de Noyers, & d'*Alix* de Brienne, dont il eut 1. HUGUES, qui ſuit; 2. *Agnès*, mariée à *Hugues*, Seigneur de Cuiſeau; & 3 *Elizabeth* de Charny, ellée 1. à N.... Seigneur de Thil en Auxois: 2. à *Gaucher* de Saint-Florentin, Seigneur de Pacy en Tonnerrois.

II. HUGUES, Seigneur de Charny, de Boucey, &c. vivoit en 1252, avec *Mabile* ſa femme, dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; & 2. *Dreux* de Charny.

III. JEAN, Seigneur de Charny, aſſiſta le Duc de Bourgogne dans les guerres qu'il eut contre les Flamans, & vivoit en 1352. L'on le croit pére 1. de DREUX, qui ſuit; & 2. de GÉOFROY, qui continua la poſtérité *rapportée après celle de ſon frére aîné.*

IV. DREUX, Seigneur de Charny, vivant en 1325, fut pére de *Guillemette*, Dame de Charny, ellée à *Philippe*, Seigneur de Jonvelle, dont eſt iſſue *Agnès* de Jonvelle, Dame de Charny, qui épouſa *Philibert*, Seigneur de Baufrémont.

IV. GÉOFROY de Charny, Seigneur de Lirey, Porte-Oriflamme de France, qui a donné lieu à cet article, épouſa *Jeanne* de Vergy, Dame de Montfort, de Savoiſy, &c. fille de *Guillaume*, Seigneur de Mirebeau, & d'*Agnès* de Durnay, ſa ſeconde femme, dont il eut GÉOFROY, II. du nom, qui ſuit.

V. GÉOFROY de Charny, II. du nom, Seigneur de Montfort, de Savoiſy, de Lirey, commença à ſervir l'an 1360, ſous la Comte de Tancarville, Lieutenant de Roi en Champagne, Bourgogne & Languedoc, étoit Bailif de Caux en 1375 & de Mante en 1388, & vivoit en 1392. Il épouſa *Marguerite* de Poitiers, fille de *Charles*, Seigneur de Saint-Valier, & de *Simone* de Méry, dont il eut pour fille unique, *Marguerite* de Charny, Dame de Montfort, de Savoiſy, de Lirey, &c. alliée 1. en 1400, à *Jean*, Seigneur de Baufrémont & de Charny: 2. à *Humbert*, Seigneur de Villers-Seyſſel, Comte de la Roche, morte le ſeptiéme octobre 1460. * Le P. Anſelme, &c.

CHARNY, (le Comte de) étoit fils de Gaſton Duc d'Orléans, & d'une Demoiſelle de Tours, nommée *Louiſe Roger de Marbrière* L'Eſpinay fut cauſe que Monſieur ne voulut jamais reconnoître Charny pour ſon fils naturel. Cela n'empêcha pas que Mademoiſelle, Souveraine de Dombes, ne le reconoît pour ſon frére, & qu'elle ne prit ſoin de ſon éducation & de ſa fortune. Elle l'envoya au ſervice du Roi d'Eſpagne après la paix des Pyrénées, & ce Roi le recommanda comme tel à ſon fils *Don Juan*, qui commandoit alors en Eſtrémadure contre le Roi de Portugal. La lettre eſt datée de Madrid du 21 novembre 1661. Le Comte mourut en Eſpagne environ un mois après Mademoiſelle, qui par ſon teſtament lui continuoit la penſion de mille écus qu'elle avoit accoutumé de lui payer tous les ans. Le Roi d'Eſpagne lui en donnoit une autre de quatre mille croiſats, qui a été conſervée à deux enfans qu'il a laiſſez, un garçon & une fille, qu'il avoit eus d'une Dame Eſpagnole dont on ne dit point le nom à cauſe de ſa haute qualité. Charny n'étoit pas moins ebandonné aux femmes que ſon pére. Une Dame avec qui le Comte entretenoit un grand commerce de lettres à Paris, en avoit pluſieurs où il lui mandoit, plus de ſix mois avant la mort de la Reine d'Eſpagne, fille de feu Monſieur, qu'infailliblement elle ſeroit empoiſonnée. Cette Dame montra toutes ces lettres à Monſieur, comme s'étoit bien l'intention du Comte; mais Monſieur mépriſa tous ces avis, dont il ne reconnut l'importance qu'après la mort de ſa fille. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

CHAROLLES, ville principale ou capitale du Comté de Charollois, eſt ſituée ſur une colline entre les riviéres de Reconce & de Sémence, à dix lieues de la Saône, à quatre de la Loire, & dans un bon terroir. Le château des Comtes de Charollois, eſt ſur la hauteur dans l'enceinte de la ville, qui n'a que 300 pas de long, & 250 de large, mais dans ce petit eſpace, outre l'égliſe paroiſſiale de ſaint Nizier, qui eſt auſſi une collégiale fondée en

1564, par Jean de la Madeleine, Grand Prieur de Cluny, il y a un Prieuré de l'Ordre de saint Benoît, des couvens de Religieux du Tiers-Ordre de saint François, de Clarisses, d'Urbanistes & de Filles de la Visitation, un College, & un hopital servi par des Religieuses. Il y a aussi un Bailliage, qui est le sixième principal du Parlement de Bourgogne, & qu'on appelle le Bailliage des Cas Royaux; un Bailliage du Comté, qui ressortit nuement au Parlement; une Chatellenie, ou Justice ordinaire de la ville ressortissante au Bailliage du Comté; une Justice seigneuriale des Eaux & Forêts, qui ressortit à la Table de Marbre de Dijon, un Grenier à sel, & une Subdélégation de l'Intendance: de sorte qu'on y trouve presque tout ce qu'on remarque dans les villes considerables. * Gareau, *Descript. du Gouvern. de Bourgogne.*

CHAROLLOIS, premier Comté de la province & des Etats de Bourgogne, & sixième Bailliage de la même province, à onze lieues du ouest au midi, sur huit de large. Il est limité à l'orient par le Chalonnois & le Mâconnois, au midi par le Mâconnois & le Brionnois, au couchant par le Bourbonnois & les Bailliages d'Autun & de Montcenis, & enfin par celui de Montcenis au nord. Il est environné presque de tous côtez de hautes montagnes, le dedans du pais est rempli de collines, & il n'y a que deux ou trois montagnes assez élevées. Il produit du froment, du seigle, des bois de haute fuiaye & des taillis; il y a beaucoup d'étangs, dont le poisson est apporté à Paris, de même que les bois à bâtir & de merrain, par la rivière de Loire & le canal de Briare. Les bœufs gras qu'on y nourrit, sont distribuez dans la même ville, & dans celle de Lyon & de Dijon. Outre Charolles qui est la principale ville, il y a encore celle de Paray-le-Monial, les bourgs de Mont-Saint-Vincent, de Toulon-sur-Arroux, de Perrecy & de Digoin, ces deux ci-renommez par leurs mines de fer. On a parlé de la recette des Etats du Comté à l'article de BOURGOGNE. Le Charollois devenant un pais séparé, fut d'abord une Baronnie du Comté de Chalon, dont le domaine particulier étoit le même qu'aujourd'hui; mais le Comté de Chalon ayant été aquis en 1237, par Hugues IV, Duc de Bourgogne, ce Prince, donna le Charolois par son testament de l'an 1272, à sa petite-fille *Beatrix*, fille de *Jean* de Bourgogne & d'*Agnès* de Bourbon. Cette institution héréditaire fut confirmée par un traité du mois d'août de l'an 1279, passé par la médiation & en présence de Philippe *le Hardi*, entre le Duc Robert II, & la même Beatrix, alors épouse de Robert de France, âge de la Maison de Bourbon, & il fut accordé que le Charollois seroit tenu en fief du Duc de Bourgogne & de ses successeurs, avec tous les honneurs qui appartiennent à Comte & à Baron. *Jean* second fils de *Robert* & de *Beatrix*, leur succéda dans le Comté de Charollois, & il ne laissa qu'une fille, nommée *Beatrix*, alliée à *Jean* I, Comte d'Armagnac, dont le fils *Bernard* d'Armagnac vendit le Comté de Charollois à Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne. Ses successeurs Ducs le conservérent, & en donnérent le titre à leurs fils aînez. Après la mort du dernier, Louis XI s'empara du Charollois, qu'il prétendoit réversible à la Couronne, de même que le Duché de Bourgogne; mais en 1492, Charles VIII le rendit à Philippe d'Autriche, pour le tenir en fief de la Couronne, & depuis il a continué d'appartenir à ses Descendans, Rois d'Espagne, jusqu'en 1684, que le Parlement de Bourgogne l'ayant disputé par décret sur le Roi Charles II, ce Prince le vendit à Henri-Jules de Bourbon Prince de Condé, qui en reprit le fief entre les mains du Roi de France. * Gareau, *Description du Gouvernement de Bourgogne.*

CHARON ou CARON, Divinité infernale, que les anciens Payens considéroient comme le Batelier des Enfers, ou celui qui y passoit les ames, qui étoient obligées de payer une pièce de monnoye pour le passage du fleuve Léthé. C'est pour cette raison que certains peuples avoient coutume de mettre quelque pièce de monnoye dans la bouche des morts, afin qu'ils eussent de quoi payer ce prétendu péage. Virgile, *Æneid. l.* 6. *v.* 298, nous le dépeint fort vieux, mais d'une vieillesse verte & robuste, & fort mélancholique, ayant une barbe négligée, fort touffue, avec un pan d'habit noué vers l'épaule.

Portitor has horrendas aquas & flumina servat
Terribili squallore Charon, cui plurima mento
Canities inculta jacet; stant lumina flamma:
Sordidus ex humeris nodo dependet amictus,
Ipse ratem conto subigit, velisque ministrat,
Et ferrugineâ subvectat corpora cymbâ,
Jam senior, sed cruda Deo, viridisque senectus.

Properce, *l.* 3. *Eleg.* 17. *v.* 24, en parle comme d'un vieillard d'une mine affreuse, & d'un regard noir & farouche, qui conduit la barque fatale, dans laquelle chacun doit monter à son tour.

Scandenda est torvi publica cymba Senis.

L'on en peut encore voir une belle description en six vers dans Sénéque le Tragique, *dans Hercules Furens Acte* 3. *v.* 765, & dans son Oedipe, *Acte* 1. *v.* 166. Euripide en parle aussi dans son Alceste. Tout le monde connoit l'agréable Dialogue de Lucien, sur la barque de Charon, traduit avec tous les Ouvrages du même Auteur par Perrot d'Ablancourt. Cette créance ridicule ou étoient les Anciens, qu'il falloit payer une pièce de monnoye à Charon, pour le passage du fleuve Léthé, peut avoir pour fondement, celui que lui donne Diodore de Sicile. Il dit qu'Orphée voyageant en Egypte, & ayant observé que les Habitans d'une certaine ville enterroient les morts dans les tombeaux qu'ils avoient au dela d'un lac, il fit accroire aux Grecs que Charon passoit les ames des morts aux Enfers, parce qu'en langage Egyptien les Bateliers sont nommez *Charons*. Les ames de ceux à qui on n'avoit point donné la sepulture, devoient errer cent ans le long du fleuve, afin qu'il les passât ensuite. *Voyez* plusieurs Remarques curieuses là-dessus dans P. Du Val, *Voyages, tome* 1. * Diodore de Sicile, *l.* 1. *Bibliosh. Hist. ch.* 92. & Marsham, *ad Sac. IX.* Lucien, & la plûpart des Poëtes.

CHARON, fils de *Pythocles*, né à Lampsaque, écrivit une Histoire de Perse en deux livres, qui sont citez par Plutarque, *in Themistocle*, & par Athénée, *l.* 9. L'Auteur de la Description des Olympiades observe qu'il florissoit sous la LXXV Olympiade, en quoi il est conforme à Suidas, qui ajoûte que l'Ouvrage dont on vient de parler, émit une Histoire de la guerre que Darius, & après lui Xerxès, avoient faite aux Grecs. Il avoit encore écrit une Histoire ou Description de l'Ethiopie, une autre de la Grèce en quatre livres, & une autre encore de la Lybie ou Afrique, deux livres touchant Lampsaque, quatre du territoire de la même ville, une Chronique des Prytanes ou Princes de Lacédémone, deux livres de l'Origine des villes, trois livres touchant l'isle de Crète où il rapportoit les loix de Minos, & une Navigation au delà des colonnes d'Hercule. Mais comme Suidas qui donne la liste de tous ces Ouvrages, ne les avoit pas vus, je serois assez porté à croire que la plûpart ne furent que des parties détachées de l'Histoire des Perses, ou Charon se seroit donné la liberté de faire de longues digressions, telles qu'on en trouve dans les neuf livres d'Herodote, qui vécut peu après lui, ainsi que l'observe Denys d'Halicarnasse, *Epist. ad Pomp.* C'est sans contredit ces Auteur que le Scholiaste d'Apollonius cite, *l.* 2, en parlant des Bébryces, mais le CHARON ami du Poëte qu'il commentoit, & dont il cite les Commentaires Historiques sur ce même Poëme fut lequel il travailloit, est très-different & plus moderne de près de deux siécles. Celui-ci pourroit être l'Historien de Naucrate, dont Suidas dit qu'il avoit écrit une Histoire de sa patrie, la fuite des Rois d'Egypte, celle des Prêtres du même pais, avec ce qui étoit arrivé de plus remarquable de leur tems, & divers autres Memoires concernant l'Histoire de l'Egypte. Le même Cremmartien parle d'un CHARON de Carthage, qui avoit écrit une Histoire des Tyrans, les Vies des Hommes Illustres en quatre livres, & quatre autres livres des Vies des Femmes Illustres. * Vossius, *de Hist. Græcis, l.* 1. *ch.* 1. & 16. *l.* 3. *l.* 4. *ch.* 3. & 12.

CHARON (Louis le) dit CHARONDAS, Parisien, célèbre Avocat, qui vivoit sur la fin du XVI siécle, a laissé divers Ouvrages de Belles Lettres, & de Jurisprudence. La Croix Du-Maine, dit dans *sa Bibliotheque*, que Charondas vivoit encore en 1584. & qu'il demeuroit à Clermont en Picardie. Il composa un Panegyrique du Roi Charles IX, & differens Traitez, comme, *De restituenda & in artem dirigenda Jurisprudentia*; *De jurisdictione & imperio*; *Verisimilium libri tres*; *Annotationes in Leges antiquas, &c.* * Fuschard & Forster, *in Vit. Jurisc.* Du Verdier-Vauprivas & la Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.*

* CHARON, bourg de France dans le pais d'Aunis. Il est sur la côte de la Mer de Gascogne à peu près au nord de la Rochelle, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

CHARON (Pierre) *Voyez* CHARRON.

CHARONDAS (Louis le) *Voyez* CHARON.

CHARONDAS, natif de la ville de Catane en Sicile, donna des loix aux Habitans de la ville de Thurium, rebâtie par les Sybarites, dans la Grande Grèce, comme nous l'apprenons de Diodore. Ces loix furent publiées l'an 444 avant Jesus Christ, sous la LXXXIV Olympiade. Diogène Laerce dit que Charondas étoit Disciple de Pythagore. Valere Maxime ajoute que ce Legislateur voyant que les Thuriens étoient entiérement unis, ordonna pour empêcher les desordres qui pourroient arriver dans leurs assemblées, que quiconque y viendroit armé, seroit tué sur le champ. Un jour se trouvant obligé à son retour de la campagne de convoquer une assemblée, avec précipitation, il y porta son épée sans y prendre garde, & se l'enfonça dans le sein, lorsqu'on lui eut fait remarquer qu'il avoit violé la loi. * Diodore de Sicile, *l.* 19. Diogène, *l.* 8. *dans la Vie de Pythagore.* Valère Maxime, *l.* 6. *ch.* 5. *Ext.* 4. Cicéron en fait aussi mention, *de Legibus, l.* 2. *ch.* 6: *l.* 3. *ch.* 6.

CHAROPS, fils d'Eschyle, succéda à Alcméon le dernier des Archontes perpétuels d'Athénes, & fut le premier qui ne tint cette Magistrature souveraine que dix ans. Eusebe en fait mention sous la sixième Olympiade, l'an 754. avant J. C. Il devoit le faire sous l'an 752.

CHAROST (Duc de) de la Maison de Béthune. *Chercher* BÉTHUNE.

CHAROUX. *Voyez* CHARROUX.

CHARPENTIER (Pierre) ou Lanu *Carpentarius*, natif de Toulouse au XVI siécle, faisoit profession de la Religion Réformée, mais il publia un Ecrit qui le fit considérer comme un furieux ennemi des Réformez. Il enseigna quelque tems la Jurisprudence dans Genève & il en sortit fort mécontent & sans dire adieu à ses Créanciers. Cela paroît par une lettre que Théodore de Beze lui écrivit le premier avril 1570. Cette même lettre témoigne qu'il avoit femme & enfans. Dans le massacre de la St. Barthelemi, il se sauva chez le Bellièvre son intime ami. Il disoit publiquement que les Réformez par leur revolte avoient bien mérité un tel traitement, & il entreprit de justifier ce massacre par ces Ecrit dont nous avons parlé plus haut. Il vivoit encore en 1584. & il étoit Avocat du Roi au Grand Conseil. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Bibliothèque Françoise.* De Thou, *Histoire, l.* 53. Bayle, *Dictionn. Critique.*

* CHARPENTIER (Pierre) d'Anvers, fut Recteur du College de Noordwyck, puis de celui de Rotterdam. On a de lui, *Introductio Logica*; *Aldi Manutii Pii ejus Linguæ Latinæ tabulæ delineatæ*; *Romus aureus elegantiorum Linguæ Latinæ Orationum, ordine alphabetico.* * Valère André, *Bibliotb. Belgica, p.* 729.

CHARPENTIER (François) Doyen de l'Académie Françoise, naquit à Paris le 15 février 1620. Le génie aisé & la vivacité qu'il fit paroître dans ses premières études, l'avoient fait destiner au Barreau; mais quelques talens qu'il eût pour réussir dans cette profession, l'amour des Lettres ne lui permit pas de s'y enga-

ger. Il préféra à une vie tumultueuſe & agitée le repos & le ſilence du cabinet ; & à l'étude des Loix, la connoiſſance des Langues & des bons Auteurs de l'antiquité : mais il eut le bonheur de joindre au commerce de ces ſavans Anciens la familiarité de quelques uns de nos illuſtres Modernes, à qui il fut encore plus étroitement uni par la place qu'ils lui accorderent dans l'Académie Françoiſe en 1652. L'honneur d'entrer dans cette Compagnie, eſt ſans doute une des plus dignes récompenſes, où puiſſe aſpirer un homme de Lettres ; & ce n'étoit pas un mediocre avantage de faire partie de ce corps, dans le tems qu'il étoit animé de l'eſprit de ſes premiers Inſtituteurs, & ſoutenu de leur preſence. M. Colbert, étant entré dans le Miniſtere, & ayant conçu le deſſein de former à l'imitation des voiſins de la France, une Compagnie pour le Commerce des Indes Orientales, voulut d'abord donner à toute la France une idée avantageuſe de cet établiſſement, par un Diſcours qu'on publia ſur ce ſujet ; & il fut tellement ſatisfait de M. Charpentier, qui l'avoit compoſé par ſon ordre, qu'il le retint, pour être d'une autre Académie, qui ne faiſoit que de naître, & qu'on a connue depuis ſous le nom de l'*Académie des Inſcriptions & Medailles*. Ce Miniſtre qui étoit devenu Surintendant des Bâtimens, étoit perſuadé, comme il diſoit lui-même, que dans cette charge, *il n'étoit pas ſeulement queſtion de mettre pierre ſur pierre* ; mais de porter les Arts auſſi loin qu'il étoit poſſible. Dans cette vûe il avoit marqué dans ſa maiſon des jours d'aſſemblée à quelques perſonnes de Lettres, dont il vouloit prendre les avis ; afin que dans les monumens publics, qu'il lui propoſoit de faire élever à la gloire du Roi, le ſavoir fût joint à l'Art, & que le bon goût s'y fît voir par tout. Les Langues ſavantes, que M. Charpentier poſſédoit très bien, la profonde connoiſſance qu'il avoit de l'Antiquité, & cette Critique judicieuſe & ſure qui étoit le fruit de ſes veilles, le rendoient très-propre à concourir aux travaux de cette nouvelle Académie ; & c'eſt une juſtice que tout le monde lui rendit, qu'il n'y a perſonne de ceux qui l'ont compoſée, qui n'ait plus contribué que lui au deſſein de cette belle ſuite de medailles, qu'on a frappées ſur les principaux évenemens du régne de Louis XIV. Nous avons de M. Charpentier pluſieurs Ouvrages, qui ont été favorablement reçus. Il compoſa d'abord *la Vie de Socrate* qu'il accompagna des *Choſes Mémorables de ce Philoſophe*, traduites du Grec de Xenophon, & qu'il publia en 1650. Il donna *la Traduction de la Cyropedie*, en 1658 ; *Le Diſcours d'un Fidele Sujet du Roi touchant l'établiſſement d'une Compagnie Françoiſe pour le Commerce des Indes Orientales, adreſſé à tous les François*, en 1664 ; *La Relation de ſon établiſſement*, qu'il dedia au Roi en 1665. Le parti qu'il prit dans une célebre diſpute, qui s'éleva pour lors, fit voir en France des monumens publics en Latin & en François, l'engagea à publier en 1676, *la Defenſe de la Langue Françoiſe pour l'Inſcription de l'Arc de triomphe* ; & ce volume fut ſuivi de deux autres en 1683, ſous le titre, *de l'Excellence de la Langue Françoiſe*. *Les Harangues & les Diſcours* qu'il a prononcez à la tête de l'Académie, ou dans les aſſemblées, ou dans les députations au Roi, ſe trouvent dans les Recueils de l'Académie. On a auſſi de ſa diverſes *Poeſies, des Odes, des Sonnets, des Paraphraſes ſur les Pſeaumes* & pluſieurs autres pieces. Les Ouvrages qu'il a laiſſez de ſa compoſition, & qui ne ſont pas encore imprimez, ne ſeroient pas moins agreables au public. Ce ſont, le reſte de *la Traduction des Oeuvres de Xenophon* ; *Une Diſſertation ſur la Cyropedie, pour juſtifier que l'Hiſtoire de Cyrus écrite par Xenophon eſt une Hiſtoire veritable* ; *La Rhetorique d'Ariſtote en François, avec des Commentaires* ; *trois Comédies d'Ariſtophane*, en proſe Françoiſe, *le Plutus, les Nuées & les Grenouilles* ; un grand nombre d'*Epigrammes de l'Anthologie & de Martial* ; eo vers François ; un Traité de la Peinture, ſous le titre de *la Peinture parlante, où il fait voir qu'il faut mettre des inſcriptions aux tableaux, & des ames aux portraits*, & pluſieurs autres petits Ouvrages en proſe & en vers. On doit juger par là combien il étoit laborieux. A l'égard du caractere de ſes Ouvrages, on peut dire en général, qu'on y trouve par tout de l'eſprit & de l'art, de la force & de l'érudition. On y remarque des traits d'eloquence dignes de la meilleure antiquité ; & ceux qui connoiſſent les Anciens ſentent en liſant ſes Ecrits qu'il avoit puiſé dans les bonnes ſources, & qu'il s'étoit formé ſur les grands modéles. Il avoit le corps robuſte & ſain, la voix mâle & forte, avec un certain air de contiance, & ſi on l'oſe dire, d'intrépidité. Il étoit naturellement éloquent, & parloit avec véhémence : de ſorte que lorſqu'il ſoutenoit un avis, & que ſon feu s'allumoit par la contradiction, il lui échapoit quelquefois des choſes plus belles encore, que tout ce qu'il a ecrit de plus vif & de plus animé. Le Diſcours, qu'il donna au public *de l'Excellence & de l'Utilité des Exercices Académiques*, decouvre aſſez quel étoit ſon zéle pour ces exercices ; mais ſon aſſiduité aux aſſemblées de l'Académie l'a fait encore mieux voir. Il en a toûjours ſoutenu les travaux & la réputation par ſon exemple, & nul autre Académicien n'a parlé plus de ſon à la tête de l'Académie. Il finit ſa vie dans des ſentimens très-chrétiens le 22 avril 1702, âge de 82 ans, deux mois & ſept jours. * *Journal des Savans de* 1702, XXXII Journal. Peliſſon, *Hiſtoire de l'Académie*.

CHARRETIER (Mathieu) *Cherchez* CHARTIER.

CHARRON (Pierre) Chantre & Théologal de Condom, célébra par ſes Ouvrages, Docteur en Droit à Bourges, & Avocat au Parlement de Paris, né à Paris en 1541, étudia en Juriſprudence à Orléans & à Bourges, où il reçut le bonnet de Docteur. Quelque tems après il vint à Paris, où il ſe fit recevoir Avocat, & il en exerça la fonction pendant cinq ans. Il tourna enſuite ſes vûes d'un autre côté, & s'appliqua à l'étude de la Théologie. Il y réuſſit en peu de tems, ſe donna tout entier à la prédication, & s'y diſtingua tellement, que quelques Evêques de France s'empreſſérent fort à lui donner de l'emploi. Armand de Pontac, Evêque de Bazas, l'emmena avec lui à Xaintes, à Bourdeaux, & dans preſque toutes les villes du Languedoc & de la Gaſcogne. Il poſſeda pluſieurs Benefices conſidérables ; car on lui donna ſucceſſivement la Théologale de Bazas, d'Acqs, de Lemoure, d'Agen, de Cahors, & de Condom. Il fut Chanoine & Ecolâtre de Bourdeaux, puis Chantre de la cathédrale de Condom. La Reine Marguerite le prit pour ſon Prédicateur ordinaire. Il ſuivit le Cardinal d'Armagnac dans ſa légation d'Avignon. Après une abſence de 17 ans, il revint à Paris en 1588. L'amour qu'il avoit pour la retraite lui fit former la reſolution de ſe faire Chartreux. Le Prieur de la Chartreuſe de Paris ne voulut pas le recevoir à cauſe de ſon âge. (il avoit déja 47 ans) Ce refus ne le rebuta point, il ſe preſenta aux Celeſtins, qui lui firent la même difficulté. Ainſi il réſolut de finir ſa vie dans l'état de Prêtre ſeculier. Il alla enſuite à Angers où il prêcha le carême en 1589, d'où il alla à Bourdeaux, où il fit connoiſſance avec Michel de Montagne, dont il eſtimoit beaucoup les Eſſais. Il lia avec lui une amitié ſi étroite que Montagne pour lui marquer l'affection qu'il lui portoit, lui permit par ſon teſtament de porter les armes pleines de ſa famille, parce qu'il ne laiſſoit aucun enfant mâle. Ce fut dans cette même ville qu'il publia ſon livre des trois véritez en 1594 : ce qui engagea l'Evêque de Cahors de le faire ſon Grand Vicaire, & de lui donner la Théologale de ſon égliſe. Il fut Député à l'aſſemblée du Clergé, qui ſe tint à Paris en 1595, & dont il fut élu Sécretaire. De retour à Cahors l'année ſuivante, il y demeura juſques en 1600, que Jean du Chemin, Evêque de Condom, lui donna les dignitez de Chantre & de Théologal de ſon égliſe. S'étant alors tranſporté dans cette ville, il réſolut de s'y fixer, & y acheta pour cela une maiſon qu'il bâtit à neuf, & qu'il meubla magnifiquement. Claude Dormy, Evêque de Boulogne ſur mer, lui offrit en 1603 la Théologale de ſa cathedrale ; mais peu diſpoſé à changer davantage, il fit un voyage à Paris pour le remercier de ſes offres, & pour faire une nouvelle édition de ſon livre *de la Sageſſe*. Il arriva dans cette ville le neuviéme octobre, & logea chez un Libraire, nommé Pierre Bertaud près de Saint-Hilaire. Le 16 novembre ſuivant, comme il deſcendoit la rue de S. Jean de Beauvais, il eut une attaque d'apoplexie qui l'enleva ſubitement dans ſa 63 année. Il fut enterré le 18 à Saint-Hilaire, le village découvert & en habits facerdotaux, comme il l'avoit toûjours ſouhaité. Il publia pluſieurs Ouvrages à Cahors, entre autres les trois livres *de la Sageſſe*. Quelque tems après il donna un Recueil de ſes Diſcours Chrétiens. Il revint à Paris en 1603, pour remercier l'Evêque de Bologne de l'offre qu'il lui avoit faite d'un Benefice conſidérable. Charron mourut ſubitement à Paris, le 16 novembre 1603. Il avoit fait l'année precedente ſon teſtament, par lequel il laiſſa le revenu de 6000 livres pour quatre pauvres Ecoliers, & pour un pareil nombre de filles. Il y avoit auſſi témoigné la reconnoiſſance à Montagne, en laiſſant 500 écus *a Leonor de Montagne, femme du Sieur de Camain, Conſeiller du Roi en ſon Parlement de Bourdeaux, la bonne ſœur du Feu Sieur au Montagne & ſa Comere*. C'étoit un homme ſage, bon, craignant Dieu, qui avoit beaucoup de zéle. Balzac diſoit que Charron dans ſon livre *de la Sageſſe* n'avoit été que le Copiſte de M. du Vair & de Michel de Montagne, juſqu'à ſe ſervir de leurs propres paroles. Chanet, Médecin, a fait un livre intitulé, *Conſiderations ſur la Sageſſe de Charron*, dans lequel il attaque avec beaucoup de véhémence la doctrine & les ſentimens d'un homme qui n'étoit plus en état de ſe défendre. Scipion Dupleix s'emporte contre lui, à ſon ordinaire ; & le P. Garaſſe a dit auſſi beaucoup de mal de Charron, qu'il fait paſſer pour le Patriarche des Eſprits forts de ſon ſiécle ; mais cela n'a pas empêché que beaucoup de gens d'eſprit & de probité ne ſe ſoient déclarez pour Charron ; entre autres Gabriel Naudé qui, dans ſa *Bibliographie*, témoigne qu'il eſtimoit cet Auteur, juſqu'à le preferer à Socrate. * *Eloge de Pierre Charron*. Bayle, *Diction. Critiq. edit.* 2.

CHARROST, ville de France avec Châtellenie, en Latin *Charoſtenum*. Elle eſt ſituée ſur la riviére d'Arnon dans le Berry interieur entre Bourges & Iſſoudun. L'Arnon en cet endroit la eſt bordé d'une prairie, avec des bois taillis & de haute futaye qu'on appelle bois de *Fontmoreau*, & du côté qui regarde Iſſoudun, il y a un excellent & agreable vignoble. Cette ville appartenoit autrefois aux Seigneurs de la *Rochechouart* en Limoſin ; mais ils la rendirent à la Comteſſe de *Buzançois*, veuve de l'Amiral Chabot, Seigneur de Brion. C'eſt aujourd'hui un Duché à la branche de Béthune Charoſt, que le Roi Louis *le Grand* érigea en Pairie en 1690. * André du Chêne, *Antiquitez des villes de France*. Davity, *Berry*. Auditiret, *Geographie ancienne & moderne, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CHARROUX, en Latin *Karroſium* ou *Carroſum*, petite ville de France dans le Poitou. Elle eſt ſituée ſur la Charente vers l'Angoumois, à dix lieues de Poitiers au midi, & remarquable par une Abbaie de l'Ordre de St. Benoît. * Du Chêne, *Antiquitez des villes de France. ch.* 5. *du pays de Poitou*. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

CHARROUX, petite ville de France. M. Delille dans ſa Carte de France la nomme *Charroux*, & la place dans le Bourbonnois, auſſi bien que Sanſon dans ſa Carte du Gouvernement général du Lyonnois. Frédéric de Wit la met dans la Baſſe Auvergne. Quoi qu'il en ſoit, Charroux eſt à peu près au ſud de Moulins, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues, à l'oueſt de la Sioule.

CONCILES de CHARROUX.

Le premier, auquel préſida Gombaut Archevêque de Bourdeaux, fut tenu l'an 989. *Concile, tome* 9. Le ſecond fut célébré l'an 1028, par les Evêques & les Abbez, à la ſollicitation de Guillaume Comte d'Aquitaine, afin de confondre les Manichéens, qui répandoient leurs erreurs dangereuſes. La Chronique du monaſtere de Maillezais parle d'un troiſiéme Concile ſous l'an 1082, & fait en même tems mention d'un certain Moine de Cormeri nommé Lutier, qui pendant dix ans ne but ni vin ni eau, ſinon à la Meſſe. On en met encore un autre tenu l'an 1186, par Henri, Légat du ſaint Siége, du tems d'Urbain II.

CHARSÉNA ou CARSCÉNA, Seigneur de Perſe de la Cour d'Aſſuérus, fut un de ceux qui approchoient le plus près de

de ſa perſonne, & qui lui conſeillèrent de répudier Vaſthi pour ſa déſobéiſſance. * *Eſther, ch. 1. v. 14.*

CHARTA. *Voyez* CARTHA.

CHARTAN. *Voyez* CARTHAN.

CHARTES ou CHARTRES, du Latin *Charta*, c'eſt à dire, titres, lettres, &c. GARDE DES CHARTES, que les Grecs nomment χαρτοφύλαξ, eſt le nom d'une des dignitez de l'Egliſe de Conſtantinople, qui eſt marquée dans le catalogue des Officiers de cette Egliſe. *Voyez* CHARTOPHYLAX.

CHARTIER (Alain) Sécretaire des Rois Charles VI & Charles VII, l'un des plus habiles perſonnages de ſon tems, fleuriſſoit vers l'an 1430 & 1432. Il compoſa pluſieurs Ouvrages en proſe & en vers, comme *le Bréviaire des Nobles*, & d'autres piéces qu'on a depuis recueillies dans un volume, & qu'on a imprimées en 1526, puis en 1563. André du Chene a fait imprimer quelque choſe de lui; & dans la Recueil qu'il nous a donné des Hiſtoriens François, il aſſure que l'Hiſtoire de Charles VI & de Charles VII, qui lui avoit attribuée, eſt de Berry, premier Heraut du Roi Charles VII. En effet, ceux qui ont lu les Ouvrages d'Alain Chartier, avoueront ſans peine, que celui-ci ne peut être d'un Auteur ſi judicieux en tout ce qu'il a écrit, & ſi élégant dans ſon ſtyle, pour le faire dans lequel il vivoit. Gilles Corrozet, qui a écrit les Diſcours mémorables des perſonnes de qualité, rapporte que Marguerite d'Ecoſſe, première femme du Dauphin de France, depuis Roi Louis, XI. du nom, paſſant dans une ſalle du Louvre, où elle vit Alain endormi ſur une chaiſe, s'approcha de lui & la baiſa. Cette action ſurprit les Seigneurs de la ſuite de cette Dame, qui ne purent s'empêcher de lui dire, qu'ils s'étonnoient qu'elle eût voulu appliquer ſa bouche ſur celle d'un homme auſſi laid qu'Alain. La Princeſſe répondit en riant, *qu'elle n'avoit pas baiſé l'homme, mais la bouche qui avoit prononcé tant de belles choſes*: ce qui marque aſſez qu'elle faiſoit de ce ſavant perſonnage. Nous avons les Poéſies Françoiſes de cet Auteur, & elles ſont la ſeconde partie de ſes Oeuvres publiées par M. du Chêne le pére l'an 1617, *in quarto*, où parmi ſes piéces il y en a beaucoup d'inférées ſous ſon nom, qu'on lui a attribuées mal à propos, dès le tems même de Clément Marot, qui nomme entre les autres la *Contre-danſe ſans merci*; *l'Hôpital d'amour*; *la Platote de ſaint Valentin*; & *la Paſtourelle de Granſon*. Il dit que ce ſont des Ouvrages tout à fait indignes de ſon nom. On pourroit y ajouter encore le *Parlement d'amours*; & *le Dialogue d'un amoureux & de ſa Dame*. Après tout, Chartier n'a jamais dû paſſer pour un fort excellent Poéte, quoique perſonne n'eût encore mieux fait que lui juſqu'alors pour les vers François. Il ne manquoit pourtant pas de génie, & l'on dit qu'il parloit le mieux de ſon tems. Il faiſoit même en partie l'ornement de la Cour de Charles VII, où il s'étoit acquis une grande reputation de ſavoir & d'éloquence: mais Alain réuſſiſſoit mieux en proſe qu'en vers; & n'a été appellé le *Pére de l'éloquence Françoiſe*, c'eſt plutôt pour ſon *Curial*, & pour ſon Traité de l'*Eſperance*, qui eſt le recueil de tous ceux qu'il a faits, que pour les Poéſies, qui ſont obſcures & ennuyeuſes. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Du Chêne. Gilles Corrozet, &c. Clément Marot, *Epitre à Etienne Dolet, du 31 juillet 1538*, citée par Du Chêne, *dans ſes Notes ſur Alain Chartier*, p. 867. Enguerrand de Monſtrelet, *Hiſt. de France*. Les Auteurs de l'*Hiſt. de Charles VII*. Jean Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, & *Epiſt.* 13. *des Kamil.* Etienne Paſquier, *Recherches de la France*, l. 6. *ch.* 16. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poétes*, *tome* 7. p. 425. *ou tome* 4. *partie* 1. p. 35. *n.* 1221. *in* 8. de l'édit. de Hollande, 1725.

CHARTIER (Jean) Moine de S. Denis, Auteur des grandes Chroniques de Saint-Denys en France, frére de Guillaume Chartier, Evêque de Paris, vivoit en 1430. Nous avons ſon Ouvrage en trois volumes ſous ce titre, *les grandes Chroniques de France, vulgairement appellées Chroniques de Saint-Denys, rédigées en François, depuis Pharamond juſqu'au décés de Charles VII, Roi de France, par Jean Chartier, Moine de l'Abbaye de Saint Denys, & depuis additionnées juſqu'au trépas de Louis XII.* Cet Ouvrage a encore le titre de *Mer & Chronique des Hiſtoires de France*. Cependant on prétend avec raiſon que Jean Chartier n'eſt pas la ſeul qui ait travaillé à cette Hiſtoire, mais que ce ſont des Recueils que divers Religieux de Saint-Denys avoient fait, & qu'il ſe donna la peine de réduire en un même corps.

CHARTIER (Guillaume) Evêque de Paris, fut conſacré l'an 1447. Il ordonna qu'on célebreroit la fête de ſainte Geneviéve, Patrone de Paris, & s'employa avec grand ſoin pour le bien de ſon Egliſe. Charles de France, Duc de Berry, frére du Roi Louis XI, & quelques autres Grands du Royaume, ayant fait une Ligue qu'ils nommoient *du bien public*, s'avancérent pour prendre Paris. Le Prélat, qui étoit fort zéle pour le bien de l'Etat, s'efforça de calmer les eſprits revoltez, & s'aboucha avec le Duc de Berry. Cette conférence déplut fort au Roi, qui lui en témoigna ſon reſſentiment dans toutes les occaſions. Chartier fut nommé par le Pape Pie II, pour aſſiſter avec Thomas de Courcelles Doyen de Paris, à une aſſemblée faite l'an 1468, à Tours, pour la réforme de l'Ordre de Fontevrault. Il mourut l'an 1472, au retour d'une proceſſion faite le premier jour de mai. On ſoupçonna ſes ennemis d'avoir contribué à ſa mort. * Paul Emile, *dans Louis XI.* Sainte-Marthe, *dans la France Chrétienne, tome* 1. p. 238.

CHARTIER ou CHARRETIER (Matthieu) Seigneur d'Allainville, Hiſtoriographe & Sécretaire du Roi, l'un des fameux Avocats du XVI ſiécle, laiſſa un fils de même nom, Conſeiller au Parlement de Paris, & Cendre de *François* de Moſmorillon Garde des Sceaux; car il épouſa en 1543, *Marie* de Montholon.

CHARTOPHYLAX, c'eſt ainſi qu'on nommoit dans l'Egliſe Orientale celui qui gardoit le Sceau Patriarchal de Conſtantinople. Le Patriarche nommoit à cette charge avec des ſolemnitez particuliéres. Le Chartophylax étoit obligé de porter ce Sceau ſur ſa poitrine, & ſon autorité étoit ſi grande, qu'aucun Prélat ou Eccléſiaſtique étranger, ne pouvoit ſe préſenter devant la Patriarche qu'introduit par le Chartophylax. On ne pouvoit même être élu à aucun Evêché, Abbaie, &c. qu'après en avoir été declaré capable par le même Officier. Toutes les lettres adreſſées au Patriarche, devoient être remiſes premierement entre les mains du Chartophylax, à moins qu'elles ne vinſſent d'un autre Patriarche. Il avoit auſſi l'inſpection des livres & des Archives de l'Egliſe de Conſtantinople. On trouve encore qu'aucun mariage ne devoit être beni ſans ſon conſentement. L'Empereur Andronic III ordonna dans le XIV ſiecle, que le titre de *Chartophylax* fut precedé de celui de *Magnus*. Au reſte on doit remarquer que cette dignité étoit comptée parmi celles qu'on appelloit *Palamines*. C'étoit lui, comme il eſt obſervé dans le catalogue des Dignitez de l'Egliſe, qui le tenoit à la porte du Sanctuaire dans le tems de la communion, & qui avertiſſoit les Prêtres de s'approcher. Il repréſentoit la perſonne du Patriarche dans tous les jugemens, ſe trouvant pour lui dans tous les procès Eccleſiaſtiques. Il gardoit chez lui les regiſtres des mariages. Il aſſiſtoit encore à toutes les conſecrations des Evêques, & il préſidoit à l'Evêque qui devoit être ſacré, & tous ceux qui devoient être ordonnez, & même ceux à qui on donnoit le ſoin des monaſteres. Ce χαρτοφύλαξ ou Garde des Chartes, avoit quelque choſe de commun avec l'ancien Bibliothécaire de Rome. * M. Simon. Baillamon, *de Privileg. Patriarch.* Meurſius, *de* χαρτοφύλαξ. Charles du Frêne, Paul Diacre, *Hiſt. Miſc. l.* 17. *p.* 528.

* CHARTRAIN (le Pais) eſt une contrée de France, qui fait partie de la Beauce. Ce pais ne renferme proprement que la ville de Chartres, & quelques villages voiſins. Cependant il y a des Géographes qui le confondent avec la Beauce particuliére. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHARTRES ſur l'Eure, *Carnutum* ou *Autricum Carnutum*, ville de France dans la Beauce, & capitale du pais Chartrain, avec Préſidial & Evêché, autrefois ſuffragant de Sens, & mainenant de Paris, depuis l'an 1622. Cette ville eſt ſi ancienne, que des Auteurs ont cru trop légérement que les *Gomerites*, envoyez pour peupler la Gaule, peu après Noé, en jetterent les premiers fondemens. Il y en a d'autres qui aſſurent que les *Druides* & les *Saronides*, du tems des anciens Gaulois, la bâtirent, & y pratiquerent la naiſſance de JESUS-CHRIST d'une mere Vierge. Fulcus Gouverneur pour les Romains, éleva, dit-on, un temple à la gloire de cette fille fortunée, qui devoit enfanter ſans violer ſa pudeur, avec cette inſcription, *A la Vierge qui doit enfanter*; mais ſans entrer dans ces diſcuſſions, ce qu'il y a de ſur, c'eſt que les peuples de cette contrée firent courageuſement tête aux Romains, pour conſerver leur liberté, & qu'ils entrerent enſuite dans leur alliance, lorſque Céſar les eut ſoumis. Cette ville a eu pluſieurs Comtes. Depuis, elle a été reunie à la Couronne, & en 1528, le Roi François I. l'érigea en Duché, en faveur de Madame Renée de France, Ducheſſe de Ferrare. Rollon Chef des Normands, aſſiégea Chartres l'an 911, & elle fut preſque toute brûlée l'an 1019. Les Princeſſes l'aſſiégerent inutilement dans la XVI ſiecle en 1568, ſous le regne de Charles IX, & elle fut ſuivi depuis le parti de la Ligue; mais le Roi Henri *le Grand* la prit l'an 1591, & s'y fit ſacrer, dans le tems que la ville de Rhetms perſiſtoit encore dans la rebellion. Chartres, qui eſt la capitale de la Beauce, eſt ſituée ſur l'extrémité d'une grande plaine, & s'étend ſur une vallée aſſez difficile à deſcendre. La riviére d'Eure la ſépare d'une autre partie de la ville; qui eſt la moindre. Les rues y ſont étroites, comme dans toutes les villes anciennes. La cathedrale eſt une des plus belles du Royaume, & ſon chœur, ſon égliſe ſouterraine, & ſes deux clochers, y ſont un ſujet d'admiration pour les Etrangers. Outre cette égliſe il y en a encore pluſieurs autres tres-conſiderables; comme celles de ſaint André & de ſaint Agnan, les Abbaies de Saint-Pierre-en-Vallée, de Saint-Chéron, & de Jotaphat-lez-Chartres, avec diverſes maiſons eccléſiaſtiques & Religieuſes. Ainſi toutes contribuent à rendre cette ville une des plus agréables du Royaume. Il y a diverſes ſortes de manufactures de laines, & on dit que l'eau de la riviére d'Eure eſt très-propre pour les préparer. On s'en ſert encore à divers uſages; ce qui eſt d'une grande commodité pour les Habitans.

1°. On prétend que la ville de Chartres a eu des Rois ſous les anciens Gaulois. Depuis, Robert II, ayeul du Roi Hugues *Caper*, fut Comte de Chartres. Les autres qui ont tenu ce Comté, de nous ſont pas bien connus juſqu'à THIBAUD I, dit *le Tricheur*, qui fut fait Comte de Blois, de Chartres & de Tours. Il mourut vers l'an 978, laiſſant de *Letgarde* ou *Lautgarde* de Vermandois ſon épouſe, THIBAUD II, dit *le Jeune*, qui fut tué en 962, & EUDES I. mort en 995, lequel eut *Thibaud* & EUDES II, dit *le Champenois*. Ce dernier mort en 1037, laiſſa THIBAUD III, pére d'ETIENNE, ſurnommé *Henri*, tué en Paleſtine l'an 1102. THIBAUD IV, dit *le Grand*, ſon fils, mourut en 1152. HENRI I. ſon aîné, fut Comte de Champagne, & THIBAUD le puîné le fut de Blois, de Chartres, &c. THIBAUD I. qu'on ſurnomma *le Bon*, fut Seneſchal de France, & rendit de grands ſervices aux Rois Louis *le Jeune*, & *Philippe-Auguſte*. Il épouſa *Alix* de France, fille de *Louis*, & mourut au ſiége d'Acre, l'an 1191, ſes enfans furent 1. *Thibaud*, mort jeune; 2. Louis, qui ſuit; 3. 4. *Henri* & *Philippe*, morts ſans lignée; 5. *Marguerite*, mariée 1. à *Hugues* d'Oſi. III. du nom, Seigneur de Montmirail; 2. avec *Othon* Comte de Bourgogne: & 3. à *Gautier* Sire d'Avénes, duquel elle eut *Marie*, femme d'HUON ou HUGUES de Châtillon, Comte de Saint Paul, & mére de JEAN de Châtillon; 6. *Eliſabeth*, alliée 1. à *Sulpice*, III. du nom, Seigneur d'Amboiſe, &c. & en ſecondes noces, à *Jean* d'Oſi, Seigneur de Montmirail, &c. & 7. *Alix*, Abbeſſe de Fontevrault en 1211. Louis, Comte de Blois & de Chartres, ſe trouva à la conquête de Conſtantinople, & fut tué à la bataille d'Andrinople le 14 août de l'an 1205. Il avoit épouſé *Catherine* de Clermont, fille ainée & héritiere de *Raoul* I. Connétable de France, dont il eut 1. THIBAUD, qui ſuit; 2. 3. *Raoul* & *Jeanne*, morts jeunes; 4. THIBAUD II, dit *le Jeune*, Comte de Blois, de Chartres & de Clermont, qui mourut vers l'an 1218, ſans laiſſer de poſtérité

de *Mahaud* d'Alençon ni de *Clémence* des Roches ; ſes deux femmes ; 1. *Eliſabeth*, fille de THIBAUD *le Bon*, qui eut de ſon premier mari, *Mahaud* qui fut Comteſſe de Chartres, laquelle épouſa *Richard* de Beaumont, puis *Jean* Comte de Soiſſons. Elle mourut ſans poſtérité, & après elle, *Jean* de Châtillon fils de *Marguerite*, fut Comte de Blois & de Chartres. Il mourut en 1279, & laiſſa d'*Alix* de Bretagne, 1. *Jeanne* de Chatillon, mariée en 1272 ou 1273, à *Pierre* de France, Comte d'Alençon, fils du Roi ſaint *Louis*, IX. du nom ; 2. *Jeanne*, qui mourut en 1291, ſans poſtérité, après avoir vendu en 1286, depuis la mort de ſon mari, le Comté de Chartres au Roi Philippe *le Bel*, qui le donna en 1293, à ſon frère Charles Comte de Valois. Celui-ci fut père du Roi Philippe *de Valois*, qui réunit une ſeconde fois ce Comté à la Couronne. Le Roi François, I. du nom, l'érigea l'an 1528, en Duché, pour *Renée* de France, Ducheſſe de Ferrare, à laquelle il l'engagea pour la ſomme de 240 mille écus d'or. Ce Duché paſſa ſour cette condition à *Anne* d'Eſt ſa fille, mariée 1. à *François* de Lorraine, Duc de Guiſe ; 2. à *Jacques* de Savoye, Duc de Nemours, père de *Henri*, Duc de Nemours ; mais ce dernier remit le Duché de Chartres au Roi Louis XIII, ſous les conditions portées par la tranſaction faite le 26 août 1623. Depuis, le même Duché a été un des appanages de *Gaſton-Jean-Baptiſte* de France, Duc d'Orléans, &c. mort en 1660, & enſuite de ceux de *Philippe* de France, auſſi Duc d'Orléans, & frère unique de *Louis* XIV. Il a appartenu depuis à *Philippe* Duc d'Orléans, qui l'a cédé à *Louis* d'Orléans ſon fils, cy-devant Duc de Chartres, & aujourd'hui Duc d'Orléans depuis la mort de ſon pere. Le pays Chartrain ne comprend que quelques villages à l'entour de Chartres, qui a eu autrefois Bailliage, changé depuis en Prévôté. * *Céſar, aux Comment.* Mérula, *Coſmogr.* Jean Bouſſeau, *Hiſt Virgin. l. 2. ch.* 1. Sébaſtien Roulliard, *Hiſt de l'égliſe de Chartres.* Du Chêne, *aux Antiq. de France, ch.* 1. *de Chart.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Puy, *Droits du Roi.* De Thou, *Hiſt. l.* 42. *&c.*

EGLISE de CHARTRES.

Saint Savinien & ſaint Potentien, envoyez en France pour y prêcher l'Evangile, tondérent l'égliſe de Chartres, & y laiſſerent pour Evêque ſaint Avennn. Ce Prélat eut des ſucceſſeurs illuſtres par leur ſainteté & par leur doctrine, Martin, Amen, Leubin, & Calétreuor ſont reconnus pour ſaints : les autres plus renommez ſont Burchard, Gilſebert, Aimeric, Aganon, Ragenfroy, Odon, Fulbert, Ives, Jean de Salisbery, Renaud de Bar, Erard de la Mark Cardinal, Nicolas de Thou, &c. La cathédrale qu'on croit être la plus ancienne égliſe de France, dediée en l'honneur de la ſainte Vierge, a 72 Chanoines, avec 17 dignitez ; & entre eux on compte ſix Archidiacres, celui de Chartres, qu'on appelle le Grand, & ceux de Blois, de Dunois, de Vendôme, de Dreux, de Pincerais ; mais on en a démembré ceux de Blois & de Vendôme, pour compoſer l'Evêché de Blois. Il y a auſſi quatre Prevôts, d'Ingré, de Normandie, de Meſange & d'Anvers ; & on compte dans le dioceſe, environ 30 Abbaies, 217 Prieurez, & plus de 1300 paroiſſes. Guillaume le Breton parle ainſi de l'égliſe de Chartres dans *le ſecond livre de ſa Philippide*,

Urbs quoque Carnutum, quam civis iam numeroſus,
Tamque potens Clerus, & iam prædives tumaut,
Eccleſiaque decus, cui ſchemate, mole decora,
Judicio par nulla micat reperitur in orbe.
Quam, quaſi poſſeſſis ſpectatior omnibus, unam
Virgo beata decet Chriſti ſe matre tenere
Innumerabilibus ſignis, gratoque favore,
Cur ita Dominam ſe dignam ſæpe vocari:
Cernis & interdum cunctis venerantur ibidem,
Quæ veſtita fuit, cum partum protulit agnum, &c.

Blois, qui dépendoit de l'Evêque, a été érigé en Evêché en 1697. On conſerve dans l'égliſe cathédrale une eſpece de chemiſe, que l'on prétend avoir été celle de la Vierge, dont les orfévres de Chartres font quantité de figures d'argent, que l'on fait toucher à la prétendue chemiſe de la Vierge, & que l'on diſtribue à la porte de l'égliſe. Quelques uns ont cru que cette chemiſe avoit été apportée de Conſtantinople par Charles *le Chauve*, mais jamais il n'alla à Conſtantinople : ainſi l'on ne ſait point d'où les Chartrains peuvent avoir eu cette chemiſe, mais il eſt certain que dès le neuviéme ſiécle il y avoit une chemiſe conſervée ſoigneuſement dans cette égliſe, & l'on dit que lors que cette ville fut aſſiegée par Raoul, Général des Normands, Guillelin, que d'autres nomment Aimeric, Evêque de Chartres, ſe ſervit de cette chemiſe comme d'un étendart ſacré qui mit en déroute les Normands, la faiſant porter au bout d'une lance à la tête des Soldats. On rapporte cet événement à l'an 898, dans lequel à la vérité la ville de Chartres fut aſſiegée par les Normands, & délivrée par Richard, Duc de Bourgogne, & par Robert Comte de Paris. * André du Chêne, *Antiquitez des villes de France.* Fauchet, *Antiquitez Gauloiſes.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.*

CONCILES de CHARTRES.

D'autres Auteurs parlent très-avantageuſement de la même égliſe, où l'on a aſſemblé quelques Conciles en divers tems. La Chronique de Maillezais fait mention d'un Concile qui y fut tenu l'an 1124. L'on y en célébra un autre national le troiſiéme dimanche d'après Pâques de l'an 1146. Tous les Prélats du Royaume y aſſiſtérent avec Louis *le Jeune*. Goſſelin étoit alors Evêque de Chartres, & l'on s'y détermina pour l'expédition de la Terre-Sainte. Saint Bernard y fut choiſi pour Généraliſſime ; mais il refuſa cet emploi, & ſe contenta d'exciter les peuples à prendre les armes : c'eſt ce qu'on apprend par la lettre 216 de ce Saint, & par celles que l'Abbé Suger & lui écrivirent à Pierre de Cluni, avec les réponſes de ce dernier. Louis Guillard y tint un Synode, & y fit des ordonnances publiées l'an 1536, & d'autres environ 1550. Charles Guillard ſon neveu en publia auſſi en 1558, Nicolas de Thou en 1575 & 1587, & Jacques Leſcot en 1646.

CHARTRES (Renaud de) Archevêque de Rheims, Chancelier de France & Cardinal, fut nommé Doyen de l'égliſe de Beauvais en 1404, & fut pourvu de l'Archevêché de Rheims en 1414. Depuis il fut commis Lieutenant du Roi & du Dauphin au pais de Languedoc, de Lyonnois & de Maconnois en 1418, fut fait Chancelier de France après la deſtitution de Martin Gouge. Evêque de Clermont, par lettre du 28 mars 1424, laquelle charge il remit à cet Evêque le ſixiéme août ſuivant. En récompenſe le Roi lui accorda une penſion de 2500 livres par lettres du ſeptiéme août 1425, & l'envoya à Rome vers le Pape pour ſes affaires au mois de janvier ſuivant. Depuis, l'Evêque de Clermont ayant été tout à fait déchargé de l'Office de Chancelier, il en fut pourvu par lettres du huitiéme novembre 1428, & l'exerça juſqu'à la mort. Il ſacra le Roi Charles VII, en l'égliſe de Rheims, le 21 juin 1429, en préſence de la Pucelle d'Orléans ; & au mois d'octobre ſuivant, il vint à Saint-Denys avec les autres Ambaſſadeurs du Roi, pour traiter avec ceux du Roi d'Angleterre. Il fut auſſi l'un des Ambaſſadeurs que le Roi depuis en juillet 1435, pour aller à Arras traiter de la paix avec le Duc de Bourgogne ; & enſuite à Calais, pour pacifier les différens qui étoient entre la France & l'Angleterre. En reconnoiſſance de tant de ſervices, le Roi lui procura le chapeau de Cardinal, que lui donna le Pape Eugéne IV, au Concile général tenu à Florence en janvier 1439. Il eut auſſi l'adminiſtration du temporel de l'Evêché d'Orléans en 1441, pour la juriſdiction duquel il eut procès contre ſon Chapitre, qui fut terminé par Arrêt rendu en 1442. Etant allé trouver le Roi à Tours en 1445, pour traiter de la paix avec l'Angleterre, il y mourut lubitement le quatriéme avril, & fut enterré en l'égliſe des Cordeliers de la même ville.

I. Il étoit petit fils de JEAN de Chartres, Seigneur d'Ons-en-Bray en Beauvaiſis, lequel épouſa *Marie* l'Eſtendart, dont il eut HECTOR, qui ſuit.

II. HECTOR de Chartres, Seigneur d'Ons-en-Bray, Baron du Chêne-doré, fut Grand Maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie, & Maître d'Hôtel du Roi, & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il épouſa 1. *Jeanne* d'Eſtouteville, fille de *Jean*, Seigneur de Torcy, dont il n'eut point d'enfans : 2. *Blanche* de Neſle, Dame de Savigny, veuve de *Raoul* de Flavy, Seigneur de Balenton, & de *Guy* de Beaumont, Seigneur de Neuſville, & fille de *Jean* de Neſle, II. du nom, Seigneur d'Offemont & de Mello, & d'*Ade* de Mailly, dont il eut, 1. *Pierre* de Chartres, qui fut condamné en 1406, avec le Doyen de Beauvais ſon frere en ſon livres d'amende, pour une inſulte faite au Bailli de l'Evêque de Beauvais ; 2. *Renaud*, Archevêque de Rheims, Chancelier de France & Cardinal, qui a donné lieu à cet article ; & 3. HECTOR, qui ſuit.

III HECTOR de Chartres, Seigneur d'Ons-en-Bray, d'Alomon & de Caudeville, &c. mourut en 1418, laiſſant d'*Antoinette* de Hemery ſa femme, *Iſabeau* de Chartres, Dame d'Ons-en-Bray, mariée par contract du neuviéme novembre 1425, à *Antoine* de Lévis, Seigneur de Vauvert, dont elle eut des enfans. * Du Chêne, *Hiſt. des Chanceliers. Gallia Chriſtiana.* Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers.*

CHARTRES (Guillaume de) Dominicain. *Cherchez* GUILLAUME de CHARTRES.

CHARTRES ou CHARTES. *Voyez* CHARTES.

CHARTREUSE, *la Grande Chartreuſe*, fort célébre monaſtére de France dans le Dauphiné, à trois lieues de Grenoble du côté du nord. Elle eſt ſituée au haut d'une grande montagne, dans un vallon, qui a une lieue de long, ſur cinq cens pas de large, & qu'on n'eſt accellible que d'un côté, qu'on ferme par une porte, auprés de laquelle on a bâti une maiſon pour les Fréres ſervans, & des étables pour les vaches que les Chartreux nourriſſent dans leur petite vallée. Le couvent ſe trouve plus avant dans la vallée. Il eſt bien bâti & fort vaſte, ayant du logement, non ſeulement pour les Moines, qui ſont en grand nombre ; mais pour les Députez des autres Chartreuſes qui s'y aſſemblent toutes les années. Ce couvent eſt chef de ſon Ordre. Le Général des Chartreux y fait ſa réſidence. Il porte le titre de *Prieur de la Chartreuſe*, & il n'eſt élu que par les Moines de ce couvent.

CHARTREUX, Ordre Religieux, fut fondé par ſaint Bruno, natif de Cologne & Chanoine de Rheims l'an 1086. Il ſe retira avec ſept compagnons dans une affreuſe montagne de Dauphiné, en un lieu nommé *Chartreuſe*, qui a donné ſon nom à l'Ordre. Saint Hugues Evêque de Grenoble établit dans ce déſert, qui étoit de ſon dioceſe, ſaint Bruno & ceux qui l'avoient ſuivi. Il fut appellé en Italie l'an 1090, par Urbain II, & ſe retira avec ſa permiſſion dans une ſolitude de Calabre appellée la Tour, où il mourut le ſixiéme octobre de l'an 1101. Il ne laiſſa aucunes réglez à ſon Ordre. Guigues, cinquiéme Général des Chartreux, peut être regardé comme le ſecond Fondateur de l'Ordre, à cauſe des loix qu'il y établit. Il les appella *Coutumes de la Grande Chartreuſe*, & les rendit communes aux autres maiſons, qui n'étoient encore qu'au nombre de trois. S. Anthelme, ſeptiéme Général, introduiſit l'uſage des Chapitres généraux, où l'on fit divers réglemens, qui furent compilez en 1258, par Bernard de la Tour ; c'eſt ce qu'on appelle les *Anciens Statuts*. Guillaume Rainaud fit une ſeconde compilation en 1368, & François du Puy une troiſiéme qui fut publiée en 1509. Enfin après quelques troubles, on publia en 1581, une nouvelle Collection des Statuts, qui fut réimprimée en 1681, & confirmée l'année ſuivante par Innocent XI. Le jeûne & le ſilence continuel, l'abſtinence de chair, même dans les plus grandes maladies, la cloûture perpétuelle, le calice qu'ils ne quittent jamais, la meilleure partie du jour & de la nuit paſſée à la priére, ſont les principales parties de la diſcipline des Chartreux ; & ce qu'il y a de

merveilleux, c'eſt qu'ils ont plutôt goûté de nouvelles auſtérités, que de ſe relâcher ſur les anciennes. Le Bref que le Pape Urbain II écrivit à Seguin, Abbé de la Chaiſe-Dieu pour remettre les premieres Diſciples de S. Bruno, qui l'avoient ſuivi en Italie, en poſſeſſion de la Grande Chartreuſe, eſt comme la premiere confirmation que cet Ordre ait reçue du ſaint Siége. Guigues II, neuviéme Général, en obtint une plus authentique d'Alexandre III, qui par ſa Bulle du 17 ſeptembre 1170, mit l'Ordre ſous la protection du ſaint Siége. Les Chartreux ont obtenu depuis d'autres Bulles très-favorables. Enfin en 1508, Jules II ordonna que toutes les maiſons de l'Ordre ſeroient au Prieur de la Grande Chartreuſe, qui eſt le Général, & au Chapitre général qui ſe tient tous les ans dans ce monaſtére. On compte cent ſoixante douze Chartreuſes, dont il y en a environ ſoixante quinze en France. Pluſieurs ſaints Prélats en ont été tirez pour le bien de l'Egliſe. Jean Birel, Limoſin, fut propoſé par les Cardinaux, pour être transféré du gouvernement de cet Inſtitut à celui de l'Egliſe, après la mort de Clément VI, arrivée l'an 1352, ſelon Sponde. Il refuſa le chapeau de Cardinal, qu'Innocent VI, ſucceſſeur de Clément, lui voulut donner. Hélifaire Grimoard, Prieur Général après Birel, neveu d'Urbain V, refuſa la pourpre avec la même conſtance; & Guillaume Rainaldi ſon ſucceſſeur, prit le même Pape de le diſpenſer de cet honneur, & du titre d'Abbé Général, qu'il lui voulut donner. Il refuſa la diſpenſe que l'on voulut donner à ſes Religieux, de manger de la chair dans les maladies. Cet Ordre a eu de Grands Hommes, comme ſaint Hugues Evêque de Lincoln, ſaint Anthelme Evêque de Belley, ſaint Etienne, le B. Ulric, & le B. Diſdier, tous trois Evêques de Die; Humbert, Archevêque de Vienne; Guigues, cinquiéme Général, Auteur de la Vie de ſaint Hugues, d'un livre de Meditations, & de pluſieurs autres Ouvrages, & célébre dans les lettres de ſaint Bernard, & dans celles de Pierre *le Vénérable*; Baſile, huitiéme Prieur de la Chartreuſe, qui dreſſa, avec la permiſſion d'Innocent II, les Conſtitutions de l'Ordre; (Pierre *le Vénérable* lui écrivit deux lettres, qui ſont la 40, & la 41 du livre ſixiéme, & Pierre de Celles, trois ſavoir, la neuviéme, onziéme & douziéme du livre cinquiéme.) Martin, onziéme Général, donna pour deviſe à l'Ordre une globe avec une croix plantée au deſſus, & ces mots, *Stat Crux, dum volvitur Orbis*. Bernard de la Tour, treiziéme Général, fit établir la régle indiſpenſable pour l'abſtinence de la chair. Boſon, dix-ſeptiéme Prieur de la Chartreuſe, aſſiſta au Concile général de Vienne, par ordre du Pape Clément V. Boniface Ferrier, vint-ſixiéme Général, fut envoyé au Concile de Piſe. François du Puy, trente-quatriéme Général, écrivit un Ouvrage ſur les Pſeaumes, & fit canoniſer ſaint Bruno. Denys Rikel, ſurnommé *le Chartreux*, Laurent Surius, Ludolphe, & Lanſpergius, ſont bien que Bruno d'Afringues, & divers autres Chartreux, ſont illuſtres par leur pieté, & par leur doctrine. Peut-être me ſaura-t'on bon gré de donner ici le nom des Generaux de cet Ordre. Je commence par marquer l'année de leur élection, & enſuite je mets le tems qu'ils ont gouverné l'Ordre.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES Généraux des Chartreux.

1084. ou 1096. Saint Bruno,	3 ou 4.
1090. Le B. Lauduin,	10.
1100. Pierre I.	1.
1102. Jean I.	8.
1110. Guigues I.	27.
1137. Hugues I.	2.
1139. Saint Anthelme,	12.
1151. Baſile.	24.
1174. Guigues II, dit l'Ancre.	2.
1176. Jancelin,	57.
1234. Martin,	8.
1242. Hugues II.	11.
1253. Bernard de la Tour,	5.
1258. Richer,	9.
1267. Gérard,	6.
1273. Guillaume I, Fabri,	5.
1278. Boſon,	35.
1313. Haiman d'Aoſte,	17.
1330. Jacques de Vitry,	1.
1331. Clair des Fontaines,	6.
1337. Jacques de Vitry, élu de nouveau,	4.
1341. Henri Pollet,	5.
1346. Jean Birel,	14.
1360. Hélifaire Grimoard,	6.
1367. Guillaume Rainaud,	35.
1402. Boniface Ferrier,	8.
1410. Jean Grifemont,	10.
1420. Guillaume de la Mare,	17.
1437. François Marême,	96.
1463. Jean de Rocſendal,	9.
1472. Antoine Dellieux,	9.
1481. Antoine de Chirne, ou de Berne,	14.
1495. Pierre Ruſi, ou de Roux,	8.
1503. François du Puy,	28.
1532. Guillaume Bibaut,	14.
1536. Jean de Gaillac,	5.
1541. Pierre de Leiden,	4.
1545. Jean Volon ou Valon,	8.
1553. Damien Logon ou Longon,	1.
1554. Pierre Sarde,	19.
1566. Bernard Pierre Caraſſe,	20.
1586. Jérôme Déligna,	2.
1588. Jérôme Marchant,	6.
1594. Jean Michel,	5.
1600. Bruno d'Afringues,	31.
1631. Juſte Perrot,	12.
1643. Léon Tiraes,	6.
1649. Jean Pegon,	26.
1675. Innocent Maſſon,	28.
1703. Dom. Antonio de Monteſſoni.	

Le Schiſme qui arriva dans l'Egliſe l'an 1378, après la mort de Grégoire XI, mit auſſi la diviſion dans l'Ordre des Chartreux. Ceux qui reconnurent Clément VII, pour Chef de l'Egliſe, continuérent d'obeïr à Guillaume Raynaud, mais les maiſons d'Italie élurent en 1382, Jean de Barri pour Général. Chriſtophle lui ſuccéda en 1392, & à celui-ci, Etienne Macon; mais la paix étant établie dans l'Egliſe, Boniface Ferrier, qui avoit ſuccédé à Guillaume Raymod, & Etienne Macon, renoncérent à leurs offices, & l'on élut pour Général Jean Grilemont en 1410. Cet Ordre a donné à l'Egliſe, ſix Cardinaux, deux Patriarches, 14 Archevêques, & 49 Evêques. Les Chartreux ont conſervé pluſieurs anciens Rits dans la célébration de la Meſſe. Il y a quelques couvents de Religieuſes Chartreuſes, qui obſervent la même régle que les Chartreux, excepté qu'elles mangent toujours en commun. Elles ont conſervé l'ancienne conſécration des vierges, qui ſe fait par l'Evêque en la maniére preſcrite par les anciens pontificaux, lorſqu'elles ont atteint l'âge de vint-cinq ans. L'Evêque en leur donnant l'étole, le manipule & le voile noir, prononce les mêmes paroles qu'il dit à l'ordination des Diacres & des Soudiacres. Un Vicaire, & quatre ou cinq autres Religieux tant Prêtres que Convers demeurent auprés d'elles. La Pieuſe obéït au Vicaire, & les autres Religieuſes à la Prieure. Dans les Statuts de l'an 1368, il fut défendu de recevoir à l'avenir, ou d'incorporer à l'Ordre de nouveaux couvens de filles. Cette défenſe a été renouvellée depuis; les Chartreux en ont même laiſſé périr pluſieurs, & il n'y en a plus que cinq, dont trois ſont aſſez près de la Grande Chartreuſe, & les deux autres dans les diocéſes d'Arras & de Bruges. * Saint Bernard, *Epiſt. 11. & 12.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Colombi, *de Inſt. Carth.* Chorier, *Hiſt. & Etat Politiq. de Dauph.* Nicolas Monſe, *l. 3. c. 8. & 23.* de la Vie de ſaint Geoffroy Evêque d'Amiens, rapportée par Surius, *au troiſiéme novembre.* Pierre Abbé de Celſes, *Epiſt. 23. du l. 1.* Vincent de Beauvais, *l. 26. c. 28.* S. Antonin, *tit. 15. c. 22.* Pierre de Blois, *Epiſt. 86.* Jean de Saliſbury, *l. 7. Polit. c. 23.* Pierre *le Vénérable*, *l. 1 Epiſt. 2. & l. 2. Epiſt. 19. & l. 5. c. 28. des Miracl.* Dorland, *Chron. des Chart.* Peraeus, *Biblioth. des Chart.* Auberi le Mire, *de l'Origine des Rel. p. c. 33.* Louis Beurrier, *des Ord. Relig. p. 14. &c.* Helyot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome 7. ch. 53.*

CHARTUITUS, Evêque en Hongrie, a vécu dans le XI ſiécle. Il écrivit la Vie de S. Etienne premier Roi de Hongrie, & la dédia au Roi Colman, qui commença de régner l'an 1093, & mourut en 1114. Cette Vie eſt rapportée par Surius au 20 août, & Baronius en parle ſous l'an 969, & 1011. Le même Prélat laiſſa encore quelques autres Ouvrages.

CHARYBDE, goufre horrible joignant le rivage de Sicile dans le détroit de Meſſine, eſt au midi & près de Scylla, qui eſt un rocher du côté du Septentrion attaché à la côte d'Italie. L'un & l'autre eſt très-dangereux, & c'eſt de là qu'eſt venu le proverbe, *qui ſi faut prendre garde de ne pas tomber de Scylle en Charybde.* Les Poetes ont feint que Charybde étoit une femme de mauvaiſe vie, laquelle ayant ravi les bœufs d'Hercule, fut accablée d'un coup de foudre par Jupiter, & métamorphoſée en ce goufre, dont Virgile fait une ſi belle deſcription dans le troiſiéme livre de l'Eneïde, où il repréſente les flots des deux goufres Scylla & Charybde, ſe combattant les uns les autres, en ſorte que par leur choc contraire, ils s'élévent à une hauteur prodigieuſe. Horace, *l. 1. Ode 27. v. 19.* donne le nom de Charybdes aux Courtiſanes, qui abuſant de l'amour qu'on a pour elles, épuiſent les forces & la bourſe de leurs amans.

Ah miſer! Quanta laboras in Charybdi,
Digne puer meliore flamma.

Cluvier, *Sicilia Antiq. p. 64.* fait une deſcription ample & exacte de Charybde. Quant au goufre de Charybde, tel qu'on le voit aujourd'hui, l'on remarque que les eaux de cet endroit ſont toutes bouillantes, comme l'eau qui eſt ſur le feu; tantôt qu'elles lancent en l'air des flots comme agitez par des tourbillons, qui ſont bien plus dangereux aux vaiſſeaux qui paſſent, que les bouillons de Charybde: car pendant ce bouillon des flots, les vaiſſeaux peuvent paſſer ſans riſque. On a remarqué par une longue expérience des Matelots que Charybde bouillonnoit, dans le tems que le vent *Sirocco* nommé *Auſtro* domine ſur cette mer. Ce vent alors agit avec tant d'impetuoſité, qu'il forme des déluges d'eaux en figure de colomnes. Ce goufre fut fondé du tems de Frederic, Roi de Sicile, par un fameux Nageur, que l'on ſurnommoit pour ſon habileté *Peſcecola*, ou le poiſſon Colas. Il dit, 1. qu'il avoit reconnu d'abord dans ce goufre une ſi grande violence des flots, qu'aucun homme, quelque robuſte qu'il fût, ne pouvoit tenir contre, & qu'il fut tellement empêché par cette violence, qu'il fut obligé de chercher pluſieurs détours pour arriver juſqu'au fond; 2. Qu'il vit un grand nombre de rochers de tous côtez; 3. Qu'il trouva pluſieurs courants d'eaux contraires les uns aux autres, qui s'entrechoquoient, & qui étoient effroyables; 4. Qu'il avoit rencontré par troupeaux une ſorte de poiſſons, nommez Polypes, qui venant à ſerrer un homme avec leurs rets le tuoient mourir en fort peu de tems; 5. Qu'enfin il avoit reconnu une grande quantité de carcharias, qui ſont une eſpéce de chiens de mer, très grands & très-méchans, avec trois rangées de dents horribles. Peſcecola étant allé une ſeconde fois juſqu'au fond de ce goufre, pour y chercher une coupe d'or que le Roi y avoit fait jetter, & qui devoit être la recompenſe de la peine, y périt ſans que l'on en ait jamais pu avoir de nouvelles. *Voyez* Athana-

Digitized by Google

le Kircher, *Mundi ſubterr. l. 2. c. 15. & 16.* C'eſt à Charybde qu'on éleva depuis le Phare, du aujourd'hui *le Phare de Meſſine*, parce qu'il eſt près de cette ville. Charybde eſt connu ſous le nom de *Capo di Faro*, qu'on lui donne preſentement. Bochart dit que ce mot vient du Phénicien *Char Obdan*, c'eſt à dire, *trou de perdition, Canaan, l. 1. c. 38.* & que Scylla vient de *Schol*, qui ſignifie *exitium*, malheur. Strabon donne auſſi le nom de CHARYBDE à un lieu de Syrie, entre Apamée & Antioche, où l'Oronte ſe cache en terre, pour aller reparoître à quarante ſtades de là. En faiſant alluſion au premier Charybde qui eſt proche de Meſſine, on a fait un Proverbe, *Incidit in Scyllam cupiens vitare Charybdim*, pour dire tomber d'un peu mal dans un plus grand; ou, comme l'on parle populairement, *tomber de fievre en chaud mal.*

C H A S.

CHASBON. *Voyez* HE'SEBON.

* CHASELON ou KISLON, père d'Elidad, de la Tribu de Benjamin. * *Nombres, ch. 34. v. 21.* Il fut un des Députez pour faire le partage de la Terre de Chanaan.

CHASIENS. *Cherchez* ASSASINIENS.

CHASIPHJA. *Voyez* CHASPHIA.

* CHASLUHIM ou CHASLUIM, fixiéme fils de Mesraim ou Mezraïm qui étoit ſecond fils de Cham. * *Geneſe, ch. 10. v. 14.*

CHASLUS. *Cherchez* CHALUS.

CHAS-ODAH-BACHI (le) dans la Cour du Grand-Seigneur, eſt le Grand-Chambellan qui commande à tous les Officiers de la chambre où couche le Sultan, *Chas Odah* ſignifie *chambre particuliére*, & *Bachi, chef.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHASPHIA ou CHASPIA, village près de Babylone, où habitent le Sacrificateur Eddo de la race des Lévites. * *Eſdras* ou *1. Eſdras, ch. 8. v. 17.*

CHASPHORA ou CHASBON. *Voyez* HE'SEBON.

CHASSAGNE (Iſaac de la) Conſeiller au Parlement de Bourdeaux dans le XVI ſiécle, étoit père de GEOFROY DE LA CHASSAGNE, Seigneur de Preſſac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri III. Il vivoit en 1584, & écrivoit aſſez bien en proſe & en vers. LA CHASSAGNE Preſident à Bourdeaux, qui étoit un homme d'autorité & fort aimé, fut obligé de ſe mettre à la tête des ſéditieux, qui s'élevérent en cette ville l'an 1548: ce qui lui fit de fâcheuſes affaires. * La Croix-du-Maine, *Biblioth.* De Thou, *Hiſt. l. 5.*

* CHASSAGNY, bourg de France dans le Lyonnois propre. Il eſt au ſud-ſud-oueſt de Lyon, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

CHASSAKI, en Turquie, eſt le nom qu'on donne à une fille du Serrail qui a eu la compagnie du Sultan. *Caſſab* ou *Chaſſeb* en Arabe, ſignifie les perſonnes de la plus grande qualité du Royaume, & parculiérement celles qui approchent le plus près de la perſonne du Roi, & qui ſont logées dans le Serrail, ou dans le Palais, comme les principaux Officiers de ſa Cour, & ſes concubines. *Ki* ſignifie *Roi* en Perſan & en Turc; ainſi *Caſſaki* ſignifie *la Concubine du Roi*; & en parlant d'un homme, il ſignifie *principal Officier du Prince.* * Ricaut, *de l'Empire Ottomas.*

CHASSANE'E. *Voyez* CHASSENEU.

* CHASSELET, petite ville des Païs-Bas Autrichiens, entre Charleroy & Namur, à l'eſt de la premiere de ces deux villes & à l'oueſt de l'autre, appartient au Païs de Liége, mais elle ſe trouve enclavée dans le Comté de Namur.

* CHASSELEY ou CHASSELAY, petite ville de France dans le Lyonnois propre, ſur la rive gauche de la Saone, eſt au nord de Lyon dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

CHASSEMAL. *Cherchez* ALEXICACUS.

CHASSENEU, CHASSENEUX, CHASSENEUZ ou CHASSANE'E (Barthélemi de) en Latin *à Caſſaneo*, Seigneur de Prélay, naquit au mois d'août 1480, à *Iſſy-l'Evêque*, bourg à une demie journée de la ville d'Autun. Pluſieurs qui dans ſon Hiſtoire de la ville d'Aix, le font naître en 1477, ſe trompe; car il n'en falloit encore quelques années qu'il n'eût cinquante ans, lorſqu'il compoſoit ſon Catalogue de la Gloire du Monde, c'eſt à dire en 1527. En 1488, ſes parens l'envoyérent faire ſes premiéres études à Corbigni, petite ville du Nivernois. On ne ſait ſi ce fut là où ailleurs, qu'il continua de s'inſtruire dans les Belles Lettres & dans la Philoſophie. Ce qu'il y a de sûr c'eſt qu'il n'avoit guéres que quinze ans, lorſqu'il fut envoyé pour étudier en Droit dans l'Univerſité de Dole, ſous un célébre Profeſſeur, nommé *Jean de la Madeleine*, dont il fait un grand éloge. Par le tems qu'il paſſa dans la ſuite en d'autres Univerſitez, on juge qu'il ne demeura guéres en celle-ci. Et cependant il y fit de ſi grands progrès dans l'étude de la Juriſprudence, qu'il forma dès lors le deſſein de faire un Commentaire ſur la Coutume de Bourgogne. Chaſſeneux ayant quitté Dola alla à Poitiers, où il étudia en Droit, ſous *Jacques le Brait*, & *Thomas Cuſenier*, célébres Profeſſeurs, dont le premier fut depuis Conſeiller au Parlement de Paris; & le ſecond, Avocat Général au Parlement de Bordeaux, & enſuite premier Préſident au Parlement de Provence. Après s'être perfectionné dans l'étude des Loix Civiles & Canoniques en cette Univerſité, pendant trois ans & demi, il jugea à propos d'aller, ſuivant l'uſage de ce tems là, prendre encore quelques leçons dans les Univerſitez d'Italie. Il s'arrêta d'abord dans celle de Turin, où il augmenta le nombre des Ecoliers de *Thomas Parpalea*, & du célébre *Claude de Seyſſel.* Mais il ne ſéjourna pas longtems dans cette ville, étant attiré à Pavie, par la grande nom de *Jaſon Maynus, Philippe Décius, François* & *Roch de Curte*, qui y profeſſoient alors la Juriſprudence. Il y arriva vers le tems que Louis XII venoit de faire la conquête du Milanois, c'eſt à dire en 1499, & commença à y étudier avec une grande application ſous ces quatre Profeſſeurs. Malheureuſement la peſte s'y étant fait ſentir peu de tems après, il fut obligé de revenir en la patrie; mais dès qu'elle eut ceſſé, l'amour de l'étude le fit retourner en cette Univerſité. En 1501, Charles d'Amboiſe ayant été envoyé par le Roi dans la Milanois, pour y commander, établit Robert de Pardines Capitaine de Juſtice dans la ville de Milan. Quoique Chaſſeneux fût encore fort jeune, ſon mérite déja connu le fit choiſir pour Aſſeſſeur de ce Magiſtrat. Ce ne fut pas la ſeule faveur qu'il reçut de Charles d'Amboiſe; car ce Seigneur le fit encore ſon Maître des Requêtes. Chaſſeneux conſerva ces deux emplois tant qu'il demeura en Italie. Au mois d'août de l'année ſuivante 1502, il reçut à Pavie, âgé ſeulement de 22 ans, le bonnet de Docteur; qualité qui ne lui fit point quitter celle d'Ecolier, puiſqu'il dit qu'il étudia en cette Univerſité, pendant cinq ans entiers. Sa modeſtie ne fit que donner plus d'éclat à ſon mérite. Les Docteurs de cette Univerſité, pour lui témoigner leur eſtime, lui offrirent de l'aggréger au corps paroculier de ceux qui y étoient établis, & qui en cette qualité jouiſſoient de pluſieurs privileges. Chaſſeneux accepta cet honneur, mais il n'en jouit pas, n'ayant pas eu le tems d'aller à Pavie, prêter le ſerment accoutumé. Il ſuivit Charles d'Amboiſe au ſiége de Bologne; & cette ville ayant été priſe en 1506, il fut obligé d'y demeurer trois ou quatre mois à la Cour du Pape Jules II, auprés duquel Charles d'Amboiſe le laiſſa, tant pour ſes propres affaires, que pour ſolliciter un chapeau de Cardinal, qu'il obtint en faveur de Louis d'Amboiſe ſon frére, Evêque d'Autun & d'Alby. Chaſſeneux partit de Bologne le ſixiéme janvier 1507, & après avoir porté cette bonne nouvelle à ſon Maître, & remis ſes deux emplois entre ſes mains, il repaſſa les monts avec tant de diligence qu'il étoit à Autun au commencement de février de la même année. *Antoine Rame*, ſon frére utérin, & *Artus Chaſſeneux*, ſon frére germain, tous deux Chanoines de l'Egliſe Cathédrale d'Autun, donnérent lieu à ce retour précipité, en lui procurant un mariage avantageux avec *Pétronille Langrot*, veuve de Pierre Sévre, Avocat du Roi au Bailliage d'Autun & de Montcenis. Mais le bien que lui apporta cette femme ne le dédommagea pas de ſa mauvaiſe humeur, contre laquelle il lui eſt échappé quelques plaintes dans ſes Ouvrages. Cette affaire conſommée, Chaſſeneux ſongea à ſe procurer un emploi. Il vint à Paris dans cette vue, & y trouva Guy de Rochefort, alors Chancelier de France, bien diſpoſé en ſa faveur. En effet, ce Chef de la Juſtice lui fit d'abord expédier des lettres de Maître des Requêtes honoraire, & promit de lui donner une charge de Conſeiller au Grand Conſeil, lui ordonnant de retourner chez lui pour mettre ordre à ſes affaires. Mais l'eſpérance qu'il avoit conçue de ce côté-là, s'évanouit bien vite par la mort de ce Chancelier, qui arriva un mois après. Chaſſeneux ſe vit par là obligé de retourner chez lui, réduit à y faire la profeſſion de ſimple Avocat. Il s'y diſtingua d'abord de maniére que Guy Moreau qui parvint dans la ſuite, par ſon mérite, aux premieres charges du Parlement de Dijon, voulut lui donner des marques de ſon eſtime. Il avoit été pourvu, après la mort de Pierre Sévre, de la charge d'Avocat du Roi au Bailliage d'Autun & de Montcenis; mais ſon habileté lui donnoit tant de pratique au Bureau de ce Parlement, qu'il ne pouvoit réſider à Autun, pour y remplir ſa charge. Il commença par choiſir Chaſſeneux pour ſon Subſtitut en 1508, & peu de tems après, il lui réſigna cet office. Chaſſeneux en fut pourvu le 21 août 1508, & y fut inſtallé le 25 février ſuivant. Se voyant alors fixé dans la ville d'Autun, où la ſtérilité des affaires lui donnoit du loiſir, il ſongea à mettre quelques Ouvrages au jour. Son Commentaire ſur la Coutume de Bourgogne; ſon Catalogue de la Gloire du Monde, & quelques autres livres doivent leur origine à ce loiſir, & lui aquirent une réputation dont il recueillit des fruits dans la ſuite. Il eut l'honneur de haranguer à Autun le Roi François I, en 1521, au nom de la ville; & ce Prince en fut ſi content qu'il lui fit dire qu'il eût à ſuivre la Cour, parce qu'il vouloit le faire Conſeiller en ſon Grand Conſeil, mais Chaſſeneux la refuſa, n'aimant point la vie ambulante qu'il lui auroit fallu mener à la ſuite de ce Conſeil, qui n'étoit pas encore ſédentaire, comme il l'a été depuis. Le Parlement de Dijon lui donna peu de tems après une marque de diſtinction, l'ayant nommé au Roi le huitiéme janvier 1524, avec deux autres, ſuivant qu'il ſe pratiquoit alors, pour remplir une place de Conſeiller, vacante en cette Compagnie. Mais cette nomination n'eut pas le ſuccès qu'on en attendoit. Chaſſeneux paroiſſoit avoir preſque renoncé à toute vue ambitieuſe, quand au moment qu'il y penſoit le moins, le Roi ſe reſſouvint de lui, & lui donna une charge de Conſeiller au Parlement de Paris, dont il fut pourvu le troiſiéme août 1532. Il ſe rendit auſſi-tôt à Paris, pour prendre poſſeſſion de ſa nouvelle charge; mais quelque tems après, étant retourné à Autun pour mettre ordre à ſes affaires, il y reçut au mois d'août 1532, l'agréable nouvelle que le Roi venoit de le nommer à la charge de premier, ou plutôt de ſeul Préſidere au Parlement de Provence; car alors il n'y en avoit point d'autre. Il eut de grandes traverſes à eſſuyer dans ce dernier poſte. A peine en eut-il pris poſſeſſion, qu'Antoine *Laugier*, ou *Laugery*, Avocat Général du Parlement de Provence, peu content apparemment de la trop grande droiture de ce nouveau Chef, chercha à le perdre, en faiſant quelques procédures contre lui. Chaſſeneux en étant averti, demanda au Roi à ſe juſtifier. Sa demande parut ſi juſte, que pour reconnoître la vérité, tant de cette accuſation, que de pluſieurs autres malverſations, dont étoient accuſez divers Officiers de la même Province, le Roi François, I. du nom, y envoya quatre Préſidere, un de Paris, un de Bourdeaux, un de Toulouſe, & un de Grenoble. Les Commiſſaires ayant vérifié que les informations faites contre Chaſſeneux étoient fauſſes, ordonnérent à Laugier de comparoître au Conſeil du Roi, où ſes calomnies ayant été pleinement avérées, il fut condamné par Arrêt de l'an 1535, à une réparation envers le premier Préſident, & à mille livres d'amende. Une ſatisfaction ſi authentique procura quelque tranquilité à Chaſſeneux; mais il ſe préſenta quelque tems après une autre affaire qui lui donna bien de l'exercice. Il y avoit longtems, qu'en quelques lieux des Comtez de Provence,

vence, & du Vénaiſſin, & particuliérement aux villages de Cabriéres & de Merindol, il s'étoit gliſſé une Secte qu'on croyoit être un reſte des anciens *Vaudois*. On en avoit pourſuivi & condamné pluſieurs très ſévérement; mais cela ne ſuffiſant pas pour arrêter ces opinions, le Roi avoit mandé au Parlement de Provence de faire en ſorte d'extirper la Secte, s'il étoit poſſible. La raiſon & la prudence vouloient qu'on commençât par les voyes d'exhortation & de douceur avant que d'en venir aux dernières extremités. Cela étoit fort du goût de Chaſſeneuz; mais cette modération ne convenoit point au génie impetueux des Provençaux. Les Hiſtoriens nous apprennent d'ailleurs, que quelques uns des Officiers de Parlement d'Aix avoient un intérêt particulier à la ruine de ces pauvres Villageois.

Auſſi toute l'adreſſe de Chaſſeneuz ne put empêcher que ce Parlement ne rendît le célebre Arrêt du 18 novembre 1540, par lequel non ſeulement pluſieurs de ces Sectaires furent condamnez au feu par contumace; mais encore leurs femmes & leurs enfans, qui n'avoient jamais été citez ni entendus, furent bannis du Royaume, & tous leurs biens confiſquez. Et comme on ſuppoſoit que le lieu de Merindol, ſervoit de retraite à toutes les perſonnes ſoupçonnées de mauvaiſe doctrine, l'Arrêt ajoûtoit que toutes les maiſons de ce village, comme auſſi le Château, & quelques Forts des environs ſeroient demolis, & raſez, les bois coupez à deux cens pas à l'entour, & le lieu rendu inhabitable. Chaſſeneuz ne conſentit à ſigner ce terrible Arrêt, que dans l'eſperance d'en éluder l'exécution, laquelle n'étoit pas aiſée à faire à moins que d'en venir aux armes. Les Hiſtoriens demeurent d'accord que ce fut lui ſeul qui l'empêcha. Non ſeulement Chaſſeneuz n'approuva point l'Arrêt du Parlement d'Aix contre ceux de Merindol, mais il témoigna ſur cela tant de fermeté, que de l'aveu des Hiſtoriens de Provence, quoi que les Eccléſiaſtiques de cette Province, & particuliérement les Archevêques d'Aix & d'Arles offriſſent de faire les frais néceſſaires pour l'execution de cet Arrêt, on ne put parvenir tant qu'il vecut.

Ce fut lui vraiſemblablement qui manda à la Cour ce qui s'étoit paſſé en cette affaire, & qui obtint du Roi François I, les lettres patentes du huitiéme février 1540, par leſquelles ce Prince accorda un pardon général à tous ceux qui avoient été condamnez par l'Arrêt, pourvu que dans trois mois, ils abjuraſſent leurs dogmes. Auſſi-tôt les Habitans de Merindol envoyérent à Aix deux Députez, pour demander qu'il plût au Parlement de faire informer de leurs erreurs, & de les leur faire connoître. Chaſſeneuz les ayant mandez, leur remontra qu'il étoit inutile d'informer de ces erreurs, qui étoient toutes notoires, les exhortant à y renoncer, & à ne pas obliger le Parlement à proceder contre eux en toute rigueur; que cependant ils pouvoient donner leur Confeſſion de foi, ſur laquelle il l'on pourvu. Ils le firent en effet, par leur requête du ſeptéme avril 1541, qui contenoit un grand nombre d'articles. Mais pendant qu'on les examinoit, tant en Provence qu'à Paris, où on les avoit envoyez, la mort emporta Chaſſeneuz. Tous les Hiſtoriens conviennent qu'elle fut précipitée, & Piton aſſure dans ſon Hiſtoire de la ville d'Aix, qu'il mourut empoiſonné avec un bouquet de fleurs. Il ne nous apprend pas d'où ce coup lui vint; mais il y a lieu de ſoupçonner, que ca fut l'effet de la haine, que conçurent contre lui ceux qui étoient ſi fort acharnez à la ruine des Habitans de Mérindol, & qu'peu après firent jouer contre eux cette ſanglante Tragedie dont les Juifes ont fait tant de bruit. Le tems de la mort de Chaſſeneuz n'eſt marqué préciſement nulle part, on ſait ſeulement qu'il eſt encore, comme Commiſſaire du Roi aux Etats de la Province, dont l'ouverture ſe fit à Aix le 20 janvier 1541, ou plûtôt 1542, ſelon la maniére de compter d'à preſent, car l'année ne commençoit alors qu'à Pâques. Guillaume Garçonnet ſon ſucceſſeur ayant été pourvu de ſa charge par lettres patentes du 18 juin de la même année, il faut que Chaſſeneuz ſoit mort dans l'intervalle. Il n'a laiſſé de Perronille Languet ſa femme, qui lui a ſurvecu, qu'un garçon & une fille. Le garçon nommé *Artus*, a été Conſeiller au Parlement de Dijon & eſt mort aſſez jeune le quatriéme mai 1560, après avoir exercé cette charge pendant cinq ans ſeulement. On lui attribue ſans fondement un Traité de *Clauſulis*, un autre de *Variis Illuſtribus*, & des *Remarques ſur les Ordonnances*. Il n'a paru de lui que les trois Ouvrages ſuivans, *Commentarius ſuper Conſuetudines Burgundiæ, ac foro totius Galliæ Lugduni, in folio* 1517; *Catalogus gloriæ mundi, Lugduni* 1529, *in folio, Conſilia, Lugduni, in folio* 1531. Son Eloge ſe trouve à la tête des Commentaires ſur la Coutume de Bourgogne imprimez à Paris en 1717, *in quarto*. * Le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des hommes illuſtres, tome* 3. *p.* 365 *& ſuiv.* ou il eſt prouvé encore que le plaidoyer de Chaſſeneuz en faveur des rats, eſt un conte.

CHASSENEUIL, bourg de France, eſt ſitué dans l'Angoumois près de la Rochefoucault, à cinq ou ſix lieues d'Angoulême, du côté de Lorient. * Mitz, *Dict. Géogr.*

CHASSENEUX, CHASSENEUZ, CHASSANE'E. *Voyez* CHASSENEU.

* CHASSIRON (La Tour de) eſt un fanal bâti ſur la pointe la plus avancée de l'iſle d'Oléron pour faciliter aux vaiſſeaux l'entrée du Perruis d'Antinche.

CHASTEAU, &c. *Voyez* CHATEAU, &c.

CHASTEIGNER. *Voyez* CHATEIGNER.

CHASTEIGNERAYE. *Voyez* CHATE'GNERAYE.

CHASTEL (Jean de) *Cherchez* CASTRO.

CHASTEL ſur la Mozelle. *Cherchez* CHATTE'.

CHASTEL, &c. *Voyez* CHATEL, &c.

CHASTELAIN, CHASTELENIE. *Voyez* CHATELAIN, CHATELLENIE.

CHASTELAR. *Voyez* CHATELAR & CHATELLAR.

CHASTELET. *Voyez* CHATELET.

CHASTELET, mot corrompu. *Voyez* CHASSELET.

CHASTELLERAUD. *Voyez* CHATELLERAUD.

CHASTELUS, (Claude de Beauvoir, Seigneur de Mont-Saint-Jean,) Vicomte d'Avalon, &c. Maréchal de France, ſuivit toute la vie le parti des Ducs de Bourgogne, dont il étoit ne Sujet, & deſquels il reçut beaucoup de biens. Le Duc Jean le retint ſon Conſeiller & Chambellan en 1409, lui donna le Gouvernement du Nivernois, & le commit en 1417, au Gouvernement des villes de Manle, de Pontoiſe, de Meulant, de Pouſſy, & du plat-pais d'alentour, pour les garder contre ſes ennemis. Son mérite & ſon expérience dans les emplois de la guerre, lui aquirent la charge de Maréchal de France, le deuxiéme juin 1418, & au mois d'août ſuivant, celle de Lieutenant & Capitaine General par tout le Duché de Normandie, pour remettre dans l'obéiſſance du Roi les places occupées tant par les Anglois, que par ceux qui tenoient le parti de la Maiſon d'Orléans. Peu après il fut battu dans une rencontre à Louviers, où ſes gens furent défaits, & lui fut priſonnier; en conſideration de quoi & des pertes qu'il y avoit faites, le Roi lui fit payer en 1418, une ſomme de 2250 livres, lui accorda 400 livres par mois pour l'état de ſa perſonne, & lui commit la garde de pluſieurs châteaux & forteresſes, tant en Brie qu'en Bourgogne. Il fut envoyé en Guienne, en 1419, d'où étant de retour, le Roi le fit ſon Lieutenant & Capitaine Général de la ville de Saint-Denys; mais il fut deſappointé de ſa charge de Maréchal de France en janvier 1421: ce qui ne l'empêcha pas de continuer ſes ſervices au Duc de Bourgogne & au Roi d'Angleterre, & il fournit en 1423, contre le Connétable d'Ecoſſe, le ſiége de Crevant, qu'il remit au Chapitre d'Auxerre, qui, en reconnoiſſance, lui accorda & à la poſtérité le droit d'entrée au chœur de leur égliſe, & d'y prendre ſéance l'épée au côté, revêtu d'un ſurplis, & l'aumuſſe ſur le bras, comme auſſi aux aſſemblées de Chapitre. Il ne mérita pas moins du Roi d'Angleterre, qui dans la diſtribution des terres confiſquées ſur les Sujets du Roi, lui en donna de conſiderables en 1424. Il aſſiſta à l'aſſemblée tenue à Auxerre en 1431, de la part du Duc de Bourgogne avec ſon Chancelier, pour y traiter de la paix avec le Cardinal de Sainte-Croix & avec les Ambaſſadeurs des Rois de France & d'Angleterre, & obtint de ce Duc en 1433, le pouvoir de fortifier la tour & la maiſon du Vicomte d'Avalon, qui avoit été ruïnée par les guerres. Ayant été troublé en la poſſeſſion & jouiſſance de la Capitainerie & Gouvernement de cette ville, & du pais d'alentour, que ce Prince lui avoit donné, le Comte de Fribourg, Maréchal de Bourgogne, reçut ordre en 1440, de l'y maintenir, & de l'en faire jouir paiſiblement. Charles de Bourgogne, Comte de Nevers, confia en 1445, le gouvernement & l'adminiſtration de la Juſtice de ſes Terres & Baronies à ce Maréchal, qui s'en étoit autrefois dignement acquité, & qui mourut en 1453. Il eſt enterré en l'égliſe cathédrale d'Auxerre, où il eſt repréſenté.

I. Il étoit petit-fils de JEAN de Beauvoir, qui ſervit en 1352, en Picardie ſous le Roi de Navarre, & laiſſa de *Jacquette*, ſa femme, 1. GUILLAUME, qui ſuit; 2. *Iſabeau*, mariée 1. en 1360, à *Gérard* de Bourbon, Seigneur de Monperoux: 2. à *Philippe* de Jaucourt, Seigneur de Villie-Arnoul, vivante en 1394; & 3. *Marie* de Beauvoir, alliée en 1360, à *Jean* Brouchard Seigneur de Weure.

II. GUILLAUME de Beauvoir, Seigneur de Chaſtelus, de Bazoches, de Marigny, du Bouchet, &c. Conſeiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, mourut le ſixiéme juin 1408. Il épouſa 1. *Alix* de Bourbon, fille de *Jean*, Seigneur de Monperoux, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Jeanne* de Saint-Verain, veuve de *Geofroy* du Bouchet, dont il eut, 1. CLAUDE, qui ſuit; 2. *Laurette*, mariée en 1409, à *Guillaume* de Grancey, Seigneur de Farey & de Prâlin, morte avant l'an 1432; & 3. *Alix* de Beauvoir, qui épouſa en 1418, *Pierre*, Seigneur de Rugny.

III. CLAUDE de Beauvoir, Seigneur de Chaſtelus, Vicomte d'Avalon, Maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, épouſa 1. avant l'an 1412, *Alix* de Rocy, Dame du Mont-Saint-Jean, de Baſerne, & de Val-de-Loigny, veuve d'*Oger*, Seigneur d'Anglure, Avoué de Thérouanne, qu'il avoit enlevée de nuit dans ſon château de Val-de-Loigny, & fille de *Louis* de Rocy, Seigneur de Baſerne & du Val-de-Loigny, & de *Guye*, Dame du Mont-ſaint-Jean, morte en 1427, dont il n'eut point d'enfans: 2. par contract du onziéme août de la même année, *Jeanne* de Longuy, fille de *Matthieu*, Seigneur de Rion, & de *Bonne* de la Tremoille, morte auſſi ſans enfans: 3. *Marie* de Savoiſy, fille de *Charles*, Seigneur de Seignelay, & d'*Yolande* de Rodemich, dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; 2. *Claude*, Seigneur de Baſerne, de Coulanges, & de Baſoches, Echanſon du Comte d'Etampes, mort en 1472; 3. *Louis*, Seigneur de Baſoches, qui ſuivoit l'état eccléſiaſtique en 1469; 4. *Catherine*, mariée par contract du 23 décembre, 1467, à *Amauri*, Seigneur de Fontenay, mort avant l'an 1472; 5. *Agnès*, Dame d'Aurey & de Baſoches, alliée par contract du 12 mai 1472, à *Antoine*, Seigneur du Follet, Chambellan de Roi; & 6. *Perrette* de Beauvoir, Abbeſſe de Saint-Pierre-lès-Auxerre. *Il eut auſſi pour fils naturel*, Jacques *de Chaſtelus, Seigneur de Courſon, Ecuyer d'écurie du Comte de Nevers en* 1437 *&* 1455.

IV. JEAN, Sire de Chaſtelus, Vicomte d'Avalon, Seigneur de Baſerne & de Coulanges, Chambellan du Roi, mort avant l'an 1490, épouſa *Jeanne* d'Aulenay-d'Arcy, dont il eut 1. PHILIPPE qui ſuit; 2. *Jean*, mineur en 1493; & 3. *Hélene* de Chaſtelus, mariée 1. à *Hellor* de Salazar, Baron de Saint Juſt: 2. à *Jean* de Marbury.

V. PHILIPPE, Seigneur de Chaſtelus, de Coulanges, Vicomte d'Avalon, &c. fut nourri Enfant d'honneur du Roi Charles VIII, & épouſa, 1. avec diſpenſe, *Jeanne* de Follet ſa couſine, fille d'*Antoine*, Seigneur de Follet, & d'*Agnès* de Chaſtelus: 2. le neuviéme août 1502, *Barbe* de Hochberg. Du premier mariage vinrent, 1. *Charlotte*, mariée 1. par contract du ſept novembre 1513, à *Antoine* de Boutilac, Seigneur d'Aſpremont: 2. à *Robert* d'Anlezy, Seigneur de Ménetou: 3. à *Saladin* de Monmortillon, Seigneur de Vérigneux; & 2. *Gabrielle* de Chaſtelus, Prieure de

Gennes au Maine: & du ſecond ſortirent, 3. *Claude* de Chaſtelus, Vicomte d'Avalon, &c. mort ſans enfans de *Françoiſe* Blottet, fille de *Jean*, Seigneur de Torcy, & d'*Anne* de Cugnac, qu'il avoit épouſée le 22 décembre 1531. ¶ PHILIPPE qui ſuit; 5. Louis, qui fit la *branche des Seigneurs de* CHASTELUS, *rapportée cy après*; 6. OLIVIER, qui fit *celle des Seigneurs de* COULANGES, *auſſi mentionnée cy après*; 7. *Marie*, alliée par contract du 25 ſeptembre 1524. à *Jacques* AUE Eſpaulet, Seigneur de Pily & de Sainte-Marie; 8. *Catherine*, mariée à *Philippe* de Moſiy, Seigneur de Mons & de Chiteaurenard; & 9. *Antoinette* de Chaſtelus, Religieuſe à Saint-Ayu près de Chiteauduun.

VI. PHILIPPE de Chaſtelus, Seigneur de Baſerne, de Prégilbert & de Saint-Palais, Enfant d'honneur du Roi en 1530, épouſa 1. en 1561. *Jeanne* de Conflant, fille de *Jean*, Seigneur de Vieux-maiſon, & de *Marguerite* Lucas: 2. *Anne* Raguier, veuve de *François* de Hangeſt, Seigneur de Moyencourt, & fille de *Louis* Raguier, Seigneur de la Motte, & de *Charlotte* d'Intreville: 3. *Marthe* du Culant, qui prit une ſeconde alliance avec N.... Seigneur de Roug mont. Du premier mariage étoit iſſu, 1. *Antoine* de Chaſtelus, Gardon des Cens-d'armes du Roi, tué dans le ſervice, ſans alliance: du ſecond ſortirent, 2. *Catherine*, mariée à *Louis* Quelreiu, Seigneur de Saint-Palais; 3. *Jeanne*, alliée à *Bernard* de Chivron, dit *de Villaret*, Seigneur de Tourlé, de Gié, & de Pontoire en Savoye; 4. *Barbe*, qui épouſa *Jean* de Chouſeul-Traus, Seigneur de Vaurrigot; 5. *Blanche*, mariée à *François* d'Auleny, Seigneur de Lye; & 6. *Françoiſe* de Chaſtelus, alliée à *Claude* de Culant, Seigneur de la Motte; & du troiſieme mariage, ſortit 7. ANTOINE qui ſuit.

VII. ANTOINE de Chaſtelus, Seigneur de Baſerne après ſon frére, épouſa *Claude* de la Boſſiére, Dame d'Avignot, dont il eut, 1. *Jean*; 2. LÉON qui ſuit; 3. *Anne*, Capitaine de Chevaux-legers, tué; & 4. *Olivier* de Chaſtelus, mort ſans alliance.

VIII. LÉON de Chaſtelus, Seigneur de Baſerne & d'Avignot, épouſa *Anne* de Morogas, Dame de la Tour-du-Bos, fille de *François*, Baron du Chan, Seigneur de la Tour-du-Bos, & *Jeanne* de Coulange, dont il eut 1. *François*, mort à dix ſept ou dix huit ans; 2. *Jeanne*, mariée à *François Louis* de Beugne; 3. *Anne*, qui épouſa *Charles* Bouchetel, Seigneur de la Rocatelle; 4. & *Marie* de Chaſtelus, alliée à *François* de la Duz, Seigneur de Vieux-champ.

SEIGNEURS de CHASTELUS.

VI. Louis de Chaſtelus, troiſiéme fils de PHILIPPE, Seigneur de Chaſtelus, de Baſerne, &c. & de *Barbe* de Hochberg, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Chaſtelus, Vicomte d'Avalon, Seigneur de Carré, de Marigny & d'Alonne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur de Morſal en 1569, & de la citadelle de Metz en 1570. Il épouſa le 30 décembre 1540. 1. *Anne* de la Roere, fille de *François*, Seigneur de Chamoy, & d'*Hilaire* Raguier, morte en octobre 1544: 2. le 22 avril 1551. *Anne* de Loges, fille de *Hugues*, Seigneur de la Baltaye, & de *Charlotte* du Ménil-Simon. Du premier mariage vinrent, 1. OLIVIER qui ſuit; 2. *Claude*, mariée par contract du ſeizième janvier 1560, à *Jacques* d'Equilly, Seigneur de Chilly; 3. *Edmée* de Chaſtelus, alliée le huitiéme octobre 1564. *à René* de Meung, dit *de la Ferté*, Seigneur de la Ferté-Aurain; & du ſecond ſortirent, 4. *Antoinette*, mariée le quatriéme mars 1578, à *Anatboille-Louis* de Pontailler, Seigneur de Chanlion en Bâſſigni; & 5. *Claudine* de Chaſtelus, morte le 21 février 1572, âgée de douze ans.

VII. OLIVIER, Seigneur de Chaſtelus, Vicomte d'Avalon, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, Bailli d'Autun, mort en 1617, épouſa le huitiéme avril 1583, *Marguerite* d'Amboiſe, fille de *Jacques* de Clermont, dit d'*Amboiſe*, Seigneur de Buſſy, & de *Catherine* de Beauvau, morte en 1605, dont il eut 1. HERCULE qui ſuit; 2. *Céſar*, Chevalier de Malte, mort en 1609; 3. *Alexandre*, tué en duel en 1616, par le Baron d'Equilly ſon parent; 4. *Jean*, mort en Italie; 5. *Achille*, mort ſans alliance en 1623; 6. *Auguſte*, tué à Saint-Jean-d'Angely en 1621; 7. *Diane*, mariée par contract du 17 février 1602, à *Guy* de Chauvy, Baron de Rouſſillon & de Mérey; 8. *Angélique*, Abbeſſe de Crifenon en 1600; 9. *Minerve*, alliée 1. à *Philippe* Bertrand, Seigneur de Beuvron: 2. à N.... Pouffier, Seigneur de Long-pré; 10. *Hélène*, Religieuſe à Sainte-Marie-de-Moulins; 11. *Lucrèce*, morte en 1616; 12. *Caſſandre*, Urſuline à Dijon; & 13. *Magdelaine* de Chaſtelus, morte ſans alliance en 1623.

VIII. HERCULE, Comte de Chaſtelus, Vicomte d'Avalon, Baron de Carré, & de Marigny, mort en 1644, épouſa par contract du 27 février 1612, *Charlotte* le Genevois, fille de *Pierre*, Seigneur de Bietigny, & de *Françoiſe* d'Anglure, morte en 1663, dont il eut, 1. *Céſar-Pierre*, Comte de Chaſtelus, tué d'un coup de canon à la bataille de Nordlingue, faiſant la charge de Maréchal de bataille, le cinquiéme août 1645; 2. *Céſar-Achille*, Comte de Chaſtelus, tué en Catalogne; 3. CÉSAR-PHILIPPE qui ſuit; 4. *George*, Commandeur; 5. *Roger-Octave*; 6. *Louiſe*, Religieuſe; 7. *Catherine*, mariée le 17 janvier 1640, à *Paul* de Rémigny, Baron de Jouis; & 8. 9. *Françoiſe* & *Charlotte* de Chaſtelus, Religieuſes.

IX. CÉSAR-PHILIPPE, Comte de Chaſtelus, Vicomte d'Avalon, Baron de Carré, Lieutenant de la compagnie des Gens-d'armes du Prince de Condé, & Maréchal de camp des armées du Roi, mourut le huitiéme juillet 1695. Il épouſa 1. *Magdelaine* le Sueur, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Oſny, & de *Marie* Subtet d'Heudicourt: 2. en 1658, *Judith* Barillon, fille de *Jean-Jacques*, Préſident ès Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Bonne* Fayet. Du premier mariage vinrent 1. *Nicolas-Céſar*, Comte de Chaſtelus; & 2. *Nicolas-Michel*, mort le 29 janvier 1659: & du ſecond ſortirent, 3. *Philibert Paul*, Comte de Chaſtelus, Colonel Reformé, tué au combat de Chiari en Italie, le premier ſeptembre 1701, âgé de trente-trois ans; 4. *Henri*, Capitaine dans le régiment de Normandie, tué en Allemagne; 5. *André*, Chevalier de Malte, Capitaine de vaiſſeau; 6. GUILLAUME-ANTOINE qui ſuit; 7. *Bonne*, mariée le 25 juillet 1687, à *François*, Comte de Saint Chamant; 8. *Marie Judith*, Chanoineſſe à Poulanges; & 9. *Anne* de Chaſtelus, mariée à *Charles* de Vienne, Comte de Commarin.

X. GUILLAUME ANTOINE Comte de Chaſtelus, &c. Capitaine-Lieutenant des Gens-d'armes de Berry, Brigadier des armées du Roi, a épouſé le ſeiziéme février 1722, *Claire-Thérèſe* Dagueſſeau, fille de *Henri-François* d'Agueſſeau, Chancelier de France, & d'*Anne* le Févre-Ormeſſon.

SEIGNEURS de COULANGES.

VI. OLIVIER de Chaſtelus, quatriéme fils de PHILIPPE, Seigneur de Chaſtelus, de Baſerne, &c. & de *Barbe* de Hochberg, fut Seigneur de Coulanges, & du Val-de-Mercy, & épouſa en 1561, *Léonarde* de Groſlovcy, fille de N. . . Seigneur de Peſſelières, dont il eut 1. OLIVIER II qui ſuit; 2. *Louis*, Seigneur en partie de Coulanges, qui laiſſa une fille d'*Anne* de Pontville ſa femme; & 3. *Jeanne* de Chaſtelus, mariée à *Jean* de Gaverlay, Seigneur de Chaires.

VII. OLIVIER de Chaſtelus, II. du nom, Seigneur de Coulanges & du Val-de-Mercy, épouſa par contract du 19 janvier 1586, *Anne* du Pleſſis-Liencourt, fille de *Jean*, Seigneur d'Amères, & de *Louiſe* de Vieilchatel, dont il eut ALEXANDRE qui ſuit.

VIII. ALEXANDRE de Chaſtelus, Seigneur de Coulanges, &c. épouſa *Anne* de Gauville, fille de *Jean*, Vicomte de Saint Vincent, & de *Marguerite* Pic-de-fer, dont il eut 1. *Roger*, Seigneur de Coulanges, Capitaine au régiment de Navarre, tué; 2. *François*, Meſtre-de camp de Cavalerie; 3. *Louis*, Capitaine de Chevaux-legers, tué; & 4. *Catherine*, dite *Iſabelle* de Chaſtelus, mariée à N. . . Seigneur de Villefranche. ° Le P. Anſelme, &c.

° CHASTELUS, village ou bourg de France dans la Marche, au nord-nord-eſt de Guéret, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

CHASTENIER. *Voyez* CHATENIER.

CHASTETÉ (la) *Caſtitas*, dont les Romains firent une Déeſſe, & qu'ils repréſentérent en habit d'une Dame Romaine tenant un ſceptre en main, & ayant à ſes piez deux colombes blanches.

CHASTEUIL. *Cherchez* GALAUP.

CHASTILLON (le Comte de) Balthaſar. *Cherchez* CASTIGLIONI.

CHASTILLON, grande Maiſon. *Cherchez* CHATILLON.

CHASTILLON (Philippe-Gautier de) Evêque de Maguelone *Cherchez* PHILIPPE GAUTIER de CHATILLON.

CHASTILLON (Sébaſtien) *Voyez* CASTILION.

CHASTILLON, nom de pluſieurs villes. *Voyez* CHATILLON.

CHASTRE. *Voyez* CHATRE.

CHASTRES. *Voyez* CHATRES.

CHASUBLE, eſt un ornement d'Egliſe que le Prêtre met par deſſus ſon aube, quand il va dire la Meſſe. Les chaſubles des Anciens étoient toutes rondes & traînantes à terre, fermées de toutes parts, ſeulement ouvertes par le haut pour paſſer la tête, ce qui leur a fait donner le nom de joug, & ſe retrouſſoient ſur l'épaule, au lieu que maintenant elles ſont fendues par les côtez. Les Orientaux, lorſqu'ils célébrent la Meſſe dans nos égliſes, ſe ſervent plutôt de chapes que de chaſubles. Et en effet on diſoit autrefois la Meſſe avec des chapes; mais comme on les trouva embarraſſantes, on les coupa par le bas, & on les fendit par les côtez, ce qui eſt beaucoup plus commode. A l'égard des chapes, elles viennent originairement des manteaux, ou des robes que l'on portoit; car dans les commencemens les Prêtres ne ſe ſervoient ni de chapes ni de chaſubles. Wafrid Strabon dit que dans la primitive Egliſe, on célébroit la Meſſe en habit ordinaire. Le Cardinal Bona s'eſt fort emporté contre Nicolas Alemannus, qui a prétendu que les Apôtres n'ont point eu l'uſage des habits ſacrez. Les premiers Chrétiens, ſelon le ſentiment de pluſieurs Auteurs, célébroient les myſtéres avec les mêmes habits qu'ils avoient accoutumé de porter. Il n'y avoit en ce tems-là aucune différence entre les vêtemens de cérémonie, & ceux dont on ſe ſervoit d'ordinaire, ſi ce n'eſt qu'on gardoit les plus propres pour la célébration des myſtéres. *Conſultez* la préface qui eſt à la tête *des Cérémonies & Coutumes des Juifs*, imprimée à Paris en 1681. Lindanus, *l. 4 de ſa Panoplie, ch. 16*, parlant des chaſubles dont on ſe ſert préſentement dans l'Egliſe, dit qu'elles différent entiérement des anciennes qui couvroient tout le corps, étant de véritables robes. En ce cas, cela appuyeroit l'origine que quelques Auteurs comme Rabanus, Uguio, Iſidore, & Joannes de Janua, donnent au terme de chaſuble, *quaſi inſar parvæ caſæ totum hominem tegebat*. ° Bona, *de Rebus Liturg.* De Vert, *Explication des Cérémonies de l'ancienne Egliſe.*

CHATACONDE. *Cherchez* GRÉGOIRE CHATACONOE.

CHATAIGNERAYE. *Voyez* CHATÉGNERAYE.

CHATEAU (Louis du) *Voyez* CASTRO.

CHATEAU-BRIANT, petite ville de France dans la Haute Bretagne, avec un ancien château, eſt ſituée vers les frontiéres de l'Anjou, à neuf ou dix lieues de Nantes. Pluſieurs Auteurs croyent que c'eſt le pais des anciens *Cadates* de Céſar. ° Sanſon & d'autres Géographes ne ſont pas de ce ſentiment.

CHATEAU-BRIANT. (Edit de) *Cherchez* EDIT.

CHATEAU-BRIANT, ancienne Maiſon, dont on ne rapporte ici la poſtérité que depuis JEAN qui ſuit.

1. JEAN de Château-briant, Seigneur du Lyon-d'Angers, & des Roches-Baraud, vivoit en 1291, & 1311. Il épouſa 1. *Iſabelle* la Pré-

Prévote de Thouars, Dame de Chavannes: 2. *Aude* de Brillous, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. GEOFROY, qui fuit; 2. *Jean*, vivant en 1311; & 3. *Isabeau* de Château-briant, mariée à *Hardouin* de Bauçay, Seigneur de la Motte-de Bauçay.

II. GEOFROY dit *Brideau*, de Château-briant, Seigneur du Lyon-d'Angers, de Chalin, des Roches-Baritaut, de Chavannes, de la Bouardiére, &c. épousa 1. *Louise* de Sainte-Maure, fille de *Pierre*, Seigneur de Montgauguet, dont il eut 1. 2. *Jeanne* & *Louise* de Château-briant, mortes sans alliance: 2. *Marguerite* de Parthenay, fille de *Guy* l'Archevêque, Seigneur de Soubise & de *Jeanne* d'Amboise, dont il eut 3. *Jean*, Seigneur de Chalin, mort sans enfans de *Marie* de Buesl, veuve d'*Hardouin*, Seigneur de Fontaine-Guérin, & fille unique de *Pierre* de Buesl, Seigneur du Bois, Bailli de Touraine, & d'*Angelique* de Lévis, qu'il avoit épousée en 1403; 4. CUYON qui fuit; 5. *Isabeau*, mariée à *Guyon*, Seigneur du Puy-du-Fou; & 6. *Marguerite* de Château-briant, alliée à *Antoine* Foucher, Seigneur de Thémé.

III. CUYON de Château-briant, Seigneur des Roches-Baritaut, mourut avant son frére aîné, laissant de *Jeanne* de Touteffan, 1. JEAN qui suit; 2. *Richard*, Seigneur de Champagné, vivant en 1467, avec *Jeanne* Foucher sa femme, fille de *George*, Seigneur des Herbiéres, & de *Marie* Buor; 3. 4. *Guyon* & *Jean*, vivans en 1438; 5. *Louise*, mariée à *Geofroy* d'Abain, Seigneur d'Amaillou; & 6. *Jeanne* de Château-briant, qui épousa *Guillaume* de Granges, Seigneur de Puychemin.

IV. JEAN de Château-briant, Seigneur de Chavannes, de Chalin, des Roches Baritaut, du Lyon-d'Angers, &c. épousa 1. *Jeanne* de Coetmen, fille de *Jean*, Seigneur de Coetmen, & de *Marie* d'Ancenis: 2. *Louise*, Dame du Lougny, veuve de *Pierre* Odart, Seigneur de Curny, &c. dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére furent 1. THÉAUDE qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur du Plessis-Bergeret, & des Chapelles, vivant en 1474; 3. *Agnes*, mariée à *Jacques-Renault*, Seigneur de la Roullière; & 4. *Catherine* de Château-Briant, qui épousa *François* Foucher, Seigneur des Herbiéres.

V. THÉAUDE de Château-briant, Baron du Lyon-d'Angere, Seigneur des Roches-Baritaut, Comte de Casan au Royaume de Naples, &c. étoit mort en 1470. Il épousa le huitiéme août 1438, *Françoise* Odart, Dame de Colombiéres en Touraine, & Baronne de Lougny au Feiche, fille unique de *Pierre*, Seigneur de Verrieres, &c. & de *Louise*, Dame de Lougny, dont il eut, 1. RENÉ qui suit; 2. GEORGE, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *François*, Doyen d'Angers, & Abbé d'Evron; 4. *Jeanne*, alliée 1. à *Jean* de Scépeaux: 2. en 1478, à *René* de Feschal, Baron de Poligny; & 5. *Louise* de Château-briant, qui épousa *Jean*, Seigneur d'Ingrande.

VI. RENÉ de Château briant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de Casan, Baron de Lougny, Vicomte de Remalart, Seigneur du Lyon-d'Angers, &c. vivoit en 1489. Il épousa *Hélene* d'Estouteville, Dame du Tronchay, fille du *Robert*, Baron d'Ivry, &c. & d'*Ambroise* de Lorré, dont il eut, 1. *Charlotte*, mariée à *Henri*, Sire de Croy, Comte de Porcéan; 2. *Marie*, Dame du Lyon-d'Angere, alliée à *Jean* de Chambes, Seigneur de Monsoreau; & 3. *Magdelaine* de Château-briant, Dame de Chavannes, qui épousa *François*, Seigneur de la Noue.

VII. GEORGE de Château-briant, second fils de Théaude, Baron du Lyon-d'Angers, &c. & de *Françoise* Odart, fut Seigneur des Roches-Baritaut, Capitaine & Maître de la Vénerie du Roi, & vivoit en 1453. Il épousa *Anne* de Champagne, fille de *René*, Seigneur de Champagne en Maine, & de *Julienne* de Beaumanoir-Lavardin, dont il eut, 1. LOUIS qui suit; 2. *René*, Abbé d'Evron aprés son oncle; 3. *Jean*, Seigneur de Boicé, mort sans enfans de *Jeanne* de Tucé; 4. *Jean*, Prieur de Saint-Jean-de-Mauvezays; 5. 6. 7. *Pierre*, *Hardouin* & *Nicolas*, morts jeunes; 8. *Jacquette*, alliée à *Urbain* Tillon, Seigneur de la Berthene; & 9. *Françoise* de Château briant, mariée à *Léonard* de Caffalbo, Seigneur de Matheselon, vivante en 1545.

VIII. LOUIS de Château-briant, Seigneur des Roches-Baritaut, &c. épousa le 14 octobre 1477, *Marguerite* de Vernoo, Dame de Craffay, fille de *Philippe*, Seigneur de Craffay, & de *Louise* de Beauvau, dont il eut, 1. PHILIPPE qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Boicé; 3. *Magdelaine* morte sans alliance; 4. *Claude*, mariée 1. à *N.* . . Seigneur de Berry: 2. à *N.* . . Seigneur de Raslan en Dauphiné; & 5. *Jean* de Château-briant, dit *le Jeune*, Seigneur Châtelain de Saint Jean-de-Mauvezays, de Juigné, & d'Etervaux les-Granges, qui de *Suzanne* de Montaufier la femme, fille de *N.* . . Seigneur de la Charoultére, eut pour fille unique *Louise* de Château-briant, mariée le cinquiéme decembre 1601, à *Jean* de la Tour-Landry, dit *de Maulé*, Comte de Châteeu-raoul.

IX. PHILIPPE de Château-briant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de Craffay, Seigneur des Roches-Baritaut, &c. Gouverneur de Foreenay-le-Comte, rendu de grands services aux Rois Charles IX, Henri III, & Henri IV, pendant les guerres civiles. Il épousa 1. le neuviéme octobre 1559, *Hardouine*, Dame de Champagne, fille de *Jean*, Seigneur de Pelcheré, & d'*Anne* de Laval: le 18 decembre 1581, *Philiberte*, fille de *René* Seigneur du Puy-du-Fou, & de *Catherine* de la Rochefoucault, Dame de Combronde. Du premier mariage vint, 1. *Philippe* de Château-briant, Dame de Champagne & de Pelcheré, mariée 1. à *Gilbert* Seigneur du Puy-du-Fou: 2. le 23 mai 1601, à *Henri* de Bauves, Baron de Comenan: & du second fortirent, 2. GABRIEL qui suit; & 3. *Marie* de Château-briant, alliée en 1608, à *Léon* de Sainte-Maure, Baron de Montauſier.

X. GABRIEL de Château-briant, Seigneur des Roches-Baritaut, Comte de Craffay, &c. Lieutenant Général du Bas Poitou, épousa *Charlotte* de Sallo, fille & héritiére de *Lancelot* de Sallo, Seigneur de la Grangouére, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Gabrielle* des Effars, Dame du Saussour, dont il eut, 1. *Philippe*, Comte des Roches Baritaut & de Craffay, Maître de camp de cavalerie, qui épousa en 1631, *Suzanne* Loisel, fille d'*Isaac*, Seigneur de Brie, Président au Parlement de Bretagne, & d'*Antoinette* Huault, dont il eut pour fils unique *Isaac*, mort jeune; 2. *Gabriel*, Comte des Roches-Baritaut, Abbé de Lézay, qui se démit de son Abbaie pour épouser *Charlotte* Heine de Pompadour, veuve de *François* Bruneau, Seigneur de la Rabuſſelière, & fille de *Jean* de Pompadour, Baron de Laurière, & de *Charlotte* de Fumel, morte le 15 avril 1657; 3. GABRIEL qui fuit; 4. *Année*, alliée à *René* d'Aubigné, Seigneur de la Jouſſeliniére, Baron de Saint-Gemme; 5. *Isabelle*, Religieuſe en Calvaire à Paris; 6. *Céleſte*; 7. *Charlotte*, mariée à *N.* . . Foucher, Seigneur de la Vérie; 8. 9. *Marie* & *Louise* de Château-briant, Religieuſes à Cerifiers en Bas Poitou.

XI. GABRIEL de Château-briant, dit *le Jeune*, Seigneur de Saint-Pol, & Meſtre-de-camp de cavalerie, puis Lieutenant Général des armées du Roi, & Lieutenant de Roi du Bas Poitou après son pére, épousa *Suzanne* de Rémond, fille de *Louis*, Seigneur de Champs en Agénois, & de *Claude* Galliet Cornet, dont il eut 1. RAYMOND qui fuit; & 2. *Suzanne* de Cbateau-briant.

XII. RAYMOND de Château-briant, Comte des Roches-Baritaut, &c. * Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers*, *&c.*

CHATEAUBRIANT (Françoiſe de Foix, Comteſſe de) étoit fille de PHÉBUS de Foix, & ſœur du fameux Comte de Laurrec, & du Maréchal de Foix. Elle épouſa *Jean* de Laval, Comte de Château-briant; depuis, elle fut maîtreſſe de François I, qui la quitta pour la Ducheſſe d'Etampes. C'eſt ce que quelques Auteurs, diſent, & Brantome entre autres reconte des circonſtances bien particuliéres de ſes amours. M. Varillas eſt celui qui a rapporté avec le plus d'étendue l'Hiſtoire de cette Intrigue, & il n'a pas oublié de dire que le Comte fit ouvrir les veines à ſa femme: d'autres prétendent que cette Hiſtoire eſt un conte très-fabuleux, & ont publié un *Factum* en 1686 contre M. Varillas. On en a tiré l'Epitaphe ſuivante qui ſemble refuter authentiquement la Fable des amours de cette Dame avec François I, & le meurtre prétendu commis en ſa perſonne par ſon mari en 1525. Cela ſera d'autant plus de plaiſir que cette Hiſtoire eſt injurieuſe à deux illuſtres Maiſons, ſavoir à celle de *Foix*, dont étoit la Comteſſe, & à celle de *Laval* dont étoit le Comte.

FF. Peu de telles. FF.

Sous ce tombeau gît Françoiſe de Foix,
De qui tout bien chacun ſouloit en dire,
Et le diſance une ſeule voix,
Ne s'avança d'y vouloir contredire.

Prou de moins. *De grand beauté, de grace qui attire,*
De bon ſavoir, d'intelligence prompte,
De biens, d'honneur, & encore que ne taceute
Dieu Eternel rachemant l'âmeſſa. Point de plus.

O Viateur pour s'abbréger le compte,
Cy gît une rien là où tout triomphe.

FF. FF.

Cette Epitaphe ſe voit encore avec ſon effigie en marbre dans l'égliſe des Mathurins de Château-briant, & ce fut ſon mari, qui la fit dreſſer: ce qu'il n'eût pas fait, très-aſſurément, s'il eût fait mourir ſa femme pour cauſe d'adultére.

Le Vicomte de Laurrec, frére aîné de la Comteſſe décédant en 1528, charges le Comte de Château-briant ſon beau-frére, de la tuelle de ſa fille unique *Claude* de Foix: preuve de la bonne intelligence, qui étoit entre les deux Maiſons, & qui probablement n'y eût pas été, ſi le Comte eut été le meurtrier de la ſœur du Vicomté, & qu'il eût pris la fuite, pour éviter de tomber entre les mains de la Juſtice. Cette Claude de Foix fut mariée en 1531, avec le jeune Comte de Laval, fils du Comte de Laval, Gouverneur de Bretagne, & couſin iſſu de germain du Comte de Château-briant: autre preuve de l'union & de l'amitié de ces deux Maiſons. M. Varillas dit encore que le Comte de Château-briant fit donation de cette Terre au Connétable de Montmorency pour obtenir ſa grace, & que le Connétable aima mieux aquérir le Comté de Château-briant par donation que par confiscation; faute de ſavoir que la confiſcation des terres n'a point de lieu en Bretagne, & que quand même ce Comte auroit été condamné pour le meurtre de ſa femme, la confiſcation n'eût pu aller qu'à ſes héritiers. * Brantome, *Mémoires des Dames galantes, tome 2. p. 394. & au Diſcours du Connétable de Montmorency. Additions aux Mémoires de Caſtelnau, tome 1. p. 246.* L'Auteur *des Galanteries des Rois de France, imprimées l'an 1694, tome 1. p. 146 & ſuiv.* édit. de Bruxelles. Varillas, *Hiſt. de François I. Nouvelles de la République des Lettres, janvier 1686, p. 15 & ſuivantes.* Bayle, *Diction. Critiq.*

CHATEAU-CAMBRESIS. *Voyez* CATEAU-CAMBRESIS.

CHATEAU-CEAUX. *Voyez* CHANTOCEAU.

CHATEAU-CHINON. *Voyez* CHATEL-CHINON.

* CHATEAU-CORNET, eſt le nom d'un château, ſitué ſur la côte orientale de l'Iſle de Garneſey qui dépend de l'Angleterre, & qui eſt au ſud du Comté de Dorſet. *Voyez* CORNET.

CHATEAU-DAUPHIN, château fort de France dans le Dauphiné. Il eſt ſitué dans les Alpes, dans une vallée qui porte ſon nom, entre Ambrun & Seliſſes, à dix lieues de la premiére & à ſept de la derniére. * *Cartes Géograph.*

* CHATEAU d'IF, eſt un Fort conſidérable dans l'Iſle d'If, ſur les côtes de la Provence. François I, Roi de France, l'a fait bâtir. *Voyez* IF (Iſle d')

CHATEAU-DUN, ville de France dans le Blaiſois, capitale du pent pais de Dunois. Les Auteurs Latins lui donnent le nom de *Caſtelidunum*, & les Anciens lui ont donné celui de *Urobeclare*, *Urbs Clara*. Gregoire de Tours remarque qu'à la nomination du Roi Sigebert, Promete y fut fait Eveque; mais comme cette ville dépendoit de l'Eveque de Chartres, Papola, qui gouvernoit cette église, en fit la plainte au quatriéme Concile de Paris, aſſemblé l'an 573. Ainſi Promete, qui avoit interpoſé l'autorité de Childebert, fils & ſucceſſeur de Sigebert, fut obligé de vivre en perſonne privée. Chateau-dun eſt ſur le Loir, & eſt le ſiége d'une Chatellenie. * Gregoire de Tours, *l. 7. Conciles, tome 5.* Du Chêne, *aux Antiq. des villes de France, ch. 4. du Baillage de Blois.*

CHATEAU-GIRARD. *Voyez* CHATEL-GIRARD.

CHATEAU-GIRON (Géoffroy de) étoit fils de JEAN de Chateau-Giron, Seigneur de Maleſtroit en Bretagne, &c. Dès ſa jeuneſſe il ſuivit les armées, où il ſignala ſon courage. En 1376, il tint le ſiége de Saint-Malo, contre le Duc de Lancaſtre; & en 1382, il fut un des Chefs de l'armée, que Jean IV. Duc de Bretagne, envoya en Flandre, au ſecours de ſon couſin Louis Comte de Flandre; & il ſe trouva à la défaite des Flamands, au pont de Commes, & à la bataille de Rolebec. Il prit les armes en 1413, avec les autres Seigneurs Bretons, pour délivrer le Duc Jean qui étoit priſonnier; & fit lever aux Anglois le ſiége de devant le Mont Saint Michel, après les avoir vaincus dans un combat naval. Il accompagna le Duc Jean en France l'an 1427, ſigna l'accord fait entre ce Prince & le Roi d'Angleterre, aſſiſta à l'entrée de François, Duc de Bretagne, & au couronnement de ce Prince, fait à Rennes en 1432. * Auguſtin de Paz, *Hiſtoire de Bretagne.*

CHATEAU-GONTIER, ville de France, en Anjou, bâtie par Fouques Nerra, qui lui donna le nom de ſon Fermier. Elle s'appelloit auparavant *Baſſilea*, c'eſt à dire, ſelon Gilles Ménage, *Bajocæ* ou *Bajocle*. Elle eſt ſur la rivière de Mayenne, dans le diocèſe d'Angers. Laurent Bochel rapporte divers Conciles qui y ont été aſſemblez en 1221, ſous le Pape Honorius III; en 1231, 1233 & 1236, ſous Grégoire IX; en 1253, du tems d'Innocent IV, un en 1336, ou Pierre Frétot, Archeveque de Tours préſida; & un autre en 1336. * Cartulaire de Saint-Aubin-d'Angers cité par Gilles Menage, *dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de Sablé.* Bochel, *Nomencl. Synod. & Autor.* édit. de 1607.

CHATEAU-LANDON, *Caſtrum Nantonis*, petite ville de France, dans le Gâtinois. Elle eſt ſur le Loing, entre Nemours & Montargis. *Voyez* Du Puy, *dans ſon livre des Droits du Roi*, Du Chêne, *dans ſes Recherches des Antiquitez des villes de France, & l'Hiſtoire du Gâtinois.*

* CHATEAU-LIN, bourg de France en Bretagne, dans l'Evêché de Quimpercorentin, au nord de la ville de Quimpercorentin, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues. Il eſt ſur la rive droite de l'Aven ou Auſen.

CHATEAU du LDIR, *Caſtrum Lidi*, ou *ad Ladam*, petite ville de France dans la province du Maine, avec titre de Baronie. Elle eſt ſur la rivière du Loir, vers la frontière de Touraine & du Vendômois, à cinq ou ſix lieues du Mans. Cette ville eſt du Domaine, comme M. du Puy le prouve dans ſon Traité des Droits du Roi. * Sanſon.

CHATEAU du LOIR (Gervais) Archevêque de Rheims, & Chancelier de France. *Cherchez* GERVAIS.

CHATEAU-MELIAND ou CHATEAU-MEILLANT, petite ville & Chatellenie en Berry, remarquable particuliérement par ſon château, & par une tour qu'on dit avoir été bâtie du tems des Romains. * Du Chêne, *Antiquitez des villes.*

* CHATEAU-MDRAND, bourg de France dans le Forez, au nord, ſur les confins du Bourbonnois.

* CHATEAU-MUR, bourg de France dans le Poitou à l'oueſt-nord-oueſt de Poitiers, dont il eſt éloigné d'environ vint lieues.

* CHATEAU-NEUF, ville de France dans l'Angoumois, ſur la Charente, à l'oueſt d'Angoulême, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. C'eſt entre cette ville & Jarnac que ſe donna en 1569 la bataille de Jarnac, où le Prince de Condé fut tué. Elle a été érigée en Comté en 1644, en faveur de Jean de Fradel. * *Dict. Univ. de la France.*

* CHATEAU-NEUF, ville de France en Anjou, ſur la rive droite de la Sarte au nord d'Angers tirant vers l'eſt, à la diſtance d'environ quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, gros bourg de France dans l'Orléanois propre, à l'eſt-ſud-eſt d'Orleans, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues. Il eſt bâti ſur la droite de la Loire.

* CHATEAU-NEUF, petite ville ou bourg de France dans le Berry ſur la rive droite du Cher au midi de Bourges, tirant vers l'oueſt, à la diſtance d'environ quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, Seigneurie dans la Franche-Comté à l'eſt de Beſançon, tirant tant ſoit peu vers le ſud, à la diſtance d'environ dix lieues.

* CHATEAU-NEUF, bourg & Marquiſat dans le Bretagne, au ſud de St. Malo, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de Bretagne dans le diocèſe de Quimpercorentin ſur la rive droite de l'Auſen, au nord-eſt de Quimpercorentin, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de Provence à l'oueſt de Manoſque, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, au Val de Bargis, village de France dans le Nivernois, au nord de Nevers tirant tant ſoit peu vers l'eſt, à la diſtance de ſix à ſept lieues.

* CHATEAU-NEUF, bourg de France, & Baronnie dans le Duché de Bourgogne, & dans le diocèſe d'Autun. Il eſt ſitué ſur une montagne, au pié de laquelle il y a un hopital, qui porte le nom de Sainte-Marie-Madelaine. * *Dictionn. Univerſ. de la France.*

* CHATEAU-NEUF, petite ville de France, dans cette partie du Bugey qui porte le nom de Val-Romey. Il eſt au nord de Belley dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de France, dans le Lyonnois propre, au ſud-ſud-oueſt de Lyon, dont il eſt éloigné de ſept lieues.

CHATEAU-NEUF, village de France dans le Forez au ſud-oueſt de Feurs, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de Dauphiné dans le diocèſe de Valence, au nord-nord-eſt de la ville de Valence, dont il eſt éloigné de près de deux lieues. Il eſt ſur la rive gauche de l'Iſere.

* CHATEAU-NEUF de Galaure, bourg de Dauphiné dans le Viennois, au midi de Vienne tirant vers l'orient, à la diſtance d'environ ſept lieues.

* CHATEAU-NEUF de Randon, village de France dans le Bas Languedoc, en diocèſe de Mende, au nord-eſt de la ville de Mende, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de France dans l'Auvergne, au nord-nord-oueſt de Riom dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

* CHATEAU-NEUF, bourg de France dans la Breſſe au ſud de Bourg en Breſſe, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

CHATEAU-NEUF, ville de France, dans le petit pais de Timerais, en la province du Perche. Elle eſt au nord-eſt de Nogent-le-Rotrou, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues. * Sanſon. Baudrand.

CHATEAU-NEUF (Guillaume de) dix-neuviéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jeruſalem, dont la reſidence étoit alors à Ptolémaide ou Saint-Jean d'Acre, fut élu en 1251, après la mort de Pierre de Villebride. Le Pape Alexandre IV lui donna en 1256, & à ſon Ordre, le château de Bethanie avec ſes revenus, pour entretenir la garniſon de la forteresse de Crac, dans le Comté de Tripoli, compoſée de ſoixante Chevaliers, & de pluſieurs Soldats; ce Pape avoit donné à l'Ordre, l'année précédente, le Mont-Thabor, & tous les biens, que Baudouin I. Roi de Jéruſalem avoit aſſignez à l'Abbé & aux Religieux du couvent, qu'il fonda ſur cette ſainte montagne; mais les Sarrazins avoient tout détruit. Le Grand-Maître de Château-neuf mourut en 1260, & eut pour ſucceſſeur Hugues de Revel. * Bzio, *Hiſtoire de l'Ordre de Saint-Jean de Jeruſalem.* Naberat, *Privileges de l'Ordre.*

CHATEAU-NEUF (Pierre) Gentilhomme & Poëte de Provence, vivoit dans le XIII ſiécle, l'an 1276. Il compoſa divers Ouvrages. * Noſtradamus, *Hiſtoire des Poetes Provençaux.* La Croix-du-Maine & Du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Françoiſe.*

CHATEAU-NEUF, Garde des Sceaux. *Cherchez* L'AUBÉFINE.

CHATEAU-PÉLERIN, forteresse de la Paleſtine, ſur le bord de la mer, à dix milles de Céſarée. Ce château eſt appellé de divers noms dans les Auteurs; car les uns l'appellent *Pierre-Enciſe*, parce qu'il y a quantité de roches coupées & eſcarpées, & parce que le chemin y eſt fort ſerré; d'autres le nomment *Ditroit*. Les Arabes le nomment *Atlyte*, & les Chrétiens *le Château-Pélerin*, parce qu'il a été bâti pour y veiller à la ſûreté des Pélerins de Jéruſalem. Il eſt ſitué ſur une terraſſe qui ſemble être environnée de la mer, mais elle tient par un petit iſthme à la terre ferme, du côté de l'orient. On ne voit plus que les reſtes de ce château, qui eſt un grand bâtiment dont le bout ſe termine en demi-lune, avec des crenaux & des lucarnes ornées de ſculpture. Il y a auſſi deux tours de pierre de taille à demi ruinées. Le Cardinal de Vitry dit que cette forteresse ayant été abattue, les Templiers la relevérent l'an 1217, & qu'en fouillant les fondemens, ils trouvérent un thréſor de piéces d'ancienne monnoye, qui leur ſervit à rétablir ce château, & à y bâtir un Palais pour leur Grand-Maître, avec pluſieurs maiſons pour les Chrétiens. Son port eſt bon, & pourroit être meilleur. Le terroir ſeroit fertile en blé, en vins & en fruits, comme il a été autrefois, s'il étoit cultivé, mais depuis que les Infidéles en ſont les maîtres, tout y eſt ſtérile & abandonné. * Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte.*

* CHATEAU-PDINSAT, bourg de France dans le Limoſin, & du diocèſe de Limoges. Le Dictionnaire Univerſel de la France lui donne 2609 Habitans. Ce grand nombre d'Habitans devroit lui faire avoir une place dans les Cartes particulières; cependant on ne l'y trouve pas.

CHATEAU-PDRCIEN ou CHATEAU-PDRTIEN, ville de France dans le Rhételois, en la province de Champagne, avec titre de Principauté. Elle eſt ſituée ſur la rivière d'Aine, au deſſous de Rhétel. Château-Porcien appartint premiérement aux Comtes de Champagne, depuis Rois de Navarre; & Jeanne, Reine de Navarre, le porta au Roi Philippe *le Bel* ſon mari. Ce Roi l'érigea en Comté, & le donna à Gaucher de Châtillon, Connétable de France. Jean de Châtillon le vendit en 1305, à Louis de France, Duc d'Orléans; & Charles fils de ce dernier, qui avoit été pris à la bataille d'Azincourt, le revendit à Antoine de Crouy, Seigneur de Renti, pour avoir de quoi payer ſa rançon. Depuis en 1561, le Roi Charles IX l'érigea en Principauté, en faveur de Charles de Crouy, Comte de Senaghen.

CHATEAU-RECNARD, petite ville de France, dans le Gâtinois. Elle eſt ſur la petite rivière de l'Ouaine, à deux lieues de Montargis. * Du Puy, *des Droits du Roi, p. 770.* Morin, *Hiſtoire du Gâtinois, &c.*

* CHATEAU-RECNARD, bourg de France en Provence, dans la Viguerie de Taraſcon. Il eſt au nord-eſt de la ville de Taraſcon, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

CHATEAU-REGNAUD, ſur la rivière de Meuſe,

ſe, petite ville fortifiée dans le Rhételois en Champagne, avec titre de Principauté. Elle eſt à deux lieues de Charleville. * Sanſon.

* CHATEAU-REGNAUD, bourg de France dans l'Angoumois ſur la Charente, eſt au nord d'Angoulême, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

CHATEAU-REGNAUO, ville & Marquiſat dans la Touraine, ſur la riviere de Braſſile au nord-nord-eſt de Tours, dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues.

CHATEAU-RENAUD. (Maiſon) *Voyez* ROUSSELET.

CHATEAU-RENAUO, ville & bourg. *Voyez* CHATEAU-REGNAUO.

CHATEAU-ROUX, ville de France, en Berry, avec titre de Duché, qui appartient à la Maiſon de Condé. Elle eſt ſituée ſur la riviere d'Indre, entre Bourges & Le-Blanc en Berry. Les Auteurs Latins la nomment diverſement *Caſtrum Rufum*, & *Caſtrum Radulphense*. Il y a un beau chateau avec un parc. Un certain Raoul fit bâtir ce château; & c'eſt de là que la ville a eu le nom de Château-Raoul, & par corruption Chateau-Roux. La ville eſt aſſez grande. Il y a quatre paroiſſes, une collégiale, quelques monaſtéres, & diverſes manufactures. Le Roi Louis XIII l'erigea l'an 1616, en Duché & Pairie. Cette ville a encore été honorée par la naiſſance d'Odon ou Eudes de Chateau-Roux, Cardinal, à qui elle a donné ſon nom, & que ſon mérite a rendu ſi conſidérable dans le XIII ſiécle, ſous le regne du Roi Saint Louis.

CHATEAU-ROUX, que les Italiens appellent *Caſtel-Roſſo*, & que les Anciens nomment *Caryſtus*, eſt une ville de l'Iſle de Négrepont, dans l'Archipel, vers l'Europe. Elle eſt ſituée proche du *Capo dell' Oro*, & a titre d'Evêché: mais elle eſt particuliérement remarquable pour le beau marbre que l'on y trouve, & que les Romains ont appellé *Caryſtium marmor*. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHATEAU-ROUX (Odon) Cardinal. *Voyez* ODON.

CHATEAU-S. ANGE, autrefois *Hadriani Moles*: c'eſt la citadelle de la ville de Rome. Elle eſt bien fortifiée, & on a pratiqué un chemin ſecret, pour pouvoir y aller du Vatican, où les Papes font leur ſéjour ordinaire.

CHATEAU-SALINS, bourg de la Lorraine, ſitué près de la riviere de Seille, entre Nancy & Marſal, à quatre lieues de la premiére, & à deux de la derniére. Ce lieu eſt conſidérable par ſes bonnes ſalines, qui lui ont donné ſon nom. * Mary, *Dict. Géogr.*

* CHATEAU-SANGLAR, village de France, dans la Marche au nord-oueſt de Guéret, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

CHATEAU-THIERRI, *Caſtrum Theodorici*, ainſi nommé dès l'an 923. C'eſt une ville de France en Champagne, ſituée ſur la Marne, appartenant aujourd'hui à la Maiſon de Bouillon, avec titre de Duché, Bailliage, Siége Préſidial, Prevôté & Election. Elle eſt à huit ou dix lieues de Meaux, & un peu plus éloignée de Rheims. Sa ſituation la rend très-forte & très agreable: il y a un bon chateau avec diverſes égliſes. Le Duc de Mayenne la prit dans le XVI ſiécle pour la Ligue, & les Eſpagnols la pillérent avec une fureur extrême. Depuis, elle rentra dans l'obéiſſance qu'elle devoit au Roi, qui accorda d'amples privileges à ſes Habitans. Artaut, Archevêque de Rheims, y tint un Concile environ l'an 933, dans le tems que la ville étoit aſſiégée par Raoul. Hildegaire, Evêque de Beauvais, y fut ſacré. * Flodoard, *en la Chron. Canales, tome* 9. De Thou. Du Chene. Du Puy, &c.

CHATEAU DES SEPT TOURS, que les Grecs nomment *Heptapyrgion*, & les Turcs *Jedicula*, eſt bâti à la pointe de la ville de Conſtantinople, qui eſt entre le midi & l'occident, ſur la Mer de Marmora. On le pourroit nommer la Baſtille de Stamboul, ou de Conſtantinople, pour le rapport qu'il a avec la Baſtille de Paris, non pas dans ſa ſtructure, mais dans ſon origine & dans ſon uſage. C'étoit autrefois une des portes de Conſtantinople, comme la Baſtille étoit une des portes de la ville de Paris. Elle ſe nommoit *la porte dorée*, parce que les ornemens qui l'embelliſſoient, étoient enrichis d'or; & c'eſt par où entroient ceux auſquels on faiſoit quelque magnifique réception. Aux quatre anciennes tours de cette porte, Mahumet II, qui prit la ville de Conſtantinople en 1453, en ajoûta trois autres en 1458, pour en faire un château, afin d'y conſerver la meilleure partie de ſes threſors: à quoi ce château a long tems ſervi, & maintenant on y garde le revenu des moſquées, qui reſte après avoir acquitté toutes les charges, & qui eſt deſtiné à faire la guerre pour la défenſe de la Religion Mahométane. C'eſt auſſi où l'on renferme les priſonniers d'Etat; & lorſqu'il y a quelques Chrétiens, on leur permet d'y faire venir des Prêtres, qui célébrent la Meſſe dans une petite chapelle, & qui leur adminiſtrent les Sacremens en toute liberté. Si ces priſonniers ſont Chevaliers de Malte, ou perſonnes qualifiées, on leur permet quelquefois de ſortir pour s'aller promener à la ville ou à la campagne, durant quelques jours; pourvu qu'un Ambaſſadeur promette de les y ramener, & de les repréſenter, quand l'Aga ou Gouverneur des ſept Tours le deſirera. En 1622, pendant une ſedition de Janiſſaires, le Sultan Oſman fut arrêté & mené dans ce lieu, où il fut étranglé; & en 1648, les Janiſſaires s'étant encore revoltez, allérent prendre dans le Serrail Ibrahim Sultan, & l'étranglérent dans ce château. Au dehors des murs, proche de l'une des tours, on voit deux grands bas-reliefs de marbre blanc, dont l'un repréſente la lune, qui vient trouver Endymion; & l'autre les neuf Muſes avec le cheval Pégaſe. Ces Ouvrages, quoique d'un bon goût, ne ſont pas aſſez fins, pour convenir que nous n'ayons rien en Europe, qui puiſſe leur être comparé. Cependant quelques Voyageurs nous ont cru que l'on devoit donner un préſent conſidérable au Caimacan ou Gouverneur de Conſtantinople, & à l'Aga des ſept Tours, pour avoir d'eux la permiſſion d'enlever ces deux morceaux de ſculpture. * Grelot, *Voyage de Conſtantinople.*

* CHATEAU-TROMPETTE, eſt une des fortereſſes de la ville de Bourdeaux, à l'entrée du Quai.

CHATEAU-VILLAIN, bourg de France dans la Champagne, ſur la riviere d'Aube, vers la ſource, environ à trois lieues au deſſous de Clairvaux, & à quatre de Bar ſur Aube, a donné le nom à une ancienne Maiſon, rapportée par Andre du Chene, & inſérée à la fin de ſon Hiſtoire de la Maiſon de Dreux. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHATEIGNERAYE (François de Vivonne de la) fils puiné d'ANDRÉ de Vivonne, Grand Sénéchal de Poitou, étoit un jeune Seigneur fort conſideré ſous le regne de François I, & fort cheri de Henri II, Roi de France. Il étoit comme ami de Guy Chabot, Seigneur de Jarnac & de Monſireau, & avoit été élevé à la Cour de François I, mais quelques perſonnes mal intentionnées rompirent cette étroite amitié. Ils rapporterent à Charles Chabot, pére de Guy, que ſon fils s'étoit vanté d'avoir eu un commerce deshonnête avec la belle-mere, ſeconde femme de Charles, & qu'ils l'avoient appris du Sieur de la Chateigneraye. Guy de Jarnac, ayant ſçu la choſe de la bouche même de ſon pere, proteſta qu'il ſe juſtifieroit de cette calomnie, & publia auſſitôt un dement, qui n'accuſoit en paroles aſſez claires à la Chateigneraye, lequel pourſuivit la permiſſion d'un combat à outrance, auprés du Roi François I. Jarnac la demanda auſſi; mais ce Prince ne la voulut point accorder. Il l'obtint enfin de Henri II, ſucceſſeur de François I, & le dixiéme juillet 1547, le combat ſe fit en champ clos, dans le Parc de Saint-Germain-en-Laye, en preſence du Roi, du Connétable de Montmorency, des Seigneurs de Sedan & de Saint-André, Maréchaux de France. La Chateigneraye, après avoir reçu pluſieurs bleſſures, tomba par terre; de ſorte que ſa vie étoit à la diſcretion de Jarnac; mais le Vainqueur ſupplia pluſieurs fois le Roi, d'accepter le don qu'il lui faiſoit de la Chateigneraye, qui ne vouloit point demander la vie. Le Roi ſe laiſſa enfin gagner par les priéres de Jarnac, & par celles du Connétable & des Maréchaux de France, & permit qu'on portât la Chateigneraye dans la tente, pour le panſer; mais le déplaiſir que ce dernier eut de ſe voir vaincu, lui fit débander ſa playe dont il mourut trois jours après. Telle fut l'iſſue de ce fameux combat, dont l'on croyoit que la Chateigneraye ſortiroit victorieux, parce qu'il étoit l'un des plus robuſtes & des plus vaillans hommes du Royaume: il étoit l'aſſaillant, & Jarnac étoit le ſoutenant. *Voyez* VIVONNE. * *Memoires Hiſtor.*

CHATEIGNER (Roch) Seigneur de Touffou, Chambellan de Henri II, de François II, & de Charles IX, Rois de France, & Capitaine de cent Chevaux-legers, naquit en 15.7, & étoit fils de *Jean* III, Seigneur de la Roche-Pozay. Il étoit encore fort jeune, lorſque dans le Comté d'Oye & de Boulogne il donna les premiéres marques de ſon courage. Depuis, Henri II le fit Echanſon du Dauphin. A l'âge d'environ 25 ans, il paſſa dégiſé en Italie, & entra avec deux cens Fantaſſins dans la Mirandole au travers des ennemis, qui avoient bloqué cette place. Lors qu'il en eut obtenu le commandement, il fit trois vigoureuſes ſorties ſur les Aſſiegeans, prit d'aſſaut un de leurs forts, & en emmena l'artillerie & les Capitaines priſonniers. L'an 1555, le Roi l'envoya en Piemont, où avec environ quarante chevaux, il défit tout le fecours que les Eſpagnols envoyoient à Vulpian, & fut cauſe de la reduction de cette place ſous l'obeiſſance du Roi, qui lui donna la conduite d'une Compagnie de Chevaux legers, & la charge de Chambellan. Il fut encore envoyé en Piemont en 1556, & ayant paſſé avec l'armée Françoiſe juſqu'au Royaume de Naples, il combattit vaillamment à Juiia-Nova contre les Eſpagnols; puis, il défendit la ville d'Aſcoli contre l'armée du Duc d'Albe, fut enfuite pris dans un combat, & demeura trois ans priſonnier. Pendant ſa captivité il s'exerça à faire des vers en François & en Eſpagnol dont il a laiſſé un recueil. Lorſqu'il fut de retour en France, il ſe trouva à l'entrée du Roi de Navarre dans Poitiers l'an 1560, & eut part à la défaite des Huguenots près de S. Geneſt, où il prit trois enſeignes ſur eux. Il alla enfin au ſiége de Bourges l'an 1562, & y fut tué d'un coup de mouſquet n'étant âgé que de 35 ans. Son corps fut porté à la Roche-Pozay, où l'on voit ſon épitaphe que le Poëte Ronſard compoſa. * Ou Chêne. *Hiſtoire de la Maiſon des Chateigners.*

CHATEIGNER de la ROCHE-POZAY (Louis) Seigneur d'Abain & de la Roche-Pozay, Baron de Preuilli, Gouverneur de la Haute & Baſſe Marche, & Chevalier des Ordres du Roi, étoit ſeptiéme fils de JEAN Châteigner, III. du nom, & s'appliqua également aux armes & aux Lettres, qui ſembloient être héréditaires dans ſa Maiſon. Il apprit les Sciences & les Langues ſous Joſeph Scaliger, & il y fit un grand progrès. Le Roi Henri III l'envoya Ambaſſadeur à Rome, où il ſoutint avec beaucoup de force la gloire de ſon Prince & la réputation des François, contre la fine politique des Eſpagnols. Depuis, le Roi Henri IV lui donna le gouvernement de la Haute & Baſſe Marche, où il défit les Rebelles dans une mémorable occaſion, près de la riviére de la Vienne. Il avoit déja ſignalé ſon courage aux batailles de Saint-Denys, de Jarnac, de Montcontour, au ſiége de la Rochelle & ailleurs. Il ſervit encore l'an 1595, en Bourgogne, au combat de Fontaine-Françoiſe, & étant comme malade, ce ſe retirant chez lui, il mourut à Moulins en Bourbonnois le 29 ſeptembre de la même année. Louis Châteigner avoit épouſé par diſpenſe du Pape en 1567, *Claude* fille de *George* du Fou, Seigneur du Coudray, dont il eut entre autres enfans, *Henri*, Baron de Malval, tué dans un combat. On ne doit pas oublier JEAN IV, Seigneur de la Roche-Pozay, & pére de CHARLES, qui a été Lieutenant-de-Roi dans le Haut Poitou; & HENRI-LOUIS Châteigner de la Roche-Pozay, Evêque de Poitiers, célébre par ſes Ouvrages. Celui-ci naquit l'an 1577 à Rome, dans le tems que ſon pére y étoit Ambaſſadeur. Après s'être avancé dans les Lettres, il ſe conſacra de bonne heure à Dieu dans l'état eccléſiaſtique. Outre l'Evêché de Poitiers, qu'il eut en 1611, après Geoffroy de Saint-Belin, dont il avoit été Coadjuteur, il poſſeda pluſieurs Abbayes, & mou-

mourut subitement le 30 juillet 1651, âgé de 74 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *des Commentaires sur la Genese, sur l'Evangile de saint Matthieu, & sur les Actes des Apôtres; Synopsis disciplinarum theologicarum & philosophicarum, Dissertationes Ethico-Politicæ; Nomenclatura Cardinalium, &c.* * Sainte-Marthe, *la Eloge. Doct. Gall. Christ.* Claude le Voyer d'Argenſon, *in Eloge. Illustr. Viror.* Du Chêne, *Généalogie de la Maiſon de Chateigner.*

CHATEIGNERAYE. *Voyez* CHATEGNERAYE.

CHATEL, (du) ancienne maiſon de Bretagne, conſidérable par les grands hommes qu'elle a donnez à l'Etat, deſquels on ne rapporte ici la poſtérité que depuis, HERVÉ qui ſuit.

I. HERVÉ, Seigneur du Châtel, qualifié Cheraher dès l'an 1096, épouſa *Sibylle*, fille & ſeule héritière de *Prégent*, Seigneur de Leſſen, & en eut BERNARD qui ſuit.

II. BERNARD, Seigneur du Châtel, vivoit en 1327, & épouſa *Eleonore* de Roſmadec, morte le 15 juillet 1337, dont il eut 1. TANNEGUY, qui ſuit; & 2. Oüde du Châtel, mariée à *Olivier* Arrel, Seigneur de Kermarket.

III. TANNEGUY, I. du nom, Seigneur du Châtel, Capitaine de Breſt. Lieutenant Général des armées du Comte de Montfort, contre Charles de Blois, fut lequel il gagna la célébre bataille de la Roche-de-rien, en 1347, & mourut en 1352. Il épouſa *Tiphaine* de Pluſcalec, Dame de la Roche-Dronion, fille de *Charles*, Sire de Pluſcalec, & d'*Alienor*, Dame de la Roche-Dronion la ſeconde femme, dont il eut, 1 2. *Bernard* & *Briant* du Châtel, qui furent exécutez à mort, en haine des ſervices qu'ils rendoient au Comte de Montfort; 3. GUILLAUME qui ſuit; 4 *Tanneguy*, Seigneur de la Roche-Dronion, dont deſcendent les Seigneurs de Melle; 5. *Garſion*, qui ſervoit le Roi d'Angleterre en 1367, pour le Duc d'Anjou, qui le fit ſon Maréchal & Général d'armée, mort ſans alliance; 6. *Maurice*, Seigneur de Lerbona; 7. *Henri*, Seigneur de Château-gaillard, vivant en 1373; 8. *Doreen*, qui fut Evêque; 9. *Marguerite*, alliée à *Guillaume* de Kergournadec; 10. *Tiphaine*, mariée à *Prégent*, Seigneur de Coetmeneck; 11. *Anne*, qui épouſa *Yvon*, Prévôt, Seigneur de Kernaſter; & *Marguerite* du Châtel, ſeconde femme de *Guillaume*, Sire de Roſmadec.

IV. GUILLAUME, Sire du Châtel, de Leſten, de Coëtengars, &c. rendit de grands ſervices à Jean, V. du nom, Duc de Bretagne, dit *le Vaillant*, pour lequel il demeura priſonnier en une rencontre, & paya ſix mille écus de rançon. Il mourut en 1370, ayant eu d'*Alix* de Lefourny ſa femme, fille unique de *Hervé*, Seigneur de Lefourny, 1. HERVÉ qui ſuit; 2. *Thomas*, Seigneur de Coetelez; 3. *Jeanne*, mariée à *Hamon*, Seigneur de Keergroaſées, morte le 20 mai 1400; 4. *Marguerite*, alliée à *Prégent*, Seigneur de Coetmeneck; & 5. *Amicie* du Châtel, qui épouſa *Maurice* de Pluſcalec, Seigneur de Brullac.

V. HERVÉ, Seigneur du Châtel, de Leſſen, de Lefourny, &c. ſervit le Roi Charles V, dans ſes guerres, & vivoit en 1397. Il épouſa en juin 1360, *Mencie* de Leſcoët, fille unique de *Guillaume* de Leſcoët, dont il eut 1. *Guillaume*, Chambellan du Roi Charles VI, l'un des ſept Combattans du Seigneur de Barbaſan en 1402, ou ſelon d'autres en 1404, contre ſept Anglois, qui gagna un combat naval contre les Anglois en 1403, & paſſa l'iſle de Jerſey à la côte d'Angleterre, mais qui y étant retourné une ſeconde fois en 1404, y fut tué, ne laiſſant point d'enfant de *Marie* du Pont ſa femme; 2. OLIVIER, qui ſuit; 3. TANNEGUY du Châtel Chambellan du Roi, Prévôt de Paris, & Grand Maître de France, *dont il ſera parlé cy-après, dans un article ſeparé*, mort ſort âgé en 1449: 4. HERVÉ, qui fit *la branche des Seigneurs de* COETELEZ *rapportée cy-après*; 5. *Marguerite*, alliée 1. à *Hervé* de Guermeur, Seigneur de Ponthou: 2. à *Guillaume*, Seigneur de Troumelin; 6. *Catherine*, mariée le 12 janvier 1395, à *Alain*, Seigneur de Coetivy; 7. *Marguerite la Jeune*, qui épouſa *Guillaume*, Seigneur de Ploeuc & de Timeur; & 8. *Jeanne* du Châtel, mariée à *Benabes*, Seigneur de Tréal.

VI. OLIVIER, Seigneur du Châtel, de Leſſen, &c. Chambellan des Ducs de Bretagne, mourut en 1455. Il épouſa le deuxiéme février 1408, *Jeanne* de Ploeuc, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Guillaume*, Pannetier du Roi Charles VII, & Ecuyer du Dauphin, depuis Roi de France ſous le nom de Louis XI, qui donna des preuves de ſon courage à la défenſe de la ville de S. Denys contre les Anglois, & au ſiege de Pontoiſe, où il fut tué le 20 juillet 1441, en s'oppoſant aux ennemis, au paſſage de la riviére d'Oyſe, & qui fut enterré par Ordre du Roi Charles VII, en l'égliſe de l'Abbaïe de S. Denys en France; 3. *Jean* Abbé de Feniéres, & Evêque de Carcaſſonne, mort en 1472; 4. TANNEGUY, Vicomte de la Bellière, &c. Grand Ecuyer de France, *dont l'eloge & la poſtérité ſont rapportez cy-apres dans un article ſéparé* 5. *Marguerite*, alliée à *Tanneguy*, Sire de Kermeno; 6. *Jeanne*, mariée le 29 août 1444, à *Hervé*, Seigneur de Nevet; 7. autre *Jeanne*, qui épouſa le 16 février 1450, *Yvon*, Seigneur de Quelen & de Vieil-Châtel, morte en 1488; & 8. *Mencie* du Châtel, alliée le 26 avril 1454, à *Olivier*, Seigneur de Kergournadech.

VII. FRANÇOIS, Seigneur du Châtel, de Leſſen, de Leſoucny, &c. fut créé Chevalier Banneret aux Etats de Bretagne, en novembre 1455. Il épouſa en 1434, *Jeanne* de Kerman, fille de *Tanneguy*, Sire de Kerman & d'*Alienor* de Quelen, dont il eut *Guillaume*, Seigneur de Leſſen, & OLIVIER qui ſuit.

VIII. OLIVIER, Sire du Châtel, &c. épouſa du vivant de ſon pére le 27 janvier 1459, *Marie* du Poulmic, fille & héritiére de *Jean* Seigneur du Poulmic, & de *Charlotte* de Beaumanoir, dont il eut 1. TANNEGUY qui ſuit; 2. GABRIEL, qui fit *la branche des Seigneurs de* COETANGARS, *rapportée cy après*; 3. *Olivier*, Evêque de S. Brieu, mort en 1523; 4. *Guillaume*, Seigneur de Leſſen, mort ſans poſtérité; 5. *Magdelaine*, alliée le ſeptiéme novembre 1485, à *Gilles* de Kerſaliou, Seigneur de Kerraoul & de Limoelan; 6. *Jeanne*, mariée le 19 janvier 1498, à *Jean* de Bouteville, Seigneur de Faouet, Vicomte de Coetquenan; & 7. *Marguerite* du Châtel, qui épouſa *Alain* de Tournemine, Seigneur de Coetmeur.

IX. TANNEGUY, Seigneur du Châtel, du Poulmic, &c. épouſa 1. par contract du 21 octobre 1492, *Louiſe* du Pont, fille de *Pierre*, Seigneur du Pont-l'Abbé, de Roſtrenen & de Ponthou, & d'*Helene* de Rohan: 2. le 23 juin 1501, *Marie*, Dame de Juch, fille de *Jean*, Sire de Juch, & de *Louiſe* le Bailly. Du premier mariage vinrent, 1. *Jean*, mort jeune en 1478; & 2. *Gillette* du Châtel, Dame du Pont, de Roſtenan, de Ponthou, de Crelpon, &c. mariée le ſeptiéme février 1517, à *Charles* de Quellenec, Vicomte du Fou: & du ſecond lorſtrent, 3. FRANÇOIS qui ſuit; 4. *Prégent*, Seigneur de Coetivy, mort jeune; 5. *Olivier*, Abbé de Daoulas, mort en 1550; 6. *Jacques*, Seigneur de Juch, mort ſans enfans; 7. *René*, mort ſans poſtérité; 8. *Jeanne*, mariée le huitiéme mai 1528, à *Alain*, Sire de Roſmadec, & de Tiverlan, Baron de Molac & des Chapelles; & 9. *Guillaume* du Châtel, Seigneur de Keruſmon, du Poulmic & de Leſſen, Capitaine de Brest, Lieutenant du Roi en Baſſe Bretagne, qui chaſſa les Anglois, & les défit en 1558, à S. Mahé de Léon. Il épouſa *Marie*, Dame de Kérazret & de Kerneſegon, dont il eut pour fille unique, *Anne* du Châtel, Dame du Poulmic, &c. mariée à *Vincent*, Seigneur de Ploeuc & de Timeur.

X. FRANÇOIS, Sire du Châtel, de Leſcoët, de Juch, &c. mort en octobre 1537, avoit épouſé par contract du 21 mai 1502, *Claude* du Chaſtellier, fille ainée & héritiére de *François*, Vicomte de Pommerit, Baron de Marné, & de *Jeanne* de Rohan, dont il eut, 1. CLAUDE qui ſuit; & 2. *Marie* du Châtel, morte ſans alliance.

XI. CLAUDE, Baron du Châtel, de Juch, de Coëtivy, Vicomte de Pommerit, &c. Lieutenant du Roi en Baſſe Bretagne, vivoit en 1555. Il épouſa *Claude* d'Acigné, Vicomteſſe de la Belliére, fille ainée de *Jean*, Sire d'Acigné, & d'*Anne* de Montejan, Vicomteſſe de la Belliére, dont il eut 1. *Anne*, Dame du Châtel, &c. mariée à *Guy* de Rieux, Seigneur de Châteauneuf, Vicomte de Donges, &c. & 2. *Claude* du Châtel, Baronne de Marcé & de Juch, Vicomteſſe de Tonquedoc, & du Pommerit, Dame du Mur, &c. alliée à *Charles* Goyon, Seigneur de la Moußaye, &c.

SEIGNEURS de COETANGARS.

IX. GABRIEL du Châtel, fils puîné d'OLIVIER, Sire du Châtel, & de *Marie* de Poulmic, fut Seigneur de Coetangars, de Leſcoët, &c. & épouſa *Jeanne* de Saint-Gouhon, dont il eut, 1. *Jean*, Seigneur de Coetangars, &c. qui vivoit en 1548, & mourut ſans enfans de *Catherine* de Guermeur; 2. TANNEGUY qui ſuit; 3. *Marie*, qui épouſa en 1531, *Amaury*, Seigneur de Leſquidri, vivante en 1580; *Anne*, Dame de Keroüan; & 4. *Françoiſe* du Châtel, mariée à N.... Seigneur de Poucelin.

X. TANNEGUY du Châtel, Seigneur de Coëtangars, épouſa *Mencie* Kerguzeau, fille de N.... Seigneur de Kerguzeau, dont il eut, 1. GUILLAUME qui ſuit; 2. *Jacques*, Seigneur de Beirangon, mort ſans enfans de *Françoiſe* Rannou; 3. *Charles*, Seigneur de Kérivant, qui de *Marie* de Kéraldanet, eut *Jean*, Jeſuite, & Claude du Châtel, mort jeune; 4. *Marie* du Châtel, alliée à *Alain* de Coëdic, Seigneur de Keigoalet; & 5. *Jeanne* du Châtel, mariée à N.... Seigneur de Keigrom.

XI. GUILLAUME du Châtel, Seigneur de Coëtangars & de Kérivant, épouſa *Levenèze* de Kermenon, dont il eut JEAN qui ſuit.

XII. JEAN du Châtel, Seigneur de Coëtangars, &c. épouſa 1. *Marguerite* du Coſquet, fille de *François*, Seigneur de Baraach, & de *Marie* de Kerhoent: 2. *Marie*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Kérenrour, & de *Françoiſe* de Kermerhon, dont il y a des enfans.

SEIGNEURS de COETELEZ.

VI. HERVÉ du Châtel, fils puîné d'HERVÉ, Seigneur de Châtel, &c. & de *Mencie* de Leſcoët, fut Seigneur de Coetelez, en partie, & vivoit en 1411. Il épouſa N.... dont il eut THOMAS qui ſuit.

VII. THOMAS du Châtel, Seigneur de Coëtelez, &c. épouſa *Marie*, Dame de Coetelez, dont il eut 1. *Chriſtophle*, Evêque de Tréguier, mort en 1491; & 2. *Jeanne* du Châtel, Dame de Coetelez & de Coetenan, mariée à *Jacques* de Kérimel, Seigneur de Coetenſan, de Gondelin, & de Ketiérat.

CHATEL, (Tanneguy du) Chambellan du Roi, Prévôt de Paris, & Grand Maître de la Maiſon du Roi, fils puîné de HERVÉ, Sire du Châtel, & de *Mencie* de Leſcoët, paſſa en Angleterre en 1404, avec 400 hommes d'armes, pour venger la mort de ſon frére aîné, qui avoit été tué devant l'iſle de Jerſey, où après avoir été près de deux mois, & porté un grand dommage aux Anglois, il revint en Bretagne, chargé d'un gros butin. Depuis, étant venu en France, il fut Chambellan du Duc d'Orléans, que le Duc de Bourgogne fit aſſaſſiner en 1407. Il ſe rendit à Rome en 1410, où il commandoit les troupes que Louis, Roi de Sicile, lui donna pour en aſſûrer l'entrée au Pape Alexandre, contre le Roi Ladiſlas, uſurpateur de la Couronne de Sicile; & après l'avoir défait, il manda au Pape qu'ils'y pouvoit rendre en toute ſûreté. Etant de retour en France, il s'attacha à Louis Dauphin, Duc de Guienne, qui le fit ſon Maréchal de Guienne en 1414, & lui fit de grands biens en conſidération de ſes ſervices, & de la conſervation & ſûreté de Paris, dont il avoit été fait Prévôt l'année précédente. Après la ſortie des Bourguignons, il ſe trouva à la journée d'Azincourt en 1415, & deux ans après il reprit Montlhery, & pluſieurs autres places aux environs de Paris, qui étoient occupées par les Bourguignons. Lorſque la ville de Paris fut ſurpriſe par ceux de la faction de Bourgogne le 28 mai 1418, il en ſauva le Dauphin, qu'il fit conduire à Melun, & trois jours après ayant tenté le recouvrement de cette vil-

ville, il en fut repouſſé & contraint de ſe retirer. Il ſe trouva à Croces près de Bourges le 21 juin ſuivant, pour ſervir en la compagnie & ſous le gouvernement du Dauphin, qui le fit Marechal de ſes guerres. Il alla de ſa part trouver le Duc de Bourgogne à Pontoiſe le lendemain de l'Aſcenſion 1419, pour le diſpoſer à la paix, qui fut conclue le dixieme jour ſuivant entre ces deux Princes au Ponceau à une lieue près de Melun. Comme il étoit l'un des principaux Conſeillers du Dauphin, on lui impute le conſeil de la mort du Duc de Bourgogne arrivée à Monterreau-faut-Yonne, le dixieme ſeptembre de la même année, en vengeance de celle du Duc d'Orléans. Après la mort du Roi Charles VI, le Roi Charles VII, ſon fils, lui donna la charge de Grand-Maître de ſon Hôtel qu'il exerça quelques années, & l'envoya en Provence en 1423, pour y aſſembler certain nombre d'Arbalêtriers, & en Bretagne, pour y obtenir quelque ſecours. Mais quelque tems après voyant que pour le bien de l'Etat, il étoit expédient qu'il quittât la Cour, il en ſortit, & ſe retira à Beaucaire, dont le Roi le fit Sénéchal. Ce Prince lui donna de groſſes penſions, & le fit Gouverneur & Sénéchal de Provence en 1446. Du Châtel vint enſuite à Marſeille pour pratiquer la réduction de la ville de Gênes ſous l'obéiſſance du Roi, & fut envoye en avril 1448, en ambaſſade à Rome vers le Pape Nicolas V. Il mourut en Provence fort âgé en 1449, ſans laiſſer de poſtérité de *Sibylle* le Voyer.

CHATEL, (Tanneguy du) Vicomte de la Belliére, & Seigneur de Renac, du Bois-Raoul, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Chambellan, & Grand Ecuyer de France, fils puîné d'OLIVIER, Sire du Châtel, Chambellan des Ducs de Bretagne, & de *Jeanne* de Pineuc, ſuccéda à la faveur de *Tanneguy* du Châtel ſon oncle, Grand-Maître de la Maiſon du Roi, auprès du Roi Charles VII, qui le fit ſon premier Ecuyer du corps, & Grand-Maître de ſon ecurie, par lettres du 20 mai 1454. Il fut auſſi Lieutenant du Maine au gouvernement de Languedoc, où il eut pluſieurs commiſſions pour y requerir les Aides en l'aſſemblée des Etats, pendant les années 1454, 1455 & 1456. Il exerça la charge de Grand Ecuyer juſqu'à la mort du Roi, arrivée le 22 juillet 1461: après quoi il ſe retira en Bretagne auprès du Duc François, II. du nom, qui le fit Grand-Maître de ſon Hôtel, & lui fit obtenir par ſes Ambaſſadeurs, ſurſéance de rendre ſes comptes du maniment de l'Ecurie du Roi. S'étant attiré la haine du Duc de Bretagne en lui montrant l'énormité de l'adultere qu'il commettoit avec Antoinette de Maignelez, femme d'André, Seigneur de Villequier, le Roi Louis XI, l'attira à ſon ſervice, le fit Chevalier de ſon Ordre de Saint Michel à la ſeconde promotion, & Gouverneur de Rouſſillon & de Cerdagne, en récompenſe deſquels gouvernemens, il lui aſſigna en 1472, une ſomme de vint-quatre mille écus, & lui tranſporta au mois de février de la même année les Châtellenies de Chaumont-ſur-Indre, de Pacy, d'Ezy & de Nonancourt, à condition de rachat de la ſomme de trente-ſix mille livres, & le retint à deux mille livres de penſion. Depuis il vint trouver ce Prince qui commandoit ſon armée en perſonne ſur le frontiére de Picardie en 1477, & il fut tué d'un coup de fauconneau au ſiége de Bouchain, *au grand regret du Roi, qui envoya le 16 juin de la même année, offrir cent marcs d'argent à l'Egliſe de Notre Dame de la Victoire, qu'il avoit vouez pour le ſalut de l'ame de ce Seigneur, lequel étant en armes en ſa compagnie & à ſon ſervice, étoit allé de vie à trepas devant la ville de Bouchain, comme porte le quatriéme compte de Pierre de Lailly.* Il fut auſſi porté ſon corps en l'égliſe de Nôtre Dame de Cléry, où il fut inhumé. Il épouſa en 1462, *Jeanne* le Raguenel de Malestroit, Vicomteſſe de la Belliere & de Combout, Dame de Corrouet & de Villequens, ſeconde fille de *Jean*, Seigneur de Malestroit, Vicomte de la Belliere, & de *Guiette* de Châteaugiron, Dame de Combout, dont il eut 1. *Gillette*, morte ſans alliance; 2. *Jeanne* du Châtel, Dame de la Belliere & de Combout, mariée à *Louis*, Seigneur de Montejan, de Sille-le-Guillaume, &c. Il marqua ſon zele & ſa fidelité au ſervice du Roi Charles VII, en ſe tenant auprès de lui juſqu'au dernier ſoupir de ſa vie, fit faire ſes funérailles; & y employa une ſomme de trente mille écus, dont il ne fut rembourſé que dix ans après. C'eſt par cette raiſon qu'on mit depuis en 1560, ſur le drap mortuaire du Roi François II, dont les funérailles étoient négligées par les Guiſes, une inſcription où étoient ces mots, *Où eſt maintenant Tanneguy du Châtel?* M. De Thou, *l.* 26. *de ſon Hiſtoire*, entribue mal cette reconnoiſſance à Guy du Châtel ſon oncle, qui ne fut point en état de rendre ces derniers devoirs au Roi ſon Maître, puiſqu'il mourut en 1449, treize ans avant lui. *Voyez* Jean Chartier, *Hiſt. de France.* M. De Thou-Mallet, *Hiſt. de ſaint Denys* Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers.* Bayle, *Dictionn. Critique*, &c.

CHATEL ou CASTEL, (Robert du) ancien Poëte François, vivoit en 1260. Il compoſa divers Ouvrages qu'on conſerve encore dans les cabinets des Curieux. * Fauchet, *des anciens Poëtes François*, *c.* 63. La Croix-du-Maine.

CHATEL, (Pierre du) dit en Latin *Caſtellanus*, fils d'un Gentilhomme Wallon, établi à Archy en Bourgogne, Evêque de Tulles, puis de Mâcon, & enfin d'Orléans, Grand-Aumonier de France, a été un des plus doctes & des plus illuſtres Prelats qui ayent vécu dans le XVI ſiécle. Après avoir étudié à Dijon, où il régenta enſuite, il voyagea en Allemagne, & s'arrêta à Bâle, où il fut très-conſideré d'Eraſme, qui le fit Correcteur de l'imprimerie de Froben. Depuis il étudia à Bourges, & enſuite il paſſa en Italie & dans la Gréce, où il acheva de ſe faire connoître. On le recommanda à François I, qui le fit ſon Lecteur, & l'éleva bientôt aux premieres dignitez de l'Egliſe. Du Châtel en étoit digne par la probité de ſes mœurs, & par la grande érudition. On dit que François I, s'entretenant un jour avec lui, lui demanda s'il étoit Gentilhomme, & que du Châtel lui répondit, *qu'il ne ſavoit pas bien duquel des trois, qui étoient dans l'Arche de Noé, il étoit ſorti.* Il devint après Budé, Bibliothecaire du même Prince. Il eut l'Evêché de Tulles en 1539, & fut nommé Evêque de Mâcon en 1544, Grand Aumonier de France en 1547, & enfin par Henri II, en 1550, Evêque d'Orléans, où il mourut d'apoplexie, en prêchant le troiſiéme février de l'an 1552. Ce Prelat étoit très-ſavant dans les Langues orientales, poſſedoit un grand fond d'érudition, & prêchoit avec une éloquence à laquelle rien ne reſiſtoit. Ce qu'on croira ſans peine, ſi on examine ce que le Chancelier de l'Hôpital a écrit de lui dans le premier livre de ſes Epîtres, où il lui parle ainſi,

Caſtellane, decus Muſarum, & caſte Sacerdos,
Vatis ac meriti frontem redimite corona,
Seu te Caſtalides naſcentem hoc nomine Muſæ
Donarunt, ſive ipſe tibi virtute paraſti
Id, fides commiſſa tua caſtella tuendo
Fortiter, &c.

Le même Chancelier de l'Hopital, *Epiſt. l.* 6, parle encore en ces termes de la mort de Pierre du Châtel,

Si pulchrum eſt Ducibus pugnando occumbere mortem,
Pontifici pulchrum debet ſanctumque videri,
Sic laterum vixque omnes conſonſere vocis,
Ut vires media facientem verba corona
Deficiant, fudeque fatiſcat lingua palato.
At quondam fortis qui vicit Olympia miles,
Retulit & multas victor certamine palmas,
Et quem nulla viri virtus perfregerat ante,
Sternitur ille ſuæ tandem confectus, & æſtu.
Diſcite, Paſtores i, veſtro munere fungi,
Commiſſos curare greges, & deſinge nullum,
Servandi cauſa pecoris, vitare deorum;
Nec dubitate animam multis pro millibus unam
Conſecrare Deo, ac meliori reddere vitæ.

Ce fut lui qui fut cauſe de l'aſſemblée de Melun, en 1545, dans laquelle quelques Prélats préparérent l'inſtruction des Theologiens, qu'on devoit deputer au Concile de Trente. Nous avons deux Oraiſons funébres du Roi François I, de la façon de Pierre du Châtel, que M. Baluze a publiées en 1674, avec la Vie de ce docte Prelat, compoſée par Pierre Galand ou Galandius. Les Curieux pourront conſulter ce dernier Ouvrage. * De l'Hopital, *l.* 1. & 6. *Epiſt.* De Thou, *Hiſt. l.* 23. Scévole de Sainte-Marthe, *in Elog. l.* 1. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. de Epiſc. Aurel. Mantſe. & Tutel.* Bayle, *Dict. Crit.*

CHATEL (Pierre du) apparemment de la même famille que le précédent, naquit en 1585, à Crandmont en Flandre, & fut un célébre Médecin. Après avoir étudié à Mons, à Douay, à Orleans, & à Louvain, il reçut le bonnet de Docteur dans cette dernière ville en 1618. Il ſavoit les Langues & les Belles Lettres, & laiſſa quelques Ouvrages, comme, *Ἐγκώμιον, ſive de Græcorum Feſtis; Vita Illuſtrium Medicorum, Laudatio funebris Alberti Pii, Belgarum Principis; Καταβαλὴ ſive de ejus carnium.* Il mourut en 1632, le 23 février, âgé de 47 ans, & fut enterré près de l'autel de l'égliſe de Saint-Pierre. * Valére André, *Bibliath. Belgica*, *p.* 729.

CHATEL (Jean) étoit fils d'un Marchand Draper de Paris. A l'âge de dix-neuf ans, il entreprit de tuer le Roi de France Henri IV. Ce Prince étant arrivé à Paris le 24 decembre 1594, comme il étoit ſur les ſix heures du ſoir dans la chambre de la Maîtreſſe logée à l'Hôtel du Bouchage, & qu'il s'avançoit pour embraſſer Monſigny, Châtel lui donna un coup de couteau dans la lévre d'en bas, qui lui rompit une dent. Il ſe fourra enſuite dans la preſſe; mais on reconnut à ſon viſage effaré, que c'étoit lui qui avoit fait le coup, & on le prit. C'étoit un eſprit mélancolique, qui dit dans ſon interrogatoire qu'il s'étoit porté à ce crime, parce que ſe ſentant chargé de péchez énormes & irrémiſſibles, & s'imaginant ne pouvoir éviter les peines de l'Enfer, il avoit penſé les diminuer, par cet attentat, qu'il croyoit être une action méritoire, parce que le Roi n'étant pas réconcilié à l'Egliſe, ne pouvoit paſſer que pour un Tyran. Il confeſſa auſſi qu'il avoit fait ſon Cours en Collége de Clermont ſous les Jéſuites, & qu'ils l'avoient ſouvent mené dans une chambre des méditations, où l'Enfer étoit repréſenté, avec pluſieurs figures épouvantables. Cette dépoſition, jointe aux libelles injurieux contre Henri III, & contre Henri IV, qu'on trouva dans la chambre de Jean Guignard, un des Péres de la Société, au ſouvenir de l'ardeur que quelques uns d'eux avoient témoignée pour les intérêts d'Eſpagne, à quelques maximes que leurs Prédicateurs avoient débitées contre la ſureté des Rois & contre les anciennes loix de France, & à l'opinion qu'on avoit, que par le moyen de leurs Colléges & des confeſſions auriculaires, ils murmuroient l'eſprit de la jeuneſſe & les conſciences timorées du côté qu'il leur plaiſoit, donna ſujet au Parlement de Paris d'envelopper toute la Société dans la punition du crime des particuliers. Ainſi par un même arrêt, qui fut prononcé le 29 du même mois de décembre, & exécuté aux flambeaux, il condamna Jean Châtel *aux peines accoutumées contre de ſemblables parricides; & ordonna que les Prêtres & Ecoliers du Collége de Clermont, & autres ſoi diſant de la Société de Jeſus, comme étant corrupteurs de la Jeuneſſe, perturbateurs du repos public, & ennemis du Roi & de l'Etat vuideroient dans trois jours de leur maiſon & Collége, & dans quinze de tout le Royaume; & que tous leurs biens ſeroient employez à des œuvres pies ſelon la diſpoſition du Parlement.* * Mézeray, *Abrégé Chronologique, au régne de Henri IV.*

CHATEL (Nicolas du) *Voyez* CASTRO.

CHATEL (Jean du) Chanoine d'Utrecht. *Voyez* CASTRO (Jean de)

CHATEL (Joſſe du) *Voyez* CASTRO (Jodocus a)

CHATEL ſur MOSELLE. *Voyez* CHATTE.

CHATEL, Abbé de Marchiennes. *Cherchez* ARMANO.

CHATEL (Jean du) Religieux Dominicain. *Cherchez* CASTRO (Jean de)

* CHATEL-ACHER, village ou bourg de France dans le Poitou. Il eſt ſur la rive gauche de la petite rivière de Cinuére, au ſud de Poitiers, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

CHATEL-AILLON, bourg de France dans le Poitou, eſt ſur le côté du peu pais d'Aunis, à deux lieues de la Rochelle du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHATELAIN de BEAUVAIS, famille. *Voyez* BEAUVAIS.

CHATELAIN, (*Caſtellanus*) étoit anciennement le Gouverneur d'un château, ou il commandoit en l'abſence du Seigneur. Les Comtes & les Ducs qui avoient de grands domaines, établiſſoient dans le plus conſiderable de leurs chateaux, un Commandant qu'ils appelloient *Chatelain*, non ſeulement pour faire tête aux ennemis qui le pouvoient préſenter, mais auſſi pour rendre la juſtice à leurs Sujets. Depuis, ces Châtelains s'étant rendus puiſſans, leurs enfans leur ſuccéderent, & ces charges devinrent comme héréditaires. Ils obtinrent même de leurs Seigneurs, de les poſſéder en fief; & peu à peu, d'Officiers & de Juges qu'ils étoient, ils s'érigérent en Seigneurs. C'eſt de là que par l'ordonnance du Roi Henri III, donnée à Paris le 17 août 1575, il eſt porté qu'une Terre, pour être érigée en Châtellenie, doit avoir d'ancienneté, Haute Juſtice, droit de foire, de marché, de Prévôté & de peage, avec prééminence dans toutes les égliſes au dedans de la Terre; que la Baronnie doit être compoſée de trois Châtellenies, pour le moins, unies enſemble, & tenues du Roi; que le Comté doit avoir deux Baronnies & trois Châtellenies, ou une Baronnie, & ſix Châtellenies; & que la Marquiſat doit contenir trois Baronnies, & trois Châtellenies, ou deux Baronnies & ſix Châtellenies. *Voyez* DUC.

CHATELAIN (George) en Latin *Caſtellanus*, Gentilhomme Flamand, qui avoit été élevé dans la Maiſon des Ducs de Bourgogne. Il entendoit fort bien la Langue Françoiſe, & compoſa quelques Traitez, qui, malgré la prédiction d'Olivier de la Marche, ſont entierement tombez dans l'oubli. Il écrivit en vers François un Recueil des choſes merveilleuſes avenues de ſon tems, imprimé avec les Oeuvres de Jean Moulinet ſon Diſciple. Il compoſa la *Temple de la ruine d'aucuns Nobles malheureux, tant de France qui d'autres nations étrangéres, à l'imitation de Boccace*, imprimé à Paris l'an 1517; *L'Inſtruction du jeune Prince*, contenant huit chapitres, imprimée avec les autres Oeuvres; *Les Epitaphes d'Hector & d'Achille, avec le jugement d'Alexandre le Grand*, imprimé à Paris, en 1585, *in octavo*; *L'Hiſtoire de Jacques de Lalain, Chevalier de la Toiſon d'Or*, imprimée à Bruxelles, *in quarto*, l'an 1634; pluſieurs autres Ouvrages, qui ſe trouvent en manuſcrit dans l'Abbaie de Saint-Vaſt d'Arras. Il fit en François *la Vie de Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne; mais on ne croit pas qu'elle ait été imprimée. Pontus Heuterus l'avoit lue & en a tiré quelque choſe. Châtelain mourut l'an 1475. * Valére André, *Bibliothe. Belgica*, *p.* 262. Le Croix du Maine, *p.* 113. Du Verdier-Vauprivas, *Bibliothe. Françoiſe*. Olivier, *Preface de ſes Memoires*.

CHATELAIN (Martin) étoit de Warwiek, petite ville de Flandre. Il étoit né aveugle, & cependant il faiſoit au tour des ouvrages ſurprenans; & même les inſtrumens dont il avoit beſoin pour ſon métier. Il faiſoit des orgues, des épinettes, des violes, des violons, & en jouoit paſſablement. On lui demandoit un jour ce qu'il déſireroit le plus de voir, *Les couleurs*, répondit-il, *parce que je connois preſque tout le reſte au toucher*: mais, lui repliqua-t'on, n'aimeriez-vous pas mieux voir le ciel? *Non*, dit-il, *j'aime mieux le toucher*. * *Entretiens*, *p.* 265. édit. de Bruxelles, 1696.

* CHATELAIS (le) village de France en Anjou, ſur l'Oudon au nord-oueſt d'Angers, dont il eſt éloigné d'environ neuf lieues.

* CHATELAR, (la) village de France & du Dauphiné dans le Viennois, à l'orient de Vienne tirant vers le nord à la diſtance d'environ dix lieues.

* CHATELAR, (la) village de France dans le Berry, au ſud oueſt de Bourges, dont il eſt éloigné d'environ quinze lieues.

CHATELAR, en Suiſſe. *Voyez* CHATELLAR.

* CHATEL-CHALON, petite ville du Comté de Bourgogne, autrement dit la Franche-Comté, en ſud-ſud-eſt de Dole, dont elle eſt éloignée de ſept à huit lieues. Elle eſt ſituée au nord de la riviére de Seille.

CHATEL-CHINON, petite ville de France dans le Nivernois, & dans la contrée dite *le Morvant*. Elle eſt près de la riviere d'Yonne, vers les frontiéres de Bourgogne.

* CHATELDON ou CASTELDON, petite ville de France, dans la Bourbonnois, ou ſelon d'autres en Auvergne, vers les confins du Bourbonnois. Elle eſt ſituée ſur l'Allier, à peu près au ſud de Moulins, dont elle eſt éloignée d'environ douze lieues.

* CHATEL-D'USIE, village de la Franche-Comté au ſud-ſud-eſt de Beſançou, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues.

CHATELET, (Paul du) de l'ancienne Maiſon de Hay en Bretagne, qui ſe vante d'être ſortie il y a 600 ans, de celle des Comtes de Carliſle, une des plus illuſtres d'Ecoſſe, fut d'abord Avocat général au Parlement de Rennes, puis Maître des Requêtes, & enfin Conſeiller d'Etat. Ce fut lui qui eut la commiſſion d'établir le Parlement à Pau, & qui en l'année 1635, exerça l'Intendance de la Juſtice dans l'armée royale, ou le Roi Louis XIII émit en perſonne. Il fut encore nommé, pour être un des Commiſſaires, au procès du Maréchal de Marillac; mais ce Maréchal le recuſa comme ſon ennemi capital, outre qu'il avoit fait une Satyre Latine en proſe rimée contre lui, & contre le Garde des Sceaux, ſon frere. On dit que voulant ſe tirer du nombre des Juges, il avoit fait ſuggérer lui même cette requête de récuſation au Maréchal de Marillac, mais ſon artifice ayant été découvert, écrita contre lui le courroux du Roi, & du Cardinal de Richelieu. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'après la derniére requête de récuſation qui fut préſentée contre lui à Ruel, ou ſe faiſoit la procédure, il fut mandé par le Roi qui étoit à Saint-Germain, & fut retenu & conduit le même jour à Villepreux, d'où il ſortit quelque tems après. Depuis, il fit un Recueil de pluſieurs piéces de divers Auteurs, pour la défenſe du Roi & des Miniſtres, le fit imprimer, & y mit une préface qui eſt comme une Apologie du Cardinal de Richelieu. C'étoit un homme de bonne mine, d'un eſprit ardent, & qui parloit admirablement bien. Il étoit de l'Academie Françoiſe. On rapporte de lui quelques bons mots. Un jour qu'il étoit avec M. de Saint-Preuil qui inſtiguoit la grace du Duc de Montmorency, & qu'il témoignoit beaucoup de chaleur pour cela, la Roi lui dit, *je penſe que M. du Châtelet voudroit avoir perdu un bras, pour ſauver M. de Montmorency*. Il répondit, *Je voudrois, Sire, les avoir perdus tous deux, car ils ſont inutiles à votre ſervice, & en avoir ſauvé un, que vous a gagné des batailles, & qui vous ſa gagnera encore*. Un peu après qu'il fut ſorti de priſon, on le mena à la Meſſe du Roi, qui ne le regardoit point, & qui effectoit, ce ſemble, de tourner la tête d'une autre côté, comme par quelque eſpéce de chagrin, de voir un homme qu'il venoit de maltraiter. Du Châtelet s'approcha de M. de Saint-Simon, & lui dit, *je vous prie, Monſieur, de dire au Roi que je lui pardonne de bon cœur, & qu'il me faſſe l'honneur de me regarder*. M. de Saint-Simon le dit au Roi, qui en rit, & qui careſſa du Chatelet. Il mourut âgé de 43 ans, au mois d'avril 1636. On a de lui des Ouvrages en vers & en proſe, comme une Satyre contre la vie de la Cour, qui commence par ces mots, *Sous un calme trompeur*, &c. qu'on a faſſement attribuée à Théophile; la Proſe rimée en Latin contre MM. de Marillac; les Obſervations ſur le procès du Maréchal de Marillac; la préface du Recueil ſervant à la défenſe du Cardinal de Richelieu. * Paul Feliſſon, *Hiſtoire de l'Academie Françoiſe*.

CHATELET, eſt le nom qu'on donne au lieu où ſe tient la Juſtice de la Preſoté & Vicomté de la ville de Paris. Il eſt ainſi appellé, parce que c'eſt un ancien château, que l'on tient avoir été bâti par Julien l'*Apoſtat*, alors Gouverneur des Gaules, qui y faiſoit ſa demeure, comme dans une place forte, & qui y recevoit les tributs de tout le pais. Depuis, Philippe Auguſte le deſtina pour l'adminiſtration de la Juſtice. Le Vulgaire l'appelle la *porte de Paris*, croyant que ce lieu a été autrefois une des portes de la ville; mais la vérité eſt, que c'étoit l'abord des bateaux, le port où ils arrivoient, & le lieu ou l'on apportoit les denrées & les marchandiſes. C'eſt pourquoi pluſieurs l'appellent encore à preſent l'*Apport de Paris*. On lui donne le nom de *Grand Chatelet*, pour la diſtinguer d'un autre lieu nommé la *Petit Chatelet*, ancienne forteresſe de la même ville, qui ſert ſeulement de priſon. * André du Chêne, *en ſa Deſcription de Paris*.

* CHATELET, bourg de France dans la Gouvernement de l'Iſle de France ou ſud-eſt de Paris, dont il eſt éloigné de dix à onze lieues.

CHATELET, ville de Picardie. *Voyez* CATELET.

CHATELET, mot corrompu. *Voyez* CHASSELET.

CHATELET-FUY-FERRAND. *Voyez* PUY-FERRAND.

* CHATEL-GIRARD ou CHATEAU-GIRARD, bourg de France dans le Duché de Bourgogne, & dans cette partie que l'on nomme l'Auxois. Il eſt au nord-oueſt de Semeur en Auxois, & en eſt éloigné de près de quatre lieues.

CHATELLAIN. *Voyez* CHATELAIN.

CHATELLAR, chateau & Baronie du Pais de Vaud en Suiſſe, ſituë auprès du Lac Leman, dans le Baillage de Vevay, appartenant au Baron & Bailli Bondeli. Cette Terre qui contient dix-huit villages, eſt la plus étenduë & la plus diſtinguée du Canton. Le Baron la poſſede franche & allodiale avec haute juriſdiction. Elle fut anciennement demembrée de la Souveraineté remportée des Princes & Evêques de Syon, ayant été vendue en 1295, par Boniface, Evêque, du conſentement de ſon Chapitre, à la Maiſon d'Oron, ſous le titre de Vidamie de Mouſtreux. Depuis que la Seigneurie de Sales y a été jointe, le tout fut engagé, ſous le nom de Châtellar. Les Poſſeſſeurs ont fait en différens tems des traitez d'alliance & de combourgeoiſie avec leurs voiſins; avec les Comtes & les Ducs de Savoye, en 1317; avec les Comtes de Gruyére en 1510; avec le Canton de Berne en 1526: mais à la priſe du Pais de Vaud en 1536, ils ſe rangérent ſous la ſouveraineté des Bernois, qui les confirmérent dans leurs droits & privileges. On trouve ici au village de Bougi des veſtiges remarquables de l'antiquité la plus reculée, entre autres un pavé à la Moſaïque & des colonnes de marbre d'une énorme grandeur. * Stettler, *l.* 22. *p.* 663. *Plusieurs Manuſcrits*. Plantin, *Abregé de l'Hiſt. Generale de Suiſſe p.* 482.

CHATELLENIE: c'eſt le nom que l'on donne en Flandre aux diverſes parties dans leſquelles cette contrée eſt diviſée, & dont chacune porte le nom de ſa Capitale. On donne ce même nom en Pologne aux petits Gouvernemens, qui dépendent des Caſtellans ou Châtelains d'une ville, & qui ſont ſoumis aux Palatins, dont les Gouvernemens ſont plus étendus & renferment pluſieurs Châtellenies. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHATELLERAUD, *Caſtrum Heraldi*, ville de France en Poitou, ſur la riviére de Vienne, avec titre de Duché. On croit que c'eſt à une petite lieue de cette ville, qu'une biche ſervit de guide aux Soldats du grand Clovis, pour paſſer la riviére, lorſqu'ils allerent combattre Alaric Roi des Goths. Châtelleraud portoit anciennement le titre de Vicomté; mais François I, Roi de France, l'an 1514, l'érigea en Duché & Pairie, pour François de Bourbon, fils de *Gilbert* de Bourbon, Comte de Montpentier. Ce Prince étant mort l'année ſuivante, à la bataille de Marignan, Charles ſon frére, Connétable de France, lui ſuccéda. Depuis, ce Duché revint à la Couronne, & le Roi Henri III l'engagea en 1504, à François de Bourbon, Duc de Montpentier: de ſorte que ceux qui l'ont eu de lui, ne le tiennent que par engagement. Châtelleraud eſt une ville agréable, vers les frontiéres de la Touraine,

raine, & à six ou sept lieues de Poitiers. Elle souffrit beaucoup, & fut souvent prise, reprise & pillée dans le XVI siecle, durant les guerres civiles. * Du Chêne, *Recherches des Villes*. De Thou, *Hist.* Du Puy, &c.

CHATELUS. *Voyez* CHASTELUS.

CHATENERAYE. *Voyez* CHATE'GNERAYE.

CHATENIER, (Bernard) Cardinal, Evêque d'Alby, puis du Puy-en-Velay, natif de Montpellier, vivoit dans le XIII siecle. Il se rendit habile dans la Jurisprudence Civile & Canonique, & s'étant établi à la Cour de Rome, il y exerça longtems la charge d'Auditeur du Sacre Palais, sous la Pontificat de Grégoire X. Ensuite il fut Chapelain du Pape, & Archidiacre dans l'église de Narbonne. Innocent V le pourvut de l'Evêché d'Alby en 1276, & Nicolas VI lui donna la commission d'informer dans le diocèse de Lodeve, contre ceux qui avoient usurpé les biens ecclesiastiques. Philippe *le Bel* le choisit pour l'envoyer à Rome, où il procura la canonisation du Roi saint Louis. Il obtint aussi en 1295, la sécularisation des Chanoines de son église d'Alby, qui étoient de l'Ordre de saint Augustin; mais qui ne vivoient pas assez regulièrement. Il fit aussi de grands biens à cette église, & en 1305, s'étant fait transferer à celle du Puy, il dota richement celle-ci, aux grandes richesses de l'autre. Il fit recevoir la Regle de saint Augustin aux Religieuses du monastere du Val, qui étoient Pénitentes. Le Pape Jean XXII le créa Cardinal en 1316; mais, comme il étoit déjà extrêmement âgé, il ne jouit pas longtems de cette dignité; car il mourut le 14 août 1317, à Avignon, où il fut enterré dans l'église cathédrale. * Frizon, *Gall. Purp.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Odon de Cluny, *Hist. l.* 3. Du Puy, *c.* 19. Aubery. Ciacomius. Ughel. Catel, &c.

CHATHAM. *Voyez* CHATTAM.

CHATICAN, ville du Mogolistan, en Asie, est dans le Royaume de Bengale, sur la riviere de Cosmin, vis à vis de la ville de Bengale, que plusieurs Géographes confondent avec elle. Au reste, quelques uns mettent à Chatigan, l'ancienne *Cosamba*. Vincent le Blanc qui parle de cette place qu'il nomme *Catigan*, dit que c'est un port des Indes, où les Portugais vont trafiquer. Il est de la Seigneurie d'*Arracan* dans le Pais appellé *Mogor*, qui est une Province grande & riche en bétail de toutes sortes, en poisson, en ris blanc & noir, en épicerie & sur tout en poivre, en mirabolans & en gingembre, qui est meilleur que celui de Cananor. * Th. Corneille *Dict. Geogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

CHATILLON, ville du Périgord. *Voyez* CASTILLON.

CHATILLON-LES-DOMBES ou CHATILLON-SUR-CHALARONNE, ville de Bresse, située entre deux collines sur la riviere de Chalaronne, qui la traverse, avec un Comté dont la justice d'appel ressortit au Bailliage de Bourg, une Mairie, & un Grenier à sel. Outre la paroisse, qui fut erigée en collegiale en 1652, on y voit des couvens de Capucins & d'Ursulines, un College, & un hopital. C'est le lieu du dépôt des vins de Maconnois & de Beaujolois, dont on y fait un grand débit. * Carteau, *Descript. du Gouvern. de Bourgogne.*

CHATILLON-SUR-SAONE, bourg du Duché de Bar en Lorraine. Il est aux confins de la Bourgogne & de la Champagne sur la Saone, à cinq ou six lieues de la source; & à sept de Langres, du côté du Levant. * *Cartes Geographiques.*

CHATILLON-SUR-SEINE, ville de France dans le Duché de Bourgogne, située dans une distance égale de Dijon & de Troyes, au nord-nord-ouest de la premiere & au sud-sud-est de la seconde environ à treize lieues de l'une & de l'autre, est sur la Seine entre Aisey-le-Duc & Bar-sur-Seine, partagée par cette riviere qui la traverse en deux endroits; & par deux parties principales, qui forment la partie de la ville qu'on appelle Chatumont, & l'autre le Bourg; & qui n'ont l'un & l'autre qu'une seule enceinte. Cette ville est élevée dans les deux extrémités, & basse vers le milieu; en qui forme une espéce d'amphithéatre. Son circuit est d'environ 3500 pas, & on y voit les ruines de l'ancien château des Ducs de Bourgogne. Outre la paroisse qui a deux annexes, il y a une Abbaie de Chanoines Réguliers de la Congrégation de Fesnce, une autre de Bénédictines; une Commanderie de Malte; des couvens de Feuillans, de Cordeliers, de Capucins, de Carmelites, & d'Ursulines; un hopital pour les malades, un autre pour les passans; & un College. Il y a aussi un Bailliage, qui est le cinquiéme principal du Parlement de Bourgogne, & qu'on appella le Bailliage de la montagne, auquel est uni le Présidial & la Chancellerie aux contrats; un Bailliage du Duché-Pairie de Langres, ressortissant nuement au Parlement de Bourgogne; une Mairie qui a la justice ordinaire & la police de la ville, & qui ressortit par tiennistre au Bailliage royal & à celui de la Pairie, avec les Justices seigneuriales de l'Abbaie, & de la Commanderie. Les autres siéges sont une Mairie particuliere des Eaux & Forêts, & un Grenier à sel. Châtillon est la dixiéme ville qui depute aux Etats de Bourgogne; & la neuviéme qui nomme l'Elu du Tiers-Etat. Son Bailliage a quatorze lieues de longueur du nord au midi; & dix de largeur. On y compte jusqu'à quatorze bourgs. On y trouve plus de montagnes que de plaines; il y vient du froment, du seigle, des bois de futaye & des taillis. On fabrique des serges à Châtillon & à la Margelle; & des toiles à Aignay-la-Duc & aux environs. On y trouve plusieurs mines de fer, qu'on voiture à Troyes, à Dijon, & à Lyon. Le Comté de Châtillon réuni depuis plusieurs siecles au Duché de Bourgogne, a été tenu autrefois par des Seigneurs particuliers, entre autres par le pére de S. Bernard. C'est à cause de ce Comté, que le Marquisat de Cruzy, & les Baronies d'Ancy-le-Franc, de Leigne & de Ravière dans le Bailliage de Sens, sont mouvans du Duché de Bourgogne pour la foi & hommage.

CHATILLON-SUR-INORE, petite ville de France en Touraine avec siege royal, qui dépend du Bailliage de cette Province. D'autres la mettent dans le Berry. Elle est sur la riviére d'Indre, au dessus de Lochis. *Voyez* du Puy au *Traité du Domaine du Roi*. Sanson. Baudrand.

CHATILLON-SUR-LOING, petite ville de France dans le Gatinois, est assez agreable, avec un château sur une colline. Cette ville est sur la riviere de Loing, environ à six lieues de la Loire, & à quatre au dessus de Montargis. Cette Terre qui étoit entrée en 1437, dans la Maison de Coligny, par le mariage de *Catherine*, Dame de Saligny, fille de *Jean* Lourdin, II. du nom, Seigneur de Saligny, & de *Jeanne* Praque, Dame de Châtillon, a été possedée par les Seigneurs de Coligny jusqu'en 1695, qu'*Elizabeth Angelique* de Montmorency, veuve de *Gaspard* V, la laissa par son testament à son neveu *Paul-Sigismond* de Montmorency-Luxembourg, Comte de Luse, en faveur duquel le Roi l'erigea en Ouché par lettres vérifiées au Parlement en mars 1696. * Sanson. Baudrand.

CHATILLON-SUR-LOIRE, bourg de France dans le Berry, au nord-nord-est de Bourges, dont il est éloigné d'environ onze lieues.

CHATILLON-SUR-CHER, bourg de France dans le Blaisois vers le confluent de la Saudre & du Cher, au sud-sud-est de Blois, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

CHATILLON-SUR-MARNE, ville de France en Champagne, entre Epernay & Château-Thierry, qui tom auſſi ſur la Marne. C'eſt une petite ville aſſez agréable. Il y a Châtellenie d'où relévent plus de huit cens fiefs, & la Seigneurie du château, qui en a été autrefois ſéparée. La Châtellenie fut comprise dans le Domaine du Roi en 1303, & après diverſes échanges, dons & engagemens, le tout fut réuni à la Couronne, l'an 1558. * Du Puy, au *Traité du Domaine du Roi*. Sanſon. Baudesnd.

* CHATILLON en Bazois, bourg de Fesnce, dans le Nivernois, ſur l'Auron. Il eſt à l'eſt de Nevers, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues.

CHATILLON de MÉDOC. *Voyez* CASTILLON de MÉDOC.

* CHATILLON, village de la Franche-Comté, au nord-nord eſt de Beſançon, dont il eſt éloigné de deux à trois lieues.

* CHATILLON, bourg de la Franche-Comté à l'eſt-nord-eſt de Beſançon, dont il eſt éloigné d'environ douze lieues.

* CHATILLON, bourg des Etats de Savoye, dans la Savoye propre à l'orient du Rhône, & au nord nord ouest de la partie ſeptentrionale du Lac de Bourget, à une demi lieue du premier & à une lieue de l'autre. Sanſon le nomma *Chatillonnet* dans ſa Carte de la partie méridionale des Etats de Savoye.

* CHATILLON de MICHAILLE, bourg du Comté de Bourgogne ou de la Fesnche-Comté, dans la Bugey. Il eſt au nord de la ville de Belley, & à l'oueſt de la ville de Genève, à environ onze lieues de la premiére, & à ſept lieues de l'autre.

CHATILLON de FESCAIRE. *Voyez* CASTIGLIONE di PISCARIA.

CHATILLON, nom d'une Maiſon très-ancienne, qui a tiré ſon nom de la ville de Châtillon-ſur-Marne.

I. GUY, I. du nom, Seigneur de Châtillon-ſur-Marne, vivoit en 1076, & laiſſa d'*Ermengarde* de Choin, 1. CAUCHER, I. du nom qui ſuit; 2. *Guermond*, Seigneur de Sarigny, qui eut des enfans; 3. *Jacques*, vivant en 1103; & 4. *Pierre* de Châtillon, Chanoine & Archidiacre de Soiſſons.

II. CAUCHER, I. du nom, Seigneur de Châtillon, ſuivit en 1096, *Etienne* dit auſſi *Henri*, Comte de Champagne & de Blois au voyage de la Terre-Sainte, & y mourut, laiſſant de *N...* ſa femme, dont le nom n'eſt pas connu, 1. HENRI, I. du nom, qui ſuit; 2. *Renaud*; & 3. *Hugues* de Châtillon, Chanoine de Rheims.

III. HENRI, I. du nom, Seigneur de Châtillon, vivoit en 1180, & eut d'*Ermengarde* ſa femme, fille de *Payen*, Seigneur de Montjay, 1. CAUCHER, II. du nom, qui ſuit; 2. *Gervais*, Chevalier, mort après l'an 1159, ſans enfans de *Baſilie* de Oimery; 3. *Elizabeth*, mariée à *Thibaud* de Crefpy, Seigneur de Nanteuil-le-Haudouin; & 4. *Renaud* de Châtillon, Prince d'Antioche, qui ſe rendit ſi célébre au voyage de la Terre Sainte, où il accompagna le Roi Louis *le Jeune* en 1147, qu'il mérita d'epouſer en 1152, *Constance*, Princeſſe d'Antioche, veuve de *Raymond* de Poitiers, & fille unique de *Bormond*, II. du nom, Prince d'Antioche, & d'*Alix* de Jeruſalem. Il remporta quelques avantages ſur les Infidéles en 1153; mais il fut fait priſonnier en 1163, dans un combat donné contre le Sultan d'Alep, qui lui fit ſouffrir les rigueurs d'une longue priſon; après laquelle étant tombé entre les mains de Saladin, il lui fit trancher la tête en 1186. Il étoit alors remarié à une Dame nommée *Etiennette*, dont il n'eut point d'enfans, & laiſſa de ſa premiere femme, deux filles, *Agnès* de Châtillon, première femme de *Béla*, II. du nom, Roi de Hongrie, & *Alix* de Châtillon, mariée à *Anſon* d'Eſt, V. du nom, Seigneur de Ferrare.

IV. GAUCHER II, Seigneur de Châtillon, de Trouſſy, de Montjay, &c. accompagna le Roi Louis *le Jeune* au voyage de la Terre-Sainte, où paſſant par les montagnes de Laodicée, il fut tué par les Sarrazins avec pluſieurs autres Seigneurs le dix neuf janvier 1147, au grand regret de l'armée des Chrétiens. Il avoit épouſé *Ade*, fille de *Hugues*, dit *Chalet*, Comte de Roucy, & d'*Aveloise* ſa premiére femme, dont il eut 1. CUY, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Gaucher* de Châtillon, dont on fait deſcendre les Seigneurs de Nanteuil-la-Foſſe.

V. CUY, II. du nom, Seigneur de Châtillon, de Trouſſy, de Montjay, & de Crécy, vivoit en 1170, & laiſſa d'*Alix* de Dreux ſa femme, fille de *Robert* de France Comte de Dreux, & d'*Aeloise* d'Evreux ſa ſeconde femme, 1. CAUCHER, III. du nom, qui ſuit; 2. *Guy*, Seigneur de Montjay, mort au ſiege d'Acre en 1191; 3. *Robert*, Evêque de Laon, qui ſe trouva à la bataille de Bouvines en 1214, & mourut en 1215; 4. *Marie*, alliée 1. à *Renaud*, Comte de

de Dammartin, qui la répudia; 2. à *Jean*, III. du nom, Comte de Vendôme; 5. *Alix*, Dame de Chevy-la-Gueune, mariée en 1193, à *Guillaume*, V. du nom, Seigneur de Garlande & de Livry; & 6 *Amicie* de Chatillon, qui étoit mariée en 1185, à *Boudouin* du Donjon, fils aîné de *Guy* du Donjon, l'un des plus illustres Chevaliers de son tems.

VI. GAUCHER, III. du nom, Seigneur de Châtillon, &c. suivit le Roi Philippe *Auguste* au voyage de la Terre-Sainte, où il se signala au siége d'Acre en 1191. A son retour, le Duc de Bourgogne lui donna la charge de Sénéchal de Bourgogne; & Thibault Comte de Champagne, celle de Bouteiller de Champagne. Il accompagna ensuite le Roi à la conquête du Duché de Normandie en 1203 & 1204, & ayant succédé à cause de sa femme, au Comté de Saint-Paul, il en prit la qualité, en laquelle il suivit le Comte de Montfort en Languedoc contre les Albigeois. La guerre s'étant rallumée en Flandre, le Roi lui donna le commandement de son armée, avec laquelle il prit Tournay, & donna des preuves de son courage à la bataille de Bouvines en 1214. Il se trouva derechef contre les Albigeois en 1219, & mourut avec honneur avant le mois d'octobre de la même année. Il avoit épousé *Elisabeth*, Comtesse de Saint-Paul, fille aînée & héritière de *Hugues*, dit *Campdavaine*, Comte de Saint-Paul, & d'*Yolande* de Hainaut, dont il eut 1. GUY, I. du nom, Comte de Saint-Paul, qui suit; 2. HUGUES, I. du nom, Comte de Saint-Paul, qui a fait *la branche des Comtes de* SAINT-PAUL *& de* BLOIS, *rapportée cy-après*; 3. *Eustache*, mariée à *Daniel*, Seigneur de Béthune; & 4. *Elisabeth* de Châtillon, alliée à *Aubert* de Hangest, Seigneur de Genlis, morte en 1233.

VII. GUY de Châtillon, I. du nom, Comte de Saint-Paul, Seigneur de Montjay, &c. suivit l'armée du Roi en Languedoc contre les Albigeois, & se trouva au siége d'Avignon, où il fut tué d'un coup de pierre au mois d'août 1226. Il épousa en 1221, *Agnès*, Dame de Douzy, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, qui avoit été accordée à *Philippe* de France, frère aîné du Roi S. *Louis*, & fille unique de *Hervé*, IV. du nom, Seigneur de Donzy, de Saint-Aignan, &c. & de *Mahaud* de Courtenay, Comtesse de Nevers, dont il eut 1. GAUCHER, qui suit; & 2. *Yolande* de Châtillon, Dame de Montjay & de Saint-Aignan, Comtesse de Nevers, accordée en 1227, à *Archambault*, IX. du nom, Sire de Bourbon, dont elle eut des enfans.

VIII. GAUCHER de Châtillon, Seigneur de Montjay, de Donzy, &c. suivit le Roi saint Louis en son premier voyage de la Terre-Sainte en 1248, se signala au siége de Damiette & à la journée de la Massoure, & fut tué à celle de Pharanie le cinquième avril 1251, à l'âge de vint-huit ans, sans laisser de postérité de *Jeanne* de France, Comtesse de Boulogne, de Dammartin & d'Aumale, fille unique de *Philippe* de France, dit *Hurepel*, Comte de Clermont, de Mortaing & d'Aumale, & de *Mahaud*, Comtesse de Dammartin & de Boulogne, qu'il avoit épousée en 1245.

COMTES de SAINT-PAUL & de BLOIS.

VII. HUGUES de Châtillon, I. du nom, Comte de Saint-Paul & de Blois, second fils de GAUCHER, III. du nom, Seigneur de Châtillon, & d'*Elisabeth*, Comtesse de Saint-Paul, succéde à son père aux Seigneuries de Châtillon, de Crécy, &c. & à la charge de Bouteiller de Champagne. Il suivit pendant un tems le parti du Comte de Champagne, lorsqu'il se revolta contre le Roi saint Louis; & fut des premiers à rentrer dans son devoir. Il se trouva à l'assemblée tenue à Saint-Denys en 1235, pour le réglement de la jurisdiction des Prélats; & se disposant à faire le voyage de la Terre Sainte avec le Roi saint Louis, il mourut le neuvième avril 1248. Il avoit épousé, 1. N. . . de Bar, fille de *Thibault*, Comte de Bar, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marie* d'Avênes, Comtesse de Blois, fille unique de *Gautier*, II. du nom, Seigneur d'Avênes, de Guise, de Leuse, de Landrecies, &c. & de *Marguerite* de Champagne, Comtesse de Blois: 3. *Mahaud* de Guynes, fille d'*Arnoul*, II. du nom, Comte de Guynes, & de *Béatrix* de Bourbourg, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa seconde femme, furent 1. JEAN, I. du nom, qui suit; 2. GUY de Châtillon, II. du nom, qui a fait *la branche des Comtes de* BLOIS *& de* SAINT-PAUL, *qui sera rapportée cy-après*; 3. HUGUES, II. du nom, Seigneur de Châtillon, qui a fait *la branche des Comtes de* PORCÉAN, *mentionnés cy-après*; & 4. *Gaucher* de Châtillon, mort sans lignée, en 1255.

VIII. JEAN de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois, de Chartres & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. mourut le 28 juin 1279. Il épousa en 1254, *Alix* de Bretagne, Dame de Pontarcy & de Braye-Comte-Robert, fille de *Jean*, Duc de Bretagne, & de *Blanche* de Champagne-Navarre, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Châtillon, Comtesse de Blois, de Chartres, de Dunois, Dame d'Avênes, de Guise, de Leuse, de Condé, de Landrecies, accordée à l'âge de neuf ans en 1263, à *Pierre* de France, Comte d'Alençon & du Perche, fils puîné du Roi saint *Louis*, duquel étant demeurée veuve sans enfans, elle passa le reste de ses jours en viduité, vendit son Comté de Chartres au Roi Philippe *le Bel* en 1286, transporta en 1289, sa Seigneurie d'Avênes à Hugues de Châtillon, Comte de Saint-Paul son cousin, fit bâtir quatorze cellules au couvent des Chartreux de Paris pour autant de Religieux qu'elle y fonda en 1290, & mourut le 19 janvier 1291.

SUITE DES COMTES de BLOIS.

VIII. GUY de Châtillon, II. du nom, Comte de Saint-Paul, Seigneur d'Encre, d'Aubigny, &c. second fils de HUGUES de Châtillon, I. du nom, Comte de Saint-Paul & de Blois, & de *Marie* d'Avênes, Comtesse de Blois sa seconde femme, suivit en 1270 le Roi saint Louis au voyage d'Afrique. Depuis il accompagna le Rm Philippe *le Hardi* en son expédition d'Arragon, secourut Jean Duc de Brabant son neveu contre Renaud Duc de Gueldre, se distingua au combat de Woring le cinquième juin 1288, où il fit prisonniers le Comte de Gueldre & l'Archevêque de Cologne, & mourut le douzième mars 1289. Il avoit épousé *Mahaud* de Brabant, veuve de *Robert* de France, Comte d'Artois, dont il eut 1. HUGUES de Châtillon, II. du nom, Comte de Blois, qui suit, 2. GUY de Châtillon, III. du nom, Comte de Saint Paul, qui a fait *la branche des Comtes de* SAINT-PAUL, *rapportée cy après*; 3. JACQUES, Seigneur de Leuse & de Carency, *dont la postérité est mentionnée cy après*; 4. *Beatrix*, alliée à *Jean* de Brienne, I. du nom, Comte d'Eu; 5. *Jeanne*, mariée à *Guillaume* de Chauvigny, III. du nom, Seigneur de Châteaurous; & 6. *Gertrude* de Châtillon, mariée selon quelques-uns, à *Florent*, Seigneur de Malines.

IX. HUGUES de Châtillon, II. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, de Guise, &c. succéda au Comté de Blois en 1291, à *Jeanne* de Châtillon sa cousine, & mourut vers 1303. Il épousa en 1287 *Beatrix*, fille puînée de *Guy* de Dampierre, Comte de Flandre, & d'*Isabelle* de Luxembourg, dont il eut 1. GUY de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois, qui suit; & 2. *Jean* de Châtillon, dit de *Blois*, Seigneur de Château-regnaud & de Millançay, mort sans postérité après l'an 1329.

X. GUY de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. fut fait Chevalier par le Roi Philippe *le Bel*, le jour de la Pentecôte, l'an 1313, avec plusieurs Princes & grands Seigneurs du Royaume, assista Philippe *de Valois* son beau-frère contre le Roi d'Angleterre en 1338, & mourut en 1342. Il avoit épousé en 1298, *Marguerite* de Valois, sœur du Roi Philippe, IV. du nom, dit *de Valois*, dont il eut 1. LOUIS de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois, qui suit; 2. CHARLES de Blois, dit *le Saint*, Duc de Bretagne, qui a fait *la branche des Comtes de* PENTHIÉVRE, *rapportée cy-après*; &c. 3. *Marie* de Blois, mariée l'an 1334, à *Raoul* Duc de Lorraine: 2. à *Fréderic*, Comte de Linanges.

XI. LOUIS de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. servit le Roi dans la guerre contre les Anglois, assista *Charles* de Blois son frere contre le Comte de Montfort, & fut tué à la journée de Crécy pour la défense de l'Etat en 1346. Il avoit épousé *Jeanne* de Hainaut, Comtesse de Soissons & Dame de Chimay, fille unique de *Jean* de Hainaut, Seigneur de Beaumont & de Valenciennes, & de *Marguerite*, Comtesse de Soissons, morte en 1350, dont il eut, 1. *Louis*, II. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. qui prit aussi le titre de Comte de Soissons, qu'il porta jusqu'à sa mort arrivée en 1372, sans alliance; 2. *Jean*, Comte de Blois & de Dunois, qui établit sa demeure à Hollande, où il épousa en 1372 *Mathilde* de Gueldre, fille & héritière de *Renaud*, I. du nom, Duc de Gueldre, à cause de laquelle il fut reconnu Duc de Gueldre, & mourut sans enfans légitimes; & 3. GUY de Châtillon, II. du nom, Comte de Soissons, qui suit.

XII. GUY de Châtillon, II. du nom, Comte de Soissons, de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. fut donné en ôtage par son frère aîné au Roi d'Angleterre, pour la délivrance du Roi Jean. Il y demeura quelque tems prisonnier; mais pour se rédimer, il céda par une donation entre vifs son Comté de Soissons à Enguérran, Sire de Coucy, en faveur d'Elisabeth d'Angleterre sa femme, par contract passé à Londres le quinzième juillet 1367. Il alla ensuite en Prusse, où par sa valeur il mérita l'Ordre de Chevalier, & à son retour il suivit en 1370, les Ducs d'Anjou & de Berry en la guerre contre les Anglois en Guienne. Depuis il eut le commandement de l'Arrière-garde de l'armée du Roi à la bataille de Rosebéque en 1382, & après la mort de son fils unique, il vendit les Comtez de Blois & de Dunois à Louis de France, Duc d'Orléans, moyennant la somme de deux cens mille livres, au préjudice de ses heritiers, & mourut le 22 décembre 1397. Il avoit épousé *Maria* de Namur, fille de *Guillaume* de Flandre, I. du nom, Comte de Namur, & de *Castorine* de Savoye, Dame de Vaud sa seconde femme, dont il eut Louis, qui suit.

XIII. Louis de Châtillon, III. du nom, Comte de Dunois & de Romorentin, mourut avant son pere le quinzième juillet 1391, sans postérité de *Marie* de Berry, fille de *Jean* de France, Duc de Berry, qu'il avoit épousée par contract du 29 mars 1386.

COMTES de PENTHIÉVRE.

XI. CHARLES de Blois, dit *le Saint*, Duc de Bretagne, Comte de Penthiévre, Vicomte de Limoges, Seigneur de Guise, de Mayenne, d'Avaugour, &c. second fils de GUY de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois, & de *Marguerite* de Valois, né en 1319, épousa par contract du quatrième juin 1337, *Jeanne* de Bretagne, nièce de *Jean*, III. du nom, Duc de Bretagne, à la charge que, si le Duc Jean mouroit sans enfans, Charles de Blois succéderoit au Duché de Bretagne, à cause de sa femme, & que leur postérité porteroit le nom, le cri, & les armes de Bretagne. Après la mort de ce Duc, Jean, Comte de Montfort son cadet, qui avoit consenti & été présent à ce traité, ne laissa pas de prétendre le Duché de Bretagne, s'empara des principales villes, & fit alliance avec Edouard III, Roi d'Angleterre, auquel il fit hommage du Duché de Bretagne. Charles de Blois ayant appris le procédé du Comte de Montfort, vint à Paris implorer la justice du Roi Philippe *de Valois* son oncle, lequel par le conseil des Princes & des Pairs de France, assemblez à Conflans près de Paris, rendit un Arrêt le septiéme septembre 1341, par lequel Charles de Blois & sa femme, furent reçus à faire foi & hommage du Duché de Bretagne, après quoi le Roi le fit Chevalier, & l'investit solemnellement du Duché de Bretagne. La guerre s'étant ensuite allumée, la victoire au commencement favorisa le Duc Charles, qui fit prisonnier le Comte de Montfort; mais le sort des armes ayant changé, le Duc Charles demeura prisonnier à la bataille de la Roche-de-rien le 20 juin 1347, & fut conduit en Angleterre, où il reçut de rudes traitemens, qu'il supporta avec une constance héroïque. Ayant été mis en liberté après quelques années de prison, & la guerre ayant recommencé, il perdit la bataille, la vie & l'Etat

tout

Digitized by Google

tout enſemble au combat d'Auesy, donné le 29 ſeptembre 1364. Son corps fut enterré aux Cordeliers de Guingamp, où il eſt honoré comme ſaint, au rang deſquels les Sieurs du Chêne & du Bouchet, aſſurent qu'il fut mis par le Pape Grégoire XI. De ſon mariage ſortirent 1. JEAN de Blois, dit *de Bretagne*, Comte de Penthievre, qui ſuit; 2. *Guy*, mort en ôtage en Angleterre ſans alliance, après une longue priſon; 3. *Henri*, qui ſervit Louis, II. du nom, Duc d'Anjou en la guerre qu'il eut contre Ladiſlas, Roi de Naples, & qui mourut en decembre 1400, ſans enfans de N. . . Caetan, fille d'*Honorat*, Comte de Fundi; 4. *Marguerite*, Dame de l'Aigle, mariée en 1351, à *Charles* d'Eſpagne, Comte d'Angoulême, Connétable de France; & 5. *Marie* de Blois, dite *de Bretagne*, alliée à *Louis* de France, I. du nom, Duc d'Anjou, Roi de Naples, mort le douziéme novembre 1404.

XII. JEAN de Blois, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre & de Goello, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avaugour, d'Avénes, &c. demeura priſonnier en Angleterre pendant teente-ſix ans, n'en ſortit qu'après avoir payé une groſſe rançon, & mourut le 16 janvier 1403. Il avoit épouſé par contract du dixiéme janvier 1357, *Marguerite* de Cliſſon, Dame de Chantoceaux, &c. fille puînée & héritiére d'*Olivier*, IV. du nom, Sire de Cliſſon, Connétable de France, & de *Catherine* de Laval, ſa premiére femme, dont il eut 1. *Olivier* de Bretagne, Comte de Penthievre, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avénes, &c. qui embraſſa le party du Duc d'Orléans en 1411, & accompagna le Duc d'Anjou au ſiége de Bouegues en 1412. Depuis il eut de grands differens avec Jean, VI. du nom, Duc de Bretagne, qu'il arrêta priſonnier par le conſeil de ſa mére en 1419; mais ayant été contraint de lui rendre la liberté, il fut condamné à mort par arrêt, & tous ſes biens furent confiſquez: de ſorte qu'il fut obligé de ſe retirer à Avénes en Hainault, où il mourut en 1434, ſans laiſſer de poſtérité d'*Iſabelle* de Bourgogne, ni de *Jeanne* de Laſtan ſes deux femmes. *Jean* de Bretagne, Comte de Penthiévre & de Périgord, Vicomte de Limoges, Seigneur de Largle, &c. entra en la poſſeſſion du Comté de Penthiévre, & fit ſon accommodement avec Feſnois, I. du nom, Duc de Bretagne en 1448. Deux ans après, le Roi Charles VII. l'ayant établi Général de ſon armée en Guienne, il prit les villes de Bergerac & de Caſtillon, ſe diſtingua à la bataille de Caſtillon eo 1453, & à la réduction de Bourdeaux, & mourut eo 1454, ſans enfans de *Marguerite* de Chauvigny, Dame de S. Charliés, fille de *Guy*, Seigneur de Châteauroux. Les autres enfans de *Jean* de Blois, ſont, 2. CHARLES de Bretagne, Seigneur d'Avaugour, qui ſuit; & 3. *Guillaume*, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avénes, qui fut détenu priſonnier pendant 28 ans, dans une ſi grande affliction, qu'à force de pleurer il perdit la vue. Ayant été mis en liberté en 1448, il depoſa ſa en 1450, quoiqu'aveugle, *Iſabeau* de la Tour, ſeconde fille de *Bernard*, Comte d'Auvergne & de Boulogne, & mourut eo 1455, laiſſant pour enfans *François* de Bretagne, Comteſſe de Périgoed, Vicomteſſe de Limoges, Dame d'Avénes, mariée en 1470, à *Alain*, Sire d'Albret; *Jeanne*, alliée en 1475, à *Jean* de Surgeres, Seigneur de Baloo; & *Charlotte* de Bretagne, mariée à *Antoine* de Villequier, Seigneur de Montrélor.

XIII. CHARLES de Bretagne, Seigneur d'Avaugour, aſſiſta ſon frére *Olivier*, à la priſe du Duc de Bretagne, & mourut avant l'an 1434. Il avoit épouſé *Iſabeau* de Vivonne, Dame de Thors, des Eſtars, &c. fille de *Savary* de Vivonne, Seigneur de Thoes, & de *Jeanne* d'Aſpremont, Dame de Régnac, dont il eut *Nicole* de Bretagne, Comteſſe de Penthiévre, Dame de Thors, &c. mariée en 1437, à *Jean* de Broſſe, II. du nom, Seigneur de Boulſac, dont la poſtérité prit le ſurnom & les armes de Bretagne.

COMTES de SAINT-PAUL.

IX. GUY de Châtillon, III. du nom, Comte de Saint-Paul, Seigneur de Dourlens, d'Encre, &c. Grand Bouteiller de France, ſecond fils de GUY de Chaullon, II. du nom, Comte de Saint-Paul & de Blois, & de *Mahaud* de Brabant, fut fait Grand Bouteiller de France par le Roi Philippe *le Bel*, en mai 1296. Il fut envoyé à Tournay pour traitter de la paix avec les Ambaſſadeurs du Roi d'Angleterre, & de là à Rome vers le Pape Boniface VIII, qui avoit été nommé Arbitre. A ſon retour il fut encore envoyé vers l'Empereur Albert I, où il conclut un traité d'alliance en 1299, & fut encore employé au traité de tréve, accordé avec le Roi d'Angleterre eo janvier 1301. Il eut la conduite d'une partie de l'armée à la journée de Courtray en 1302. La victoire qui fut remportée deux ans après ſur les Flamands à la bataille de Mons-en-Puelle, lui fut attribuée, avec la gloire d'avoir ſauvé la vie au Roi avec les Comtes de Valois & d'Evreux. Depuis il fut nommé par le même Roi Philippe *le Bel*, pour être l'un de ſes Executeurs teſtamentaires. Le Roi Louis *le Hutin*, l'employa auſſi dans pluſieurs affaires importantes, & le nomma auſſi l'un des Exécuteurs de ſon teſtament. Il mourut le ſixiéme avril 1317, ayant eu de *Marie* de Bretagne, ſeconde fille de *Jean*, II. du nom, Duc de Bretagne, & de *Beatrix* d'Angleterre qu'il avoit épouſée en 1292, 1. JEAN Comte de Saint-Paul, qui ſuit; 2. *Jacques*, Seigneur d'Encre, mort ſans poſtérité vers l'an 1365; 3. *Mahaud* de Chaullon, dite *de S. Paul*, mariée en 1308, à *Charles* de France, Comte de Valois, dont elle fut la troiſiéme femme, morte en octobre 1358; 4. *Beatrix*, alliée en 1315, à *Jean* de Flandre, Vicomte de Châteaudun, vivante en 1350; 5. *Iſabeau*, mariée en 1311, à *Guillaume*, Sire de Coucy & de Marle; 6. *Marie*, alliée en 1320, à *Aymar* de Valence, II. du nom, Comte de Pembrok; 7. *Eléonore*, mariée à *Jean* Maller, III. du nom, Seigneur de Graville; & 8. *Jeanne* de Châtillon, femme de *Miles* de Noyees, Seigneur de Maſſy, Gouverneur du Comté d'Artois.

X. JEAN de Châtillon, Comte de Saint-Paul, &c. fut employé en pluſieurs affaires importantes par le Roi Philippe *de Valois*, qu'il ſuivit dans l'armée contre Edouard III, Roi d'Angleterre, & mourut avant l'an 1344. Il avoit épouſé *Jeanne* de Faenes, fille de *Jean*, Seigneur de Fiennes & de Tingri, & d'*Iſabeau* de Flandre, dont il eut 1. GUY, de Châtillon, IV. du nom, qui ſuit; 2. *Mahaud*, Comteſſe de Saint-Paul, &c. après la mort de ſon frere, mariée à *Guy* de Luxembourg, Comte de Ligni, dont tout deſcendus les autres Comtes de Saint-Paul; & 3. *Jeanne* de Châtillon, dite *de S. Paul*, Dame de Fieneuch, morte ſans alliance avant l'an 1389.

XI. GUY de Chaullon, IV. du nom, Comte de Saint-Paul, &c. ſervit ſous le Connétable de Fiennes ſon oncle en pluſieurs guerres, ès années 1357, 1358 & 1359. & mourut en ôtage en Angleterre eo 1360, ſans enfans de *Jeanne* de Luxembourg-Ligny.

SEIGNEURS de LEUSE.

IX. JACQUES de Châtillon, troiſiéme fils de GUY de Châtillon, II. du nom, Comte de S. Paul & de Blois, & de *Mahaud* de Brabant, eut en partage les Seigneuries de Leuſe & de Condé. Il ſe rendit en 1292, caution du Comte de Hainault envers le Roi, qui l'envoya vers l'Empereur Adolphe, pour le détourner de venir en Flandre, où le Roi faiſoit la guerre; & à ſon retour il aſſiſta le Comte d'Artois aux priſes de Caſſel & de Bergues, & à la journée de Furnes. Il rendit enſuite de grands ſervices à la conquête de Flandre, après la réduction de laquelle il en fut établi Gouverneur. Il mourut à la bataille de Courtray le onziéme juillet 1302. Il avoit épouſé *Catherine* de Condé, Dame de Carency, de Baquoy, de Duiſans & d'Aubigny, dont il eut 1. HUGUES, Seigneur de Leuſe, qui ſuit; & 2. GUY de Chaullon, & d'Aubigny, qui fit *la branche des Seigneurs de* BLAIS, *qui ſera rapportée cy-après.*

X. HUGUES de Châtillon, Seigneur de Leuſe, de Condé, de Carency, de Baquoy, d'Aubigny, &c. accompagna le Connetable de Chaullon au voyage qu'il fit en Artois en 1343, pour y rétablir la Comteſſe Mahaud, & mourut en 1329. Il avoit épouſé *Jeanne*, Dame d'Argis & de Catheu, dont il eut 1. *Jeanne* de Chaullon, Dame de Leuſe, de Condé, de Carency, de Baquoy, &c. mariée à *Jacques* de Bourbon, Comte de la Marche, morte en 1371; & 2. *Catherine* de Châtillon, mariée 1. à *Jean* de Pequigny, Seigneur d'Ailly: & 2. à *Jean*, III. du nom, Comte de Grand-pré.

SEIGNEURS de BLAIS.

X. GUY de Châtillon, ſecond fils de JACQUES de Châtillon, Seigneur de Leuſe & de Conde, & de *Catherine* de Condé, Dame de Carency, &c. épouſa *Yolande* de Chimay, dont il eut 1. JACQUES qui ſuit; 2. *Jean*, mort jeune; & 3. *N.* . . de Chaullon, mariée à *N.* . . Seigneur de Fontaines.

XI. JACQUES de Chaullon, Seigneur de Blais & de la Baſtie, épouſa *Marie* de Harchéres, dont il eut 1. NICOLAS qui ſuit; 2. *Jean*, Religieux en l'Abbaye de S. Vaſt d'Arras; 3. 4. *Gérard* & *Hugues*, morts à la bataille d'Azincourt en 1415; & 5. *Louiſe* de Chaullon, Chanoineſſe de Maubuge.

XII. NICOLAS de Chaullon, Seigneur de Blais, de la Baſtie, &c. épouſa *Coulance* de Trainghes, dont il eut 1. *Mahaud* de Chaullon, Dame de Blas, mariée à *Jean* de Hennin; & 2. *Blanche* de Châtillon, Dame de la Baſtie, alliée à *Jean* de Rouſſeres.

COMTES de PORCEAN & SEIGNEURS de la Tére.

VIII. HUGUES, II. du nom, Seigneur de Châtillon, de Crecy, de Crévecoeur, de Treuly, de Marigny, &c. troiſieme fils de HUGUES de Châtillon, I. du nom, Comte de Saint-Paul, &c. & de *Marie* d'Avénes, Comteſſe de Blois, mourut en 1261. Il avoit épouſé *Iſabeau* de Villehaedouin, dite *de Lezigny*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Lésigny, Maréchal de Champagne, & de *Marguerite* de Mello, dont il eut 1. GAUCHER, IV. du nom, Seigneur de Chaullon, Connétable de France, qui ſuit; 2. *Guy*, Seigneur de Pontarcy, mort ſans alliance; & 3. *Marie* de Chatillon, alliée à *Miles*, V. du nom, Seigneur de Noyers & de Vendeuvre.

IX. GAUCHER, IV. du nom, Seigneur de Châtillon, Comte de Porcéan, &c. fut créé Connétable de Champagne par le Roi Philippe *le Bel*, vers l'an 1286, & ſe ſignala à la journée de Courtray en 1302, après laquelle il fut Connétable de France. Il eut grande part à la victoire que le Roi remporta ſur les Flamands en 1304, à la journée de Mons-en-Puelle, accompagna le Prince Louis ſon aîné du Roi, au voyage qu'il fit en Navarre, où par ſa prudence il pacifia les troubles de ce Royaume, fit couronner ce Prince dans la ville de Pampeluce le premier octobre 1307, aſſiſta au jugement rendu contre le Comte de Flandre au mois de juin 1315, & eut la principale direction des affaires ſous le régne du Roi Louis *Hutin*, qui le nomma l'un de ſes Exécuteurs teſtamentaires. Il aſſiſta à Rheims au ſacre du Roi Philippe *le Long* eo 1317; & en 1322, à celui du Roi Charles *le Bel*, qui le fit l'un des Exécuteurs de ſon teſtament. Lorſque la guerre fut déclarée aux Flamands, au commencement du régne du Roi Philippe *de Valois*, il contribua beaucoup au gain de la bataille de Mont-Caſſel, donnée le 22 août 1328, & mourut comblé d'honneurs & de gloire en 1329, à l'âge de 80 ans. Il avoit épouſé 1. en 1281, *Iſabelle* de Dreux, fille de *Robert* de Dreux, Seigneur de Beu, & d'*Iſabelle* de Villebéon, morte en 1300: 2. en 1301, *Helliſende* de Vergy, veuve de *Henri*, Comte de Vaudémont, & fille de *Jean* de Vergy, Seigneur de Fonvens, & de *Marguerite* de Noyers, morte en 1312: 3. la même année, *Iſabeau* de Rumigny, veuve de *Thibaut*, II. du nom, Duc de Lorraine, & fille aînée de *Hugues*, IV. du nom, Seigneur de Rumigny, &c. & d'*Ade*, Dame de Bours. Du premier lit vinrent 1. GAUCHER de Châtillon, V. du nom, qui ſuit; 2. JEAN, I. du nom, Seigneur de Châtillon, & de Trouſſy, Grand-Maître de France, qui a fait *la branche des Seigneurs de* TROISSY, *qui ſera rapportée cy après*; 3. *Hugues* de Châtillon, Seigneur de Roſay, mort en 1336, qui a fait *la branche des Vidames de* LAON, ſelon

ſelon Du Chêne; 4. *Jeanne* de Châtillon, mariée à *Gautier*, V. du nom, Comte de Biſenne & de Liches, Duc d'Athènes, morte le 16 janvier 1354; 5. *Marie*, alliée à *Guichard*, VI. du nom, dit *le Grand*, Sire de Beaujeu, morte en 1373; & 6. *Iſabeau* de Châtillon, Abbeſſe de Notre Dame de Soiſſons: du ſecond lit ſortit, 7. CUY de Châtillon, Seigneur de la Fére en Tarnenois, &c. qui fut pourvu du Gouvernement du Comté de Bourgogne, dont il jouiſſoit en 1335, & mourut le deuxiéme octobre 1362. Il avoit épouſé *Marie* de Lorraine, fille de *Thiébault*, Duc de Lorraine, & d'*Eliſabeth*, Dame de Rumigny, dont il eut GAUCHER qui ſuit; & *Marie* de Châtillon, alliée en 1353, à *Jean* de Lorris, Seigneur d'Ermenonville. GAUCHER de Châtillon, Seigneur de la Fére & de Saint-Lambert, Vicomte de Blaigny, ſuivit le Roi Charles VI en Flandre en 1382, ſe trouva à la bataille de Roſebeque & à la priſe de Caſſel, vendit la Châtellenie de la Fére au Duc d'Orléans en 1394, & mourut en 1404. Il épouſa *Jeanne* de Coucy, fille de *Guillaume*, Seigneur de Coucy, de Marle, &c. & d'*Iſabeau* de Chatillon-Saint-Paul, dont il n'eut que deux filles, qui furent *Marie* de Châtillon, Vicomteſſe de Blaigny, mariée à *Henri* de Montbéliard, Seigneur d'Orbe, &c. morte avant ſon pére; & *Jeanne* de Châtillon, Dame de S. Lambert, alliée à *Jean*, Seigneur de Cuiſelles, de Warneton & d'Englemoulter.

X. GAUCHER de Chaillon, V. du nom, Seigneur du Tour & de Sompuis, ſuivit le Connétable ſon pére en voyage qu'il fit en Artois en 1318, pour y rétablir la Comteſſe de Mahaud, & mourut avant lui le 25 août 1325. Il avoit épouſé en 1305, *Marguerite* de Flandre, Dame de Dampierre & de Sompuis, fille ainée de *Jean* de Flandre, Seigneur de Dampierre, de Bailleul, de l'Eſcluſe, &c. & de *Marguerite* de Brienne, dont il eut 1. GAUCHER de Châtillon, VI. du nom, qui ſuit; 2. JEAN de Châtillon, qui a fait *la branche des Seigneurs de* DAMPIERRE, *rapportée cy après*; 3. *Hugues*, mort jeune le 14 janvier 1318; & 4. *Marguerite* de Chatillon, alliée à *Pierre* Flotte, II. du nom, Seigneur d'Licolle, Amiral de France.

XI. GAUCHER de Châtillon, VI. du nom, Comte de Porcéan, &c. aſſiſte à l'aſſemblée des Princes & des Seigneurs, tenue au Louvre en 1331, ſur les preſſantes néceſſitez de l'Etat, eut un grand différent avec le Chapitre de Rheims touchant les dommages qu'il avoit faits en leurs terres, & mourut vers l'an 1342. Il avoit épouſé vers l'an 1323, *Jeanne* de Conflans, Dame de Précy & de Verneuil-ſur-Marne, fille de *Hugues*, IV. du nom, Seigneur de Conflans, Maréchal de Champagne, & de *Brande* de Blancafort, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Hugues* de Châtillon, Seigneur de Précy, qui ſervit les Rois Charles V, & Charles VI, dans leurs guerres, & mourut ſans poſterité d'*Iſabeau* de Cramaille, Dame de Ville, près de Noyon, veuve de *Raoul*, Seigneur de Gaucourt, & fille de *Bureau* de Cramaille, Seigneur de Ville, & d'*Iſabeau* de Torote; 3. *Gaucher* de Châtillon, Abbé de S. Maur des Foſſez; 4. *Jeanne*, mariée en 1368, à *Robert* de Bethune, Vicomte de Meaux, morte en 1371; & 5. *Iſabeau* de Châtillon, alliée à *Othe* de Rœux, Seigneur de Trainguies.

XII. JEAN de Châtillon, I. du nom, Comte de Porcéan, Seigneur du Tour, &c. fut fait Chevalier en 1346, aſſiſte Charles de Chatillon, Duc de Bretagne ſon couſin, dans ſes guerres, & fut l'un des ôtages donnez aux Anglois pour la délivrance du Roi Jean. Il accompagna le Roi Charles V, lorſqu'il alla au devant de l'Empereur en 1377, fut préſent à l'hommage que le Duc de Bretagne fit au Roi en 1381, & vivoit encore en 1390. Il avoit épouſé 1. avant l'an 1346, *Jeanne* d'Aſpremont, Dame de Chaumont, fille de *Gobert*, Seigneur de Chaumont-en-Porcien, morte ſans lignée: 2. *Jacqueline* de Trie, fille de *Jean*, II. du nom, Comte de Dammartin, & de *Jeanne* de Sancerre, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Marguerite* de Châtillon, alliée à *Guillaume* de Fayel, dit *le Begue*, Vicomte de Breteuil.

XIII. JEAN de Chatillon, II. du nom, Comte de Porcéan, Seigneur du Tour & de Nêle, vendit en 1400 ſon Comté de Porcéan, à Louis, Duc d'Orléans, que Charles, auſſi Duc d'Orléans, revendit en 1413, à Antoine de Croy, Seigneur de Renty, & mourut ſans poſterité.

SEIGNEURS de DAMPIERRE.

XI. JEAN de Châtillon, I. du nom, ſecond fils de GAUCHER de Châtillon, V. du nom, Seigneur du Tour & de Sompuis, & de *Marguerite* de Flandre, Dame de Dampierre, fut Seigneur de Dampierre & Capitaine de Bethune, ſervit le Roi Philippe *de Valois* en pluſieurs occaſions, défendit la ville de Bethune contre les Flamands, qui avoient pris le parti des Anglois, & mourut en 1362. Il avoit épouſé *Marie*, Dame de Roſſaincourt, dont il eut 1. *Jean* de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Dampierre, mort ſans alliance vers l'an 1364; 2. HUGUES qui ſuit; & 3. *Marguerite* de Châtillon, alliée à *Jean* Tyrel, Seigneur de Poix.

XII. HUGUES de Châtillon, Seigneur de Sompuis, puis de Dampierre, &c. fut pourvu de l'office de Maître des Arbalêtriers, auquel il fut reçu le 14 octobre 1364, prit Abbeville en 1369, & ſe rendit maître de S. Valeri, du Crotoy, de Rue & d'autres places; mais ayant été ſurpris la même année dans une embuſcade, il fut mené priſonnier en Angleterre, & ne fut mis en liberté que deux ans après, qu'il reçut une ſomme de huit mille livres du Roi, qui le fit ſon Capitaine Général & Souverain en Picardie, Artois & Boulonnois; & quoiqu'il eût manqué de ſe rendre maître de la forteresse d'Ardres, il ne laiſſa pas de le récompenſer des dépenſes qu'il y avoit faites. Il fut deſtitué de ſa charge en 1379, & ne laiſſa pas d'en prendre la qualité en 1380, qu'il ſervoit en Picardie ſous le Sire de Coucy. Il ſervit auſſi au ſiége de Gand en 1381, & à la bataille de Roſebeque en 1382, après avoir été rétabli en la fonction de ſa charge, qu'il exerça juſqu'en 1388. Il étoit mort en 1390. Il avoit épouſé en 1362, *Agnès* de Sechelles, fille de *Matthieu*, Seigneur de Sechelles, dont il eut 1. JACQUES, I. du nom, qui ſuit; & 2. *Jean* de Châtillon, dit *Florimas*, Chevalier.

XIII. JACQUES de Châtillon, I. du nom, Seigneur de Dampierre, de Sompuis, de Roſſaincourt, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, fut pourvu de la charge d'Amiral de France en 1406, par la faveur du Duc de Bourgogne, dont il tenoit le parti. Il le ſuivit contre les Liégeois, & conclut la tréve à Boulogne ſur mer avec les Députez du Roi d'Angleterre en 1410. Fâché d'avoir été ſuſpendu de ſa charge d'Amiral, que Pierre de Breban lui conteſtoit, il ſe retira en ſa Terre de Roſſaincourt; mais la guerre ayant été déclarée à l'Angleterre, il leva des gens pour le ſervice du Roi, & ſe trouva à la journée d'Azincourt en 1415, où il perdit la vie pour le ſervice de ſon Prince. Il avoit épouſé *Jeanne* de la Riviére, fille de *Charles*, dit *Bureau*, Seigneur de la Riviére, premier Chambellan des Rois Charles V, & Charles VI, & de *Marguerite*, Dame d'Auneau, dont il eut 1. *Jacques* de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Dampierre, de Sompuis, &c. qui ſe retira de Paris avec quelques Seigneurs au commencement de l'année 1413, craignant les ſédinons & les mouvemens du peuple, & qui après la mort du Roi Charles VI, ſuivit conſtamment le parti du Roi Charles VII: ce qui lui cauſa de grandes pertes, ſes terres ayant été confiſquées; mais pour le récompenſer, le Roi lui donna la charge de Grand Pannetier de France, en laquelle il fut maintenu en 1439, par arrêt du Parlement. Il mourut en 1446, ſans poſterité de *Jeanne* Flote, Dame de Reval, &c. veuve de *François* d'Aubuſſecourt, Seigneur de Rocheſort, & fille unique d'*Antoine* Flote, Seigneur de Revel, &c. & de *Catherine* de Couſan. Les autres enfans de *Jacques* de Châtillon ſont, 2 WALERAN qui ſuit; 3. *Louis*, mort ſans lignée après l'an 1460; 4. *Iſabeau*, premiére femme de *Jean* de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Champignelles, morte ſans enfans; 5. *Marguerite*, alliée à *Philippe* du Fofleux, dit *le Borgne*, Seigneur d'Arly, morte ſans poſterité vers l'an 1469; 6. *Agnes*, mariée à *N.* . . Seigneur de Fromont; 7. *Marie*, alliée à *N.* . . Seigneur d'Auris; 8. *Jaqueline*, femme de *Jean* de Wertaing, Seigneur d'Aubigny; & 9. *Jeanne* de Châtillon, mariée à *David* de Brimeu, Seigneur de Ligny, Gouverneur d'Artois.

XIV. WALERAN de Châtillon, Seigneur de Beauval, puis de Dampierre, &c. après la mort de ſon frére aîné, vivoit encore en 1471. Il épouſa *Jeanne* de Saveuſe, fille de *Bon* de Saveuſe, Capitaine Général du Comté d'Artois, & de *Catherine* de Boubers, dont il eut 1. *Marguerite* de Châtillon, Dame de Dampierre, mariée à *Philippe* de Lannoy, Seigneur de Willerval; & 2. *Barbe* de Chatillon, Dame de Beauval, alliée à *Jean* de Soiſſons, II. du nom, Seigneur de Moreuil & de Poix.

SEIGNEURS de CHATILLON, de GANDELUS; de Trouſſy, de la Ferté, &c.

X. JEAN de Châtillon, I. du nom, ſecond fils de GAUCHER, IV. du nom, Seigneur de Châtillon, Comte de Porcéan, Connétable de France, & d'*Iſabelle* de Dreue, ſa premiére femme, fut Seigneur de Châtillon, de Gandelus, de Trouſſy, de Marigny, &c. & eſt nommé entre les Exécuteurs du teſtament du Roi Charles *le Bel*, fait en l'année 1314. Il repréſenta le Grand Queue de France au ſacre du Roi Philippe *de Valois* en 1328, & ſuivit Jean de France, Duc de Normandie, au voyage qu'il fit en Flandre en 1340. Il défendit la ville de Tournay aſſiégée par les Anglois en 1341, fut pourvu de la charge de Grand-Maître de France en 1350, ſe trouva à la bataille de Poitiers en 1356, & mourut fort âgé en 1363. Il avoit épouſé 1. en 1312, *Eleonore* de Roye, Dame de la Ferté-en-Ponthieu, fille de *Mathieu* de Roye, II. du nom, Seigneur de la Ferté, & de *Marguerite* de Péquigny, morte en 1333: 2. en 1336, *Iſabelle* de Montmorency, Dame de Germaines, fille de *Jean*, Seigneur de Montmorency, & de *Jeanne* Callelot: 3. *Jeanne* de Sancerre, veuve de *Jean* de Trie, Comte de Dammartin, & fille de *Jean*, II. du nom, Comte de Sancerre, & de *Louiſe* de Beaumez, morte vers l'an 1354: 4. *Marguerite* de Roye, fille de Dreue, Seigneur de Germigny, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent 1. CAUCHER, V. du nom, Seigneur de Châtillon, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Gandelus, de Dury, &c. Lieutenant Général de Philippe de France, Duc d'Orléans en 1365, qui fut donné en ôtage en Rue de Navarre en 1377, & qui mourut après l'an 1386, laiſſant d'*Iſabeau* de Flandre-Dampierre, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Dizier, & d'*Alix* de Nêle-Offemont, une fille unique nommée *Jaqueline* de Châtillon, Dame de Gandelus, mariée à *Jean* de la Bove, dit *Barat*, Seigneur de Monchablon, morte ſans enfans le huiéme ſeptembre 1393; 3. GAUCHER, qui a fait *la branche des Seigneurs de* DOURS, *rapportée cy-après*; 4. *Hugues*, Seigneur de Marigny, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, Chanoine de l'égliſe de Rheims, & Chanoine de Châlons en 1377; 5. *Jeanne*, mariée à *Gilles*, Seigneur de Rodemach; & 6. *Iſabeau* de Châtillon, Dame d'Arly & de Beauverger, alliée à *Guy* de Laval, I. du nom, Seigneur d'Arthichy & de Saint-Aubin, morte avant l'an 1386: du ſecond lit ſortirent 7. *Charles*, Seigneur de Châtillon, de Souvain & de Joncherey, Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VI, qui demeura priſonnier des Anglois en 1374, qui, après avoir été mis en liberté, ſe trouve à la bataille de Roſebeque & au ſiége de Caſſel en 1383, qui fut fait Grand-Maître des Eaux & Forêts le quatriéme juillet 1384, Grand Queux de France en 1390, & qui mourut en 1401, ne laiſſant d'*Iſabeau* de Joinville, Dame d'Eſtraelles, veuve de *Jean* de Sarrebruche, Seigneur de Commercy, & fille d'*Aimé* de Joinville, Seigneur d'Eſtraelles, que deux filles nommées, la premiére *Iſabelle*, Dame de Châtillon & de Sains, mariée à *Charles* de Soyecourt, Seigneur de Moury, Chambellan du Roi, morte en 1403; & la ſeconde *Jeanne* de Châtillon, alliée le 21 mai 1383, à *Pierre* de Villiers, II. du nom, Seigneur de l'Iſle-Adam; 8. JEAN, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BONNEUIL, *mentionnée*

cy-après; 9. *Hugues*, Seigneur de Germaines; & 10. *Iſabelle*, mariée 1. à *Oger*, V. du nom, Seigneur d'Anglure & d'Eſtrages: 2. à *Simon* de Barrebrune, Seigneur de Gommercy, morte le 31 janvier 1413: du troiſième lit vint 11. *Jaqueline* de Châtillon, ſeconde femme de *Pierre*, II. du nom, en *1410*, Seigneur d'Aumont, premier Chambellan du Roi, & Porte-Oriflamme de France, morte le 17 novembre 1390.

XI. CAUCHAR, V. du nom, Seigneur de Châtillon, de Troiſſy, de la Ferte-en-Ponthieu, &c. Chevalier de l'Ordre de l'Etoile, Souverain Maître d'Hôtel de la Reine, & Capitaine General de la ville de Rheims, fut fait Grand-Maître des Eaux & Forêts de France en 1364. Le Roi Charles V l'employa en pluſieurs négociations, & particulièrement au traité de mariage de l'heritiere de Flandre, avec Philippe de France, Duc de Bourgogne, qu'il ſervit en la guerre contre les Anglois, & mourut en 1377. Il avoit épouſé 1. *Jeanne* de Guynes, dite *de Coucy*, Vicomteſſe de Meaux, Dame de Condé en Brie & de la Ferté, fille de *Jean* de Guynes, dit *de Coucy*, Vicomte de Meaux, &c. & de *Jeanne* le Bouteiller: 2. *Allemande* Flotte de Revel, fille de *Guillaume*, Seigneur de Revel, Chancelier de France. Du premier lit vint 1. *Gaucher* de Châtillon, Vicomte de Meaux, mort jeune avant l'an 1347: du ſecond lit furent 2. *Jean*, II. du nom, Seigneur de Chaſtillon, mort en 1416, ſans poſtérité de *Jeanne* de Coucy, Vicomteſſe de Meaux, ni de *Marie* de Montmorency, Dame d'Argenton, ſes deux femmes; 3. CAUCHER, VI. du nom, qui ſuit; & 4. *Jeanne* de Châtillon, mariée à *Blanchet* Bratque, Seigneur du Saint-Maurice-ſur-Laveron, de Châtillon-ſur-Loing, &c. Maître d'Hôtel du Roi Charles VI.

XII. GAUCHER, VI. du nom, Seigneur de Châtillon, de Troiſſy, de Marigny, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, fut fait priſonnier par les Anglois en 1375, fut conduit en Angleterre, où il demeura ſept ans, & mourut en 1413. Il épouſa 1. *Jeanne* Caſſinel, Dame de Sourvilliers, fille de *Guillaume* Caſſinel, II. du nom, Seigneur de Romainville, &c. Maître d'Hôtel du Roi, & de *Marie* de Pomponne: 2. en 1407, *Iſabeau* de Vendôme, fille de *Robert*, Seigneur de la Charité-ſur-Loire, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qui eut de ſa première femme furent, 1. CHARLES, Seigneur de Sourvilliers, qui ſuit; 2. *Guillaume*, Seigneur de Châtillon & de la Ferté-en-Ponthieu, qui fut nommé Gouverneur de la ville de Rheims, & Grand-Queux de France par le Roi Charles VI, en 1418: ce qui l'engagea dans le parti du Roi d'Angleterre, qu'il tint long-tems. Il défendit la ville de Château-Thierry contre les troupes du Roi, après quoi il ſe retira à Paris auprès du Duc de Bedford, & y demeura juſqu'à la tréve accordée en 1431. Il rentra dans l'obéiſſance qu'il devoit à ſon Roi, après le traité de paix conclu à Arras avec le Duc de Bourgogne en 1435, auquel il contribua beaucoup, & porta les armes pour le ſervice du Roi au ſiége du château de Creil, & à la réduction de la ville de Paris. Il épouſa *Eléonore* de Montigny, Dame de Hachicourt, fille de *Jean* Seigneur de Montigny en-Oſtrevant, & d'*Eléonore* des Quênes, morte en 1453, dont il eut, *Jacques* de Châtillon, mort avant ſon père en 1427; *Jean* & *Artus* de Châtillon, morts jeunes. Les autres enfans de GAUCHER, VI. du nom, Seigneur de Châtillon, furent 3. *Catherine* de Châtillon, mariée à *Jean* dit Eſſars, Seigneur de Bouville & de Farcheville; 4. *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Montboiſſier, Seigneur d'Aubuiſſon & de Favenes; & 5. *Jean* de Châtillon & de la Ferté-en-Ponthieu, Capitaine d'Epernay, qui fut l'un des Seigneurs qui aſſiſtérent de la part du Duc de Bourgogne au traité de paix d'Arras en 1435, qui ſervit depuis le Roi Charles VII, contre les Anglois, & qui mourut le 19 octobre 1443. Il avoit épouſé 1. *Beatrix* de Namouillet, Dame de Noviant, fille d'*Oger* de Namouillet, & de *Jeanne* le Mercier, Dame de Noviant, dont il eut trois filles mortes jeunes: 2. *Blanche*, Dame de Gamaches, fille de *Guillaume* de Gamaches, Grand Veneur de France, &c. & de *Marguerite* de Corbie. Elle prit une ſeconde alliance avec Louis du Chaſtlon Prince d'Orange, & mourut le 14 mai 1474, ayant eu de ſon premier mariage, *Artus*, Seigneur de Châtillon, de la Ferté-en-Ponthieu & de Troiſſy, mort à la fleur de ſon âge après l'an 1456, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* de Banquetot; *Eléonore* & *Catherine*, mortes jeunes; & *Marguerite*, Dame de Châtillon, de la Ferte & de Troiſſy, mariée à *Pierre*, I. du nom, Seigneur de Roncherolles, Baron du Pont-S. Pierre & de Hugueville, Chambellan des Rois Louis XI, & Charles VIII, morte en juin 1519.

XIII. CHARLES de Châtillon, Seigneur de Sourvilliers & de Marigny, Chambellan du Roi, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épouſa en 1407, *Marie* des Eſſars, fille aînée de *Jehan*, Seigneur d'Ambleville, & d'*Iſabeau* de Vendôme, dont il eut 1. CHARLES II, qui ſuit; & 2. *Marie* de Châtillon, alliée 1. à *Jean* Seigneur d'Iſours: 2. à *Gilles* d'Azincourt, dit *Largle*, Seigneur de Ruel & de Fontenay, Ecuyer d'Ecurie du Roi.

XIV. CHARLES de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Sourvilliers, du Marigny, Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VIII, qu'il ſervit contre les Anglois, mourut en 1480, âgé de 67 ans. Il avoit épouſé en mars 1445, *Catherine* Chabot, fille aînée de *Thibault* Chabot, Seigneur de la Grève & de Montcontour, & de *Bruniſende*, Dame d'Argenton, dont il eut 1. JEAN, Seigneur de Bouville, qui ſuit; 2. JACQUES, qui a fait *la branche des Seigneurs de* MARIGNY, *rapportée cy-après*; 3. *Louis*, mort jeune; 4. *Aimery*, Seigneur de Montcontour, de Bouville, &c. vivant en 1517; 5. *Marie*, Dame de Sourvilliers, alliée à *Philippe* de Campremy, Seigneur du Breuil, &c. Bailli de Meaux; & 6. *Antoine* de Châtillon, Seigneur de Varennes, & de Bouville en partie, qui épouſa *Anne* Bourſier, dont il eut *Charles* & *Jean*, morts ſans lignée; *Catherine*, mariée à *Jean* de Neufcaſtle; *Marie*, alliée à *Ondet* de la Roque; & *Charlotte* de Châtillon, femme de *Guillaume* de la Prunaudaye.

XV. JEAN de Châtillon, Baron de Bouville, Seigneur d'Argenton, de Farcheville, de la Grève, de Montcontour, de Chancemerle & de la Rambaudière, mort en juillet 1520, avoit épouſé, 1. en 1484, *Jeanne* de Rochechouart, fille de *Jean*, Seigneur de Mortemart, de Vivonne, &c. & de *Marguerite* d'Ambuſe: 2. *Louiſe* de la Touche, Dame de Chaſeaumart, veuve de *N.*.. Seigneur de la Rambaudière, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qui eut de ſa première femme, furent, 1. *Tristan* de Chaſtillon, Seigneur de la Grève, d'Argenton, &c. qui épouſa en 1518, *Jeanne* du Bellay, fille aînée de *René*, Baron de la Forêt, &c. & de *Marguerite* de Laval, morte ſans poſtérité; 2. CLAUDE qui ſuit; 3. *François*, Doyen de Coſnac, Prieur de Bouvigny & de Laroay; & 4. *Catherine* de Châtillon, mort jeune.

XVI. CLAUDE de Châtillon, I. du nom, Seigneur de Bouville, d'Argenton, &c. mort après l'an 1539, avoit épouſé en 1526, *Gabrielle* de Sanzay, fille d'*Etienne*, Seigneur de Sanzay, & de *Gabrielle* Turpin, dont il eut 1. *Louis*, mort jeune; & 2. CLAUDE, II. du nom, qui ſuit.

XVII. CLAUDE de Châtillon, II. du nom, Seigneur d'Argenton, de la Grève, &c. Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel, aſſiſta à la rétormation de la Coutume de Paris, en 1580, & mourut en 1589. Il avoit épouſé en 1539, *Renée* Sanglier, Dame de Boisrogues, fille aînée & héritiere de *Gilles*, Seigneur de Bois-rogues, & de *Françoiſe* du Puy-du-Coudray, dont il eut 1. *Gilbert*, mort jeune; 2. *Charles* de Châtillon, III. du nom, Seigneur d'Argenton, mort en 1604, à l'âge de 34 ans, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* de la Châtre, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Nancey, de laquelle il fut ſéparé, ni de *Gabrielle* de Batarnay, ſes deux femmes; 3. GILLES qui ſuit; 4. *Claude*, mariée en mai 1581, à *Charles* d'Appelvoiſin Theoclin, Seigneur de la Roche-du-Maine; 5. *Louiſe*, alliée 1. en 1581, à *Charles*, Seigneur d'Apchon, Chevalier de l'Ordre du Roi: 2. en 1595, à *Gilbert* du Puy-du-Fou, Seigneur de Combronde; 6. *Philiberte*, mariée 1. à *Robert* de Ruvenel, Seigneur du Sablonniers: 2. à *Henri* de Gournay, Seigneur de Marcheville; & 7. *Marie* du Châtlon, alliée en 1597, à *Charles* de Menthon, Comte de Montrotier, &c.

XVIII. GILLES du Châtillon, Seigneur & Baron d'Argenton, de Bouville, &c. épouſa en 1599, *Marie* de Vivonne, fille de *Charles*, Seigneur de la Chaſtégneraya, Chevalier des Ordres du Roi, Sénéchal de Saintonge, & de *Renée* de Vivonne, Dame d'Oulmes, dont il eut 1. 2. *Louis* & *Henri*, morts jeunes; 3. ANDRÉ, Marquis d'Argenton qui ſuit; 4. FRANÇOIS, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BOIS-ROGUES, *mentionnée cy après*; 5. *Marie Diane*, morte jeune en 1611; 6. *Louiſe*, Abbeſſe de Saint-Jean-lez-Thouars; & 7. *Eliſabeth* de Châtillon, Abbeſſe de Saint-Jean-lez-Thouars après ſa ſœur.

XIX. ANDRÉ de Châtillon, Marquis d'Argenton, Seigneur de Bouville, &c. mourut vers l'an 1666, âgé de 61 ans. Il avoit épouſé *Marie-Marguerite* Gouffier, fille de *Louis*, Duc de Rouanez, & de *Claude* de Lorraine-Libeuf, dont il eut 1. *Charles*, mort jeune; 2. URBAIN-CHARLES, qui ſuit; 3. *Marie-Magdelaine*, Religieuſe en l'Abbaïe du Saint-Jeru-lez-Thouars; & 4. *Charlotte Eliſabeth* de Châtillon, mariée à *N.*.. Marquis de Montellon, morte ſans enfans en 1672.

XX. URBAIN-CHARLES de Châtillon, Marquis d'Argenton, mourut ſans alliance vers l'an 1667.

SEIGNEURS de BOIS-ROGUES, Comtes de Châtillon.

XIX. FRANÇOIS de Châtillon, Seigneur de Bois-rogues, ſecond fils de GILLES du Châtillon, Seigneur & Baron d'Argenton, & de *Marie* du Vivonne, mourut en ſeptembre 1662, âgé de 56 ans. Il avoit épouſé *Magdelaine-Françoiſe* Honoré, dont il eut 1. *Charles-Gaucher*, Seigneur de Bois-rogues, mort en 1662; 2. CLAUDE-ELZÉAR, Comte de Châtillon, qui ſuit; 3. *François-Urbain*, mort jeune; 4. ALEXIS-HENRI, Marquis de Châtillon, qui a fait *la branche des Marquis de* CHATILLON, *rapportée cy après*; 5. *Charles-François*, mort en 1670; 6. *Marie*, alliée à *Joſeph* d'Angennes, Marquis de Pougny; 7. *Yolande-Marie*, Abbeſſe de Saint-Jean-lez Thouars; 8. *Magdelaine-Angelique*, Abbeſſe de Saint-Jean-lez-Thouars après ſa ſœur; 9. *Louiſe Charlotte*, Abbeſſe de Saint-Loup-lez Orléans, morte en 1711; & 10. *Françoiſe-Marie-Anne* du Châtillon, Grande Prieure de Saint-Jean-lez-Thouars.

XX. CLAUDE-ELZÉAR, Comte de Châtillon, &c. premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe de France, Duc d'Orléans, épouſa en février 1688, *Anne* Moret, fille de *Louis* Moret, Seigneur de Bournonvilla, & de *Magdelaine* Dumerz, morte le 28 mars 1703, dont il a eu entre autres enfans, ALEXIS-MAGDELAINE-ROSALIE, Comte de Châtillon, qui ſuit.

XXI. ALEXIS-MAGDELAINE-ROSALIE, Comte de Châtillon, & Meſtre-de-camp Général de la Cavalerie, Grand-Bailli de Haguenau, a épouſé le 22 janvier 1711, *Charlotte Valentine* Voiſin, fille de *Daniel-François* Voiſin, Chancelier de France, & de *Charlotte* Trudaine.

MARQUIS de CHATILLON.

XX. ALEXIS-HENRI, Marquis de Châtillon, Seigneur de Chamremerle, de la Ribaudière, &c. Capitaine des Gardes du Corps de Philippe de France, Duc d'Orléans, puis premier Gentilhomme de ſa Chambre, Chevalier des Ordres du Roi, ſecond fils de FRANÇOIS de Châtillon, Seigneur de Bois-rogues, a épouſé en mars 1685, *Marie-Roſalie* de Brouilly, Dame d'Atour de Madame la Ducheſſe d'Orléans, ſeconde fille d'*Antoine* de Brouilly, Marquis de Piennes, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes armées, & de *Françoiſe* Godet-des-Marais, dont il a entre autres enfans 1. *N.*.. de Châtillon, Abbeſſe de Saint-Loup près d'Orléans après ſa tante en 1711; 2. *N.*.. de Châtillon mariée en juin 1714, à *N.*.. Boivin, Marquis de Bacqueville, de Bonneſoi, &c. & 3. *Marie-Roſalie* de Châtillon, alliée en décembre 1714 à *Louis-Vincent*, Marquis de Guébriant.

SEIGNEURS de MARIGNY.

XV. JACQUES de Châtillon, troiſiéme fils de CHARLES de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Sourvilliers, & de *Catherine* Chabot, fut Seigneur de Marigny, du Vau-Saint-Germain, de Bonnes, de Limours, &c. mourut après l'an 1493. Il avoit épouſé *Iſabeau* d'Aille dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Claude*, mort jeune; 3. *Artus*, Prieur de Saint-Amand; & 4. *Magdelaine* de Châtillon, Abbeſſe de Sauvoir près de Laon, morte le dixiéme ſeptembre 1538.

XVI. ANTOINE de Châtillon, Seigneur de Marigny, &c. épouſa *Marguerite* de Thuilliers, dont il eut 1. JACQUES qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée 1. à *Louis* de Havard, Seigneur de Senantes: 2. à *Catherin* Raillard, Seigneur de la Touche; 3. *Charlotte*, alliée 1. à *Claude* de Languedoue, Seigneur de Pulley: 2. à *François* de Rimbert, Seigneur de la Chapelle; 4. *Jacqueline*, Abbeſſe de Sauvoir après la tante, morte en 1578; 5. 6. *François* & *Claude* de Châtillon, Religieuſes à Sauvoir.

XVII. JACQUES de Châtillon, Seigneur de Marigny, &c. ſe trouva à la journée de Saint Quentin, & mourut à la bataille de Dreux en 1562. Il avoit épouſé en 1544. *Françoiſe* de Remy, Dame de Bailleul, fille de *François*, Seigneur de Ribehen, &c. & de *Catherine* des Urſins, dont il eut 1. *Louis*, Seigneur de Marigny, &c. mort au voyage du Duc d'Alençon en Flandre en 1583, 2. JACQUES qui ſuit; & 3. *Magdelaine* de Châtillon, alliée à *Nicolas* de Nolle, Seigneur de Couriandoo, & de Rumain.

XVIII. JACQUES de Châtillon, Seigneur de Marigny, &c. après ſon frére, mourut en 1612. Il avoit épouſé *Claude* de Proiſy, fille de *François*, Baron de la Bove, Bailli de Vermandois, & d'*Anne* de Boilot, dont il eut FRANÇOIS qui ſuit.

XIX. FRANÇOIS de Châtillon, Seigneur de Marigny, &c. épouſa *Louiſe* des Foſſez, Dame de Cuſy, fille de *Valeran*, Seigneur de Cuſy, & de *Gabrielle* de Crecy, dont il eut 1. *Charles* de Châtillon, Seigneur de Cuſy, mort jeune; & 2. *Magdelaine* de Châtillon, Dame de Cuſy, mariée en 1628, à *Chriſtophle* de Conflans, Comte de Vezuly, morte en 1683, âgée de 73 ans.

SEIGNEURS de DOURS.

XI. GAUCHER de Châtillon, troiſiéme fils de JEAN de Châtillon, I. du nom, Seigneur de Châtillon, de Gandelus, &c. Grand Maître de France, & d'*Ellemore* de Roye ſa premiére femme, fut Seigneur de Dours & de Saint-Hillier, qu'il eut en partage, & fut l'un des principaux du Conſeil du Roi en 1363. Il épouſa 1. *N.* . . de Pacy, fille de *Philippe*, Seigneur de Pacy & de Nanteuil: 2. *Jeanne* de Bucy, fille de *Simon* de Bucy, premier Préſident du Parlement, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere femme furent 1. JEAN, Seigneur de Dours qui ſuit; 2. *Gaucher*, Seigneur du Buiſſon, mort ſans enfans de *Marie* de Coucy, Dame de Droiſy; 3. *Robert*, Seigneur de Douy, mort à la bataille d'Azincourt, en 1415, laiſſant de *Marie* de Pacy, Dame de Bry-ſur-Marne, fille de *Nicolas* Seigneur de Bry, & d'*Iſabeau* de Vallery, qu'il avoit épouſée en 1388, pour fils unique *Robert* de Châtillon, Seigneur de Douy & de Bry-ſur-Marne, mort ſans poſtérité de *Gerarde* Bureau, fille de *Gaſpard* Bureau, Maître de l'Artillerie. Les autres enfans de GAUCHER de Châtillon, Seigneur de Dours, furent, 4. *Philippe*, Abbé de Saint-Corneille-de-Compiégne, maſſacré à Paris avec le Connétable d'Armagnac en 1418; 5. *Louis*, Abbé de Saint-Maur-des-Foſſez; 6. *Hugues*, Abbé de Saint-Vincent-de-Laon, & de Beaulieu en Argonne; 7. *Béatrix*, mariée 1. à *Jean* d'Orgnies: 2. à *Colart* de Tanques, Maître de l'Ecurie du Roi; 8. *Iſabeau*, Abbeſſe de Nôtre-Dame de Soiſſons en 1412; & 9. *Marie* de Châtillon, Religieuſe en la même Abbaye.

XII. JEAN de Châtillon, Seigneur de Dours, de Saint-Hillier, de Souvain, de Jonchery, &c. ſuivit le Roi Charles VI, en ſon voyage de Flandre, en 1382, & mourut en janvier 1397. Il avoit épouſé *Béatrix* de Château-Villain, fille de *Robert*, Seigneur de Vaucler, & de *Marguerite* Trauel, dont il eut 1. CHARLES qui ſuit; 2. *Jacqueline*, dont l'alliance eſt ignorée; 3. *Béatrix*, mariée à *N.* . . Seigneur de Trelon; & 4. *Marie* de Châtillon, alliée à *Jean* de Royes, Seigneur de Cangy & de Millancourt.

XIII. CHARLES de Châtillon, Seigneur de Dours, de Saint-Hillier, &c. Chambellan du Duc de Bourgogne, mourut ſans laiſſer de poſterité de *Louiſe* de Mirebel, qu'il avoit épouſée le huitéme février 1406.

SEIGNEURS de BONNEUIL.

XI. JEAN de Châtillon, troiſiéme fils de JEAN de Châtillon, I. du nom, Seigneur de Châtillon, &c. Grand Maître de France, & d'*Iſabeau* de Montmorency ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Bonneuil & de Loify-ſur-Marne, & vivoit en 1378. Il épouſa *Iſabeau* de Trie, fille de *Renaud* dit *Billebaut* de Trie, Seigneur de Marly, & d'*Iſabeau* de Gouriée, Dame de Freſnes, dont il eut 1. CHARLES qui ſuit, 2. *Guillaume*, vivant en 1413; & 3. *Marie* de Châtillon, Dame de Loify en partie, mariée à *Pierre* le Bouteiller, Seigneur de Pringy.

XII. CHARLES de Châtillon, Seigneur de Bonneuil vivoit en 1439, & épouſa *Jeanne* de Saint-Gobert, fille de *Geofroy*, Seigneur de Saint-Gobert, & de *Jeanne* d'Antoing, Châtelaine de Coucy, dont il eut 1. *Jean* de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Bonneuil, Châtelain de Coucy, & Capitaine de Gonneſſe en 1436; & 2. *Guillaume* de Châtillon, Chanoine de Rouen en 1449. * *Voyez* Du Cheſne, *Hiſt. de la Maiſon de Châtillon*. D'Auteuil, *Hiſtoire des Miniſtres d'Etat*. *Hiſt. de France*, *dans les Vies de* Philippe *le Bel*, de Louis *Hutin*, *&c.* Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers*.

CHATILLON (Philippe Gautier de) Evêque de Mague-lonne. *Voyez* PHILIPPE GAUTIER de CHATILLON.

CHATILLON, (Maiſon.) *Cherchez* COLIGNY.

CHATILLON (Le Comte de) Poete. *Cherchez* CASTIGLIONI (Balthaſar.)

CHATILLON (Sébaſtien) *Voyez* CASTILION.

CHATIR, la Fête du *Chatir*, c'eſt le jour auquel fait ſon chef d'œuvre celui qui veut être Valet de pié du Roi de Perſe. *Chatir* eſt le nom qu'on lui donne. Il faut pour être digne de ces emplois, aller depuis la porte du Palais juſques à une commune qui eſt hors de la ville, & éloignée du Palais d'une lieue & demie de France; il faut, dis-je, y aller chercher douze fléches l'une après l'autre & cela entre deux Soleils; c'eſt à dire, qu'il faut faire le chemin de trente ſix lieues dans l'eſpace de douze heures. Les bons *Chatirs* ſavent tous bien danſer & voltiger, ſur tout ceux des grands Seigneurs, & on les fait danſer pour ſe divertir; car en Orient la danſe eſt regardée comme infame, & il n'y a que les femmes publiques qui danſent. Sous la minorité de Louis XIV. Roi de France, un Perſan vint à Paris, & l'on le conduiſit à un ballet où le Roi danſoit. Quand ſa Majeſté danſa on le fit ſi remarquer, après quoi on lui demanda ſi le Roi ne danſoit pas bien, *Par le nom de Dieu*, dit il, *c'eſt un excellent Chatir*. Chardin, *Voyages, &c. tome 2. p. 46 & 47.*

CHATIVA. *Voyez* XATIVA.

CHATRE, (la) eſt un grand bourg de Berry, ſur la riviére d'Indre, entre Saint-Sevére & Chateauroux, vers les frontiéres de la Marche. Il a donné ſon nom à la famille de LA CHATRE, conſidérable dès le XII ſiécle.

CHATRE, (la) eſt le nom d'une famille illuſtre, qui a produit deux Maréchaux de France.

I. PHILIPPE de la Châtre, Seigneur de Beſigny, Chambellan du Comte d'Anjou, étoit mort en 1360, ayant eu de *Marie* de Vancey ſa femme, 1. GUILLAUME qui ſuit; & 2. *Jean* de la Châtre, qui ſervoit dans les armées du Roi, es années 1378 & 1380.

II. GUILLAUME de la Chatre, Chevalier Seigneur de Beſigny, Conſeiller & Chambellan du Comte de Poitiers, fut envoyé vers le Duc de Normandie en 1357, & vers le Comte de Foix en 1359, avec Bertrand d'Elpagne. Il acheta en 1521, la Terre de Nançay en Sologne, de *Geoffroi* de Linéres, Seigneur de Menetou-ſur-Cher, frere d'*Agnes* de Linéres ſa femme, dont il eut 1. JEAN, Seigneur de Nançay qui ſuit; 2. *Guillaume* de Crevant, Seigneur de Maubranches.

III. JEAN de la Chatre, Seigneur de Nançay, de Béſigny, &c. Maître d'Hôtel & Chambellan du Duc de Berry en 1397. Bailli de Cien en 1409, Capitaine du Château de Mehun en 1418, épouſa *Jacquette* de Vaudenay, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit; 2. *Jean*, Prieur de Saint-Poinan; & 3. *Antoine* de la Châtre, Seigneur de la Porchereſſe, vivant en 1473.

IV. PIERRE de la Châtre, Seigneur de Nançay, &c. Maître d'Hôtel du Duc de Berry, & Capitaine de Mehun ſur Yévre, vivoit en 1457. Il épouſa *Marie* de Rouy fille de *Jean*, Seigneur de Ménéton-ſur-Nacon, dont il eut 1. CLAUDE qui ſuit; & 2. *Jeanne* de la Chatre, mariée en 1453, à *Jean* Savary, Seigneur de Lançône.

V. CLAUDE de la Châtre, Seigneur de Nançay & de Béſigny, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel, ſervit le Roi Louis XI, auquel il s'attacha après la mort du Duc de Berry & de Guienne. Il ſervit le Roi Charles VIII, à la conquête du Royaume de Naples, & combattit auprès de ſa perſonne à la journée de Fornoue en 1495. En reconnoiſſance de ſes ſervices, ce Prince lui accorda la ſurvivance de ſa charge pour ſon fils aîné. Il épouſa *Catherine* de Menou, fille de *Jean*, Seigneur de la Ferté Menou, & de *Jacquette* de Chamburant, dont il eut 1. *Abel* de la Châtre, Seigneur de Nançay qui fut pourvu en ſurvivance en 1490, de la charge de Capitaine des Gardes du Corps du Roi, qui ſervit à la conquête du Royaume de Naples, & à la journée de Fornoue, & mourut ſans alliance avant ſon pere; & 2. GABRIEL qui ſuit.

VI. GABRIEL de la Châtre, Seigneur de Nançay, de Béſigny, de la Maiſonfort, &c. Chambellan & Maître d'Hôtel du Roi, Capitaine de ſes Gardes du Corps & de la groſſe Tour de Bourges, accompagna le Roi Louis XII en ſes guerres d'Italie, fut Maître des Cérémonies de France, & Prevôt de l'Ordre de ſaint Michel. Le Roi François, I. du nom, le choiſit comme l'un des plus ſages Gentilshommes de ſon Royaume, pour être l'un des Gouverneurs de ſes enfans; & après avoir ſervi quatre Rois, il mourut le neuviéme mars 1538, & fut enterré en l'egliſe cathédrale de Bourges. Il avoit épouſé 1. en 1496, *Marie* de Saint-Amadour, fille de *Guillaume* Seigneur de Saint-Amadour, & de *Marguerite* de Quebriac: 2. *Jeanne* Sanglier, dont il n'eut point d'enfant. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme, furent, 1. JOACHIM qui ſuit; 2. CLAUDE, qui fait *la branche des Seigneurs de la* MAISONFORT, *rapportée cy-après*; & 3. *Jeanne* de la Châtre, mariée à *Claude* de Graçay, Seigneur de Ternaut.

VII. JOACHIM de la Châtre, Seigneur de Nançay, de Béſigny, de Sigonneau, &c. Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Maître des Cérémonies de France, Prevôt de l'Ordre de ſaint Michel, & Maître des Eaux & Forêts de France au département d'Orléans, rendit des ſervices conſidérables au Roi François I, qui le pourvut en 1532, du Gouvernement des ville & château de Cien, & mourut à Lyon le 21 ſeptembre 1546. Il avoit épouſé *Françoiſe* Poucher, fille d'*Antoine*, Seigneur de Thenge, & de *Françoiſe* de Marconnay, dont il eut 1. CASPARD qui ſuit; 2. *Balthazar*, Seigneur de Béligny, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort ſans alliance; 3. *Jeanne* alliée à *Guy* de Monceaux, Seigneur de Houdan; & 4. *Melchiore* de la Châtre, mariée à *Pierre* du Pé, Seigneur de Tanerre.

VIII. CASPARD de la Châtre, Seigneur de Nançay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de ſes Gardes du Corps, né vers l'an

l'an 1539, fut élevé Enfant d'honneur du Dauphin, fit ſes premières campagnes en Italie ſous le Duc de Guiſe en 1558, & fut bleſſé au ſiége de Rouen en 1562. Il donna des preuves de ſon courage aux batailles de Dreux, de Saint Denys, de Jarnac, & de Montcontour, ſervit aux ſiéges de Saint Jean-d'Angely, de Châtellaraud, de Poitiers & de la Rochelle, & mourut le 10 novembre, d'une bleſſure qu'il avoit reçue au combat de Oreux, & qui ſe rouvrit. Il avoit épouſé en janvier 1570, *Gabrielle* de Bitarnay, fille de *Rosé*, Comte du Bouchage, & d'*Iſabelle* de Savoye-Tende, dont il eut 1. HENRI qui ſuit; 2. *Magdelaine*, alliée à *Charles* de Châtillon, Seigneur d'Argenton, duquel ayant été ſéparée, elle épouſa *Henri*, Vicomte de Bordeilles, Baron d'Archiac, &c. Gouverneur & Sénéchal de Perigord, Chevalier des Ordres du Roi; 3. *Louiſe*, mariée, 1. à *Louis* de Voulins, Baron d'Ambres, Vicomte de Lautrec, Gouverneur de Lavaur: 2. à *Martin* Seigneur du Bellay, Prince d'Yvetot, Chevalier des Ordres du Roi; & 4. *Gaſparde* de la Châtre, alliée à *Jacques Auguſte* de Thou, Baron de Mélay, Président au Parlement, ſi connu par l'Hiſtoire qu'il a donnée au public.

IX. HENRI de la Châtre, Comte de Nançay, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, Bailli & Capitaine du Château de Gien, épouſa 1. en juin 1605, *Marie* de la Guêle, fille de *Jacques*, Seigneur du Limon, Procureur General au Parlement de Paris; & de *Marie* de Roſnivinen, Dame de Châtel; 2. *Gaſparde Marie* de Miolans, veuve de *Timoleon* le Beaufort, Marquis de Canillac, dont il n'eut point d'enfans, & laiſſa de ſa première femme EDME qui ſuit.

X. EDME, Marquis de la Châtre, Comte de Nançay, &c. fi connu par ſes Mémoires, fut Maître de la Garderobe du Roi, puis General des Suiſſes en 1643, dont il ſe démit huit mois après en faveur du Maréchal de Baſſompierre, qui avoit été dépouillé de cette charge; ſe ſignala à la bataille de Nortlingue en Allemagne, où il ſe trouva priſonnier, & étoit mort en décembre 1645. Il avoit épouſé en 1639, *Françoiſe* de Cugnac, Dame de Boucart, fille unique de *François* le Cugnac, Marquis de Dampierre, & de *Gabrielle* Pioullon du Reau, dont il eut 1. Louis qui ſuit; & 2. *Louiſe Antoinette Thereſe* de la Châtre, mariée à *Louis* de Gresaut, Duc d'Harcourt, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, & Grand Maître de l'artillerie.

XI. Louis de la Châtre, Comte de Nançay, dit le Marquis de la Châtre, Maître-de-camp de Cavalerie, Gouverneur de Bayonne, ſe ſignala à la levée du ſiége d'Arras en 1654, & fut tué près de *Gigery* en Afrique, en août 1664. Il épouſa en 1638, *Charlotte Louiſe* de Hardoncourt, Dame de Rohers, fille de *Henri*, Seigneur de Roſiers, Gouverneur de la ville & citadelle de Marſal, & de *Charlotte Barbe* Ernecourt, dont il eut 1. Louis qui ſuit; 2. *Louis-Claude*, Abbé de Saint-Séver Cap-de-Gaſcogne, Aumonier du Roi, mort le 24 mai 1699; & 3. *Louiſe-Marguerite* de la Châtre, Religieuſe aux Filles de Sainte-Thomas à Paris.

XII. Louis de la Châtre, Comte de Nançay, Marquis de la Châtre, Lieutenant General des armées du Roi, Gouverneur de Pequin, a épouſé le 13 mai 1694, *Anne Charlotte* de Beaumanoir, fille de *Henri Charles*, Marquis de Lavardin, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & de *Françoiſe Paule Charlotte* d'Albert-Luynes ſa première femme, dont il a entre autres enfans LOUIS-CHARLES, qui ſuit.

XIII. Louis CHARLES de la Châtre, Comte de Nançay, Colonel d'un régiment, a épouſé le 23 février 1723, *Marie Elizabeth* Nicolaï, fille de *Jean Hénoch*, Marquis de Goniſamville, premier Préſident de la Chambre des Comptes, & de *Françoiſe-Eliſabeth* de Lamoignon.

BARONS de la MAISONFORT.

VII. CLAUDE de la Châtre, fils puîné de GABRIEL de la Châtre, Seigneur de Nançay, de Bétigny, &c. & de *Marie* de S. Amadour, ſa première femme, fut Baron de la Maiſonfort, Seigneur de S. André, de Sillac, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & épouſa *Anne* Robertet, Dame de la Ferté-ſous Rouelly, veuve de *Claude* d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Nabert, & fille de *Simon* Robertet, Seigneur d'Alluye, Sécretaire d'Etat, & de *Michelle* Gaillard, dont il eut 1. CLAUDE qui ſuit; 2. *Jacques*, Seigneur de Sillac, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, tué à la rencontre de Meſſignac le 15 octobre 1568; 3. *Anne* mariée 1. à *François* de l'Hopital, Seigneur de Vitry, Chevalier de l'Ordre du Roi; 2. à *François* de Vièvre, Seigneur de Launay, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gens d'armes du Comte de Rhételois; 4. *Michelle*, alliée en 1559, à *Jean* de Menou, VI. du nom, Seigneur de Boiſſay; 5. *Blanche*, Religieuſe; 6. *Jacqueline*, mariée à *Guillaume* Pot, Seigneur de Rhodes, Prevôt & Grand Maître des Cérémonies de France & ſes Ordres du Roi; & 7. *Marie* de la Châtre, alliée à *Guillaume* de l'Aubépine, Seigneur de Châteauneuf, Chevalier des Ordres du Roi.

VIII. CLAUDE de la Châtre, Baron de la Maiſonfort, &c. Maréchal de France, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*, épouſa en 1564, *Jeanne* Chabot, fille de *Guy*, Seigneur de Jarnac, & de Louise de Pilleleu, dont il eut 1. Louis, qui ſuit; 2. *Anne*, Abbeſſe de Faremoutiers; 3. *Marie*, alliée à *Charles* de Balzac, Seigneur de Marcouſſis, Baron d'Entragues, Gouverneur d'Orléans; 4. *Jeanne*, mariée à *Gilbert* de S. Chamant, Seigneur de Lignerac; 5. *Marguerite*, première femme de *Henri* de Senneterre, Marquis de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi; 6. *Françoiſe*, Abbeſſe de Faremoutier, morte en 1643; & *Louiſe* de la Châtre, ſeconde femme d'*Antoine* de la Grange, Seigneur d'Arquien, Gouverneur de Metz & de Calais.

IX. Louis de la Châtre, Baron de la Maiſonfort, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cent Hommes d'Armes des ordonnances, ſervit le Roi Henri IV, en ſes guerres, ſuccéda à ſon père au Gouvernement de Berry, dont il ſe démit en 1616, reçut la même année le Bâton de Maréchal de France, & mourut en octobre 1630. Il avoit épouſé 1. *Urbaine* de Montaſié, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Elizabeth* d'Etampes, fille de *Jean*, Seigneur de Valencey, morte le 14 ſeptembre 1654, dont il eut pour fille unique *Louiſe Henriette* de la Châtre, Dame de la Maiſonfort, mariée 1. à *François* de Valois, Comte d'Alez: 2. à *François* de Cruſſol, dont elle fut ſéparée: 3. à *Claude* Pot, Seigneur de Rhodes, Grand Maître des Cérémonies de France. * De Thou, *Hiſt.* Davila. Pierre Matthieu. Godefroy. Le Père Anſelme. Sainte-Marthe. Du Chêne. Morin. *Hiſtoire de Gâtinois.* Thomas de la Thaumaſſière, *Hiſt. de Berry*, &c.

CHATRE, (Claude de la) Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Berry, & d'Orléans, s'éleva par ſon courage à ces grands emplois. Le Connétable de Montmorency, auprès duquel il avoit été Page, le favoriſa dans toutes les occaſions. La Châtre ſe trouva à la bataille de Dreux en 1562, au combat d'Arnay-le-Duc en 1570, & à la priſe de Sancerre en 1573. Depuis, il fut envoyé en Angleterre en 1575, & trois ans après il ſuivit le Duc d'Alençon dans les Pais Bas. En 1588, il fut fait Chevalier des Ordres par le Roi Henri III, & quelque tems après s'étant jetté dans le parti de la Ligue, il ſe ſaiſit du Berry; mais Henri *le Grand* ayant ſuccédé à la Couronne, *Claude* de la Châtre lui remit les villes de Bourges, & d'Orléans; & ce Monarque lui aſſura en 1594, la dignité de Maréchal de France, que le Duc de Guiſe lui avoit procurée. En 1610, il fut Lieutenant Général de l'armée envoyée dans la pais de Juliers, fit la fonction de Connétable au ſacre du Roi Louis XIII, & mourut le 18 décembre de l'an 1614, âgé de 76 ans.

CHATRE (Pierre de la) Archevêque de Bourges, qui étoit de la même famille de la Châtre en Berry, & neveu ou couſin d'Aimeric de la Châtre, fut Cardinal. Il avoit été Diacre d'Albéric, Archevêque de Bourges, & fut élu l'an 1142, pour remplir ſa place. Le Pape Innocent II approuva cette élection, qui lui haſarda extrêmement, pour faire plaiſir à Aimeric de la Châtre ſon Chancelier; mais le Roi Louis *le Jeune* s'y oppoſa fortement. Cette affaire auroit eu des ſuites fâcheuſes, ſi Saint Bernard ne l'eût terminée. Le Roi reçut en grace ce Prélat, qui lui donna dans toutes les occaſions des marques de ſon zéle & de ſa fidélité. Nous avons quelques lettres de Pierre de la Châtre à ce Roi & à l'Abbé Suger, qu'André du Chêne a publiées dans le quatriéme volume des Auteurs de l'Hiſtoire de France. Le nom de ce Prélat s'eſt encore conſervé avec éloge, dans les Epîtres des Papes Eugéne III, Adrien IV, & Alexandre III; dans celles de Saint Bernard & de Pierre de Cluny; & dans les Auteurs des Chroniques de ſon tems. Il fit de grands biens à ſon égliſe, & mourut en 1171. On voit ſon tombeau dans la métropole de Bourges, avec ſon épitaphe. * Saint Bernard, *Epiſt.* 219. Pierre le Vénérable, l. 4 *Epiſt.* 3. Robert du Mont, *in Sappiem Sigeberti* Papire Maſſon, *Annal. Franc. l.* 3. Guillaume de Nangis, *in Chron.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Jean Chenu, &c.

CHATRES, bourg de l'Iſle de France, ſitué dans le Hurepois, ſur la rivière d'Orge, à cinq lieues de Paris du côté du midi. * *Cartes Géographiques.*

CHATRI, (Colombe) femme d'un Tailleur d'habits de la ville de Sens en Bourgogne, vivoit du tems de Henri III, Roi de France. Cette femme, vint ans après ſon mariage, eut toutes les marques d'une véritable groſſeſſe, & au bout de quelques mois elle ſentit de très grandes douleurs, qui paroiſſoient être des diſpoſitions à un accouchement; mais on ne put la délivrer: de ſorte qu'elle demeura trois ans dans cet état. Enfin ſes douleurs s'appaiſérent; mais l'enflure dura toujours, & elle fut incommodée de ce fardeau près de vingt-quatre ans. Après ſa mort, qui arriva à la ſoixante-huitiéme année de ſon âge, ſon mari la fit ouvrir, & on trouva le corps d'une petite fille tout formé, mais pétrifié. Un effet ſi extraordinaire dans la nature occupa longtems l'eſprit des Médecins, pour en chercher la cauſe; & d'Alibour, alors Médecin de la ville de Sens, & puis premier Médecin du Roi Henri IV, ayant rédigé cette Hiſtoire par écrit, comme témoin oculaire, fit une Diſſertation ſur ce ſujet. * Pâquier, *Recherches de la France, l. 6, ch.* 40

* CHATTAM ou CHATHAM, bourg d'Angleterre dans la Province de Kent, près de la ville de Rochester, ſur la rivière de Madway, à dix milles Anglois de l'endroit où elle ſe jette dans la mer. La Reine Elizabeth y fit faire à grands frais une rade qui dans la ſuite a été perfectionnée par Charles II, & par Jaques II. Outre les beaux chantiers & les grands magazins qui s'y trouvent, il y a auſſi pour les Matelots bleſſez un hopital que le Chevalier Jean Hawkins y fit bâtir en 1594 à ſes propres dépens. Pour couvrir cette rade, on y a élevé pluſieurs Forts, entre autres au nord-oueſt de l'iſle de Sheppey ou de Sheerneſſe, dans la vûe d'aſſurer la Tamiſe & le Medway contre les invaſions des ennemis. On a jugé ce dernier ouvrage néceſſaire, depuis qu'en 1667 les Hollandois qui étoient en guerre avec l'Angleterre, entrérent juſqu'à Chatam, & y ruinérent les vaiſſeaux Anglois. Le Duc d'Aiguillon, Ecoſſois porte le titre de Baron de Chatam. * *Gr. Dict. Univ. Hall.* Cambden *Britannia cum additionibus* Beverell. *Délices d'Angleterre, p.* 748. *The complete Hiſtory of England, tome* 3. *p.* 265. Miége, *Etat nouveau de la Grande Bretagne.*

CHATTAS, nation ſauvage entre le Miſſiſipi & la Caroline. On les appelle communément têtes plates, auſſi bien que quelques autres peuples de ces contrées; parce qu'effectivement les femmes applatiſſent un peu le haut de la tête de leurs enfans quand ils ſont fort petits. * *Mémoires de la Louiſiane.*

CHATTE, ou CHATEL-SUR-MOSELLE, petite ville de Lorraine, eſt ſur la Moſelle, entre Epinal & Charmes, à deux lieues de celle-ci, & à trois de celle-là. * *Cartes Géographiques.*

CHATZAN, ville du Mogoliſtan en Aſie. Elle eſt en deça

deçà du fleuve nommé l'Inde dans la province de Hajacan, ſelon la Carte du Mogolistan par Sanſon, ou dans celle de Multan ou Moultan, ſelon M. Deliſle dans ſa Carte des Indes & de la Chine. Ce dernier Géographe place Chatzan à la fin du 30 degré de latitude, où au commencement du 31, ſous le 89 degré de longitude, à l'oueſt nord oueſt de Moultan dont elle eſt éloignée d'environ 25 lieues, & à peu près au ſud-eſt de Candahar, à la diſtance d'environ 80 lieues. Sanſon lui attribue une toute autre poſition. Il la met ſur la fin du 34 degré de latitude; & au commencement du 114 degré de longitude, à l'oueſt de Multan tirant vers le ſud, & à l'eſt de Candahar tirant vers le ſud, à environ 42 lieues de la premiere, & à 45 de l'autre. Quelques Géographes la prennent ſans fondement pour l'ancienne *Arachoſus*, capitale de l'Arachoſie, & d'autres la mettent à Cabul. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHAVACNAC, ancienne famille d'Auvergne, qui porte le nom d'une Terre & d'un vieux château démoli ſous le régne de Louis XIII, Terre qui a été dans leur Maiſon depuis plus de quatre cens ans. Le Roi Charles VIII donna le gouvernement du Limoſin a MAURICE de Chavagnac, qui ſuivit le Roi dans ſon expédition au Royaume de Naples. Chavagnac retourna une ſeconde fois à Naples, & il y fut aſſiégé avec la Nobleſſe Françoiſe qui s'y étoit enfermée, par Gonſalve, ſurnommé par les Eſpagnols, *le Grand Capitaine*. Ce fut à ce ſiége que Pierre de Navarre mit en uſage les mines qu'il venoit d'inventer. Elles firent un effet ſi prodigieux, qu'elles enlevérent tout les bouleſtis qui couvroient la garniſon. Enfin après une réſiſtance des plus vigoureuſes, la place fut emportée d'aſſaut, & Maurice y fut tué les armes à la main.

Il eut de *Jeanne* de la Rochefoucault ſa femme, un fils qui épouſa *Henriette* de Biron. Celui-ci fut pére de CHRISTOPHLE de Chavagnac, à qui Henri IV, pour lors Roi de Naſarre, fit remettre le Gouvernement de la ville d'Iſſoire, place importante dans la Baſſe Auvergne. Il en ſoutint le ſiége contre le Duc d'Alençon, frére du Roi Henri III, lequel ayant pris cette place, rendit juſtice à la valeur & à la prudence du Gouverneur. Chriſtophle eut de *Françoiſe* de Duras, un fils, nommé JEAN, qui épouſa *Gillette* de Clavilion de Nogaret. Celui-ci fut long-tems dans le parti des Réformez, & eut le commandement de leurs troupes, avec le Gouvernement de Caſtres & de quelques autres places. Il avoit un frére Doyen des Comtes de Brioude, qui le fit rentrer dans l'Egliſe Romaine. Il laiſſa deux fils, FRANÇOIS & GASPARD.

FRANÇOIS, après avoir ſervi en Catalogne en qualité de Généeſ de bataille & de Maréchal-de-camp, fut nommé au Gouvernement de Ternois, & fut fait enſuite Lieutenant Généſal. Il épouſa, 1. *Charlotte* d'Eſclus, dont il eut entre autres enfans, 1. CLAUDE-FERDINAND, l'aîné, qui épouſa la Dame de Beſufort-Monboiſſier-Canillac, dont il a eu une fille. François épouſa en ſecondes noces *Anne* du Bos, dont il eut deux fils, 2. ANNE, qui après pluſieurs campagnes qu'il a faites dans la Gendarmerie en qualité d'Enſeigne, a été obligé par ſes infirmitez de quitter le ſervice, & qui a épouſé *Catherine* de Charpin-Geneuine, fille du Seigneur de Charpin-Geneuine, & de *Catherine* de Villars, dont il n'a qu'une fille; 3. HENRI, ſecond fils de *François*, & de *Louiſe* du Bos, qui après diverſes expéditions qu'il a faites ſur mer en qualité de Capitaine de vaiſſeau du Roi, a été fait Chevalier de ſaint Louis, & Commandant des Gardes marines de la compagnie de Brac. Il a épouſé 1. *Louiſe* d'Enots, fille de *Gilles* d'Enots, Seigneur de Chaſmeſſon, ancien Capitaine de vaiſſeau du Roi, & ſœur de *Louis* d'Enots, mort Lieutenant Général, & Commandant pour le Roi dans l'Amérique: & 2. *Julienne* de Cintré, fille du Seigneur de Cintré, Commandant de Breſt.

GASPARD, fils de JOSUÉ & frére de FRANÇOIS, après avoir ſervi en France en qualité de Maréchal-de-camp, fut obligé de ſe retirer en Eſpagne, & puis a la Cour de Vienne, où il a ſervi longtems en qualité de Lieutenant-Général des armées Impériales. Après la paix de Nimégue, il eſt revenu en France, & a donné des Memoires au public. Il n'a point laiſſé d'enfans. * De Thou, *Hiſt. l.* 63. Mézeray, *Hiſt. de Henri III.* Varillas, *Hiſt. de Louis XII.* Maimbourg, *Hiſt de la Ligue.*

CHAVAIGNES. *Voyez* CHAUVIGNÉ.

CHAVANCY, CHAVANCY-le-CHATEL, ou CHAVANCY-le-CHATEAU, bourg du Luxembourg, une des provinces des Pais-Bas, eſt vers les confins de la Lorraine ſur le Chiers, entre Monmédi & la Ferté, environ à une lieue de l'une & de l'autre. Il y a un château de même nom à un quart de lieue du bourg, & une Seigneurie qui en dépend. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHAVARICTES, Secte de Mahométans, oppoſée à celle des Schiites. Ils nient que Dieu ait jamais envoyé aucun Prophéte qui fût infaillible, & qui eût le pouvoir d'établir une nouvelle Loi parmi les hommes; & ils prétendent que, ſi quelque jour cet office de Prophéte devient néceſſaire, il ne peut être attaché à une ſeule race; tout homme juſte & fidéle étant capable d'être élevé à cette dignité. *Charagi* en Arabe ſignifie *Rebelle*, ou *Hérétique*, & le pluriel eſt *Chavarig*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHAUCER (Géoffroy) natif de Woodſtock en Angleterre, dans le XIV ſiécle, fut ſurnommé l'*Homére Anglois*, à cauſe de ſes Poéſies. Il donna au public divers Ouvrages de ſa façon, dont on pourra voir le dénombrement dans Léland, Puſeus, Geſner, &c. Le premier parle ainſi de lui dans une de ſes Epigrammes,

Pradicat Allegorum merito Florentia Dantem,
Italia & numeros tetra, Petrarcha, tuos.
Anglia Chaucerum venerabitur noſtra Poetam,
Cui omnes debet patria Lingua ſuas.

Chaucer, outre la Poéſie, ſavoit les Mathématiques & les Belles Lettres. Ses Ouvrages Anglois ont été imprimez à Londres, l'an 1561. On a de lui en Latin, *Laudes bonarum Mulierum*; *Vita Cleopatra*; *Vita Lucretia Romana*; *Eius Urbanitatis*; *Sepultura Miſeriordia*, *De Aſtrolabii ratione.* Il mourut en 1400; & en 1555 on rétablit ſon tombeau, qui eſt à Weſtminſter. * Geſner, *in Biblioth.* Leland. Balæus & Puſeus, *de Script. Angl.* Camden, &c.

CHAUCES, peuples anciens qui ont occupé une partie de la Friſe. Ils vivoient miſérablement ſur des lieux hauts, ou ſur des levées qu'ils faiſoient pour ſe garantir des inondations de la mer, qui les empêchoit d'avoir du bétail, ou de ſe nourrir de lait comme leurs voiſins, ou de chaſſer aux bêtes ſauvages, puiſqu'il n'y avoit aucun arbriſſeau dans leur contrée. Ils faiſoient leurs cabanes ſur ces lieux élevez qu'ils habitoient, & pourſuivoient les peuts poiſſons qui ſe retiroient avec la mer. Ils le ſervoient des joncs de marais pour faire des rets & des cordes, & prenant les mottes de limon qu'ils ſéchoient plutôt au vent qu'au ſoleil, ils cuiſoient leur viande avec cette terre ſéche. Leur boiſſon étoit l'eau de la pluye, qu'ils gardoient dans des foſſez à l'entrée de leurs maiſons. Pline appelle ces peuples *Cauci*, *l.* 16. *ch.* 1.

CHAUDIERE (le Lac de la) qu'on appelle auſſi le Lac des eaux ſalées, ou, le Lac des eaux de mer, eſt un Lac du Canada dans l'Amérique ſeptentrionale. Il eſt dans la partie occidentale de ce pais, entre le Lac d'Erié & celui de Catregnondi. Sa figure, qui eſt ronde, lui a fait donner le nom de *Lac de la Chaudiere*. Il a environ douze lieues de diametre. * Mary, *Diction. Géogr.*

CHAUDRONNIER. *Voyez* ALEXANDRE Hérétique.

CHAVES. *Cherchez* CHIAVES.

CHAVIGNY. *Cherchez* BOUTHILLIER.

CHAUL ou CHAOUL, ville des Indes dans le Royaume de Décan. On l'appelle auſſi *Chaul* ou *Cevul*, & pluſieurs la prennent pour l'ancienne *Camane* de Ptolomée. Elle eſt à dix lieues de Bazain en tirant au ſud, ſous l'élévation de 19 degrez, à cinquante lieues de Dio, à pareille diſtance de Goa, & à environ deux lieues de la mer, ſur une riviére, qui par le moyen de la marée reçoit toutes ſortes de vaiſſeaux, & les amene au port de Chaul. Ce Port eſt fermé de bonnes murailles. Les Portugais y bâtirent leur Fort en 1520, par la permiſſion de *Nizamalus*, ſous *Diégo Séquetra*. Il y a une autre forteresſe de l'autre côté du port. Elle commande la ville, & a été bâtie par les Muſulmans. Les Portugais s'en rendirent maîtres en faiſant peur, avec du feu & des mouſquetades, à un Elephant, que ces Muſulmans avoient placé à la porte pour la garder avec une chaîne à ſa trompe. Cet animal s'étant tourné de côté, les Portugais ſe coulérent par deſſous ſon ventre, & s'emparérent ainſi de la place. La principale marchandiſe de cette ville c'eſt la ſoye, qui s'y trouve en ſi grande quantité, qu'elle en fournit preſque elle ſeule a Goa & à toute l'Inde. La ville de Chaul eſt ſujette aux Portugais, & a été autrefois au Roi de Décan. Pirrard met encore pour Roi de ce pais le *Malic* de Chaul, qui dépend du Grand Mogol. Ce Roi eſt Mahométan, de même que pluſieurs Habitans de cette ville. Il y a auſſi quelques Payens. On y voit un ancien temple de la Deeſſe *Crangem*, & les Jéſuites y ont un Collége. Le Gouverneur de Chaul a cela de particulier, qu'il eſt envoyé immédiatement par le Roi de Portugal, qui peut ſeul le révoquer, au lieu que les autres tiennent leurs charges du Viceroi, qui eſt à Goa, & qui ils ne les poſſédent que trois ans. Il y a deux villes qui portent le nom de *Chaul*, & qui ſont toutes deux aux Portugais; l'autre eſt ſur la même riviére que celle-ci, & n'en eſt éloignée que de deux lieues. * Barthéme, *l.* 1. *ch.* 14. Lanichoten, *ch.* 54. Pirrard, *tome* 2. *ch* 19. Carté, *Voyage des Indes Orientales*, *tome* 2. Th Corneille, *Dict. Géogr. Voyez* auſſi CHAOUL.

* CHAULA ou CHIAULA, Italien fut couronné Poéte. Il vivoit vers l'an 1410, & mourut à Raguſe. On a de lui, *Tragediarum Opus*; *Bellum Macedonicum verſo Heroico XXIV libris ſeliciter abſolutum.* On lui attribue auſſi un livre qui a pour titre *Thomæ Chaulæ Siculi Claramonti de Bello Cimbrico a C. Mario Arpinate geſto, libri decem, carmine Heroico ad Alphonſum Arragonia & Siciliæ Regem*; mais il n'a pas encore vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliothe Sicula.*

CHAULACH. *Voyez* KARACATHAI.

CHAULNES. (Duc de) *Cherchez* AILLY & ALBERT.

CHAULNES, ville. *Voyez* CHAUNES.

CHAUME (la) village de France avec une Abbaïe, dans le Duché de Retz, dans la petite Bretagne, ſur la riviére de Tenu, à un quart de lieue au deſſous de Machecou, & à une lieue des confins du Poitou. * Mary, *Dict. Géogr.*

CHAUMEJAN (Blaiſe de) premier Marquis de Fourille, Maréchal-de-camp, &c. étoit fils de Gilbert, & fut tué l'an 1587, Capitaine du régiment de Picardie. En 1592, il eut la commiſſion de Meſtre-de-camp d'un régiment d'Infanterie, & deux ans après, il fut Capitaine d'une compagnie du regiment des Gardes. Ce fut en ſa faveur que le Roi Henri *le Grand* érigea la Terre de Fourille en Marquiſat en 1610. Louis XIII lui donna en 1617, le Breves de Maréchal-de-camp. Il fut tué au ſiége de Montauban, l'an 1621. Le Maréchal de Baſſompierre en parle avantageuſement dans ſes Memoires. * Le Chevalier l'Hermite Souhers, *Hiſtoire de la Nobleſſe de Touraine.*

CHAUMEJAN (Michel de) Marquis de Fourille, & fils du précédent, ayant été nourri Enfant d'honneur du Roi Louis XIII, fut Capitaine au régiment des Gardes l'an 1617, & ſervit dans toutes les guerres contre les Religionnaires. Il ſe trouva au ſiége de Montauban, où ſon pére fut tué, & il paſſa enſuite dans l'Iſle de Ré, où il ſe diſtingua, dans le combat que l'on donna aux Anglois. En 1631, dans les premiéres guerres d'Italie, il fut commandé pour mener les Enfans perdus des Gardes à l'attaque des lignes de Caſal, lorſque la paix ſe fit, les deux armées étant en préſence. Depuis il fut fait Gouverneur de Veſoul, & pourvu en 1632, de la charge de Grand-Maréchal des Logis du Roi. Cette même année il fut fait Conſeiller d'Etat; & l'année ſuivante le Roi étant au camp de Nancy, lui donna ordre de lever une compagnie de Chevaux-legers.

legers. Il passa à la tête de cette compagnie au secours d'Heidelberg en Allemagne, lorsqu'en mille six cens trente-quatre, l'armée de France traversa le Rhin sur la glace. Il le trouva aussi à la bataille d'Avein, & cherchant par tout les occasions de signaler sa valeur, il passa de là en Hollande, & puis revint en Picardie au siége & à la prise de Corbie. Dans le tems de la retraite du Comte de Soissons à Sedan, le Marquis de Fourille commanda pour le service de sa Majesté dans les provinces de Touraine. Il mourut à Paris dans le Palais Royal, l'an 1644. * Le Chevalier l'Hermite Soubera, *Hist. de la Noblesse de Touraine.*

* CHAUMES, bourg de France. Les uns le mettent dans la Brie & les autres dans l'Isle de France. Quoi qu'il en soit, il est au sud est de Paris, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

CHAUMONT, ville de France en Champagne, capitale & Bailliage du Bassigni, est située sur une colline, près de la Marne, au nord-nord-est de Langres dont elle est éloignée d'environ sept lieues. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg fortifié d'un château, qui a eu des Seigneurs particuliers, jusqu'à ce qu'il fut uni au Comté de Champagne. Trois Rois de France, Louis XII, François I, & Henri II, ont aggrandi & formé de tout cela une ville, qui est agréable & assez grande. * Du Chêne, *du pais de Champagne, ch. 2.*

* CHAUMONT, ville de France dans la Touraine, Diocèse de Tours, est située sur une hauteur près de la Loire. Il y a un château que Foulque Nerra a fait bâtir. Cette petite ville a été longtems possedée par les Maisons d'Amboise & de Montrichard. * *Dict. Univ. de la France.*

* CHAUMONT (l'Isle de) petite isle dans la Touraine près de la ville de Chaumont. * Le même.

* CHAUMONT, bourg de France dans l'Orléanois propre. Il est au sud d'Orléans, dont il est éloigné de près de cinq lieues.

* CHAUMONT-en-Parcien, bourg de France en Champagne, à peu près au nord de Rheims, dont il est éloigné d'environ neuf lieues.

* CHAUMONT, petite ville d'Italie dans la Savoye. Elle est dans le Genevois, au sud-ouest de Geneve, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

CHAUMONT, en Vexin, petite ville de Fesnce, dans cette partie de l'Isle de Fesnee, dite le Vesio François. En Laun elle est nommée *Calvomontium*. Elle est située sur une colline dont une petite rivière arrose le pie, à deux petites lieues de Cisors, entre la ville de Beauvais & celle de Mante. C'est un ancien Comté du Domaine de France, dont le Bailliage & l'Election ne sont qu'un seul Corps, par Deputez du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers Etat, dans les Etats Généraux sous Paris, & l'Isle de France, avec Magny, dont le siége Royal en a été distrait. Il y a trois Juges Royaux à Chaumont, le Prevôt des Forains, le Prevôt de ville, & le Lieutenant-Général, qui connoit de leurs appellations & qui ressorm au Présidial de Beauvais. L'Election est de la Généralité de Rouen; mais il y a un Maître particulier des Eaux & Forêts, dont les appellations vont à la Table de marbre à Paris. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* C'est cette ville qui a donné son nom à la Maison de Chaumont, dont l'on rapporte ici la posterité depuis ROBERT qui suit.

I. ROBERT, I. du nom, dit l'*Eloquent*, Seigneur de Chaumont en Vexin, & Vidame en partie de Gerberoy en Beauvaisis, qui tomba de cheval au retour d'une course qu'il avoit faite en Normandie, & se rompit le col, accablé de la pesanteur de ses armes. On tient qu'il eut pour enfans, 1. OTMOND qui suit; 2. *Gasce*, qui fit *la branche des Seigneurs de* POISSI; & 3. *Robert*, qui fit *celle des Vidames de* GERBEROY dont ils prirent le nom.

II. OTMOND, I. du nom, Seigneur de Chaumont, fit la guerre aux Anglois, & fut fait prisonnier à la bataille de Brenneville l'an 1119. Sur la fin de ses jours, il se rendit Religieux en l'Abbaie de Saint-Germer-de-Flaix, comme il paroit par des titres de cette Abbaie, qui lui donnent pour fils, 1. CUILLAUME qui suit; & 2. *Otmond* de Chaumont, mort avant son père sans enfans de *N...* fille de *Nicolas*, Seigneur de Quitry.

III. CUILLAUME, I. du nom, Seigneur de Chaumont & de Quitry, fut prisonnier des Anglois en 1119, lors de l'entreprise qu'il fit sur Tillieres, & vivoit encore en 1137. Etienne Roi d'Angleterre, le prit & fit raser son château de Quitry. Il epousa *N...* dont il eut 1 OTMOND, II. du nom, qui suit 2. *Gautier*, dont il est parlé dans les Epîtres de Saint Bernard; & 3. *Philippe* de Chaumont, Chanoine de Rouen.

IV. OTMOND, II. du nom, Seigneur de Chaumont & de Quitry, prit les armes avec son pere en 1137, contre Etienne, Roi d'Angleterre, pour venger la ruine du château de Quitry, & fut pére, selon quelques-uns, de ROBERT II, qui suit.

V. ROBERT, II. du nom, Seigneur de Chaumont, de Quitry, & de Saint-Cler, dit *le Roux*, vivoit en 1179, & fut père 1. de GUILLAUME, II. du nom, qui suit; & 2. d'*Amaury* de Chaumont, Seigneur de Saint-Cler, dont la posterité prit le nom.

VI. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Chaumont en partie, & de Quitry, mourut avant l'an 1237, ayant eu de *Mathilde* sa femme, 1. GUILLAUME, III. du nom, qui suit; 2. *Otmond* p. 3. *Robert*, Religieux à Saint-Vandrille; 4. *Guy*; & 5. *N...* de Chaumont, mariée à *Jean*, Seigneur de Vaumain, Chevalier.

VII. CUILLAUME, III. du nom, Seigneur de Chaumont en partie & de Quitry, fut la de *Jeanne* sa femme, 1. MATHIEU I, qui suit; 2. *Simon*, 3. *Renaud*, Chevalier, puis Prêtre, vivoit en 1281; 4. Clerc en 1270; & 5. *Jean* de Chaumont, Religieux en l'Abbaie de Mortemar.

VIII. MATHIEU, I. du nom, Seigneur de Chaumont en partie, & de Quitry, vivoit en 1270, & eut de *Petronille* sa femme, 1. *Guillaume*, mort sans alliance; 2. RENAUD qui suit; & 2. *Matilde* de Chaumont, alliée à *Robert* de Béthencourt.

IX. RENAUD, Seigneur de Chaumont & de Quitry, Chevalier, mentionné dans les lettres du Roi de l'an 1294, pour la réunion de Chaumont & de Gisors, épousa *N...* dont il eut MATHIEU, II. du nom, qui suit.

X. MATHIEU de Chaumont, II. du nom, Seigneur de Quitry, vivoit en 1316, & fut pere de RENAUD II., qui suit.

XI. RENAUD de Chaumont, II. du nom, Seigneur de Quitry, vivoit en 1359, & epousa *Jeanne* de Beaumont, Dame de Bouly-le-Bois, fille de *Pierre*, Seigneur de Bouly, & de *Jacqueline* le Bourteiller-de-Senlis, dont il eut RICHARD qui suit.

XII. RICHARD de Chaumont, Seigneur de Quitry, Conseiller & Chambellan du Roi Charles VI, qu'il suivit au siége de Bourbourg, mourut en 1390, ayant eu de *Jeanne* de Fours sa femme, GUILLAUME IV, qui suit.

XIII. CUILLAUME de Chaumont, IV. du nom, dit *Lyonnel*, Seigneur de Quitry, &c. Conseiller & Chambellan du Roi Charles VI, qu'il accompagna en Flandre en 1386, vivoit en 1402. Il épousa le 22 decembre 1384, *Robine*, fille de *Gerard* de Montagu, Chambellan du Roi, & de *Bietse* Cassinel, dont il eut 1. GUILLAUME V, qui suit; 2. *Louis*, Seigneur de Bouffy, & de Bois-Garnier, Threlorier de Saint-Martin de Tours, mort en 1462; 3. *Jean*, qui vivoit en 1445; 4. *Charles*; 5. *Jeanne*, Dame du Coudray, mariée en 1408, à *Robert* de la Heuze, dit *le Baudrand*, Prévôt de Paris; 6. *Marguerite*, alliée en 1408, à *Louis* d'Orgesin, Seigneur de Sainte-Même, Chambellan du Roi; 7. *Isabelle*, qui épousa *Jean*, Sire & Ber d'Auxy; & 8. *Jacqueline* de Chaumont, mariée à *Gasce*, Sire de Boucouvillieres, Conseiller & Chambellan du Roi.

XIV. CUILLAUME de Chaumont, V. du nom, Seigneur de Quitry, de Rigny-le-Féron, de Bouly-les Bois, de Bois-Garnier, &c. Conseiller & Chambellan du Roi Charles VI, qui le fit Capitaine de cent hommes en 1413, & Capitaine de Sens & d'Auxerres en 1417. S'etant depuis attaché au parti du Dauphin, alors Régent du Royaume, ce Prince le fit Maître Enquêteur & Général Reformateur des Eaux & Forêts de France par lettres du 20 septembre 1418, & lui donna au mois de février de la même année la Comté de Chaumont, dont il lui accorda de nouvelles lettres le troisième juin 1424, étant parvenu à la Couronne. Il continua de rendre ses services à ce Prince, le trouva en 1428 au siége d'Orléans, à son sacre en 1429, & en plusieurs autres occasions jusqu'en 1439, & mourut en 1445. Il avoit épousé par contract du 26 juin 1408, *Jeanne* de Mello, Dame de Rigny-le-Feron & de Chaisenay, fille de Oracy, Seigneur de Rigny, &c. & de *Jeanne* de Flancy, dont il eut 1. *Charles*, Seigneur de Chaumont, mort au combat de Verneuil en 1423; 2. ANTOINE qui suit; & 3. *Jeanne* de Chaumont, mariée à *Jean* de Chindés, Seigneur de Vaux.

XV. ANTOINE de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Rigny-le-Feron, de Chaisenay, &c. vivoit en 1476, & épousa *Jeanne* Martel, Dame de Bacqueville, & de Belleitre, fille de *Jean*, dit *Bureau*, Seigneur de Bacqueville, & de *Jeanne* de Jouy, morte le douzieme avril 1472, dont il eut 1. JULIEN qui suit; 2. CUILLAUME, qui fit *la branche des Seigneurs de* RIGNY-LE-FÉRON, *rapportée cy-après*; & 3. *Catherine* de Chaumont, mariée le sixième février 1471, à *Jean* de Vaulme, Seigneur de la Rivière-Bourdet.

XVI. JULIEN de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Bouffy, de Berticheres, mort avant l'an 1516, avoit épouse *Helene* du Fay, fille de *Gilles*, Seigneur de Chateaurouge, Chambellan du Roi, & de *Jeanne* de Lanvin de Blérencourt, morte avant l'an 1506, dont il eut 1. CILLES qui suit; 2. GUILLAUME, qui fit *la branche des Seigneurs de* QUITRY & de BERTICHERES, *rapportée cy-après*; 3. *Louise*, mariée à *George* du Fours; 4 *Marguerite*, alliée le troisième mai 1506, à *Martin* de Chanilon, Seigneur de Libus; 5. *Antoinette*, qui épousa en 1494, *Philippe* de Gaudechars, Seigneur de Bochevilliers; 6. *Catherine*, mariée à *Antoine* de Saint Seurlieu, Seigneur d'Erquery en Beauvaisis; & 7. *Guillemette* de Chaumont, alliée à *Antoine* le Tirant, Seigneur de Villiers en partie & d'Hebecourt.

XVII. CILLES de Chaumont, Seigneur de Boissy, de Belleftre, &c. épousa en 1509, *Isabeau* de Pouly, fille de *Jean*, Seigneur de Couy, & de *Marguerite* Daniel, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. 3. 4. *Louis*, *Guillaume* & *Nicolas* de Chaumont, morts sans alliance.

XVIII. ANTOINE de Chaumont, Seigneur de Boissy, de Belleftre, &c. épousa le 24 février 1548, *Philippe* d'Iliques, fille de *Louis*, Seigneur d'Omerville, & de *Marguerite* Perreaut, dont il eut 1. *Charles*, Seigneur de Bouffy, mort sans postérité; 2. CILLES, II. du nom, qui suit; & 3. *Françoise* de Chaumont, mariée 1. à *Jean* de Biville, Seigneur de Saint-Lucien; 2. à *Antoine* du Belin.

XIX. CILLES de Chaumont, II. du nom, Seigneur de Belleftre, épousa *Anne* de Fouquefolles, fille de *Jacques*, Seigneur de Fouquefolles & d'Andrehan, Sénéchal du Boulonois, & de *Magdelaine* du Biez, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. *Guillaume*; 3. *Judith*, mariée 1. à *Adrien* de Prefleval, Seigneur de Chambray: 2. à *Charles* d'Aubourg, Seigneur de Porcheux; 4. *Suzanne* de Chaumont, alliée à *Annibal* de la Rue, Seigneur de Bernardpre & du Puy, & autres enfans.

XX. PIERRE de Chaumont, Seigneur de Belleftre, mourut sans enfans de *Marie* du Cavrel, fille de *Jean*, Seigneur de Taigny-les-Amiens, & de *Marguerite* de Saint Blimond.

SEIGNEURS de QUITRY & de BERTICHERES.

XVII. CUILLAUME de Chaumont, second fils de JULIEN, Seigneur de Quitry, &c. & d'*Helène* du *Fay*, fut Seigneur de Quitry & de Berticheres, & épousa par contract du neuvieme juillet 1512, *Adrienne* de l'Isle, Dame d'Athieules, fille d'*Yves*, Seigneur d'Andrezy, & de *Jaqueline* du Tartre, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. LOUIS, qui a fait *la branche des Seigneurs d'*ATHIEU-

LES, *rapportée cy après*; 3. *Françoise*, mariée par contract du neuvième octobre 1531, à *Gilles* d'Ercamcourt, Seigneur de Cauville & & de Recullon en Caux; & 4. *Jeanne* de Chaumont, Religieuse à Gomer-Fontaine.

XVIII. ANTOINE de Chaumont, Seigneur de Quitry & de Bertichéres, mort en 1582, avoit épousé le troiſiéme février 1544. *Jeanne* d'Ailly, fille de *Jacques*, Seigneur de Chanteloup, Capitaine de la Legion de Normandie, & de *Jeanne* de Vançay, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Antoine*, Seigneur de Perſigny, qui de *Suſanne* de la Fayeue-Saint Romain, veuve de *Pierre* des Friches, Seigneur de Bruſeuſe, &c. & fille de *Claude*, Baron de Saint-Romain, de Maſſiers &c. & de *Marie* de Suſe, Dame de la Verſine, ſa premiere femme, qu'il avoit épouſée avant l'an 1584, eut pour fille unique, *Suſanne* de Chaumont, Dame de Perſigny, morte ſans alliance; 3. ARDIAS, qui a fait *la branche des Seigneurs d'*ORBEC, *rapportée cy après*; 4. *Marie*, alliée à *Charles* de la Montagne, Seigneur de Cravalle, Gouverneur de Corbeil; & 5. *Magdelaine* de Chaumont, qui épouſa *Gobertan* de Chelandre, Seigneur de Chaumont.

XIX. JEAN de Chaumont, Seigneur de Quitry, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa le onziéme août 1567, *Anne* de Champrond, Dame de Vilnec y, fille de *Michel* de Champrond, dont il eut 1. 2. 3. *Jean*, *Charles*, *Henri*, ſucceſſivement Seigneurs de Quitry, morts ſans alliance; 4. *Anne* mariée à *Jacques* Carbonel, Seigneur de Chaſſenay; 5. *Marie*, alliée à *N.* . . de Montel, Seigneur d'Etames; & 6. *Jeanne* de Chaumont, qui épouſa *Paul* du Duc, Seigneur de la Cauterne.

XX. PHILIPPE de Chaumont, Seigneur de Quitry, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, mourut des bleſſures qu'il reçut au combat de Poligny en 1635, laiſſant de *Guyonne* de Buquetot, fille de *Jean*, Seigneur du Breuil, & d'*Eſther*, Baronne d'Orbec, 1. CUY qui ſuit, & 2. *Gédeon* de Chaumont, mort jeune.

XXI. GUY de Chaumont, Marquis de Quitry, Grand-Maître de la Garderobe du Roi, fut tué au paſſage du Rhin près du Tolhuis le douziéme juin 1672, ſans avoir été marié.

SEIGNEURS de BERTICHEES & d'ORBEC.

XIX. ARDIAS de Chaumont, troiſiéme fils d'ANTOINE, Seigneur de Quitry & de *Jeanne* d'Ailly, fut Seigneur de Bertichéres, & Gouverneur d'Aigues Mortes. Il épouſa *Magdelaine* du Pleix, Dame de Lecques, fille d'*Antoine* Baron de Lecques auſſi Gouverneur d'Aigues-Mortes, & de *Françoiſe* de Berard, dont il eut 1. HENRI qui ſuit; 2. *Anne*, mariée à *Jean* de Gregoire des Gardies, Seigneur de Saint-André, Gouverneur de Montpellier; 3. *Françoiſe*, morte ſans alliance; 4. *Jeanne*, alliée à *Bernard* de Tremollet, Seigneur de Mormoyrac; 5. *Marguerite*, qui épouſa *N.* . . Comty, Seigneur d'Argencourt, & de la Motte; 6. 7. *Gabrielle* & *Marthe* de Chaumont.

XX. HENRI de Chaumont, Baron de Lecques & de Bourdon, Maréchal des camps & armées du Roi, épouſa *Louiſe* de Bouquetot, Dame d'Orbec & de Bienfaite, fille puinée de *Jean*, Seigneur du Breuil, & d'*Eſther*, Dame d'Orbec, dont il eut 1. CUY qui ſuit; 2. *Louis*, Lieutenant de Chevaux-legers, mort ſans alliance; 3. *François*, Baron de Lecques; 4. *Charles*, mort ſans alliance; 5. *Louiſe* mariée à *Gédeon* de Refuge, Comte de Coeſmes; 6. *Eſther*, alliée à *Jean* du Merle, Seigneur de Blanchouſſon; 7. 8. 9. *Marie-Magdelaine*, *Anne* & *Marthe* de Chaumont, mortes ſans alliance.

XXI. CUY de Chaumont, Marquis d'Orbec, Seigneur de Quitry, né le 22 juillet 1641, épouſa le ſeptiéme avril 1673, *Jeanne* de Chaumont-la Force, fille de *Pierre*, Marquis d'Aymet, & de *Jeanne* de Favas, Vicomteſſe de Caſtels, dont il eut 1. JACQUES-ANTOINE qui ſuit; 2. *Diane-Charlotte-Louiſe*, morte en 1699; 3. 4. *Marie-Magdelaine* & *Judith*, Religieuſes à la Chaiſe-Dieu, près de Verneuil au-Perche; 5. *Jeanne-Charlotte*, morte dans la maiſon des Nouvelles Converties de Rouen; & 6. *Jeanne* de Chaumont.

XXII. JACQUES-ANTOINE de Chaumont, Marquis de Quitry, né en 1679.

SEIGNEURS d'ATHIEULES.

XVIII. Louis de Chaumont, ſecond fils de GUILLAUME, Seigneur de Quitry, & d'*Adrienne* de l'Iſle d'Andrezy, Dame d'Athieules, fut Seigneur d'Athieules, & fut tué à la bataille de Saint-Denys en 1567, portant le Cudon de la Compagnie d'ordonnance de Charles de Montmorency, Baron de Damville. Il avoit épouſé en 1555, *Magdelaine* de Geneſme, fille de *Jean*, Seigneur de Luſarches, & de *Magdelaine* de Gouy, dont il eut 1. Louis qui ſuit; 2. *Antoine*, Seigneur de Bois-garnier, mort au ſiége de Verneuil, ſans enfans de *Françoiſe* de Boulart, Dame de Deſmoncourt; 3. *Ezechias-Daniel*; 4. *Jeanne*, mariée à *Pierre* Belin, Seigneur de Pieles; 5. *Judith*, alliée à *Philippe* d'Eſcaneveille, Seigneur de Vaudencourt; 6. *Eſther*, qui épouſa *Jean-Baptiſte* de Cuerbalde, Seigneur du Breuil; & 7. *Martha* de Chaumont, alliée à *N.* . . Seigneur de la Haye.

XIX. Louis de Chaumont, Seigneur d'Athieules, &c. épouſa *Iſabelle*, fille d'*Alexandre* du Breuil, Seigneur de Montaud, Gouverneur de Rue, & de *Françoiſe* de Fouquefolles, dont il eut, 1. ALEXANDRE qui ſuit; 2. *Charles*, mort jeune; 3 JEAN, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BOIS-GARNIER, *rapportée cy-après*; & 4. *Judith* de Chaumont, mariée en 1611, à *Jacques* d'Eſtuert, Seigneur de Vézines.

XX. ALEXANDRE de Chaumont, Seigneur d'Athieules, épouſa *Iſabelle* du Bois-des-Cours, fille d'*Adrien*, Seigneur de Favières, & de *Marie* de Boulehaut, dont il eut 1. HUGUES qui ſuit; 2. 3. 4. 5. 6. 7. *David*, *Samuel*, *Alexandre*, *Judith*, *Eſther* & *Gabrielle* de Chaumont.

XXI. HUGUES de Chaumont, Seigneur d'Athieules, de Villeneuve, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, épouſa par contract du 31 mai 1655, *Magdelaine* de Champagne, veuve de *Charles* de Hannique, Seigneur de Benjamin, dont il y a eu des enfans.

SEIGNEURS de BOIS-GARNIER.

XX. JEAN de Chaumont, fils puîné de Louis, Seigneur d'Athieules, & d'*Iſabelle* du Breuil, fut Seigneur de Bois-garnier, Bibliothécaire du Roi Henri IV, Conſeiller d'Etat ordinaire, & mourut le deuxiéme août 1667, âgé de 84 ans. Il avoit épouſé par contract du ſixiéme février 1614, *Marie* de Bailleul, Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, fille de *Nicolas*, Seigneur de Vanetot ſur la mer, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de *Marie* Habert, ſœur de *Nicolas* de Bailleul, Preſident à Mortier, Surintendant des Finances, & Chancelier de la Reine, dont il eut 1. 2. *Hugues* & *Jean*, morts ſans alliance; 3. Louis qui ſuit; 4. *Paul-Philippe*, Abbé de Saint-Vincent-du-Bourg, Garde de la Bibliothéque du Louvre, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, nommé Evêque d'Aeqs l'an 1671, mort à Paris le 24 mars 1697; 5. *Marguerite*, alliée à *Jean* du *Fay*, Comte de Maulevrier & de Boiſcachard, Seigneur du Tailly, &c. Grand Bailli de Rouen, morte en 1684; & 6. *Marie* de Chaumont, Religieuſe à la Viſitation à Saint-Denys en France.

XXI. Louis, Comte de Chaumont, Seigneur de Saint-Chéron, &c. épouſa par contract du 25 février 1668, *Claude-Françoiſe* de Chaumont, veuve de *Charles-Claude* de Saint-Blaiſe, Baron de Changy, & fille unique de *Henri* de Chaumont, Baron de Saint-Chéron, Capitaine de Chevaux-legers, & Colonel d'infanterie, & de *Claire* de Hanon.

SEIGNEURS de RIGNY-LE-FERON & de CONANTES.

XVI. GUILLAUME de Chaumont, ſecond fils d'ANTOINE, Seigneur de Quitry, & de *Jeanne* Martel, Dame de Bacqueville, fut Seigneur de Rigny-le-Féron, &c. & épouſa *Marguerite* d'Anglure, Dame de Conantes, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Anglure, Avoué de Thérouanne, & de *Jeanne* de Vergy, dont il eut 1. GALÉAS qui ſuit; 2. JACQUES, qui eſt *la branche des Seigneurs d'*ESQUILLY & de SAINT-CHÉRON, *rapportée cy après*; 3. *Jacqueline*, mariée à *Jean* de Baterne, Seigneur de Queue-en-Brie; 4. *Triſtane*, Religieuſe à Provins; & 5. *Bernard* de Chaumont, Seigneur de Conantes, qui épouſa *Nicole* de Melun, Dame du Bignon en partie, dont il eut *Nicolas*, Seigneur de Conantes, vivant en 1561; *Jean*, dont deſcendent les Seigneurs du Vernoy, près de Bay-ſur-Seine; *Claude*, Seigneur du Bignon en partie, *Pierre*, Religieux; *Aymée*, mariée, 1. à *André* de Buſſavant: 2. à *Nicolas* de Saint-Pont; *Marguerite*, alliée à *Charles* de Monuberon, Seigneur de la Riviére; & *Jacqueline* de Chaumont, qui épouſa *Jacques* de Jarsu, Seigneur de Moneux.

XVII. GALÉAS de Chaumont, Seigneur de Rigny-le-Féron, & de Couſan, laiſſa de *Gauchere* de Brouillard ſa femme, 1. *Anne*, Dame de Rigny-le-Féron, mariée à *Louis* du Roux, Seigneur de Sigy; 2. *Jeanne*, alliée à *Claude*, Seigneur de Prouvilles 3. *Paule*, qui épouſa *Artus* d'Affigny, Seigneur du Fort; & 4. *Antoinette* de Chaumont, Religieuſe à Provins.

SEIGNEURS DES QUILLY.

XVII. JACQUES de Chaumont, fils puîné de GUILLAUME, Seigneur de Rigny-le-Féron, & de *Marguerite* d'Anglure, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & eut pour ſa part de la ſucceſſion de ſon pére, les Seigneuries d'Eſquilly & de Chaſſenay. Il épouſa *Mahaud* des Eſſars, dont il eut 1. LÉONARD qui ſuit; & 2. ANTOINE de Chaumont, qui fit *la branche des Seigneurs de* S. CHÉRON, *rapportée cy après*.

XVIII. LÉONARD de Chaumont, Seigneur d'Eſquilly, Baron de Chaſſenay, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa *Antoinette* de Lannoy, dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Jonchim* de Chaſſenay, Baron de Saint-Vincent; & 3. *Mahaud* de Chaumont, alliée à *Henri* de la Tour, Seigneur de Jouſſeau au Comté de Bourgogne.

XIX. ANTOINE de Chaumont, Seigneur d'Eſquilly, Baron de Chaſſenay, laiſſa de *Marie* de Fouilly un fils unique, mort ſans poſterité.

SEIGNEURS de S. CHÉRON, de COURMONCLE & de RIVIERS.

XVIII. ANTOINE de Chaumont, ſecond fils de JACQUES de Chaumont, Seigneur d'Eſquilly, & de *Mahaud* des Eſſars, fut Seigneur de S. Chéron, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon, Surintendant des Maiſon & affaires de la Reine d'Ecoſſe, Gouverneur de Joinville pour la Maiſon de Guiſe, & mourut en 1585. Il avoit épouſé *Jacqueline* Pié-de-fer, fille d'*Antoine*, Seigneur de Champloſt, & d'*Hilaire* Raguier, dont il eut 1. LÉONARD qui ſuit; 2. *Jacques*, Prieur de Rouſſy; 3. *Louis*, Seigneur de Courmoncle, qui d'*Elizabeth* du Gar, eut *N.* . . . Seigneur de Courmonele, qui épouſa *Marguerite* de Chambon; 4. *Antoine*, Seigneur de Riviers, qui de *Catherine* de Riviers, laiſſa pour fille unique *Liſſe* de Chaumont, mariée à *Antoine* de Chaumont, Seigneur de Saint-Lucien, ſon couſin; 5. *François*, Chevalier de Malte; 6. *Edmée*, alliée en 1583, à *Jean* de Précy, Seigneur de la Motte-lez-Pouvre; & 7. *Jacqueline* de Chaumont, mariée à *Aymé* de Saint-Etienne, Seigneur de Turgis.

XIX. LÉONARD de Chaumont, Seigneur de Saint-Chéron, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un de ſes Gentilshommes ſervans, & l'un des deux cens Gentilshommes de la Maiſon, Capitaine d'Infanterie, puis de Chevaux-legers, Gouverneur de Châteauvillain, Colonel d'Infanterie & Chambellan de Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons, épouſa le 15 novembre 1563, *Claude* du Ménil, Dame

me des Piez, fille de *François* du Ménil, Maître d'Hôtel de Henri, Duc de Lorraine, Capitaine de Vaucouleurs, & d'*Hilaire* Pied-de-fer, dont il eut 1. HENRI, qui suit; & 2. *Antoine* de Chaumont, Seigneur de Saint-Lucien, vivant en 1646, qui épousa *Loise* de Chaumont sa cousine, fille d'*Antoine*, Seigneur de Riviers.

XX. HENRI de Chaumont, Seigneur de Saint-Chéron, Capitaine de Chevaux-legers, puis Colonel d'Infanterie, épousa le troisieme septembre 1616, *Claude* de Hanon, fille de *Dominique*, Seigneur de Dompjullien, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, & de *Claude* de Cormillon, dont il eut 1. *Henri Prosper*, mort jeune; 2. 3. *Charles-Chrétien* & *Henri-Antoine*, Seigneurs de Saint-Chéron, morts sans alliance; & 4. *Claude-François* de Chaumont, Dame de Saint-Chéron, mariée 1. à *Charles-Claude* de Saint-Blaise, Baron de Changy: 2. par contrat du 25 février 1668, à *Louis*, Comte de Chrumont, son parent, qui fut Seigneur de Saint-Chéron à cause de sa femme. * *Noblesse de Champagne*. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*. Le Laboureur, &c.

* CHAUNDULER ou CANDELAIR (Jean) Anglois, a composé dans le XV siécle quelques Ouvrages Historiques, dont Voſſius, Piſeus, & d'autres ont fait mention. On lui attribue auſſi un Traité *de Statu naturæ humanæ*, des Epitres, &c. Il vivoit en 1460. & il eſt différent d'un autre Candelair, Evêque de Salisbury en 1417. * Voſſius, *des Hiſt. Lat. l. 3. ch. 9.* Puſeus, *de Illuſtr. Script. Angl.*

CHAUNI, en Latin *Calniacum*, petite ville de France, étoit de l'ancienne Picardie, & eſt comptée aujourd'hui dans le Gouvernement de l'Iſle de France. Elle eſt ſur la riviere d'Oiſe, entre Noyon & la Fére. C'eſt une ville Royale avec Châtellenie, que le Roi Charles V. unit en 1378 à la Couronne: ce que le Roi Charles VI confirma en 1411. * Du Puy, *Traitez du Domaine du Roi.*

* CHAVORNAY, dans le Païs de Vaud en Suiſſe dans le Bailliage d'Yverdun, eſt un beau grand village, où les derniers Rois de Bourgogne ont quelquefois fait leur ſéjour. On y voit parmi du grand chemin, une grande Inſcription Romaine, à l'honneur de l'Empereur Sévére. * *Etat & Délices de la Suiſſe, tome 2. p. 332.* édit. d'Amſterdam, 1730.

CHAUS, province du Royaume de Pez. *Voyez* CUZT.

* CHAUSEY (Iſles de) amas de petites iſles, qui ſont à l'oueſt de la côte occidentale de la Normandie, dont elles ſont éloignées de trois lieues & demie. Elles dépendent de la France.

CHAUSSE: Pluſieurs Compagnies qui ſe formérent à Veniſe avant la fin du quinziéme ſiécle, eurent le nom de la Chauſſe commun entre elles, parce qu'elles étoient diſtinguées les unes des autres par la couleur de leurs chauſſes. On met l'inſtitution de ces Chevaliers avant la fin du quinziéme ſiécle, parce que Gentil Bellini qui a peint quelques Chevaliers de la Chauſſe, mourut l'an 1501, âgé de 24 ans; mais on n'oſe dire, comme ont fait quelques Auteurs, que l'Ordre de la Bande qu'Alfonſe XI, Roi de Caſtille inſtitua en 1330, ait été le modéle de celui de la Chauſſe, qui auroit été inſtitué peu après. Le premier fut un véritable Ordre Militaire, dont tous les réglemens étoient ſages, & propres à faire obſerver aux Gentilshommes les vertus qui les diſtinguent des autres hommes. Le ſecond n'a rien de ſemblable, & il n'en reſte aucun monument ancien. Quelques-uns des Chevaliers de la Chauſſe étoient appellez *ſempiternels*, & Giuſtiniani a donné leurs réglemens, qui n'étoient propres qu'à jetter les Chevaliers dans des dépenſes exceſſives & ruineuſes, ſans que d'autres que les Dames en puſſent retirer quelque fruit. Cette Compagnie ne fut inſtituée que l'an 1541; mais dès l'an 1529, il y en avoit une appellée *des Florides*. Céſar Vecellio a donné en 1589. la figure d'un Chevalier de la Chauſſe différent des *Florides* & des *ſempiternels*; ce qui montre qu'il y avoit encore au moins une troiſiéme Compagnie de ce nom. On n'a pas meilleure opinion des unes que des autres: tous leurs réglemens ne rouloient que ſur l'ordre des feſtins, des ſpectacles & des autres occaſions de faire éclater ſon luxe; & l'on ne faiſoit point de faute qui ne fût punie par une très-groſſe amende au profit de la Compagnie. * Giuſtiniani, *Hiſt. di tutti gli Ord. Milit.* Menneſtrier, *Diviſes Equeſt. Ord.*

* CHAUSSIN, petite ville de France dans la Franche-Comté ſur la rive gauche du Doux, au ſud-ſud-eſt de Dole, dont elle eſt éloignée de quatre à cinq lieues.

CHAUSSURE des Anciens. Il eſt difficile de déterminer le tems & le lieu où on a commencé à porter des chauſſures. Le plus ancien de tous les Ecrivains qui en parle eſt Moiſe, qui dans la *Geneſe*, fait dire à Abraham qu'il ne prendroit pas même la courroye des ſoulliers des ennemis qu'il avoit vaincus: ce qui prouve que dès ce tems-là l'uſage en étoit commun. La chauſſure étoit différente de matiére & de forme. Les Anciens la nommoient *calceamentum*. Elle étoit faite d'abord de cuir cru avec tout le poil, qu'on appelloit *barbatinas crepidas*; mais dans la ſuite des tems, on préparoit les cuirs, les cortoyant & les paſſant à l'alun, pour les rendre plus propres & moins incommodes. On employoit les cuirs de vaches, de veaux, de cerfs, de chévres, & de maroquin: d'où vient la raillerie que fait Martial „ d'un homme qui avoit une calote „ de maroquin, lui diſant qu'il avoit la tête chauſſée. C'eſt dans la 43 *Epigr. du l.* 12. où il dit,

Hæſtina tibi pelle contegenti
Nudo tempora verticemque calvo;
Veſtire tibi, Phœbe, dixit ille,
Quæ dixit caput eſſe calciatum.

On ſe ſervoit pareillement de l'écorce de l'arbre appellé *papyrus*, dont on faiſoit un tiſſu, comme dit Marianus Capella, *calceos pratorios ex papyro textili ſubligavit.* Benôit Baudouin, *l. 3. de Calceis antiquis*, dit la même choſe. Cette ſorte de chauſſure étoit d'uſage particuliérement en Egypte; car leurs Prêtres en portoient, lorqu'ils ſacrifioient à leurs Dieux. On en faiſoit auſſi de genêt & de jonc, appellez *ſparti* & *juncei calceoli*, dont la mode étoit venue des pas étrangers, & que les Païens Eſpagnols portoient, comme Pline le témoigne. Les Romains en portoient auſſi de foye rouge; du moins les Empereurs & les premiers Magiſtrats. Ils s'en faiſoient encore de toile d'un fort blanche, brodez & enrichis de perles & de diamans. Nous voyons dans l'Hiſtoire, que l'Empereur Antonin, ſurnommé *le Philoſophe*, & ſes Succeſſeurs, juſques à Conſtantin en portoient de la ſorte. Ils employoient auſſi les métaux à faire leur chauſſure, comme le fer, l'airain, l'or & l'argent. Empédocle portoit des ſoulliers ou pantoufles d'airain: ce qui le fait apoſtropher par Lucien dans ſes Dialogues, *Dieu te gard' Maître Pantoufler*, faiſant alluſion à ce qu'Empédocle voulant faire croire qu'il avoit été enlevé au ciel, ſe précipita dans le Mont-Etna, ſans que perſonne s'en apperçut, croyant par là cacher au monde ce qu'il étoit devenu; mais le genre de ſa mort fut découvert par ſes pantoufles d'airain, que les feux du Mont-Etna rejetérent.

Les Romains avoient des ſoulliers de fer; mais pour en faire le ſupplice des Chrétiens durant les perſécutions, ils les garniſſoient au dedans de gros clouds, qu'ils faiſoient rougir au feu, comme on fit à ſaint Baſile Martyr, *Ferreas crepidas ignitis clavis confixas calceatus.* Pour revenir aux ſoulliers ordinaires, les Romains en portoient d'or, & d'autres qui étoient ſeulement dorez. Plaute, dans les Bacchides, *Acte 2. Sc. 3. v. 97. & 98.* parle d'un homme extrémement riche, qui portoit des ſoulliers, dont les ſemelles étoient d'or, *Etiamne rogas? Qui ſuccis habeat auro ſuppactum ſolum.* Jules-Céſar chauſſoit des ſoulliers d'or, & d'autres qui n'étoient que dorez, ſelon le témoignage de Sénéque, *Qui uxoſam suam, negante id infelicitatis cauſſa factum; aiunt ſocrusum auratum, uno auratum margaritis diſtinctum oſtendere eum voluiſſe.* On ſe ſervoit encore de bois, dont on faiſoit des ſabots & des ſandales ou galoches, qui étoit la chauſſure des pauvres, comme auſſi des parricides, lorsqu'on les enfermoit dans un ſac, comme Cicéron le dit, *Si quis parentes occiderit vel verberarit, ei damnato obvolvuntur in folliculo lupino, ſolea ligneæ pedibus inducuntur.*

Voici le nom des chauſſures de différentes eſpéces, dont les Anciens ſe ſervoient, *calceoli, mullei, ſolea, ſandalia, cothurni, caliga, gallicæ, crepida, ſocci, perones, ocreæ.* On peut encore y ajoûter ceux que l'uſage a introduits, tirez pour la plupart des modes étrangeres de divers peuples, qui ſont, *Campagi, Phœcaſia, Sicyonia, Alcibiada, Anticlaida, Anaxirides, Arpides, Laconica, Nymphides, Perſica, Scythica, Ipsicratides.*

CALCEUS, que nous appellons *ſoulier*, étoit différent du nôtre; en ce qu'il couvroit la moitié de la jambe, & étoit ouvert par devant, & ſe faiſoit avec des éguillettes ou laméres, qu'ils appelloient *corrigias calceamenti.* Ce ſoulier étoit extrémement lesré ſur le pied, lorsqu'on vouloit être chauſſé proprement: auſſi le nommoit-on *inſutum calceum*, ou *ſemipellium*; & c'étoit une marque de négligence ou de pauvreté, de l'avoir trop large & le pié flottant dedans. *Laxum calceum, fallentem* ou *fallacem*: ce qui fait que l'ingénieux Ovide, *De Arte amandi, l. 1. v. 516.* avertit la Maîtreſſe de prendre bien garde que ſon ſoulier ne ſoit trop large.

Nec vagus in laxo pes tibi pelle natet.

Penſée, qui ſe trouve exprimée de même dans le Poëme François de des Noyers, *Son pié nage dans un vieux ſoulier qu'on a refait cent fois.*

Auſſi ſaint Jérôme dit, que tout le ſoin des gens du monde étoit d'être vêtus & chauſſez proprement. *Omnibus cura in veſtibus, ſi bene oleant, ſi pes in laxa pelle non fallax.* Pour éviter cet inconvenient, ils avoient ſoin de ſerrer les lamétes, comme le dit Tibulle, *l. 1. Eleg. 9. v. 14.*

Anſaque compreſſos alligat arta pedes;

& de les garnir de bourre ou de choſes ſemblables, comme on le voit par Tertullien, *Stipabant tumentes.* Sur quoi Rhénanus ajoûte, *Stipare ne ſollices calceus*, ils les rembourroient de crainte qu'ils ne faiſent des plis, & qu'ils ne tournent autour du pié. Le bout du ſoulier alloit en pointe un peu recourbée, qu'ils appelloient *Calceum roſtratum, repandum, incurvatum*; & ceux qui en portoient ainſi, s'appelloient *mucrones*, ainſi que Tertullien le dit, *lib. de Pallio, cb. 5.* Telle étoit la chauſſure de Junon, comme Cicéron le marque, *cum calceis repandis.*

Le commun des Bourgeois portoient des ſoulliers noirs, & le commun des femmes en portoient de blancs, ſur quoi Juſte Lipſe paroit s'être trompé, quand il prétend prouver que les ſoulliers des Romains étoient blancs, appuyé ſur un paſſage de Martial, où il dit, *l. 7. Epigr. 34. v. 1. & c.*

Calceus autem
Candidior prima ſit tibi, Cinna, nive.

Mais cet Auteur n'a pas pris garde qu'en cet endroit Martial blâme Cinna, de ce qu'il avoit une robe fort ſale, & qu'il portoit des ſoulliers blancs comme de la neige, contre l'ordinaire des hommes. Il y a donc plus d'apparence, comme le diſent Horace & Juvénal, qu'ils les portoient noirs. Il eſt vrai néanmoins que les hommes en ont porté de blancs ſous les Empereurs; car nous liſons dans Spartien, qu'Alexandre Sévére en défendit l'uſage aux hommes, & le permit ſeulement aux femmes, qui en portoient auſſi de rouges & d'autres couleurs: ce qui fait que Perſe avoit un jeune homme, de ſe donner de garde que ſa Maîtreſſe ne le ſoulliene avec ſon patin rouge, *Soleá, puer, obſurgabere rubrâ. Sat. 5. v. 169.*

Les ſoulliers des Sénateurs, des Patriciens & de leurs enfans, avoient au bout une eſpéce de croiſſant, qui faiſoit la figure d'un C, pour donner à connoître qu'ils étoient deſcendus du nombre des cent premiers Sénateurs ou Péres, que Romulus inſtitua avec la nouvelle ville. Plutarque en rend d'autres raiſons qu'on peut voir.

Au reſte, ce croiſſant étoit ſur le cou de pié, & ſervoit à ſerrer le ſoulier, comme nos boucles d'aujourd'hui, ſi nous en voulons croire Baudouin, qui le prétend prouver par ce vers de Stace, *Silv. l. 5. Prompt. ad Crispinum, v. 28.*

Primaque Patricia clauſit veſtigia luna.

Et par l'autorité de Turaqueau, ſur le livre cinquiéme d'Alexandre *ab Alexandro. Lunula*, dit-il, *in calceis erant fibula eburnea, ad inſtar lunæ corniculantes.* Ces croiſſans étoient faits de diverſes matiéres, comme d'or, d'argent & d'yvoire, ornez de diamans & d'autres pierres précieuſes. Les grands Magiſtrats Romains portoient ordinairement des ſoulliers rouges dans les jours de cérémonie & de leurs triomphes. La plupart des Auteurs veulent, que l'Empereur Dioclétien ſoit le premier qui ait porté des pierres précieuſes ſur ſes ſoulliers, & qu'il les donnoit à baiſer à ceux qui lui faiſoient la révérence. Nous trouvons néanmoins qu'Héliogabale en a porté avant lui, auſſi bien qu'Alexandre Sévére; & Pline nous parle de cette coutume, comme d'un abus fort commun de ſon tems.

Les Eſclaves ne portoient point de ſoulliers, mais marchoient nuds piez; & on les appelloit pour cela *crotati* ou *gypſati*, des piez poudreux. Il y avoit auſſi des perſonnes libres qui eſtoient nuds piez; & Tacite remarque que Phocion, Caton d'Unque, & pluſieurs autres marchoient ſans ſoulliers; mais ces exemples ſont rares; & généralement parlant, toutes les perſonnes qui étoient de condition libre, marchoient toûjours chauſſez. Il faut en excepter quelques occaſions; car le nudité des piez étoit une pratique uſitée parmi les Egyptiens & les Arabes dans les actes de leur Religion. Nous voyons dans le livre de l'*Exode*, *ch.* 3. *v.* 5, que Dieu ordonne à Moïſe de ne s'approcher du buiſſon ardent, d'où il lui parloit, qu'après avoir délié ſes ſoulliers, *ſolve calceamentum de pedibus tuis.* On croit que Pythagore prit des Egyptiens cette maxime, *adorez & ſacrifiez nuds piez, Anteambulet pes nudus ingrediens, apud Jamblic in vita Vitæ.* Les Turcs ont conſervé juſqu'à aujourd'hui cette coutume, de n'entrer dans leurs moſquées, qu'après avoir quitté leurs ſoultars. Les Chrétiens d'Ethiopie ont le même reſpect pour leurs égliſes; & les Brachmanes des Indes pour leurs Pagodes. Ceux qui vouloient entrer dans le temple de Diane de Créte, quittoient leurs ſoulliers, *Ædem Numinis*, dit Solin, *ch.* 19, *præterquam nudus veſtigio nullus liberi ingrediebatur.* Théodoret allegue la même choſe des Prêtres du temple de Jeruſalem: ce qui paroît auſſi par le commandement que Dieu leur fait, *Exode*, *ch.* 30. *v.* 19, de laver leurs piez & leurs mains, quand ils doivent entrer dans le lieu ſaint. Juvénal, *Sat.* 6. *v.* 159, marque encore la coutume des Juifs de ſon tems, de paroître dans leurs temples piez nuds,

Obſervans ubi feſta mero pede ſabbata reges.

L'Hiſtoire Romaine nous epprend que quand on levoit le Grande Mere des Dieux, on eſtoit piez nuds en proceſſion, & que les Dames Romaines ſe déchauſſoient dans les ſacrifices de Veſta. Les Pontifes des Payens avoient de ſemblables cérémonies, & ordonnoient des proceſſions nuds piez dans un tems de ſéchereſſe, lorſqu'ils demandoient de la pluye à Jupiter. *Cum ſuper cælum*, dit Tertullien, *l. de jejunio, & aret annus, nudipedalia denunciantur.*

Nous voyons qu'à la mort de Jules Céſar, les principaux Chevaliers Romains ramaſſerent ſes cendres, revêtus de tuniques blanches, & piez nuds, pour marques tout enſemble leur reſpect & leur triſteſſe. Lycurgue & la Jeuneſſe Lacédémonienne alloient toûjours piez nuds: & les Etoliens, comme les Hermiques, peuples d'Italie, avoient un pié chauſſé & l'autre nud, auſſi bien que les Magiciennes dans leurs myſtéres. Ovide le dit, *Metam. l. 7 v.* 183.

Egreditur vellis, veſtes indicta rotundas
Nuda pedem.

Et Virgile, *Enéide*, *l.* 4. *v.* 518.

Unum exuta pedem vinclis.

Horace dans le 8. *Satyre du l.* 1. *v.* 24, parlant de Canidie fameuſe Magicienne, nous apprend qu'elle marchoit piez nuds,

——— pedibus nudis, paſſoque capillo.

Quant aux chauſſures des Orientaux, elles étoient ordinairement à jour par le deſſus du pié, & n'avoient qu'une ſemelle attachée au pié avec des cordons, à cauſe de la chaleur du pais. A l'égard des chauſſures que portoient les Dames Romaines, & dont les Acteurs ſe ſervoient ſur le théâtre, que l'on appelloit *Cothurni*. *Voyez* COTHURNE. * Pitiſcus, *Lexicon Antiq.* Danet, *Antiq. Grég. & Rom.* Jean Roſin, Thomas Dempſter.

CHAUVEAU (François) habile Deſſinateur & Graveur. Il commença à graver au burin, ſous la conduite de Laurent de la Hire, habile Peintre, dont il gravoit les ouvrages, & prit une maniére fixe & égréable; mais la vivacité de ſon imagination ne s'accommodant pas de la lenteur du burin, il ſe mit à grever à l'eau forte, & à ne graver plus que ſes propres penſées: ce qui lui a fait produire une infinité d'ouvrages de toutes ſortes de caractéres. Sa gravure n'a pas la douceur ni l'agrément de celle de pluſieurs autres Graveurs; mais pour le feu, la force, les expreſſions, la variété, & l'eſprit qui s'y rencontre, on croit que perſonne ne l'a ſurpaſſé dans cette partie. Peu de tems avant ſa mort, il commença à graver l'hiſtoire de ſaint Bruno, pentre au couvent des Chartreux de Paris par le Sueur. Il en a fait les deſſeins; mais il n'en a gravé qu'une perſile. Il avoit commencé une ſuite de ſujets de l'Hiſtoire Grecque & Romaine, que devoit compoſer un ouvrage conſidérable. Il peignoit auſſi fort agréablement, de ſorte qu'on pouvoit le regarder, comme ayant les talens de trois profeſſions differentes, celui de Peintre, celui de Graveur, & celui de Deſſinateur. Il a eu beaucoup de Peintres au deſſus de lui, il a eu des gravateurs à l'eau forte, qui lui ont été égaux; mais peu de gens l'ont ſurpaſſé dans l'abondance, la variété, & le tour ingénieux du deſſein: perſonne n'a peut être jamais eu une imagination plus feconde pour trouver & diſpoſer des ſujets de tableaux. Non ſeulement il étoit inventeur de la plupart des choſes qu'il gravoit; mais quantité de Peintres s'adreſſoient à lui ſecretement pour en tirer des deſſeins de tableaux, dont enſuite ils ſe faiſoient honneur. Quand on lui propoſoit quelque ouvrage, il prenoit une ardoiſe, ſur laquelle il deſſinoit le penſée qu'on lui avoit propoſée en autant de façons differentes qu'on le ſouhaitoit, juſqu'à ce que l'on fût content, ou qu'il le fût lui même; car on l'étoit ſouvent, qu'il ne l'étoit pas encore. Il mourut en l'année 1674. Un de ſa fils, habile Sculpteur a paſſé en Suéde; il a hérité de ſon pére cette fecondité. * Perrault, *des Hommes illuſtres qui ont paru en France.*

CHAUVEREUX. *Voyez* CHAUVREUX.

* CHAUVIGNÉ ou CHAVAIGNES, bourg de France dans le Poitou, ſur la riviére de Maine, eſt à peu près au nord de Luçon, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

CHAUVIGNY, bourg ou petite ville de France, dans le Poitou, ſur le Vienne, à trois ou quatre lieues de Poitiers, du côté du Levant. * Mati, *Dict. Géogr.*

CHAUVREUX (Claude) Conſeiller au Parlement, chargé par des informations, d'avoir été temoin dans une procuration prétenduë fauſſe, au moyen de laquelle l'Evêché de Saintes avoit été réſigné en Cour de Rome, il fut enjoint par Arrêt du 29 novembre 1496, de s'abſtenir de venir en le Cour, & de demeurer en ſa maiſon juſqu'à ce qu'autrement en eût été ordonné. Ayant été conſtitué priſonnier le premier decembre ſuivant & débouté de ſa cléricature par arrêt du 20 du même mois, quoique l'Evêque de Paris l'eût requis comme Clerc, fut par Arrêt du 13 dudit mois qui fut exécuté le 24, mandé du venir au parquet en habit de Conſeiller, vêtu d'une robbe d'ecarlate & chaperon fourré pour aſſiſter à la prononciation de l'Arrêt, qui fut faite par M. de la Vacquerie, premier Préſident, préſens les autres Préſidens en leurs manteaux & habits, & toutes les chambres aſſemblées, pendant laquelle prononciation il fut tête nue & à genoux. Par cet Arrêt, ayant cette autres choſes été convaincu de pluſieurs fauſſetez par lui commiſes, ſubornation de Notaires & de temoins touchant l'Evêché de Saintes, il fut privé de ſon office de Conſeiller, de toue offices royaux, & autres offices de judicature. Cet Arrêt lui ayant été prononcé, il fut mené par les Huiſſiers de la Cour ſur la pierre de marbre en la Cour du Palais, & là dépouillé de ſe robbe d'ecarlate; lui fut auſſi ôté ſon chaperon & ceinture; puis vêtu d'une autre robbe, fut mis nuds piez & nue tête, & de là fut amené au parquet, en tenant une torche de quatre livres, & à genoux fit emende honorable, & cria mercy à Dieu, au Roi, à la juſtice, & aux parties intéreſſées, & fut la cote de le fauſſe procuration dont étoit mention au procès, lacérée; ce fait, fut ramené en la Cour du Palais, & livré au Maitre des Hautes-Oeuvres, qui le mit dans une charette: de là il fut mené par le Châtelet, & la fi foo cri, & du Châtelet au pilori & tourné trois tours, puis lui fut appoſé une fleur-de-lys ardente au front: ce fait, fut deſcendu, & conduit par les Huiſſiers juſqu'à la porte Saint-Honoré, ayant été banni du Royaume. * *Regiſtres du Parlement.*

CHAXAN, Cité du territoire de Chingyang, dans la province de Huquang à le Chine. Elle eſt célébre dans l'Hiſtoire Chinoiſe, à cauſe de la montagne de Nuqua, qui en eſt proche, où il y a un temple magnifique, bâti en l'honneur d'une femme nommée *Nuqua*, laquelle, diſent les Chinois, eut l'adreſſe de reparer un endroit du ciel qui étoit rompu. Cette ſimplicité a quelque rapport à celle des Mahométans, qui aſſurent que Mahomet fouda la lune, & en enjoignit les parties qui s'étoient écartées. * Martin Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recueil de* M. Thevenot, *vol.* 3.

CHAXUM. *Voyez* AXUM.

CHAYANTA, Province du Pérou dans le Diocéſe de la Plata. Elle a vint lieues de longueur, & preſque autant de largeur. *Garcilaſſo* dit que de la vallée de *Cochabamba*, on entre dans cette Province par un défert fort ſtérile qui a preſque trente lieues de large, dans lequel on ne voit que des rochers & des precipices. * Laët, *Indes Occidentales*, *l.* 11. *c.* 7. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAZALG. *Voyez* CASCAR.

CHAZELLES (Jean-Mathieu de) naquit à Lyon le 04 juillet 1657, d'une famille honnête, qui étoit dans le commerce. Il fit toutes ſes études dans le grand Collége des Jeſuites de cette ville, après quoi il ſe rendit à Paris en 1675. La paſſion qu'il avoit d'y connoître les Gens de merite, la conduiſit chez feu M. du Hamel, Secretaire de l'Académie des Sciences, qui, de ſon côte, favoriſoit de tout ſon pouvoir les jeunes gens, dont on pouvoit concevoir quelque eſperance. Il remarqua dans celui-ci beaucoup de diſpoſition pour l'Aſtronomie; car le jeune homme étoit déja Géometre. Il le préſenta à M. Caſſini, qui le prit avec lui à l'Obſervatoire, Ecole où *Hipparque* & *Ptolomée* eurent encore pu apprendre. La Théorie & la Pratique, toujours ſi differentes, le font peut-être plus en fait d'Aſtronomie, qu'en toute autre matiére, & le plus habile Aſtronome, qui ne le ſeroit que par les Livres, ſeroit tout étonné, quand il viendroit à manier le Lunette, qu'il ne verroit preſque rien. Les Obſervations ſont une manœuvre très-fine & très-délicate. Mr. de Chazelles étudia cet Art à fonds, & en même tems il embraſſa toute cette vaſte Science, dont il eſt le fondement. Il travaille ſous M. Caſſini à la grande Carte Géographique en forme de planiſphére, qui eſt ſur le paré de la tour occidentale de l'Obſervatoire, & qui a 27 piez de diamétre. Elle avoit été dreſſée ſur les obſervations que l'Académie avoit déja fait faire par

par ordre du Roi en différens endroits de la terre, &, ce qui eſt le plus remarquable, c'eſt qu'elle fut en quelque ſorte prophétique. Elle renferme ſur de certaines conjectures de Mr. Caſſini des corrections auxquelles & ſont importantes, qui ont été juſtifiées depuis, par des Obſervations inconteſtables. En 1683, l'Académie connut vers le ſeptentrion & vers le midi le grand ouvrage de la Méridienne, commencé en 1670, & M. Caſſini, à qui le côté du midi étoit tombé en partage, aſſocia à ce travail M. de Chazelles. Ils pouſſerent cette ligne juſqu'à la campagne de Bourges. M. de Chazelles, après avoir pris des leçons de M. Caſſini à l'Obſervatoire pendant cinq ans, étoit devenu un excellent Maître. Le Duc de Mortemar le prit pour lui enſeigner les Mathématiques, & le mena avec lui à la campagne de Gênes en 1684. Il lui fit avoir une nouvelle place de Profeſſeur d'Hydrographie, pour les galeres, à Marſeille; car il y en avoit depuis longtems une autrefois remplie par un Jeſuite, à qui il falloit donner du ſecours, parce que la Marine de France s'étoit conſidérablement affoiblie. Ces Ecoles ſont des eſpéces de petits Etats aſſez difficiles à gouverner. Tous les Sujets, qui les compoſent, ſont dans la force de leur jeuneſſe, impetueux, indociles, amoureux de l'indépendance avec fureur, ennemis preſque irréconciliables de toute application, &, ce qui eſt encore pis, ils ſont tous gens de guerre, & leur Maître n'a lui-même aucune autorité militaire. Cependant, on rend ce témoignage à Mr. de Chazelles, qu'il fut toujours reſpecté, &, même, aimé de ſes redoutables Sujets. Il avoit cette douceur ferme & courageuſe, qui ſait gagner les cœurs avec dignité. Le ſuccès qu'il avoit eu l'encouragea ſe changer dans cette place d'une nouvelle école de jeunes Pilotes deſtinez à ſervir ſur les galeres. Elle a fourni, & fournit encore tous les jours un grand nombre de bons navigateurs. Pendant l'été de 1686, les Galeres firent quatre petites eſcapades, ou, plutôt, quatre promenades, ou elles ne ſe propoſoient que de faire de l'exercice. M. de Chazelles s'embarqua toutes les quatre fois & alla tenir ſes Ecoles ſur la Mer. Il montroit aux Officiers la pratique de ce qu'il leur avoit enſeigné. M. de Chazelles fit pluſieurs obſervations géométriques & aſtronomiques, par le moyen deſquelles il donna une nouvelle carte de la côte de Provence. Il fit deux autres campagnes plus conſidérables & plus longues ſur mer en 1687 & 1688. Elles produiſirent toutes deux un grand nombre de plans qu'il leva, ſoit des ports & des rades, où il aborda, ſoit des places qu'il put voir. On ſait aſſez que ces Plans ne ſont pas de ſimples curioſités, & qu'étant dépoſez entre les mains des Miniſtres d'Etat, ils deviennent en certains tems la matiere des plus importantes deliberations, & les reglent d'autant plus ſûrement, qu'ils ont été faits de meilleure main. Il y a longtems que l'eſpérience, maîtreſſe ſouveraine de tous les Arts, a fait entre les deux eſpéces de Bâtimens de mer un partage, où tous les Peuples de l'Europe ont ſouſcrit. Elle a donné l'Océan aux vaiſſeaux, & la Méditerranée aux galéres. Elles ont trop peu de bord pour ſoutenir une vague auſſi haute, que celle de l'Océan. Mais auſſi les vaiſſeaux ont ce défaut eſſentiel, qu'ils ne peuvent rien ſans le vent. Ce ſont de grands corps abſolument dépendans de cette ame étrangére, inconſtante, & qui les abandonne quelquefois entiérement. Au commencement de la guerre terminée par la Paix de Ryſwick, quelques Officiers de Marine, & Mr. de Chazelles avec eux, imaginérent qu'on pouvoit avoir des Galéres ſur l'Océan, qu'elles y ſerviroient à remorquer les vaiſſeaux, quand le vent leur ſeroit contraire, ou leur manqueroit, qu'enfin elles les rendroient indépendans du vent, &, par conſequent, beaucoup plus agiſſans que ceux des ennemis. Elles devoient auſſi aſſurer & garentir les côtes du Poitou. Ces ſortes d'idées hardies, pourvu qu'elles le ſoient dans certaines bornes, partent d'un courage d'eſprit, rare même parmi ceux qui ont le courage du cœur. Sans cette audace, un faux impoſſible s'étendroit preſque à tout. Comme il avoit beaucoup de part à la propoſition de cette entrepriſe, il fut envoyé au Poitou au mois de juillet 1689, pour viſiter les côtes par rapport à la navigation des galéres. Enfin, en 1690, quinze galeres nouvellement conſtruites partirent de Rochefort preſque entiérement ſur ſa perole, & donnérent un nouveau ſpectacle à l'océan. Elles allérent juſqu'à Torbay en Angleterre, & ſervirent à la deſcente de Tingmouth: M. de Chazelles y fit les fonctions d'Ingénieur, fort différentes de celles de Profeſſeur d'Hydrographie. Quoi qu'il ne fût pas deſtiné à la guerre, & qu'il ne ſoit guéres naturel, qu'un Soldat ait été élevé à l'Obſervatoire, il marqua & en cette occaſion, & en pluſieurs autres pareilles, toute l'intrepidité que demande le metier des armes. Les Officiers Généraux, ſous qui il a ſervi, aſſeurent, que, quand ils l'avoient envoyé viſiter quelque poſte ennemi, ils pouvoient compter parfaitement ſur ſon rapport. Il n'eſt que trop établi, que ceux qui ſont charges de ces ſortes de reconnoiſſances, n'y portent pas tous, ou, n'y conſervent pas une vûë bien nette. Mr. de Chazelles n'étoit originairement qu'un Savant, & les Sciences même en avoient fait un homme de guerre. Ce qui éleve l'eſprit devroit toujours auſſi élever l'ame. Si s'étoit aquis une grande confiance, on le crut & elles monérent heureuſement. Une grande habileté ne ſuffit pas, pour ſe charger d'un événement conſiderable; il faut encore un zéle vif, qui veuille bien courir les riſques de l'injuſtice des hommes, toujours portez à ne donner leur approbation qu'aux ſuccès. Les Galéres, après leur expédition, revinrent à l'embouchure de la Seine dans les baſſins du Havre & de Honfleur: mais elles n'y pouvoient pas hiverner; parce qu'il étoit néceſſaire de mettre de tems en tems ces baſſins à ſec, pour évuer la corruption des eaux. M. de Chazelles propoſa de faire monter les galéres à Rouen. Tous les Pilotes y trouvérent des difficultez inſurmontables: il fallut ſeul qu'elles y montaſſent. Elles hivernérent donc à Rouen, & celui qui les y avoit amenées, devoit naturellement les préſerver des accidens dont elles étoient menacées dans ce ſejour étranger. Auſſi M. de Chazelles, pour les y conſerver, inventa-t'il une nouvelle ſorte d'amarrage, & une petite jettée de pilotis, qui les mettoient à couvert des glaces qu'on craignoit, & cela à peu de frais, au lieu que de toute autre maniére, la dépenſe eût été conſidérable. Pendant qu'il étoit à Rouen, il mit en ordre les obſervations, qu'il venoit de faire ſur les côtes du Ponant, & en compoſa huit cartes particuliéres accompagnées d'un *Portulan*, c'eſt à dire, d'une ample deſcription de chaque port, de la maniere d'y entrer, du fond qui s'y trouve, des marées, des dangers, des reconnoiſſances, &c. Les nouvelles cartes de M. de Chazelles furent miſes dans le *Neptune François*, qui fut publié en 1693. Dans cette même année il fit la campagne d'Oneille, & ſervit d'Ingénieur à la deſcente. En 1693, M. de Pontchartrain, alors Secretaire d'Etat de la Marine, puis Chancelier de France, ayant réſolu de faire travailler à un ſecond volume du *Neptune François*, qui compriſ la Mer Méditerranée, M. de Chazelles propoſa d'aller établir par des obſervations aſtronomiques la poſition exacte des principaux points du Levant, & il en demanda un an pour ſon voyage. Il eut cette difficile de lui refuſer une grace ſi peu briguée. Il parut, & perrourut la Grece, l'Egypte, la Turquie, toujours le quart de cercle & la lunette à la main. Il eſt vrai que ce n'eſt là que recommencer perpetuellement les mêmes opérations, ſans aquérir de lumieres nouvelles; au lieu qu'un Savant de Cabinet en aquiert tous les jours avec volupté & avec tranſport. Mais plus ce plaiſir eſt flateur, plus il eſt beau de le ſacrifier à l'utilité du Public, qui profite plus de quelques faits bien sûrs, que de pluſieurs ſpéculations brillantes. Le voyage de M. de Chazelles donna lieu à l'Aſtronomie un éclairciſſement important & longtems auendu. Pour la perfection, il eſt néceſſaire de comparer les obſervations des Anciens & des Modernes; & afin qu'elles ſe rapportent, il faut ſuppoſer qu'ils ont calculé ſuivant les lieux où ils étoient, & que nous calculons ſuivant les lieux où nous ſommes, & par conſequent ſavoir exactement la longitude & la latitude de ces lieux. On ne doit pas trop bien rapporter aux Anciens eux-mêmes, perce qu'on obſerve préſentement avec des inſtrumens & une préciſion qu'ils n'avoient pas, & qui rendent un peu ſuſpect tout ce qui a été trouvé par d'autres voyes. Les Aſtronomes, dont il étoit le plus important de comparer les obſervations aux nôtres, étoient Hipparque, Ptolomée, & Tycho Brahé. Les deux premiers étoient à Alexandrie en Egypte, & ils la rendirent la capitale de l'Aſtronomie. Tycho étoit dans l'iſle d'Huen, ſituée dans la Mer Baltique, entre le Dannemare & la Suéde & il y fit bâtir ce fameux Obſervatoire, qu'il appelloit *Uranibourg, ville du Ciel*. L'Académie des Sciences preſque encore naiſſante avoit formé le noble deſſein d'envoyer des Obſervateurs à Alexandrie & à Uranibourg, pour y prendre le fil du travail des grands hommes, qui y avoient habité: mais les difficultez du voyage d'Alexandrie firent que l'on ſe contenta de celui d'Uranibourg, que M. Picard voulut bien entreprendre en 1671. Il y traça la Méridienne du lieu, & fut fort étonné de la trouver différente de 18 minutes, de celle que Tycho avoit déterminée, & qu'il ne devoit pas avoir déterminée négligemment, puis qu'il s'agiſſoit d'un terme fixe où ſe rapportoient toutes ſes obſervations. Cela pouvoit faire croire, que les Méridiens changeoient, c'eſt à dire, que la terre ne tourne pas toûjours ſur les mêmes Poles; car, ſi un autre point devient pole, tous les Méridiens qui doivent paſſer par ce nouveau point ont néceſſairement changé de poſition. On voit aſſez combien il importoit aux Aſtronomes de s'aſſurer de la variation ou de l'invariabilité des Poles de la terre & des Méridiens. M. de Chazelles, étant en Egypte, meſura les Pyramides, & trouva que les quatre côtez de la plus grande étoient expoſez préciſément aux quatre régions du monde. Or, comme cette poſition n'eſt juſte que, ſelon toutes les apparences poſſibles, avoir été affectée par ceux qui élevérent cette grande maſſe de pierres, il y a plus de 3000 ans, il s'enſuit que pendant un ſi long eſpace de tems, rien n'a été changé dans le Ciel à cet égard, ou, ce qui revient au même, dans les Poles de la terre, & dans les Méridiens. Se ſeroit-on imaginé que Tycho, ſi habile & ſi exact Obſervateur, auroit mal tiré la Méridienne, & que les anciens Egyptiens ſi groſſiers, du moins en cette manière, auroient bien tiré la leur? L'invariabilité des Méridiennes a été encore confirmée par celle que M. Caſſini a tirée en 1655, dans l'égliſe de ſaint Pétrone à Bologne. M. de Chazelles rapporta auſſi de ſon voyage de Levant, tout ce que l'Académie ſouhaitoit ſur la poſition d'Alexandrie. Auſſi Mr. de Pontchartrain crut-il lui devoir une place dans une Compagnie à laquelle ſes travaux étoient ſi utiles. Il y fut aſſocié en 1695. Il retourna enſuite à Marſeille reprendre ſes premiéres fonctions. Il fit des campagnes ſur mer preſque tous les ans, ſoit en guerre, ſoit en paix, quelques unes ſeulement conſidérables, comme celle de 1697, où Barcelone fut priſe. Il profitoit de tous ces voyages en prenant des plans de tous les lieux qu'il voyoit, en faiſant les fonctions d'Ingénieur. Après ſes campagnes il revenoit à ſon Ecole de Marſeille. Il ne s'en dégoutoit point; pour avoir eu quelques occupations plus brillantes, jamais il ne ſonges à la quitter. Les plus grandes Ames ſont celles, qui s'arrangent le mieux dans la ſituation preſente, & qui dépenſent le moins en projets pour l'avenir. Lorſqu'en 1700, M. Caſſini par ordre du Roi alla connoître du côté du midi la Méridienne abandonnée en 1683, M. de Chazelles fut encore de la partie. Il ne put joindre qu'à Rodez M. Caſſini, qui, pour ainſi dire, filoit ſa Méridienne en s'éloignant toujours de Paris; mais depuis Rodez, M. de Chazelles s'attacha ſi fortement à ce travail, & cela pendant la plus fâcheuſe ſaiſon de l'année, que ſa ſanté commença à s'en altérer conſiderablement. La ligne étant pouſſée juſqu'aux frontiéres d'Eſpagne, il retourna à Paris en 1701, & il fut malade ou languiſſant pendant plus d'une année. Ce fut alors qu'il communiqua à l'Académie le vaſte deſſein qu'il méditoit d'un Portulan général de la Méditerranée. On peut compter que dans les cartes géographiques & hydrographiques des trois quarts du globe, le portrait de la terre n'eſt encore qu'ébauché, & que même dans celle de l'Europe il eſt aſſez éloigné d'être bien fini ni bien reſſemblant, quoiqu'on y ait beaucoup plus travaillé. Malgré pluſieurs ſoins différens, & les infirmitez même, qui devinrent les plus grands de tous les ſoins, M. de Chazelles ne perdoit point de vûë ſes galéres

égarées dans l'Océan. Etant encore à Paris en 1702, il proposa, qu'elles pouvoient rester à sec dans tous les ports, ou il entroit assez de marée pour les y faire entrer. Par là il triploit le nombre des occasions ou elles pourroient être employées. On fit à Amsterdam l'épreuve de sa proposition sur deux galères qu'on échoua, & elles soutinrent l'échouage pendant quinze jours sans aucun inconvénient. Au contraire, il donna une merveilleuse commodité pour s'épaimer. Il faut oser en tout genre, mais la difficulté est d'oser avec sagesse. C'est concilier une contradiction. Les neuf dernières années de M. de Chazelles, quoiqu'aussi laborieuses que les autres, furent presque toujours languissantes, & sa santé ne fit plus que s'affoiblir. Enfin il fut vaincu par une fièvre maligne qu'il négligea dans le commencement, soit par l'habitude de souffrir, soit par la défiance qu'il avoit de la Médecine, à laquelle il préféroit les ressources de la Nature. Enfin, il mourut le huitième janvier 1710, entre les bras du P. Laval Jésuite, son Collègue en Hydrographie & son intime ami. Il pensoit à ses autres vertus un grand fond de religion. Sa place d'Académicien associé a été remplie par M. Ozanam. * Fontenelle, *Hist. de l'Acad. des Sciences de* 1710

* CHAZELLES, bourg de France dans le Forez. Il est au sud-ouest de Feurs, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CHAZINZARIENS, Hérétiques d'Arménie, dans le cinquième siècle, n'honoroient point d'autres images que celle de la croix. On leur donna ce nom de celui de *Chazar*, qui veut dire *Croix*, & ils furent aussi appellez *Staurolatres*, c'est à dire, *Adorateurs de la Croix*. Ils reconnoissoient deux natures en JESUS CHRIST, contre les erreurs d'Eutychès, mais ils tomboient dans celles de Nestorius, en établissant deux personnes en ce divin Sauveur. On les accuse encore d'avoir observé un jeûne annuel, au jour de la mort d'un certain chien nommé *Arxiburzan*, dont leur faux Dieu Sergius se servoit pour leur faire savoir son arrivée; mais ces prétendus Hérétiques sont inconnus aux Auteurs contemporains. * Nicephore, *l.* 18 *c.* 54. Sanderus, *Hér.* 119. Pratéola & Gautier, *en la Chron. au VIII siècle.*

CHAZNADAR-BACHI, en Turquie, est le Grand Trésorier du Serrail, qui commande aux Pages du Trésor. Il a la garde du Trésor particulier, ou de l'Epargne du Prince. Le Trésor public, dont l'argent est employé pour toutes les affaires de l'Empire, est entre les mains du Defterdar. Le Trésor particulier, dont le Chaznadar a la charge, est gardé en plusieurs endroits du Serrail; & au dessus de la porte on écrit en lettres d'or le nom du Sultan qui l'a amassé par son œconomie. *Chazna* signifie *Trésor*, & *dar*, *qui a*, *qui tient*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHAZNAH-AGASI, en Turquie, est l'Eunuque qui garde le Trésor de la Sultane-Mere, & qui commande aux filles de la chambre. *Chaznah* signifie *Trésor*, & *Aga*, *Maître*, ou *Gardien*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

C H E.

CHÉAPO. *Voyez* CHIE'PO.

CHÉBAR. *Voyez* CHABUR.

CHEBBON ou CABBON, ville de la Palestine dans la Tribu de Juda. *Josué, ch.* 15. *v.* 40.

CHÉBRECHIN, qu'on écrit Szebrezin, est une ville de Pologne dépendante de celle de Zamosch, dans le Palatinat de Belz, & la plus considérable après la capitale. Elle est située sur une pente de colline ornée de vergers à droite & à gauche, régnant en rideau au dessus d'un marais fort étendu en long & en large, au milieu duquel & au pié des murailles de la ville, passe la petite rivière de Wieprz, qui va se jetter à travers le Palatinat de Lublin dans la Vistula, sur les terres du Palatinat de Sendomir. Les Juifs y sont fort riches. Tous les vergers des environs sont pleins de ruches à miel, dont il se fait un trafic considérable, ce canton fournissant plus de cire qu'aucun autre de Pologne. * *Mémoires du* Chevalier de Beauveu

CHE'BRES-PHARAON ou CHE'BRON, Roi d'Egypte, succéda à Amosis, l'an de la Période Jul. 3395, du monde 2716, & 1319 avant JESUS CHRIST, & régna 13 ans, si l'on peut ajoûter foi aux anciennes listes des Rois d'Egypte. * Usher, *in Annal.* Du Pin, *Bibliothè des Aut. Prof.*

CHE'BRON, ville d'Idumée, située sur une montagne de Judée, occupée par les Iduméens du tems de Judas Machabée, qui s'en empara. * I. *Macchab ch.* 5. *v.* 65.

CHEBRON ou HE'BRON. *Voyez* HE'BRON.

CHEC (Jean.) *Voyez* CHE'KE.

CHECH, premier Fondateur de la Monarchie des Bohémes, qui sont encore nommez *Chéques* en Langue Esclavonne. * Jean Herbort de Fulstin, *Hist. des Rois de Pologne.*

CHE'CHUAN ou SE'SAVON, montagne d'Afrique, l'une des plus agréables que l'on trouve dans la Province d'*Errif*, dans le Royaume de Fez. Elle a une petite ville de ce même nom, peuplée de Marchands & d'Artisans fort à leur aise. Cette ville est devenue fameuse par *Ali Barrax*, qui s'étant rendu maître de la montagne par la valeur, se fit appeller Roi de Chéchuan. Il y apportoit tout le butin qu'il faisoit, & étoit toûjours en guerre avec les Portugais des places frontières, sur lesquels il remporta diverses victoires, tant sur terre que sur mer, secondé d'Almandari, Seigneur de Téruan, & d'autres Chefs. Ce petit Etat lui demeure avec le nom de Roi depuis qu'Abud-Sayd Roi de Fez l'y eut confirmé, jusqu'à ce qu'Abdala l'ôta à ses Descendens, pour le donner au petit-fils de Mumen-Belalche qui le posséda au nom du Chérif. La postérité d'Ali-Barrax fut réléguée à Maroc où elle vécut assez pauvrement. Cet Ali-Barrax avoit exempté les Montagnards du Chéchuan, peuple belliqueux à pié ainsi qu'à cheval, de toutes sortes de tributs. Ils en ont payé depuis. Ce sont des Bérébéres de la Tribu des Goméres, qui sont plus de cinq mille Combattans. * Marmol, *tome* 4. *l.* 8. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

C H E.

CHE'CO. *Voyez* KE'CE.

* CHE'COZZI (Bastien) célébre Mathématicien d'Italie, naquit à Vicenze le 23 février de l'année 1693, & apprit à Padoue les Mathématiques sous Jaques Herman. Il étudia aussi la Jurisprudence, & fut fait Docteur en Droit. Dans la suite il s'attacha uniquement aux Mathématiques. Il mourut le 26 juin 1719. * *Gr. Dict. Univ. Hist.*

* CHEDABOUCTOU, rivière de l'Amérique septentrionale. Elle est dans l'Acadie, coule de l'ouest à l'est & se rend dans la mer au sud de l'isle de Cap Breton, dont son embouchure n'est pas fort éloignée.

CHE'DERLES, Héros fabuleux sévété par les Turcs. Ils disent que c'étoit un des Capitaines d'Alexandre qui tua un furieux dragon, auquel on avoit exposé une jeune fille, à qui il sauva la vie. Ils ajoûtent, qu'après avoir bu des eaux d'un fleuve, qui l'ont rendu immortel, il court la monde sur un cheval immortel comme lui, & assiste les Guerriers qui l'invoquent. Ils ont dans leur mosquée une fontaine de marbre, dont l'eau est fort claire, & ils disent qu'elle doit son commencement à l'urine du cheval de Chéderlès. L'Hippocrène des Poetes fut imaginée moins grossiérement. Ils montrent fort près de la les tombeaux de ses Prêtresses & de son neveu, ou ils disent qu'il se fait continuellement des prodiges en faveur de ceux qui les invoquent. Ils prétendent que, si l'on avale une infusion de la rechute des pierres & de la terre, où Chéderlès s'arrêta lorsqu'il attaquoit le dragon, ce fut un remède contre la fièvre, contre le mal de tête & contre le mal d'yeux. Rien ne marque mieux combien les Turcs sont superstitieux envers leur Chederlès, qu'un endroit des Histoires Orientales de Postel *Cosmopolite, deux fois de la traduct & véritablement informe*: c'est ainsi qu'il se qualifie à la tête de ce livre. Il raconte qu'il y a en Tartarie une infinité de Héros qui font des prodiges, & que chacun leur mêle. *Il y en a un qui conforte les dejoints ...; un autre qui aide aux Pérégrinans qui l'invoquent; un autre auprès de la Sainte, non trop loin d'Adena, qui se nomme* SEDI CADI, *Sire ou Seigneur Juge, là où ils disent que toutes violences s'accomplissent, & là les gens d'armes se recommandent fort, & ont pour persuadé que qui l'a été voir, ne meurt pas en guerre; Les autres enseignent les choses perdues, & y en a un grand en la Natolie, auprès de Carasar, qui se nomme* GOTUEL MIRSA, *le bon ramenteur, qui trouve toutes bêtes perdues, un autre qui se dit* BASSA SOIC, *le Dieu d'auteurs, ou le Prince de cela, là où ils vont pour être bien fortunez en mariage, pour avoir enfans, pour se reconcilier: il y en a encore un, qui est le general Capitaine de tous, car il se sert de tous les mestiers des autres, & disent qu'on ne lui demande rien qu'on n'en ait consolation, & certes il n'a point de bien laide, mais se pourmeine sur une jument grise par tout le pais de Natolie seulement, & apparoit par tout à qui l'invoque. Ils le nomment* CHEDERELLES, *& y a tant plein de gens que je serois de lui.* * Postel, *des Histoires Orientales, partie* 2. *p.* 231. *Ex Busbequii Epistola prima, p.* 93. *& sequ.* Bayle, *Dict. Crit.*

CHE'DORLAOMER. *Chercher* CHODORLAOMOR.

CHEEK. *Voyez* CHEKE.

CHEFCIER ou CHE'FECIER en Latin *Capiscerius* ou *Primicerius*, parce qu'il étoit marqué le premier, à cause de sa dignité, *in coro*, c'est à dire, sur des tablettes de cire, sur lesquelles on écrivoit les noms des Officiers. Dans l'église de Rome il y avoit un Primecier des Notaires dont il a fait parle dans les lettres de saint Grégoire. Celui qui le suivoit étoit appellé *Secundicerius*. A Constantinople il y avoit entre les Moines un Primecier, qualité que prend un Moine du monastère de Saint Sabas dans le Concile de Constantinople sous Mennas. En France, du tems de Clovis, saint Remi se plaint de ce que l'Eveque Falcon avoit établi des Archidiacres & un Primecier des Lecteurs dans un autre diocèse que le sien. La charge de Primecier étoit considerable à Rome, comme il paroit par le titre 15 du Pape Jean IV, ou il est dit qu'en l'absence du Pape, l'Archidiacre, l'Archiprêtre, & le Primecier, représentent la personne du Pape. Il y avoit des Primeciers dans l'Eglise d'Espagne, comme il paroit par les Canons X & XIV du Concile de Mérida. Les anciens Primeciers, tant de l'église de Rome que des autres, étoient à la tête des Soudiacres & des autres Ministres, & régloient tout ce qui les regardoit. Ils avoient droit de les chasser, & de dénoncer aux Evêques ceux qui ne vouloient pas se corriger. Ils avoient aussi soin du service du Chœur, & que les Clercs s'y comportassent avec décence. Le nom & le titre de Chéfecier est demeuré dans quelques églises, & annibué dans les unes à celui qui est Chef des Chantres, dans d'autres à celui qui est à la tête du Clergé. *Voyez* PRIMECIER. * Thomassin, *Discipline Ecclésiastique.*

* CHEF-DE-CAUX, Cap de Normandie, à la pointe la plus occidentale de la côte du Pais de Caux.

CHEFFONTAINES (Christophle) en Breton *Penfontanius*, en Latin *à Capite fontium*, Cordelier Breton, fut élevé à la dignité de Général de son Ordre l'an 1571. Il fut enfuite vers l'an 1586, sacré Archevêque de Césarée, pour exercer les fonctions de l'Episcopat dans la diocèse de Sens, à la place du Cardinal de Pellevé, qui étoit le titulaire de l'Archevêché. Il a vécu jusques vers l'an 1590, & est mort à Sens où il est enterré dans l'église cathédrale. Il a composé plusieurs Ouvrages de controverse, & un Traité curieux qu'il a intitulé de la *correction de la Théologie Scholastique*, où il ne traite cependant qu'une seule question sur les paroles de la *consécration*, dans laquelle il soutient, que ces paroles *ceci est mon corps*, *ceci est mon sang*, ne sont point celles qui opérent la consécration de l'Eucharistie. * Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiq. XVI siècle.*

CHEGE, petite ville ou Fort de la Haute Hongrie, dans le Comté de Zibolcz. Elle est située sur la rive gauche de la Teisse, vis à vis de l'embouchure de la petite rivière d'Egerwitz. Elle est au sud est d'Agria, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. * M. Delisle, *Carte de Hongrie.*

CHEI-

A01 1469174